

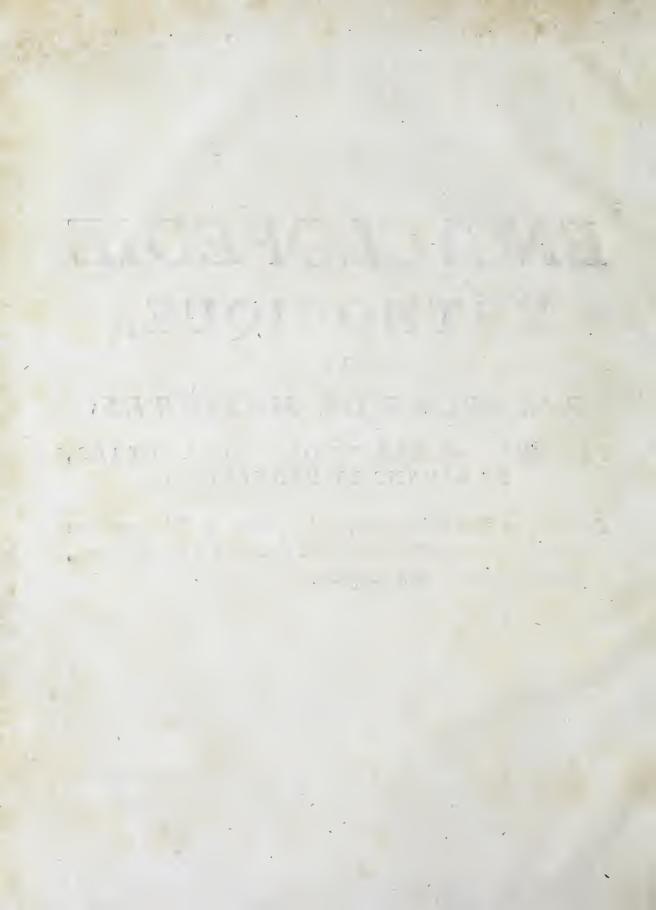
ENCYCLOPEDIE MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES; DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. DIDEROT & D'ALEMBERT premiers Éditeurs de l'Encyclopédie.



ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE.

HISTOIRE.

TOME PREMIER.



A PARIS.

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.

Digitized by the Internet Archive in 2017 with funding from Getty Research Institute

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

M. le chevalier de Jaucourt, que son zèle pour les lettres & l'étendue de ses connoissances ont rendu si utile à l'Encyclopédie, s'étoit chargé, dans la première édition de cet ouvrage, de plusieurs des principaux articles concernans la noblesse & le Blason; il les avoit traités avec une philosophie qui devenoit en lui de la générosité, & qu'un roturier auroit peut-être eu tort de montrer. Peu de gens auroient eu, comme M. le chevalier de Jaucourt, le courage d'écrire contre des avantages dont ils jouissoient, & de vouloir détromper d'une erreur qui leur étoit utile ; c'étoit cependant à un homme de son nom à faire ainsi les honneurs de la noblesse & des grands noms; mais, osons le dire, il les a trop faits. Qu'il eût traité de préjugé la noblesse, ce n'est pas toujours condamner une idée établie, que de la traiter de préjugé; il peut y avoir des préjugés utiles, & que la philosophie même enseigne à respecter : mais il cherche à donner du ridicule à celui-là; il l'attaque dans sa source; & non content d'établir que la nature nous fait tous égaux par la naissance, la mort & le malheur, il soutient qu'elle a tant contrarié la loi, qu'il n'y auroit en effet ni noble, ni roturier, si les secrets de la nature étoient dévoilés : il se plait à voir dans toute généalogie indistinctement un mélange confus de pourpre & de haillons, de sceptres & d'outils, d'honneurs & d'opprobres. On peut lui accorder tout, par l'impossibilité de rien établir & de rien détruire en ce genre: peu de races sans doute descendent, comme dit Boileau, de Lucrèce en Lucrèce, des auteurs que les titres indiquent & que la loi reconnoît : les noms devroient se perpétuer par les femmes, pour que le sang fût sûrement transmis avec le nom; mais dans les idées saines de la noblesse, le hasard, le secret de la naissance n'est rien, l'éducation seule fait tout; & n'est-ce rien que ces principes d'honneur, d'élévation, de courage, dont l'idée d'être issu d'un sang illustre fait aux nobles un devoir plus sacré, principes qui se transmettent, non pas peut-être avec le sang, mais par une éducation systématique, continuée de génération en génération? N'est-ce rien que ces anathêmes lancés par Juvénal, par tous les moralistes, & sur-tout par l'opinion contre les fils dégénérés? Et puisqu'on ne peut espérer de conduire à la fois tous les hommes à la vertu, n'est-ce rien que d'y mener plus sûrement, par des moyens particuliers, une portion choisse de l'humanité?

Mais ces moyens sont chimériques!

Non, s'ils sont efficaces. Qu'importe que quelques hommes se croyent mal-à-propos supérieurs aux autres hommes, si par cette erreur ils le deviennent réellement? Qu'importe que ce soit la vanité qui grave plus prosondément dans leur ame les principes de l'honneur, le zèle pour la patrie, l'ardeur pour la servir & pour la désendre? S'il est vrai qu'il ne faille rien espérer des humains que par leurs foiblesses, mettons ces

soiblesses à profit, faisons-en des instrumens de vertu.

Mais, dira-t-on peut-être, si l'idée d'être issu d'un sang illustre, & les distinctions attachées à ce hasard heureux peuvent élever les nobles au-dessus des autres hommes, & leur faire un devoir particulier des devoirs communs du citoyen, n'est-il pas à craindre que l'idée d'être confondus dans la foule ne rabaisse les roturiers au-dessous d'euxmêmes, qu'elle ne les porte, privés comme ils le sont des encouragemens & des récompenses réservés aux nobles, à se dispenser des devoirs dont ils regardent les nobles comme spécialement chargés? Si le sentiment de la noblesse peut ennoblir encore, le sentiment de la bassesse ne peut-il-pas avilir? Alors la noblesse ne donneroit à une soible partie de la nation un petit ressort factice, qu'en privant la nation entière de tout ressort & de toute énergie.

Didionnaire de Blason. Tom. 1.

Je réponds que cet inconvénient ne pourroit arriver que par la mal-adresse du Gouvernement, s'il mettoit entre les nobles & les roturiers une barrière que ceux-ci ne pussent jamais franchir, mais qu'il ne peut avoir lieu dans un état où la carrière de l'honneur est ouverte à tout le monde.

Patere honoris scirent ut cunsti viam, Nec generi tribui, sed virtuti gloriam. PHEDR.

Il ne peut avoir lieu dans un État, où la noblesse conserve son origine respectable. où elle continue d'être ce qu'elle a été dans sa source, c'est-à-dire le prix de la valeur, des talens, des services, des vertus; alors le roturier envisage la noblesse comme un but proposé à ses travaux, il la regarde d'un œil, non d'envie, mais d'émulation; il dit: Voilà où je peux parvenir, voilà l'héritage que je puis laisser à mes enfans. Il s'établit alors entre le noble & le roturier une concurrence heureuse; l'un travaille à n'avoir point d'égal, l'autre à n'avoir point de supérieur; celui-ci veut atteindre celui qu'il voit devant lui; celui-là craint d'être atteint , & l'Etat eft fervi. La nobleffe peut donc être regardée comme une institution politique avantageuse. Que l'annoblissement soit ce qu'il doit être, c'est-à-dire la récompense d'une grande, d'une belle, d'une bonne action, d'un service public & connu, non une simple marque de faveur toujours suspecte d'être le fruit de l'intrigue, & les nouveaux nobles n'envieront point aux anciens cet avantage de l'ancienneté, tout considérable qu'il est & qu'il doit être en matière de noblesse. Nous difons: & qu'il doit être, car si les fils n'ont pas dégénéré de la vertu de leurs pères, plus une race est ancienne, plus elle a produit de sujets utiles à la patrie, plus par conséquent elle doit être chère & respectable à cette même patrie.

M. le chevalier de Jaucourt étant si peu favorable à la noblesse, ne pouvoit pas l'être davantage au Blason, qui n'est que la connoissance des signes par lesquels les nobles se

distinguoient des roturiers & se distinguoient aussi entre eux.

» Il n'y a pas, dit-il, une seule brochure sur l'art de saire des chemises, des bas, des souliers, du pain; l'Encyclopédie est le premier & l'unique ouvrage qui décrive ces arts utiles aux hommes, tandis que la librairie est inondée de livres sur la science vaine & ridicule des armoiries; je ne les vois jamais, ces livres, dans des bibliotèmes de particuliers, que je ne me rappelle la conversation du pâtre, du marchand, du gentilhomme, & du fils de Roi, que la Fontaine sait échouer au bord de l'Amérique; là, se trouvant ensemble & raisonnant sur les moyens de sourair à leur substitute prochaine le fils de Roi dit, qu'il enseigneroit la politique. Le noble pour suivit:

Moi je sais le Blason, j'en veux tenir école, Comme si devers l'Inde, on eût eu dans l'esprit

La sotte vanité de ce jargon frivole.

» Le temps n'est pas encore venu parmi nous, où l'art héraldique sera réduit à sa

» juste valeur, &c.».

M. le chevalier de Jaucourt commence par avoir raison; avant l'Encyclopédie, les objets les plus utiles, les objets mécaniques, étoient négligés comme ignobles. Cette erreur venoit du régime féodal & tenoit à des idées fausses & exaltées sur la noblesse & fur la roture qu'on regardoit comme séparées par un intervalle immense. Tout exercice inconnu à l'ancienne noblesse étoit réputé vil, les métiers, les arts, les sciences même; on sait aujourd'hui que tout ce qui est utile, est noble, & l'Encyclopédie n'a pas peu contribué à établir cette vérité.

Le reste du discours de M. de Jaucourt est d'une exagération maniscste. La science des armoiries n'a rien de plus ridicule que celle des autres distinctions établies parmi les hommes; elle est ignorée & chez les sauvages de l'Amérique & dans les états despotiques de l'Orient, par des raisons qui ne sont pas à l'avantage de cette ignorance; mais dans la plupart des monarchies mitigées, la noblesse & ses distinctions tiennent à

la constitution de l'État; quelque progrès que fassent dans la suite nos lumières, & quelque contraires qu'elles puissent être aux distinctions de la noblesse, l'art héraldique ne fera probablement jamais oublié; il tient trop essentiellement à l'histoire. Quan d'les révolutions du temps, de la fortune & de la politique auroient tout changé à cet égard, le passé ne pouvant pas n'avoir pas été, le Blason subsisteroit toujours comme monument historique. C'est, si l'on veut, l'histoire de la vanité, mais l'histoire de la vanité

humaine ne se distingue pas de l'histoire des hommes.

Au reste M. le chevalier de Jaucourt, avec tout son mépris pour le Blason, n'auroit pu répandre sur cette science autant de ridicule que certains écrivains héraldiques avec leur respect excessif & mal-adroit. Jaloux d'assurer à l'art qu'ils prosessoient, la plus haute antiquité (manie commune des savans sans lumières), ils en ont été puiser l'origine dans les sources les plus reculées de l'histoire tant sacrée que profane; ils voient par-tout, dès l'enfance du monde, le Blason en honneur; ils le voient sous la même forme, ils l'énoncent dans les mêmes termes que le Blason moderne; s'ils ne nous présentent pas l'écusson d'Adam & des premiers Patriarches, ils commencent peu de temps après la tour de Babel & la confusion des langues; ils triomphent sur-tout au temps de Jacob; les figures emblématiques par lesquelles ce Patriarche mourant désigne le caractère ou annonce les destinées futures de ses enfans (Genèse, chapitre 49) » Juda est un jeune » lion; Issachar est un âne fort; que Dan devienne comme un serpent; Nepthali sera » comme un cerf; Benjamin sera un loup ravissant ». Les pierres précieuses à quatre rangs & à trois pierres par rang, qui étoient posées sur le Rational du jugement, dans l'habillement du Grand - Prêtre, & sur lesquelles étoient gravées les noms des douze tribus (Exode, chap. 28), leur paroissent de véritables armoiries, qu'ils blasonnent avec toutes les formules usitées aujourd'hui. Ils disent que le lion de Juda étoit d'or en champ de Sinople; qu'Ephraim portoit d'or, à un bæuf de gueules, &c.

Un artiste, nommé Bara, qui a dessiné les Blasons anciens, donne à Josué un écu d'or, à une tête de lion de gueules, arrachée, lampassée & armée d'argent.; comment

ne lui donnoit-on pas le soleil qu'il avoit arrêté?

David portoit d'azur à une harpe d'or cordée d'argent, la bordure de même, diaprée

de gueules, la diaprure remplie d'un mot hébraïque.

Les mêmes auteurs placent le Blason jusques dans la fable ; ils le retrouvent dans l'expédition des Argonautes & dans les sièges de Thèbes & de Troie. Bara, déja cité, donne à Jason la toison d'or, mise en pal, accornée d'azur.

Tiphis portoit de pourpre à un griffon d'argent, membré, becqué de gueules, tenant dans

sa griffe droite la toison d'or.

Castor porte d'azur à une étoile d'argent; Pollux de gueules à une étoile d'argent, car ces deux freres n'étoient pas tout-à-fait de la même maison. D'ailleurs les armes, de l'aveu de ces savans, étoient alors personnelles & non héréditaires.

Hercule portoit de pourpre à l'hydre d'argent, ombrée de sinople, armée de gueules. Thésée, de gueules, au minotaure d'or, tenant sur son épaule droite une massue de pourpre. Amphiaraus portoit un écu de pur argent, comme n'ayant encore rien fait de glorieux,

Parmâque inglorius albâ.

Au contraire, Agamemnon portoit la tête d'un lion, avec cette inscription en un vers grec:

Voici l'effroi du monde, Agamemnon le porte.

Cet emblême du moins est naturel, & Agamemnon pouvoit en effet le porter sur son bouclier ou sur son casque.

Mais qui a dit à Bara, que Priam portoit de gueules, au lierre d'or?

Anchise d'or, au demi-sol de pourpre?

Antenor, d'azur à un lion d'argent, ayant la tête d'un homme couverte d'un chapeau de gueules, tenant une houlette d'or avec ses deux pattes?

aij.

Hector, d'or à un lion de gueules, armé & lampassé d'argent, assis sur une chaire de pourpre, tenant avec ses pattes une hallebarde d'argent, dont le manche est d'azur?

Et leur ennemi Diomède, Roi d'Etolie, d'argent à un paon rouant d'azur, aillé d'or,

accompagné de trois molettes de gueules?

Le Blason des héros de l'histoire ancienne n'est pas moins détaillé. Alexandre le Grand, portoit d'or à un lion de gueules, armé & lampassé d'azur.

Les armes d'Alcibiade sont d'un Blason moins chimérique & d'une allégorie plus

ingénieuse; c'est un Cupidon embrassant la foudre de Jupiter.

Les royaumes & les républiques de l'antiquité avoient aussi leur Blason, c'est-à-dire qu'ils portoient dans leurs enseignes une marque distinctive, comme les particuliers en portoient dans leurs armes; & si c'est-là ce qu'on entend par le Blason antique, soit des nations, soit des individus, c'est une chose qui peut aisément se supposer, qui est même connue jusqu'à un certain point par des devises & des emblêmes que l'histoire nous a conservés; mais il est ridicule de s'engager à détailler jusqu'aux moindres pièces de

ce Blason dans le jargon moderne qui appartient à cette science.

Ce jargon est une autre objection qu'on fait contre le Blason. Ce n'est, dit-on, qu'une science de mots, qui rejette les noms communs que tout le monde entendroit, pour en adopter d'étrangers & de barbares dont l'intelligence est ré ervée aux seuls initiés, qui a même une syntaxe à part, laquelle n'appartient à aucune langue connue. Si je dis que les armes de France ont un fond bleu d'où sortent trois fleurs de lys jaunes, deux en haut, une en bas, tout le monde m'entend, & j'ai donné une idée exacte des armes de France; mais je n'ai pas parlé le langage du Blason. Si je dis au contraire: Les rois de France portent d'azur à trois fleurs de lys d'or, deux en chef, une en pointe, je parle la langue du Blason, mais je ne suis plus entendu que de ceux à qui cette langue est familière. Il y a plus. Supposons un homme qui ait fait une étude profonde des armoiries, qui fache distinguer celles de toutes les maisons de l'europe & les faire distinguer aux autres en se servant du langage commun; supposons au contraire un homme qui ne sache aucunement distinguer les armoiries, ni les appliquer aux maisons qu'elles désignent, mais qui sache nommer en langage de Blason chaque pièce des diverses armoiries qu'on lui présentera, il est clair que toutes les idées héraldiques seront d'un côté, tous les mots de l'autre. & que celui qui saura reconnoître les différentes maisons à leurs armes, sera l'ignorant en blason, faute de savoir blasonner, c'est-à-dire faute d'avoir su retenir une nomenclature bizarre.

En général la multiplicité des signes nuit à l'acquisition des connoissances; on surcharge la mémoire de nomenclatures infinies, & on présente à peine une idée à l'esprit. Les noms grecs sont d'un grand usage dans les sciences, parce qu'ils contiennent presque toujours en un seul mot une définition complette de la chose; mais de quelque langue que viennent les mots de gueules, d'azur, de sable, de sinople, ils ne signissent toujours que rouge, bleu, noir & verd. C'est bien la peine de changer de noms pour cesser d'être entendu. Au lieu de créer ainsi par l'abus des mots & la multiplication des signes, des branches stériles d'une même science, il faudroit plutôt rapprocher, & pour ainsi dire identisser par un même signe tout ce que les dissérentes sciences peuvent avoir de commun. Si, par exemple, l'ortographe avoit conservé les étymologies dans toutes les langues, quelle facilité n'auroit-on pas à saissir la chaîne & la filiation de ces sangues, à en démêler les ressemblances & les dissérences, à dissinguer les langues mères & celles qui en sont dérivées, à suivre la route par laquelle certains mots, dans chaque langue, sont arrivés de leur signissication primitive à la signissication souvent très éloignée qu'ils ont prise, à comparer dans ces variations la marche des dissérentes langues, à en

observer les rapports avec le génie & le caractère des peuples.

Les savans ont cherché une langue savante & universelle, à la saveur de laquelle ils pussent s'entendre & communiquer entre eux de toutes les parties du monde : le moyen de parvenir à ce but, ou d'en approcher, ou au moins d'y tendre, seroit de simplisser

beaucoup, d'unir tout ce qui pourroit être uni, de confondre tout ce qui seroit commun, de rendre les signes aussi rares qu'on le pourroit, sans les rendre équivoques. Des rapports ou sensibles & manisestes, ou sinement apperçus, ont souvent fait donner un même nom à des objets entièrement disparates; les mêmes dénominations ont souvent été transportées du physique au moral & du moral au physique, ou appliquées à des objets du même genre, mais très-dissérens les uns des autres; on a, par exemple, appellé ciel de lit la partie supérieure qui couvre le lit, comme ce que nous appellons le ciel, nous paroît couvrir la terre. Jusques-là tout va bien. Cette méthode de désigner une chose par ses rapports avec une autre, tend à simplisser la science des signes: mais pourquoi affoiblir ensuite l'idée de ce rapport par des distinctions inutiles, & qui sont même en contradiction avec le premier dessein, qui étoit d'exprimer ce rapport? Pourquoi des ciels de lit au plurier, tandis que le plurier naturel de ciel est cieux? Craignoit-on l'équivoque? Comment seroit-elle plus à craindre au plurier qu'au singulier?

La contradiction est encore plus forte, quand on applique ce plurier irrégulier ciels aux représentations que les peintres font du ciel; car c'est assurément bien le ciel, ce

sont les cieux, soit ouverts, soit sermés qu'ils veulent représenter.

Pourquoi encore le travail qu'un ministre fait avec le roi exigera-t-il le plurier irrégulier travails? La raison qui fait donner le nom de travail au compte qu'un ministre rend au roi des affaires de son département, n'est-elle pas que ce compte est censé être le résultat d'un travail important, & cette raison n'est-elle pas la même au plurier qu'au singulier?

Il en est de même du mot ail de bauf & du plurier ails de bauf.

Mais il en est autrement du mot : lit de justice; on a eu beau saire, il a sallu qu'au plurier il sit lits de justice. » On a tenu deux ou trois LITS DE JUSTICE pour cette affaire.

Pourquoi toute cette bigarure? C'est qu'on ne suit pas assez constamment un meme principe, qu'on n'est pas assez frappé de l'inconvénient de multiplier les signes & d'augmenter les difficultés de l'instruction. J'insiste sur cet article, car je le crois de quelque importance, & peut-être auroit-il besoin de résorme. L'inconvénient dont je me plains, celui de donner, indépendamment des idées, une langue particulière à apprendre, n'est point propre au Blason, il n'y a point de science ou d'art où il n'ait lieu jusqu'à un certain point. Tout art, toute science a & doit avoir ses mots techniques : les instrumens, les outils, la manœuvre, les procédés divers de chaque art, soit libéral, soit mécanique, ne peuvent trouver leurs noms dans la langue commune. Mais que doivent être ces mots techniques, & quand doivent-ils être employés? Voilà ce qu'il importe d'examiner. Quand ils sont les signes nécessaires & uniques des idées qu'ils représentent, rien de si utile que les mots techniques, mais ils ne sont utiles que quand ils sont necessaires, & toutes les sois qu'il y a dans la sangue commune un mot qui donne à tout le monde une idée précise de la chose qu'on veut exprimer, pourquoi créer un mot technique & dès-lors à charge, puisqu'il faut commencer par en apprendre la fignification? Par exemple, & fans aller plus loin, qu'étoit-il besoin dans la marine des mots stribord & babord? N'avoit-on pas dans la langue commune les mots de droite & de gauche, de côté droit & de côté gauche du vaisseau, qui étoient sans embarras & sans équivoque? Je sais que cette réflexion appliquée ainsi à deux mots devenus d'un usage familier, quoique les ignorans les entendissent à peine au commencement de la dernière guerre, peut paroître petite; mais donnons-lui toute son étendue, envisageons dans sa totalité l'inconvénient dont nous parlons, on verra qu'on perd à apprendre cette partie superflue de la langue de certaines sciences, un temps qu'on auroit pu employer à faire des progrès dans la science même, & que cette liste de signes sur-abondans tient dans la tête la place d'idées & de connoissances réelles; c'est un abus qui n'est pas sans ridicule, & pour s'en convaincre, il ne faut que voir ce qu'on pense de cet étalage de mots techniques, quand il n'est pas autorisé, & en quelque sorte nécessité par l'usage, C'est un ridicule qui n'a point échappé à Molière,

» Quoi, monsieur, dit le pédant Lysidas, la protase, l'épitase & la péripétie.....
DORANTE.

» Ah! monsieur Lysidas, vous nous assommés avec vos grands mots! Ne paroissez point si savant, de grace; humanisez votre discours, & parlez pour être entendu. Pensez-vous qu'un nom grec donne plus de poids à vos raisons? & ne trouveriez-vous pas qu'il sût aussi beau de dire l'exposition du sujet, que la protase; le nœud que l'épitase, & le dénouement, que la péripétie?

LYSIDAS.

» Ce sont termes de l'art dont il est permis de se servir ».

Lysidas se trompe, cela n'est permis que quand cela est commandé; mais aussi dans ce cas, ce seroit un autre genre de pédanterie que d'éviter avec affectation le mot technique autorisé par l'usage; quand la convention est faite, quand la règle est établie, il faut s'y soumettre.

Il en est de même des termes du Blason & de sa syntaxe particuliere. La convention est faite, il faut la suivre. Après tout, les sciences sont bien aussi souvent le résultat des

conventions arbitraires des hommes que de leurs connoissances réelles.

On peut alléguer encore en faveur de la nomenclature héraldique, qu'olle abrège, & que fouvent elle exprime en un seul mot, ce qui ne pourroit être rendu en termes communs que par des périphrases, raison qui a suffi pour charger de mots techni-

ques toutes les sciences & tous les arts.

Mais c'est sur tout par l'allégorie, c'est par toutes ces chimères mystiques de la science hiéroglyphique & symbolique, que les héraldistes ont désiguré & déshonoré le Blason; ils l'ont traité comme les pédans traitent Homère & Mathanasius sa chanson de pontneuf, ils ont entendu finesse à tout, ils trouvent une signification emblématique dans les métaux, dans les couleurs, dans les fourures, dans les animaux, dans les plantes, dans tous les meubles dont se composent les armoiries: l'un cite le Timée de Platon en faveur de la couleur de gueules; un héraldiste moderne s'écrie, avec le zèle & le ton d'un missionnaire: » Impies, qui dans le cœur voudriez qu'il n'y eût point de Dieu, » dont vos remords, qui ne vous quittent point, vous sont sentir l'existence, approchez, ouvrez les yeux; que la cigogne vous fasse admirer par sa piété, celui dont elle est ainsi que vous l'ouvrage, & que sa reconnoissance vous inspire une sainte » horreur de votre ingratitude!... Quoi! vous régimbez contre l'Être suprême qui » vous a tiré des horreurs du néant, & vous voyez tous les jours la docilité du cheval » qui n'a point d'entendement!»

Quand les allégoristes trouvent un lion, ou un aigle dans des armes, ils ont beau jeu, c'est la valeur, c'est l'élévation du héros qui est représentée; mais quand ils y trouvent la tête d'un âne, le groin d'un porc, la gueule d'un loup; alors ce n'est plus le héros, c'est un ennemi vaincu qu'on représente, & cet ennemi étoit un lâche ou un méchant; mais cette explication a au moins deux inconvéniens, l'un que rien n'indique quand l'allégorie regarde le vainqueur ou le vaincu, l'autre qu'en avilissant le vaincu on affoiblit le mérite de la victoire; en un mot, rien de plus ridicule que ces explications, rien de plus arbitraire que ces rapports; n'ajoutons pas de nouvelles chimères à un art qu'on accuse déja d'être essentiellement chimérique; mais aussi n'impu-

cons point à l'art héraldique les folies des héraldistes.

De quoi s'agit-il dans les armoiries? De se distinguer par un signe quelconque : la multitude & la variété infinie de ces signes prouvent que s'ils ont pu avoir dans l'origine quelque allégorie, ils l'ont perdue par succession de temps & qu'ils sont devenus très-indissérens; y chercher aujourd'hui le rasinement d'un sens allégorique, c'est imiter les sots qui mettent de l'esprit par-tout, & qui n'ont jamais conçu la simplicité. Les armoiries n'en seront pas moins utiles pour n'être qu'une distinction & non pas un emblême. Les distinctions sont nécessaires dans un état, où, par la constitution, tous les hommes ne sont pas réputés égaux, on ne peut s'en passer par-tout où il y a de la noblesse.

De quelque œil enfin qu'une philosophie sévère envisage la science du Blason, les nobles ne peuvent être indifférens à cet égard, & il ne seroit pas à désirer qu'ils le sussent,

Quant à ceux qui ne jouissent pas des avantages de la noblesse, outre qu'ils peuvent les acquérir un jour, comment auroient - ils le droit de négliger ou de mépriser ce qui concerne un ordre qui, dans les monarchies, tient si essentiellement à la constitution de l'état, & dont l'histoire est la plus belle partie de celle de la nation?

Mais les distinctions du Blason sont arbitraires & frivoles! Frivoles, si l'on veut : il faut pourtaat les connoître, &, suivant l'expression d'un ancien, une curiosité honnête ne les dédaigne point. Frivola hæc fortassis... videbuntur, sed tamen honesta curiositas

ea non respuit. Vopisc. in Aurelian.

Nous joignons ici le Blason avec l'histoire, à cause des rapports nécessaires que ces deux sciences ont entre elles, & nous faisons cependant du Blason un dictionnaire particulier, parce que c'est une science à part & complette.

Nous joignons au Elason ce qui concerne les ordres de chevalerie hospitaliers, militaires & autres, tant à cause des rapports généraux de la chevalerie avec la noblesse, que parce que les ordres de chevalerie & les armoiries pourroient bien avoir une origine

commune, les croisades.

Quant à l'execution, les articles de l'Encyclopédie & ceux du supplément, forment le sond de cet ouvrage, & cependant c'est un ouvrage presque entièrement nouveau, soit par la multitude des articles ajoutés, soit par les retranchemens & les changemens faits à la plupart de ceux qui sont restés; lorsqu'on a conservé en entier quelques articles importans, on en avertit, ou en le déclarant expressément, ou en laissant subsister au

bas de ces articles la marque qui désigne leurs auteurs.

Dans l'Encyclopédie, la liaison si nécessaire du discours avec les planches avoit été entièrement négligée, ou plutôt le discours & les planches avoient été faits séparément, & on avoit ajouté après coup, pour les planches, une explication entièrement étrangère au discours; nous employons les mêmes planches; elles nous ont paru suffire; nous n'y avons fait que quelques légers changemens que le temps rendoit nécessaires, & dont les raisons seront ou évidentes par elles-mêmes, ou expliquées; à chaque article, nous prenons ordinairement pour exemples ceux que présentent les planches, & cependant nous laissons quelquesois subsister une partie de ceux qui étoient déja cités & qui ne se trouvent point dans les planches, mais qui s'expliquent aisément par leur ressemblance avec ceux des planches, & qui en augmentant le nombre des exemples, enseignent de plus en plus à blasonner, qui d'ailleurs devoient souvent être conservés par des considérations particulières.

On ne sera pas surpris de voir revenir plusieurs sois un même exemple dans dissérens articles & pour des mots différens; comme le mot de l'article est toujours sous-ligné, l'attention du lecteur est particulièrement fixée sur le mot pour lequel l'exemple est

cité, & ce mot, dans un même exemple, est tantôt l'un, tantôt l'autre.

A la suite des planches de l'Encyclopédie, nous plaçons celles du supplément; ces dernières ne sont qu'au nombre de six, & ne feront qu'un avec celles de l'Encyclopédie. Nous avons fait disparoître entièrement, pour les raisons exposées plus haut, ces allégories arbitraires & forcées, dont presque tous les livres héraldiques sont remplis.

Des traits d'histoire choisis & bien placés sont l'ornement naturel d'un ouvrage; tel que celu -ci; il faut alors qu'ils se rapportent uniquement aux armoiries, qu'ils en montrent l'origine ou les changemens, qu'ils rendent raison de ce qu'elles peuvent avoir d'honorable ou de remarquable; non seulement nous avons conservé ces sortes de traits, quand nous en avons trouvé, mais nous en avons ajouté plusieurs. Nous en avons aussi retranché beaucoup par une raison contraire. C'est assurément prodiguer l'histoire, & dénaturer les genres, que de raconter dans un dictionnaire de Blason l'histoire personnelle d'un ministre, d'un général, sans aucun rapport héraldique, & uniquement parce qu'il étoit d'une famille dont on cite les armoiries pour exemple de quelque pièce ou

meuble de Blason; nous avons supprimé ces sortes de récits sans motif & sans prétexte, nous les avons renvoyés à l'histoire, où est leur véritable place, & où nous pourrons

les employer, s'il y a lieu.

Nous avons mis à contribution les divers auteurs héraldiques, tant anciens que modernes, sur-tout la Colombière & le père Ménestrier, dont on avoit déja fait un grand usage dans l'Encyclopédie & dans le supplément; nous avons tiré des traits curieux & des observations très-justes d'un grand travail sur le Blason, qu'un militaire fort instruit de ces matières, auxquelles sa naissance lui donne un motif & lui fait un devoir particulier de s'intéresser, a bien voulu nous communiquer, sans nous permettre d'autre marque de reconnoissance que cet aveu, & en nous défendant expressément de le nommer & de le désigner.

La nature des choses & la variété des opinions nous ont souvent fait incliner vers le doute; on ne nous trouvera peut-être que trop éloignés du ton affirmatif de quelques héraldistes sur divers points, tels que les proportions des pièces de l'écu, honorables ou autres, soit entre elles, soit par comparaison avec l'étendue du champ; sur les dissérens emplois réguliers ou irréguliers qu'on en peut faire; sur leurs dénominations mêmes; nous avons cru reconnoître qu'en général il n'y a dans le Blason qu'un très-petit nombre

de principes fixes & incontestables.

Cette rareté même de principes nous laisse peu de choses à dire sur l'ordre dans lequel les divers articles doivent être lus, pour faire de ce dictionnaire un traité. Le Blason a peu de règles & elles sont contenues dans un petit nombre d'articles, elles se trouvent même presque toutes rassemblées dans les seuls articles Blason & blasonner.

Le premier sur tout traite en particulier, & sous autant de titres dissérens:

1°. De l'origine du Blason & de son étymologie.

2°. Des émaux.

3°. Des pièces honorables.

4°. De la position des pièces honorables. 5°. Des partitions ou divisions de l'écu. 6°. Des répartitions ou subdivisions.

7°. Des parties du corps humain employées dans le Blason.

8°. Des châteaux & tours.

9°. Des animaux & de leurs parties employées dans le Blason.

10°. Des instrumens de guerre. 11°. Des arbres, fleurs & fruits.

12°. Des aftres.

13°. Des meubles d'armoiries proprement dits.

14°. De la position des pièces & meubles.
Cet article Blason est donc à lui seul le traité que nous cherchons & contient le précis des règles qui constituent l'art héraldique. De plus, chacun des objets traités dans cet article, peut être vu à son article particulier, & ils indiqueront tous les autres articles à consulter, & l'ordre dans lequel ils doivent être consultés. Par exemple, le traité des émaux, soit dans cet article Blason, soit à son article propre. indiquera les deux métaux, les cinq couleurs, les deux sourures que le Blason emploie, leurs usages, leurs alliances, leurs oppositions, leur ordre; de même, le traité des partitions & répartitions de l'écu donnera la liste de toutes les sormes que l'écu peut recevoir, indiquera comment elles naissent les unes des autres, & dans quel ordre chaque article doit être lu.

De même encore le traité des pièces honorables & de leur position nommera toutes ces pièces, même celles qui ne sont pas reconnues pour telles par tous les héraldistes, & in-

diquera leur ordre.

Quant à la multitude des pièces & meubles (non distingués par le titre d'honorables) que les trois règnes de la nature peuvent sournir au Blason, (car il admet tout ou peut tout admettre) on sent bien qu'il n'y a aucun ordre à observer à cet égard.

BLASON.

BLASON.

ABAISSÉ, ée, adj. se dit de l'aigle, lorsque ses ailes paroissent pliées, de maniere que les extrémités ou pointes tendent vers le bas de l'écu, car ordinairement elles sont étendues en haut : les aîles abaissées de cet oiseau s'expriment par ces mots: au vol abaissé. (Voyez pl. VI. fig. 301.)

ABAISSÉ, ÉE, se dit aussi du chevron, du pal, de la bande, de la fasce, de quelques autres pièces & de quelques meubles de l'écu, posés dans une

situation plus basse qu'à l'ordinaire.

ABAISSÉ, se dit encore du chef, lorsqu'il se trouve sous un autre chef, qu'on a par concession,

Les chevaliers & commandeurs de Malte, qui ont un chef dans leurs armoiries, l'abaissent sous

celui de la Religion.

Antoine de Paulo, élu grand-maître de l'ordre de Malte le 10 mars 1623, mort le 10 juin 1636, ayant bien mérité de l'ordre & fait plusieurs établissemens utiles, le chapitre général tenu en 1635 accorda, en reconnoissance, à tous les aînés mâles de cette maison de Paulo, originaire de Gènes, établie à Toulouse, le privilège de porter dans leurs armes un chef de la Religion, qui est de gueules à la croix d'argent, avec les attributs de l'ordre pour ornemens extérieurs de leur écu.

En conséquence les aînés de la famille de Paulo quoique mariés, portent d'azur à une gerbe de bled d'or & un paon rouant de même sur la gerbe; au ches cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent : ce chef abaisse sous un ches des armoiries de la Religion, de gueules à la croix d'argent; l'écu sommé d'une couronne de marquis, & accolé d'un chapelet entrelacé dans une croix à huit pointes derrière les

La famille de Mellet de Fargues, en Auvergne, dont il y a eu plusieurs chevaliers de Malte, porte d'azur à trois étoiles d'argent, au chef d'or. Les chevaliers & commandeurs de ce nom abaissent ce ches

sous celui de la Religion.

De même, François de Boczossel Mongontier, chevalier de Malte, commandeur, puis bailli, cité dans la première édition de l'Encyclopédie, portoit d'or au ches échiqueté d'argent & d'azur de deux tires, abaissé sous le ches des armoiries de la Re-

On peut voir à la planche II. figure 109, un exemple d'un chef abaisse, & à la planche III, sigure 124,

un exemple de trois pals abaissés.

ABAISSEMENT, ou ABATEMENT, s. m. C'est, ou ce seroit quelque chose d'ajouté à l'écu, pour en diminuer la valeur, & comme disent les héraldistes, la digniré, en conservant la mémoire de quelque action déshonorante, de quelque tache infamante.

Histoire. Tom. I.

Les abaissemens, ou abatemens sont la matière d'une contestation entre les héraldistes; les uns les rejettent comme chimériques & comme contradictoires avec l'idée d'armoiries : les armes, disent-ils, étant des marques de noblesse & d'honneur, on ne peut y mêler aucune marque infamante, sans qu'elles cessent d'être des armes. Comment, disentils, pourroit-on, ou déterminer, ou forcer quelqu'un à porter des armes qui le flétriroient? Il faut ou laisser ces armes sans altération, ou les supprimer tout-à-fait, comme on en use dans le cas du crime de lèse-majesté, où on renverse entièrement l'écu pour marque d'une entière dégradation.

Les historiens ont rapporté le jugement de saint Louis contre les d'Avesnes; Marguerite, comtesse de Flandre, avoit eu deux maris, Bouchard d'Avefnes, & Guillaume de Dampierre. Elle avoit des enfans des deux lits; ceux du second prétendoient exclure ceux du premier ; ils avoient, disoient-ils, découvert que Bouchard d'Avesnes étoit engagé dans les ordres avant son mariage, que par conséquent ce mariage étoit nul, & les d'Avesnes, sinon bâtards, du moins inhabiles à succéder. Les d'Avesnes croyoient voir Marguerite incliner pour les Dampierre; ils cherchèrent un juge plus juste que leur mère, & s'adressernt à Louis. Mezerai rapporte que toutes les parties ayant comparu devant le roi, Louis demanda d'abord à la mère qui elle défiroit avoir pour héritiers, ou des d'Avesnes ou des Dampierre. Les enfans légitimes, répondit-elle, doivent avoir la préférence. Sur ce mot l'aîné des d'Avesnes, s'écria tout en colère : Eh quoi ! serois-je tenu pour bâtard de la plus riche P qui vive? Louis, le plus respectueux de tous les fils, scandalisé d'un tel outrage, fait à une mère, ordonna, pour punir d'Avesnes, ou plutôt pour lui donner une leçon, que, du lion de sable en champ d'or qu'il portoit, il retrancheroit la langue & les griffes, pour marque, dit Mezerai, qu'il ne devoit avoir ni paroles, ni armes contre sa mère.

C'est ainsi, disent certains héraldistes, que l'abaiffement peut se saire tout au plus par la suppression de quelques caractères, ou honorables, ou indifférens, mais jamais par l'introduction d'aucun figne diffamant, & alors l'abaissement n'ayant rien d'ap-

parent, n'a rien de réel.

D'autres auteurs héraldiques soutiennent la réalité de l'abaissement; ils en citent plusieurs exemples, ils en prescrivent même la forme.

L'abaissement se sait, disent-ils, ou par réversion, ou

par diminution.

Par réversion, en tournant l'écu du haut en bas, ou en enfermant dans le premier écusson un second écusson renversé.

Par diminution, en dégradant une partie par

l'addition d'une tache ou d'une marque de diminution, comme une barre, un point dextre, un point champagne, un point plaine, une pointe senestre, un gousset, &c. (Voyez chacun de ces mots à son article.)

On ajoute que ces marques doivent être de couleur brune ou tannée, sans quoi ce seroient des marques d'honneur & non de diminution.

Il paroît que s'il y a réellement des exemples d'abaissement en armoiries, ces exemples sont rares, relatifs à des circonstances particulières, & ne sorment point de règle générale.

ABEILLE, fubf. f. mouche à miel: fa fituation est d'être montante & volante. (Voyez à la pl. VI. fig. 326, les armes de la maison Barberin.)

ABISME, ou ABIME, f. m. EN ABIME, ou EN CŒUR, se dit d'une pièce ou meuble de l'écu qui est au centre ou milieu, sans toucher ni charger aucune autre pièce. Ainsi on dit d'un petit écu placé au milieu d'un grand, qu'il est en abime: toutes les sois qu'on commence par toute autre figure que par celle du milieu, on dit que celle qui est au milieu est en abîme, comme si on vouloit dire que les autres grandes pièces étant élevées en relief, cellelà paroît petite & comme cachée & abîmée. Une pièce en abîme est ordinairement au milieu de trois autres pièces ou meubles, & est nommée la dernière. Il porte trois besans d'or avec une sleur de lys en abîme.

Voisin porte d'azur à trois étoiles d'or, un croissant d'argent mis en cœur ou en abîme; cependant la

pièce en abîme est quelquesois seule.

ABOUTÉ, ée, adj., se dit de quatre hermines, dont les bouts se répondent & se joignent en croix. Hurleston, en Angleterre, d'argent à quatre queues d'hermines en croix, & aboutées en cœur.

ACCOLADE, s. s. cérémonie qu'on employoit en conserant l'ordre de chevalerie, dans le temps où les chevaliers étoient reçus en cette qualité par les princes Chrétiens. Elle consistoit en ce que le prince armoit le nouveau chevalier, l'embrassoit ensuite en signe d'amitié, & lui donnoit sur l'épaule un petit coup du plat d'une épée. Cette marque de faveur & de bienveillance est très - ancienne; Grégoire de Tours écrit que les rois de France de la première race, donnant le baudrier & la ceinture dorée, baisoient les guerriers à la joue gauche, en proserant ces paroles, au nom du Père & du Fils & du Saint-Esprit, & comme nous venons de dire, les frappoient de l'épée légèrement sur l'épaule. Un ancien auteur de la vie de Louis le Débonnaire, rapporte à l'année 791, que ce prince, âgé alors d'environ treize ans, sut armé solemnellement au château de Rensbourg par Charlemagne, qui lui ceignit l'épèe, ibique ense accinclus est. C'étoit un reste d'un ancien usage des Francs & des Germains, qui faisoit, du moment où l'enfant recevoit avec les armes le droit de désendre la patrie, une des grandes époques de la vie; & ce fut le commencement de cet autre usage, si célèbre depuis sous le nom de chevalerie. Ce sut à peu près ainsi que Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, conféra la chevalerie à Henri son fils, âgé de dixneuf ans, en lui donnant des armes; le chevalier qui recevoit l'accolade étoit nomme chevalier d'armes, & en latin miles; parce qu'on le mettoit en possession de saire la guerre, dont l'épée, le haubert, & le heaume, étoient les symboles. On y ajoutoit le collier comme la marque la plus brillante de la chevalerie. Il n'étoit permis qu'à ceux qui avoient ainsi reçu l'accolade, de porter l'épée & de chausser des éperons dorés; d'où ils étoient nommés equites auraii, différant par-là des écuyers qui ne portoient que des épérons argentés. En Angleterre, les fimples chevaliers ne pouvoient porter que des cornettes chargées de leurs armes : mais le roi les faisoit souvent chevaliers bannerets en temps de guerre, leur permettant de porter la bannière comme les barons.

L'accolade (oserons - nous le dire?) étoit quelquesois un soufflet; c'est ce que Ducange appelle Alapa militaris; on vouloit, dit-on, par cette cérémonie, disposer le nouveau chevalier à supporter avec courage les humiliations mêmes; mais ces symboles sont toujours un peu équivoques, & les interprétations un peu arbitraires : n'étoit-il pas bien plus dans l'esprit militaire & chevaleresque de ces temps-là de ne jamais supporter l'humiliation, & ne vouloit-on pas plutôt dire au nouveau chevalier : voilà le dernier affront qu'il vous soit permis d'endurer; c'est d'ins ce sens que Molière paroît avoir voulu saire la parodie de l'ancienne accolade, par la bastonnade de M. Jourdain, à sa réception dans la dignité de Mamamouchi; dara, dara bastonnara, non tener honta questa star l'ultima affronta.

En donnant l'accolade, on prononçoit ces mots: Au nom de Dieu, de saint George, de saint Michel, de monseigneur saint Denis, &c. je te fais chevalier.

Quelquesois on disoit: Soyez preux & loyal. Lorsqu'après la victoire de Marignan, François I. voulut être armé chevalier sur le champ de bataille par Bayard; celui-ci, en le frappant doucement sur le cou du plat de son épée, lui dit: Autant vaille que si c'étoit Roland ou Olivier, Godefroi ou Baudoin son frère; certes, vous êtes le premier prince que oncques feis chevalier, Dieu veuille qu'en guerre ne preniez la fuite. Il ne la prit point à la bataille de Pavie, & il fut pris.

L'accolade est encore d'usage dans les nouveaux

ordres de chevalerie.

On trouve dans quelques vieux auteurs le mot substantis accolée pour accolade.

ACCOLÉ, ÉE, adj. (& ACCOLER, verb.) se

prennent en plusieurs sens différens.

1°. Pour deux choses attenantes & jointes ensemble, comme les écus de France & de Navarre, qui sont accolés sous une même couronne dans les armoiries de nos rois. Les semmes accolent leurs écus à ceux de leurs maris. Les fusées, les losanges, les macles (voir ces mots) sont aussi censees être

accolées quand elles se touchent de leurs flancs ou de leurs pointes sans remplir tout l'écu.

Nagu de Varennes, en Beaujolois, d'azur à trois

fusées d'argent, accolées en fasce.

Rohan, en Bretagne, de gueules à neuf macles d'or, accolées & aboutées trois trois en trois fasces.

29. Accolé se dit des chiens, des vaches, des aigles, des cignes & autres animaux qui ont des colliers ou des couronnes passées autour du cou.

De Valbelle de Mairargues, de Tourve, en Provence, d'azur, au levrier rampant d'argent,

accolé de gueules.

De Nicolaï, d'azur, aulevrier courant d'argent, accolé de gueules & bouclé d'or. (Pl. VI. fig. 283.)

3°. Des choses qui sont entortillées à d'autres, comme une vigne à un échalas, un serpent à une

colonne ou à un marbre, &c.

Chauvelin de Grisenoir, de Beau Séjour, à Paris, d'argent au chou sauvage de sinople à cinq branches, posé sur une terrasse de même, la tige du chou accolée d'une bisse d'or. (Voir la pl. VIII. sig. 429.)

Bignon, d'azur à la longue croix coupée d'argent, posée sur une terrasse de sinople, accolée d'un sep de vigne, seuillé & tigé de même, chargé de cinq grappes de raison d'or; la croix cantonnée de quatre flammes d'argent. (Pl. IV. fig. 169.)

4°. On se sert de ce terme pour les chess, bâ-

tons, masses, épèes, bannières & autres choses

semblables qu'on passe en sautoir derrière l'écu, & beaucoup mieux encore pour les colliers des ordres qui environnent l'écu.

Les chevaliers des ordres accolent leurs armoiries de l'ordre de faint Michel & de celui du faint

Esprit.

L'ordre de faint Michel accole de plus près l'écu,

parce qu'il est de plus ancienne création.

Les prélats affociés à l'ordre du faint-Efprit accolent leurs armoiries du ruban bleu d'où pend la croix du saint-Esprit.

Les grand - croix & commandeurs de l'ordre de saint Louis accolent leur écu d'un ruban rouge où

est attachée la croix du saint

ACCOMPAGNÉ, ée, adj. On appelle dans le Blason, pièces honorables ou pièces du premier ordre, celles qui dans leur largeur la plus ordinaire remplissent à-peu-près la troisième partie de l'écu, qui en occupent les principales places, & dont les extrémités touchent les bords de l'écu. Ces pièces sont souvent ou chargées, ou cantonnées, ou côtoyées (ces mots seront expliqués en leur lieu) ou enfin accompagnées d'autres pièces réputées de moindre valeur dans le Blason. Le mot accompagné, convient à la fasce, au chevron, au pairle & à la pointe.

Esparbez, en Guyenne, d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable.

Ranchin d'Amalry, de Fronfréde, en Languedoc; d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'un puits d'argent.

Laurencin de la Bussière, en Bourgogne; de fable, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

Baron, d'azur au chevron d'or, accompagné de

trois molettes de même.

Une ou plusieurs bandes sont accompagnées lorsqu'elles ont à leurs côtés des pièces ou meubles de longueur en séantes positions, c'est-à-dire, perpendiculaires, car si ces pièces ou meubles étoient inclinés en diagonale dans le fens de la bande, alors la bande ou les bandes sont acôtées.

ACCOMPAGNÉ se dit aussi du lion, de l'aigle, de divers animaux quadrupèdes volatiles ou reptiles, lorsque quelques meubles ou pièces se trouvent en séantes positions au-dessus, au-dessous,

ou aux côtés.

La Bruyére, de Caumont en Champagne; d'azur au lion d'or, accompagné de trois mouchetures d'hermine.

ACCORNÉ, ÉE, adj. se dit de tout animal à cornes, lorsque ces cornes sont d'un autre émail que le corps de l'animal.

Portail, semé de France, à la vache d'argent, clarinée de même, accolée, accornée & couronnée de gueules. (Voyez la pl. V. fig. 273).
ACCOSTÉ, ÉE, adj. ou COTOYE, ÉE, fe dit

du Pal, de la bande de la barre, quand ces piéces ont aux côtés d'autres pièces moindres. Le Pal est accosté de six annelets, quand il y en a trois d'un côté & autant de l'autre; la bande est accostée, quand les pièces qui sont à ses côtés sont couchées du même sens, c'est-à-dire en diagonale, & qu'il y en a le même nombre de chaque côté. Les bandes qui ont aux côtés des pièces rondes, comme befans, tourteaux, annelets, roses, &c. s'appellent accompagnées plutôt qu'accostées.

Ville-prouvée, en Anjou & en Champagne, de gueules à la bande d'argent accossée de deux cot-

tices d'or.

Nerestang de Gadagne, à Paris, d'azur, à trois bandes d'or accostées de trois étoiles d'argent; les étoiles posées entre la première & la seconde bande.

ACCROUPI, IE, adj. fe dit du lion affis, comme de celui de la ville d'Arles & de celui de Venise; il se dit d'autres animaux sauvages & autres lorsqu'ils sont assis; il se dit aussi des lièvres & des lapins, qui sont ramassés, ce qui est leur posture ordinaire, lorsqu'ils ne sont pas courans.

Paschal Colombier, en Dauphine, d'argent à un

finge accroupi de gueules.

ACCULÉ, adj. se dit d'un cheval cabré & renversé en arrière de manière qu'il porte ou semble porter sur le derrière & de quelques autres animaux dans la même situation; il se dit aussi de deux canons posés sur leurs affuts, comme les deux que le grand-maître de l'artillerie mettoit au bas de fes armoiries pour marque de sa dignité. (Pl. XVII. fig. derniere.)

Harling, en Angleterre, d'argent à la licorne

acculée de fable, accornée & onglée d'or. (Pl. VI. fig. 281.

ACHEMENS, f. mascul. plur. lambrequins ou chaperons d'étoffe découpés, qui environnent le casque ou l'écu. Ils sont ordinairement des mêmes émaux que les armoiries.

ADDEXTRÉ, ée, adj. ou ADEXTRÉ, se dit des piéces qui en ont quelqu'autre à leur droite; un pal qui n'auroit qu'un lion sur le flanc droit seroit addextré de ce lion. (Voyez pl. II. sig. 68 & 71.)

ADOSSÉ, ée, adj. se dit de deux animaux qui

ont le dos l'un contre l'autre.

Descordes, d'azur à deux lions adossés d'or. (pl. V. fig. 246.) Voyez austi les bars ou bar-

beaux de la fig. 337, pl. VII.

Il se dit aussi en général de toutes les piéces de longueur qui ont deux faces différentes, comme les haches, les doloires, les marteaux, &c. On peut voir des croissans adossés, (fig. 369, 370, 374, pl. VII.) On appelle clefs adossées celles qui ont leurs pannetons tournés en dehors, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, comme les cless passées en fautoir derrière l'écu du pape, & qui servent d'ornemens extérieurs à cet écu. Par la même raifon les haches de la pl. IX. fig. 497, & les hal-lebardes de la pl. X. fig. 505, font adossées. AFFRONTE, ÉE, adj. se dit de deux choses

opposées de front, comme deux lions ou deux autres animaux; c'est le contraire d'adossé.

Gonac, en Vivarais; de gueules à deux levrettes affrontées d'argent, accolées de fable, clouées

De Cormis, en Provence, d'azur à deux lions affrontés d'or, un cœur d'argent, entre leurs pattes de devant. (Pl. V. fig. 245.)

AFFUTÉ, adj. se dit d'un canon qui n'est pas

du même émail que son affut.

Un canon d'argent, affuté de sable.

AGNEAU, f. m. plus fouvent employé fous le nom de mouton. Voyez MOUTON.

On appelle agneau paschal celui qui tient une banderole ou pannonceau chargé en bas d'une croisette. On le nomme aussi agnus Dei.

Hanus, en Lorraine, porte écartelé, au premier de sinople à l'agneau paschal d'argent; au second & troisième, d'azur à deux palmes d'or en sautoir, au quatrième de Sinople, à la croix d'argent alesée & accompagnée au canton senestre d'une étoile aussi d'argent.

AIGLE, subs. sém. dans l'art Héraldique, quoique très-fouvent masculin dans la langue fran-

çoife.

C'est sur l'aigle que les allégoristes ont le plus donné carrière à leur imagination. Ils ont mis à contribution la fable & l'histoire pour illustrer cette pièce de Blason qu'ils regardent comme la plus noble. Cet oiseau, disent-ils, a nourri Jupiter de nectar, lorsqu'il se cachoit dans l'isle de Crète, de peur d'être dévoré par Saturne son

père, aussi ce même oiseau étoit-il consacré à Jupiter. C'est le roi des oiseaux, c'est le symbole de la royauté : l'empereur, le roi de Pologne, &c. le portent dans leurs armes. Oui, mais des bourgeois annoblis l'y portent aussi; elle ne devroit poursuivent ils, être donnée qu'en récompense d'une action extraordinaire de bravoure ou de générosité. Cela se peut, mais on la prend tous les jours à propos de rien.

" Dans ces occasions, on peut permettre ou » une aigle entière, ou une aigle naissante, ou

» bien seulement une tête d'aigle ».

Apparemment selon le mérite de l'action, mais encore un coup on prend l'aigle toute entière sans

avoir rien fait pour la mériter.

On represente l'aigle quelquesois avec une tête, quelquesois avec deux, quoiqu'elle n'ait jamais qu'un corps & deux jambes; quand elle a les deux aîles ouvertes & étendues, on l'appelle éployée; telle est l'aigle de l'Empire qu'on blasonne ainsi : une AIGLE ÉPLOYÉE de sable, couronnée, languée, becquée & membrée de gueules.

Le royaume de Pologne porte de gueules, à UNE AIGLE d'argent, couronnée & membrée d'or. (Voyez pl. VI. fig. 300, pl. XV. fig. 1 & 6.)

Couronnée ou diadémée se dit de l'aigle, lorsqu'elle a un petit cercle sur la tête ou sur chacune de ses têtes; languée se dit de sa langue, becquée de son bec, membrée de ses jambes, armée de ses griffes, lorsque ces parties sont d'un autre émail que fon corps.

L'attitude la plus ordinaire de l'aigle dans le Blason, est d'avoir les aîles ouvertes & étendues, de manière que les pointes des aîles foient élevées en haut. Il y a cependant des aigles dont les ailes font repliées, en forte que les bouts tendent vers le bas de l'écu ; on dit alors qu'elles sont au vol abaissé.

Fourcy, d'azur, à une aigle, le vol abaissé d'or, au chef d'argent, charge de trois besans de

gueules. (Pl. VI. fig. 301.)

On voit aussi quelquesois des aigles dans d'autres attitudes; il y en a de monstrueuses, à tête

d'homme, de loup, &c.

L'aigle a servi d'étendart à plusieurs nations. Les premiers peuples qui l'ont portée dans leurs enseignes, sont les Perses, selon Xénophon; les Romains après avoir porté diverses autres enseignes, s'arrêtèrent enfin à l'aigle sous le second confulat de Marius : avant cette époque, ils portoient indifféremment des loups, des léopards & des aigles, au gré de leurs généraux.

Les aigles romaines n'étoient point peintes sur des drapeaux ; c'étoient des figures en relief, d'or ou d'argent, au haut d'une pique; elles avoient les ailes étendues & tenoient quelquefois un foudre dans leurs ferres; au-dessous de l'aigle on attachoit à la pique des boucliers, & quelquesois

des couronnes.

Les uns disent que ce sur Constantin qui intro-

chussit l'aigle à deux têtes, pour montrer que l'Empire, quoiqu'il parût divisé, n'étoit cependant qu'un même corps ; mais l'Empire n'étoit pas divise sous Constantin, il l'avoit été sous ses prédécesseurs, & Constantin l'avoit réuni. Les autres disent que ce sut Charlemagne qui reprit l'aigle, comme étant l'enseigne des Romains & qu'il y ajouta une seconde tête, apparemment pour égaler les droits du nouvel empire d'Occident à ceux de l'empire d'Orient. Mais ces deux opinions sont détruites par deux observations, l'une qu'on voit une aigle à deux têtes dans la colonne Antonine, l'autre qu'on n'en trouve plus jusqu'au quatorzième siècle, & qu'on ne voit qu'une aigle à une seule tête dans le sceau de l'empereur Charles IV, apposé à la bulle d'or.

Le P. Ménétrier croit que l'usage de l'aigle à deux têtes vient d'un temps où l'empire étoit divisé, & où deux empereurs occupoient en même temps le trône; le P. Papebroch incline à penser que l'usage des deux têtes étoit purement arbitraire, & en effet il y a bien de l'arbitraire dans

tous ces usages.

Les princes de l'antiquité, sur les médailles desquelles l'aigle se trouve le plus souvent, sont les Ptolemées & les Séleucides de Syrie : une aigle avec le mot consecratio désigne l'apothéose d'un

empereur.

AIGLE BLANC. (l'ordre de l') Ordre de chevalerie en Pologne, sut institué en 1325, par Vla-dislas ou Ladislas V, lorsqu'il maria son fils Casimir avec la princesse Anne, fille du Grand Duc de Lithuanie.

Les chevaliers de cet ordre portoient une chaîne d'or, d'où pendoit sur l'estomach un aigle d'argent

Frédéric-Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe, renouvella en 1705 l'ordre de l'aigle blanc, pour s'attacher par cette distinction, les principaux seigneurs Polonois, qui paroissoient pencher pour fon rival Stanislas.

La marque actuelle de cet ordre est une croix d'argent à huit pointes émaillée de gueules, avec quatre flammes de même aux angles; au centre de cette croix est un aigle couronné d'argent, ayant sur l'estomach une croix environnée des trophées de l'électorat de Saxe.

Le collier est une chaîne ornée d'aigles couronnés, le tout d'argent ; la croix y est attachée par un chainon qui joint une couronne royale enri-

chie de diamans.

Les chevaliers portent un ruban bleu sur l'é-

paule gauche. (Voyez pl. XXV. fig. 46.)

Il faut observer que l'aigle toujours séminin dans le Blason, en ce qui concerne l'intérieur de l'écu, est toujours du genre masculin, lorsqu'il s'agit des ornemens extérieurs; on le voit dans l'ordre de l'aigle blanc, & dans celui de l'aigle noir.

AIGLE NOIR. (l'ordre de l') Ordre de cheva-

lerie de Prusse, institué le 18 Janvier 1701, par Frédéric, électeur de Brandebourg, trois jours après qu'il eût été couronné roi de Prusse.

La marque de l'ordre est une croix d'or à huit pointes, émaillée d'azur, ayant dans les angles quatre aigles de sable ; au centre de cette croix sont les lettres F. R. en chiffre, qui signifient

Fridericus rex.

Le collier est une chaîne d'or, soutenant des cercles de même, chacun écartelé, avec une F & une R en chaque écartelure; des couronnes électorales placées sur les cercles extérieurement : entre ces cercles des aigles de fable ; le tout enrichi de diamans.

Les chevaliers portent un ruban orangé, qui de l'épaule gauche passe sous le bras droit, & d'où pend une croix bleue entourée d'aigles noirs.

(Voyez pl. XXV. fig. 45.)
AIGLETTE, f. f. terme dont on fe fert, lorfqu'il y a plusieurs aigles dans un écu. Elles y paroissent avec bec & jambes, & sont sort souvent becquées & membrées d'une autre couleur ou d'un autre métal que le gros du corps. L'aigle, même seule, est quelquesois nommée aiglette lorsqu'elle est posée sur une pièce honorable, & qu'elle n'occupe point la partie la plus apparente

Marescot, de gueules, à trois fasces d'or, au léopard lionné d'hermines, brochant sur le tout, au chef d'or chargé d'une aiglette de sable, cou-

ronnée de gueules.

De la Trémoille, d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueules. (Pl. VI. fig. 304.)

AIGLON, s. m. même chose qu'AIGLETTE.

AIGUISÉ, ÉE, adj. se dit d'une croix, d'une

fasce, d'un pal, dont les bouts sont taillés en pointe, de forte néanmoins que ces pointes ne forment que des angles obtus.

L'aiguisé diffère du siché, en ce que la pointe de l'aiguisé ne prend que tout en bas ; au lieur que le fiché va en s'appetissant depuis le haut, & se termine par le bas en une pointe aigue.

Chandos, d'argent, au pal aiguisé de gueules. Maney, d'or, à la croix aiguisée de sable. (Plan-

che XII. fig. 643.)
AILE DE S. MICHEL, f. f. Ordre de chevalerie qui ne subsisse plus, & qui avoit été insti-tué par le premier roi de Portugal, Alphonse I, en 1165, suivant le P. Mendo Jésuite; ou en 1171, suivant D. Micheli dans son Tesoro militar de Cavalleria, en mémoire d'une victoire remportée sur le roi de Séville & les Sarrasins, & dont il crut être redevable aux secours de Saint Michel.

Les Chevaliers suivoient la règle de S. Benoît; ils faisoient vœu de défendre la religion Chrétienne, de protéger les veuves & les orphelins; c'étoit le véritable esprit de chevalerie, avec son affociation ordinaire à l'esprit religieux; c'étoit aussi l'esprit de citoyens, car ces chevaliers veilloient particulièrement sur la frontière, pour ne pas souffrir qu'elle sût entamée & pour chercher tous les moyens d'en reculer les bornes.

La marque de l'ordre étoit une aîle ou demi-vol de pourpre, le bout en bas, sur un cercle à huit pointes, quatre droites en croix, quatre ondées & aiguifées en fautoir; le tout d'or en forme d'é-

toile rayonnante.

Les chevaliers portoient cette marque sur l'estomach, & avoient pour devise quis ut Deus, c'est en latin la fignification du nom hébreu Michel.

(Voyez pl. XXVII. fig. 85.)

Aîles, s. s. plur. se portent quelquesois simples & quelquesois doubles; on appelle ces dernières, aîles conjointes. Quand les pointes sont tournées vers le bas de l'écusson, on les nommes aîles renversées; on les nomme aîles élevées, quand les pointes sont en haut. Voyez Vol.

AILÉ, ée, adj. Il se dit des animaux, ou autres pièces, auxquels on donne des ailes contre leur nature; d'un lion, d'un léopard, &c. Il se dit encore des volatiles dont les aîles sont d'un autre émail ou couleur que le reste de leur corps. D'azur, au taureau aîlé & élancé d'or. De gueu-

les au griffon d'or aîle d'argent.

Manuel, en Espagne, de gueules à une main de carnation aîlée d'or, tenant une épée d'argent, la

garde d'or.

AJOURÉ, adj. se dit du chef dont le haut est ouvert & échancré, en sorte qu'on voit le sond de l'écu. Il se dit encore à propos des jours d'une tour & d'une maison, quand ils sont d'une autre couleur que la tour ou la maison.

Il se dit aussi de toute pièce qui s'ouvre pour

laisser voir le fond de l'écu.

Winterbecher, au Rhin, de sable, à la sasce crénelée de trois pièces ajourées d'or, accompagnées de dix croisettes posées 3. 2. en ches, & 3. 2. en pointe, de même. (Pl. XII. fig. 624.)

AJUSTÉ, ée, adj. se dit d'un trait ou d'une flèche prête à être lancée; une flèche d'argent

ajustée.

On doit dire en blasonnant, de quel côté la

flèche est ajustée.

ALCANTARA, (ordre d') ordre militaire, ainsi appellé d'une ville d'Espagne de même nom dans l'Estramadoure. Il existoit des l'an 1170 sous le nom de l'ordre de S. Julien du Poirier, il avoit été institué par Gomez Fernand, & confirmé en 1177 par le pape Alexandre III, sous la règle de S. Benoît. Alphonse IX, roi de Léon & de Castille, ayant conquis en 1212 la ville d'Alcantara fur les Maures, en confia la garde & la défense à Dom Martin Fernandès de Quintana, douzième Grand-Maître de l'ordre de Calatrava; celui-ci remit cette place peu de temps après aux chevaliers de S. Julien du Poirier, qui prirent alors le nom d'Alcantara.

Maures; la grande-maîtrise de l'ordre d'Alcantara fut réunie à la couronne de Castille, par Ferdinand & Isabelle en 1489.

Les chevaliers d'Alcantara demandèrent alors la permission de se marier, & le pape l'innocent VIII

la leur accorda.

La croix de cet ordre est de sinople fleurdelisée, un écusson ovale d'or, au centre de la croix, chargé d'un poirier du premier émail. (Voyez pl. XXIII.

Cet ordre a en Espagne plusieurs riches commanderies dont le roi dispose en qualité de grand-

ALCYON, s. m. oiseau qu'on a peine à reconnoître d'après la description des anciens, on dit qu'il vit sur la mer & dans les marécages, qu'il couve fur l'eau & parmi les roseaux au commencement de l'hiver. On en a fait un meuble d'armoiries; on le représente sur son nid au milieu des flots de la mer.

Les naturalistes & les poëtes disent que la mer

est calme quand les alcyons sont leur nid.

L'alcyon fuit devant Eole, Eole le fuit à fon tour.

Il y a plusieurs devises prises de l'alcyon. Un alcyon dans fon nid au milieu des flots, alcedinis dies, représente les jours heureux du règne d'un bon prince; avec la devise, filentibus austris, un savant qui travaille dans le silence; agnoscit tempus, un homme prudent; un alcyon au milieu d'une tempête, nec quicquam terreor aslu, un guerrier intrépide au milieu des hafards.

De Marrin, à Paris; de gueules à l'alcyon d'ar-

gent, fur une mer d'azur.

ALÉRIONS, f. m. pl. c'est le nom qu'on donne aux aigles ou aiglettes représentées sans bec ni jambes. On en peut mettre jusqu'à seize dans l'écu; il y en a seize dans l'écu de Montmorenci. (Voyez pl. VI. fig. 307.) L'alérion est ordinairement représenté les aîles étendues, en quoi il diffère des merlettes, qui ont les aîles serrées, & sont représentées comme passantes; la merlette d'ailleurs a un bec, & l'alérion n'en a pas.

L'alérion est souvent seul & occupant le milieu

de l'écu.

Mirçon, d'argent à l'alérion d'azur.

La maison de Lorraine, d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent. Les uns disent que les ducs de Lorraine ont pris pour armes des alérions, parce que le mot alérion est à-peu-près l'anagramme de Lorraine, les autres parce qu'un prince de cette maison, perça un jour d'un seul coup de slèche trois oiseaux, au siège de Jérusalem, & prit à ce sujet pour devise ces mots: casus ne Deus ne? (Voyez pl. XVIII. à la troissème sig. les armes de Lorraine sur le tout.)

ALÉSÉ ou ALAISÉ, ée, adj. se dit de toutes les pièces honorables, chef, fasce, bande, barre, pal, Après la prise de Grenade & l'expulsion des | croix, sautoir, &c. qui ne touchent pas les deux bords ni les deux flancs de l'écu & qui sont comme fuspendues.

L'Aubespine, d'azur au sautoir alésé d'or, accom-

pagné de quatre billettes de même.

Rose, d'argent, au sautoir alésé de gueules. Saint Gélais, d'azur à la croix alésée d'argent. (Pl. III. fig. 155.)

Broglie, d'or au sautoir alésé & ancré de

ALIX, (l'ordre du chapitre d') paroisse de Marfy-fur-Anfe, en Lyonnois, a pour marque distinctive une croix à huit pointes émaillée de blanc, bordée d'or, ornée de quatre fleurs de lys dans les angles; au centre est l'image de S. Denis, portant sa tête mitrée, ayant une soutane violette, un surplis blanc, & une étoile de pourpre sur un sond rouge, symbole du martyre, avec cette légende : auspice Galliarum patrono; cette croix est attachée par une chaîne de trois chaînons à un ruban couleur de seu. Au revers est une Vierge avec l'enfant Jésus, émaillé en bleu, sur une terrasse de sinople ; la légende qui l'environne, est: Nobilis insignia voti.

Ce Chapitre est composé de vingt-six chanoinesses, en comptant la supérieure : S. Denis en est le patron. Pour y être admise, il saut saire preuve par titres originaux, de six dégrés paternels, la mère constatée demoiselle; ce qui a été confirme par des Lettres-Patentes du roi, du mois de janvier 1755, qui permettent aux dames chanoinesses d'Alix de porter la croix attachée à un ru-

ban rouge. (Voyez pl. XXVII. fig. 83.)
ALLUME, ÉE, adj. se dit d'un bucher ardent, d'un flambeau qui semble brûler & dont la flamme n'est point de même couleur que le slambeau; des yeux des animaux, lorsqu'ils sont d'un autre émail que leur corps ; on excepte le cheval, dont l'œil, en pareil cas, s'appelle animé.

La Fare, de la Salle, de la Coste, de la Tour, en Languedoc; d'azur, à trois flambeaux d'or, rangez en trois pals, allumés de gueules : devise lux nostris, hostibus ignis; » nous éclairons nos

» amis, nous brûlons nos ennemis. »

Baynaguet de Saint Pardoux, de Penautier, dans la même province, mais originaire d'Auvergne ; d'argent à la canette de fable, becquée & allumée de gueules, essorante & slottante sur des ondes de finople ; au chef cousu d'or , chargé de trois losanges du troisième émail.

Romecourt, en Bourgogne; d'or, à l'ours pas-

fant de sable, allumé d'argent. ALTERNÉ, ÉE, adj. On dit que deux quartiers sont alternés, lorsque leur situation est telle qu'ils se répondent en alternative comme dans l'écartelé où le premier quartier & le quatrième sont ordinairement de même nature.

ALTESSE, s. s. titre d'honneur qu'on donne aux

Les rois d'Angleterre & d'Espagne n'avoient point autresois d'autre titre que celui d'altesse. Les

premiers l'ont conservé jusqu'au temps de Jacques I, & les seconds jusqu'à Charles-Quint.

Les princes d'Italie commencèrent à prendre le titre d'altesse en 1630; le duc d'Orléans prit le titre d'altesse royale en 1631, pour se dissinguer des autres princes de France. Voyez ALTESSE ROYALE.

Le duc de Savoie, aujourd'hui roi de Sardaigne. prend le titre d'altesse royale, en vertu de ses prétentions sur le royaume de Chypre. On prétend qu'il n'a pris ce titre que pour se mettre au dessus du duc de Florence, qui se saisoit appeller Grand-Duc ; mais celui-ci a pris depuis le titre d'altesse royale, pour se mettre au niveau du duc de Savoie.

Le prince de Condé est le premier qui ait pris le titre d'altesse sérénissime, & qui ait laisse celui de simple altesse aux princes légitimes.

On donne en Allemagne aux électeurs tant ecclésiastiques que séculiers, le titre d'altesse électorale; & les plénipotentiaires de France à Munster, donnèrent par ordre du roi le titre d'altesse à tous les princes souverains de l'Allemagne.

ALTESSE ROYALE, titre d'honneur qu'on donne à quelques princes legitimes descendus des Rois.

L'usage de ce titre a commencé en 1633, lorsque le cardinal Infant passa par l'Italie pour aller aux Pays - Bas; car se voyant sur le point d'être environné d'une multitude de petits princes d'Italie, qui tous affectoient le titre d'altesse & avec lesquels il étoit sâché d'être consondu, il sit en sorte que le duc de Savoie convînt de le traiter d'altesse royale, & de n'en recevoir que l'altesse. Gaston de France, duc d'Orléans, & srère de Louis XIII. étant alors à Bruxelles, & ne voulant pas souffrir qu'il y eût de distinction entre le cardinal & lui, puisqu'ils étoient tous deux fils & frères de rois, prit aussi-tôt la même qualité; & à leur exemple, les fils & petits-fils de rois en France, en Angleterre, & dans le Nord, ont aussi pris ce titre. C'est ainsi que l'ont porté monsieur Philippe de France, srère unique du roi Louis XIV. & son fils Philippe, régent du royaume, sous la minorité du roi; & l'on donna aussi le titre d'altesse royale à la princesse sa douairière : au lieu qu'on ne donne que le titre d'altesse sérénissime, aux princes des maisons de Conde & de Conti.

On ne donne point le titre d'altesse royale à monseigneur le Dauphin, à cause du grand nombre de princes qui le prennent ; cependant Louis XIV. agréa que les cardinaux en écrivant à Monseigneur le Dauphin, le traitassent de sérénissime altesse royale; parce que le tour de la phrase italienne veut que l'on donne quelque titre en cette langue, & qu'après celui de majesté, il n'y en a point de plus relevé que celui d'altesse royale.

La Czarine aujourd'hui régnante, en désignant pour son successeur au throne de Russie, le prince de Holstein, lui a donné le titre d'altesse impériale,

Les princes de la maison de Rohan out aussi le titre d'altesse; & ceux d'entr'eux qui sont cardinaux, tel que M. le cardinal de Soubife, évêque de

Strasbourg, prennent le titre d'altesse éminentissime. Cet article est resté tel qu'il étoit dans l'Encyclopédie, mais presque tous ces titres d'honneur & de dignité seront renvoyés à l'histoire, où est leur vé-

ritable place.

AMADES, f. f. pl. on appelle ainfi trois liftes plates parallèles, dont chacune a la largeur du tiers de la sasce, & qui traversent l'écu dans la même situation, sans toucher aux bords d'aucun côté.

§ AMARANTE, (l'ordre de l') ordre de chevalerie institué en Suède par la reine Christine en 1653.

Ce qui en occasionna l'origine, sut une sête qui se saisoit chaque année en Suède, nommée Wirtschaft, c'est-à-dire divertissement de l'hôtellerie; il consistoit en repas, bal & mascarades, qui duroient toute la nuit. Ce nom déplut à la reine qui le trouvoit trop commun, elle le changea en celui de fête des Dieux, & prit le nom d'amarante, qui signifie immortelle : elle invita seize seigneurs & autant de dames qui se déguisèrent en pâtres & en nymphes.

La reine, sous le nom d'amarante, étoit vêtue d'une riche étoffe couverte de diamans ; il y eut des illuminations, un souper somptueux, la princesse étoit servie par les nymplies & les pâtres; les danses suivirent le repas. À la fin de la sête, elle quitta tout - à - coup sa robe & ordonna que les diamans fussent distribués aux trente-deux masques.

En mémoire d'une sête si galante, elle institua l'ordre de la chevalerie d'amarante, pour en conser-

ver le souvenir.

La marque étoit une médaille ovale d'or émaillée de rouge au milieu, où se trouvoit un A &un V en chiffre avec une couronne de laurier dessus, le tout en diamans : & pour devise à l'entour dolce nella memoria; le souvenir en est agréable.

Cette médaille étoit attachée à un ruban cou-

leur de seu & se portoit au col.

L'ordre de l'amarante sut éteint avant la mort de la reine Christine; cette princesse mourut à Rome en 1689, âgée de 63 ans. (Planche XXV. fig. 42. G. D. L. T. (Ces lettres désignent le nom de l'auteur du Blason dans le supplément à l'Encyclopédie.

SAMOUR du prochain, (l'ordre de l') institué par l'impératrice Elisabeth-Christine en 1708.

Les chevaliers portent à la boutonnière une croix à huit pointes, pommetées d'or, émaillées, les quatre angles rayonnans, au centre ces mots: amor proximi; le ruban est rouge. (Pl. XXIV. fig. 26. G. D. L. T.)

- AMPOULE *, (l'ordre de la fainte) ou de Saint-Reiny, fut institué, ainsi que le rapportent Aimoin, Gaguin, Hincmar, & quelques autres auteurs, par Clovis; mais ils ne marquent point en quel temps: on croit que ce sut le jour de son baptême, l'an 496 **. Ce prince voulut que les chevaliers prissent le nom de chevaliers de Saint-Remy; qu'ils ne sussent que quatre, & régla leurs statuts : leur sonction principale étoit d'assister l'évêque, lorsqu'il portoit la sainte ampoule.

Suivant Favin, ces quatre chevaliers étoient les barrons de Terrier, de Belestre, de Sonatre &

de Louvercy.

Les chevaliers portoient au col un ruban de soie noire, où étoit attachée une croix à surfaces chanfrénées, & bordée d'or émaillé de blanc, ayant quatre fleurs de lys dans les angles; au centre de cette croix étoit une colombe, tenant de son bec la sainte ampoule, reçue par une main. Au revers, on voyoit l'image de Saint-Remy avec ses vêtemens pontificaux, tenant de sa main droite la sainte ampoule, & de la gauche sa crosse. (Pl. XXIII. fig. 1, 2. G. D. L. T.)

ANANAS, s. m. meuble de l'écu, représen-

tation de ce sruit.

Dionis du séjour, d'azur, à trois ananas d'or, au ches de même, chargé d'une croix potencée de gueules. (Pl. VIII. fig. 435.)

ANCHÉ, adj. se dit seulement d'un cimeterre

courbé.

Tournier S. Victoret, à Marseille, de gueules à l'écusson d'or, chargé d'une aigle de sable, l'écusson embrassé de deux sabres badelaires ou braquemars anchés d'or, les poignées vers le chef.

ANCOLIE, s. f. meuble de l'écu, représentant la plante dont il porte le nom, ou la fleur de cette plante.

Versoris, d'argent, à la sasce de gueules, accompagnée de trois fleurs d'ancolie, d'azur. (Pl. VIII.

ANCRE, s. f. meuble d'armoiries qui représente l'ancre d'un navire; la tige se nomme stangue, la traverse en haut trabe, & le cable gumène; mais on n'exprime ces disférentes parties en blasonnant, que lorsqu'elles sont d'un autre émail que l'ancre.

Lancry des bains, diocèse de Beauvais, d'or à

trois ancres de sable.

Du Fossé de la Mottevatteville, à Paris; d'azur, à l'ancre accompagnée de quatre étoiles, le tout

d'or. (Pl. X. fig. 528.)

Péricard, d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de sable, au ches d'azur, chargé de trois molettes d'or. (fig. 529.)

^{*} Ampoule vient du latin ampulla, æ, qui signisse un vase à coi long & étroit; c'étoit du temps de la primitive église un slacon où l'on gardoit le vin qui servoit à l'autel; c'étoit aussi un ciboire où l'on conservoit l'huile & le saint-chrême pour les malades & les cathéchumenes.

^{*} Selon le président Hénault, dans son Abrégé de l'hissoire de France, Clovis sur baptisé en 496, après la bataille de Tolbiac.

ANCRÉ, ée, adj. se dit des croix & des sautoirs, lorsque leurs extrémités sont terminées en doubles pointes recourbées en façon d'ancre.

D'Aubusson de la Feuillade, d'or à la croix ancrée de gueules. (Voyez pl. III. fig. 158.)

Joulles, d'or à la croix ancrée & anilée de

De Broglio, d'or, au sautoir ancré & alésé

de gueules.

§ ANDRÉ (l'ordre de saint) en Russie, institué par le czar Pierre le grand, au retour de ses voyages en Angleterre, en Allemagne & dans les

La marque de cet ordre est une croix de saint André; au centre sur un espace ovale se trouvent sur trois lignes L. C. P. C. D. L. R. qui signifient le czar Pierre conservateur de la Russie. Sur l'angle supérieur de la croix, une couronne impériale; aux autres angles, trois aigles, deux couchés sur le côté aux flancs; celui qui est en pointe renversé, ayant sur l'estomac un petit écusson de gueules à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel, qui sont les armes de l'empire de Ruffie : le tout enrichi de diamans.

Le cordon est une chaîne d'or ornée de roses, à chacune quatre flammes émaillées couleur de

seu, pour les jours de cérémonies.

Les chevaliers portent les autres jours un ruban. (Voyez la pl. XXV. fig. 43. G. D. L. T.) § André (l'ordre de faint) du Chardon & de

la Rue, ordre militaire en Écosse.

On est incertain sur l'institution de cet ordre, les uns l'attribuent à Hungus, roi des Pictes, & rapportent qu'après la victoire qu'il remporta sur Athelstadam, il lui étoit apparu une croix de faint André; il voulut, en mémoire de ce patron de l'Écosse, que l'on mit sur ses étendarts la croix de ce saint, & institua en même temps cet ordre, dont le collier est d'or avec des chaînons saits en forme de chardons, ornés de seuillages où est suspendue une médaille qui représente saint André renant sa croix de la main droite, avec une légende circulaire, où sont ces mots latins nemo me impune lacescet; personne ne m'attaquera impu-

D'autres prétendent que cet ordre fut institué par Jacques, roi d'Écosse, en 1452, après qu'il eût conclu la paix avec Charles VII, roi de

France, surnommé le victorieux.

Le roi d'Angleterre est grand-maître de l'ordre & chef de douze chevaliers, qui portent sur le juste - au - corps & sur leur manteau au côté gauche, une croix de saint André, cantonnée de seuilles de rue avec le chardon & la devise au milieu. Ils portent aussi sur l'épaule un ruban verd en écharpe. (Voyez la pl. XXIV. fig. 37. G.D.L. T.) ANGE, f. m. Les anges s'employent de deux

manières dans le Blason.

Ou comme meubles de l'écu.

Langelerie, d'azur, à l'ange d'argent, tenant de ! Histoire. Tom. I.

sa main dextre une couronne d'épine de même, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or. (Pl. XI. fig. 582.)

Ou comme ornemens extérieurs & comme sup-

ports ou plutôt tenans de l'écu.

Les armes de France ont pour supports ou pour tenans deux anges vêtus chacun d'un côté d'azur, l'un à droite, de France, & l'autre à gauche, de Navarre, tenant chacun une bannière aux mêmes armes. (Voyez pl. XV. fig. 2.)

Plusieurs auteurs héraldiques distinguent les supports & les tenans. Les supports sont tous les

animaux privés de raison.

Les tenans sont les anges & les hommes.

Les ANGES font attribués aux princes & aux rois; les particuliers n'en peuvent avoir que par

Les figures humaines se varient en sauvages; maures, sirènes, &c. au gré de ceux qui les emploient.

ANGÉLIQUES, s. m. plur. ancien ordre de chevaliers institué en 1191 par Isaac Ange Flavius Comnene, empereur de Constantinople.

On les divisoit en trois classes, mais toutes sous la direction d'un grand-maître. Les premiers étoient appelles torquati, à cause d'un collier qu'ils portoient; ils étoient au nombre de 50 : les seconds s'appelloient Champions de Justice, & c'étoient des ecclésiastiques; le reste étoit appellé chevaliers servans. (G (Cette lettre désigne l'auteur de divers articles du Blason dans la première édition de l'Encyclopédie.)

ANGEMME, fleur imaginaire, à laquelle on donne six seuilles semblables à celles de la quintefeuille, si ce n'est qu'elles sont arrondies, & non pas pointues. Plusieurs auteurs héraldiques croient que ce sont originairement des roses d'ornement, faites de rubans, de broderies, ou de perles. Ce mot paroît venir du verbe Italien, ingemmare, orner de pierreries : on dit aussi angene & angenin.

ANGLÉ, éE, adj. se dit de la croix & du sautoir, quand ces pièces ont des figures longues à pointes, qui sont mouvantes de leurs angles. La croix de Malte des chevaliers François, est anglée de quatre fleurs de lys; celle de la maison de Lambert, en Savoie est anglée de rayons.

ANILLE, f. f. est une figure en forme de crochets adossés & liés ensemble par le milieu, de sorte cependant qu'il se trouve un vuide quarré

Vauclerois de Gourmas, de la Ville-au-bois, en Champagne, porte d'argent à l'anille de sable. D'Artigorty, dans la même province, d'azur à

l'anille d'argent.

De Moulins de Dainiette, de Baulieu, de Villeneuve en Poitou, d'argent à trois anilles de

Habert, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois anilles de même. (Voir la pl. X. fig. 543.)

ANILÉ, ÉE, adj. ou ANILLÉ, se dit des croix & des sautoirs dont le milieu est percé & laisse un vuide quarré.

Joulles, d'or à la croix ancrée & anilée de

fable.

10

ANIMAL, ANIMAUX, f. m. On comprend sous ce mot, dans le Blason, comme dans l'Histoire Naturelle, les quadrupèdes, les volatiles, les poissons & les reptiles; on en voit de toutes les espèces dans les armoiries ; ils ont chacun leur position & des termes qui leur sont propres; mais comme on ne chercheroit pas ces termes ici, on les trouvera chacun à sa lettre.

ANIMÉ, se dit d'un cheval en action & qui montre le desir de combattre. Il se dit aussi de cet animal, lorsque son œil est d'un émail dissérent du reste du corps.

Il porte d'or au cheval de fable animé de gueules.

ANNELET, s. m. petit anneau; les annelets sont souvent en nombre dans l'écu; l'anneau de Gigés dit gravement un auteur héraldique moderne, est le plus fameux de l'antiquité. On veut que les anneaux ou annelets dans le Blason, représentent les anneaux des anciens chevaliers, & même peut-être ceux des chevaliers Romains; on conclud de là, que les maisons qui portent des anneaux dans leurs armes, sans les avoir usurpés, doivent être regardées comme très-anciennes. A la bonne heure, pourvu qu'on s'abstienne de toute comparaison.

Longperier de Corval, diocèse de Rouen;

d'azur, à trois annelets d'or.

Vieux-Pont de Fatouville, diocèse de Séez;

d'argent à dix annelets de gueules.

De Coetinen, en Bretagne; de gueules à neuf annelets d'argent.

Caillebot, d'or, à six annelets de gueules, posés 3, 2 & 1. (Pl. X. fig. 517.)

ANNONCIADE, non commun à plusieurs ordres; les uns religieux, les autres militaires, institués dans une vûe, qui a rapport à l'annonciation.

Le premier ordre religieux de cette espèce sut établi en 1232, par sept marchands Florentins, & c'est l'ordre des servites ou serviteurs de la

Vierge.

Le second sut sonde à Bourges par Jeanne, reine de France, fille de Louis XI. & femme de Louis XII. qui la répudia de son consentement, & avec dispense du pape Alexandre VI. La régle de ces religieuses est établie sur douze articles, qui regardent douze vertus de la fainte Vierge, & approuvée par Jules II. & Léon-X.

Le troisième, qu'on appelle des annonciades célestes, sut sondé vers l'an 1600, par une pieuse veuve de Gènes, nommée Marie-Victoire Fornaro, qui mourut en 1617. Cet ordre a été approuvé par le saint Siège, & il y en a quelques l

maisons en France. Leur règle est beaucoup plus austère que celles des annonciades sondées par la

reine Jeanne. (G)

Annonciade, f. f. fociété fondée à Rome dans l'église de Notre Dame de la Minerve, l'an 1460, par le cardinal Jean de Turrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archi-confraternité, & devenue riche par les aumônes & les legs qu'on y a faits, elle donne tous les ans le 25 Mars, fête de l'Annonciation de la fainte Vierge, des dots de 60 écus Romains chacune à plus de 400 filles, une robe de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les papes vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la noblesse de Rome; distribuer les cédules de ces dots à celles qui doivent les recevoir. Celles qui veulent être religieuses ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles portent fur la tête. L'abbé Piazza, Ritrattodi Roma moderna. (G)

S ANNONCIADE, s. s. (l'ordre militaire de l') fut institué en 1355 par Amédée VI, comte de Savoie, dit le Verd, au sentiment de quelques auteurs, entr'autres de Guichenon. Une dame avoit présenté à ce prince un brasselet de ses cheveux, tresses en lacs-d'amour. De-là, dit-on, vient le nom de l'ordre du lac-d'amour, autrement de

l'annonciade.

La première cérémonie de cet ordre sut faite le 22 septembre 1355, jour de la sête de S. Mau-

rice, patron de Savoie.

Le collier étoit composé de lacs - d'amour, sur lesquels étoient entrelacées ces quatre lettres, F. E. R. T. qui signifient frappez, entrez, rompez

D'autres historiens prétendent que l'ordre de l'annouciade n'a point été établi sous le nom d'ordre du lac-d'amour; mais qu'Amédée VI, comte de Savoie, l'institua pour honorer les quinze mystères de Jésus-Christ & de la Vierge, & aussi en ressouvenir des actions glorieuses de son ayeul Amédée V. Il créa quinze chevaliers, & ordonna que les comtes de Savoie seroient les grands-maîtres de l'ordre.

Les lettres F. E. R. T., dont le collier de l'ordre de l'annonciade est chargé, signifient, selon ces auteurs, fortitudo ejus Rhodum tenuit, c'est-à dire, par son courage il a conquis l'ile de Rhodes. Cette devise a été mise sur ce collier, en mémoire de l'action éclatante d'Amédée V, qui fit lever aux Sarrasins le siège de Rhodes en 1310.

Ce fut-là l'époque des armes actuelles de la maifon de Savoie qui, descendue de la maison de Saxe, en portoitles armes, fascé d'or & de sable au crancelin de sinople, & qui prit alors celles de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit depuis de Rhodes, & à présent de Malte, qui sont de gueules à la croix d'argent.

Amédée VIII, premier duc de Savoie, élu pape

fous le nom de Félix V, au concile de Bâle, voulut en 1434 que cet ordre fût dorénavant nommé l'ordre de l'annonciade, & fit mettre au bout du collier une Vierge, au lieu de S. Maurice, qui jusqu'alors y avoit toujours été comme patron de la Savoie, quoiqu'il ne paroisse pas que cet ordre ait jamais porté son nom.

Charles III, duc de Savoie, ajouta, en 1518, au colier, autant de roses d'or, émaillées de rouge

& de blanc, que de lacs-d'amour.

Le grand collier, que les chevaliers portent les jours de sêtes solemnelles, est du poids de deux cens cinquante écus d'or; c'est une chaîne saite de lacs d'amour, chargée des quatre lettres F. E. R. T. entremêlées de roses; au bas est attachée une médaille, sur laquelle se trouve l'image de la Vierge, & autour sont les paroles de la falutation angélique.

Le petit collier a deux doigts de large, & est

du poids de cent écus.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, a établi la chapelle de l'ordre de l'annonciade dans l'hermitage de Camaldoli, fur la montagne de Turin.

Victor · Amédée · Marie, duc de Savoie, roi de Sardaigne, actuellement régnant, est le dix · neuvième grand · maître de l'ordre de l'annonciade. (Pl. XXV. fig. 48. G. D. L. T.)

ANTIQUE, adj. se dit des couronnes à poin-

ANTIQUE, adj. se dit des couronnes à pointes de rayons, des vases, édifices, vêtemens des anciens, coëffures anciennes, &c. des niches goéthiques, &c.

Les armoiries de la ville de Montpellier sont une image de Notre-Dame sur son siège à l'antique en sorme de niche.

L'Evêché de Freyfingue, en Bavière, d'argent au buste de maure de sable, couronnée d'or à

l'antique & vêtu de gueules.

Les lions & les léopards couronnés dans les armoiries, ont presque toujours sur la tête une couronne à pointes, & comme c'est en quelque sorte leur costume, on ne dit point en blasonnant, un lion ou un léopard couronné à l'antique; on dit simplement couronné, en spécifiant les émaux.

Mais pour les autres animaux, quand ils ont une couronne, il faut exprimer si elle est antique

ou moderne.

Morel de Putanges, en Normandie, d'or au

lion de sinople couronné d'argent.

Gartoule de Castres, en Languedoc; d'azur au dauphin d'or, couronné d'une couronne antique, ou couronné à l'antique.

De Wasservas, en Artois, d'azur à trois ai-

guières antiques d'or.

§ ANTOINE, (l'ordre militaire de faint) sut établi en 1381, par Albert de Bavière comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, dans le dessein où il étoit de faire la guerre aux Turcs.

Les chevaliers sont ecclésiastiques, ils portoient autresois deux T (nommés taux) l'un sur l'autre, une ceinture d'hermine bleue en cercle bordée d'or

avec un fermail à senestre en sa partie insérieure; & à dextre au même niveau étoit attachée une béquille avec une clochette aussi d'or; cette béquille étoit posée en bande sur le premier tau, (pl. XXV. ser, 50, G. D. L. T.)

fig. 59. G. D. L. T.)

§ ANTOINE (l'ordre militaire de faint), en Ethiopie, fut institué en 370 par Jean dit le saint, Empereur d'Ethiopie, fils de Caïus, aussi sursonmé le saint; il voulut que les chevaliers eussent sur un habit noir une croix bleue bordée d'or, dont le haut & la traverse se termineroient en sleurons & le bas seroit patté.

Leur étendart est noir chargé, d'un lion tenant dans ses pates de devant un crucifix avec ces mots, vicit leo de tribu Juda, c'est-à-dire le lion de la tribu

de Juda a vaincu.

On doute de l'institution de cet ordre, il n'en est sait aucune mention dans l'histoire d'Ethiopie par Ludols. (G. D. L. T.)

Ludols. (G. D. L. T.)

APPAUMÉE, adj. s. se dit de la main ouverte dont on voit le dedans, qu'on appelle la paume.

Baudri de Piancourt, en Normandie, de fable à trois mains droites, levées & appaumées d'argent. Goulard d'Invillier, dans l'Orléanois, d'azur à

une main appaumée d'argent.

APPENDICES, f. s. pl. extrémités des animaux, telles que leurs queues, leurs cornes, leurs griffes, &c. Les appendices d'un animal sont presque toujours d'un autre émail que celui de leurs corps & cet émail est de la nature de celui de l'écu sans rendre les armes sausses.

APPOINTÉ, ÉE, adj. se dit des choses qui se touchent par leurs pointes; ainsi deux chevrons peuvent être appointés: trois épées mises en pairle peuvent être appointées en cœur; trois slèches de

même.

Armes, en Nivernois, de gueules à deux épées d'argent, appointées en pile vers la pointe de l'écu, les gardes en bande & en barre, à une rose d'or en chef entre les gardes, & une engrelure de même autour de l'écu. (Voyez la pl. IX. fig. 494.)

ARBALÊTE, s. f. s'emploie comme meuble d'écu. Zmodz, en Pologne, de gueuies, à l'arbalête

d'argent.

Arbalestes, d'or, au sautoir engrélé de sable, cantonné de quatre arbalétes de gueules. (Pl. X.

fig. 508-9.)

ARBRE, s. m. meuble d'armoiries. Il a pour émail particulier le sinople; il y a cependant des arbres de distiérens émaux, lorsqu'on peut distinguer l'espece par les fruits, on nomme l'arbre de son nom particulier, chêne, pin, olivier, poirier, pommier, prunier, &c.

On dit de l'arbre qu'il est fusté, ou sûté, quand le sût est d'un autre émail; arraché, quand on en voit les racines; écoté, quand les branches paroissent coupées; esseuillé, quand l'arbre n'a point de seuilles.

Baudean de Parabere, en Bigorre; d'or à l'arbre

Olivier, d'or, à l'olivier arraché de sinople, au

B 2

lion contourné & couronné de gueules, grimpant à l'arbre.

Loménie, d'or à l'arbre arraché de sinople, posé fur un tourteau de fable, au chef d'azur, chargé de trois lozanges d'argent.

De la Live, d'argent, au pin de sinople, le sût

accôté de deux étoiles de gueules.

Pour ces trois derniers exemples, voir pl. VIII. fig. 395--6--7.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE (1') est formé de plufieurs rangs d'écussons posés sur des branches

d'arbres qui partent du tronc.

L'arbre généalogique est nécessaire, lorsqu'il s'agit de faire des preuves pour entrer dans un chapitre noble, ou pour être reçn dans quelque ordre qui exige des preuves de noblesse.

Sur le tronc de l'arbre se trouve l'écusson de celui qui fait ses preuves, & qu'on nomme le

présenté.

Au premier rang au dessus, il y a deux écussons; celui du père à droite, celui de la mère à gauche.

Au fecond rang, quatre écussons; l'aieul paternel & sa semme à droite, l'aïeul maternel & sa semme

Au troisième rang, huit écussons; les bisaïeuls pa-

ternels à droite, les maternels à gauche.

Au quatrième rang, seize écussons; les trisaïeuls paternels à droite, les maternels à gauche, & ainsi de suite, en doublant toujours le nombre des écussons, à mesure qu'on monte de rang en rang. (Voyez la planche XXI. où se trouve l'Arbre genéalogique de M. le Dauphin.

ARC-EN-CIEL, f. m. meuble d'écu. (Voyez les

armes de Larcher, pl. VII. fig. 382.)

ARCHE DE NOÉ, s. s. pièce d'armoiries qui re-

présente ce que le mot désigne.

L'arche de Noé est ordinairement accompagnée d'une colombe en chef, portant dans son bec un rameau d'olivier.

Plantavit, diocèse de Béziers, d'azur, à l'arche de Noé d'or, sur des ondes d'argent, accompagnée en shef d'une colombe volante de même, tenant en son

bec un rameau d'olivier d'or.

ARCHIÈRES, s.f. pl. ouvertures oblongues qu'on pratiquoit autrefois dans les murs des châteaux, & par lesquelles les archers tiroient des flèches. On né nomme les archières d'un château, que quand elles sont d'un émail différent. Un château d'argent aux senêtres & archières de sable.

ARDENT, adj. se dit d'un charbon qui paroît al-

Sandras du Metz, à Rheims, d'argent à trois char-

bons de fable, ardens de gueules.

Carbonnières de la Barthe, en Auvergne, d'argent à quatre cotices d'azur, accôtées de quatorze charbons de sable ardens de gueules, un en chef, un en pointe, les douze autres quatre à quatre, en trois

ARGATA, (CHEVALIERS DE L') ou Chevaliers du Dévidoir; compagnie de quelques gentilshommes du quartier de la porte neuve à Naples, qui s'unirent en 1388 pour défendre le port de cette ville en saveur de Louis d'Anjou, contre les vaisseaux & les galères de la reine Marguerite. Ils portoient sur le bras, ou sur le côté gauche, un devidoir d'or en champ de gueules. Cette espèce d'ordre finit avec le règne de Louis d'Anjou. On n'a que des conjectures futiles sur le choix qu'ils avoient sait du devidoir pour la marque de leur union; & peut-être ce choix n'en mérite-t-il pas d'autres. (Article resté.)

ARGENT, f. m. l'un des deux métaux qui entrent dans les armoiries, & qu'on représente par la couleur blanche, & fans aucunes hachures; on l'appelle en

Angleterre blanche-perle.

Boquet, en Normandie porte d'argent pur. (Voyez planche I. fig. 12.)

Soleure, coupé d'argent & de gueules, (fig. 26.) Aglion, tranché d'argent & de gueules, (fig. 27.) Béthune, d'argent, à la sasce de gueules. (Plan. II.

Schoinberg, d'argent, au lion coupé de gueules &

ARGUS; c'est l'Argus de la Fable. Sa tête se trouve sur quelques écus; elle est distinguée par une inultitude d'yeux ouverts.

Santeuil, d'azur, à une tête d'Argus d'or. (Pl. VIII.

fg. 443.) ARME, éE, adj. se dit d'un soldat ou cavalier

convert d'un casque, d'une cuirasse, &c.

Il se dit sur-tout du lion, du léopard, de l'aigle & autres animaux, tant quadrupèdes, qu'oiseaux, qui ont des ongles ou des griffes, lorsque ces ongles ou griffes sont d'un autre émail que le corps.

Luxembourg, d'argent, au lion de gueules, armé; lampassé & couronné d'azur, la queue sourchée, nouée & passée en double sautoir. (Voyespl. V. fig.

241.)

Beauvau, d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampasses & courones d'or. (fig. 250.)

Aubaud du Perron, en Artois; d'argent, à l'aigle

de fable becquée & armée d'or.

ARMÉES ne se dit point des flèches dont le ser est. d'un émail différent, mais on exprime d'abord l'émail du fer, & on ajoute pour le bois, futées de tel

ARMES ou ARMOIRIES, f. f. qui n'a point de fingulier; marques d'honneur qu'on porte sur les enseignes & drapeaux pour distinguer les nations, & fur les écus; pour distinguer les samilles nobles.

Les armes les plus simples sont, dit-on, les plus nobles, c'est-à-dire, que moins il y a de pièces dans l'écu, plus les armes sont distinguées : maxime héraldique qui reçoit beaucoup d'exceptions; quel écufson est plus chargé que ceux de Lorraine & de Mont-

Les armoiries tirent leur origine, selon les uns, des tournois & carrousels; selonles autres, des expéditions militaires, particulièrement des croisades: il y a environ sept siècles qu'elles sont héréditaires & d'un. usage général.

Les armes ou armoiries ont pour essence les émaux & les meubles de l'écu, auquel on ajoute quelques ornemens extérieurs.

On distingue différentes sortes d'armes.

ARMES de domaine, ce sont celles que les empereurs, les rois & autres souverains portent en vertu des terres & des royaumes qu'ils possèdent, & auxquels ces armes sont annexées. (Voyez toutes les armes des planches XV. & XVI.)

Les armes de dignité sont connoître la charge qu'on exerce, la dignité, l'emploi dont on est revêtu: certe distinction consiste principalement dans les ornemens extérieurs qu'on ajoute aux armes de la samille. (Voy. les pl. XVII. XVIII, XIX.)

ARMES D'ALLIANCE; ce sont celles que les samilles ajoutent aux leurs pour faire connoître les alliances qu'elles ont contractées par mariage.

ARMES DE COMMUNAUTÉ; celles des républiques, provinces, villes, églifes, académies, chapitres, &c. (Voyez pl. XII. les fig. du dernier rang.)

ARMES DE SUCCESSION; celles que des héritiers ou légataires, étrangers à la famille, prennent en vertu des clauses testamentaires, avec les siess & les biens de leurs auteurs & prédécesseurs.

ARMES DE PRÉTENTION: celles des domaines sur lesquels un souverain ou un seigneur quelconque a des droits ou des prétentions, quoique ces domaines soient entre les mains d'un prince étranger, ou d'un autre seigneur.

ARMES DE CONCESSION, font formées de quelques pièces des armoiries des souverains; quelques ois même ce sont les armes pures & pleines de ces souverains qu'ils accordent à certaines personnes, à certaines familles, pour les récompenser de quelque service important.

ARMES DE FAMILLE: ce mot n'a pas besoin de définition.

Ces armes se subdivisent encore en armes pures & pleines, c'est-à-dire, où il n'entre aucun mêlange, & que les aînés des maisons & samilles portent telles que leurs ancêtres les ont toujours portées.

On peut encore appeller armes pures & pleines, celles dont l'écu est d'un seul émail, sans être chargé d'aucune pièce. Ces armes sont rares, sur-tout en France. La maison de Bandinelli, en Italie, dont étoit le pape Alexandre III, porte d'or plein. Celle de Rubei, aussi en Italie, porte de gueules tout pur. (Voyez pl. I. sig. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17.)

ARMES BRISÉES; celles que les cadets augmentent, & sont même obligés d'augmenter de quelques pièces, pour se distinguer de leur ainé.

ARMES PARLANTES; celles où il y a quelques figures, pièces ou meubles qui sont allusion au nom de celui qui les porte.

Armes CHARGÉES; celles où on ajoute d'autres armes, en vertu de quelque substitution, ou en mémoire de quelque action glorieuse.

ARMES SUBSTITUÉES; armes qu'on prend avec un nom étranger, & qu'on substitue aux siennes, en

vertu d'un contrat de mariage ou de tel autre titre qui l'ordonne ainfi.

ARMES A ENQUÉRIR: pour entendre ce mot, il faut se rappeller que les émaux qui entrent dans les armoiries sont de deux sortes, métaux & coulcurs: les métaux sont l'or & l'argent; les couleurs, de gueules, d'azur, de sable, de sinople, de pourpre: or c'est un principe dans le Blason, qu'on ne doit point mettre métal sur métal, ni couleur sur couleur; il y a cependant des exceptions à cette règle, mais ces exceptions ont toujours un motif particulier; & c'est ce motif qu'il faut savoir: ces armes sont done nommées à enquérir, parce qu'elles donnent lieu de s'informer pourquoi elles sont ainsi contre la règle.

Armes Diffamées, Déchar Gées ou abaissées. Quelques Héraldistes admettent cette espèce d'armes. (Voyez ci-dessus l'article Abaissement.)

Les armes ou armoiries sont ainsi nommées, parce que les marques qu'on prenoit pour se distinguer, du temps, soit des tournois, soit des croisades, surent d'abord portées sur les boucliers, sur les cottes d'armes & autres armes offensives & désensives, & qu'elles tirent leur origine des armes.

Il n'y avoit originairement que les nobles qui euffent le droit d'avoir des armoiries: mais Charles V, par sa charte de l'an 1371, ayant annobli les Parisiens, il leur permit de porter des armoiries; sur cetexemple, les bourgeois notables des autres villes en prirent aussi.

Ménage disoit que les armoiries des nouvelles samilles étoient, pour la plupart, les enseignes de leurs anciennes boutiques.

ARMET, s.m. chapeau de ser dont les chevaliers se couvroient la tête, quand ils ôtoient leur heaume pour se rasraîchir. C'étoit un casque léger, sans visière ni gorgerin; on l'a depuis nommé bacinet.

ARMORIAL, s. m. livre ou regître où sont confignées les armoiries, ou de tous les nobles d'un royaume, d'une province, & alors c'est un armorial général, ou d'une samille avec ses alliances, & alors c'est un armorial particulier, ou une généalogie.

c'est un armorial particulier, ou une généalogie.
ARRACHÉ, ÉE, adj. se dit des arbres & des plantes dont les racines paroissent: il se dit aussi des têtes & autres membres d'animaux, qui n'étant pas coupés net, ont divers lambeaux sanglans ou non sanglans, lesquels annoncent que ces membres ont été arrachés par sorce.

Machault, d'argent, à trois têtes de corbeau de sable, arrachées, de gueules (Voyezpl. VI. fig. 319.)
ARRÊT, ARRÊTS DE LANCE, s. m. meuble de l'écu.

Esterno, de pourpre, à une fasce d'azur, chargée d'une coquille d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même. (Pl. XI. sig. 603.)

ARRÊTÉ, ÉE, adj. se dit du lion, du léopard & de tout autre animal posé sur ses qu'aucune soit levée & sasse aucun mouvement.

Chastaignier de la Rocheposay, en Poitou, d'or au lion arrêté de sinople.

"ARRONDI, ie, adj. Il se dit des boules & autres

» choses qui sont rondes naturellement, & qui pa-» roissent dereches par le moyen de certains traits en » armoiries, qui en sont voir l'arrondissement.

"Médicis, grands-ducs de Florence, d'or à cinq "boules de gueules en orle, en chef un tourteau d'azur

» chargé de trois fleurs de lis d'or.

» Je nomme boules les pièces de gueules de ces armoiries, parce que danstous les anciens monumens » de Florence & de Rome, on les voit arrondies en

» boules.»

C'est ainsi que cet article est rédigé dans l'ancienne édition de l'Encyclopédie; mais 1°. la plupart des héraldistes blasonnent autrement les armes de Médicis, & appellent tourteaux ce qu'on appelle ici boules: en estet, on ne voit, quant à l'arrondissement, aucune dissérence entre les cinq tourteaux de gueules & le grand tourteau d'azur du ches. (Voyez pl. XVI. sig. 1.)

2°. Dans cette manière de blasonner, on n'emploie pas plus que dans l'autre, le mot arrondi, qui est celui dont il s'agit; il salloit donc dire, à cinq tourteaux de gueules, ARRONDIS en boules & rangés en orle.

ASSIS, se, adj. se dit de tous les animaux également, domessiques ou sauvages, qui sont dans cette situation.

Harling, d'argent, à la licorne assise ou acculée

de fable. (Pl. VI. fig. 281.)

AVANT-MUR, pan de muraille joint à une tour. Langins, d'azur, à une tour senestrée d'un avantmur d'or. (Pl. XII. fig. 628.)

AUGMENTATIONS, s.f. pl. additions faites aux armoiries; nouvelles marques d'honneur ajoutées à

l'écusson.

AVIS, (ordre d') ordre militaire, dont on sait remonter l'origine à l'an 1147, sous Alsonse I, roi de Portugal, & dont on ne date l'érection que de 1162. On dit qu'en 1147, quelques gentilshommes se liguèrent contre les Insidèles sous le nom de nouvelle milice; qu'ils surent érigés en ordre en 1162; que Jean Zirita, abbé de Touraca, leur donna des constitutions; qu'ils eurent pour premier grand - maître, Pierre, parent du roi; qu'ils embrassèrent, la règle de Citeaux; qu'en 1162 Girard l'Intrépide ayant

furpris Evora, le roi Alfonse donna cette ville aux chevaliers, qui en portèrent le nom; que Sanche I leur ayant accordé en 1181 une terre sur la frontière pour y construire un château, ils apperçurent deux oiseaux au moment qu'on posoit la première pierre, & qu'ils en prirent le nom d'Avis; qu'Innocent III approuva cet établissement en 1204; que l'ordre d'Avis servit bien la religion contre les Maures; qu'en 1213 il obtint de l'ordre de Calatrava plusieurs places dans le Portugal; qu'en reconnoissance il se soumit à cet ordre, dont il ne se separa qu'en 1385, pendant les guerres des Portugais & des Castillans; que le concile de Bâle tenta inutilement de le rapprocher; qu'il cessa alors d'avoir des grands-maîtres, les papes n'ayant voulu lui donner que des administrateurs, & que la grande-maîtrise sut réunie à la couronne de Portugal par le pape Paul III. L'ordre d'Avis portoit l'habit blanc de Cîteaux, & pour armes, d'or à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontés de sable.

AU NATUREL se dit des animaux, & même des objets inanimés, représentés avec la couleur que la nature leur a donnée, ou des sleurs & fruits imités de ceux qui naissent dans les jardins ou dans la campagne, ensin des objets véritablement représentés au

aturel.

Sequière, à Toulouse, d'azur, à une syrène se peignant & se mirant, d'argent, nageant sur des ondes au naturel. (Voyez la pl. VII. sig. 345.)

Quand il s'agit de l'homme, on dit, de carnation. Curel, originaire de Bassigny, d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, adextré d'un bras de carnation, tenant une balance d'argent, & sortant d'une nue au naturel, chargée d'une étoile aussi d'argent.

AUTRUCHE, s. f. meuble de l'écu représentant

cet oiseau.

De Songy, fieur du Clos, de sinople, à une autruche d'argent, la tête contournée. (Pl. VI. fig. 314.)

AZUR, f. m. couleur bleue, l'un des neuf émaux,

l'une des cinq couleurs des armoiries.

Dans les armoiries gravées & non coloriées, l'azurest représenté par des lignes horizontales. (Voyez pl. I. la fig. 14.)



BAC

DACHELIER, f. m. simple chevalier. Les chevaliers bacheliers servoient sous les chevaliers bannerets, parce qu'ils n'avoient pas comme eux le droit de bannière.

Il y avoit aussi des écuyers bacheliers.

BADELAIRE, s. s. vieux mot conservé dans le Blason, & qui signifie une épée saite en sabre, c'està dire courte, large & recourbée: on croit que ce mot vient de baltearis, à cause qu'un baudrier s'appelloit autrefois baudel; en effet, quelques-uns disent baudelaire.

De Courtejambe, échiqueté d'argent & de fable, à deux sabres ou badelaires ranges en fasce dans leurs fourreaux de gueules, enchés, virolés & rivés d'or.

(Voyez pl. IX. fig. 496.)
BAILLI, nom d'un grade ou dignité dans l'ordre de Malte. On en distingue de deux sortes, les baillis conventuels & les baillis capitulaires. Les premiers sont les huit chess ou piliers de chaque langue. (Voyeze PILIER & LANGUE.) On les appelle conventuels, parce qu'ordinairement ils résident dans le couvent

de la religion à Malte.

Les baillis capitulaires, ainsi nommés, parce que dans les chapitres provinciaux, ils ont séance immédiatement après les grands-prieurs, font des chevaliers qui possèdent des bailliages de l'ordre. La langue de France a deux bailliages, dont les titulaires sont le bailti de la Morée ou commandeur de S. Jean de Latran à Paris, & le grand-trésorier ou commandeur de S. Jean en l'île près de Corbeil. La langue de Provence a le bailliage de Manosque, & celle d'Auvergne, le bailliage de Lyon. Il y a de même des bail. liages & des baillis capitulaires dans les autres langues. Voyez MALTE.

BAILLONNÉ, ÉE, adj. se dit des lions, des ours, des chiens & autres animaux qui ont un bâton entre

les dents.

Eurneus, au pays de Vaud, d'argent, au lion de sable baillonné de gueules, à la bordure componnée

d'argent & de sable.

BAIN, (chevaliers du) ordre militaire institué par Richard II, roi d'Angleterre, qui en fixa le nombre à quatre, ce qui n'empêcha pas Henri IV, son successeur, de l'augmenter de quarante-deux; leur devise étoit, tres in uno, ou plutôt, suivant l'inscription, triain unum, trois en un seul, pour signifier les trois vertus théologales. Leur coutume étoit de se baigner avant que de recevoir les éperons d'or: mais cela ne s'observa que dans le commencement, & s'abolit ensuite peu à peu, quoique le bain sût l'origine du nom de ces chevaliers, & que leurs statuts portassent que c'étoit pour acquérir une pureté de cœur & avoir l'ame monde, c'est-à-dire pure. L'ordre de chevalier du bain ne se consère presque jamais

BAL

qu'au couronnement des rois, ou à l'installa tion d'un prince de Galles ou d'un duc d'Yorc. Ils portent un ruban rouge en baudrier. Cambden & d'autres écrivains disent que Henri IV en sut l'instituteur en 1399, à cette occasion : ce prince étant dans le bain, un chevalier lui dit que deux veuves étoient venues lui demander justice; & dans ce moment il sauta hors du bain, en s'écriant, que la justice envers ses sujets étoit un devoir présérable au plaisir de se baigner, & ensuite il créa un ordre des chevaliers du bain : cependant quelques auteurs foutiennent que cet ordre existoit long-temps avant Henri IV, & le font remonter jusqu'au temps des Saxons. Ce qu'il y. a de certain, c'est que le bain, dans la création des chevaliers, avoit été long-temps auparavant en usage dans le royaume de France, quoiqu'il n'y eût point d'ordre de chevaliers du bain.

L'ordre des chevaliers du bain, après avoir été comme enseveli pendant bien des années, commença de renaître sous le règne de Georges premier, qui en créa folemnellement un grand nombre. (G)

BALANCE, f. f. meuble d'écu.

Montpezat, écartelé au premier & quatrième d'azur, à deux balances d'or, posées l'une sur l'autre, au deux & trois d'azur, à trois étoiles d'or. (Pl. X. fig. 546.

BALLE de Paumier, V. RAQUETTE.

BALON, f. m. meuble d'écu.

Du Pille, d'azur, au chevron d'or, accompagné

de trois balons d'argent.

BAN & ARRIÈRE-BAN, f. m. convocation extraordinaire de la noblesse contre les ennemis dans les besoins ou les dangers pressans de l'état; nous n'en mettons ici que le nom avec cette courte définition, seulement pour qu'on ne le croie pas oublié dans une science qui intéresse si particuliérement la noblesse, & nous le renvoyons à l'Histoire moderne, où est sa véritable place, & où il sera traité avec l'étendue convenable.

BANDE, (ordre militaire des chevaliers de la) en Espagne, sut institué en 1332, par le roi Alsonse XI, sous le pontificat de Jean XXII, pour récompenser les belles actions des gens de guerre.

On n'y recevoir que des personnes nobles; il salloit avoir iervi, au moins dix ans, dans les armées ou à la cour. Leurs statuts portoient qu'ils prendroient les armes, pour la foi catholique, contre les infideles.

Les rois d'Espagne en étoient grands-maîtres. Philippe V a relevé cet ordre, qui étoit tombé en

La marque est un ruban rouge, que les chevaliers portent sur l'épaule, en écharpe. (Pl. XXIII. fig. 17. G.D.L.T.

BANDE, s. s. une des pièces honorables de l'écu;

elle occupe les deux septièmes de la largeur de l'écu, c'est-à-dire un peu moins du tiers, lorsqu'elle est seule; elle est posée diagonalement de droite à gauche, allant de l'angle droit de l'écu en chef, à l'angle gauche de la pointe.

La bande est la représentation du baudrier on de l'écharpe des anciens chevaliers, posée sur l'épaule.

Quelques auteurs l'appellent bande dextre, & l'opposent à la bande senssitre qui est la barre. (Voyez BARRE. Voyez pl. II. sig. 101 & 102.)

Deux bandes se posent de même; elles ont chacune deux septièmes de la largeur de l'écu, & laissent entre elles un vuide égal à leur largeur. (Pl. III, fig.

Trois bandes ont chacune une partie & demie de fept, de la largeur de l'écu, & leurs vuides ont chacun la même largeur (Pl. III. fig. 140.)

Lorsqu'il y a plus de trois bandes dans un écu, elles prennent le nom de cotices. (Pl. III. fig. 145. Voir aussi pl. XXVIII. fig. 6, & pl. XXIX. fig. 14 & 15.)

Il faut observer que les proportions de la bande & de quelques autres pièces honorables ne sont pas les mêmes dans la première édition de l'Encyclopédie & dans le Supplément : les auteurs héraldiques varient sur ce point. Nous suivons ici le Supplément, dont les planches contiennent les proportions géométriques des pièces ou figures héraldiques. D'autres auteurs donnent à la bande la troifième partie du champ, lorsqu'il est chargé, & la cinquième, lorsqu'il est uni. Ils divisont une bande en bandelette, qui est la fixième partie du champ; en jarratière, qui est la moitté d'une bande; en valeur, qui est le quart de la bande : mais cette division nous paroît peu usitée dans le Blason.

De Torcy, de sable, à la bande d'or. (Pl. II.

fig. 101.)
Launay, d'argent, à deux bandes d'azur, (fig. 139.)
Budos, d'azur, à trois bandes d'or. (fig. 140.)

Il y a des bandes chargées, accompagnées, échiquetées, denchées, engrêlées, refarcelées, &c. (Voyez ces divers mots.)

La maison de Felix, à Aix en Provence, originaire de Savoie, porte de gueuses à la bande d'argent, chargée de trois FFF de sable, qui signifient Felices suerunt sideles. C'est une concession saite par un Comte de Savoie à cette samille, qui l'avoit bien servi dans les guerres civiles.

BANDÉ, ée, adj. se dit d'un écu diviséégalement entre deux émaux en six parties par des lignes diagonales dans le sens de la bande; les première, troisième & cinquième parties étant d'un émail; les deuxième, quatrième & sixième d'un autre émail.

Quand on dit bandé de tels & tels émaux, on entend qu'il n'y a que six parties; s'il y en avoit huit, il saudroit l'exprimer. Au-delà, on ne dit plus bandé, mais coticé.

BANDÉ, ÉE, se dit aussi du chef, de la sasce,

du pal, divisé en fix ou huit parties, par des lignes diagonales, & en général, de toutes les pièces couvertes de bandes émaillées de métal & de couleurs alternativement.

De Fiesque, bandé d'azur & d'argent. (Voyez pl. III. fig. 142.)

Pothein, bandé d'argent & de gueules, de huit pièces. (fig. 143.)

Chauveron, d'argent, au pal bandé, de fix pièces. (V. pl. III. fig. 121.)

BANNERETS ou CHEVALIERS BANNE-RETS, s. m. pl. étoient autresois des gentilshommes puissans en terres, & en vassaux avec lesquels ils sormoient des espèces de compagnies à la guerre. On les appelloit bannerets, parce qu'ils avoient le droit de porter bannière.

Il falloit, pour avoir cette prérogative, être non seulement gentilhomme de nom & d'armes, mais avoir pour vassaux des gentilshommes qui suivissent la bannière à l'armée sous le commandement du banneret. Ducange cite un ancien cérémonial manuscrit qui marque la manière dont se

faisoit le chevalier banneret, & le nombre d'hom-mes qu'il devoit avoir à sa suite.

Quand un bachelier, dit ce cérémonial, a » grandement servi & suivi la guerre, & que il a » terre assez, & qu'il puisse avoir gentilshommes » ses hommes & pour accompagner sa bannière. » il peut licitement lever bannière, & non autre-" ment; car nul homme ne doit lever bannière en » bataille, s'il n'a du moins cinquante hommes " d'armes, tous ses hommes & les archiers & les » arbelestriers qui y appartiennent; & s'il les a, » il doit, à la première bataille où il se trouvera, " apporter un pennon de ses armes, & doit venir » au connétable ou aux maréchaux, ou à celui qui " sera lieutenant de l'ost, pour le prince requérir » qu'il porte bannière, & s'ils lui octroyent, doit » sommer les hérauts pour témoignage, & doivent » couper la queue du pennon, &c. » Voyez Pennon, Du temps des chevaliers bannerets, le nombre de la cavalerie dans les armées s'exprimoit par celui des bannières, comme il s'exprime aujourd'hui par celui des escadrons.

Les chevaliers bannerets, suivant le P. Daniel, ne paroissent dans notre histoire que sous Philippe-Auguste. Ils subsistèrent jusqu'à la création des compagnies d'ordonnance par Charles VII: alors il n'y eut plus de bannières, ni de chevaliers bannerets: toute la gendarmerie suit mise en compagnies réglées. (Q Cette marque est encore celle d'un des auteurs du Blason dans la première Encyclopédie.)

BAR, s. m. barbeau, poisson qui entre dans les armoiries; il paroît de profil & un peu courbé en portion de cercle.

On en voit souvent deux ensemble; alors ils sont adosses.

Poisson de Marigny, de gueules, à deux bars adosses d'or. (Voyce pl. VII. fig. 337.)

La maison de Lorraine porte dans le dernier quartier de ses armes deux bars d'or adossés en pal, par allusion au duché de Bar. (Voyez pl. XV. fig. 1,

& pl. XVIII. fig. 3.)
BARBÉ, ée, BARBETÉ, ou BARBILLÉ, adj. se dit des coqs & des dauphins, dont la barbe est

d'un autre émail que leur corps.

Le Chancelier Boucherat, portoit d'azur, au coq d'or becqué, membré, & barbé de gueules, avec

cette devise : Sol reperit vigilem.

On désigne aussi par cet adjectif la rose dont les barbes sont d'un émail différent. Les barbes de la rose sont les cinq seuilles vertes qui enveloppent les pétales de cette fleur, avant qu'elle soit épanouie, & dont on représente toujours le bout dans les armoiries. Une rose de gueules, barbée de sinople. On dit aussi pointée.

BARDÉ, adj. se dit d'un cheval caparaçonné. Riperda, près de Groningue, de fable, au cavalier d'or, le cheval bardé & caparaçonné d'argent.

BARON & BARONNET, noms de dignité; nous ne les plaçons ici que pour qu'on ne les croie pas oubliés, & nous les renvoyons à l'histoire.

BARRE, s. s. La barre est précisément le contraire de la bande, étant dirigée diagonalement de l'angle gauche en ches à l'angle droit en pointe. Elle a la même proportion que la bande.

Courcy, d'argent, à la barre engrêlée d'azur. (Voyez pl. III. fig. 153.)
Von-Huten, de gueules, à deux barres d'or. (Voyez pl. III. fig. 151.)

Souvent les barres servent de brisure aux ensans naturels & à leurs descendans : alors elles sont raccourcies, & on les appelle bâtons péris en barre ou barres en abîme.

BARRE, adj. Comme de bande on sait bande, de barre on sait barré dans le même cas; c'est-àdire, quand l'écu est divisé également entre deux émaux en six parties par des lignes diagonales dans le sens de la barre.

Ray, à Tournay, barré d'azur & d'argent, de six pièces; la première, la troissème & la cinquieme d'azur; la seconde, la quatrième & la sixième d'argent; la troissème & la cinquième chargées d'une étoile à fix rais d'or. (Voyez pl. III. fig. 152.)

Observons que pour le barré comme pour le bandé, il saut que l'écu soit divisé en un nombre pair de partitions, & que les deux émaux dont il est composé soient alternatifs : si les divisions sont en nombre impair, & que par consequent un des emaux domine, il faut en revenir à la manière de blasonner ordinaire, c'est-à-dire nommer d'abord l'émail qui domine, comme formant le champ de l'écu, & exprimer le nombre des barres.

Il faut exprimer ce nombre, dans le barré, avec une exactitude encore plus scrupuleuse que dans

BARRÉ-BANDÉ, adj. est un terme d'usage lorsque l'écusson est également divisé en barres & en Histoire. Tom. I.

bandes, avec mêlange égal des émaux : on dit : Il porte barré-bandé, or & fable.

BASTILLÉ, éE, adj. c'est-à-dire garni de tours;

ce mot vient de bastille, qui signifie sorteresse.

BASTILLE se dit aussi des chess, sasces & bandes qui ont des créneaux dans leurs parties inférieures.

Belot, en Franche-Comté, d'argent, à lozanges d'azur, au chef cousu d'or, bastille de trois pièces. Bracié de Bercins, du Montet en Bresse, d'ar-

gent, à la fasce d'azur, bastillé de trois pièces. De Juglat, en Auvergne, d'azur à la bande

bastillée de trois pieces d'argent, accompagnée de cinq étoiles de même, en orle, trois en chef, deux en pointe.

BASTOGNE, f. f. bande alesée en chef.

Pertoy, en Lorraine, porte parti d'or & de gueules à une bastogne d'azur, chargée de trois molettes d'argent & accompagnée de deux têtes de lion de l'un en l'autre.

BATAILLÉE, ou BATELÉE, adj. s. se dit d'une cloche, dont le battant est d'un autre émail

Belle-garde, d'azur, à une cloche d'argent bataillée de fable. (Voyez la pl. IX. fig. 492.)

Quelques-uns disent : au batail de sable. Batail est un vieux mot François, dérivé, selon Ducange, de batallum, qui dans la basse latinité, signifioit ce que nous entendons aujourd'hui par battant.

BATON, s. m. espèce de cotice alésée qu'on met dans quelques écus, pour servir de brisure & distinguer les branches cadettes d'avec la branche aînée, ou les branches bâtardes d'avec les branches légitimes; le bâton en bande désigne ordinairement une branche cadette, le baton en barre une branche bâtarde.

La maison de Condé porte : de France au bâton péri en bande de gueules. On peut dire de même : au bâton en bande de gueules en abîme. (Voyez les mots: PÉRI & ABIME:) voyez aussi la pl. XVIII. pour les armes de Conde & le bâton peri en bande, & la pl. XVII. pour des bâtons péris en barre.

BATON DE MARÉCHAL, marque de commandement. Ce bâton est d'azur, semé de sleurs-de-

lis d'or.

Les maréchaux de France en mettent deux, passés en sautoirs derrière l'écu de leurs armes. (Voyez pl. XVII. les armes du maréchal de Biron,) BATONS noueux ou BATONS écôtés, meubles de quelques écus.

Parent, d'azur, à deux bâtons noueux ou écôtés & alésés d'or, passes en sautoir, accompagnés d'un croissant d'argent en chef, & de trois étoiles d'or, deux en flanc & une en pointe. (Pl. VIII. fig. 401.)

BEC, f. m. on appelle becs les pendans du lambel. Le lambel d'Orléans est à trois becs ou pendans. (Voyez pl. XVII. les armes d'Orléans.)

BÉCASSE, s. f. têtes de bécasses, meuble qui se trouve dans quelques écus,

BECASSONS ou Bécassous, d'azur, à trois tètes de bécasses, arrachées d'or. (Pl. VI. fig. 324.) BECQUÉ, éE, adj. se dit des oiseaux dont le

bec est d'un autre émail que le corps.

. De la Trémoille, d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueules. (Voyez pl. VI. fig. 304.)

BELETTE, s. s. meuble de l'ecu.

Cartigny, d'or, à trois belettes d'azur, l'une sur

l'autre. (Pl. VI. fig. 291.)
BELLER, subs. m. mâle de la brebis; il se distingue par ses cornes en forme de volutes, il est de profil & presque toujours passant; quand le belier est debout, on l'appelle sautant; quand il a une sonnette au col, clariné.

Balbi, en Provence, d'or au belier de fable, accolé

& clariné d'argent.

Le belier est aussi un meuble de l'écu, représentant une de ces machines dont les anciens se fervoient dans les sièges pour renverser les murailles d'une ville. C'est une poutre posée en sasce, avec deux chaînes, & dont le bout à gauche imite la tête d'un belier. On l'appelle belier militaire.

Berty, en Angleterre, d'argent à trois beliers militaires d'azur, enchaînés & liés d'or, & rangés en sasce poses l'un sur l'autre. (Pl. XI. sig. 591.)

BESAN, BEZANT ou BIZANT, f. m. BYZANTII NUMMUS, c'est une monnoie qui sut frappée à Byfance ou Constantinople, du temps de l'empire des Latins. Dans le Blason, c'est une pièce d'or ou d'argent, sans marque, ronde & platte. Les anciens Chevaliers en chargèrent leurs écus, pour montrer qu'ils avoient été de la quatrième croisade qui donna naissance à l'empire des Latins, & dans la suite pour annoncer en général qu'ils avoient été d'une croifade, ou plus généralement encore, qu'ils avoient fait le voyage de la Terre-Sainte.

De Rieux, en Bretagne, d'azur, à dix besans

d'or, trois, trois, trois & un.

De Villeneuve, en Franche-Comté, de sable à

cinq besans d'argent, en sautoir.

Boula, d'azur à trois besans d'or. (Pl. V. fig. 235.) Le besan est toujours de métal, en quoi il dissère du tourteau, qui a la même forme & qui est toujours de couleur. Quelquesois le besan & le tourteau sont mêlés dans la même pièce, & on l'appelle befan-tourteau ou tourteau-befan, suivant que la pièce commence par le métal ou par la couleur. (Voyez pl. V. fig. 235 .- 6 .- 7 .- 8.)

BESANTÉ ou BEZANTE, ée, adject. se dit d'une pièce chargée de besans; par exemple, une

bordure besantée de tant de pièces.

Rochefort, en Angleterre, écartelé d'or & de

gueules, à la bordure besantée d'or.

BETHLÉEM, (Notre-Dame de) ordre militaire institué par Pie II. le 18 Janvier 1459. Mahomet II. ayant pris Lemnos, Calixte III. la fit reprendre par le cardinal d'Aquilée; & son successeur Pie II. pour la conserver, créa l'ordre de Notre-Dame de Bethléem. Les chevaliers devoient | les rois d'Arménie de la maison de Lusignan, ils

demeurer à Lemnos, & s'opposer aux courses que les Turcs faisoient dans l'Archipel & le détroit de Gallipoli : mais peu de temps après l'institution, Lemnos sut reprise par les Turcs, & ce grand dessein s'évanouit.

BIGARRÉ, ée, adj. se dit du papillon & de

tout ce qui a diverses couleurs.

Ranerolles, en Picardie, de gueules, à un papillon d'argent, miraillé & bigarré de fable.

BILLETTES, f. f. meuble d'armoiries fait en forme de quarré long, dont on charge souvent l'écu ; il y a des billettes de métal , d'autres de

couleur. Lorsque les billettes sont posées horisontalement, ce qui est rare, on les appelle conchées.

Les billettes étoient, dit-on, anciennement des pièces d'étoffes d'or, d'argent ou de couleur, plus longues que larges, qu'on mettoit sur les habits par intervalles égaux, & qui servoient d'ornemens: on les a depuis transférés sur les écus, au moins quant à la forme. D'autres veulent que la billette réprésente un billet cacheté, & qu'elle en tire fon nom. Toutes ces origines font trèsincertaines; on compte ordinairement les billettes employées dans l'écu, & on en indique l'ordre & la position, quand elle n'est pas verticale.

Beaumanoir, d'azur, à onze billettes d'argent, posses 4. 3. & 4. (Voyez la pl. V. fig. 233.)

Choiseul, d'azur à la croix d'or cantonnée en chaque canton de cinq billettes de même, en sautoir. Châtelus, d'azur à la bande d'or, accompagnée

de sept billettes de même.

BILLETÉ, ée, adj. peut se dire du champ semé de billettes ou d'une pièce qui en seroit chargée. Conflans, d'Auchy & Brenne, d'azur au lion

d'or l'écu billeté de même.

BISSE, f. f. ferpent, couleuvre, guivre, tous ces mots paraissent synonymes; le nom de bisse, ainsi que l'Italien biscia, qui signifie aussi serpent, paroît exprimer le sissement de cet animal, & cette étymologie paroît plus naturelle que celle qui dérive ce nom du mot françois bis, lequel signifie couleur grise ou couleur cendrée, parce que les serpens sont pour la plupart d'un gris cendré.

Le serpent paroît ordinairement dans les armoiries, sormant plusieurs sinuosités en ondes, la tête posée en sasce, s'élèvant au haut de l'écu, la queue s'étendant en bas vers la pointe.

Quelquesois le serpent paroît dévorer un enfant; & on ajoute alors en blasonnant: à l'enfant issant.

Colbert, d'or, à la biffe ou couleuvre d'azur posée en pal.

Reffuge, d'argent à deux sasces de gueules, & beux bisses affrontées d'azur, armées de gueules, brochantes sur le tout.

Milan, ville, d'argent, à une givre ou guivre d'azur, couronnée d'or, à l'enfant issant de gueules.

(Pl. VII. fig. 353. - 4. - 5.) BLAISE (l'ordre de faint), a été institué par

l'établirent à l'honneur de ce faint, comme étant le

patron de leur royaume.

Les chevaliers avoient des robes bleues, & portoient sur leur poitrine une croix d'or. (Voyez la pl. XXV. fig. 58. G. D. L. T.)

BLAISE, (l'ordre militaire de faint) & de la fainte Vierge Marie, est des plus anciens; on ignore

la date de son institution.

La marque de cette chevalerie est une croix pattée de gueules, chargée d'une médaille de même, bordée d'or, où se trouve l'image de saint Blaise, évêque, la mitre sur la tête avec ses ornemens pontificaux, la main droite étendue, & tenant de la main gauche sa crosse : au revers est représentée la Vierge. (V.la pl. XXVI. sig. 61. G.D.L.T.)

BLASON, s. m. science ou art Héraldique, qui enseigne à déchiffrer les armes ou armoiries des nobles, & à nommer, dans les termes propres les pièces & meubles qui les composent.

Le mot bluson se prend aussi pour les pièces &

meubles qui entrent dans l'écu.

Origine du Blason & son étymologie.

La plupart des auteurs, dit M. de Foncemagne, (Mém. de Littérat. tome XX. pag. 579. & fuiv.) qui ont écrit fur les armoiries, n'en ont fait remonter l'origine jusqu'à l'autiquité la plus reculée, que parce qu'ils les ont confondues avec les images symboliques, qui, dès les premiers temps, surent employées dans les enseignes militaires des nations & dans l'armure des guerriers. On convient aujourd'hui qu'à les considérer comme des marques héréditaires de noblesse & de dignité, l'usage n'en sauroit être plus ancien que le onzième siècle.

Deux sentimens partagent les critiques sur l'origine des armoiries; les uns l'attribuent aux tournois, les autres aux croifades. Il paroît qu'il faut admettre les deux opinions. L'usage des armoiries s'introduisit d'abord par les tournois, dont l'éta-blissement a précédé, au moins de quelques années, la première croisade. On trouve dès l'an 1072. un écu chargé d'un lion, or la première croisade est de 1095; mais les armoiries ne commencèrent pas dès-lors à être fixées, le droit d'ailleurs en sut restreint, dans les commencemens, aux seuls Gentilshommes qui avoient assisté à quelque tournoi; il étoit réservé aux croisades d'en rendre l'usage plus général, la pratique plus invariable, & le droit constamment héréditaire. Les fils de ceux qui s'étoient approprié des symboles pour ces expéditions, se firent un point de religion & d'honneur de transmettre à seurs descendans l'écu de leurs pères, comme un monument de leur valeur & de leur piété.

C'est par les croisades que sont entrées dans le Blason plusieurs de ses principales pièces; entr'autres, les croix de tant de sormes différentes, & les merlettes, sorte d'oiseaux qui passent la mer tous les ans, & qui sont représentés sans pieds & sans bec, peut-être en mémoire des blessures qu'avoit

reçu dans la guerre fainte le chevalier qui les portoit. C'est aux croisades que le Blason doit les noms de ses émaux, azur, gueule, sinople & sable, s'il est vrai que les deux premiers soient tirés de l'arabe ou du persan, que le troisième soit emprunté de celui d'une ville de la Cappadoce, & le quatrième, une altération de sabellina pellis, martre zibeline, animal commun dans les pays que les croisés traversèrent. C'est probablement par les croisades, que les fourures d'hermine & de vair, qui servirent d'abord à doubler les habits, puis à garnir les écus, ont passé dans le Blason. Le nom même de Blason, dérivé de l'allemand blasen, sonner du cor, nous est peut-être venu par le commerce que les François eurent avec les Allemands, pendant les voyages d'outremer.

Emaux.

Les armes ou armoiries des chevaliers qui venoient aux tournois, ou qui alloient à la guerre, étoient représentées en or ou en argent, avec diverses couleurs sur leurs écus; on y employoit l'émail pour résister aux injures du temps, ce qui a fait donner le noin d'émaux aux métaux, couleurs & sourures qui entroient dans ces armoiries.

Il y a neuf émaux, dont deux métaux, cinq

couleurs & deux fourures.

Les métaux sont le jaune, qu'on nomme or; le blanc, qu'on nomme argent. (Pl. I. fig. 11. & 12.)

Les couleurs font le bleu, qu'on nomme azur; le rouge, gueules; le verd, finople; le noir, fable; le violet, pourpre. (Fig. 13.-17.)
Les fourures sont l'hermine & le vair. (Fig. 18 & 20.)

Depuis environ deux siècles on a imaginé de représenter ces émaux en gravure, par des points, traits ou hachures.

L'or, par un grand nombre de petits points.

(Fig. 11.)

L'argent, tout blanc & fans aucune hachure.

L'azur, par des lignes horizontales. (Fig. 14.)
Le gueules, par des lignes perpendiculaires.
(Fig. 13.)

Le fable, par des lignes horifontales & perpendiculaires croifées les unes sur les autres. (Fig. 15.)

Le sinople, par des lignes diagonales à droite.

Le pourpre, par des lignes diagonales à gauche.

L'hermine, par l'argent chargé de mouchetures de sable. (18.)

Le vair, par l'azur, chargé de petites pièces d'argent en forme de clochettes renversées. (19.20.)

A ces neus émaux on en ajoute deux autres.

La couleur de carnation, pour le corps humain & ses parties, lorsqu'ils sont de couleur de chair. (Pl. VIII. fig. 437.-8--440.)

La couleur naturelle, pour les animaux & les plantes, lorsqu'on les réprésente tels qu'ils sont dans la nature. (Pl. VIII. fig. 412. 420.)

C 2

Pièces honorables.

Les pièces honorables ont été ainsi nommées, parce que ce sont les premièces pièces qui aient été mises en usage dans l'art du Blason, & parce que plusieurs maisons anciennes en portent depuis

Tinvention des armoiries.

Ces pièces (lorsqu'elles ne sont point accompagnées d'autres pièces ou meubles) occupent, selon l'auteur du supplément, que nous suivons principalement ici, deux parties de sept de la largeur de l'écu, c'est-à-dire, un peu moins du tiers, leurs extrémités en touchent ordinairement les bords; elle sont, selon le même auteur, qui diffère en ce point de plusieurs autres, elles sont au nombre de sept seulement.

Le ches. La-fasce. Le pal. La croix. La bande. Le chevron. Le fautoir.

(Pl. II. fig. 98. 99. 100.--1.2.--3.--4.--5.)

Quelques auteurs mettent au rang des pièces honorables, le franc-canton, la barre, la bordure, la champagne, l'orle, le pairle, le trêcheur; mais, dit l'auteur du Supplément, le franc-canton est assez rare en armoiries.

La barre est une bande, qui, au lieu d'être posée à droite, se trouve à gauche; par exemple, une maison a une bande dans ses armes, un fils naturel de la même maison porte cette bande en barre, doit-on mettre une marque de bâtardise au rang des pièces honorables?

La bordure, la champagne, l'orle, le pairle & le trêcheur, sont trop rares encore dans les armoiries pour être distingués par le titre de pièces hono-

Tables.

Position des Pièces honorables.

Le chef occupe la plus haute partie de l'écu, il représente le casque du guerrier. (Pl. II. fig. 98.) La sasce est placée horisontalement, au milieu, elle représente l'écharpe des anciens chevaliers. (Fig. 100.)

Le pal occupe le milieu perpendiculairement, c'est, dit-on, une marque de jurisdiction. (Fig. 99.)

La croix s'étend par ses branches jusqu'aux bords de l'écu, & laisse quatre cantons vuides. Il y a quantité de croix de diverses espèces, elles furent prises pour armes dans le temps des croifades. (Fig. 103.)

La bande est posée diagonalement de la droite du haut de l'écu vers la gauche du bas, & repréfente le baudrier, on écharpe du chevalier posée sur l'épau'e. (Pl. II. sig. 101.)
Le chevron est formé de deux pièces qui se

terminent en pointe au milieu du haut de l'écu, & s'éterident vers les angles du bas ; selon quel- 1

ques auteurs, il représente l'éperon du chevalier: selon d'autres, c'est la représentation d'une barrière de lice des anciens tournois. Il y a loin d'un éperon à une barrière de lice, & il est dissicile qu'un même objet ressemble à tous les deux; on peut juger par-là de l'arbitraire qui règne dans tous ces symboles sorces; mais il faut se prêter jusqu'à un certain point à ces idées des héraldistes, qui ont quelquesois du fondement. (Fig. 105.)

Le sautoir a la forme d'une croix de saint André; c'étoit, dit-on, anciennement un cordon couvert d'une riche étoffe, qui étoit attaché à la selle du cheval, & qui servoit d'etrier. (Fig. 104.)

Partitions ou divisions de l'écu.

Les partitions se sorment d'une seule ligne qui divise l'écu en deux parties égales. Il y en a de quatre sortes, le parti, le coupé, le tranché, le taillé.

Le parti divise l'écu par une ligne perpendicu-

laire. (Pl. 1, fig. 25.)

Le coupé, par une ligne horizontale. (26.) Le tranché, par une ligne diagonale à droite. (27. Le taillé, par une ligne diagonale à gauche. (28.)

Répartitions.

Les répartitions sont des figures composées de plusieurs partitions réunies.

L'écartelé est sormé du parti & du coupé. (Fig. 29.) L'écartelé en fautoir du tranché & du taillé. (30.) Le gironné, qui est ordinairement de huit girons, est sormé du parti, du coupé, du tranché & du

Les points équipolés de neuf carreaux, font formés de deux partis & de deux coupés. (Pl. 4,

fig. 221.)

Le bandé, le burelé, le coticé, l'échiqueté, le sascé, le suselé, le losangé, le palé, &c. sont aussi des répartitions. (Voyez chacun de ces termes dans l'ordre alphabétique. Pl. III. fig. 142--3, 130, 145-6. Pl. II. fig. 106, 111. Pl. III. fig. 128. Pl. V. fig. 230, 228. Pl. III. fig. 114.)

Parties du corps humain.

Les figures humaines entières sont rares dans le Blason; mais différentes parties du corps de l'homme, des têtes, des cœurs, des mains, des bras, s'y trouvent fouvent. (Pl. VIII. fig. 437-8, 440, 441-2-3-4. Pl. IX. fig. 448-9, 450-1-2-3-4-5.) Deux mains jointes ensemble font nommées foi;

un bras droit est nomme dextrochère, un bras gauche sénestrochère (Pl. VIII. fig. 445-6-7.)

Châteaux & tours.

Les châteaux, demeures des anciens, font représentés dans l'écu par un corps de logis joint à deux tours rondes avec des créneaux.

Les tours, bien plus fréquentes, sont ordinairement de sorme ronde, & ont aussi des créneaux. (Pl. IX. fig. 462--3-4, 470.)

On dit des châteaux & des tours, ouverts pour les portes; ajourés pour les senêtres, maçonnés, pour les joints des pierres, quand ils sont d'émaix

Lorsque les châteaux, tours, maisons, ont un toît d'un autre émail, on les appelle efforés; s'ils

ont des girouettes, girouettés.

Animaux & leurs parties.

Parmi les animaux, les lions sont ceux qu'on voit le plus souvent dans les écus, ensuite les léopards, cerss, lévriers, chevaux, bêtes à cornes.

(Pl. V, passim.)

Parmi les oiseaux, l'aigle tient le même rang que le lion parmi les quadrupèdes, ensuite les alérions, merlettes, canettes, coqs; les oiseaux de proie, parmi lesquels on distingue l'épervier, qui est chaperonné, & qui a aux pieds des grelots, nommés grillets, attachés par des courroies nommés longes. (Pl. VI. passim.)

Le paon paroît, ou de profil, ou de front, se mirant dans sa queue étalée en roue, alors on dit, paon rouant. (Pl. XI. fig. 596.)

Le pélican aussi de profil, est représenté sur son

aire, avec ses petits, se bequetant la poitrine. (Pl. VI. fig. 316.)

Le phœnix, oiseau fabuleux, est de profil sur son bucher, & semble, avec ses ailes, l'allumer pour

s'y consumer. (Fig. 315.) Les attributs de l'épervier, du paon, du pélican & du phœnix ne s'expriment point dans le Blason, à moins qu'ils ne soient d'un autre émail que le

corps de ces oiseaux.

Les têtes des animaux paroissent souvent dans l'écu, de profil; quand elles font de front, principalement celles des cerfs ou des bœufs, on les nomme rencontres; on excepte celles des léopards, parce qu'elles sont toujours de sront. (Pl. V. fig. 259, 260.--1, 265, 272, 276.

Têtes arrachées, se dit de celles où il y a des filamens ou des plumes qui sorment dessous des inégalités. (Pl. V. fig. 261. Pl. VI. fig. 305, 319,

Les jambes des quadrupedes sont nommées pattes, celles des volatiles, membres. (Pl. V. fig. 256. Pl.

VI. fig. 306.)

Les reptiles ou serpens sont nommes bisses ou guivres; les leopards ne changent point de nom, & sont représentés montans; c'est-à-dire qu'ils ont la tête en haut & la queue en bas. Le limaçon paroît avec sa coquille, la tête dehors, montrant les cornes. (Pl. VII. fig. 349, 350, 353--4--5--6.)

Parmi les poissons, on distingue le dauphin, qui est représenté de profil, & courbé en demi-cercle.

(Pl. VI. fig. 335.)

Les barbeaux, moins courbes que les dauphins, font nommes Bars. (Pl. VII. fig. 337.)

Instrumens de guerre.

Une épée seule peut-être posée en bande, en

fasce, sur-tout en pal, la pointe en haut, deux sont posées en sautoir, les pointes en haut ou en bas indifféremment (Pl. IX. fig. 493, 495.)

Les sabres sont nommes badelaires (Ibid., fig.

Les flêches s'appellent empennées, quand leurs plumes ou aîlerons sont d'un émail différent; encochées, si elles sont posées sur un arc. (Ibid , fig.

Les molettes d'éperons ont six rais, & sont percées au centre ; si elles avoient plus ou moins de rais, on l'exprimeroit en blasonnant. (Pl. X. fig.

513.)

Arbres , fleurs & fruits.

Les arbres ont pour émail particulier le sinople; il y en a cependant de différens émaux, même d'or ou d'argent; lorsqu'on peut distinguer l'espece de l'arbre par les fruits, on le nomme de son nom. (Pl. VIII. fig. 395--6--7.)

Les roses sont souvent de gueules; il y en a aussi quelquesois d'or, d'argent, ou d'autres émaux.

(Ibid. fig. 414.)

Les otelles peuvent être mises au rang des sruits, étant des amendes pelées; celles de l'écu de Comminges, au nombre de quatre, sont adossées & posées en sautoir. (Pl. X. fig. 537.)

Les coquerelles sont des bouquets, chacun de trois gousses, semblables à celles qui renferment les noisettes; on en voit peu dans les armoiries.

(Pl. VIII. fig. 427.)

Astres.

Soleil, croissans, étoiles, comètes.

Le soleil paroît dans l'écu avec une sace humaine, autour de laquelle il a huit rayons droits & autant d'ondoyans, entremêlés alternativement; derrière chacun, trois traits droits pour le rendre plus lumineux; son émail particulier est l'or; il s'en trouve pourtant de différens émaux. (Pl. VII. fig. 365.)

Ombre de soleil, soleil qui n'a point de sace hu-

maine. (Fig. 366.)

Les croissans & les étoiles se trouvent en nombre dans plusieurs écus. Les étoiles sont ordinairement à cinq rais, ce qu'on n'exprime point; quand il y en a davantage, on l'exprime. (Fig. 367, 370, 373,356,375,386.)

Dans les armoiries des Italiens, les étoiles ont

tenjours six rais.

Les Comètes sont représentées par des étoiles; dont un des rais est alongé en sorme de queue ondoyante. (Ibid. 378.)

- ' Meubles d'armoiries.

Ce mot de meubles a deux significations, l'une générale, l'autre particulière; la première comprend toutes les pièces qui entrent dans l'écu, de quelque nature qu'elles soient, par opposition avec

les pièces qui servent seulement d'ornemens extérieurs de l'écu, telles que les tenans, les supports, les manteaux, les casques, les couronnes, les mortiers, les volets & lambrequins, les cimiers, &c. Dans ce fens, les anges, les hommes, les animaux, les plantes, les astres, les édifices, tout enfin est ou peut être meuble d'écu, & lorsqu'un même objet peut indifféremment entrer dansl'écu ou l'accompagner à l'extérieur, on dit qu'il est employé dans le Blason, & comme meuble de l'écu, & comme ornement extérieur. Nous nous servirons souvent du mot meuble dans ce premier sens général. La seconde fignification du mot meuble est particulière & restreinte à de certaines pièces qui accompagnent ou chargent ordinairement les pièces honorables: ces meubles font les besans, tourteaux, billettes, alérions, merlettes, canettes, étoiles, croissans, croisettes, molettes d'éperons, & généralement toutes les pièces qui paroissent ordinairement en nombre pour remplir & meubler l'écu.

Position des pièces & meubles.

Les pièces & meubles se posent ainsi:
Un, au centre de l'écu.
Deux, l'un sur l'autre.
Trois, deux en chef, un en pointe.
Quatre, deux en chef, deux en pointe.
Cinq, en sautoir.
Six, trois, deux & un.
Sept, trois, trois & un.
Huit, en orle.
Neuf, trois, trois, & trois.

Ces positions peuvent indisséremment s'exprimer ou ne pas s'exprimer, parce qu'elles ont été ainsi réglées par les hérauts d'armes; mais si ces pièces ou meubles étoient posés autrement, il saudroit en

défigner la position en blasonnant. BLASONNER, verbe actif. Peindre des armoi-

ries avec les émaux qui leur conviennent; repréfenter un blason en gravure avec des points & hachures, qui en marquent les émaux; dessiner des armoiries dans le goût de la gravure.

BLASONNER est aussi expliquer les pièces & meubles de l'écu en termes propres & convenables.

Manière de blasonner par principes.

1°. On nomme l'émail du champ de l'ecu, enfuite la pièce ou meuble qui se trouve au centre & son émail; si cette pièce ou meuble est accompagnée de quelques autres, on les nomme, & nomme ensuite leurs émaux.

2°. Une famille porte d'azur au lion d'or.

3º. Une autre, à la fasce d'azur, accompagnée

de trois étoiles de gueules.

4°. S'il y a trois pièces ou meubles semblables dans un écu, ce qui arrive souvent, après avoir nommé l'émail du champ, on nomme les trois pièces & leur émail, Exemple: telle famille porte d'or à trois annelets d'azur.

5°. S'il se trouve dans un écu plusieurs pièces

l'une sur l'autre, la première est la plus proche du haut de l'écu, la dernière celle qui approche le plus de la pointe.

6°. S'il y a plusieurs pièces longues & debout à côté l'une de l'autre, la première est à la droite de

l'écu, la dernière à la gauche.

7°. On doit éviter de nommer un émail déjà nommé; une famille porte d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois losanges d'or : on dit, accompagnée de trois losanges DE MEME: ce mot de même signifie l'émail que l'on vient de nommer.

8°. Une autre samille porte d'argent, à l'aigle d'azur, accompagnée en ches de trois besans d'azur, & en pointe de trois molettes d'éperons aussi d'azur: on blasonne, d'argent, à l'aigle accompagnée en ches de trois besans, & en pointe de trois molettes d'éperons, le tout d'AZUR.

9°. Une samille porte d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois croissans d'or; il saut dire : chargée de trois croissans DE L'ÉMAIL DU CHAMP.

Cet article blasonner, qui est tout entier de l'Auteur du Supplément, contient à peu près les principales règles générales de l'art de blasonner, c'està-dire de nommer les pièces & meubles de l'écu dans les termes & dans l'ordre convenables. Quant au mot blasonner, pris dans le sens de dresser des armoiries & de composer un écu, quoique la nécessité d'inventer des distinctions particulières n'ait pas dû s'accorder avec l'établissement d'une règle générale, il s'en est établi une dans le Blason, c'est de ne point mettre métal sur métal ni couleur sur couleur; ce n'est pas que cette règle n'ait été plufieurs fois violée, mais on suppose qu'il y a eu chaque fois des raifons particulières; on cherche ces raisons, & ces sortes d'armes s'appellent à enquerre ou à enquérir. De même, quoique dans la position des pièces & meubles qui se trouvent en nombre dans l'écu, le plus grand nombre doive se trouver en chef, & le moindre nombre en pointe, il arrive souvent que cet ordre est interverti, & alors ces pièces s'appellent mal ordonnées, car le Blason a des termes même pour les dérogeances & les exceptions au peu de loix qu'il a pu admettre, & ces exceptions mêmes rentrent dans l'objet général de l'art, qui est de distinguer, & dont l'unique règle auroit dû être de n'admettre point de règles.

Nous avons observé dans le discours préliminaire, que le Blason a non-seulement une langue, mais une syntaxe particulière; cette syntaxe paroit avec raison à quelques personnes un peu barbare. L'Auteur d'un traité manuscrit de Blason qui nous a été communiqué, propose quelques changemens pour rapprocher cette syntaxe de la syntaxe ordinaire, & ses idées paroissent mériter qu'on y

fasse attention.

regle de nommer le champ de l'écu avant la pièce principale. C'est la méthode Françoise; mais elle ne lui paroît conforme ni à la raison ni aux règles du langage. La figure représentée est, selon lui, la

those principale, l'émail n'est qu'un accessoire employé pour lui donner du relief; & que veut dire cette expression : De gueules au lion d'argent, d'azur à une haméide d'or? Quand on demande quelles sont les armes d'une famille, la réponse la plus simple & qui se présente le plus naturellement, est celle-ci : C'est un lion d'argent en champ de gueules, c'est une haméide d'or en champ d'azur. Les Etrangers nous donnent l'exemple de cette manière de blasonner. Albero d'oro in campo nero, disent les Italiens; leon de plata en campo azul, disent les Espagnols. Ne pourroit-on pas dire cependant que cette correction nepeut guères avoir lieu que pour les armes très-simples, & ne sauroit s'appliquer à celles qui font un peu chargées de pièces, ce qui exige que ces pièces soient nommées dans un certain ordre lequel seroit interverti, si le champ n'étoit nommé le premier & à part.

2°. Le même Auteur propose la correction suivante. L'usage de presque tous les Armoristes, comme il l'observe, est de nommer l'émail d'une pièce après l'adjectif qui la qualifie; d'où il suit que cet émail peut se rapporter à l'adjectif, quand il doit se rapporter à la pièce. Par exemple, dans cette phrase, un ciboire couvert d'or, l'idée qui se présente d'abord est que le ciboire est couvert d'or, mais l'idée héraldique est que le ciboire est d'or, & qu'il est couvert : pourquoi donc ne pas l'exprimer dans cet ordre? De même: Trois épées appointées en abîme d'or; une fleur de lis au pied coupé d'argent : on doit dire, selon l'Auteur, trois epées d'or appointées en abîme; une sleur de lis d'argent au pied coupé. Il en est de même de beaucoup d'autres phrases, dont la construction présente un sens différent de celui qu'on doit y attacher.

3°. Enfin l'Auteur dont nous parlons ne voudroit point qu'on désignat par un adjectif les pièces qui peuvent être conçues plus facilement par le nom même de la chose que l'adjectif désigne. Par exemple, un écu chappé d'or, au lieu d'un écu à la chappe d'or; billeté, besanté d'or, pour dire, semé ou chargé de billettes, de besans. N'est-il pas plus simple de dire qu'une bordure est chargée de huit besans que de dire qu'elle est besantée d'or de huit pièces, & la première expression n'est-elle pas plus claire que la seconde? Sans adopter ni rejetter ces corrections, & sans prétendre avoir le droit de changer en conséquence l'usage de presque tous les héraldistes, nous avons cru devoir mettre sous les yeux du lecteur des idées raisonnables, proposées par un homme fort instruit & fort éclairé.

BOCQUET, s. m. mot qui, dans quelques auteurs, signifie un fer de pique.

BŒUF, s. m. Cet animal est représenté de profil & passant.

Bouhier, à Dijon, d'azur au bœuf passant.

Bouvet, dans le Barrois, d'azur au bœuf d'or passant, surmonté de trois étoiles de même, mises en rang.

BONNETS A L'ANTIQUE, f. m. pl. s'employent comme meubles dans quelques écus.

Hyltmair, en Franconie, de gueules, à trois bonnets à l'antique d'argent. (Pl. IX. fig 459.)

BORDÉ, ée, adj. se dit du ches, de la bande, du chevron, de la croix & autres pièces, qui ont un filet ou une bordure, d'un autre émail que la pièce.

Il se dit aussi de l'écu qui a une bordure.

Hodespan, d'or, à la croix d'azur, bordée & dentelée de fable. (Pl. III. fig. 159.)

BORDURE, s. f. espèce de brisure en sorme de passement plat, qui est placé au bord de l'écu, & qui l'environne comme une ceinture ; elle sert à distinguer différentes branches d'une même famille.

La largeur de la bordure doit être d'environ la

fixième partie de l'écu.

La bordure simple & unie est celle qui est toute d'une même couleur ou d'un même métal; c'est, dans de certaines maisons, la première brisure des puinés. Il y a des bordures componées, cantonnées, engrelées, endentées, crenelées, écartelées & chargées d'autres pièces; ce sont autant de brisures disférentes pour les branches cadettes de différens degrés.

Si la ligne qui constitue la bordure, est droite, & la bordure unie, on ne nomme que la couleur ou le métal de la bordure. Si la bordure est chargée de plantes ou de fleurs, on dit qu'elle est verdoyée de trefles; si elle est d'hermine, de vair, ou d'autre

pelleterie, on dit bordée d'hermine.

Holland, de gueules, à la bordure d'argent. Brunet, d'or, au levrier de gueules, colleté d'or, à la bordure crenelée de fable.

Aubert, écartelé d'or & d'azur, à la bordure écartelée de l'une en l'autre. (Pl. IV. fig. 211-2-3.)

BOUC, f.m. meuble de l'écu. (Pl. XII. fig. 616.) BOUCLÉ, adj. se dit du collier du leyrier ou

d'un autre animal qui a une boucle. Bouclé se dit aussi d'un anneau qui pend de la gueule du buffle ou bœuf sauvage, lorsque cet an-

neau est d'un émail différent du reste du corps. Nicolaï, d'azur, au levrier courant d'argent, ac-

colé de gueules, bouclé d'or. (Pl. VI. fig. 283.) La Vefve de Metiercelin de Sompsois, en Champagne, d'argent, au rencontre de buffle de gueules, bouclé de sable, chacune des cornes surmontée d'une étoile du second émail.

BOUCLIER, s. m. (Voyez Ecu.)
BOURBON (l'ordre de), dit de Notre-Dame du Chardon, sut institué par Louis II, duc de Bourbon, surnomme le Bon, qui donna le collier de l'ordre à plusieurs seigneurs de sa cour dans l'église de Moulins en Bourbonnois, le jour de la purification de la fainte Vierge, l'an 1370.

Il falloit, pour être reçu dans cet ordre, saire preuves de noblesse, de chevalerie, & être sans

reproche.

Le nombre des chevaliers sut fixé à vingt - six,

en comptant le prince qui en étoit le chef & grandmaître.

Les jours de cérémonies, les chevaliers portoient une robe de damas incarnat à larges manches, & avoient une ceinture de velours bleu, doublé de satin rouge, & dessous cette ceinture le mot espérance en broderie d'or; les boucles & ardillons de fin or figurés en losanges, avec l'émail verd comme la tête d'un chardon; sur leur robe un grand manteau de satin bleu céleste, doublé de satin rouge.

Desfus étoit le collier en sorme circulaire entre une double chaîne, les intervalles sur un semé de France, une lettre du mot espérance de chaque côté du collier dans les vuides des losanges; une fleur de lis au haut, une autre fleur de lis en bas, d'où pendoit une médaille ornée de la Vierge au milieu d'une gloire rayonnante, un croissant à ses pieds, & dessous la médaille une tête de chardon; le tout d'or, émaillé de diverses couleurs. (Voyez la pl. XXV. fig. 71. G. D. L. T.)

BOURDON, f. m. meuble d'armoiries qui re-

présente un bâton de pélerin.

De la Bourdonnaye, de gueules, àtrois bourdons

de pélerins d'argent, 2 & 1. (Pl. X. fig. 547.) BOURDONNÉ, ÉE, adj. se dit d'un bâton arrondi à son extrémité supérieure, ou d'une croix pommetée dans la forme d'un bourdon de pélerin.

Rascas du Canner, à Aix en Provence, d'or, à la croix bourdonnée de gueules, au pied fiché, au chef d'azur, chargé d'une étoile à huit rais d'argent.

Les Prieurs mettent un bâton bourdonné en pal derrière l'écu de leurs armes. (Pl. XIV. fig. 5.)

BOURSE, s. s. meuble d'écu.

Boursier, d'or, à trois bourses de gueules. (Pl.

XII. sig. 638.)
BOUSE, s. f. C'est une espèce de chantepleure avec laquelle on puise l'eau en Angleterre. Cette pièce se trouve sur quelques écus.

Roos, en Ecosse, d'or, au chevron échiqueté d'argent & de sable, de trois traits, accompagné

de trois bouses du dernier émail. (Pl. XII. fig. 636.) BOUTEROLLE, s. f. f. meuble d'armoiries qui représente la garniture qu'on met au bout du sourreau d'une épée.

Angrie, d'argent, à trois bouterolles de gueules.

(Pl. XII. fig. 637)
BOUTOI ou BOUTOIR, bout du groin du sanglier que l'on nomme lorqu'il est d'un autre émail que la hure, ou lorsqu'il est tourné vers le haut de l'écu; car ordinairement la hure du sanglier est posée en sasce, & le boutoir tourné vers le côté droit de l'écu.

Pulnhosen, en Bavière, d'or, à une hure de fanglier de fable, le boutoir vers le chef défendu

d'argent. (Pl. XI. fig. 589.)

BRANCHE, en Généalogie; se prend quelquefois pour un rejetton, ou pour une famille issue d'une autre; ce que les généalogistes appellent aujourd'hui seconde ou troisieme branche.

BRAQUE, s. m. meuble de l'écu.

Brachet, d'azur, à ideux chiens braques d'argent passans l'un sur l'autre. (Pl. VI. fig. 284)
BRETESSES, s. s. pl. rangées de creneaux; il

est moins d'usage que l'adjectif suivant.

BRETESSÉ, éf, adj. se dit du fautoir, du pal, de la fasce, de la croix, de la bande, du chevron, qui ont des creneaux des deux côrés, lesquels répondent les uns aux autres.

Sublet, d'azur, au pal bretessé d'or, maçonné de

sable, chargé d'une vergette de même.

De la Pierre de Saint-Hilaire, de finople, à la bande bretessée d'argent, accompagnée de deux lions de même, lampassés & couronnés de gueules.

Saliceta, à Gênes, d'or, à la croix bretessée de

finople.

Frizot de Blamont, d'azur, au sautoir bretesse d'or. (Voyez pl. III. fig. 122, 148, 160, & pl. IV. fig.

BRICIEN, s. m. l'ordre militaire des Briciens sut institué en 1366 par sainte Brigitte, reine de Suede, sous le pontificat d'Urbain V, qui l'approuva, & lui donna la regle de S. Augustin. Cet ordre avoit pour arme une croix d'azur, semblable à celle de Malte, & posée sur une langue de seu, symbole de soi & de charité. On y faisoit vœu de combattre contre les hérétiques, & pour la sépulture des morts, & l'affistance des veuves, des orphelins & des hôpitaux. Toutes ces institutions sont plus recommandables par la pureté d'intention des personnes qui les ont instituées, les riches commanderies dont elles ont été dotées, la naissance & la piété de plusieurs de leurs membres, que par leur consormité avec l'esprit pacifique de l'Eglise, & de celui qui dit de lui-même, qu'il est si doux qu'il ne sauroit éteindre la lampe qui fume encore. Voyez Fleuri, Difcours sur les Religieux. (Article resté.)

BRIOUDE (Comte de). Le chapitre de Saint-Julien de Brioude en Auvergne, est composé de chanoines, qui prennent le titre de comtes. L'origine de son établissement se trouve insèrée dans Baluse,

entre les notes capitulaires de nos rois.

Louis I, dit le Débonnaire, empereur & roi de France, donna à Bérenger le comté de Brioude à titre de fief. Ce comte voulant rétablir l'église da Saint-Julien de Brioude, qui avoit été incendiée par les Sarrasins, sonda trente-quatre places de chanoines, leur donna des biens considérables pour leur entretien & pour celui d'un abbé, dont il leur laissa l'élection.

Berenger, comte de Brioude, supplia Louis le Détonnaire d'accorder à ce chapitre une indépendance de tout seigneur particulier. Cet empereur, roi de France, y confentit, à condition que chaque année le chapitre lui présenteroit, & à ses succesfeurs, pour hommage, un cheval, un écu & une lance. L'acte de concession de l'an 825, est conçu en ces termes:

In nomine Domini & Salvatoris nostri Jesu Christi. Ludovicus, divina ordinante providentia imperator augustus : notum effe volumus cuntiis sidelibus sancia Dei Ecclesia ;

Ecclesia, & nostris seu etiam Deo dispensante successoribus, quia postquam comitatum Brivatensem sideli nostro Berengario illustri comiti concessimus, ille ingerio quo voluit quamdam Ecclesiam ubi S. Julianus Martyr requiescit, quæ est constructa in agro Brivatensi ne procul à castro Victoriano, que à Sarracenis destructa & igne combusta erat ad pristinum statum reduxit & in eadem Ecclesia constituit triginta quatuor canonicos, ut juxtà canonicum ordinem Domino militarent, & canonice viverent, quibus dedit res ex Beneficio suo, scilicet de rebus pradicta Ecclesia S. Juliani mansos centum unde eorum necessitates fulcirent & sussentationem habere potuissent, &c..... Idem, Berengarius fidelis comes nostram exoravit clementiam, ut per nostrum authoritatis præceptum constitueremus qualiter Ipse abbas vel congregatio ejus sub nullius ditione fuissent & nomini cuilibet obsequium fecissent, nisi tantum ad partem regis annuatim cabalum unum, cum scuto & lancea præsentassent & in postmodum ab omni exactione vel defunctione publica aut privatà immunes & liberi essent.

Sur ce qui a été représenté au roi, que le chapitre de saint Julien de Brioude est de sondation royale, que les places de chanoines-comtes sont données à des nobles de race, qu'ils font des preuves aussi rigides que celles des comtes de Lyon, depuis l'institution dudit chapitre de Brioude; qu'entre autres prérogatives, il jouit de celle d'avoir Sa Majesté pour premier chanoine, qu'il a en l'honneur de donner des souverains pontises à l'Eglise, des cardinaux au facré College, & un grand nombre d'évêques au Clergé de France; que ce chapitre s'est d'ailleurs toujours maintenu dans la pureté de la soi, & dans une discipline consorme aux décisions des conciles : le roi a considéré qu'il étoit autant de sa justice que de ses bontés, d'ajouter aux graces & distinctions qu'il a déja accordées, ainsique les rois ses prédécesseurs, aux chanoines-comtes de ladite église; desirant aussi donner à ce chapitre de nouveaux témoignages de son affection parciculiere, en les décorant par une marque extérieure qui réponde à la dignité du chapitre & au titre de comte, qui appartient à chacun des membres qui le composent : sa majesté a accordé, par brevet du 9 Juin 1772, aux prévôt, doyen, & à chacun des chanoines-comtes de ladite église de saint Julien de Brioude, présens & à venir, le droit de porter par-tout une croix d'or émaillée à deux faces, sur l'une desquelles sera représentée l'image de saint Julien, patron de ladite église, avec la légende: Ecclesia Comitum Brivatensium; & sur l'autre face, l'image de faint Louis, protecteur & bienfaiteur de ladite église, avec la légende : Ludovicus decimus quintus instituit, laquelle croix sera suspendue au col par un ruban moiré, bleu céleste, de quatre pouces de large, liseré de chaque côté en couleur rouge moiré, de deux lignes de largeur.

En vertu de ce brevet du mois de Juin 1772, les chanoines-comtes de Brioude ont été décorés publiquement de ce nouvel ordre, & en ont sait la céré-

Histoire, Tom. I.

monie dans leur égiise le 12 Août suivant, en pré-sence de la noblesse du pays qui y avoit été invitée. Ils ont chante un Te Deum en musique, ainsi que la priere pour le roi.

Le chapitre, en reconnoissance de cette faveur, a fondé à perpétuité une messe chaque semaine pour sa majesté. (G. D. L. T.)

BRISÉ, éE, adj. se dit des armoiries des puinés, où il y a quelque changement par addition, diminution ou altération de quelque piece, pour distinguer les différentes branches de la même maison.

Il se dit encore des chevrons dont la pointe est

déjointe.

Baugier, d'azur, au chevron brisé, surmonté en ches d'une croix de Lorraine, accompagnée de trois étoiles, deux en chef & une en pointe, le tout d'or. (Pl. IV. fig. 204.)

BRISER, verbe, signifie charger un écu de brifures, comme lambel, bordure, &c. C'est ce que sont les cadets pour se distinguer des aînés qui por-

tent les armes pleines.

BRISURE, s. s. addition, diminution ou altération dans quelques pieces des armes de famille pour distinguer les cadets des aînés.

Le roi porte seul les armes de France pleines. Le dauphin, comme héritier du trône, ne porte point de brisure; l'écartelure de Dauphiné qu'il

porte, n'est pas une brisure.

La Maison d'Orléans a pour brisure un lambel

d'argent à trois pendans. C'étoit aussi la brisure du duc d'Orléans Gasson, frère de Louis XIII, & Monsieur, frère de Louis XIV, portoit pour brisure une bordure de gueules. Ce n'a été qu'après la mort de Gaston que Monsseur a quitté la bordure pour prendre le lambel, trouvant, cette brisure vacante & la jugeant la plus noble.

Quand une sois un prince de la Maison de France. a pris une brisure, il ne la quitte plus, quoiqu'il naisse des princes cadets dans la branche aînée; tous ses enfans & descendans en ligne masculine. gardent cette brifure, quelque éloignés qu'ils foient, de la Couronne.

La Maison de Condé a pour brisure un bâton per

en bande de gueules.

BROCHANT, ANTE, adj. se dit des pieces qui passent sur d'autres, & qui les couvrent en partie.

La Maison de la Rochesoncault porte burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules, brochant sur le tout. (Voyez aussi dans la planche III. les fig. 116, & 118.)

Le verbe Brocher s'emploie dans le même sens. BROCHET, s. m. meuble de l'écu représentant

ce poisson.

Gardereau, d'azur, au brochet mis en sasce, surmonté en chef d'une étoile, & en pointe d'un crois, fant, le tout d'argent. (Pl. VII. fig. 340.)

BROSSE, BROSSES, f. f. meuble d'écu.

De Brosses, en Picardie, d'azur, à trois brosses d'or, à la bordure componnée d'argent & de gueules. (Pl. X. fig. 549.)

BROYE. Mot de peu d'usage, se dit de certains festons qu'on trouve dans quelques armoiries, posés en différentes situations. Le P. Menestrier dit que les Anglois les nomment Bernacles; que la Maison de Broye les a portés par allusion à son nom; & que ceile de Joinville y ajouta un chef avec un lion naissant. (Voyez pl. XI. sig. 600.)

BURELLES, s. s. pl. sasces diminuées & réduites

à la moitié ou au tiers.

Les burelles s'emploient toujours en nombre pair, ordinairement de six, quelquesois de huit : quand elles font en nombre impair, par exemple, de cinq

ou de sept, on les nomme trangles.

Voilà ce que disent plusieurs auteurs héraldiques, nommément l'auteur de la partie du Blason, dans le Supplément de l'Encyclopédie; cependant il n'est pas rare de rencontrer des armes blasonnées à cinq burelles ,par où il paroît que ces pieces ne changent point de nom pour être employées en nombre impair.

BURELÉ, adj. lorsque l'écu est également rem-

pli de burelles, ou fasces diminuées de métal & de couleur, rangées alternativement, on l'appelle burelé, & on spécifie le nombre de pièces, en nommant d'abord le métal ou la couleur du haut.

BUS

Lezignem ou Lusignan, burele d'azur & d'argent

de dix pièces (Pl. III. fig. 130.)

BUSTE, f. m. le buste est dans le Blason ce qu'il est dans la peinture & dans la sculpture, l'image d'une tête avec la poitrine & les épaules, mais sans bras. Voyez un bufte de vieillard dans le quatrieme quartier des armes de Virtemberg; écartelées. (Pl.

XI. fig. 585.)
BUTE, f. f. fer dont les maréchaux se servent pour couper la corne des chevaux. Le P. Menestrier dit que la Maison de Butet en Savoie, en porte trois

en poignée.

BUTOR, s.m. meuble de l'écu, représentant cet

Bevereau, d'azur au Butor d'or. (Pl. XI. fig. 598.)



CAB

CAL

Ou autre pièce saite de cables tortillés, ou simplement couverte & entortillée de cordes ou cables.

Daldart de Mignières, en Gâtinois, d'argent à la fasce cablée de gueules & de sinople, accompagnée en chef de deux étoiles du second émail, & en pointe d'un croissant de même; sur la sasce, un écusson du champ, chargé d'une main senestre appaumée de gueules.

CABOCHÈ, ée, adj. se dit d'une tête d'animal, coupée dans la partie supérieure ou perpendiculairement; car si la session étoit faite par en bas & horisontalement, on diroit coupé.

CABRÉ, adj. se dit d'un cheval acculé. (Voyez Acculé.)

La chevalerie, dans le Maine, de gueules au cheval cabré d'argent. (Pl. V. fig. 278.)

CADRANS, s. m. est quelquesois un meuble de l'écu.

De Cadran, en Bretagne, d'azur, à trois cadrans d'or. (Pl. XI. sig. 614.)

CADUCÉE, f. m. ce mot n'a pas dans le Blason d'autre signification que dans la fable; mais on emploie pour le définir des termes propres à cet art. C'est un meuble de l'écu, qui représente une baguette entrelacée de deux serpens affrontés; de maniere que la partie supérieure de leur corps sorme un arc: cette baguette est terminée par deux ailes d'oiseau.

Courtois d'Issus de Minut, à Toulouse; d'azur, au caducée d'or.

CAILLOU, s. m. meuble de l'écu.

Peirenc de Moras, de gueules, semé de pierres ou cailloux d'or, à la bande d'argent, brochante sur le tout. (Pl. XII, fig. 631.)

§ CALATRAVA (l'ordre Militaire de), en Espagne. Cet ordre sut institué en 1158 par Sanche, roi de Castille. Les historiens en rapportent l'origine au bruit qui s'étoit répandu, que les Arabes venoient attaquer, avec une armée sormidable, la ville & le fort de Calatrava. Les Templiers, qui craignoient de ne pouvoir défendre cette place, la remirent au roi dom Sanche. Ces auteurs ajoutent, qu'à la follicitation de Diego Velasquez (moine de Cîteaux, homme de qualité, qui avoit du crédit à la cour), Raimond, abbé de Fitero, l'un des monastères du même ordre, supplia le roi de lui consier Calatrava: il l'obtint de ce monarque. Jean, archevêque de Tolède, ami de l'abbé de Fitero, fit exciter les peuples dans les prédications à aller défendre cette place. Raimond & dom Velasquez s'y rendirent : grand nombre de personnes se joignirent à eux. Les Arabes, perdant l'espérance de forcer Calatrava, ou occupés d'ailleurs, abandonnerent leur entreprise & ne parurent point.

Plusieurs de ceux qui étoient venus au secours de la ville, entrerent dans l'ordre de Citeaux, sous un labite de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au secours de la ville de ceux qui étoient venus au second de ceux qui étoient venus au second de ceux qui étoient venus au second de ceux qui étoient de ceux qui éto

habit plus militaire que monastique.

C'est ainsi, dit-on, que s'établit l'ordre de Calatrava. Il s'accrut beaucoup sous le regne d'Alphonse le Noble; il eut pour premier grand maître, dom Garcias de Redon, sous le gouvernement duquel, le Pape Alexandre III, consirma l'ordre en 1164, six ans après son établissement.

Le pape Innocent III l'approuva, le 28 Avril

1199.

Ferdinand, du consentement du pape Innocent VIII, réunit, en 1489, à la couronne la grande mastrise de l'ordre de Calatrava, dont les rois d'Espagne se qualissent administrateurs perpétuels.

Cet ordre a quatre-vingt commanderies en Efpagne, dont la plupart font données à des gens

mariés.

Les armes de Calatrava sont d'or à la croix de gueules, sleurdelisées de sinople; aux angles insérieurs de cette croix, sont deux menottes d'azur, l'une à dextre en barre, l'autre à senestre en bande, pour marquer la fonction des chevaliers, qui est de délivrer les esclaves chrétiens des mains des insideles. Planche XXIII. sig. 12, (G. D. L. T.)

CALICE, f. m. meuble de l'écu.

Gerbonville, de gueules, à trois calices d'argent! (Pl. IX. fig. 482.)

* CALZA (l'ordre de la) ou de la Botte. C'est le nom d'un ancien ordre militaire qui commença en Italie en l'aunée 1400; il étoit composé de gentils-hommes qui choissission un ches entr'eux. Leur but étoit d'élever & d'instruire la jeunesse dans les exercices convenables à l'art militaire. La marque distinctive de cet ordre, qui ne subsiste plus aujourd'hui, étoit de porter à une des jambes une botte, qui étoit souvent brodée en or, ou même plus riche.

CAMAIL, s. m. espèce de lambrequin qui couvroit les casques & les écus des anciens chevaliers. Ce mot pourroit bien venir, comme le pensent quelques héraldistes, de cap de maille, mot usité dans les temps de notre ancienne chevalerie, où il y avoit des couvertures de tête saites de maille. Notre ancienne histoire sait mention de chevaliers armés de camails.

CANELÉ, éE, ou CANNELÉ, éE, adj. la différence entre le canelé & l'engrêlé, la canelure & l'engrêlure, est que l'engrêlure a ses pointes en-dehors, & la canelure en-dedans.

La Fontaine Rufier, porte d'azur, à la croix cané-

Le canelé est rare. Le P. Menestrier n'en a trouyé

D-2

d'exemples que chez les Allemands : il cite deux samilles qui portent des partitions canelées.

Heinspach, tranché d'or & d'azur, canelé de qua-

tre canelures sur or.

Die Hochsteter, en Autriche, taillé d'or & d'azur,

cannele de quatre cannelures sur or.

CANETTE, s. s. petite canne. La différence des canettes aux merlettes, est que les premières ont un bec & des jambes, & que les secondes n'en ont-

Poyane, d'azur, à trois canettes d'argent. (Pl. VI.

fig. 310.)

CANON, s. m. meuble d'armoiries qui entre en quelques écus, & représente un canon d'artillerie.

On dit affûté de son affût, lorsqu'il est d'émail

différent.

Bombarde de Beaulieu, à Paris; d'azur au canon d'or, affité de son affût de gueules, accompagné en

chef d'une fleur-de-lys d'argent. (Pl. X. fig. 514.) CANTON, f. m. portion quarrée de l'écu, intervalle quarré qui joint un des angles; il peut être placé à droite ou à gauche. On varie sur la proportion qu'il doit avoir avec le reste de l'écu.

Cependant cette proportion, quoique vaguement déterminée, l'est assez pour qu'une des dissérences du franc-canton avec le canton simple, soit, que le premier est constamment plus grand; une autre différence, est qu'il occupe toujours la partie droite

de l'écu.

Le franc-canton est plus petit que le franc-quartier, & le franc-quartier, selon quelques héraldistes, est un peu plus petit qu'un quartier-d'écartelage; mais cette différence, si elle est réelle, est peu sensible.

Le franc-canton, selon des auteurs instruits, dissère du franc-quartier, en ce que le premier est une portion de l'écu écartelé par une croix, & que l'autre est un des quarrés de l'écu écartelé par de simples traits. Cette distinction a le mérite d'être simple & sensible.

L'objet du franc-canton, du franc-quartier & du quartier-d'écartelage, nous paroît être de mettre en évidence les alliances les plus avantageuses.

Thouars; d'or, semé de sleurs-de-lys d'azur, au canton de gueules. Pl. II. fig. 97. Voy. à côté, fig. 96, un franc-quartier. Voy. aussi Pl. XXII. figure penultième, les armes de Lamoignon, lozangées d'argent & de sable au franc-canton ou franc-quartier d'hermines, & les fig. 42--3--4, Pl. XXXII.

CANTONS au pluriel, s'entend des quatre vuides quarrés que laisse une croix sur l'écu, & même des espaces triangulaires vuides que laisse un sautoir.

Ces cantons sont souvent chargés de quelques piè-

ces ou meubles.

Les cantons de la croix se distinguent par les deux

en chef, les deux en pointe.

Les Cantons du fautoir se distinguent par celui du chef, celui du flanc droit ou dextre, celui du flanc gauche ou senestre, celui de la pointe.

CANTONNÉ, ÉE, adj. se dit lorsque les espaces que les croix & les sautoirs laissent vuides, sont remplis de quelques meubles ou figures.

Meliand, d'azur, à la croix cantonnée au premier & quatrième d'une aigle, au deuxième & troisième d'une ruche à miel, le tout d'or.

Bertin, d'argent, au sautoir dentelé de sinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermine de fable.

Montmorenci, d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur, quatre dans chaque canton; sur le tout, un écusson d'argent, chargé d'un lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en sau-

La branche de Laval, charge la croix de cinq co-

quilles d'argent.

La Colombière, dans son livre de la Science Héroique, rapporte que Bouchard I, seigneur de Montmorenci, plaça quatre alérions d'azur dans les can-. tons de la croix de ses armes, en mémoire de quatre enfeignes Impériales qu'il avoit prifes fur l'armée de l'empereur Othon II, lorsqu'elle sut désaite au passage de la rivière d'Aisne en 978, par le roi Lothaire & par Hugues Capet, alors comte de Paris, & qui sut depuis, le premier roi de la troisième race. Ce nombre de quatre fut augmenté jusqu'à seize par Mathieu II de Montmorenci, depuis Connétable, en mémoire de douze autres enseignes Impériales enlevées par lui à l'armée de l'empereur Othon IV, à la journée de Bovines, en 1214. (Voyez la Pl. III. fig. 161; Pl. IV. fig. 191; Pl. VI. fig. 307.)

CANTONNÉ, ÉE, se dit encore d'un lion, d'une

aigle, ou d'un autre animal occupant le milieu de l'écu, & accompagné de pièces ou meubles posés

aux angles.

CARNATION, s. s. couleur de chair, parties nues du corps de l'homme représentées au naturel.

La carnation ne peut être représentée que dans les armes peintes ou enluminées; la gravure n'a point de traits ou hachures qui distinguent les chairs

Grammont, d'azur, à trois bustes de reines de

carnation, couronnées d'or à l'antique.

Wolefkeel, en Franconie, d'or, à un homme passant de carnation, habillé de sable, tenant de la main droite une branche de rosier de trois roses de gueules, & la main gauche posée sur son côté. (Pl. VIII. fi. 441. 438. Voyez aussi 437, 440.)
CARREAUX, f. m. pl. petits quarres dont les

pièces honorables font quelquefois chargées.

Chomel, d'or, à la sasce d'azur, chargée de trois carreaux d'argent. (Pl. V. fig. 234.)

CARREAUX ou OREILLERS, f. m. pl. meubles d'écu.

Kerpatrix, d'argent, au fautoir d'azur, au chef de même, charge de trois carreaux ou oreillers d'argent, houppes d'or, les houppes en fautoir. (Pl.

X. fig. 558.)
CARROUSEL, f. m. course de chariots & de chevaux, ou sête que donnent des princes ou des grands feigneurs dans quelque réjouissance publique; elle confiste en une cavalcade de plusieurs seigneurs superhement vêtus & équipés à la manière des anciens chevaliers; on se divisé en quadrilles; on se rend à quelque place publique: là se sont des joûtes, des tournois, & d'autres exercices convenables à la noblesse.

Ce mot vient de l'italien carosello, diminutif de

carro, chariot.

Tertullien attribue à Circé l'invention des carrousels; il prétend qu'elle les institua en l'honneur du soleil, dont les poëtes l'ont sait fille; de sorte que quelques-uns croient que ce mot vient de car-

Les Maures y introduisirent les chiffres & les livrées dont ils ornèrent leurs armes & les housses de leurs chevaux, &c. Les Goths y ajoutèrent l'u-

fage des aigrettes & des cimiers, &c.

On distinguoit dans les carrousels plusieurs parties; 19. la lice ou le lieu où devoit se donner le combat, terminé par des barrières à ses deux bouts, & garni dans toute salongueur, de chaque côté, d'am-phithéatres pour placer les dames & les principaux spectateurs; 2°. le sujet qui est une représentation allégorique de quelque évènement pris dans la fable ou dans l'histoire, & relatif au prince en l'honneur de qui se sait le carrousel; 3°. les quadrilles ou la division des combattans en plusieurs troupes qui se distinguent par la sorme des habits & par la diversité des couleurs, & prennent quelquesois chacune le nom d'un peuple fameux : ainfi dans un carrousel donné sous Louis XIV, il y avoit les quadrilles des Romains, des Perses, des Turcs, & des Moscovites; 4°. l'harmonie soit militaire, soit douce, usitée dans ces sortes de sêtes; 5° ourre les chevaliers qui composent les quadrilles, tous les officiers qui ont part au carrousel, comme le mestrede-camp & ses aides, les hérauts, les pages, les estafiers, les parrains & les juges; 6°. la comparse oul'entrée des quadrilles dans la carrière, dont elles font le tour en ordre pour se saire voir aux spectateurs; 7°. enfin les différentes espèces de combats, qui sont de rompre des lances les unes contre les autres, de les rompre contre la quintane ou figure de bois, de courre la bague, les têtes, de combattre à cheval l'épée à la main, & de faire la foule, c'est-à-dire, de courir les uns après les autres sans interruption. Ces combats qui tenoient de l'ancienne chevalerie, furent introduits en France à la place des joûtes & tournois fous le règne de Henri IV: il y en a en quelques-uns sous Louis XIV; mais ces divertissemens ont cessé d'être de mode. (G)

CARTOUCHE, f. m. espèce de boëte de carton, de bois, de parchemin ou d'autres matières, sur laquelle certaines nations, par exemple, les Italiens, posent l'écu de leurs armes.

CASQUE, s. m. Le casque s'employe de deux manières dans les armoiries, ou dans l'écu même, comme meuble d'armoiries, & alors il paroît, ou de front, ou de profil.

Titon de Villegenou, à Paris, de gueules, au

chevron d'or, accompagné de trois casques d'argent, deux en chef de profil, celui de la gauche contourné, un en pointe de front.

Bretin, de sable, à trois roues perlées d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois heaumes ou casques de profil d'argent. (Pl. X. sig. 525.)

Ou comme ornement extérieur de l'écu. Le casque du roi est d'or, taré de front, tout ou-

vert & fans grille.

Les princes & les ducs portent leurs casques d'or; posés de front, la visière presque ouverte sans grille.

Les marquis ont un casque d'argent, taré de front;

à onze grilles, les bords de même.

Les comtes & les vicomtes ont un casque d'argent, à neuf grilles d'or, les bords de même & posé en tiers.

Les barons ont un casque d'argent, les bords

d'or, à fept grilles, taré à demi-profil.

Le gentilhomme de trois races a un casque d'acier, taré de profil, la visière ouverte, le nasal relevé, montrant trois grilles à sa visière.

Les nouveaux annoblis ont un casque d'acier; posé de profil, dont le nasal est tant soit peu ouvert. Les enfans naturels ont un casque semblable à

celui des annoblis, mais contourné.

On représente le casque sur l'écu avec ses lambrequins, qui doivent toujours être des mêmes émaux que ceux des armoiries.

Le mot casque paroît venir du mot latin cassis. Les casques sont peu en usage aujourd'hui sur les écus; on y met des couronnes, & souvent celles qu'on n'a aucun droit de porter. (Voyez pl. XIV. les 10 figures de casques.

CASTOR, s. m. meuble d'écu représentant cet

animal.

Schencken, d'or, à deux castors de gueules, l'un fur l'autre. (Pl. XI. fig. 588.)

CATHERINE, (l'ordre de sainte) c'est un ordre de l'un controlle de l'un c dre de Russie, qui ne se donne qu'à des dames de la première qualité: il fut fondé en 1714, par la czarine Catherine; épouse de Pierre le Grand, en mémoire du bonheur fignalé qu'eut ce prince d'échapper aux Turs en 1711, sur les bords du Pruth. Cette princesse, pleine de tendresse pour son époux, eut le courage de le suivre dans cette expédition, où toute l'armée russienne se trouva dans un péril imminent; dans une conjoncture si sâcheuse, la czarine pritle parti d'envoyer un courier au grand-visir qui commandoit l'armée ottomane, lui promettant une fomme très-considérable, s'il vouloit entrer en négociation avec le czar; le visir y consentit : en consequence il envoya des députés dans le camp des russiens, leur recommandant sur-tout de ne pas manquer de voir la czarine, parce qu'il ne pouvoit se persuader qu'une femme eût eu assez de courage & de tendresse conjugale, pour s'exposer à un danger aussi grand. Ce sut afin de conserver le souvenir d'un évènement si remarquable, que le czar voulut que cette princesse

fondât un ordre qui portât son nom, & dont elle fût grande-maîtresse. Les marques de cet ordre sont une croix rouge, tenue par une figure de sainte Catherine; on la porte attachée à un cordon ponceau, bordé des deux côtés d'un petit liseré d'argent, sur lequel on voit le nom de sainte Catherine, & la devise PRO FIDE ET PATRIA.

Dans la fondation il ne doit y avoir que sept dames aggrégées à cet ordre : mais la czarine en augmente le nombre suivant sa volonté. (-) (Ar-

ticle resté.)

CATHERINE, (chevaliers de fainte Catherine du mont Sinai), ancien ordre militaire, formé pour assister & protéger les pélerins qui alloient visiter par dévotion le corps de fainte Catherine, vierge d'Alexandrie, distinguée par son savoir, & qu'on dit avoir souffert le martyre sous Maximien.

Le corps de cette vierge ayant été trouvé sur le mont Sinaï, il s'y fit un fort grand concours de pélerins; & ce pélerinage étant devenu dangereux par les courses des Arabes, on établit en 1063 un ordre de chevalerie, à l'imitation de celui du faint Sépulcre & sous la protection de sainte Catherine. Les chevaliers s'engageoient par serment à garder le corps de cette sainte, à pourvoir à la sûreté des chemins en saveur des pélerins, à suivre la règle de faint Basile, & à obéir à leur grand-maître, Ils portoient un habit blanc, sur lequel étoient repréfentés les instrumens du martyre de leur patrone, c'est-à-dire, une demi-roue armée de pointes tranchantes, & traversée par une épèe teinte de sang. (G. Voyez la figure 44 de la planche XXV.) CAUDÉ, ÉE, adj. se dit des comètes à queue.

Meliorati, à Rome, porte d'azur, à une étoile

- caudée d'or.

CEINTRÉ, adj. se dit du globe impérial, entouré d'un cercle & d'un demi-cercle en sorme de ceintre.

Courten, en Suisse, de gueules, au globe ceintré & croisé d'or.

CEP de vigne, f. m. meuble de l'écu représen-

tant ce que le nom exprime.

Le Besgue de Majainville, d'azur, au cep de vigne d'or, foutenu d'un échalas de même ; un oifeau d'argent perché au haut, & accoté de deux croissans de même. (Pl. VIII. fig. 432.)

CERCLÉ, ée, adj. se dit des tonneaux relies de

cercles.

Barillon, en Anjou, de gueules, à trois barillets

couchés d'or, cerclés de sable.

CERCLÉE se dit aussi d'une sorte de croix dont nous ne pouvons donner une idée plus exacte qu'en renvoyant à la planche III. fig. 164. aux armes d'Auzanet, de gueules, à la croix cerclée d'or, formant un tau au milieu.

CERF, s. m. Le cerf est toujours de profil dans les armoiries; il y paroit passant, quelquesois courant: quand il est debout, on le nomme élancé; s'il est couché sur ses jambes, le ventre à terre, on

dit qu'il est en repos,

Rame se dit du bois du cerf lorsqu'il est d'émais différent.

Rencontre, de la tête, lorsqu'elle est détachée du corps.

Maffacre est une ramure entière du cerf, atta-

chée à une partie du crâne.

Ainsi s'exprime l'Auteur du Blason dans le Supplément de l'Encyclopédie; d'autres disent, & plusieurs exemples sont pour eux, que le massacre contient la tête entière du cerf tué & abbatu, & que le mot rencontre qui signifie la même chose, s'applique aux têtes de tous les animaux, excepté celles du cerf, du lion & du léopard, qui s'expriment par d'autres mots, nommément celle du cerf, par le mot massacre.

Cornulier, d'argent, au massacre de cerf d'azur, furmonté d'une moucheture d'hermine. (Pl. V. fig.

Les cerfs sont quelquesois employés pour support. Des cerfs aîlés sont les supports de l'écu de. Lamoignon. (Pl. XXII. fig. pénultième.)

CHABOT, f. m. meuble d'armoiries représentant un petit poisson de rivière; il paroît en pal, la tête en haut, montrant son dos.

La maison de Chabot, porte d'or, à trois chabots

de gueules. (Pl. VII. fig. 336.)

CHAINE, f. f. meuble d'écu.

Cadenet, d'azur, à trois chaînes d'or, posées en trois bandes.

Feret, d'azur, à une chaîne d'or, posée en bande. (Pl. X. fig. 521-22.)

CHAISES A L'ANTIQUE, meubles quelques fois employés dans l'écu.

Montsort, d'argent, à trois chaises à l'antique de gueules. (Pl. X. fig. 551.)

CHAMEAU, s. m. meuble d'armoiries représentant l'animal de ce nom.

Le chameau étant une bête de somme chez les Orientaux, désigne, dit-on, dans les armoiries, les voyages en Orient,

Emmuselé se dit du chameau à qui on a mis une muselière pour l'empêcher de mordre ou de paître. Krocher, dans la province de la Marche, d'a-

zur, à un chameau d'argent. (Pl. XI. fig. 586.) CHAMP, s. m. sond de l'écu, partie sur laquelle

on pose les pièces & meubles qui composent les armoiries.

En blasonnant un écu, l'usage est de nommer d'abord l'émail du champ, ensuite les pièces & meubles qui s'y trouvent.

On dit du champ, de la couleur du champ, pour éviter de répéter un émail femblable à celui du

sond de l'écu.

Le nom de champ a, dit-on, été donné au fond de l'écu, parce qu'on le suppose chargé des armes prises autresois sur quelque ennemi dans un champ de bataille.

Lourdet, d'argent, à la ruche de sable, accôtée de deux mouches de chaque côté, de même, au thef d'azur, chargé de trois étoiles du champ, c'est-

à-dire d'argent. (Pl. XI. fig. 597.)

CHAMPAGNE ou PLAINE, s. f. pièce qui occupe au bas de l'écu une certaine étendue, que quelques héraldistes évaluent à deux parties de sept

Brochant, d'or, à l'olivier de finople, accolé de deux croissans de gueules, à la champagne d'azur, chargée d'un brochet d'argent. (Pl. II. fig. 73.)

CHAMPIGNON, s. m. meuble de l'écu, repré-

sentation du champignon.

Giot, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois champignons d'or. (Pl. VIII. fig. 431.) CHANCELIER DANS LES ORDRES DE CHE-

VALERIE, est celui qui a la garde du scean de Pordre, dont il scelle en cire blanche les lettres des chevaliers & officiers de l'ordre, & les commifsions & mandemens émanés du chapitre ou assemblée de l'ordre : c'est lui qui tient registre des délibérations, & qui en délivre les actes sous le sceau de l'ordre : c'est le premier des grands officiers de

chaque ordre.

Celui de faint Michel avoit autrefois son chancelier particulier, suivant l'article 12 des statuts saits en 1469. Lors de l'institution de cet ordre, le chance-Lier devoit être archevêque, évêque, ou en dignité notable dans l'église; & l'article 81 portoit que la messe haute seroit célébrée par le chancelier, s'il étoit présent, ou par un autre ordonné par le roi. Le prieure de Vincennes, ordre de Grammont, étoit affecté aux chanceliers de l'ordre de saint Michel, qui ont été tous archevêques ou évêques jusqu'en 1574. Trois cardinaux ont rempli cette place: favoir, Georges d'Amboise, archevêque de Rouen; Antoine du Prat, chancelier de France; mais on croit qu'alors il n'étoit plus chancelier de l'ordre : & le cardinal de Créqui. Louis D'Amboife, évéque d'Albi, Georges d'Amboife cardinal, & le cardinal du Prat se qualificient de chanceliers de l'ordre du roi. Philippe Huraut, seigneur de Chiverny, maître des requêtes, chancelier du duc d'Anjou, roi de Pologne, sut chancelier de l'ordre de saint Michel, après la mort du cardinal de Créqui en 1574 : c'est le premier séculier qui ait eu cette charge. Il reçut le serment du roi Henri III pour la dignité de chef & fouverain de l'ordre, à son retour de Pologne. Au mois de Décembre 1578, il sut sait chancelier, commandeur & surintendant des deniers de l'ordre du saint Esprit, que Henri III venoit d'instituer. Quelquesuns de ses successeurs prirent des provisions separées pour les deux charges de chanceliers : les appointemens de chacune de ces charges étoient aussi distingués dans les comptes; mais dans la suite les deux charges & tous les droits qui y sont attachés, ont été réunis en une seule provision : c'est pourquoi le chancelier de l'ordre du saint Esprit prend le titre de chancelier des ordres du roi.

· Il a aussi le titre de commandeur des ordres du roi; il doit faire preuve de noblesse paternelle, y compris le bisaïeul pour le moins, & porte le col-

lier comme les chevaliers. Guillaume de l'Aubefpine, chancelier des ordres, obtint en 1611 une pension de 3000 liv. pour le dédommager du prieuré de Vincennes, qui avoit été affecté aux chanceliers de faint Michel, & dont ils cessèrent de jouir lorsque Philippe Huraut de Chiverny fut pourvu de cette charge en 1574. Cette pension a passé aux chanceliers des ordres sur le pie de 4000 liv. par an, depuis 1663.

L'office de garde des sceaux des ordres du roi a. été plusieurs sois désuni de celui de chancelier; savoir en 1633 jusqu'en 1645, depuis 1650 jusqu'en 1654, depuis 1656 jusqu'en 1661, & enfin depuis le 25 août 1691 jusqu'au 16 août suivant.

Le chancelier des ordres est aussi ordinairement. furintendant des deniers ou finances des ordres; mais cette charge de surintendant a été quelquesois

séparée de celle de chancelier.

Pour ce qui est du chancelier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, il n'y en avoit point d'a-bord. Depuis l'institution de l'ordre saite en 1693 jusqu'en 1719, le scean de l'ordre étoit entre les mains du garde des sceaux de France ; ce ne sut que par édit du mois d'avril 1719, que le Roi érigea en titre d'office héréditaire un grand-croix chancelier & garde des sceaux de cet ordre : c'est le premier des officiers grands-croix. L'édit porte, que le chancelier & autres grands officiers du même ordre jouiront des mêmes priviléges que les grands officiers de l'ordre du saint Esprit; que dans les cérémonies & pour la séance, ils se conformeront à ce qui se pratique dans le même ordre du saint Esprit; que le chancelier garde des sceaux de l'ordre de saint Louis portera le grand cordon rouge & la broderie sur l'habit; que les lettres ou provisions de chevaliers seront scellées du sceau de l'ordre, qui demeurera entre les mains du chancelier garde des sceaux de cet ordre; que le chancelier & autres grands officiers prêteront serment entre les mains du roi; que les autres officiers prêteront serment entre les mains du chancelier de l'ordre; que le chancelier aura en garde le sceau de l'ordre, & sera sceller en sa présence les lettres de provisions & autres expéditions, & qu'en toutes occasions il fera telles & semblables sonctions que celles qui sonr exercées dans l'ordre du faint Esprit par le chancelier de cet ordre; que le garde des archives scellera, en présence du chancelier, les provisions des grandscroix, commandeurs, chevaliers & officiers, & autres expéditions; que les hérauts d'armes recevront les ordres du chancelier & du grand-prevôt. M. d'Argenson, garde des sceaux de France, sut le premier chancelier de cet ordre; & depuis, cette dignité est roujours demeurée dans sa maison. (Voyez l'édit de création de l'ordre de saint Louis, du mois

d'avril 1693, & celui du mois d'avril 1719.) L'ordre royal, militaire & hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de faint Lazare de Jérusalem a aussi son chancelier garde des sceaux.

Dans l'ordre de Malte, outre le chancelier qui

est auprès du grand-maître, il y a encore un chancelier particulier dans chaque grand-prieuré: ainsi, comme il y en a cinq en France, il y a autant de chanceliers. Les commissions & mandemens du chapitre ou assemblée des chevaliers sont scellés par le chancelier; c'est lui qui tient le registre des délibérations, & qui en délivre les extraits sous le sceau de l'ordre. Ceux qui se présentent pour être reçus chevaliers de l'ordre, prennent de lui la commission qui leur est nécessaire pour saire les preuves de leur noblesse; & après qu'elles ont été admisses dans le chapitre, il les clôt & y applique le sceau, pour être ainsi envoyées à Malte.

Ce morceau est extrait du grand & savant article Chanceller & Chancellerie dans l'Ency-

clopédie.

CHANDELIER, s. m. meuble d'armoiries. On en distingue de deux sortes : les chandeliers d'église, qui ont sur leur coupe ou partie supérieure, une siche pointue, & les chandeliers de ménage qui diffèrent des premiers, en ce que sur leur coupe il y a une bobèche.

Dieuxyvoye, à Paris, d'azur, au chandelier d'église à trois branches d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or. (Pl. IX. fig. 487.)

CHAPEAU, s. m. meuble d'armoiries & ornement extèrieur de l'écu; on le représente toujours

à bords rabatus.

Les anciens ont pris le chapeau pour le fymbole de la liberté; on en voit sur plusieurs médailles avec cette légende: Libertas publica; lorsqu'ils assranchissoient leurs esclaves, ils leur donnoient le chapeau.

Chez tous les Levantins tu perdis ton chapeau.

dit M. de Voltaire, en s'adressant à la Liberté. La République des Suisses, au lieu de couronne, porte un chapeau. (Pl. XVII. fig. 2.)

La communauté des chapeliers porte d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois chapeaux de cardinaux, de gueules. (Pl. IX. fig. 458.)

Le chapeau est un des ornemens extérieurs de

l'écu des prélats.

Le chapeau des cardinaux est de gueules, garni de deux longs cordons d'où pendent des houppes ou glands de même; ces cordons sont entrelacés, & ont cinq rangs de houppes de chaque côté dans cet ordre: 1, 2, 3, 4, 5; ce qui sait quinze houppes de chaque côté.

Le chapeau des archevêques & des évêques est de sinople, à dix houppes de chaque côté en qua-

tre rangs, 1, 2, 3 & 4.

Les évêques n'en portoient autrefois que six, & c'est le nombre qu'on leur avoit donné dans les planches de l'Encyclopédie, d'après les anciennes règles héraldiques; aujourd'hui presque tous en mettent dix de chaque côté, & les archevêques ne sont dissingués des évêques que par la croix tresslée d'or qu'ils posent en pal au dessus de leurs armes entre la couronne & le chapeau.

En France, les abbés n'ont point de chapeau; quoique la Colombière prétende qu'ils doivent mettre au-dessus de seur écu un chapeau de sable, à trois houppes de chaque côté.

C'est l'usage des protonotaires du faint - siège : mais cette dignité ecclésiastique n'est pas reconnue ;

& n'a pas de rang en France.

Les cardinaux portoient autrefois de simples mitres. Ce ne sut qu'en 1245, au concile de Lyon, que le pape, Innocent IV, leur donna le chapeau rouge, & quand ils commencèrent à le porter, ils ne l'accompagnoient pas du nombre de houppes qu'ils portent aujourd'hui; ils n'en portoient pas des deux côtés de leurs armes; mais seulement sept ou huit liées ensemble au - dessous de la pointe de leur écu comme on en voit encore des exemples dans des peintures anciennes. Dans la suite ils commence. rent à en mettre des deux côtés, puis, ils en augmentèrent peu-à-peu le nombre jusqu'à quinze. On voit même dans quelques peintures, des armes de cardinaux où il y a jusqu'à vingt houppes de chaque côté, non pas que cet usage ait jamais eu lieu; cette exagération étoit une flatterie ou venoit de l'ignorance des peintres.

Le chapeau rouge des cardinaux, pendant un demi fiècle depuis son institution, ne servit que dans les cérémonies; on ne le met sur les armoiries que de-

puis l'an 1300.

L'usage de mettre les chapeaux sur les écus des prélats, n'a commencé en France, que vers l'an 1500. Le P. Ménestrier dans son livre de l'origine des armoiries, dit que ce sur Tristan de Salazar, archevêque de Sens, qui introduist cet usage; il sit sculpter ses armes en plusieurs endroits de sa métropole, & à Paris, sur l'hôtel qu'il sit bâtir dans le quartier Saint-Paul, & on y voit un chapeau sur l'écu de ses armes. Ce prélat mourut en 1518.

Quelques auteurs héraldiques modernes, de nombre desquels est le P. Ménestrier, donnent treize houppes aux archevêques, & onze aux evêques; d'autres n'en donnent que dix aux evêques, & douze aux archevêques; la vérité est que l'usage actuel en donne dix de chaque côté, tant aux archevêques, qu'aux evêques.

CHAPEAU se prend quelquesois pour le bonnes ou la couronne qui est entre l'écu & le cimier. Le cimier se porte sur le chapeau, & le chapeau sépare le cimier de l'écu, car c'est une règle du Blason que le cimier ne touche jamais immédiatement l'écu,

CHAPELET, s. m. meuble d'écu, selon quelques-uns. (Voyez Pl. IX. sig. 491.) Mais ce mot ne s'emploie le plus ordinairement que dans les ornemens extérieurs de l'écu; tel est le chapelet qui accole les armes d'un chevalier de Malte, d'un chevalier de l'ordre de Saint - Lazare, d'une abbesse; &c. Le terme héraldique, pour exprimer le chapelet, qui est dans l'écu même, est patenôtie. Voyez ce mot.

CHAPELET:

CHAPELLE, f. m. est quelquefois un meuble

De la Chapelle, écartelé au premier quartier d'argent, à la bande de gueules, chargée d'une étoile & de deux roues d'or; au deuxième, d'argent, au lion couronné de sable; au troisième, d'or, à trois lionceaux de sable; au quatrième, d'azur, à trois fasces d'or & une bande de même brochante sur les deux fasces, sur le tout d'azur, au portail d'une chapelle d'or. (Pl. IX. fig. 467.) CHAPERONNÉ, adj. se dit des éperviers dont

on couvre la tête d'un morceau de cuir pour les dresser à voler & revenir sur le poing ou au leurre.

Mangot, d'azur, à trois éperviers d'or, membrés, longés & becqués de gueules, chaperonnés d'argent.

(Pl. XII. fig. 623.)

CHAPPÉ, adj. se dit de l'écu qui s'ouvre en chappe ou en pavillon depuis le milieu du chef jusqu'au milieu des flancs, ou même jusqu'à leur extrémité; donnant au champ la forme d'un angle dont le sommet est en haut, & donnant au second émail la forme d'une chappe qui environne cet `angle.

Hautin, d'argent, chappé de pourpre, (Pl. II. fig. 77. Voyez aush pour dissérentes sormes de chappé

les fig. suiv., 78, 79, 80, 81.)
CHAUSSE, est le contraire de chappé; c'est lorsque le sommet de l'angle est à la pointe d'en bas & au milieu de l'écu, & que la ligne d'en haut forme la mesure de cet angle, de manière que le secondémail garnit d'en bas, comme dans le chappé il garnit d'en haut; en un mot le chausse n'est que le chappé renversé.

Lickenstein, d'argent, chaussé de gueules.

Pulcher - Von - Rigers, d'argent, chaussé, arrondi de fable, à deux fleurs de lys du champ. Pl. II.

On appelle chappé - chaussé la réunion des deux figures contraires dans un même écu. C'est ce que l'inspection de la figure 84 rendra plus sensible que les descriptions les plus détaillées.

CHARDON, s. m. plante qui se distingue dans l'écu par sa tige & ses seuilles armées de piquans & dont le calice est arrondi & terminé par une es-

pèce de couronne.

Baillet de Vaulgrenant, de Saint-Germain en Bourgogne; d'argent, à trois chardons de sinople.

Menon de Curbilly, dans la province du Maine; d'or, au chardon de sinople, dont la tige est mouvante d'un croissant de gueules posé au bas de l'écu.

CHARDON, ou NOTRE - DAME DU CHARDON, (Hist. mod.) ordre militaire, institué en 1369 par Louis II. dit le bon, troisième duc de Bourbon. Il étoit composé de vingt-six chevaliers sans reproche, renommés en noblesse & en valeur, dont le prince & ses successeurs devoient être chess, pour la défense du pays. Mais il n'est parlé de cet ordre qui s'est anéanti, que dans quelques - unes de nos histoires: c'est sur quoi on doit voir Favin dans son l

Histoire, Tom. I.

théatre d'honneur & de chevalerie, aussi bien que La Colombière dans un grand ouvrage sous le même titre.

CHARDON, ou SAINT-ANDRÉ DU CHARDON. ordre de chevalerie en Ecosse, qui a ces mots pour devise: Nemo me impune lacesset, personne ne m'attaquera impunément. On l'attribue à un roi d'Ecosse nomme Anchaius, qui vivoit sur la fin du huitième siècle. Mais l'origine de ces sortes d'ordres est apocryphe, dès qu'on la fait remonter à ces anciens temps. Il vaut bien mieux la rapporter au règne de Jacques I. roi d'Ecosse, qui commença l'an 1423. Mais si on en sait honneur à Jacques IV, en suivant l'opinion de quelques auteurs, elle fera de la fin du quinzième siècle; car Jacques IV. ne commença son règne qu'en 1488. L'infortuné Jacques VII. d'Ecosse, ou II. d'Angleterre, le voulut remettre en vigueur; mais son éclat dura peu, & il subsiste soiblement. Ce qui en reste de plus considérable, est la dévotion des Ecossois catholiques qui sont en petit nombre, pour l'apôtre saint Andre, qui est peu sêté par les prétendus résormés, dont la religion est la dominante d'Ecosse, qui de royaume est devenue province d'Angleterre en 1707. (Article resté.)

CHARGÉ, ÉE, adj. se dit de toute sorte de pièces sur lesquelles il y en a d'autres. Ainsi le chef, la fasce, le pal, la bande, les chevrons, les croix, les lions, les aigles, les poissons, &c. peuvent être chargés de coquilles, de croissans, de roses, &c.

Bonvarlet, d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq annelets, d'or. (Voyez Pl. III. fig. 163. &

Pl. II. f.g. 107.

CHARGEURE, s. s. on s'en sert quelquesois pour exprimer des pièces qui sont placées sur d'autres. La chargeure de telle pièce est telle autre pièce.

CHAT, f. m. meuble de l'écu représentant cet

animal.

·La Chetardie, d'azur, à deux chats passans, d'ar-

gent, l'un sur l'autre. (Pl. VI. fig. 287.)

CHATEAU, s. m. meuble de l'écu qui représente ce que le mot exprime ;il est sormé d'un corps de logis joint à deux tours avec des creneaux qui cachent le toît.

On dit, d'un château, ouvert, pour la porte, hersé, s'il y a une herse sarrasine, ajouré, pour les senêtres; maçonné, pour les joints de pierres, quand ils sont d'émaux disférens.

Si le château a un toît, il s'appelle essoré; s'il y,

a des girouettes, girouetté.

Lopis, de gueules, au château de deux tours d'argent, rondes & crénélées, au loup passant, de sable, appuyé an pied du château. (Pl. IX. fig. 462.

CHATELÉ, ÉE, adj. se dit d'une bordure ou d'un lambel chargé de huit ou neuf châteaux. La

bordure des armes de Portugal est châtelée. Voyez les armes de Portugal. (Pl. XV. fig. 5.)
CHAUDIÈRE, s. f. meuble d'armoiries qu'on trouve sur beaucoup d'écus en Espagne & en Portugal : c'est, dit on, une marque de grandeur &

de puissance, parce qu'anciennement les seigneurs? Espagnols & Portugais nommes Ricos Hombres, hommes puissans, en allant à la guerre saisoient porter de ces chaudières pour nourrir leurs soldats.

Ces chaudières sont représentées dans leurs armes, fascées, échiquetées, &c. avec des serpens.

De Lara, en Espagne; d'azur à deux chaudières fascées d'or & de sable, huit bisses de sineple naisfantes, quatre de chaque côté à chaque chaudière. (Pl. XI. fig. 560.)

De Gusman, aussi en Espagne; d'azur à deux chaudières échiquetées d'or & de gueules, douze bisses de sinople naissantes, six aux côtés de chaque chau-

CHAUSSE, (l'ordre de la) ou DE LA CALZA à Venise, ordre militaire institué de temps immémorial; on dit qu'il est aussi ancien que la sonda-

tion de la république.

Cet ordre, qui se nomme de la Chausse de Saint-Mare, n'a ni statuts, ni constitutions, & les chevaliers ne sont aucun vœu : de jeunes nobles Vénitiens le composent; ils se vouent volontairement à combattre pour la soi & la république.

L'ordre de la Chausse de Saint-Marc sut renou-

vellé en 1562.

La marque de cette chevalerie est une espèce de botine d'or émaillée de diverses couleurs, & ornée de pierreries, le talon émaillé de fable. Pl. XXVII

fig. 87. (G. D. L. T.)
CHAUSSÉ, ÉE, adj. Voyez (CHAPPÉ)
CHAUSSE-TRAPE, s. s. meuble d'armoiries qui représente un instrument de ser garni de quatre pointes disposées en triangle, de manière que, quand on le jette à terre, une pointe se trouve

toujours en haut.

On sait quel est l'usage des chausse - trapes à la guerre, pour bleffer les chevaux des ennemis, ou pour ralentir leur marche, & il est très-vraisemblable qu'elles ont passé delà dans le Blason, soit en mémoire de quelque usage heureux & remarquable qu'on en avoit sait, soit seulement à l'imiration d'un usage guerrier.

D'Estrapes, d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois chausse-trapes de fable (Pl. X.

fig. 520.

CHAUVE-SOURIS, s. f. meuble d'écu représentant cet animal.

Cor, d'azur, à une chauve - souris de gueules, la

tête & les aîles d'or. (Pl. XI. fig. 594.)

CHEF, s. m. pièce honorable qui occupe la partie supérieure de l'écu, & dont la hauteur est du tiers on des deux septièmes de celle de l'écu. (Pl. II. fig. 98. de l'Encyclopédie, & Pl. XXVIII. fig. 2.)

Il y a des chefs unis, il y en a qui sont chargés

de diverses pièces.

CHEF ABAISSÉ, est celui qui se trouve sous un autre chef, soit comme nous l'avons dit à l'article abaissé, de la manière dont les chevaliers de Malte abaissent le chef particulier de leurs armes sous celui de la religion, soit quand la couleur du champ dé-

tache le chef du bord supérieur de l'écu, le sur monte & le rétrécit.

Moncoquier, de sable, à trois fleurs de lys d'or; au chef onde & abaissé de même. (Pl. II. fig. 109.)

CHEF BANDÉ, est celui qui est divisé en six parties par cinq lignes diagonales, dans le fens des bandes, de deux émaux alternativement.

CHEF CHARGÉ, celui sur lequel on voit un ou

plusieurs meubles.

Schulemberg, d'azur, au chef de sable, chargé de quatre poignards d'argent, garnis d'or, les pointes en haut. (Pl. II. fig. 107.)

CHEF COUSU, est celui qui se rencontre métal sur métal, ou couleur sur couleur, ce qui est contraire à la règle générale du Blason; c'est pourquoi ces sortes de chess sont regardés comme une pièce étrangère, ajoutée & cousue à l'écu des armes de la samille. Les armes de Schulemberg qui viennent d'être citées, en offrent un exemple, puisque le fond est d'azur & le chef de fable.

CHEF DENCHÉ, celui dont le bord inférieur est coupé par des dents, comme celles d'une scie.

Persil, de sable, au chef denché d'or. (Pl. II. fig. 108.

CHEF ÉCHIQUETÉ, celui qui est divisé en deux

ou trois rangs de carreaux.

D'Ailly, de gueules, à deux branches d'alizier d'argent, passées en double sautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur, de trois traits. (Pl. II. fig. 106.)

CHEF ÉMANCHÉ ou EMMANCHÉ, celui qui a dans sa partie insérieure de grandes dents en pointe qui entrent les unes dans les autres, ou dont la partie insérieure se termine en plusieurs angles très-aigus.

De Gantes, d'azur, au chef emmanche de quatre pièces emmanchées d'or. (Pl. II. fig. 89.)

CHEF ENGRÊLE, celui qui a en haut & en basde petites dents plus fines que celles du danché ou denché, & dont les entre-deux ou cavités sont arrondies. Les planches de l'Encyclopédie n'offrent point de chef engrélé; mais on peut se faire une idée de l'engrêlure en général par l'inspection de la barre engrélée de la fig. 153, Pl. III, & de la croix engrêlée de la fig. 172 de la pl. IV.

CHEF LOSANGE, celui qui est divisé en losanges.

Ce qui n'a pas besoin d'exemples.

CHEF RETRAIT, celui qui n'a en hauteur que la:

moitié de sa proportion ordinaire.

CHEF SOUTENU, le chef soutenu ressemble assez à un chef abaissé sous un autre; il n'a que la moitié ou les deux tiers de sa proportion ordinaire, & il est coupé par une espèce de second chef qui semble soutenir le premier, & qu'on appelle une divise.

Des Ursins, d'argent, bande de gueules au chef du premier, chargée d'une rose de gueules, pointée d'or soutenu de même, chargé d'une givre ou guivre

d'azur. (Pl. II. fig. 110.)

CHEF SURMONTÉ, ne nous paroît différer du chef soutenu que dans la manière de considérer dans le chef coupé en deux parties, la partie supérieure comme surmontant la partie insérieure, ou la partie inférieure comme soutenant la partie supérieure. (Voyez ibid. fig. III, les armes de la maison Cibo.)

Le chef prend encore divers autres noms suivant sa sorme; il s'appelle chevroné, quand il a un chevron; palé, quand il a un pal; herminé, quand il est composé d'hermine, &c.

On appelle chef-pal, un chef qui est du même émail que le pal, & qui semble ne saire qu'un avec le pal abaissé qui en sort. Le tout ressemble à une croix potencée.

Munsingen, en Allemagne, de gueules, au chef-

pal d'argent. (Pl. XII. fig. 626.)

On appelle chef-barre, un chef qui est du même email que la barre abaissée qui en sort; le tout a la sorme d'un sept de chissre 7.

Wisbecken, en Bavière, d'argent au chef-barre de

gueules. (fig. 627.)

Il peut y avoir aussi des chef-bandes, &c.

CHEMISE, s. f. meuble de l'écu, représentant

ce que le mot exprime.

Avandaenos, de sinople, à une chemise ensanglantée de gueules, percée en flanc de trois fléches, une en pal, une en bande, & l'autre en barre; le

tout d'argent. (Pl. IX. fig. 461.) CHÊNE, s. m. meuble de l'écu, représentant cet arbre. Il se distingue des autres arbres par les glands dont il est chargé. On appelle le chêne-fruité, lorsque

les glands sont d'un émail différent.

On fait que chez les Anciens la couronne civique étoit de chéne, & qu'elle étoit la récompense d'avoir

sauve la vie à un citoyen.

On donnoir aussi des couronnes de seuilles de chêne aux soldats, pour prix des actions éclatantes qu'ils faisoient à la guerre. (Voyez les armes de Lomenie, planche VIII. fig. 396 pour le chêne, & planche XIV. dernière figure pour la couronne ci-

vique.)

CHÉRUBIN, ordre militaire de Suède, dit autrement de Jesus on collier des Séraphins, établi par Magnus III, roi de Suède, l'an 1134; mais il ne subsiste plus que dans quelques histoires, depuis que Charles IX, roi de Suède, & père de Gustave Adolphe, introduisit dans ses états la confession d'Augsbourg, au commencement du dix-septième siècle. Et comme cet ordre n'est plus d'une curiosité actuelle, on peut consulter sur son établissement André Favin & La Colombière, dans leur Théâtre d'Honneur. (Article resté.)

CHÉRUBIN, s. m. meuble de l'écu. Il se distingue de l'ange, en ce qu'on ne voit du cherubin que la tête & les ailes, comme sur l'arche d'alliance, & que les chérubins ne servent point de tenans comme

les anges.

De Cailly, d'argent, à trois chérubins de gueules.

Pl. XI. fig. 583.)

CHEVAL, f. in, cet animal paroît toujours de profil dans l'écu. On nomme gai le cheval en liberté fans bride & fans licol.

Tantôt le cheval paroît tout entier, comme dans les armes de Dugué & de la chevalerie, planche V; figures 277 & 278, tantôt on n'en voit que la tête & le col, comme dans les armes de la croix de Chevrières, fig. 279.

On appelle cheval cabré, celui qui est levé sur ses

pieds de derrière.

Courant, celui dont les quatre jambes sont étendues en l'air.

Animé, celui qui a l'œil d'un autre émail que le corps.

Effaré, celui qui est levé sur ses jambes de der-

rière, & presque droit.

Bardé, houssé & caparaçonné, celui qui a tous ses

CHEVALERIE, s. f. ce terme a bien des fignifications; c'est un ordre, un honneur militaire, une marque ou degré d'ancienne noblesse, la récompense de quelque mérite personnel.

Il y a quatre sortes de chevalcrie; la militaire, la réguliere, l'honoraire & la fociale.

La chevalerie militaire est celle des anciens chevaliers, qui s'acquéroit par des hauts faits d'armes.

Ces chevaliers font nommes milites dans les anciens titres: on leur ceignoit l'épée & on leur chaufsoit les éperons d'orés, d'où leur vient le nom de equites aurati, chevaliers dorés.

La chevalerie n'est point héréditaire : elle s'obtient. On ne l'apporte pas en naissant, comme la simple noblesse; & elle ne peut point être révoquée. Les fils des rois, & les rois même, avec tous les autres souverains, ont reçu autrefois la chevalerie comme une marque d'honneur. On la leur conféroit d'ordinaire avec beaucoup de cérémonies à leur baptême, à leur mariage, à leur couronnement, avant ou après une bataille, &c.

La chevalerie régulière est celle des ordres militaires où on fait prosession de prendre un certain habit, de porter les armes contre les infidèles, de savoriser les pélerins allant aux lieux saints, & de servir aux hôpitaux où ils doivent être reçus. Tels étoient jadis les Templiers, & tels sont encore les chevaliers de Malte, &c. Voyez Templier, Malte, &c.

La chevalerie honoraire est celle que les princes confèrent aux autres princes, aux premières personnes de leurs cours, & à leurs savoris. Tels sont es chevaliers de la Jarretière, du S. Esprit, de la Toison d'Or, de S. Michel, &c. Mais cette chevalerie est aussi une association à un ordre qui a ses statuts & ses réglemens.

La chevalerie sociale est celle qui n'est pas fixe, ni confirmée par aucune institution formelle, ni réglée par des statuts durables. Plusieurs chevaleries de cette espèce, ont été saites pour des sactions, des tournois, des masquarades, &c.

L'abbé Bernardo Justiniani, a donné, au commencement de son Histoire des Ordres de Chevalerie, un catalogue complet de tous les différens ordres, qui,

selon lui, sont au nombre de 92. Favin en a donné deux volumes, sous le titre de Théâtre d'Honneur & de Chevalerie. Ménénius publia les Delicia Equestrium Ordinum; & André Mendo a écrit: De Ordinibus Militaribus. Beloy a traité de leur origine; & Gelyot, dans son Indice Armorial, nous en a donné les institutions. A ceux-là, on peut ajoûter le P. Ménestrier, sur la Chevalerie ancienne & moderne; le Trésor Militaire de Michièli; la Theologia Regolare de Caramuel; Origines Equestrium sive Militarium Ordinum de Miræus; & fur-tout, l'Historie Chronologiche dell'origine de gl'Ordini Militari, & di tutte le Relligioni Cavaleresche de Justiniani. L'édition la plus ample est celle de Venise en 1692, 2 vol. in-folio. On peut voir aussi le P. Honoré de Sainte-Marie, carme déchaussé, dans ses Dissertations Historiques & Critiques sur la-Chevalerie ancienne & moderne; ouvrage qu'il a fait à la follicitation de l'envoyé du duc de Parme, dont le souverain, François, duc de Parme & de Plaisance, cherchoit à ressusciter l'ordre de Constantin, dont il se disoit le ches. (G)

C'est dans les loix du combat judiciaire, que l'illustre auteur de l'esprit des Loix cherche l'origine de la chevalerie. Le desir naturel de plaire aux femmes, dit cet écrivain, produit la ga-lanterie, qui n'est point l'amour, mais le délicat, le leger, le perpétuel mensonge de l'amour. Cet esprit de galanterie dut prendre des sorces, dit-il, dans le temps de nos combats judiciaires. La loi des Lombards ordonne aux juges de ces combats, de faire ôter aux champions les armes enchantées qu'ils pouvoient avoir. Cette opinion des armes enchantées étoit alors sort enracinée, & dut tourner la tête à bien des gens. De-là, le système merveilleux de la chevalerie; tous les romans se remplirent de magiciens, d'enchantemens, de héros enchantés. On faisoit courir le monde à ces hommes extraordimaires pour désendre la vertu & la beauté opprimée; car ils n'avoient en effet rien de plus glorieux à faire. De-là naquit la galanterie, dont la lecture des romans avoit rempli toutes les têtes; & cet esprit se perpétua encore par l'usage des tournois. (O)

CHEVALIER. Signifie proprement une perfonne èlevée ou par dignité ou par attribution au-dessus du rang de gentilhomme.

La chevalerie étoit autresois le premier degré d'honneur dans les armées; on la donnoit avec beaucoup de cérémonies à ceux qui s'étoient distingués par quelqu'exploit signalé. On disoit autresois, adouber un chevalier, pour dire, adopter un chevalier, parce qu'il étoit réputé adopté, en quelque façon, fils de celui qui le faisoit chevalier.

On pratiquoit plusieurs cérémonies dissérentes pour la création d'un chevalier: les principales, étoient le soussilet, & l'application d'une épée sur l'épaule; ensuite on lui ceignoit le baudrier, l'épée & les éperons dorés, & les autres ornemens militaires; après quoi, étant armé chevalier, on le conduisoit en cérémonie à l'église.

Les chevaliers portoient des manteaux d'honneur; fendus par la droite, rattachés d'une agraffe sur l'épaule, asin d'avoir le bras libre pour combattre. Vers le quinzième siècle, il s'introduisit en France des chevaliers ès loix, comme il y en avoit en armes; leurs manteaux & leurs qualités étoient très différentes. On appelloit un chevalier d'armes, mesfire ou monscigneur; & le chevalier de loi, n'avoit que le titre de maître un tel. Les premiers portoient la cotte d'armes armoriée de leur blason, & les autres, une robe sourrée de vaire, & le bonnet de même.

Il falloit être chevalier pour armer un chevalier: ainfi, François I fut armé chevalier avant la bataille de Marignan par le chevalier Bayard, qu'on appelloit le chevalier sans peur & sans reproche.

Cambden a décrit en peu de mots la façon dont on fait un chevalier en Angleterre: Qui equestrem dignitatem suscipit, dit-il, slexis genibus leviter in humero percutitur; princeps his verbis affatur. Sus vel, sois chevalier au nom de Dieu, surge vel sis eques in nomine Dei; cela doit s'entendre des chevaliers-bacheliers, qui sont en Angleterre l'ordre de chevalerie le plus bas, quoiqu'il soit le plus ancien.

Souvent la création des chevaliers exigeoit plus de cérémonies, & en leur donnant chaque pièce de leur armure, on leur faisoit entendre que tout y étoit mystérieux, & par-là on les avertissoit de leur devoir. Chamberlain dit qu'en Angleterre, lorfqu'un chevalier est condamné à mort, on lui ôte sa ceinture & son épée, on lui coupe ses épérons avec une petite hache, on lui arrache son gantelet, & l'on biffe ses armes. Pierre de Beloy dit que l'ancienne coutume en France pour la dégradation d'un chevalier, étoit de l'armer de pié-en-cap, comme s'il eût dû combattre, & de le faire monter sur un échafsaud, où le héraut le déclaroit traître, vilain & déloyal. Après que le roi ou le grand-maître de l'ordre avoit prononcé la condamnation, on jettoit le chevalier, attaché à une corde, sur le carreau, & on le conduisoit à l'église en chantant le pseaume 108, qui est plein de malédictions; puis on le mettoit en prison, pour être puni selon les lois. La manière de révoquer l'ordre de chevalerie aujourd'hui en usage, est de retirer à l'accusé, le collier ou la marque de l'ordre, que l'on remet ensuite entre les mains du trésorier de cet ordre.

La qualité de chevalier s'avilit avec le temps par le grand nombre qu'on en fit. On prétend que Charles V, ou, felon d'autres, Charles VI, en créa cinq cents en un feul jour; ce fut pour cette raison qu'on institua de nouveaux ordres de chevalerié, pour distinguer les gens selon leur mérite.

CHEVALIER, s'entend aussi d'une personne admise dans quelqu'ordre, soit purement militaire, soit militaire & religieux tout ensemble, institué par quelque roi ou prince, avec certaines marques d'honneur & de distinction. Tels sont les chevaliers de la

Farretière, de l'Eléphant, du Saint-Esprit, de Malte;

· CHEVALIER ERRANT, prétendu ordre de chevalerie, dont tous les vieux romans parlent ample-

C'étoient des braves qui couroient le monde pour chercher des avantures, redresser les torts, délivrer des princesses, & qui faississoient toutes les occasions de fignaler leur valeur.

Cette bravoure romanesque des anciens chevaliers etoit autrefois la chimère des Espagnols, chez qui il n'y avoit point de cavalier qui n'eût sa dame, dont il devoit mériter l'estime par quelqu'action héroïque. Le duc d'Albe lui-même, tout grave & tout sévère qu'il étoit, avoit, dit-on, voué la conquête du Portugal à une jeune beauté. L'admirable roman de dom Quichotte est une critique fine & de cette manie, & de celle des auteurs espagnols à décrire les avantures incroyables des chevaliers errans.

Il ne faut pas croire cependant que les chevaliers errans se vouassent simplement à une dame qu'ils respectoient ou qu'ils affectionnoient : dans leur première origine, c'étoit des gentilshommes distingués qui s'étoient proposé la sûreté & la tranquillité publique; ce qui a rapport à l'état de la noblesse sous la troissème race. Comme les anciens gouverneurs de provinces avoient usurpé leurs gouvernemens en titre de duché pour les grandes provinces, & de comté pour de moinores, ce qui a formé les grands vassaux de la couronne; de même les gentilshommes des provinces voulurent usurper, à titre d'indépendance, les domaines dont ils étoient pourvus, ou qu'ils avoient reçus de leurs pères. Alors ils firent fortifier des châteaux dans l'étendue de leurs terres, & là ils s'occupoient, comme des brigands, à voler & enlever les voyageurs dans les grands chemins; & quand ils trouvoient des dames, ils regardoient leur prise comme un double avantage. Ce désordre donna lieu à d'autres gentilshommes de détruire ces brigandages: ils couroient donc les campagnes pour procurer aux voyageurs la sûreté des chemins. Ils prenoient même les châteaux de ces brigands, où on prétendoit que les dames qu'on y trouvoit étoient enchantées, parce qu'elles n'en pouvoient sortir. Depuis on a fait, par galanterie, ce qui d'abord s'étoit sait par nécessité. Voilà qu'elle sut l'origine des chevaliers errans, sur lesquels nous avons tant de romans.

CHEVALIER-MARÉCHAL, est un officier du palais des rois d'Angleterre, qui prend connoissance des délits qui se commettent dans l'enceinte du palais ou de la maison royale, & des actes ou contrats qu'on y passe, lorsque quelqu'un de la maison y est intéresse.

CHEVALIERS DE LA PROVINCE, OU CHEVALIERS DU PARLEMENT, ce sont en Angleterre deux gentilshommes riches & de réputation, qui sont élus en vertu d'un ordre du roi, in pleno comitatu, par ceux des bourgeois de chaque province qui paient quarante schelins par an de taxe sur la valeur de leurs terres, pour être les représentans de cette province dans le parlement.

Il étoit nécessaire autrefois, que ces chevaliers des provinces sussent milites gladio cineti, & même l'ordre du roi, pour les élire, est encore conçu en ces termes; mais aujourd'hui l'usage autorise l'élection de simples écuyers pour remplir cette charge,

Chaque chevalier de province, ou membre de la chambre des communes, doit avoir au moins cinq cent livres sterlings de rente : à la rigueur, c'est à la province qu'ils représentent à payer tous leurs frais, mais aujourd'hui il arrive rarement qu'on l'exige. Voye; PARLEMENT. (G)

CHEVELÉ, éE, adj. se dit d'une tête dont les cheveux font d'un autre émail que la tête.

Le Gendre, à Paris, d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de semmes, chevelées d'or.

CHEVILLE, adj. se dit du cers relativement à ses ramures, ou cors dont on spécifie le nombre, chevillé de tant de cors.

Vogt, en Suabe, d'or au demi-bois de cerf, chevillé de cinq dagues ou cors de fable, tournés

CHEVRON, s. m. une des pièces honorables de l'écu composée de deux bandes plattes, assemblées en-haut par la tête, & s'ouvrant en en-bas en sorme d'angle ou de compas à demi-ouvert.

Quand il y a plusieurs chevrons dans un écu, ils se posent toujours l'un au-dessus de l'autre, & on. en exprime le nombre.

Quand il n'y en a qu'un, on dit seulement au chevron, &c.

Vaubecourt, de gueules, au chevron d'or (Pl. II. fig. 105.)

Giot, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois champignons d'or. (Pl. VIII. fig. 431.)

Pour plusieurs:

Du Plessis Richelieu, d'argent, à trois chevrons de gueules posés l'un sur l'autre. (Pl. IV. sig. 196.)

CHEVRON ABAISSÉ, est celui dont la tête ou la. pointe se termine au centre de l'écu.

CHEVRON ALAISÉ, ou ALESÉ, celui dont l'extrê mité des branches ne touche point les bords de l'écu.

Kerven, en Bretagne, d'azur, au chevron alaisé d'or, la pointe surmontée d'une croisette de même, & accompagnée de trois coquilles d'argent. (Planche IV. fig. 207.)

CHEVRON BRISÉ ou ÉCLATÉ, celui dont la pointe paroit sendue par en-haut, sans que les branches soient entiérement détachées. Voyez les armes de Baugier, ibid. fig. 204.

CHEVRON CHARGÉ D'UN AUTRE, Celui qui est composé de deux émaux, la bordure des branches étant d'un émail & l'entre-deux d'un autre émail, de manière qu'on croit voir trois chevrons. Ibid.

figures 203 & 208.

CHEVRON COUCHÉ, celui dont la pointe est tournée vers un des slancs de l'écu, de manière que le flanc opposé soit la mesure de l'angle, comme la ligne d'en-bas l'est du chevron posé dans sa situation ordinaire.

On ne dit guères chevron couché, que de celui dont la pointe est tournée ou appuyée au flanc droit & l'ouverture au flanc gauche; celui dont la pointe est au flanc gauche & l'ouverture au flanc droit, s'appelle contourné. (Voyez les armes de Marschalk, en Bavière, ibid. fig. 201.)

CHEVRON ÉCIMÉ, celui dont la pointe est cou-

pée.

CHEVRON FAILLI ou ROMPU, celui dont une branche est séparée en deux. En blasonnant, on doit dire si c'est à dextre ou à senestre que le chevron est failli ou rompu.

Meynier d'Oppède, en Provence, d'azur à deux chevrons faillis ou rompus, le premier à dextre, le

fecond à senestre. (Ibid. fig. 205.)

CHEVRON ONDÉ, celui dont les branches font en ondes. (Voyez les armes de Puget, ibid. fig. 199.) CHEVRON PARTI, celui qui a ses branches de deux émaux différens.

Saligdon, d'azur, au chevron parti d'or & d'argent.

(Ibid. fig. 209.)

CHEVRON PLOYE, celui dont les branches ont leurs superficies creusées en portion de cercle.

Saumoise de Chasans, d'azur, au chevron plové d'or, accompagné de trois glands de même, à la

bordure de gueules. (Ibid. fig. 200.)

CHEVRON RENVERSÉ, celui qui a sa pointe ou au bas ou au cœur de l'écu, & ses branches vers les angles du chef; & on appelle renversé entrelassé, deux chevrons réellement entrelassés, dont l'un est renversé, & l'autre dans sa situation ordinaire.

De Beausobre, d'azur, à deux chevrons d'or, dont l'un renversé, & entrelassés au chef cousu de gueules,

charge d'un foleil d'or. (Ibid. fig. 206.)

Prévôt Saint-Cyr, d'or, au chevron renversé d'azur, accompagné en ches d'une molette de gueules, & en pointe d'une aiglette de sable. (Planche IV, fig. 202.)

Il y a des chevrons componnés, dentelés, échiquetés, los angés, selon la différente forme de leurs branches. (Voyez tous ces mots dans leur ordre alphabétique.)

Suivant les auteurs qui veulent rapporter à l'art militaire, non-seulement le Blason en général, mais encore chaque pièce du Blason, le chevron représente l'éperon d'un chevalier. Suivant ceux qui rapportent le Blason aux tournois, c'est la représentation d'une lice sermée de barrières.

Il faut voir, pour les proportions du chevron, la Planche XXVIII, fig. 7, & la Planche XXX, figu-

res 16 & 17.

CHEVRONNÉ, ÉE, adj. on appelle écu chevronné, celui qui est rempli de chevrons alternatiss de métal & de couleur en nombre égal. Quand le chevronné n'est que de six pièces, ou peut indisséremment exprimer, ou ne pas exprimer ce nombre; mais quand il est de huit, de dix ou davantage, il faut toujours l'exprimer.

D'Affry, en Suisse, chevronné d'argent & de sable, de six pièces. Pl. IV. sig. 198. Voyez aussi Planche XXX. sigure 24. pour les proportions du

chevronne

Des pals, & d'autres pièces de l'écu, s'appellent chevronnées, quand elles sont chargées de chevrons.

CHIEN, s. m. on n'en voit guères dans les écus que de deux espèces, levriers & braques, & on ne les voit guères que courans & passans.

Brachet, d'azur, à deux chiens braques d'argent passans l'un sur l'autre. (Pl. VI. sig. 284.)

(Voyez aussi, pour les levriers, les armes de Nicolai, ibid. fig. 283.)

CHOU, f. m. meuble de l'écu, représentation d'un chou.

Chauvelin, d'argent, au chou pommé de cinq branches, & arraché de finople, & entouré par la tige d'une bisse d'or, la tête en haut. (Pl. VIII. sig. 429.)

CHOUETTE, f. f. meuble d'écu. (Voyez pla

VI. fig. 325.)

CHRIST, (ordre de) ordre militaire fondé l'am 1318 par Denis I, roi de Portugal, pour animer fa noblesse contre les Mores. Le pape Jean XXII le confirma en 1320, & donna aux chevaliers la règle de saint Beuoît. Alexandre VI leur permit de se marier.

La grande-maîtrise de cet ordre a été depuis inséparablement réunie à la couronne, & les rois de Portugal en ont pris le titre d'administrateurs perpétuels.

Les armes de l'ordre font une croix patriarchale de gueules, chargée d'une croix d'argent. Ils fai-foient autresois leur résidence à Castromarin; ils la transsérèrent depuis dans la ville de Thomar, comme étant plus voisine des Mores d'Andalousie & de l'Estremadure.

CHRIST est aussi le nom d'un ordre militaire en Livonie, qui sut institué en 1205 par Albert, évêque de Riga. La fin de leur institut sut de désendre les nouveaux convertis de Livonie que les païens persécutoient. Ces chevaliers portoient sur leur manteau une épée & une croix par-dessus; ce qui les sit aussi nommer les fréres de l'épée. (Article resté.)

§ CIGNE ou CYGNE, (l'ordre du) ordre de chevalerie institué dans le huitième siècle au duché

de Clèves.

On attribue l'origine de cet ordre à Béatrix; unique héritière du duc de Clèves, qui lui avoir laissé en mourant ses états.

Cette duchesse se voyant injustement persécutée

par ses voisins qui vouloient envahir ses domaines, fe retira dans le château de Nieubourg, où elle fut secourue par un chevalier nomme Trelie qui

Ce chevalier portoit un cigne sur son bouclier; lui & sa semme instituèrent alors l'ordre du cigne.

Le collier est une chaîne d'or à trois rangs, où est attaché un cigne émaillé de blanc sur une terrasse de finople. (Voyez la pl. XXVI. fig. 72. G. D. L. T.)
CIGNE, f. m. meuble d'écu. (Voyez pl. VI fig.

On dit becqué de son bec, membré de ses jambes, quand ces parties sont d'un autre émail que le corps.

CIGOGNE, f. f. meuble d'écu. (Voyez pl. VI.

CIMIER, f. m. la partie la plus élevée dans les ornemens de l'écu, & qui est au-dessus du casque

à fa cime.

Le cimier est l'ornement du timbre, comme le timbre est celui de l'écu. L'usage en est de l'antiquité la plus reculée; presque tous les peuples guerriers, pour se rendre plus redoutables à leurs ennemis par les figures effrayantes dont ils chargeoient le cimier de leur casque, ou pour paroître d'une taille plus avantageuse, & leurs chess, pour se distinguer parmi eux, pour se saire reconnoître dans la mêlée & donner à leurs foldats la facilité de se rallier autour d'eux, ont fait usage du cimier, & cet usage appartient même aux temps sabuleux. Geryon n'avoit trois têtes que parce qu'il portoit un triple cimier, selon Suidas. Hérodote attribue aux Cariens l'invention du cimier. Diodore de Sicile parlant des Egyptiens, dit que leur roi portoit pour cimier des têtes de lion, de taureau on de dragon. Plutarque a décrit le cimier de Pyrrhus. Homère, Virgile, Arioste, le Tasse, tous les poëtes sont pleins de descriptions de cimiers. On trouve par-tout dans Virgile

Comantem

Androgei galeam. Galeam Meffapi habilem criftique decoram Cristasque rubentes.

C'étoit autresois en Europe, dit M. le Chevalier de Jaucourt, une plus grande marque de noblesse que l'armoirie, parce qu'on la portoit aux tournois où l'onne pouvoit être admis sans avoir sait preuve de noblesse. Le gentilhomme qui avoit assisté deux fois au tournoi solemnel, étoit suffisamment blasonné & publié, c'est-à-dire reconnu pour noble, & il portoit deux trompes en cimier sur son casque de tournoi; de-là viennent tant de cimiers à deux cornets, que plusieurs auteurs ont pris mal-à-propos pour des trompes d'éléphant.

Le cimier de plumes ou de crins de cheval a été le plus en usage chez les différens peuples; l'usage du dernier a été renouvellé dans la guerre de 1741 par le maréchal de Saxe pour ses dragons volontaires; ceux-ci portoient sur le sommet de leurs casques des aigrettes flottantes de crin de cheval,

Le cimier n'est aujourd'hui qu'un ornement de blafon de quelques particuliers.

CLAIRON, s. m. meuble de l'écu, dont la forme est assez mal déterminée. Les uns le prennent pour une espèce de trompette ancienne; les autres pour le gouvernail d'un navire; d'autres pour un arrêt

CLARINÉ, éE, adj. se dit des animaux domestiques, vaches, brebis, &c. qui ont des sonnettes ou clochettes au col; la clarine étant une clochette qui a un son sort aigu & sort clair, & qu'on met au cou des bestiaux qui paissent dans les sorêts, pour les reconnoître au bruit, si on les perd de vue. (Voyez les armes de Portail, pl. V. fig. 273.)

Des têtes de ces animaux, même détachées de leur corps, s'appellent aussi clarinées quand elles

ont des sonnettes.

Grimaud de Béefques, en Dauphiné, d'azur, à trois têtes de chameaux d'or, clarinées d'argent.

CLE ou CLEF, s. s. meuble de l'écu. Une seule cles se met en pal; si elle étoit dans une autre pofition, il faudroit l'exprimer.

Deux cless sont ordinairement en sautoir. Clermont-Tonnerre, de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir. (Pl. XI. sig. 568.)

Elles peuvent être encore, ou affrontées, ou

adosfées.

Trois clefs, deux & une.

Chevalier de la Coindardière du Tais, de Saulx en Poitou, de gueules, à trois clefs d'or. De cette famille étoit le premier évêque qui ait occupé le siège d'Alais, érigé par une bulle du Pape Innocent XII, du 16 mai 1694.

Les cless sont encore des ornemens extérieurs de l'écu du Pape. Derrière l'écu sont deux cless adossées & passées en sautoir, l'une d'or & l'autre d'argent, liées d'une ceinture de même. (Voyez pl.

XIII. fig. 1.)
CLECHÉ, ÉE, adj. se dit d'une croix vuide dont chaque branche s'élargit à l'extrémité, & fait paroître trois angles rentrans intérieurement & autant d'angles saillans au dehors, lesquels sont terminés par de petits boutons.

Cette croix est ainsi nommée, dit-on, parce que ces branches figurées de cette sorte, imitent les an-

neaux des cless des anciens.

Toulouse, de gueules, à la croix vuidée, cléchée, pommetée & alaifée d'or. (Pl. IV. fig. 188.)

CLECHÉ se dit aussi d'autres pièces de l'écu. Stahler, en Suède, de gueules, à deux triangles cléchés & enlacés d'or, les pointes aux flancs. (Pl. XI. fig. 581.)

CLOCHE, s. s. meuble d'armoirie représentant

ce que le nom exprime.

On nomme le battant, batail, d'où on a sast bataillée. Voyez bataillé. Voyez aussi les armes de Bellegarde (Pl. IX. sig. 492.)

CLOU, s. m. est quelquesois un meuble de

De Creil, d'azur, au chevron d'or accompagné

de trois clous, de même, (Pl. X. fig. 541.)

Machiavel, à Florence, d'argent, à la croix d'azur, accompagnée de quatre clous appointés au cœur

de même. (fig. 542.) CLOUÉ, ÉE, adj. se dit du collier d'un chien, de sers à cheval, & de toute autre pièce où il y a des clous d'un autre émail que la pièce.

Bardonnenche, d'argent, treillissé de gueules,

cloue d'or. (Pl. V. fig. 224.)

CŒUR, s. m. meuble de l'écu représentant ce que le nom exprime.

Amelot, d'azur, à trois cœurs d'or, surmontés

d'un foleil de même.

Perrotin de Barmont, d'argent, à trois cœurs de gueules. (Voyez Pl. IX. fig. 454--5.)

En Cœur, est aussi relatis à la partition de l'écu, & se dit des meubles ou pièces qui sont au centre, c'est la même chose qu'en abime. Voyez abime.

COLLETÉ, ÉE, adj. ce mot n'a pas toutes les fignifications du mot accolé, mais il en a une, il se dit des animaux qui ont un collier. (Voyez les armes de Nicolaï. Pl. VI. fig. 283.)

COLLIER, cet ornement, dans le sens que nous lui donnons ici, ne sert que pour les ordres militaires, auxquels on l'accorde comme une marque de distinction & de l'honneur qu'ils ont d'être admis dans leur ordre. C'est souvent une chaîne d'or émaillée avec plusieurs chiffres, au bout de laquelle pend une croix ou une autre marque de leur ordre.

Le collier de l'ordre de la Jarretière, consiste en plufieurs SS entremêlées de roses émaillées de rouge, fur une jarretière bleue, au bout de laquelle pend un S. Georges.

Le collier du saint-Esprit, est composé de trophées d'armes espacées de fleurs de lys d'or cantonnées de flammes & de la lettre H couronnée, parce que c'est la lettre initiale du nom de Henri III. instituteur de cet ordre; & au bas une croix à huit pointes, sur laquelle est une colombe ou faint-Esprit.

Le collier de l'ordre de S. Michel, est formé par des coquilles d'or, liées d'aiguillettes de foie à bouts ferrés d'or. Le roi François I. changea ces aiguillettes en cordelieres ou chaînettes d'or : au bas de ce collier est représenté l'archange S. Michel.

Maximilien a été le premier empereur qui ait mis un collier d'ordre autour de ses armes, étant devenu chef de celui de la toison: usage que pratiquent maintenant ceux qui sont décorés de quelqu'ordre de chevalerie, à l'exception des prélats commandeurs dans l'ordre du S. Esprit, qui ne mettent autour de leurs armes qu'un cordon ou ruban bleu d'où pend la croix de l'ordre, & n'arborent pas la marque de l'ordre de S. Michel; aussi ne prennent-ils pas le titre de commandeurs des ordres du roi, au lieu que les chevaliers se qualifient du titre de chevaliers des ordres du roi.

Ordre du collier, Chevaliers du collier ou de S. Marc,

on de la médaille; ordre de chevalerie dans la république de Venise. Mais ces chevaliers n'ont point d'habit particulier; & comme c'est le doge & le sénat qui le consèrent, ils portent seulement par distinction la chaîne que le doge leur a donnée : elle leur pendau col, & se trouve terminée par une médaille où est représenté le lion volant de la république, qu'ils ont tiré du symbole de l'évangéliste S. Marc, qu'ils ont pris pour patron. (G)

§ COLOMBE (l'ordre de la), ou DU SAINT-ESPRIT, sut institué par Jean premier, roi de

Ségovie, en 1379.

Cet ordre s'éteignit peu de temps après la mort

de l'instituteur.

Le collier étoit composé des rayons du soleil; droits & ondoyés, les pointes en bas, & posés sur une double chaîne où étoit attachée une colombe volante & descendante, le tout d'or; la colombe étoit émaillée de blanc, les yeux & le bec de gueules. Voyez Pl. XXVI. fig. 70. (G. D. L. T.)
COLOMBE, f. f. meuble de l'écu, représentant

Le Breton, d'azur, à un écu en flanc de même, chargé d'une fleur de lys d'or, & l'écu accompagné de trois colombes d'argent, celles du chef affrontées, au chef d'or chargé d'un lion naissant de

gueules. (Pl. VI. fig. 321.)
COLONNE, s. s. meuble qui représente une colonne d'architecture. Cette colonne est toujours de proportion Toscane dans les armoiries, c'est-à-dire qu'elle a sept diametres de hauteur, on la pose sur un socle ou soubassement d'un diametre, ce qui lui donne en total huit diametres de haut.

On nomme le chapiteau, la base & le socie,

quand ils sont d'un autre émail que le sût.

De Lionne, d'azur, à une colonne Toscane d'argent, la base & le chapiteau d'or, au ches d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or. (Pl. JX. fig. 471.) COMBATTANS, s. m. pl. se dit de deux ani-

maux, comme lions ou fangliers qui sont dans l'attitude de combattans, c'est - à-dire dresses sur les pieds de derrière & affrontés, ou les saces tournées l'un contre l'autre.

COMETE, s. s. représentation d'une comète cé-

La cométe paroît dans l'écu en forme d'étoile à huit rais, dont un insérieur s'étend en ondoyant, & se terminant en pointe, sorme une espèce de queue, qui, pour être dans une proportion convenable, doit avoir trois sois la longueur des autres

Ronvify, à Douay, d'azur, à la cométe d'or, on-doyante de la pointe. (Pl. VII. fig. 378.)

COMETE, ée, adj. on dit sasce cométée, pour dire qu'une sasce a un rayon ondoyant, tel que celui de la cométe caudée. Le pal comété diffère du pal flamboyant, en ce que le comété est mouvant du chef, & le flamboyant de la pointe en haut.

De Termes, d'azur, à trois pals cométés ou on-

doyés d'argent. (Pl. VII. fg. 381.) COMMANDERIE

COMMANDERIE, s. f. espece de bénéfice deftiné pour récompenser les services de quelque membre d'un ordre-militaire.

Il y a des commanderies régulieres obtenues par l'ancienneté & par le mérite; il y en a d'autres de grace accordées par la volonté du grand maître. Voyez COMMANDERIE (Jurisprud.)

Il y en a aussi pour les religieux des ordres de S. Bernard & de S. Antoine. Les rois de France ont converti plusieurs hôpitaux de lépreux en commanderies de l'ordre de S. Lazare.

Je ne compare point les commanderies avec les prieurés, parce que ces derniers se peuvent résigner, à moins que ce ne soient des prieurés de nomination royale; mais de quelque nature que soit une commanderie, elle ne sauroit être résignée. Ce sont donc des biens affectés pour l'entretien du chevalier & pour le service de l'ordre.

Il y a dans l'ordre de Malte des commanderies de différentes especes; les unes pour les chevaliers, les autres pour les chapelains, d'autres ensin pour les frères servans.

Le nom de commandeur donné à ceux qui possédent les bénéfices appelles commanderies, répond assez bien au nom de prapositus, donné à ceux qui avoient inspection sur les moines des lieux éloignés du monastère principal, & dont l'administration étoit appellée obedientia, parce qu'elles dépendoient entièrement de l'abbé qui leur avoit donné la commission. Les commanderies simples de Malte sont de même plutôt des fermes de l'ordre que des bénéfices. Ils payent une rente ou tribut appellée refponsion, au trésor commun de l'ordre. Dans l'ordre du S. Esprit, les prélats qui en sont revêtus, sont nommes commandeurs de l'ordre du S. Esprit, & les grands officiers sont qualifiés de commandeurs des ordres du roi, comme les chevaliers sont nommes fimplement chevaliers des ordres du roi: mais ce titre de commandeur n'emporte avec soi nul bénéfice. Henri III. avoit dessein d'assigner un titre de bénéfice ou commanderie à chaque chevalier; mais les affaires dont il sut accablé après l'institution de cet ordre, & sa mort satale arrivée en 1589, empêchérent la réussite de ce dessein. Par provision il assecta une somme pour chaque chevalier ou commandeur, & aujourd'hui l'on taxe aussi à quelque somme la plûpart des charges du royaume pour le même sujet, & ces sommes particulières se portent chez les trésoriers du marc d'or, qui sont les sonctions de trésoriers pour les ordres du roi. Il n'en est pas de même dans les ordres militaires en Espagne, où les commandeurs jouissent réellement d'un revenu plus ou moins fort, attache aux commanderies dont le roi en qualité de grand - maître les a gratifiés.

Les commanderies des trois ordres d'Espagne sont des conquêtes que les chevaliers de ces ordres ont saites sur les insideles, & ces commanderies sont différentes selon la nature & la valeur du terrein qui sur conquis par les chevaliers. (G)

COMPAS, f. m. meuble qui entre dans quelques écus.

Pelklain, d'argent, au compas de proportion de gueules, la tête en bas. (Pl. X. fig. 559.)

COMPONÉ, ÉE, adj. se dit des pièces de deux émaux différens rangés par plusieurs pièces égales, quarrées & alternatives, à-peu-près comme une ligne d'échiquier.

Briçonnef, d'azur, à la bande componée d'or & de gueules de fix pièces, chargé fur le premier compon de gueules d'une étoile d'or & accompagné d'une autre étoile de même en chef.

Teutry, d'argent, à la barre componée de gueules & d'or, à fix pièces, accompagnée de trois étoiles de fable, deux en chef, & une en pointe.

Bailly d'Ozereaux, de gueules, à la croix componce d'or & d'azur, cantonnée de quatre busses de femme d'argent. (Voyez pl. III. fig. 147, 154, 166.)

On appelle compon, comme on l'a vu dans le premier exemple chacune des parties égales, quarrées & alternatives qui forment le componé.

On dit contre- componné dans de certains cas, l'Encyclopédie en cite un seul exemple, sans l'accompagner de figure; la bordure de sève, dit -elle, est contre- componée, parce que l'écu étant sascé d'or & de sable, & la bordure componée de même, ses compons d'or répondent aux sasces de sable, & ceux de sable aux sasces d'or.

COMTES DE LYON, DE BRIOUDE, DE SAINT-PIERRE DE MACON, &c. ce font des chanoines décorés de ce titre; parce qu'anciennement ils étoient seigneurs temporels des villes où leurs chapitres sont situés. Nos rois ont retiré la plûpart de ces seigneuries, & n'ont laissé que le nom de comtes aux chapitres. Il n'y a plus en général que quelques prélats, comme les comtes & pairs, à qui il reste, avec le titre, des droits seigneuriaux, mais subordonnés à ceux de la souveraineté.

COMTES DE LYON (l'ordre des), institué par le roi en vertu des lettres-patentes de sa majesté données à Versailles au mois de mars 1745, registrées au parlement le 7 avril suivant.

La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, émaillées de blanc, bordées d'or; quatre sleurs de lys d'or dans les angles aigus; quatre couronnes de comtes, d'or, à neus perles d'argent sur les angles obtus; au centre est l'image de saint Jean-Baptiste, posée sur une terrasse de sinople, avec cette legende, Prima sedes Galliarum; au revers de la croix est la représentation du martyr saint Etienne, avec la legende Ecclessa comitum Lugduni. Voyez la pl. XXIII. figure 7. (G. D. L. T.)

CONCOMBRE, s. m. meuble de l'écu repréfentant ce légume.

Favier du Boulay, de gueules, à trois concombres d'argent, les queues en haut. (Pl. VIII. sig. 428.)

§ CONCORDE (l'ordre de la), sut institué par Ernest, margrave de Brandebourg en 1660.

Les chevaliers ont une croix d'or à huit pointes pommetées & émaillées de blanc; à chaque angle il y a deux C, entrelacés en fautoir; au centre de cette croix est une médaille d'or, émaillée, & deux rameaux d'olivier adossés, dont les extrêmités supérieures & inférieures passent dans deux couronnes aussi d'olivier, avec ce mot à l'entour concordant; une couronne électorale sur les deux pointes d'en haut, & un ruban orange; au revers de la croix est le nom du margrave de Brandebourg, & la date de l'institution. Voyez la pl. XXIV. sig. 21. (G.D. L. T.

CONTOURNÉ, ée, adj. La régle est que les animaux représentés de profil dans le Blason, ayent la tête tournée vers le côte droit de l'écu; quand ils l'ont tournée vers le côté gauche, c'est ce qui

s'appelle contourné.

Les armes des anciens comtes de Charolois étoient de gueules, au lion d'or, la tête contournée. (Voyez

pl. V. fig. 242.) CONTOURNÉ, se dit aussi du chevron, dont la pointe est appuyée ou tournée au côté senestre de

Marschalck, en Bavière; de gueules, au chevron

contourné d'argent. (Pl. IV. fig. 201.) CONTRE-BANDÉ, ÉE, adj. bandé, comme nous l'avons dit, s'étend d'un écu, également divisé en

deux émaux dans le sens de la bande.

CONTRE-BANDÉ se dit d'un écu ainsi divisé, mais de plus taillé, de manière que les portions de bandes qui se répondent soient d'émaux différens.

Horbler, contre-bandé d'or & de gueules. (Pl. III.

fig. 144.)

CONTRE - BARRÉ est précisément le contraire. parce que la barre est le contraire de la bande, c'est lorsque l'écu étant tranché, les portions de barres qui se répondent sont d'émaux dissérens. (Voyez BANDÉ & BARRÉ.)

CONTRE - BRETESSÉ, ÉE, adj. (Voyez BRE-TESSÉ.) Ce dernier mot se dit des pièces honorables,

qui ont des créneaux des deux côtés.

CONTRE - BRETESSÉ se dit dans le même sens que contre - bandé & contre - barré, lorsque les bretesses ou creneaux font opposés. (Pl. IX. fig. 481.)

CONTRE-CHANGÉ, éf, adj. se dit de l'écu, lorsque la couleur du champ & des pièces est interrompue & variée par des lignes de partition.

Tel est, dit- on dans l'Encyclopédie, l'écul du fameux Chaucer, poëte Anglois du quatorzième siècle. Il portoit parti par pal, d'argent & de gueules, une bande contre-changée, c'est-à-dire que la partie de la bande regnante sur la partie du champ qui est d'argent, est de gueules, & qu'elle est d'argent sur la partie qui est de gueules.

CONTRE-CHEVRONNÉ, éE, adj. nous avons dit. (Voyez CHEVRONNÉ) qu'un écu chevronné est rempli de chevrons alternatifs de métal & de couleur en nombre égal; lorsque des deux branches de chacun de ces chevrons, l'une est de métal &

l'autre de couleur, c'est ce qui s'appelle contre-che-

CONTRE - COMPONÉ, ÉE, adj. (Voyez Com-PONÉ) se dit d'un écu dont le champ étant parti de deux émaux, la bordure l'est aussi des mêmes émaux, mais de manière que ses compons ne tombent pas sur la couleur du champ semblable à la

Seve, à Lyon & à Paris; originaire du Piemont, sascé d'or & de sable, à la bordure contre-componée de même. Cela veut dire que les compons d'or de la bordure répondent aux fasces de sable, & les

compons de fable aux fasces d'or.

CONTRE - COSTÉ, és, adj. l'Encyclopédie fur ce mot ne donne point de définition, & se contente de citer pour exemple, mais sans figure, les armes de Pianelle, vers la rivière de Genes & à Lyon : coupé de gueules & de fable, au tronc

contre-costé d'or, péri en sasce sur le tout. CONTRE-ÉCART, s. m. partition en quatre quartiers d'un quartier d'écu. C'est moins le contraire de l'écart que son extension ; c'est la subdivifion d'un écu déjà divifé en quatre quartiers, & dont on multiplie les écussons pour joindre dans un même champ les armes de plusieurs samilles, à raison de mariages & d'alliances.

Selon la Colombière, le plus grand nombre de contre-écarts usité en France, est trente-deux; mais il observe qu'en Angleterre & en Allemagne ils vont quelquesois jusqu'à quarante: il en cite pour exemple l'écu du comte de Leicester, ambassadeur extraordinaire en France en 1639, qui avoit quarante contre - écarts, il ajoute même que quelquesuns en ont jusqu'à soixante-quatre.

Ce grand nombre de quartiers ne peut que causer de la consussion, & tous les auteurs d'armoriaux en parlent comme d'un abus ; ils les renvoient aux cartes généalogiques, où ces quartiers servent à constater les alliances & les titres des familles.

On peut voir, Planche XX. le Pennon de 32 quartiers, & Planche XXI. la Généalogie de M. le Dauphin.

CONTRE- ÉCARTELÉ, ÉE, adj. on appelle écu contre-écartelé, celui qui est écartele de rechef dans un des quartiers de la première écartelure.

CONTRE - ÉCARTELER, verbe actif, c'est diviser en quatre quartiers un des quartiers de l'écu déjà écartelé, en forte que l'écu ait seize quartiers.

CONTRE-ÉCHIQUETÉ, ÉF, adj. l'Encyclo-pédie ne définit point ce mot; elle se contente de citer pour exemple, mais fans figure, les armes de Die Tangel, en Thuringe, qu'elle Blasonne ainsi: sascé d'argent & de gueules, à la bordure contreéchiquetée de gueules & d'argent de deux traits; fautil sous - entendre que le métal répond à la couleur, & la couleur au métal?

CONTRE-EMANCHÉ, ée, adj. se dit lorsque les emanches ou emmanches d'émail différent, au lieu d'entrer, les unes dans les autres, sont opposées par la pointe. (Voyez EMANCHE & EMANCHE.)

CONTRE-FASCÉ, ÉE, adj. se dit d'un écu parti dont les demi-fasces correspondantes sont d'un émail

opposé. (Voyez FASCé.) CONTRÉ - FLEURÉ, éE, adj. se dit d'un écu dont les fleurons sont alternés & opposés, en sorte que la couleur répond au métal, & le métal à la conleur.

Bossut, au pays de Liége; d'or, au double Trescheur, fleuré, contre-fleuré de sinople au sautoir de

gueules brochant fur le tout.

CONTRE - HERMINE, f. f. est le contraire de l'hermine, c'est - à - dire, un champ de sable moucheté d'argent, au lieu que l'hermine est un champ d'argent moucheté de fable. (Voyez HERMINE.) Voyez aussi pl. I. fig. 19.
CONTRE-ISSANT, TE, adj. se dit des animaux

adossés, dont la tête & les pieds de devant sortent d'une des pièces de l'écu. (Voyez Issant.)

Becuti, au royaume de Naples; d'azur au chevron d'or, à deux lions adossés & contre - issans des

flancs du chevron de même.

CONTRE-PALÉ, ÉE, adj. (Voyez PAL & PALÉ) se dit de l'écu où les pals sont opposés l'un à l'autre & alternés; en sorte que la couleur des pals opposés réponde au métal, & le métal à la couleur.

Joinville, contre - palé d'argent & de gueules de fix pièces. (Pl. III. fig. 115.)
CONTRE - PASSANT, TE, adj. se dit de deux ou de plusieurs animaux, dont l'un ou les uns paroissent avancer & passer dans un sens opposé à l'autre ou aux autres.

Testu de Balincourt, d'or, à trois lions léopardés de sable, armés & lampassés de gueules, l'un sur l'autre, celui du milieu contre - passant. (Pl. V.

fig. 254. Voyez PASSANT.) CONTRE-POINTÉ, adj. se dit des chevrons placés les deux pointes l'une contre l'autre, l'un étant en bas la pointe en haut, l'autre en haut la pointe en bas, de forte que les deux pointes se regardent.

Lorsque les chevrons sont couchés sur le côté dans le champ de l'écu, les deux pointes tournées l'une contre l'autre, c'est ce qu'on appelle contre-pointé en sasce. Ainsi dans les armes de la Pl. IV. fig. 201. où il y a un chevron couché & contourné; il n'y a qu'à supposer le chevron plus petit & un autre

chevron couché & opposé à celui-là par la pointe. CONTREPOSÉ, ÉE, adj. se dit des pièces po-sées l'une sur l'autre de haut en bas d'un sens dissérent, comme de deux dards dont l'un a la pointe

en haut & l'autre en bas.

Wolloviez, en Lithuanie, de gueules, à deux sers de dard triangulaires contre-posés en pal d'or.

CONTRE-POTENCÉ, éE, adj. se dit d'un écu chargé de plusieurs potences posées en différens sens, de manière que les unes aient la traverse en haut, & que les autres l'aient en bas.

Le Hardy, d'azur, au chevron d'or, contre-potencé de même, rempli de sable, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules. (Pl. IV. fig. 197.

Voyez POTENCE & POTENCE.)

CONTRE-RAMPANT, TE, adj. se dit des animaux qui rampent tournés l'un contre l'autre.

Merea, à Gênes; d'azur, à deux griffons d'or, contre-rampans à un arbre de sinople. (Voyez RAM-

CONRE-SAILLANT, TE, adj. se dit de deux animaux qui semblent sauter en s'écartant l'un de l'autre directement en sens contraire. (Voyez SAILLANT.)

CONTRE-VAIR, f. m. Le vair ressemble aux cloches de verre dont se servent les jardiniers; ses émaux propres sont l'argent & l'azur dont l'un est alternatif à l'autre, & la pointe d'une cloche opposée à la pointe de l'autre & la base à la base, de manière que le métal est opposé à la couleur & la couleur au métal. (Pl. I. fig. 20.)

Lorsqu'au contraire le métal est opposé au métal & la couleur à la couleur, c'est ce qui s'appelle

contre-vair. (Ibid. fig. 21.) Voyez VAIR.

CONTRE-VAIRE, EE, adj. Quand le vair a d'autres émaux que l'argent & l'azur, par exemple, l'or & le gueules, il s'appelle vairé; &, lorsque dans ces autres émaux, le métal est opposé au métal & la couleur à la couleur, comme dans le contre-vair, c'est ce qui s'appelle contre-vairé.

Brotin, contre-vairé d'or & d'azur. COQ (l'ordre du). Claude Polier, gentilhomme Languedocien, délivra le dauphin d'un grand danger dans une bataille contre les Anglois, où Louis XI, comte de Toulouse, commandoit. En reconnoissance de ce service, le dauphin institua l'ordre qu'il appela du coq, oiseau que Polier avoit dans ses armes, & l'en fit premier chevalier. On place la date de cette institution sous le règne de Philippe le Hardi. (Article resté.)

Coq, f. m. meuble qui entre dans plusieurs écus. On dit de cet oiseau, crêté, becqué, barbé, membré, lorsque sa crête, son bec, sa barbe, ses jam-

bes font d'un autre émail que son corps.

On appelle coq chantant, celui qui a le bec ou-

vert & qui semble chanter.

Le coq est le symbole de la vigilance, '& le chancelier Boucherat qui portoit un coq dans ses armes, avoit pour devise : Sol reperit vigilem.

Les Gaulois avoient un coq dans leurs enseignes

& drapeaux.

Lattaignant, d'azur, à trois coqs d'or. (Pl. VI.

Rouxel de Medavy, de Grancey en Normandie; d'argent, à trois coqs de gueules, crêtés, becqués, barbés & membrés d'or.

Vogué de Montlaur, d'Aubenas, de Gourdan en Vivarais,; d'azur, au coq d'or, chantant, crêté, barbé & membré de gueules, avec cette devise :

Sala vel voce leones

COQUERELLES, s. f. pl. représentation de noisettes dans leurs gousses, jointes ensemble au nombre de trois, telles qu'on les trouve souvent sur les noisettiers; elles sont le plus souvent de sinople.

Le mot coquerelles vient, dit-on, du vieux mot gaulois coquerées, qui a signifié des noisettes toutes vertes.

Noiset, sieur de Bara, d'argent, à la croix de gueules, chargée d'une épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut, cantonnée de quatre coquerelles de sinople, au ches d'azur, chargé d'un soleil d'or.

(PI. VIII. fig. 427.)
COQUILLE, f. f. ineuble qui entre souvent dans l'écu, & qui accompagne quelquesois les pièces ho-

norables ou qui les charge.

On nontme coquilles de saint Jacques les plus grandes, & coquilles de saint Michel les plus petites. Les moyennes, qui font le plus en usage, sont

nommées simplement coquilles.

Les coquilles peuvent, si l'on veut, désigner les

pélerinages & les voyages maritimes.

Feydeau, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même. (Pl. VII. fig. 351.) COR DE CHASSE, f. m. meuble de l'écu.

Nesmond, d'or, à trois cors de chasse de sable, lies & viroles de gueules. (Pl. X. fig. 534.) Les cors de chasse paroissent ordinairement dans

l'écu, courbés en demi-cercle, le bocal à droite,

le pavillon à gauche.

On dit enguiché du bocal ou embouchure, virolé de l'extrémité opposée, & lié de l'attache, lorsque ces parties sont d'un autre émail que le corde chasse. Un cor de chasse sans attache se nomme huchet.

D'eu préserve, en chassant tout honnête personne, D'un donneur de hucket, qui mal-à-propos sonne.

CORBEAU, s. m. meuble de l'écu.

De la Broue, d'or, à trois corbeaux de fable. Machault, d'argent, à trois têtes de corbeaux de fable, arrachées de gueules. (Pl. VI. fig. 318--9.)

CORBEILLE, f. f. meuble de quelques écus. Corbigny, d'azur, à trois corbeilles ou paniers d'or, poses 2 & 1. (Pl. XI. fig. 565.) CORDÉ, ÉE, adj. se dit d'une croix ou sormée

ou entortillée de cordes. Ce mot se dit aussi des instrumens de musique à cordes, luths, harpes, violons, &c. aussi bien que des arcs à tirer, lorsque les cordes ou de ces instrumens ou de ces arcs sont de différent émail.

Arpajon; en Rouergue; d'azur, à une harpe

cordée d'or.

CORDELIÈRE, s. f. espèce de cordon plein de nœuds entrelacés de lacs d'amour, que les veuves

portent autour de leur écu.

Les cordelières font rarement des meubles de l'écu. Il y en a cependant un exemple dans les armes de la maison de Roqueseuil; elle porte écartelé de gueules, & de gueules par deux filets d'or en croix, à douze cordelières de même, trois dans chaque quartier d'écartelure.

Suivant la tradition, l'origine de ces armes vient de ce que la maison de Roqueseuil étant prête à s'éteindre par les pertes qu'elle avoit faites à la guerre, un seul mâle qui restoit de cette maison & qui étoit cordelier, obtint de la cour de Rome d'être relevé de ses vœux. Le pape ne put resuser !

cette grace à l'ancienneté de la maison qu'il s'agissoit de perpétuer, à ses services, au desir qu'on avoit de la conserver. Ce religienx, devenu le chef & l'unique espérance de la maison de Roquefeuil, voulut, en perpétuant cette maison, y perpétuer aussi le souvenir de l'état qu'il avoit embrasse; il prit pour armes des cordelières.

CORDON, f. m. marque de chevalerie. Chaque ordre a le sien : c'est un ruban plus ou moins large, de telle ou telle couleur, travaillé de telle ou telle façon, que les membres de l'ordre portent, ainsi

qu'il leur est enjoint par les statuts.

CORDON BLEU, (Voyez à l'article Esprit, Or-

DRE DU S. ESPRIT.)

CORDON JAUNE, (ordre du) compagnie de chevaliers instituée par le duc de Nevers sous Henri IV. La réception s'en faisoit dans l'église, où tous les chevaliers catholiques ou protestans s'assembloient au son de la cloche. On disoit la messe; les chevaliers s'approchoient de l'autel; on haranguoit celui qui demandoit le cordon; on lui lisoit les statuts. Le prêtre prenoit le livre des évangiles, le chevalier sans épée mettant un genou en terre & la main sur le livre, juroit d'observer les statuts? Le général lui ceignoit l'épée, lui passoit le cordon fur le col, & l'embrassoit. Le duc de Nevers en étoit général. Un des articles des statuts enjoignoit aux chevaliers de savoir le jeu de la Mourre; il y en avoit de plus ridicules. Henri IV abolit cet ordre en 1606.

CORDONROUGE. (Voy. ORDREDES. Louis.) CORNES DE CERF, meubles de l'écu.

Passart, d'azur, à trois cornes de cerf d'or, ran-

gees en fasce. (Pl. V. fig. 267.)

CORNIÈRE, s. f. signifie en Blason une anse de pot. Ce mot vient des cornes ou anses qu'on mettoit anciennement aux angles des autels, des tables. des coffres & autres choses portatives, mais pesantes, pour pouvoir les porter plus aisement.

Labenschker, en Silésie, d'azur, à une comière

d'argent. (Pl. XII. fig. 632.)

COSME, (chevaliers de l'ordre de saint Cosme & de faint Danien.) Ils n'ont point existé réellement, selon quelques-uns; d'autres circonstancient tellement leur institution, qu'il est difficile d'en douter. Ils commencerent, dit-on, en 1030. C'étoient des hospitaliers qui recevoient à Jérusalem & dans d'autres lieux de la Palestine, tous les chrétiens qui tomboient malades en suivant la croisade; ils les rachetoient aussi quand ils étoient pris. Ils suivoient la règle de faint Basile. Jean XX leur donna pour marque de dignité, sur un manteau blanc une croix rouge, au milieu de laquelle un cercle rensermoit les images de saint Cosme & de saint Damien.

COSSE DE GENESTE, (l'ordre de la) fut institué par le roi faint Louis, en 1234, lors de son mariage avec Marguerite, fille ainée de Rai-

mond II, comte de Provence.

L'ordre se soutint jusqu'à la fin du règne de Charles VI; ce prince mourut à Paris le 20 octobre 1422. Le collier étoit composé de losanges & de cosses de geneste alternativement sur une chaîne, une fleur de lis au centre de chaque losange; au bas pendoit une croix fleurdelisée.

La devise étoit, exaltat humiles. (G. D. L. T.)

COSTE ou COTE, s. f. Des costes ou d'hommes ou d'animaux sont quelquesois employées comme meubles dans le Blason.

Tellès, écartelé au premier & quatrième, d'azur, à six côtes d'hommes en bandes & en barres en sorme de trois chevrons d'argent l'un sur l'autre; au deuxième & troisième, d'argent, au grillon de sable. (Pl. IX. fig. 452.)

COTICE, s. s. bande diminuée, qui n'a, selon les uns, que les deux tiers, selon les autres, que

la moitié de la largeur de la bande.

Il ne peut, selon quelques auteurs, y avoir plus de trois bandes dans un écu; il peut y avoir jusqu'à cinq cotices; il peut aussi n'y en avoir qu'une.

La cotice se pose naturellement dans le sens de la bande, tirant de l'angle droit du haut à l'angle gauche du bas; mais elle se met aussi en barre, c'est-à-dire tirant de l'angle gauche du haut à l'angle droit du bas, & alors on l'appelle ou on peut l'appeler contre-cotice. Le filet de bâtardise est une petite cotice en barre ou contre-cotice.

Quand la cotice tient lieu de brisure, on la nomme

bâton.

Soulire, d'azur, à cinq cotices d'or. (Pl. III. fig. 145. Voyez aussi la planche XXXI. fig. 33-4-5.)

COTICÉ, éE, adj. se dit de l'écu, lorsqu'il est également rempli de dix bandes ou cotices alternées de métal & de couleur.

La Noue, coticé de dix pièces d'argent & de sable. (Pl. III. fig. 146. Voyez aussi la planche XXXII.

fig. 38.)

COTTE D'ARMES, f. f. habillement des anciens chevaliers tant à la guerre que dans les tournois; c'étoit un petit manteau descendant jusqu'à la ceinture, ouvert par les côtés avec des manches courtes : il y en avoit de sourrés d'hermine & de vair; on mettoit dessus les armoiries du chevalier en broderie d'or ou d'argent, sur un sond de couleur. Les armoiries se mettoient pareillement sur les boucliers, sur les lances & autres armures : vers le même temps on les a émaillées. C'est de-là, diton, que les hérauts d'armes ont tiré la règle de Blason, de ne point mettre métal sur métal ni couleur sur couleur; c'est de-là aussi qu'ils ont donné le noin d'émaux aux métaux & aux couleurs.

L'usage de la cotte d'armes n'est resté qu'aux hérauts d'armes; mais on a fait quelquefois de la cotte

d'armes un meuble de l'écu.

Auberjon de Murinais, en Dauphine; porte d'or, à la bande d'azur, chargée de trois cottes d'ar-

mes dans le sens de la bande.

COUARD, adj. pris substantivement dans le Blason, se dit d'un sion qui porte sa queue retroussee en dessous entre les jambes.

COUCHÉ, ÉE, adj. se dit du lion, du cerf, du chien, &c. de tous les animaux qui sont dans cette attitude.

Caminga, dans la Frise; au cers couché de gueu-

les, accompagné de trois peignes.

Couché se dit aussi du chevron qui a sa pointe appuyée ou tournée au côté dextre de l'écu; c'est le contraire de contourné.

Doublet, d'or, au chevron couché d'azur.

COULEUR, s. s. un des trois émaux du Blason. Cet art employe les métaux, les couleurs & les sourures. Il y a cinq couleurs en armoiries; le bleu qu'on nomme azur; le rouge, de gueules; le noir, sable; le verd, sinople; le violet, pourpre.

L'azur se représente en gravure par des lignes

horizontales.

Le gueules, par des lignes perpendiculaires. Le sable, par des lignes horizontales & perpendiculaires, croisées les unes sur les autres.

Le finople, par des lignes diagonales de droite

à gauche.

Le pourpre, par des lignes diagonales de gauche à droite. (Voyez planche I. fig. 13--4-5-6-7.)

COULEUVRE, s. s. meuble de l'écu représentant cet animal.

Colbert, d'or, à la couleuvre d'azur, posée en

pal. (Pl. VII. fig. 353.)

Les couleuvres sont quelquesois nommées bisses, & quelquesois givre ou guivre. (Voyez BISSE, & les fig. 354-5. pl. VII.)

COULISSE, s. f. Coulisse & herse signifient à peu près la même chose, quoiqu'il y ait quelque légère différence dans leurs formes.

Vieille-Maison, d'azur, à la coulisse d'or. (Pl. V. fig. 225. Voyez aussi la figure suivante 226.

COULISSÉ, éE, adj. sedit d'un château & d'une tour qui ont une herse ou une coulisse à la porte. Vieux-Châtel, de gueules, au château à trois tours d'argent, coulisse de sable.

COUPE, s. s. meuble ou pièce de l'écu. Godet, de gueules, à trois coupes d'argent, (Pl.

IX. fig. 483.)

COUPE, f. m. l'une des quatre partitions de l'écu. Elle se sorme d'une seule ligne horizontale, qui divise l'écu en deux parties égales, l'une supérieure, l'autre inférieure. (Pl. I. fig. 26.)

Soleur, coupé d'argent & de gueules.

COUPÉ, ée, adj. se dit des différens membres des animaux, comme la tête, la cuisse, les pattes, &c. qui sont coupés net & séparés du tronc; au lieu qu'on les appelle arrachés, lorsqu'ils ont divers lambeaux & filamens fanglans ou non fanglans, qui annoncent qu'ils ont été arrachés avec force.

Aubert de la Ferrière, en Bourgogne; d'or, à trois têtes de chiens braques de fable, courées.

Coupé se dit encore quelquesois des pièces honorables de l'écu, bandes, barres, chevrons, croix, pal, &c. qui ne touchent point les bords de l'écu, & qui semblent en avoir été separées.

COUPLE, s. f. meuble de l'écu qui représente un petit bâton, avec des liens un peu ondés à chaque bout, dont on se sert pour coupler les chiens de chasse.

On n'exprime les liens en blasonnant, que lors-

qu'ils sont d'un autre émail que la couple.

Beaupoil de Saint-Aulaire, de Lanmary en Bretagne; de gueules, à trois couples de chiens de chasse d'argent, posées en pal 2 & 1, les liens d'azur, tournés en sasce à dextre. (Pl. X. sig. 511.)

COUPLÉ, ÉE, adj. se dit des Isvriers & autres chiens de chasse, qui paroissent dans l'écu, attachés

deux à deux.

Couplé se dit aussi des fruits & des sleurs, même d'espèce différente, lorsqu'ils sont attachés ou liés

ensemble deux à deux.

Philippe de Billy, à Paris; d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives, tigés de sinople, un gland & une olive passés en sautoir, couplés & liés de gueules, les liens ondés & étendus en sasce.

COURANT, TE, adj. se dit de tout animal qui court. Dans les armes de Nicolai, Pl. VI. fig. 283,

le levrier est courant.

COURBÉ, ÉE, adj. C'est la situation naturelle des dauphins & des bars ou barbeaux employés pour meubles dans l'écu. (Voyez planche VI. fig. 335. les armes du Dauphiné, & planche VII. fig. 337. celles de Mancini.)

COURONNE, f. f. La couronne s'employe dans

le Blason de deux manières.

Ou comme meuble de l'écu.

Buzin de Bezons, d'azur, à trois couronnes ducales

De Meaux, d'argent, à cinq couronnes d'épines de fable, posées 2, 2 & 1. (Voyez pl. X. fig. 535-

Ou comme ornement extérieur de l'écu & marque de dignité; alors la couronne diffère felon la di-

gnité.

La couronne du roi est un cercle de huit sleurs de lis, fermé d'autant de quarts de cercle, qui soutiennent une double fleur de lis, cimier de France.

(Pl. XV. fig. 2.)

La couronne du dauphin estaussi un cercle de huit fleurs de lis, mais sur lequel se trouvent, au lieu de huit quarts de cercle, quatre dauphins, dont les queues soutiennent la double fleur de lis du cimier.

Les dauphins de France ne portent leur couronne ainsi sermée par des dauphins que depuis l'année 1662, que le roi l'ordonna ainsi: auparavant ils

la portoient ouverte.

Les enfans de France & les princes du fang portent la même couronne que le roi & le dauphin, c'esst-à-dire un cercle de huit sleurs de lis, excepté qu'elle est toute ouverte. (Voyez pl. XVII. sig. 3. les armes d'Orléans, & planche XVIII. fig. 1, celles de Condé.)

La couronne ducale est un cercle à huit grands fleurons refendus. Plusieurs maisons y joignent un

bonnet de gueules, terminé par une perle, soit comme titre de principauté, soit comme monument de la prétention de descendre de maisons souveraines. (Voyez planche XVII. fig. 6, les armes du duc d'Uzès, premier pair héréditaire de France.)

La couronne de marquis est de quatre fleurons & de trois perles entre chaque fleuron. (Voyez pl. XVIII. fig. 8, 9, 10 & 11, les armes du marquis de Flamarens, du marquis de la Suze, du marquis de Soure, du marquis de Croisty, & pl. XIX. fig. 8, celles du marquis de Puysieulx.)

La couronne de comte est un cercle surmonté de

feize groffes perles. (Pl. XIX. fig. 9.)

La couronne de vicomte, un cercle avec quatre

grosses perles. (Ibid. fig. 12.)

Celle de baron, un cercle autour duquel se trouvent, à égales distances, des petites perles, trois à trois, en bande ou en barre. (Ibid. fig. 10.)

De vidame, cercle surmonté de quatre croix

pattées. (Ibid. fig. 11.)

Au reste, il y a beaucoup d'arbitraire & de variations dans l'usage des couronnes, soit pour la forme des fleurons, soit pour le nombre des perles, & il n'y a guères que la couronne ducale que l'on n'ose pas usurper.

Quant aux couronnes des princes étrangers.

La couronne du pape est nommée tiare : c'est une espèce de mitre environnée de trois couronnes à fleurons l'une sur l'autre; sur la troisième se trouve un globe terminé par une croix; au bas de la tiare, il y a deux pendans ou fanons frangés & femés de croisettes d'or. (Voyez pl. XIII. sig. 1.)
Bonisace VIII, mort en 1303, est le premier

pape qui ait porté trois couronnes sur sa tiare.

Comme on n'est d'accord sur rien parce qu'on ne sait rien, des auteurs, du nombre desquels est l'abbé de Choify, disent que Bonisace VIII n'ajouta que la feconde couronne, à l'occasion de ses démè-les avec Philippe le Bel, & pour montrer la réunion des deux pouvoirs dans sa personne; & que le pape Jean XXII ajouta la troisième, à l'occasion de ses démêlés avec l'empereur Louis de Bavière. D'autres nomment Benoît XII, au lieu de Jean XXII.

La couronne de l'empereur est un bonnet en sorme de tiare, avec un demi-cercle qui porte un globe ceintré & sommé d'une croix; ce bonnet est entr'ouvert sur les côtés. Il y a en bas deux pendans ou fanons. (Pl. XV. fig. 1.

La couronne du roi d'Espagne est un cercle surmonté de huit fleurons, fermé d'autant de quarts de cercle qui foutiennent un petit globe terminé

par une croix. (Ibid. fig. 3.)

Observons, à cet égard, qu'on a long-temps regardé la couronne sermée comme la marque de l'empire; on a dit que, parmi les rois de France, Charles VIII avoit été le premier qui eût pris la couronne fermée, & qu'il l'avoit prise en même temps que le titre d'empereur d'Orient : mais on a des écus d'or & d'autres monnoies de Louis XII. successeur de Charles VIII, & la couronne n'y est pas fermée. D'autres croyent qu'on peut rapporter cet usage à François I, qui, pour ne ceder en rien à Charles-Quint son rival, auquel il avoit disputé la couronne impériale, & à Henri VIII, roi d'Angleterre, qui, peut-être par la même raison, portoit la couronne sermée, introduisit l'usage de sermer la couronne royale de France.

Philippe II est le premier roi d'Espagne qui ait porté la couronne sermée; ce sut à titre de fils d'em-

pereur.

La couronne du roi d'Angleterre a sur son cercle quatre croix pattées, & quatre fleurs de lis alternativement; derrière ces croix naissent quatre quarts de cercle, qui soutiennent un petit globe surmonté d'une croix. (Ibid. fig. 10.)

Les couronnes des autres rois de l'Europe sont assez semblables à celle du roi d'Espagne. (Voyez la

même planche.)

La couronne du duc de Florence ou grand-duc de Toscane est un cercle sur lequel se trouve à chaque face une fleur de lis épanouie; leurs intervalles sont remplis par des rayons aigus. (Pl. XVI. fig. 1.)

La couronne des archiducs est un cercle à huit fleurons autour d'un bonnet d'écarlate, sermé d'un seul demi-cercle garni de perles, & sommé d'un petit globe surmonté d'une croix. (Ibid. fig. 3.)

La couronne des électeurs de l'empire est une espèce de bonnet d'écarlate, rebrassé & retroussé d'hermine, fermé & diadéme d'un demi-cercle d'or, couvert de perles, surmonté d'un globe terminé par une croix. On dit que le globe & la couronne fermée sont relatifs au droit d'élire l'empereur. (Ibid.

fig. 4 & 5.)
Les républiques de Venise & de Gênes ont aussi des couronnes sermées, à cause de leurs prétentions fur les royaumes de Chypre & de Corfe, car aujourd'hui toutes les couronnes royales sont sermées.

Le doge de Venise porte sur ses armes & dans les cérémonies un bonnet ducal d'étoffe d'or , avec quelques rangs de perles, que l'on nomme le come; nom qui rappelle que, suivant quelques étymologistes, couronne vient de corne. (Ibid. fig. 6.) On peut voir dans la même planche XVI, les armes de quelques souverains d'Asie, du sultan des Turcs, du roi de Perse, de l'empereur de la Chine, de l'empereur du Japon.

Selon le P. Menestrier, dans son Origine des ornemens des a moiries, ce fut sous le règne de Charles VII qu'on commença en France à mettre une couronne sur les sleurs de lis des monnoies, & delà fur les armes peintes; puis, par imitation, les ducs, les marquis, les comtes, les simples gentilskommes n'ont pas tardé à en charger & orner leurs

armoiries.

Les anciens, sur-tout les Romains, avoient difsérentes espèces de couronnes pour récompenser la valeur & la vertu; on en peut voir quatre principales dans le dernier tableau de la planche XIV. favoir, 10. la couronne navale, prix d'une victoire remportée sur mer. C'est un cercle d'or, orné de proues & de pouppes de navire.

> Cui belli infigne decorum . Tempora navali fulgent rostrata corona.

2°. La couronne vallaire, dont le cercle d'or, relevé de pals, représente une palissade; c'étoit la récompense de celui qui fautoit le premier dans le camp ennemi, ou qui franchissoit & sorçoit le premier leurs retranchemens. On l'appelle aussi couronne castrense ou palissée.

3º. La couronne murale, cercle d'or, surmonté de créneaux de muraille, ou d'espèces de tours crénelées; on la donnoit à celui qui le premier avoit monté à l'assaut, & avoit sauté dans la place,

4°. La couronne civique, la plus glorieuse de toutes, étoit de chêne; & c'étoit le prix d'avoir

sauvé la vie à un citoyen romain.

COURONNÉ, ÉE, adj. se dit des animaux, lions, aigles, &c. qui ont une couronne sur la tête. Cette couronne est ordinairement à pointes, à la manière des couronnes antiques. (Voyez pl. V. fig. 241. le lion couronné des armes de Luxembourg, & fig. 262. ibid. le griffon couronné des armes de Doujat.)

COURTI, s. m. tête de More avec un collier

COURTINES, s. s. pl. Les courtines sont la partie du pavillon royal qui sorme le manteau, comme le comble sert de chapeau. (Voyez le pavillon de

France, planche XV. fig. 2.)
COUSU, UE, adj. se dit d'un ches de métal sur un champ de métal, ou d'un chef de couleur sur

un champ de couleur.

Les chefs cousus de couleur sur couleur sont assez sréquens; ceux de métal sur métal sont plus

La règle étant de ne point mettre métal sur métal ni couleur sur couleur, on se sert du terme cousu, parce qu'on seint qu'on a rogné l'écu dans sa parpl. II. fig. 107. les armes de Schulemberg, & pl. V. fig. 249. les armes de Servien. Voyez CHEF

COUTEAU, s. m. meuble d'écu. (Voyez pl.

COUVERT, TE, adj. se dit d'un château ou d'une tour qui a un comble.

Leydet Fombeston, de gueules, à la tour cou-

CRABE ou SCORPION, s. m. meuble de l'écu représentant cet animal.

Tarteron, d'or, au crabe ou scorpion de sable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

(Pl. VII. fig. 347.)
CRAMPON, f. m. morceau de fer dont on armoit les extrémités des échelles qu'on employoit à l'escalade des villes; quelques Allemands en ont orné leur éçu sous la figure d'un Z pointu par les deux bouts.

Sortern, au Rhin; de gueules, au crampon d'ar-

gent. (Pl. XII. fig. 633.

CRAMPONÉ, éE, adj. se dit des croix & autres pièces dont les extrémités font recourbées comme celles d'un ser cramponé, ou qui ont une demi-

CRANCELIN, s. m. portion de couronne à fleurons, posée en bande, qui s'étend de l'angle droit

du haut de l'écu à l'angle gauche du bas.

Saxe moderne, sascé d'or & de sable de huit pièces, au crancelin de sinople, posé en bande. Pl. X1. fig. 612.)

Le mot crancelin paroît dérivé de l'allemand kref-

lin, qui signifie une couronne de fleurs.

L'origine du crancelin, selon Albert Krants, vient de ce que l'empereur Frédéric barberousse, investissant en 1180 du duché de Saxe, Bernard, comte d'Anhalt, lui mit sur la tête un chapeau de rue dont il étoit couronné; en mémoire de quoi, Bernard qui portoit pour armes, fascé d'or & de sable, y ajouta le crancelin de finople. CRENEAU, f. m. les creneaux font dans le Bla-

son la même chose que dans l'architecture & dans

les fortifications.

D'Azur, à la tour d'argent, senestrée d'un avantmur de même, chacun crénelé de trois créneaux.

(Pl. XII. fig. 628.)

Ces armes que nous avons déja rapportées au mot avant-mur, sont attribuées dans l'Encyclopédie à une famille nommée Longins, & dans le Supplément, à une famille nommée Loriol de Digoine, en Bourgogne & en Bresse.

CRÉNELÉ, éE, adj. se dit, comme dans l'exemple qu'on vient de voir, d'un château, d'une tour, qui a des créneaux, & on exprime le nombre des

créneaux.

Il se dit aussi d'une sasce, d'une bande, de plusieurs autres pièces de l'écu, lorsqu'elles ont des créneaux dans leur partie supérieure.

De Murard, d'or, à la fasce crénelée & maçonnée d'azur, surmontée de trois têtes de corbeaux

de sable. (Pl. III. fig. 135.)

Bartholi, tranché, crénelé de gueules & d'argent, à deux étoiles de l'une en l'autre. (Pl. I. fig. 49.) Brunet, d'or, au levrier de gueules, colleté d'or, à la bordure crénclée de fable. (Pl. IV. fig. 212.)

Créneau vient, selon Ménage, de crenellum, diminutif de crena, qui signifie fente; selon Fauchet, de cran, dans le sens d'une entaille; selon Ducange, de quarnellus, d'où vient le vieux mot carneaux, puis créneaux, sorte de senêtres carrées, d'où les soldats tirent sur l'ennemi.

Le créneau diffère de l'embrasure, en ce que celle-ci est une ouverture pour le canon, & que le créneau n'est que pour le susil. On appelle aussi

le creneau, meurtrière.

CRÉQUIER, s. m. arbre peut être imaginaire. Le P. Ménestrier croit que c'est un cerisier sauvage, qui ayant été originairement mal représenté par des peintres & des graveurs mal habiles, a retenu depuis, la même figure dans les armoiries. D'autres le prennent pour une sorte de prunier sauvage, qui croît en Picardie dans les haies, & qui porte un fruit qu'on appelle crèque.

La maison de Créquy porte d'or, au créquier de gueules, & ce créquier est représenté sous la forme d'un chandelier à six branches, & il paroît avoir au bout de chaque branche de petits fruits semblables à des câpres. (Voyez pl. VIII. fig. 400.)

CRÊTÉ, adj. se dit des cogs à cause de leur crête. Voyez Coq, & l'exemple des armes de Vogué. Il se dit en général de tous les oiseaux & pois-

sons qui ont des crêtes.

CRI, f. m. cri de guerre. Le cri a du rapport avec la devise; il se met, comme la devise, sur le timbre, & parmi les ornemens de l'écu, il en est cependant distingué, soit par la briéveté, soit par le défaut d'allusion. La devise de France est, lilia non laborant neque nent, par allusion à notre loi salique, & le cri de guerre des François est, Montjoye S. Denis. Le cri de guerre de la maison de Beaumanoir, Beaumanoir, bois ton sang, vient de ce qu'au fameux combat dit des trente en 1350, entre trente chevaliers Bretons & trente chevaliers Anglois, Beaumanoir, accablé de chaleur & de fatigue, & perdant beaucoup de sang par ses blessures, se plaignit d'une soif brûlante, & demanda si on ne pouvoit pas lui procurer un peu d'eau; le combat n'étoit pas entiérement achevé; les Anglois rélistoient encore; un chevalier du parti françois cria: Beaumanoir, bois ton sang. Beaumanoir fit de ce mot son cri de guerre.

CROISADE, CROISADES, f. f. ce font les croisades qui ont rendu fixe & héréditaire l'usage des armoiries, introduit peu de temps auparavant par les tournois, c'est tout ce que nous nous permettrons d'en dire ici, en réservant le reste de l'article pour l'Histoire moderne, où est sa place véritable. Quant au rapport des croisades avec les armoiries, voyez

le mot BLASON.

CROISÉ, ée, adj. se dit du globe impérial, des bannières où il y a une croix, & de tous les meubles de l'écu où il y en a.

Gabriel, en Italie; d'azur, à trois bezans d'argent, croises de gueules, un croissant d'argent en abime, & une bordure endentée d'argent & de gueules.

CROISETTE, s. s. petite croix.

Boivin, d'azur, à trois croisettes d'or. (Pl. IV. fig. 189.)

Il y a des écus semés de croisettes, des sasces & autres pièces honorables qui en sont chargées ou

accompagnées.

CROISSANT, est le nom d'un ordre militaire, institué par René d'Anjou, roi de Sicile, &c. En 1448, les chevaliers portoient sur le bras droit un croissant d'or émaillé, duquel pendoient autant de petits. bâtons travaillés en forme de colonnes, que le chevalier s'étoit trouvé de fois en bataille ou autres occasions périlleuses.

Ce qui donna occasion à l'établissement de cet

ordre.

ordre, c'est que René avoit pris pour devise un croissant, sur lequel étoit écrit le mot los, ce qui, en style de rébus, vouloit dire los-en-croissant, c'està-dire qu'en avançant en vertus, on mérite des louanges.

Les chevaliers portoient un manteau de velours cramoisi, un mantelet de velours blanc, avec la doublure & la soutane de même. L'ordre étoit compose de cinquante chevaliers, y compris le senateur ou président, c'est-à-dire le chef, & nul n'y pouvoit être reçu ni porter le croissant, s'il n'étoit duc, prince, marquis, comte, vicomte ou issu d'ancienne chevalerie, & gentilhomme de ses quatre lignées, & que sa personne fut sans vilain cas de reproche. D'anciens manuscrits de la bibliothèque de faint Victor nous ont confervé la formule du ferment qu'ils prêtoient en vers de ce temps-là.

La messe ouir, ou pour Dieu tout donner Dire de Notre-Dame, ou manger droit le jour Que pour le souverain, ou maître, ou sa cour, Armer ses srères ou garder son honneur, Fête & dimanche doit le croissant porter, Obéir sans contredit toujours au sénateur.

Cet ordre étoit sous la protection de faint Maurice, & s'assembloit dans l'église de saint Maurice d'Angers. Favin, théat. d'honn. (G.)

Le nombre des chevaliers étoit fixé à cinquante.

(Voyez planche XXVI. fig. 65.)

CROISSANT, en Turquie, (l'ordre du) sut institué par Mahomet II, empereur des Turcs, qui en sut le grand-maître & premier ches; ce prince étoit sur le trône Ottoman en 1481.

La marque de l'ordre est un collier en chaîne d'or, où est attaché un croissant, orné de pierreries. (Planche XXVII , fig. 88. G. D. L. T.)

CROISSANT, f. m. demi-lune.

Les Ottomans ou Turcs portent de finople, au croissant montant d'argent. (Voyez pl. XVI. fig. 9.)

Avant que les Turcs se sussent rendus maîtres de Constantinople, & de toute antiquité, la ville de Byfance avoit pris un croissant pour symbole, comme il paroît par les médailles des Byfantins, frappées en l'honneur d'Auguste, de Trajan, de Julia Domna, de Caracalla.

La position ordinaire du croissant dans l'écu est d'être montant, c'est-à-dire d'avoir les pointes en haut, telle est sa position dans les armes des Turcs.

On appelle croissant verse ou renverse, celui qui a les pointes en bas. (Voyez dans les armes de Périchon, pl. VII. fig. 370. le croissant d'en bas.)

CROISSANT TOURNÉ, celui dont les pointes sont tournées vers la droite de l'écu.

CROISSANT CONTOURNÉ, celui dont les pointes sont tournées vers la gauche.

CROISSANS AFFRONTÉS, ceux dont les pointes se regardent, comme les deux croissans du ches des armes de Lunati. (Pl. VII. fig. 373.)

Histoirc. Tom. I.

CROISSANS ADOSSÉS, ceux qui en effet se tournent le dos, comme les deux croissans du chef des armes de Périchon. (Ibid. fig. 370.)

On appelle croissans en cœur, trois croissans, deux en ches & un en pointe, qui tous trois se tournent le dos. (Voyez les mêmes armes de Périchon.) CROISSANTÉ, ÉE, adj. on dit d'une croix qu'elle

est croissantée, lorsqu'elle a un croissant attaché à

chacune de ses extrémités.

CROIX, (ordre de la) ou CROISADE. Ordre de chevalerie composé seulement de dames, & institué en 1668 par l'impératrice Eléonore de Gonzague, femme de l'empereur Léopold, en reconnoissance de ce qu'elle avoit recouvre une petite croix d'or, dans laquelle étoient rensermés deux morceaux du bois de la vraie croix. Cette croix d'or avoit échappé à l'embrâsement d'une partie du palais impérial, & fut retrouvée dans les cendres. Le seu, dit-on, avoit brûlé la boîte où elle étoit rensermée, & sondu le crystal, sans toucher au bois de la vraie croix. (G)

§ CROIX ÉTOILÉE, (l'ordre des dames de la) l'impératrice Marie-Thérèse-Walpurge-Amélie-Christine d'Autriche a institué cet ordre, le 18 juin 1757, à l'occasion de la victoire de Chotemitz.

La marque de l'ordre est une croix patée, émaillée de blanc, bordée d'or, au centre un écusson de gueules, chargé d'une fasce d'argent, entoure de la légende formudo, les lettres en ordre, & au revers un chiffre, composé des lettres MTF, doublées, entourées d'un émail verd. (Voyez la pl. XXIV. fig. 29. G. D. L. T.)

CROIX, f. f. ce motn'a pas besoin de définition: c'est une des pièces honorables de l'écu. Les auteurs héraldiques ne s'accordent pas plus fur fa largeur que sur celle des autres pièces honorables. (On peut en voir les proportions, planche XXVIII. fig. 5.)

Quand la croix n'est ni chargée, ni cantonnée, elle ne doit occuper qu'environ un cinquième de l'écu : dans le cas contraire, elle peut en occuper environ

le tiers.

C'est de toutes les pièces honorables celle dont il y a le plus de différentes espèces. Le P. Ménestrier en compte quarante; la Colombière, soixante-douze. Upton dit qu'il n'ose entreprendre de les détailler toutes, parce qu'elles sont innombrables. Les croifades paroissent avoir donné lieu à cette multiplication & à cette variété.

On dit que, dans ces expéditions, les François portoient une croix d'argent; les Anglois, une croix d'or; les Ecossois, une croix de saint André; les Allemands, une croix de fable; les Italiens, une

d'azur; les Espagnols, une de gueules.

Les principales sont les croix alésées, ancrées, anilées, danchées, échiquetées, engrêlées, fleurdelisées, frettées, gringolées, hautes, de Lorraine, patées, potencées, recroisettées, de Toulouse, tresflées, vairées, vuidées.

On trouvera ces croix & quelques autres encore

dans leur ordre alphabétique.

Les petites croix se nomment croisettes; elles sont souvent en nombre; il y en a qui chargent ou accompagnent les pièces honorables & autres meu-

bles de l'écu.

La croix sert aussi d'ornement extérieur à l'écu dans les armes des archevêques, qui portent der-rière leur écu une croix tresssée d'or posée en pal; les primats & légats la portent à double traverse; les fimples évêques ne portent que la crosse & la mitre, & point de croix. (Voyez pl. XIII. fig. 6.

8. 11. 13. 14.) CROSSE, s. s. marque d'autorité pastorale & de jurisdiction; c'est un bâton d'or ou d'argent, recourbé & fleuronné par le haut & dans la partie courbe. C'est un desornemens extérieurs de l'écu d'un évê-

que, d'un abbé ou d'une abbesse.

Les évêques portent la mitre sur leurs armoiries, à droite, & la crosse à gauche, tournée en dehors. (Voyez pl. XIII. fig. 11 & 13.)

Les abbes & les abbesses portent leurs crosses tour= nées en dedans. (Voyez les premières figures de la planche XIV.) Cette position de la crosse sait voir que leur jurisdiction ne s'étend pas hors de leur

La crosse est quelquesois aussi un meuble de l'écu. L'église de Laon, porte d'azur, semé de France, à la crosse d'argent posée en pal. (Pl. IX. fig. 484.) CUIRASSE, f. f. s'employe comme meuble dans

l'écu.

Harnischt, à Brisach; de gueules, au corps de cuirasse d'argent, auquel sont joints les cuissards de même. (Pl. X. fig. 507.) CYCLAMOR, s. m. espèce de bordure, que

d'autres appellent orle rond.

Barbaro, de Venise; porte d'argent, à un cercle ou cyclamor de gueules.

CYGNE, voyez CIGNE.



DAI

DAIM, s. m. animal assez semblable au cerf, mais plus petit.

Trudaine, d'or, à trois daims de sable. (Pl. V.

fig. 264.)

On exprime ordinairement files daims sont passans, rempans ou courans: ceux de Trudaine sont passans.

DANCHÉ ou DENCHÉ, ÉE, adj. convient aux figures, telles que le chef, la fasce, la bande, la barre, &c. qui sont taillées en dents de scie sur l'un des bords.

Persil, de sable, au ches danché d'or. (Planche II. fig. 108.) Voyez aussi les armes de Cossé-Brissac, (Pl. XVIII. fig. 4), & celles d'Aich, en Suabe;

(Pl. I. fig. 50.)

DANEBROG ou DANENBURG, ordre de chevalerie en Danemark, institué le jour de la sête de S. Laurent en 1219 par Waldemar II, roi de Danemark, à l'occasion d'un drapeau qui tomba, dit-on, miraculeusement du ciel, dans une bataille que ce prince donnoit contre les Livoniens, & qui ranima le courage de ses troupes. Ce drapeau, sur lequel on voyoit une croix blanche, sitt nommé en langue du pays, Danebrog ou Danenburg, c'est-à-dire, la force ou le sort des Danois. On le portoit à la tête des troupes, comme autresois l'oriflamme en France; mais ce drapeau ayant été perdu vers l'an 1500, & l'ordre de chevalerie qu'avoit institué Waldemar, s'étant insensiblement éteint, Christian V, roi de Danemark, le renouvella à la naissance de ion premier fils en 1671. Les chevaliers, dans les folemnités, outre l'habit de l'ordre, portent une chaîne composée des lettres W & C, entrelacées l'une dans l'autre, dont la premiere désigne le nom de l'instituteur, & la seconde celui du restaurateur de cet ordre. La marque ordinaire qui les distingue, est une croix blanche émaillée & bordée de rouge, garnie d'onze diamans: ils la portent à un ruban blanc aussi bordé de rouge, passé en baudrier de la droite à la gauche; & sur le côté droit du juste-au-corps, les chevaliers portent une étoile à huit rayons brodée en argent, surmontée d'une croix d'argent bordée de rouge & de ces paroles, C. V. restitutor. Quoiqu'on ait attention à la naissance dans le choix des chevaliers, il suffit d'avoir rendu des services importans au royaume pour être honoré de l'ordre de Danebrog. Chambers. (G)

DANS LE SENS DE LA BANDE, ou EN BANDE, mot qui s'entend affez par lui-même, quand on fait ce que c'est qu'une bande dans le Blason, se dit des quinteseuilles, étoiles, croissans, & autres meubles qui accôtent diagonalement les bandes, ou qui sont placés en diagonale sur les bandes même, ou qui occupent la place de la bande, comme

dans les deux exemples suivans.

DAR

Morelli, sieur de Choisy, d'azur, à une suée d'argent en bande, laquelle est traversée de trois soudres d'or posés en barre. (Pl. VII. sig. 380.)

Ebra, en Thuringe, d'azur, à une échelle à cinq échelons, posée en bande d'argent. (Planche XI.

fig. 604.)

Dans le sens de la Barre ou en Barre, s'explique par l'article précédent, & s'applique en particulier aux losanges, aux étoiles, & autres meubles qui accôtent une barre ou qui font posés dans le même sens.

Verteuil, à Bordeaux; tiercé en barre d'argent, de gueules & d'azur, l'argent chargé de trois losanges, & l'azur de trois étoiles d'argent; le tout, dans le seus de la harre

le sens de la barre.

DARD, DARDS, s. m. pièce de l'écu.

Grandin de Mancigny, en Normandie; d'azur, à

trois dards d'argent. (Pl. IX. fig. 499.)

DAUPHIN, s. m. meuble d'armoiries; poisson dont la tête est sort grosse par rapport au reste du corps. Il paroît ordinairement, dans l'écu, de prossi & courbé en demi-cercle, le museau & le bout de la queue tournés vers le côté droit de l'écu.

On dit du Dauphin: allumé, en parlant de son ceil; lorré, de ses nageoires; peautré, de sa queue, quand ces parties sont d'un autre émail que son

orps.

Le Dauphin pâmé, est celui qui a la gueule ouverte sans dents ni langue, & qui semble expirer. Il est opposé au Dauphin vif; celui-ci a la gueule sermée, & assez ordinairement, l'œil, les dents, les barbes, crètes & oreilles d'un émail dissérent. Lorsque les Dauphins ont la queue & la tête tournées vers la pointe de l'écu; on les appelle couchés. (Voyez les armes du Dauphiné, pl. VI. sig. 335.)

DEBOUT, se dit des animaux qu'on représente droits & posés sur les deux pieds de derrière.

DÉCOUPÉ, ÉE, adj. s'applique à divers meubles de l'écu, entr'autres à une croix dont les lignes extérieures sont découpées. Elle dissère de la croix dentelée & de la croix édentée ou endentée, en ce que le dentélé ou l'édenté est régulier & que le découpé ne l'est pas.

DÉCOUPÉ, se dit aussi pour tronqué & coupé, & s'applique à une branche d'arbre sciée & séparée du tronc, ou à une tige coupée & séparée de la

racine.

Ronqueroles, de gueules découpé d'argent. DÉCOUPLÉ, ÉE, adj. synonyme de partagé ou

divisé.

Un chevron découplé est un chevron dont on a ôté la pointe & dont les deux branches ne tiennent plus ou presque plus l'une à l'autre. Voyez le chevron brisé de Baugier. (Pl. IV. fig. 204.)

DÉFAIT, AITE, ou DÉCAPITÉ, ée, adj. terme dont se servent quelques auteurs pour désigner un animal dont la tête est coupée net, & pour le distinguer de celui dont la tête est comme arrachée & comme frangée à l'endroit de la coupure.

DÉFENDU, DUE, adj. se dit du sanglier dont la defense ou la dent est d'un autre émail que son corps.

Défendue, se dit aussi de la hure seule du fanglier, dont la défense est d'un émail différent.

De Saint Mauris, dans l'Isle de France; d'argent, à trois liures de sangliers, de sable, défendues de gueules.

DEFENSE, s. s. meuble qui se trouve sur quelques écussons, & qui représente la dent du sanglier.

Desfriches de Brasseuse, à Paris; d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois désenses de sanglier de fable, & accompagnée de deux annelets du second émail; une croisette de même enclose dans

chaque annelet.

DE L'UN A L'AUTRE, se dit lorsque des pièces étendues de l'écu sont posées sur les partitions dans un écu parti de deux émaux, de manière que la pièce posée sur la partition participe aux deux émaux en les croisant sur les émaux du sond. Ceci ne peut guère être entendu que par des exemples. (Pl. I. fig. 37.) Graff, parti de fable & d'argent, à l'aigle éployée

L'aigle est posée sur la partition; elle participe des deux émaux du fond, fable & argent, mais elle porte sa moitié de sable sur l'argent du sond & sa moitié d'argent sur le sable du sond.

Il en est de même du lion de la figure suivante: armes de Chatillon, parties d'argent & de gueules, au lion de l'un à l'autre, & de la rencontre de bussle

de la figure 40.

Armes de Zettritz, parties d'argent & de gueules, à une rencontre de busse de l'un à l'autre.

DE L'UN EN L'AUTRE diffère de de l'un à l'autre, en ce que les pièces sont plus petites, qu'elles sont en nombre & qu'elles ne sont pas posées sur les partitions de l'écu, mais dans les divisions. Dans de l'un à l'autre, c'est une seule pièce qui s'étend de l'un à l'autre en couvrant les deux émaux de l'écu & en les croisant; dans de l'un en l'autre, ce sont dissérentes pièces transportées de l'un dans l'autre, en croifant de même les émaux.

De Bouillon, tranché d'argent & d'azur, à six tourteaux, & besans mis en orle de l'un en l'autre. (Pl. I. fig. 46.) Les trois besans d'argent sont sur l'azur & les trois tourteaux d'azur sur l'argent du fond. (Voyez aussi les planches XLVIII. XLIX. L.

LI. LII. LV. LVII.

DE MÊME, se dit pour éviter la répétition de l'émail qu'on vient de nommer; ce qui est fort

recommandé dans le Blazon.

D'Aumont, d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, quatre en chef deux deux, & trois en pointe, 1 & 2. (Planche XII, fig. 642.)

De Villeroi, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes ancrées de même.

DEMI-VOL, s. m. se dit d'une aîle seule d'un oiseau, sans qu'il soit besoin de marquer l'espèce d'oiseau; il faut seulement que les bouts des plumes soient tournés vers le flanc gauche de l'écu.

Bevard, de gueules, au demi-vol d'argent. (Plan-

che VI. fig. 332.)
DENCHÉ, voyez DANCHÉ. DENTÉ, ÉE, adj. se dit des dents des animaux

qui sont d'un autre émail que le corps.

DENTELÉ, éE, adj. s'applique aux croix, chevrons, fautoirs & autres pièces honorables de l'écu. Il dissère du danché en ce que les dents de scie sont fur les deux bords.

Plusieurs auteurs consondent danché, endenté & dentelé, & appellent engrélé ce que nous venons d'appeller dentelé, c'est-à-dire, les pièces qui ont des dents sur chaque bord. Ainsi, les armes de Persil (pl. II. fig. 108.) seroient danchées, endentées & dentelées; & les croix des figures 170-1-2, planche IV. seroient engrêlées. D'autres distinguent ces quatre mots par la sorme des dents plus ou moins ferrées, plus ou moins aigues : distinction moins

DÉPLOYÉ, ée, adj. désigne la position d'une aigle ou d'un autre oiseau, lorsqu'il est tout droit, ayant les aîles étendues & développées. On dit plus, communément éployée, sur-tout de l'aigle.

(Voyez ÉPLOYÉ.)

DÉPOUILLE, s. s. c'est la peau & la couverture entière de l'animal, qui paroîtroit l'animal même si on remplissoit cette dépouille de bourre, de paille ou d'autres matières semblables.

DES, s. f. pl. des dés, meubles de quelques écus. Mathias, de gueules, à trois dés d'argent, marquant chacun fur le devant (Pl. XI. fig. 573.)

DÉS-ARMÉ, ée, adj. se dit d'un aigle qui n'a

point d'ongles.

DÉTRANCHÉ, ÉE, adj. se dit de l'écu dans lequel est une ligne en bande, qui ne part pas précisément de l'angle dextre, mais de quelque partie du bord supérieur, ou qui part de quelque point du côté dextre.

On dit tranché, détranché & retranché, pour signifier qu'il y a deux lignes diagonales, qui font des partitions dans l'écu, partant des angles, & une troisième partant de quelqu'autre point.

Voilà ce que dit l'Encyclopédie, sans expliquer

cette définition par aucun exemple.

DÉVELOPPÉ, ée, adj. fynonyme de déployé. DEVISE, f. s. les devises pourroient être regardées comme étrangères à l'art héraldique, en ce qu'elles ne sont comprises ni parmi les meubles de l'écu, ni parmi ses ornemens extérieurs ordinaires, qu'elles ne sont point essentiellement héréditaires & qu'elles sont d'usage hors des armoiries. Cependant elles deviennent nn ornement affez naturel de l'écu lorsqu'elles expriment ou un droit ou une qualité de la personne qui prend la devise, ou lorsqu'elles font une double allusion à la personne &

à ses armoiries.

Supposons, par exemple, que le sameux comte de Dunois eût eu dans ses armes la comète qu'il avoit prise pour devise, avec ces mots: Visus nulli impune; cette devise se seroit adaptée naturellement

& ingénieusement à l'art héraldique.

Une belle devise héraldique, est celle du croissant des Ottomans, avec ces mots: Donec totum impleat orbem. Et une plus belle encore, parce qu'elle est la réponse à celle-là, est celle de l'ordre de Malte, la croix entre les cornes du croissant, avec ces mots: Ne totum impleat orbem.

On connoît la devise respectable de l'insortunée

maison de Stuart: Dieu & mon droit.

La devise héraldique se pose hors de l'écu & parmi ses ornemens, sur une espèce de ruban qu'on appelle lifton.

DÉVORANT, ANTE, adj. se dit des poissons qui ont la gueule ouverte comme pour avaler.

DEUX-UN, se dit de la disposition ordinaire de trois pièces en armoiries, dont deux font vers le chef & une vers la pointe, comme les trois fleursde-lys de France; mais par la raison même que c'est leur position ordinaire, ordinairement on ne l'exprime pas, on la suppose.

· DEXTRE, adj. on dit en blasonnant le côté dextre & le côté senextre ou senestre de l'écu, pour le côté droit & le côté gauche, que nous avons employés jusqu'à présent pour plus de clarté, & que nous n'emploirons plus, à présent que les autres

sont expliqués.

DEXTROCHÈRE, s. m. bras droit peint dans un écu, tantôt tout nud, tantôt habillé ou garni d'un braffelet ou d'un fanon, quelquefois armé ou tenant quelqu'autre meuble ou pièce d'armoiries.

Desmarets, d'azur, au dextrochère d'argent, te-

nant une plante de trois lys de même.

De Massol, coupé d'or & de gueules, l'or chargé d'une aigle éployée de fable, membrée & languée de gueules, le gueule chargé d'un dextrochère armé d'or, tenant un marteau de même, & mouvant d'une nuée d'argent. (Pl. VIII. fig. 445. & 447.)

Selon quelques auteurs, le dextrochère paroît toujours mouvant du flanc ou côté gauche de l'écu, & ils donnent le nom de senestrochère à un bras gauche qui seroit mouvant du côté droit de l'écu, & dirigé vers le côté gauche, comme le bras droit

l'est vers le côté droit.

On met quelquesois le dextrochère en cimier.

DIADEME, s. m. se voit souvent sur les têtes de l'aigle éployée. On appelle aussi quelquesois diadéme un bandeau dont les têtes de mores sont ceintes sur les écus, mais il s'appelle plus ordinairement tortil, & la tête tortillée. (Voyez pl. VIII. fig. 442.)

Enfin diadême se dit des ceintres ou cercles d'or qui servent à sermer les couronnes des souverains, & à porter la sleur de lis double, ou le globe croisé 1 qui leur tient lieu de cimier. (Voyez pl. XV. & XVI. les couronnes des fouverains.)

DIADÉMÉ, ée, adj. se dit de l'aigle qui a sur la tête un petit cercle rond.

DIAMANT, s. m. s'emploie quelquesois dans l'écu.

Duret, d'azur, à trois diamans taillés en lozanges, d'argent, sertis d'or, & au cœur de l'écu, un fouci d'or feuillé de finople.

Avice, en Poitou; d'azur, à trois diamans tailles en triangle posés sur leurs pointes, chaque triangle à trois facettes. (Pl. X. fig. 539. & 540.)

DIAPRÉ, ÉE, adj. se dit de diverses broderies figurées sur le champ de l'écu, ou sur une pièce honorable, telle que le pal, la bande, la croix, ou enfin fur une des quatre partitions.

Selon Ducange, ce mot vient du latin diasprum, qui étoit une pièce d'étoffe précieuse & en broderie; dont le nom s'est étendu depuis dans le Blason aux

dessins brodés de toute espece.

Houdetot, d'argent, à la bande d'azur, diaprée d'or, le cercle du milieu chargé d'un lion, & les autres d'une aigle éployée d'or. (Pl. XI. fig. 606.)

DIFFAMÉ, ée adj. se dit d'un lion dont la queue est coupée.

D'Avesnes, d'argent, au lion diffamé de sable. (Pl. V. fig. 244.)

DIMINUTIONS; c'est ce que les Anglois appellent différence, & les François plus communément brisures. (Voyez BRISURES.)

DIVISE, s. f. sasce qui ne doit avoir que la moitie, selon les uns, le quart, selon les autres, de sa largeur ordinaire; mais cette définition pourroit faire consondre la divise avec la burelle si on n'ajoutoit que les burelles ont plus de largeur & qu'elles se trouvent toujours en nombre. Le plus grand usage de la divise est lorsqu'elle soutient un ches, ou qu'un ches la surmonte.

Voyez CHEF SOUTENU & CHEF SURMONTÉ, & voyez les armes de Puysieulx, Pl. II. fig. 66. de la maison des Ursins & de la maison Cibo. Fl. II. fig. 110 & 111. Voyez austi la Pl. XXXI. fig. 25.

DOLOIRE on DOULOIR, f. f. menble d'armoirie en sorme d'une hache sans manche.

Ce mot vient du latin dolabra, qui signifioit un couteau dont les anciens se servoient pour couper & démembrer les victimes.

De Renty, en Artois; d'argent à trois doloires de gueules, les deux en chef adossés. (Pl. X. fig.

DONJONNÉ, ée, adj. se dit des châteaux & des

tours qui ont des tourelles.

De la Poterie, de gueulcs, au portail antique donjonné de trois donjons, deux lions affrontés, posés sur les perrons, & appuyés contre le portail, le tout d'argent, au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur.

Castellane, en Provence, de gueules, à la tour d'or, donjonnée de trois pièces de même. (Pl IX.

fig. 469. & 463.)
DORÉS ou CHEVALIERS DORÉS, en latin equites aurati, chevaliers en Angleterre, & même dans les autres royaumes. On les a ainsi nommes, parce qu'on leur donne des éperons dorés pour marque de chevalerie. Autrefois on n'accordoit cette distinction qu'à des gens d'épée qui l'avoient méritée par leurs services militaires; mais depuis on l'a conférée aussi à des gens de robe, de même que dans les universités on accorde quelquesois certains degrés à des gens d'épée: toutesois entre les personnes de robe on ne confère cet honneur qu'à des avocats ou des médecins, & non à des théologiens. Chamberlaine, état de l'Angleterre. (G)
DORMANT, ANTE, adj. se dit d'un lion ou d'une

autre bête dans l'attitude d'un animal qui dort.

DOUBLET, f. m. papillon, meuble d'écu. Doublet de Persan, d'azur, à trois doublets ou papillons d'or, volans en bande; 2 & 1. (Pl. VI.

fig. 327.

DRAGON RENVERSÉ, ordre de chevalerie, institué, selon plusieurs auteurs, par l'empereur Sigismond vers l'an 1418, après la célébration du concile de Constance, en mémoire de la condamnation des erreurs de Jean Hus & de Jérôme de Prague, à laquelle ce prince contribua beaucoup par ses soins, son autorité, & son zèle. Cet ordre qui ne subsiste plus, a sleuri en Allemagne & en Italie. Les chevaliers portoient aux jours solemnels un manteau d'écarlate; & sur un mantelet de soie verte, ils avoient une double chaîne d'or, de laquelle pendoit un dragon renverse, aux aîles abattues, émaillées de diverses couleurs. Favin, théâtre d'honn. & de chev. Chambers. Ils portoient journellement une croix de sinople sleurée sur leur habit. (Voyez pl. XXVII. sig. 67. G. D. L. T.)

* L'abbé Justiniani a prouvé que cet ordre sur

institué en 1397, long-temps avant le concile de

Constance. Lettres sur l'Encyclopédie.

DRAGON, f. m. animal qui paroît dans l'écu avec la tête, la poitrine & les deux pattes de devant semblables à celles du griffon, (à l'exception de la langue qui est en pointe de dard;) des aîles de chauve fouris, & le reste du corps terminé en queue de poisson tournée en volute, la pointe élevee. (Voyez pl. VII. fig. 359. armes d'Ancezune.)

Caritat de Condorcet, d'azur, au dragon volant, d'or, lampassé & armé de sable, à la bordure de

même. (Pl. VII. fig. 360.)

DRAGONNÉ, éE, adj. un lion dragoné est celui dont la moitié supérieure est d'un lion, & dont l'autre se termine en queue de dragon. Dragoné se dit de tout autre animal qui est dans le même cas.

De Bretigny, en Bourgogne, d'or; au lion dragoné de gueules, armé, lampassé & couronné d'ar-

gent. (Pl. V. fig. 252.)

DU PREMIER EMAIL, ou DU CHAMP, fe dit pour éviter la répétition d'un email déjà nommé.

Des Ursins, d'argent, bandé de gueules, au chef du premier émail ou du champ, chargé d'une rose de gueules, pointée d'or, soutenue de même, chargé d'une givre ou guivre d'azur. (Pl. II. fig. 110.)

Du second émail & du troisieme émail, se disent de même pour éviter la répétition d'un second & d'un troisième émail dejà nommés, car c'est une règle dans le Blason d'éviter la répétition des mêmes émaux.

De Franquetot, duc de Coigny, de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur, la sasce accompagnée de trois croissans du second émail, dix étendarts derrière l'écu, (comme colonel général des dragons,) cinq de chaque côté, semés de France. (Pl. XIX. fig. 2.)

Vernon de Villerembert, en Languedoc; d'azur au chevron, accompagné en chef d'une étoile, le tout d'or; l'étoile accôtée de deux roses d'argent; fous le chevron deux roses du troisième émail, sur-

montées d'une étoile du second.



EBR

BRANCHÉ, adj. se dit d'un arbre dont on a coupé les branches.

Dorgello, en Westphalie; d'or, à deux troncs d'arbres ébranchés, arrachés & écotés de sable en deux pals.

ECAILLE, adj. se dit des poissons.

ÉCART, s. m. se dit de chaque quartier d'un écu divisé en quatre : on met au premier & au quatrième écart les armes principales de la maison, au fecond & au troisième celles des alliances.

ECARTELÉ, éE, adj. se dit de l'écu divisé en quatre parties égales par un parti & un coupé, c'està-dire, par une ligne perpendiculaire & une ligne horisontale qui sorment une croix.

Il y a deux principales espèces d'écartelés; l'un en croix, c'est celui dont on vient de parler qui partage l'écu en quatre quartiers égaux. (Voyez pl. II.

sig. 58. les armes d'Argouges.)

L'autre, en sautoir; c'est une autre répartition formée du tranché & du taillé par deux lignes diagonales, l'une à dextre, l'autre à senessre qui se terminent aux angles de l'écu, & le divisent en quatre triangles égaux, nommés aussi quartiers. (Voyez pl. II. fig. 59 & 60. les armes de Kerouser & celles de Mendoce.)

Voyez aussi pour ces deux espèces d'écartelés, les armes de Crevant & celles de Bertrand, (Pl. I.

fig. 29 & 30.)

Il y a des écartelés simples & d'autres chargés de diverses pièces ou meubles. Voyez pour les écartelés fimples les mêmes fig. 29 & 30. pl. I. Pour les écartelés chargés, les fig. 58 & 59. pl. II.

La croix qui fert à écarteler un écu, peut aussi

elle-même être écartelée dans l'écu, mais c'est dans un sens un peu différent qui tient au mélange des

émaux & des couleurs.

De Tigny, d'argent, à la croix palée, alese & écartelée de gueules & de fable. (Pl. IV. sig. 174.)

ECARTELER, v. n. & act. dans le Blason, c'est diviser. l'écu en quatre quartiers par une des deux manières qui viennent d'être expliquées dans l'article précédent.

Quand l'écartelé est en croix, les deux quartiers du chef s'appellent premier & second; & ceux de la pointe troissème & quatrième, en commençant par

Quand il est en sautoir; on nomme le ches & la pointe, premier & second quartiers; le côté droit

est le troisième, le gauche est le quatrième.

L'usage d'écarteler vient, dit - on, de René, roi de Sicile, qui, pour se dédommager de n'être possesseur réel d'aucun des royaumes où il prétendoit avoir droit, & pour annoncer ces prétentions & ces droits, écartela de Naples-Sicile, d'Aragon,

ÉCA

de Jérusalem, &c. vers le milieu du quinzième fiècle.

La Colombière, compte douze façons d'écarteler; d'autres en comptent davantage, mais ce font plutôt des partitions quelconques de l'écu que des manières proprement dites d'écarteler, c'est-à-dire, de diviser un écu en quatre quartiers, ou de contre - écarteler, c'est - à - dire, de subdiviser en quatre le quartier d'un écu déjà écartelé. Voici celles de ces partitions qui sont rapportées dans l'Encyclopédie.

Parti en pal, quand l'écu est divisé du ches à la

pointe.

Parti en croix, quand la ligne perpendiculaire est traversée d'une ligne horisontale d'un côté de l'écu à l'autre. (C'est la réunion de ces deux lignes qui forme la première des deux manières générales d'écarteler expliquées ci - dessus.)

Parti de six pièces, quand l'ècu est divisé en six

parts ou quartiers.

Parti de dix, de douze, de feize, de vingt, & de trente-deux, quand il est divisé en autant de parties ou quartiers,

ECARTELURE, s. s. division de l'écuécartelé; même chose qu'écart ou quartier. Nous venons de dire dans l'article précédent, dans quel ordre ces quartiers font nommés, quand on écartèle en croix,

& quand on écartèle en fautoir.

ECHARPE, s. s. bande ou sasce qui représente une espèce de ceinture ou de baudrier militaire; c'est quelquesois un meuble de l'écu : c'en est quelquesois un ornement extérieur, comme les baudriers ou écharpes qui accompagnent de part & d'autre l'épée royale dans les armes du grand-écuyer.

(Pl. XVIII. fig. 3.)
ECHEC, ECHECS, f. m. on donne ce nom à quelques pièces du jeu d'échecs, qui servent quel-

quefois de meubles dans l'écu.

Bernard de Rezé, d'argent, à deux fasces ondées d'azur, au chef de fable, chargé de trois échecs ou cavaliers d'or. (Pl. XI. fig. 574.)

ECHELLE, f. f. meuble employé quelquefois

dans l'écu.

Ebra, en Thuringe; d'azur, à une échelle à six échelons, posée en bande, d'argent. (Pl. XI. sig. 604.

ECHIQUETÉ, éE, adj. se dit d'un écu divisé en échiquier par un parti de cinq traits & un coupé d'autant de traits, ce qui forme trente-six carreaux; s'il y en avoit moins, ce ne seroit plus un écu échiqueté, ce seroit des points équipollés. (Voyez ces mots.

Le Nain, échiqueté d'or & d'azur. (Pl. IV. fig.

220; voyez aussi pl. XXXII. fig. 40.

Echiqueté se dit aussi du chef, du pal, de la

fasce, du chevron, de la croix & autres pièces honorables, divifées en deux ou trois rangs ou tires de carreaux.

Pl. II. fig. 96, le franc-quartier des armes de

Potier est échiqueté d'argent & d'azur.

Fig. 106, le chef des armes de Dailly; est échi-

queté d'argent & d'azur de trois traits.

Fig. 111, dans les armes de Cibo, la bande abaifsée est échiquetée de trois traits d'argent & d'azur.

Pl. III. fig. 131, dans les armes de la Marck, la sasce est échiquetée d'argent & de gueules de trois traits.

Pl. IV. fig. 175, la croix des armes de du Bosc,

est échiquetée d'argent & de sable.

ECHIQUETÉ se dit encore du lion, de l'aigle & autres animaux, dont le corps est pareillement divisé en plusieurs tires de carreaux.

Le mot échiqueté vient de l'échiquier sur lequel on joue aux échecs, & que l'échiqueté représente

parfaitement.

ECIMÉ, adj. se dit du chevron dont la pointe est

coupée. (Voyez CHEVRON.)

De la Rochesoucault, burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochans sur les burelles, le premier écimé.

ECLATE, éE, adj. se dit des lances & des chevrons brises. (Voyez CHEVRON; voyez aussi les armes de Baugier, pl. IV. fig. 204.)

ECLOPÉ, ÉE, adj. se dit d'une partition, dont

une pièce paroît comme rompue.

ECORCHÉ, ée, adj. se dit des loups, des ours & autres animaux, qui dans l'écu sont de gueules ou de couleur rouge.

Aubes Roquemartine, à Arles; d'or, à un ours écorché de gueules. (Pl. XII. fig. 621.) ECOT ou ESCOT, f. m. on appelle ainfi dans

le Blason, comme en langage d'eaux & sorêts, de grosses branches qui n'ont pas été dépouillées de leurs petits rameaux affez raz; en forte qu'il reste des bouts excédens de ces rameaux qui donnent à ces groffes branches une sonne hérissée & épineuse.

ECOTÉ, ÉE, adj. se dit des troncs & des branches d'arbres dont on a coupé de cette manière les petits rameaux. On appelle croix écotée, celle dont le montant & les branches ont plusieurs chicots ou

Thomashin, d'azur, à la croix écotée d'or. (Pl.

III. fig. 165.

ECREVISSE, f. f. poisson crustace, meuble d'armoiries.

L'écrevisse est toujours posée en pal, la tête vers le haut de l'écu.

Thiard de Bissy, d'or, à trois écrevisses de gueu-

les. (Pl. VII. fig. 346.) ECU, s. m. champ sur lequel on pose les pièces

& meubles des armoiries.

Le mot écu vient du latin scutum, qui vient du grec anvios, cuir, parce que les premiers écus ou boucliers étoient de cuir.

Pour les proportions géométriques de l'écu, dont on divise la largeur en sept parties égales, & la hauteur en huit, voyez la planche XXVIII. fig. 1.

Le bouclier ou ecu antique étoit arrondi, & avoit une pointe au milieu. (Pl. I. fig. 28.)

Le bouclier couché ne marquoit rien par sa pofition; c'est ainsi seulement qu'il se placoit, lorsqu'il étoit suspendu par sa courroie. (fig. 2.)

L'écu en bannière ou en quarré est celuides seigneurs qui avoient droit de faire prendre les armes à leurs vassaux, & de les mener à la guerre fous leurs bannières : on les nommoit chevaliers bannerets. Il y a encore quelques maisons qui portent l'écu en bannière ou quarré. (fig. 3.)

Plusieurs écus anciens étoient échancrès; l'échancrure servoit à poser la lance & à la mettre en arrêt. (fig. 4.)

Les Allemands & les peuples du nord ont leur

écu en cartouche. (fig. 5.) L'écu espagnol & portugais est arrondi par le bas, échancré par le haut, & en sorme de cartou-

che des deux côtés. (fig. 8.)

En France, l'écu est de sorme quarrée, excepté que le côté d'en bas est un peu arrondi, & qu'il a une petite pointe au milieu. (fig. 6.)

L'écu des filles est en losange. (fig. 10.)

L'écu des Italiens est ovale; & il est posé sur

un cartouche. (fig. 7.)

Les écus des femmes mariées font accolés. Le premier écusson, à dextre, contient les armes du mari; le second, à senestre, celles de la semme. (fig. 9.) L'écu reçoit divers noms suivant ses partitions &

Il y en a quatre principales dont toutes les autres sont composées, savoir parti, coupé, tranché, taillé.

L'écu parti est celui qui est divisé en deux por-

tions égales par une ligne perpendiculaire.

Bailleul, parti d'hermine & de fable. (fig. 25.) L'écu coupé, par une ligne horizontale. Soleur, coupé d'argent & de gueules. (fig. 26.) L'écu tranché, par une ligne diagonale à droite. Aglion, tranché d'argent & de gueules. (fig. 27.)

L'écu taillé, par une ligne diagonale à gauche. D'Esclope, taille d'or & d'azur. (fig. 28.)

Mais ces partitions & toutes celles qui en dérivent se trouveront aux mots qui les expriment. Cependant, pour réunir, autant qu'il est possible, ces notions primordiales qui sont la base de tout l'art héraldique, nous désignerons encore ici les principales fous-divisions que sorment ces quatre lignes.

Du parti ou de la ligne perpendiculaire se forme l'écu adextré, lorsque la ligne perpendiculaire qui le divise est sur la droite & au tiers de l'écu. (Pl. II. fig. 68.)

Et l'écu finistre, quand elle est sur la gauche. (fig. 69.)

La

La même ligne forme le tiercé en pal, quand elle est double, & qu'elle divise l'écu en trois parties égales.

Le Roi, tiercé en pal, d'azur, d'argent & de

gueules. (Pl. I. fig. 33.)

La même ligne, un peu plus multipliée, forme le palé. (Voyez les armes de Harlay, d'Estissac &

de Briqueville, pl. III. fig. 112-3-4.)
Et le vergetté, quand elle est multipliée, à distance égale, au nombre de six, de huit ou de dix pièces, la vergette étant un pal diminué de moitié, selon les uns, des deux tiers, selon les autres.

Du coupé ou de la ligne horizontale se forme le chef, lorsqu'elle occupe la tierce partie d'en haut. (Voyez les armes de La Garde, pl. II. fig. 98.) La sasce (fig. 100.) & le tiercé en sasce, lorsque

cette même ligne horisontale est double sur le milieu, à distance égale des extrémités.

Le sascé, quand elle est multipliée. (Voyez pl.

#11. fig. 126--7--8.)

Le burelé, quandil y a huit ou dix espaces égaux ou plus, (fig. 129. 130.) la burelle étant un diminutif de la sasce.

De-là aussi les trangles qui se mettent en nombre impair, au lieu que les burelles se mettent tou-

10urs en nombre pair.

De-là encore la divise, voyez DIVISE; mais la divise est une dépendance du chef, & les trangles aussi ne paroissent point seules; elles accompagnent seulement des pièces honorables.

Du tranché ou de la diagonale à droite se sorme la bande, (Pl. II. fig. 101.) & le tiercé en bande.

La même ligne multipliée forme le bandé. (Pl, III. fig. 139-140-1-2-3.)

Et le coticé, (fig. 145-6.) la cotice étant le diminutif de la bande.

Du taillé ou de la diagonale à gauche se sorme la barre, (Pl. II. fig. 102.) & le tiercé en barre. La même ligne multipliée sorme le barré. (Pl. III. fig. 151-2.

Et le traversé, la traverse étant le diminutif de

la barre.

Les autres divisions de l'écu sont écartelé, contre-

ecartele. Voyez ces mots.

ECUREUIL, s. m. meuble de l'écu représentant

Fouquet, d'argent, à l'écureuil de gueules. (Pl.

VI. fig. 297.

On se rappelle son ambitieuse devise: Quò non escendam? Ou ne monterai-je pas?

ECUSSON, s. m. petit écu, est aussi un meuble d'armoiries.

Coëtlogon, de gueules, à trois écussons d'her-

mine. (Pl. IV. fig. 210.)

Amance, en Lorraine; d'argent, à l'écusson d'azur. EFFARÉ ou EFFRAYÉ, adj. se dit de plusieurs animaux, mais sur-tout du cheval, levé sur ses jambes de derrière presque perpendiculairement.

Gleispach, en Allemagne; d'azur, au cheval effaré d'argent, monvant d'un monticule de sinople.

Histoire. Tom, I.

Quelques auteurs se servent, en pareil cas, du mot forcené.

EFFAROUCHÉ, és, adj. se dit sur-tout du chat qui est droit sur ses pattes de derrière.

De Katzen, d'azur, au chat effarouché d'argent,

tenant en sa gueule une souris de sable.

EFFEUILLE, ÉE, adj. se dit d'un arbre, d'un arbrisseau, d'un arbuste ou d'un rameau de quelque plante que ce soit, qui est dépouillé de ses seuilles.

Du Bourg de Rochemontels, de Belbèze à Toulouse; d'azur, à trois tiges d'épine effeuillées d'ar-

gent, chacune de cinq rameaux.

EFFRAYÉ, ée, adj. Voyez Effaré.

ELANCÉ, ée, adj. se dit d'un cers courant. Seguiran, en Provence; d'azur, au cerfélancé d'or.

ELEPHANT, nom donné à un ordre militaire ancien & fort honorable que confèrent les rois de Danemark, & qu'ils sont censés n'accorder qu'aux personnes de la plus haute qualité, & d'un mérite extraordinaire

On l'appelle l'ordre de l'éléphant, parce qu'il 2 pourarme unéléphant d'or émaillé de blanc, chargé d'une tour d'argent maçonnée de sable, sur une terrasse de sinople émaillée de sleurs. Cette marque de l'ordre est ornée de diamans, & pend à un ruban bleu, ondé comme le cordon bleu en France. Chambers. (G. Pl. XXIV. fig. 39.)

ELÉPHANT, s. m. meuble qui entre dans quel-

ques écus.

Le Fortune, de gueules, à un éléphant d'or, armé (c'est sa dent) & onglé d'azur. (Pl. VI. fig.

EMAIL, s.m. EMAUX au pluriel. Il y en a de trois sortes; les métaux, les couleurs & les sou-

Les métaux sont l'or & l'argent.

L'or dans la gravure est pointillé. (Voyez pl. I. fig. 11.) L'argent est tout blanc. (fig. 12.)

Nous avons dit ce qui concerne les couleurs au mot couleur, & nous ne pouvons qu'y renvoyer. Quant aux sourures ou pannes, c'est l'hermine & le vair.

L'hermine est représentée dans les armoiries par plusieurs moucherures de sable, ou noires, sur un champ, ou fond d'argent. (Voyez pl. 1. fig. 18.)

Si au contraire, les mouchetures sont d'argent fur un sond de sable, c'est ce qu'on appelle contrehermine. (Fig. 20. Voyez au mot CONTRE l'article CONTRE-HERMINE.

Lorsque les mouchetures ne sont pas semées, on en exprime le nombre & la situation; elles deviennent alors un meuble ordinaire de l'écu.

De la Porte de Vexins, de gueules, au croissant montant d'argent, charge de cinq mouchetures de sable ou d'hermine,

Le vair est, si l'on veut, la peau d'un animal nommé genette qui se trouve en Afrique, comme l'hermine est, si l'on yeut, la peau de l'animal de ce nom, qui se trouve en Asie au royaume du Pont;

mais c'est à des clochettes ou sonnettes alternativement grises & blanches, ou aux cloches de verre dont se servent les jardiniers, que le vair ressemble le plus. (Voyezpl, I. sig. 19.)

Le vair a pour ses émaux particuliers, l'argent & l'azur, dont l'un est toujours alternatif à l'autre; la pointe & la base de l'argent toujours opposées à la

pointe & à la base de l'azur.

Lorsqu'au contraire, le métal est opposé au métal & la couleur à la couleur, alors les deux cloches opposées de même émail semblent se réunir pour sormer une espèce de boîte d'une même couleur, élargie par le milieu, pointue par les deux bouts; c'est ce qu'on appelle contre-vair. Voyez au mot Contre l'article Contre-vair; (& voyez pl. 1. fig. 21.

Quand le vair a d'autres émaux que l'argent & l'azur, par exemple, l'or & le gueules, il s'appelle vairé. (fig. 22.) Et lorsque dans le vairé le métal est opposé au métal & la couleur à la couleur, ce qui est une double contradiction qu'éprouve le vair, c'est ce qui s'appelle contre-vairé. Voyez toujours au

mot CONTRE.

Les émaux du Blason sont venus, dit-on, des anciens jeux du cirque; ils ont passé aux tournois & aux carrousels. Le blanc, le bleu, ele rouge & le verd, y distinguoient les disférens quadrilles. Domitien, au rapport de Suétone, avoit ajouté aux quatre fastions du cirque, la saction dorée & la faction de pourpre. Aurati purpureique panni. (Suét. Domit. c.7.) Cette partie du Blason remontera, si l'on veut, jusqu'à Domitien.

Le Sable étoit la couleur des chevaliers en deuil.

Que mes armes sans saste, emblème des douleurs.... Ce simple bouclier; ce casque sans couleurs, Soient attachés sans pompe à ces tristes murailles.

EMANCHE, s. s. ce qu'on croit, la représentation d'une dépouille enlevée à l'ennemi (manica hostilis dissura). C'est, dit-on, une manche antique, large d'un côté, finissant en pointe de l'autre, qu'on suppose avoir été décousue & déployée, lorsqu'elle a été enlevée. Quoiqu'il en soit, l'émanche est représentée par de longues pointes de deux émaux dissérens, pénétrant d'un émail dans l'autre, On spécifie si l'émanche est posée en chef, en pointe, en bande, en barre, &c. On spécifie aussi le nombre de pièces, c'est-à-dire de dents ou pointes.

De Gantès, en Provence & en Flandres; d'azur, à l'émanche d'or, de quatre pièces en ches. (Pl. II.

Thomasseau, de Cursay, de sable, à l'émanche d'argent, de cinq pièces à la pointe de l'écu. (Planche II. fig. 92.)

quatre pièces en bande. Ibid, fig. 91.

quatre pièces en bande. Ibid. sig. 91. De Persil, de gueules, à l'émanche d'argent de

quatre pièces en barre, fig. 90.

EMANCHÉ, ÉE, adj. se forme d'émanche suivant les mêmes principes que le palé du pal, le sascé de la sasce, le bandé de la bande, le barré de la barre,

le coticé des cottices, &c. c'est-à-dire, que l'écu-s'appelle émanché, lorsqu'il est également couvert d'émanches de métal & de couleur, sans qu'il y ait plus de pièces d'un côté que de l'autre. On dit, émanché en sasce, en pal, suivant la direction des émanches.

La Bellière de Dace, émanché en sasce d'argent &

de fable

Il faut bien se garder de consondre émanché avec emmanché, qui ne peut convenir qu'aux outils qui ont un manche.

D'habiles héraldistes rejettent la distinction de l'émanche & de l'émanché; les émanches, selon eux, n'étant que les dents ou pièces de l'émanché ne peuvent être considérées comme isolées, elles sont partie des partitions de l'écu.

EMBATONNÉ, ÉE, adj. On dit qu'une colonne est cannelée & embâtonnée, pour dire que ses cannelures ont la forme d'un bâton ou de baguettes jus-

qu'à une certaine partie de son sust.

EMBOUCHÉ, ÉE, adj. se dit du bout d'un cornet, d'une trompette, &c. qu'on met dans la bouche pour en sonner, lorsque ce bout est d'un émail différent de celui du corps.

EMBOUCLÉ, ÉE, se dit des pièces garnies d'une

boucle, comme les colliers des levriers.

EMBOUTÉ, ÉE, adj. se dit des pièces qui ont à leur extrêmité un cercle ou une virole d'argent, & des manches de marteaux, quand les bouts sont garnis d'un autre émail que les marteaux.

EMBRASSÉ, ÉE, adj. se dit d'un écu partagé en trois triangles, dont deux de métal en embrassent de deux côtés un de couleur, ou deux de couleur,

un de métal.

On dit embrasse à dextre, quand les deux triangles embrassans sont du côté droit; & embrasse à senestre, quand ils sont du côté gauche.

Domants, d'argent, embrasse à dextre de sable.

Domants, d'argent, embrasse à senestre de gueules.

(Pl. II. figures 86 & 87.)

EMINENCE, s. s. titre qu'on donne aux cardinaux, aux trois électeurs ecclésiastiques, & au grand-maître de Malte, selon une buile d'Urbain VIII, qui ne dispense que les rois & les papes de le leur accorder, & qui désend à tous autres de le prendre. Le pape leur dit vostra signoria; le roi de France, cousin; l'empereur, reverenda patemitas; les rois de Pologne & de Portugal, & la république de Vénise, signoria illustrissima. Au reste, cette épithète honorissique éminence, avoit été donnée par Grégoire - le - Grand à des évêques, long-temps avant qu'Urbain l'attachât spécialement au cardinalat. La bulle d'Urbain VIII qui éminentifie les cardinaux, est de 1620. (Article resté.)

est de 1620. (Anicle resté.) EMMANCHÉ, ÉE, adj. se dit des haches, des faulx, des marteaux & autres choses qui ont un

manche d'un émail particulier.

Faouc, en Normandie; d'azur à trois saulx d'argent, emmanchées d'or.

EMMUSELÉ, ée, adj. se dit des ours, chameaux,

mulets & autres animaux auxquels on lie le museau ou la gueule pour les empêcher de mordre ou de manger.

Morlot de Museau, d'argent, à une tête d'ours de Sable emmuselée de gueules. (Pl. VI. fig. 295.)

EMOUSSÉ, ée, adj. se dit d'un fer de lance, d'une flèche, d'une bayonnette qui n'a pas de pointe.

Bauvaulier des Malardières, de Marigny en Touraine; de gueules, à deux sers de lance émoussés l'un sur l'autre en pal, le premier renversé.

EMPENNÉ, éE, adj. se dit d'un dard, trait, javelot ou flèche, qui a ses aîlerons ou pennes marquées d'un émail particulier.

Arc, d'azur, à un arc d'argent, chargé de trois flèches de même empennées d'or; celle du milieu enco-chée, & les deux autres passées en sautoir.

EMPIÉTANT, TE, adj. se dit de l'oiseau de proie, lorsqu'il est sur sa proie & qu'il la tient dans ses ferres.

Implicuitque pedes atque unguibus hæsit.

Tarlet, en Bourgogne; d'azur, au saucon d'or, grilleté d'argent, empiétant une perdrix d'or, béquée & onglée de gueules.

EMPOIGNÉ, éE, adj. se dit des javelots, flèches & autres pièces de longueur, quand il y en a trois & davantage, dont un ou plusieurs en pal & d'autres en sautoir, de manière qu'elles paroissent pressées au milieu étant attachées d'un lien.

De Suramont, à Paris; d'azur, à trois flèches

empoignées d'or.

EMPOIGNÉE, se dit aussi d'une bande ou autre pièce tenue par une main ou par la patte d'un

Bons d'Entremont, en Provence; d'or, à la bande d'azur, chargée de deux étoiles d'argent, & empoi-

gnée d'une patte de lion de sable.

Suivant une tradition ancienne, Pierre-André Bons, né à Marseille en 1354, ayant accompagné, en 1393, aux guerres de Naples le roi Louis d'Anjou, second du nom, vit dans un combat ce prince près d'être sait prisonnier, & abbatit d'un coup de sabre le poignet à un chevalier nommé Léon qui saississait déja le roi. Louis resté libre par cet exploit, ajouta une patte de lion à la bande des armes de Bons, en mémoire du service que Pierre-André lui avoit rendu en cette occasion.

ENCENSOIR, f. m. est quelquesois un meuble de l'écu.

Le Sens de Folleville, de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois encensoirs d'or.

(Pl. IX. fig. 486.)

ENCHAUSSÉ, ée, adj. se dit de l'écu qui est taillé depuis le milieu d'un de ses côtés, en tirant vers la pointe du côté opposé. Il y a des écus enchausses à dextre, & d'autres à senestre, suivant le côté où la taille commence.

Liechtestain, d'argent, enchaussé d'azur,

ENCLAVÉ, éE, adj. se dit d'un écu parti, dont l'une des portions entre dans l'autre, en forme quarrée, comme des panneaux de menuiserie.

Pelekhosen, en Allemagne; parti enclavé d'ar-

gent en gueules à senestre.

Dachaw, en Bavière; d'or, coupé, enclavé sur gueules. (Pl. XII. fig. 635.)

ENCLOS, se, adj. se dit du lion ou d'un autre animal ensermé dans un trécheur, dans une palifsade, &c. ou autre pièce de l'écu.

Les armes d'Ecosse sont d'or, au lion de gueules; enclos dans un double trécheur, fleuré & contrefleuré de même. Voyez pl. XV. fig. 10, dans les armes d'Angleterre, le quartier d'Ecosse.

Dandrie, d'argent, à trois aigles de fable, encloses dans un double trécheur de gueules. (Planche IV.

ENCLOS, se dit aussi de quelques pièces ou meubles de l'écu qui se trouvent au centre d'une pièce

évuidée ou d'un animal tourné en cercle.

Caumels de la Garde, à Toulouse; d'azur, à une colombe d'argent, becquée & membrée de sable, enclose dans une bisse d'or posée en cercle. qui semble mordre sa queue; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles du quatrieme émail.

ENCOCHÉ, ée, adj. se dit du trait qui est placé

fur un arc tendu.

Arcourt de Tenemare, en Normandie; de gueules, à un arc d'argent, garni d'une flêche de même, encoché en bande, à la bordure aussi d'argent.

ENDENTÉ, ée, adj. Voyez Dentelé, & consentez à rester dans quelque incertitude sur la signification précise de ce mot; car les auteurs ne s'accordent pas sur cette signification. (Voyez aussi pl. IV. fig. 170--1--2.) ENFANT, f. m. meuble de l'écu représentant

ce que le nom exprime.

Gemmel, en Bavière; de gueules, au pal d'argent, accolé de deux enfans de carnation, tenans un cœur du champ posé sur le pal. (Pl. VIII. fig. 437.

ENFILÉ, ée, adj. se dit des couronnes, annelets & autres pièces rondes & ouvertes, qui sont passées dans des sasces, bandes, lances, &c. On dit aussi enfilant de la pièce qui enfile.

Du Faur, en Dauphiné; d'azur, à trois couronnes d'or antiques enfitées par une bande d'azur.

ENFLAMMÉ, ée, adj. se dit d'un cœur dont il sort une flamme.

De Saint-Hilaire, en Languedoc; d'azur, au cœur d'or enflammé de gueules.

De Cursay de Saint-Maixent, en Saintonge: d'argent, au cœur enflammé de gueules, accompagné en pointe d'un croissant de même.

EN FORME se dit du lièvre qui paroît arrêté &

De Perrin, à Paris; d'azur, à un arbre au naturel, au lièvre d'argent en forme au pied de l'arbre.

ENGAGEMENT, f. m. nom donné aux vœux des anciens chevaliers dans leurs entreprises d'ar-

mes. Je n'en dirai qu'un mot d'après M. de Sainte-Palaye, & seulement pour crayonner une des plus singulières extravagances dont l'homme soit capable.

Les chevaliers qui formoient des entreprises d'armes, soit courtoises, soit à outrance, c'est-à-dire meurtrières, chargeoient leurs armes de chaînes, ou d'autres marques attachées par la main des dames, qui leur accordoient souvent un baiser, moitié oui, moitié non, comme celui que Saintré ob-

tint de la sienne.

Cette chaîne ou ce signe, quel qu'il sût, qu'ils ne quittoient plus, étoit le gage de l'entreprise dont ils juroient l'exécution, quelquesois même à genoux, sur les évangiles. Ils se préparoient ensuite à cette exécution par des abstinences & par des actes de piété, qui se faisoient dans une église où ils se consessoient, & dans laquelle ils devoient envoyer au retour, tantôt les armes qui les avoient fait triompher, tantôt celles qu'ils avoient rem-

portées sur leurs ennemis.

On pourroit saire remonter l'origine de ces espèces d'enchaînemens jusqu'au temps de Tacite, qui rapporte quelque chose de semblable des Cattes dans ses Mœurs des Germains. Je crois pourtant qu'il vaut mieux la borner à des siècles postérieurs, où les débiteurs insolvables, devenant esclaves de leurs créanciers, & proprement esclaves de leur parole, comme nous nous exprimons, portoient des chaînes de même que les autres sers, avec cette seule distinction, qu'au lieu de sers ils n'avoient qu'un anneau de ser au bras. Les pénitens, dans les pélerinages auxquels ils se vouoient, également débiteurs envers l'église, portèrent aussi des chaînes pour marque de leur esclavage; & c'est de-là sans doute que nos chevaliers en avoient pris de pareilles, pour acquitter ce vœu qu'ils saisoient d'accomplir leurs entreprises d'armes.

Ces emprises une sois attachées sur l'armure d'un chevalier, il ne pouvoit plus se décharger de ce poids qu'au bout d'une ou de plusieurs années, suivant les conditions du vœu, à moins qu'il n'eût trouvé quelque chevalier qui, s'offrant de saire arme contre lui, le délivrât en lui levant son emprise, c'est-à-dire en lui ôtant les chaînes ou autres marques qui en tenoient lieu, telles que des pièces différentes d'une armure, des visières de heaumes, des gardes-bras, des rondelles, &c.

Vous trouverez dans Olivier de la Marche les formalités qui s'observoient pour lever ces emprises, & les engagemens des chevaliers. On croit lire des contes arabes en lisant l'histoire de cet étrange fanatisme des nobles, qui régna si long-temps dans le midi de l'Europe, & qui n'a cesse dans un royaume voisin que par le ridicule dont le couvrit un homme de lettres, Miguel Cervantes Saavedra, lorsqu'il mit au jour, en 1605, son incomparable roman de dom Quichote. Voyez les Mémoires de M. de Sainte-Palaye, dans le Recueil de l'académie des Belles-Lettres. (Article de M, le Chevalier DE JAUCOURT.)

ENGLANTÉ, éE, adj. se dit d'un chêne dont le gland est d'un autre émail que l'arbre.

Missirmen, en Bretagne; d'argent, au chêne de sinople, englanté d'or, au canton dextre de gueules, charge de deux haches d'armes adoffées, d'argent.

ENGOULÉ, ée, adj. se dit des bandes, croix, fautoirs, &c. dont les extrémités entrent dans la gueule d'un lion, d'un léopard, d'un dragon, &c.

Guichenon, de gueules, au sautoir engoulé de quatre têtes de léopard d'or mouvans des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard du champ. (Pl. IV. fig. 193.)

Il y a aussi quelquesois des musles de lions qui engoulent le casque, comme dans les anciennes ar-

moiries des ducs de Savoie.

ENGRÊLÉ, éE, adj. se dit du chef, du pal, de la bande, de la croix, du sautoir, &c. bordés des deux côtés de petites dents à intervalles creux & arrondis.

Ce mot engrélé vient du latin gracilis, délié, mince, délicat, & il paroît que l'engrélé se distingue du danché, de l'endenté, du dentelé par la finesse & la ténuité de ses dents. (Voyez pl. IV. fig. 170-

Courcy, d'argent, à la barre engrêlée d'azur. (Pl.

III. fig. 153.)

Lenoncourt, d'argent, à la croix de gueules engrêlée. ENGRÊLURE, s. s. petit listel ou filet engrêle, posé le long du bord supérieur de l'écu.

De Saint-Chamans du Pecher, en Limosin; de sinople, à trois sasces d'argent, en ches une en-grélure de même. (Pl. III. fig. 127.)

ENGUICHÉ, ÉE, adj. se dit des cors & des trompettes dont l'embouchure est d'un autre émail que le corps de l'instrument.

Base, en Danemarck; d'azur, à la sasce d'argent, chargée d'un cor de chasse de sinople, lié,

virolé & enguiché d'or.

ENHENDÉ, ée, adj. on appelle croix enhendée celle dont le pied est resendu, enhendido, mot espagnol. Ces croix à refente sont communes en Espagne & en Allemagne. C'est une croix ancrée, où il y a une pointe de plus qui fort du milieu de chacune de ses ancres. (Voyez pl. III. fig. 158.)

ENLEVÉ, éE, adj. se dit des pièces qui parois-

sent enlevées.

Anglure, en Champagne; d'or, à pièces entevées à angles ou croissans de gueules, soutenant des grelots d'argent, dont tout l'écu est semé.

ENQUERRE, même chose qu'enquerir. Armes à enquèrre, (Voyez au mot ARMES, ARMES A EN-

QUÉRIR.

EN RÉPOS se dit du lion, du cers & de quelques autres animaux fauvages qui se reposent couchés sur le ventre. On dit du lièvre qui est dans une pareille situation, qu'il est en forme. (Voyez ci-dessus en forme.

De Bertrand de Molleville, de Montesquieu en Languedoc; d'or, au cerf en repos de gueules, au pied d'un arbre de sinople; au ches d'azur, chargé d'une étoile d'argent, à côté de deux besans du champ de l'écu.

ENSANGLANTÉ, ée, adj. se dit du pélican &

autres animaux qui paroissent sanglans.

Le Camus, de gueules, au pélican d'argent, enfanglanté de gueules dans son aire, au chef cousu d'azur, charge d'une sleur de lis d'or. (Pl. VI. sig. 316.)

ENTÉ, ée, adj. se dit de quelques parties ou pièces de l'écu qui entrent les unes dans les autres sous des sormes rondes, comme l'émanche avec des pointes.

Frégose, à Gênes; coupé, enté de sable & d'ar-

gent. (Pl. II. fig. 65.)

ENTÉ EN POINTE se dit d'une entaille qui se fait à la pointe de l'écu par deux émaux arrondis.

Poussemothe de l'Etoile, de Thiersanville de Montbriseuil, à Paris; d'azur, à trois lis au naturel, enté en pointe de sable, à une étoile d'or.

Quelques-uns appellent fasce-enté-ondé un écu composé de sasces échancrées en rond, entrant les unes dans les autres, comme dans les armes de Roche-chouart: (Pl. III. fig. 132.) mais on l'appelle plus communément nébulé, parce que ces sasces paroissent prendre la sorme des nuages.

ENTRAVAILLÉ, ÉE, adj. se dit des oiseaux éployées qui ent un hêten en quelle d'entre l'appelle de l'appe

éployés, qui ont un bâton ou quelqu'autre pièce

passée entre les ailes ou entre les pieds.

Il se dit aussi du dauphin, de la bisse, de l'aigle, du lion & des autres animaux qui se trouvent entrelacés dans des cotices, des burelles & autres pièces de longueur.

De Quenazret, en Bretagne; burelé d'argent & de gueules, à deux bisses d'azur, assrontées, entravaillées dans les burelles, de manière que la deuxieme & la quatrième du second émail brochent

fur les bisses.

ENTRELACE, ée, adj. se dit de trois croissans, de trois anneaux & autres choses semblables, pasfées les unes dans les autres.

Bourgeois, en Bourgogne; d'azur, à trois annelets entrelacés l'un dans l'autre en triangle d'or.

ENTRETENU, E, adj. fe dit de pluficurs clefs & autres choses semblables liées ensemble par leurs anneaux.

Clugny, en Bourgogne; d'azur, à deux cless d'or, adossées en pal & entretenues par le bas.

EPANOUI, E, adj. se dit des lis, des roses, des tulipes & autres fleurs sur leurs tiges, lesquelles paroissent entiérement ouvertes & dans une parfaite croissance.

Le Fèvre, d'azur, à trois lis épanouis d'argent, feuillés & tigés de sinople. (Pl. VIII. fig., 413.)

EPANOUIE se dit aussi d'une fleur de lis, dont le fleuron supérieur est ouvert, & qui a des boutons entre les sleurons des côtés, telle que la sleur de lis de Florence, qui est de gueules en un champ

EPÉE, ordre de chevalerie, autrefois en lionneur dans l'île de Chypre, où il sut institué par Guy de Lusignan. Les chevaliers de cet ordre portoient un collier composé de cordons ronds de soie blanche, liés en lacs d'amour, entremêlés de lettres S formées d'or. Au bout du collier pendoit un ovale où étoit une épée ayant la lame émaillée d'argent, la garde croisetée & fleurdelisée d'or, & pour devise ces mots, securitas regni. La première ceré-monie s'en sit en 1195, le roi Guy de Lusignan conféra cet ordre à son frère Amaury, connétable de Chypre, & à trois cents barons qu'il établit dans son nouveau royaume. Favin, théat, d'honn. & de chevalerie. (G)

* Epées, l'ordre des deux épées de J. C. ou les chevaliers du Christ des deux épées; ordre militaire de Livonie & de Pologne en 1197. Dans ces temps où l'on croyoit suivre l'esprit de l'Evangile & se sanctifier, en forçant les hommes d'embrasser le christianisme, Bertold, second évêque de Riga, engagea quelques gentilshommes qui revenoient de la croisade, de passer en Livonie, & d'employer leurs armes à l'avancement de la religion; mais ce projet ne sut exécuté que par Albert son frère, chanoine de Reims, & son successeur. La troupe de nos foldats convertisseurs sut érigée en ordre militaire. Vinnus en sut le premier grand-maître en 1203. Ils portoient dans leurs bannières deux épées en fautoir. Ils s'opposèrent avec fuccès aux entreprises des idolâtres. (Article resté.)

EPÉE, s. f. meuble qui se trouve dans beaucoup

d'armoiries.

L'épée paroît dans l'écu avec une lame, une garde, une poignée & un pommeau, & n'a point ordinairement de branche à la poignée.

L'épée, lorsqu'elle est seule, est le plus souvent

la pointe en haut.

Une épée peut être posée en pal, en sasce, en bande, &cc.

Deux épées se posent en fautoir, les pointes tan-

tôt en haut, tantôt en bas.

L'épée dont la lame est d'un émail, la garde, la poignée & le pommeau d'un autre émail, s'appelle

Marbeuf, d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas.

Palet, en Angleterre; de fable, à trois épées d'argent, appointées, les gardes en haut, garnies d'or.

Ferrand, d'azur, à trois épées d'argent, garnies d'or, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, une sasce d'or brochante fur le tout. (Pl. IX. fig. 493-4-5.)

L'épée s'emploie aussi parmi les ornemens exté-

rieurs de l'écu.

EPERON, nom d'un ordre de chevalerie établi par le pape Pie IV l'an 1560. Les chevaliers portent une croix tissue de filets d'or. Le pape Innocent XI le conféra à l'ambassadeur de Venise, le 3 mai 1677.

Autrefois, lorsqu'on dégradoit un chevalier de l'éperon, ou autre, on le faisoit botter, on lui saisoit prendre ses éperons dorés, & on les lui brisoit

fur les talons à coups de hache. Voyez le roman de Garin, manuscrit.

> Li éperon li soit copé parmi Près del talon, au franc acier forbi.

Un autre ordre du même nom avoit èté institué par Charles d'Anjou, Roi de Sicile, après sa victoire fur Mainfroy.

EPERON, s. m. meuble qui représente l'éperon

des anciens chevaliers.

Gautier, d'azur, à deux éperons d'or, posés en pal, liés de même, au ches d'argent, chargé de trois molettes de gueules. (Pl. X. fig. 513.)

EPERVIER, s. m. oiseau de proie assez commun dans les armoiries par son rapport avec la chasse

Chaperonné se dit du chaperon qu'il a souvent sur la tête; longé, des liens qu'on lui met aux jambes; grilleté, des grillets qui y sont attachés, lorsqu'ils sont d'émail différent du reste du corps.

Perché se dit de l'épervier posé sur un bâton. Le Tonnelier de Breteuil, d'azur, à l'épervier es-forant d'or, longé & grilleté de même. (Voyez pl. VI. fig. 320; Voyez aussi pour les éperviers chaperonnes, les armes de Mangot, pl. XII. fig. 623.)

EPI DE BLÉ, s. m. meuble de l'écu. Talon, d'azur, au chevron accompagné de trois épis fortans chacun d'un croissant, le tout d'or. (Pl.

VIII. fig. 434.) EPINE, s. s. meuble de l'écu.

Du Bourg, d'azur, à trois branches d'épine d'or.

(Pl. VIII, fig. 399.)

EPLOYÉ, ÉE, adj. se dit des oiseaux qui ont les ailes étendues, & particulièrement de l'aigle. Voyez dans les armes de l'empire, l'aigle à deux têtes éployées de fable sur un fond d'or. (Pl. VI. fig. 300.) Voyez aussi dans les armes de Gironde, (Pl. XVIII. fig. 4.) l'hirondelle de la pointe; elle est éployée ou au vol étendu, ce qui signifie la même chose.

EQUIPÉ, ée, adj. se dit d'un homme à cheval armé de toutes pièces, qui est souvent un meuble

Voyez, pl. VIII. fig. 439. les armes de la famille S. Georges, qui sont de gueules, à un S. Georges tout armé d'argent, combattant un dragon aussi d'argent.

ÉQUIPPÉ se dit aussi d'un vaisseau & même d'un

mâts qui a ses voiles & ses cordages.

Dumas, d'azur, au mats d'or équippé d'argent,

mouvant de la pointe de l'écu.

Auvelliers, de gueules, au navire équippé d'argent, sur une mer de même, au ches d'or, chargé d'une aiglette d'azur. (Pl. X. fig. 526 & 527.)

EQUIPOLLE, adj. point équipollé ou points équipollés, se dit de neuf quarres mis en sorme d'échiquier, dont cinq, savoir ceux des quatre coins & du milieu, sont d'un métal différent de celui des quatre autres.

Eusty-Rabutin, cinq points d'or équipollés à quatre

d'azur. (Pl. IV. fig. 22.) Voyez aussi la planche XXXII. fig. 39.
ESCARBOUCLE, s. s. meuble d'écu.

Giry, d'azur, à l'escarboucle d'or sleurdelisée. (Pl. X. fig. 538.)
ESCARRE, s. s. espèce de bordure qui serme &

termine un quartier des deux côtés intérieurs de l'écu, en sorme d'équerre.

Hanesy, en Flandre; de gueules, à une escarre d'argent posée au quartier droit mouvant du ches

& du flanc. (Pl. XII. fig. 641.)
ESPRIT, (Saint -) ORDRE DU SAINT-ESPRIT, est un ordre militaire établi en France sous le nom d'ordre & milice du Saint-Esprit, le 31 Décembre 1578, par Henri III. en mémoire de trois grands événemens arrivés le jour de la Pentecôte & qui le touchoient personnellement; savoir sa naissance, son élection à la couronne de Pologne, & son avénement à celle de France. L'ordre du Saint-Esprit doit n'être composé que de cent chevaliers, qui font obligés pour y être admis de faire preuve de trois races.

Le roi est grand-maître de cet ordre, & prête en cette qualité serment le jour de son sacre, de maintenir toujours l'ordre du Saint-Esprit; de ne point fouffrir, autant qu'il fera en son pouvoir, qu'il tombe ou diminue, ou qu'il reçoive la moindre altération dans aucun de ses principaux statuts.

Tous les chevaliers portoient autresois une croix d'or au col, pendant à un ruban de couleur bleu céleste: maintenant elle est attachée sur la hanche au bas d'un large cordon bleu en baudrier. Tous les officiers & commandeurs portent toujours la croix cousue sur le côté gauche de leurs manteaux, robes, & autres habillemens de dessus.

Avant que de recevoir l'ordre du Saint - Esprit; ils reçoivent celui de S. Michel; ce qui sait que leurs armes sont entourées de deux colliers; l'un de S. Michel, composé d'SS & de coquilles entrelacées; l'autre du Saint - Esprit, qui est formé de sleurs de lis d'or, d'où naissent des flammes & des bouillons de seu, & d'HH couronnées avec des sestons &

des trophées d'armes.

Parmi les chevaliers sont compris neuf prélats, qui sont cardinaux, archevêques, évêques, ou abbés, du nombre desquels est toujours le grandaumônier, & ils sont nommes commandeurs de l'ordre du Saint - Esprit. Henri III. avoit aussi projetté d'attribuer à chacun des chevaliers des commanderies; mais son dessein n'ayant pas en d'exécution, il assigna à chacun d'eux une pension de mille écus d'or, réduite depuis à 3000 liv. qui sont payées sur le produit du droit du marc d'or affecté à l'ordre.

La croix du Saint - Esprit, est une croix d'or à huit rayons émaillés, chaque rayon pommeté d'or, une fleur de lys dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu un Saint-Esprit ou colombe d'argent d'un côté, & de l'autre un faint-Michel. (Voyer

Planche XXIII. fig. 3 & 4.)

- La croix des prélats - commandeurs a la colombe des deux côtés, parce qu'ils n'ont que l'ordre du Saint-Esprit, & non celui de faint-Michel.

Esprit, (Saint -) Ordre du Saint - Esprit DU DROIT DESIR, ordre de chevalerie institué à Naples dans le château de l'Œufen 1352, par Louis d'Anjou dit de Tarente, Prince du fang de France, roi de Jérusalem & de Sicile, & époux de Jeanne prem. reine de Naples. Les constitutions de cet ordre étoient en vingt-cinq chapitres, dont voici le préambule dans le style de ces temps - là : « Nous Loys, » par la grace de Dieu, roi de Jérusalem & de Si-» cile, allonneur du Saint-Esprit; lequel jour par » la grace nous sumes couronnés de nos royaumes, » en essaucement de chevalerie & accroissement » d'honneur, avons ordonné de faire une compa-» gnie de chevaliers qui seront appelles les cheva-» liers du Saint - Esprit du droit desir, & lesdits che-» valiers seront au nombre de trois cents, desquels » nous, comme trouveur & fondeur de cette com-» pagnie, serons princeps, & aussi doivent être » tous nos successeurs, rois de Jérusalem & de Si-

Mais la mort de ce Prince qui ne laissa point d'enfans, & les révolutions dont elle sut suivie, firent périr cet ordre presque dès sa naissance. On ne sait comment les constitutions en tombèrent entre les mains de la république de Venise, qui en sit présent à Henri III. lorsqu'il s'en retournoit de Pologne en France. On dit que ce prince en tira l'idée & les statuts de l'ordre, qu'il institua ensuite sous le nom du Saint-Esprit; & que pour ne pas perdre le mérite de l'invention, il remit ces constitutions du roi Louis d'Anjou au sieur de Chiverny, avec ordre de les brûler; ce que celui-ci ayant cru pouvoir négliger sans préjudice de l'obéissance dûe à son souverain, elles se sont conservées dans sa samille, d'où elles avoient passé dans le cabinet du président de Maisons, & M. le Laboureur les a données au public dans ses additions aux mémoires de Castelnau. Mais en comparant ces statuts avec ceux qu'Henri III. fit dresser pour son nouvel ordre du Saint - Esprit, on n'y trouve aucune conformité qui prouve que ceux-ci soient une copie des premiers. (G)

ESSONNIER, f. m. double orle qui couvre l'écu dans le sens de la bordure. C'étoit autresois une ei. ceinte où l'on plaçoit les chevaux des chevaliers, en attendant qu'ils en eussent besoin pour le tournoi, & avant que le tournoi fût ouvert. Il y avoit dans cette enceinte des barres & des traverses pour les séparer les uns des autres.

ESSORANT, TE, adj. se dit des oiseaux, & particulièrement de l'aigle posée de profil en prenant son effor.

Gon de Vassigny, d'azur, à une aigle de profil & essorte d'or. (Pl. VI. sig. 302.)

ESSORÉ, ÉE, adj. se dit de la couverture d'une maison ou d'une tour, quand elle est d'un autre émail que celui du corps du bâtiment.

Cafanova, en Espagne; d'azur, à une maison

d'argent, maçonnée de sable, essorie de gueules.

(Pl. IX. fig. 466.)
ÉTAYE, f. f. petit chevron employé pour foutenir quelque chose, il ne doit, dit-on, avoir que le tiers de la largeur ordinaire du chevron; maisil y a toujours un peu d'arbitraire dans ces propor-

ÉTENDARD, s. m. meuble d'écu.

Vasselot, d'azur, à trois étendards d'argent, sûtés d'or, couchés dans le sens des bandes 2 & 1. (Pl.

ETETÉ, ÉE, adj. mot dont quelques auteurs se servent pour désigner un animal dont la tête a été arrachée de force & dont le cou, par consequent, est raboteux & inégal; ils opposent ce mot à decapité, auquel cas la tête est coupée net & le cou

ETIENNE (l'Ordre de faint), de Toscane, sut institué, le 2 août 1554, par le grand duc Côme de Médicis, à l'occasion d'une victoire qu'il venoit de remporter à Marciano.

Le Pape Pie IV confirma cet ordre par une bulle

du premier février 1561.

Les chevaliers s'obligèrent de désendre les côtes de Toscane des descentes & des incursions des Turcs & des Maures de barbarie.

La croix de cet ordre est à huit pointes émaillée de gueules, attachée par trois chaînons à une chaîne, le tout d'or. (Voyez planche XXV, fig. 47.)

(G. D. L. T.)
ÉTINCELANT, TE, adj. se dit des charbons & des flammes d'où il paroît fortir des étincelles. On appelle écu étincelant celui qui en paroît semé.

Bellegarde des Marches, en Savoie; d'où est sorti le grand chancelier de Savoie, Janus de Bellegarde, porte d'azur à la sphère de seu en sasce, courbée d'un angle du chef à l'autre, rayonnante & étincelante vers la pointe de l'écu d'or, au chef de même, chargé d'une aiglette de fable. (Pl. VII. fig. 384.) ÉTOILE, marque qui caractérife les ordres de

la jarretière & du bain.

L'ordre de l'ÉTOILE, ou de Notre-Dame de l'étoile, est un ordre de chevalerie institué ou renouvellé par Jean, roi de France, en l'année 1352; ainsi nommé, à cause d'une étoile qu'il portoit sur l'estomac.

D'abord il n'y eut que trente chevaliers, & de la noblesse la plus dissinguée; mais peu à peu cet ordre tomba dans le mépris, à cause de la quantité de gens qu'on y admit sans aucune distinction : c'est pourquoi Charles VII, qui en étoit grandmaître, le quitta & le donna au chevalier du guet de Paris & à ses archers. Mais d'autres traitent tout cela d'erreur, & prétendent que cet ordre sut institué par le roi Robert en 1022, en l'honneur de la fainte Vierge, durant les guerres de Philippe-de-Valois, & que le roi Jean son fils le rétablit.

Le collier de l'ordre de l'étoile étoit d'or à trois chaînes, entrelacées de roses d'or émaillées alternativement de blanc & de rouge, & au bout perdoit une étoile d'or à Einq rayons. Les chevaliers portoient le manteau de damas blanc, & les doublures de damas incarnat ; la gonnelle ou cotte d'armes de même, sur le devant de laquelle, au côté gauche, étoit une étoile brodée en or. Les chévaliers étoient obligés de dire tous les jours une couronne ou cinq dixaines d'Ave Maria, & cinq Pater, & quelques prières pour le roi & pour son état. Ce qui prouve que cet ordre a été institué par Robert, & non par le roi Jean, c'est qu'on trouve une promotion de chevaliers de l'étoile sous le premier, fous Philippe - Auguste, & sous saint Louis. 2°. Il ne paroit pas que Charles VII ait avili, comme on prétend, l'ordre de l'étoile; puisque trois ans avant sa mort il le consèra au prince de Navarre, Gaston de Foix, son gendre. Il est bien plus probable que Louis XI ayant institute l'ordre de saint Michel, les grands; comme il arrive ordinairement, aspirèrent à en être décorés, & que celui de l'étoile tomba peu à peu dans l'oubli,

Justiniani sait mention d'un autre ordre de l'étoile à Messine en Sicile, qu'on nommoit aussi l'ordre du croissant. Il sut institué en l'année 1268 par Charles d'Anjou, frère de faint Louis, roi des deux

Siciles.

D'autres soutiennent qu'il sut institué en 1464 par René, duc d'Anjou, qui prit le titre de roi de Sicile; du moins il paroît par les armes de ce prince, qu'il sit quelque changement dans le collier de cet ordre: car au lieu de fleurs de lumière ou étoiles, il ne portoit que deux chaînes, d'où pendoit un croissant, avec le vieux mot françois Loz, qui, en langage de rébus, fignifioit Los en croissant; c'est-à-dire, honneur en croissant ou s'augmentant.

Cet ordre étant tombé dans l'obscurité, sut relevé de nouveau par le peuple de Messine, sous le nom de noble académie des chevaliers de l'étoile, dont ils réduisirent l'ancien collier à une simple étoile placée sur une croix sourchue, & le nombre des chevaliers à soixante-deux. Ils prirent pour devise: monstran: regibus astra viam, qu'ils exprimèrent par les quatre lettres initiales, avec une

M Rétoile au milieu

Voyer CROISSANT.

ETOILE, s. f. meuble de l'écu, représentation d'une étoile dont on charge souvent les pièces honorables : elle diffère de la molette ou roue d'un éperon, en ce qu'elle n'est point percée comme la

L'étoile est ordinairement composée de cinq rayons ou pointes; quand il y en a six ou huit, comme parmi les Italiens & les Allemands, il faut

l'exprimer en blafonnant.

Sur les médailles, les étoiles, comme symboles d'éternité, sont une marque de consécration & de déification. Le père Johert, dans sa Science des médailles, dit qu'elles signifient quelquesois les

ensans des princes régnans, & quelquesois les enfans morts & mis au rang des dieux.

Tarteron, d'or, au crabe ou scorpion de sable, au chef d'azur, charge de trois étoiles d'argent.

(Pl. VII. fig. 347.) Morien, en Westphalie; d'argent, à la bande bastillée de trois pièces à plomb de sable, & en chef d'une étoile à six raies de gueules. (Pl. III.

Assas, dans les Cevennes; dont étoit le chevalier d'Assas si connu par son généreux dévouement à l'afsaire de Clostercamp en 1760; d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux pins de finople, & en pointe d'un croissant de l'émail du chevron, au chef aussi d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

Geliot, d'azur, à trois étoiles d'or posées en pal.

(Pl. VII. fig. 375.)

Châteauneuf, d'or, à une étoile à huit rais de gueules. (Fig. 376.)

Des Baux, de gueules, à une étoile à seize rais

d'argent. (Fig. 377.) ETOILE, ÉE, adj. La croix étoilée ou en étoile est celle qui est sormée par des étoiles disposées en croix.

ETOLE, ordre de chevalerie institué par les rois d'Arragon. On ignore le nom du prince qui en sut l'instituteur, le temps de sa création, aussi bien que le motif de son origine, & ses marques de distinction: on conjecture seulement qu'elles confissoient principalement en une étole ou manteau fort riche, & que c'est de là que cet ordre a tiré son nom; les plus anciennes traces qu'on en trouve ne remontent pas plus haut qu'Alphonse V, qui commença à régner en 1416. Justiniani prétend que

cet ordre a commencé vers l'an 1332. ÉTOLE D'OR, (ordre militaire à Venise) ainsi nommé, à cause d'une étole d'or que les chevaliers portent sur l'épaule gauche, & qui tombe jusqu'aux genoux par-devant & par-derrière, & qui est large d'une palme & demie. Personne n'est élevé à cet ordre, s'il n'est patricien ou noble Vénitien. Justiniani remarque qu'on ignore l'époque de son institution.

ÉTRIER, f. m. meuble d'armoiries représentant

l'étrier qui sert à monter à cheval.

L'usage des étriers n'étoit point connu du temps des anciens tournois ni des croifades; on se servoit alors de fautoirs qui étoient des cordons couverts d'une riche étoffe.

Bourdelet de Montalet, d'azur, au chevron d'or; accompagné de trois étriers de même. (Pl. X. fig.

512. EÚCINA, ordre de chevalerie qui sut établi, felon quelques-uns, l'an 722, par Garcias Ximenés, roi de Navarre. Sa marque de distinction étoit, à ce que l'on dit, une croix rouge sur une chaîne; & s'il étoit vrai qu'il eût existé, ce seroit le plus ancien de tous les ordres de clievalerie; mais on en doute avec fondement.

ÉVIRÉ, adj. se dit d'un lion ou autre animal

dont rien n'indique le sexe.

EXCELLENCE,

EXCELLENCE, f. f. est un titre d'honneur qu'on donne aux ambassadeurs & à d'autres personnes qu'on ne qualifie pas de celui d'altesse. parce qu'ils ne sont pas princes, mais qu'ils sont au dessus de toutes les autres dignités inférieures.

En Angleterre & en France on ne donne ce titre qu'aux ambassadeurs : mais il est sort commun en Allemagne & en Italie. Autrefois ce titre étoit réservé pour les princes du sang des différentes maisons royales; mais ils l'ont abandonné pour prendre celui d'altesse, parce que plusieurs grands sei-

gneurs prenoient celui d'excellence.

Les ambassadeurs ne sont en possession de ce titre que depuis 1593, quand Henri IV, roi de France, envoya le duc de Nevers en ambassade auprés du pape, où il sut d'abord complimenté du titre d'excellence. Dans la suite on donna le même nom à tous les ambassadeurs résidens dans cette cour, d'où cet usage s'est répandu dans les autres.

Les ambassadeurs de Venise ne jouissent de ce titre que depuis 1636, temps auquel l'empereur & le roi d'Espagne consentirent à le leur donner.

Les ambassadeurs des têtes couronnées ne veulent point donner ce titre aux ambassadeurs des princes d'Italie, où cet usage n'est point établi.

La cour de Rome n'accorde jamais la qualité d'excellence à aucun ambassadeur quand il est eccléfiastique, parce qu'elle la regarde comme un titre séculier. Les règles ordinaires & l'usage du mot excellence ont varié un peu par rapport à la cour de Rome. Autresois les ambassadeurs de France à Rome, donnoient le titre d'excellence à toute la

famille du pape alors régnant, au connétable Colonne, au duc de Bracciano, & au fils aîné de tous ces seigneurs, de même qu'aux ducs Savelli, Cefarini, &c.... mais à présent ils sont plus réservés à cet égard; cependant ils traitent toujours d'excellence toutes les princesses romaines.

La cour de Rome de son côté, & les princes romains donnent ce même titre au chancelier, aux ministres & sécrétaires d'état, & aux présidens des cours souveraines en France, aux présidens des conseils d'Espagne, au chancelier de Portugal, & à ceux qui remplissent les premières places dans les autres états, pourvu qu'ils ne soient point ecclé-

fiastiques.

Le mot excellence étoit autrefois le titre que portoient les rois & les empereurs : c'est pourquoi Anastase le bibliothécaire appelle Charlemagne fon excellence. On donne encore ce titre au senat de Venise, où après avoir salué le doge sous le titre de sérénissime, on qualifie les sénateurs de vos excellences.

Le liber diurnus pontif. rom. traite d'excellence les

exarques & les patriciens.

Les François & les Italiens ont renchéri sur la simple excellence, & en ont fait le mot excellentissime & excellentissimo, qui a été donné par plusieurs papes, rois, &c. mais le mot excellentissime n'est plus d'ufage en France. Wiquefort & Chambers. (G)
EXTRACTION, s. s. descendance, généalogie,

Voyez GÉNÉALOGIE.) Il faut prouver la noblesse de son extraction pour être admis dans quelques ordres de chevalerie, dans de certains chapitres, &c.



FAI

HAILLI, IE, adj. synonime de rompu, & qui se dit des chevrons faillis ou rompus dans leurs montans. (Voyez au mot CHEVRON, l'article CHEVRON ROMPU, & voyez les armes de Meynier d'Oppède, pl. 4, sig. 205.)

pl. 4, fig. 205.)

FANON, f. m. meuble de l'écu représentant un large brasselet ressemblant au fanon ou manipule des prêtres & des diacres; c'étoit anciennement une manche pendante qu'on portoit près du poignet droit pour ornement.

Le fanon étoit fort en usage en Allemagne, & c'est de là que le terme de fanon est venu; il signifie chez les Allemands une pièce d'étosse.

De Clinchamp de Caudecoste de Bellegarde, à Lizieux & à Evreux en Normandie; d'argent à trois fanons de gueules.

FASCE, s. s. une des pièces honorables de l'écu qui se pose au milieu horisontalement, & qui sépare le ches d'avec la pointe.

Béthune, d'argent à la fasce de gueules. (Pl. II.

La fasce occupe, selon les uns, le tiers, selon, les autres les deux septièmes de l'écu; on en peut, voir les proportions pl. XXVIII. sig. 3.

Il y a quelquesois deux, trois ou quatre sasces dans l'écu, alors les distances sont égales aux sasces. (Voyez les armes des maisons d'Harcourt & de Saint-Chamans, pl. III, sig. 126 & 127. Voyez

aussi pl. XXIX. fig. 10 & 11.)

Lorsqu'au dessus du nombre de trois les sasces sont en nombre impair, elles s'appellent trangles, en nombre pair burelles; mais on varie sur ce point, & les auteurs héraldiques ne conviennent pas absolument entre eux si la différence des trangles & des burelles tient au nombre pair ou impair, ou à la largeur plus grande ou moindre de la pièce.

La sasce représente, dit-on, l'écharpe que les

La fasce représente, dit-on, l'echarpe que les chevaliers portoient autresois en sorme de ceinture. FASCÉ, ÉE, adj. se dit d'un écu divisé en six

on huit parties égales de deux émaux alternés dans le fens de la fasce.

De Crussol, fascé d'or & de sinople de six pièces. (Pl. III. sig. 128. Voyez aussi pl. XXX. sig. 18 &

Si l'écu étoit divisé en dix fasces, de deux émaux alternés, il s'appelleroit burelé. (Voyez les armes de Luzignem ou Luzignan, pl. III. sig. 130.)

Les mots fasce & sascé viennent du latin sascia, qui signifie une bande ou bandelette de toile, mais qui n'a aucun rapport, quant à la position, avec ce qu'on appelle en Blason une bande; mais on appelle sascés une bande, un chevron, un pal divisés en sasces.

Quelques-uns écrivent face & facé, & dérivent ces mots de facies, parce qu'en effet cette pièce se présente en face dans l'écu.

FAU

FAUCILLE, s. f. meuble qui entre dans quelques écus.

Haudt, d'argent, à trois faucilles de gueules; rangées en fasces. (Pl. X. fig. 555.)

FAUCON, s. m. oiseau de proie qui se trouve

fur plusieurs écus.

Ou dit du faucon, chaperonné, longé, grilleté,

perché, dans le même sens que de l'épervier. (Voyez ces mots, & voyez EPERVIER.)

Selon plufieurs auteurs, le faucon a été ainsi nommé, quasi falcatus, parce que ses ongles courbés & pointus imitent la courbure & la pointe de la faulx.

Falcos de la Blache, en Dauphiné; d'azur, au

faucon d'argent.

Claviere de Saint-Roman, de Saint-Barthelemile-Phin, en Vivarais; de gueules, au dextrochère d'argent, portant deux faucons, l'un à dextre, de finople, l'autre à senestre de pourpre, longé d'azur, les têtes affrontées.

FAULX, s. s. meuble d'armoirie représentant une

faulx.

On dit emmanché du manche de la faulx, quand il est d'un émail particulier.

On nomme ranchier le fer d'une faulx.

Voyez pour les faulx pl. X. fig. 553, & pour les ranchiers ou fers de faulx posés l'un sur l'autre en sasce la sig. 554.

fasce la fig. 554.

FAUX, FAUSSE, adj. se dit des armoiries qui ont couleur sur couleur ou métal sur métal. On les appelle plus communément armes à enquérir ou à enquerre. (Voyez au mot ARMES l'article ARMES A ENQUÉRIR. Voyez aussi le mot ENQUERRE.)

FEMME, s. f. Les figures humaines étant admifes dans le Blason, des figures entières de semmes, ou seulement des têtes de semmes se trou-

vent quelquefois sur les écus.

Andelberg, en Suède; d'argent, parti de gueules à une femme de carnation, habillée à l'allemande, les manches retroussées, les mains posées sur le ventre, partie de l'une en l'autre. (Pl. VIII. fig. 440.)

Grammont, d'azur, à trois bustes de reines de carnation, couronnées d'or à l'antique. (Fig. 441.) FENDU EN PAL, DUE, adj. se dit d'une croix

fendue de hant en bas, & dont les parties sont placées à quelque distance l'une de l'autre.

FER, s. m. se dit de plusieurs fortes de sers qui se trouvent dans les écus, tels que les sers de lance, de javelot, de pique, de slèche; il se dit aussi des sers à cheval. Ceux-ci sont ordinairement représentés la pointe en-haut; & lersque les clous sont d'un émail dissérent, on dit des sers qu'ils sont cloués de tel émail.

Ferrier, d'argent, à trois fers de pique d'azur; (Pl. IX. fig. 501.)

Millet, d'or, à trois fers de flèche, de sable.

Fresnay, d'hermine, à la sasce de gueules, accom-

pagnée de trois fers de cheval d'or, trois en ches & un en pointe. (Pl. X. fig. 504 & 519.)

FER DE FOURCHETTE, croix à fer de fourchette ou fourchetée, est une croix qui, à chacune de ses extrêmités, a un fer recourbé tel que celui dont les soldats se servent ou se servoient pour attacher leurs mousquets. On peut voir la différence de la croix fourchée à la croix fourchetée, ou croix à fer de four-chette, en comparant, pl. IV. les figures 179 & 180.

FER DE MOULIN, s. m. est une pièce de l'écu, qu'on suppose représenter l'ancre de fer qui soutient

la meule d'un moulin.

FER D'OR (Chevalier du). Les chevaliers du fer d'or, & écuyers du fer d'argent (car ils réunissoient ces deux titres), étoient une société de seize gentilshommes, en partie chevaliers, & en partie

Cette société sut établie dans l'église de Notre-Dame de Paris en 1414, par Jean, duc de Bourbon, qui s'y proposa, comme il le dit lui-même, d'acquérir de la gloire & les bonnes graces d'une dame qu'il servoit. Ceux qui entrèrent dans cette société, se proposèrent aussi de se rendre par-là recommandables à leurs maîtresses. On ne sauroit concevoir un plan plus extravagant d'actions de piété & de sureur romanesque, que celui qui sut imaginé par le duc de Bourbon.

Les chevaliers de sa société devoient porter, aussi bien que lui, à la jambe gauche, un fer d'or de prisonnier pendant à une chaîne. Les écuyers en devoient porter un semblable d'argent. Le duc de Bourbon eut soin d'unir étroitement tous les membres de son ordre; & pour cet effet, il leur fit promettre de l'accompagner, dans deux ans au plus tard, en Angleterre, pour s'y battre en l'honneur de leurs dames, armés de haches, de lances, d'épées, de poignards, ou même de bâtons, au choix des adversaires. Ils s'obligèrent pareillement de saire peindre leurs armes dans la chapelle où ils firent ce vœu, qui est la chapelle de Notre-Dame de Grace, & d'y mettre un fer d'or semblable à celui qu'ils portoient, avec la seule différence qu'il seroit sait en chandelier, pour y brûler continuellement un cierge allumé jusqu'au jour du combat.

Ils reglèrent encore qu'il y auroit tous les jours une messe en l'honneur de la Vierge, & que s'ils revenoient victorieux, chacun d'eux fonderoit une seconde messe, seroit brûler un cierge à perpétuité, & de plus, se seroit représenter revêtu de sa cotte d'armes, avec toutes ses armes de combattant; que si par malheur quelqu'un d'eux étoit tué, chacun des survivans, outre un service digne du mort, lui feroit dire dix-sept messes, où il assisteroit en habit

de deuil.

Cette société, pour comble d'extravagance, sut instituée au nom de la sainte Trinité & de saint Michel, & elle eut le succès qu'elle méritoit. Le duc de Bourbon alla véritablement en Angleterre, à peu près dans le même-temps qu'il avoit marqué;

mais il y alla en qualité de prisonnier de guerre, & il y mourut au bout de dix-neuf ans, fans avoir pu obtenir sa liberté. Voyez, si vous êtes curieux, de plus grands détails, l'Histoire des ordres de chevalerie du P. Héliot, tom. VIII, chap. v, c'est-à-dire, le recueil des folies de l'esprit humain en ce genre bisarre, depuis l'origine du Christianisme jusqu'au commencement de notre siècle. Article de M. le chevalier DE JAUCOURT.

FERMAIL, f. m. & FERMAUX au pl. Ce vieux mot signifie les agraffes, crochets, boucles garnies de leurs ardillons, & autres sermoirs de ce genre dont on s'est servi anciennement pour sermer des livres, & dont l'usage a été transporté aux manteaux, aux chapes, aux baudriers ou ceintures, pour les

attacher. On les a aussi nommes fermalets ou fermaillets, & ils faisoient alors une espèce de parure, tant pour les hommes que pour les semmes.

Les fermaux sont ordinairement représentés ronds & quelquesois en losange, ce qu'alors il faut spécifier en blasonnant. Quelques - uns appellent un écu fermaillé, quand il est chargé de plusieurs fermaux.

Stuart, comte de Buchan, portoit de France à la bordure de gueules fermaillée d'or ; on dit main-

tenant semée de boucles d'or.

J'ai avancé tout à l'heure que le FERMAIL étoit autrefois une espèce de parure. Joinville, décrivant une grande sète, qu'il appelle une grand'court & maison ouverte, dit: » Et à une autre table man-" geoit le roi de Navarre, qui moult essoit paré de drap d'or, en cotte & mantel, la ceinture, se fermail, & chapel d'or fin, devant lequel je » tranchoie «. Selon Borel, le fermail étoit un crochet, une boucle, un carquant, & autre atifet de semme. Mais on voit par cet endroit de l'histoire de Joinville, que les hommes & les semmes se servoient de cette parure, que les hommes mettoient tantôt sur le devant du chapeau, & tantôt sur l'épaule en l'assemblage du manteau. Aussi lisonsnous ces paroles dans Amadis, liv, 2: » Et laissant » pendre ses cheveux, qui étoient les plus beaux que " nature produit onc, n'avoit sur son chef qu'un fer-" maillet d'or, enrichi de maintes pierres pré-» cieuses «. Surquoi Nicod ajoute : » Et il a ce " nom, parce qu'il serme avec une petite bande, » laquelle est appellée fermeille ou fermaille; & quant aux femmes, elles plaçoient leur fermail » sur le sein u.

Il est dit dans Froissard, c. 154: » Et si eut pour " le prix un fermail à pierres précieuses, que ma-» dame de Bourgogne prit en sa poitrine u. Voyez

Ducange.

(Cet article est de M. le chevalier de Jaucourt.

& il est resté entièrement tel qu'il étoit.)

Nous y ajoutons pour exemple les armes de la maison de Mallet de Graville, de gueules, à trois boucles ou fermaux d'or, posés deux & un. (Pl. X. fig. 516.)

L'auteur de la partie du Blason, dans le supplé-

ment de l'Encyclopèdie, avertit qu'il est nécessaire de dire deux & un, parce qu'on pourroit croire qu'ils seroient tous les trois en pal l'un pour l'autre, au lieu qu'ils sont dans le sens de la fasce, & c'est ordinairement dans ce sens qu'ils sont posés.

FÉVE, s. s. meuble de l'écu représentant ce

De Faverolles, d'azur, à la tige de féves, de trois gousses naissantes, mouvante d'un croissant posé près de la pointe de l'écu & accompagnée en chef de deux étoiles d'or. (Pl. VIII. fig. 430.)

FEUILLE, s. s. meuble de l'écu qui représente

une feuille d'arbre ou d'arbrisseau.

De Quelen, de la Vauguion, de Saint-Mefgrin, d'argent à trois feuilles de chêne de sinople.

La Vieuville, d'argent à six feuilles de houx d'azur, posées trois, deux & une. (Pl. VIII. fig.

(Voyez Treffle, Tierce-feuilles, Quatre-FEUILLES, QUINTE-FEUILLES; & voyez pour toutes ces pièces les fig. 405 -- 6 -- 7 & 421, pl. VIII.)

FEUILLÉ, ée, adj. se dit d'une plante qui a

des feuilles d'un émail particulier.

Cafadas, d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, feuillées & tigées de sinople. (Pl. VIII. fig. 415.)

Thumery, à Paris; d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre tulipes feuillées & tigées de

finople. (Pl. VIII. fig. 418.)

FICHÉ, ée, adj. se dit d'un pal, d'une croix, d'une croisette, ou autre pièce de longueur qui paroît aigue dans sa partie inférieure & propre à être enfoncée en terre.

On dit pal au pied fiché, croix au pied fiché, croisette au pied fiché, &c.

Saligny, d'or, à trois pals aléfés, au pied fiché

de fable. (Pl. III. fig. 123.)

Rousset, de gueules, à une croix sichée d'argent.

(Pl. IV. fig. 176.)

Bec de lièvre, en Normandie; de sable, à deux croix trefflées au pied fiché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille de même. (Pl. IV. fig. 183.)

FIER, Fière, adj. se dit d'un lion dont le poil

est hérissé.

FIERTÉ, ée, adj. se dit des baleines dont on

voit les dents.

FIDELITE (l'ordre de la), institué par Christian VI, roi de Dannemarck, le 7 août 1732, pour

l'anniversaire de son mariage,

La marque de l'ordre est une croix d'or émaillée d'argent, les quatre angles rayonnans, au centre un écusson de gueules en ovale, chargé d'un lion & d'un aigle en chef, & d'un aigle & d'un lion en pointe, le tout d'argent; un petit écusson d'azur aux chiffres du roi & de la reine, brochant sur les lions & les aigles. Au revers on lit ces mots: In felicissima unionis memoriam.

Cette croix est attachée à un cordon de soie

bleue turquin, tissu d'argent aux extrémités. (Pl. XXIV. fig. 40. G. D. L. T.)

FIGURÉ, ée, adj. se dit du soleil qu'on représente avec un visage humain, & en général de

toutes les choses sur lesquelles paroît la figure humaine, comme les tourteaux, les besans, &c qu'on

figure quelquefois ainfi.

FIL, f. m. Plusieurs auteurs font le mot fil synonime de lambel, auquel cas c'est une brisure saite pour distinguer uue branche cadette de la branche aînée de la même maifon.

D'autres auteurs diffinguent dans le lambel, la ligne supérieure & horisontale qu'ils appellent fil, & les points ou pendans qui en fortent, & qu'ils appellent plus particulièrement lambel. Ils disent, fil de trois lambels ou plus.

FILET, f. m. est, selon quelques auteurs, une pièce posée dans le sens de la bande, & qui n'a de

largeur que le tiers de la cotice.

D'Hallencourt de Dromesnil, en Picardie; d'argent à la bande de sable, accôtée de deux filets de même.

Quatre-Barres, de fable, à la bande d'argent, accôtée de deux filets de même. (Pl. II. fig. 67.)

D'autres le consondent avec la filière, dont nous

allons parler.

D'autres le regardent comme un diminutif de la barre & non pas de la bande; mais on en voit dans toute forte de positions, comme de la bande, de la sasce, de la croix, &c.

Un auteur, nomme Guillem, dit que le filet est la quatrième partie du chef; il le consond peut-être

avec la divise.

FILIERE, s. f. bordure étroite qui n'a, selon quelques auteurs, que le tiers de la bordure ordinaire: cette dernière n'ayant, selon eux, que la septième partie de la largeur de l'écu, la filière n'en doit avoir que la vingt-unième partie.

Beaucoup d'auteurs confondent la filière avec l'orle; d'autres les distinguent de cette manière : la filière touche le bord de l'écu ; l'orle en est détaché

par un vuide égale à sa largeur.

Palatin de Dio, de Montpeirous, de Montmore, en Bourgogne; fascé d'or & d'azur, à la filière de gueules.

FLAMBANT ou FLAMBOYANT, adj. se dit des pals aiguisés & ondés qui imitent les flammes; ils sont mouvans du bas de l'écu, & leurs pointes ondoyantes s'élèvent en haut.

Bataille, en Bourgogne; d'argent, à trois pals flambans ou flamboyans, de gueules, mouvans de la pointe. (Pl. III. fig. 125.)

FLAMBEAU, s. m. meuble de l'écu, représen.

tation d'un flambeau.

Béral de Forges, d'azur, à deux flambeaux d'or allumés de gueules, passés en sautoir, surmontés d'une sleur-de-lis. (Pl. VII. fig. 387.)

FLAMME, f. f. meuble d'armoirie, dont la partie insérieure est ronde, & dont le haut se termine en trois pointes ondoyantes; son émail particulier est le gueules.

Pollart, d'argent, à un fanglier de fable, surmonté de deux flammes de gueules. (Pl. VII. fig. 385.)

Il y a cependant des flammes de différens émaux. De Vendes de Saint - Pieirefy, en Normandie; d'azur, à l'étoile d'or, accompagnée de trois flammes de même.

FLANCHIS, f. m. petit sautoir alésé, qui meuble l'écu, ou qui charge une pièce honorable.

Les flanchis, au nombre de trois, se posent deux

& un, sur un chef, ils sont rangés horisontalement, ils pourroient aussi être en bande, en pal ou d'une autre manière.

Mornieu de Grandmont, en Bresse; d'azur à trois

flanchis d'or.

De Balzac d'Entragues, d'azur, à trois flanchis d'argent, au chef d'or, chargé de trois flanchis du champ.

Le Veneur de Tillières, d'argent, à la bande

d'azur, chargée de trois flanchis d'or.

FLANQUE, s. s. se dit d'une pièce formée par une ligne en voute qui part des angles du chef, & se termine à la base de l'écusson il sous d'hermine à deux stanques vertes.

Les flanques se portent toujours par paires ou par

couples.

Leigh fait deux différentes pièces de la flanque & de la flasque, la première plus courbée que la seconde; mais Gibbon n'en fait qu'une qu'il appelle

flanque.

FLANQUÉ, ÉE, adj. se dit de l'écu dont les côtés ou flancs sont divisés par deux portions de cercles rentrantes, qui faillent, dit-on, d'une partie deux cinquièmes de sa largeur à dextre & à senestre, & se terminent aux angles du haut & du

Payen de Courcelles, en Champagne; d'or à

cinq trangles de gueules, flanquées d'azur.

FLANQUÉ se dit d'une manière plus générale, des pals, arbres & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtés. Aux armoiries de Sicile, les pals d'Arragon sont flanqués de deux aigles.

Pingon, en Savoie; d'azur à une fasce d'or, flanquée de deux pointes d'argent appointées vers la fasce.

FLASQUE. Voyez FLANQUE. FLECHE, s. f. pièce de l'écu.

Aster, de gueules, à trois flèches d'or, les pointes en bas, posées en trois pals. (Pl. IX. fig. 503.)

FLEURS DE LIS, s. f. pl. armes des rois de France: personne n'ignore qu'ils portent d'azur à

trois fleurs de lis d'or.

Les fleurs de lis étoient déjà employées pour ornement à la couronne des rois de France, du temps de la seconde race, & même de la première : on en voit la preuve dans l'abbaye de saint Germaindes-Prés, au tombeau de la reine Frédégonde, dont la couronne est terminée par de véritables fleurs de lis, & le sceptre par un lis champêtre. Ce tombeau, qui est de marqueterie, parsemé de fisigranes

de laiton, paroît original : outre qu'il n'y a point d'apparence qu'on eût pensé à orner de la sorte le tombeau de cette reine long-temps après sa mort, puisqu'elle a si peu mérité cet honneur pendant sa

Pour ce qui est de la seconde race, on trouve plusieurs portraits de Charles le Chauve dans les livres écrits de son vivant, avec de vraies fleurs de lis à sa couronne; quelques-uns de ces manuscrits se gardent dans la bibliothèque du roi, comme aussi dans celle de M. Colbert qui y est jointe; & l'on en peut voir les figures dans le second tome des Ca-

pitulaires de M. Baluze.

Mais comme les rois de France n'ont point eu d'armes avant le douzième siècle, les fleurs de lis n'ont pu y être employées qu'après ce temps-là. Philippe-Auguste est le premier qui s'est servi d'une fleur de lis seule au contre-scel de ses chartes; ensuite Louis VIII & saint Louis imiterent son exemple : après eux, on mit dans l'écu des armes des rois de France des fleurs de lis sans nombre; & enfin elles ont été réduites à trois sous le règne de Charles VII.

poque à laquelle nos rois y vraisemblable sur l'édans leurs armes; & c'est l'opinion du P. W. de lis M. de Sainte-Marthe, fils & neveu des frères de Sainte-Marthe, qui ont travaillé avec beaucoup de soin à recueillir nos historiens, & à éclaircir plusieurs points obscurs de notre histoire, pensent que la fleur de lis a commencé d'être l'unique symbole de nos rois sous Louis VII, surnomme le jeune. L'on voit que son epoque n'est pas bien éloignée de celle du P. Mabillon. Quant à l'opinion de ceux qui veulent que nos lis aient été dans leur origine le bout d'une espèce de hache d'armes appelée francisque. à cause de quelque rapport qui se trouve entre ces deux choses; cette opinion n'est étayée d'aucune preuve folide. Nous pourrions citer plusieurs autres conjectures qui ne sont pas mieux établies; mais nous nous arrêterons seulement à celle de Jean-Jacques Chifflet, à cause des partisans qu'elle

Dans la découverte faite à Tournay, en 1653, du tombeau de Childeric I, on y trouva l'anneau de ce prince, environ cent médailles d'or des premiers empereurs romains, deux cents autres médailles d'argent toutes rouillées, un javelot, un graphium avec son stylet & des tablettes, le tout garni d'or; une figure en or d'une tête de bœufavec un globe de cristal, & des abeilles aussi toutes d'or, au nombre de trois cents & plus. Cette riche dépouille sut donnée à l'archiduc Léopold, qui étoit pour lors gouverneur des Pays-Bas; & après sa mort, Jean-Philippe de Schonborn, électeur de Cologne, fit présent à Louis XIV, en 1665, de ces précieux restes du tombeau d'un de ses prédécesseurs : on les garde à la bibliothèque du roi.

M. Chifflet prétend donc prouver par ce monument, que les premières armes de nos rois étoient des abeilles, & que des peintres & des sculpteurs inal-habiles ayant voulu les représenter, y avoient si mal reussi, qu'elles devinrent nos fleurs de lis, lorsque dans le douzième siècle, la France & les autres états de la chrétienté prirent des armes blasonnées : mais cette conjecture nous paroît plus imaginaire que sondée; parce que, suivant toute apparence, les abeilles de grandeur naturelle & d'or massif, trouvées dans le tombeau de Childeric I, n'étoient qu'un symbole de ce prince, & non pas ses armes. Ainsi, dans la découverte qu'on a faite, en 1646, du tombeau de Childeric II, en travaillant à l'église de S. Germain-des-Prés, on trouva quantité de figures du serpent à deux têtes, appelé par les Grecs amphisbène, lesquelles figures étoient sans doute le symbole de Childeric II, comme les abeilles l'étoient de Childeric I.

Au surplus, Chifflet, dans son ouvrage à ce sujet, intitulé: Lilium Francicum, a eu raison de se moquer des contes ridicules qu'il avoit lus dans quelques-uns de nos historiens sur les fleurs de lis. En effet, les trois couronnes, les trois crapauds changés en trois fleurs de lis par l'ange qui vint apporter à Clovis l'écusson à imaginer que les rois de se alle portoient au commencement, de sable, à trois crapauds d'or, les autres, d'or, à trois crapauds de sable; & d'autres ensin, comme Trithème, d'azur, à trois grenouilles de sinople; tout cela, dis-je, ne peut passer que pour des sables puériles qui ne méritent pas d'être résutées sérieusement.

Cet article, qui porte le nom de M. le chevalier de Jaucourt, est tire tout entier du discours sur les anciennes sépultures de nos rois par dom Mabillon, (Mém. de Littérat. t. II. p. 633 & suiv.)

& il est resté tel qu'il étoit.

L'Auteur du Supplément y. reprend une faute : « Charles VI, dit-il, & non Charles VII, rédui-

» sit les fleurs de lis à trois. »

Nous ajouterons: « Charles V, & non pas Charles » VI», & peut-être aucun des trois, car tout ce qu'on fait, c'est que la réduction étoit saite du temps de Charles V. Les termes que Raoul de Presles adresse à Charles V dans le prologue de sa Traduction de la Cité de Dieu, sont sormels:

"Et si portez les armes de trois fleurs de lis, en signe de la benoîte Trinité. "Les termes latins du préambule des lettres de sondation des célestins de Mantes, du mois de février 1376, ne le

font pas moins.

« Lilia quidem signum regni Franciæ, in quo slo-» rent slores quasi lilium, imò slores lilii non tantùm » duo, sed tres ut in se typum gererent Trinitatis.»

On trouve même des exemples de cette réduction, antérieurs au règne de Charles V, mais on me les trouve que dans des sceaux; or, il paroît que, dans le temps même où on employoit les seurs de lis sans nombre, quelques princes réduisoient ce nombre à trois pour le scel secret, qui, par sa petitesse, n'en admettoit pas davantage. En-

fin la coutume de n'en graver que trois sur les sceaux prévalut pendant le règne de Charles V, & cela, selon l'esprit du temps, par le motif de la dévotion de ce prince à la Trinité; on continua cependant, & même affez avant sous le règne suivant, à se servir quelquesois du sceau semé de sleurs de lis sans nombre; de sorte qu'on ne sait précisément l'époque ni de l'introdussion de l'usage du sceau à trois sseurs de lis, ni de la cessation entière de l'usage du sceau semé de fleurs de lis sans nombre : car, comme l'observe un historien moderne, « il est peu d'usages ou de changement dont l'origine soit certaine : une succesm sion lente & presque imperceptible en dérobe presque toujours la connoissance. »

Au reste, M. le chevalier de Jaucourt avoit luimême reconnu & corrigé sa saute, à l'article Lis, long-temps avant qu'elle eût été relevée dans le Supplément, & il avoit averti de lire Charles V,

au lieu de Charles VII.

L'opinion de l'Auteur du Supplément sur l'origine des armes de France, est que Louis VII, dit fleurs de lis, & qu'il en sema son écu, lorsqu'il se croisa pour la terre fainte en 1147. On a, dit-il, appelé ces sleurs, (réelles ou imaginaires) fleurs de lis, par allusion au nom de Louis ou Loys, comme on disoit alors, fleurs de Loys, puis par corruption, fleurs de lis. Cette étymologie peut être vraie; mais les fleurs de lis ayant été en usage dès la première race, sinon sur l'écu, du moins sur les couronnes & autres ornemens, & le nom de Clovis étant le même que celui de Louis, dont on a insensiblement adouci la prononciation, ce nom pourroit aussi bien venir d'un des Clovis de la première race, ou d'un des Louis de la seconde, que d'un Louis de la troisième. La plupart des étymologies sont bien incertaines.

Par-tout où on trouve des fleurs de lis dans les armoiries particulières, ce sont des armes de concession. (Voyez au mot armes, l'article ARMES DE CONCESSION. Voyez planche XII. les figures de la dernière rangée, & planche VIII. fig. 411. les ar-

mes de Foucault.)

On sait que Déodat ou Dieu-Donné d'Estaing, l'un des vingt-quatre chevaliers commis à la garde de la personne du roi Philippe-Auguste, à la bataille de Bovines en 1214, releva le roi qui avoit été renversé de cheval, le tira de péril, & sauva en même temps l'écu du roi, où les armes de France étoient peintes. Philippe, vainqueur, lui permit de porter les armes de France, qu'il avoit conservées, & les brisa seulement d'un chef d'or. Elles étoient alors semées de seurent de lis sans nombre. Quand nos rois eurent réduit les sleurs de lis à trois, la maison d'Estaing sit la même réduction.

La maison de Salvaing, en Dauphiné, portoit d'or, à l'aigle à deux têtes de sable, diadémée, béquée & membrée de gueules; Philippe de Valois y joignit une bordure de France, c'est-à-dire

d'azur, sémée de fleurs de lis d'or, pour des services signales rendus à la couronne, principalement pour avoir contribué à procurer le Dauphinéaux fils aînés de France.

Un auteur héraldique de co siècle, nommé Playne, dit que les Déageant portoient d'argent, à l'aigle à deux têtes de fable, & que Louis XIII chargea cette aigle sur l'estomach d'un écusson d'azur, à une fleur de lis d'or.

On nomme fleur de lis au pied nourri, celle dont

la queue est coupée.

Vignacourt, d'argent, à trois fleurs de lis d'or, aux pieds nourris de gueules. (Pl. VIII. fig. 410.)

FLEURDELISÉ, ée, adj. se dit d'un rai d'escarboucle, d'une croix ou autre pièce de longueur dont les extrémités se terminent en fleur de lis.

Giry, d'azur, à l'escarboucle d'or, à rais fleurdelifés. (Voyez auffipl- IV. fig. 177. la croix fleurdelisée.)

Cette croix, lorsqu'elle est fleurdelisée par les quatre bouts, comme dans cet exemple, s'appelle aussi croix florencée.

FLEURÉ, ÉE, adj. se dit des sasces, bandes, trêcheurs & autres pièces, dont les bords sont terminés en fleurs.

Gaudais du Pont, en Bourgogne; d'argent, à la fasce sleurée de gueules, de trois sleurons de cha-

De Moyenville, en Picardie; d'argent, à deux lions affrontés de sable, au trêcheur fleuré de gueules.

FLEURI, 1E, adj. se dit d'un rosier ou autre plante, chargée de fleurs.

Deshayes des Orgeries, à Lisieux, en Normandie; d'argent, au rosier de trois roses de gueules, fleuri, tigé & seuillé de sinople.

FLORENCÉ, és, adj. croix florencée. Voyez

Fleurdelisée.

FLOTTANT, TE, adj. se dit des vaisseaux, des cignes & des canettes qui semblent flotter sur des ondes.

La ville de Paris, de gueules, au navire équipé d'argent, flottant & voguant sur des ondes de même, au ches de France, concession de nos rois. (Voyez pl. XII. la troisième figure du dernier rang.

Auvelliers, d'azur, au navire d'argent, équipé de gueules, flottant sur une mer d'argent, au ches d'or, chargé d'une aiglette d'azur. (Pl. X. fig. 527.)

Lavechef du Parc, à Paris; d'azur, au cigne d'argent, flottant sur une rivière de sinople, son bec plongé dans l'eau & son vol étendu, accompagné en chef de trois étoiles d'or.

FOI, f. f. on appelle ainfi deux mains jointes ensemble en signe d'alliance & d'amitié: ces mains

sont ordinairement posées en sasce.

Le Royer, écartelé au premier & au quatrième; d'azur, à la foi couronnée d'une couronne à l'antique d'or, au deuxième & troissème, d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux rofes d'argent, & en pointe d'une aiglette au vol abaissé de même. (Pl. VIII. fig. 446.)

On appelle foi parée celle qui est flabillée d'un émail différent.

FONTAINE, s. f. meuble de quelques écus,

représentation d'une fontaine.

On nomme fontaines jaillissantes, celles qui ont des tuyaux, gerbes & chûtes d'eau.

Guynet, de sable, à trois fontaines d'argent. (Pl.

VII. fig. 391.)
FORCENÉ, ÉE, adj. se dit d'un cheval qui paroît emporté & surieux. Voyez Effaré.

FORCES ou TENAILLES, f. f. pl. Hautesort, d'or, à trois forces de sable. (Pl. X.

FORMÉ, ÉE, adj. Quelques auteurs appellent croix formée, celle que tous les autres appellent croix patée, c'est-à-dire une croix étroite au centre & large aux extrémités. (Voyez PATÉE, & voyez les croix des armes de Dorat, pl. III. fig. 156.)

FOUDRE, s. m. & s. meuble de l'écu sait en faisceau de flammes montantes & descendantes mouvantes d'un vol abaisse en sasce avec quatre dards en sautoir, dont les manches ou suts à sinuosités angulaires imitent les bandes vivrées.

Helliez de Crechelins, en Bretagne; d'azur, au

foudre d'argent.

Les flammes ou les dards du foudre peuvent aussi être mouvans d'une bande ou barre ou d'un autre

meuble posé dans le même sens.

Morelly, sieur de Choify, d'azur, à une nuée d'argent en bande, laquelle est traversée de trois foudres d'or, posés en barre & qui semblent partir de la nuée, à droite & à gauche. (Pl. VII. fig. 380.)

FOUINE, s, s. sorte de martre, animal sauvage, approchant de la taille & de la figure du renard, ayant de même une queue longue & bien garnie. Elle paroît dans l'écu passante, rampante, ou sur quelques pièces.

Fay de Coeffe de la Tour-Maubourg, de gueules, à la bande d'or, chargée d'une fouine d'azur.

FOURCHÉ, ée, ou FOURCHU, ue, se dit de la queue du lion, quand elle est divisée en

Luxembourg, d'argent, au lion de gueules, armé, lampasse & couronné d'azur, la queue sourchée, nouée & passée en double sautoir. (Pl. V. fig. 241.)

Fourchée se dit aussi d'une croix, dont chaque branche est terminée en trois pointes qui sorment deux angles rentrans, & qui imitent une sourche.

La Roche de Chemerault, d'azur, à la croix

fourchée d'argent. (Pl. IV. fig. 179.)
FOURCHETÉ, ÉE, adj. on appelle croix fourchetée ceile dont les branches se terminent en sourchettes semblables à celles qui servoient ancienne-

ment à porter les mousquets.

Truchses Kalenthal, en Suisse; à la croix fourchetée de sable. (Pl. IV. fig. 180.) Cette croix ref-femble beauccup à la croix ancrée ou encrée, (Voyez les armes d'Aubusson, figure 158. pl. III,) à lacroix recercellée, (ibid, fig. 162.) & à la croix nilée

(pl. 1V. fig. 185.) mais observons que si par la croix nilée, on a entendu la croix anilée, la figure n'est pas exacte; la croix anilée devant avoir le milieu percé, de manière qu'on voie le fond de l'écu former au centre un petit quarré.

FOURMI, f. f. c'est l'insecte de ce nom qu'on

voit sur quelques écus.

Bigot, d'argent, au chevron de gueules, accompagne de trois fourmis de sable. (Pl. VII. fig. 361.)

FOURURE, f. f. un des trois émaux. Il y a deux fourures en armoiries; l'hermine, qui emporte la contre hermine. (Voyez pl. I. fig. 18--9.) Et le vair, qui emporte le contre-vair, le vairé

& le contre vairé. (Voyez ibid. fig. 20-1-2. Voyez

fur-tout le mot EMAIL, EMAUX.)

Les fourures s'employent aussi dans les ornemens extérieurs de l'écu, dans les manteaux & autres marques de dignité. C'est l'hermine qui est ordinairement employée dans ces ornemens. (Voyez pl. XIII. fig. 3. 7. 8. 12. 13. Pl. XV. fig. 2. 8. 11. Pl. XVI. fig. 4. 5. 6. Pl. XVII. fig. 56. FRAISE, f. f. meuble de l'ècu représentant ce

Frezon, d'or, à trois fraises de gueules, seuil-

lees de finople. (Pl. VIII. fig. 426.)

FRANC-CANTON, f. m. pièce qui occupe à dextre en chef un intervalle quarré. Sa proportion, felon quelques-uns, est d'avoir en largeur trois parties des sept de celle de l'écu, & en hauteur trois parties & demie. (Voyez pl. XXXII. fg. 42.) Mais, comme nous l'avons plusieurs sois observé, on varie beaucoup sur ces proportions.

De Lamoignon, losangé d'argent & de sable, au franc-canton d'hermine. (Pl. XXII. fig. 11.) Voyez

CANTON.

FRANC-QUARTIER, f. m. Le franc-quartier occupe, comme le franc-canton, à dextre en chef un intervalle quarré, où l'on place, comme dans le franc-canton, des armes différentes de celles du reste de l'écu. Le franc-quartier est, dit-on, un peu moindre qu'un vrai quartier d'écartelage.

Voyez pl. II. fig. 96. le franc-quartier des armes de Potier, & pl. VIII. fig. 421. le franc-canton des armes de Phelypeaux; comparez-les avec les quartiers des armes de Crevant (écartelées), Pl. I. sig. 29. vous aurez de la peine à faisir la diffé-

rence des proportions. Voyez CANTON.

Si, felon l'opinion affez plaufible de divers heraldistes; la différence entre le franc-canton & le francquartier consiste en ce que le franc-canton est sormé par une croix, & le franc-quartier par de simples traits, les armes de Lamoignon appartiennent au franc-quartier & non pas au franc-canton.

FRANGE, ée, adj. fe dit des gonfanons & bannières qui ont des franges, dont on spécifie l'é-

mail lorsqu'il est disserent,

Auvergne, d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople. Pl. IX. fig. 489. Voyez les mêmes ormes dans l'écusson parti d'Auvergne & de Bouillon, qui est fur le tout des armes de M. le duc de Bouillon. (Pl. XVIII. fig. 2.)

FRANGÉ s'applique aussi à quelques ornemens extérieurs de l'écu. La tiare du pape est ornée de deux pendans frangés & femés de croifettes d'or. (Pl. XIII. fig. 1.)
FRÈTE, f. f. meuble d'armoiries, fait de qua-

tre petits bâtons entrelacés, deux en bandes &

deux en barres.

Selon les uns, ce mot vient de fractus, rompu, en considérant la frète comme un seul bâton, brisé & plié en quatre, pour former une espèce de quarré ou de lofange.

Selon les autres, le mot frète a signifié anciennement le comble d'un toît sait de perches croisées, & rien en effet ne ressemble plus aux frètes que les lattes que les couvreurs employent dans la couver-

ture des toits.

Cette opinion au reste ne changeroit rien à la première étymologie; ce feroit toujours originairement fractus.

Ducange dit que les frètes étoient une espèce de flèche. Peu importe : elles forment des barreaux,

& fe rendent en latin par clathri.

Objectos cavea valuit si frangere clathros.

Pidoux de Montanglost, de Francheville, à Conlomiers en Brie; d'argent, à trois frètes de fable. Lattier d'Ourcières, en Dauphiné; d'azur, à

trois frètes d'argent, au ches de même. FRETÉ, ÉE, adj. comme bandé se sorme de bande, barré de barre, palé de pal, sascé de sasce, losangé de losange, lorsque l'écu est également & entièrement rempli de ces pièces, de même freté fe forme de frète; il se dit d'un écu chargé de six cotices entrelacées en diagonale, trois à dextre, trois à senestre, & coupées les unes par les autres en une multitude de frètes.

Montejan, d'or, frété de gueules. (Pl. IV. fig.

FRETÉ se dit aussi d'une croix, d'un pal ou autre pièce de l'écu, chargée de frètes.

Rignier, en Touraine, d'or, à la croix de gueules;

fretée d'argent. (Pl. IV. fig. 181.)

Miremont, d'azur, au pal d'argent, frete de sable, accôté de deux lances, coupé d'argent. (Pl. III, fig. 120.

FRUITÉ, ÉE, adj. se dit du chêne, du pin, du poirier & autres arbres, chargés de fruits, lorsque ces fruits font d'un autre émail que l'arbre.

Moucy d'Inteville, d'or, au pin de finople, fruité d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Chalton de Vaux, en Bretagne; d'argent, au

chêne de sinople, fruité d'or.

D'Alboy de Montrosier, en Rouergue; d'azur; au chêne d'argent, fruité de sinople, adextré d'une main de carnation, tenant une épée du fecond émail, garnie d'or.

FUMÉE, s. f. meuble de l'écu représentant une fumée . fumée, laquelle semble s'élever en haut, & dont la partie supérieure imite par son contour une volute.

Chaumont, d'argent, à un mont de fable, dont le sommet est flambant d'une flamme de gueules, d'où sort de la fumée de chaque côté roulée en sorme

de volute. (Pl. VII. fig. 383.)
Héricard de Thury, à Paris, d'or, au mont de finople, mouvant du bas de l'écu, chargé de fix flammes d'argent, trois, deux & une; à trois fumées d'azur issantes du sommet du mont, celle du milieu un peu plus haute que les deux autres; au chef de gueules, chargé de trois étoiles du troisième émail. (Pl. VII. fig. 386.)

Dans cette figure il y a sept flammes, & elles

font mal rangées.

FURIEUX, adj. m. se dit du taureau, lorsqu'il est

élevé sur ses pieds.

Berthier, d'or, au taureau furieux de gueules, chargé de cinq étoiles d'argent, une sur l'œil, une fur le cou, les trois autres posées en bande sur le flanc & sur la cuisse, toutes cinq à égale distance.

(Pl. V. fig. 271.)
FUSEAU, f. m. meuble de l'écu, pièce longue, arrondie, pointue par les deux bouts, qui imitent

le fuseau à filer.

Fuzelier, d'or, à trois fuseaux de gueules. (Pl.

XI. fig. 611.)

Il est certain qu'à propos de fuseau, on peut parler du fuseau des parques & des parques elles-mêmes, comme font la plupart des héraldistes, mais il est certain aussi que cela n'est pas nécessaire.

Ces auteurs n'ont pas manque de trouver des allégories honorables pour le fuseau; c'est la marque de la droiture & de l'équité, apparemment parce que le fuscau est droit. Mais il y a aussi une tradi-tion peu savorable au suscau, c'est que, dans le temps de la grande serveur des croisades, les gentilshommes qui se dispensérent de ces expéditions alors sacrées, furent obligés de changer leurs armes & de les charger de fuseaux, parce que, dans l'opinion publique, ils étoient devenus des semmes.

FUSÉE, s. f. meuble de l'écu en forme de lo-

sange allongée, dont les côtés sont un peu arrondis. Les fusées se trouvent souvent accolées & posées en sasce, en bande ou d'une autre manière.

De la Jaille des Blonnières, de Marsilly, en Touraine ; d'or , à cinq fusées de gueules, accolées

De Senneterre, d'azur, à cinq fusées d'argent;

posses en sasce. (Pl. V. fig. 229:)
FUSELÉ, ÉE, adj. se forme de suse, comme losangé de losange, & se dit d'un champ tout composé de fusées, ou d'une pièce qui en est chargée. De Grimaldi de Monaco, suselé d'argent & de

gueules. (Pl. V. fig. 230.)

De Virtemberg, écartelé, au premier, fuselé d'or & de sable en barre, au deuxième, d'azur, à la bannière d'or posée en bande, chargée d'une aigle de l'empire; au troisième, de gueules, à deux truites d'or adossées; au quatrième, d'or, au buste de vieillard au naturel couverte d'un bonnet de gueules, & sur le tout, d'or à trois cornes de cerf, rangées en trois fasces l'une sur l'autre, chevillées chacune de cinq pièces de fable, ce qui est de Virtemberg: (Pl. XI. fig. 585.) FUSIL, f. m. meuble de l'écu représentant un fusil.

Valette, de gueules, à un fusil d'argent, garni d'or, posé en sasce. (Pl. X. fig. 515.)

FUTÉ, ou FUSTÉ, éE, adj. se dit d'un arbre dont les seuilles sont d'un émail, & le sût ou le tronc d'un autre émail.

De Maréchal, en Dauphiné; d'or, à trois pins de sinople, fûtés de sable, posés chacun sur une motte de terre du deuxième émail, mouvantes du bas de l'écu.

FUTÉE se dit aussi d'une slèche, d'une lance, d'une pique, dont le manche ou le sût est d'un émail autre que celui du dard, des plumes & du fer.

Fouret de Campigny, près Falaise en Norman-die; d'azur, à deux slèches d'argent, fûtées d'or, passées en sautoir, les pointes en haut, au ches du second émail.

Le mot fût, d'où se forme l'adjectif fûté, vient évidemment de fustis, un bâton.



GAL

Que les historiens donnent aux membres d'une efpèce de confrairie qui parut en Poitou dans le quinzième siècle, & qu'on pouvoit appeler la confrairie des pénitens d'amour. Les semmes, aussi bien que les hommes, entrèrent dans cette confrairie, & se disputèrent à qui soutiendroit le plus dignement l'honneur de ce sanatisme d'imagination, dont l'objet étoit de prouver l'excès de son amour par une opiniatreré invincible à braver les rigueurs des saisons. Voici ce qu'ajoute M. de Saint-Palaye, dans son curieux traité de la chevalerie.

Les chevaliers, les écuyers, les dames & demoiselles qui embrassèrent cette résorme, devoient, suivant leur institut, pendant les plus ardentes chaleurs de l'été, se couvrir chaudement de bons manteaux & chaperons doublés, & avoir de grands feux auxquels ils se chauffoient, comme s'ils en eussent eu grand besoin : enfin ils saisoient en été tout ce qu'on fait en hiver; peut-être pour faire allusion au pouvoir de l'amour, qui, suivant nos anciens poètes, opère les plus étranges métamorphoses. L'hiver répandoit-il ses glaces & ses frimats sur toute la nature? L'amour alors changeoit l'ordre des faisons; il brûloit de ses feux les plus ardens les amans qui s'étoient rangés sous ses loix ; une petite cotte simple avec une cornette longue & mince, composoit tout leur vêtement : c'eût été un crime d'avoir fourure, manteau, housse, ou chaperon double, & de porter un chapeau, des gants & des mouffles; c'eût été une honte de trouver du feu dans leurs maisons; la cheminée de leurs appartemens étoit garnie de feuillages ou autres verdures, si l'on pouvoit en avoir; & l'on en jonchoit aussi les chambres. Une serge légère étoit toute la couverture qu'on voyoit sur le lit.

A l'entrée d'un galois dans une maison, le mari soigneux de donner au cheval de son hôte tout ce qu'il lui falloit, le laissoit lui-même maître absolu dans la maison, où il ne rentroit point que le galois n'en sût sorti : il éprouvoit à son tour, s'il étoit de la confrairie des galois, la même complaisance de la part du mari, dont la semme associée à l'ordre sous le nom de galoise étoit l'objet de ses foins & de fes visites. Si dura cette vie & ces amourettes grant pièce (long-temps), dit l'auteur'(le chevalier de la Tour) en terminant ce récit, jusques à tant que le plus de ceux en furent morts & périlz de froit : car plusieurs transissoient de pur froit, & mouroient tout roydes de lez leurs amyes, & aussi leurs amyes de lez eulz, en parlant de leurs amouret-zes, & en eulx mocquant & bourdant de ceux qui étoient bien vestus : & aux autres , il converoit desferrer les dents de cousteaulx, & les chauffer & frot-

GAR

ter au seu comme roydes & engellez.... Si ne doubte point que ces galois & galoises, qui moururent en ces état, ne soyent martyrs d'amour, &c. (D. J.)

GARNI, 1E, adj. se dit d'une épée dont la garde

ou la poignée est d'autre émail.

Marbeuf, d'azur, à deux épées d'argent, gamies d'or, passées en fautoir, les pointes en bas.

Poulet, en Angleterre; de fable, à trois épées d'argent, appointées, les gardes en haut, garnies d'or.

Ferrand, d'azur, à trois épées d'argent, gamies d'or, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres pointes en bas, une fasce d'or brochante sur le tout. (Pl. IX. fig. 493-4-5.)

GEMELLES, f. f. pl. se dit des barres que l'orporte par paires ou par couples sur un écu d'armoiries. Il porte de gueules, au chevron d'argent, trois barres gemelles de sable.

§ GÉNÉALOGIE, s. s. dénombrement d'aieux, histoire sommaire des parens & alliés d'une samille noble, ou d'une maison ancienne, tant en ligne directe que collatérale.

On prouve sa noblesse par sa généalogie, avant que d'être reçu chevalier des ordres du roi.

On fait encore des preuves de noblesse par genéalogie, pour jouir des honneurs de la cour.

On fait aussi des preuves de noblesse par sa généalogie, lorsque l'on desire entrer dans les chapitres nobles, tels que ceux de Lyon, Brioude & Mâcon. On en sait pareillement pour l'ordre de saint Lazare, & pour l'école royale militaire.

Les demoiselles sont des preuves de noblesse pour entrer à Saint-Cyr, & dans les chapitres de Neuville, en Bresse; d'Alix, en Lyonnois; de Metz, &c.

Lorsque l'on sait une généalogie avec les formalités requises, le présenté doit mettre en évidence son extrait baptissaire, qui prouve qu'il est fils de son père; sa filiation doit remonter de lui au père, du père à l'aïeul, de l'aïeul au bisaïeul, du bisaïeul au trisaïeul, du trisaïeul au quatrième aïeul, du quatrième aïeul au cinquième aïeul, &c. selon l'exigence des cas.

Le présenté doit mettre en évidence un arbre généalogique, où se trouvent ses armoiries dessinées à chaque degré, & à côté, les armoiries des

A chaque degré, il faut au moins deux actes originaux, contrat de mariage & testament; & s'il manque un contrat de mariage ou un testament, il faut deux autres actes pour suppléer à chacun, soit extrait mortuaire, transaction, hommage, dénombrement de terre, acte d'acquisition de biens, &c.

Quand on fait une généalogie entière d'une maifon ou famille noble, on y met toutes les bran-

ches & rameaux qui en font sortis; on suit, à chaque degré, ce qui se pratique pour entrer dans les ordres de chevalerie & chapitres nobles : on y ajoute les dates des contrats de mariages & testamens de tous les collatéraux mâles & semelles, tant ceux qui ont eu postérité, que ceux qui n'en ont point eu. On y doit mettre encore les dates des commissions, lettres & brevets des services militaires, les dates des morts des officiers tués dans les armées & des détails de leurs actions d'éclat; ce qui rend les généalogies historiques. On y met même les dates des mariages des filles, tant de celles qui ont eu postérité, que de celles qui n'en point eu, afin de connoître toutes les alliances. On y ajoute les noms de leurs maris & des père & mère de ces maris.

On prétend que les généalogies par titres n'ont commencé à être en ufage que vers l'an 1600. Auparavant on faisoit les preuves de noblesse par enquêtes. Les commissaires préposés pour les informations se transportoient sur les lieux où la famille résidoit, interrogeoient des vieillards, & en dressoient leur rapport : ce qui se pratique encore dans l'ordre de Malte. Il est vrai que les commandeurs-commissaires y sont ajouter des titres origi-

naux, qui établissent la filiation.

Le terme généalogie vient du latin genealogia, dérivé du grec γενεωλογιω, qui a été fait de γενος, genus, race, lignée, & de λόγος, sermo, discours; ainfice terme veut dire un discours fait sur une lignée,

sur une descendance de père en fils.

GÉNÉALOGIQUE, (arbre) stemma dans Senèque & dans Juvénal, stemmata quid faciunt? Grande ligne au milieu de la table généalogique, qu'elle divisé en d'autres petites lignes, qu'on nomme branches, & qui marquent tous les descendans d'une famille ou d'une maison; les degrés généalogiques se tracent dans des ronds rangés au-dessius, au dessous, & aux côtés les uns des autres, ce que nous avons imité des Romains, qui les appeloient stemmata, d'un mot grec qui veut dire une couronne de branches de steurs. (Voyez au mot Arbre généalogique; Voyez aus la planche XXI.)

Table généalogique, est la table des ancêtres de quelqu'un. On dispose ces tables en colonnes ou en arbres. (Voyez Arbre Généalogique.)

GÉNEALOGISTE, s. m. saifeur de généalogies, qui décrit l'histoire fommaire des parentés & des alliances d'une perfonne ou d'une maison illustre, qui en établit l'origine, les branches, les emplois, les décorations. C'est une science toute moderne, saite par M. d'Hozier en France; c'est lui qui a débrouillé le premier les généalogies du royaume, & qui les a tirées des plus prosondes ténèbres.

D'Hozier (Pierre) dont il s'agit ici, étoit fils d'un avocat, & naquit à Marseille en 1592. Le pur hasard le jeta dans le goût des recherches généalogiques, lorsqu'il y pensoit le moins, & uniquement pour rendre service à M. de Créqui de Bernieulle, qui vouloit être au sait de sa généalogie.

M. d'Hozier, après y avoir travaillé long-temps, publia pour son conp d'essai, la généalogie de la maison de Créqui-Bernieulle; le succès qu'il eut, fit sa réputation & sa fortune. Louis XIII lui conféra en 1641 la charge de juge d'armes de France, vacante par la mort de François de Chevrier de Saint-Mauris, qui exerça le premier cette fonction en 1614; mais M. d'Hozier laissa son prédécesseur bien loin derrière lui, en réduifant la connoissance de tous les titres des nobles, en principes & en art. Alors la noblesse du royaume desira d'avoir une généalogie dressée de sa main; on lui remit les armes, les noms, les surnoms, & les contrats de chaque samille : à son travail prodigieux il joignoit une mémoire étonnante en ce genre. M. d'A-blancourt difoit qu'il falloit qu'il eût affisté à tous les mariages & à tous les baptêmes du royaume. Louis XIV, à son avénement à la couronne, avoit créé en sa saveur la charge de généalogiste de France, & lui donna en 1651 un brevet de conseiller d'état. Il mourut comblé de faveurs le premier décembre 1660, & laissa trois fils qui marchèrent sur ses traces.

Louis-Roger d'Hozier, son fils aîné, sut non seulement pourvu en 1666 de l'emploi de généalogiste & de juge d'armes de France, mais encore d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & du collier de l'ordre de saint Michel.

Louis-Pierre d'Hozier, son second fils, eut les mê-

mes titres & les mêmes graces.

Enfin Charles d'Hozier, autre fils de Pierre d'Hozier, trouva dans les mémoires de fon pere, quantité de matériaux pour augmenter le nobiliaire de France, & dressa toutes les généalogies des maifons anciennes & illustres, fous le titre de Grand Nobiliaire, qu'il publia à Châlons. Il rédussit dans une forme nouvelle les preuves de noblesse pour les pages du roi, ceux de ses écuries, & les demoifelles de saint Cyr. Sa majesté le gratista des mêmes titres qu'avoient eu ses frères, & d'une pension de deux mille livres. M. le duc de Savoie l'honora de la croix de la religion, & des ordres militaires de saint Maurice & de faint Lazare.

Parmi les généalogistes les plus accrédités, l'on peut mettre au premier rang, M. de Clérambault, spécialement chargé des généalogies & preuves des personnes nommées chevaliers des ordres du roi.

Ainfi s'exprimoit M. le chevalier de Jaucourt. Il n'eût pas affoibli ces éloges, s'il avoit eu à parler de M. Cherin, aujourd'hui chargé de l'emploi de M. de Clérambault, & qui s'est fait dans ce genre une si haute réputation par ses connoissances immenses & par une intégrité redoutable à tous les usurpateurs.

GÉNÉROSITÉ, (l'ordre de la) fut établi en 1665 par Charles-Emile, prince électoral de Brandebourg, dont il fit grand-maître son sirère l'électeur Frédéric III de Brandebourg, qui devint roi de Prusse, en janvier 1701, & mourut en 1713.

La croix de cet ordre est d'or, à huit pointes poinmetées, émaillée d'azur, rayonnante aux angles, avec un médaillon au centre, chargé du mot géné:

K 2

rosité. Cette croix est attachée à un ruban bleu. (Planche XXIV. fig. 24. G. D. L. T.)

GENETTE, (l'ordre de la) sut institué par Charles Martel, duc des François & maire du palais, l'an 732, en mémoire de la victoire qu'il remporta sur Aldérame, roi des Sarrasins, dans un combat entre Tours & Poitiers, parce qu'entre les dépouilles prises sur les ennemis, on trouva une grande quantité de fourures de genettes.

Le collier, semblable à celui de l'ordre de l'Etoile, foutient, par trois petits chaînons, une genette as-Life sur une terrasse émaillée de sleurs. (G.D. L. T.)

GENTILHOMME, f. m. nobilis, scutifer. Un gentilhomme est un homme noble d'extraction, qui n'a pas été annobli par lettres du roi, ni par aucune €harge.

Ce_mot vient de gentilis homo, qui se disoit chez les Romains d'une race de gens nobles, nés de parens libres, & dont les aïeux n'avoient point été

esclaves, ni repris de justice.

Quelques auteurs rapportent que sur le déclin de l'empire, il y eut deux compagnies de gens de guerre, l'une appellée gentilium, l'autre scutarium, & que de-là sont venus les noms de gentilhomme & d'écuyer.

D'autres sont venir ce mot de gentil, parce qu'une action gentile fignifioit une action noble &

Pasquier croit que ces noms de gentil & d'écuyer nous sont venus de la milice romaine. Ces gentils & écuyers étoient des foldats vaillans, auxquels on donnoit, en récompense de leurs actions, les dé-

pouilles des ennemis. (G. D. L. T.)

GEORGE, (faint) dit d'Alga, ordre de chanoines-réguliers, qui sut sondé à Venise par l'autorité du pape Boniface IX en 1404. Barthelemi Colonna, romain, qui précha l'an 1396 à Padoue & dans quelques autres villes de l'état de Venise, jetta les fondemens de cette congrégation. Les chanoines de saint Georges portent une soutane blanche, & par-dessus une robe ou chape de couleur bleue ou azur, avec le capuchon sur les épaules. Le pape Pie V les obligea en 1570 de faire profession, & leur permit de précéder les autres religieux. Le monastère ches d'ordre est à Venise. Le Mire, hist. ordin. monastic. lib. I. cap. v. (G)

GEORGE (faint), c'est un nom donné à plusieurs ordres tant militaires que religieux; il a pris son origine d'un faint fameux dans tout l'orient.

Saint George est particulièrement usité pour défigner un ordre de chevaliers anglois; mais on l'appelle à présent plus communément l'ordre de la Jar-

Le roi Edouard VI, par un esprit de résorme, sit quelque changement dans le cérémonial, les loix & l'habit de l'ordre; c'est lui qui a le premier ordonné qu'on n'appellat plus cet ordre l'ordre de faint George, mais l'ordre de la Jarretière. Chambers.

GEORGE, (l'ordre de saint) désenseur de l'im-

maculée conception de la Vierge, institué à Munich par Charles Albert, électeur de Bavière, le jour de la fête de saint Georges, de l'an 1729. Le pape Benoît XIII l'approuva.

Les chevaliers de cet ordre portent une croix à huit pointes, chargée au centre d'un saint Georges terrassant le dragon; cette croix anglée de quatre

diamans taillés en losanges.

GEORGES (l'ordre de saint), ordre militaire institué en 1470 par Frédéric III, empereur & premier archiduc d'Autriche, pour veiller aux frontières de Hongrie & de Bohême, contre les incursions des Turcs.

Les chevaliers, avant leur réception, prouvoient quatre degrés de noblesse, tant paternels que ma-

ternels.

Le collier est une chaîne d'or, chargée du mot labarum en lettres détachées qui se suivent, commençant à dextre, L, A, B, A, R, U, M; & à senestre, M; U, R, A, B, A, L; un saint Georges monté sur un cheval, armé de toutes pièces, & terrassant le dragon de sa lance, est attaché au jambage du milieu de la lettre M, le tout d'or. (Voyez pl. XXV. fig. 52. G. D. L. T.)

GEORGES, dit DE GENES. (l'ordre de faint)

On ignore la date de son institution, & le nom

du fondateur.

La marque de l'ordre est une croix tresslée, une couronne ducale au milieu du croison supérieur. Cette croix est attachée par trois chaînons à une triple chaîne, le tout d'or. (Voyez pl. XXV. fig. 54. G. D. L. T.

GERBE, s. f. (terme de Blason.) meuble d'armoiries, qui représente une gerbe de bled ou d'au-

tres grains.

Liée, se dit d'une gerbe, lorsque le lien ou l'attache se trouve d'émail différent.

Beaurepaire de Cauvigny, proche Séez en Normandie; d'azur, à trois gerbes de bled d'or.

Sevin, d'azur, à une gerbe d'or. (Pl. IX. fig. 456.) GIBECIERE, f. f. est quelquesois un meuble d'armoiries.

Mouton, écartelé au premier & quatrième, d'azur, à la gibecière d'or, au second & troissème de gueules à trois oignons d'argent. (Pl. X. fig.

\$48.) § GIRON, f. m. gremium, ii, figure en sorme

de triangle isocele, c'est-à-dire, dont les deux côtés longs sont égaux. (Voyez pl. IV. sig. 219.)
D'Estampes de Valençay, à Paris; d'azur, à deux girons d'or, appointés en chevron; au chest d'argent, chargé de trois couronnes ducales de gueules.

GIRONNÉ, adj. se dit de l'écu divisé en six, huit, dix, ou douze parties triangulaires égales entr'elles, de deux émaux alternés. (Voyez pl. II. fig. 61-2-3-4, & pl. XXXII. fig. 45-6-7.) Le gironné de huit pièces est formé du parti, du

coupé, du tranché & du taillé.

On ne nomme le nombre des girons que lorf-

qu'il y en a fix, dix ou douze, parce que le véritable gironné est celui de huit, attendu qu'il réunit seul les quatre partitions de l'écu qu'on vient d'exprimer: en effet le gironné de six n'a qu'une par-tition vraie, qui est le parti; les trois autres partitions y sont sausses; vous n'y trouverez, ni un vrai coupé, ni un vrai tranché, ni un vrai taillé. (Voyer pl. II. fig. 61.) Le gironné de dix n'offre point de coupé (Fig. 62.) Le gironné de douze (fig. 63.), n'a proprement ni tranché, ni taillé. Le gironné de seize n'a que de fausses partitions (fig. 64.) Aussi plusieurs auteurs disent-ils mal gironné de tant de pièces, pour exprimer tout autre gironné que celui de huit. On prétend que la maison de Maugiron, qui porte gironné de six pièces d'argent & de sable (fig. 61), tire son nom de cette partition défectueuse, maugiron signifiant mal gironné.

Il y a cependant une autre espece de gironné, même de huit, qui semble contrarier toutes ces idées; aucune partition n'y est vraie, toutes sont inclinées: elle offre aux yeux une sorte de croix pattée, coupée d'une croix de saint André, rétrécie vers le centre, arrondie vers les extrémités. Tel est le gironné d'or & de gueules de la maison de Bérenger; on pourroit appeller cette espèce de

gironné, gironné oblique ou diagonal.

Le terme gironné, selon quelques auteurs héraldiques, vient du mot giron, qui est le dessus du tablier d'une semme, depuis le dessus des genoux, jusqu'à la ceinture; lorsqu'elle est assise, ou des robes longues des anciens, qui étoient larges par en bas & étroites vers la ceinture, & représentoient une espèce de triangle à l'endroit que les Latins nommoient gremium.

Ce dernier fentiment est l'avis de Ducange, qui dit que les habits longs de nos aïeux étroits en haut & larges en bas, étoient ainsi nommés ex eo quod

vestis giret & circuli formam efficiat.

Pour nous, le gironné nous paroît ressembler à une roue de carrosse qu'on croit voir en mouve-ment, quæ gyrat, & dont les dissèrens girons semblent être les rayons. Cette étymologie vaut peutêtre bien les autres.

De Cugnac de Dampierre, en Périgord; gironné

d'argent & de gueules.

De Berenger de Gua, en Dauphiné; gironné d'or

& de gueules.

De Maugiron de la Roche, dans la même province; gironné de six pièces d'argent & de sable. (Pl. II. sig. 61.)

Du Pugnos, gironné de dix pièces de gueules &

d'or. (Fig. 62.)

Stuch, gironné de douze pièces de gueules &

d'or. (Fig. 63.)

Bécourt, gironné de seize pièces d'argent & de gueules, à l'écu d'or en cœur. (Fig. 64.) GIROUETTÉ, ÉE, adj. se dit d'un château,

d'une tour, lorsqu'il y a une girouette sur leur

Quand les girouettes ont des armoiries peintes ou évuidées à jour, on les nomme panonceaux; c'étoit anciennement des marques d'ancienne no-

Les seigneurs qui permettent à leurs vassaux de mettre des girouettes sur le faîte de leurs fiess ou maisons, sont en droit d'exiger d'eux des droits feigneuriaux & l'hommage.

De Vieuxchastel de Kergrist, en Bretagne; d'azur au château d'argent girouetté d'or. (G. D. L. T.)

GIVRE, f. f. grosse couleuvre à la queue tortillée; il ne se dit guère qu'en terme de Blason: on dit givre rampante, lorsqu'elle est en fasce. On dit aussi guivre. (Voyez pl. VII. fig. 355, les armes de la ville de Milan; ou plutôt voyez les trois figures 353-4-5, & appellés indifféremment l'animal que vous y verrez couleuvre, bisse, givre ou guivre, car tous ces mots sont synonymes.

GIVRÉ, ÉE, adj. On appelle, en terme de Blason, croix givrée, celle qui est terminée en tête de givre; mais on l'appelle plus communément grin-golée. (Voyez pl. IV. fig. 182.)

Quelques-uns dérivent ce mot d'anguis, serpent; & d'autres de vivra, en changeant la lettre v en g, & vivre de vipera. Ce sont des étymologies.

GLAND, s. m. meuble de l'écu qui représente un gland de chêne, il paroît toujours avec son gobelet ou sa calotte, & un petit bout de sa tige qui

Tigé & feuillé, se dit du gland, lorsque la tige est un peu alongée & garnie de seuilles.

Gaulmin de Montgeorge, en Bourbonnois; d'azur à trois glands d'or.

Bocaud de Teyrand, de Jacou à Montpellier; d'azur à trois glands tigés & feuillés d'or, accom-pagnés en chef d'une étoile de même.

Quand le gland paroît la tige en bas, & le fruit en haut, on l'appelle renversé.

Du chesne, d'or à trois glands renversés de sino. ple, surmontés d'une étoile de gueules. (Pl. XII. fig. 629.)

GLOBE, s. m. meuble d'armoiries, qui représente le corps sphérique du monde; il paroît dans l'écu avec un cintre qui l'environne en manière de sasce : du milieu de ce cintre, s'élève une autre portion de cintre jusqu'à la superficie sphérique, elle est terminée par une croisette.

On dit cintré, du cintre, & croisé, de la croisette, lorsqu'il sont d'un autre émail que le globe. Le globe est aussi un des ornemens extérieurs de l'écu.

La tiare papale est terminée par un globe, ainsi que les couronnes des autres fouverains. (Voyez pl. XIII. fig. 1, & pl. XV. fig. 15-6.)

Un globe à la main d'un prince sur les médailles, signifie qu'il gouverne le monde, & par conséquent

il ne fignifie rien.

De Montpesat de Carbon, en Gascogne; écartelé aux premier & quatrième de gueules à deux balances d'or, aux deuxième & troisième de gueules au lion d'argent; sur le tout, d'azur au globe d'or. Courtenen, en Suisse; de gueules au globe cin-

tre & croise d'or. (Pl. VII. sig. 371.)
GONFANON, s. m. vexillum, i, meuble de l'écu qui imite une bannière d'église; il y a en bas

trois pendans arrondis en demi-cercles.

Le gonfanon représente, dit-on, la bannière de l'armée chrétienne, qui sut envoyée par le pape Urbain II, vers l'an 1095, dans le temps de la première croifade, à Baudouin, comte de Boulogne & d'Auvergne, frère de Godefroi de Bouillon, comme à un désenseur zélé de l'église contre les infidèles. (Voyez pl. XVIII. grand-chambellan, Charles-Godefroi de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon.) parti sur le tout au premier des armes d'Auvergne, d'or au gonfanon de gueules, frangé de sinople. (Voyez aussi pl. IX. fig. 489.)

Le gonfanon est ordinairement srangé d'un émail

différent.

Ce mot peut venir de ce que le gonfanon est composé de plusieurs pièces pendantes, dont chacune se nomme fanon, de l'allemand fanen, une pièce

De Dacqueville, seigneur de Dacqueville, en Normandie; d'argent, au gonfanon d'azur. (G. D.

GORGE, ÉE, se dit d'un lion, d'un cygne, ou autre animal dont le cou est ceint d'une couronne; auguel cas l'on dit que le lion est gorgé d'une couronne ducale, &c.

GOUJON, s. m. poisson employé comme meu-

ble dans quelques écus.

Goujon, d'azur, à deux goujons d'argent, passés en fautoir, & en pointe une rivière de même.

(Pl. VII. fig. 343.)

GOUSSET, s. m. pièce en sorme de pupitre, tiré de l'angle dextre ou senestre du chef, descendant diagonalement sur le point du milieu de l'écu d'une autre pièce semblable, & tombant perpendiculairement sur la base, pièce rare dans le Blason & qui sut autresois, dit-on, une slétrissure.

GOUTTÉ, ÉE, adj. seme de gouttes, en terme de Blason anglois, signifie un champ chargé ou

arrosé de gouttes.

En blasonnant, il faut exprimer la couleur des gouttes, c'est-à-dire goutté de sable, de gueules, &c.

Quelques auteurs veulent que les gouttes rouges soient appellées gouttes de sang; les noires, gouttes de poix; les blanches, gouttes d'eau. Chambers,

GRAND-CROIX, dans l'ordre de Malte, on donne ce nom aux piliers ou chess des langues qui font baillifs conventuels, aux grands-prieurs, aux baillifs capitulaires, à l'évêque de Malte, au prieur de l'églife, & aux ambassadeurs du grand-maître auprès des souverains. (Voyez MALTE ou ORDRE DE MALTE. (G'

GRAPPE DE RAISIN, s. s. meuble de l'écu qui représente une grappe de raisin : elle paroit avec un peu de sa tige & pendante, de même qu'on la voit

à la vigne.

On dit tigé d'une grappe de raisin dont la tige est d'un émail différent.

De Brun, en Franche-Comté; d'or, à trois grappes de raisin de pourpre, tigées de sinople. Courtois, d'azur, à trois grappes de raisin d'ar-

gent. (Pl. VIII. fig. 433.)

GRÉLÉ, adj. On appelle couronnes grélées, celles qui sont chargées d'un rang de perles grosses & rondes, comme les couronnes des comtes &

GRELOT, s. m. meuble d'armoiries.

Guichard, en Normandie; de sable, à trois grelots d'or, bouclés & bordés d'argent. (Pl. XI. fig.

GRENADE, f. f. représentation du fruit du grenadier; ce fruit paroît dans l'écu comme une pomme ronde, avec une espèce de couronne à pointes en haut : au milieu est une ouverture oblongue où l'on apperçoit ses grains; la tige se trouve en bas avec quelques seuilles.

Ouverte se dit de l'ouverture de la grenade, quand

elle est d'émail différent.

De la Pommeraye de Kerembert, en Bretagne;

de gueules, à trois grenades d'or. De Guischard de Tilliers, en Normandie; de gueules, à trois grenades d'or, tigées & seuillées de finople. (G. D. L. T.)

Bonneau, d'azur, à trois grenades seuillées & tigées de même, ouvertes de gueules. (Pl. VIII.

fig. 425.)

De Segent, d'argent, à trois grenades flamboyantes de gueules, posées 2 & 1. (Pl. X. fig. 533.)

GRENOUILLE, s. s. insecte qui nait dans les marais, les rivières & la mer. On en voit la représentation dans quelques écus.

Gaset du Fies du Fron, en Bretagne; d'argent,

à trois grenouilles de sinople.

Andelin, d'or, à trois grenouilles de finople. (Pl.

VII. fig. 348.)
GRIFFON, f. m. animal fabuleux, ayant la partie supérieure de l'aigle, & l'insérieure du lion; il paroît toujours rampant & de profil; ce qui ne s'exprime point, parce que c'est sa position ordinaire.

De Sarron des Forges, en Beaujolois; d'argent,

au griffon de gueules. (G. D. L. T.)

Doujat, d'azur, au griffon couronné d'or. (Pl.

Les pattes seules du griffon forment quelquesois les meubles d'un écu; & lorsque les ongles sont d'un émail particulier, on dit onglé de tel émail.

De Bourdeilles, d'or, à deux pattes de griffon de gueules, onglées d'azur, & posées l'une sur l'autre.

(Pl. V. fig. 263.) Le griffon s'employe de deux manières dans le Blason; ou comme meuble de l'écu; nous venons d'en donner des exemples; ou comme ornement extérieur de l'écu: en effet, les griffons servent souvent de supports aux armoiries. (Voyez pl. XXII. fig. 6. les armes de Melun, qui ont pour supports des griffons.

GRILLE, s. f. se dit de certains barreaux qui font à la visière d'un heaume, & qui empéchent

les yeux du chevalier d'être offensés.

Comme le heaume ou casque s'employe de deux manières; dans l'ecu, à titre de meuble, & hors de l'écu, à titre d'ornement extérieur, il en est de même de la grille.

Meuble d'écu.

Bretin, de sable, à trois roues perlées d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois heaumes ou casques d'argent, posés de profil, mais de manière qu'on

voit distinctement la grille. (Pl. X. fig. 525.)
Ornement extérieur. (Voyez pl. XII. dans le tableau d'en bas, le casque du duc de Bretagne, & pl. XIV. les casques numérotés 3. 4. 5. 6. 7 & 8.

& dont on voit les grilles.

On appelle aussi grille, une porte à coulisse & grillée, qu'on peint quelquesois sur les écus. Les fig. 225-6, pl. V. peuvent en donner quelque idée.

GRILLET, f. m. ou GRILLET, f. f. meuble

qui représente un grelot ou une sonnette ronde. On voit des grillets en quelques écus, sur-tout aux colliers des levriers, & aux jambes des oiseaux de proie. On les appelle aussi grillots.

De Kermassement, en Bretagne; de sinople, à

trois grillets d'or.

Guichard, en Normandie; de sable, à trois grelots ou grillets d'or, bouclés & bordés d'argent. (Pl. XI. fig. 601.)

L'épervier de la figure 320. pl. VI. a aux jambes

des grillets ou grelots.

GRILLETÉ, éE, adj. se dit d'un épervier, d'un faucon, ou d'autres oiseaux de proie, lorsque leurs grillets sont d'un autre émail que l'oiseau.

Leaulmont Puy-Gaillard, d'azur, au faucon d'ar-

gent, perché, lié & grilleté de même.

Terson de Paleville, à Revel, proche Lavaur; d'azur, au dextrochère d'argent, tenant un faucon de même, becqué & membré de gueules, chaperonné & grilleté d'or.

Le Tonnelier de Breteuil, d'azur, à l'épervier esforant d'or , longé & grilleté de même. (Pl. VI. fig.

320.)

GRINGOLÉ, éE, adj. se dit d'une croix ou autre pièce, dont les extrémités finissent en têtes de serpens.

Ce terme vient du mot gringole, dérivé de gargouille, qui signisse une goutière, par où l'eau s'ecoule, parce qu'autrefois les gargouilles étoient sculptées en têtes de serpens.

Pigeault de la Malicière, en Bretagne; d'azur, à la croix d'argent, gringolée d'or en manière d'an-

cres. (Pl. IV. fig. 182.

Kaer de Montsort, en Bretagne; de gueules, à la croix d'hermine, ancrée & gringolée d'or.

GRUE, s. s. grus, gruis, oiseau que l'on représente dans l'écu de profil, la pate dextre levée, tenant un caillou que l'on nomme vigilance, & qui ne s'exprime que lorsqu'il est d'un émail dissérent.

On a prétendu que ces oifeaux, lorsqu'ils sont

arrivés en un lieu, y établissent un guet; que chacun d'eux y monte la garde à son tour; que celui qui est en faction pour éviter d'être surpris par le sommeil, se soutient sur un seul pied, & tient un caillou de l'autre, afin d'éveiller ses compagnons à la moindre apparence de danger, & même au moindre bruit.

C'est en esset dans cette situation que les grues sont représentées, (Pl. VI. fg. 309.) dans les armes de Grieu qu'on blasonne ainsi : De sable, à trois grues d'argent, tenant chacune leur vigilance d'or. Les fables, soit historiques, soit physiques, se conservent encore mieux dans le Blason que partout ailleurs; &, d'après cette idée sur les grues qu'on suit dans le Blason, les héraldisses se croient bien autorisés à donner la grue pour un symbole

De Gruel du Villars, en Dauphiné; de gueules,

à la grue d'argent.

GUELLES, qu'on a dit autrefois pour gueules; couleur rouge, appellée ainsi de la gueule des animaux.

GUEULES, c'est la couleur rouge.

Le P. Monet dit que le mot de gueules dérive de l'hébreu gulud ou gulidit, petite peau rougeatre qui paroît sur une plaie quand elle commence à se guérir : le P. Menestrier dit que ces mots ne se trouvent point dans la langue hébraïque : mais cela n'est pas exactement vrai; car dans les langues orientales, comme l'hébreu, le chaldéen, le syriaque & l'arabe, on dit gheld, pour cutis, pellis, peau, d'où est venu le mot arabe gulud : & en général le mot de gueules signifie la couleur rouge chez la plupart des orientaux. Les Arabes & les Persans donnent ce nom à la rose.

D'autres, avec Nicod, dérivent le mot de gueules de gula, la gueule des animaux qui l'ont ordinairement rouge, ou du latin cusculium, qui est le coccos des Grecs ou la graine d'écarlate.

Dans la gravure, la couleur de gueules s'exprime par des hachures perpendiculaires, tirées du chef de l'écusson à la pointe. On la marque aussi par la lettre G.

Cette couleur représente la couleur du sang, le cinnabre & la vraie écarlate : c'est la première des couleurs qu'on employe dans les armoiries; & elle marque une si grande distinction, que les anciennes loix défendoient à tout le monde de la porter dans les armoiries, à moins qu'on ne fût prince, ou qu'on n'en eut la permission du souverain.

Spelman, dans son Aspilogia, dit que cette couleur étoit dans une estime particulière chez les Romains, comme elle avoit été auparavant chez les Troyens; qu'ils peignoient en vermillon les corps de leurs dieux, aussi bien que de leurs généraux, le jour de leur triomphe. Sous le gouvernement des consuls, les soldats étoient habillés de rouge, d'oùétoit venu le nom de russati. Jean de Bado Aureo ajoute que la teinture rouge, appellée par les Grecs phénicienne, & par nous écarlate, fut

adoptée d'abord par les Romains, pour empêcher que l'on ne s'effrayar du fang qui découloit des

plaies des blesses dans la bataille.

En effet, le rouge a toujours passé pour une couleur impériale, & les empereurs étoient toujours vêtus, chaussés & meublés de rouge. Leurs édits, dépêches, signatures & sceaux étoient d'encre & de cire rouges; & c'est de-là qu'est venu le nom de rubrique. Dictionn. étymol. de Trév. & Chambers.

Cet article, à quelques mots près, est resté tel

qu'il étoit dans l'Encyclopédie.

De la Marche, seigneur du Baudrier, en Bretagne; de gueules, au ches d'argent. (Voyez pl. I. sig. 13.) Il y a plusieurs maisons qui portent de gueules tout pur, sans aucun meuble sur ce champ.

GUIDON, s. m. meuble de l'écu qui représente une sorte d'enseigne étroite, longue & sendue, ayant deux pointes; elle est attachée à un man-

che en forme de lance.

Baronat de Polienas, en Dauphiné; d'or, à trois guidons d'azur, au chef de gueules, chargé d'un

lion léopardé d'argent.

Vasselot, d'azur, à trois étendards ou guidons d'argent, sûtés d'or, couchés dans le sens des bandes, 2 & 1.

GUIVRE, s. f. serpent ou bisse qui paroît dans l'écu avec un ensant à mi-corps, les bras étendus,

Mant de sa gueule.

Le duché de Milan, porte d'argent, à une guivre d'azur, couronnée d'or, issante de gueules. (Voyez pl. VII. fig. 355.)

Origine de ses armes:

On dit qu'Othon, vicomte de Milan, étant à la guerre de la Terre-Sainte (fous Godefroy de Bouillon), combattit pendant le siège de Jérusalem, Volux, amiral des Sarrasins, qui désioit le plus vaillant des chevaliers chrétiens; & l'ayant tué, il prit en signe de trophées, & pour marque de sa victoire, le casque d'or de cet amiral, sur lequel étoit représenté un serpent qui dévoroit un ensant; il sit de ce cimier l'écu de ses armes.

GULPE, s. m. tourteau de pourpre qui tient le milieu entre le besan qui est toujours de métal, & le tourteau qui est toujours de couleur. On le nomme gulpe, pour ne le nommer ni tourteau ni besan, & le pourpre, qui est son émail propre, est pris par quelques personnes, tantôt pour couleur, & tantôt pour métal. Dist. de Trév. & Chambers.

GUMENE se dit de la corde d'une ancre, soit qu'elle soit d'un même émail que l'autre, ou d'un émail dissérent: d'azur, à l'ancre d'or, la gumène de

gueules. On dit aussi gume.

GUSE, f. f. fe dit des tourteaux de couleur farguine ou de laque. (Voyez. TOURTEAU.)



ABILLÉ, ÉE, adj. se dit d'une figure humaine qui a ses vêtemens; on doit éviter de dire vêtu en pareil cas, parce que vêtu est un terme particulier de l'art héraldique, employé pour signifier un espace en forme de losange qui remplit le champ de l'écu, & où les quatre parties triangulaires des angles sont d'un autre émail.

Parée se dit d'une foi dont le vêtement est de dif-

férent émail.

Quelques auteurs se sont servis mal-à-propos du mot habillé, en parlant d'un navire qui a ses voi-

les; il faut dire équippé.

Asselaincourt de Gorse, en Lorraine; d'or, à l'homme de carnation de profil, habillé d'une veste de gueules & d'un surtout d'azur, les bas d'argent, les souliers de sable, arrêté sur une terrasse de sinople; un sanglier contourné de sable, se présentant devant l'homme qui lui enfonce dans le gosier son épée de pourpre, garnie d'argent.

Wolefkeel, en Franconie; d'or, à un homme passant de carnation, habillé de sable, tenant de la main droite une branche de rosier, de trois roses de gueules, & la main gauche posée sur son côté.

(Pl. VIII. fig. 438.)

Andelberg, en Suède; d'argent, parti de gueu-les, à une semme de carnation habillée à l'allemande, les manches rebroussées, les mains posees sur le ventre, partie de l'une en l'autre. (fig. 440.)

Lorsque les figures humaines, employées comme tenans ou supports dans les ornemens extérieurs de l'écu, ont des vêtemens, on les appelle indif-

féremment habillées ou vêtues.

HACHE, (ordre de la) Raymond Bérenger, quatrième du nom, comte de Barcelone, & qui forma la seconde race des rois d'Aragon par son mariage avec l'héritière de ce royaume, institua cet ordre en Catalogne vers l'an 1149, en mémoire du courage avec lequel les semmes avoient désendu, la hache à la main, la ville de Tortose; & comme en cette occasion, elles avoient surpassé les hommes en valeur, ce prince voulut qu'à l'avenir elles précédassent les hommes dans les cérémonies publiques, & il leur accorda divers privilèges attachés exclusivement à leur sèxe.

HACHE, f. f. meuble de l'écu qui représente une

coignée.

On nomme doloire une hache sans manche. Hache consulaire est une petite hache à long man-

che, environnée de faisceaux, le tout lié ensemble. Hache-d'armes, celle qui est large à dextre & pointue à senestre, & dont le manche est arrondi. Les anciens s'en servoient quand ils avoient brisé leurs lances.

Histoire. Tom. I.

Brie de Champrond, en Champagne; d'azur, à deux haches adossées d'argent.

La Porte, Mazarin, de la Meilleraye, à Paris; d'azur, à la hache consulaire d'argent, issante d'un faisceau d'or, lié du second émail; une fasce de gueules, chargée de trois étoiles du troisième émail, brochante sur le faisceau. (Pl. IX. fig. 498.)

Jocet de la Charquetière, en Bretagne; d'argent, à deux haches-d'armes de gueules, adossées; cinq mouchetures d'hermine de sable entre les haches-d'armes, trois en chef, deux en pointe.

Varennes, d'argent, à deux haches d'azur, posées en sautoir, les têtes en haut. (Pl. IX. fig.

497.)

Renty, d'argent, à trois sers de hache, nommés doloires ou douloirs, de gueules, les deux du chef

affrontes. (Pl. X. fig. 557.)
HACHEMENS, f. m. pl. fe dit des liens des pannaches à divers nœuds & lacets, & à longs bouts voltigeans en l'air. Les Allemands en lient leurs lambrequins, qui doivent être des mêmes émaux. On dit aussi hanchemens, & on y met une h par corruption: car achemens étoient autrefois synonymes à ornemens; & l'on entendoit par ce mot des lambrequins ou chaperons d'étoffe découpés, qui enveloppent le casque & l'écu, & qui sont ordinairement des mêmes émaux que les armoiries.

HACHURE, f. f. les hachures sont d'un grand usage dans le Blason, pour faire distinguer les différens émaux des écussons, sans qu'ils soient enlumines. (Voyez EMAIL & COULEUR.) Toutes les figures ombrées de ce livre sont gravées en hachures. (Voyez les planches, sur-tout la première, fig. 13-4-5-6-7.)

HAIE, s. f. meuble de l'écu.

La Haye, d'argent, à une haie de sinople, po-sée en sasce. (Pl. XII. sig. 625.) HALLEBARDE, s. f. meuble d'écu.

Crenan, en Bretagne; d'argent, à deux hallebardes rangées en pal, de gueules. (Pl. X. fig. 505.)

HAMÉIDE, s. f. pièce faite en forme de trois fasces alésées, c'est-à-dire qui ne touchent point les bords de l'écu; elle est rare en armoiries.

Les auteurs sont partagés sur l'étymologie de ce mot; les uns croient que haméide vient de la maison de ce nom en Angleterre, qui porte pour armes une sasce alésée de trois pièces, laquelle, selon Upton, représente une pièce d'étoffe découpée.

D'autres disent que c'est une barrière à jour de trois pièces, semblable à celles qui traversent les grands chemins pour avertir les passans de payer des droits de péage.

D'autres enfin sont dans l'opinion que les haméides représentent des chantiers propres à soutenir des tonneaux dans les caves, lesquels chantiers font nommés hames en Flandre, mot emprunté de hama ou hamula, qu'on a dit dans la basse latinité, pour signifier une bouteille ou vase à met-

tre du vin,

Le P. Ménétrier dit que dans le même pays les maisons bâties de bois s'appellent hames, à cause des pièces de bois qui les traversent, & que de ce mot hames vient celui de haméides, à cause que les maisons qui les composent sont ordinairement bâties de cette sorte.

Quoi qu'il en soit, on peut prendre une idée sort exacte de ce qui s'appelle haméide en Blason, en jettant les yeux sur la figure 605. pl. XI. armes de Halney, du Hainaut; d'or, à une haméide de

gueules.

D'Auberticourt, en Hainaut; d'hermine, à une

haméide de gueules.

Baudin de Salonne, en Lorraine & en Barrois; d'azur, à une haméide d'or, accompagnée de trois macles de même.

HARPE, s. s. instrument de musique, est quel-

quefois un meuble d'armoiries.

Davy, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois harpes de même. (Pl. X. fig. 532.)

Herpont, en Lorraine; d'azur, à trois harpes d'argent.

Touchard, dans l'Orléanois; d'azur, à la harpe

d'argent.

Du Perron, d'azur, au chevron d'argent, ac-

compagné de trois harpes d'or.

HARPIE, s. s. animal sabuleux ayant le buste d'une jeune fille & le reste du corps semblable à l'aigle.

Calois de Mesville, à Paris; de gueules, semé de sleurs de lys d'argent, à une harpie de même.

Boudrac, d'or, à une harpie de gueules. (Pl.

I. fig. 592.)

HAUSSE, ÉE, adj. se dit d'une sasce, ou d'une autre piece, quand elle est plus haute que sa position

De Rostaing, en Forez; d'azur, à une sasce haussée d'or, accompagnée en pointe d'une roue de

HAUTE, adj. se dit d'une croix qui paroît longue, le croisillon ou sa traverse étant élevé.

Bignon de Blanfy de l'Islebelle d'Hadricourt, à Paris; d'azur, à la croix haute d'argent, accolée d'un pampre de vigne de sinople, posée sur une terrasse de même, & cantonnée de quatre flammes d'or. (G. D. L. T.)

Bec-de-lièvre, en Normandie; de sable, à deux croix hautes, tressées, au pied siché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille de même.

(Pl. IV. fig. 183.)

HAUTE se dit encore de l'épée droite.

HAUTES-PUISSANCES, titre donné par toutes les cours de l'Europe aux états-généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. On les appelle, en s'adressant à eux, Hauts & Puissans Seigneurs; &

en parlant d'eux, on dit Leurs Hautes-Puissances. HAUTESSE, s. s. titre d'honneur qu'on donne au grand-seigneur. Nos rois l'ont reçu; mais il n'a guère été d'usage que sous la seconde race.

HEAUME ou CASQUE, s. m. meuble d'ar-

noiries.

Bretin, de sable, à trois roues perlées d'argent, au ches cousu d'azur, chargé de trois heaumes de profil d'argent. (Pl. X. sig. 525.)

HÉRAUT, un héraut, ou héraut d'armes, étoit anciennement un officier de guerre & de cérémonies, qui avoit plusieurs belles fonctions, droits &

privilèges.

Ducange tire ce mot de l'allemand heere-ald, qui fignifie gendarme, sergent d'armes on de camp; d'autres le dérivent de heer-houd, fidèle à son seigneur: ce sont là les deux étymologies les plus vraisemblables.

Les hérauts, y compris le roi d'armes, étoient au nombre de trente, qui avoient tous des noms particuliers qui les distinguoient. Montjoie Saint-Denis étoit le titre affecté au roi d'armes; les autres portoient le nom de provinces de France, comme de Guienne, Bourgogne, Normandie, Dau-

phiné, Bretagne, &c.

Ils étoient revêtus aux cérémonies, de leurs cottesd'armes de velours violet cramoifi, chargées devant & derrière de trois fleurs de lys d'or, de brodequins pour les cérémonies de paix, & de bottes pour celles de la guerre. Aux pompes funèbres, ils portoient une longue robe de deuil traînante, & tenoient à la main un bâton, qu'on appelloit caducée, couvert de velours violet, & femé de fleurs de lys d'or en broderie.

Plusieurs auteurs ont décrit fort au long les sonctions, droits & privilèges de nos anciens hérauts d'armes, en paix & en guerre; mais nous ne rapporterons ici que quelques-unes des particularités

fur lesquelles ils s'accordent.

Le principal emploi des hérauts étoit de dresser des armoiries, des genéalogies, des preuves de noblesse, de corriger les abus & usurpations des couronnes, casques, timbres & supports; de faire dans leurs provinces les enquêtes nécessaires sur la noblesse, & d'avoir la communication de tous les vieux titres qui pouvoient leur servir à cet égard.

Il étoit de leur charge de publier les joûtes & tournois, de convier à y venir, de fignifier les cartels, de marquer le champ, les lices, ou le lieu du duel, d'appeller tant l'affaiilant que le tenant, & de partager également le foleil aux combattans à outrance. Ils publioient auffi la fête de la célébration des ordres de chevalerie, & s'y trouvoient en habit de leur corps.

Ils affistoient aux mariages des rois, & aux ses-

tins royaux qui se saisoient aux grandes sètes de l'année, quand le roi tenoit cour plenière, où ils appelloient le grand-maître, le grand pannetier, le grand bouteillier, pour venir remplir leur charge. Aux cérémonies des obsèques des rois, ils ensermoient dans le tombeau les marques d'honneur, comme sceptre, couronne, main de justice, &c.

Ils étoient chargés d'annoncer dans les cours des princes étrangers, la guerre ou la paix, en faifant connoître leurs qualités & leurs pouvoirs; leurs personnes alors étoient facrées, comme celles des

ambassadeurs.

Le jour d'une bataille, ils affissiont devant l'étendard, saisoient le dénombrement des morts, redemandoient les prisonniers, sommoient les places de se rendre, & marchoient dans les capitulations devant le gouverneur de la ville. Ils publicient les victoires, & en portoient les nouvelles dans les

cours étrangères alliées.

Les premiers commencemens des hérauts d'armes ne surent pas brillans. Nous voyons par les anciens livres de romancerie, & par l'histoire des rois qui ont précédé faint Louis, qu'on ne regardoit les hérauts que comme de vils messagers, dont on se servoit en toutes sortes d'occasions. Ils eurent un démêlé avec les trouvères & chanterres sur la préséance. Pour établir contre eux leur dignité, ils produisirent un titre par lequel Charlemagne leur accordoit des droits excessis, & c'étoit un saux titre: cependant ils parvinrent insensiblement à s'accréditer, à obtenir des privilèges, & à composer leur corps de gens nobles; mais, dit Fauchet, «ce » corps s'est abâtardi par aucuns qui y sont entrés, » indignes de telle charge, & par le peu de compte » que les rois & princes en ont sait, principalement depuis la mort d'Henri II; quant à l'occa-» sion des troubles, les cérémonies anciennes su-» rent méprifées, faute d'en entendre les origines. » Depuis il n'a plus été question du corps des hérauts.

Il arriva seulement que lorsque Louis XIII vint en 1621 dans les provinces méridionales de son royaume, pour contenir les chess de parti, il sit renouveller l'ancienne sormalité suivante, qui est

aujourd'hui entiérement abolie.

Lorsqu'on s'approchoit d'une ville où commandoit un homme suspect, un héraut d'armes se présentoit aux portes; le commandant de la ville l'écoutoit chapeau bas, & le héraut crioit : « A toi » Isaac ou Jacob tel, le roi, ton souverain seigneur » & le mien, t'ordonne de lui ouvrir, & de le » recevoir comme tu le dois, lui & son armée; » à saute de quoi, je te déclare criminel de lèsemajessé au premier ches, & roturier, toi & ta » postérité; tes biens seront conssiqués, tes mains sons rasées, & celles de tes assistans. »

Le même Louis XIII, en 1634, envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes; ce héraut devoit présenter un cartel au cardinal insant, fils de Philippe III, gouverneur des Pays-Bas. C'est là la dernière déclaration de guerre qui se foit saite par un héraut d'armes; depuis ce temps on s'est contenté de publier la guerre chez soi, sans l'aller signifier à ses ennemis. Et pour ce qui regarde les sonctions des hérauts à l'armée, c'est en partie les trompettes & les tambours qui les remplissent aujourd'hui.

Si quelqu'un est curieux de plus grands détails, il peut consulter Ducange, au mot Heraldus; le Glossar. Archæolog. de Spelman; Jacob. Spencer de Art. heraldicâ, Francos. 2. vol. in-fol. la Science héraldique de Vulson de la Colombière; Fauchet, Traité des Chevaliers; André Favin, Théatre d'honneur; & finalement le livre intitulé, Traité du héraut d'armes, Paris, 1610, in-12. (D. J.)

HÉRAUTS D'ARMES. Leur collège, qu'on appelle en anglois thé herald's-office, dépend du grand ma-

réchal d'Angleterre.

Les hérauis d'armes anglois font affez inftruits des généalogies du royaume; ils tiennent registre des armoiries des familles, règlent les formalités des couronnemens, des mariages, des baptêmes, des sunérailles, &c. On les distingue en trois classes, les kings of arms, les heralds & les pursevants at arms.

Il y a trois kings of arms; le premier qui s'appelle le Garter fut institué par Henri V, pour assister aux solemnités des chevaliers de la Jarretière, pour leur donner avis de leur élection, pour les inviter de se rendre à Windsor afin d'y être installés, & pour poser les armes au-dessus de la place où ils s'asseyent dans la chapelle : c'est encore lui qui a le droit de porter la jarretière aux rois & princes étrangers, qui sont choisis membres de cet ordre; ensinc'est lui qui règle les sunérailles solemnelles de la grande noblesse : sa création étoit autrefois une espèce de couronnement accompagné des. formalités du règne de la chevalerie : il est obligé, par son serment, d'obéir au souverain de l'ordre de la Jarretière en tout ce qui regarde sa charge; il doit insormer le roi & les chevaliers de la mort des membres de l'ordre, avoir une connoissance exacte de la noblesse, & instruire les hérauts de tous les points douteux qui regardent le Blason; mais il doit être toujours plutôt prêt à excuser qu'à blâmer aucun noble, à moins qu'il ne soit contraint en justice à déposer contre lui.

Clarencieux & Norroy, les deux autres hérauts d'armes sont appellès hérauts provinciaux, parce que la jurisdiction de l'un est bornée aux provinces qui sont au nord de la Trent, & l'autre a dans son district celles qui se trouvent au midi; ils ordonnent des sunérailles de la petite noblesse, savoir, des baronnets, chevaliers & écuyers: ils sont tous deux créés à peu - près comme le Garter, avec le pouvoir, par patentes, de blasonner les armes des

nobles.

Ceux qu'on nomme simplement heralds sont au nombre de six, distingués par les noms de Richemont, de Lancaster, de Chester, de Windsor, de Sommerset & d'Yorck. Leur office est d'aller à la

cour du grand maréchal pour y recevoir ses ordres, d'affister aux solemnités publiques, de proclamer

la paix & la guerre.

Les poursuivans, au nombre de quatre, s'appellent blue mantles on manteaux bleus, rouge-croix, rouge-dragon & port-cullice, en françois, porte-coulisse; probablement des marques de décoration, dont chacun d'eux jouissoit autresois. Outre ces quatre poursuivans, il y en a deux autres qu'on ap-

pelle poursuivans extraordinaires.

Le collège des hérauts a pour objet tout ce qui regarde les honneurs, parce qu'ils sont considérés tanquam sacrorum custodes, & templi honoris æditui. Ils assistent le grand maréchal dans sa cour de chevalerie, qui se tient ordinairement dans la salle des hérauts, où ils prenoient place autresois vêtus de leur cotte-d'armes. Il faut qu'ils foient, à l'exception des poursuivans, gentlemen de naissance; & les six hérauts sont saits écuyers, squiers, lors de leur création. Ils ont tous des gages du roi; mais le Garter a double falaire, outre certains droits à l'installation des chevaliers de l'ordre, & quelques émolumens annuels de chacun d'eux. (D. J.)

HERISSON, s. m. petit animal qui a la tête, le dos & les flancs couverts d'aiguillons ou de poin-

tes affez femblables aux épines.

Il paroît dans l'écu, marchant, & diffère du porcépic, en ce que ce dernier est plus haut sur ses jambes, & en ce qu'il a ses piquans beaucoup plus longs.

Le hérisson a la faculté de se mettre en boule, ce qu'il fait quand il ne peut se sauver à la course; alors il paroît, comme une châtaigne, armé de ses piquans, & ses ennemis ne peuvent l'attaquer. Hericy de Montbray, de Fierville, en Normandie; d'argent, à trais hérissons de sable. HÉRISSONNÉ, adj. ne se dit que d'un chat ra-

masse & accroupi.

HERMINE, (ordre de l') ordo velleris Pontici nominé aussi l'ordre de Bretagne, parce qu'il sut institué ou renouvellé par Jean IV, duc de Bretagne, dit le vaillant & le conquérant. Les uns placent cette institution vers l'an 1365, les autres en 1381.

Le collier de l'ordre étoit formé de deux chaînes, fur lesquelles il y avoit des épis deux à deux, passes en fautoirs : au milieu de cette chaîne double étoit suspendue, par trois petits chaînons, une hermine courante sur une terrasse émaillée de sleurs, le tout d'or, & au-dessous, sur un listel, étoit en émail la devise : A ma vie ; devise de laquelle ; ainsi que de beaucoup d'autres, on ne sait ni le vrai sensnil'à-propos. (Voyez la planche XXVI. fig. 66.)

HERMINE, (ordre de l') nom d'un ordre de chevalerie, institué en 1464 par Ferdinand, roi de Naples. Du collier qui étoit d'or, pendoit une hermine, avec cette devise: Malo mori quam sædari. Paime mieux mourir que d'être souillée. Pontanus en parle au livre premier de la Guerre de Naples.

HERMINE, s. m. sourure blanche, chargée de

mouchentres de fable.

On nomme contre-hermine un champ de sable semé de mouchetures d'argent.

On donnoit autresois le nom d'Hermins aux Arméniens, parce que l'Arménie est un pays abondant en hermines, & que l'on y saisoit un grand trafic de ces peaux.

Quinson de Verchières, en Bresse; plein d'her-

mine.

Le duché de Bretagne & la maison de Sainte-Hermine portent aussi tout hermine.

La maison de Bailleul, parti d'hermine & de gueu-

les. (Pl. I. fig. 25.)

Plomet, tiercé en chevrons, d'argent, de fable

& d'hermine. (fig. 36.)
Carbonel, en Normandie; coupé, cousu de gueules & d'azur, à trois tourteaux d'hermine. (fig.

Catel, coupé de gueules & d'hermine, au lion

de l'un en l'autre. (fig. 43.)

Kerouser, en sautoir de gueules & d'hermine, le gueules chargé d'un lion d'argent. (Pl. II. fig. 59.) Chambray, en Normandie; d'hermine, à trois

tourteaux de gueules.

HERMINE, s. s. animal différent de la soururre. Mutel, de gueules, à trois hermines d'argent. (Pl. XII. fig. 618.)

HERMINÉ, ÉE, adj. une croix herminée est une croix composée de quatre mouchetures d'hermine.

Il faut remarquer que dans de telles armes, les couleurs ne doivent point être exprimées, par la raison que ni la croix ni les armes ne peuvent être que de couleur blanche ou de couleur noire.

La Colombière, dans son Blason, appelle ces fortes d'armes quatre queues d'hermine en croix. L'éditeur de Guillem les appelle une croix de quatre hermines, ou plus proprement, quatre mouchetures d'hermine en croix. Les quatre mouchetures d'hermine, dont le fautoir dentelé est cantonné dans les armes de Bertin, (Pl. IV. fig. 191.) peuvent être considérées comme sormant une croix herminée.

Bourg de Saint - Albans d'azur à trois fleurs de

lys , herminées.

HERMINITE. Ce mot paroît un diminutif d'hermine, & devroit naturellement signifier petite hermine; mais il signifie un sond blanc tacheté de noir. & dans lequel chaque tache noire est seulement mêlée d'un peu de rouge.

Quelques auteurs se servent du mot herminite, pour marquer un fond jaune tacheté de noir; mais les François lui donnent un nom plus juste, en

l'appellant or semé d'hermines de sable.

HÉRON, s. m. oiseau aquatique & sauvage, ayant le col long, un grand bec & les jambes hautes; il paroît arrêté dans l'écu.

De la Mare du Theil, en Normandie; d'azur,

au héron d'argent.

Bouquart, en Lorraine; à un héron d'argent, becqué & membré d'or, accompagné de trois annelets aussi d'argent, deux en chef, un en

§ HERSE, s. f. meuble de l'écu qui représente un instrument propre à renverser les terres sur les grains, pour les couvrir après qu'ils ont été semés.

Des Hayes de Gassard, en Normandie; d'azur,

à trois herses d'or.

Morienville, d'azur, à la herse d'or. (Pl. V. fig.

226.

HERSE-SARRASINE, s. f. meuble d'armoiries fait de cinq ou six pals aléses & aiguisés en bas, avec cinq traverses posées horisontalement, jointes avec des cloux aux intersections, & un anneau au

milieu de la traverse supérieure.

La herse-sarrasine représente une porte saite en treillis, suspendue en haut avec une corde, & qu'on fait tomber par deux coulisses dans les cas de sur prise; & lorsque la porte d'une ville de guerre est rompue, elle sert à sermer le passage aux ennemis.

D'Apelvoisin, vicomte de Ferré, seigneur de la Jouvinière, en Bretagne; de gueules, à la herse-

sarrasine d'or.

On donne aussi quelquesois à la herse-sarrasine le nom de coulisse, ou du moins ces deux meubles de l'écu se ressemblent beaucoup.

Vieille-Maison, d'azur, à la coulisse ou à la herse

d'or. (Pl. V. fig. 225.) HERSÉ, ÉE, adj. se dit d'un château, d'une tour, d'une porte, dont la herse-sarrasine est abattue. De Tourteville, en Lorraine; d'azur, à la tour

d'argent, hersée de sable.

HEURTES, f. m. pl. ce sont deux tourteaux d'azur que quelques armoristes ont ainsi appellés pour les distinguer des tourteaux des autres cou-

Les armoristes anglois distinguent les couleurs des tourteaux, & leur donnent en conséquence des noms qui leur conviennent; ceux des autres nations se contentent d'appeller ceux-ci simplement tourteaux d'azur; & dans d'autres cas, il ne faut qu'ajouter au mot de tourteaux la couleur dont ils sont.

HIE, s. f. fistuca, a. meuble de l'écu en sorme de susée alongée, terminée par deux lignes courbes, dont les bouts finissent en pointe, avec deux annelets saillans vers le quart de la longueur, l'un à dextre en haut, l'autre à senestre en bas.

La hie est rare dans les armoiries.

Damas, d'argent, à la hie de sable, accompagnée de six roses de gueules en orle. (Pl. XI. fig. 578.

HIRONDELLE, s. s. meuble de l'écu qui repré-

sente cet oiseau.

Les hirondelles peuvent être de différens émaux dans l'écu.

De Gironde de Monclara, en Guienne; d'or, à trois hirondelles de sable, deux affrontées en chef, l'autre éployée en pointe.

Arondel, en Angleterre; d'argent à sept hiron-

delles de sable, posées trois, trois & un.

HOMME, f. m. les sigures humaines sont employées de deux manières dans les armoiries.

Ou comme meubles de l'écu.

Wolefkeel, en Franconie; d'or, à un homme paffant de carnation, habillé de sable, tenant de la main droite une branche de rosier, de trois roses de gueules, & la main gauche posée sur son côté. (Pl. VIII. fig. 438.) Voyez aussi fig. 437-9. 440-1-2-3. des hommes à cheval, des semmes, des ensans, enfin des figures humaines sous toutes les formes.

Ou comme ornemens extérieurs de l'écu.

Des figures humaines de toutes les formes fout employées comme tenans ou supports. (Voyez planche XV. fig. 2. 8. 11. & planche XXII. fig. 1--2.)

HOUSEAUX, f. m. pl. HOUSETTES, f. f. pl. espèce de guêtres ou de bottines, sont quelquesois employées comme méuble d'armoiriés.

Artier, d'azur, au chevron accompagné de trois houseaux ou housettes, le tout d'or. (Pl. IX. fig.

457.) HOUSSÉ, ée, adj. se dit d'un cheval qui a sa housse.

HOUSSETTE, s. f. même chose que houseaux & housettes, espèce de bottine en usage autresois parmi les militaires. On en voit dans quelques écus.

Houssette est un vieux mot gaulois, d'où l'on a sait houseau, heuse, dérivé de hosellum, diminutis de hosa, qui vient de l'allemand hose, bottine.

De la Heuse de Baudran, en Anjou; d'or, à

trois houssettes de sable.

HOUSSILLES, f. f. pl. brodequins ou bas de chausses. Il n'est d'usage que dans l'art héraldique. (Voyez Houseaux.

HOUX, s. m. arbuste, dont la feuille toujours verte est armée sur les bords, de longues pointes.

La Villeléon, en Bretagne; d'argent, à un houx de sinople, au ches de sable, sretté d'or.

HUBERT, (l'ordre de saint) ordre de chevalerie, institué par Girard V, duc de Juliers, en 1473, pour rendre graces à Dieu des victoires qu'il avoit remportées sur ses ennemis; il le mit sous l'invocation de saint Hubert, évêque de Liège.

On croit que cet ordre s'éteignit en 1487. La croix de l'ordre étoit patée, émaillée d'azur, ornée de douze diamans & de huit perles, & anglée de vingt rayons d'or ondoyans & droits alternativement, cinq à chaque angle; au centre étoit une médaille d'or en ovale couché, où étoit représenté saint Hubert à genoux devant une croix entre les bois d'un cerf.

La devise, in side sta sirmiter, étoit autour de la

médaille.

Les chevaliers portoient un ruban rouge en écharpe, où pendoit cette croix. (Planche XXIII. fig. 19. (G. D. L. T.)

HUCHET, s. m. petit cor-de-chasse qui sert à appeller les chiens. Il paroît dans l'écu sans attache.

Huchet vient du vieux verbe hucher, qui a signifié appeller, lequel étoit dérivé, felon Ducange, de hucciare, mot de la basse latinité qui avoit la même fignification.

Dicu préserve, en chassant, tout honnête personne, D'un donneur de hucket, qui mal-à-propos sonne.

De Bernard de Javersac, d'Astruge, de Monsanson, à Paris; d'or, à trois huchets de gueules.

Dans la figure 534. planche X. il n'y a qu'à supposer les trois cors-de-chasse sans leurs attaches, on aura trois huchets.

HURE, s. s. tête du sanglier : elle paroît de profil dans l'écu; elle est souvent de sable, & quel-

quesois d'un autre émail.

Rosnivinen, d'argent, à la hure de sanglier de sable, flamboyante de gueules. (Pl. V. fig. 269.)

Désendue se dit de la désense ou dent du sanglier; allumé, de son œil, lorsqu'ils sont de disferent émail : hure se dit encore de la tête du saumon & de celle du brochet.

Pulhosen, en Bavière; d'or, à une hure de sanglier de sable, le boutoir vers le ches défendu d'ar-

gent. (Pl. XI. fig. 589.) De Gueyton de la Duchère, de Châteauvieux, de Fromentes, en Bourgogne & en Bresse; de gueules, à une hure de sanglier d'or.

Dumouchet de la Moucheterie, au Perche; d'argent, à trois hures de sanglier de sable.

Aubry de Castelnau de Lazenay, en Berry; d'argent, à une hure de sanglier de sable, allumée & désendue du champ de l'écu; au chef denché d'azur, chargé de trois roses d'or.

Bernier de Racecourt, en Lorraine; d'azur, à la sasce d'argent, accompagnée en ches d'une hure de saumon d'or, & en pointe d'une clef du second

émail.

De Tourtenoutre de Penaurin, de Kermarchan, en Bretagne; d'argent, à trois hures de brochet d'azur.

HYDRE, s. s. espèce de dragon qui paroît dans l'écu avec sept têtes, la plus basse pendante à un seul filament.

Les poëtes ont seint que l'hydre avoit sept têtes, & qu'à mesure qu'on en coupoit une, il en croissoit une autré.

Joyeuse, palé d'or & de gueules, au chef d'azur,

chargé de trois hydres d'or.

De Belsunce de Castelmoron, en Biscaye; d'argent, à une hydre à sept tetes de sinople.



JAC

ACQUES DE L'EPÉE, (faint) nom d'un ordre militaire & hospitalier établi en Espagne, sous le règne de Ferdinand II, roi de Léon & de Galice.

L'époque de cette institution n'est pas parsaitement connue. Les uns la rapportent à l'an 1161; d'autres à 1170; d'autres ensin à 1175. En conféquence de cette incertitude, l'ordre de Calatrava & l'ordre de saint-Jacques disputent entr'eux d'ancienneté. Le plus grand nombre des auteurs est savorable sur ce point à l'ordre de Calatrava, dont on rapporte assez communément l'institution à l'an-

née 1158.

L'objet de l'établissement de l'ordre de faint-Jacques sut d'arrêter les courses des Maures qui troubloient les pélerins de saint Jacques de Compostelle. D'abord treize chevaliers s'engagèrent par un vœu solemnel à garder les chemins & à les rendre libres & sûrs. Des chanoines de saint Eloi avoient un hôpital sur la route; ces gentilshommes leur proposèrent de s'unir à eux, l'union se sit, l'ordre se sonne, & il sut consirmé en 1172, selon les uns;

en 1175, selon les autres.

En 1493, Ferdinand & Isabelle réunirent à leur couronne la dignité de grand-maître, ce qui sut confirmé en 1523 par le pape Adrien VI. Les rois d'Espagne conservent avec soin ce titre de grand-maître de l'ordre de saint-Jacques, comme un des plus beaux droits de leur couronne, à cause des revenus qu'il leur procure, & des riches commanderies dont il leur donne la disposition. Le nombre des chevaliers est beaucoup plus grand aujourd'hui qu'il ne l'étoit autresois; les grands s'empressant d'y être reçus à cause des commanderies auxquelles ils espèrent parvenir, & des privilèges considérables dont cet ordre jouit dans tout le royaume, mais particulièrement en Catalogne.

Les chevaliers font preuve de quatre races, tant du côté paternel que du côté maternel. Il saut de plus qu'ils n'aient en parmi leurs ancêtres, ni juiss, ni sarrasins, ni hérétiques, ni aucune personne re-

prise par l'inquisition.

Les novices sont obligés de saire le service de la marine pendant six mois sur les galères, & de demeurer un mois dans un monastère. Autresois ils étoient véritablement religieux; ils saisoient vœu de chasteté; ils ne sont plus que les vœux de pauvreté, d'obéissance & de sidélité conjugale; ils y joignent, depuis l'an 1652, le vœu de désendre l'immaculée conception de la Vierge. Leur habit de cérémonie est un manteau blanc avec une croix rouge sur la poitrine. Cet ordre est le plus considérable des trois grands ordres d'Espagne.

Ses anciennes armes étoient d'or, à une épée de gueules, chargée en abime d'une coquille de mê-

JAC

me, & portoient ces mots pour devise: Rubet ensis sanguine Arabum. Aujourd'hui c'est une croix ensorme d'épée, dont le pommeau est fait en cœur, & les bouts de la garde en sieurs de lys. On croit que ces sleurs de lys qui se rencontrent dans les armes des ordres militaires d'Espagne, sont un monument de reconnoissance des secours que les François donnèrent souvent aux Espagnols contre les Maures.

La marque de cet ordre est dissérente en Espagne & en Portugal; en Espagne, c'est un collier à trois chaînes d'or, jointes à un chaînon, d'où pend une épée de gueules à poignée & garde sleuronnées, la pointe en bas, l'épée chargée en haut de la lame d'une coquille d'argent. (Voyez la planche XXIII. fig. 13.)

La marque de ce même ordre en Portugal, est une croix de gueules sleurdelisée à l'antique au pied siché; elle est suspendue à une chaîne d'or. (Voyez

la planche XXVI. fig. 80. G. D. L. T.

JACQUES, (saint) hôpital saint-Jacques. Il a été sondé par des bourgeois de Paris vers la fin du douzième siècle, mais n'a commencé à sormer un corps politique qu'en 1315, en vertu de lettres-patentes de Louis X. En 1321, le pape Jean XXII reconnoissant le droit de patronage & d'administration laïque que les sondateurs de cette maison s'étoient réservé à eux & à leurs successeurs, voulut, par une bulle donnée en saveur de cet établissement, qu'on construisit une chapelle dans cet hôpital,& que cette chapelle sût desservie par quatre chapelains; il décida que l'un d'eux, sous le nom de trésorier, ordonneroit de toutes les choses ecclésiastiques & autres qui concerneroient l'office divin seulement; qu'il auroit charge d'ames des chapelains, des hôtes & des malades de l'hôpital, & qu'il leur administreroit les sacremens; que ce trésorier rendroit compte tous les ans aux administrateurs; que ceux-ci présenteroient au trésorier des personnes capables de remplir les chapellenies, & que la trésorerie venant à vaquer, un des chapelains seroit présenté par les administrateurs à l'évêque de Paris, pour être revêtu de l'office de trésorier. Une bulle de Clément VI confirme celle de Jean XXII; le nombre des chapelains n'étoit dans les commencemens que de quatre. Il a été augmenté dans la fuite; mais quatre seulement des nouveaux ont été égalés aux anciens. Le but de l'institution étoit l'hospitalité envers les pélerins de saint Jacques; mais elle y a toujours été exercée envers les malades de l'un & de l'autre sèxe. En 1676, on tenta de réunir cette maison à l'ordre hospitalier de saint Lazare: mais en 1698, le roi anéantit l'union saite: depuis ce temps, l'administration & l'état de l'hôpital faint Jacques ont été un sujet de contestations qui ne

sont pas encore terminées. Un citoyen honnête avoit proposé de ramener cet établissement à sa première institution; mais il ne paroît pas qu'on ait goûté son projet. Voyez, parmi les dissérens mémoires qu'il a publiés sous le titre de Vûes d'un citoyen, celui qui concerne l'hôpital dont il s'agit. (Article ressé.)

JAMBE, f. f. meuble d'écu. (Voyez les armes de Cossa & de Courtin. Pl. IX. fig. 449-50.)

JANVIER, (l'ordre de faint) sut institué le 2 juillet 1738, par Charles, insant d'Espagne, roi de Jérusalem & des deux Siciles.

La croix de cet ordre a huit pointes pommetées, & quatre fleurs de lys dans les angles, le tout d'or, émaillé de blanc; au centre est l'image de saint Janvier, évêque, avec ses ornemens pontiscaux, la mitre sur la tête, la main dextre levée comme pour donner la bénédiction, tenant de la main senestre sa crosse; il paroît à mi-corps, naissant ou mouvant de plusieurs nuées: sur le revers est une médaille émaillée d'azur; au centre on voit un livre d'or, chargé de deux burettes de gueules, & accompagné de deux palmes de sinople.

Le collier est une chaîne, & des trophées de crosses & de croix longues passées en fautoirs, entremêlées de sleurs de lys, le tout d'or.

Les chevaliers portent sur leurs habits un large ruban bleu céleste, où est attachée cette croix. (Voyez la planche XXV. fig. 55. G. D. L. T.)

JARRETIÈRE, s. f. lien avec lequel on attache

fes bas.

L'ordre de la jarretière est un ordre militaire institué par Edouard III en 1350, sous le titre des suprêmes chevaliers de l'ordre le plus noble de la jarretière.

Cet ordre est composé de vingt-six chevaliers ou compagnons, tous pairs ou princes, dont le roi d'Angleterre est ou le ches, ou le grand-maître.

Ils portent à la jambe gauche une jarresière garnie de perles & de pierres précieuses, avec cette devise, honni soit qui mal y pense.

Cet ordre de chevalerie forme un corps ou une société qui a son grand & son petit sceau, & pour officiers un prélat, un chancelier, un greffier, un roi d'armes & un huissier.

Il entretient de plus un doyen & douze chanoines, des sous-chanoines, des porte-verges, & vingt-fix, pensionnaires ou pauvres chevaliers.

L'ordre de la jarretière est sous la protection de saint Georges de Cappadoce, qui est le patron tu-

télaire d'Angleterre.

L'assemblée ou chapitre des chevaliers se tient au château de Windsor, dans la chapelle de saint Georges, dont on voit le tableau peint par Rubens, sous le règne de Charles I, & dans la chambre du chapitre, que le sondateur a sait construire pour cet esset.

Leurs habits de cérémonie sont la jarrenière enrichie d'or & de pierres précieuses, avec une boucle d'or qu'ils doivent porter tous les jours; aux sêtes & solemnités, ils ont un surtout, un manteau, un grand bonnet de velours, un collier de GGG, composé de roses émaillées, &c.

Quand ils ne portent pas leurs robes, ils doivent avoir une étoile d'argent au côté gauche, & communément ils portent le portrait de saint Georges émaillé d'or & entouré de diamans au bout d'un cordon bleu placé en baudrier, qui part de l'épaule gauche. Ces chevaliers ne doivent point paroître en public sans la jarretière, sous peine de dix sols, huit deniers qu'ils sont obligés de payer au greffier de l'ordre.

Il paroît que l'ordre de la jarretière est de tous les ordres séculiers le plus ancien, & le plus illustre qu'il y ait au monde. Il a été institué 50 ans avant l'ordre de saint Michel de France, 83 ans avant celui de la toison d'or, 190 ans avant celui de saint André, & 209 ans avant celui de l'éléphant.

Depuis son institution, il y a eu huit empereurs & vingt-sept ou vingt-huit rois étrangers, outre un très-grand nombre de princes souverains étrangers, qui ont été de cet ordre en qualité de chevaliers compagnons.

Les auteurs varient sur son origine : on raconte communément qu'il sut institué en l'honneur d'une jarretière de la comtesse de Salisbury, qu'elle avoit laissé tomber en dansant, & que le roi Edouard ramassa : mais les antiquaires d'Angleterre les plus estimés traitent ce récit d'historiette & de sable.

Cambden, Fern, &c. disent qu'il sut institué à l'occasion de la victoire que les Anglois remportèrent sur les François à la bataille de Crécy: selon quelques historiens, Edouard sit déployer sa jarretière comme le signal du combat; & pour conferver la mémoire d'une journée si heureuse, il institua un ordre dont il voulut qu'une jarretière sûtle principal ornement, & le symbole de l'union indissoluble des chevaliers. Mais cette origine s'accorde mal avec ce qu'on va lire ci-dessous.

Le P. Papebroke, dans ses Analettes sur saint Georges, au troisième tome des Atles des saints publiés par les Bollandistes, nous a donné une dissertation sur l'ordre de la jarretière. Il observe que cet ordre n'est pas moins connu sous le nom de saint Georges que sous celui de la jarretière; & quoiqu'il n'ait été institué que par le roi Edouard III, néanmoins, avant lui, Richard I s'en étoit proposé l'institution du temps de son expédition à la terre - sainte (si l'on en croit un auteur qui a écrit sous le règne d'Henri VIII); cependant Papebroke ajoute qu'il ne voit pas sur quoi cet auteur sonde son opinion, & que, malgré presque tous les écrivains qui fixent l'époque de cette institution en 1350, il aime mieux la rapporter avec Froissard, à l'an 1344; ce qui s'accorde

corde beaucoup mieux avec l'histoire de ce prince, dans laquelle on voit qu'il convoqua une assemblée extraordinaire de chevaliers cette même annèe 1344.

Si par cette assemblée extraordinaire de chevaliers, il saut entendre les chevaliers de la jarretière, il s'ensuivra que cet ordre subsistoit dès l'an 1344; par consequent l'origine que lui ont donnée Cambden, Fern & d'autres, est une pure supposition, car. il est constant que la bataille de Crécy ne sut donnée qu'en 1346 le 26 d'août. Comment donc Edouard auroit-il pu instituer un ordre de chevalerie en mémoire d'un événement qui n'étoit encore que dans la classe des choses possibles? Ou s'il a retardé jusqu'en 1350 à l'instituer en mémoire de la victoire de Créci, il saut avouer qu'il s'écartoit fort de l'usage commun de ces sortes d'établissemens, qui suivent toujours immédia-tement les grands événemens qui y donnent lieu. Ne seroit-il pas permis de conjecturer que les écrivains anglois ont voulu par-là fauver la gloire d'Edonard, & tourner du côté de l'honneur une action qui n'eut pour principe que la galanterie? Ce prince sut un heros, & nous le sit bien sentir; mais comme beaucoup d'autres héros, il eut ses soiblesses. En tout cas, si la jarretière de la comtesse de Salisbury est une sable, la jarretière dé-ployée à la bataille de Crécy pour signal du com-bat, est une nouvelle historique.

En 1551, Edouard VI sit quelques changemens au cérémonial de cet ordre. Ce prince le composa en latin, & l'on en conserve encore aujourd'hui l'original écrit de sa main; il y ordonna que l'ordre ne seroit plus appelle l'ordre de saint-Georges, mais celui de la jarretière; & au lieu du portrait de saint Georges suspendu ou attaché au collier, il substitua l'image d'un cavalier portant un livre sur la pointe de son épée, le mot protestio gravé sur l'épée, verbum Dei gravé sur le livre, & dans la main gauche une boucle sur laquelle est gravé le

mot fides. Larrey.

On trouvera une histoire plus détaillée de l'ordre

de la jarretière dans Cambden, Dawson, Heland, Polydore Virgile, Heylin, Legar, Glover & Favyn. Erhard, Cellius & le prince d'Orange, ajoute Papebroke, ont donné des descriptions des cérémonies usitées à l'installation ou à la réception des chevaliers. Un moine de Cîteaux, nomme Mendocius Valetus, a composé un traité intitulé la jarretière, ou speculum anglicanum, qui a été imprimé depuis sous le titre de Catéchisme de l'ordre de la jarretière, où il explique toutes les allégories réelles ou prétendues de ces cérémonies avec leur sens moral. (Article resté.)

JAVELOT, f. m. (Voyez le deuxième & le troisième quartier des armes de la maison O-Brien.

(Pl. XI. fig. 599.)
JEAN ET DE SAINT THOMAS, (l'ordre de saint) en Portugal, institué en l'année 1254. Les chevaliers peuvent se marier; leur croix est pattée Histoire. Tom. I.

de gueules & chargée au centre fur un médaillon des images de saint Jean & de saint Thomas, à côté l'un de l'autre. (Voyez la planche XXIV. fig.

33. G. D. L. T.)

JEAN DE LATRAN, (l'ordre de faint) dit de l'Eperon, à Rome, sur institué par le pape PieIV, en l'année 1560. Ceux qui sont reçus dans cet ordre, de même que les chevaliers de Notre-Dame de Lorette, ne font aucune preuve de noblesse ni de service militaire. La croix est à huit pointes; eutre les deux pointes d'en-bas est attaché un éperon : au centre de cette croix, sur un médaillon, est l'image de saint Jean-Baptiste, sur une terrasse de sinople, & entouré de la légende, Ordinis inftitutio M. D. L. X. Sur le revers se trouvent deux cless passées en sautoir, surmontées d'une tiare,

& pour légende, Pramium virtuti & pietati. (Voyez la planche XXVII. fig. 82. G. D. L. T.)

JESUS-CHRIST, (ordre de) nom d'un ordre de chevalerie, inflitué en 1320 à Avignon par le pape Jean XXII. Les chevaliers de cet ordre portions une croix l'or plaine de province de cet ordre portions une croix l'or plaine de province de cet ordre portions une croix l'or plaine de province de cet ordre portions une croix l'or plaine de province de cet ordre portions une croix l'or plaine de province de cet ordre portions une croix l'or plaine de province de cet ordre portions une croix l'or plaine de province de cet ordre portions une croix l'ordre de province de cet ordre portions une croix l'ordre de province de cet ordre portions une croix l'ordre de partie de l'active de la constitute de l'active de la constitute de la c toient une croix d'or pleine, émaillée de rouge, ensermée dans une autre croix pattée d'or de même saçon; les émaux étoient différens de ceux de la croix de l'ordre de Christ en Portugal. (Voyez CHRIST. Favin, théat. d'honn. & de chevalerie.)

Jesus et Marie, ordre de chevalerie connu à Rome du temps du pape Paul V, qu'on croit en avoir été l'instituteur vers le commencement du dixfeptième siècle. Par les loix de cet ordre, que l'on a encore, il est ordonné que chacun des chevaliers portera un habit blanc dans les solemnités, & qu'il entretiendra un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'état ecclésiastique. Ces chevaliers portoient une croix bleu-céleste, sur laquelle étoient écrits les noms de Jesus & Marie. Le grand-maître étoit choisi par le chapitre, parmi trois chevaliers que le pape proposoit. On pouvoit entrer dans l'ordre sans faire de preuves, mais à condition de sonder une commanderie de deux cents écus de rente, dont le fondateur pouvoit jouir lui-même pendant sa vie, & qui, après sa mort, appartenoit à l'ordre. Bonami, catalog. ordin. equestr. (Articles restés.)

IMMORTALITÉ, s. s. bûcher du phénix, nommé ainsi du mot immortel, parce que, selon la sable, il se dresse lui-même son bûcher, bat des ailes dessus pour l'allumer, s'y consume, & il naît de sa cendre un ver d'où se sorme un autre phénix.

On n'exprime, ou du moins on n'est obligé d'exprimer l'immortalité, en blasonnant, que lorsqu'elle est d'un autre émail que cet oiseau.

Feyne de Lavanne, à Paris; d'argent, au phénix de sable, sur son immortalité de gueules.

Malet de Lusart, d'azur, à un phénix sur son immortalité, regardant le soleil, le tout d'or. (Pl.

ISALGUE, s. f. fleur en forme de cinq trèfles, à queues alongées, dont les bouts traversent une portion de cercle qui imite un croissant renverse.

Isalguier de Moussens, à Toulouse; de gueules,

à la fleur d'isalgue d'argent.

ISSANT, TE, adj. se dit d'un lion, d'une aigle, on d'un autre animal qui paroît sur un chef, sur une fasce, &c. & qui ne montre que la tête & une petite partie du corps.

Servient; d'azur, à trois bandes d'or, au chef cousu du champ, chargé d'un lion fant du second.

(Pl. V. fig. 249.)
Pour connoître la différence, ou du moins une des principales différences du lion issant au lion naisfant, il ne saut que jetter les yeux sur la figure 248. Varnier; d'azur, au lion naissant d'or, au chef

d'argent, chargé de trois croissans de gueules.

Cette différence consiste en ce que le lion issant fort du chef, ou du moins de la partie supérieure de l'écu, au lieu que le lion naissant prend sa naissance vers le milieu du champ de l'écu.

De Monteynard de Montsrin, de la Pierre de Chastelard, en Languedoc & en Dauphiné; de vair, au chef de gueules, chargé d'un lion issant d'or. Issant peut se dire encore d'un lion, ou d'un autre animal sortant d'une maison, d'un bois, &c.

Il se dit aussi d'un enfant qu'une guivre semble dévorer; mais on ne se sert de ce terme que lorsque l'ensant est d'un autre émail que la guivre.

De Colas de Tenax, de Couyères, de Gassé en Normandie; d'argent, à la guivre de fable, ifsante de gueules, au chef de même, chargé de trois roses du champ.

La ville de Milan, à une givre ou guivre d'azur, couronnée d'or, à l'enfant issant de gueules.

§ JUMELLE, f. f. fasce sormée de deux burel-

les. (Voyez fig. 137. pl. III.)

La jumelle occupe dans l'écu un espace égal à la fasce; cet espace se divise en trois parties égales posées horisontalement: la partie du milieu est le fond de l'écu qui marque le vuide entre les deux burelles, dont la jumelle est formée.

Ainsi on n'appelle point jumelles au pluriel les deux burelles égales & séparées par un intervalle égal à leur largeur, mais ces deux burelles, jointes avec cet intervalle, ne forment qu'une seule jumelle.

Il peut n'y avoir qu'une seule jumelle dans l'écu; en ce cas, on la place au milieu de l'écu, comme une seule fasce; mais le plus ordinairement les jumelles se trouvent au nombre de deux ou trois dans l'écu, & alors elles sont placées à la même distance les unes des autres que le seroit un pareil nombre de sasces; c'est ce qu'on peut voir en comparant la figure 137. avec la figure 127. pl.

Les jumelles se placent non-seulement en sasce, mais aussi en bande, en sautoir, &c. Quand elles sont autrement qu'en sasce, on en exprime la position en blasonnant.

Landois, sieur d'Hérouville, en Normandie; de

gueules, à deux jumelles d'or.

De Gouffier de Thois, en Picardie; d'or, à trois

jumelles de fable. (Pl. III. fig. 137.)

JUMELÉ, adj. De même que de sasce (fig. 126-7. pl. III.) on fait sasce, (fig. 128.) & de burelles (fig. 129.) on sait burelé, de même aussi de jumelles, (fig. 137.) on fait jumele, & il se dit d'un sautoir, d'une bande, d'une fasce, & d'un chevron de deux jumelles.

Gaëtan ou Gaëtani, maison catalane d'origine, dont étoit le pape Boniface VIII, & qui prit ce nom de Gaëtan ou Cajetan, parce que les premiers de cette famille qui s'établirent en Italie, demeurèrent d'abord à Gaëte ou Cajète, porte d'argent, à deux ondes jumellées ou une jumelle ondée d'azur en bande.



LAC

ACS-D'AMOUR, f. m. on prononce las-d'amour, meuble de l'écu qui représente un cordon entrelacé circulairement, dont les bouts traversent les centres, l'un à dextre, l'autre à senestre; ce meuble est ordinairement posé en sasce.

Damours de Saint-Martin, de Lisson en Normandie; d'argent, à trois lacs-d'amour de sable.

Courdemanche, en Normandie; de gueules, à trois lacs-d'amour d'or, posés en pal deux & un.

Les lacs-d'amour sont aussi des ornemens extérieurs de l'écu & servent de lambrequins. On en trouve aussi dans les colliers des ordres. Les lainbrequins de l'écu des veuves sont un cordon en lacs-d'amour. (Voyez pl. XXVII. fig. dernière.) L'ordre de Chypre ou de Lusignan, dit de l'épée, a pour collier un cordon rond de soie blanche noué en lacs-d'amour. (Voyez pl. XXVI. fig. 76.)

LAMBEL, s. m. pièce d'armoiries sormée d'un filet ordinairement à trois pendans, quoiqu'on en voie quelquesois jusqu'à six dans quelques écus : dans ce cas, il est nécessaire d'en exprimer le nombre; quand il n'y en a que trois, on peut indifféremment en exprimer ou n'en pas exprimer le nombre; car il ne saut pas croire qu'un excès d'exactitude en blasonnant, soit un désaut. Le lambel se pose horisontalement en chef, sans toucher les extrémités de l'écu.

Ses proportions sont une demi-partie des sept pour la hauteur du lambel, dont le tiers de cette demie partie pour la tringle, les deux autres tiers pour la faillie des pendans qui finissent en queue d'aronde. Sa longueur horisontale est de trois parties des sept en la superficie supérieure. (Voyez planche XXXIII. fig. 5.)

Ce meuble d'armoiries est quelquesois de face;

on en exprime alors la position.

Le lambel est le plus souvent une brisure, il sert à distinguer les cadets des grandes maisons.

Le mot lambel vient du vieux françois label, qui fignifioit un nœud de rubans, lequel s'attachoit au casque, couvroit l'écu & posoit sur sa partie supérieure; il servoit à distinguer les enfans de leur, père, parce qu'il n'y avoit que ceux qui n'étoient point maries qui en portassent; ce qui a donne occasion d'en faire les brisures des armoiries des premiers cadets.

De la Saudrays de Keroman, en Bretagne; d'argent, au ches de sable, chargé d'un lambel d'or.

Dufos de Mery, de la Taulle, de la Chambellane, d'Ullé, à Paris; d'or, à trois pals de gueules, an lambel d'argent brochant.

De Maussabre des Genets, à Loches en Tou-

raine; d'azur, au lambel d'or en sasce.

Monfrain de Fouarnez; d'azur, au lambel d'or pose en sasce. (Pl. VIII. fig. 392.)

LAM

On peut voir aussi le lambel d'argent d'Orléans pose en chef, qui est la place la plus ordinaire du

lambel. (Pl. XVII. fig. 3.)
LAMBREQUINS, LAMBEQUINS on LA-MEQUINS, f. m. pl. les lambrequins représentent des morceaux d'étoffe découpés qui descendent du casque & accompagnent l'écu pour lui servir d'ornemens; ils doivent être des mêmes émaux que le champ de l'écu & des pièces qui s'y trouvent.

On ne voit plus guère de lambrequins ni de casques sur les armoiries depuis environ un siècle;

on y a substitué des couronnes.

Quelques hérauts ont nommé volets les lambrequins, parce qu'ils voltigeoient au gré du vent, lorsque les anciens chevaliers combattoient dans les joûtes & tournois. D'autres les ont nommés feuillards, parce qu'ils leur paroissoient ressembler à des feuilles d'acanthe; on les a même nommés acanthes & feuillages; & dans la suite, lorsque les plus mes ont remplacé les seuillages, on les a nommés panaches ou pennaches, plumages, hachemens, &c.

Le P. Ménestrier, en son livre intitulé : Origine des ornemens des armoiries, édition de 1680, pag. 41. dit que le mot lambrequins vient du latin lemniscus, qui signifie en terme propre ces rubans volans, dont les couronnes de seuilles de laurier &

de chêne des anciens étoient liées.

On peut voir les volets ou lambrequins du duc de Bourbon & du duc de Bretagne. (Pl. XII. dans le tableau d'en-bas Ceux du casque on timbre des armes de France, (Pl. XV. sig. 2.) & la manière de poser les lambrequins sur les écus, 1°. des chevaliers créés par lettres; 20. des nobles & gentilshommes; 30. des annoblis. (Pl. XXVII. fig. 12--

3-4.) LAMPASSÉ, ÉE, adj. se dit de la langue des

lions & des autres animaux.

On n'exprime ordinairement le lampassé que quand il est d'un émail différent de celui du corps de

Daubigné; de gueules, au lion d'hermine, ar-

me, lampasse & couronne d'or.

Luxembourg; d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en double sautoir. (Pl. V. fig. 241.

Charolois; de gueules, au lion la tête contournée d'or, armé & lampassé d'azur. (fig. 242.)

De Beauvau; d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés & couronnés d'or. (Ibide fig. 250.)

De Bretigny, en Bourgogne; d'or, au lion dragonné de gueules, armé, lampassé & couronné d'argent. (fig. 252.)

Testu de Balincourt; d'or, à trois lions léopar-

des de sable, armes & lampasses de gueules, l'un sur l'autre, celui du milieu contre-passant. (fig. 254. Voyez aussi le lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur, la queue sourchée, nouée & passée en fautoir, dont est chargé l'écusson d'argent pose sur le tout dans les armes de Montmo-renci. Pl. VI. fig. 307.) LANCE, (Hist. de la Chevalerie) du temps de

l'ancienne chevalerie, le combat de la lance à course de cheval étoit fort en usage, & passoit même pour la plus noble des joûtes. Un chevalier tient cepropos à son adversaire dans le roman de Florès de Grèce: « Pendant que nous sommes à cheval, & » que les lances ne nous peuvent manquer, éprou-" vons-nous encore quelque temps, étant, comme " il m'est avis, le plaisir de la course à lance, trop » plus beau que le combat à l'épée. » C'est pour cette raison que la lance affranchissoit l'épée, & que l'épée n'affranchissoit pas la lance. On ne parloit dans les récits de joûtes que de lances à outrance, lances à fer émoulu, lances courtoises, lances mousses, lances frettées & mornées; ces dernières étoient des lances non pointues, qui avoient une frette, morne ou anneau au bout.

De cette passion qui régnoit alors, de montrer à la lance sa sorce & son adresse, vinrent ces expressions si fréquentes dans les livres de chevalerie, faire un coup de lance, rompre des lances, briser la lance, baisser la lance. Cette dernière expression signifioit, céder la vistoire, & nous le di-

sons encore en ce sens au figuré.

Cependant tous les combats d'exercices & d'amusemens à la lance cessèrent dans ce royaume par l'accident d'un éclar de lance qu'Henri II reçut dans l'œil le 29 juin 1559, en joûtant contre le cointe de Montgommery. On fait que ce prince

en mourut onze jours après.

Enfinl'usage de la lance qui continuoit à la guerre, perdit toute sa gloire à la journée de Pont-Charra, où Amédée, duc de Savoie, sut désait par Lesdiguières l'an 1591. Voyez-en les raisons dans Mèzeray, tome III. p. 900. Et si vous voulez connoître les avantages & les défauts de cette ancienne arme de cavalerie, Georges Basta, Walhausen, & surtout Montecuculli, vous en instruiront. (D. J.)

LANCE, f. f. meuble d'armoiries qui représente la lance dont on se servoit autresois à la guerre &

aux joûtes des anciens tournois.

De Villeneuve de Trans, de Vence en Provence; de gueules, fretté de six lances d'or, les clairevoies remplies chacune d'un écusson de même; fur le tout un d'azur, chargé d'une sleur de lys du deuxième émail. Cet écusson, chargé d'une sleur de lys, est une concession de Louis XII. (PL IX.

fig. 502.)
LANGUE, dans l'ordre de Malte; c'est le nom général qu'on donne aux huit divisions des différens pays ou nations qui composent l'ordre des chevaliers de Malte. Voici leurs noms & le rang qu'on leur donne: la langue de Proyence, la langue d'Auvergne, la langue de France, celles d'Italie, d'Arragon, d'Angleterre, d'Allemagne & de Castille. Ainsi il y a trois langues pour le royaume de France, deux pour l'Espagne, une pour l'Ita-lie, autant pour l'Angleterre & pour l'Allemagne. Chaque langue a fon chef, qu'on nomme pilier.

LANGUÉ, ÉE, adj. se dit de la langue de l'aigle & de celle des autres oiseaux, lorsqu'elles se trouvent d'un émail différent de celui de leur corps.

LANGUÉ se dit aussi du grifson quand sa langue est d'émail différent, parce qu'il a la partie supérieure de l'aigle.

LANGUÉ se dit encore de la bisse & de quelques autres reptiles, lorsque leur langue est de différent

De Contades, à Paris, originaire d'Anjou; d'argent, à l'aigle d'azur, au vol abaissé, languée & membrée de gueules.

Binot de Touteville, à Paris; d'azur, à la bisse

d'argent, languée de gueules.

C'est ce qui s'appelle lampassé pour les lions, lionceaux, léopards & autres quadrupèdes.

LAPIN, s. m. animal qui paroît courant. Ménage sait venir ce mot de lepinus, diminutif de lepus, leporis, lièvre.

Dufresche de la Villeorien, en Bretagne; d'ar-

gent, à trois lapins courans de sable.

D'Aydie, de gueules, à quatre lapins d'argent; courans l'un sur l'autre. (Pl. VI. fig. 298.)

LARME, s. s. meuble dont la partie supérieure, en pointe & ondoyante, s'élargit & se termine en

forme ronde en bas.

Les larmes représentent les gouttes d'eau qui conlent des yeux lorsque l'on pleure; elles désignent l'affliction & la douleur. On en met sur les ornemens d'église destinés pour les services des morts, dans les pompes funèbres, sur les catasalques, tombeaux & maufolées.

D'Amproux de la Messaye, en Bretagne; de

sinople, à trois larmes d'argent.

Turmenies de Nointel, d'azur, à trois larmes d'argent, furmontées d'une étoile d'or. (Pl. XII. fig. 630.)

LAURIER, s. m. arbrisseau à seuilles longues & pointues, dont la tige paroît unie & sans nœuds. Le laurier est le fymbole de la victoire; les Romains en couronnoient ceux qui recevoient les honneurs du triomphe.

Apollon & les divinités qui président aux arts libéraux, ont des couronnes de laurier pour signifier que les ouvrages de génie sont consacrés à l'immortalité, dont le laurier est le symbole, parce qu'il conferve sa verdure malgré les rigueurs de

l'hiver.

De Launay, feigneur de Launay-Ravilly, en Bretagne; d'argent, au laurier de cinq rameaux de

Messemé, de gueules, à six seuilles de laurier d'or, posées en rose. (Pl. VIII. fig. 404.)

LAZARE, (prêtres de saint) nommés aussi Lazaristes, clercs séculiers d'une congrégation instituée en France dans le dix-septieme siècle, par M. Vin-cent de Paule. Ils prennent leur nom d'une maison qu'ils ont dans le sauxbourg saint Denis à Paris, qui étoit autresois un prieure sous le titre de saint Lazare. Ils ne sont que des vœux simples, & ils peuvent en être entiérement dispensés au besoin. Leur institut est de sormer des missionnaires & des directeurs capables de conduire les jeunes eccléfiaftiques dans les séminaires, dont plusieurs en France sont confiés à leurs soins. Leur maison de saint Lazare où réside le général, est aussi une maison de force pour rensermer les jeunes gens dont les débauches & la mauvaise conduite obligent leurs parens de sévir contr'enx. Ces prêtres dirigent aussi quelques cures en France, entr'autres celles de Versailles & des Invalides, de Fontainebleau, &c.

LAZARE, (les ordres royaux, hospitaliers & militaires de saint) & de Notre-Dame de Mont-Carmel. L'ordre de saint Lazare est le plus ancien; on prétend qu'il sut institué à Jérusalem, par les chrétiens d'occident, en l'année 1119, pour recevoir les pélerins qui venoient visiter les saints lieux, les se-

courir & les protéger.

Ces chevaliers s'établirent en France, sous le règne de Louis VII, dit le jeune. Ce prince leur donna la terre de Boigny à une lieue au midi d'Orléans; ils y firent leur résidence, & y tinrent leurs chapitres.

Le pape Alexandre IV confirma l'ordre des chevaliers de saint Lazare sous la règle de saint Augustin, par une bulle donnée à Naples le 11 avril

Philippe IV, dit le Bel, accorda des lettres de fauve-garde & de protection à cet ordre, au mois

de juillet 1308.

Philippe V, dit le Long, maintint le grand-maître & les chevaliers dans la possession de la haute & basse-justice de Boigny, par arrêt du 14 août

Il y eurune bulle du pape Pie V, qui commence par les mots Sicuti bonus agricola, en faveur de ces chevaliers: elle sut donnée à Rome le 7 des ca-

lendes de sévrier 1567.

L'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel sut institué par Henri IV; ce monarque écrivit au pape Paul V à ce sujet; le pontise lui envoya une bulle datée du 16 sévrier 1607, par laquelle il approuvoit l'intention du roi, qui fit expédier à Philibert de Nerestang, chevalier de son ordre, capitaine de ses gardes, le 4 avril 1608, des lettres-patentes pour la grande-maîtrife; il prêta serment de fidélité à Fontainebleau, le 30 octobre suivant.

Les ordres de saint Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel surent unis ensemble le lendemain 31

octobre de ladite année 1608.

Ces ordres furent confirmés par lettres-patentes de Louis XIV, du mois d'avril 1664.

Un arrêt du grand-conseil du même roi, daté du

premier mars 1698, maintientles chevaliers royaux, hospitaliers & militaires de faint Lazare & de No-tre-Dame de Mont-Carmel, dans les privilèges qui leur ont été acordés par les papes, & particulière-ment Pie V & Paul V, de posséder & de jouir des pensions sur toutes sortes de bénéfices.

Louis XV donna un édit au mois d'avril 1722, portant confirmation desdits ordres dans leurs biens, droits & privilèges; un autre édit le 15 juin 1767, pour l'administration desdits ordres, & sa majesté

les confirma au mois de septembre 1770.

La marque distinctive des ordres de saint-Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel est une croix à huit pointes, émaillée de pourpre & de verd alternativement, bordée d'or, anglée de quatre fleurs de lysde même.

Le ruban est de pourpre moiré, passé à la bou-

tonnière de leur habit.

Les commandeurs portent une semblable croix attachée à un large ruban de même couleur passé au col, laquelle pend sur la poitrine.

Ils mettent les uns & les autres une grande croix à huit pointes, pourpre & verte, derrière l'écu de

leurs armoiries.

Monseigneur le comte de Provence, grand-maître & chef general, (actuellement Monsieur) tint chapitre le mardi 19 avril 1774, dans la maison des pères missionnaires qui desservent l'église parois-siale de S. Louis de Versailles, & ordonna avec l'agrément du seu roi son aïeul, à tous les chevaliers & commandeurs profès, de porter journellement une croix verte à huit pointes, consue sur leurs habits, & dans les cérémonies sur leurs man-

Devise de ces ordres, dieu & mon roi. Souverain chef & protecteur, le Roi. Grand-maître & chef général, Monsieur. Un gérent & administrateur de l'ordre.

Grands officiers commandeurs.

Un chancelier, garde des sceaux. Un prévôt, maître des cérémonies. Un procureur-genéral. Un greffier, secrétaire-général.

'Autres officiers.

Un intendant. Un généalogiste.

Un héraut, roi d'armes & garde armorial.

Deux huissiers.

Un agent, principal commis du greffe & préposé à la garde des archives.

Un historiographe.

Histoire des ordres royaux, hospitaliers & militaires de saint Lazare de Jérusalem & de Notre-Dame de Mont-Carmel, împression du Louvre, 1 vol. in-4°. édition de 1772, par M. Gautier de Sibert, de l'académie des belles-lettres, historiographe desdits ordres. On

trouve dans cet ouvrage tous les réglemens, édits & déclarations qui concernent l'ordre de saint Lazare & celui de Notre-Dame de Mont-Carmel.

Il y a une édition de cette histoire en deux volumes in-12. imprimée la même année. (Voyez

planche XXIII. fig. 6.)

LÉOPARD, s. m. cet animal quadrupède est un peu plus rare que le lion dans les armoiries.

Le léopard est passant & a toujours la tête de front, c'est-à-dire qu'il montre les deux yeux & les deux oreilles; sa queue doit être retournée sur le dos, le bout en dehors.

De Brehan de Plelo, en Bretagne; de gueules,

au léopard d'argent.

De Jaucourt de Vaux, de Villarnoue en Bourgogne; de sable, à deux léopards d'or.

Croismare, d'azur, au léopard passant d'or. (Pl.

V. fig. 258.)

De Voyer de Paulmy d'Argenson, d'azur, à

deux léopards couronnés d'or. (fig. 259.)

On nomme léopard lionné celui qui est rampant, mais rampant dans le Blason signifie à peu près tout le contraire de ce qu'il indique dans l'usage ordinaire. (Voyez ce mot), & voyez pl. V. fig. 260. les armes de la maison de la Valière, (la Baume le Blanc) coupé de gueules & d'or, au léopard lionné d'argent sur gueules, couronné d'or & de fable fur or.

LÉOPARDÉ, adj. m. se dit du lion passant & qui semble marcher; en ce cas, il a la queue tournée en dehors comme celle du léopard.

Le lion posé de la sorte est dit léopardé, parce que sa situation ordinaire est d'être rampant.

De la Villette de la Motte-Chemilly, en Bourgogne; de gueules, au lion léopardé d'argent.

Testu de Balincourt, à Paris; d'or, à trois lions leopardés de sable, l'un sur l'autre, celui du milieu contrepassant. (Pl. V. fig. 254.)

Quelquesois des têtes seules de léopards remplis-

sent l'écu.

Fremont d'Auneuil; d'azur, à trois têtes de

léopards d'or. (Pl. V. fig. 261.) LE TOUT. On se sert de ce terme en blasonnant, pour éviter la répétition de plusieurs pièces ou meubles de l'écu qui se trouvent du même

Auvray de la Gondonnière, en Normandie; de gueules, à la fasce accompagnée en chef de deux roses, & en pointe de deux lionceaux asfrontés, le tout d'or.

Bautru, d'azur, au chevron accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'une tête de loup ar-

rachée, le tout d'argent. (Pl. VI. fig. 296.)

Dans les écus écartelés & dans les pennons généalogiques, il se trouve souvent au centre de l'écu ou du pennon, un écusson placé sur le milieu de la croisure des quartiers : cet écusson est ce qu'on appelle posé sur le tout. (Voyez pl. XIV. fig. 1, Pl, XV. les armes de l'empereur, fig. 1. celles du roi de Naples, fig. 4; du roi de Pologne, fig. 5, &c. Voyez sur-tout pl: 20. le pennon généalogique

des 32 quartiers.)

Quelquesois l'écusson posé ainsi sur le tout est écartelé, & au milieu de l'écartelure il se trouve encore un autre écusson, qu'on nomme alors sur le tout du tout. (Voyez pl. XV. les armes du roi d'Espagne, fig. 3. Sur le tout, écartelé au premier & quatre, de gueules, au château d'or, sommé de trois tours de même, qui est Castille; au deux & trois, d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné de gueules, qui est Léon, chap-pé ou arrondi à la pointe de l'écu, d'or, à une grenade de sinople, ouverte de gueules, qui est grenade; sur le tout du tout, de France, à la bordure de gueules, qui est Anjou. Voyez encore, idib. fig. 7. les armes du roi de Sardaigne; sur le tout, de Sardaigne, & sur le tout du tout, de Savoye. Voyez encore fig. 8. les armes du roi de Danemarck; fig. 9. celles du roi de Suède.)

LEVE, ÉE, adj. se dit de l'ours qui paroit dans

l'écu, droit sur ses pattes de derrière.

Borne d'Altier, du Champ aux Cevennes; d'or, à l'ours levé de sable, allumé & armé de gueules. LEVRETTE, s.f. têtes de levrette, meuble d'ar-

moiries. Sordet, de gueules, à trois têtes de levrette d'argent. (Pl. VI. fig. 285:)

LEVRIER, s. m. chien de chasse qui paroit dans les armoiries, passant, courant ou rampant, ayant un collier au col. (Voyez planche VI. fig. 283. les armes de Nicolaï.

Le levrier qui n'a point de collier, est nommé

levron.

Deux levriers dans un écu sont ordinairement affrontés & rampans, & semblent se regarder; quand il y en a trois ou quatre, ils sont l'un sur l'autre, passans ou courans à distances égales.

D'Anglas de Boisfray, en Champagne; d'or, au

levrier passant de sable, accolé d'argent.

De la Roque, en Auvergne; d'azur, à deux levriers affrontés & rampans d'argent, au chef d'or, chargé de deux roc-d'échiquiers de sable.

LEVRON, s. m. jeune levrier qui se distingue dans l'écu, parce qu'il n'a point de collier au col.

De Poudenx, en Guyenne; d'or, à trois levrons de gueules, courans l'un sur l'autre.

LEZARD, s. m. reptile à quatre pieds, ayant la queue longue proportionnément à son corps; il paroît ordinairement montant, c'est-à-dire la tête en chef & la queue vers la pointe de l'écu; s'il est posé d'une autre manière, il faut spécifier sa situation en blasonnant.

On dit le lezard ami de l'homme & ennemi du

Le mot lézard vient du latin lacertus, le bras; parce que cer animal a les pattes semblables aux bras de l'homme.

Sortembosc de Sainte-Marguerite, en Normandie; d'argent, à trois lézards de sinople.

Le Tellier, d'azur, à trois lézards d'argent, ran-

gés en trois pals, au chef cousu de gueules, chargé

de trois étoiles d'or. (Pl. VII. fig. 356.)

LICORNE, f. f. la licorne paroit dans l'écu de profil, & est ordinairement passante; on la représente d'une figure qui imite le cheval, à l'exception d'une corne droite qu'elle a au milieu du front, d'une petite barbe sous le menton, & de ce que ses pieds sont fourchus.

Licorne saillante est celle qui est représentée ram-

De Bernard de Montebise, en Touraine; d'azur,

à la licorne d'argent.

De la Villeloays de la Villejan, Dubois-Boyer, en Bretagne; d'azur, à la licorne saillante d'argent. Chabanne, de gueules, à la licorne d'argent.

Harling, d'argent, à la licorne assise ou acculée

de fable.

Chevalier, d'azur, à la tête & corne de licorne d'argent, au chef de même, chargé de trois demivols de gueules. (Pl. VI. fig. 280-1-2.)

Les licornes font quelquesois des ornemens extérieurs de l'écu; alors elles sont employées comme supports. (Voyez pl. XV. fig. 10. les armes du roi d'Angleterre, qui ont pour support à senestre une licorne.)

LIÉ, ÉE, adj. se dit des pièces & meubles de l'écu qui sont joints, resserrés & attachés par un lien, cordon ou ruban, tels que les cor-de-chasses,

les gerbes. &c.

Goubert de Ferrière, de Saint-Cheron, en Normandie; de gueules, au cor-de-chasse d'or, lié d'azur, accompagné en pointe d'une molette d'épéron du fecond émail.

Sevin, d'azur, à une gerbe d'or, liée de gueules. Lié se dit aussi des cercles, barils, tonneaux, cuves, quand ils sont d'un autre émail que les douves.

LIÈVRE, f.m. animal connu, ordinairement représenté de profil & courant. Il est quelquesois arrêté & paroît assis sur ses jambes, alors on le dit en-forme. (Voyez EN-FORME.)

D'Hebrail de Canast, en Lauraguais, près Castelnaudary; d'azur, à deux lièvres courans d'or.

Perrin, d'azur, à un arbre au naturel, ayant au

pied un lievre d'argent en-forme. LIMACE, f. f. LIMAÇON, f. m. meubles de

l'écu.

Alessan, d'azur, au sautoir d'or, cantonné de

quatre limaçons de même.

Le Maçon, de Trèves; d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois limaces d'argent. (Pl. VII.

fig. 349--50.)
LION, f. m. cet animal paroît rampant (Voyez ce mot) & de profil, ne montrant qu'une oreille & un œil; sa langue sort de sa gueule, & est courbée & arrondie à l'extrémité supérieure; sa queue levée droite un peu en onde, à le bout retourné vers le dos.

On voit grand nombre de lions dans les armoiries, (fig. 240-8-51-2. pl. V.)

Le tion qui semble marcher est nommé lion lée-

pardé; alors sa queue, tournée sur le dos, a le bout retourné en dehors comme celle du léopard. (Voyez pl. V. fig. 253. armes de Guemadeuc.)

Couronné se dit du lion qui a une couronne sur

la tête. (fig. 241-50-2.)

Lampassé & armé se dit de sa langue & de ses griffes, lorsqu'elles sont d'un autre email que son corps. (Fig. 241--2-50-1--2-4.)

LION MORNÉ est celui qui n'a ni dents ni langue.

Léon, d'or, au lion morné de sable.

LION DIFFAMÉ, celui qui n'a point de queue.

(Fig. 244.)

LION DRAGONNÉ, celui dont la partie inférieure du corps est terminée en queue de dragon. (Fig.

Il y a aussi des lions à double queue, sourchée,

nouée & passée en sautoir. (Fig. 241.)

LION ISSANT, est celui qui, étant sur un ches on sur une sasce, ne montre que la tête, le col, les bouts de ses pattes de devant & l'extrémité de fa queue. (Fig. 249.)

LION NAISSANT, celui qui ne paroît qu'à moitié sur le champ de l'écu, la partie insérieure de cet

animal ne paroissant point. (Fig. 248.)
On appelle lion brochant sur le tout, celui qui, étant posé sur le champ de l'écu, chargé déjad'un autre blason, en couvre une partie. (Pl. III. fig. 150.) il n'y a qu'à supposer le lion brochant sur la bande & sur les roses dont elle est chargée, au lieu que c'est la bande qui est brochante sur le lion, & qui en couvre une partie.

De Sabran de Beaudinar, d'Aiguine, en Provence; de gueules, au lion d'argent; Palliot dit, au lion d'or. La devise de cette maison : Noli irritare

Biencourt de Potrincourt, près d'Amiens; de fable, au lion d'argent, couronné, lampassé & armé d'or.

Ligonier de Montcuquet, à Castres, en Albigeois; de gueules, au lion d'or, au chef le même, chargé d'un croissant à côté de deux étoiles; le tout d'argent.

LIONCEAU, f. m. petit lion qui charge ou ac-

compagne une pièce honorable.

Bouchu de Lessart de Loify, en Bourgogne; d'azur, au chevron accompagné en chef de deux croissans, & en pointe d'un lionceau; le tout d'or.

Augier de Cavoy, à Paris; d'or, à la bande de fable, chargée de trois lionceaux d'argent.

Le plus souvent les lionceaux sont en nombre dans l'écu, comme dans l'exemple précédent & comme dans les deux fuivans.

De Beauvau, d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés & couronnés d'or. (Pl. V. fig. 250.

De Taleyrand, de Périgord; de gueules, à trois lionceaux d'or, couronnés & armés d'azur.

On n'employe guères le nom de lionceaux au lieu de celui de lions, que lorsqu'il y en a au moins trois dans l'écu. Deux lions ou affrontés, comme dans la sigure 245. on adossés comme dans la sigure 246. ou en sauroir, comme dans la sigure 247. pl. V. ou l'un sur l'autre, conservent le nom de lions, & même les trois lions léopardés des armes de Balincourt, (sig. 254.) ne s'appellent point lionceaux.

LIONNÉ, adj. se dit du léopard rampant : il est ainsi nommé, parce qu'alors il se trouve dans l'attitude du lion.

Guiteau de la Touche, en Poitou; de gueules,

au léopard lionné d'argent.

La Baume Le Blanc de la Valière. (Voyez les armes de cette maison, pl. V. fig. 260. & voyez le mot Léopard, où elles sont déja citées.)

LIS ou NOTRE-DAMEDU LIS, ordre militaire institué par Garcias IV, roi de Navarre, à l'occasion d'une image de la fainte Vierge, trouvée miraculeusement dans un lis, & qui guérit, dit-on, ce prince d'une maladie dangereuse. En reconnoissance de ces deux événemens, il fonda en 1048 l'ordre de Notre-Dame du Lis, qu'il composa de trente-huit chevaliers nobles, qui faisoient vœu de s'opposer aux Mores, & s'en réserva la grande-maîtrise à lui & à ses successeurs. Ceux qui étoient honorés du collier portoient sur la poitrine un lis d'argent en broderie, & aux fêtes ou cérémonies de l'ordre une chaîne d'or entrelacée de plusieurs MMgothiques, d'où pendoit un lis d'or émaillé de blanc, sortant d'une terrasse de sinople, & surmonté d'une grande M, qui est la lettre initiale du nom de Marie. Favin, Hist. de Navarre.

Lis, (l'ordre du) institué par le pape Paul III, de la maison de Farnèse, en 1546, pour désendre le patrimoine de saint Pierre contre les entreprises

des ennemis de l'Eglise.

Paul IV confirma cet ordre en 1556, & lui donna le pas sur les autres ordres de sa dépendance.

Les chevaliers du lis portent le dais fous lequel marche le pape dans les cérémonies, lorsqu'il n'y a point d'ambassadeurs de princes pour cette fonc-

Le collier de l'ordre est une double chaîne d'or, entrelacée des lettres M à l'antique, où est attachécune médaille ovale qui représente un lis émaillé d'azur, mouvant d'une terrasse de sinople. A l'entour il y a une légende d'argent avec ces mots: Paul. III, pontif. maxim. munus; & au revers est l'image de Notre-Dame assis fur un chêne. (Pl. XXIV. fig. 3. G. D. L. T.)

Lis, s. m. fleur qui paroît avec sa tige.

Quoique les lis soient le plus souvent d'argent dans les armoiries, on en voit cependant de divers

On les nomme au naturel, lorsqu'ils sont sem-

blables à ceux des jardins.

Lesèvre d'Ormesson, à Paris; d'azur, à trois lis d'argent. (Voyez sig. 413. pl. VIII.)

Dupuy de la Lagade, en Languedoc; d'azur, au sis d'or,

Enjorran de la Villatte, en Berri; d'azur, à trois lis au naturel.

LISTON, s. m. petite bande en forme de ruban, qu'on mèle ordinairement avec les ornemens de l'écu, & sur laquelle on place quelquesois la devisée.

LIVONIE, (l'ordre de) dit des frères de Christ;

de l'épée, ou frères porte-glaives.

Engilbert & Thierry de Tissench, nes à Brême, en surent les instituteurs en 1203, dans le dessein de combattre contre les insidèles de Livonie.

Il sut approuvé & confirmé en l'année 1233, par le pape Innocent III. Cet ordre sut aboli en 1241.

Les frères de Christ, de l'épée ou porte-glaives, avoient pour marque de leur ordre deux épées d'or passées en sautoir les pointes en bas, attachées à une chaîne d'or, en forme de chevron, par leurs pommeaux. (Voyez planche XXV. fig. 56. G. D. L. T.)

LIVRE, f. m. meuble d'écu. (Voyez pl. IX. fig.

490. les armes de l'université de Paris.)

LIVRÉE, couleur ou couleurs qu'on choisit pour distinguer ses domestiques de ceux des autres, & par-là se distinguer soi-même des autres.

Dion rapporte qu'Enomaüs sut le premier qui imagina de saire porter des couleurs vertes & bleues aux troupes qui représentoient divers combats soit de terre, soit de mer; ce sera de-là, si l'on veut, que sera venu l'usage des livrées; mais nos anciens chevaliers portoient dans les tournois les livrées ou les couleurs de leurs maîtresses; il est plus vraisemblable que de cet usage est né, par imitation, celui de saire porter aux domestiques les livrées de leurs maîtres; il est probable aussi que la différence des émaux & des métaux dans le Blason, a introduit dans les livrées la diversité des couleurs, & même certaines figures relatives aux pièces des armoiries, comme on peut le remarquer dans les livrées de la maison de Rohan, dont les galons sont semés de macles qui sont une des pièces de l'ècusson de cette maison. Le P. Ménestrier, dans son traité des Carrousels, a beaucoup parlé du mêlange des couleurs dans les livrées.

Par un abus affez commun & très-suneste, les grands seigneurs & les hommes puissans, sur-tout en Angleterre, donnoient leurs livrées à des gens qui n'étoient point leurs domestiques; ce qui étoit pour ceux-ci un engagement de les servir dans leurs querelles, & ce qui animoit & perpétuoit ces mêmes querelles; cet abus sut résormé en Angleterre par les premiers statuts du règne de Henri IV, & il ne sur plus permis de donner des livrées

qu'à ses domestiques.

Longt-emps après, sous le régne de Henri VII; le comte d'Oxford, qui avoit beaucoup contribué à placer ce prince sur le trône, le recevoit un jour dans une de ses maisons avec une magnificence convenable; le roi qui remarquoit tout, apperçut un plus grand nombre de gens de livrée que la loi ne permettoit d'en avoir. « Tous ces domessi-

n ques sont-ils à vous, dit Henri VII au comte. » Sire, répondit le comte, ils ne me servent que » dans des occasions telles que celles-ci. Milord, » repliqua Henri, je suis très-reconnoissant de la » magnifique réception que vous me faites; mais » que penseriez-vous de moi, si je laissois violer » les loix en ma présence? Mon procureur-géné-» ral vous parlera. » Le procureur-général parla, & pour le faire taire, il fallut, par composition, payer quinze mille marcs. La foule des historiens cite ce sait comme un trait de rapacité de-la part de Henri VII.M. Hume, au contraire, y voit une attention louable à extirper un abus dangereux. Ces domestiques ou cliens étrangers étoient, pour les seigneurs auxquels ils s'attachoient, des ministres de débauches & de violences, des complices dans les révoltes, des agens dans les intrigues & les cabales, des témoins prêts à déposer en leur saveur dans les tribunaux; ils servoient leurs patrons au préjudice des loix, d'autant plus impunément, que ne portant leurs livrées que dans des occasions rares, ils n'étoient pas connus pour leur appartenir. On avoit sait contre cet abus une multitude de réglemens, toujours inefficaces; Henri VII crut nécessaire de faire un exemple.

Les livrées, dans l'origine, sont une affaire de choix; chacun prend la livrée qui lui convient ; mais elles se perpetuent dans les familles par suc-

cession comme les armoiries.

LIVRÉE se dit de tout galon soit uni, soit saconné ou à figures, qui sert à border les habits de

domestique.

LONGÉ, éE, adj. se dit d'un épervier ou autre oiseau de proie qui a des longes aux pieds, lorsqu'elles se trouvent d'un autre émail que leuz corps. (Voyez fig. 623. pl. XII. les armes des Mangot de Villarceau; d'azur, à trois éperviers d'or, chaperonnés de gueules, longés & grilletés d'argent.)

Fréval, d'azur, au dextrochère d'argent ganté &

habilé, portant un épervier de même longé d'or.

LORRAINE, croix de Lorraine ou croix patriarchale s'employe,

Et comme meuble de l'écu.

Le Fèvre, d'argent, à la croix de Lorraine de fable, au chef d'azur, chargé d'un foleil d'or. (Pl. IV. fig. 173.

Artin, en Lorraine; de gueules, à trois coquilles d'argent, mises en bande & accompagnées de deux croix de Lorraine d'or, une en chef, l'autre en pointe.

· Larcher, à Paris; d'azur, au chevron d'or accompagné de deux roses d'argent en chef, & d'une croix de Lorraine de même en pointe.

Et comme ornement extérieur de l'écu.

Comme dans les armes des primats, légats, patriarches, d'où cette croix est nommée patriarchale; elle se pose en pal derrière l'écu. (Voyez les armes de M. l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, pl. XIII. fig. 6.)

LORRÉ, ÉE, adj. se dit des nageoires d'un pois-

son, lorsqu'elles sont d'un émail différent.

Histoire. Tom. I.

De Bardon de Segonsac, en Périgord; d'or, à l'aigle de profil de sable, becquée & armée de gueules, empiérant un poisson du deuxième émail, lorré du troissème, posé en sasce, & lui béquetant la tête, une rivière d'azur mouvante du bas de l'écu; en chef à dextre une croisette de gueules.

LOSANGE, s. s. meuble de l'écu qui représente une figure de quatre côtés posée sur un de ses

angles aigus.

La losange se trouvant seule, doit avoir en largeur deux parties un tiers des sept de la largeur de l'écu, & une huitième partie de plus des deux

parties, un troisième en hauteur.

Trois losanges, soit qu'elles se trouvent posées deux & une, ou accolées en fasce, ne doivent avoir chacune en largeur que deux parties des sept de la largeur de l'écu, & une huitième partie de plus des deux parties en hauteur.

Par ces proportions, les trois losanges accolées en sasce ne touchent point les flancs de l'écu.

Un plus grand nombre de tofanges a des proportions équivalentes à celles qu'on vient d'expliquer, toujours en diminuant proportionnément leur plus grand nombre.

Dumoncel de Martinvast, en Normandie; de

gueules, à trois losanges d'argent.

Cadoene de Gabriac, en Gévaudan & à Paris

de gueules, à sept losanges d'argent.

Mollan, de gueules, à trois los anges d'or. (Pl.

V. fig. 227.)
Sérocourt, d'argent à la bande de fable, accompagnée parallèlement de sept losanges de même, quatre en clief, trois en pointe.

Bélot, en Franche-Comté; d'argent, à trois losanges d'azur, au chef d'or, cousu & bastillé.

Arnault, en Périgord; d'azur, à la bande d'or chargée de trois losanges de gueules, cotoyée en ches de trois étoiles d'argent.

LOSANGE, ée, adj. se dit de l'écu rempli de

losanges de deux émaux alternés.

Pour avoir les proportions du losangé, on trace une ligne diagonale de l'angle dextre du haut de l'écu à l'angle senestre du bas, ce qui sait le tranché; de cette ligne ou de ce tranché, on trace trois parallèles de chaque côté à égale distance; on fait la même opération en traçant une diagonale des angles opposés qui sorme le taillé, & trois autres parallèles de chaque côté de ce taillé, qui croisent les premières lignes obliquement; ces quatorze diagonales, sept à dextre, sept à senestre, sont le lo-jangé. (Voyez sig. 41. planche XXXII.)

LOSANGÉ se dit aussi de la croix, de la fasce &

autres pièces remplies de losanges.

Losange & losangé viennent de l'italien losa, qui fignifie une pierre taillée en angles aigus.

De Talhouer de Keraveon, de Kerio, en Bre-

tagne; losange d'argent & de sable.

Loras de Campagnieu, de Montplaisant, du Saix, en Dauphiné; de gueules, à la fasce los angée d'or & d'azur.

LOU

Craon, en Anjou; losangé d'or & de gueules. Noë, en Languedoc; de même, avec cette seule distinction que l'écu est quarré.

Ligniville, en Lorraine; losangé d'or & de sable. Bonlieu, losangé d'or & d'azur.

Turpin de Criffé, losangé d'argent & de gueu-

les. (Pl. V. fig. 228.) LOUIS, (l'ordre de saint) ordre militaire créé en avril 1693 par Louis XIV, pour récompenser les officiers de ses troupes qui ont donné des preu-

ves de leur valeur. Pour y être admis, il faut avoir servi au moins dix ans en qualité d'officier, & saire profession de la religion catholique, apostolique & romaine.

Le temps du service n'est pas toujours limité; quelquefois le roi accorde la croix à un jeune officier qui, dans un siège ou une bataille, se sera distingué par une action d'éclat.

L'ordre a 300000 liv. de rente annuelle, qui font distribuées en pensions de 6000 liv. à chacun des grand'croix, & de 3000 liv. à chacun des com-

mandeurs, & ensuite des pensions depuis 200 jusqu'à 800 liv. à un grand nombre de simples chevaliers & aux officiers de l'ordre, ou par rang d'ancienneré, ou à titre de mérite, & sous le bon plaisir de sa majesté.

Les fonds sont affignés sur l'excédent du revenu

de l'hôtel royal des invalides.

Les grand'croix ont le grand ruban rouge & la croix en broderie d'or sur le juste-au-corps & sur leurs manteaux.

Les commandeurs ont le grand ruban rouge qu'ils portent en écharpe comme les grand'croix; mais ils n'ont point de croix en broderie.

Les chevaliers portent la croix attachée à un petit ruban rouge à la boutonnière de leur habit.

La marque de l'ordre est une croix émaillée de blanc, bordée d'or, anglée de quatre fleurs-de-lis de même, chargée au centre de l'image de saint Louis, cuirasse d'or & couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, & de la gauche une couronne d'épine & les cloux de la paffion, en champ de gueules. L'image du faint est environnée d'un petit cercle d'azur sur lequel sont ces mots: Ludovicus magnus instituit 1693. Au revers est un médaillon de gueules à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche; sur un petit cercle d'azur qui l'environne, est la devise en lettres d'or : Bellica virtutis pramium.

Suivant l'édit du mois de mars 1694, il est statué que : " Tous ceux qui sont admis dans cet or-» dre, pourront faire peindre ou graver dans leurs » armoiries ces ornemens; favoir, les grand'croix, » l'écusson accolé sur une croix d'or à huit pointes » · boutonnées par les bouts, & un ruban large cou-» leur de seu autour dudit écusson, avec ces mots: » Bellicæ virtutis præmium, écrits sur le ruban au-» quel sera attachée la croix dudit ordre. Les com-

" fous leur écusson; & quant aux simples chevaliers; " il leur est permis de saire peindre ou graver au

» bas de l'écusson une croix dudit ordre, attachée » d'un petit ruban noué, aussi de couleur rouge. » Le roi est grand-maître de l'ordre.

Les maréchaux de France & l'amiral sont cheva-

liers-nés de cet ordre.

Il y a cette année 1772, 28 grand'croix, dont 4 sont du service de mer! 63 commandeurs, dont 12 du service de mer; Et un grand nombre de simples chevaliers,

Officiers grand'croix.

Un chancelier-garde-des-sceaux. Un prévôt-maître des cérémonies. Un secrétaire gressier.

Autres officiers.

Un intendant. Trois trésoriers. Trois contrôleurs. Un garde des archives. Deux hérauts. Un scelleur.

Un avertisseur.

Planche XXIII. fig. 5. G. D. L. T.)

LOUP, f. m. cet animal paroît ordinairement passant, & quelquesois courant.

Lampassé se dit de sa langue, armé de ses griffes; lorsqu'elles sont d'un autre émail que son corps.

On nomme loup ravissant, celui qui est dans l'attitude du lion.

Dubosque, en Bretagne; d'argent au loup pasfant de fable, lampasse & armé de gueules.

Albertas de Jonques, de Roquesort en Provence;

de gueules au loup ravissant d'or.

Beraud de Lahaye, en Bretagne; de gueules; au loup courant d'argent, accompagné de trois coquilles de même.

D'Agoult, d'or, au loup ravissant d'azur, arme & lampasse de gueules. (Pl. VI. fig. 288.)

Baillet, en Lorraine; d'argent, à un loup cervier au naturel, au ches d'azur, chargé de deux molettes d'or.

Fiquelmont, aussi en Lorraine & dans le Barrois; d'azur, à trois paux de gueules, abaisses & surmontés d'un loup de sable passant.

LOUTRE, f. f. animal qui a quelque ressemblance avec le castor, excepté qu'il est moins gros, & qu'il a la queue menue & alongée, dont le bout finit en pointe.

Ce mot vient du latin lutra, dérivé du grec Agres, qui fignifie lavoir, parce que la loutre ne se plonge jamais que dans l'eau douce, propre à saire un bain; au lieu que le castor va non-seulement dans les rivières, mais aussi dans la mer.

Lesèvre d'Argence, à Paris; d'argent, à une loutre » mandeurs de même, à la réserve de la croix de sable, passant sur une terrasse de sinople, au chef d'azur, chargé de deux roses du champ. (Pl. VI. fig. 289.)

LUNE, f. f. meuble d'écu, soit pleine, soit en

croissant ou en décours.

Zily, en Suisse; d'azur, à deux lunes en croissant & en décours, adossées d'or. (Pl. VII. fig.

LUNEL, on appelle ainsi dans le Blason quatre croissans appointés en sorme de rose à quatre seuilles; ils ne sont d'usage qu'en F pagne.

les; ils ne sont d'usage qu'en Espagne. L'UN SUR L'AUTRE se dit des animaux & autres choses, dont l'une est posée & étendue au-

dessus d'une autre.

Caumont, en Agenois; d'azur, à trois léopards d'or, armés, lampassés & couronnés, l'un sur l'autre.

De Monsaulmin de Montal, en Dauphiné; de gueules, à trois léopards d'or, l'un sur l'autre.

De Chanaleilles de la Saumès, du Villar en Vivarais; d'or, à trois levriers de fable, accolés d'argent, courans l'un fur l'autre.

L'UN SUR L'AUTRE se dit de deux, trois, quatre, ou d'un plus grand nombre de lions, léopards, levriers ou autres animaux, posés l'un audessus de l'autre. (Voyez pl. VI. sig. 284-91, & pl. V. sig. 250-4.)

Les pièces de longueur, comme flèches, piques & autres, posses horisontalement, sont dites en fasces.

LUTH, s. m. instrument de musique, est quelquesois un meuble d'armoiries.

Luzy, de gueules, à deux luths d'argent, rangés en sasce. (Pl. X. sig. 531.)



MAC

MAI

LACLE, s. s. espèce de petite figure faite comme une maille de cuirasse, & percée en losange. La macle a la même dimension que la losange, à laquelle elle est tout-à-sait semblable, excepté qu'elle est aussi percée au milieu en sorme de losange; en quoi elle diffère des rustres qui sont percées en rond.

Rohan, de gueules, à neuf macles d'or, posées 3, 3 & 3. (Pl. V. fig. 231.) & pour la comparaison des macles avec les losanges & les rustres, rapprochez de cette figure 231. les figures 227--32. mê-

me planche V.

MAÇONNÉ, ée, adj. se dit des ponts, des tours, pans de murs, châteaux, & autres bâtimens, lorsque les lignes qui marquent la séparation des pierres sont d'un émail particulier.

Pontevez, en Provence; de gueules, au pont de

deux arches d'or, maçonné de fable.

Casanova, en Espagne; d'azur, à une maison d'argent, maçonnée de sable, essorée de gueules.

De Marillac, d'argent, maçonné de sable, carrelé de sept pièces remplies de sept merlettes de

Klamenstein, en Bavière; de sable, tranché, maçonné, pignoné de deux montans d'argent. (Pl.

IX. sig. 466--74-5.

MADELEINE, (l'ordre de fainte) sut projetté par Jean Chesnel, seigneur de la Chappronaye gentilhomme Breton, qui le présenta à Louis XIII & à la chambre de la noblesse pendant la tenue des états-généraux (qui s'étoient assemblés à Paris, le 27 octobre 1614.) Le roi en vit les statuts, & dit, peu de jours après, qu'il agréoit le dessein de ce gentilhomme; cependant cet ordre ne sut point

La fin qu'il se proposoit, étoit d'empêcher les duels & les querelles parmi la noblesse; &, à l'exemple de fainte Madeleine, parfait modèle de pénitence, de faire reversir les jeunes gentilshommes de leurs égaremens, & les conduire à la vertu.

Les statuts de l'ordre de sainte Madeleine, dresses per Jean Chesnel, se trouvent en vingt articles dans Favin, en son livre intitulé: Théatre

d'honneur, page 872 & suivantes.

La marque de l'ordre étoit une croix grecque naissante d'un croissant, dont la branche d'en-haut, ainsi que les deux des côtés, se terminoient en sleurs-de-lis; elle étoit accompagnée de huit palmes, deux entre chaque branche posées en cercle, les seuillages pendans intérieurement : au centre de cette croix, on voyoit l'image de la Madeleine prosternée devant une croix.

Le collier étoit composé de lacs-d'amour divins, représentés par des flèches à têtes en sorme de croix pattees; des chiffres faits des lettres LAM,

étoient placés entre les lacs-d'amour, & représentoient les noms de sainte Madeleine, du roi Louis XIII & d'Anne d'Autriche, sa semme; le tout d'or, émaillé d'incarnat, de blanc & de bleu.

La devise de cet ordre étoit : L'amour de Dieu

est pacifique. (Voyez pl. XXVI. fig. 62.)

MAILLET, s. m. meuble de l'écu qui représente un instrument de guerre de bois, propre à rompre & à briser; on s'en sert pour enclouer les pièces de canon des ennemis, pour enfoncer les portes après l'escalade des villes & à divers autres usages. On les appelle mailloches quand ils sont de fer & plus petits que les maillets ordinaires.

De Mailly de Nesle, à Paris; d'or, à trois mail-

lets de finople. (Pl. XI. fig. 569.)

De Monchy de Hoquincourt, en Picardie; de gueules, à trois maillets d'or.

MAIN, s. s. est quelquesois un meuble d'armoi-

Rouille, de gueules, à trois mains dextres à paumes ou appaumées d'or, au chef de même, chargé de trois molettes de gueules. (Pl. IX. fig. 448.

MAISON, s. f. meuble de l'écu qui représente le domicile d'un citoyen. Ouverte, ajourée & maçonnée, se dit de la porte, des senêtres & des joints des pierres, lorsqu'ils sont d'un autre émail que l'è-

On nomme maison essorée, celle dont le toît est

de différent émail.

Le mot maison vient du latin mansio, demeure,

De Saismaisons de la Saulcinière de Tréambert, à Nantes; de gueules, à trois maisons d'or, ouvertes, ajourées & maçonnées de fable.

Casanova, cité ci-dessus; d'azur, à une maison d'argent, &c. essorée de gueules. (Voyez pl. IX.

fig. 466.)
MAISON, f. f. famille d'une ancienne noblesse,

ou élevée par de grandes dignités.

MAL-ORDONNÉ, ée, adj. se dit de trois pièces ou meubles de l'écu, qui, au lieu d'être posés deux & un, comme il se pratique ordinairement, sont au contraire un en chef & deux en pointe.

De l'Estrange de Garoson, en Vivarais; de gueules, au léopard d'argent, & deux lions d'or adof-

ses mal-ordonnés.

De Bisien de la Salle, en Bretagne; d'argent, à la fasce de sable, accompagnée d'une étoile & de deux croissans de gueules mal-ordonnés.

MAL-TAILLÉE, adj. f. fe dit d'une manche d'habit taillée d'une manière capriciense & bizaire.

Le P. Menestrier s'est trompe dans sa Methode du

Blason, quand il dit qu'il n'y en a des exemples qu'en Angleterre. (Voyez pl. IX. fig. 460.)
Condé de Coenry, élection de Reims; d'or, à trois manches mal-taillées de gueules.

Herpin du Coudrey, en Berry; d'argent, à deux manches mal-taillées de gueules, chacune rayée en trois endroits en sautoir du champ, au chef emmanché de trois pièces de fable.

De Levemont de Moufflaines, en Normandie; fascé d'argent & d'azur, à la manche mal-taillée de

gueules, brochante fur le tout.

MALTE, (l'ordre de) cet ordre de religieux militaires commença vers l'an 1048; des marchands de la ville de Melfi au royaume de Naples, eurent permission du calife d'Egypte, moyennant un tribut annuel, de bâtir à Jérusalem une église du rit latin, qui sut nommée Sainte-Marie la Latine; ils fonderent à côté un monastère pour y soigner les malades, sous la direction d'un recteur, qui devoit être à la nomination de l'abbé de Sainte-Marie la Latine : on y fonda de plus une chapelle sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, dont Gérard, provençal, de la ville de Martigues, fut le premier recleur en l'année 1099.

Godefroy de Bouillon, généralissime de l'armée des croisés, ayant été élu roi de Jérusalem le 22 juin de la même année, enrichit cet hôpital de quelques domaines qu'il avoit en France; d'autres seigneurs imitèrent cette libéralité. Les revenus de l'hôpital ayant augmenté considérablement, Gérard, de concert avec les hospitaliers, résolut de se séparer de l'abbé & des religieux de Sainte-Marie la Latine, de saire un ordre à part, sous le nom de saint Jean-Baptiste, ce qui donna lieu de les nommer hospitaliers ou frères de l'hôpital de S.

Jean de Jérusalem.

Le pape Pascal II, par une bulle de l'an 1113, confirma les donations faites à cet hôpital, qu'il mit sous la protection du saint siège, ordonnant qu'après la mort de Gérard, les recteurs seroient élus

par les hospitaliers.

Raimond Dupuy, fuccesseur de Gérard en 1118, donna une règle aux frères ; elle fut approuvée par Calixte II l'an 1120; ce premier maître voyant que les revenus de l'hôpital surpassoient de beaucoup la dépense nécessaire à l'entretien des pélerins & des malades, crut devoir employer le furplus à la guerre contre les infidèles : il s'offrit dans cette vue à Baudouin II, alors roi de Jerusalem: il sépara ses hospitaliers en trois classes; les nobles qu'il destina à la prosession des armes pour la dé-fense de la soi & la protection des pélerins; les prêtres & chapelains pour faire l'office divin; les frères servans qui n'étoient pas nobles, surent aussi destinés à la guerre : il régla la manière de recevoir les chevaliers; le tout sut confirmé par Innocent II, élu souverain pontise le 17 sévrier 1130, qui cette même année ordonna que l'étendard de l'ordre seroit une croix blanche sur un sond rouge, laquelle fait encore actuellement les armoiries de.

l'ordre de ces chevaliers, qui sont de gueules, à la croix d'argent.

Après la peste de Jérusalem, ils se retirèrent à Margat, ensuite à Acre, qu'ils désendirent avec

beaucoup de valeur en 1230.

Après la perte entière de la terre sainte en 1291, les hospitaliers, avec Jean de Villiers de l'Isle-Adam, leur grand-maître, se retirèrent dans l'île de Chypre, où le roi Guy de Lusignan qu'ils avoient fuivi, leur donna la ville de Limisso, qu'ils habitèrent environ 18 ans.

En 1309, ils prirent l'île de Rhodes sur les Sarrasins & s'y établirent; ce n'est qu'alors qu'on commença à leur donner le nom de chevaliers : on les nomma chevaliers de Rhodes, equites Rhodii.

Andronic II, empereur de Constantinople, accorda au grand-maître, Foulques de Villaret, l'in-

vestiture de cette île en 1310.

L'année suivante, secourus par Amédée IV, comte de Savoie, ils se désendirent contre une armée de Sarrasins, & se maintinrent dans leur île.

Le grand-maître, Pierre d'Aubusson, la défendit contre Mahomet II, & la conserva malgré une armée formidable de Turcs, qui l'assiégea pendant trois mois. Soliman l'attaqua le 21 juin 1522, avec une armée de trois cent mille combattans, & la prit le 24 décembre suivant, après que l'or-

dre l'eût possédé 213 aus. Le grand-maître, Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, & les chevaliers allèrent en l'île de Candie; puis le pape Adrien VI en 1523, & son successeur Clément VII, élu le 29 novembre de la même année, leur donnèrent Viterbe: enfin Charles Quint leur donna l'île de Malte au mois de mars 1539; le grand-maître & les chevaliers y arrivèrent le 26 octobre suivant : ils prirent alors le nom de chevaliers de Malte; mais leur véritable nom est celui de chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, & le grand-maître se qualisse dans ses titres, frater N. N. Dei gratia sacra domus hospitalis sancti Joannis Hierosolimitani & militaris ordinis sancti Sepulcii Dominici, magister humilis pauperumque Jesu-Christi custos.

Frère Marie des-Neiges Jean-Emmanuel de Rohan, né le 19 avril 1725, a été élu grand-maître

de Malte le 12 novembre 1775.

Les chevaliers donnent au grand-maître le titre d'éminence, & les sujets de l'île, celui d'altesse.

Ceux qui se présentent pour être admis dans l'ordre, doivent saire des preuves de noblesse de quatre degrés, tant du côté paternel que du maternel.

La croix que portent les chevaliers de Malte est d'or, émaillée de blanc à huit pointes, attachée à la boutonnière de leur habit, avec un ruban noir.

Les chevaliers françois ont quatre fleurs-de-lis aux angles de leur croix : ils y mettent fouvent une couronne royale entre les deux pointes d'enhaut, sous l'attache.

Les chevaliers profés portent avec cette croix

une autre croix de toile blanche, aussi à huit pointes,

cousue sur leur liabit au côté gauche.

Lorsque les chevaliers prosès sont grand-croix, ils ajoutent sur leur poitrine un plassron noir, où se trouve une troisième croix, semblable à celle qui est cousue sur leur habit, mais beaucoup plus grande; ils la portent les jours de cérémonies avec l'habit de l'ordre. (Voyez pl. XXIII. sig. 10. G. D. L. T.)
MANCHE est la représentation d'une manche de

MANCHE est la représentation d'une manche de pourpoint à l'antique, telle qu'on en voit dans quel-

ques armoiries.

MANIPULE, f. m. ornement ecclésiastique que portent à l'autel les prêtres, diacres & soudiacres. Dans le Blason c'est quelquesois un meuble d'écu.

De Villiers, d'or, au chef d'azur, chargé d'un dextrochère révêtu d'un manipule d'hermine, pen-

dant sur le champ d'or.

MANTEAU D'HONNEUR, (Hist. de la Chevalerie) manteau long & traînant, enveloppant toute : la personne, & qui étoit particuliérement réservé au chevalier, comme la plus auguste & la plus noble décoration qu'il pût avoir, lorsqu'il n'étoit point paré de ses armes. La couleur militaire de l'écarlate que les guerriers avoient eue chez les Romains, sut pareillement affectée à ce noble manteau, qui étoit doublé d'hermine, ou d'autre fourure précieuse. Nos rois le distribuoient aux nouveaux chevaliers qu'ils avoient faits. Les pièces de velours ou d'autres étoffes qui se donnent encore à présent à des magistrats, en sont la représentation : tel est encore l'ancien droit d'avoir le manteau d'hermine, & figuré dans les armoiries des ducs & présidens à mortier, qui l'ont eux-mêmes emprunté de l'usage des tapis & pavillons armoriés, sous lesquels les chevaliers se mettoient à couvert avant que le tournois fût commencé. (Voyez Monstrelet sur l'origine des manteaux, le Laboureur & M. de Sainte-Palaye. D. J.

Voyez les manteaux de la planche XVI. f.g. 4,5,6. Planche XVII. fig. 5,6. Pl. XIX. fig. 5,6.)

MANTELÉ, ÉE, adj. se dit du lion & des autres animaux qui ont un mantelet, aussi bien que de l'écu ouvert en chappe, comme dans les armes de Sarate, en Espagne; d'argent, mantelé desable. (Pl. II. sig. 75.) En comparant cette sigure avec la soixante-dix-septième & la quatre-vingt-deuxième, on verrà en quoi le mantelé dissère du chappé & du chaussé.

MANTELET, s. f. il se dit des courtines du pavillon des armoiries, quand elles ne sont pas couvertes de leurs chapeaux. C'étoit autresois une espèce de lambrequin large & court, qui couvroit les casques & les écus des chevaliers. (Voyez LAMBREQUINS.)

MARC, MARC D'OR, s. m. meuble qui se

trouve dans quelques écus.

Marc La Ferté, d'azur, à trois marcs d'or. (Pl.

MARCHE, . f. Le P. Menestrier dit qu'il est

employé dans les anciens manuscrits pour la corne du pié des yaches.

MARÉCHAL, (Hist. de Malte) Le maréchal, dit M. de Vertot, est la seconde dignité de l'ordre de Malte, car il n'y a que le grand-commandeur avant lui. Cette dignité est attachée à la langue d'Auvergne dont il est le ches ou le pilier. Il commande militairement à tous les religieux, à la réserve des grand-croix, de leurs lieutenans, & des chapelains. En temps de guerre, il confie le grand étendard de la religion au chevalier qu'il en juge le plus digne. Il a droit de nommer le maître-écuyer; & quand il se trouve sur mer, il commande non-seulement le général des galères, mais même le grand-amiral. (D. J.)

MARIE, (chevaliers de fainte) c'est le nom de plusieurs ordres de chevalerie, comme Sainte Marie du Chardon, Sainte Marie de la Conception, Sainte Marie de l'Eléphant, Sainte Marie & Jésus, Sainte Marie de Lorette, Sainte Marie de Mont-Carmel, Sainte Marie de l'ordre Teutonique, &c.

MARINÉ, ÉE, adj. se dit des lions & des autres animaux auxquels on donne une queue de poisson, comme aux sirènes.

Imhof, en Allemagne; de gueules, au lion mariné d'or. (Pl. XI. fig. 587.)

MARMITE, s. s. instrument de ménage, est quelquesois un meuble d'armoiries.

Du Bordage, d'or, à trois marmites de gueules. (Pl. XI. fig. 562.)

MARQUÉ, ÉE, adj. se dit des points qui se trouvent sur diverses pièces de l'écu, & particulièrement de ceux qui paroissent sur les dés à jouer.

De Morant de la Resle de Bordes, en Bourgogne; de gueules, à l'aigle d'argent, accompagnée en pointe de deux dés à jouer de même, marqués de fable, celui à dextre de quatre points, celui à fenestre de cinq points.

Le Peinteur, fieur des Rufflets, en Normandie; d'azur, à l'ancre d'argent, le trabs d'or, accotée de deux des à jouer du fecond émail, marqués de fable, le premier de cinq points, l'autre de fix.

On dit quelquesois de ces des, marquant tant de

points.

Matthias, de gueules, à trois dés d'argent, marquant chacun sur le devant 5. (Pl. XI. fig. 573.)

MARTEAU, s. m. meuble d'armoiries. Martel, d'or, à trois marteaux de gueules. (Pl. XI. sig. 570.)

MASQUÉ, adj. se dit d'un lion qui a un masque. MASSACRE, s. m. ramure d'un cers avec une

partie du crâne décharnée.

La plupart des auteurs nomment massacre, un rencontre de cerf; ce qu'il ne faut pas confondre, dit l'auteur du Supplément; mais voyez, sur cette distinction, l'article CERF, & l'exemple cite à cet article.

De Meschatain de la Faye, en Bourbonnois;

d'azur, au massacre d'or, au ches d'argent.

De Villemor de Crané, de la Denisière, proche Troyes en Champagne; d'azur, au massacre d'or, accompagné en chef d'une molette d'éperon de

MASSE, s. s. figure d'un bâton orné en haut, garni d'or ou d'argent, qu'on porte devant le roi en quelques cérémonies & devant le chancelier.

On porte aussi des masses devant le recteur de l'université de Paris, quand il va avec les quatre facultés aux processions & autres cérémonies.

De Nay de Richecourt, en Lorraine; d'azur, à deux masses d'argent, emmanchées d'or, passées en

MASSUE, f. f. meuble d'armoiries.

Massiac, d'azur, à la main d'or, habillée d'argent, tenant une massue d'or en pal. (Pl. X. fig.

MAT, s. m. meuble de l'écu qui représente un mât de navire avec une voile & des cordages des deux côtés; le haut est terminé par une girouette.

MAT DÉSARMÉ est celui qui n'a point de voile. Le mât signifie les voyages sur mer.

Dumas, à Paris; d'azur, au mât d'or mouvant du bas de l'écu, la voile & la girouette d'argent. (Pl. X. fig. 526.)
MAURICE, (l'ordre de saint) ordre militaire

Amédée VIII, premier duc de Savoie, s'étant retiré à Ripaille avec quelques seigneurs desa cour, institua cet ordre de chevalerie pour honorer la mémoire de ce saint martyr; il voulut que les chevaliers portassent une robe longue & un chaperon de couleur grise avec la ceinture d'or, le bonnet & les manches de camelot rouge, & sur le manteau une croix pommetée de taffetas blanc, à l'exception de celle du grand-maître qui devoit être en broderie d'or.

Les chevaliers de saint Maurice, suivant leur institut, doivent combattre pour la foi & la défense

du faint-siège.

Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, obtint du pape Grégoire XIII en 1572, que l'ordre de faint Lazare seroit réuni à celui de faint Maurice.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes de sinople; la croix de saint Maurice pommetée & bordée d'or, émaillée de blanc par-dessus.

Les chevaliers peuvent porter le ruban de telle couleur qu'ils veulent. (Pl. XXV. fig. 49. G. D. L. T.)

MELLUSINE, f. f. on donne le nom de mellulusine à une figure mi-échevelée, demi-femme & demi-serpent, qui se baigne dans une cuve, où elle se mire & se coësse; on ne se sert de ce terme que pour les cimiers. Les maisons de Lusignan & de S. Gelais portoient pour cimier une mellusine.

MELON, s. m. est quelquesois employé comme

meuble d'armoiries.

Rayvenau, d'azur, à trois melons d'or. (Pl.

VIII. fig. 436.)
MEMBRE, f. m. patte de devant d'un griffon, ou patte d'un autre oiseau, détachée du corps de l'animal; elle se pose en barre. (Voyez planche V. fig. 263.) On se sert du terme patte pour les lions, ours & autres animaux quadrupèdes, mais on nomme membres les pattes des oiseaux détachées de leur corps, & inembrées les mêmes pattes jointes au corps des oiseaux, lorsqu'elles se trouvent d'émail différent. Les griffons étant moitié aigle, moitié lion, les pattes de devant sont nommées membres, & celles de derrière, pattes.

Armé se dit des grifses, lorsqu'elles sont d'un au-

tre émail que le membre.

Gaufreteau de Puynormand, en Guyenne; d'a-

zur, à trois membres de griffons d'or.

Bourdeille d'Archiac, de Matha, en Périgord; d'or, à deux membres de griffon de gueules, armés d'azur, posés en barre l'un sur l'autre. (Pl. V. fig. 263. où ils sont mal appelles pattes.

MEMBRÉ, ée, adj. se dit des pattes ou membres d'aigles, de cygnes, & autres oiseaux, quand ils se trouvent d'un émail différent de celui de leur

Dubois d'Espinay, de Pirou, en Normandie; d'or, à une aigle de sable, membrée de gueules.

Foissy de Crenay, de Villemareuil, de Moteux, en Champagne; d'azur, au cygne d'argent, becqué & membré d'or.

De la Trémoille, d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées &

membrees de gueules. Segoing, d'azur, à la cigogne d'argent, becquée

& membrée de gueules, portant au bec un lézard de finople. (Pl. VI. fig. 304-13.)

MENU-VAIR. Le menu-vair étoit une espèce de panne blanche & bleue, d'un grand usage parmi nos pères. Les rois de France s'en servoient autresois au lieu de sourures; les grands seigneurs du royaume en faisoient des doublures d'habit, des couvertures de lit, & les mettoient au rang de leurs meubles les plus précieux. Joinville raconte, qu'ètant allé voir le seigneur d'Entrache qui avoit été blesse, il le trouva enveloppé dans son couvertoir de menu-vair. Les manteaux des présidens à mortier, les robes des conseillers de la cour, & les habits de cérémonie des hérauts d'armes en ont été doublés jusqu'au quinzième siècle. Les semmes de qualité s'en habilloient pareillement; il sut désendu aux ribauds d'en porter, aussi bien que des ceintures dorées, des robes à collets renversés, des queues & boutonnières à leurs chaperons, par un arrêt de l'an 1420.

Cette fourure étoit faite de la peau d'un petit écureuil du nord, qui a le dos gris & le ventre blanc. C'est le stiuro vario d'Aldrovandi, & peutêtre le mus ponticus de Pline. Quelques naturalistes latins le nomment varius, soit à cause de la diversité des deux couleurs grise & blanche, ou par quelque santaisse de ceux qui ont commencé à blasonner. Les pelletiers nomment à présent cette

fourure petit-gris.

On la diversifioit en grands ou petits carreaux, qu'on appelloit grand-vair ou petit-vair. Le nom de panne imposé à ces sortes de sourures, leur vint de ce qu'on les composa de peaux cousues ensemble, comme autant de pans ou de panneaux d'un habit. On conçoit de-là que le vair passa dans le Blason, & en sit la seconde panne, qui est presque toujours d'argent ou d'azur, comme l'hermine est presque toujours d'argent ou de sable. Le menuvair, en terme d'armoiries, se dit de l'écu chargé de vair, lorsqu'il est composé de six rangées; parce que le vair ordinaire n'en a que quatre. S'il s'en trouve cinq, il le faut spécifier en blasounant, aussi bien que l'émail, quand il est d'autre que d'argent & d'azur. (D. J.)

Le menu-vair est donc dans le Blason une sourure faite de pièces d'argent, en forme de cloches renversées sur un fond d'azur ; elle diffère de la fourure de vair, en ce qu'elle est plus serrée, ayant six tires; les première, troissème & cinquième ont six cloches; les deuxième, quatrième & fixième en ont cinq, & deux demies aux ex-

trémités.

D'Auvans, à Lille en Flandre; menu-vair.

MENU-VAIRÉ, terme qu'on employe, lorfque le menu-vair est composé d'autres émaux que l'argent & l'azur, & alors on exprime ces autres émanx.

De Guines, de Bonières, de Souatres, en Ar-

tois; menu-vairé d'or & d'azur.

MER, f. f. la mer, dans les armoiries, fe représente par des traits on lignes courbes qui figurent les ondes; elle remplit le quart de la hauteur de l'écu vers le bas; son émail particulier est l'argent; elle peut cependant être d'un autre émail.

Durand, à Paris; d'azur, au rocher d'or, pose au milieu d'une mer d'argent, accompagné en ches de deux bouquets de trois roses chacun du second émail, les tiges & les feuilles de même.

Tranchemer, en Bretagne; de gueules, coupé d'une mer ondée d'argent, ombrée d'azur, au couteau d'or plongé dans la mer. (Pl. VII, fig. 390.)

Auvelliers, d'azur, au navire d'argent, équipé de gueules, sur une mer d'argent, au ches d'or, charge d'une aiglette d'azur. (Pl. X, fig. 527.)

MERCURE, dans l'Art héraldique, marque la couleur pourpre dans les armoiries des princes fou-

verains. Voyez Pourpre.

MÉRITE MILITAIRE, (l'ordre du) a été institué par Louis XV, le 10 mars 1759, en faveur des officiers de la religion protestante, qui servent en France.

Il y a trois grand-croix, quatre commandeurs

& les chevaliers,

La marque distinstive de cet ordre est un ruban gros-bleu avec une croix d'or à huit pointes pommetées, & anglées de quatre fleurs de lis de mê-

me ; au centre est une épée en pal , la pointe en haut; & pour légende ces mots: Pro virtute bellica. Au revers est une couronne de laurier & cette légende: Ludovicus XV, instituit 1759. (Planche XXIII. fig. 9.

MERLETTE, s. f. petit oiseau représenté de profil, sans bec ni pied. Les merlettes sont le plus

souvent en nombre dans l'écu.

Du Bouchet de Villeslix, à Paris; d'argent à la merlette de sable, au chef d'azur chargé de trois befans d'or.

Guierna de Berenger , en Orléanois ; d'argent

à trois merlettes de sable.

Bongard d'Arfilly, à Bourges; de gueules à trois merlettes d'argent.

Malon de Bercy, d'azur à trois merlettes d'or.

Planche VI. fig. 308.) MERLUSINE, f. f. firène qui paroît dans une cuve ; elle sert de cimier à la maison de la Roche-

foucaud & à quelques autres maisons.

L'origine de cimier vient d'une comtesse de Lusignem nommée Merlusine, laquelle étoit fort absolue & commandoit à tous ses vassaux avec une telle autorité, que lorsqu'elle leur envoyoit des lettres ou patentes scellées de son sceau ou cachet, sur lequel étoit gravée une sirène, il falloit obéir dans l'instant; & de-là ses vassaux la nommèrent magicienne,

Il y a un vieux Roman, intitulé Merlusine, qui eut beaucoup de vogue en son temps.

(G. D. L. T.)

Nous laissons cet article, ainsi que celui de Mellusine tel que nous le trouvons. Nous observerons seulement, quant à la prononciation, que la seule bonne, à ce que nous croyons est Mellusine, dont on a fait par corruption Merlusine. On peut s'en saire une idée, en voyant la sirène de la Pl. VII. fig. 345.

MÉTAUX, s. m. pl. Il y en a deux, l'or &

l'argent.

La couleur jaune se nomme or.

La couleur blanche argent. L'or, premier émail, se marque en gravure par nombre de petits points.

L'argent, second émail, est tout blanc, c'est-à-

dire, fans aucune hachure.

C'est une règle du Blason, de ne point mettre métal sur métal.

Châteaugiron de Launay, en Bretagne; d'or au chef d'azur.

Avaugour du Bois, de Kergroais, en la même province; d'argent au chef de gueules.

Voyez d'ailleurs, Pl. première, les fig. 11 & 12. MEUBLES, f. m. pl. Besans, tourteaux, quintefeuilles, annelets, molettes d'éperons, billettes, croissans, étoiles; animaux pédestres, volatiles, reptiles; tours, châteaux, arbres, arbrisseaux, fleurs, sruits, & généralement tout ce qui peut se trouver dans les armoiries, soit qu'il y ait des pièces honorables ou non,

Toutes

.Toutes ces choses sont nommées meubles, parce qu'elles garnissent le champ de l'écu.

Positions des meubles d'armoiries.

Un feul; se pose au centre du champ. Deux; l'un sur l'autre.
Trois; deux & un.
Quatre; aux quatre cantons.
Cinq; en sautoir.
Six; trois, deux & un.
Sept; trois, trois & un.

Huit; en orle.

Neuf; trois, trois, trois.

Si les meubles de l'écu se trouvent posés d'une autre manière, il saut nommer la position en bla-sonnant.

Renouard de Villayer, en Bretagne; d'argent à une quinteseuille de gueules.

Montesquiou d'Artagnan, en Bigorre; d'or à deux tourreaux de gueules.

Carruel de Mercy, diocèfe d'Evreux; d'argent

à trois merlettes de fable.

De Lahaye de Bonneville, près d'Amiens; d'argent à quatre croissans de gueules.

Chappel de Curby, en Bourgogne; d'or à cinq merlettes de fable.

Regnier de Guerchy, de Nangis, à Paris; d'azur à fix befans d'argent.

Bruneau de la Rabastelliere, en Poitou; d'argent à sept poules de sable crêtées & membrées d'or.

De Chemilly, en Anjou; d'or à huit merlettes de gueules.

Du Boisvilly de la Villehervé, en Bretagne; de

gueules à neuf étoiles d'or.

De Gournay, de Marcheville, de Sécourt, en Lorraine; de gueules à trois tours d'argent en bande.

De Vigneulles de Maixé, du Mesnil en la même province; d'azur à cinq annelets d'argent, 2, 2 & 1.

De Pattau, de Laborie, en Rouergue & en Languedoc; d'azur à trois croissans d'argent en pal. (G.D.L.T.)

MICHEL (l'ordre de Saint-) institué par Louis

XI à Amboise, le premier août 1469.

Suivant la chronique de Sigebert en 709 fous le règne de Childebert III, furnommé le juste, Saint Michel parut en songe devant Aubert, évêque d'Avranches, homme d'une grande piété, & l'avertit de lui saire bâtir une chapelle sur un rocher, qui depuis a été nommé le Mont-Saint-Michel. La tradition rapporte que chaque sois que les ennemis de la France se sont approchés de ce mont, on y a vu un archange exciter des orages sur la mer, & de-là est venue l'origine de la devise de l'ordre de Saint Michel, immensi tremor oceani.

Lorsque Louis XI institua cet ordre, les chevaliers portoient une chaîne d'or, chargée de co-

Histoire. Tom. I.

quilles d'argent, d'où pendoit une médaille où étoit l'image de Saint Michel, soulant aux pieds le dragon, & ils l'ont ainsi portée jusqu'au 31 décembre 1578, jour de la première promotion de l'ordre du Saint-Esprit. Actuellement ceux qui sont nommés chevaliers du Saint-Esprit, prennent la veille de leur réception l'ordre de Saint Michel, c'est pourquoi ils ont le titre de chevaliers des ordres du roi.

Louis XIV, par une déclaration du 12 janvier 1665, ordonna que de tous ceux qui avoient reçu l'ordre de Saint Michel, fans avoir celui du Saint-Esprit, on en choisit un certain nombre, à condition qu'ils feroient preuve de leur noblesse &

de leurs services militaires.

Le roi commet chaque année deux chevaliers de ses ordres, un duc & un gentilhomme, pour présider en son nom, l'un en l'absence de l'antre, aux cérémonies & chapitres de l'ordre de Saint Michel, & pour recevoir les nouveaux chevaliers que sa majesté a nommés.

Les cérémonies & réceptions se font deux sois l'année, le 8 de mai & le premier lundi de l'avent dans le couvent des cordeliers de Paris.

Le grand sceau de cet ordre représente Saine Michel ayant au bras gauche un bouclier aux armes de France, tenant de la main droite l'épée haute, précipitant dans les slammes l'ange rebelle, avec cette légende autour du sceau, Louis XI, roi de France, instituteur de l'ordre de Saint Michel, en 1469; Louis XIV, roi de France & de Navarre, restaurateur en 1664.

Hardouin Mansard & André Lenostre surent les premiers artistes faits chevaliers de Saint Michel en 1693. Depuis ce temps cet ordre est donné à des gens de lettres, des financiers & des artistes célèbres pour les récompenser de leurs mérites & de leurs talens. On leur envoie des lettres de noblesse quelques jours avant leur réception.

Ces chevaliers portent sur leur veste un grand ruban de soie noire, moiré, passé en écharpe de l'épaule droite au côté gauche, d'où pend la croix à huit pointes où est représenté Saint Michel.

Le premier Janvier 1772, il y avoit 77 chevaliers de l'ordre de Saint Michel, dont 13 admis & non reçus, étant alors dans des provinces éloignées du royaume ou dans des cours étrangères. (Voyez Planche XIII. fig. 3.) (Article resté)

(Voyez Planche XIII. sig. 3.) (Article resté.) MEZAIL, s. m. On appelle ainsi dans le Blason, le devant ou le milieu du heaume. Borel, qui rapporte ce mot comme un terme d'armoiries,

le fait venir du grec peron, milieu.

MI-PARTIS, adj. pl. il se dit de deux écus coupés par la moitié, & joints ensemble par un seul écu; desorte qu'on ne voit que la moitié de chacun. Ceux qui veulent joindre les armoiries de leurs semmes à celles de leurs maisons, en usent ainsi. L'écu coupé & parti seulement en une de ses parties, s'appelle aussi écu mi-parti.

Salignon en Dauphiné, que bien des gens ap-

O.

pellent mal à propos, saligdon, d'azur, au chevron

mi-parti d'or & d'argent.

MIRAILLÉ, éE, adj. se dit du papillon dont les ailes ont des marques rondes d'un émail différent, & aussi de certains oiseaux dont les plumes paroissent de diverses couleurs qui ne leur font pas naturelles.

Ces marques font ainfi nommées de ce que les couleurs des papillons & de quelques oiseaux imi-

tent par leur luifant les miroirs.

Barin de la Galissoniere à Paris; d'azur à trois papillons d'or, miraillés de fable. (Planche VI. figure 330.

MIROIR, s. m. est quelquesois un meuble

d'armoiries.

Miron ; de gueules , au miroir à l'antique d'ar-

gent, cerclé de perles de même.

MITRE, f. f. ornement pontifical en forme de bonnet élevé, dont le haut finit en pointe, ayant deux pendans derrière.

Les évêques & les abbés réguliers portent la mitre sur l'écu de leurs armes; ils y ajoutent la

crosse.

La mitre des évêques se pose de front à dextre, & la crosse à senestre, tournée en - dehors.

Les abbés doivent porter la mitre de profil à dextre, & la crosse à senestre, tournée en-dedans, pour montrer que leur jurisdiction n'est que dans leur cloître.

Le mot mitre vient du latin mitra, dérivé du

grec pirpa qui a la même fignification.

Voir Pl. XIII. fig. 11. 12. 13. 14. Pl. XIV. fig.

1. 2 6 3

MOLETTE - D'ÉPERON, f. f. meuble de l'écn en forme d'étoile à six rais, avec une ou-

verture ronde au centre.

On voit beaucoup de molettes - d'éperons, dans les armoiries, elles représentent celles des anciens chevaliers; l'usage en est venu de ce que les rois faisoient mettre des éperons aux gentilshommes & écuyers, qu'ils créoient chevaliers.

Guido de Kermaingny en Bretagne; d'azur à

la molette-d'éperon d'or.

Raoulin de Reacamps, de Gueudeville en Normandie; d'argent à trois molettes - d'éperons de

De Neuscheze en Bretagne; de gueules à neus

molettes-d'éperons d'argent.

De Vimeur de Rochambeau en Touraine; d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes-d'éperons de même.

Gautier, d'azur, à deux éperons d'or, posés en pal, liès de même, au chef d'argent chargé de trois molettes de gueules. (Pl. X. fig. 513.)

MONDE, est un globe sur lequel il y a une

croix. On le trouve dans les armes des empereurs & des électeurs de l'Empire. Christophe Colomb, après avoir découvert le nouveau monde, porta un pareil globe dans ses armes, avec la permission du roi d'Lipagne.

MONSTRUEUX, EUSE, adj. fe dit d'un lion ou d'un autre animal quadrupède, même des volatiles qui ont quelques parties de leur corps qui ne sont point de leur nature.

Des Reaux de Coclois en Champagne; d'or, au lion monstrueux de fable; à tête humaine de carnation, tournée de front. (Pl. V. fig. 243.)

MONTAGNE, s. f. meuble d'armoiries reprê-

fentant ce que le mot exprime.

Durey, de fable, à une montagne ou rocher d'argent, surmontée d'une croisette de même.

(Pl. VIII. fig. 393.) Voyez ROCHER, MONTANT, TE, adj. il se dit non-seulement du croissant représenté les pointes en-haut vers le chef, mais encore des écrevisses, des épis & autres choses dressées vers le ches de l'écu.

Perrot, à Paris; d'azur à deux croissans aculés d'argent, l'un montant, l'autre versé, au chef d'or,

chargé de trois aiglettes de fable.

Le Clerc de Lesseville; d'azur, à trois croissans montans, surmontés d'un lambel, le tout d'or.

(Planche VII. fig. 367.)
Bochart; d'azur, au croissant montant d'or; abaissé sous une étoile de même. (Planche VII. fig. 368.)

Lunati; d'azur, à trois croissans d'argent, les deux du chef affrontés, celui de la pointe montant.

(Fig. 373.)
MONT-CARMEL, nom d'un ordre de chevalerie, auquel est joint celui de S. Lazare de Jérusalem. Voyez S. LAZARE. Les chevaliers de cet ordre portent sur le côté gauche de leur manteau une croix de velours ou de fatin tanné, à l'orle ou bordure d'argent; le milieu de la croix est rond, chargé d'une image de la Vierge environnée de rayons d'or, le tout en broderie. Ils portent ansi devant l'estomac une croix d'or avec l'image de la Vierge émaillée au milieu, attachée à un ruban de soie. Cet ordre sut rétabli sous Henri IV, par les soins de Philibert de Nerestang, puis confirmé par Louis XIV, en 1664; mais en 1691, le roi en sépara plusieurs biens, & se contenta du titre de souverain protecteur. Les chevaliers jouissent de quelques commanderies & privilèges. Voyez LAZARE.

MONT JOYE SAINT-DENIS, mot fameux dans l'histoire de France, qui a été long-temps le cri de guerre de la nation, & qui est encore au-

jourd'hui le nom du roi d'armes.

Divers auteurs ont débité bien des fables & des conjectures puériles sur l'origine & l'étymologie de ce nom. Ce qu'on a de plus sensé sur cette matière, se réduit à remarquer qu'on appelloit autresois mont joie un monceau de pierres entassées, pour marquer les chemins. Sur quoi le cardinal Huguet de S. Cher rapporte la courume des pélerins, qui saisoient des mont joyes de monceaux de pierres sur lesquels ils plantoient des croix aussi-tôt qu'ils découvroient le lieu de dévotion où ils alloient en pélérinage : constituunt, dit-il,

acervum lapidum & ponunt cruces, & dicitur MONS GAUDII. Del - Rio atteste la même chose des pélerins de S. Jacques en Galice : lapidum congeries.... Galli mont joyes vocant. Les croix que l'on voit sur le chemin de Paris à Saint-Denis étoient de ces mont joyes. Or, comme ces mont joyes étoient destinés à marquer les chemins, de même quand nos rois eurent pris S. Denis pour protecteur du royaume, & sa banniere ou l'orislamme pour bannière de dévotion dans les armées, cette bannière devint le mont joye qui régloit la marche de l'armée; & crier mont joye Saint - Denis, c'étoit crier, suivez, ou marchez, ou ralliez-vous à la bannière de Saint-Denis. De même que les ducs de Bourgogne avoient pour cri mont joye Saint André; & quand le duc se trouvoit en personne à la guerre, mont joye au noble Duc : ceux de Bourbon crioient, mont joye Notre-Dame, pour rassembler leurs troupes autour d'eux, ou de leurs bannières qui portoient l'image de la Vierge. Quoique dans la suite on ne portat plus dans les armées la bannière de Saint-Denis, le cri de guerre auquel on étoit accoutumé, comme à un cri de joie & de victoire, ne laissa pas que de subsister jusqu'au temps où l'introduction de l'artillerie exigea des signaux d'une autre espèce dans les combats.

Cette opinion paroît plus probable que celle qu'a avancée M. Beneton dans ses commentaires sur les enseignes militaires, où il remarque qu'on élevoit sur les tombeaux des personnes considérables, des saints, des martyrs, &c. de ces sortes de monceaux, & qu'on les nommoit mont joye; que mont joye saint - Denis significit le tombeau de S. Denis, dont nos monarques se glorifioient d'être possesseurs; comme s'ils eussent voulu dire, nous avons la garde du tombeau de S. Denis, mont joye saint-Denis est un témoignage de la joie que nous ressentants de cet avantage; nous espérons que ces paroles serviront à ranimer la piété & la valeur de nos soldats. Mais les ducs de Bourgogne possédoient-ils dans leurs états le corps de saint André? & ceux de Bourbon étoient-ils possesseurs du sépulchre de la Vierge? Que signissoit donc mont joye dans leur bouche, sinon à la bannière de S. André, & à celle de Notre-Dame; ainsi mont joye saint-Denis n'a non plus signissé autre chose qu'à la bannière de S. Denis, parce que cette bannière servoit, sous les rois de la troissème race, à régler les marches & les campemens de l'armée.

Il est bon aussi d'observer que ce cri de guerre n'a été introduit dans nos armées que vers le règne de Louis le Gros, qui ayant réuni en sa personne le comté de Vexin à la couronne, devint advoué de l'église de S. Denis, en prit la bannière, de laquelle est venu le cri d'armes. Ainsi, ceux qui l'ont attribué à Clovis, ont débité une pure fiction, puisque la bannière de faint-Martin-de-Tours sut portée dans les armées, depuis le règne de ce prince, comme l'étendart de la nation.

MONT JOYE, nom d'un ordre de chevalerie établi à Jérusalem par le pape Alexandre III, qui le confirma en 1180; & sui prescrivit la régle de S. Basile. Ces chevaliers portoient une croix ronge & devoient combattre contre les infidèles. Le roi Alphonse le sage les introduisit en Espagne, s'en servit utilement contre les Maures; & leur ayant donné des revenus, il leur fit prendre le nom de chevaliers de Mosrat; mais sous le règne de Ferdinand ils surent unis à l'ordre de Calatrava. (Articles restés.)

MORAILLES, f. f. plur. meuble d'armoiries représentant deux tenailles qui servent à serrer le nez du cheval, pour empêcher qu'il ne se tourmente lorsqu'on le tient au travail : ce sont deux branches de fer jointes par une charnière à l'un des bouts, & que l'on serre ou lâche du côté opposé tant que l'on veut,

Ce meuble est ordinairement ouvert, tendu en sasce; s'il y a plusieurs morailles, on les met l'une sur l'autre ; leur émail est l'or ou l'argent ; elles font rares dans l'écu.

De Moreilles, à Paris; d'azur à trois morailles d'argent en fasces. (Pl. X. fig. 518.)

De Girard, à Bourges; de gueules à deux morailles d'or, liées d'argent, posées en chevrons l'une sur l'autre,

MORNE, ée, adj. il se dit des lions & antres animaux qui n'ont ni dents, ni bec, ni langues, ni griffes, ni queue.

Du Halgoet, en Bretagne; d'azur, au lion morns

d'or.

MORTS, (tête de morts) meuble employé dans quelques écus; ce sont, si l'on veut, les têtes des ennemis qu'on a tués.

Durant; parti de sable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de morts de sable (Pl. 1X. fig. 451.)

MOT, f. m. se dit des armoiries & des devises Ce qu'on appelle le mot dans les armoiries, est une courte sentence ou phrase écrite sur un rouleau qu'on place ordinairement au-dessiis de l'écusson, & queiquesois au dessous. Tantôt ce mot sait allusion au nom ou à quelques pièces des armes de la personne à qui appartiennent les armes, & tantôt il n'a rapport ni au nom ni au blason.

Le mot, dit Guillin, est un ornement extérieur attaché à la cotte d'armes ; il présente, ajoute-t-il, une idée de celui à qui les armes appartiennent, mais exprimée succinctement & avec sorce en trois ou quatre paroles au plus, écrites sur une bande ou compartiment qu'on place au pied de l'écusson; & comme ce mot tient la dernière place dans les armes, on le blafonne aussi le dernier. A la rigueur, il devroit exprimer quelque chose de relatif à ces armes s

mais l'usage a sait admettre toute sorte de senten-

ces, expressives ou non.

Cette coutume d'employer un mot ou symbolique, ou comme cri de guerre pour s'animer, se reconnoître, & se rallier dans les combats, est très-ancienne: l'Histoire sacrée & prosane nous en sournissent également des exemples. Nos ancêtres faisoient choix du mot le plus propre à exprimer leur passion dominante, comme la pisté, l'amour, la valeur, &c. ou quelqu'évenement extraordinaire qui leur fût arrive. On trouve plusieurs mots de cette dernière sorte qui se sont perpétués dans les samilles, quoiqu'ils ne convinssent proprement qu'à la première personne qui se l'étoit attribué.

Le mot de la maison royale de France est espérauce; & dans quelques écussons lilia non laborant neque nent, par allusion à la loi salique, qui exclut les semmes de la couronne : celui de la maison de Stuart est Dieu & mon droit. L'ordre de la jarretière a pour mot, honni soit qui mal y pense; & le duc de Nortsolck ces paroles, sola virtus invista: le duc de Bedfort celles-ci, che sara sara: celui de Devonshine, cavendo tutus, par allusion au nom de sa maison, qui est Cavendish. Le duc de Kinston, dont le nom est Pierrepont, a pour mot, Pie reponet: le comte de Radnor, que supra, parce qu'il porte trois étoiles dans ses armes: le lord Klinton, dont le nom est Fortescue, prend celui-ci, Forte scutum, Salus ducum.

On peut voir sous l'article cri de guerre, les mots que prennent ou prenoient plusieurs des premieres maisons de France. Le mot d'une devise s'appelle aussi l'ame de la devise. Voyez

DEVISE.

MOUCHETÉ, éE, adj. se dit du papeloné, lorsqu'il est rempli de tressles, de mouchetures d'hermine, &c. il se dit aussi des taches ou marques qui paroissent sur quelques poissons.

De Fouilleuse de Flavacourt en Picardie; d'argent, papelonne; de gueules, moucheié de trefsles

verses de même. (Pl. V. fig. 239.)

D'Helie de Vilarsel, de Montgranier, de Roquetaillade, de S. André, au pays Narbonnois; d'azur à trois lamproies d'argent, mouchetées de sable, en sasces l'une sur l'autre, celle du milieu contre-passante.

MOUCHETURE, s. f. meuble de l'écu qui représente une queue d'hermine; son émail parti-

culier est le sable.

Druais de Franclieu en Bourgogne; d'argent, à la moucheture de sable.

Dubois d'Escordal, de Momby en Champagne; d'argent à cinq mouchetures de sable, 3 & 2.

Roux de Puivert de Sainte-Colombe à Toulouse; de gueules, à six mouchetures d'argent.

Boullé, d'argent, à la sasce de gueules, à trois pals brochans d'azur, accompagnés de six

mouchetures de sable, quatre en chef, & deux en pointe. (Pl. III. fig. 118.)

MOUTON, s. in. cet animal paroît dans l'écu

de profil & passant.

De Barjac de Castelbouc, en Vivarais; de gueules, au mouton passant d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.

Duchilau, en Poitou; de sable, à trois moutens

passans d'argent.

Montholon, d'azur, à un mouton passant d'or, furmonté de trois rofes de même. (Pl. V. fig. 275.)

MOUVANT, TE, adj. se dit d'une pièce ou meuble qui faille de l'un des flancs, ou de l'un des angles de l'écu.

Il fe dit aussi des pieces ou meubles qui tou-

chent à quelques autres.

Dapougny de Jambeville, de Sericourt, à Paris; d'azur, au dextrochère mouvant du flanc senestre de l'écu; & tenant un vase de trois lis, le tout d'argent.

Laverne d'Athée, du Magny, en Bourgogne; d'azur, au vol & au demi-vol d'or, mouvans d'une rose de gueules posée au centre de l'écu.

Alberti, à Florence; d'azur à quatre chaînes d'or, mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées au cœur à un anneau de même.

De Bellegarde; d'azur, aux rayons droits & ondes d'or alternativement mouvans d'une portion de cercle du chef vers la pointe de l'écu, chaque intervalle de rayons rempli d'une flamme de même, au chef d'or, chargé d'une aiglette de fable. (Pl. VII. fig. 384.)

Durand; d'azur, au rocher d'or, mouvant d'une mer d'argent, qui occupe le bas de l'écu, accom-pagné en chef de fix roses trois à trois, en sorme de bouquets, un de chaque côté, feuillé & tigé du fecond. (Pl. VIII. fig. 394.)

MURAILLE, f. f. meuble d'armoirie, repré-

sentant ce que le nom exprime.

Le Fèvre; d'azur, à un pan de muraille d'argent, maçonné de fable, surmonté d'une étoile

d'or. (Pl. IX. fig. 473.)

Lorsque dans une muraille, ainsi que dans les tours, châteaux, maisons & autres meubles de construction & relatifs à des édifices, les lignes qui marquent la séparation des pierres sont d'un autre émail que le corps du bâtiment, on l'exprime en disant : maçonné de tel émail, comme on peut le voir dans l'exemple précédent. Si, dans le même cas, il y a des crénaux aux murs, on dit, crénelé. S'il y a des girouettes aux tours, on dit, girouetté. Quelques auteurs disent : ajouré pour les senêtres, d'autres se contentent de spécifier de quel émail sont les senêtres ainsi que les portes. On appelle meurtrières les petites senêtres qu'on voit à côté des tours & qui servent à les désendre. Il saut spécifier & l'émail & le nombre des meurtrières.

NAG

AGEANT, TE, adj. terme dont on fe fert pour représenter dans les armoiries un poisson couché horisontalement, ou en-travers de l'écusson. Voyez Poisson.

Gardereau, d'azur, au brochet nageant ou mis en sasce, surmonté en ches d'une étoile, & en

pointe d'un croissant, le tout d'argent.

Raoul; de fable, au rouget d'argent, nageant ou posé en sasce, accompagné de quatre annelets, trois en chef & un en pointe. (Pl. VII. fig.

340. 341.)

NAISSANT, TE, adj. se dit d'un lion, ou autre animal, qui ne montre que la tête, les épaules, les pieds, & les jambes de devant avec la pointe de la queue, le reste du corps demeurant caché fous l'écu, fous la fasce, ou sous le second du coupé, d'où il semble naître ou sortir.

Naissant diffère d'issant, en ce que dans le premier cas, l'animal fort du milieu de l'écu, & que dans le second, il sort du haut de l'écu.

Voyez ISSANT.

Le père Ménestrier veut que naissant se dise des animaux qui ne montrent que la tête, comme sortant de l'extrémité du chef ou du dessis de la fasce, ou du second du coupé.

La baume de Suze, en Dauphiné; d'or, à trois chevrons de fable, au chef d'azur, chargé d'un

lion naiffant d'argent,

Frenelle, ancienne maison de Lorraine, portoit d'azur à trois bandes d'or, au chef de gueules cousu & chargé d'un lion naissant, aussi d'or.

Assignes de Tournay, d'Oisy, en Artois: d'or

à trois lions naissans de gueules.

Hyongue de Sepvret, en Poitou; d'argent à

trois cerss naissans de sable.

La Treille de Fosieres de l'Héras, à Lodeve en Languedoc; coupé de gueules & d'azur, au lion d'or fur gueules, naissant du coupé.

Varnier; d'azur, au lion naissant d'or, au ches d'argent, chargé de trois croissans de gueules. (Pl. V. fig. 248.) Voyez aussi la fig. 249. pour la différence d'issant à naissant.

NASAL, s. m. Il se dit de la partie supérieure de l'ouverture d'un casque ou d'un heaume, qui tomboit sur le nez d'un chevalier lorsqu'il le

baissoit, du latin nasus, nez.

NATUREL, AU NATUREL, est en usage dans le Blason, pour signifier des animaux, des fruits, des fleurs, qui sont peints dans un écu avec leurs couleurs naturelles, quoique différentes des couleurs ordinaires du Blason ; ce mot sert à empêcher qu'on n'accufe des armoiries d'être fausses, quand elles portent des couleurs inconnues dans

Berthelas, en Forêt; d'azur à un tigre au naturel,

NAV

Joly de Fleury; d'azur, à un lis au naturel, au chef d'or, chargé d'une croisette pattée de sable. (Pl. VIII. sig. 412.)

NAVETTE, f. f. meuble d'armoiries.

De Tilly, en Normandie; de gueules, à trois navettes d'or, posées 2. & 1. (Pl. XI. fig. 610.)

NAVIRE, ou DU CROISSANT (l'ordre du) sut institué par saint Louis, lors de son départ pour la dernière croisade en 1269, afin d'encourager les seigneurs de sa cour à le suivre à cette expédition.

Le navire étoit le symbole du trajet de mer qu'il falloit saire pour la croisade; & le double croissant signifioit qu'on alloit combattre contre les

Infidèles.

Le collier étoit fait de coquilles & de croissans tournés & contournés, le tout entrelassé & attaché à une chaîne, d'où pendoit une médaille ovale, où étoit représenté un navire avec tous

ses âgrêts, flottant sur des ondes.

Cet ordre ne subsista pas long-temps en France après la mort de faint Louis (arrivée devant Tunis le 25 août 1270): mais Charles de France, comte d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, frere de saint Louis, le conferva pour ses successeurs; & René d'Anjou, roi de Jérusalem, de Sicile & d'Aragon, le rétablit en 1248, sous le nom de

Vordre du croissant (Pl. XXVI. fig. 73. G. D. L. T.) NEBULE, EE, adj. se dit de l'écu, rempli de parties rondes, faillantes & creuses alternative-

ment, qui imitent les nues.

Nébulé se dit aussi de quelques pièces honorables & autres pièces d'armoiries, figurées de pa-

reilles sinuosités.

Rochechouart-Faudoas, d'Aureville, de Clermont, & Rochechouart de Mortemart, de Tonnay-Charente, à Paris ; nébulé fascé d'argent & de gueules. (Voyez Pl. III. fig. 132. les armes de cette maifon.

La Fraise, en Lorraine; de gueules, à la sasce d'or nébulée, accompagnée à dextre en chef d'une étoile de même, & en pointe d'un croissant d'argent.

Marin de la Malgue, en Provence; d'argent à

trois bandes, nébulées de sable.

NERVÉ, éE, adj. Il se dit de la sougère & autres feuilles dont les fibres & les nerfs paroiffent d'un autre émail.

Les anciens princes d'Antioche; d'argent, à la branche ou feuille de fougère de sinople, nervée

NILLE, s. f. fe dit d'une espèce de croix ancrée beaucoup plus étroite & menue qu'à l'ordinaire.

NILLE, ÉE, adj. On dit, croix nillée, pour dire une croix faite de deux bandes séparées & crochues par le bout. Cette croix est ancrée & fort déliée, comme est la nille ou le ser d'un

moulin, ce qui la fait aussi appeller croix de moulin.

De Barres; d'argent à la croix nillée ou nissée de sable. (Pl. IV. sig. 185.)

NOBLESSE, s. f. on en distingue de dissérentes

especes.

NOBLESSE (HAUTE) il n'est pas aisé de définir aujourd'hui si ce titre dont tant de gens se parent, consiste dans une noblesse si ancienne que l'origine en soit inconnue, ou dans des dignités actuelles qui supposent, mais qui ne prouvent pas toujours une véritable noblesse.

Le point le plus intéressant n'est pas cependant de discuter l'objet de la noblesse d'ancienneté ou de dignité, mais les premières causes qui sormè-

rent la noblesse & la multiplièrent.

Il semble qu'on trouvera l'origine de la noblesse dans le service militaire. Les peuples du nord avoient une estime toute particulière pour la valeur militaire : comme par leurs conquêtes ils cherchoient la possession d'un pays meilleur que celui de leur naissance; qu'ils s'estimoient considérables à proportion du nombre des combattans qu'ils pouvoient mettre sur pié, & que pour les distinguer des payfans ou roturiers, ils appelloient nobles ceux qui avoient défendu leur patrie avec courage, & qui avoient accru leur domination par les guerres : pour récompense de leurs services, dans le partage des terres conquises, ils leur donnèrent des francs-fiefs, à condition de continuer à rendre à leur patrie les mêmes services qu'ils lui avoient déja rendus.

C'est ainsi que le corps de la noblesse se forma en Europe & devint très - nombreux; mais ce même corps diminua prodigieusement par les guerres des croifades, & par l'extinction de plusieurs familles ; il fallut alors de nécessité créer de nouveaux nobles. Philippe - le - Hardi, imitant l'exemple de Philippe-le-Bel son prédécesseur, qui le premier donna des lettres de noblesse en 1270 en faveur de Raoul l'orfévre, c'eft-à-dire, l'argentier ou payeur de sa maison, prit le parti d'annoblir plusieurs roturiers. On employa la même ressource en Angleterre. Enfin en Allemagne même, si les empereurs n'eussent pas fait de nouveaux gențilshommes, s'il n'y avoit de nobles que ceux qui prouveroient la possession de leurs châteaux & de leurs fiefs, ou du fervice militaire de leurs ayeux, du temps de Fréderic Barberousse, sans doute qu'on n'en trouveroit pas beaucoup. (D. J.)

Noblesse de Haut Parage, est celle qui se rire d'une samille illustre & aucienne. Voyez le roman de Garin & Guillaume Guyart. La Roque,

chap, ij, (A)

NOBLESSE MÉRÉDITAIRE, est celle qui passe du père aux ensans & autres descendans. La noblesse provenant des grands offices étoit héréditaire chez les Romains, mais elle ne s'étendoit pas au-delà des petits-ensans,

En France toute noblesse n'est pas héréditaire; il y a des offices qui ne donnent qu'une noblesse personnelle, d'autres qui donnent commencement à la noblesse pour les descendans; mais il saut que le père & l'ayeul aient rempli un de ces offices pour donner la noblesse au perit-fils sans qu'il soit pourvu d'un office semblable; ensin il y a des offices qui transinettent la noblesse au premier degré.

Noblesse Honoraire, est celle qui ne consiste qu'à prendre le titre de noble, & à être considéré comme vivant noblement sans avoir la noblesse héréditaire: ce n'est qu'une noblesse personnelle, elle n'a même que les privilèges des nobles, comme la noblesse personnelle de certains

officiers. Voyez la Roque, chap. xciv.

NOBLESSE ILLUSTRE, est celle qui tient le premier rang ou degré d'honneur, comme sont les princes du sang; elle est encore au-dessus de ce que l'on appelle la haute-noblesse. Voyez Loyseau, traité des Ordres, ch. vj. n. g.

Noblesse immédiate, en Allemagne, est celle des seigneurs qui ont des siess mouvans directement de l'empire, & qui jouissent des mêmes prérogatives que les villes libres : ils prennent l'investiture en la même forme; mais ils n'ont pas, comme ces villes, le droit d'archives.

Le corps de la noblesse immédiate est divisé en quatre provinces & en quinze cantons; savoir, la Souabe, qui contient cinq cantons; la Franconie, qui en contient six; la province du Rhin, qui en contient trois, & l'Alsace, qui ne fait qu'un canton.

Cette noblesse immédiate est la principale noblesse d'Allemagne, parce que c'est l'empereur qui la confere immédiatement. Ceux que les électeurs annoblissent, ne sont nobles que dans leurs états, à moins que leur noblesse ne soit confirmée par l'empereur. Voyez la Roque, c. claxij.

Noblesse immémoriale, ou irréprochable, est celle dont on ne connoît point le commencement, & qui remonte jusqu'au temps de l'établissement des fiess; c'est pourquoi on l'appelle aussi féodale; on l'appelle irréprochable parce qu'elle est à couvert de tout reproche ou soupçon d'annoblissement. Voyez la Roque, préface.

NOBLESSE INFÉODÉE ou FÉODALE, est celle qui tire son origine de la possession ancienne de quel-

que fief.

NOBLESSE DE LAINE, est la seconde classe de la noblesse. Dans la ville de Florence on distingue deux sortes de noblesse pour le gouvernement; savoir la noblesse de soie & la noblesse de laine. La première est plus relevée & plus qualissée que la seconde. Il y a apparence que ces différentes dénominations viennent de la différence des habits. Cette distinction de deux sortes de noblesse se fait à l'égard du gouvernement de la ville. Voyez le traité de la Noblesse par la Roque, chap, exij. & clavj.

Noblesse liberale, est celle que l'on a accordée à ceux qui poussés d'un beau zèle ont dépensé leur bien pour la désense de la patrie. Voyez la préface de la Roque.

NOBLESSE DE LETTRES, est celle qui est accordée aux gens de lettres, & aux gradués & officiers de judicature. On l'appelle aussi noblesse littéraire. Voyez ci-après Noblesse LITTÉRAIRE.

NOBLESSE PAR LETTRES, est celle qui provient de lettres d'annoblissement accordées par le prince.

M. d'Hozier dans l'histoire d'Amanzé, rapporte une charte d'annoblissement du 24 Juin 1008, mais cette charte est suspecte.

D'autres prétendent que les premières lettres

d'annoblissement furent données en 1095 par Philippe I. à Eudes le Maire, dit Chalo S. Mars. On fait encore mention de quelques autres let-

tres de noblesse données par Philippe Auguste. Mais il est plus certain qu'elles commencerent

fous Philippe III. car il se voit un annoblissement de ce temps qu'il accorda à Raoul l'orfévre.

Ses successeurs en accordèrent aussi quelquesuns; mais ils devinrent plus fréquens sous Philippe de Valois, & il en accorda dès-lors moyennant finance & sans finance; car la charte de noblesse de Guillaume de Dormans en 1339, sait mention qu'elle sut donnée sans finance, & en 1354, Jean de Rheims paya trente écus d'or ; un autre en 1355 en paya quatre-vingt.

Dans la fuite il y a eu des annoblissemens créés par édit, & dont la finance a été réglée; mais ils ont toujours été suivis de lettres particulières pour chaque personne qui devoit profiter

de la grace portée par l'édit. Charles IX créa douze nobles en 1564; il en

créa encore trente par édit de 1568. Henri III en créa mille par édit du mois de Juin 1576, par des déclarations des 20 Janvier & 10 Septembre 1577.

Il y eut une autre création de nobles par édit de Juin 1588, vérifiée au parlement de Rouen.

On en créa vingt par édit du 20 Octobre 1592, & vingt autres par édit du 23 Novembre suivant pour des personnes tant taillables que non taillables; dix par édit d'Octobre 1594, & encore en Mars 1610.

En 1643 on en créa deux en chaque généralité pour l'avénement de Louis XIV à la couronne.

Le 4 décembre 1645, il sut créé cinquante nobles en Normandie, avec permission de trafiquer leur vie durant, à condition que leurs ensans demeureroient dans des villes franches, & ferviroient le roi au premier arrière ban.

En 1660 Louis XIV créa deux nobles dans

chaque généralité.

En 1696 il créa cinq cent nobles dans le royaume. On obtenoit des lettres de noblesse pour deux mille écus. Il créa encore deux cens nobles par édit du mois de mai 1702, & cent autres par édit de décembre 1711.

On a souvent donné des lettres de noblesse pour récompense de services; mais à moins qu'ils ne foient spécifiés, on y a peu d'égard, vû qu'il y a eu de ces lettres où cette énonciation étoit devenue de style ; on laissoit même le nom de la personne en blanc, de sorte que c'étoit une noblesse

Les divers besoins de l'état ont ainsi réduit les ministres à chercher des ressources dans l'avidité

que les hommes ont pour les honneurs.

Il y a même eu des édits qui ont obligé des gens riches & aisés de prendre des lettres de noblesse, moyennant finance; de ce nombre sur Richard Graindorge, fameux marchand de bœufs, du pays d'Auge en Normandie, qui fut obligé en 1577 d'accepter des lettres de noblesse, pour lesquelles on lui fit payer trente mille livres. La Roque en son traité de la Noblesse, ch. xxj. dit en avoir vu les contraintes entre les mains de Charles Graindorge sieur du Rocher, son petit-fils.

Ce n'est pas seulement en France que la noblesse est ainsi devenue vénale. Au mois d'octobre 1750, on publia à Milan, par ordre de la cour de Vienne, une espèce de taris qui fixe le prix auquel on pourra se procurer les titres de prince, duc, marquis, comte, & les simples lettres de noblesse ou de naturalisation. Voyez le Mercure de France, décembre 1750, pag. 184.

Les annoblissemens accordés à prix d'argent; ont été sujets à plusieurs révolutions. Les anno-blis ont été obligés en divers temps de prendre des lettres de confirmation, moyennant une

finance.

On voit aussi dès 1588 des lettres de rétablissement de noblesse ensuite d'une révocation qui avoit été faite.

Henri IV par l'édit du mois de janvier 1598; révoqua tous les annobliffemens qui avoient été faits à prix d'argent.

Il les rétablit ensuite par édit du mois de

mars 1606.

Louis XIII par édit du mois de novembre 1640; revoqua tous ceux qui avoient été faits depuis trente ans.

Les lettres de noblesse accordées depuis 1630, surent aussi révoquées par édit du mois d'août 1664.

Enfin par édit du mois d'août 1715, Louis XIV supprima tous les annoblissemens par lettres & privilèges de noblesse attribués depuis le premier janvier 1689, aux offices, soit militaires, soit de justice ou finance.

Pour jouir pleinement des privilèges de la noblesse. il faut saire enregistrer ses lettres au parlement en la chambre des comptes & en la cour des sides.

Voyez la Roque, ch. xxj. Brillon, au mot An-

noblissement.

NOBLESSE LITTÉRAIRE on SPIRITUELLE, est une qualification que l'on donne à la noblesse, accordée aux gens de lettres pour récompense de leurs talens. Voyez la préface de la Roque,

On peut aussi entendre par-là une certaine noblesse honoraire, qui est attachée à la profession des gens de lettres, mais qui ne consiste en France que dans une certaine considération que donnent le mérite & la vertu. A la Chine on ne reconnoît pour vrais nobles que les gens de lettres; mais cette noblesse n'y est point héréditaire: le fils du premier officier de l'état reste dans la soule, s'il n'a lui-même un mérite personnel qui le soutienne.

Quelques auteurs par noblesse littéraire, entendent aussi la noblesse de robe, comme Nicolas Upton anglois, qui n'en distingue que deux sortes; l'une militaire, l'autre littéraire, qui vient des sciences & de la robe, togata sive litteraria.

Noblesse locale, est celle qui s'acquiert par la naissance dans un lieu privilégié, telle que celle des habitans de Biscaye. Voyez la Roque, chap. xxvij.

On pourroit aussi entendre par noblesse locale, celle qui n'est reconnue que dans un certain lieu, telle qu'étoit celle des villes romaines dont les

nobles étoient appellés domi nobiles.

Les auteurs qui ont traité des patrices d'Allemagne, disent que la plûpart des communautés qui sont dans les limites de l'Empire, sont gouvernées par certaines samilles qui usent de toutes les marques extérieures d'une noblesse, qui n'est pourtant reconnue que dans leur ville; aucun des nobles de cette espèce n'étant reçu dans les chapitres nobles : ensorte qu'il y a en Allemagne comme deux sortes de noblesse, une parfaite & une autre locale qui est imparfaite; & ces nièmes auteurs disent que la plûpart de ces samilles ne tenant point du prince le-commencement de leur noblesse, & ne portant point les armes, elles se sont contentées de l'état de bourgeoisse & des charges de leur communauté, en vivant noblement. Voyez la Roque, ch. xxxix.

Il en est de même des nobles de Chiary en Piémont, & des nobles de certains lieux dans l'état

de Venise. La Roque, ch. clxvij.

NOBLESSE CIVILE, POLITIQUE ou ACCIDENTELLE, est celle qui provient de l'exercice de quelque office ou emploi qui annoblit celui qui en est revêtu: elle cst opposée à la noblesse d'origine. Voyez la Roque & Thomas Miles, in trast. de nobilitate.

On peut aussi entendre par noblesse civile, toute noblesse soit de race ou d'office, ou par lettres, reconnue par les lois du pays, à la disserence de la noblesse honoraire qui n'est qu'un titre d'honneur attaché à certains états honorables, lesquels ne jouissent pas pour cela de tous les privilèges de la noblesse.

Noblesse Cléricale, ou attachée à la cléricature, confiste en ce que les clercs vivant cléricalement, participent à quelques privilèges des nobles, tels que l'exemption des tailles; mais cela ne produit pas en eux une noblesse propre-

ment dite : ils font seulement considérés comme gens vivant noblement.

Les eccléfiastiques des diocèses d'Autun & de Langres ont prétendu avoir par état la noblesse, mais tout leur droit se borne comme ailleurs, à l'exemption des tailles & corvées personnelles.

Voyez la Roque, ch. xlix. (A)

NOBLESSE DE CLOCHE, ou de la cloche, est celle qui provient de la mairie & autres charges municipales auxquelles la noblesse est attribuée. On l'appelle noblesse de cloche, parce que les assemblées pour l'élection des officiers municipaux se sont ordinairement au son du bessroi ou grosse cloche de l'hôtel-de-ville.

Les commissaires du roi en Languedoc, saisant la recherche de la noblesse, appellent ainsi la noblesse des capitouls de Toulouse, noblesse de la

cloche Voyez la Roque, ch. xxxvj.

NOBLESSE COMÍTIVE, est celle que les docteurs régens en Droit acquièrent au bout de 20 ans d'exercice. On l'appelle comitive, parce qu'ils peuvent prendre la qualité de comes, qui fignifient comte; ce qui est fondé sur la loi unique au code de professoribus in urbe Constantin.

Il est constant que les professeurs en Droit ont toujours été décorés de plusieurs beaux privilèges, qu'en diverses occasions ils ont été traités comme les nobles, par rapport à certaines exemptions. C'est pourquoi plusieurs auteurs ont pensé qu'ils étoient réellement nobles : ils ont même prétendu que cela s'étendoit à tous les dosteurs en Droit. Tel est le sentiment de Guy pape, de Tiraqueau, de François Marc, de Cymus Bartolus, de Balde Dangelus, de Paul de Castre, de Jean Raynuce, d'Ulpien, de Cromerus, de Lucas de Penna.

La qualité de professeur en Droit est si considérable à Milan, qu'il faut même être déja noble pour remplir cette place, & faire preuve de la noblesse requise par les statuts avant sa profession, comme le rapporte Paul de Morigia, docteur Mila-

nois, dans son hist. ch. xlix. & l.

Mais en France, les docteurs en Droit ni les professeurs ne jouissent de la noblesse que comme les Avocats & Médecins, c'est-àdire que leur noblesse n'est qu'un titre d'honneur, qui ne les autorise pas à prendre la qualité d'écuyer, & ne leur donne pas les privilèges de la noblesse. Voyez la Roque, ch. xlij.

Noblesse commencée, est celle dont le temps on les degrés nécessaires ne sont pas encore remplis, comme ils doivent l'être pour former une noblesse acquise irrévocablement. Voyez Noblesse

ACTUELLE

Noblesse commensale, est celle qui vient du service domestique & des tables des maisons royales, telle qu'étoit autresois celle des chambellans ordinaires. Voyez la pref. de la Roque.

Noblesse coutumiere ou utérine, est celle qui prend sa source du côté de la mere, en vertu

vertu de quelque contume ou usage. Voyez la préf. de la Roque, & ci-après Noblesse utérine.

Noblesse débarquée ou de transmigration, est celle d'un étranger qui passe de son pays dans un autre état, où il s'annonce sous un nom emprunté, ou qui est équivoque à quelque grand nom. Voyez la prés. de la Roque.

Demi-noblesse, est une qualification que l'on donne quelquesois à la noblesse personnelle de certains officiers, qui ne passe point aux ensans. Voyez M. le Bret dans son septième plaidoyer.

NOBLESSE A DEUX VISAGES, est celle qui est accordée tant pour le passé que pour l'avenir, lorsqu'on obtient des lettres de confirmation ou de réhabilitation, ou même en tant que besoin seroit d'annoblissement. Voyez la Roque, ch. xxj. (A)

NOBLESSE DE DIGNITÉ, est celle qui provient de quelque haute dignité, soit séodale ou personnelle, comme des grands offices de la couronne, & des offices des cours souveraines.

Noblesse des docteurs en Droit. Voyez ce qui est dit ci-devant à l'article Noblesse Co-MITIVE.

NOBLESSE QUI DORT, c'est celle dont la jouissance est suspendue à cause de quelqu'acte contraire. C'est un privilège particulier aux nobles de la province de Bretagne. Suivant l'article 561, les nobles qui sont trafic de marchandises & usent de bourse commune, contribuent pendant ce temps aux tailles, aides & subventions roturières; & les biens acquis pendant ce même temps, se partagent également pour la première sois, encore que ce sussent des biens nobles. Mais il leur est libre de reprendre leur noblesse & privilèges d'i-celle, toutes sois & quantes que bon leur semblera, en laissant leur trafic & usage de bourse commune, en faifant de ce leur déclaration devant le plus prochain juge royal de leur domicile. Cette déclaration doit être infinuée au greffe, & notifiée aux marguilliers de la paroisse, moyennant quoi le noble reprend sa noblesse, pourvû qu'il vive noblement; & les acquêts nobles, faits par lui depuis cette déclaration, se partagent noblement.

M. d'Argentré observe que cet article est de la nouvelle résormation; mais que l'usage étoit déjà le même auparavant.

La noblesse qui dort est en suspens, dormit sed

non extinguitur. (A)
NOBLESSE D'ÉCHEVINAGE, est celle qui vient de la sonction d'échevin, que celui qui se prétend noble, ou quelqu'un de ses ancêtres paternels, a

remplie dans une ville où l'échevinage donne la noblesse, comme à Paris, à Lyon, &c.

Ce privilège est établi à l'instar de ceux des décurions des villes romaines, qui se prétendoient nobles & privilégiés, cod. de decur. Charles V, en 1371, donna la noblesse aux bourgeois de Paris. Henri III, par des lettres de janvier 1577, réduisair ce privilège au prévôt des marchands & aux

Histoire. Tom. I.

quatre échevins qui avoient été en charge depuis l'avénement d'Henri II à la couronne, & à leurs fuccesseurs, & à leurs ensans nés & à naître, pourvû qu'ils ne dérogent point.

Quelques autres villes ont le même privilège.

NOBLESSE EMPRUNTÉE, est lorsqu'un parent annobli prête sa charte à un autre non annobli, pour mettre toute sa race en honneur & à couvert de la recherche de la taxe des srancs-fiess & de la taille. *Préf.* de la Roque.

Noblesse entiere, est celle qui est héréditaire, & qui passe à la possérité, à la dissérence de la noblesse personnelle attachée à certains offices, qui ne passe point aux ensans de l'officier, & qu'on appelle demi-noblesse. La Roque, ch. 54. Voyez ci-dessus Demi-noblesse.

Noblesse d'épée, est celle qui vient de la profession des armes. Voyez Noblesse par les Armes.

NOBLESSE ÉTRANGERE; on entend par-là celle qui a été accordée ou acquife dans un autre état que celvi où l'on demeure actuellement.

Chaque souverain n'ayant de puissance que sur ses sujets, un prince ne peut régulièrement annoblir un sujet d'un autre prince. L'empereur Sigisimond étant venu à Paris en 1415, pendant la maladie de Charles VI, vint au parlement où il sut reçu par la saction de la maison de Bourgogne; on plaida devant lui une cause au sujet de l'office de fénéchal de Beaucaire, qui avoit toujours été rempli par des gentils-hommes; l'un des contendans qui étoit chevalier, se prévaloit de sa noblesse contre son adversaire nommé Guillaume Signet, qui étoit roturier. Sigifmond pour trancher la question, voulut annoblir Guillaume Signet; Pasquier, & quelques autres supposent même qu'il le fit, & que pour cet effet, l'ayant sait mettre à genoux près du gressier, il fit apporter une épée & des éperons dorés, & lui donna l'accolade ; qu'en conséquence, le premier président dit à l'avocat de l'autre partie, de ne plus insister sur le désaut de noblesse, puisque ce moyen tomboit. Pasquier n'a pu cependant s'empêcher de dire que plusieurs trouvèrent mauvais que l'empereur entreprit ainsi sur les droits du roi, & même qu'il eût pris féance au par-

Quelques-uns disent que le chancelier, qui étoit aux pieds de Sigismond, s'opposa à ce qu'il vouloit faire, lui observant qu'il n'avoit pas le droit de faire un gentilhomme en france; & que Sigismond voyant cela, dit à cet homme de le suivre jusqu'au pont de Beauvoisin, où il le déclara gentilhomme: ensin, que le roi confirma cet annoblissement. Tableau de l'empire germanique, page 27.

Tiraqueau a prétendu qu'un prince ne pouvoit confèrer la noblesse hors les limites de ses états, par la raison que le prince n'est là que personne

privée; mais Bartole, sur la loi 1. ff. 3. off. pro conful. coll. 9. Barbarus, in caput novit. coll. 11. & Jean Raynuce, en son Traité de la noblesse, tiennent le contraire, parce que l'annoblissement est un acte de jurisdiction volontaire; c'est même plutôt une grace qu'un acte de jurisdiction. Et en effet, il y en a un exemple récent pour la chevalerie, dont on peut également argumenter pour la sumple noblesse. Le 9 octobre 1750, dom François Pignatelli, ambassadeur d'Espagne, chargé d'une commission particulière de S. M. catholique, fit dans l'église de l'abbaye royale de saint Germain-des-Prés, la cérémonie d'armer chevalier de l'ordre de Calatrava le marquis de Maenza, seigneur espagnol, auquel le prieur de l'abbaye donna l'habit du même ordre. Voyez le Mercure

de France de décembre 1750, pag. 188. Mais, quoiqu'un prince fouverain qui fe trouve dans une autre souveraineté que la sienne, puisse y donner des lettres de noblesse, ce n'est toujours qu'à ses propres sujets; s'il en accorde à des sujets d'un autre prince, cet annoblissement ne peut avoir d'effet que dans les états de celui qui l'a accordé, & ne peut préjudicier aux droits du prince, dont l'annobli est né sujet, à moins que ce prince n'accorde lui-même des lettres par lefquelles il consente que l'impétrant jouisse aussi du privilège de noblesse dans ses états; auquel cas, l'annobli ne tire plus à cet égard son droit de la concession d'un prince étranger, mais de celle

Cependant, comme la noblesse est une qualité inhérente à la personne, & qui la suit par-tout, les étrangers qui sont nobles dans leur pays, sont aussi tenus pour nobles en France. Ils y sont en conséquence exempts des francs siefs, sins que l'observe Bacquet. Loyseau prétend même que ces nobles étrangers sont pareillement exempts de tous subsides roturiers, sur - tout, dit - il, sorsque ces nobles sont nes sujets d'états, amis & allies de la France, & que leur noblesse est établie en la sor-

de fon prince.

me prescrite. Desranco, Traité des ordres, chap. v. Mais dans l'usage présent, les étrangers qui sont nobles dans leur pays, n'ont en France qu'une noblesse personnelle, qui ne leur donne pas le droit de jouir de tous les autres privilèges attribnés aux nobles, tels que l'exemption des tailles & autres subsides, & sur-tout des privilèges qui touchent les droits du roi, parce qu'un souverain étranger ne peut accorder des droits au préjudice d'un autre fouverain; mais la Roque, ch. xxj. dit que des étrangers ont été maintenus dans leur noblesse en se saisant naturaliser.

Il faut néanmoins excepter ceux qui tiennent leur noblesse d'un prince al ie de la France, & dont les sujets y sont réputés regnicoles, tels que les fnjets du dre de Lorraine, & ceux du prince de Dombes; car les sujets de ces princes qui sont vobles dans leur pays, jouissent en France des privilèges de noblesse, de même que les sujets du roi ; ce qui est fondé sur la qualité de regnicoles; & sur la réciprocité des privilèges qu'il y a entre les deux nations; les François qui sont nobles jouissant pareillement des privilèges de noblesse dans les états de ces princes. Voyez la Roque, Traité de la noblesse, ch. lxxvj. (A)

NOBLESSE FÉMININE ou UTÉRINE, est celle qui se perpétue par les filles, & qui se communique à leurs maris & aux enfans qui naissent d'eux.

Voyez ci-après Noblesse utérine.

Noblesse féodale, ou inféodée, est celle: dont les preuves se tirent de la possession an-cienne de quelque sief, & qui remonte jus-qu'aux premiers temps de l'établissement des siefs où ces fortes d'héritages ne pouvoient être pofsédés que par des nobles, soit de père ou de: mère, tellement que quand le roi vouloit consérer un sies à un roturier, il le saisoit cheva-lier, ou du moins l'annoblissoit en lui donnant l'investiture de ce sief. Dans les commencemens, ces annoblissemens à l'effet de possèder des fiess, ne se saisoient que verbalement en présence de témoins. Dans la suite, quand l'usage de l'écriture devint plus commun, on dressa des chartes de l'annoblissement & investiture. Il ne saut pas. confondre ces annoblissemens à l'effet de posséder des fiefs, avec ceux qui se donnoient par lettres simplement, sans aucune investiture de fief. Le premier exemple de ces lettres n'est que de l'an 1095, au lieu que l'annoblissement par l'investiture des fiefs, est aussi ancien que l'établissement des siess, c'est-à-dire, qu'il remonte jusqu'au commencement de la troissème race, & même vers la fin de la seconde.

La facilité que l'on eut de permettre aux ro-turiers de posséder des fiess, & l'usage qui s'introduisit de les annoblir à cet effet, sit dans la suite que tous ceux qui possédoient des siess, surent réputés nobles. Le sies communiquoit sa noblesse au roturier qui le possédoit, pourvu qu'il fit sa demeure sur le sies; tandis qu'au contraire les nobles étoient traités comme roturiers tant qu'ils demeuroient sur une roture.

Cependant la succession d'un roturier qui possédoit un fies sans avoir été annobli, ne se partageoit pas noblement jusqu'à ce que le fief sût. tombé en tierce soi, c'est-à-dire, qu'il eût passé: de l'ayeul au fils, & de celui-ci aux petits enfans; alors le fief se partageoit noblement, &: les petits ensans jouissoient de la noblesse héréditaire.

Cet annoblissement par la possession des siefs, quand ils avoient passé de l'ayeul au fils, du fils: au petit-fils, étoit encore en usage en Italie & ens France, dans le xve. siècle, ainsi que l'atteste le Poggie.

Pour réprimer cette usurpation de noblesse qui se saifoit par la possession des fiefs, nos rois ont sait payer. de temps en temps aux roturiers une certaine finances que l'on a appellé droit de francs, fiefs, afin d'interrompre la possession de la noblesse que les ro-

turiers prétendoient tirer des fiess.

Cependant les roturiers qui possédoient des siess, continuant toujours à se qualifier écuyers, l'ordonnance de Blois, art. 258, ordonna que les roturiers & non-nobles achetans fiess nobles, ne feroient pour ce annoblis, de quelque revenu que sussent les siess par eux acquis, & tel est actuellement l'usage. Voyez la Roque, ch. xviij. la préface de M. de Lauriere, sur le premier tome des ordonnances, le mot FIEF, & NOBLESSE IM-MÉMORIALE.

Noblesse de mairie, ou de privilége, est celle qui vient de la fonction de maire, ou autre office municipal, qui a été rempli par celui qui se prétend noble, ou par quelqu'un de ses ancêtres en ligne directe masculine, dans une ville où l'exercice des charges municipales donne la noblesse, comme à Paris, à Lyon, à Poitiers, &c.

NOBLESSE MATERNELLE, est la noblesse de la

mere considérée par rapport aux ensans.

Suivant le droit commun, la noblesse de la mere ne se transmet point aux ensans : on peut voir ce qui est dit ci-après à ce sujet à l'article No-BLESSE UTÉRINE.

C'est principalement du père que procède la noblesse des enfaus ; celui qui est issu d'un père noble & d'une mère roturière, jouit des titres & privilèges de noblesse, de même que celui qui

est issu de père & mère nobles.

Cependant la noblesse de la mère ne laisse pas d'être considérée; lorsqu'elle concourt avec celle du père, elle donne plus de lustre à la noblesse des ensans, & la rend plus parsaite. Elle est même nécessaire en certains cas, comme pour être admis dans certains chapitres nobles, ou dans quelqu'ordre de chevalerie où il faut preuve de noblesse du côté de père & de mère; il saut même en certains cas prouver la noblesse des ayeules des pères & mères, de leurs bisayeules, & de leurs trifayeules; on dispense quelquesois de la preuve de quelques degrés de noblesse du côté des semmes, mais rarement dispense-t-on d'aucun des degrès nécessaires de noblesse du côté du père.

La noblesse de la mère peut encore servir à ses enfans, quoique le père ne sût pas noble, lorsqu'il s'agit de partager sa succession, dans une coutume de représentation où il suffit de représenter une personne noble, pour partager noblement. Voyez le premier tome des œuvres de Cochin,

NOBLESSE MÉDIATE, en Allemagne, est celle que donnent les électeurs; elle n'est reconnue que dans leurs états, & non dans le reste de

l'empire.

De Prade, dans son hist. d'Allemagne, dit que les nobles médiats ont des régales ou droits régaliens dans leurs fiess par des conventions particulières; cependant qu'ils n'ont point droit de chasse. Voycz ci-devant NOBLESSE IMMÉDIATE, & ci-après Noblesse MIXTE.

NOBLESSE MILITAIRE, est celle qui est acquise par la prosession des armes. C'est de là que la noblesse de France la plus ancienne, tire son origine; car les Francs qui faisoient tous profession de porter les armes, étoient aussi tous réputés nobles. Les descendans de ces anciens Francs ont conservé la noblesse; on la regardoit même autresois comme attachée à la prosession des armes en général; mais sous la troisième race on ne permit de prendre le titre de noble, & de jouir des privilèges de noblesse, qu'à ceux qui seroient nobles d'extraction, ou qui auroient été annoblis par la possession de quelque sies, ou par un office noble, ou par des lettres du prince.

Il n'y avoit depuis ce temps aucun grade dans le militaire, auquel la noblesse sût attachée; la dignité même de maréchal de France ne donnoit pas la noblesse, mais elle la saisoit présumer en celui qui étoit élevé à ce premier grade.

Henri IV, par un édit du mois de mars 1600, art. 25, défendit à toutes personnes de prendre le titre d'auyer, & de s'insérer au corps de la noblesse, s'ils n'étoient issus d'un ayeul & d'un père qui eussent sait prosession des armes, ou servi le public en quelqu'une des charges qui peuvent donner commencement à la noblesse.

Mais la disposition de cet article éprouva plu-sieurs changemens par différentes lois posté-

Ce n'est que par un édit du mois de novembre 1750, que le roi a créé une noblesse militaire qu'il a attachée à certains grades & ancienneté de fervice.

Cet édit ordonne entr'autres choses, qu'à l'avenir le grade d'officier général consèrera de droit la noblesse à ceux qui y parviendront, & à toute leur possérité légitime lors née & à naître.

Ainsi tout maréchal de camp, lieutenant général, ou maréchal de France, est de droit annobli

par ce grade.

Il est aussi ordonné que tout officier né en légitime mariage, dont le père & l'ayeul auront acquis l'exemption de la taille par un certain temps de service, suivant ce qui est porté par cet édit, sera noble de droit, après toutesois qu'il aura été créé chevalier de faint Louis, qu'il aura servi pendant le temps prescrit par les articles quatre & six de cet édit, ou qu'il aura profité de la dispense accordée par l'article huit, à ceux que leurs blessures mettent hors d'état de continuer leurs services.

Au lieu des certificats de service que l'édit de 1750 avoit ordonné de prendre au bureau de la guerre, pour jouir de la noblesse, la déclaration du 22 janvier 1752 ordonne de prendre des lettres du grand sceau, sous le titre de lettres d'approbation de services, lesquelles ne sont sujettes à

aucun enregistrement.

L'impératrice reine de Hongrie a fait quelque chose de semblable dans ses états, ayant par une ordonnance du mois de février 1757, qu'elle a envoyé à chaque corps de ses troupes, accordé la noblesse à tout officier, soit national, soit étranger, qui aura servi dans ses armées pendant 30 ans. Voyez le Mercure d'avril 1757, pag. 181. (A)

Noblesse mixte, en Allemagne, est celle des seigneurs qui ont des siess mouvans directement de l'empire, & aussi d'autres siess situés dans la mouvance des électeurs & autres princes qui re-lèvent eux-mêmes de l'empire. Voyez la Roque, ch. clxxij. & ci-devant Noblesse immédiate,

& Noblesse médiate.

NOBLESSE NATIVE, ou NATURELLE, est la même chose que roblesse de race; Thomas Miles l'appelle native; Bartole, Landulphus, & Therriat, l'appellent naturelle. Présace de la Roque.

NOBLESSE DE NOM ET D'ARMES est la noblesse ancienne & immémoriale, celle qui s'est formée en même temps que les siess furent rendus héréditaires, & que l'on commença à user des noms de famille & des armoiries. Elle se manisest d'abord par les cris du nom dans les armées & par les armes érigées en trophées dans les combats fanglans, & en temps de paix parmi les joûtes & les tournois.

Les gentilshommes qui ont cette noblesse s'appellent gentilshommes de nom & d'armes; ils font confidérés comme plus qualifiés que les autres nobles & gentilshommes qui n'ont pas cette même pré-

rogative de noblesse.

Cette distinction est observée dans toutes les anciennes chartes, & par les historiens & autres auteurs : l'ordonnance d'Orléans, celle de Moulins & celle de Blois veulent que les bailliss & sénéchaux soient gentilshommes de nom & d'armes, c'est à dire d'ancienne extraction, & non pas de ceux dont on connoît l'annoblissement.

En allemagne & dans tous les Pays-Bas, cette noblesse de nom & d'armes est sort recherchée; & l'on voit par un certificat du gouvernement de Luxembourg du 11 juin 1619, que dans ce duché on n'admet au siège des nobles que les gentilshommes de nom & d'armes; que les nouveaux nobles, qu'on appelle francs-hommes, ne peuvent pas seoir en jugement avec les autres nobles séodaux. Voyez la Roque, ch. vij. à la fin. (A)

NOBLESSE NOUVELLE est opposée à NOBLESSE ANCIENNE, on entend parmi nous par noblesse ancienne, on entend parmi nous par noblesse nouvelle celle qui procède de quelqu'ossice ou de lettres, dont l'époque est connue. Dans les Pays Bas, on regarde comme noblesse nouvelle non-seulement celle qui s'acquiert par charges ou par lettres, mais même celle de race, lorsqu'elle n'est pas de nom & d'armes. Voyez la Roque, ch. vij. & ci-devant NOBLESSE ANCIENNE.

NOBLESSE D'OFFICE ou CHARGE est celle qui

vient de l'exercice de quelqu'office ou charge honorable, & qui a le privilège d'annoblir.

Celui qui est pourvû d'un de ces offices ne jourt des privilèges de noblesse que du jour qu'il est reçu & qu'il a prêté serment.

Pour que l'officier transmette la noblesse à ses ensans, il saut qu'il décède revêtu de l'office ou qu'il l'ait exercé pendant 20 ans, & qu'au bout de ce temps il ait obtenu des lettres de vétérance.

Il y a même certains offices dont il faut que le père & le fils aient été revêtus successivement pour que leurs descendans jouissent de la

noblesse.

Les offices qui donnent la noblesse sont les grands offices de la couronne, ceux de secrétaire d'état & de conseiller d'état, ceux des magistrats des cours souveraines, des trésoriers de France, des secrétaires du roi, & plusieurs autres, tant de la maison du roi que de judicature & des finances.

Il y a aussi des offices municipaux qui donnent la noblesse. Voyez Noblesse de Cloche, d'É-

CHEVINAGE DE VILLE. (A)

Noblesse officieuse est celle qui sert aux passions & inclinations des grands, pour élever leurs domessiques qui leur ont rendu des services. Voyez la préface de la Roque.

Noblesse d'Origine, ou Originelle est celle que l'on tire de ses ancêtres. Voyez Duhaillan dans son histoire de France, & les articles Noblesse Ancienne, NATIVE, D'EXTRACTION, DE RACE.

Noblesse palatine est celle qui tire son origine des grands offices du palais, ou maison du roi & de la reine, auxquels la noblesse est attachée. Voyez la préface de la Roque.

NOBLESSE DE PARAGE est la noblesse de sang, & singulièrement celle qui se tire du côté du

père. Voyez la Roque, ch. xj.

NOBLESSE PARFAITE est celle sur laquelle il n'y a rien à desirer, soit pour le nombre de ses quartiers, soit pour les preuves : la noblesse la plus parfaite est celle dont la preuve remonte jusqu'au commencement de la troissème race sans qu'on en voye même l'origine; & pour le nombre des quartiers en France on ne remonte guères au-delà du quatrième ayeul, ce qui sournit 32 quartiers: les Allemands & les Flamands assectent de prouver jusqu'à 64 quartiers. Voyez la Roque, ch. x.

Noblesse paternelle est celle qui vient du père; suivant le droit commun, c'est la seule

qui se transmette aux enfans.

On entend aussi quelquesois par noblesse paternelle l'illustration que l'on tire des alliances du côté paternel. Voyez Noblesse MATERNELLE.

NOBLESSE PATRE ET AVO, on fous-entend confulibus, est celle qui n'est acquise aux descendans d'un annobli par charge qu'autant que le père & le fils ont rempli successivement une de ces charges qui donnent commencement à la noblesse. Cet usage a été établi sur le fondement de la

loi 1. au code de dignitatibus, qui porte; Si ut proponitis & avum consularem & patrem prætorium habuistis, & non privatæ conditionis hominibus sed clarissimis nupseritis, claritatem generis retinctis.

Cette loi est néanmoins mal appliquée; car elle ne dit pas qu'il soit nécessaire pour avoir le titre de clarissime, que le père & l'ayeul aient été dans des charges éminentes, on ne révoquoit pas en doute la noblesse d'origine de la fille, mais de savoir si elle la conservoit en se mariant.

La loi 2. du même titre confirme que la noblesse de l'officier se transmettoit au premier degré, puisqu'elle dit paternos honores filiis invidere

non oportet.

Cependant parmi nous tous les offices ne tranfmettent pas la noblesse au premier degré : ce privilège est reservé aux offices de chancelier, de garde des sceaux, de secrétaire d'état, de conteiller d'état servant actuellement au conseil, de maître des requêtes, de secrétaire du roi.

Les conseillers de certaines cours souveraines ont aussi la noblesse au premier degré; tels sont ceux des parlemens de Paris, de Besançon, de Dauphiné; le parlement de Dombes jouit de ce même privilège, tant en Dombes qu'en France.

La chambre des comptes de Paris & la cour

des aides ont aussi le même droit.

Mais dans la plûpart des autres cours fouveraines les offices de préfident & de confeiller ne transmettent la noblesse qu'au second degré, qui est ce qu'on appelle patre & avo. Voyez la Roque, ch. ij. du petit traité, qui est à la suite du grand. (A)

NOBLESSE PATRICIENNE peut s'entendre de ceux qui descendoient de ces premiers sénateurs de Rome, & qui furent nommés patriciens.

Dans les Pays-Bas, on appelle familles patri-

ciennes celles qui font nobles.

En Allemagne, les principaux bourgeois des villes prennent le titre de patrices, & se donnent des armes, mais ils n'ont point de privilèges particuliers, si ce n'est dans quelques villes, comme Nuremberg, Augsbourg, Ulm, où ils sont distingués dans le magistrat, mais cette noblesse n'est pas reçue dans les collèges.

Les Suisses n'estiment que la noblesse qui étoit avant leur changement de gouvernement, & appellent celle qui s'est faite depuis noblesse patri-

cienne. Voyez la Roque, ch. claxij.

NOBLESSE PERSONNELLE est celle qui ne passe pas la personne, & ne se transimer pas à ses enfans; telle est la noblesse atrachée à certains offices de la maison du roi & autres qui donnent le titre d'écuyer, & toutes les exemptions des nobles, sans néanmoins communiquer une véritable noblesse transinissible aux ensans.

On entend aussi par noblesse personnelle celle qui est attachée à certaines professions honorables, telles que les sonctions de judicature, la profession

d'avocat & celle de médecin: en Dauphiné, à Lyon, en Bourgogne, ces fortes de perfonnes font en possession de mettre devant leur nom la qualité de noble; mais cette noblesse n'est qu'honoraire, & ne leur attribue pas les privilèges des noblés. Voyez la Roque, ch. xciv. & Henris.

NOBLESSE PETITE, en Espagne on appelle ainsi les seigneurs qui n'ont point de dignité, mais seulement jurisdiction; il y en a encore une moindre qui est celle des nobles qui n'ont aucune jurisdiction, & ensin on appelle noblesse très-petite, minima, l'état de ceux qui ne sont pas vraiment nobles, mais qui vivent noblement & de leurs re-

venus.

En France, on ne connoît point ces dissinctions, toute noblesse est de même qualité; un homme nouvellement annobli jouit des mêmes privilèges que celui qui est noble de race, si ce n'est dans le cas où il faut prouver plusieurs degrés de noblesse. Voyez Loyseau, traité des ordres, ch. vj. n³. 5.

Noblesse politique ou civile est celle qui prend son origine des charges ou des lettres du prince. Voyez la présace de la Roque, Landul-

plius, Therriat & Bartole.

NOBLISSE AU PREMIER DEGRÉ est celle qui est acquise & parfaite en la personne des cusans, lorsque leur père est mort revêtu d'un office qui annoblit, ou qu'il a servi pendant le temps prescrit par les réglemens. Voyez NOBLESSE D'OEFICE, NOBLESSE MILITAIRE, NOBLESSE TRANSMISSIBLE.

NOBLESSE PRIVILÉGIÉE est celle qui vient de la mairie & des charges de secrétaires du roi.

Voyez la préface de la Roque.

NOBLESSE PRONONCÉE, on appelle ainfi celle qui n'étant pas bien fondée, est reconnue par un jugement passé de concert entre le prétendu noble & les habitans du lieu où il demeure. Voyez la préface de la Roque.

NOBLESSE PROTÉGÉE est celle de quelqu'un dont la noblesse est douteuse & qui s'allie des grandes maisons par des mariages, afin de s'assurer par le crédit de ces maisons le titre de noblesse qu'on lui conteste. Voyez la présace de la Roque.

NOBLESSE DE LA PUCELLE D'ORLÉANS, voyez ce qui en est dit ci-après à l'article NOBLESSE

UTÉRINE.

NOBLESSE DE QUATRE LIGNES ou QUARTIERS est celle qui est établie par la preuve que les quatre ayeuls & ayeules étoient nobles ; d'autres par noblesse de quatre lignes entendent celle dont la preuve comprend quatre lignes paternelles & autant de lignes du côté maternel, de forte que l'on remonte jusqu'à quatre générations, c'est-à-dire jusqu'au bisayeul, ce qui forme huit quartiers. Si l'on commence par celui de cujus, il est compté pour la première nane; si l'on commence par le bisayeul, celui-ci sau le remière ligne, & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène, su letie & celui de cujus fait la quae ène de letie & cujus fait la quae ène de letie & cujus quae de

Espagne, on exige communément la preuve de quatre lignes; il est fait mention de cette noblesse de quatre lignes dans les statuts de l'ordre du croiffant, institué par René roi de Sicile & duc d'Anjou le 11 août 1448, il déclare que nul ne pourra être reçu dans cet ordre qu'il ne soit gentilhomme de quatre lignes. Voyez la Roque, ch. x.

NOBLESSE DE RACE, ou d'ancienne extraction, est celle qui est sondée sur la possession immémoriale, plutôt que sur les titres : cependant à cette possession l'on peut joindre des titres énonciatifs

ou confirmatifs.

En France la possession doit être au moins de cent ans, quoique la déclaration de 1664 semble la fixer à cent quatre, puisqu'elle veut que l'on prouve sa possession depuis 1560; mais elle est relative à une autre déclaration de l'an 1660: ainsi il ne saut que cent ans, comme il est encore ordonné par la déclaration du 16 janvier 1714. Voyez Noblesse ancienne, Noblesse D'EXTRACTION, NOBLESSE DE QUATRE LIGNES.

NOBLESSE DE ROBE, on appelle ainsi celle qui provient de l'exercice de quelqu'office de judicature auquel le titre & les privilèges de noblesse

sont attachés.

Quoique la profession des armes soit la voie la plus ancienne par laquelle on ait commencé à acquerir la noblesse, il ne saut pas croire que la noblesse de robe soit insérieure à celle d'épée. La noblesse procède de différentes causes; mais les titres & privilèges qui y sont attachés, sont les mêmes pour tous les nobles, de quelque source que procède leur noblesse; & la considération que l'on attache à la noblesse doit être égale, lorsque la noblesse procède de sources également pures & honorables, telles que la magistrature & la profession des armes.

Pendant long-temps en France la profession des armes & l'administration de la justice n'étoient point séparées. La justice ne pouvoit être rendue que par des militaires, les lois faliques leur défendoient même de quitter l'écu en tenant le plaids. Dans la suite tout le monde quitta les armes pour rendre la justice, & prit l'habit long, que les gens

de loi ont seuls conservé.

Loyseau dans son traité des offices, l. I. c. ix. n. 10. fait voir que la vertu militaire n'est nécessaire qu'en cas de guerre, au lieu que la justice est nécessaire en paix & en guerre; en paix, pour empêcher la guerre; & en guerre, pour ramener la paix; que la force sans la justice ne seroit pas une vertu, mais une violence, d'où il insère que la noblesse peut aussi-bien procéder de la justice que de la force ou valeur militaire. Il observe encore au n. 17. que les offices d'éminente dignité attribuent aux pourvus, non-seulement la simple noblesse, mais aussi la qualité de chevalier, qui est un titre emportant haute noblesse; ce qui a eu lieu, dit-il, de tout temps à l'égard !

des principaux offices de justice, témoins les che valiers de lois dont il est parlé dans Froissart.

Enfin il conclut au nombre 18, en parlant des offices de judicature, que tous ceux qui, à cause de leurs offices, se peuvent qualifier chevaliers, sont nobles d'une parfaite noblesse eux & leurs ensans', ainsi que l'observe M. le Bret dans son septième plaidoyer, ni plus ni moins que ceux à qui le roi consère l'ordre de chevalerie.

NOBLESSE DU SANG, est celle que l'on tire de la naissance, en justifiant que l'on est issu de parens nobles, ou au moins d'un père noble. Voyez NOBLESSE D'EXTRACTION.

NOBLESSE DES SECRÉTAIRES DU ROI, Voyez ci-dessus Noblesse d'Office ou Charge, & NOBLESSE PATRE ET AVO.

NOBLESSE SIMPLE, est celle qui ne donne que le titre de noble ou écuyer, à la différence de la haute noblesse, qui donne le titre de chevalier, ou autre encor plus éminent, tels que ceux de baron, comte, marquis, duc. Voyez NOBLESSE DE CHEVALERIE & HAUTE NOBLESSE,

NOBLESSE DE SOIE. Voyez ce qui en est dit cie devant à l'article NOBLESSE DE LAINE.

NOBLESSE SPIRITUELLE ou LITTÉRAIRE. Voyez ci-devant Noblesse Littéraire.

NOBLESSE DE TERRE FERME, est le nom que l'on donne dans l'état de Venise & en Dalmatie à la noblesse qui demeure ordinairement aux champs. Dans l'état de Venise les nobles de terre serme ou de campagne n'ont point de préregatives; ils ne participent point aux conseils & aux délibérations. En Dalmatie la noblesse de terre serme gouverne aristocratiquement. Voyez la Roque, c. clxvij.

Noblesse titrée, est celle qui tire son origine de la chevalerie. Voyez Noblesse DE CHE-

On entend aussi par ce terme la haute noblesse ou noblesse de dignité, c'est-à-dire, les princes, les ducs, les marquis, comtes, vicomtes, barons, &c. Voyez HAUTE NOBLESSE.

NOBLESSE DE TOURNOI, est celle qui tire son origine des tournois ou combats d'adresse, institués en 935 par l'empereur Henri l'Oiseleur. Il falloit, pour y être admis, faire preuve de douze quartiers. Ces tournois surent désendus ou négligés l'an 1403 en France; le dernier sut celui de 1559, qui sut si funeste à Henri II. Voyez la Roque, ch. clxxvij.

NOBLESSE DE TRANSMIGRATION OU DÉBAR-QUÉE. Voyez ci-devant NOBLESSE DÉBARQUÉE.

Noblesse transmissible, est celle qui passe de l'annobli à ses enfans & petits enfans. Il y a des charges qui donnent une noblesse transmissible au premier degré, voyez NOBLESSE AU PRE-MIER DEGRÉ, d'autres qui ne la donnent que patre & avo consulibus. Voyez NOBLESSE patre

Noblesse vénale, est celle qui a été accordée par lettres, moyennant finance. Voyez No-BLESSE PAR LETTRES.

NOBLESSE VERRIERE, on appelle ainsi celle des gentilshommes qui s'occupent à souffler le verre. C'est une tradition vulgaire que les gentilshommes ont seuls le droit de travailler à cet ouvrage; ce qui est de certain, c'est que dans la plûpart des verreries, ce font des gentilshommes qui s'occupent à cet exercice, & qu'ils ne souffriroient pas que des roturiers travaillassent avec eux, si ce n'est pour les fervir. C'est apparemment ce qui a fait croire à quelques personnes que l'exercice de l'art de la verrerie faisoit une preuve de noblesse; & en effet la Roque, ch. cxliv. dit que les arrêts contraires n'ont pas empêché qu'en quelques provinces plusieurs verriers n'aient été déclarés nobles en la dernière recherche des usur-pateurs de noblesse (il parle de celle qui sut saite en exécution de la déclaration de 1696) quoique, dit-il, ces verriers n'eussent aucune charte ni autre principe de noblesse. Mais dans les vrais principes il est constant que l'exercice de l'art de verrerie ne donne pas la noblesse, & ne la suppose pas. On voit même que des gentilshommes de Champagne demandèrent à Philippe le-Bel des lettres de dispense pour exercer la verrerie, & que tous les verriers des autres provinces en ont obtenu de semblables des rois successeurs de Philippe-le-Bel; ce qu'ils n'auroient pas fait, si cet art eut annobli, ou s'il eût supposé la noblesse : ainsi tout ce que l'on peut prétendre, c'est qu'il ne déroge pas. On voit en effet au liv. II. du titre théodossen, que Théodose honora les verriers de l'exemption de la plûpart des charges de la république, pour les engager à perfectionner leur profession par l'invention admirable du verre.

Voyez la Roque, ch. cxliv. (A)
NOBLESSE DE VILLE, est celle qui tire son origine de la mairie, c'est-à-dire, des charges municipales, telles que celles de prévôt des marchands, de maire, d'échevin, capitoul, jurat, &c. dans les villes où ces charges donnent la noblesse, comme à Paris, à Lyon, à Toulouse, &c.

Ce privilège de noblesse a été ôté à plusieurs villes qui en jouissoient sans titre valable. Voyez ECHEVIN, ECHEVINAGE, NOBLESSE DE CLOCHE.

NOBLESSE UTÉRINE OU COUTUMIÈRE, est celle que l'enfant tient seulement de la mère, lorsqu'il est d'une mère noble & d'un père roturier.

Cette espèce de noblesse étoit autresois admise dans toute la France, & même à Paris : en effet, on voit dans les établissemens de faint Louis, qu'un enfant né d'une gentilfemme & d'un père vilain ou roturier pouvoit posséder un fief; ce qui n'étoit alors permis qu'aux nobles & gentilshommes.

Cet usage est très - bien expliqué par Beaumanoir sur les coutumes de Beauvaisis, où il observe que la seule différence qu'il y cût entre lès nobles de partage, c'est-à-dire, par le père

& les nobles de mêre, c'est que ces derniers ne pouvoient pas être saits chevaliers, il salloit être noble de père & de mère.

Du reste, ceux qui tiroient leur noblesse de leur mère, étoient qualifiés de gentilshommes. Monstrelet, en parlant de Jean de Montaigu, qui fut grand-maître de France fous Charles VI dit qu'il étoit gentilhomme de par sa mère.

Il n'y a point de province où la noblesse utérine se soit mieux maintenue qu'en Champagne. Toutes les semmes nobles avoient le privilège de transmettre la noblesse à leur postérité. Les historiens tiennent que ce privilège vint de ce que la plus grande partie de la noblesse de cette province' ayant été tuée en une bataille l'an 841, on accorda aux veuves le privilège d'annoblir les roturiers qu'elles épousèrent, & que les enfans qui naquirent de ces mariages furent tenus pour nobles. Quelques-uns ont cru que cette noblesse ve-noit des semmes libres de Champagne, lesquelles épousant des esclaves, leurs enfants ne laissoient pas d'être libres ; mais la coutume de Meaux dir' très bien que la verge annoblit, & que le ventre

Quoi qu'il en soit de l'origine de ce privilège, il a été adopté dans toutes les coutumes de cette province, comme Troyes, Châlons, Chaumont

en Bassigny, Vitry.

Les commentateurs de ces coutumes se sont imaginés que ce privilége étoit particulier aux femmes de Champagne; mais on a déja vu le contraire; & les coutumes de Champagne ne sont pas les seules où il soit dit que le ventre anno-blit, celles de Meaux, de Sens, d'Artois & de Saint-Michel portent la même chose.

Charles VII, en 1430 donna des lettres dattecs? de Poitiers, & qui furent registrées en la chambre des comptes, par lesquelles il annoblit Jean l'Eguisé, Evêque de Troyes, ses père & mère, & tous leurs descendans, mâles & semelles, & ordonna que les descendans des semelles seroient

nobles.

Sous le règne de Louis XII, en 1509, lorsque l'on présenta les procès-verbaux des coutumes de Brie & de Champagne aux commissaires du parlement, les vrais nobles qui ne vouloient point avoir d'égaux, remontrèrent que la noblesse ne devoit procéder que du côté du père; ceux du tiers état, & même les ecclésiastiques du bailliage de Troyes & autres ressorts de Champagne & de Brie s'y opposerent, & prouverent par plusicurs jugemens, que tel étoit l'usage de toute ancienneté. On ordonna que la noblesse & le tiers état donneroient chacun leur mémoire & que les articles feroient inférés par provision tels qu'ils étoient. Les commissaires renvoyèrent la contestation au parlement, où elle est demeurée indécise.

Dans la suite, lorsqu'on sit la réduction de la coutume de Châlons, l'article second, qui admesla noblesse utérine, ayant été présenté conforme aux coutumes de Troyes, de Chaumont & de Meaux, les gens du roi au siège de Châlons remontrèrent l'absurdité de la coutume de Châlons, & demandèrent que l'on apportât une exception pour les droits du roi; ce qui sut accordé, & l'exemption consirmée par arrêt du parlement du 23 Décembre 1566; & présentement la noblesse utérine admise par les coutumes de Champagne & quelques autres, ne sert que pour ce qui dépend de la coutume, comme pour posséder des fiefs, pour les partages, successions & autres choses semblables; mais elle ne préjudicie point aux droits du Roi.

La noblesse utérine de Champagne a été confirmée par une soule de jugemens & arrêts, dont les derniers sont de Noël 1599, 11 janvier 1603, 7 septembre 1622, 7 septembre 1627, 14 mars 1633, 18 août 1673. Il y eut en 1668 procès intenté au conseil de la part du préposé à la recherche des faux nobles contre les nobles de Champagne, que l'on prétendoit ne tirer leur noblesse que du côté maternel; mais le procès ne fut pas jugé, le conseil ayant imposé silence au préposé. Voyez les recherches sur la noblesse utérine de Champagne.

L'exemple le plus sameux d'une noblesse utérine reconnue en France, est celui des personnes qui descendent par les femmes de quelqu'un des frères de la Pucelle d'Orléans. Elle se nommoit Jeanne d'Ars ou d'Arc. Charles VII, en reconnoifsance des services qu'elle avoit rendus à la France par sa valeur, par des lettres du mois de décembre 1429, l'annoblit avec Jacques d'Ars ou d'Arc & Isabelle Romée ses père & mère, Jacquemin & Jean d'Arc & Pierre Perrel ses frères, ensemble leur lignage, leur parenté & leur postérité née & à naître en ligne masculine & séminine. Charles VII changea auffi leur nom en celui de

On a mis en doute si l'intention de Charles VII avoit été que la postérité séminine des frères de la pucelle d'Orléans eût la prérogative de transmettre la noblesse à ses descendans, parce que c'est un style ordinaire dans ces sortes de chartes d'annoblir les descendans mâles & femelles de ceux auxquels la noblesse est accordée, mais non pas d'annoblir les descendans des filles, à moins qu'elles ne contractent des alliances nobles. La Roque, dans son traité de la noblesse, rapporte vingt exemples de semblables annoblissemens saits par Philippe de Valois, par le roi Jean, par Charles V, Charles VI, Charles VII, & Louis XI, en vertu desquels personne n'a prétendu que les filles eussent le privilège de communiquer la noblesse à leurs descendans; il n'y a que les parens de la pucelle d'Orléans qui aient prétendu avoir ce privilège.

Il sut néanmoins interprété par une déclaration d'Henri II, du 26 Mars 1555, par laquelle il est

dit qu'il s'étend & se perpétue seulement en saveur de ceux qui seroient descendus du père & des frères de la Pucelle en ligne masculine & non féminine, que les seuls mâles seroient censés nobles, & non les descendans des filles, si elles ne font mariées à des gentilshommes. Ce même privilège sut encore aboli par l'édit d'Henri IV de l'an 1508, sur le sait des annoblissemens créés depuis 1578. L'édit de Louis XIII du mois de juin 1614, art. 10, porte que les filles & les femmes descendues des srères de la pucelle d'Orléans n'annobliront plus leurs maris à l'avenir. Les déclarations de 1634 & de 1635 portent la même chose. Ainsi, suivant l'édit de 1614, les descendans de la pucelle d'Orléans par les filles, nés avant cet édit, sont maintenus dans leur possession de noblesse, mais ce prétendu privilège a été aboli à compter de cet édit.

Il y a dans d'autres pays quelques exemples de semblables privilèges. J'ai vu des lettres du mois de sévrier 1699, accordées dans une souveraineté voisine de la France, qui donnoient aux filles du 🥄 fieur de * * * le droit d'annoblir leurs maris; mais je ne fais s'il y a eu occasion de faire va-

loir ce privilège.

Juste-Lipse dit qu'à Louvain il y a sept familles principales & nobles, qui ont droit de transsérer la noblesse par les semmes; de sorte que si un roturier épouse une fille de l'une de ces samilles, les enfans qui naissent d'eux sont tenus pour nobles, & leurs descendans pour gentils-

François Pyrard rapporte qu'aux îles Maldives les semmes nobles, quoique mariées à des personnes de condition insérieure & non nobles, ne perdent point leur rang, & que les enfans qui en sont issus sont nobles par leur mère. Voyez les recherches sur la noblesse utérine de Champagne; le traité de la noblesse par la Roque; le code des tailles, le mem. alphabétique des tailles, & ci-devant Noblesse maternelle. (A)

NOBLESSE. (usurpateur de la) On nomme en France usurpateurs de la noblesse on faux nobles, ceux qui n'étant pas nobles usurpent les droits & les privilèges de la noblesse. Sous M. Colbert on en fit plusieurs sois la recherche, qui ne parut pas moins intéressante pour les revenus publics, que pour relever l'éclat de la véritable noblesse; mais la manière d'y procéder sut toujours mauvaise, & le remède qu'on prit pour ce genre, de reclierches pensa être aussi suneste que le mal. Les traitans chargés de cette discussion, se laissèrent corrompre par les faux nobles qui purent les payer; les véritables nobles surent tourmentés de mille manières, au point qu'il sallut rechercher les traitans einx-mêmes, qui trouvèrent encore le moyen d'échapper à la peine qu'ils méritoient. (D. J.) NŒUD. ORDRE DU NŒUD, nom d'un ordre

militaire du royaume de Naples, institué en 1352

par la reine Jeanne Iere à l'occasion de la paix conclue entr'elle & le roi de Hongrie, au moyen de son mariage avec Louis, prince de Tarente.

Cet ordre étoit composé de soixante chevaliers. Clément VI l'approuva & lui donna la règle de S. Basile; il prit S. Nicolas pour protecteur, mais il ne dura qu'autant que ses instituteurs vécurent.

NOTRE-DAME DU CHARDON, (l'ordre de) c'étoit autresois un ordre militaire institué en 1370 par Louis II duc de Bourbon. Il étoit composé de 26 chevaliers, dont ce prince & ses successeurs furent les chefs. Ils portoient une ceinture bleu céleste, & dans les grandes cérémonies, un manteau de la même couleur, avec un collier d'or entrelacé de fleurs de lys ; & pour devise, le mot Espérance, qu'on lisoit en grandes lettres dans les intervalles des fleurs.

Notre - Dame de Gloire, (l'ordre de) à Mantoue, fut institué par Barthélemi, religieux de l'ordre de S. Dominique, qui fut ensuite évêque de Vicence. Il l'établit pour soulager les pauvres veuves & orphelins, réconcilier les ennemis & réunir les mauvais ménages entre maris &

Les chevaliers suivoient la règle de S. Dominique.

La marque de l'ordre étoit une médaille d'argent chargée d'une croix pattée de pourpre, cantonnée de quatre étoiles de même. Voyez planche XXV. fig. 50. (G. D. L. T.)

NOTRE-DAME DES GRACES, en Espagne (l'ordre de) fut institué le jour de S. Laurent de l'année 1223, par Jacques I, roi d'Aragon, dans la cathédrale de Barcelone, où Pierre de Nolasko

fut nommé grand-maître.

Les chevaliers portent sur l'estomac un écu, coupé au premier, de gueules à la croix d'argent; au deuxième, écartelé en sautoir les premier & quatrième quartiers d'or, à quatre pals de gueules, qui est d'Aragon : les deuxième & troisième d'argent à l'aigle de sable, conronnée, languée & membrée de gueules, qui est de Sicile. (Voyez pl. XXIII, fig. 15. G. D. L. T.)

NOTRE-DAME DE LORETTE, (l'ordre de) fut institué par le pape Sixte V en 1587, la deuxième année révolue de son pontificat. Il fit pendant son règne deux cents soixante chevaliers.

La marque de cet ordre est une médaille d'or où est représentée l'image de Notre-Dame de Lorette. (Voyez planche XXIV. fig. 30. G. D. L. T.)

Notre-Dame de Monteza, (l'ordre de) au royaume de Valence en Espagne, sut institué par Jacques II, roi d'Aragon & de Valence, en 1317.

La croix des chevaliers est rouge sur un habit blanc; & leurs armoiries un écusson d'or à la croix alésée de gueules. (Voyez pl. XXIII, fig. 16. G. D. L. T.)

NOUÉ, ée, adj. se dit des pièces honorables -Histoire, Tom. I.

& autres qui paroissent liées ou entourées d'un

Nouée se dit aussi de la queue sourchée d'un lion, lorsqu'elle a un ou plusieurs nœuds.

De la Bouexiere du Haut-bois, de la Mettrie, en Bretagne; d'argent à deux sasces de gueules, nouées chacune en deux endroits.

De Bournonville de la Loge, de Chatillon-sur-Bar, & d'Oiselet en Champagne; de sable au lion d'argent, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir couronné, lampassé & armé d'or.

Luxembourg; d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur, la queue sourchée, nouée & passée en double sautoir. (Pl. V.

fig. 241.

NOUEUX, se dit des troncs & branches d'arbres qui ont beaucoup d'inégalités & de nœuds.

Thomassin, en Bourgogne; d'azur à deux estocs ou bâtons noueux d'or en croix, ou à la croix de deux bâtons estoqués.

Parent; d'azur, à deux bâtons noueux ou écotés & alésés d'or, passés en sautoir, accompagnés d'un croissant d'argent en chef, & de trois étoiles d'or, deux en flanc, & une en pointe. (Pl. VIII.

NOURRI, 1E, adj. On nomme arbre au pied-

ment en bas.

Fleur au pied-nourri, celle dont la tige paroît coupée en sa partie inférieure.

Fleur-de-lys au pied-nourri, celle qui n'a point

On a donné le nom de nourri aux arbres, arbrifseaux, plantes & fleurs, dont la tige paroît coupée; parce qu'en les coupant vers la racine, on conserve plus long-temps aux plantes leur verdure, aux fleurs leurs couleurs.

Baudouin de Chamoult, à Paris ; d'argent à l'arbre de sinople au pied nourri; au chef de gueules, chargé d'un croissant du champ accôté de deux

étoiles d'or.

De Vignacourt d'Orvillé, en Picardie; d'argent à trois fleurs-de-lis de gueules au pied nourri.

Hames, en Artois; d'or à trois fleurs-de-lis de

gueules nourries.

NOYER, f. m. arbre qu'on ne peut reconnoître dans les armoiries qu'à sa seuille longue & pointue.

Nogaret; d'argent au noyer de sinople, arraché. NUAGE, s. m. ce mot se dit des pièces qui sont représentées avec plusieurs ondes, sinuosités ou lignes courbes, soit fasces, soit bandes.

NUAGÉ, ÉE, adj. se dit de l'écu, où il y a des pièces ou des divisions telles qu'elles sont annoncées dans l'article précédent. Pour se former une idée exacte du nuagé, il faut voir pl. première fig. 51 & 53, les armes de Hochstetter & de Hainsbach, les unes, tranchées d'or, nuagées d'azur; les autres, taillées d'or, nuagées d'azur.

En comparant ces deux figures, avec la fig. 1325

Pl. III. représentant les armes nébulées de la maison de Rochechouart, on verra la différence du nuagé au nébulé.

NUÉE, s. f. meuble de l'écu qui imite un

nuage.

Curel, originaire du Bassigny; d'azur, au lion d'or lampassé de gueules, adextré d'un bras de carnation tenant une balance d'argent, & sortant

d'une nue ou nuée au naturel, chargée d'une étoile aussi d'argent.

De Beauvais de Gentilly, de la Boissière, à Paris; d'azur à un cœur d'or, accompagné en chef d'une nuée d'argent étendue en fasce alésée, & en pointe d'un croissant de même. Cet article d'ailleurs est le même que le précédent, c'est-à-dire que nuage.



EIL

LILLET, s. m. meuble d'armoiries représentant cette fleur.

Brisson; d'argent, à trois æillets de gueules, femillés & tigés de sinople. (Pl. VIII. fig. 417.)

Clemery, en Lorraine; d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois besans d'argent, & accompagnée en chef de trois poignards de gueules, mis en pal & en rang; en pointe de trois aillets de même, mouvans d'une seule tige de sinople.

OGOESSE, f. m. il fe dit des tourteaux de fable, pour les distinguer des autres qui se nomment gulpes, quand ils sont de pourpre; guses, quand ils sont de gueules; heurtes, quand ils sont d'azur; sommes ou volets, quand ils sont de sinople; cependant ils retiennent tous en général le nom de tourteaux. Voyez Tourteau, (D J.)

OIGNON, s. m. meuble d'écu.

Mouton, écartelé au premier & au quatrième, d'azur, à la gibecière d'or, au second & troisième de gueules, à trois oignons d'argent. (Pl. X. fig. 548.)

OISEAU, f. m. On nomme oiseau dans l'art héraldique, celui dont on ne peut connoître l'espèce.

Les oiseaux sont dits, becqués, langués & membres, lorsque leur bec, langue & jambes, sont d'émail différent de celui de leur corps.

L'aigle paroît de front, le vol étendu. Le coq de profil, se distingue par sa tête levée, sa crête, sa barbe, ses jambes, sa queue retroussée, dont quelques plumes retombent en portions circulaires.

L'épervier, par son chaperon, ses grillets & ses

Le paon, parce qu'il sait la roue avec sa queue, qu'il semble s'y mirer, & par une houppe de trois plumes en forme d'aigrette sur la tête.

Il y a quelquefois dans l'écu des paons de profil, leur tête décorée de trois plumes, & leur longue queue traînante les distinguent, de même que ceux qui sont la roue.

Le pélican, se connoît par l'ouverture qu'il se fait dans la poitrine avec le bec, pour nourrir ses

petits de son sang.

La grue, par un long bec & un caillou qu'elle tient de sa patte dextre nommée vigilance.

Le phœnix, par son bûcher que l'on nomme immortalité.

La colombe, se distingue par l'émail d'argent qui lui est propre, & encore plus par un rameau d'olivier qu'elle porte souvent en son bec.

Les alérions, petites aigles au vol abaissé, n'ont

ni bec, ni jambes.

Les merlettes, sont de petites cannes de profil, fans bec, ni pattes.

OLI

L'hirondelle, est connue de tout le monde, son émail particulier est le sable.

De Vallerot de Senecey, à Paris; d'or à cinq

oiseaux d'azur.

Camus, à Dole; d'azur, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un oiseau essorant, le tout d'argent.

Verdelin de Montagut, au pays de Comminges; d'or à la sasce d'azur, accompagnée en chef d'un oiseau de même, becque & membre de gueulos.

(G. D. L. T.)

OISEAU DE PARADIS, s. m. meuble d'armoiries. Coicault de la Rivière; d'azur, à un oiseau de paradis d'or, posé en sasce, accompagné de trois étoiles d'argent. (Pl. XI. fig. 593.)

OLIVIER, f. m. meuble d'armoiries représen-

tant cet arbre.

Olivier; d'or, à l'olivier arraché de sinople, au lion contourné & couronné de gueules, grimpant à l'arbre. (Pl. VIII. fig. 395.)

Sandrier; d'azur, au rameau d'olivier, à deux branches d'or, mouvant d'un croissant de même.

(Ibid. fig. 398.)

OMBELLE, s. s. ce mot se dit d'une espèce de parasol que le doge de Venise met sur ses armes par une concession que fit le pape Alexandre III, quand il se réfugia à Venise, en suyant la persecution de Frédéric I. Elle est quelquesois sous les armes de la république.

OMBRE, s. s. image si déliée qu'on voit le

champ ou les pièces de l'écu au travers.

L'ombre se représente par un seul trait qui sor-me la circonférence de la figure & n'est rempli d'aucun émail, de sorte que l'on voit dessous l'émail des pièces qui s'y trouvent.

Trasegniès de Florainville, en Lorraine; bande d'or & d'azur, à l'ombre-de-lion; & une bor-

dure engrêlée de gueules.

OMBRE-DE-SOLEIL, f. f. image du soleil, sans

yeux, nez, ni bouche.

Ricouart d'Erouville, à Paris; d'azur à l'ombre-de-soleil d'or, au ches d'argent chargé d'un lion léopardé de fable.

Joly de Chouin; d'azur, à une ombre-de-soleil d'or, au ches de même, chargé de trois roses de gueules. (Pl. VII. fig. 366.)

Hurault de Chiverni; d'or, à la croix d'azur, cantonnée de quatre ombres-de-foleil de gueules.

OMBRÉ, ÉE, adj. se dit des édifices, corps cubiques, & autres corps à plusieurs saces ou facettes, dont les côtés opposés au jour sont d'un émail différent pour marquer l'ombre.

Chapelle de Jumillac, en Périgord; d'azur 2 une chapelle d'or, ombrée de sinople. (G. D. L. T.)

ONCEAU, s. m. petit once, espèce de tigre ou

de léopard, employé quelquesois comme meuble dans les armoiries.

Polonceau; de fable, à un onceau d'or. (Pl.

XII. fig. 620.)

ONDÉ, ée, adj. se dit des croix, fasces, bandes, pals & autres pièces de longueur qui ont des finuosités curvilignes, concaves & convexes alternativement. (Voyez pl. IV, fig. 186.)

Ces pièces sont ainsi nommées de ce qu'elles

imitent les ondes.

Chalut de Verin, à Paris; d'or à la croix ondée d'azur.

Selve de Cromieres, en Orléanois; d'azur à

deux sasces ondées d'argent.

Rochefort d'Ally de Saint-Poin, en Auvergne; de gueules à la bande ondée d'argent, accompagnée de six merlettes de même en orle.

Moncoquier ; de sable, à trois sleurs de lis d'or, au ches ondé & abbaisse de même. (Pl. II.

D'Amorezan; d'azur, à une sasce ondée d'or. (Pl.

III. fig. 133.)
Chalut de Verin, en Espagne; d'or, à la croix

ondée d'azur. (Pl. IV. fig. 186.)

De Puget; d'azur, au chevron ondé, accompagné de trois molettes, le tout d'argent (Pl. IV. fig. 199.)

De Layat; d'azur, à quatre pals ondés d'argent, accompagnés de trois flammes d'or entre les pals,

rangées en fasce. (Pl. IX. fig. 478.)

La Guerre, en Lorraine, seigneurs de Lezeville; d'or, à deux sasces de gueules, ondées & accompagnées en chef d'un rencontre de biche de même, à la bordure de sinople engrêlée.

Charnai; de gueules, à trois croisettes d'or, ancrées, au pied fiché, au chef d'argent, chargé

d'une vergette d'azur ondée.

ONDÉ se dit tant de la bordure que des pièces

qui sont dans l'écusson.

ONGLÉ, ÉE, adj. signifie les ongles ou serres des bêtes ou des oiseaux, lorsque ces ongles sont d'un émail différent de celui du corps de l'animal. Il se dit sur-tout de la corne des jambes des bêtes au pied fourchu, lorsqu'elles se trouvent de dissé-

De Beaumont du Breil-Varenne, en Bretagne; d'argent, à trois pieds de biche de gueules, onglés

De Bourdeilles; d'or, à deux pattes (on membres) de griffon de gueules, onglées d'azur, & po-sées l'une sur l'autre. (Pl. V. fig. 263.)

Le Fortune; de gueules, à un éléphant d'or, armé & onglé d'azur. (Pl. VI. fig. 292.)

OPPOSÉ, ÉE, adj. se dit de deux pièces peintes sur l'écu, lorsque la pointe de l'une regarde le chef, & celle de l'autre le bas du même écu.

OR, f. m. couleur jaune que l'on nomme or, le premier des deux métaux. Cet émail est repré-

senté en gravure par un nombre infini de petits points. (Voyez fig. 11. pl. I.)
De Pratcontal d'Ancone, en Dauphiné; d'or, au

chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis du champ. Bandinelli, à Rome; maison dont étoit le pape

Alexandre III; porte, d'or plein.

ORANGE, s. s. se dit de toute pièce ronde qui est jaune ou tannée.

ORDRE DE CALATRAVA. Cet ordre n'est plus aujourd'hui ni religieux ni militaire, puisqu'on peut s'y marier une fois, & qu'il ne consiste que dans la jouissance de plusieurs commanderies en Espagne. (Voyez CALATRAVA, (ordre de) D. J.)

ORDRE DU CHARDON ou DE S. ANDRÉ, (Hift. mod.) est un ordre militaire d'Ecosse, institué, à ce que disent quelques-uns, par Hungus ou Hungo, roi des Pictes, après la victoire qu'il remporta fur Athelstan.

La légende porte, que pendant la bataille, une croix de saint André, patron d'Ecosse, apparut à Hungus qui en conçut un bon augure, décora fon étendard de la figure decette croix; & après le gain de la bataille, institua un ordre de chevaliers, dont le collier est d'or entrelacé de sleurs de chardons & de branches de rue.

Au bas du collier pend une médaille sur laquelle on voit l'image de saint André, ayant sa croix sur la poitrine avec cette devise, nemo me impune lacesset, personne ne me défiera impunément.

D'autres racontent différemment l'origine de cet ordre, & nous affurent qu'il fut institué après la conclusion d'une paix entre Charles VII, roi de France, d'une part, & le roi d'Ecosse de l'autre.

L'abbé Justiniani remonte plus haut, & prétend qu'il sut institué par Achaius I, roi d'Ecosse en 809, lequel, après avoir conclu une alliance avec Charlemagne, prit pour sa devise le chardon avec ces mots, nemo me impuné lacesset, laquelle devise est effectivement celle de l'ordre : il ajoute que le roi Jacques IV renouvella cet ordre, & le mit sous la protection de faint André.

L'ordre n'est composé que de douze chevaliers, & du roi qui en est le chef & le souverain; ils portent le ruban verd au bas duquel pend un chardon d'or couronné dans un cercle d'or, avec l'infcription de la devise. (H. Voyez André & CHAR-

DON.)

ORDRE DE L'ELÉPHANT, est un des ordres militaires des rois de Danemarck; on l'appelle ainsi, parce que ses armes sont un éléphant. Il y a bien des sentimens sur l'origine de l'institution de cet ordre. Mennenius & Hocpingius l'attribuent à Christiern IV qui sut élu roi en 1584; Selden & Imhof à Frédéric II élu en 1542 ; Gregorio Leti à Frédéric I, qui régna vers 1530; Bernard Rebolledus à Jean I. qui commença à régner en 1478; Bechman & Janus Bicherodius foutiennent que Canut VI en est le premier instituteur, & que c'est aux croisades qu'il en saut rapporter l'origine. Il est certain

qu'en 1494 l'ordre de l'éléphant subsissoit. Cet ordre s'appella d'abord l'ordre de sainte Marie, & celui de l'éléphant sous Christiern I; ce qui donna occasion à son institution, sut une action courageuse de quelques Danois qui tuèrent un éléphant dans une guerre que Canut soutint contre les Sarrasins. Cet ordre a toujours été sous la protection de la Vierge, & s'appelle encore à présent l'ordre de sainte Marie. Au dessous de l'éléphant pend une image de la Vierge, environnée de rayons. Plusieurs princes augmentérent cet ordre. Frédéric II créa beaucoup de chevaliers à la cérémonie de son couronnement. Christiern V en fit autant, & l'orna beaucoup: les chevaliers portent un collier d'où pend un éléphant d'or, émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent, maçonné de sable. L'éléphant est porté sur une terrasse de sinople, émaillée de sleurs. Les rois de Danemarck ne sont des chevaliers de l'éléphant que le jour de leur couronnement. (Voyez ELÉPHANT.)

ORDRES MILITAIRES, les ordres militaires sont certains corps de chevaliers institués par des rois ou des princes, pour donner des marques d'honneur & faire des distinctions dans leur noblesse.

Il y a eu en France quatre ou cinq ordres de chevalerie purement militaires.

Charles Martel institua l'ordre de la genette qui ne dura point.

Saint Louis sonda en 1269 l'ordre du navire &

du croissant, qui sut aussi de courte durée. En 1350, le roi Jean institua l'ordre de l'étoile, en faveur des plus grands seigneurs; la devise étoit monstrant regibus astra viam, par allusion à l'étoile des mages: cet ordre dont le siège étoit à Saint-Cuen près Paris, s'avilit dans la suite par le trop grand nombre de chevaliers, & sut abandonné aux chevaliers du guet.

En 1389, Charles VI fonda l'ordre de la ceinture de l'espérance, dont on ne sait aucun détail.

En 1469, Louis XI institua l'ordre de saint Michel, parce que celui de l'étoile étoit tombé en discrédit. Il fixa le nombre des chevaliers à trentesix, & ce sut au traité de Noyon que Charles-Quint & François I se donnèrent mutuellement, l'un l'ordre de la toison, l'autre celui de saint Michel; mais François II, en 1559, ayant créé à la fois dix-huit chevaliers de faint Michel, cette promotion commença à avilir cet ordre. Les marques d'honneur, dit M. de Sainte-Palaye', sont la monnoie de l'état; il est aussi dangereux de la hausser à l'excès que de la baisser.

Enfin, l'an 1693 est la date de l'institution de

l'ordre de saint Louis.

Loin d'entrer dans les détails sur ces divers or-

dres, je me borne à deux réflexions.
10. Les ordres militaires de chevalerie, comme ceux du temple, ceux de malte, l'ordre teutonique & tant d'autres, sont une imitation de l'ancienne chevalerie qui joignoit les cérémonies re-

ligieuses aux fonctions de la guerre. Mais cette espèce de chevalerie sut absolument différente de l'ancienne. Elle produisit en effet les ordres monaftiques & militaires sondés par les papes, possédant des bénéfices, astreints aux trois vœux des moines. De ces ordres finguliers, les uns ont été grands conquérans, les autres ont été abolis pour leurs débauches ou leur puissance ; d'autres ont subsissé avec éclat.

2°. Les souverains ont dans leur main un moyen admirable de payer les services considérables que les sujets ont rendus à l'état, en honneurs, en dignités & en rubans, plutôt qu'en argent ou autres femblables récompenses. « Ça été, dit Montagne, » une belle invention, & reçue en la plupart des » polices du monde, d'établir certaines marques " vaines & fans prix, pour en honorer & récompenser la vertu; comme sont les couronnes de " laurier, de chêne, de myrte, la sorme de cer-" tain vêtement, le privilége d'aller en coche par " ville, ou de nuit avec flambeau, quelque affiette » particulière aux assemblées publiques, la préro-» gative d'aucuns surnoms & titres, certaines mar-" ques aux armoiries, & choses semblables, de " quoi l'usage a été diversement reçu, selon l'opin nion des nations, & dure encore. Nous avons " pour notre part & plusieurs de nos voisins, les » ordres de chevalerie qui ne sont établis qu'à cette » fin. Il est beau de reconnoître la valeur deshom-» mes, & de les contenter par des payemens qui " ne chargent aucunement le public, & qui ne » coûtent rien au prince, & ce qui a été toujours » connu par expérience ancienne, & que nous " avons autresois aussi pû voir entre nous, que " les gens de qualité avoient plus de jalousie de " telles récompenses, que de celles où il y avoit " du gain & du profit, cela n'est pas sans raison " & sans apparence. Si au prix qui doit être sim-» plement d'honneur, on y mêle d'autres commo-» dités & de la richesse, ce mêlange, au lieu d'aug-" menter l'estimation, il la ravale, & en retran-» che..... La vertu embrasse & aspire plus vo-» Iontiers à une récompense purement sienne, plu-" tôt glorieuse qu'utile; car, à la vérité, les au-» tres dons n'ont pas leur usage si digne, d'autant » qu'on les employe à toutes fortes d'occasions, » Par des richesses on satisfait le service d'un va-» let, la diligence d'un courrier, le danser, le vol-" tiger, le parler, & les plus vils offices qu'on " reçoive : voire & le vice s'en paye, la flatten rie, le maquerélage, la trahison; ce n'est pas " merveille, si la vertu reçoit & desire moins vo-" lontiers cette forte de monnoie commune, que » celle qui lui est propre & particulière, toute no-" ble & généreuse. " (D. J.)

ORDRE MILITAIRE; c'est en France l'ordre de faint Louis que Louis XIV établit en 1693, pour récompenser les officiers de ses troupes, & leur donner une marque de distinction particulière sur les autres états. Ceux qui sont revêtus de cet ofdre sont appelles chevaliers de saint Louis; ils portent à la boutonnière de leur habit & sur l'estomac une croix d'or, sur laquelle il y a l'image de saint Louis; elle y est attachée avec un ruban couleur de seu.

Il y a dans l'ordre de saint Louis huit grandscroix & vingt-quatre commandeurs. Les grandscroix portent leur croix attachée à un ruban large de couleur de seu qu'ils mettent en écharpe; & outre cela, ils portent une croix en broderie d'or sur leur habit & sur leur manteau. Pour les commandeurs, ils portent aussi leur croix en écharpe, mais ils n'en ont point de brodée sur leurs habits. Le roi est le grand-maître de cet ordre; M. le dauphin en est revêtut, & tous les héritiers présomptifs de la couronne doivent la porter.

Il y a des commandeurs qui ont 4000 liv. de pension, & d'autres 3000 liv. Il y a aussi un nombre de simples chevaliers qui ont des pensions, mais elles sont moins considérables. (Q)

ORDRE DU S. ESPRIT, est un ordre de chevalerie institué par Henri III en 1579; il devoit être composé de cent chevaliers seulement. Pour y être admis, il falloit faire preuve de trois races de noblesse. Le grand-maître & les commandeurs sont revêtus les jours de cérémonies, de longs manteaux, faits à la façon de ceux qui se portent le jour de saint Michel. Ils sont de velours noir, garnis tout autour d'une broderie d'or & d'argent qui représente des fleurs-de-lis, & sorme des nœuds d'or entre trois divers chiffres d'argent, & au dessus de ces chiffres, de ces nœuds & de ces fleurs de lis, il y a des flammes d'or semées de parten part. Ce grand manteau est garni d'un mantelet de toile d'argent verte, couverte d'une broderie semblable à celle du grand manteau, excepté qu'au lieu de chiffres, il y a des colombes d'argent. Ces manteaux & mantelets sont doublés de satin jaune orangé; ils se portent retroussés du côté gauche, & l'ouverture est du côté droit. Le grand-maître & les commandeurs portent des chausses & des pourpoints blancs, façonnés à leur discrétion; ils ont un bonnet noir surmonté d'une plume blanche, & mettent à découvert sur leurs manteaux le grand collier de l'ordre qui leur a été donné lors de leur réception.

Le chancelier est vêtu de même que le commandeur, excepté qu'il n'a pas le grand collier, mais seulement la croix cousue sur le devant de son manteau, & celle d'or pendante au col. Le prevôt, le grand-trésorier & le grefsier out aussi des manteaux de velours noir & le mantelet de toile d'argent verte, qui ne sont brodés que de quelques slammes d'or. Ils portent aussi la croix de l'ordre cousue & celle d'or pendante au col; le héraut & les huissiers ont des manteaux de sain & le mantelet de velours verd, bordé de slammes comme ceux des autres officiers. Le héraut porte la croix de l'ordre avec son émail pendue au col,

& l'huissier une croix de l'ordre, mais plus petite que celle des autres officiers.

Les prélats, commandeurs & officiers portent la croix cousue sur le côté gauche de leurs manteaux, robes & autres habillemens de dessus. Le grand-maitre, qui est le roi, la porte aux habillemens de desfons, au milieu de l'estomac quand bon lui semble, & en ceux de dessus au côté gauche de même grandeur que les commandeurs. Elle est faite en sorme de croix de Malte en broderie d'argent ; au milieu il y a une colombe figurée, & aux angles des rais & des fleurs de-lis brodées en argent. Cat un des statuts irrévocables de l'ordre, de porter toujours la croix aux habits ordinaires avec celle d'or au col pendante à un ruban de soie, de couleur bleu céleste, & l'habit aux jours destinés. Les cardinaux, prélais, commandeurs & officiers portent aussi une croix de l'ordre pendante au col & au même ruban. La croix est de la forme de celle de Malte, toute d'or, émaillée de blanc par les bords, & le milieu fans émail : dans les angles il y aune fleur-de-lis; mais sur le milieu ceux qui sont chevaliers de l'ordre de faint Michel, en portent la marque d'un côté, & de l'autre une colombe. Les cardinaux & les prélats qui ne sont point de cet ordre portent une colombe des deux côtés.

Le collier de l'ordre du saint Esprit est d'or, sait à fleurs-de-lis avec trois différens chiffres entrelacés de nœuds de la façon de la broderie du manteau. Il est toujours du poids de deux cents écus ou environ, sans être enrichi de pierreries ni d'atttres choses. Les commandeurs ne le peuvent vendre, engager, ni aliéner, pour quelque nécessité où cause que ce soit, parce qu'il appartient à l'ordre & lui revient après la mort de celui qui le portoit. Avant que de recevoir l'ordre du Saint-Esprit, les commandeurs reçoivent celui de faint Michel; c'est pourquoi leurs armes sont entourées de deux colliers. En 1664, le roi fixa le nombre des chevaliers à cent. Les officiers sont, le chancelier & garde des sceaux, le prévôt & grand-maître des cérémonies, le grand trésorier, le greffier, les in-tendans, le généalogiste de l'ordre, le roi d'armes, les hérauts & les huissiers. Les chevaliers portent le cordon bleu de droite à gauche, & les pairs eccléfiastiques en sorme de collier pendant sur l'esto-

ORDRE DE LA TABLE RONDE, (Histoire de la Chevalerie) ordre de chevalerie célèbre dans les ouvrages des écrivains de romans, qui en attribuent l'institution au roi Arthur. Quoiqu'en ait bâti divers récits sabuleux sur ce sondement, il ne s'ensuit point que l'institution de cet ordre doive entiément passer pour chimérique; il n'est pas contre la vraisemblance, qu'Arthur ait institué un ordre de chevalerie dans la Grande-Bretagne, puisque dans le même siècle, Théodoric, roi des Ostrogoths, en avoit institué un en Italie. Arthur a été sans doute un grand capitaine; c'ast dommage que ses actions aient servi de base à une instinté de

sables qu'on a publiées sur son sujet, au lieu que sa vie méritoit d'être écrite par des historiens sen-

fes. (D.J.)

ORDRE TEUTONIQUE, est un ordre militaire & religieux de chevaliers. Il sut institué vers la fin du douzieme siècle, & nomme teutonique, à cause que la plupart de ses chevaliers sont allemands ou

Voici l'origine de cet ordre. Pendant que les chrétiens, sous Guy de Lusignan, saisoient le stège d'Acre, ville de la Syrie, sur les frontières de la Terre-Sainte, auquel siège se trouvoient Philippe-Auguste, roi de France, Richard, roi d'Angleterre, & quelques seigneurs allemands de Bremen & de Lubec, on sut touché de compassion pour les ma-lades & blesses qui manquoient du nécessaire, & on établit une espèce d'hôpital sous une tente saite d'un voile de navire, où l'on exerça la charité envers les pauvres foldats.

C'est ce qui sit naître l'idée d'instituer un troisième ordre militaire, à l'imitation des templiers

& des hospitaliers.

Ce dessein sut approuvé par le patriarche de Jérusalem, par les évêques & archevêques des places voisines, par le roi de Jérusalem, par les maîtres du temple & de l'hôpital, & par les seigneurs & prélats allemands qui se trouvoient pour lors dans

la Terre-Sainte.

Ce fut du consentement commun de tous ces personnages, que Frédéric, duc de Souabe, envoya des ambassadeurs à son frère Henri, roi des Romains, pour qu'il sollicitât le pape de confirmer cet ordre nouveau. Célestin III qui gouvernoit l'église, accorda ce qu'on lui demandoit, par une bulle du 23 fevrier 1191 ou 1192; & le nouvel ordre sut appelle l'ordre des chevaliers teutoniques de l'hospice de sainte Marie de Jérusalem.

Le pape leur accorda les mêmes priviléges qu'aux templiers & aux hospitaliers de saint Jean, excepté qu'il les soumit aux patriarches & autres prélats, & qu'il les chargea de payer la dixme de ce qu'ils

possédoient.

Le premier maître de l'ordre, Henri de Walpot, élu pendant le siège d'Acre, acheta, depuis la prise de cette ville, un jardin où il bâtit une église & un hôpital, qui sut la première maison de l'ordre teutonique, suivant la relation de Pierre de Duisbourg, prêtre du même ordre. Jacques de Vitry s'éloigne un peu de ce fait historique, en difant que l'ordre teutonique sut établi à Jerusalem, avant le siège de la ville d'Acre.

Hartknoch, dans ses notes sur Duisbourg, concine ces deux opinions, en prétendant que l'ordre teutonique sut institué d'abord à Jérusalem par un particulier, allemand de nation: que cet ordre sut confirmé par le pape, par l'empereur & par les princes pendant le siège d'Acre; & qu'après la prise de cette ville, cet ordre militaire devint considérable & se sit connoître par tout le monde.

S'il est vrai que cet ordre sut institué d'abord par un particulier, auquel se joignirent ceux de Bremen & de Lubec, qui étoient alors dans la ville de Jérusalem, on ne peut savoir au juste l'année

de son origine.

L'ordre ne fit pas de grands progrès sous les trois premiers grands - maîtres, mais il devint extrêmement puissant sous le quatrième, nommé Hermand de Saltz, Conrad, duc de Mazovie & de Cujavie, lui envoya des ambassadeurs pour lui demander son amitié & du secours, & pour lui offrir & à son ordre, les provinces de Culm & de Livonie, avec tous les pays qu'ils pourroient recouvrer sur les Prussiens idolâtres qui désoloient ses états par des incursions continuelles, & auxquels il opposa ces nouveaux chevaliers, parce que ceux de l'ordre de Christ ou de Dobrin, qu'il avoit institués dans la même vûe, étoient trop foibles pour exécuter ses desseins.

De Saltz accepta la donation, & Grégoire IX la confirma. Innocent publia une croifade pour aider les chevaliers teutons à réduire les Prussiens. Avec ce secours l'ordre subjugua, dans l'espace d'un an, les provinces de Warmie, de Natangie & de Barthie, dont les habitans renoncèrent au culte des idoles, & dans le cours de cinquante ans, ils conquirent toute la Prusse, la Livonie, la Samogitie,

la Poméranie, &c,

En 1204, le duc Albert institua l'ordre des chevaliers porte-glaives, qui fut uni ensuite à l'ordre teutonique, & cette union fut approuvée par le pape Grégoire IX.

Waldemar III, roi de Danemarck, vendit à l'ordre la province d'Estein, les villes de Nerva & de Wessamberg, avec quelques autres provinces.

Quelque temps après, une nouvelle union mit de grandes divisions dans l'ordre : cette union se sit avec les évêques & les chanoines de Prusse & de Livonie, lesquels en conséquence prirent l'habit de l'ordre, & partagèrent la souveraineté avec les chevaliers dans leurs diocèses.

L'ordre se voyant maître de toute la Prusse, fit bâtir les villes d'Elbing, Marienbourg, Thorn, Dantzic, Konigsberg, & quelques autres. L'empereur Fredéric II permit à l'ordre de joindre à ses armes l'aigle impérial, & en 1250 saint Louis lui

permit d'écarteler de la fleur-de-lis.

Après que la ville d'Acre eut été reprise par les infidèles, le grand-maître de l'ordre teutonique transféra son siège à Marienbourg. A mesure que l'ordre croissoit en puissance, les chevaliers vou-loient croître en titres & en dignités; de sorte qu'à la fin, au lieu de se contenter, comme auparavant, du nom de frères, ils voulurent qu'on les traitât de seigneurs 3 & quoique le grand-maître Conrad Zolnera de Rotessein se sût opposé à cette in-novation, son successeur Conrad Wallerod, non content de favoriser l'orgueil des chevaliers, se fit rendre à lui-même des honneurs qui ne sont dûs qu'aux princes du premier ordre.

Les rois de Pologne profitèrent des divisions qui s'étoient mises dans l'ordre : les Prussiens se révoltèrent; & après des guerres continuelles entre les chevaliers & les Polonois, les premiers cédèrent au roi Casimir la Prusse supérieure, & conservèrent l'insérieure, à condition de lui en saire hom-

Enfin, dans le temps de la réformation, Albert, marquis de Brandebourg, grand-maître de l'ordre, se rendit luthérien, renonça à la dignité de grandmaître, détruisit les commanderies, & chassa les

chevaliers de la Prusse.

La plupart des chevaliers suivirent son exemple, & embrassèrent la résormation : les autres transférèrent le siège du grand-maître à Margentheim ou Mariendal en Franconie, où le chef-lieu de l'ordre

est encore aujourd'hui.

Ils y élurent pour leur grand-maître Walter de Cromberg, intenterent un procès contre Albert, que l'empereur mit au ban de l'empire : cependant l'ordre ne put jamais recouvrer ses domaines; & aujourd'hui les chevaliers ne sont tout au plus que l'ombre de ce qu'ils étoient autrefois, n'ayant que trois ou quatre commanderies, qui suffisent à peine pour faire subsister le grand-maître & ses cheva-

Pendant quel'ordre teutonique étoit dans sa splendeur, ses officiers étoient le grand-maître, qui saisoit son séjour à Mariendal, & qui avoit sous lui le grand-commandeur, le grand-maréchal, résidant à Konigsberg, le grand hospitalier, résidant à Elbing, le drapier, chargé de fournir les habits, le trésorier vivant à la cour du grand-maître, & plusieurs autres commandeurs, comme ceux de Thorn, de Culm, de Brandebourg, de Konigsberg, d'Elbing, &c.

L'ordre avoit aussi des commandeurs particuliers dans les châteaux & dans les sorteresses, des avocats, des pourvoyeurs, des intendans, des mou-

lins, des provisions, &c.

Waisselms, dans ses annales, dit que l'ordre avoit 28 commandeurs de villes, 46 de châteaux, 81 hospitaliers, 35 maîtres de couvens, 40 maîtresd'hôtels, 37 pourvoyeurs, 93 maîtres de moulins, 700 frères ou chevaliers pour aller à l'armée, 162 frères de chœur ou prêtres, 6200 serviteurs ou domestiques, &c.

Les armes de l'ordre teutonique sont une croix partie de fable, chargée d'une croix potencée au champ d'argent. Saint Louis, roi de France, avoit permis d'y joindre quatre fleurs-de-lis d'or; & anciennement elles faisoient partie de leur Blason, mais peu-à-peu ils ont négligé & enfin abandonné cette marque d'honneur. (Article resté.)

ORDRE DE LA TOISON D'OR, est un ordre militaire institué par Philippe le Bon, duc de Bourgo-

gne, en 1429.

Il a pris son nom de la représentation de la toifon d'or, que les chevaliers portent au bas d'un collier, composé de susils & de pierres à seu. Le roi d'Espagne est le ches & grand-maître de l'ordre de la toison, en qualité de duc de Bourgogne. Le nombre des chevaliers est fixé à trente & un. On dit qu'il sut institué à l'occasion d'un gain immense que le duc de Bourgogne fit sur les laines. Les Chimistes prétendent que ce sut pour un mystère de chimie, à l'imitation de cette fameuse toison d'or des anciens, qui, selon les initiés dans cet art, n'étoit autre chose que le secret de l'élixir écrit sur

la peau d'un mouton.

Olivier de la Marche dit qu'il remit en mémoire à Philippe I, archiduc d'Autriche, père de l'empereur Charles V, que Philippe le Bon, duc de Bourgogne, son aïeul, avoit institué l'ordre de la toison d'or, dans la vûe de celle de Jason, & que Jean Germain, évêque de Châlons-sur-Saône, & chancelier de l'ordre, étant venu sur ces entresaites, le fit changer de sentiment, & déclara au jeune prince que cet ordre avoit été institué en mémoire de la toison de Gédéon. Mais Guillaume, évêque de Tournai, qui étoit aussi chancelier de l'ordre, prétend que le duc de Bourgogne eut pour objet la toison d'or de Jason & celle de Jacob; c'est-à-dire, ces brebis tachetées de diverses couleurs que ce patriarche eut pour sa part, suivant l'accord qu'il avoit sait avec son beau-père Laban; ce qui a donné lien à ce prélat de faire un gros ouvrage en deux parties. Dans la première, sous le symbole de la toison de Jason, il parle de la vertu de magnanimité dont un chevalier doit saire prosession; & sous le symbole de la toison de Jacob, de la vertu de justice,

Paradin a suivi ce sentiment, en disant que le duc voulut infinuer que la conquête sabuleuse que l'on dit que Jason sit de la toison d'or, n'étoit autre chose que la conquête de la vertu, qu'on ne peut acquérir sans vaincre les monstres horribles, qui font les vices & les affections défordonnées.

Dans la première institution, les chevaliers portoient un manteau d'écarlate sourré d'hermine. Maintenant leur habit de cérémonie est une robe de toile d'argent, un manteau de velours cramoisi rouge, & un chaperon de velours violet. La devise est, pretium non vile laborum, qui semble saire allusion aux travaux que Jason & ses compagnons surmontèrent pour enlever la toison, & dont elle

fut le prix. (Article resté.)
OREILLES, s. s. pl. ce sont deux petites pointes d'émail disserent, qui sont au haut des grandes coquilles, comme à celles de saint Jacques. Ce mot se dit encore des grandes coquilles quand elles ont des oreilles aussi d'émail différent. Ménestrier. (D. J.)

OREILLÉ, ÉE, adj. se dit des dauphins & des coquilles dont les oreilles sont d'un émail différent de celui de leur corps.

ORIFLAMME, f. f. étendard de l'abbaye de saint Denis, Il en sera parlé plus particulièrement dans l'Histoire.

ORLE, s. m. filet qui n'a que la moitié de la largeur de la bordure, laquelle moitié supprimée est l'espace l'espace ou le vuide qui sépare cette pièce du bord de l'écu.

En orle se dit des meubles de l'écu, poses dans le sens de l'orle, même de ceux qui accompagnent les pièces honorables, lorsqu'ils se trouvent dans le même sens.

Le mot orle, selon Ménage, vient du latin orlum, dérivé de ora, a; bord ou lissère.

De Vaudricourt d'Allenay, en Picardie; de gueules., à l'orle d'argent.

Gaudechard du Fayel, de Bachevilliers, en la même province; d'argent, à neuf merlettes de gueules en orle.

De Chandée du Châtelet, de Vassalieu, en Bresse; d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six besans d'argent en orle.

Pour l'orle en nature, voyez (Pl. IV. fig. 214.)

Et pour les meubles, mis en orle: Dupuis; d'azur, à la bande d'or, engoulée de deux musses de lions de même, accompagnée de six besans d'argent rangés en orle, chacun chargé d'une moucheture d'hermine de sable. (Pl. IX. fig. 479.)

Damas; d'argent, à la hie de fable, posée en bande, à six roses de gueules rangées en orle. (Pl. XI. fig. 578.)

ORNEMENT, f. m. ORNEMENS, se dit de tout ce qui est hors de l'écu, comme les timbres, les bourlets, les lambrequins, les cimiers, les supports, colliers, manteaux, pavillons, &c.

OS, f. m. os de jambes ou de quelque autre partie du corps sont quelquesois employés comme meubles dans les armoiries.

Douffy; de fable, à trois os de jambes l'un sur l'autre, posés en sasce. (Pl. IX. sig. 453.)

OTELLE, OTELLES, s. s. pl. bouts de ser & piques assez larges par derrière, qu'on a appellées amandes pelées, à cause qu'ils en ont la sigure; on charge quelquesois l'écu de ces bouts de fer.

L'auteur du Supplément dit qu'en vieux gaulois une amande pelée se nommoit une ôtelle.

Quelques-uns font venir ce mot de hassulæ ou hassilæ, pique ou lance, mot de la basse latinité. Il pourroit venir d'un mot de la bonne latinité avec lequel il auroit encore plus d'analogie, hassilie, hastilia,

Bina manu lato erifpans hastilia ferro.

Comminge; de gueules, à quatre ôtelles adoifées & posées en sautoir. (Pl. X. fig. 507.)

Rollin, en Lorraine; d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de douze ôtelles d'argent, vuidées de gueules; huit en ches, mises en deux rangs, quatre en pointe, deux & deux.

OURS, (ordre de l') ou de SAINT-GAL, ordre de chevalerie en Suisse, établi par Frédéric II, empereur en 1218, sous le pontificat d'Honoré III. Frédéric voulut, par l'institution de cet ordre, récompenser l'abbé de Saint-Gal, des services qu'il en avoit reçus lors de son élection à l'empire; on choisit les chevaliers parmi la principale noblesse du pays.

Le collier est une chaîne d'or, où pend une médaille d'argent, chargée d'un ours passant de sable sur une terrasse de sinople.

On a ajouté, en 1305, en mémoire de Gautier Furst, Wener Stauffacher, & Arnold de Melchtal, les trois ches sondateurs de la liberté des Suisses, une branche de chêne en redorte, qui accompagne l'ancien collier. (Pl. XXVI. fig. 75. G. D.L. T.)

Ours, f. m. cet animal paroit dans l'écu, de profil, ne montrant qu'un œil & une creille.

OURS PASSANT, celui qui semble marcher.

OURS LEVÉ, se dit quand il est debout sur ses deux pattes de derrière.

De Saint-Ours de Lechaillon, en Dauphiné; d'or, à un aurs passant de sable.

De Bermond de Puisserguier, en Languedoc; d'or, à l'ours levé de sable, accolé d'un ceinturon de gueules, d'où pend une épée d'argent.

Aubes Roquemartine, à Arles; d'or, à un ours écorché de gueules. (Pl. XII. fig. 621. Voyez aussi pl. VI. fig. 294.)

OUVERT, TE, adj. se dit des portes des châteaux; tours, murailles, &c. dont l'émail est différent.

OUVERT, TE, se dit aussi de quelques instrumens de mathématiques à charnière qui paroissent ouverts, soit compas ou autres.

OUVERT, TE, se dit encore des fruits, particulièrement des grenades, dont l'ouverture est de différent émail.

De Saillans de Bressenod, de Saint-Julien, en Bourgogne & en Bresse; d'azur, à la tour donjonnée de trois donjons d'or, ouverte de sable, au ches d'argent, chargé d'un lion issant, couronné de gueules.

De Murat de Lestang, en Dauphiné; d'azur; à trois murailles d'argent en sasces crénelées l'une sur l'autre; la première de cinq créneaux, la seconde de quatre, la troisième de trois, & ouverts en porte.

Le Compasseur de Courtivron, de Tarsus, de Lamotte, en Bourgogne; d'azur, à trois compas ouverts d'or.

Bonneau de Rusbelles, de Terrinière, en Touraine; d'azur, à trois grenades tigées d'or, ouvertes de gueules. (Pl. VIII, fig. 425.)



PAI

AILLÉ, ÉE, adj. se dit des fasces, peaux, & autres pièces bigarrées de différentes couleurs.

Clère, en Normandie; d'argent, à la sasce d'a-

zur, paillée d'or.

PAIRLE, f. m. espèce de pal mouvant du bas de l'écu, qui se divise au centre en deux parties égales, lesquelles se terminent aux angles du haut du même écu.

Le pairle est assez semblable à l'i grec, Y. En pairle se dit de plusieurs meubles ou pièces

rangés dans le sens du pairle.

Ce mot vient de pergula, que l'on a dit anciennement d'une pièce de bois fourchée dont on se servoit pour soutenir les chappes & autres ornemens d'église dans les sacristies.

Conigan de Cangé, au pays Nantois en Breta-

gne; de fable, au pairle d'argent.

De Kerchreac, aussi en Bretagne; de gueules, à trois bars d'or en pairle, les têtes au centre de l'écu.

Issoudun, ville du Berri, porte d'azur, au pairle accompagné de trois fleurs-de-lis mal ordonnées,

le tout d'or. (Pl. IV. fig. 218.)

Harach; de gueules, à trois plumes (ou panaches) posees en pairle, mouvantes d'un besant posé au centre de l'ècu, le tout d'argent. (Pl. VI. Jug. 334.)

Bricy; d'argent, au pairle d'azur, chargé de cinq billettes du champ, & flanqué de deux ours de sable, levés & affrontés, muselés de gueules.

Le pairle renversé est celui qui est composé de trois branches qui partent du centre de l'écu, & & dont la première, posée en pal, aboutit au milieu du chef, & les deux autres aux angles inférieurs. C'est un Y renversé, J.

PAISSANT, TE, adj. se dit du cheval, de la vache, du mouton, de la brebis, &c. qui ont la

tête baissée & semblent paître.

De Bonnesoi de Pucheric, diocèse de Lavaur; d'azur, au mouton d'argent, paissant sur une terrasse de sinople; au ches d'or, chargé de trois croifettes de gueules.

Berbify d'Hérouville, près de Gifors en Normandie; d'azur, à la brebis d'argent, paissante sur une

terrasse de sinople.

Berbifay, en Bourgogne; d'azur, à une brebis paissante d'argent sur une terrasse de sinople.

PAL, s. m. pièce honorable posée perpendiculairement qui occupe en largeur, étant seule, les deux septièmes de la largeur de l'écu. (Voyez fig. 4. pl. XXVIII.) S'il y a deux pals dans un ècu, cet écu est di-

visé en cinq parties égales par quatre lignes per-

PAL

pendiculaires; chaque pal occupe une partie deux cinquièmes de largeur; les trois vuides de même proportion forment le champ. (Fig. 12. pl. XXIX.)

S'il y a trois pals, la division de l'écu se sait par fix lignes perpendiculaires à distances égales qui lepartagent en sept parties; les pals ont chacun une partie en largeur. (Fig. 13. pl. XXVIII. Voyez aussi pl. 11. fig. 99.)

Le pal représente un pieu posé debout, & est-

une marque de jurisdiction.

Plusieurs auteurs font venir le mot pal du la-

tin palus, un pieu, un poteau.

Ducange le dérive de pallea, qui a fignifié un tapis ou une pièce d'étoffe de soie, & il dit que les anciens nommoient pales les tapisseries qui couvroient les murailles, qu'elles étoient d'étoffe d'or & de soie cousues alternativement; il ajoute que les anciens disoient paler pour tapisser, & que de-là on doit tirer l'origine des mots pal & palé. Essectivement on voit encore dans quelques châteaux; de vieilles tapisseries d'étoffes d'or & de soie par bandes perpendiculaires, qui imitent le palé des ar-

Bolomier de Nercia, en Bresse; de gueules, au

pal d'argent. (Pl. II. fig. 99.)

De Harlay de Cely, à Paris; d'argent, à deux pals ou paux de fable. (Pl. III. fig. 112.)

De Robert de Lignerac de Quelus, en Quercy; d'argent, à trois pals de gueules.

D'Estissac; d'azur, àtrois pals d'argent. (Pl. III.

Bricy, ancienne maison de Lorraine; portoit d'or à trois pals de gueules, à la bordure de sable.

On appelle pal brochant celui qui couvre quel-

que pièce de l'écu.

Le Clerc de Fleurigny; de sable, à trois roses d'argent, au pal de gueules, brochant sur la troisième. (Pl. III. fig. 116.)

PAL ACCÔTÉ, celui qui a des deux côtés quel-

ques autres pièces.

Vallée; d'azur, au pal d'argent, accôté de deux aigles d'or. (Fig. 117.)

PALS ACCOMPAGNÉS, ceux quiont entr'eux d'autres pièces placées alternativement.

Boullé; d'argent, à la fasce de gueules, à trois pals brochans d'azur, accompagnés de six monchetures de fable, quatre en chef & deux en pointe. (Pl. III. fig. 118.)

PALS ONDÉS, ceux qui étant de la même largeur dans toute leur étendue, sont ondoyans & présentent des angles saillans & des angles rentrans.

Dabolio; d'azur, à quatre pals ondés d'or. (Pl. III, fig. 119.)

De Layat; d'azur, à quatre pals ondés d'argent, accompagnés de trois flammes d'or entre les pals,

rangées en fasces. (Pl. IX. fig. 478.)

PALS FLAMBOYANS, ceux qui n'ayant pas la même largeur dans toute leur étendue, & ne toucliant pas l'extrémité de l'écu, font ondoyans ou plutôt semblables à des flammes, & se terminent en pointe.

Bataille, en Bourgogne; d'argent, à trois pals flamboyans de gueules, mouvans de la pointe. (Pl.

III. fig. 125.

PALS COMÉTÉS sont précisément la même chose que les pals flamboyans, mais en sens contraire; c'est-à-dire qu'ils sont mouvans du ches, & que leurs pointes, dirigées vers la partie inférieure de l'écu, ne touchent point à cette partie.

De Termes; d'azur, à trois pals cométés ou on-

doyans d'argent. (Pl. VII. fig. 381.)
PAL FRETTÉ est celui qui est sormé par des srettes.

(Voyez ce mot.)

Miremont; d'azur, au pal d'argent, fretté de sable, accôté de deux sers de lance coupés d'argent & de gueules. (Pl. III. fig. 120.)

PAL BANDÉ, celuiqui est sormé par des bandes. Chauveron; d'argent, au pal bandé de six piè-

ces. (Pl. III. fig. 121.)

PAL BRETESSÉ-VERGETTÉ, celui qui a des bretesses deux côtés, & dont le milieu rétréci offre une vergette plutôt qu'un pal.

Sublet; d'azur, au pal bretessé d'or, maçonné de sable, chargé d'une vergette de même. (Ibid. fig.

122.

PALS ALAISÉS & FICHÉS, on appelle ainfi les pals qui ne touchent point au haut de l'écu, & qui se terminent en pointes; on les appelle aussi, à cause de cette seconde propriété, pals aiguises, & ils servent à faire des palissades.

Saligny; d'or, à trois pals alaisés, ou alesés au

pied fiché de sable. (Fig. 123.)

PALS ABAISSÉS; ce sont ceux qui sont posés dans une situation plus basse qu'à l'ordinaire!, & qui, par exemple, ne commencent que vers le milieu de l'écu.

Crosse; d'azur, à trois pals abaissés d'or, surmontés de trois étoiles de même. (Fig. 124.)

PAL RETRAIT. (Voyez RETRAIT, & voyez pl. XII. fig. 640.

PALADIN, s. m. (Hist. de la Chevalerie) On appelloit autresois paladins, ces sameux chevaliers errans, qui cherchoient des occasions pour signaler leur valeur & leur galanterie. Les combats & l'amour étoient leur unique occupation; & pour justifier qu'ils n'étoient pas des hommes vulgaires, ils publicient de toutes parts, que leurs maîtreffes étoient les plus belles personnes qui sussent au monde, & ils obligeoient ceux qui n'en conviendroient pas volontairement, de l'avouer ou de perdre la vie.

On dit que cette manie commença dans la cour d'Artus, roi d'Angleterre, qui recevoit avec beaucoup de politesse & de bonté les chevaliers de son royaume & ceux des pays étrangers, lorsqu'ils s'étoient acquis par leurs défis, la réputation de braves & de galans chevaliers. Lancelot étantarrivé à la cour de ce prince, devint amoureux de la reine Genèvre, & se déclara son chevalier; il parcourut toute l'île, il livra divers combats dont il fortit victorieux, & se rendant ainsi sameux par ses faits guerriers, il publia la beauté de sa maîtresse, & la sit reconnoître pour être infiniment au-dessus de toutes les autres beautés de la terre. Tristan, d'un autre côté, amoureux de la reine Issorte ou Iseult publioit de même la beauté & les graces de sa maîtresse, avec un dési à tous ceux qui ne le reconnoîtroient pas.

L'amour qui est sondé sur le bonheur attaché au plaisir des sens, sur le charme d'aimer & d'être aimé, & encore sur le desir de plaire aux semmes, se porte plus vers une de ces trois choses, que vers les deux autres, selon les circonstances différentes dans chaque nation & dans chaque siècle. Or, dans le temps des combats établis par la loi des Lombards, ce sut, dit M. de Montesquieu, l'efprit de galanterie qui dut prendre des forces. Des paladins, toujours armés dans une partie du monde pleine de châteaux, de sorteresses & de brigands, trouvoient de l'honneur à punir l'injustice, & à désendre la soiblesse. De-là encore, dans nos romans, la galanterie fondée sur l'idée de l'amour, jointe à celle de force & de protection. Ainsi naquit la galanterie, lorsqu'on imagina des hommes extraordinaires, qui, voyant la vertu jointe à la beauté & à la soiblesse, surent portes à s'exposer pour elle dans les dangers, & à lui plaire dans les actions ordinaires de la vie. Nos romans de chevalerie flattèrent ce desir de plaire, & donnèrent à une partie de l'Europe cet esprit de galanterie, que l'on peut dire avoir été peu connu par les anciens.

Le luxe prodigieux de cette immense ville de Rome flatta l'idée des plaisirs des sens. Une certaine idée de tranquillité dans les campagnes de la Grèce, fit décrire les sentimens de l'amour, comme on peut le voir dans les romans grecs du moyen âge. L'idée des paladins, protecteurs de la vertu & de labeauté des semmes, conduisit à celle de la galanterie. Cet esprit se perpétua par l'usage des tournois, qui, unissant ensemble les droits de la valeur & de l'amour, donnèrent encore à la galanterie une grande importance. Esprit des loix. (D. J.)

PALÉ, ée, adj. se dit d'un écu divisé en six pals égaux par cinq lignes perpendiculaires, dont trois pals d'un émail, trois d'un autre; un de métal, l'autre de couleur alternativement. Ces six pals qui sorment le palé ont chacun une partie un sixième de partie. (Voyez fig. 20-1. pl. XXX.)

Il y a aussi des écus palés de huit pièces; alors chaque pal est de sept huitièmes de partie; & en blasonnant, on dit, palé de huit pièces.

Rupière de Furuye, en Normandie; palé d'or

De Montserrand, en Gascogne; palé d'argent & d'azur de huit pièces. (G. D. L. T.)

De Briqueville; palé d'or & de gueules. (Pl.

III. fig. 114.

Mérodes, écartelé; au premier & quatrième palé de huit pièces d'or & de gueules; au deuxième & troissème, burelé de huit pièces d'argent & d'azur, au lion de gueules, couronné d'argent à l'antique, brochant sur le tout.

CONTRE-PALÉ. (Voyez la fig. 115. armes de Joinville, & voyez cet article CONTRE-PALÉ, au

mot CONTRE.)

PALISSE, EE, adj. se dit d'une sasce ou autre pièce formée de plusieurs pieux placés près-à-près pointus en haut, qui imite les palissades employées pour la défense des places de guerre.

De Guesille du Rocher, de Chesnay, des Forges, en Bretagne; d'argent, à la fasce palissée d'a-

Die Mystinkose, à Lubeck; d'azur, à trois troncs écotés d'or, enclos dans une enceinte ronde, palissés de même.

PALME, s. f. meuble de l'écu qui représente un

rameau ou branche de palmier.

Lesorestier de la Lasoresterie, en Normandie; d'argent, à cinq palmes de sinople, liées de gueules. Magnien de Chailly, en Bourgogne; d'azur, à

deux palmes adossées d'or.

Le Boullanger; d'or, à trois palmes de finople, accompagnées en chef d'une étoile de gueules. (Pl.

VIII. fig. 408.)

PALMIER, f. m. arbre dont la tige ou le sût est figuré en sorme d'écailles; ses branches vers la cime font autant de palmes qui penchent en portion de cercle; fon fruit qui a quelque ressemblance aux prunes, se nomme dattes & est d'un bon goût.

Le palmier, dans les armoiries, est ordinairement

de sinople.

De Lesquen de Romeny, de Lestremeur, en Bre-

tagne; d'or, au palmier de sinople.

PAMÉ, ÉE, adj. se dit du dauphin ou autre poisson qui a la gueule ouverte ou béante, & qui sémble expirer; & aussi de l'aigle sans langue, dont le bec paroit sort crochu, & qui a l'œil sermé, parce qu'on prétendoit autrefois que cet oiseau (qui, disoit-on, vit plus d'un siècle) étant sur la fin de ses jours, son bec devient si crochu, qu'il ne peut plus prendre de nourriture; ce qui lui cause la mort. Le Blason, comme institution ancienne, a conservé toutes les vieilles erreurs.

Ce mot de dauphin pâmé distingue le dauphin d'Auvergne du dauphin de Viennois, qui est tou-

jours représenté vif.

Saint-Ilpice de Comberonde, en Auvergne; de

gueules, au dauphin pâmé d'or.

De Sagueville, en Normandie; d'hermine, à l'aigle pâmie de gueules, au vol abaissé.

PAMPRE, s. m. cep de vigne orné de quelques!

feuilles: son émail particulier est le sinople; il y en a cependant d'autres émaux dans les armoiries.

Les pampres sont les attributs de Bacchus & des Bacchantes qui célébroient les mystères de ce dieu.

De Lavigne de la Chesnaye, de la Hautemorais, en Bretagne; d'argent, au pampre de vigne de sinople posé en sasce.

Le Besgue de Majainville; d'azur, au cep de vigne ou pampre d'or, soutenu d'un échalas de même; un oiseau d'argent perché au haut, & accôté de deux croissans de même. (Pl. VIII. fig.

Monod; de gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un pampre de sinople. (Pl.

XI. fig. 608.)

PAMPRÉ, éE, adj. se dit des seuilles & de la tige d'une grappe de raisins, lorsqu'elles se trouvent d'un

autre émail que la grappe.

Arlot de Frugie de la Roque, à Périgueux; d'azur, à trois étoiles rangées en sasce, accompagnées en chef d'un croissant, & en pointe d'une grappe de raisins, le tout d'aigent, la grappe pamprée de finople.

PANACHE ou PENNACHE, ou PLUMES, f. m.

meuble d'armoiries.

De Marolles; d'azur, à l'épée d'argent, la garde en haut d'or, accôtée de deux panaches adossés du second email.

Harach; de gueules, à trois plumes ou panaches mouvans d'un besaut posé au centre de l'écu, le

tout d'argent. (Pl. VI. fig. 333-4.)

On représente le panache dans les armoiries en pal, le sommet courbé comme une seuille d'acanthe; d'azur, à trois panaches d'or.

PANACHÉ, adj. par lequel on défigne un cha-

peau ou un bonnet orné de panaches.

Un bonnet d'argent, rebrasse d'hermine & pana-

ché de trois plumes d'or.

PANELLE, s. s. c'est le nom qu'on donne aux seuilles de peuplier. La maison de Schreisbergdorf, en Silésie; porte, de gueules, à trois panelles ou seuilles de peuplier d'argent, posées en pairle, les queues aboutées en cœur.

Laubenberg, en Souabe; de gueules, à trois panelles d'argent, misesen bande. (Pl. XI. fig. 607.)

PANNON GÉNÉALOGIQUE, écu chargé des. diverses alliances des maisons dont un noble est defcendu. Il fert à faire ses preuves. Il comprend les armes du père & de la mère, de l'aïeul & de l'aïeule, du bisaïeul & de la bisaïeule. Il est composé de huit, de seize, de trente-deux quarriers, sur lesquels on dresse l'arbre généalogique. (Voyez le pennon ou pannon genéalogique de trente-deux quartiers de la planche XX.)

PAON, (vœu du) Hist. de la Chevalerie. Les entreprises de guerre & de chevalerie, sur-tout celles des croifades, étoient annoncées & publiées avec un appareil capable d'inspirer à tous les guerriers l'ardeur d'y concourir, & de partager la gloire qui devoit en être le prix. L'engagement en étoit scelle par des actes de religion, & par des vœux

dont rien ne pouvoit dispenser.

Le plus authentique de tous les vœux étoit celui que l'on appelloit le vau du paon ou du faisan. Ces nobles oiseaux, car on les qualifioit ainsi, représentoient, par l'éclat & la variété de leurs couleurs, la majesté des rois, & les superbes habillemens dont ces monarques étoient parés pour tenir ce que l'on nommoit tinel ou cour plénière. La chair du paon ou du faisan étoit, si l'on en croit nos vieux romanciers, la nourriture particulière des preux & des amoureux. Enfin, selon Matthieu Paris, une figure de paon servolt de but aux chevaliers qui s'exercoient à la course des chevaux & au maniement de la lance.

Le jour donc que l'on devoit prendre l'engagement solemnel, un paon ou bien un faisan quelquesois rôti, mais toujours paré de ses plus belles plumes, étoit apporté majessueusement par des dames ou par des demoifelles dans un grand baffin d'or ou d'argent, au milieu de la nombreuse assemblée de chevaliers convoqués. On le présentoit à chacun d'eux, & chacun faisoit son vœu sur l'oiseau : ensuite on le reportoit sur une table, pour être enfin distribué à tous les assistans. L'habileté de celui qui tranchoit, confistoit à le partager, de manière que tous pussent en avoir. Les dames ou demoiselles choisissoient un des plus braves de l'assemblée, pour aller avec elles porter le paon au chevalier qu'il estimoit le plus preux. Le chevalier choisi mettoit le plat devant cesui qu'il croyoit mériter la présérence, coupoit néanmoins l'oiseau, & le distribuoit sous ses yeux; & cette distinction si glorieuse, attachée à la plus éminente valeur, ne s'acceptoit qu'après une longue & modesse réfistance. Mem. del'acad. des Inscript. tome XX. (D. J.)

PAON, s. m. oiseau qui se distingue dans l'écu par trois plumes en aigrette sur la tête & par sa longue queue; il est ordinairement de front étalant sa queue en sorme de roue, & semblant s'y

mirer; on le nomme alors paon rouant.

Quelquéfois il paroît de profil, sa queue traî-

Le paon est l'attribut de Junon, semme de Jupiter. De Belly d'Arbusenier, en Bresse; d'azur, au paon rouant d'or.

De Guisselin de Fremessent, en Picardie; d'azur,

à trois paons d'or de profil.

Bachelier; d'azur, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de quatre paons rouans d'argent. (Pl. XI.

Badet, en Lorraine; d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de paon au naturel, deux

en chef, un en pointe.

PAPELONNÉ, ée, adj. se dit de l'écu rempli de parties circulaires qui imitent les écailles des poisfons.

Le plein de ces écailles tient lieu de champ, & les bords de pièces & d'ornemens.

PAPELONNÉ, ÉE, se dit aussi des pièces honorables & autres chargées de pareils ornemens.

D'Arquinvilliers, en Picardie; d'hermine, pape-

lonné de gueules.

Havet de Neuilly, à Paris; d'azur, à la croix

d'argent, papelonnée de gueules.

Fouilleuse de Flavacourt; d'argent, papelonné de chaque pièce d'argent, chargée d'un trèfle renversé de gueules. (Pl. V. fig. 239.)

PAPILLON, s. m. insecte qui paroît dans l'écu;

de front, le vol étendu.

Papillon miraillé, est celui qui a les marques des aîles d'un autre émail que le corps.

De Rancrolles, en Picardie; de gueules, à un

papillon d'argent.

Barrin de la Galissonnière; d'azur, à trois papil-

lons d'or. (Pl. VI. fig. 330.)
PARÉ, ÉE, adj. se dit d'un dextrochère, dont le bras est d'un autre émail que la main, & aussi d'une foi habillée d'émail différent.

Vaillant de Begninond, de Rebais, près d'Arques en Normandie; d'azur, au dextrochère d'argent, paré de gueules, mouvant d'une nuée du second émail, tenant une épée de même, garnie d'or-

De Beauxhostes d'Agel, à Narbonne; d'azur, à une soi d'argent, parée d'or, surmontée d'une cou-

ronne de comte de même.

PARTI, 1E adj. division de l'écu en deux éga-

lement, par une ligne perpendiculaire.

L'écuest quelquesois parti de plusieurs traits : en ce cas, les divisions se trouvent de même égales entr'elles.

PARTI se dit aussi du lion ou d'un autre animal divisé par une ligne perpendiculaire en deux émanx différens.

De Bailleul de Chateaugontier, à Paris; parti

d'hermine & de gueules.

De Lusy de Pélissac, en Forez; parii au premier, d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueules, qui est de Lusy; au deuxième, de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles

d'or, qui est de Pélissac. Beauvoir de Grimoard, du Roure, de Barjac, en Languedoc; parti de deux traits, coupé d'un, ce qui forme six quartiers; au premier, d'azur, au chêne d'or à quatre branches entrelacées en deux cercles, l'un dans l'autre, qui est du Roure; au deuxième, d'or, au lion de vair, couronné d'azur, qui est de Montlaur; au troisième, de gueules, au chef émanché de trois pièces, qui est de Grissac, dit Grimoard; au quatrième, d'or, à deux léopards d'azur, qui est de Maubec; au cinquiéme, d'argent, à la tour de gueules, ouverte & ajourée de sable, qui est de Gevaudan ancien; au sixième & dernier, de sable, au lion d'argent, à la bordure engrêlée de même, qui est de Beauvoir.

De Cadrieu, en Guyenne; d'or; au lion cou-

ronné, parti de gueules & de sable.

De Lemps de la Touvière, en Dauphiné; parcis d'or & de gueules, au lion de l'un à l'autre,

Rougrass; parti d'or & de gueules.

Grass, parti de sable & d'argent, à l'aigle éployée de l'un en l'autre. (Pl. I. fig. 37.) Chatillon; parti d'argent & de guenles, au lion

de l'un en l'autre. (Ibid. fig. 38.)

La Pallud, en Savoie; parti de gueules, à la fasce partie de l'un en l'autre, chargée de trois roses de même. (Fig. 39.)

Zettritz; parti d'argent & de gueules, à un rencontre de buffle de l'un en l'autre. (Fig. 40.)

Karpen; d'azur, à un rencontre de buffle, parti

de gueules & d'argent. (Fig. 41.)

Les personnes les moins accoutumées à la langue du Blason, entendent qu'ici le mot parti signifie partagé; mais il a, pour ainsi dire, deux significations différentes, l'une particulière, l'autre générale; sa signification particulière, qui, même à la rigueur, est la seule, ne s'applique qu'au parti en pal, ou simplement parti. La signification générale s'applique à toutes sortes de partitions, & on ne s'en sert jamais sans y ajouter quelques mots pour caractériser la partition particulière que l'on entend.

Ainsi nous avons parti en croix, en chef, en pal, en fasce, en bande droite, en bande gauche,

en chevron, &c. (Voyez ECARTELER.)

L'inclination de nos ancêtres, dit la Colombière, étant sort portée aux saits d'armes & de chevalerie, ils étoient dans l'usage de conserver leurs armes coupées & fracassées, comme des marques honorables de leurs exploits; & ceux qui s'étoient trouvés aux actions les plus vives, étoient distingnés par le plus grand nombre de coupures & de brisures qui paroissoient sur leurs écus. Pour en perpétuer la mémoire, dit le même auteur, ils les faisoient peindre sur leurs boucliers, &, par ce moyen, les faisoient passer à la postérité. Et quand le Blason devint un art, & que les officiers reçurent ordre de choisir leurs armoiries, ils donnèrent à ces coups des noms convenables à leur nature, & en prescrivirent quatre dont tous les autres sont tirés : savoir parti (en anglois); parti en pal, coupé (en anglois); parti en sasce, tranché (en anglois); parti en bande droite, & taillé (en anglois); parti en bande gauche. (Voyez Coupe, TRANCHE, &c.)

PARTI EN PAL, c'est quand l'écusson est divisé perpendiculairement en deux par une coupure dans

le milieu depuis le sommet jusqu'en bas.

PARTI EN FASCE, c'est quand l'écusson est coupé à travers le milieu de côté en côté. (Voyez FASCE.)

PARTI EN BANDE DROITE, c'est quand la cou pure descend depuis l'angle supérieur de, l'écusson du côté droit jusqu'à l'angle inférieur qui lui est opposé. (Voyez BANDE.)

PARTI EN BANDE GAUCHE, c'est quand la coupure descend de l'angle ganche supérieur à travers l'écusson jusqu'à l'angle insérieur qui lui est opposé.

De ces quatre partitions générales ont été com-

posées quantité de partitions particulières de formes différentes.

Spelman dit dans son Aspilogie, que les divisions dont on se sert à présent dans les écussons, étoient inconnues sous le règne de l'empereur Théodose; qu'elles ont été introduites dans le temps de Charlemagne, ou après; qu'elles étoient peu en usage chez les Anglois sous le règne d'Henri II, roi d'Angleterre, mais beaucoup sous celui d'Edouard III.

La section droite de haut en bas, observe le même auteur, est appellée en latin palaris, à cause de sa ressemblance avec un poteau ou palus; & il y a souvent deux armoiries entières sur les côtés, celle des maris à droite, & celle des sem-mes à gauche. La section directe en travers étant à la place d'une ceinture, est appellée baltica, &c.

Quand l'écusson est parti & coupé, on le nomme écartelé. (Voyez Quartier & Ecartelé.)

On dit parti l'un de l'autre, lorsque l'écusson entier est chargé de quelque pièce honorable coupée par la même ligne qui coupe l'écusson. Il y a une règle qui demande qu'un côté soit de métal, & l'autre de couleur : ainsi il porte de sable, parti

d'argent, une aigle éployée partie de l'un en l'autre. Bailleul; d'hermine, parti de gneules. PARTITIONS, s. s. pl. il y a quatre partitions générales; le parti, le coupé; le tranché & le taillé. Le parti divise l'écu en deux également par une

ligne perpendiculaire.

Le coupé, par une ligne horizontale. Le tranché, par une ligne diagonale à droite. Et le taillé, par une ligne diagonale à gauche. Les autres partitions font composées de ces qua-

tre premières. (Voyez pl. I. les fig. 25-6-7-8.) Parti & partitions viennent du verbe partir, diviser en parts, en portions égales. (G. D. L. T.)

PAS D'ARMES, en chevalerie, est une place que les anciens chevaliers entreprenoient de défendre; par exemple, un pont, un chemin, &c. par lequel on ne fauroit passer sans combattre la personne qui le garde.

Les chevaliers qui défendoient le pas pendoient leurs armes à des arbres, à des poteaux, à des colonnes, &c. élevées pour cet usage; & quiconque étoit disposé à disputer le passage, touchoit une de ces armoiries avec son épée, ce qui étoit un cartel que l'autre étoit obligé d'accepter; le vaincu donnoit au vainqueur le prix dont ils étoient convenus avant le combat.

On appelloit aussi pas d'armes le combat ou dési qu'un tenant, ou seul, ou accompagné de plusieurs chevaliers, offroit dans les tournois contre tous venans : ainsi, en 1514, François, duc de Valois, avec neuf chevaliers de sa compagnie, entreprit un pareil combat appelle le pas de l'arc triomphal, dans la rue Saint-Antoine à Paris, pour les sêtes du mariage de Louis XII; & le tournoi où Henri Il sut blesse à mort en 1559, étoit aussi un pas d'armes, puisqu'il est dit dans les lettres de cartel, que le pas est ouvert par sa majesté très-chrétienne, &c. pour être tenu contre tous venans dûment qualifiés. Le suneste accident qui mit ce prince au tombeau, a fait cesser ces dangereux divertissemens.

PASMÉ, ÉE, adj. (Voyez PAMÉ.)
PASSANT, TE, adj. se dit du cerf, du loup, du levrier, du bœuf, de la vache, de la licorne & des autres animaux quadrupèdes qui semblent marcher: on en excepte le lion qui, en cette attitude, est dit léoparde; & aussi le léopard qui est presque toujours représenté passant, ce qui ne s'exprime

De Beugres de la Chapelle-Bragny, en Bourgogne; d'or, au bœuf passant de sable, accorné de

gueules.

Isarn de Fressinet, de Valady, en Rouergue; de

gueules, au bouc passant d'argent.

De Bons de Farges, en Bresse; d'azur, au cerf passant d'or,

Trudaine; d'or, à trois daims passans de sable.

(Pl. V. fig. 264.

Montholon; d'azur, à un mouton passant d'or, surmonté de trois roses de même. (Ibid. fig. 275.)

La Chétardie; d'azur, à deux chats passans d'argent l'un sur l'autre. (Pl. VI. sig. 287.)
D'Ossun; d'or, à l'ours passant de sable, sur une terrasse de sinople. (Pl. VI. sig. 294.)
PASSES-EN-SAUTOIR, PASSEES, adj. se dit

de deux badelaires, de deux épées, de deux piques, de deux flèches & autres pièces de longueur croisées l'une sur l'autre en diagonales, l'une à dextre, l'autre à senestre.

Passés-en-sautoir se dit aussi de deux lions ou autres animaux rampans, dont l'un contourné broche

fur l'autre.

Passée-en-sautoir se dit encore de la queue fourchée d'un lion, dont les deux parties divifées le croisent.

Marec de Launay, de Keridec en Bretagne; d'azur, à deux badelaires d'or, passés-en-sautoir.

Coignet de la Tuillerie, de Coursan, en Bourgogne; d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées-en-sautoir, accompagnées de quatre croissans du second émail.

Pascal de Saint-Juëri, de Cassillac, de Rochegude, diocèse de Béziers, & en Albigeois; d'azur, à deux bourdons de pélerins d'or, passés - en - sauwir; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile

Desfossés de Pot, de Beauville, en Picardie; d'or, à deux lions de gueules passés-en-sautoir.

De Bruyères-le-Châtel de Chalabre, diocèse de Mîrepoix; d'or, au lion de fable, la queue fourchée, nouée & passée-en-sautoir.

Marbeuf; d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées-en-sautoir, les pointes en bas. (Pl.

Varennes; d'argent, à deux haches d'azur, pafsées-en-sautoir, les têtes en haut. (Ibid. fig. 497.) Clermont-Tonnerre; de gueules, à deux cless

passes-en-sautoir. (Pl. XI. fig. 568.)

Parent; d'azur, à deux bâtons écotés & alesés d'or, passés-en-sautoir, accompagnés d'un croissant d'argent en chef, & de trois étoiles d'or, deux en flanc & une en pointe. (Pi. VIII. fig. 401. Voyez aussi les lions passés-en-sautoir de la fig. 247. pl. V.)

PASSION DE JESUS-CHRIST, (ordre de la) ordre de chevalerie fondé vers l'an 1380, en Angleterre, par le roi Richard II, & en France par Charles VI, lorsque ces princes eurent formé le dessein de reconquérir la Terre-Sainte. Leur but étoit qu'en se rappellant les circonstances & la fin de la passion de Jesus-Christ, les croisés vécussent avec plus de piété & de régularité que n'avoient fait la plupart de ceux qui les avoient précédés dans de semblables entreprises. Il y eut plus de onze cents chevaliers qui firent les trois vœux, & l'on accorda au grand-maître une autorité qu'un prince auroit enviée.

Dans les solemnités ils devoient porter un habit de pourpre qui descendoit jusqu'aux genoux, avec une ceinture de soie, & sur la tête un capuce ou chaperon rouge. Leur habit ordinaire étoit couvert d'un furtout de laine blanche, sur le devant duquel étoit une croix de laine rouge, large de trois doigts. On recevoit aussi dans cet ordre des venves qui devoient soigner les malades, mais il ne subsista pas; il y a même des auteurs qui di-

sent qu'on en demeura au simple projet.

PASSION, (l'ordre de la noble) institué par Jean-Georges, duc de Saxe-Weissensels, en 1704, pour inspirer des sentimens d'honneur à la noblesse de ses états.

La marque des chevaliers de cet ordre est un ruban blanc bordé d'or, sur l'épaule droite en écharpe, qui soutient une étoile d'or sur un cercle d'argent où sont écrits ces mots : J'aime l'honneur qui vient par la vertu; l'étoile chargée d'une croix de gueules, furchargée d'un médaillon d'azur, avec un chiffre formé de deux lettres J. G. Au revers sont les armes de la principauté de Querfurt, & ces mots: Société de la noble Passion, instituée p. J. G. D. d. S. Q. 1704. (Pl. XXIV. fig. 25. G. D. L. T.)

Passion, croix de passion, est une croix à laquelle on donne ce nom, parce qu'à l'imitation de celle de la passion, elle n'est point croisée dans le milieu; mais vers le haut, avec les bras courts en proportion de la longueur du côté d'en-haut.

Passion, (cloux de la) on appelle ainsi une sorme particulière de cloux, qu'on suppose faits comme ceux dont on crucifia J. C. pour les différencier des autres cloux ordinaires.

Les Machiavelli de Florence portent ; d'argent, à la croix d'azur, onglée de quatre cloux de la passion.

PATENOTRE, s. s. meuble de l'écu qui représente un chapelet. (Voyez pl. IX. fig. 491.) Ce terme vient du vieux françois patenostre, de

rivé des mots latins pater noster, & qui signifioit

un chapelet.

De Lermite de Saint-Aubin, en Auvergne; de sinople, à la paterôtre d'or de vingt-un grains, posée en chevron, un dixain de chaque côté, qui se terminent par une houppe en bas, une croisette de même sur le grain en chef; cette patenôtre accompagnée de trois quinteseuilles d'argent. (Voyez

PATENOTRÉ, ée, adj. une croix patenôtrée est une croix saite de grains, tels que ceux du cha-

pelet.

PATRIARCHALE, adj. f. se dit d'une croix haute à deux traverses, la première moins longue.

On l'appelle patriarchale, parce que les croix de cette espèce appartiennent aux patriarches, comme

la triple croix au pape.

Oritel de la Vigne, de la Porte, en Bretagne; d'azur, à la croix patriarchale d'or, le montant accôté de deux cless adossées d'argent, les pannetons en bas. (Voyez Lorraine, Croix de Lorraine.)

PATTE, s. s. jambe de lion, d'ours, de levrier ou d'autre animal quadrupède, séparée de leur corps.

Les pattes jointes au corps d'un quadrupéde, ne se nomment en blasonnant que lorsqu'elles se trouvent d'émail différent.

Les pattes de l'aigle & autres oiseaux sont nom-

mées membres.

De Gerard de Hervillers, en Lorraine; d'argent, à la patte de lion de sable, au ches d'azur, charge de trois étoiles d'or.

De Haut de Saney, dans le Barrois; d'azur à

trois pattes de lion d'or, l'une sur l'autre.

De Brignac de Montarnaud, à Montpellier; de gueules, au levrierrampant d'argent, accollé d'or, les deux pattes dextres de même.

Mallabrancha, à Rome; de gueules, à une patte

de lion d'argent, mouvante du flanc dextre & po-fée en bande. (Pl. V. fig. 256.) PATTÉ, ÉE, adj. se dit du sautoir, de la croix & autres pièces, dont les branches s'élargissent à leurs extrémités.

Rougé du Plessis-Bellière, en Bretagne; de gueu-

les, à la croix pattée d'argent.

Gaucher, en Lorraine; d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux croix de fable, pattées, & en pointe d'une étoile de gucules, au ches de même chargé de trois besans d'or en rang.

De Savonières de Lignières, en Anjou; de gueu-

les, à la croix pattée & alésée d'argent.

Barlot du Chatellicr, en Poitou; de sable, à trois eroisettes pattées d'argent.

Dorat de Chameulles; de gueules, à trois croix

pattées d'or. (Pl. III. fig. 156.)

On appelle pattée-chargée, une croix ainsi élargie à ses extrémités, qui est d'ailleurs chargée de quelques moindres pièces.

Le Peletier; d'azur, à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules, & en pointe d'une rose de même, boutonnée d'or, le

chevron accôté de deux molettes de fable sur la traverse de la croix. (Pl. III. fig. 157.)

PAVILLON, s. m. signifie une couverture en forme de tente, qui revêt. & enveloppe les armoi-

ries des souverains.

Les auteurs héraldiques de France disent qu'il n'y a que les monarques souverains qui puissent

porter le pavillon entier.

Il est composé de deux parties; du comble, qui est son chapeau, & de la courtine, qui en fait le manteau. Les rois électifs, ou soumis à quelque dépendance, doivent, selon les héraldistes, ôter le dessus, & ne laisser que les courtines. (Voyez MANTEAU.)

L'usage des pavillons & des manteaux dans les armoiries est venu, selon les uns, des anciens lambrequins qui se sont trouvés quelquesois étendus en forme de couverture, & retroussés de part & d'autre.

D'autres prétendent que cet usage est venu des anciens tournois, où l'on exposoit les armes des chevaliers sur des tapis précieux, sur des tentes & des pavillons, que les chess des quadrilles y faisoient dresser, pour se mettre à couvert jusqu'à ce qu'ils entrassent en lice.

On appelle aussi pavillon la grande ouverture d'une trompe, d'une trompette ou d'un cor-de-chasse,

opposée à l'embouchure.

Rouyer d'Hénamenil, dans le Barrois; parti; au premier, de gueules à la voile d'or; au fecond, d'azur semé de croix d'or au pied siché à trois pavillons de même, deux & un, & sur le tout,

une rose aussi d'or en cœur. PAVILLONNÉ, ÉE, adj. le Blason se sert du terme pavillonné pour exprimer l'émail du pavillon d'une trompe ou d'un cor-de-chasse, ou d'un autre instrument semblable, lorsque le pavillon est d'un autre émail que le reste. Quand l'embouchure du cor-de-chasse est différente, on dit qu'il est enguiché; & quand le pavillon ou la grande ouverture de l'autre bout se trouve d'un autre émail, on dit qu'il est pavillonné. On appelle encore pavillonné & pavillonnées, les châteaux & tours où il y a une girouette; & on exprime leur émail lorsqu'il est différent de la tour ou château.

La maison de Laidet Calissane porte, de gueules;

à une tour ronde pavillonnée d'or.

Murviel porte dans ses armes, au deuxième & troisième quartier, d'or, à un château sommé de trois dongeons pavillonnés d'azur. Ménestrier. (D. J.)

PEAUTRÉ, ée, adj. se dit du bout de la queue du dauphin ou d'un autre poisson, lorsqu'elle est de

différent émail.

On sait venir ce terme du mot gaulois peautre; qui a signifié le gouvernail d'un navire; parce que le poisson, au mouvement de sa queue, qui lui sert de gouvernail, va & vient à son gré dans l'eau.

De Viennois de Visan, en Dauphiné; d'or, au dauphin d'azur, allumé, lorré & reautré de gueules.

PEGASE, s. m. cheval ailé & volant, qui paroît paroît dans le Blason, tel que la fable le représente. Guerard de Boscheon, du Bourg, en Normandie; d'azur, au pégase d'argent. (G. D. L. T.)

PEIGNE, f. m. s'employe comme meuble dans

quelques écus.

Espeignes; d'azur, au peigne posé en sasce, accompagné de trois étoiles, le tout d'or. (Pl. XI.

PÉLICAN, s. m. oiseau qui paroît de profil sur son aire, les ailes étendues comme s'il prenoit l'essor, se becquetant la poitrine pour nourrir ses petits au nombre de trois.

Les gouttes de sang qui semblent sortir de sa poitrine, quand elles sont d'un autre émail que l'oi-

seau, sont nommées sa piété.

Le pélican est le symbole de la tendresse des pères & mères pour leurs enfans, & de l'amour du prince pour ses peuples.

Vivefay de la Salle, à Ponteau-de-Mer, en Nor-

mandie; d'azur, au pélican d'or.

Le Camus; de gueules, au pélican d'argent, ensanglanté de gueules dans son aire, au ches cousu d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or. (Pl. VI.. fig. 316.)

Collinet de la Malmaison, & Bousmard, en Barrois; d'azur, au pélican d'argent, sur une ter-

rasse de même.

PELLE, f. f. meuble d'armoiries.

Claret; de gueules, à trois pelles d'argent. (Pl.

XI. fig. 575.)
PENDANS, f. m. pl. parties faillantes fous la tringle du lambel, au nombre de deux, trois, quatre, cinq, fix, &c. Elles imitent les gouttes des triglyphes de la frise dorique.

On nomme le nombre des pendans, quandil n'y en a que deux, ou quand il y en a plus de trois.

De Saint-Jean, seigneur dudit lieu, en Bretagne; d'argent, à la sasce vivrée d'azur, au lambel de quatre pendans de même.

PENNON, s. m. bannière à pointe pendante, affectée autrefois aux écuyers & aux bacheliers qui n'avoient pas le droit de porter la bannière quarrée. (Voyez PANNON & la planche XX.)
PENSÉE, f. f. fleur qui s'employe quelquesois

comme meuble dans les armoiries.

Chabenat de Bonneuil; d'argent, à trois pensées au naturel, tigées & seuillées de smople, au ches d'azur, charge d'un soleil d'or. (Pl. VIII. fig. 420.)

PERCÉ, ée, adj. ce mot a la même fignification dans le Blason que par-tout ailleurs; il exprime l'état supposé accidentel d'une pièce actuellement percée, & dont l'état naturel n'est point de l'être.

La forme de l'ouverture ou trou qui paroît dans la pièce percée doit s'exprimer dans le Blason : ainsi une croix qui a un trou quarré, ou qui est percée au centre, se blassonne au quarré percé, ce qui vaut mieux que de dire au quartier perce, comme Leigh s'exprime; on dit en France, perce en quarré: quand le trou est rond, il saut dire percé en rond. C'est ce que Gibbon nomme en latin perforata, à cause

Histoire. Tom. I.

que tous les trous faits avec des perçoirs ou des tarières font ronds. Si le trou an centre est en sorme

de losange, on dit percé en losange.

Tout ce qui est percé, c'est-à-dire le trou, doit tonjours être de la couleur du champ ou de l'écu, parce qu'il est naturel que le trou d'une pièce laisse voir ce qui est dessous : ainsi quand on voit au centre d'une croix de semblables figures qui ne sont pas de la couleur de l'écu, on ne doit pas supposer que la croix soit percée, mais que cette figure est une autre pièce; on doit par conséquent l'exprimer en blasonnant.

Les macles, les rustres, les molettes, bris-d'huis. sers de cheval, moieux de roues, quinteseuilles, ray-d'escarboucles, &c. sont toujours percés, de sorte que l'on voit le champ de l'écu à travers, ce qui ne s'exprime point en blasonnant; mais s'il se trouve dans les armoiries d'autres pièces ouver-

tes en rond, on dit qu'elles sont percées.

De Huchet de Cintré, du Breuil, diocèse de Saint-Malo, en Bretagne; d'azur, à six billettes percées d'argent.

De Bologne d'Alanson, en Dauphiné; d'argent, à la patte d'ours de sable en pal, les grifses en haut;

cette patte percée de six trous.

PERCHE, ée, adj. se dit des oiseaux posés fur les branches d'arbres, fleurs, bâtons, &c.

Auriol de Lauraguel, diocèse de Narbonne; d'argent, au figuier de finople, un oiseau de sable perché au haut de l'arbre.

De Rohello de Quenhuen, en Bretagne; de gueules, à une fleur de lis d'or & deux oiseaux d'argent affrontés & perchés sur les retours.

De Laumont de Puigaillard, en Guyenne; d'a-

au saucon d'argent, perché de même.

PERDREAU, f. m.

PERDRIX, s. f. f. menble d'armoiries représentant

Raguier; d'argent, au fautoir de fable, cantonné de quatre perdrix de gueules.

Guyot, en Lorraine; d'azur à une perdrix d'or, membrée de gueules, au chef aussi d'or.

Le Doux; d'azur, à trois têtes de perdreaux arrachées d'or. (Pl. VI. fig. 322--3.

PÉRI, IE, adj. se dit d'un meuble qui se trouve au centre de l'écu, & qui est d'une très-petite proportion.

PÉRI se dit plus ordinairement d'un petit bâton, posé en bande ou en barre, qui sert de brisure, &

qui est aussi posé au centre de l'écu.

Lepine de Grainville, près de Gisors, en Normandie; d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, un trèfle de même péri au centre,

Quelques branches cadettes de la maison de France brisent leurs armes d'un bâton péri en bande, & les branches légitimées, d'un bâton péri en barre. (Voyez pl. XVIII. fig. 1--6. & planche XVII. fig.

PERLE, s. f. est un mot dont sont usage ceux qui blasonnent avec des gierres précieuses, au lieu de

conleurs & de métaux; ils s'en servent pour de]

l'argent ou pour du blanc.

PERROQUET, s. m. oiseau qui entre dans quelques armoiries; il paroit de profil & arrêté; son émail est le sinople. Il est le symbole des voyages aux Indes.

Deschamps de Vitot, de Boishebert, de Beureville, en Normandie; d'argent, à trois perroquets de finople, becqués & membrés de gueules.

Bournel de Monc'ny, en Picardie; d'argent, à un écusson de gueules, accompagné de huit perrequets de sinople en orle, becqués & membrés du second émail.

Beaudoire, en Lorraine; d'argent, au perroquet de sinople, posé sur une terrasse de même, bec-

qué & membré de gueules.

Dormy de Vesvres, à Bourbon-Lancy, en Bourgogne; d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux perroquets de sinople affrontes, & en pointe d'un tourteau de sable.

La Cave ; de gueules , au perroquet de sinople.

(Pl. VI. fig. 17.) PHÉONS, ce font des fers, des dards, des flèches ou d'autres armes, barbelés.

D'Egerton; de sable, à la fasce d'hermine en-

tre trois phéons.

Sidney, comte de Lancastre; d'or, au phéon d'azur.

PHENIX, s. m. oiseau qui paroît de profil, les aîles étendues sur un bûcher, qu'on nomme immortalité, laquelle ne s'exprime en blasonnant que Jorsqu'elle est d'un autre émail que l'oiseau.

Sur les médailles & anciens monumens le phanix est le symbole de l'immortalité, parce que, selon la fable, cet oiseau se renouvelle de cinq siècles en cinq siècles; alors il se dresse un bûcher, bat des aîles pour l'allumer, s'y consume; il naît dans l'instant un ver de sa cendre, d'où il se sorme un autre phanix.

Viart de Quemigny, en Bourgogne; d'or, au phanix de sable sur son immortalité de gueules; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent.

Malet de Lusart; d'azur, à un phanix sur son immortalité, regardant fixement un foleil d'or. (Pl.

VI. sig. 315.)

PIE, s. m. nom d'un ordre de chevalerie, institué par le pape Pie IV en 1560. Il créa jusqu'à cinq cent trente-cinq chevaliers de cet ordre pendant fon pontificat, & voulut qu'à Rome & ailleurs ils précédassent les chevaliers de l'empire & ceux de Saint-Jean de Jérusalem : mais, malgré ces prérogatives & beaucoup d'autres qu'il leur accorda, cet ordre ne subsiste plus depuis long-temps.

Ple, s. f. meuble d'armoiries représentant cet

oifeau.

Mauger; d'or, à trois pies au naturel. (Pl. XI.

fig. 595.) PIÉ, on appelle en termes de Blason, pie de l'écu, la pointe ou partie inférieure de l'écu; & on dit qu'un animal est en pie, pour dire qu'il est

posé sur ses quatre piés. Lorsqu'il ne paroit que les trois fleurons de lis, & que le pié qui est au desfous en est retranché, on dit pié coupé & pié nourri. On appelle pié fiché, celui qui est pointu & propre à ficher en terre.

PIÈCES HONORABLES, est le nom que l'on a donné à certaines pièces regardées comme les prin-

cipales qu'on employe dans le Blason.

Les pièces honorables sont au nombre de dix, savoir, le chef, le pal, la bande, la barre, la fasce, la croix, le fautoir, le chevron, la bordure & l'orle. (Voyez chaque pièce sous son article particulier : voyer CHEF, PAL, &c.)

Quelques-uns y ajoutent le pairle & la pointe; d'autres, au contraire, n'en veulent compter que fept & retranchent la barre, la bordure & l'orle. Quelques blasonneurs les avoient multipliées jusqu'à vingt, & avoient mis au nombre des pièces sonorables une multitude de pièces qui ne sont point réputées telles : les héraldistes se partagent aujourd'hui entre le nombre 10 & le nombre 7.

Si ondemande pourquoi ce titre d'honorables donné à ces pièces, ils en rapportent différentes raisons. 1°. L'ancienneté de ces pièces, qu'on croit avoir été les premières employées dans le Blason, & avoir constitué dans l'origine cette science. 2°. Le volume de ces pièces & la place qu'elles occupent dans l'écu, dont elles touchent les bords & dont elles ont près du tiers de la largeur. 3°. Les rapports qu'on trouve entre ces pièces & les pièces principales de l'armure des chevaliers ou leurs expéditions les plus importantes : à la vérité, ces rapports sont un peu arbitraires, & ceux qui admettent un plus grand nombre de pièces honorables, trouvent dans toutes, les mêmes rapports que les autres n'apperçoivent que dans un moindre nombre. Quoi qu'il en foit, voici les principaux & les plus naturels de ces rapports.

Le chef occupe la plus haute partie de l'écu; il

représente le casque de l'homme de guerre. La fasce placée au milieu horisontalement, re-

présente l'écharpe de l'ancien chevalier.

Le pal au milieu de l'écu perpendiculairement; est une marque de jurisdiction.

La croix s'étend par ses branches jusqu'aux bords de l'écu, & laisse quatre cantons, vuides égaux entr'eux; elle désigne les voyages des croisades.

La bande posée diagonalement de l'angle dextre du haut de l'écu, à l'angle senestre du bas, représente l'écharpe du chevalier sur l'épaule.

Le chevron formé de deux pièces qui se joignent en pointe vers le haut de l'écu, & s'étendent, l'une à l'angle dextre, l'autre à l'angle senestre du bas, représente, selon certains auteurs, une barrière de lice des anciens tournois; selon d'autres, l'éperon du chevalier.

Le sautoir a la sorme d'une croix de Saint - André: c'étoit anciennement un cordon couvert d'une étoffe précieuse, qui étoit attaché à la selle d'un cheval, & servoit d'étrier pour monter dessus.

La Garde de Chambonas, en Languedoc; d'a-1 zur, au chef d'argent.

Lastic de Saint-Jal, en Auvergne; de gueules,

à la fasce d'argent.

De Meyseria, en Bresse; de sinople, au pal d'argent.

D'Albon de Montaut, de Saint-Forgeux, en

Lyonnois; de fable, à la croix d'or.

De Vassignac d'Imecourt, des Loges, en Cham-

pagne; d'azur, à la bande d'argent. De Nettancourt de Vaubecourt, en la même

province; de gueules, au chevron d'or.

De Gerente, ou Jerente, ou Jarente de Senas, en Provence; d'or, au sautoir de gueules. (Voyez

pl. II. fig. 98--9--100--1--2--3--4--5.)

Pieces Héraldiques. Nous avons déjà dit plufieurs fois combien les auteurs varient sur les proportions que doivent avoir soit entr'elles, soit avec l'écu, les différentes pièces honorables & autres, & nous avons quelque peine à nous figurer qu'on doive absolument réduire à la rigueur scrupuleuse & infaillible des proportions géométriques l'usage de distinctions essentiellement arbitraires & vraisemblablement très-irrégulieres dans l'origine ; cependant, comme la régularité ne peut que donner de la confistance & du poids à la science du Blason, nous inscrerons ici l'article suivant tout entier, tel que nous le trouvons dans le Supplément de l'Encyclopédie.

Ecu ou écusson. La largeur de l'écu divisée en sept parties égales, on en ajoute une huitième pour la hauteur. On arrondit les angles d'en-bas d'une portion de cercle dont le rayon est d'une demi-partie; deux autres portions de cercle de même proportion, au milieu de la ligne horizontale insérieure, se joignent en dehors & forment la pointe.

(Voyez la planche XXVIII.)

PLANCHE XXVIII. Opération. Première figure. Une ligne horizontale tracée à volonté A, B, fera divisée en deux également au point C.

On prend sur l'échelle 3 parties 1 que l'on porte

de C en D & de C en E.

On ouvre le compas que l'on porte de A en F, & ensuite de B en F, en traçant des portions de cercle ; le point de section F répond au point C pour la ligne perpendiculaire; on tire cette ligne de F en C.

On prend avec le compas huit parties qui font la longueur de l'échelle que l'on porte de D en G, en traçant une portion de cercle, on sait la même opération de \hat{E} en F; on trace la ligne GH.

On prend sur l'échelle 3 parties 1 qui est la longueur de $\mathcal C$ en $\mathcal D$, de $\mathcal C$ en $\mathcal E$ que l'on porte de $\mathcal I$ en G & de I en H, qui donnent 7 parties de G

en H, de même qu'il y a 7 parties de D en E.

On arrondit les angles D, E par des portions de cercle dont le rayon est de $\frac{1}{2}$ partie; & par deux autres portions de cercle de semblables proportions, on fait la pointe extérieurement sous la

En traçant les lignes ponctuées (a) GH, DE; DG, EH, on a la hauteur & la largeur de l'écu, lesquelles lignes, mises à l'encre, donnent la forme de l'écu en lignes pleines G, H, D, E.

PIECES HONORABLES. Ces pièces sont ainsi nommées, parce qu'elles font les premières qui ont été mises en usage dans l'art du Blason; elles sont au nombre de sept, & ont chacune deux parties

de sept de la largeur de l'écu.

2e figure. Le chef qui représente le casque de l'homme de guerre, occupe deux parties au haut de l'écu; on prend cette mesure sur l'échelle; on porte les 2 parties de A en B, de C en D; on tire la ligne BD, il reste 6 parties pour le champ de chaque côté, & 1/2 partie de plus vers la pointe.

3e figure. La fasce représente l'écharpe de l'ancien chevalier posée autour du corps; elle se met au milieu de l'écu horizontalement; pour la déterminer, on trace une ligne horizontale AB, qui partage l'écu en deux, en manière de coupé. On prend fur l'échelle une partie que l'on porte de A en C, de A en E, de B en D, de B en F; la fasce se trouve avoir en largeur de C en E, de D ea F, 2 parties; le champ a 3 parties au-dessus, autanten bas & 1 partie de plus vers la pointe.

4º figure. Le pal qui est une marque de jurisdiction des seigneurs, est mis perpendiculairement dans l'écu; on trace une ligne perpendiculaire AB; on prend sur l'échelle une partie que l'on porte de A en C, de A en D, de B en E, de B en F; on tire les lignes EC, FD; le pal a 2 parties, & les côtés qui remplissent le champ, se trouvent

avoir chacun 2 parties 1.

se figure. La croix qui défigne les voyages faits en terre sainte du temps des croisades, occupe par ses branches la hauteur & la largeur de l'écu; pour en avoir les dimensions, on trace deux lignes, une perpendiculaire AB, l'autre horizontale CD, qui se croisent au centre & partagent l'espace en quatre également dans le sens du parti & du coupé; on prend sur l'échelle une partie que l'on porte de A en I, de A en L, de B en M, de B en N, de C en E, de C en G, de D en F, de D en H. Les branches de la croix ont deux parties de largeur, & chaque canton a 2 parties ½ de large & 3 parties de hauteur.

On auroit pu ne donner à la ligne A, B, ponctuée de la premiere figure que la longueur D, E; mais plus une ligne horizontale est étendue, plus la perpendiculaire tracée géométriquement est précise.

Les grosses lignes des six planches marquent les ombres des bords des écussons & des pièces ou figures qui s'y

⁽a) Les lignes ponchuées sur les planches se font au crayon sur les dessins, & on les essace lorsque l'on a tracé les lignes à l'encre.

6º figure. La bande qui est l'écharpe de l'ancien chevalier sur l'épaule se pose diagonalement sur l'écu, & ses proportions se prennent par une diagonale AB, de l'angle dextre à l'angle senestre opposé de haut en bas. On prend sur l'échelle une partie que l'on porte de A en C, de A en E, de B en D, de B en F; on tire les lignes CD, EF, & cette bande se trouve avoir 2 parties de largeur.

7º figure. Le chevron représente, selon certains auteurs, une barrière de lice des anciens tournois, selon d'autres, l'éperon du chevalier; il est sormé de deux pièces qui se joignent en pointe au haut de l'écu, & s'étendent l'une à l'angle dextre, l'autre à l'angle senestre vers le bas. Pour en avoir les proportions, on trace une perpendiculaire AB, on prend une partie sur l'échelle que l'on porte de A en C; ensuite on prend sur la même échelle 6 parties que l'on porte de D en F, de E en G; on tire les lignes F C, CG; on prend ensuite deux parties que l'on porte de L en H, de F en N, de M en H, de G en O. On tire les lignes NH, HO, & le chevron se trouve déterminé, chaque branche ayant 2 parties de large.

8e figure. Le sautoir, en sorme de croix de saint André, étoit anciennement un cordon couvert d'une riche étoffe, attaché à la selle d'un cheval; il servoit d'étrier pour monter dessus ; les dimensions de cette pièce se trouvent en traçant deux lignes diagonales, l'une à dextre AB, l'autre à senestre CD; on prend sur l'échelle une partie que l'on porte de A en E, de A en F, de B en G, de B en H, de C en I, de C en K, de D en L, de D en M; on tire les lignes EO, QG; FP, RH; LP, OI; MR, QK; chaque branche de

PLANCHE XXIX. Pièces honorables en nombre. 9º fig. Chef fous un autre chef. Quand il y a deux chefs dans un écu, on donne à chacun une partie 1 des 7 parties en largeur. On prend sur l'échelle une partie $\frac{1}{2}$ que l'on porte de A en B, de B en C, de D en E, de \dot{E} en F. On trace les lignes BE, CF, & les deux chess ont ensemble 3 parties des 8 de la hauteur: il reste 5 parties pour le champ.

fautoir a 2 parties en largeur.

10° fig. Lorsqu'il y a deux fasces, la hauteur de l'écu, qui est toujours de 8 parties, étant divisée en cinq espaces égaux, chacun se trouve avoir une partie 1/2 10.

On n'a point coté les trois espaces qui sorment le champ de l'écu, pour mieux distinguer les deux sasces, & pareillement les pièces héraldiques qui suivent.

11º fig. Trois sasces occupent chacune une partie 1/2. En divifant la hauteur de l'écu en sept espaces égaux, les trois espaces cotés sont les fasces; les autres sont le champ.

12º fig. Deux pals. On en a les proportions, en divisant la largeur de l'écu, qui est toujours de 7 parties en cinq espaces égaux; ils ont chacun une partie 3. Les deux espaces cotés sont les pals; les autres espaces sont le champ.

13e fig. Trois pals. Leurs proportions se trouvent en divisant la largeur de l'écu en sept espaces égaux; ils ont chacun une partie. Le second, le quatrième & le sixième espaces sont les pals;

les quatre autres sont le champ.

14e fig. Deux bandes se déterminent sur l'écu, par une ligne tracée de l'angle dextre du haut à l'angle senestre opposé du bas AE; & sur cette ligne, avec le compas, on a les proportions, en prenant une partie sur l'échelle, que l'on porte de A en B, & de A en C, de E en D, de E en F. Cette opération donne un espace de 2 parties, que l'on porte par deux parallèles vers l'angle senestre du haut de l'écu, & par deux autres parallèles vers l'angle dextre du bas.

15e fig. Trois bandes se déterminent de la même manière par une ligne diagonale de l'angle dextre du haut de l'écu à l'angle senestre opposé AE, en portant $\frac{3}{4}$ de partie de A en B, de A en C, de E en D, de E en F; ce qui forme un espace d'une partie $\frac{1}{2}$ de B en C, de D en F, qui , étant portê trois fois en haut & autant en bas par des parallèles, les bandes se trouvent déterminées par des

espaces tant pleins que vuides.

16e fig. Pour tracer deux chevrons, on tire une perpendiculaire AG, qui divise l'écu en deux également. On prend, avec le compas, 1 partie sur l'échelle, que l'on porte de A en B; point qui doit terminer la pointe du premier chevron. On prend ensuite, sur la même échelle, 4 parties que l'on porte de C en E, de D en F. On tire les lignes EB, BF: de ces deux lignes diagonales à 1 partie \(\frac{1}{4}\) dedistance, on tire six autres lignes, trois parallèles de chaque côté; la perpendiculaire fixant les pointes des chevrons.

17e fig. Trois chevrons se déterminent ainsi. La ligne ponduée étant tracée au milieu de l'écu perpendiculairement AG, on donne de A en B, $\frac{x}{2}$ partie de l'échelle. On prend 3 parties de la même échelle que l'on porte de C en D, & de E en F; on a les trois points qui servent à tracer les deux lignes de superficie du premier chevron. On tire ces deux lignes DB, BF: on porte le compas à cinq espaces d'une partie, chacun partant de la diagonale DB; on tire les cinq lignes parallèles dextres; on sait la même opération partant de la diagonale BF; les trois chevrons se trouvent déterminés, ayant des espaces égaux à leurs branches.

PLANCHE XXX. Divisions de l'écu en fasce, palé, bandé, chevronné. 18e fig. Le fascé se fait en divifant l'écu en six espaces égaux, par cinq lignes horizontales. Chaque espace a une partie 2 de l'échelle en hauteur.

19º fig. Le fascé de huit pièces est divisé en autant d'espaces égaux par sept lignes horizontales, chacun ayant en hauteur 1 partie de l'échelle.

20e fig. Le palé se divise en six espaces égaux, par cinq lignes perpendiculaires : chacun a en largeur une partie 1 de l'échelle.

21e fig. Le palé de huit pièces est divisé en autant d'espaces, par sept lignes perpendiculaires: chacun se trouve avoir en largeur 7 de partie.

22e fig. Le bandé est divisé en six bandes, par cinq lignes diagonales. Pour en avoir les dimensions, on tire une ligne de l'angle dextre du haut de l'écu A, à l'angle senestre du bas B. On prend fur l'échelle 1 partie 2 avec le compas ; deux lignes parallèles se tracent à cette distance, partant de la ligne AB, vers l'angle senestre du haut de l'écu. On trace deux autres lignes parallèles partant de la même ligne AB, vers l'angle dextre du bas, & la figure est déterminée.

23e fig. Le bandé de huit pièces se divise en autant d'espaces : on en a les mesures en traçant la diagonale AB de l'angle dextre supérieur de l'écu à l'angle senestre inférieur. On prend ensuite une partie \(\frac{1}{4}\) fur l'échelle, que l'on porte, partant de la diagonale \(AB\) par trois parallèles au dessus, & trois parallèles au dessous, de la même manière qu'à

la fig. 22e précédente.

24e fig. Le chevronné est l'écu divisé en six chevrons, sormé par dix lignes diagonales qui se joignent deux à deux; cinq en barres, cinq en bandes. Pour en avoir les proportions, on tire uneligne perpendiculaire AB, qui partage l'écu en deux également : on prend 1/2 partie sur l'échelle, que l'on porte de A en C; on prend sur la même échelle 2 parties $\frac{1}{2}$ que l'on porte de D en F, de E en G: on tire les lignes FC, CG. Cette opération saite, on tire quatre lignes parallèles à dextre à 1 partie de distance chacune: on en tire quatre autres à senestre; elles se terminent toutes à la perpendiculaire ponctuée A B.

PLANCHE XXXI. Divises, burèles, trangles, vergettes, cotices. 25e fig. La divise est une fasce diminuée qui n'a que le quart de la fasce; quelquesois elle est posée immédiatement sous le ches. On dit alors que ce ches est soutenu d'une divise. Pour avoir les proportions de la divise, on prend sur l'échelle 2 parties que l'on porte de A en B, & de C en D: cet espace est pour le ches. On prend ensuite sur la même échelle $\frac{1}{2}$ partie que l'on porte de B en E, & de D en F; on trace les lignes BD, EF; on

a la divisé qui soutient le ches.

26e fig. La divise, lorsqu'il n'y a point de ches, est de même placée au haut de l'écu, mais à 2 parties 1/2 du bord supérieur. Pour la mettre en séante position, on prend sur l'échelle 2 parties 1 que l'on porte de A en C, de B en D : on prend ensuite sur l'échelle $\frac{1}{2}$ partie que l'on porte de C en E, & de D en F; on tire les deux lignes horizontales CD, EF; la divise se trouve déterminée.

27e fg. Les burèles sont des fasces diminuées en nombre pair, ordinairement de six, quelquesois de huit. Quand on met six burèles dans un écu, on le divise en treize espaces égaux par douze lignes horizontales. Sept de ces espaces alternativement, commençant en haut & finisfant en bas, se trou-

vent être le champ de l'écu; & les burèles qui se trouvent cotées, ont chacune 1/2 partie 1/1 1/26 de

28e fig. S'il y a huit burèles, l'écu est divisé en dix. sept espaces égaux par seize lignes horizontales. Neuf de ces espaces alternativement, commençant en haut & finissant en bas, se trouvent être le champ de l'écu. En donnant 1 partie à chaque burèle, chacun des intervalles qui sorment le champ, aura ½ partie moins ½ de partie. Huit burèles se trouvent rarement dans un écusson.

29e fig. Les trangles sont des fasces diminuées en nombre impair, le plus souvent de cinq, quelquesois de sept. Quand il y a cinq trangles, on divise l'écu en onze espaces égaux par des lignes horizontales. Six de ces espaces sorment le champ de l'écu, commençant en haut & finissant en bas alternativement. Chaque trangle, ainsi que chaque espace du champ, est de 3 de partie 1

30e fig. S'il y a sept trangles, on divise l'écu en quinze espaces éganx. Huit de ces espaces sont le champ, commençant en haut, finissant en bas alternativement. Les trangles ont chacune 1 partie de partie, & de même chaque intervalle vuide

du champ.

31e fig. La vergette est un pal retreci qui n'a que le tiers de la largeur du pal étant seule, & une moindre proportion, s'il y en a plusieurs. Les di-mensions de la vergette dans l'écu se trouvent en traçant une perpendiculaire AB, qui le partage en deux également. On prend sur l'échelle $\frac{1}{3}$ de partie, que l'on porte de C en E, de C en F, de même de D en G, de D en H: on tire les lignes perpendiculaires EG, FG; on a déterminé la largeur de la vergette qui est de $\frac{2}{3}$ de partie, saisant le tiers de 2 parties de la largeur du pal.

32e fig. Lorsqu'il y a cinq vergettes, on trace une ligne perpendiculaire AB au crayon, qui se trouve ponctuée dans cette figure; & c'est seulement pour avoir le milieu de l'écu en sa hauteur. On divise cet écu en onze espaces égaux, par dix lignes perpendiculaires, qui sont les lignes au trait: six de ces espaces alternativement, en commençant à dextre & finissant à senestre, se trouvent être le champ de l'écu: les autres espaces sont les vergettes Les vergettes espacées, tant pleines que vui-

des, ont chacune ½ partie ½ 1/14 de partie.

33º fig. La cotice se pose en diagonale à dextre, & n'a que la moitié de la largeur de la bande; une ligne étant tracée de l'angle dextre A à l'angle senestre D. On prend sur l'échelle 1 partie; on la porte de A en B, de A en C, de D en E, de D en F: on tire les lignes diagonales BE, CF. La cotice se trouve déterminée, & a 1 partie qui est

la moitié de la largeur de la bande.

34e fig. S'il y a deux cotices dans un écu; après avoir tracé la ligne AB de l'angle dextre supérieur à l'angle senessre insérieur, on prend sur l'échelle une partie 1 que l'on porte de C en D, de C en G, de E en F, de E en H. On prend sur l'échelle une partie que l'on porte de D en I, de F en K, de Gen L, de Hen M: on tire les lignes IK, DF, GH, LM; on a alors les proportions decha-

que cotice.

35e fig. Quand il doit y avoir cinq cotices dans un écu, on trace la ligne diagonale AB de l'angle dextre du haut à l'angle senestre opposé. Cette ligne qui est ponduée, ne sert que pour la division des espaces. On prend sur l'échelle $\frac{2}{8}$ de partie; on en donne la moitié qui est $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{16}$ de A en C, de A en E, de B en F: on tire les lignes CD, EF; l'espace entre ces deux lignes pleines qui fait la cotice du milieu, est de 7 de partie; de la ligne CD on tire quatre lignes parallèles à la distance de 7 de partie vers l'angle senestre du haut de l'écu : on fait la même opération en partant de la ligne EF, vers l'angle dextre inférieur, & on a cinq cotices de 7 de partie chacune, dont les vuides, qui sont le champ, ont chacun pareillement 7 de partie.

PLANCHE XXXII. Répartitions ou différentes divi-

sions de l'écu & diverses pièces.

36 sig. Le burelé, division de l'écu en dix efpaces égaux par neuf lignes horizontales de deux émaux alternés, est un sascé de dix pièces; on en a les proportions en divifant l'écu en deux parties égales par un coupé AB; on divise le haut de ce coupé partant de A & de B en cinq espaces égaux de chaque côté; on fait la même opération partant aussi de A & de B vers le bas de l'écu; on tire quatre lignes horizontales au-dessus du coupé & quatre autres lignes au-dessous aux points marques, & le burelé se trouve de dix sascés, ayant chacun ³/₄ de partie de ¹/₂₀ de l'échelle.

37e fig. Le vergetté est un écu rempli ordinaircment de dix pals, quelquesois de douze; dans cette figure, il est divisé en dix espaces qui sont autant de pals : pour en avoir les dimensions, la ligne perpendiculaire AB étant tracée, on a un parri; on divise ce parti en cinq espaces égaux à dextre en haut & en bas, on fait la même opération à senestre en haut & en bas; on trace quatre lignes de chaque côté sur les points marqués, & on a un vergetté de dix pièces, chacune ayant i par-

tie $\frac{1}{8} \frac{1}{28} \frac{1}{40}$ de partie de l'échelle.

38e fig. Le coticé est une division de dix espaces égaux dans le fens des bandes, de deux émaux alternés; pour le construire, on tire une ligne diagonale de l'angle dextre supérieur de l'écu A à l'angle senestre inférieur B; on prend sur l'échelle 1 partie que l'on porte fur la ligne AB: cet espace fixe les quatre lignes parallèles vers l'angle fenestre du haut de l'écu, & les quatre autres parallèles vers le bas du côté oppofé.

39º fig. Les points équipollés sont neuf carreaux en sorme d'échiquier, ceux des quatre angles & celui du centre étant d'un émail, les autres sont d'un émail différent. Pour les tracer, on divise la largeur de l'écu en trois espaces égaux A, B, C, D; E, F, G, H; on divise pareillement la hau-

teur en trois espaces égaux A, I, K, E; D, L; M, H; on tire les lignes BF, CG; I, L, K, M. Cette opération finie, on a les points équipollés qui repréfentent le quart de l'échiqueté qui doit toujours être de trente-six carreaux, comine à la

40e figure qui suit.

40e fig. L'échiqueté est un écu en échiquier, par un parti de cinq traits & un coupé d'autant de traits, ce qui le divise en trente-six carréaux. On en a les dimensions en partageant l'écu en quatre, par les lignes DL, RZ; ce qui forme l'écartelé: on remplit les quatre quartiers partant de D par les points CBA, EFG; partant de L par les points KIH, MNO, à égales distances. Partant de R par les points QPA, STH; partant de Z par les points YVG, & & a o. On trace les lignes CK, BI; ME, NF, & enfuite les lignes PV, QY, S, &, Ta. Cette opération donne l'échiqueté qui est toujours de trente-fix carreaux.

41e fig. Le losangé est un écu rempli de vingtquatre losanges & de seize demi-losanges. Les dimensions de cette figure se trouvent en divifant la largeur de l'écu en quatre espaces égaux, de A en B, C, D, E; ce qui donne trois points B, C, D; non compris ceux des angles supérieurs. On fait la même opération en bas de F en G, H, I, L; ce qui donne quatre autres espaces pareils & trois autres points G, H, I. La hauteur se divise en quatre espaces pareillement à dextre de A en M, N, O, F; & à senestre de E en P, Q, R, L.

On tire les lignes DP, CQ, BR, AL, MI, N H, OG; enfuite les lignes MB, NC, OD, FE, GP, HQ, IR. Cette opération donne vingt-quatre losanges & seize demi-losanges qui en total sont

la valeur de trente-deux lofanges.

42º fig. Le franc-canton; pièce quarrée qui a de large trois parties des sept de la largeur de l'écu & trois parties ½ en hauteur. Il est toujours placé à dextre & joint l'angle supérieur. On prend sur l'échelle trois parties que l'on porte de A en B, de C en D; on prend sur la même échelle trois parties $\frac{1}{4}$ que l'on porte de A en C, de B en D. On tire les lignes CD, DB; & on a les dimensions qui lui font propres.

43e fig. Le canton fe place dans l'écu le plus fouvent à dextre vers l'angle supérieur, alors on le nomme canton dextre; il est quelquesois placé à senestre; dans ce cas, il est nommé canton senestre. Pour avoir les proportions du canton dextre, on prend sur l'échelle deux parties que l'on porte de A en B, de C en D, & ensuire deux parties $\frac{1}{2}$ que l'on porte de A en C, de B en D; on tire

les lignes CD, DB.

44º fig. Le canton senestre se fait de la même manière que le précédent & a de pareilles proportions; après avoir pris les mesures sur l'échelle, on tire les lignes AC, CD; & il fe trouve construit.

45e fig. Le gironné est formé du parti, du coupé, du tranché & du taillé; on en a les proportions en prenant sur l'échelle quatre parties que l'on porte de

E en A, de G en A; de H en B, de F en B; on prend sur la même échelle trois parties 1/2 que l'on porte de E en C; de H en C; de G en D; de F en D. Par les angles qui se trouvent construits, on a les huit points qui déterminent le gironné; on tire les lignes AB, CD, EF, GH, & la figure se trouve faite.

46e fig. Le gironné de dix pièces : ses proportions se trouvent en divisant l'écu en deux également, par un coupé AB; on prend sur l'échelle deux parties $\frac{1}{4}$ que l'on porte de C en G, de D en H; de E en I, de F en K; on prend fur la même échelle une partie 1 que l'on porte de Cen L, de D en M, de E en N, de F en O. On tire

les lignes GK, IH, LO, NM.

47e fig. Le gironné de douze pièces se sait en divisant l'écuen quatre par un écartelé A, B, C, D; on prend fur l'échelle une partie $\frac{1}{4}$ que l'on porte de E en I, de F en K, de G en L, de H en M. On prend fur l'échelle une partie $\frac{3}{4}$ que l'on porte de E en N, de F en O, de G en P, de H en Q. On tire les lignes IM, LK, PO, NQ.

PLANCHE XXXIII. Autres répartitions & pièces. 48e fig. Le sur le-tout; écusson au milieu d'un écu écartelé, doit avoir en largeur deux parties 1 des sept de la largeur de l'écu écartelé, & en hauteur trois parties des huit parties du même écu. L'écu ABCD étant tracé, on prend sur l'échelle deux parties 1 avec le compas, que l'on porte de A en L, de B en M; de C en N, de D en O; on tire les lignes LM, NO; on a la hauteur du fur-le-tout, qui est de 3 parties : on prend sur l'échelle 1 partie \(\frac{1}{4}\) que l'on porte de \(I\) en \(E\), de \(I\) en \(F\); de K en G, de K en H: 1 partie $\frac{1}{4}$ de chaque côté de la perpendiculaire IK, font 2 parties ½ pour la largeur: on tire les lignes EG, FH; on arrondit les angles GH; on trace deux quarts de cercle sous K qui forment la pointe; on met à l'encre le surle-tout EFGH, comme à la fig. 49e.

49e fig. Le sur-le-tout se pose ordinairement au milieu d'un ècu écartelé : quelquesois il se trouve sur un écu qui n'est point écartelé, ou sur un écu coupé, ou sur une sasce, ou autres pièces: on lui donne toujours 2 parties $\frac{1}{2}$ en largeur, & trois parties de hauteur de l'écu sur lequel il se trouve.

50e fig. Le sur-le-tout du tout est rare en armoiries; s'il falloit en tracer un, on diviseroit le surle-tout ABCD en 7 parties de large, & sa hauteur en 8; on feroit une échelle de 8 parties qui n'auroit que la longueur AC; cette échelle donneroit les proportions du sur-le-tout du tout, de même que l'écussion ABCD, fig. 48, les a données pour le sur-le-tout EFGH.

Brisures pour distinguer les branches des anciennes & grandes maisons.

Il y a trois principales brisures, le lambel pour les puinés, le bâton péri en bande pour les cadets de puinés; & la bordure pour les autres cadets.

ste fig. Le lambel est une pièce en sorme de divise-alésée à trois pendans; il se place au haut de l'écu horizontalement, à une partie de dissance du bord; ses proportions se trouvent en prenant sur l'échelle une partie que l'on porte de A en C, de B en D; on tire la ligne ponctuée CD; on prend sur la même échelle 2 parties que l'on porte de C en E, de D en F; il reste de E en Ftrois parties, qui sont la longueur du lambel : on donne ordinairement 1 partie de hauteur au lambel, parce qu'étant une brisure, on la fait paroître le moins qu'il est possible; mais sa vraie proportion est de $\frac{1}{4}$ de partie de $\frac{E}{en}$ en G, de F en H, dont $\frac{1}{4}$ de partie pour la hauteur de la divise alésée, $\frac{1}{2}$ partie pour la faillie des pendans.

52e fig. Le bâton péri en bande, seconde brisure pour les cadets de puinés; on en a les proportions en traçant une diagonale AB, & une autre diagonale CD qui traverse la première; on prend sur l'échelle une partie que l'on porte du point de section G en E & en F; ce qui donne 2 parties pour la longueur; on lui donne en largeur $\frac{1}{9}$ de partie.

53e fig. La bordure, troissème brisure pour les cadets de cadets, se fait en traçant intérieurement autour de l'écu des parallèles à 7 de partie de distance des bords.

Brisure pour les enfans naturels légitimes des grandes

54º fig. Les ensans naturels, légitimes des grandes maisons, portent pour bristire, eux & leurs descendans, dans leurs armes, un bâton péri en barre. Les proportions semblables à celle du bâton péri en bande, se prennent sur la ligne ponctuée CD; EF est sa longueur. (Voyez la 52e fig. G. D. L. T.)
PIED-FICHÉ, croix au pied-fiché. (Voyez la

figure 176. de la pl. IV.)

Rousset; de gueules, à une croix au pied - fiché d'argent. L'inspection de cette figure suffit pour faire comprendre que la croix dont il s'agit, se termine en pointe par le pied : on appelle aussi cette

croix, croix fichée.
PIERRE (l'ordre de faint) ET DE SAINT PAUL, ordre de chevalerie institué par le pape Paul III, Romain, de la maison de Farnése, l'an 1540. Cepontife fit 200 chevaliers jusqu'à sa mort, qui arrivale

10 novembre 1549.

La marque de l'ordre est une médaille ovale d'or où est représentée l'image de saint Pierre; au revers est celle de saint Paul. Cette médaille est attachée à une chaîne aussi d'or. (Planche XXVI.fig.

64. G. D. L. T.)

PIÉTÉ, s. f. On se sert de ce terme dans le Blason, pour signifier les petits d'un pélican, qui s'ouvre le sein pour les nourrir de son sang. Les le Camus de Paris, originaires de Poitou, portent dans leurs armes un pélican avec sa piété, le tout de gueules. Ménestrier. (D J.)

Tel est l'article de M. le chevalier de Jaucourt, mais nous croyons, avec l'auteur du Supplément, que ce mot de piété représente moins les petits que la poitrine du pélican ouverte; car c'est le père qui est pieux, & non pas les petits: nous croyons aussi qu'on ne la nomme en blasonnant que lorsqu'elle est d'un autre émail que l'oiseau.

Du Dresic de Kersorn, en Bretagne; d'argent,

au pélican d'azur, sa piété de gueules.

PIGNONNÉ, éE, adj. se dit de la représentation d'un pignon de murzille, qui se termine en pointe par briques ou carreaux les uns sur les autres, en sorme de plusieurs montans ou escaliers. Il porte d'argent, à un lion naissant de sable, d'une campagne maçonnée, pignonnée de deux montans de gueules. Dist. de Frévoux. (D. J.)
Klamenstein, en Bavière; de sable, tranché, ma-

conné, pignonné de deux montans d'argent. (Pl.

IX. fig. 475.

Hohenstein, en Allemagne; d'argent, à la sasce pignonnée de cinq montans de fable. (Fig. 476.)

PILE, s. s. ce mot se dit d'une pointe renversée ou d'un pal aiguisé qui s'étrécit depuis le ches, & va se terminer en pointe vers le bas de l'écu: quelques-uns croient que ce mot est emprunté du

latin pilum, javeline armée de fer.
PILE, s. s. pal aiguisé en sorme d'obélisque renversé, la base étant mouvante du bord supérieur

de l'écu.

Cette pièce est rare en armoiries.

Ce terme vient du latin pilum; les anciens nommoient piles les pièces de bois armées de ser, ainsi que les traits ou dards qu'ils décochoient aux prises des villes & dans leurs batailles ou combats.

De Maillify, en l'Isle de France; d'azur, à trois piles d'or, l'une en pal, les deux autres en bande & en barres appointées vers la pointe de l'écu. (Pl.

II. fig. 95.

PILIER, (Ordre de Malte) nom qu'on donne dans l'ordre de Malte aux chess des huit langues qui composent cet ordre : ainsi pilier de langue signifie celui des grands-croix, qui est à Malte le re-présentant & le ches d'une des langues. (D, J.)

PILIER, f. m. colonne.

Des Pilliers de Fontet; de gueules, à trois pi-

liers d'argent, deux & un.

PIN, s. m. arbre qui se distingue dans l'écu par sa tige droite, unie, ses branches écartées, ainsi que par son fruit nomme poinmes de pin,

Les anciens se servoient du pin pour construire les buchers des victimes qu'ils offroient dans les

facrifices.

Silvain, dieu des sorêts, sous la forme d'un satyre, est quelquesois représenté tenant un rameau de pin.

Lebouexier de la Chapelle, de Penieuc, en Bre-

tagne; d'argent, à trois pins de sinople.

De Budes de Guebriant, de Terrejouan, près Szint-Brieux, en Bretagne; d'or, au pin de fino-

ple fruité du champ; le sût de l'arbre accôré de deux fleurs de lis de gueules.

De la Live; d'argent, au pin de sinople, le sût accôté de deux étoiles de gueules. (Pl. VIII. fig.

PIQUE, f. f. meuble d'armoiries. Villiers; d'argent, à trois piques de sable, posées en pal. (Pl. IX. fig. 500.)

Ferrier; d'argent, à trois sers de pique d'azur.

(Ibid. fig. 501. PLAINE, CHAMPAGNE, POINT-DE-CHAM-PAGNE, s. s. pièce qui occupe en hauteur au bas de l'écu, une partie des sept de sa largeur. Le bord supérieur se termine de niveau, ou en ligne horizontale.

On coupe l'écu en quarré un peu au-dessus de la pointe,& l'espace que la pointe laisse vuide au-dessous du quarré, étant d'un autre émail que l'écu, est ce qu'on appelle plaine ou champagne ou campagne.

Elle a servi quelquesois de marque de bâtardise. Les descendans légitimes des bâtards, en ôtant la barre, le filet ou traverse que portoient leurs pères, coupoient ainsi la pointe de leurs écus d'un autre émail; ce qui annonçoit la légitimité dans une branche originairement bâtarde.

La plaine ou champagne est rare en armoiries : elle se nomme après les pièces & meubles qui se trou-

vent sur le champ, excepté le ches.

De Geoffroy des Marets, à Paris; d'azur, à trois épis de bled, tigés & feuillés d'or, mouvans d'une plaine d'argent, au chef coust de gueules, chargé de trois étoiles du troisième émail. (G. D. L. T.)

Brochant; d'or, à l'olivier de sinople, accolé de deux croissans de gueules, à la plaine ou champagne

d'azur, chargée d'un brochet d'argent.

Petite-Pierre; de gueules, au chevron d'argent,

à la plaine d'or. (Pl. II. fig. 73--4.) On a pris quelquesois le point de plaine ou de champagne pour brisure, ou pour marque de dégradation.

PLEIN, adj. m. se dit d'un écu rempli d'un seul émail, où il ne se trouve par conséquent aucune pièce ni meuble.

Duvivier de Sarraute, de Lansac, de Lissac, diocèse d'Alet & de Rieux', en Languedoc; plein de

La maison de Rubei, en Toscane; porte aussi de gueules tout pur, ou plein de gueules. (Pl. I.

fig. 13.) De Barge, en Lorraine, porte; d'azur pur, ou plein

d'azur, (Ibid. fig. 14.) Les anciens comtes de Gournay & Desgabetz-Dombale-Lorraine; plein de fable. (Fig. 15.)

Bordeaux, Puy-Paulin, Paernon, Bandinelli à Rome, maison dont étoit Alexandre III, pape en 1159; d'or pur ou plein d'or. (Figure 11.

Boquet, en Normandie; d'argent pur. (Fig. 12.) PLEINES, adj. f. pl. se dit des armoiries qui font sans aucune écartelure ni brisure, telles que les portent les aînes d'une maison illustre & ancienne. Ce

terme s'employe, lorsque les branches cadettes sont obligées de mettre des lambel, bâton ou abîme, bordure, &c. pour saire des distinctions entr'elles ; alors on dit : la branche aînée portant les armes pleines. (G.D.L.T.)

PLIÉ, éE, adj. ou PLOYÉ, se dit de ce qui est simplement courbé, aussi bien que des oiseaux qui n'étendent pas leurs aîles, & sur-tout de l'aigle

qu'on nomme alors au vol plié.

PLIÉ, ÉE, se dit aussi du chevron, de la sasce & de quelques autres pièces de longueur, dont la

superficie est creuse ou concave.

Saumèse de Bouze, du Thil-Saint-Loup, en Bourgogne; d'azur, au chevron pllé d'or, accompagné de trois glands de même, à la bordure de gueules. (Pl. IV. fig. 200.)
PLUMETÉ, ÉE, adj. est la même chose que le

moucheté ou papillonné.

Ceba, à Gênes; plumeté d'argent & d'azur. POÈLE ou POILE, s. s. poile à frire, instrument de ménage, est quelquefois un meuble d'armoiries.

Padella, en Espagne; d'azur, à trois posles à frire rangées en pal, d'argent, accompagnées de neuf croissans de même, posés trois en ches renverses, trois en fasce, contournés, & trois en pointe. (Pl. XI. fig. 561.)

POINT, s. m. se dit de la division de l'écu en plusieurs quarrés, au nombre tantôt de neuf, tantôt de quinze, dont les uns sont d'un émail, & les autres de l'autre, qu'on appelle aussi points équipollés. Voyez ÉQUIPOLLÉ & les armes de Buffy-Rabutin. (Planche IV: figure 221.)

On nomme pareillement points les divisions de la componure. Il y a aussi une autre division de l'écu en plusieurs points, où se trouvent le point

d'honneur, le nombril, &c.

Le point d'honneur se dit de la place qui est dans un écu, répondant au milieu du chef & audeffous.

On appelle le nombril de l'écu, un point qui est au milieu du dessous de la sasce, & qui la sépare de la pointe. Ainsi on dit : N. porte d'or à un écus-

son de gueules mis au nombril. (D. J.)

POINT-CHAMPAGNE, le point-champagne, dans le blason d'Angleterre, est une marque déshonorante, ou une tache à la noblesse, qu'un gentilhomme est forcé de porter dans ses armes, lorsqu'il a tué un ennemi qui demandoit quartier. Cette pièce est rare dans le blason de France : elle s'appelle encore plaine, & elle occupe l'espace en - bas d'un peu moins du tiers de l'écu. Voyez PLAINE & CHAMPAGNE.

POINTE, s. s. la partie insérieure de l'écu qui aboutit ordinairement à une petite pointe. C'est aussi une pièce qui monte du bas de l'écu en haut, & qui étant plus étroite dans sa largeur que le chappé, occupe seulement le tiers de la pointe de l'ecu. On appelle pointe en bande, pointe en barre, celle qui est posée dans la situation de la bande ou de la barre. Pointe en fasce est celle qui est

Histoire. Tom. I.

mouvante d'un des flancs de l'écu; & pointe renversée celle qui étant mouvante du chef contrebas, occupe les deux tiers du chef en diminuant jusqu'à la pointe de l'écu, sans la toucher néan-

Plus généralement, la pointe est un pal aiguisé qui, mouvant du bas de l'écu, se termine vers le bord supérieur à une partie de distance : sa

base a deux parties de large.

La pointe diffère du giron, en ce que ce der-

nir finit au centre de l'écu.

Gaillard, baron d'Heillimer; d'argent, à trois sasces d'azur, à la pointe de gueules, brochante sur le tout, & chargée de trois befans d'or, mal ordonnés.

Gueret de Montet; d'azur, à la pointe d'or chargée d'une croisette d'azur potencée & accompagnée en ches de deux autres croisettes d'or, aussi poten-

Saint-Blaise de Changy, en Champagne; d'azur à la pointe d'argent.

De Fumel, en Quercy; d'or à trois pointes.

Bredel, au Tirol; d'argent, à trois pointes d'azur, à la champagne, de gueules. (Pl. II. fig. 93.)

POINTÉ, éE, adj. On appelle écu pointé fascé, un écu chargé de plusieurs pointes en sasces, qui font en nombre égal, d'émaux différens. Pointé fe dit aussi d'un écu marqué de pointures ou piquires, comme les pointes qui servent de masse à la rose, tandis qu'elle est en bouton. Il porte trois roses boutonnées d'or & pointées de sinople,

POIRE; s. f. meuble d'armoiries représentant

ce fruit.

Perussys, d'azur, à trois poires d'or. (Pl. VIII.

fig. 424.)

POISSON, f. m. dans l'art héraldique, on distingue parmi les poissons, le dauphin qui est de profil, courbé en demi-cercle, dont la tête & la queue se trouvent tournées du côté dextre de l'écu.

Dauphiné; Province, d'or au dauphin d'azur, crété & oreille de gueules. (Pl. VI. fig. 335.)

Les bars un peu courbés, & ordinairement deux ensemble & adossés.

Poisson de Marigny; de gueules, à deux bars

adosses d'or. (Pl. VII. fig. 337.)

Les chabots montrent le dos & sont en pal, la tête vers le haut de l'écu.

Chabot d'azur; à trois chabots de gueules. (Ibid. fig. 336,)

Les écrévisses montrent aussi le dos & sont en pal, la tête en haut.

Thiars de Bissy; d'or, à trois écrévisses de

gueules. (fig. 346.)

Les autres espèces de poissons sont nommés simplement poissons, lorsque l'on ne peut pas en distinguer l'espèce.

Vaillant de Benneville, de Barbeville, près de

Bayeux en Normandie; d'azur au poisson d'argent en fasce au ches d'or.

Aubin de Malicorne, au Maine; de fable à trois poissons d'argent en fasces l'un sur l'autre.

De Cussé, en Bretagne; d'argent, au fautoir de sable, au franc-quartier de gueules, chargé de deux

poissons d'argent en sasce l'un sur l'autre.

POMME, s. f. fruit du pommier; elle est ordinairement représentée dans l'écu, attachée au bout de sa tige, & pendante comme sur l'arbre même.

Pommereu; d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or. (Pl. VIII. fig. 422.)

POMME-DE-PIN, s. f. fruit de l'arbre, nommé pin; cette pomme paroît dans l'écu attachée au bout de sa tige, & figurée avec des lignes diagonales qui se croisent à distances égales, & forment de petites losanges qui invitent ce fruit, tel qu'il est sur l'arbre.

Quintin de Richebourg, de Champcenets, à

Paris; d'azur à trois pommes-de-pin d'or.

Pinon, marquis de Saint-Georges; d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes-de-pin, de même.

Ferrieres de Champigny, en Poitou; d'azur à trois pommes-de-pin d'or, à la bordure de gueules.

Pinard, de gueules, à trois pommes-de-pin, d'argent, posées 2 & 1, abaissées sous un lion léoparde d'or. (Pl. VIII. fig. 423.)

POMMETÉ, fe, adj. se dit de la croix & de quelques autres pièces qui ont à leurs extrêmités

des petits boutons arrondis.

Rochas de Chêteauredon, à Paris; d'or à la croix pommetée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile du champ.

Ray, au comté de Bourgogne, de gueules au ray d'escarboucle, pommeté & sleuretté d'or.

Hennezon; d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois panthères d'or, passantes, & accompagnée de trois rais d'escarboucle de gueules, pommetés, deux en chef, un en pointe.

PONT, s. m. meuble de quelques armoiries re-

présentant ce que le nom exprime.

De Pontac; de gueules, au pont à quatre arches d'argent sur une rivière de même, ombrée d'azur, & supportant deux tours du second. (Pl. IV. sig. 465.)

Pontbriant; d'azur, au pont d'argent à trois ar-

ches, mâçonné de fable.

PORC, s. m. La femelle se nomme truie, le porc & la truie paroissent dans l'écu de profil & passans; leur émail est le sable.

Février de la Belloniere, à Paris; d'argent au

porc de fable.

De Porcelets de Maillane, à Beaucaire, en Lan-

guedoc ; d'or à une truie de fable.

Il y a des auteurs qui prétendent que la maison de Porcelets est originaire d'Espagne, & issue du comte Diego, surnommé Porcelos, fils de Roderic, comte de Castille; & que le surnom de Por-

celos lui fut donné à cause que la comtesse sa mere; accoucha de sept sils à la sois, en l'année 884.

Mais l'opinion la plus commune est que ceux de ce nom tirent leur origine de Provence, & que ce fut dans la ville d'Arles, que l'imprécation d'une pauvre femme causa une heureuse sécondité à la personne qu'elle imploroit dans sa misère; cette pauvre semme ayant mis an monde deux jumeaux, les portoit dans ses bras, lorsqu'elle parut devant une jeune dame pour lui demander l'aumône; elle croyoit que la pluralité d'ensans inspireroit plus de compassion à ceux qui la verroient en cet état; mais la vue de ces enfans fit un effet contraire; cette dame la traita d'impudique, s'imaginant qu'une honnête semme ne pouvoit avoir qu'un seul enfant d'une couche : cette pauvre semme se voyant offensée, levant les yeux au ciel, dit à haute voix : Je prie Dieu, madame, pour la défense de mon honneur, qu'il vous fasse mettre au monde autant d'enfans que cette truie qui passe par-là a de petits cochons. On assure qu'un an après, la dame accoucha de neuf enfans mâles, qui étoit le nombre des petits de la truie.

En considération de ce prodige, ces ensans surent nommés les *Porcelets*, & le nom de *Porcelets* sur transimis à leur postérité, laquelle a depuis porté pour armes une truie de sable au champ d'or.

Quelques historiens, & Nostradamus en son Historie de Provence, ont donné cours à ces sables, & elles passent pour vraies dans l'idée du peuple d'Arles: on voit encore en cette ville une truie représentée en sculpture sur la saçade de l'ancienne maison de Porcelets, dans le quartier appellé le Bourg-vieux. (G. D. L. T.)

Quelque Apocryphes que foient sans doute de pareils saits, nous n'avons pas crû devoir supprimer cet article. Les sables sont une partie de l'histoire de la noblesse, & les sables antiques sont des preuves de grandeur & des titres de gloire;

d'ailleurs l'histoire est relative au sujet.

PORC-ÉPIC, s. m. animal terrestre, arme de longs aignillons, qui a quelque ressemblance avec

le porc; il paroit passant dans l'écu.

Les juges d'Athènes se servoient de vases, dont l'extérieur étoit rempli de pointes semblables à celles du porc-épic, pour saire entendre qu'on ne ponvoit les corrompre dans l'administration de la justice, qu'ils étoient inflexibles & intègres.

Le Coigneux de Belabre, de Bezonville, à Pa-

ris; d'azur à trois porcs-épics d'argent.

De Foncrand de la Nouhe, à Luçon; d'argent à trois porcs-épics de sable.

De Maupeou; d'argent, au porc-épic de fable.

(Pl. V. fig. 270.)

PORTAIL, f. m. meuble d'armoiries.

De la Poterie; de gueules, au portail antique, donjonné de trois donjons, deux lions affrontés, posés sur les perrons, & appuyés contre le portail, le tout d'argent, au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur. (Pl. IX. fig. 469.)

La Porte; de gueules, au portail d'or.

PORTÉE, adj. f. une croix portée, c'est une croix qui n'est pas debout, comme sont généralement les croix, mais qui est couchée de travers sur l'écusson, en sorme de bande, comme si elle étoit portée sur l'epaule d'un homme.

La Colombiere assure que quelques-uns disent portée, parce que J. C. allant soussirir la mort, sut obligé de porter sa croix, qui est toujours représentée de travers & inclinée de cette manière.

PORTE - GLAIVE, PORTE - ÉPÉE, c'est un ordre de chevaliers en Pologne, appellés en latin

ensiferi.

On les nomme ainsi, parce qu'Albert, évêque de Riga, entre les mains duquel les premiers d'entr'eux firent leurs vœux, leur ordonna de porter pour habit une robe de serge blanche avec la chape ou manteau noir, sur lequel ils portoient, du côté de l'épaule gauche, une épée rouge croisée de noir, & sur l'estomac deux pareilles épées

passées en sautoir.

Cet ordre sut confirmé par le pape Innocent III. Il l'envoya en Livonie, pour désendre les prédicateurs de l'Evangile contre les insidèles dans les commencemens de la conversion de cette contrée. Mais n'étant pas assez sorts pour exécuter ce dessein, ils s'unirent aux chevaliers teutoniques par l'autorité du pape; & au lieu de chevaliers de l'épée, on les nomma chevaliers de la croix. Mais ils en sur separés en 1541 ssou Univius leur grand-maître, ou selon d'autres en 1525, lorsqu'Albert de Brandebourg renonçant à la grandemaîtrise de l'ordre teutonique, embrassa le Luthéranisme.

Quand les chevaliers teutoniques surent dépossédes de la Prusse & que les porte-glaives eux-mêmes vinrent à donner dans les opinions de Luther, leur ordre tomba en décadence; car en 1557 ils se brouillèrent avec l'évêque de Riga de la maison de Brandebourg, parce qu'il ne vouloit pas embrasser leurs opinions; & que, pour mettre son propre bien en sûreté, il livra la ville de Riga

aux Polonois.

Ensuite les Moscovites ayant pris sur les chevaliers la plus grande partie de la Livonie, ceuxci se mirent sous la protection de Sigissmond-Auguste, roi de Pologne, en 1559. Mais Guillaume de Furstemberg, leur grand-maître, ayant été trahi par ses propres gens ou mercenaires; qui le livrèrent aux Moscovites, Gothard Ketler, son successeur, suivant l'exemple d'Albert grand-maître de Prusse, transigea pour tout l'ordre avec Sigismond: il sut arrêté que Sigissmond pourroit disposer de l'ordre dans le château de Riga; on lui remit la croix, le sceau de l'ordre, les chartes & les bress des disserens papes & empereurs qui le concernoient, comme aussi les clés de la ville & du château de Riga, la dignité de grand-maître,

les droits de monnoie, & tous les pouvoirs & privilèges qui y étoient attachés; & par retour, Radzivil, plénipotentiaire du roi, fit préfent à Gothard Ketler du duché de Courlande, pour lui, & pour ses hoirs, à perpétuité. (Article resté.)

PORTER, v. a. On dit porter telles armoiries; parce qu'anciennement ceux qui se présentoient aux tournois, y faisoient porter, par leurs valets, leur écu où étoient empreintes leurs armes, qu'ils

avoient pour être reconnus.

PORTER, on dit de quiconque a des armes; qu'il porte, les différentes pièces dont est chargé son écusson: si, par exemple, il y a trois lions rampans, on dit qu'il les porte.

POSÉ, ÉE, adj. se dit d'un lion, d'un cheval ou d'un autre animal arrêté sur ses quatre piés, pour indiquer qu'il n'est pas dans une posture de mouvement.

Il se dit aussi d'un château, d'une tour, ou autre édifice, d'un arbre, &c. placés sur un rocher,

un mont, une terrasse.

Castillon de Saint-Victor, de Roussas, de Belveset, près d'Uzès en Languedoc; d'azur, à la tour d'argent, posée sur un rocher d'or.

Fortia de Piles, de Baumes, de Peiruis, en Provence; d'azur, à la tour d'or, posée sur une terrasse de sinople.

Sarret de Consergues, à Beziers; d'azur, à deux lions affrontés d'or, lampassés & armés de gueules, posés sur une terrasse du second émail, en chef une étoile de même.

Le Fèvre d'Argence; d'argent, à une loutre de fable, posée sur une terrasse de sinople, au ches d'azur, chargé de deux roses d'argent. (Pl. VI. fig. 289.)

Loménie; d'or, à l'arbre arraché de finople, posé fur un tourteau de sable, au chef d'azur, chargé de trois losanges d'argent. (Pl. VIII. fig. 396.)

Rogier de la Ville; d'argent, à une ville posée sur un rocher d'azur, surmontée de trois étoiles de gueules. (Pl. IX. sig. 472.)

POT, POT A FLEURS, POTS A FLEURS, f. m. est quelquesois un meuble d'armoiries.

Quant au pot simple, Pignatelli; d'or, à trois pots de sable, les deux du chef affrontés.

Quantau pot à fleurs, Lemperrière; de gueules, à une tige de trois roses dans un pot d'argent. (Pl. XI. fig. 563-4.)

POTENCÉ, ÉE, adj. f. se dit d'une croix dont les extrémités représentent une double potence.

De la Poterie; d'argent, à une croix potencée de fable. (Pl. IV. fig. 169.)

Rubat; d'azur, à la croix potencée d'or. (Ibid,

fig. 187.

Hurault, originaire du Barrois; d'argent, au lion de fable, armé & lampassé d'or, chargé sur l'épaule senestre d'une croix de même pôtencée, à la boz;

1 2

dure de gueules, engrêlée & chargée de treize billettes d'argent.

Viart; d'azur, à trois croix d'or potencées, au

chef d'argent.

Potencé se dit aussi de quelques autres pièces. Bureau; d'azur, au chevron potencé & contrepotencé d'argent, accompagné de trois barils ou

fioles d'or.

POURPRE, f. m. émail tirant sur le violet; on le représente en gravure par des lignes diagonales

à senestre. (Voyez planche I. sig. 17.)

Cet émail, couleur rare en armoiries, est mixte; c'est-à-dire, qu'il participe du métal & de la couleur, parce que l'argent qu'on appliquoit par feuilles fur les anciens écussons deveaoit de couleur pourpre par succession de temps, ainsi que le rapporte Vulson de la Colombière en son livre de la Science héraldique : aussi met-on cet émail sans fausseté sur les couleurs, comme sur les métaux.

De Gaste, en Forez; de pourpre, à deux sasces

Mesnard de la Barre, en Normandie; d'azur, au chevron de pourpre, chargé de trois croisettes d'argent, & accompagné de trois treffles d'or.

Arbois de Blanchefontaine, en Picardie; d'azur, au loup passant de pourpre, la tête contournée, accompagnée en ches de trois cloches d'argent.

POURSUIVANT D'AMOUR, (Hist. de la Cheval.) on vit autrefois à la guerre plusieurs chevaliers prendre le nom de poursuivant d'amour, & d'autres titres pareils, se parer du portrait, de la devise & de la livrée de leurs maitresses; aller sérieusement dans les sièges, dans les escarmouches & dans les batailles offrir le combat à l'ennemi, pour lui disputer l'avantage d'avoir une dame plus belle & plus vertueuse que la sienne, & de l'aimer avec plus de passion. Un écuyer anglois, capitaine du château de Beaufort, qui en 1369 prit parti pour la France; se nommoit le poursuivant d'amour. Il est encore sait mention de lui sous ce nom dans l'histoire de Bertrand du Guesclin. Sainte-Palaie, Hist. de la Chevalerie.

Poursuivant d'armes, (chevalerie anc.) ce mot s'est dit autresois des gentilshommes qui s'attachoient aux hérauts pour aspirer à leur charge à laquelle ils ne ponvoient parvenir qu'après sept ans d'apprentissage passés dans cet exercice. Ils étoient de la dépendance des hérauts, & assissionnt à leur chapitre. Un seigneur banneret pouvoit avoir des poursuivans de l'aveu de quelque héraut.

Leurs cottes-d'armes étoient différentes de celles des hérauts : les poursuivans la portoient tournée sur le bras, les liérauts devant & derrière; & le roi d'armes la portoit semée de lis, la couronne fur l'écu.

Le détail des sonctions de leur ministère est am-

plement expliqué dans un manuscrit composé par Rene d'Anjou, roi de Sicile, & qui se conserve dans la bibliothèque du roi. Dans un état de la France sait & arrêté en 1644, il y a trois poursuivans d'armes: le premier ayant 200 livres de gages, & les autres chacun 100 liv.

La cérémonie de l'inftitution des poursuivans d'armes étoit des plus solemnelles. Ils étoient présentés par un héraut d'armes en habit de cérémonie à leur seigneur & maître pour être nominés. Ils ne devoient point être faits pendant une moindre sête qu'un dimanche. Le héraut les conduisoit par la main gauche au feigneur, & en présence de plusieurs témoins appellés à cet effet, il lui demandoit quel nom il lui plaisoit que portât son poursuivant d'armes; & le seigneur l'ayant déclaré, le héraut l'appelloit de ce nom. Ces noms arbitraires contenoient souvent des devises énigmatiques, qu'on appliquoit aux poursuivans d'armes pour les distinguer. Il y en a plusieurs exemples dans les anciens titres: cependant le poursuivant ne sait nul ferment aux armes, & peut rendre ses armes sans rien mésaire; ce sont les termes d'un ancien manuscrit cité par le P. Ménestrier dans son livre

de la chevalerie. (D. J.)
PRÉSENTÉ, ÉE, (terme de Généalogie.) celui ou celle qui se présente pour entrer dans un cha-pitre où il faut saire des preuves de noblesse; ou pour être sait chevalier de quelque ordre, où l'on ne peut être reçu sans avoir prouvé que l'on est

d'une race noble. (G. D. L. T.)
PREUVES DE NOBLESSE, f. f. plur. (Généalogie.) pour prouver sa noblesse, le présenté ou la présentée doit mettre en évidence son extrait baptistaire, les contrats de mariage de son père, son aïeul, son bisaïeul, son trisaïeul, avec leurs testamens; les brevets, lettres & commif-sions des services militaires, les transactions, hommages, dénombremens, actes d'acquisitions de terres, & autres actes, tous titres originaux.

Il doit présenter ses armoiries, celles de sa mère

& des femmes de ses ancêtres.

L'usage est de fournir au moins deux actes à cha-

que degré.

Celui qui est chargé de recevoir les preuves indique au présenté tous les actes qu'il doit sournir, & où doivent remonter les degrés les plus reculés, & s'il est nécessaire de prouver la noblesse des semmes tant du côté paternel que du maternel. (G. D. L. T.)
PROBOSCIDE, f. f. trompe de l'éléphant. Elle

s'employe quelquefois en armoiries.

Filtz, en Silésie; de gueules, parti d'argent, à deux proboscides ou trompes d'éléphant, adossées, les naseaux en haut de l'un en l'autre. (Pl. VI. fig. 293.

PYRAMIDE, f. f. meuble d'armoiries. Bigault; d'azur, à une pyramide élevée d'or. (Pl. IX. fig. 468.)

QUA.

UARTIER-DESCENTE, terme de Généalogie, qui signifie chaque degré d'ordre & de succession des descendans dans une ligne ou une famille.

Ainsi on dit deux quartiers, trois quartiers de noblesse, &c. Un homme est réputé de bonne noblesse quand il prouve quatre quartiers du côté du père, & autant du côté de la mère; c'est-à-dire quand son bisaïeul, son aïeul & son père, tant du côté paternel que du côté maternel, ont été gentilshommes.

Pour entrer dans certains chapitres nobles d'Allemagne, il faut faire preuve de seize quartiers, tant du côté paternel que du côté maternel; & comme, selon le calcul le plus généralement reçu, on compte trois générations pour un siècle, la noblesse de ces candidats doit au moins remonter à cinq cents ans. Aussi n'y a-t-il point de nation plus jalouse de sa noblesse, & plus attentive à ne pas se mésallier que la nation allemande. (Article resté.)

QUARTIER, s. m. (terme de Généalogie.) écu d'une famille noble, qui, dans un arbre généalo-gique, sert de preuve. Il faut plusieurs quartiers pour prouver la noblesse, lorsque l'on veut entrer dans des chapitres qui exigent des preuves.

Ce mot quartier vient de ce qu'autresois on mettoit sur les quatre angles d'un mausolée ou tombeau, les écussons du père, de la mère, de l'aïeul & de l'aïeule du défunt; ce qu'on a augmenté ensuite jusqu'à 8, 16 & 32.

Ces exemples sont fréquens sur les sépultures des maisons nobles en Flandre & en Allemagne. (G. D. L. T.)

QUARTIER, s. m. quatrième partie d'un écu, lorsqu'il est écartelé.

On nomme aussi quartiers, les divisions d'un écu en un plus grand nombre de parties quarrées.

Il y a même des écus divisés en seize & trentedeux quartiers.

Les quartiers du haut sont blasonnés les premiers, ensuite les quartiers au-dessous, puis on finit par ceux qui se trouvent en bas.

Les quartiers, dans l'art héraldique, ont été ainsi nommés, parce que chacun remplit le quart de l'espace de l'écu, lorsqu'ils se trouvent sormés par la ligne perpendiculaire du parti & la ligne horizontale du coupé.

Et de même par la ligne diagonale à dextre du tranche, & par la ligne diagonale à senesire du

Depuis, un plus grand nombre de divisions de l'écu en parties egales entr'elles ont été nommées quartiers.

Bonvilar d'Auriac, de la Vernède, de la Crou-

QUA

file, en Languedoc; écartelé aux premier & quatrième quartiers d'argent, au deuxième d'azur, au troisième de gueules.

De Crevant; écartelé au premier & quatrième quartiers d'argent, au deuxième & troisième d'a-

zur. (Pl. I. fig. 29.)

Aubert; écartelé au premier & quatrième quartiers d'or, au deuxième & troissème d'azur, à la bordure écartelée de l'un en l'autre. (Pl. IV. fig.

213.

Quant aux écartelures plus composées & aux quartiers plus multiplies, on peut voir, pl. XV. les armes de l'empereur, celles du roi d'Espagne, du roi des Deux-Siciles, du roi de Pologne, du roi de Sardaigne, du roi de Danemarck, du roi de Suède, du roi dé Prusse; Pl. XVI. celles de l'électeur de Cologne; Pl. XVII. celles de la république des Suisses & celles de M. le duc d'Uzès; Pl. XVIII. celles de Bouillon & de Lorraine; surtout, pl. XX. le pennon généalogique de trentedeux quartiers. (Voyez PARTI pour un plus grand nombre de quartiers.)

QUATRE-FEUHLE, f. f. fleur, dont le nom annonce qu'elle est divisée en quatre feuilles ou fleu-

Phelypeaux; d'azur, semé de quatre-feuilles d'or,

au canton d'hermine. (Pl. VIII. fig. 241.) QUETE, (Hist. de la Chevalerie.) terme de l'ancienne chevalerie, qui fignifie les courfes ou voyages que plufieurs chevaliers qui venoient de recevoir les honneurs de la chevalerie, ou qui avoient assissé aux fêtes qui y étoient relatives, faisoient en commun, soit pour retrouver un sameux chevalier qui avoit disparu, soit pour reprendre une dame restée au pouvoir d'un ennemi, soit pour d'autres objets encore plus relevés, comme celui de la quête du S. Graal. Ces sujets se sont étendus & multipliés à l'infini dans l'imagination des faiseurs de romans. Nos héros errant de pays en pays, parcouroient sur-tout les forêts presque sans autre équipage que celui qui étoit nécesfaire à la défense de leur personne; & ils vivoient uniquement de leurs chasses: des pierres plates. plantées en terre, qu'on avoit expres placées pour eux, servoient à faire les apprêts de leurs viandes, comme à prendre leurs repas; les chevreuils qu'ils avoient tués étoient mis sur ces tables, & recouverts d'autres pierres, avec lesquelles ils les pressoient pour en exprimer le fang, d'où cette viande est nommée dans nos romans, chevaux de presse, nourriture des héros : du sel & quelques épices, les seules munitions dont on se chargeoit, en faisoient tout l'assaisonnement. Afin de surprendre plus sûrement les ennemis qu'ils alloient chercher, ils ne marchoient qu'en petites troupes de trois ou de

quatre, ayant soin, pour n'être point connus, de changer, de déguiser leurs armoiries, ou de les cacher en les tenant couvertes d'une housse. L'espace d'un an & d'un jour étoit le terme ordinaire de leur entreprise. Au retour, ils devoient, suivant leur serment, saire un récit sidèle de leurs aventures, exposer ingénument leurs sautes, leurs malheurs & les succès qu'ils avoient eus dans leurs quêtes. (D. J.)

QUEUE, s. s. se dit principalement de la queue d'un cers. Celles de plusieurs autres animaux s'ex-

priment par des noms particuliers.

QUILLE, s. f. morceau de bois tourné, de forme à peu près conique. Le jeu de quilles.

Quilly, dans le Barrois; d'argent, à la bande d'azur, chargée de sept quilles d'or, & accompagnée de deux roses de gueules, une en chef, l'autre en pointe.

QUINTAINE, s. f. meuble qui représente un poteau où est attaché un écusson que l'on suppose

être mobile.

La quintaine étoit anciennement un exercice militaire que l'on faisoit à cheval, la lance à la main. On venoit en courant sur un bouclier attaché à un arbre; & si la lance étoit rompue, on se trouvoit en désaut.

Il y en a qui prétendent que la quintaine a pris fon nom du latin quintus, de ce que ces fortes de jeux se saisoient de cinq ans en cinq ans; d'autres disent qu'un nommé Quintus en sut l'inventeur.

De Robert de Lezardières, en Poitou; d'argent,

à trois quintaines de gueules.

QUINTE-FEUILLE, s. f. f. fleur à cinq fleurons arrondis, ayant chacun une pointe, & dont le centre est percé en rond, de manière que l'on voit le champ de l'écu à travers.

Serent de Kerfelix, en Bretagne; d'or, à trois

quinte-feuilles de sable.

Duplessis-Châtillon de Nonant, au Maine; d'argent, à trois quinte-feuilles de gueules.

Renouard; d'argent, à une quinte-feuille de gueu-

les. (Pl. VIII. fig. 406.)

Morisot, en Bourgogne; d'argent, à la quinteseuille de gueules, accompagnée de trois mûres de sable.

Patornay, en Franche-Comté; d'azur, à une quinte-feuille d'or en cœur, accompagnée de trois

croissans d'argent.

Roskorel, en Bretagne; d'or, à une quinte-feuille d'azur, enfilée en cœur par une flèche de gueules en bande, la pointe en bas.



RAC

RACCOURCI, IE, adj. ce mot se dit des pièces honorables qui ne touchent point les bords de l'écu; c'est la même chose que coupé, alaisé ou alésé. (D. J.)

RACE, s. s. (terme de Généalogie.) génération continuée de père en fils, descendans & ascendans d'une ligne noble, ancienne & illustre.

Le mot race tire son étymologie du latin radix, icis, qui signifie la racine généalogique d'une postérité, dont on ne connoît point le commencement. (G. D. L. T.)

RACE, f. f. (Généalog.) ce mot est fynonime à naissance.

Madame de Lambert dit dans ce dernier sens, que vanter sa race, c'est louer le mérite d'autrui. Si le mérite des pères rehausse la gloire des enfans qui les imitent, il est leur honte quand ils dégénèrent : il éclaire également leurs vertus & leurs vices. C'est un heureux présent de la fortune qu'un beau nom, mais il saut savoir le porter. « Je » serai le premier de ma race, & toi peut-être le » dernier de la tienne », répondit Iphicrate à Hermodius, qui lui reprochoit la bassesse de sa naissance. Iphicrate tint parole ; il commanda en ches les armées d'Athènes, battit les Thraces, rétablit la ville de Seuthée, & tailla en pièces une bande de Lacédémoniens. (D. J.)

RADIÉ, ÉE, adj. se dit des couronnes antiques, qu'on appelle couronnes radiées.

RAIS, f. m. pl. ou RAYONS. ce mot se dit de l'escarboucle qu'on peint sur les écus avec huit rayons ou bâtons pommetés, qui en sortent en croix & en sautoir.

Château-neuf; d'or, à une étoile à huit rais de gueules. (Pl. VII. fig. 376.)

Des Baux; de gueules, à une étoile à seize rais d'argent. (Ibid. sig. 377.)

Giry; d'azur, à l'escarboucle d'or, à huit rais, rayons ou bâtons pommetés. (Pl. X. fig. 538.)

RAISIN. (Voyez GRAPPE.)

Rouzières ou Rozières, en Lorraine; coupé par une fasce d'azur, chargée de trois roses d'or; au premier, d'or, à l'aigle de sable éployée; au second, d'argent, à la grappe de raissin de gueules, pendante, tigée & pamprée de sinople.

RAMÉ, ÉE, adj. se dit du bois du cerf, du daim, lorsqu'il est d'un autre émail que l'animal.

D'Ugues de la Villehux, en Bretagne; d'azur, au cerf passant d'argent, ramé d'or.

Frédorf, en Bavière; d'argent, au cerf de gueules, ramé d'or.

RAM

RAMEAU, (Généalog.) il se dit dans les généalogies de diverses branches qui sortent d'un même tronc. Cette illustre samille s'est divisée en plusieurs rameaux, dont les uns se sont portés en France, les autres en Italie.

RAMEAU, f. m. (Généalogie.) se dit figurément d'une branche qui dans une généalogie n'a donné que quelques degrés de filiation, qui se trouve éteinte par un ou plusieurs ensans morts sans postérité. (G. D. L. T.)

RAMEAU, s. m. meuble de l'écu qui représente une petite branche d'arbre ou d'arbrisseau.

Ce terme vient du latin ramus, qui a la même

signification.

Houssaye du Couldray, près Lisieux en Normandie; d'azur, à trois rameaux de chêne d'or, cha-

cun de fix feuilles.
Sandrier; d'azur, au rameau d'olivier, à deux branches d'or, mouvant d'un croissant de même.

(Pl. VIII. fig. 398.)

RAMPANT, TE, adj. ce mot a dans le Blason une acception particulière, & signisse tout le contraire de ramper. Il s'applique aux animaux à quatre pieds, & signisse qu'ils ont la tête & les pattes de devant élevées vers l'angle dextre de l'ècu, comme s'ils vouloient, dit-on, s'élever & monter le long d'une rampe. Telle est l'étymologie qu'on donne à ce mot. Au reste, quoique cette position soit dans le Blason, celle de la plupart des quadrupèdes, le mot rampant ne se dit guères que du chien, du levrier & du renard, la même position dans les autres animaux étant exprimée par un autre mot qui leur est propre.

Le lion rampant; sa position ne s'exprime point, parce qu'il est souvent en cette attitude; s'il se trouve passant, on le dit lion léopardé.

Le léopard qui est ordinairement passant, quand il est rampant, s'appelle lionné.

Le loup rampant s'appelle ravissant.

Le cheval à moitié levé sur ses jambes de derrière, se nomme cabré; tout droit, il s'appelle effaré.

Le taureau rampant est nommé furieux.

La licorne, le bélier, le bouc, la chèvre, le chamois rampans, sont nommés saillans.

L'ours rampant, levé.

Le chat rampant, effarouché.

Chapelain de Bedos, de la Vialle, de Trouilhas, en Gévaudan; d'argent, au levrier rampant de sable, au chef d'azur.

Auderic de Lastours, diocèse de Narbonne; d'argent, à l'arbre de sinople, à senestre un chien de sable rampant, les pattes de devant appuyées sur le sût de l'arbre, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Montregnard; de gueules, au renard rampant d'or.

(Pl. VI. fig. 290.)

RAMURE, s. s. meuble de l'écu qui représente le bois du cerf; chaque côté a fix dagues, y compris celle de l'extrémité.

Demi-ramure est un côté seul du bois de l'animal. Massacre est une ramure jointe au crâne du cers

ou à la tête entière.

De Fouraire de Villers-la-Chèvre, en Lorraine; d'azur, à une ramure d'or, au centre de l'écu, entre la ramure une étoile de même.

De Banne d'Avejan, de Montgros, diocèfe d'Uzès en Languedoc; d'azur, à la demi-ramure d'or,

posée en bande.

Cornu; d'argent, à la corne de cerf ou ramure de gueules, surmontée d'une aigle éployée de sable. (Pl. V. fig. 266.)

Passart; d'azur, à trois cornes de cerf ou ramures

d'or, rangées en sasces. (Ibid. fig. 267.)

RANGÉS, ées, adj. se dit des animaux & autres pièces ou meubles de longueur, posés sur une ligne horizontale.

De Hugon du Prat, de Masgonthière, en Limousin; d'azur, à deux lions rangés d'or, lampas-

sés & armés de gueules.

De Coublant de la Touche, en Anjou; d'azur,

à deux aigles rangées d'argent.

De Fortisson de Roquesort, en Guyenne; d'azur, à deux tours rangées d'argent.

De Hingant de Kerissac, en Bretagne; de sable, à trois épées d'argent garnies d'or, rangées.

RANGIER, s.m, meuble de l'écu qui représente

le ser d'une saulx.

De Sorny des Grelets, près Epernay en Champagne; de gueules, à trois rangiers d'argent en trois pals, les pointes en haut. (G. D. L. T.)

De Fourbin; de gueules, à trois rangiers oufers de faulx d'argent. (Pl. X. fig. 554.)

RAQUETTE, f. f. meuble d'armoiries.

La communauté des paumiers, porte, de fable, à la raquette d'or, accompagnée de quatre balles d'argent, rangées en croix. (Pl. XI. fig. 615.)

RAT, s. m. meuble d'armoiries, réprésentant

cet animal.

La ville d'Arras; d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois rats passans de sable, la sasce surmontée d'une mitre, & accompagnée en pointe de deux crosses passées en sautoir, le tout d'argent. (Pl. VII. fig. 363.)

RATEAU, s. m. instrument de jardinage, est

employé comme meuble d'armoiries.

Retel; de gueules, à trois rateaux d'or sans manches, poses 2 & 1. (Pl. XI. fig. 566.)

RAVISSANT, TE, adj. se dit du loup rampant. Loubens de Verdale, à Revel, près Castelnaudary; de gueules, au loup ravissant d'or.

D'Agoult; d'or, au loup ravissant d'azur, armé & lampassé de gueules. (Pl. VI. fig. 288.)
On appelleroit vraisemblablement aussi ravissant

un loup, un lion, ou tout autre animal carnacier; qui seroit représenté emportant sa proie.

RAY-D'ESCARBOUCLE, f. m. meuble de l'écu percé en rond au centre, divisé ordinairement en huit rais, dont quatre sont en croix, les autres en fautoir; ces rais sont pommetes au milieu, & terminés en bâtons de pélerins.

Giry de Veillau, en Nivernois; d'azur, au ray-

d'escarboucle d'or.

Saint-Aubin de Vecourt, de Fouchette, en Picardie; d'azur, au ray-d'escarboucle d'or, adextré en chef d'une croisette d'argent.

Giry; d'azur, à l'escarboucle d'or à huit rais. (Voyez RAIS.)

RAYON, f. m. s'employe quelquefois pour meu-

ble dans l'écu.

De Merle; de gueules, aux rayons d'argent de trois pointes, naissans de l'angle à dextre de l'écu.

(Pl. VII. fig. 379.) De Bellegarde; d'azur, aux rayons droits & ondés d'or alternativement, mouvans d'une portion de cercle, du chef vers la pointe de l'écu, chaque intervalle de rayons rempli d'une flamme de même, au chef d'or, chargé d'une aiglette de fable. (Ibid. fig, 384.)

RAYONNANT, TE, adj. se dit des étoiles & autres astres qui ont entre leurs rais des petites lignes en rayons pour les rendre plus lumineux.

Joly de Choin, en Bresse; d'azur, à l'étoile rayonnante, à seize rais d'or, au ches de même,

chargé de trois roses de gueules.

Bernard de Boulainvilliers, à Paris; d'azur, à une ancre d'argent, accompagnée en chef à senestre d'une étoile d'argent, rayonnante d'or.

REBATTEMENT, s. m. ce mot se dit de diverses figures qui se sont à fantaisse, & qu'on aime beaucoup en Allemagne. Les principales sont une dextre, une pointe, une plaine, une champagne, une pointe en pointe, des goussets, une gore, une billette couchée, un écusson renversé dans un autre, &c. On appelle auffi rebattemens plusieurs autres divisions extraordinaires de l'écu, lorsque les figures sont opposées, & qu'elles semblent se rabattre l'une l'autre. Ménestrier.

RECERCELÉE, adj. f. se dit d'une croix ancrée dont les huit pointes circulaires ont chacune deux circonvolutions.

Ce terme vient du vieux mot gaulois recercelé, qui a fignifié tourné en spirale en manière de volute, & en quelque sorte plié comme un cerceau. On appelle même quelquesois cette croix cercelée.

Ferlay de Sathonnay, en Breffe; de sable, à la

croix recercelée d'argent.

Funillis; d'or, à la croix recercelée de fable, chargée de cinq écussons d'argent, bordés, engreles de fable. (Pl. III, fig. 162.)

RECEVEUR, (ordre de Malte) c'est le nom d'un chevalier qui réside dans une commanderie pour en recueillir les revenus. Les receveurs dans l'ordre l'ordre de Malte jouissent de tous les droits & privilèges de la résidence conventuelle. (D. J.)

RECOUPÉ, adj. on appelle écu recoupé, un écu mi-coupé & recoupé un peu plus bas. (A. R.)

RECROISETTÉE, adj. se dit d'une croix ou croisette, dont chaque branche est traversée d'une autre branche.

Boufflers; d'argent, à trois molettes de gueules à six rais, deux & un, accompagnées de neuf croisettes de même, recroisettées au pied fiché, trois en chef, trois en sasse, trois en pointe, ces dernières posées deux & un.

Mauvoisin; d'azur au chevron d'argent, accom-

pagné de trois croix d'or recroisettées.

De Huon de Kerullac, de Kerbrat, en Bretagne; de gueules à cinq croisettes recroisettées d'argent, posees en croix.

Brodeau de Candé; d'azur, à la croix recroisettée d'or, au chef de même, chargé de trois palmes de

finople. (Pl. III. fig. 167.)

REDORTE, f. f. ce mot fe dit d'une branche de frêne & autres arbres, retortillée en anneaux les uns sur les autres. Il y a dans le Blason des redortes seuillues; & d'autres sans seuilles. (D. J.)

Nigry de la Redorte d'Ouveillan, à Toulouse; d'azur, à trois redortes d'or, en trois pals, chacune

de quatre cercles.

Torta, à Naples; d'azur, à une redorte seuillée

de trois pièces d'or. (Pl. XI. fig. 609.)
REGARDANT, se dit d'un lion ou autre bête de proie, qui regarde derrière elle, ayant la sace tournée du côté de la queue.

D'autres entendent par regardant, un animal qui ne meut que la tête & quelque partie du cou, mouvant de quelque division de l'écu dans une

Servien; porte d'azur, à trois bandes d'or au chef d'argent chargé d'un lion regardant de gueules.

REMPLI, IE, adj. se dit d'une pièce de l'écu, dont le milieu, dans toute sa longueur, est d'un autre émail que la pièce. Ainsi l'on dit que telle maison porte d'azur au chevron potencé & contrepotencé d'or rempli d'argent.

Montfort-Thaillant, en Bourgogne; d'argent, à

trois rustres de sable rempli d'or.

Méligny; d'azur, à la bande d'or contre-poten-

cee, remplie du champ.

Les pièces remplies se distinguent des pièces bordées, en ce que ces dernières ne sont chargées d'aucune pièce, & que les premières peuvent

De Bureau de Pargé, de la Haterie, en Bretagne; d'azur, au chevron contre-potencé d'or, rempli de sable, accompagné de trois burettes

d'argent.

RENARD, s. m. cet animal paroît de profil, passant ou rampant; il a sa queue levée perpendiculairement, dont le bout tend vers le haut de l'écu, ce qui le distingue du loup qui a toujours sa queue pendante.

Histoire. Tom. I.

De Marolles, en Valois; d'azur, au renard paffant d'or.

De Reynard de la Serre, de Saint-Julien, d'Avançon en Dauphiné; d'azur, au renard rampant

Montregnard; de gueules, au renard rampant

d'or. (Pl. VI. fig. 290.)
RENCHIER, f. in. meuble de l'écu qui représente un cerf de la plus haute taille : il a un bois applati, couché en arrière, beaucoup plus large que celui du cers : on croit que c'est le renne des Lapons.

De la Grange de Villedonné, près Vitry en Champagne; d'azur à trois renchiers d'or. (G. D.

RENCONTRE, s. m. tête de cerf, de buffle, de bélier, ou d'un autre animal quadrupède qui paroît dans l'écu, de front, c'est-à-dire, montrant les deux yeux.

La tête du lion détachée du corps de l'animal, est la seule des animaux quadrupèdes, qui ne peut point être nommée rencontre, parce qu'elle

n'est jamais de front dans l'écu.

Le rencontre, a pris son nom du verbe rencontrer;

voir de front, en face.

Et si on en a dénaturé le genre, c'est par cette manie de multiplier sans nécessité les mots techniques, & de différencier les signes, lorsque les choses sont les mêmes, manie dont nous avons parlé dans le discours placé à la tête de ce Dictionnaire.

Fontaine des Montées, des Bordes, en Orléa-

nois; d'or, au rencontre de cerf de fable.

Tournebulle de Bussy, de Villiers - le - Sec en Champagne ; d'argent , à trois rencontres de buffles de sable.

Perrot, en Bretagne; de fable, au rencontre de

bélier d'or. (Pl. V. sig. 276.)

Bouvet; de gueules, au rencontre de bœus d'or. (Pl. V. fig. 272.)

Desjardins, dans le Barrois; d'azur, à la sasce d'argent, accompagnée de trois rencontres de cerfs d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

Bonnet en Lorraine, parti; au premier d'argent, au rencontre de bœuf de gueules, au second de gueules, à un lion d'or, tenant une hache de

Le canton d'Ury porte d'or, au rencontre de buffle de fable, accorné & bouclé de gueules.

Riedeser, dans la Hesse; d'or, à un rencontre d'asne de sable, mangeant un chardon de sinople.

(Pl. XI. fig. 590.)
RENVERSE, adj. m. se dit du chevron qui, au lieu d'avoir la pointe en haut & l'extrêmité de ses branches en bas, se trouve dans une position contraire.

Renversé, se dit aussi d'un écusson posé à contrefens, & des animaux qui sont représentés dans l'écu portés sur le dos.

Fourré de Beaupré, du Velbourg en Norman-

die ; de gueules, à trois chevrons renversés d'argent.

Corville de Ners dans la même Province ; de

gueules, à trois écussons renversés d'or.

Prévost Saint Cir; d'or, au chevron renversé d'azur, accompagné en chef d'une molette de gueules, & en pointe d'une aiglette de fable.

(Pl. IV. fig. 202.)

De Beaufobre; d'azur, à deux chevrons, dont

l'un renversé & entrelacé d'or, au ches cousiu de gueules, chargé d'une ombre de foleil d'or. (Ibid.

fig. 206.)

Briel dans le Barrois; d'azur, au chevron d'or renversé, d'où pend un huchet de même, virolé & lie d'argent.

RÉPARTITIONS, f. f. plur. divisions de l'écu, ou figures composées de plusieurs partitions.

L'écartele est forme du parti & du coupé.

L'écartelé en sautoir, du tranché & du taillé. Le gironné, qui est ordinairement de huit girons, est formé du parti, du coupé, du tranché & du taillé.

Les points équipolés de neuf carreaux, sont for-

més de deux partis & de deux coupés.

Le fascé, le burelé, le bandé, le coticé, le palé, le vergeté, l'échiqueté, le fuselé, le losangé, le fretté, sont des répartitions.

Ce mot vient du verbe répartir, diviser, partager, distribuer en plusieurs parts, des espaces qui ont déja été partagés. (G. D. L. T.)

REPOTENCÉE, adj. f. se dit d'une croix potencée où les extrêmités de chaque branche sont encore potencées.

Descognets de la Ronciere, en Bretagne; de sable, à la croix repotencée d'argent, cantonnée de quatre molettes d'éperons de même.

RÉSARCELÉ, éE, adj. se dit de la croix, bande ou autre pièce honorable chargée d'un orle ou d'un filet conduit le long de ses bords, à une égale distance de sa largeur.

Les pièces résarrelées sont extrêmement rares.

Leduc de Virvodé, à Paris; d'or à la bande de gueules, résarcelée de champ & chargée de trois alérions d'argent.

RESEAU, s. m. ornement divisé per des lignes diagonales à dextre & à sénestre ; il in ite un ouvrage de fil ou de soie entrelacé, dont les vuides laissent des mailles en losanges.

De Malivert en Bresse; bande d'argent & de gueules, au reseau brochant sur le tout de l'un

en l'autre.

Fovet de Dornes, à Paris ; d'azur à une bande d'argent, chargée d'un reseau de gueules.

Daun; d'or, au reseau de gueules. (Pl. XI.

fig. 579.)

RETRAIT, TE, adj. se dit des pals, bandes, &c. qui mouvant du havt de l'écu ne s'étendent point jusqu'en bas, & se trouvent raccourcis.

Retrait se dit aussi du chef, qui n'a que la moitié de sa largeur ordinaire, quoiqu'il ne soit point abaisse sous un autre ches.

De la Porte de Lissac, en Limosin; d'argent à trois pals retraits de guenles; au ches d'azur chargé de trois étoiles d'or, soutenu d'une divise

du second émail.

Ruesdorf en Bavière; d'azur, au pal retrait d'ar-

gent. (Pl. XII. fig. 640.)

Defrollans de Rhellanete en Provence; d'azur à trois pals retraits en chef d'or, au cor-de-chasse, lié de même en pointe.

D'Esteing de Saillans, du Terrail, en Rouergue ; d'azur, à trois fleurs de lis d'or, au chef

retrait de même.

RINCEAU; lorsqu'on voit des branches croisées & enlacées sur un écu, on le blasonne aux

rinceaux passes en sautoir. (D. J.)

RIVIERE, s. f. pièce en forme de champagne au bas de l'écu, ou de fasce au milieu. On la distingue par des traits curvilignes qui marquent les flots ou courans d'eau ; les berges sont ondées.

Tremolet de Montpesat, en Languedoc; d'azur au cygne d'argent sur une rivière de même, accompagné en ches de trois molettes d'éperons d'or.

Raitty de Vitté en Poitou ; de gueules au cygne d'argent nageant sur une rivière au naturel, mouvante du bas de l'écu'; en ches à dextre une comète d'or.

Paluste de Chambonneau, dans la même province; d'azur à une rivière d'argent en sasce, un cygne de même nageant sur les ondes, au chef d'or chargé d'une étoile d'azur.

Ragareu; de sinople, à une rivière d'argent, ondée en sasse. (Pl. VII. fig. 389.)

ROC-D'ÉCHIQUIER, s. m. meuble d'armoiries sait en petit pal alesé, dont la partie supérieure est ancrée & l'inférieure chargée d'une traverse.

Les Espagnols appellent rocs, les tours des échecs, & on prétend que c'est de-là qu'est venu le nom de roc-d'échiquier.

La Roche de Fontenilles, de Rambure à Tou-

louse; d'azur à trois rocs-d'échiquier d'or.

Manny en Lorraine ; écartelé en fautoir ; le ches & la pointe de gueules, au roc-d'échiquier d'or, la dextre & la sénestre fascé de six pièces d'or & d'azur.

Roquelaure de Saint-Aubin, à l'Ile-Jourdain;

d'azur à trois rocs-d'échiquier d'argent.

Normand; écartelé de gueules & d'or, les quartiers de gueules chargés d'un roc - d'échiquier d'or; ceux d'or chargés d'un roc-d'échiquier de gueules, fur le tout d'azur, à une fleur-de-lis d'or. (Pl. X.

ROCHER, f. m. meuble de l'écu qui représente une roche, elle est figurée avec des inégalités

pointnes.

La Roque d'Olès, d'Ornac, diocèse de Saint-Pons ; d'azur au rocher d'argent.

Jobal de Pagny en Lorraine; d'azur, au rocher d'argent, flanqué de deux lions d'or, affrontés, & surmonté d'une croisette de même entre deux étoiles d'argent.

Roquettes d'Amèdes, à Paris; de gueules au ro her d'argent, au ches cousu d'azur, chargé de

trois étoiles d'or.

Durey; de sable à un rocher d'argent, surmonté d'une croisette de même. (Pl. VIII. fig. 393.)

Durand ; d'azur , au rocher d'or mouvant d'une mer d'argent, qui occupe le bas de l'écu, accompagné en chef de six roses trois à trois, en forme de bouquets, un de chaque côté feuillé & tigė du fecond (Pl. VIII. fig. 394.)

ROMPU, se dit des pièces ou armes brisées, & des chevrons dont la pointe d'enhaut est coupée. Ainsi l'on dit : il po te d'argent, au chevron

rompu, entre trois molettes, &c.

Planlus en Touraine; d'azur au chevron rompu d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

Rompu, dans cette signification est la même chose que briss. Cependant quelques héraldistes mettent une différence entre les deux. Ils appellent brisé ou éclaté le chevron dont on a coupé la pointe, & rompu celui dont les côtés sont cassés ou brisés. On en peut voir la différence en comparant ensemble les figures 204 & 205. de la Pl. IV.)

ROSE, s. f. meuble de l'écu en forme de rose de jardin; elle paroît épanouie, avec un bouton au centre, quatre feuilles & cinq plus éloignées, avec cinq pointes qui imitent les épines entre les feuilles extérieures, & sont ordinairement sans

Les roses ont pour émail particulier le gueules;

il y en a cependant de divers émaux.

Roses tigées & seuillées, sont celles qui ont des

tiges & des seuilles.

De Nollant de Limbeuf, en Normandie : d'argent à une fleur-de-lis de gueules, accompagnée de trois roses de même.

De Roscoet du Mené, en Bretagne; d'argent à trois roses de gueules, feuillées & tigées de

Longueil; d'azur, à trois roses d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules. (Pl. VII. fig. 414.)

Caradas; d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, feuillées & tigées

de sinople. (ibid. fig. 45.)

La rose s'appelle soutenue, quand elle est figurée avec sa queue, elle est quelquesois d'un même & quelquesois d'un différent émail, mais toujours épanouie.

ROUANT, adj. se dit du paon qui paroît dans l'écu, de front, & semble se mirer dans sa queue,

qu'il étend en cercle.

Ce terme vient du mot roue, parce que la queue de cet oiseau étalée, l'imite par sa circonsérence, De Saint Paul de Ricault à Paris; d'azur au paon

Bachelier ; d'azur, à la croix engrelée d'or, cantonnée de quatre paons rouans d'argent. (Pl. XI. fig. 596.)

ROUE, s. s. meuble qui représente une roue semblable à celle des chars de triomphe des anciens: elle est à six rais dans l'écu.

D'Arros d'Heronval, en Béarn; de gueules à

une roue d'argent.

Rostaing; d'azur, à la divise d'or, accompagnée

en pointe d'une roue de même.

Mouzin ou Mouzain, dans le Barrois; d'argent à la bande d'azur, chargée de trois roues d'or, clouées de gueules.

De Kerouarts de Kermaho, en Bretagne; d'argent à la roue de fable, accompagnée de trois

croisettes de même.

Bossuet; d'azur, à trois roues d'or. (Planche X. fig. 523.)

Bonzy; d'azur, à la roue d'or sans cercle

(Ibid. fig. 524.)

Roue de Sainte-Catherine, f. f. roue dont les jantes paroissent armées de rasoirs ou de sers tranchans.

Elle est ainsi nommée d'une semblable, qui sert

d'attribut au martyre de Sainte Catherine.

Genest, en Lorraine; d'azur, au chevron d'or, chargé de trois écussons de gueules, un & deux, & accompagné de trois roues de sainte Catherine. d'argent, deux en chef, un en pointe.
Guillouzou de Keronnes, de Kereden, en Bre-

tagne; d'azur, au chevron d'or, accompagné de

trois roues de sainte Catherine de même.

RUBAN, s.º m. c'est la huitième partie d'une

RUCHE, s. s. meuble de l'écu qui représente la ruche où s'assemblent les abeilles pour saire le

Brion de Houppeville, en Normandie; d'azur au chevron d'or, accompagné de trois ruches d'ar-

Lourdet; d'argent, à la ruche de sable, accotée de deux mouches de chaque côté de même, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent. (Pl. XI, fig. 597.

RUPERT (l'ordre de saint) fut institué par Jean-Ernest de Thun, archevêque de Saltzbourg en Alle-

magne, en 1701.

La croix est à huit pointes, émaillée de blanc; au centre est une médaille de gueules, où se trouve la représentation du faint prélat sondateur, vêtu de ses ornemens pontificaux, la mitre sur la tête, la main étendue, comme pour donner la bénédiction, & tenant sa crosse de la main sénestre. Sur le revers de la croix est au centre une croisette de gueules; le tout attaché à une chaine d'or. (G. D. L. T.)

RUSTRE, f. f. meuble de l'écu en forme de

losange, percé en rond au centre, de sorte que l'on voit le champ de l'écu à travers.

On fait venir ce terme de raute, rutten, mot allemand, qui fignifie un petit morceau de ser en forme de losange percé; tels que ceux qui servent à arrêter les gros clous à vis des ferrures & des happes des portes.

Souineret d'Essenan, à Lille en Flandres; de sable à trois rustres d'or.

Montfort de Taillant, en Franche-Comté; d'argent, à trois rustres de fable remplies d'or.

Schesnaye, en Flandres; de gueules, à trois rustres d'argent. (Pl. V. sig. 235.)



SAB

SAF

SABLE, f. m. couleur noire (suivant le sentiment ordinaire, quoiqu'il semble qu'on doive plutôt le mettre parmi les fourrures que parmi les couleurs, comme on le dira plus bas;) émail qui se représente en gravure par des lignes horizontales & perpendiculaires; croisées les unes sur les autres. (Voyez pl. I. fig. 15.)

Les fentimens des auteurs sur l'étymologie de ce terme sont partagés, les uns le sont venir de sable, qui est une terre noire & humide, sur ce qu'il y a du sable de sorge qui sert aux peintres pour le noir, après qu'il a été plusieurs sois cuit, mouillé & séché; d'autres, avec plus de vraisemblance, le dérivent de martres zibelines, dont les plus noires sont les plus belles, qui sont nommées en latin, zabula ou sabula, & en françois sable.

Desgabets d'Ombale, à Paris; plein de sable.

Les anciens comtes de Gournay, prtoient aussi plein de sable.

De Caulincourt de Beauvoir, près Noyon en Picardie; de sable au chef d'argent.

Lopriac de Coetmadeuc, en Bretagne; de sable au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules. (G. D. L. T.)

Ceux qui ont écrit du Blason ne donnent le nom de fourrures qu'à l'hermine & au vair; & ils ont mis le fable au nombre des couleurs; parce qu'ils ont ignoré la véritable fignification de ce mot, & qu'ils l'ont pris pour du noir ordinaire, tel que le Sable de forge, ou une terre noire, humide & fablonneuse.

Les martres-zibelines (a), dont les plus noires sont les plus belles, se nomment quelquesois en latin zabula, en allemand zable, en anglois & en françois sable.

L'Histoire générale des voyage, par M. l'abbé Prévost, tome V, page 187; & l'Histoire naturelle, par M. de Buffon, tome II, page 149, édit. de 1770, s'accordent à dire que le sable ou la martre font le même animal : c'est donc la robe du sable qui fait le noir en armoirie, comme les mouchetures de sable, semées sur argent, sont les pointes noires de queues d'hermines.

Cette affertion est conséquente & n'a rien d'arbitraire, comme pour le vair, lequel est factice & de convention, quant à la figure & à la couleur de l'animal qu'on désigne; car des pièces variées d'argent & d'azur, en sorme de cloche de melon ou de beffroi sans battant, n'offrent point d'ellesmêmes la dépouille d'un écureuil ou petit gris.

Le sable est donc une troisieme sourrure en Blason. Mémorial raisonné pour les éditions suivantes du

diet. rais. des sciences, &c.

SAFFRE, s. s. aiglette de mer.

Cléron de Saffre, en Lorraine; de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre croix trefflées de même & couronnées d'or; fur le tout, de gueules, chargé à dextre de trois besans d'argent, deux & un, & à sénestre, de cinq saffres de même, en fautoir.

SAILLANT, TE, adj. se dit du chevreuil, du bouc, de la chèvre, de la licorne, qui paroissent

debout ou rampant.

Capriol de Pechassaut, en Languedoc; d'azur, à une chèvre saillante d'or.

Morlat de Doyx, en Auvergne; d'azur, à une licorne faillante d'argent.

De Cupis, à Rome; d'argent, au bouc saillans

d'azur, onglé & accorné d'or.

SAINT-ANTOINE (ordre de) ordre militaire institué en Hainaut en 1382, par le comte Albert de Bavière, à l'occasion de la maladie appellèe feu saint-Antoine: ceux qui en étoient attaqués allèrent visiter une chapelle dédiée à ce saint, dans le bois d'Havré, près de Mons. Cet ordre n'étoit composé que de gentilshommes ou de gens réputés du premier mérite: on prétend que les premiers chevaliers se distinguèrent par leur empressement à aller combattre les infidèles dans la Prusse & dans l'Afrique; mais cet ordre ne subsista pas long-temps: il tenoit ses assemblées dans la chapelle d'Havré, où l'on établit en 1415 des religieux de saint-Antoine, avec un hôpital pour recevoir les pelerins. La marque de l'ordre étoit un collier sait en forme

édit. de 1755.

La peau vaudra quelquefois soixante écus, quoiqu'elle n'ait que quatre doigts de largeur. La différence qu'il y a de cette fourrure à toutes les autres, c'est qu'en quelque sens qu'on pousse le poil, il obéit également; au lieu que les autres poils pris à rebours, font sentir quelque roidour par leur résistance. Hist. nat. de M. de Busson, tome XI.

page 25, édit. in-12 de 1770.

(Nous avons lainé ces deux articles, tels qu'ils sont & dans le supplément de l'Encyclopédie, & dans le mémorial raisonné, &c. Le lecteur jugera & de l'importance de la question & de la force des raisons, & en jettant les yeux sur la planche première, depuis la figure 13 jusqu'à la figure 19, il verra d'un coup d'œil si c'est aux souleurs proprières qu'il doit rapporter le sable.) (Fig. 25.)

⁽a) Zibeline, mot tité de l'italien, & nom d'une sorte de martre que les septentrionaux nomment zabelle ou sable, dont la peau est extrêmement estimée pour les fourrures ; les plus noires sont les plus précieuses. Manuel lexique,

de corde d'hermite, auquel pendoit un bâton à

s'appuyer & une petite cloche. (C.)

SAINT LOUIS, (ordre de) ordre de chevale-rie en France, créé en 1693 par le roi Louis-le-Grand, pour honorer la valeur de ses officiers militaires. Le roi en est le grand-maître, & par l'édit de création, il a fous lui huit grands-croix, vingt-quatre commandeurs, & les autres simples chevaliers Mais en 1719, Louis XV rendit un autre édit portant confirmation de l'ordre, création d'officiers pour en administrer les affaires, augmentation de deux grands-croix, de cinq commandeurs & de cinquante-trois pensions, nombre au reste qui n'est pas tellement fixe qu'il ne puisse être augmenté à la volonté du roi, puisqu'en 1740 on comptoit quatorze grands-croix, & quarantequatre commandeurs. Les maréchaux de France, l'amiral & le général des galères sont chevaliers nés. Pour y être admis, il faut avoir servi dix ans en qualité d'officier, & saire prosession de la religion catholique, apostolique & romaine; cependant le temps du service n'est pas une règle si invariable qu'elle n'ait ses exceptions, le roi accordant quelquesois la croix à un jeune officier qui se sera distingué par quelque action extraordinaire de valeur.

L'ordre a 300000 livres de rente annuelle, qui sont distribuées en pensions de 6000 livres à chacun des grands-croix; de 4000 & de 3000 livres aux commandeurs; de 2000 livres à un certain nombre de chevaliers: & ensuite depuis 1500 jusqu'à 800 livres à un grand nombre de chevaliers & aux officiers de l'ordre, ou par rang d'ancienneté, ou à titre de mérite, & fons le bon plaisir du roi. Ces fonds sont affignés sur l'excédent du revenu attaché à l'hôpital royal des invalides à Paris.

La croix de l'ordre est émaillée de blanc, cantonnée de fleurs de lis d'or, chargée d'un côté, dans le milieu, d'un faint Louis cuirasse d'or & couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, & de la gauche une couronne d'épines & les cloux, en champ de gueules, entourée d'une bordure d'azur, avec ces lettres en or, Ludovicus magnus instituit 1693; & de l'autre côté, pour devise, une épée nue flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, aussi en champ de gueules bordée d'azur comme l'autre, & pour legende ces mots: Bellica virtutis pramium. Les grands-croix la portent attachée à un ruban large couleur de seu passé en baudrier, & ont une croix en broderie d'or sur le juste-au-corps & sur le manteau. Les commandeurs ont le ruban en écharpe, mais non la croix brodée. & les chevaliers portent la croix attachée à la boutonnière avec un ruban couleur de seu. Leur nombre n'est pas limité; on en compte aujourd'hui plus de quatre mille.

Par édir de Louis XIV, donné au mois de Mars 1694, il est statué que «tous ceux qui seront ad-

" mis dans cet ordre, pourront faire peindre ou graver dans leurs armoiries ces ornemens : favoir, les grands-croix, l'écusson accollé sur une » croix d'or à huit pointes boutonnées par les " bouts, & un ruban large couleur de feu autour » dudit écusson, avec ces mots, Bellica virtutis " præmium, écrits fur ledit ruban, auquel fera » attachée la croix dudit ordre; les commandeurs » de même, à la réserve de la croix sous l'écusson; " & quant aux simples chevaliers, il leur est per-» mis de saire peindre ou graver au bas de leur " écusson une croix dudit ordre attach e d'un petit " ruban noué aussi de couleur de seu ". (A. R.) SALADE, s. f. nom que l'on donnoit au casque ou armure de tête. C'est proprement un armet

morné. Bettancourt, ancienne maison de Lorraine; de

gueules, à trois salades d'or.

SALAMANDRE, s. s. espèce de lézard qui a le dos arrondi, le col long, la langue terminée en pointe de dard, quatre pattes assez femblables à celles du griffon,

La salamandre paroît de profil dans l'écu, posée au milieu d'un seu ardent, & environnée de flammes élevées. Elle a la tête contournée; sa queue

est levée sur le dos.

On ne nomme les flammes que lorsqu'elles sont

d'un autre émail que la salamandre.

Ce qui a sait croire aux anciens que la salamandre vivoit dans les flammes, c'est qu'elle jette une écume si froide, qu'elle éteint le seu quand il n'est pas trop violent.

Despièrcs de Brécourt, à Paris; d'or, à la salamandre de gueules, accompagnée de trois croisettes de sinople (Pl. VII. sig. 388.)

De Jobelot, en Franche-Comté; de sable à la salamandre couronnée d'or dans des flammes de gueules.

SANG, (l'ordre militaire du PRÉCIEUX) institué par Vincent de Gonzague IV, duc de Mantoue, en 1608, à l'honneur de trois gouttes de sang de Jesus-Christ, qui, suivant le rapport de quelques historiens, sont dans la cathédrale de S. André de Mantoue, & que l'on dit avoir été trouvées dans cette ville du temps du pape Léon XI,

en avril 1605.

Le collier de l'ordre est composé d'ovales droits & couchés alternativement, entrelacés par des chaînons, le tout d'or. Les ovales sont émaillés de blanc, les couchés se trouvent chargés du mot domine, dont un sur la médaille est chargé du mot probasti; les autres ovales levés sont chargés chacun d'un creuset, environné de flammes ardentes de gueules : au-dessous du mot probasti, est une médaille attachée par trois chaînons, sur laquelle sont représentés en émail deux anges de carnation aveç leurs robes, tenant un ciboire couronné, terminé par une petite croix avec ces mots à l'entour: Nihil hoc trifle recepto , qui veulent dire qu'il n'arrive rien de fâcheux, quand on est décoré de cet ordre.

Les chevaliers portent la médaille sur l'essomac journellement, & ne prennent le collier de leur ordre que les jours de cérémonies; ces jours ils ont une robe de soie cramoisse, semée de creusets d'or en broderie, traînant à terre, ouverte par-devant, & brodée tout au tour d'ornemens symboliques à l'ordre; sous cette robe, ils ont un pourpoint de toile d'argent à bandes brodées d'or; leur bas sont aussi de soie cramoisse. (Pi. XXV. sig. 51. G. D. L. T.)

SANGLÉ, éE, adj. se dit du cheval, des pourceaux & sangliers qui ont par le milieu du corps une

espèce de ceinture d'un autre émail.

Die Glaubitzer en Silésie; d'azur au pourceau d'argent en sasce, sanglé de gueules.

SANGLIER, s. m. porc sauvage, qui paroît de profil & passant dans l'écu; s'il est debout, on le dit rampant.

On dit défendu de sa dent ou désense, allumé de son œil, lorsqu'ils sont d'un autre émail que son corps.

Boutoi se dit du bout du nez du sanglier, soit qu'il se trouve d'un émail différent ou tourné vers le haut de l'écu.

La tête se nomme hure, & est souvent détachée du corps de l'animal.

Cujas & Ménage font venir le mot fanglier du latin singularis.

Lamotte de Pont-Roger, en Normandie; d'argent au sanglier de sable.

Nogent de la Peirière, en la même province; d'argent au sanglier rampant de sable.

Février de la Bellonière; d'argent, au fanglier de sable. (Pl. V. fg. 268.)

Rosnivinen; d'argent, à la hure de sanglier de sable, flamboyante de gueules. (Ibid. fig. 269.)

Pulnhosen, en Bavière; d'or, à une hure de fanglier de sable, le boutoi ou boutoir élevé vers le ches, défendu d'argent. (Pl. XI. fig. 589.)

SANGSUE, s. s. meuble de l'écu.

Doullé; d'argent, à trois fangsues de gueules renversées. (Pl. VII. sig. 362.)

SARDINE, s. f. poisson employé comme meuble dans quelques écus.

Sartine; d'or, à la bande d'azur, chargée de trois fardines d'argent. (Pl. VII. fig. 342.)

Quarracino, au royaume de Naples; d'azur, à une bande d'or, chargée de trois fardines de fable, dans le fens de la bande.

SAUMON, s. m. poisson qu'on reconnoît à sa grosseur & à ses mouchetures rouges.

La principauté de Salm porte, de gueules à deux faumons d'argent adossés.

D'Aubasse, en Lorraine; de sable à deux saumons d'argent adossés, l'écu semé de croix d'argent recroisettées, au pied siché. SAUTERELLE, s. f. f. meuble d'armoiries représentant cet insecte.

Bérard; d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois tressles d'or, la fasce accompagnée de trois sauterelles de sinople, deux en chef, & une en pointe. (Pl. VI. fig. 328.)

SAUTOIR, s. m. pièce honorable en forme de croix de saint André: sa largeur est de deux septièmes de largeur de l'écu, & ses branches se terminent aux angles. Voyez pl. IV. sig. 190, & pl. XXVIII. sig. 8.

Il y a des fautoirs fimples, d'autres chargés, cantonnés, accompagnés, engrèlés, denchés, échiquetés, alefés, ancrés, dentelés, bordès-dentelés, engoulés, bretesfés, &c.

Les petits sautoirs sont nommes flanchis.

Le fautoir étoit anciennement un cordon de soie ou de corde, couvert d'une étoffe précieuse, il étoit attaché à la selle du cheval, & servoit d'étrier pour monter ou sauter dessus; ce qui lui a fait donner le nom de sautoir.

Longaulnay de Franqueville, en Normandie;

d'azur au fautoir d'argent.

Cherité de la Tour de Voisins, en Anjou; d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre croisettes patées d'or.

Boullaye de Fessanvilliers, en Normandie; d'azur, au sautoir alesé d'or.

Mouy; d'or, au fautoir de gueules, cantonné de quatre molettes de même.

Grange, en Franche-Comté; de gueules, au sautoir d'or.

Aucy; d'argent, au fautoir de gueules, alesé; chargé aux quatre bouts d'une croix d'or recroisettée au pied fiché, au lion de sable chargé sur l'épaule gauche d'un écusson d'or & brochant sur le tout.

D'Entragues; d'azur, au chef d'argent, à trois fautoirs de l'un en l'autre, ceux du chef en rang, les autres deux & un.

Loupy, ancienne maison du Barrois; portoit de gueules à cinq annelets d'argent, en sautoir.

De la Guiche de Saint-Geran, en Bourgogne; de finople au fautoir d'or.

Bertin; d'argent, au fautoir denrelé de finople; cantonné de quatre mouchetures d'hermine. (Pl. IV. fig. 191.)

Froulay de Tessé; d'argent, au fautoir de gueules, bordé-dentelé de sable. (Ibid. fig. 192.)

Guichenon; de gueules, au fautoir engoulé de quatre têtes de léopards d'or mouvans des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard du champ. (Fig. 193.)

Frizon de Blamont; d'azur, au sausoir bretessé d'or. (Fig. 194.)

Broglio; d'or, au sautoir ancré d'azur. (Fig. 195.) SAUVAGE, f. m.

Il s'emploie de deux manières dans le Blason.

Comme meuble de l'écu.

De Lier d'Andilly; d'or, au sauvage au naturel, appuyé sur sa massue de même, sur une terrasse de finople, chappée & arrondie d'azur, à deux lions affrontés d'or. (Pl. XI. fig. 584.)

Comme ornement extérieur de l'écu. (Voyez pl. XV. fig. 8, les armes du Roi de Dannemarck,

où les tenans sont des sauvages.)

SAUVEUR DE MONTEZAT, SAINT, (Ordre militaire) Mariana, liv. XV. ch. xvj. dit que cet ordre militaire a été institué par Alphonse, roi d'Aragon dans le royaume de Valence l'an 1317, que les biens des templiers surent donnés aux chevaliers, lesquels surent unis à l'ordre de Calatrava; mais ensorte néanmoins qu'ils auroient leur grand-maître particulier, & qu'ils porteroient une croix rouge fur un manteau blanc. Dom Joseph Michieli, l'abbé Justiniani, & le père Helyot, ont parlé les uns & les autres diversement & sort peu exactement de cet ordre. (D. J.)

SCEPTRE, s. m. bâton de commandement, l'une des marques de la royauté, que le Blason représente toujours en pal.

L'électorat de Brandebourg, porte; d'azur, au

sceptre d'or.

SCORPION, s. m. petit insecte noirâtre ou de couleur de suie, réputé venimeux; on le représente à-peu-près comme l'écrevisse.

D'or, à un scorpion de sable.

SECTION, s. s. se dit lorsque l'ecu est divisé en deux parties égales de droite à gauche, parallèlement à l'horison, & en manière de sasce.

Ce mot se dit aussi des pièces honorables, & même des animaux & des meubles, quand ils sont également divisés dans le même sens, de manière qu'une moitié soit de couleur, & l'autre de métal. On dit que les pièces sont coupées, quand elles ne viennent pas pleines aux extrêmités de

SELLÉ, ée, adj. se dit d'un cheval qui a une selle. Werderern, en Saxe; d'azur, au cheval effrayé d'argent, sellé, bridé & caparaçonné de gueules.

SEMÉ, éE, adj. se dit d'un écu ou pièce honorable, chargé de plusieurs sleurs de lis, tresles, roses, étoiles, croissans ou autres meubles, tant pleins que vuides en un nombre incertain, dont ceux des extrêmités meuvent des bords du champ.

De Châteaubriant des Roches, en Bretagne; de

gueules, semé de fleurs de lis d'or.

Trelon de la Tour, en Bourgogne; d'azur, semé

de trefles d'or.

Thouars; d'or, semé de fleurs de lis d'azur, au canton de gueules. (Pl. II. fig. 97.)

Foucault; d'azur, semé de sleurs de lis d'argent. (Pl, VIII., fig. 411.)

Phelipeaux; d'azur, semé de quatre seuilles d'or, au canton d'hermine. (Pl. VIII. sig. 421.)

L'église de Laon; d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la crosse d'argent posée en pal. (Pl, IX. fig. 484.)

Peirenc de Moras; de gueules, semé de pierres ou cailloux d'or, à la bande d'argent brochante sur

le tout (Pl. XII. fig. 631.)

Anglure de Coublanc, d'Amblise, de Sy, en Champagne ; d'or , semé de croissans de gueules , chaque croissant surmonté d'un grillet d'argent.

Oger de Saint-Cheron épousa Helvinde d'Anglure, dame d'Anglure, héritière de sa maison; il mourut en 1236. Les ancêtres d'Helvinde, dame d'Anglure, avoient accompagné Godefroy de Bouillon à ses conquêtes d'outre-mer, & il est dit dans l'histoire de ce temps : " Qu'un seigneur d'An-» glure étant prisonnier de Saladin, soudan d'E-" gypte, s'étoit attiré les bonnes graces de ce » prince & en étoit considéré; pour marque de " son estime, il lui permit, sur sa parole, de venir » en France chercher sa rançon: il partit; mais " n'ayant pu trouver l'argent qu'il falloit ponr la » payer, n'ayant qu'une légitime de cadet, il re-" tourna vers Saladin, lequel admirant sa soi & » sa fidélité en la tenue de sa parole, lui quitta sa " rançon, le combla de présens & le renvoya, » avec des regrets de le perdre pour toujours : il » le chargea de prendre pour armes, des croissans " de gueules, surmontés de grillets d'argent, en un » champ d'or, au lieu des armes de sa maison, » qui étoient d'or à la croix ancrée de fable; ce " foudan voulut aussi qu'en memoire de ce qu'il " le renvoyoit libre, il sît porter le nom de Sa-" ladin à tous les aînés mâles qui descendroient de » lui ». Ce qui a donné lieu aux seigneurs d'Anglure, d'ajouter à tous leurs descendans mâles aînés, le nom de Saladin, précédé des noms de baptême.

Depuis que l'héritière d'Anglure a pris alliance avec la maison de Saint-Cheron, les seigneurs de Saint-Cheron ont quitté leur nom & pris celui d'Anglure & les armes de cette maison, éteinte & sondue en la leur, qui sont d'or semé de croissans de gueules, surmontés d'autant de grillets d'argent; & ils ont continué d'ajouter aux noms de baptême de leurs descendans mâles, celui de Saladin.

(Ce trait d'histoire étant relatif à l'origine des armes d'Anglure & de Saint-Cheron, nous le laifsons tel que nous le trouvons dans le Supplément.)

SÉNESTRE, s. f. côté gauche de l'écu, où l'on met quelque pièce ou meuble.

On dit à sénestre, pour dire à gauche, de même

que l'on dit à dextre pour la droite.

Dufresne de la Roullière, en Normandie; d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois sers de cheval d'or tournés à s'énestre.

Collardin du Boisolivier, dans la même province; d'azur, à la sasce d'or, chargée à sinestre d'un tour-

teau de fable, & accompagnée à dextre en chef

d'une fleur de lis du fecond émail.

Mendoce; de sinople, à une bande d'or, chargée d'une autre de gueules, écartelé au fautoir d'or, aux mots : Ave Maria ; à dextre : & gratia plena, à senestre, d'azur.

Thomassin; de sable, semé de saulx d'or, à dextre

& à sénestre d'argent. (Pi. II. fig. 70.)

Papillon; d'or, à dextre de trois roses de gueu-les posées en pal, & à sénestre d'un lion de même. (Ibid. fig. 71.)

Ragot; d'azur, à dextre d'un croissant d'argent, surmonté de trois étoiles mai ordonnées; & à sénestre, d'un épi feuillé & tigé, le tout d'or. (Pl. II. fig. 72.)

Meynier, en Provence; d'azur, à deux chevrons rompus, le premier à dextre, le second à

senestre, te, adj. se dit d'une bande, d'un chevron, d'un pal, d'une croix, d'une sasce, d'un arbre ou autre pièce de l'écu qui est accompagnée à séne de quelque meuble.

Villiers de Laubardière, en Anjou; d'argent à la bande de gueules, sénestrée en ches d'une rose de

Charité de Ruthie, en basse Navarre; d'argent à l'arbre de finople sénestré d'un ours de sable; le tout posé sur une terrasse du second émail.

De finople, sénestré d'or. (Pl. II, fig. 69.)

Dans tous les exemples où nous avons vu employer les mots à dextre & à sénestre, on pouvoit dire de l'écu qu'il étoit adextré & sinistré de telle & telle pièce, de tel & tel émail.

SENESTROCHERE, f. m. bras gauche mouvant

du flanc dextre de l'écu.

Le dextrochère est toujours mouvant du flanc sénestre.

Le sénestrochère est beaucoup plus rare que le dextrochère.

Brossard de Bazinval, des Aunettes, de Rigecourt, à Paris; d'azur, au sénestrochère d'argent, ganté d'or, tenant un épervier du fecond émail, accompagné de trois mouchetures de même, surmontées chacune d'une fleur de lis du troisième émail.

SÉPULCHRE, SAINT, nom d'un ordre militaire établi dans la Palestine. La plupart des écrivains en attribuent la fondation à Godefroi de Bouillon; mais c'est une idée chimérique. Les chevaliers du saint Sépulchre ne s'élevèrent que sur les ruines de chanoines réguliers ainsi nommés; ce fut Alexandre VI qui instirua l'ordre militaire de ce nom, dont il prit la qualité de grandmaître. Clément VII, en 1525, accorda de vive voix, au gardien des religieux de saint François en Terre-Sainte, le pouvoir de saire de ces chevaliers. Paul V, sous Louis XIII, confirma la réunion de Pordre du saint Sépulchre, à celui de saint Jean de Jérusalem. (D. J.)

SERPENT, s. m. reptile représenté diversement l Histoire. Tom. I.

dans les armoiries, tantôt rampant, tantôt en pal,

quelquesois plié ou cerclé.

Morlant, en Lorraine; d'azur, à un pieu de gueules, fiché d'or, chargé de trois croix de Lorraine d'argent, surmonté d'une colombe de même, & accompagné à dextre d'un serpent au naturel, dressé & se bouchant l'oreille de sa queue, & à sénestre, d'un lion d'or, orné & lampassé de gueules.

Copons, à Perpignan; porte, de gueules à une coupe d'or, d'où sortent trois têtes de serpent au naturel, placées sur un même cou. (Voyez BISSE,

COULEUVRE & GIVRE, ou GUIVRE.

SERVANS D'ARMES, frères ou chevaliers du troisième rang dans l'ordre de Malte. Les srères fervans portent l'épée, & combattent comme les chevaliers; mais il n'est pas nécessaire qu'ils prouvent la même noblesse que ceux-ci. Quoiqu'ils soient gentilshommes, ils ne peuvent être reçus dans le premier rang, si leur noblesse ne va jusqu'au bifaieul & au-delà de cent ans, tant du côté paternel que du côté maternel. Il y a dans toutes les langues des commanderies affectées aux chevaliers fervans.

SICAMOR, s. m. c'est un cerceau ou cercle lié comme celui d'un tonneau. On voit des écus de

fable à un fivamor d'or. (D. J.)

SINGE, s. m. meuble d'armoiries representant cet animal.

Coulombier, en Dauphiné; d'argent, au singe

assis de gueules. (Pl. XII. fig. 617.)

SINOPLE, f. m. c'est ainsi qu'on appelle le vert ou la couleur prasine dans les armoiries. Cette couleur signifie, selon les symbolisses, amour, jeunesse, beauté, réjouissance, & sur-tout liberté; d'où vient qu'on scelle en cire verte & en lacs de soie verte les lettres de grace, d'abolition & de légitimation. L'origine du mot sinople est inconnue; mais il ne faut pas la tirer de la terre de Sinope dans le Pont, car cette terre n'étoit point verte, dit M. le chevalier de Jaucourt; mais l'auteur du supplément dit que ce nom vient de la ville de Sinope, parce qu'on y faisoit trasic de cette couleur. On représente se sinople en gravure, par des hachures qui° prennent de l'angle dextre du chef, à l'angle sénessre de la pointe.

Les évêques ont pris le chapeau de sinople sur leurs armoiries, pour marque de leurs priviléges &

exemptions de droits.

Duscesne du Bois, en Normandie; de sinople au ches denché d'or, chargé de trois tourteaux de

Vergeze d'Aubussargues, en Languedoc; de sinople, au levrier d'argent, ayant un collier de gueules, bordé d'or, quatre roses du second émail aux cantons de l'éeu

Voyez pl. I. fig. 16 le sinople parmi les différens émaux du Blason. Voyez aussi le sond des armes de Mendoce, pl. II. fig. 60 & 69.

SIRENE, f. f. monstre marin, ayant la tête, le

sein, le bras & le corps jusqu'au nombril d'une ! jeune fille, le reste terminé en queue de poisson; elle tient d'une main un miroir ovale à manche, & de l'autre un peigne.

On voit peu de sirènes dans les armoiries, elles

servent quelquesois de tenans aux écus.

De Seré des Landes, au pays Nantois en Bre-tagne; de gueules à la sirène, se peignant de la main dextre, & se mirant de la main gauche, posée sur des ondes mouvantes du bas de l'écu, le tout d'argent.

Sequière, à Toulonse; d'azur, à une sirène se peignant & mirant, d'argent, nageant sur des ondes au naturel. (Pl. VII. fig. 345.)

Mathieu de Moulon, en Lorraine; d'azur, à la sirène d'argent, tenant dans sa main droite une lampe d'or antique, allumée de gueules.

SOC, s. m. soc de charrue, est quelquesois un

meuble d'armoiries.

Pheilhan; d'azur, au soc de charrue d'argent. (Pl. X. fig. 552.)

SOL, f. m. il se dit quelquesois du champ de l'écu qui porte les pièces honorables & les meubles.

SOLEIL, s. m. meuble de l'écur, dont le visage avec un nez, deux yeux & une bouche, est un cercle parfait, entouré de seize rayons, huit droits, huit ondoyans, posés alternativement, un droit & un ondoyant; fon émail particulier est l'or, il y en a cependant de différens émaux.

Soleil levant est celui qui meut de l'angle dextre

du haut de l'écu.

Soleil couchant, celui qui meut de l'angle sénestre du haut de l'écu.

Ombre de soleil, est un soleil qui n'a ni yeux,

ni nez, ni bouche.

Felines de la Renaudie, en Limosin; d'azur, au Soleil d'or.

Poussard de Lhommelière, en Poitou; d'azur, à

trois soleils d'or.

De Cheries; gironné de gueules & d'azur, au soleil d'or, en abime, brochant sur le tout. (Pl. VII. fig. 365.

Joly de Choin; d'azur, à une ombre de soleil d'or, au chef de même, chargé de trois roses de gueules. (Ibid. fig. 366.)

SOMMÉ, ÉE, adj. se dit des perites tours ou donjons qui se trouvent poses sur une tour ou château.

Sommé se dit aussi des ornemens extérieurs de l'écu, foit des couronnes, casques ou autres.

Le terme sommé vient du vieux verbe sommer, qui a signifié mettre le sommet, le couronnement à quelque chose.

Dornant des Vallées, de Besnière, en Normandie; de gueules à la tour d'or, sommée d'un donjon

de même.

Castille; de gueules, au château, ou à la tour sommé de trois tours d'or. (Pl. IX. fig. 463.)

Sommé appliqué aux ornemens extérieurs peut

se dire de tout écu sur lequel il y a un casque ou une couronne.

SOUCI, f. m. meuble de l'écu qui représente

une sleur de souci.

Ce mot vient du latin solsequium, ii, tournesol, parce que la fleur de cette plante se ferme quand le foleil se couche, & s'ouvre le matin, quand il se lève. (Nous répétons que le Blason, en histoire naturelle, comme dans l'histoire proprement dite, conferve les fables autant qu'il confacre les vérités.)

Le Maistre de Ferrière, à Paris; d'azur, à trois soucis d'or. Ces armes sont parlantes, faisant

allusion au proverbe: si les valets ont la peine, le maître a les soucis. (Pl. VIII. sig. 416.)
D'Auburtin, en Lorraine; d'azur, à une gerbe d'or avec ses racines, flanquée de deux soucis de même, au chevron d'argent brochant sur le tout, & furmonté de trois étoiles d'or, en rang.

SOUTENANT, adj. se dit d'un ou de plusieurs animaux qui paroissent soutenir quelques pièces ou

S'il fe rencontroit dans un écu une figere humaine qui soutint quelque pièce, il faudroit se servir du terme tenant. Les figures humaines sont si rares fur le champ de l'écu en France, qu'il est difficile d'en trouver des exemples; mais il y a beaucoup de parties du corps humain, particulièrement des dextrochères, qui tiennent différentes pièces.

De Marches de la Saigne en Condomois, pays de Gascogne; d'argent, à deux lions de sable affron-

tes, soutenant un croissant d'azur.

De Saint-Jean de Massaguel, de Bouisse, en Languedoc; d'azur, à deux lions affrontés d'or, lampassés de gueules, soutenant une cloche d'argent bataillée de fable.

De Saint-Brieuc du Guerne, de Pembulso, en Bretagne; d'azur, au dextrochère d'or, tenant une

fleur de lis de même.

SOUTENU, adj. m. se dit d'un cep de vigne que soutient un échalas lorsqu'ils sont d'émail différent.

Soutenu se dit aussi d'un chef qui paroît posé sur

une divise.

Guyon de Vauguyon, de Saussay, en Normandie; d'argent au cep de vigne pampré de sinople, fruité de gueules, soutenu d'un échalas de sable, & posé sur une terrasse du second émail.

Soulfour de Gouzangrés, dans la même province; d'azur, à trois bandes d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois los anges du second émail,

& soutenu d'une divise d'or.

Caylar, en Languedoc; d'or, à trois bandes de gueules, au chef d'or, chargé d'un lion naissant de fable, soutenu d'une divise cousue d'or, chargée de trois trefles de fable.

Des Ursins; d'argent, bandé de gueules, au chef du premier, chargé d'une rose du second, pointé d'or, soutenu de même, chargé d'une givre d'azur. (Pl. II, sig. 110.)

Le Besgue de Majainville; d'azur, au cep de

vigne d'or soutenu d'un échalas de même; un oiseau d'argent perché au haut, & accôté de deux croissans de même. (Pl. VIII. fig. 432.)

SPHERE, s. m. meuble de l'écu qui représente

la sphère céleste.

Danican de Lepine de Landivisiau, à Paris; d'azur, à la sphère d'argent cintrée d'un cercle ou zodiaque de fable, accompagnée en chef d'une étoile d'or & en pointe d'un grand vol de même dont les bouts des ailes s'élèvent au-dessus de la sphère. (Pl. VII. fig. 372.)
Raymond; de gueules à une sphère d'argent. (Pl.

VII. fig. 364.)

Bardin, en Lorraine; écartelé en fautoir; les cantons du chef & de la pointe de gueules à la sphère céleste, d'argent, les cantons dextre & sénestre, d'azur, à la croix d'argent aléfée.

SPHINX, f. m. meuble de l'écu qui repréfente le monstre sabuleux de ce nom, avec la tête & le sein d'une semme, les griffes d'un lion & le reste du corps fait en forme de chien.

Savalette de Magnanville, à Paris; d'azur, au sphinx d'argent, accompagné en chef d'une étoile

d'or. (Voyez planche VII. fig. 344.)

STANGUE, s. s. meuble de l'écu, représentant la tige droite d'une ancre de navire; elle est traversée en sa partie supérieure vers l'anneau d'une pièce que l'on nomme trabs.

La stangue n'est nommée en blasonnant que lorsqu'elle se trouve d'un autre émail que l'ancre.

La stangue d'émail différent est rare en armoiries. Dupastiz de Montcollain, en Normandie; d'argent à l'ancre de fable, la stangue & le trabs d'azur.

SUPPORTS, f. m. plur. lions, griffons, levriers, aigles & autres animaux qui semblent soutenir un écu d'armoiries.

Il y a ordinairement deux supports ensemble & ils sont affrontés; il y en a aussi en diverses autres attitudes.

On distingue les supports des tenans: ces derniers sont des anges, des sauvages, & autres figures hunaines.

Le mot support vient du verbe supporter, porter,

Voyez Pl. XXII. toutes les figures, excepté les deux premières, qui sont des tenans, & (Pl. XV.

les fig. 3. 4. 5. 7. 9. 10.)

SUPPORTANT, se dit de la fasce, lorsqu'elle semble soutenir ou supporter quelqu'animal qui est peint au chef de l'écu, quoiqu'il ne porte que sur le champ, & c'est la dissérence qu'il y a entre la fasce supportant & la fasce chargée; ce dernier mot ne se dit que lorsqu'il y a des pièces qui posent effectivement sur la saice; l'on dit aussi supportant dans le même cas, des jumelles, d'une bande, d'un croissant. Menestrier. (D. J.)

SUPPORTÉ, ce mot se dit des plus hauts quartiers d'un écu divisé en plusieurs quartiers, qui semblent être supportés & soutenus par ceux d'en bas. On appelle aussi le chef supporté ou soutenu, lorsqu'il est de deux émaux, & que l'émail de la partie supérieure en occupe les deux tiers. En ces cas, il est en effet supporté par l'autre émail qui est au-dessous. Ménéstrier (D. J.)

SURCHARGÉ, ÉE, adj. se dit d'une pièce honorable ou autre chargée, où il s'en trouve encore

une ou plusieurs brochantes.

Combeau d'Auteuil, près Beauvais en Picardie; d'or à trois merlettes de sable, au ches de gueules, chargé à dextre d'un écuison du champ, surchargé d'un lionceau de gueules & de huit coquilles de même en orle. (G. D. L. T.)

SUR - LE - TOUT, f. m. écusson posé sur un écu écartelé; il doit avoir en largeur 2 parties = des 7 de la largeur de l'écu, & en hauteur 3 parties des 7. Voyez Pl. IX. fig. 502. Pl. 33. fig. 48 & 49. Le sur-le-tout est destiné pour les armes propres

de la famille, & les quatre quartiers de l'écartelé

pour les alliances.

En blasennant, on commence par les quartiers de l'écartelé & on finit par le fur-le-tout; & s'il y a un sur-le-tout-du-tout, il est blasonné après le

Rosset de Fleury, de Ceilhes, en Languedoc; écartelé au premier quartier, d'argent au bouquet de trois roses de gueules, seuillé & tigé de sinople qui est de Rosset; au deuxième d'azur au lion d'or, qui est de Lasser, la Zude, de Ganges; au quatrième d'azur à trois roc-d'échiquiers d'or, qui est de Rocozel, sur-le-tout; d'azur à trois roses d'or, qui est deFleury.

Sur-le-tout-du-tout, s. m. petit écusson

brochant sur un sur-le-tout.

Le sur-le-tout-du-tout doit avoir en largeur 2 parties 1/2 des 7 de la largeur du fur - le-tout, & en hauteur 3 parties des 7 de la même largeur. Voyez Pl. XXXIII. fig. 50.

De Villeneuve de Trans, en Provence ; écartelé, au premier quartier, contrécartelé d'or à trois pals de gueules, qui est de Foix; & d'or à deux vaches de gueules, onglées, clarinées & accolées d'azur, qui est de Béarn: au deuxième, de gueules aux chaînes d'or, posées en croix, sautoir, double-orle, une émeraude au centre, qui est de Navarre: au troisième écartelé en fautoir, aux premier & quatrième d'or à quatre pals de gueules, qui est d'Aragon; aux deuxième & troissème d'argent à l'aigle de fable, qui est de Sicile: au quatrième & dernier quartier, d'azur à la bande componnée d'argent & de gueules, accôtée de deux fleurs de lis d'or, qui est d'Evreux. Sur-le-tout de gueules freté de fix lances d'or, les claires-voies remplies chacune d'un écusion de même. Sur-le-toutdu - tout, d'azur à une fleur de lis d'or. Voyez l'article LE TOUT & les planches & figures qu'on y a indiquées.

SURMONTÉ, ée, adj. se dit des sasces, chevrons, jumelles ou autres pièces de longueur da

l'écu, qui étant au-dessous de leur position ordinaire, sout accompagnés en ches de quelque animal ou meuble.

Bazan de Flamanville, en Normandie; d'azur à deux jumelles d'argent surmontées d'un lion léopardé de même, couroné & lampassé d'or.

Cibo; de gueules, à la bande échiquetée de trois traits d'argent & d'azur au chef d'argent à la croix de gueules, furmontée, à l'aigle de l'empire avec la devise ou divise (Pl. II. sig. 111.) Rogier de la Ville; d'argent à une ville d'azur sur nu rocher de même, surmontée de trois étoiles de gueules.

Bigos, en Guyenne; d'azur, à une levrette d'argent, courante, houclée & accolée de même & furmontée de trois tours aussi d'argent, maçonnées de sable & mises en rang.

Ernécourt, en Champagne; d'azur à trois paux ou pals d'argent, abaissés, surmontés de trois étoiles d'er.



TAB

TAI

ABLE RONDE, s. s. Chevaliers de la table ronde: ordre militaire qu'on prétend avoir été inftitué par Arthur ou Artus, premier roi des Bre-

tons, vers l'an 516.

On dit que ces chevaliers, tous choisis entre les plus braves de la nation, étoient au nombre de vingt-quatre, & que la table ronde, d'où ils tirèrent leur nom, fut une invention d'Arthur, qui voulant établir entr'eux une parfaite égalité, imagina ce moyen d'éviter le cérémonial, & les disputes du rang au sujet du haut & bas bout de la table.

Lesly nous assure qu'il a vu cette table ronde à Winchestre, si on en veut croire ceux qui y en montrent une de cette forme avec beaucoup de cérémonies, qu'ils disent être celle même dont se servoient les chevaliers; & pour confirmer la vérité de cette tradition, ils montrent les noms d'un grand nombre de ces chevaliers tracés autour de la table. Larrey, & plusieurs autres écrivains, ont débité sérieusement cette fable comme un fait historique. Mais outre que Camden observe que la structure de cette table est d'un goût beaucoup plus moderne que les ouvrages du fixième siècle, on regarde le roi Arthur comme un prince fabuleux, & le P. Papebrok a démontré qu'avant le dixième siècle on ne savoit ce que c'étoit que des ordres de chevalerie.

Il paroît au contraire que la table ronde n'a point été un ordre militaire, mais une espèce de joûte on d'exercice militaire entre deux hommes armés de lances, & qui différoit des tournois où l'on combattoit troupe contre troupe. C'est ce que Matthieu Paris distingue expressement. « Non in hasti-» ludio illo, dit-il, quod TORNEAMENTUM dici-» tur, sed potiùs in illo ludo militari qui MENSA » ROTUNDA dicitur ». Et l'on croit qu'on donnoit à cette joûte le nom de table rende, parce que les chevaliers qui y avoient combattu venoient au retour souper cliez le principal tenant, où ils étoient assis à une table ronde. Voyez encore sur ce sujet l'abbé Justiniani & le père Helyot.

Plusieurs auteurs disent qu'Artus, duc de Bretagne, renouvella l'ordre de la table ronde, qu'on supposoit faussement avoir existé. Paul Jove rapporte que ce ne sut que sous l'empire de Frédéric Barberousse qu'on commença à parler des chevaliers de la table ronde : d'autres attribuent l'origine de ces chevaliers aux factions des Guelphes & des Gibelins. Edouard'III. fit, selon Walsingham, bâtir un palais qu'il appella la table ronde, dont la cour avoit deux cent piés de diamètre. (A. R.)

TABLE, s. f. se dit des écus ou des écussons qui ne contiennent que la simple couleur du champ, qui ne sont charges d'aucune pièce, figure, &c.

On les appelle tables d'attente, ou tables rases. Voyez (Pl. I. les fig. 13. 14. 15. 16. 17.)

TAILLÉ, EÉ, adj. se dit de l'écu divisé en deux parties par une ligne diagonale de l'angle senestre en chef, à l'angle dextre opposé.

D'Esclope; taillé d'or & d'azur. (Pl. I. fig. 28.) Camus, originaire du Barrois, taillé d'or & d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, brochant.

Clercy au pays de Vaud, près des Suisses; taillé d'or & de gueules, à un fanglier issant de fable & mouvant de gueules sur l'or.

Hainsbach; taillé d'or, nuagé d'azur. (Pl. I.

fig. 53.)

Fentzl; teillé de sable & d'or, au lion de l'une

en l'autre. (Ibid. fig. 54.)

Lorsqu'il y a une tranche au milieu de la taille on dit taillé-tranché, & quand il y a une entaille sur la tranche, on dit tranché-taillé.

On appelle taillé-chargé un écu taillé, dont chacune des divisions est chargée d'une pièce de l'au-

tre émail.

Goberg; taillé d'or & d'azur, l'or chargé d'une molette du second de ces deux émaux, & l'azur d'un croissant du premier. Ce qui se rapporte à ce qu'on appelle de l'un en l'autre. (Voyez ce mot & voyez Pl. I. fig. 52.)

TANCHE; s. f. poisson de rivière, représenté montant, dans les armoiries.

Tanques, en Picardie; d'or, à trois tanches de gueules.

TANNÉ, s. m. se dit d'une couleur brillante; saite de rouge & de jaune mêlés ensemble. Les graveurs l'expriment par des lignes diagonales, qui partent du ches sénestre, comme le pourpre dont ils distinguent cette couleur par un T.

Dans les cottes d'armes de tous ceux qui en Angleterre sont au-dessous du degré des nobles, cette couleur s'appelle tanné, dans celles des nobles hyacinthe, & dans celles des princes tête ou sang

de dragon. (A.R.)

TARRÉ, adj. se dit du casque qui termine l'écu en sa partie supérieure, soit qu'il se trouve de front ou de profil.

Un casque tarré de front est une marque d'an-

cienne noblesse.

Ce terme, selon le père Menestrier, vient des grilles des casques qui étoient représentés anciennement à la manière des tarots des cartes. (G. D. L. T.

TARRER, v. act. ce verbe signifie donner un certain tour au heaume ou timbre de l'écu. On dit tarrer de front, de côté ou de profil. Ce terme employé pour les casques, vient de leurs grilles qui étoient autrefois représentées à la manière des tarots de cartes. Menest.

TAU, s. m. meuble de l'écu qui a beaucoup de ressemblance au T. On le nomme aussi croix de Saint-Antoine, à cause qu'il est semblable à la croix que portent les chanoines réguliers de Saint-

Antoine.

L'origine du tau, selon quelques-uns, est tirée de l'Apocalypse où elle est une marque que l'ange mit sur le front des prédessinés. Selon d'autres, c'étoit une béquille d'estropié, convenable à l'ordre de S. Antoine, qui étoit hospitalier. Ensin, il y a des auteurs qui disent, que c'est le dessus d'une crosse grecque; ils sondent leur opinion, sur ce que les évêques & abbés du rit grec la portent encore à présent ainsi, & ils ajoutent que si les chanoines réguliers de S. Antoine la portent de cette saçon, c'est que leur sondateur étoit abbé.

Jourdain de la Panne, au Mans; de gueules au

tau d'argent.

La Potterie de Pommereux, en Normandie;

d'argent au tan de fable.

Quelo de Cadouan, en Bretagne; d'azur à trois

taux d'argent. (G. D L. T.)

TAUREAU, s. m. cet animal dans l'écu paroît surieux; c'est-à-dire, rampant, la queue retroussée sur le dos, le bout tourné à sénestre.

Ce qui le distingue essentiellement du bœuf, c'est qu'il est tout-à-sait vilainé; c'est-à-dire, représenté avec ce qui constitue le mâle dans cette espèce.

Coussant de Morainville; d'azur au chef d'argent, chargé d'un taureau de fable naissant, allumé d'ar-

gent,

Ranconnet, en Périgord; de gueules à la fasce d'argent, surmontée d'un taureau d'or, passant.

De Becary, en Provence; de gueules au taureau furieux d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois sleurs-de-lis du second émail.

Berthier; d'or au taureau surieux de gueules, chargé de ciuq étoiles d'argent, posées en bande.

(Pl. V. fig. 271.)

TENANT, f. m. on appelloit proprement tenans, ceux qui ou roient le carousel, & qui saifoient les premiers désis par les cartels que publioient les hérauts; c'étoit eux qui composoient la première quadrille; les autres chevaliers étoient les assaillans. Les tenans surent ainsi nommés, parce qu'ils soutenoient les armes à la main les propositions qu'ils avoient avancées. (D. J.)

TENANT, TE, adj. se dit d'une figure humaine, d'un dextrochère, d'une main, qui paroît tenir quel-

ques pièce ou mcuble dans un écu.

Du Chaftelier, en Bretagne; de gueules au dextrochère, mouvant de l'augle fénestre en chef, & posé en barre, tenant une sleur-de-lis, accompagnée de quatre besans, un en chef, deux aux slanes, un en pointe; le tout d'argent.

Gemmel, en Bavière; de gueules au pal d'ar-

gent, accôté de deux ensans de carnation, tenant un cœur du champ posé sur le pal. (Pl. 8. fig. 437.)

Wolefkeel, en Franconie; d'or, à un homme passant de carnation habillé de fable, tenant de la main droite une branche de rosier, de trois roses de gueules, & la main gauche posée sur son côté. (ibid. fig. 438.)

Desimartes; d'azur au dextrochère d'argent, tenant une plante de trois lis de même, (fig. 445.)

De Massol; coupé d'or & de gueules, l'or chargé d'une aigle éployée de sable, membrée & languée de gueules, le gueules chargé d'un dextrochère armé d'or, tenant un marteau de même, & mouvant d'une nuée d'argent. (fig. 447.)

TENANS, s. m. plur. anges, sauvages, mores, sirènes, qui semblent tenir l'écu. Ils sont ordinai-

rement deux, un de chaque côté.

L'origine des tenans, vient de ce que dans les anciens tournois, les chevaliers saisoient porter leurs écus par des valets déguisés en mores, sauvages & dieux de la fable, même en monstres pour inspirer de la terreur à leurs adversaires.

Il y avoit aussi des valets déguisés en ours, lions

& autres animaux.

Ces valets tenoient l'écu de leurs maîtres; lorfque l'on ouvroit les pas d'armes, ceux qui devoient combattre, touchoient de leur lance l'écu du chevalier avec lequel ils devoient entrer en lice. Celui qui voyoit touchoit fon écu, se présentoit & attaquoit le champion.

Les auteurs ont nommé tenant dans les armoiries; les figures humaines, & fupports les figures des animaux. (Voyez L: Pl. XXII.) Figure 1. où deux religieux Augustins soutiennent d'une main l'écu des Grimaldi, princes de Monaco, & tiennent de l'autre une épée nue pour le désendre; fig. 2. où deux sirènes sont les tenans des armes de Vérac.

Voyez aussi la Planche XV. sig. 2 où des anges sont les tenans de l'écu de France; sig. 8. où deux sauvages, cachés de lierre, armés de leur massiue, sont les tenans des armes du roi de Dannemarck, & sig. 11. où les armes de roi de Prusse, ont pour tenans deux sauvages casqués qui tiennent deux étendarts, chargés d'une aigle impériale.

TENTE, f. f. meuble d'armoiries.

Hutte-zu-heuspach, en Bavière; de sable à une

tente d'argent. (Pl. XI. fig. 602.)

TERRASSE, s. s. terra scuti, pièce mouvante du bas de l'écu en toute sa largeur, elle n'a de hauteur qu'une partie ½ de sept; la ligne qui la termine n'est pas de niveau, mais elle a quelques sinuosités arrondies qui la distinguent de la Champagne.

La terrasse ne se nomme qu'àprès les pièces ou meubles de l'écu qui sont dessus, soit arbre, ani-

mal, tour, &c.

De Suge de Brassac, près de Castres, en Albigeois; d'azur, à un olivier d'argent posé sur une terrasse de sinople, adextré d'un croissant d'or, & senestre d'une étoile de même.

De Vignes de Puilaroque, au bas Montauban; d'or, à une vache de gueules, clarinée d'argent, passante sur une terrasse de sinople.

De Lier d'Andilly; d'or, au fauvage au naturel, appuyé sur sa massue de même, sur une terrasse de sinople, chappée & arrondie d'azur, à deux lions affrontes d'azur. (Pl. XI. fig. 584.)

Le Fevre d'Argencé; d'argent à une loutre de fable, posée sur une terrasse de sinople, au ches d'azur, chargé de deux roses d'argent. (Pl. VI. fig. 289.)

D'Offun; d'or, à l'ours paffant de fable, sur une

terrasse de sinople. (Ibid. fig. 294.)
Des Pruetz, en Languedoc; d'azur, à une chapelle d'argent, sur une terrasse d'or, ombrée de sinople, au chef d'argent, chargé de deux arbres aussi de sinople.

TERRASSÉ, éE, adj. se dit de la pointe de l'écu

faite en forme de champ plein d'herbes.

Il se dit en général d'un écu chargé d'une terrasse; on peut aussi s'en servir pour désigner un animal abbatu & renversé.

TERTRE, s. m. petite terrasse, employée comme pièce d'armoiries, & dont la position est indéter-

minée.

TÊTES DE MORE, ou de MAURE, f. f. meuble de l'écu qui représente une tête de more ; elle est ordinairement de profil avec un bandeau ou tortil sur le front, noué sur le derrière des cheveux qui paroissent crépus & courts; son émail est le fable.

De Sarrasin de Chambonnet, près Genolnac dans les Cévennes; d'or, à trois têtes de more de

fable.

Camus de Romainville, en Anjou; d'or, à la tête de more de sable, tortillée d'argent, accompa-

gnée de trois coquilles de gueules.

Le Goux; d'argent, à une tête de more de sable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes

d'éperons de gueules. (Pl. VIII. fig. 442.) TÊTE DE MORT (ordre de la), institué par Silvius Nimrod, duc de Wirtemberg, en Silésie,

l'an 1652,

La marque de cet ordre est une tête de mort, avec un ruban blanc, en manière de listel, où sont écrits ces mots: memento mori; le tout attaché & suspendu à un ruban noir. (Pl. XXIII. fig. 20.)

TÉTE DE MORT, s. s. meuble d'armoiries. Tête humaine décharnée. Cette pièce, dit la Colombière,

porte fa fignification avec elle.

Mortal, en Lorraine; de sable, à trois têtes de mort d'argent, deux & un, au chef d'azur, coufu & charge d'un cheval d'argent, naissant & cabré.

TÊTES D'ANIMAUX, s. f. f. plur. têtes de lions, aigles, licornes, levriers, béliers, bœuss, & de quelques autres animaux qui se trouvent de profil dans l'écu.

Les têtes des léopards sont toujours de front ; c'est-à-dire, montrent les deux yeux; les têtes de front des autres animaux quadrupèdes, sont nommées rencontres.

Lampassées se dit des têtes des animaux pédes-

Languées, de celles des aigles & autres oiseaux, lorsque les langues sont de différent émail.

Si parmi plusieurs têtes il s'en trouve d'affrontées,

on l'exprime en blasonnant.

La tête du sanglier, toujours de profil, est nommée hure, ainsi que celle du saumon & du bro-

Têtes arrachées, font celles des lions, des aigles & autres animaux, où l'on voit quelques parties pendantes & inégales dessous.

Têtes coupées, celles qui au contraire sont sans

aucun filament.

De Morges de Ventavon, dans le Gapençois, pays du Dauphine; d'azur, à trois têtes de lion d'or, couronnées d'argent, lampassées de gueules.

Carnin de Lillers, en Artois; de gueules à trois

têtes de léopards d'or.

Aifcelin de Montagn, en Auvergne; de fable à trois têtes de lion, arrachées d'or, lampassées de gueules.

Thierry; d'azur, à trois têtes de levrier d'argent,

accolées de gueules & bouclées d'or.

Fruche de Domprel, en Franche-Comté; de gueules à trois têtes de licomes d'argent, les deux en chef affrontées.

Mercier de Malaval, en Gévaudan; d'or à deux hures de sangliers de sable, allumées de gueules..

Saint-Amadour; de gneules, à trois têtes de lion d'argent, arrachées. (Pl. V. sig. 255.)

Fremont d'Auneuil; d'azur, à trois têtes de léopards d'or (ibid. fig. 261.)

Voyez même Planche le massacre ou la tête de cerf. (fig. 265.) La hure de sanglier, (fig. 269.) Le rencontre de bœuf, (fig. 272.) De belier, (fig. 276.) La tête & le col d'un cheval, (fig. 279.) Planche VI. une tête de licorne, (fig. 282.) Des têtes de levrette, (fig. 284.) De braque, (fig. 286.) Une tête d'ours emmu-felée, (fig. 295.) Une de loup arrachée, (fig. 296.) Des têtes arrachées d'aigles, (fig. 305.) De corbeaux, (fig. 319.) De perdrix, (fig. 323.) De bécasses, (fig. 324.)

TIERCES ou TIERCHES, f. f. pl. ce font des fasces en divise qui se mettent trois à trois, comme les jumelles deux à deux, les trois fasces n'étant comptées que pour une, & toutes les trois n'occupant que la largeur de la fasce ordinaire, ou de la bande, si elles y sont posées, pourvu qu'il

n'y en ait qu'une dans un écu.

Bourbourg; d'azur, à trois tierces d'or. (Pl. III. fig. 138.)

TIERCE - FEUILLE, f. f. figure dont on charge les écus des armoiries; elle a une queue par laquelle elle est distinguée des tresles,

De Prie; de gueules à trois tierce - feuilles d'or, au chef d'argent, chargé d'une aiglette de sable.

(Pl. VIII. fig. 407.)

TIERCE, adj. ce mot se dit d'un écu qui est divisé en trois parties, soit eu pal, soit en bande, soit en sasce, par deux lignes paralleles. Tiercé en bande, est lorsque l'écu est divisé en trois parties égales, comme en trois bandes saites de trois émaux différens, sans autre champ ni sigure. Le tiercé en pal, en sasce & en barre sorme de même trois pals égaux, trois sasces égales, trois barres égales.

Polani; tiercé en sasce, d'or, d'azur & d'argent.

(Pl. I. fig. 32.)

Le Roi; tierce en pal, d'azur, d'argent & de gueules (ibid. fig. 32.)

Caumont; tiercé en bande, d'or, de gueules.

& d'azur. (Fig. 34.)

Verteuil, à Bordeaux; tiercé en barre, d'argent, de gueules & d'azur, l'argent chargé de trois lo-fanges d'argent, & l'azur de trois étoiles aussi d'argent, le tout dans le sens de la barre. (Fig.

Drouyn, ou de Rouyn; tiercé en fasce, ou coupé de deux; au premier, de gueules à une jambe & une cuisse humaine d'argent, pliées & mises en chevron; au second, d'or, à trois chevrons d'azur; au troissème, d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois besans d'or.

TIGÉ, ÉE, adj. se dit des plantes & des fleurs

représentées sur leurs tiges.

Le Fevre d'Ormesson & d'Eaubonne, à Paris; d'azur, à trois lis an naturel d'argent, seuillés &

tigés de finople. (Pl. VIII. fig. 413.)

Caradas; d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, seuillées & tigées de sinople. (Pl. VIII. sig. 415.)

Brinon; d'argent, à trois œillets de gueules,

seuillés & tigés de sinople. (Ibid. fig. 417.)

Thumerie; d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre tulipes de même, feuillées & tigées de sinople. (Fig. 418.)

Chabenat de Bonneuil; d'argent, à trois penfées au naturel, tigées & femillées de sinople, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or. (Ibid. fig. 420.)

D'Hame, en Lorraine; d'azur, à la rose d'argent, tigée & seuillée de sinople, issante d'un cœur de gueules, mise en abîme & accompagnée en ches de deux étoiles d'or à six rais, & en pointe d'un croissant d'argent.

TIGRE, f. m. quadrupède fauvage, rare en armoiries. On le représente de profil, courant ou passant, la queue retroussée sur le dos & courbée,

comme celle du léopard.

TIMBRE, s. m. ce mot se dit de tout ce qui se met sur l'écu pour distinguer les degrès de noblesse ou de dignité, soit eccléssaftique, soit séculière, comme la tiare papale, le chapeau des cardinaux, évêques & protonotaires, les croix, les mitres, les couronnes, bonnets, mortiers, &

fur-tout les casques, que les anciens ont appellés particulièrement timbres, parce qu'ils approchoient de la figure des timbres d'horloges, ou parce qu'ils résonnoient comme les timbres quand on les franpoit. C'est l'opinion de Loyseau qui prétend que ce mot vient de tintinnabulum.

Les armoiries des cardinaux sont ornées d'un chapeau rouge qui leur sert de timbre. Les rois & les princes portent le timbre ouvert; les ducs, les marquis & les comtes le portent grillé & mis de front; les vicomtes, les barons & les chevaliers le portent un peu tourné, & on le nomme alors de trois quartiers.

Voyez la tiare & les chapeaux rouges ou verds de la Pl. XIII. les casques de la Pl. XIV. les couronnes de la Pl. XV. &c. & des Planches

XVII. XVIII. XIX.

TIMBRÉES, ARMES, armes qui font chargées d'un timbre, & qui n'appartiennent qu'aux nobles

suivant les règles du blason.

TIRES, f. f. pl. ce mot fe dit des traits on rangées de vair, dont on fe fert pour distinguer le besseroi, le vair, & le menu vair. Le besseroi est composé de trois tires, le vair de quatre, & le menu vair de fix. Quand un ches ou une fasce son de rangs. Ce mot s'applique aussi aux rangées de carreaux qui se trouvent sur un ches, une sasce, une bande, un chevron ou autre pièce échiquetée: on nomme en blasonnant le nombre de tires.

Grivel d'Ouroy, en Berry; d'or à la bande échiquetée de sable & d'argent de deux tires.

Hamelin d'Epinay, en Normandie; d'argent au chevron échiqueté de gueules & d'or de trois

D'Ailly; de gueules à deux branches d'alizier d'argent, passées en double sautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur, de trois traits ou tires. (Pl. II. fig. 106.)

Cîbo; de gueules à la bande échiquetée de trois traits ou tires d'argent & d'azur au chef d'argent à la croix de gueules surmontée d'or, à l'aigie de

l'empire avec la divise. (Ibid. fig. 111.)

TOISON, (ordre dela) ordre que confère le roi d'Espagne comme héritier des ducs de Bourgogne. Cesut en 1430 que Philippe le bon, duc de Bourgogne, après avoir épousé à Bruges, en troisièmes noces, Elisabeth de Portugal, institua l'ordre de la toison en l'honneur d'une de ses maîtresses. Il eut quinze bâtards qui eurent tous du mérite. L'amour des semmes, dit M. de Voltaire, ne doit passer pour un vice que quand il détourne les hommes de remplir leurs devoirs, & qu'il conduit à des actions blâmables. Anvers, Bruges & autres villes appartenantes à Philippe le bon, saisoient un grand commerce, & répandoient l'abondance dans ses états. La France dut à ce prince sa paix & sa grandeur.

Louis XI, qui ne lui ressembla point, eut d'a-

bord

bord intention de se rendre chef de l'ordre de la toison, & de le conférer à la mort de Charles le réméraire, comme étant aux droits de la maison de Bourgogne; mais ensuite il le dédaigna, dit Brantôme, & ne crut pas qu'il lui convînt de se rendre chef de l'ordre de son vassal. Cet ordre a cependant continué de se soutenir jusqu'à ce jour & se seroit soutenu bien davantage si le nombre des chevaliers étoit borné comme au commencement à trente & un. Quoiqu'il en soit, il a sourni la matière de trois volumes in-fol. publiés en 1756 par Julien de Pinedo y Salazar. (D. J.)
Toison, f. f. dépouille d'agneau ou de mouton.

De gueules à une toison d'argent, suspendue à

un ruban d'or.

TONNANT adj. CANON. C'est un canon représenté avec des jets de flammes & des tourbillons de fumée, au moment où le coup est supposé partir.

Un canon d'azur, tonnant de gueules, & fu-

mant de sable.

TONNE, f. f. est quelquefois un meuble d'ar-

Creney; d'argent, à trois tonnes de gueules.

(Pl. X. fig. 544.)
TORQUE, f. f. fe dit d'un bourrelet de figure ronde, tant dans sa circonférence, que dans son tortil, étant composé d'étoffe tortillée, comme le bandeau dont on charge la tête de more qui se pose sur les écus. La torque est toujours de deux principaux émaux, qui sont le gros des armoiries, aussi-bien que les lambrequins; mais c'est le moins noble des enrichissemens qui se posent sur le heaume pour cimier. (D. J.)
TORTIL ou TORTIS, f. m. c'est un cordon

qui se tortille autour des couronnes des barons; ce mot se dit aussi du bandeau qui ceint les têtes de more sur les écus. Ménestrier. (D. J.)

TORTILLANT; se dit du serpent ou de la

guivre qui entourent quelque chose.

Bardel, en Dauphiné; de gueules au basilic tor-

tillant d'argent en pal, couronné d'or.

TORTILLÉ, ée, adj. ce mot se dit en blasonnant, de la tête qui porte le tortil, comme est celle du more, qui est toute semblable au bourrelet, & qui sert quelquesois de timbre.

Le Goux de la Berchere, de Rochepot, d'Inteville, en Bourgogne; d'argent à la tête de more, de sable tortillée du champ, accompagnée de trois molettes d'éperons de gueules. (Pl. VIII. fig. 442.) TORTUE, f. f. meuble de l'écu représentant

cet animal.

D'Eslinger; d'or, à une tortue de sable. (Pl. XII.

fig. 662.) TOULOUSE, croix de Toulouse, ou croix

Toulouse; de gueules, à la croix vuidée, cléchée, pommetée & aléfee d'or, dite, croix de Touloufe. (Pl. IV. fig. 188.) Histoire. Tom. I.

Lautrec, en Languedoc; de gueules, à la croix de Toulouse, d'or.

TOUR, s. s. il y a en blason dissérentes espèces de tours; on les appelle rondes, quarrées, crevées, carnelées ou crenelées. Les unes sont sans portes, les autres avec la porte grillée, les unes sont maçonnées, quelques autres sont couvertes; & il y en a de sommées de girouettes, ou d'autres pièces. (Voyez Pl. IX. les fig. 462. 463. 464. 465. 470.)

Raigecourt, en Lorraine, originaire de Metz;

d'or, à la tour de sable.

Dattel de Marzéville ; d'azur, à trois tours d'ar-

gent, maçonnées de gueules.

TOURNÉ, ce mot dans le blason, ne se dit proprement que d'un croissant dont les cornes regardent le flanc dextre de l'écu, parce que ce n'est pas la situation naturelle du croissant, dont les cornes doivent regarder en haut; & si elles regardoient le flanc sénestre, on le diroit contourné.

Parmi les croissans en cœur de la figure 370. Planche VII. & parmi les croissans affrontés de la figure 373. même Pl., le croissant qui regarde le côté dextre, s'appelleroit tourné, s'il étoit seul.

TOURNOI, s. m. exercice de guerre & de galanterie que faisoient les anciens chevaliers pour montrer leur adresse & leur bravoure. C'est l'usage des tournois, qui unissant ensemble les droits de la valeur & de l'amour, vint à donner une grande importance à la galanterie, ce perpétuel mensonge de l'amour.

On appelloit tournois, dans le temps que régnoit l'ancienne chevalerie, toutes sortes de courses & combats militaires, qui se faisoient conformément à certaines règles, entre plusieurs chevaliers & leurs écuyers par divertissement & par galanterie. On nommoit joutes, des combats singuliers qui se faisoient dans les tournois d'homme à homme avec la lance ou la dague; ces joutes

étoient ordinairement une partie des tournois. Il est difficile de fixer l'époque de l'institution des tournois, dont les Allemands, les Anglois & les François se disputent la gloire, en faisant remonter l'origine de ces jeux au milieu du neu-

vième siècle.

L'historien Nithard parle ainsi des jeux militaires, dont les deux frères Louis le Germanique & Charles le Chauve se donnèrent plusieurs sois le spectacle vers l'année 842, après avoir juré cette alliance qui est devenue si célèbre par la sormule de leur serment. Ludos etiam hoc ordine sæpe causa exercitii frequentabant... Subsistente hinc inde omni multitudine, primum pari numero Saxonum, Vasconum, Austrasiorum, Britannorum, ex utraque parte veluti invicem adversari sibi vellent, alter in alterum veloci cursu ruebat.... & plus bas, eratque res digna.... spectaculo.

Il paroît assez clairement par la suite du texte de Nithard, que l'Allemagne fut le théatre de ces jeux qui avoient quelque ressemblance aux tournois qui succédèrent. La plûpart des auteurs Allemands prétendent que l'empereur Henri I. surnommé l'oiseleur, qui mourut en 936, sut l'instituteur des tournois; mais quelques-uns avec plus
de sondement en sont honneur à un autre Henri,
qui est postérieur d'un siècle au premier. En ce
cas, les Allemands auroient peu d'avantage sur
les François, chez qui l'on voit les tournois établis vers le milieu du onzième siècle, par Geoffroi, seigneur de Preuilli en Anjou. Anno 1066,
dit la chronique de Tours, Gausridus de Pruliaco,
qui torneamenta invenit, apud Andegavum occiditur.

Il y a même un historien étranger, qui parlant des tournois, les appelle des combats françois, constitus gallici, soit parce qu'il croyoit qu'ils étoient nés en France, soit parce que de son temps les François y brilloient le plus. Henricus rex Anglorum junior, dit Mathieu Paris, sous l'an 1179, mare transiens in constitutions gallicis, & prosustionibus expensis, triennium peregit, regiâque majestate depositâ, totus est de rege translatus in milituem. Selona les auteurs de l'histoire bysantine, les peuples d'orient ont appris des François l'art & la pratique des tournois; & en estet notre nation s'y est toujours distinguée jusqu'au temps de Brantome.

La veille des tournois étoit annoncée dès le jour qui la précédoit, par les proclamations des officiers d'armes. Des chevaliers qui devoient combattre, venoient aussi visiter la place dessinée pour les joutes. « Si venoit devant eux un » hérault qui crioit tout en hault, seigneurs » chevaliers, demain aurez la veille du tournoy, » où prouesse sera vendue, & achetée au ser & » à l'acier ».

On folemnisoit cette veille des tournois par des espèces de joutes appellées, tantôt essais ou éprouves, épreuves, tantôt les vépres du tournoi, & quelquesois escrémie, c'est-à-dire escrimes, où les écuyers s'essayoient les uns contre les autres avec des armes plus légères à porter, & plus aissées à manier que celles des chevaliers, plus faciles à rompre, & moins dangereuses pour ceux qu'elles blessoient. C'étoit le prélude du spectacle nommé le grand tournoi, le maître tournoi, la maître éprouve, que les plus braves & les plus adroits chevaliers devoient donner le lendemain.

Les dames s'abstinrent dans les premiers temps t'assister aux grands tournois; mais ensin, l'horreur de voir répandre le sang céda dans le cœur de ce sex né sensible, à l'inclination encore plus puissante qui le porte vers tout ce qui appartient aux sentimens de la gloire, ou qui peut causer de l'émotion. Les dames donc accoururent bientôt en soule aux tournois, & cette époqu, dut être celle de la plus grande célébrité de ces exercices.

Il est aisé d'imaginer quel mouvement devoit produire dans les esprits la proclamation de ces tournoiss olemnels, annoncés long-temps d'avance,

& toujours dans les termes les plus fastueux; ils animoient dans chaque province & dans chaque cour tous les chevaliers & les écuyers à faire d'autres tournois, ou par toutes sortes d'exercices, ils se disposoient à paroître sur un plus grand théâtre.

Tandis qu'on préparoît les lieux destinés aux toumois, on étaloit le long des cloîtres de quelques monastères voisins, les écus armoriés de ceux qui prétendoient entrer dans les lices, & ils y restoient plusieurs jours exposés à la curiostité & à l'examen des seigneurs, des dames & demoiselles. Un héraut ou poursuivant d'armes, nonmoit aux dames ceux à qui ils appartenoient; & si parmi les prétendans, il s'en trouvoit quelqu'un dont une dame eût sujet de se plaindre, soit parce qu'il avoit mal parlé d'elle, soit pour quelqu'autre offense, elle touchoit l'écu de se armes pour le recommander aux juges du tournoi; c'est-à-dire pour leur en demander justice.

Ceux-ci, après avoir fait les informations nécessaires, devoient prononcer; & si le crime avoit été prouvé juridiquement, la punition suivoit de près. Le chevalier se présentoit-il au tournoi malgré les ordonnances qui l'en excluoient, une grêle de coups que tous les autres chevaliers saisoient tomber sur lui, le punissoit de sa témérité, & lui apprenoit à respecter l'honneur des dames & les loix de la chevalerie. La merci des dames qu'il devoit reclamer à haute voix, étoit seule capable de mettre des bornes au châtiment du coupable.

Je ne ferai point la description des lices pour le tournoi, ni des tentes & des pavillons dont la campagne étoit couverte aux environs, ni des hours, c'est-à-dire des échasauds dresses autour de la carrière où tant de nobles personnages devoient se signaler. Je ne distinguerai point les disférentes espèces de combats qui s'y donnoient, joutes, castilles, pas d'armes & combats à la foule ; il me suffit de faire remarquer que ces échafauds, souvent construits en sorme de tours, étoient partagés en loges & en gradins, décorés de riches tapis, de pavillons, de bannières, de banderoles & d'écussons. Aussi les destinoit-on à placer les rois, les reines, les princes & princefses, & tout ce qui composoit leur cour, les dames & les demoiselles, enfin les anciens cheva-liers qu'une longue expérience au maniement des armes avoit rendu les juges les plus compétens. Ces vieillards, à qui leur grand âge ne permettoit plus de s'y distinguer encore, touchés d'une tendresse pleine d'estime pour cette jeunesse valeureuse, qui leur rappelloit le souvenir de leurs propres exploits, voyoient avec plaifir leur ancienne valeur renaître dans ces essaims de jeunes guerriers.

La richesse des étosses & des pierreries relevoi encore l'éclat du spectacle. Des juges nommés exprès, des maréchaux du camp, des conseillers

ou assistans, avoient en divers lieux des places marquées pour maintenir dans le champ de bataille les loix des tournois, & pour donner leur avis à ceux qui pourroient en avoir besoin. Une multitude de hérauts & poursuivans d'armes, répandus de toutes parts, avoient les yeux fixés sur les combattans, pour faire un rapport fidèle des coups qui seroient portés & reçus. Une soule de ménestriers avec toute sorte d'instrumens d'une musique guerrière, étoient prêts à célébrer les prouesses qui devoient éclater dans cette journée. Des sergens actifs avoient ordre de se porter de tous les côtés où le service des lices les appelleroit, soit pour donner des armes aux combattans, soit pour contenir la populace dans le silence & le respect.

Le bruit des fanfares annonçoit l'arrivée des chevaliers superbement armés & équipés, suivis de leurs écuyers tous à cheval. Des dames & des demoiselles amenoient quelquesois sur les rangs ces fiers esclaves attachés avec des chaînes qu'elles leur ôtoient seulement, lorsqu'entrés dans l'enceinte des lices, ils étoient prêts à s'élancer. Le titre d'esclave ou de serviteur de la dame que chacun nommoit hautement en entrant au tournoi, étoit un titre d'honneur qui devoit être acheté par des exploits ; il étoit regardé par celui qui le portoit, comme un gage de la victoire, comme un engagement à ne rien faire qui ne fût digne de lui. Servans d'amour, leur dit un de nos poëtes dans une ballade qu'il composa pour le tournoi fait à Saint-Denis, sous Charles VI, au commencement de Mai 1389.

> Servans d'amour, regardez doucement Aux échafauds, anges de paradis, Lors jouterez fort, & joyeusement, Et vous serez honorés & chéris.

A ce titre, les dames daignoient joindre ordinairement ce qu'on appelloit faveur, joyau, noblesse, nobloy, ou enseigne; c'étoit une écharpe, un voile, une coëffe, une manche, une mantille, un brasselet, un nœud, en un mot quelque pièce détachée de leur habillement ou de leur parure ; quelquefois un ouvrage tissu de leurs mains, dont le chevalier favorisé ornoit le haut de son heaume ou de sa lance, son écu, sa cotte d'armes, ou quelqu'autre partie de son armure.

Souvent dans la chaleur de l'action, le fort des armes faisoit passer ces gages précieux au pouvoir d'un ennemi vainqueur, ou divers accidens en occasionnoient la perte. En ce cas la dame en renvoyoit d'autres à son chevalier pour le consoler, & pour relever son courage : ainsi elle l'animoit à se vanger, & à conquérir à son tour les fa-veurs dont ses adversaires étoient parés, & dont il devoit ensuite lui faire une offrande.

Ce n'étoit pas les seules offrandes que les chevaliers vainqueurs faisoient aux dames; ils leur

présentoient aussi quelquesois les champions qu'ils avoient renversés, & les chevaux dont ils leur avoient fait vuider les arcons.

Lorsque toutes ces marques, sans lesquelles on ne pouvoit démêler ceux qui se signaloient, avoient été rompues & déchirées, ce qui arrivoit souvent par les coups qu'ils se portoient en se heurtant les uns les autres, & s'arrachant à l'envi leurs armes, les nouvelles faveurs qu'on leur donnoit sur le champ, servoient d'enseignes

aux dames, pour reconnoître celui qu'elles ne devoient point perdre de vue, & dont la gloire devoit rejaillir fur elles. Quelques-unes de ces circonstances ne sont prises à la vérité que des récits de nos romanciers; mais l'accord de ces

auteurs, avec les relations historiques des tournois,

justifie la fincérité de leurs dépositions.

Enfin, on ne peut pas douter que les dames attentives à ces tournois ne prissent un intérêt senfible aux succès de leurs champions. L'attention des autres spectateurs n'étoit guères moins capable d'encourager les combattans : tout avantage remarquable que remportoit quelqu'un des tournoyans, étoit célébré par les sons des ménétriers, & par les voix des hérauts. Dans la victoire on crioit, honneur au fils des preux; car, dit Monstrelet, nul chevalier ne peut être jugé preux luimême, si ce n'est après le trépassement. D'autrefois on crioit, louange & prix aux chevaliers qui foutiennent les griefs, faits & armes, par qui valeur, hardement & prouesse est guaingné en sang mêlé de sueur.

A proportion des criées & huées qu'avoient excitées les hérauts & les ménétriers, ils étoient payés par les champions. Leurs présens étoient reçus avec d'autres cris ; les mots de largesses ou noblesse, c'est-à-dire libéralité, se répétoient à chaque distribution nouvelle. Une des vertus les plus recommandées aux chevaliers, étoit la générofité: c'est aussi la vertu que les jongleurs, les poëtes & les romanciers ont le plus exaltée dans leurs chansons & dans leurs écrits : elle se signaloit encore par la richesse des armes & des habillemens. Les débris qui tomboient dans la carrière, les éclats des armes, les paillettes d'or & d'argent dont étoit jonché le champ de bataille, tout se partageoit entre les hérauts & les ménétriers. On vit une noble imitation de cette antique magnificence chevaleresque à la cour de Louis XIII. lorsque le duc de Buckingham, allant à l'audience de la reine, parut avec un habit chargé de perles, que l'on avoit exprès mal attachées ; il s'étoit ménagé par ce moyen un prétexte honnête de les faire accepter à ceux qui les ramassoient pour les lui remettre.

Les principaux réglemens des tournois, appellés écoles de prouesse dans le roman de Percesorest. confistoient à ne point frapper de la pointe, mais du tranchant de l'épée, ni combattre hors de son rang; à ne point blesser le cheval de son adver-

faire; à ne porter des coups de lance qu'au visage, & entre les quatre membres ; c'est-à-dire au plastron; à ne plus frapper un chevalier des qu'il avoit ôté la visière de son casque, ou qu'il s'étoit déheaumé, à ne point se réunir plusieurs contre un seul dans certains combats, comme dans celui

qui étoit proprement appellé joute.

Le juge de paix, choisi par les dames, avec un appareil curieux, étoit toujours prêt d'interposer son ministère pacifique, l'orsqu'un chevalier ayant violé par inadvertance les loix du combat, avoit attiré contre lui seul les armes de plusieurs combattans. Le champion des dames, armé d'une longue pique, ou d'une lame surmontée d'une coëffe, n'avoit pas plutôt abaisse sur le heaume de ce chevalier le signe de la clémence & de la sauvegarde des dames, que l'on ne pouvoit plus toucher au coupable. Il étoit absous de sa faute lorsqu'on la croyoit en quelque saçon involontaire; mais si l'on s'appercevoit qu'il eût eu dessein de la commettre, on devoit la lui faire expier par une rigoureuse punition.

Celles qui avoient été l'ame de ces combats, y étoient célébrées d'une façon particulière. Les chevaliers ne terminoient aucun exercice sans saire à leur honneur une dernière joute, qu'ils nommoient le coup des dames ; & cet hommage se répétoit en combattant pour elles à l'épée, à la hache d'armes & à la dague. C'étoit de toutes les joutes celle où l'on se piquoit de faire les plus

nobles efforts.

Le tournoi fini, on s'occupoir du foin de distribuer les prix proposes, suivant les divers genres de sorce ou d'adresse ; soit pour avoir brisé le plus grand nombre de lances; soit pour avoir sait le plus beau coup d'épée ; foit pour être resté plus long-temps à cheval sans être démonté, ni défarçonné; foit enfin pour avoir tenu plus longtemps de pied serme dans la foule du tournoi, sans se déheaumer, ou sans lever la visière pour reprendre haleine.

Les officiers d'armes faisbient leur rapport du combat devant les juges, qui prononçoient le nom du vainqueur. Souvent on demandoit l'avis des dames, qui adjugeoient le prix comme souveraines du tournoi; & quand il arrivoit qu'il n'étoit point adjugé au chevalier qu'elles en avoient estimé le plus digne, elles lui accordoient ellesmêmes un fecond prix. Enfin, lorsque le prix avoit été décerné, les officiers d'armes alloient prendre parmi les dames ou les demoiselles, celles qui devoient présenter ce prix au vainqueur. Le baiser qu'il avoit droit de leur donner en recevant le gage de sa gloire, lui paroissoit le plus haur point de son triomphe.

Ce prix que les dames lui portoient étoit adjugé tantor fur les lices, & tantôt dans le palais au milieu des divertissemens qui venoient à la suite de tournoi, comme on le vit dans les sètes du l'un tournoi en 1750, sous les yeux de la nation,

duc de Bourgogne à Lille en 1453. " Tandis » qu'on dansoit, dit Olivier de la Marche, mêm. " liv. I. pag. 437. " les rois d'armes & héraux ... » aveques les nobles hommes qui furent ordon-» nés pour l'enqueste, allèrent aux dames & aux » demoiselles, savoir à qui l'on devoit présenter le prix, pour avoir le mieux jousté & rompu " bois pour ce jour, & sut trouvé que M. de " Charolois l'avoit gagne, & desservy. Si prirent » les officiers d'armes deux damoyselles, prin-» cesses (mademoiselle de Bourbon & mademoi-» selle d'Estampes), pour le prix présenter, & » elles le baillèrent à mon dict seigneur de Cha-» rolois, lequel les baifa, comme il avoit accou-» tumé, & qu'il était de coutume, & fut crié » mont joye, moult hautement ».

Non-seulement le vainqueur recevoir le baiser : gage de son triomphe, mais il étoit désarmé par les mêmes dames qui lui présentoient des habits. & le menoient à la salle où il étoit reçu par le prince, qui le faisoit asseoir au sestin dans la place la plus honorable. Son nom étoit inscrit dans les registres des officiers d'armes, & ses actions faisoient souvent la matière des chansons & des lays que chantoient les dames & les de-

moiselles au son des instrumens des ménétriers. Voilà le beau des tournois, il n'est pas difficile d'en voir le ridicule & les abus. Comme il n'y avoit qu'un pas de la dévotion des chevaliers à l'irréligion, ils n'eurent aussi qu'un pas à saire de leur fanatisme en amour, aux plus grands excès du libertinage; les tournois, presque toujours désendus par l'Eglise à cause du sang que l'on y répandoit, & souvent interdits par nos rois, à cause des dépenses énormes qui s'y saisoient, les tournois, dis-je, ruinèrent une grande partie des nobles, qu'avoient épargnés les croisades & les au-

tres guerres.

Il est vrai néanmoins que si nos rois réprimerent souvent par leurs ordonnances la sureur des tournois, ils les ranimèrent encore plus souvent par leur exemple ; de-là vient qu'il est fait mention dans nos anciens fabliaux, d'une de ces défenses passagères, qui sut suivie de la publication d'un tournoi sait à la Haye en Touraine. Ainsi ne foyons pas furpris que ces fortes de combats suffent toujours en honneur, malgré les canons des conciles, les excommunications des papes, les remontrances des gens d'église, & le sang qui s'y répandoit. Il en coûta la vie, en 1240, à soixante chevaliers & écuyers, dans un seul tournoi sait à Nuys, près de Cologne. Charles VI les soutint, & fa passion pour cet exercice lui attira souvent des reproches très-férieux; car contre l'usage ordinaire des rois, il s'y mesuroit avec les plus adroits: jouteurs, compromettoit ainsi sa dignité, & exposoit témérairement sa vie en se mélant avec

Enfin, le sureste accident d'Henri II, tue dans

modéra dans le cœur des François, l'ardeur qu'ils avoient témoiguée jusques là pour ces sortes d'exercices; cependant la vie désœuvrée des grands, l'habitude & la passion, renouvellèrent ces jeux sunestes à Orléans, un an après la fin tragique d'Henri II. Henri de Bourbon-Montpensier, prince du fang, en sut encore la victime; une chûte de cheval le sit périr. Les tournois cessèrent alors absolument en France; ainsi leur abolition e de l'année 1560. Avec eux périt l'ancien esprit de chevalerie qui ne parut plus guères que dans les romans. Les jeux qu'on continua depuis d'appeller tournois, ne surent que des carousels, & ces mêmes carousels ont entièrement passé de mode dans toutes les cours de l'Europe.

Les lettres reprenant le dessus sur tous ces amufemens srivoles, ont porté dans le cœur des hommes le goût plein de charmes de la culture des arts & des sciences. « Notre siècle plus éclairé (dit » un auteur roi, moins célèbre encore par la » gloire de ses armes que par son vaste génie,) » notre siècle plus éclairé n'accorde son estime & » son goût qu'aux talens de l'esprit, & à ces » vertus qui relèvent l'homme au-dessus de sa » condition, le rendent biensaisant, généreux &

» secourable ».

Les curieux pourront consulter sur les tournois Ducange au mot torneamentum, & sa Disfertation placée à la suite de Joinville; le père Ménestrier, divers traités sur la chevalerie; le père Honoré de Sainte Marie, Dissertation historique sur la chevalerie ancienne & moderne; Lacolombiere, Théatre d'honneur & de chevalerie, où il donne, tome I. pag. 519, la liste de plusieurs relations de tournois saits depuis l'an 1500; les Mémoires de littérature.

Mais le charmant ouvrage sur l'ancienne chevalerie, considerée comme un établissement politique & militaire par M. de la Curne de Sainte-Palaye, & dont j'ai tiré ce court mémoire, doit tenir lieu de tous ces livres. (Le chevalier DE LAUCOURT)

de tous ces livres. (Le chevalier DE JAUCOURT.)
TOURTEAU, i. m. ce mot ne se dit maintenant en blason que de ces représentations de gâteaux qui sont de couleur, à la différence des

besans qui sont de métal.

Le tourteau est plein comme le besan, sans aucune ouverture, autrement ce seroit un cercle ou un anneau. Il est ainsi nommé, à cause de sa rondeur. Quelques - uns lui donnent différens noms, selon sa différente couleur, & appellent ogæses ceux de sable; gulpes, ceux de pourpre; guses, ceux de gueules; heurtes, ceux d'azur; & pommes ou volets, ceux de sinople.

Tourteau-besan, est une pièce ronde d'armoiries, qui est moitié de couleur, & moitié de métal, soit qu'elle soit partie, tranchée ou coupée de l'un en l'autre. On nomme la couleur la première.

Ce terme vient du mot latin torta qui a fignifié suciennement un gâteau ou pain que l'on faisoit pour les facrifices.

Gion de Cailus de Sales, en Auvergne; d'argent à trois tourteaux de gueules.

Mitry, en Lorraine, & Courtenay; d'or, à trois

tourteaux de gueules.

Amerval, dans le Hainault; d'argent à trois tourteaux de gueules.

Nani, à Venise; tranché d'or & de gueules, au tourteau-besan, en cœur de l'un à l'autre.

Serisay de la Roche, en Normandie; d'argent à dix tourteaux de gueules; 4, 3, 2 & 1.

De Montesquiou; d'or, à deux tourteaux de gueules, posés l'un sur l'autre. (Pl. V. fig. 236.)

Abtot, en Angleterre; d'or, parti de gueules aux tourteaux. & besans de l'un en l'autre, en chef un tourteau & un besan, en pointe un tourteaus besan. (Ibid. fig. 237.)

Pour voir la différence des tourteaux-besans aux besans-tourteaux, & en général des tourteaux aux besans, il saut joindre à ces deux sigures, la fig. 235. & la fig. 238.

TOURTELE, ée, adj. qui s'applique aux piè-

ces chargées de tourteaux.

Gourdot-Dambrières, dans le Barrois; de sinople, à trois besans d'or, 2 & 1, à la bordure de même, tourtelée du champ.

TOURTERELLE, s. f. f. Oiseau connu. Regnaudin; d'or, au laurier de sinople, accosté de deux tourterelles de sable, affrontés.

TRABE, s. s. ce mot se dit du bâton qui supporte l'enseigne & la bannière; on dit par exemple, il porte une bannière semée de France, à la trabe d'argent.

La trabe est aussi le bois d'une ancre, & dans l'ancre, la trabe traverse la stangue perpendiculai-

rement

Boler & Rodemack, en Lorraine; d'argent, à l'ancre de fable, dont la trabe est d'or; mais c'est à l'enseigne ou drapeau que ce mot s'applique le plus communément. On dit aussi quelquesois trabs, & ce mot est masculin.

TRACÉ, éE, adj. Voyez OMBRÉ.

Scribani, à Gènes; d'or à une croix ancrée & fleurée fimplement, tracée à filets de fable, à deux chicots de finople, l'un au canton dextre du chef, l'autre au canton fénestre de la pointe.

TRAIT, s. m. signifie une ligne qui partage l'écu. Elle prend depuis le haut jusqu'au bas, & sert à saire différens quartiers.

Ecu parti d'un, & coupé de deux traits.

TRANCHÉ, on dit qu'un écu est tranché, lorsqu'il est divisé en deux diagonalement, & que la divission vient de l'angle dextre du ches, à l'angle sénestre de la pointe; quand il est divisé dans le sens contraire, on l'appelle taille. On dit tranché-crénélé, quand la division du tranché est saite par créneaux; tranché-endenté est quand les deux parties de l'écu entrent l'une dans l'autre par dente-lure. Tranché-retranché, se dit de ce qui est tranché, puis taillé & retranché; & tranché-taillé, quand sur

le tranché il y a une petite taille ou entaille au cœur de l'écu. Ménétrier. (D. J.)

Aglion; tranché d'argent & de gueules. (Pl. I.

fig. 27.

174

De Bouilloud, seigneur de Cellettes; tranché d'argent & d'azur, à six tourteaux & besans mis en orle de l'un en l'autre. (Ibid. fig. 46.)

Lampardi; tranché d'argent & d'azur, à une

aigle de l'un en l'autre. (fig. 47.)

Mignot; tranché d'argent & de gueules, l'argent chargé d'une croix de Lorraine de sable ; & le gueules, d'une tour d'argent. (fig. 48.)

Bartholi; tranché-crénélé de gueules & d'argent, à deux étoiles de l'un en l'autre. (fig. 49.)

Aych en Souabe; tranché-danché ou dentelé de gueules & d'argent, à deux roses de l'un en l'autre. (fig. 50.)

Hochstetter d'or; tranché-nuagé d'azur.

Durand de Silly, en Lorraine; tranché de gueules & d'or, à la sasce d'azur, accompagnée de deux léopards contre-passans, de l'un en l'autre.

TRANCHÉ-MAÇONNÉ, ÉE, adj. se dit d'un écu tranché, dont une des divisions est en maçonne-

rie, & l'autre seulement en couleur.

Klamenstein en Bavière; de sable tranché-maçonné, pignonné de deux montans d'argent. (Pl.

IX. fg. 475.) TRANGLE, s. s. ce mot se dit des sasces rétrécies qui n'ont que la moitié, ou même qu'une moindre partie de leur largeur, & qui sont en nombre impair. (Voyez Pl. XXXI. fig. 29 & 30.

TRAVERSE, s. s. ce mot se dit d'une espèce de filet qui se pose dans les armes des bâtards, traversant l'écu de l'angle sénestre du ches, à l'angle dextre de la pointe, & qui ne contient dans sa largeur que la moitié du bâton. P. Ménestrier. (D, J.)

Leonnet de Bourbon, seigneur d'Aubigny, fils naturel de Jean de Bourbon, seigneur de Carency, portoit d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, c'est-àdire les armes de France, à la traverse de pourpre.

Le comte de Dunois; portoit d'Orléans, brisé

d'une traverse de sable.

TRAVERSÉ, ÉE, adj. se dit des pièces enfilées

par d'autres pièces.

Hatton-Châtel, ancienne maison de Lorraine; portoit écartelé, au premier & quatrième, de sable, à la croix d'or; au deuxième & troisième, d'azur, à six annelets d'argent, traversés de dards de même, & posés 3. 2. & 1. qui étoit de Clermont en Argone.

TRÊCHEUR, s. m. c'est une tresse ou une espèce d'orle, qui n'a néanmoins que la moitié de sa largeur. Le trêcheur est conduit dans le sens de l'écu. Il y en a de simples & de doubles, quelquefois de fleuronnés, & quelquefois de fleurdelisés, comme celui du royaume d'Ecosse; on l'appelle autrement effonnier. (D. J.)

Bossu d'Escry; d'or, au trêcheur, d'azur, au sautoir de gueules, brochant sur le tout, chargé

d'un écusson aussi de gueules, surchargé d'une

bande d'or. (Pl. IV. fig. 215.)

De Scoll, en Angleterre; d'or, à trois pointes renversées de gueules, aboutissantes l'une à l'autre, chargé à l'abîme d'un écusson du champ au trêcheur de même. (Ibid. fig. 216.)

Moyenneville, en Picardie; d'argent à deux livies de sable, affrontés, dans un trêcheur de

gueules.

La Mothe-Ferchaud; d'or, au croissant d'azur, ensermé dans un double trêcheur, de sinople.

Dandric; d'argent, à trois aigles de sable au

double trêcheur de gueules. (fig. 217.) On peut voir dans les armes du roi d'Angleterre, au second quartier, les armes d'Écosse, qui sont d'or au lion de gueules, ensermé dans un double trêcheur fleuronné de même. (Pl. XV. fig. 10.)

TREFFLE, s. m. est tantôt employé comme un meuble de l'écu.

Malet; d'azur, à trois treffles d'or. (Pl. VIII.

fig. 405.) Vauban; d'azur au chevron d'or, accompagné Vauban; d'azur au chevron d'or, accompagné

de trois treffles de même, & surmonté d'un croisfant d'argent, entre les treffles du ches.

Montberon; de gueules, semé de treffles d'ar-

gent, à deux bars d'or adossés.

Tantôt comme simple accessoire & comme une modification d'un autre meuble ; par exemple, dans la croix trefflée, qui est ainsi nommée, parce que ses extrémités sont en sorme de treffle.

Surville; de gueules, à la croix trefflée d'argent, au chef cousu d'azur. (Pl. IV. fig. 178.)

De l'Isle, dans le Barrois; d'azur, au chevron d'or, chargé de trois croix de gueules trefflées 1 & 2, & accompagné de trois têtes de licorne d'argent, 2 & 1.

Dans l'exemple suivant, le substantis & l'ad-

jectif sont employés l'un & l'autre.

Asprey; de gueules, à la croix d'or trefflée, soutenue de trois treffles d'argent à la queue tortil-

lante, posés 2 & 1.

TREILLIS, s. m. c'est une espèce de frettes. Les treillis en diffèrent seulement, en ce que les frettes ne sont point clouées, mais les listes, ou bâtons qui (se traversant en sautoir), les composent, sont posés nuement les uns sur les autres, au lieu que les treillis sont garnis de clous dans le solide, & aux endroits où les listes & bâtons se rencontrent.

Le mot treillis, se dit aussi des grilles, des casques & heaumes servants de timbres aux armoiries, le nombre en est proportionné à la qualité de ceux qui les portent. P. Ménestrier. (D. J.)

TREILLISSÉ, ée, adj. ce mot nonseulement se dit du fretté le plus serré, mais il saut remarquer de plus qu'au fretté les bandes sont entrelacées avec les barres, & qu'au treillissé elles sont seulement appliquées les unes sur les autres, & souvent clouées.

On exprime même le cloué, lorfqu'il est d'un autre émail que le reste du treillissé.

Bardonenche; d'argent, treillissé de gueules,

cloué d'or. (Pl. V. fig. 224.) L'écu peut être treillisse par des burelles & des vergettes, comme dans les armoiries suivantes.

Billaut, de Leschicault, en Lorraine; d'argent à la bande d'azur, accompagnée en chef d'une hure de fanglier, de fable, arrachée, armée & allumée d'argent, en pointe, treillisse de fable, de quatre montans & d'autant de traverses.

TRIANGLE, s. m. meuble de l'écu qui représente un triangle équilatéral, il pose ordinaire-

ment sur sa base.

Il y a des triangles pleins & d'autres évidés; on ne spécifie que ces derniers en blasonnant, ainsi que la position de ceux qui se trouvent appuyés sur leur pointe.

Bachet de Meziriac, de Vauveisant, en Bresse; de sable au triangle d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles du fecond émail. (Pl. XI.

fig. 580.)

Languet de Gergy, de Rochefort, en Bourgogne; d'azur au triangle évidé d'or, posé sur sa pointe, les trois extrémités chargées chacune d'une molette d'éperon de fable.

Stahler, en Suède; de gueules, à deux triangles cléchés & enlacés d'or, les pointes aux flancs.

(Pl. XI. fig. 581.)

Baillivy, en Lorraine; de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un triangle de même.

TROIS, DEUX, UN, se dit de six pièces disposées, trois en chef sur une ligne, deux au mi-

lieu, & une en pointe de l'écu.

Illiers, en Beauce; d'or, à fix annelets de gueu-

les, 3, 2, 1.

La Vieuville; d'argent, à six seuilles de houx, posees 3. 2. & 1. (Pl. VIII. fig. 403.)

Caillebot; d'or, à fix annelets de gueules, po-fés 3. 2. & 1. (Pl. X. fig. 517.)

Ces exemples suffifent pour faire connoître les sept à 3. 3. & 1. les cinq à 2. 2. & 1. & les trois à 2. & 1. Ce dernier arrangement étant le plus ordinaire & formant pour ainfi-dire, la régle générale, s'exprime rarement.

TROMPETTE, s. f. instrument de guerre en

usage dans la cavalerie. On représente la trompette en pal ou en fasce, l'embouchure en pointe ou à dextre,

De gueules, à une trompette d'or en pal.

TRONC D'ARBRE, s. m. tige d'un arbre; représentée avec ses racines & sans branches.

Bannerot d'Herbéviller, en Lorraine; d'argent, à trois troncs d'arbre de sable, écotés, allumés de gueules, & posés 2. & 1.

D'argelot; d'or, à deux troncs d'arbre, arrachés,

de fable. (Pl. VIII. fig. 402.)

TRONÇONNÉ, ÉE, adj. se dit d'une croix coupée par morceaux & démembrée, de sorte, cependant, que toutes les pièces conservent la forme d'une croix, quoiqu'elles soient séparées les unes des autres par un petit intervalle.

TRONQUÉ, se dit des arbres coupés par les

deux bouts.

TRUITE, s. s. poisson qui est employé comme

meubles dans quelques écus.

Orcival; d'azur, à la truite d'argent, posée en bande, à l'orle de cinq étoiles d'or, 2 & 3. (Pl. VII. fig. 339.)

TULIPE, s. f. meuble d'armoiries, représentant

Thumerie; d'or, à la croix de fable engrelée; cantonnée de quatre tulipes de gueules, feuillées & tigées de finople. (Pl. VIII. fig. 418.)

Dondorff en Franconie; de gueules, au dextrochère d'or, armé, la main de carnation tenant trois tulipes variées d'argent & de gueules, avec

leurs tiges & leurs oignons au naturel.

TURCOPOLIER, s. m. dignité dans l'ordre de Malthe, qui ne subsiste plus depuis que l'Angleterre a secoué le joug de Rome. Avant ce tempslà, le turcopolier étoit le chef de cette langue. Il avoit en cette qualité le commandement de la cavalerie & des gardes de la marine. Turcopoli signifioit anciennement dans le levant un chevau-lèger; aujourd'hui les fonctions de turcopolier sont désérées en partie au sénéchal du grand-maître. (D. J.)

TYMBRE, f. m. Voyez TIMBRE.

TYMBRÉ, on appelle armes tymbrées, celles qui n'appartiennent qu'aux nobles; & l'écu tymbré, celui qui est couvert d'un casque ou d'un tymbre.



VAC

ACANT, (le) on appelle le vacant, dans l'ordre de Malthe, le revenu entier de chaque commanderie après la mort du commandeur, c'est-à-dire l'année qui suit le mortuaire. Le vacant appartient au trésor de l'ordre. Le commandeur nommé à la commanderie, est obligé de l'y saire

VACHE, s. f. meuble d'armoiries représentant

cet animal.

Puget; d'argent, à une vache de gueules, surmontée sur la tête d'une étoile d'or. (Pl. V.

fig. 274.)

On dit d'une vache, accornée, en parlant de ses cornes, couronnée d'une couronne qu'on lui met quelquesois sur la tête, clarinée d'une clochette qu'elle a quelquesois au cou, accollée du collier ou lien d'où pend cette clochette, quand il y a différence d'émaux.

Portail, semé de France, à la vache d'argent, clarinée de même, accollée, accornée & couronnée de gueules. (Pl. V. fig. 273.)

VAIR, s. m. c'est une sourrure saite de plusieurs petites pièces d'argent & d'azur à-peu-près comme un U voyelle, ou comme une cloche de melon. Les vairs ont la pointe d'azur opposée à la pointe d'argent, & la base d'argent à celle d'azur.

On dit vair affronte, lorsque les vairs ont leurs pointes tendantes au cœur de l'écu, & vair appointé ou vair en pal, quand la pointe d'un vair

est opposée à la base de l'autre.

On appelle vair contre vair, lorsque les vairs ont le métal opposé au métal, & la couleur opposée à la couleur : ce qui est contraire à la disposition

ordinaire du vair.

Vairé se dit de l'écu, ou des pièces de l'écu chargées de vairs : quand la sourrure est d'un autre email que d'argent & d'azur, alors on dit vairé de telle couleur ou métal. Senecé porte vairé d'or & de gueules. On appelle aussi des pièces honorables de l'écu vairees, quand elles sont chargées de vair. (Voyez les article VAIR, CONTRE-VAIR, VAIRE & CONTRE-VAIRÉ, au mot ÉMAIL. (D. J.)

Fléville, ancienne maison de Lorraine; portoit

plein de vair.

De Fresnoy, en Bretagne; porte de même.

Fay; d'or, à trois paux ou pals de vair, au chef de gueules.

Creue, ancienne maison de Lorraine; portoit d'azur, à la croix d'argent, au franc-canton vairé d'or & de sable.

Hennequin; vaire d'or & d'azur au ches de gueules, chargé d'un lion d'argent léopardé.

Bofredon, en Auvergne; écartelé au premier

VAI

& quatrième, d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules; au deuxième & troisième, vairé d'argent & de sinople de quatre tires.

VAISSEAU, s. m. navire, est quelquesois un

meuble d'armoiries.

Auvelliers; d'azur, au vaisseau d'argent, équippé de gueules, sur une mer d'argent, au ches d'or, chargé d'une aiglette d'azur. (Pl. X. fig. 527.) VANNETS, s. m. pl. on appelle ainsi en ter-

mes de Blason, les coquilles dont on voit le creux, à cause qu'elles ressemblent à un van à vanner.

De Gars; d'argent, à trois bandes de gueules; au ches de sinople, chargé de trois vannets d'or.

(Pl. VII. fig. 352.)

VEILLE, (des armes, la) ancienne cérémonie, qui consistoit en ce que la veille du jour où quelqu'un devoit être sait chevalier, il passoit la nuit à veiller dans une chapelle où étoient les armes dont il devoit être armé le lendemain; & en ce sens on disoit, saire la veille des armes. Voyez l'hist. de

la Chevalerie par M. de Sainte-Palaye. (D. J.) VERGETTE, s. s. on appelle ainsi un pal rétréci de moitié, selon les uns, des deux tiers,

felon les autres.

VERGETÉ, ÉE, adj. se dit d'un écu partagé en vergettes comme le pal l'est en pals, & on appelle bretessé-vergeté ou vergeté-bretessé, celui où un pal ainsi rétréci a des bretesses des deux côtés. Voyez BRETESSE.

Sublet; d'azur, au pal bretesse d'or, maçonné de

sable, chargé d'une vergette de même.

Ou d'azur bretessé-vergeté d'or & de sable. (Pl. III.

fig. 122.) VERSE, ÉE, se dit des glands, pommes de

pin, croissans.

Arlande, en Dauphiné; d'azur au croissant verse

d'or sur une étoile d'argent.

VÊTU, adj. m. ce mot se dit lorsque l'écu est rempli d'un quarré posé en losange dont les quatre pointes touchent les bords; alors ce quarré tient lieu de champ, & les quatre cantons qui reftent aux quatre flancs du quarré, donnent à l'écu la qualité de vêtu, parce que cette figure est compose du chappe par le haut, & du chausse par le bas. Menestrier. (D. J.)

Gibing; de gueules, vétu d'or. (Pl. II. fig. 85.) Gervaise, en Lorraine; d'azur, à un bras droit de carnation, vétu d'argent, & tenant une croix

de calvaire d'or.

VICAIRE ou CHAMPION, étoit celui qui se substituoit à quelqu'un & se battoit pour lui en duel, ou qui subissoit à sa place quelqu'autre épreuve du nombre de celles qu'on appelloit purgation vulgaire, telles que celles de l'eau froide ou de l'eau bouillante

bouillante, du seu, du ser ardent, de la croix, de l'Eucharistie, &c. Hincmar, archevêque de Reims, parlant du divorce de Lothaire, roi de Lorraine, avec Tierberge, dit qu'à défaut de preuve, le vicaire de la reine se présenta pour subir l'épreuve de l'eau bouillante dont il sortit sans aucun mal.

VILLE, s. f. meuble de quelques écus repré-

sentant une ville.

Rogier de la Ville; d'argent, à une ville sur un rocher d'azur, surmonté de trois étoiles de gueules. (Pl. IX. fig. 472.)
VILENÉ, adj. se dit du lion dont la verge est

De Feuillens du Chastenay, en Bresse; d'argent au lion de sable, lampasse & vilené de gueules.

Rochay Guengo; d'argent, au lion vilené, armé & lampassé de gueules. (Pl. V. fig. 251.)

VIOLETTE, f. f. fleur du printemps, qui paroit quelquefois dans l'écu.

Jaquot en Bourgogne; d'argent à trois violettes au naturel, tigées & seuillées de sinople.

VIOLON, s. m. c'est quelquesois un meuble d'armoiries.

Sueting en Angleterre; d'azur, à trois violons d'argent, les manches en bas, posés 2. & 1. (Pl. X. fig. 530.)

VIRE, qui se dit de plusieurs anneaux passés les uns dans les autres, en sorte que les plus petits soient au milieu des plus grands, avec un centre commun, comme aux armoiries d'Albissi & de Virieu.

VIROLE, s. s. ce mot se dit du cercle, ou de la boucle qui est aux extrémités du cornet, du huchet, ou de la trompe, qu'il faut spécifier en blasonnant, quand elle est d'un différent émail: & en ce cas on l'appelle le cornet virolé d'or ou d'azur, &c. (D. J.)

Nesinond; d'or, à trois cors de chasse de sa-ble, liés & virolés de gueules. (Pl. X. fig. 534.)

VIVRE, éE, adj. se dit de bandes & de sasces qui sont sinueuses & ondées avec des entailles saites d'angles rentrans & faillans, comme des redens de sortification.

Sart, au pays de Valois; de gueules à la bande

vivrée d'argent.

De la Baume Montrevel; d'or, à la bande vivrée d'azur.

L'ancienne maison de Chatel, portoit d'argent,

à la fasce de gueules vivrée.

Beausort; de sable, à la sasce d'or vivrée & accompagnée de deux léopards de même, armés de gueules, celui de la pointe contourné.

VŒU DU PAON ou DU FAISAN; du temps que la chevalerie étoit en vogue, c'étoit le plus authentique de tous les vœux que saisoient les chevaliers, lorsqu'ils étoient sur le point de prendre quelqu'engagement pour entreprendre quelqu'expédition. La chair du paon & du faisan étoit, se-

Histoire. Tom. I.

lon nos vieux romanciers, la nourriture particulière des preux & des amoureux. Le jour auquel on devoit prendre l'engagement, on apportoit dans un grand bassin d'or ou d'argent, un paon ou un faisan, quelquesois roti, mais toujours paré de ses plus belles plumes. Ce bassin étoit apporté avec cérémonie par des dames ou damoifelles; on le présentoit à chacun des chevaliers, lequel saisoit son vœu sur l'oiseau; après quoi on le rapportoit sur une table, pour être distribué à tous les assistans, & l'habileté de celui qui le découpoit, étoit de le partager de manière que chacun en pût avoir. Les cérémonies de ce vœu sont expliquées dans un mémoire fort curieux de M. de Sainte-Palaye, sur la chevalerie, où il rapporte un exemple de cette cérémonie, pratiquée à Lille en 1453, à l'occasion d'une croisade projettée contre les Turcs, laquelle néanmoins n'eut pas

VŒUX de chevalerie, engagemens généraux ou particuliers, que prenoient les anciens chevaliers dans leurs entreprises, par honneur, par religion, & plus encore par fanatisme.

Soit que l'on s'enfermât dans une place pour la désendre, soit qu'on en sit l'investissement pour l'attaquer, soit qu'en pleine campagne on se trouvât en présence de l'ennemi, les chevaliers saisoient souvent des sermens & des vaux inviolables, de répandre tout leur sang plutôt que de trahir, ou d'abandonner l'intérêt de l'état.

Outre ces vaux generaux, la superstition du temps leur en suggéroit d'autres, qui consissoient à visiter divers lieux saints auxquels ils avoient dévotion; à déposer leurs armes ou celles des ennemis vaincus, dans les temples & dans les manastères; à saire différens jeunes, à pratiquer divers exercices de pénitence. On peut voir la Colombière, théâtre d'honneur, c. xxj, des vœux militaires; mais en voici quelques exemples qui lui ont échappé, & qui se trouvent dans l'histoire de Bertrand du Guesclin.

Avant que de partir pour soutenir un dési d'armes proposé par un anglois, il entendit la messe; & lorsque l'on étoit à l'offrande, il fit à Dieu celle de son corps & de ses armes qu'il promit d'employer contre les infidèles, s'il fortoit vainqueur de ce combat. Bientôt après, il en eut encore un autre à soutenir contre un anglois, qui en jettant son gage de bataille, avoit jure de ne point dormir au lit sans l'avoir accompli. Bertrand relevant le gage, fit væu de ne manger que trois soupes en vin au nom de la sainte Trinité, jusqu'à ce qu'il l'eût combattu. Je rapporte ces saits pour la justification de ceux qu'on voit dans nos romans; d'ailleurs ces exemples peuvent servir d'éclaircissemens à quelques passages obscurs des anciens auteurs, tels que le Dante.

Du Guesclin étant devant la place de Moncontour que Clisson assiégeoit depuis long-temps sans

pouvoir la forcer, jura de ne manger de viande; & de ne se déshabiller qu'il ne l'eût prise; » ja-» mais ne mangerai chair, ne dépouillerai ne de or jour, ne de nuit ». Une autre fois il avoit fait vœu de ne prendre aucune nourriture après le souper qu'il alloit faire, jusqu'à ce qu'il eût vû les Anglois pour les combattre. Son écuyer d'honneur, au siège de Bressière, en Poitou, promit à Dieu de planter dans la journée sur la tour de cette ville la bannière de son maître qu'il portoit, en criant du Guesclin, ou de mourir plutôt que

d'y manquer.

On lit dans la même histoire plusieurs autres vœux faits par des chevaliers assiégés, comme de manger toutes leurs bêtes; & pour dernière ressource, de se manger les uns les autres par rage de saim, plutôt que de se rendre. On jure, de la part des assiégeans, de tenir le siège toute sa vie, & de mourir en bataille, si l'on venoit la présenter, ou de donner tant d'assauts qu'on emportera la place de vive force. J'ai vœu à Dieu & à S. Yves, dit Bertrand aux habitans de Tarascon, que par force d'assaut vous aurez. De-là ces façons de parler si srequentes avoir de vœu, vouer, vouer à Dieu, à Dieu le vœu, &c. Cependant Balzac exaltant la patience merveilleuse des François au siège de la Rochelle, la met fort au-dessus de celle de nos anciens chevaliers, quoiqu'ils s'engageassent par des sermens dont il rappelle les termes, à ne se point désister de la résolution qu'ils avoient prise.

La valeur, ou plutôt la témérité, dictoit enrore aux anciens chevaliers des vaux finguliers, tels que d'être le premier à planter son pennon sur les murs ou sur la plus haute tour de la place dont on vouloit se rendre maître, de se jetter au milieu des ennemis, de leur porter le premier coup; en un mot, de saire tel exploit, &c. Voyez encore la Colombiere au sujet des vœux dictés par la valeur : les romans nous en sournissent une infinité d'exemples. Je me contente, pour prouver que l'usage nous en est connu par de meilleures autorités, de rapporter le témoignage de Froissart. James d'Endelée, suivant cet historien, avoit sait vau qu'à la première bataille où se trouveroit le roi d'Angleterre, ou quelqu'un de ses fils, il seroit le premier assaillant ou le meilleur combattant de son côté, où qu'il mourroit à la peine ; il tint parole à la bataille de Poitiers, comme on le voit dans le récit du même auteur. Sainte Palaye, Mémoires sur l'ancienne chevalerie.

Mais le plus authentique de tous les vœux de l'ancienne chevalerie, étoit celui que l'on appelloit le vœu du paon ou du faisan, dont nous

avons parlé ci-dessus. (D. J.)
VOILE, s. f. cest d'une voile de navire qu'il s'agit ici, & dans le Blason elle est ordinairement représentée attachée à une vergue montée sur un mât en pal.

Boncourt, en Lorraine; d'azur, à la voile d'or.

VOGUANT, TE, adj. qui sert à désigner un batteau ou un navire flottant sur les eaux.

Pouget, en Lorraine d'azur, au vaisseau d'argent équippé, voguant sur une mer de même, adextre

en chef d'une étoile d'or.

VOL, f. m. deux ailes d'oiseau étendues & jointes ensemble, dont les bouts s'élèvent vers le haut de l'écu, l'un à dextre, l'autre à sénestre.

Un aile feule se nomme demi-vol.

Il y a quelquefois plusieurs vols ou demi-vols dans un écu.

Vol abaissé se dit d'un vol, dont les bouts des ailes, au lieu de s'étendre vers le haut de l'écu, font au contraire tournés vers le bas.

On nomme aussi le vol d'un aigle, lorsqu'il se

trouve abaissé.

Du Costal de Verines, de Saint-Benigne, en Bourgogne; d'azur au vol d'or.

Pidou de Saint-Olon, à Paris; d'azur à trois

vols abaissés d'argent.

Grain de Saint-Marfault, en Anjou; de gueules à trois demi-vols d'or, les deux en chef affrontes.

La Mothe de la Mothevillebret, en Tourraine; d'argent à l'aigle au vol abaissé d'azur, becquée & membrée de gueules.

Fourcy; d'azur, à une aigle, le vol abaissé d'or; au chef d'argent, chargé de trois besans de gueules. (Pl. VI. fig. 301.)

D'Ofmond; de gueules, au vol renversé ou retourné d'hermines. (Ibid. fig. 331.)

Bevard; de gueules, au demi - vol d'argent.

(fig. 332.) VOLANT, TE, adj. se dit des oiseaux qui femblent voler.

Olivari de Campredon, en Provence; d'azur à trois colombes d'argent, volantes en bande; la première ayant en son bec un rameau d'olivier d'or.

La maison de Noël, en Languedoc; porte d'azur à la colombe volante en bande, becquée & membrée d'or, à la bordure componée d'or & de gueules.

Doublet de Persan; d'azur, à trois doublets ou papillons d'or volans en bande, (c'est-à-dire en troupe) 2 & 1. (Pl. VI. fig. 327.)

VOLET, s. m. c'est un ornement que les an-

ciens chevaliers portoient sur leurs heaumes, qui étoit un ruban large pendant par derrière, volant au gré du vent dans leurs marches & leurs combats; il s'attachoit avec le bourlet ou tortil, dont leur casque étoit couvert. Voyez le volet ou lambrequin des ducs de Bourbon & de Bretagne. (Pl. 12. dans le tableau d'en bas.

VOTATION, s. s. ce mot en général est l'action de donner sa voix pour quelque élection; mais il est sur-tout d'usage, dans l'ordre de Malthe, à cause de l'exactitude requise dans les formalités de l'élection du grand - maître. Lorsqu'il s'agit de nommer les trois premiers électeurs, il faut que tous les votaux donnent chacun leur bulletin, &

fi le nombre de ceux-ci n'égaloit pas celui des votaux, on les brûleroit, & l'on recommenceroit une nouvelle votation. Il faut, pour qu'un chevalier puisse être électeur, qu'il ait le quart franc des bulletins, ou balottes, en sa faveur; & lorsqu'aucun n'a le quart franc des suffrages, il faut recommencer la votation. (D. J.)

VUIDÉ, ÉE, se dit d'une pièce principale, croix, sautoir, &c. dont la partie intérieure est vuide, & dont il ne reste que les bords pour en saire connoître la forme, de sorte que le champ paroît au travers; il n'est pas nécessaire d'expriner la couleur ou le métal de la partie vuidée, puisque c'est naturellement la couleur du champ.

La croix vuidée est différente de la croix engrelée, en ce que cette dernière ne fait pas voir le champ au travers, comme fait la première.

champ au travers, comme fait la première.

La même chose a lieu pour les autres pièces.

Buffevent, en Dauphiné; d'azur à la croix cléchée, vuidée & sleuronnée d'argent.

Dubosquet de Villebrumier, de Veilhes, près Montauban; d'or à la croix vuidée de gueules.

De Saint-Pern, de Ligonier, près Saint-Malo, en Bretagne; d'azur à dix billettes vuidées d'argent, 4, 3, 2 & 1,

Clément, en Lorraine; d'azur, à l'étoile d'argent vuidée.

Selon la remarque d'un héraldiste très-instruit; c'est improprement qu'on applique l'adjectif vuidé aux pièces bordées, dont le milieu paroît sous un émail dissérent du champ & de la bordure. On dit dans ce cas que ces pièces sont remplies ou bordées.

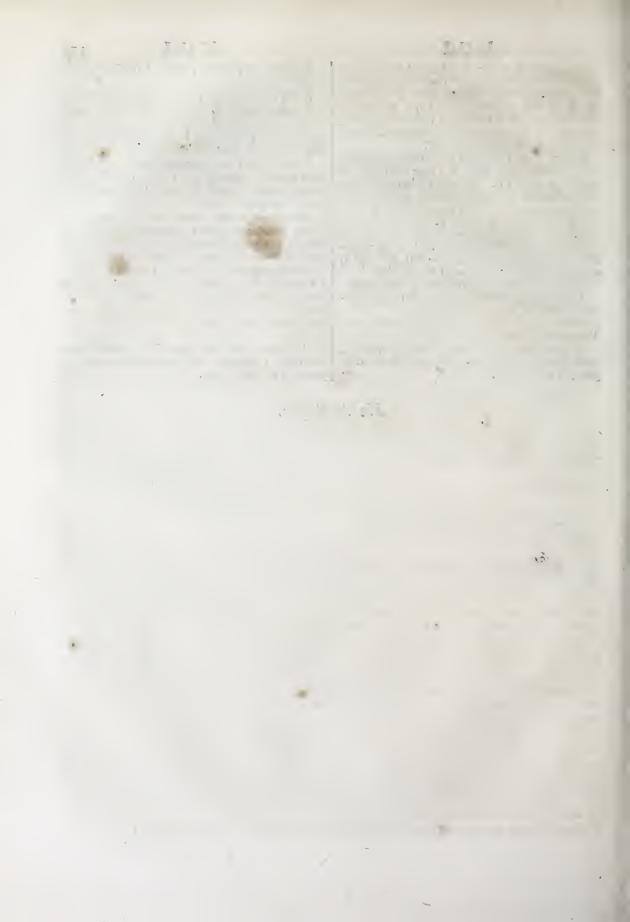
Ainsi Fourault, en Lorraine; porte, d'argent à deux bandes de gueules, engrélées, chargées chacune d'une autre bande, d'azur, ou remplies d'azur, & non pas vuidées d'azur.

Vuidée, Clechée, pommetée & Alesée, adj. se dit d'une croix à jour, semblable à celle des anciens comtes de Toulouse; on la nomme aussi croix de Toulouse. (Voyez Toulouse.)

Vuidée, signifie que l'on voit le champ de l'écu à travers; clechée, qu'elle est faite à la manière des cless antiques; pommetée, qu'elle a de petits boutons ou pommes aux angles saillans; & alesée, que les extrémités ne touchent point les bords de l'écu.

D'Oradour de Saint-Gervasy, d'Authesat en Auvergne; d'argent à la croix vuidée, clechée, pommetée & alésée d'azur.

Fin du Blason.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE

D E

L'HISTOIRE.

LE Public, dit M. de Fontenelle, ne soussire pas volontiers qu'on lui dérobe rien de ce qu'il a une sois eu en sa possession, peut-être même sa malignité en seroitelle affligée, elle perdroit des sujets de s'exercer: il pourra bien mépriser, oublier ce qu'on lui donne de trop; mais il veut en avoir le plaisir; & si ce trop entraîne la disgrace du reste, c'est ce qui ne lui importe guères ».

C'est cette même raison qui nous détermine à donner, & à donner dans l'Encyclo-

pédie, un nouveau dictionnaire historique.

Nous l'avons dit hautement dans le prospectus, & nous le répétons ici, l'histoire particulière, l'histoire proprement dite ne devoit point entrer dans l'Encyclopédie, & elle n'étoit point entrée dans la première édition de cet ouvrage; elle est elle-même

plus vaste que l'Encyclopédie, & c'est une entreprise à part.

Mais les Auteurs du Supplément de l'Encyclopédie ayant cru devoir admettre l'histoire dans ce supplément, & ayant même fait envisager l'omission (très-résséchie) de cette partie, comme une des principales causes qui rendoient ce supplément nécessaire, leur exemple nous fait la loi, d'après le principe de M. de Fontenelle, le Public ne veut rien perdre.

On ne peut pas même dire, sans restriction, que l'histoire ait été exclue de la première édition de l'Encyclopédie; il n'y avoit d'exclu que la biographie, parce qu'elle n'a point de bornes; on avoit envisagé l'histoire comme une science qui a ses mots techniques; on avoit désini ces mots; on avoit admis l'histoire des choses; on n'avoit rejetté que celle des personnes. Le supplément ayant admis après coup les personnes, notre plan général est tout tracé; c'est un dictionnaire mixte qu'il saut saire, c'est à-dire, un dictionnaire historique des choses & des personnes.

La partie des choses étant composée d'articles assez courts, qui sont plutôt des définitions que des récits, nous reproduisons ici la plupart de ces articles avec les cor-

rections convenables, tant par rapport au fond que par rapport au style.

Mais quant à l'histoire des personnes, quant à la biographie, nous avons été longtemps à chercher notre plan; l'inconvénient de l'immensité nous paroissoit toujours sans remède.

Tantôt, ne voyant dans l'Encyclopédie que le dictionnaire des sciences & des arts, nous ne voulions parler que de ceux qui avoient cultivé ou protégé les sciences & les arts.

Tantôt, considérant un objet plus vaste, l'humanité, mais ne la considérant que d'un

côté, nous voulions ne parler que de ceux qui ont fait du bien aux hommes.

Tantôt enfin, augmentant encore ce plan, & le bornant toujours, nous voulions ne parler que des personnages extrêmement célèbres dans quelque genre que ce sût, & ce principe, quoique nous ne l'adoptions pas sans distinction, sera pourtant celui dont nous nous écarterons le moins.

Mais comme nous travaillons (car il faut l'avouer) sur un plan essentiellement désectueux,

c'est-à-dire, sur celui d'admettre l'histoire dans l'Encyclopédie, nous marchons environnés d'écueils, & nous sommes obligés de faire attention à tout. Une suite d'articles choisis d'hommes illustres dans les divers genres ne suffiroit pas pour un dictionnaire historique; ce titre suppose plus d'étendue, une sorte d'intégrité, en un mot, un ouvrage à-peu-près complet; d'ailleurs, la partie qui concerne les choses étant assez entière, si la biographie étoit si prodigieusement incomplette, il y auroit une disparate trop marquée entre ces deux parties, l'ouvrage manqueroit de proportion & d'ensemble.

D'un autre côté, mettre toute l'histoire, même en abrégé, dans l'Encyclopédie, c'est une chose impossible; il y faut du choix, il en faut beaucoup: il en faut entre le vrai & le faux, entre le certain & le douteux, entre l'important & le frivole, entre l'utile & l'inutile, entre les personnages illustres & les personnages obscurs. La foule des rois, des ministres, des généraux, des écrivains qui n'ont rien fait de mémorable, & qui ne servent qu'à marquer la chronologie, doit faire place ici à ceux qui ont occupé

d'eux l'univers, même lorsqu'ils n'étoient plus.

Ce n'est pas tout, il faut encore du choix dans les détails de chaque article. Tout n'est pas mémorable dans les personnages les plus dignes de mémoire; il ne faut dire aux hommes que ce qu'ils ont intérêt de savoir, que ce qu'il leur seroit ou honteux, ou préjudiciable d'ignorer. En conséquence, il faut que les articles soient courts pour laisser de la place à tous ceux qui doivent être admis, & substantiels pour contenir tout ce qui mérite d'être su. Voilà ce qu'ils doivent être en général; en particulier, l'étendue de chaque article doit être mesurée sur son importance; mais il y a encore ici du choix, & la règle la plus raisonnable en apparence doit souvent céder à de certaines considérations. Plus un fait est important, plus ordinairement il est connu; on ne doit quelquesois alors que l'indiquer & le juger : ce seroit être mauvais économe de l'espace qu'il est permis de donner à l'histoire dans l'Encyclopédie, que de s'arrêter à raconter avec détail des faits que personne n'ignoreroit. Les faits qui demanderoient un récit détaillé, sont ceux qui ne seroient pas connus en proportion de leur importance, & la mal-adresse des historiens en a laissé subsister quelques-uns de ce genre. En un mot, de l'instruction pour les ignorans, des souvenirs pour les savans; voilà ce que chaque article doit fournir:

Indocti discant, & ament meminisse periti.

Ce vers doit être la devise de tout abrégé; mais cette devise contient une règle assez difficile à suivre.

Quant aux faits incertains, il y a une distinction nécessaire à faire. Si ces faits n'ont point partagé les favans, s'ils n'ont point fait naître des opinions diverses, ils ne sont bons qu'à omettre, comme n'étant ni assez importans, ni assez avérés.

S'ils ont donné lieu à des opinions & à des systèmes connus, alors ces opinions, ces systèmes deviennent la matière propre de l'histoire, qui est autant le tableau des opi-

nions que des faits réels.

Nous avons refait entiérement, ou si considérablement remanié, réduit & changé le plus grand nombre des articles d'histoire insérés dans le supplément de l'Encyclopédie, que nous pouvons les regarder comme étant à nous; nous en faisons ici aux auteurs de ces articles toutes les excuses convenables, & nous les prions de croire qu'aucun motif désobligeant pour eux ne nous a déterminés à ce parti. Mais chacun a sa manière de voir & de faire, & nous avons voulu éviter, autant que les circonstances ont pu le permettre, la bigarurre qui résulteroit de ces différentes manières. D'ailleurs, l'étendue qu'on a donnée à de certains articles dans le supplément, ne nous a point paru compatible avec notre plan. Ceux de ces articles qui ont pu s'accorder avec ce plan, & que par cette raison nous avons conservés en entier, ou avec de très-légers changemens de style, continueront de porter le nom de leurs auteurs, ou la marque qui les désignoit, soit dans l'Encyclopédie, soit dans le supplément, ou ensin une indication quelconque, qui assure à chacun ce qui lui appartient. Au désaut de nom, les lettres A. R. signifieront article resté. Mais le nombre de ces articles conservés en entier ne sera pas aussi grand qu'on l'auroit désiré, du moins dans la biographie. Les articles tirés de l'histoire sainte nous ont paru le plus dans le cas d'être conservés.

On nommera ou on indiquera de même les auteurs qui auront fourni des articles nouveaux : il n'y aura enfin que les articles appartenans en propre à l'auteur de ce dictionnaire, qui n'auront, comme dans le dictionnaire du blason, d'autre indication

que de n'en point avoir.

Quand on ajoutera quelque chose aux articles même conservés, soit pour les contredire, soit pour les modifier, on mettra ces additions entre deux parenthèses.

Nous ne prenons de l'histoire ancienne, dont l'histoire sainte forme une partie si importante, que la biographie, que l'histoire personnelle & individuelle; le reste appartient ou à l'auteur chargé des antiquités, médailles, monumens, &c., ou à l'auteur du dictionnaire théologique & de l'histoire ecclésiastique, ou à l'auteur de l'histoire de la philosophie ancienne & moderne, ou aux auteurs du dictionnaire de l'art militaire, ou aux auteurs du dictionnaire de géographie, qui sont en possession de joindre à la géographie proprement dite des détails historiques & politiques, &c. Quant à l'histoire moderne, nous embrassons, comme nous l'avons dit plus haut, & les choses & les personnes, mais toujours en abandonnant aux auteurs que nous venons d'indiquer, & à d'autres encore, tout ce qui peut appartenir à leurs genres. En général, nous nous laisserons circonscrire & serrer de sort près par nos voisins; ne cherchant qu'à restreindre notre genre, que nous avouons être trop étendu, tout sacrifice sera pour nous une acquisition.

Voici donc les différences principales qui distingueront ce nouveau dictionnaire historique, de presque tous les autres. Il sera d'abord essentiellement distingué des grands dictionnaires historiques de Moréry, de Bayle, de Prosper Marchand, de Chaussepié, &c., en ce qu'il sera un abrégé, astreint par conséquent à toutes les loix des ouvrages de ce genre, comme de rejetter tous les articles peu importans, peu utiles, de choisir même entre les autres, & sur-tout de les resserrer pour la plupart dans un espace assez court, de rejetter encore les longues dissertations, les discussions savantes, & de ne présenter que des précis & des résultats. Telle sera du moins la règle générale, mais elle recevra

des exceptions, qui seront déterminées par les circonstances.

Il sera distingué ensuite & de ces mêmes grands dictionnaires, & des abrégés, par l'avantage qu'il aura d'être mixte, c'est-à-dire, d'être à la fois une dictionnaire & des choses & des personnes.

Il sera encore distingué & des uns & des autres, en ce que ceux-ci tendent tou-

jours à multiplier les articles, & qu'il tendra toujours à les choisir.

Pour rendre les articles plus substantiels, on aura soin d'y insérer, sans les charger ni les allonger, autant qu'il sera possible, les discours mémorables, les traits qui peignent, ces mots qui quelquesois montrent encore mieux que les actions le sond de l'ame, ensint tout ce qui fair lire l'histoire; car puisqu'il n'y a d'utile que ce qu'on lit, il saut tâcher de faire lire jusqu'aux dictionnaires, ce sera peut-être encore une distinction.

Mais il en est une plus importante que nous ambitionnons sur-tout de procurer à cet ouvrage, autant qu'il peut en être susceptible, c'est de faire servir le passé à l'instruction du présent & de l'avenir, de donner à l'histoire toute son utilité, en la rendant la leçon des rois & des peuples, de la purger de ces saux jugemens, de ces réslexions machiavellistes qui insectent nos histoires, même les plus estimées, de cet éloge perpétuel des guerres, des conquêtes, des victoires & du faste ruineux des rois; de cette admi-

ration pour le crime insolent & pour le crime adroit, sur tout de ce principe si pernicieux, qu'il y a une morale pour les états, & une pour les particuliers; que la politique peut se passer de la justice, se séparer de la bonne soi, & admettre le mensonge & le crime. On diroit, à entendre les politiques machiavellistes, que les hommes d'état se sont réservé le crime, comme Dieu s'est réservé la vengeance.

Pour nous, nous n'écrirons rien sur l'histoire, qui ne soit la censure du machiavellisme dans toutes ses branches; nous assurerons cet avantage à ce dictionnaire sur tous les dictionnaires historiques & sur toutes les histoires; nous en prenons ici l'engagement de

la manière la plus folemnelle.

N. B. Comme l'histoire n'a point d'autre ordre didactique ou encyclopédique que celui qui résulte de la géographie & de la chronologie combinées, ordre qui est nécessairement marqué à chaque article; comme d'ailleurs en rangeant dans l'ordre géographique & chronologique tous les articles qui entreront dans la composition de ce dictionnaire, il n'en résulteroit jamais une histoire complette & suivie de chaque pays ni de chaque siècle, nous sommes dispensés, par la nature même du sujet, de placer ici le tableau d'analyse que la plupart des auteurs de l'Encyclopédie méthodique mettront à la tête de leurs dictionnaires particuliers, & que nous avons mis nous-mêmes en abrégé à la tête du dictionnaire du blason, nous y suppléerons par l'attention à distinguer dans les titres de chaque article, l'histoire ancienne & l'histoire moderne, l'histoire facrée & l'histoire profane, l'histoire politique & l'histoire littéraire, & ensin l'histoire de tous les dissérens peuples, tant anciens que modernes.

L'objet d'un dictionnaire étant de faciliter l'instruction, & ce motif étant le seul qui puisse saire présérer l'ordre alphabétique à l'ordre didactique & encyclopédique, on aura soin de placer tous les articles sous les noms les plus connus, asin que le lecteur trouve toujours les notions dont il a besoin dans l'endroit où il doit naturellement les chercher. Ainsi les renvois, quand il y en aura, seront toujours du nom le moins connu au nom

leplus connu.



HISTOIRE.

ARON, (Hist. facr.) premier grand-prêtre des Juiss, fils d'Amram & de Jocabed, de la tribu de Lévi, naquit en Egypte, trois ans avant Moyfe son srère, l'an du monde 2430, & avant Jesus-Christ 1574, suivant le calcul le plus commun. Ceux qui veulent donner une fignification particulière au nom d'Aaron, le tirent d'un mot chaldaïque, qui signifie élever, & le traduisent par montagne ou montagnard (mons sive montanus) ou même par montagne forte. Moyse ayant été choisi de Dieu pour délivrer les Israelites de la servitude d'Egypte, Aaton le seconda dans l'exécution de ce dessein, & eut beaucoup de part à tout ce que sit Moyse pour cette délivance. Comme Moyse étoit bègue, Aaron portoit pour lui la parole, soit au peuple, soit à Pharaon : aussi l'écriture l'appelle-t-elle le prophète de Moyse & son interprète. La verge d'Aaron opéra quantité de prodiges en Egypte. Après le passage de la mer Rouge, Aaron sut désigné de Dieu pour être souverain sacrificateur des Juiss, & après lui ses fils & ses descendans, à perpétuité. Lorsque les Israëlites furent nourris de la manne dans le désert, il en recueillit dans un vase qu'il mit dans le tabernacle. Pendant que Josué combattoit contre les Amalécites, Aaron soutint, avec Hur, les mains de Moyse élevées vers le ciel, ce qui décida la victoire. Moyse étant monté sur le sommet du mont Sinai, pour recevoir la loi du Seigneur, le peuple ennuyé de sa longue absence, s'adressa tumultuairement à Aaron, & lui dit »: fais-nous des » dieux qui marchent devant nous ; car pour ce » Moyse qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne sa-" vons ce qu'il est devenu ". Aaron dit aux Israëlites de lui apporter leurs boucles d'oreilles, celles de leurs semmes & de leurs ensans, ce qu'ils firent; il les jetta en sonte & en sorma un veau d'or, à l'imitation du bœuf Apis que les Egyptiens adoroient, & que la plupart des Hébreux avoient aussi adoré en Egypte. Moyse descendu de la montagne, reprocha au peuple son idolâtrie, & à son frère Aaron sa soiblesse. Celui.ci s'excusa en rejettant la faute sur les importunités du peuple; il s'humilia devant le Seigneur, & Dieu lui conserva le sacerdoce. Après l'érection du tabernacle, Moyse consacra son frère Aaron avec l'onction sainte, & le revêtit de l'éphod & des autres ornemens de sa dignité. Ses quatre fils, Nadab, Abiu, Eléazar & Ithamar surent saits prêtres en même temps; mais bientôt les deux aînés, ayant voulu offrir l'encens avec un seu étranger, périrent par le seu du ciel.

Aaron & Marie sa sœur, ne purent se désendre d'un mouvement de jalousie qui les sit murmurer contre Moyse. Marie sut frappée de la lèpre. Aaron reconnut son injustice, en demanda pardon &

Histoire. Tom. I.

l'obtint avec la guérison de sa sœur. Coré voulut lui disputer la souveraine sacrificature, sous prétexte qu'il étoit de la tribu de Lévi comme lui, Dieu confondit les prétentions de cet audacieux; Coré, avec deux de ses complices, Dathan & Abiron fut englouti dans le sein de la terre. Deux cens cinquante lévites eurent la hardiesse de vouloir offrir de leur ches de l'encens au Seigneur; un seu subit sortit du tabernacle & consuma ces téméraires. Ce prodige terrible fait murmurer le peuple contre Moyse & Aaron; de nouvelles flammes s'élancent du sein de la terre & dévorent une partie des murmurateurs, & le reste n'échappe à la vengeance du ciel, que par l'intercession d'Aaron, qui se mit, l'encensoir à la main, entre les morts & les vivans. Enfin, pour que le grand prêtre ne rencontrât plus d'opposition dans l'exercice du sacerdoce, Dieu voulut lui en confirmer la possesfion par un nouveau miracle. Aaron & les chess de chaque tribu, reçurent ordre d'apporter chacun une verge d'amandier, avec leur nom écrit dessus. Ces verges devoient être mises dans le tabernacle, & y rester jusqu'au lendemain, la souveraine sacrificature devant être désérée à celui dont la verge auroit éprouvé quelque changement miraculeux. La chose ayant été exécutée, la verge d'Aaron se trouva, le matin du jour suivant, couverte de feuilles, de boutons & d'amendes. Depuis ce moment, Aaron exerça paisiblement sa charge. Il n'entra pas dans la terre promise, parce qu'il avoit participé à la méfiance que Moyse témoigna lorsque le Seigneur lui dit de frapper le rocher à Cades pour en saire jaillir une source d'eau. Aaron avoit épousé Elisabeth, fille d'Aminadab, de la tribu de Juda, dont il eut les quatre fils nommés ci-dessus. Les deux derniers continuèrent la race des grands-prêtres en Israël, qui surent, en tout. au nombre de quatre-vingt-six, depuis Aaron jusqu'à la destruction du temple. Aaron reçut ordre de Dieu de se dépouiller, de son vivant, de sa dignité & des habits facerdotaux, pour en revêtir Eléazar son fils, désigné son successeur; ce qu'il fit en présence de tout le peuple, avec beaucoup de solemnité, sur la montagne de Hor, au pied de laqueile les Hébreux étoient campés à Mosera; puis il mourut, âgé de cent vingt-trois ans, au premier jour du cinquième mois de la quarantième année, après la sortie d'Egypte, 1452 ans avant J. C. Exod. chap. v. vij. & suiv. Levit. chap. ix. &c. Nomb. chap. xvj. &c. Deuteron. chap. x. Ecclésiastiq. chap. 45. vers. 7 & suiv. S. Paul, épit. aux Hebr. ch. 5 -- 10. Flav. Jos. Ant. Jud. liv. II. III. & IV.

Calmet, dictionnaire de la Bible, au mot: Aaron, trouve plusieurs traits de conformité entre Aaron

Aa

& Mercure, entre la verge d'Aaron & le caducée. 1

(Article abrégé.)
AARON d'Alexandrie (Hist. litt. moderne.), prêtre chrétien & médecin en Egypte, vers l'an 622, est le premier qui ait traité de la petite vérole, maladie venue de l'Arabie. Ses ouvrages, écrits en langue syriaque, furent traduits en arabe, vers la fin du septième siècle, par ordre du calife Mervan I.

AARON-RASHID, OU AL-RASHID, OU RACHID, c'est-à-dire, le juste (Hist. des Arabes) vingt-cinquième calife & le cinquième de la race des Abassides, étoit fils de Mahadi. La loi déféroit le califat, non au fils, ni au plus proche parent, mais au plus âgé de la samille. Mahadi avoit deux fils, Hadi ou Hahi-Musa & Aaron. Soit prédilection pour Aaron, soit connoissance de la supériorité de ses talens, Mahadi le nomma pour son successeur, au préjudice de Musa. Aaron jugea cette présérence injuste & resusa d'en profiter : Musa, moins touché de la modération de son frère que de l'intérêt de son fils, déclara celui-ci son héritier. Ce renversement de la loi scandalisa les Musulmans zélés; Musa éprouva des contradictions, il s'irrita, & il alloit se porter aux dernières violences contre fon frère, lorsqu'il mourut. Aaron sut proclamé calife, l'an de notre ère 786, de l'hégire 164. Son règne sut brillant & heureux. Il étendit ses conquêtes dans les trois parties du monde, depuis l'Espagne & l'Afrique jusqu'aux Indes. Il gagna en personne huit grandes batailles, il imposa tribut à l'empire Grec du temps de l'impératrice Irène, & Nicéphore, successeur d'Irène, lui ayant écrit à son avenement une lettre très-sière, pour lui demander la restitution du tribut payé par Irène, Aaron ne lui répondit qu'en s'avançant jusqu'aux portes de Constantinople, & en soumettant Nicephore à un tribut plus considérable. Nicéphore, pour mieux l'appaiser, joignit au tribut de riches présens. Parmi ces présens, il y avoit des épées, le calise en fit l'essai en présence des ambassadeurs Grecs, & les ayant toutes coupées avec son cimeterre : " Vous voyez, leur dit-il, si » les armes de votre maître peuvent résister aux » miennes. Mais, eût-il mon cimeterre, il lui fau-» droit encore mon bras pour s'en servir ».

Ce fut sous le règne d'Aaron, que les Arabes commencèrent à aller commercer à la Chine.

De tous les souverains du monde, Aaron n'estimoit, & ne vouloit pour allié que Charlemagne. Ces deux princes, sans s'être jamais vus, eurent toujours, l'un pour l'autre, le cœur d'un ami. La seule renommée établit entre ces rois, une amitié plus tendre & plus constante que celle qu'un commerce assidu fait naître & que l'habitude entretient entre des particuliers. Les historiens se sont plu à décrire les présens qu'Aaron envoya en différentes rencontres à Charlemagne; une tente d'une étendue aussi vaste & d'une distribution intérieure, aussi commode que les palais les plus somptueux; une horloge d'un travail singulier; mais sur tout un éléphant, le premier qui eût encore paru en France, le seul qu'eût alors le calife, & dont il se priva sans

hésiter, avant entendu dire que Charlemagne en désiroit un; il envoya, dit-on, aussi à ce prince, les cle's du saint sépulchre, & lui abandonna la propriété des lieux saints; sait qui auroit besoin d'être confirmé ou expliqué, & qui a servi de fondement à toutes les sables où Charlemagne est représenté comme l'inventeur des croisades, & le premier conquérant de la Terre-Sainte. Mais ce qui est plus vrai & plus important, c'est la parsaite consormité de talens, de lumières, de vertus qui fe trouvoit entre ces deux grands princes; tous deux surent plus célèbres encore par les arts de la paix, que par les talens de la guerre, & par la science utile du gouvernement, que par la gloire funeste des conquêtes; tous deux protégèrent & cultivèrent les lettres, & s'entourèrent de savans qu'ils instruisoient eux-mêmes; tous deux eurent, sur tous leurs sujets, cette supériorité de mérite qui devroit distinguer tous les souverains, & qui semble être le véritable droit de régner, antérieur à toute loi, & indépendant de toute convention. Charlemagne monté sur le trône, dix-huit ans avant Aaron, paroît avoir fervi de modèle à ce prince, & c'est sa plus grande gloire.

Aaron aimoit à répandre l'instruction parmi le peuple; il étoit persuadé que la connoissance des devoirs en facilite la pratique, il avoit été frappé du discours d'un sage avec lequel il s'ensermoit un jour pour lire & expliquer un passage important d'un auteur, concernant les devoirs de l'homme; Aaron ordonna de fermer la porte de sa chambre, pour n'être pas interrompu dans sa lecture. « Faites " plutot ouvrir toutes les portes, lui dit le savant qui l'accompagnoit, » une lecture utile est un bien-" fait dont un prince ne doit point priver ses peuples".

Aaron avoit fur-tout en recommandation la justice . & la vérité; mais un conquérant peut-il toujours être. juste? Un jour marchant à la tête de son armée, il fut abordé par une femme qui vint lui porter des plaintes de quelques vexations que les foldats avoient commises en passant sur ses terres. Aaron trop indulgent pour des foldats qui lui étoient trop nécefsaires, dit à cette semme : N'avez-vous pas lu dans. " l'Alcoran, que les princes désolent tous les lieux » par où passent leurs armées? - - Oui; mais j'y ai lu » aussi, répondit cette semme, que les maisons des n princes seront détruites à cause de leurs injustices no. Le dommage sut réparé.

On a, dans l'Orient, une vénération particulière. pour les fous; le proverbe que les fous & les enfans prophétisent, y est très-accrédité; les Musulmans croient que Dieu parle dans ceux que la raison ne sait point parler, & que par consequent ils ne peuvent rien dire que de vrai ; il vaudroit mieux croire plus simplement, que la raison n'agissant point encore dans les ensans & n'agissant. plus dans les fous, leurs discours ne méritent aucune attention. Aaron vouloit bien que les fous: conservassent leurs priviléges, mais il ne vouloit pas que ces privilèges fussent usurpés par des imposteurs. Il parut, sous son règne, un sou qui se disoit Dieu. Le calise voulut l'éprouver & se le sit amener. « Il a paru depuis peu, lui dit-il, » un homme qui se disoit envoyé de Dieu: je le sis » interroger; l'imposture sut avérée, & je l'envoyai » au supplice ». Aaron espéroit que la crainte d'un pareil sort engageroit celui-ci à tout avouer, pendant qu'il le pouvoit encore impunément; mais, sans s'émouvoir, il répondit au calise: « Tu sis » bien; je n'avois point accordé le don de » prophétie à ce misérable, & il n'avoit aucune mission » de ma part ». Cette réponse, dit-on, sit voir qu'il étoit sou; mais elle auroit pu être saite par un homme d'esprit.

Aaron faifoit, comme Charlemagne, d'abondantes aumônes; il étoit Musulman zélé, & sidèle aux obfervances de la loi; on a remarqué qu'il saisoit, par jour, jusqu'à cent génuslexions; qu'il sit, jusqu'à huit fois, le pélerinage de la Mèque; qu'il est le dernier calise qui l'aitsait en personne, & que tournant du moins la superstition en charité, quand il ne pouvoit saire lui-même ce voyage, il le faisoit faire à ses dépens, par trois cens pauvres. Il mourut, en l'an 809, après vingt-trois ans de règne.

AARSENS ou AERSENS, (FRANÇOIS) (Hift. mod.) fils d'un greffier des États-Généraux des Provinces-Unies, sut formé dans la politique par du Plessis-Mornay. Il remplit avec succès & avec éclat dissérentes ambassades en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Il sut le premier ambassadeur des Provinces-Unies reconnu en France dans cette qualité: Henri IV sixa son rang immédiatement après celui de l'ambassadeur de Venise. Il a laissé des mémoires estimés sur ses ambassades de France en 1609 & 1624, & d'Angleterre en 1620 & 1641. C'est un des plus grands hommes d'état qu'ait eu la république de Hollande. Le cardinal de Richelieu disoit qu'il n'avoit connu que trois grands politiques, dont Aersens étoit un.

ABAB, s. m. (Hist. moderne.) c'est le nom des matelots que le Turc lève dans son empire, lorsque les esclaves lui manquent pour le service de la marine. Vingt samilles sournissent un Abab qui est soudoyé par les dix-neus dont il n'est pas. Sa paie est d'environcing cens livres par an. (Article resté.)

ABACOT, s. m. nom de l'ancienne parure de tête des rois d'Angleterre; sa partie supérieure formoit une double couronne. (A. R.)

ABACUC, voyez HABACUC.

ABAILARD, ou ABELARD, (PIERRE) (Hist.

moderne.) un des plus célèbres docteurs du douzième siècle. Il étoit breton, né au village de Palais, à quatre lieues de Nantes: ce qui l'a fait appeller par quelques auteurs le Péripatéticien Palatin.

De même que les peuples barbares ne savent que
faire la guerre, lès savans barbares ne savent que
disputer. Abailard étoit le plus subtil dialecticien
& le plus ardent disputeur de son siècle; c'est à
l'argumentation scolastique, unique science alors,
unique talent, tant dans la philosophie que dans

la théologie, qu'il a dû sa grande réputation, aes persécutions éclatantes, & l'honneur de plaire à Héloïfe. Disciple, rival de gloire, & vainqueur de Guillaume de Champeaux, archidiacre de l'église de Paris, autre docteur célèbre dans le même genre, il éleva autel contre autel, école contre école. Tantôt chasse par la persécution, tantôt rappellé par l'estime publique, souvent sugitif, par-tout révéré, par-tout suivi d'une soule d'écoliers, absent, présent, également redoutable à Champeaux, contre lequel il disputoit sans cesse, fur quoi? fur les universaux; Champeaux ne put échapper à cette guerre d'argumens, qu'en devenant évêque de Châlons; Abailard eut à peu près les mêmes démêlés avec Anselme, son maître en théologie, comme Champeaux l'avoit été en philosophie. La fource de ces querelles étoit toujours la supériorité d'Abailard sur ses maîtres, son mépris pour eux, & la facilité avec laquelle il leur enlevoit leurs écoliers. D'après ce double principe d'amour-propre & d'intérêt blessés, on ne doit pas être furpris de l'acharnement de ces difputes, les universaux n'étoient que le prétexte. Abailard, las des orages & des contradictions que lui attiroient son mérite & son humeur, chercha sa consolation dans l'amour: on sait comment s'étant introduit chez Fulbert, chanoine de l'église de Paris, pour enseigner la philosophie à Héloïse sa nièce, il parvint à lui inspirer une passion, qui n'a peut-être jamais eu d'égale pour la vivacité ni pour la durée. Il naquit un fruit de leur amour qu'ils nommèrent Astrolabius, apparemment en mémoire de l'astronomie qui les occupoit alors. Abailard tira son Héloise de la maison de Fulbert, & l'envoya faire ses couches chez une sœur qu'il avoit en Bretagne; il offrit ensuite à Fulbert d'épouser secretement sa nièce : mais Héloïse, par une délicatesse singulière, ne vouloit pas même consentir à un mariage secret : le sacrifice de sa réputation étoit fait, elle vouloit tout devoir & tout donner à l'amour, rien à la nécessité; le nom de semme, disoit-elle, est plus saint & plus imposant, mais celui d'amie est plus doux. Uxor nomen est dignitatis, non voluptatis., disoit Elius Verus. D'ailleurs elle craignoit d'être un obstacle à la fortune que les talens d'Abailard lui promettoient dans l'état ecclésiastique. Les philosophes, disoitelle, ne doivent point se marier, cet engagement n'est pas sait pour eux; les embarras du ménage nuisent à la liberté d'esprit nécessaire pour l'étude : cependant comme elle ne savoit point résister à Abailard, elle l'épousa secretement, parce qu'il le voulut. Fulbert, qui n'avoit prétendu que réparer l'honneur de sa nièce, & qui n'entendoit rien à toutes ces délicatesses, s'empressa, contre la parole donnée, de publier ce mariage : Héloise persista toujours à le nier. Fulbert ne voyant dans cette conduite qu'une foumission aveugle aux intentions d'un mari injuste, s'en prit à celui-ci; & fe portant aux derniers excès de la vengeance &

de la fureur, il gagna le domestique d'Abailard, qui introduisit la nuit des assassins dans la chambre de son maître : ce sut alors qu'Abailard reçut ce cruel & flétrissant outrage, qui le retranchant du nombre des hommes, le jetta dans le cloître, fans autre vocation que la confusion & la douleur. Il avoit déja procuré à son Héloise une retraite dans le monastère d'Argenteuil, pour la soustraire aux mauvais traitemens qu'elle éprouvoit à cause de lui dans la maison de son oncle; & ce second enlèvement n'avoit pas peu contribué à la résolution violente que Fulbert avoit prise. Elle ne resta pas impunie : deux des affassins, dont le domestique d'Abailard étoit un, subirent la peine du talion, & de plus surent condamnés à perdre les yeux; Fulbert en sut quitte pour la perte de ses biens. Abailard, en entrant dans le monastère de faint Denis, donna ordre à Héloise de prendre le voile à Argenteuil. La donce Héloise obeit avec plus de satisfaction qu'elle n'avoit confenti à un mariage, qui lui paroissoit contraire aux intérêts de son amant. Depuis ce moment l'histoire ne produit pas un seul témoignage contre les mœurs d'Héloïse: elle se conforma en silence aux obligations de son nouvel état, brûlant dans le secret de son cœur pour un homme qui, après tout, avoit été son mari. Abailard étoit moins tranquille & moins résigné : obligé par sa faute à plus d'indulgence qu'un autre, mais devenu plus sevère peutêtre par sa disgrace, il voulut à saint Denis résormer l'abbé & les moines; & comme il avoit un peu plus de critique & d'érudition qu'eux, il leur nia que leur faint. Denis fût Denis l'aréopagite. Sur ce blasphême il sut chasse, ou plutôt il obtint la grace de fortir d'une maison où il déplaifoit & se déplaisoit; il redevint errant, & retrouva par-tout des orages, ou en fit naître. Le comte de Champagne, Thibaut IV, dit le Grand, lui donna sur ses terres un asyle, où Abailard bâtit un oratoire qu'il nomma Paraclet. Cette solitude sut bientôt peuplée de disciples qu'attiroit en soule la réputation d'Abailard; des maîtres moins habites & moins heureux, indignés de perdre dans les villes, au sein des commodités qu'elles rassemblent, les nombreux disciples qui suivoient Abailard dans son désert, lui suscitèrent tant de persécutions qu'ils le forcèrent d'abandonner le Paraclet; & lorsque Snger, abbé de saint Denis, par des raisons que ses panégyristes même n'ont pas approuvées, eût chaste d'Argenteuil les religieuses dont Héloise étoit devenue la prieure, Abailard eut la fatisfaction de pouvoir leur offrir un asyle dans son oratoire du Paraclet. Héloise avoit aimé la retraite d'Argenteuil, parce qu'elle y étoit entrée par l'ordre de son amant; elle aima encore plus la solitude du Paraclet, parce qu'elle la devoit à Abailard. Elle en sut la première abbesse, & y vécut fous les loix de celui à qui elle aimoit

Bayle rapporte, d'après Aubert le Mire, que les

religieuses du Paraclet célèbrent l'office en grec le jour de la pentecôte, ce qu'il regarde comme une espèce d'hommage pour la mémoire d'Hélosse, qui se distinguoit par la connoissance du grec, dans un temps où cette langue étoit peu cultivée, & qui savoit même un peu d'hébreu.

Les moines de l'abbaye de saint Gildas de Ruis, en basse-Bretagne, avoient élu Abailard pour leur abbé. Ces moines étoient alors également malheureux & déréglés. Un seigneur violent leur enlevoit leurs revenus, de foite, dit Bayle, en traduisant Abailard à la lettre, qu'ils étoient contraints de nourrir de leur propre bourse leurs concubines & leurs enfans. Abailard, qui n'en avoit plus, ne voulut pas qu'ils en eussent ; & s'il avoit voulu réformer saint Denis, où il n'étoit que simple moine, on peut croire qu'il voulut résormer Ruis, en étant abbé. Les moines ne voulurent pas être résormés: ils se repentirent de l'avoir élu, & clierchèrent à s'en défaire : ils tenterent de l'empoisonner, tantôt à la messe, tantôt au résectoire. Un jour n'ayant pas mangé d'une viande qui lui avoit eté préparee, il vit mourir son compagnon qui la mangea; il eut dans un ordre plus respectable des ennemis. plus redoutables encore, saint Norbert & surtout: saint Bernard. Ils l'attaquèrent sur sa doctrine; on trouva dans ses écrits des propositions hasardées sur la trinité: Abailard se distinguoit des docteurs de son siècle par la clarté, il aimoit à présenter ses idées sous des images sensibles, il y accoutumoit ses disciples, & ceux-ci le pressoient de porter cette clarté dans l'explication des mystères. Abailard, qui n'avoit que l'argumentation & les syllogismes dans la tête, comparoit le mystère de la trinité à un syllogisme; comme les trois propositions d'un syllogisme, disoit-il, ne sont qu'une seule vérité, de même le Père, le Fils & le saint-Esprit ne sont qu'une même essence. Le célèbre Wallis, mathématicien d'Oxford, a depuis comparé le mystère de la trinité aux trois dimensions de la matière : mais il ne faut ni comparer, ni. expliquer les mystères. Abailard fut condamné aux conciles de Soissons & de Sens, & obligé de jetter lui-même au feu son écrit, humiliation qui lui fut plus douloureuse que ses autres malheurs: Héloise l'aimoit, le consoloit, le désendoit, opposoit son estime & son amour à toutes les condamnations, & ne voyoit dans les ennemis & les juges d'Abailard que des envieux & des persécuteurs. Le zèle des saints ne connoît pas toujours la modération; & les docteurs du douzième siècle. ne la connoissoient point du tout. Saint Bernard appelle Abailard dans ses lettres un horrible composé d'Aius, de Pélage & de Nestorius, un moine sans règle, un abbé sans moines, un homme sans mœurs, un monstre, un nouvel Hérode, un Ante-Christ, & de quoi s'agissoit-il? de savoir si la comparaison des trois personnes de la trinité avec les trois propositions d'un syllogisme, donnoit une idée exacte du mystère. L'acharnement sut pousse

si loin, qu'on sit querelle à Abailard sur le nom de Paraclet donné par lui au monastère qu'il avoit fondé, comme si un malheureux ne pouvoit donner l'épithète de Consolateur à l'asyle où il avoit respiré dans sa misère. On crut voir dans cette dénomination quelque prédilection pour celle des trois personnes de la trinité, qui est distinguée par ce titre intéressant de Consolateur : on crut y trouver quelque idée d'inégalité entre les trois personnes. C'étoit une nouveauté, disoit-on d'ailleurs, il n'étoit pas permis de confacrer des églises, ni au faint Esprit, ni à Dieu le père, ni à l'enfant Jésus; il paroît que l'usage, contraire à cette assertion, a prévalu. Le pape Innocent II, prévenu par les ennemis d'Abailard, crut être indulgent, en se contentant d'ordonner qu'on l'enfermât. Entraîné par le torrent des évènemens & des affaires, agité par tant de querelles, allarmé de tant de dangers, Abailard s'occupoit peu d'Héloife; il y avoit long-temps qu'il paroissoit l'oublier, lorsqu'une lettre adressée par lui à un ami, & qui contenoit l'histoire de ses malheurs, étant tombée entre les mains de cette tendre fille, & ayant rallumé dans son cœur toute l'ardeur d'une passion que le temps n'avoit pu éteindre, que la religion n'avoit fait qu'assoupir, donna lieu à cette lettre touchante d'Héloise, dont on peut dire :-

> Spirat adhuc amor, Viruntque commissi colores Æoliæ sidibus puellæ.

C'est cette lettre qui a été imitée & altérée par tant d'auteurs, embellie par Pope & par Colardeau. L'original leur a sourni les idées principales & les sentimens les plus vrais. Le combat, toujours si intéressant de la nature & de la grace, de l'amour & de la piété, y est vivement dépeint. On doit sur-tout y remarquer ce trait: Quæ cim ingemistere debeam de commissis, suspire potitis de amissis. Je gémis d'avoir perdu des plaisirs dont je dois gémir d'avoir joui; mot qui semble être le modèle de celui de madame de la Valière, à la nouvelle de la mort du comte de Vermandois son sils. C'est trop pleurer sa mort, n'ayant pas encore assez pleuré sa naissance.

Ces lettres d'Abailard & d'Hélosse sont le principal sondement de leur histoire, & contiennent les particularités les plus considérables de leurs

amours & de leurs malheurs.

Abailard trouva un port dans son naustrage: Pierre le vénérable le reçut dans son abbaye de Clugny. Cet homme d'une vertu aimable sut respecter l'insortune & la gloire, il versa sur les plaies de ce cœur ulcéré le baume de la douceur & de l'attendrissement. Il appuya de tout le crédit que donne le mérite & la vertu, la soiblesse d'un ami opprimé: il lui apprit à pardonner, en lui procurant à lui-même le pardon de ses sautes & de ses erreurs; il le réconcilia ensin avec le pape,

avec saint Bernard même, sur-tout avec la versu & le bonheur. Il recueillit ses derniers soupirs; & touché d'une passion que tant de traverses, de constance & de délicatesse rendoient respectable, il se sit un devoir d'envoyer à Héloise, consormément aux dernieres volontes d'Abailard, les cendres de cet ami uniquement aimé. Abailard mourut âgé de 63 ans, le 21 avril 1142, non pas à l'abbaye de Clugny, mais au prieuré de faint Mar-cel-sur-Saône, près de Châlons, où on l'avoit envoyé à cause de l'agrément du lieu qu'on croyoit propre à rétablir sa santé. Héloïse le pleura encore vingt-un ans: elle mourut le 17 mai 1163. Elle est enterrée à côté d'Abailard, dans cette même maison du Paraclet, près de Nogent & de Pont-sur-Seine, assez près aussi d'une autre abbaye où reposent les restes d'un autre personnage beaucoup plus illustre encore, M. de Voltaire. En 1766, l'academie des belles-lettres, à la réquisition de madame de Roye de la Rochefoucault, abbesse du Paraclet, a fait l'épitaphe d'Abailard & d'Héloïse, placée aujourd'hui sur leur tombeau. Bayle a donné une bien mauvaise opinion de son goût & de sa sensibilité, en décrivant leurs amours du ton d'un bouffon libertin. Pour illustrer tout autre siècle que ceux d'Alexandre, d'Auguste, de Leon X & de Louis XIV, il suffit d'un homme tel qu'Abailard & d'une semme telle qu'Héloïse. Leurs talens, leurs passions, leurs malheurs font encore aujourd'hui l'occupation & l'intérêt des ames sensibles. La gloire d'Abailard est bien moins d'avoir esfacé ses maîtres, & enivré de zèle & d'enthousiasme pour les lettres & pour lui-même la soule de ses disciples, que d'avoir su inspirer à un cœur noble & tendre, à un esprit vraiment éclairé une inclination si forte & si constante. Pétrarque dans la suite a immortalisé Laure : c'est Héloise qui a immortalise Abailard. Comme elle l'ennoblit au moment même où il l'immole, lorsque s'ensermant dans un cloître pour lui obeir, pour l'imiter, pour s'unir du moins à sa destinée, ne pouvant plus s'unir à lui, elle s'accuse encore de l'avoir rendu malheureux, & s'écrie avec Cornélie dans Lucain!

O maxime conjux!
O thalamis indigne meis! hoc juris habebatIn tantum fortuna caput! cur impia nupfi
Si miserum sadura sui? nunc accipe pænasSed quas sponte luam,

LUCAN. Pharfal. liv. 8.

Elle s'appliquoit aussi, par amour & par respecti pour Abailard, cette belle expression d'Andromaque.

Dejectam conjuge tanto.

C'étoit Abailard dont on pouvoit dire:

Dejedum conjuge talis.

Voici leur épitaphe :

HIC

SUB EODEM MARMORE JACENT HUJUS MONASTERII CONDITOR PETRUS ABELARDUS ET ABBATISSA PRIMA HELOÏSA OLIM STUDIIS, INGENIO, INFAUSTIS NUPTIIS ET PENITENTIA NUNC ŒTERNA, UT SPERAMUS, FELICITATE CONJUNCTI.

> PETRUS OBIIT 21 APRILIS 1142. HELOÏSA 17 MAII 1163.

ABARIS, (Hist. anc.) son nom est trop sameux pour être omis, son histoire est trop peu connue pour être rapportée; il appartient à la sable & non à l'histoire. Porphire & Jamblique lui attribuent une soule de prodiges. Il traversoit les airs sur une slèche volante qu'il avoit recue d'Apollon, dont il étoit prêtre chez les Hyperboréens; il prédisoit les tempêtes & les tremblemens de terre, il rendoit des oracles. Tout ce qu'on fait de lui, c'est qu'il étoit Scythe, qu'il vint à Athènes, & que son nom est resté célèbre dans la Grèce, comme celui d'un barbare éclairé. D'ailleurs on varie sur le temps où il vivoit; les uns l'ont placé vers le temps du siège de Troye, les autres l'ont sait contemporain de Crœsus.

ABAS, (SCHAH.) dit le grand, (Hist. de Perse.) septième roi de Perse, de la race des Sophis, succéda en 1585 à Kodabendeh, l'un de ses srères. Ce fut un conquerant; il prit ou reprit plusieurs provinces sur les Turcs & sur les Tartares; il se rendit maître le 25 avril 1622 avec le secours des Anglois de l'isse & de la ville d'Ormus, possédées par les Portugais depuis l'an 1507. Il fut enclin à la cruauté; mais les Persans le révèrent comme le restaurateur de l'état. Ce sut sous lui qu'Ispahan devint la capitale de la Perse. Il mourut en 1629

après avoir regné environ 44 ans. ABAS II. (SCHAH.) (Hist. de Perse.) neuvième roi de la race des Sophis, succeda en 1642 à son père Schah-Sefi ou Sofi, n'ayant alors que 13 ans. Il sut éclairé, tolérant, savorable aux Chrétiens, qu'il défendit de persécuter & d'inquiéter pour leur religion. La conscience des hommes, disoit-il, relève de Dieu seul. Le devoir du souverain est de faire rendre la justice à tous ses sujets, de quelque religion qu'ils soient. Ses lumières ne purent le préserver de la manie générale. Il voulut être conquérant. Il n'avoit encore que 18 ans, lorsqu'il reprit la ville de Candahar cédée au Mogol sous le règne précédent. Il sut la conserver malgré tous les efforts de l'empereur du Mogol, qui vint plusieurs sois l'as-sièger avec trois cens mille hommes. Abas II. voulut aussi étendre son empire du côté du Nord, & l'histoire doit s'élever contre une telle entreprise,

entreprise sut conçue. Abas, avant de commence? la guerre, voulut s'être affûré des fonds nécessaires pour la faire; & il voulut que ces sonds, pris fur ses épargnes & sur le retranchement de ses dépenses superflues, ne coûtassent rien à ses peuples; s'il pouvoit être permis d'être un conquérant, ce seroit à ce seul prix. La mort le surprit à 37 ans, au milieu de ses projets, en 1666. Il est au nombre des victimes illustres du mal vénérien.

ABBADIE, (JACQUES) (Hist. mod.) célèbre ministre protestant, naquit à Nay en Béarn, en 1654. Après avoir voyagé en différens pays, & exercé les fonctions de son ministère à Berlin & à Londres, il finit par être doyen de Killaloé en Irlande. Il mourut en 1727, à Sainte-Marybonne, près de Londres, âgé de 73 ans. Ses traités de la vérité de la religion chretienne ; de la divinité de J. C. & de l'art de se connoitre soi-même, ont réuni les fuffrages des Catholiques & des Protestans. Le traité de la vérité de la religion réformée n'a dû plaire qu'aux protestans; le triomphe de la providence & de la religion dans l'ouverture des sept sceaux, par le fils de Dieu, ouvrage du même auteur, a déplu également aux gens sensés de toutes les communions, & a paru plus digne de Jurieu que d'Abbadie.

On a encore de cet auteur quelques autres ouvrages; un volume de sermons peu connu; un écrit intitulé désense de la nation Britannique, contre l'auteur de l'avis important aux réfugiés, ce livre d'Abbadie est assez rare. Enfin les caractères du chré-

tien & du christianisme.

Abbadie avoit pour la prose une mémoire qu'on n'a guères que pour les vers; il retenoit ses ouvrages dans sa tête, & ne les écrivoit qu'au moment de les saire imprimer. Cette méthode nous en a fait perdre quelques-uns de lui; & il est étonnant qu'elle ne nous en ait pas fait perdre davantage.

ABBAS, (Hist. des Arabes.) premier calife Abbasside, descendoit d'un autre Abbas, cousin de Mahomet, qui avoit donné fon nom à cette race, avant qu'elle fût parvenue au califat. Les califes Ommiades s'étoient rendus odieux par leurs cruautés; ils surent détrônés par les Abbassides, qui ne furent pas d'abord moins cruels. Les Musulmans exaltent beaucoup cependant la douceur & la générosité d'Abbas, qui exposa publiquement la tête de Mervan II, dernier calife Ommiade, dans sa propre capitale, & dont le fameux général Moslem fit passer au fil de l'épée jusqu'à six cens mille hommes dans différens combats, livrés pour la cause des Abbassides. Il paroit que les historiens n'attribuent à Abbas ni les victoires remportées. ni les atrocités commises sous son nom. Il mourut l'an 136 de l'hégire, qui étoit la cinquième année de son regne.

ABBASSIDES, (Hist. des califes.) les Abbassides sont cette race de califes, successeurs d'Abbas. Ils descendoient tous, comme nous l'avons dit, d'un autre Abbas, cousin de Mahomet, qui donua mais elle doit louer beaucoup la maniere dont cette I fon nom à cette race. Ils occupèrent le califat pendant l'espace de 524 ans, & donnèrent 37 califes; c'est sous cette race que l'Arabie sut quelque temps

la patrie des lettres & des sciences.

ABBAUCAS, (Hist. anc.) philosophe, dont on ne sait qu'un trait, rapporté par Lucien, c'est que dans un incendie il aima mieux fauver son ami que sa femme & ses deux ensans, dont un périt dans les flammes. Quand on lui demanda la raison de cette préserence : On refait, dit-il, un en-

fant, refait-on un ami?

ABBON. Deux moines de ce nom, ont mérité d'être connus, au moins des savans; l'un, moine de saint Germain-des-Prés, à la fin du neuvième siècle, a écrit en vers latins, tels qu'on en saisoit alors, l'histoire du siège de Paris par les Normands, siège dont il avoit eu le malheur d'être le témoin oculaire. On trouve cette histoire dans les recueils des historiens de France; & il en existe une traduction françoise. L'autre, moine, puis abbé de Fleury, dans le dixième siècle, très-savant pour son temps, grand & heureux désenseur des moines, dans un siècle où les moines étoient les seuls favans, eut parmi les évêques même des ennemis à combattre. Ce fut à cette occasion qu'il composa fon apologie, ouvrage qu'il dédia aux rois Hugues Capet & Robert. Il adressa aux mêmes princes un recueil de canons sur la matière la plus importante, les devoirs respectifs des rois & des sujets. Il fut employé par le roi Robert dans des négociations alors intéressantes. Le pape Grégoire V menaçoit de mettre le royaume de France en interdit : Abbon suspendit l'orage. Réformateur du monastère de la Réole, dépendant de celui de Fleury, il fur tué à la Réole, l'an 1004, dans une fédition. On a publié en 1687 le recueil de ses lettres in-fol. imprimé sur les manuscrits de Pierre Pithou. On y a joint ses canons & son apologie.

ABBOT. Il y a aussi deux personnages de ce nom qui méritent d'être connus; Robert à qui le livre latin de la souveraine puissance des rois contre Bellarmin & Suarez, publié en 1619, in-40. à Londres, valut l'évêché de Salisbury, que lui donna le roi Jacques I, dont la théologie se trouva conforme à la sienne; & George qui sut archevêque de Cantorbery, mais qui perdît la faveur du même roi, pour s'être opposé au mariage du prince de Galles (depuis Charles I.) avec l'infante d'Espagne. Persécuté par le duc de Buckingham, il sut suspendu des fonctions de la primatie, & mourut en simple particulier, en 1633, an château de Croyden; Robert étoit mort en 1618. On a en-core de ce Robert plusieurs ouvrages de controverse, entr'autres une réponse à l'apologie du père Garnet, jésuite, au sujet de la conspiration des poudres; on a aussi de George, outre des questions théologiques & des sermons, une histoire du massacre de la Valteline, imprimée à la fin des actes de l'église Anglicane de Jean Fox, Londres, 1631, in-folio.; une Géographie assez estimée pour le temps; un traité de la visibilité perpétuelle de la vraie

èglise, in-4°. Ces trois ouvrages sont en anglois, ainsi que les, sermons.

ABDALLA, (Hist. des califes.) oncle de cer Abbas, dont on vient de parler, le premier des califes Abbassides, contribua beaucoup, par ses victoires, à mettre son neveu sur le trône. Il exerça sur la race infortunée des Omniades, des cruautés égales à celles du général Mossem, dont nous venons aussi de parler à l'article d'ABBAS, & supérieures peut-être à celles qu'on avoit tant reprochées aux Ommiades. Pour récompense de ces victoires & de ces cruautés, Abdalla eut le gouvernement de la Syrie, où ce barbare, pour se dédommager de n'avoir plus à combattre & à vaincre, repaissoit ses regards du spectacle des tortures & des supplices de tous ses ennemis. Après la mort d'Abbas qu'il avoit fait regner, il voulut régner lui - même; il prétendit qu'Abbas s'étoit engagé par serment à le nommer son successeur; en conséquence il refusa de reconnoître pour calise son autre neveu, Abougiafar-Almansor, srère d'Abbas; il leva ouvertement l'étendard de la révolte : mais vaincu par Moslem, il alla chercher un asyle à Bafra, où il vécut long temps dans l'obscurité, paroissant avoir renonce à ses vastes espérances. Soit que son neveu crût n'avoir plus rien à craindre de sa part, soit qu'il crût au contraire ne pouvoir s'assurer de lui, qu'en le tenant sous ses yeux & sous sa main, il employa toute sorte de moyens pour l'engager à venir à la cour. Abdalla y fut très-accueilli, mais il périt quelque temps après avec ses femmes, ses eunuques & ses esclaves, enseveli sous les ruines de son palais qui s'écroula tout-à-coup. On a prétendu qu'Almansor lui avoit sait bâtir ce palais; que les sondemens étoient de sel, & que quand Abdalla y sut logé, on y sit couler, par des canaux secrets, des eaux qui minèrent l'édifice. Rien n'a plus l'air d'une fable. Abdalla mourut, felon les uns, l'an 754 de J. C., selon les autres, l'an de l'hégire 145, qui tomberoit à l'an 767.

ABDALLA, (Hist. des Arabes.) fils de Mota-teb & père de Mahomet le prophète. Ce dernier titre est le seul qu'il ait pour être connu. C'étoit dans la vérité un esclave & un conducteur de chameaux, dont on ne sait rien de plus; mais les Mahométans, pour relever l'origine du fils, ont salsisié l'histoire du père. Ils en sont, pour la beauté, un Astolse ou un Joconde, pour qui toutes les semmes mouroient d'amour, même dans sa vieillesse. Il avoit 75 ans, ou, selon quelques auteurs, 85, lorsqu'il épousa la plus belle & la plus vertueuse semme de sa tribu, car ce sut la mère de Mahomet, elle se nommoit Amena. La première nuit de ses nôces, cent belles & jeunes filles moururent de désespoir & de jalousie de son bonheur. Une reine de Syrie avoit demandé Abdalla era mariage. Ces fable, ne font pas l'histoire : mais le motif qui les fait inventer, n'est pas étranges à

l'histoire de l'esprit humain.

L'histoire des Arabes offre encore quelques autres Abdalla moins célèbres, un entr'autres dont l'avarice & la valeur étoient également passées en proverbe, & dont on disoit: la bravoure & la libéralité sont inséparables, excepté chez Abdalla, fils de Zobair; & un autre, qui étoit docteur, & qui disoit que la devise des docteurs devroit être, je ne sais pas.

Mais nous ne pouvons passer sous silence le sameux Abdalla III, septième calife Abbasside, & le second après Aaron Rachid, plus connu sous le

nom d'Almamon.

ABDALLA ALMAMON, (Hist. des califes.) vingt-septième calife de Bagdad, sut proclamé le même jour que son frère fut assassiné. Son premier soin sut de consier l'administration à des hommes intègres & éclairés, qui conspirassent avec lui à saire le bonheur de son peuple. L'empire étoit alors agité de guerres civiles, deux def-cendans d'Ali s'étoient fait successivement proclamer califes dans Cusa; mais cette rébellion sut bientôt réprimée. Les théologiens musulmans sufcitèrent des troubles plus difficiles à appaifer : il s'agissoit de décider si l'alcoran étoit créé ou incréé. Un de ces docteurs d'bita devant lui des argumens fubtils, pour lui prouver que chaque article venant de Dieu, devoit être éternel comme lui; le calife qui savoit mieux faire usage de son cimeterre que des armes de la scholastique, finit la dispute en coupant d'un seul coup la tête du docteur. Abdalla Almamon penchoit en secret pour la secte d'Ali, & ne pouvant plus contenir son zèle, il d'signa pour son successeur un descendant du gendre du prophète. C'étoit sacrifier à sa religion les intérêts de sa samille, qui depuis long-tems possédoit le califat. Les Abbassides, pour prévenir leur dégradation, résolurent de le déposer, & de mettre à sa place Ibrahim, son oncle, qui aussi-tôt sut proclame calise dans Bagdad. Almamon reconnut alors l'indiscretion de son zèle; & pour regagner l'affection des peuples, il sit assassiner dans le bain son visir, qui lui avoit conseillé de se ranger parmi les disciples d'Ali; & marchant ensuite vers Bagdat, il apprit sur sa route qu'Ibrahim avoit été déposé: il sit son entrée avec tout l'appareil de la vengeance, & après avoir inspiré la crainte, il eut la modération de pardonner. Mais les habitans surent scandalisés de voir ses troupes habillées de verd, qui étoit la livrée des Alides; & ce sut pour faire cesser les murmures, que huit jours après il les fit habiller de noir, qui étoit la couleur des Abbassides. Quand tous les troubles domestiques surent appaisés, il tourna ses armes contre les Grecs qui avoient sait périr seize cens habitans de Tarse & de Masysia, en Cilicie; les terres de l'empire surent ravagées ; il parcourut ensuite ses provinces agitées par l'ambition des gouverneurs qui s'érigeoient en souverains. Aydus, qui étoit le plus redoutable, sut vaincu & puni. Les Bimaides, tribu puissante d'Egypte qui ne vouloit point reconnoître de maîtres, surent taillés en pièces ou réduits en esclavage; & rentrant ensuite sur les terres de l'empereur Grec, il s'empara de quatorze villes. Il eût poussé plus loin ses conquêtes, si la mort ne l'eût arrêté dans le cours de ses triomphes. Ses traits nous ont été transmis par les historiens ses contemporains. Sa physionomie étoit agréable, & sa taille régulière & majestueuse annonçoit le maître du monde. Il mourut dans la quarante-neuvième année de son âge, après un règne de vingt ans cinq mois & treize jours. Ce prince fut l'ornement de la samille des Abbassides, si séconde en grands hommes; protecteur des talens, il appella dans sa cour les savans de toutes les contrées. C'étoit par le glaive que ses prédécesseurs avoient établi l'Islamisme; il prit une autre route: ennemi de la théologie scholastique, il dédaigna & punit ces docteurs turbulens, qui obscurcissent les vérités les plus fimples par des raifonnemens pointilleux. La tolérance de tous les cultes assura la tranquillité de l'empire; humain & indulgent, il avoit coutume de dire que si la trempe de son cœur étoit bien connue, les plus grands criminels l'aborderoient sans craindre d'être punis. Les docteurs rigides le blâmèrent d'avoir introduit la philosophie & les autres sciences spéculatives; ce sur sous son règne que l'astronomie commença à être cultivée chez les Musulmans, qui auparavant n'avoient que des astrologues. (T-N.)

ABDALMALEK, (Hist. des cal ses.) cinquième calise Ommiade, & l'un des grands conquérans Arabes, si décrié pour son avidité, qu'il en su fur surnommé l'écorcheur de pierre, & célèbré cependant par l'histoire, parce qu'il sit la guerre avec succès, & qu'il étendit la domination de son peuple. Il étoit, comme tous les héros barbares, sort vaillant & sort supersitieux, croyant aux songes & aux prédictions. On a dit de lui qu'il avoit l'haleine si insecte, qu'elle tuoit les mouches qui se reposoient sur ses lèvres; ce qui a bien l'air d'une

exagération de mauvaise pluysique.
ABDALONYME, Voyez ABDOLONYME.

ABDAS, évêque dans la Perse, qui, par un zèle inconsidéré, alluma une violente persécution contre les Chrétiens. Ceux-ci n'étoient que tolérés dans la Perse, Abdas voulut être intolérant, & non content de la liberté de conscience, & même de culte public qu'on accordoit aux Chrétiens, il renversa un des temples consacrés à l'adoration du seu. Sur les plaintes des mages, le roi fit venir Abdas, & lui ordonna de rebâtir ce temple, lui déclarant qu'en cas de désobéissance, il seroit renverser toutes les églises des Chrétiens; Abdas aima mieux les laisser détruire, & laisser abolir le culte des Chrétiens dans la Perse, que de réparer le dommage qu'il avoit causé, en quoi il montra un zèle plus opiniaire que juste ou éclairé. Bayle n'a pas toujours raison, à beaucoup près : mais il seroit difficile de répondre aux argumens, par lesquels il

combat les éloges donnés par quelques écrivains eccléfiaftiques, au resus que sit Abdas d'obéir. Il lui en coûta la vie, le roi indigné le sit périr, & abandonna les Chrétiens à la persécution des mages leurs ennemis. Au reste on ne s'accorde ni sur l'époque de cet événement, ni sur le nom du roi sous lequel il arriva. Selon Théodoret, c'étoit Isdegerdes qui vivoit du temps de l'empereur Théodose le jeune; selon Socrate, c'étoit Vararanes, sils & successeur d'Isdegerdes; & Baronius n'ose prononcer entre Théodoret & Socrate.

ABDELATIF, (Hist. des Tartares.) grand kan des Tartares, mort en 1435, sut le dernier

de la race de Gengis-kan.

ABDEMELECH, (Hist. Sainte.) Ethiopien de naissance, eunuque ou serviteur du roi Sédécias, sachant que Jérémie languissoit dans une prison où les principaux de Jérusalem l'avoient sait mettre, obtint de son maître la permission d'aller l'en tirer. Cette action généreuse, comme le lui avoit prédit le prophète, ne resta pas sans récompense. (Jérém. xxxix. 15. 16.) Nabuzardan, ayant pris & pillé la ville, Abdemelech & Jérémie surent épargnés. An du monde 3416, avant J. C. 584, & avant l'ère vulgaire. 588. (A. R.)

ABDEMELECH ou ABDEMELEK, (Hist. mod.) roi de Fez & de Maroc. Ce prince & Mahomet son neveu se disputoient le trône; Adbemelek, appella les Turcs à son secours, & Mahomet les Portugais. Don Sébassien, roi de Portugal, passa luimème en Afrique, & alors se livra le 4 août 1578 cette célébre bataille d'Alcacer où les trois rois, les deux maures & le portugais périrent. On ne put retrouver le corps de don Sébassien.

ABDÉNAGO ou AZARIAS, (Hist. Sainte.) proche parent du roi Sédécias, sut un des trois jeunes hébreux, compagnons de Daniel; jettés dans une sournaise ardente, pendant la captivité des Juiss à Babylone, pour n'avoir pas voulu se prosterner devant la statue que Nabuchodonosor avoit fait ériger, & qu'il vouloit qu'on adorât. Dieu les délivra miraculeusement, & ils sortirent des slammes

sans avoir éprouvé aucun mal.

ABDERAME I, (Hist. des califes.) surnommé 'Abdel, c'est-à-dire, le Juste, mérita sans doute ce glorieux surnom par des actions que l'histoire ne nous a pas transmises, car elle ne nous le peint que comme un conquérant qui dévaste tous les pays qu'il soumet à sa puissance. Il étoit petit-fils du calife Hescham de la race des Ommiades; après la ruine de sa samille en Asie, les Sarrassins révoltés contre leur roi Joseph, l'appellèrent d'Afrique en Espagne, vers l'an 754. Il déstit plusieurs sois ce prince, & lui ayant ôté la vie dans le dernier combat qu'il lui livra, il prit le titre de roi de Cordoue, & celui de calise en 762. Il conquit ou plutotil ravagea la Castille, l'Aragon, la Navarre, le Portugal. Aurélius, l'un des rois d'Espagne, acheta de lui la paix, en lui payant un tribut aanuel de cent jeunes filles. Abderame bâtit la grande mos-

quée de Cordoue, mais nous ne voyons rien dans tout cela qui mérite le surnom de Jusie. Il mourut en 790, laissant onze fils & neus filles; Osman son fils lui succèda. Il y a trois autres Abderame, rois de Cordoue; qui méritent à peine d'être nommés.

(A.R.)

ABDERAME ou ABDALRAHMAN, (Hift. des Sarrasins.) général de Hescham, calise des Sarrasins au huitième siècle, conquit l'Espagne, pénétra en France avec une puissante armée, prit Bordeaux, dont il pilla & brûla les églises, vainquit Eudes, duc d'Aquitaine, qui avoit vaincu Zama, autre général des Sarrasins à la bataille de Toulouse en 721, traversa & ravagea le Poitou, & s'avança jusqu'à Tours. La mémoire de ces ravages s'est conservée & subsiste encore parmi le peuple de ces contrées. Charles Martel arrêta les conquêtes d'Abderame, & lui ôta la vie dans une bataille fameuse, donnée près de Poitiers en 732. Ce grand événement, qui fauva l'Europe du joug du mahométisme, a tant exalté l'imagination des historiens, qu'ils nous ont donné sur cette bataille des calculs absolument incroyables; ils ne parlent pas de moins que de trois cens soixante quinze mille Sarrasins restés sur le champ de bataille, tandis que les François, selon eux, ne perdirent que quinze cens hommes. Concluons seulement que les Sarrasins étoient très-supérieurs en nombre, & que leur perte fut hors de toute proportion avec celle des François. Il paroît que Paul Diacre, & Anastase le bibliothécaire, qui tous deux ont parlé de ce nombre incroyable des Sarrazins tués à Poitiers, & qui sont les premiers qui en aient parlé, ont consondu la bataille de Poitiers, gagnée par Charles Martel, contre les Sarrasius, commandés par Abderame, en 732, avec la bataille de Toulouse, gagnée par le duc d'Aquitaine Eudes, contre les mêmes Ŝarrasins, commandés par Zama, en 721. Une circonstance qui a pu les tromper, c'est qu'Abderame périt à la bataille de Poitiers comme Zama, dans celle de Toulouse. Paul Diacre nomme Charles Martel, par conséquent il désigne la bataille de Poitiers; mais Anastase le bibliothécaire parle d'Eudes, prince d'Aquitaine, & tous deux rapportent la même circonstance des trois cens soixante-quinze mille Sarrasins tués, & quinze cens François, seulement. Anastase cite l'autorité d'Eudes lui - même, qui l'écrivit ainsi au pape Grégoire II; ce qui sait voir qu'il s'agit de la bataille de Toulouse, & non de celle de Poitiers; car, selon le même Anastase, le pape Grégoire II, est mort le 11 février 731, & par conséquent n'a point vu la bataille de Poitiers livrée en 732. Il paroît donc que Paul Diacre parle de la bataille de Poitiers, & Anastase, de la bataille de Toulouse, & cependant chacun d'eux applique à la bataille dont il parle, ce calcul merveilleux des morts des Sarrasins, comparés à ceux des François; calcul qui ne peut être vrai ni pour l'une ni pour l'autre de ces batailles. Au reste, Anastase ne rapporte point

la lettre du duc Eudes, &, 1°. cette lettre peut n'avoir point été écrite. 2°. En supposant qu'elle l'ait été, elle pouvoit ne point contenir le calcul ridicule dont parle Anastase, aussi bien que Paul Diacre. 3°. Si la lettre contenoit ce calcul, il n'en est pas plus vraisemblable, & c'étoit sans doute une fansaronade du duc Endes. 4°. Quant à la bataille dont Anastase a voulu parler, & à laquelle il applique la même circonstance que Paul Diacre rapporte de la bataille de Poitiers, ces deux auteurs peuvent se concilier, si l'on suppose que le pape, à qui la lettre du duc Endes sut adressée, étoit au lieu de Grégoire II, Grégoire III, son successeur; entre deux papes consécutifs du même nom, on a pû se tromper sur le nombre qui les désigne; & 5°. Enfin, de ce qu'Anastase nomme le duc Eudes, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il parle de la bataille de Toulouse; car des auteurs. croient que le duc Eudes étoit auffi à la bataille de Poitiers. Ce point du moins est resté incertain dans l'histoire, & tout est incertain avec des chroniqueurs qui ne désignent rien, qui ne distinguent rien, qui ne marquent ni les lieux, ni les temps, qui défigurent, dégradent & exagèrent tout.

ABDÉRE, ABDÉRITES, ABDÉRITAINS, (Hist. anc.) Abdère, ville de Thrace, si célèbre par la stupidité de ses habitans, que Juvenal l'appelle vervecum patria, en observant cependant que Démocrite étoit né dans cette ville, qui su aussi la patrie de plusieurs autres philosophes célèbres

Quorum prudentia monstrat Summos posse viros & magna exempla daturos Vervecum in patrià, crassoque sub aëre nasci.

Il paroît qu'au moins l'air de ce pays, comme le dit Juvenal, étoit épais & mal-sain.

Martial dit aussi en très-mauvaise part:

Aderitanæ pedora plebis habes.

Lucien & plusieurs autres écrivains assurent que dans un certain temps de l'année, pendant la chaleur apparemment, les Abderitains avoient presque tous le transport au cerveau, qu'ils couroient au milien des rues, en récitant des vers de tragédies, & que ces mots: O amour! tyran des dieux & des hommes! étoit leur refrain ordinaire. Démocrite, qui rioit de leur solie, leur parut sou luimême, ils firent venir Hippocrate pour le traiter; Hippocrate les assura que Démocrite étoit très-sain & très-sage, & il leur proposa de les traiter euxmêmes; offre qu'un peuple ne croit jamais avoir besoin d'accepter. Bayle regarde comme une espèce d'auto-da-fé l'usage où l'on étoit à Abdère, selon Ovide, de dévouer une personne avant de l'assommer à coups de pierre:

> Aut te devoveat certis Abdera diebus, Saxaque devotum grandine plura petant.

C'étoit, dit Bayle, un acte de religion; mais si cet acte n'avoit aucun rapport à la croyance, si ce n'étoit qu'un appareil de plus, ajouté à la condam-

nation des criminels pour inspirer plus d'horreur & d'effroi, l'usage d'Abdère, loin d'être assez mauvais pour mériter d'être comparé à un auto-da-sé,

pouvoit avoir quelqu'avantage.

ABDIAS, (Hist. Sainte.) le quatrième des douze petits prophètes, vivoit sous le règne d'Ezéchias, vers l'an 726 avant Jésus-Christ. Il ne saut pas le consondre avec plusieurs autres Abdias, dont il est parlé dans l'écriture, savoir; 1°. un trésorier de David; 2°. Un général des armées du même roi; 3°. Un intendant de la maison d'Achab, qui cacha dans une caverne d'une montagne à laquelle il donna son nom, cent prophètes pour les soustraire à la sureur de Jézabel; 4°. Un lévite qui rétablit le temple sous le règne de Josias.

ABDIAS, de Babylone, (Hist. Ecclés.) est auteur d'une Histoire du combat des Apôtres. Il dit, qu'il avoit vu Jésus-Christ, qu'il étoit du nombre des soixante & douze disciples, qu'il suivit en Perse S. Simon & S. Jude, qui l'ordonnèrent premier évêque de Babylone. En même temps il cite Hégésippe, qui n'a vécn que cent trente ans après l'ascension de Jésus-Christ, il dit, que son ouvrage, écrit d'abord en hébreu, a été traduit en grec; par son disciple, nommé Eutrope; & du grec en latin, par Jules Africain, qui vivoit en 221. Wolfang Lazius, qui trouva le manuscrit de cet ouvrage dans le monastère d'Ossiak en Carinthie, le sit imprimer à Basse, en 1551, comme un monument précieux. Il y en a eu plusieurs autres éditions; l'imposture d'Abdias est visible, & reconnue, ce qui n'est pas toujours la même chose.

ABDOLONYME ou ABDALONYME, (Hift. de Sidon,) ce phénicien nous sournit un exemple des caprices de la sortune qui suit ceux qui la cherchent & qui cherche ceux qui la fuyent. Alexandre, après avoir conquis la ville de Tyr, avoit ôté la couronne à Straton, roi des Sidoniens, pour le punir d'avoir embrassé le parti de Darius. Ephestion sut chargé de choisir, pour remplacer Straton, celui des Sidoniens qui en paroîtroit le plus digne. Ephestion offrit le trône à deux srères, chez lesquels il étoit logé, & qui par leur naissance & leurs richesses étoient les plus considérables du pays; ils parurent en être dignes par le refus qu'ils firent d'y monter : ils alléguèrent que n'étant point du sang des rois, les loix leur désendoient d'aspirer à la royauté. Ephestion, étonné de cette modération, s'écria : ô ames héroïques qui comprenez qu'il y a plus de gloire à refuser le trône qu'à y monter, je ne puis vous donner un plus grand témoignage de mon estime & de ma constance, que de vous déférer l'honneur de nommer vous-mêmes un roi. Ces deux vrais citoyens ne consultant que l'intérêt & l'honneur de leur patrie, désignent un descendant, sort éloigné, des anciens rois de Sidon. C'étoit Abdolonyme, homme vertueux & simple, qui, loin du bruit des armes & de toute ambition, cultivoit en paix un jardin, nécessaire & suffisant à sa subsistance. Sa pauvreté étoit celle

d'un homme de bien, qui avoit une répugnance naturelle pour les moyens ordinaires de s'enrichir & de s'élèver. Paifible dans son heureuse obscurité, il ignoroit jusqu'aux révolutions arrivées dans sa patrie. Les deux frères le trouvèrent arrachant les mauvaises herbes de son jardin. Quand il les entendit parler de sceptre & de couronne, il crut que c'étoit une plaisanterie, & comme il n'y avoit point donné lieu, il leur représenta qu'il n'étoit ni juste, ni noble d'insulter ainsi à fa vieillesse & à sa pauvreté. « Ce n'est point un » jeu, lui dirent-ils, Sage vieillard, montez sur » le trône, & portez y le souvenir de cette pau- » vreté vertueuse, qui a été pour nous un des » plus puissans motiss de vous choisir. »

Amené devant Alexandre, il parut avec un maintien modeste qui ne démentoit point la dignité d'un roi. Alexandre, en jugea ainsi & admira le courage avec lequel il avoit supporté la pauvreté. « que les dieux, répondit Abdolonyme » me donnent autant de sorce pour porter le » poids de la couronne! Ces bras suffissionnt à » mes besoins & à mes vœux. Je n'avois rien, » rien ne me manquoit. » Tel est le récit de Quinte-Curce, & le discours qu'il met dans la bouche d'Abdolonyme. Ce récit a sourni à M. de Fénelon, l'épisode d'Aristodème dans Télémaque, & à M. de Fontenelle le sujet d'une de ses comédies.

ABDON, (Hist. Sainte.) fils d'Illel, de la tribu d'Ephraïm, le dixième juge d'Ifraël, succéda à Ahialon, l'an du monde 2840, & jugea Ifraël pendant huit ans. Il eut une belle & nombreuse postérité composée de quarante fils & de trente petits-fils, qu'il eut la satisfaction de voir presque tous établis. Il mourut l'an du monde 2856, & sut enterré à Pharaton, dans le lot d'Ephraïm, qui étoit le lieu de sa naissance.

L'Ecrituresait mention de plusieurs autres Abdon; 1. Abdon, de la tribu de Benjamin, & fils de Jehiel; 2. Abdon, fils d'Abigabaon & de Maacka; 3. Abdon, fils de Micha, qui sut envoyé par le roi Josias à la prophetesse Holda, pour lui demander son avis sur le livre de la loi qui avoit été trouvé dans le temple. (A. R.)

ABEILLE, (l'Abbé) poète françois, né à Riez en Provence, en 1648, fut reçu de l'académie françoise, en 1704. & mourut à Paris, le 22 Mai 1718. C'est presque tout ce qui reste à dire de lui; il paroît qu'une humeur enjouée, une figure ridicule & le talent de contresaire plaisamment, lui procurèrent des succès dans le monde & à la cour; ces succès passent avec la personne & de bons ouvrages restent; il n'en est point resté de Gaspard Abeille; c'est presque de l'érudition, & une érudition inutile, de savoir qu'outre des odes & des épitres en vers, il a donné en 1674. Argélie, tragédie; en 1676, Coriolan, tragédie; en 1681, Lyncée, tragédie; en divers temps, Soliman, Hercule, tragédies, dont la dernière sut donnée sous le nom de la Tuillerie, & deux opéra, Hésione &

Ariane; il a fait encore deux autres tragédies, Silanus & la mort de Caton, qui n'ont été ni jouées, ni imprimées, mais qui apparemment avoient été lues avec grand succès dans des sociétés particulières, puisqu'un grand prince disoit, que Caton d'Utique étoit moins Caton, que le Caton de l'Abbé Abeille. C'est de la tragédie d'Argélie, qu'on a dit qu'elle commençoit, par ce vers:

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père?

A quoi un spectateur prévenant la réponse, répondit par ce vers de Jodelet-prince:

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Ce qui, dit-on, fit tomber la pièce. L'abbé Abeille soutenoit que cette tradition étoit sausse, & qu'il n'avoit jamais fait le vers qu'on prétend avoir donné lieu à cette plaisanterie.

Gaspard Abeille, avoit un srère, nommé Scipion Abeille, chirurgien célèbre, qui a fait une histoire des os, publiée en 1685, in-12. ouvrage estimé, & un autre ouvrage intitulé Le parfait Chirurgien d'armée, publiéen 1696, in-12. Il mourut en 1697.

Il avoit un fils, qui a donné en 1712. La Fille valet & Crispin jaloux, comédies.

ABEL, (Hist. Sainte.) second fils d'Adam, naquit l'an du monde 2, & sut tué par son srere Cain, environ l'an du monde 130. Voici ce que nous apprend la Genèse à ce sujet : « Cain & " Abel, instruits par Adam leur père, de leur de-» voir envers le Créateur, lui offrirent chacun » les prémices de leurs travaux. Caïn étoit labou-» reur, & Abel pasteur de troupeaux; le premier » lui offrit les prémices de ses sruits, & l'autre, la graisse ou le lait de ses troupeaux. Dieu témoigna » qu'il avoit pour agréable l'offrande d'Abel, sans » témoigner agréer de même celle de Cain. Celui-ci » en conçut une jalousie & une haine violentes con-» tre son srère, qui le portèrent à le tuer » M. Gesner, excellent poëte allemand, a fait dans sa langue un poëine sort estimé, intitulé la mort d'Abel, dont nous avons une bonne traduction françoise,

par M. Huber. (A. R.)

ABEL, (Hist. de Danemarck.) roi de Danemarck, étoit fils de Waldemar II. Celui-ci, avant de mourir, désigna Eric pour son successeur, & donna au jeune Abel le Juthland en apanage; les deux autres ensans de Waldemar, Canut & Christophe eurent, l'un le duché de Blekin, l'autre l'isse de Langeland. Après la mort de Waldemar, Eric sut couronné en 1241. Abel avoit épousé Mechtilde, fille d'Adolphe, comte de Holstein: ce prince avoit toujours conservé une haine implacable contre le Danemarck; ses ensans, dont Abel étoit tuteur, avoient hérité de cette haine; quelques seigneurs allemands s'étoient liés d'intérêt avec ces dangereux orphelins. La ville de Lubek, dont l'inimitié n'étoit que trop justissée par tous les essorts que les rois de Danemarck avoient saits pour détruire cette république, entra dans la même ligue,

Bb 2

& Abel qui devoit au moins être médiateur entre ses pupilles & son frère, donna contre lui le signal de la guerre, Eric la soutint avec beaucoup de sermeté, une bataille décisive alloit la terminer : les deux armées étoient en présence, l'Europe avoit les yeux fixés sur elles. Dans cet instant critique, les alliés d'Abel prévirent qu'ils perdroient leurs états en perdant la bataille, qu'ils ne gagneroient rien en remportant la victoire, & qu'Abel, maître alors du Danemarck, ne partageroit pas avec eux le fruit de leurs travaux : ils engagèrent une négociation; les deux frères jurèrent de vivre dans l'union la plus intime. Eric fut fidèle à son serment : on va voir comment Abel rem-

plit le fien.

Il possédoit aussi le duché de Sleswigh: ces ducs avoient toujours été vassaux de la couronne de Danemarck. Dans l'origine, le domaine n'étoit qu'un fimple apanage que l'on donnoit au premier prince du sang, dont ses ensans n'héritoient pas, & qu'on pouvoit lui ôter à lui-même. Cette politique étoit sage : car si tous les princes de la maison royale avoient été indépendants & rois dans leurs domaines, après quelques fiècles, le Danemarck auroit eu autant de souverains que de châteaux, & seroit devenu un théâtre de discordes perpétuelles. Cependant Abel resusa de rendre hommage à son frère; la guerre sut déclarée. Eric ravagea les états de son ennemi. Abel mit tout à feu & à sang dans ceux de son srère, & les sujets des deux princes surent les victimes de leur mésintelligence. Les domaines de l'église ne surent respecté par aucun des deux partis; le clergé, sans décider lequel des deux princes avoit eu raison de prendre les armes, les excommunia tous deux indirectement & sans les nommer. Le décret soudroyoit en général quiconque oseroit porter une main avide sur les biens de l'église. Cet acte lu toutes les semaines au peuple assemblé dans les temples, lui apprit à mépriser des princes marqués du sceau de la réprobation; & comme il n'y a qu'un pas du mépris à la révolte, Eric & Abel furent occupés à la calmer chacun dans leurs états, & passèrent quelque - temps sans commettre aucune hostilité l'un contre l'autre.

Le Juthland sut plutôt pacifié que le reste du Danemarck, & tandis qu'Eric étoit encore aux prises avec ses sujets, Abel sortifia son parti, anima contre Eric, ses frères Canut & Christophe, & sit avec eux une ligue offensive & désensive, qui sut signée en 1247. Dès les premières hostilités, Canut sut sait prisonnier; les habitans de Lubek, moins par amitié pour lui, que par haine pour Eric, brisèrent ses sers; la guerre s'échauffa de plus en plus: toutes les villes prises d'affaut surent livrées aux flammes & au pillage, la plupart des prisonniers surent impitoyablement massacrés; deux filles d'Eric, Ingeburge & Sophie, furent traitées cruellement par Abel, qui ne respecta ni la soiblesse de leur sexe, ni les liens du fang qui l'attachoient à elles. Les

Lubékois augmentérent le désordre par leurs fréquentes irruptions, & s'enrichirent des dépouilles des Danois.

Cependant Eric foumit tout le duché de Slefwigh, & entra dans la capitale. Abel l'en chassa bientôt, reconquit tout ce qu'il avoit perdu, mais abandonné par ses alliés, il sut contraint de saire sa paix, le roi la signa avec joie. Abel rendit hommage avec dépit; Eric l'embrassa, le traita, non comme fon vaffal, mais comme fon ami. Le spectacle de leur réconciliation attendrit tous les affiftans, & le Danemarck crut voir enfin renaître ce calme qu'il avoit perdu depuis tant d'années.

C'étoit en 1248 que cette paix avoit été conclue. Abel, ainsi qu'Eric, ne paroissoit occupé qu'à esfacer les traces des maux qu'il avoit causés luimême à ses états; mais sa haine étoit d'autant plus dangereuse, qu'il la cachoit sous les dehors de l'amitie. Eric s'avançoit à la tête d'une armée, pour foumettre quelques provinces soulevées par les évêques, il passoit près de Sleswigh; Abel l'invite à prendre quelque repos dans son palais, & à resserrer, par de nouveaux sermens, les nœuds de l'amitié qu'ils s'étoient jurée. Eric s'y rend avec confiance; un sestin pompeux est préparé, & une gaieté véritable semble l'animer. Au repas succèdent des jeux innocens, enfin les deux srêres restent seuls avec quelques officiers dévoués à la vengeance d'Abel. Tout-à-coup la scène change. la sitreur d'Abel long-temps étouffée, s'exhale par un torrent d'injures. Eric est chargé de sers, jetté dans un batteau qu'on abandonne à la sureur des flots. Que faut-il faire du roi, dit Lagon-Guth-mund, ministre de la vengeance du duc? Fais-en ce que tu voudras, je te l'abandonne, répond froi-dement Abel. Lagon saute dans une barque, joint celle d'Eric, lui fait trancher la tête, & jette son corps à la mer. Abel témoigna en public la plus vive douleur, il s'arrachoit les cheveux, remplifsoit son palais de cris toujours répétés par ses courtisans, appelloit son srère, comme si son amitié l'eût rendu encore présent à ses yeux; faisoit chercher son cadavre, lui promettoit un superbe mausolée, & juroit de le cimenter du sang des assassins, s'il pouvoit les découvrir : cet artifice réuffit. Tout le Danemarck le crut innocent du meurtre de son frère, & la nation, d'une voix unanime, mit la couronne sur la tête d'un fratricide, ce sut en 1250.

Au reste, un des plus puissans motiss qui firent pencher la balance en sa saveur, sut la crainte de le voir affouvir sa vengeance dans le sang de ceux qui lui auroient refusé leurs suffrages, entrer à main armée dans le royaume, y introduire l'étranger, replonger l'état dans tous les malheurs dont il étoit à peine sorti, & se rendre lui-même indépendant de la couronne dans son duché de Sleswigh.

Le premier soin d'Abel sut de s'emparer des trésors que son frère avoit laissés; avant de le saire périr, il l'avoit forcé à révéler le lieu où il les avoit cachés: il le fit ouvrir; mais au lieu des ri-

chesses qu'attendoit son avarice, il n'y trouva qu'un codicile, par lequel Eric déclaroit que son projet étoit de quitter la pourpre royale, pour se revêtir du froc de saint François, & de laisser son trône à son frere Abel. On prétend que celui-ci laissa échapper quelques larmes à la lecture de cet écrit, si propre à inspirer des réflexions prosondes sur l'inuti-lité des crimes, & un prosond regret d'en avoir commis. Eric, par ce généreux artifice, s'étoit vengé de son meurtrier. Abel, soit par l'effet de cette leçon, soit par une politique adroite, sut pendant quelque temps se concilier tous les ordres de l'état. Le rétablissement des assemblées générales suspendues par la guerre, l'affermissement des princes dans leurs apanages, un partage égal dans la distribution des saveurs, la cession de la Gervie faite à l'ordre Teutonique, par Waldemar, confirmée de nouveau par Abel, lui donnèrent en Allemagne des alliés puissans, dans sa samille des amis fidèles, & dans ses états une soule d'adorateurs; mais cet enthousiasme s'éteignit plus vîte encore qu'il ne s'étoit allumé.

Un impôt considérable, établi sous prétexte de payer les dettes de l'état, occasionnées par la guerre, excita des murmures parmi les habitans du Sleswigh, les Dythmases & les Frisons: des murmures on passa bientôt à une révolte décidée. Abel, à la tête d'une armée, s'avança vers le pays des Frisons, désendu par des marais que la glace rendoit accessibles: un dégel sorça le roi de revenir sur ses pas. Il signala son retour par des ravages qui firent assez voir la sérocité naturelle de son caractère, long-temps déguisée sous le voile d'une bonté politique. Il reparut l'année suivante 1252, attaqua les Frisons, sur vaince, tomba entre les mains des rebelles, & sur assassance des mort digne

d'un assassin. (M. DE SACY.)

ABELLI, ou ABÉLY (LOUIS) évêque de Rhodès. Nous n'aurions rien à dire de cet écrivain, dont il n'est rien resté, si Boileau n'avoit pas sait sur lui des plaisanteries qui sont restées. On sait que son livre intitulé, Medulla theologica, lui a valu l'èpithète du moelleux Abely que lui donne Boileau; & pour peindre un docteur tidicule, le même Boileau dit:

Qui de Bauny vingt fois a lu toute la fomme, Qui possède Abély.

Ce n'est pas que les ouvrages théologiques d'un évêque dussent prêter beaucoup aux plaisanteries d'un poëte, mais un évêque Moliniste, & qui dans une vie de faint Vincent de Paul avoit décrié l'abbé de faint Cyran, prétoit aux plaisanteries d'un Janséniste; & le poëte Janséniste devoit avoir contre l'évêque la faveur du public. Abély, né en 1603, mourut le 4 octobre 1691.

ABESAN, (Hist. Sainte.) de la tribu de Juda, dixième juge d'Israel, successeur de Jephté. Il gouverna sept ans, & mourut à Bethléem, laissant trente fils, trente filles, trente belles-filles, trente gendres.

ABGARE, (Hift. Ecclés.) nom communà plus fieurs rois d'Edesse, Arabes d'origine. Le plus célèbre est celui qui vivoit du temps de J. C. Il lui écrivit, dit-on, pour le prier de le guérir de la goute ou de la lèpre; J. C. lui fit réponse, & lui envoya son portrait : la lettre & la réponse sont dans Eusèbe, & M. de Tillemont les a cru authentiques. Ce n'est pas l'avis du plus grand nombre des critiques.

ABIA, (Hist. Sainte.). Il y a plusieurs personnages de ce nom dans l'écriture: 1°. le second sils de Samuël, dont la mauvaise conduite dans l'administration de la justice, engagea les Israélites à démander un roi. 2°. Le fils de Roboam, roi de Juda, qui remporta une grande victoire sur Jéroboam. 3°. Un chef de la huitième des 24 classes des prêtres Juss, suivant la division qui en sut faite par David.

ABIATHAR, (Hist. Sainte.) grand-prêtre des Juiss, du temps de Saul, de David & de Salomon.

ABIGAIL, (Hist. Sainte.) semme de Nabal; David, poursuivi par Saül, sit demander à Nabal quelques rasraîchlssemens dont il avoit besoin, & que Nabal resusa fort durement, David alloit l'en punir, lorsqu'Abigail, empressée à réparer la saute de son mari, vint à la rencontre de David, lui apporta des vivres en abondance, & appaisa son ressentiment. David, après la mort de Nabal, épousa cette même Abigail. (Vers l'an 1060 avant Jesus-Christ.)

ABIMELECH, (Hift. Sainte.). Il y a dans l'écriture plusieurs personnages de ce noin: 1º. deux rois de Gerare, père & fils, dont l'un enleva Sara, l'autre Rebecca, les croyant sœurs, & non point femmes, l'une d'Abraham, l'autre d'Isaac : mais avertis en songe de la vérité, ils les renvoyèrent à leurs maris, avec de riches présens. Ces deux événemens arrivèrent en différens temps. 2°. Un fils naturel de Gédeon, qui, après la mort de son père, massacra soixante & dix de ses srères légitimes; le plus jeune, nommé Joathan, lui sucéda. Abimelech se sit tyran de Sichem, patrie de sa mère: au bout de trois ans il en fut chasse par une révolte générale des Sichimites, mais il prit leur ville, & la détruisit. Ayant mis ensuite le siège devant une ville, nommée Thebes, une seinme lui jetta du haut d'une tour un gros morceau d'une meule de moulin, dont il sut mortellement blesse. Honteux de mourir de la main d'une semme, il se fit tuer d'un coup d'épée par son écuyer, vers

l'an 1233, ou 1235 avant J. C.
ABIRAM, (Hist. Sainte.) Josué ayant détruit
Jéricho, prononça une malédiction contre celui
qui la rétabliroit. Hilel de Bethel ayant entrepris
de la rebâtir, perdit Abiram son fils aîné, en jettant les sondemens; & Segub, le dernier de ses
fils, en posant les portes.

ABIRON, (Hist. Sainte.) complice de Dathant & de Coré. Voir leur faute & leur châtiment à l'article AARON.

- ABISAG, (Hist. Sainte.) c'est le nom de la jeune Sunamite, choisie pour servir David dans sa vieillesse. Après la mort de co prince, Adonias, un de ses fils, voulut épouser Abisag; Salomon fit périr ce prince qui lui étoit devenu suspect, & le mariage n'eut point lieu. Saint Jérôme n'a vu qu'une allégorie dans l'histoire de la Sunamite.

ABISAI, (Hist. Sainte.) un des braves de David, tua de sa main trois cens hommes, mit en fuite ou tailla en pièces dix-huit mille Iduméens, & massacra un géant Philistin, nommé Sesbibenoc, qui étoit armé d'une lance, dont le ser pesoit trois

cens sicles.

ABIU, (Hist. Sainte.) Nadab & Abiu, enfans d'Aaron, consumés par les flammes, pour avoir mis du seu profane dans leur encensoir, vers l'an 1490 avant J. C.

ABLANCOURT, (d') voyez PERROT. ABNER, (Hisl. Sainte.) fils de Ner, général des armées de Saul, puis d'Isboseth, & enfin de David; assassiné par Joab, devenu jaloux de sa saveur. David lui sit élever un tombeau à Hébron. Ce sut, dit-on, à l'occasion de ce meurtre, que David composa le pseaume 143. Domine, probasti me & cognovisti me, &c. "Seigneur, vous m'avez

" éprouvé & vous m'avez connu ».

ABOU-HAINFAH, (Hist. Mod.) célèbre docteur musulman, ches de la secte des Hanisites, d'une modération plus recommandée aux Chrétiens qu'usitée parmi eux. Un brutal lui ayant donné un foufflet, il retint un premier mouvement, & lui dit d'un ton tranquille : un homme emporté vous puniroit, un délateur vous accuseroit, un vrai Musulman vous pardonne, & prie Dieu pour vous. Il mourut en prison à Bagdat, vers l'an 757. C'est

le Socrate des Musulmans.

ABOU-JOSEPH, (Hist. Mod.) docteur Musulsulman, disciple du précédent, avoit une modestie égale à la modération de son maître. Le calise Aaron-Rachid l'aimoit & l'estimoit, & lui saisoit une pension. Interrogé un jour sur une question, qui paroissoit être de son ressort, il déclara nettement qu'il n'en favoit rien. » Mais, lui dit-on, le » calife vous paye pour le favoir. » Heureusement, » répondit Abou-Joseph, le calife me paye pour ce » que je sais, s'il me payoit pour ce que je ne sais » pas, ses tresors ne pourroient y suffire».

ABOULOLA, (Hist. Mod.). le premier des

poétes Arabes, étoit aveugle, comme Homere, Offian & Milton. La petite vérole lui avoit fait perdre la vue à l'âge de 3 ans. Né à Maora, en

973, mort en 1059. ABRABANEL, ABARBANEL, ou AVRAVA-NEL, (ISAAC) est trop connu parmi les rabbins, pour n'être pas au moins nommé ici. Les Juiss le font descendre de David. Quoiqu'il en soit, il naquit à Lisbonne en 1437, sut conseiller d'Alphonse V, roi de Portugal, puis de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne: mais les Juiss ayant été chasses d'Espagne en 1492, il sur obligé d'en sortir, & après avoir erré en différens pays, il mourut à Venise en 1508. Ses principaux ouvrages font ses commentaires sur l'ancien Testament, & un traité sur la création du monde, où il résute Aristote, qui croyoit le monde éternel.

ABRADATE, (Hift. anc.). roi de la Susiane, allié de Cyrus, tué dans une bataille en servant ce prince, contre Cræsus: Panthée, semme d'Abradate, se tua de désespoir sur le corps de son mari. Cette histoire est très-intéressante dans la Cyropédie de Xénophon. Cet évènement arriva environ cinq siècles & demi

avant l'ère chrétienne.

ABRAHAM, & d'abord ABRAM (Hist. sacrée.) fils de Tharé, descendoit en droite ligne de Sem, fils aîné de Noé, par Arphaxad, Salé, Heber, Phaleg, Rehu, Sarug, Nachor & Tharé. Il naquit à Ur en Chaldée, l'an du monde 2008. Son père étoit idolâtre. Abram avoit reconnu la vanité des idoles, & n'adoroit que le vrai Dieu. Ils quittèrent leur patrie, pour venir en Mésopotamie : ils s'arrêtèrent à Haran où Tharé mourut. Abram passa en Palestine, & se fixa à Sichem avec Sara sa semme, & Loth son neveu. La samine les obligea de se rendre en Egypte : ils revinrent ensuite dans la terre de Chanaan. Alors Abram se sépara de Loth son neveu, parce que l'endroit où ils étoient entre Bethel & Haï ne pouvoit suffire à leurs nombreux troupeaux. Abram s'établit dans la vallée de Mambré. Ce sut là que Dieu, qui avoit dirigé toutes ses courses, changea son nom d'Abram en celui d'Abraham, qui signifie pere de la multitude, lui promit qu'il auroit un fils de sa semme Sara, quoique déja fort avancée en âge, & lui prescrivit la circoncision comme le sceau de son alliance avec lui. Cependant Abraham avoit un fils nommé Ifmaël, d'Agar, une de ses servantes, qu'il avoit prise pour semme, du vivant & du consentement de Sara. Celle-ci devint grosse, & accoucha d'un fils qui sit circoncis. Abraham s'étoit lui-même foumis à cette opération, à l'âge de près de cent ans. L'enfant sut appellé Isaac, & Dieu lui avoit promis qu'il seroit père d'une postérité nombreuse. Isaac avoit à peine vingt-cinq ans, lorsqu'Abraham reçut ordre de le lui offrir en facrifice. Le patriarche se disposoit à obéir; & lorsqu'il levoit le bras sur la victime pour la frapper, l'ange du Seigneur arrêta son bras, & substitua un bélier à la place de ce fils chéri. Sara étant morte, Abraham épousa Cethura dont il eut six ensans; il mourut à l'âge de cent soixante-quinze ans, & sut enterré auprès de Sara, dans le sépulchre qu'il avoit acheté à Hebron. Voyez la Genèse & Josephe. L'histoire d'Abraham est racontée par les rabbins avec beaucoup d'autres circonstances, dont ces hommes crédules & superstitieux l'ont chargée, & parmi lesquelles il est difficile de reconnoître la vérité. (A.R.)

ABSALOM, (Hist. Sainte.) troisième fils de David, naquit à Hébron, de Maacha, fille de Tholmai, roi de Gessur. C'étoit le plus bel homme de tout Israël. L'Ecriture célèbre beaucoup sachevelure, qu'il

faisoit couper une sois tous les ans, parce que son poids de deux cens sicles l'incommodoir beaucoup. Informé de l'outrage qu'Amnon son srère avoit fait à leur sœur Thamar, (Voyez Amnon) il con-çut un violent désir de le laver dans le sang du coupable: il l'invita deux ans aprés à un sestin, & l'y fit massacrer sous ses yeux. David eut bien de la peine à lui pardonner ce fratricide, & Absalom resta cinq ans entiers dans sa disgrace. De retour à la cour de son père, il souleva le peuple contre lui, & le chassa de Jérusalem. Joignant l'outrage & l'inceste à la révolte, il abusa publiquement de toutes les femmes de David, dans une tente dressée sur la terrasse du palais du roi. David, forcé de se désendre, leva une armée contre Absalom, & en donna le commandement à Joah. Absalom sut défait dans la sorêt d'Ephraim; & lorsqu'il suyoit, ses cheveux s'étant embarrasses dans les branches d'un arbre, son cheval se déroba sous lui, & le prince resta suspendu. Joab le voyant en cet état, ordonna d'abord à un foldat de le tuer, & sur le resus du foldat, Joab le perça lui - même de trois dards, quoique David eût expressément ordonné à tout le monde d'épargner la vie de ce fils rebelle & dénaturé. Sa mort peut être placée vers l'an du monde 2980. David le pleura; il étoit père.

ABSALON, (Hist. de Danemarck.) ministre, général & prélat, descendoit d'une des plus illustres maisons de Danemarck. Il avoit été élevé à la cour de jeune Valdemar, qui depuis parvint au trône, & sut contraint de disputer à Suénon III & à Canut V l'héritage de ses pères. Il sut l'ami de son maître, partagea sa bonne & sa mauvaise fortune, l'aida de ses conseils, de ses biens, de son sang, administra ses finances, commanda ses armées, dirigea ses démarches politiques. Il étoit présent en 1157 à la sête exécrable où le perfide Suénon fit assassiner ses deux rivaux. Dans l'horreur des ténèbres, Absalon chercha Valdemar pour se jetter au devant des coups dont il étoit menacé. Il reçut dans ses bras la victime des fureurs de Suénon, l'emporta toute sanglante; & lorsque la lumière lui permit de voir le fardeau dont il s'étoit chargé, il reconnut Canut, le rival de Valdemar. Alors, dit Pontamus, une joie secrette se mêla à sa douleur; il alla rejoindre Valdemar qui, après s'être long-temps désendu contre les assassins, s'étoit sait jour l'épèe à la main, & avoit trouvé chez quelques Danois fidèles un asyle inaccessible à la haine du tyran. Là il rassembla quelques amis: cette troupe devint bientôt un parti; ce parti se grossit, & sorma en peu de temps une armée. Absalon la commanda sous Valdemar; elle courut de victoires en victoires, & Suénon périt comme il l'avoit mérité.

Valdemar reconnu fans obstacles, se livra au penchant de son amitié; il sit Absalon évêque de Roschild, puis archevêque de Lunden. Le prélat ne suspendit ni ses sonctions pacifiques, ni ses travaux militaires. On sait que dans ces temps barbares, les ministres d'un Dieu de paix marchoient

à la tête des armées, échauffoient le carnage, & trempoient dans le fang des hommes, des mains qu'ils levoient ensuite vers le ciel, pour lui rendre grace du succès de leurs sureurs. Dans un siècle plus éclairé & moins éloigné du nôtre, nous avons vu encore des cardinaux paroître dans les sièges & dans les combats.

Valdemar fit partir Absalon avec Magnus contre les Slaves qui commettoient d'horribles brigandages. Après avoir sait un désert de leur contrée, les Danois songèrent à rentrer dans leur patrie. Absalon, toujours le premier quand on alloit à l'ennemi, étoit toujours le dernier dans la retraire. L'armée venoit de passer une rivière, mais le prélat étoit encore sur l'autre bord avec l'arrière-garde. On apperçoit un parti de Slaves; il étoit aisé au général de mettre la rivière entre les ennemis & lui; mais il étoit trop jaloux de la réputation des armes danoises, pour disparoître sans coup serir. Suivi de quarante cavaliers d'élite, il court sus aux Slaves, les met en déroute, & revient tranquillement joindre l'armée.

Aussi prosond dans l'art des négociations, que dans celui de la guerre, il ne prit jamais les armes, sans avoir tenté les voies politiques. Les pirates qui insessoint les mers, surent les seuls avec qui il n'usa point de cette modération: elle eût été dangereuse. Il les attaqua dans le golphe d'Oréonde; ils n'osèrent accepter le combat, & s'ensuirent à sorce de rames & de voiles; mais Absalon les poursuivit, sut les atteindre, en massacra une partie sur leurs vaisseaux, sit pendre le reste sur le rivage, pour esfrayer par cet exemple ce ramas de fainéans avides qui troubloient le commerce des nations.

Après cette victoire, l'infatigable ministre passe en Zélande, & par des moyens doux & infaillibles, étousse une révolte prête à éclore. Il apprend que le même esprit de sédition sermente dans la Scanie; il y court, & les mutins rentrent dans le devoir à son approche; les troubles se réveillent en Zélande, Absalon y revient, & tout est pacissé.

Sur ces entresaites, Valdemar mourut en 1182. Ses sujets le pleurèrent, & l'on sent quelle impression prosonde cette perte dut saire sur le cœur de son ami. Absalon conserva à Canut VI ce zèle actif, ce désintéressement héroïque qu'il avoit sait éclatersous le règne précèdent. Quelques troubles ayant appellé le roi en Jutland, Bogislas, duc de Poméranie, vint sondre sur l'isse de Rugen: Absalon, sans attendre l'ordre du roi, équipa une flotte, présenta la bataille à Bogislas, prit, coula à sond, ou mit en suite tous ses vaisseaux, & le poursuivit jusqu'au sein de ses états. Ensin il mourut en 1202, comblé de gloire, & emporta au tombeau les regrèts de la nation & ceux du monarque.

La faveur constante dont il jouit sous Valdemar & Canut, ne sait pas moins l'éloge de ces deux

princes, que celui d'Absalon. C'est le seul ministre peut-être, qui, maître de tout faire, n'ait rien sait que de juste. Les historiens Danois, esclaves des préjugés de leur siècle, ne louent en lui que la magnificence avec laquelle il dota des églifes & enrichit les moines. Mais ils nous ont transmis des faits qui sournissent à son éloge une matière plus ample & plus belle. La politique, qui n'est pour tant de ministres que l'art de mentir avec adresse, n'étoit aux yeux d'Absalon que celui de se taire à propos. Les secrets de l'état étoient pour lui un dépôt facré; mais il confioit les siens avec une candeur naturelle aux belles ames. Aussi jaloux du bonheur de la nation, que des intérêts du souverain, il fut souvent médiateur entre son peuple & lui. Après avoir vaincu les Scaniens révoltés, il se jetta aux genoux de Canut pour obtenir leur grace, Protecteur des lettres encore dans leur enfance, il les auroit tirées de leur berceau, si les préjugés de son siècle ne se fussent opposés au soin qu'il prenoit d'éclairer les hommes. L'histoire de Danemarck que Saxon a laissée, est un des bienfaits d'Absalon, qui encouragea les efforts de ce savant. Il fonda même un monastère où, suivant son projet, des moines versés dans les annales du nord, devoient enrichir par un travail assidu le dépôt des archives du Danemarck: mais les moines s'engraissèrent tranquillement à l'ombre de l'autel; &, soit ignorance, soit sainéantise, ne laissèrent à la postérité que le souvenir de leurs débauches. (M. DE SACY.)

ABSIMARE (Hist. de l'empire d'Orient.) proclamé empereur en 698 par les soldats, enferma dans un monastère l'empereur Léonce, après lui avoir fait couper le nez & les oreilles, ce qui parut presque une clémence de sa part, parce qu'il auroit pu faire périr Léonce. Ce Léonce, détrôné par Absimare, avoit lui-même détrôné Justinien le Jeune; celui-ci, avec le secours des Bulgares, ayant surpris Constantinople & fait Absimare prisonnier, se fit amener dans l'hippodrome Absimare & Léonce, chargés de chaînes, il les fit coucher par terre, & prit un plaisir cruel & bizarre à leur tenir pendant une heure le pied sur la gorge, à la vue de tout le peuple, qui pendant ce temps crioit & chantoit; Super aspidem & basiliscum ambulabis & conculcabis leonem & draconem. " Vous marcherez sur l'aspic & » le basilic, & vous foulerez aux pieds le lion & " le dragon". Le pape Alexandre III en fit & en dit autant, dit-on, dans la suite à l'empereur Frédéric Barberousse. (Voyez Alexandre III.) Justinien le Jeune ne s'en tint pas à cet outrage, il sit

décapiter Léonce & Absimare en 705.

ABSTEMIUS, (LAURENT) (Hist. litt. mod.) fabuliste des quinzième & seizième siècles, souvent imprimé avec les anciens fabulistes, Esope, Phèdre, Gabrias, Avienus, &c. Son recueil a pour titre: Hecatomythium; c'est-à-dire, recueil de cent fables; il est le premier chez qui l'on trouve le conte des

talens multipliés, répété depuis par beaucoup d'auteurs. Un prêtre, nommé supérieur d'un couvent

de filles où il n'y avoit que cinq religieuses, eut, am bout d'un an, un ensant de chacune d'elles. Mandé à l'évêché pour rendre compte de sa conduite: Seigneur, dit-il à l'évêque, vous m'aviez mis cinq talens entre les mains; en voici, outre ceux-là, cinq autres que j'ai gagnés. Cette réponse plaisante lui valut son pardon. Quo diéto tam faceto permotus episcopus, homini veniam dedit. La morale de cette sable est que, quand on ne peut pas se justifier par de bonnes raisons, il saut se tirer d'affaire par de bonnes plaisanteries. Fabula indicat, peccata, cùm ratione nequeant, urbanitate diluenda. Un évêque qui n' se payeroit d'une profanation si goguenarde, dit Bayle, n' ne seroit guères mieux son devoir que le

» gardien des cinq religieuses ».

ABU-BEKER, ou ABU-BECRE, (Hist. des califes.) premier calife, successeur de Mahomet, avoit été un de ses premiers disciples. Son vrai nom étoit Abdal-Caaba, que le prophète changea en celui d'Abdala, qui signifie serviteur de Dieu. Il est plus connu sous le nom d'Abu-Becre, qui désigne le père de la pucelle; parce que sa fille Aïesha étoit vierge lorsqu'elle épousa le prophète, au lieu que toutes ses autres semmes étoient veuves lorsqu'elles entrèrent dans son lit. Abu-Becre, illustre par sa naissance & plus encore par ses richesses, sembla dégagé de toute affection pour les biens de la terre. Son défintéressement, ses mœurs pures & rigides, donnèrent beaucoup d'éclat au mahométisme naisfant; il fit servir ses immenses richesses au triomphe de la religion nouvelle. Les principaux feigneurs de l'Arabie surent subjugues par son exem-ple. Abu-becre étoit Musulman de bonne-soi; & quoiqu'il ait passé sa vie dans la samiliarité du prophète, il eut pour lui une vénération qui ne se démentit jamais. Il se rendit garant des révélations de Mahomet, ainsi que de son voyage nocturne dans le ciel; c'est ce qui lui fit donner le nom de Sedit ou de témoin fidèle; Mahomet l'honora encore du titre d'Atik, qui veut dire prédestiné. Il ne pouvoit donner une idée trop sublime d'un disciple dont la crédulité réalisoit toutes ses chimères.

Abu-Becre sint chargé de toutes les expéditions importantes, & s'en acquitta bien, parce qu'il étoit né dans un siècle où une valeur brutale étoit plus nécessaire que des combinaisons résléchies; & commeil étoit persuadé qu'une milice céleste combattoit toujours à ses côtés, il se précipitoit dans tous les périls avec une assurance imprudente. Malgré son dévouement aveugle à Mahomet, il combattit avec succès à la mort de ce prophète, le fanatisme de quelques-uns des ses disciples, & mérita par-là d'être son successeur. Cette mort sut d'abord un sujet de scandale pour l'issamisme; comment le prophète seroit-il mort? Ses disciples ne pouvoient ni le croire ni en douter. Dans cette incertitude, Omar tire son sabre, & menace de hacher en pièces les téméraires qui osoient dire que le prophète étoit mort. Abu-Becre, plus calme & plus sage, parle

à la niultitude, & lui dit : est-ce Mahomet que vous adon 7, ou le Dieu qu'il vous a fait connoître; sa-chez que ce Dieu est le seul immortel, & que tous ceux qu'il a créés sont sujets à la mort. A sa voix les esprits se calmèrent, & l'on ne songea plus qu'à nommer un successeur. On sut quelque temps încertain sur le choix. Le prophète, avant que de monirir, avoit chargé Abu-Becre de saire la prière en sa place dans la mosquée; & cette sonction servit de titre pour le nommer au califat, au préjudice d'Ali, qui, en qualité de cousin-germain & de gendre du prophète avoit des droits pour lui succèder. Ce mépris de la loi, sut une source de guerres & de divisions parmi les Musulmans. Ali, sorcé de souscrire à l'élection, n'en sut pas moins regardé par ses partisans comme le successeur légitime, & leur opinion s'est perpétuée parmi un grand nombre de Musulmans, qui prétendent que l'autorité souveraine, tant pour le temporel que pour le spirituel, réside dans ses descendans: c'est l'origine de cette haine invétérée qui règne entre les Turcs & les Persans. Abu-Becre prit le titre de calise, c'est-à-dire, lieutenant: ce titre modeste lui parut convenir au successeur d'un homme extraordinaire. Les premiers jours de son règne surent orageux. Un grand nombre de tribus retembèrent dans l'idolâtrie; quelques unes embrassèrent le christianisme, que l'on consondoit alors avec la religion judaïque. Plusieurs nouveaux imposteurs s'élevèrent; des semmes s'arrogèrent le droit de prophétie. L'exemple de Mahomet qui les féduisoit, les entraîna tous à leur perte. Lui seul sut prophète, tous les autres surent des imposteurs; tous furent punis. Abu-Bucre & Kaleb, fon général, foumirent tout.

Lorsque ces sureurs religieuses surent calmées, Abu-Becre tourna ses armes contre les Grecs. Ce sut dans la Syrie qu'il porta la guerre. Kaleb foumit l'Irak, & le tribut qu'il imposa aux habitans', sut le premier qu'on porta à Médine. Abu-Becre n'offroit aux peuples que l'alternative, ou d'embrasser l'Islamisme, ou de payer un tribut annuel. Des conditions si dures surent rejettées : la querelle fut décidée par les armes. Il y eut une action sanglante dans les plaines de Damas. Les femmes Arabes parcouroient les rangs la lance à la main exhortant leurs maris à mériter la palme du martyre, qu'elles ambitionnoient de partager avec eux. Cinquante mille Grecs restèrent sur la place, & leur défaite fut suivie de la conquête de Damas, qui ouvrit ses portes aux vainqueurs. Abu-Becre mourut le jour même où cette place se rendit; il n'avoit regné que trois ans; mais ses succès surent continuels & ses conquêtes très rapides. Avec un caractère doux, il sut persécuteur par esprit de religion & à l'exemple de son maître. Il étoit si libéral & si désintéresse, qu'on ne trouva que trois drachmes dans son trésor; ce qui sit dire, à Omar, son successeur, il me donne un exemple bien dissicile à suivre, à-peu-près comme le successeur du duc de

Histoire, Tom. I,

Vendôme dans le gouvernement de Provence, averti par les magistrats, que son prédécesseur, avoit resusé la bourse de mille louis, qu'on présentoit pour la forme aux gouverneurs, à leur en-trée, dit, en acceptant la bourse : Oh! ce M. de Vendôme étoit un homme inimitable. La vénération d'Abu-Becre pour le prophète, ne se démentit jamais; quoique son successeur, il ne se regarda jamais comme son égal; & toutes les sois qu'il montoit en chaire, il s'asséyoit dans un degré plus bas que celui où s'étoit placé le prophète. Son testament étoit conçu en ces termes : « C'est ici " le testament d'Abu-Becre, qu'il a dicté au mo-" ment où il étoit sur le point de sortir de ce » monde. Dans ce temps où les infidèles ont des » motifs de croire, où les impies ne doivent » plus avoir de doute, où les méchans sont dans » l'impuissance de déguiser la vérité, je nomme " Omar pour mon successeur. Musulmans, écou-" tez sa voix, obéissez à ses ordres. S'il gouverne » avec équité, il répondra à la haute opinion que " j'ai conçue de lui; s'il s'écarte du sentier de la » justice, il en rendra compte devant le tribunal » du souverain juge. Mon intention est bonne, " mais je ne pénetre point dans l'avenir. Au reste " ceux qui sont mal seront punis. Adieu."

On ne s'accorde point sur le genre de sa mort-Les uns disent qu'il mourut de consomption; d'autres prétendent qu'il sut empoisonné par un Juis: c'étoit l'usage de calomnier cette nation, à qui l'on imputoit tous les crimes dont les auteurs étoient ignores, & ceux même qui n'avoient point été commis. Sa fille Aïesha rapporte que s'étant mis au bain un jour où il faisoit très-froid, il en fortit avec une fièvre qui le mit au tombeau : il mourut la treizième année de l'hégire. Ce sut lui qui rédigea les révélations de Mahomet, jusqu'alors éparses, comme les réponses des Sybilles. Il ordonna de ramasser tout ce qui étoit écrit sur des seuilles volantes, & tout ce que chaque Mufulman avoit retenu dans sa mémoire; il en sorma un corps complet : c'est ce recueil révéré que les Arabes appelerent moshaf, c'est - à - dire, le livre. Le premier exemplaire en sut consié à la garde de Hoffa, fille d'Omar, & veuve de Mahomet. Il ne fut publié par autorité publique, que fous le califat d'Othman. Abu-Becre, en rangeant les articles dans l'ordre où ils sont à présent, n'eut point égard à l'ordre des temps où ils avoient été révélés; les plus longs surent placé les premiers.

ABUDAHER, (Hist. du Mahométisme.) chef des Karmatiens, secte religieuse ou plutôt troupe de brigands impies, qui, sous prétexte de combattre les superstitions populaires, commettoient toute sorte de violences & de prosanations en Arabie. Abudaher massacra les pélerins de la Mecque, & jetta leurs cadavres dans le puits Zemzem, puits miraculeux, qui, selon la tradition des Arabes, étoit né des larmes d'Agar, ou étoit sorti tout-àcoup du sond du désert, pour étancher sa soite.

Cc

on boit de l'eau de ce puits par dévotion, & on en envoie en présens aux princes & aux personnes distinguées. Il entra à cheval dans la Caaba, ou temple de la Mecque, le souilla en disant: Si c'est le temple de Dieu, qu'il le venge & me foudroye! Il enleva la fameuse pierre noire, objet particulier de la vénération des Mahométans, qui la croyoient descendue du ciel, elle avoit servi, disoient-ils, de marche-pied à Abraham pour construire la Caaba (car c'étoit lui qui l'avoit construite,) & cette pierre s'élevoit ou s'abaissoit au gré du patriarche & selon ses besoins. Abudaher n'avoit pas tort de fronder ces superstitions; mais il avoit tort d'égorger ceux qui y croyoient. Quelque temps après, les Karmatiens renvoyèrent par mépris cette pierre aux Mecquois, & les Musulmans publièrent qu'ils y avoient été sorcés par les sléaux dont ils avoient été accablés en punition de leur profanation. On rapporte l'expédition d'Abudaher, à l'an de l'hégire 317.

ABULFARAGE (GRÉGOIRE), connu comme médecin & comme historien, étoit né à Malasia près de l'Euphrate; on a de lui unc histoire univerfelle depuis la création du monde jusqu'à son temps, laquelle est dans le cas d'être consultée pour la partie qui concerne les Sarrazins, les Mogols & les conquêtes de Gengiskan. Pococke a traduit cet ouvrage d'arabe en latin, & l'a sait imprimer à Oxford, en 1663 & 1672, en 2 vol. in-4°. Abulfarage mourut évêque d'Alep, en 1286.

ABULFARAGE, est aussi le nom de trois poëtes arabes assez célèbres, & d'un vaëz ou prédicateur de la même nation, dont les sermons sont estimés.

ABULFEDA (ISMAEL), est célèbre parmi les princes qui ont cultivé les sciences; il régnoit à Hama en Syrie dans le quatorzième siècle. On a de lui une Géographie, une vie de Mahomet & une de Saladin. Ces ouvrages sont écrits en arabe; mais on en a des traductions latines, & ils sont estimés. Abulfeda découvrit en 1320, la véritable longueur de la mer Caspienne, & réforma sur ce point les erreurs de Ptolomée. Il étoit né en 1273, avoit commencé à régner en 1310, & mourut en 1345.

ABU-MESLEM, (Hist. des Arabes.) grand capitaine, gouverneur du Khorasan, est célèbre dans l'histoire, pour avoir sait passer la dignité de calise en 746, de la race des Ommiades à celle des Abassides: révolution qui causa la mort à plus de six cens mille kommes, & dont il sut lui-même la victime, ayant été massacré huit ans après par l'ordre du calise Almansor. (A. R.)

ABYDÈNE, connu pour avoir composé une histoire des Chaldéens & des Assyriens, dont Eusèbe rapporte un fragment dans le neuvième livre de sa préparation évangélique: on ne sait point d'ailleurs dans quel temps il vivoit,

ACACE, (Hist. Ecclésiastiq.) il y a plusieurs personnages de ce nom, célèbres dans l'histoire ecclésiastique:

1°. ACACE, furnommé le Borgne, chef des Acaciens, branche des Ariens, fuccesseur & disciples d'Eusèbe de Césarée, dont il a écrit la vie. Il fit dépo er saint Cyrille & bannir le pape Li-

bère. Il mourut vers l'an 365.

2°. ACACE, patriarche de Constantinople en 471, successeur de saint Gennade. Ce sitt lui qui engagea l'empereur Zenon à publier l'hénoticon, édit savorable aux Eurychiens. Condamné dans un concile tenn à Rome, par le pape Félix III, il se sépara de la communion romaine. Il mourut en 488. Son nom sut ôté des Dyptiques de Constantinople

3°. Acace, évêque d'Amide, sur le Tigre, en 420, connu par un trait de bienfaisance singulier. Il vendit les vases facrès de son église, pour racheter sept mille esclaves Perses, qui mouroient de faim & de misère, il leur donna quelque argent & les renvoya libres à Véranius leur roi; ce prince touché d'une telle générosité, en voulut connoître l'auteur; il eut avec Acace unc entrevue, dont le fruit sut la paix, entre Véranius & l'empereur Théodose le jeune, entre l'empire de Constantinople & l'empire des Perses. Ce sait important montre quel est le pouvoir des bienfaits sur les souverains & fur les peuples, aussi-bien que sur les particuliers, vérité trop méconnue en politique. La politique vulgaire trouveroit peut-être étrange qu'en temps de guerre, un évêque françois employat le tréfor de son église à délivrer des prifonniers anglois, mais l'humanité profita du bienfait d'Acace, & la politique même dut s'en applaudir, puisqu'il procura un plus grand bienfait encore, la paix entre deux grands empires.

4°. ACACE, évêque de Bérée en Palestine; ami de saint Epiphane & de Flavien, persécuta saint Jean-Chry. ostôme, & ne s'en repentit qu'après la mort de ce père de l'église. Il assista au concile de Constantinople en 381, & mourut vers 432; on a de lui quelques lettres dans les asses

de quelques conciles.

ACCIUS, (LUCIUS) ancien poëte tragique latin, dont il ne reste rien, mais qu'il saut bien nommer, puisque Cicéron & Horace en ont parlé comme d'un poète célèbre, vivoit environ un siècle & demi avant J. C. On sait les titres de ses tragédies, mais des titres n'apprennent rien; on voit senlement par les siens, qu'il donnoit la présérence aux sujets grees. On comparoit chez les Romains Pacuvius & Accius, comme on compare chez nous Corneille & Racine, & il y avoit entre eux à peu près le même rapport de temps, c'est-à-dire que Pacuvius étoit vieux lorsqu'Accius étoit jeune.

Anbigitur quoties uter utro sit prior, ausert Pacuvius dodi samam senis, Accius alti.

Quintilien en porte à-peu-près le même jugement.

ACCORDS (ÉTIENNE TABOUROT, seigneur des) (Hist. mod.) avocat du roi au bailliage & à la chancellerie de Dijon, est principalement connu par ses bigarrures, imprimées pour la première sois à Paris en 1582. Il est aussi l'auteur d'un autre ouvrage à-peu-près du même genre, mais moins connu, intitulé: Les Touches, imprimé à Paris en 1585. Ces deux ouvrages ont depuis été réunis pour n'en sormer qu'un; il y a encore de lui d'autres opuscules. On lui reproche de l'obscénité. Né en 1549, mort en 1590, à Dijon.

ACCURSE, (Hist. mod.) est le nom d'un sameux jurisconsulte Florentin du treizième siècle, qui prosessa le droit à Bologne. Sa glose sur le droit, écrite en latin barbare, mais plus méthodique que les précédentes, eut beaucoup de succès & lui a sait une réputation qui dure encore:

Tantum series junduraque pollent.

Il a eu l'honneur rare, pour un commentateur, d'être commenté lui-même comme le texte des loix. On ne sait sur quoi étoit sondée la tradition qui faisoit remonter jusqu'à lui l'origine de ce proverbe long-temps usité parmi les ignorans : Gracum est, legi non potest; » c'est du grec, on ne le » peut lire ». Il est prouvé qu' Accurse savoit du grec. Ses commentaires sont imprimés avec le corps du droit en six volumes in-folio. Lion 1627. On l'appelloit l'idole des jurisconsultes. On ne sait certainement l'époque ni de sa naissance ni de sa mort. L'opinion la plus commune est qu'il mourut vers l'an 1229, âgé d'environ 78 ans. D'autres placent sa mort en 1260, 1265, même 1279.

François Accurse son fils se distingua aussi dans la science du droit; il prosessei à Toulouse.

Accurse est encore le nom d'un favant critique du seizième siècle, à qui on doit l'Ammien-Marcellin d'Ausbourg, 1533; la première édition des lettres de Cassiodore, des Diatribes sur Ausone, & d'autres auteurs. Ses noms de baptême étoient Marie - Ange.

ACHAB, (Hist. sacrée.) roi d'Israël, étoit fils d'Amri, auquel il succéda, il signala son règne, qui dura 23 ans, par des actions impies & tyranniques. Il épousa Jézabel, fille d'Etbaal, roi des Sidoniens, semme cruelle, impérieuse, & toutà-stait digne d'un si méchant prince. Elle sut la complice & souvent l'instigatrice de ses crimes. Il commença par se livrer aux superstitions de l'idolâtrie, sit élever un temple & des autels à Baal, persécuta & sit mourir les propliètes; & pour aggrandir ses jardins, il s'empara de la vigne d'un bourgeois de Jezrahel, nominé Naboth, contre lequel Jézabel suscita de saux témoins pour le saire mourir. Ensin ce roi indigne du trône perdit la vie dans une bataille que lui livra Ben-Adad, roi de Syrie, l'an du monde 3107. (A. R.)

(Il est parlé dans Jérémie, chap. 29, v. 22, d'un autre Achab, fils de Cholias, faux prophète.)

ACHAN, (Hist. sacrée.) à la prise de Jéricho, mit à part, & cacha deux cens sicles d'argent, un mantcau d'écarlate & une règle d'or, contre la désense expresse que Dieu avoit saite aux straëlites de se rien réserver des dépouilles de ces peuples. Les straëlites ayant été repoussés au siège de Haï, jugèrent qu'il y avoit parmi eux un coupable. Le sort ayant désigné Achan, Josué le sit lapider avec sa semme & ses ensans. Haï sut prise.

ACHAZ, (Histoire sacrée.) roi de Juda, fils & successeur de Joatham, porta la barbarie & la surperstition jusqu'à immoler son propre fils aux saux dieux. Il fit lever le siège de Jérusalem à Phacée, roi d'Israël, & à Rasin, roi de Syrie, qui s'étoient ligués contre lui. Il sut vaincu ensuite par ce même Phacée dans un combat, où il perdit un fils, deux généraux, & cent vingt mille hommes. Après ce désastre, il implora le secours de Theglath-Phalasar, roi d'Assyrie, qui le délivra de tous ses ennemis. Achaz, pour reconnoître ce biensait, lui donna les richesses immenses que rensermoit le temple de Jérusalem, serma ce temple, en éleva un autre aux idoles du roi d'Assyrie, son libérateur; & se soumit de plus à payer un tribut à co monarque. Achaz mourut après un règne de seize ans, l'an du monde 3278.

ACHAZIA, ou Ochosias, (Hist. sac.) nom propre, qui signifie, celui que l'Eternel a pris. C'est le nom du fils & du successeur d'Achab, roi d'Ifraël, dont il est parlé au quatrième liv. des rois, j. 2. II. chron. xxx. 35. Imitateur de son père & de sa mère, il rentit un culte à Baal, & s'attira l'indignation de Dieu. Il voulut faire un traité de commerce & de navigation avec Josaphat, roi de Juda; mais le prophète Eliéser annonça à celui-ci que l'entreprise n'auroit aucun succès à cause de la perversité de son associé. Dans le temps qu'Achazia étoit occupé des moyens de soumettre les Moabites, qui, après avoir été réunis au royaume d'Ifraël, s'étoient révoltés contre lui, un accident satal, joint à son imprudence, vint déconcerter ses projets. Une chûte qu'il sit d'un endroit élevé de son palais, lui rap-pella l'idée de la mort; idée qui le remplit de crainte. Pour calmer ses frayeurs, il envoya des messagers à Hekron, chargés de consulter Beelsebul, & de s'informer si cet accident ne seroit point mortel. Elie eut ordre d'aller au-devant de ces messagers, de leur reprocher leur crime à l'égard du roi d'Ifraël, & de leur annoncer la mort de leur maître. Tout ayant été fidèlement rapporté à Achazia, il comprit que celui qui leur avoit parlé étoit Elie, & il envoya un détachement de cinquante hommes, avec un capitaine, pour le faisir & l'emmener. Elie sit tomber le seu du ciel sur deux troupes de foldats qu'Achazia avoit envoyées successivement; & il en eût fait autant à la troisième, si l'ange de Dieu ne lui eût ordonné d'alles parler lui-même au roi. Il lui répéta ce qu'il avoit déjà dit de la part de Dieu aux messagers envoyes à Hekron; & Achazia mourut essectivement après deux années de règne, laissant le royaume à son frère Joram, Voyez Flav. Jos. liv. IX des Antiquités Judaiques.

Il est sait mention d'un autre Achazia, fils de Joram, roi de Juda & d'Athalie, IV. Rois, viij. 24. 24. ix. 16. II. Chron. xxj. 1. qui est aussi appellé Jehoachaz, III. Chron. xxj. 17, & Hazaria, V. 6. Conduit par les mauvais conseils de sa mère, & de ceux de la maison d'Achab, qui surent ses conseillers après la mort de son père, il s'abandonna à l'idolatrie & à toutes fortes d'excès. Il eut aussi l'imprudence de s'affocier avec Joram, roi d'Ifraël, pour faire la guerre à Hazaël, roi de Syrie, à l'occasion de la ville de Ramoth, que Joram préten-doit recouvrer après la mort de Benhadad, selon le rapport de Josephe. Blessé par les Syriens, Joram vint se saire traiter de ses blessures à Jisréel; & là il reçut la visite de Achazia ou Hazaria, qui coûta cher à celui-ci, puisqu'elle sut la cause de sa ruine entière, dont Dieu lui-même avoit préparé les voies, en punition de ses crimes. Achazia en effet partit avec Joram, pour aller au-devant de Jehn, que l'Eternel avoit choisi pour exterminer la maison d'Achab, IV. Rois, ix. 21. 27. & l'ayant trouvé au champ de Naboth Jifréelite, ils lui demandèrent s'il venoit dans des dispositions pacifiques; mais Jéhu leur apprit bientôt quelles étoient ses intentions, puisqu'il tua Joram de sa main, & fit frapper Achazia fur fon chariot, lorfqu'il s'ensuyoit vers une métairie dans la montagne de Gur', qui est auprès de Jibleham. Il mourut à Meggido de ses blessures. Il est dit, II. Chron. xxij. 8. 9. que Jehu, après avoir tué ceux qui étoient à la fuite d'Achazia, fit chercher celui-ci qui s'étoit caché à Samarie; & après l'avoir trouvé, le fit périr. Il n'y a rien dans ce récit qui ne puisse se concilier avec le précédent, si l'on suppose qu'Achazia, après s'être séparé de Joram, se retira d'abord à Samarie, d'où ayant découvert qu'on l'y cherchoit, il prit le parti de se résugier dans un endroit écarté, à la montagne de Gir; que là étant faisi, il fut and né à Jehu, qui ordonna de le frapper sur son char, d'où il sut transporté à Meggido, où il mourut. (C. C.)

(Nous n'avons rien changé à cet article, que nous supposons sait par un homme instruit; nous y trouvons une assectation un peu trop savante de changer l'orthographe & la prononciation reçues des noms hébreux; mais on les reconnoîtra sans peine à travers ce déguisement; ce n'est pas la peine d'avertir qu'Achazia est Ochoqias, Jisséel, Jesrael; & ainsi du reste.)

ACHÉMENES. (Hist. des Perses.) Nom d'un roi des Perses, & d'une dynastie dont il sut l'auteur, laquelle occupa le trône jusqu'à Darius Codomanus:

Num tu qua tenuit dives Achémenes, &c.

De là, le nom d'Achéméniens donné par les poetes aux Perses & aux pays qu'ils babitoient.

Nunc & Achemenia Perfundi nardo juvat; &c. Nec Falerna Vitis, Achemeniumque costum.

ACHERY (dom Luc D') (Hist. litt.) vertueux & favant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, compilateur & critique. C'est lui qui a publié l'épitre attribuée à faint Barnabé, les œuvres de Lanfranc, celles de Guibert, abbé de Nogent; un recueil des ouvrages ascétiques des péres; il est l'auteur d'un livre intitulé: Règle des solitaires; mais c'est par le Spicilége qu'il est le plus particulièrement connu : c'est une collection utile pour les premiers temps de notre histoire moderne; on y trouve beaucoup d'histoires, de chroniques, de vies des faints, d'actes, de chartes, de lettres qui n'avoient pas vu le jour. Il y a joint de favantes préfaces. Le Spicilège parut d'abord en 13 volumes in-4°.; il a été réimprimé en 1723 en 3 volumes in-folio par les foins de M. de la Barre. La vie entière de dom Luc d'Achery sut consacrée à l'étude & à la piété. Né en 1609 à Saint-Quentin en Picardie, il mourut en 1685 à Paris à l'abbaye de faint Germain-des-Prés.

ACHIA, (Histoire facrée:) fils du grand-prêtre Achitob, lui succéda dans cette dignité, qu'il laissa

en mourant à son frère Achimelech.

ACHIAB, (Hist. des Juiss.) neveu du grand Héroc'e. Pendant la maladie de son oncle, il empêcha la reine Alexandra, mère de Marianne, de s'emparer d'une des sorteresses de Jérusalem, dont il étoit gouverneur, en saisant avertir à propos le roi de ce qui se tramoit. Il sauva plusieurs sois la vie à Hérode. Un jour entr'autres, ce prince demanda une pomme & un couteau pour la peler; mais Achiab s'étant apperçu que c'étoit pour se percer, tant la vie lui étoit à charge, lui arracha le couteau, & lui épargna ce suicide. (A. R.)

ACHILLÉE, (L.ÉPIDIUS ACHILLŒUS), (Hist. rom.), général romain, commandant en Egypte, du temps de Dioclétien, se sit reconnoître empereur à Alexandrie, l'an 292, & se maintint pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'ayantété pris par Dioclétien, dans Alexandrie, après un siège de huit mois, il su condamné à être dévoré par les lions.

ACHILLINI, (Hist. mod.). Il y a trois hommes connus, de ce nom & de cette samille.

1°. Alexandre, dit le grand philosophe, né à Bologne, & qui prosessa dans cette ville la philosophie & la médecine. On lui attribue la découvèrte de deux ossements de l'organe de l'ouie, nommés le marteau & l'enclume; il mourut, en 1512, âgé de quarante-neus ans. Ses ouvrages ont été recueillis infol., à Venise, en 1545.

2°. Philotée, parent & compatriote du précédent, auteur d'un poeme, intitulé: Il Viridario, imprimé

à Bologne, en 1513, in-4°.

3°. Claude, petit-neveu d'Alexandre, prosesseur de jurisprudence, enseigna dans plusieurs villes d'Italie, &, en dernier lieu, à Bologne, sa patrie; il étoit aussi poète; il fit, sur les conquêtes de Louis XIII, en Piemont, un sameux sonnet italien, qui commence par ce vers:

Sudate o fuochia preparar metalli.

pour lequel le cardinal de Richelieu lui donna, diton, ntille écus.

Claude Achillini, né à Bologne en 1574, mourut

en 1640.

ACHIMAAS, (Hist. sacrée) fils du grand-prêtre Sadoc, succéda à son pere, l'an du monde 3000, sous le règne de Salomon. Pendant la révolte d'Absalom, il informa David des résolutions que ce fils rebelle prenoit contre son père; & ce sut lui qui annonça le premier à ce prince le gain de la bataille dans laquelle ce jeune ambitieux subit le juste châtiment de ses crimes. Achimaas épousa Semach, une des filles de Salomon. (A.R.).

ACHIMBASSI, (Hist. mod.) nom d'un office, ou plutôt d'un officier du grand Caire. Il signisse le ches ou le préset des médecins. Son office est de s'informer du mérite de ceux qui exercent la médecine dans cette ville, & de leur accorder des privilèges. On a sort peu d'égard au mérite & au savoir de celui qu'on honore du titre d'achimbassi; car le bacha du Caire en revêt toujours celui qui le paie le mieux. Celui-ci, à son tour, ne s'embarrasse pas davantage du mérite de ceux qui se présentent pour obtenir leurs licences; & ils en savent toujours assez, pourvu qu'ils ne se présentent pas les mains vuides. (†)

ACHIMELECH, (Hift. facrée.) fils d'Achitob & frère d'Achia, fuccéda à celui-ci dans la fouveraine facrificature. David, fuyant la colère de Saül, fe trouva fans provisions, & en demanda à Achimelech, qui ne put lui donner que les pains de proposition. David étoit sans armes: le grand-prêtre lui donna l'épée de Goliath. Saül le sut; &, pour l'en punir, il le sit mourir avec quatre-vingt-cinq hommes de sa

tribu.

Je remarquerai ici, qu'Achimelech est appellé Abiathar, dans l'évangile selon S. Marc, chap. xj.

¥. 26. (A.R.)

ACHIOR, (Hist. Sacrée.) ches des Ammonites, déplut à Holopherne, pour lui avoir parlé, avec éloge, du peuple Juis, & lui avoir dit que ce peuple étoit sons la protection de Dieu; Holopherne, qui affiégoit alors Béthulie, le fit lier à un arbre, près de cette ville, le menaçant d'un plus grand châtiment lorsqu'il l'auroit prise; il ne la prit point, & lorsque Judith eut délivré Béthulie, les Juiss délivrèrent Achior & le recurent dans leur ville, où il embrassa leur religion. On place cet événement environ sept siècles avant J. C.

ACHIS, (Hist. sacrée.) roi de Geth, donna retraite à David, lorsqu'il suyoit la colère

de Saül. Deux ans après, la guerre s'étant allumée entre les Israëlites & les Philistins, Achis voulut engager David dans son parti; mais les princes des Philistins, craignant que David ne les trahit dans le combat, portèrent le roi à le congédier: ce qu'il sit avec tous les égards dus à une personne de son rang, & de qui il n'avoit qu'à se louer. (A.R.)

ACITTOB, (Hist. sacrée.) Les Juiss ont eu deux grands-prêtres de ce nom. Le premier, fils de Phinées, succéda à son aïer! Heli, l'an du monde 2888, son père ayant été tué à la bataille où l'arche sut prisé par les Philissins; le second, fils d'Amarias, lui succéda dans la même dignité.

(A. R.

ACHITOPHEL, (Hist. Sacr.) conseiller de David, homme dont les avis étoient regardés comme les oracles de Dieu même, fut cependant assez lâche, assez infidèle à son prince, pour se joindre à Abfalom, dans la conjuration que celui-ci forma à Hébron contre son père. On croit qu'il y entra par animofité contre le roi, pour venger l'affront qu'il avoit sait à Bethsabée, sa petite-fille. Voyez ci-après, BETHSABÉE. Quoi qu'il en soit, il conseilla à Absalom de s'emparer du trône & des semmes de son père. Il s'offrit à aller luimême, à la tête de douze cens hommes, attaquer David, & le tuer. Mais Chusai ayant été d'un avis contraire, qui prévalut dans le confeil d'Absalom, Achitophel, outré de voir que le sentiment d'un autre sût préséré au sien, alla se pendre de dépit : digne fin d'un ministre, qui, dans sa vieil-lesse, déshonora la sagesse de sa vie passée. (A.R.) ACHMET, (Hist. des Turcs.) C'est le nom de

ACHMET, (Hist. des Turcs.) Cest le nom de quatre empereurs des Turcs, dont le premier, qui succéda, en 1603, à Mahomet III, son pére, & qui mourut, en 1627, est connu pour avoir sait construire, dans l'hippodrome de Constantinople, une mosquée qui passe pour un des plus beaux temples de cette capitale. L'auteur des Lettres Juives dit qu'elle sut bâtie uniquement de pierres

tirées des ruines de Troie.

Le plus grand événement du règue d'Achmet II, qui succéda, en 1691, à Soliman III, son srère, est la perte de la bataille de Salankemen, en Hongrie, livrée le 19 de la même année 1691, & où le grand-visir Oglu Kiuperli ou Coprogli, sut tué; c'est de cette bataille que parle Rousseau dans ces

Et de Salankemen les plaines infectées Sont encore humectées Du fang de ses soldats sur la poussière épars.

Ce sut le prince Louis de Bade, qui remporta cette victoire pour l'empereur Léopold. Achmet II,

mourut en 1695.

ACHMET İII, succèda, en 1703, à un empereur déposé, & sur déposé lui-même, en 1763. Il étoit fils de Mahomet IV, qui avoit aussi été déposé en 1687. L'empereur, sur la dé-

position duquel il avoit été nommé, étoit Musthapha III, son strère; celui qui règna sur sa déposition, sut Mahomet V, son neveu. Ce sut sous le règne de cet Achmet III, que Charles XII alla chercher un asyle en Turquie, & soutint le siège de Bender, ou de Varnitza. Il enleva la Morée aux Vénitiens, mais il sut battu, en Hongrie, par le prince Eugène.

ACHMET IV, est le grand-seigneur actuellement

règnant (en 1783.)

ACHMET-GEDUC & ACHMET-BACHA, font les noms de deux généraux de l'empire Ottoman.

Le premier, sous Mahomet II, prit Otrante, en 1480, & après la mort de Mahomet, arrivée l'année suivante, servit contre le prince Zizim, Bajazet II, son frère, l'en récompensa, en le faisant mourir. Achmet-Geduc, étoit Albanois de naissance. Le second, après avoir très-bien servi Soliman II, au siège de Rhodes & en Egypte, en 1522 & 1524, se révolta contre lui, su sée sait, pris, étoussé dans un bain. Sa tête sut en-

voyée au grand-seigneur.

ACINDYNUS, (SEPTIMIUS) (Hift. Rom.) consul romain, l'an 340 de J. C. Saint Augustin rapporte, de lui, un jugement rendu dans une affaire singulière. Étant gouverneur d'Antioche, il retenoit en prison un homme qui ne payoit pas les impôts. Un particulier riche offrit à la semme du prisonnier, la somme dont son mari avoit besoin pour sortir de prison. La semme sit part à son mari de la proposition qu'on lui faisoit, & de la condition qu'on y mettoit. Le mari eut la foiblesse, ou si l'on veut, la bassesse, d'y consentir, & le marché eut lieu; mais il sut mal tenu par l'homme riche, qui, trompant cette semme, lui donna une bourse pleine de terre. Acindynus l'ayant su, condamna cet homme à payer au fisc la somme due par le prisonnier, puisque tel étoit le marché, & pour réparation de la tromperie faite à la semme, il adjugea, en entier à cette semme, le champ d'on avoit été tirée la terre dont la bourse avoit été remplie.

On rapporte de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, un jugement plus sévère, mais rendu dans des circonstances plus sortes; le gouverneur d'une place de sa dépendance, avoit vendu ainsi à une semme la grâce de son mari coupable; le lendemain au matin, étant encore avec cette semme, il se lève, ouvre une senètre qui donnoit sur la place publique, & lui sait voir le corps de son mari, pendu au gibet; le duc de Bourgogne voulut d'abord qu'il épousait la veuve, pour lui rendre l'honneur,

& ensuite il le fit pendre au même gibet.

Un autre ACINDYNUS, nommé Grégoire, moine grec, du quatorzième siècle, écrivit contre les moines dumont Athos, sur la lumière incréée du Thabor, mais il ne s'agit pas ici de lumière incréée.

ACMÉ, (Hist. ancienne.) fille d'une grande distinction, de la race des Juiss. Etant à Rome, elle

fut si bien plaire à la semme d'Auguste, que cette impératrice la garda auprès d'elle. Cette jeune perfonne rendit de grands services à Antipater, sils du grand Hérode; entr'autres elle lui en rendit un qui lui coûta la vie. Elle contrest l'écriture de l'impératrice, dans une lettre à Hérode, contre sa sœur Salomé; la fourberie ayant été découverte, elle en sut punie de mort. (A. R.)

ACOSTA, (URIEL) (Hist. mod.) gentil-homme Portugais, ne à Porto, vers la fin du seizième siècle, mort à Ansterdam vers le milieu du dixseptième, est un trifte exemple des malheurs où l'inconstance & l'indécision peuvent entraîner un homme estimable. Celui-ci étoit recommandable par beaucoup d'humanité, sur-tout, par l'excès de sa sensibilité; mais n'ayant point de principes fixes, il vécut & mourut le jouet des événemens & des opinions. Nourri dans la religion catholique, ayant long-temps médité fur l'évangile, il crut y appercevoir des caractères de fausseté, qui le déterminèrent à embrasser le judaisme, & à s'embarquer pour Amsterdam, renonçant à un bon bénéfice & à tous ses biens, & quittant le royaume sans permission du roi, ce qui est expressement désendu en Portugal, à ceux, qui, comme Acosta, sont descendus des Juifs. Établi à Amsterdam, aggrégé à la synagogue, il reconnut bientôt que les mœurs & les observances des Juiss n'étoient pas conformes aux loix de Moise, il s'en expliqua, il dogmatisa, il sut excommunié, il s'en moqua d'abord, ne voyant, à la suite de cette excommunication, ni les tortures, ni les supplices qu'entraîne avec elle l'inquisition, à laquelle il avoit échappé; mais bientôt il vit qu'il n'y gagnoit rien, & que sa nouvelle condition n'étoit pas plus douce. Tout le monde le suyoit comme un pestiséré, on lui crachoit au visage on l'accabloit de pierres. Ses parens, ses amis le trahissoient & étoient les premiers à l'opprimer. Enfin, on lui persuada, pour se soustraire à tant de maux, de se présenter à la pénitence, & on lui fit entendre que la synagogue satisfaite de cette foumission, ne passeroit point à l'exécution. Il y sut attrappé. On l'obligea à monter en chaire en présence de tout le peuple, & de lire tout haut un écrit où il confessoit qu'il avoit mille sois mérité la mort, pour avoir débité des erreurs pernicieuses; il déclaroit que ponr l'expiation de ce crime, il étoit prêt de soussirir tout ce qu'on ordonneroit. Ensuite il reçut ordre de se retirer au coin de la fynagogue, où il fe déshabilla jufqu'à la ceinture, & se déchaussa, & le portier lui attacha les mains à une colonne; le maître chantre lui donna trenteneuf coups de souet (nombre sacré & prescrit par la loi). Le prédicateur, ensuite, leva l'excommunication, en lui ordonnant de s'aller coucher par terre, à la porte de la synagogue, où tous ceux qui sortirent , lui passerent sur le corps. Acosta desespéré de cet indigne traitement, voulut depuis se venger d'un perfide parent, qui le lui avoit attire par ses conseils; il lui tira un coup de pistolet, le manqua, rentra chez lui, & se tua d'un autre

pistolet.

ACRON ou AGRON, (Hist. anc.) médecin d'Agrigente, qui vivoit environ quatre ou cinq siècles avant l'ère-chrétienne, imagina, dit-on, le premier de brûler des parsums pour purisier un air corrompu; il dissipa, dit-on, par ce moyen, la peste qui, de son temps rayageoit l'Attique.

ACRON, est aussi le nom d'un ancien scholiaste d'Horace, qui vivoit vers le septième siècle.

d'Horace, qui vivoit vers le septième siècle.

ACROPOLITE, (GEORGE) (Hist. litt.) est un des auteurs de l'histoire Bizantine. Il vivoit dans le treizième siècle. Son histoire imprimée au Louvre en 1651, est rare; elle commence où finit celle de Nicetas, & comprend toute l'histoire de l'empire des latins. Léon Allatius & Douza ont com-

menté cet historien.

ACTISANÈS, (Histoire d'Egypte.) Les égyptiens gémissant sous la tyrannie d'Aménophis, désiroient un libérateur. Actisanes, roi d'Ethiopie, fut touché du malheur de ses voisins, il entra dans l'Egypte, moins pour la conquérir que pour la consoler & la délivrer. Ses succès surent aussi brillans que ses motifs avoient été purs. Aménophis fut vaincu & puni, & la reconnoissance publique plaça sur le trône Attisanès. Il justifia le choix de la nation par la manière dont il la gouverna: modeste dans la sortune, il soula aux pieds la pompe du trône & le luxe de ses prédécesseurs, & ne mit sa gloire que dans le bonheur de ses sujets. L'Egypte & l'Ethiopie, gouvernées par un roi père & citoyen, furent purgées d'un essain de brigands qui troubloient la tranquillité publique; Astifanès voulant rendre les châtimens utiles, ne décerna point de peines de mort contre les coupables, il leur imprima une flétrissure qui les distinguoit des autres citoyens; après leur avoir sait mutiler le nez. il les rélegua dans une ville qu'il fit bâtir au milieu des déferts les plus arides. La stérilité du sol qui resussit tout à leurs besoins, les rendit industrieux. La nécessité, séconde en découvertes, y fit germer l'abondance, & leurs marécages devinrent des plaines couronnées de moissons. Actisanès, après avoir fait le bonheur de son peuple pendant son règne, eut la noble ambition d'être après sa mort le biensaiteur de la génération suivante : il pouvoit choisir dans sa famille un héritier; mais persuadé qu'une nation est toujours la plus éclairée sur ses intérêts, il laissa aux Egyptiens la liberté de lui donner un successeur. (T-N.)

ACTUARIUS, (Hist. lint.) c'est le nom d'un fameux médecin Grec, du treizième siècle, qui donna le premier la description & l'analyse des purgatits doux, tels que la casse, la manne, le sèné. Ses ouvrages se trouvent dans le recueil d'Henri Etienne, intitulé: Medica artis principes.

ACUNA, (CHRISTOPHE D') (Hist. list.) jésuite espagnol, né à Burgos en 1597. Missionnaire en Amérique. On a de lui une relation de la rivière des Amazones, en espagnol, qui a paru en 1641.

in-4°. & qui a été traduite en françois, par Gomberville, en 4. vol. in-12. 1682. L'original espagnol est rare.

ACUSILAS, (Histoire litt. anc.) nom d'un ancien historien Grec, souvent cité par les anciens, mais dont les ouvrages sont perdus; il vivoit ayant

la guerre du Péloponnèse.

ADAB ou ADAD, (Hist. sacrée.) c'est le nom de plusieurs rois de Syrie & de Damas, qui se succédèrent les uns aux autres de père en fils, & sirent long-temps la guerre aux Juiss. David en tua un. Son petit-fils vint assiéger Samarie sous le règne d'Achab, sut obligé de lever le siège, & sut sait prisonnier l'année suivante par le même roi, qui lui rendit la liberté, & sit une alliance avec lui. Adad devenu libre recommença la guerre, & périt dans une bataille. Son fils, appellé Benadad, assiégea Joram dans sa capitale, le réduisit à la plus grande samine, & l'auroit obligé à se rendre ou à mourir de saim, si Dieu n'eût envoyé dans le camp des Syriens une terreur panique, qui leur sit lever le siège. Benadad en tomba malade de désespoir, & suit étoussé par Hazaël son

fils, qui lui fucceda. (A. R.)

ADALARD, ou ADELARD, (Hist. mod.) & Vala, son srère étoient fils légitimes du comte Bernard, lequel étoit fils naturel de Charles Martel, ils étoient réputés princes du sang, & recevoient de grands honneurs à la cour de Charlemagne, leur cousin-germain. Lorsque Charlemagne répudia Hermengarde, fille de Didier, dernier roi des Lombards, quoique la reine Berthe, mère de Charlemagne, dont cette alliance avoit été l'ouvrage, l'eût sait jurer expressément sous la garantie de plusieurs seigneurs François, du nombre desquels étoit sans doute Adalard, de ne jamais répudier la princesse Lombarde, Adalard trouva la conduite de Charlemagne si injuste en cette occasion, qu'il quitta la cour, & se retira mécontent dans son abbaye de Corbie Mais Charlemagne qui se connoissoit en hommes, le rappella promptement à fa cour & l'y fixa par des marques de confiance; il le mit avec Vala, auprès de Pepin, son fils, roi d'Italie, & ensuite auprès de Bernard, fils de Pepin, pour diriger la jeunesse de ces princes. Adalard étoit savant, Charlemagne le plaça dans son académie, où, selon un usage qui s'est conservé dans quelques académies étrangères, chacun des membres de la compagnie prenoit un nom littéraire & académique, qui exprimoit ou son goût, ou ses inclinations, ou le genre de ses études, ou enfin son caractère. Adalard prit ou reçut le nom d'Augustin, parce qu'on le jugeoit le plus approchant par ses études, d'un père de l'église. Après la mort de Charlemagne il retomba dans la disgrace, à propos de l'expédition de Bernard, roi d'Italie, contre l'empereur, Louis le Débonnaire, Adalard & Vala devinrent suspects, & peut-être avoient-ils à se reprocher de n'ayoir pas assez sortement détourné

Bernard, leur élève, de cette entreprise qui lui sut si fatale; l'empereur les chassa de la cour; mais comme toutes ses idées étoient flottantes, & que sa soiblesse le jettoit tour-à-tour dans tous les partis les plus opposés, il les rappella & se gouverna quelque-temps par leurs conseils. Le principal ouvrage d'Adalard étoit un Traité touchant Pordre ou l'état du palais & de toute la Mcnarchie Françoife. Il y décrit la forme des Parlemens convoqués par Pepin le Bref, Charlemagne & Louis - le - Débonnaire, l'ordre qu'on y observoit, les matières qu'on y traitoit. Ce monument nous a été transmis par Hincmar, & il est très-précieux pour l'histoire de notre seconde race. Adalard mourut le 2 Janvier 826.

ADALBÉRON, (Hist. mod.) il y a eu deux hommes de ce nom, célèbres vers la fin de la feconde race & le commencement de la troisième. Le premier étoit archevêque de Rheims & chancelier du Royaume sous le Roi Lothaire, suivant l'usage de ces temps-là, qui sembloit attacher la dignité de chancelier à l'archévêché de Rheims; il est au nombre des bienfaiteurs de l'église de

Rheims. Il mourut le 5 Janvier 988.

Le second, distingué par le nom d'Adalbéron-Ascelin, sut ordonné évêque de Laon, par le précédent en 977, & joua un rôle dans la révolution qui fit passer la couronne, des Carlovingiens aux Capétiens. Charles de Lorraine, en défendant son droit à la couronne, après la mort de Louisle-Fainéant, avoit pris la ville de Laon, & battu son compétiteur Hugues Capet, qui vouloit la reprendre; mais l'évêque étoit dans les intérêts de Hugues, & par une suite de leur intelligence, Hugues sut introduit dans la place la nuit du Jeudi faint, 2 Avril 991. Charles tomba entre les mains de son ennemi avec sa semme & ses ensans, & le nouvel archevêque de Rheims, Arnoul, successeur du premier Adalbéron. L'éloignement des temps, la sécheresse des historiens, l'ignorance des droits & des intérêts qui peuvent résulter des circonstances, sont qu'il est difficile de juger aujourd'hui, jusqu'à quel point la conduite de l'évêque de Laon dans cette affaire, peut être taxée de trahison, ou excusée par sa conformité avec le vœu public; mais il est bien singulier qu'entre ces deux prélats, Arnoul & Adalbéron, l'archevêque de Rheims & l'évêque de Laon, ce soit le trahi qui ait été traité en traître. Il ne sut rien dit ni rien sait à l'évêque de Laon, & l'archevêque de Rheims sut déposé par un concile, comme traître au roi Hugues Capet. Cependant cet archevêque de Rheims, Arnoul, n'avoir sait que prendre les intérêts & désendre les droits de sa maison; il étoit de la race Carlovingienne, fils naturel du Roi Lothaire, & neveu de Charles de Lorraine; mais il devoit, dit-on, son archevêché à Hugues Capet! Sans examiner si cette obligation n'étoit pas l'effet de quelque accommodement passager entre les deux maisons, on peut dire au moins, que partagé

entre les droits du fang & ceux de la reconnoisfance, Arnoul se détermina pour les premiers, ce qui reçoit quelque excufe. L'opposition du pape Jean XV, obligea de convoquer d'autres conciles pour revoir l'affaire d'Arnoul; on n'y décida rien, le fameux Gerbert, qui avoit remplacé Arnoul, resta en possession du siège de Rheims pendant tout le règne de Hugues Capet, & Arnoul resta en prison, jusqu'à ce qu'enfin le roi Robert, quoique Gerbert eut été son précepteur, rendit la liberté à l'archeveque Arnoul & le remit en possession de son archévêché, pour complaire au pape Grégoire V, successeur de Jean XV, & pour le rendre savorable à son mariage avec Berthe, sa parente, qu'il avoit épousée sans dispenses, crime alors irrémissible & qui ne lui sut point remis. Adalbéron conserva sa faveur auprès des deux rois Hugues & Robert, qu'il avoit si bien servis. Il cultiva les lettres, il dédia au roi Robert qui les cultivoit aussi, un poëme satyrique de 430. vers héxamétres, dont Adrien de Valois, a donné en 1663, une édition in-8°. à la suite du panégyrique de Bérenger. Il mourut en 1030, un an avant le roi Robert.

ADALBERT, Adelbert ou Adlebert, (Hift. mod.) Impesteur, homme à révélations qui sut dénoncé au pape Zacharie, par faint-Boniface, êvêque de Mayence, apôtre de la Germanie, & qui sur condamné au concile de Soissons en 744, & dans un concile tenu à Rome, en 748. Carloman, & Pepin, dont il étoit né sujet, le firent enfermer à la prière de faint-Boniface, & il mourut

dans sa prison.

ADALIDES, f. m. pl. (Hift. mod.) Dans le gouvernement d'Espagne ce sont des officiers de justice, qui connoissent de toutes les matières concer-

nant les sorces militaires.

Dans les loix du roi Alphonse, il est parlé des Adalides comme des magisfrats établis pour diriger la marche des troupes & veiller sur elles en temps de guerre. Lopèz les représente comme une sorte de juges qui connoissoient des différends nés à l'occasion des incursions, du partage du butin, des contributions, &c. peut être étoit-ce la même chose que nos intendans d'armée, ou nos commissaires

des guerres. (G.)
ADAM, il feroit affez remarquable que les auteurs du supplément, ayant admis dans l'encyclopédie, l'histoire, & en particulier l'histoire sacrée. eussent commence par oublier Adam, si cet arti-cle n'avoit pas été traité théologiquement dans l'encyclopédie. Nous n'en dirons ici que deux mots relativement à l'histoire. Les rabbins & quelques hérétiques ont chargé de beaucoup de sables l'histoire de ce père du genre-humain; il faut s'en tenir à ce qu'en dit l'écriture-sainte. Il sut formé le sixième jour de la création; Dien le plaça dans le paradis terrestre, d'où il sut ensuite chasse pour avoir, à la follicitation d'Eve, mangé du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal, contre la défense

1 . .

désense expresse de Dieu. Adam eut trois fils, Cain, Abel & Seth, & plusieurs autres ensans dont l'écriture ne dit pas le nom. Il mourut à 930 ans.

Les Adamites étoient des hérétiques, qui sous prétexte d'imiter Adam & Eve dans l'état d'innocence, se mettoient tout nuds dans leurs assemblées.

Les Préadamites étoient d'autres hérétiques, qui croyoient qu'il y avoit eu d'autres hommes avant Adam.

Il y a eu quelques personnages modernes cèlèbres du nom d'Adam,

1°. ADAM DE BRÊME, chanoine de Brême, qui vivoit sur la fin du onzième siècle. On a de lui une histoire ecclésiassique, contenant le récit de l'établissement & de la propagation de la soi dans les contrées septentificales, & en particulier dans les diocèses de Brême & de Hambourg, depuis le règne de Charlemagne jusqu'à celui de l'empereur Henri IV. On trouve à la suite de cette histoire un petit traité du même auteur sur la situation du Danemarck. La dernière & la meilleure édition de ces deux ouvrages est celle de Helmstad, in-4°. 1670. On croit qu'Adam de Brême mourut vers l'an 1075.

1075.

2° ADAM DE SAINT-VICTOR, qui fit lui-même, en quatorze vers, son épitaphe qu'on voit encore dans le cloître de saint Victor. C'est là que sont ces deux vers d'une précision si philosophique:

Unde superbit homo, cujus conceptio culpa, Nasci pana, labor vita, necesse mori?

" J'oppose cette pièce, dit Pâquier, à tous épi" taphes tant anciens que modernes". Peut-être
cujus nasci pæna, cujus necesse mori, ne sorment-ils
pas une construction bien latine; mais les idées sont
belles, & il est impossible de dire plus de choses
en moins de mots. Adam de Saint-Victor est ainsi
nommé, parce qu'il étoit chanoine régulier de l'abbaye de saint Victor; il est l'auteur de quelques
ouvrages de dévotion, moins connus que son épitaphe. Il mourut en 1177.

3°. ADAM, dit l'Ecossois, parce qu'il étoit originaire d'Ecosse, ou de Prémontré, parce qu'il étoit religieux de cet ordre, sut envoyé en Ecosse par suint Norbert, instituteur des prémontrés, pour y enseigner l'ecriture-sainte & la tradition. Il sut évêque de Withern; il étoit entré dans l'ordre des prémontrés en 1158. Il mourut en 1180. On a ses œuvres en un volume in-solio, édition d'Anvers,

4°. ADAM D'ORLETON, né à Hereford, devint évêque d'Hereford, puis de Worcesser & de Wincesser. Consulté sur le traitement qu'on devoit saire au roi Edouard II, il sit, dit-on, cette réponse équivoque, dont il ne voulut jamais lever l'ambiguité, & qui, interprêtée par la haine & par la fureur, coûta la vie à cet insortuné monarque, que ses sujets tenoient alors en prison, Edwardum

Histoire. Tome I.

regem occidere nolite timere bonum est; ce qui dans un temps où la ponctuation n'aidoit point à distinguer le sens, pouvoit signifier également: Ne tuez point le roi Edouard; il est bon de craindre, ou ne craignez point de tuer le roi Edouard, c'est une bonne action. Adam mourut en 1375, vieux & aveugle.

5°. Il y a des vies des philosophes, théologiens,

jurisconsultes & médecins allemands des 16° & 17°, siècles d'un Melchior Adam, ne en Silésie, recteur du collège d'Heidelberg. Cet ouvrage a été pu-

blié de son vivant en 1615.

6°. Le père Adam, jésuite, sameux par ses déclamations contre les janténistes, & à leur occafion contre faint Augustin, qu'il n'appelloit jamais que l'Africain échausfé, & le docteur bouillant. Il avoit acquis en chaire une forte de réputation par son zèle molinisse & son audace burlesque. La reine Anne d'Autriche, qu'il comparoit à la fainte Vierge, ainsi que le cardinal Mazarin à saint Jean-Baptiste, tâchoit de le mettre en vogue; elle demandoit un jour à un homme de la cour, qui venoit de l'entendre, ce qu'il en pensoit: Madame, il m'a rendu Préadamite. --- Comment? --- Il m'a prouvé que le père. Adam n'étoit pas le premier homme du monde. Le père Adam a écrit la vie de saint François de Borgia, fans omettre aucun des miracles qui pouvoient empêcher de croire à ce faint. Il a écrit sur l'eucharistie contre le ministre Claude, sans pouvoir saire de mal à ceux qu'il décrioit, ni de bien à ceux qu'il célébroit. Il étoit né limoufin, il mourut en 1684 supérieur de la maison professe de Bordeaux.

7°. ADAM BILLAUT, dit maître Adam, ou le menuisser de Nevers, ou le Virgile au rabot, a fait d'assez bons vers pour un menuisser, comme le cocher de M. de Vertamond pour un cocher, & en général les contemporains sont très-indulgens pour les vers de ceux qui ne leur paroissent pas d'état à en faire; mais la postérité ne tient compte que de ce qui l'amuse, quid, non quis. Maître Adam s'est servi de ses vers pour chanter & célébrer ses outils; nous avons ses chevilles, son villebrequin, son rabot. Il avoit une pension du cardinal de Ri-

chelieu. Il mourut le 19 mai 1562.

ADDISSON, (Joseph) (Hist. litt. mod.) un des meilleurs écrivains de l'Angleterre, bon poëte, philosophe très-éclairé; il mit dans ses écrits plus de fagesse, de critique & de goût que n'en avoient mis jusqu'alors les écrivains anglois. Son analyse du paradis perdu de Milton ne contribua pas peu à la réputation de ce sameux poëme; il en rendit les beautés sensibles, il en pallia fort adroitement les désauts, & dans le parallèle qu'il sit du poëme anglois avec l'Iliade & l'Enéide, il relève quelquesois chez les anciens des désauts réels. Ce qui le distingue particulièrement, & ce qui lui a sait donner le nom de sage, c'est qu'il paroit avoir cherché dans tous ses ouvrages à plier le génie anglois aux règles & aux convenances. Une suite d'écrivains tels qu'Addisson auroit peut-être donné aux Anglois d'autres principes de goût. On le regarde en quels

Anglois, vous savez vaincre, & chanter vos conquêtes.

de son temps:

C'étoit le temps des grandes victoires de l'Angleterre, & c'étoit Addisson qui les célébroit : son poëme à la louange de Guillaume III en 1695, qui lui valut une pension de 300 livres sterlings; son poëme sur la bataille d'Hochstet en 1704, & plusieurs autres semblables sont de beaux monumens de la gloire de sa nation. Les François disent qu'il n'y rend pas affez de justice aux ennemis des Anglois, nommément à Louis XIV. Il y a de lui des morceaux de philosophie & de critique trèsestimés dans le spectateur, dans le guardian ou curateur, dans le tatler ou babillard de Richard Steele.

Comme en Angleterre les talens menent aux honneurs & aux emplois, Addisson sut sécretaire d'état; mais comme les lettres demandent un homme tout entier, & soussirent dissicilement le partage, Addisson se démit de cette place en 1717, pour se livrer entièrement aux lettres. Il mourut à Holland-Housse près de Kinsington, le 7 Juin 1719. Il étoit né à Milston dans le Wiltshire en 1672. On dit, mais qu'importe? qu'il n'aimeit pas M. Pope & qu'il se faisoit violence pour paroître le ménager. Ses ouvrages ont été imprimés à Londres en 1726 en 3 volumes in-12. Sa vie a été écrite en anglois par Definaifeaux.

ADÉLAÎDE est le nom de plusieurs princesses, dont quelques-unes furent reines de France. Celle qui est distinguée par le titre de sainte, est la fille de Rodolphe, roi de Bourgogne, la semme de Lo-thaire, roi d'Italie, puis de l'empereur Othon I, la mère de l'empereur Othon II, l'ayeule de l'empereur Othon III, née en 931, morte le 16 décembre 999. Saint Odilon a le premier écrit sa vie.

ADELINE, (Hift. litt. mod.) neveu d'Inas, roi des Saxons occidentaux, abbé de Malmesburi en 671, ensuite premier évêque de Stirburn. Bède & Cambden parlent de lui avec éloge; nous n'en parlons ici que parce qu'il fut, dit on, le premier des Anglois qui écrivit en latin & qui fit connoître à ses compatriotes les règles de la poésie latine.

ADELITES, ET ALMOGANENS, ADELITTI & ALMOGANENI, f. in. pl. (Hift. mod.) Nom que les Espagnols donnent à certains peuples, qui par le vol & le chant des oiseaux, par la rencontre des bêtes sauvages & de plusieurs autres choses semblables, devinoient à point nommé tout ce qui devoit arriver de bien ou de mal à quelqu'un. Ils conservent soigneusement parmi eux des livres qui traitent de cette espèce de science, où ils trouvent des règles pour toutes sortes de pronostics & de prédictions. Les devins sont divisés en deux classes, l'une de chess ou de maîtres, & l'autre de disciples ou d'aspirans. On leur attribue encore une autre forte de counoissance, c'est d'indiquer non-seuiement par où ont passé des chevaux ou autres bêtes de somme, mais aussi le chemin qu'auront tenu un ou plusieurs homines, jusqu'à spécifier la nature ou la forme du terrein par où ils auront fait leur route; si c'est une terre dure ou molle, couverte de sable ou d'herbe, si c'est un grand chemin pavé ou fablé, ou quelque sentier détourné, s'ils ont passé entre des roches, en sorte qu'ils pouvoient dire au juste le nombre des passans, & dans le be-foin les suivre à la piste. Laurent Valla, de qui l'on a tiré ces particularités merveilleuses, a négligé de nous apprendre dans quelle province d'Espagne & dans quel temps vivoient ces devins. (G.)

ADELSTAN. (Hift. d'Angleterre.) Ce ne sut point à l'éclat de sa naissance, ce sut encore moins à la légitimité de ses droits qu'Adelstan dut la couronne d'Angleterre. Le sceptre passa dans 'es mains, parce qu'alors il n'y en avoit point de plus dignes de le porter. Comment concilier la barbarie qui régnoit en Europe dans ce temps reculés, avec l'hommage que les peuples rendoient aux vertus éminentes, aux talens distingués? Car il sant avouer que ce surent là les seuls titres du successeur d'Edward on Edouard l'encien; & ces titres, qui, dans des fiècles plus éclairés, n'ont pu frayer à l'ambition la route de la souveraine puissance, applanirent tous les obstacles qui s'opposoient à l'élévation d'Adelstan. Ce grand prince n'étoit que le fils naturel d'Edouard, dont le fils légitime eût dû, suivant les loix & les usages établis, recueillir la fuccession : mais cet héritier présomptif étoit encore dans l'enfance, & l'Angleterre subjuguée en partie par les Danois, menacée par les Northumbres, agitée par la division des citoyens & par les factieux qui ne cherchoient que l'occasion de rallumer les seux mal éteints de la guerre civite, avoit besoin d'un prince actif, connu par sa valeur, & dont les triomphes passés inspiraffent à la nation la plus entière confiance, & aux ennemis de l'état la plus grande terreur. C'étoit par ces motifs que le sage Edouard, craignant d'ailleurs les maux que produit ordinairement une minorité, s'étoit déterminé à préférer son fils naturel à son fils légitime. L'évènement justifia cette conduite, înjuste en apparence. A peine Adelstan sut monté fur le trêne, que les Danois recommencerent leurs hostilités. Ces anciens oppresseurs de l'Angleterre fe rendirent alors d'autant plus redoutables, qu'ils s'étoient secrétement ligués avec Alfred, l'un des plus puissans feigneurs anglois, jeune, ambitieux, qui, mécontent du choix qu'avoit fait Edouard, ne craignit point de conspirer contre son souverain, & mourut, par permission divine, disent les écrivains de ce temps, pour avoir porté l'impiété jusqu'à jurer aux pieds du pape Jean, qu'il n'étoit

point coupable du crime dont on l'accusoit. Délivre des complots d'Alfred, Adelstan se hâta d'aller à la rencontre de ses ennemis; il les joignit dans le Northumberland, les combattit, remporta la vistoire, les dispersa & subjugua les Northumbres : mais à l'inquiétude naturelle des habitans de cette province, jugeant qu'ils ne porteroient jamais que forcement le joug anglois, il en donna le gouvernement, avec le titre de roi, à Sithrio, seigneur danois, qu'il crut s'attacher encore davantage, en lui faifant épouser sa sœur Editha. Sithrio ne trompa point les espérances d'Adelslan; mais il mourut un an après; & ses deux fils, Anlas & Goodfrid, nés d'un premier mariage, persuadés, on seignant de l'être, qu'ils avoient des droits à la souveraineté, s'en emparèrent, sans daigner même demander le consentement d'Adelstan. Le roi d'Angleterre irrité marcha contre eux, les renversa du trône & les força de s'éloigner. Anlaf se retira d'abord en Irlande; il se joignit ensuite à quelques pirates danois, &, ne pouvant regner, il se mit à écumer les mers. Goodfrid s'enfuit en Ecosse auprès de Constantin, qui y régnoit alors, & qui, ne vou-lant point le livrer aux Anglois, l'avertit & protégea sa suite. Goodfrid n'ayant plus ni sceptre ni ressource, sit aussi le métier de pirate & mourut peu de temps après. Constantin méritoit l'estime d'Adelstan pour avoir refusé de trahir un prince malheureux; mais soit que le roi d'Angleterre manquût de générosité, soit qu'il ne cherchat qu'un prétexte, il entra en Ecosse à main armée, ravagea ce royaume, & n'accorda la paix qu'aux plus dures conditions. Ausii - tôt que Constantin crut pouvoir se venger, il se ligua avec Anlas qui in-festoit la mer suivi d'un nombre très-considérable de pirates danois : il se ligua aussi avec quelques princes gallois, & tous ces confédérés firent inopinément une irruption en Angleterre. Adelstan ne leur laissa ni le temps, ni la liberté de poursuivre le cours de leurs dévassations; il rassembla toutes ses forces, rencontra les enuemis dans le Northumberland, & remporta sur eux une victoire éclatante, que les anciennes chroniques attribuent à la valeur de Turketal, chancelier d'Angleterre; car on fait que dans ce temps il n'y avoit point de place éminente, civile ou ecclésiastique, qui obligeat de renoncer au métier des armes. La défaite de Constautin, & I humiliation des princes gallois, laissérent jouir Adelstan d'une tranquillité qui ne sut plus troublée. Les Danois craignirent sa valeur & respectèrent sa puissance. Il ne songeoit qu'à rendre ses sujets heureux, & ses vues eussent été remplies, s'il eût eu assez de temps pour exécuter les projets que sa sagesse avoit médités; un évènement cruel, un crime affreux que sa jalouse méfiance, irritée par l'imposture de quelques dénonciateurs lui fit commettre, l'empêcha de suivre le plan qu'il s'étoit sait. On lui persuada qu'Edwin, son frère, conspiroit contre lui; & sur les rapports infidèles des détracteurs d'Edwin, il fit exposer ce

jeune prince sur un petit navire sans voiles, sans cordages, à la merci des slots, qui bientôt l'engloutirent. Adelstan ne tarda point à reconnoître l'innocence de sou frère, & sut déchiré de remords: il crut les appaiser par les largesses qu'il sit aux monastères. Mais le souvenir du malheureux Edwin le poursuivant toujours, il ne put se pardonner l'excès de sa barbarie: il mourut accablé de chagrin, de honte & de remords, quoiqu'il se sût d'ailleurs couvert de gloire: il desiroit la mort qui exauça ses vœux en 941, il étoit âgé de 46 ans, & en avoit régné 16. On ignore s'il sut marié, mais on sait qu'il n'eut point d'ensans, & qu'il laissa à Edmond & Edred, qui lui succédèrent, de grands exemples à imiter. (L. C.)

(On voit que parmi ces exemples il y en a quel-

ques-uns qu'il est bon de ne pas suivre.

ADELUS, ou ADILSE, (Hist. de Suède & de Danemarck.) roi de Suède. Il étoit fils d'Othar, qui périt dans un combat contre les Danois. Ces barbares lui resusèrent les honneurs de la sépulture. Les Suédois indignés de l'outrage qu'on avoit fait aux mânes de leur prince, se hâtèrent de placer sa couronne sur la tête de son fils en 560; ils l'excitèrent à venger la mort de son père ; le jeune prince équippa une flotte, & se mit en route, pour chercher celle de Jarméric, roi de Danemarck : il la rencontra bientôt; le combat dura trois jours; la mer fut couverte de cadavres & de débris de vaifseaux : cependant la victoire demeura indécise. On négocia en pleine mer. La paix fut conclue; & pour la mieux cimenter, Jarméric épousa Swavilda, sœur d'Adelus. Peu de temps après, ce prince l'accusa d'adultère, & la fit fouler aux pieds des chevaux. Tous les anciens historiens se réunissent pour attester son innocence. Adelus résolut de venger sa sœur, & descendit sur les côtes de Danemarck avec une puissante armée. Le peuple ne s'opposa point à sa marche triomphante: Jarmérie étoit odieux; la compassion qu'avoit inspirée la mort de Swavilda, redoubloit encore la haine publique. Le peuple regardoit Adelus plutôt comme un libérateur, que comme un ennemi. Jarméric, abandonné par les sujets, se retira avec ses gardes dans un château que sa politique sombre & défiante l'avoit engagé à faire bâtir, pour se désendre contre eux. La place sut emportée: Jarméric sut coupé par morceaux. Adelus reunit au Gotland la Scanie, le Halland, & la Beklingie, qu'il venoit de conquérir. Il laissa cependant la couronne de Danemarck au jeune Broder, fils de Jarméric, exigea de lui un tribut, & repassa en Suède. Il voulut offrir aux dieux un facrifice solemnel, pour leur rendre graces du succès de ses armes. Mais on prétend qu'en faifant le tour du temple d'Upfal, son cheval s'abattit, & qu'il mourut de cette chûte. (M. DE SACY.)

ADER, (GUILLAUME) médecin de Toulouse, au commencement du dix-septième siècle, est connu par un ouvrage imprimé en 1621 sous ce titre: De agrotis & morbis evangelicis; v des malades &

1)d 2

» des maladies de l'évangile ». Il examine si la médecine sournissoit des moyens de guérir les maladies que J. C. a guéries par miracle, & il décide que ces maladies étoient incurables & n'ont pu être guéries que par miracle.

ADHÉMAR, (GUILLAUME) gentilhomme provençal, troubadour célèbre, agréable par ses talens à l'empcreur Frédéric Barberousse, & à l'impératrice Béatrix sa semme à laquelle il dédia un traité en vers, des semmes illustres. Mort vers 1190.

ADHERBAL. (Hift. anc.) Le fameux Masinissa. roi de Numidie, eut trois fils: Micipsa, Manastabal & Guluffa. Ces deux derniers étant morts avant leur père, Micipsa recueillit seul sa succession & posséda feul le royaume de Numidie. Il eut deux fils, Adherbal & Hiempfal. Manastabal son srère avoit eu d'une concubine ce sameux Jugurtha dont Salluste a écrit l'histoire. Micipsa, séduit par les qualités brillantes de Jugurtha, & par la saveur des Romains que ce jeune homme avoit su se concilier, l'avoit adopté, & croyant peut-être mettre la soiblesse de ses deux fils sous la protection des talens de Jugurtha, il partagea ses états entre celui-ci & ses fils par égale portion. On connoît le beau discours qu'il tient en mourant, à Jugurtha & à ses deux fils dans Sal-Inste. Parvum ego te, Jugurtha, &c. & qu'il finit par dire à ses deux fils: Vos autem, Adherbal & Hiempfal colite, observate talem hunc virum; imitamini virtutem, & enitimini ne ego meliores liberos sumpsisse videar quam genuisse. L'ingrat & ambitieux Jugurtha fit périr d'abord Hiempsal, ensuite Adherbal, & réunit toute la Numidie.

ADIMARI, (RAPHAEL) (Hist. litt. mod.) ne à Rimini sur la fin du seizième siècle, a écrit l'histoire de son pays sous ce titre : Sito Riminese, Brescia,

1616, 2 vol. in-4°.

ADIMARI, (ALEXANDRE) florentin. On a de lui une traduction de Pindare en vers italiens, assez estimée. Elle parut à Pise en 1631 in-40.

ADLERFELDT, (GUSTAVE) suédois, gentil-homme de la chambre du roi Charles XII, tué d'un coup de canon à la bataille de Pultava en 1709, a écrit en suédois des mémoires pour servir à l'histoire de ce prince qu'il avoit suivi dans ses campagnes. Le fils de l'auteur en a fait une traduction françoise en 4 vol. in-12 imprimée à Amsterdam en 1740. ADOLPHE, (Hist. mod.) ce nom a été porté

par plusicurs souverains célèbres.
1°. ADOLPHE ou ADOLFE de Nassau, (Hist. d'Allemagne.) vingtième empereur d'Allemagne depuis Conrad I, étoit fils de Walleram, comte de Nassau, & d'Adélaïde de Kadzen Elenbogen, il sut élu le 6 Janvier 1292, il mourut le 2 Juillet 1298.

Ce prince sut élu par les mêmes motifs qui avoient fait élire Rodolphe, son prédécesseur : il dut la couronne à sa valeur & au peu de crédit de sa samille. Il avoit peu de biens & peu de fiess; mais il s'étoit distingué dans plusieurs ba-

tailles : on le savoit capable de soutenir la gloire de l'Empire à la tête des armées, mais trop peur puissant pour l'asservir. Heis attribue l'élection d'Adolphe au stratagême de l'archevêque de Mayen-ce, qui, se flattant de régner sons son nom, avoit extorqué les suffrages qui penchoient pour Albert d'Autriche, fils aîné de Rodolphe. Suivant cet auteur, dont on ne doit pas toujours adopter le sentiment, l'artificieux prélat, chargé de recueillir les voix, fit croire à chacun des électeurs, qui étoient divisés, que le plus grand nombre étoit pour Adolphe. Alors tous, pour saire: la cour au prince qu'ils ne croyoient pas pouvoir exclure, lui donnèrent leur voix. Albert, le voyant préséré, prêta serment & se retira en Autriche, après en avoir reçu l'investiture. Mais son ambition mécontente ne lui permit pas d'y vivre en paix; il chercha tous les moyens de monter sur un trône dont il avoit occupé les degrès. Une somme qu'Adolphe reçut du roi d'Angleterre, qui lui demandoit des secours contre Philippe-le - Bel; savorisa les vues secrettes d'Albert. Adolphe s'étoit scrvi de cet argent pour acheter le landgraviat de-Turinge, qu'Albert, le dénaturé, gendre de Frédéric II, prétendoit aliéner, moins par nécessité que pour en priver ses fils légitimes & faire un fort à un de ses fils naturels. Les princes dépouill'aliénation de ces fiess, & voyant que ce criétoit impuissant, ils prirent les armes & trouvèrent des partisans : l'empereur essuya même un échec. Albert, voyant que les procédés d'Adolphe foulevoient les esprits, fit une ligue avec Wenceslas, roi de Bohême, & le duc de Saxe. L'archevêquede Mayence, qui trouvoit moins de complaisance dans l'empereur qu'il ne s'en étoit promis ... approuva les desseins des ducs rebelles & promit de les seconder. Des bruits malignement semés. rendirent Adolphe odieux. On l'accufoit d'avoir blesse la majesté de l'empire, en sc rendantle pensionnaire d'un roi étranger, pour dépouiller, contre les loix, une famille illustre. Philippele-Bel ne laissa pas échapper cette occasion de sa venger de l'empereur, qui avoit sait alliance avec le roi d'Angleterre : il appuya les rebelles & leur fit passer des sommes considérables. Alors ils déployèrent l'étendart de la guerre civile, & firent dépofer l'empereur dans une diéte. Adolphe marcha contr'eux aussi-tôt, mais la colere qui le transportoit l'ayant empêché de faire les préparatifs néceffaircs, il fut vaincu près de Géliem, dans le voisinage de Spire, & perdit le trône & la vie. (On dit qu'Albert & Adolphe s'étant joints dans la mêlce, Alphonserecut de son concurrent un coup d'épée dans l'œil, dont il mourut.) Alphonse avoit eu de l'impératrice Imagina, cinq fils dont quatre moururent jeunes, & ne laissérent aucune postérité; Gerlac, le cinquième, est regardé comme la tige des princes de Nassau - Usingen, de Saarbruck & de Wielbourg. Il eut encore une fille

qui épousa Rodolphe, comte palatin. On croit que ce sut sous son règne que les villes impériales eureut part pour la première sois aux délibérations

publiques. (M--Y.)

2°. ADOLPHE, comte de Clèves, connu par l'institution de l'ordre des soux en 1380. L'objet de cette institution étoit, dit-on, d'entretenir l'union entre les nobles du pays de Clèves. En ce cas que ne l'appelloit-on l'ordre de l'union ou de la concorde? Ils portoient, dit-on, sur leurs manteaux la figure d'un sou en broderie d'argent. Leurs assemblées entrainoient des sestins, où on terminoit à l'amiable les contestations survenues entre les consrèrés. Cet ordre ne subsiste

plus depuis long-temps.

3°. ADOLPHE, (Histoire de Danemarck.) sils de Gérard, comte de Holstein & duc de Sleswigh. Il n'avoit que trois ans lorsque son père marcha contre les Dythmarses, & perdit la bataille & la vie : il fut élevé à la cour de l'empereur. On remarqua dans lui, dès sa plus tendre ensance, un mépris profond pour le luxe. Il rejetta, avec une espèce d'horreur, une chaîne de perles dont Marguérite, reine de Danemarck, vouloit enrichir sa parure. Cette princesse regarda comme un symptôme de haine, & comme le présage des plus grands malheurs, ce qui n'étoit, dans cet ensant que l'esset d'une sagesse prématurée. Ce ne sut qu'en 1440 qu'il reçut des mains de Christophe III, roi de Danemarck, avec le drapeau ducal, l'investiture du duché de Slefwigh. Il s'occupa du bonheur de ses sujets, étoussa peu-à-peu l'esprit de révolte dont ils étoient animés, & rendit aux loix, presque oubliées, leur première vigueur; estimé de ses contemporains, il sut peu connu des siècles suivans. Tous les historiens du nord n'ont daigné prendre la plume que pour décrire des batailles & de grandes révolutions & parce qu'Adolphe, adonné tout entier au gouvernement de ses états, ne songea point à troubler ceux de ses voisins, ils ont peu parlé de lui. On ne connoît qu'un trait de sa vie, mais ce trait seul vaut l'histoire la plus belle & la plus longue. Après la mort de Christophe III, la couronne de Danemarck lui sut offerte par la nation, & il la resusa, en disant que ce sardeau étoit au-dessus de ses sorces. Ce sut par ses confeils qu'on la mit sur la tête de Christiern I, son

neveu. Il mourut en 1459. (M. de Saey.)

4°. ADOLPHE FRÉDÉRIC II, de Holstein-Gottorp, roi de Suède, succéda en 1751, à Frédéric son père. Son règne sut une époque de bonheur pour la Suède, il résorma les loix, il protégea les sciences, il sit sleurir le commerce. En 1755 il sit élever à Tornéo dans la Bothnie occidentale, une pyramide, pour servir de momument au voyage à aux opérations des académiciens françois, dont l'objet étoit de déterminer la sigure de la terre. La même année, il établit à la recommandation de la rèine, sœur du roi de Prusse, qu'il avoit épousée en 1744, une académie des inscriptions

& belles-lettres. A sa mort, arrivée en 1771. ses sujets l'ont pleuré comme un père. Son sils seul, le roi Gustave, actuellement régnant, (en 1783) a pu consoler la Suède de sa perte, & plaire à la nation & la rendre heureuse en rétablissant le pouvoir absolu.

ADON, archevêque de Vienne en Dauphiné, en 860, mort le 16 Décembre 875, à 76 ans, & auteur d'une chronique fort connue, qui fait autorité pour les premiers temps de notre histoire.

rité pour les premiers temps de notre histoire. ADONIAS ou ADONIJA, (Hist. sacrée.) nom-propre qui fignise, le Seigneur éternel. C'est le nom du quatrième sils que David eut de Haggith, II. Rois, iij. 4. Îmitateur de l'ambitieux Absalom, il voulut se faire proclamer successeur de sor père du vivant de celui-ci. Il crut y rénssir en saisant un sestin où il invita tous ses srères excepté Salomon. Mais le prophete Nathau inftruisit Bethsabée de ce complot, & par ses conseils elle se présenta devant David, pour lui rappeller la promesse solemnelle qu'il lui avoit saite de laisser le trône à son fils. Cette démarche, jointe aux exhortations de Nathan qui vint pour appuyer la demande de Bethsabée, décida le roi à faire proclamer Salomon pour son successeur. Adonias craignant le ressentiment de celui-ci, se réfugia auprès de l'autel; mais Salomon le fit appeller pour lui accorder son pardon. La témérite qu'il eut de demander Abisag pour semme lui coûta la vie; III. Rois j. ij.
Il est parle d'un autre Adonias, que le pieux

Il est parlé d'un autre Adonias, que le pieux Josaphat envoya dans les villes de Juda pour enseigner le peuple, II. Chron. xvij. 8. Il y eut aussi un Adonias parmi ceux qui signèrent l'alliance, Néh. x. 16. C'est le même qui est appellé ADONIKAM, c'est-à-dire, le Seigneur s'est élevé, Néh.

vij. 18. Efdr. ij. 13. viij. 13. (CC.)

ADONI-BESECH, (Hist. Sainte.) roi de la ville de Besech en Chanaan, sut un prince séroce qui ayant sait prisonniers soixante & dix rois, leur sit couper les extrêmités des pieds & des mains, & ne voulut pas qu'on leur donnât d'autre nourriture que ce qu'ils pouvoient ramasser avec la bouche des restes qu'il leur jettoit de sa table. Il sit la guerre aux Hébreux, qu'il avoit juré d'exterminer. Mais les Hébreux le battirent, lui tuèrent dix mille hommes, le sirent prisonnier, & le traitèrent comme il avoit traité les soixante & dix rois ses captiss. (A: R.)

ADONISEDECH, (Hist. sacrée.) roi de Jérusalem, sut désait par Josué avec les rois ses alliés, dans cette sameuse journée où Dieu arrêta le soleil à la prière de Josué, pour lui donner le temps

de completter sa victoire. (A. R.)

ADOPTION, (Histoire mod.) L'adoption est fort commune parmi les Turcs, & encore plus parmi les Grees & les Arméniens. Il ne leur est pas permis de léguer leurs biens à un ami, ou à un parent éloigné; mais, pour empêcher que ces

biens n'aillent groffir le trésor du grand-seigneur, quand il se voient sans espoir de lignée, ils choisissent un enfant dans une samille du peuple, le menent au cadi, & là, en présence & du consentement de ses parens, ils déclarent qu'ils l'adoptent pour leur enfant. En même-temps les père & mère renoncent à tous leurs droits sur lui, & les remettent à celui qui l'adopte : on passe un contrat en bonne sorme & dès - lors l'enfant ainsi adopté ne peut être déshérité. Milady Mon tague, qui rapporte cette sorme d'adoption dans ses lettres, dit avoir vu plus d'un mendiant resuser de livrer ainsi leurs ensans à de riches grecs, tant la nature a de pouvoir sur le cœur d'un père & d'unc mère, quoique les pères adoptifs aient en général beaucoup de tendresse pour ces ensans, qu'ils appellent enfans de leurs ames. Cette coutume seroit beaucoup plus de mon goût, ajoute cette judicieuse angloise, que l'usage absurde où nous sommes de nous attacher à notre nom. Faire le bonheur d'un enfant que j'élève à ma manière, ou (pour parler turc') sur mes genoux, que j'ai accoutume à me respecter comme son père, est, selon moi, plus conforme à la raison, que d'enrichir quelqu'un qui tient des lettres, qui compofent son nom, tout son merite & toute son affinité. (A. R.)

ADORATION, (Hist. mod.) manière d'élire les papes, mais qui n'est pas ordinaire. L'élection par Adoration, se sait lorsque les cardinaux vont subitement & comme entraînés par un mouvement extraordinaire à l'Adoration d'un d'entr'eux, & le proclament pape. Il y a lieu de craindre dans certe sorte d'élection que les premiers qui e lèvent n'entraînent les autres, & ne soient cause de l'élection d'un sujet auquel on n'auroit pas pensé. D'ailleurs, quaud on ne seroit point entraîné sans réflexion, on se joint pour l'ordinaire volontairement aux premiers, de peur que si l'élection prévaut, on n'encoure la colère de l'élu. Lorsque le pape est élu, on le place sur l'autel, les cardinaux se prosternent devant lui, ce qu'on appelle aussi l'Adoration du pape, quoique ce terme soit sort impropre, l'action des cardinaux n'étant qu'une action de respect. (A. R.)

ADORNE, (Hist. mod.) ancienne samille de Gênes, célèbre par plusieurs grands personnages, & par sa rivalité avec la maison Fregose, a donné plusieurs doges à la république. Les plus sameux sont, Antoine Adorne, qui étoit doge, lorsqu'en 1396 les Génois se donnérent à Charles VI. Prosper Adorne, élu, puis chassé en 1461, rétabli sous un autre titre, en 1477, & qui étoit dans des intérêts contraires à la France. Un autre Antoine Adorne, attaché à la France du temps de Louis XII, & qui commandoit à Gênes pour ce prince en 1513. Il sut élu doge en 1527, puis chassé. Les révolutions de Gênes ne peuvent ni se concevoir, ni se nombrer.

ADRAMMELEC, (Hist. sacrée.) Ce nom est dérivé, suivant Reland, de vet. ling. Pers. c. jx, du persan, & signisse seu royal; selon d'autres il est absolument hébreu, & désigne un roi magnisque. Il se prend dans l'écriture pour une divinité assyrienne, dont le culte sut introduit dans la Samarie, après la transplantation des Cuthéens, & qui sut particulièrement honorée par les habitaus de Sepharvajim, IV, Rois xvij. 32.

Les rabins Kimchi, Jarchi Abarbanel, lui ont

Les rabins Kimchi, Jarchi Abarbanel, lui ont donné la figure d'un mulet; les Thalmudifles Babyloniens, celle d'un paon. Mais leur fentiment n'est pas de grand poids lorsqu'il s'agit de caractériser les divinités des payens, & sur-tout celles des Samaritains, parce qu'ils se plaisoient à les charger de traits ridicules & grotesques.

Les favans conviennent affez généralement que les dieux Adrammeles & Hanamelec, dont il est parlé au même endroit, étoient la même divinité que Moloch, dieu des Ammonites & des Moabites; & ils le prouvent premièrement par les noms mêmes; car Melec, Molec, Milcom, fignifient également roi; & les additions adra ou adar & hana ne sont que des adjectiss destinés à relever les attributs de cette divinité. Ainsi Adrammelec signifie roi magnifique & puissant du mot 7738 & Hanamelec, roi exauçant, du verbe nut, répondre. On tire une seconde preuve du culte même de ces divinités, qui consistoit, comme celui qu'on rendoit à Moloch, à saire passer ses ensans par le seu. Consultez Vossius, de Idolol. Gentil. Pseisser, dub. vex. c. iij. Jurieu, Hist. des dogmes page. 569. Budæi, Hist. Eccles. V. T. t. ij, page 529, Seiden, de Diis Syris. L. II. c. jx. (C. C.)

ADRAMMELECH, fils de Sennacherib. Lui & Sarazar fon frère tuèrent leur père à fon retour de Jérufalem, où l'ange exterminateur lui avoit tué cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Leur frère Afahardon s'empara du trône, & les deux parricides se résugièrent dans l'Arménic. (A. R.)

ADRASTE, (Hist. anc.) sur un de ces infor-

tunés qui vivent déchirés de remords, sans s'être rendus coupables. Il tua par imprudence son frère; & quoique ce meurtre fût involontaire, il fut banni par son père Gordius, roi de Phrygie, & fils de Midas. Après avoir long-temps crré sans patrie, il se résugia à la cour de Crésus, roi de Lydie, qui le reçut comme le fils d'un roi, dont il étoit l'allié & l'ami; mais il n'exerça envers lui l'hospitalité, qu'après qu'il se sut soums aax purifications usitées en Lydie pour les meurtriers qui vouloient se faire absoudre. Un fanglier monstrueux désolcit alors le territoire d'Olympe, & les plus intrépides chasseurs n'osoient essayer contre lui leurs trairs. Les habitans consternés firent supplier Crésus de leur envoyer son fils à la tôte d'une jeunesse courageuse, pour les délivrer de ce sséau. Le monarque effraye par un fonge où il avoit vu fon fils Atis percé d'un dard, confendit avec répugnance à leur demande. Il fir appeller

Adraste qui, depuis son malheur, s'étoit condamné à vivre sans gloire & sans éclat, & il lui annonça qu'il l'avoit choisi pour accompagner son fils avec une troupe d'élite, & tout son équipage de chasse. Dès qu'ils surent arrivés sur le mont Olympe, ils poursuivirent sans relâche l'animal furieux. Adraste qui venoit d'être purgé d'un meurtre, lance un trait qui perce le malheureux Atis, qu'il ne voyoit pas. Créfus inconsolable de la perte d'un fils, implore les vengeances de Jupiter expiateur, & il se plaint au dieu de l'hospitalité, d'un coup porté par un étranger qu'il avoit reçu dans sa maison, & qu'il venoit d'absoudre. Adraste, plus assligé que ce père, se présente devant lui, & le sollicite de le saire égorger sur la tombe de son fils. Créfus touché de sa douleur & de son désespoir, fut affez généreux pour lui pardonner. Adraste honteux de survivre à son srère, & au fils de fon biensaiteur, ne voulut pas que ses meurtres restassent impunis. Il assiste à la pompe sunèbre d'Atis, & à la fin de la cérémonie, il s'élance fur la tombe qu'il arrose de ses larmes, & se plonge un poignard dans le fein. (T-N.)
(Cette histoire est intéressante & nous n'avons

(Cette histoire est intéressante & nous n'avons pas voulu la supprimer. Crésus, contemporain de Solon & de Cyrus, commence à appartenir à l'histoire; mais un temps où un sanglier effraye les plus intrépides chasseurs & oblige à demander du secours, appartient bien à la sable & suppose toute la mal-adresse & toute l'ignorance des temps

les plus barbares.)

ADRESSE, s. s. (Hist. mod.) expression singulièrement usitée en Angleterre, où elle signisse placet, requête ou remontrance présentée au roi au rom d'un corps, pour exprimer ou notifier ses sentimens de joie, de satisfaction, &c. dans quelqu'occasion extraordinaire. Ce mot est françois: il est formé du verbe adresser, envoyer quelque chose à une personne.

On dit en Angleterre, l'adresse des Lords, l'adresse des communes. Ces adresses commencèrent à avoir lieu sous l'administration d'Olivier Cromwel. A Paris, le lieu où s'impriment & se débitent les gazettes est appellé Bureau d'adresse. (H)

ADRETS, (FRANÇOIS DE BEAUMONT, baron des) (Hist. de France.) c'est ce sameux baron des Adrets, qui pendant les guerres de religion dont la France sur affligée sous les règnes de Charles IX, & de Henri III, se rendit tour-à-tour si redoutable aux catholiques & aux huguenots du Dauphiné & des provinces voisines par sa valeur & par sa barbarie. On sait le mot d'un soldat qu'il faisoit précipiter, & qui s'arrêtoit toujours sur le bord du précipice: monsieur, je vous le donne en dix. Ce mot valut la grace au foldat. Les huguenots qui rioient des violences du baron, tant qu'il fut de leur parti, furent les plus ardens à les lui reprocher quand il se sur sait satholique, & il paroît qu'ils les ont beaucoup exagérées; détessons toute violence, quelqu'en soit l'objet. On

a examiné à charge & à décharge les bonnes & les mauvaises actions du baron des Adrets, dans une histoire généalogique de la maison de Beaumont, en 2 volumes in-folio, imprimée en 1779,

& qui n'a point été mise en vente.

ADRIANI, (JEAN-BAPTISTE) né à Florence, en 1511, fut secrétaire de la république, il mourut dans la même ville en 1579; il a composé en italien, l'histoire de son temps, qui est une suite de celle de Guichardin; elle commence à l'an 1536, où finit celle de Guichardin, & va jusqu'à l'an 1573. M. de Thou s'en est beaucoup servi dans son bistoire. On croit que Cosme, grand duc de Toscane, lui avoit sourni des mémoires. Il sit l'oraison sunèbre de ce prince & des empereurs Charles-Quint & Ferdinand I.

ADRIEN. Il y a plusieurs personnages célèbres

de ce nom. 1°. L'empereur romain.

ADRIEN (ŒLIUS) (Hift. rom.) fils adoptif, & successeur de Trajan, sortoit d'une famille illustre, qui s'étant anciennement transplantée en Espagne, étoit retournée en Italie du temps des Scipions. Ses flatteurs prétendoient que ses ancêtres avoient donné leur nom à la mer Adriatique. Il naquit à Lyon; & son père, en mourant le mit sous la tutelle de Trajan qui, dans la suite, lui fit épouser sa petite nièce. Il étoit à la tête des armées d'Orient, lorsqu'a la mort de Trajan il sut proclamé empereur par les intrigues de l'impératrice Plotine, à qui il avoit inspiré de l'amour. Trajan avoit long-temps refusé de le nommer son successeur, & ce ne sut que par complaisance pour sa semme, qu'il consentit à ce choix. Plusieurs rivaux lui disputèrent l'empire; mais il les fit rentrer dans le devoir. Un d'eux s'étant présenté pour obtenir son pardon : le voilà, répondit-il en l'embrasfant. (Il dit à un de ses ennemis, qui sembloit craindre de paroître devant lui depuis qu'Adrien étoit devenu tout-puissant : vous voilà sauvé.) Quoiqu'il se proposat Trajan pour modèle, il étoit en secret envieux de sa gloire. Ce sut par ce motif, dit-on, q'il rendit aux Parthes l'Assyrie, la Mésopotamie & l'Arménie, conquêtes de Trajan. Il voulut que l'Euphrate fût la barrière de l'empire: il se proposoit aussi d'abandonner la Dacie; mais il n'exécuta point cette résolution imprudente, parce qu'on lui représenta que ce seroit livrer les citoyens romains à la discrétion des barbares. Trajan avoit peuplé cette grande province, de colonies romaines, auxquelles il avoit donné les terres & les villes. A l'exemple de Trajan, il parcourut toutes les provinces, pour y établir l'ordre, & en résormer les abus. Tant qu'il résida dans Rome, son palais sut le temple des sciences & des arts. Les gens de lettres persectionnoient leur goût avec lui, & les savans trouvoient à s'instruire dans sa conversation. Le philosophe Favorin disputoit souvent avec lui; & quoiqu'il eût souvent raison, il avoit la politique de lui céder la victoire. Ses amis lui reprochèrent cette basse complaisance, le philosoplie leur répondit : Il est dangereux d'avoir raison avec un homme qui a trente légions pour réfuter vos argumens. La perfécution contre les Chrétiens sous son règne ne sur que passagère. L'apologie de leur religion, par Quadratus & Aristide, le convainquit de la pureté de leurs dogmes, & de l'innocence de leurs mœurs. On prétend qu'il forma le dessein de bâtir un temple au Dieu des Chrétiens, & de l'admettre parmi les autres dieux. On ne connoît que trop sa passion pour le jeune Antinoüs qui, l'ayant accompagné en Egypte, se noya dans le Nil. Adrien inconsolable, l'honora d'une apothéose : il bâtit sur le bord du sleuve une ville qui porta son nom. Antinous eut un temple &des prêtres qui rendirent des oracles. Ce sut sous son règne que le juif Barchochebas sema sa doctrine, & prétendit être le messie. Les Juiss se rangèrent en foule scus ses enseignes. Cette révolte sut éteinte dans le fang de ces fanatiques. Il fut défendu aux Juiss de mettre le pied dans Jérusalem; & pour leur en ôter la tentation, on mit un pourceau de marbre sur la porte qui regardoit Béthléem. Cette ville sainte étoit également respectée des Chrétiens. Adrien, pour les en éloigner, fit placer une statue de Jupiter dans le lieu où J. C. étoit ressuscité, une de Vénus dans le lieu où il étoit né. Le calvaire sut planté d'un bois consacré à Adonis; & ce fut dans la caverne où le Sauveur étoit né, qu'on célébra ses mystères licencieux. Les vers qu'Adrien fit dans les derniers momens de sa vie, prouvent qu'il vit sans émotion sa fin prochaine. Sa semane Sabine, vivement soupçonnée d'adultère, le sut également d'avoir hâté sa mort par le poison. Adrien mourut à Bayes, l'an 138 de J. C. à l'âge de soixante-deux ans. (T-N.)
2°. Il y a, du même nom d'Adrien, un saint qui

2°. Il y a, du même nom d'Adrien, un faint qui fouffrit le martyre à Nicomédie, l'an 305 ou 306. 3°. Six papes, dont quatre au moins font célè-

bres, favoir:

ADRIEN I, d'une ancienne famille de Rome, fut élu pape après la mort d'Etienne III en 772. On a dit avec raison qu'il joignoit aux vertus du christianisme le caractère serme des anciens romains, & le caractère prudent & adroit des nouveaux. Il eut besoin d'habileté dans sa conduite avec le camérier Paul Afiarte, qui avoit gouverné & trahi le dernier pape Etienne IV, & qui pouvoit par son crédit & par celui de Didier, roi des Lombards, traverser l'élection d'Adrien. Il falloit ensuite miner peu à peu ce grand crédit d'Afiarte, sans lui donner d'ombrage. Adrien y parvint en l'éloignant de Rome sous un titre honorable, Il l'envoya en ambassade auprès de Didier, avec lequel Asiarte se seroit tout aussi bien concerté de Rome que de Pavie, mais auquel il auroit été plus utile à Rome. Enfin, au moment où Paul Afiarte, aussi perside envers Adrien qu'envers son prédècesseur, revenoit pour lui dresser des embûches & pour le livrer à Didier, ennemi né du faint siège, Adrica le fait arrêter sur sa route par Léon, archevêque de Ra-

venne, qui lui fait faire son procès, & qui l'envoie au supplice, en quoi il passa les ordres du pape, qui ne vouloit qu'exiler Paul Assarte.

Adrien eur lessoin de fermeté dans sa conduite à l'égard de Didier. Ce prince, pour venger Paul Afiarte, & insulter Charlemagne, prend avec lui les ensans de Carloman, dépouillés par Charlemague leur oncle, se jette sur les terres de l'églie, sssiège Adrien jusques dans Rome, & le presse, à la tête d'une puissante armée, de couronner les fils de Carloman. » Vous ne pouvez vous en défendre, lui dit-il, " ils sont nés sons la protection du faint » siège; ce sont les fils d'un prince qu'un de vos prédécesseurs a couronné de sa main; ils ont de plus, pour vous toucher, leur innocence, le " malheur qu'ils éprouvent, & l'injustice qu'on " leur fait ". Didier ajoutoit quelque chose de beaucoup plus touchant pour un pape; c'étoit l'offre de lui remettre tout ce qu'il détenoit de ce qu'on appelloit déja depuis long-temps le patrimoine de saint Pierre. La situation etoit critique pour Adrien, mais il la jugea d'un coup-d'œil; il sentit que les Lombards ses voifins seroient toujours ses ennemis nécessaires, qu'ils lui reprendroient tôt ou tard ce qu'il auroit cédé en cette occasion, que Rome n'avoit d'appui contre eux que la France; qu'une démarche foible, en le privant de la protection de Charlemagne, alloit le perdre. Il prit sur le champ fon parti, fit fermer les portes de Rome, se soumit aux dangers & aux malheurs d'un siège, & rejetta toute proposition de la part des Lombards. Il lui étoit aise de se saire un honneur & un mérite de cette conduite auprès de Charlemagne; mais il falloit pénétrer jusqu'à lui; le Lombard saisoit garder soigneusement tous les passages. L'envoyé romain alla par mer, route assez peu usitée alors; il débarqua à Marseille, & ne put joindre Charlemagne qu'à Thionville, d'autres affaires l'attirant en ce moment du côté de l'Allemagne. Cette célérité inconcevable, qui distingue Charlemagne de tous les guerriers, sut d'un grand usage dans cette occasion; il accourt, il arrive au pied des Alpes; Didier quitte promptement Rome & les terres de l'état ecclésiastique, pour venir défendre ses propres états, qu'il ne put sauver. Charlemagne, conquérant de la Lombardie, & liberateur de Rome, est reçu dans cette capitale du monde chrétien comme roi des Lombards, exarque de Ravenne, patrice de Rome : il y entra aux accla-mations de tout le peuple. Le pape, qui avoit comme lui ces avantages extérieurs, si imposans dans une solemnité, l'attendoit dans le vestibule à la tête du clergé romain ; ils s'embrassèrent avec une expression de tendresse & une essusion de joie, qui rappellant vivement tout ce qu'ils avoient fait l'un pour l'autre, répandirent parmi les spectateurs l'intérêt & l'attendrissement.

Il étoit impossible que le pape négligeât une si heureuse occasion de saire renouveller & constrmer la donation saite au saint siège par Pepin, & de faire donner à cet acte toute la sanction qu'il pouvoit recevoir. Charlemagne ne se contenta point de confirmer cette donation, il l'amplifia considérablement.

Au départ de ce prince, le pape lui fit présent d'un recueil des anciens canons dont se servoit l'église romaine. Ce livre étoit dédié au libérateur de Rome. Le pape lui-même en avoit sait l'épitre liminaire, qui étoit un poëme en forme d'acrostiche, à la louange des Charlemagne. On trouve ce très-mauvais ouvrage dans le recueil des historiens de France, tom. V. pag. 403. Les quarante-cinq vers ou lignes dont il est composé, & dont il est difficile d'affigner la mesure, sorment par leurs lettres initiales les mots suivans : Domino excell. filio Carolo Magno regi, Hadrianus papa. On ne fait pas précisément si c'est à ce premier voyage ou à quelqu'un des suivans que le pape Adrien fit ce présent & rendit cet hommage à Charlemagne. Le pape & le roi n'eurent qu'à se louer l'un de l'autre. On a seulement remarqué que dans les remontrances & les prières qu'ils eurent occasion de s'adresser l'un à l'autre, celles de Charlemagne avoient toujours pour objet l'ordre spirituel, & celles du pape l'intérêt temporel : le prince laic vouloit toujours qu'on réformât quelques abus dans l'églife; le pontise, qu'on ajoutat au patrimoine de saint Pierre. On a remarqué encore que Charlemagne donna de grands domaines au pape, qui, de son côté, lui donna un petit livre, & qui toutes les sois qu'il disoit la messe, récitoit, depuis ce temps, une oraison pour le roi de France.

Les biensaits de Charlemagne envers le saint Siège, & l'autorité qu'il exerçoit dans Rome à titre de patrice, avant même d'être empereur, ont donné lieu à des sables & à des prétentions contradictoires. Les papes ou leurs partisans indiscrets -ont imaginé après coup une prétendue donation de Constantin, que Pepin & Charlemagne, selon eux, n'avoient sait que confirmer & qu'étendre; & au lieu que dans l'origine, l'élection des papes étoit confirmée par les empereurs françois, comme elle l'avoit été auparavant par les empereurs romains & même par les empereurs grecs, ce surent les papes qui dans la suite voulurent confirmer ou même concéderla dignité impériale, & qui auroient voulu disposer même de la couronne de France, & en général affervir toutes les couronnes à la tiare. Les Impérialistes ont eu aussi leurs sables & leurs prétentions exagérées; ils ont conté qu'en 774, après la réduction de la Lombardie, Charlemagne avoit fait tenir à Rome un concile de cent cinquante trois évêques, où on lui avoit accordé le droit, non pas de confirmer, mais d'élire le pape. Il paroît que c'est une équivoque sondée sur la convention par laquelle les papes s'engagerent à n'entrer en possession de leur temporel, qu'après avoir obtenu l'agrément des empereurs, rois de France. Il est cependant parlé de ce droit d'élire les papes, dans le décret de Gratien, & précédemment encore

Histoire. Tom. I.

dans Sigebert & dans Walthram, évêque de Naunbourg, & postérieurement dans Sigonius. Cette tradition s'est long-temps conservée en France: on trouve dans les mémoires de Castelnau un discours du chancelier de l'Hôpital à Charles IX, dans lequel il lui dit que les rois ses prédécesseurs ne seroient jamais excusés d'avoir laissé perdre un des plus beaux droits de leur couronne, celui de nommer à la papauté, si justement acquis à Pepin & à Charlemagne.

On conserve en original, dans les archives de la ville de Beauvais, un discours de Henri IV tenu le 2 Août 1594 aux députés de cette ville. En voici

les propres termes:

"J'accuse mes prédécesseurs d'une grande lâcheté d'avoir laissé perdre ce beau titre d'être le pilier du chef de l'église, & la première nomination qu'ils avoient anciennement du saint père à Rome".

Mézerai dit expressément » que le pape Adrien » & les évêques accordèrent à Charlemagne le » pouvoir de donner l'investiture des évêchés, & » même de nommer les papes, pour ôter les cabales » & les désordres qui se faisoient dans l'élestion ».

Le Blanc ne s'éloigne point de cette opinion dans le savant ouvrage placé à la suite de son Traité des monnoies; & qui a pour titre: Dissertation historique sur quelques monnoies de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, de Lothaire, & de leurs successeurs, frappées dans Rome; par lesquelles on résute l'opinion de ceux qui prétendent que ces princes n'ont jamais eu aucune autorité dans cette ville que du consentement des papes.

Adrien I, dans une de ses lettres, ne sait commencer le patriciat de Charlemagne qu'à l'époque de la prise de Pavie, & de la ruine du royaume des Lombards; il datte ses lettres des années de ce patriciat, que quelques auteurs, nonmément dom Mabillon & le Blanc, distinguent de celui qui avoit été conséré à Pepin-le-Bres & à ses sils, par conséquent à Charlemagne lui-même, par Etienne III. Ils regardent le premier comme un simple titre d'honneur, & le second comme un titre de pouvoir & d'autorité.

Ainsi Charlemagne, s'il n'eut pas le droit d'élire les papes, eut au moins celui de les confirmer; il eut d'ailleurs dans Rome une autorité absolue, après la destruction du royaume des Lombards. C'est par l'esse de cette conquête, & en vertu de la dignité de patrice, conférée par le pape Adrien I au nom du sénat & du peuple romain, que Charlemagne sut reconnu pour souverain dans Rome, & qu'il y exerça des actes d'autorité, long-temps avant qu'il sût empereur.

Charlemagne eut toujours dans le pape Adrien un correspondant sur & un ami sidèle qui veilloit aux intérêts de la France en Italie, & dont les avis lui surent souvent utiles.

Lorsque l'impératrice-Irène sit tenir en 787 le

Ee

second concile de Nicee, où les Iconoclasses surent condamnés, & le culte des images établi, le pape Adrien, très-content de ce concile, & de la part qu'il y avoit eue par ses légats, s'empressa d'en envoyer les actes à Charlemagne son ami. Sa surprise & sa douleur furent extrêmes de voir que Charlemagne, loin d'y applaudir, composa ou fit compofer par les évêques de sa domination, auxquels il avoit donné ces actes à examiner, un ouvrage dans lequel il rejettoit les décisions du second concile de Nicée, comme contraires à l'usage & à l'opinion de l'église d'Occident, & s'efforçoit de pronver que ce concile n'étoit point œcuménique. Cet ouvrage que nous avons, & qui est fort connu fous le nom de livres Carolins, n'est ni sans fiel, ni même sans quelques légères erreurs. Il respire en plus d'un endroit la prévention & l'aversion contre les Grecs. L'auteur, quelqu'il fût, ne montre pas toute l'érudition ecclésiastique nécessaire, lorsqu'il avoue qu'il ne connoît ni la personne, ni les écrits de saint Grégoire de Nysse, dont l'autorité étoit réclamée par le concile de Nicée.

Au reste, l'erreur principale de Charlemagne & de ses évêques, sur la doctrine de ce concile, étoit très-naturelle; elle venoit de l'impéritie du traducteur des actes. On y avoit lu avec autant d'éton-nement que de scandale, cette formule : Je reçois & j'honore les images, & je leur rends la même adoration que je rends à la sainte Trinité. On jugea en France que la haine pour les Iconoclastes avoit jetté les pères de Nicee dans l'idolatrie. L'original grec portoit au contraire : Je reçois & j'honore les saintes images ; mais je ne rends qu'à la seule Trinité l'adoration de Latrie. Ce qui étoit conforme à la doctrine que l'église avoit professée dans tous les

temps.

Il paroît que l'erreur de Charlemagne ne fut pas promptement dissipée; car au concile de Francsort sur le Mein, qui se tint en 794, & où il rassembla les évêques de toutes les provinces de son obéissance, le second concile de Nicée sur rejetté, toujours sur le sondement de la même erreur. Cette opposition de deux conciles, tous deux très-nombreux & très-folemnels, fit redouter dès lors au pape Adrien la séparation des deux églises, qui ne devoit avoir lieu que dans le siècle suivant; il craignoit de voir naître ce schisme d'un mal entendu, dans le moment où l'église grecque, abjurant l'erreur dont on avoit voulu l'infecter, se réunissoit à l'église romaine sous une impératrice orthodoxe, & preno tavec le faint siège de nouveaux engagemens. Adrien écrivit contre le livre de Charlemagne, non en controversiste, mais en père commun & en pacificateur; sa lettre à Charlemagne est d'un ton aussi doux, aussi aimable, aussi paternel, & en même temps aussi respectueux que celui des livres Carolins est aigre & amer. Il est vrai que le saint Siège ne pouvoit trop ménager un bienfaiteur tel que Charlemagne; mais enfin Adrien eut sur lui un avantage marqué dans cette di pute. Le mal en-

tendu cessa enfin, & la paix se maitint entre les

deux églises.

Adrien I fut, dit-on, le premier pape qui exigez qu'on ne parût jamais devant lui sans lu baiser les pieds. Elevé au pontificat en 772, il mourut en 795, ayant plus approché qu'aucun autre pape, de ce terme, qu'aucun pape ne doit voir; c'est-à dire de vingt-quatre ans, cinq mois & dix jours, pendant lesquels saint Pierre gouverna l'église de Rome: Non videbis annos Petri. Charlemagne ne le regretta pas feulement comme un de ces : lliés que donnela politique, & sur lesquels on ne peut compter qu'en proportion de l'intérêt; il le pleura comme un ami tendre, courageux, d'une constance éprouvée dans des temps difficiles & dont le cœnr ne s'étoit jamais démenti à son égard dans tout le cours de sa vie. Nous avons dit (article AARON) qu'Aaron Rachid & Charlemagne s'étoient aimés fidèlement sans s'être jamais vus; Charlemagne & Adrien s'aimoient d'autant plus qu'ils s'étoient vus, & que leurs relations étoient plus intimes. Adrien avoit sait en vers l'éloge de Charlemagne, Charlemagne fit aussi en vers latin l'épitaphe d'Adrien; il y peint fa tendresse & fa douleur, c'est un monument de l'amitié d'un roi. On voit encore cette épitaphe gravée sur une table de marbre, auprès de la porte de l'église du vatican. Elle est composée en tout de trente-huit vers. En voici quelques-uns.

Post patrem lacrymans Carolus hac carmina scripsi Tu mihi dulcis amor; te modò plango, pater... Nomina jungo simul titulis, clanssime, nostra. Adrianus, Carolus, rex ego, tuque, pater..
Tum memor esto tui nati, pater optime, posso, Cum patre die natus pergat & ifte tuus.

Charlemagne, en envoyant au même pape un pseautier en lettres dor, comme le pape lui avoit donné à Rome le recueil des canons, l'avoit accompagné de vingt vers latins, aussi héxamètres & pentamètres, qui servent de dédicace, comme l'acrostiche d'Adrien en avoit servi au recueil des

ADRIEN II. Tout étoit changé sous Adrien II. Elevé au pontificat en 867 & mort en 872. Les papes alors vouloient être les maîtres des empereurs & des rois, & vouloient se mêler non feulement de leurs affaires, mais encore de leurs amours. Nicolas I, prédécesseur d'Adrien II, avoit excommunié le jeune Lothaire, roi de Lorraine, arrière petit-fils de Charlemagne, pour avoir répudié Thietberge, & avoir épousé Valdrade. Cette affaire étoit presque dans toutes ses circonstances la même que ceile qui dans la suite occasionna le schisine d'Angleterre sous le pontificat de Clement VII & le règne de Henri VIII. Lothaire feignit de se soumettre & de renvoyer Valdrade. Nicolas mourut: les Sarrasins ravageoient alors l'Italie. Lothaire imagina d'allez offrir au nouveau pape Adrien II ses services & ses secours contre les Sarrasins; il crut qu'un tel

bienfait lui tiendroit lieu de la foumission si impériensement exigée par Nicolas; il sut acceuilli en effet avec toutes les démonstrations de la reconnoissance; la confiance & l'amitié parurent régner entre Adrien & lui. Lothaire, dans un jour de solemnité, voulut communier de la main du pape avec tous les seigneurs françois de sa suite, sans soupconner le piège où le pape l'attendoit. Aussi - tôt qu'ils eurent reçu la communion, le pape les força de jurer avec le roi sur l'eucharistie, qu'il avoit en effet obéi au pape Nicolas son prédécesseur, & que sa rupture avec Valdrade étoit sincère & sans retour. Le serment sur l'eucharistie étoit alors au nombre des épreuves ou jugemens de Dieu, en vertu des paroles de faint Paul : Que celui qui reçoit indignement le corps & le sang de Jésus-Christ, mange & boit son jugement. On croyoit en consequence que quiconque osoit se parjurer sur l'eucharistie, mouroit infailliblement dans l'année. Lothaire & ses François, surpris, effrayés, mais trop avancés pour pouvoir reculer sans une extrême consusion, bégayèrent en tremblant le serment redoutable qu'on exigeoit d'eux, & si nous en croyons les historiens de ce siècle, ils moururent tous peu de temps après, comme si le glaive de l'ange exterminateur les eût frappés. Ce qui est certain, c'est que Lothaire tomba dans une maladie de langueur dont il mourut à Plaisance, lorsqu'il retournoit dans ses états.

Charles, roi de Provence, son srère puîne, qui n'avoit point subi comme lui l'épreuve de l'eucharistie, mourut assez-tôt pour n'avoir pas le

temps d'hériter de lui.

Leur seul héritier légitime étoit l'empereur Louis leur frère. Charles-le-Chauve, au mépris des droits de Louis son neveu, s'empara de la Lorraine. Louis ainsi dépouillé, eut recours à l'autorité du saint Siège, & lui qui, à titre d'empereur, devoit être le protecteur du pape, en devint le protégé. Adrien prit avec Charles-le-Chauve le même ton d'empire que Nicolas avoit pris avec Lothaire le jeune. Il le menaça de l'excommunier : il ordonna même aux évêques françois de se séparer de la commuuion de Charles, s'il différoit de restituer la Lorraine à l'empereur. Le pape cependant ne montroit tout ce zèle que pour récompenser l'empereur du bon exemple qu'il avoit donné de recourir au faint Siège; car d'ailleurs Louis étoit de tous les princes Carlovingiens, celui dont le pape défiroit le plus l'affoiblissement, précisément parce qu'il étoit empereur & qu'il avoit l'Italie dans son partage.

Nicolas I & Adrien II avoient du moins le mérite de défendre la cause la plus juste; car Lothaire avoit vraisemblablement tort à l'égard de Thietberge sa semme, & Charles-le-Chauve avoit certainement tort à l'égard de l'empereur Louis son neveu; mais les torts des rois ne pouvoient donner sur eux aux papes, que le droit de représentation & d'exhortation; les papes ne devoient jamais oublier que le royaume de Jésus-Christ n'est pas

de ce monde, & que s'ils possédoient un royaume temporel, ils en avoient l'obligation à la munisicence des rois Carlovingiens.

Le despotisme d'Adrien révolta une partie du clergé de France; les deux hincmar se partagèrent, l'oncle, le grand Hincmar, l'archevêque de Reims, qui ne vouloit de despotisme que le sien, se porta pour le défenseur de son roi Charles-le-Chauve & des libertés de l'église gallicane, lesquelles ne permettent pas pourtant d'envahir le bien d'autrui; le neveu, l'évêque de Laon, qui ne trouvoit point de despotisme plus insupportable que celui de son oncle, devint le ches du parti papiste. Charles-le-Chauve, qui ordinairement trembloit devant ses évêques, se sentant appuyé par le meilleur hincmar (car il s'en falloit bien que le neveu eût la considération de l'oncle) osa conseiller au pape de montrer plus de modération, afin que lui & ses prélats n'eussent occasion de l'éconduire.

Sous le pontificat d'Adrien II se sormoit le grand schisme d'Orient; Adrien tint à Rome, en 868, un concile où il sit condamner Photius, il envoya des légats au concile de Constantinople, huitième concile œcuménique, qui condamna encore plus solemnellement ce patriarche.

ADRIEN IV, anglois, fils d'un mendiant, mendiant lui-même, après avoir erré long-temps de pays en pays, comme les gens de cette profession, regarda enfin comme une bonne sortune d'être reçu en qualité de domestique chez les chanoines réguliers de faint Ruf; ces chanoines lui avant trouvé des talens très-supérieurs à son état, l'aggrégèrent d'abord à leur ordre, & le mirent ensuite à leur tête, il sut leur général. Le pape Eugêne III le fit cardinal, évêque d'Albano, & l'envoya en légation dans le Danemarck & dans la Norvège. Il sut fait pape lui-même le 3 décembre 1154, & se distingua entre tous les papes par son zèle pour les intérêts du saint Siège, & par son indifférence pour les intérêts de sa famille. Quant au premier point, son zèle eut occasion d'éclater dès le commencement de son pontificat. Arnaud de Bresse vivoit encore; ce sameux hérétique, disciple d'Abailard, beaucoup plus hardi que son maître, enseignoit une doctrine, qui est celle de toutes les hérésies qui doit le plus déplaire au clergé. Selon lui, tout ecclésiastique possédant des terres, étoit damné; l'église ne devoit rien posséder & tous ses biens appartenoient aux princes temporels. Si cette doctrine devoit lui faire de puissans ennemis, elle lui procuroit aussi de zélés partisans. Arnaud sur ches de parti, il eut une armée, il se rendit le maître dans Rome, il en chassa les papes. il en changea le gouvernement, il voulut y retablir le sénat. Eugène III enfin après plusieurs combats fut recu dans Rome; Arnaud fut fait prisonnier; mais les Romains ne se pressant pas de prononcer fur son sort, Adrien IV, second successeur d'Eugène III, les excommunia jusqu'à ce qu'ils

eussent brûle vif Arnaud de Bresse, ce qui arriva

en 1155.

Adrien prétendit que Guillaume, roi de Sicile, de la race Normande, usurpoit les biens de l'église, il l'excommunia. Il redemanda instamment à l'empereur Frédéric I, dit Barberousse, les siess compris dans la donation saite au saint Siège par la comtesse Mathilde, le duché de Spolète, la Corse & la Sardaigne; il ne put rien obtenir, mais il ne se rebuta jamais.

Quand au second point, (son désintéressement par rapport à sa famille) il laissa sa mère & tous ses parens dans la pauvreté. On raconte que sa mère ayant pris des habits au-dessus de son état, pour paroître décemment à son audience publique, il seignit de ne la pas connoître & resus de l'entendre; que cette même semme ayant reparu à son audience en habit de paysanne, croyant peut-être le mortisser, il la distingua dans la soule, courut à elle, l'embrassa, & dit publiquement: Je reconnois ma mère; mais il ne sit rien pour elle. Il mourut

à Anagni en 1159.

ADRIEN VI, né à Utrecht en 1459, fils d'un tisserand, nommé Florent, ayant été boursier dans l'université de Louvain, en devint vice-chancelier, & fut doyen de l'église de cette ville. L'empereur Maximilien I le nomma précepteur de son petitfils l'archiduc Charles, qui fut l'empereur Charles-Quint. Ferdinand-le-Catholique, aïeul maternel de Charles-Quint, fit Adrien evêque de Tortose; après la mort de Ferdinand, il partagea la régence d'Espagne avec le cardinal Ximènes, & fut enfuite seul vice-roi au nom de Charles-Quint. Léon X le fit cardinal & il lui fuccéda dans la papauté par le crédit de Charles-Quint & par l'adresse de la brigue impériale; personne ne paroissoit songer à cet Adrien Florent, qu'on ne regardoit que comme un homme de collège, & qui avoit confirmé cette idée par le mauvais fuccès de fon administration d'Espagne; il y avoit une concurrence éclatante entre le cardinal de Médicis, cousin du dernier pape, & le cardinal Volsey, à qui l'empereur avoit promis de l'appuyer de tout son parti. On ne donna pas le temps aux cardinaux françois d'arriver; ils apprirent en route l'élection d'Adrien. Tous les cardinaux du conclave, ceux même qui étoient dans le secret, s'étonnèrent de ce choix, quelquesuns s'en indignèrent, les Romains en surent humilies & irrites. Lorsque les cardinaux passerent sur le pont Saint-Auge en sortant du conclave, le peuple les accabla d'injures & de malédictions, le cardinal de Gonzague se tournant vers lui, s'écria: Vous êtes trop bons de vous en tenir aux injures, nous méritons d'être lapidés. Ce que l'empereur avoit espéré, ce que le facré collège avoit prévu arriva, Adrien ne sut point un pape-prince, Charles-Quint sut le maître à Rome; Adrien crut devoir cette déférence à son biensaiteur, il crut devoir abandonner le soin des affaires du siècle aux puissances séculières; il prit pour lui la partie spirituelle &

religiense; il voulut résormer la cour de Rome, & il eut le mérite de déplaire à cette cour; il se sit un devoir sacré de l'économie; on lui représenta qu'il prenoit trop peu de domestiques : Je veux, dit-il, avant tout payer les dettes de l'église. Combien mon prédécesseur avoit-il de palfreniers? - Cent - C'est beaucoup, quatre me suffiroient. — Le moins fastueux des cardinaux en a dix au moins. — Ayons-en donc douze, pour ne pas céder en superfluités au moins sassueux des cardinaux. Les Romains crurent le haïr comme étranger, ils le haissoient comme un homme juste & simple. A sa mort, ils mirent sur la porte de son médecin, cette inscription: Au libérateur de la patrie. Etant prosesseur de Louvain, il avoit fait un livre théologique, où il disoit : Que le pape peut errer, même en matière de foi. Etant pape, il fit réimprimer ce livre avec la même proposition. Il se jugea très-bien en mourant : Mon seul malheur; dit-il, fut d'avoir à commander. Il n'étoit pas né en effet pour le commandement; mais il a donné aux fouverains de grandes leçons & de grands exemples d'économie & de justice. On l'a comparé avec Adrien IV. Tous deux s'élevèrent, d'une origine obscure jusqu'à la première dignité du monde chrétien; tous deux regrettèrent sur le trône pontifical leur obscurité primitive; tous deux resusèrent d'élever & d'enrichir leur samille; mais Adrien IV avoit plus d'élévation & plus de force dans le caractère. On a observé qu'Adrien VI, qui devoit sa fortune aux lettres, ne fit rien pour elles. Il mourut le 14 septembre 1523. Gaspard Burmann a donné sa vie en latin. Utrecht, 1727 in-4°.

ADRIEN III & ADRIEN V ne siègérent pas assez long-temps pour être connus. On a retenu du dernier un prétendu mot. A peine élu, il tomba malade de la maladie dont il mourut: ses parens étant accourus pour le séliciter sur sa nomination, le trouvèrent au lit & assez mal: Paimerois mieux, leur dit-il, être cardinal en santé que pape mourant.

Est-ce là un mot?

Adrien est aussi le nom d'un chartreux, auteur du traité intitulé: Liber utriusque fortuna, attribué autresois à Pétrarque, & dont la première édition publiée à Cologne, in-4°. en 1471, est rare & recherchée.

ADVENEMENT, s. m. ou Avènement, (Hist. mod.) se dit de l'élévation d'un prince sur le trône,

d'un pape au pontificat.

ÆLIANUS MECCIUS, (Hist. anc.) c'est le nom assez peu connu d'un médecin loué par Galien, qui le premier employa, dans un temps de peste, la thériaque, & comme remède, & comme préservatif, & l'un & l'autre avec succès.

ÆMILIUS PROBUS. (Voyez Cornelius

NEPOS.)

ÆNEAS SYLVIUS. (Voyez PIE II.)

AÉTIUS. Il y a plusieurs personnages célèbres de ce nom.

1°. Aétius, surnommé l'impie, avoit commen cé par être chaudronnier, & finit par être patriar. che de Constantinople sous Julien, surnommé l'apostat. Il embrassa les erreurs d'Arius, & en eut encore de particulières, dont saint Epiphane a recueilli quelques-unes. Il mourut à Constantinople

en 367.

2°. AÉTIUS, médecin d'Amide, ville de la Mefopotamie fur le Tigre, vers la fin du quatrième
fiècle & le commencement du cinquième, premier médecine chrétien dont nous ayons des écrits
fur la médecine. Son ouvrage grec, intitulé Teirabiblos, est un recueil des écrits des médecins qui
avoient vécu avant lui. Janus Cornarus le traduisit
en latin, & le sit imprimer à Basle chez Froben
en 1542 sous ce titre: Contratta ex veteribus médicina. Il excelloit, dit-on, dans la pratique de la
chirurgie, sur-tout dans le traitement des maladies

des yeux.

3°. AÉTIUS, (Hist. de l'empire romain.) gouverneur des Gaules, l'un des plus grands capitaines de son temps, & le boulevard de l'empire contre les barbares qui l'inondoient, étoit fils de Gaudentius, un des hommes les plus diftingués de cette portion de la Scythie, qui étoit tombée sous la domination des Romains. Sa mère, née dans l'Italie, étoit issue d'une famille opulente & illustrée par les plus nobles emplois, ce qui fraya le chemin des honneurs à son fils qui, au sortir de l'enfance, servit dans les troupes de la garde du prince, où il annonça ce qu'il devoit être un jour. Il sut donné pour ôtage aux Visigoths, & ensuite aux Huns, dont il étudia les mœurs & la discipline militaire. Ce sut l'an 425 qu'il obtint le gouvernement des Gaules dévastées par les Visigoths. Le bruit de son arrivée releva les courages abbatus. Arles affiégée alloit par sa destinée décider de celle de toutes les provinces. Aétius se met en mouvement pour la délivrer, les Visigoths lèvent le siège, & sont attaqués dans leur retraite par ce général actif, qu'ils croyoient encore éloigné. Le carnage qu'il fit des Barbares les mit dans l'impuissance d'étendre leurs conquêtes. Aétius, après avoir sait de l'Espagne le théâtre de sa gloire, délivra Metz & Toul, de l'oppression des Bourguignons qui vouloient s'en tendre maîtres.

L'an 428; les Francs se répandirent dans les Gaules, Aétius les obligea de repasser le Rhin. Ses services surent récompensés par la charge de maître de la milice, qui mettoit toutes les sorces de l'empire dans ses mains. Sa sortune excita l'envie; il se sorma une conspiration contre sa vie, & il en sit assassimant les auteurs. Placidie, qui gouvernoit alors l'empire, aima mieux sermer les yeux sur cet abus d'autorité, que de s'exposer au danger de le

punir.

Mais Aétius, par son ambition, par les troubles qu'il semoit dans l'empire, par ses délations calomnieuses contre ses ennemis, précipita sa disgrace; il ne s'y soumit pas, il devint hautement rebelle, & alla chercher un asyle chez les Huns qui le chérissient, parce qu'il avoit été nourri dans leur

camp; ce fut sous prétexte de le venger qu'ils sondirent sur l'Italie, privée alors de ses plus braves désenseurs. L'empire prévint sa chûte par une paix humiliante. Aétius sut nommé patrice, dignité qui lui donnoit le droit de commander par-tout où l'empereur & le consul n'étoient pas. Il signala sons retour dans les Gaules par la défaite des Bourguignons, des Visigoths, des Armoriques. Sa politique. étoit de diviser ses ennemis, il arma les Alains contre les Armoriques, qui s'affoiblirent égale-ment par leurs victoires & leurs défaites. Ce sut dans ce temps que Clodion traversa les Ardennes, se rendit maître de Tournai, de Cambrai, & de tout le pays qui est entre ces villes & la Somme. Les garnisons romaines surent passées au fil de l'épée. Aétius se mit en mouvement pour l'arrêter, dans ses conquêtes. Le combat qu'il livra près du vieux Hefdin, sans être décisif, réduisit les François à quitter les bords de la Somme pour se retirer dans la Belgique. La guerre qu'il eut à foutenir contre Attila mit le comble à sa gloire. Ce prince barbare entra dans les Gaules, & Metz fut sa première conquête. Il marcha contre Orléans, qu'il prit & qu'il évacua sur la nouvelle qu'Aétius s'avans çoit pour le combattre, & tandis qu'il veut regagner les bors du Rhin, il est attaqué par Aétius. Jamais on n'avoit vu deux armées si nombreuses en venir aux mains. Attila vaincu fit sa retraite à la saveur des ténèbres. Sa ruine eût suivi sa désaite, si Aétius, que la guerre rendoit nécessaire, n'eût savorisé sa retraite, pour lui laisser le temps de lever une nouvelle armée : ce sut par une suite de cette politique criminelle que, chargé de s'opposer à une nouvelle irruption, il négligea de couper les voies militaires, & de retrancher les défilés. Sa conduite devint suspecte, mais il étoit trop redoutable pour n'être pas respecté de ses maîtres: Valentinien, parvenu à l'empire, eut l'humiliation de traiter avec son sujet comme avec un égal; il usa d'artifice pour mieux assurer sa vengeance, il lui accorda tout ce qui pouvoit flatter un cœur ambitieux. Séduit par ces démonstrations affectueuses, Aétius se présenta devant son maître, qui ne vit en lui qu'un rival, & qui le tenant en sa puissance; le fit massacrer, & lui donna de sa main le premier coup de poignard. Boéce, qui étoit préset du prétoire d'Italie, sut assassiné avec lui, quoiqu'on ne pût lui reprocher que d'avoir été son ami; les précautions dont l'empereur usa pour justifier ce meurtre, l'apologie qu'il envoya dans toutes les cours, montrent combien Aétius étoit puissant & respecté. (Un courtisan à qui Valentinien s'excusoit de ce meutrre, sur la raison d'état, lui répon. dit: Vous vous êtes coupé la main droite avec la main gauche. L'évènement justifia ce discours.) Occylla, né barbare & ami d'Aétius, vengea sa mort sur Valentinien, qu'il massacra dans le temps que ce prince montoit dans une tribune pour haranguer le peuple. (T-N.)Aétius sut me en 454.

AFER, (DOMITIUS) né à Nismes, orateur à Rome, connu pour avoir été le maître de Quintilien, mais connu aussi pour avoir été un grand délateur sous Tibère, Caligula & Néron. Caligula le fit consul. Il mourut sous Néron, l'an 59 de Jesus-Christ.

AFRANIUS, fameux poëte comique romain, dont parlent Cicéron & Horace, & à qui Quin-tilien reproche des obscénités. Il ne reste de lui que quelques fragmens qu'on trouve dans le corpus poëtarum de Maittaire. Londres 1723, 2 vol. in-folio. Il vivoit environ 100 ans avant Jesus-Christ, & ne peut être confondu avec Quinctianus Afranius que Néron fit mourir.

AFRICAIN, (JULES) historien du troisième siècle, auteur d'une chronique estimée, qui n'existe plus que dans la chronique d'Eusèbe.

AGA, f. m. (Hist. mod.) dans le langage du Mogol, est un grand seigneur ou commandant.

Les Turcs se servent de ce mot dans ce dernier sens; ainsi chez eux l'aga des Janissaires est le colonel de cette troupe. Le capi aga est le capi-

raine de la porte du serrail.

Ils donnent aussi quelquesois le titre d'aga par politesse à des personnes de distinction, sans qu'elles aient de charge ni de commandement. Mais à l'égard des personnes revêtues du titre d'aga par honneur & par respect pour leur dignité, on employe le mot d'agarat, terme pluriel, au lieu de celui d'aga qui est singulier. Ainsi parmi nous, au lieu de vous, nous disons à certaines personnes votre grandeur; & au lieu de je, un ministre ou officier général écrit nous, &c.

En quelques occasions, au lieu d'aga, ils disent agasi ou agassi: ainsi ils appellent l'aga ou commandant general de la cavalerie spahilar Agassi.

(A. R.)

AGABUS, (Hist. Sacr.) nom propre, que l'on croit d'origine hébraïque Esdr. ij, 45, 46, & tiré du verbe 311, aimer, synonyme de celui de phi-lete, qui signifie aimé. C'est le nom d'un de ces prophètes, c'est-à-dire, de ces chrétiens honorés du don de prophètie alors répandu dans l'église Ast. xiij, qui vinrent de Jérusalem à Antioche, lorsque S. Paul y étoit avec S. Barnabé, sur la fin de l'empire de Caligula, ou au commencement de celui de Claude. Cet Agabus, que les Grècs prétendent avoir été un des soixante & douze disciples, " prédit par l'esprit, selon le rapport de S. Luc, » qu'il y auroit une grande samine » par toute la terre habitable », comme elle arriva sous l'empereur Claude, Att. xj. 28.

Josephe, ant. xx. 2, Suetone, in Claud. c. xviij, Tacite, ann. xij, 43, parlent bien de deux grandes famines survenues du temps de l'empereur Claude; mais Usserius prouve qu'elles n'ont point été générales dans tout l'empire romain, & que celle qui fait l'objet de la prédiction d'Agabus, a été omise par ces historiens. Il croit que celle-ci

doit être rapportée à l'année de la mort d'Hérode Agrippa, ou la quatrième de l'empire de Claude; parce que l'auteur facré, Att. xij, infinue qu'il y eut une grande disette cette année - là. Scaliger & Spanheim ont été du même avis. Mais Vitzius ne paroît pas satisfait de leurs raisons, & il préfère d'entendre par cette samine, cette disette de vivres qui se fit sentir successivement dans toutes les provinces de l'empire romain, pendant tout le temps de l'empire de Claude, c'est-à-dire, pendant l'espace de quatorze ans. Meletem Leydens, page 41. Il est bon de remarquer que l'écriture sainte en-

tend par la terre habitable, quelquesois l'empire romain, d'autres fois seulement la Judée, Luc. ij. 1. Agabus auroit sort bien pu avoir eu en vue ce dernier sens : & ce qui est dit des secours que les fidèles envoyèrent en Judée, semble le supposer.

Consultez Volsii, Cur. Philolog.

On prétend que c'est le même Agabus qui vint de Judée à Césarée pour visiter S. Paul, & lui prédire par le Saint-Esprit, qu'à son arrivée à Jérufalem, il feroit pris par les Juiss, & livré aux Gentils; ce qui arriva effectivement. Att. xxj. 10, 11.

Les Grècs disent qu'Agabus souffrit le martyre à Antioche, & ils ont fixé la fête de ce faint au 8

mars. (C. C.)

AGAG, (Hist. des Juiss.) roi des Amalécites, sut épargné par Saul, après la bataille dans laquelle il défit cette nation. Mais Dieu lui avoit ordonné de ne faire grace à personne, de passer au fil de l'épée tout ce qui avoit vie, hommes, semmes, enfans, & même les animaux. La clémence de Saul envers Agag, étoit donc une désobéissance, dont le prophète Samuel lui fit un reproche amer, & qu'il expia en massacrant en sa présence, à coups de hache, ce roi captif que Saul avoit épargné. (A. R.)

AGALARI, f. m. (Hift. mod.) Un agalari est un page du premier rang chez le grand-seigneur: il sert la personne du prince. Ces agalaris savent quelquesois mériter les bonnes graces & la confiance de leur maître, & s'élever ainsi aux pre-

mières places de l'empire.

AGAPET est le nom de deux papes, dont le premier n'occupa le saint siège que dix mois, entre les papes Jean II, & Sylvère, & mourut en 536, le second entre Marin ou Martin III, & Jean XII.

de 946 à 955.

AGAR, (Hist. sacrée.) Egyptienne de nation, d'abord servante de Sara, semme d'Abraham. Celle-ci se voyant stérile, la donna elle-même à son mari pour semme du second ordre, afin qu'il en eût des ensans. Agar, devenue grosse, s'enorgueillit tellement de cet avantage, qu'elle avoit sur Sara, que celle - ci la chassa de chez elle avec l'agrément d'Abraham. Cependant Agar obtint son pardon & revint dans la maison d'Abraham, où elle accoucha d'un fils nomme Ismaël. Dans la suite Sara devint mère d'Isaac; & les deux enfans ne pouvant s'accorder, Abraham

congédia Agar avec son fils. Elle traversa le défert, où elle seroit morte de saim & de sois, sans le secours d'un ange qui lui apparut pour lui montrer une sontaine, elle vint se fixer en Arabie où elle maria Ismaël (A. R.)

elle maria Ismaël. (A. R.)
AGARISTE, (Hist. anc.) fille de Clistène, qui
chassa d'Athènes le tyran Hippias. Cette athénienne sut célèbre par la beauté, & par les jeux
publics que les jeunes Grècs donnoient pour lui
plaire, & où ils s'empressoient de se distinguer à

fes yeux.

AGARISTIE, (Hist. anc.) mère du fameux Périclès. On rapporte qu'étant grosse, elle songea

qu'elle accouchoit d'un lion.

AGASICLÈS, (Hist. anc.) roi de Lacédémone, père d'Arisson. Roi pacissque & philosophe & dont à ce titre, il faut conserver la mémoire. Comment, lui disoit - on un jour, un roi peut-il vivre tranquille? En traitant ses sujets, répondit-il, comme un père traite ses ensans. Il vivoit vers l'an 650, avant J. C.

AGATHARCIDES, célèbre historien grèc, dont il ne reste que des cirations dans Strabon, Joseph & Photius. C'est, dit-on, le premier écrivain qui ait douné la description du rhinoceros.

Il vivoit environ 180 ans avant J. C.

AGATHIAS le scolastique, né à Myrine, avocat à Smyrne, & moins connu en cette qualité que par son histoire, qui est comme la suite de celle de Procope, & qui a été traduite du grèc par le président Cousin. Il vivoit au sixième siècle de

l'ère chrétienne.

AGATHOCLE, (Histoire de Syracuse.) A peine Timoléon avoit affranchi sa patrie du joug des Denis, qu'Agathocle, jeune ambitieux, fils d'un potier de terre, envahit le pouvoir suprême dans Syracuse. Ce sut par le sang des principaux citoyens qu'il affermit sa puissance usurpée. Tous ceux qui ne surent pas ses complices, surent traités en conpables; les semmes & les enfans surent enveloppés dans le meurtre des pères & des époux. Ce ne fut pas le seul sléau dont la Sicile sut affligée. Quand un pays est déchiré de factions, ses voisins, sous le titre imposant de pacificateurs, profitent de ses divisions pour l'affervir. C'étoit en paroissant protéger la Sicile que les Carthaginois en avoient usurpé la domination. Toute l'île étoit sous leur puissance, & il n'y avoit que Syracuse qui eût résissé à leurs armes & à leurs promesses. Cette ville opulente & peuplée vit bientôt les Africains devant ses murs; les extrémités où elle se vit réduite, n'ébranlèrent point la constance de ses habitans. Agathocle réveillé par le danger, conçut le projet audacieux de transporter en Afrique le théatre de la guerre. Ce sutlà qu'il crut pouvoir humilier la fierté d'un peuple commerçant, moins propre à combattre qu'à calculer. Il équipe secrétement une petite flotte, où il embarque treize mille hommes aussi audacieux que lui ; quoique Syracuse sût étroitement

investie par terre & par mer, il trouve le moyen de tromper la vigilance des assiégeans, & d'arriver fans obstacle en Afrique qu'il trouva sans désenseurs. Carthage, sur le bruit de ses prospérités en Sicile, n'avoit pu prevoir que l'ennemi qui ne devoit qu'implorer sa clémence, viendroit l'insulter dans ses murs. Toutes les campagnes furent la proie des flammes. Les habitans abandonnèrent leurs richesses & leurs tronpeaux pour se résugier dans le sond de l'Afrique. Les Carthaginois sans sorce & sans courage trembloient ensermés dans leurs murs. Ils ne s'occupérent plus à saire des conquêtes & allarmés pour leurs propres foyers, ils rappellèrent de Sicile une parcie de leurs troupes. Un peuple riche & commerçant ayant beaucoup à perdre, est toujours tremblant à l'aspect du ravisfeur. La levée du siège de Syracuse sut le premier fruit de cette victoire, & l'on peut dire que ce sut en Afrique qu'Agathocle sut le liberateur de la Sicile Les troupes qui avoient combattu dans cette île, vinrent à leur tour défendre leur patrie: les deux armées en vinrent aux mains, & la victoire fe déclara pour les Siciliens. Mais leurs succès multipliés ne saisoient qu'épuiser leurs forces qu'ils ne pouvoient rétablir dans une terre étrangère: Agathocle, trop clairvoyant pour compter fur des fuccès durables, consentit à une paix dont il dicta lui-même les conditions. Elle lui fut d'autant plus glorieuse, que ce sut le premier traité, dit un écrivain profond, où le vainqueur stipula pour les intérêts de l'humanité, puisqu'il exigea des Carthaginois le serment de ne plus immoler de victimes humaines; (Nous sommes cependant obli-gés d'avouer avec beauconp de regret, que ce fait est contesté par des savans, qui rapportent des raisons assez plausibles de leur avis. On peut les voir dans l'histoire des colonies anciennes par M. le Baron de Sainte Croix.) Agathocle re-vint triomphant à Syracuse, où il auroit été reçu comme le liberateur de sa patrie, si l'on avoit pu y oublier qu'il en avoit été le tyran-Les Syracufains souvent courbés sous le joug, n'avoient jamais pu se samiliariser avec l'esclavage. Agathocle reconnut bientôt qu'il étoit abhorré d'un penple fier qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir eu l'orgneil de lui donner des fers, & qui disoit hautement qu'il ne les avoit délivrés de la domination des Africains que pour être leur tyran. Ainsi dans le temps qu'il croyoit jouir de sa gloire, il se vit condamné à vieillir dans l'amertume & le mépris; alors abandonné des anciens adorateurs de sa fortune, il perdit tout espoir: & ne pouvant survivre à sa dégradation, il aima mieux se donner la mort que de rentrer dans la vie privée. Il laissa la réputation d'un grand politique, d'un intrépide guerrier & d'un mauvais citoyen. (T-N.)

AGATHON, poëte Grec, tragique & comique, dont Aristote & Athénée citent quelques vers,

& qui vivoit dans la 90°. Olympiade.

AGATHON, pape, élu le 26 Juin 679, mort en 682, fit cesser le tribut que le faint siège payoit aux empereurs grecs à l'élection de chaque pape.

AGATHON étoit aussi le nom d'un musicien grec assez sameux, & les chansons d'Agathon étoient passées en proverbe pour signifier une chose plus agréable qu'utile.

AGEMOGLANS, s. m. ou AGIAM-OGLANS, ou AZAMOGLANS, (Hist. mod.) font de jeunes enfaus que le grand seigneur achete des Tartares, ou qu'il prend à la guerre, ou qu'il arrache d'entre

les bras des Chrétiens foumis à fa domination.

Ce mot dans la langue orientale fignifie enfant de Barbare; c'est-à-dire, suivant la manière de s'exprimer des Musulmans, né de parens pauvres qui ne sont pas Turcs. Il est composé des deux mots Arabes, nors, agem, qui fignifie parmi les Turcs la même chose que barbares parmi les Grecs, les Turcs distinguant tous les habitans de la terre en Arabes ou Turcs, & en agem, comme les Grecs les divisoient en Grecs & en Barbares; l'autre mot est parts.

La plupart de ces enfans sont des enfans de chrétiens que le sultan sait enlever tous les ans par sonne de tribut, des bras de leurs parens. Ceux qui sont chargés de la levée de cet odieux impôt, en prennent un sur trois, & ont soin de choisir ceux qui leur paroissent les mieux saits & les plus adroits.

On les mène aussi- tôt à Gallipoli, ou à Consminimple, où on commence par les circoncire; ensuite on les instruit dans la religion Mahométane, on leur apprend la langue Turque, & on les forme aux exercices de la guerre, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de porter les armes: & c'est de cette école qu'on tire les Janissaires.

Ceux qu'on ne trouve pas propres à porter les armes, on les employe aux offices les plus bas & les plus abjects du ferrail; comme à la cuifine, aux écuries, aux jardins, fous le nom de Bostangis Attagis, Halvagis, &c. Ils n'ont ni gages ni profits, à moins qu'ils ne foient élevés à quelque petite charge, & alors leurs appointemens font très-médiocres & ne montent qu'à fept aspres & demi par jour, ce qui revient à environ trois fols & demi de notre monnoie (G)

AGESILAS, roi de Sparte. (Hist. de Lacédém.) Agéstlas est au rang des plus grands capitaines de la Grèce. Agis, son srère, laissa un fils nommé Léorichide, qu'il n'avocua qu'au moment de sa mort. Le trône lui appartenoit, mais comme on le soupçonnoit d'être le fils d'Alcibiade, qui avoit aimé sa mère, les Spartiates le privèrent de l'héritage de ses aucêtres, & Agéstlas son oncle sur roi, mais il ne voulut pas prositer de la succession d'Agis, dont son neveu Léorichide avoit été privé comme bâtard. Son désintéressement mérita l'estime publique.

Artaxerxe menaçoit la Grèce, & c'étoit sur Sparte qu'il devoit porter les premiers coups. Agéstlas représenta qu'il seroit plus avantageux de

porter la guerre en Asie que de la soutenir en Europe. Il sut chargé de cette expédition, & il arriva dans les provinces de la Perse, avant qu'on soupçonnât qu'il eût quitté la Grèce. Quoiqu'i n'eût qu'une très-soible armée, il dicta des loix à Tissapherne, sattrape de l'Asie mineure, qui consentit à laisser la liberté à toutes les villes grecques de l'Asie, à condition qu'Agéssalas n'exerceroit aucune hessilité. Mais quand Tissapherne eût rassemblé ses forces, il changea de ton, & sit sommer Agéssalas de s'éloigner de l'Asie. Agéssalas seignit de tourner ses armes contre la Carie, où le satrape avoit de grandes possessions. Tissapherne y porta toutes ses sorces; alors Agéssalas se jetta sur la Phrygie, qu'il trouva sans désenseurs. Il y sit un butin immense qu'il abandonna tout entier à son armée.

Agésilas qui avoit trompé le satrape par un artifice, le trompa par une vérité la campagne suivante. Il sit publier qu'il marchoit en Lydie, & comme il déclaroit ce dessein, on crut qu'il en vouloit à la Carie. Tissapherne y envoya l'élite de ses troupes, & Agésilas profita de son erreur pour marcher à Sardes dont il formale siège. Tissapherne tenta de délivrer cette place, il sut vaincu & la cour de Perse lui sit trancher la tête. Tandis qu'Agéfilas étendoit ses conquêtes, Sparte sut attaquée par Thèbes, Argos & Corinthe. Agésilas rappellé au secours de sa patrie, se plaignit d'être arraché de l'Asie par trente mille archers, faisant allusion aux dariques, pièces d'or où la figure d'un archer étoit représentée, & que le roi de Perse avoit employées à corrompre les Grecs, & à les soulever contre Sparte. Il traversa en trente jours le pays que Xerxès avoit été un an à parcourir. Les Athéniens joints aux Béotiens l'attaquèrent dans les plaines de Coronée. Il en fit un horrible carnage. Il sut chargé de marcher contre les Corinthiens & les ayant vaincus, on lui proposa de détruire Corinthe, il répondit : laissons à la Grèce des barrières contre les Barbares. Il ne se trouva point à la bataille de Leuctres qui éclipsa pour jamais la spleudeur de sa patrie. Il semblait en avoir prévû le suneste succès. L'armée victorieuse se présenta devant Sparte alors fans murailles, Agéfilas sut son rempart. Les richesses qu'il avoit enlevées de la Perse, avoient été versées dans le trésor public, & il s'étoit fait un scrupule d'en réserver rien pour lui. Ce sut la ressource de Sparte dans ses revers. Agésilas, en voyant de plus près les mœurs afiatiques, n'en avoit conçu que plus de mépris pour le luxe & plus d'horreur pour la mollesse. Fidèle à la discipline de Lycurgue & aux vertus des Spartiates, il se distinguoit par la sobriété, la frugalité, la simplicité, la panvreté. La nature qui lui avoit donné de grands talens & de grandes vertus, lui avoit refuse tous ces avantages extérieurs qui imposent au vulgaire, & son caractère lui interdisoit le saste qui remplace jusqu'à un certain point ces avantages dans l'imagination des hommes. Difforme, boiteux; petit & mal fait, il le paroissoit encore davantage

par le peu de soin qu'il prenoit de déguiser ces défauts. Il ne reconnoissoit de supériorité parmi les rois & parmi les hommes que celle que donne la vertu. Quelqu'un appellant devant lui le roi de Perse LE GRAND ROI, » En quoi, dit-il, est-il plus grand que moi, » s'il n'est pas plus vertueux? " Ce roi lui ayant envoyé de riches présens & sur-tout de riches étoffes, qu'il ne crut pas apparemment devoir resuser, il les distribua sur le champ à ses esclaves pour faire voir le cas qu'il en saisoit. Avec ces sentimens, ces principes & ce défaut d'agrémens, Agésilas étoit d'abord un objet de mépris pour les étrangers & pour les barbares, l'ascendant de son mérite ne l'emportoit qu'avec le temps. Tachos, roi d'Egypte, auquel il mena une armée de Grecs, pour le défendre contre les Perses, dédaigna sa personne & négligea ses conseils, il porta la guerre dans la Phénicie, malgré Agésilas, qui lui représenta, que dans la disposition où il voyoit ses peuples, il ne croyoit pas qu'il sût prudent au roi de s'éloigner de ses états; en effet, à peine Tachos fut-il éloigné, que ses sujets se souleverent & mirent Nectenabo en sa place. Celui-ci à son tour eut un concurrent nommé Mutus, Agésilas, lui conseilla de marcher d'abord à sa rencontre & de l'accabler, avant qu'il cût le temps de rassembler ses forces, Nectenabo n'eur pas plus d'égard que Tachos pour les conseils d'Agésilas & pensa en être puni de même. Presse par les armes de Mutus, il sut trop heureux qu'Agésilas vînt à son secours, arrêtât les progrès de Mutus, & rendît la p ix à l'Egypte par la défaite & la prise de ce rebelle. Agésilas mourut dans la Cyrenaïque en revenant de cette expédition, l'an 456, avant J. C. la 81e. année de son âge, la 41°. de son règne. Son corps sut embaumé & transporté à Sparte, qui étoit jalouse de posséder les cendres d'un tel roi. Les peuples de la Grèce qu'il avoit désendus, voulurent lui élever des statues; il les resusa; « faut-il d'autres monumens » à l'homme de bien, dit-il, que ses actions mêmes? n

Cet Agésilas est le second du nom, dans la liste des rois de Sparte.

Cynisca, sa sœur, fut la première semme qui remporta le prix de la course aux jeux olympiques, & ce sur sur des chevaux qu'il l'avoit engagée à

dresser elle-même.

AGÉSILAS, éphore de Sparte, tyran hypocrite, célèbre par le bien qu'il parut faire & par le mal qu'il fit, fut un des principaux instrumens dont Agis III se servit pour faire revivre la discipline de Lycurgue. La vie d'Agésilas jusqu'à ce moment, n'avoit été qu'un tissu de débauches, & il ne savorisa le projet de la résormation, que pour s'asfranchir de ses dettes. L'histoire le peint comme un homme artificieux, doué de cette éloquence naturelle qui domine sur les esprits; sans frein dans ses penchans, audacieux dans ses pro-jets, téméraire dans l'exécution, zélateur apparent d'une réforme qui accusoit le scandale de sa vie. Ce sut ce citoyen corrompu qui pro-Histoire. Tom. I.

posa au peuple de rendre aux loix leur vigueur, & aux mœurs leur première innocence. Il se rend à l'assemblée. Il sait parler la religion qui commande l'égalité; il cite des oracles & anciens & nouveaux, qui assuroient que si les Spartiates faisoient revivre leurs anciennes institutions, ils seroient triomphans & respectés comme autresois. Son éloquence fut appuyée par le facrifice qu'Agis & sa famille firent de tous seurs biens. Le peuple, faisi d'admiration, applaudit à un si généreux désintéressement; on abolit toutes les dettes, on brûla toutes les obligations dans le forum. Agésilas s'écria qu'il n'avoit jamais vu de flamme plus pure & plus agréable. Mais après cette opération il travailla sourdement à détruire l'édifice qu'il venoit d'élever: l'abolition des dettes, pour être juste, doit-être suivie d'un nouveau partage des terres, & tel étoit le projet d'Agis, mais ce n'étoit pas celui d'Agésilas, le citoyen le plus considérable de l'état par l'étendue de ses possessions. L'abolition des dettes l'avoit débarrassé de l'importunité de fes créanciers, & remis dans la jouissance de fes domaines. Il étoit trop intéressé au partage des terres, pour consentir à une égalité qui le mettoit au-dessous de ses besoins. Il en retarda l'exécution sous prétexte de ne point entreprendre deux choses à la fois, de peur d'ébranler l'état par des secousses trop violentes. La guerre & le tems entraînèrent d'autres soins. Agésilas devint le tyran d'un peuple dont il se disoit le protecteur. Ses vexations l'ayant rendu odieux, il sut obligé de prendre la suite; il revint quelque temps après dans sa patrie, où, revêtu de la charge d'éphore, il exerça une do-

mination tyrannique. (T-N.)
AGESIPOLIS, (Hist. de Lacédémone.) fils de Pausanias, roi de Lacedémone, perdit son pere étant dans un âge trop soible encore pour gouverner lui-même. Les Corinthiens se flattèrent que le temps de sa minorité leur seroit savorable pour abaisser l'orgueil de Sparte qui depu's long-temps, insultoit à la soiblesse du reste de la Grèce; ils furent défaits, & leur humiliation contint tous les peuples jaloux de la puissance des Lacédémoniens. Agesipolis parvenu à l'age où la loi le mettoit dans l'exercice de sa dignité, voulut se montrer digne de commander à une nation belliqueuse. Il tourna ses armes contre l'Argolide, qui étoit la contrée de tout le Péloponèse dont Sparte avoit le plus à se plaindre. Les Argiens abandonnés de leurs allies, se sentirent trop soibles pour lui résister, ils demandèrent la paix; leurs députés n'effuyèrent que des mépris, & pour toute réponse, Agesipolis porta la désolation dans leur territoire. Tout lui en présageoit la conquête, lorsque de grands tremblemens de terre répandirent la consternation dans son armée. Les Spartiates étoient superstitieux, & lorsque quelque phénomène extraordinaire frap-poit leurs sens, ils le regardoient comme un avertissement du ciel qui condamnoit leur entreprise. Agesipolis sut mal seconde par des soldats dont la

superstition avoit glacé le courage. Il fallut céder à leurs murmures, pour éviter une révolte. La prise de Mantinée le consola de cette disgrace. Il s'en rendit le maître en détournant le cours du fleuve Ophis, dont les eaux baignoient les murs de cette ville; & cette opération simple & facile lui mérita la réputation d'un grand capitaine. Les Olinthiens éprouvèrent ensuite l'effort de ses armes. Plusieurs de leurs villes surent prises d'assaut, & la sévérité dont il usa, détermina les autres à prévenir leur ruine par une prompte soumission. Olinthe sut la seule qui osa lui opposer de la résistance. Les satigues qu'il essuya devant cette place, l'enlevèrent au milieu de sa carrière. Il mourut vers l'an 380 avant Jésus-Christ, & n'ayant point laissé de postérité, Cléombrote, son srère, sut son successeur. (T-N.)
AGGÉE, (Hist. sainte.) le dixième des douze

petits prophètes, naquit pendant la captivité des Juiss à Babylone; & après leur retour il exhorta Zorobabel, prince de Juda, le grand-prêtre Jésus, fils de Josédech, & tout le peuple, à rétablir le temple, leur reprochant leur negligence à cet égard, & leur promettant que Dieu rendroit ce second temple plus illustre & plus glorieux que le premier, par la présence du Messie. On lui attribue quelquesuns des pseaumes. Il prophétisoit environ 500 ans

avant l'ère chrétienne. (A. R.).
AGIATIS, semme d'Agis III, roi de Lacédémone, sut la plus rare beauté de la Grèce, & ce fut le moindre de ses titres. Après qu'Agis, son premier mari, eut expiré sous le ser des bourreaux, l'avare Léonidas, qui dévoroit ses richesses, lui sité épouser son sils Cléomène. Toujours livrée à sa douleur, elle lui saisoit sans cesse, en pleurant, l'éloge d'Agis, le plus vertueux & le plus infortuné des rois de Sparte. Cléomène qui l'aimoit, devint vertueux pour lui plaire.

AGILA, roi des Visigoths, (Hist: d'Espagne.) mauvais prince, qui avoit affassiné en 549 Théodiscle son prédécesseur, moins mauvais prince que lui, & sut assassiné en 554 par les partisans d'A-

thanagilde son successeur.

AGIS. (Hist. de Lacédémone.) Il y a eu quatre rois de ce nom à Lacédémone. Agis I, qui donna son nom à la famille des Agides, étoit sils d'Euristène, descendant d'Hercule, dont la postérité, après avoir long-temps erré sans éclat dans le Péloponèse, se rassembla dans la Laconie, où elle occupa le trône de Sparte pendant neuf cens ans. Euristène & Proclès surent les premiers de cette famille, qui régnèrent conjointement à Lacédémone avec un pouvoir égal. Euristène étant mort après un règne de quarante-deux ans, son fils Agis recueillit son héritage, & eut la portion du trône qui appartenoit à sa famille.

Ce fut lui qui réduisit en servitude les Elotes ou Ilotes, dont le nom sut étendu dans la suite à tous les ennemis dont les Lacédémoniens triomphèrent, & qu'ils réduisirent en servitude. Leur violence &

leur tyrannie à l'égard de ces peuples vaincus ne reçoivent point d'excuse. Agis I mourut environ mille ans avant Jésus-Christ.

AGIS II. monta sur le trône de Sparte, la sixième année de la guerre du Péloponèse, commencée sous le règne d'Archidamas, son père & son prédécesseur. Agis sut un roi guerrier; il eut, comme les plus heureux guerriers, des succès divers; ce sut lui qui gagna, contre les Athéniens, la baraille de Mantinée, & en général il assura, tant par la guerre que par les négociations, la supériorité de Sparte sur Athènes. A son retour à Sparte, il ne put obtenir le privilège de souper avec sa semme : ce roi vainqueur sut soumis à la loi commune, qui assujettissoit tous les citoyens à se trouver aux repas publics. Il étoit d'un caractère franc & brusque, ses reparties étoient vives. Le député d'une ville alliée lui

voient envoye: Dis leur, répond Agis, que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'entendre. Il mourut 397 ans awant J. C.

fit une longue harangue, & lorsqu'il eut fini, il

lui demanda quelle réponse il seroit à ceux qui l'a-

AGIS III. n'est célèbre que par sa jalousie contre Alexandre le Grand, dont il crut pouvoir arrêter les prospérités; il souleva le Péloponèse, & avec l'argent de la Perse, il leva une armée qui sut défaite & disfipée par les lieutenans du héros Ma-

cedonien. (T---N.)

(Il ne saut pas blamer Agis III, de cette prétendue jalousie; la Grèce n'avoit certainement rien de mieux à faire que de profiter de l'absence d'Alexandre, pour secouer le jong que Philippe lui avoit imposé, elle auroit dû seulement se réunir pour cette noble entreprise. Lacédémone sut la feule qui fit quelques efforts sous la conduite d'Agis: il sut repoussé par Antipater, à qui Alexandre avoit confié, pendant son absence, la garde & la défense de la Macédoine; mais ne jugeons point par l'événement, & louons Agis d'avoir donne l'exemple de s'opposer aux conquérans.)

AGIS IV monta sur le trône de Sparte dans un âge où les passions exercent le plus leur empire. Les institutions de Lycurgue étoient tombées dans l'oubli, & l'ancienne austérité avoit sait place au luxe & à la molesse. Agis, élevé dans les délices. ne se laissa point séduire par l'exemple; il forma le dessein de rendre aux institutions primitives leur ancienne vigueur, & pour y réussir, il commença la réforme sur lui-même. Le luxe assatique, introduit par les relations des Spartiates avec les Perses, sut proscrit. Sobre & srugal, Agis ne fit fervir sur sa table que des mets communs & sans assaisonnement : simple dans ses habits, ses mœurs surent sa parure. L'exemple des rois est la règle de leurs sujets, les jeunes Spartiates se firent un devoir d'imiter sa simplicité. Toute réforme est moins pénible aux jeunes gens, qui n'ont point encore fixé leurs penchans, qu'aux vieillards blanchis dans les préjugés, & subjugués par l'habitude. La mère d'Agis épouvantée de la témérité de l'entreprise.

ne vit dans ce projet qu'un amour dangereux des nouveautés; mais elle se laissa persuader par son frère Agésilas qui goûta cette résorme, parce qu'elle le mettoit à couvert de la poursuite de ses créanciers. La mère, rassurée par la pureté des motifs qui dirigeoient son fils, versa tout son or dans le trésor public, & sit le sacrifice de ses biens immenses à la patrie. Son exemple eut bientôt de généreux imitateurs. Un enthousiasme subit saisit tous les Spartiates. Les dames entraînées par l'exemple de la mère de leur roi, embrassèrent l'austérité de la réforme; elles exerçoient alors une domination absolue sur leurs maris qui n'étoient que leurs premiers esclaves; elles n'userent de leur pouvoir

que pour les affranchir de la servitude des richesses. Ce premier mouvement étoit trop vis pour être durable : elles se repentirent bientôt d'avoir renoncé à la parure, & résolurent de détruire l'ouvrage qu'elles s'étoient empressées d'élever. Le roi Agis avoit pour collègue Léonidas, qui avoit vieilli dans le luxe & les voluptés. Il ne put se résoudre à se soumettre, dans son déclin, à un régime sévère. Les vieillards qui trembloient au seul nom des institutions de Lycurgue, sormèrent une espèce de consédération pour arrêter le réformateur dans sa marche. Agis, que les obstacles rendoient plus ardent, leur opposa Lysandre & plusieurs citoyens respectés par leur désintéressement; & assuré de leur appui, il convoque le sénat, où il propose d'abolir les dettes, & de partager par égales portions les terres entre tous les citoyens. La proposition sut vivement agitée, & les opposans l'emportèrent d'une voix. Ce premier début ne rebuta point le résormateur, il se transporta dans l'assemblée du peuple, où il se dépouilla de tout son patrimoine: sa mère, son ayeule, ses parens & ses amis firent le même sacrifice. Le peuple frappé du défintéressement d'un roi qui se dépouilloit pour le revêtir, le révère comme un dieu. Léonidas, jaloux de la gloire de son collègue, ne voit en lui que le censeur de son avarice; il soulève le senat, dont les membres étoient accoutumes à des superfluités que l'habitude rend nécessaires. Lysandre, pour se débarrasser d'un ennemi si dangereux, le cite au tribunal du peuple, juge de ses rois, il l'accuse d'avoir épousé une semme étrangère, & d'élever, comme ses ensans, les fruits d'une union que la loi flétrissoit comme un concubinage. La plus grave des accusations étoit d'avoir sait un long sejour dans une cour étrangère, dont il avoit rapporté la mollesse & les vices. La loi de Sparte décernoit la peine de mort contre celui qui sans permission résidoit dans une terre étrangère. Léonidas, pour se soustraire à la rigueur de son arrêt, chercha un afyle dans un temple. Il fut auffi-tôt dégradé, & son gendre sut mis en sa place.

Sparte déchirée de sactions, se soutint par la prudence d'Agis, qui ne vit. dans Léonidas qu'un insortune que son malheur lui rendoit respectable; & pour ne point l'exposer à être la vistime d'une

multitude furieuse, il lui donna une escorte qui le conduisit à Tégée. N'ayant plus d'opposition à craindre, & voyant son nouveau collègue concourir à l'exécution de ses desseins, il ordonna d'apporter dans le forum toutes les obligations pecuniaires, qui surent brûlées aux yeux des créanciers. Le partage des terres sut ensuite proposé, le perfide Agésilas s'opposa pour lors à l'exécution. Les dettes abolies l'avoient délivré de l'importunité de ses créanciers; il étoit le plus riche de la Laconie en sonds de terre, il ne put consentir à un partage qui le réduisoit à l'égalité. (Voyez plus haut l'article AGESILAS, Ephore de Sparte,) Sur ces entrefaites, Agis sut obligé de marcher au secours des Achéens. Pendant son absence Agésilas revêtu du pouvoir, exerça les vexations les plus criantes! La haine qu'excitoit sa tyrannie, retomba sur les deux rois, qui trompés par de sausses apparences de zèle & de vertu, l'avoient savorisé. Agis triomphant n'essuie à son retour que des outrages. Ses amis l'abandonnent : il cherche un afyle dans le temple de Minerve. Léonidas revenu de fon exil, devient fon juge & fon persécuteur. Ce prince ingrat ent la lâcheté d'oublier, que dans la première révolution, il n'avoit été redevable de la vie qu'à la générosité d'Agis. Il corrompt des hommes pervers pour l'arracher de son asyle. L'éphore nommé Amphare, se chargea de lui livrer sa victime. Ce traître, quelque temps auparavant, avoit emprunté la vaisselle d'or & les meubles les plus précieux de la mère d'Agis. Il faisit cette occasion pour se les approprier. Il va trouver Agis, pour le conduire au bain avec une puissante escorte, & lorsque le prince étoit prêt de rentrer dans le temple qui lui servoit d'asyle, il est traîné en prison par ce parjure. Les éphores le condamnèrent à la mort. Tous les officiers resusèrent de le conduire au lieu de son supplice. Amphare, sans remords & sans pudeur, se charge de remplir lui-même ce barbare ministère. Agis voit d'un œil tranquille l'appareil de la mort; tous les spectateurs versent des larmes; ce n'est pas moi, dit-il, que vous devez plaindre, mais ceux qui me font périr. Sa mère & son aïeule à qui l'on avoit caché sa mort, se rendent à sa prison pour le consoler. Archidamie, l'ayeule, accablée d'infirmités & d'années, entre la premiere, & en même temps elle expire sous le ser des assassins: la mère d'Agis, qui sur ensuite introduite, apperçut le cadavre sanglant de sa belle-mère. Elle s'écrie: O, Agis! mon eher Agis! ta douceur dangereuse nous a conduites à la mort. Amphare lui dit : Puisque tu oses plaindre ton fils, tu te déclares (a complice; & aussi-tôt il donne aux bourreaux le signal de frapper. Dieux immortels, s'écrie-t-elle, épargnez ma patrie : ne permettez pas que mon sang, ni celui de ma famille, soit la semence des calamités publiques : Archidamas, frère d'Agis, sauva sa vie par la suite. (T-N.)
AGITATEURS, s. m. (Hist. mod.) nom que

l'on donna en Angleterre vers le milieu du siècle

Ff 2

passé, à certains agens ou solliciteurs que l'armée

créa pour veiller à ses intérêts.

Cromwel se ligua avec les agitateurs, trouvant qu'ils étoient plus écoutés que le conseil de guerre même. Les agitateurs commencèrent à proposer la réforme de la religion & de l'état, & contribuérent plus que les autres sactieux à l'abolition de l'épiscopat & de la royauté : mais Cromwel parvenu à fes fins par leur moyen, vint à bout de les faire casser. (G.)
AGNÈS SOREL. (Voyez SOREL.)
AGNIUS, (Hist. de Suède.) fils de Dager, roi

de Suède, fuccéda à son père en 172. Sa passion pour la guerre lui fit quitter bientôt les rênes du gouvernement pour prendre les armes. Il les tourna contre les Finlandois. Ces peuples s'étoient signalés sous le règne de son père, par de fréquentes révoltes. Il les soumit & les sorça de lui donner, pour ôtage de leur fidélité, Sehialvia, fille de Froton, dont la beauté faisoit l'ornement de cette contrée. Mais dans le trajet, il fut tellement épris des charmes de sa captive, que dès qu'il sut abordé au port de Stok-Sund, il sit dresser sous un arbre une tente superbe, épousa la princesse en présence de ses officiers, & la sit proclamer reine. Elle seignit de lui rendre tendresse pour tendresse; mais elle avoit conçu le projet de venger la Finlande par une perfidie que son patriotisme ne peut excufer. Tandis que son époux étoit plongé dans le sommeil lethargique qui suit l'ivresse, elle l'etrangla, le suspendit à l'arbre même où l'hymen avoit été célébré, & s'ensuit en Finlande : on la poursuivit en vain. Agnius sut enterré au pied de l'arbre même; & c'est là, dit-on, que sut bâtie depuis la ville de Stokolm. (M. DE SACY.)

(Cette histoire fort peu vraisemblable, comme l'observe M. de Sacy, paroît avoir été imaginée d'après celle de Judith, & en général à l'époque dont il s'agit, l'histoire ne se distingue pas encore de la fable.)

AGNODICE, jeune athénienne, se déguisoit en homme pour affister aux leçons de médecine d'Hierophile. Les dames d'Athènes firent en sa faveur révoquer la loi qui interdisoit aux semmes

l'exercice de la médecine.

AGOBARD, archevêque de Lyon, prit part à la révolte de l'empereur Lothaire contre son père Louis-le-Débonnaire. On a même de ce prélat une apologie de cette révolte. Déposé en 835 au concile de Thionville, il sut rétabli dans la suite, & rentra en grace auprès de Louis-le-Débonnaire. Ses ouvrages, dont Papyre Masson donna la première édition en 1606, & dont Baluze en a donné une autre en 1666 en deux volumes in-8°. sont trèsremarquables, en ce que les préjugés du temps & qui ont subsissé si long-temps encore après, tels que le duel judiciaire, les épreuves par l'eau & par le feu, l'opinion qui attribue à des forciers les tempêtes & je ne sais quels maléfices, y sout sormellement combattus; c'étoit un heureux effet des Immières que Charlemagne avoit répandues; mais

ces lumières n'éclairèrent que quelques esprits privilégiés, & ne parvinrent pas jusqu'au peuple. Ces œuvres d'Agobard restèrent long-temps oubliées, & Papyre Masson, qui les publia, en acheta. le manuscrit d'un relieur qui alloit s'en servir à

couvrir d'autres livres. Agobard mourut en 840. AGOULT, (GUILLAUME D') gentilhomme & poëte provençal du douzième siècle, annonce comme un des hommes les plus aimables de fontemps, est sur-tout connu par son poëme, intitulé: La maniera d'Amar dal temps passat; titre qui sournit une preuve de plus, que la manie de regretten

le passé n'est pas nouvelle.

AGRÉDA, (MARIE D') fille de François Coronel. Son père se fit cordelier, sa mère & ses sœurs se firent cordelières, elle sut cordelière aussi, & leur maison paternelle sut changée en un couvent de cordelières, fous le titre de l'Immaculée concep-tion. Marie d'Agreda en sut supérieure. Elle avoit des visions & des révélations; elle écrivit la vie de la vierge sous la dictée de la vierge elle-même; mais ses divers directeurs furent d'avis différens sur cet ouvrage; l'un lui ordonna de jetter son manuscrit au seu, elle obéit; un autre lui ordonna de le refaire, elle obeit encore. L'ouvrage ne parut qu'après sa mort sous ce titre : La my stique cité de Dieu, miracle de sa toute-puissance, abyme de la grace de Dieu, histoire divine & vie de la très-sainte vierge Marie, mère de Dieu, manifestée dans ces derniers siècles par la sainte vierge, à la sœur Marie de Jésus, abbesse du couvent de l'immaculée conception de la ville d'Agréda. La lecture en fut défendue à Rome, & le P. Crozet, récollet de Marseille, en ayant publié en 1696 la première partie en françois, elle fut censurée par la Sorbonne; ce qui n'empêcha pas la traduction entière de ce récollet de paroître en 1717 à Bruxelles, en huit vol. in-12, & en trois vol. in-4º. Marie d'Agrèda, née en 1602, mourut en 1665. AGRICOLA. Il y a plusieurs hommes célèbres

1°. CNEIUS -JULIUS AGRICOLA, gouverneur, fous Vespasien, de la Bretagne qu'il avoit soumise, persécuté sous Domitien; sa plus grande gloire est d'avoir eu Tacite pour gendre & pour historien.

2°. RODOLPHE AGRICOLA, favant hollandois du quinzième fiècle, loué par Erasine, protégé par le duc de Ferrare, Hercule d'Est; aujourd'hui oublié, né en 1442, mort en 1485 à Heidelberg. On a ses œuvres en deux vol. in-4°. Cologne, 1539.

3°. JEAN-ISLEBIUS AGRICOLA, ou plutôt Jean-Agricola Islebius, c'est-à-dire natif d'Islebe, ainsi que Luther, théologien protestant, est connu pour avoir rédigé sous les ordres de Charles-Quint le sameux intérim du 15 mai 1548, avec les deux évêques catholiques, Phlug, évêque de Naumbourg, & Helding, évêque titulaire de Sidon; il écrivit contre Luther fon compatriote, & contre Melanchton, & il en demanda pardon. Il ne sut estimé ni dans son parti, ni dans le parti ennemi. Né le 20 avril 1492, il mourut à Berlin en 1566.

A. GEORGE AGRICOLA, favant médecin allemand, dont le traité de re metallicâ, annonce une grande connoissance des métaux & des fossiles: né à Glauchen dans la Misnie en 1494, mort à Chemnitz aussi en Misnie, l'an 1555.

AGRIPPA. Il y a plusieurs personnages célèbres de ce nom.

1°. Ménénius Agrippa, conful romain, vers l'an 252 de la fondation de Rome. Il y a principalement trois choses à observer sur ce qui le concerne; l'une, qu'il sut le premier qui reçut à Rome les honneurs du triomphe; l'autre, que ce sut lui qui par l'apologue fameux des membres révoltés contre l'estomach, & plus encore sans doute par son adresse à manier les esprits, ramena dans Rome le peuple, qui mécontent du sénat, & accablé de misère, s'étoit retiré sur le mont sacré; la troisième enfin, qu'après avoir rempli les premiers emplois de la république, il mourut si pauvre, que le peuple fut obligé de fournir aux frais de fes funérailles & à la subsistance de ses ensans; ce qui arrivoit fouvent aux héros grecs & romains dans l'âge d'or de ces républiques.

2°. MARCUS VIPSANIUS AGRIPPA, l'ami & le gendre d'Auguste, l'ame de ses conseils, & le principalinstrument de ses victoires; qu'il ait été trois sois consul, deux sois tribun, une sois censeur, qu'importe ? ce n'étoit plus la république qui conféroit ces dignités; il sur le véritable vainqueur de Philippes & d'Actium. Dans ce fameux conseil où Auguste délibéroit s'il quitteroit l'empire, fruit des victoires d'Agrippa, & s'il rendroit la liberté à Rome, il sut pour l'affirmative, & Auguste ne lui en sut pas mauvais gré; voilà la gloire de tous deux. Agrippa foumit les Germains & les Cantabres, & soit modération, soit prudence, il resusa les honneurs du triomphe; il enrichit Rome de plusieurs monumens ; il bâtir le Panthéon, qui subfiste encore aujourd'hui sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde; il épousa Julie, fille d'Auguste & veuve de Marcellus, & sut le martyr de sa coquetterie; il en eut trois fils, Caius & Lucius, qui moururent avant Auguste leur ayeul, & le jeune Agrippa, prince d'un caractère farouche & violent & d'une force de corps fingulière. Quelques emportemens indiscrets contre Auguste, ou plutôt contre Livie, le firent reléguer dans l'isse de Planasie, & lorsque son ayeul commençoit à s'attendrir fur son sort, & pensoit à le rappeller, on croit que Livie prévint ce projet en empoisonnant Auguste; ce qui est certain, c'est qu'à la mort d'Auguste, Livie & Tibere envoyerent un centurion tuer Agrippa, qui, quoique sans armes, se désendit long-temps contre lui. Ainsi mourut à vingtfix ans le dernier des petits-fils d'Auguste; mais la postérité d'Auguste & d'Agrippa sur continuée par Agrippine, sœur du jeune Agrippa, & des princes Caius & Juzius, laquelle époufa Germanicus, fils de Drusus, neveu de Tibère, & pent fils de Livie. Agrippa le père mourut vers l'an 12 avant J. C. Il étoit d'une famille obscure.

3°. Il y a encore deux Agrippa, qui furent les deux derniers rois des Juiss; l'un nommé Hérode Agrippa, fils d'Aristobule, & petit-fils d'Hérode-le-Grand. Perfécuté, & même emprisonné par Tibère, il fut comblé de biens par Caligula & par Claude. Ce fut lui qui, à la prière des Juiss, sit massacrer faint Jacques, & arrêter faint Pierre. Il mourut, dit-on, de la maladie pédiculaire, l'an 43 de J. C. L'autre sut son fils, nommé comme lui Agrippa; il se joignit aux Romains, ses tyrans, contre les Juiss ses sujets; il étoit avec Titus aussiège de Jérusalem. Il mourut sous Domitien, vers l'an 94 de J. C. On l'accusoit d'un commerce incessiueux avec Bérénice sa seur. C'est devant lui & devant cette princesse que saint Paul comparar

& plaida fa cause à Césarée.

4°. Parmi les modernes, HENRI CORNEILLE AGRIPPA mérite ici un article à part. Cet homme singulier a vécu par-tout, comme il arrive à ceux qui ne peuvent vivre nulle part; l'énumération seule de ses voyages, de ses divers séjours & de ses différentes professions, suffit pour peindre son inconstance. Né à Cologne le 14 septembre 1486 d'une famille noble, il sut secrétaire de l'empereur Maximilien, puis militaire, docteur en droit, médecin, théologien. Il étoit en France avant 1507, en Espagne en 1508, à Dole, en Franche-Comté, en 1509. Là, se voyant persécuté par les moines. il voulut leur opposer les semmes; il sit un traité en leur faveur, il l'intitula : De l'excellence des femmes. La persécution sut la plus sorte ; il s'ensuit en Angleterre (1510), où il travailla sur les épî-tres de saint Paul; il revint à Cologne; il alla saire la guerre en Italie, puis il se fit théologien du con-cile de Pise; (1511) il se réconcilia avec les papes qu'il avoit mortellement offenses par cette seule qualite; il alla enfeigner la théologie à Pavie & à Turin (1515.) Sur quelque nouvel orage, il se sauva de cette dernière ville & vint à Metz, où il fut syndic & orateur de la ville (1518.) Les moines, qui vouloient qu'il n'y eût qu'une Magdeleine, vouloient en revanche que fainte Anne eût eu trois maris, & le Fèvre d'Etaples, qui avoit trouvé trois Magdeleines, ne trouvoit qu'un mari à fainte Anne, double. hérésie, selon les moines. Agrippa prit parti pour le Fevre, & de peur d'être brûle, il quitta Metz & revint à Cologne (1520.) Il alla ensuite à Genève (1521), puis à Fribourg en Suisse (1523); ensin il vint à Lyon (1524), obtint une pension de François I & entra au fervice de la duchesse d'Angoulême en qualité de médecin & d'astrologue; il étudia ses goûts & ses soiblesses pour les contrarier. La duchesse qui croyoit à l'astrologie, lui demanda son horoscope, il ne voulut jamais le tirer. Elle haissoit le connétable de Bourbon, il sit l'horoscope du connétable, & lui promit toute sorte de triomphes; on le chassa & on le raya de l'état des pensions; il s'en vengea par des satyres, où

il appelloit la duchesse d'Angoulème Jézabel. Il voulut se retirer dans les Pays-Bas; il lui salloit un passeport du duc de Vendôme, qui le resusa long-temps, en disant : Je ne veux rien signer pour ce sorcier, & qui le donna enfin d'assez mauvaise grace. Agrippa vint à Anvers en 1528, Marguerite d'Autriche le fit historiographe de l'empereur; mais bientôt prévenue contre lui par les moines, elle alloit le chasser, lorsqu'elle mourut. Il dit luiinême que si elle ne sût pas morte, il alloit périr comme criminel de lèze-capuchon; monachalis majestatis sacraque cuculla reus. Agrippa fit son épitaphe. Il sut mis en prison à Bruxelles (1531); il en fortit & revint à Cologne, puis il alla à Bonn (1533.) Il lui prit fantaisse alors de revenir à Lyon (1535); le souvenir de ses anciennes insolences contre la mère du roi le sit arrêter; mais cette princesse étoit morte, Agrippa sut bientôt libre; il alla enfin à Grenoble, où il mourut, & même, selon quelques-uns, à l'hôpital, la même année 1535. Il avoit vécu errant & malheureux, querellant les hommes & se suyant lui-même, troublant la société, s'agitant dans la solitude. On l'a cru luthérien, parce qu'il disoit quelquesois du bien des résormés en haine des catholiques; mais il en disoit aussi des catholiques en haine des résormés. Ses guerres continuelles avec les moines contribuèrent encore à lui donner le vernis hérétique. Tantôt il déclamoit contre Luther, tantôt il écrivoit à Mélanchton : Saluez de ma part notre invincible hérétique Luther, cet excellent serviteur de Dien. Plut à Dien, ajoutoit-il, que Nabuchodonofor (c'étoit Charles-Quint) devenu bête, redevint homme, ou que je pusse quitter cet Ur de Chaldée. Grace à sa bizarrerie, il eut toutes les réputations les plus contradictoires, il eut sur-tout celle de magicien, lui qui passa toute sa vie dans la misère & dans l'oppression.

Ses deux livres les plus célèbres sont sa philosophie occulte, & son traité de la vanité des sciences. Dans ce dernier ouvrage, il veut représenter les sciences, non seulement comme vaines, mais encore comme dangereuses, paradoxe que quelques gens de lettres ont pris plaisir à soutenir pour exercer leur esprit, sans songer au danger beaucoup plus réel de sournir des armes à l'ignorance.

Dans sa dissertation sur l'origine du péché, il attribue la chûte de nos premiers pères à une cause qui n'est pas celle que la Genèse exprime littéralement.

Il préparoit un traité des hérésses des crimes des jacobins, dans lequel, disoit-il, infesta sæpiùs veneno sacramenta, ementita sæpissime miracula, interemptos veneno reges & principes, proditas urbes & respublicas, seductos populos, assertas que hæreses, & cætera ejusmodi heroum illorum sacinora dilucide narrabo; c'estadire, je raconterai les sacremens devenus dans leurs mains, par un sacrilege assertas, des armes persides & des instrumens de mort; les saux miracles, les rois & princes empoisonnés, les villes & républiques trahics, les penples séduits, les hérésses soutenues, & les eutres semblables exploits de ces héros,

Ce livre n'a point paru, le titre seul en eût assuré le débit; mais le nom d'Agrippa eût pu l'empêcher de saire impression.

Voici le portrait que fait de Corneille Agrippa M. Thomas dans son essai sur le caractère, les mœurs & l'esprit des semmes dans les dissérens siècles. » Il étudia toutes les sciences, embrassa, » tous les états, parcourut tous les pays, porta » les armes avec distinction, se fit ensuite théolo-» gien, docteur en droit, docteur en médecine, » commenta les épîtres de faint Paul en Angle-» terre, donna des leçons sur la pierre philoso-» phale à Turin, sur la théologie à Pavie, prati-» qua la médecine en Suisse, fut attaché successi-» vement à trois ou quatre princes & princesses, » & n'en sut que plus malheureux: essuya des » injustices, s'en plaignit avec courage, sut mis " deux fois dans les fers, & toujours errant, » parce qu'il se laissa toujours entraîner à une ima-» gination ardente & soible, parce qu'incapable » d'être libre & d'être esclave, il ne sut avoir ni » le courage de la pauvreté, ni celui de la dépen-» dance; après avoir excité tour-à-tour ou à la sois » la pitié, l'admiration & la haine, il mourut en » France, à quarante-neuf ans, avec une grande » réputation & de grands malheurs ». On lui a sait cette espèce d'inscription:

Inter divos, nullos non carpit Momus. Inter heroas, monstra quaque insestatur Hercules. Inter damones, rex Erchi, Pluto trascitur omnibus umbris. Inter philosophos, ridet omnia Democritus;

Inter philosophos, ridet omnia Democritus; Contra deslet cunca Heraolitus, Nescit quaque Pyrrho; Et scire se putat omnia Aristoteles.

Contemnit cunda Diogenes.

Nullis hic parcit Agruppa

Contemnit fois vector delle sides in Cite

Contenuit, scit, nescit, destet, ridet, irascitur, insedatur, carpit omnia.

Ipse philosophus Dæmon, heros, Deus & omnia.

AGRIPPINE. Il y a deux semmes célèbres de ce nom. L'une est celle dont nous avons parlé à l'article d'Agrippa; c'est cette semme, cette veuve de Germanicus, dont l'arrivée à Brindes avec ses deux ensans & les cendres de son mari, sorme dans Tacite un tableau si touchant, & dont la douleur partagée par tous les honnêtes gens (Flebunt Germanicum etiam ignoti.) auroit été si intéressante, si elle n'eût pas trop souvent paru sous la sorme de l'orgueil & de la colère, violenta luctu & nescia tolerandi. Son mari mourant l'avoit avertie d'adoucir sa sierté, (exueret ferociam) & sur-tout de ne point allarmer la politique jalouse dont il mouroit la victime, neu regressa in urbem amulatione potentia validiores irritaret. Elle suivit mal ce tendre & sage conseil, elle se plaignit avec tant de hauteur & d'amertume (Agrippina semper atrox) de la persécution & des chagrins qu'elle éprouvoit, que Tibère lui répondit un jour par ce vers d'un poëte grec :

Votre chagrin, ma fille, est de ne pas régner.

La fille de Julie, la petite-fille d'Auguste pouvoit

porter en dot à un mari des droits redoutables à ceux de Tibère. Agrippine ayant parlé devant Tibère de se remarier, l'empereur ne répondit pas un mot; mais Séjan seignant de s'attendrir sur les malheurs d'Agrippine, lui fit craindre d'être empoisonnée par Tibère; celui-ci, ou averti par Séjan, ou s'appercevant par lui-même des précautions injurieuses d'Agrippine, dit un mot qui sut regardé par les courtifans comme l'arrêt de mort de son ennemie. Sera-t-on surpris si je traite avec quelque sévérité une semme qui m'accuse d'empoisonnement? En effet, il partit de sa funeste solitude de Caprées, des lettres de proscription adressées au sénat contre Agrippine, & Néron son fils, qu'il ne saut pas consondre avec l'empereur dont les crimes ont pour jamais flétri ce nom. Le sénat n'étoit plus qu'un troupeau d'esclaves, il ne s'abstint de les condamner à mort, que parce que l'empereur, qui n'étoit pas réconcilié avec Agrippine, & qui vouloit se venger d'elle long-temps, désendit qu'elle mourût. Quoiqu'il n'osat calomnier ouvertement la vertu reconnue de cette femme, il essaya de répandre à cet égard quelque nuage dans les esprits en la reléguant dans l'isse Pandataire, où Julie sa mère avoit été long-temps exilée pour les défordres de sa conduite. Tibère eut la lâcheté cruelle de vouloir insulter en personne au malheur d'Agrippine; les reproches dont elle l'accabla étoient trop justes pour ne pas l'irriter. Dans sa brutalité séroce il ordonna au centurion qui l'accompagnoit, de la frapper au visage, ce que le centurion exécuta si brutalement lui-même, qu'il lui fit sauter un œil. Elle mourut de douleur dans son exil, Drusus & Néron, ses fils, moururent de faim en prison; Caligula sut réservé pour le trône; il ne manqua aux malheurs de sa mère que de voir ce monstre régner.

Sa fille sut donc plus malheureuse; c'est la seconde Agrippine. Elle vit régner Néron. Que dis-je? Elle le fit regner, mais il l'en punit. Elle eut la fierté de sa mère & l'impudicité de son ayeule; mais Julie avoit péché par soiblesse, & Agrippine fit du vice l'instrument de son ambition. Elle plut à l'empereur Claude, son oncle, l'épousa, le gouverna & l'empoisonna, dit-on; elle voulut plaire à Néron, son fils, & il paroît qu'elle dut au succès de ce coupable dessein le peu de crédit qu'elle conserva quelque temps sous l'empire de ce prince. On lui avoit, dit-on, prédit, du temps de l'empereur Claude, que ce fils qu'elle élevoit à l'empire par tant d'intrigues & de crimes, la seroit périr un jour. Qu'il me tue, avoit-elle répondu, pourvu qu'il règne ! Cri d'une ame ambitieuse plus que d'un cœur maternel. Ce pourvu qu'il règne, signifioit: pourvu que je règne. Néron se chargea d'accomplir la prophétie, par le seul motif que Virgile donne à de beaucoup moindres crimes de Cacus,

Ne quid inausum, Aut intentatum scelerisve dolive suisset.

Il tenta d'abord l'artifice; un vaisseau qui portoit

fa mère & qu'il lui avoit fourni, fembla périr par accident; mais Aceronie qui l'accompagnoit, ayant crié qu'elle étoit l'impératrice, afin d'être plus promptement secourue, sut assommée à coups de rames & d'avirons. Agrippine ne dut la vie en cette occasion qu'à son silence prudent; mais Néron saché d'avoir manqué fon crime, ne daigna plus prendre de détours, il envoya égorger & affommer sa mère dans son lit. Frappée à la tête par un des assassins, elle leur crie: Frappez les entrailles qui ont porté ce monstre, ventrem feri, deux mots qui ont plus d'éloquence & de moralité que n'en auroient les plus fortes déclamations contre le parricide. Tacite & Suétone rapportent que par un genre de sacrilége inoui, Néron voulut voir le corps de sa mère morte, & qu'il donna d'insâmes louanges à ce qu'il avoit vu. Néron voulut persuader qu'Agrippine avoit tenté de l'assassiner lui-même, & qu'il avoit été sorcé de la prévenir, il envoya au sénat une lettre qui contenoit cette récrimination, & qui avoit été composée par Senèque; Thraséas sortit du senat à cette lecture; mais le senat, & qui plus est, Burrhus, félicitèrent l'empereur d'être échappé aux complots de fa mère. Romains toujours étonnans, toujours au-dessus de toute comparaifon avec les autres hommes, dans le vice comme dans la vertu, dans la bassesse comme dans la grandeur!

Néron prétendoit descendre d'Enée; on fit sur cette prétention, & sur le crime de Néron l'épi-

gramme suivante:

Quis neget Ænæ magnå de stirpe Neronem Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.

Comment imagine-t-on de faire un calembourg & de plaisanter sur un fils qui égorge sa mère?

Agrippine avoit laissé des mémoires dont Tacite

Agrippine avoit laissé des mémoires dont Tacite a fait usage & qu'il a cités. Elle avoit eu trois maris; 1°. Cneius Domitius Enobarbus, à qui Tibère l'avoit mariée; 2°. l'orateur Crispus Passienus, deux sois consul; 3°. l'empereur Claude. Néron étoit né du premier mariage, Claude l'avoit adopté; il régna au préjudice de Britannicus, sils de Claude & de Messaline. Agrippine mourut le 10

Juin de l'an 59 de J. C.

AGUERRE, (CHRÉTIENNE D') comtesse de Sault. (Hist. moderne.) Chrétienne d'Aguerre, fille de Claude d'Aguerre, avoit épousé en secondes noces François - Louis d'Agoust, comte de Sault. Faite pour commander aux hommes beaucoup plus par l'ascendant de son génie que par le pouvoir de ses charmes, elle avoit dans les affaires les talens d'un politique, & dans le péril le courage d'un héros. Sensible, mais jamais esclave du entiment, dévorée d'une ambition qui ne jugeoit rien impossible, elle résolut de saire époque & réussit. La fortune d'un fils que le comte de Sault lui avoit laissé, sut le prétexte des grandes révolutions qu'elle méditoit. Elle eut bientôt sormé un parti dans la Provence, mais le comte de Carces, à qui sa haute naissance donnoit beaucoup d'autorité sur les Pro-

vençaux, lui opposa sa faction. Celle de la comtesse alloit succomber lorsqu'elle appella un protecteur puissant. C'étoit le duc de Savoie. Il falloit réunir tous les suffrages, pour introduire dans la Provence un allié plus dangereux qu'un ennemi même. Les agens de ce prince, lui cherchoient des créatures, flattoient les mécontens, prodiguoient les promesses, l'un d'eux voulut séduire le brave & vieux Saint - Marc. " Penses-tu, dit le guerrier en montrant ses cheveux blancs, » qu'a-» près avoir blanchi au service du roi de France, » je veuille donner à un autre ce souffle de vie » qui me reste ». La comtesse appuie de son autorité ces négociations, elle cabale en faveur du duc de Savoie, le comte de Carces cabale contre elle, le parlement d'Aix balance entre les deux partis; tandis qu'il délibère, la comtesse paroit à la tête d'une troupe de séditieux, l'assemblée se dissipe, le palais est livré au pillage. La comtesse députe vers le duc de Savoie, pour le prier de venir secourir à main armée la soi catholique contre les protestans. Ce prince fit de grands préparatifs, temporifa, pour donner à la révolution le temps de s'affermir, observa de loin le péril, partit enfin, marcha lentement, & se montra lorsqu'il crut ne plus trouver de résistance. Il entend par-tout retentir sur son passage les cris de vive son altesse, vive la messe, & y répond en versant l'or à pleines mains. Pendant ces délais, Castellar, créature de la comtesse, ignorant magistrat, citoyen turbulent, brave soldat, à la tête de quelques sanatiques, avoit conquis Barjols & plusieurs autres places. Le duc affiège Salon, un pan de muraille s'écroule, les prêtres catholiques comparent le duc à Josué, la ville à Jéricho, le canon avoit fait le miracle.

Cependant les finances du duc étoient épuisées. Il alla chercher des secours en Espagne. Jeannin l'accompagnoit, Jeannin, magistrat intègre, négociateur profond, ligueur sans sanatisme, qui sut l'ennemi de Henri IV, mérita son estime & devint son ami. Philippe II donna au duc cinquante mille écus, mille foldats, quinze galères, & lui fit pour l'avenir les plus belles promesses. Le duc entra en triomphe dans le port de Marseille, mais en mettant pied à terre, il apprend que ses troupes ont été battues par le célèbre Lesdiguieres. Impatient de venger sa gloire, il court à Berre, & s'empare de cette place après un siège opiniâtre. Il avoit promis le gouvernement de cette conquête à la comtesse de Sault pour un de ses favoris. C'étoit Louis-Honoré de Castellane, sieur de Besaudin, brave officier, esprit orné par les lettres, qui favoit nouer des intrigues, faire des chanscns, & gagner des batailles. Le duc manque à sa parole; la comtesse dévora son ressentiment, & attendit l'instant de la vengeance; dès-lors elle apprit avec une joie secrette tous les malheurs du duc de Savoic, lui suscita des envieux parmi les grands, des ennemis parmi le peuple, & ne fongea plus qu'à le chaffer de la Provence. Le duc étoit trop clairvoyant pour ne passoupconner ces menées. Il chercha à gagner l'estime des Provençaux par des traits d'équité frappans. Pierre Biord, lieutenant dans Arles, homme fans talens, fans courage, fans vertus, qui croyoit sa vie menacée par tout ce qui l'environnoit, barbare par soiblesse, odieux au peuple, à ses créatures, à lui - même, immoloit sans pitié tous les objets de ses pusillanimes soupçons. Lesdiguieres s'avançoit pour venger les habitans, le duc l'apprend, il veut le prévenir. La comtesse, qui voit que le prince, par une juste sévérité, va se concilier l'affection du peuple, sait jouer mille ressorts pour suspendre sa marche, & pour le rappeller. Mais déja le duc est dans Arles, & Biord est dans les sers. Le prince ne diffimule plus alors l'indignation que lui causent les procédés de la comtesse de Sault. Il tonne, il menace, il croit n'avoir en tête qu'une semme vulgaire, qu'on peut séduire par la politique, ou intimider par les armes. Il court à Aix, entend crier de tous les côtés fouero Savoyard, voit la colère peinte à son aspect dans tous les yeux, & reconnoît l'effet des intrigues de la comtesse; ses partisans courent à l'hôtel de son ennemie, enfoncent les portes, pénetrent jusques dans son appartement pour se saisir, disoient-ils, des séditieux dont il étoit l'asyle. La comtesse se présente l'air calme, avec une indignation tranquille. " Voilà » donc, dit-elle, le prix des services que j'ai rendusau " duc de Savoie, qu'il tremble, qu'il tremble! l'ingratitude ne demeure jamais impunie : les mains " viles & mercenaires qu'il arme aujourd'hui contre " moi, s'armeront un jour contre lui. " Elle entend un des conjurés qui murmuroit ces mots: qu'attendons-nous? Que n'exécutons-nous notre ordre? " Frappez, leur dit la comtesse, je n'ai point " le cœur assez bas pour demander la vie. Tous » les cœurs ne sont pas glacés pour moi : ma " mort trouvera des vengeurs. Et vous, dit-elle, en s'adressant à quelques magistrats qui étoient entrés, » vous pères de la patrie, vous déposi-» sitaires de l'autorité suprême, vous soussirez » qu'un audacieux étranger s'éleve un trône au " milieu de la Provence! " Ce discours étonne, subjugue les esprits. Les assassins tremblent, reculent & disparoissent. Revenus de cette première surprise, ils rentrent chez la comtesse, & la chargent de sers. Elle joue la malade, une semme de sa suite, poussée par un zèle héroïque, trompe les surveillans, se met dans le lit de la comtesse, & détourne par des accens plaintifs l'attention des gardes, tandis que Chrètienne d'Aguerre, vêtue en Savoyard, le menton couvert d'une barbe longue & touffue, s'évade avec son fils déguisé en paysan. Les Marseillois ouvrent les bras à ces illustres sugitifs, & prennent les armes contre une troupe de commissaires & d'huissiers, que le duc avoir envoyée pour se saisir de la comtesse.

Depuis cet instant le duc perdit par dégrés son

crédis

Crédit & ses conquêtes. Il voulut faire un dernier effort pour ramener la fortune. Il présenta la bataille à la Vallette, chef du parti François. Les deux partis sormoient à-peu-près huit mille hommes; on vit ces deux corps s'avancer avec autant de gravité que les plus grandes armées, divisés de même, observer le même ordre, exécuter les mêmes manœuvres. La victoire balançalong-temps, enfin le duc sut entraîné dans la déroute de ses foldats. La Vallette furvécut peu à sa victoire. Il périt quelques jours après à l'attaque du village de Roque-Brune. C'étoit un vertueux gentilhomme qui, dans le choix des partis qui divisoient la France, avoit plus consulté son cœur que ses intérêts. La ligue lui offrit le gouvernement de la Provence, s'il vouloit la seconder dans ses projets ambitieux. Il rejetta cette proposition avec beaucoup de noblesse, mais sans saste comme sans dé-

Après sa mort, la comtesse de Sault s'empara des affaires & des esprits, elle se présenta dans les principales villes, persuada au peuple qu'elle avoit été séduite, qu'elle lui avoit donné un tyran croyant lui donner un protecteur. Elle éteignit peu-à-peu les troubles qu'elle avoit fait naître, serma pour jamais au duc l'entrée de la Provence, & passa le reste de sa vie, adorée dans sa fassion, respectée dans l'autre, & redoutée d'un prince qui, dans ses plus hauts projets, n'avoit paru être que le ministre de l'ambition d'une semme. (M. DE SACY.)

(Toute cette histoire, qui est absolument sans dates, a pour époques générales & principales, comme on le voit, les règnes de Henri IV. en France, & du duc Charles-Emmanuel en Savoie.)

AGUI, l'an neuf, (Hist. anc.) cri ou restrain des anciens Druides, lorsqu'ayant cueilli le gui de de chêne, le premier jour de l'an, ils alloient le porter en pompe, soit dans les villes, soit dans les campagnes voisines de leurs sorêts. On cueilloit ce gui avec beaucoup de cérémonies dans le mois de Décembre; au premier jour de l'an, on l'envoyoit aux grands, & on le distribuoit pour êtrennes au peuple, qui le regardoit comme un remède à tous maux, & le portoit pendu au cou, à la guerre, & ... On en trouvoit dans toutes les maisons & dans les temples. (G)

AGUI, l'an neuf, (Hist. mod.) quête que l'on faisoit en quelques diocèses le premier jour de l'an, pour les cierges de l'église. Il paroît que cette cérémonie, instituée d'abord pour une bonne sin, dégénéra ensuite en abus. Cette quête se faisoit par de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, ils choisissoient un ches qu'ils appelloient leur sollet, sous la conduite duquel ils commettoient, même dans les églises, des extravagances qui approchoient

fort de la sête des soux.

Cette coutume sut abolie dans le diocèse d'Angers en 1595 par une ordonnance synodale: mais en la pratiqua encore hors des églises; ce qui

obligea un autre fynode en 1668, de défendre cette quête, qui se faisoit dans les maisons avec beaucoup de licence & de scandale, les garçons & les silles y dansant, & chantant des chansons dissolues. On y donnoit aussi le nom de Bachelettes à cette folle réjouissance, peut-être à cause des filles qui s'y assembloient, & qu'en langage du vieux temps on appelloit bachelettes. Thiers, Traité des jeux. (A. R.) AGUIRRE (JOSEPH SAENZ D') (Hist. mod.)

AGUIRRE (JOSEPH SAENZ D') (Hist. mod.) né à Logrogno en Espagne en 1630, d'abord bénédictin, ensuite cardinal en 1686, est célèbre par sa collection des conciles d'Espagne, publiée en 1693 & 1694, en 4 vol. in-solio. On en a donné une nouvelle édition à Rome en 1753, en 6 vol. in-solio. La première édition est encore la meilleure. Mort à Rome en 1699. Il est auteur de quelques autres ouvrages moins connus & à-peu-près du même genre.

AHIAS ou ACHIAS, (Hist. fainte.) prophête, natif de Silo, qui prédit à Jéroboam son élevation, la mort de son fils Abia, & la désolation de sa

naison.

AILLY, (PIERRE D') (Hist. mod.) né à Compiégne en 1350, d'une famille pauvre, reçu docteux de Sorbonne en 1380, chancelier de l'université de Paris, confesseur & aumônier du roi Charles VI, évêque du Puy, & ensuite de Cambray, enfin cardinal, est sur-tout célèbre par le zèle qu'il témoigna & les soins qu'il se donna pour l'extinction du grand schisme d'Occident, qui étoit de son temps dans toute sa sorce. Ce sut un de ses sermons, prêché en 1405, devant l'anti-pape Benoît XIII, (Pierre de Lune.) qui sit instituer la sête de la Trinité, laquelle n'existoit pas encore, il se distingua aux conciles de Pise & de Constance. Les éloges qu'on lui donnoit dans l'université, n'annoncent qu'un scholastique célèbre; c'étoit l'Aigle des desteurs de la France, c'étoit le marteau des hérétiques. Sa réputation est encore respectée; mais elle ne va pas jusqu'à faire lire ses ouvrages, qui ont presque tous été imprimés à Strasbourg en 1490, infolio, & dont quelques - uns l'avoient déja été séparément à Paris. Ils sont tous en manuscrit dans la bibliothéque du collége de Navarre, où ils avoit été boursier, & qui le reconnoît pour son second sondateur. Le plus connu de ses ouvrages & qui ne l'est guères que par le titre, est son traité de la résorme de l'église; cet ouvrage l'a toujours sait citer parmi les prélats bien intentionnés, qui sentoient la nécessité de réformer l'église, mais sans rien innover dans la foi. Au reste, il ne sut pas sélever au-dessus des erreurs de son siècle, il croyoit à l'astrologie judiciaire, & le pape, selon lui, pouvoit disposer des couronnes. Il mourut, selon les uns, le 8 Août 1419; selon les

autres, le 9 Octobre 1425 ou 1426.

AIMOIN, moine de l'abbaye de Fleury ou S.
Benoît-sur-Loire, est auteur d'une histoire de
France, qui se trouve dans le recueil de Duchêne
& dans celui des bénédictins, & qui est d'ail-

Gg

leurs imprimée à part; on la consulte & on la cite, faute de mieux, pour les premiers temps de notre histoire. Aimoin est mort au commencement

du onzième siècle.

Un autre Aimoin, moine de faint Germain-des-Pres, mort vers l'an 888, moins connu que l'autre, est auteur d'une histoire de la Translation de S. Vincent, qu'on trouve jointe à l'histoire de l'autre Aimoin. Dom Mabillon' & dom Martène ont aussi publié quelques autres écrits de cet Aimoin de l'abbaye de faint-Germain.

AIMON, prince des Ardennes, père de ces quatre Preux, fi connus sous le nom des quare fils Aimon, appartient bien plus au roman qu'à l'histoire. On croit cependant qu'il a existé qu'il a porté les armes sous Charlemagne, qu'il s'est ensuite sait moine à Cologne, & des légendaires Allemands prétendent qu'il mourut martyr.

AIRAULT, (PIERRE) né à Angers en 1536, y sut lieutenant-criminel, après avoir été à Paris un avocat célèbre. Un de ses fils étant entré chez les jésuites à son insçu & y étant resté malgré lui, lui donna occasion de saire son traité de la puissance paternelle; cet ouvrage est estimé, ainsi qu'un autre du même auteur, intitulé: traité de l'ordre & inftruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont usé en accusation publique, conféré à l'usage de la France. Paris, 1598, in-8°. Menage étoit petit-fils d'Airault, & il a écrit fa vie en latin, 1675, in-4°. Airault mourut à Angers en 1601.

AITZEMA, (LEON VAN) (Hist. Litt. mod.) gentilhomme de la province de Frise, né à Dockum en 1600, conseiller des villes anséatiques, & leur résident à la Haye, est auteur d'une histoire des Provinces-Unies, écrite en hollandois, 7 vol. in-fol. & 15 in-4°. contenant les actes & les preuves. Elle ne s'étend que de 1621 jusqu'à 1769, année de la mort de l'auteur. On a donné en 3 vol. in-fol. une continuation de cette histoire jusqu'en

1692.

C'est d'après l'ouvrage d'Aitzema qu'a été saite l'histoire françoise des Provinces-Unies, en 8 vol. in-4°. publies à Paris en 1757 & 1771.

On a encore d'Aitzema une histoire latine de la paix de Munster, in-4º. qui a paru en 1554.

AKAKIA. (Hift. Mod.) Ce nom, qui, en Grec signifie sans malice, a été porté par quelques médecins assez célèbres, dont un étoit médecin de François premier, & l'autre, qui étoit fils de celui-là, & qui se nommoit Martin comme son pere, a été médecin de Henri III. On a du premier une traduction de deux traités de Galien; savoir : Ars medica, qua est ars parva, & De ratione curandi.

On a du fecond des confeils de médecine, & un traité des maladies des semmes; l'un & l'autre en

Le pere est mort en 1552, le fils en 1588. Celui-ci eut deux fils, Martin mort en 1605, & Jean en 1630, tous deux Médecins; Jean sut

médecin de Louis XIII. Charles Akakia, médecin de Port-Royal, mort en 1670, étoit son fils.

AKIBA, (Hist. mod.) rabin du deuxième siècle, trop célèbre pour que nous ne lui donnions pas ici un petit article, quoique dans l'intention où nous sommes de nous resserrer considérablement, nous n'ayons guères de place à donner à des rabins. Celui-ci garda des troupeaux jusqu'à l'âge de 40 ans; la fille de son maître, laquelle apparemment avoit du goût pour lui & pour les sciences, lui promit de l'épouser, s'il devenoit savant; il le devint & l'épousa; mais il eût mieux sait de rester berger; avec la science d'un rabin, il en prit le sanatisme; il se jetta dans le parti du saux messie Barcochebas, & comme ce nom de Barcochebas signifie, enfant de l'étoile, il lui appliqua la prophétie de Balaam: orietur stella ex Jacob, &c.; & comme sous ce prétexte il excitoit les Juiss à la révolte, & commettoit & faisoit commettre beaucoup de cruautés, l'empereur Adrien le fit périr avec sa semme, ses ensans, & plusieurs de ses disciples, l'an de J. C. 135. Les Juis disent qu'il avoit alors 120 ans. On le croit auteur d'un livre intitulé : jeyira ou de la création que les Juis ont attribué long-temps sur sa parole à Abraham.

AKOND, s. m. (Hist. mod.) terme de relation, officier de justice en Perse qui juge des causes des veuves & des orphelins, des contrats & autres affaires civiles. Il est le grand-maître de l'école de droit, & c'est lui qui en fait leçon aux officiers subalternes. Il a des députés dans toutes les cours du royaume; & ce sont ces députés, assistés d'un

fadra, qui font tous les contrats. (G)
ALARBES, c'est, selon Marmol, le nom qu'on donne aux Arabes voleurs établis en Barbarie.

ALACOQUE, (MARGUERITE-MARIE) dévote myssique très-inconnue, avant qu'elle sût trop connue par le livre de M. Languet, archevêque de Sens. Ce n'est pas que cette histoire de Marie Alacoque fût plus ridicule que beaucoup de légendes, & elle étoit mieux écrite; mais le temps des légendes étoit passé, il n'y a plus de nouveaux faints qui réuffissent que ceux d'un parti persécuté, l'archévêque avoit écrit contre les Jansénistes, ce nom de Marie Alacoque prêtoit au ridicule, & ce ridicule des noms mal sonnans a une grande sorce en France.

> Il savoit même un peu de soliloque Il lavoit meme un peu Alacoque. Et des traits fins de Marie Alacoque. VERVERT.

On dit qu'un particulier, prenant un billet de la loterie de saint Sulpice, indiqua pour devise: Marie Alacoque, & que le buraliste saifant difficulte de recevoir cette devife, parce qu'il la regardoit comme une insulte saite au frère du Curé, (Languet) le curé qui arriva au milieu de ce débat, & qui s'intéressoit plus au succès de sa loterie qu'au succès des livres de fon srère, donna gain de cause au particulier, & lui dit : je souhaite, Monseur, que ce nom vous soit plus savorable qu'il ne l'a été à mon srère.

ALAGON, (CLAUDE) (Hist. mod.) Proven-cal, qui du temps d'Henri IV. voulut livrer Marfeille aux Espagnols, & eut la tête tranchée à Paris en 1605, pour ce complot.

ALAIN, (Hift. mod.) Il y a plusieurs person-

nages célèbres de ce nom.

1º. ALAIW, roi des Alains, inconnu aux auteurs, & dont l'existence n'est attestée que par unc médaille, au revers de laquelle on voit la tête d'Abgare ou Agbare roi d'Edesse. On croit que cet Alain, Alanus, a été un ches ou un roi de ces barbares connus sous le nom d'Alains, qu'ils ont peut-être même pris de lui. On les croit Scythes d'origine. Mais comment ces peuples si sameux par les ravages qu'ils firest en Europe & en Afrique, se trouveroient-ils ainsi au milieu de l'Asie, & pourquoi cette tête d'un roi d'Edesse sur la médaille d'Alain? Josephe, dans le livre VII. chap. 29 de la guerre des Juiss, dit que du temps de Vespasien*, les Alains qu'il place près du Tanais & des Palus méotides, ayant fait un traité avec le roi d'Hircanie, seul maître du passage connu sous le nom de portes Caspiennes, passèrent ces portes, ravagèrent la Médie, puis l'Arménie. Les voilà donc voisins d'Edesse, & Alain, leur roi peut avoir sait alors avec Abgare, roi d'Edesse, un traité d'alliance, qui ait donné lieu à une médaille, portant d'un côté la têté d'Alain, de l'autre celle d'Abgare.

2°. ALAIN DE L'ISLE, dit le Docteur universel, dont on disoit: sufficiat vobis vidisse Alanum. Qu'il vous suffise d'avoir vu Alain, est un de ces heros de la scolastique, dont on ne peut se dispenser de parler, parce que leur réputation, quoique détruite depuis long-temps, sert à saire connoître l'esprit & la littérature de leur siècle. Il mourut âgé, diton, de plus de cent ans, vers la fin du treizième siècle. Ses ouvrages, tant en prose qu'en vers, ont été imprimés à Anvers, en 1653, in-folio.

3º. Guillaume Alain, nommé le cardinal d'Angleterre, persécuté comme catholique par la reine Elisabeth, sut sait cardinal en 1587, par Sixte-Quint; il sut un des reviseurs de la bible de Sixte V. Il mourut à Rome en 1594. âgé de 63 ans.

ALAMANNI, (Louis) (Hill. mod.) gentil-hemme Florentin, poëte italien célèbre, ayant conspiré contre Jules Médicis, qui sut depuis le pape Clément VII., se réfugia en France, où François I. qui accueilloit tous les savans, le combla de bienfaits, lui donna l'ordre de Saint-Michel, & l'envoya en ambassade auprès de Charles-Quint. Henri II l'employa aussi en diverses négociations. Il n'est plus connu aujourd'hui que comme poëte. Indépendamment de diverses poésses sugitives, on a de lui deux poëmes célèbres, l'un intitulé Girone il Corrèse, traduction du roman de Giron le Courtois; l'autre della coltivazione, que les Italiens mettent à côté des Georgiques.

· ALAMOS, (BALTHASAR) (Hist. litt. mod.) espagnol moins connu pour avoir été onzeans en prison, pour je ne sais quels mystères politiques, ce que la tyrannie compte pour rien, & pour avoir été ensuite revêtu de grands emplois; que pour avoir fait une traduction espagnole de Tacite, avec des aphorismes politiques, publiée en 1614; mort vers le milieu du dix-septième siècle, âgé de 88 ans.

ALARIC, (Hist. des Visigoths.) Il y a deux rois Visigoths de ce nom également célèbres, sa-

1. ALARIC, dit le Hardy & l'entreprenant. L'hiftoire commence à faire mention de ce prince vers l'an 395. Il étoit alors allié de Théodose le Grand, qui s'en servit utilement dans plusieurs guerres, & qui lui dut en partie sa victoire sur le Tyran Eugène. Arcadius & Honorius, ces soibles successeurs de Théodose le Grand, dont le nom est pour ainsi dire passé en proverbe pour désigner des rois toujours enfans, ne surent pas conserver un allié si utile, ils devinrent les ennemis d'Alaric. Stilicon, qui étoit sous Honorius ce qu'Aëtius sut depuis sous Valentinien III, c'est-à-dire, un général & un ministre plein de talens & de ressources, mais suspect d'intelligence avec les barbares qui ébranloient alors l'Empire Romain, Stilicon livra bataille aux Visigoths, près de Quierasque. Le choc fut rude des deux côtés, mais il dura peu. On prétend que Stilicon ménagea le roi barbare pour s'en saire un appui contre Honorius, qu'il avoit dessein de renverser du trône pour y mettre Eucher, son fils. Il eut en sa puissance la semme & les enfans d'Alaric, qui, pour les délivrer, fit un traité par lequel il s'obligeoit de se retirer en Epire, pourvu qu'on lui donnât quatre mille livres pesant d'or. Il se retira, & on ne les lui donna pas. Alaric reste tranquille & se laisse tellement oublier, qu'on le croit mort, & le bruit s'en étoit répandu dans l'Empire, lorsque tout-àcoup il parut aux portes de l'Italie. Avant de traiter les Romains en ennemis, il envoya des députés au fénat, demander les sommes qu'on lui avoit promises pour séjourner en Epire. Le sénat, voyant l'impossibilité de résister à une si formidable puissance, prit le parti de l'appaiser en payant les quatre mille livres d'or. Mais Honorius qui n'avoit eu le courage ni d'avouer, ni de défavouer le traité, eut la perfidie de saire attaquer Alaric, au moment où ce prince, se croyant sans ennemis, n'étoit point sur ses gardes. C'étoit le jour de pâques 408, & les Visigoths dans la ferveur de leur christianisme récent, aimèrent mieux se laisser tailler en pièces que de combattre le jour de pâques; ils furent donc martyrs, mais ils surent défaits. Pour comble de malheur Alaric apprit la mort de Stilicon son ami, qu'Honorius venoit de saire assassiner comme Valentinien III. fit assassiner dans la suite Aëtius, & par les mêmes raisons. Alaric revient pour venger son ami, & demander raison à Honorius de totttes ses persidies; Honorius répondit avec l'inso-

lence d'un tyran foible qui se croit fort, Alaric poursuit sa marche, maître des deux rives du tibre, & Rome est réduite à l'extrémité; le sénat tremblant envoie des ambassadeurs, qui demandent grace à genoux & tout en larmes. « Je sens » en moi, leur dit Alaric, quelque chose qui m'ex-» cite à mettre Rome en cendres. Les ambassadeurs à ce mot, redoublent de foumissions & d'inftances. » Eh bien! dit-il, qu'on m'épargne la peine » de la piller; qu'on me remette tout l'or & tous » les meubles précieux qui se trouveront dans la ville. — Que laisserez-vous donc aux habi-vitans? --- La vie, & c'est plus qu'ils ne méritent. Il se laissa pourtant toucher & se contenta d'une très-soible portion du butin qu'il eût pu saire & qu'il pouvoit exiger; mais il ne crut pas devoir s'éloigner avant d'avoir reçu les sommes convenues. Honorius, prince qui, comme le dit Montesquieu, ne savoit saire ni la paix ni la guerre, fit d'expresses désenses de rien payer, mais pour en user ainsi, il salloit être le plus fort, & Honorins ne l'étoit pas. Alaric revint une seconde sois devant Rome, & la bloqua de toutes parts. La ville affiégée sut bientôt réduite à une extrêmité plus affreuse que tout ce qu'elle avoit encore éprouvé. Les Romains éperdus revinrent implorer une pitié dont leur infidélité les rendoit indignes. Alaric, toujours modéré dans la victoire, leur fit grace; mais aux premières conditions, il en ajouta d'autres: il exigea un tribut annuel, & demanda de plus qu'on lui abandonnât le Norique, la Vénitie & la Dalmatie; & voulant montrer aux Ro-mains son mépris, il leur donna pour maître le préset Attale, qu'il sit empereur de sa seule autorité. On s'étonne qu'Alaric, maître du sceptre des Romains, ne l'ait pas gardé pour lui. Mais tel étoit l'orgueil de ces rois barbares, que fatisfaits d'ébranler ou d'affermir à leur gré le trône des empereurs, ils dédaignoient de s'y affeoir. Le roi des Visigoths, après avoir ainsi humilié l'orgueil romain, fit ses préparatifs pour assiéger Ravenne, où Honorius se tenoit honteusement caché. L'empereur Attale, qu'il ne distinguoit pas de ses sujets, eut ordre de le suivre à cette conquête. Les affaires d'Honorius ne pouvoient être plus désespérées: les barbares de la Germanie sondoient à l'envi sur ses états : sa domination étoit presque éteinte dans les Gaules & en Espagne. Convaincu de l'impossibilité de continuer la guerre, il envoya des ambafsadeurs à Attale, lui proposer la moitié de ses états pour gage de la paix qu'il follicitoit. Cette proposition ne devoit pas être dédaignée par Attale: mais Alaricalors mécontent de ce prince l'obligea de rendre le sceptre, & le chassa en présence de l'armée. 'Alaric délibéra ensuite s'il devoit accorder la paix à Honorius. Son confeil y paroissoit disposé; mais les Huns, alliés des Romains, ayant chargé un détachement de Visigoths, il prit cet acte d'hostilité pour une nouvelle perfidie d'Honorius, & rejetta sout accommodement : il marcha aussi - tôt vers

Rome, qui, pour cette fois, fut obligée de le re cevoir dans ses murs. On le loue beaucoup de sa modération. Il est vrai que ses soldats n'y commirent que les désordres qu'il ne put empêcher. Quoique les Ariens, dont il suivoit les erreurs, sussent depuis long-temps exposés à la persécution des orthodoxes, il ne crut pas devoir user de représailles : il ordonna de respecter les églises, & désendit, fous les peines les plus rigoureuses, de saire aucun outrage à ceux qui s'étoient résugiés dans ces asyles facrés. Il y fit reporter des vases d'or que la cupidité du foldat avoit enlevés. Il ne resta que trois jours dans Rome : il en fortit pour aller saire la conquête de la Sicile & de l'Afrique; mais une tempête ayant brisé une partie de scs vaisseaux, il mourut à Cosence. Ses officiers craignant que le fouvenir des maux qu'il avoit faits en Italie, ne portât les peuples à s'en venger sur son corps, lui creusèrent un tombeau au milieu du fleuve Bazento ou Vazento, dont ils détournèrent les eaux pour cet effet. Sa mort se rapporte à l'an 410 de notre ère. Son portrait nous est parvenu sort défiguré. On nous l'a représenté comme un prince avide de sang & souillé de carnage; mais sa conduite envers les Romains est assez justifice par les perfides procédés d'Honorius. Ataulse, son beau-srère, lui succèda du consentement des chefs de sa nation.

2° ALARIC II, roi des Visigoths. Du temps de Clovis, la Gaule étoit partagée entre les Romains que les François chaffoient alors de ce pays; les Bourguignons, qui outre les provinces auxquelles le nom de Bourgogne est restê, possédoient le Lyonnois & les provinces voifines de l'Italie; les Visigoths, qui joignoient à l'Espagne, le Languedoc & d'autres provinces méridionales de la France. Alaric étoit leur roi, & c'étoit pour le temps un assez grand roi. Clovis avoit un rival dans Siagrius, fils de ce comte Gilles qui avoit été le rival de Childéric, père de Clovis. Siagrius, ainsi que le comte Gilles, étoit gouverneur dans la Gaule pour les Romains. Clovis défait Siagrius près de Soissons; le vaincu va chercher un afyle auprès d'Alaric; Clovis menace Alaric, se fait livrer Siagrius, & lui sait trancher la tête; premier sujet de division entre Alaric & Clovis. Les princes Bourguignons se faisoient une guerre cruelle pour se dépouiller les uns les autres; Clovis & Alaric prirent parti l'un contre l'autre dans cette querelle pour tâcher d'en profiter; seconde source de division. Alaric, jeune, vaillant, ambitieux comme Clovis, possédant une partie de la Gaule, devoit naturellement être son rival & son ennemi. Alaric étoit Arien, Clovis catholique; Clovis tira un grand parti de cette circonstance pour mettre le clergé dans ses intérêts; il ne parloit que de désendre la divinité du Verbe & la consubstantialité du père & du fils; il transforma cette querelle d'ambition en une. guerre de religion.

Après diverses hostilités, les deux rivaux se rencontrèrent dans la plaine de Vouillé, près de Poitiers; comme cette expédition est la plus importante de celles de Clovis, & qu'Alaric y périt, elle est aussi chez les historiens la plus chargée de circonstances, ou merveilleuses, ou au moins singulières. Une biche indiqua aux François un gué pour passer la Vienne; cet endroit s'appelle encore le Pas de la biche. On vit une aurore boréale qui paroissoit partir du clocher de saint Hilaire de Poitiers; ce fut un figne céleste qui annonçoit aux François la victoire; des François, en entrant dans l'église, entendirent chanter deux versets d'un' pfeaume qui la leur promettoient encore plus positivement; ils jurèrent de ne se point faire la barbe qu'ils n'enssent vaincu; ces sertes de vœux aident encore à vaincre. Les Visigoths furent défaits; Clovis renversa de cheval Alaric & le tua de sa main (en 507); tout ce qui est entre la Loire & les Pyrénées sut soumis pour quelque temps au vainqueur. Mais Théodoric, roi des Ostrogoths, c'est-à-dire des Goths d'Italie, vengea son gendre 'Alaric, en reinportant sur Clovis, auprès d'Arles, une victoire qui priva Clovis d'une grande partie de ses conquêtes, qui réunit le royaume des Visigoths à celui des Ostrogoths, & qui conserva pour la suire le premier au jeune Amalaric, fils d'Alaric & petit-fils de Théodoric.

Alaric, ainsi que Théodoric son beau-père, n'étoit pas tout-à-fait un barbare; il ne sint pas uniquement célèbre par les armes, il s'occupa des loix, il engagea le plus grand jurisconsulte de son temps, Arien, à rassembler celles du code Théodossen, & à en saire un abrégé à l'usage des Visigoths; de-là vient que les provinces méridionales de la France, celles précisément qu'occupoient les Visigoths, sont encore aujourd'hui régies par le droit romain. Alaric rendoit lui-même la justice à ses sujets; mais il a leur rendoit sévère, & quelques-uns de ses jugemens se sentent de la barbarie de son pays & de son siècle : il condamna un séditieux & un rebelle nommé Pierre, qui avoit excité des mouvemens parmi le peuple, à être brûlé vis dans un taureau d'airain, soit qu'il connût l'invention de Pérille, adoptée par Phalaris, soit qu'il se sûtrencontré avec ce barbare, & qu'il eût comme lui l'honneur de

cette invention abominable.

ALARIC ou ALRIC, (Hist. de Suède.) roi de Suède. Il régnoit dans ces siècles de barbarie, où les rois du Nord n'étoient que des brigands, occupés à se dépouiller les uns les autres. Alaric ne sur pas plutôt monté sur le trône, qu'il voulut s'emparer de celui de Gestillus, roi des Goths. Ce prince trouva un appui dans Frotton, roi de Danemarck, qui fit marcher à son secours deux généraux nominés Godestac & Eric. Gauto, fils d'Alaric, périt dans le premier choc. Alaric voulut venger son fils de sa propre main. Il appella Gestillus en duel. Ce prince, courbé sous le poids de l'âge, ponvoit à peine soulever ses armes. Malgré sa foiblesse, le magnanime vieillard vouloit combattre; Eric, jeune, brave & généreux, le prévint, se présenta au ren-

dez-vous; & porta au roi de Suède un coup mortel. (M. DE SACY.)

ALARIC II, (Hist. de Suède.) fils d'Agnius, roi de Suède, étoit né en 172; son srère Eric partagea avec lui le trône vacant par la mort de leur père en 192. Ils ne régnèrent pas long-temps en paix; une jalousie réciproque les dévoroit; elle éclata bientôt; des mauvais procédés ils passèrent aux injures, & des injures aux coups. On rapporte que s'étant trouvés sous deux sans armes au rendez-vous, ils débridèrent leurs chevaux, & s'assommèrent avec les courroies. (M. DE SACY.)

(Il ne saut point tromper le lecteur, les temps

(Il ne faut point tromper le lecteur, les temps dont il s'agit dans ces deux articles, précèdent de beaucoup ceux où l'histoire de Suède, comme celle de tous les autres peuples modernes, commence

à être véritablement connue.)

ALBANI. Nom d'une famille romaine, originaire d'Urbin, & dont étoit le pape Clément XI & ses neveux les cardinaux Annibal & Alexandre Albani.

ALBANIN ou BALBANIN, s. m. peuple qui, selon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, subfiste de ses courses sur la Nubie & l'Abyssinie, a une langue qui n'est ni l'arabe, ni le cophte, ni l'abyssin, & se prétend descendu des anci ns Grecs qui ont possédé l'Egypte depuis Alexandre.

ALBATENIUS, (Hist. list., med.) ainsi nommé, parce qu'il étoit de Batan ou Bantan en Mésopotamie, se nommoit Muhacamed-ben-Geber; il ne faut pas cependant le consondre avec le sameux Geber, auteur arabe, aussi bien que lui. Albatenius est aussi nommé quelquesois Mahometes Arastensis, parce que ses observations astronomiques ont été saites à Arasta. On a de lui un traité de scientis sellarum, dont il n'y a en d'imprimé que la traduction latine. L'original arabe est en manuscrit à la bibliothèque du vatican. Il observoit vers 880. Il mourut en 929.

ALBE (le duc d') (Hift. mod.) Voyez TOLEDE,

qui est le nom de sa maison.

ALBÉRIC, (Hist. mod.) marquis de Toscane, fille de la courtisane Marozie, laquelle étoit fille de la courtisane Théodora; ces deux semmes célèbres par le crime, la galanterie & la beauté, faisoient & désaisoient les papes à leur gré, leur fils les persécuta, & toute cette race sut très-suneste à Rome. Tout y étoit scandale & désordre sous leur puissance. Pour comble de maux, un patrice romain nomné Crescence, sous prétexte d'affranchir sa patrie, s'en sit le tyran, jusqu'à ce qu'ensin l'empereur Othon III, délivra Rome de tous ces stéaux, & mit les papes en liberté. Ces évènnemens auquel Rousseau a fait allusion dans ces vers:

Il choisit les Othons, & voulut par leurs meins, Du joug des Albérics & des fers de Crescence Affranchir les Romains.

Ces évenemens remplissent le dixième siècle, sur tout la seconde moisié,

ALBÉRONI, (Jules) (Hist. mod.).

Enfant de la fortune & de la politique, Qui marchant à grands pas au pouvoir despotique

Et voulant étendre ce despotisme, non-seulement sur l'Espagne qu'il gouvernoit, mais sur l'Europe entière dont il prétendoit changer la face, en y introduisant, par la guerre, des combinaisons politiques nouvelles, sut arrêté dans sa carnière & facrifié aux alarmes & aux plaintes de l'Europe, soulevée contre lui. Albéroni, né à Plaisance le 31 Mai 1664, d'un père jardinier, sut jardinier sous lui jusqu'à quatorze ans, & ce sut peut-être son temps le plus heureux. Une place de sonneur à la cathédrale de Plaisance lui parut une sortune; fon ambition s'accrut, on le fit prêtre, puis chanoine; il étoit curé de village, lorsque le poëte Campistron, voyageant en Italie, & traversant l'état de Parme, fut arrêté & dépouillé par des voleurs; dans sa détresse, il eut recours au curé le plus voisin, qui lui donna un habit & de l'argent pour se rendre à Rome; c'étoit Albéroni; Campistron s'apperçut qu'il n'avoit pas moins d'esprit & de capacité, que d'humanité, il jugea que c'étoit un trésor enfoui : quelques années après, Campistron suivit, dans les guerres d'Italie, le duc de Vendôme, auquel il étoit attaché. Le duc ayant besoin, pour guider sa marche & ses opérations, d'un homme intelligent & fûr, qui connût le pays, Campistron lui indiqua le curé Albéroni; celui-ci plut à M. de Vendôme, & s'étant attaché à ce prince, le suivit en Espagne; le duc lui trouvant des talens pour la négociation, se servit de lui dans la correspondance qu'il étoit obligé d'entretenir avec la princesse des Ursins, qui régnoit alors en Espagne sous le nom de Philippe V, & de sa première semme, qu'elle gouvernoit également; il plut à la princesse des Ursins, & après la mort du duc de Vendôme, qui n'avoit rien trouvé de mieux à faire pour lui, que de lui offrir la cure d'Anet, il s'attacha au fervice de la cour d'Espagne; la princesse des Ursins lui donna toute sa confiance.

Il la trahit, mais ce fut pour servir sa souveraine naturelle. Le roi d'Espagne, veus de la princesse de Savoie, & jeune encore, voulut se remarier ou on voulut qu'il se remariat; on proposa la princesse de Parme, Élisabeth Farnèse.

La princesse des Ursins avoit, dans cette assaire, un intérêt qu'on pouvoit soupçonner, mais qu'elle ne pouvoit avouer qu'à ses plus intimes confidens. Elle avoit gouverné la première reine d'Espagne, gouverneroit-elle de même la seconde? De quel caractère seroit celle-ci? Albéroni connoissoit la princesse de Parme; il étoit né son sujet, il sut consulté; il confia persidement à la princesse des Ursins qu'Élisabeth étoit telle que l'ambition de la favorite pouvoit le déstrer, uniquement livrée aux amusemens de l'ensance, sans goût comme

sans talent pour les affaires, & d'une docilité pui fillanime, égale à son incapacité. Sur ce rapport; on l'envoya traiter de ce mariage à Parme; il pressa la conclusion de l'affaire avec la plus grande ardeur, pour prévenir les contre-ordres qui pourroient arriver si la princesse des Ursins venoit à être désabusée; en esset, la princesse ayant pris d'autres instructions, & ayant su qu'Elisabeth étoit précisément le contraire de ce qu'avoit dit Albéroni, celui-ci vit arriver un courier portant un ordre exprés de suspendre la négociation du mariage; c'étoit la veille même du jour qui avoit été pris pour la signature. Albéroni jugea qu'il falloit mettre le tout pour le tout, & que la princesse des Ursins ne lui pardonneroit jamais de l'avoir trompée fur un tel article. Il prit son parti sur-le-champ. Veux-tu mourir, dit-il au courier, ou vivre riche? --- Que faut-il faire? --- N'arriver que demain au lieu d'être arrivé aujourd'hui; en un mot, te cacher vingtquatre heures, & ne paroître que quand je te serai avertir. Les menaces & les promesses déterminèrent cet homme; l'affaire sut conclue, & le courier bien payé sut renvoyé le lendemain, portant pour réponse, qu'il n'étoit arrivé qu'après la signature; Elisabeth partit pour l'Espagne, où le premier usage qu'elle sit de son autorité, sut d'ordonner à la princesse des Ursins, qui étoit venue au-devant d'elle, de sortir incessamment du royaume, & de ne jamais reparoître en sa présence; Élisabeth vit Philippe, lui plut ou le subjugua, & bientôt elle eut le crédit qu'avoit eu la princesse des Ursins, joint à celui qu'avoit eu la première reine d'Espagne. Elle n'oublia pas celui à qui elle devoit ce service; elle mit Albéroni à la tête des affaires, le fit cardinal & premier ministre. L'ambition privée d'Albéroni étant ainsi satissaite, son ambition politique n'en devint que plus vaste; il voulut rendre à l'Espagne les jours de sa gloire, & la rétablir dans le dégré de fortune & de puissance où elle avoit été fous Charles-Quint. Il étoit beau de vouloir être le restaurateur du pays qu'il gouvernoit, mais ce sut avec les préjugés d'un siècle d'ignorance, qu'il entreprit une révolution qui ne pouvoit être l'ouvrage que de la raison & des lumières. Il salloit apprendre à l'Espagne à devenir active, laborieuse, industrieuse; il salloit lui apprendre à profiter de toutes les ressources d'un beau ciel, d'un sol heureux & des deux mers qui l'environnent; à placer l'honneur dans le travail, non dans une orgueilleuse indolence; il falloit detruire cetribunal sanatique, obftacle éternel aux progrès de l'esprit, à la culture des arts, & à l'introduction du bonheur. Ce fut par la conquête & par la guerre qu'Albéroni prétendit relever un état abbatu & désolé par la guerre; il prit le bruit & l'éclat pour le bonheur & pour la gloire, il voulut, en saissant l'Espagne telle qu'elle étoit, & même, en l'affoiblissant par de nouveaux efforts, lui saire conquérir l'Italie; il bouleversoit tout dans l'Europe, il réunissoit les ennemis, il divisoit les amis. Charles XII & Pierre I avoient été ri-

vaux toute leur vie, il les réconcilioit; Charles XII croyoit avoir à se plaindre des Tarcs, & le voifinage armoit quelquefois les Turcs contre les Russes; Albéroni réunissoit, dans une même ligne contre l'Empereur, les Turcs, les Russes, les Suédois; l'Angleterre pouvoit s'opposer à ces changemens, l'Angleterre alloit être occupée chez elle, Albéroni renversoit la maison d'Hanovre & rétablisoit la maison Stuart; la France & le régent étoient alors dans les intérêts de l'Angleterre, Albéroni enlevoit la régence au duc d'Orléans, & la donnoit au roi d'Espagne: c'étoit, à la sois, bien du courage & de la solie. Après le règne guerrier de Louis XIV, après tout le fang que la querelle de Philippe V & de Charles VI avoit sur - tout coûté à l'Espagne, pouvoit-on encore penser à des guerres? Comment ne voyoit-on pas que ce n'étoient point des seconsses ni des révolutions violentes qu'il falloit à l'Europe, mais du repos, & qu'il ne s'agissoit pas de conquérir, mais de respirer? Albéroni avoit des qualités, des vûes, des ressources; c'étoit, si l'on veut, un grand ministre, mais ce grand ministre étoit le sléau le plus suneste que le courroux du ciel pût envoyer à un état épuisé. Une fille publique à Paris dissipa d'un mot tous ces projets. Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne en France, & chargé d'y opérer la révolution concernant la régence, envoyoit en Espagne, par l'abbé Porto-Carréro, tous les papiers relatiss à cette conjuration; la Fillon sut qu'un sécrétaire de cet ambassadeur avoit passé la nuit à expédier ces dépêches, elle en avertit le régent, les papiers de l'abbé Porto-Carréro surent saiss, la conjuration découverte, les projets d'Albéroni dévoilés; la France & l'Angleterre sondirent sur l'Espagne; elle sentit alors le besoin de la paix, qui ne lui sut accordée qu'à condition de renvoyer le cardinal Albéroni; mais ce ne surent pas les seuls intérêts politiques qui déterminèrent le roi ou plutôt la reine d'Espagne à ce sacrifice, ce sut un combat d'intrigue entre l'abbé du Bois & le cardinal, dans lequel l'abbé fut vainqueur. Voici, à ce sujet, quelques anecdotes tirées des pièces intéressantes & peu connues, pour servir à l'histoire. Bruxelles 1781. « L'abbé du Bois, instruit par ses » espions de l'ascendant que Laura avoit sur l'esprit » de la reine, entreprit de s'en servir pour per-» dre le ministre. Il sit offrir à Laura tout l'argent » qu'elle voudroit : l'intérêt réuni à la haine, dé-» termina la nourrice. Le 5 Décembre, Albéroni re-» çut, par un billet de Philippe V, ordre de sor-» tir, en vingt-quatre heures, de Madrid, & dans » quinze jours, de sa domination; Albéroni partit » avec des richesses immenses... Il y avoit déja » deux jours qu'il étoit en marche, lorsqu'on s'ap-» perçut qu'il emportoit le testament de Charles XII, » qui instituoit Philipe V héritier de la monarchie, » (d'Espagne). " Il sallut user de violence pour l'obliger à

» rendre ce testament. Il avoit sans doute envie de

" gagner la protection de l'empereur, en lui remet-» tant ce titre précieux.

" Albéroni devant traverser la France, le cheva-» lier de Marcion (ou de Marcieu), eut ordre » d'aller le prendre à la frontière, de ne le quit-" ter qu'à l'embarquement, & de ne pas soussfrir " qu'il lui fût rendu aucun honneur, fur fon » passage.

" Le cardinal se rendit à Parme, n'osant s'expo-» fer au ressentiment du pape. Ce ne sut qu'en " 1721, à la mort de Clément XI, qu'il sut à Rome

» pour le conclave.

" En passant par la France, il eut l'audace d'é-» crire au régent dont il avoit mérité l'indignation. » & de lui offrir de faire à l'Espagne la guerre la » plus dangereuse. Le régent montra sa lettre, & " ne l'honora pas même d'une réponse". Lorsqu'Albéroni sut disgracié, tout le monde voulut le per-sécuter. Arrivé à Gènes, il y sut arrêté à la solli-citation du pape Clément XI, qui vivoit encore, & à qui l'empereur avoit sait porter des plaintes sur les liaifons qu'Albéroni avoit eues contre lui avec les Turcs; mais les Génois à qui cette détention déplaisoit, comme contraire à la bonnesoi & à l'hospitalité, le remirent promptement en liberté.

Innocent XIII, fuccesseur de Clément XI, fit saire le procès au cardinal Albéroni : il n'étoit coupable que d'un crime qu'on ne punit pas, celui d'avoir été & voulu être l'incendiaire de l'Europe; on le condamna pour je ne sais quelles irrégularités, à passer quatre ans dans un couvent; c'étoit un curé qu'on envoyoit au séminaire : il passa un an chez les jésuites. Benoît XIII le traita mieux, il reprit insensiblement l'ascendant naturel de l'esprit & du talent, sut moins turbulent & plus utile, & M. de Voltaire ne démentoit point la voix publique. lorsqu'en 1735, il écrivoit au cardinal Albéroni: " Si Rome entend assez ses intérêts pour vouloir » au moins rétablir les arts, le commerce, & » remettre quelque splendeur dans un pays qui a été autresois le maître de la plus belle partie du » monde, j'espère alors que je vous écrirai sous » un autre titre, que sous celui de votre émi-" nence ".

Observons que dans l'histoire de Charles XII, M. de Voltaire avoit traité le cardinal Albéroni d'homme dangereux, mais de puissant génie, & que le cardinal sut très-flatté du titre de puissant génie, & ne fut nullement blesse de celui d'homme dangereux: Nous avons son remerciement à M. de Voltaire, où il se trouve mieux loué par lui, que Trajan ne l'avoit été par Pline, & où il l'assure de la plus parfaite reconnaissance. Le cardinal Albéroni n'est mort que le 26 Juin 1752, âgé de quatre-vingt-sept ans; & son histoire étoit imprimée dès 1719. On a publié sous son nom en 1753, un faux testament politique qu'on prétendavoir été recueilli de ses mémoires, de ses lettres & de ses entretiens, & qui peut-être n'auroit pas été indigne de lui.

ALBERT. (Hist. mod.) Il y a plusieurs personna-

ges célèbres de ce nom.

1°. ALBERT I. dit le Triomphant & le Borgne (Hisloire d'Allemagne.) XXI°. roi ou empereur depuis Conrad I; ne vers l'an 1268, de l'empereur Rodolphe de Hasbourg I, & de l'impératrice Anne de Hokbert, nommé duc d'Autriche en 1282, élu empereur en 1298, après la mort d'Adolphe qu'il avoit défait & tué en bataille rangée, mort

en 1308.

Les empereurs, instruits par les malheurs de Henri IV. & de Frédéric II, avoient renoncé à se faire obéir des papes : mais ceux-ci n'avoient pas renoncé à se saire obéir des empereurs. Albert crut ne pouvoir se dispenser de demander la confirmation de son élection à Boniface VIII, qui ne douta plus de ses droits sur tous les royaumes du monde; ce pape refusa de le reconnoître, & s'érigeant en juge suprême de tous les souverains, il le cita sièrement à son tribunal; « nous ordonnons, disoit ce pontife, qu'Albert comparoisse dans six mois, » devant nous, & qu'il se justifie du crime de lèze-» majesté, commis contre Adolphe, son souverain ». Les partisans du pape en Allemagne, y exciterent une guerre civile, & peut-être A'bert eut-il été force d'obeir, si Boniface eût su dissimuler son ambition. Mais on le vit, dans le même temps, prétendre faire un empereur de Constantinople, juger un empereur d'Allemagne & détrôner le roi de France. La fermeté de Philippe le Bel, & le mépris de ce prince pour les foudres de Rome, portèrent le pontife à se réconcilier avec l'empereur, qui acheta la paix par une indifcrétion dont les suites pouvoient être sunestes. Albert reconnoissoit que l'empire avoit été transféré aux Allemands par le faint siège : que les électeurs tenoient leurs droits du pape, & que les empereurs & les rois recevoient de lui le droit du glaive. Boniface, pour le récompenser, lui sit présent du royaume de France; mais il étoit plus facile de faire un semblable présent que de s'en saisir. Albert re-mercia le saint père, sans être seulement tenté de ses offres. Il trouvoit moins de difficulté à faire passer dans sa famille le royaume de Bohême, vacant par la mort de Wencessas, qui périt assaffiné: il en donna l'investiture à Rodolphe, son fils aîné, qui mournt peu de temps après. La perte de ce fils l'affecta d'autant plus sensiblement qu'il ne lui fut pas possible de disposer une seconde sois du trône de Bohême, les Erats de ce royaume ayant nommé tout d'une voix Henri, duc de Carinthie; cependant l'amour d'Albert pour sa samille, le poussoit souvent à des injussices, qui lui faisoient perdre l'estime de ses sujets, & l'avilissoient aux yeux de l'étranger. Il en commit une qui lui coûta la vie. Le duc Jean, titulaire d'une partie de la Souabe, ion neveu & son pupille, conspira contre lui, & l'assassina pour se venger de ce qu'Albeit retenoit l'héritage de ses pères, gonfie à ses soins. Son règne sorme une époque remarquable dans l'histoire de l'Europe. Ce sur sous ce règne, & pour repousser les insultes de ses lieutenans, que les Suisses élevèrent l'édissice de leurindépendance : cette nation généreuse secoua le joug qu'elle ne pouvoit porter plus long - temps sans ignominie.

ALBERT II; dit le Grave & le Magnanime, (Histad'Allemagne & de Hongrie.) successeur de Sigismond, vingt-huitième empereur d'Allemagne depuis Conrard I, vingt - troisième roi de Hongrie, vingt-fixième roi de Bohème, naquit en 1394, d'Albert d'Autriche, IV°. du nom, & de Jeanne do

Bavière.

Les dernières volontés de Sigismond, qui avoit appellé Albert II. aux trônes de Hongrie & do Bohême, n'étoient pas un titre suffisant. Les Bohêmiens & les Hongrois prétendoient avoir seuls le droit de se donner des maîtres. Fondés sur ces prétentions, les états de Hongrie s'assemblèrent à Presbourg. Albert ne crut point devoir les en empêcher. Cette condescendance lui réussit, tous les suffrages se réunirent en sa saveur, & la couronne lui fut désérée comme au prince le plus digne de la porter. Cependant, avant de le sacrer, on lui imposa des conditions, dont la principale étoit, qu'il ne-monteroit jamais sur le trône impérial. Les états craignoient que les affaires de l'empire ne lui fifsent negliger ses leurs, dans un temps où les Turcs & les Tartares portoient leurs devastations sur les frontières. Albert éprouva plus de difficultés de la part des Bohêmiens. Ces Hussites avoient appellé Casimir, fils de Jagellon & frère de Ladislas V, roi de Pologne. Casimir, à peine âgé de treize ans, voulut en vain justifier ses droits: sa saction, qui n'étoit plus qu'un soible reste d'un parti autresois considérable, sut sorcée de céder; & Albert II, reçut la couronne à Prague. Les états des deux royaumes venoient de lui rendre hommage, lorsque des députés vinrent lai apprendre que les électeurs l'avoient unanimement élu empereur, & l'invitèrent à ne point se resuser aux vœux de l'Allemagne. Albert ne fut point insensible à ce nouvel honneur. Il étoit retenu par le serment que les Hongrois avoient exigé à son facre, mais cet obstacle fut bientôt levé : les Hongrois le jugeant capable de porter ce nouveau sceptre, & de suffire à tant de dovoirs différens, lui envoyèrent leur agrément. Le premier évè-nement mémorable de son règne, sut une diète qu'il tint à Nuremberg. Il y sit plusieurs réglemensutiles, & se déclara le protecteur du concile de Basse. On abolit, dans cette diète, une loi qui subsistoit depuis Charlemagne. Cette loi qui, comme le dit un moderne, n'étoit qu'une manière d'affafsiner, s'appelloit le jugement secret, & consissoit à condamner à mort une personne, sans qu'elle sut qu'on lui avoit fait son procès. La soiblesse du gouvernement l'avoit rendu nécessaire, dans un temps où l'on n'eût pu sévir contre un coupable puissant, sans exciter des révoltes. L'ancien tribunal des Aus-

tregues y subit une résorme. Ce tribunal étoit établi pour juger les querelles des seigneurs qui, se croyant supérieurs aux loix, s'arrogeoient le droit de venger, les armes à la main, les torts qu'ils prétendoient avoir reçus: mais ce qui dut rendre son nom bien cher à l'Allemagne, ce sut cette attention de saire désendre au pape, par le concile, de donner aucune expectative sur les bénéfices, dont la nomination devoit appartenir aux chapitres & aux communautés par une élection canonique. Les annates surent supprimées, comme un droit honteux & à charge à l'église. Ces sages décrets surent adoptés par le roi de France Charles VII en 1438, où on fit, dans une assemblée tenue à Bourges, la célèbre pragmatique sanction qui affermit les libertes de l'église gallicane. Ces glorieux commencemens donnoient à la Hongrie & à l'Empire les plus heureuses espérances; mais la contagion qui fit périr la plus grande partie de l'armée qu'il conduisoit contre Amurat II, conquérant de la Servie, lui causa la mort à lui-même. Il laissa l'Europe dans les alarmes où la tenoient les rapides progrès des Turcs & des Tartares. Il étoit dans la quarantesixième année de son âge, & la deuxième de son règne, ayant été fait empereur le premier Janvier 1438, & étant mort le 27 octobre 1439. (M-Y.)

Albert, (Hist. d'Allemagne & des Pays-Bas.) archiduc d'Autriche, gouverneur, puis fouverain des Pays-Bas, étoit le fixième fils de l'empereur Maximilien II & de Marie d'Autriche. Il fut d'abord cardinal & archevêque de Tolède; puis il quitta la pourpre pour épouser en 1598 l'infante Isabelle Claire-Eugénie d'Autriche, fille de Philippe II & d'Elisabeth de France. Il avoit eu en 1583 le gouvernement du royaume de Portugal, dont Philippe Il venoit de s'emparer ; il eut ensuite pour le même roi le gouvernement orageux des Pays-Bas. C'étoit dans le fort de la guerre entre les Espagnols & les Hollandois révoltés que la France soutenoit contre l'Espagne. Albert, arrivé à Bruxelles au mois d'avril 1596, avoit pris dans la même année Calais, Ardres & Hulst. Ce sut l'année suivante, le 11 mars, que les Espagnols surprirent Amiens; tous les efforts d'Albert ne purent empêcher Henri IV de se resaisir par force de cette place le 3 septembre suivant. La paix entre la France & l'Espagne ayant été conclue à Vervins le 2 mai 1598. & Albert étant devenu de simple gouverneur, souverain des Pays-Bas catholiques que l'infante Isabelle-Claire-Eugénie lui avoit portes en dot, en sit la guerre avec plus d'ardeur, mais avec moins de bonheur, aux Hollandois devenus fes feuls ennemis. Il perdit, le 2 juillet 1600, contre le prince Maurice de Nassau, la bataille de Nieuport. Il prit Ossende le 22 septembre 1604, après trois ans & trois mois de siège, remportant pour tout fruit de sa victoire un monceau de cendres, qui, outre des fommes immenses, avoit coûté plus de cent mille hommes, & pendant ce siège qui étoit devenu pour les Espagnols une affaire de point d'honneur & d'achar-Histoire. Tom. I.

nement, le prince Maurice leur avoit enlevé l'Ecluse, Grave & quelques autres places importantes; mais ensin après avoir sait la guerre avec quelque gloire & peu de succès, il eut la fagesse & le bonheur de conclure d'abord une trève de huit mois en 1607, & ensuite une autre de douze ans en 1609. Il passa du moins le reste de ses jours en paix, & mourut regretté de ses peuples en 1621, âgé de 62 ans. Il n'a point laissé de postérité.

ALBERT DE MECKLENBOURG, (Hist. de Suède.) roi de Suède, est connu dans l'histoire pour avoir moitié conquis, moitié obtenu par des sussirages libres la couronne de Suède, & pour l'avoir perdue, mostié par sa mauvaise conduite qui révolta ses sujets, moitié par la valeur de la célèbre Marguerite de Valdemar, nommée la Sémiramis du Nord, qui, reine de Danemarck par Valdemar son père & de Norvège, par Haquin son mari, le devint de Suède par ses victoires sur Albert, & par la décison des Etats-Généraux des trois royaumes assemblés à Calmar en 1391. Albert détrôné, privé d'un fils qui annonçoit des talens & dans lequel il s'étoit slatté de revivre, mourut dans la retraite vers l'an 1396 ou 1397.

Albert (Jean), (Hist. de Pologne.) roi de Pologne, étoit le troisième des ensans de Casimir IV son prédécesseur. » C'étoit, dit l'auteur de son article dans les supplémens de l'Encyclopédie, » un " prince cruel par foiblesse, esclave de ses préju-» gés comme de ses favoris, estimant la vertu & " n'osant être vertueux, ne faisant rien par lui-" même, ne voyant rien par ses yeux, laissant à " ses favoris la gloire de tout le bien qu'il put saire, " & ne se réservant que la honge des crimes qu'ils " lui firent, commettre. Il avoit remis toute son " autorité dans les mains de Philippe Buonaccorsi, " qui avoit été son gouverneur. C'étoit un pédant » que, de nos jours, on eut fait rentrer dans la » poussière des collèges, mais qui, dans un siècle presque barbare, joua un rôle en Europe, gouverna la Pologne, dicta des loix, fit la paix & » la guerre, & fut le maître de son roi, comme il » l'avoît été de son élève».

Il semble qu'un prince si semblable à la soule des rois, ne méritoit guères d'en être tiré par un article particulier. Il avoit de la valeur, tous les rois en ont dans les temps & chez les peuples barbares, il fit la guerre avec affez de fuccès aux Turcs, aux Tartares, à Etienne Vaivode de Valaquie, & le réfultat de toutes ces guerres sut que l'empereur des Turcs Bajazet II, & le Vaivode Etienne demandèrent la paix au moment où Jean Albert succombant comme eux à tous les sléaux que la guerre éntraîne, alloit lui-même leur demander la paix. Il se laissa même imposer des conditions humiliantes; on demanda qu'il sût lâche & cruel, & il le sut encore plus qu'on ne le demandoit. Pierre, fils d'Heley, prédécesseur d'Etienne, s'étoit mis fous la protection de la Pologne, Etienne, vassal rebelle de la Pologne, qui n'avoir droit de

HЬ

rien exiger d'elle, exigea que Pierre lui sût livré. Jean Albert sit plus que de le livrer, il lui sit trancher la tête en présence des députés Valaques; un ches des Tartares, ayant, malgré cet exemple, recherché son alliance, & l'ayant servi contre les autres chess de sa Nation & contre les Russes, Jean Albert sit sa paix en secret & abandonna son allié à la sureur de ses ennemis. Ces crimes d'une politique sausses de basses d'instent à peine d'être remarqués; mais une question qu'il seroit toujours important d'examiner, c'est si ces insidélités politiques ont jamais procuré quelque sruit utile, si elles ne sont pas naître nécessairement des désiances & des divisions, si elles ne vont pas directement contre le but qu'on se propose, c'est - à-dire contre l'intérêt de celui qui les emploie.

Jean Albert alloit entrer en guerre avec l'ordre Teutonique qui refusoit de lui rendre hommage,

lorsqu'il mourut d'apopléxie en 1501.

Il y a encore deux princes du nom d'Albert qui

méritent d'être distingués.

L'un est Albert l'Ours, fils d'Othon, prince d'Anhalt, qui, nommé marquis & électeur de Brandebourg, par l'empereur Conrad III vers l'an 1150, défricha ce pays, lequel n'étoit alors qu'une vaste forêt, & y bâtit des villes; mort en 1168.

L'autre est Albert, dit le Courageux, duc de Saxe, homme utile par ses conseils & par ses exploits à l'empereur Maximilien I. & mort en 1500.

Un archevêque de Mayence, du même nom d'Albert, joua un rôle très-équivoque dans la sameuse querelle des investitures vers la fin du onzième siècle & le commencement du douzième. Attaché en qualité de fécretaire ou de chancelier à la personne du prince Henri, fils de l'empereur Henri IV, ce sut par ses conseils que ce jeune prince fit ses plus grandes fautes & commit ses attentats les plus condamnables; il l'excita luimême à la révolte contre son père, & appuya cette révolte. Lorsque Henri eut sorcé son père d'abdiquer, & sut monté sur le trône, Albert eut fous lui le crédit principal, il sut employé auprès du pape Pascal II dans plusieurs négociations délicates, toujours relatives aux investitures, & dans lesquelles il se montra toujours impérialiste zélé, & grand partisan du droit réclamé par Henri V, ainsi que par son père, d'investir par la crosse & par l'anneau. Il suivit Henri V en Italie; ce sut lui qui engagea ce prince à se saisir de la personne du pape Pascal II, & à tirer par sorce de ce pontife une confirmation du droit d'investiture, ce qui souleva tout le clergé. Le même empereur sit Albert archevêque de Mayence en 1109, & l'investit par la crosse & par l'anneau. Là, finit l'attachement de cet ingrat, il s'arma du bienfait contre le bienfaiteur & embrassa la cause du clergé; il forma des cabales, & s'unit avec les ennemis de Henri V, qui le tint en prison pendant trois ou quatre ans depuis 1112 jusqu'en 1115, qu'une révolte du peuple de Mayence, qui redemandoit son évêque, obligea l'empereur de le remettre en liberté. Albert courut à la vengeance, prit les armes pour le pape contre Henri V, jusqu'à ce que cet empereur se sût soumis au saint Siège, & qu'il eût renoncé au droit des investitures. Albert présida au au concile de Mayence en 1131, & mourut le 23 juin 1137 sous l'empire de Lothaire II, successeur de Henri V.

ALBERT-LE-GRAND, (Hift. mod.) un de ces héros de la scolastique & de ces docteurs du trivium & du quadrivium, admirés dans le treizième siecle, oubliés depuis long-temps. Un philosophe a dit qu'Albert avoit été nommé le Grand, parce qu'il avoit vécu dans un siècle où les hommes étoient petits : des savans ont cru résuter bien doctement ce mot, en observant que le nom de famille d'Albert étoit Groot, qui en allemand signifie Grand; de forte que le Grand est ici un nom propre & non pas une épithète; ces favans peuvent n'avoir pas tout-à-sait tort, & le philosophe a tout-à-sait raison. Il est certain qu'Albert a été réputé grand dans son siècle, qu'il a été au rang des scolastiques les plus célèbres dans un temps où la scolastique sormoit toute la littérature, & que s'il se nommoit Grand ou le Grand, on lui avoit sait de son nom propre une épithète & un titre d'honneur. C'est de lui que la place Maubert a pris son nom, Magistri Alberti, on Magni Alberti platea. Comme il favoit en physique & en méchanique quelques prétendus secrets que tout le monde ne savoit pas, il passa pour sorcier; tout savant l'étoit alors, & quelquesuns même croyoient l'être; delà vient que le mot sorcier étoit à-peu-près synonime du mot clerc, & se prenoit aussi en bonne part : un grand sorcier, un grand clerc, fignification qu'il conserve encore dans cette phrase vulgaire : ce n'est pas un grand sorcier. La sorcellerie ou la magie du grand Albert est célèbre; il avoit sabriqué une tête d'airain qui répondoit sans hésiter à toutes les questions qu'on pouvoit lui saire. Voilà la sorcellerie. Rentrons dans le vrai. Ses œuvres ont été imprimées à Lyon en 1651 en 21 volumes in-folio. Ce sont des commentaires sur Aristote, sur saint Denis l'aréopagite, sur Pierre Lombard, dit le maûtre des sentences. La fécondité stérile d'Albert rappelle ce Cassius le Tofcan dont parle Horace, auquel il ne fallut pas d'autre bûcher que ses propres ouvrages.

> Etrusci Quale fuit Cosst rapido serventius amni Ingenium: capsis quem fama est esse librisque Ambustum propriis.

Albert étoit dominicain, il sut quelque temps évêque de Ratisbonne. Nè à Lawingen en Suabe en 1205, il mourut à Cologne en 1282.

Albert ou Albere (Erasme), (Hist. mod.) disciple de Luther dans l'université de Wittemberg, auteur du sameux Alcoran des cordeliers, ouvrage qui n'est qu'un extrait du livre des conformités de

faint François avec J. C. du cordelier Albizi ou de Albizis, plus connu fous le nom de Barthelemi de Pise. Dans ce livre, faint François est mis bien au-dessis de Jésus-Christ, & Albert n'eut besoin, pour rendre un tel ouvrage ridicule, que de l'extraire sidèlement. Le livre de Barthelemi de Pise, composé dans le quatorzième siècle, avoit eu le plus grand succès dans son ordre; il avoit été présenté au chapitre général, assemblé à Assise en 1399, qui fit don à l'aureur de l'habit complet que saint François avoit porté. Les premières éditions du livre des conformités fout rares, & les dernières font altérées, fur-tout celles qui sont postérieures à l'Alcoran des cordeliers, dont la première édition, en allemand, est de l'an 1531; en latin, de 1542, à Wittemberg, in-4°. Conrad Badius, célèbre imprimeur de Genève, traduisit en françois l'Alcoran des cordeliers, & y ajouta un second livre composé de même de divers passages du livre des conformités. L'édition la meilleure & la plus complette de l'Alcoran des cordeliers est celle de 1734 à Amsterdam, deux vol. in-12 avec figures. Albert dit qu'en saifant, par ordre de Joachim II, électeur de Brandebourg, dont il étoit prédicateur ordinaire, la visite des couvens des cordeliers, il ne trouva nulle part la bible, mais par-tout le livre des conformités, ce qui lui fit saire l'Alcoran des cordeliers. Barthelemi de Pise, dont nous ne serons point d'article séparé, mourut à Pise en 1401, dans un âge très-avancé: Erasme Albert mourut vers le milieu du seizième siècle dans le Meklembourg.

ALBERT (CHARLES D'), (Hist. mod.) duc de Luynes, garde des fceaux, & connétable de France, revêtu d'ailleurs d'une soule de dignités moins importantes, que la saveur accumula sur sa tête, répandit par ces dignités mêmes un si grand éclat sur sa maison d'ailleurs noble & aucienne, que quelques-uns ont cru, mal-à-propos, que cette maison ne remontoit qu'à lui. Le Capitaine Luynes, son père, connu fur - tout par son combat avec le capitaine Panier, sous le régne de Charles IX, (dernier duel public autorifé par nos rois) étoit chevalier de l'ordre du roi, & revêtu de grands emplois, soit à la guerre, foit à la cour; mais il y avoit loin de ces emplois à ceux dont le fils a feul sait voir dans sa personne l'étonnante réunion. Page, puis gentilhomme ordinaire de Louis XIII encore ensant, il gagna ses bonnes graces en dressant des pigrièches à prendre des moineaux. Le roi crut lui devoir sa couronne, lorsqu'en 1617 il eut fait assassiner le maréchal d'Ancre, dont il eut la confiscation & toute la puissance; ce maréchal, en le voyant entrer dans le louvre avec une fuite de dix-huit ou vingt gentilshommes, avoit dit qu'il lui rogneroit la queue; il éprouva, dit Amelot de la Houssaye, la vérité du proverbe : qui menace avertit.

De Luynes, dit le même auteur, étoit si bel homme, qu'on ne pouvoit le regarder sans l'aimer. On répondoit à ceux qui s'étonnoient de sa haute sortune, vous ne l'avez pas vu.

Ses frères partagèrent fa sortune: l'un, Honoré d'Albert, sut sait maréchal de France; il épousa l'héritière de la maison d'Ailly, qui lui porta en dot Péquigny & Chaulnes: l'autre, Léon d'Albert, épousa une Luxembourg, & sorma la branche, aujourd'hui éteiute, des ducs de Luxembourg de la maison d'Albert.

Le fecond maréchal de Chaulnes, mort en 1744; étoit arrière-petit-fils du connétable; le cardinal en descend aussi.

Le connétable de Luynes avoit épousé Marie de Rohan-Montbazon, qui sat depuis cette célèbre duchesse de Chevreuse. Bassompierre rapporte que Louis XIII en sut très-amoureux & qu'ils couchoient souvent tous trois ensemble; mais qu'il passa de cet amour à une haine si violente pour elle, qu'il avertit le connétable de prendre garde au duc de Chevreuse qui étoit amoureux d'elle. Cette marque de haine pouvoit bien être une assez grande marque d'amour de la part d'un prince aussi jaloux à tous égards que Louis XIII. » Je lui dis, ajoute Bassompierre, » qu'il avoit très-mal fait de mettre » le mauvais ménage entre le mari & la semme ». Le duc de Chevreuse, claude de Lorraine, après la mort du connétable, épousa souve en 1622.

Le connétable de Luynes avoit une vanité qui faisisssoit de bien soibles prétextes; il ne prétendoit pas être de la maison d'Albret, & il ne sondoit aucune fable sur la ressemblance des deux noms; mais il étoit flatté de cette ressemblance, & lorsqu'il reçut l'épée de connétable le 22 avril 1621, il voulut qu'on fe réglat pour le cérémonial, fur ce qui s'étoit pratiqué fous Charles VI en 1402 à l'égard du connétable d'Albret, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. On lui connoissoit apparemment ce foible singulier sur la ressemblance des noms, & ses ennemis l'attaquèrent par-là. On sit imprimer l'histoire de Jean II, roi de Cassille, pour avoir l'occasion de comparer le connétable de Luynes au connétable de Luna, qui après avoir gouverné Jean II, comme Luynes gouvernoir Louis XIII, avoit fini par avoir la tête tranchée, pour avoir abusé de son pouvoir, comme on accusoit de Luynes d'en abuser; pour avoit persécuté les grands, comme faifoit de Luynes; pour avoir allumé la guerre dans le royaume, comme de Luynes la faisoit aux Huguenots, lorsqu'il mourut. C'étoit le cardinal de Richelieu, alors évêque de Luçon, & chef du parti de la reine-mère contre celui du connétable, qu'on soupçonnoit de composer ou de faire composer & de répandre dans le public ces libelles & ces allégories, Luynes ne vécut pas long-temps au saîte des grandeurs où il étoit parvenu, il mourut la même année (15 décembre 1621.) où il avoit été fait connétable & garde des sceaux. Il mourut à 43 ans. On a remarqué qu'à sa mort il avoit été abandonné de tout le monde, c'est l'effet ordinaire de la cessation du pouvoir, les courtisans ne rendent rien aux morts que par l'intérêt de faire leur cour aux vivans. Louis XIII, qui étoit

Hh 2

jaloux de tout, devint jaloux du connétable de Luynes, & parut se repentir d'avoir élevé si haut sa sortune; il disoit souvent avec aigreur le roi Luynes. Voilà le roi qui entre, dit-il un jour à Bassompierre, en voyant de Luynes à l'armée, suivi de toute la cour & des principaux chefs. Bassompierre, qui vraisemblablement savoit le peu de conséquence de ces dépits passagers, ou qui étoit ami de de Luynes, répondit : Vous me pardonnerez, sire, c'est un connétable qui fait voir la grandeur & les bienfaits de son maître. La réplique du roi sut encore plus aigre & plus menaçante. Les amis du connétable s'alarmèrent de cette jalousie, & voulurent lui en saire craindre les effets; Vous n'y entendez rien, leur dit le connétable, il est bon de lui donner de ces petits chagrins. C'étoit peut-être connoître bien Louis XIII; & Richelieu parut penser ainsi. Quel ministre sut plus roi & affecta plus le faste & le pouvoir royal que Richelieu? Quel roi fut plus jaloux de son ministre, & montra plus cette jalousie que Louis XIII, à l'égard de Richelieu? & Richelieu mourut tout puissant. Cependant Louis XIII avoit sait assassiner le Roi Concini.

ALBERTI ou DE ALBERTIS (LÉON-BAPTISTE.), (Hist. litt. mod.) architecte, peintre & mathématicien, dit le Vitruve Florentin, a écrit sur les arts. Son traité de architecturâ, seu de re ædisicatoriâ, sut célebre & eut plusieurs éditions. Son traité sur la peinture a été réimprimé à la suite du Vitruve d'Amsterdam, 1649, in-solio. Il vivoit dans lè quin-

zième siècle.

ALBIZI ou DE ALBIZIS, ou BARTHELEMI DE PISE. (Hist. Lit. mod.) Voyez tout ce qu'il faut favoir de ce cordelier à l'article Albert ou Albert ERASME.

Le cardinal Albizi, mort en 1684 âgé de 91 ans, est connu pour avoir dressé la bulle d'Urbain VIII du 6 mars 1642, la première qui ait été donnée

contre le livre de Janfénius.

ALBOIN, (Hist. mod.) roi des Lombards, doit 'être regardé comme un fondateur d'empire; ce sur lui qui établit les Lombards en Italie vers l'an 568 ou 569. Il étoit sils d'Audoin, aussi roi des Lombards, & se signala sous lui en Germanie dès sa tendre jeunesse dans une guerre contre les Gépides: au sort de la mêlée il apperçoit Turismode ou, Turismond, sils de Turisende, roi des Gépides; il court à sa rencontre, l'attaque, le renverse & le tue. Ce sur le signal de la victoire; les Gépides consternés prennent la suite & sont taillés en pièces.

Le trait que je yais rapporter sait connoître quelques usages de ces temps & de ces peuples; peint au naturel leurs mœurs, leur simplicité, le caractère de leur audace, leur respect pour l'hospitalité, & le mélange de grossièreté, de grandeur & de vertu qui distingue toutes ces nations Germani-

ques.

Les Lombards jugeant que la victoire éclatante remportée par le jeune Alboin, l'avoit rendu digne d'être admis à la table du roi, demandèrent à Audoin cette récompense de la valeur de son fils : "Vous favez, leur répondit Audoin, que l'usage "constant de la nation s'y oppose, & qu'aucun fils "de roi ne peut être admis à la table de son "père, s'il n'a été armé par un roi étranger ".

A ce discours, Alboin comprit que ce seroit doubler l'honneur d'être armé par un roi étranger, que de l'être par un roi ennemi; il prend avec lui quarante jeunes liommes choisis & d'une valeur éprouvée, & va trouver le roi des Gépides. Turisende lui fait l'accueil le plus favorable, l'admet à sa table, le sait asseoir à sa droite, à la place qu'occupoit autresois Turismond son fils; sa vertu se fit cet effort; mais son cœur paternel ne put soutenir ce spectacle sans se troubler; de prosonds soupirs trahirent sa douleur, des larmes coulèrent de ses yeux; il se tourna en gémissant vers Alboin: «La " place où vous êtes, lui dit-il, est celle où mes yeux étoient accoutumés à voir mon fils ; faut-il " y voir anjourd'hui fon vainqueur & fon meur-» trier »?

A ces mots, un autre fils qui restoit à Turisende; & qui avoit eu peine jusqu'alors à se contenir, Cunimond s'élève contre les Lombards, les insulte, & mêlant aux injures une raillerie groffière, il les compare à des jumens noires aux pieds blancs, parce qu'ils portoient des chaussures blanches. Un Lombard de la suite d'Alboin répond sièrement : "Tu fais trop avec qu'elle vigueur favent ruer " ces jumens aux pieds blancs : va voir fur le » champ de bataille les os de ton frère, épars à » l'aventure, comme ceux du plus vil bétail au » milieu des prairies». La querelle s'échauffe, les Gépides paroifient vouloir courir aux armes ; les Lombards portent tous à la fois la main sur leurs épées : le roi se lève, se jette entre les Gépides & les Lombards, arrête les uns, appaise les autres: » Je ne souffrirai point, dit-il, qu'on opprime ainst » des étrangers dans ma maison; cette indigne » victoire seroit exécrable devant Dieu & devant " les hommes". Le respect qu'il inspire, calme tous les esprits; il redouble d'attentions & d'égards pour Alboin, il lui donne les armes de Thurismond & le renvoie, avec une sure escorte, à son père, à la table duquel Alboin vint s'asseoir en vainqueur, étonnant ses citoyens du récit de son audace & de la générosité de Turisende.

Alboin succéda à Audoin son père, & Cunimond à Thurisende. Cunimond n'avoit pardonné à son rival, ni l'affront qu'il lui avoit sait, ni celui qu'il comptoit en avoir reçn; il ne respiroit que la vengeance; on conrut aux armes, & dans le premier combat la nation Gépide su exterminée. Alboin tua Cunimond de sa main, lui coupa la tête, & sit de son crâne un vase à boire, selon un usage barbare de diverses nations Scythiques, Scandinaves & Germaniques. Il n'en épousa pas moins Rosemonde, fille de Cunimond, semme singulière, que le mélange de quelques vertus avec beaucoup de vices a rendu célèbre, & qu'un sentiment na-

turel de piété filiale, jetta dans un enchaînement bizarre de crimes & de malheurs. Alboin étoit veuf de Clodefinde, fille de Clotaire, premier roi de France.

Les Lombards étoient devenus le peuple le plus puissant de la Germanie : l'Empire les craignoit & recherchoit leur alliance : Justinien leur avoit abandonné la Pannonie, pour qu'ils fervissent de barrière à l'Italie contre les autres peuples barbares ; il avoit sourni des secours aux Lombards contre les Gépides : les Lombards en avoient sourni à leur tour à Justinien contre les Goths. Ils avoient aidé Narsès, ce grand général de l'Empire, à écraser Totila : dans cette expédition ils avoient connu l'Italie.

Voici à quelle occasion ils y retournèrent pour s'y établir.

Narsès étoit devenu suspect pour avoir été trop utile. Ses conquêtes & les richesses qu'elles lui avoient procurées, avoient excité l'envie; les Romains, qui le haissoient, le perdirent dans l'esprit de Justin II, neveu & successeur de Justinien, & sur-tout dans l'esprit de l'impératrice Sophie. Justin crut trop aisement qu'un mot suffiroit pour perdre un homme tel que Narses, il le rappella, & envoya Longin pour commander en sa place en Italie, sous le nouveau titre d'exarque. L'indiscrète & supèrbe Sophie, joignant l'insulte à l'injustice, écrit à Narsès: " Hatez votre retour; les femmes vous attendent dans » le Gynècée pour filer avec vous; venez leur distri-» buer la laine, c'est l'emploi d'un eunuque ». Narsès lui répond : Je vais vous ourdir une trame que vous ne démêlerez de votre vie. Il rappelle ces Lombards qui avoient déja vaincu avec lui : Quittez, leur dit-il, vos pauvres camvagnes de Pannonie; venez partager avec moi les délices de cette fertile Italie. Une pareille proposition flattoit un peuple guerrier & un prince avide de conquêtes. Alboin la reçut avec transport; il parcourut en vainqueur la Vénétie, Milan, la Ligurie, fit le siège de Pavie, & pénétrant par la Tuscie ou Toscane, porta la terreur jusqu'aux portes de Ravenne & de Rome. On lui a reproché quelques violences inévitables dans une pareille expédition; il chercha toujours à en arrêter le cours, il vouloit faire aimer son joug, il étoit naturellement juste & généreux, autant qu'un barbare & un conquérant peut l'être. Il signala son entrée dans Pavie par la clémence, & grace à son caractère bienfaisant, la tyrannie des Lombards en Italie eut d'heureuses prémices.

Il fixa le siège du royaume à Pavie. Son regne fut de trois ans & six mois, il l'employa tout entier à conquérir, & les peuples conquis ne surent point trop à plaindre.

Sa mort sut le crime de Rosemonde sa femme. Cette union sorcée d'une captive avec le vainqueur & le meurtrier de son père, dut avoir peu de douceur pour Rosemonde, &-Alboin eut l'imprudence de lui rappeller d'une manière cruelle,

les raisons qu'elle avoit de le hair. Un jour, à Vérone, dans un festin, il voulut saire l'essai de cette fatale coupe qu'il avoit formée du crâne de Cunimond, & il obligea Rosemonde d'y boire: Buvez gaiment avec voire père, lui dit-il. Si Rosemonde avoit pardonné la mort de Cunimond, elle ne put pardonner l'usage qu'Alboin lui faisoit faire de ces affreuses & respectables dépouilles : dès-lors elle jura sa mort. Mais ce qui caractérise plus particulièrement les mœnrs Gépides & Lombardes, ce sont les étranges moyens qu'employa Rosemonde pour le perdre. Elle sit entrer, dans ses vues, un officier du roi, nommé Helmige, qui même avoit été nourri avec lui. Helmige engagea Rosemonde à faire part de son projet à un homme d'une sorce furnaturelle & d'une audace éprouvée, nommé Pérédée : celui-ci en eut assez d'horreur pour s'y refuser, mais non pour en avertir Alboin. Pérédée entretenoit un commerce de galanterie avec une des semmes de Rosemonde, la reine prit sa place, & trompa Pérédée à la saveur de la nuit; elle ne laissa durer son erreur qu'autant qu'il le salloit, pour qu'il se rendit coupable : Reconnois Rosemonde. lui dit-elle alors, & vois quel est désormais ton sort; choisis de mourir de la main du tyran ou de l'immoler; après l'outrage que tu viens de lui faire, ta perte est infaillible, si tu ne le préviens. Pérédée se regardant comme enchaîné au crime, consentit à tout : les trois conjurés prirent leurs mesures. Rosemonde eut soin d'écarter toutes les armes, & pendant qu'Alboin dormoit, elle attacha si fortement son épée au chevet du lit, qu'elle lui en ôta entiérement l'usage; alors elle introduisit les meurtriers dans sa chambre. Alboin s'éveille, voit des assaffins sondre sur lui, met la main sur son épée, sent qu'elle résuste & qu'il est trahi, il ne s'abandonne pas lui-même, il saisit un escabeau, scabello suppedaneo, avec lequel il se désend quelque temps; mais il succombe enfin, il expire percé de coups.

La douleur & l'indignation qu'excita la mort d'Alboin sorcèrent les meurtriers à la fuite, après qu'Helmige ayant épousé Rosemonde, qui, ce semble, auroit dû plutôt épouser Pérédée, eut tenté vainement de recueillir le prix de son crime, en s'emparant du trône; les Lombards révoltés vouloient la faire périr; Rosemonde le sauva, & ce sut pour sa perte; elle étoit entrée dans une carrière de crimes & de malheurs, d'où il ne lui fut plus possible de sortir. Elle se mit, avec son nouvel époux, fous la protection de l'exarque Longin, qui leur donna un afyle à Ravenne. Helmige & Resemonde s'étoient emparés des trésors d'Alboin; soit que ces trésors tentassent la cupidité de Longin, soit qu'il crût que le titre de mari de Rosemonde lui sourniroit des moyens plus sûrs de femer la discorde parmi les Lombards, chez qui la reine pouvoit avoir un parti, il lui fit la proposition de se désaire d'Helmige & de l'épouser. Toutes les passions entroient sortement dans l'ame de Rosemonde; elle avoit immolé son premier mari

à la vengeance, elle facrifia le second à l'ambition. Elle présente à Helmige, au sortir du bain, un breuvage emposonné; le poison produisit assez promptement son effet, pour qu'Helmige s'en apperçût, & sorçât, l'épée à la main, Rosemonde de boire le reste. C'est ainsi que les meurtriers d'Alboin prirent eux-mêmes le soin de le vanger.

Quant à Pérédée, il avoit, dit-on, suivi Hclmige & Rosemonde dans leur fuite, & sut envoyé par Longin à Constantinople avec Albsuinde, fille d'Alboin. Le reste de Phistoire de Pérédée, semble imaginé d'après celle de Samson, avec quelques changemens. Il déchire en pièces, dans un spectacle public, en présence de l'empereur, un lion d'une grandeur énorme : sa hardiesse & sa sorce le font redouter; on lui crève les yeux. Pour s'en vanger, il demande à révéler à l'empereur un secret important; l'empereur n'ose courir les risques d'un entretien particulier avec lui, & se contente de lui envoyer deux de ses plus intimes confidens; ils s'approchent, alors Pérédée tire deux poignards qu'il tenoit cachés, & fait tomber à ses pieds ces deux feigneurs. On ignore son châti-

timent, ou la suite de ses aventures.

ALBON, (Hift. mod.) c'est le nom d'une ancienne & illustre maison, encore existante, dont étoit ce sameux maréchal de Saint-André, l'homme le plus magnifique & le plus ruiné de la cour, qui se vendit aux Guises sous François II; qui, sous Charles IX, sut le Crassus ou le Lépide du Triumvirat François, & qui, si l'on en croit Brantôme, proposa dans un conseil secret de ce Triumvirat, de mettre Catherine de Médicis dans un fac, & de la jetter à l'eau, ce que Catherine, selon le même Brantôme, entendoit, à la faveur d'un trou pratiqué dans la chambre où se tenoit le conseil: le maréchal de Saint-André ayant été pris à la bataille de Dreux (20 décembre 1562), sut tué de sang-froid après l'action, par un particulier nommé Bobigny-Mézière, qu'il avoit autrefois outragé. Il avoit montré une valeur brillante à la bataille de Cérisoles, sous François premier, à celle de Saint-Quentin, fous Henri II, où il avoit été sait prisonnier; à cette bataille de Dreux, sous Charles IX, où il venoit encore d'être sait prisonnier, lorsqu'il fut tué de fang-froid : il montra même, en quelques occasions, les talens d'un général; mais s'il cst vrai qu'il ait proposé séricusement au conseil des Triumvirs, de jetter la reine mère dans la rivière, on ne peut pas dire que ce fût un homme d'état. Ce sut Marguerite de Lustrac, sa veuve, qui aima si éperdument le prince de Condé, & qui lui donna sa terre de Valeri.

ALBORNOS, (ALVARÈS.) archevêque de To-lède. Voyez l'article Pierre Le Cruel.

ALBRET, (Hist. mod.) c'est le nom d'une des plus nobles & des plus illustres maisons de la France, & elle le tire du pays d'Albret, dans les landes de Bordeaux; c'est de cette maison que sont venus à la France les droits au royaume de Navarre, par

Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Cette même maison a produit, entr'autres personnages distingués, le connétable d'Albret, tué à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415, plusieurs cardinaux & le maréchal d'Albret, mort en 1676, homme d'esprit & de cœur, qui avoit un soible bien singulier; il s'évanouissoit quand il voyoit la tête d'un marcassin. Sur quoi Bussi demande s'il seroit permis en honneur, à un homme qui se battroit contre le maréchal d'Albret, de porter une tête de marcassin dans la main gauche. L'hôtel d'Albret, grace au goût du maréchal pour les lettres & pour l'efprit, sembloit avoir succédé à l'hôtel de Rambouil. let. C'est de la maréchale sa semme, que madame de Caylus, dans ses souvenirs, sait plusieurs contes assez plaifans

Elle alloit aux spectacles, comme beaucoup d'autres, sans y rien entendre, & elle vouloit toujours avoir auprès d'elle madame Scarron, depuis madame de Maintenon, pour lui expliquer toute la pièce pendant qu'on la jouoit, au lieu d'écouter & de

la laisser écouter.

La maréchale aimoit le vin & avoit le nez rouge : un jour se regardant au miroir, elle s'écria : Mais où ai - je pris ce nez-là? Au buffet, répondit Matha.

Le même Matha voyant que la maréchale d'Albret, à la mort de son père ou de son frère, ne vouloit point prendre de nourriture, lui dit : Examinez-vous bien ; si vous avez résolu de ne manger de votre vie, vous avez raison; si vous devez manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout-à-l'heure. Ce discours la persuada. elle se fit apporter un gigot de mouton.

ALBUQUERQUE, gouverneur de Pierre-le-Cruel. Voyez l'article PIERRE-LE-CRUEL.

Le sameux conquérant des Indes Orientales pour le roi de Portugal Emmanuel-le-Grand, Alphonse d'Albuquerque, étoit de la même samille que le gouverneur de Pierre-le-Cruel, c'est-à-dire de la maison même de Portugal; ils descendoient d'un fils naturel du roi Denis. Alphonse Albuquerque mourut plein de gloire en 1515 au port de Goa, au retour de son expédition d'Ormus, âgé de 63 ans. Blaife, son fils, publia, sur les expéditions d'Alphonse, des mémoires qui surent imprimés à Lisbonne en 1576.

On a aussi d'un Edouard d'Albuquerque Coëlho: comte de Fernambouc dans le Brésil, un journal de la guerre du Brésil entre les Hollandois & les

Portugais, commencée en 1630.

ALCADE, s. m. (Hist. mod.) en Espagne, est un juge ou officier de judicature, qui répond à-peuprès à ce que nous appellons en France un prévôt.

Les Espagnols ont tiré le nom d'alcade, de l'al-

caide des Mores. (G.)
ALCAIDE ou ALCAYDE, sub. m. (Hist. mod.) chez les Mores, en Barbarie, est le gouverneur d'une ville ou d'un château, sous l'autorité du roi de Maroc. Ce mot est composé de la particule al, & du verbe TND, kad, ou akad, gouverner, regir, administrer.

La jurisdidiction de l'alcaïde est souveraine, tant au criminel qu'au civil, & c'est à lui qu'appartien-

nent les amendes. (G.)

ALCAMENE, (Histoire de Sparte.) petit - fils d'Archelaus, succéda au trône de Sparte, dont ses vertus le rendoient encore plus digne que sa naissance. Il regna dans un temps où les institutions de Lycurgue étoient dans toute leur vigueur, & il en observoit toute l'austérité. Il sut moins sensible à l'ambition de faire des conquêtes qu'à la gloire d'être le pacificateur de ses voisins. Les Cretois, agités de dissentions domestiques, le choisirent pour arbitre de leurs différends; il leur envoya un Spartiate intègre, qui étoussa le germe des sactions parmi ces insulaires. Pendant qu'il faisoit régner le calme dans la Grèce, les habitans d'Elos, c'est-àdire les Elotes ou Ilotes, tentèrent de s'affranchir du joug des Lacédémoniens. Alcamène marcha contre eux, les désit, & pour les mettre dans une éternelle impuissance de se soulever, il rafa leur ville, & appesantit encore le joug dont ils étoient

déjà accablés. (T-N.)
ALCÉE DE MITILÈNE, (Hist. grecq.) sameux poëte lyrique grec, & inventeur des vers alcaïques, étoit contemporain & compatriote de Sapho, & vivoit vers l'an 604 avant Jésus-Christ. Il reste de lui quelques fragmens dans le Corpus poetarum. On y voit qu'il avoit pris la fuite dans une bataille, comme fit long-temps après lui Horace son imitateur. On croit que le tyran Pittacus, contre lequel Alcée avoit tant déclamé, le fit

ALCIAT (André), (Hist. mod.) jurisconsulte célèbre du seizième siècle, fils d'un riche marchand de Milan, naquit dans cette ville en 1491, étudia le droit à Pavie & à Bologne, & l'enseigna d'abord à Avignon, puis à Bourges, où il fut attiré par François premier; enfin dans diverses villes d'Italie où il erra au gré de son inconstance ou de sa cupidité. Il mourut à Pavie d'indigestion en 1550. Il avoit de la littérature, & ses ouvrages même de jurisprudence s'en ressentent : il a écrit une histoire de Milan, sa patrie. Ses emblêmes & ses épigrammes peuvent le saire compter parmi les poëtes;

mais îl n'a un grand nom que dans la jurisprudence. ALCIBIADE, (Hist. des Athéniens.) capitaine Athénien, descendoit, dit-on, d'Ajax, & son origine, du côté de sa mère, n'étoit pas moins glorieuse, puisqu'elle étoit, dit-on encore, de la famille des Alcméonides, la plus illustre de l'Attique. La nature en le formant sembla réunir toutes ses forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles & intéressans, des graces touchantes, soutenues de tous les dons du génie & de l'aménité du caractère, lui affurèrent un empire absolu sur les cœurs & les esprits. Né avec toutes les passions, il les asservit toutes à son ambition, il sut tour-à-tour altier & populaire, intempérant & frugal, décent & licentieux. Toujours différent de lui-même, il

à tous & dans tous les temps. Il est difficile de ne pas abuser d'un tel avantage ; aussi sut-il le corrupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté; & les vices, pour ainsi dire, annoblis par ses exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de son ensance manifestèrent ce qu'il seroit pendant tout le cours de sa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de ses compagnons, il se sentit si vivement presse qu'il le mordit au bras, comme s'il eût voulu le dévorer. L'offense s'ecrie : ah traître! tu mords comme une femme; - dis plutôt comme un lion, répond Alcibiade, Dans une autre occasion, pendant qu'il jouoit aux offelets dans la rue, un chariot vint à paffer , il prie le conducteur d'arrêter un moment, mais ce charretier fans complaifance presse plus vivement ses chevaux : tous les compagnons d'Alcibiade se dispersent ; au lieu de les imiter, il se couche devant la roue, en disant : malheureux, passe, si tu l'oses. Ces détails, qui paroissent minutieux, sont bien dignes d'être observés par ceux qui président à l'éducation de la jeunesse. Quoiqu'il sût naturellement impérieux, l'avidité de savoir le rendit docile à la voix de ses maîtres; (mais il choisisfoit & ces maîtres & les chofes qu'il vouloit apprendre d'eux; il refusa, par exemple, d'apprendre à jouer de la flute, disant sièrement qu'il étoit né pour recevoir du plaisir & non pour en donner; c'étoit un trait de caractère.) Ce sut à l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de ses talens. Alcibiade, beau & voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée sur une passion proscrite par la nature; & la licence de ses mœurs accrédita ces bruits caloninieux. Ses contemporains l'ont accusé de ce vice; mais (si fa figure, sa jeunesse & ses mœurs savorisoient ce soupçon, il semble que la sagesse & la vertu de Socrate auroient dû l'en défendre. Le vers:

Trop équivoque ami du jeune Alcibiade.

a peut-être plus nui encore chez les modernes à la réputation de Socrate, que ses liaisons avec Alcibiade n'y avoient nui chez les anciens, Quoiqu'il en soit, Socrate devint nécessaire à fon jeune ami, il l'accompagnoit à la ville, à la campagne, sous la tente, par-tout. Il se trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que, s'il favoit differter fur le mépris de la vie, il savoit aussi mépriser la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le désérèrent à Alcibiade qui avoit montré autant de courage, & qui lui étoit supérieur par la naissance; & dans une autre occasion où l'armée Athénienne fut désaite, Socrate à pied sut rencontré par Alcibiade, qui, ne voulant point abandonner son ami, lui servit de rempart contre une troupe d'assaillans. Quoique l'éleve eût beaucoup d'attachement pour son maître, il se déroboit quelquesois à sa vigilance pour se livrer sécrétement à la licence de ne sut que ce qu'exigeoit le moment. Il sut plaire | ses penchans. Socrate alors le poursuivoit comme un

esclave jugitif de la maison de son maître. Le goût d'Alcibiade pour les beaux-arts alloit jusqu'à l'enthousiame : étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui donna un foufflet, parce que ce grammairien n'avoit point d'Homère. Un autre maître lui montra un Homère corrigé de sa main : quoi ! lui dit-il, tu te crois capable de corriger Homère, & tu t'amuses à enseigner des enfans! Sa naissance lui ouvroit le chemin aux plus hautes dignités, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talens. Ce sut sur-tout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuguer les suffrages. Une imagination riante & féconde, une prononciation gracieuse & facile, un geste noble & décent lui assuroient ce triomphe. Egalement jaloux de plaire au peuple que le faste séduit, il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grèce, & ses chariots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoient aux jeux olympiques. Il y fut deux fois couronné, & les villes l'in firent de magnifiques présens. La réputation de Nicias, qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moven lui parut légitime pour le supplanter; il le décria comme le partisan secret des Lacédémoniens. Nicias devenu suspect, sut obligé de partager le commandement avec Lamachus & Alcibiade. La Sicile devint le théâtre de la guerre. Athènes épuisa ses trésors pour lever des soldats & des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands fuccès. La diversité des caractères des généraux affoiblit le commandement. Nicias, circonfpect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. Alcibiade audacieux jusqu'à la témérité, paroissoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collègues à combattre. Son éloquence les tira de leur affoupissement, & leur réveil sut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athènes d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les niystères facrés. Celui que l'on avoit révéré comme le héros de la patrie, se vit abhorré comme un facrilège, digne d'expirer sous le glaive de la loi. Sa religion étoit sort suspecte; on l'avoit déja accusé de saire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les processions, & cette accusation donna de la probabilità à la seconde. Les Athéniens, aveuglés par leur zèle, sermèrent les yeux sur le caractère des temoins. Tout sut admis; rien ne sut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs surent condamnés à la mort. Alcibiade eut ordre de quitter l'armée, pour aller se justifier à Athènes : il s'embarqua avec ses amis, & affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoissoit ses ennemis. La crainte d'être livre à un peuple fanatique, lui fit prendre le parti de débarquer à Thurium, & de se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens, furieux d'avoir manqué leur proie, le

condamnerent à mort & confisquerent ses biens. (Quand il apprit son arret, je leur ferai voir, dit-il, que je suis encore en vie. Il n'étoit pas en effet assez vertueux pour que son premier mouvement sût de pardonner à une patrie injuste & ingrate. Chez lui la générofité n'étoit produite que par la réfléxion ou même que par la politique. Îl se retira chez les Lacédémoniens, ennemis des Athèniens, & les fervit contre Athènes. Socrate, fon maître, lui avoit dit plusieurs sois que s'il se comparoit avec les jeunes Lacedemonieres il verroit qu'il n'étoit à leur égard qu'un enfant ou une femme. Il se souvint de ce mot, & comme il étoit à Athènes le plus voluptueux des Athèniens, comme il sut depuis dans les Etats du Roi de Perse, le plus mol des Asiatiques, il se piqua d'ètre à Sparte le plus auftère des Lacédémoniens, il se baignoit dans l'eau glacée, ne prenoit que des nourritures grossières, ne mettoit que les habits les plus simples. Athènes s'apperçut bientôt qu'elle l'avoit perdu.) Les foldats, privés de leur chef, tombèrent dans l'abattement : la flotte des Athèniens fut détruite, & Nicias tomba entre les mains des Syracufains, qui le firent périr. (Mais bientôt Alcibiade vit éclater contre lui la jalousse des chess Spartiates; d'ailleurs il lui étoit plus aifé d'adopter des usages étrangers & d'y exceller, que de vaincre ses propres penchans); il séduisit Timée, semme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir ainsi trahi son hôte & son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances, il se retira dans le Peloponnèse, mais les peuples alarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirèrent sa mort. Alcibiade, instruit de leur complot, se résugia vers Tissapherne, gouverneur de la basse Asie. Sa dextérité, sa souplesse infinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur; & reprenant les sentimens d'un citoyen, il se servit à l'avantage de sa patrie, de l'ascendant qu'il prit sur le Satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates & leurs alliés, qui n'éprouvèrent plus que des revers. Quoique comblé d'hon-neurs dans une terre d'exil, il foupiroit pour sa patrie, & les Athéniens désiroient son retour: il répondit cependant à leurs propositions, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas ètre une seconde sois la victime d'une populace insolente qui l'avoit si injustement persecuté pendant qu'il la servoit. Ce sut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athènes sut changée. Pisandre, assuré de l'armée, se rendit dans Athènes, où il força le peuple à remettre l'autorité illimitée entre les mains de quatre cens nobles, qui, dans des circonslances critiques, seroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer sur les besoins de l'état.

Les nobles envahirent tout le pouvoir, & Alcibiade, dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappellé, les prisons furent remplies de citoyens généreux. Athènes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de ses privilèges. Les soldats, qui étoient citoyens, déposent leurs généraux & rappellent Alcibiade. Le peuple confirme leur choix, & d'une voix unanime il est élèvé au commandement. Il ne voulut point que son rappel sût regardé comme une grace, & il ne rentra dans sa patrie que suivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, & les Peloponésiens surent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors, il se montra dans Athènes, précédé des prisonniers qu'il avoit saits. Les dépouilles & les débris de deux cens vaisseaux ornoient sa pompe triomphale. Les Athéniens attendris se reprochoient les outrages qu'il avoit essuyés. Cette ivresse d'admiration sur bientôt dissipée; le peuple reprit bientôt son esprit d'Ostracisme & considéra moins ce qu'Alcibiade avoit sait que ce qu'il pouvoit saire; on se mit à interprêter toutes ses actions de la manière la plus sinistre. S'il s'arrêtoit dans ses conquêtes ou s'il éprouvoit quelques legers revers, il étoit corrompu par l'ennemi & d'intelligence avec lui. Après une victoire complette remportée près d'Andros, il ne put se rendre maître de cette île; le peuple éclata en murmures. On lui faisoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuisement des finances; il étoit souvent sorcé de quitter son armée pour aller chercher de l'argent & des provisions. Pendant une de ces absences son armée sut désaite; il sut accusé d'être l'auteur de ce désastre, & de ne s'être éloigné de la flotte que pour se livrer à des débauches. On le peignit comme un exacteur qui parcouroit les provinces pour s'enrichir de leurs dépouilles; on all'gua qu'il avoit fortifié une citadelle près de Bizance, où il déposoit ses trésors, & d'où il se flattoit de braver les vengeurs des loix & du public. Il sut destitué du commandement, & le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il sentit le danger de rentrer dans sa patrie, & rassemblant avec lui ses amis, il sorma une armée d'avanturies qui s'attachèrent à sa sortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il construisit trois citadelles pour s'oppo eraux incursions des barbares. Plusieurs petits rois recherchèrent son alliance; & sa facilité à se plier aux m eurs & aux usages étrangers, leur fit presque oul lier qu'il étoit né dans Athènes. Les ginéraux qu'on lui avoit substitués, étoient sans talens & sans expérience. Leur armée sans ordre & sans discipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la craindre. Alcibiade se souvint qu'il étoit Athénien, & se trouvant dans le voisinage des deux armées, il se rendit auprès des généraux Athéniens, auxquels il daigna donner des conseils; ils crurent n'en avoir pas besoin, ils l'écouterent avec mépris, & l'un d'eux nommé Tidée, lui or-Histoire. Tom. I.

donna de s'éloigner au plutôt du camp. Il alla chercher un afyle auprès du Satrape Pharnabase, & quoiqu'éloigné de la Grece, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacedemoniens. Lyfandre, leur général, le fit demander mort ou vif au Satrape, qui ayant alors besoin d'eux, eut la bassesse de condescendre à ses desirs. Les droits de l'hospitalité furent violés pour servir la politique. Ceux qui furent envoyes pour arrêter Alcibiade, n'ofant entrer dans sa maison, y mirent le feu. Alcibiade en sort l'épée à la main. Il n'avoit avec lui qu'un ami & une semme, qui s'è-1 toient associés à ses destinées. Les barbares n'osent en approcher, ils lui lancent de loin une grêle de dards, & il tombe percé de coups à l'âge de quarante ans. Cet homme singulier, qui servit sa patrie, dont il sut presque toujours per-secuté, eut des talens réels, mais il n'eut que le faste des vertus. On prétend qu'il étoit père de la célèbre Lais, qui eut en partage ses graces & sa beauté. Quelques - uns disent que Pharnabase & les Lacédémoniens n'eurent aucune part à sa mort, ils l'imputent à deux frères dont il avoit séduit la sœur, & qui, pour venger l'outrage sait à leur samille, mirent le seu à sa maison. (T-N.)

ALCIONIUS, (PIERRE) (Hist. mod.) Italien de nation, né à Venise, où il sut d'abord correcteur dimprimerie du célèbre Alde Manuce, sut ensuite prosesseur en grec à Florence. On a dit qu'ayant entre les mains le seul manuscrit qui existât, du traité de Cicéron de gloria, il en prit tout ce qui lui convenoit pour son ouvrage intitule de exilio, & que pour cacher son plagiat, il jetta au feu ce manuscrit unique. On a sait le même conte de quelques autres auteurs. Ce traité de exilio, imprime à Venise en 1522, in-4°. l'a été depuis, par les soins de Mencken, à Leipsick, en 1707, in-12. sous le titre d'Analesta de calamitate litteratorum. Alcionius, protégé par le Pape Clément VII, de la maison de Médicis, perdit certe protection, pour avoir embrassé le parti des Colonnes, ennemis du Pape, ce que nous observons à cause du rapport que cette disgrace peut avoir avec son traite de exilio.

ALCIPHRON, (Hist. anc.) C'est le nom de deux personnages qu'il ne faut pas consondre, dont l'un étoit un philosophe célèbre du temps d'Alexandre, l'autre un auteur Grec, dont nous avons quelques épitres. On ignore dans quel temps vivoit ce dernier.

ALCIPPE, (Hist. anc.) Lacédémonien, exitéde Sparte, par ce principe d'Ostracisme qui sert & nuit aux républiques. Démocrita, sa semme, & deux silles qu'ils avoient, se voyant réduites à la misère, & n'ayant pû le suivre, parce que le magistrat les en empêcha, ne prirent plus conseil que du désespoir; un jour que la solemnité d'une sête attiroit le peuple en soule dans un temple, elles y mirent le seu, & voyant qu'elles alloient être mises en pièces par le peuple, qui avoit prompes

tement éteint l'incendie, elles se tuèrent à sa vue, en lui reprochant son injustice à l'égard d'Alcippe.

ALCMAN, (Hist. anc.) le premier poëte Grec, connu par des poésies érotiques; il mourut, diton, de la maladie pédiculaire. Il vivoit vers l'an 672, avant J. C. Athénée nous a conservé quelques fragmens de ses poésies.

ALCMEON, (Hist. anc.) de Crotone, disciple de Pythagore; est dit-on, se premier qui ait disseque des animaux; c'est aussi, à ce qu'on croit, le premier qui ait écrit sur la physique; on n'a

point ses ouvrages.

ALCON, (Hist. anc.) chirurgien, que Pline appelle Medicus vulnerum, célèbre dans son temps pour les fractures, favant aussi dans l'art de traiter les hernies par incision, est connu pour avoir sait une telle sortune dans sa profession, qu'une amende d'un million de nos livres, qu'il sut obligé de payer à l'empereur Claude, ne parut pas l'incommoder.

ALCORAN, (Hist. mod.) considéré comme le livre de la loi mahométane, appartient à la théologie; nous ne considérons ici ce mot que sous une signification particulière. Il désigne chez les Persans, une espèce de tour ou de clocher sort élevé, environné de deux ou trois galeries l'une sur l'autre, d'où les Moravites, espèce de prêtres parmi eux, récitent des prières à haute voix, plusieurs fois le jour, en saisant le tour de la galerie, afin d'être entendus de tous côtés. C'est à-peu-près la même chose que les Minarers dans les mosquées

des Turcs. (A. R.)
ALCUIN, (Hist. litt. mod.) sut un des principaux coopérateurs de Charlemagne dans la restauration des Lettres; ce sut en Italie que Charlemagne rencontra ce savant homme, Anglois de naissance, qui avoit comme lui, étendu son esprit par les voyages. Alcuir lui enseigna la rhétorique, sans le secours de laquelle Charlemagne étoit naturellement éloquent; la dialectique, qu'il est toujours bon d'apprendre, mais sans laquelle on raisonne très-bien, quand on a l'esprit juste, & avec laquelle on raisonne très-mal, quand on a l'esprit faux; ensin, l'astronomie à laquelle il s'attacha beaucoup, & dans laquelle il surpassa son maître. Charlemagne le combla de biens. Alcuin réunif-foit les abbayes de Ferrières, de Saint Loup de Troyes, de Saint Josse sur mer, & de Saint Martin de Tours : les terres de ces abbayes étoient peuplées de sers, abus qu'Alcuin eût dû avertir Charlemagne de détruire. Alcuin ayant écrit par l'ordre de Charlemagne, contre l'hérésie d'Elipand de Tolède & de Félix d'Urgel, Elipand, dans sa reponse, lui reprocha d'avoir vingt-mille sers dans lés terres de ses abbayes. Il y a bien loin de ce reproche à la question de savoir si le Christ, en tant qu'homme est fils véritable ou seulement fils adoptif de Dieu; mais, dans toutes les disputes, la personne est toujours bien près des écrits, & dans les diverses accusations & récriminations, on passe toujours bien aisement d'un de ces objets à

l'autre. Au reste le reproche ne pouvoit - être plus mal adressé. Alcuin tenoit tous ces dons de la pure amitié de Charlemagne, qui avoit été bien au-delà de ses vœux; ses richesses lui étoient à charge par les soins qu'elles exigeoient, & qui le détournoient de l'étude, seule richesse dont il sût jouir; il se plaignoit de son opulence comme on se plaint de sa pauvreté, & il regarda comme une saveur la permission qu'il obtint enfin, à sorce d'importunités, de se démettre de quelques - unes

de ses abbayes.

C'est bien moins par ses ouvrages, qu'il n'est plus question de lire aujourd'hui, qu'Alcuin a été utile à la France, que par les écoles qu'il fit sonder, par le plan d'études qu'il traça, par le goût des lettres qu'il répandit. Il ne tient pas à vous & à moi, écrivoit - il à Charlemagne, que nous ne fassions de la France une Athènes chrétienne, car les lettres ne se séparoient point alors de la religion. Mais le desir de rendre la France chrétienne, prenoit un peu chez Alcuin, sur le desir de la rendre semblable à Athènes; car il interdisoit à ses disciples la lecture des grands Poëtes de l'antiquité, craignant qu'ils ne fissent perdre du côté des mœurs plus qu'ils ne seroient gagner du côté du goût. Il reproche à Ricbode, archevêque de Trèves, d'aimer trop Virgile; j'aimerois mieux, dit-il, vous voir l'esprit rempli des quatre évangiles que des douze livres de l'Enéide.

» Oh! s'écrioit un jour Charlemagne, dans le desir qu'il avoit de sormer ses sujets aux lettres & à la religion, » que n'ai-je douze hommes tels » que Saint Jérôme & Saint Augustin! « Dieu » n'en a créé que deux, dit Alcuin, & vous en

" voulez douze! "

On voit que les sujets que traitoit Alcuin, ou de lui même, ou pour répondre aux questions de Charlemagne, se rapportent presque tonjours à la religion ou aux usages de l'église; par exemple, Charlemagne lui avoit demandé l'explication de la dénomination de septuagésime, sexagésime, quinquagésime & quadragésime, donnée aux trois dimanches qui précédent immédiatement le carême,& au premier dimanche de carème. Cette dénomination, en effet, offre deux difficultés; l'une, qu'elle suppose chaque semaine de dix jours au lieu de sept; l'autre que la dénomination n'est jamais juste. En effet, le nom de septuagésime suppose soixantedix jours, jusqu'à pâques, & il n'y en a que soixante-trois; la sexagésime en suppose soixante, & il n'y en a que cinquante-six; la quinquagésime approche davantage du terme qu'elle exprime, car il reste quarante - neus jours, & en comptant le jour de pâques, il y en auroit cinquante; la quadragéfime n'en annonce que quarante, & il y en a au moins quarante-deux. La véritable folution est peut-être, qu'on s'est contenté d'une approximation assez vague; que, comme la dénomination ne pouvoit porter que sur les dimanches, on a été obligé de supposer les semaines de dix jours, pare que la dénomination ne change que de dixaine en dixaine. Alcuin, suivant l'esprit du temps, trouve

des raifons plus fubtiles.

Charlemagne pressoit souvent Alcuin de l'accompagner dans ses fréquens voyages d'Italie; il l'invitoit à quitter les murs enfumés de l'abbaye de Saint Martin de Tours, pour les palais dorés de Rome. » Ces murs enfumés, répondoit Alcuin, sont le sé-

» jour de la paix, & cette superbe Rome, par ses » discordes éternelles, se ressent toujours du fratri-» cide qui souilla ses soibles commencemens ». Le nom d'Alcuin, dans l'académie de Charlemagne. (Voyez ADALARD.) étoit Albinus, on ne

voit pas trop la raison d'un si soible changement: Alcuin chargeant Angilbert, qui étoit à Rome, & dont le nom, dans cette même académie étoit Homere, de lui rapporter des reliques, cite gaîment ce vers de l'art d'aimer d'Ovide:

Si nihil attuleris , ibis , Homere , foras.

Alcuin mourut en 804. On grava sur son tombeau, dans l'église de Saint-Martin de Tours, une épitaphe qu'il s'étoit faite à lui-même : l'éloge qu'il s'y donne, est d'avoir été un voyageur célè-

Famosus in orbe viator.

Du reste, elle ne contient que les moralités communes du sujet.

Quod nunc es fueram. Et quod nunc ego sum, tuque suturus eris. Delicias mundi casso sectabar amore: Nunc cinis & pulvis vermibus atque cibus.

" l'étois ce que vous êtes, vous serez ce que je suis. Je recherchois avec une vaine ardeur les délices du monde, maintenant je suis cendre & poussière, & la pâture des vers.

Quelques Martyrologes donnent à Alcuin le titre de bienheureux, & la chronique de Tours

l'appelle Saint.

ALDERMAN, f. m. (Hist. mod.) terme usité en Angleterre, où il signifie un adjoint ou collègue, associé au maire ou magistrat civil d'une ville ou cité, afin que la police y soit mieux administrée.

Il y a des aldermans dans toutes les cités & villes municipales, qui en composent le conseil commun, & par l'avis desquels se sont les réglemens de police. Ils prennent aussi connoissance en quelques occasions de matières civiles & même criminelles, mais très-rarement.

Leur nombre n'est point le même par-tout ; il y en a plus ou moins, selon les différentes villes: mais il n'y en a nulle part moins de six, ou plus

de vingt - fix.

C'est de ce corps d'aldermans qu'on tire tous les ans des maires & échevins, qui après leur mairie ou échevinage retournent dans la classe des aldermans, dont ils étoient commissaires,

Les vingt-six aldermans de Londres sont supérieurs

aux trente-fix quarteniers.

Quand un des aldermans vient à mourir, les quarteniers en présentent deux, entre lesquels le lord maire & les aldermans en choisissent un.

Tous les aldermans qui ont été lords - maires, & les trois plus anciens aldermans qui ne l'ont pas

été, ont le brevet de juges de paix.

Il y a eu autresois des aldermans des marchands des aldermans de l'hôpital, & autres. Il est parle aussi dans les anciennes archives des Anglois, de l'alderman du roi, qui étoit comme un intendant ou juge de province envoyé par le roi pour rendre la justice. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits; de sorte néammoins que la jurisdiction du premier se rensemoit dans les loix humaines, & celle de l'autre, dans les loix divines, & qu'elles ne devoient point empiéter l'une sur l'autre.

Les Aldermans chez les Anglois-Saxons étoient le second ou troisième ordre de leur noblesse; aussi ce mot vient-il du saxon alder, ancien, &

man, homme.

Un auteur moderne prétend avec assez de vraisemblance, que chez les anciens Allemands, le chef de chaque samille ou tribu se nommoit ealderman, non pas pour fignifier qu'il fût le plus vieux, mais parce qu'il représentoit l'aîné des enfans, conformément au gouvernement paternel qui étoit ufité dans cette nation.

Comme un village ne consistoit ordinairement qu'en une tribu ou branche de famille, le chef de cette branche ou tribu, qui en cette qualité avoit une sorte de jurisdiction sur le village, s'appelloit

l'ealderman du village.

Thomas Eliensis, dans la vie de S. Ethelred, rend alderman par prince ou comte: Egelwinus, qui cognominatus est alderman, quod intelligitur princeps sive comes. Matthieu Paris, rend le mot d'alderman par justicier, justiciarius; & Spelman observe que ce surent les rois de la maison des ducs de Normandie, qui substituèrent le mot de justicier à celui d'alderman.

Atheling fignifioit un noble de la première classe; alderman, un noble de la seconde; & thane,

un simple gentilhomme.

Alderman étoit la même chose que ce que nous appellons comte; & ce fut après le règne d'Athleftane qu'on commença à dire comte au lieu d'alder-

Alderman, dès le temps du roi Egdar, s'employoit aussi pour signifier un juge ou un justicier.

C'est dans ce sens qu'Alwin, fils d'Athlestane, est appelle aldermanus totius Anglia; ce que Spelman rend par capitalis justiciarius Anglia. (G).

ALEANDRE, (Hist.mod.) Il y a deux personnages célèbres de ce nom. L'un nommé Jérôme, né en 1480 à la Mothe, petite ville sur les confins du Frioul & de l'Istrie, enseignoit les humanités

à quinze ans ; il eut le bonheur de vivre dans un temps où la plupart des souverains aimoient les lettres, & plusieurs d'entre eux contribuèrent à sa sortune. Louis XII. l'appella en France & le fit recteur de l'université de Paris. Le pape Léon X, le fit bibliothécaire du Vatican & l'envoya nonce en Allemagne, où il fignala fon éloquence contre Luther, à la diète de Vormes, en 1519. Clément VII. le fit Archévêque de Brindes & l'envoya nonce en France; il suivit François I, à la bataille de Pavie, & y sut sait prisonnier avec lui. Paul III le fit Cardinal; il mourut à Rome en 1542. Il sut du nombre de ces savans utiles qui ranimèrent dans l'Europe & sur-tout en France, l'étude des lettres grecques. On a de lui une grammaire grecque, & un Lexique grec & latin.

Le second Aléandre, nommé Jérôme, comme le premier, étoit principalement antiquaire & Jurisconsulte; on a de lui quelques ouvrages peu connus aujourd'hui, il mourut d'indigestion à Rome, en 1631. C'étoit le petit neveu du pré-

cédent.

ALEGAMBE, (PHILIPPE) (Hist. mod.) jéfuite de Bruxelles, devenu secrétaire du général de son ordre, a continué & augmenté la bibliothèque des écrivains jésuites, commencée par Ribadeneira. Alegambe, né à Bruxellesle 22 janvier 1592, mourut à Rome le 6 septembre 1652. Dans son ouvrage d'ailleurs estimé, la raison de corps plus impérieuse que la raison d'état se sait trop sentir. Là, comme l'insinue Baillet, tout jésuite est un saint, & tout ouvrage de jésuite un ches-d'œuvre. La bibliothèque des auteurs jésuites par le père Oudin, est beaucoup plus

ample & un peu plus exacte. ALEGRE, (Yves D') (Hist. mod.) La mai-fon d'Alegre. est une des plus illustres de la province d'Auvergne, le nom d'Yves a été porté par plusieurs personnages célèbres de cette maison, singulièrement par le maréchal d'Alegre, mort le 9 Mars 1733, à l'âge d'environ 80 ans. Avant lui, celui qui avoit le plus illustré ce nom, étoit Yves d'Alegre, gouverneur du Milanes pour le roi Louis XII, tué en 1512, à la bataille de Ravenne, où il avoit décidé la victoire. Gaston de Foix, duc de Nemours, qui commandoit l'armée Françoise & le chevalier Bayard, compagnon d'armes du Baron d'Alegre, alloient être enveloppés par la cavalerie legère du marquis de Pescaire & les gendarmes de Fabrice Colonne, d'Alegre, qui voit leur danger, quitte son poste, vole à leur désense, les dégage; leurs efforts réunis mettent en suite Colonne, & détruisent fa tronpe.

Ce succèsimportant coûta plus que la vie au malheureux d'Alegre; il apprend dans l'instant que son fils vient d'être tué, en combattant à côté du duc de Nemours, avec une valeur digne de son nom. D'Alegre avoit perdu quelque temps auparavant un autre fils; il sentit en ce moment qu'il venoit de les perdre tous deux;, le désespoir le

faisit, il ne songe plus à vaincre, il ne veut que périr. Je vous suis, mes ensans! crioit-il d'une voix douloureuse, & il se précipitoit dans le péril, & dans la mort, qu'il sut trop heureux de trouver. C'étoit un des plus vertueux, des plus braves & des plus habilles capitaines de son temps. Bayard, qui n'aimoit que la vertu, étoit son ami, Gaston l'honoroit de sa consiance:

ALEMDAR, s. m. (Hist. mod.) Officier de la cour du grand-seigneur. C'est celui qui porte l'enseigne ou étendard verd de Mahomet. lorsque le sultan se montre en public dans quelque solenmité. Ce mot est composé d'alem qui signifie étendant, & de dar, avoir, tenir. Ricault, de l'emp. Ou. (G)

ALENÇON, (Hift. mod) ALENÇON a souvent été donné en apanage à des princes de la maison de France, Saint-Louis l'avoit donn à au cinquième de ses fils, qui mourut sans postérité. Philippe le Hardy le donna au comte de Valois, Charles, son fils puine, & celui-ci à un autre Charles, auffi son fils puiné, frère de Philippe de Valois, & qu'il faut regarder comme la tige de la branche d'Alençon, éteinte: fous François I, en 1525. Alençon, qui n'étoit d'abord qu'un Comté-Pairie, sut érigé en duché, en saveur de Jean, petit-fils de Charles, lequel Jean, sur tué à la bataille d'Azincourt, le 15 Octobre 1415. Charles son aïeul avoit été tué à celle Crécy, le 26 Août 1346. Jean II, fils de Jean I, fut le premier exemple d'un prince du faing, solemnellement condamné à mort, en présence & en personne par le roi dans sa cour des pairs; le comte d'Artois, le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, les ducs de Bretagne, n'avoient été jugés que parcoutumace. Pareil au rebelle d'Artois, comme lui fils & petit-fils de princes morts pour la patrie, le duc d'Alençon avoit, comme lui, servi l'état avec gloire avant de le trahir. Prisonnier à la bataille de Verneuil, en 1424, & maître de recouvrer sa liberté, en traitant avec les Anglois, il avoit préséré les sers à l'infidélité; il devint infidèle en s'attachant au dauphin (qui sut depuis Louis XI.) Le crime du duc d'Alençon, sut de traiter, à la sollicitation de ce fils dénaturé avec les Anglois, contre Charles VII, père de Louis. Son arrêt sut rendu à Vendôme, le 10 Octobre 1458. Charles VII, aussi clément que juste, fit grace de la vie au duc d'Alençon, mais il le tint ensermé pendant tout son règne; le dauphin Louis, parvenu au trône, s'empressa de lui rendre la liberté & de le réhabiliter; cela étoit presque juste, il étoit son complice; mais le duc d'Alençon ayant dans la suite entretenu quelque intelligence contre les intérêts de Louis XI, avec: le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, il y eut un second arrêt de mort, prononcé contre les duc d'Alençon, le 18 Juillet 1474. Le roi com-mua la peine en une prison perpétuelle. Jean II, mourut en 1476, René son fils, sut une des malheureuses victimes des injustices de Louis XI. Il avoit toujours été fidèle, cependant il plut à Louis XI, qui apparemment ne l'aimoir pas, de le

traiter en coupable & de le comprendre dans les lettres d'abolition accordées à son père; il s'en plaignit, on n'eut aucun égard à ses plaintes. Ces lettres contenoient une clause par laquelle Louis XI, ennemi de tout privilège, faisoit renoncer aux privilèges de la pairie le pair auquel il accordoit ces lettres, s'il arrivoit que celui-ci retombât dans la félonie. René, qui ne craignoit pas d'y retomber, puisqu'il n'y étoit pas tombé, ne sentit pas la conséquence de cette clause, & ne prévit pas l'abus qu'on en seroit contre lui dans la suite. Louis XI, armé de cette pièce, employa le grand art qu'il possédoit supérieurement, de faire des mécontens & des rebelles, il l'employa tout entier contre Rene, il le rassassa de dégoûts & d'outrages, supprima ses pensions, donna ses biens à d'autres, le fit infulter dans sa maison & dans sa personne, lui sit craindre des persécutions plus violentes encore, aposta de faux amis pour l'alarmer & le déterminer à une fuite dont on vouloit lui faire un crime; il parut en effet vouloir se réfugier auprès du duc de Bretagne, comme lui prince du sang & vassal de la couronne, qui étoit actuellement en paix avec la France, & du pays duquel nulle, loi ne défendoit l'entrée aux sujets du roi; mais Louis XI, dans le sond de son cœur haiffoit & craignoit le duc de Bretagne, & d'ailleurs il vouloit perdre le duc d'Alençon. René est arrêté, ensermé à Chinon dans une cage de fer d'un pas & demi de long, où on lui donnoit à manger à travers les barreaux au bout d'une sourche, & d'où on ne le saisoit sortir qu'une fois la semaine, pour donner de l'air à sa cage. Voilà ce Louis XI, qu'il plaît encore à quelques Machiavellisses d'exalter! qu'il soit à jamais l'exécration de tous les amis de la Justice & de l'humanité! Le duc d'Alençon, innocent, éprouva pendant douze semaines entières, ce traitement barbare; on lui nomma des commissaires, il les récusa & obtint enfin d'être jugé par le Parlement, mais sans l'adjonction des pairs. Le Parlement rendit un arrêt politique, par lequel il voulut fauver le prince sans irriter le roi; il déclara donc le duc d'Alençon coupable de quelques sautes & désobéissances, pour lesquelles il ne lui infligea d'autre peine que de recourir à la clémence du roi. Tout sujet peut avoit besoin des bontés du roi, tout conrtisan les réclame trop souvent, mais le coupable seul a besoin de clémence & de pardon. Cet arrêt est de 1482. Charles VIII, qui sut sur plusieurs points le réparateur des torts de son père, rétablit le duc d'Alençon dans tous ses biens & dans tous ses droits. Ce duc mourut le 1 Novembre 1492. Son fils Charles, dernier prince de la branche d'Alençon, étoit à l'avénement de François I, le premier prince du fang; il épousa la sœur de François I, cette charmante Marguerite de Valois ou d'Angoulème, depuis Reine de Navarre, qui n'eut jamais que du mépris pour ce premier mari, dont en effet, la figure & le mérite

répondoient affez mal à la dignité de son rang & plus mal encore aux graces de Marguerite. Au passage de l'Escaut en 1521, où François I per-dit l'occasion de battre Charles-Quint, & peutêtre de le saire prisonnier, il donna au duc d'Alençon la conduite de l'avant - garde, en quoi il désobligea sensiblement le connétable de Bourbon, qui regardoit comme un droit de sa place l'honneur de conduire l'avant-garde ; aussi lorsqu'après sa défession, le roi lui envoya redemander l'épée de connétable Bourbon répondit-il, il me l'ôta au pafsage de l'Escaut. Bourbon sur bien vengé à Pavie, non-seulement par sa victoire & par la prise du roi, mais encore par la honte du rival qu'on lui avoit préséré. Pendant qu'à Pavie toute la noblesse Françoise mouroit autour du roi, le duc d'Alençon, beau-frère de ce roi, premier prince du sang, au lieu de voler à son secours avec l'aile gauche: toute entière qui n'avoit point encore donné, s'épouvante de la ruine de l'aile droite, du desordre du corps de bataille, & se livrant à une lâchete à laquelle rien n'avoit encore préparé de sa part, il fait sonner la retraite, & par-là décide la perte de la bataille. La Roche du Maine, son lieutenant, ayant vainement combattu de tout son pouvoir cette étrange résolution, le quitta & s'alla jetter dans le corps de bataille, où les débris de l'aile droite s'étoient aussi résugiés. Tout sut tué ou prisavec le roi, le duc d'Alençon reparut seul en France. De quel front put-il soutenir les regards d'une cour qu'il remplissoit de consternation & de désefpoir? Il ne les soutint pas long-temps. Les mépris que sa semme lui prodigua plus que jamais 3. les reproches dont la duchesse d'Angoulême l'accabla, les murmures de toute la France révoltéecontre lui, ses propres remords le consumerent. bien-tôt. Il mourut de honte & de douleur, às Lyon, le 21 Avril 1525. Doublement malheureux de n'avoir point perdu avec honneur, dans la bataille, une vie qu'il devoit conserver si peu, & dont les restes furent sletris.

Enfin, le titre de duc d'Alençon fut encore porté par le quatrième des fils de Henri II, & le seul de ces princes qui n'ait pas régné. Les principaux événemens de sa vie répondent au règne de Henri III, & alors il portoit le titre de duc d'Anjou, nous

en parlerons sous ce titre.

ALEXANDRE BALES, ou BALAS, ou BALA, roi de Syrie, (Hist. de Syrie.) suit un de ces instrumens dont la politique se sert pour troubler les états. Sa naissance étoit pour le moins incertaine. Héraclide, chasse de Syrie, s'étoit retiré à Rome, où il éleva ce jeune homme sous lenom d'Alexandre, fils d'Antiochus Epiphanes. Le senat sermant les yeux sur une impossure dont il espéroit prositer, voulut placer cet aventurier sur le trône de Syrie: on lui donna une armée pour appuyer ses prétentions : Démétrius Soter, qui régnoit en Syrie, vint à sa rencontre, le combattit & remporta la victoire, Mais

abhorré de ses sujets, qui se rangèrent sous les drapeaux de son ennemi, il tenta la sortune d'un nouveau combat, où il perdit la vie. Alexandre, devenu paisible possesseur du trône de Syrie, s'appuya de l'alliance de Ptolomée, qui lui donna sa fille Cléopâtre en mariage. Cet usur patcur porta fur le trône tous les vices : livré fur - tout à la débauche, il se reposa des foins du gouvernement sur Ammonius, ministre sans pudeur & sans capacité; le fils & la sœur de Démétrius surent les premières victimes immolées à ses soupçons, la Syrie regorgea de sang; bien-tôt une armée nombreuse de mécontens se rangea sous les ordres du jeune Démétrius, qui saisit l'occasion de recouvrer l'héritage de ses pères. Ptolomée arma pour son gendre, il entre dans la Cilicie avec un appareil si formidable, qu'Alexandre craignit qu'il ne s'en rendit maître, & pour prévenir son ambition, il eut l'ingratitude d'attenter à la vie de son beau-père & de son désenseur. Ptolomée indigné, lui déclare la guerre; il se présente devant Antioche, dont les habitans lui ouvrent les portes. Ammonius fut mis en pièces par le peuple. Ptolomée, proclamé roi de Syrie par la voix publique, eut la modération de refuser ce titre. Il exhorta les Syriens à rentrer fous l'obéifsance du jeune Démétrius, qui n'avoit point hérité des vices de son père Antiochus. Sa recommandation eut son effet; l'armée de l'imposteur jura fidélité au descendant de ses légitimes maîtres. Alexandre, au bruit de cette révolution, sortit du sommeil où il étoit plongé. Il marche contre Antioche. Les deux armées en viennent aux mains; Alexandre vaincu s'enfuit seul dans l'Arabie; le roi de ce pays, au mépris des droits de l'hospitalité, lui fit trancher la tête, qu'il envoya comme un don précieux à Ptolomée. (T-N.)
(Ces évènemens, dont l'époque n'est point mar-

quée, se passoient environ un siècle & demi avant

l'ère chrétienne.)
ALEXANDRE II, surnommé ZEBIN, (Hist. de Syrie.) Ptolomée Phiscon, roi d'Egypte, voulant se venger de Démétrius Nicanor ou Nicator, roi de Syrie, se servit d'un frippier d'Alexandrie, nommé Alexandre, qui eut l'adresse de se faire passer pour le fils d'Alexandre Bala, dont il réclama l'héritage. La conformité de l'âge, de la taille & des traits, favorisèrent son imposture: Phiscon lui sournit des troupes & de l'argent pour appuyer ses prétentions. Dès qu'il parut dans la Syrie, les peuples le reconnurent pour leur roi, sans examiner ses titres, dont le plus réel sut une victoire remportée sur Démétrius, qui, après sa désaite, sut assassiné dans Tyr, où il avoit cru trouver un asyle. L'imposteur monta sur le trône aux acclamations d'un peuple séduit. Il se crut assez puissant pour ne pas s'assujettir à la honte d'un tribut annuel que Phiscon exigeoit comme une récompense du secours qu'il lui avoit sourni : ce refus ralluma la guerre. Les Egyptiens entrèrent en Syrie, où ils remportèrent une grande victoire. Alexandre qui avoit vu tailler ses troupes en pièces, enleva les richesses du temple. de Jupiter pour lever une nouvelle armée. Les peuples scandalisés de ce sacrilége, secouèrent le joug de l'obeissance. Alexandre abandonné, ne dus la vie qu'à la fuite. Il fut pendant quelque temps errant & inconnu, mais enfin il fut pris & condamné à mort, non comme imposteur, mais comme un facrilége qui avoit dépouillé les dieux de leurs richesses. Il est plus connu sous le nom de Zebin. qui étoit celui de son père. (T-N.)

ALEXANDRE I, (Hist. d'Egypte.) Le même Ptolomée Phiscon, dont il est parlé dans l'article précédent, septième Roi d'Egypte de la race des Lagides, laissa trois fils, dont l'aîné étant né d'une concubine, sut exclu du trône par le vice de sa naissance. Son père, en mourant, légua son royaume à sa semme Cléopâtre, la laissant maîtresse de faire monter avec elle sur le trône celui de ses fils qu'elle en croiroit le plus digne. Sa prédilection sut pour le plus jeune, nommé Alexandre; mais le peuple respectant l'ordre de la nature. y plaça l'aîné, qui prit le nom de Ptolomee Soter II, mais qui est connu sous le nom de Lathyre. Le souvenir de la présérence donnée à son puiné, le rendit ennemi fecret de sa mère, qui se délivra d'un collégue si dangereux, en publiant qu'il avoit voulu attenter à sa vie, & en le saisant détrôner pour ce crime vrai ou faux.

(Elle affocia de nouveau son cher Alexandre à la royauté, Lathyre arma, pour soutenir ses droits, il eut d'abord quelques succès; mais bien-tôt se reprochant d'en avoir contre sa mère, il défarma, & la rendit l'arbitre de son sort. Cléopâtre usa en marâtre du pouvoir qu'il n'avoir voulu donner qu'à une mère, elle accabla ce fils

foumis de marques de haine).

Alexandre, touché du sort de son srère, craignit d'être à fon tour la victime d'une mère violente, foupçonneuse & cruelle; & pour prévenir ses surcurs, il abdiqua l'autorité souveraine. Il sut bien-tôt rappellé de l'exil volontaire qu'il s'étoit imposé, par le peuple, qui, las d'obeir à une femme, demandoit un maître. Alexandreremonta sur le trône, où, jusqu'alors, il n'avoit eu que l'ombre du pouvoir; il voulut en avoir la réalité. Sa mère trop ambitieuse pour partager le pouvoir souverain, résolut de se délivrer d'un fils qu'elle ne regardoit plus que comme un rival, & lorsqu'elle se préparoit à le faire périr, elle fut prévenue par le prince qui la fit mourir ellemême.

Cette histoire a beaucoup de rapport avec cellé de la Cléopâtre de Rodogune, en général l'histoire d'Egypte & celle de Syrie dans ces temps-là se ressemblent beaucoup, mêmes mœurs, mêmes noms, & à peu près mêmes évènemens).

Après ce coup affreux les Egyptiens ne virent plus dans Alexandre qu'un fils parricide, ils crurent devoir venger la mort d'une femme qu'ils avoient

& leur haine retomba sur Alexandre, qui, chargé des imprécations publiques, sut obligé de descendre du trône pour aller meudier un asyle chez l'étranger, où il sut assassiné. (T--N.)

(Ces événemens, toujours rapportés sans époques, se passoient environ 90 ans avant J. C.)

ALEXANDRE II, (Hist. d'Egypte.) fecond fils d'Alexandre I, sut élevé sur le trône d'Egypte par la protection des Romains, qui disposoient de ce royaume que Lathyre leur avoit légué en mourant. Bérénice, fillé unique de ce monarque, tenoit du privilège de sa naissance, un droit plus sacré; mais Rome, qui avoit usurpé le pouvoir de distribuer les sceptres, associa au trône & maria ensemble Alexandre & Bérénice. Ce mariage, qui n'étoit point sormé par leurs penchans, sut la source de malheurs & de crimes. Alexandre sit assassine Bérénice.

Alexandre, devint l'objet de l'exécration publique, mais protégé par Sylla, il jouit d'une longue impunité. Ce ne fut qu'après la mort du distateur, que les Egyptiens, humiliés d'obéir à un parricide, le renversèrent du trône, pour y placer Aulete, fils bâtard de Lathyre. Le monarque dégradé se retira dans le camp de Pompée, trop occupé contre Mitridate pour lui accorder le secours qu'il follicitoit. Il succomba sous le poids de ses chagrins, & mourut à Tyr au milieu des trésors qu'il avoit enlevés de l'Egypte pour tenter l'avarice des Romains. (T-N.)

(La chronologie est du moins marquée ici par les noms de Sylla, de Pompée & de Mitridate. Alexandre II règnoit un peu plus d'un demi-siècle

avant la naissance de J. C.)

ALEXANDRE LE GRAND, (hist. anc.) Alexandre le grand, troisième du nom, fils & successeur de Philippe, roi de Macédoine, naquit l'an du monde trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit. Le nom de ce prince présente l'idee d'un héros qui maîtrise la sortune & dispose des évènemens. Jamais roi ne le surpassa en magnanimité; jamais général ne remporta de victoires plus éclatantes, & ne sut mieux en prositer. Sa naissance sut marquée par plusieurs signes, qui tous surent regardés comme autant de présages de sa grandeur suture, & qu'on peut lire dans Quintecurce & Plutarque.

Alexandre n'eut pour ainst dire point d'ensance, & dans l'âge où les hommes ordinaires ont besoin de s'instruire, ses questions & ses réponses annonçoient une parsaite maturité de raison. Indissérent pour tous les plaisirs, il n'eut de passion que pour la gloire, & tous ses penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambassadeurs du roi de Perse l'ayant vu à la cour de Philippe, s'écrièrent: » Notre roi est » riche & puissant; mais cet ensant est véritablement » un grand roi. Comme on le pressoit un jour d'entrer en lice pour disputer le prix de la course: » Où sont » les rois répondit-il, que vous mé proposez pour » émules? Son courage impatient de commander sembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas besoin du se

cours de l'expérience. Les victoires de Philippe, en excitant son émulation, lui causoient une trissesse se crette; & quand on lui en apportoit la nouvelle, il se tournoit vers les ensans de son âge pour se plaindre de ce que son père ne lui laisseroit rien de grand à exécuter.

Il n'avoit que seize ans lorsque son père, occupé à: faire la guerre aux Bizantins, lui confia pendant son absence les rênes de l'état. Les Médares, pleins d'un injuste mépris pour sa jeunesse, crurent que ce moment étoit savorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. Alexandre a yant pris leur ville, les en chassa, & après l'avoir repeuplée du mêlange de différens peuples, il lui fir porter le nom d'Alexandropolis. Son. courage, long-temps oisis, se déploya à la bataille de Chéronée où il eut la gloire d'ensoncer le bataillon sacré des Thébains. Ce sut autour de lui que se rassemblèrent les plus vaillans hommes, & que se sit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combatru étoit tellement jonché de morts, qu'il sut choisi pour celui de leur sépulture. Sa magnanimité surpassant sa valeur, les Macédoniens lui donnèrent le nom de roi par excellence, & Philippe ne s'offensa pas de ce qu'on ne l'appelloit que le général. Cependant les nôces de Philippe avec Cléopâtre, occasionnèrent des troubles, dont Alexandre manqua d'être la victime. Olympias ambitieuse & jalouse, voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une place qu'elle avoit occupée toute entière. Elle engagea Alexandre à venger son organil offense, & des lors il y eut des querelles fréquentes entre le père & le fils. Philippe, dans un accès de colère, sut sur le point de tuer Alexandre, qui, pour eviter les effets de son ressentiment, sut obligé de se retirer en Epire, où il passa quelque temps en exil avec sa mère. Il étoit dans sa vingtième année, lorsqu'il monta sur le trône de Macédoine, vacant par la mort de Philippe, assassiné par Pausanias. Il trouva son royaume en proie aux guerres intestines. Les républiques de la Grece n'étoient pas encore affez saçonnées à l'esclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces, les avoient peuplées de mécontens; & l'on passe aisément du murmure à la révolte. La jeunesse du nouveau roi saisoit croire qu'on pouvoit tout enfreindre avec impunité. Les généraux & les ministres, épouvantés des orages prèts à sondre sur la Macédoine, conseilloient à Alexandre de refferrer sa domination, & de rendre aux villes de la Grèce leurs anciens privilèges, comme un moyen infaillible de les captiver par le frein des bienfaits. Cette politique tendoit encore à prévenir le soulèvement des Barbares, qui n'étant plus soutenus des Grecs mécontens, n'oseroient point sortir de l'o-béissance: mais au lieu de suivre ces conseils timides, Alexandre n'écouta que sa magnanimité. Il savoit que l'indulgence pour des rebelles ne sert qu'à nourrir leur confiance, & à les rendre plus indociles. Il conduisit aussi-tôt une armée sur les bords du Danube, & par une victoire éclatante remportée sur Syrmus, fameux roi des Tribales, il retint dans le

devoir tous les peuples d'en deçà de ce fieuve : alors se repliant vers la Grèce, il commença par dissiper la ligue que les peuples de Thèbes avoient sormée avec ceux d'Athènes. Marchons d'abord contre Thèbes , dit - il à ses soldats , & lorsque nous aurons soumis cette ville orgueilleuse, nous sorcerons Démosthène qui m'appelle un enfant, à voir un homme sur les murs d'Athènes. Arrivé aux portes de Thèbes, il voulut donner aux habitans le temps du repentir. Il envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloient lui livrer les principaux auteurs de leur révolte; mais les Thébains ayant fait une réponse trop fière pour des sujets, il prit & rasa leur ville. Six mille habitans surent passés au fil de l'épée, & trente mille farent condamnés à l'esclavage. Alexandre conserva la vie & la liberté à tous les prêtres; il eut la même vénération pour les descendans de Pindare; & la maison où ce poëte étoit ne, sur la seule qui subsista au milieu de tant de débris.

Cette exécution fanglante, excusée par la politique, sur suivi d'un vis repentir. Alexandre eut toujours devant les yeux les malheurs des Thébains. Ce prince attribua toutes les disgraces qui lui arrivèrent dans la suite à son excès de sévérité envers ces peuples: aussi ceux de ces insortunés qui survécurent au désastre de leur patrie & qui voulurent s'attacher à son parti, en reçurent mille bienfaits. Il sit grace à tous les sugitis, & négocia avec les Athéniens, qu'il invita à se sounettre de grè, ne voulant pas leur saire éprouver les mêmes malheurs. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvermement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ses vastes projets, il vouloit que leur

ville donnât la loi à toute la Grèce. Toutes les républiques de la Grèce dans une assemblée libre, l'élurent pour leur général. Il songea pour lors à humilier la fierté des Perses, qui, maîtres de l'Asie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grèce; & qui même projettoient alors de l'envahir. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, & à tous les philosophes quivenoient le séliciter sur ses glorieux desseins. Etonné de ne pas voir Diogène, il daigna le prévenir par une visite; & après lui avoir fait les compliments qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien saire pour l'obliger ? Ce fut à cette occasion que ce cynique lui répondit qu'il ne lui demandoit autre chose, que de ne pas se placer devant son soleil. On dit qu'Alexandre admira cette réponse, qui prouve que l'ame d'un philosophe sait résister aux attraits de la sortune.

Avant de se mettre en marche, Alexandre voulut consulter Apollon, soit que son esprit sût insecté des préjugés vulgaires, soit qu'il se sût assuré des oracles de ce dieu pour mener avec plus de facilité des soldats naturellement superstitieux. La prêtresse, en

l'abordant, lui dit : 6 mon invincible fils ! Il la quitta fur le champ, s'écriant qu'il n'en youloit pas davantage. Il partit pour l'Asie avec environ trente-quatre mille fantassins & cinq mille chevaux. Ce sut avec cette armée si peu nombreuse, mais composée de bons foldats, qu'il marcha à la conquête du plus florissant empire du monde, contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit aussi-tôt le partage de tous ses biens entre tous ses amis, ne se réservant que l'espérance avec l'amour de ses sujets, & le droit de leur commander. Il dirigea sa route par la Phrygie; arrivé à Ilion, il marcha avec respect sur les cendres de cette ville également célèbre par sa puissance & par ses malheurs. Il y offrit un sacrifice à Minerve, & fit des libations aux héros. Pendant qu'il en observoit les ruines, quelqu'un lui demanda s'il étoit jaloux de voir la lyre de Pâris, montrez-moi, répondit-il, celle dont se servoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes.

Après avoir franchi les bords escarpes du Granique sous les yeux & malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes, le plus serme boulevard de l'empire d'Asie : Milet & Halicarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes, frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnèrent lien à des mensonges qu'il n'auroit par manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite, de vouloir passer pour Dieu. On publioit que les montagnes s'applanissoient devant lui, & que la mer docile retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage: mais Alexandre écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie-mineure, il coupa le sameux nœud gordien auquel les oracles avoient attaché le destin de l'empire de l'Asie. La conquête de la Paphlagonie & de la Capadoce suivit de près la prise de Gordium; & sur ce qu'on lui apprit la mort de Memnon, le plus grand capitaine de Darius, il marcha à grandes journées vers les hautes provinces de l'Asie. Deja Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à six cens mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses espérances, & tiroient les plus savorables préfages des évenemens les plus ordinaires. Ils lui promettoient la victoire, & lui faisoient perdre tous les moyens de se la procurer.

Cependant Alexandre s'étoit emparé de la Cilicie, abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux & l'extrême chaléur l'invitèrent à se baigner. Il ne sur pas plutôt entré dans le sleuve, que la fraîcheur des eaux glaça son s'ng & le priva de tout mouvement. Ses officiers le retirérent aussi - tôt, & le portèrent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits,

qu'il

qu'il déclara à ses médecins qu'il préséroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avoit mis sa tête à prix; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remède précipité. Philippe qui traitoit Alexandre depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art, pour se rendre à son impatience : mais tandis qu'il préparoit son reméde, le roi reçut des lettres de Parménion le plus zélé de ses généraux, qui l'aver-tissoit de ne point se consier à Philippe, parce qu'il le soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius qui lui offroit mille talens & sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perpléxité. Il craignoit d'être accufé d'imprudence s'il prenoit le remède qu'on lui disoit être un poison, ou d'être opprimé par l'ennemi sous sa tente, si sa santé tardoit à se rétablir : mais tous ses doutes se dissipèrent en présence de Philippe. Il reçoit la coupe que lui présente ce médecin fidèle, & la boit sans témoigner la plus légère émotion : il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroique assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'il eut avalé ce breuvage, Alexandre se fit voir à son armée. Il s'avança aussi-tôt vers les gorges de la Cilicie, qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient confeillé d'occuper, parce que ces désilés ne pouvant recevoir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens & les Perses se mesureroient néces-

fairement à force égale.

Darius eut l'imprudence de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie qu'il n'auroit jamais dû quitter; mais Alexandre s'étant présenté à sa rencontre, il sut obligé de ranger ses troupes en bataille dans un lieu qui, resserré d'un côté par la mer, & de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoient tout l'avantage du nombre. Le Pinare qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais si la fortune donna à Alexandre un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi supérieur en nombre, il étendit son front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux ailes étoient composées d'hommes forts & hérissés de fer. Se plaçant lui-même à la tête de la droite, il renverse l'aile gauche des enne-mis, & la met en suite. Lorsqu'il l'eut entiérement dissipée, il retourna sur ses pas au secours de Parménion qui commandoit l'aile gauche : rien ne put réfister aux Macédoniens, encouragés par la présence du prince qui, malgré une blessure qu'il avoit reçue à la cuisse, se portoit dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut complette, & l'on peut dire qu'Alexandre en méritoit tour l'honneur. Cent dix mille Perses restèrent sur le champ de bataille ; toute la famille de Darius , la mêre, sa semme & ses enfans, toute leur suite, Histoire. Tom. I.

tombérent au pouvoir du vainqueur, qui mit sa gloire à leur faire oublier leurs malheurs : après leur avoir fait dire que Darius, qu'ils pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point se laisser abattre par la douleur, & leur sit annoncer sa visite. Mais comme il étoit tout convert de sueur, de sang & de poussière, il défit sa cuirasse, & voulut prendre des bains chauds. Allons, dit - il à ses officiers, allons laver cette sueur dans le bain de Darius. Lorsqu'il y sut entré, & qu'il eut apperçu les bassins, les urnes, les buires, les phioles, & mille autres ustensiles tous d'or massif, & travaillés par les plus célebres artistes; lorsqu'il eut respiré l'odeur délicieuse d'une infinité d'aromates & d'essences précieuses dont la chambre étoit parfumée, & que delà il eut passé dans la tente qui, par sa grandeur, son élévation, la magnificence de ses meubles, & par la somptuosité & la délicatesse des mets préparés pour le souper de Darius, surpassoit tout ce qu'il avoit vu jusqu'alors, il sut frappé d'étonnement, & ne put s'empêcher de dire, en se retournant vers ses officiers : Celui qui presidoit ici étoit vraiment roi. C'est le seul mot qui paroisse indigne d'Alexandre. Les ambassadeurs Perses qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus fublime de la

vraie grandeur.

Alexandre, après s'être remis de ses fatigues, & avoir sait donner la sépulture aux morts, honneur qui sut étendu aux ennemis, voulut voir ses captifs, non pour jouir du spectacle de sa gloire, mais pour les consoler de leur insortune. Il eut pour Sysigambis, mère de Darius, les mêmes égards qu'il eût eus pour la sienne. Il entra dans la tente de cette princesse avec Ephestion, fils de sa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. Alexandre avoit des graces naturelles, mais il étoit d'une petite taille, & son extérieur étoit négligé. La reine le prenant pour le favori, adressa le salut à Ephestion: un eunuque l'avertissant de son erreur, elle se jette à ses pieds, & s'excuse sur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. Alexandre la relevant aussi - tôt. O, ma mère! lui dit - il avec bonté, vous ne vous êtes point trompée, celui-ci est aussi Alexandre. u Certes, dit Quinte - Curce, » s'il eût gardé cette modération "jusqu'à la fin de ses jours, s'il eût vaincu l'or-» gueil & la colère dont il ne put se rendre maître, » & qu'au milieu des festins, il n'eût pas trempé ses » mains dans le sang de ses meilleurs amis, ni été " si prompt à faire mourir ces grands hommes aux-" quels il devoit une partie de ses victoires, je l'au-" rois estimé plus heureux qu'il ne s'imaginoit l'ê-" tre, quand il imitoit les triomphes de Bacchus, » qu'il remplissoit de ses victoires les rivages de "l'Hellespont & de l'Océan : mais la sortune n'a-" voit point encore égaré sa raison; & comme elle » ne fai oit que commencer à lui prodiguer ses fa-" veurs, il les reçut avec modération; mais à la » fin il n'eut pas la force de la foutenir, & sut » accablé fous le poids de sa grandeur. Il est certain

» que dans ses premières années il surpassa en bonté » & en continence tous les rois qui l'avoient pré-» cédé. Il vécut avec les filles de Darius, Prin-» cesses de la plus rare beauté, comme si elles eus-» sent été ses sœurs; & pour la reine, qui passoit » pour la plus belle personne de son siècle, il eut » l'attention d'empêcher qu'il ne se passat rien qui » pût lui déplaire : enfin il se comporta avec tant » d'humanité envers les princesses ses captives, » que rien ne leur manqua que cette confiance » qu'il est impossible au vainqueur d'inspirer ». Suivant Plutarque, Alexandre ne se permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume d'appeller les dames perfes, le mal des yeux. Il n'en usa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius; mais ce fut à la sollicitation de Parménion, qui eut la bassesse de corrompre son maître & de se rendre le ministre de ses foiblesses.

Le fuccès de cette bataille; livrée aux environs d'Issus, ouvrit tous les passages aux Macédoniens. Alexandre envoya un détachement à Damas en Syrie, se saisir du trésor royal de Perse, & alla en personne s'assurer des ports & des villes maritimes le long de la Méditérranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, & lui remettre l'île de Chypre & la Phénicie, à l'exception de Tyr, qui, fière de sa situation au milieu de la mer, sorana la réfolution de se défendre. Alexandre employa fept mois entiers au siège de cette ville, dont la prise sorme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les élémens, & il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une

mer orageuse.

La prise de Tyr sut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions, il eut la même sagesse, la même intrépidité & la même fortune. Il fouilla cependant la gloire qu'il s'étoit acquise devant Gaza, par son inhumanité envers ce Betis qui en étoit gouverneur. Il ne pouvoit reprocher à ce guerrier que sa résistance généreuse, & sa fidélité envers son maître. Alexandre, oubliant dans ce moment les égards dus à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables; & tandis qu'il respiroit encore, il lui sit passer des courroies à travers les talons, & l'ayant fait attacher à un chariot, il le traîna autour de la ville: il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. C'est ainsi qu'Homère fit le malheur de Betis, en louant son héros féroce dans ses vengeances.

Alexandre se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perses qui les traitoient en maîtres ambitieux & avares, l'attendoient comme leur libérateur. Il s'avança vers Memphis, qui à la première fommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchoient vers Peluse,

lution sut rapide. Les Perses, épouvantés de cette. défection générale, abandonnèrent un pays qu'ils étoient dans l'impuissance de désendre. Mazaze; lieutenant de Darius, ne sauva sa vie & sa liberté qu'en livrant au héros macédonien les trésors de

Alexandre, aussi politique que guerrier, étudia le caractère de ses nouveaux sujets, & profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes & les cérémonies religienses abolies par les Perses. Les Egyptiens, gouvernés par leurs propres loix, & libres dans l'exercice de leur culte, oublièrent qu'ils avoient un maître. Cette nation, naturellement indocile, devint soumise & fidèle, dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se sit sans effusion de sang. Alexandre paroît vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume, mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois facré fans exciter un bouleversement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés; mais avant d'aller confulter l'oracle de ce dieu, il s'assura d'une réponse savorable par des largesses prodiguées aux prêtres. Ce voyage entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls dans un pays où le ciel avare de ses eaux, sait du sol une masse de poussière & de sable. Alexandre ne sut point arrêté par l'exemple de Cambise qui, dans ce voyage, avoir perdu une armée de cinquante mille hommes, ensevelie fous des montagnes de fable. Les Macédoniens étoient prêts à périr de soif & de chaleur dans ces contrées brûlantes, lorsqu'il survint une pluie abondante. Cette pluie sut regardée comme un miracle opéré par Jupiter, en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier biensait sut suivi d'un second. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, & les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta, dit-on, devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, & les appellant par leurs croaffemens pendant la nuit. Alexandre, qui avoit regardé comme saux les premiers miracles, adopta ceux-ci, & prétendit les donner pour marques de son origine céleste, qui commençoit à flatter fon ambition.

Le caractère de la divinité imprimé à ce conquérant, affermit son pouvoir sur un peuple superstitieux; mais cet orgueil le rendit méprisable aux yeux des sages : leur voix furent étouffées par les clameurs de la multitude; ils surent obligés d'obeir & de se taire. A son retour du temple d'Ammon, Alexandre voulut laisser dans l'Egypte un monument durable de sa puissance. Il choisit un espace de quarre-vingt stades entre la mer & les Palus Maréotides, pour y fonder une ville, qui qui lui rendit la plus prompte obéissance, La révo- de son nom sut appellée Alexandrie. La commodité

de son port, les privilèges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célèbre qui devint dans la suite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit l'enceinte avec de la sarine & de l'orge, suivant l'usage des Macédoniens, une multitude d'oiseaux de toute espèce en sit sa pâture. Alexandre qui faisoit tout servir à ses desseins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule, que ce phénomène étoit un signe que toutes les nationss'y rendroient en soule.

Lorsqu'il eut établi son culte & affermi sa domination, il quitta l'Egypte, où il laissoit autant d'adorateurs que de sujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhode, & à Peucetès, macédonien: il ne leur donna que quatre mille hommes pour saire respecter son autorité. Polémon sut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galères. La perception des impôts sut consiée à Cléomène; & par-tout il établit un si bel ordre, que l'Egypte pouvoit se flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit plusieurs lettres superbes, auxquelles il avoit répondu avec plus de fierté. Il en reçut une plus modeste de la part de ce prince, qui lui offroit autant d'argent que pouvoit en contenir la Macédoine, & pour dot de sa fille qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres & souverainetés d'entre l'Euphrate & l'Hellespont, pourvu qu'il voulût devenir son ami, & faire avec lui une alliance offensive & désensive. Alexandre communiqua cette lettre à ses officiers. Parménion ouvrant le premier son avis : J'accepterois ces offres, dit-il, si j'étois Alexandre. Et moi aussi, repartit Alexandre avec une fierté dédaigneuse, si j'étois Parménion. Il fit réponse à Darius que, s'il vouloit venir le trouver, il lui donnoit sa parole que non seulement il lui laisseroit son royaume, mais qu'il lui rendroit toute sa famille sans rançon; qu'en attendant il alloit au-devant de lui pour le combattre. Il donna aussi-tôt ses ordres pour se mettre en marche: mais il sut arrêté par les obsèques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en accouchant. Les larmes dont il honora cette princesse, excitèrent les soupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit s'imaginer que l'on pût avoir en sa puissance une semme si belle & la respecter. Ce sut à Gaugamele, bourg voisin d'Arbelle, à quelque distance de l'Euphrate, que se donna la seconde bataille. Darius étoit à la tête de huit cents mille hommes de pied, & de deux cents mille de cavalerie. Les généraux d'Alexandre, étonnés à la vue d'une armée si nombreuse, étoient d'avis de combattre pendant la nuit, qui cacheroit aux Macèdoniens leur inégalité; mais il leur ferma la bouche, en leur disant qu'il ne déroboit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, & il alla se reposer dans sa tente.

Quoique cette bataille dût décider de son sort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son ame étoit si calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée, pour ranger son armée en bataille. Ses

officiers, surpris de ne le point voir, se rendirent à sa tente, & le trouverent plongé dans un prosond fommeil. Parménion l'appella plusieurs sois : Comment seigneur, lui dit-il, nous sommes en présence de l'ennemi, & vous dormez, comme si vous aviez vaincu! Mon ami, lui répondit-il avec bonté, nous avons effectivement vaincu, puisque Darius est présent, & qu'il nous exempte la peine de le chercher dans des plaines qu'il a changées en affreuses solitudes. Après les avoir renvoyés à leurs postes, il prit son armure : c'étoit une double cuirasse de lin, bien piquée, qu'il avoit gagnée à la journée d'Issus: un casque de ser, mais plus brillant que l'argent le plus pur; son hausse-col étoit aussi de fer, mais tout semé de diamans. Sa cotte d'armes s'attachoit avec une agraffe d'un travail exquis, & d'une magnificence sort au-dessus du reste de son armure. C'étoit un présent que lui avoit fait la ville de Rhodes, pour marque de son admiration. Il avoit pour armes offensives une épée & une javeline. Lorsqu'il eut sait ses dispositions pour l'attaque, & qu'il eut excité le courage de ses soldats, il se fit amener Bucéphale, cheval excellent, & qui lui avoit été d'une grande utilité dans toutes ses expéditions : il s'y étoit d'autant plus attaché, que lui feul avoit su le dompter. Ce cheval, quoique vieux, n'avoit encore rien perdu de sa vigueur. Avant de prendre le poste qu'il étoit résolu de garder pendant la bataille, Alexandre fit paroître le magicien Aristandre, qui promit à l'armée le succès le plus savorable. Aussi-tôt la cavalerie, fière de le voir à sa tête, s'avance au galop, & la phalange Macédonienne la suit à grands pas dans la plaine. Mais avant que les premiers rangs sussent assez près pour donner, l'avant-garde des Perses prit la suite. Alexandre profitant de ce coup de sortune, poursuit avec ardeur les suyards, & les renverse sur le corps de bataille, où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre, ou de tuer Darius, qu'on voyoit paroître fur un char élevé au-dessus de son escadron royal. & qui se faisoit remarquer par sa fierté, & la magnificence de son équipage. Ses gardes firent une belle contenance; mais voyant de près Alexandre., qui renversoit les suyards sur ceux qui opposoient de la résistance, ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques-uns, plus audacieux, jet-tent leurs armes, & faisissant les Macédoniens au corps, ils les traînent sous les pieds de leurs chevaux, & meurent eux-mêmes, satisfaits d'avoir sait de leur corps un reinpart à leur roi. Darius se trouva, comme dit Plutarque, frappé du spectacle le plus effrayant. Sa cavalerie, rangée devant son char qu'elle vouloit défendre, est taillée en pièces, & les mourans tombent à ses pieds. Les roues du char embarrassées par les cadavres & les blessés, ne peuvent se mouvoir. Ses chevaux, percès, couverts de sang, n'obéissent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris, il se précipite de son char; il se jette sur un cheval Kk 2

& s'éloigne de cette scène de carnage. Il seroit tombé au pouvoir de son vainqueur, si Parménion, presse par la droite des Perses, n'eût sait prier Alexandre de venir le dégager. La présence de ce monarque décida de la victoire, & son premier devoir sut d'en témoigner sa reconnoissance aux dieux, par des hymnes & des facrifices. Il se fit ensuite proclamer roi de toute l'Asie. Magnifique dans les récompenses, dont il honora la valeur des officiers & des soldats., il voulut encore que tous les peuples de sa domination participassent à sa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grèce, sut le premier monument de sa victoire, toutes les villes de la Grèce que son père & lui avoient détruites, furent rebâties par ses ordres. Ses bienfaits ne se bornèrent point à la Grèce : il envoya du champ de bataille une partie des dépouilles aux Crotoniates, en Italie, pour honorer la mémoire de Phail, qui, du temps de la guerre des Mèdes, avoit équipé une galère à ses dépens, & s'étoit rendu à Salamino, pour partager le péril des Grecs. Ce sameux athlète y acquit beaucoup de gloire; & ce surent ses concitoyens qui, longtemps après sa mort, en recueillirent les fruits.

Alexandre parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelle & de Babylone, & sa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il se rendit ensuite à Suze, qui étoit l'entrepôt de toutes les richesses de l'orient, C'étoit-là que se gardoient les trésors des rois de Perse. Il s'appropria cent cinquante millions d'argent monoyé, & cinq cens mille livres de pourpre d'Hermione, qui se vendoit alors jusqu'à cent écus la livre. Une seule heure mit au pouvoir d'un étranger des richesses, que l'avarice des rois avoit accumulées pour leur postérité. Le monarque conquérant eut la vanité de se saire voir sur le trône des Perses; & ce sut dans cette occasion, qu'il donna un nouveau témoignage: de sa bonté compatissante. Le trône se trouvant. trop élevé, un page lui apporta une table pour lui servir de marchepied : un eumique de Darius, touché de ce spectacle, sondit en larmes. On l'interrogea sur la cause de sa douleur : c'étoit sur cette table, répondit l'eunuque, que mon maître prenoit ses repas. Alexandre loua beaucoup sa senfibilité, & il auroit fait ôter cette table, sans Philotas, qui lui fit craindre qu'on ne tirât de finistres présages d'un sentiment si généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit assurer le calme dans cette ville pendant son absence, il la désigna pour être le séjour de la famille de Darius, à laquelle il ordonna de rendre les mêmes honneurs qu'elle recevoir dans le temps de sa première fortune. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mère de ce prince infortuné; il lui témoigna des respects aussi affectueux, qui si elle eût été sa propre mère: il la combla de magnifiques présens; & comme dans son compliment, il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus. souchantes. Il dirigea fa marche vers Persepolis, i

siège des anciens rois, & capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes, sans s'exposer au danger d'un siège. Il eut de grands périls. à essuyer, en franchissant des défilés qu'on avoit. regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causèrent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros sobre & tempérant, qui aspiroit à égaler les dieux par ses vertus, & qui se disoit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus grands excès de l'intempérance. Un jour, plongé dans l'ivresse, il s'abandonna aux conseilsd'une courtifane qui avoit partagé sa débauche, & qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendres la demeure des anciens rois. Alexandre, sollement complaisant, quitte la salle du festin; & accompagné de son amante insensée, qui comme lui, porte une torche enflammée, il met le seu au palais de Persepolis, qui, presque tout bâti de cèdre, passoit pour la merveille du monde. Les soldats se répandent en un instant dans toute la ville, qui bientôt ne sut plus qu'un amas de cendres & de débris. Tel sut, dit Quinte-Curce, le destin de Persepolis, qu'on appelloit l'ail de l'orient, & où autrefois tant de nations. venoient pour y perfectionner leurs loix & leurs. usages. Les adulateurs de la sortune de ce héros ont tâché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laisser subsister une ville qui rappelloit aux Perses le souvenir de leur grandeur éclipsée. C'est ainsi que les adorateurs des caprices des rois érigent envertus, les plus coupables excès. Alexandre, plus sincère, & juge rigide de lui-même, en sut puni par ses remords, & il répondit à ses courtisans, qui le félicitoient d'avoir ainsi vengé la Grèce :-Je pense que vous auriez été mieux vengés, en contemplant votre roi asses sur le trône de Xerxès, que je viens de détruire.

Il fortit aussi-tôt de cette ville, qu'il venoit de changer en un affreux désert ; & se mettant à la tête de sa cavalerie, il alla à la poursuite de Darius: il étoit impatient de l'avoir en sa puissance, non pour jouir du spectacle barbare de son malheur, mais pour faire éclater sa clémence & sa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux. lieues en moins d'onze jours, ce qui est difficile à croire, dans un pays aride, & où il salloit traverser d'immenses solitudes qui ne produisent rienpour les besoins de l'homme. Ses troupes, épuisées, de fatigues, se livroient à des murmures séditieux. & faisoient même difficulté de le suivre. Sa dextérité à manier l'esprit du soldat, lui devint inutile; il fut sur le point d'en être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, & on marchoitfous un ciel brûlant & avare de pluie. L'exemple: de sa patience contint les soldats. Un vivandier lui ayant présenté sur l'heure de midi de l'eau dans un casque, il la rejetta, disant qu'il ne vouloit se

désaltérer qu'avec ses troupes.

Arrivé à Thabas, aux extrémités de la Paretasenne, sur les confins de la Bactriane, on appercut dans le fond d'une vallée une misérable charrette traînée par des chevaux percés de traits. Cette charrette porțoit un homme couvert de blessures, & lie avec des chaînes d'or; c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelle, avoit erre de province en province. jusqu'au moment où il sut assassine par Bessus, gouverneur de la Bactriane, qui crut par cet attentat s'approprier le reste de ses dépouilles. Alexandre emu de ce spectacle, donna un libre cours à ses larmes : il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Asie, que ses peuples, quelque temps auparavant, avoient révéré comme un dieu, & qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre. Il détacha cette riche cotte-d'armes, dont les Rhodiens lui avoient fait présent, & en couvrit le cadavre. Après lui avoir sait rendre les honneurs sunèbres avec la magnificence usitée chez les Perses, il se mit en marche pour le venger. Le parricide Bessus ne pur échapper à son activité; il sut pris à quelque distance du Tanais. Ses officiers, qui avoient été ses complices, le trahirent. On le conduissit chargé de chaînes à Alexandre, qui lui reprocha son crime avec une éloquence forte & vertueuse : Monstre, lui dit-il, comment as-tu pu te résoudre à enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, & à le percer des traits destinés à le désendre? Dépose ce diadême, prix de ton exécrable parricide. Bessus sut remis entre les mains d'Oxatrès, frère de Darius, qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à fon crime.

Alexandre n'ayant plus de rivaux à combattre, ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ses nouveaux sujets. Les larmes, dont il avoit honoré les cendres de Darius, ses égards respectueux pour la mère de ce prince, & pour sa famille, qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits, les avoient heureusement prévenus en faveur de sa domination; & comme il savoit que les hommes règlent leurs affections sur le degré de consormité que l'on affecte avec eux, il adopta les usages des Perses, comme il avoit sait ceux des Egyptiens. Il se sit saire un habit moitié mède & moitié perse; & pour prix de cette condescendance, il engagea ces peuples à se dépouiller de leurs mœurs antiques, pour se façonner à celles des Macédoniens. Il se flattoit, par cet échange, de confondre les vainqueurs avec les vaincus, & d'étouffer ces antipathies naturelles, qu'entretient la différence des usages. Ce prince, plus jaloux du titre de protecleur, que de celui de conquérant, fonda des écoles pour trente mille enfans Perses, qui devoient être formés à tous les exercices de la Grèce. Cette politique ent un succès heureux, ces nouveaux sujets, en se dépouillant des vices inhèrens à leur nation, perdirent le souvenir de leurs anciens maîtres, & se portèsent à lui obéir

avec autant de zèle, que les Macédoniens mêmes, qu'ils égalèrent d'ailleurs en courage.

Alexandre s'étant approché du Tanais, fit défense aux Scyches, qui habitoient sur ses bords, de jamais passer ce sleuve, & de faire des incursions sur les terres de sa nouvelle domination: ces peuples superbes, nourris dans l'indépendance naturelle, furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des loix; & après lui avoir fait une réponse sière & dédaigneuse, il se décidèrent pour la guerre; mais la fortune seconda mal leur courage. Alexandre, après les avoir vaincus, bâtit une ville à quelque distance du Tanais, & y mit une garnison puilsante, pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville, la seconde qu'il fit appeller Alexandrie, surent commences & finis en dix-sept jours. Il en bâtit six autres aux environs de l'Oxus, qui, s'étant uniespar une confédération, donnèrent pendant long-

temps la loi à tous les pays voisins.

Alexandre insatiable de gloire, vouloit dominer par-tout où il y avoit des hommes. Son ambitionenslammée par ses succès, ne connoissoit pour bornes de son empire, que les limites du monde. Les vastes régions de l'Inde, dont le nom étoit à peine connu, lui parurent une conquête digne de son courage. Il en prit la route, & pour n'êtrepoint embarrasse dans sa marche, il sit brûler tousses bagages. Porus, un des rois de ce pays, s'avança sur les bords de l'Hydaspe, avec une armée qui combattit avec courage, & qui ne put éviter sa désaite. Ce prince tomba au pouvoir de son vainqueur, qui mit sa gloire à le rétablir dans son ancienne dignité. Alexandre, après ce premier succès, parcourut l'Inde, moins en ennemi que comme le maître de la terre, l'arbitre des destinées le dispensateur des trônes, il y élève ceux qui s'abaissent devant lui, & il en précipite ceux quit résistent. Enfin cédant aux larmes des Macédoniens fatigués de leurs longs travaux, & jaloux de revoir leur patrie, il ne passa pas le Gange. Cerfleuve, un des plus considérables de l'Inde, sut. le terme de ses courses. Ses bords étoient désendus. par une armée de deux cens vingemille hommes. de huit mille chariots & de six mille éléphans dressés à la guerre. Il érigea, suivant l'usage dess anciens conquerans, des autels en l'honneur des dieux, & avant de revenir sur ses pas, il sitte jetter dans les campagnes des mords de brides d'une grandeur & d'un poids extraordinaires. Il: ordonna encore de construire des écuries, dont les mangeoires sembloient avoir été plutôt destinées. pour des éléphans que pour des chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuser de vanité le héros; mais Alexandre pouvoit être guidé par la politique: d'exagerer l'idée qu'on dévoit se former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inspirer plus de terreur aux peuples naturellement indociles, en lennsaisant craindre d'avoir à combattre des ennemis, dont les chevaux étoient si monstrueux.

Le monarque conquérant fit équiper une flotte. fur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après sept mois de navigation sur dissèrens fleuves, pendant lesquels il fit des descentes fréquentes, cherchant par-tout de nouveaux dangers & de nouvelles victoires, il jouit du spectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barrière du monde. Après y avoir navigué quelques stades, il se fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte, il offrit plusieurs sacrifices aux dieux, les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin fes armes. Il ordonna à fes amiraux de conduire la flotte par le golse Persique & par l'Euphrate : pour lui il revint par terre à la tête de sa cavalerie, composée de six vingt mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte, qui ne diminua pas sa confiance, n'excita aucun peuple à se révolter; & mo--narque paisible dans une terre étrangère, il imita pendant sa route, les triomphes de Bacchus qu'il s'étoit proposé pour modele dans toutes ses expéditions.

Dès qu'il sut rentré dans la Perse, il s'assujettit à l'usage des anciens rois, qui, au retour de leurs voyages, distribuoient une pièce d'or à chaque femme. Il s'appliqua ensuite à essacer toute distinction entre ses anciens & ses nouveaux sujets; & comme tous n'avoient qu'un seul & même maître, il voulut que tous sussent soumis aux mêmes loix & aux mêmes obligations. Il étoit impossible de discerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Perse. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce larcin sacrilége sut puni de mort; le titre de Macédonien, ni l'éclat de sa naisfance, ne purent le préserver d'un supplice ignominieux. Ce vaste empire ne vit plus qu'un père chéri dans un maître respecté. Toutes les voix se réunirent pour bénir son règne fortuné; & quoique conquérant, il fut plus aimé que les rois héréditaires. Ce sut pour mettre le sceau à son ouvrage, qu'il savorisa les mariages entre la nation conquérante & la nation subjuguée, & pour apprendre aux Macédoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épousant Statira, fille aînée de Darius; & en mariant les plus grands seigneurs de la cour & ses premiers favoris, avec les autres dames perses de la première qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence, & l'on y étala tout le luxe asiatique. Il y eut quantité de tables délicatement servies où surent, admis tous les Macédoniens qui s'étoient déja mariés dans le pays. On ne doit donc pas être surpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conserver des conquêtes si étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie, & ce sut le trésor public qui acquitta leurs dettes, Pendanttoutes ces expéditions, il avoit eu soin d'établir des colonies dans les provinces, dont les peuples indociles lui paroissoient disposés à la révolte; & par cette politique, il contenoit dans l'obéissance des hommes qu'il auroit eus à punir.

Alexandre, après avoir célebré ses noces à Suze: se rendit à Babylone. C'étoit - là que l'attendoient les ambassadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de son nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être le maître. Il se hâtoit d'arriver dans cette grande ville, pour y tenir les états généraux de l'univers. En passant par Echatane, il perdit Ephestion. La mort de cet illustre favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les foiblesses de l'homme éclipsèrent la fermeté du héros. Il parut disposé à ne pas survivre à cet ami sidèle. Plutarque rapporte que sa sensibilité égarant sa raison, il fit couper les crins à tous ses chevaux & à tous les mulets de son armée, comme s'il eût voulu que les animaux partageassent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola sur sou tombeau, les Cusséens qui formoient un peuple nombreux, voulant, ajoute Plutarque, imiter Achille qui, barbare dans le délire de sa douleur, avoit immolé plusieurs princes Troyens sur le tombeau de Patrocle.

Cependant il approchoit lui - même du terme fatal, & s'étant mis en marche, il mourut à la vue de Babylone, dans la trente-deuxième année de son âge, la douzième de son règne, & la huitième de son empire d'Asie. Il ne nomma point de successeur. Il avoit en deux semmes, Barcine & Roxane; la première avoit un fils, & la seconde étoit grosse. Ni l'une ni l'autre n'eut la gloire de donner un héritier au trône. Ce sut Aridée, srère d'Alexandre, qui sut proclamé roi par le suffrage de l'armée. Voici l'ordre qui sut mis dans l'em-pire: Ptolomée eut la Satrapie d'Egypte & de toutes les provinces d'Afrique qui en dépendoient; Laomédon celle de Syrie & Phénicie. La Syrie & la Pamphilie surent données à Antigonus, avec une grande partie de la Phrygie. La Cilicie échut à Philotas. Leonatus eut en partage la petite Phrygie, avec toute la côte de l'Hellespont. Cassandre eut le gouvernement de la Carie, & Menandre celui de la Lydie. Eumenes eut la Cappadoce & la Paphlagonie, jusqu'à Trebisonde. Python sut établi dans la Médie; Lysimaque dans la Thrace & dans le Pont. Tons les satrapes établies par Alexandre dans la Sogdiane, la Bactriane & l'Inde, furent continués dans leur charge. Perdiccas resta auprès d'Aridée, comme principal ministre de ce prince & général de ses armées. Cet empire, conquis par la plus étonnante valeur, & gouvernée par des chess instruits dans l'art de la guerre & de la politique, sembloit reposer sur une base durable, mais l'ambition de ces chess surpassant encore leur capacité, sa fin sut aussi prompte & aussi déplorable, que sa naissance avoit été brillante.

Il est bien dissicile de tracer un tableau digne d'Alexandre, le peintre sera toujours au dessous de ce que l'on attend de lui. Il ne faut pas le juger

par les règles ordinaires. L'héroïsme a une marche qui lui est particulière. Alexandre sut plus qu'un homme, ou du moins il sut tout ce qu'un homme peut être. Les projets qu'il conçut, furent exécutés avec gloire. Heureux à conquérir, habile à gouverner, il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat, & il subjugua les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ses éloges, c'est que Sysigambis, mère de Darius, avoit survécu aux malheurs de sa maison, & qu'elle ne put survivre à la mort d'Alexandre. Ce héros, dans l'espace de dix ans, fonda un empire aussi vaste que celui que les Romains élevèrent en dix siècles. Tant qu'il vécut, ses généraux restèrent dans l'obscurité, parce qu'ils ne furent que les exécuteurs de ses ordres, & dès qu'il ne sut plus, ils éclipfèrent la gloire des plus grands rois de la terre; ce qui prouve son discernement dans le choix de ses agens. Ce prince, ami des arts & protecteur de ceux qui les cultivent, récompensoit avec magnificence les grands hommes dans tous les genres. Il donna près de deux millions à Ariftote, pour lui faciliter les moyens de faire fes expériences phyfiques. Il entretint une infinité de chasseurs & de pécheurs pour procurer à ce naturaliste des secours dans ses recherches sur la constitution interne des animaux. Son siècle sur le siècle du génie. Ce sur celui qui ensanta les Diogène, les Pyrrhon. Les arts étendirent leurs limites. Protogène & Apelle firent respirer la toile avec leur pinceau; Praxitele, Polyclete, Lysippe animèrent le marbre, le bronze & l'airain. Alexandre, indifférent pour le médiocre, étoit épris de tout ce qui fortoit des bornes ordinaires. Stafurate, architecte fameux, lui propofa de tailler le Mont-Athos en forme humaine & de lui en saire une statue où il eût été représenté portant dans une main une ville peuplée de dix mille habitans, & dans l'autre un fleuve, dépofant ses eaux à la mer. Le projet de ce colosse resta sans exécution, & la gloire du héros n'a pas eu besoin de ce monument gigantesque pour se perpétuer dans tous les âges. Les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X, & de Louis XIV, sont des époques intéressantes dans l'histoire des arts & du génie. (M-Y.)

(Nous laissons cet article tel à peu près qu'il a paru dans le supplément de l'encyclopédie; il contient les principaux faits de l'histoire d'Alexandre. Quant à l'opinion qu'il faut se former de ce conquérant, il y en a deux principales qui ont l'une & l'autre en leur saveur d'assez grandes autorités.

La première est celle que Boileau a exprimée dans ces vers.

Quoi donc! à votre avis fut-ce un fou qu' Alexandre? Qui? cet écervelé qui mit l'Asse en cendre? Ce fougueux l'Angeli, qui de sang altéré, Maître du monde entier, s'y trouvoit trop serré: L'enragé qu'il étoit, né roi d'une province Qu'il pouvoit gouverner en bon & fage prince, S'en alla follement, & pensant être Dieu, Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu, Et trasnant avec soi les horreurs de la guerre, De sa vaste solie emplir toute la terre. Heureux! si de son temps, pour cent bonnes raisons; La Macédoine eût eu des petites - maisons, Et qu'un sage tuteur l'eût, en cette demeure, Par avis de parens ensemé de bonne heure.

A travers les exagérations & les plaisanteries que la poésse autorifoit, l'avis de l'auteur est assez bien motivé, & les conquérans n'ont rien à répondre à cette objection.

Né roi d'une province Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage prince.

En effet, avant de fonger à conquérir, ne faudroit-il pas s'assurer d'avoir tiré de fon pays tout le parti possible en tout genre.?

Rousseau paroît penser comme Boileau, lorsqu'il

dit:

J'admirerai dans Alexandre
Ce que j'abhore en Attila?
J'appellerai vertu guerrière
Une vaillance meurtrière
Qui dans mon fang trempe fes mains?
Et je pourrai forcer ma houche
A louer un héros farouche
Né pour le malheur des humains?

Voilà bien Alexandre confondu avec tous ces autres fleaux de Dieu, ces ravageurs du monde, ces brigands illustres qu'on appelle conquérans.

Avant Boileau & Rouffeau, Juvenal avoit montré très-philofophiquement, sans humeur & sans colère, (ce qui ne lui arrive pas toujours) combien les vœux outrés & les projets vastes du jeune héros macédonien, contrastent avec le sort d'un mortel.

Unus Pellao juveni non sufficit orbis, Æstuat inselix angusto limite mundi. Ut Gyara elaujus scopulis, parvaque seripho. Cam tamen à figulis munitam intraverit urbem, Sarcophago contentus erit. Mors sola satetur Quantula sint hominum corpuscula.

C'est ce que M. de Voltaire a si bien dit:

Tes destins sont d'un homme, & tes vœux sont d'un Dieu.

Cependant M. de Voltaire, cet ennemi de la guerre, qui accuse les prédicateurs & les moralisses d'avoir trop peu combattu cette rage épidémique de détruire, M. de Voltaire (& c'est la seconde opinion) est très-savorable à Alexandre, il résute Pascal, qui avoit dit avec dénigrement que l'amusement de conquérir le monde étoit bon à Alexandre, parce que c'ésoit un jeune homme qu'il étoit difficile d'arrêter. » L'on » s'imagine d'ordinaire, dit M de Voltaire, qu'Alexanme de César sont fortis de chez eux dans le dessein » de conquérir la terre : ce n'est point cela. Alexanme dre succèda à Philippe dans le généralat de la

" Grèce, & sin chargé de la juste entréprise de venger les Grecs des injures du roi de Perse; ilbattit l'ennemi commun, & continua ses conquêtes jusqu'à l'Inde, parce que le royaume de Darius s'étendoit jusqu'à l'Inde; de même que le duc de Malborough seroit venu jusqu'à Lyon sans le maréchal de Villars n.

" Laissez, dit-il ailleurs, Juvenal & Boileau » donner du fond de leur cabinet, des ridicules n à Alexandre, qu'ils eussent satigué d'encens s'ils » eussent vécu sous lui; qu'ils appellent Alexandre " infense; vous, philosophe impartial, regardez n dans Alexandre ce capitaine général de la Grèce » semblable à peu près à Scanderberg, à Hunniade, » chargé comme eux de venger son pays, mais » plus heureux, plus grand, plus poli, & plus n magnifique. Ne le faites pas voir seulement subn juguant tout l'empire de l'ennemi des Grecs, & n portant ses conquêtes jusqu'à l'Inde, où s'étendoit 2 la domination de Darius. Mais représentez-le don-» nant des loix au milieu de la guerre, formant n des colonies, établissant le commerce, sondant » Alexandrie & Scanderon, qui sont aujourd'hui " le centre du négoce de l'Orient. C'est par-là sur-» tout qu'il faut considérer les rois ».

Alexandre porta ses conquêtes jusqu'à l'Inde, parce que le royaume de Darius s'étendoit jusqu'à l'Inde, & cette raison l'excuse! Ainsi donc, lorsqu'on est une sois entré en guerre, on ne doit plus poser les armes, qu'on n'ait pénétré jusqu'aux extrémités les plus reculées des états de son ennemi, qu'on ne l'ait extermine, & avec lui les peuples & les rois ses tributaires, tout ce qui direczement ou indirectement lui appartient & relève de lui! Ainsi Charles XII eut grande raison de s'engager dans l'Ukraine, car la domination du Czar Pierre, son ennemi, s'étendoit jusques-là. De plus, Alexandre ainsi substitué à toute la puissance de Darius, acquéroit de nouveaux droits, de nouveaux intérêts, de nouveaux motifs de guerre, de nouveaux ennemis; de là il suit qu'en s'engageant dans une première conquête, il fant avoir bien pris son parti de ne s'arrêter qu'après avoir achevé la conquête du monde entier, car au-delà des peuples qu'on aura soumis on trouvera nécessairement des peuples qu'on n'aura pas foumis, & dont on sera devenu l'ennemi ou déclaré, ou fecret, à raison même des conquêtes qu'on aura faites; en un mot, on aura toujours des voisins, par consequent des ennemis à soumettre & des conquêtes à saire. Quant au généralat de la Grèce, ne soyons point les dupes de ce titre que Philippe & Alexandre s'étoient fait donner comme un prétexte favorable à leur ambition, & que des ennems vaincus n'avoient pu resuser à un ennemi vainqueur. Les Grecs savoient bien que leur véritable ennemi étoit le roi de Macédoine, & non le roi de Perse:

> Notre ennemi, c'est notre mattre. Je vous le dis en bon françois.

Aussi les Lacèdémoniens, les seuls des Grees qui conservassent quelque vigueur, & qui osassent consulter les vrais intérêts de la Grèce, prositèrentils de l'absence d'Alexandre, de ce général de la Grèce, pour sondre sur la Macédoine, d'où ils surent repousses par Antipater, auquel Alexandre en avoit consié la désense contre ces mêmes Grees, dont il se sentie plus l'ennemi que le général.

Quant au reste, si Alexandre, par quelques loix & quelques établissemens utiles, a réparé, comme Charlemagne, une partie du mal qu'il a sait par la guerre, c'est une gloire dont il est juste de lui tenir

compte.

Ce conquerant a trouvé encore dans l'auteur de l'esprit des loix un panégyriste illustre & zélé. M. de Montesquieu prouve d'abord qu' Alexandre devoit réussir, & que Charles XII qui l'avoit pris pour modèle, comme Alexandre avoit pris Achille, devoit échouer. Oserons-nous le dire & secouer à ce point l'autorité des plus grands noms? Ce n'est peut-être pas un médiocre défaut dans nos meilleurs livres politiques, tels que ceux de Machiavel, de Bodin, de Montesquieu même, de voir toujours si évidemment que les évènemens ont dû être tels qu'ils ont été; c'est une manière de prédire le passé, dont on appercevroit le ridicule, s'il n'avoit pas été couvert à sorce d'esprit, de talent & de philosophie; car enfin nous n'avons presque jamais toutes les données nécessaires pour asseoir un jugement certain de ce qui devoit arriver : à égalité d'esprit & de talent on pourroit donner une autre explication tout aussi probable des mêmes événemens, & si toutes les données qui nous manquent nous étoient fournies à la sois. si le dégré d'influence de chaque cause dans le concours de toutes, nous étoit affigné avec précision, nous aurions avec les mêmes saits des résultats politiques tout différens. On peut dire à ces philosophes qui voient si clairement dans le passé la liaison des causes avec les essets, ce que la Fontaine disoit aux astrologues : "L'état où nous voyons " aujourd'hui l'univers, méritoit bien que quel-" ques-uns d'eux l'eussent prévu & annoncé; que " ne l'ont-ils donc fait? Et quant à l'avenir, les » causes sont sous leurs yeux, que ne prédisent-" ils les effets? "

Et par où l'un périt, un autre est conservé.

a dit Corneille; & il est vrai que tel est souvent le résultat de l'histoire dans ses principaux événemens; cependant le rapport des essets avec leurs causes est infaillible & invariable; d'où vient donc cette dissernce, sinon de ce que les causes paroissent être les mêmes, & ne sont pas les mêmes, & de ce qu'aux causes apparentes se mêlent des causes réelles, mais secrettes, qui nous échappent. Il en échappe bien peu sans doute à M. de Montesquieu, il met dans le plus beau jour les grands tolens, les grandes vues de son hèros; il prouve très-bien que si la victoire lui donna tout,

il fit tout aussi pour se procurer la victoire, qu'il mit à saire ses conquêtes & à les conserver, un art supérieur peut-être à sa valeur même, qu'il conquit tout pour tout conserver; il finit par dire:

» Alexandre fit deux mauvaises actions; il brûla
» Persépolis & tua Clitus. Il les rendit célèbres

" par son repentir, &c. ".

Mais ne fit-il que ces deux mauvaises actions ? Sans parler de Callisshène indignement mutilé, enchaîné avec un chien dans une cage de ser, & traîné par-tout à sa suite dans cet état pour avoir resusé de l'adorer; de Lysimaque livré aux bêtes pour avoir terminé les maux de ce philosophe son ami, &c. Je crains bien que l'admiration d'Homère, & l'imitation d'Achille ne l'aient mené trop loin; je crains qu'il n'ait traîné Bétis vivant autour des murs de Gaza, parce qu'Achille avoit traîné le corps d'Hector autour des murs de Troie; je crains qu'il n'ait brûlé Persépolis, parce qu'Achille vouloit brûler Troie, & que Pyrrhus, son fils, la brûla; je crains même qu'il n'ait immolé des victimes humaines sur le tombeau d'Ephestion, parce qu'Achille en avoit immolé sur le tombeau de Patrocle, &c. Il est vrai que M. de Montesquieu nous avertit de ne pas croire ceux qui ont fait un roman de l'histoire d'Alexandre; mais veut-il nous réduire à l'autorité d'Arrien, le seul auteur qu'il cite, & veutil que nous rejettions tout ce qu'ont dit Quinte-

Curce, Plutarque, Justin, &c.?

Les idées sur Alexandre sont du moins aujourd'hui recissées & fixées; ce n'est plus le destructeur de Thèbes, de Tyr, de Persépolis qu'on
admire dans Alexandre, c'est le héros généreux qui couronne la sermeté de Porus, qui
respecte le malheur de Darius, la douleur de sa
mère, la beauté de sa semme, l'innocence de ses
filles; qui venge sur le perside Bessus ce roi lâchement trahi; qui veut venger sur lui-même l'indiscret Clitus; qui sent l'amitié, qui l'ennoblit, qui
dit à Sysigambis: Vous ne vous trompez pas, Ephestion est aussi Alexandre, qui sonde Alexandrie, qui
établit un grand commerce, & se sait pardonner par-

là d'avoir sormé un grand empire.

Charles XII n'en savoit pas tant, c'étoit le conquérant seul qu'il admiroit & qu'il vouloit imiter dans Alexandre. On sait avec quelle indignation il déchira le seuillet de Boileau, où étoient les vers que nous avons cités plus haut; il n'avoit pas les vices d'Alexandre, mais il n'avoit pas son genie & ses talens: Il n'étoit point Alexandre, dit Montesquieu; mais il auroit été le meilleur soldat d'Alexandre.

ALEXANDRE DE PAPHLAGONIE, (Hist. anc.) sur un célèbre imposseur qui étonna le vulgaire par de prétendus prodiges. Les Poëtes avoient débité qu'Esculape avoit été métamorphosé en serpent, symbole de la prudence que doivent avoir ceux qui, comme lui, professent l'art de guérir. Ce célèbre médecin, révéré comme le dispensateur de la santé, devint l'objet d'un sulte religieux, & tint le premier rang parmi les divinités Histoire. Tom. I.

insérieures. Alexandre profita de la crédulité populaire, pour usurper le titre d'homme inspiré; & s'étant associé Croconas, chroniqueur bisantin aussi artificieux que lui, il courut les provinces sous plusieurs empereurs Romains. Les peuples de Macédoine avoient l'art d'apprivoiser les serpens, & on en voyoit de si privés, qu'ils tétoient les semmes, & jouoient avec les ensans sans leur saire aucun mal. Alexandre étudia leur méthode, & se fervit d'un de ces animaux pour établir dans sa patrie un culte qui pût y attirer les offrandes des nations. Les deux imposteurs passèrent à Calcédoine, là ils cachèrent dans un vieux temple d'Apollon qu'on démolifsoit, quelques lames de cuivre, où ils écrivirent qu'Esculape avoit résolu de se fixer dans le bourg d'Abonus en Paphlagonie. Ces lames surent bientôt découvertes; Croconas, comme le plus éloquent, prêcha cette prophétie dans toute l'Asie mineure, & sur-tout dans la contrée qui alloit être honorée de la présence du dieu de la santé; tandis qu'Alexandre, vêtu en prêtre de Cybèle, annonçoit un oracle de la Sybille, portant qu'il alloit venir de Si-nople sur le Pont-Euxin, un libérateur d'Ausonie; & pour donner plus de poids à ses promesses, il se l'ervoit de termes mystiques & inintelligibles, mêlant la langue juive avec la grecque & la latine qu'il prononçoit d'un ton plein d'enthousiasine; ce qui saisoit croire qu'il étoit saisi d'une sureur divine : ses contorsions étoient effrayantes, sa bouche vomissoit une écume abondante par le moyen d'une racine qui provoquoit les humeurs. Ses connoissances dans les méchaniques favorisèrent encore ses impossures, il sabriqua la tête d'un dra-gon dont il ouvroit & sermoit la gueule à son gré, par le moyen d'un crin de cheval : ce sut avec cette tête & son serpent apprivoisé qu'il séduisit plusieurs provinces : il n'y a pas beaucoup

Les Paphlagoniens s'empressèrent de construire un temple digne d'un Dieu qui leur donnoit la présérence; & tandis qu'on en jette les sondemens, il cache dans la sontaine sacrée, un œus où étoit renfermé un ferpent qui venoit de naître. Des qu'il eût préparé le prodige, il se rend dans la place publique vêtu d'une écharpe d'or; ses pas étoient chancelans comme s'il eût été transporté d'une ivresse mystérieuse, ses yeux respiroient la fureur, sa bouche étoit écumante, & ses cheveux étoient épars à la manière des prêtres de Cybèle. Il monte sur l'autel, il exalte les prospérités dont le peuple alloit jouir : la multitude l'écoute avec un respect religieux, chacun se prosterne & sait des vœux. Quand il voit les imaginations embrasées du feu de son sanatisme, il entonne une hymme en l'honneur d'Esculape, qu'il invite de se montrer à l'assemblée, & quelques-uns même crurent voir ce Dieu; il enfonce un vase dans l'eau d'où il tire un œuf, & s'écrie : peuple, voici votre Dieu; il le casse & l'on en voit sortir un

de mérite à tromper les hommes.

L

ferpent. Toute le monde est frappé d'un étonnement stupide; l'un demande la santé, l'autre les honneurs & les richesses. Alexandre enhardi par ses succès, sait annoncer le lendemain que le Dieu qu'ils avoient vu si petit la veille, avoit repris sa grandeur naturelle. Les Paphlagoniens courent en soule admirer ce miracle; ils trouvent l'imposteur couché sur un lit, & vêtu de son habit de prophète, le serpent apprivoisé étoit entortillé à son cou & sembloit le caresser; il n'en laissoit voir que la queue, & il substituoit à la tête celle du dragon, dont il dirigeoit la mâchoire à son gré.

Cette imposture illustra la Paphlagonie où chacun vint apporter ses offrandes; & comme la fanté est le plus précieux des biens, les provinces tant voisines qu'éloignées, envoyèrent consulter ses oracles, & l'on crut avec ce secours pouvoir se passer de médecins. Croconas, son complice, partageoit avec lui les applaudissemens du vulgaire, lorsqu'il mourut à Calcédoine de la morsure d'une vipère. Alexandre, destitué de l'appui d'un imposteur plus adroit que lui, soutint cependant par lui-même sa réputation; les imaginations étoient ébranlées, il n'y a quelquefois qu'une première séduction disficile à opérer. Les yeux fascinés réalisèrent tous les fantômes; il vendoit ses oracles à un prix si modique, qu'il en avoit un grand débit. Pour dix sols de notre monnoie, chacun avoit d'avance la connoissance certaine de tout ce qui devoit arriver. On lui envoyoit dans un billet cacheté la question qu'on proposoit, & il écrivoit la réponse dans le même billet, sans qu'il parût qu'on eût rompu le cachet. On voyoit un miracle dans un secret que le dernier commis posséde aujourd'hui: les remèdes qu'il prescrivoit aux malades accréditèrent ses impostures, parce qu'il avoit sait une étude sérieuse de l'art de guérir. Sa reputation s'étendit jusqu'à Rome où il sut appellé par Marc-Aurele en l'an 174. L'accueil que lui fit cet empereur philosophe, lui acquit la confiance des courtisans & du peuple; on le révéra comme le dispensateur de l'immortalité, parce qu'il promettoit à tous de prolonger leur vie jusqu'au-delà du terme ordinaire. Il prédit qu'il vivroit cent cinquante ans, & qu'alors il seroit frappé de la soudre; il étoit de son intérêt de saire croire qu'il mourroit par un accident, pour ne pas décrier les promesses qu'il faisoit aux autres de prolonger leur existence, & de rectifier les vices de la nature. Ses prédictions furent démenties par l'événement : il mourut d'un ulcère à l'age de soixante & dix ans.

Le nom d'Alexandre a souvent été déshonoré par des imposseurs. Outre Alexandre Balès, qui enleva la couronne à Démétrius Soter, on voit encore un aventurier de ce nom qui se disoit le fils de Persée, & qui disputa son héritage aux Romains. Les Macédoniens séduits se rangèrent sous ses enseignes; son début sut brillant, mais Mètellus Parrêta dans le cours de ses prospérités, c'étoit vers

l'an 147 avant J. C., Alexandre qui n'avoit aucune des qualités guerrieres du prince dont il se disoit le fils, essuya de sréquens revers. Il sut poursuivi jusqu'en Dardanie, ou il disparut sans qu'on pût découvrir sa retraite. (T-N.)

ALEXANDRE, tyran de Phère, (Histoire de la Grèce.) Ce prince réunit aux plus grands talons qui honorent l'homme public, les vices qui dégradent les plus obscurs particuliers. Ses premiers penchans se déclarerent pour la guerre, dont il médita les principes. Les Thessaliens, qui connoissoient son ambition & la sérocité de son caractère, n'osèrent le mettre à la tête de leurs armées. Alexandre, trop sier pour vieillir dans des emplois subaltèrnes, se fraya une route au commandement: par le meurtre du génétal Poliphron, & s'érigea en tyran de la Thessalie, dont son crime l'avoit rendu l'exécration. Magnifique dans ses dons, terrible dans ses vengeances, il imposa silence à la haine, & se fit de tous les hommes pervers d'avides & zélés partifans. Les foldats, juges & témoins de sa valeur, sermèrent les yeux sur ses vices, pour ne les ouvrir que sur les récompensesqu'il leur prodiguoit. Dès qu'il se vit à la tête de vingt mille brigands aguerris, il crut pouvoir tout enfreindre avec impunité. Les plus vertueux citoyens lui parurent autant d'ennemis, & les plusriches furent ses victimes. Leurs dépouilles furent le partage d'une foldatesque effrénée. Les semmes furent enlevées du lit de leurs époux, & les filles furent arrachées des bras de leurs mères. Les Theffaliens accablés d'un tel joug, implorerent le fecours des Thébains. Pélopidas, qui leur sut envoyé, réduisit le tyran à recevoir la loi qu'il daigna lui prescrire. Mais Alexandre n'avoit souscrit au traité qu'avec le projet de l'enfreindre. Le général Thébain pouvoit l'en punir; mais il lui parut plus digne de lui, d'employer la douceur, pour apprivoiser ce caractère sarouche; il vint le trouver sans autre escorte qu'un ami. Le tyran le voyant sans défense ne rougit point de se saisir de lui & de le jetter dans une prison où il le fit traiter avec la plus grande rigueur.

Les Thébains, indignés de l'outrage fait à leur général, envoyèrent en Thessalie une nouvelle armée fous les ordres de deux généraux sans courage & sans capacité. Alexandre les combattit avec avantage, jusqu'au moment où les Thébains mirent à leur tête Epaminondas, plus digne de leur commander. La réputation de ce grand homme rendit le tyran plus traitable & plus soumis : Epaminondas négocia au lieu de le combattre; il craignoit qu' Alexandre aigri par une nouvelle défaite, ne sit éprouver sa sérocité à l'illustre captif qu'il tenoit dans ses sers; ainsi, il sut redevable de son' falut àla crainte qu'inspiroient ses cruautés. La paix sut conclue, & Pélopidas sortit de sa prison. Dès que les Thébains surent éloignés, le tyran renouvella ses violences & ses injustices, Pélopidas, rappelle. par les cris d'un peuple souffrant, se met à la

tête de sept mille hommes, & marche contre Alexandre, qui lui en oppose vingt mille, exercés dans tontes fortes de brigandages. L'action s'engage dans les plaines de Cynocéphale; Pélopidas, qui avoit sa patrie & ses injures particulieres à venger, oublie qu'il est général, & n'a plus que l'intrépidité d'un foldat; il apperçoit le tyran, il le défie au combat du geste & de la voix; il périt accablé d'une grêle de traits, son génie lui survit, & préside après sa mort aux mouvemens de son armée. Alexandre vaincu est sorcé de rendre toutes les places, il s'engage par serment à ne plus porter les armes Tous les ordres des Thébains. Réduit à l'impuiffance de nuire, la débauche fut sa seule ressource, & ne pouvant plus exercer ses cruautes sur les citoyens, il les fit sentir à sa femme & à ses esclaves. Enfin devenu odieux à tous, il sut affassiné par sa semme, & par ses frères (vers l'an

367 avant l'ère chrétienne.) (T-N.)
ALEXANDRE, (Hist. de Pologne,) Après la mort de Jean Albert, trois fils de Casimir IV prétendirent au trône de Pologne, & partagèrent les suffrages de la diète. C'étoient Ladislas, roi de Bohême & de Hongrie; Sigismond, duc de Glogaw; & Alexandre, grand duc de Lithuanie. Le premier s'efforçoit de subjuguer les esprits par sa puissance, & de corrompre les cœurs par ses présens. Le second n'opposoit à ses deux concurrens, que ses vertus & l'estime publique. Un plus grand intérêt décida la diète en faveur du troisième; on faifit le moment d'éteindre ces haines nationales, si sunestes à la Lithuanie & à la Pologne, & de sormer un même corps politique de deux peuples si long-tems rivaux. Les Lithuaniens, flattés de voir la couronne sur la tête de leur duc, consentirent à la réunion, & obtinrent le droit de voter dans les élections. Alexandre sut donc couronné en 1501; mais Hélène son épouse, fille du czar ne le sut pas; la nation lui fit un crime de son attachement au schisme des Grecs. Alexandre calma les ressentimens de son beau-pere qui avoit juré d'exterminer les Lithuaniens. Ce peuple cultivoit ses champs en paix, lorsque les Tartares, qui n'étoient arrêtés ni par le souvenir de leurs anciennes défaites, ni par la soi des traités, vinrent sondre tout-à-coup sur la Lithuanie. Alexandre étoit malade, & touchoit presque à ses derniers momens; il se fit porter en litière à la tête de son armée, anima ses soldats d'une voix mourante, & les conjura de donner à ses yeux le spectacle d'une victoire, avant qu'ils se sermassent pour jamais. On étoit déja arrivé à la vue des ennemis; le général Stanislas Kiska rangea les troupes en bataille, distribua les postes, & donna le signal du combat. Les Tartares surent vaincus; le roi étoit expirant, & son ame sembloit s'arrêter pour apprendre le succès de la bataille. On vint lui annoncer qu'elle étoit gagnée; il leva les yeux au ciel, & mourut le 19 Août 1506. C'étoit un prince mélancolique & taciturne; il lutta, mais

en vain, avec le secours de la musique contre le noir chagrin qui le rongeoit. Il étoit plus sevère qu'équitable, & moins généreux que prodigue. I régna quatorze ans en Lithuanie & cinq en Polo

gne. (M. DE SACY.)

ALEXANDRE, (Hist. de Pologne.) fils de Jean Sobieski, roi de Pologne. L'histoire de ce prince n'est remarquable que par une contradiction singulière. En 1697 il se mit sur les rangs avec les autres prétendans à la couronne de Pologne; en 1704 Charles XII la lui offrit, & il la refusa. Le motif de son refus, étoit l'exclusion qu'on avoit donnée à son frère aîné; mais dans la diète de 1697 il concouroit avec ce même srère, & s'efforçoit de le supplanter. Il est difficile de pénétrer les raisons de cette conduite. (M. DE SACY.)

Il y a eu huit papes du nom d'Alexandre. Le

premier a le titre de saint.

C'est du troisième qu'on a dit que l'empereur Frédéric Barberousse étant alle se jetter à ses pieds à Venise, pour lui demander pardon d'avoir soutenu contre lui plusieurs anti-papes, Alexandre eut l'insolence de mettre à l'empereur le pied sur la tête, en citant ce passage: Super aspidem & Basiliscum ambulabis & conculcabis leonem & draconem. " Vous marcherez sur l'aspic & sur le basilic, & " vous foulerez aux pieds le lion & le dragon ". Frédéric, dit - on, répondit : Non tibi, sed Petro. " C'est à Pierre, non à vous, que ces paroles ont " été dites, ou que je me soumets". Alexandre repliqua: Et mihi & Petro. En effet la distinction de l'empereur ne valoit rien; si les puissances devoient être soumises à saint Pierre dans les choses temporelles, elles devoient aussi l'être à son successeur. Frédéric, en saisant ainsi le théologien hors de propos, au lieu de saire le prince, résitoit sort mal le pape, & lui donnoit trop d'avantage. Mais le cardinal Baronius & d'autres écrivains eccléfiaftiques traitent cette histoire de sable, & la réfutent par les lettres mêmes d'Alexandre III, contenant la relation de cette entrevue. Alexandre III mourut le 27 août 1181. Ce fut lui qui donna aux doges de Venise le droit d'épouser la mer Adriatique, en reconnoissance de ce que le doge Ziani l'avoit défendu contre l'empereur Frédéric Barberousse, & avoit gagné pour ses intérêts un combat naval, où le prince Othon, fils de Barberousse, avoit été pris. Alexandre III est aussi le premier pape qui ait réservé au saint Siège la canonisation des faints.

Alexandre V n'a de remarquable que d'être devenu pontife après avoir été mendiant. Mort en

Mais Alexandre VI, le Néron de la papauté, est un de ces hommes condamnés, comme dit Pope, à une renommée éternelle. Il n'y a point de crimes qu'on ne lui impute, le moindre est encore l'horrible simonie sur laquelle on sit ces deux vers:

Vendit Alexander claves , altaria , christum : Vendere jure potest, emerat ille priùs. » Alexandre vend tout, clefs, antels, le christ » mêmc: il peut tout vendre; il a tout acheté ». Il mérita les comparaisons les plus odieuses:

Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus & ipse: Semper & à Sextis perdita Roma fuit.

» Sextus Tarquin, Sextus Néron, Sextus Ale-» xandre: les Sextus ont toujours été funesses à » Rome».

Mais la plus odieuse de toutes est celle qu'on faisoit de lui avec César Borgia son bâtard, qui lui disputoit le prix des crimes & des vices. Une ambition essemble pour ce fils, un amour criminel pour Lucrèce Borgia sa fille, surent les deux principales sources des empoisonnemens & des assassinates attribués à ce pontise. Cette Lucrèce étoit aussi aimée de deux de ses frères, dont Cé ar Borgia étoit un; celui-ci tua son rival, & jetta son corps dans le Tibre; Alexandre l'en fit tirer pour lui rendre les honncurs sunèbres, sur quoi on sit encore cette épigramme:

Piscatorem hominum ne te non, sexte, putemus, Piscaris natum retibus ecce tuum.

» Alexandre est vraiment pêcheur d'hommes, le » voilà qui pêche son propre fils ».

Plaisanterie barbare & qu'il est affreux de faire, même à des méchans.

On croit qu'Alexandre VI étant espagnol, cette raison a suffi aux Italiens pour le décrier avec excès, & pour groffir la liste de ses prétendus crimes. Il mourut, dit-on, par un mal-entendu, qui lui fit avaler le poison qu'il avoit préparé pour plusieurs cardinaux. M. de Voltaire ne croit point ce fait, quoiqu'il croie affez aux crimes d'Alexandre VI. » On ne s'avise guéres, dit-il, de douter » que le pape Alexandre, VI ne soit mort du poi-» fon qu'il avoit préparé pour le cardinal Corncto. » & pour quelques autres cardinaux dont il vou-» loit, dit-on, être l'héritier. Guichardin, auteur » contemporain, auteur respecté, dit qu'on impu-» toit la mort de ce pontife à ce crime & à ce » châtiment du crime; il ne dit pas que le pape or fût un empoisonneur, il le laisse entendre, & » l'Europe ne l'a que trop bien entendu ».

" Et moi, continue M. de Voltaire, j'osé dire à Guichardin: l'europe est trompée par vous, & vous l'avez été par votre passion: vous étiez l'ennemi du pape, vous avez trop cru votre haine & les actions de sa vie ».

Mais quelle si grande haine pouvoit avoir pour Alexandre VI ce Guichardin qui n'avoit que dix ans, lorsqu'Alexandre sut fait pape, & qui n'en avoit que vingt, lorsqu'Alexandre mourut? D'ailleurs, qu'on lise Guichardin, on n'y trouvera aucune marque de haine ni de passion. M. de Voltaire ajoute quelques autres inductions qui ont peut-être plus de force, & qui autorisent au moins le doute sur un évènement si singulier. Alexandre VI mourut le 18 août 1503.

Alexandre VII (Chigi) est connu par le formu-

laire contre Jansénius, & par la pyramide élevée à Rome, & qui dura pendant tout son pontificat, monument de la réparation humiliante qu'il sut sorcé de faire à Louis XIV, pour l'insulte que les Corses avoient faite au duc de Créquy, ambassadeur de France à Rome. Alexandre VII mourut en 1667. On a de lui des poésies latines imprimées au louvre in-folio en 1656, sous ce têtre : Philomathi musœ juveniles.

La dextérité d'Alexandre VIII (Ottoboni) appaisa beaucoup de troubles, que l'inflexibilité d'Innocent XI (Odescalchi) son prédécesseur, avoit sait naître. Alexandre, nommé pape à près de quatrevingt ans, s'empressa d'avancer sa famille, qui s'empressa de dévorer ce ponificat d'un moment. "Il est, disoit le pape, "vingt-trois heures & demie". Mort le 1 Février 1691.

Il y a aufsi du nom d'Alexandre plusieurs hommes célèbres dans les lettres.

1°. Alexandre Polyhistor, qui avoit composé quarante-deux traités sur divers sujets, qu'on ne connoît que par les citations qu'on en trouve dans plusieurs anciens auteurs, tels qu'Eticnne de Bizance, Athénée, Plutarque, Diogène-Laërce, Pline, Suidas, faint Clément d'Alexandrie, saint Cyrille. Il vivoit près d'un siècle avant J. C.

20. Alexandre de Halès, sut précepteur de saint Bonaventure & de faint Thomas d'Aquin. Albert Krantz dit que Halès avoit fait vœu de ne rien refuser de ce qu'on lui demandcroit au nom de Marie, & que les cordeliers lui ayant demandé, au nom de Marie, de prendre l'habit de faint François, ce futlà sa vocation. Il composa un corps de théologic, & commenta le premier le maître des sentences; il commenta aussi plusicurs livres de la bible, sans oublier l'apocalypse; il sit beaucoup d'autres ouvrages, entre autres une vie de Mahomet. On peut lire dans l'église du grand couvent des cordeliers de Paris, son éloge en mauvais vers Léonins rimés en orum par les deux hémistiches. Il est distingué parmi les héros de la scolastique par le titre de docteur irréfragable. On l'appelle aussi, je ne sais pourquoi, la Fontaine de vie. Alès on Halès est le nom d'un monastère dans le cointé de Chester, où il avoit été élevé. Il mourut le 27 août 1245.

Il y a un autre Alexandre de Halès moins connu, théologien de la confession d'Ausbourg au seizième siècle.

3°. Alexandre de Paris, poëte normand du treizième fiècle; on croit que c'est de lui que le vers françois de douze syllabes sut nommé Alexandrin, soit parce qu'il sit usage de ce vers, que Gasse, auteur du Ron des Normands, avoit employé dès le douzième siècle, soit parce que le principal ouvrage d'Alexandre écrit dans cette mesure de vers est un poëme sur Alexandre le Grand. Mais Alexandre n'est qu'un prétexte, & le poëme est une allégorie continuelle du règne de Philippe-Auguste. On y trouve quelques vers sententieux, auxquels il ne manqueroit qu'un vernis moderne pour être retermanqueroit qu'un vernis moderne pour être retermanqueroit qu'un vernis moderne pour être retermanqueroit qu'un vernis moderne pour être retermanque par le production de la company de l

aus & pour passer en proverbe. Tels sont ceux-ci: I tiens, qui ne voyoient rien que delégitime dans les

N'est pas roi qui se fause, & sa rézon dément.... Miex vaut amis en voie que en borse denier Pire est riche mauvais que pauvres honorés.

4°. Alexandre d'Alexandre (Alexander ab Alexandro) jurisconsulte de Naples, savant distingué, & principalement connu par le livre intitulé: Dierum genialium, lib. 6, sur lequel André Tiraqueau a sait de savantes remarques. On a de lui aussi un livre moins connu sur les songes, les apparitions, les illusions des démons, &c. Né à Naples en 1461, mort à Rome le 2 octobre 1523.

5°. Noël Alexandre . (Natalis Alexander.) savant dominicain du dix-septième siècle, est auteur d'une histoire ecclésiastique en huit volumes in-folio. Il a écrit aussi sur les cérémonies chinoises, en saveur des dominicains contre les jésuites. Né à Rouen le 19 janvier 1639, mort à Paris le 21 août 1724.

ALEXAS, (Histoire des Juifs.) troisième mari de Salomé, sœur d'Hérode le Grand, mérite de justes éloges pour avoir mis en liberté, après la mort d'Hérode, les principaux des Juiss que ce roi cruel avoit fait enfermer dans l'Hippodrome de Jéricho, avec ordre à Alexas & à Salomé de les faire mourir, aussi-tôt qu'il auroit les yeux fermés, afin que la Judée, assiigée de la mort de tant de personnes de considération parût porter le deuil de son roi.

ALEXIS, c'est le nom de plusieurs personnages célèbres, & dans l'histoire ancienne, & dans l'histoire moderne.

1°. Alexis, poëte comique grec, oncle de Menandre, vivoit du temps d'Alexandre le grand, vers l'an 336 avant J. C. on trouve des fragmens de ce poéte, dans un recueil intitulé : vetustissimorum Gracorum bucolica gnomica.

2°. Alexis est aussi le nom de plusieurs empereurs Grecs célèbres, principalement des maisons

Comnène & Lange.

Alexis, de la maison Comnène, naquit à Constantinople, l'an 1048, il étoit fils de Jean Comnène, frère de l'empereur Isaac Comnène; il usurpa l'empire sur Nicèphore Botoniate qu'il confina dans un cloître en 1081. l'usurpation est si sréquente dans l'histoire du bas empire, qu'on s'y accourume comme à un événement ordinaire; Alexis fit la guerre avec fuccès & avec gloire contre les Turcs, contre les Scythes, contre Robert Guiscard, chef de ces Normands, qui s'établissoient alors en Italie; mais c'est par la conduite qu'il tînt dans le temps de la première croifade, qu'il est le plus célèbre & peut-être le moins connu, car lorsqu'il y a deux grands partis opposés l'un à l'autre, il n'y a plus que des factums au lieu d'histoire, ce ne sont plus des saits qu'il s'agit d'apprendre, c'est un procès qu'il s'agit de juger. Anne Comnène, fille d'Alexis, a écrit la vie de cet empereur, & cette vie est un mémoire apologétique pour son père; au contraire des auteurs chré-

croisades & que de respectable dans les croisés, ont accusé Alexis de les avoir trahis, parce qu'il avoit à se plaindre d'eux & qu'il s'en plaignoit en effet, les croises exerçoient toutes sortes de brigandages dans ses états & traitoient leur allié en ennemi. De plus Alexis voyoit parmi les princi-paux chess des croisés, Bohemond, fils de Robert Guiscard, son ennemi. On ne doit donc pas s'étonner que la défiance regnât entre les grecs & les croisés, & que les plaintes & les imputations réciproques ayent pû corrompre la fidélité de l'hiftoire, relativement à cette sameuse expédition; mais il résulte du choc même des opinions qu'Alexis avoit de grandes qualités, qu'il aimoit son peuple & cherchoit à le ménager; c'étoit d'ailleurs un prince éclairé & ami des lettres; il mourut en 1118 à 70 ans,

Alexis II, aussi de la maison Comnène, étoit fils de l'empereur Manuel Comnène, il n'avoit que douze ans lorsqu'il lui succeda en 1180, Marie sa mère & Alexis Comnène son oncle, gouvernoient fous fon nom & gouvernoient mal, Alexis mourut en 1182 à quatorze ans ; le seul événement de son régne & de sa vie est qu'il sut détrôné par Andronic Comnène, son cousin, qui le sit étrangler avec sa mère; le corps du malheureux Alexis ayant été apporté sous les yeux d'Andronic, il le poussa du pied avec horreur & mépris, en disant: son père étoit un parjure, sa mère une impudique, & lui un imbécille. Etoit-ce une raison pour le détrôner & sur-tout pour l'étrangler? ALEXIS III & ALEXIS IV de la maison de Lange,

& Alexis V. dit Murtzulphe, de la maison Ducas. L'histoire de ces trois Alexis, n'en forme qu'une par l'effet de la concurrence. Alexis III. frère de l'empereur Isaac Lange, le détrôna en 1195, lui fit crever les yeux &l'enserma. L'usurpateur étoit un tyran sans talens, comme sans vertus; il sit la guerre malheureusement, la paix honteusement, & ce qui devroit être reputé beaucoup plus honteux, il foula ses peuples. Isaac Lange avoit un fils, qui dans le désastre de ce Prince s'étoit retiré en Allemagne auprès de de l'empereur Philippe, dont il étoit beau-frère. C'étoit le temps où se sormoit la quatrième croifade, composée principalement de François & de Vénitiens; le fils d'Isaac Lange obtint des croisés qu'ils le rétabliroient sur le trône de Constantinople, & que ce seroit par - là que commenceroit la croisade; en effet il étoit impor-tant pour les croisés, d'avoir dans l'empereur grec un allié sur lequel ils pussent compter; ils assiégèrent Constantinople & le prirent en 1203.

Alexis Lange prit la fuite, & après diverses avantures, il tomba entre les mains de Théodore Lascaris, qui lui fit crêver les yeux. comme Alexis les avoit sait crêver à Isaac Lange son srère, & l'enferma dans un monastère où Alexis mourut. Le fils d'Isaac Lange sut couronné sous le nom d'Alexis IV; mais, fils tendre & pieux, il ne crut

pas qu'il lui sût permis de règner sans son père; il eut la gloire de briser ses ses de le reporter sur le trône, où il consentit seulement de servir de guide à un père aveugle, en qualité de collégue ou d'associé. Isaac mourut peu de jours après son rétablissement, Alexis IV lui succéda.

Mais pour opérer cette révolution, Alexis IV avoit pris avec les croisés des engagemens onéreux & nécessaires; il devoit leur sournir des sommes considérables dont ils avoient besoin pour la croisade: il fallut donc en revenir à souler par nécessité des peuples qu'Alexis III avoit déja soulés par cupidité. Les peuples murmurèrent; les croisés trouvèrent encore qu'Alexis manquoit aux promesses qu'il leur avoit faites ; tout le monde étoit mécontent, alors il s'éleva un nouveau concurrent qui persuada aux peuples qu'il les délivreroit des croises, tyrans plus sunestes pour eux que les deux Alexis. Ce nouvel usurpateur, qui regna fous le nom d'Alexis V, se nommoit Ducas, & étoit surnommé Murtzulphe, parce que ses sourcils se joignoient, & lui tomboient sur les yeux; il avoit été grand - maître de la garderobe sous Isaac - Lange & Alexis IV; Il détrôna ce dernier Prince, & le sit étrangler, mais il ne jouit pas de son crime; il crut devoir commencer son règne par une guerre contre les croisés; ceux - ci reprirent Constantinople, & Alexis V étant dès-lors réputé détrôné, les Grecs élurent pour empereur Théodore Lascaris; mais les Latins, qui avoient pris deux sois Constantinople, résolurent de le garder, & de transférer l'empire des Grecs aux Latins; ce qu'ils firent en élisant pour empereur, Baudouin, comte de Flandre, & alors commença ce qu'on appelle l'Empire des Latins, qui dura cinquantehuit ains. L'élection de Baudouin s'étoit faite le second Dimanche d'après Pâques de l'an 1204. Baudouin continua la guerre contre Murtzulphe, le prit & parut vouloir se contenter de lui saire créver les yeux; mais les François étoient trop irrités contre Murtzulphe pour le laisser vivre, ils le précipitèrent du haut d'un rocher. Il mourut en 1204, peu de tems après sa révolte & son couronnement; cependant il avoit assez régné pour montrer sur le trône beaucoup d'avidité, d'injustice & de cruauté. Tous les détails de cette étonnante révolution ont été confignés dans l'histoire par une lettre sort curieuse de l'empereur Baudouin à l'archevèque de Cologne.

Le nom d'Alexis est célèbre aussi dans la Russie, pour avoir été porté par un grand empereur &

par un prince malheureux.

Leczar Alexis - Michaelowitz, c'est-à-dire, fils de Michel, st la guerre aux Polonois & aux Turcs, disputa le trône de Pologne à Jean Sobieski, agrandit ses états par la conquête de Smolensko, de Kiovie & de l'Ukraine, ce qui prépara des guerres à ses successeurs; il protégea le commerce, sit exécuter les loix, plus grands avantages sans aucuns inconvéniens; mais sa plus grande gloire est d'avoir été le père du

czar Pierre I. Il fut au czar Pierre ce que Philippe avoit été à Alexandre, ce que Pepin-le-bref avoit été à Charlemagne, le digne précurfeur d'un grand prince, le digne père d'un fils plus grand que lui. Il mourut en 1676 ou 1677.

ALEXIS-PZTROWITZ, fils du czar Pierre-le-grand, ennemi de son père, hautement opposé à toutes ses résormes, sut condamné à mort, & vraisemblablement exécuté; du moins il mourut très-subitement, peu de jours après sa sentence le 26 juillet 1718 dans sa vingt-neuvième année. C'est de Charlotte-Christine-Sophie de Brunswich-Wolsembuttel, sa semme, morte à Pétersbourg le 1 novembre 1715, qu'on raconte qu'elle ne mourut ni dans ce temps, ni dans ce lieu, qu'elle se sauva, se déguisa, vint en France, où elle sut reconnue par le comte de Saxe dans les tuilleries, & qu'elle est morte bien avant dans ce siècle, au village de Vitry près Paris.

ALFAQUÍN, s. m. prêtre des Maures: il y en a encore de cachés en Espagne. Ce mot est composé de deux mots arabes, dont l'un signifie exercer l'ossice de prêtre, ou administrer les choses saintes, & l'autre signisse clerc: l'alfaqui ou alfaquin de la grande mosquée de Fez est souverain dans les assaires spirituelles, & dans quelques assaires temporelles où il ne s'agit point de peine de mort. (A.R.)

ALFARABI, philosohe musulman du dixième siècle, dont on conte des merveilles, qui ont bien l'air de fables. Au retour du pélérinage de la Méque, il passa par la Syrie & parut à la cour de Seiseddoulet, sultan de Syrie, qui aimoit les lettres & les arts. Il disputa sur les sciences contre les docteurs, il triompha des docteurs; on fit venir des musiciens, il triompha des musiciens; il joua ensuite différens airs de sa composition, un air plaifant, & il fit rire tous les assistans, un air touchant, & il les fit tous pleurer, un air ennuyeux apparemment, & il les fit tous dormir, ce qui n'empêche pas qu'on ne lui sasse honneur de ce dernier air, parce qu'on suppose qu'il vouloit les endormir. Le sultan, charmé de cette universalité de talens, voulut le retenir & le fixer à sa cour, Alfarabi s'excusa d'y rester, & il sit prudemment, s'il est vrai qu'il eût triomphé des docteurs; mais il n'y gagna rien, car en passant dans une sorèt de la Syrie, il sut tué par des voleurs, l'an 954, de J. C. Il avoit écrit sur toutes les sciences, car il les possédoit toutes; une partie de ses ouvrages fe trouve, dit-on, dans la bibliothèque de Leyde.

ALFENUS VARUS (Publius), (Hist. rom.) cordonnier à Crémone, puis jurisconsulte, puis consul romain, l'an 755 de Rome. C'est bien certainement de lui qu'Horace parle dans la satyre 3° du livre I.

Ut Alfenus vafer, omni Abjecto instrumento artis, clausaque taberna Sutor crat.

Il n'est pas aussi certain que ce soit lui qui; ayant été envoyé par Auguste pour commander vers le Pô à la place de Pollion, ait exempté les

terres de Virgile du fort des autres terres du voisinage, assignées aux soldats après la désaite de Brutus, & qu'en consequence ce soit de ce Varus que parle Virgile, églogue sixième:

Super tibi erunt qui dicere laudes Vare, tuas cupiant & tristia condere bella Te nostræ, Vare, myricæ, Te nemus omne canet: nac Phæbo gratior ulla est Quam sibi quæ Vari præscripsit pagina nomen.

Et dans l'églogue neuvième :

Imo hac, qua Varo necdum perfecta canebat? Vare, tuum nomen, superet modo Mantua nobis, Mantua, væ mi seræ niminm vicina cremonæ Cantantes sublime ferent ad sidera Cycni.

Et plus bas:

Me quoque dicunt Vatem pastores, sed non ego credulus illis: Nam neque ad huc Varo videor nec dicere Cinnâ Digna, sed argutos inter strepere anser olores.

Ici nous sommes bien tentés de rendre à nos Tecteurs le service de les empêcher d'être trop savans sur ce qui concerne les différens Varus, Varius & Quintilius dont il est parlé dans Virgile & dans Horace, & de les affurer que la matière est pleine d'embarras & d'incertitude.

M. Dacier (le traducteur d'Horace.) croit que le Varus dont il est parlé, au moins dans ce dernier vers:

Nam neque adhuc Varo videor, nec dicere Cinnâ Digna.

est le poëte Varius, & il lit en conséquence:

Nam neque adhuc Vario.

Ce qui est contraire à presque toutes les éditions, & c'est dommage, car le sens seroit sort naturel. Virgile parlant avec modestie de son talent, diroit : je n'en crois point les bergers qui me flattent du titre de poëte ; je mêle le sifflement aigre d'un oison au chant mélodieux de ces cygnes; Cinna, dans ce cas, seroit Caïns Helvius Cinna, poëte renommé chez les Romains.

Mais il est possible aussi que Virgile ne se compare dans ces vers à aucun poëte, qu'il ne parle que d'hommes puissans & illustres dont ses chants ne lui paroissent pas dignes, & qu'il ne se compare que d'une manière générale à un oison, troublant par son cri, le chant des cygnes. Aussi le P. de la Rue & d'autres critiques croient-ils qu'il s'agit dans tous ces vers de Quintilius Varus, battu en Germanie & aux mânes duquel Auguste redemandoit avec sant de douleur ses légions détruites, & que Cinna est celui envers lequel Auguste exerça sa clémence. D'autres enfin trouvent un Quintilius Varus de Crémone, auquel ils appliquent tous ces vers de Virgile.

Quant à Varius, il ne paroît pas que Virgile en parle dans aucun endroit, quoiqu'il fût de ses amis.

Horace en parle souvent.

Scriberis Vario fortis. Forte epos seer Uz nemo , Varius ducit.

Virgilius, post hunc Varius dixere quid effem.

Dilecti tibi Virgilius Variusque poëta.

Plotius & Varius sinnessa Virgiliusque Occurunt; anima, quales neque candidiores Terra tulit , neque queis me sit devinctior alter.

Mais quel est le Varus à qui Horace adresse la dix-huitième ode du premier livre? M. Dacier ne balance point sur cette question. " C'est, dit-il, lo " poëte Quintilius Varus, parent de Virgile". Le poëte! eh bien! est-ce le même que Varius, ou y a-t-il un Quintilius Varus, différent de Varius,

& qui fût aussi un poëte célèbre?

Quant an Quintilius, fur la mort duquel Horace adresse à Virgile la vingt-quatrième ode du premier livre, & qui n'est pas plus nommé Varus dans cette vingt-quatrième ode, que le Varus de la dix-huitième n'est nommé Quintilius, M. Dacier ne doute pas que ce ne soit le même Quintilius Varus qu'il appelle le poëte. Mais en ce cas il est un peu étonnant que dans l'ode dix-huitième Horace ne lui parle que de vin & d'ivresse, & que dans la vingtquatrième, qui est son oraison sunèbre, & qui est adressée à Virgile, il ne dise pas un mot du talent poétique de ce Quintilius Varus; on peut remarquer seulement que l'éloge qu'il en sait

> Cui pudor & justitiæ soror Incorrupta fides, nudaque veritas.

se rapporte assez à celui qu'il a sait de Varius conjointement avec Plotius & Virgile:

Anima, quales neque candidiores Terra tulit.

Il y a eu des auteurs qui ont cru que ce Quintilius dont Horace déplore la perte avec Virgile, est Quintilius Varus; mais Virgile & Horace étoient morts au temps de la désaite de ce Varus.

On voit qu'on ne sait pas bien précisément quel est le Varus, soit de Virgile, soit d'Horace, qu'il n'est pas prouvé que Virgile parle dans un seul endroit de notre Alfenus Varus, & qu'Horace n'en parle bien évidemment, que dans l'endroit où il l'appelle Alfenus Vafer, & où il rappelle son premier métier de cordonnier.

Il y a encore d'autres Alfenus ou Alphenus; uns Sextus Alphenus dont il est beaucoup question dansle discours de Cicéron pour Quinctius, & un Alfenus Varus, général d'armée, & préset du pré-toire sous Vitellius.

ALFON, (Hist. du nord.) étoit fils de Sigard, roi de Danemarck. Son père aimoit la paix dans un siècle où la manie des combats étoit presque la seule vertu. On ne peut lui faire un mérite de son éloignement pour la guerre; cette qualité précieuse & si rare étoit un effet de son indolence .. bien plus que de son amour pour l'humanité. A. peine sut - il monté sur le trône de Danemarck, qu'il abandonna ses droits sur la Suède que Siwald. son père avoit conquise. Ce prince pusillanime ne jouit pas cependant de la tranquillité qu'il croyoir: s'être assurée par ce honteux sacrifice. Ses trois fils la troublèrent bientôt par leur humeur turbulente & leur goût pour la guerre. Alson, sur le récit qu'on lui sit de la beauté d'Alvide, fille du Roi de Gothland, en devint amoureux. Dès-lors, il jura de ne pas prendre de repos que cette princesse ne sût en sa puissance : ce ne sut qu'après avoir passé par une suite d'aventures trop singulières pour être vraies, qu'il parvint à voir sa slamme couronnée.

Les graces de sa nouvelle épouse ne purent retenir long-temps ce jeune prince dans l'oisiveté; la mer avoit été le théâtre de ses exploits, il y reparut avec Alger son srère. La sortune ne tarda pas à leur offrir une occasion de signaler leur courage: ils rencontrèrent la flotte des trois fils d'Hamund, roi d'un canton de la Suède. On se battit de part & d'autre avec acharnement : la nuit sépara les combattans sans qu'on eût pu décider de quel côté avoit penché la victoire. Le lendemain, chaque chef s'apperçut que le combat de la veille avoit fi fort diminué le nombre de ses troupes, qu'il restoit à peine assez de monde pour ramener la flotte dans les ports. On ne parla plus de se battre; & l'impuissance de faire la guerre fit à l'instant signer la paix aux deux partis. Alfon retourna en Danemark, aussi indigné de n'avoir pas gagné la bataille qu'un autre l'eût été de l'avoir perdue. Il équippa une nouvelle flotte, & vint attaquer les princes Suédois qui, se fiant trop sur la soi des traités, n'étoient point préparés à le recevoir. Helwin & Hamund qu'il rencontra les premiers, surent les victimes de leur sécurité; mais Hagbert ayant appris la défaite de ses frères, vint sondre à son tour sur les Danois, à l'instant où, chargés de butin, ils remontoient sur leurs vaisseaux. Alfon & Alger furent faits prisonniers dans cette occasion, & le vainqueur les immola sans pitié aux mânes de ses frères. (M. DE SACY.)

Toutes ces antiquités ont peu de certitude.) ÀLFRED LE GRAND, (Hist. d'Angleterre.) Vers le même temps où les Normands ravageoient la France, & préparoient leur établissement dans le pays, qui de leur nom fut appellé Normandie, les mêmes peuples du nord, fous le nom de Danois, faifoient encore des conquêtes plus considérables en Angleterre. La même cause qui avoit ouvert la France aux Normands, le défaut de marine, ouvrit aussi l'Angleterre aux Danois; & ces barbares trouvant peut-être moins d'obstacles dans la réfisfance des Anglois que dans celle des François, tournèrent leurs vues en Angleterre beaucoup plutôt qu'en France vers un établissement solide. Leurs premières incursions dans l'un & l'autre pays, ont à -peu - près la même époque; cependant, dès le milieu du neuvième siècle, on les voit déjà établis dans quelques provinces d'Angleterre, où ils cultivent des campagnes & paroif-fent déterminés à fe fixer. Après les vicissitudes ordinaires de la guerre fous Egbert, fous Etelwolph & fes fils, l'Angleterre, au commencement du

règne d'Alfred, se trouvoit presque également par tagée entre les Anglois & les Danois, la balance penchoit même du côté des Danois, & bientôt elle fut emportée. Une irruption foudaine de ca peuple renversa du trône Alfred, & l'obligea d'errer de contrée en contrée, sous divers déguisemens, rafsemblant en secret les cœurs qui lui restoient fidèles, les instruisant, les encourageant, fachant souffrir & attendre, comme la Suède a vu depuis, son Gustave Vasa, caché dans les sorêts de la Dalécarlie, méditant, au fond des mines, où il travailloit avec des esclaves, le grand projet d'affranchir fon pays. On raconte qu'Alfred, retiré à la campagne, chez un fermier seul instruit de ce qu'il étoit, se chargeoit de toute sorte d'emplois, pour mieux seconder son déguisement, en se rendant utile à cet homme qui l'avoit pris à titre de valet. La semme de ce sermier n'étant pas dans le fecret, chargea un jour Alfred de saire cuire des gâteaux; Alfred les laissa brûler, & sut grondé; la fermière lui dit avec humeur qu'il auroit plus d'empressement à les manger qu'il n'avoit eu d'attention à les faire cuire, & le menaça de le renvoyer, s'il ne devenoit plus soigneux. C'est du sond de cette abjection qu'Alfred conduisant de l'œil ses grands desseins, & guidant ses guerriers déguisés comme lui, fut tout-à-coup s'élever avec eux au comble de la puissance & de la gloire. Après avoir passé trois jours dans le camp des Danois, déguisé en joueur de harpe, observant tout ce qui s'y passoit, témoin de leur négligence & de leur fécurité, il donne aux siens le signal d'agir, & tous les Danois sont massacrés ou soumis. Bientôt une puissante marine qu'il sut créer en fort peu de temps, serma l'entrée de fon pays aux autres bandes de ces peuples que le nord eût pu y envoyer, & les Danois, devenus chrétiens, parurent s'accoutumer au joug avec moins de peine. S'ils continuèrent de troubler le royaume fous les règnes suivans, c'étoient les mouvemens de fujets factieux & révoltés, non les incursions d'un ennemi étranger. Disférence essentielle entre la politique d'Alfred & celle de Charlesle-Simple. Elle est toute à l'avantage du premier. Charles démembra la France en faveur des Normands, Alfred avoit su incorporer les Danois à la nation. Mais ce n'est point avec Charles-le-Simple qu'il faut comparer Alfred, c'est avec Charlemagne. Alfred, ainfi que Charlemagne, forma la constitution de son pays, augmenta & persectionna la législation, l'art militaire, la marine; porta dans toutes les parties de l'administration, l'ordre, la lumière & la vie, protégea & cultiva les sciences; il est reconnu pour le sondateur de l'université d'Oxford, peut-être à plus juste titre que Charlemagne n'est réputé l'être des universités de Paris & de Pavie. Il sut l'homme le plus éloquent, le plus fage & le plus favant de son royaume; il en fut le meilleur poëte, & il faut lui tenir compte de ce mérite, puisqu'il n'en sut pas moins un grand roi. Il sut même inventeur de quelques arts plus nécessaires.

nécessaires. Ce sut lui qui apprit à ses concitoyens l'art de bâtir en brique; avant lui, on ne bâtissoit qu'en bois, ce qui rendoit les incendies fréquens & desastreux. Une seule invention utile devroit illustrer plus que cent batailles. Alfred d'ailleurs est plus intéressant que Charlemagne, en ce qu'il connut le malheur & qu'il en profita; qu'ennemi des conquètes & de la manie des grands empires, il confacra tous ses talens au bonheur de ses sujets, & que, presque toujours armé, il ne le sut jamais que pour leur défense. Si, à l'exemple de Charlemagne, il convertit ses ennemis, ce sut sans les baptiser comme lui dans le fang; son gouvernement eut quelque chose de moins fastueux & de plus paternel que celui du monarque françois. Alfred fut tel enfin, que l'histoire, qui juge les rois, n'a trouvé aucun reproche à lui faire.

C'est lui qui, par les embellissemens qu'il fit à Londres, rendit cette ville la capitale de l'Angleterre. Alfred commença de regner vers l'an 871 ou 872, & mourut le 28 octobre 800 ou 000.

ou 872, & mourut le 28 octobre 899 ou 900. ALGAROTTI (FRANÇOIS,) Hist. Litt. Mod.) ne à Padoue en 1712, joignit à l'étude le secours des voyages pour étendre son goût & ses connoissances; il parcourut l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Pologne, la Prusse, la Russie, & séjourna long-temps dans plusieurs de ces pays; un voyage de Russie, in-12, traduit en françois & imprimé en 1769 est un des sruits de ces courses utiles; ce sut à Paris qu'il composa son Newtonianisme pour les Dames, ouvrage qu'on a beaucoup comparé avec la Pluralité des Mondes de Fontenelle, & qui est resté au-dessous dans l'opinion publique: peut-être son traducteur, M. du Perron de Castera, lui a-t-il fait tort en France ainsi qu'au Camoens; des essais sur la peinture, la musique, l'architecture sont des monumens de ses connoissances dans les arts; son ouvrage intitulé: Il Congresso di Cithera, est célébre; par une suite de son goût éclairé pour les arts, il a introduit des résormes heureuses dans l'Opéra italien. Ses œuvres ont été recueillies en 1765 à Livourne en 4 vol. in -8°. Elles ont été traduites en françois, & imprimées à Berlin en 1772, en 8 vol. in - 8°. Quel que soit le sort de ces œuvres dans la postérité, ce ne sera pas une médiocre gloire pour M. Algarotti d'avoir été si agréablement cé-lébré par M. de Voltaire, dans l'epitre qui commence par ces vers:

> Enfant du Pinde & de Cithère, Sage & brillant Algarotti

Et plus encore dans l'épitre adressée aux académiciens partans pour aller déterminer la figure de la terre:

Lorsque ce grand courier de la philosophie, &c.... Et vous, Algarotti, vous cigne de Padoue, Elève harmonieux du cigne de Mantoue, &cc.

M. Algarotti est du petit nombre des gens de lettres auxquels on a rendu justice, & que la sortune n'a point traités en marâtre. Le roi de Prusse lui Histoire. Tom. I.

donna l'ordre du mérite, le titre de comte, & le fit son chambellan. Le roi de Pologne, Auguste II, auprès duquel il s'étoit fixé, lui donna le titre de conseiller intime pour les affaires de la guerre. Ces saveurs des rois & les éloges de M. de Voltaire ont rendu sa personne en quelque sorte plus célèbre que ses ouvrages. Il voulut revoir l'Italie, & mourut à Pise, le 23 mai 1764. Il fit lui - même son mausolée par goût pour les arts, dit on, & aussi sans doute pour ne pas abandonner aux autres le soin de sa gloire. Il fit aussi son épitaphe : Hic jacet Algarotus, sed non omnis. Inscription qui peur paroitre vaine, si on l'entend dans le sens d'Horace: non omnis moriar, mais qui n'est que simple, si on la prend, comme on le doit, dans un sens purement chrétien.

ALGUAZIL, f. m. (Hist. mod.) en Espagne; est le nom des bas officiers de justice, faits pour procurer l'exécution des ordonnances du magistrat ou juge. Alguazil répond assez à ce que nous appellons ici sergent ou exempt. Ce nom est originairement arabe, comme plusieurs autres que les Espagnols ont conservés des Sarrasins ou Mores, qui ont long - temps regnés dans leur pays. (G)

ALI, (Hist. des Califes. Hist. des settes relig.) fils d'Abu Thaleb, étoit coufin-germain de Mahomet, qui dans la suite, le choisit pour son gendre; les Musulmans, pour relever sa gloire, disent qu'il fut le premier disciple du prophète, & même qu'il sit prosession de l'islamisine dans le ventre de sa mère qui le mit au monde dans le temple de la Mecque; ils ajoûtent que par des impulsions secrettes, il l'empêchoit de se prosterner devant les simulacres des faux dieux; lorsque Mahomet eut sormé le dessein de déclarer son apostolat, il choisit Ali, âge de neuf ans, pour être son lieutenant ou son visir. Comme la secte naissante ne comptoit point encore de nombreux prosélites, cette dignité n'imposoit point d'obligations qui exigeassent des lumieres & de l'expérience. C'est à cet âge, que le cœur susceptible de toutes sortes d'impressions est ouvert à la séduction. Ali naturellement complaisant & docile, sut bientôt subjugué par le ton imposant du prophète. La gloire d'être associé aux sonctions de l'apostolat, sacilita les progrès de la séduction, & queiqu'il eut une conception vive & sacile, quoiqu'il eût le goût de tous les arts, il tint sa raison captive sous le joug des préjugés. Sa soumission aux volontes du prophète, & sa crédulité le firent regarder comme l'instrument le plus propre à élever l'édifice de la religion naissante, dont l'auteur avoit coutume de dire, Ali est pour moi, & je suis pour lui, il tient auprès de moi le même rang qu'Aaron tenoit auprès de Moyse : je suis la ville où la véritable science est rensermée, & Ali en est la porte.

Aussi-tôt que l'âge lui permit de faire l'essai de son courage, il donna des témoignages d'une intrépidité impétueuse qui se précipitoit dans les dangers, & sembloit désier la mort. Mahomet l'emp

Mm

ployoit dans les occasions les plus périlleuses, assuré que l'exemple de son courage transformoit les plus pufillanimes en héros. La religion qui devroit adoucir les mœurs, lui avoit inspiré dans la guerre une férocité brutale, dont il se dépouilloit dans la vie privée. Il sembloit avoir deux caractères opposés. Guerrier cruel & sans pitié, il étoit dans les emplois pacifiques humain & compatiffant. Ce fut fur-tout dans les combats particuliers quil fignala fon courage & fon adresse. Il en sortit toujours vainqueur, & les trophées les plus chers à son cœur, étoient les têtes de ses enneanis tombés sous ses coups. Le prophète le chargeoit de tous les ministères de rigueur ; il l'envoyoit couper des têtes, ou percer le cœur des rebelles & des incrédules; l'emploi de bourreau, Join d'être ignominieux, étoit alors chez les Arabes un ministère de gloire & de noblesse, parce qu'il étoit censé ne s'exercer que contre les ennemis de Dieu.

A la mort de Mahomet, les droits de la naissance, les talens militaires & le mérite personnel appelloient Ali au califat, & comme Mahomet n'avoit point défigné de successeur, il semble qu'on devoit suivre l'ordre de la nature. Un si riche héritage fut envahi par une saction puissante qui éleva Abu-Becre au califat. C'étoit un pieux fanatique qui avoit vieilli dans une éternelle enfance; il n'étoit recommandable que par cette auftérité des mœurs qui en impose davantage que l'éclat & la folidité des talens, sur-tout dans la chaleur d'une secte naissante. Ali exclu d'une dignité si éminente, ne put dissimuler son ressentiment. Mais il étoit trop foible pour en faire ressentir les esfets. Ses partisans persistèrent en secret à le reconnoître pour légitime calife & à regarder Abu-Becre comme un usurpateur.

La même faction qui avoit déféré cette dignité à Abu-Becre, y éleva après sa mort le sarouche Omar, qui né pour la guerre la fit toujours par ses lieutenans. Ali privé pour la seconde sois du califat, souffrit cette injustice sans murmurer, & même il aida de ses conseils l'usurpateur, qui lui sut redevable de ses prospérités, jusqu'au moment qu'il sut assassiné. Il ne désigna point son successeur, & lorsqu'on lui conseilla de nommer Ali, il répondit que ses mœurs n'étoient pas affez graves pour remplir une place qui exigeoit un extérieur férieux. Othman lui fut encore présèré. Le regne de celui-ci fut orageux, l'esprit de révolte se répandit dans les provinces. Othman affiégé dans son palais par les rebelles, implora le secours d'Ali qui sut affez généreux pour oublier qu'il avoit été offensé. Ses deux fils furent détachés pour défendre le palais, & leur présence en imposa aux rebelles; mais ces deux princes s'étant éloignés, les mutins profitèrent de leur absence pour sorcer les portes & le calife fut affaffiné.

Après la mort d'Othman, tous les suffrages se réunirent en sayeur d'Ali, dont l'ambition éteinte

rejetta une dignité qu'il avoit autrefois follicitée? Il protesta qu'il aimoit mieux la qualité de visir que le titre de calife, dont il redoutoit les obligations. Mais il fallut céder aux empressemens de l'armée & du peuple qui le proclamèrent successeur du prophète. Quoique tous les suffrages eussent été unanimes, il n'ignoroit pas qu'une faction dirigée par Ayesha (c'étoit la veuve de Mahomet) & les Ommiades, répandoit dans toutes les provinces les semences de la révolte. Il envoya chercher les chess des mécontens qui lui prêtèrent serment de fidélité dans la mosquée. Mais ce serment ne fit que des parjures. Les partisans d'Othman, dépouillés imprudemment de leurs emplois, se joignirent aux mécontens. Toute la Syrie se déclara pour Moavia, chef de la samille des Ommiades. Ayesha fit soulever la Mecque, sous prétexte de venger le meurtre d'Othman, dont Ali étoit reconnu innocent. Le feu de la guerre civile s'allume dans toutes les provinces. On négocie sans fruit, & chaque parti prend la résolution de décider la querelle par les armes. Ayesha, à la tête d'une armée nombreuse, s'avance vers Bafra; les peuples se rangent en soule sous les drapeaux d'une femme ambitieuse qu'on appelloit la mère des fidèles, & qui prétendoit venger la religion outragée par le meurtre d'Othman. Elle étoit portée dans une litière, d'où elle exhortoit les foldats à imiter l'exemple de courage qu'elle alloit leur donner. Basra sut emportée dès le premier assaut, & les trésors d'Ali surent la proie du vainqueur.

Le calife, secondé des habitans de Cusor & de Medine, se présenta devant Basra où il trouva ses ennemis préparés à le recevoir, Après bien des négociations inutiles, on donna le fignal du combat, l'armée d'Ali quoiqu'inférieure en nombre, remporta une victoire complette. Ayesha opposa une résistance opiniatre : sa litière étoit désendue par une troupe intrépide, qui aina mieux périr que de l'abandonner; soixante & dix des plus braves qui tenoient la bride de son chameau, eurent la main coupée. Mais leur courageuse désense ne put l'empêcher de tomber au pouvoir du vainqueur qui, se bornant à lui ôter les moyens de nuire, la relégua dans sa maison de Medine où elle languit sans autorité, au milieu de l'abondance que le calife ent la générosité de lui procurer.

Cette guerre étoit à peine éteinte, lorsqu'il s'en éleva une plus cruelle du côté de la Syrie, où Moavia se fit proclamer calife & prince des Musulmans. Ali usa de la plus grande célérité pour étousser cette nouvelle rébellion. Sa modération avoit été regardée comme l'esset de la crainte & de la

foiblesse. Moavia qui lui étoit inférieur en talens & en courage, étoit secondé par des généraux d'une capacité & d'une valeur reconnue qui lui inspiroient une confiance présomptueuse. Toutes les sorces des Musulmans se réunirent pour vuider cette importante querelle. L'armée d'Ali étoit de

quatre-vingt dix mille hommes, & fon concurrent en comptoit cent vingt mille fous ses drapeaux. Il y eut un combat sanglant qui ne sut point décifif; quoique l'avantage sût pour Ali, il crut avoir acheté trop cher la victoire, parce qu'il avoit perdu vingt-six hommes qui autresois avoient combattu sous les enseignes de Mahomet; ce sut pour venger leur mort qu'il se jetta sur les Syriens à la tête de douze mille hommes, & après en avoir fait un affreux carnage, il se reprocha un peu trop tard, de verser tant de sang Musulman, il proposa à Moavia de terminer leur différend par un combat singulier qui ne sut point accepté; on fit des dispositions pour un nouveau combat. Moavia, plus sécond en artifices que son rival, ordonna à ses soldats d'attacher un alcoran au bout de leurs lances, & de marcher à l'ennemi en criant: voici le livre qui doit décider de tous nos différends : ce livre défend à vous & à moi de répandre le sang Musulman. Ce stratagème eut le plus heureux succès. Les soldats d'Ali, saissis d'un respect superstitieux resusent de combattre, & menacent même de livrer leur calife, s'il ne fait sonner la retraite. Ali consterné de se voir arracher une victoire certaine, est obligé de céder & de se retirer.

Moavia convaincu de la capacité de son concurrent, parut adopter un sistême pacifique, il se soumit aux décisions de deux arbitres. Ali rendoit son élection suspecte en la soumettant à un nouvel examen. Mais comme il ne se croyoit plus libre au milieu de son armée, il répondit que ce n'étoit point à lui à décider, d'autant plus que son élection n'ayant point été son ouvrage, ce n'étoit point à lui à en soutenir la légitimité, il ne sut point consulté dans le choix des arbitres, & séduit par sa candeur, il souscrivit au choix que son rival artificieux avoit dicté par le ministère de ses agens secrets. Amru aussi dissimulé que lui, sut nommé par les Syriens. Les Arabes choisirent Musa Al Ashari, qui avoit plus de probité que d'expérience dans les affaires. Les deux califes consentirent à s'éloigner pour laisser les suffrages plus libres. Ce sut sur les frontières de la Syrie que ce sameux procès fut discuté. Amru qui avoit cette duplicité de caractère qui fait se plier aux inclinations des autres pour les amener à son but, affecta des vues pacifiques, & persuada à son collègue que pour sétablir le calme, il étoit nécessaire de déposer les deux calises & de procéder à une nouvelle élection. Musa ne soupçonnant aucun piège, consentit à cette proposition, & aussi-tôt il monta sur un tribunal qu'on avoit élevé entre les deux armées. Ce fut-là qu'il prononça la déposition des calises: alors le perfide Amru montant sur le ttibunal à son tour, dit:" Musulmans, vous venez d'entendre » Mu a déposer Ali, je souscris à l'arrêt qu'il vient » de prononcer contre ce calise, & je désère cette » dignité à Moavia, qu'Othman a déclaré son succes-» seur, & qui en esset en est le plus digne ». Cet

artifice grossier souleva tous les partisans d'Ali, qui avoient droit de se plaindre de cette décision. Les deux partis également aigris, se srapperent l'un l'autre d'anathêmes, & ces excominunications réciproques répandirent la semence des haines qui se sont perpetuées jusqu'à ce jour entre les Turcs & les Persans. Les Musulmans divisés se préparerent à soutenir leurs droits par les armes. Soixante mille d'entre eux renouvellèrentleur serment de fidélité à Ali; mais les Kharegites qui jusqu'alors lui avoient été les plus affect tionnés, l'abandonnèrent sous prétexte qu'il avoit fouscrit à un traité honteux, & qu'il avoit laisse au jugement des hommes, une cause qui ne devoit être citée qu'au tribunal de Dieu même. Ils se retirèrent sur les bords du Tigre, où une soule de mécontens se joignit à eux. Ali insormé qu'ils avoient rassemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & que, devenus persécuteurs de tous les Musulmans, ils égorgeoient impitoyablement ceux qui ne pensoient pas comme eux, fit avancer son armée pour les combattre. Ce prince avare du sang de ses frères, fit planter un étendart hors de son camp, dont il sit un asyle sacré pour ceux qui rentreroient dans le devoir. Plufieurs rebelles profitèrent de cette indulgence; mais les plus opiniatres, reduits à quatre mille, sondi-rent en désespérés sur l'armée du calife qui les punit de leur témérité; il n'y en eut que neuf qui se dérobèrent au carnage, & d'autres ajoutent que tous surent passés au fil de l'épée. Après seur défaite toute l'Arabie se rangea sous l'obéissance d'Ali.

Ses troupes encouragées par cette victoire, le sollicitèrent de marcher contre Moavia. Le calise céda à leur empressement, mais les deux concurrens, au lieu d'engager une action décifive, se bornèrent à dévaster chacun les terres de son ennemi. La Syrie & l'Arabie furent inondées du fang de leurs habitans. Le spectacle de tant de calamités affligeoit les véritables Musulmans : trois Kharegites, touchés du malheur de leur patrie, crurent devoir couper la racine du mal en exterminant Ali, Moavia & Amru qu'ils refusoient de reconnoître pour imans. Ils se confirmèrent dans leur dessein par des sermens, & s'y préparèrent par des jeûnes. L'un se transporta à Damas, & frappa Moavia d'un coup de poignard, mais le coup ne sur pas mortel. Un autre se rendit en Egypte, & s'introduisit dans la mosquée, où Amru avoit coutume de se trouver. Une maladie dont il venoit d'être attaqué, lui fauva la vie, & comme il ne put exercer ce jour-là les fonctions d'iman, il en chargea un de ses officiers qui expira sous les coups de ce fanatique. Le troissème des conjurés se rendit à Cusa pour assassiner Ali; ce fanatique saisit le moment où le calise avoit coutume de se trouver à la mosquée pour y faire l'office d'iman. Il s'affocia deux fcélérats, vieillis dans le crime, qui crurent effacer leurs iniquités par le sacrifice d'un homme qu'ils regardolens

comme l'auteur des calamités de la nation. Le premier coup porté au calife ne fut point mortel, mais le second ne lui laissa que le temps de dire: » si je guéris, épargnez l'assassin; si je meurs, » prononcez l'arrêt de sa mort, afin que je puisse » le citer au tribunal de Dieu ».

On ignora long-temps le lieu où il avoit été d'abord inhumé; ce ne fut que sous les califes Abassides que ce secret sut découvert. Les écrivains Arabes ont eu soin de nous transmettre tous ses traits. Il étoit plein d'embonpoint, sa barbe étoit épaisse, il avoit la tête chauve & la poitrine velue. Quoiqu'il eût l'esprit fort orné, il étoit d'une crédulité imbécille, & la sorce des préjugés lui rendit toutes ses connoissances inutiles. La superstition courba son esprit sous les volontés d'un imposteur qui fit servir les talens d'Ali à ses propres succès. Son désintéressement dégénéra en prodigalité. Tant que Fatime, fille chérie du prophète vécut, il n'eut point d'autre semme. Epoux tendre & constant, il réunit sur elle toutes ses affections, il en eut trois sils. Après sa mort il s'abandonna plus librement à ses penchans, & il usa du privilège de la polygamie. Il eut de ces differens mariages quinze fils, & dix-huit filles.

Le respect qu'inspire sa mémoire à ses sectateurs est poussé ju qu'à l'idolâtrie. Quoique son tombeau, près de Cusa, atteste qu'il a été sujet à la mort, les superstitieux sont persuades qu'il n'a point subi cette commune loi. Ils publient qu'il reparoîtra bientôt sur la terre accompagné d'Elie, pour saire régner la justice & pour extirper les vices. Les plus outrés de ses adorateurs sont les Gholaïtes, qui, l'élevant au-dessus de la condition humaine, assurent qu'il participe à l'essence divine. Le juis Abdala, déserteur de la soi de ses pères, sut le sondateur de cette secte extravagante., Il n'abordoit jamais Ali fans lui dire: tu es celui qui est, c'est-àdire, tu es Dieu. Les disciples de cet insensé sont partagés en deux sectes. Les uns soutiennent qu'il est Dieu, ou un être extraordinaire qui ressemble à Dieu. D'autres prétendent que Dieu s'est incarné dans Mahomet, Ali & ses ensans, qui ont surpassé tous les autres hommes en sainteté. Ils supposent une infinité de miracles opérés par Ali, auquel ils appliquent tout ce qui est dit du verbe eternel dans nos livres facres. Il n'y a qu'une secte parmi ses partisans qui admette que la succession de cet iman ait été interrompue; toutes les autres prétendent que sa race ne s'éteindra jamais, & que de siècle en siècle il sortira de cette tige fortunée de nouveaux rejettons pour exercer les fonctions du grand prophète.

Le nom de shiites, qui proprement signifie sec-taires, est employé pour désigner particulièrement les sectateurs d'Ali, qui prétendent que la qualité d'iman & de calife appartient aux descendans de ce grand prophète. Quoique divisés en cinq branches qui se subdivisent à l'infini, ils se réunissent dans l'opinion que l'institution d'un iman est un

article de foi qui ne dépend point du caprice du peuple; que ceux qui sont revêtus de cette dignité doivent s'élever au dessus des soiblesses humaines, & être aussi purs que la loi dont ils sont les interprètes & les ministres. Le schisme, qui partage l'empire musulman en shiites & en sonnites, prit naissance sous le califat d'Ali. Les premiers restreignent leur soi à tout ce qui est contenu dans l'alcoran, les autres admet-tent les traditions qui furent insérées dans ce livre par les compagnons de Mahomet. Les shiites regardent Abu-Becre, Omar & Othman comme des usurpateurs du califat, au lieu que les sonnites ont une grande vénération pour leur mémoire. Les uns élevent Ali au-destus de Mahomet, ou du moins lui donnent l'égalité. Les autres n'admettent aucune concurrence avec leur prophète: ces questions agitées dans les écoles musulmanes, ont excité dans tous les temps des haines religieuses, qui ont infecté les champs de l'Islamisme; le peuple a combattu pour des opinions accréditées par la politique, qui avoit intérêt de diviser les nations pour sormer dissèrens empires. Telle est la source de cette autipathie qui subsiste encore entre les Turcs & les Persans, lesquels s'accablent réciproquement d'anathêmes. Un juif & un chrétien leur sont moins odieux qu'un musul-man qui ne pense pas comme eux. Les Persans, les Usbecs, qui sont les habitans de l'Oxus des anciens, la plupart des Indiens Mahométans, sont de la secte d'Ali. Les Turcs, les Tartares & les Africains admettent les traditions.

Le courage d'Ali le fit appeller le lion de Dieu victorieux. Son droit à l'héritage du prophète lui fit donner le surnom d'héritier. Sa soi brûlante lui mérita le nom de mortada, qui signifie bienaimé de Dieu. Son goût pour les arts & son csprit cultivé le firent appeller le distributeur de la lumière. Ces qualifications pompeuses ne lui ont point été données par tous les Musulmans. Les califes Omniades lancèrent des excommunications contre lui & contre sa famille dans toutes les mosquées de l'empire. Les Abassides, qui avoient une tige commune avec lui, supprimerent ces malédictions, quoique quelques-uns aient flétri sa mémoire. Mais les califes Fatimites, qui régnèrent en Egypte, ordonnèrent aux crieurs d'ajouter son nom à celui de Mahomet toutes les sois que du haut des minarets, ils appelloient le peuple à la prière publique; les Alides, tantôt fortunés & tantôt malheureux, ont éprouvé les plus grandes révolutions de la sortune. Un petit - fils d'Hosein, fils d'Ali, eut le courage de revendiquer l'héritage de ses pères; mais le calife Rashid réprima son ambition & le fit repentir de sa témérité. Les Alides plus heureux dans la suite, sondèrent des empires dans le Maranderan, dans le Kerman. On voit plusieurs sultans de cette samille dans l'Yemen, à Cufa & dans les provinces d'Afrique. Leurs partifans ont une vénération superstitieuse

pour un descendant d'Ali nommé Mahomet, & ! c'est un article de soi qu'il reparoîtra triomphant

sur la terre avant la fin du monde.

Ali joignit au titre de guerrier & d'iman celui d'écrivain: on a de lui cent maximes ou sentences qui lui font honneur. J'en dois citer une pour faire connoître que ses sectateurs intolérans ont dégénéré de sa modération : « gardez-vous bien, dit-il, " de faire divorce avec les autres Musulmans » pour des opinions particulières : celui qui se sépare » de ses frères devient l'esclave du démon, comme » la brebis qui s'écarte de son troupeau devient la » proie du loup ». Il est encore l'auteur d'un commentaire sur l'alcoran que ses sectateurs lisent avec beaucoup d'édification. Il étoit naturellement éloquent & poëte; mais les soins de l'empire ne lui permirent point de cultiver ses talens. Je finis en observant que ses sectateurs se distinguent des autres Musulmans par la forme de leurs turhans & par la façon dont ils tressent leurs cheveux. (T-N.)

ALI BERG, interprète de la Porte-Ottomane dans le dix-septième siècle, savoit, dit-on, dixsept langues. On a de lui une version turque de la

ALIGRE. (D') Le nom de cette samille s'écrivoit autrefois Haligre. Elle a produit deux chanceliers & plusieurs présidens à mortier. Etienne-François d'Aligre est aujourd'hui (en 1783.) pre-

mier président du parlement de Paris.

ALLATIUS (Leo) Léon Allazzi, (Hift. litt. mod.) savant critique, né en 1586 dans l'isle de Chio, successeur de Lucas Holstenius dans la place de bibliothécaire du Vatican. La liste de ses ouvrages est considérable. Le journal des savans du 19 janvier 1665, en rendant compte de celui qui a pour titre : De Siméonum scriptis, s'exprime ainsi : " C'est une plainte de la Vierge ayant Jésus-» Christ mort entre ses bras, qui a été composée » par Métaphraste; d'où Leo Allatius, bibliothé-» caire du pape, a pris sujet de nous donner un » éloge de Métaphraste écrit par Psellus. Et comme » Métaphraste s'appelloit Siméon, il a aussi pris » de-là sujet de saire une très-longue dissertation » fur la vie & fur les ouvrages des grands hom-» mes qui ont eu le nom de Siméon. Des Siméons » il a passé aux Simons, de ceux-ci aux Simonides; » enfin de ces derniers il est venu aux Simonac-» tides ».

C'est la manière de composer de plus d'un savant. On ne conçoit pas pourquoi ils finissent. Il est vrai qu'on ne conçoit pas mieux pourquoi ils commen-

cent.

Le savoir de Léon Allazzi n'étoit pourtant pas sans fruit. Il paroit que MM. de Port-Royal s'en sont aidés dans leur dispute contre le ministre Claude au sujet de l'eucharistie, sur-tout dans ce qui concerne la croyance des Grecs sur cet article. Le ministre Claude en conséquence le traite bien parfaitement en ennemi, & en fait un bien vilain

portrait. Ne de Grecs schismatiques, il avoit embrassé la religion romaine, & il outroit le zèle catholique. Son livre intitulé: De ecclesiæ Occidentalis atque Orientalis perpetuâ consensione, respire par-tout l'intolérance la plus cruelle ; il n'y parle que d'exterminer & de brûler les hérétiques. Dom Mabillon, dans son Musaum Italicum, rapporte de lui quelques mots & quelques anecdotes qu'il tenoit de Jean Pastricius, ami d'Allatius, & héritier de ses livres.

Le pape Alexandre VII, étonné qu'un bibliothécaire du Vatican ne sût pas ecclésiastique, lui demanda un jour pourquoi il ne se faisoit pas prêtre? C'est, dit-il, pour être toujours prêt à me marier. - Et pourquoi ne vous mariez-vous pas? - C'est pour être toujours prêt à me faire prêtre.

Léon Allazzi se servit quarante ans d'une même plume pour écrire en grec, & l'ayant perdue au bout de ce temps, il en sut inconsolable, & pensa en pleurer de douleur. Il mourut à Rome au mois

de Janvier 1669, âgé de 83 ans.

ALLEMAGNE. Cette région de l'Europe fut connue, dans les premiers temps, sous le nom de Germanie. Elle rensermoit alors le Danemarck, la Norwège & la Suède, jusqu'au golphe Bothnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. L'océan, la mer Baltique, & tout ce que les anciens appelloient Chersonese Cimbrique, la bornent au septentrion; la Hongrie & la Pologne à l'orient; l'Italie & la Suisse au midi; la France & les Pays-Bas à l'occident. Les pertes qu'elle a essuyées du côté du septentrion ont été réparées du côté du'midi, où elle a reculé ses frontières jusqu'à la Dalmatie & l'Italie, & même au-delà du Danube : elle a encore pris des accroissemens du côté de l'occident, par l'acquisition des pays qui composoient une partie de la Gaule Bel-

Les traits & le fonds du caractère des anciens Germains se sont perpétués dans leurs descendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté sont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancètres, sont robustes, grands & bien conformés. Tous semblent nés pour la guerre; leurs exercices, leurs jeux, & sur-tout leur musique, manisessent leurs inclinations belliqueuses. Ce peuple de soldats, quoique sier & jaloux de ses privilèges, se soumet sans murmure à l'austérité de la discipline militaire; & quoique le commandement y soit dur, l'obéissance y est sans réplique. Leur esprit inventeur a étendu les limites des arts utiles: & leur dédain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voisins. La chimère de la naissance est un mérite d'opinion qui ouvre en Allemagne le chemin à la sortune & aux houneurs. Les comtes, les barons se regardent comme des intelligences sublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé que la plus vile argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réfervé le limon le plus précieux pour composer ceux de leur espèce. Ce préjugé est fortissé par les prérogatives attachées à la naissance : ce n'est qu'à la saveur d'une longue suite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'Eglise, dont les richesses entretiennent

la splendeur des samilles.

La constitution actuelle de l'Allemagne est à-peuprès la même que dans son origine. C'est un reste de ces confédérations formées par plusieurs tribus, pour affurer l'indépendance commune contre les invafions étrangères. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples, qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient discutés dans les assemblées nationales. Les Germains, toujours armés, & toujours prêts à combattre & à mourir pour conserver leur indépendance & leurs possessions, furent souvent attaqués, quelquesois vaincus, & jamais subjugués. C'est le seul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres etrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais il ne comptèrent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il est vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours assez le prix de leur consédération, & que souvent divifées d'intérêts ou de haines personnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domestiques, au lieu de réunir leur forces contre les oppresseurs. Elles eussent été invincibles, si elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'Allemagne eût été, dans tous les temps, le théâtre de la guerre, elle a toujours été surchargée d'habitans. Son excessive population la fait appeller la pépinière des hommes. C'est un privilège dont elle est redevable à la falubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de son sol qui sournit des subfistances faciles au cultivateur. Les rivières, dont ce pays est arrose, favorisent sa sécondité naturelle & ses relations de commerce. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des ressources puissantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le sol ne soient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille sur les bords du Neckre & du Rhin, des vins fort estimés. Les bords de la mer, beaucoup plus froids, ne connoissent pas cette richesse; mais on y fait d'abondantes moissons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs, qu'on regarde comine originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changèrent la constitution. Après avoir été les conquéraus des Gaules, ils repassèrent le Rhin, & se rendirent les maîtres de tout le pays rensermé entre le Danube & le Mein. Charlemagne étendit plus loin ses conquêtes; & après avoir subjugué la

Saxe & la Bavière, il porta ses armes victorie use jusques dans les provinces voisines de la Pologne & de la mer Baltique. L'Allemagne, sous ce prince. conquerant & sous le règne de son fils, ne snt, pour ainfi dire, qu'une province de France, dont elle sut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le débonnaire firent de son riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume; & ses descendans la possédèrent depuis 840 jusqu'à 911, que Louis l'ensant mourut sans laisser de posterité. Alors l'Allemagne sut rendue élective; & séparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, sous le nom d'empire Romain, titre stérile, qui, loin de contribuer à sa splendeur, l'a inondée d'un délnge de calamités renaiffantes.

Le chef du corps Germanique prend le nom d'empereur des Romains, sans posséder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet usage se découvre dans la foiblesse des peuples d'Italie, opprimée par des barbares, & sur-tout dans l'ambition des papes qui, voulant se soustraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choisirent Charlemagne pour protecteur : il lui déférèrent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner; mais ils ne purent saire passer sous sa domination les peuples qui obéifsoient à des maîtres étrangers. La majesté de ce prince sut révérée dans Rome, il y sut reconnu empereur, exerça tous les actes de souveraineté: il conserva les magistrats & la constitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une suite de sa politique, pour ménager de nouveaux sujets, & les attacher

à sa domination.

Les Romains se lassèrent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres, des princes assez puisfans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, empressés d'envahir le pouvoir suprême, fomentèrent en secret le mécontentement du peuple, qui commença à rongir d'être affervi à des souverains étrangers; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abusèrent des foudres de l'église contre tous ceux qui refusèrent de ployer fous leur despotisme. Les rois d'Allemagne, à qui le titre d'empereurs des Romains ne suscitoit que des guerres, se désistèrent successivement de leurs droits, & abandonnérent le siège de Rome aux papes qui, pendant plufieurs fiècles, bouleversèrent l'Europe pour s'y conserver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuèrent à se parer d'un titre vain & pompeux; &, à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils seront les désenseurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & qui n'impofe aucune obligation, puisqu'il ne reste aucun vestige de cet empire. Ils ont même aboli l'usage d'aller se saire couronner à Rome, usage qui coûta tant de sang à l'Europe; & les princes électeurs n'exigent point l'accomplissement de leur serment : les dépenses de cette cérémonie épuisoient l'Allemagne, & enrichisfoient l'Italie,

L'Allemagne, comme dans les premiers temps, est encore gouvernée par différens souverains, dont l'empereur est le chef; mais, dont le pouvoir est restraint par celui des états de l'empire, qui sont composés des princes, dont les uns sont ecclé-fiassiques, & les autres séculiers. Cette dignité, depuis Charlemagne, a toujours été élective. Quoique toute la nation fût convoquée pour donner sa voix, il est constant qu'il n'y eut presque jamais que les princes, les évêques & la noblesse, qui donnèrent leur suffrage. Le nombre des électeurs est aujourd'hui restraint à neuf, dont trois sont eccléfiastiques : savoir les archevêques de Mayence, de Trèves & de Cologne. Les fix autres sont le roi de Bolième, le roi de Prusse, les ducs de Bavière, de Saxe, de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin. On ne peut fixer le temps où ces princes se sont approprié ce privi-lège exclusif: la plupart des droits ne sont que d'anciens usages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il est probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogèrent le droit d'élection. La bulle d'Or les confirma dans une usurpation, dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de souverains est fort limité dans l'exercice du pouvoir suprême : il ne peut rien décider sans le concours des princes; & dès qu'il est élu, il confirme par ses lettres & par son sceau les droits & les privilèges des princes, de la noblesse & des villes.

L'empereur & les électeurs sont les seuls princes qui soient véritablement souverains, parce qu'ils sont assez puissans pour saire respecter leurs privilèges & la foi des traités. La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Bavière & de Franconie, &c. passa fur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, dont les descendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique sage & suivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguste maison en a fait passer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une origine commune avec elle.

La maison des comtes Palatins du Rhin se glorisie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes jusqu'à la Moselle: elle est
divisée en deux branches principales, dont l'une
qui descend de Rodolphe, a pour ches l'électeur
Palatin; l'autre qui descend de Guillaume, possède
la Bavière. (Labranche Guillelmine est aujourd'hui
éteinte, & la branche Rodolphine ou Palatine réunit
les deux électorats.) La branche Palatine des DeuxPonts, a donné des rois à la Suède, & des souverains
illustres à plusieurs pays de l'Allemagne. On peut
dire à la gloire de cette maison, qui possède aujourd'hui deux électorats, qu'elle a été dans tous
les temps séconde en grands hommes.

La maison de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'Allemagne, paroît aussi grande dans son origine, qu'elle l'est aujourd'hui. La Thuringe, la Misnie, la haute & basse Lusace qu'elle posséde, sont situées au milieu de l'Allemagne. Elle est divisée en deux branches qui en sorment plusieurs autres. L'Ernessine, qui est l'ainée, a été dépouillée de l'électorat qui a passé dans la branche Albertine. Si les possessions de cette maison étoient réunies sur une seule tête, elles sormeroient une puissance redoutable: les princes de Gottha, de Veimar, d'Hildburghausen, &c. n'ont plus que l'ombre du pouvoir, dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maison électorale de Brandebourg est parvenue au dernier période de la grandeur, sous un roi philosophe & conquérant : ses possessions s'étendent au-delà de l'Allemagne, où il est maître de la Poméranie ultérieure, de la Marche de Brandebourg, de la Prusse érigée en royaume, de Clèves, de la plus grande partie de la Silésie, des évêchés d'Halberslad, de Minden, de Bamin, & de l'Archévêché de Magdebourg. Cet état considérable par son étendue, prend chaque jour de nouveaux accroissemens par sa population, dont les progrès sont savorisés par la fertilité du sol, & par les encouragemens du gouvernement.

L'électorat a passé dans la maison de Brunsvic-Hanovre qui a aussi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les possessions de cette maison, quoique divisées, lui donnent un rang considérable parmi les princes souverains de l'Allemagne. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche: les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en Allemagne; celui de Trèves, dans la Gaule & la province d'Arles à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs sonctions sont trop simples pour être pénibles: il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Bavière prend le titre de grand-maître: c'est lui qui, dans la solemnité du couronnement, porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pièces d'or, dont l'empereur a coutume de saire des largesses après son couronnement. Enfin, chaque électeur a sa sonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur-tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus ou titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet. Lorsque l'empire est vacant, & qu'il n'y a point de roi des romains, l'électeur de Saxe & le Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'Allemagne à plusieurs sortes de souverains qui,

avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les Landgraviass qui, dans leur origine, n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La jurisdiction de ces landgraves s'étendoit sur une province, c'est pourquoi on les appelloit juges ou comtes provinciaux. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur dignité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle sait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontière. La jurisdiction du burgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire le chef de l'empire, soit annexée exclusivement à certaines maisons, il y a plusieurs souverains qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, sont rechercher leur alliance par leurs voisins. Ceux de Holstein possédent presque toute cette peninsule, connue autresois sous le nom de Chersonèse cimbrique. Le duc de Virtemberg possède une partie de la Souabe. Les états du duc de Meckelbourg font renfermés entre la mer Baltique & l'Elbe, & ceux du marquis de Bade s'étendent le long du Rhin.

Plusieurs autres princes sont véritablement souverains; mais leur puissance bornée les met en effet dans la dépendance de leurs voisins plus puissans: tels sont sur-tout les princes ecclésiastiques. Comme leur dignité n'est point héréditaire, elle leur donne moins de considération : ils ne sont souverains, qu'autant qu'ils se tiennent ensermés dans le cer-

cle de leurs états.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'empereur; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant, pour en soutenir l'éclat. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui : les titres de toujours auguste, de César, de majesté sacrée, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les affaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration dépendent des assemblées générales, qu'on appelle diètes. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir sorce de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les états de l'empire sont composés de trois corps ou colléges, dont le premier est celui des électeurs; le fecond celui des princes; le troisième est celui des villes impériales. Les électeurs & les princes sont véritablement souverains dans leurs états; il est des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur: c'est la que se décident les affaires de la noblesse. Le collège des princes est encore. composé d'évêques & d'abbés qui sorment une classe particulière. Quoiqu'ils ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ils ont la préséance

fur les princes séculiers, dans les diètes & les cérés monies publiques. L'étendue de leurs possessions & leurs immenses revenus leur sournissent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipse celle de la plupart des autres princes. Il est vrai que, depuis l'établissement de la religion protestante, plusieurs sont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Trêves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution; leurs richesses & leurs privilèges leur donnent une place distinguée parmi les autres souverains. L'archevêque de Salsbourg tient le second rang après eux. Les princes évêques sont ceux de Bamberg, de Virtzbourg, Spire, Vormes, Constance, Ausbourg, Hildesheim, Paderborn, Freifingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liège, Ofnabruck, Munster & Coire, &c. & quelquesuns de ces évêques occupent plusieurs sièges, dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, mais dont rarement ils remplissent les obligations religieuses; le luxe de leurs mœurs est bien éloigné de la simplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la classe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, sont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elvan, de Vissembourg, &c. Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de comte & baron donne autant de considération dans ces diètes, que celui de prince. Au reste cette considération est toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Plusieurs villes, qui ont conservé leur indépendance, forment chacune des espèces de républiques, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de fouverains. On compte cinquante - une de ces villes, qu'on nomme impériales, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Le traité de Munster leur donne voix délibérative, & toutes ensemble ont deux voix dans les diètes: l'état florissant de ces villes est une nouvelle preuve que l'abondance est un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richesses, & les besoins y sont ignorés. Les plus considérables font Hambourg, Lubec & Breme dans la basse-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Bavière; Nuremberg & Altorf dans la Franconie; Ausbourg, Ulin, Hailbron dans la Souabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie; Francsort, Spire, Wormes, dans le cercle du haut-Rhin, Toutes ces villes offrent le spectacle de l'opulence.

Il est une autre espèce de villes qui sorment une puissance fedérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle anséatiques, qui sont Cologne dans le cercle de la Westphalie, Hambourg, Lubec, Breme, Rostock, dans le cercle de la Basse-Saxe; & Dantzic dans la Prusse Polonoise: ces villes font des espèces de républiques qui, sous la protection de l'empire, se gouvernent par leurs propres loix, & n'obéissent qu'à leurs magistrats.

L'Allemagne fut divisée en différens cercles, ou grandes provinces, l'an 1439, dans la diète de

Nuremberg

Nuremberg. Chaque cercle renserme plusieurs états dont les souverains s'assemblent pour régler leurs intérêts communs. Quatre de ces cercles sont au midi de la haute Allemagne; savoir ceux d'Autriche, de Bourgogne, de Bavière & de Souabe. Les cinq autres sont la Westphalie, la haute & basse Saxe, le haut & le bas Rhin. Le cercle de Bourgogne ne subsiste plus depuis que les pays d'où il tiroit son nou ont passé sous autre domination.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, Carinthie & Car-niole, le comté de Tirol & la Souabe Autrichienne; l'archiduché est un pays sertile en vins, en grains & en pâturages; ses anciens marquis étoient chargés de défendre la frontière contre les invasions des Hums ou Avares. Ce pays faisoit partie des provinces romaines de Norique & Pannonie; la Stirie est un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; son nom allemand signifie bæuf. Sa principale richesse confiste dans ses mines de ser. Le duché de Carinthie sournit les mêmes productions. Celui de Carniole est dominé par de hautes montagnes, & le sol est hérissé de rochers: on y trouve des mines de ser & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, est considérable par sa population, par ses mines de ser, d'argent & de mercure.

Le cercle de Bavière, du temps des Romains, faisoit partie de la Norique & de la Vindelicie. Ce pays pauvre n'auroit besoin que d'habitans industrieux & commerçans, pour voir naître l'abondance. La terre y produit de riches moissons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les salines y sout d'un produit considérable. Six états sont rensermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Bavière, le duché de Neubourg, l'archevêché de Salzbourg, les évê-chés de Freifingen, de Ratisbonne & de Passaw; l'électeur de Bavière, de la branche cadette de la maison palatine, ne possède la dignité électorale que depuis 1621. L'archevêque de Salzbourg est un souverain riche & puissant qui prend le titre de légat du faint Siège. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évechés; le duché de Neubourg & la principauté de Sulsback s'appelle aujourd'hui le nouveau palatinat, parce qu'il a passe sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw sont princes de l'empire.

La Souabe, qui tire son nom des Suèves ses anciens habirans, est célèbre par ses bains & ses sontaines salées, ce cercle renserme trente & une villes impériales & un grand nombre de principautés eccléssaftiques & séculières, dont les plus considérables sont les duchés de Virtemberg, la principauté & le comté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg & l'abbaye de Kempten; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les souverains du cercle de Souabe. La principauté ou comté de Furstemberg

Histoire. Tome I.

est possédée par les princes de ce nont, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'est considérable que par les privilèges dont jouit son abbé. Ausbourg, célèbre par ses ouvrages d'orsévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques. Ulm, sur le Danube, est une ville commerçante en toiles, en laines, en sutaines & en ouvrages de ser. C'est la première des villes interior des villes interior des villes de ser en ouvrages de ser conserve de ser la première des villes interior de ser les prinches de ser les pr

impériales de la Souabe.

La Franconie, qui fut le bercean des conquérans des Gaules, dont elle conserve encore le nom, est riche par ses bleds, ses pâturages & ses sruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis d'Anfpach & de Culembach, qui remplissent tour-à-tour cette sonction; mais l'évêque jouit seul du droit de proposer les affaires, de recueillir les suffrages & de dresser les conclusions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement sur l'usage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Bavière & de Brandebourg, qui sont remplir leur sonction par des subalternes; il font trop grands pour s'en acquitter euxmêmes. Il paroît surprenant que des princes aussi puissans n'aient pas aboli une coutume qui semble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêt ont perpétué cette bisarrerie. Ils ont grand soin de se faire investir de leurs offices par les évêques, pour jouir de plusieurs terres qui y sont attachées; l'évêché de Virtzbourg est d'un revenu considéra-ble : lorsque quelqu'un se présente pour être reçu chanoine, il est obligé de passer au milieu des chanoines, rangés en haie, qui le frappent légérement sur le dos. Cette coutume est un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refusent de se soumettre à cette cérémonie. C'est dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gotha, de Cobourg, d'Hildburghausen, ont leurs possessions. Le landgrave de Hesse-Cassel y possède plufieurs principautés. Les marquisats d'Anspach & de Culembach ou de Bareith, qui appartiennent à des princes cadets de la maison de Brandebourg, y sont aussi renfermées : les principales villes impériales sont Nuremherg, où se fait un grand commerce, & Francsort sur le Mein.

Le cercle de la Haute-Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie; il n'y a que deux villes impériales enclavées dans la Thuringe. La Saxe est un pays sertile en bled & en pâturages; on y trouve des mines de plomb & d'argent, c'est de là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe descendent du marquis de Misnie. Ils ne possible de l'extre une depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Personne ne leur conteste d'ètre une des plus anciennes maisons de l'Europe; la branche Albertine a presque tout englouti l'héritage de cette maison. L'Ernestine a ses principales possessions dans la Thuringe, unie à la Misnie en 1240. La principauté d'Anhalt est

possédée par les descendans des princes d'Ascanie, qui dans le douzième siècle, figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Il possédèrent successivement le marquisat de Brandebourg, le duché de Saxe & plusieurs autres grandes principantés. La marche de Brandebourg a effuyé de fréquentes révolutions, & a fouvent changé de maîtres. Elle est enfin passée sous la domination des descendans de Fréderic, margrave de Nuremberg, qui sont maîtres de la Prusse & de beaucoup de pays qui sorment aujourd'hui le royaume de Prusse, royaume puissant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ses derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, ne le cède qu'à la maison d'Autriche par l'étendue de ses possessions. La multitude de ses principautés lui donne rang & droit de suffrage dans plusieurs cercles. C'est ce qui établit son crédit dans tout l'empire.

Le cercle de la Basse-Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holstein, de Brunsvick, de Hanovre, les principautés d'Hildesheim & d'Halberstadt, avec le duché de Magdebourg. La maison de Brunfvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a son plus riche patrimoine. La principauté d'Halberstadt, qui étoit un riche evêché, a passé dans la maison de Brandebourg, ainsi que l'archevêché de Magdebourg qui a été sécularisé. Le duché de Meckelbourg est un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maison sont divisés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holstein, qui dans son origine n'étoit qu'un comté, sut érigé en duché en faveur de Christiern, roi de Danemarck, dont les descendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes Anséatiques. L'évêché est héréditaire dans la maison d'Holstein.

Le cercle de Westphalie est divisé en treize états principaux, l'évêque de Liège en est le souverain, & sa qualité de prince de l'empire lui donne séance & droit de suffrage dans les diètes. Les duchés de Juliers & de Bergue sont devenus le patrimoine des électeurs palatins, héritiers des ducs de Clèves. Le roi de Prusse possible dans ce cercle, la Marck, Clèves & Ravensperg, l'évêché de Menden qui sut sécularisé en 1648, Emden & la principauté d'Oosssriée. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst appartiennent au roi de Danemarck.

Le cercle du Bas-Rhin est appellé cercle élettoral, parce qu'il renserme les trois électorats ecclésiastiques & les palatinats du Rhin qu'il ne saut pas consondre avec le palatinat de Bavière; & le cercle du Haut-Rhin est composé des évêchés de Wormes, de Spire & de Basse, des duchés de deux Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Hesse & de Darmstadt; du comté de Nassau, de la principauté de Nassau.

Les disputes sur la religion ont excité de fré? quentes révolutions dans l'Allemagne. C'est le set à la main qu'on y a prétendu décider les questions théologiques. La religion catholique est professée dans tous les pays de la domination Autrichienne, dans les états des électeurs & des princes eccléfiaftiques, & dans le cercle de Bavière. Le luthéranisme domine dans les cercles de la haute & basse-Saxe, de la Westphalie, de la Franconie, de la Souabe, & dans les villes impériales. Le calvinisme est suivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel & de plusieurs autres provinces. Les sureurs religieuses font éteintes. Les catholiques, en plaignant l'aveuglement des protestans, vivent en paix avec eux; & quelquesois le même temple sert à des cultes différens.

Le corps germanique est composé de pièces de rapport qui doivent en affoiblir la constitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il seroit dissicile de décider quelle est sa constitution politique, tant elle varie dans les dissèrens états qui le composent. Ici la puissance souveraine est héréditaire, là elle est élective. Dans certains états le pouvoir du prince est absolu, dans d'autres il est limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un sénat composé des principaux citoyens, & l'élection en est consée aux sénateurs mêmes. Le gouvernement est aristocratique; dans d'autres ce sont les tribus qui élisent les sénateurs qui peuvent absoudre ou slétrir de leurs censures. C'est une veritable démocratie.

Le gouvernement ne peut y être regardé comme aristocratique. Un pareil gouvernement suppose un sénat fixe & permanent, dont l'autotité souveraine délibère sans opposition sur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers subalternes & à des magistrats l'exécution de ses ordres & de ses délibérations. La chambre de Spire & le conseil aulique ne font qu'une image imparsaite de ce s'enat souverain: on n'y porte les affaires que par appel; ainfi ce tribunal refleroit sans sonstion si les parties jugées étoient fatisfaites du premier arrêt. Les diètes ne doivent point être regardées comme un sénat permanent & absolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suède ont leurs parlemens où les affaires sont réglées par les suffrages des députés des provinces, fans que le gouvernement prenne le nom d'ariftocratique. Les biens de chaque senateur, dans l'aristocratie, dépendent absolument des loix & du fénat qui peut en prendre une portion pour les besoins de l'état. En Allemagne tous les états ensemble n'ont point de droit sur les biens des particuliers.

On a fouvent agité si l'Allemagne pouvoit être mise dans la classe des monarchies. La question ne peut se décider qu'en en distinguant de deux espèces. Dans les unes le monarque est absolu,

dans les autres son pouvoir est limité par la loi. Il est certain que l'exercice de la puissance impériale est réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir sur les princes, qu'un canton Suisse n'en a sur les autres. Les titres fastueux dont il se pare sont des sons sans idée, des santômes sans réalité. Les états en lui prêtant serment de fidélité se réservent leur indépendance & leurs privilèges. Quelques jurisconsultes, ennemis de la puissance impériale, ont avancé que celui qui en étoit revêtu n'étoit qu'un magistrat chargé de titres pompeux & stériles, & que la souveraineté résidoit dans les états. Il fant convenir que dans la capitulation que l'empereur jure d'observer, les électeurs lui pres-crivent ce qu'il doit saire, & qu'il se réservent le droit de lui désobéir s'il viole ses engagemens. Cette capitulation prouve simplement que sa puis-fance n'est pas absolue, & qu'il est des cas où la désobéissance ne peut être regardée comme cri-minelle. Le ches de l'empire ne déroge point au droit de souveraineté lorsqu'il s'engage à observer les loix sondamentales, à demander le conseil des états dans les affaires publiques, à ne point changer les législations, à n'introduire aucune nouveauté dans le culte, à ne saire ni la paix ni la guerre sans le consentement de la nation. C'est en conséquence de ces engagemens que les états de l'empire promettent de consacrer leur sortune & leurs vies pour la cause com-

La puissance impériale est beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puissance du monarque est restreinte par la loi. Dans celles-ci les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal, il lève des tributs & des armées, & par la raison ou sous le prétexte du bien public, il peut soumettre la sortune de ses sujets à ses volontés pour soutenir des guerres justes ou d'ambition. L'empereur d'Allemagne ne jouit point de ces privilèges. Ses intérêts sont absolument distingués de ceux des états. Les princes qui composent le corps germanique, font des alliances avec les autres puissances, sans sa participation; & lorsqu'ils se croient lezes, ils lui declarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut disposer des sorces de l'état, il est général né de ses armées, il en dirige, à son gré, les opérations, il est l'ame & l'esprit qui sont mouvoir tout le corps. L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuse, n'a pas le même privilège; c'est avec ses propres revenus qu'il sourient l'éclat de sa dignité; il n'y a point de trésor public; les états ne lui entretiennent point d'armées; chaque prince dispose à son gré de ses troupes & du revenu de sa souveraineté. Lorsqu'il est pressé par des guerres, il est obligé de mendier des secours d'hommes & d'argent que souvent on lui resuse ou qu'on lui sournit avec épargne. Il est une autre espèce de servitude qui le met au-dessous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'or, assupertissoit l'empereur dans de certains cas à comparoître devant le comte palatin pour rendre compte de se actions. Les trois électeurs eccléssassiques citèrent Albert I à ce tribunal, mais il étoit trop puissant pour obéir; & au lieu de répondre il prit les armes contre ses accusateurs: c'est le seul exemple que l'histoire nous sournisse de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains Allemands ont prétendu que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyens, qui consiste à être admis dans les délibérations, & à donner sa voix dans les affaires publiques. Il saut en conclure que les états sont les seuls citoyens qui, tous en général & en particulier, décident de l'administration publique. La constitution politique d'Allemagne, n'a aucun trait de consormité avec les républiques populaires de l'ancienne Grèce; on est force d'avouer que ce gouvernement, qui n'est formé sur aucun modèle, n'en servira jamais à d'autres. C'est un corps monstrueux qu'on ne peut résormer sans le détruire; ses membres sont trop inégaux pour en saire un tout régulier ; c'est une consédération de peuples libres, semblable à celle qui étoit entre les Romains & les Latins. Les Allemands, sous leur empereur, ressemblent aux Grecs, qui se réunirent sous Agamemnon pour venger sur Troie, l'injure de Ménélas.

On peut juger des sorces de l'Allemagne, par le nombre de ses villes, de ses bourgs & de ses villages, où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante. Une noblesse riche & magnifique y répand l'abondance; les guerres dont elle a toujours été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre. Le goût décidé des Allemands pour les arts méchaniques, les éloigne des travaux champêtres, & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages, & se retirent dans les villes dont la mollesse enerve leur vigueur naturelle : on compte dans les dix cercles dix-neuf cents cinquante-sept villes & bourgs, fans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cents deux villes, trois cents huit bourgs & trente mille trois cents soixante & trois villages. Quoique l'Allemarne s'étende depuis le pays de Liège, jusqu'aux frontières de la Po-logne, & depuis le Holslein, jusqu'aux extrémités de la Hongrie, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsidances suffisantes à ses habitans. L'exportation de ses denrées excède l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matière premiere. Les bords du Rhin sont couverts de muriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à foie. Plusieurs villes, simées sur le Mein & la mer Baltique, fa-

Nn 2

vorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accablantes. C'est de-là que plusieurs nations tirent le ser travaillé, le plomb, le vis argent, du bled, de la laine, des draps groffiers, des ferges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'Allemagne est toute rensermée en elle-même; elle n'a point, comme les autres royaumes, de possessions dans des terres étrangères, c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare; cette disette d'espèces est encore occasionnée par le goût de la jeunesse allemande pour les voyages: ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité innocente de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutissent tout l'or des provinces; en Allemagne, il y a plus d'économie dans la distribution des richesses, & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient

fon embonpoint. La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins ; l'Allemagne contiguë à la Turquie d'Europe, a pour remparts, la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, confidérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux; peu aguerris & mal disciplines, ils n'ont que l'impétuosité de courage, qui s'éteint à mesure qu'ils pénetrent dans les pays froids. La stérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur resuse les subsisrances nécessaires à de nombreuses armées. Ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer an mépris qu'ils inspiroient : l'Allemagne ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoient des troupes de rebut, mal payées & mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique Autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions: la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune facrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infidèles. L'Allemagne n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au dehors. La Pologne, sans cesse déchirée de sactions, ne figure plus parmi les puissances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'amibtion de saire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conserver ses possessions, ne peut nuire à l'empire, & a besoin de son secours contre la Suède. L'Angleterre, satissaite d'être la dominatrice des mers, n'est jalouse que d'étendre ses possessions dans le nouvelhemisphère. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suède, fous ses rois conquérans, a enlevé plusieurs provinces d'Allemagne; mais cette puissance manque d'homines & d'argent pour soutenir une longue guerre ; c'est un débordement qui se dissipe dans les campagnes qu'il inonde. La France est le seul état qui puisse attaquer avec succès l'Allemagne. Mais la nature a fixé ses bornes, & l'expérience ! lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunés;

Les avantages du corps germanique sont com? pensés par beaucoup de maux politiques qui le consument au dedans. Le désaut d'harmonie avec le fouverain, est le germe de sa langueur & de son dépérissement. Il est impossible dans le physique que plusieurs parties réunies sorment un seul corps; la même impossibilité se rencontre dans les corps politiques: quand il y a plusieurs princes qui président au destin d'un état, on ne voit jamais plier leurs forces fous une même volonté; cette union parfaite ne se trouve que dans les monarchies, ou dans les républiques, où le pouvoir suprême est concentré dans une seule ville, comme dans Rome, Sparte, Athènes & Venise: les jalousies divisent & détruisent les gouvernemens composés de plusieurs états égaux en pouvoir. Il faut que le gouvernement foit unisorme pour en assurer la prospérité. Ainsi le plus grand vice du gouvernement de l'empire, est de n'être ni monarchique, ni puissance sédérative; l'empereur est sans cesse attentif à étendre ses prérogatives, & les autres princes veillent sans cesse pour les restraindre. Les villes impériales, devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens qui ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui sait germer les richesses & l'industrie : la noblesse, sière de son origine, prodigue le mépris au peuple qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie séme encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préseance, quoiqu'ils soient bien insérieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille; de leur côté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui one usurpé une portion de leurs revenus; enfin on voit par-tout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion somente des haines naturelles & divise des cœurs qu'elle se proposoit d'unir; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs; le plus grand vice de ce gouvernement est le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voifins; c'est ouvrir une entrée aux étrangers; c'est rompre l'union naturelle pour en faire une adoption nouvelle; c'est confier au sort des armes la décision des querelles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix; enfin sans ces vices de constitution, auxquels l'Allemagne est attachée, elle pourroit vouloir donner des loix à l'Europe entière, ou au moins la tenir dans de continuelles frayeurs. (M-r.)

(Mais aussi l'Europe servit contre elle plus d'essorts; car la politique proportionne naturellement son activité à ses dangers & à ses craintes.)

ALLEN ou Alleyn (Guillaume), (Hift. mod.)

controversiste anglican, dont les ouvrages ont été ! imprimés en 1707 in-folio, mais dont nous ne parlons, que pour observer que du temps de Cromwel il parut en françois un traité politique qu'on annoncoit comme traduit de Guillaume Allen, mais qui étoit, à ce qu'on croit d'un genilhomme françois, nommé M. de Marigny. Dans ce traité, on disoit que tuer un tyran n'est pas un meurtie. Ce livre, dit-on, fut présenté à Cromwel, qui le reçut avec plaisir, & qui au lieu d'y voir une invitation à le tuer, n'y vit qu'une apologie du meurtre de Charles I, tant les passions & l'esprit de parti peuvent aveugler les plus clairvoyans!

Il y eu aussi un mathématicien anglois célèbre, qui se nommoit Thomas Allen, mais dont les ouvrages sont perdus. Né en 1542, mort en 1632.

ALLUCIUS ou ALLUTIUS, (Hist. anc.) prince des Celtiberiens en Espagne, est connu, si on ose le dire, par l'honneur qu'il eut d'être vaincu par Scipion, & d'avoir donné lieu au trait sameux tant c'élèbré sous le titre de la continence de Scipion. C'étoit à ce prince Allucius qu'étoit fiancée cette jeune & belle fille que Scipion fit prisonnière, & sur laquelle il eut la générosité de s'interdire tous les droits de la victoire, quoiqu'il eût été touché de sa beauté. Il la remit religieusement, & comme un dépôt facré au prince Allucius, en l'exhortant feulement à être l'ami des Romains. Une pareille conduite étoit bien propre à les saire aimer. Scipion augmenta la dot de la fille, d'une somme que les parens de cette fille l'avoient obligé de recevoir pour sa rançon. C'est ainsi, dit Valère Maxime, que se comporta Scipion & juvenis & victor & calebs, & jeune & vainqueur, & célibataire. Cet évènement arriva 210 ans avant J. C.

ALMAGRO (DIEGO), (Hist. mod.) Cest un de ces fameux vainqueurs de l'Amérique,

Que le ciel fit si grands sans les rendre meilleurs.

a dit l'auteur d'Alzire.

Almagro né dans une telle abjection qu'il ne connoissoit pas même son père, devint illustre par sa valeur & sameux par sa cruauté; il accompagna en 1525 François Pizarre à la conquêre du Pérou, il prit Cuzco, & c'est à lui principalement qu'on impute la mort d'Atabalipa, dernier roi du Pérou, qui fut arrêté par trahison dans une entrevue, puis étranglé contre la soi donnée, en 1533. Almagro penetra jusqu'au Chily, signalant toujours par-tout & la même valeur & la même cruauté. S'étant brouillé avec Pizarre, il le fit assassiner. Ce crime ne resta pas impuni. Vaca de Castro, vice-roi du Pérou, fit la guerre à Almagro, le vainquit, le prit & le fit décapiter en

ALMAMON ou Almamoun. (Voyez Abdalla

ALMAMON.

ALMANSOR. (Hist. mod.) Le nom est plus célèbre que les personnages qui l'ont porté. On distingue trois princes Mahométans de ce nom, conni. fur-tout par les guerres continuelles qu'ils firent aux chrétiens.

Le premier étoit roi de Cordoue, il prit Bar-

celone, il mourut l'an 1002.

Le second, se nommoit Joseph, étoit roi de Maroc, les chrétiens eurent de l'avantage sur lui;

il sut désait en 1158 par les Espagnols.

Le troisième étoit son fils, il se nommoit Jacob; il sut un conquérant assez heureux, il se rendit maître de Maroc, de Fez, de Tremecen, de Tunis, & portant la guerre en Espagne, il gagna la bataille d'Alarcos en Castille. Le pape Innocent III lui adressa un bres en 1199 pour le rachat des esclaves chrétiens.

ALMÉIDA (FRANÇOIS), (Hift. mod.) gentil-homme Portugais, fut le premier gouverneur des Indes orientales, depuis que les Portugais y eurent pénétré en doublant le cap de Bonne-Espérance; le roi Emmanuel l'y envoya en 1505. Il se distingua dans cette expédition par sa valeur & sa bonne conduite. Il défit en 1508 l'armée navale de Campfon, sultan d'Egypte, qui cherchoit à traverser l'entreprise des Portugais.

ALMELOVEEN. (Hift. mod.) Il y a deux

Hollandois célèbres de ce nom.

1°. Thomas Jansson d'Almeloveen, connupar for Hortus Malabaricus, c'est-à-dire par la description: des plantes du Malabar, Amsterdam, 1678, 12 vol. in-fol. auxquels ils faut joindre Flora Malabarica s. 1696 in fol.

2°. Théodore, de la même samille, prosesseur en histoire, en langue grecque & en médecine à Hardewick, mort à Amsterdam, en 1742. On a de lui quelques ouvrages de littératute, publiés en dissérens temps à Amsterdam, tels que de vitis Stephanorum, Plaziariorum Syllabus. Fasti Consula-

ALMOHADES. (Hist. mod.) nom de la qua-

trième race des rois de Fez & de Maroc.

ALP-ARSLAN (Hist. Mod.) second sultan de la dynastie des Sclgiucides, fut un assez grand conquérant dans l'Asie, pour avoir mérité cette épitaplie qu'on lit sur son tombeau à Meru dans le Khorasan, où il mourur en 1072 : Vous tous qui avez vu la grandeur d'Alp-Arslan élevée jusqu'aux cieux, venez à Meru, vous la verrez ensevelie sous la poussière.

ALPAIDE, semme ou concubine de Pepin de Héristal, qui répudia, dit-on, Plectrude, sa femme légitime, pour épouser cette Alpaide, semme cé-lèbre par sa beauté. Il en eut Charles-Martel, & ce Childebrand, prince inconnu, dont il a plu ausieur de Sainte-Garde, aumônier du roi, de saire le héros d'un poëme épique, & à quelques généalogistes de faire la tige de la troisième race de nos

Quelques auteurs modernes traitent de bâtards 'Charles-Martel & Childebrand, ce qui n'est poutêtre pas trop d'accord avec les usages de ce tempslà, qui permettoient le divorce, & regardoient

comme légitimes les mariages faits en conféquence. Des actes semblent prouver cependant que Plectrude ne sut jamais répudiée, & que Pepin, à l'exemple de nos premiers rois, & suivant l'exemple des Germains, eut ces deux semmes à la sois. Les annales de Metz rapportent même que le mariage de Pepin avec Alpaide ayant excité le zèle de faint Lambert, évêque de Liège, qui le qualifia hautement d'adultère public, ce scrupuleux prélat sut assassiné par Odon, frère d'Alpaide, & même avec le consentement de Pepin. On ajoute que le meurtrier, rongé de vers tout vivant, devenu surieux, & comme poursuivi par la vengeance divine, se précipita dans la Meuse. Alpaide se retira, felon l'usage, dans un monastère qu'elle avoit sondé, c'étoit Orp-le-Grand dans le Brabant. Elle y mourut. » Un cloître, dit Bayle, est ordinairement aux » personnes de cette espèce, ce qu'étoit autresois » Ligourne aux banqueroutiers ».

ALPHONSE, (Histoire d'Espagne.) Plusieurs rois de Léon, des Asturies, de Castille, d'Aragon & de Navarre, ont porté le nom d'Alphonse; & comme la loi que nous nous sommes imposée de nous borner aux généralités de l'histoire, ne nous permet pas d'entrer dans les détails de leur règne, nous parlerons de chacun d'eux en particulier, avec la briéveté qui convient à notre

plan.

ALPHONSE I, surnommé le catholique, mérita ce titre par les victoires qu'il remporta fur les Musulmans, auxquels il rendit le nom chré ien redoutable. Proclamé roi en 739, par les Goths résugiés dans les montagnes des Asturies, il sembla, pendant les premières années de son règne, ne respirer que la guerre & le carnage; se baigner dans le sang des Mahométans, démanteler des places, saccager des villes, changer de riches campagnes en déserts affreux. Tels surent les exploits par lesquels il signala sa haine contre le Mahométisme, (ou plutôt par lesquels il tenta de reconquérir les états enlevés aux Goths par les Sarrafins). Las ou honteux de tant de dévastations, (qui remplifsoient mal son objet) ce guerrier sanguinaire devint un roi doux, pacifique & bienfaisant, plus occupé du bonheur de ses sujets, que de la destruction des infidèles. Il mourut en 757, & laissa son trône à son fils Froïla.

ALPHONSE II, dit le chaste, parce qu'il fit vœu de chasteté, vœu plus qu'indiscret dans un monarque & un époux, monta sur le trône des Asturies en 791, par l'abdication volontaire de D. Bernude, successeur de l'usurpateur Moregat, & eut assez de générosité pour oublier des injures dont il lui étoit aisse de se venger, présérant le noble soin de se concilier tous les cœurs par ses biensaits, à la peine inquiétante de rechercher des coupables qu'il eût été obligé de punir. Il sit la guerre aux Maures; mais ce sut pour désendre ses provinces de leur sureur; c'étoit l'amour de son peuple qui l'animoit, & non la haine de ses

ennemis. Ce roi bon & juste sut déposé par une troupe de sactieux, mécontens de la justice qu'il saisoit observer dans ses états. Ils l'ensermèrent dans un monastère. Des citoyens fidèles volèrent au secours de leur monarque, le tirèrent de sa prison, & le rétablirent sur le trône au bruit des acclamations publiques. Alphonse ne sut se venger de ses ennemis que par des biensaits. Cette générosité héroïque sit rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient si étrangement écartés. Après un règne florissant de 44 ans, ce prince moins satigué de la royauté qu'épuisé par les soins pénibles de l'administration & par ses longs travaux militaires, assembla les grands du royaume, demanda qu'il lui sût permis de jouir d'un repos auquel son âge (il avoit 70 ans) & ses infirmités le condamnoient, leur recommanda pour son successeur, Ramire son cousin, vit son choix approuvé, remit à celui-ci les rênes du gouvernement, & vécut encore sept ans simple citoyen, observant les loix aussi exactement qu'il ses avoit fait observer.

Alphonse III, surnommé le grand, roi d'Oviédo & de Léon, monta fort jeune sur le trône, & vit les premiers jours de son règne troublés par la révolte de Froïla, comte de Galice, qui obligea le jeune monarque à suir devant lui, & à lui laisser le sceptre. Mais Froïla ne jouit pas longtemps du fruit de son crime, ayant été assassiné dans fon palais un peu moins d'un an après fon usurpation. Alphonse reprit les rêncs du gouvernement, & courut risque d'être detrôné une seconde fois ; il réduisit les rebelles, à la tête desquels étoit le comte d'Eylon. Une continuité de victoires remportées sur les Sarrasins illustrèrent la suite de son règne, & lui méritèrent le sur nom de grand : grandeur fatale qui ne lui laissa pas un moment de tranquillité. Souvent, tandis que le souverain triomphe hors de ses états, le désordre s'introduit au dedans, & lorsqu'il s'agit de réformer les abus, on trouve des obstacles qui entraînent de grands troubles. Les seigneurs vexoient le peuple; Alphonse voulut borner leur autorité. Plusieurs se révoltèrent, & Alphonse se vit contraint de tourner contre ses propres sujets, des armes qu'il eût voulu n'employer que contre les Maures. Le fang des rebelles coula fans éteindre le seu de la rébellion. Il eut la douleur de voir ses fils & la reine, son épouse, conjurés contre lui; & dans cette conjonêture accablante, soit soiblesse, ou générosité, il abdiqua en faveur de D. Garcie, l'ainé de ces fils dénaturés, & donna la Galice à D. Ordogne, le cadet. Alphonse mourut deux ans après cette abdication, le 20 décembre de l'an 912. Il avoit sait lui seul plus de conquêtes que tous ses prédécesseurs ensemble; ses états comprenoient les Asturies, la Galice, une partie du Portugal & de la vieille Cassille, avec le royaume de Léon.

Alphonse IV, dit le moine, parce que, ne se sentant aucune des qualités nécessaires pour régner,

il abdiqua la couronne en saveur de Ramire, son frère, quoiqu'il eût un fils, & se fit moine dans l'abbaye de Sahagun. Mais il se repentit de cette démarche, &, comme s'il eût appris dans l'obscurité du cloître l'art de régner, il sortit de son couvent, & prétendit que Ramire lui rendit la couronne; il eut des partisans, mais ils surent bientôt dissipés. Alphonse abandonné se jetta aux pieds de son srère qui lui sit crever les yeux & le sit étroitement garder dans le monassère de saint Julien, où il sinit ses jours.

ALPHONSE V n'avoit que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône; son éducation sut confiée au comte de Galice D. Melando Gonzalez, & la régence à Dona Elvire, mère & tutrice du monarque ensant. L'une & l'autre concoururent à en faire un roi vertueux, doux, équitable, biensaisant, qui gouverna ses états en paix, & mourut en 1028 sous les murs de Viséo, place importante de la Lusitanie, dans la première entreprise qu'il forma contre les Maures. Il étoit dans sa trente-quatrième année.

Alphonse VI, dit le brave, réunit les trois royaumes de Castille, de Léon & de Galice, que Ferdinand-le-Grand, son père, avoit divisés entre ses trois sils. Mais les Castillans ne voulurent le reconnoître pour leur souverain, qu'à condition qu'il jureroit de n'avoir eu aucune part à la mort du roi son frère. Le Cid, ce héros si célèbre par sa valeur & la continuité de se victoires sur les Sarrasins, reçut ce serment; & l'on assure qu'il exigea d'Alphonse qu'il le répétât jusqu'à trois sois: herdiesse indiscrette qui le sit exiler par le nouveau roi. Mais bientôt le bruit de ses exploits le sit rappeller.

La conquête de Tolède & de plusieurs places des environs, qui subirent le joug des Castillans, & donnèrent commencement à une nouvelle province, nommée la nouvélle Castille, est l'évênement le plus remarquable du règne d'Alphonse. Si ses armes ne surent pas toujours victorieuses, son courage ne brilla jamais avec plus d'éclar que dans les revers. Ce sut après avoir perdu deux grandes batailles contre les Maures, qu'il força le Miramo-lin, vainqueur du roi de Séville, à faire hommage de ses conquêtes à la couronne de Cassille, à s'en reconnoître tributaire, & à payer sur le champ une somme considérable. Ce sut après la satale journée des sept comtes, qu'Alphonse, infirme & âgé de 75 ans, arrêta un vainquent qui sembloit devoir envahir la Castille, l'insulta jusques sous les murs de Séville, & revint à Tolède chargé de gloire & de riches dépouilles. Il y mourut peu de temps après, le premier jour de juillet 1109.

Alphonse le batailleur, roi d'Aragon, & Urraque son épouse, fille unique & héritière d'Alphonse VI, se disputèrent pendant sept ans la couronne de Castille: ce qui plongea l'Espagne dans une guerre intestine, qui n'aboutit qu'à rendre vaines les prétentions de l'un & de l'autre. La couronne appartenoit sans contredit à Urraque par le droit

de sa naissance; & cette princesse, au lieu de la partager avec le roi d'Aragon son époux, prétendoit gouverner seule toute la Castille & ses autres états. Alphonse cependant n'avoit épousé Urraque que pour réunir toute l'Espagne chrétienne sous un feul maître; aussi prit - il le titre d'empereur des Espagnes, à l'exemple de son beau-père. Mais Urraque avoit un fils de son premier mari, Raimond de Bourgogne. Ce sils, exclu du trône par une vo-lonté assez bisarre de son ayeul, étoit élevé dans la Galice qu'on lui avoit laissée pour apanage avec le titre de comte. Tandis que les deux époux se faisoient une guerre cruelle, les Galiciens reconnurent l'infant pour souverain, & le couronnèrent à Compostelle. Eientôt il eut un parti considérable. Le roi d'Aragon jugea à propos de laisser la mère & le fils continuer cette querelle, & de songer à aggrandir son propre royaume par des conquêtes fur les Maures. La reine Urraque mourut; son fils, aide du pape Calixte II, son parent, força le roi d'Aragon à lui restituer, par un traité, les places qu'il occupoit encore dans la Castille. (Voy. ci-après ALPHONSE I, roi d'Aragon.)

ALPHONSE VII, roi de l'ancienne & de la nouvelle Castille, de Léon, des Asturies & de la Galice, se fit couronner empereur des Espagnes, à Tolède, en 1135; il suit le quatrième & le dernier qui porta ce titre sastueux; il signoit Ildesonsus pius, selix, augustus, totius Hispaniæ imperator. C'est cette affectation qui le sait surnommer l'empereur par les historiens d'Espagne. Il mourut en 1157, après avoir divisé ses états entre Sanche, son fils ainé, à qui il donna les deux Castilles, & Ferdinand qui eut en partage le royaume de Léon & de Galice.

ALPHONSE VIII, dit le noble ou le bon, roi de Castille, n'avoit que quatre ans lorsqu'il monta sur le trône. Sa minorité sut orageuse; ses états surent démembrés. Mais ayant atteint sa quinzième année, il fut déclaré majeur en 1166 par les étatsgénéraux du royaume de Castille assemblés à Burgos, & reconquit rapidement tout ce que ses voi-sins avoient usurpé sur lui pendant son ensance. En 1176, Alphonse tourna toutes ses forces contre les Maures, dans le dessein de les chasser de l'Espagne; il suivit si constamment ce projet, que quand les rois d'Aragon, de Navarre & de Leon se liguèrent contre lui en 1191, il leur demanda la paix, & sut assez heureux pour changer la ligue en une croifade dont il se déclara le ches. Cependant il perdit une grande bataille contre le Miramolin, en 1195. On affure que vingt mille hommes d'infanterie & toute sa cavalerie restêrent sur le champ de bataille. La journée de Marandal en 1212, le vengea de cette désaite. Les historiens disent que cent mille Maures y perdirent la vie. La peste & la samine qui désoloient alors l'Espagne, & sur tout l'armée d'Alphonse, l'empêcherent de tirer de sa victoire tout l'avantage qu'il eût pu en espèrer dans des circonstances plus savorables. Ce prince mourut en 1214, âgé de 60

ALPHONSE IX, roi de Léon, des Asturies & de Galice, fils de Ferdinand, roi de Léon, & de Donna Urraque, infante de Portugal, répudiée par fon époux, fuccéda à fon père en 1188. Tour-àtour allié & ennemi des rois de Castille, (car ses états avoient été distraits & détachés de cette couronne,) tantôt il leur fit la guerre, & tantôt il joignit ses armes aux leurs contre les Sarrasins. Plus heureux lorsqu'il combattit les infidèles, que lorsqu'il porta les ravages de la guerre dans les états des princes chrétiens, il ne contribua pas peu à affoiblir la puissance des Maures en Espagne, par les conquêtes qu'il fit sur eux. Il mourut en 1230,

après un règne de 42 ans.

ALPHONSE X, surnomme le sage, ou l'astronome, fils de Ferdinand III, lui succèda en 1252. Peu satisfait de la couronne de Castille, il se laissa aller à l'ambition indifcrète d'y joindre la couronne impériale, démarche inconsidérée, qui causa son malheur & celui de l'état. Il sut réellement élu empereur en 1257, par la faction de quelques feigneurs allemands, qu'il gagna par ses profusions; mais il ne put pas soutenir efficacement cette prètendue élection; & l'or qu'il prodiguoit à des êtrangers, il l'amassoit par des impôts excessis, dont il chargcoit ses sujets, & en rerenant les appointemens des principaux officiers de la couronne. On commença par murmurer dans la Castille; puis on conspira. Alphonse, jaloux de se saire reconnoître empereur, vouloit, malgré ces mouvemens, partir pour l'Italie; il promit aux révoltés de les satis-saire, & leur donna de l'argent : ceux - ci profitèrent de la crainte qu'ils lui inspiroient, pour sortisser leur parti. Alphonse couroit risque de perdre la couronne qu'il possédoit, en poursuivant celle qu'il ne devoit pas posséder. L'élévation de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial, fit évanouir toutes les espérances du roi de Castille, relativement à l'empire. Il revint dans ses états, gagna les mécontens à force de dons & de promesses; mais il laissa un levain de rébellion dans les esprits.

Don Ferdinand, son fils aine, étoit mort, & laissoit deux enfans, qui devoient naturellement hériter des droits de leur père, déclaré successeur d'Alphonse: mais Don Sanche, srère de Ferdinand, conçut le perfide projet, non - seulement d'être déclare héritier du trône, présérablement à ses ne-veux, mais encore de détrôner son père. Ce sils îngrat réussit à se saire désérer le titre de roi, par les états affemblés à Valladolid. Alphonse se ligua avec le roi de Maroc, qui ne put le rétablir sur le trône. Il maudit son fils, le déshérita, puis rétracta cette exhérédation, & mourut de chagrin en 1284. Ses tables aftronomiques, connues sons le nom de Tables Alphonsines, qu'il sit rédiger en 1270, lui avoient mérité le surnom d'Astronome. Le code des loix, qu'il forma & publia, lui fit don-

ner celui de fage, dont il ternit la gloire par la folle ambition qu'il eût d'être empereur d'Allemagne. (C'est de cet Alphonse que Mariana, lib. 13. de reb. Hispanic. c. 20. a dit qu'il perdit la terre, à force de contempler le ciel, & c'étoit lui qui disoit que, si Dieu l'avoit appellé à son conseil, lorsqu'il avoit créé le monde, il lui auroit donné de bons

ALPHONSE XI, surnomme le vengeur, fils de Ferdinand IV, lui succéda aux royaumes de Léon & de Cassille en 1312; il ne faisoit, pour ainsi dire, que de naître, lorsque son père mourut; & tout le temps de sa minorité sut une continuité d'intrigues, de cabales, de révoltes & de guerres intessines. L'Espagne chrétienne sut alors dans la situation la plus déplorable. Alphonse, devenu majeur, s'arma d'une sevérité peut-être trop dure, mais jugée nécessaire, pour saire rentrer les grands dans le devoir. Ce prince ajouta même quelquefois la ruse & la trahison à la rigueur. Ces moyens violens n'eurent pas tout l'effet qu'il en attendoit : il ne put jamais détruire entièrement le levain de rébellion, qui sermentoit depuis le règne de Ferdinand III. La rigueur de ses jugemens lui mérita le surnom de vengeur, titre plus terrible que glorieux. Alphonse se signala contre les Maures: la bataille de la Salado, où son armée combinée avec celle du roi de Portugal, tua plus de deux cents mille Maures, & fit un nombre incroyable de prifonniers, est celèbre dans les annales de son règne. Tous les chemins, à plus de trois lieues à la ronde, étoient couverts de cadavres. Alphonse prit ensuite Algezire, place sorte de l'Andalousie, sur la côte du détroit de Gibraltar; & peut - être cût-il conquis Gibraltar même, si la peste n'eût terminé ses jours, lorsqu'il en saisoit le siège en 1350. Les Castillans le regrettèrent : sa grande sévérité devint alors un sujet d'éloges. On jugea qu'elle avoit purgé la Castille des brigands qui l'insestoient, donné une nouvelle force aux loix, réforme un grand nombre d'abus dans l'administration de la justice, & souvent réprimé la tyrannie des grands qui opprimoient le peuple, & faisoient des usurpations injurieuses à la couronne. Il n'est pas sûr que la douceur eût produit les mêmes effets, dans un temps où l'esprit de révolte animoit presque tous les grands. Plaignons un roi qui se voit dans la dure nécessité de faire couler le sang des plus puissans de ses sujets, pour assurer la tranquillité & le bonheur des autres; & conseillons-lui toujours de n'avoir recours à la justice rigoureuse, qu'après avoir épuifé prudemment tous les autres moyens que l'humanité prescrit. Si la sévérité d'Alphonse en imposa souvent aux séditieux, il éprouva aussi plus d'une sois, que la crainte du châtiment n'est pas toujours un remède infaillible.

ÁLPHONSE I, roi d'Aragon, surnommé le batail'eur, parce qu'il se trouva à vingt-neus batailles rangées. Nous avons parlé ci - devant de ses démêlés avec la reine Urraque son épouse, au

sujet des royaumes de Castille & de Léon. Lorfqu'après bien des troubles & du fang répandu, il prit le parti de se borner à ses états héréditaires, ou plutôt lorsqu'il chercha à faire sur les Maures des conquêtes, qu'il ne pouvoit pas espérer de faire dans l'Espagne chrétienne, il remporta victoires sur victoires; & la sortune ne l'abandonna, que lorsqu'il ent conquis tout le pays de la partie méridionale de l'Ebre, & augmenté de plus des deux tiers la monarchie Aragonoise. En 1134, il s'opiniâtra mal-à-propos au siège de Fraga. Cette ville fut secourue par un rensort considérable de Maures qui lui livrèrent bataille : il fut vaincu, pour la première fois de sa vie, par les Sarrasins; il n'échappa à la sureur de l'ennemi, qu'en se retirant dans le monastère de S. Jean de la Pegna, où il mourut peu de jours après, épuisé par les efforts de valeur qu'il fit dans cette dernière action, pour arracher la victoire aux Maures, & peut-être aussi par le dépit que lui causa sa désaite. Mariana prétend que ce prince, qui n'avoit point d'enfans, institua pour héritiers de ses états les chevalierss du Temple, & ceux de S. Jean de Jérusalem : mais ce prétendu testament est contesté par tous les autres historiens; & il est sûr que, supposé qu'il ait existé, les Aragonois n'y eurent aucun égard.

ALPHONSE II, roi d'Aragon. Il est dur pour un historien, ami de l'humanité, de n'avoir que des exploits militaires à raconter. Il semble que tous les rois, qui regnèrent sur les dissérentes contrées de l'Espagne, pendant plusieurs siècles, ne montassent sur le trône que pour saire la guerre aux rois leurs voisins & aux Maures. Et quel bien pouvoient - ils saire à leurs sujets, ces princes toujours occupés de projets de conquêtes, dans un temps où la vertu guerrière étoit presque la seule qu'on admirât? Alphonse II monta sur le trône en 1162, âgé de dix ans; il en régna trente - quatre, étant

mort en 1196.

ALPHONSE III, roi d'Aragon, ayant pris ce titre en 1285, à la mort de son père Pierre III, sans s'être fait couronner solemnellement dans l'assemblée des états, les grands du royaume lui en témoignèrent leur surprise & leur mécontentement, & lui firent sentir que les rois d'Aragon ne l'étoient pas avec sureté, avant d'avoir juré de maintenir les priviléges des grands & du peuple. Alphonse se rendit à leurs remontrances, se fit couronner solemnellement, avec les cérémonies accoutumées, & porta même la désérence jusqu'à permettre que les états lui choisissent ses ministres, & les principaux officiers de sa maison. Mais, après la conquête de Minorque & d'Ivica, ce prince convoqua les états, & y fit recevoir plusieurs réglemens qui, en diminuant la puissance des grands, augmentoient celle du monarque. Le roi son père lui avoit laissé une guerre à soutenir contre la France; il ne la termina qu'en 1291, peu de temps avant sa mort. Il prit part aux troubles qui divisoient la Castille, sut excommunie par le pape Nicolas IV, Histoire. Tom. I.

se raccommoda ensuite avec lui, & alloit former une alliance avantageuse, en épousant Eléonore d'Angletere, lorsqu'il mourut âgé seulement de vingt-six ans, dans la sixième année de son règne.

Alphonse IV, surnommé le débonnaire, à cause des actes multipliés d'une bonté qui dégénéra quelquesois en imprudence & en soiblesse, avoit juré aux états, lors de son couronnement, de n'aliener aucun des domaines de la couronne : serment qu'ils avoient cru devoir exiger de ce prince, pour mettre des bornes à fa générofité excessive. Il sit la guerre avec succès aux Maures & aux Génois. Mais les chagrins domestiques qu'il éprouva, mêlèrent bien de l'amertume à ses succès. Alphonse avoit apanagé dom Ferdinand, fon fecond fils, du marquisat de Tortose, & de la seigneurie d'Albarracin, n'ayant pas prétendu, par le serment qu'il avoit sait aux états, se priver du droit d'afsurer à ses ensans un sort convenable. Il avoit aussi donné à la reine Eléonore de Castille son épouse, Xativa & quelques autres places. Don Pèdre, fils aîné d'Alphonse, & héritier du trône, mécontent de ces arrangemens, ofa accuser hautement son père d'avoir violé son serment. Don Pèdre étoit excité par l'archevêque de Sarragosse, prélat ambitieux. La reine découvrit cette intrigue, & l'archevêque sut banni de la cour. Il avoit pris un tel ascendant fur l'esprit de l'infant, qu'il le porta à se venger de sa mère, en s'emparant de Xativa. Eléonore n'osa point solliciter son époux à prendre sa désense contre son propre fils ; mais la sensibilité d'Alphonse, attaqué alors d'hydropisie, accrut tellement son mal, qu'il mourut le 24 janvier 1336.

ALPHONSE V, surnomme le magnanime, fils de Ferdinand le juste, roi d'Aragon, lui succéda en 1416. Franc, généreux, biensaisant, guerrier intrépide, habile politique, ami des arts, protecteur des sciences, savant lui-même, galant à l'excès, Alphonse sut allier toutes ces qualités, & c'est de leur assemblage qu'il se sorma ce caractère de grandeur, qui lui mérita le furnom de magnanime. La jalousie de la reine Marie, son épouse, éloigna Alphonse de ses états d'Aragon. Ce prince, un des plus beaux hommes de l'Europe, aimoit une dame de la cour, dont il avoit eu un fils. La reine fit empoisonner sa rivale. Alphonse, trop grand pour se venger d'une semme, quelque sensible qu'il sût à cette perte, prit le parti d'aller distraire sa douleur hors de son royaume, par des voyages & des expéditions militaires. On conjura contre lui: un des conspirateurs, touché de remords, viut se jetter à ses pieds, lui découvrit la conspiration, & lui donna la liste des coupables. Alphonse la déchira sans la lire, & dit : Je vous pardonne, afin que vous alliez dire aux conjurés que je prends plus de soin de leur vie, qu'ils n'en prennent eux-mêmes. Il montra la même grandeur d'ame en plusieurs autres occasions; & lorsqu'il se vit dans la nécessité de punir, le sang d'un seul verse à regret, lui parut suffisant pour expier le crime de tous. Reconnu roi de Sis

Oa

cile en 1442, il fixa son sejour en Italie, malgre les instances des Aragonois. Il aimoit à aller à pied & fans suite dans les rues de sa capitale. Lorsqu'on lui représentoit que c'étoit exposer sa personne, il répondoit: Que peut craindre un père qui se promène au milieu de ses enfans? L'étude & l'amour le délassoient des satigues de la guerre, & des soins pénibles du gouvernement. Il avoit coutume de dire qu'un prince ignorant étoit un âne couronné. (Ce mot avoit été dit long-temps avant lui au roi de France Louis d'Outremer par Foulques-le-Bon, comte d'Anjou, qui savoit que le roi se moquoit de l'usage où il étoit de chanter au lutrin, usage qui supposoit des connoissances, comptées alors pour quelque chose.

Si la folle passion d'Alphonse pour Lucrèce Alania, jetta quelque ridicule sur les derniers jours de sa vie, au moins on ne lui reprochera point d'avoir sacrisse ses sujets, ses devoirs, ni la majesté de son rang, aux caprices & à l'avidité de ses maîtresses. Il

mourut en 1458.

ALPHONSE I, (Histoire de Portugal.) fils de Henri, comte de Portugal, & de Thérese, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille, avoit à peine trois ans, lorsque la mort de son père le laissa sons la tutèle de sa mère, semme ambitieuse & peu décente dans ses mœurs, qui ne céda l'autorité suprême à Alphonse, que sorsque celui-ci l'y contraignit à force ouverte. Ce prince ayant recouvré ses droits, tourna ses armes contre les Maures, & les victoires multipliées qu'il remporta sur eux, le sirent proclamer roi de Portugal, par ses troupes en 1130. Le pape Eugène III lui confirma ce titre par un bref; mais fon couronnement ne sut célébré que quelques années après, à Lamego, où le trône sut déclaré héréditaire par une loi constitutive de l'état, & les étrangers exclus de la couronne, mais non pas les princes naturels. Affisté des prélats & des principaux citoyens des villes, il fit des loix pour la tranquillité & " la bonne police du royaume; de sorte qu'il sut à la sois un guerrier habile & heureux, un roi doué de grandes qualités, le fondateur de la monarchie portugaife, & le législateur de fa nation. Il mourut en 1185, laissant pour successeur son fils don Sanche I, qui se montra digne d'un si grand prince.

Alphonse II, surnommé le gros. Sanche I, ne voulant pas que les cadets de ses enfans fussent dans la dépendance de l'aîné, avoit apanagé, nonseulement ses deux fils don Ferdinand & don Pèdre, mais encore ses deux filles, dona Thérèse & dona Sanche. Alphonse II, monté sur le trône, eut de violens démêlés avec ses sœurs: il prétendoit que leur père n'avoit pu démembrer de la couronne, les places dont il leur avoit donné la souveraineté. Cette querelle sut suivie d'une guerre civile : le pape s'en mêla à la follicitation des princesses. Alphonse sut excommunie, & son royaume mis en interdit. Ainsi, dona Thérèse & dona Sanche sorcèrent leur frère à souscrire à la

cession des places que Sanche I leur avoit données. Le roi de Portugal fit ensuite la guerre aux Maures : guerre gloricuse par ses succès, mais funeste par les nouvelles querelles qu'elle lui fit avec le pape, & tout le clergé de son royaume. Il jugea qu'il n'étoit pas juste que ses sujets laiques supportassent seuls les frais d'une guerre entreprise en saveur de la religion; en conséquence il crut pouvoir taxer les ecclésiastiques, les plus riches de ses sujets. L'archevêque de Brague en jugea autrement : il excommunia les officiers chargés par le roi de lever les taxes imposées. Alphonse faisit les revenus de l'archevêque, & se contenta de le saire sortir de ses états. Le pape, irrité de ce procédé, envoya en Portugal des commissaires qui excommunièrent le roi, & jettèrent un interdit sur le royaume. Alphonse entra en négociation avec le clergé, mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort excommunié, le 25 de mars 1223.

ALPHONSE III arracha le sceptre des mains de son frère aîné Sanche II; mais lorsqu'il sut assis sur le trône, en 1248, il tâcha d'effacer la honte de fon usurpation, par une administration juste & modérée, & témoigna en plusieurs circonstances, tant par ses paroles que par des biensaits répandus sur ceux qui étoient restés sidèles à son srère, qu'il désapprouvoit un crime dont il recueilloit les fruits. Il sut remédier à plusieurs abus qui s'étoient introduits à la saveur des troubles dont le royaume avoit été agité : mais , lorsqu'il voulut résormer le clergé, il trouva tant de résistance de la part des eccléfiastiques de Portugal, & sur-tout de la part du pape, qu'il échona dans ce projet, pentêtre faute d'y avoir procédé avec affez de prudence.

Il mourut en 1279.

Alphonse IV, furnommé le Brave, eut quelques bonnes qualités avec beaucoup de vices. Fils dénaturé, il s'arma plusieurs sois pour détrôner le roi Denis son père, & sut cause de sa mort, par l'atrocité de ses procédés envers lui. Frère injuste, il persécuta long-temps don Sanche, prince digne d'un meilleur fort. Il fit douze ans la guerre au roi de Castille son gendre; le sang des Portugais & des Castillans ne cessa de couler pendant tout ce temps, pour les querelles domesfiques de leurs fouverains. Barbare & crédule, cédant trop facilement aux fuggestions de quelques savoris jaloux & mechans, il fit affaffiner fous fes-yeux Ines ou Agnes de Castro, que son fils don Pèdre avoit épousée fecrétement, & alluma ainsi le seu d'une nouvelle guerre. Il semble que la cruauté d'Alphonse sut entiérement tournée contre fafamille; car, à l'exception, de l'assassinat de l'évêque d'Evora, qu'il commit de sang-froid, son règne sut assez modéré; il se montra attentif à ne point charger ses sujets de nouveaux impôts, à faire fleurir l'industrie, à savoriser le comn erce; mais son animosité continuelle contre les siens troubla sans cesse l'état, & lui sit infinimes t plus de mal qu'il ne pouvoit d'ailleurs lui faire de bien. Alphonse mourut en 1357.

Alphonse V, surnommé l'Africain, mérita ce titre par ses exploits & ses conquêtes en Afrique. Ce sut sous son règne que les Portugais découvrirent la Guinée, d'où ils rapporterent beaucoup d'or. Ce prince, époux fidèle, père tendre, habile négociateur, roi juste, eût mérité d'être mis au rang des plus grands monarques, si l'ambition des conquêtes n'eût pas été sa passion dominante. Plus occupé du desir d'agrandir ses états, que du soin d'y saire sleurir l'abondance & la paix, il régna presque toujours sous la tente. Ses armes furent heureuses; mais un guerrier illustre, un habile géneral n'est pas un roi, les rois ne devroient chercher la gloire que dans la bienfaisance & l'amour de la justice. Il abdiqua deux sois. Après avoir résigné sa couronne à don Juan son fils dans le dessein d'aller à Jérusalem, pour y vivre dans la solitude, il se repentit de cette démarche indiscrète & don Juan lui rendit le sceptre. Alphonse, quelques années après, se dégoûta une seconde sois du trône, & après y avoit sait monter son fils à sa place, il étoit en chemin pour aller se retirer au couvent de S. Antoine de Varatojo, lorsqu'il fut attaqué de la peste qui ravageoit alors le Portugal. Il en mourut en 1481.

ALPHONSE VI, également incapable de remplir les devoirs d'un roi & ceux d'un mari, se vit enlever sa couronne & fa semme, par son srère don Pèdre. Cette révolution sut revêtue de la forme d'une abdication volontaire en apparence,

mais réellement forcée.

(Tous ces articles d'Alphonses sont restés tels qu'ils étoient dans le supplément, à quelques changemens, retranchemens & additions près, ces dernières rensermées entre deux crochets, comme on

en a prévenu dans la préface.)

Il y a deux rois de Naples du nom d'Alphonse; le premier est celui dont il vient d'être parlé sous le nom d'Alphonse V , furnommé le Magnanime , roi d'Arragon. L'auteur des précédens articles d'Alphonse, avoit dit, que Jeanne, deuxième reine de Naples, s'étoit jouée deux fois de la bonne-foi d'Alphonse, roi d'Arragon, après avoir tiré de puis-sans secours de sa générosité, mais que la conquête de Naples l'avoit vengé. Quelques panégyristes d'Alphonse peuvent avoir pris sins son pares contro d'Alphonse peuvent avoir pris ainsi son parti contre Jeanne seconde, princesse très-décriée pour les mœurs; mais en général, la soule des historiens représente Alphonse comme un ingrat qui, comblé des biensaits de Jeanne, la traita presque, comme Charles de Duras avoit traité la première Jeanne. La feconde avoit institué Alphonse son héritier; il voulut la dépouiller de son vivant; il porta la guerre dans ses états, il l'assiégea dans un des châteaux de Naples. Sforce la délivra. Le premier usage qu'elle sit de sa liberté, sut d'annuller l'adoption dont Alphonse s'étoit rendu indigne, & d'appeller à fa place Louis III, duc d'Anjou, qui mourut avant elle, & dont les droits qui passèrent au roi René, son frère, surent recueillis, & si l'on

veut, usurpés par Alphonse. Celui-ci laissa en mourant le royaume de Naples à Ferdinand son bâtard, dont le fils & le successeur sut Alphonse II.

Cet Alphonse, fils odieux d'un père odieux, occupoit & déshonoroit le trône de Naples, dans le temps où Charles VIII, héritier des droits de la feconde maison d'Anjou, parcouroit l'Italie en maitre & en vainqueur, & passoit dans le royaume de Naples avec aussi peu de dissiculté que s'il eût traversé une province de France. Ferdinand étoit mort de frayeur au bruit de son arrivée. Alphonse s'étoit ensui lâchement, & étoit allé se saire moine à Messine. Ferdinand II, son fils, voulut saire valoir ses droits; on le plaignit & on l'abandonna. Charles VIII soumit tout, mais il perdit tout avec la même promptitude, & regarda comme un bonheur de pouvoir sortir de l'Italie, au moyen de sa victoire de Fornoue; les généraux qu'il laissa dans le royaume de Naples, acheverent de le perdre. Ferdinand II, cher aux Napolitains, qui ne l'avoient abandonné que par inconstance & par crainte, sut reçu dans toutes fes places aux acclamations du peuple , & il ne resta aux François, de cette expédition si brillante, qu'une raison éternelle d'en détester le souvenir.

Alphonse voyant ce retour de sortune, voulut quitter son cloître & reprendre le sceptre; il en sit parler à son sils. Ferdinand, sûr que l'affection des peuples se bornoit à sa personne, & ne remontoit pas jusqu'à son père, répondit qu'il salloit attendre que les affaires sussent affez solidement rétablies, pour qu'Alphonse ne sût pas obligé d'abandonner le royaume une seconde sois. Il eût pu

épargner à son père cette dure ironie.

Alphonse mourut en 1495. Il y a eu quatre Alphonses, ducs de Ferrare & de Modène, de la maison d'Est.

Il y a eu aussi de ce nom quelques savans obscurs, pour la plupart Espagnols.

ALPIN, (Hift. anc.)

Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona, &c.

poëte que nous ne connoîtrions pas, si Horace, d'un trait de plume, ne lui eût donné cette immortalité ridicule & redoutable, que Boileau & Voltaire ont depuis prodiguée à leurs ennemis.

N'irritons pas les poëtes.

ALPINI (PROSPER), (Hist. mod.) professeur de botanique à Padoue, né en 1553, mort en 1616, dont Boerhave estimoit assez le traité de præsagiendà vità & morte, pour l'avoir sait imprimer, à Leyde, 1710, in-4°. Alpini, qui avoit voyagé en Egypte pour persectionner la botanique, a décrit les plantes de ce pays & de quelques autres. On a encore de lui d'autres ouvrages de médecine estimés.

lui d'autres ouvrages de médecine estimés.

ALTADAS, (Hist. anc.) sut le douzième roi d'Assyrie. Son histoire n'ossre aucun trait mémorable. Berose, auteur suspect, nous le représente comme un prince assoupi dans la mollesse & les voluptés, plus occupé du soin de jouir que de gou-

U0 2

verner. Quelques-uns le confondent avec Sardanapale, & la conformité de leurs inclinations & de leurs défordres donne du poids à leur opinion. Il commença à régner l'an 699 avant Jésus-Christ. (T-N.)

ALTÍNG, (MENSON) (Hist. mod.) bourguemestre de Groningue, mort le 2 août 1713, est auteur d'une description des Pays-Bas; descriptio Germaniæ inserioris; Amst. 1697, in-fol. Cet ou-

vrage est estimé.

Il y a eu deux autres Alting, père & fils, Henri & Jacques, tous deux professeurs de théologie à Groningue, tous deux savans obscurs, quoique le père ait joué un rôle au synode de Dordrecht, où il étoit député du Palatinat; il avoit été précepteur du prince électoral Palatin. Il étoit dans Heicelberg, lorsque cette place sut prise, en 1622, par le comte de Tilly. Il tomba entre les mains d'un soldat, qui lui montrant sa hache, lui dit: Cette hache a tué dix hommes aujourd'hui; montre-moi le dosseur Alting, il sera le onzième. Alting échappa, il mourrut en 1644, & son fils en 1679.

ALVARÈZ, (DiÉGO) (Hist. list. mod.) dominicain Espagnol, connu pour avoir désendu avec Lemos, son consrère, la cause des Thomistes contre les Molinistes, dans la congrégation de Auxiliis; il sut archevêque de Trani dans le royaume de Naples. Il mourut en 1635. On a de lui différens traités rhéologiques, principalement sur la grace & le libre

arbitre.

Un autre Alvarèz, (François) chapelain d'Emanuel, roi de Portugal, & aumônier de l'ambassade envoyée par ce prince, à David, empereur d'Ethiopie ou d'Abissinie, passa fix ans dans ce pays. A son retour, il rendit compte de son voyage au pape Clément VII, en présence de l'empereur Charles-Quint, dans l'entrevue de Bologne, en 1533. Il a fait une relation de ce voyage d'Ethiopie, elle est en portugais, elle a été traduite en latin & en françois; c'est le premier auteur qui ait donné quelques notions exactes sur l'Ethiopie.

ALVARÈZ, (ALBORNOZ) (V. ALBORNOZ OII

plutôt PIERRE LE CRUEL).

ALVIANO; (BARTHÉLEMI) (Hist. mod.) nous l'appellons en françois l'Alviane; ce général vénitien, du temps de Louis XII, & au commencement du règne de François Premier, étoit estimé le plus grand homme de guerre de l'Europe. Il se distingua sur - tout à la bataille d'Aignadel, en 1509, & à celle de Marignan, en 1515; dans la première, contre les François; dans la seconde pour eux. La journée d'Aignadel sur également glorieuse & infortunée pour l'Alviane; on admira la disposition de son armée; on admira concre plus ce courage intrépide qui le précipitoit dans les plus grands dangers: il succomba ensin sous la valent des François; ses troupes surent dispersées; il essaya en vain de les rallier. Renversé d'un coup de lance, dont il eut un œil crevé, il sut pris, & présenté au roi Louis XII, qui lui prouya,

par son accueil, qu'il savoit estimer le mérite dans un ennemi. Mais tandis qu'il le consoloit de sa disgrace, on entendit, tout d'un coup, sonner l'allarme dans le camp des François; le roi qui en avoit donné l'ordre, pour rallier ses soldats, seignit d'être surpris. Qu'est-ce, dit -il à l'Alviane, vos gens sont difficiles à contenter, ils veulent en tâter une seconde sois? -- Sire, répondit l'Alviane, s'il y a plus sait d'armes aujourd'hui, il saut que vos gens s'entre-battent; pour les nôtres, vous les avez gouvernés de manière, que de quinze jours ne les reverrez en face.

Les François & les Vénitiens étoient redevenus amis par l'intérêt commun qui les réunissoit contre Maximilien, alors empereur, & contre le pape; ce sut de concert avec la république de Venise que François Premier, à peine monté sur le trône, entreprit sa première expédition du Milanès. L'Alviane, qui commandoit l'armée vénitienne, cherchant à faire sa jonction avec François Premier, s'étoit avancé, sans obstacle, jusqu'à Lodi, d'où il étoit à portée de donner la main au camp de Mari-

gnan, qu'occupoit l'armée françoise.

Le roi s'entretenoit avec l'Alviane, qui étoit venu de Lodi, pour prendre des arrangemens avec lui, lorsque le connétable de Bourbon lui fit dire qu'on voyoit les Suisses s'avancer en ordre de bataille. A cette nouvelle, l'Alviane remonte à cheval, & court à toute bride vers son camp de Lodi, pour hâter la marche de l'armée vénitienne. Après avoir été en mouvement toute la nuit avec ce qu'il avoit pu rassembler de cette armée, il arriva au moment où les Suisses cédoient enfin & commençoient à se retirer, quoiqu'encore en bon ordre. L'Alviane voulut prendre part aux événemens de la journée; il avoit d'abord rencontré sur sa route quelques foldats François, que les efforts des Suisses avoient mis en suite, & qui lui dirent en tremblant que le roi avoit perdu la bataille : Eh bien! mes enfans, leur répondit l'Alviane, nous allons la regagner : suivez-moi. Quand la vue du champ de bataille l'eut désabusé, il regretta la gloire qu'il s'étoit flatté d'acquérir. La bonne contenance des Suisses lui servit du moins de prétexte pour troubler leur retraite. Déja trop fatigué de la double marche qu'il avoit faite avec tant de rapidité, il charge sans relâche l'arrière garde Suisse, foutient contre elle un combat violent, & remporte un reste de victoire inutile, & trop chèrement acheté. L'ardeur de ces grands mouvemens peu proportionnée à son âge de soixante ans passés, acheva d'altérer son tempérament affoibli, & lui donna la maladie qui le mit au tombeau peu de temps ap ès. Il mourut si pauvre, que le senat de Vénise sut obligè de saire une pension alimentaire à son fils & de marier ses filles.

ALVILDE, (Hist. Mythol.) c'est le nom d'une semme célèbre, dans les annales du Nord, par sa versu & sa beauté, sur-tout par sa valeur. Elle étoit fille de Sivard', roi de Gothland, qui vivoit dans le deuxième siècle. Ce prince qui ne vouloit

pour gendre qu'un homme d'une rare valeur, réfolut d'éprouver le courage de tous ceux qui prétendroient à la main de sa fille. Une chronique respectée dans le Nord, rapporte qu'il enserma sa fille dans une tour dont l'entrée étoit gardée par deux serpens d'une énorme grandeur. Ce n'étoit qu'après avoir tué ces deux monstres qu'on pouvoit parvenir à l'appartement d'Alvilde. Alson, fils de Sigard, roi de Danemarck, entendit parler de la beauté de la princesse de Gothland. C'étoit un jeune téméraire qui n'envisageoit jamais dans une entreprise périlleuse, que la gloire dont il pouvoit se couvrir. Les dangers dont on le menaçoit, ne firent qu'irriter son courage. Il tenta l'aventure, & sur fur assert de les deux serves de les deux serves de la princesse de la couvrir de couvrir de la courage. Il tenta l'aventure, & sur de la courage d

Le vieux Sivard, charmé de fon courage, alloit lui donner sa fille; Alvilde elle-même, l'acceptoit avec une secrète joie. Les graces du jeune homme, sur-tout sa valeur, avoient sait impression sur elle. (Ellene crut point devoir en saire mystère à samère; mais cette senume, par une sévérité de mœurs, qui étoit ou de son pays ou de son carastère, & peut-être de tous les deux, n'entendit cet aveu qu'avec indignation, ne jugeant pas que son sex e, avant le mariage, dût connoître, ou du moins avouer l'a-mour). Elle en sit des reproches amers à sa fille. Alvilde, désespérée d'avoir perdu l'estime de sa mère, résolut de lui prouver, que quelque grande que sût sa passion, elle étoit capable de la vaincre, & jura de réparer par le reste de sa vie, un

moment de soiblesse.

En effet, elle renonce pour jamais au mariage, à son amant, & tandis que tout s'apprête pour son hymen dans le palais de son père, elle s'échappe, suivie d'une troupe de jeunes filles à qui elle sait faire le même ferment, & fous l'habit guerrier, va chercher des aventures. Elles rencontrèrent sur le rivage de la mer, une troupe de pirates qui venoient de rendre les derniers devoirs à seur chef, & déploroient encore sa perte. Alvilde leur offrit ses services & les pria de lui permettre, ainsi qu'à ses compagnes, de partager la gloire de leurs exploits. Ces barbares furent charmes de la bonne mine & des graces de l'étranger, & lui offrirent le commandement. Ils n'eurent point à se repentir de leur choix; Alvilde, dans toutes les rencontres, leur fit voir qu'elle étoit digne du rang où ils l'avoient élevée.

Cependant Alfon avoit aussi équipé une flotte, & cherchoit à se dissraire, par la gloire & les combats, des chagrins que lui causoit la perte de sa maîtresse. On fait que le métier de pirate n'avoit rien de dèshonorant chez les peuples du Nord; c'étoit l'occupation chérie des rois & des héros. A peine un jeune prince avon-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il demandoit à son père une flotte & des troupes, & qu'il alloit courir les mers. Par ces legères expéditions, ces peuples préludoient à ces grandes entreprises, qui surent long-temps l'étonnement & l'effroi de

l'Europe. C'étoit cependant moins la foif du pillage qui guidoit les jeunes guerriers dans leurs courfes, que l'amour de la gloire & le désir de s'illustrer par quelque action d'éclat. Le brigandage avoit ses loix, & la voix de l'honneur se saisoit entendre à ces barbares, qui méconnoissoient souvent celle de la nature & de l'humanité. Un pirate eût rougi d'attaquer un vaisseau marchand, ou dont l'équipage eût été désarmé. Souvent même les princes se mettoient en course dans le seul dessein d'assurer la liberté du commerce, & de purger la mer d'une autre espèce de pirates qui l'insestoient, & dont l'unique but étoit de s'emparer des vaisseaux marchands qu'ils rencontroient. A travers ces préjugés & ces mœurs grossières, on entrevoit le premier crépuscule de cet esprit de chevalerie, & de ces préjugés sublimes qui surent la source de tant de grandes actions que l'Europe n'a pu égaler depuis qu'elle est éclairée.

Alfon, dans le cours de fon expédition, entra dans un golphe où une autre flotte de pirates venoit aussi de se retirer. Les deux partis en vinrent aux mains : on se battit de part & d'autre avec acharnement. Dans le fort de la mêlée, Alfon joint l'amiral ennemi, & s'élance fur son bord; il abbat, il renverse tout cé qu'il trouve sur son passage. Un seul guerrier lui résiste, & lui fait douter un moment de la victoire. Alson indigné, rassemble ses forces, & d'un coup, sait voler en éclats le casque de son adversaire. Il reconnoît sa maîtresse! Il tombe à ses genoux, & la conjure de ne plus s'opposer à son bonheur. Alvilde se rendit à ses prières, & deux sois vaincue par l'amour & la fortune desarmes, elle confentit enfin à lui donner la main.

Nous nous garderons bien de garantir la vérité de cette aventure; cependant quelque romanefque qu'elle paroisse, elle est peut-être aussi bien sondée que celles des Clélies & des autres héroines à qui Rome se vante d'avoir donné le jour : au moins n'est-il pas impossible que chez un peuple guerrier une semme ait eu aussi l'ambition de s'illustrer par la gloire des armes. (M. DE SACY.)

(La mythologie du Nord n'est pas moins fabuleuse que la mythologie des Grecs, mais elle est moins essentiellement séparée de l'histoire, soit parce qu'elle a été moins travaillée par l'imagination des poëtes & de grands poëtes, soit parce qu'on la puise dans la même source que l'histoire, c'est-àdire dans les chroniques; le nom de cette Alvilde est en effet célèbre dans l'histoire du Nord; d'ailleurs cet article contient des observations qu'on peut regarder comme historiques, sur les anciennes mœurs de ces peuples barbares; enfin l'article exiftoit dans le supplément de l'encyclopédie, & comme il n'appartient à aucun autre genre que l'histoire, on ne le trouveroit point ailleurs; ce sont ces raisons qui nous ont déterminés à le laisser subsister ici avec des retranchemens & quelques changemens.)

ALYATES, (Hist. anc.) roi de Lydie, père de Cræsus. Son article pourroit se borner à ce seul

titre, sans un trait d'ignorance & de superstition remarquable que présente son regne. Alyates saisoit la guerre à Cyaxare, roi des Mèdes, les armées étoient en présence, & alloient en venir aux mains; une éclipse de soleil qui survint, les sépara; les deux peuples, & les deux rois la prirent pour un signe de la colère célesse qui réprouvoit cette guerre; en conséquence les Mèdes & les Lydiens se hâtèrent de faire la paix. Des préjugés qui porteroient les hommes à la paix seroient présenbles à des lumières qui laissent subsisser la guerre; mais il saut convenir qu'en général ce sont les préjugés, & non les lumières qui entretiennent la guerre. Herodote dit que l'éclipse dont il s'agit avoit été prédite par Thalès le milésien; les Lydiens & les Mèdes l'ignoroient donc, ou bien le prodige, (car une éclipse en étoit un alors,) les essrayoit d'autant plus qu'il avoit été prédit, & que les peuples n'avoient aucune idée des moyens de le prédire.

AMAIS, (Hist. d'Egyp.) Sesostris partant pour aller conquerir l'Asie & l'Asrique, consia la régence de ses états à sou srère Amais, lui déséra une puisfance illimitée, & n'exigea de lui que le serment de ne point porter le diadême, & de respecter sa femme & ses concubines. Amais viola son serment fur ces deux points. Le bruit de sa révolte hâta le retour de Sésostris qui, trompé par une seinte soumission, usa de clémence envers ce frère coupable. Am.iis habile à diffimuler, méditoit l'horreur d'un fratricide; il invite à une fête le roi, la reine & leurs enfans : la profusion des vins provoqua les convives au sommeil. Amais profitant de leur assoupissement, met le seu à la maison du banquet, Sésostris se sauve à travers les flammes : on raconte qu'il étendit deux de ses enfans sur le bois enflammé, & qu'il s'en fit une planche pour se soustraire aux flammes, avec le reste de sa samille. Amais, pour se dérober à une juste vengeance, alla mendier un afyle dans la Grèce. On prétend que c'est son avanture qui a donné lieu à la sable de Danaüs.

AMALARIC, (Hist. des Goths.) fils légitime d'Alaric II, étoit encore au berceau lorsque son père mourut. Son enfance l'exclut du trône; & ce fut son srère, né d'une concubine, qui règna. Les peuples obéissoient à regret à un bâtard. Théodoric, grand - père maternel d'Amalaric, prosita de la disposition des esprits pour rétablir son petit-fils dans l'héritage de son père. L'usurpateur, abandonné de ceux qui l'avoient proclamé, rentra dans la vie privée. Mais le jeune roi n'eut que l'ombre du pouvoir; ce sut Théodoric qui en eut toute la réalité. Ce tuteur habile eut besoin de toute fa dextérité pour se maintenir coutre l'ambition de Clovis qui aspiroit à régner sans rivaux dans les Gaules. Ce prince, ennemi secret des Visigoths, & souvent leur vainqueur, sut quelquesois arrêté dans les entreprises contre eux par les prières de fa fille Clotilde, qu'il avoit donnée en mariage au jeune Amalaria. Cette princesse sut mai récompen-

fée de son attachement pour son époux; la diverfité de religion sut le germe de leurs divisions domestiques. L'un avoit embrassé les erreurs de l'Arianisme, & l'autre, élevée dans la religion de ses pères, avoit persévéré dans la pureté de la soi. Amalaric lui fit essuyer toutes sortes d'outrages pour la résoudre à l'apostasse; ses duretés & ses violences épuisèrent la patience de la princesse qui envoya à Childebert un linge teint du fang forti de ses plaies. Ce sut le signal d'une guerre sanglante; Childebert arma pour venger sa sœur & punir Amalaric; on en vint aux mains. Les Visigoths surent tailles en pièces, & leur roi Amalaric sut enveloppé dans le carnage. D'autres rapportent qu'il étoit prêt à s'embarquer pour l'Espagne, l'orsqu'il s'apperçut qu'il avoit oublié ses pierreries dans Barcelone; il y retourne, & lorfqu'il voulut en sortir avec ses trésors, ses soldats le dépouillèrent. Il voulut se réfugier dans une église; mais lorsqu'il étoit prêt d'y entrer, il sut tué d'un coup de javelot l'an 526, après un règne de cinq ans. Ses sujets se retirèrent en Espagne avec leurs semmes & leurs enfans. Tout le pays qu'ils avoient occupé dans les Gaules sut partagé entre les Francs & les Goths d'Italie. (T---N.

AMALARIUS-FORTUNATUS, (Hist. Mod.) archevêque de Trèves, l'un des plus illustres prélats du temps de Charlemagne, lui dédia un traité du baptéme, qui a été imprimé fous le nom & parmi les œuvres d'Alcuin. Amalarius sut ambassadeur de Charlemagne anprès de Michel Curopalate, empereur d'Orient, successeur de Nicéphore & de Staus

Il mourut en 814.

Un autre AMALARIUS, distingué par le nom de Symphosius, diacre, puis prêtre de l'église de Metz, ensuite abbé de Harnbac, contemporain du premier, & qui n'a pas vécu au-delà de l'an 837, a composé un trairé des offices Ecclésiastiques, ouvrage encore précieux à ceux qui veulent s'instruire des

antiquités de l'églife.

AMALASONTE, (Hist. des Goths, d'Ita-lie.) étoit fille de Théodorie, roi des Goths en Italie, qui envoya en Mésie lui chercher un époux, & le clioix tomba fur Evaric qui étoit comme elle de l'illustre samille des Amales. Athalaric sut le fruit de cette union. Après la mort prématurée de son époux, elle gouverna l'état pendant la minorité de son fils; & tant qu'elle sut chargée de l'administration des affaires, l'Italie n'éprouva ni troubles ni revers. L'empire des Ostrogoths eût été détruit aussi-tôt que sormé, si des mains aussi habiles n'en eussent dirigé les rênes. La lettre qu'elle écrivit à l'empereur Justinien, est un monument qui atteste que les rois Ofrogoths vouloient bien reconnoître dans les empereurs d'Orient une supériorité de rang, mais non pas une supériorité de jurisdiction. Les Ostrogoths, comme tous les peuples brigands, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource, ne plaçoient jamais une semme sur le trône, parce

qu'ils n'avoient besoin d'un roi que pour marcher à leur tête. Mais quoique les semmes sussent exclues de la puissance souveraine, elles gouvernoient quelquesois sous le nom d'un prince; on ne leur resusoit que le titre, & on leur laissoit l'exercice de la puissance. Amalasonte prit donc la tutelle de son sils sans exciter aucun murmure; & elle sut obèie comme si elle eût eu la plénitude du pouvoir souverain. Sa dextérité dans les négociations, son discernement dans le choix de ses ministres, lui assignent un rang distingué parmi ceux qui se sont montrés dignes de gouverner. La mort lui enleva son sils âgé de dix-huit ans. Ce coup, qui devoir la faire rentrer dans la vie privée, l'assermit sur le trône, elle ne put renoncer au plaisir de commander.

Elle crut éluder la rigueur de la loi qui l'excluoit du trône, en y faifant asseoir un prince avec elle. Ce prince fut Théodat. Il promit, dit-on, à son épouse de se contenter du titre & des honneurs de la royauté, & de lui abandonner l'administration des affaires. Mais il étoit trop ambitieux pour n'être pas infidèle à ses promesses. Cette princesse prit soin de les lui rappeller; elle éclata en reproches contre lui. Théodat, pour ne plus entendre ses plaintes, la relégua dans une ile du lac de Bolsène. Ce sut là qu'elle s'occupa des moyens de tirer vengeance de son perfide époux. Justinien lui parut l'instrument le plus propre à l'exécution de ses desseins: elle l'intéressa dans sa cause par la promesse de le rendre maître absolu de toute l'Italie. Son défintéressement donna un nouveau poids à ses sollicitations; elle ne demanda pour récompense qu'un établissement convenable à la dignité de la fille & de, la mère d'un roi. Justinien lui accorda plus qu'elle ne demandoit. Mais Théodat instruit par la voix publique, du traité d'Amalasonte avec Justinien, prévint, par la mort d'Amalasonte, l'exécution de ses complots. Cette princesse, plus admirée que chérie, trouva des vengeurs après sa morts; les Ostrogoths, qui respectoient en elle le sang du sondateur de leur empire, se rangèrent du parti de Justinien, qui poursuivoit la vengeance de sa mort; & cette désection facilita à ses généraux la conquête de l'Italie & de la Sicile. Amalasonte mourut l'an 535. (T--N.)

AMALEC, (Hist. fainte.) fils d'Eliphaz, & petit-fils d'Esaü, sur le père & le ches des Amalécites, peuple de l'Idumée,

AMALRIC (ARNAUD) (Hist. mod.) général de l'ordre de Citeaux, inquisiteur & grand persécuteur des Albigeois, grand ami du pape Innocent III, sondateur de l'inquisition, étoit rempli de l'esprit des croisades, il vouloit qu'on eût sans cesse les armes à la main contre les hérétiques & les insidèles; il réunit les princes d'Espagne contre les Maures; ceux-ci furent vaincus dans une baraille donnée en 1212, dont Amalric, témoin oculaire, a donné une relation. Il su archevêque de Narbonne; il mourut en 1225.

AMALTHÉE (Histoire anc.). C'est le nom de la fibylle de Cumes. Elle présenta au roi de Rome, Tarquin le superbe, neuf livres sibyllins, c'est-à-dire remplis de prédictions des sibylles, sur le destin de Rome, elle lui en demanda trois cents écus, Tarquin la dédaigna; elle alla brûler trois de ces livres; elle revint quelque temps après: il ne m'en reste plus que six, dit-elle, les voulezvous? Tarquin en demanda le prix, le même, dit-elle, elle fut encore éconduite; elle en brûla trois autres, & demanda le même prix des trois qui lui restoient. Cette audace srappa Tarquin, il regretta la perte des six autres livres; il craignit de perdre encore les trois seuls qui restassent, & ayant consulté les augures, il donna la somme demandée; il fit enfermer ces livres dans un coffre de pierre sous une des voûtes du capitole. On en confia la garde à des magistrats choisis, qui surent charges de les confulter dans les cas extraordinaires & dans les temps difficiles. Ces magistrats furent dabord au nombre de deux, puis de dix; ils étoient au nombre de quinze du temps de Sylla. Ces livres périrent dans l'incendie du capitole, l'année d'avant la dictature de Sylla; on envoya, en vertu d'un arrêt du fénat, des députés dans les principales villes de la Grèce & de l'Italie, pour rassembler tout ce qu'on pourroit trouver de vers sibyllins échappés à l'injure des temps. On en trouva mille, qui surent gardés de nouveau avec le plus grand foin, jusqu'à ce qu'enfin dans la décadence de l'empire, ils surent brûlés par le fameux Stilicon, beau-père de l'empereur Honorius. Ce qu'on a voulu publier depuis, de vers fibyllins, paroît être supposé. Les premiers chrétiens en sabriquèrent un grand nombre qui contenoient des prédictions sur Jésus-Christ, réputées faires dans les temps les plus reculés. C'est ce qu'on appelle fraude pieuse. Le troisième vers du premier couplet de la prose dies ira, met les prédictions des fibylles à côté de celles de David; teste David cum sibyllå, on a changé ce vers dans les nouveaux bréviaires, il subsisse dans les anciens.

AMALTHÉO ou AMALTHÉE (JÉRÔME, JEAN-BAPTISTE & CORNEILLE) (Hist. mod.) étoient trois frères qui cultivoient la poésse latine en Italie au 16° siècle; & que Muret metroit au-dessis de tous les autres poètes latins de l'Italie moderne. C'est dans leurs poésses, publiées en 1689, à Amsterdam, par Grævius, que se trouve cette épigramme connue sur deux ensans d'une rare beauté, quoique tous deux privés d'un œil.

Lumine Acon dextro, capta est Leonilla sinistro, Et poterat form à vincere uterque Deos. Parve puer, lumen quod habes concede sorori; Sic tu cæcus Amor, sic erit illa Venus.

Il nous semble qu'on a fait l'application de ces vers à une mère & à un fils qui étoient dans le même cas; on mettoit parenti, au lieu de sorori, & alors le dernier vers:

Sic tu eacus Amor , sic erit illa Venus.

avoit un degré de plus de convenance.

AMAN, (Hist des juifs.) Amalécite, fils d'Amadath, & favori d'Affnérus, qui l'éleva au-dessus de tous les princes de sa cour, s'enorgueillit tellement de la faveur du roi, qu'il se sit rendre des honneurs qui alloient jusqu'à l'adoration; & le roi de Perse qui le favoit, avoit la foiblesse de le souffrir. Tout le monde flèchissoit le genou devant le superbe Aman; le juif Mardochée étoit le seul qui refusât de ramper servilement devant lui. Aman en sut choqué, & résolut de perdre Mardochée avec tous les juiss; il surprit au roi un ordre pour les exterminer. Le jour de cette fanglante exécution n'étoit pas encore arrivé; Aman voulut le prévenir pour Mardochée. Il fit élever une potence, & alloit demander à Aisuérus qu'il lui fût permis de faire pendre ce juif insolent, lorsque le roi, qui venoit d'être informé que cet homme, avoit autresois découvert une conspiration tramée contre lui, voyant entrer son favori, lui dit: " Aman, que peut-on » saire à un homme que le roi désire de combler " d'honneur "? Aman croyant parler pour luimême, répondit à Affnérus qu'il falloit revêtir cet homme des habits royaux, lui mettre le diadême royal sur la tête, le faire monter sur le cheval du roi, & ordonner au premier des grands de la cour de le conduire en triomphe par la ville, en criant : C'est ainsi que sera honore celui que le roi voudra honorer. Assuirus lui dit : » Allez, & saites » vous-même ce que vous venez de dire envers » le juif Mardochée, qui a découvert une conf-» piration contre ma personne, & qui n'en a point » été récompensé «. Aman fut contraint d'obéir. Either faisit cette occasion de désabuser Assuérus des calomnies qu'on lui avoit faites contre les juis. Le roi reconnut l'imposture d'Aman, ordonna qu'il fût attaché à la potence qu'il avoit sait dresser pour Mardochée, & donna un édit en faveur des juifs, qui révoquoit le premier. (A.R.) AMAND, voyez SAINT - AMAND.

AMASIAS, (Hisl. sainte.) huitième roi de Juda, succéda à son père Joas, l'an du monde 3165, remporta une victoire complette contre les Iduméens. Au milieu de ses succès, il se livra aux superstitions de l'idolâtrie, après avoir adoré le vrai dieu dans le commencement de son règne. Le roi d'Israël lui déclara la guerre, le vainquit & le fit prisonnier. Amasias racheta sa liberté au prix de tous les trésors du temple de Jérusalem. Dans la suite, ses sujets ne voulant point d'un roi idolâtre, se souleverent contre lui. Il s'ensuit à Lachis où les conjurés le firent assassiner l'an du monde 3194, après un règne de 27 ans.

AMASIS, (Hift. d'Egypte.) Ce prince, sans être issu des rois d'Egypte, eut les droits les plus

facrés d'en occuper le trône, parce qu'il y sut appelle par le suffrage de la nation, & qu'il sut la rendre heureuse & florissante. On peut juger de son caractère par la douceur avec laquelle il voulut traiter Apriès, que la sortune avoit précipité du trône dans les sers. Il se contenta de le confiner dans le palais de Saïs, que ce roi dégradé occupoit au temps de ses plus grandes prospérités; mais le peuple craignant qu'un caprice de la fortune ne le relevât de sa chûte, demanda sa mort pour ne pas éprouver un jour ses vengeances. Amasis, après une longue résistance, l'abandonna en gémissant aux fureurs de la multitude; mais respectant toujours en lui le caractère de roi, il le fit enterrer dans le tombeau des monarques de l'Egypte, & lui rendit les honneurs funèbres qu'on avoit coutume de rendre aux rois.

L'Egypte, délivrée des guerres civiles, reprit fous Amasis son premier éclat; les abus surent corrigés & la licence réprimée par le frein des loix : ce fut lui qui affujettit chaque citoyen à déclarer au magistrat quelles étoient ses ressources pour subsister, & quiconque ne pouvoit alléguer de moyens honnêtes, étoit puni de mort. Il ne négligea rien pour peupler l'Egypte, pour y attirer l'etranger, pour y saire germer l'industrie. Il employa sur-tout ses soins à d'raciner ces haines nationales qui troublent les états où de nouvelles colonies viennent se consondre avec les anciens habitans. Toutes ses institutions le firent respecter comme le législateur de la nation. La conquête de Chypre & de Sidon lui assigna une

place parmi les rois conquérans.

La bassesse de son extraction diminuoit le respect qu'on devoit au trône annobli par ses vertus; ce sut pour détruire ce préjugé populaire, qu'il ordonna de prendre un vase qui servoit à laver les pieds & les mains de ses convives, pour en faire la statue d'un Dieu. Quand l'ouvrage sut achevé, le peuple vint se prosterner devant la nouvelle idole; alors il déclara que ce vase, autresois destiné aux plus sales usages, & devenu l'objet de leur culte, étoit le symbole de sa sortune, & qu'il prétendoit qu'on oublist ce qu'il avoit été, pour

ne songer qu'à ce qu'il étoit.

Sa conduite avec Polycrate, tyran de Samos, dont il avoit toujours été l'ami & l'allié, sut sort singulière. On dit qu'Amasis étonné des constantes prospérités de son ami, présagea qu'il seroit malheureux sur le déclin de sa vie. Ainsi il aima mieux rompre avec lui pendant le cours de ses prospérités, que d'avoir un jour à partager les infortunes d'un ami. Il paroît que sur la fin de son règne, les Perses tournérent leurs armes contre l'Egypte, puisqu'on la voit tributaire de Cyrus, contemporain de ce prince; & Amasis, grand politique & grand guerrier, ne transmit à son fils qu'une puissance chancelante. (T-N.)
AMAUTAS, s. m. (Hist. mod.) philosophes du

Perou, sous le regne des Încas. On croit que ce sut

l'Inca Roca qui fondale premier des écoles à Cufco, afin que les Amautas y enseignassent les sciences aux princes & aux gentilshommes; car il croyoit que la science ne devoit être que pour la noblesse. Le devoir des Amautas étoit d'apprendre à leurs disciples les cérémonies & les préceptes de leur religion; la raison, le sondement & l'explication des loix; la politique & l'art militaire; l'histoire & la chronologie; la poésie même, la philosophie, la musique & l'astrologie. Les Amautas composoient des comédies & des tragédies qu'ils représentoient devant leurs rois & les seigneurs de la cour, aux sêtes solennelles. Les sujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, les triomphes de leurs rois ou d'autres hommes illustres. Dans les comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domestiques, & des divers événemens de la vie humaine. On n'y remarquoit rien d'obscène ni de rempant; tout, au contraire, y étoit grave, sententieux, conforme aux bonnes mœurs & à la vertu. Les acteurs étoient des personnes qualifiées; & quand la pièce étoit jouée, ils venoient reprendre leur place dans l'assemblée, chacun selon sa dignité. Ceuxqui avoient le mieux réussi dans leur rôle, recevoient pour prix des joyaux ou d'autres présens considérables. La poésie des Amautas étoit composée de grands & de petits vers, où ils observoient la mesure des syllabes. On dit néanmoins qu'au temps de la conquête des Espagnols ils n'avoient pas encore l'usage de l'écriture, & qu'ils se servoient de signes ou d'instruments sensibles pour exprimer ce qu'ils entendoient dans les sciences qu'ils enseignoient. Garcilasso de la Vega, (Hist. des Incas, liv. II. & IV.) (G).

AMBASSADE, sub. s. (Hist. mod.) envoi que les princes separations de la Vega, (Hist. mod.) envoi que

les princes souverains ou les états se sont les uns aux autres de quelque personne habile & expérimentée pour négocier quelques affaires en qualité

d'ambassadeur. Voyez Ambassadeur. Le P. Daniel dit que c'étoit la coutume sous les premiers rois de France, d'envoyer ensemble plusieurs ambassadeurs qui composoient une espèce de conseil: on observe encore quelque chose d'assez semblable à cela dans les traités de paix. L'ambassade de France à Nimègue, pour la paix, étoit composée de trois plénipotentiaires; celle de Munster de deux, &c.

L'histoire nous parle aussi d'ambassadrices; madame la maréchale de Guébriant a été, comme dit Wicquesort, la première semme, & peut-être la seule, qui ait été envoyée par aucune cour de l'Europe en qualité d'ambassadrice. Matth. liv. IV. vie d'Henri IV. dit que le roi de Perse envoya une dame de sa cour en ambassade, vers le

grand - feigneur, pendant les troubles de l'Empire. AMBASSADEUR, fub. m. (Hist. mod.) ministre public, envoyé par un souverain à un autre,

pour y représenter sa personne.

Ce mot vient de ambasciator, terme de la basse latinité, qui a été sait de ambassus, vieux mot emprunté du gaulois, signifiant serviteur, client,

Histoire. Tom. I.

domestique ou officier, selon Borel, Ménage, & Chifflet, d'après Saumaise & Spelman: mais les jésuites d'Anvers, dans les act. sancti Mart. tome II. page 128. rejettent cette opinion, parce que l'ambast des Gaulois avoit cesse d'être en usage long - temps avant qu'on se servit du mot latin ambascia; cependant cela n'est pas strictement vrai; car on trouve dans la loi falique, tit. xix. ambascia qui s'est sait d'ambastia, en prononçant le t comme dans actio; & ambactia vient d'ambactus, & ce dernier d'ambact. Lindenbrog le dérive de l'allemand ambacht, qui signifie œuvre, comme si on le louoit pour saire quelque ouvrage ou légation. Chorier est du sentiment de Lindenbrog au sujet du même mot, qui se trouve dans la loi des Bourguignons. Albert Acharifius dans fon dictionnaire italien, le dérive du latin ambulare, marcher ou voyager. Enfin les jésuites d'Anvers, à l'endroit que nous venons de citer, disent que l'on trouve ambascia dans les loix des Bourguignons, & que c'est delà que viennent les mots ambassicatores & ambasciatores, pour dire les envoyés, les agens d'un prince ou. d'un état, à un autre prince ou état. Ils croyent donc que chez les barbares qui inondèrent l'Europe, ambascia significit le discours d'un homme qui s'humilie ou s'abaisse devant un autre, & qu'il vient de la même racine qu'abaisser, c'est-à-dire de an ou am &

En latin nous nommons ce ministre legatus ou orator: cependant il est certain que ce mot ambassadeur a chez nous une fignification beaucoup plus ample que celui de legatus chez les Romains; & à la réserve de la protection que le droit des gens donne à l'un & donnoit à l'autre, il n'y a presque rien de commun entr'eux.

Les ambassadeurs sont ou ordinaires ou extraordis naires.

Ambassadeur ordinaire, est celui qui réside dans la cour d'un autre prince par honneur, pour entretenir réciproquement une bonne intelligence pour veiller aux intérêts de son maître, & pour négocier les affaires qui peuvent survenir. Les ambassadeurs ordinaires sont d'institution moderne; ils étoient inconnus il y a deux cents ans : avant ce temps - là tous les ambassadeurs étoient extraordinaires, & se retiroient sitôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier.

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE, est celui qui est envoyé à la cour d'un prince pour quelque affaire particulière & pressante, comme pour conclure une paix ou un mariage, pour saire un compliment, &c.

A la vérité, il n'y a nulle dissérence essentielle entre ambassadeur ordinaire & ambassadeur extraordinaire : le motif de leurs ambassades est tout ce qui les distingue : ils jouissent également de toutes les prérogatives que le droit des gens leur accorde.

Athènes & Sparte florissantes, dit M. de Toureil, n'avoient autresois rien tant aimé que de voir & d'entendre dans leurs assemblées divers ambassa-

deurs qui recherchoient la protestion ou l'alliance de l'une ou de l'autre. C'étoit, à leur gré, le plus bel hommage qu'on leur pût rendre; & celle qui recevoit le plus d'ambassades, croyoit l'emporter sur sa rivale.

A Athènes, les ambassadeurs des princes & des états étrangers montoient dans la tribune des orateurs, pour exposer leur commission & pour se saire mieux entendre du peuple : à Rome ils étoient introduits au sénat, auquel ils exposient leurs ordres. Chez nous, les ambassadeurs s'adressent immédiatement & uniquement au roi.

Le nom d'Ambassadeur, dit Cicéron, est sacré & inviolable: Non modò inter sociorum jura, sed etiam inter hossium tela incolume versatur. In Ver. orat. VI. Nous lisons que David sit la guerre aux Ammonites, pour venger l'injure saite à ses ambassadeurs. Liv. II. des rois, chap. x. Alexandre sit passer au sil de l'épée les habitans de Tyr, pour avoir insulté ses ambassadeurs. La jeunesse de Rome ayant outragé les ambassadeurs de Vallonne, sut livrée entre leurs mains pour être punie à discrétion.

Les ambassadeurs des rois ne doivent point aller aux noces, aux enterremens, ni aux assemblées publiques & solennelles, à moins que leur maître n'y ait intérêt: ils ne doivent point aussi porter le deuil, pas même de leurs proches, parce qu'ils représentent la personne de leur prince, à qui il est de leur devoir de se consormer en

En France, le nonce du pape a la préseance sur tous les autres ambassadeurs, & porte la parole en leur nom, lorsqu'il s'agit de complimenter le

Dans toutes les autres cours de l'Europe l'ambaffadeur de France a le pas sur celui d'Éspagne, comme cette couronne le reconnut publiquement au mois de Mai 1662, dans l'audience que le roi Louis XIV donna à l'ambassadeur d'Espagne, qui, en présence de vingt-sept autres, tant ambassadeurs qu'envoyés des princes, protessa que le roi son maître, ne disputeroit jamais le pas à la France. Ce sut en réparation de l'insulte saite à Londres l'année précédente, par le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, au comte d'Estrades ambassadeur de France: on frappa à cette occasion une médaille (G)

AMÉNOPHIS, (Hist. d'Egypte.) sils de Ramsès, roi d'Egypte, sut élevé sur son trône qu'il souilla par ses cruautés. L'histoire nous le représente comme un tyran séroce, qui ne marche qu'environné de bourreaux & de vistimes, qu'il immole à ses caprices & à ses soupçons. Les Egyptiens, accablés par ce maitre impitoyable, se révoltèrent, ils appellèrent à leur secours le roi d'Ethiopie, qui les délivra de ce monstre. Quelques-uns croyent qu'Amenophis est le Pharaon de Moïse. (T-N.)

AMESTRIS, (Hist. de Perse.) semme de Xercès, roi de Perse, à laquelle l'histoire impute

les atrocités les plus abominables & les plus dégoûtantes. On dit que s'étant fait livrer par fon mari, fa belle-fœur, qu'elle croyoit fa rivale & qui ne l'étoit pas, elle lui fit couper les mamelles, la langue, le nez, les oreilles & les lèvres, & les fit jetter aux chiens, en préfence de cette malheureuse femme, qui, vivante encore, se vit ainsi dévorer par parties. On dit que pour remercier les dieux d'avoir réussi dans une vengeance cruelle & injuste, elle leur offrit en facrifice quatorze enfans des meilleures familles de Perse, qu'elle sit enterrer tous vivans.

Que ces faits soient au moins une leçon & un avis

contre le despotisme.

AMICLES, (Hist. de Lacédémone.) troisième roi de Lacédémone, n'est connu que pour avoir été le sondateur d'une ville de Laconie, à laquelle il donna fon nom, comme fon ayeul Lacédémon avoit donné le sien à tout le pays de sa domination. Il sut père d'Hyacinte, tué d'un coup de palet par un de ses compagnons. Amiclès sut si touché de sa mort, que pour perpétuer sa mémoire, il institua des jeux sunèbres qui devinrent la plus grande solemnité de Lacédémone. Il récompensa les orateurs & les poëtes qui célébrèrent les vertus de son fils. Les poëtes reconnoissans, publièrent que Zéphyre, jaloux de la préférence qu'Apollon donnoit à ce prince aimable, avoit dirigé avec son haleine le palet dont il avoit été frappé. Ils ajoutoient que le dieu affligé de la mort de son savori, l'avoit métamorphosé en une fleur blanche qui porte encore aujourd'hui fon nom. Cette fleur est marquée d'une espèce de couronne rouge qui retrace la bleffure de celui dont elle emprunte son nom. (T-N.)

(On ne peut pas trop dire que ce foit là de l'hiftoire, mais enfin le nom d'Amiclès subsiste dans celui

de la ville d'Amiclès.

AMICT, f. m. (Hift. mod.) du latin amielus; venant du verbe amicire, vêtir, couvrir; c'est un des six ornemens que porte le prêtre à l'autel : il consiste en une pièce quarrée de toile blanche, à deux coins de laquelle sont attachés deux rubans ou cordons: on le passe à l'entour du cou, disent les anciens rituels, ne inde ad linguam transeat mendacium, & on fait ensuite revenir les bouts sur la poitrine & sur le cœur; enfin on l'arrête en nouant les rubans derrière le dos. Dans presque toutes les églises, les prêtres séculiers le portent sous l'aube; dans d'autres, & en particulier dans celle de Paris, cette coutume n'a lieu qu'en été. Pendant l'hiver l'amist sert à couvrir la tête, & sorme une espèce de capuce ou de camail, qu'ils laissent tomber sur les épaules, depuis la présace jusqu'après la communion. Les réguliers en couvrent en tout tenirs leur capuchon. La rubrique porte qu'en ne doit point mettre d'aube sans amiét. (G.)

AMIDA, f. m. (Hist. mod.) faux dieu adoré par les Japonois. Il a plusieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal est à Jedo. Sa statue, composée d'un corps d'homme avec une tête de chien, comme l'Anubis des anciens, est monté sur un cheval à sept têtes. Proche de la ville de Méaco, on voit un autre temple dédié à cette idole, qui est représentée sous la figure d'un jeune homme portant sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles qui sont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonois ont une si grande confiance dans leur idole Amida, qu'ils se persuadent qu'ils jouiront d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer 'on nom. Ils croient même qu'il uffit, pour se fauver, de répéter fréquemment les paroles uivantes : Nami, Amida, buth, c'est-à-dire, heureux Amida, sauvez-nous. On garde une des figures de cette idole à Rome, dans le cabinet de Kircher, comme on le peut voir dans le Mus. Coll. Rom. Soc. Jesu, Amst.

1678. (G.)

AMILCAR, fils de Magon. (Hist. des Carthaginois.) Plufieurs généraux Carthaginois ont illuftrè le nom d'Amilear. Le premier étoit fils de Magon, général célèbre, qui perfectionna l'art militaire, en établissant la subordination dans les armées. Amilear formé par les leçons de son père, sut l'héritier des ses falens. On l'éleva au commandement des armées pour chasser les Grecs de la Sicile. Ses intelligences avec Anaxilas, roi ou tyran de Rhège, lui promettoient de brillans succès. Ce prince l'éblouit par la magnificence de fes présens, & lui donna ses enfans pour gage de sa fidélité. Amilear assuré de son secours, mit à la voile, & sa flotte, en ortant des ports, sut dispersée par la tempête. Les soldats regardant ce malheur comme un avertissement céleste, toinbèrent dans l'abbattement. Pour lui, s'élevant audessus des terreurs superstitienses, il n'en sut que plus ardent à poursuivre son entreprise. Dès qu'il eut sait son débarquement, il mit le siège devant Himère. Gelon, tyran de Syracuse, marcha au secours de cette ville; & voulant ménager le sang de ses sujets, il employa la ruse pour triompher d'un ennemi supérieur en nombre. Insormé par une lettre interceptée, qu'Amilear préparoit un sacrifice à Neptune, & qu'une troupe de cavalerie Selmontoise devoit le joindre le lendemain, il envoya la lettre par un courier de confiance, & retint celui qui devoit la remettre, de sorte qu'Amilcar ne put soupçonner qu'il étoit découvert. Gelon choisit un nombre de cavaliers égal à celui que l'ennemi attendoit. Ils furent reçus comme des alliés que Selmonte lui envoyoit, & au milieu du facrifice, ils s'élancèrent sur les Carthaginois sans défense, qui tous surent égorgés. Amilear échappa, non sans peine, à ce carnage, il se retira dans son camp, & vaulut tirer ven gance de cette humiliation. Tandis que son armée combat devant Himère avec furie, il est étonné par de sunestes présages, & ne voulant point survivre à une désaite, il offre un sacrifice à Saturne, & se précipite au mi-

lieu des flammes. Son fils Giscon sut puni de son malheur. Carthage le retrancha du nombre de ses citoyens. Cette illustre banni ne parut sensible qu'à la honte dont sa patrie se couvroit, en punisfant injustement le sils de son biensaiteur. Il se retira à Selmonte, où il languit dans la misère. Les Carthaginois se repentirent de l'injustice de leur arrêt. La mémoire d'Amilear sut rétablie; ils asfurèrent qu'il avoit été prendre place parmi les dieux. Ils lui déférèrent les honneurs divins ; ils lui érigèrent des autels dans leur ville, & dans tous les lieux où ils fondèrent des colonies.

AMILCAR RHODANE sut envoyé par les Carthaginois auprès d'Alexandre, pour pénétrer les desseins de ce conquérant qui, après la prise de Tyr, menaçoit d'envahir l'Afrique & l'Asie. Amilcar, souple & artificieux, s'introduisit dans la saveur d'Ephestion, qui lui procura une audience de son maître. Il sut reçu comme un sugitif que les sactions avoient obligé de quitter sa patrie. & qui venoit chercher la gloire & la fortune sous les drapeaux des Macédoniens. Alexandre, charmé de son éloquence & de son enjouement, l'admit dans sa samiliarité; & dés-lors il sut à portée de découvrir aux Carthaginois tous les projets du roi conquérant. Il se servoit de tablettes de bois fur lesquelles il gravoit ce qu'il vouloit faire savoir à Carthage; il étendoit ensuite dessus une couche de cire sur laquelle il imprimoit des chofes indifférentes aux Macédoniens dont il trompoit la confiance. Il paroit qu'après avoir trahi son biensaiteur, il devint infidèle à sa patrie, puisqu'à son retour à Carthage il sur condamné à perdre la tête. (T-N).

AMILCAR. On voit paroître un nouvel Amilcar fous le règne d'Agathocle, dont il sut l'ami ou plutôt le complice. Justin prétend qu'il lui prêta cinq mille Africains pour être les exécuteurs des cruautés qu'il exerça contre les principaux citoyens de Syracuse. Les services rendus au tyran par ce Carthaginois, ne défarmèrent point sa haine contre Carthage, & les Carthaginois eurent lieu de foupçonner qu'il y avoit entre Amilear & Agathocle une intelligence secrète. Ce soupçon sut encore sortifié par les courses qu'Agathocle fit sur les terres de la république. Amilear qui pouvoit les réprimer, sut le témoin de ces hostilités qui restèrent impunies. Les Siciliens gémissant sous la tyrannie d'Agathocle, l'accusèrent à Carthage desavoriser leur oppression. Le senat, convaincu de la justice de leur plainte, crut devoir arrêter l'ambition d'un général qui neménageoit un tyran que pour s'en faire un appui, & pour opprimer comme lui la liberté de sa nation; mais comme il avoit sous ses ordres toutes les sorces de la république, on craignit de s'exposer à son ressentiment. Son procès sut instruit en secret, & les juges donnèrent leur suffrages dans une urne sur laquelle on apposa un sceau qui ne devoit-être levé qu'au re-

Pp 2

1.0

tour du coupable à Carthage : mais une mort prématurée lui épargna la honte d'expier sur la croix

le crime de son ambition. (T-N.)

AMILCAR, fils de Giscon, banni de Carthage, qui vécut malheureux à Selmonte, & petit - fils de cet Amilear qui se précipita dans un bûcher à la journée d'Himère. Ses concitoyens, pour le consoler de la persécution suscitée à sa famille, l'élevèrent au commandement de leur armée de Sicile. Ce sut lui qui réprima les projets ambitieux de l'autre Amilear qu'il remplaça dans cette île. Agathocle affiègeoit alors Agrigente, & il se flattoit que la prise de cette ville entraîneroit la conquête de toute la Sicile : Amilcar y envoya une flotte de soixante voiles qui ôta au tyran l'espoir de s'en rendre maître. Syracuse sut insultée jusques dans ses murailles; quarante vaissaux Carthaginois entrèrent dans son port où ils brûlèrent tous les vaisseaux de transport. Amilear abusa des droits de la victoire, & barbare dans la prospérité, il fit couper les mains aux prisonniers qui s'étoient rendus à discrétion. Agathocle ne pouvoit point être surpassé en cruauté; il usa du droit de repréfailles envers tous les Carthaginois qui tombèrent sous sa puissance. Le sénat de Carthage crut devoir employer toutes les forces de la république pour terminer avec gloire une guerre si meurtrière. Il équipa une flotte de cent trente galères, de soixante vaisseaux de guerre & de deux cents navires de transport qui surent submergés. Cette perte répandit la consternation dans Carthage où tous les murs surent tendus de deuil, cérémonie usitée dans les grandes calamités. Amilear rassembla les débris de la république, dont il forma une armée de quarante mille hommes de pied & de cinq mille chevaux. La meilleure partie de ces troupes lui fut fournie par les Siciliens mécontens, contre qui le tyran exerçoit les plus cruelles vengeances. Il falloit qu'une bataille décidât du fort de la Sicile. Les deux armées n'étoient séparées que par une rivière. Agathocle étoit campé sur une hauteur vis-à vis des Carthaginois, postés sur le mont Enomas, célèbre par le taureau d'airain de Phalaris. L'action s'engagea par une escarmouche. Les Siciliens eurent d'abord l'avantage, lorsqu'un nouveau rensort sit pencher la sortune du côté des Carthaginois. Agathocle vaincu sit saretraite vers Gela; & sur le bruit que Syracuse étoit affiégée, il se fit un devoir d'y entrer pour la désendre. Il étoit sans espoir de la conserver, lorsqu'il exécuta un projet que le plus audacieux oferoit à peine concevoir : ce sut de transporter le théâtre de la guerre en Afrique. Tandis qu'Amilear subjugue les villes de la Sicile sans désense, & qu'il ravage le territoire des villes rebelles, il s'engage dans un défilé au milieu des ténèbres de la nuit. Son armée dont il ne peut diriger les mouvemens, l'abandonne & prend la suite en désordre. Il tombe an pouvoir du vainqueur qui lui sait essuyer les plus grands outrages. Les parens de ceux qu'il avoit facrifiés à fes vengeances, le traînèrent avec ignominie dans les places publiques; ils lui firent couper la tête & les mains qu'ils envoyèrent à Agathocle en Afrique. Lorsque cette offrande lui sut présentée, il s'approcha de Carthage pour la faire voir aux habitans qui, à l'exemple des soldats, se prosternèrent devant la tête de leur suffete. (T-N.)

AMILCAR, surnommé BARCA, donna naissance à cette saction si sameuse sous le nom de Barcine. Sa famille, confidérée par ses richesses & ses services, étoit encore respectée par la noblesse de son origine, il descendoit des anciens rois de Tyr. Il étoit jeune encore quand il sut élevé au commandement de l'armée de Sicile, & dans ses premiers essais, il sit voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Sévère par système, il rétablit la discipline militaire, & apprit au soldat à obéir. Avant de tenter la sortune d'un combat, il eut la patience d'étudier le caractère des généraux qui lui étoient opposés. Il fatigua ses troupes par des marches & contre-marches qui n'avoient d'autre but que de les samiliariser avec les exercices de la guerre. La prise d'Erix donna un grand éclat à ses armes, & il eût poursuivi plus loin ses avantages, si le consul Luctatius n'eût dispersé, près des îles Egates, la flotte de l'amiral de Carthage, qui devoit savoriser les opérations d'Amilear. Les Romains, maîtres de la mer, lui coupèrent toute communication avec l'Afrique. Ce revers le mit dans l'impuissance de saire la guerre avec gloire; il sentit la nécessité de faire la paix, & il la demanda comme un général qui ne craignoit point de saire la guerre. Les Romains, fiers de leurs victoires, exigèrent que l'armée Carthaginoise leur remît ses armes. Amilear répondit : Je me soumettrai plutôt aux tourmens & à la mort, que de rendre aux ennemis de ma patrie, ces mêmes armes qu'elle m'a confiées pour la défendre.

Les deux partis, également épuisés par la guerre, conclurent une paix qui fut humiliante pour les Carthaginois. Amilcar, forcé d'y souscrire, en conçut une haine implacable contre les Romains. Carthage débarrassée de cette guerre, en eut une plus cruelle à soutenir contre son armée de Sicile, qui étoit passée en Asrique. Le trésor public étant épuisé, ne pouvoit satissaire à l'avarice des mercénaires qui, en exagérant leurs fervices, en exigeoient le salaire. Carthage marchanda avec eux comme s'il se sût agi d'une denrée de commerce. Ils demandèrent Amilear pour arbitre, & voyant qu'on négligeoit de les satissaire, ils se rassemblérent au nombre de dix mille hommes, tant Liguriens que Gaulois Illyriens. Carthage leur oppose Hannon qui sut vaincre sans savoir profiter de la victoire. Son incapacité détermina à lui substituer Amilear, qui, quoicre insérieur en sorce, livra deux combats où il eut toujours l'avantage. Il usa avec modération de la victoire : tous les prisonniers eurent l'alternative de se retirer dans leur patrie ou de servir dans ses troupes : cette cle-

mence rendit les rebelles plus féroces : ils crurent qu'on ne les ménageoit que parce qu'on les craignoit. Giscon qui avoit été leur ami & leur bien-faiteur, se trouvoit alors dans leur camp pour tâcher de les ramener à leur devoir ; il lui coupérent les mains, le battirent de verges & l'enfevelirent tout vivant dans une sosse : tous les autres prisonniers furent lapidés; tous les Carthaginois qui tombèrent entre leurs mains, expirèrent dans les tourmens. Amilear crut devoir user de représailles; il exposa tous ses prisonniers aux bêtes féroces. Les factions qui divisoient la république, s'opposèrent au fuccès de ses opérations. Hannon sui sut associé dans le commandement. Il y avoit trop d'opposition dans leur caractère, pour qu'il y eût de l'unanimité dans leurs opérations. Le fénat prévint les fuites de leur division, en déférant aux soldats le droit de mettre à leur tête celui qu'ils en jugeroient le plus digne : tous les suffrages se réunirent sur Amilear. Cinquante mille rebelles dominoient dans les campagnes, & fiers de leur supériorité, ils cherchoient l'occasion de livrer bataille. Amilcar les affoiblit par des escarmouches multipliées, & sécond en ruses, il les enserma dans un défilé où il leur étoit aussi dangereux de combattre que de faire leur retraite. Ils se retranchent dans leur camp où la samine les réduit à manger leurs prisonniers & leurs esclaves. Spendius, avec deux autres chefs des rebelles, muni d'un fauf-conduit, se rend dans la tente d'Amilcar qui accorde la paix à condition que les rebelles mettroient bas les armes, & qu'ils seroient ren-voyés avec un seul habit. Les rebelles ne voyant pas leurs députés revenir assez tôt au gré de leur impatience, se crurent trahis. Ils prennent les armes sous les ordres de Mathos, & livrent un combat où quarante mille rebelles furent écrafés par les éléphans. Mathos se retire dans Tunis, où il est bientôt assiégé : il fait plusieurs sorties où il déploie le courage du désespoir. Séduit par ses premiers succès, il engage une action générale où il fut mal secondé par les mercénaires. Mathos sut pris & conduit à Carthage, où il fubit la mort la plus cruelle. Les atrocités où s'abandonnèrent les deux partis, firent donner à cette guerre le nom d'inexpiable.

Amilear, après avoir éteint le feu de ces discordes civiles, punit ceux qui avoient favorise les rebelles. Les Numides & plusieurs autres peuples de l'Afrique, surent soumis. Il se rendit ensuite en Espagne, où il signala son arrivée par la conquête de Tarte, & par des victoires remportées sur les Celtes & les Ibériens, dont la principale noblesse périt les armes à la main. Les peuples les plus belliqueux furent obligés de plier sous le joug de Carthage. Amilear encouragé par la rapidité de ses succès, étendit les vœux de son ambition; il sorma le dessein d'aller attaquer les Romains dans le fein de l'Italie: mais ne voulant pas laisser d'ennemis en Espagne, il marcha contre les Vectones qui lui res-

toient à subjuguer. Il sut trahi par Orison, prince du pays qui, sous prétexte d'amitié, envoya une armée qui se déclara contre lui. Amilcar n'eut d'autre ressource que la suite, & en passant une rivière, il se noya. Ce général étendit les limites de la domination Carthaginoise. Il eut la facilité d'amasser de grands trésors; mais au lieu de se les approprier, il versa dans le trésor public tout ce qu'il ne distribua point à ses soldats. Malgré tous ses succès, son plus beau titre de gloire est d'avoir été le père d'Annibal, ce grand & illustre héritier de sa haine pour les Romains. (T-N.)

AMIN, (Hift. des Califes.) fils d'Aaron Rashid; sut proclamé par les habitans de Bagdat, le jour même que l'on reçut la nouvelle de la mort de son père. L'armée qui étoit à Thus lui avoit déséré le même titre quinze jours auparavant. Héritier des états de fon père, il n'eut ni ses talens, ni ses vertus; livré tout entier aux excès de la table & du jeu, il s'abrutit dans la débauche, & se déchargea sur son visir du soin des affaires. Le goût des voluptés, qui quelquesois du moins adoucit les mœurs, ne fit qu'aigrir son caractère dur & sauvage. Il n'usa de son pouvoir que pour punir. Son humeur sanguinaire se manisestoit jusques dans les actions les plus indifférentes. Il fit construire sur le Tigre, des navires qui ressembloient à des lions, à des serpens, à des dragons, à des vautours. Il dépensa de grandes sommes pour acheter des eunuques éthiopiens qu'il fit les gardiens de ses semmes dont il étoit idolâtre; & devenu invisible à ses sujets, il s'endormit au milieu d'un troupeau de concubines lascives, qui le provoquoient aux voluptés par les charmes de leur voix & le son des instrumens. Le tableau qu'on nous a laissé de ses débauches est révoltant & dégoutant. Les eunuques & les bouffons furent élevés aux premiers emplois, & le principal mérite fut de fournir des alimens à ses passions esfrénées. Le tems que la satiété ne lui permettoit pas de donner à l'amour, étoit employé aux échecs. Tous ceux qui excelloient à ce jeu étoient lien accueillis, & magnifiquement récompensés. Ce calife avoit un frère nommé Abdalla Almamon, à qui son père, en mourant, avoit légué le gouvernement perpétuel du Khorafan & le commandement des troupes de cette province. La sagesse de son administration le rendit cher aux peuples, & comme fous les tyrans les vertus sont plus dangereuses que les vices, le calife fut honteux d'avoir un frère qui n'étoit pas aussi corrompu que lui. Amin pour le punir de ses vertus, fit supprimer son nom dans les prières publiques. Cette espèce de dégradation occasionna des haines & une guerre ouverte. Almamon se fortifia de l'appui de plusieurs gouverneurs qui s'étoient rendus indépendans dans leurs provinces, & se sit reconnoître calife du Khorafan; son nom sut substitué à celui d'Amin sur les monnoies, & il fit toutes les sonctions d'iman dans la mosquée. Les deux srères soutinrent leuis

droits par les armes, & à l'exemple des califes Abbassides, leurs ancêtres, ils firent la guerre par leurs lieutenans. Almamon confia le commandement de son siècle. Ce sur lui qui donna, quelque temps après, son nom à la dinastie des Taissites. Ce général, vainqueur dans plusieurs combats, se présenta devant Bagdad; Amin abandonné des habitans & de la milice, tomba au pouvoir de ses ennemis qui lui tranchèrent la tête, l'an de l'hégire 198. Il avoit régné ou plutôt soumeillé sur le trône peudant sept ans & huit mois: il étoit, comme ses ancêtres, magnisque & libéral; mais comme il n'avoit que l'abus des vertus, sa libéralité ne sur qu'une prosusion sunesse.

AMINADAB, (Hist. sucrèe.) Lévite demeurant à Cariathiarim, & chez lequel on déposa l'arche, après qu'elle eut été ramenée du pays des Philistins; Aminadab en confia le soin à son sils Eléazar, qui la garda ju qu'au temps où David la

fit venir à Jérusalem.

AMIOT, ou AMYOT, précepteur de Charles IX, qui le sit évêque d'Auxerre & grand-aumônier de France, connu par ses traductions de Plutarque, de Diodore de Sicile, d'Héliodore, & sur-tout de Longus, est un des auteurs qui sont le plus goûter l'ancien langage srançois. Né à Melun le 30 octobre 1540 d'un père si obscur, qu'on ne sait pas bien qu'elle étoit sa prosession. Mort le 6 sévrier 1593.

AM-KAS, f. m. (Hift. mod.) vafte falle dans le palais du grand-mogol, où il donne audience à ses sujets, & où il paroît les jours solennels avec une magnificence extraordinaire. Son trône est soutenu par six gros pies d'or massif, & tout temés de rubis, d'émerandes & de diamans; on l'eftime soixante millions. Ce sut Cha-Gean, père d'Aurengzeb, qui le fit saire pour y exposer en public toutes les pierreries de son trésor, qui s'y étoient amassées des dépouilles des anciens Patas & Rajas, & des présens que les Ombras sont obligés de faire au grand-mogol, tous les ans à certaines sètes. Les auteurs qui nous apprennent ces particularités, conviennent que tous ces ouvrages si tiches, pour la matière, sont travaillés sans goût, à l'exception de deux paons couverts de pierreries & de perles, qui servent d'ornement à ce trône, & qui ont été saits par un François. Assez près de cette salle on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'aspek, qui a autant d'étendue que la falle ou am - kas, & qui est rensermée dans un grand balustre couvert de lames d'argent; elle est soutenue par des piliers revêtus de lames de même métal : le dehors est rouge, & le dedans doublé de toiles peintes au pinceau, dont les couleurs sont si vives & les fleurs si naturelles, qu'elles paroissent comme un parterre suspendu. Bernier, (Hist., du grand-mogol.) (G.)

AMLETH ou HAMLET, (Hist. de Danemarck.) roi de Jutland. Hordenwil, père de ce prince, régnoit glorieusement sur cette partie du Dane.

marck, lorsqu'il sut assassiné par son frère Feggon. Le perfide s'empara de ses états, & pour fortifier son parti, ne rougit pas d'offrir une main encore dégoutante du sang de son frère & de son roi, à Géruthe, sa veuve. La reine l'accepta, vaincue par la nécessité. Hordenwil laissoit un fils, dont l'éducation sut confiée à l'assassin de son père. L'ensance d'Amleth avoit d'abord défarmé le farouche Feggon; mais il ne le vit pas sans ombrage, atteindre à cet âge où le desir de la vengeance est d'autant plus impérieux que le sentiment des peines est plus vis. Il se sût bientôt lassé d'élever dans sa cour un prince dont la vue, en retraçant aux peuples la mémoire d'Hordenwil, pouvoit fournir chaque jour un prétexte à la révolte, si Amleth, en qui la prudence avoit devancé les années, n'eût conjuré cet orage. Il vit bien qu'on ne lui laisseroit point en paix développer ses talents, & que chaque pas qu'il faisoit vers la raison, étoit un pas vers la mort. Le desir de conserver sa vie, & sur-tout l'espoir de se venger un jour, lui sirent imaginer un artifice qui, en le rendant l'objet du mépris des Danois, devoit calmer les inquiétudes de son oncle. Il seignit d'être insensé, & s'acquitta si bien de ce nouveau rôle, que toute la cour y sut trompée. Nous respectons trop nos lecteurs pour entrer dans le détail des expédiens dont on dit que s'avisa Feggon pour, s'assurer si la solie de son neveu étoit seinte ou réelle. Amleth eut le bonheur d'éviter tous les pièges qu'on lui tendit. Un des plus difficiles sans doute à suir, sut lorsqu'on lui présenta une jeune fille d'une rare beauté. On espéroit que se trouvant seul avec elle, il ne pourroit s'empêcher de lui témoigner l'impression que ses atraits sissoient sur lui, & qu'il démentiroit un moment le personnage qu'il s'étoit imposé. Mais la voix de la nature parloit trop haut dans le cœur d'Amleth, pour que celle des sens s'y sit entendre. Le souvenir de son père, mort sans vengeance, le fit sortir vainqueur de cette épreuve périlleuse.

Ce prince renfermoit ses chagrins dans son cœur & les dévoroit en filence. Isolé dans le palais de Feggon, objet des mépris d'une cour auquel il auroit dû commander, il passoit dans l'obscurité des jours dus à la vengeance. Enfin, le sort lui offrit une occasion de punir le meurtrier de son père. Feggon donna un banquet solemnel aux grands de sa cour, Amleth, à la saveur du tumulte & du désordre qui suivent ces sortes de sêtes, trouva le moyen de se glisser dans l'appartement de Feggon, & de l'immoler de sa propre main. Ensuite il met le seu au palais & se rend à la place publique; il se présente aux Danois, tenant encore en main le glaive dont il s'étoit fervi pour tuer le tyran. Il leur rappelle la mémoire d'Hordenwil, de ses vertus, de la douceur de son règne. A ce tableau, il oppose la peinture des cruautés de Feggon & de ses exactions. » J'ai tué l'assassin de mon père, ajoute-t-il, je

" vous ai délivré d'un tyran. J'ai vengé d'un coup » ma patrie & la nature : c'est à vous de juger si » je suis digne de récompense ou de punition. La » mort de l'usurpateur laisse le trône vacant, ma » naissance m'y donne des droits; mais ces titres » font vains pour moi, & je renonce pour jamais » à ce trône où régnoient mes ancêtres, si ce » n'est votre amour qui m'y élève «. Les Danois furent aussi étonnés du courage d'Amleth, que charmés de son éloquence. Ils ne pouvoient concevoir qu'un prince qu'ils avoient jusqu'alors tant méprisé, eût pu sormer une entreprise aussi hardie : ils se hâtèrent de réparer l'injure qu'ils lui avoient faite, & le proclamèrent à haute voix roi de Jutland.

Le Jutland étoit un démembrement de la couronne de Danemarck; il étoit arrivé par rapport à cette contrée, ce qui est arrivé si souvent dans tous les royaumes du nord. Les rois de Danemarck ne pouvant veiller par eux-mêmes sur cette province, y avoient envoyé des gouverneurs ou des vice-rois. Ces dignités d'abord amovibles, étoient devenues héréditaires par l'énorme crédit des seigneurs qui les possédoient. Ces vassaux orgueilleux firent souvent trembler leurs maîtres. Le seul droit que les rois de Danemarck avoient conservé sur le Jutland, étoit que ses souverains ne pouvoient se saire couronner sans leur consentement. Amleth, redevable de sa couronne à l'amour de ses sujets, négligea de faire confirmer son élection par Wigleth, roi de Danemarck. Ce prince prétendit que la majesté de sa couronne étoit blessée par ce manque de déférence. Il se jetta dans le Jutland septentrional, qu'il ravagea. Amleth tâcha d'abord de le fléchir par ses prières & ses soumissions; enfin voyant qu'il ne pouvoit calmer la colère de Wigleth, il marcha contre lui, & le repoussa au-delà des frontières de fes états. Wigleth raffembla de nouvelles forces, & reparut une seconde fois dans le Jutland, à la tête d'une armée encore plus forte que la première, Amleth succomba cette sois; il sut vaincu & tué dans le combat. Le champ qu'il illustra par sa désaite, s'appelle encore maintenant Amleths-hede, c'est - à - dire, sépulture d'Amleth. (M. DE SACY.)

AMMAN (Hist. mod.) C'est le nom de deux favans utiles, tous deux médecins, l'un principalement a donné trois ouvrages relatifs à la science qu'il prosession 1°. Enumeratio plantarum horti Lipsiensis. Lipsiæ 1675 in-8°. 2°. Character plantarum, 1676 in-12. 3°. Hortus Bosianus quoad exotica descriptus, 1686 in-4°. Il se nommoit Paul, il étoit de Breslau, enseignoit à Leipsick, & mourut en

L'autre, nommé Jean Conrard, medecin suisse, plus connu que le premier, s'est acquis une grande réputation dans cet art utile, exercé depuis avec tant d'éclat & de succès, par M. l'abbé de l Epée, & par quelques autres, c'est-à-dire dans l'institution des fourds & muets; il a même composé sur cette matière, deux écrits, intitulés; l'un, Surdus loquens, Harlem, 1692 in-8°.; l'autre, De loquela, Amstelodami, 1700 in-12.

AMMIEN - MARCELLIN , (Hift. anc.) natif d'Antioche, mort vers l'an 390, est celèbre par son histoire romaine, qui commence à la fin du règne de Domitien, & qu'il a poussée jusqu'à son temps. De 32 livres dont elle étoit composée ; il ne nous en reste que 18. On a su gre à cet auteur païen d'avoir traité les chrétiens & leur religion avec assez de ménagement, comme on a su gré à M. l'abbé de la Bletterie, qui a écrit principalement d'après cet anteur, d'avoir rendu justice à l'empereur Julien. Cet empereur est le héros d'Ammien-Marcellin. L'édition de cet auteur qui passe pour la meilleure, est celle de Gronovius, Leyde, 1693, in-folio. Celle de Paris, 1681, est aussi assez estimée. L'abbé de Marolles a traduit Ammien-Marcellin en 3 volumes in-12. Il y en a une autre traduction plus nouvelle, imprimée à

Berlin, aussi en 3 volumes in-12.

AMMIRATO (Scipion) (Hist. mod.) célèbre par son histoire de Florence, par ses généalogies des samilles nobles de Florence & du royaume de Naples, par des discours sur Tacite & par divers autres ouvrages en prose & en vers, étoit né à Lecce, ville du royaume de Naples, & avoit été fixé à Florence par les biensaits du grand duc Ferdinand I, qui lui donna un canonicat de cette ville & l'engagea fortement à en écrire l'histoire; la meilleure édition de cet ouvrage est celle qui sut saite à Florence de 1641 à

1647 en 3 volumes in-folio.

Scipion Ammirato le jeune, qui donna cette édition, se nommoit Christophe Del-Bianco, & n'avoit droit au nom de Scipion Ammirato, que, parce que le véritable Scipion Ammirato, fon ami, lui avoit laisse tout son bien par testament, à condition de prendre son nom & ses armes. Scipion Ammirato, l'ancien, mourut à Florence, le 30 janvier 1600 dans sa soixante - neuvième année.

AMMON, (Hist. sacrée.) né de l'inceste de Loth avec sa seconde fille, lorsqu'au sortir de Sodome, il se retira dans une caverne avec ses deux filles, sut père des Ammonites, peuple puissant & toujours ennemi des Israëlites. Il naquit l'an du monde 2107; mais on ne sait aucune particularité de sa vie. (A. R.)

AMMONIUS. Il y a plusieurs personnages con-

nus, de ce nom.

1°. Ammonius, philosophe d'Alexandrie au 3°. siècle, surnomme Sac as, parce que son premier métier étoit de porter du bled dans des facs. Devenu philosophe de la secte eclectique ou des nouveaux platoniciens, il eut pour disciples Origène & Plotin; il est moins connu par sa concorde des évangélistes, quoique louée par saint Jérôme, que par le talent ou le bonheur qu'il eut de se concilier également l'estime des auteurs paiens & chrétiens, Plotin , Porphyre Longin , Hieroclès, n'en faisoient pas moins de cas que saint Jé-

2°. Anunonius, philosophe péripatéticien, disciple de Proclus, au 6°. siècle, a fait un traité de dissèrentia vocum, imprimé avec d'autres anciens grammairiens, Leyde 1739, 2 part. in-4° & un commentaire sur Aristote.

3°. Ammonius est encore le nom d'un chirugien d'Alexandrie, le premier qui fit une ouverture à la vessie pour en tirer la pierre, ce qui lui sit donner le surnom de Lithotome, coupeur de

pierre.

AMNON, (Hist. sacrée.) fils aîné de David, né d'Achinoam sa seconde semme, conçut un amour si passionné pour sa sœur Thamar, qu'il en tomba dans une langueur capable de le conduire au tombeau, s'il n'avoit trouvé moyen de satisfaire sa passion en abusant de Thamar, malgré sa résistance. Après cette violence, son amour se changea en aversion, au point de ne pouvoir plus soussir sa sœur, qu'il chassa honteusement de sa maison. David laissa ce crime impuni; mais Absalom, sirère d'Amnon, l'ayant invité à un session de deux ans, le sit assaliner pour venger l'assront sait à Thamar. (A. R.)

AMON, (Hist. facrée.) fils de Manassès & de Messalemeth, sut le XIV° roi de Juda. Il monta sur le trône à l'âge de 22 ans, se livra au culte des idoles, & sur affassiné au bout de deux ans de règne, par ses propres officiers, dans sa maison, l'an du monde 3365. Josias, son fils, lui succèda.

(A,R)

AMÓS, (Hist. sacrée.) un des douze petits prophètes, étoit un pasteur de la ville de Thécué: il prophétisoit à Béthel où Jéroboam II, adoroit des veaux d'or, disant que la maison de ce prince seroit exterminée, & que tout son peuple seroit mené en captivité, s'il persistoit dans son idolâtrie. Amassas, prêtre des veaux d'or, sut choqué de la liberté d'Amos, l'accusa devant Jéroboam, le traitant de visionnaire & d'homme dangereux, propre à soulever le peuple contre son roi: ce qui obligea le prophète à fortir de Béthel, après avoir prédit à Amassas que sa semme se profitueroit au milieu de Samarie, & que ses sils & ses silles périroient par l'épée, Du reste, on ignore le temps & le geure de sa mort.

La bible fait mention d'un autre Amos, père du prophète Ifaïe; on en trouve un troisième dans la généalogie de notre sauveur, rapportée dans l'évan-

gile felon faint Luc. (A. R.)

AMOUQUE, s. m. c'est, en Indien, le nom des gouverneurs ou pasteurs des Chrétiens de saint Thomas.

AMPLISSIME, adj. superl. amplissimus, qualité dont on honore chez les étrangers & dans les collèges quelques personnes constituées en dignité: on traite dans les exercices publics le recteur de l'Université de Paris, d'amplissime rettor.

AMRI, (Hist. des Juiss.) fut proclame roi d'Israël par l'armée, après la mort d'Ela, assassine par Zambri. Thebni, élu aussi roi par une partie des grands & du peuple, lui disputa la couronne pendant quatre ans. Mais ensin Thebni ayant été tué, tout se réunit en saveur d'Amri, qui régna douze ans, se livrant à toutes sortes d'iniquités & de superstitions idolâtres. Il mourut à Samarie, qu'il avoit bâtie, l'an du monde 3086. (A.R.)

ANACANDRIANS, f. m. pl. (Hist. mod.) c'est le nom que les habitans de l'île de Madagascar donnent à ceux qui sont descendus d'un Roandrian, ou prince blanc, qui a dérogé, on pris une semme qui n'étoit ni de son rang, ni de son état.

ANACHARSIS, (Hist. anc.) philosophe Scythe, mis au rang des sages de la Grèce, quoiqu'étranger & réputé barbare. Sa mère étoit grecque, elle lui apprit sa langue, & lui inspira le desir de connoître la Grèce. Anacharsis vint à Athènes, où il eut des conférences avec Solon. Il est resté de lui plusieurs mots célèbres; c'est lui qui a comparé les loix que les grands violent impunément, à des toiles d'araignées qui ne prennent que des mouches. Il disoit aussi que la vigne portoit trois sortes de fruits la volupté, l'ivresse de le repentir.

Un honnête homme, disoit-il encore, est sobre dans

le parler, dans le manger & dans le plaisir.

La vue de l'ivrogne est la meilleure leçon de sobriété. Cette maxime est encore d'Anacharsis. Les Lacédémoniens pensoient comme lui, puisqu'ils enivroient leurs Ilotes, pour que la vue de l'état d'abrutissement où ces esclaves étoient réduits, inspirât aux hommes libres une horreur salutaire de l'ivrognerie.

Anacharsis disoit qu'à Athènes c'étoient les sages qui proposoient, & les sous qui décidoient, parce que le Sénat ne pouvoit que proposer, & le peuple que statuer sur la proposition du Sénat. C'est Anacharsis, qui étant sur mer, a dit avant Aratus & avant Boileau:

Un bois mince & léger nous défend de la mort.

Un grec lui reprochant qu'il étoit Scythe, il répondit : Eh bien ! je tâcherai d'honorer ma patrie, craignez de déshonorer la vôtre. C'est ce que Cicéron, dans Rome Sauvée, dit à Catilina, en parlant de la Naissance.

Mon nom commence en moi, de votre honneur jaloux, Tremblez que votre nom ne sinisse dans vous.

Anacharsis, en parlant des prix proposés aux poëtes dans les jeux publics de la Grèce, & des juges de leurs combats, dit: N'est - il pas étrange que des artistes combattent, & que ce ne soient pas des artistes qui soient leurs juges? Cela est en esset si étrange que nous ne saurions croire que cela sût ainsi, & malgré le mot d'Anacharsis qui semble constater le fait, nous croyons seulement qu'il s'agissoit d'un mauvais choix sait par hasard. Au reste nous trouvons ce mot dans les mémoires de littérature,

tome

tone 13, pag. 341. On cite en marge Lucien, dans son ouvrage intitulé: Harmonides, où Anacharsis n'est pas même nommé; c'est dans l'ouvrage de Lucien, intitulé : Le Scythe ou L'Hospitalier, qu'il est beaucoup question d'Anacharsis; mais on n'y trouve pas son jugement sur les juges des combats poëtiques de la Grèce. Anacharsis sut le premier étranger initié aux mystères d'Eleusis, & honoré du titre de citoyen d'Athènes. De retour dans sa patrie, il voulnt y introduire les dieux & les loix de la Grèce, ce projet souleva contre lui le roi des Scythes, son propre frère, qui le tua, car l'intolérance religieuse qui arme le frère contre le frère est un sléau qui a fait le tour du monde. On l'a cru l'inventeur de la roue des potiers de terre, mais Homère, antérieur de plusieurs siècles à Anacharsis, parle de cette invention. Anacharsis avoit, dit - on, écrit en vers un traité des loix des Scythes & un autre de l'incertitude & de la fragilité de la vie. Il mourut environ 544 ans avant l'ère chré-

ANACHORÈTE, (Hist. mod.) hermite ou perfonnage pieux qui vit seul dans quelque désert, pour y être à l'abri des tentations du monde, & plus à portée de méditer. Ce mot vient du grec evaxépea, se retirer dans une région écartée.

Tels ont été S. Antoine, S. Hilarion & une infinité d'autres. S. Paul, l'hermite, sut le premier Anachorète.

Parmi les Grecs, il y a un grand nombre d'Anachorètes, la plupart religieux, qui ne se souciant pas de la vie laborieuse & des satigues du monassère, demandent un petit canton de terre & une cellule où ils se retirent, & ne se montrent plus au couvent qu'aux grandes solemnités.

On les appelle aussi quelquesois ascètes & soli-

Les Anachorètes de Syrie & de Palestine se retiroient dans les endroits les plus inconnus & les moins fréquentés, habitant dans des grotes, & y vivant de fruits & d'herbes sauvages.

Il y a eu aussi des Anachorètes dans l'Occident. Pierre Damien, qui a été de l'ordre des hermites, en parle souvent avec éloge. Il les représente, comme ce qu'il y a de plus parsait parmi les religieux, & marque pour eux beaucoup plus d'estime & de vénération que pour les cœnobites ou moines qui résident dans des monastères.

La plupart de ces Anachorètes ne se retiroient qu'avec la permission de leur abbé, & c'étoit le couvent qui leur sournissoit leurs besoins. Le peuple, en considération de leur piété, leur portoit quelquesois des sommes considérables d'argent qu'ils gardoient, & à leur mort ils les laissoient au monastère dont ils étoient cœnobites. L'ordre de S. Benoît a eu beaucoup de ces Anachorètes; ce qui étoit consorme aux constitutions de cet ordre, qui permettent de quitter la communauté pour Histoire, Tom, I.

vivre folitaires ou Anachorètes. Les Anachorètes ne subsisseme sujourd'hui : mais les anciens ont enrichi leurs monastères de plusieurs revenus considérables, comme l'a remarqué Pierre Acosta dans son histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiassiques. (G)

ANACRÉON, (Hist. litt. anc.) poëte grec; natif de Théos en Ionie, a dans son genre autant de réputation qu'Homère, il a comme lui la gloire d'être le premier & le plus parfait modèle dans son genre, petit genre à la vérité, mais le plus agréable de tous & qui plaît à tout le monde. In tenui labor, at tenuis non gloria. Il vivoit, il aimoit, il chantoit, il jouissoit dans le temps que Polycrate étoit tyran de Samos, & Hipparque d'Athènes. Ce dernier, qui aimoit les lettres, & qui remplissoit sa cour de poëtes & de philosophes, attira auprès de lui Anacréon, il lui envoya, par honneur, une galère à cinquante rames pour l'amener. Anacréon sut cher aussi à Polycrate qu'il célèbre fouvent dans ses vers, quoiqu'il ait été, dit-on, son rival & son rival heureux, dans une de ces passions honteuses & criminelles qu'Anacréon, selon l'usage de son temps & de son pays, mêloit sans scrupule à d'autres passions plus légitimes. L'objet de cette rivalité se nommoit Smerdias. On connoît la passion d'Anacréon pour Bathylle, qui fut aussi aimé de Polycrate.

Non aliter samio dicunt arsisse Bathyllo
Anacreonta Teïum,
Qui persapè cavá testudine slevit amorem
Non elaboratum ad pedem.

Le bon vieillard qui brûla pour Bathylle,

A dit Rousseau avec l'indulgence que la bonhomie d'Anacréon & son incurie philosophique inspirent pour ses vices mêmes. Voici comment M. de la Nauze de l'académie des belles-lettres, vrai savant, bon esprit, excellent modèle des mœurs d'un homme de lettres, a caractérisé les Odes d'Anacréon.

"A regarder ces pièces du côté du flyle, c'est une douceur, une délicatesse qui peut-être n'a point d'exemple. Tout y est beau & naturel, point de pensée qui ne soit un sensiment, point d'expression qui ne parte du cœur, & qui n'aille au cœur. On y trouve ces grâces naïves qui caractérisent la chanson, & la dissinguent des autres ouvrages de poésie. On y voit ces images riantes ouvrages de poésie. On y voit ces images riantes ouvrages de poésie. On y voit ces images riantes ouvrages de poésie. On y voit ces images riantes ouvrages de poésie. On y voit ces images riantes ouvrages de poésie. On y voit ces images riantes ouvrages de poésie. On y voit ces images riantes ouvrages de poésie. On prose cei ces images riantes ouvrages de poésie. On prose qu'elles sont prisée ouvrages de savec discernement dans la simple ouvrage. L'air sans doute y étoit afforti aux parceur, & le Mode Ionien plus tendre que tous les autres, devoient rendre ces chansons d'un agrément parsait. Mais à les envisager du côté des mœurs, tout y respire une débauche outrée, un libertinage qui est dans l'esprit comme dans

» le cœur; une paresse affectée, qui éloigne, » comme autant d'idées frivolcs, tout ce qui s'ap-

» pelle fortune, honneur, vertu, hienséance».

Anaréon a cependant trouvé des apologistes, même sur l'article des mœurs. Elien veut qu'il n'ait eu pour Smerdias qu'une amitié pure, & il ne sauroit soussirir qu'on l'accuse ou d'incontinence ou d'intempérance. M. le Fèvre, père de madame Dacier, a aussi justifie Anacréon; & un savant anglois a soutenu que ce poëte étoit sobre & chaste; il a de même justifié les mœurs de Pindare & de Sapho, & traité d'ignorans ou de gens supides ceux qui doutoient de leur vertu. Anacréou mourut à quatre-vingt-cinq ans, étranglé, dit-on, par un pepin de raifin. Il est difficile de fixer les époques de sa naissance & de sa mort.

ANALABE, f. m. (Hist. mod.) partie de l'habillement des moines grecs. L'analabe étoit en Orient, ce qu'est le scapulaire en Occident; il étoit percé dans le milieu, d'une ouverture pour passer la tête, & s'ajustoit sur les épaules en sorme de croix. Analabe vient de ava, dessus, & de hausara.

je prends. (A. R.)

ANANEL, (Hift. sacrée.) grand-prêtre des Juiss, fut revêtu de cette dignité par Hérode le Grand, au bout de deux ou trois ans, il sut contraint de la céder à Aristobule, beau-srère d'Hérode, à qui celui-ci la donna à la follicitation d'Alexandra sa belle-mère, & de Marianne sa semme; mais Ananel la reprit un an après, lorsque le roi eut sait mourir Aristobule. Il ne la garda pas longtemps; Hérode l'en dépouilla pour en revêtir Jesus, fils de Phabet ou Phabi. Ce prince ombrageux craignoir l'autorité des grands-prêtres qui étoient perpetuels', & s'arrogca le droit de disposer à son

gré de cetre dignité. (A--R.) ANANIAS, (Hist. sacrée.) fils de Nébédée, sonverain sacrificateur des Juiss, succèda à Joseph, fils de Camith : il étoit fort aimé des Juiss à cause de sa grande générosité. Quadratus, gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occasion des différends qu'il y avoit alors entre les Samaritains & les Juiss, envoya à Rome le grand-prêtre Ananias, qu'on accusoit d'etre l'auteur de ces troubles, pour rendre compte de sa conduite à l'empercur Claude. Il se justifia & revint absous. Depuis son retour il fit comparoître devant lui & maltraiter l'apôtre S. Paul. Il sut gagner l'affection d'Albin, gouverneur de la Judée, & eut toujours un grand crédit sur son esprit : il le dut en partie à ses richesses. Quelques-uns de ses gens en abuserent pour commettre impunément de grandes violences; il ne jouit que sept ans de la souveraine facrificature. Agrippa l'en dépouilla pour la donner à Imael, fils de Phabe, l'an 62 de l'êre vulgaire. (A. R.)

Ananias, (Hist. des Juiss.) surnommé le S.z-ducéen, est célèbre dans la révolte des Juiss contre les Romains, de laquelle il suit un des plus ardens promoteurs. Il alla folliciter auprès des Iduméens,

des secours en faveur des rebelles, & obtint ce qu'il demandoit. Ce sut lui qui, par son éloquence, persuada à Métilius, capitaine des troupes Romaines, affiégé dans le palais royal de Jérusalem, de se rendre avec ses gens, à condition qu'on lui laifseroit la vie sauve, à lui & à sa troupe. Métilius sut la dupe de sa confiance; lorsqu'il se sut rendu, les sactieux égorgèrent tous les Romains, & il n'échappa lui-même à leur sureur qu'en promettant de se saire Juis.

Il est encore sait mention, dans l'écriture-sainte, de quelques autres Ananias, ou Ananie, moins célêbres que ceux dont on vient de parler. (A. R.)

ANANUS, (Hift. des Juifs.) fils de Seth, grandprêtre des Juifs, appelle Anne dans l'évangile, posséda la grande sacrificature pendant onze ans, & eut cinq de scs fils grands-prêtres, dont un porta aussi le nom d'Ananus. Après avoir été déposé de cette dignité, il en conserva le titre, & eut toujours beaucoup de part aux affaires. Il étoit beau-père de Caiphe, & ce sut chez lui que Jesus-Christ sut d'abord mené, lorsqu'il eut été arrêté au jardin des olives.

Ananus son fils, qui ne sut grand-prêtre que trois mois, & que le conseil des Juiss nomma ensuite gouverneur de Jérusalem, sit lapider S. Jacques, frère, c'est-à-dire parent de Jesus-Christ, selon la chair, avec quelques chrétiens, comme conpables d'impiétés: violence qui lui fit perdre le pontificat. L'historien Josephe loue extrêmement la prudence de ce gouverneur : il en parle comme d'un homme très-juste, ami de la paix, zélé pour le bien public, trés-vigilant & très-attentis aux intérêts du peuple : ce qui prouve qu'il s'étoit bien corrigé de ce zèle impétucux & violent qu'il montra lorsqu'il étoit grand-prêtre.

L'écriture parle encore de quelques autres Ana-

nus. (A. R.)
ANAXAGORAS, (Hist. anc.) fut disciple d'Anaximènes, & Périclès, Euripide, &, selon quelques-uns, Socrate surent ses disciples. Il plaçoit le bonheur suprême dans la contemplation, & avoit pour principe de ne se mêler d'aucune affaire publique, principe plus agréable dans une monarchie, que convenable dans une république; on lui reprochoit cette indifférence pour sa patrie, au contraire, dit-il, en montrant le ciel, c'est pour m'occuper uniquement de ma véritable patrie. C'est dans le même sens qu'il se disoit né pour contempler le soleil, la lune & le ciel. Ce sut lui, selon saint Clément d'Alexandrie, qui transporta le pre-mier la philosophie, de Milet à Athènes; selon Diogène Laërce, ce fut le philosophe Archélaus, disciple d'Anaxagoras. Mais la philosophie étoit alors au berceau. Une contemplation assidue & les observations les plus raisonnées ne conduisirent Anaxagoras qu'à soupçonner que le soleil est une masse de seu, (idée qui se présente d'abord à tout le monde) & qu'il pourroit bien être un peu plus grand que le Péloponèse, (paradoxe qui étonna & qui scandalisa beaucoup la Grèce, dans ce qu'il

contenoit de vrai) que la lune a des collines & des vallées, & pourroit bien avoir des habitans, (idée qui ne se présentoit pas alors à tout le monde, & qui nous étoit assez étrangère à nous-mêmes avant le livre de la pluralité des mondes, où même elle n'est présentée qu'avec précaution, & comme une conjecture hazardée.) Les cieux, selon Anaxagoras, étoient de pierre, & c'étoit la vîtesse seule de leur mouvement qui les empêchoit de tomber; (où tomberoient-ils?) ils enlevoient des pierres de la terre, ils les allumoient & en faisoient des astres; Anaxagoras est l'auteur du système des homoomeries, ou parties fimilaires dont il disoit que chaque espèce de corps étoit formée, système que Lucrèce expose & résute dans le premier livre de son poëme. Anaxagoras disoit encore que la neige est noire, parce que ce n'est qu'une eau condenfée, & que le noir est la couleur propre de l'eau; delà il concluoit que nos sens nous trompent, & que ce n'est pas à eux, mais à la raison à juger des choses; mais la raison peut-elle jamais nous dire, & cela contre le témoignage de nos sens, quelle est la couleur d'un corps? Ce qui fait le plus d'honneur à ce philosophe, c'est d'avoir été le premier qui ait remarqué dans toute la nature des traces d'intelligence, & qui ait mis en dogme qu'une intelligence supérieure a disposé la matière, lui a donné le mouvement & a débrouillé le chaos; il en eut le sur-nom, d'Entendement ou d'Intelligence, foit parce qu'il voyoit par-tout de l'intelligence, foit parce qu'il en falloit beaucoup pour appercevoir & développer cette grande vérité, à travers les préjugés qui l'obscurcissoient & qui attribuoient tout au hazard. C'est cette belle idée que Virgile présente en plusieurs endroits.

Effe apibus partem divina mentis, & hauftus Æthereos dixere, deum namque ire per omnes Terrasque > tradusque maris , calumque profundum. Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum, Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas : Scilicet huc reddi deinde ac resoluta referri Omnia.

GEORG. lib. 4.

Principio, calum ac terras, camposque liquentes, Lucentemque globum lunæ, titaniaque astra Spiritus intàs alit ; totamque infusa per artus Mens agitat molem , & magno se corpore miscet. Inde hominum, pecudumque genus, vitæque volantum, * Et qua marmoreo fert monstra sub aquore pontus!

ENEID. lib. 6.

Quant à la pierre tombée du foleil, sur la côte appellée la rivière de la Chèvre, pierre miraculeuse, dont la chûte prédite, dit-on, par Anaxagoras, présageoit la désaite (qu'il n'avoit pas prédite) de la flotte Athénienne, détruite par Lyfandre, cette tradition, frapportée par Pline, par Plutar-

que, par Diogène Laërce, prouve seulement que de toute ancienneté, le peuple est en possession d'attibuer des prédictions absurdes aux hommes qui ont la réputation d'être versés dans l'astronomie, & sur-tout d'inventer des prédictions & des présages après des évènemens sunestes. Bayle rapporte à ce sujet la note d'un commentateur qui suppose la prédiction, & qui n'en est pas étonné. Il n'y a, dit-il, aujourd'hui, si petit astrologue qui n'en sit autant. Pline plus sense, dit que la prédiction d'Anaxagoras eût été un plus grand miracle, que la chûte de la pierre.

Les Grecs étoient intolérans; Anaxagoras fut accusé d'impiété, parce qu'il disoit que le soleil étoit une masse de seu ou de matière ensiammée; on ne sait pas bien certainement s'il sut condamné, ou absous; tout ce qu'on sait, c'est que Périclès entreprit de le défendre, & que par là, il se mit en danger. Jupiter, dans le dialogue de Timon de Lucien, dit " J'ai brisé deux pointes de mon » foudre, en le lançant trop brusquement contre " le philosophe Anaxagoras, qui vouloit persua-» der à ses disciples que nous autres dieux, nous " n'existons pas. Mais il se mit à couvert sous l'au-" torité de Périclès, & cependant j'allai mettre en » poudre le temple de Castor & de Pollux, qui ne " m'avoit fait ni bien ni mal ".

Ceux qui disent qu'Anaxagoras sut condamné; même à mort, rapportent de ce philosophe un mot qui annonce du fang froid & du courage. En apprenant la sentence des juges, il y a long-temps, ditil, que la nature a prononcé son arrêt de mort contr'eux aussi bien que contre moi. Son mot à la mort de ses fils : Je savois bien que je les avois engendrés mortels, est, ou d'un père peu sensible, ou d'un philosophe plein de courage. Il étoit d'une gravité remarquable; Cicéron dit de lui : Maximâ fuit & gravitatis & ingenii gloriâ. Elien & Plutarque disent qu'on ne le vit jamais rire ni même sourire; si c'est depuis la mort de ses fils, fon mot est jugé, il est une preuve de courage & non pas d'indissérence; c'est ainsi qu'on racoete du roi d'Angleterre, Henri I, que depuis le malheureux naufrage qui fit périr presque toute sa famille, on ne le vit jamais sourire; mais le sait ne peut guères être vrai de la vie entière d'un homme, au moins quant au sourire; car, pour le rire, on assure que Fontenelle, qui avoit toujours fur les lèvres le fourire philosophique, n'a jamais ri aux éclats, & qu'il en convenoit en tâchant de donner du ridicule au rire éclatant, qui n'en est guères susceptible quand il est sincère & qu'il part de l'ame. Au reste, l'antiquité rapporte aussi de Pythagore, d'Héraclite, qui pleuroit toujours, & de Crassus, l'ayeul de celui qui fut tué par les Parthes, qu'ils étoient agélastes, c'est-à-dire, qu'ils n'ont jamais ri.

Il dédaignoit le luxe & sur-tout celui des bâtimens; quand on lui vantoit la beauté d'un édifice, oui, répondoit-il avec froideur, c'est un monumene

de l'art de convertir l'or en pierre. C'étoit réduire & l'or & la pierre à leur juste valeur. Anaxagoras, né à Clazomène dans l'Ionie, vers la septième olympiade, environ cinq cents ans avant J. C. mourut à Lampsaque; la première année de la quatre-vingt-huitième olympiade, 428 aus avant J. C. A sa mort, ses amis lui demandèrent s'il vouloit que son corps sût porté à Clazomène? Croyez-vous, leur dit-il, que le séjour qui m'attend Joit plus voisin de Clamozène que de Lampsaque? L'honneur d'avoir été le premier philosophe qui ait publié des livres, reste encore indécis entre Anaxagoras & Alcméon, disciple de Pythagore, & telle est l'opinion ou plutôt l'incertitude commune; mais faint Augustin attribue des livres à Thalès; selon Suidas, la tradition des Grecs étoit que Phérécydes étoit le premier qui eût fait des livres. Or Thalès & même Phérécydes sont plus anciens qu'Anaxagoras, ou Anaxagore, car fon nom est affez connu pour pouvoir prendre la terminaison françoise. Il avoir écrit entre autres choses sur la quadrature du

Diogène Laërce parle de trois autres Anaxagoras moins connus; le premier, orateur & disciple de Socrate; le second, sculpteur; le troisième, gram-

mairien & disciple de Zenodote.

ANAXANDRE, (Hist. de Lacedémone) roi de Lacédémone, sut un prince séroce par caractère & par éducation. Les institutions de Lycurgue qu'il observoit dans toute leur rigueur, avoient encore sortifié ce sond de sérocité qu'il tenoit de la nature. Roi citoyen dans Sparte, il vouloit être tyran chez ses yoisins. Les peuples nouvellement subjugués furent traités en esclaves, & la dureté de son gouvernement sut la cause de la seconde guerre contre les Messéniens; ces peuples épuisés par la rapacité des exacteurs, se souvinrent qu'ils avoient été libres. Ils mirent à leur tête un jeune audacieux qui fit trembler ses maîtres. Anaxandre, instruit de ce soulevement, regardoit ce seu comme une soible étincelle; il marche contr'eux moins pour les combattre que pour les punir : mais il éprouva que ceux qu'il traitoit en esclaves étoient des hommes qui favoient mourir. Une fanglante défaite qu'il essuya, mit Sparte sur le bord du précipice. Ces fièrs tyrans de leurs voifins envoyèrent consulter l'oracle de Delphes qui leur répondit, qu'ils ne seroient vainqueurs que quand ils auroient un Athénien à leur tête. Cette réponse humilia leur fierté; mais trop superstitieux pour être rebelles à la voix d'une prêtresse, ils s'abaisserent à demander aux Athéniens un général; on leur envoya Tyrtée, poëte de prosession qui n'avoit jamais sait la guerre, & qui sut reçu comme un dieu tutélaire par les Lacedemoniens. On lui déféra le titre de général, mais Anaxandre s'en réserva toutes les sonctions. Les deux partis se livrèrent un combat où la sortune se déclara pour les Messéniens. Tyrtée sit des vers qui consolèrent les vaincus, & qui diton, releverent leur courage. Les Spartiates engagèrent un nouveau combat & remportèrent une victoire complette. Anaxandre sut profiter de ses avantages: il mena son armée contre Ira où les Messeniens avoient rassemblé toutes leurs sorces; ils soutinrent un siège d'onze ans. Anaxandre, moins rebuté qu'aigri de leur résistance, sappa les murs & s'introduisit par la brèche dans la ville, où l'on vit la plus affreuse scène de carnage. Les semmes, les vieillards & les ensans oubliant leur soiblesse, combattirent comme des sorcenés qui ne demandoient qu'à mourir: ceux qui survécurent à cette action surent réduits à la condition des Ilotes. Voilà tout ce qu'on sait d'Anaxandre. (T-N.)

(On fait encore de lui, parce que Plutarque le rapporté, qu'il répondit à ceux qui lui demandoient pourquoi les Lacédémoniens, n'avoient point de trésor public, que c'étoit de peur qu'on ne corrompie

ceux qui en auroient les clefs.)

ANAXANDRIDE, (Hist. de Lacédémone.) roi de Sparte, n'est connu que par deux traits qui ont perpétué sa mémoire. 1°. Ce sut sous son règne que les Lacédémoniens fatigués du loifir de la paix, cherchèrent un vain prétexte pour faire la guerre aux Tégéates. La Pythie qu'ils confultèrent, répondit qu'ils seroient vainqueurs, s'ils pouvoient recouvrer les os d'Oreste, fils d'Agamemnon, inhume à Tégée. Un certain Lychès se transporte dans cette ville & achete un fond qui avoit appartenu à ce prince, il fouille & découvre une urne qu'il rapporte à Sparte, prétendant qu'elle rensermoit les dépouilles mortelles d'Oreste. Il sut cru, parce qu'on désiroit qu'il dit vrai. Les Lacédémoniens pleins de confiance dans ce dépôt, marchent contre les Tégéates & les rangent sous leur domination: cette guerre couvrit de gloire Anaxandride. 20. Ce prince avoit une semme qui ne lui donnoit point de possérité. Les Lacédémoniens craignant de voir sa famille éteinte, lui députèrent les éphores pour lui représenter la nécessité de répudier sa femme & d'en prendre une autre qui pût lui donner un successeur. Anaxandride répondit, qu'il ne pouvoit consentir à un divorce qui semeroit l'armertume sur le reste de sa vie. Les éphores ne pouvant le résoudre à rompre son premier engagement, lui proposèrent de prendre une seconde semme, & de faire taire la loi qui réprouvoit cette double union; il y consentit avec peine, & il eut de cette feconde seinme un fils nomme Cléomène, qui régna après lui. Sa première semme si long-temps stérile, lui donna dans la suite trois fils; savoir, Doreus, Léonidas & Cléombrote. Anaxandride vivoit du temps de Crésus, roi de Lydie. (T-N.)

ANAXANDRIDE est aussi le nom d'un poète comique, qui vivoit du temps de Philippe, roi de Macédoine, & dont nous n'avons pas les comédies, qui étoient, dit-on, au nombre de soixantecinq. Il passe pour le premier auteur qui ait mis sur la scène, les amours & les intrigues des suborneurs, & qui ait averti les jeunes filles des dangers de cette passion, & des artifices dont elles

pouvoient être les victimes. On dit que les Athéniens, par une intolérance qui n'est pas plus rare dans les républiques que dans les monarchies, le condamnèrent à mourir de saim, pour avoir censuré leur gouvernement dans une de ses comé-

ANAXARQUE, (Hift. anc.) Philosophe d'Abdère, favori d'Alexandre le Grand, & digne de l'être par la liberté hardie avec laquelle il se moquoit en sa présence de la manie qu'avoit Alexandre d'être Dieu. Alexandre s'étant blessé & faignant : Eh bien ! lui dit Anaxarque, est-ce là du sang des dieux? Mais le même Anaxarque n'est plus qu'un favori ordinaire, lorsqu'Alexandre ayant ordonné à ses trésoriers de donner au philosophe tout ce qu'il demanderoit, il demanda cent talens', c'est - à - dire, trois cents mille livres. Alexandre qui vaisemblablement en sut un peu furpris, couvrit son imprudence & cette avidité d'un voile d'héroisme, en s'écriant : c'est à présent que je reconnois combien Anaxarque est de mes amis & combien il ceaindroit qu'Alexandre ne s'avilit par des présens indignes de sa grandeur. Tout courtisan auroit eu, s'il l'eût osé, cet égard pour Alexandre, & l'antiquité qui a vanté ce mot, auroit dû observer au contraire qu'Alexandre donnoit à son ami ou la substance de ses sujers, ou des dépouilles enlevées à de légitimes possesseurs, cruel & injuste, dans l'une & l'autre cas. Combien est supérieur à Anaxarque abusant ainsi des bontés de son maître, ce brainine Sissa, fils de Daher, qui ayant donné au roi des Indes une leçon importante, & pouvant choisir sa récompense, sit de sa demande même une leçon nouvelle pour le roi, qui en avoit encore besoin. Voici le fait : nous copions les propres termes de l'histoire de l'académie Royale des Inscriptions & belles-lettres, tom. 5, page 254. " Le prince sensible & recon-» noissant laissa au Bramine le choix de sa récom-» pense. Celui-ci demanda qu'on lui donnât le » nombre de grains de bled que produiroit le nom-» bre des cases de l'échiquier, un seul pour la » première, deux pour la feconde, quatre pour » la troisième, ainsi de suite, en doublant toujours » jusqu'à la foixante-quatrième.

» Le roi, étonné de la modicité apparente de la » demande, l'accorda sur le champ & sans examen; » mais quand ses trésoriers eurent calculé, ils » trouvèrent que le roi s'étoit engagé à une chose » pour laquelle tous ses trésors ni ses vastes états » ne suffiroient point. On a évalué en effet la somme » de ces grains de bled à 16384 villes, dont cha-» cune contiendroit 1024 greniers, dans chacun » desquels il y auroit 174762 mesures, & dans on chaque mesure 32768 grains. Alors le bramine » se servit de cette occasion, pour lui saire sentir » combien il importe aux rois de se tenir en garde » contre ceux qui les entourent, & combien ils

» doivent craindre que l'on n'abuse de leurs meily leufes intentions ».

Voilà la leçon qu'un philosophe tel qu'Anaxarque devoit donner à Alexandre. Il en donnoit quelquesois de plus dures, jamais de si utiles. Un jour étant à la table d'Alexandre avec Nicocréon, tyran de Chypre, qu'il n'aimoit pas, & Alexandre lui avant demandé comment il trouvoit le repas, il n'y manque, répondit-il, en regardant Nicocréon, que la tête a'un tyran. Il eût pu ajouter avec autant de vérité, & celle d'un conquerant; mais le conquerant étoit son biensaiteur, & il étoit à sa table. Après ce mot, il salloit ne pas tomber entre les mains du tyran, Anaxarque y tomba: jetté par la tempête sur les côtes de l'isse de Chypre, après la mort d'Alexandre qui eût pu le fauver, il périt dans des supplices, qui ne purent triompher de sa constance vraiment stoïque. Nicocréon, dans un accès de colère, le menacant de lui faire couper la langue, tu n'en feras rien, dit-il, petit efféminé. Il se la coupa lui-même avec les dents, & la lui jetta au visage. Nicocréon le sit piler dans un mortier avec des pilons de ser. Alors même Anaxarque bravoit encore les bourreaux: Pilez, leur crioit-il, pilez l'étui d'Anaxarque, vous ne pouvez rien sur son ame. Jamais l'impassibilité stoicienne n'a été portée plus loin. Anaxarque étoit de la secte des sceptiques. Il vivoit dès le temps du règne de Philippe vers l'an 340 avant J. C.

Anaxarque est aussi le nom d'un capitaine thébain dont Thucydide parle souvent dans l'histoire de la guerre du Péloponnèse.

ANAXIDAME, (Hist. de Lacédémone.) sut le collègue d'Anaxandre, roi de Sparte. Il paroît que ce prince, occupé de l'administration civile, sut sans talent pour la guerre, puisqu'il n'est point sait mention de lui dans la guerre que les Spartiates firent aux Messéniens pendant son règne. Il eut pour successeur son fils Archidame, qui transmit son trône à son fils Argeficlès, princes pacifiques, qui ne s'occuperent que du bonheur de leur peuple. L'hiftoire n'entre dans aucun détail sur leur règne, parce qu'elle n'aime qu'à confacrer les auteurs des révolutions & des calamités publiques, de forte qu'on pourroit dire, à quelques égards, que les princes sont comme les semmes dont les plus honnêtes sont celles de qui on ne parle pas. (T--N.)

Mais comment a-t-on oublié ce mot qu'il répondit à un étranger, qui lui demandoit qui gou-vernoit à Sparte? — Les loix.

On a voulu dans la suite attribuer ce mot à un moderne (M. Quesnay); mais ce n'étoit vraisemblablement qu'une application ou qu'une réminifcence. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le journal des favans, juin, premier vol. 1777, pag. 336 de l'édition in-4°. » M. le Dauphin, père du roi, di-» soit un jour devant M. Quesnay, que la charge " d'un roi étoit bien difficile à remplir. Monfieur, " je ne trouve pas cela, dit M. Quesnay. - Eh! " que seriez-vous donc, si vous étiez roi? - Mon-" fieur, je ne ferois rien. = Eh! qui gouverneroit? " = Les loix ".

Mais ces loix, qui les a saites? quand les a-t-on faites? comment les a-t-on faites? quelles sont celles qu'il faut laisser agir & laisser subsister? quelles font celles qu'il faut changer? quand faut-il les changer? comment faut-il les changer? Toutes questions sort importantes, auxquelles on ne répond point par ce beau mot : les loix. M. le Dauphin avoit raison, la charge d'un roi est bien disficile à remplir.)

ANAXIMANDRE, (Hift. anc.) philosophe de Milet, disciple & successeur de Thalès. Pline lui attribue l'invention de la sphère; Strabon le sait auteur des premières cartes géographiques, & Suidas, des horloges : il sut le premier qui eut & qui donna des idées précises des équinoxes & des solstices; il eut en tout des notions affez exactes sur l'astronomie & la géographie. On le regarde encore comme l'inventeur du gnomon ou de l'art de faire des cadrans: il croyoit le soleil aussi gros que la terre; c'étoit un grand avantage qu'il avoit d'avance sur Anaxagore, qui environ un siècle après osoit à peine le croire aussi grand que le Péloponèse. On voit par-là aussi de combien l'école de Milet précédoit celle d'Athènes, & combien l'Asie mineure l'emporta d'abord sur la Grèce, qui sut si effarouchée de la proposition d'Anaxagore. Anaximandre avoit appris de Thalès son maître, que la lune n'est point lumineuse par elle-même, & qu'elle emprunte sa lumière du soleil, ainsi que la terre; il en avoit, dit-on, conclu par analogie, que la terre & la lune tournoient autour du soleil. C'étoit un grand pas de sait dans la connoissance du système du monde; mais s'il est vrai, comme le disent Pline & Cicéron, qu'il ait prédit un tremblement de terre qui renversa la ville de Sparte, & qui fit tomber sur les maisons une partie du mont Taygète; s'il est vrai, qu'en conséquence de cette prévision, il ait averti les Lacédémoniens de sortir de Sparte & de camper, & que par-là il ait sauvé la vie à tout un peuple, il faut avouer d'un côté qu'il avoit des lumières bien supérieures à celles des philosophes mêmes de nos jours; de l'autre, qu'il avoit un grand ascendant sur les esprits & un grand talent pour persuader; car on ne déplace pas aisément tout un peuple par la seule crainte d'un danger que rien n'annonce, & chez nous toute l'autorité de la police a bien de la peine à obtenir des bourgeois de Paris qui habitent sur les ponts, qu'ils veuillent bien déménager dans les temps où les glaces & les grosses eaux menacent le plus évidemment les ponts de leur chûte. Anaximandre vivoit vers l'an 545 avant J. C.

ANAXIMÈNE, ou ANAXIMÈNES, (Hist. anc.) Il y a deux philosophes célèbres de ce nom dans l'antiquité. Anaximene de Milet, & Anaximene de Lampfaque.

Le premier étoit disciple d'Anaximandre; Pline lui attribue le premier cadran solaire qui ait été fait. Il tint l'école de Milet après Anaximandre son

maître, à qui Diogène de Laërce attribue cette in vention du premier cadran folaire. La chronologie est un peu embrouillée sur ce qui le concerne; on voit seulement qu'il vivoit environ cinq siècles avant J. C.

Anaximène de Lampsaque, fils d'Aristoclès, disciple de Diogène le cynique, & maître d'éloquence d'Alexandre le Grand, eut le bonheur de sauver sa patrie, qu'Alexandre vouloit détruire, parce qu'elle avoit pris parti contre lui pour Darius. Alexandre, qui ne pouvoit s'accoulumer à la résistance, étoit dans une si violente colère contre la ville de Lampsaque, qu'en voyant paroitre Anaximene, dont il prevoyoit les sollicitations, il jura que sa réponse seroit contraire à la demande de ce philosophe. Anaximene, qui entendit ce serment, demanda la ruine de Lampsaque, & Alexandre appailé par cette plaisanterie, épargna cette ville. On dit que ce même Anaximene, irrité contre Théopoinpe, adressa, sous le nom de cet historien, aux principales villes de la Grèce, des écrits satyriques fairs pour nuire à leur auteur, & qu'il avoit si bien imité le style de Théopompe, que tout le monde s'y méprit. Il avoit écrit l'histoire ancienne de la Grèce, & les vies de Philippe & d Alexandre.

Il avoit un neveu, fils de sa sœur, nommé Anaximene comme lui, & distingué par le titre d'historien, auteur d'un traite historique de la mort des rois, cité par faint Clément d'Alexandrie, par Athence & par Etienne de Bysance. Vossius, dans ses historiens grecs, parle de ces deux Anaximènes.

ANCHISE ou Ansegise, (Hist. de France.) fils de Saint-Arnoul, épousa Begge, fille de Pepin de Landen, ou Pepin l'ancien, collègue de Saint-Arnoul dans l'institution du roi Dagobert, & sut père de Pepin de Héristal, ayeul de Pepin le Bref. Anchise est le second des auteurs connus de la race Carlovingienne. Il sut tué à la chasse l'an 679, & à ce qu'on croit, par un ennemi.

ANCILLON, (DAVID & CHARLES) (Hist. mod.) protestans & réfugiés célèbres; David, c'est le père, est connu principalement par la vie du ministre Guillaume Farel, il l'est encore plus par son fils (Charles) qui a donné entre autres ouvrages des Mélanges critiques de littérature, recueillis des conversations de son père. Ses autres ouvrages sont : un histoire de l'établissement des François resugies dans les états de Brandebourg, Berlin, 1690. in-8°. Une vie de Soliman II, 1706. in-4°. Un traité des eunuques, 1707. in-12. Des Mémoires sur plusieurs gens de lettres, 1709. in-12. Ses mélanges critiques, &c. sont de 1698, 3 vol. in-8°. Son traité des eunuques a été publié fous le nom de C. Ollincan, c'est l'anagramme de C. Ancillon. Le père & le fils moururent à Berlin. David en 1692. Charles en 1715.

ANCOURT. Voyez D'ANCOURT.

ANCRE. (le maréchal D') Voyez CONCINI. ANCUS MARTIUS (Hift. Romaine.) quatrième roi de Rome, fut un prince religieux &

bienfaifant, comme Numa Pompilius, dont il étoit petit - fils. On le foupconna d'avoir avancé les jours d'Hostilius son prédécesseur pour régner en sa place; mais la modération qu'il fit paroître dans toute sa conduite, dissipa tous ces vains bruits semés par les rivaux de sa sortune. Après la mort du roi Hostilius, tous les suffrages se réunirent en sa faveur, sans qu'il se sût abaissé à les briguer. Comme la piété lui étoit plus naturelle que la valeur, il prit pour modèle Numa, son aïeul, dont il avoit les inclinations pacifiques. Ancus, en adoptant comme lui un système pacifique, fit d'un peuple de soldats autant de citoyens. Les-institutions de Numa presque oubliées pendant le règne orageux d'Hostilius, reprirent leur vigueur; & pour qu'on ne pût point alléguer de motifs pour se dispenser de les observer, il les fit graver sur des seuilles de chêne qu'il fit afficher dans les places publiques.

Ses mœurs douces & faciles, fon exactitude à remplir les devoirs de la religion, lui concilièrent l'affection du peuple; mais les Latins s'imaginèrent qu'un prince dévot devoit être sans talent & sans courage. Ces peuples humiliés par Hostilius, crurent que l'occasion étoit venue de rentrer dans leur ancienne indépendance. Ancus, sans goût & sans talent pour la guerre, donna sa confiance à un Corinthien, nommé Lucumon, qu'il fit général de sa cavalerie, & qui sur l'instrument de ses victoires; Ancus se mit à la tête d'une armée composée des vieux soldats d'Hostilius. Les combats n'étoient alors qu'un choc de deux corps, dont la première seconsse décidoit du succès. Toute la science militaire se bornoit au choix des campemens, & des moyens de trouver des subsistances. Le courage impétueux du foldat faifoit le reste. Les Romains ne trouvèrent point d'ennemis à combattre, ils allèrent les chercher dans leurs remparts où ils étoient rensermés. Les Piloriens & les Fidenates surent assiégés & contraints de se rendre à la discrétion du vainqueur; tous les La-tins surent passés au fil de l'épée, Les Sabins & les Véjentins, entraînés dans la révolte des Latins, eurent la même destinée; les Volsques, coura-geux, mais sans discipline & sans subordination, surent vaincus & punis. Plus la guerre étoit opposée aux inclinations d'Ancus, plus il exerçoit de vengeances sur ceux qui l'avoient sorcé de prendre les armes.

Ancus employa le loisir de la paix à construire des monumens utiles. Ce sut sous son règne que le mont Aventin sut revêtu d'une muraille. Il sit construire sur le Tibre un pont qui ouvrit une communication sacile entre les différens quartiers de Rome, & il établit un corps de troupes sur les bords du sleuve, pour réprincer les incursions des Etrusques. Ce sut lui qui jetta les sondemens d'une ville; à l'embouchure du Tibre, pour en saire le grenier de Rome. Cette ville est connue aujourd'nui sous le nom d'Osie. Ancus

mourut l'an de Rome 136, après un règne de vingt-quatre ans. (T-N.)

ANDERSON ((LARZ) (Histoire de Suéde.) chancelier & premier ministre de Gustave Vasa, roi de Suéde, est celui qui introduisit le Luthéra-

nisme dans ce royanme.

Anderson est encore le nom d'un Jurisconsulte anglois, célèbre sous le règne d'Elisabeth. Celuici se nommoit Edmond. On a de lui des ouvrages de Jurisprudence estimés. Il mourut le 5 septembre 1605.

ANDOCIDES, (Hist. anc.) C'est le nom d'un orateur, d'Athènes, souvent exilé, dont il nous reste quatre discours publiés à Bâle en 1566, in-folio. On les trouve aussi parmi les oratores graci d'Etienne. Il naquit vers l'an 468, avant J. C.

ANDRADA, (DE PAYVA D') (Hist. mod.) C'est le nom d'une maison illustre en Portugal, qui a produit trois srères connus par des écrits; l'un nommé Diégo, a écrit pour la désense du concile de Trente; c'étoit un théologies: François étoit un historien; il a écrit la vie de Jean III, roi de Portugal; il su historiographe de Philippe III, roi d'Espagne. Thomas su un faint, il commença la résorme des Augustins déchaussés; ayant suivi dom Sébastien dans sa malheureusse expédition d'Afrique, il sut prisonnier ou captis chez les insidèles. S'il est vrai qu'ayant reçu de la comtesse de Lignérèz, sa sœur (Yolande d'Andrada) une somme pour se racheter, il ait mieux aimé employer cette somme à racheter d'autres captis & qu'il ait voulu rester dans les sers pour sournir du moins des consolations & des secours à ceux qu'il n'avoit pas pû délivrer, c'étoit un héros chrétien. Il n'a fait que des livres ascétiques. Il mourut en 1582, & Diégo, en 1578.

ANDRADA est encore le nom d'un jésuite misfionnaire, Portugais, qui a laissé une relation de la découverte qu'il avoit saite en 1624, du Cathay & du Tibet. Il se nommoit Antoine, il mourut en

1634.

ANDRANODORE, (Hist. de Syracuse.) gendre d'Hieron, aspira après lui à la tyrannie de Syracuse. Le sénat lui envoya des députés pour l'engager à se déssifter de se prétentions; mais sollicité par sa semme il persista à regarder la souveraineté comme son héritage. Le peuple surieux demanda l'extinction de la race de ses tyrans; Andranodore, avec sa semme & ses ensans, sut immolé à la liberté publique. Ce sang ne sut point encore sussissant pour appaiser la rage des Syracusains; ils se transportent à la maison d'Héraclée, qui étoit de la samille du tyran. Cette semme voyant le glaive des assassims levé sur elle, s'écria: Epargnez du moins mes silles, que leur ensance, que leur ennocence vous-touchent. Rien ne les toucha; ils frappent les filles avant la mère.

Toute la famille d'Hiéron sut enveloppée dans

ce carnage. (T-N.)

(Cet article, ainsi que plusieurs autres du supplément, est sans aucune indication de Chronologie; mais Hiéron, dont il est quession dans cet article, est Hiéron II, qui mourut la seconde année de la 141°. olympiade, & la 549° de la sondation de Rome. Ces événemens suivirent de près sa mort.)

ANDRÉ (SAINT.) On ne fait de cet apôtre, qui étoit frère de faint Pierre, que ce qui en est dit dans l'évangile, où on le voit figurer dans cinq ou six occasions dissérentes. On ne sait d'ailleurs ni où il précha l'évangile, ni où, ni quand, ni comment il soussir le martyre & la tradition de la croix de saint André, n'a aucun sondement dans l'antiquité.

Il y a trois rois de Hongrie du nom d'André,

mais ils n'ont rien de célèbre.

Le plus connu de tous les princes du nom d'André, est André de Hongrie, roi de Naples par Jeanne première de Naples sa semme. Voyez la déplorable histoire de ce prince à l'article de la trop fameuse Jeanne de Naples, & à l'article

Anjou.

ANDREHAN, ENDREGHEN ou AUDENEHAM (ARNOUL) (Hist. de Fr.) maréchal de France sous les rois Jean & Charles V, se distingua en France dans les guerres contre les Anglois & en Espagne dans les expéditions du connétable du Guefclin contre Pierre-le-Cruel. Plus malheureux que le connétable Anne de Montmorenci, il sut fait prisonnier jusqu'à trois sois. 1°. Dans une rencontre avec les Anglois en Guyenne en 1351, où il servoit sous le maréchal Guy de Nesle, qui fut aussi fait prisonnier dans cette rencontre. 2°. A la bataille de Poitiers, en 1356, où le roi Jean sut pris aussi. 3°. A la bataille de Navarette en 1367, où le connétable du Guesclin (non encore connétable) sut aussi fait prisonnier, Cétoit la destinée du maréchal d'Andrehan, d'être toujours pris avec le général dans toutes les désaites des François. Quand son âge ne lui permit plus d'exercer sa charge de maréchal de France, il la remit au roi Charles V, qui lui donna en dédommagement l'oriflamme à porter, chose non octroyée, dit Belleforêt, qu'à des chevaliers vieux & expérimentés, & renommés de grande prud'hommie. Il fembleroit par là que la commission de porter l'orissamme sût purement honorissque, & n'entrainât point de fonctions satiguantes, ni périlleuses, ce qui paroît contraire à ce que Raoul de Presse écrivoit dans le même temps en s'adressant à Charles V. » Les rois de France doivent révèremment & dé-» votement garder les folemnités des prédécef-» seurs, & humblement prendre ladite bannière, » qui se dit aurissambe, comme ont sait leurs de-» vanciers, & hailler en garde & à pourter à ung » chevallier noblé en couraige & en saiz, constant 12 & vertueux, loyal, pieux & chevallereux, &

» qui doubte & aime dieu, comme je croy & fay » certainement que ainfi le faictes-vous, & avez » toujours faict, & que tei est celuy que vous » avez ordonné qu'elle soit baillée «. Il paroît par la comparaison des temps, que c'est le maréchal d'Andrehen qui est désigné par ces derniers mots. S'il se jugeoit trop âgé pour les sonctions de maréchal de France, il se croyoit toujours en état de servir, & il retourna chercher en Espagne la guerre & les dangers, il y mourut de maladie au mois de décembre 1370.

ANDREINI (ISABELLE) (Hift. litt. mod.) comédienne vantée pour sa vertu & pour sa chasteté autant que pour ses talens, qui ne se bornoient point à la déclamation théâtrale, étoit née à Padoue vers la fin du seizième siècle. Elle sut de l'académie des Intenti de Pavie. Ses titres étoient: Isabella Andreini, comica gelosa, academica Intenta, detta l'accesa; ce dernier titre étoit celui qu'elle avoit pris dans l'Académie. On a d'elle des lettres, des sonnets, des madrigaux, des chansons, des églogues & une pastorale intitulée : Mirtilla; le tout fort estime. Sa personne sut également considérée en Italie, & en France, où elle fut accueillie de toute la cour, & où elle mourut à Lion, d'une sausse couche, le 10 Juin 1604, dans sa quarante deuxième année. Les mémoires du temps la représentent comme une personne parsaite & pour la figure & pour le caractère; son épitaphe la loue même de beaucoup de piété. On avoit mis au bas de son portrait cette inscription : hoc histrica eloquentiæ caput, lector admiraris, quid si auditor sies? dont le sens général est : le letteur (on entend le lecteur de l'inscription, par conséquent celui qui regarde le portrait) le lecteur même admire ce chef-d'œuvre de l'éloquence théâtrale, que sera-ce de l'auditeur? Erycius Putéanus, (Henri du Puy,) qui professoit alors à Milan, fit pour elle une autre inscription d'un goût moins pur, dont le sens général est le même, plus développé.

Hanc vides & hanc audis:
Tu disputa, Argus esse malis ut videas,
An Midas ut audias.
Tantum enim sermonem vultus
Quantum sermo vultum commendat:
Quorum alterutro aterna esse potuisset,
Cum vultum omnibus simulacris emendatiorem;
Et sermonem omni suada venustiorem possideat.

Tout yeux pour la voir, tout oreilles pour l'entendre; Argus est bien choisi pour les yeux, Midas l'est bien mal pour les oreilles. On reconnoît bien à ce choix un favant sans goût qui se contente du rapport général dont il a besoin, sans examiner si les autres convenances s'y trouvent.

Le mari d'Isabelle, nommé Andreini comme elle, acteur & auteur comme elle, sut inconsolable de sa perte; il la regrette & la célèbre dans la présace

préface de ses œuvres. Il lui avoit sait saire l'épitaphe fuivante:

D. O. M.

ISABELLA ANDREINA, PATAVINA, MULIER MAGNA VIRTUTE PREDITA; HONESTATIS ORNAMENTUM, MARITALISQUE PUDICITIE DECUS; ORE FACUNDA, MENTE FECUNDA, RELIGIOSA, PIA, MUSIS AMICA ET ARTIS SCENICŒ CAPUT, HIC RESURRECTIONEM EXPECTAT. OB ABORTUM OBIIT 4 IDUS JUNII 1604, ANNUM AGENS 42.

Franciscus Andreinus mæstissimus posuit.

Ces éloges funèbres d'Isabelle Andreini rappellent les honneurs rendus en Angleterre à mademoifelle Ofils & les honneurs plus grands peut-être rendus aux manes irrités de mademoifelle le

Couvreur par la muse de M. de Voltaire.

Un autre Andreini ou Andreino (Jean Baptiste) a donné à Milton l'idée de son paradis perdu. Cest M. de Voltaire qui nous apprend ce fait. » Milton, dit-il, voyageant en Italie dans sa » jeunesse, vit représenter à Milan une comédie » intitulée : Adam ou le péché originel, écrite par » un certain Andreino, & dédiée à Marie de Mé-» dicis, reine de France; le sujet de cette comé-» die étoit la chûte de l'homme. Les acteurs » étoient Dieu le père, les diables, les anges, " Adam, Eve, le serpent, la mort, & les sept » péchés mortels.....

» La scène ouvre par un chœur d'anges, & » Michel parle ainsi au nom de ses consrères. » Que l'arc - en - ciel soit l'archet du violon du

» firmament, que les sept planètes soient les sept notes de notre musique, que le temps batte exac-» tement la mesure, que les vents jouent de l'orgue, » &c

» Milton... découvrit à travers l'absurdité de » l'ouvrage, la sublimité cachée du sujet... » il conçut le dessein de saire une tragédie de la » farce d'Andreino, il en composa même un » acte & demi; ce sait m'a été assuré par des gens

» de lettres qui le tenoient de sa fille....

» Dans le temps qu'il travailloit à cette tragé-» die, la sphère de ses idées s'élargissoit à » mesure qu'il pensoit..... & enfin au lieu » d'une tragédie,..... il imagina un poëme » épique.

Il y a encore d'autres pièces de cet Andreini. ANDRELINUS. (Publius Faustus) (Hist. litt. mod.) poëte du roi & de la reine, comme dit Erasme, poeta..... regius, atque etiam, si diis placet, regineus; ce roi & cette reine étoient notre roi Louis XII & sa semme chérie Anne de Bretagne. Andrelinus Italien, né à Forli, s'étoit Histoire. Tom. I.

attaché à Charles VIII dans le temps de la fameuse expédition de ce prince en Italie; il avoit célèbré cette expédition funeste.

Scilicet ut bello claram expugnavit aperto Pathenopem, patrios victorque redivit in agros; Quamvis hesperio vetitus foret orbe regressus.

Il en sut magnifiquement récompensé, il reçut du roi un fac d'argent & même d'or qu'il pouvoit à peine porter sur ses épaules, & de plus une bonne pension annuelle.

Nescio quâ nostri captus dulcedine cantûs Ipfe fuit , fulvi saccum donavit & æris Vix istis delatum humeris, cunctosque per annos Pensio larga datur, qualem non lentus habebat Tityrus, umbrosis resonans sua gaudia sylvis.

Le même Andrelinus adresse aussi des distiques à Jean Ruzé, trésorier général des sinances du roi Charles VIII, pour le remercier d'une pension forte & honorable que ce prince lui faisoit payer avec des soins extraordinaires, dit Paradin, qui a traduit ces distiques. Andrelinus mourut vers 1518.

ANDROMAQUE. Ce nom au féminin n'appartient qu'à la fable. Au masculin, c'est celui de plusieurs personnages de l'antiquité, dont les plus

remarquables font:

1°. Un Sicilien , père de l'historien Timée, fondateur de la ville de Tauromenium, instigateur & coopérateur de Timoléon dans le projet d'affranchir la Sicile.

2°. Un gouverneur de la Syrie pour Alexandre le grand, que les Samaritains brûlèrent vif, cruauté qu'Alexandre punit par d'autres cruautés.

3°. Le traitre, qui par sa perfidie, causa chez les Parthes la désaite & la mort de Crassus.

4°. Le médecin de Néron, qui inventa la

ANDRONICUS, nom de quelques person-nages célèbres dans l'histoire tant ancienne que moderne :

1°. D'un philosophe péripatéticien, natif de l'isle de Rhodes, qui, du temps de Pompée & de Cicéron, vint à Rome, où il fit connoître les écrits d'Aristote qu'il avoit mis en ordre.

2°. D'un philosophe Epicurien, son contemporain, Syrien de nation, qui vint aussi à Rome,

où il enseigna la grammaire.

3°. D'un de ces Grecs sugitifs, qui, au quinzième siècle de l'ère chrétienne, portèrent les connoissances de la Grèce en Italie & en France.

ANGELIQUE (HABIT), c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains moines grecs de l'ordre de saint Basile. On distingue deux sortes de ces moines: ceux qui font profession d'une vie plus parsaite, sont appelles moines du grand & angélique habit; les autres qu'on nomme du petit habit, font d'un rang inférieur, & ne mènent pas una vie si parsaite. L'eon Allat. de Consens. eccl. orient. & occid. lib III. cap. viij. (G)

Angélique (Vetement ou Habit), angelica vestis; chez les anciens Anglois c'étoit un habit de moines que les laïcs mettoient un peu avant leur mort, afin de participer aux prières des moines.

On appelloit cet habit angélique, parce qu'on regardoit les moines comme des anges, dont les prières aidoient au falut de l'ame. De-là vient que dans leurs anciens livres, monachus ad fuccurrendum, fignifie celui qui s'étoit revêtu de l'habit

angélique à l'heure de la mort.

Cette coutume subsiste encore en Espagne & en Italie, où les personnes de qualité sur-tout ont soin, aux approches de la mort, de se faire revêtir de l'habit de quelque ordre religieux, comme de S. Dominique ou de S. François, avec lequel on les expose en public & on les enterre. (G.)

ANGLETERRE. (Histoire mod.) L'Angleterre, comme toutes les nations réputées modernes, n'a point d'histoire ancienne, c'est-à-dire que son histoire commence au temps où les Romains en sirent la conquête.

L'Angleterre a été conquise successivement par les Romains, par les Saxons, par les Danois, par les

Normands.

Céfar ayant subjugué les Gaulois, voulut encore soumettre les Bretons ou Britons, premiers habitans connus du pays, qui sut depuis nommé Angleterre, & qui se nommoit alors Bretagne. Cette isle sur aussi nommée Albion, à cause de la couleur blanche de ses rochers qu'on apperçoit du continent.

On croit, d'après toutes les consormités possibles de langue, de mœurs, de figure, de religion, de gouvernement, que les premiers habitans de la Bretagne, sur-tout ceux des côtes, étoient des Celtes ou Gaulois, qui, du rivage opposé, étoient

venus peupler cette isle.

Céfar, auquel il fut donné de tout vaincre, vainquit les Bretons, quoiqu'un zèle outré de patriotifme britannique, ou la vanité nationale, ait voulu perfuader qu'il fut vaincu par eux, & quoique, felon Lucain, la frayeur lui eût fait tourner le dos aux Bretons:

Territa quasitis oftendit terga Britannis.

Mais bientôt la conquête du monde vint s'offrir à fon ambition, & lui fit abandonner cette isle, où il se contenta d'imposer aux Bretons un tribut qui vraisemblablement sut mal payé après son départ, puisqu'il ne laissa point de garnison, & ne bâtit point de sorts dans la Bretagne.

Auguste & Tibère la laissèrent en paix.

Calignla publia qu'il alloit la conquérir; il arma deux cens mille combattans, parut fur la rive opposée, fit ramasser des coquilles, & revint triompher à Rome des Bretons qu'il n'avoit pas yus.

Claude les vit, & prit le surnom de Britannique, seul héritage de son malheureux fils.

Sous l'empire de Néron, Suetonius Paulinus ré-

duisit l'isse de Mona ou d'Anglesey.

Sous Vespasien & ses fils, Agricola soumit presqu'entièrement la Bretagne; il en sit le tour avec sa flotte, & s'assura que c'étoit une isle; car jusqu'alors les Romains l'avoient crue attachée au continent; il reconnut les Hébrides & les Orcades, il y sit des descentes; mais Tacite, gendre d'Agricola, & qui a décrit cette expédition, vraisemblablement sur les mémoires de son beau-père, dit des choses bien étranges de ce pays; il prétend que le soleil ne s'y lève & ne s'y couche point comme dans les autres contrées; qu'il traverse la terre, & qu'il l'éclaire même pendant la nuit. Juvenal supposoit aussi les nuits plus courtes dans la Bretagne que dans le reste du monde:

Minima contentos node Britannos.

Agricola avoit séparé, par un rempart on une chaîne de forteresses, les conquêtes romaines, d'avec les provinces du Nord, toujours bretonnes & sau-

vages

L'empereur Adrien réprima en personne les courses que les Bretons septentrionaux saisoient souvent sur les terres romaines. Il les resserra par un nouveau rempart plus sort que celui d'Agricola, qui sut depuis réparé sous Antonin Pie : celui d'Adrien le sut par l'empereur Sévère. Il s'étendoit depuis Carlille jusqu'à Neucastle. On en voit encore

aujourd'hui quelques ruines.

Depuis les conquêtes d'Agricola, la Bretagne sut toujours regardée comme une province romaine; ce su de là que partit Albin pour disputer l'empire à Sévère. Ce dernier empereur monrut dans la ville d'Yorck. Ce sut aussi en Bretagne que Caraussus prit la pourpre sous les empereurs Dioclétien & Maximien, qui l'y laissèrent régner passiblement pendant sept ans, comme Allectus, son affassin, pendant trois ans; Constance Chlore ent cette province dans son partage, & mourut dans Yorck ainsi que Sévère. La célèbre Hélène, semme de Constance Chlore, & mère de Constantin, étoit Bretonne, & Constantin partit de la Bretagne pour écraser tous ses concurrens.

L'empire conserva la Bretagne jusqu'au temps d'Honorius; ce sut vers l'an 448 qu'ils dirent un dernier adieu à la Bretagne, après avoir relevé les

boulevards d'Antonin & de Sévère.

Ce sut vers l'an 449 ou 450, que les Anglo-Saxons passèrent dans la Bretagne sous la conduite d'Hengist & d'Horsa, deux de leurs chess. Les violences qu'avoient entraînées leurs conquêtes dans cette isse, jointes aux ravages des Pictes & des Scots qui habitoient la partie septentrionale de l'isse, découragèrent les malheureux Bretons, dont un grand nombre, abandonnant leur patrie, cherchèrent un asyle sur les côtes de la Gaule, & s'établirent daus cette province, qui de leur nom se nomme aujour-

d'hui Bretagne, tandis que la Grande-Bretagne prenoit le nom d'Angleterre du nom des Anglo-Saxons.

D'autres Bretons se retirèrent dans les rochers du pays de Galles, où, comme l'observe le père d'Orléans, ils devinrent invincibles, quand ils n'eurent plus rien à perdre. Ils s'y maintinrent en corps de nation indépendant, traités de sauvages par les Anglois qu'ils battoient souvent, qu'ils inquiétoient toujours, & qui ne les soumirent que sous Edouard I, à la fin ou treizième siècle.

Les Saxons partagèrent l'Angleterre en sept royaumes; c'est ce qu'on appelle l'heptarchie ou l'anarchie saxonne. Ces royaumes sont ceux de Kent, dont Kenterbury ou Cantorbéry est la capitale, & qui comprend ce qui est entre la mer & la

Tamise.

D'Essex, ou des Saxons orientaux, comprenant Londres, & ce qui est immédiatement au-dessus de la Tamise.

De Suffex, ou des Saxons méridionaux, comprenant les provinces de Suffex & Surrey.

De Weffex, ou des Saxons occidentaux, comprenant tout ce qui est situé entre le canal de la Manche & le canal de Bristol, c'est-à-dire les provinces de Cornouailles, de Devon, de Dorset, de Sommerset, de Southampton.

De Northumberland, ou des Anglois septentrionaux, comprenant tout ce qui est au Nord de la rivière d'Humbre, c'est-à-dire les provinces de Lancastre, d'Yorck, de Durham, de Westmore-

land, de Cumberland.

D'Est-Anglie, ou des Anglois orientaux, sormé des provinces de Nortsolck & de Cambridge.

Enfin le royaume de Mercie, ou des Anglois situés au milieu des terres, qui s'étendoit depuis Glocester & la Severne, jusqu'à la rivière d'Humbre.

Egbert, roi de Wessex, contemporain de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, réunit en 827 tous ces royaumes, & sit cesser l'heptarchie qui

avoit duré trois siècles & demi.

Le changement qu'avoit éprouvé l'Angleterre en paffant de la domination des Romains à celle des Saxons, fut cause qu'il fallut convertir deux sois au christianisme les habitans de ce pays. On a cru que la soi avoit été prêchée aux Bretons par faint Paul ou par quelques-uns de ses disciples. La Bretagne ou l'Angleterre avoit eu part à la perfécution de Dioclétien, & ce sut alors que saint Alban sous sus le martyre. On sait que Pélage étoit né dans la Grande-Bretagne; ce sut à Verolam ou Verulam que se tint cette assemblée, où saint Germain & saint Loup disputèrent contre les Pélagiens.

Tel étoit l'état de l'église bretonne, lorsque les Anglo-Saxons ramenèrent le paganisme dans la Grande-Bretagne. La seconde conversion de ce pays sut l'ouvrage de Berthe, fille de Caribert ou Cherebert, roi de Paris, l'ainé des fils de Clotaire I. Cette princesse avoit épousé le roi de Kent Ethel-

bert; elle engagea fon mari à recevoir les missionnaires qu'elle engagea le pape saint Grégoire à lui envoyer. Ils avoient à leur tête le moine saint Augustin, réputé l'apôtre de l'Angleterre. La reine Brunehaud, sur les terres de laquelle ces missionnaires passoient, leur donna des guides, des interprètes, & savorisa de tout son pouvoir cette mission. Ethelbert se convertit; Ethelburge, sa fille, épousa Edwin, roi de Northumberland, qu'elle convertit aussi. Une autre semine en sit autant dans le royaume de Mercie. La religion passa ainsi de royaume en royaume, & l'heptarchie entière étoit chrétienne avant sa dissolution.

Les Danois, dès le temps de l'heptarchie, avoient commencé à faire en Angleterre des courses, qui dans la suite devinrent des établissements, & ensin une conquête sous Suénon & Canut le Grand, au commencement du onzième siècle. Depuis ce temps, les races saxonne & danoise se disputèrent le trône jusqu'à la conquête que les Normands, sous la conduite de Guillaume le Bâtard, leur duc, sirent de ce royaume par la victoire d'Hastings du 14 octobre

1066.

Tous les premiers rois de la race normande, & de la race angevine descendue de cette première, depuis Guillaume le Bâtard jusqu'à Jean sans Terre, traitèrent la nation en pays de conquête, leur despotissime n'eut point de bornes. Jean sans Terre sut aussi un despote & un tyran, mais vil & soible, & dégradé par ses crimes. Son règne est une grande époque pour la législation angloise.

Chez les Anglo-Saxons, Ethelbert & Ina, parmi les rois de l'heptarchie; & depuis la réunion, Alfred, Edouard l'ancien, Adelstan, Edouard, Edgard, Ethelred, Edouard le Consesseur, s'étoient distingués par la législation. Alfred avoit formé un corps de loix, aujourd'hui perdu, qui a servi longtemps de base à la jurisprudence angloise, & qu'on regarde comme la fource de ce qu'on appelle en Angleterre le droit commun. On peut juger du respest de ce grand prince pour la liberté, par ce mot de son restament : Tout Anglois devroit être libre comme sa pensée. Edouard le Consesseur sit saire dans la suite une compilation plus étendue des loix de ses prédécesseurs; ces loix n'étoient pas l'ouvrage des rois feuls, elles étoient concertées avec les états du royaume, avec ce conseil national, connu sous le nom de Wittenagemot, ou assemblée des sages; il étoit composé des évêques & abbés, des aldermans ou gouverneurs des provinces, & des Whites ou fages. Quels étoient ces Whites ou fages? C'est ce qui a été diversement interprété par cet esprit de faction, qui a dû embrouiller en Angleterre toutes les questions politiques. Les uns ont cru que ces sages étoient les juges ou les gens de loi; les autres ont voulu y voir les représentans des bourgs, & cc qu'on appelle aujourd'hui les Communes. Mais les dénominations que donnent tous les historiens aux membres du Wittenagemot, semblent supposer une aristocratie, & rejetter cette idée de Communes.

Quoi qu'il en soit, l'esprit de ces loix est très - savorable à la liberté; il se ressent beaucoup de l'influence que la nation a eue sur la législation. Il est vrai que la nation y paroît un peu trop résider dans les grands & la noblesse, & que les classes insérieures participent bien moins à l'avantage de la liberté; mais l'autorité royale est très-bornée, chose encore plus favorable à l'autorité des grands qu'à la liberté du peuple. Quelques tribunaux de justice semblent pourtant avoir pour objet le maintien de la liberté générale. Les loix pénales avoient confervé l'esprit des anciennes loix barbares; elles se réduisoient, même pour le meurtre, à des amendes pécuniaires. Toutes les têtes avoient un prix fixe, & celle du roi en avoit un qui n'étoit pas le quadruple du prix de la tête d'un évêque ou d'un alderman. Dans le royaume de Kent la tête d'un archevêque étoit à plus haut prix que celle du roi, monument un peu singulier de l'ancien respect pour les ecclésiastiques. La dignité royale n'étoit pas incommensurable avec les dignites subalternes, & celles-ci ne paroissoient pas de simples émanations de la dignité royale. Les grands avoient une puissance fondée sur l'indépendance; la noblesse étoit libre ; le peuple avoit des branches de liberté. La conquête de l'Angleterre par les Normands fit disparoître tous ces avantages, & changea la constitution, qui avoit été déja bien ébranlée par la conquête & le gouvernement des rois Danois. La liberté disparut à la sois pour tous les ordres de la nation. Les rois de la race normande & angevine, à la réserve de Henri II, surent des tyrans d'autant plus terribles qu'ils étoient illustres. Leur grandeur personnelle servit leur violence. On trembla, & on obeit; mais le souvenir des loix faxonnes vivoit au fond des cœurs; & s'il naissoit quelque occasion de composer avec l'autorité, si quelque usurpateur mendioit les suffrages de la nation pour acquérir le droit de l'opprimer, si la tyrannie avoit quelques momens de langueur ou de soiblesse, la liberté s'éveilloit; elle redemandoit les loix d'Edouard; elle avoit obtenu de Henri I & d'Etienne, des chartes de liberté, mais qui étoient restées sans exécution. Le moment étoit venu de les saire exécuter, de les étendre même, & de redonner à la liberté publique des fondemens solides. C'étoit l'objet des deux chartes arrachées à la soiblesse du roi Jean.

La grande charte, ou la charte des libertés, accordoit ou rendoit d'importans priviléges à tous les ordres du royaume, au clergé, à la noblesse, & même au peuple; chose remarquable, & qui a dû rendre à jamais respectable à l'Angleterre la mémoire des barons qui dictèrent cette charte. Leur modération, au milieu de leurs triomphes, & leur zèle pour le bien public surent tels, que placés entre le roi, dout ils vouloient borner le pouvoir, & le peuple, dont les grands sacrissent toujours les intérêts, ils laissèrent à l'autorité des droits qu'ils auroient pu lui ôter, & sirent accorder au

peuple des priviléges auxquels ce peuple n'osoit gnères prétendre. Ils recherchèrent la gloire d'une restauration durable. Ils sentirent qu'elle ne pouvoit être l'ouvrage que de la justice : que les vues étroites, les petits intérêts de parti, les avantages du moment sont emportés par le moment qui suit; que les grandes vues d'ordre public, de bien général de la société, ont par elles-mêmes un poids qui les rend durables. Ils sentirent d'ailleurs qu'ils seroient bientôt abandonnés, s'ils ne travailloient que pour eux, & que s'ils vouloient attacher le peuple à leurs intérêts, il falloit étendre jusqu'à lui le biensait de la liberté.

Le clergé eut pour son partage le droit des élections; on ménagea d'ailleurs les biens eccléfiastiques : on décida que les amendes auxquelles le clergé pourroit être coudamné dans la suite, seroient proportionnées aux biens de patrimoine, & non aux revenus des bénéfices. La liberté indéfinie de sortir du royaume, accordée à tout citoyen, & nécessaire à des sujets qui possédoient tant de biens dans le continent, parut encore au clergé une saveur; mais par une raison qui n'a plus lieu, c'est que les appels à Rome en deve-

noient plus libres.

Le principal objet de la noblesse, dans les privilèges qu'elle se fit accorder, sut d'adoucir les rigueurs de la loi féodale, introduite ou du moins très-étendue en Angleterre par les conquérans normands ; les rois l'avoient entièrement tournée à leur avantage, & l'exerçoient d'une manière arbitraire: on fixa tout, & le service & les redevances dans tous les cas. On laissa au roi la garde noble des mineurs, lorsqu'ils étoient vassaux immédiats de la couronne; mais on ne lui permit plus de vendre ce droit, & on l'obligea aux réparations des biens de ces mineurs. Le foin de les marier n'étoit plus abandonné au roi seul, le roi étoit obligé d'avertir les parens. Une veuve sut libre de rester veuve, & fut affranchie de toute redevance pour son douaire. On voit par cet article jusqu'à quel point avoit été poussée la servitude personnelle. Le droit de scutage, sorte de taxe arbitraire, odieuse dès son origine, & devenue insupportable par l'excès de l'abus, sut sixé quant à la quotité, & réduit quant à la perception, aux trois cas spécifiés par la loi féodale; celui de la captivité du roi, celui du mariage de sa fille aînée, & celui où il armoit chevalier fon fils aîné.

Mais l'article le plus important, l'article dans lequel réside principalement la liberté britannique, & que toutes les monarchies doivent envier à l'Angleterre, c'est cet avantage inestimable, autresois commun à tous les états de l'Europe, de ne pouvoir être assujettis à aucun impôt sans le consentement du grand-conseil de la nation. Ce grand-conseil, à la vérité, ne comprenoit alors que les prélats & les barons. Mais les mêmes immunités que les barons se faisoient accorder contre le roi, ils les accordoient contre eux-mêmes à leurs vas-

aux; ils renonçoient aussi à lever sur eux aucun subside, excepté dans les trois cas séodaux. On établit irrévocablement le même poids & la même mesure dans tout le royaume, résorme commencée sous le roi Richard, mais qui ne sut achevée qu'alors. Tout homme libre disposa de tous ses biens à son gré, ce qui n'avoit pas toujours été. Les cours de justice surent rendues sédentaires, & l'administration de la justice sut gratuite. Aucun homme libre ne put être arrêté, emprisonné, dépossédé, proscrit, banni, lèzé enfin en aucune manière, soit dans sa personne, soit dans ses biens, qu'en vertu de la loi, & que par un jugement légal de ses pairs. Toute amende devoit être proportionnée à la saute & à la sortune, de manière à n'entraîner jamais la ruine de la personne amendée. On ne pouvoit, à plus sorte raison, pour le payement d'une amende, saisir les charettes d'un laboureur, ni sa charrue, ni aucun instrument du labourage.

La charte des forêts régloit les cours, bornoit la jurisdiction, & réprimoit les concussions des forestiers, changeoit en une légère amende la peine de mort ou de mutilation pour avoir tué une bête fauve, ordonnoit d'abattre les bois plantés hors du domaine de la couronne depuis le règne de Henri I, & par-là rendoit à la culture de vasses campagnes, autorisoit les possesseurs de francs-fiefs à cultiver & améliorer leurs terres situées dans l'étendue des forêts.

Cet article des sorêts étoit, de tous les traits d'oppression si communs sous les premiers rois normands & angevins, celui qui avoit toujours été le plus odieux à la nation : c'est en esset celui qui annonce le plus de mépris pour l'espèce humaine, qu'on facrifie même aux animaux.

Henri III, fils de Jean sans Terre, fit la guerre à ses sujets pour se soustraire à l'exécution de ces deux chartes, & à l'inspection de ceux qui avoient été nommés conservateurs des priviléges du peuple. Son opposition ne fit que donner lieu aux statuts d'Oxford, qui sont époque dans la constitution angloise, comme les deux chartes dont ils font la confirmation & l'extension. Il sut fait prisonnier par ses sujets. Ce sut, dit-on, pendant sa prison que les représentans des bourgs, nommés par les conservateurs des priviléges du peuple dans chaque comté, eurent séance pour la première fois au parlement, où ils furent appellés en 1265. Telle est, selon la plupart des auteurs, l'origine de la chambre basse ou chambre des communes, époque mémorable dans la conftitution angloife. Cet établissement, né du sein des troubles, semble se présenter sous un aspect peu favorable; mais c'est souvent du sein des troubles que naissent les révolutions les plus heureuses; l'admission des représentans du peuple dans le parlement, étoit un dernier pas vers cette réunion des trois pouvoirs vantée par Montesquieu, admirable dans la théorie, orageuse dans la pratique, & qui seroit sans doute la sorme de gouvernement la plus parfaite, si l'autorité pouvoit souffrir le partage.

La déposition des rois Edouard II & Richard II, le supplice de Charles I, l'expulsion de Jacques II & de sa race, sont des actes un peu violens de l'autorité parlementaire & populaire. Les Anglois en conviennent à l'égard des trois premiers articles; ils détestent comme un parricide l'affassinat juridique ou plutôt militaire de Charles I; mais ils approuvent la révolution de 1688; ils l'appellent la révolution par excellence; ils comptent y avoir gagné quelques dégrés de liberté, & c'est de cette époque seulement qu'ils regardent leur constitution comme persectionnée.

Quant à la succession des rois d'Angleterre, les rois bretons n'étoient vraisemblablement que des chefs de différentes peuplades, & il seroit inutile d'en rechercher la suite.

Il seroit disficile & peu utile aussi de rechercher la suite des rois de l'heptarchie ou anarchie saxonne; il suffit de commencer à Egbert, qui réunit tous ces royaumes en un seul, vers l'an 828.

Race Saxonne.

Egbert mourut en 837. Etelwolph en 857. Etelbald en 860. Edelbert en 865. Edelred en 872. Alfred, dit le Grand, en 899 ou 9001 Edouard l'ancien en 925. Adelstan en 940. Edrede en 955. Eduin en 957. Edgard en 975. Edouard le Martyr en 978. Etelred en 1016. Edmond, côte de ser, en 1016. Canut le Grand en 1036. Haralde en 1040. Harde Canut en 1042. Alfred en 1043. Edouard le Confesseur en 1066. Conquête de l'Angleterre faite par les Normands en 1066.

Race Normande,

Guillaume I, dit le Bâtard & le Conquerant, mort

Guillaume II, dit le Roux, en 1100. Henri I, dit Courmantel, en 1135.

Etienne, de la maison de Blois, roi en concurrence avec Mathilde, fille de Henri I, & femme de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, en

Race des Plantagenets.

Henri II; fils de Geoffroy Plantagenet & de Mathilde, mort en 1189. Richard I en 1199. Jean sans Terre en 1216. Henri III en 1273. Edouard I en 1308.

Edouard II en 1326. Edouard III en 1377. Richard II en 1399. Henri IV en 1413. Henri V en 1422.

Henri VI, détrôné en 1461. Edouard IV en 1483. Edouard V en 1483.

Richard III en 1485.

Race des Tudor.

Owen Tudor, gentilhomme ou non, du pays de Galles, avoit épousé Catherine de France, fille de notre roi Charles VI, veuve de Henri V, & mère de Henri VI, rois d'Angleterre. De ce mariage, étoit né Edmond, comte de Richemond, qui avoit épousé Marguerite de Sommerset, de la maison de Lancastre, le fils d'Edmond & de Marguerite régna sous le nom de Henri VII, étant issu de la maison royale d'Angleterre par sa mère.

Henri VII mort en 1509. Henri VIII en 1547. Edouard VI en 1553. Marie en 1558. Elisabeth en 1603.

Race des Stuarts.

La postérité de Henri VIII étant éteinte, la couronne d'Angleterre passoit à la maison d'Ecosse descendue de Henri VII par Marguerite sa fille aînée, semme de Jacques IV, roi d'Ecosse.

Jacques VI en Ecosse, premier en Angleterre,

mort en 1625.

Charles I en 1649. Protectorat de Cromwel, depuis 1649 jusqu'en x658.

Protectorat de Richard.

Rétablissement de la maison Stuart en 1660.

Charles II mort en 1685. Jacques II, détrôné en 1688.

Guillaume de Nassau, prince d'Orange, & Marie d'Angleterre sa femme.

Marie, morte en 1695. Guillaume III mort en 1702. Anne, en 1714.

Race des Brunswicks - Hanovre:

Elle descendoit de Jacques I par Elisabeth sa fille,

princesse Sophie, fille de cet électeur & d'Elisabeth. Sophie sut mariée dans la maison de Brunswick-Hanovre, & sut mère de George I.

Cette race sut préférée pour raison de religion, non seulement à la maison Stuart, mais à beaucoup

d'autres maisons intermédiaires.

George I mort en 1727. George II en 1760.

George III actuellement régnant en 1783.

Observons que dans la liste des rois d'Angleterre les rois de la race faxonne, du même nom que ceux de la race normande & angevine & des autres races qui en sont issues, se comptent à part: que par exemple les trois rois Edouards de la race saxonne n'empêchent pas que le premier Edouard de la race normande & angevine ne s'appelle Edouard I; au lieu que nous joignons dans notre manière de compter, les Charles & les Louis de la race carlovingienne avec ceux de la race capétienne.

ANICET est le nom d'un monstre & celui d'un faint.

Le monstre est l'affranchi Anicet, qui se chargea pour de l'argent de délivrer Néron de sa mère, & qui tint parole.

Le saint est un pape qui mérite en effet d'être proposé pour modèle aux papes & aux théologiens. Il trouva bon que saint Polycarpe sût d'un avis disférent du sien, sur le jour où on devoit céle-brer la pâque & quoiqu'ils n'eussent pu s'accorder, la paix n'en fut pas troublée, ni la charité altérée entr'eux. Anicet avoit succédé l'an 157 à S. Pie & souffrit le martyre le 17 avril 168, dans la persécution de Marc-Aurèle.

ANICH, (PIERRE) (Hist. mod.) fils d'un la-boureur des environs d'Inspruck & laboureur luimême jusqu'à l'âge de 25 ans. Au milieu de ses travaux champêtres, il prenoit un plaisir extrême à contempler le cours des astres, quoiqu'il n'y vît qu'un spectacle, & qu'il ignorât que ce sût l'objet d'une connoissance: quand il sût qu'il y avoit des favans qui connoissoient jusqu'aux moindres esfets de ces révolutions, ce sut pour lui la plus heureuse découverte; il voulut connoître ces hommes divins, admis aux fecrets du créateur, il courut à Inspruck & ayant trouvé accès auprès du père Hill, jésuite, professeur dans l'université de cette ville, il lui montra tant de sagacité, tant d'aptitude pour les sciences, que ce savant se fit un plaisir de l'instruire. Anich devint géomêtre & astronome. Il joignoit beaucoup d'adresse au goût des sciences, & son père & lui s'étoient beaucoup exercés à tourner, il devint en peu de temps un des plus habiles méchaniciens de l'Europe. Il fit pour l'Université d'Inspruck, deux globes, l'un céleste, l'autre terrestre, qui surent regardés comme des chefs-d'œuvre en leur genre; il fit eucore d'autres ouvrages semblables dont on admira la précimariée à l'électeur palatin Frédéric V, & par la | fion & la nétteté; sa réputation parvint jusqu'à l'impératrice - reine dont il étoit sujet, elle alloit lui faire sentir les effets de sa munificence lorsqu'il mourut en 1766, à l'âge de 43 ans, étant né en 1723. L'impératrice-reine a fait à la sœur d'Anich, une pension de 50 florins, pour se dédommager de n'avoir pu récompenser les talens & les travaux de son srère.

ANIEN, (Hist. mod.) Jurisconsulte du temps d'Alaric II, roi des Visigoths (celui qui sut tué par Clovis) publia par l'ordre de cet Alaric, en 506, un abrégé du Code Théodossen. Delà l'origine de l'observation du droit écrit dans certaines provinces de France. (Voyez ALARIC II, roi des Visigoths.)

ANJOU. (Hift. de France.) L'Anjou a eu ses comtes particuliers: Geoffroy, dit Plantagenet, comte d'Anjou, fut, par son mariage avec Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre, la tige des rois d'Angleterre de la race des Plantagenets. L'Anjou sut confisqué par Philippe-Auguste sur Jean sans Terre, petit-fils de Geoffroy & de Mathilde.

Depuis ce temps, l'Anjou a été donné en apanage à plusieurs princes de la maison de France.

Les deux maisons d'Anjou descendues, l'une de Louis VIII, roi de France; l'autre du roi Jean, sont sur-tout célèbres par les droits au royaume de Naples qu'elles ont transmis à la couronne de France.

Comme l'exercice de ces droits, & les divers évènemens auxquels il a donné lieu forment une des plus importantes parties de l'histoire de France & même de celle de l'Europe, nous allons parcourir rapidement les plus mémorables époques de ces évènemens.

Pendant les querelles du facerdoce & de l'empire, vers le milieu du treizième siècle, Naples & la Sicile, qui ne formoient alors qu'un seul royaume sous le nom de royaume de Sicile, étoient possédes par les empereurs de la maison de Suabe, irréconciliable ennemie des papes, & les papes prétendoient sur ce royaume le droit de suzeraincté qu'ils prétendent encore aujourd'hui.

L'empereur Frédéric II, qui avoit signalé sa haine contre les papes, & qui en avoit reçu beaucoup d'outrages, eut pour successeur l'empereur Conrad

son fils.

Celui-ci fut, dit-on, empoisonné par Mainfroy, bâtard de Frédéric II. Mainfroy avoit aussi été soupçonné d'avoir accéléré la mort de son père; & il sembla autoriser ces soupçons, en usurpant la Sicile sur Conradin, son neveu, fils de Conrad & petit-fils de Frédéric II.

Le pape Alexandre IV, dont Mainfroy ravageoit les terres, voyant qu'il n'avoit à combattre qu'un usurpateur décrié par ses crimes, entreprit de le détrôner; il proposa la couronne de Sicile à un prince d'Angleterre, qui ne put profiter de

cette offre.

Urbain IV, son successeur, l'osfrit à Charles,

comte d'Anjou, frère de saint Louis; ce qui parut d'autant plus convenable, qu'originairement le royaume de Sicile avoit été fondé par des François, par ces braves avanturiers normands, dont l'héritière étoit entrée dans la maison de Suabe.

La femme du comte d'Anjou étoit la dernière des quatre filles du comte de Provence. L'ainée avoit épousé saint Louis, roi de France; la seconde, Henri III, roi d'Angleterre; la troisième, Richard, srère du roi d'Angleterre, élu roi des Romains : la quatrième voulut aussi avoir le titre de reine; elle obligea son mari d'accepter la couronne de Sicile; elle vendit ses pierreries pour lever des troupes; Charles passa en Italie, vainquit & tua Mainfroy à la bataille de Benevent; mais il fouilla sa victoire, en laissant mourir la semme & les ensans de son ennemi en prison, & sur-tout en saisant couler à Naples, sur un échassaut, le sang du jeune Conradin, légitime héritier du royaume de Sicile, heros naissant, qu'un courage digne de son nom avoit engagé à défendre ses droits, & que le malheur attaché aux restes de la maison de Suabe fit tomber entre les mains du vainqueur. Conradin étant sur l'échaffaut, jetta son gand dans la place, gage d'investiture pour qui oseroit le venger. Ce gand sut relevé & porté à Jacques, roi d'Arragon, gendre de Mainfroy, qui crut par ce moyen avoir réuni les droits de Conradin à ceux de Mainsroy son beau-père.

La maison de Suabe sut cruellement vengée de cette cruauté sous Pierre, roi d'Arragon, fils de Jacques, par ce massacre général des François, connu

sous le nom de vêpres Siciliennes.

Charles d'Anjou ne voulut pas laisser cette atrocité impunie; les plus grands armemens annoncérent de sa part la plus terrible vengeance; mais le roi d'Arragon joignant avec succès l'artifice à la force, sut se maintenir du moins dans l'isle de Sicile.

Charles le Boiteux, fils de Charles d'Anjou, pris devant Naples, par un amiral Arragonois, (1284) transporté à Palerme, & condamné à mort, pensa servir de représailles à Conradin ; son danger six mourir son père de crainte & de douleur. (1285.)

Charles le Boiteux, devenu héritier des droits de la maison d'Anjou au trône de Sicile, les facrifia par un traité pour sortir de prison, & devenu libre, il défavoua le traité comme l'ouvrage de la violence; la guerre continua entre lui & Jacques II, fils de Pierre, roi d'Arragon; elle finit par des traités qui bornèrent les droits respectifs pour les mieux assurer; on démembra le royaume de Sicile; l'isle demeura aux Arragonnois, le royaume de Naples à la maison d'Anjou, & le sare de Messine servit de séparation naturelle aux deux royaumes.

La maison d'Anjou s'étendit, ses branches multipliées donnérent des rois à la Hongrie & à la Pologne, Robert, successeur de Charles le Boiteux, rendit le royaume de Naples florissant; Charles, duc de Calabre, son fils', mourut avant lui, &c

Robert eut pour héritière sa petite-fille Jeanne, fille du duc de Calabre, princesse sameuse par son crime, ses soiblesses & ses malheurs. Elle avoit épousé. André, son cousin, frère de Louis, roi de Hongrie, descendu comme elle de mâle en mâle de Charles le Boiteux. Ce malheureux André sut étranglé la nuit du 18 septembre 1345 par une troupe de conjurés. On crut que Jeanne avoit confenti à ce meurtre, on prétend même qu'elle avoit tissu de sa main le cordon de soie qui servit à cette sunesse exécution, & que son mari qui la voyoit travailler à cet ouvrage, lui ayant demandé à quoi elle le destinoit, elle lui avoit répondu en riant: à vous étrangler. Si à vingt ans elle sut capable de cette dissimulation perfide & de cette plaisanterie barbare, elle mérita tous ses malheurs; mais son gouvernement sut doux : elle montra de la bonté, de la grandeur même, elle aima ses maris & fes peuples.

A-t-on tant de vertus après un si grand crime?

Quoi qu'il en soit, Louis, roi de Hongrie, la crut ou parut la croire coupable; il chassa Jeanne de ses états, & il n'est pas bien sûr que, comme l'ont dit quelques anteurs, il n'ait pas voulu les prendre pour lui; elle y sut rétablie dans la suite; mais trente-quatre ans après, Charles de Duras, son parent, de la maison d'Anjou comme elle, élevé par elle avec beaucoup de tendresse, comblé de ses biensaits, & désigné par elle son héritier, arma pour lui arracher la couronne qu'il devoit porter après elle. Ce Charles de Duras mérite d'être le symbole des ingrats. Son ingratitude ne sut que trop heureuse. Cependant la reine opprimée appelle à son secours, & nomme son héritier, Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, roi de France; il sut la tige de la seconde maison d'Anjou. Ce prince, après bien des irrésolutions & des lenteurs, porte enfin dans le royaume de Naples les tréfors de la France. Il arriva trop tard pour la reine & pour lui-même; déja l'usurpateur, avec le secours du roi de Hongrie, avoit presque achevé sa conquête; déja la reine assiégée dans le château de l'Œuf, s'étoit rendue, & avoit été transférée au château d'Averse; Duras ayant consulté l'implacable frère du malheureux André, fit étrangler Jeanne dans la prison où il la retenoit, & où, prenant des sentimens conformes à sa situation, elle passoit les jours dans la prière & dans les larmes.

Le duc d'Anjou ne put ni la défendre, ni la venger, ni recueillir fa fuccession. La faim & les maladies détruisirent son armée; ses trésors immenses, dépouilles de sa patrie, étant épuisés, il envoya Craon, son consident & son ami, chercher de nouveaux fecours en France. Craon obtint tout ce qu'il demanda, il revenoit chargé de sommes d'argent qui auroient pu rétablir le parti du duc d'Anjou, si elles n'eussent été indignement dissipées par Craon lui-même. Ce ministre infidèle oubliant sa mission parmi les sêtes de Venise, s'y livroit à de

ruineuses voluptés, tandis que son maître abandonné, découragé, mouroit de saim, de maladie, de douleur & de ses blessires au château de Biseglia, prés de Bari. Les François, touchés de ses malheurs, lui avoient pardonné ses anciennes extorsions; ils donnérent des larmes à sa mort, ils s'attendrirent en voyant le convoi de ce prince, jeune encore, plein de courage, avide de gloire, digne en tout d'un fort moins triste, traverser le royaume pour se rendre à Augers.

La France reconnut pour roi de Naples, Louis II, fon fils aîné. Ainsi les deux branches d'Anjou su-

rent ennemies & rivales.

Cependant Charles de Duras s'affermissoit par l'injustice & par l'audace sur le trône qu'il avoit usurpé. Déja il se disposoit à en usurper un nouveau, à dépouiller la famille d'un autre bienfaiteur. Il court enlever la Hongrie à la reine Marie, fille de ce Louis qui l'avoit aidé à faire la conquête du royaume de Naples. La fortune feconde encore cette nouvelle injustice; deux reines tombent entre ses mains. C'étoient la veuve & la fille du roi Louis. Tant d'attentats furent enfin punis. Un palatin atta? ché au parti des reines, leur procura la liberté par

la mort du tyran.

A cette nouvelle, les espérances de la seconde maison d'Anjou renaissent : Louis II, avec le secours des S. Severins, grande maison napolitaine, soumet presque tout le royaume de Naples. La veuve de Duras se retire à Gaëte avec Ladislas, son fils; elle étendit ses troupes autour de cette ville, & on n'ofa entreprendre de l'y forcer. Cette femme courageuse mérita, par sa sagesse & sa perseverance, un retour de fortune qu'elle avoit d'ailleurs lieu d'attendre de la légèreté des Napolitains. Les S. Severins, mécontens de Louis II, se déterminèrent à détruire leur ouvrage; ils rappellèrent . Ladislas, ils chassèrent Louis, qui, après avoir lutté un an contre la fortune, revint en France chercher du secours.

Ladiflas, resté possesseur assez paisible de la couronne de Naples, malgré quelques autres tentatives de Louis II, régna & mourut dans le sein

des voluptés. (1414.) Jeanne, sa sœur, lui succéda. Cette seconde Jeanne eut avec la première une conformité bizarre de caractère & d'aventures. Plus décriée encore pour les mœurs, elle fut trahie de même par un ingrat comblé de ses bienfaits. Alphonse, roi d'Arragon, qu'elle avoit institué son héritier, voulut la dépouiller de fon vivant; il porta la guerre dans fes états, il l'affiégea dans un des châteaux de Naples. Délivrée par Sforce, le premier usage qu'elle fit de sa liberté, sut d'annuller l'adoption dont Alphonse s'étoit rendu indigne, & d'appeller à fa place Louis III, duc d'Anjou, fils de Louis II.

Quelques auteurs espagnols justifient Alphonse, & disent que Jeanne le trompoit; ce n'est pas l'o-

pinion générale,

Cette

Cette Jeanne fut le dernier rejetton de la première branche d'Anjou, qui avoit duré près de deux

cens ans. (1434.)

Ainsi la maison d'Arragon, qui pendant les divisions des deux branches d'Anjou, avoit paru se contenter du royaume de Sicile, renouvella ses prétentions sur le royaume de Naples, & les deux branches d'Anjou se réunirent contre elle.

Louis III étoit mort avant sa bienfaitrice. René, frère de Louis III, hérita de ses droits; mais ce René ayant disputé la Lorraine à la branche de Vaudemont, avoit été sait prisonnier dans une bataille qu'il avoit perdue; pendant sa captivité, il sut aisé au roi d'Arragon d'envahir le royaume de Naples. Quand René sut libre, il passa en Italie, où il eut, comme ses prédécesseurs, quelques suc-

cès suivis des plus grandes disgraces.

Le roi d'Arragon Alphonse laissa, en mourant, le royaume de Naples à Ferdinand, son fils bâtard, qui même, selon quelques auteurs, n'étoit pas son fils : on ne pouvoit braver plus pleinement les droits de la maison d'Anjou. René, indigné, ne laissa point à Ferdinand le temps de s'affermir ; le duc de Calabre, son fils, qu'il envoya en Italie, parut d'abord devoir conquérir tout le royaume de Naples : il gagna la bataille de Sarno, il écrasa le parti de Ferdinand; tout retentissoit de sa gloire. Le pape, qui protégeoit Ferdinand, appelle en Italie Scanderberg, ce roi d'Albanie si célèbre par sa valeur, sa sorce & ses conquêtes; la sortune change encore. L'invincible Scanderberg arrête les progrès du duc de Calabre, & replace Ferdinand fur le trône. Le duc de Calabre abandonné, se défendit long-temps dans l'isle d'Ischia contre ses ennemis & contre la saim; il sallut succomber, il revint en France implorer la protection sterile & peu sincère de Louis XI. L'union du duc de Calabre avec les chess de la ligue, dite du bien public, acheva de rendre Louis XI très-indifférent sur les affaires de Naples, & plutôt contraire que favorable à la maison d'Anjou.

L'expédition du duc de Calabre sut la dernière tentative de cette maison sur le royaume de Naples. Le duc de Calabre, & Nicolas d'Anjou, son fils, moururent avant le roi René, qui par son testanient, transmit ses droits à son neveu, Charles d'Anjou, comie du Maine, au préjudice de René de Lorraine, son petit-fils, par Ioland d'Anjou samère.

Le comte du Maine institua Louis XI son héritier; de-là les droits de la couronne de France au royaume de Naples, droits que Charles VIII & ses successeurs firent valoir.

Les droits de la maison d'Arragon légitime ont passé à la maison d'Autriche. Charles-Quint & ses

fuccesseurs les ont sait valoir.

Les droits de la maison d'Arragon bâtarde ont passé à la maison de la Trémoille, qui les sait valoir en toute occasion par des protestations.

On vient de voir quels sont les droits de la maison

de Lorraine,

. Histoire. Tome I.

ANJOU (MARGUERITE D'), fille de René d'Anjou, roi titulaire de Naples & de Sicile, épousa & gouverna despotiquement le soible roi d'Angleterre Henri VI. Son courage & son orgueil la destinoient à de grandes sautes, de grands malheurs & de grandes ressources. Ce sut sous son règne, vers le milieu du quinzième siècle qu'éclata la sameuse querelle des deux roses. Elle eut à désendre du chef de son mari & de son fils la cause de Lancastre contre celle d'Yorck; les Anglois disent que ce sut son despotisme qui donna naissance à tous ces troubles, peut-être en saut-il plutôt accuser la soiblesse de Henri VI. Deux sactions partageoient le conseil de ce prince. Le duc de Glocestre, son oncle, ne respiroit que la guerre & ce qu'il appelloit la gloire du nom Anglois; le cardinal de Wincestre, son grand-oncle, étoit pour la France & pour la paix. Le duc avoit voulu. marier Henri VI avec une fille du comte d'Armagnac; le cardinal avoit sait conclure le mariage du roi avec Marguerite d'Anjou, & en saveur de ce mariage, l'Angleterre, au lieu d'exiger une dot, avoit cedé la province du Maine à Charles d'Anjou, oncle de la princesse. L'implacable Marguerite d'Anjou ne pardonna jamais au duc de Glocestre l'opposition qu'il avoit mise à son mariage. Elle arriva en Angleterre, ennemie du parti de Glocestre & protectrice de celui de Wincestre. Le jeune Suffolck de qui le cardinal s'étoit servi pour négocier le mariage, devint le savori de la reine; elle le combla de biensaits avec une prosusion, qui porta quelque atteinte à la réputation de cette princesse.

N'ayant pu rendre le duc de Glocestre coupable, on voulut le perdre innocent; on le fit arrêter sur un de ces prétextes qui ne manquent jamais à la haine, & quelques jours après on le

trouva mort dans la prison.

La haine publique poursuivit dans Marguerite & dans Suffolck, les bourreaux du duc de Glocestre. Leur parti s'appelloit en Angleterre le parti François. Marguerite en effet parut toujours attachée aux intérêts de la France, sa patrie, & le duc de Suffolck pour lui plaire, alla quelquesois jusqu'à trahir la sienne; la nation se souleva contre ce savori, les communes l'accusèrent, la reine sut obligée de l'abandonner. Suffolck eut la tête tranchée sans aucune sorme de procès, crime contre la liberté, trop souvent commis dans ce pays libre.

Le duc de Sommerset, qui remplaça Suffolck dans la saveir de Marguerite, le remplaça aussi dans la haine de la nation, il sut mis pour un temps à la tour de Londres sur l'accusation des communes, il avoit succèdé au duc d'Yorck dans la régence de France, qui avoit été injustement enlevée à ce prince. L'Angleterre reprochoit à Sommerset la perte de la Normandie, arrivée pendant sa régence & qu'on attribuoit à ses intrigues, ou du moins à sa négligence. C'étoit une raison pour que la reine sût sa protectrice. Le duc d'Yorck se mit à la tête du parti Anglois avec ses deux

amis le comte de Salisbury & son fils; ce fameux Richard Névil, comte de Warwick, qui mérita le furnom de king-Maker, faiseur de rois.

On crut devoir changer de conduite, on avoit tué Glocestre, on ménagea Yorck & ses amis, on les fit entrer au conseil, dès lors ils surent les maîtres, Sommerset fut arrêté, le roi le fit fortir de prison, le duc d'Yorck arma, il livra en 1455 la bataille de faint Albans, où le roi, blessé d'un coup de flèche à la gorge, sut fait prisonnier,

& ou le duc de Sommerset sut tué.

Marguerite avoit toujours entretenu Henri VI dans une dévotion pusillanime, qui lui faisoit abandonner les rênes de l'état, & c'étoit elle qui s'en emparoit. » Henri, dit le père d'Orléans, savoit » mieux prier dieu qu'elle; mais elle favoit mieux » gouverner que lui «. Le duc d'Yorck, après sa victoire, sut déclaré par Henri VI lui-même protecteur du royaume que ce roi imbécile ne pouvoit plus gouverner; le duc d'Yorck en sut dépouillé par les intrigues de Marguerite, il

reprit les armes pour ne les plus quitter.

Le comte de Salisbury battit l'armée royale à Bloreheath en 1459. Marguerite répara cet échec en dissipant sans combat l'armée d'Yorck, en réduisant le duc & ses amis à la suite par un mélange de menaces & de promesses, qui intimida une partie de cette armée & séduisit l'autre. Alors le parlement déclara le duc d'Yorck & ses adhérens, coupables de haute trahifon, & leurs defcendans jusquà la quatrième génération, incapables de recueillir aucune succession. A peine cet arrêt ridiculement insensé étoit-il rendu, que le comte de la Marche, fils aîné du duc d'Yorck, entroit en triomphe dans Londres à la tête d'une nouvelle armée avec Salisbury & Warwick; la reine fut battue en 1460 à Northampton, où elle faisoit toutes les sonctions de général, tandis que Henri attendoit dans sa tente la victoire ou la captivité. Ce sut la captivité.

Henri alors sut gouverné par ses vainqueurs, comme il l'avoit été par sa semme, & le parle-ment déclara les Yorckistes bons & sidèles sujets. Marguerite s'enfuit en Ecosse avec son fils; le duc d'Yorck lui fit ordonner, par Henri VI, de revenir à Londres, elle revint, mais à la tête de dix-huit mille hommes; elle désait le duc d'Yorck & le comte de Rutland, son second fils, dans leurs propres états, à la bataille de Wakseild, (1460) où ils périrent tous les deux, & sait exposer leurs têtes sur les murs d'Yorck, avec celle du comte de Salisbury, qui ayant été blessé & pris, sut décapité. On mit par dérission une couronne de pa-

pier sur la tête du duc d'Yorck.

Il restoit, pour la vengeance de ces princes, le comte de la Marche, fils aîné du duc d'Yorck & Warwick. Marguerite eut l'honneur de vaincre Warwick à la bataille de Barnet en 1461, & de mettre Henri VI en liberté; c'est-à-dire dans sa dépendance. Le comte de la Marche battit, à la

croix de Mortemer, dans le comté d'Héreford, les troupes de Lancastre; il marche à Londres, il est proclamé, c'est Edouard IV.

Secondé de Warwick, il abbat le parti de Lancastre à la bataille de Towton encore en 1461, où Marguerite, avec une armée supérieure, sut

mise en déroute.

Marguerite ne perdoit jamais le courage, & trouvoit toujours des ressources. Le seul intérêt de régner fous le nom de son mari, lui avoit fait tout entreprendre; l'intérêt de faire régner son sils sut encore plus puissant sur son ame; les uns, pour l'exclure, disoient seulement qu'il n'étoit pas fils de Henri, d'autres le difoient entièrement supposé; Marguerite montra bien qu'elle étoit sa mère. La tendresse maternelle, source de tant de force & de soiblesse, l'élevant au-dessus d'elle-même, fit de cette ambitieuse une héroïne intéressante. Elle négocia en Ecosse, en France; Pierre de Brezé, sénéchal de Normandie, s'enflammant pour elle & pour sa cause d'un zèle de chevalier, s'embarque avec elle pour l'Angleterre. De nouvelles disgraces y attendoient cette reine infortunée. Repoussée des premieres côtes où elle voulut aborder, battue par la tempête, séparée de Brezé, qui ne la rejoignit qu'avec peine à Berwick, s'étant fauvée du naufrage dans une barque de pêcheur, elle alla perdre la bataille d'Hexham en 1462. Peu de temps après, Henri VI, que le parlement venoit de déclarer usurpateur, après l'avoir si long-temps reconnu pour roi, tomba entre les mains du vainqueur. On lia ce malheureux roi fur un cheval, on le conduisit ainsi à Londres, où on l'abandonna aux outrages de la populace; Warwick lui-même n'eut pas honte de l'insulter dans cet état; on finit par ensermer Henri VI dans la tour de Londres.

Pendant qu'il entroit dans sa prison, Marguerite errante, abandonnée, dépourvue de tout, se cachoit dans les bois, s'enfonçoit dans les déserts, insensible à ses dangers, tremblante pour son fils qu'elle tenoit entre ses bras; des voleurs la dépouillent, & prenant querelle entre eux pour le partage du butin, lui laissent la liberté de s'échapper avec son fils. A quelque distance de là, elle rencontre un autre voleur; la satigue, l'épuisement ne lui permettent plus de fuir; son courage lui sournit une de ces ressources qui n'appartiennent qu'aux grandes ames, elle s'avance vers cet homme avec une majesté qui l'étonne, elle remet le prince dans ses mains : tiens, mon ami, lui dit-elle, sauve le fils de ton roi. Cet homme, faisi d'une pitié respectueuse à la vue d'une telle infortune, flatté d'ailleurs du grand personnage dont il se voit chargé, répond à cette sublime confiance par une noble fidélité, il oublie que sa sortune pourroit être le prix d'une délation; il porte le prince, il aide à marcher à la reine, & les conduit tous deux au bord de la mer, où ils s'embarquèrent pour l'Ecluse. Bientôt des révolutions nouvelles leur envoyèrent un désenseur qu'ils n'attendoient pas. Warwick,

brouillé avec Edouard IV, voulut détruire fon ouvrage; il tendit à Marguerite cette même main qui avoit mis fon mari dans les fers; il fouleva contre Edouard fon propre frère le duc de Clarence, auquel il donna sa fille aînée, il donna la cadette au prince de Galles, fils de Marguerite.

Edouard endormi dans les voluptés, dédaigna stupidement la colère d'un homme tel que Warwick; il donna plus stupidement encore sa confiance au lord Montaigu, frère de Warwick. Ce nom seul, & l'ours blanc de Warwick, pris pour enseigne par cinq cents paysans à peine enrôlés, gagnèrent en 1469 la bataille de Bambury. Warwick paroît, il surprend Edouard, & le sait prisonnier; les deux rois sont en sa puissance; mais tandis qu'il court à Londres pour délivrer Henri VI, il apprend qu'Edouard a échappé à ses gardes, & qu'il est à la tête d'une armée; il repasse en France pour chercher du secours; il reparoît en Angleterre; Montaigu lui livre l'armée royale, Edouard s'ensuit dans les Pays-Bas, Henri VI remonte sur le trône aux acclamations du même peuple qui avoit insulté à son malheur. Edouard rentre en Angleterre, il traite en secret avec le duc de Clarence, son frère, qui trahit Warwick, comme Montaigu avoit trahi Edouard. Ce monarque heureux & chéri, quoiqu'indolent, est introduit dans Londres par ses amis, ses créanciers & ses maitresses; Warwick est désait & tué avec le lord Montaigu, son srère, à la bataille de Barnet le 14 avril 1471. Henri est encore précipité du trône, &

pour jamais.

Marguerite connut enfin le découragement, elle trembla pour son fils, elle le cacha dans un monastère; mais bien-tôt à la follicitation des principaux seigneurs de son parti, elle se remit à leur tête avec son fils, qui commençoit à être en état de s'armer pour sa cause; elle tenta la fortune à Tewkesbury, encore en 1471. Ce sut le dernier de tant de revers : Edouard est vainqueur; on lui amène après la bataille le prince de Galles prisonnier. » Jeune téméraire, lui dit arrogamment Edouard, " qui t'a inspiré l'audace d'entrer les » armes à la main, dans ce Royaume? » J'ai cru, répondit le prince de Galles avec une sermeté modeste, " pouvoir prendre les armes pour saire » rendre à mon père un trône qui n'appartient » qu'à lui. On feignit de trouver de l'infolence » dans cette réponse. » Il manque de respect! s'écrie Richard duc de Glocestre, second frère d'Edouard, qui sut depuis l'affreux Richard III, & qui en immolant tour-à-tour les Lancastres & les Yorcks, parvint de crime en crime jusqu'au trône qu'il n'occupa que deux ans; Edouard indigné, ou voulant le paroître, d'une réponse qu'il eût dû estimer, frappe avec son gantelet le prince de Galles au visage, ce sut l'arrêt du vaincu; le duc de Glocestre, le duc de Clarence, & d'autres tigres s'élancent sur le prince de Galles, qui tombe percé de coups. Marguerite fut trouvée mourante sur le champ de

bataille, elle ne revint à la vie que pour pleurer fon fils, son mari & sa liberté. Enfermée à la tour de Londres, elle y gémit quatre ans, au bout defquels Louis XI se détermina enfin à payer la rançon d'une reine de son sang. Marguerite ayant tout perdu, s'étoit laissée traîner dans la captivité par les Anglois, se laissa mettre en liberté par les François, également insensible aux rigueurs de l'une & aux douceurs de l'autre; elle passa le reste de sa déplorable vie à regretter ce fils, le principe de son grand courage, & l'objet de tous ses travaux. Elle mourut en 1482.

On trouva Henri VI mort dans sa prison, soit de chagrin, quoiqu'il en parût peu susceptible, soit par un nouveau crime du duc de Glocestre; cette seconde opinion est la plus vraisemblable & la plus

générale.

Henri VI eut quelques vertus de tempérament; fon humanité, qui malheureusement n'étoit en général que de la foiblesse & de la douceur sans lumières, alloit jusqu'à ne consentir jamais qu'avec une extrême répugnance, au supplice des plus grands criminels; d'ailleurs il n'eut point de caractère; il ne mérite d'être remarqué que comme un exemple des vicissitudes humaines & de l'inconstance du sort. Mais s'il sut incapable de goûter les saveurs que la fortune lui prodigua dans son ensance, il ne paroît pas qu'l ait sen i les malheurs dont elle sembla vouloir l'accabler dans l'age mur, la nature vint à son secours, en lui saisant le triste don de l'insensibilité.

Le jeune Edouard, prince de Galles, son fils, arraché aux espérances de la nation par le ser du barbare Glocestre, prometto t des vertus & montroit du courage. Il paroît que l'ame ardente de sa mère eût vivissé en lui les vertus douces de son père. Nourri parmi les dangers & les malleurs, la sensibilité eût pu en saire un bon roi. Son dernier mot à son tyran, annonço t de la grandeur sans orgueil, & de la modestie sans soiblesse.

Marguerite, que nulle femme, dit le père d'Orléans, ne surpassoit en beauté, & que si peut d'hommes égaloient en courage, la sublime Marguerite sut peu regrettée des Anglois; s s passions pouvoient lui avoir attiré ses revers; mais observons combien l'équité des jugemens publics devoit alors être altérée, ar l'esprit de parti. Les Anglois haïssoient sur-tout dans Marguerite son attachement sidèle à la France, sa patrie, sentiment dont il seroit injuste de faire un crime à cette princesse.

Marie d'Anjou, femme de Charles VII, étoit la tante de Marguerite. Elle se trouva aussi dans des conjenctures délicates, & si elle n'eut pas d'occasion de déployer tout l'héroisme de sa nièce, elle mont a bien de la sagesse & de la sermeté, lorsque Charles VII découragé, étoit prêt de renoncer à tout; elle lui sit reprendre courage, elle y employa même Agnès Corel, & cette semme, qu'une autre eût regardée comme une rivale odieuse,

Marie d'Anjou sut s'en faire une amie utile. Toutes deux furent utiles à Charles VII, l'une par la prudence de ses conseils, l'autre par l'élévation de ses Centimens.

Les deux derniers fils de Henri II, ont porté le titre de ducs d'Anjou; l'un a été le roi Henri III, l'autre avoit été connu long-temps sous le nom de duc d'Alençon; celui-ci est assez maltraité dans les mémoires de Sully, Henri IV, ne l'aimoit ni ne l'estimoit; il paroît que ce duc d'Alençon-Anjou n'eut jamais de principes bien fixes de religion ni de politique. Il n'avoit jamais eu pour les huguenots le même éloignement que ses frères ; il avoit toujours montré de l'attachement & de la vénération pour l'amiral de Coligny, & faisoit gloire de se conduire par ses avis; Catherine de Médicis sa mère, lui en avoit souvent fait la guerre, & après la mort de Coligny, ayant vu dans les papiers de cet amiral, parmi d'autres projets poli-tiques, un confeil qu'il donnoit à Charles IX, de ne point accorder d'appanage trop considérable au duc d'Alençon, elle triomphoit d'avoir trouvé ce moyen de saire hair au duc la mémoire de l'amiral. "Voilà lui dit-elle, des conseils de votre » ami. » Je ne sais pas, répondit le duc d'Alençon, » s'il m'aimoit beaucoup, mais je fais que ce » conseil est d'un homme qui aimoit l'Etat. » Cette réponse est d'un homme digne aussi d'aimer l'Etat.

On voulut, sur la fin du règne de Charles IX, enlever, de leur consentement, le duc d'Alençon, le roi de Navarre (Henri IV.) & le prince de Condé, son cousin, pour les mettre à la tête du parti des politiques; c'est ce qui s'appella la conjuration de S. Germain, dont il paroît que le véritable objet étoit d'empêcher, à la mort de Charles IX, le retour du roi de Pologne Henri III, en France, & d'assurer la couronne au duc d'Alençon, Je le sais bien dit Brantôme, pour avoir été convié à la fricassee. La cour en ayant eu avis, fit mettre le duc d'Alençon & le roi de Navarre à Vincennes, les maréchaux de Montmorenci & de Cossé à la bastille, le prince de Condé prit la fuite, la Mole

& Coconas eurent la tête tranchée.

Le duc d'Alençon & le roi de Navarre furent interrogés, le duc répondit avec l'embarras & la timidité d'un coupable convaincu; le roi de Navarre confondit la reine-mère par ses raisons & la fit rongir par ses reproches; on étoit si accou-tumé aux violences sous ce règne, que l'emprisonnement du frère du roi, & d'un roi son beaufrère, parut un événement ordinaire; ils étoient tous deux étroitement resserrés; on leur permettoit seulement d'aller tant qu'ils vouloient dans la chambre des filles de la reine - mère, car les voies de corruption étoient toujours ouvertes.

Le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau, rapporte que le duc d'Alençon, penelant sa captivité, avoit complotté avec le roi de

Navarre d'étrangler de ses mains sa propre mère; lorsqu'elle viendroit dans leur chambre. Quelque invraisemblable que soit une telle atrocité de la part d'un fils, il est plus invraisemblable encore que le roi de Navarre ait pu y consentir un moment comme le dit le Laboureur, qui du moins sait honneur à leur prompt repentir de l'inexécution du complot.

Le duc d'Alençon voulut, dit-on, affassiner Henri III, le roi de Navarre l'en empêcha; mais Henri III étant tombé malade, on lui persuada que le duc d'Alençon l'avoit empoisonné; il le crut d'autant plus aisément que sa maladie étoit un mal dans l'oreille, pareil à celui dont François II étoit mort. Dans cette idée, il voulut à son tour saire assassiner le duc d'Alençon par le roi de Navarre: « En me vengeant, lui dit-il, " vous montez au trône ". Le roi de Navarre fit rougir Henri III, & de la proposition, & du motif dont il l'appuyoit-

Le duc d'Alençon s'échappa de la cour, & sut joint à l'instant par toute la noblesse protestante & politique. Le prince de Condé lui amena d'Al-lemagne vingt mille hommes, dont il lui remit le commandement. Quand le duc d'Alençon se vit à la tête d'une armée si nombreuse, il jura de venger la Mole; il avoit conservé un des habits de son malheureux savori, & devoit le porter un jour de bataille. Telles étoient les idées qui occupoient ce prince, à qui la moitié de l'état confioit alors les intérêts les plus chers, ceux de sa religions & de sa liberté.

Rien ne peint mieux l'esprit machiavelliste de ce temps - là, que l'idée généralement répandue alors, que c'étoit Cathérine de Médicis qui avoit savorisé l'évasion du duc d'Alençon, pour se rendre nécessaire par la confusion même des affaires, pour se procurer une plus ample matière à négociations, on pour semer la division & la défiance dans le parti protesiant. Il passa pour constant que le duc de Nevers, envoyé à la poursuite du duc d'Alençon, eût pu lui couper le chemin, & le ramener à la cour; mais que Catherine l'en empêcha, en affectant les foiblesses d'une mère, & la crainte que son fils ne pérît dans le combat.

Elle couroit par - tout après ce fils quelle appelloit sa brebis égarce, elle négocioit sans cesse avec lui, pour le rendre de plus en plus suspect aux protestans.

Vers le même temps, le roi de Navarre se sauva aussi de la cour; ainsi la reine-mère eut plus d'asfaires qu'elle n'en vouloit peut-être; cependant elle fut profiter habilement des divisions que les intrigues des filles de sa suite avoient depuis long-temps semées entre ces princes; de la jalousie secrette que le duc d'Aler.con commençoit à sentir de vois le roi de Navarre, son rival de gloire, prêt à l'éclipser; du mécontentement couvert qu'avoit le prince de Condé de n'être plus qu'au fecond rang dans l'armée protestante, après l'avoir en partie sormée

& s'être long-temps flatté d'en être le ches. Plus unis, ces princes eussent été plus en état de saire la loi, ils la firent encore malgré leurs défiances mutuelles; la paix qu'on leur accorda ou plutôt qu'ils accordèrent, sur bien plus savorable que les précédentes à la cause publique du protestantisme, & aux intérêts particuliers des chess. Ce ne sur pas pour rien qu'on l'appella la paix de Monsseur, elle lui valut le Berry, la Touraine & l'Anjou, en augmentation d'appanage, & ce sut alors que le duc d'Alençon prit le titre du duc d'Anjou. Il saut convenir ou qu'il avoit oublié sa réponse au sujet de l'amiral de Coligny, ou qu'il y a bien loin d'un beau mot à une belle action.

La guerre civile recommença en 1576, & ce même duc d'Anjou, qui, dans la guerre précédente avoit été le chef du parti huguenot, fut dans celle - ci le chef du parti catholique. Si l'on cherche la cause de ce changement, c'est que le prince de Condé s'amusoit à contresaire le duc d'Anjou & à lui donner du ridicule, ou plutôt c'est que le duc d'Anjou étoit jaloux du roi de Navarre & du prince de Condé, c'est sur-tout qu'il sentoit que

ces princes l'estimoient peu.

Les Flamands révoltés contre Philippe II, après avoir appellé à leur secours divers princes, jettèrent les yeux sur le duc d'Anjou; Henri III n'approuvoit pas que le duc d'Anjou se mêlât des affaires des Pays-Bas, il l'avoit même fait arrêter pour rompre le cours de ces négociations; mais le duc d'Anjou se sauva & se retira en Flandre; il sut solemnellement elu souverain des Pays - bas, au mois de sévrier 1582. On dit qu'il montra peu de fatisfaction, lorsque dans la cérémonie de son couronement, il entendit publier à haute voix qu'il gouverneroit, non felon sa volonté; mais selon la justice, & conformément aux priviléges de la nation. Ce n'étoit presque pas la peine de rejetter Philippe II, pour prendre un prince qu'une pareille condition effarouchoit déja; il sut instalé par le prince d'Orange, qui se contenta du titre de son lieutenant-général; on peut croire que le lieutenant veilloit sur le nouveau souverain, & qu'il avoit bien plus que lui la confiance des états.

Il arr va un évènement qui mit un moment en danger le duc d'Arjou & les François. Le prince d'Orange sut assassiné chez lui en sortant de table, & l'assassin sut à l'instant même massacré par les François qui étoient présens, & qui suivirent trop les mouvemens indiscrets de leur indignation.

Ces circonstances étoient saites pour être suspectes; on crut que cet assassin étoit un françois, & qu'il avoit été assassiné par ses complices; on crut qu'un tel coup en annonçoit d'autres, & que le duc d'Anjou vouloit affermir sa nouvelle domination par un massacre général de tout ce qui lui faisoit ombrage; depuis la saint Barthelemi, les François étoient souvent exposés à ce soupçon. Heureusement pour eux, le sils du prince d'Orange set souiller l'assassin; on trouva sur lui des lettres,

qui firent connoître qu'il se nommoit Jauréguy, qu'il étoit espagnol, & qu'il avoit agi par l'instigation de l'Espagne. Le prince d'Orange ne mourut point de la blessure qu'il avoit reçue en cette occasion; mais il ne put échapper aux émissaires de l'Espagne; deux ans après, un franc comtois, nomme Balthazar Gérard, acheva ce que Jauréguy avoit commencé.

Dans l'intervalle du premier de ces attentats au second, éclata la conjuration que le duc d'Anjou lui-même avoit sormée contre le pays qui venoit de lui confier la désense de sa liberté; il voulut usurper une autorité indépendante de toutes les conventions, & supérieure à toute résistance. Pour y réussir, il salloit commencer par s'emparer à la sois de toutes les places sortes, & sur-tout de la personne du prince d'Orange; l'entreprise réussit sur quelques villes & manqua sur quelques autres: le point important étoit de se saisir d'Anvers, lieu de la réfidence du duc d'Anjou & du prince d'Orange; les mesures du duc d'Anjou paroissoient bien prises, son armée campée à la porte de la ville, & instruite de ses desseins, attendoit le signal; le jour marqué pour l'exécution, le prince d'Orange va rendre une visite au duc d'Anjou, & le trouve tout prét à sortir avec ses gardes, sous prétexte d'aller voir son armée; il l'exhorte, & même avec instance, à ne point sortir ce jour là ; il allègue des mouvemens extraordinaires qu'il a remarqués parmi le peuple, & dont il saut démêler la cause: le duc d'Anjou ne pénétrant pas le vrai sens de ce conseil, s'obstine à fortir, selon son projet; ses gardes vont ouvrir une porte du côté du camp, le signal est douvil une partie de l'armée entre dans la ville, & déja on entend crier: Tue, tue, vive la messe & ville gagnée. Aussi-tôt, comme si l'on n'eût attendu que le moment de convaincre les François de leur perfidie, les bourgeois fortent de leurs maisons en armes, les semmes paroissent aux senêtres avec des pierres & des morceaux de bois qu'elles sont pleuvoir sur les François; les chaînes sont tendues dans les rues, les troupes du prince d'Orange s'emparent des postes les plus importans, les François repoussés suient vers la porte par où ils sont entrés; ils y trouvent le reste de leur armée qui vient à leur secours ; l'essort que font les uns pour entrer, les autres pour sortir, est cause qu'au lieu de se secourir, ils s'écrasent & s'étoussent les uns les autres; l'ennemi, en les pressant, augmente le désordre ; d'autres voyant ce chemin sermé à la suite, se précipitent en soule du haut des remparts : le duc d'Anjou prenoit plaisir à les voir ainsi sauter dans les sossés, croyant que c'étoient des bourgeois ou des soldats flamands. Quand il eut reconnu que c'étoient ses propres soldats, il n'eut que le temps de se sauver luimême, laissant quinze cents de ses François, officiers & foldats, morts sur la place, & deux mille autres enfermés sans aucun espoir de salut. Fervaques, son lieutenant, le principal auteur, &

le plus ardent exécuteur de ce complot, sut pris par le prince d'Orange. Ce prince montra autant de modération & de générosité après la victoire, qu'il avoit montré de prudence & d'habileté dans l'expédition; le peuple vouloit mettre en-pièces Fervaques, le prince d'Orange le fit garder avec soin pour le renvoyer à son maître; il sauva la vie aux François enfermés dans la place, il fit secourir les blesses, & rappeller à la vie, à sorce de soins, quelques uns des corps entassés à la porte, & qu'on croyoit morts; tous les prisonniers surent renvoyés au duc d'Anjou & traités avec beaucoup d'égards. Ce duc s'étoit retiré plein de rage & de confusion dans un château voisin; de là il écrivit aux Etats des lettres assez équivoques, où, tantôt avouant, tantôt désavouant son entreprise, prenant le ton tantôt d'un maître irrité, tantôt d'un suppliant, il finissoit par les assurer de sa protection, & par les prier d'agréer encore ses services. Le Etats déciderent qu'on lui enverroit des députés, & le prince d'Orange fit ajouter à cette résolution, qu'on enverroit en même temps des vivres dont le duc d'Anjou avoit un pressant besoin; mais cette grace n'étant que pour deux jours, le duc d'Anjou parut vouloir se retirer dans quelqu'une des places qu'il avoit surprises, avec l'intention de s'y défendre : la difficulté étoit de s'y rendre, Anvers lui serma le passage de l'Escaut, Malines inonda ses environs au moyen des écluses; ce ne sut qu'à travers une plaine immense d'eaux, & qu'à la faveur de mille détours, que le duc d'Anjou pût parvenir jusqu'à Tenremonde. Enfin les Etats firent, avec le duc, une espèce d'accommodement, au moyen duquel il se retira dans le Cambrésis. Sa mère, qui voyoit le fruit de ses leçons & de ses exemples, vint l'y chercher pour le ramener à la cour; elle le trouva dans un égarement d'esprit causé par la consusion; il n'osoit lever les yeux de peur de rencontrer le mépris ou la pitié, il ne pouvoit souffrir la présence même de sa mère, il passa six mois dans une entière solitude, uniquement livré à la mélancolie & aux remords. Il y avoit sans doute quelque ressort dans une ame si sensible à la honte; ce jeune prince pouvoit encore être ramené à la gloire & à la vertu; mais il lui auroit fallu d'autres guides que Médicis, & d'autres exemples que ceux de la cour de Henri III.

Cette cour joignoit les crimes aux vices, & l'atrocité à la bassesse; c'est sur-tout dans l'aventure tragique du brave Bussy-d'Amboise que cette complication d'horreurs se montre dans toute son étendue, & le due d'Anjou n'eut que trop de

part à cette indignité.

Louis de Clermont d'Amboise de la branche de Bussy, s'étoit rendu redoutable à toute la noblesse de la cour par son adresse & son bonheur dans les combats singuliers; il étoit attaché au duc d'Anjou, & c'étoit lui qui se chargeoit de quereller & de désier tous les ennemis de son maître. Les savoris qu'il

forçoit à beaucoup de circonspection sur tout ce qui concernoit ce prince, le haissoient & n'osoient le perdre. Il leur en sournit l'occasion. Non moins sameux par ses galanteries que par sa bravoure, il étoit alors amoureux de la semme du comte de Montsoreau, grand-veneur d'Anjou; il ne cachoit rien à son maître, pas même ces secrets de l'amour que l'honneur & la reconnoissance doivent rendre inviolables; il mandoit très-indiscrétement au duc d'Anjou : la bête du grand-veneur est enfin combée dans mes filets. Le duc d'Anjou, par une indifcrétion bien plus forte encore, montra & laissa la lettre au roi, qui par un procédé pour lequel il n'y a point d'expression, la fit voir au comte de Montsoreau, en lui permettant ou lui commandant la vengeance. Le comte sorça sa semme d'écrire à Bussy pour lui donner un nouveau rendez - vous : Bully vint, & trouva au lieu de la comtesse, des assassins cuirasses, contre lesquels il se désendit long-temps; enfin se voyant près de succomber, il saute par une senètre, & dans l'instant même, un coup d'épée le renverse mort dans un sossé du château, ou selon d'autres, Bussy ayant été arrêté par son habit aux pointes d'une grille de ser qui se trouvoit fous la senêtre, les assassins l'y poignardèrent à loisir. Que de crimes en un seul! Un amant qui par vanité compromet avec sa vie, l'honneur & la vie de sa maîtresse; un prince qui, par jeu & sans intérêt, expose ainsi son ami & une semme; un roi qui livre si lâchement ces victimes à la vengeance d'un époux outragé; un mari, qui se permet une si exécrable vengeance! Le plus coupable sans doute est le roi.

C'est le duc d'Anjou qui termine la nombreuse liste des amans d'Elisabeth, reine d'Angleterre, aussi fameux, aussi trompés que les amans de Pénélope; c'est celui de tous qui a été le plus autorise à se flatter d'obtenir sa main. L'amitié qu'il avoit montrée pour l'amiral de Coligny, les liaisons qu'il avoit eues avec les résormés de France, la haine que lui portoient Henri III & les Guises, étoient pour sui des titres de recommandation auprès de la reine d'Angleterre & Catherine de Médicis elle - même prit soin de saire valoir ces titres. Le duc d'Anjou passa en Angleterre & parut plaire à la reine, malgré l'énorme disproportion d'âge, ou peut être à cause de cette disproportion; le mariage sut résolu au grand mécontentement des Anglois & surtout des Puritains; les articles surent dresses, & ces articles, par l'attention même avec laquelle on y avoit pourvu aux principaux inconvéniens de ce mariage, sembloient garantir la sincérité de la reine; aucun emploi ne pourroit être donné aux étrangers; il n'y auroit dans toutes les places du royaume que des garnisons Angloises, & que des gouverneurs Anglois; la reine ne pourroit sortir du royaume sans le consentement de la noblesse; les joyaux de la couronne ne pourroient

non plus être transportés hors du royaume; si Henri III mouroit sans ensans mâles, & que le duc d'Anjou eût deux fils de son mariage avec Elisabeth (qui avoit alors quarante huit ans passés) l'aîné auroit la couronne de France, le second celle d'Angleterre ; s'il n'y avoit qu'un fils, il réuniroit les deux couronnes; mais il passeroit quatre mois de l'année en Angleterre.

La reine choisit le jour même de l'aniversaire de son couronnement pour donner au duc d'Anjou un anneau, gage de sa soi. Ce jour sut un jour de deuil pour la nation; un morne filence régnoit jusques dans le palais de la reine, ses semmes passerent la nuit à pleurer, la reine même parut se repentir d'avoir été trop vîte & trop loin; prête à faire le sacrifice de sa liberté, il sembla qu'elle en fentoit mieux le prix; elle proposa des délais qui eurent l'air de resus, & allégua des prétextes qui eurent l'air de désaites; ensin n'ayant rien à répondre aux pressantes sollicitations de la France, & paroissant rougir elle-même de ses incertitudes, elle prend la plume pour signer les articles; ses ministres étoient autour d'elle, aucun d'eux n'approuvoit ce mariage, & c'étoit par les ordres exprès de la reine qu'ils avoient dressé le contrat; elle laisse tomber sur eux un regard, jette la plume sans avoir signé, & s'écrie : on ne sait donc pas que ce mariage me fera mourir. Le duc d'Anjou étant venu la voir : » j'ai fait, lui dit-elle, de » férieuses réflexions sur ce qui nous concerne; » ce mariage ne seroit ni votre bonheur ni le » mien. Vous ne connoissez pas le peuple Anglois; » jamais un prince catholique & François ne doit » compter sur son obéissance, j'aurois la douleur » d'être perpétuellement placée entre mon mari & » mon peuple «. Le prince s'emporta, brisa l'anneau, voulut partir. La reine, qui ne l'avoit jamais tant aime, le retint encore pendant trois mois, & ces trois mois se passèrent en sêtes. Elle ne cessa de lui donner des marques d'estime, de confiance & d'amitié. Lorsqu'il partit pour retourner dans les Pays-Bas, elle le conduisit jusqu'à Cantorbéri, lui fit des présens considérables, le fit accompagner en Flandre par les seigneurs de sa cour en qui elle avoit le plus de confiance; elle les chargea de le recommander de sa part aux Etats, & comme elle ne pouvoit se résoudre à ôter toute espérance à un amant, elle lui sit promettre de revenir au plutôt la voir, & lui fit entendre qu'il trouveroit peut-être ses irrésolutions fixées. Le duc d'Anjou, lorsque sa suneste expéditien d'Anvers ne lui laissoit plus d'amis, lorsqu'il étoit devenu pour tout le monde un objet de haine & de mépris, retrouva Elisabeth; elle vint à son secours, & lui procura l'accommodement le plus avantageux qu'il pût espérer des Etats - Généraux après sa trabison.

Le seul désagrément qu'eut le duc d'Anjou pendant son séjour à Londres, fut de voir mener au supplice quelques prêtres qu'on avoit rendus fanatiques en les persécutant, & de ne pouvoir obtenir

Au reste la conduite d'Elisabeth à l'égard du duc d'Anjou dans l'affaire du mariage, sut peut-être plus sincère qu'on ne l'a cru; il paroît que cette princesse étoit très-combattue, & qu'une crainte légitime triompha chez elle d'un penchant véritable. Cette crainte n'étoit pas seulement de perdre l'empire & la liberté. Qu'on se rappelle les sarmes de ses semmes, lorsque l'anneau ent été donné; qu'on se rappelle ce mot d'Elisabeth elle - même : Ou ne sait donc pas que ce mariage me fera mourir! & l'on jugera peut-être que la nature ne lui avoit en effet permis le mariage qu'aux dépens de sa vie. C'est même l'opinion assez généralement établie. » Cette princesse, dit Mézerai, étoit formée de » telle sorte, qu'elle aimoit passionnément, mais » ne pouvoit être aimée jusqu'à être mère, sans

» un très-grand péril de sa vie «.

Le duc d'Anjou, à son retour à la cour de France après l'expédition d'Anvers, ayant été quelque temps négligé, parce qu'il étoit malheureux, finit par être recherché de nouveau, parce qu'il étoit l'héritier présomptis; le duc de Guise voulut l'attirer au parti de la ligue, & le duc d'Anjou écouta peut-être plus qu'il ne devoit, cet ennemi de sa maison. Un jour on vit ce prince tomber aux genoux du roi, son srère; on ne pouvoit entendre leur entretien, mais on crut remarquer que depuis ce temps la haine du roi pour le duc de Guise avoit été en augmentant. On crut remarquer aussi que depuis ce temps la santé du duc d'Anjou avoit toujours été en dépérissant; il paroît que sa maladie étoit une phtisse; la violence de la toux lui ayant rompu une veine dans la poitrine, il jetta beaucoup de sang, ce qui a sait trouver quelque rapport entre sa maladie & celle de Charles IX. On ignore ce qu'il auroit été sur le trône, & si le malheur qu'il avoit éprouvé l'auroit aigri ou corrigé; on a dit qu'il n'avoit été pleuré que de ses créanciers, que sa mort ruinoit; il laissa pour trois cents mille écus de dettes contractées pour sa malheureuse expédition de Flandre; on poussa l'indécence jusqu'à laisser un fils de France mourir banqueroutier; le roi, qui avoit le goût des cérémonies sunèbres, aima mieux dépenser deux cents mille écus aux sunérailles du duc d'Anjou que de payer aucune des dettes de ce prince. Le délire de l'injustice ne peut guéres aller plus loin.

Henri IV, qui avoit si bien connu le duc d'Anjou, mais qui avoit été fon rival à beaucoup d'égards disoit de lui : » Il a si peu de courage, le cœur si » double & si malin, le corps si mal báti, &c. ».

Le roi Jean disoit, que » si la bonne soi étoit » bannie du reste du monde, elle devroit se re-" trouver dans la bouche des rois ". La reine Marguerite, qui avoit aimé le duc d'Anjou, son frère, avec une tendresse qu'on avoit voulu ne pas croire innocente, disoit cependant de lui: Si soute la mauvaise foi étoit bannie de la terre, il la pourroit repeupler. Mais n'étoit-ce pas le propos d'une femme en colère?

Les autres Princes de la maison de France qui ont porté le titre de ducs d'Anjou, sont morts dans l'enfance, ou sont plus connus sous d'autres titres.

ANNALES, s. s. (Histoire en génér.) rapport historique des affaires d'un état, rédigées par ordre des années. La différence qui se trouve entre les annales & l'histoire, est un point différemment traité par divers auteurs. Quelques-uns disent que l'histoire est proprement un récit des choses que l'auteur a vûes, ou du moins auxquelles il a lui-même assisté; ils se sondent pour cela sur l'étymologie du mot histoire qui signifie en Grec la connoissance des choses présentes; & dans le vrai isopei'v fignisie voir : au contraire, disent-ils, les annales rapportent ce que les autres ont sait, & ce que l'écrivain ne vit jàmais.

Tacite lui - même paroît avoir été de ce sentiment, puisqu'il intitule annales toute la premiere partie de son histoire des siècles passés; au lieu que descendant au temps même où il vivoit, il change ce titre, & donne à son livre le nom d'histoire.

Aulugelle est d'un autre avis : il soûtient que l'hiftoire & les annales différent comme le genre & l'espèce, que l'histoire est le genre, suppose une narration & récite des choses passées, que les annales sont l'espèce, & sont aussi le récit des choses passées, mais avec cette différence, qu'on les réduit

à certaines périodes ou années,

Le même auteur rapporte une autre opinion, qu'il dit être de Sempronius Asello: suivant cet écrivain, les annales sont une relation toute nue de ce qui se passe chaque année, au lieu que l'histoire nous apprend non-seulement les saits; mais encore leurs causes, leurs motifs & leurs sources. L'annaliste n'a rien autre chose à saire que l'exposition des événemens, tels qu'ils sont en eux-mêmes: l'historien au contraire a de plus à raisonner sur ces événemens & leurs circonstances, à nous en développer les principes, & réfléchir avec éten-due sur les conséquences. Cicéron paroît avoir été de ce dernier sentiment, lorsqu'il dit des annalistes; unam dicendi laudem putant esse brevitatem, non exornatores rerum, sed tantum narratores. Il ajoûte qu'originairement l'histoire n'étoit qu'une collection d'annales.

L'objet en sut, dit-il, de conserver la mémoire des événemens : le souverain Pentise écrivoit chaque année ce qui s'étoit passé l'année précédente, & l'exposoit en un tableau, dans sa maison, où chactin le pouvoit lire à son gré. C'étoit ce qu'ils appelloient annales maximi, & l'usage en fut conservé jusqu'à l'an 620 de la sondation de

Plufieurs autres écrivains, à l'imitation du Pontife, s'en tinrent à cette manière simple de raconter les choses sans commentaires, & surent pour cela même appelles annalistes. Tels surent Caton, Pison, Fabius Pictor, Antipater, &c.

Les annales de Grotius sont un livre bien écrit, & qui contient de sort bonnes choses. Il a moins de particularités, mais plus de prosondeur que Strada; & d'ailleurs il approche beaucoup plus de Tacite. Patin, Lett. choif. 120.

Lucas Holstenius, chanoine de S. Jean de Latran, disoit du ton le plus positif à Naudé, qu'il étoit en état de montrer 8000 saussets dans les annales de Baronius, & de les prouver par manuscrits contenus dans la bibliothèque du Vatican dont il avoit

foin. Patin, Lett. chois. 165. (G)
ANNAT, (FRANÇOIS) (Hist. mod.) est beaucoup plus connu pour avoir été consesseur du roi Louis XIV, plus connu encore par les deux dernières lettres provinciales de Pascal qui lui sont adressées, que par trois volumes in-40 d'œuvres latines, imprimées à Paris en 1666, & par de petites œuvres polémiques Françoises, contre les ennemis de la société, nommément par l'écrit intitulé: Le Rabat-joie des Jansénistes, ou Observations sur le miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal. On est peut-être sâché de voir dans l'histoire si intéressante de Port-Royal, ce miracle de la sainte-épine, 1° rapporté par le grand Racine, 2°. attesté par messieurs Fagon & Felix, l'un premier médecin, l'autre premier chirurgien de Louis XIV; mais il ne falloit point faire le Rabat-joie des Jansénistes, qui n'est plus connu de personne, tandis que l'histoire de Port-Royal est entre les mains de tout le monde. On dit que le P. Annat sut renvoyé pour avoir sait des représentations à Louis XIV, sur son inclination naisfante pour mademoiselle de la Vallière; quoique mademoiselle de la Vallière ait été la plus estimable & la plus défintéressée des maîtresses de Louis XIV, le P. Annat failoit fon devoir; ce font les confesseurs, qui se taisent en pareil cas, ou qui ne disent que ce qu'on veut entendre, qui devroient être renvoyés comme des prévaricateurs. Cependant si le monarque n'avoit pas jugé à propos de conful-ter le confesseur, si c'étoit hors du tribunal de la pénitence & peut-être par l'effet de quelque intrigue ou contre-intrigue, comme il arrive trop souvent, que le P. Annat s'étoit érigé en conseur des mœurs du roi, son zèle pouvoit n'avoir pas été affez pur dans son principe, ni affez mesure dans ses effets. Le P. Annat, ne à Rhodez en 1590, mourut à Paris en 1670, Il avoit rempli beaucoup d'emplois & reçu beaucoup d'honneurs dans l'ordre des jesuites.

ANNATE, f. f. (Hist. mod.) revenu d'un an, ou taxe sur le revenu de la première année d'un bénésice vacant. Il y a eu, dès le douzième siècle, des évèques & des abbés, qui par un privilège ou par une coutume particulière recevoient les annates des bénéfices vacans pendans de leur diocèse ou de leur abbaye. Étienne, abbé de Sainte Geneviève, & depuis évêque de Tournai, se plaint dans une lettre adresfée à l'archevêque de Rheims, que l'évêque de Soissons s'étoit réserve l'annate d'un bénésice, dont

le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. Par ce fait & par plusieurs autres semblables, il paroît que les papes avoient accordé le droit d'Annate à disférens collateurs, avant que de se l'attribuer à eux-mêmes. L'époque de son origine n'est pas bien certaine. Quelques-uns la rapportent à Bonisace IX, d'autres à Jean XXII, & d'autres à Clément V; mais M. de Marca, lib. V. de concord. c. x & xj observe que du temps d'Alexandre IV, il s'étoit élevé de grandes disputes au sujet des Annates, & par conséquent qu'elles étoient dès-lors

en usage. Clément V les établit en Angleterre. Jean XXII, se réserva les Annates de tous les bénéfices qui vaqueroient durant trois ans dans toute l'étendue de l'église catholique à la réserve des évêchés & des abbayes. Ses successeurs établirent ce droit pour toujours, & y obligèrent les évêques & les abbés. Platine dit que ce sut Bonisace IX, qui pendant le schisme d'Avignon, introduisit cette coutume, mais qu'il n'imposa pour Annate que la moitié de la première année du revenu. Thiery de Niem dit que c'étoit un moyen de cacher la simonie, dont Boniface IX ne se faisoit pas grand scrupule. Le Jurisconsulte Dumoulin & le docteur de Launoy ont soutenu en conséquence, que les Annates étoient simoniaques. Cependant Gerson & le Cardinal d'Ailly, qu'on n'accusera pas d'être favorables aux papes, ont prouvé qu'il étoit permis de payer les Annates par l'exemple des réserves, des pensions, décimes, ou autres impositions sur les fruits des bénéfices, qu'on ne regarde point comme des conventions simoniaques. Ce qu'il y a de plus important à remarquer pour la justification des Annates, c'est qu'on ne les paye point pour les provisions, qui s'expédient toujours gratis, mais à titre de subvention, ou, comme parlent les canonistes, de subsidium charitativum, pour l'entretien du pape & des cardinaux. On peut consulter sur cette matière Fagnan, qui l'a traitée fort au long.

Il faut avouer cependant que les François ne se sont soumis qu'avec peine à cette charge. Le roi Charles VI, condamnant le prétendu droit de dépouilles, par son édit de 1406, désendit de payer les Annates, & les taxes qu'on appelloit de menus services, minuta servitia. Dans le même temps ce prince sit condamner par arrêt du parlement, les exactions de l'anti-pape Benoît de Lune, sur tout par

rapport aux Annates.

Dans le concile de Constance en 1414, il y eut de vives contestations au sujet des Annates; les François demandoient qu'on les abolît, & s'affemblèrent pour ce sujet en particulier. Jean de Scribani, procureur fiscal de la chambre apostolique, appella au pape sutur de tout ce qui pourroit être décidé dans cette congrégation particulière; les cardinaux se joignirent à lui, & l'affaire demeura indécise; car Martin V, qui sut élu, ne statua rien sur cet article. Cependant en 1417, Charles

Histoire. Tom, I.

VI, renouvella son édit contre les Annates: mais les Anglois s'étant rendus maîtres de la France, le duc de Bedfort, régent du royaume pour eux, les fit rétablir. En 1433 le concile de Bale décida par le decret de la session 12, que le pape ne devoit rien recevoir pour les bulles, les sceaux, les Annates, & autres droits qu'on avoit coutume d'exiger pour la collation & la confirmation des bénéfices. Il ajoûta que les évêques affemblés pourvoiroient d'ailleurs à l'entretien du pape, des officiers & des cardinaux, à condition que si cette proposition n'étoit point exécutée, on continueroit de payer la moitié de la taxe ordinaire pour les bénéfices qui étoient sujets au droit d'Annates, non point avant la concession des bulles, mais après la première année de la jouissance. Dans le decret de la session 21, qui est relatif à celui de la douzième, le même concile semble abolir les Annates: mais il approuve qu'on donne au pape un secours raisonnable pour soutenir les charges du gouvernement ecclésiastique, sans toutesois sixer fur quels fonds il le prendra. L'affemblée de Bourges en 1438, à laquelle assissa le roi Charles VII, reçut le decret du concile de Bâle contre les Annates, & accorda seulement au pape une taxe modérée sur les bénéfices vacans pendant sa vie, & à cause des besoins pressans de la cour de Rome; mais fans tirer à conséquence. Charles VII, avoit confirmé dès 1422 les édits de son prédécesseur. Louis XI, avoit rendu de pareils édits en 1463 & 1464. Les états assemblés à Tours en 1493, présentèrent à Charles VIII, une requête pour l'abolition des Annates; & il est sûr qu'on ne les paya point en France, tant que la pragmatiquefanction y sut observée. Mais elles surent rétablies par le concordat pour les évêchés & les abbayes, comme le remarque M. de Marca, lib. VI. de concord. cap. xj. n°. 12. car les autres bénéfices sont tous censés au-dessus de la valeur de vingt-quatre ducats, & par conséquent ne sont pas sujets à l'Annate. Malgré cette dernière disposition, qui a aujourd'hui force de loi dans le royaume, François I, fit remontrer au pape l'injussice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ses ambassadeurs extraordinaires en 1532. Henri II, dans les instructions données à ses ambassadeurs envoyés au concile de Trente en 1547, demandoit qu'on supprimât ces impositions; & enfin Charles IX en 1561, donna ordre à son ambassadeur auprès du pape, de poursuivre l'abolition des Annates, que la faculté de théologie de Paris avoit déclarées fimoniaques. Ce decret de la faculté ne condamnoit comme telles que les Annates exigées pour les provisions sans le confentement du roi & du clergé, & non pas celles qui se payent maintenant sous le titre de subvention, suivant la disposition du concile de Bale.

En Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry, jouissoit autresois des Annates de tous les bénesices de son diocèse, par un privilège du pape,

It

comme le rapporte Matthieu Paris dans son histoire d'Angleterre fur l'année 746. Clément V, en 1305, se fit payer les Annates de tous les bénéfices quelconques, vacans en Angleterre pendant deux ans comme l'écrit Matthieu de Westminster, on pendant trois ans., selon Walsingham. Les Annates surent depnis établies dans tout ce royaume, jusqu'à Henri VIII, qui les abolit.

Par le concordat sait entre la nation Germanique & le pape Nicolas V, en 1448, on régla que tous les évêchés & les abbayes d'hommes payeroient l'Annate; que les autres bénéfices n'y seroient sujets, que quand le revenu seroit de vingtquatre florins d'or. Charles V fit des efforts inutiles pour abolir les Annates en Allemagne; & l'article de l'ordonnance d'Orléans, qui les abrogeoit en France, sut révoqué par l'édit de Char-

tres en 1562.

Paul II, fit une bulle en 1469, pour ordonner qu'on payeroit les Annates de quinze ans en quinze ans pour les bénéfices sujets à ce droit, qui seroient unis à quelque communauté. Ses successeurs confirmèrent ce réglement. Fagnan remarque que quand il arrive plusieurs vacances du même bénésice dans la même année, on ne paye qu'une seule Annate: ce qui prouve, ajoute-t-il, que ce n'est point pour la collation des bénéfices, mais pour l'entretien du pape & du sacré collège. Voyez ce canoniste, Fevret, le P. Alexandre, M. de Marca, &c. Thomassin, Discipline de l'égl. part. IV, liv. IV, ch. xxxv & xxxvj. Fleury, Instit. au droit ecclés. tom. I,

part. XVII, chap. xxjv. pag. 424. (A. R.)
ANNE, (Hist. sacrée.) mère de Samuel; ANNE,
semme de Tobie l'ancien; ANNE, la prophétesse, dont il est parlé dans Saint Luc; Anne, femme de faint Joachim, & mère de la fainte Vierge, font les personnes les plus distinguées sous ce nom dans

l'ancien & le nouveau testament.

Anne, (Hist. anc.) sœur de Pygmalion & de Didon, (si pourtant ces noms n'appartiennent pas plus à la fable qu'à l'histoire) se retira de Tyr à Carthage avec Didon, vers l'an 888 avant J. C.

Anne Comnene, (Hist. mod.) fille de l'empereur Alexis I, de la maison Comnène, a écrit la vie de son père, comme nous l'avons dit à l'article D'ALEXIS; cette vie est un ouvrage célèbre, tant par son mérite que par le jour qu'il répand fur l'histoire de la première croisade & sur les intérêts divers des croisés & des Grecs, réunis contre les infidèles, mais fort mal-unis entre eux; il faut regarder cette vie d'Alexis comme une apologie de la conduite de ce prince à l'égard des croises, qui l'ont accusé d'infidélité, même de perfidie. Anne sait retomber ces reproches sur les chess des croisés, qu'elle maltraite beaucoup, nominément Boëmond, fils de Robert Guiscard, ennemi naturel d'Alexis, aux dépens duquel ce Robert Guiscard s'établissoit en Italie. Des auteurs ont attribué à l'amour l'animosité de la princesse Anne contre Boëmond, il seroit assez simple de l'attribuer à la B haine, mais l'autre idée l'a emporté, comme plus romanesque. A la mort d'Alexis arrivée en 1118. Anne Comnène voulut enlever la couronne à son frère Jean Comnène, pour la procurer à son mari Nicephore Brienne, prince doux & juste, qui resusa de se prêter à un pareil projet. Les historiens vulgaires, qui ont beaucoup de foible pour les crimes politiques & qui les aiment sur-tout dans une semme, n'ont pas manqué d'exalter beaucoup la noble ambition d'Anne Comnène, & de traiter avec beaucoup de mépris Nicéphore Brienne, dont ils ont taxé la modération d'indolence & de lâcheté. Anne Comnène aimoit les sciences & les savans, voila l'éloge qui lui est dû; il n'y avoit qu'une princesse supérieure à son sexe, à son rang & à son siècle, qui pût au douzième siècle écrire l'histoire d'une manière qui la sît passer aux siècles suivans. Le favant Ducange a donné de l'ouvrage d'Anne Comnene, une édition au Louvre 1651, in-folio, qui sait partie de la Byzantine, & le président Cousin a traduit ce même ouvrage, qui s'étend depuis

l'an 1081. jusqu'à l'an 1118.

Anne de France, (Hift. mod.) dame de Beaujeu, fille de Louis XI, & fœur de Charles VIII, épousa en 1474. Pierre-de-Bourbon-Beaujeu, qui devint duc de Bourbon en 1488, par la mort du connétable Jean de Bonrbon son srère. La dame de Beaujeu est le seul exemple en France d'une sœur de roi qui ait paru avoir la régence pendant le bas âge de son frère. Nous disons, qui ait paru avoir la régence, car elle ne l'eut pas formellement, Charles VIII étant monté surs le trône à treize ans & deux mois, & étant dèslors réputé majeur; mais cette majorité purement légale n'empêcha pas que Louis XI, en mourant ne confiat à la dame de Beaujeu sa fille, l'administration du royaume & le gouvernement de la personne du roi. Elle s'en montra digne par ses talens & son courage, sur-tout par son habileté. Les états-généraux assemblés à Tours, en 1484, confirmèrent la disposition de Louis XI, malgré l'opposition du duc d'Orléans, qui sut depuis le roi Louis XII, & qui étant alors le pre-mier prince du fang, & l'héritier présomptis, réclamoit la principale autorité. Cette rivalité fit naître des troubles que la dame de Beaujeu sut dissiper; elle mena elle-même une armée en Guyenne contre les rebelles, & mêlant les négociations aux hostilités, elle détacha du parti du duc d'Orléans les principaux chefs. Louis II de la Tremoille, l'un des plus habiles généraux de ce temps, gagna le 28 juillet 1488, la bataille de S. Aubin du Cormier, où le duc d'Orléans sut sait prisonnier. La dame de Beaujeu le fit ensermer à la tour de Bourges. Des auteurs modernes, qui pourroient avoir consondu la dame de Beaujeu, sœur de Charles VIII, avec la duchesse d'Angonlème, mère de François I, & le duc d'Orléans avec le connétable de Bourbon, ont dit, que la dame de Beaujeu avoir à punir dans le duc d'Orléans, le mépris

font il avoit payé l'inclination qu'elle avoit pour lui. « Brantôme dit formellement, que si le duc » d'Orléans eût voulu un peu fléchir à l'amour » de madame Anne de France, il auroit en bonne » part au gouvernement, car elle en étoit un peu » éprise; » mais Brantôme qui n'étoit contemporain ni de Charles VIII, ni de François I, & qui d'ailleurs étoit très-sujet à erreur, pourroit bien avoir donné l'exemple de confondre les temps & les personnes. Charles VIII, qui commençoit à s'ennuyer de la tutelle de sa sœur, ne la consulta pas pour rendre la liberté au duc d'Orléans, qui fortit de sa prison en 1490, & qui, l'année suivante, conclut le mariage de Charles VIII, avec Anne de Bretagne. Depuis ce temps il n'est plus question de la dame de Beaujeu; on ne la voit reparoître que dans le temps de l'injuste procès, suscité au connétable de Bourbon Charles, pour la succession des biens de la maison de Bourbon. Pour réunir ces biens, le connétable avoit épousé susanne, fille de la dame de Beaujeu; il n'en avoit pas eu d'enfans, mais dans ce cas prévu, Sufanne lui avoit fait une donation de tous ses biens ; la dame de Beaujeu désendit son gendre & les dispositions de sa fille avec le même courage qu'elle avoit déployé autrefois au milieu des troubles civils; mais la duchesse d'Angoulême qui vouloit opprimer le connétable de Bourbon, pour se venger de son indifférence, étoit alors ce que la dame de Beaujeu avoit été autrefois, & le crédit de celle-ci n'étoit plus qu'une vieille considération qui ne pouvoit balancer la toute - puissance de la duchesse d'Angouleme. La dame de Beaujeu mourut des les commencemens de ce procès, en 1522.

Anne de Bretagne (Hift. mod.) fille de François II, duc de Bretagne & de Marguerite de Foix, nâquit à Nantes en 1476; la Bretagne étoit de son temps un des grands objets de la politique de l'Europe; le vieux duc François II, descendoit au tombeau, & n'avoit que des filles; l'aînée, qui resta seule dans la suite, est la sameuse Anne de Bretagne dont nous parlons. Il pouvoit la faire impératrice, en la mariant à Maximilien d'Autriche, veuf de Marie de Bourgogne, depuis 1482. Il pouvoit la faire reine de France en la mariant à Charles VIII ; il l'eût faite encore reine de France en la mariant au duc d'Orléans, qui sut dans la suite Louis XII, mais qui n'étoit alors qu'un mécontent persécuté par la dame de Beaujeu. Il pouvoit la faire reine d'Angleterre, en la mariant à Richard III, qui devint veus vers ce temps, ou à son rival, le comte de Richemont, qui fut dans la suite le roi Henri VII, mais qui n'étoit alors qu'un proscrit auquel le duc de Bretagne donnoit un afyle, ainsi qu'au duc d'Orléans. Il pouvoit sans confondre ainsi sa petite souveraineté dans une grande monarchie, former une nouvelle maison de Bretagne en donnant sa fille à quelque seigneur particulier, qui lui auroit dû sa grandeur. Ce dernier parti eût peut-être été le plus noble; celui de s'unir à la France étoit le

plus raisonnable; mais le plus héroïque & le plus romanesque eût été de donner la princesse de Bretagne à un proscrit, tel que le comte de Richemont, en détrônant un tyran tel que Richard, ou au duc d'Orléans, qui, dit-on, aimoit la Princesse & en étoit aimé. Tous ces projets occupoient tour-àtour l'esprit hardi, mais inconstant de Landais, qui, de fils d'un tailleur étoit devenu savori & premier ministre du duc de Bretagne. Les seigneurs Bretons indignés de son faste & de son insolence, l'arrêtèrent dans l'appartement du duc de Bretagne, & le livrèrent à la justice. Pendant que le duc s'informoit de l'état du procès, & déclaroit qu'il faisoit grace à Landais à tout événement, ces seigneurs faisoient pendre Landais publiquement, & le duc seul l'ignoroit. Toutes les puissances de l'Europe avoient recherché la faveur de cet homme pour obtenir la main de la princesse de Bretagne; Maximilien sur-tout, après avoir enlevé à la France l'hé. ritière de Bourgogne, cherchoit encore à lui enlever l'héritière de Bretagne. Les troubles que saisoient naître dans cette province l'imbécillité du vieux duc François II, l'infolence de Landais son ministre, l'insolence peut-être plus grande encore des seigneurs qui sirent périr ce ministre, le désir qu'avoit le duc de vanger son favori, & sur-tout d'échapper à ses tyrans, ces troubles, disons-nous avoient donné au conseil de France l'idée de conquérir la Bretagne; on pouvoit, sans prendre tant de peine, se contenter de réunir cette province à la couronne par le mariage de Charles VIII, avec Anne de Bretagne; mais on avoit alors en France des vûes plus ambitieuses, on espéroit que Charles VIII soumettroit la Bretagne par les armes, & qu'il acquerroit les comtés d'Artois & de Bourgogne, par un mariage qu'on projettoit entre ce prince & Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien & de Marie de Bourgogne. Maximilien consentoit à ce mariage & à ces conditions, mais il ne disoit pas tout son secret à la France. Tandis qu'il paroissoit uniquement occupé du mariage de sa fille, il épousoit par procureur cette même Anne de Bretagne que Charles VIII opprimoit, & parlà il devenoit le défenseur de cette princesse contre la France, comme il l'avoit été de Marie de Bourgogne. D'un autre côté la France, tandis qu'elle déchiroit la Bretagne, étoit elle-même divisée, le duc d'Orléans, sorcé de chercher un asyle en Bretagne, s'attachoit à la princesse Anne, prenoit sa désense, perdoit pour elle la liberté à la bataille de Saint-Aubin du Cormier. Cét échec étoit la perte de la Bretagne; la situation de la Princesse Anne étoit digne de pitié; son père mort, ses amis dans les fers, son mari ne pouvant ou n'osant la défendre, la Bretagne alloit passer sous la domination de la France. Anne eut recours au roi d'Angleterre. C'étoit ce comte de Richemont, dont nous avons parlé, ce prince qui avoit trouvé si longtemps un asyle à la cour de Bretagne, vainqueur de Richard III, qui avoit péri dans le combat où

le fort de l'Angleterre avoit été décidé, le comte de Richemont regnoit paisiblement en Angleterre sous le nom de Henri VII; il ne resusa point ses s'ecours à la princesse Anne, mais il les sui vendit, & comme elle n'avoit pas d'argent pour les payer, il se sit donner des places de sûreté. Anne ne crut point avoir acheté trop clier des services dont elle ne pouvoit se passer, ils surent essicaces, puisqu'ils accélérèrent le traité par lequel Anne de Bretagne devint reine de France. En effet Charles VIII, voyant que l'Angleterre agissoit puissamment, jugea qu'il falloit renoncer au projet de conquérir la Bretagne; refroidi d'ailleurs fur l'alliance de Maximilien, depuis la découverte de ses vûes fur cette même Bretagne, il prit le parti de lui renvoyer sa fille & de lui prendre sa semme. Mais la princesse resusoit avec effroi sa main à son perfécuteur; il fallut que son amant la priât de se donner à son ennemi; on sit sortir le duc d'Orléans de sa prison pour cette négociation, il possédoit le cœur de la princesse, elle n'épousoit Maximilien que par politique; le duc d'Orléans la perfuada, elle comprit que ne pouvant se marier pour elle-même, il salloit qu'elle se mariat pour ses sujets, elle se soumit; mais en montant sur un des premiers trônes du monde, elle fentit seulement qu'elle étoit facrifiée. Plus heureuse dans la fuite, elle époufa le duc d'Orléans, devenu roi de France, sous le nom de Louis XII, & qui pour se réunir à elle & la replacer sur le trône, répudia Jeanne de France, fille de Louis XI. En époufant Charles VIII, Anne de Bretagne

avoit fait conferver aux Bretons leurs priviléges: mais fans la confulter on avoit stipulé dans le contrat de mariage, 1°. que si le roi mouroit sans enfans, Anne seroit obligée d'épouser son successeur, 20. que si elle mouroit avant lui, soit qu'elle eût des ensans ou qu'elle n'en eût pas, la Bretagne resteroit unie à la France. Cette seconde clause la révoltoit; son zèle pour les intérêts bien ou mal entendus de la Bretagne lui faisoit voir avec indignation ce duché réduit en province ordinaire de l'empire François; elle vouloit lui affurer un duc particulier; ce désir étoit dominant dans son ame; aussi en épousant Louis XII, se servit-elle de tout son pouvoir sur lui pour le faire souscrire aux deux conditions suivantes: 10, que si elle mouroit sans enfans, le duché retourneroit aux héritiers de sa maison; 20. que si elle avoit plusieurs enfans, le puîné auroit le duché de Bretagne. C'étoit saire perdre à la France tout le fruit de ses travaux; c'étoit lui préparer pour l'avenir les mêmes embarras, les mêmes troubles dont on avoit voulu couper la racine; c'étoit enfin procurer à la Bretagne une indépendance orageuse, qui l'eût toujours privée de la paix, le plus grand des biens politiques.

L'Empire de la reine Anne de Bretagne étoit sans bornes en France; elle gouvernoit Louis XII, qui lui accordoit tout, en disant: il faut souffrir beaucoup d'une semme, quand elle aime son honneur & son mari.

La comtesse d'Angoulème, Louise de Savoie; mere du prince qui sut dans la suite François I, étoit peu soigneuse de plaire à la reine, elle lui déplut bien-tôt; leur inimitié sut éclatante. En vain le roi étoit sans cesse occupé à les réconcilier; leur antipathie, supérieure à ses essorts, rompoit toujours les nœuds trop soibles dont il les unissoit le rang de la comtesse d'Angoulème, veuve du cousin-germain du roi, mere de l'héritier présomptis de la couronne, lui donnoit un crédit redoutable à sa rivale. Tous les mécontens qui sont toujours en grand nombre sous le regne le plus heureux, grossissionent & sortissoient son parti; la reine chercha des prétextes pour la renvoyer en savoie, le roi n'y voulut jamais consentir

favoie, le roi n'y voulut jamais confentir.
Louis XII, & Anne de Bretagne n'avoient plus d'enfans mâles, mais il leur restoit deux filles, Claude & Renée. La reine prétendoit disposer de leur établissement, sur-tout de celui de l'aînée, parce qu'elle avoit une souveraineté importante à lui donner. Tous les vœux des François étoient pour la réunion de la Bretagne à la couronne, & pour le mariage de madame Claude avec le jenne comte d'Angoulême; mais fa mere etoit trop odieuse à la reine, & la reine étoit trop fidèle au projet de donner un duc particulier à la Bretagne. D'un autre côté la comtesse d'Angoulême, qui sentoit de quelle importance étoit ce mariage pour son fils, en faisoit l'objet de toutes ses négociations; mais incapable d'abbaiffer fon orgueil aux pieds de fon ennemie, elle mettoit sa gloire à obtenir la princesse directement du roi & de l'état, & à l'arracher pour ainsi dire, des bras de la reine; c'étoit à la sois satisfaire sa haine & son ambition, s'élever avec son fils & mortifier sa rivale. La reine eut toujours en vûe l'alliance du prince d'Espagne, & elle contribua beaucoup à une multitude de traités, où Claude fut promise à ce prince, qui sut depuis Charles Quint. Pendant cette fermentation, le roi eut une maladie qui sembla lui ouvrir le tombeau; les médecins désespérèrent de sa vie, la douleur de la reine ne l'empêcha pas de prendre des mesures pour se retirer en Bretagne avec ses filles. Quelques batteaux charges de ses meubles les plus précieux, descendoient déjà vers Nantes par la Loire; le maréchal de Gyé, gouverneur de l'Anjou, ofa penfer qu'il étoit de son devoir de faire arrêter ces batteaux. La reine dont il étoit né sujet, sentit cette injure jusqu'au sond du cœur; ses grandes vertus lui avoient laissé le grand défaut d'être implacable. En vain le roi parut applaudir à la fidélité hardie du Maréchal de Gyé, il ne put réfister éternellement aux plaintes d'une semme adorée, il fallut livrer le maréchal à fon ressentiment; elle sit rechercher avec rigueur toute fa vie; on vouloit des crimes, on ne manqua pas d'en trouver. On nomma pour faire le procès au maréchal, le parlement de Toulouse, parce qu'il avoit la réputation d'être le plus sévère du Royaume; mais ce parlement si sévère ne sit que manisester l'innocence du maréchal de Gyé par la douceur des peines qu'il sui infligea; il se contenta de le suspendre pendant cinq ans des sonctions de maréchal de France, & de le bannir à dix lieues de la Cour: le public trouva

encore ce jugement trop rigoureux.

Cependant un nouveau straité, conclu à Blois en 1504, avoit confirmé le traité de Lion, de 1503, renouvellé la promesse saite au prince d'Espagne de lui donner madame Claude en mariage, & sembloit achever d'ôter toute espérance à la comtesse d'Angoulême & à fon fils; car pour donner plus de poids à ce traité, on le faifoit figner aux grands du royaume, aux princes du fang & au duc de Valois lui-même. La comtesse d'Angoulême ne sut point découragée. Elle vit d'abord quel remede il falloit appliquer à un tel mal; elle devina que le roi n'avoit pas fouscrit bien volontairement ce traité, que sa complaisance pour la reine, & les conjonctures avoient tout fait, & que le roi fauroit gré à qui le mettroit dans l'heureuse impuissance d'exécuter une convention si désavantageuse à l'état. En effet, par ce mariage, Claude alloit transporter à la maison d'Autriche, nonseulement la Bretagne du chef de sa mère, mais encore le Milanes du chef de son père, ce duché étoit le patrimoine de la maison d'Orléans; c'étoit renouveller la saute énorme qu'avoit saite Louis XI de laisser passer la succession de Bour-gogne à la maison d'Autriche. On vit donc toutà-coup les grands du royaume & les députés des villes s'affembler à Tours de leur propre mouvement, disoient-ils, saire au roi des remontrances sur les suites de l'alliance proposée & demander que madame Claude sut donnée au duc de Valois. (C'est François I.) Le roi sut très-content de leur accorder leur demande : on fiança les deux parties le 22 mai 1506; la reine en sut malade de douleur; mais bientôt elle imagina un moyen d'anéantir le triomphe de la comtesse d'Angoulême.

On a déja dit qu'il avoit été stipulé dans le contrat de mariage d'Anne de Bretagne avec Louis XII, que si l'aîné des ensans parvenoit à la couronne, le puîné auroit le duché; la reine assessa d'étendre cette clause aux silles, & elle avoit en esser pour elle les termes du contrat. » L'aînée, disoit-elle, va parvenir à la couronné » puisqu'elle épouse l'héritier présomptis; le duché » doit donc appartenir à la puînée, & la puînée » épousera le prince d'Espagne; par-là on remplira tout à la sois & les vœux de la nation » qui demande le mariage de Claude avec François, & les engagemens pris avec le prince » d'Espagne. L'inconvénient de transporter à la » maison d'Autriche le patrimoine du père & celui

» de la mère, fera diminué de moitié; les droits
» fur le Milanès appartiendront à Claude, Renée
» n'aura que la Bretagne, & les Bretons auront
» le duc particulier qu'ils fouhaitent «.

Anne de Bretagne ne voulut point voir, tant fa haine pour la comtesse d'Angoulême l'aveugloit!

combien ce plan étoit contraire à ses propres vues pour l'indépendance de son pays ; que si les Bretons désiroient un duc particulier, c'étoit un duc résident parmi eux & qui les gouvernat par lui-même, non par un vice-roi ou un gouverneur étranger, comme eût fait le prince d'Espagne, & qu'enfin s'il falloit que la Bretagne fit partie d'une plus grande fouveraineté, il valoit mieux qu'elle devînt province françoife, puisque tant de nœuds l'unissoient d'ailleurs à la France, que province espagnole ou autrichienne. Le roi sentit bien que sa semme, en voulant transporter la Bretagne à une monarchie rivale, n'étoit en effet ni bretonne, ni françoise; qu'elle n'étoit qu'ennemie de la comtesse d'Angoulême : il ne souffrit point qu'une passion aveugle décidat ainsi du destin de fa fille & de celui de l'état; il sut trouver de la fermeté contre sa semme dans cette occasion, & le mariage de Renée avec le prince d'Espagne ne se sit point : mais celui de Claude avec le duc de Valois ne se fit pas non plus pendant la vie d'Anne de Bretagne, elle sut y mettre des obstacles que ni le mérite du duc de Valois, ni la sensibilité qu'il avoit inspirée à la princesse, ni les vœux de la nation entière, ni les instances de Louis XII ne purent jamais vaincre.

La mort de la reine sut le moyen violent dont la sortune se servit pour terminer les divisions de la cour. Cette princesse mourut à trente sept ans le 9 janvier 1514. Louis XII malgré fon accablement, jugea que ce qu'il devoit à la mémoire d'Anne de Bretagne étoit subordonné à ce que l'état & sa famille exigeoient de lui. Le temps étoit venu de lever l'injuste opposition que cette reine avoit en la foiblesse de mettre à l'union de la princesse Claude avec le duc de Valois: le mariage s'accomplit le 18 mai suivant. La princesse porta en dot à son mari la Bretagne, outre beaucoup d'autres droits; la princesse Renée, aussi souvent promise que sa sœur au prince d'Espagne ne l'épousa point; elle sut marice dans la suite au fils du duc de Ferrare, sans lui porter les hautes prétentions que sa mère avoit eues pour elle & qu'un prince si soible eût d'ailleurs été peu en état de saire valoir. La réunion entière & sormelle de la Bretagne à la couronne fut confommée par une charte du mois d'août 1532, donnée sur la réquisition même des états, que des négociations

habiles avoient préparée.

Anne d'Autriche, (Hist. mod.) fille aînée de Philippe III roi d'Espagne, semme de Louis XIII roi de France & mère de Louis XIV, princesse aimable, ne sut point aimée de son mari. Beaucoup d'hommages & de vœux ou éclatans ou secrets l'en dédomagèrent. Tout l'aima, jusqu'au terrible Richelieu lui même, sait pour glacer l'amour par sa sévérité & pour l'estrayer par sa violence. Il osa, dit-on, porter ses vœux jusqu'à cette reine, dont le soible crédit sur l'esprit de son soible mari, avoit besoin de s'étayer de celui

du cardinal, & il la persecuta dans la fuite, parce qu'elle n'avoit pu l'aimer. Le duc de Buckingham vint en France chercher la princesse Henriette semme de Charles I. Il devint aussi amoureux de la reine Anne; on a prétendu qu'il avoit été plus heureux, du moins cet homme brillant & avantageux ne négligea rien pour le faire croire; » cet attache-» ment de l'ame qui couvre tant de dangers sous une délicieuse surface, semble avoir été souffert " par la reine, dit M. Hume; & c'est en esset ce qui résulte du récit de madame de Motteville, à qui la reine avoit laissé voir toutes les affections de son ame. Je répondrois bien au roi de votre vertu, mais non pas de votre cruauté, disoit la princesse de Conty à la reine, après une converfation que Buckingham venoit d'avoir avec cette reine, en présence de la princesse. Mais si la reine se bornoit à l'attachement de l'ame, Buckingham ne savoit pas toujours commander à ses transports; on sait même qu'il osa être entreprenant, & que s'étant trouve un moment à l'écart avec Anne d'Autriche, à Amiens, où elle étoit allée avec la reine-mère conduire la reine d'Angleterre, il l'obligea de rappeller sa suite. On dissimula ou l'on déguisa cette insolcnce d'un ambassadeur qui étoit en France pour un sujet agréable, & qui étoit agréable lui-même, mais Richclieu s'en souvint.

La guerre étoit alors fort animée en France contre les protestans, & la Rochelle étoit menacée. Soubise, frère du duc de Rohan, vint à Londres demander du secours, il en obtint, & Buckingham voulut le conduire lui-même ; il revint secrétement à Paris, se présenta chez la reine, & sut congédié avec un reproche qui annonçoit, dit M. Hume, moins de colère que de bonté; il ne sut congédié qu'après avoir été admis, qu'après avoir exprimé sa passion par des discours & des transports, que la comtesse de Lannoy, dame d'honneur de la reine, sut obligée de réprimer. La reine étoit au lit, la comtesse de Lannoy étoit assis au chevet, Buckingham baisoit le drap & les couvertures, avec toute l'yvresse, tout le délire de l'amour; son langage étoit assorti à ses mouvemens. La comtesse de Lannoy lui dit d'un ton sévère, que ce n'étoit pas là l'usage de France; » un étranger » amoureux, répondit-il, ne peut s'affujettir à » vos usages «. La reine crut devoir paroître offensée, & le renvoya. Cette scène éclata; plusieurs domessiques de la reine surent exilés pour avoir favorise cette entrevue, entre autres Putanges, son écuyer, dont la conduite dans l'affaire d'Amiens, avoit déja fait naitre quelques soupçons. Richelieu sit interdire à Buckingham tout voyage en France à quelque titre & sous quelque prétexte que ce pût être; lorsque le duc reçut cette désense, » je ne reçois, dit-il, de loi que de » l'amour, je la reverrai malgré eux, malgré elle, » & malgré moi «. Madame de Motteville infinue que la reine & la duchesse de Chevreuse, sa confidente, qui aimoit le lord Hollandt, ami de

Buckingham, se permettoient de faire des vous pour la flotte angloise. On dit que le cardinal de Richelieu pour se donner le temps de faire construire la digue, au moyen de laquelle il prit la Rochelle, profita contre le duc de Buckingham, de cet amour même que la reine Anne avoit su lui inspirer; on exigea que la reine écrivit à son amant, & qu'elle le priat de différer l'embarquement qu'il projettoit : Buckingham, dit-on, facrifia son devoir & sa gloire à ce chimérique amour. Il obéit à la souveraine de son cœur, & lorsqu'enfin honteux de sa soiblesse & pressé par les instances des Rochelois, il voulut partir, lorsqu'aut moment du départ, il sut tué par Felton, lorsque malgré sa mort, la flotte arriva devant la Rochelle, la digue étoit construite & le port fermč.

Le cardinal de Richelieu, attentif à séparer Louis XIII de sa mère, de sa semme, de son strère, de tous ceux qui pouvoient avoir des droits sur son cœur & qui pouvoient s'intéresser le plus sincèrement à lui, avoit prévenu l'esprit de ce prince contre la reine Anne, en lui persuadant que pendant la maladie dont il avoit pense mourir à Lion en 1630, elle s'étoit consolée par l'esprérance d'épouser Monsieur; la reine, justement indignée de cette accusation, ne s'en étoit dessendue qu'en disant: J'aurois trop peu gagné au change. Lorsqu'en 1643 elle vit le roi mourant, elle sit un dernier effort pour le tirer d'une erreur si injurieuse pour elle. On sait la répouse sévère que lui sit Louis XIII. Dans l'état où je suis, la religion m'ordonne de vous pardonner; mais elle ne m'ordonne

pas de vous croire.

Le roi ne pouvant ôter la régence à une mère; voulut du moins borner son autorité par l'établissement d'un conseil de régence; mais le parlement déféra sans restriction à la reine la régence & la tutelle. Son administration sut celle du cardinal Mazarin, auquel elle donna toute sa confiance & par les conseils duquel elle se gouverna constamment, même lorsque cédant aux violences de la fronde, aux arrêts du parlement, & à ce cri public, point de Mazarin, ce ministre sut obligé de s'éloigner insqu'à deux sois, Anne lui conserva une amitié fidèle, à laquelle la licence générale donnoit un autre nom dans les chansons, dans les libelles & dans la plupart des mémoires du temps. Elle avoit dans l'esprit une galanterie qui prétoit à toutes ces imputations. Le cardinal de Retz dans ses mémoires, donne une liste nombreuse des amans dont elle avoit paru ne pas dédaigner l'hommage, peu s'en faut qu'il ne se mette du nombre. On lui avoit conseillé de prendre avec elle le ton de la galanterie & de l'amour, pour essayer d'esfacer dans son cœur le cardinal Mazarin, & il insinue que ces tentatives ne parurent point déplaire. C'est d'après cette idée que le grand Condé encouragea le marquis de Jarsay à saire une déclaration d'amour à la reine, & trouva mauvais

qu'elle s'en offensât; mais cette idée étoit une insulte, & Condé alors ne vouloit que braver la reine. L'ascendant que le cardinal Mazarin eut toujours sur son esprit, le ton despotique, quelquesois même dur, dont il lui adressoit ses ordres sous le nom de conseils, du fond de son exil à Cologne & à Bouillon, peuvent faire soupçonner que, si la reine sut en effet capable d'une soiblesse, ce sut pour ce ministre. Elle sut trouver cependant de la fermeté contre lui-même dans une occasion importante. Louis XIV étoit devenu amoureux de mademoiselle de Mancini & vouloit l'épouser. On voit par les lettres du cardinal Mazarin qu'il combattit sortement cette inclination & ce desir; mais tout le monde ne convient pas que cette opposition sût bien sincère; madame de Motteville prétend que Mazarin fut tenté de laisser agir l'amour du roi, & de mettre sa nièce sur le trône. » Il pres-» sentit adroitement la reine mère, dit l'Auteur du » siècle de Louis XIV. Je crains bien, lui dit-il, vo que le roi ne veuille trop fortement épouser ma » nièce. La reine qui connoissoit le ministre, com-» prit qu'il souhaitoit ce qu'il seignoit de craindre. » Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse » du fang d'Autriche, fille, femme & mère de » rois, & avec l'aigreur que lui inspiroit depuis » quelque temps un ministre qui affectoit de ne » plus dépendre d'elle. Elle lui dit : Si le roi étoit » capable de cette indignité, je me mettrois avec » mon second fils à la tête de toute la nation contre » le roi & contre vous «. Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine.

C'est à la reine Anne que la cour de France dût en partie ces agrémens, cette politesse qui la distingue dans l'Europe, sur-tout cette galanterie noble & délicate dont la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, sut encore de son temps même & aprés elle, un plus parsait modèle & un plus digne objet. L'église du Val-de-Grace est un monument de la magnisicence & de la piété d'Anne d'Autriche. Elle mourut d'un cancer, le 20 jans

vier 1666, âgée de 64 ans. Anne, (Hist. mod.) reine d'Angleterre, fille de Jacques II & d'Anne Hyde, sa première semme, naquit le 6 sevrier 1664. Quoique Jacques II, alors duc d'Yorck, fût catholique, & que le roi Charles II son frère inclinat vers le catholicisme, la nation, qui étoit protestante & qui faisoit la loi à ses maîtres sur l'article de la religion, les obligea d'élever les princesses Marie & Anne, filles du duc d'Yorck, dans la religion résormée. Anne épousa le 17 août 1683 Georges, prince de Dannemarck, dont elle eut plusieurs ensans, mais tous morts jeunes & dont aucun ne lui a survecu. Anne étoit l'objet de la prédilection de son père, & dans la révolution, qui le renversa du trône, il soutint avec assez de courage le malheur d'être trahi & détrôné par la princesse Marie, sa fille aînée & par le prince d'Orange son gendre, mais quand il apprit la suite de sa chère Anne, vaincu par la douleur, il fondit en larmes, & s'écria comme David: Soutenez - moi, mon Dieu! mes propres enfans m'ont abandonné.

Pendant que ce malheureux père étoit au désespoir, la rage de ses ennemis alloit jusqu'à l'accuser d'avoir sait périr, par zèle de religion, cette même fille dont l'ingratitude lui perçoit le cœur, & si cette abominable calomnie n'eut été proimptement détruite par la connoissance certaine qu'on eut de l'existence de la princesse Anne & du lieu de sa retraite, les couteaux étoient déja tirés, on alloit taire un massacre général des prêtres & des moines, qu'on regardoit comme les auteurs de sa mort. Apprenons à craindre le sanatisme.

Pendant le règne de Guillaume & de Marie, la situation de la princesse Anne, qui, au moyen de l'exclusion de Jacques II & de son fils, étoit l'héritière présomptive, sut difficile & embarrassante. Les communes avoient toujours voulu que la princesse Anne eût en Angleterre un état indépendant de Guillaume & de Marie, & ces projets faisoient ombrage au roi & à la reine; Marie interrogea sur ce point sa sœur, qui répondit qu'elle avoit entendu dire en effet que ses amis vouloient saire quelque chose pour elle. Vos amis! répliqua aigrement la reine, en avez-vous d'autres que le roi & moi? Depuis ce temps il y eut entre les deux sœurs une froideur assez semblable à une rupture ouverte, & la princesse Anne entretenoit avec son père des liaisons très-suspectes à Guillaume III. Churchill, lord Marlborough, qui avoit été favori de Jacques II, & dont la sœur avoit été la maîtresse de ce prince, mais qui l'avoit abandonné dans le temps de sa révolution, & qui depuis avoit servi avec eclat contre lui dans la guerre d'Irlande, Churchill forma en faveur de ce même Jacques II une conspiration pour laquelle il sut mis à la tour; Lady Marlborough, sa sémme, gouvernoit la princesse Anne, on exigea que cette princesse la renvoyat, Anne affecta de paroître par-tout avec elle; la reine arrivant à un spectacle où la duchesse de Marlborough étoit avec la princesse, envoya ordre à la duchesse de sortir, elle obéit, & la princesse sortit avec elle; on lui ôta ses gardes, on défendit aux dames de la cour de la voir; elle se retira dans la ville de Bath, & sa disgrace sut publique. A la mort de Marie, arrivée en 1694, Anne étoit encore brouillée avec cette Princesse, & ne put obtenir de la voir ; elle se réconcilia depuis avec Guillaume, & le laissa règner : il eût été difficile de l'en empêcher.

Guillaume III étant mort le 19 mars 1702 sans laisser d'ensans de la princesse Marie d'Angleterre sa femme, Anne monta sur le trône, & avec elle le duc & la duchesse de Marlborough. La duchesse gouvernoit la reine & la cour, le duc gouvernoit & illustroit la nation. Le règne d'Anne eut presque exactement la durée de la grande guerre de la succession d'Espagne, ainsi elle ne règna que pour

vaincre, & faire pour ainfi dire la loi à l'Europe. Ce règne fut réputé heureux, parce que l'Angleterre eut l'honneur d'être ruinée par des victoires éclatantes, & d'acquérir à prix d'or & de fang des avantages pour fon commerce, qu'elle eut pu également s'assurer par la négociation & par le consentement de l'Europe, en procurant l'exécution des traités de partage qu'elle avoit sait conclure au sujet de la succession d'Espagne, dans

la vue de prévenir la guerre. Enfin la reine se dégouta de la personne & se lassa de l'empire de Sara Jennings, duchesse de Marlborough. Une nouvelle favorite la gouverna. L'imprudente Marlborough s'étoit donné une rivale, en saisant entrer au service de la reine une de ses parentes, nommée Hill, qui sut depuis Milady Masham. Plus imprudente encore, la même duchesse de Marlborough, voyant ce crédit naissant ébranler le sien, acheva de se perdre par des hauteurs & des traits d'aigreur, qui aliénèrent entièrement le cœur de la reine. Une jatte d'eau, que la duchesse, par une mal-adresse réelle ou feinte, répandit sur la robe de la nouvelle savorite, dans un moment où la reine & ses semmes prenoient plaisir à considérer la beauté de cette robe, fut un écueil où vint se briser cet énorme crédit des Marlboroughs. Si pourtant, dit l'auteur du siècle de Louis XIV. » Le caractère de la duchesse » eut pu admettre quelque souplesse, elle eût " règné encore. La reine & elle étoient dans » l'habitude de s'écrire tous les jours fous des » noms empruntés. Ce mystère & cette familia-» rité laissoient toujours la voie ouverte à la » réconciliation; mais la duchesse n'employa cette » ressource que pour tout gâter. Elle écrivit im-» périeusement. Elle disoit dans sa lettre : Rendez-» moi justice, & ne me saites point de réponse. Elle » s'en repentit ensuite : elle vint demander par-» don, elle pleura, & la reine ne lui répondit » autre chose, sinon : Vous m'avez ordonné de ne » vous point répondre, & je ne vous répondrai pas «. Alors la rupture sut sans retour, la duchesse sut entièrement disgraciée; on attaqua par dégrés la puissance du duc de Marlborough lui-même; on commença par borner son autorité; on rechercha ensuite son administration, & on le dépouilla de ses emplois. Marlborough étoit le seul qui eût intérêt à la continuation d'une guerre qui augmentoit tous les jours sa gloire & sa puissance. La disgrace de ce général, jointe aux autres événemens du temps, amena la paix d'Utrecht où la reine Anne sit véritablement la loi à l'Europe. Elle la fit à la France sur un article intéressant pour l'humanité; elle exigea que les réformés, envoyés aux galères pour cause de religion, en sussent rappellés, c'étoit rendre service à Louis XIV lui-même, à qui cet excès de sévérité faisoit

Anne n'avoit pu élever qu'un fils, qu'on noumoit le duc de Glocestre, il étoit mort en 1700 à l'âge de neuf ans. L'année suivante, & encore du vivant de Guillaume, la nation avoit sait un réglement pour fixer la couronne dans la ligne protestante, & renverser les espérances que les Jacobites commençoient à fonder sur le défaut d'ensans nés de Marie & d'Anne. On décida que si Guillaume III & Anne sa belle-sœur venoient à mourir sans ensans, la couronne passeroit à la maison d'Hanovre par la princesse Sophie, sille d'Elisabeth d'Angleterre, laquelle étoit fille de Jacques I.

Il étoit naturel que la reine Anne se voyant sans enfans, sit des vœux pour Jacques III son frère, plus que pour des parens aussi éloignés que les princes d'Hanovre commençoient à l'être à son égard; aussi les Wighs accusèrent-ils la reine & les Toris de travailler au rétablissement de la maison Stuart, & de vouloir saire anéantir l'acte de 1701. Le prince Eugène qui étoit venu à Londres pour concerter avec Marlborough, le compagnon de ses victoires, les moyens de retarder la paix d'Utrecht, cut avec ce général & avec les principaux Wighs, des conserences où on méditoit les projets les plus violens; on rappelloit la révolution de 1688; on disoit qu'il en salloit une pareille, on proposoit d'appeller dès lors en Angleterre, le duc d'Hanovre, fils de la princesse Sophie. Les faits suivans ont été attestés en France par le lord Bolingbroke à des personnes dignes de soi. Il ne s'agissoit pas de moins, selon lui, dans ces complots, que de détrôner & d'emprisonner la reine. Bolingbroke allarmé du danger de cette princesse, entra dans sa chambre au milieu de la nuit, lui fit part des avis qu'il avoit reçus, & lui proposa de faire arrêter sur le champ le prince Eugène & le duc de Marlborough; la reine effrayée d'un parti si violent & toujours portée à la modération, lui demanda s'il n'imaginoit pas de moyens plus doux ? Oui, madame, dit Bolinbroke & il proposa de remplir de gardes le palais & les environs, & les postes les plus importants de Londres. En esset, les mal-intentionnés voyant leurs projets découverts & prévenus, restérent tranquilles & se cachèrent. Le prince Eugène partit; mais la reine Anne ne put trouver d'autre moyen pour dissiper les allarmes de son peuple, que de mettre la tête de son srère à prix. Cette démarche dut lui couter, & on remarque que depuis ce temps elle ne fit plus que languir.

Un des événemens les plus confidérables de fon règne, dans la politique intérieure, fut l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse en un seul royaume & sous un seul parlement. Cette réunion ne sut agréable à aucune des deux nations, elle avoit quelque chose de forcé entre deux états de Religion dissérente, dont l'un étoit de la secte des épiscopaux, & l'autre de la secte presbytérienne.

La reine Anne survécut peu à la conclusion de la paix d'Utrecht, elle vit signer la paix de Rastad qui en étoit une suite, mais elle ne vit pas signer celle de Bade qui en étoit pareillement une suite. La paix d'Utrecht est de 1713, & contient divers traités signés à diverses sois & à distèrens jours. La paix de Radstadt est du 6 mars 1714. Anne mourut le 12 août de la même année, & la paix de Bade ne sut conclue que le 7 septembre suivant.

On dit que l'usage des liqueurs fortes abrégea les jours de la reine Anne, elle tenoit ce goût de son mari, qui le tenoit du climat. Elle a laissé une mémoire chérie. On ne l'appelloit que la bonne reine Anne, & ce titre peut suffire à son éloge; elle aima ses peuples, elle eut dans un degré distingué ce mérite de la reine Elisabeth, tont elle n'eut d'ailleurs ni les talens, ni les vices.

Anne Iwanowa, duchesse de Curlande & Anne de Mecklembourg, duchesse de Brunswick (Hist. de Russie.) En 1730 à la mort du jeune empereur Pierre II petit-fils de Pierre I, soible enfant, gouverné tour-à-tour par le prince Men-zikoff & par les princes Dolgoroukis, le hautconseil, le sénat & les principaux officiers de l'armée, représentant la noblesse, s'assemblèrent : on proposa de ne donner la couronne qu'à des conditions qui bornassent le pouvoir suprême. La race masculine de Pierre I, étoit éteinte; mais il restoit deux silles de cet empèreur, la duchesse de Holstein & la princesse Elisabeth. Le czar Jean ou Iwan, frère aîné de Pierre I avoit aussi laissé deux filles, la duchesse de Meklembourg & Anne Iwanowa, qui avoit épousé le 13 novembre 1710 Frédéric Guillaume, duc de Curlande, mort le 20 ou 21 janvier 1711. Ce sut sur cette dernière que tomba le choix de la nation. On allégua que les filles de l'aîné devoient être préférées, mais que l'aînée de ces filles, la duchesse de Mecklembourg, étoit mariée à un prince étranger. Cependant elle l'avoit quitté depuis 1719, & étoit alors à Moscow. On ajouta que la duchesse de Curlande étoit veuve & que n'ayant que trente-. six ans, elle pouvoit se remarier & donner des héritiers au trône; mais, selon M. le comte de Manstein, la véritable raison qui fit présérer la duchesse de Curlande, sut qu'elle étoit alors à Mittau, & que son éloignement laissoit le temps d'affermir le système républicain. On dressa des articles qui astreignoient la nouvelle impératrice, à ne pouvoir ni règner ni se marier, ni se choisir un successeur, sans l'agrément du haut-conseil.

On envoya trois députés de la part du hautconseil, du sénat & de la noblesse, lui proposer les conditions de son élection & lui faire signer les articles. On la pria aussi de ne point mener à Moscow, Biron son savori. On sit prêter serment à l'assemblée de ne servir l'impératrice que de concert avec le haut-conseil, & il sut désendu sous peine de la vie, de révéler ce qui s'étoit passé dans l'assemblée. La duchesse de Curlande ne devoit apprendre son élection que par les députés, & qu'en recevant les articles.

Histoire. Tom. I.

Cependant le lieutenant-Général comte Jagoufinsky envoya son aide-de-camp M. Samorokow, à Mittau, pour avertir l'impératrice de ce qui se passoit. On arrêtoit & on souilloit tout le monde sur la route de Moscow à Mittau. M. de Samorokow trouva le moyen de passer, en prenant des détours & en se déguisant; il n'eut que le temps de remettre ses dépêches à l'impératrice, avant que les députés sussent admis à l'audience.

Ceux-ci surent avertis de l'arrivée d'un courier & de l'entretien qu'il avoit eu avant eux avec l'impératrice; ils firent des perquisitions: M. de Samorokow sut arrêté, chargé de fers, remené à Moscow, & M. de Jagonsinsky sut aussi

arrêté.

L'impératrice s'étant rendue à Moscow, le grandchancelier, à la tête du haut-conseil, lui présenta le cordon de faint André, avec l'étoile dans un bassin d'or : l'impératrice les prit, en disant : il est vrai, j'ai oublié de m'en revêtir, & elle se les sit attacher par un des assistans, sans vouloir les recevoir d'aucun des membres du haut-conseil. Le grandchancelier la voulut haranguer; elle lui imposa filence; le même jour elle donna une place importante au comte de Soltikoff, son parent, sans la participation du conseil, ce qui étoit sormellement contraire aux articles qu'elle avoit fignés; elle fit bientôt un acte d'autorité plus important encore en appellant Biron à Moscow. Peu après elle mit la noblesse dans ses intérêts, & lorsque tout sut disposé en sa saveur, elle se sit prier par des députés de ce corps, d'assembler le haut-conseil & le sénat, pour examiner quelques points concernant la régence donnée au conseil; là, ces députés de la noblesse déclarèrent à l'impératrice qu'elle avoit été surprise par le haut-conseil. Quoi donc! s'écria l'impératrice, en seignant un grand étonnement, l'acte que j'ai signé à Mittau ne contenoit-il pas le vœu de la nation? On l'affura que non; un des Dolgoroukis avoit été un des députés envoyés en Curlande : l'impératrice se tournant de son côté, lui dit : Vous m'avez donc trompée! Elle sit lire les árticles un à un, en demandant sur chaque article, si c'étoit là le vœu de la nation; l'assemblée ayant toujours répondu, non, l'impératrice prit les articles, les déchira, en disant : ces écrits ne sont donc pas nécessaires? Elle déclara en même temps, qu'elle montoit sur le trône par droit héréditaire, non par élection, & que quiconque oseroit attaquer sa souverainete, seroit puni comme coupable de trahison. Le prince Gallitzin, qui avoit eu grande part à la réduction des articles dit, en voyant ce mauvais succès des tentatives en saveur de la liberté : Le repas étoit apprêté, mais les convives n'en étoient pas

L'impératrice rendit au comte Jagousinsky, ainsi qu'à M. de Samorokow, la liberté qu'ils avoient perdue pour elle; le conseil sur cassé, les Dolgoroukis & leurs amis surent arrêtés & éxilés,

les uns dans leurs terres, les autres en Sibérie. On les rappella huit ans après, & bientôt fous prétexte de correspondances entretenues par eux en pays étranger, on leur fit leur procès. Les princes Basileï & Iwan Dolgoroukis, dont l'un avoit été un des députés envoyés à Mittau, l'autre avoit été le savori de Pierre II, furent roués, deux autres surent écartelés, quelques autres périrent encore pour la même cause. Biron, qui avoit pris fon nom de la maison de Biron en France dont il n'étoit pas, règna en Russie sous l'impératrice Anne, comme Menzikoff & les Dolgoroukis avoient règné sous Pierre II. C'étoit Biron qui disoit que les affaires sont les hommes, & il en étoit la preuve ; cependant il se connoissoit en chevaux plus qu'en hommes, & on disoit de lui qu'il parloit des chevaux en homme, & des hommes en cheval. Il sut dans la suite élu duc de Curlande, par le crédit de la Czarine & à la faveur des troupes Russes, disposées autour du lieu de l'élection.

Cette même princesse n'étant encore que duchesse douairière de Curlande, avoit de même fair élire duc de Curlande le comte de Saxe son amant, qu'elle se proposoit d'épouser, & que par l'évènement elle eût peut-être sait czar de Moscovie, s'il n'eût mis lui-même obstacle à sa fortune par ses infidélités perpétuelles, qui lassèrent les bontés de la duchesse. Une avanture avec une des femmes de la duchesse, que ses autres semmes s'empréssèrent de lui raconter, croyant bien la divertir, fut, dit-on, la dernière saute de ce genre qui acheva de révolter la duchesse & de la détacher d'un amant si dissicile à fixer. Cette avanture, qui est rapportée dans une vie du maréchal de Saxe, en deux volumes, imprimés en 1754, ressemble beaucoup à celle qu'on raconte d'Eginard & d'Emma, fille de Charlemagne, excepté qu'au lieu qu'Emma portoit Eginard, c'étoit le comte de Saxe qui portoit sa maîtresse, pour qu'elle n'imprimât pas fes pieds dans la neige; une vieille femme passe avec une lanterne, le comte pour n'être pas vu, veut donner un coup de pied dans la lanterne, il tombe avec sa charge sur la vieille semme, qui remplit de ses cris le château de Mittau, on accourt de toutes parts sur le lieu de la scène, & le mystère est découvert. Revenons au duc de Curlande Biron.

La noblesse Curlandoise avoit été jusques-là trèsremuante, & sur-tout très-libre dans ses discours. Le nouveau duc trouva, dit le comte de Manslein, un moyen tout particulier pour arrêter les discours. Ceux qui étoient convaincus, ou seulement soupçonnés d'en avoir tenu, étoient arrêtés par des gens masqués, jettés dans une voiture couverte, & transportés en Sibérie. Le comte de Manslein raconte à ce sujet un sait singulier.

Un genrilliomme, nommé M. de Sacken, étant un foir à la porte de sa maison de campagne, sut enlevé par des inconnus & jetté dans une de ces voitures couvertes. On le promène pendant près de deux ans de province en province, sans lui laisser voir personne, ses conducteurs même restant toujours masqués. Une nuit on dételle les chevaux, & on le laisse couché dans la voiture; il y reste tranquillement jusqu'au jour, s'attendant à continuer sa route à l'ordinaire. Le jour venu, les conducteurs ne paroissent point: M. de Sacken prête l'oreille, il entend parler autour de lui la langue curlandoise, il sort de sa voiture, il se trouve à la porte de sa maison. Il porte ses plaintes au duc: le duc parut les appuyer à la cour de Pétersbourg, mais les désaites ne pouvoient manquer. La réponse su duc s'il parvenoit à saire connoître les coupables, on les puniroit très-sévèrement.

En 1738, le fils d'un paysan de l'Ukraine voulut se saire passer pour le Czarewits, fils de Pierre I, mort par ses ordres vingt ans auparavant, (en 1718.) Un village entier & trois soldats qui y étoient de garde, le reconnurent pour Pétrowitz; le prêtre sit sonner les cloches, & dit une messe pour lui. Un capitaine de cosaques avertit le général Roumantzoss, qui étoit en quartier dans le voisinage. L'avanturier & ses adhérens surent promptement arrêtés; on leur sit leur procès. L'imposseur sur empalé vis, le prêtre & les troissoldats périrent aussi de divers supplices. L'impératrice sit grace aux paysans, mais non pas au village; il sut démoli, & les habitans transportés dans d'autres endroits.

Le duc de Curlande gouvernoit toujours la Russie sous l'impératrice Anne, & malgré la douceur naturelle de cette princesse, il souilloit son règne par des violences & des cruautés révoltantes. Quelques momens de stroideur entre l'impératrice & le savori, avoient enhardi M. de Walinsky, ministre du cabinet, à présenter contre le duc un mémoire que l'impératrice eut la soiblesse de lui communiquer; cette soiblesse en entraîna une autre plus grande ; elle sacrissa Walinsky à la vengeance du duc, qui lui sit trancher la tête, & cette disgrace, suivant l'usage de la Russie, s'étendit à tous les amis de Walinsky. La place de ministre du cabinet sut donnée au comte de Bestuches, ami du duc de Curlande.

Du mariage de la sœur aînée de l'impératrice avec le duc de Mecklembourg, étoit née la princesse Anne, que l'impératrice sa tante maria le 14 juillet 1739 au prince de Brunswick, Antoine Ulric. De ce mariage naquit, le 24 août 1740, le prince Iwan. Vers la sin du mois de septembre de la même année, l'impératrice étant tombée malade, le duc de Curlande, qui l'avoit gouvernée pendant sa vie, la gouverne encore à sa mort : il sentoit qu'il alloit perdre tout son crédit, si la princesse de Brunswick succédoit à sa tante : il commença par la saire exclure de la succession, & sit nommer le prince Iwan, grand-duc & successeur : mais si le prince de Brunswick & la princesse Anne avoient la régence, c'étoit avoir toute l'autorité, le duc de

Curlande n'étoit plus rien; ce fut donc à lui-même qu'il fit donner la régence; la famille & les créatures du duc obsédèrent tellement l'impératrice, que la princesse Anne ne put trouver le moment de lui parler. L'impératrice mourut le 28 octobre 1740, après dix ans d'un règne assez heureux. Le duc de Curlande exerça toutes les violences qu'il jugea nécessaires pour affermir sa puissance; les amis du prince & de la princesse de Brunswick surent persécutés ; le prince de Brunswick , qui étoit lieutenaut-général de l'armée, lieutenant-colonel des gardes, & chef d'un régiment des cuirassiers, eut ordre d'écrire au régent, pour lui demander la permission de quitter ses places, & le régent lui fit conseiller de ne pas se montrer en public. Le régent menaçoit de renvoyer le mari & la femme en Allemagne, & de placer sur le trône, ou le duc de Holstein, fils de la fille aînée de Pierre I, ou Elisabeth, sa fille cadette. Il paroît qu'il se tournoit entièrement du côté de la postérité de Pierre I. Il vouloit marier son fils ainé avec Elisabeth, & faire épouser sa sille au duc de Holstein. C'est un semblable projet qui avoit déja causé la perte du prince Menzikoff, & des princes Dolgoroukis. Biron le renouvelloit, tant les ministres & les favoris profiteut peu des difgraces de leurs sembla-

Le maréchal de Munich, l'un des généraux les plus brillans & les plus heureux de l'imperatrice Anne, n'avoit pas moins d'ambition que le duc de Curlande. Ii avoit demandé le titre de Hospodar de Moldavie, avant même d'avoir fait la conquête de cette province; il avoit demandé depuis le titre de duc d'Ukraine; que ne demande-t-il celui de grand duc de Russie? Ce sut la seule réponse de l'impératrice Anne. Le maréchal de Munich avoit toujours été l'ami du duc de Curlande, & l'avoit servi dans ses projets ambitieux, espérant gouverner sous lui, & ne lui laisser que le titre de régent; il voulut être à la sois premier ministre & généralissime. Ayant essuyé un refus, le ressentiment le jetta dans le parti de Brunswick, qu'il résolut de relever; il prépara tout pour une révolution, pendant qu'il prodiguoit au duc les marques d'attachement, & qu'il paroissoit en avoir toute la constance. On convint d'arrêter le duc pendant la nuit; le duc & le maréchal passèrent ensemble la journée qui la précédoit; le duc parut inquiet & rèveur : Monsieur le maréchal, dit-il tout-à-coup, dans vos expéditions militaires, n'avez-vous jamais rien exécuté pendant la nuit? Cette question imprévue déconcerta d'abord le maréchal, mais il se remit promptement : Je ne me rappelle , dit il , aucune grande expédition nocturne que j'aie entreprise; mais j'ai toujours eu pour principe de saissir toutes les occassons favorables. Ils se séparèrent à onze heures du soir : à deux heures après minuit, le maréchal fit appeller son premier aide-de-camp; c'étoit le général Manssein, auteur des mémoires; ils se rendent ensemble au palais où logeoient &

l'empereur & ses parens; ils entrent dans l'appartement de la princesse de Brunswick par la garderobe: la princesse vient seule parler au maréchal; après un moment d'entretien, le maréchal dit à Manstein d'appeller tous les officiers qui étoient de garde au palais; la princesse leur fait part de son projet, ils l'approuvent, on fait mettre la garde fous les armes; le maréchal communique aussi le projet aux soldats. Le duc - régent étoit hai; tous montrèrent beaucoup de zèle pour le parti de Brunswick; les officiers mêmes de la garde du régent offrirent d'aider à l'arrêter, si on avoit befoin d'eux. Manstein, chargé de l'exécution, laisse sa troupe à quelque distance, s'engage seul dans les appartemens; mais ne counoissant pas la chambre à coucher du duc, & ne voulant pas la demander aux domestiques, pour ne pas donner i darme, il restoit assez embarrasse. Le hazard le servit bien; il trouva une porte à deux battans, fermée à clef, mais dont on avoit oublié de fermer les verroux en haut & en bas: il n'eut pas de peine à l'ensoncer : c'étoit la chambre à coucher du duc & de la duchesse, & ils dormoiert tous deux d'un sommeil si prosond, que le bruit qu'il avoit sait en sorçant la porte ne les avoit pas réveillés. A la voix de Manslein, qui demandoit à parler au régent, en ouvrant les rideaux assez sortement, tous deux se réveillèrent, & se mirent à crier pour appeller la garde. Manstein se trouvant du côté de la duchesse, vit le régent qui se jettoit à terre pour se cacher sous le lit : il se jetta sur lui & le tint étroitement serré jusqu'à l'arrivée des soldats qui le suivoient; le duc ayant voulu se désendre, les soldats, à grands coups de crosse, le renverserent de nouveau, lui mirent un mouchoir dans la bouche, lui lièrent les mains avec l'écharpe d'un officier, & le portèrent tout nud devant le corps de garde, où on jetta sur lui le manteau d'un soldat, puis on le mir dans le carroffe du maréchal de Munich. La duchesse étoit sortie de son palais en chemise, & couroit après son mari au milieu des rues, remplissant la ville de ses cris. Un soldat la saissit par le bras, la traîna jusqu'auprès du cointe de Manssein, en demandant ce qu'il en falloit faire. Manstein ordonna au soldat de la remener dans son palais; le soldat ne voulant pas en prendre la peine, la jetra au milieu de la neige, & s'en alla. Le capitaine de la garde l'ayant trouvée dans cer état, la releva, lui fit donner des habits, & la remena dans son appartement. Manstein alla ensuite arrêter Gustave Biron, sière puiné du duc; le comte de Bestuches fut aussi arrêré. Le duc fut mis d'abord dans la sorteresse de Schlusselbourg; les autres parens & amis du duc furent pareillement arrêtés.

La princesse Anne se déclara grande-duchesse de Russie & régente pendant la minorité de son fils. Le maréchal jugea le moment savorable pour se saire nommer généralisseme : la grande - duchesse répondit que ce titre ne convenoit qu'au père de l'empereur; le maréchal de Munich sur premier

ministre. Il dressa l'acte par lequel le prince de Brunswich fut déclaré généralissime, & il eut l'au-

dace d'y insérer la clause suivante :

Quoique le maréchal-comte de Munich, après les services signalés qu'il a rendus à l'état, eût pu prétendre à la charge de généralissime, il s'en est désisté néanmoins en faveur du prince Antoine-Ulric, père de l'empereur, & se contente de la place de premier ministre.

L'orgueil du maréchal de Munich lui attira des dégoûts, dont l'effet fut de l'engager à donner sa démission, qui sut reçue ; le duc de Curlande sut envoyé en Sibérie. La régente fit part de son sort aux états de Curlande, & les fit prier d'élire pour leur nouveau duc le prince Louis de Brunswick,

son beau-srère, ce qui fut sait.

La grande-duchesse s'occupa ensuite sérieusement du projet de se saire déclarer elle-même impératrice, pour prévenir les inconvéniens que pourroit entraîner la mort du prince Iwan, son fils, si elle arrivoit, & parce qu'en esset elle paroissoit être l'héritière légitime de l'impératrice Anne, sa tante. Cet arrangement alloit se saire le 18 décembre, jour de l'anniversaire de la naissance de la grande-duchesse; mais la nuit du 5 au 6 arriva la grande révolution qui mit la princesse Elisabeth sur le trône.

Il n'avoit pas tenu à son chirurgien Lestock qu'elle n'y eût été placée dès le temps de la mort de Pierre II, son neveu; aussi-tôt qu'il avoit appris la nouvelle de cette mort, il étoit entré dans la chambre de la princesse Elisabeth qui dormoit, l'avoit éveillée & pressée instamment de saire assembler les gardes, de se montrer au peuple, de se rendre au sénat pour y saire valoir son droit à la couronne; mais elle n'avoit jamais voulu sortir de sa chambre. » Elle préséroit alors ses amuse-» mens, dit le comte de Manstein, à l'honneur » de régner «. Elle avoit encore moins d'inclina-

tion pour le mariage que pour le gouvernement. Avant même qu'elle pût avoir une volonté à cet égard, le hazard ou la politique avoient fait échouer plusieurs projets de mariage qui la regardoient. L'impératrice Catherine, sa mère, avoit ordonné, par son testament, qu'elle épousât le prince de Holstein, évêque de Lubeck. Il mourut quinze jours après l'impératrice. Nous apprenons du comte de Manstein, que quelques années avant la mort de Pierre I, on avoit proposé de marier Elisabeth avec Louis XV. » Il y a, dit-il, des gens » qui assurent que l'empereur de Russie avoit sait » les premières propositions de cette alliance, mais » que la cour de France les avoit éludées. D'au-» tres soutiennent que le duc d'Orléans, régent, » & le ministère de France, y auroient volontiers » donné les mains; que M. Campredon, alors » ministre à Pétersbourg, avoit même en ordre » de la négocier; mais que plusieurs autres cours » qui n'auroient pas trouvé leur compte dans cette n alliance, l'avoient fait rompre par leurs intri" gues «. C'eût été le seul exemple d'une alliance par mariage, de la France avec la Russie, depuis notre roi Henri I.

Sous Pierre II, on proposa de marier Elisabeth au prince de Prusse Charles-Frédéric, aujourd'hui

roi de Prusse. (en 1783) La grande-duchesse Anne, mère du jeune empereur Iwan, ne cessoit de persécuter Elisabeth, pour lui saire épouser le prince Louis de Brunswick. duc de Curlande, & le désir de se délivrer de cette perfécution ne sut pas un des moindres motifs qui déterminèrent Elisabeth à monter sur le trône : elle sentit que pour être libre, il salloit qu'elle fût souveraine. Lestock, son chirurgien, ne cessoit de l'y exhorter. Le marquis de la Chétardie, qui, selon le comte de Manssein, avoit en ordre de la cour de France d'exciter des troubles domestiques en Russie, pour empêcher les Russes de se mêler des affaires du reste de l'europe, sournit de l'argent à Elisabeth. Lestock saisoit plus de tort à ce parti par ses indiscretions, qu'il ne le servoit par son zèle; il annonçoit dans les cassés qu'on verroit bientôt de grands changemens; le bruit en vint jusqu'à la grande-duchesse. Le 4 décembre, jour d'appartement, elle prit à part la princesse Elisabeth, & lui parlant avec une confiance & une amitié qu'Elisabeth ne méritoit plus, elle lui fit part des avis qu'elle avoit eus sur sa conduite & sur les fréquentes consérences de son chirurgien avec le ministre de France; elle ajouta, que jusques-là elle avoit toujours méprisé ces bruits, mais qu'ils étoient si détaillés, si positiss & si soutenus, qu'il y auroit de l'imprudence à les négliger plus long-temps; que s'ils continuoient, on seroit obligé de commencer par arrêter Lestock. Elisabeth ne montra ancun trouble; elle dissimula si habilement, elle protesta de son innocence avec tant d'apparences de sincérité, elle employa si heureusement l'équivoque, en affurant que jamais Lestock n'avoit mis le pied dans l'hôtel de M. de la Chétardie, (ce qui étoit vrai, parce qu'ils se voyoient toujours ailleurs) elle confentit de si bonne grace à la proposition de saire arrêter Lestock, que la grande duchesse jugea cette précaution superflue, & crut que ce seroit saire une insulte gratuite à une princesse innocente. Cet éclaircissement finit par l'attendrissement & par les larmes. Elisabeth en versa beaucoup, en se récriant fur la noirceur de ses ennemis: la grande-duchesse pleura elle-même avec elle, la consola, la rassura, & ne crut plus rien de tout ce qu'on avoit dit.

Le marquis de Botta, ministre de la cour de Vienne, donna de nouveaux avis, qu'elle rejetta: le prince de Brunswick, son mari, la pressa encore d'arrêter Lestock, & de veiller sur la conduite d'Elisabeth. Oh! non, dit-elle, j'ai vu ses larmes,

& je les crois.

On peut penser que cet entretien d'Elisabeth avec la grande-duchesse, sut pour la première une puissante raison de ne pas différer l'exécution de son projet. Lestock lui présenta une espèce de

petit tableau, où l'on voyoit d'un côté la princesse avec la couronne impériale sur la tête, de l'autre, la même Elisabeth représentée avec un voile, & autour d'elle des roues & des gibets pour

ses amis. Choisissez, madame, lui dit-il.

A minuit, la princesse, accompagnée de Worontzoff & de Lestock, se rendit dans les casernes des gardes, qui se déclarèrent pour elle. Trente grenadiers eurent ordre d'aller arrêter la samille ducale. Les foldats entrèrent tumultuairement dans la chambre où le prince de Brunswick étoit couché avec la grande-duchesse, sa semme; ils ordonnèrent à la grande-duchesse, au nom d'Elisabeth, de se lever & de les suivre. La grande-duchesse s'habilla, & tandis qu'on l'emmenoit, elle demanda la permission de parler à Elisabeth, ce qui lui sut resusé. D'autres soldats enveloppèrent le prince dans ses couvertures, le descendirent en cet état, puis le mirent dans un traîneau, & le couvrirent d'une pelisse; d'autres passèrent dans la chambre du jeune Iwan, qui, s'étant éveillé, se mit à pleurer: sa nourrice accourut & le prit entre ses bras; les grenadiers emmenèrent l'enfant avec la nourrice. La petite princesse Catherine, sœur d'Iwan, sut aussi emmenée; à trois heures du matin la révolution étoit consommée; Elisabeth, en retournant chez elle tranquillement, fit annoncer l'heureux succès de son entreprise à M. de la Chétardie, qui n'en savoit rien. Le senat, & tous les grands de l'empire furent convoqués au palais de la nouvelle impératrice. Dès la pointe du jour, les troupes assemblées devant ce même palais, prêtèrent serment de fidélité; tout sut tranquille comme auparavant.

Elisabeth disoit, dans un de ses manisestes, que la princesse Anne & son mari n'ayant aucun droit à l'empire de Russie, ils seroient renvoyés en Allemagne avec toute leur samille; c'est sans doute ce qu'on auroit dû saire. On les sit en esset partir de Pétersbourg avec une garde commandée par le général Soltikoss; mais ils sturent ensermés, d'abord dans la citadelle de Riga, ensuite dans celle de Dunamunde, puis à Oranienbourg, ville bâtie par le prince Menzikoss sur les strontières de l'Ukraine; ensin à Kolmogori, lieu situé dans une isse de la Dwina, à quatre-vingts verses d'Archangel. Ce sur là que la grande-duchesse mourut en couche au mois de mars 1746.

Pour l'infortuné prince Iwan, on fait qu'ayant été féparé de ses parens à Oranienbourg, il sut transporté à Schlusselbourg, où, après une captivité de plus de seize ans, il sut tué la nuit du 4

au 5 juin 1762.

Les ministres de la maison de Brunswick surent tous arrêtés au moment de la révolution, & le maréchal de Munick, malgré sa disgrace, sut arrêté comme les autres. On leur sit leur procès. Le comte Osserman, qui, par sa dextérité, s'étoit soutenu dans le ministère pendant cinq règnes, sur condamné à être roué vif, le maréchal de Mu-

nick à être écartelé, les autres à être décapités. L'impératrice leur fit grace de la vie; ils furent tous relégués en Sibérie. Elifabeth fit vœu de ne punir personne de mort pendant son règne, & elle l'a rempli. Il seroit bien important pour la politique intérieure des états, qu'on eût observé avec soin quelle sut l'influence de cette conduite sur la police de la Russie.

Le comte Osterman mourut vers 1747, à Beforowa, ville de Sibérie, où étoit mort aussi le
prince Menzikoss. Le maréchal de Munich sut rappellé au commencement du règne de Pierre III;
son retour sut un triomphe. Si cet empereur eût
mieux suivi ses conseils, il auroit pu prévenir la
révolution qui le renversa du trône; cependant
Catherine seconde, aujourd'hui régnante, nomma
le maréchal de Munich directeur général des ports
de la mer baltique, & des canaux de Ladoga. Il
mourut le 16 octobre 1767, âgé de quatre-vingt-

quatre ans.

Le comte de Worontzoff, qui, avec Lestock, avoit été le principal agent de la révolution opérée en saveur d'Elisabeth, sut fait vice-chancelier. Lestock supplia l'impératrice de le récompenser en argent, & de lui permettre de quitter la Russie. L'impératrice, dit le comte de Manstein, voulut avoir le plaisir de l'élever aux dignités. Voilà ce que je crains, lui dit Lestock; ces dignités me feront des ennemis, & ces ennemis me feront exiler. L'impératrice le fit son premier médecin, avec le titre de confeiller-privé. En 1744, l'empereur Charles VII le sit comte de l'empire. » Au commencement, il » ne vouloit se mêler que de la médecine; mais " l'impératrice lui parlant souvent d'affaires, il y » prit goût : ce fut lui qui procura l'élévation du » comte Bestuches; il eut lieu de s'en repentir, " & l'impératrice l'en avoit averti «. Leslock, luidit-elle, en lui accordant pour Bestuchef une place importante, je crains bien que vous ne donniez des verges pour vous fouetter. En effet, la disgrace de Lestock, qu'il s'attira par ses étourderies & ses indiscrétions, sut principalement l'ouvrage de Bestuches. Il sut ensermé quatre ans dans la sorteresse de Pétersbourg, puis exilé du côté d'Archangel; il sut rappellé par Pierre III, & mourut de la pierre le 12 juin 1767.

L'empereur, qui succéda dans la suite à Elisabeth, sous le nom de Pierre III, étoit, comme on sait, le duc de Holstein, sils de la sœur aînée d'Elisabeth. Aussi-tôt qu'Elisabeth avoit été affermie sur le trône, elle avoit sait venir ce prince en Russie. Il sit abjuration de la religion protestante dans la cathédrale de Moscow, embrassa la religion grecque, & sut déclaré grand-duc. Il étoit petitisls d'Hedwige, sœur de Charles XII, roi de Suède, & à ce sitre, il avoit des droits à la couronne de Suède; il sut même élu par les états de ce royaume; mais il resusa cette couronne, & s'en tint à celle de la Russie. Il épousa en 1745 la princesse d'Anhalt-Zerbst, connue aujourd'hui sous le

nom de l'impératrice Catherine II, & dont nous avons vu en France le fils & la belle-fille, fous les noms de comte & de comtesse du Nord.

ANNEAU, f. m. (Hift. anc. & mod.) petit corps circulaire que l'on met au doigt, foit pour fervir d'ornement, foit pour quelque cérémonie.

L'anneau des évêques fait un de leurs ornemens

L'anneau des évêques fait un de leurs ornemens pontificaux : on le regarde comme le gage du mariage spirituel que l'évêque a contracté avec son

église.

L'anneau des évêques est d'un usage fort ancien. Le quatrième concile de Tolède, tenu en 633, ordonne qu'un évêque qui aura été condamué par un concile, & qu'ensuite un second concile aura déclaré innocent, sera rétabli dans sa dignité, & que pour cela on lui rendra l'anneau, le bâton épiscopal ou la crosse, &c.

L'ufage de l'anneau a passé des évêques aux cardinaux, qui doivent payer une certaine somme

pro jure annuli cardinalitii.

Origine des anneaux. Pline, liv. XXXVII. ch.j. observe que l'on ignore entièrement qui est celui qui a le premier inventé ou porté l'anneau, & qu'on doit regarder comme une fable l'histoire de Promethée & celle de Midas. Les premiers penples parmi lesquels nous trouvons l'usage de l'anneau établi, sont les Hébreux Gen. xxxviij. Dans cet endroit il est dit que Judas, sils de Jacob, donna à Thamar son anneau pour gage de sa promesse: mais il y a apparence que l'anneau étoit en usage dans le même temps chez les Egyptiens, puisque nous lisons, Gen. xlj. que le roi Pharaon mit un anneau au doigt de Joseph, comme une marque de l'autorité qu'il lui donnoit. Dans le premier liv. des rois, ch. xxj. Jezabel scelle de l'anneau du roi l'ordre qu'elle envoye de tuer Naboth.

Les anciens Chaldéens, Babyloniens, Perfes, & Grees, se fervoient aussi de l'anneau, comme il paroit par disserens passages de l'écriture & de Quinte-Curce. Ce dernier auteur dit qu'Alexandre scella de son propre sceau les lettres qu'il écrivit en Europe, & qu'il scella de l'anneau de Darius

celles qu'il écrivit en Asie.

Les Perfans prétendent que Guiamschild, quatrième roi de leur première race, est le premier qui se soit servi de l'anneau, pour en signer ses lettres & ses autres actes. Les Grees, selon Pline, ne connoissoient point l'anneau du temps de la guerre de Troie; la preuve qu'il en donne, c'est qu'Homère n'en fait point mention: mais que quand on vouloit envoyer des lettres, on les lioit ensemble avec des cordes que l'on nouoit.

Les Sabins se servoient de l'anneau dès le temps de Romulus: il y a apparence que ces peuples furent les premiers qui reçurent cette pratique des Grees. Des Sabins elle passa aux Romains, chez qui cependant on en trouve quelques traces un peu de temps auparavant. Pline ne sauroit nous apprendre lequel des rois de Rome l'a adopté le premier; ce qui est certain, c'est que les statues de Numa

& de Servius Tullius étoient les premières où l'on en trouvoit des marques. Le même auteur ajoute que les anciens Gaulois & Bretons se servoient aussi de l'anneau

Matière des anneaux. Quelques-uns étoient d'un seul & unique métal; d'autres étoient de plusieurs métaux mêlés, ou de deux métaux distingués : car leser & l'argent des anneaux étoient souvent dorés, ou au moins l'or étoit renfermé dans le ser, comme il paroit par un passage d'Artemidore, liv.II, ch. v. les Romains se contentèrent long-temps d'anneaux de fer; & Pline assure que Marius sut le premier qui en porta un d'or, dans son troissème consulat, l'an de Rome 650. Quelquesois l'anneau étoit de fer, & le sceau d'or; quelquesois il étoit creux, & quelquefois solide; quelquefois la pierre en étoit gravée, quelquefois elle étoit unie : dans le premier cas, elle étoit gravée tantôt en relief, tantôt en creux. Les pierres de cette dernière espèce étoient appellées gemma eslypa, & les pre-mières, gemma sculptura prominente.

La manière de porter l'anneau étoit fort différente felon les différens peuples : il paroît par le chap. xxij de Jéremie, que les Hébreux le portoient à la main droite. Chez les Romains, avant que l'on eût commencé à orner les anneaux de pierres précieuses, & lorsque la gravure se faisoit encore sur le métal même, chacun portoit l'anneau à sa fa fantaisse, au doigt & à la main qu'il lui plaisoit. Quand on commença à enchasser des pierres dans les anneaux, on ne les porta plus qu'à la main gauche; & on se rendoit ridicule quand on les

mettoit à la main droite.

Pline dit, qu'on les porta d'abord au quatrième doigt de la main, ensuite au second, ou index; puis au petit doigt; & ensin à tous les doigts, excepé celui du milieu. Les Grecs portèrent toujours l'anneau au quatrième doigt de la main gauche, comme nous l'apprend Aulugelle, liv. X; la raison que cet auteur en donne est prise dans l'Anatomie: c'est, selon lui, que ce doigta un petit regardé comme le plus considérable des cinq doigts, à cause de sa communication avec une si noble partie. Pline dit, que les anciens Gaulois & les anciens Bretons portoient l'anneau au doigt du milieu.

D'abord on ne porta qu'un feul anneau; puis un à chaque doigt: Martial, liv. XI, épig. lx. enfin, un à chaque jointure de chaque doigt. Voyez Aristophane, in Nub. Peu-à-peu le luxe s'augmenta au point qu'on eut des anneaux pour, chaque semaine. Juvenal, sat. vij. parle d'anneaux semestres, annali semestres: on eut aussi des anneaux d'hyver & des anneaux d'été. Lampride remarque, chap. xxxij. que personne ne porta là-dessus le luxe aussi loin qu'Heliogabale, qui ne mit jamais deux sois le même anneau, non plus que les mêmes souliers.

On a aussi porté les anneaux au nez comme des pendans d'oreilles, Bartholin a sait un traité expres, de annulis narium, des anneaux des narines. S. Augustin nous apprend que c'étoit l'usage parmi les Maures de les porter ainsi; & Pietro della Valle sait la même remarque au sujet des Orientaux modernes.

On peut dire qu'il n'y a presque point de partie du corps où on n'ait porté l'anneau. Différens voyageurs nous affurent que dans les Indes orientales, les naturels du pays portent des anneaux au nez, aux levres, aux joues, & au menton. Selon Ramnusio, les dames de Narsingua dans le Levant, & felon Diodore, liv. III, les dames d'Ethiopie avoient coutume d'orner leurs levres d'anneaux de ser.

A l'égard des orcilles, c'est encore une chose ordinaire par-tout que de voir des hommes & des.

femmes y porter des anneaux.

Les indiens, particulièrement les Guzarates, ont porté des anneaux aux piéds. Lorsque Pierre Alvarèz eut sa première audience du roi de Calicut, il le trouva tout couvert de pierres enchâssées dans des anneaux: il avoit à ses deux mains des bracelets, & des anneaux à ses doigts; il en avoit jusqu'aux pieds & aux orteils. Louis Bortome nous parle d'un roi du Pegu, qui portoit à chaque orteil, ou gros doigt du pied, une pierre enchâssée dans un anneau.

Usage des anneaux. Les anciens avoient trois différentes fortes d'anneaux : la première servoit à disfinguer les conditions & les qualités. Pline assure que d'abord il n'étoit pas permis aux fénateurs de porter un anneau d'or, à moins qu'ils n'eussent été ambassadeurs dans quelque cour étrangère; qu'il ne leur étoit pas inême permis de porter en public l'anneau d'or, excepté dans les cérémonies; le reste du temps ils portoient un anneau de fer : ceux qui avoient en les honneurs du triomphe étoient affujettis à la même loi.

Peu-à-peu les senateurs & les chevaliers eurent la permission de porter presque toujours l'anneau d'or; mais Acron, sur la Sat. vij liv. II, d'Hovace, remarque qu'il étoit nécessaire pour cela que l'anneau d'or leur eût été donné par le préteur.

Dans la suite l'anneau d'or devint une marque distinctive des chevaliers : le peuple portoit des anneaux d'argent, & les esclaves des anneaux de fer: cependant l'anneau d'or étoit quelquefois permis au peuple, & Sévère accorda à ses soldats la liberté de le porter. Auguste donna la même permission aux assranchis. Néron sit à la vérité dans la suite un réglement contraire; mais on cessa

bien - tôt de l'observer.

Les anneaux de la seconde espèce étoient ceux qu'on appelloit annuli sponsalitii, anneaux d'époufailles ou de noces. Quelques auteurs sont remonter l'origine de cet usage jusqu'aux Hébreux : ils se fondent sur un passage de l'Exode, xxxv. 22. Léon de Modène cependant soutient que les anciens Hébreux ne se sont jamais servis d'anneau nupzial. Selden, dans son uxor hebraica, liv. II, ch. zjv. remarque qu'à la vérité ils donnoient un anneau dans la cérémonie de mariage; mais que cet anneau ne faisoit que tenir lieu d'une pièce de monnoie de même valeur qu'ils donnoient auparavant. Les Grecs & les Romains saisoient la même chose; & c'est d'eux que les chrétiens ont pris cet usage, qui est sort ancien parmi eux, comme il paroît par Tertullien & par quelques anciennes liturgies, où nous trouvons la manière de bénir l'anneau nuptial.

Les anneaux de la troisième espèce étoient destinés à servir de sceaux : on les appelloit ce-

rographi, ou cirographi.

Richard, évêque de Salisbury, dans fes Conftitutions ann. 1217, défend de mettre au doigt des semmes des anneaux de jonc, ou d'autre matière semblable, pour venir plus aisément à bout de les débaucher; & il infinue en même-temps la raison de cette défense; savoir, qu'il y avoit des filles assez simples pour croire que l'anneau ainsi donné par jeu étoit un véritable anneau nuptial.

De Breville, dans ses Antiquités de Paris, dit que c'étoit autresois une coutume de se scrvir d'anneau de jonc dans le mariage, lorsqu'on avoit eu commerce

ensemble auparavant.

Les anciens Germains portoient un anneau de fer pour marque d'esclavage, jusqu'à ce qu'ils eussent tué un ennemi de la nation. Et dans le temps que les investitures avoient lieu en Allemagne, l'empereur ou le prince qui confirmoit l'élection des évêques, leur mettoit au doigt l'anneau pastoral. Dans l'église romaine il a été désendu par des conciles aux eccléfiastiques de porter des anneaux, à moins qu'il ne sussent constitués en dignité, comme évêques ou abbés. (G)

Anneau du Pêcheur, (Hist. esclés.) c'est le sceau dont le pape scelle tous les bress apostoliques. Cet anneau s'appelle anneau du pêcheur, parce qu'on suppose que S. Pierre qui ésoit pêcheur, en a usé le premier pour sceller ses bress apostoliques, & que les papes s'en servent après lui. Cependant les au teurs judicieux conviennent tous qu'il n'y a qu'en] viron 400 aus que ce terme est en usage. Ce sceau a l'image de S. Pierre.

Aussi-tôt que le pape a rendu l'esprit, le cardinal camerlingue en habit violet, vient, accompagné des clercs de la chambre en habit noir, reconnoître le corps du pape : il l'appelle trois fois par son nom de baptême, & sait dresser un acte sur sa mort par les protonotaires apostoliques. Là-dessus il prend du anaître de la chambre du pape l'anneau du pêcheur, pour le saire rompre; & ce sceau cesse jusqu'après l'élection du nouveau pape. (+)

Anneaux de Samothrace, (Hist. anc.) annuti Samothracii ferrei; c'étoient des espèces de talismans que la superstition avoit inventés, & que l'imposture accréditoit: on gravoit sur ces anneaux des caractères magiques, & on y enformoit de l'herbe coupée en de certains temps, ou de petites pierres trouvées fous de certaines constellations. Ceux qui portoient

ces anneaux, se croyoient à l'abri de toutes sortes de revers, & assurés du succès de tout ce qu'ils entre-prenoient; on les appelloit Samothraciens, parce que les peuples de cette ile s'appliquoient particulièrement à étudier les secrets de la nature. (L.)

ANNIBAL. (Hist. des Carth.) Ce général, dont le nom réveille en nous l'idée d'un génie fait pour la guerre, étoit de la famille Barca, la plus illustre de Carthage. Il n'avoit encore que sept ans, lorsque son père Amilcar, le plus grand capitaine de son siècle, lui sit jurer sur les autels des dieux, protecteurs de Carthage, une haine éternelle contre les Romains, & jamais serment ne sut plus religieusement rempli. Annibal, élevé sous la tente de son père, se samiliarisa avec tous les périls; les satigues du camp fortifièrent sa vigueur natutelle, les combats surent les amusemens de sa jeunesse; son éducation toute guerrière développa le germe d'héroïsine rensermé dans son ame, & la nature sembla lui avoir révélé des secrets que les hommes ordinaires n'apprennent qu'avec le secours de l'expérience. Amilcar, tué dans le sein de la victoire, survécut à lui-même dans un fils qui avoit le seu de ses regards, la fierté de ses traits & de sa démarche. Ce grand homme lui laissa pour héritage son intrépidité tranquille, son désintéressement & ses inclinations belliqueuses, sa capacité, & sur-tout sa haine contre les Romains.

Hannon, chef de la faction opposée à la famille Barca, regarda toujours la guerre comme destructive dans une répubique commerçante. La saction Barcine étoit persuadée que c'étoit par les armes qu'en pouvoit affurer les prospérités publiques, en se rendant redoutable à ses voisins. Asdrubal, gendre d'Amilcar, & son successeur dans le commandement de l'armée d'Espagne, pria le sénat de Carthage de lui envoyer Annibal, âgé de vingt-deux ans, pour le perfectionner dans l'art de la guerre. Hannon s'opposa à cette demande, prévoyant que le seu de ce jeune courage alloit allumer un incendie difficile à éteindre; son opposition sut impuissante. Annibal partit pour saire l'essai de ses talens sous son beau-srère. Après la mort d'Asdrubal tous les yeux se fixèrent sur lui. Les vicux foldats qui avoient combattu & triomphé sous son père, le demandèrent pour marcher à leur tête, & le choix de l'armée sut confirmé par le suffrage du sénat. La conquête de Sagonte sut le prélude de ses victoires : cette ville alliée des Romains, étoit la seule qui eût conservé son indépendance. Annibal ne voulut pas laisser subsister ce monument de la liberté qui sembloit reprocher aux autres villes la honte de leur servitude. Ce siège mémorable est un triste & sublime témoignage de ce que peut souffrir un peuple fier qui combat pour son indépendance. Les Sagontins aimèrent mieux mourir libres que de vivre esclaves : toute la jeunesse moissonnée dans les premières attaques ne laissa à cette ville pour désenseurs que des semmes& des vieillards à qui Annibal offrit de leur conferver la vie; mais ces surieux aimèrent mieux s'ensevelir sous les ruines de leurs remparts, que de laisser un monument de la clémence de leurs vainqueurs: ils portent leur or & tout ce qu'ils ont de plus précieux dans la place publique; ils allument un bûcher & se précipitent au milieu des-flammes avec toutes leurs richesses.

La ruine de cette ville sut la cause de la seconde guerre punique. Les Romains, vainqueurs des Carthaginois dans la Sicile & la Sardaigne, parurent à Annibal des ennemis faciles à vaincre au sein de l'Italie. Hannon, perfécuteur déclaré de la faction Barcine, ne vit dans ce projet que l'ivresse d'un jeune présomptueux qui croyoit pouvoir tout exécuter, parce qu'il osoit tout concevoir. Annibal ne chercha point d'autre apologie que ses victoires. Son entreprise étoit audacieuse, & il ne pouvoit trouver de modèle que dans Pyrrhus, dont le début avoit été brillant, mais qui avoit été trop malheureux pour faire naître l'envie de l'imiter. Annibal n'eut d'autre guide que son génie. Rien ne prouve mieux la sécondité de ses resfources, que les moyens qu'il employa pour préparer ses succès & pour en assurce la durée. Son premier soin sut d'éteindre, dans le soldat, cet attachement qui nous rappelle sans cesse vers les lieux qui nous ont vu naître : il leur exagéra les richesses de l'Italie qui devoient être leur récompense. Rien n'inspire plus de confiance en nous que d'en avoir dans les autres, il parut assuré de la fidélité de ses soldats; il leur permit d'aller faire leurs adieux à leurs parens, dont ils alloient être pour long-temps éloignés, en leur faisant promettre de se rendre sous leurs drapeaux au retour du printemps. Ils furent fidèles à leur engagement & tous eurent le même empressement.

Lorsqu'il fit la revue de son armée, il s'apperçut que quelques-uns murmuroient d'avoir les Alpes à traverser, & sur-tout d'abandonner leur famille pour aller chercher les périls dans une terre étrangère. Sept mille de ces murmurateurs furent licencies avec ignominie, & l'armée moins nombreuse n'en sut que plus redoutable, parce que la lâcheté est contagiense. Ce fut dans le choix des nations dont il forma fon armée, qu'il montra le plus de discernement. La Numidie & l'Espagne renominées par la bonté de leurs chevaux, formèrent sa cavalerie. Les îles Baléares lui fournirent des frondeurs, & la Crete des archers. Chaque peuple fut encore employé dans l'exercice de son talent; il arma ses soldats à la Romaine, & ne rougit pas d'emprunter de ses ennemis le secret de les vaincre. Avant de s'éloigner, il pourvut à la désense de Carthage, en transportant les Espagnols en Afrique & les Africains en Espagne, afin que les deux nations eussent des gages réciproques de leur fidélité.

Annibal s'affura de l'amitié de tous les petits rois dont il avoit à traverser les états. Il se mit en marche avec une armée de quatre - vingts mille hommes de pied, de douze mille chevaux & de

trente-sept

trente - sept éléphans. La religion qui sert la politique des grands, sut employée à élever le courage des foldats; il fit publier qu'il avoit vu en songe un jeune homme d'une taille extraordinaire, que Jupiter envoyoit pour le conduire en Italie : ce mensonge ne trouva point d'incrédules. Son armée étoit un assemblage d'hommes dont la guerre étoit l'unique ressource. La plupart qui avoient com-battu sous Amilcar, se slattoient de vaincre encore fous fon fils. La licence est bannie du camp, & le nécessaire se trouve sous la tente où l'on ne connoît pas le superflu. Les petits souverains des Pyrénées & des Gaules qui ont à négocier avec lui, n'exigent que sa parole pour gage des traités. Sa franchise militaire inspire une constance qui réfute les calomnies dont les écrivains Romains ont flétri sa candeur. Les rois qu'il ne peut s'attacher par des bienfaits, éprouvent ses vengeances; quoiqu'il évitât de multiplier ses ennemis, il eut toujours à combattre jusqu'à sa descente dans l'Italie : son esprit sécond en inventions, se manifesta dans les moyens qu'il employa pour faire passer le Rhône à ses éléphans. Son armée tombe dans le découragement, à la vue des Alpes couvertes de neiges & de glaces. Les habitans, avec leur barbe sale & longue, étoient vêtus de peaux, & ressembloient plutôt à des animaux séroces qu'à des hommes. On avoit tout à craindre des Allobroges, habitans de ces montagnes arides & glacées, qui seuls en connoissoient les abîmes & les défiles. Le général Carthaginois, frappé de leur pauvreté, les crut plus accessibles à la séduction de ses présens; mais ils affectèrent d'être généreux & désintéressés, afin qu'il ne se précautionnat point contre le dessein qu'ils avoient formé de s'enrichir de ses dépouilles. Ils le suivirent dans sa marche, & ils se tinrent le jour sur la cime des rochers, d'où ils rouloient des pierres qui écrafoient dans leur chûte les hommes & les chevaux. Leurs hurlemens devenus plus affreux par l'écho des montagnes, effrayoient les bêtes de somme qui se précipitoient dans les abîmes avec le bagage. Annibal s'étant apperçu qu'ils quittoient leurs rochers pendant la nuit, profita des tenèbres pour s'en emparer, & quand à la renaissance du jour ils vinrent pour reprendre leur position ordinaire, il surent étonnés de voir les Carthaginois maîtres des hauteurs qui dominoient sur leurs têtes.

Annibal forti de ce danger, eut de nouveaux combats à foutenir contre une nation Gauloife, qui avoit formé des établissemens dans ces lieux difgraciés de la nature. Ces Gaulois transplantés avoient substitué à la candeur de leur première patrie les ruses italiennes: ils s'offrirent à lui fournir des guides, qui l'engagèrent dans des défilés, où tous les Carthaginois eussent péri sous un général moins sécond en ressources. Après neuf jours de marche, son armée épuisée de satigues, arrive au sommet des Alpes, d'où elle découvre les plaines riantes & sertiles de l'Italie. Cette armée nombreuse & bril-

Histoire. Tom. I.

lante, en partant de la nouvelle Carthage, se trouva réduite à vingt mille hommes en entrant en Italie. Il n'avoit alors ni places, ni magasins, ni alliés; toute sa consiance étoit dans la bonté de ses troupes, dans la supériorité de ses talens. Si on lui eût fourni une flotte pour transporter ses troupes, on eût prévenu la perte que devoit naturellement causer une marche si longue & si pénible; mais Carthage, sollement ambitieuse, avoit négligé sa marine au moment même qu'elle avoit eu la vanité d'être conquérante.

Annibal ne pouvoit réparer ses pertes qu'en se faisant des alliés. Il publia qu'il n'étoit venu dans l'Italie que pour l'affranchir du joug de ses tyrans, motif dont le couvre toujours l'ambitieux & qui féduit toujours un peuple chargé de sers. Turin rejetta son amitié, elle en sut punie par le carnage de ses habitans. Cette sévèrité lui parut nécessaire pour déterminer les esprits flottans entre les Romains & lui : on croit aisément que celui qui punit est le plus fort. La cruauté, si l'on en croit les historiens Romains, lui étoit naturelle; mais il paroît qu'elle lui fut inspirée par la politique. Il sut cruel quand il sut dans la nécessité de l'être; mais toujours maître de ses penchans, il sut généreux & clément pour le succès des affaires, & son caractère sut toujours afservi à ses intérêts. Les Gaulois, ennemis fecrets des Romains, dont ils avoient à se plaindre, penchoient pour les Carthaginois qui pouvoient les venger; mais ils n'osoient se déclarer avant que la victoire eût décidé du fort des deux peuples rivaux. Annibal réduit à la nécessité d'être heureux dans la guerre, ne pouvoit se dissimuler qu'une seule désaite décidoit de sa ruine, & qu'il lui falloit une continuité de victoires pour se maintenir dans une terre étrangère. Les Romains en temporifant l'auroient ruiné insensiblement : mais leurs généraux qui avoient plus de courage que de capacité, auroient cru flétrir la gloire de la république, s'ils n'avoient accepté la bataille que les Carthaginois leur présenterent. Les deux armées en vinrent aux mains fur les bords du Tesin. Annibal avant d'engager l'action, immole un agneau dont il écrase la tête, en conjurant Jupiter de l'écrasser de même, s'il n'abandonnoit pas à fes foldats tout le butin, promesse bien séduisante pour des hommes qui faisoient la guerre moins par un motif de gloire, que par un sentiment d'avarice. La victoire se déclara pour les Carthaginois, & ce furent les Numides qui eurent tout l'honneur de cette journée. Les anciens Romains faisoient consister leur force dans l'infanterie, & leur mépris pour la cavalerie subsista jusqu'à la guerre de Pyrrhus, qui, avec ses escadrons Thessaliens, leur fit changer de sentiment. La cavalerie Numide d'Annibal inspira tant de terreur aux légions, qu'elles n'osèrent plus descendre dans la plaine pendant tout le cours de cette guerre.

Des qu'Annibal fut heureux, fon alliance fut

XX

recherchée. Les Gaulois surent les plus empresses à se ranger sous son drapeau, & Rome se vit pour la première sois abandonnée de ses alliés. Le consul affoibli par leur désection, sut dans l'impuissance de tenter la fortune d'un nouveau combat, il se retrancha sur une hauteur inaccessible à la cavalerie; son arrière-garde eût été défaite dans sa marche, si les Numides ne se suffent occupés à piller le camp qu'il venoit de quitter. Annibal, laborieux & toujours occupé dans son loisir, étudia le caractère du nouveau général qu'on venoit de lui opposer. C'étoit le consul Sempronius, dont la fougue impétueuse sormoit un foldat intrépide, mais qui n'avoit aucun des talens d'un général. Quelques avantages mal disputés augmentèrent sa vanité; & dès qu'il se crut redon-table, il agit sans précaution. Ce sur en irritant son orgueil qu'Annibal l'artira dans des embûches qui coutèrent cher aux Romains, à la journée de Trébie. Ce fut dans cette occasion qu'il se montra supérieur à lui-même: il sut vainqueur, parce qu'il employa tous les moyens qui affurent la victoire; habile à choisir son camp & à profiter de tous les avantages du terrein, il dirigea tous les mouvemens de son armée avec le même calme que s'il eût été dans le filence du cabinet. Ses plus brillans succès ne pouvoient que l'affoiblir, & en étendant ses conquêtes, il divisoit ses sorces pour contenir les peuples subjugués. Il s'arrêta dans le cours de ses prospérités pour se sortisser par de nouvelles alliances. Ce fut alors qu'il se montra aussi grand politique qu'il étoit habile général; il usa de la plus grande rigueur envers les Romains prisonniers; mais généreux envers leurs alliés, il les renvoya comblés de présens, pour mieux les détacher de l'amitié de leurs tyrans. Ce fut par cette conduite qu'il se montra bien supériour à Pyrrhus qui ne sut généreux qu'envers les Romains, & qui ne maltraita que leurs allies.

Les Gaulois satigués de nourrir une armée d'étrangers sur leurs terres, murmurèrent de supporter tout le poids de la guerre. Il est dissicile de faire subsister une armée sur les possessions de ses alliés, à qui l'on doit toujours des ménagemens. Annibal, pour saire cesser d'austi justes plaintes, tourna ses armes contre la Toscane. Il lui sallut traverser des marais dont les vapeurs meurtrières lui enlevèrent beaucoup de foldats; & somme il donnoit à tous l'exemple de la fatigue & de la patience, il perdit un œil dans cette marche pénible : il choisit son camp dans une plaine vaste & sertile qui pouvoit seurnir aux hommes & aux animaux des substissances abendantes & saciles. Rome lui avoit opposé un général vain & audacieux qui, admirateur de lui-même, se croyoit l'arbitre des événemens. Annibal connoissant l'esprit superbe de Flaminius, irrita sa témérité présomptueuse en brûlant à ses yeux les villages des alliés des Romains, Le conful,

témoin impatient de tant de ravages, s'abandonna aux faillies de son courage imprudent; il prit la résolution de combattre, & c'étoit où vouloit le réduire Annibal, qui n'avoit que l'alternative ou de vaincre ou d'abandonner l'Italie. L'action s'engagea près du lac de Trassimène, & le consul imprudent perdit la bataille avec la vie

Après la journée de Trasimène, Rome créa un dictateur qui, par caractère & par système, s'écarta des maximes de ceux qui l'avoient précédé dans le commandement. Ayant de se livrer à l'ambition de vaincre, il prit toutes fortes de précautions pour n'être pas vaincu; il falloit raffurer les foldats épouvantés par trois fanglantes défaites. Il releva leur courage avant de s'expofer à en faire l'expérience : telle fut la conduite du dictateur Quintus Fabius, homme froid & réfléchi qui préféroit l'utilité à l'éclat. On lui avoit donné pour général de la cavalerie Marcus Minutius, homme plus violent que courageux, qui mettoit de la hauteur où il falloit de la fagesse, de l'audace où il falloit de la circonspection. Fabius, revêtu d'un titre stérile, gémissoit sur sa patrie qui prostituoit sa confiance à un téméraite. Annibal ne sut pas long-temps sans s'appercevoir de l'opposition de leur caractère; il présenta plufieurs fois le combat à Fabius qui jamais ne fuccomba à la tentation de l'accepter. Minutius au contraire regardoit ces défis comme autant d'affronts faits au nom Romain, & il taxoit de lâcheté la circonspection du dictateur. Annibal, ingénieux à rendre Fabius suspect, porta le ser & la fiamme dans le plus beau pays de l'Italie, & respecta les domaines du dictateur, pour saire soupçonner qu'il étoit d'intelligence avec lui; & tandis qu'il travaille à le décrier, il exalte les talens de Minutius qu'il affecte de craindre. Il engageoit de fréquentes escarmouches, où il laissoit prendre au général de la cavalerie une petite supériorité qui augmentoit sa présomption & son crédit parmi les Romains; en effet, ceux-ci éblouis par ses succès, partagèrent le commandement, & chacun eut son camp à part. Le sénat sut dirige dans cette occasion par Annibal, qui sous sa tente sembloit présider aux délibérations des Romains. Dès que Minutius eut son camp séparé, il crut pouvoir exécuter tout ce qu'il osa concevoir; Annibal s'en approcha & sut l'attirer au combat, en paroissant vouloir l'éviter. Minutius y eût péri avec toute son armée, si Fabius, qui devoit être son ennemi, n'eût été assez généreux pour le dégager.

Varron, censeur amer de la sage lenteur de Fabius, sur nommé consul pour l'année suivante. C'étoit un homme exercé dans les tumultes populaires, où l'audace & l'inquiétude de l'esprit usurpent la réputation qui n'est due qu'à la sagesse & aux talens. Par l'impétuosité de son caractère, il ne savoit rien prévoir, ni rien craindre.

On lui avoit donné pour collègue Paul Emile, dont l'intrépidité sage & tranquille étoit dirigée par la prudence. Leurs avis étoient toujours opposes; l'un, impatient & bouillant, cherchoit l'occasion de combattre ; l'autre, circonspect sans timidité, attendoit les moyens de vaincre. Comme le commandement étoit alternatif, Varron saissit le jour où l'armée étoit à ses ordres pour engager la célèbre bataille de Cannes. Le succès mit le comble à la gloire d'Annibal. Trente mille Romains expirèrent sur le champ de bataille, & dix mille surent saits prisonniers : jamais victoire ne fut plus complette. Ce jour eût été le dernier des Romains, si Annibal eût poursuivi ses avantages, en marchant droit à Rome. Maharbal lui promettoit à souper dans le capitole, & le voyant fourd à ses conseils, il lui dit : vous savez vaincre,

Annibal, vous ne savez pas profiter de la victoire. Un peu plus d'activité eût terminé tous ses travaux, & cette faute est un témoignage que les plus grands génies ont leurs bornes, que la patience s'épuise, & que le courage a des momens de langueur. Les esprits vastes, à sorce de trop voir, se sont des difficultés qui les arrêtent dans leur marche. La réputation de Rome la soutint au bord du précipice. Les légions étoient détruites, Annibal crnt les voir toujours armées. Son imagination lui représente une puissance qui n'est plus. Il réfléchit quand il faut exécuter, & le fouvenir des obstacles qu'il a surmontés, lui en montre de plus grands à vaincre. Ceux qui entreprennent de le justifier, s'appuient sur la constitution de son armée, plus propre à livrer des batailles qu'à former des sièges. Ceux qu'il avoit entrepris jusqu'alors lui avoient mal réussi, & les villes les plus obscures avoient été l'écueil de sa gloire, parce qu'il avoit peu de bonne infanterie, & qu'il manquoit de machines, comme de subsistances réglées. C'eût été exposer son armée à périr devant une ville munie abondamment du nécessaire; & en la perdant, il perdoit toute sa considération dans une terre étrangère, où il salloit être le plus sort pour être le plus respecté; ainsi, il lui parut plus prudent de s'établir proche de la mer, d'où il pouvoir recevoir plus commodément les secours de Carthage.

Rome dut encore son salut aux divisions du sénat de Carthage, & lorsqu'Annibal demanda de nouveaux secours pour proster de ses avantages, Hannon, plus ennemi de la samille Barcine que des Romains, parla plutôt comme un de leurs alliés, que comme un Carthaginois. Quoi! dit-il, on nous demande encore des troupes & de l'argent! Et que demanderoit-il, s'il avoit été vaincu? Ou c'est un imposteur qui cherche à nous séduire par de fausses nouvelles, ou c'est un avare exacteur qui après s'être enrichi des dépouilles de l'ennemi, veut encore épuiser sa patrie. Le senat Romain tint une conduite toute opposée, il ne se dissimula point ses pertes, mais il ne sentir point sa foiblesse: il sut désendu aux

femmes de pleurer. Les débris de l'armée vaincue surent envoyés en Sicile pour y cacher la honte de leur désaite, & pour y vieillir dans l'ignominie. Les prisonniers qu'Annibal vouloit rendre pour une modique rançon, ne surent point rachetés, comme étant dégradés du rang de citoyens Romains. On envoya des hommes & des vivres aux alliés, & Rome, pour donner une idée de sa force, resusa le secours que Naples lui offrit. Annibal, dont les plus redoutables ennemis étoient dans Carthage, y trouvoit sans cesse des oppositions. Les secours qu'on lui préparoit étoient ou trop lents ou trop soibles, & ne pouvant saire agir son armée avec gloire, il l'en dédommagea en lui saisant goûter les délices de Capoue. De vieux soldats accoutumés à tout soussirir, surent d'autant plus ardens pour les plaisirs, qu'ils les avoient jusqu'alors ignorés. Des hommes accoutumés à une vie dure & austère, si tout-à-coup on leur offre l'abondance, tombent bientôt dans la débauche. Les Carthaginois nageant dans les délices, se dépouillèrent de leur rudesse, & ce qui leur avoit paru mâle & généreux, ne leur parut plus qu'une austérité grossière dont il salloit laisser l'erreur à des peuples sauvages. Ce sut aux délices de Capoue qu'on impura le relâchement de la discipline, comme si des soldats riches des dépouilles de l'Italie, n'eussent point trouvé par-tout des alimens à leur luxe & à leurs débauches.

Annibal étoit le seul dont les délices de Capone n'avoient point amolli le courage; mais quand il fallut recommencer les hostilités, il ne trouva que des soldats sans émulation & sans vigueur, également insensibles à la gloire & aux reproches. Les généraux Romains avoient profité de leurs désaites & de ses leçons; mais Annibal, quoique mal secondé de Carthage & de son armée, sut se maintenir dans l'Italie, dont les Carthaginois l'arrachèrent, pour qu'il vînt les désendre contre Scipion, qui désoloit l'Asrique. Ce général obéit avec la même docilité qu'en auroit pu exiger du dernier des citoyens; mais obligé de s'éloigner d'un lieu qui avoit été le théâtre de fa gloire, il vomit mille imprécations contre la faction d'Hannou. " Ce n ne sont pas les Romains, s'écrioit-il, qui m'ont " vaincu; ce sont des citoyens impies qui m'ar-" rachent à la victoire ". Transporté de sureur, il fit massacrer un corps d'Italiens qui resusa de le suivre. Pendant le cours de sa navigation, ses yeux restèrent fixés sur l'Italie, les larmes arrosoient son visage; il ne pouvoit soutenir l'idée que Rome alloit devenir la dominatrice d'un pays dont il avoit réglé le destin; & il se reprocha mille fois de n'avoir point marché au capitole après la journée de Cannes. Dès qu'il sut débarqué en Afrique, les Carthaginois reprirent leur supériorité. Ses succès ne pouvoient être durables; il étoit trop clairvoyant pour espérer de se soutenir parmi un peuple déchiré de fastions. Quoiqu'il ne respirat que la guerre, il adopta un sys-

XXX 2

tême pacifique; il fit demander à Scipion une entrevue pour traiter de la paix. Ces deux grands capitaines, pénétrés d'une admiration réciproque, se donnèrent les louanges les plus délicates, & ne purent convenir des conditions du traité. Chacun se retira dans son camp pour se disposer au combat. Annibal, force d'engager une action à la tête d'une multitude sans discipline & sans courage, en préfagea les fuites funestes. Il combattit, son armée sut vaincue; mais il conserva toute sa gloire. La défaite des foldats mercenaires entraîna la perte de toute l'armée; le corps de réserve, composé de vieux soldats qui avoient servi en Italie, sut inebranlable : la plupart moururent avant d'avoir été vaincus. Ces braves guerriers furent l'éloge du maître qui leur avoit donné des leçons; les Carthaginois, les Romains, & sur-tout Scipion, réunirent leurs voix pour applaudir à sa capacité. La paix fut conclue à des conditions fort humiliantes pour les Carthaginois; mais elle fut bientôt violée par les Romains qui resusèrent de rendre les ôtages, sous prétexte qu'Annibal étoit toujours à la tête d'une armée. Le fénat de Carthage le destitua du commandement, pour l'élever à la première magistrature. Il remplit les devoirs de suffète avec l'intelligence d'un homme qui auroit vieilli dans les fonctions de cet emploi. Les finances surent administrées avec un désintèressement qui lui étoit naturel; les impositions surent réparties avec égalité, les abus surent résormés. Quelque temps après Rome envoya des députés chargés d'ordres secrets de se défaire d'Annibal, soupçonné d'intelligence avec Antiochus, qui faisoit des préparatifs de guerre contre les Romains. Annibal pénétra leur dessein, & le prévint par la suite. Il alla joindre le roi de Syrie à Ephèse, & il l'eut bientôt affocié à ses vengeances, l'affurant que c'étoit aux portes de leur ville que les Romains étoient saciles à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaisseaux & dix-sept mille hommes de débarquement, pour saire une descente en Italie. Le senat envoya Villius en ambassade vers Antiochus; on dit que Scipion lui sut donné pour collègue, & que dans une entrevue qu'il eut à Ephèse avec Annibal, il lui demanda quel avoit été, selon lui, le plus grand capitaine? C'est Alexandre, répondit le Carthaginois, & Pyrrhus est le second parce qu'il a su vaincre les Romains. Interrogé quel étoit celui à qui il assignoit le troisième rang. A moi, répondit-il avec confiance. Et que feriez-vous donc, lui dit Scipion, si vous m'aviez vaincu? Je me serois, répliqua-t-il, nommé le premier.

La guerre sut déclarée. Il tâche de se sortisser de l'alliance de Philippe de Macédoine. Les confeils d'Annibal ne surent point suivis. On lui donna le commandement d'une flotte qui en vint aux mains avec les Rhodiens; mais il sut mal secondé, trahi même par un général Syrien, qui prit la suite avec sor escacre; il n'eut que la gloire de

faire une belle retraite. Antiochus se détermina à la paix, dont une des conditions sut de livrer Annibal; mais il eut la dextérité de se soustraire à la poursuite de ses ennemis, il alla chercher un asyle à la cour de Prusias, roi de Bithynie, qui le mit à la tête de ses armées. Il l'employa contre Eumènes, roi de Pergame, allié des Romains, qui le voyant prêt à succomber, envoyèrent Flaminius à la cour de Prusias pour se plaindre de l'asyle qu'il donnoit à leur ennemi. Ce monarque, violateur de la soi des traités, sit investir sa maison par des satellites; toutes les avenues surent occupées par cette troupe d'assassins. Ce grand homme, qui n'étoit attaché à la vie que par l'espoir de se venger des Romains, prévint la honte d'être leur captif, en avalant du poison. Avant d'expirer, il fit les imprécations des mourants & des opprimés contre ses ennemis, en invoquant les dieux garants & vengeurs des droits de l'hospitalité. Enfin, tenant dans ses mains la coupe empoisonnée, il dit : (& ce surent ses dernières paroles) Délivrons les Romains de l'inquiétude que leur cause un vieillard décrépit, dont il ne peuvent attendre la

Telle sut la fin de ce grand homme, qui mourut âgé de soixante-dix ans dans un village de Bithynie, appelle Lybissa. On grava sur sa tombe cette inscription : Ici repose Annibal. Ce nom seul faisoit naître une plus grande idée, que les panégyriques les plus éloquens. Malgré toutes les couleurs odieuses dont les historiens romains ont noirci son portrait, ils ont eu assez de pudeur pour respecter ses talens, & lui accorder quelques vertus : voici à-peu-prés l'idée que nous en donne Tite-Live. Annibal, également né pour tous les emplois, eût été un grand magistrat dans des temps pacifiques, comme il sut un grand capitaine dans un siècle de guerre. L'obéiffance n'eut pour lui rien de pénible, & revêtu du commandement, il l'exerça fans orgueil. Tant qu'il fut subordonné à Asdrubal, il sut chargé des entreprises les plus périlleuses. Audacieux sans témérité, c'étoit dans les plus grands dangers qu'il déployoit cette intrépidité tranquille, qui sait tout prévoir & ne rien craindre. Le soldat, qui marchoit sous ses ordres, étoit animé du seu de son courage. Son corps, endurci par le travail, supportoit toutes les fatigues. Les chaleurs les plus excessives, les froids les plus rigoureux, ne pouvoient alterer sa vigueur naturelle. Sobre & srugal, il se nourrissoit d'alimens grossiers, & n'en usoit que pour contenter la nature. Ennemi de toutes les voluptés, il rélistoit sans efforts à toutes leurs amorces. Il n'avoit point de temps marqué pour dormir, &il ne se reposoit que quandil n'avoit plus rien à faire. Ce n'étoit pas sur le duvet, sur la laine ou la plume qu'il goûtoit le sommeil; la terre lui servoit de lit. Il ne cherchoit point le filence des palais pour dormir, c'étoit dans le tumulte du camp qu'il prenoit son repos; c'étoit - là qu'on le voyoit couché parmi les sentinelles, ou dans le

corps-de-garde. Simple, & même négligé dans ses vêtemens, il ne se distinguoit que par la magnificence de ses armes & la beauté de ses chevaux.

Le même écrivain ne nous fait pas un portrait aussi avantageux de son cœur. Il le peint cruel jusqu'à la férocité, parjure, & toujours prêt à ensreindre les droits les plus sacrés; impie & sacrilège, méprisant les dieux & leurs ministres. On fixe sa mort à l'an 3821 du monde. (T--N.)

ANNIUS DE VITERBE, OU JEAN NANNI, dominicain, (Hist. mod.) maître du facré palais sous le pape Alexandre VI, est principalement connu par ses dix-sept livres d'antiquités, imprimés à Rome en 1498 in-fol., & en 1552 in-8°. C'est une compilation qui a induit en erreur les ignorans, & même quelques savans. Il y entasse tous les écrits supposés, attribués aux anciens auteurs; tels que Xénophon, Philon, &c. On croit que ce n'étoit qu'un homme crédule, & non pas un imposteur; mais l'inconvénient seroit le même pour les lettres, si on n'en avertissoit pas. Il mourut à Rome en 1502, âgé de foixante-dix ans.

ANSEGISE. (Hift. mod.) C'est le nom de deux personnages connus; l'un abbé, a rendu service aux lettres, en recueillant les capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, dont Baluze a depuis donné une si bonne édition : l'autre, étoit archevêque de Sens, le pape Jean VIII le fit primat des Gaules & de la Germanie, primatie à laquelle s'opposèrent Hincmar & d'autres évêques. Le premier mourut en 854, le second en 883.

ANSELME. (Hift. mod.) C'est le nom de plusieurs personnages connus, tels que : 1°. saint Anselme, natif d'Aouste, abbé du Bec en France, archevêque de Cantorbéri en Angleterre. Prélat de l'église alors militante, il passa toute sa vie dans les combats ecclésiastiques; il vécut au milieu des disputes sur la procession du Saint-Esprit, de la rivalité de l'anti-pape Guibert, & du pape Urbain II & de la grande querelle du facerdoce & de l'empire. Il sut brouillé avec Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, mauvais roi, pour la querelle d'Urbain & de Guibert, Guillaume étoit pour Guibert, Anselme, pour Urbain. Retiré à Rome, il disputa sur la procession du Saint-Esprit contre les Grecs, au concile de Bari en 1098. Rappellé en Angleterre par Henri I, frère & successeur de Guillaume le Roux, il se brouilla encore avec lui pour la querelle des investitures, & sut encore errant en France & en Italie. Il revint mourir à Cantorbéri; sa mort arriva en 1109. Il étoit né en 1033. Dom Gerberon a donné en 1675 une bonne édition de les œuvres in-folio.

2°. Anselme, mantouan, évêque de Luques en Toscane, ne mérite guères qu'on en parle que par le singulier scrupule qui lui sit remettre son évêché, parce qu'il avoit, selon lui, eu le tort, & même commis le crime d'en recevoir l'investin'y perdit rien, & que le pape Grégoire VII lui rendit son évêché. Mort en 1086.

3°. Le P. Anselme, augustin déchaussé, si connu par son Histoire généalogique & chronologique de la maison de France & des grands officiers de la couronne. Mort à Paris, sa patrie, en 1694, âgé de soixante-neuf ans. Son ouvrage, d'abord imparfait & fautif, est devenu meilleur par le travail de Dusourny & des pères Ange & Simplicien, ses continuateurs. Dans l'état où est actuellement cette utile compilation, elle est estimée, consultée & citée, malgré beaucoup d'omissions & de fautes.

4°. L'abbé Anselme, (Antoine) connu par des fermons & des panégyriques, & par quelques dissertations insérées dans les mémoires de l'académie des inscriptions & belles - lettres, dont il étoit membre. Il avoit été précepteur du marquis, depuis duc d'Antin. Il étoit né en 1652 à l'Isle en Jourdain, petite ville de l'Armagnac; il mourut à son abbaye de Saint-Severin en Gascogne en 1737.

ANSER, (Hist. anc.) poëte latin, qui loua Marc-Antoine, & à qui Marc-Antoine donna une maison de campagne à Falerne, don précieux pour un poête, & pour tout homme de lettres. Virgile auroit-il voulu faire une équivoque fur le nom de ce poëte, qui signifie une oie, lorsqu'il a dit:

Argutos inter strepere Anser olores?

ANSON, (GEORGES) (Hist. mod.) L'amiral Anson, si connu par son voyage autour du monde, fut un des plus heureux navigateurs, des plus intrépides guerriers & des plus honnêtes hommes de l'Angleterre. Son expédition de Payta, au Pérou, en 1741, aussi glorieuse pour lui, aussi suneste aux vaincus, aussi utile aux vainqueurs que l'avoit été trente ans auparavant l'expédition de Rio-Janéiro, dans le Brésil, par le sameux du Guay-Trouin; une soule d'autres expéditions moins importantes & moins décisives, mais qui surent toujours le triomphe du petit nombre sur la multitude & du talent fur la force; l'audace avec laquelle il fit doubler le cap Horn à une petite chaloupe de huit canons, premier navire de cette espèce qui ait osé passer ainsi d'une mer dans un autre, & qui s'em-para depuis, dans la mer du Sud, d'un bâtiment espagnol de six cents tonneaux, dont l'équipage, dit l'Auteur des siècles de Louis XIV & de Louis XV, ne pouvoit comprendre comment il avoit été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan Pacifique; la constance avec laquelle il soutint, pendant la navigation la plus longue & la plus pénible, les fatigues, les dangers, les maladies, les tempêtes de diverses mers, dont quelques-unes lui étoient inconnues; la course qu'il sit de la mer Pacifique à la mer des Indes, d'Acapulco aux isles Mariannes, à la Chine, aux isles Philippines, pour enlever le galion de Manille, qu'il enleva, quoiture de l'empereur Henri IV. On peut croire qu'il | que ce galion fût encore plus fort que lui lorsqu'il

se rendit; l'entrée triomphante qu'il fit à Londres ! avec les richesses, fruit de ses exploits & de sa bonne conduite, părtagées à l'instant avec ses officiers, ses soldats & ses matelots, sans que le roi y eût aucune part; telles sont les époques les plus remarquables de la vie de l'amiral Anson; tels sont fes titres de gloire les plus connus : il en a d'autres qui mériteroient peut-être de l'être davantage; c'est qu'il s'attachoit par-tout à réparer les maux que fait la guerre, & que ces mêmes pays qu'on l'envoyoit ravager, & d'où il transportoit dans sa patrie un butin immense, par-tout où il trouvoit un climat doux & un sol sertile, il les couvroit de légumes & de fruits dont il avoit apporté les semences & les noyaux; de sorte qu'il devenoit le biensaiteur

même de ses ennemis.

Le 16 mai 1747, il s'illustra encore par la victoire navale du cap de Finisterre, remportée sur les François, & qui lui coûta plus que celles qu'il avoit autresois remportées en Amérique & aux Indes orientales, sur les Espagnols. A Finisterre, il avoit une supériorité considérable; il attaquoit six vaisfeaux de guerre avec quatorze; mais c'étoit le brave de la Jonquière qu'il attaquoit, ce sut la Jonquière qu'il vainquit, & cet avantage ajouta beaucoup à sa renommée; la Jonquière s'honora encore plus dans sa désaite par sa belle résistance: il ne se rendit qu'à la dernière extrêmité. « Je n'ai jamais vu, » ccrivoit un capitaine de vaisseau anglois, une n meilleure conduite que celle du commodore françois; » & pour dire la vérité, tous les officiers françois ont montré un grand courage; aucun d'eux ne s'est rendu » que quand il leur a été absolument impossible de ma-» nœuvrer. » M. de la Jonquière, en se rendant, dit à Anson : Vous avez vaincu l'Invincible, & la Gloire vous suit : c'étoient les noms des deux vaisseaux de son escadre qu'il lui remettoit. Nous retrouvâmes l'amiral Anson dans la guerre de 1755. En 1753 il couvrit la descente des Anglois à Saint-Malo; & après la bataille de Saint-Cast, il recueillit & ramena en Angleterre les foldats échappés au fer des François vainqueurs. Il mourut à Londres en 1762; il étoit né à Staffordshire.

ANTÉCESSEURS, f. m. plur. (Hift. mod.) nom dont on honoroit ceux qui précédoient les autres en quelque science, du mot latin antecedere. Justinien l'appliqua particulièrement aux jurisconsultes chargés d'enseigner le droit; & dans les universités de France, les prosesseurs en droit prennent le titre d'antecessores en latin, dans les thèses & dans les

affiches. (G)
ANTESIGNAN, (Petrus Antesignanus) (Hist. mod.) connu par sa Grammaire grecque, avant qu'il y en eût de bonnes; il étoit de Rabasteins, dans le diocèse d'Alby, & vivoit dans le seizième siècle.

ANTHELMI ou ANTELMI, (Hift. litt. mod.) (JOSEPH D') chanoine de Fréjus, qui travailla toute sa vie à une histoire de son pays, laquelle n'a point paru; mais qui, en attendant, & en s'y préparant, à donné beaucoup de dissertations savantes, soit sur l'Histoire ecclésiastique de Fréjus, soit sur l'Histoire ecclésiastique en général. Il a eu plusieurs disputes avec le P. Quesnel, mais elles ne rouloient que sur des points de critique ecclésiastique. Charles-Léonce d'Anthelmi, évêque de Grasse, son srère, étoit aussi fort instruit dans le même genre. Joseph d'Anthelmi mourut en 1697, âgé de quarante-neuf ans.

ANTHEMIUS, (Hist. de l'empire d'occid.) empereur romain, triompha par ses vertus de tous les obstacles qu'une naissance obscure opposoit à son élévation. Après que Sévère eut été empoisonné par Ricimer, il y eut un interrègne de deux ans dans l'empire d'occident. Ricimer fut pendant cet intervale revêtu de tout le pouvoir, sans ofer prendre le titre d'empereur. L'horreur de son crime l'avoit rendu odieux, & l'avoit écarté du but où il vouloit arriver. Il pressentit qu'il seroit un jour force d'abdiquer un pouvoir usurpe; il aima mieux se faire un mérite d'une abdication volontaire, que de s'exposer à une dégradation ignominieuse; mais il voulut que le maître qu'il alloit se donner, lui fût redevable de son élévation. Anthemius, qui n'avoit d'autre titre que ses vertus pour parvenir à l'empire, fut celui sur lequel il jeta les yeux. Il étoit déja élevé à la dignité de patricien; il n'avoit que des parens obscurs; & comme il étoit sans intrigues, Ricimer espérant de commander sous son nom, convint avec Léon, empereur de Constantinople, de le revêtir de la pourpre. Ce sut ainsa qu'Anthemius, sans ambition, sut proclamé empereur d'occident. On ne pouvoit élever au trône personne qui sût plus capable de saire sorir l'état de la confusion où il éroit plongé. Les loix étoient sans sorce, les provinces étoient gouvernées par des tyrans qui, sous le nom des empereurs, épuifoient les peuples par leurs exactions & les révoltoient par leur orgueil. Anthemius, consommé dans les affaires, eût gouverné avec gloire dans des circonstances moins orageuses, mais il étoit ne dans un siècle où il salloit plus de roideur dans le caractere que de droiture dans le cœur. Sidonins, qui nous a transmis l'éloge de ses vertus & de ses talens, nous apprend qu'il aimoit à récompenser. les gens de probité, & que les plus vertueux citoyens étoient toujours présérés dans la distribution des dignités; mais trop mou & trop indulgent, il manquoit de cette fermeté imposante qui réprime ou punit les perturbateurs du bien public. Il étoit grec d'origine, d'autant plus attaché à l'empereur grec qu'il lui étoit redevable de sa sortune. Il lui prêta ses troupes contre les Vandales d'Afrique. Le succès de cette guerre sut malheureux, l'armée romaine fut taillée en pièces; Marcellinus, qui la commandoit, sut puni de sa désaite par ses propres soldats qui l'assassinèrent. Ceux qui survécurent à ce défassre, remontèrent sur leurs vaisseaux, & laisserent les Vandales paisibles possesseurs de l'Asrique. Anthemius eur une nouvelle

guerre à foutenir contre les Visigoths qui ambitionnoient l'empire absolu des Gaules. Ricimer, qui avoit épousé sa fille, eut la persidie de saire soulever l'armée, laquelle étoit plus savorable à un ambitieux qui prodiguoit les récompenses, qu'à un prince citoyen, économe des biens de ses sujets. Anthemius, dévoré de chagrins, mourut l'an 472, après avoir régné huit ans. (T--N.)

avoir régné huit ans. (T--N.)

ANTHEMIUS est aussi le nom d'un mathématicien & machiniste célèbre dans le sixième siècle,

du temps de l'empereur Justinien.

ANTIGÈNE, (Hist. anc.) un des capitaines d'Alexandre, eut le second des prix que ce conquérant sit distribuer solemnellement aux huit capitaines les plus braves de son armée: c'étoit bien être nommé brave par les braves eux-mêmes. Ce même Antigène, après la mort d'Alexandre, ne sut plus qu'un traître; il livra Eumenès à Antigone, qui, après lui avoir donné le prix promis pour sa trahison, voulut l'empêcher d'en user quelque jour à son égard, & le sit brûler vis dans une cage de ser, cruauté qui vaut bien une trahison.

Antigène est aussi le nom d'un historien grec, cité par Plutarque, comme ayant parlé de la visite saite à Alexandre par Thalestris, reine des Amazones.

On ne sait si l'Antigène dont parle Virgile, dans sa cinquième églogue, désigne un personnage réel.

At tu, sume pedum, quod me cum sæpe rogaret Non tulit Antigenes (& erat tum dignus amari.)

ANTIGÉNIDE, musicien thébain, cité pour un de ces effets puissans, attribués à la musique des anciens; on prétend, qu'exécutant un jour sur la slûte un air guerrier, en présence d'Alexandre, ce prince, transporté, se jeta sur ses armes, &

fut prêt à charger les affissans.

ANTIGONUS, (Hist. anc.) surnomme le cyclope ou le borgne, fut un des lieutenans d'Alexandre qui eut le plus de part à sa confiance. Le héros macédonien ayant réfolu de rétablir Smyrne dans son ancienne splendeur, en rassembla les habitans qui erroient dans les déserts, depuis qu'ils avoient été disperses par les Lydiens. Il jeta les sondemens d'une ville nouvelle au pied du mont Pagus, & ce sut Antigonus qui sut chargé de présider à cette entreprise qu'il exécuta avec maguificence; de sorte qu'il sut regardé comme le sondateur de la nouvelle Smyrne, qui tient encore aujourd'hui le second rang parmi les villes de l'empire ottoman. Alexandre, qui ne confioit ses conquêtes qu'à ceux qu'il croyoit capables de les conserver, lui donna le gouvernement de la Lycie, de la Phrygie & des pays circonvoisins. Les lieutenans de Darius, après la perte de la bataille d'Issus, se réunirent pour faire une invasion dans ses provinces, qu'ils croyoient sans défense. En effet, Antigonus les avoit dégarnies pour sortifier l'armée macédonienne; mais quoiqu'il n'eût que des troupes ramassées sans choix, il n'en fut pas moins ardent à chercher l'ennemi, & vainqueur dans trois combats, il rétablit le calme dans son gouvernement, & porta la guerre dans la Lycaonie dont il fit la conquête. Alexandre, qui se trouvoit pendant l'hiver dans une province de la Perse, dont les délices pouvoient amollir le courage de ses soldats, prévint ce danger en célébrant des jeux qui entretinrent leur activité. Il forma luit régimens de mille hommes chacun, qu'il dessina pour être le prix de la valeur & des services, & ces récompenses surent briguées comme la destinction la plus honorable; le cinquième prix sut décerné à Antigonus.

Après la mort du conquérant, l'empire fondé par ses armes sut partagé entre ses lieutenans, qui ne prirent d'abord que le titre modeste de gouverneurs. Antigonus eut dans fon partage l'Afie mineure, la Pamphilie & la grande Phrygie. Perdiccas, qui, sous le nom d'Aridée, frère d'Alexandre, exerçoit une espèce d'autorité sur les autres lieutenans d'Alexandre, vouloit les tenir dans l'abaifsement, il se servit d'Eumènes, gouverneur de la Cappadoce, pour leur saire la guerre. Antipater & Ptolomée recherchèrent l'alliance d'Antigonus. à qui ils déférèrent le commandement général. Aussi-tôt qu'il sut à la tête des rois consédérés, il pénétra dans la Cappadoce, où il eut à combattre un ennemi qui ne lui étoit inférieur ni en courage ni en talens. Eumènes, trahi par Antigène, (voyez ANTIGÈNE) lui sut livré, & au lieu de respecter sa valeur, il le sit assassiner. Cassandre, après la mort de son père Antipater, ne put supporter l'affront d'avoir un collègue dans le gouvernement de la Macédoine, il se retira avec tous ses partisans auprès d'Antigonus, qui, soutenu de leur appui, sit trembler l'Asse. Quoiqu'il n'eût que le titre de gouverneur, il commandoit en roi. Le spectacle imposant d'une armée de soixante-dix mille hommes aguerris, & de trente éléphans, assuroit l'exécution de ses ordres. Les officiers, donc la sertune n'étoit pas son ouvrage, furent déposés. D'autres, dont la fidélité lui étoit suspecte, surent punis & dépouillés : il suffisoit de lui paroître redoutable, ou d'avoir l'affection de la milice, pour être traité en coupable. Seleucus, satrape de Babylone, fut enveloppé dans la profeription; Antigonus lui demanda compte de son administration, comme s'il eût été son sujet. Mais, au lieu de se soumettre à cette injuriense sommation, il se retira à la cour d'Egypte, où il sorma une ligue avec Ptolomée, Lysimaque & Cassandre, qui, comme lui, redoutoient l'ambition de ce tyran de l'Asie. Ces rois consédérés ayant réuni leurs sorces, quittèrent le ton de supplians pour parler en maîtres. Antigonus sut sommé à son tour de restituer la Capadoce & la Lycie à Cassandre, la Phrygie à Lysimaque, & Babylone à Seleucus. Antigonus, seul contre tant d'ennemis, chercha à se sortifier de l'alliance des Grecs dont il se déclara le protecteur. Il fit publier qu'il ne prenoit les armes que pour les faire rentrer dans la jouissance de leurs

privilèges & de leur liberté. Il fit la même promesse aux Cyrénéens qui se laissèrent séduire par cet espoir; alors, se mettant à la tête d'une nombreuse armée, il descendit du mont Taurus, & se précipita comme un torrent dans les campagnes de la Cilicie, tandis que son fils, avec une flotte nombreuse, attaquoit les villes maritimes de la Phénicie. Les Cyrénéens furent les premiers à embraffer sa cause, & à leur exemple, les villes lui ouvrirent leurs portes. Gaza; Tyr & Joppé, qui opposèrent quelque résistance, surent punis par le pillage. L'isle de Chypre, alors en proie aux factions, lui sut livrée par Pigmalion, dont il avoit corrompu la fidélité. Ses prospérités ne furent pas sans mêlange de revers : son fils Démétrius perdit une bataille sous les murs de Gaza, en Syrie, & sa défaite fit rentrer les villes de Phénicie sous la domination de Ptolomée, qui n'ambitionna d'autres sruits de sa victoire, que l'honneur de rétablir Seleucus, son allié, dans Babylone; il lui sournit des troupes dont le commandement fut confié à un général présomptueux, qui, plein de mépris pour la jeunesse de Démétrius, s'imagina qu'il lui suffiroit de le combattre pour le vaincre. Il marcha sans précaution, & le jeune prince, informé de sa négligence, sondit sur lui & dispersa son armée. Antigonus, instruit que son fils avoit été désait dans les plaines de Gaza, dit froidement: Ptolomée a vaincu des enfans, il aura bientôt des hommes à combattre. Il franchit le Taurus avec toutes ses forces, il entra dans la Phénicie qui sut rangée sous son obéissance. Les deux partis également rebutés de la guerre, firent une paix qui fut rompue auffitôt que jurée. Démétrius commit les premières hostilités, en descendant dans l'isle de Chypre; qui sut sa conquête. La flotte de Ptolomée, dispersée par la tempête, ne put l'arrêter dans le cours de ses prospérités. Ce sut dans ce temps qu'Antigonus se sit proclamer roi de l'Asie; il sut le premier des successeurs d'Alexandre qui prit ce titre, & son exemple sut imité par tous les gouverneurs des autres provinces. Antigonus se regarda comme le monarque universel, & enslé de ses succès, il forma le dessein de conquérir l'Egypte : il sut mal secondé par la sortune; sa flotte, dispersée par les vents, ne put seconder les opérations de l'armée de terre, qui eut beaucoup à fouffrir. Ptolomée profita de cette circonstance pour saire déserter les troupes de son ennemi; les soldats mercénaires fuccombèrent aisément à la séduction de ses promesses, aimant mieux servir sous un roi magnisique qui savoit récompenser, que sous un roi sévère qui ne savoit que punir. Cette désection l'obligea d'abandonner l'Egypte sans avoir pu l'entamer. Sa disgrace ne put humilier sa fierté, & perseverant à se croire supérieur aux autres rois, il traitoit Ptolomée de capitaine de vaisseau; Seleucus, de conducteur d'éléphans; & Lysimaque, de garde du trésor royal. Ces rois dédaignés réunirent leurs forces, lui livrèrent une bataille près d'Ipsus, vills de Phrygie. L'impétueux Démétrius, dans le premier choc, disperse l'ennemi, & entraîné par son courage imprudent, il poursuit les suyards avec une chaleur qui lui ravit la victoire. Il se trouve par-tout investi sans pouvoir rejoindre le corps de l'armée: son père, estrayé de son danger, tente de s'ouvrir un passage pour le dégager; il se précipite comme un furieux au milieu des éléphans & des ennemis. Ses soldats, étonnés de son désepoir, l'abandonnent sans combattre: il tombe percé de coups sur une soule de morts qu'il avoit immolés. Il mourut la douzième année de l'ère des séleucides; on lui donna le surnom de Cyclope, parce qu'il étoit horgne.

qu'il étoit borgne. (T--N.)
(On a retenu d'Antigonus ou Antigone plusieurs mots mémorables. C'est lui qui a dit le premier que la royauté est une honnête servitude, & que se on savoit ce que pèse une couronne, on craindroit de se la mettre sur la tête. Ce barbare qui avoit sait brûler vis Antigène auquel, après tout, il avoit obligation, & qu'il avoit engagé à la perfidie qu'il osa punir en lui, étoit devenu, dans sa vieillesse, d'une douceur extrême, quelqu'un s'en étonnoit: on conserve par la douceur, dit Antigone, ce qu'on acquiert par la force. Il étoit avare, & amassoit de l'argent par toute sorte de petits moyens, on lui opposoit l'exemple d'Alexandre, qui avoit toujours paru dédaigner l'argent. Alexandre moissonnoit, répondit - il, moi, je ne fais que glaner. Un poëte l'appelloit Dieu dans ses vers. Mon valet-de-chambre, dit-il, sait bien le contraire. Un philosophe de la secte des Cyniques, lui demanda une drachme; c'est trop peu pour un Prince, dit Antigone. Le Cynique alors demanda un talent. - C'est trop pour un Cynique.)

Antigonus Gonatas, fils de Démétrius, Poliorcètes, dont il vient d'être parlé dans l'arti-cle précédent, & petit-fils d'Antigonus, objet de ce précédent article, sut également célèbre par son courage & ses malheurs, il sut surnommé Gonatas, parce qu'il avoit été élevé à Gone, ville de Thessalie; son père qui avoit sait trembler l'Asie, & qui avoit réuni tant de peuples sous sa domination, ne lui laissa pour héritage que la Macédoine, & quelques contrées de la Grece. Il fignala les premiers jours de son règne par ses victoires sur les Thébains; mais il se rendit plus respectable par sa piété filiale, que par ses talens militaires. Son père retenu à la cour de Seleucus, écrivit aux Athéniens & aux Corinthiens: Ne me comptez plus au nombre des vivans, n'ayez plus d'égard à mes lettres, ni à mes ordres, ni à mon sceau; c'est à mon fils que vous devez l'obéisfance, il est votre roi puisque je suis captis. Antigonus, véritablement touché du malheur de son père, ordonna un deuil public, & donna les témoignages les moins suspects d'une prosonde affliction: insensible aux attraits du trône, il n'écouta que la nature, & il ccrivit à Seleucus en ces termes : " Je vous offre tout ce qui me reste de l'hé-

" ritage de mes pères; & si, pour vous en assurer » la possession, vous avez besoin de ma tête, vous » pouvez en disposer; ce sacrifice n'aura rien de pé-» nible pour moi, si vous rendez la liberté à mon » père ». Ses prières furent inutiles; & devenu maître d'un royaume agité de troubles domestiques, îl eut à combattre Pyrrhus, roi d'Epire, qui, après l'avoit vaincu, le dépouilla de ses états, & se fit proclamer roi de Macédoine. Ce prince conquerant, pour affurer le fruit de fa victoire, vouloit l'avoir en sa puissance; il le poursuivit de contrée en contrée, & l'affiégea dans Argos, où un mur, s'écroulant fous les coups des machines de guerre, l'écrafa fous fes débris. Après fa mort Antigonus entra en possession de ses états dont il avoit été privé pendant sept mois. Ce sut sous son règne que les Gaulois répandus dans l'Afie, ne laifsoient aux rois de l'Orient que l'alternative, ou de leur payer tribut, ou d'effuyer leurs brigandages. Gonatas sut le seul des successeurs d'Alexandre qui ne consentit jamais d'être leur tributaire, & il se prépara courageusement à les combattre s'il étoit attaqué. Ces barbares, étonnés de son resus, inondèrent bientôt ses frontières. Leurs prêtres, après avoir confulté les entrailles des victimes, leur préclirent que cette guerre leur seroit suneste; mais ils se flattèrent de sléchir les dieux par le facrifice de ce qu'ils avoient de plus cher; & faiss d'un fanatisme impie, ils égorgent sur l'autel d'Hercule leurs femmes & leurs enfans. La nature outragée excita leur remords; & lorsqu'ils furent en présence de l'ennemi, ils crurent voir dans les Macédoniens autant d'Euménides armées pour les punir de leur fureur: ils passent des transports de l'ivresse à l'a-battement & l'inertie. Cette victoire délivra la Grèce eles invafions des barbares; mais lorsqu'Anticonus espéroit en recueillir le fruit, il vit ses frontières dévassées par Alexandre, roi d'Epire, qui prit le prétexte de venger la mort de Pyrrhus, son père, pour satissaire son ambition. Les deux partis en viennent aux mains, & Gonatas abandonné de son armée, est vaincu & fait prisonnier. La Macécloine passa fous la domination d'Alexandre, qui à son tour sut vaincu & dépouillé de ses états par Démétrius, fils d'Antigonus. Ce prince régna quarante-quatre ans dans la Grèce, & trente-quatre clans la Macédoine : il mourut âgé de quatrevingts ans. Sa postérité régna dans la Macédoine jusqu'à Persée qui en sut le dernier roi; & alors ce royaume sut réduit en province romaine.

Antigonus, fils d'Aristobule, roi des Juiss, implora la protection de Pacorus, roi des Parthes, à qui il promit mille talens, & cinq cens semmes, s'il vouloit l'aider à monter sur le trône de Judée. Le roi barbare, s'éduit par l'éclat de cette promesse, se transporta à Jérusalem, alors en proie à deux factions dont l'une favorisoit Hircan & Phaselus, & l'autre soutenoit Antigonus. Dès que les Parthes surent maîtres de la ville, ils se faisissent d'Hircan & de Phaselus qui surent jettés dans les sers.

Histoire, Tom. I.

Phaselus, instruit du sort cruel qui l'attendoit, prévint son arrêt en se donnant la mort. Hérode, fon frère, fauva fa vie par la fuite. Antigonus, arbitre des destinées d'Hircan, daigna le laisser vivre, mais il eut la barbare précaution de lui arracher les oreilles avec ses dents, pour le rendre incapable des sonctions du sacerdoce. La loi judaïque excluoit du ministère facré tout homme mutilé; Antigonus se crut alors paisible possesseur du sceptre & de l'encensoir; mais Hérode, qui s'étoit réfugié à rome, en obtint du fecours pour se rendre maître de Jérufalem ; il fe faisit d'Antigonus qu'il envoya à Antoine pour le punir. Ce Romain, charmé d'avoir en sa puissance le protégé d'un prince dont le père avoit humilié la fierté de Rome par la défaite de Crassius, condamna son captif à expirer sous la hache du bourreau, trente-huit ans avant la naissance de Jésus-Christ (T-N.)

(Il y a des histoires mémorables d'un Antigonus de Cariste, qui vivoit sous les deux premiers Ptolomées.)

ANTIMONARCHIQUE, adj. (Hist. & Polit.) ce qui s'oppose ou résiste à la monarchie ou au gouvernement royal.

L'ANTIMONARCHIQUE est fréquemment usité

dans le même fens que Républicain. (G)

ANTINE (D. MAUR FRANÇOIS D', (Hist. mod.) bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a travaillé aux cinq premiers volumes de l'édition de Ducange, de 1736; à la collection des historiens de France, & à l'art de vérifier les dates, 1750, in-4°. Ce dernier ouvrage à été réimprimé in-folio en 1770, par les soins de D. Clément, qui l'a considérablement augmenté.

ANTINOUS. (Hist anc.) C'est le nom de ce trop équivoque ou trop peu équivoque ami d'Adrien, qui est une tache éternelle dans la vie de cet empereur. Il mourut l'an 129 de Jésus-Christ. Les uns disent qu'il se noya dans le nil; les autres que, dans un facrisce offert aux Dieux pour la prolongation des jours d'Adrien, il voulut être la victime, & s'immola lui-même. Si ce fait est vrai, il aimoit encore plus Adrien qu'il n'en étoit aimé, & comment met-on une générosité si folle dans un sentiment contre nature? Qu'Adrien l'air pleuré, rien de plus naturel; mais il lui érigea des temples, lui donna des prêtres, des prophètes, un oracle, & l'adora mort aussi bien que vivant. Il sit frapper des médailles en son honneur; on en a encore quelques-unes où il est représenté en Bacclus; c'étoit un Grec de Bythinie.

ANTIOCHUS I, ou ANTIOCHUS SOTER; (Hist. de Syrie.) ce nom donné à plusieurs rois de Syrie jette une grande consusion dans leur histoire, & ce n'est que par leur surnom qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le premier qui le porta étoit sils de Séleucus, capitaine & successeur d'Alexandre dont il recuillit les plus riches héritages. Ce sur lui qui sut le sondateur de l'empire de Syrie, qui domina sur la plus grande partie.

de l'Asie, & qui, le premier, prit le titre de roi au lieu de celui de satrape, dont s'étoient contentés les lieutenans du héros Macédonien. Ce prince, célèbre par la tendresse pour ses ensans, étoit inquiet de la fanté de son fils qu'il voyoit tomber de jour en jour dans le dépérissement. Erasistrate, qui étoit son médecin & sou favori, lui révéla que cette maladie avoit sa source dans un amour violent, dont le jeune prince brûloit pour Stratonice, épouse chérie du vieux monarque, qui en avoit déja un fils. La tendresse paternelle étoussa tout autre sentiment, & ce père complaisant lui fit le facrifice de ce qu'il avoit de plus cher. Stratonice passa dans le lit du jeune Antiochus, & il en eut un fils qui régna après lui. (Cette avanture que tous les auteurs modernes, sur la soi des anciens, rapportent comme si elle étoit sans difficultés & qu'il n'y eût rien de plus fimple, paroît appartenir plutôt à la fable qu'à l'histoire. Chez quelle nation, même barbare, & pourvu seulement qu'elle ne soit pas entièrement sauvage, a-t-on vu jamais une femme passer ainsi du lit du père dans celui du fils, & avoir des enfans de l'un & de l'autre? Qu'elles loix, quelles mœurs ont jamais pû autoriser ce renversement monstrueux de toutes les idées du mariage?

Quod genus hoc hominum, sueve hunc tam larbara morem Permittit patria?)

Séleucus, quelque temps après, fut assassiné dans une terre étrangere; son fils tendre & reconnoissant recueillit ses cendres, les déposa dans un temple qu'il fit bâtir à son honneur, & où il lui fit rendre un culte & les honneurs divins. Après avoir ainsi satissait à la piété filiale, il se prépara à tirer vengeance de Ptolomée Ceraunus, meurtrier de Séleucus, & usurpateur du trône de Macédoine. C'etoit dans le temps que Pyrrhus méditoit son expédition contre les Romains. Ce prince, dont la puissance étoit respectée de tous ses voisins, crut devoir prévenir une guerre dont le seu pouvoit se communiquer à ses états pendant son absence. Il s'érigea en arbitre des querelles des deux rois, qu'il força de saire la paix, sans pouvoir les rendre amis. A la mort de Séleucus, plusieurs provinces s'étoient soustraires à la domination des rois de Syrie, & la désection avoit cté presque universelle dans les pays situés au-delà du mont Taurus, où étoit le siège de la rébellion. Antiochus voulant recueillir la succession entière de son père, leva une puissante armée dont il confia le commandement à Patrocle, capitaine courageux & expérimenté. Ce général tourna ses armes contre Héraclée, dont les habitans prévinrent leur ruine par une prompte soumission. Il traversa ensuite la Phrygie pour entrer dans la Bythinie; & comme il ne connoissoit point le pays, il tomba dans des embûches où il périt avec toute son armée. Antiochus, humilié de ce revers, ne songea qu'à le réparer. Nicomède, roi de Bythinie,

se fortifia de l'alliance des Héracléens. Antigone, qui avoit des prétentions sur la Macédoine, qu'Antiochus reclamoit comme le patrimoine de son père, prit parti pour ses ennemis. Cette querelle embrasa l'Asie; Antiochus, par tout vainqueur, recula les limites de ses états, & se trouvant assez puissait, il abandonna la Macédoine à Antigone, dont il se fit un ami. Ces deux princes réconciliés, unirent leurs forces contre les Gaulois qui inseftoient l'Asie de leurs brigandages, & qui saisoient acheter la paix à tous les souverains. Antigone aima mieux les combattre que d'être leur tributaire. Il marcha contr'eux, & ces barbares, étonnés de ses sorces, tâchèrent de se rendre les dieux savorables par un sacrifice inhumain. Avant d'engager l'action, ils égorgèrent, au pied de l'autel, leurs femmes & leurs enfans. La nature indignée de cette atrocité, reprit bientôt ses droits; revenus à euxmêmes, ils s'imaginèrent que les hommes qu'ils avoient à combattre étoient autant de suries armées pour les punir, & tous se laissèrent massacrer sans opposer de résistance. Cette victoire, qui purgea l'Asie d'un essain de brigands, sit donner à Antiochus le surnom de Soter, qui signifie Libérateur. L'histoire rapporte qu'Antiochus exécuta de grandes choses en Asie pendant plusieurs années; mais elle ne nous en a point transmis le détail. Il fut le fondateur de deux villes; favoir, Antioche dans la Margiane, province de la Parthie, & Apamée dansla Phrygie, à laquelle il donna le nont de sa mère; il y transporta tous les habitans de Célenne. Ce monarque, charge d'années & de gloire, mourat à Ephèse après un règne de vingt ans. Les Athéniens établis à Lemnos lui décernèrent les honneurs divins, conjointement avec son père Séleucus. Les habitans de Smyrne érigèrent un temple à l'honneur de sa semme Stratonice, qui sut adorée sous le nom de Vénus Stratonice. L'oracle d'Apollon fit jouir ce temple du droit d'afyle. Après la mort de Stratonice, il épousa une autre semme dont il eut une fille nommée Laodice.

Dans les médailles qui nons restent de ce prince, il n'est désigné que par ces mots Antiochus, roi. Sur le revers il est représenté en Apollon, parce que tous les Séleucides se glorifioient de tirer leur origine de ce dieu. Laodice, ay ule d'Antiochus, pendant que son mari étoit occupé à la guerre, publia qu'en dormant elle avoit en commerce avec Apollon; & sur ce témoignage, on ne contesta pas aux Séleucides une origine céleste.

Antiochus II, fils d'Antiochus Soter, & de Stratonice, monta sur le trône de Syrie après la mort de son père. Les Midésiens qu'il affranchit de la tyrannie de Timarque, lui déserèrent le surnom de Dieu, par une adulation sacrilège. A son avénement au trône, il tourna ses armes contre Bysance; mais le secours que les Héracléens envoyèrent à cette ville, la mirent en état de désense; il se contenta d'éclater en menaces

contre un peuple qu'il étoit dans l'impuissance de punir. Ce prince, consormément aux dernières volontés de son père, renouvella la guerre com-mencée contre Ptolomée, roi d'Egypte, & il marcha contre lui avec toutes les forces de l'Orient. Le commencement de cette guerre lui fut glorieux, & la fin lui devint suneste. Ptolomée lui donna sa fille en mariage, & cette union, formée par la politique, suspendit leurs haines sans les éteindre. L'empire de Syrie étoit déchiré par des rebellions toujours punies & toujours renaifsantes. Arsace, issu des anciens rois de Perse, se révolta contre Agatocle, qu'Antiochus en avoit fait gouverneur. Les peuples, pleins de respect pour le sang de ses anciens maîtres, se rangèrent en foule sous ses drapeaux. Ce sut lui qui sut le sondateur de l'empire des Parthes, l'an 63 de l'ère des Séleucides. Dans le même temps Théodote fit révolter mille villes de la Bactriane, & cet exemple fut suivi de presque tous les peuples de l'Orient. Les Grecs, chasses de ces provinces où ils avoient des établissemens, n'eurent de ref-fources que dans leur courage. Ils formèrent une armée qui pénétra jusqu'aux extrémités de l'Inde, & qui conquit des pays qui avoient été ignorés d'Alexandre. Antiochus ayant appris la mort de Ptolomée, dont il avoit épousé la sœur, rappella auprès de lui Laodice, sa première épouse. Cette princesse, moins sensible au plaisir de son rappel qu'à la crainte d'être la victime d'une nouvelle inconstance, égorgea son mari pour assurer le trône à son fils. Ce sut ainsi que périt Antiochus après un règne de quinze ans. Quoiqu'ennemi d'Eléazar, pontise des Juiss, il n'étendit point sa haine sur eux; il les sit jouir du droit de citoyens dans toutes les villes de l'Ionie, & il leur permit de vivre selon leurs loix, leurs usages & leurs rites sacrés, ou plutôt il leur confirma ces privilèges qui leur avoient été accordés par Séleucus Nicanor. Il mourut l'an 66 de l'ère de Séleucides. Les habitans de Smirne lui décernèrent les honneurs divins, & chaque particulier l'honora d'un culte qui étoit un témoignage de ses bienfaits. On n'a point gravé le surnom de dieu sur ses médailles, & on ne le distingue des autres princes de son nom, qu'à son nez court & recourbé.

ANTIOCHUS III, sut de son vivant surnommé le grand, & ce titre lui a été confirmé par la postérité, qui seule a droit de le désérer aux rois. Il étoit fils de Séleucus second & de Laodice. Il succéda à son frère Séleucus III, qui ne sit que paroître sur le trône. L'empire des Séleucides étoit alors en proie à la rébellion; chaque province sournissoit un ambitieux qui aspiroit au pouvoir souverain. C'étoit sur-tout dans les pays situés au-delà du mont Taurus, que l'esprit de révolte étoit le plus répandu. Antiochus eut ses propres sujets à conquérir; & ceux qu'il honora le plus de sa consiance surent ses plus dangereux ennemis.

Deux frères, dont l'un nomme Molon & l'autre Alexandre, avoient obtenu les gouvernemens de la Perse & de la Médie; dès qu'ils surent armés du pouvoir, ils s'en servirent pour se rendre indépendans d'un prince dont ils méprisoient la jeunesse. Antiochus, instruit de leur révolte, envoya contr'enx Hérodote & Xénon, & ne voulant point avoir de sujets à combattre, il se mit à la tête d'une autre armée pour saire la conquête de la Célé-Syrie, dont Théodote, qui en étoit gouverneur, avoit promis de le mettre en possession. Le monarque Syrien sut reçu dans Tyr & Ptolémaïde comme un libérateur. Il fut arrêté dans le cours de ses prospérités par l'inondation du Nil qui servit de barrière à l'Egypte. Il se retira à Séleucie, sur l'Oronte, où il accepta la paix qui lui sut offerte par Ptolomée, & qui lui étoit nécessaire pour réunir toutes ses forces contre ses sujets rebelles. Ses lieutenans avoient été taillés en pièces. Zenate, qui leur sut substitué dans le commandement, essuya des revers qui laisserent Molon maître de plusieurs provinces. Antiochus sentit alors la nécessité de se montrer lui-même aux rebelles. Il les joignit dans les plaines d'Apollonie. Sa présence pénétra de respect les soldats de Molon, qui passerent dans son camp, & ce chef se vit abandonné. Le monarque, vainqueur sans effusion de sang, tourna ses armes contre plusieurs peuples barbares qui saisoient des invasions dans ses états. Ses premiers coups tombèrent sur le ches d'un de ces peuples, nommé Artabazane, vieillard qui, trop foible pour résister aux forces de l'Asie, souscrivit à toutes les conditions qui lui surent prescrites. Son petit empire subsistoit depuis plusieurs siècles. Alexandre en avoit dédaigné la

Tandis qu'Antiochus étoit occupé à cette guerre, Acheus, son parent, qu'il avoit établi gouverneur des provinces situées au-delà du Taurus, s'en sit proclamer roi dans la ville de Laodice en Phrygie. Antiochus différa de le punir pour marcher contre le roi d'Egypte, qu'il regardoit comme l'artisan de cette révolte. Ces deux princes formoient des prétentions sur la Célé-Syrie, la Phénicie, la Judée & Samarie; & comme il n'appuyoient leur demande sur aucun titre, il n'y avoit que la force qui pût. en décider. Antiochus se mit à la tête de son armée, les Egyptiens l'attendirent dans une chaîne des montagnes du Liban. Ce fut-là que s'engagea une scène meurtrière, où les Syriens eurent tout l'avantage. On livra, dans le même jour sur mer, un second combat, dont le succès sut indécis. Les Egyptiens vaincus sur terre, choisirent une position si avantageuse, que le vainqueur ne put profiter de ses avantages. La campagne suivante sut mémorable par la bataille de Gaza. Antiochus vaincu, abandonna ses conquêtes, & se retira dans ses états avec les débris de son armée, qu'il employa contre Acheus. Ce rebelle, vivement pourfuivi, se résugia dans Sardes, ville extrêmement serti-

Yy 2

siée, d'où il se flattoit de désier les vengeances d'un maître irrité. Il y fut trahi par un Crétois qui le livra à Antiochus. Les droits du fang ne purent le soussire au supplice; sa tête sut attachée à une croix pour fervir d'exemple à ceux qui feroient tentes de l'imiter. Antiochus eut une nouvelle guerre à foutenir contre Arface, fils de celui qui avoit fondé l'empire des Parthes. Il trouva pour lors un ennemi véritablement digne de lui. Arface montra tant de grandeur & de capacité, qu'Antiochus aima mieux l'avoir pour ami que d'être dans la nécessité de le traiter en rebelle. Leurs armées réunies marchèrent contre Eutydème qui avoit envahi la Bactriane. Cette guerre tira en longueur; & quoiqu'Antiochus la fit en grand capitaine, il trouva par-tout un ennemi formidable. Rebuté de combattre sans fruit, il laissa Eutydème en possession de ses usurpations, & s'en sit une barrière contre les Scythes Nomades, qui fans cesse insestoient ses frontières. Ce prince, incapable de repos, ne se plaisoit que dans le tumulte des armes; & quand le calme régnoit dans ses états, il portoit la guerre chez ses voisins. L'Egypte, affoiblie par ses divisions, excita son ambition. Il rechercha l'alliance de Philippe de Macédoine, également avide de partager une si riche proie. Antiochus entra dans la Célé-Syrie, dont il fit la conquête, tandis que Philippe, qui s'étoit avancé dans la Chersonèse de Thrace, en imposoit à l'Egypte. Les Romains, slattés du titre de protecteurs des peuples, & d'arbitres des rois, écoutèrent les plaintes des habitans d'Alexandre, qui craignant de tom-ber sous une domination étrangère, implorèrent leur assistance. Le sénat envoya des ambassadeurs aux deux monarques pour leur offrir l'alternative ou d'avoir Rome pour ennemie, ou de mettre bas les armes. Antiochus affecta une aveugle déférence pour un ordre qui humilioit en secret sa fièrté. Il s'éloigna de l'Egypte avec son armée qu'il conduisit contre Attale, roi de Pergame & allié des Romains. Le fénat lui envoya un ambassadeur pour lui signifier qu'il eût à s'abstenir de toutes hostilités contre ce prince; & cet ordre fut exécuté sans réplique. Tandis qu'Antiochus étoit occupé à cette guerre, Ptolomée lui enleva la Célé-Syrie & la Judée. Antiochus arma pour les reprendre. Les Egyptiens surent désaits sur les bords du Jourdain, & le vainqueur entra triomphant dans les villes de Sidon & de Gaza, dont les richesses surent la proie du soldat. Antiochus ambitionnoit de rendre à fon empire l'éclat qu'il avoit eu fous les premiers Séleucides, par la réunion des provinces situées au-delà du Taurus : mais la guerre d'Egypte l'empêchoit de porter ses fortes vers l'orient. Ce fut pour la terminer qu'il donna sa fille en mariage à Ptolomée dont il désiroit se faire un allié. Cette princesse, devenue reine d'Egypte, en embrassa les intérêts. Ce sur elle qui sollicita les Romains à faire la guerre à son père. Antiochus, trop sier pour sléchir sous l'orgueil de ces

maîtres du monde, aima mieux être leur ennem? que leur esclave. Annibal, sugitif de Carthage, que lui seul pouvoit désendre, alla le joindre à Ephèse pour l'affermir dans le dessein de faire la guerre aux Romains. Il sut reçu avec magnificence; il proposa de transporter le théâtre de la guerre dans l'Italie, comme le feul pays où ce peuple conquérant fût aifé à vaincre. Il ne demanda que cent vaisseaux avec dix mille hommes de pied & mille chevaux qu'il devoit joindre aux forces de Carthage. Ses confeils ne furent point suivis. Les courtisans, jaloux de la saveur de cet illustre sugitif, le calomnièrent dans l'esprit du monarque : & le plus grand général du siècle sut traité comme un banni. Antiochus, indocile à ses leçons, sut vaincu près des Thermopiles, par Affirius, qui le sorça d'abandonner la Grèce & de se retirer en Asie. Sa puisfance ébranlée par ce premier coup, fut presque ruinée par une seconde défaite; après une guerre où il avoit été l'aggresseur, il accepta une paix honteufe, qui lui enleva la domination de toutes les provinces situées au-delà du Taurus. Il fallut encore qu'il se soumit à payer pendant dix ans un tribut qui épuisa ses tréfors. Il voulut en remplir le vuide en enlevant les dépouilles du temple de Jupiter en Elemaïde. Ce sacrilège ne resta point impuni; les barbares, indignés de l'outrage sait à leurs dieux & à leurs autels, le surprirent & l'assassinérent. D'autres prétendent qu'il sut tué au milieu d'un festin par ses courtisans. Ce prince laissa une grande réputation de clémence & de bonté. Il porta la liberalité jusqu'à la profusion. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit qui défendoit de lui obéir toutes les sois qu'il ordonneroit quelque chose de contraire à la loi; affurant qu'il ne vouloit règner que par elle. (Plusieurs despotes ont fait une pareille ordonnance, & ce n'est qu'un acte populaire qui n'engage à rien. L'autorité reste toujours maîtresse d'interpréter la loi & de prouver qu'elle n'est jamais contraire à la volonté du moment.) Il fit rétablir Alexandrie, ville du golse Persique, au confluent du Tygre & de l'Eulée. La ville de Pélée, embellie par sa magnificence, sut appellée Antic-che. Il protégea les lettres & les arts, que sa vie agitée l'empêcha de cultiver. L'historien Mnesoptolème sut son plus cher savori. Quiconque sait de grandes choses aime ceux qui les transmettent à la postérité. Dans les différens périodes de sa vie il sut différent de lui-même. Il parut dans sa jeunesse capable de tout exécuter; mais appesanti par l'âge, il n'eut plus la même activité. Les médailles de ce prince sont extrêmement rares. Il y est représenté sous la figure d'un jeune homme, la tête nue, avec un nez long & pointu. Il règna trentesept aus, & mourut dans la 126° année de l'ère des Séleucides. Il laissa neuf enfans, cinq fils & quatre

Antiochus IV, joignit au surnom de dieu celui d'épiphane ou d'Illustre. Les Romains, après la dé-

Taite de son père Antiochus le grand, le demandèrent pour ôtage. Il sut élevé à Rome, & on lui fit bâtir un palais où il sut traité avec une magnificence royale. L'échange des ôtages se saisoit tous les trois ans. Démétrius, fils du roi Séleucus, son frère, sut envoyé à Rome pour le remplacer. Antiochus en partit avec l'idée qu'il ne salloit que de l'argent pour en corrompre tous les habitans, tant la vénalité avoit corrompu les mœurs de ce peuple autresois si magnanime. En arrivant à Athènes, il apprit que le roi Séleucus son srère avoit été assassiné par Héliodore qui avoit cru par ce meurtre se frayer un chemin au trône de Syrie. Attale & Eumêne, deux autres de ses srères, vinrent le joindre dans la Grèce, & ils marchèrent ensemble contre le meurtrier de Séleucus, dont ils dissipèrent les partisans. Ce sut par le conseil de ses deux srères qu'il envahit la puissance suprême qui appartenoit à leur neveu commun, Démêtrius, fils de Séleucus. Dès qu'il sut armé du pouvoir, il s'abandonna à tous ses penchans; il sortoit de son palais avec quelques compagnons de ses débauches, & donnoit au public le spectacle scandaleux de l'ivresse & de l'intempérance. Quelquesois il se montroit sans suite, vêtu d'une robe d'or, portant sur sa tête une couronne du même métal, & prodigue sans être libéral, il jettoit de l'argent à la populace. Il se rendoit quelquesois dans la place publique où, vêtu à la romaine, il arrêtoit les passans, dont il sollicitoit à prix d'argent les suffrages pour le nommer édile ou tribun du peuple; & lorsqu'il avoit été nommé, il se plaçoit sur une chaise d'ivoire pour rendre la justice. Il saisoit paroître la même extravagance dans la distribution des charges & des honneurs; & plus son choix étoit scandaleux & bisarre, plus il croyoit jouir de son pouvoir. Ce sut par un de ces caprices qu'il dépouilla de la souveraine sacrificature des Juiss, Onias, respectable par sa science & ses mœurs, pour en revêtir Jason, slétri par ses impiérés. Ce prêtre sacrilège introduisit les cérémonies de la Grèce dans le temple de Jérusalem; quelques Juiss apostats qui lui étoient dévoués, & qui jouissoient du droit de bourgeoisie dans Antioche, y surent envoyés avec de grandes sommes d'argent, pour fouruir aux dépenses des facrifices qu'on offroit à Hercule, & la circoncision sut désendue.

Quoiqu'Antiochus sût bisarre dans ses goûts, & sans frein dans ses penchans, il n'étoit pas sans élévation dans l'esprit; mais s'il eut des talens, il n'en montra souvent que l'abus. La Palestine & la Célé-Syrie étoient depuis long-temps une semence de guerre entre l'Egypte & la Syrie, Ptolomée Philometor les revendiquoit, prétendant que dans le partage de la succession d'Alexandre, ces provinces avoient été cédées à Soter, & que les rois Syriens n'en jouissoient que par droit de conquêre. Antiochus insormé des préparatiss de Ptolomée, le prévint par sa célérité. Son armée nombreuse en hommes & en éléphans, marcha contre l'Egypte,

Macron, gouverneur de Chypre, lui livra cette île. Il y eut une action sanglante entre Peluze & le mont Cassus; la victoire se déclara pour les Syriens. Ptolomée vaincu, lève une nouvelle armée qui est encore défaite. Les vainqueurs archarnés au carnage, auroient extermine jusqu'au dernier des Egyptiens, si Antiochus n'eût réprimé leur sérocité. Cette modération dans la victoire lui concilia le cœur des vaincus; les villes lui ouvrirent leurs portes, & toutes éprouvèrent sa clémence & ses biensaits : on ignore sí Philometor fut pris dans le combat, ou si, se défiant de ses sujets, il se résugia dans le camp des Syriens. (Il étoit par sa mère, neveu d'Antiochus. Voyez l'article précédent.) Antiochus charmé de l'avoir en sa puissance, écouta la voix de la nature; il l'admit à sa table, & prenant le titre modeste de son tuteur, il lui fit rendre tous les honneurs qu'en doit aux rois. Les Alexandrins proclamèrent roi son jeune frère, connu sous le nom de Ptolomée Evergette, & plus célebre encore sous celui de Phiscon.

Le bruit de la mort d'Antiochus se répandit dans la Judée. L'impie Ja on, trompé par cette sausse nouvelle, fit soulever les Juiss par l'espoir de recouvrer leur indépendance. Ils s'assemblent temultuairement, & le gouverneur de Jérusalem se soustrait à leur sureur, en se retirant dans la citadelle. Anticchus, irrité de la joie que les Juiss avoient témoignée de sa mort, marche contre Jérusalem trop soible pour lui réfisser. Cette ville sut abandonnée au pillage; on massacra jusqu'aux semmes, aux vieillards, & aux ensans, quarante mille habitans périrent par l'épée, & autant surent condamnés à l'esclavage. Le temple saint devint le lieu de l'abominațion; l'autel d'or, les lampes, les coupes, les vases qui servoient au facrifice, surent enlevés pour orner les temples d'Antioche. Après avoir réprimé l'indocilité des Juifs, Antiochus rentra dans l'Egypte, dont Phiscon avoit été proclamé roi. Le monarque de Syrie déclara qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir son neveu injustement déposé. Les Alexandrins, battus sur mer, implorèrent l'assissance des Romains qui envoyèrent trois ambassadeurs pour régler le destin de l'Egypte. Ces députés trouverent Antiochus occupé au siège d'Alexandrie. Le monarque appercevant Popilius qui étoit un des trois ambassadeurs & son ancien ami, lui tendit la main, & s'avança pour l'embrasser; mais le sier Romain recula & lui dit : avant de recevoir vos politesses, & de m'avouer pour votre ami, je veux savoir si vous étes celui de Rome. Voici le décret du senat que je vous présente, prenez & lisez. Antiochus demanda quelques jours pour préparer sa réponse, l'inflexible Popilius traça un cercle sur le sable autour du roi, & lui dit : il me faut une réponse avant de sortir de ce cercle. Antiochus, étonné de tant de hauteur, promit de se soumettre aux ordres du senat, & la paix fut conclue.

Antiochus, retiré dans ses états, y sit publier un édit qui ordonnoit, sous peine de mort, à tous les peuples de sa domination de n'avoir plus qu'un mê,

me culte & les mêmes cérémonies religieufes. Des inspecteurs severes surent nommés pour veiller à l'exécution de cet édit. Un de ces magistrats sut envoyé aux Juiss pour leur prescrire du substituer les rites de la Grece aux cérémonies & au culte de leurs pères. Il leur ordonna de dédier leur temple à Jupiter Olympien, & dy placer des idoles comme. dans coux des autres nations qui se soumirent sans murmurer à cet édit. Plusseurs Juis tombèrent dans l'apostasse, le simulacre de Jupiter Olympien sut placé dans le temple du vrai Dieu, le sanctuaire fut souillé par le sacrifice des animaux immondes. Ceux qui perseverèrent dans leur culte redoublè-rent l'horreur que les autres nations avoient pour eux. Les Samaritains, pour faire leur cour au monarque syrien, nièrent d'être des rameaux sortis de la même tige, & falsifiant leur origine, ils se dirent descendus des Mèdes & des Perses. La soi ébranlée en Israël, n'y sut point tout-à-sait éteinte. Quelques Juis fidèles à leur Dieu, se retirèrent dans des cavernes pour y célébrer le fabat; la persécution les y suivit : ils surent tous la proie des flammes. Plusieurs semmes, victimes de leur zèle, furent précipitées du haut des remparts avec leurs enfans qu'elles tenoient serrés dans leurs bras. L'anniversaire du roi offrit de nouvelles scènes d'atrocité; il fut ordonné d'affister aux sacrifices de Bacchus, avec une couronne de lierre sur la tête. Plusieurs resusèrent d'obéir, on les sit assembler dans un cercle que formoit l'armée; on leur ordonna de manger des viandes immondes, & tous ceux qui résissérent à l'appareil des tourmens, surent massacrés sans pitié. Le vieillard Eléasar aima mieux se voir condamner à la mort, que de manger de la chair de pourceau. Sept frères firent le même refus, & on les conduisit à Antioche avec leur mère, pour y attendre leur arrêt. Leur fermeté fut couronnée de la palme du martyre. Ce fut dans cette persecution que les ensans du pontise Mathathias, célèbres sous le nom de Machabées, firent éclater ce courage héroïque qui a été confacré dans nos annales saintes, & qu'au désaut des historiens profanes, nos écrivains sacrés ont préservé de

Tandis que les fureurs de l'intolérance défoloient la Judée, le monarque persécuteur célébroit à Daphné, fauxbonrg d'Antioche, des jeux dont la magnificence effaçoit tout ce que les Romains avoient offert de plus pompeux dans ces fortes de folemnités. Apollonius, qu'il avoit laissé en Judée, y entretenoit le seu de la persécution, & les supplices multipliés ne saisoient qu'augmenter le nombre des prétendus rebelles, Il fondit fur eux le jour du fabat, & tous se laissèrent égorger comme des agneaux sans désense. Antiochus, irrité de leur résistance opiniâtre, crut qu'il étoit plus aise de les détruire que de les affervir. Il lève une armée formidable pour les exterminer, mais ses tréfors épuites ne lui fournissoient pas les moyens de la faire subfisser: il parcourur les disserentes provinces

de sa domination pour y recevoir les tributs; son char se brife dans sa marche, & il tombe enseveli sous les débris. Il mourut quelques jours après, chargé d'ulcères, d'où s'exhaloit une odeur empoisonnée, qu'on regarda comme une punition de ses crimes. Ce prince fut un assemblage de grandeur & de soiblesse, de vices & de vertus, parce qu'il se montra toujours tel qu'il étoit, sans se donner la peine de mettre un frein à ses passions. Toutes les villes de sa domination éprouvèrent ses bienfaits; plusieurs furent embellies de cirques, de théatres & d'autres édifices pompeux. Ce fut sur - tout dans le culte public qu'il fit éclater fa magnificence : les temples, enrichis par fes offrandes, lui parurent plus dignes d'être la demeure de la divinité. Il régna douze ans, & mourut l'an 49 de l'ère des Séleu-cides. Il est représenté sur ses médailles avec des attributs différens; fur les unes, il tient un foudre dans sa main droite, & une hache dans sa gauche; dans d'autres, il a le front ceint d'un diadême avec la couronne rayonnante que portoient les dieux; mais on ne lit sur aucune, ni le surnom de dieu. ni celui d'épiphane.

Antiochus V, ou Antiochus Eupator, n'avoit que neuf ans à la mort de son père Epiphane, dont il fut le successeur au trône de Syrie. Le furnom d'Eupator lui sut donné pour désigner qu'il étoit heureux d'avoir eu pour père un si grand roi. Epiphane, en mourant, confia à Philippe son frère de lait, l'éducation de son fils, & l'administration du royaume pendant sa minorité; & pour marque du pouvoir dont il le faisoit dépositaire, il lui remit son diadême, sa simare & son anneau royal, pour les rendre à son fils, lorsqu'il auroit atteint l'âge de gouverner. Les volontés du monarque mourant ne furent point exécutées. Lysias, parent d'Eupator, humilié de se trouver dans la dépendance d'un régent sans naissance, dit que c'étoit blesser la majesté du trône que de donner à un roi un tuteur. Le jeune prince sans expérience, prit lui-même les rênes de l'empire, & le premier usage qu'il fit de son pouvoir, sut de mettre Lysias à la tête de ses armées, & de se reposer fur lui du soin des affaires. Ce général véritablement roi, fans en avoir le titre, continua la guerre allumée dans la Judée, où il n'essuya que des revers, quoiqu'il eût sous ses ordres toutes les sorces de la Syrie; il fut vaincu par une poignée de Juiss commandés par Judas Machabée, qui lui tua onze mille hommes d'infanterie, & seize cents de cavalerie; le reste de cette grande armée, saisse de terreur, se dissipa sans combattre. Un ange exterminateur fit un grand carnage des ennemis du peuple de Dieu. Lysias reconnut enfin qu'un Dieu combattoit pour les Juifs; & craignant de s'expofer à ses vengeances, il leur accorda la paix avec la liberté de leur culte. Les généraux qu'il laissa pour la faire observer, continuèrent leurs hostilités, & les revers qu'ils éprouvèrent, déterminérent Antiochus à se mettre à la tête de cent mille

hommes de pied, & de vingt mille chevaux. Il marcha contre Jérusalem, résolu d'en saire le tombeau de ses habitans. Judas Machabée, bien inférieur en nombre, mais plein de confiance dans le ciel, forme le projet de l'arrêter dans sa marche, & profitant des ténèbres, il fond avec impétuosité fur son camp. Le carnage sut affreux jusqu'à la renaissance du jour, que le ches des Israélites fit sa retraite. Le monarque revenu de son premier étonnement, sait avancer son armée dans les défilés qu'occupoit Judas Machabée, qui trop soible pour résister, eut l'habileté d'échapper. Antiochus se présente devant Jerusalem, dont les habitans épouvantés abandonnèrent la désense; mais Dieu qui veilloit à sa conservation, suscita un puissant ennemi à leur persécuteur. Philippe, que le père d'Eupator avoit désigné pour être son tuteur, s'étoit vu honteusement dégradé par Lysias; ce sujet disgracié s'étoit retiré dans les provinces de Médie & de Perse, où il sut interesser à sa vengeance les soldats veterans qui avoient servi sons Epiphane. Il entra dans la Syrie, où il se rendit maître d'An-Toche, & de plusieurs villes importantes. Eupator alarmé de ses progrès, sent la nécessité de retourner dans ses états. Il accorde la paix aux Juis, fait relever les murs de leur temple, où il offre lui-même des facrifices, avec les cérémonies judaïques. Il reprend ensuite la route d'Antioche, qu'il fit rentrer fous son obéissance. Philippe tombe en son pouvoir, expire au milieu des supplices, & la rébellion est étouffée. Ce sut dans ce temps que les Romains, qui vouloient tenir tous les rois dans leur dépendance, lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui défendre de rien faire dans ses états sans leur aveu. On lui prescrivit de tuer tous les éléphans qui excéderoient le nombre accordé à son père par les traités. On coupa les jarrets à plusieurs de ces animaux dans qui les Syriens mettoient toute leur confiance. Ce spectacle jetta la confiernation dans toute la Syrie. Un particulier, dans son indignation contre les ambassadeurs, poignarda Octavius, chef de cette députation; & cet assassinat, qui n'avoit point été commandé par le roi, lui attira le ressentiment du peuple romain. Démétrius, fils de Séleucus, qui pour lors étoit en ôtage à Rome, profita de cette circonstance pour rentrer dans l'héritage de son père. Il se rendit en Syrie, sans en demander la permission au sénat, & dès qu'il sut arrivé en Lycie, il publia un maniseste pour déclarer qu'il ne prenoit les arnies que contre le meurtrier d'Octavius. C'étoit le voile dont il couvroit ses desseins. Il marcha contre Apamée, s'en rendit maître, & dirigea ensuite sa marche vers Antioche. Le jeune roi, accompagné de Lysias, vint à sa rencontre sans escorte & sans suite. Dès que Démétrius les eut en son pouvoir, il les fit massacrer, pour régner sans rivaux. Antiochus Eupator ne régna que deux ans; & l'histoire de son règne est celle de ses généraux & de ses ministres; c'est pourquoi il est représenté sur ses médailles

fous la figure d'un enfant. Il mourut l'an 151 de l'ère des Séleucides.

ANTIOCHUS VI, fils d'Alexandre Eupator, & petit-fils d'Antiochus le dieu, prit, comme son ayeul, le surnom de dieu, auquel il joignit celui

d'Epiphane.

Il fut élevé en Arabie, pour n'être pas la victime. des ambitieux qui se disputoient le trône de Syrie. Diodote, qui prit soin de son éducation, se servit de ses droits & de son nom pour se frayer un chemin au pouvoir suprême. Démétrius Nicator, se croyant paisible possesseur du trône de Syrie, licentia son armée, & laissa son royanme sans défense. Dicdote profita de cette imprudence pour saire valoir les droits d'Antiochus, & sortifie de l'alliance de Jonathas, il marche contre Démétrius, fur lequel il remporte une pleine victoire. Antioche lui ouvre ses portes, & Antiochus, proclamé roi, prend le nom de Nicephore, qui signifie vainqueur. Il ne' fut jamais vériablement roi, puisqu'il ne fut reconnu que dans quelques contrées de la Syrie; & quoique les médailles lui donnent ce nom, il est certain que c'est plutôt par égard pour ses droits, que par la réalité de sa puissance. Ce phantôme de monarque ne régna que trois ans. Diodote se croyant affuré de l'affection des soldats, le fit massacrer pour se substituer à ses droits, l'an 170

de l'ère des Séleucides.

ANTIOCHUS VII étoit fils de Démétrius Soter, & frère de Démétrius Nicator. Les vœux du peuple & de l'armée l'appellèrent au trône de ses ancêtres, que Tryphon avoit usurpé. Dès qu'il eut donné le fignal d'une révolution, les Syriens abandonnèrent le camp de l'usurpateur, pour se ranger sous le drapeau de l'héritier de leurs rois. Tryphon étonné de cette défection générale, n'ent d'autre ressource que la suite; après avoir erre dans la Phénicie, il se réfugia dans la ville d'Apamée sa patrie. Il y sut bientôt assiégé; on assure que pour savoriser sa suite, il sema sur toute sa route une quantité de pièces d'or que les soldats qui le poursuivoient s'occupérent à ramasser, & que leur avarice rallentit leur activité. Apamée n'opposa qu'une soible résistance; Tryphon sut tué les armes à la main, & selon d'autres, il fut poignardé dans la maison où il avoit pris naissance. Antiochus, paissble possesseur de l'héritage de ses pères, prit le surnom d'Evergette, qui signifie bienfaifant. Josephe est le seul qui lui donne celui de Soter & de pieux, qu'on ne lit sur aucune de ses médailles. Eusèbe dit qu'il fut surnommé fidetes, à cause de sa passion pour la chasse. Les Juiss, dont il avoit été l'ami, & dont il avoit reçu du fecours, éprouvèrent son ingratitude; il leur offrit l'alternative, on de lui restituer Joppe, Gaza & la citadelle de Jérusalem, ou de lui payer cinq cents talens pour dédommagement; il exigea encore une pareille somme de toutes les villes de la Judée, en forme de tribut. Sur le refus qu'il essuya, il sit marcher contr'eux un de ses géné-

raux, qui dévasta le territoire d'Israël. Les Juiss qui tombérent en son pouvoir surent condamnés à l'esclavage. Jean, fils de Simon, remporta sur lui une victoire qui affranchit pour un moment la Judée du joug des Syriens. Ptolomée, beau-frère de Jean, dont il avoit époufé la sœur, sut jaloux de sa gloire, & se voyant exclu des places où il pouvoit servir sa patrie, il eut la lâcheté de la trahir. Il invite à un festin Simon & ses deux fils, Mathathias & Juda, & les égorge tous les trois. Ptolomée, devenu odieux à sa nation par ce crime, écrit à Antiochus de lui envoyer des troupes pour soumettre toute la Judée. L'armée syrienne marche contre Jérusalem pour en saire le siège. Jean, chargé de la désendre, en fait sortir toutes les bouches inutiles; cette multitude, rebutée de ses concitoyens, se trouva ensermée entre les murs & les Syriens, où elle sut obligée de se nourrir d'herbes & de racines; le spectacle de leur misère attendrit Jean, qui consentit à les saire rentrer dans Jérusalem. Il follicita ensuite une trève de sept jours, pour pouvoir pratiquer lcs devoirs prescrits par la religion. Antiochus y consentit, & ne bornant point là sa générosite, il envoya des taureaux & des vases remplis de parsums pour servir aux facrifices. Il fit conduire ces offrandes avec une grande pompe jusqu'aux portes de Jérusalem; c'est ce qui fit donner à ce monarque le surnom de pieux par les Juiss. Cet acte de piété détermina les affiégés à la soumission; ils ne demandèrent d'autres conditions que le privilège de vivre selon leurs loix & de pratiquer leurs rites sacrés. La plupart des courtifans sonhaitoient la ruine de Jérusalem & la dispersion de ses habitans. Mais Antiochus, que son penchant portoit à la clémence & à la magnanimité, aima mieux accepter leur foumifsion; il exigea que les Juiss lui remissent leurs armes, & détruisissent les fortifications de leurs villes qui toutes surent soumises à un tribut annuel : ce fut ainsi que la Judée sut réduite en province de l'empire de Syrie.

Antiochus, informé que Scipion se préparoit à faire le siège de Numance, lui envoya de riches présens pour se concilier sa bienveillance. Scipion les reçut assis sur son tribunal en présence de son armée; il ordonna au questeur de les déposer dans le trésor public, pour les distribuer aux soldats qui se distingueroient par quelqu'action d'éclat. Antiochus se voyant à la tête d'une armée aguerrie, déclara la guerre aux Parthes qui retenoient dans la captivité son frère Démétrius Nicator. Quoiqu'il comptât environ cent mille combattans fous ses drapeaux, il traînoit après lui un plus grand nombre de goujats, de cuisiniers, de pâtissiers, de comédiens & d'autres artisans & ministres du luxe & des voluptés. Les tentes ressembloient à des salles de sestin; la marche étoit embarassée par des chariots remplis de viandes, de poissons & des productions les plus délicates des différentes provinces. Les officiers & les foldats portoient des couronnes de

fleurs & de rubans, & l'on respiroit dans tout le camp l'odeur de la myrrhe & de l'encens, spectacle plus propre à allumer la cupidité d'un ennemi avare, qu'à lui inspirer de la terreur. Antiochus étoit suivi de Jean, pontise de Jérusalem, qui étoit à la tête des troupes de la Judée. Le rois de l'Orient, indignés de l'orgueil des Parthes, se déclarèrent pour les Syriens qu'ils regardèrent comme leurs vengeurs. Les deux peuples rivaux en vin-rent bientôt aux mains. Indale, général des Parthes, engagea une action proche le fleuve Lycus en Assyrie, & sa désaite rendit Antiochus maître de plufieurs provinces; il remporta deux autres victoires qui furent suivies de la conquête de Babylone. Tous les peuples se rangèrent à l'envi sous fa domination, & l'empire des Parthes sut resserré dans la feule province dont il tire fon nom. Phraates, roi des Parthes, qui tenoit Démétrius dans une espèce de captivité, l'envoya en Syrie pour en faire la conquête; il se flattoit, par cette diversion, d'éloigner de ses états un ennemi qui auroit les siens à désendre; mais Antiochus sut constant dans ses premiers desseins. Phraates se sentant trop foible pour tenter la fortune d'un nouveau combat, tâcha inutilement de l'attirer dans une embuscade. Mais les Syriens répandus dans les villes, y exigerent des contributions excessives, qui soulevèrent contr'eux tous les peuples; ils surent attaqués dans leurs quartiers d'hiver, & comme ils étoient épars, ils ne purent se prêter un secours réciproque : on en fit un grand carnage dans plusieurs villes. Antiochus réunit toutes les troupes qui étoient près de lui, pour aller délivrer celles qui étoient en danger. Il sut attaqué sur sa route par les Parthes, il se désendit avec intrépidité; mais son escorte épouvantée l'abandonna, & il se fit tuer les armes à la main. Ce prince qui avoit les plus grandes vertus, en ternit l'éclat par son intempérance. Ennemi de la flatterie, on pouvoit lui dire les vérités les plus hardies. S'étant un jour éga-ré à la chasse, il se résugia dans la cabane d'un laboureur, & l'ayant interrogé sur ce qu'on penfoit de lui; le laboureur qui ne le connoissoit point, lui dit: Notre roi est juste & bienfaisant, mais il a de méchans ministres. Le lendemain, à la renaissance du jour, ses gardes arrivèrent & le revêtirent de sa pourpre & de son diadême. Le paysan se souvint en tremblant de son indiscrétion; mais le monarque le rassura & lui dit : Vous m'avez révélé des vérités que jamais je n'ai entendues à ma cour; Il régna douze ans selon quelques-uns, & neuf selon Eusèbe, dont l'opinion est adoptée par tous les antiquaires. Il mourut l'an 182 de l'ère des Séleucides.

ANTIOCHUS VIII, roi de Syrie, eut le furnom d'Epiphane & de Griphon; quoiqu'il fût le dernier des fils de Démétrius Nicator, il fut élevé au trône au préjudice de fes frères, par les intrigues de fa mère Cléopâtre, qui lui fit déférer le vain titre de roi dont elle fe réferva toute la puissance. Cette princesse, fille de Ptolomée Philometor, n'entra

dans

dans la maison des Séleucides que pour la remplir de meurtres & de discorde; épouse & mère homicide, elle s'abandonna à toutes les sureurs qui pouvoient servir sa passion de régner. Séleucus, son fils aîné, vouloit venger sur elle le meurtre de son père; elle le prévint, en le perçant d'un coup de flèche. Cette marâtre plaça sur le trône le jeune Antiochus, dont les mains étoient encore trop foibles pour diriger les rênes de l'empire; Cléopâtre alors, donnant un libre cours à fon ambition, usurpa tout le pouvoir; & insultant, pour ainsi dire, à la soiblesse de son fils, elle sit graver sur les médailles son nom avant celui du jeune monarque; son gouvernement dégénéra en tyrannie. Un jeune syrien, nomme Alexandre, profita du mécontentement des peuples pour se frayer une route au trône; & quoiqu'il sût d'une naissance obscure, il se dit fils d'Asexandre Bala ou Balès, dont il réclama l'héritage. Les Romains & le roi d'Egypte favorisèrent son imposture. Les Syriens, impatiens du joug dont les accabloit la régente, le reconnurent pour roi, sans examiner la légitimité de ses titres; & après plusieurs combats où il eut toujours la supériorité, il crut n'avoir plus besoin de secours étrangers pour se maintenir sur le trône. Ptolomée, qui avoit le plus contribué à fon élévation, exigea pour prix de ses services qu'il lui rendît hommage; & sur son resus, il sit des préparatifs pour détruire son propre ouvrage; il avoit besoin de Cléopâtre pour assurer sa vengeance, il se réconcilia avec elle, & leurs sorces réunies marchèrent contre leur ennemi commun : les trésors d'Alexandre étoient épuisés, son industrie sacrilège lui fournit les moyens d'en remplir le vuide. Il eut l'imprudence de piller les richesses du temple de Jupiter : le peuple surieux rompit le frein de l'obeiffance. Antioche prit les armes pour venger l'outrage sait à son dieu. Alexandre, prêt à être la victime de cette multitude effrénée, sauva sa vie par la suite; mais également ennemi des hommes & des dieux, il sut découvert & massacré. Antiochus, resserré jusqu'alors dans une contrée obscure de la Syrie, rentra dans la possession absolue du royaume de ses ancêtres : il commença alors à rougir de la dépendance humiliante où le tenoit sa mère; cette marâtre, trop familiarisée avec le commandement, pour rentrer dans la condition de sujette, résolut de se débarrasser d'un roi qui ne vouloit plus être esclave. Cette semme, sans frein & sans remords dans le crime, lui présente une coupe empoisonnée : le prince, instruit de ses desseins, resuse le suneste breuvage, & lui en allègue les motifs : il lui déclare ensuite, que pour se justifier, elle n'a que la ressource de saire sur elle-même l'expérience de la liqueur suspecte : elle sut sorcée de se soumettre à cette épreuve, dont elle expira la victime. Sa mort délivra la Syrie d'un monstre altéré du sang des Séleucides, dont elle eût éteint la race, si elle n'eût été arrêtée dans sa marche criminelle. Ce sut dans ce temps qu'Antiochus prit ! Histoire. Tom. I.

le surnom d'Epiphane sur ses médailles : on ne lit sur aucune celui de Griphon, qui, selon Justin, lui fût donné à cause de son nez long & pointu; ce surnom n'étoit point assez noble pour être gravé sur les monnoies. Josephe le nomme encore Philometor; mais cet historien n'appuie son opinion sur aucune autorité. Ce prince, instruit au crime à l'école de sa mère, voulut saire périr son frère, qui, comme lui, s'appeloit Antiochus. Cet attentat, qui fut découvert avant d'être exécuté, sut la femence d'une guerre civile où les deux partis éprouvèrent successivement des succès & des revers. Les deux frères, également rebutés de ne pouvoir fixer la fortune, consentirent à partager la Syrie, & ce partage fut la source des discordes qui préparèrent la ruine des Séleucides. Epipliane, âgé de quarante-cinq ans, sut assassiné par Hèracléon, qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs: son règne de trente-huit ans, sut agité de dissentions domestiques; il mourut l'au 315 de l'ère des Séleucides.

ANTIOCHUS IX, surnommé Philopator, étoit fils d'Antiochus Evergette, & srère uterin d'Antiochus Epiphane; il prit aussi le nom de Cizique, parce qu'il avoit été élevé dans une ville de ce nom; mais il est plus connu sous celui de Philopator, qu'il ambitionna par prédilection comme un témoignage de sa piété filiale, & pour se concilier l'affection des Syriens, pénétrés de respect pour la mémoire de son père, qui les avoit gouvernés plutôt en père qu'en souverain. Ce prince, échappé à la mort que lui préparoit son frère, le força de partager avec lui l'empire de Syrie : tant que Philopator resta dans la vie privée, il parut digne d'une plus grande élévation; mais dès qu'il sut revêtu du pouvoir suprême, il s'abandonna sans pudeur à la bassesse de ses penchans; il ne dispensa les honneurs & les dignités qu'aux ministres de ses plaisirs : sa cour sut remplie de bouffons, de bateleurs, qu'il récompensoit avec magnificence, parce qu'ils avoient seuls le secret de le tirer de l'assoupissement où le plongeoient ses excès. Son goût pour saire danser les marionnettes, lui sit saire plusieurs découvertes dans les méchaniques; il trouva le fecret de faire des oifeaux artificiels, qui, par des ressorts ingénieux, planoient au milieu des airs. Tandis qu'oubliant les soins du trône, il se livroit à ces occupations sutiles, son neveu Séleucus, qui régnoit dans la partie de la Syrie, qu'il avoit héritée de son père, ne voyant dans Philopator qu'un concurrent efféminé, & qu'un usurpateur chargé de ses dépouilles, rassemble toutes ses sorces, & lui livre une bataille qui décida du destin de la Syrie : Philopator, entraîné par un cheval indocile & fougueux, sut précipité au milieu des escadrons ennemis, où se trouvant sans désense, il aima mieux se donner la mort, que d'être redevable de la vie à son vainqueur. Ce prince, passionné pour la chasse & pour d'autres amusemens qui avilissoient sa dignité, ne sut

pas absolument sans talens. Méchanicien ingénieux, il inventa plusieurs machines de guerre, qui furent perfectionnées dans les siècles suivans. La religion, dont les princes doivent donner l'exemple, ne lui parut qu'un frein inventé pour con-tenir le vulgaire; & sans respect pour les dieux, il sit enlever du temple la statue d'or massive de Jupiter, haute de quinze coudées, & il eut l'adresse de lui en substituer une autre d'une matière vile & grossière, qu'il eut soin de revêtir d'une seuille d'or; elle étoit si semblable à la première, que personne ne s'apperçut de son sacrilège. Cet attentat, s'il eût été découvert, auroit soulevé contre lui tout le peuple d'Antioche; cette ville, plongée dans les délices & la débauche, s'abandonnoit aux fureurs du fanatisme, & au scandale des plus avilissantes superstitions. Antiochus mourut l'an 217 de l'ère des Séleucides; & depuis son règne, la Syrie, où se passèrent tant de scènes éclatantes, a été dédaignée par les historiens, qui ne sont entrés dans aucun détail sur les actions de ses derniers rois. Les monumens qui nous restent sont épars dans différens écrivains, où il est pénible de les aller consulter : c'est une contrée où l'on marche au milieu des ténèbres, & que les seuls antiquaires ont droit de parcourir, puisqu'il n'y a que les médailles qui sournissent un fil pour s'y conduire, d'autant plus que les derniers rois qui étoient autant de concurrens à l'empire, portoient presque tous le même nom, & avoient presque les mêmes attributs.

ANTIOCHUS X, surnomme le pieux, se vit fans appui après la mort de son père Philopator. Séleucus, cruel dans la victoire, craignant de l'avoir pour concurrent à l'empire, avoit ordonné sa mort; mais ce prince insortuné trouva un asyle dans Arade, ville de Phénicie, où il sut reçu avec tous les honneurs dûs à fon rang. Les dangers renaiffans qu'il eut à essuyer, & qu'il sut éviter dans sa suite, firent croire aux Phéniciens qu'une divinité protectrice veilloit à la conservation pour le récompenser de sa piété filiale. Eusèbe dit que les Phéniciens, charmes du respect qu'il conservoit pour la mémoire de son père, lui désérèrent le titre de pieux. Ses malheurs & ses vertus intéressèrent tous les peuples en sa faveur; & dès qu'il parut armé pour venger la mort de Philopator, les foldats de Séleucus se rangèrent sous ses enseignes, & le proclamèrent roi de toute la Syrie, qui devint le théatre d'une guerre nouvelle. Séleucus vaincu, se retira à Mopsueste, où il exigea des fommes immenses pour lever une nouvelle armée: les habitans, épuisés par ses exactions, le brûlèrent dans son palais avec tous ses partisans; Antiochus, délivré de cet ennemi, eut bientôt à combattre un concurrent plus dangereux. Un autre Antiochus, fils d'Epiphane, prit le diadême & les armes pour venger la mort de son srère, & pour se substituer à ses droits au trône; il s'empara de Mopsneste, qui fut détruite de sond en comble, & dont les habitans surent passés au sil de l'épée, en puni-

tion du meurtre de Séleucus; mais cette prospérité ne sut que passagère; Antiochus le pieux marcha contre lui & le vainquit : ce prince, craignant de tomber entre les mains de son vainqueur, ne prit aucune précaution pour traverser l'Oronte, où il se noya; Philippe, son srère jumeau, réclama son héritage, & se voyant à la tête d'une puissante armée, il ne se borna point à la partie de la Syrie, où ses srères avoient régné, il voulut en envahir la domination entière. Il y eut plusieurs combats livrés entre ces deux princes rivaux. La fortune, long-temps incertaine, se déclara contre Antiochus, qui sut obligé de se résugier chez les Parthes, dont il emprunta le secours pour rentrer dans ses états; mais ses tentatives surent stériles; après sa dégradation, il se tint caché dans le détroit de Cilicie, & selon d'autres, dans la province de Comagène, où l'on soupçonne qu'il régna? l'histoire ne fixe point la date de sa mort.

ANTIOCHUS XI. Quoique ce prince n'ait jamais régné véritablement sur la Syrie, son nom est inscrit sur la liste des rois Séleucides; il étoit le second fils d'Antiochus Epiphane, & strère du roi Séleucus IV. On lui donna le nom de Philadelphe, à cause de sa tendresse pour ses srères, & celui de Didime parce qu'il étoit srère jumeau de Philippe, qui, comme lui, aspira au trône de Syrie après sa mort: il prit le diadême, & se mit à la tête d'une armée qui sut désaite par Antiochus le pieux; il se précipita dans l'Oronte l'an 219 de l'ère des Séleu-

cides.

ANTIOCHUS XII étoit fils d'Antiochus le pieux qui ne lui laissa que ses malheurs pour héritage. La Syrie étoit alors en proie aux factions; les peuples, épuisés par les querelles des Séleucides, appellèrent au trône Tigrane, roi d'Arménie; Antiochus, abandonné de ses sujets, sut élevé secrètement dans une province obscure de l'Asie, & c'est ce qui lui fit donner le nom d'Assatique. Dans la suite, il régna conjointement avec son frère sur une partie de la Syrie, qui n'avoit jamais reconnu Tigrane pour roi. Ces deux frères unis par la conformité de leurs penchans, se rendirent à Rome pour y solliciter le royaume d'Egypte, dont leur mère étoit légitime héritière; ils y répandirent des sommes immenses, mais leur libéralité ne put affouvir l'avare cupidité de ce peuple vénal. Tigrane, en leur absence, fit mourir leur mère Selenne, au nom de laquelle ils réclamoient l'Egypte; & cette mort sournit un prétexte aux Romains pour leur resuser du secours; ils quittèrent Rome sans avoir rien obtenu. A leur retour en Syrie, ils apprirent que Mithridate, vaincu par les Romains, s'étoit résugié en Arménie auprès de Tigrane, son gendre. Lucullus, instruit de sa retraite, exigea qu'on lui livrât ce roi sugitif pour servir d'ornement à son triomphe; mais Tigrane, respectant les droits de l'hospitalité, sut assez généreux pour lui répondre qu'il aimoit mieux être son ennemi, que de se rendre l'objet de l'exécration publique, en

sivrant à l'ignominie ou à la mort le père de sa semme. Ce resus sit transporter le théatre de la guerre dans ses états; Antiochus profita des circonstances pour rentrer en possession de l'héritage de ses pères. Tigrane, en partant pour l'Arménie, laissa la Syrie sans défense. Antiochus n'eut pas ses sujets à combattre; toutes les villes à l'envi lui ouvrirent leurs portes. L'affection que lui témoignèrent les habitans de Damas, lui fit prendre le furnom de Dionisius, qui étoit celui de Bacchus, protecteur de leur ville : quelques-uns le regardent comme le dernier roi de la race des Séleucides. Les principaux événemens de son règne sont tombés dans l'oubli, & l'histoire se borne à nous apprendre qu'il porta la guerre en Arabie, & qu'il y remporta une victoire : il livra un nouveau combat où il

perdit la vie, l'an 227 de l'ère des Séleucides.
Antiochus XIII. Antiochus, dernier roi de Syrie, de la race des Séleucides, étoit fils d'Antiochus le pieux; il eut le surnom d'Asiatique, parce qu'il avoit été élevé avec son frère en Asie, pour n'être pas la victime de Tigrane, roi d'Arménie, que les Syriens avoient appellé pour les gouverner. Après la mort de sa mère, il prit le nom de Comagene, ce qui semble indiquer qu'il en sut le roi; mais il est certain qu'au lieu d'y exercer sa domination, il s'y tint toujours caché. Tigrane ayant été défait, Lucullus, dispensateur des trônes de l'Asie, vit arriver dans son camp tous les rois de l'orient, qui lui rendirent les plus humilians hommages pour mériter sa protection : Antiochus grossit la soule de ces rois avilis; Lucullus le reçut avec bonté, il le qualifia du titre de roi de Syrie, & le rétablit dans la possession entière de ce royaume. Ce fut à cette occasion qu'Antiochus prit le surnom de Callinicus, qui signifie victorieux; comme si c'eût été par la victoire qu'il eût été replacé sur le trône de ses ancêtres. Pompée ne lui permit pas de jouir long-temps de la généro-fité de Lucullus; la possession de la Syrie excita son ambition; il franchit le Taurns à la tête d'une armée triomphante, & déclara la guerre à Antiochus, dont se peuple romain n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le monarque malheureux, sans être coupable, s'abandonna à la discrétion d'un ennemi qu'il ne croyoit pas capable d'abuser de sa soiblesse : il invite lui-même Pompée à se rendre à Antioche; le romain, insensible à un si noble procédé, se rend dans cette ville, où il déclare publiquement Antiochus déchu du trône, sans voiler d'aucun motif sa dégradation. Ce prince ne put fléchir par ses prières son juge inexorable, qui lui répondit, avec une hauteur insultante : » Je ne » donnerai jamais aux Syriens un roi qui s'est tenu n tranquille & caché, pendant tout le temps que n Tigrane jouissoit de ses dépouilles : ce seroit vous » déférer le prix de la victoire achetée au prix de » notre fang; apprenez que les royaumes n'appar-» tiennent qu'à ceux qui les savent désendre & con-» server. Je ne puis vous laisser la Syrie, ce seroit

n un présent inutile, que Tigrane viendroit bientôt » vous enlever; elle a besoin de désenseurs pour la » soustraire aux brigandages des Juiss & des Arabes, » qui en insessent les frontières ». Ce sut par cet arrêt irrévocable que ce royaume, autrefois si florissant, sut réduit en province romaine. Pompée, pour adoucir la rigueur de cet arrêt, donna en dédommagement à Antiochus, la province de Comagène, Séleucie, & quelques autres villes de la Mésopotamie, où il régna sans gloire, puisque l'histoire a dédaigné de nous apprendre le reste de ses destinées.

L'ère des Séleucides, dont nous nous sommes servi pour marquer les principaux événemens du règne des Antiochus, commence sous le grand Séleucus, successeur d'Alexandre, l'an du monde 3692 & 312 avant l'ère vulgaire; on l'appelloit encore les ans Grecs. Les Juifs l'adoptèrent depuis qu'ils furent affujettis à la domination des Macédoniens, & il est en sait mention dans le livre des

Machabées. (T--N.)

ANTIOCHUS est encore le nom de deux philosophes, l'un stoïcien, disciple de Carnéade & maître de Cicéron; l'autre cynique, comblé des bienfaits des empereurs Sévère & Caracalla.

C'est enfin le nom d'un abbé de S. Sabas, qui vivoit au commencement du septième siècle, & dont on trouve quelques ouvrages dans la bibliothè-

que des pères.)

ANTIPAS, (Hist. facrée) l'un des premiers disciples de J. C., souffrit le martyre à Pergame, dont il étoit évêque : il en est parlé dans l'Apocalypse, chap. 2, vers. 13; » Antipas, mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous n.

ANTIPATER, (Hist. anc.) nom célèbre dans l'histoire grecque & dans l'histoire des Juiss.

C'est celui d'un des généraux d'Alexandre, qui; étant resté gouverneur de la Macédoine pendant la guerre d'Alexandre contre Darius, réduisit les Thraces & défit les Lacédémoniens. Alexandre, pour plaire à Olympias, sa mère, ayant ôté à Antipater ce gouvernement, & l'ayant rappellé auprès de lui, Antipater sut soupçonné d'avoir poussé la vengeance jusqu'à empoisonner Alexandre. Antipater mourut l'an 321, avant J. C.

ANTIPATER est aussi le nom d'un roi de Macédoine, qui fit périr sa mère, nommée Thessalonice; il avoit succédé à Cassandre : il sut tué par

Lisimachus, l'an 297, avant J. C. C'est le nom d'un iduméen, père d'Hérode, dit le Grand, & qui, lui-même, joua un rôle considérable dans la Judée & dans l'Egypte. César, qu'il avoit servi utilement dans la guerre d'Alexandrie, le sit gouverneur de la Judée. Un juif de ses amis, le foupçonnant de vouloir se saire roi, l'empoisonna, dit-on, l'an 43, avant J. C. Hérode, fils d'Antipater, bâtit en son honneur une ville qu'il nomma Antipatride.

ANTIPATER est encore le nom d'un poëte & philosophe stoicien, dont il reste quelques épigrammes

Zz 2

dans l'anthologie, (il vivoit vers l'an 136, avant J. C.) & d'un historien latin, (Lælius-Cælius Antipater) auteur d'une histoire de la seconde guerre punique, dont il reste des fragmens : il vivoit vers l'an 124, avant J. C.

ANTIPHILE, (Hift. anc.) peintre Egyptien, contemporain & rival d'Apelle, & dont Pline

parle avec éloge.

ANTIPHON, ('Hift. anc.) orateur Athénien, surnommé le Rhamnusien, parce qu'il étoit né à Rhamnus dans l'attique, fut, dit on, le premier qui fit de l'éloquence un art & un métier; c'est-à-dire, qu'il enseigna & plaida le premier pour de l'argent. Thucydide sut son disciple. Antiphon, mourut vers l'an 411, avant Jesus-Christ. Il nous est resté de lui seize oraisons qui se trouvent dans la collection des anciens orateurs Grecs,

d'Etienne, 1575, in-fol.
ANTISTHENE, (Hist. anc.) Philosophe Athénien, maître de Diogène & sondateur de la secte des Cyniques. Il y avoit déja quelque-temps qu'il donnoit des leçons, soit de rhétorique, soit de philosophie, lorsqu'ayant entendu Socrate, il renvoya ses disciples, en leur disant, cherchez un maître, J'en ai trouvé un; & de maître il devint disciple. Mais ce disciple conserva toujours l'esprit d'un maître, il modifià d'après son caractère la doctrine de Socrate; il mit de l'austérité & de la dureté où Socrate mettoit de la douceur & de la modération; Socrate vouloit inspirer de l'indifférence pour les richesses; Antisthène alloit jusqu'au mépris, jusqu'à la haine pour elles & jusqu'à une affectation orgueilleuse de la pauvreté; il vendit scs biens & ne garda qu'un vieux manteau troué; ses défauts ou plutôt ses excès n'échappoient pas à Socrate: je vois, lui dit-il, ta vanité à travers les trous de ton manteau. Avec sa longue barbe, son bâton à la main & sa besace sur son dos, Antisthène, sans doute, outroit la philosophie, mais il avoit de la philosophic; un de ces hommes frivoles qui ont tant de peine à concevoir l'amour de la retraite & de l'étude, lui demandoit à quoi la philosophie lui avoit été utile? A vivre avec moi, répondit-il. Sa philosophie étoit bonne, car elle étoit humaine: Le seul bien qui ne pnisse nous être enlevé, disoit-il, est le plaisir d'avoir fait une bonne action. Un sentiment si naturel est, sans doute, dans toutes les ames honnêtes; mais il est beau d'être cité comme le premier qui l'ait érigé en maxime. Un de ces ennemis publics, toujours prêts à confeiller la guerre comme un moyen pour eux de s'enrichir ou de s'avancer, difant dévant lui que la guerre emportoit beaucoup de misérables; elle en fait bien plus, qu'elle n'en emporte, dit-il, en gémissant. La maxime si bien exprimée depuis par Térence, Humani nihil à me alienum puto, ne lui sut pas inconnue, il l'exprimoit ainsi. Il n'y a rien d'étranger dans le monde que le vice. Il ne saut point se prévenir contre ces caractères énergiques qui passent un peu la mesure dans la haine du vice & dans l'amour de la vertu. Le misanthrope

de Molière est plein d'humeur & d'exagération, & il n'y a point d'honnête homme qui ne dise avec Montausier : je voudrois bien ressembler au Mifanthrope; nous avouons cependant qu'il vaut mieux ressembler à Socrate qu'à Antisthène; mais celui-ci paroît avoir tenu le milieu entre Socrate & Diogène, & il eût eu plus de zèle que le premier, pour la réformation des abus & l'extinction des vices. On sépare, disoit-il, le froment de l'ivraie, on chasse d'une armée les poltrons & les lâches, & on ne purge point la société, des méchans qui la corrompent. Il plaignoit les envieux : ces misérables, dit-il, sont consumés par leur propre caractère, comme le fer l'est par la rouille. Mais c'étoit sur-tout les flatteurs qu'il haissoit. Les Corbeaux, disoit-il, ne mangent que les morts,

les flatteurs dévorent les vivans.

La destinée malheureuse de Socrate ne fit que rendre Antisthène plus serme dans la doctrine de ce maître illustre, & plus hardi à enseigner le dogme de l'unité de Dieu; il eut la consolation & la gloire de vanger Socrate en faifant bannir Anytus & périr Mélitus, les persécuteurs de ce philosophe. On a peut être injustement accusé Antisthène de savorifer le fuicide, parce qu'il avoit fouvent à la bouche cette maxime: L'ame paye trop cher le séjour qu'elle fait dans le corps; elle ne peut-être trop tôt rappellée à sa véritable patrie. Antisthène vivoit vers l'an 324 avant Jésus-Christ; ses lettres sont imprimées avec celles des autres philosophes socratiques, Paris, 1637, in-4°. On trouve des discours d'un Antisthène dans les orateurs Grecs d'Alde, 1513, in-fol. On ne croit pas que ce soit Antisthène le cynique.

ANTOINE (MARC), (Hist. rom. Hist. litt.) furnommé l'Orateur, occupa les premiers emplois de la république, & il ne les dut qu'à son éloquence & à ses vertus. Nommé questeur en Asie, il en avoit pris la route lorsque ses ennemis l'accusèrent d'inceste, & le citèrent au tribunal du préteur Cassius, nomme l'Ecueil des accusés. Sa délicatesse ne lui permettant pas de jouir du privilège qui dispensoit les officiers absens de répondre aux accusations sormées contr'eux, il revint' à Rome, & se justifia avant de songer à se rendre dans son département. L'intégrité de son administration le fit successivement nommer préteur en Sicile, & pro-conful en Cilicie. Ses victoires lui mériterent les honneurs du triomphe, & lui frayèrent une route à la suprême magistrature. Nommé conful l'an 655 de Rome, il se signala par sa sermeté contre les entreprises séditienses de Sextus Titus, tribun factieux, qui somentoit les querelles du sénat & du peuple; il exerça dans la suite une censure, pendant laquelle il sit déposer un sénateur, qui voulut en vain s'en venger en l'accufant de brigue : Marc fut abfous par le peuple. Quant à fon éloquence qui lui mérita le titre d'orateur, comme il n'a rien laissé par écrit, nous ne saurions en juger par nous-mêmes : mais les éloges que lui donne Cicéron, en font concevoir une haute idée. Quoiqu'il eût passé par tous les grades militaires, il n'avoit rien négligé pour se persectionner au bareau; il avoit

même plaidé long-temps avec un fuccès extraordinaire. Nous apprenons de Cicéron & de Valère Maxime, qu'il réfissa à la vanité de publier ses plaidoyers, parce que s'il étoit tombé dans quelque écart, il ne vouloit pas que les avocats, séduits par sa réputation, adoptassent ses erreurs. C'est une délicatesse qu'on ne sauroit trop admirer. Cette vie glorieuse sit terminée par une mort sunesse. Il sut proscrit & tué pendant les désordres civils qu'excita la tyrannie du cruel Sylla & du sarouche Marius. Sa tête sut exposée sur la tribune aux harangues. Il eut deux sils, savoir, Marcus & Caïus. (T-N)

Il eut deux fils, favoir, Marcus & Caïus. (T-N)
ANTOINE (MARC), (Hist. rom.) fils de l'orateur, fut nonmé par dérision le Crétique parce qu'il avoit été battu dans la guerre de Crète; mais sa bonté, sa générosité doivent le rendre à jamais célèbre. Junie sa semme, l'observoit sans cesse pour en arrêter les excès; un jour il prosita d'un moment où elle étoit absente, & s'étant sait apporter un bassin d'argent, il le donna à une personne qu'il savoit être dans le besoin. Paterc. liv. II, Flor. Plut.

Caius Antonius, srère du précédent, accompagna Sylla dans la guerre contre Mitridate, ce sameux roi de Pont. Accusé de concussion, il sut d'abord dégradé du rang de sénateur; ce qui ne l'em-pêcha pas de parvenir au consulat. Il sut collégue de Ciceron, & sut chargé de conduire l'armée contre Catilina. Il sut soupçonné d'être le complice de cet ennemi domestique, pour s'être déchargé du commandement le jour du combat. Il se peut cependant que la conviction de son incapacité ait occasionné cette conduite. (Salluste ne l'accuse ni d'incapacité ni de complicité avec Catilina, il dit, qu'ayant la goutte aux pieds, Caius Antonius ne put se trouver au combat, & il saut convenir que c'est un empêchement légitime. Pedibus æger prælio adesse nequibat.) Toutes ces circonstances, poursuit l'auteur de cet article, attestent qu'il étoit peu fait pour la guerre : en effet les Dardaniens lui firent éprouver une défaite. Cité une seconde sois à Rome pour de nouvelles vexations, il sut condamné au bannissement, malgré le plaidoyer que Cicéron prononça en sa saveur : lorsque Mare Antoine, son neveu, eut subjugué les Romains, sous prétexte de venger le meurtre de Jules - César, il rappella Caius qui, n'ayant qu'une sille, la lui donna en mariage. Marc-Antoine la répudia dans la fuite l'accufant d'adultère avec Dolabella. (T-N)

Antoine (Marc) le triumvir (Hist. rom.) Les orages dont sa jeunesse sur agitée, & le peu de succès d'Antoine le Crétois ou le Crétique, son père, dans les affaires du gouvernement, sembloient devoir l'exclure de ce haut rang auquel il sut élevé. Il eut une jeunesse insâme, les Curions, les Clodius, les plus méprisables des Romains, par la bassesse de leurs inclinations & la corruption de leurs mœurs, surent ses amis & ses compagnons de débauche. A peine sorti de l'ensance, il avoit déja sait pour près d'un million de dettes. Son père le chassa de sa maison; il voyagea en Grèce & devint un autre homme, le goût

des armes & de l'éloquence, l'amour de la gloire entrèrent dans son ame. Ses progrès, dans les différens exercices, fixèrent l'attention des plus grands personages de Rome, qui ne considérant que ses talens, sermèrent les yeux sur les erreurs de sa première jeunesse. Gabinius, en partant pour son gouvernement de Syrie, lui donna le commandement de sa cavalerie: posse honorable & lui de remière de la cavalerie : posse honorable & lui de remière de la cavalerie : posse honorable & lui de remière de la cavalerie : l'un des premiers de la milice romaine. Les succès d'Antoine, son activité, sa prudence, & principalement son humanité dans la victoire, éclipserent aussi - tôt toute la gloire de Gabinius, qui lui dut ses victoires sur les Juiss & sur les Egyptiens. Il vainquit, & fit prisonnier Aristobule, roi de Judée, il rétablit Ptolomée Auletès sur le trône d'Egypte. Archelaüs, concurrent de Ptolomée, sut trouvé mort fur le champ de bataille. Antoine l'ayant revêtu de ses habits royaux, lui sit rendre les honneurs funèbres avec toute la pompe Egyptienne. Cette modération généreuse, qui lui gagna d'abord les cœurs des Egyptiens, lui auroit sait ériger des autels dans Alexandrie, s'il eût voulu le permettre, les Romains le comptèrent depuis ce temps au nombre de leurs plus grands généraux. Ce sut alors qu'on s'étudia à lui trouver des traits de conformité avec les Héraclides, dont les Antoniens se disoient descendus. Il avoit une taille majestueuse, un front large & élevé, un air d'inspiration dans le regard, la barbe extrêmement épaisse, les membres nerveux & parsaitement proportionnés: tout en sa personne retraçoit le héros auquel il affectoit de ressembler. Plein d'estime pour la valeur, il lui rendoit une espèce d'hommage, soit qu'elle se rencontrât dans le soldat ou dans le capitaine : quiconque s'étoit distingué par quelque action d'éclat, étoit admis à sa table. L'histoire lui reproche de n'avoir point eu la même vénération pour les vertus pacificiques. De retour à Rome, il la trouva partagée en deux factions. Forcé de se déclarer pour Pompée ou pour César, il embrassa le parti de celui-ci par les intrigues de Curion, qui le fit élire tribun du peuple, & lui procura le bâton augural. Dès qu'il fut entré en charge, il donna la plus haute idée de sa sermeté; & quoiqu'il se sût déclaré pour César, il ne paroît pas que son intention pour lors sût de le servir en trahissant les intérêts de la république. Le sénat, après plusieurs séances, proposa deux questions, savoir: si Pompée renverroit ses légions, ou si César renverroit les siennes. Quelques - uns, mais en petit nombre, surent d'avis que ce sût Pompée. Antoine se levant de son tribunal, demanda pourquoi cette prédilection pour l'un de ces rivaux , & s'il n'étoit pas plus juste de leur donner l'exclusion à l'un & à l'autre? il conclut aussi - tôt à ce que Pompée & César licenciassent leurs troupes dans le plus court délai. Il se disposoit à recueillir les suffrages, lorsque les partisans de Pompée, du nombre desquels étoient les deux consuls & Caton, le chassèrent honteusement du sénat. Le tribun n'ayant pu digérer cette injure, sortit aussi - tôt de Rome,

& se retira dans le camp de César. Il se plaignit, non sans raison, « de ce que les loix les plus saintes » étoient violées, disant que la capitale étoite en » proie à des féditieux qui ôtoient la liberté même » aux tribuns de dire leur avis, & qu'il y avoit du » danger à user dans Rôme d'un droit dont les con-» seillers d'état usoient impunément dans les gou-» vernemens les plus despotiques ». César qui haifsoit mortellement Pompée, auquel on prétendoit le subordonner, & qui peut-être avoit dès lors formé le projet d'usurper la puissance souveraine, tira avantage de l'imprudence de Caton & s'appuya des clameurs du tribun. Antoine sut dès-lors affocié à la gloire de ce grand homme qui, après s'être assuré de sa capacité, lui donna pour dernière marque de sa confiance, le commandement de l'aile gauche de son armée à la journée de Pharsale, journée fameuse qui devoit décider de son sort. César, pour récompenser ses services, le nomma son général de la cavalerie, dès qu'il se sut sait élire dictateur, & l'envoya à Rome. Antoine y flétrit sa gloire par le luxe & la débauche. Ses excès allèrent si loin, que César ne put se résoudre à le prendre pour collègue dans son troisième consulat & lui préséra Lepidus qui n'avoit pas les mêmes talens. Ce sut pour l'arracher à ces voluptés qui rappelloient la honte de ses prémières années, que César l'engagea à épouser Fulvie, semme grave & impérieuse qui, comme dit Plutarque, ne s'amusoit ni à ses laines, ni à ses suseaux, ni aux soins domestiques, & qui ne bornoit pas son ambition à dominer sur un simple particulier, mais qui vouloit commander à un mari qui commandoit aux autres, & être elle-même le général d'un mari qui étoit à la tête des armées : de manière que Cléopatre devoit à Fulvie le prix des bonnes leçons qu'elle avoit données à Antoine pour lui apprendre à dépendre toujours de ses semmes : car c'est t'elle qu'elle le reçut si souple, & si accoutumé à Jeur obéir en tout. Le mariage changea Antoine, comme avoient sait les voyages; d'un Célibataire effréné dans ses plaisirs, il devint un mari sage & soumis. César songea alors à l'élever aux plus grands honneurs, il le prit pour son collégue dans son cinquième consulat, qui sut aussi le dernier de ce grand homme. Peu s'en sallut qu'Antoine ne sût enveloppé dans la ruine de César. Les conjurés délibérèrent si après avoir tué César, ils ne tueroient pas Antoine. Brutus s'y opposa de tout son pouvoir, voulant, dit Plutarque, qu'une action qu'ils avoient le courage d'entreprendre pour la désense des loix & de la liberté, sût pure & exempte de tout reproche d'injustice. Autoine, en apprenant la mort de César, se crut d'abord en danger, & pour échapper aux conjurés, il se déguisa en esclave; mais voyant que tout étoit tranquille, & que Brutus, retiré au capitole, protestoit ne vouloir exercer aucune violence sur les amis de César, il reprit les marques de sa dignité, & convoqua le sénat. Plutarque vante sa dextérité dans ces conjonctures emparrassantes. Il est vrai qu'il sut plaire également

aux deux partis. Il empêcha les sénateurs de délibérer sur cette importante question, si César devoit être regardé comme tyran, il sit rendre un décret par lequel le sénat confirmoit tout ce que César avoit sait depuis le commencement de sa dictature, & accordoit aux conspirateurs un pardon illimité. Cette conduite lui attira de grands éloges; mais, dit Plutarque: «l'ensture que lui causa la grande » opinion que le peuple avoit de lui, bannit de sa " tête tout raisonnement sage, & lui sit croire qu'il " seroit le premier de l'empire s'il parvenoit à dé-" truire le parti de Brutus": c'étoit effectivement son dessein. Ayant sait consirmer le testament de César, qui léguoit des sommes immenses au peuple, & prononcé son oraison sunèbre, il excita une rumeur si grande, que les conjurés surent obligés de fortir de Rome. Pen s'en fallut que. leurs maisons ne suffent réduites en cendre. Cette démarche lui attacha tous les partifans & tous les amis de César. Calpurnie sa veuve, alla le trouver, & lui confiant ses intérêts les plus chers, elle lui remit environ douze millions de notre monnoie, Elle lui donna des mémoires où fon mari avoit écrit, non-feulement tous les changemens qu'il avoit opérés dans le gouvernement, mais encore le plan de ceux qu'il avoit projettés. C'étoit un recueil important, sur-tout depuis que le senat avoit confirmé tous les actes de César. Antoine y inséroit chaque jour tout ce qu'il jugeoit à propos. Il créoit des offices, rappelloit les bannis, remettoit les prisonniers en liberté, proscrivoit les sénateurs qui lui étoient suspects; & toujours en vertu de ce qu'il disoit être dans les mémoires du distateur. C'est ainsi que César régnoit, après sa mort, plus despotiquement qu'il n'avoit sait pendant sa vie, ou plutôt fous son nom, Antoine tendoit au rangsuprême. Îl alloit y monter sans beaucoup d'obstacles, lorsqu'il vit paroître un concurrent, qui d'abord lui sembla peu redoutable. C'étoit le jeune Caïus Octavius, plus connu sous le nom d'Auguste. Adopté par César, il venoit en revendiquer l'héritage. Antoine, dépositaire des trésors du dictateur, lui dit : « Vous " vous trompez, si vous croyez que César " vous ait légué l'empire romain, aussi - bien que » ses richesses & son nom. La mort du dictateur doit " apprendre à son fils adoptif que la constitution d'une république libre rejette également les souverains électifs & les souverains héréditaires; & ce n'est point à un jeune homme à interroger de son chef un consul... Sans moi on abolissoit jusqu'au nom de César, on slétrissoit sa mémoire comme celle d'un tyran; alors il n'y avoit ni héritage, " ni testament, ni adoption J'ai fait passer quel-" ques décrets favorables aux conspirateurs, mais " les raisons qui m'ont déterminé ne sont pas de » nature à être faisses par une personne de votre » âge. L'argent que vous derrandez, ne monte pas » à une somme aussi considérable que vous pouvez » le croire; cet argent appartient à la république, » & les magistrats s'en sont servis pour les besoins

"" de l'état; je vous remettrai volontiers ce qui
"" m'en reste; mais permettez-moi, jeune homme,
"" de vous donner un conseil: prenez garde de vous
"" répandre en libéralités inutiles; servez-vous de
"" vos biens pour renvoyer des partisans qui s'at"" tachent moins à vous qu'à votre sortune. Craignez
"" le peuple qui vous caresse, & montrez-vous
"" avare des biensaits qu'il attend de vous. C'est un
"" monstre qui ne connoît d'autre guide que sa cupi"" dité, & qui est toujours prêt à vous payer d'in"" gratitude. Vous êtes versé dans l'histoire grecque,
"" & vous savez que les savoris de la multitude n'ont
"" qu'un éclat passager, que l'amitié d'un peuple est

» plus inconstante que les slots de la mer. » Ce conseil intéressé étoit donné avec trop de hauteur pour perfuader. Auguste n'étoit point un jeune homme ordinaire; la nature l'avoit, pour ainsi dire, créé homme d'état; à peine sorti de l'ensance, on admiroit déja en lui une maturité de raison, rare même dans les personnes d'un âge avancé : Antoine se repentit de ne l'avoir point affez ménagé; mais la fierté ne lui permettant pas de changer de conduite, il chercha par toutes sortes de moyens à le tenir dans l'abaissement, & ne laissa échapper aucune occasion de lui faire essuyer quelque humiliation. Cette conduite engagea Auguste à se jetter dans le parti du sénat. S'étant concilié l'estime de cette compaguie, dont Ciceron lui gagna les principaux membres, Auguste s'apprêta à demander raison à Antoine les armes à la main sur ses droits & ses prétentions. Antoine craignant l'événement d'une guerre civile, consentit à une consérence qui se tint au capitole. Si l'on en croit Plutarque, ce sut un songe dans lequel Antoine crut voir Auguste lui dresser des embûches, qui empêcha leur réconciliation : Cicéron, ennemi d'Antoine, fit passer un décret, par lequel on le déclaroit ennemi de la patrie. Cet orateur fit tant par ses sollicitations & par ses brigues, que le sénat envoya à Auguste les faisceaux et tous les ornemens de préteur, & ordonna à Brutus, ainsi qu'aux consuls Hirrius & Pansa, de l'assister des troupes de la république. Antoine ne pouvant résister à leurs sorces réunies, prit la suite après avoir été vaincu aux environs de Modène. Sa défaite couta bien cher à ses ennemis; ils la payèrent de la vie des deux confuls.

Antoine, traînant les débris de sa désaite, se retira vers les Gaules. Son dessein étoit de se joindre à Lepidus qui commandoir plusieurs légions dans cette contrée, & qui lui étoit en partie redevable de son élévation. Ce fut pendant cette retraite qu'il eut à soutenir toutes les incommodités de la guerre: mais cet homme qui venoit de scandaliser les Romains par sa vie voluptueuse & esséminée, montra dans sa disgrace une ame au-dessus des revers. C'étoit dans l'adversité qu'Antoine paroissoit vraiment grand. On le voyoit consondu avec les soldats dont il relevoit le courage abbatu par la misère & les satigues. Il sut réduit à une extrêmité

si triste, en passant les Alpes, que les troupes & lui-même ne vécurent que de racines & d'écorces d'arbres; on le voyoit boire l'eau la plus corrompue sans témoigner le moindre dégout. Arrivé sur les frontières des Gaules, il écrivit à Lépidus qui lui fit une réponse peu satisfaisante. Ce saux ami lui mandoit que le senat l'ayant déclaré ennemi de la patrie, il ne pouvoit unir sa bannière à la sienne, sans s'exposer au même décret; il l'assuroit cependant que jamais il ne le traiteroit en ennemi. Antoine ne s'en tint point à ce refus; il continua sa route, & alla camper près d'une rivière qui bordoit le camp de Lepidus. Le lendemain, ayant pris des habits de deuil, il s'approcha des retranchemens. Les foldats, émus par le récit de ses infortunes, n'en purent soutenir le spectacle. Antoine avoit la barbe longue, & les cheveux négligés; touchés jusqu'aux larmes, ils envoyèrent deux officiers déguifés en courtifanes, lui dire d'attaquer le camp avec confiance, qu'ils etoient prêts à le recevoir, & même à tuer Lepidus, s'il en donnoit l'ordre. Antoine les remercia de leur zèle, mais il leur recommanda de ne faire aucune infulte à leur général. Quel fut l'étonnement de Lepidus, lorsqu'à son réveil il apperçut Antoine dans sa tente entouré de ses propres gardes! Il se jetta à ses pieds en lui demandant la vie. Antoine aussi-tôt lui tend la main, l'embrasse, en l'appellant son père. Il le dépovilla du commandement, mais il lui laissa le titre de général avec tous les honneurs attachés à cette dignité. Un Romain, nommé Juventius Laterensis ne voulant pas être le témoin des maux qu'il voyoit prêts à fondre sur sa patrie, se donna la mort dans le temps que ces deux généraux s'embrassoient. Antoine se disposa à rentrer en vainqueur en Italie. Il se mit en marche avec dix-fept légions, & dix mille chevaux; il avoit de plus six légions qu'il laissa dans les Gaules pour faire respecter son autorité. L'armée qu'il conduisoit en Italie, n'étoit pas capable de le rassurer contre les caprices du fort : il avoit toujours contre lui le sénat, & les conjurés dont Brutus étoit le chef. Il étoit en proie aux plus vives inquiétudes, lorsque des députés d'Auguste lui proposèrent un accommodement de la part de ce prince. Cette réconciliation, funesse à la république, & inspirée par la politique, se sit par la médiation de Lepidus, qui entra pour un tiers dans le partage de l'empire romain. Cet empire, élevé par 500 ans de vertus & de victoires, devint la proie de trois am-bitieux qui l'achetèrent par des crimes. Chacun d'eux se sit facrifier ses ennemis : » la haine, dit » Plutarque, & la vengeance l'emportèrent sur » l'amitie & sur la parenté. Auguste sacrissa Cicé-" ron au ressentiment d'Antoine; Antoine sacrifia » à Auguste, Lucius César; & tous deux sous-" nombre des proscrits. Rien jamais ne sur plus " cruel, plus affreux que cet échange. En payant » ainsi le meurtre par le meurtre, il tuoient chacun

» également ceux que les autres leur abandon-» noient, & ceux qu'ils abandonnoient aux autres: » mais leur injustice étoit inconcevable à l'égard de » leurs amis qu'ils facrifioient avec la dernière inhu-» manité, sans avoir contr'eux aucun sujet de » haine, pas même de plainte «. Antoine perdit dans cette occasion cette réputation de bonté & d'humanité qu'il s'étoit acquise. Il fit éclater une joie barbare en voyant la tête & la main droite de Cicéron. Après s'être rassassié de ce spectacle, il les fit porter au milieu de la place publique, infultant encore aux mânes de cet illustre orateur. Lorsqu'il eut assouvi ses vengeances, & réglé ses affaires dans Rome, il partit avec Auguste pour la Macédoine qui devoit être le théâtre de la guerre contre Brutus & Cassius, chess des conjurés. Les écrivains s'accordent à lui donner l'honneur de cette guerre. Ils assurent qu'Auguste, qui devoit seul en recueillir tout le fruit, n'en sut que le timide témoin. Antoine, vainqueur dans deux grandes batailles livrées dans les plaines de Philippes, usa de sa victoire avec la plus grande modération. Ayant trouvé le corps de Brutus dans la poussière du camp, il gémit des malheurs de ce vertueux républicain, & voyant que la cupidité du foldat lui avoit enlevé jusqu'à ses vétemens, il détacha sa cotte d'armes, & après l'en avoir couvert, il ordonna qu'elle servît à orner son bûcher. Il sit même punir du dernier supplice un de ses affranchis, pour avoir retiré des flammes cette cotte d'armes qui étoit d'un prix inestimable.

(C'étoit placer l'excès jusque dans lamodération.) La journée de Philippes changea les destinées du monde; ce ne fut plus au fénat que les peuples & les rois allèrent offrir leur hommage & leur encens, mais aux triumvirs qui exigèrent bientôt du fénat même de semblables respects. Antoine, en parcourant la Grèce, eut à sa cour tous les potentats de l'Asie. Les uns mendioient le prix de leurs services; les autres imploroient sa clémence. Sa marche sembloit un véritable triomphe. Les semmes des rois se disputoient l'honneur de mettre à ses pieds les plus magnifiques présens, & d'obtenir de lui quelques regards: mais rien ne flatta plus son amour-propre que la réception que lui firent les Ephé-siens. Les rues étoient jonchées de sleurs, & les murs décorés de thyrses & de couronnes de lierre, les dames, parées de leurs plus somptueux habits, portoient les attributs de Bacchus; les hommes déguisés en saunes & en satyres, allèrent à sa rencontre; ils chantoient des vers à fa louange; & lui attribuoient la valeur & la bonté de Baç-

Après avoir remercié les Ephésiens, Antoine sit dresser un tribunal au milieu de leur ville, & y cita tous les princes alliés & sujets de Rome, à qui il parla en maître, Il prit ensuite le chemin de la Cilicie. Ce sut dans cette contrée qu'il donna audience à la sameuse Cléopatre, qui venoit s'excuser d'avoir sourni des secours aux partisans de la re-

publique. On fait par quelle magie cette reine vo-Îuptueuse parvint à mettre ce juge des rois à ses pieds. Antoine oublia dans ses bras l'empire du monde & sa propre gloire; il laissa à ses lieutenans le soin de saire triompher les aigles romaines, & alla s'enivrer des délices d'Alexandrie. Depuis cette époque, il ne fit plus rien de considérable par lui-même. Il remporta à la vérité quelques avantages sur les Parthes; mais il les acheta par tant de malheurs, tous occasionnés par sa passion pour Cléopatre, qu'on ne peut lui en saire un mérite. Octavie, sœur d'Auguste, qu'il avoit épousée depuis la mort de Fulvie, pour sceller son alliance avec Auguste, fit d'inutiles efforts pour le tirer de cette langueur satale. Elle partit de Rome, résolue de l'accompagner dans une nouvelle expédition qu'il méditoit contre les Parthes. Arrivée à Athènes. elle lui écrivit pour le prier de se ressouvenir de leur union, & lui annoncer son voyage & les secours qu'elle lui amenoit elle-même. Antoine se disposoit à recevoir cette tendre & vertueuse épouse, lorsque Cléopaire, craignant une rivale dont les attraits étoient relevés par la modestie & les mœurs, employa tous les artifices d'une galanterie rafinée pour conserver sa conquête; elle pleuroit & rougissoit d'avoir pleuré; elle cachoit & montroit ses larmes, elle vouloit mourir. Antoine, trompé ou subjugué, défendit à Octavie de venir le joindre sous prétexte qu'il alloit passer l'Euphrate. Octavie n'opposa à ces mépris que la douleur d'avoir perdu le cœur de son époux. Cette vertueuse Romaine, aussi occupée de ses devoirs, que sa rivale l'étoit de ses plaisirs, menoit une vie privée & obscure, n'ayant d'autre plaisir que d'élever ses enfans, & de leur inspirer une respectueuse tendresse pour un père qui les sacrifioit à l'amour d'une étrangère.

Cet affront fait aux sang des Césars, indisposa les Romains contre Antoine. L'affectation qu'il eut de triompher dans Alexandrie, honneur que Rome prétendoit avoir seule le droit de désérer, & l'indiscrétion qu'il eut de s'asseoir sur le trône d'Egypte, porta l'indignation publique à fon comble. C'étoit pour la première fois qu'on voyoit un Romain revêtu des ornemens de la royauté. Son front étoit ceint d'un diadême, il portoit un sceptre d'or à la main, sa robe de pourpre étinceloit de de diamans. Cléopatre assise à sa droite, parée des attributs de la déesse Isis, dont elle se donna le nom, sut reconnue pour sa semme, & proclamée reine d'Egypte, de Cliypre, de la Lybie, de la Célé-Syrie, & Césarion qu'elle avoit eu de César, lui sut donné pour collègue. Les ensans qu'elle avoit donnés à Antoine eurent aussi leur partage, & le superbe titre de rois des rois. L'aîné, nommé Alexandre, devoit avoir l'Arménie, la Médie & la Parthie, après qu'il en auroit sait la conquête. Ptolémée, le plus jeune, ent la Syrie, la Phé-nicie & la Cilicie. Ces jeunes princes prirent aufii - tôt les habits des peuples sur lesquels ils

devoient bientôt règner, & choisirent leurs officiers & leurs gardes parmi les principales samilles.

Octave tenoit à Rome une conduite bien différent; jaloux du rang suprême, il ménageoit l'estime des peuples, & ne négligeoit rien pour perdre Antoine. Politique habile, il cacha fon ambition fous les apparences du bien public; il fe plaignoit sans cesse de ce que son collègue dépouilloir l'état par ses prosusions, & en resserroit les limites au lieu de les étendre. Il fit ses préparatifs, sous prétexte de tirer vengeance du mépris qu'Antoine avoit sait de la majesté romaine. Antoine instruit de l'abime qui se creusoit sous ses pas, envoya des députés à Rome, & quitta les bords de l'Araxe. Il rejoignit Canidius qui campoit aux environs d'Ephèse avec seize légions. Cléopatre ne tarda pas à le suivre dans cette ville, pour prévenir toute réconciliation avec César & Octavie. Les plus sages murinuroient de voir une semme dominer dans le camp, & introduire sous la tente le luxe d'une cour esseminée. Antoine sentoit lui-même combien ce scandale révoltoit les esprits; mais entraîné par la force de son penchant, il n'écoutoit que les conseils de ses flatteurs, qui lui représentoient que la présence de cette reine étoit nécessaire pour entretenir le courage des Egyptiens; que d'ailleurs Cléopatre, instruite dans l'art de gouverner, pouvoit aller de pair avec les plus grands hommes. Ce conseil flattoit trop la passion d'Antoine, pour être rejetté. Il se rendit à Samos où se trouvèrent tous les rois ses alliés, qui ne sembloient que les premiers sujets d'une reine enivrée de sa grandeur. Tous les jours surent marqués par des sêtes & des sestins où l'on étaloit tout le luxe asiatique. Dans un voyage qu'il fit à Athènes, il voulut que l'on rendit à son amante les mêmes honneurs qui avoient été déférés à Octavie quelque temps auparavant. Il exigea qu'ils lui fissent une députation dont lui-même étoit le chef. Ce fut-là qu'il tint un conseil, où l'on opina qu'il sal-loit déclarer la guerre à Auguste, & répudier Octavie. S'il eût prosité du moment, il accabloit son ennemi qui n'avoit point encore rassemblé toutes ses sorces : mais aveuglé & ralenti par la molesse, il remit à l'année suivante une guerre qu'il eût terminée sans péril en usant de diligence.

Des députés admis au sénat y déclarèrent son divorce avec Octavie. Les esprits, déja révoltés par tant d'outrages, surent saiss de la plus vive indignation à la lecture d'un testament qu'Auguste présentoit comme celui d'Antoine, mais qu'on croit avoir été supposé par son rival; Antoine y instituoit pour ses héritiers, les ensans qu'il avoit eus de la reine d'Egypte, & ordonnoit que son corps sût transséré à Alexandrie, en quelque lieu du monde qu'il mourût. Autorisé par un décret du peuple, Auguste déclara la guerre à Cléopatre. Ce prince artissieux auroit blessé la politique, en y saisant comprendre nommément Antoine, il falloit lui laisser le soin & le tort de se déclarer

Histoire, Tom, I.

lui-même ennemi de la patrie en combattant pour Cléopatre. C'étoit d'ailleurs un ménagement pour les chefs du parti contraire qui avoient un reste de crédit dans Rome. La guerre devint inévitable. Ces deux rivaux intéreffèrent à leur querelle prefque tous les peuples connus. Antoine eut sous ses enseignes toutes les nations Afriquaines, depuis l'Ethiopie jusqu'à la Cyrénaïque, & les Assatiques, alliées ou tributaires de Rome. Il comptoit parmi ses lieutenants Bocchus, Tarcondème, Archélaus, Philadelphe, Mithridate & Adallas, tous ornés du diadême. Octave commandoit à tous les peuples Africains, placés à l'occident de la Cyrénaïque, & à tous ceux de l'Europe; il en faut cependant excepter les Sarmates, les Germains & les Bretons dont il n'avoit que quelques essaims. Vain-queur du fils du grand Pompée, ses slottes lui affuroient l'empire des mers. Ses troupes se rendirent par mer & par terre aux environs d'Actium. Canidius, lieutenant général d'Antoine, lui conseilla d'éviter le combat de mer qu'Auguste désiroit, & sur-tout de renvoyer Cléopatre en Egypte; mais la volonté de cette reine impérieuse l'emporta sur la sagesse de ce conseil. Antoine disposa sa flotte composée de deux cens gros vaisseaux bien garnis de soldats, mais dépourvus de matelots. Un vieil officier, qui servoit sous lui depuis un grand nombre d'années, gémit de ce qu'il s'exposoit à être vaincu, lorsque ses troupes de terre lui promettoient la victoire la plus complette. » Mon gé-" néral, lui dit-il, que ne vous fiez-vous à ces » cicatrices, à cette épée, plutôt qu'à ce bois » pourri? Laissez la mer aux Egyptiens & aux » Phéniciens, gens nourris sur cet élément; mais » à nous autres Romains, donnez-nous la terre où » nous sommes accoutumés à braver la mort, & " à chasser devant nous nos ennemis. " Antoine lui tendit la main & prit le conseil en bonne part, mais ne le suivit pas. Cinq jours après que les deux flottes eurent été en présence, Antoine leva l'ancre, & s'avança à la hauteur qu'il avoit résolu de tenir pendant l'action. Elle commença vers les fix heures du matin. Cette bataille sembloit un combat de terre, ou plutôt un siège de ville. Les galères d'Antoine s'élevoient au-dessus de celles d'Octave, comme autant de citadelles; elles étoient garnies de tours, d'où les soldats lançoient les mêmes armes dont on use dans la défense des places. Celles de César, plus légères, mais plus nombreuses & mieux équipées, attaquèrent ces lourdes masses, & ne pouvant les endommager avec leurs éperons, elles jettèrent dans les tours des matières enflammées; le combat continuoit avec une ardeur égale des deux côtés, lorsque Cléopatre, déployant ses voiles, passe à travers les deux armées, & dirîge sa route vers le Péloponèse avec son escadre composée de soixante galères. Antoine oubliant sa flotte, & s'oubliant soi-même, vole à sa suite. Ayant atteint son vaisseau, il quitte le sien & s'afsied sur le tillac la tête dans ses mains, les coudes Aaa

fur ses genoux, il passa trois jours dans cette attitude, & gardant un morne silence, également humilié de sa passion & de sa désaite. Arrivé au cap de Tenare, il leva enfin les yeux, & les tournant vers Cléopatre, il oublia sa perfidie, & se livra avec une nouvelle complaisance à ses caresses trompeuses. Sa flotte combattit longtemps avec courage, & ne fut vaincue que par un vent contraite, la plupart de ses vaisseaux surent pris, coulés à fond ou dispersés. Son armée de terre, qui étoit forte de cent mille hommes, se rendit sans tirer l'épée, ayant été trahie & aban-donnée par ses chess. De Tenare, Cléopatre se rendit en Egypte, & Antoine en Lybie, où il avoit une armée qui étoit sa dernière ressource. Ayant appris que ces troupes infidelles s'étoient déclarées pour Octave, il se seroit donné la mort, si ses amis ne lui eussent conseillé de vivre pour les défendre. Se voyant alors général sans armée, il alla rejoindre Cléopatre à Alexandrie, où il la trouva occupée du plus vaste projet qu'eût pu concevoir une semme : c'étoit de voiturer sa flotte à travers l'Isthme de Suez, & de gagner par la mer rouge des régions inconnues, pour y vivre à l'abri des guerres & de la servitude. L'ayant détournée de ce projet, il se livra à des sêtes qui marquoient plus sa supidité, que son goût pour les plaisirs. L'impessibilité de continuer la guerre, le força de recourir à la négociation. Il demandoit à Octave de le laisser vivre simple particulier dans Athènes, s'il lui refusoit le gouvernement d'Egypte. Il crut le fléchir en lui rappellant le souvenir de leur ancienne amitié. Octave reçut ses présens, & ayant renvoyé ses ambassadeurs sans réponse, il continua sa route vers Alexandrie. Antoine, instruit de la prise de Peluse, résolut d'arrêter son ennemi dans sa marche. Il le chargea avec autant de valeur que de prudence, & le vainquit dans un combat de cavalerie. Ce premier avantage ranima son espoir. Il engagea une nouvelle action, dont le mauvais succès l'obligea de chercher une retraite dans les murs d'Alexandrie. Octave l'y suivit, & campa près de l'Hippodrome, d'où il entretint des intelligences avec la reine. Antoine, trahi au dedans, & attaqué au-dehors, fit une vigoureuse sortie sur les assiégeans, dont la cavalerie se retira en désordre. Fier de cette nouvelle victoire, il rentra dans le palais, le fabre nud & fanglant. Il salue Cléopatre d'un baiser, & lui présente un foldat qui s'étoit montré son émule. On célébra cette journée par un sestin, où Antoine sit paroître la gaieté d'un philosophe aimable & détaché de tout: " Mes amis, dit-il à ses officiers, traitez-moi » bien aujourd'hui, il est incertain si vous me » verrez demain, & si vous ne serez pas à d'autres » maîtres «. Voyant que ces paroles prononcées avec un sourire adresse à ses amis, les saisoient fondre en larmes, il essaya de les consoler. Rangeant son armée en bataille, il vit sa slotte & sa cavalerie passer du côté de César, Alors trahi &

privé de toute espérance, il rentre dans la ville; gémissant de ce qu'une semme, pour laquelle il alloit se facrisser, le livroit à son ennemi.

La perfide Cléopatre, craignant sa colère & son désespoir, se retira dans son tombeau, d'où elle lui fit dire qu'elle étoit morte : » Qu'attends-tu » donc Antoine, s'écria-t-il aussi-tôt en détachant » fa cuirasse, qu'attends-tu! la sortune ne t'a-t-elle " pas tout ravi?..... chère Cléopatre, je " ne me plains pas de ce que je vais te rejoindre; » mais un empereur, un Romain devoit-il se » laisser vaincre par une semme en magnani-" mité "? aussi-tôt se retournant vers Eros, le plus cher de ses affranchis, il lui rappella sa promesse de le tuer dès qu'il lui en donneroit l'ordre. Eros aussi-tôt tira son épée & la leva, comme pour l'en frapper; mais tout-à-coup détournant la vue, il se la passe au travers du corps, & tombe mort aux pieds de son maître. Antoine s'écria : généreux Eros, tu m'apprends mon devoir : auffi-tôt il se perce le flanc, & se jette sur un lit où il appelle la mort, trop lente à venir à son secours. Ses mains foibles ne peuvent élargir fa blessure; il redemande son épée à ses amis, que l'excès de la douleur éloigne de ce spectacle sunesse. Cléopatre apprenant qu'il meurt pour elle, qu'il lui adresse ses derniers soupirs, lui sait savoir qu'elle est encore vivante; il ordonne sur le champ à ses esclaves de le porter dans le tombeau où elle s'étoit retirée. Cléopatre soupçonnant la soi d'Auguste, & craignant d'être surprise par ses émissaires, ne fit point ouvrir les portes. Elle parut aux senêtres, d'où elle jetta des cordes, auxquelles on attacha Antoine, qui, flottant en l'air & expirant, tournoit encore ses regards vers elle. Dès qu'il sut dans les bras de Cléopatre, il lui conseilla de vivre, si elle le pouvoit avec gloire; & sur ce qu'elle fondoit en larmes voyant sa plaie & son corps couvert de sang: » Consolez-vous, lui dit-il, & au lieu de » gémir de ma disgrace, louez mon bonheur. La » sortune m'a comble de tous ses biens, je me suis " vu le plus plus grand, le plus glorieux & le plus " puissant homme de la terre, & à la fin de mes " jours, romain, je ne suis vaincu que par un ro-" main". Il eut à peine fini ces paroles, qu'il expira sur le sein de Cléopatre, dans la soixantetroisième année de son âge, d'autres disent dans la cinquante-sixième. Il laissoit sept enfans qu'il avoit eus de ses trois semmes, Fulvie, Octavie & Cléopatre. On ne sait quel sut le sort de ses deux fils, Alexandre & Ptolomée, que lui avoit donnés la reine. La vertueuse Octavie éleva sa fille Cléopatre avec le même soin que ses propres ensans, & la maria à Juba, roi de Mauritanie, l'un des princes les plus accomplis de son siècle. Antillus, l'aîné des fils qu'il avoit eus de Fulvie, sut livré, par son propre gouverneur, entre les mains des soldats d'Octavien, qui le firent périr par les ordres de leur maître. Julius Antonius, frère puîné d'Antillus, & issu de la même mère, sut un des principaux

favoris d'Auguste, & épousa Marcella, fille d'Octavie, sa belle-mère; mais ayant été surpris avec Julie, fille unique de l'empereur, il sur puni du dernier supplice. Octavie donna à Marc - Antoine deux filles, toutes deux nommées Antonia. La première, qui sut mariée à L. Domitius Enobarbus, donna le jour à Cn. Domitius, père de l'empereur Néron. La cadette, aussi vertueuse que sa mère, qu'elle égaloit en beauté, épousa Drusus, frère de Tibère & fils de Livie. Ce sut de ce mariage que sortirent Germanicus, si célèbre par les regrets dont les Romains honorèrent sa mémoire, & l'empereur Claude, qui régna avant Néron. Caïus Caligula, fils de Germanicus, régna pareillement dans Rome. Si Antoine, avant sa mort, eût su lire dans les livres des destins, il eût été satissait, en voyant sa race sur un trône sondé par son ennemi qui lui resusoit une maison dans Athènes. (M--Y.)

ANTOINE DE BOURBON, (Hist. mod.) roi de Navarre par Jeanne d'Albret, sa semme, prince soible, indécis, flottant entre les deux religions & les deux partis, qui signala sa valeur en mille occasions, & ne montra de la résolution qu'une sois; qui servit ses ennemis qu'il craignoit, contre ses parens qu'il aimoit, & qui mourut en combattant pour la cour, après en avoir reçu mille outrages;

tel fut le père du roi Henri IV.

En même-temps qu'Antoine étoit roi de Navarre par sa semme, il étoit de son ches premier prince du sang de France, & le roi François II, quoique majeur par la loi, étoit enfant; le connétable de Montmorenci, déchu de sa saveur par la mort de Henri II, & remplacé par les Guises, oncles de Marie Stuart, femme de François II, Montmorenci, pour balancer le crédit des Guises, pressoit le roi de Navarre de venir prendre dans le conseil, & auprès du roi, la place qui lui appartenoit; mais l'irrésolu Antoine n'osoit se fier à Montmorenci, qui avoit conseillé autresois à Henri II de s'emparer des restes de son petit royaume de Navarre, déja presque réduit à rien par l'ancienne usurpation de Ferdinand le Catholique; le roi de Navarre venoit lentement & à petites journées; il n'arriva que pour entendre François II lui déclarer qu'il avoit confié l'administration à ses oncles de Guise; d'ailleurs il n'eprouva qu'oubli & que mépris de la part de la cour, on ne lui avoit pas même ré-· servé un logement, & le maréchal de Saint-André, quoiqu'attaché aux Guises, se crut obligé, par décence, de lui céder le sien. Le roi de Navarre enfin, pour pouvoir quitter la cour avec honneur, sut trop heureux de se saire donner la commission de conduire sur la frontière la princesse Elisabeth, qui alloit épouser Philippe III. C'étoit précisément au roi de Navarre que cette commission n'auroit pas dû être donnée; car elle portoit, que la princesse seroit conduite sur les terres d'Espagne, & cependant c'étoit à Roncevaux, qui est sur les terres de Navarre, que la princesse devoit être remise aux députés espagnols. Aussi le roi de Navarre sut - il obligé de protester contre cette énonciation.

Le prince de Condé, son strère, déja plus que soupçonné d'avoir été le ches secret de la conjuration d'Amboise, redoubloit d'efforts auprès du roi de Navarre pour l'entraîner dans la révolte. Sur le bruit d'une nouvelle conjuration, le roi de Navarre, le prince de Condé, le Connétable sur mandés à la cour. Les princes auroient pu y paroître à leur avantage, s'ils avoient accepté les secours que la noblesse s'empressa de leur offrir; mais le roi de Navarre ne voulut être armé que de sa seule innocence, & le prince de Condé crut qu'il se justisseroit de cette nouvelle conjuration,

aussi facilement que de la première.

Au moment où le roi de Navarre alloit entrer dans l'appartement de François II, il reçut avis que les Guises avoient arraché à la soiblesse de ce prince un consentement de le saire assassiner en sa présence; ce sut alors qu'Antoine montra une sermeté, qui n'étoit pas de son carastère: » s'il me » tuent, dit-il à Reinsy son gentil-homme, portez » à ma semme & à mon fils mes habits tout san glans, ils y liront leur devoir. Il entre d'un air intrépide & modesse, les Guises jettoient des regards inquiets sur le roi, qui balançoit à donner le signal & qui ne le donna point; Antoine sortit, sans avoir paru troublé ni instruit du danger qu'il couroit; le duc de Guise sortit après lui plein de colère contre François II, & s'écriant: ô soible, ô lâche roi!

Observons cependant que M. de Thou, qui rap-

porte ce sait, ne paroit pas le garantir.

Le prince de Condé sut arrêté, jugé, condamné, on se contenta d'observer le Roi de Navarre.

Celui-ci, pour fauver la vie à fon frère, céda la régence à Catherine de Médicis pendant la minorité de Charles IX, & se contenta de la lieutenance générale du royaume, qui ne sut qu'un titre entre ses mains. C'est à cette occasion qu'on sit des vers où on le comparoit avec Marc Antoine le Triumvir, dont il avoit la valeur & la soiblesse.

Marc-Antoine, qui pouvoit être Le plus grand seigneur & le maître De son pays, s'oublia tant, Qu'il se contenta d'être Antoine, Servant lâchement une roine! Le Navarrois en sait autant.

Il faisoit plus. Il servoit une reine qu'il haissoit; Marc Antoine avoit servi une reine qu'il aimoit.

Il fit plus encore, il se réconcilia même avec les Guises. On lui saisoit espérer, tantôt que le roi d'Espagne, avec lequel les Guises étoient étroitement liés, lui restitueroit son royaume de Navarre, tantôt qu'il lui donneroit la Sardaigne en échange. "Il prit, dit Bayle, l'isse de Sardaigne, pays de "bannissement, pays malheureux & disgracié, il "la prit, dis-je, tant il connoissoit la carte! pour Aaas 2.

une de ces isses fortunées dont les fables sont mention. On lui proposa de répudier Jeanne d'Albret & d'épouser Marie Stuart, alliance qui, au lieu des restes toujours menacés du royaume de Navarre, lui auroit procuré le royaume d'Ecosse & peut-être les trois royaumes Britanniques. Son attachement pour Jeanne d'Albret, ou, selon quelques auteurs, le respect de Marie Stuart pour les droits de cette première épouse, sit tomber cette proposition.

La guerre civile s'alluma, le prince de Condé, chef déclaré des huguenots, s'approchoit en armes, de Fontainebleau où étoit la cour; Catherine de Médicis étoit alors d'intelligence avec lui & vouloit se remettre entre ses mains; le roi de Navarre, gagné par les Guises, vint déclarer à la reine qu'il salloit ramener le roi à Paris; la reine hésitoit: vous pouvez rester, si bon vous semble, lui dit le roi de Navarre, nous partons. La reine ne put que les suivre.

Au milieu des hostilités se sit l'entrevue de Thoury entre le prince de Condé d'un côté, le roi de Navarre de l'autre, accompagné de la reine-mère, alors réunie avec le roi de Navarre & les Guises. Tout s'y passa, comme dans l'entrevue d'Arminius & de Flavius, son frère, sur les bords du veser, chez les Germains; le roi de Navarre reprocha au prince de Condé sa révolte & l'embrâsement du royaume; Condé reprocha au Roi de Navarre son asservissement aux Guises, les esprits s'aigrirent, on alloit en venir aux armes, il fallut rompre la consérence.

Au siège de Rouen, sait par les Catholiques en 1562, le roi de Navarre sut blessé d'un coup de mousquet à l'épaule: sa blessure, qui n'étoit pas même dangereuse, devint mortelle par son incontinence; la demoiselle du Rouet, une des silles que Catherine de Médicis imenoit à sa suite pour séduire les hommes avec qui elle vouloit traiter, la désit de ce rival d'autorité qui n'avoit pas été sort redoutable pour elle: il mourut en batteau à Andelis, le 17 novembre 1562, au bout de trois semaines, en voulant revenir à Paris par la rivière. Lorsqu'il sut blessé, il étoit dans la tranchée, & se trouvoit dans la situation où son épitaphe le représente.

Ami lecteur, le prince ici gissant, Vécut sans gloire, & mourut en pissant.

Il mourut dans la même irréfolution où il avoit vécu à l'égard de la religion. Il sut un peu plus serme dans son opinion sur le gouvernement, qui ne lui parut mériter aucune confiance. Il sit avertir sa semme de prendre garde à elle, de sortisser ses places & de ne jamais venir à la Cour. Elle avoit changé de religion en même temps que son mari, mais en sens contraire. D'abord catholique, lorsque le roi de Navarre s'étoit sait huguenot, elle lui avoit déclaré que, s'il vouloit saire conssiquer ses états,

elle vouloit conserver les siens, ou ne pas sournir du moins ce prétexte de les envahir.

Depuis, soit persuasion, soit changement dans les vues politiques, elle embrassa la résorme avec zèle, vers le même temps où son mari, dit Brantôme, s'embarqua dans la catholique.

Antoine oublioit les injures, plus par soiblesse que par magnanimité, il les oublioit en esset plûtôt qu'il ne les pardonnoit. Les plaisans disoient, qu'en l'ouvrant, on ne lui avoit trouvé ni cœur, ni fiel. C'est presque le mot connu sur les courtisans: ni humeur, ni honneur.

ANTOINE, prieur de Crato, roi titulaire de Portugal, étoit le prince dont les droits à cette couronne parurent les meilleurs, après que dom Sebaftien eut disparu à la bataille d'Alcaçar en 1578, & fur-tout après que le cardinal Henri, qui lui avoit succèdé, sut mort en 1580. Philippe II, roi d'Espagne, dont les droits étoient les plus soibles, les appuya par la sorce, s'empara du royaume de Portugal, mit à prix la tête du prieur de Crato, son rival, que la noblesse & le peuple avoient proclamé roi dans Lisbonne. Quatre-vingts mille ducats, promis par le roi d'Espagne, tout-puissant à Lisbonne, ne purent engager les généreux Portugais à lui livrer celui qu'ils regardoient comme leur souverain légitime; à travers tous les dangers qui assiégent un proscrit, il fut toûjours en sûreté parmi eux. On prétend même qu'il étoit caché dans Lisbonne, pendant tout le séjour que Philippe II y fit pour affermir sa puissance.

Anoine mourut à Paris en 1595, à 64 ans, cédant à Henri IV, ses droits sur le royaume de Portugal, & lui recommandant ses ensans, dont la postérité masculine a substisté encore près d'un siècle.

On sait qu'Antoine est le nom de deux saints célèbres; savoir, l'instituteur de la vie monastique; connu par ses tentations & ses miracles, né à Côme en Egypte en 251, mort le 17 Janvier 356, âgé de 105 ans, & dont Saint-Athanase a écrit la vie.

Et Saint-Antoine, dit de Padoue, cordelier, né à Lisbonne en 1195, mort à Padoue le 13 juin 1231, & si révéré en portugal, qu'il est toujours le général des armées de ce royaume; son couvent reçoit les appointemens de cette dignité: ceux qui commandent réellement les troupes, ne sont que ses lieutenans.

Antoine est encore le nom de deux savans du 15° siècle, l'un distingué par le surnom de Panormitain, parce qu'il étoit de Panorme, c'est-à-dire de Palerine, & connu sur-tout par les querelles avec un autre savant, nommé Laurentius Valla. Alsonse d'Aragon, roi de Naples, l'envoya en 1451, demander aux Vénitiens l'os du bras de Tite-Live, qu'il obtint. On dit qu'Antoine vendit une de ses terres pour acheter un exemplaire de cet historien, copié par le Pogge, monument plus précieux en esset que

l'os d'un bras. Mort à Naples, en 1471, âgé de 78 ans.

ANTONIN PIE (Hist. rom.) nom cher à l'humanité, prince juste, bon, pacifique, adopté par Adrien qu'il esfaça, & qui adopta Marc-Aurele, par lequel il fut pour le moins égalé, mais dont la gloire rejaillit sur lui; aussi réunit-on ces deux princes sous ce nom chéri des Antonins. Sous eux, l'univers respira avant d'être livré aux Commode, aux Caracalla, aux Héliogabale; comme il avoit respiré sous Titus avant d'etre livré à Domitien. Nous ne rapporterons ici que deux traits, pour faire connoître le caractère généreux, doux & tendre d'Antonin Pie, qui, quand on lui parloit de guerre, répétoit toujours ce mot de Scipion : J'aime mieux conserver un citoyen que de tuer mille ennemis. Etant proconsul en Asie avant son élévation à l'empire, à son arrivée à Smyrne, on l'avoit logé dans la maison du sophiste Polémon, qui étoit pour lors à la campagne; il en revint quelques jours après, fort tard, trouva très-mauvais qu'on eût disposé de sa maison en son absence, & usant durement de ses droits de propriétaire, il obligea le proconsul d'en sortir à l'instant même; il étoit minuit: Antonin ne répliqua point & sortit. Lorsqu'il sut empereur, Polémon vint à Rome, & alla le saluer, soit qu'il ne crût pas pouvoir s'en dispenser, soit qu'il espérât que le prince auroit oublié son procedé. Antonin le reçut fort bien, & l'obligea de prendre un appartement dans son palais. J'ai logé chez vous, lui dit-il, il est juste que vous logiez chez moi. Et voyant que Polémon, un peu consus, ne savoit que répondre, il ajouta en riant : Vous pouvez prendre cet appartement en toute assurance, on ne vous en fera pas sortir à minuit. Ce Polémon, faisant représenter une pièce de théatre qu'il avoit saite, chassa publiquement un acteur qui lui paroissoit exécuter mal son rôle, & l'obligea de descendre du théatre, soit qu'il en eût le droit ou non. Le comédien alla se plaindre à l'empereur. Il m'a chasse, disoit-il, en public, en plein midi. Moi, dit l'empereur, il m'a chasse en plein minuit, & je n'ai rien dit.

L'autre trait est, que voyant Marc-Aurele qu'il avoit adopté pleurer celui qui l'avoit élevé, & entendant les courtisans taxer cette sensibilité de soiblesse. » Respectez ses larmes, leur dit-il, & nouffrez qu'il soit homme ».

C'est ce trait qu'on a voulu célébrer dans des vers lus & applaudis dans l'académie françoise à la

séance de la faint Louis en 1766.

Ce héros bienfaisant, ce divin Marc-Aurele Pleuroit l'heureux vieillard, son ami, son modèle, Guide de son enfance, & qui, même à la cour, Avoit nourri son cœur de vertus & d'amour. Le vieillard su comboit, appesanti par l'âge. Le prince, en l'embrassant, oublioit son courage; Il pleuroit. Antonin observant ses douleurs, Dit aux durs courtisans qui condamnoient ses pleurs;

- » Laissez pleurer mon sils, permettez qu'il soit homine; » Ses pleurs seront la gloire & le bonheur de Rome;
- » Je l'ai nommé César, il l'a bien mérité; » Sur la foi de ces pleurs je l'aurois adopté.

Antonin mourut le 7 mars 161, âgé de foixante dix ans: on ignore si l'itinéraire qui porte son nom est son ouvrage, ou celui de quelqu'un de ses successeurs.

ANTONIO, (NICOLAS) chevalier de l'ordre de saint Jacques, & chanoine de Séville, auteur d'une Bibliothèque des écrivains espagnols, en deux volumes in-sol. ouvrage estimé, & d'un autre ouvrage moins connu, imprimé à Anvers en 1659, intitulé: De exilio, sive de pæná exilii exulumque conditione & juribus, in-sol. Né à Séville en 1617, mortà Madrid en 1684.

ANTONIUS PRIMUS, (Hist. rom.) un des principaux lieutenans de Vespasien, un des principaux instrumens de ses victoires sur Vitellius; rival de gloire & de puissance de Mucien sous Vespasien, avoit été condamné comme saussaire sous le règne de Néron. Tacite parle beaucoup de lui dans les second, troisième & quatrième livres de ses histoires. Voici le portrait qu'il en sait dans le second livre, chap. 86: Strenuus manu, sermone promptus, ferendæ in alios invidiæ artisex, discordiis & settionibus potens, raptor, largitor, pace pessimus, bello non spernendus. "Brave, éloquent, "possédant l'art d'envenimer les esprits, de sous, prodigue par intérêt, citoyen détestable, ex"cellent militaire". (Traduction du P. Dotteville.)

ANTRUSTIONS, f. m. pl. (Hist. mod.) volontaires qui chez les Germains suivoient les princes
dans leurs entreprises. Tacite les désigne par le
nom de compagnons; la loi salique, par celui d'hommes qui sont sous la soi du roi; les sormules de
Marcusse, par celui d'antrustions; nos premiers historiens, par celui de leudes, & les suivans, par celui
de vassaux & seigneurs.

On trouve dans les loix saliques & ripuaires; un nombre infini de dispositions pour les Francs, & quelques-unes seulement pour les Antrustions. On y règle par-tout les biens des Francs, & on ne dit rien de ceux des antrustions; ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci se régloient plutôt par la loi politique que par la loi civile, & qu'ils étoient le sort d'une armée, & non le patrimoine d'une samille, (A, R.)

famille. (A. R.)

AOD, (Hist. des Juiss.) fils de Gera, de la tribu de Benjamin, sur chargé d'aller porier des présens à Eglon, roi des Moabites, qui opprimôit les Hébreux. Ce jeune homme ayant sait sa commission, & yant quitté le roi, revint sur ses pas, seignant d'avoir quelque chose d'important à dire à Eglon. Celui-ci fait retirer tout le monde. Aod saisit ce moment pour le poignatder, & sortit de

la tente du roi avant qu'on se sût apperçu de ce meurtre. Il sut juge d'Israël, vers l'an du monde 2679. (A. R.)

APAMÉ, (Hist. d'Egypte.) veuve de Magus, usurpateur de la Cyrénaïque, dont le roi d'Egypte lui avoit confié le gouvernement, avoit tout le courage & tous les talens nécessaires pour affermir un trône usurpé. Après la mort de son mari, elle offrit sa fille en mariage à Démétrius, oncle d'Antigone, roi de Macédoine. Ce prince, séduit par l'appât d'une couronne, se rendit dans la Cyrénaïque, & la veuve, touchée des graces de sa figure, garda pour elle l'époux qu'elle destinoit à sa fille. La jeune princesse outragée intéressa en sa saveur le peuple & les grands. Tous embrassèrent la cause de la jeunesse & de la beauté; les conjurés rangés fous ses ordres, entrent de nuit dans l'appartement de sa mère qu'ils trouvent couchée avec son nouvel époux; la fille furieuse ensonce le poignard dans le sein de son amant infidèle, & brigue le cruel honneur de lui porter les premiers coups. Apamé sut épargnée, & les conjurés la renvoyèrent à son frère Antiochus. Elle vieillit dans sa cour, chargée du mépris public, quoiqu'elle possédar tous les talens qui sont naître l'estime; mais il ne saut qu'un moment de soiblesse pour ternir l'éclat de mille vertus. (T--N.)

(On ne dit ni de quel Antiochus cette Apame étoit sœur, ni dans quel temps elle vivoit.)

APANAGE, f. m. ou, comme on disoit autrefois, APPENNAGE, (Hist. mod.) terres que les fouverains donnent à leurs puines pour leur partage, lesquelles sont réversibles à la couronne, faute d'enfans mâles dans la branche à laquelle ces terres ont été données. Ducange dit que dans la basse latinité on disoit apanere, apanamentum, & apanagium, pour désigner une pension ou un revenu annuel qu'on donne aux cadets, au lieu de la part qu'ils devroient avoir dans une seigneurie, qui ne doit point, suivant les loix & coutumes, se partager, mais rester indivise à l'aîné. Hossman & Monet dérivent ce mot du celtique ou allemand, & disent qu'il fignifie exclurre & forclorre de quelque droit; ce qui arrive à ceux qui ont des apanages, puisqu'ils sont exclus de la succession paternelle. Antoine Loysel, cité par Ménage, croit que le mot apanager vouloit dire autresois donner des armes ou plumes, & des moyens aux jeunes seigneurs qu'on chassoit de la maison de leurs pères, pour aller chercher fortune ailleurs, foit par la guerre, foit par le mariage.

Nicod & Ménage dérivent ce mot du latin panis, pain, qui fouvent comprend aussi tout l'accessoire

de la subsissance.

Quelques - uns pensent que les apanages, dans leur première institution, ont été seulement des pensions ou des payemens annuels d'une certaine somme d'argent.

Les puines d'Angleterre n'ont point d'apanage

déterminé comme en France, mais seulement ce qu'il plait au roi de leur donner.

En France même, fous les rois de la première & ceux de la feconde race, le droit de primogéniture ou d'ainesse, & celui d'apanage, étoient inconnus; les domaines étoient à peu près égale-

ment partagés entre tous les ensans.

Mais comme il en maissoit de grands inconvéniens, on jugea dans la suite qu'il valoit mieux donner aux cadets ou pusnés, des comtés, des duchés, ou d'autres départemens, à condition de soi & hommage, & de réversion à la couronne à désaut d'héritiers mâles, comme il est arrivé à la première & à la seconde branche des ducs de Bourgogne. A présent même les princes apanagisses n'ont plus leurs apanages en souveraineté: ils n'en ont que la jouissance utile & le revenu annuel. Le duché d'Orléans est l'apanage ordinaire des seconds fils de France, à moins qu'il ne soit déja possédé, comme il l'est actuellement, par un ancien apanagisse.

On ne laisse pas d'appeller aussi improprement apanage, le domaine même de l'héritier présomptif de la couronne; tel qu'est en France le Dauphiné; en Angleterre la principauté de Galles; en Espagne celle des Asturies; en Portugal celle du

Bréfil, &c.

On appelle aussi apanage, en quelques coutumes; la portion qui est donnée à un des ensans, pour lui tenir lieu de tout ce qu'il pourroit prétendre à la succession.

Paul Emile a remarqué que les apanages sont une invention que les rois ont rapportée des voyages

d'outre-mer. (G-H.)

APION, grammairien célèbre, qui professoit à Rome, sous l'empire de Tibère. Il étoit d'Oass en Egypte; il avoit sait un livre des antiquités d'Egypte, où il maltraitoit beaucoup les Juiss; il sit encore contre enx un autre ouvrage, mais qui n'est connu, non plus que les antiquites d'Egypte, que par la célèbre réponse de Joseph à Apion. Ce même Apion mérita, par sa haine déclarée contre les Juiss, d'ètre le ches de l'ambassade que les habitans d'Alexandrie envoyèrent à Caligula, pour se plaindre des Juiss qui habitoient dans leur ville. Tibère appelloit Apion, Cymbalum mundi, le regardant apparem, ment comme un déclamateur.

APOLLINAIRE, (SIDOINE.) Voyez SIDOINE. APOLLONIUS off austi le nom de plusieurs écrivains, philosophes, sophistes, &c. parmi les-

quels nous distinguerons:

1°. APOLLONIUS de Perge en Pamphilie, dit le grand géomètre. Il vivoit vers l'an 244 avant J. C. fous le règne de Ptolomée Evergètes. Son ouvrage le plus célèbre est le traité des sections coniques; it n'a pas manqué d'éditeurs, traducteurs & commentateurs. L'illustre M. Halley en a donné une magnisique & excellente édition grecque & latine. Pappus fait connoître plusieurs autres ouvrages d'Apollonius de Perge.

2º. APOLLONIUS de Rhodes, connu par un poëme en quatre livres sur l'expédition des Argonautes, cuvrage dont Longin & Quintilien ont jugė diversement; il vivoit vers l'an 232 avant Jésus-Christ, sous le règne du même Ptolomée Evergètes.

3º. APOLLONIUS d'Alabanda, dont Cicéron prit des leçons de gree & à Rome, & en Asie, & qui vivoit environ 84 ans avant J. C.

4°. Apollonius de Tyr, historien grec dont il ne reste rien, contemporain du grand Pompée, environ 60 ans avant J. C.

5°. Mais le plus célèbre de tous ceux qui ont porté ce nom, est Apollonius de Tyanes; c'étoit un philosophe Pythagoricien, que les Payens ont voulu opposer à J. C. & à qui Philostrate, auteur de sa vie, traduite par Vigénère, attribue divers miracles, qui ont été réfutés par Eusèbe & par M. Dupin. Apollonius étoit né à Tyanes en Cappadoce, vers le temps de la naissance de J. C. dont M. Godeau & beaucoup d'autres l'ont appellé le finge. Il étoit tellement attaché à la doctrine de Pythagore, qu'il ne portoit point même de souliers & qu'il ne s'habilloit que de toile, pour ne rien tirer des animaux. Nous ne toucherons point à ses miracles, c'est matière théologique; nous nous contenterons de remarquer certains traits finguliers de sa vie, & certains mots mémorables qu'on lui attribue. Dans son noviciat de pythagorisme, il passa cinq ans entiers sans parler, & quand il commença d'enseigner & de pratiquer des mystères secrets, il ne vouloit d'abord pour disciples & pour initiés, que des hommes qui eussent passé au moins quatre ans sans parler. En général, il faisoit un grand cas du silence. Etant allé à Rome du temps de Néron, pour voir, dit-il, de près quel animal c'étoit qu'un tyran, il entendit Néron chanter en plein théatre dans les jeux publics; Tigellin, flatteur & complaisant de Néron, lui demanda ce qu'il pensoit de ce prince & de son chant : J'en pense, lui dit-il, beaucoup plus favorablement que vous; vous le jugez digne de chanter, & moi de se

Apollonius se piquoit de franchise avec les rois & les grands, & elle lui réussit tantôt bien, tantôt mal. Vespasien étoit plein de respect pour lui, Domitien le mit en prison & menaça sa vie. En Asie on lui montroit l'image du roi des Parthes, pour qu'il rendit à ce vain simulacre les adorations accoutumées, il n'en voulut rien faire. » Celui que » vous adorez, dit-il aux Parthes, sera trop heu-» reux s'il mérite que je l'estime & que je le soue ». Sur cela M. de Tillemont trouve qu'il avoit une vanité digne d'un démon. Son propos paroît cependant assez sensé; il est vrai qu'on n'a peut-être pas le droit de dire de soi-même ce que Cicéron dit de Caton dans. Rome (auvée :

Méritez que Caton vous aime & vous admire,

Mais il est certain qu'il n'est pas toujours en notre pouvoir d'estimer ce que nous sommes forces de respecter. Il tint encore, à ce qu'il nous semble, un fort bon propos à un roi de Babylone, qui se défiant des dangers de son état, lui demandoit un moyen de régner sûrement. Ayez, lui ditil, beaucoup d'amis & peu de confidens. Un eunuque ayant été surpris avec une concubine de ce même roi, il consulta encore Apollonius sur la manière dont il devoit punir le coupable: en lui laissant la vie, dit Apollonius; & comme ce tyran d'Asie avoit peine à comprendre cette doctrine de pure clémence, Apollonius, par une sorte de condescendance pour les préjugés despotiques du roi, lui présenta une idée de châtiment; son amour, lui dit-il, fera son supplice. Apollonius étoit de son temps un des hommes qui avoit le plus voyagé, & le plus vu d'hommes & d'erreurs. Les lumières qu'il avoit acquises dans ses voyages, le firent aisément passer pour magicien, & il le voulut bien: il fit une. étude prosonde de ce qu'on appelloit de son temps la magie, & se piquoit d'habileté dans cette vaine science. Il eut aussi le tort de se laisser rendre des honneurs divins; mais il paroit qu'il fut irréprochable dans ses mœurs, & que si les payens en général l'ont trop exalté, quelques Chrétiens l'ont peut-être aussi trop décrié; M. de Tillemont, dans le favant article qu'il a fait d'Apollonius de Tyanes, parle trop de démons & de magie. Ce philosophe, ou cet imposteur mourut, à ce qu'on croit, dans une extrème vieillesse, à la fin de l'an 96 de notre

APOLLONIUS, (Hist. des Juifs.) gouverneur de Syrie & lieutenant des armées d'Antiochus Epiphanes, fit des maux épouvantables aux Juiss; il leva une puissante armée pour les exterminer. Mais Judas Machabée, avec une poignée de monde, le défit, le tua de sa main, & lui prit son épée dont il se servit dans la suite en mémoire d'une si

glorieuse action.

Un autre Apollonius, général des troupes de Démétrius, & gouverneur de la Célé-Syrie, sut défait par Jonathan, 148 ans avant Jésus - Chritt. (A. R.)

APPIEN, (Hift. litt. anc.) historien grec, né à Alexandrie, qui vivoit fous Trajan, Adrien & Antonin Pie, auteur d'une histoire romaine, dont nous n'avons que des parties. Il n'y suivoit pas cet ennuyeux plan chronologique auquel tant d'historiens ont cru devoir s'affujettir dans tous les détails de leur narration; il traitoit à part des différentes guerres contre les différentes nations, puisqu'enfin l'histoire romaine n'est presque que l'histoire de ces guerres que Rome a saites on aux autres nations ou à elle-même. La meilleure édition d'Appien est celle d'Amsterdam, 1670, 2 vol. in-80.

APPION. Voyez APION.

APRIES, (Hist. a'Egypte.) fils de Psamnis, fut son héritier au trône d'Egypte. L'aurore de son

règne sut brillante, & tous ses combats surent suivis de la victoire. Ses flottes, qui couvroient les mers, lui affervirent l'Egypte & Sidon, dont il fit passer les richesses & le commerce dans ses états. Les conquêtes, qui souvent épuisent les peuples conquérans, ouvrirent dans l'Egypte les fources de l'abondance. Apriès ne se livra à ses inclinations belliqueuses que pour rendre son pays plus florisfant. Les Juifs, satigués du joug tyrannique de Nabuchodonosor, cherchèrent un asyle dans l'Egypte, où leur industrie commerçante accumula l'or des nations. L'ivresse de ses succès le rendit impie, & se croyant plus qu'un homme, il osa défier les dieux & braver leur puissance. Son audace facrilège sut punie par la révolte des Egyptiens, qui jamais ne laissèrent impunies les offenses saites au culte public. Ce monarque, vainqueur des nations, se vit abhorré de ses sujets. Il passa de l'insolence de la victoire à l'abattement d'un esclave qui attend en tremblant son arrêt de la bouche d'un maître irrité. Ses sujets lui paroissoient d'autant plus redoutables, qu'il les avoit instruits lui - même dans l'art de combattre & de vaincre. Il eut dans cette extrêmité recours à la négociation, & choisit pour médiateur Amasis, qui avoit, par ses talens & sa probité, mérité la confiance de son maître & l'affection des peuples. Cet agent également propre à la guerre & à la négociation, avoit montré jusqu'alors une ame insensible aux promesses de l'ambition. A peine eut-il exposé aux rebelles le sujet de sa mission, qu'un de leurs chess lui mit un casque sur la tête & le proclama roi. Apriès ne regarda ce seu dévorant que comme une étincelle prompte à s'éteindre. Il avoit dans fa cour un de ces hommes privilégiés qui, satissaits de saire leur devoir, n'attendent leur récompense que du témoignage intérieure de leur conscience. C'étoit Paterbemis, que son intégrité & son désintéressement avoient rendu l'idole de la nation. Ce fage, dont la fidélité étoit incorruptible, sut chargé d'amener Amasis vivant, & de le livrer aux ven-geances d'un maître ofsensé. Sa négociation eut un mauvais succès; il n'essuya que les railleries de ceux qu'il crut devoir étouner par ses menaces. Apriès mécontent, le soupçonna d'être le complice de l'usurpateur de son pouvoir, & pour l'en punir, il lui fit trancher la tête. La nation, indignée d'avoir vu tomber un citoyen si respectable sous la hache du bourreau, se souleva pour venger sa mémoire. Tous les yeux se fixèrent sur Amasis, qui dès ce moment sut regardé comme le vengeur de la nation. Apriès abandonné de ses favoris, se jetta dans les bras de l'étranger. Trente mille Cariens & Ioniens mercenaires trafiquèrent de leur sang avec lni. On en vint aux mains dans les plaines de Memphis. Les étrangers combattirent avec un courage qui tenoit du déscspoir; mais enfin, accablés par la supériorité du nombre, & satigués de donner la mort, ils surent dans l'impuissance de désendre leur vie; tous expirèrent en combattant.

Apriès fait prisonnier, ne leur survécut que pour être traîné au supplice par ses propres sujets. (T--N.)

APULÉE, (Lucius) (Hist. anc.) auteur de l'âne d'or, ouvrage célèbre & traduit dans la plupart des langues modernes. Il y a encore d'autres ouvrages d'Apulée, dont la plupart traitent de la philosophie platonicienne. On a fait du tout une édition ad usum Delphini, ce qui semble mettre Apulée au nombre des auteurs classiques. On l'a accusé de magie, on l'a loué de beaucoup de miracles, qu'on a même ofé comparer à ceux de Jésus-Christ, comme ceux d'Apollonius de Tyanes. Sa magie & fes miracles furent d'avoir plu à une riche veuve qui fit sa fortune, & d'avoir gagné son procès contre les parens de cette semme, qui l'accusoient de l'avoir ensorcelée, & ce qui étoit un peu plus grave, d'avoir sait mourir le fils que cette semme avoit eu d'un premier mariage. Nous avons l'apologie d'Apulée faite par lui-même devant le proconsul d'Asrique. Apulée étoit né à Madaure en Afrique; sa semme se nommoit Pudentilla, & le fils de cette femme Pontianus. Apulee vivoit au deuxième siècle, sous Antonin & sous Marc-

AQUA-VIVA, (Hist. mod.) Il y au moins trois hommes célèbres de ce nom & de cette maison. 1°. André - Matthieu, duc d'Atri, estimé comme guerrier, plus connu comme savant, auteur d'une encyclopédie, très-imparsaite sans doute, mais ensin d'une encyclopédie; auteur aussi de commentaires sur Plutarque. Mort en 1528 à 72 ans.

2°. Le cardinal Octavio, mort en 1612, dans sa cinquante-deuxième année, ami des sciences & des savans.

3°. Claude, général des jésuites, qui, par sa sameuse ordonnance, connue sous le nom de ratio studiorum, eût arrêté les progrès des sciences, si on l'eût laissé saire; mais son plan d'études, quoique si savorable à l'ignorance, sut rejetté par l'inquistition, & d'un autre côté les jésuites ne voulurent pas être ainsi gênés dans leurs opinions. Eh! qui sommes-nous pour désendre à l'esprit humain de saire de nouvelles découvertes ou d'abjurer d'anciennes erreurs? pour dire à nos semblables: Vous penserez é vous parlerez ainsi sur ce qu'un Dieu n'a pas révélé? Souvenons-nous de l'arrêt de 1624 qui désendoit, sous peine de mort, d'enseigner aucune maxime contraire aux anciens philosophes, nommement à Aristote, & prositons, si nous le pouvons, de l'arrêt burlesque de Boileau.

AQUILA, (Hist. sacrée.) surnommé le Pontique, parce qu'il étoit originaire du Pont, contrée d'Asie, sut converti par saint Paul avec sa semme Priscille. Il en est parlé dans l'épitre aux romains.

AQUILA, (SÉBASTIEN D') (Hist. mod.) médecin italien, zélé désenseur de la dostrine de Galien, auteur d'un traité de morbo gallico, & d'un autre de sebre sanguinea, mort en 1543.

AQUINO,

AQUINO, (Hist. mod.) nom d'une ville du royaume de Naples; & d'une ancienne & illustre maison de ce royaume, à qui cette ville a donné son nom, & qui a produit plusieurs personnages célèbres, entre autres saint Thomas d'Aquin, l'une des lumières de l'église au treizième siècle, mort en 1274, dit le dosseur Angélique, l'ange de l'école, l'aigle des théologiens.

La même ville d'Aquino ou Aquin a donné le nom à un professeur d'hébreu, né à Carpentras, mais qui sut baptisé à Aquino sous le nom de Philippe, & qui étant venu enseigner à Paris, sut un des correcteurs de la polyglotte de le Jay; il mou-

rut à Paris en 1650.

Antoine d'Aquin, premier médecin de Louis XIV;

& mort en 1696, étoit son petit-fils.

AQUITAINE, (Hist. mod.) c'étoit une des divisions de la Gaule sous les empereurs romains. Dagobert I en céda une partie avec le titre de royaume, à son frère Aribert, ou Charibert, pour hii tenir lieu des partages qui avoient eu lieu juf-qu'alors; les descendans d'Aribert possédèrent àpeu-près le même état, mais à titre de duché seulement, & il sut confisqué sur eux par Pepin-le-Bref. Charlemagne donna le titre de roi d'Aquitaine au prince Louis, son troisième fils, qui sut dans la suite Louis-le-Débonnaire. Ses successeurs qui se disputèrent tout & qui déchirèrent tous ses États, se disputèrent & déchirèrent aussi l'Aquitaine, qui réunie à la couronne, en 877, par l'avenement de Louis-le-Bègue au trône, sut confiée à des ducs ou gouverneurs lesquels s'en rendirent maîtres, comme firent presque tous les gouverneurs de provinces sur la fin de la seconde race. L'Aquitaine eut alors ses ducs particuliers, dont l'héritière sut cette sameuse Eléonore d'Aquitaine, objet principal de cet article.

Le duc d'Aquitaine Guillaume IX, son père, avoit été long-temps le fléau de ses peuples & de ses voisins; il lui prit envie de faire pénitence, envie qui prend quelquesois aux mauvais princes, quand ils sont vieux. Dans sa jeunesse même, il avoit voulu vendre ses états au roi d'Angleterre Guillaume le Roux, pour aller dans la Terre-Sainte; cette sois il entreprit le pélerinage de saint Jacques en Galice, dans l'intention de ne pas revenir; on croit qu'il y mourant le ceriel servenir.

venir; on croit qu'il y mourut le 9 avril 1137.

Il laissoit pour héritière Eléonore d'Aquitaine, fa fille; en partant il la remit au roi de France, Louis-le-Gros, avec ses états, en le chargeant de la marier à Louis-le-Jeune, son fils, ce que Louis-le-Gros s'empressa de faire. Quelle alliance plus avantageuse eût-il pu désirer? Mais son fils détruisit bientôt son ouvrage, il alla d'abord signaler dans la Syrie un courage inutile & sunesse, & manquer à toutes les loix de la politique en Asie ainsi qu'en Europe. Raimond de Poitiers, prince d'Antioche, oncle d'Eléonore d'Aquitaine, pria Louis-le-Jeune, son neveu par sa semme, de l'aider à étendre les limites de sa principauté; Louis Histoire. Tome I.

étoit venu dans l'intention de nuire aux infidèles, il pouvoit donc agrandir à leurs dépeus les états de Raimond; mais jugeant que l'intérêt de la chrétienté demandoit de lui d'autres entreprises, il refusa Raimond, qui voulut s'en venger. Louis avoit mené avec lui en Syrie la reine sa femme: il est difficile de dire s'il avoit bien ou mal fait; la présence de cette semme étoit pour le moins inutile en Syrie : elle eût peut-être été funeste en France. Le prince d'Antioche, qui avoit conçu peu d'estime pour Louis-le-Jeune, & peut - être trop d'amitié pour Eléonore, voyant cette princesse àpeu-près dans les mêmes dispositions que lui à l'égard de fon mari, envenima ces principes de discorde, & engagea Eléonore à demander la nullité de son mariage; Eléonore n'entroit que trop. dans ses vues, & le roi ne s'y opposoit pas assez. Soupçonneux, comme tous les esprits soibles, il avoit sur la conduite de la reine les inquiétudes d'un mari vulgaire; il s'allarmoit du vif intérêt qu'il voyoit le prince d'Antioche prendre à sa nièce; il accusoit aussi Eléonore d'un commerce un peu libre avec un jeune turc, nommé Saladin: Mais de ces choses-là, dit naïvement Mézerai, on en dit souvent plus qu'il n'y en a, & quelquesois aussi il y en a plus qu'on n'en sait. Ce qui est certain, c'est que le mepris d'Eléonore pour son mari augmentoit tous les jours, qu'elle ne reconnoissoit en lui d'autre mérite qu'une dévotion dont elle saisoit peu de cas; qu'elle avoit le caractère libre & l'ame haute; qu'elle étoit en tout l'opposé de son mari, qui, de son côté, avoit pour elle toute l'aversion que peut donner une telle opposition de caractères. Eléonore disoit qu'elle avoit cru épouser un roi, & qu'elle n'avoit épousé qu'un moine. Pierre Lombard, le maître des sentences, le père de la scolastique, regardé par beaucoup d'historiens comme le vrai sondateur de l'université de Paris, si considéré d'ailleurs, que Philippe, srère de Louis-le-Jeune, etant élu évêque de Paris, lui céda cette place par respect pour sa doctrine, Pierre Lombard avoit engagé Louis-le-Jeune à se faire couper les cheveux par une dévotion du temps; ces cheveux courts & plats parurent ridicules à Eléonore ; Louis l'avertit dévotement qu'il ne falloit pas plaisanter sur de pareilles matières; Eléonore plaisanta sur cette réponse. Enfin l'aversion réciproque persuada au roi que son honneur & sa conscience exigeoient la séparation demandée d'abord par la reine; bientôt elle sut poursuivie avec plus d'ardeur par le roi lui-même. L'abbé Suger, avant de mourir, lui rendit encore l'important service de suspendre au moins une si suneste résolution; mais dès que ce sage ministre eut les veux fermés, Louis ne garda plus de mesures; les prélats affemblés par son ordre à Beaugency, prononcèrent la nullité de ce triste mariage, qui eût dû être heureux, si les convenances morales se régloient toujours sur les arrangemens politiques. Ainsi, l'ouvrage de la sagesse de Louis le Gros sut

détruit, & toute la grandeur que cette alliance avoit promise à la France, passa, comme Suger l'avoit prévu, à une puissance rivale. » Louis-le"Jeune ne croyoit peut-être pas, dit le pêre d'Orléans, "qu'il y eût un homme assez hardi pour
"épouser une princesse qu'il auroit répudiée, ou un
"prince assez peu délicat pour prendre une semme
"décriée, & dont il avoit eu deux filles "L'évémement sit voir qu'il s'étoit trompé.

Avouons cependant qu'il est dû quelque estime à la bonne soi avec laquelle Louis rendit à Eléonore d'Aquitaine toutes les provinces qu'elle lui avoit apportées en mariage. Les politiques machiavellistes n'ont pas manqué de dire qu'il auroit dû renvoyer la semme & garder la dot; nous ne connoissons point de loi qui autorise les rois à re-

tenir le bien d'autrui.

Eléonore devenue libre, fit le choix que les conjonctures lui indiquoient : elle prit d'ailleurs le mari, qui par son ardeur & pour les plaisirs & pour les affaires, par la hauteur impétueuse de son ame & par des talens déja brillans, lui parut le plus différent de son premier mari; ce sut Henri, d'Anjou par son père, d'Angleterre par sa mère; ce sut le fils de Geoffroy Plantagenet & de Mathilde, qui, possédant déja en France la Normandie, l'Anjou, le Maine & la Touraine, & allant posséder du chef de sa semme le Poitou, la Guyenne, & d'autres provinces adjacentes, telles que le pays d'Aunis, l'Angoumois, le Périgord, le Limosin, & même une grande partie de l'Auvergne, étoit déja plus riche & plus puissant en France que le roi même, prosse & resserré, comme il l'étoit, de tous côtés par des vassaux redoutables. Henri devint de plus l'héritier de la couronne d'Angleterre, & régna long-temps & glorieusement sous le nom de Henri II.

Qui n'auroit regardé comme heureux le mariage de Henri II avec Eléonore d'Aquitaine? Ils s'étoient presque choisis l'un l'autre, avantage si rare parmi les princes; & quant aux avantages politiques, Eléonore avoit porté en dot, an plus puissant roi de l'Europe, un tiers de la France. Cinq fils & trois filles, fruits de cette union, sembloient en attester le bonheur; elle sut pourtant troublée par de violens orages. Cette Eléonore, dont la conduite avoit force Louis-le-Jeune à l'éclat d'une séparation, Eléonore, » la personne du monde, dit le père d'Orléans, » à qui il convenoit le moins » d'être jalouse d'un mari, eut le malheur de l'être » avec excès ». Elle ne put pardonner à Henri quelques infidélités: elle le persécuta dans ses maîtresses & par ses fils. Rosemonde de Clifford capriva long-temps Henri, qui ne voulut jamais la sacrifier à Eléonore, mais qui ne la déroba qu'avec peine à ses violences. On raconte même, (mais cette histoire paroît trop fabuleuse) que pendant l'expédition d'Irlande, Henri cacha Rosemonde dans un Labyrinthe à Wodestocke, que la reine s'engagea clans ce labyrinthe, s'y egara, y passa la muit; mais

que le lendemain elle parvint jusqu'à sa rivale, & l'empoisonna. Non moins ambitieuse que jalouse, ou peut-être jalouse uniquement parce qu'elle étoit ambitieuse, Eléonore étoit indignée de ce que Henri lui refusoit l'administration des états qu'elle avoit apportés en mariage. Henri, qui ne la croyoit pas faite pour le gouvernement, ne vouloit pas plus livrer un peuple à ses caprices qu'une femme à sa jalousie. Éléonore poussa si loin les essets de son ressentiment, qu'elle sorça Henri à des coups d'autorité, source de malheur pour l'un & pour l'autre. Elle fouleva contre lui les fils même qu'elle avoit eus de lui, & qui tous semblèrent nés pour le hair & pour le tourmenter; ils ne respectèrent ni sa gloire, ni sa vieillesse, ni sa tendresse. Il les combla de biensaits, ils attentèrent à sa vie; les plus modérés d'entre eux vouloient au moins lui fuccéder de son vivant; le jeune Henri, son fils aîné, demandoit nettement qu'on lui cédât ou l'Angleterre, ou la Normandie; Richard vouloit être maître en Guyenne & en Poitou, Geoffroy en Bretagne; ils s'étoient tous mis sous la protection de la France, tous les mécontens s'étoient joints à eux; toutes les provinces angloifes du continent furent en seu. Eléonore voulut aller trouver ses fils en France: elle s'étoit déguifée en homme pour s'échapper plus aisément: elle sut reconnue, & le roi, son mari, crut devoir s'assurer d'elle. Il la retint plusieurs années en prison. Cette sévérité, peut-être nécessaire, parut une ingratitude criminelle & scandaleuse envers une reine à laquelle Henri avoit dû sa grandeur en France.

On accusa Henri II d'aimer trop Alix, fille de Louis-le-Jeune, qui, selon les traités, devoit épouser Richard, second fils de Henri II. Ce sut Eléonore elle-mème qui l'en accusa. On prétend qu'il eut un ensant d'Alix, soit qu'il l'eût-séduite, soit qu'il lui eût sait violence. On répandit même le bruit qu'il vouloit répudier Eléonore, épouser Alix, & s'il en avoit des fils, les déclarer ses héritiers. Les chagrins que lui causoient sa semme & ses fils pouvoient lui avoir donné cette idée, ou l'avoir donnée au public. Quelques historiens croient que tous ces bruits étoient autant de calomnies de la

jalouse Eléonore.

Elle resta ensermée pendant toute la vie de Henri II, qui mourut l'an 1189, en maudissant des sils qui le saisoient mourir de douleur: Richard, à la vue de son cadavre & du sang qui en sortoit, parce qu'il étoit mort d'apoplexie, ne put retenir ce cri du remords: Ah! c'est moi qui ai tué mon père. Il mit sa mère en liberté, & elle le lui rendit, car lorsque Richard, à son retour de la Terre-Sainte, eut été retenu prisonnier par le duc d'Autriche & par l'empereur Henri VI, Eléonore, après avoir rempli l'Europe de ses cris & de ses plaintes, après avoir écrit au pape des lettres où éclatent toute la douleur d'une mère affligée, & toute l'indignation qu'excite l'injustice, passa elle-mème en Allemagne l'an 1194, pour délivrer son sils.

Jean-sans-Terre, pendant la captivité du roi Richard, son srére, avoit excité en Angleterre des troubles dont Eléonore s'étoit plainte avec amertume ; cependant à la mort de Richard, arrivée en 1199, elle voulut procurer la couronne à ce vil & lâché Jean-sans-Terre, son dernier fils, au prê. judice de son petit-fils Artus ou Arthur, fils de Geosfroy, frère aîné de Jean-sans-Terre, & son petitfils sut obligé de lui saire la guerre. Elle mourut l'an 1202, selon les uns; l'an 1204, selon les au-

tres, le 31 mars.

leur origine étrangère.

ARABES. (Histoire des) Les Arabes, enivrés de leur antiquité & de l'honneur qu'ils ont de descendre des patriarches, réservent toute leur estime pour eux-mêmes, & n'ont que du mépris pour le reste des nations. Il est bien difficile de déchirer le voile qui couvre leur origine, tous les monumens hiftoriques sont mutilés ou détruits, & l'on ne peut s'appuyer que sur des traditions qui ont conservé quelques vérités & beaucoup de mensonges. On assure sans preuve que l'Arabie, dès les temps les plus voisins du déluge, sut peuplée par trois samilles différentes; la postérité de Cham s'établit sur les bords de l'Euphrate & du gosse arabique. L'intérieur de la partie méridionale fut occupé par les fils de Jochtan, dont l'aîné donna son nom à toute la presqu'ile: ses descendans surent regardés comme Arabes naturels, au lieu que la postérité de Cham, & les Ismaëlites qui formèrent des établissemens dans l'Arabie Pétrée, quelque temps après, furent toujours défignés par le nom de Most-Arabes ou de Mac-Arabes, ce qui marquoit

La postérité d'Ismaël, devenue la plus nombreuse, & par conséquent la plus puissante, réunit, diton, ses sorces pour envahir tout le domaine de l'Arabie, & les deux autres peuples furent exterminés par elle : ce massacre sut accompagné de beaucoup de prodiges sans preuves. Quoiqu'on ne puisse se dissimuler les atrocités énormes de ces siècles, dont on n'exalte ordinairement l'innocence que pour mieux saire la censure du présent, quel intérêt auroit eu cette génération, aussi séroce d'ailleurs qu'on voudra la supposer, pour exterminer ces deux peuples qui partageoient avec elle l'Arabie? Etoit-ce celui d'envahir leurs possessions dans un temps où la terre manquoit de cultivateurs & d'habitans, où l'on pouvoit étendre ses domaines autant que ses désirs, où le superslu dans ce genre abondoit de toutes parts? Il est donc plus naturel de croire que les trois nations se confondirent, & qu'assujetties par la nature du sol & du climat à un même genre de vie, & aux mêmes usages, elles sormèrent entre elles des alliances qui, par la succession des temps, firent disparoitre les distinctions qui désignoient la dissérence de leur origine. Mais cette façon de concevoir est trop simple, & les Arabes flattes de descendre tous d'Abraham, aiment mieux calomnier leurs ancêtres & les représenter comme des conquerans barbares, que d'avouer que le sang ismaëlite a été altéré par le mèlange impur du fang étranger; & en effet toutes les tribus se glorifient d'avoir également Abraham pour auteur.

Ce peuple, comme tous ceux de l'orient, étoit partagé en différentes tribus, dont chacune avoit son chef, ses usages & ses rites sacrés qui lui étoient particuliers : chaque samille formoit une espèce. d'empire domestique absolument indépendant; éloignées les unes des autres, fans relation d'intérêts & d'amitié, elles avoient seulement conservé certains traits qui saisoient reconnoître que c'étoient autant de rameaux sortis de la même tige; toutes avoient le même amour de l'indépendance, & libres dans leurs déferts, elles plaignoient les nations asservies à des maîtres : cet amour de la liberté, passion des ames nobles & généreuses, étoit chez les Arabes un sanatisme national, d'où naisfoit leur mépris pour le reste des hommes.

Les Arabes, ordinairement grands & bien faits, entreticnnent leur vigueur par des exercices pénibles, par une vie active qui les endurcit au travail & aux satigues. La srugalité qui leur est inspirée par la stérilité du climat, semble en eux une vertu naturelle: l'eau est un breuvage qu'ils présèrent à toutes les liqueurs qui énervent les sorces, & qui suspendent l'exercice de la raison; uniquement occupés des moyens de subsister & du plaisir de se reproduire, ils n'éprouvent jamais les inquiétudes de l'ambition, ni les tourmens de l'ennui; ils ne connoissent point cet essaim de maladies qui afflige les peuples abrutis par l'intempérance; ils n'ont d'autre lit que la molesse & le gazon, ni d'autre oreiller qu'une pierre, & jamais leur sommeil n'est troublé par le tumulte des passions. Ce genre de vie les conduit sans infirmité à une longue vieillesse; & quand il saut payer le dernier tribut à la nature, ils semblent plutôt cesser d'être que mourir: ils ont, comme tous les peuples, des vertus & des vices qu'ils tiennent de l'influence du climat. Mais on leur sait un reproche très-grave dont il est difficile de les justifier, c'est cette cruauté qui leur sait répandre sans fruit & sans remords le sang humain. Leurs propres historiens nous ont transmis des atrocités qui déposent que ce peuple séroce se proposoit moins de conquerir le monde, que de le détruire, (& qui rendent vraisemblable cette première destruction sans intérêt & sans objet que l'auteur de cet article n'avoit pas d'abord voulu croire.) Mais comme ils ont des vertus qui semblent incompatibles avec leurs vices, développons les causes qui produisent des esfets si opposés. Pour juger une nation, il faut partir d'après le principe qui la sait agir. Un seul préjugé d'éducation suffit pour la rendre vertueuse ou séroce. Les Arabes descendus d'Ismael regardoient le domaine de la terre comme leur héritage; leur patriarche chasse de la maison paternelle eut pour partage les plaines & les déserts; ses descendans qui le représentent s'arrogent le même privilège : ainsi l'enlévement

d'une caravane n'est point un larcin qui puisse exciter leurs remords; ils le regardent comme la récompense de leur courage, & comme la restitution d'un bien usurpé sur eux; leurs erreurs sur le droit de la guerre leur ont encore sait commettre bien des crimes sans remords. La plupart des pays qu'ils ont subjugués, ont été privés de la moitié de leurs habitans. L'exemple des Amalécites exterminés par le peuple hébreu, leur avoit peut-être donnné de fausses sidées sur les égards qu'on doit aux vaincus. Effrayés du destin de leurs voisins, ils se persuadèrent que tout ennemi étoit exterminateur: ils se crurent donc autorisés par la loi naturelle à massacrer des hommes qui les auroient exterminés, s'ils avoient remporté la victoire sur eux.

Ces excès que l'expérience auroit dû leur apprendre à réprimer, surent encore autorisés par la religion musulmane qui, au lieu d'adoucir les mœurs, leur communiqua plus de sérocité. Les premiers Musulmans se regardant comme les exécuteurs des vengeances du ciel, croyoient avoir droit d'égorger ceux dont leurs prophètes leur disoient que Dien avoit prononcé la condamnation: ces missionnaires guerriers étoient intolérans par principe, & infpiroient à leurs disciples l'ambition d'être les vengeurs de ce qu'ils appelloient la caufe de la religion. J'avoue que pour adopter des préjugés si barbares, il saut avoir un penchant décidé à la cruauté; mais on peut leur assigner une autre cause. L'attachement des Arabes pour leurs usages & leurs opinions, le mépris de la mort qu'ils contemploient avec une froide intrépidité, leur vie isolée qui les éloignoit des hommes, étoient autant de causes qui pouvoient les rendre barbares. Celui qui méprise la vie est inaccessible à la pitié, & il n'y a point d'ennemi plus redoutable que celui qui fait mourir.

Si les Arabes ont surpassé les autres nations en férocité, ils ont aussi donné des exemples de bienfaifance qui ont eu peu d'imitateurs. Nobles & fiers dans leurs sentimens, ils ont sait consister la sélicité à répandre des bienfaits, le malheur à en recevoir. Peres tendres, enfans respectueux, ils écoutent avec une délicieuse émotion la voix de la nature qui sans cesse parle à leur cœur. On a sait de tous temps l'éloge de leur fidélité à tenir leurs engagemens; celui qui viole la fainteté du ferment, est condamné à vieillir dans l'ignominie : c'est avec leur fang qu'ils scellent leurs alliances, pour leur imprimer un caraftère plus facré; les droits de l'amitié sont inviolables. Deux amis contractent des chligations réciproques dont ils ne peuvent se dispenser sans être traités de profanateurs. Les Arabes biensaisans envers tous les hommes, ont étendu leur générolité jusques sur les animaux qui ont vieilli à leur service ; ils leur accordent le privilège de paitre dans les plus gras pâturages, fans en exiger aucun travail. Quelques divots infenfes confiderant que les bêtes féroces font l'ouvrage de la divinité,

leur envoient des subsissances sur le sommet des montagnes. Quand on voit ce peuple réunir les vertus & les vices qui femblent les plus incompatibles. on est presque tenté de croire qu'il a deux natures; mais c'est par cette opposition qu'il ressemble aureste des hommes, qui sont un assemblage de grandeur & de foiblesse, & dont le caractère du matin est démenti par celui du soir. Ce peuple qui, dans la chaleur de la mêlée, ne respire que le sang, qui, dans une ville prife d'affaut, égorge fans pitié des semmes, des enfans & des vieillards, se dépouille de la férocité du lion, & n'a plus que la douceur de l'agneau, lorsque l'ivresse du carnage est dissipée; on le voit dans le désert & les routes enlever les dépouilles du voyageur; & un instant après, il exerce la plus généreuse hospitalité en-vers l'étranger qui se résugie dans sa tente & qui se confie à sa foi. Dans chaque canton habité onallume, pendant la nuit, des feux qu'on nomme les feux de l'hospitalité, pour appeller les voya-geurs qui s'égarent dans leur route, ou qui ont besoin de se délasser de leurs fatigues; & après les avoir bien régalés, on les reconduit au son des instrumens & on les comble de présens; mais ce qui décèle en eux un fond d'humanité, est leur indulgence pour les foiblesses, & la modération dont ils usent envers les hommes, même convaincus de crimes : ils rougiroient de faire ufage de, ces tortures barbares, adoptées pour découvrir la vérité, & qui fouvent arrachent de la bouche de l'innocent, l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis; ils ne dreffent point ces échafauds, ils n'allument point ces buchers où la loi, fous prétexte de prévenir la tentation, ne proportionne pas toujours la peine au délit : ils se sont un scrupule d'infliger la même peine au foible qui n'a fait qu'une chûte, & au scélérat qui a vieilli dans l'habitude du crime. La loi du talion règle leurs jugemens, & le mépris. public est le supplice que redoute le peuple à qui il reste des mœurs.

Les Scenetis, dont les descendans sont connus. aujourd'hui sous le nom de Bedouins, habitent les, déserts & mènent la vie nomade comme leurs ancêtres. La stérilité de leur fol a perpétué chez eux, le goût du brigandage; il font des incursions fu les frontières de la Syrie, de l'Egypte, & se répandent quelquesois jusques sur les côtes d'Asrique. Ils n'ont point de demeures fixes. Ils s'arrêtent dans, les lieux où ils trouvent des eaux & des pâturages; ils se nourrissent de la chair de cheval, de chameau, ou ils se contentent de fruits : des qu'ils ont épuisé les productions d'un canton, ils recommen-, cent leur course vagabonde jusqu'à ce qu'ils aient trouve un territoire où ils puissent jouir d'une nouvelle abondance. Ils marchent à la guerre fous les, ordres d'un émir au d'un schérif, dont l'autorité oft à-peu-près la même que celle des gouverneurs. établis dans les provinces par les successeurs de Mahomet. Ce chef, toujours tiré de la famille la plus nobie, n'est obéi qu'autant qu'il est secondé.

par la fortune dans ses expéditions militaires. Dans le calme de la paix ce ne sont plus que des magistrats qui président aux assemblées publiques, & quoiqu'on leur jure une obéissance sans bornes, ils sont obligés de rendre compte de leur conduite au peuple, qui souvent les dégrade pour les punir de l'abus de leur pouvoir. Ce peuple autresois si prompt à s'alarmer pour son indépendance, n'est plus embrâsé de l'ancien sanatisme républicain. Les émirs devenus plus puissans, les ont façonnés à l'obéissance, & la constitution nouvelle de l'Arabie a savorisé les desseins de ces chefs ambitieux. Les caravanes mieux escortées ont imposé aux tribus la nécessité de réunir leurs forces pour agir avec plus de succès, & à mesure que les sociétés sont devenues plus nombreuses, chacune a été obligée de faire le sacrifice d'une portion de son indépendance au maintien de l'ordre social; l'horreur qu'inspiroit le tumulte des villes a été remplacée par l'amour des commodités qu'elles procurent. Des besoins multipliés ont allumé chez eux de nouvelles passions qu'ils ne peuvent parvenir à satisfaire, qu'en se faisant acheter par des chess, seuls assez riches pour les payer; ils n'ont conservé des anciennes mœurs que le goût du brigandage, & l'horreur & le mépris de l'agriculture. Les Arabes, habitans des villes & des bourgades , ont à-peu-près la même forme de gouvernement que les Bedouins. Ils ont, comme eux, des chess qui, magistrats & guerriers, président à la police intérieure; quoique leurs mœurs aient essuyé le plus d'altération, ils ont conservé certains traits de famille qui rappellent leur origine. Les villes modernes, beaucoup plus considérables que les anciennes, qui n'étoient qu'un assemblage informe de tentes & de chariots, font habitées par des commerçans & des cultivateurs. Plufieurs ports sont ouverts aux nations; c'est sur-tout à Moka, situé sur la mer Rouge, que les Européens vont chercher le casé qu'ils échangent contre leur or & leurs vices. Les Arabes, seduits par leur exemple contagieux, ont senti naître en eux la cupidité. Ils ont abandonné leurs déferts fauvages & se sont répandus dans les échelles du levant, où l'or qu'ils accumulent par le commerce, ne sert qu'à leur apprendre à rougir de leur antique simplicité; & devenus plus riches & moins heureux, ils affoiblissent chaque jour le sentiment généreux de cette liberté précieuse dont toutes les richesses du monde ne peuvent dédommager.

Le flambeau des sciences & des arts éclaira l'Arabie avant d'avoir jetté la moindre lueur fur les autres nations; & c'est ce qui prouve son titre d'aînesse sur la terre. Les sciences utiles y précédèrent les arts d'agrément. Les Arabes surent les premiers à contempler les astres. Un peuple nomade, placé fous un ciel pur & fans nuages, uniquement occupé à mener ses troupeaux dans des plaines découvertes ou sur le sommet des montagnes, dut acquerir de promptes connoissances des planètes & des étoiles; & ce qui prouve qu'ils ont été les

premiers astronomes, c'est que les noms qui désignent ces corps célestes, sont tous tirés des différentes espèces d'animaux connus dans cette région. Il est vrai que ce peuple, quoiqu'observateur, n'étendit pas fort loin ses connoissances. Solitaires & réduits à se contempler eux-mêmes, sans relation avecles étrangers, ils ne pouvoient emprunter d'eux leurs découvertes & mêmes leurs opinions, dont le choc eût produit des étincelles de lumière. Leurs observations, qui n'étoient point appnyées par le calcul, se bornèrent à leur apprendre les variations de l'air, le lever & le coucher de certaines étoiles, à former des astrologues & des magiciens qui en imposèrent à la crédulité.

Le berceau des arts & des sciences est entouré de charlatans. On voyoit en Arabie de prétendus savans qui se vantoient d'entendre le langage des oiseaux. Ils préséroient lour conversation à celle de leurs semblables. Ils prenoient un grand plaisir à découvrir leurs secrets & leurs petites intrigues. Une science aussi extraordinaire ne pouvoit être que bien accueillie chez un peuple amateur du merveilleux. D'autres prophanant le titre de prophète, se retiroient dans les antres & les déserts, où, après des jeunes austères & des macérations douloureuses, ils étoient gratifiés de visions qu'ils venoient annoncer à la multitude, qui n'avoit garde de reconnoître un fourbe dans un homme pâle & décharné, fouvent couvert de plaies & d'ulcères, qu'on regardoit comme autant de caractères de sainteté. Ce sut encore dans cette partie de l'Arabie, qui confine à l'Egypte, qu'on vit éclore cet essaira d'aventuriers qui, errant sans patrie sur le globe, sous le nom de diseurs de bonne aventure, sont payer leurs mensonges au peuple; c'étoit avec des fleches, des baguettes divinatoires, des philtres, des amulettes, que ces imposteurs, en prononçans des paroles mystérieuses, saisoient leurs opérations. magiques.

La médecine languit dans une longue enfance en Arabie; ceux qui l'exerçoient n'avoient que leurs expériences & le secours des traditions. Les mêmes syinptômes leur paroissoient demander les mêmes remèdes, ils ignoroient le méchanisme du corps, & ils ne faisoient aucune distinction des tempéramens. Mais les aromates & les plantes falubres dont le pays abonde, la fobriété & la vie activedes habitans suppléoient à l'ignorance des médecins, dont la plupart employoient des paroles ınagiques pour guerir leurs malades. Il est vrai qu'à: la renaissance de la médecine ce surent les Arabes. qui surent les premiers maîtres dans l'art de guérir. Ils eurent des disciples chez toutes les nations, Les rois & les grands, affligés de maladies, leurdonnèrent leur confiance, qui sut justifiée par quel-

ques fuccès...

Les Arabes, fiers de la noblesse de leur origine, ont toujours fait une étude fériense de leur généalogie; mais comme leurs ancêtres ne favoient nic. lire ni écrire, ils n'ont puleur transmettre de titres

qui constatent leur descendance, & par la même raison il est impossible de les convaincre d'erreur. Il est vrai que depuis environ trente-six siècles les siliations sont déposées dans les archives publiques. Cet usage, religieusement observé, sut introduit par Adnan, qui sut un des ancètres de Mahomet. Au reste, un peuple aussi peu nombreux, qui n'a point contracté d'alliance étrangère, qui n'a jamais essuyé de révolutions, qui, dans son loisir solitaire, est toujours occupé des intérêts de sa vanité, a pu du moins plus sacilement conserver le souvenir de ses ancètres & la suite de ses générations.

Les atts méchaniques ne durent pas beaucoup se persectionner chez un peuple qui éprouvoit peu de besoins. Comme leurs productions ont moins d'éclat que d'utilité, c'est plutôt dans les villes qu'au milieu des déserts qu'on les voit éclore, parce que le besoin est créateur de l'industrie. Les Arabes, uniquement occupés à saire la guerre aux hommes & aux animaux, n'excellèrent qu'à fabriquer des simesères, des arcs & des dards. Leurs toiles de

coton ne furent jamais fort estimées.

Les sciences graves & sérieuses qui s'appuient du fecours des calculs, qui demandent une méditation profonde pour lier le principe avec les conféquences, ne peuvent prendre de grands accroissemens chez une nation dominée par une imagination toujours embrâfée. Ces sciences, bannies des climats voisins du tropique, ont été remplacées par les arts d'agrément. C'est-là qu'on découvre le berceau de la poésie & de l'éloquence, qui à peine écloses, y sont parvenues à une prompte maturité. Les Arabes, en sortant des mains de la nature, sont tous poëtes & orateurs. Une langue harmonieuse & séconde qui admet des sigures audacienses, favorise sur ce point leurs penchans sortunés. La raison ne se montre chez eux que parée des graces de la poésie, & la morale dépouillée de son austérité, s'infinue plus aisément dans les cœurs. L'émulation multiplie les productions du génie : les pièces sont récitées dans les affemblées publiques, & l'on décerne des honneurs & des récompenses à l'auteur qui a le mieux réussi. Les semmes, revêtues de leurs robes nuptiales, chantent la gloire du vainqueur dont les louanges font encore célébrées par ses rivaux, & les pièces couronnées sont déposées dans les archives de la nation. Les orateurs étoient honorés des mêmes distinctions. Leur éloquence étoit une prose harmonieuse & cadencée, saite pour leurs oreilles, accommodée au génie de leur langue, & à la trempe de leur caractère: mais elle ne peut servir de modèle aux étrangers. Toutes ces pièces ensantées par l'imagination n'ont aucune chaîne dans les raisonnemens, ce sont des sentences fans liaison qui se succèdent & se choquent avec bruit, des transitions subites & inattendues, des éclairs qui éblouissent plutôt qu'ils n'éclairent; enfin l'imagination bondissante & vagabonde se promène d'objets en objets, & n'en laisse entrevoir que la superficie.

Ce sur encore dans l'Arabie que l'apologue prit naissance: cette manière d'instruire a, dans tous les temps, été en usage chez les peuples de l'Orient, qui aiment à envelopper d'un voile mystérieux les choses les plus communes, pour en relever la dignité. Les Arabes sur-tout ont sait briller leur subtilité à deviner des énigmes. Ils se glorissent d'avoir produit Locman, dont les traits sont trop ressemblans à ceux d'Esope, pour qu'on en puisse méconnoitre l'identité. Ce célèbre sabuliste a servi de modèle à tous ceux qui l'ont suivi. Ainsi ce peuple, aidé de son seul genie, a puisé, dans son propre sonds, les richesses que les autres ont empruntées de leurs voisins.

L'éducation de la jeunesse n'est point confiée à des instituteurs mercénaires qui se chargent sans pudeur d'enseigner ce qu'ils ignorent & ce que leurs élèves doivent oublier dans un âge plus avancé. Chaque père de famille chez les Arabes en règle la police, & à son désaut, c'est à celui qui a le privilège de l'âge, & la supériorité de la sagesse, qu'est confié l'emploi glorieux de sormer les mœurs des ensans. Ce n'est point par des maximes suran. nées & parasites qu'il les instruit; au lieu de tous ces apophtègmes rebutans, il n'oppose que ses exemples pour rectifier leurs penchans: & comme il est intéresse à perpétuer la gloire de sa samille, il se montre toujours pur & réservé, pour ne point étousser en eux le germe héréditaire des vertus. Les Arabes subjugués par l'exemple, sont pendant t ute leur vie ce que faisoient leurs pères.

La langue Arabe, qui est la langue savante des Musulmans, est une de celles qui disputent l'honneur d'être la langue-mère originaire. Ses titres, fans être décififs, établissent sa haute antiquité. Le pays où elle est en usage, eut des habitans dans les fiécles les plus reculés, de nouvelles colonies n'y sont point venues chercher des établissemens; il ne subit jamais de domination étrangère, & s'il ent à lutter contre des invasions, ce surent des torrens passagers qui se dissipèrent. Ainsi le langage n'eut point à essuyer ces altérations qu'occasionnent le mêlange de différens peuples. Sa fécondité & son harmonie n'ont pu être que l'ouvrage tardif du temps. Riche jusqu'à la prosusion, elle ostre souvent le choix de cinq cens mots pour exprimer une seule & même chose. Ses tropes hardis, ses métaphores fécondes augmentent encore fon abondance : or comme elle se montroit avec la même parure & la même magnificence dans les siècles où le reste des nations étoit plongé dans la plus épaisse barbarie, on ne peut lui contester une origine assez ancienne pour légitimer ses prétentions au titre d'ainesse. Cette langue est composée de dissérens dialectes, dont le plus estimé est celui des Koreishites, parce que c'étoit celui que parloit le propliète législateur. Les autres sont tombés dans une espèce de mépris. Les premiers caractères ne font plus d'usage; Morabe, du temps de Mahomet, leur en substitua de nouveaux, qui sont appellés

encore aujourd'hui les ensans de Morabe. Ce sut ayec ces caractères que le Koran sut écrit pour la première fois. Quoique moins imparsaits que les anciens, ils étoient encore informes & grossiers: on leur en substitua de plus nets & de plus réguliers, qui surent persectionnés dans la suite par le secrétaire du dernier calise Abbasside; & ce sont ceux

qui sont en usage aujourd'hui.

Les Arabes avoient des usages qu'ils tenoient de leurs pères, & qui leur étoient communs avec la plupart des peuples de l'Orient qui n'avoient aucune relation avec eux; ce qui semble démontrer que ces usages s'étoient établis par le besoin du climat. La circoncisson douloureuse qu'ils tenoient d'Ismaël, a été retenue par la persuasion qu'elle arrêtoit les ravages de certaines maladies dont la fource est peut-être heureusement tarie. La distinction des viandes permises & prohibées étoit une leçon donnée par l'expérience, qui avoit appris que les alimens qui influent sur le physique, avoient également une influence secrète sur le moral : ainsi une sage police étoit autorisée à interdire la chair de porc & des autres animaux immondes qui pouvoit également altérer la fanté & les mœurs. Les ablutions n'ont rien de hisarre que les cérémonies prescrites pour en assurer l'efficacité. Les Arabes ne connoissoient point l'usage du linge & de la toile; la poussière du désert enlevée par le vent s'attache à leur corps & les rend sales & dégoûtans. La chaleur du climat, les tempéramens secs & brûlés, les maladies de la peau, dont la lèpre étoit la plus hideuse, trouvoient dans les lotions un remede sacile & peu dispendieux, & par conséquent convenable à un peuple indigent : cette institution politique & religieuse n'a rien de pénible, & si la religion ne l'eût pas prescrite, les Arabes seroient par plaisir ce qu'ils sont par devoir.

La polygamie, autorisce par l'exemple des patriarches, sest perpétuée dans l'Arabie, quoique ce ne soit point un privilège dans un pays où le divorce est permis, sans qu'on soit obligé d'alséguer d'autres monifs que ses dégoûts. Plusieurs cantons avoient sur le mariage des usages particuliers bien contraires à l'usage presque universel. Les Troglodites, par exemple, possédoient leurs sem-mes en commun, & chez les Sarrasins le mariage n'étoit qu'une union passagère, ormée par un besoin réciproque. Les Arabes attachoient un grand honneur à la fécondité; & comme ils se croyoient formes d'une argille plus pure que le reste des hommes, ils étoient persuadés que leur espèce ne pouvoit être trop multipliée; errans & solitaires dans leurs déserts, ils croient que la trisse unisormité d'une vie passée toute entière avec le même objet, les plongeroit dans un assoupissement perperuel, au lieu qu'une famille plus nombreuse diversifie leurs occupations & leurs plaisirs : tout, jusqu'aux jalousies domestiques, les réveille & les fait sortir de la langueur. Les semmes supportent sans murmure le jong qui leur est imposé; seur vie

laborieuse, les détails domestiques dont elles sont furchargées, écartent loin d'elles les passions qui corromproient leur cœur & troubleroient la paix du ménage. La discipline à laquelle on les assujettit depuis l'introduction du mahométisme, est bien plus austère que celle des premiers temps; elles accompagnoient autrefois leurs maris à la guerre, elles présidoient aux sètes, & jamais cette liberté ne dégénéroit en licence; la chasteté étoit une vertu nationale, & la crainte de perdre un cœur dont elles n'avoient que le partage, les précautionnoit contre une chûte dont le scandale les auroit réduites

à une indigence absolue.

Les Arabes naturellement guerriers, n'attendirent que les circonstances pour être conquérans; longtemps pacifiques & obscurs, ils ne prirent les armes que par l'avidité du butin, & jamais pour étendre leurs limites : ils méprisoient trop les hommes pour désirer de les avoir pour sujets. Ils marchoient sans ordre & sans discipline; mais accoutumés à combattre les bêtes séroces, ils portoient le courage jusqu'à la sérocité. Quelques hordes plus sauvages que les autres vendoient leur sang & leurs services à des rois assez riches pour les payer, & c'étoit moins par un sentiment de gloire, que par l'espoir du butin, qu'ils renonçoient à la douceur de leurs solitudes. Les Romains & les Perses avoient dans leurs armées un corps de Sarrasins, qui souvent fixa le sort des combats; quoique, satissaits de leur indépendance, ils se sissent un scrupule d'attenter à la liberté de leurs voisins, ils donnèrent à l'Egypte des rois qui font connus sous le nom de pasteurs : leur plus grande gloire sut de n'avoir jamais subi de domination étrangère. Sésostris, dont les exploits pouvoient bien n'être que sabuleux, ne se rendit maitre que de quelques villes maritimes qu'il sut obligé d'abandonner. Les Perses, protecteurs de quelques tribus, ne leur donnèrent jamais la loi, & on ne trouve l'Arabie dans aucun dénombrement de leurs provinces. Les Spartiates accoutumés à vaincre y firent une invasion, & se repentirent de leur témérité. Les préparatifs que fit Alexandre à son retour des Indes, prouvent qu'il regardoit cette conquête comme digne de tout son courage : la mort l'arrêta au milieu de ce projet, & l'on ne peut décider quel en auroit été le succès. Les successeurs de ce héros qui en tenterent l'exécution, n'éprouvèrent que des désaites. La réponse des Arabes à Démétrius sait connoître leur mâle sermeté & leur indifférence pour la gloire des armes. » Roi Démétrius, lui dirent-ils, quelles sont " tes prétentions? qu'exiges - tu de nous? quel » motif t'engage à troubler le fileuce de nos déferts, " où la nature marâtre n'offre à ses ensans que des-" moyens pénibles de subsister. Nos plaines arides " & sabloneuses n'ont d'attraits pour nous que par " la liberté dont nons y jonissons, & que in veux " nous ravir. C'est cet amour de l'indépendance " naturelle qui nous rend supportables des manx » inconnus aux autres habitans de la terre. Ces

rochers font trop durs pour être brisés par ton » sceptre. Tu voudrois nous soumettre à ton joug, » commence par subjuger nos sentimens, change » notre manière de vivre, & songe auparavant » au moyen de subsister dans un pays qui n'a que » du fable, des rochers & des métaux; crois-nous, » laisse vivre en paix des peuples dont tu n'as au-» cun sujet de te plaindre, & qui ne veulent avoir » rienà démêler avec toi: voici des présens que nous » t'apportons, puissent-ils t'engager à ne voir dans

» les Nabathéens que tes amis «.

Les Romains pénétrèrent dans l'Arabie, & n'en furent jamais les conquérans. Quelques tribus vaincues par Lucullus reindirent hommage à la majesté du peuple romain. Arétas, prince d'une contrée, sut force de recevoir garnison dans Petra; Crassus, jaloux d'en saire la conquête, y entra avec une nombreuse armée, qui périt dans les déserts, de sois & de misère : Elius-Gallus répara la honte de ce désastre. C'est le général romain qui a pénétré le plus avant dans ces immenses déserts; il eut d'abord les plus brillans succès, mais les chaleurs meurtrières lui enlevèrent ses meilleurs soldats, & il sut contraint de se retirer en Egypte avec les débris de son armée, dont les flatteurs d'Auguste c'élébre. rent les victoires stériles. Caïus, son petit-fils, reconnoissant l'impossibilité de subjuguer un peuple qui n'estimoit la vie qu'autant qu'il pouvoit vivre libre, porta le fer & la flamme dans leurs villes, d'où ils faisoient des incursions sur les terres de l'empire, & il crut avoir sait assez pour sa gloire, de leur avoir ôté les moyens de nuire : depuis ce temps, jusqu'au règne de Trajan, on ne voit aucune guerre entre ces deux peuples. Cet empereur fit le siège de la capitale des Hagaréniens, qu'il eut la honte de lever; ses successeurs payèrent un subside aux Sarrasins qui servoient dans leurs armées; mais Julien, qui les regardoit comme ses sujets, & non comme ses allies, trouva que ce traité avilissoit la majesté de l'empire, & il resusa de payer un tribut qu'on qualifioit du nom de subside; les barbares se plaignirent de cette infraction; mais ce prince qui savoit combattre comme il savoit gouverner, leur répondit avec fierté: » Je n'use que du ser, & je ne connois pas l'or. Ces peuples belliqueux marchèrent quelque temps après au secours de Constantinople, dont ils surent les libérateurs. Ce sut sous le règne de Théodose qu'ils commencerent à saire la guerre en leur nom, & après avoir soutenu l'empire chancelant, ils en surent la terreur. Les Arabes, jusqu'alors partagés en tribus, se réunissent & deviennent conquérans. Il falloit que le germe de cette valeur barbare sût rensermé dans leur cœur, & que leur vie dure les eût préparés à devenir d'intrépides soldats. Leurs déserts étoient une barrière qui les mettoit à l'abri des incursions étrangères; on ne pouvoit y pénétrer sans s'exposer à perir par la diserte des eaux, & les puits qui pouvoient en fournir n'étoient connus que des habitans qui ne

révéloient jamais ce secret; leurs villes n'étoient que des magasins où ils rensermoient le fruit de leurs brigandages; elles n'étoient formées que d'un assemblage de cabanes qu'ils abandonuoient à l'approche de leurs ennemis ; leurs citadelles étoient l'ouvrage de la nature : c'étoient des rochers escarpés, d'où ils défioient les armées les plus nombreuses, qui, comme eux, n'avoient à redouter que la samine & la difette d'eau. Comme ils ignoroient l'art des fortifications, ils étoient peu versés dans l'attaque des places; ainsi leurs guerres offensives n'étoient que des incursions passagères; les citadelles que leurs ennemis élevoient sur les frontières, réprimoient leurs brigandages. Ils avoient coutume de remercier le ciel de ce qu'il leur avoit donné des épées au lieu de remparts ; leur éducation étoit toute guerrière; ils exerçoient l'ensance à se servir de l'arc & de l'épée, & à dompter les chevaux; une excellente épée étoit un monument domestique qu'un père laissoit à ses ensans pour les saire fouvenir du courage de leurs ancêtres. Prodigues de leur sang, ils ne devoient pas être avares de celui des autres. Ils ne combattoient qu'à la clarté du jour, parce que le courage s'enflamme quand il a des témoins, & ils croyoient que les ténèbres favorisoient la lâcheté; il n'est donc pas étonnant qu'un peuple né avec des penchans si nobles, ait enfanté tant de prodiges de valeur, quand il a succombé à l'amour des conquêtes.

Les Arabes conservèrent long-temps l'idée de l'unité d'un Dieu créateur, qui leur avoit éte révélée par leurs patriarches; il paroît même que cette vérité, quoique défigurée, ne sut jamais entièrement effacée de tous les esprits. Comme les tribus étoient indépendantes, chacune avoit son culte, ses idoles & ses rites sacrés; mais malgré cette diversité d'opinions, toutes se réunissoient dans la pratique de la circoncision & des ablutions, dont le besoin du climat leur saisoit sentir la nécessité; la difficulté de concevoir un Dieu intellectuel, chargé seul de la police du monde, leur sit imaginer des agens subordonnés, & d'après cette supposition, ils tombèrent dans toutes les extravagances du polithéisme; ce n'étoit pas qu'ils niassent l'existence d'un être suprême, leur idolâtrie consistoit à lui affocier des divinités inférieures qui partagèrent leurs adorations. Ce sut l'astronomie qui donna naissance aux premières erreurs religieuses; les Arabes, dans le loisir de leur solitude, jettèrent les yeux vers les corps célestes; frappés de la régularité de leurs mouvemens, ils se persuadèrent bientôt que les astres étoient animés; ils se fortifièrent dans cette première erreur, en considérant l'influence qu'ils ont sur les corps terrestres; que c'est par leur éloignement ou leur voisinage, leur absence ou leur apparition, que l'on distingue les faisons, & qu'on règle le temps des semailles & des moissons; ils imaginèrent bien-tôt une milice céleste à qui ils rendirent un culte que Moise proscrivit avec sévérité: cette religion est d'autant plus intéressante

intéressante à connoître, qu'elle a été la source de

toutes les cérémonies de l'Orient.

De l'adoration des astres ils passèrent au culte de leurs simulacres, & dans leur polythéisine outré, ils adorèrent jusqu'à des pierres; l'idole Manah étoit une pierre informe à qui l'on attribuoit la vertu d'opérer des miracles; la déesse Alura infpiroit à ses adorateurs un zèle séroce; la tribu des Koréishites lui facrifioit ses filles. Chaque idole avoit son domaine particulier, l'une distribuoit des pluies, & on lui adressoit des prières dans des temps de fécheresse; une autre étoit armée du fléau des maladies qui affligent l'humanité, & elle seule pouvoit les guérir. Chaque famille, chaque contrée, avoit son génie tutélaire ou malfaisant, qui causoit ses prospérités ou ses désastres : car les Arabes adoptèrent avidement la hiérarchie céleste; le système de la métempsycose eut aussi des partisans en Arabie, & il est même étonnant qu'il n'y ait pas sait de plus grands progrès. Tout peuple dominé par son imagination, est susceptible de crainte & d'espérance; la transmigration des ames dans de nouveaux corps, dissipe l'horreur naturelle de la mort ; elle substitue des peines passagères à une éternité de souffrances, & comme on a plus de sensibilité pour les maux que pour les biens, on meurt sans regret, parce qu'on se slatte de renaître plus heureux; les Arabes étoient tous en général prévenus en saveur des augures & du sort; s'ils appercevoient quelqu'animal ou quelqu'oiseau réputé sinistre, ils restoient sous leurs tentes, & les affaires les plus importantes ne les auroient jamais pu déterminer à se mettre en route. Le facerdoce étoit la récompense de la vertu, & ne donnoit aucune prééminence sur les autres citoyens; chaque famille avoit fon autel, fon idole & son sacrificateur, qui n'étoit point dispensé de prendre les armes pour la défense commune, ni des autres obligations imposées au reste des citoyens; on les choisissoit parmi les vieillards, afin que dégagés de la servitude des sens, ils ne donnassent point ces scènes de scandale qui auroient déshonoré la fainteté de leur ministère; il paroît même que le facerdoce étoit une dignité du moment, qu'on donnoit à tout sacrificateur employé au culte religieux, & ces prêtres éphémères rentroient après la cérémonie, dans la classe ordinaire de simples citoyens; mais tant qu'on en étoit revêtu, il falloit donner des exemples de modération & de sobriété. Les prêtres Sabéens, moins intempérans que les autres prêtres du paganisme, ne se réservoient rien de la victime immolée qu'ils réduisoient en cendre, regardant comme un facrilège la hardiesse de s'asseoir à la table des dieux, & de toucher aux mets qui leur étoient offerts. Les anciens Arabes n'ont jamais conçu que les pleurs & les macérations sussent des offrandes agréables à la divinité; ils célebroient leurs sêtes par des danses & des concerts, & l'allégresse publique étoit le témoignage de leur reconnoissance envers le Dieu qui répandoit sur eux Histoire. Tom. I.

ses biensaits; il est vrai que chaque tribu avoit ses usages, & chacune imprimoit à ses cérémonies son caractère gai ou chagrin: telle étoit la constitution civile & religieuse de l'Arabie, lorsque Mahomet conçut & exécuta le projet d'en être le législateur. (T-N.)

ARAGON. Voyez ARRAGON.

ARAN, (Hist. sacrée.) strère d'Abraham, sut l'aîné des fils de Tharé: il mourut avant son père, & ce sut le premier des hommes qui ne survécut point à l'auteur de ses jours; sa mort prématurée, selon Saint Épiphane, sut une punition de Dieu qui voulut châtier Tharé d'avoir sorgé des dieux nouveaux. Les Rabbins disent qu'ayant resusé d'adorer le seu, son pere qui sut son juge & son accusateur, le sit précipiter dans une sournaise ardente; d'autres assurent qu'ayant voulu éteindre le seu qu'Abraham avoit mis aux idoles de son pere,

il fut dévoré par les flammes. (T-N.) ARATUS, (Hist. de Sycione.) chef de la ligue des Achéens, étoit fils de Clinias qui sut élevé au trône ou plutôt à la première magistrature de Sycione par le suffrage unanime de la nation. Depuis la mort du roi Cléon, ce petit royaume étoit déchiré par des factions; il s'élevoit de petits tyrans qui bientôt étoient punis de leur ambition. Clinias, appelle au gouvernement par une autorité légitime, s'empara de la tyrannie, & bientôt il sut massacré par Nioclès qui fut usurpateur à son tour. Aratus s'imposa un exil volontaire pour n'être pas la victime de cet ambitieux; mais toujours occupé de sa patrie dans une terre étrangère, il se lia avec tous les autres exilés pour la tirer de l'oppression: il n'avoit que vingt ans; & c'est à cet âge que les entreprises les plus périlleuses ne laissent apperce-voir que la gloire attachée à l'exécution. Il s'approche en silence de Sycione où il s'introduit par escalade. Tous les partifans de la liberté se rangent fous ses enseignes; ils mettent le seu au palais de Nioclès qui a le bonheur de se soustraire à leur vengeance. Les Sycioniens reconnoissans désèrent à leur vengenr le pouvoir suprême; mais il leur déclare que, fatisfait du titre de leur libérateur, il vouloit qu'il n'y eût plus d'autres rois que les

Le premier effet de cette modération fut la réunion des cœurs jusqu'alors divisés par la sureur des sactions. Revêtu de tout le pouvoir, parce qu'il avoit la confiance publique, il engagea Sycione dans la ligue des Achéens. Les Macédoniens s'érigeoient alors en arbitres de la Grèce, & tout présageoit qu'ils en seroient bientôt les tyrans. Aratus, nommé chef de la ligue, en dirigea les mouvemens avec la dextérité d'un génie exercé dans la politique. Corinthe sut sa première conquête, & il en sut redevable à son or plutôt qu'à ses armes. Cette ville sui sut livrée par un de ses habitans à qui il promit soixante talens. Ce succès sut le sondement de sa réputation. Epidaure,

Trézene & Mégare abandonnèrent les Macédoniens pour entrer dans son alliance; quoiqu'il cût autant de courage que de prudence, il étoit plus propre à gouverner qu'à combattre. A force de trop prévoir, il étoit d'une circonspection timide, & se précipitoit dans les dangers qu'il craignoit pour les autres. Son défintéressement & ses talens éprouvés firent sermer les yeux sur ce qui lui manquoit pour être un grand capitaine. Il sut nommé pour la seconde sois ches de la ligue des Achéens; & il fignala fon commandement par l'extinction de la tyrannie dans plusieurs villes du Péloponèse & de l'Illirie. Son ambition étoit d'humilier les Macédoniens, regardés encore comme des barbares par le reste de la Grèce qu'ils méditoient d'affervir. Ils étoient déja les maîtres de Pyrcée, de Munichie, de Sunium & de Mégare; il ne pouvoit se flatter de les leur enlever par la force des armes. Il corrompit, à sorce de présens, Diognes qui lui livra ces villes dont il étoit gouverneur. Ce sut encore le moyen qu'il employa pour déterminer Lysiade à abdiquer la tyrannie de Mégalopolis.

Les Macédoniens n'avoient point encore eu d'ennemi plus redoutable. Aratus devint tout-àcoup leur plus zélé partisan; & ce surent les circonstances qui réglèrent sa politique. Cléomene, roi de Sparte, sous prétexte des hostilités exercées fur le territoire des Arcadiens par Aratus, déclara la guerre aux Achéens : les avantages qu'il remporta sur eux, les forcèrent d'accepter la paix aux conditions qu'il prescrivit lui-même; il exigea d'être reconnu pour général de la ligue. Aratus accoutumé au commandement, regarda cette condition comme un outrage; & ce fut pour en prévenir l'effet, qu'il se dépouilla de sa haine contre les Macédoniens. Il fit alliance avec eux, & pour gage du traité, il leur remit Corinthe. Antigone qui gouvernoit alors la Macédoine en qualité de tuteur du jeune Philippe, joignit ses forces à l'armée des Achéens. On en vint aux mains dans les plaines de Selasie; & la phalange macédonienne eut tout l'honneur de cette journée. Aratus, enflé de ce succès, marcha contre les Etoliens qui ravageoient la Messenie; & il essuya une sanglante défaite. Depuis ce revers il devint plus circonspect & plus timide; il sc consola de cette disgrace par la gloire dont son fils se couvrit au siège de Psopolis, ville d'Arcadic, dont il fit la conquête au milieu de l'hiver. Philippe étant monté au trône de Macédoine, avoit donné toute sa confiance à un savori nommé Appelle, dont les Achéens eurent à essuyer les hauteurs. Cc prince instruit de ses vexations, lui désendit de rien saire sans l'approbation d'Aratus; mais ce tyran subalterne, abufant toujours de son pouvoir, sorça son maître de l'arrêter & de le saire mourir.

Tant que Philippe suivit les conseils d'Aratus, sa vie sut un enchaînement de prospérités; mais aussi-tôt qu'ébloui de sa fortune, il se gouverna par

lui-même, il se plongea dans la débauche. Les Romains, dont il étoit l'ennemi, eurent des avantages qui, au lieu de l'humilier, aigrirent son caractère; & d'humain & populaire, il dévint sombre & séroce. Il punit sur ses alliés la honte de sa désaite; & ce surent sur-tout les Messeniens qu'il traita avec le plus de rigueur. Aratus eut le courage de lui remontrer l'injustice de sa conduite; & Philippe le fit assassiner pour se débarrasser de l'importunité de sa censure. Toutes les villes de l'Achaïe se disputèrent l'honneur d'être les dépositaires de ses cendres. Sycione, où il avoit pris naissance, eut le privilège de les obtenir ; on lui fit de magnifiques suncrailles. On offrit des sacrifices sur son tombeau, toutes les villes lui érigèrent des autels, & lui décernèrent les honneurs divins.

(ARATUS est aussi le nom d'un poëte-astronome; dont le poëme sur l'astronomie, intitulé: les Phénomènes, est sort connu. Cicéron l'avoit traduit du grec en vers latins. Aratus vivoit vers l'an 272 avant Jesus-Christ à la cour d'Antigonus-Gonatas, roi de Macédoine. Les meilleures editions de son poème, sont celle que Grotius donna en 1600, in-4°. à Leyde, & sur-tout celle d'Oxford, 1672 in-8°.)

ARBACE, (Hift. d'Affyrie.) Mède d'origine, fut un des principaux capitaines de Sardanapale. dernier roi d'Affyrie : ce monarque, honteusement célèbre par sa molesse & ses débauches, s'étoit rendu invisible à ses sujets pour vivre dans sonpalais environné d'eunuques & de concubines. Arbace profita du mécontentement du peuple pour le précipiter du trône; & pour micux assurer le succès d'une révolution, il crut devoir se saire un complice parmi les prêtres, dont le ministère sacré en impose toujours au vulgaire : il jetta les yeux sur Belisis, prêtre révéré, astrologue savant, & qui joignoit à ces deux titres tous les talens de l'homme de guerre. Ce complice artificieux l'afsura que les dieux l'appelloient au trône d'Assyrie. Arbace, flatté de cette prédiction, lui promit le gouvernement de Babylone : ses manières affables & populaires lui concilièrent tous les cœurs; maisambirieux avec prudence, il voulut connoître le caractère du monarque avili, dont il vouloit envahir la puissance. Les eunuques, corrompus par ses largesses, l'introduisirent dans l'endroit où languissoit ce phantôme couronné; dès qu'il eut étudié ses penchans & ses mœurs, il eut une pleine confiance dans les promesses de Belisis qui eut. l'adresse de saire entrer les principaux seigneurs Babyloniens dans la conjuration.

La constitution militaire de l'Assyrie étoit de lever une armée qui, après avoir servi un an, étoit remplacée par une autre l'année suivante. Arbace prosita de cette coutume pour faire entrer dans sa rebellion les Perses, les Mèdes & les Babyloniens qui devoient servir l'année suivante : il en sorma une armée de quatre cents mille hommes tous dé-

voués à ses volontés. Sardanapale sorti du sommeil de la débauche, marche contre les rebelles qu'il a le bonheur de tailler en pièces. Arbace ne sut pas moins redoutable après sa désaite; il rassemble les débris de son armée, & vient défier son vainqueur au combat. Sardanapale, au lieu d'opposer la sorce, met à prix la tête d'Arbace. Aucun foldat ne sut assez avare pour se souiller d'un assassinat : il sallut décider la querelle par les armes ; Arbace vaincu une seconde sois, se retira dans des montagnes inaccessibles, où il n'eut rien à redouter des vengeances du monarque offensé. Belisis sit servir la religion à le relever de sa chûte; il annonça aux rebelles que les dieux, dont il étoit l'interprête, lui avoient révélé qu'il n'avoit qu'à combattre, pour remporter la victoire : encouragés par ses promesses, les rebelles engagent une action; & ils essuient une nouvelle désaite. Belisis ne sut point rebuté par ce mauvais succès; il emploie toute la nuit à consulter les astres, & au lever de l'aurore, il leur annonce l'arrivée d'une milice céleste. Il étoit informé qu'une armée de Bactriens marchoit au secours de Sardanapale; il députe des hommes de confiance à ces auxiliaires pour leur représenter la honte d'obéir à un prince efféminé, & pour leur offrir les moyens de rentrer dans leur ancienne indépendance. Les Bactriens éblouis par cette promesse, se joignent aux rebelles. Arbace soutenu de ces nouveaux alliés, attaque Sardanapale qui étoit occupé à donner des sêtes aux complices de ses débauches; il en fit un horrible carnage; & ce monarque se retira sous les murs de Ninive, où il essuya une seconde désaite. Il y foutint un siège de trois ans ; & se voyant sans espoir d'être secouru, il se précipita dans un bûcher avec ses semmes, ses concubines & ses eunuques. Arbace, possesseur de ses états, sorma de l'empire d'Assyrie trois grandes monarchies ; la Médie, Babylone & la Perse eurent leurs rois

particuliers. (T-N.)

ARBOGASTE (Hist. mod.) comte, strançois de naissance, devenu si important sous les empereurs romains du Bas-Empire, par ses services, & si puissant par sa saveur, qu'étant tombé dans la difgrace de l'empereur Valentinien, ou Valentinien étant tombé dans la sienne, il le sit étrangler & mit en sa place le tyran Eugène, qu'il soutint quelque temps contre Théodose le jeune; mais ensin Arbogasse ayant été désait, se tua l'an 394.

Il y a un autre Arbogaste, évêque de Strasbourg, mort en 678, assez peu connu & dont nous ne parlerons que pour rapporter de lui un trait d'humilité assez bisarre; il voulut être enterré dans le lieu où l'on exécutoit les criminels.

ARBORIBONZES, f. m. pl. (Hist. mod.) prêtres du Japon, errans, vagabonds, & ne vivant que d'aumônes. Ils habitent des cavernes; ils se couvrent la tête de bonnets saits d'écorces d'arbres terminés en pointe, & garnis par le bout d'une tousse de crin de cheval ou de poil de chèvre. Ils

sont ceints d'une lisière d'étoffe grofsière, qui sait deux tours sur leurs reins; ils portent deux robes l'une sur l'autre; celle de dessus est de coton, sort courte, avec des demi-manches; celle de dessous est de peaux de bouc, & de quatre à cinq doigts plus longue; ils tiennent en marchant, d'une main, un gobelet qui pend d'une corde attachée à leur ceinture, & de l'autre une branche d'un arbre sauvage qu'on nomme soutan, & dont le fruit est semblable à notre nesse; ils ont pour chaussure des fandales attachées aux pieds avec des courroies, & garnies de quatre fers qui ne sont guère moins bruyans que ceux des chevaux; ils ont la barbe & les cheveux si mal peignés, qu'ils sont horribles à voir. Ils se mêlent de conjurer les démons : mais ils ne commencent ce métier qu'à 30 ans. (A.R.)

ARBORICHES, s. m. pl. (Hist. mod.) peuples que quelques-uns croyentêtre les habitans de la Zélande; d'autres, d'anciens habitans du territoire voisin de celui de Mastricht: selon Bécan, les Arboriches occupoient le pays qui est entre Anvers & la Meuse.

Les Arboriches & les Arboriques sont les mêmes, s'il est vrai qu'il y ait jamais eu des peuples ainsi nommés; l'abbé Dubos le nie dans son Histoire de la monarchie françoise, liv. 4. chap. 3.

ARBOUSE, (MARGUERITE VENY D') abbesse & résormatrice du Val-de-Grace, sous le règne de Louis XIII. Le célèbre abbé Fleury à écrit sa vie in-8°. 1685, & c'est tout ce que nous voulions observer sur cet article.

ARBRISSEL. (ROBERT D') (Hist. mod.) C'est le fameux sondateur de l'ordre de Fontevrault, dont la singularité est que les hommes, sous le nom de pauvres de Jésus-Christ, obéissent aux semmes, qui sont nommées les servantes de Jésus-Christ. Les prétendues tentations où Robert d'Arbrissel s'exposoit avec les semmes, sont vraisemblablement un conte; mais ce conte a son sondement dans deux lettres du temps, écrites par Geossroy, abbé de Vendôme, & Marbode, évêque de Rennes, qui contiennent beaucoup de reproches semblables, sondés ou non, qu'on saisoit à Robert d'Arbrissel; ils ont été résutés dans divers écrits apologétiques, sur-tout dans une Dissertation adressée à Bayle par le père Sorie en 1701.

Outre le principal monastère, qui est dans le diocèse de Poitiers, Robert d'Arbrissel en sonda plusieurs autres en diverses provinces. Son nom d'Arbrissel lui vient du lieu de sa naissance, petit bourg de Bretagne dans le diocèse de Rennes; il sut archidiacre de Rennes; il mourut au prieuré d'Orsan en 1117.

ARBUTHNOT, gentilhomme écossois, né en 1538, mort en 1583 à Aberdéen, où il étoit principal du collège royal, a laissé peu d'écrits & une grande réputation. Il est célèbre comme protessant & comme savant. On n'a de lui que quelques harangues latines sur l'origine & l'excellence du droit;

Ccc 2

c'est lui qui a publié l'insidèle & intéressante histoire d'Ecosse, de Buchanan, son ami, qui lui en avoit consié la révision. Ils étoient unis dans un même intérêt de religion contre Marie Stuart, si cruellement dissanée dans l'ouvrage de Buchanan.

ARC, (JEANNE D') dite la pucelle d'Orléans, (Hisl. de France.) Orléans, pressé par les Anglois sous le règne de Charles VII, alloit se rendre ou être sorcé, quand Jeanne d'Arc, ou la pucelle

d'Orléans parut.

L'aventure de Jeanne d'Arc est le plus singulier des phénomènes historiques. Les annales d'aucun peuple ne présentent une semme si extraordinaire, ni des exploits si incroyables & si certains. En écartant de l'histoire de Jeanne d'Arc tout le merveilleux, c'est-à-dire le surnaturel dont il étoit assez simple de l'embellir, il restoit encore une multitude de faits assez étranges pour excuser l'incréduliré, assez prouvés pour ne pas laisser lieu même au doute.

Jeanne d'Arc, née en 1412 de parens pauvres, au village de Donremy-sur-Meuse, se présente en 1428, à seize ans, pour sauver la France. Son pays avoit souffert, comme, le reste du royaume, des ravages de la guerre, & la haine nationale contre les Anglois étoit alors au plus haut point. Jeanne fut élevée dans l'horreur du nom anglois; on lui parloit sans cesse des droits & des malheurs de Charles VII, prince digne d'un meilleur fort: son ame s'échauffoit à ces récits. Ne pouvant servir le roi, elle prioit pour lui; elle demandoit à Dieu un libérateur & un vengeur pour la France; bientôt elle demanda d'ètre elle - même ce libérateur, & bientôt elle se crut exaucée. Jamais on ne vit un enthousiasine plus vrai, plus soutenu, plus noble, plus rapidement, plus universellement communiqué. Cet enthousialme pouvoit être augmenté chez elle par des dispositions physiques. » Elle n'avoit, dit un auteur moderne, » que l'extérieur de son » sexe, sans éprouver les infirmités qui en carac-» térisent la foiblesse : cette disposition de ses or-» ganes devoit nécessairement augmenter la force » active de son imagination «. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'elle allégua des révélations; laissons les révélations.

Laissons aussi la connoissance qu'elle eut de la journée des Harengs, annoncée par elle à Baudricourt, commandant de Vaucouleurs, avant que la nouvelle en sût arrivée; laissons le talent qu'elle eut de distinguer le roi dans la soule, sans avoir jamais vu même son portrait, qui se trouvoit sur tant de pièces de monnoie, & ce grand secret de Charles. VII qu'elle lui révéla, & dont ni l'un ni l'autre n'ont jamais parlé; laissons encore un coup tour le merveilleux, & voyons ce qu'elle a sait

réellement.

Laissons encore la question si Jeanne étoit véritablement pucelle, question qu'on jugeoit alors sort importante, parce qu'on la croyoit liée avec celle de la sorcellerie. Rapportons-nous-en sur ce point à la reine de Sicile & aux dames de Gaucourt & de Fiennes, qui, après un examen rigoureux, surent convaincues de la virginité de Jeanne.

Observons seulement que les Anglois, quoique par grossèreté & par une basse vengeance, ils ne l'appellassent jamais que la P.... des Armagnacs, n'ont jamais réellement élevé un doute sur la pureté de ses mœurs; qu'elle étoit scrupuleussement attachée à toutes les bienséances de son sexe; que quand elle se trouvoit dans quelque ville de garnison, elle couchoit toujours avec une semme d'une vertu reconnue dans la ville; que dans les camps elle gardoit son armure la nuit, & avoit toujours deux de ses srères à ses côtés.

Lorsque Jeanne se présenta d'abord à Baudricourt, il la reuvoya comme une visionnaire; elle avoit dû s'y attendre, elle ne se rebuta point; elle revint, elle parla, elle étonna Baudricourt, qui ensin l'envoya au roi. I lle assura le roi qu'elle seroit lever le siège d'Orléans, & qu'elle le méneroit à Reims pour être sacré; elle étonna la cour entière, comme elle avoit étonné le commandant de Vaucouleurs; on commença bientôt à prendre consiance en elle:

Le parlement alors siégeant à Poitiers, sut chargé de l'examiner; il lui demanda des signes de sa mission. » Qu'on me mène à Orléans, dit-elle, & on en verra des signes certains «. Tous ses discours annonçoient cette impatience de combattre & cette assurance de vaincre.

"Mais, lui dit-on, vous demandez des troupes;

Dieu ne peut-il pas fauver la France fans employer d'armée «? Le raisonnement étoit pressant.

La pucelle n'y fit qu'une réponse d'enthousiaste.

Les gens d'armes, dit-elle, combattront en mon
Dieu, & le Seigneur donnera la vistoire «.

Elle vient à Blois, on y préparoit un convoi pour Orléans; elle rassemble les prêtres, elle en sorme une espèce de bataillon sacré, qui marche à la tête des troupes, en chantant des hymnes, que les soldats répétoient avec transport; tous la croyoient inspirée, tous sembloient inspirés à leur tour. Le convoi, escorté de six mille hommes, passe au milieu des ennemis. La pucelle est reçue en triomphe dans Orléans; Dunois & la Hire marchoient à ses côtés. Dunois ne doutoir pas qu'elle ne sût inspirée, il en parloit encore dans sa vieillesse avec le même enthousiasine.

Les jours suivans, d'autres convois, d'autres secours, surent introduits dans la ville, toujours protégés par la pucelle, qui se tenoit avec un corps de troupes entre la ville & les Anglois.

Jeanne procédoit en règle; avant de sortir de Blois & de commencer la première hostilité, elle avoit sait sommer les Anglois de rendre le royaume au souverain légitime. Les Anglois chargèrent de chaînes son messager; elle l'envoya redemander; elle se plaignit de cette violation du dtoit des gens, & menaça d'user de représailles, Les assiégeans lui

ecrivirent des injures; mais ils renvoyèrent le

On réfolut dans Orléans de reprendre des forts dont les Anglois étoient les mattres & qui ferroient de près la ville. La pucelle fomma encore les Anglois d'abandonner ces forts; mais, pour n'exposer personne, elle envoya ses lettres au bout d'une slèche dans le camp des assiégeans. » Anglois, leur marquoit-elle, » vous qui n'avez aucun droit à ce » royaume, Dieu vous ordonne, par moi, Jeanne » la pucelle, d'abandonner vos sorts & de vous » retirer: je vous serois tenir ma lettre plus honnêtement, si vous ne reteniez pas mes héraults «.

Des injures surent encore la seule réponse à ce juste reproche; mais la terreur dont les Anglois étoient frappés, perçoit à travers leurs saux mépris; ils la croyoient sorcière, & cette idée n étoit

pas propre à les rassurer.

Le premier fort, après un affaut de quatre heures, est emporté; le surlendemain on en emporte deux autres. Dans tous ces affauts, Jeanne paroifsoit toujours la première, son étendart à la main.

A l'attaque d'un autre fort, une terreur panique s'empare des François au moment où ils plantoient leurs échelles, ils fuient en défordre; la pucelle ne pouvant les retenir, couvre la retraite. Les Anglois enhardis par cette fuite, fortent du fort. Jeanne, indignée qu'on osât la pourfuivre, se retourne, & s'avance seule vers les Anglois; on eut honte de ne la pas suivre, on eut honte d'avoir sui à ses yeux: on repousse les Anglois, & le sort

est emporté d'assaut.

Enfin on devoit attaquer le dernier & le plus important de ces forts. Jeanne passa la nuit sous les armes, & le lendemain n'en monta pas moins la première à l'assaut; blessée à la gorge, elle sur forcée de se retirer. Les Anglois crurent avoir rompu le chaime; les François perdirent courage; Dunois lui-même, satigué d'un combat qui avoit duré presque tout le jour, songeoit à la retraite. Jeanne reparoit au bout d'un quart-d'heure, n'ayant pris que le temps de saire mettre le premier appareil à sa blessure, les Anglois consternés à sa vue lui cèdent la victoire, & chassés de tous leurs sorts, ne songent plus qu'à lever le siège d'Orléans.

On a une lettre du duc de Bedfort, régent d'Angleterre & de France pendant la minorité de Henri VI, dans laquelle il mande en Angleterre l'état des affaires. "Tout réuflissoit, dit-il, jusqu'au temps du siège d'Orléans; mais depuis cette époque, ajoute-t-il, un coup terrible a été frappé fur nous par la main de Dieu. Ce revers est causé en grande partie par la crainte superstitieuse qu'ils ont conçue d'une semme, vraie disciple de Satan, sormée du linion de l'enser, appellée la pucelle, laquelle s'est servie d'enchantemens & de sortilèges. Ce revers & cette désaite, non seulement ont sait périr ici une grande partie de nos troupes, mais ont encore en même temps decouragé le reste de la manière la plus éton-

» nante, & ont au contraire ranimé les ennemis & e.«. Cette lettre d'un ennemi est le plus beau monument de gloire pour la pucelle; voilà le plus sincère aveu de l'esfroi que son nom seul inspiroit aux Anglois

Anglois.

C'étoit sans aucune arme meurtrière, c'étoit avec son seul étendart que Jeanne les soudroyoit ainsi: voilà ce que le lecteur aura peine à comprendre; en songeant à tant de victoires si rapides, si étonnantes, il se représente la pucelle au milieu du carnage, les mains teintes de sang, donnant la mort à tout ce qui résisse. Au contraire, cette guerrière, aussi humaine que vaillante, abhorroit le fang, s'exposoit aux coups, & n'en portoit point; elle ne se servoit jamais de son épée : " Je veux » chasser les ennemis du roi, disoit-elle; mais je " ne veux tuer personne ". En effet, il ne paroît pas qu'elle ait jamais donné la mort ; elle couroit par-tout dans les rangs ennemis avec son étendait, toujours la première au combat, la dernière à la retraite. Son ardeur, fon audace, sa certitude de vaincre, son étendart qu'on croyoit magique, sa grace dans les exercices, sa sérénité dans le péril, voilà le prestige qui consternoit & distipoit ses

La ville d'Orléans sut délivrée le 8 mai 1429; les ennemis se retirèrent avec précipitation, abandonnant leurs malades, leurs vivres, leur artillerie, leur bagage. On voulut les poursuivre & troubler leur retraite; Jeanne s'y opposa. » Laissons » les suir, dit-elle, l'objet est rempli, point de » carnage inutile «. Quelle philosophie pourroit

valoir cet enthousiasme vertueux?

Orléans étant délivré, il falloit se mettre au large, en reprenant les places voifines. On courut à Gergeau, qui étoit défendu par le comte de Suffolck; le détachement françois de ce siège étoit commandé par le duc d'Alençon. Dès qu'on fut sous les murs de Gergeau : Avant, gentil duc! à l'affaut! s'écrie la pucelle. Dans les momens périlleux, elle lui disoit : Ne craignez rien, j'ai promis à la duchesse d'Alençon de vous ramener sain &. sauf. Tous les traits des affiégés étoient dirigés contre elle. Parvenue au haut de son échelle, elle alloit arborer son étendart sur les murs; cet étendart est déchiré, un autre coup l'atteint à la tête, & la renverse dans le sossé. Elle sentit que c'étoit le moment de redoubler d'enthousiasme; elle se relève, elle remonte: Amis, amis, s'écrie-t-elle, sus, sus! notre Seigneur a condamné les Anglois: ils sont à nous, bon courage. Gergeau est sorcé; le comte de Suffolck est pris avec un de ses srères; un autre de ses srères est tué; de douze cents hommes qui composoient la garnison, onze cents sont taillés en pièces, le reste est sait prisonnier. Meun est repris avec la même facilité : on affiège Beaugency, Beaugency capitule. Mais il restoit à vaincre les Anglois en bataille rangée.

Les Anglois s'avancent dans la plaine de Pataye en Beauce, avec des forces supérieures, sons la

conduite de Talbot, leur plus illustre général, & de Fastol, récemment vainqueur à la journée des Harengs. On demande à la pucelle s'il faut combattre les Anglois. S'il faut les combattre! s'écriat-elle; oui certainement, fussent-ils pendus aux nues! Elle ajouta: Mais nous aurons besoin de bons éperons. Quoi donc! dit le duc d'Alençon, prendrionsnous la fuite? Non, répliqua Jeanne, mais les ennemis la prendront, & il ne sera pas facile de les atteindre. En effet, dès le commencement du combat, Fastol faisi de cette terreur que la pucelle étoit en possession d'inspirer aux Anglois, s'ensuit avec une précipitation qui jetta le désordre dans l'armée angloise. Talbot se surpassa lui-même, il s'épuisa en efforts sublines pour rétablir le combat, pour rappeller la victoire; il ne put que retarder sa défaite, & sur-tout que la rendre plus sanglante par l'opiniâtreté même de la désense. Saintrailles le sit prisonnier.

Il faut l'avouer, de tels exploits n'étoient point honorés des regards du fouverain, ce qui les rend plus admirables encore. Charles VII, étonné de son bonbeur, ne pouvant le comprendre, n'osant s'y fier, perdoit à délibérer avec la Trémoille, fon jeune favori, le temps qu'on employoit à le fervir par des actions si brillantes & si utiles; la pucelle va le trouver: » Sire, lui dit-elle, c'est trop dé-» libérer, le temps est venu d'agir, il saut aller à » Reims recevoir la couronne royale «. Cette proposition saite par toute autre que par la pucelle, n'eût paru qu'une extravagance; il s'agissoit de traverser quatre-vingt lieues d'un pays occupé par les ennemis : mais la pucelle avoit acquis le droit de saire respecter ses oracles; on a vu comment elle savoit se faire jour à travers les Anglois.

On pattit pour Reims: il faut avouer que cette entreprise étoit contraire aux loix de la prudence ordinaire, & à toutes les spéculations politiques. On n'avoit ni argent pour payer les troupes, ni vivres pour les nourrir, ni artillerie pour réduire les places ennemies qu'on rencontreroit sur sa route, ni ressource d'aucune espèce en cas de défaite; on marchoit sur la soi d'une villageoise de dix-sept ans, la sortune de Charles VII & du royaume étoit remise entre ses mains.

L'armée royale prit sa route par la Bourgogne. Le duc, sans être encore ami de Charles VII, ne l'étoit déja plus des Anglois, il vouloit être neutre; encore un pas, il alloit être françois. Auxerre ferma ses portes, mais elle fournit des vivres. La Bourgogne traversée, on arriva devant Troyes, cette ville anti-royale, trop sameusse alors par le traité, qui neuf ans auparavant avoit proscrit Charles VII, & livré la France aux Anglois; on n'avoit aucun moyen pour la réduire. Jeanne affura qu'avant trois jours le roi y entreroit en vainqueur; l'archevêque de Reims lui dit, d'un ton un peu incrédule: » Prenez-en sept, & si vous » tenez parole, nous nous estimerous sort heum reux «. Jeanne, piquée de ce doute, court à

l'affaut, on la suit; elle plante son étendart sur le bord des sossés, & s'écrie: Qu'on m'apporte des fascines. A la vue de cet étendart redouté, le charme opère, la terreur s'empare des assiégés, la garnison se retire, la ville se soumet, les habitans abjurent le traité de Troyes, prêtent serment à Charles VII, sournissent des vivres à l'armée royale. Châlonsseur-Marne présente ses cless; il restoit à soumettre la ville de Reims; elle en épargna la peine, elle se rendit; Charles VII y est sacré & couronné, comme la pucelle l'avoit prédit.

Laon, Senlis, Compiegne ouvrent leurs portes; Beauvais chasse son évêque, Pierre Cauchon, diffamé pour son dévouement aux Anglois. Le duc de Bedfort trembla pour Paris, & rassembla toutes

ses sorces autour de cette place.

Paris fut le premier terme des succès de la pucelle. Sa mission, dit-on, étoit remplie, elle se bornoit à délivrer Orléans, & à faire sacrer le roi; mais c'eût été laisser son ouvrage imparsait; il falloit assurer à Charles la couronne qu'elle lui avoit mise sur la tête, il falloit du moins lui rendre

sa capitale.

Les foldats françois étoient enivrés des fuccès de la pucelle; mais les chess en étoient jaloux & les courtifans alarmés : des dispositions perfides se sormoient contre elle à la cour; on redoutoit l'ascendant que lui donnoient, ses exploits & ses services. Jeanne, née parmi le peuple, en avoit conservé la simplicité vertueuse; intrépide à la cour comme aux combats, la même horreur de l'injustice, qui l'avoit armée pour Charles VII contre les Anglois, lui faisoit toujours prendre la désense du pauvre, du foible & de l'opprimé. Chère au peuple, & dès-lors odieuse aux courtisans, elle faisoit profession d'aimer & de respecter ce peuple qu'on ne méprise que quand on n'a pas de quoi lui plaire. En voyant l'empressement avec lequel les François venoient se ranger auprès du roi dès qu'ils pouvoient échapper à la tyrannie angloise, en contemplant son ouvrage dans cette heureuse révolution, ses yeux se remplissoient de larmes de joie, & tout l'orgueil qu'elle auroit pu concevoir se tournoit en tendresse. » Peuple aimable! s'écrioit-elle; » peuple excellent! puissent tes maîtres " rendre ce qu'ils doivent à ton amour! tu fais » ton bonheur de mourir pour eux, je serois le » mien de mourir pour toi «! Quoiqu'elle ignorât le manège des cours, quoiqu'elle ne comprit point ces petits intérêts, ces grandes haines, ces noirceurs puériles, ces finesses imbécilles, & les prosondes combinaisons de l'art absurde de nuire, elle vit bien que les courtisans n'aimoient pas le roi, qu'ils la haissoient & qu'ils étoient las de sa gloire; on veilloit avec moins d'attention sur elle dans les périls où elle s'exposoit; on la suivoit de moins près aux assauts; on l'abendonnoit davantage au hazard des évènemens; on paroissoit moins persuadé que le fort de l'état sût attaché à la conservation de sa personne. Dans une attaque qu'on livroit à

Paris, Jeanne s'étant avancée la première, selon son usage, sur le bord du sossé, crioit qu'on apportât des sascines, & l'on n'obéissoit point; elle reçut dans ce moment une si sorte blessure; que perdant tout son sang, elle resta couchée sur le revers d'une petite éminence, qui la garantissoit des traits des affiégés : on la laissa dans cet état presque toute la journée, sans que personne son-geât à la secourir; enfin sur le soir, le duc d'Alencon vint lui-même lui annoncer le mauvais succès de l'attaque, & la nécessité de lever le siège. Jeanne humiliée de ce premier échec, allarmée de la mauvaise volonté qu'on lui avoit montrée, & peutêtre choquée de l'abandon où elle étoir restée en cette occasion, demanda la permission de quitter la cour & la guerre; le roi la retint, mais son vœu étoit toujours pour la retraite. » Plût à Dieu, disoit-elle à l'archevêque de Reims, » que j'eusse la » liberté de renoncer aux armes, & de me retirer » auprès de mes parens pour les fervir & garder » leurs troupeaux avec ma sœur & mes srères «.

Au siège de Saint-Pierre-le-Mourier en Nivernois, les François furent repoussés; Jeanne d'Arc étoit à leur tête; on vint lui proposer de se retirer. » J'étois mourante, dit-elle, quand on m'en-» traîna de devant les murs de Paris; je périrai » ici, ou j'emporterai la place «. Cinq ou six hommes d'armes qui l'accompagnoient, parurent prêts à se dévouer avec elle. Une telle résolution rend le courage aux troupes. On retourne à l'assaut, la

place est prise.

La guerre se faisoit à la sois dans plusieurs provinces; Jeanne les parcourut toutes, & se signala par-tout; elle avoit toujours la même valeur, plus de conduite peut-être, mais moins d'enthousiassme; le caractère de prophétesse & d'inspirée s'assoiblissoit en elle; c'étoit le sruit heureux ou malheureux des lumières qu'elle acquéroit, & de l'expérience anticipée qui naissoit de tant d'évènemens & de révolutions.

Elle battit, près de Lagny, un de ces chess de bandes, que le malheur des temps avoit multipliés à l'excès; celui-ci qu'on nommoit Franquer d'Arras, étoit distingué par sa valeur & par ses brigandages, parmi tous ces brigands valeureux. Jeanne le sit prisonnier, & prétendoit qu'il sût traité comme un prisonnier de guerre ordinaire. Malgré les esforts qu'elle sit en sa faveur, il sut exécuté à Lagny: il l'avoit mérité; mais Jeanne d'Arc méritoit qu'on eût plus d'égard pour ses sollicitations, & qu'on ne jettât point sur sa conduite les apparences d'un manque de soi, dont les Anglois la punirent dans la suite, malgré son innocence.

Les Anglois & les Bourguignons réunis voulurent reprendre Compiegne; Jeanne vint s'y en fermer; mais moins heureuse dans la désente des places que dans l'attaque, elle sit une sortie qui ne réussit pas, & sur prise en couvrant la retraite.

Un archer Anglois, plus hardi que les autres, ofa la faisir par le bras & la renverser de cheval.

Le bâtard de Vendôme la fit prisonnière, & la reinit à Jean de Luxembourg-Ligny, général des troupes bourguignones. Les François la virent prendre, & ne retournèrent point à la charge pour la délivrer!

S'il étoit prouvé que Flavy, gouverneur de Compiegne, lui eût fait sermer la barrière, lorsqu'elle voulut rentrer dans la ville, le nom de ce gouverneur seroit à jamais exécrable, comme celui de ce Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui n'eut pas honte d'employer les plus indignes manœuvres pour saire brûler vive une fille de dixneuf ans, irréprochable, vertueuse, comblée de gloire, & qui avoit tant de droit à l'admiration de ses ennemis. Cet évêque, le plus surieux persécuteur de sa patrie, le plus vil esclave des Anglois, chasse de son siège comme enn mi public de la France, follicita, comme une grace, cette occasion d'assouvir sa haine; il disputa cette proie à frère Martin, vicaire général de l'inquisition en France; il réclama la pucelle, comme ayant été prise dans son diocèse, ce qui étoit saux, car c'étoit dans le diocèse de Noyon. C'est une grande tache à la mémoire du l'âtard de Vendôme, & de Jean de Luxembourg-Ligny, d'avoir vendu cette fille aux Anglois; c'en est une pour le duc de Bourgogne qui eut la curiosité de la voir dans sa prison, de ne l'avoir pas protégée; c'en est une pour l'univer-sité, alors soumise au joug anglois, d'avoir pré-senté requête pour la faire périr; mais c'est surtout une tache que les Anglois voudroient pouvoir effacer de leur histoire, que d'avoir livré cette illustre ennemie au supplice le plus cruel.

Jean de Luxembourg la leur vendit dix mille francs. C'étoit le prix qu'Edouard III avoit payé pour avoir en sa puissance le roi Jean. La joie barbare que les Anglois firent éclater lorsqu'ils se virent maîtres du sort de la pucelle, étoit l'aveu de la crainte qu'elle leur avoit inspirée. Pour leur échapper, elle sauta par une senêtre de la tour où elle étoit gardée; la violence de sa chûte lui ôta les moyens de se relever, elle resta sur la place, ses gardes accoururent, elle sur vendit dix mille

sermée.

Charles VII ne fit point assez d'essorts pour la tirer de leurs mains, & jamais son indolence ne fut plus coupable. Il semble qu'il auroit pu aisément la racheter comme un prisonnier de guerre ordinaire, du moins lorsqu'elle étoit encore en la puissance du bâtard de Vendôme ou de Jean de Luxembourg. Des auteurs ont dit qu'Agnès Sorel redoutoit l'ascendant que la pucelle avoit pris ou pouvoit prendre sur Charles VII, & qu'elle arrêta ou ralentir les démarches que ce prince vouloit saire en saveur de Jeanne. Si le sait est vrai, Agnès Sorel a déshonoré son amant, & ce crime essace le mérite qu'elle avoit eu autresois d'engager Charles à régner.

Ce fiit à Rouen qu'on instruisit le procès de la pucelle ; l'archevêché étoit alors vacant; le cha-

pitre prêta territoire à l'évêque de Beauvais, qui ne pouvoit saire aucune sonction de juge dans un diocèse étranger sans cette permission. Il eutpour assessement les eccléssassiques qu'on crut les plus dé-

voués aux Anglois.

L'évêque fit faire au village de Donremy, des informations sur les mœurs de la pucelle pour tout le temps qui avoit précédé l'arrivée de cette guerrière à la cour de Charles VII; mais l'homme qu'il avoit envoyé à Donremy n'ayant rapporté qu'un témoignage avantageux, l'évêque resus de lui payer ses frais de voyage, & l'accabla d'injures.

Les réponses de Jeanne à ses juges surent d'une sagesse surent d'une sagesse surent par le devoit guères attendre d'une enthousiasse. On lui sit jurer de dire la vérité; elle mit des restrictions à ce serment. Vous pourriez, ditelle, me demander ce que je ne puis vous révéler sans

parjure.

On lui défendit de songer à se sauver. Si je me sauvois, dit-elle, on ne pourroit m'accuser d'avoir violé ma parole, puisque je ne vous ai point donné ma soi.

On lui demanda si le roi Charles avoit aussi des visions. Envoyez lui demander, répondit-elle.

Si elle croyoit avoir bien sait d'avoir attaqué les remparts de Paris un jour de sête. (C'étoit le 8 septembre, jour de la nativité de Notre-Dame.)

7. Il est juste, dit-elle, de respecter la solemnité des rêtes; si j'ai péché, c'est à mon consesseur à en riuger «.

"Vous dites que vous êtes mon juge, dit-elle à l'évêque de Beauvais; "mais prenez garde au far-

» deau que vous vous êtes imposé «.

On lui demanda si les bienheureux lui avoient annoncé l'irruption des Anglois en France: elle répondit que les Anglois étoient en France depuis long-temps, lorsqu'elle avoit eu ses premières révélations; (car elle soutint toujours la réalité de ses révélations.) ce sut le seul tribut qu'elle parut payer aux erreurs de son temps.

Si elle avoit eu dès son enfance le désir de com-

battre les Bourguignons?

Réponse. J'ai toujours souhaité que mon roî recou-

vrât ses états.

Si les esprits célestes lui avoient promis qu'elle échapperoit?

Réponse. Cela ne touche point mon procès; vou-

lez-vous que je parle contre moi?

De tous les reproches que les juges mêloient à leurs quessions, le seul raisonnable, s'il eût été fondé, concernoit le supplice de Franquet d'Arras. » Il méritoit la mort, dit la pucelle; cependant » je sis tous mes essorts pour lui sauver la vie «.

On l'interrogea au sujet d'un ensant qu'elle avoit, disoit-on, ressuscité à Lagny. L'évêque de Beauvais espéra qu'en avouant ce miracle, elle alloit se trahir, (car chaque question qu'on lui faisoit, étoit un piège qu'on lui tendoit.) Elle répondit que cet

enfant qu'on avoit cru mort, avoit été porté à l'églife, qu'il y avoit donné quelques fignes de vie suffissans pour qu'on lui administrât le baptême; que ce prodige, si ç'en étoit un, n'étoit dû qu'à Dieu.

C'étoit principalement de superstition que ses juges superstitieux vouloient la convaincre, & il faut convenir que par sa persévérance sur l'article des révélations, elle leur sournissoit un prétexte; mais quand elle n'auroit pas eu ce tort contre elle-même, auroit-elle échappé à leur rage? Leur parti étoit pris, sa perte étoit résolue; son crime, c'étoit d'avoir vaincu les Anglois.

Ils lui demandèrent si elle changeoit souvent d'étendart? -- Toutes les sois qu'il étoit brisé.

Si elle les faisoit bénir, & avec quelles cérémonies? — Toujours avec les cérémonies ordinaires.

Pourquoi elle y faisoit broder les noms de Jésus & de Marie? — C'est des eccléssastiques que j'ai appris à faire usage de ces noms facrés.

Si elle avoit fait croire aux troupes françoises,

que cet étendart portoit bonheur?

" Je ne faisois rien croire; je disois aux soldats " françois: Entrez hardiment au milieu des Anglois, " & j'y entrois moi-même ".

Pourquoi à la cérémonie du couronnement de Charles, elle avoit tenu fa bannière levée à côté

de ce prince?

" Il étoit bien juste qu'après avoir partagé les travaux & les périls, je partageasse l'honneur «.

Ces interrogatoires étoient quelques ois aussi ridicules que perfides; on fautoit d'un objet à un autre; à des questions captieuses, on en mêloit de burlesques, soit par une dérisson barbare, soit pour embarrasser la pucelle.

On lui demanda si les bienheureux qui lui apparoissoient, avoient des boucles d'oreilles, des bagues? Vous m'en avez pris une, dit elle à l'évêque

de Beauvais; rendez-la moi.

S'ils étoient nuds ou habillés?

" Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi les " yêtir "?

Si elle avoit vu des fées, & ce qu'elle en penfoit?

" Je n'en ai point vu, j'en ai entendu parler, " je n'y ajoute point soi «.

Si elle avoit eu autrefois une mandragore, & ce qu'elle en avoit fait?

" Je n'en ai point eu; on dit que c'est une chose

» dangereuse & criminelle ".

Quelquesois les juges lui saisoient tous ensemble des questions différences, Beaux pères, leur disoit-

elle, l'un après l'autre, s'il vous plait.

Quelquesois excédée de la multitude de questions inutiles, d'placées, indécentes même, que l'évêque de Beauvais sur-tout affectoit de lui saire, elle disoit : Demandez à tous les juges assissans, si cela est du procès, & j'y répondrai.

On discourut beaucoup devant elle sur la diffé-

rence

rence de l'église militante & de l'église triomphante; on la sonima de reconnoître cette différence : sans vouloir entrer dans ces distinctions, elle répondit qu'elle seroit toujours soumise à l'église.

On la pressa de déclarer ce qu'elle pensoit du pape actuellement régnant : Que je ne le connois pas,

dit-elle.

Un de ses juges, moine augustin, nommé Isembart, (il mérite qu'on le nomme) sut touché de compassion & saisi d'horreur, en voyant une fille de dix-neuf ans aux prises avec une troupe de théologiens, qui alloient épuiser leur scolassique, pour arracher à sa simplicité ignorante quelque hérésie qui pût servir à la saire brûler; il saisit le moment où on lui parloit du pape & de l'église, pour lui conseiller de s'en rapporter au jugement du pape & du concile, qui alloit se tenir à Bâle. Jeanne suivit cet avis, & fit son appel à l'instant. L'effet de cet appel étoit de dépouiller les juges, & de soustraire Jeanne à leur sureur. L'évêque de Beauvais en sentit la conséquence : Taisez-vous de par le Diable, cria-t-il à Isembart, en lançant sur lui un regard foudroyant. Ensuite parlant bas au greffier, pour n'être pas entendu de Jeanne, il lui défendit de faire mention de cet appel. Jeanne s'en apperçut : Ah! dit - elle, vous écrivez bien ce qui fait contre moi, & vous ne voulez pas qu'on écrive ce qui fait pour moi.

On eut recours au honteux expédient d'altérer ses réponses, pour les saire paroître criminelles, ou pour y insérer l'aveu de quelque crime. Un des greffiers attesta dans la suite, que l'évêque de Beauvais avoit exigé de lui cette infidélité, & sur son refus, s'étoit emporté à des menaces & à des injures; on lui associa un autre greffier, qui sit tout ce qu'on voulut. Un prêtre, nommé l'Oyseleur, fut mis dans la même prison que Jeanne, on lui permit de la voir ; captif & malheureux comme elle, il gagna sa confiance. Jeanne étoit pieuse, & souffroit sur-tout de l'interruption de ses devoirs religieux; elle désiroit de se consesser, le prêtre s'offrit pour cet office, & sur accepté. C'étoit un espion aposté par l'évêque de Beauvais. Tandis qu'il recevoit la confession de Jeanne, deux hommes cachés derrière une fenêtre couverte d'un rideau de serge, écrivoient ce qu'elle disoit. Ce lâche

térer sa consession & ses réponses étoit beaucoup plus fûr.

Des témoins déposent qu'ils ont eu lieu de soupçonner que l'évêque de Beauvais, dans le dépit de ne pouvoir convaincre la pucelle d'aucun crime, avoit voulu l'empoisonner. Il faut avouer que cette idée est peu vraisemblable ; ç'eût été mal repondre aux vues des Anglois, & mal servir leur

artifice ne produisit rien. L'innocente Jeanne n'a-

voit point de crimes à confesser. L'expédient d'al-

vengeance.

Jean de Luxembourg - Ligny, qui avoit si lâchement vendu cette respectable fille, eut la nouvelle lâcheté d'aller la voir dans la prison, accom-

Histoire. Tom. I.

pagné des comtes de Warwick & de Stafford. Par une lâcheté peut-être plus grande encore, il voulut lui persuader qu'il venoit pour traiter de sa rançon avec les Anglois: sans daigner lui saire de reproches, elle se contenta de lui répondre: Vous n'en avez ni la volonté ni le pouvoir. Je sais bien que ces Anglois me feront mourir, croyant qu'après ma mort ils gagneront le royaume de France; mais ils n'auront pas ce royaume.

Irrité de cette prophétie, Stafford s'emporta jusqu'à tirer l'épée contre une femme sans désense; il alloit la tuer, si le comte de Warwick ne l'avoit retenu. La pucelle déclara qu'un très-grand seigneur d'Angleterre l'avoit voulu violer dans sa prison. Nous n'avons point d'éclaicissemens sur cette insâme particularité. La manière dont quelques historiens s'expriment, sembleroit indiquer le dus le Bedsort. Il faut l'avouer, toute la conduite connue de ce

prince semble réclamer contre un tel soupçon. Mais le trait suivant est attesté.

On fit visiter la pucelle; l'objet de cette visite étoit l'opinion reçue qu'une forcière ne pouvoit être vierge, & cette opinion même nous avertit que le grand seigneur anglois désigné dans la plainte de la pucelle, pouvoit avoir eu un motif plus exécrable que l'incontinence. Quoiqu'il en foit, le fair attesté est que le duc de Bedfort vit cet examen d'une chambre voisine, par le moyen d'une ouverture pratiquée dans le mur.

Jeanne, dans sa prison, étoit chargée de sers, & de plus, attachée avec une chaîne pendant la nuit; ses gardes, ses juges ne cessoient de lui prodiguer l'insulte & l'outrage; le promoteur, qu'on nommoit Bénédicité, ne lui parloit jamais qu'en

l'appellant hérétique, infame, &c.

Massieu, curé de saint Candide de Rouen, l'un des greffiers, étoit chargé de la conduire devant les juges, il lui permettoit de s'arrêter en passant devant la chapelle du château, pour y saire sa prière. Le promoteur le sut, & reprocha durement à Massieu cette soible indulgence. Truand, lui ditil, qui te fait si hardi d'approcher cette P excommuniée, de l'église, sans licence? Je te ferai mettre en telle tour que tu ne verras ni lune, ni solcil d'ici, à un mois, si tu le fais plus.

Jeanne succomba enfin à l'horreur de sa situation, & fut dangereusement malade. Le duc de Bedfort, le cardinal de Wincestre, le comte de Warwick lui donnèrent deux médecins, auxquels ils recommandèrent instamment d'employer toutes les ressources de leur art pour empêcher qu'elle ne mourût de sa maladie, ajoutant que le roi d'Angleterre l'avoit achetée trop cher pour n'avoir pas la fatisfaction de la faire brûler; que l'évêque de Beauvais connoissoit sur ce point les intentions du roi, & que dans cette vue, il pressoit avec la plus grande ardeur l'instruction du procès. Ces étranges aveux sont attestés par la déposition des méde-

L'évêque de Beauvais, pour accélérer le juge. Ddd

ment, vouloit saire donner la question à Jeanne, toute malade qu'elle étoit; il sit exposer à ses yeux l'appareil des tortures. Jeanne protesta d'avance, & jura de désavouer après la question, tous les aveux contraires à la vérité, si la violence des douleurs en arrachoit de tels à sa foiblesse. La crainte qu'elle ne mourût à la question, sut le seul

motif qui la lui-fit épargner

Avant son jugement, on la conduisit à la place du cimetière de l'abbaye de saint Ouen de Rouen. Un docteur, nommé Guillaume Erard, prononça, sous le titre de prédication charitable, un discours rempli d'invectives contre elle & contre le roi de France. C'est à toi, Jeanne, que je parle, s'écrioit-il, & te dis que ton roi est hérétique & schismatique.

Jeanne ne répondit rien sur ce qui ne concernoit qu'elle: Quand elle entendit insulter le roi, elle interrompit le prédicateur : Par ma foi, Sire, Ini dit-elle, révérence gardée, je vous ofe bien dire & jurer sur peine de ma vie, que mon roi est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, & n'est point tel

que vous dites.

Qui ne seroit touché de ce témoignage d'amour & de zèle pour un roi indifférent, qu'elle avoit si bien servi, & qui la laissoit périr si misérable-

On vouloit tirer d'elle un aven. On la pressa d'abjurer. Elle dit qu'elle ne savoit point ce que ce terme signifioit. Puis, quand on le lui eut expliqué, elle se ressouvint du conseil d'Isembart : Je m'en rapporte, dit-elle, à l'église universelle, qu'elle juge si je dois abjurer. Tu abjureras présentement, lui cria Erard, ou tu seras arse. En même temps on lui montroit l'exécuteur qui l'attendoit à l'extrêmité de la place avec la charette toute prête pour la conduire au bucher. Le greffier s'approcha, & lui lut un modèle d'abjuration, qui contenoit seulement une promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux, & de quitter l'habit d'homme; il falloit signer cet écrit ou mourir; elle signa : mais par une supercherie digne de ces monstres, il se trouva qu'elle avoit signé un autre écrit, où elle se reconnoissoit dissolue, hérétique, schismatique, idolâtre, séditiense, invocatrice des démons, forcière, &c. routes les qualifications les plus incompatibles y avoient été ac-cumulées. C'est l'usage. Sur cet aveu escroqué; l'évêque de Beauvais prononça le jugement qui la condamnoit, selon le style de l'inquisition, à une prison perpetuelle, au pain de douleur & à l'eau d'angoisse. Le comte de Warwick reprocha aux juges la douceur de ce jugement, les Anglois trouvoient que ces juges iniques n'avoient pas gagné l'argent qu'ils avoient reçu, puisque Jeanne échappoit au supplice : Ne vous embarrassez pas, dit un des juges, nous la rattraperons bien.

L'écrit qu'elle avoit signé, contenoit, comme celui qu'on lui avoit lu, la promesse de quitter pour jamais l'habit d'homme. La nuit, les gardes enleverent les vêtemens de semme qui étoient sur

le lit de Jeanne, & y mirent un habit d'homme! Elle représenta aux gardes la désense qui lui avcit été faite de mettre un tel habit : ils lui repliquérent brutalement qu'elle n'en auroit point d'autre. Elle prit le parti de rester au lit; elle y resta jusqu'à midi. Forcée enfin de se lever, du moins pour un moment, la pudeur lui fit prendre les seuls vêtemens qui sussent à sa disposition. Des témoins apostès entrent aussi-tôt & constatent la transgression. Pierre Cauchon, transporté de joie du succès de son artifice, dit au comte de Warwick, en éclatant de rire : C'en est fait , nous la tenons. Elle est livrée comme relapse au bras séculier, & envoyée au bucher. L'évêque de Beauvais voulur encore en ce moment l'obliger de se rétracter sur l'article des révélations. Or ça, Jeanne, lui dit-il, vous nous avez toujours dit que vos voix vous disoient que vous seriez délivrée. (Nous avons vu pourtant qu'elle avoit refuse de répondre sur cet article.) Vous voyez maintenant comme elle vous ont déçue; dites-nous-en la vérité. Jeanne persista: Soit bons, soit mauvais esprits, dit-elle, ils me sont apparus. Quant à ma délivrance, l'état où vous me voyez vous justifie, & je n'espère rien. Cependant en allant au supplice, elle s'écrioit quelquesois: Ah! Rouen, Rouen, seras-tu ma dernière demeure? Mot qui sembloit annoncer encore un reste d'esperance.

Plusieurs historiens ont trouvé beau de donner à Jeanne, au moment de sa mort, une constance plus qu'héroïque & un enthousiasme prophétique; ce n'étoit pas la peine d'altérer la vérité pour diminuer l'intérêt par cet étalage d'une insensibilité stoïque. Les monumens attestent que Jeanne eut, dans ce terrible moment, toutes les foiblesses de la nature: & elle n'en est que plus intéressante. Elle pleura beaucoup, mais ne se permit que de douces plaintes, sans emportemens, sans bravades, sans injures. Malgré les imputations odieuses & les qualifications infamantes qu'on lisoit sur la mître donc sa tête étoit couverte, & sur un grand tableau placé en face du bucher, le peuple fondoit en larmes, & eût voulu la délivrer; le bourreau pleuroit & trembloit. L'évêque de Beauvais lui-même, ce tigre, se sentit attendri, lorsque Jeanne lui dit avec douceur : Vous m'aviez promis de me rendre à l'église, & vous me livrez à mes ennemis! Il rougit d'avoir pu connoître la pitié, il dévora des pleurs, reste d'humanité que son cœur séroce n'avoit pu dépouiller entièrement, mais qu'il désavouois. Quelques juges, honteux d'avoir prêté leur ministère à tant d'injustices, s'étoient retirés. Un d'eux, nommé André Marguerye, ayant ouvert un avis qui pouvoit sauver la pucelle (c'étoit de lui demander quels motifs l'avoient portée à reprendre l'habit d'homme.) il pensa lui en coûter la vie. Ceux de ces mêmes juges qui laissèrent échapper quelques marques de repentir, eurent peine à éviter euxmêmes le supplice; deux d'entr'eux surent arrêtés, & n'obtinrent leur grace qu'en se soumettant

La honte d'une rétractation publique. Après l'exécution, le boureau vint trouver les deux religieux dominicains qui avoient assisté Jeanne à la mort: il leur dit en pleurant, qu'il ne croyoit pas que Dieu lui pardonnât jamais le tourment qu'il avoit sait soussir à cette sainte sille, (ce surent ses termes) & que jamais il n'avoit tant craînt de saire une exécution.

Un fecrétaire du roi d'Angleterre cria tout haut: Nous sommes tous perdus & déshonorés par ce sup-

plice affreux d'une femme innocente.

Comme on vouloit qu'il ne pût rester aucun doute sur la mort de la pucelle, (14 Juin 1431) on l'avoit élevée sur un échassaut de plâtre, asin qu'elle sût distinctement apperçue de tout le peuple. Cette précaution rendit ses tourmens beaucoup plus longs, parce que les slammes ne pouvoient qu'à peine l'atteindre. Pendant toute la durée du supplice, à travers les cris de douleur que la violence des tourmens lui arrachoit, on n'entendit sortir de sa bouche que le nom de Jésus. Le cardinal de Wincestre sit jetter ses cendres dans la Seine.

Charles VII fit revoir le procès, & réhabiliter la mémoire de Jeanne, (jugement du 7 juillet 1456) réparation dont la gloire de cette guerrière n'avoit pas besoin, mais qui étoit nécessaire à la

gloire de Charles lui-même.

Le juges qui avoient condamné la pucelle, devinrent un objet d'exécration pour les François, & de mépris pour les Anglois; on les montroit dans les rues, on les évitoit avec horreur. Louis XI jugea que son père n'avoit pas assez fait en cassant leur sentence, il leur sit saire leur procès; la plupart étoient morts, mais il en restoit deux qui su-

birent la peine du talion.

Jeanne d'Arc avoit été annoblie avec toute sa famille, par Charles VII; elle l'étoit assez par ses exploits. Les lettres de noblesse comprennent également les mâles & les semelles à perpétuité. Ce privilège en saveur des semmes de la famille de Jeanne, a subsissé jusqu'au commencement du dernier siècle. En 1608, Lude le Maire, qui descendoit par sa mère de la samille de Jeanne d'Arc, sit enregistrer ses lettres d'annoblissement. Six aus après, la noblesse sutres d'annoblissement. Six aus après, la noblesse sutres d'annoblissement. Six aus après, la noblesse sutres d'annoblissement de mâle en mâle. Il saut présumer qu'on eut de bonnes raisons pour restreindre ainsi ce privilège; cependant comme il devoit son origine à la valeur d'une semme, il paroissoit assez naturel qu'il pût être communiqué par les semmes.

La précaution qu'on avoit prife d'exécuter Jeanne d'Arc en plein jour, & de la tenir élevée, pour qu'elle fût bien vue de tout le peuple, n'empêcha pas qu'après fa mort il ne parût plufieurs fausses Jeannes d'Arc. Une entre autres avoit une ressemblance si marquée avec la pucelle, ou joua si bien son personnage, qu'elle trompa les srères mêmes de la pucelle. On sait qu'à la saveur de cette imposture, elle épousa un gentilhomme de la maison des Ar-

moises; elle reçut à Orléans les honneurs dus à la libératrice de la ville.

Une autre trompa encore la reconnoissance des Orléanois; mais sa sourberie ayant été découverte, elles ut exposée à Paris, aux regards du peuple; sur une pierre de marbre, qui étoit alors au bas des grands dégrés du palais.

Ces deux premières se disoient échappées au supplice par des moyens plus ou moins merveil-

leux.

Il en vint une troisième, qui, en convenant du supplice & de la mort, prétendoit avoir été ressuscitée. On dit que le roi prit la peine de la confondre lui-même, en lui demandant compte d'un fecret réel ou chimérique, qu'il disoit n'avoir été connu que de lui & de la pucelle. Ce prétendu fecret n'étoit point entré dans les instructions de cette semme; ce qui prouve que du vivant de la pucelle il n'en avoit pas été question; car si le roi eût déclaré du vivant de Jeanne d'Arc, comme on le prétend, qu'elle avoit su par révélation un secret connu de lui seul, quelle semme eût osé prendre fur elle de jouer ce personnage? Celle-ci, déconcertée par une question qu'elle n'avoit pas prévue; fe jetta aux pieds du roi, lui demanda grace, & l'obtint.

Ce que nous avons rapporté de Jeanne d'Arc; est le résultat de son procès combiné avec le récit des historiens. Ces deux fources, les seules où il foit possible de puiser, se sentent sûrement beaucoup de l'enthousiasme qu'inspira de son temps cette fille singulière. La philosophie peut en retrancher ce qu'elle voudra; elle peut modifier les saits par les circonstances, & les témoignages historiques par les vraisemblances; elle peut partager plus également entre la pucelle & les généraux de Charles VII la gloire des exploits de ce temps, ou même n'attribuer qu'à ces derniers le plan & la conduite des opérations, & regarder la pucelle comme n'ayant été qu'un instrument entre les mains de la politique; cet instrument du moins fut bien actif & bien efficace. Peut-être en tout, ce phénomène hiftorique est-il inexpliquable. La condition, le sexe, l'âge, les vertus, la piété, la valeur, la honne conduite, les fuccès de ce vengeur inattendu de Charles VII offrent un enfemble où le merveilleux domine, quelque effort qu'on fasse pour l'écarter. ou pour l'affoiblir. S'il failoit abfolument expliquer ce merveilleux, nous l'expliquerions par le vertueux & sublime enthousiasme qui animoit la pucelle, par l'idée répandue parmi les François, qu'elle étoit inspirée, & parmi les Anglois, qu'elle étoit magicienne. Ce dernier point est prouvé par la lettre du duc de Bedfort que nous avons rapportée. On sent combien une pareille idée écoit naturelle dans le temps dont il s'agit, & quel effet prodigieux elle devoit produire.

ARCADIUS & HONORIUS, (Hist. de l'Empire d'Orient.) furent affociés à l'empire par le testament de Théodose le Grand, leur père. Leur jeus

nesse sit craindre qu'ils ne sussent encore trop soibles pour soutenir le poids des affaires, & leur père trop prévoyant, leur nomma à chacun un tuteur pour les instruire dans l'art de gouverner. Le malheur des fouverains est de donner leur confiance à leurs flatteurs. Arcadius sut mis sous la tutelle de Rufin, & Honorius fous celle de Stilicon. On partagea l'empire pour éviter les haines qui naissent de la rivalité du pouvoir. Constantinople sut le siège où Arcadius établit sa domination qui s'étendit fur tous les peuples de l'Orient : Rome, fous Honorius, redevint la capitale des nations de l'Occident & du septentrion. Chacun content de son partage, sembloit promettre à la terre un calme durable, si les tuteurs ambitieux se sussent resserrés dans les bornes de leur devoir. Rufin, que l'habitude de commander dégoûtoit de la vie privée où la majorité de son pupille alloit le condamner, crut devoir se rendre nécessaire, en replongeant l'état dans la consusion. Les richesses qu'il avoit accumulées par ses exactions, lui servirent à préparer l'invasion d'Alaric, roi des Goths dans l'Italie, & il eut l'adresse de lui persuader qu'Arcadius intimidé par ses armes, abdiqueroit sans effusion de sang un empire que ce tuteur parjure ambitionnoit pour lui. La conjuration fut découverte, & les foldats indignés lui tranchèrent la tête, qui sut envoyée à Constantinople, où elle sut exposée sur une des portes de cette capitale, pour prévenir la tentation de ceux qui auroient voulu lui ressembler.

(Abstulit hunc tandem Rusini pana tumultum ; Absolvitque deos.

CLAUDIEN.)

Le gouvernement de l'Afrique, qui étoit de la dépendance d'Honorius, étoit confié à Gildon, qui voulut en envahir la fouveraineté; mais ce gouverneur infidèle ayant trempé fes mains dans le fang de ses neveux, attira sur lui les armes de leur père Marellus, qui le vainquit & le fit étrangler. Marellus, fier de sa victoire, regarda l'Asrique comme son héritage. Honorius, qui tailla son armée en pièces, le traita en rebelle. Stilicon, beau-père d'Honorius, eut l'ambition de placer fon fils sur le trône, & pour y réussir, il suscita des ennemis à son gendre jusqu'aux extrémités du nord. Les Suèves, les Vandales & les Allemands firent une irruption dans l'Italie avec une armée de deux cents mille hommes, sous la conduite de Radaguse. Ce chef de brigands, plus propre à piller qu'à com-battre, fut vaincu & jetté dans une prison où il sut étranglé. Son armée se réunit & élut pour ches Alaric qui l'an 411 se rendit maître de Rome. Le perfide Stilicon ne jouit pas du fruit de son crime, sa trahison sut découverte, & il sut condamné à la mort avec fon fils. Honorius fut dans la suite plus réservé à donner sa consiance. Son règne qui avoit été si orageux devint plus tranquille; il mourut à Rome, & laissa ses états à son

fils Théodofe, (T--N.)
ARCÉSILAS, (Hist. anc.) disciple & successeur de Crantor, dans l'école platonique, forma la secte appellée la seconde académie. Ses principes étoient ceux du pyrronisme. On a retenu de lui quelques mots & quelques traits. Horace préféroit Homère pour la philosophie même à Chrysippe & à Crantor : soit qu'Arcésilas, quoique disciple de Crantor, eût pensé d'avance comme Horace, soit qu'il n'aimât Homère que comme poëte, il ne pouvoit se lasser de le lire; il ne l'appelloit que ses amours. Il disoit que la mort étoit le seul mal qui ne chagrinât que dans l'absence. On observoit devant lui qu'on voyoit beaucoup de philosophes abandonner leurs sectes pour celle d'Epicure, & qu'on ne voyoit point d'épicurien abandonner la fecte d'Epicure pour une autre. C'est, dit-il, que d'un homme on fait aisément un eunuque, & que d'un eunuque on ne sauroit faire un homme. Malgré une condamnation si forte de l'épicurisme, Arcésilas mourut en épicurien, c'est-à-dire d'un excès d'intempérance, ce fut vers l'an 300 avant Jésus-Christ. Il avoit 75 ans; il étoit né à Pitane en Eolide.

ÁRCHELAUS, (Hist. anc.) Ce nom a été celui de plusieurs personnages assez célèbres en différens pays, en différens temps, & dans différentes con-

ditions.

1°. ARCHELAUS, (Hist. de Lacédém.) roi de: Sparte, régna pendant soixante ans; l'histoire ne nous a transinis rien de mémorable touchant ce prince, qui ne nous est connu que par la conquête d'Egis, ville frontière de Laconie, qui s'étoit liguée avec les Arcadiens, alors en guerre avec Sparte; il régna conjointement avec Charillas, qui ne nous est connu que de nom. (T--N.)

2°. ARCHELAUS, (Hist. de Macédoine.) fils naturel de Perdiccas, s'empara de la couronne de Macédoine, après avoir fait mourir les heritiers légitimes. Cet usurpateur sut un grand prince, du moins ce fut un tyran qui eut de la grandeur; il rendit fon royaume florissant, il protégea les lettres, il appella Socrate à sa cour; mais Socrate n'y vint point, la tyrannie l'effraya. Archelaus fut af-

fassiné vers l'an 399 avant J. C. ARCHELAUS. (Hist. d'Egypte.) Après l'expul-fion de Ptolomée Auletes, sa fille Berenice sut élevée sur le trône d'Egypte qu'elle n'ambitionnoit pas, & ce sut pour adoucir le poids des affaires qu'elle épousa Archelais, grand-prêtre de Comane, dans le Pont. Ce n'étoit point un spectacle rare en Egypte, de voir le sceptre dans les mains d'un ministre de l'autel. Associé au gouvernement, il montra qu'il possédoit tous les talens qui constituent le grand capitaine & le politique le plus raffiné. Les temps étoient orageux, & il falloit des mains habiles pour diriger les rênes d'un empire agité par tant de tempêtes.

Gabinius, sous prétexte de rétablir Auletes, s'en approprioit les plus riches dépouilles. Archelaiis ofa s'opposer à la fortune des Romains. Il leva une nombreuse armée. Mais les Egyptiens amollis par les délices, secondèrent mal sa valeur & sa prudence. Tremblans & sans discipline, ils ne savoient ni combattre ni obéir. Toutes les sois que la nécessité leur prescrivoit de se retrancher, ils resuscient de remuer la terre pour s'en faire un rempart, alléguant qu'un peuple libre & guerrier ne devoit point s'avilir par un travail qui ne convenoit qu'à des esclaves. Archelaüs, général d'une multitude sans courage & sans discipline, eut assez de confiance pour en venir aux mains avec Antoine & Gabinius. Il déploya toutes les ressources d'un génie sait pour la guerre, mais étant mal secondé, il tomba percé de coups. Antoine, qui honoroit le mérite jusque dans ses ennemis, lui sit rendre les honneurs sunèbres. (T--N.)

Cet Archelais étoit fils d'un autre Archelais, général des armées de Mithridate, & il eut pour

petit-fils :

4°. ARCHELAUS, (Hist. rom.) qui sut sait roi de Cappadoce par Marc-Antoine, & qui le secourut contre Auguste à la bataille d'Assium: Auguste lui pardonna; mais Tibère, pour de bien moindres sujets, le sit périr en prison la seizième année

de J. C.

5°. ARCHELAUS, (Hist. des Juiss.) fils d'Hérode le Grand, lui succeda dans le royaume de Judée, non sous le titre de roi, mais sous celui d'ethnarque, que lui accorda Auguste, avec la moitié seulement des états dont son père avoit joui, lui promettant qu'il lui accorderoit la royauté, s'il s'en rendoit digne. Mais il gouverna la Judée avec tant de violence & de cruauté, que les Juiss se révoltèrent contre lui, & portèrent leurs plaintes à Auguste, qui le fit venir à Rome pour répondre aux accusations sormées contre son administration. Il ne put se justisser. Auguste le relégua à Vienne dans les Gaules, où Archelaüs sinit ses jours. (A. R.)

6°. ARCHELAUS est encore le nom d'un philofophe grec, disciple d'Anaxagore, & qui eut l'honneur d'avoir Socrate pour disciple. Il vivoit vers

l'an 444 avant J. C.

7°. D'un célèbre sculpteur de l'Ionie, qui vivoit, à ce qu'on croit, du temps de l'empereur Claude. Il fit en marbre l'apothéose d'Homère. Ce monument, l'un des plus beaux de l'antiquité, sut trouvé en 1658 dans une terre appartenante aux princes Colonnes, & où l'on prétend que l'empereur avoit une maison de plaisance. Le P. Kircher, Cuper, Spanheim & d'autres antiquaires ont donné la description & l'explication de ce monument.

8°. D'un évêque de Mésopotamie, qui disputa l'an 277 contre Manès. Les actes de cette consérence existent encore dans une traduction latine.

ARCHIAS, (Hist. anc.) Poëte grec, connu par le plaidoyer que Cicéron fit pour sa désense. ARCHICAMERIER ou ARCHICHAMBELLAN, s. m. (Hist. mod.) officier de l'empire d'Allemagne, qui n'a pas les mêmes sonctions que le grand-cham-

bellan en France, & dont la dignité n'est, à proprement parler, qu'un titre d'honneur.

L'électeur de Brandebourg est archichambellan de l'empire, comme il est porté par la bulle d'or, & en cette qualité il porte le sceptre devant l'empereur & marche à la gauche de l'électeur de Saxe. Dans le session qui suit l'élection de l'empereur, il est à cheval comme les autres électeurs, porte un bassin & une aiguière d'argent avec une serviette sur le bras, pour donner à laver à ce prince : ce n'est guére qu'en cette occasion qu'il exerce les sonctions de sa charge, & même il peut être suppléé par un vice-gérent, qui est le prince d'Hohenzollern, aussi de la maison de Brandebourg. Heist, Hist. de l'Emp. (A. R.)

ARCHICHANCELIER, f. m. (Hist. mod.) grand chancelier; c'étoit anciennement le chef des notai-

res, c'est à dire des secrétaires d'état.

On trouve cet office établi en France sous les rois de la première & de la seconde race, & ensuite sous les empereurs. Comme ils avoient trois différens gouvernemens; savoir, l'Allemagne, l'Italie & le royaume d'Arles, ils avoient trois archichanceliers, ce qui subsiste encore en Allemagne; l'archevêque de Mayence est archichancelier d'Allemagne; celui de Cologne l'est de l'Italie, & celui de Trèves a le titre d'archichancelier d'Arles.

Bern. de Mallincrot, dans son traité de Archicancellariis Imp. rom. montre que ces trois archevêques surent archichanceliers avant que d'être électeurs. On trouve aussi dans l'histoire des archichanceliers de Bourgogne, que ce titre sut donné pas l'empereur Frédéric I à l'archevêque de Vienne.

Des trois électeurs archichanceliers de l'empire, celui de Trèves & celui de Cologne n'ont aucune fonction; l'électeur de Mayence seul en fait les fonctions, ce qui rend sa dignité très-considérable; car en cette qualité il est le doyen perpétuel des électeurs & le garde de la matricule de l'empire. Il a inspection sur le conseil aulique, sur la chambre impériale de Spire, & en cas de vacance du siège impérial, le droit de convoquer les diètes d'élection. Non seulement il a en sa possession les archives de l'empire, pour ce qui concerne l'Allemagne, mais encore tous les diplômes, titres & papiers des affaires d'Italie. Il a à la cour impériale un vice-chancelier qui garde ces archives, & en délivre des expéditions. L'abbé de Fulde a aussi le titre d'archichancelier de l'impératrice, qui lui fut confirmé par l'empereur Charles IV en 1368. Heisf, hist. de l'Emp. (G)

ARCHIDAME, (Histoire de Lacédémone.) ou ARCHIDAMAS. Il y a eu deux rois de ce nom, célèbres à Sparte: le premier monta sur le trône de Sparte au milieu des calamités publiques. Athènes avoit repris sa supériorité, l'état étoit déchiré de factions. Un tremblement de terre bouleversa toute la Laconie, qui resta presque sans habitans. Les Ilotes, ennemis secrets des Lacédémoniens, qui

les traitoient en e laves, profitèrent de cette désolation pour se venger de leurs maîtres insolens. Les Messeniens qui avoient une origine commune avec ces peuples opprimés, leur envoyèrent du fecours pour les relever de leur dégradation. Cette guerre n'offrit que des scènes d'atrocité. Les Ilotes vouloient exterminer jusqu'au dernier des Lacédémoniens. Mais malgré la supériorité de leur nombre, ils furent contraints de se retirer à Itome en Messénie, d'où ils firent des courses sur le territoire de Lacédémone. Les Spartiat s implorèrent l'assissistance des Athéniens, qui surent assez généreux pour oublier qu'ils avoient été offensés; mais ces nouveaux allies devinrent bientôt suspects, & cet outrage sait à leur fidélité les rendit ennemis de ceux dont ils s'étoient offerts d'être les libérateurs. Il s'éleva une guerre sanglante qui partagea la Grèce. Les Spartiates & les Athéniens embrasserent chacun un parti différent. Le début en sut heureux pour Athènes, mais la fortune, à force de la favoriser, multiplia ses ennemis. Toute la Grèce se souleva contre elle. Archidame sut choisi pour être le pacificateur de la Grèce & l'arbitre des différends. Mais les esprits étoient trop aigris pour concourir à ses vues pacifiques. Il fallut reprendre les armes, & toutes les villes regardèrent les Spartiates comme leurs libérateurs. Archidame laisse trente mille hommes pour la défense de la Laconie, & entre à la tête de soixante mille dans l'Attique. La Grèce n'avoit jamais mis sur pied une armée aussi sormidable. Archidame, avant de commencer les hostilités, députe un spartiate aux Athéniens, mais ils refusèrent de l'entendre jusqu'à ce que les ennemis cussent mis bas les armes. L'Attique sut dévastée, sans que les Athéniens, rensermés dans leurs villes, fissent aucun mouvement. Tranquilles dans leurs murailles, leurs armées les vengeoient dans le Péloponèse, & ravageoient cette riche contrée. L'année suivante n'offrit encore que des scènes de défolation: nul parti ne remporta des avantages décisis; mais la peste épuisa les Athéniens, qui abaissèrent leur fierté, & demandèrent la paix. Archidame se souvenant de la réception saite à son député, répondit qu'il ne savoit point pardonner quand on le forçoit de punir; la guerre sut continuée avec sureur. Les Platéens, allies des Athéniens, surent assiégés & obligés de se rendre après deux ans de résistance. Archidame les abandonna aux vengeances des Thébains, leurs implacables ennemis. Tous surent égorgés par ces vainqueurs barbares avec les Athéniens qui se trouverent dans leur ville. Archidame mourut l'an 426 avant Jésus-Christ. (T--N.)

(Le second Archidame, digne fils & digne fuccesseur d'Agésilas le Grand, remporta plusieurs victoires sur les ennemis de Sparte, & mourut en combattant pour la patrie. On a de lui des mots pleins ou de grandeur ou de philosophie. On lui demandoit jusqu'où s'étendoit le domaine des Lacédémoniens? Par-tout, répondit-il, où ils peuvent

étendre leurs lances; moz qui a dû paroître sublime à des peuples guerriers, mais qui peint un peuple conquérant & usurpateur, l'ennemi né de tous ses voisins. Le mot suivant est moins spartiate & plus philosophique. On lui disoit que Philippe, roi de Macédoine, s'enorqueillissoit du succès de ses armes: Qu'il regarde, dit-il, son ombre au soleil, il ne la trouvera pas plus grande après la victoire.)

ARCHIDAMIÉ, (Hist. anc.) semme spartiate; sur l'honnenr de son sexe, & mérita d'avoir une place parmi les défenseurs de la patrie. Pyrrhus, roi d'Epire, aspirant à la domination de la Grèce, assiègeoit Sparte alors presque sans désense; il fut arrêté que pour se débarrasser des bouches inutiles, on enverroit les femmes en Candie. Cette résolution parut flétrissante à Archidamie. Elle se transporta dans la salle du conseil, tenant en sa main une épée nue, & se chargeant de venger l'honneur des semmes, elle reprocha à ceux qui avoient opiné contre elles, l'injustice de les avoir crues assez lâches pour survivre à la mine de la patrie. Cette fermeté courageuse sit révoquer la délibération. Archidamie, à la tête des semmes, se joignit aux vieillards débiles, & tous travaillèrent à l'envi aux tranchées qu'on formoit vis-à-vis du camp ennemi. Lorsque l'ouvrage sut achevé, elles voulurent ellesmêmes armer les hommes, en les exhortant de détendre avec intrépidité le rempart qu'elles venoient d'élever, ou de mourir en spartiates. Les unes se précipitoient avec les foldats dans la mêlée; d'autres alloient leur chercher des flèches & des javelots; elles leur donnoient à boire & à manger, & remportoient sur leurs épaules les blesses pour les saire panser. Ce sut la valeur héroique de ces femmes qui sauva Sparte d'un joug étranger. Pyrrhus, forcé de lever le siège, avoua qu'il avoit été vaincu par des semmes. (T-N.)
ARCHIDAPIFER, s. m. (Hist. mod.) grand

maître d'hôtel : c'est le nom d'un des grands officiers de l'empire. L'électeur de Bavière est revêtu de cette charge, qui lui a été contestée par les électeurs Palatins, ceux-ci prétendant qu'elle étoit annexée au palatinat; mais ils se sont désistés de cette prétention. Il faut distinguer cette charge de celle de grand maître d'hôtel de la maison de l'empereur, qui est la première de sa cour. Sous celuici sont les contrôleurs, les trésoriers, les argentiers, les officiers de la bouche, les maîtres & autres officiers de cuisine, d'échansonnerie, de sommellerie, de panneterie, de fruiterie, les pourvoyeurs, & les marchands qui en dépendent. Heist, hist, de l'Emp. (G)

ARCHIDUC, f. m. (Hift. mod.) est un duc revêtu d'une autorité, d'une prééminence sur les autres ducs.

L'archiduc d'Autriche est celui dont les titres sont les plus anciens. Il y a eu aussi des archiducs de Lorraine & de Brabant.

L'Autriche sut érigée en marquisat par Othon ou Henri I, & en duché par Frédéric I en 1156; mais

on ne sait pas le temps où le nom d'archiduché lui a été donné. Les uns croient que ce fut Frédéric IV qui prit le premier le nom d'archiduc : d'autres, que ce nom sur accordé par Maximilien I en 1459, & qu'il annexa à cette qualité de très-grands privilèges : les principaux sont que l'archiduc exerce toute justice dans ion domaine, sans appel; qu'il est censé recevoir l'invessiture de ses états, après en avoir fait la demande par trois fois; qu'il ne peut être dépouillé de son état, même par l'empereur & les états de l'empire; que l'on ne peut conclure aucune affaire qui concerne l'empire sans sa participation; qu'il a le pouvoir de créer des comtes, des barons, & d'annoblir dans tous les états de l'empire, privilèges que n'ont point les autres ducs. Outre cela, dans les diètes de l'empire l'archiduc d'Autriche tient le directoire des princes, c'est-à-dire qu'il préside à leur collège alternativement avec l'archevêque de Saltzbourg. Cette alternative ne se fait pas à chaque séance, anais à chaque changement de matière, sans pourtant que l'un & l'autre quittent leur place pendant qu'on agite les propositions & qu'on est aux opinions: mais l'archiduc fait toujours l'ouverture de la diète. Heist, hist. de l'empire. (G)

ARCHI-ECHANSON ou GRAND-ECHANSON, f. m. (Hist: mod.) dignité de l'empire. Le roi de Bohême, en qualité d'électeur, en est revêtu, & sa fonction consiste, dans le session qui suit l'élection d'un empereur, à lui présenter la première coupe de vin; mais il n'est point obligé d'avoir en cette occasion la couronne sur la tête. Il a pour vicaire ou sous-échanson le prince héréditaire de Limbourg. Heiss, hist. de l'empire. (G)

ARCHILOQUE, (Hist. anc.) célèbre poëte satyrique grec, qu'on regarde comme l'inventeur des vers lambes.

Archilochum proprio rabies armavit Iambo.

Il a conservé une grande réputation & de talent, & de méchanceté: amoureux de la fille de Lycambe ou de sa fortune, & surieux de ce que Lycambe, après la lui avoir promise, lui avoit préséré un rival plus riche, il fit, dit-on, contre le père & contre la fille des vers si atroces, qu'ils se pendirent de désespoir. Il s'est peint lui-même sort peu avantageusement dans les vers qui nous restent de lui, & qu'on trouve dans les poetes grecs, imprimés en deux volumes in-fol. à Genève 1606 & 1614. Il avoit fui dans une bataille en jettant son bouclier, comme sit depuis Horace, relictà non benè parmula; & il en plaisantoit plus lâchement encore : J'ai perdu mon bouclier, disoit-il, mais j'ai sauve ma vie; on n'en a qu'une, & il y a tant de boucliers! Ses vers étoient aussi licentieux que violens; Sparte en défendit la lecture à ses citoyens, sûr moyen peut-être de les faire lire, même à des Spartiates; on croit qu'Archiloque mourut affassiné.

Il étoit de l'isle de Paros; il étoit né vers l'an 664 avant J. C.

ARCHIMANDRITE, s. m. (Hist. mod. ecclés.) Ce nom signifioit anciennement le supérieur d'un monastère, & revient à ce qu'on appelle présente-

ment un abbé régulier.

Covarrivias observe que ce mot signifie littéralement le chef ou le guide d'un troupeau, & dans ce sens il peut convenir à un supérieur eccléssaftique, aussi trouve-t-on dans l'histoire ce nom quelquesois donné aux archevêques; mais dans l'église grecque, il étoit & est encore particulièrement affecté au supérieur d'une abbaye ou monassère d'hommes.

M. Simon assure que ce mot est originairement syriaque, au moins sa dernière partie, mandrite, qui dans un sens éloigné signisse un solitaire ou un moine; la première est grecque, «ρκή, empire,

autorité.

Les abbés des monastères en Moscovie, où l'on suit le rir grec, se nomment archimandrites, & les supérieurs des caloyers, ou d'autres moines répandus tant dans la Grèce moderne que dans les isses de l'Archipel, portent aussi le même titre.

ARCHIMARECHAL, f. m, (Hist. med.) On nomme ainsi le grand maréchal de l'empire. L'électeur de Saxe est archimaréchal de l'empire, & en cette qualité il précède immédiatement l'empereur dans les cérémonies, & porte devant lui l'épée nue. Avant le dîner qui suit le couronnement de l'empereur, l'archimaréchal accompagné de ses officiers, monte à cheval, & le pousse à toute bride dans un grand monceau d'avoine amassée dans la place publique, il en emplit une grande mesure d'argent qu'il tient d'une main, & qu'il racle de l'autre avec un racloir aussi d'argent : ensuite de quoi il donne cette mesure au vice-maréchal ou maréchal héréditaire de l'empire, qui la rapporte à la maison de ville. Cette dernière charge est depuis long-temps dans la maison de Pappenheim. Heist, hist. de l'empire. (G)

ARCHIMEDE, (Hist. anc.) syracusain, parent d'Hiéron, roi de Syracuse, & de plus, son ami, eût pu être un grand seigneur à la cour de ce roi, & être aujourd'hui absolument ignoré, il préséra d'être un mathématicien habile, & son nom est immortel. C'est de lui qu'on a dit qu'en expliquant à Hiéron les essets des sorces mouvantes, il lui disoit: Assignez-moi hors de l'univers un point d'où je puisse opérer, je souleverai le ciel & la terre.

Die ubi confistam, calum terrasque movebo.

C'est de lui qu'on a dit qu'il avoit sait une sphère de verre, dont les cercles suivoient avec régularité tous les mouvemens du ciel. Un orsevre ayant mêlé du cuivre avec de l'or dans une couronne d'or qu'il avoit saite pour Hiéron, Archimède, par la seule sorce de son génie, trouva le secret alors

inconnu de découvrir & d'évaluer la fraude. Ayant fait cette découverte pendant qu'il étoit au bain, il en fortit tont-à-coup transporté de joie & ne songeant plus qu'il étoit nud, en criant : Je l'ai trouvé. Lorsque Marcellus fit le siège de Syracuse, Archimede brûla, dit-on, avec un miroir ardent, les vaisseaux de ce général romain, à une distance si considérable, qu'on s'étoit accoutumé à regarder ce fait comme chimérique & impossible, lorsque M. de Buffon en a démontré la possibilité, en donnant à un miroir ardent de sa composition des effets plus considérables encore. Lorsque, malgré les talens & les efforts d'Archimède, Marcellus se fut rendu maître de Syracuse, il voulut conserver un homme de ce mérite & de cette réputation, il donna ordre de l'épargner, cet ordre fut mal exécuté, un foldat le tua fans le connoître, ou par un mal entendu. Archiméde, occupé alors à tracer des figures & à réfoudre un problème de géométrie, n'eut, dit-on, aucune connoissance du fort de la ville ni du sien. Marcellus honora du moins Archimède dans ses parens, il lui sit construire à lui-même un tombeau sur lequel étoient représentés un cylindre & une sphère. Cicéron, étant questeur en Sicile, découvrit ce monument. Les Grecs, qui se résugièrent en Italie, après la prise de Constantinople, nous ont conservé quelques traités d'Archimède dont les éditions les plus recherchées, sont celle de Londres in-4°. 1675, mais sur-tout celle de Paris, in-fol 1615. Archimède mourut vers l'an 208 avant J. C.



ENCYCLOPEDIE

METHODIQUE.

HISTOIRE.

TOME PREMIER.
SECONDE PARTIE.



A PARIS,

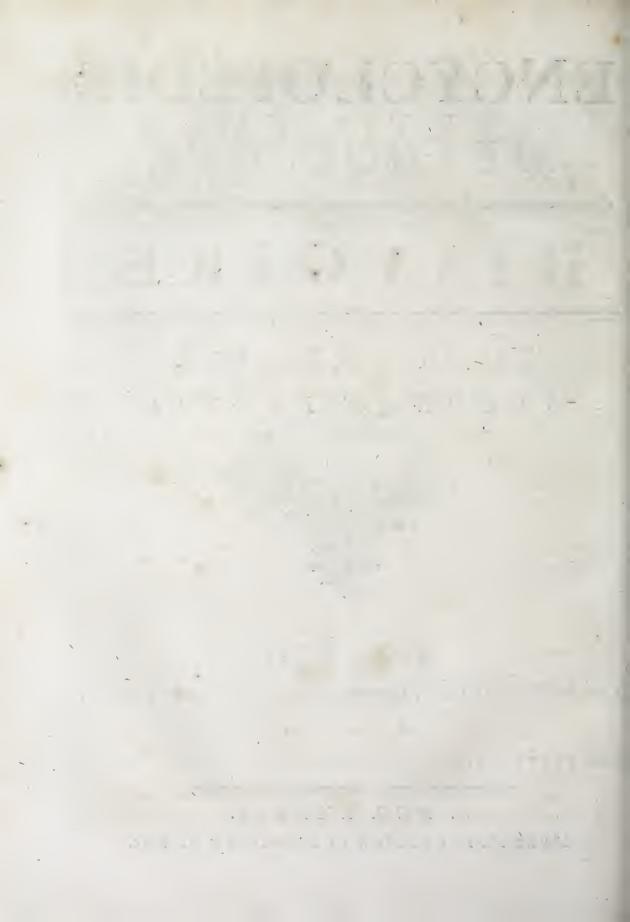
Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROIS



AVERTISSEMENT.

Nous croyons devoir répéter que les articles qui n'ont absolument aucune marque, sont les seuls qui appartiennent en propre au Rédacteur actuel; ces articles forment à-peu-près les trois quarts de ce demi-volume.

Les articles de M. de Sacy portent son nom en toutes lettres.

Ceux de M. de Montigny sont désignés par ces deux lettres M-Y.

Ceux de M. Turpin, par celles-ci: T-N.

Il y en a qui sont désignés par la lettre G. Ceux-là pourroient saire équivoque, ils sont de M. Grunswald; d'autres le sont par les lettres (L. C.); d'autres par différentes lettres ou marques.

Ceux qui sont marqués d'une croix + sont d'un auteur qui n'est pas nommé.

Il y a encore quelques autres articles dont les auteurs ne sont ni nommés ni indiqués, & qui ne sont pas du rédacteur actuel. Quand ces articles étoient déja dans l'Encyclopédie ou dans le supplément, nous les distinguons par ces deux lettres (A. R.) c'est-à-dire, article resté.

Quant aux nouveaux articles qui pourront nous être fournis, nous en nommerons les auteurs, s'ils veulent être nommés, sinon nous indiquerons ces articles par ces deux lettres (A. F.)

Il est arrivé quelquesois que, quand deux ou trois articles avoient le même nom & rouloient à-peu-près sur le même objet, nous avons cruque le lecteur les reconnoîtroit aisément pour être de la même main, & nous nous sommes contentés de mettre la marque au dernier article; il eût été plus exact de la mettre à tous, & désormais nous prendrons ce soin.

Nous avons cru devoir user sobrement du droit de faire des corrections aux articles conservés; nous continuerons d'en user plus sobrement encore; chaque écrivain a sa manière, qui ne peut sans inconvénient être altérée par une main étrangère.

Quand on croira devoir ajouter quelque chose aux articles conservés, soit pour les modisier, soit pour les contredire, on mettra ces additions

entre deux parenthèses, soit au milieu de l'article & dans l'endroit même qu'on voudra modisier, soit à la sin de l'article. On en a usé ainsi dans ce demi-volume.

Quant au plan qu'on a suivi dans ce Dictionnaire, il est mêlé des divers plans qui ont été exposés dans le discours préliminaire; on a pris un peu de chacun, aucun n'a été adopté exclusivement; les exceptions ont été déterminées par le dégré d'importance des articles & par les autres circonstances.

The state of the s

HISTOIRE.

ARCHIMINISTRE, s. m. (Hist. mod.) le premier ministre d'un prince ou d'un état. Charles-le-Chauve ayant déclaré Boson son vice-roi en Italie, le sit aussi son premier ministre, sous le titre d'archiministre. Ce mot est sormé du grec àpaos, & du latin minister. Chorier. (G)

ARCHINTO, (OCTAVE) (Hist. mod.) savant antiquaire du seizième siècle, dont nous avons un recueil d'antiquités sort rare, mais difficile à indiquer, car il ne porte aucune indication de temps ni de lieu. Cet Archinto étoit d'une samille Milanoise, qui prétendoit descendre des rois Lombards.

ARCHI-TRÉSORIER, sub. m. (Hist. mod.) ou grand trésorier de l'empire, dignité dont est revêtu l'électeur Palatin. Cette dignité fut créée avec le huitième électorat en saveur du prince Palatin du Rhin: mais Frédéric V ayant été dépossédé de son électorar par l'empereur Ferdinand II, après la bataille de Prague, sa charge sut donnée à l'électeur de Bavière : mais elle a été rendue à la maison palatine lorsqu'elle est rentrée en possession d'une partie de ses états par le traité de Westphalie. Au commencement de ce siècle, l'empereur Joseph ayant mis l'électeur de Bavière au ban de l'empire, le priva de son électorat & de sa charge de grandmaître d'hôtel, qu'il donna à l'électeur Palatin, revêtit de celle de grand trésorier l'électeur d'Hanovre, qui fonde d'ailleurs fon droit à cette charge sur ce qu'il descend de Frédéric V. Mais la maison de Bavière ayant été rétablie dans ses états & dans ses droits, le Palatin conteste à l'électeur d'Hanovre le titre de grand trésorier, d'autant plus que celuici ne le tient qu'en vertu d'une disposition particulière de l'empereur Joseph, qui n'est point confirmée par la décision du corps germanique. Quoi qu'il en soit de ces droits, une des principales sonctions de l'archi-trésorier de l'empire, le jour du couronnement de l'empereur, est de monter à cheval & de répandre des pièces d'or & d'argent au peuple dans la place publique. Heiff, hist. de l'emp. (G)

ARCHIVES, s. s. (Hist. mod.) se dit d'anciens titres ou chartres qui contiennent les droits, prétentions, privilèges & prérogatives d'une maison, d'une ville, d'un royaume: il se dit aussi d'un lieu où l'on garde ces titres ou chartres. Ce mot vient du latin arca, costre, ou du grec apraior, dont Suidas se sert pour signifier la même chose: on trouve dans quelques auteurs latins archarium. On dit les archives d'un collège, d'un monastère. Les archives des Romains étoient conservées dans le temple de Saturne, & celles de France le sont dans la chambre des comptes. Dans le code on trouve qu'archivum publicum vel armanium, étoit le lieu ubi asta & libri exponebantur. Cod. de sid. instrum auth. ad hæc XXX. quæst. j. (H)

Histoire. Tofu. I. Deuxieme Part.

ARCHIVISTE, f. m. garde des archives. Voyez ARCHIVES.

ARCHON, (LOUIS) (Hist. mod.) chapelain de Louis XIV, auteur d'une histoire de la chapelle des rois de France, assez estimée. Paris, 1704 & 1711, deux vol. in-4.

ARCHYTAS de Tarente, (Hist. anc.) philo sophe pythagoricien célèbre, favant dans la géométrie & la méchanique. Un auteur mathématicien, nominé Eutocius, dit qu'il inventa la vis & la poulie, qu'il trouva la duplication du cube, & qu'il donna aux mathématiques leur plus grande utilité en les appliquant aux usages de la vie. C'est lui qu'Horace appelle: Maris & terra numeroque carentis arenæ mensorem, c'est lui qui est le principal interlocuteur dans le dialogue qui forme la vingt-huitième ode du premier livre, Archytas périt en effet dans un nausrage, comme Horace le rapporte; il sut trouvé mort sur les côtes de la Pouille vers l'an 408 avant J. C. Porphyre nous a conservé un fragment d'Archytas, qu'un danois, M. Jean Gramm, a traduit en latin.

ARDENS, adj. pl. (Hist. mod.) est le nom qu'ont a donné à une espece de maladie pestilentielle, qui fit autresois beaucoup de ravage à Paris, & dans le royaume de France; & c'est de-là qu'est venu le nom de sainte Geneviève des ardens; parce que cette maladie sur, dit-on, guérie par l'intercession de cette sainte.

Il y avoit à Paris, proche l'église métropolitaine, une petite paroisse sous le titre de sainte Geneviève des ardens, érigée en mémoire de ce miracle, & qu'on a détruite pour aggrandir l'hôpital des ensans trouvés. (G)

trouvés. (G)
ARDSCHIR, c'est-à-dire, Assuérus ou ArtaXERCÈS, (Hist. de Perse.) distingué par le nom ou surnom de Babéghan, premier roi de la dynastie des Sassanides, mérite de vivre dans la mémoire, non parce qu'il eut le bonheur de reconquérir sa courenne sur un Ardavan qui l'avoit usurpée, mais parce qu'il est du petit nombre des bons princes qui ont consolé l'humanité, parce qu'il eut des vertus & des maximes utiles au genre humain, parce qu'il disoit que le peuple est plus obéissant quand le roi est juste que le plus sunesse de tous les sléaux est un prince que l'homme de bien redoute, & dont le méchant espère, parce que toujours attentis à proportionner les châtimens aux fautes, en donnant toujeurs quelque chose à l'indulgence, sa sentence favorite étoit: N'employez pas l'epée quand la canne suffit.

Le cours ne sut pas long d'un empire si doux.

Il ne ne régna que quinze ans, depuis l'an 223 de J. C. jusqu'à l'an 238 qu'il mourut.

ARETAS I, (Hist. des Arabes.) chef ou roi d'une tribu des Arabes Nabatées ou Nabathéens. On ne sait à quelle époque rapporter le commencement de son règne. Ayant été appellé par les habitans de Damas qui étoient en guerre contre les Juiss, il marcha à leur secours vers l'an 84 avant notre ère. Après avoir délivré Damas, il poursuivit les Juiss jusques dans le centre de leur pays, & remporta sur eux une sameuse victoire, près d'un lieu nomme Adida. Aretas fit une seconde expédition en Judée, & prétendit contraindre Aristobule II, fils d'Alexandre Jannée, à rendre le sceptre des Juiss à Hircan, srère aîné de ce prince. Son armée, composée de cinquante mille hommes, tant Arabes que Juifs, étoit devant Jérusalem, qui délibéroit si elle lui ouvriroit ses portes, lorfque Schorus, lieutenant de Pompée, l'obligea de lever le siège. Une défaite qu'il essuya dans un lieu nommé Papiron, lui fit abandonner le pays; il rentra en Arabie, & craignant pour l'évènement de cette guerre, il défarma le général romain par un présent de trois cents talens. Ce prince eut encore avec les Juiss plusieurs demêlés. dont, suivant Josephe, le succès lui sut toujours contraire: on place ordinairement sa mort vers l'an 66 avant J. C. Josephe, Ant. Judaïques. (T-N.)

ARETAS II, autrement Enée, arrière-fuccesseur d'Aretas I. Il paroît que de son temps les Arabes de sa tribu étoient obligés à quelques devoirs envers les Romains. En effet, des qu'il sut reconnu pour roi, il envoya des ambassadeurs à Rome pour saire confirmer son élection par l'empereur, & lui offrir une couronne d'or d'un très-grand prix. Auguste rejetta ces préfens, & refusa d'admettre les ambassadeurs à son audience : le motif de ce refus fait honneur à l'empereur. Aretas étoit accusé d'avoir fait empoisonner Obadas son prédécesseur ; lorsqu'on eut découvert que c'étoit une calomnie, Sylleus, qui en étoit l'auteur, sut jugé digne de mort, & fubit cet arrêt : Auguste rendit aussi-tôt sa saveur au prince Arabe; l'histoire ne l'accuse pas d'en avoir abusé, il ne fit aucune entreprise dont les Romains eussent à se plaindre. Suivant l'auteur des antiquités juives, Aretas remporta une grande victoire sur le tetrarque Herode, qui venoit de lui renvoyer sa fille pour épouser Herodiade: on ne sait ni le genre, ni l'année de sa mort. Des écrivains donnent à ces deux Aretas la qualité de rois des Arabes; cette manière de s'exprimer est peu exacte, elle feroit entendre que l'Arabie étoit gouvernée par un feul souverain, tandis qu'elle en avoit une multitude tous indépendans les uns des autres : ces rois n'étoient proprement que des chefs décorés du titre d'émir, qui répond au mot capitaine on duc. Joseph. Ant. Jud. (T--N.)

ARETIN, (Hist. mod.) nom donné à quelques hommes célèbres, parce qu'ils étoient nés à Arezzo

en Toscane.

1°. A Guy ARETIN, ou d'Arezzo, moine bénédictin, qui dans l'onzième siècle inventa la musique à plusieurs parties, trouva les lignes, la gamme & les fix notes, Ut, Re, Mi, Fa, Sol, La.

2°. A Léonard Bruni, né en 1370, mort en 1444, chancelier de la république de Florence, & employé par elle en diverses ambassades ; il est un de ceux qui firent époque à la renaissance des lettres, & c'est par la littérature qu'il est connu, plus que par la politique. On a de lui d'assez grands ouvrages historiques; par exemple trois livres de la guerre punique d'après Polybe; quatre de la guerre contre les Goths; douze de l'histoire de Florence, &c. Il a donné des traductions latines de quelques vies de Plutarque, ainfi que des Politiques & des Economiques d'Aristote, & il a traduit en italien son histoire de Florence, composée d'abord en latin. On a de lui encore un traité de studiis & litteris, & des épîtres ou lettres estimées. Erasine parle affez avantageusement de Léonard Aretin.

3°. A Pierre ARETIN, & c'est le plus célèbre. Il étoit bâtard de Louis Bacci, gentilhomme d'Arezzo. Il fe rendit, par fes fatyres, redoutable aux plus grands princes de son temps; il sut appellé en conséquence le fléau des princes. On l'appelloit aussi, ou il s'appelloit lui-même le secrétaire du monde, & l'oracle de la vérité. Ce personnage rempli avec intégrité par un homme vertueux & toujours juste, feroit noble & utile; mais où vivroit un tel homme?

c'est le cas de ce vers :

Dic ubi confistam, calum terrasque movebo.

Où vivoit l'Aretin, dira-t-on? L'Aretin étoit pelitique encore plus que hardi, il étoit même vil, il l'étoit dans tous les sens; il trafiquoit de ses satyres, & vendoit jusqu'à son silence. Charles-Quint ayant été repoussé dans une expédition contre Alger en 1542, envoya une chaîne d'or à l'Aretin pour lui sermer la bouche : Elle est bien légère pour une si lourde faute; dit l'Aretin en la pefant. François I, en 1533, lui en avoit aussi envoyé une qu'il lui promettoit depuis trois ans, comme l'Aretin prend foin de le lui rappeller dans une de ses lettres; car il mendioit avec la plus audacieuse & la plus méprisable franchise. Un françois lui conseillant ou le priant de bien traiter François I dans ses écrits, l'Aretin lui répondit : François I sut long-temps l'idole de mon cœur ; mais le feu qui brûloit sur son autel, s'est éteint, faute d'al liment, je ne vis pas de fumée.

On lui parloit des honneurs qui lui avoient été prodigués à Rome. Les baisers du saint père, dit-il,

ne sont pas des lettres de change.

Au reste, il prétendoit, & il pouvoit avoir raifon, que l'univers lui devoit quelque reconnoiffance du foin qu'il prenoit de faire parvenir la vérité jusqu'aux rois; on peut dire en effet de la vérité ce qu'on a dit de la liberté:

Que son nom sacré A la cour des tyrans est tout bas adoré.

Le marquis du Guast, ce courtisan dévoué à

Charles-Quint, exhorta par lettre l'Aretin à continuer d'instruire & de corriger les princes, parce

qu'ils en avoient besoin.

L'Aretin joignoit un orgueil démésuré à une impudence cynique. Il fit frapper une médaille qui le représentoit assis sur un trône, recevant les envoyés & les présens des rois; il s'y donnoit l'épithète de divin, parce qu'il frappoit comme un Dieu les têtes des rois. Si quelques princes lui firent des présens, d'autres lui firent donner des coups de bâton. L'église a condamné comme impies quelques-uns de ses ouvrages. Les figures gravées par Marc-Antoine de Bologne, sur les desseins de Jules Romain, d'après quelques ouvrages de l'Aretin, sont passées en proverbe comme modèles d'indécence. A côté de ces ouvrages, on trouve dumême auteur la vie de sainte Catherine de Sienne, celle de la Vierge & les pseaumes pénitentiaux. Il y a de lui quelques comédies; mais c'est la satyre qui domine dans ses écrits. On lui a fait en italien une épitaphe qui a été rendue ainsi en srançois:

Le temps, par qui tout se consume, Sous cette pierre a mis le corps De l'Aretin , de qui la plume Blessa les vivans & les morts : Son encre noircit la mémoire Des monarques de qui la gloire Est vivante après le trépas : Et s'il n'a pas contre Dieu même Vomi quelque horrible blasphême, C'est qu'il ne le connoissoit pas.

Si ce dernier trait accuse la personne d'impiété, il en absout les ouvrages. Pierre Aretin mourut à Venise vers l'an 1556.

ARGALUS, (Hist. de Lacédémone.) successeur d'Amiclès au trône de Sparte, n'a sauvé que son nom du nausrage des temps. La sable même n'en fait aucune mention, ce qui semble indiquer qu'il

fut fans vices & fans vertus. (T-N.)

ARGENS, (le marquis d'Argens, JEAN-BAPTISTE DE BOYER) étoit fils du procureur-genéral du parlement d'Aix. Il servit, & sut blesse au siège de Kell en 1734. Il le sut bien plus encore quelque temps après d'une chute de cheval, qui le mit hors d'état d'y remonter, & l'obligea de quitter le service. On ne le connoît plus que comme auteur, & c'est à ce titre qu'il a dû celui de chambellan du roi de Prusse, auprès duquel il passa vingt-cinq ans de sa vie. On connoît ses Lettres Juives, ses Lettres chinoises, ses Lettres cabalistiques, sa Philosophie du bon sens, ses Mémoires, tous ouvrages médiocrement estimés, mais assez lus des jeunes gens, à cause de la hardiesse & de la liberté de penser dont Pauteur se piquoit. Il avoit traduit, avant l'abbé Batteux, Ocellus Lucanus, & Timée de Locres. Il revint mourir dans sa patrie. Né en 1704 à Aix, il mourut en 1771 au château de madame la baronne de la Garde, sa sœur, près de Toulon.

ARGENSON, (DE VOYER DE PAULMY D') (Hist, mod.) grande & ancienne maison de Tou-

raine, qui remonte, dit M. de Fontenelle, par des titres & par des filiations bien prouvées, jusqu'au temps de saint Louis & des croisades. De cette maison, étoit Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, qui a donné tant d'importance à la place de lieutenant de police, qui a été garde des sceaux sous la régence, & dont M. de Fontenelle a fait un si bel éloge. Il sut 1°. père du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, père de M, le marquis de Paulmy, 2°. de M. le comte d'Argenson, ministre de la guerre, père de seu M. le marquis de Voyer.

ARGENTIER, (Hist. mod.) significit autrefois en France le surintendant des sinances du roi. Le sameux Jacques Cœur étoit argentier du roi

Charles VII. (G)
ARGENVILLE, (ANTOINE JOJEPH DEZAL-LIER D') (Hist. mod.) fils d'un libraire de Paris, maître des comptes, amateur instruit & éclairé des arts & des sciences, est auteur de plusieurs ouvrages élémentaires ntiles, de l'Oryttologie, de la Conchiliologie, à laquelle on joint la Zoomorphose, de la Vie des Peintres, des deux Voyages pittoresques de Paris & des environs ; de la Théorie & pratique du jardinage, tous ouvrages connus. Mort le 30 novembre 1765.

ARGIS, (Boucher D') (Hift. litt. mod.) avocat célèbre de ce siècle, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence estimés, & d'un grand noinbre d'excellens articles de jurisprudence & d'his-

toire inférés dans l'Encyclopédie.

ARGONNE, (dom BONAVENTURE D') (Hift. litt. mod.) né à Paris en 1640, mort chartreux à Gaillon, près de Rouen, en 1704. C'est lui qui est auteur des Mélanges d'histoire & de littérature, publiés sous le nom de Vigneul de Marville, en trois vol. in-12. dont l'abbé Banier a fait presque tout le dernier. L'édition de 1725 est la meilleure. On a du même chartreux un Traité de la lessure des pères, & un de l'éducation.

ARGOU, (GABRIEL) avocat célèbre, auteur d'un des meilleurs ouvrages élémentaires de jurifprudence, tout le monde le connoît; c'est l'Institution au droit françois, en deux vol. in-12. C'est le pendant de l'Institution au droit ecclésiastique de l'abbé Fleury, son ami, à l'instigation duquel il composa cet excellent ouvrage. Argou étoit du Vivarais, & mourut au commencement de ce secle.

ARGUES, (GERARD DES) (Hist. litt. mod.) géomètre du dix-huitième siècle, ami de Descartes, & auteur de divers ouvrages de géométrie, tels qu'un Traité de perspective, un Traité des sections coniques, un Traité de la coupe des pierres, un in-

titule : la Pratique du trait.

ARIADNE, (Hist. rom.) fille de l'empereur Léon I, femme de l'empereur Zénon, devint amoureuse d'Anastase, jeune homme de basse naissance. Elle entreprit de le faire empereur. Son mari s'étant enivré dans un grand repas, soit de luimême, soit qu'on l'y eût aidé, elle le sit, dit-on,

Lee 2

passer pour mort, le sit ensermer vivant dans le tombeau, l'y laissa expirer, mit Anassase à sa place, & cependant mournt tranquille dans son lit l'an 515.

ARIARATHE, (Hist. anc.) c'est le nom de dix rois de Cappadoce, des règnes desquels on pourroit tirer beaucoup de ces guerres sans objet & sans intérêt, beaucoup de ces insipides barbaries, dont les écrivains sans philosophie, c'est-à-dire sans esprit, sont en possession de composer ce qu'ils appellent l'histoire; mais ils sourniroient sort peu d'exemples dont on pût profiter, fort peu même de saits dont il sût agréable ou utile d'être instruit. Les plus remarquables de ces dix rois, sont Ariarathe II par sa fin désastrense. Perdiccas, un des fuccesseurs d'Alexandre l'ayant vaincu, le fit attacher à une croix ; ce qui prouve bien à la vérité que Perdiccas étoit un barbare; mais ce qui ne prouve rien ni pour ni contre Ariarathe II. Ariarathe VI mérita, par son attachement pour son père, le surnom toujours glorieux de Philopator.

ARIAS-MONTANUS, (BENOIT) Hist. mod.)

ARIAS-MONTANUS, (BENOIT) Hist. mod.) espagnol, savant théologien du seizième siècle; éditeur de la Polyglotte d'Anvers, imprimée chez les Plantius, depuis 1569 jusqu'en 1572, huit vol. in-fol. Il sut surnommé Montanus, sans doute parce que Philippe II le tira d'une retraite où il s'étoit caché dans les montagnes de l'Andalousse, pour se livrer entièrement à l'étude; ce sur pour lui consier l'édition de la Polyglotte que Philippe II le sit sortir de ses montagnes. Il est auteur de quelques autres ouvrages sur l'écriture fainte. Il mourut

en 1598 à Séville sa patrie, âgé de 71 ans. ARIBERT, (Hist. de Fr.) fils de Clotaire II, & frère de Dagobert I, qui le priva injustement

du partage qui lui étoit dû.

Les partages étoient des abus sans doute, non pas que l'égalité dans le partage des fuccessions ne soit l'arrangement le plus conforme à la nature, mais il n'en est pas des royaumes comme des successions ordinaires, les peuples ne sont point aux rois, ce sont les rois qui sont aux peuples, & la réunion de l'état dans une même main, peut seule assurer la paix, qui peut seule assurer le bonheur des peuples : ces principes n'étoient point connus alors, on regardoit la couronne comme le patrimoine des mâles, & on la partageoit entr'eux; cet abus étoit confacré par un usage constant, qui ne pouvoit plus être détruit légitimement que par une loi portée sans intérêt & sur le vœu national, dans un temps où il n'y auroit point de partage à faire; la réunion ainsi réglée, auroit coupé une des plus fortes racines des guerres civiles : mais l'introduire par un principe d'avidité, par des moyens de force, c'étoit vouloir se jetter dans une nouvelle guerre civile; & en effet elle eût été inévitable avec un prince moins doux & moins patient qu'Aribert.

Une autre confidération favorable alors aux partages, se tiroit des accroissemens successis de l'empire srançois, & principalement de l'étendue qu'il avoit acquise au-delà du Rhin, étendue qui avoit rendu nécessaire la division de la France en Austrasie & Neustrie, & qui avoit déterminé Clotaire II à céder la Neustrie à Dagobert. Cette libéralité d'un monarque envers son fils, libéralité sans exemple jusqu'alors, auroit dû empêcher Dagobert de commettre, à l'égard de son srère, une injustice sans exemple aussi jusqu'à lui.

Brunulfe, oncle maternel d'Aribent, parut vouloir réclamer les droits de son neveu; on le craignit du moins, & sur cette crainte, Dagobert le

fit affaffiner.

Il consentit cependant de céder à son frère quelques-unes des provinces méridionales, situées audelà de la Charente. Cet état, trop soible pour rendre Aribert redoutable, étoit assez grand pour mériter le titre de royaume; Toulouse en sut la capitale.

Aribert mourut deux ou trois ans après Clotaire II, fon père, à la suite d'un voyage à la cour de Dagobert; circonstance sâcheuse & qui sut observée. Il ayoit un fils nommé Chilpérie, qui mourut peu de jours après lui; circonstance qui aggrava la première. Dagobert rentra dans les provinces cédées à Aribert, & réunit l'empire françois.

Cependant Aribert laissoit deux autres fils, Boggis & Bertrand, dont les droits étoient les mêmes que ceux de Chilpéric; Amand, duc de Gascogne, leur aïeul maternel, par Gisele, sa sille, prit la désense de ces droits. Les historiens parlent d'une révolte des Gascons sous le règne de Dagobert; cette révolte, qui peut-être n'en mérite pas le noni, avoit pour objet cette désense des droits de Boggis & de Bertrand ; il paroît que ce fut pour terminer la guerre, que Dagobert se résolut enfin à donner l'Aquitaine à ces deux princes : on fit un accommodement; on prit un milieu entre les prétentions contraires; Dagobert ne vouloit point donner à ses deux neveux le royaume d'Aquitaine qu'avoit eu leur père & leur srère; ses neveux ne vouloient pas se contenter du simple gouvernement de cet état : on leur donna ce duché d'Aquitaine à titre héréditaire, sous la condition de la foi & hommage envers la couronne & d'un tribut annuel; premier exemple de l'hérédité des fiefs, ou plutôt premier exemple de l'apanage. Le sameux duc d'Aquitaine Endes, fils de Boggis, posséda l'Aquitaine à titre héréditaire, & il la réunit toute entière, ayant aussi recueilli la succession de Bertrand, son oncle, qui lui sut abandonnée par saint Hubert, évêque de Maëstricht & de Liège, fils unique de Bertrand. Eudes descendoit donc, de mâle en mâle, de Clovis par Aribert & Boggis, & de cet Eudes descendoit par les ducs d'Aquitaine, puis par les ducs de Gascogne, cette illustre maison d'Armagnac, qui a produit le connétable d'Armagnac, trop fameux du temps de Charles VI; le duc de Nemours, trop malheureux sous Louis XI, & qui s'est éteinte en 1503 par la mort du duc de Nemours, fon fils, tué à la bataille de Cérignoles mais la postérité d'Aribert & d'Endes s'est perpétuée dans d'autres maisons actuellement existantes

nommement dans celle de Montesquiou. Guillaume Garcie, descendu des ducs de Gaseogne, est la tige des comtes de Fezensac; son second fils, Bernard de Fezensac, dit le Louche, sut la tige des comtes d'Armagnac, ducs de Nemours. Othon, srère ainé de Bernard, eut pour petit-fils Aimeri, comte de Fezensac, dont le second fils, nommé aussi Aimeri, est la tige des barons de Montesquiou, &c.

Au reste, qu'il y ait ou qu'il n'y ait point de descendans de Clovis par Aribert, Boggis & Eudes, on sent bien que ce n'est qu'un point de curiosité, flatteur pour les maisons qu'il concerne, mais dont il ne peut pas aujourd'hui résulter plus de droits, que la conquête de Jules-César n'en donneroit aux

Romains sur le même pays.

ARIMASE, (Hift. anc.) étoit un fouverain d'une partie de la Sogdiane, qui, pour échapper aux armes d'Alexandre, s'étoit enfermé dans un château bâti sur la pointe d'un rocher. Sommé de se rendre, il répondit : Oui, si vous pouvez voler. Ce seul mot lui coûta la vie, à lui & à toute sasamille, tant les conquérans sont délicats, & tant leurs droits sont sacrés! Arimase sut pris & mis à mort par ordre du vainqueur vers l'an 328 avant J. C.

ARIOSTE, (Louis) (Hift. mod.) c'est le célèbre auteur de l'Orlando furioso, poeme immortel, malgré ses défauts & malgré la justesse du mot que dit à l'auteur le cardinal Hyppolite d'Est, auquel il dédia ce poëme: Dove diavolo, Messer Ludovico, avete

pigliate tante coglionerie.

L'Arioste étoit né en 1474 à Reggio, d'une samille alliée à la maison d'Est; il sut attaché toute sa vie à cette maison. Le cardinal Bembe, qui favoit si bien le latin, & qui l'aimoit tant, auroit voulu que l'Arioste eût écrit en latin : J'aime mieux, lui répondit l'Arioste, être le premier des écrivains italiens, que le second des latins. Le conseil du cardinal Bembe étoit mauvais à tous égards. Des idées & des peintures originales doivent toujours être présentées dans la langue la plus samilière à l'aureur qui écrit, & une langue morte n'est samilière à personne; d'ailleurs la majesté un peu insiéxible du latin ne se seroit pas aussi bien prêtée au badinage de l'Arioste, que la souplesse naturellement un peu badine de l'italien. On a dit que le tombeau de Roland est dans la Jérusalem délivrée, le tombeau de Roland n'est nulle part, Roland ne mourra point, non plus que la Jérusalem délivrée. Le mérite si différent de ces deux ouvrages sait qu'ils ne peuvent pas plus se nuire, qu'une belle comédie ne nuit à une belle tragédie. Arioste eut le gouvernement d'une province située dans l'Apennin, & sa principale sonction devoit être de la purger des brigands qui l'infestoient. Peu occupé de ce soin, & peu effrayé du danger, il s'écartoit souvent seul dans les lieux les plus déserts pour rêver & faire des vers ; il tomba entre les mains de quelques-uns de ces brigands, qui, au lieu de lui nuire, lui rendirent des honneurs infinis : Le gouverneur est notre ennemi, lui dirent-ils, & nous ne

le traiterions pas si bien, mais le poète est l'ami de tout le monde. L'Arioste avoit de la philosophie, il favoit se contenter de pen ; il s'étoit sait construire à Ferrare une maison très-petite & très-simple; on s'étonnoit de n'y trouver aucunes traces de la magnificence qu'on admire dans ses descriptions poétiques de palais & de jardins : C'est qu'il en coûte moins, dit-il, pour assembler des mots que des pierres. Il mourut avec courage. Plusieurs de mes amis partis avant moi m'attendent, dit-il, & je vais les revoir. Outre son poëme, il a sait des satyres, des comédies, des fonnets, des chansons, &c. mais c'est par son poëme qu'il est illustre. La Fontaine y a puisé quelques-uns de ses contes; deux membres distingués de l'académie françoise l'ont traduit, favoir M. Mirabaud & M. le comte de Tressan; il en existe encore d'autres traductions, & on en essaie tous les jours de nouvelles, tant en prose qu'en vers. Un poëme françois moderne & célèbre doit beaucoup au poëme d'Orlando furioso, quoiqu'il soit très - dissérent. Il y a plusieurs éditions très-recherchées de l'Orlando furioso. 1°. L'édition originale de Ferrare, 1515. 2°. Celle des Aldes à Venife, in-4°. 1545. 3°. Celle de 1584, aussi à Venise, avec les notes de Ruscelli, & les figures de Porro; mais la plus parfaite peut-être est celle qui a été publiée en 1772 en 4 vol. in-8°. par Molini, libraire italien, établi à Paris, & qui est sortie des presses de Baskerville; elle est ornée de figures qui répondent à la beauté de l'exécution typographique.

ARIOVISTE, (Hift, anc.) roi des Suèves, que l'honneur d'avoir été vaincu par Céfar & de luir avoir sait un peu acheter la vistoire, a rendu célèbre. Sa défaite ost de l'an 59 avant J. C.

ARISBE. (Hist. anc.)
" Quand Marius, dit M. de Fontenelle, eut été " chassé de Rome par la faction de Sylla, & se sut » retiré en Afrique, son fils qui l'accompagnoit » tomba entre les mains d'Hiempfal, roi de Nu-" midie, qui le retint prisonnier. Une des semmes " de ce roi (illa nomme Arisbe) devint amoureuse » du jeune Marius, & eut la générosité de lui sour-» nir des moyens de fortir de sa prison, quoique " par-là elle le perdit pour jamais «.

C'est le sujet de la troisiéme héroïde de M. de

Arisbe étoit aussi le nom d'une ville de la Troade,; prise par les Troyens quelque temps avant la guerre de Troie. Ascagne promet à Ninus deux vases conquis par son père à la prise d'Arisba:

> Bina daho argento perfeda atque aspera signis Pocula, devida genitor quæ cepit Arisha. ENEID. lib. IX.

ARISTACRIDAS. C'est le nom d'un capitaine Lacédémonien, dont on ne fait presque rien, sinors qu'il étoit fort brave, & que lorsqu'Antipater, gouverneur de la Macédoine pendant l'expédition d'Alexandre dans l'Asie, eut défait les Lacédémoniens & tué Agis leur roi, l'an 330 avant J. C., ce

même Aristacridas ayant entendu un homme qui s'ecrioit : Malheureux Spartiates, vous serez donc esclaves des Macédoniens! il répondit : Eh! pourquoi donc esclaves? qui peut les empêcher de mourir libres,

en combattant pour la patric?

ARISTAGORAS, (Hist. anc.) fils de Melpagoras, gendre & cousin d'Histée, souverain de Milet. Sa fierté ne lui permettant pas de voir tranquillement Athènes, sa patrie, sous la domination des Perses, il forma le projet de l'affranchir. Son activité égalant son génie, il mit une flotte en mer, & s'avança jusqu'à Sardes qu'il réduisit en cendres. Darius en conçut un ressentiment si vis, qu'il recommanda à ses principaux officiers de l'entretenir de cette révolte tous les foirs avant le fouper, & de l'exhorter à laver cette injure dans le fang du rebelle. Aristagoras recula son châtiment par des victoires: mais ses compatriotes ne pouvant résister à la supériorité des Perses, il sut désait & tué vers la soixante-dixième olimpiade, après avoir soutenu six ans de guerre. L'histoire sait mention de plusieurs autres Aristagoras, dont l'un avoit sait des recherches sur l'Egypte. On croit que celui-là est le même dont parle Diogène Laërce dans sa Vie de Chinon. Il vivoit fous le règne de Ptolomée Philadelphe. (T--N.)
ARISTANDRE, devin & interprète de fonges

qui flattoit Philippe & Alexandre, & qui, à la bataille d'Arbelles fit, dit-on, remarquer aux troupes une aîgle qui planoit sur la tête d'Alexandre. Le Brun n'a point oublié celte aigle dans le tableau qui

représente cette bataille.

ARISTARQUE, (Hist. anc.) est le nom de trois personnages célèbres dans l'antiquité.

1°. ARISTARQUE de Samos, est un des premiers astronomes qui ait dit que la terre tourne; les prêtres, dit-on, l'accusèrent d'irréligion à ce sujet, parce que, disoient-ils, il troubloit le repos des dieux Lares. Sans savoir précisément en quel temps vivoit ce philosophe, on sait qu'il vivoit avant Archimède. Il ne nous reste de lui qu'un Traité de la grandeur & de la distance du soleil & de la lune, qui se trouve dans le troisième tome des mathématiques de Wallis, & qui a aussi été imprimé à part, à Pesaro 1572 in-4°. & à Oxford, 1688 in-8°.

2°. ARISTARQUE de Samothrace; c'est celui qui est si connu par la critique sévère qu'il exerça sur Homere, sur Pindare, sur Aratus, &c. mais si sa critique est taxée de sévérité, elle ne l'est pas d'injustice, & le nom d'Aristarque se prend toujours en bonne part, comme celui de Zoile en mauvaise:

Fiet Aristarchus; nec dicet, cur ego amicum Offendam in nugis?

On croit que c'est Aristarque qui divisa l'Iliade & l'Odyssée, chacune en vingt-quatre livres. Il sut chargé de l'éducation de Ptolomée Philometor vers l'an 148 de J. C. Il mourut à 72 ans dans l'île de Chypre. On dit que jugeant sa maladie incurable, (c'étoit une hydropisse) il se laissa mourir de saim,

3°. ARISTARQUE, disciple & compagnon de faint Paul dans son apostolat, le sut aussi, à ce qu'on croit dans son martyre à Rome sous Néron.

ARISTÉE, (Hist. anc.) sans remonter à l'Aristée. de Virgile, qui n'appartient qu'à la fable, comme son secret pour réparer la race des abeilles n'appartient qu'à la mauvaise physique, on trouve quel-

ques personnages célèbres de ce nom.

1°. ARISTÉE le Proconésien, historien & poëte grec, car les poëtes ont été par-tout les premiers historiens, vivoit du temps de Cyrus & de Cræsus vers l'an 556 avant J. C. Il avoit fait sur la guerre des Arimaspes ou Scythes hyperboréens, un poëme dont Longin & Tzetzès rapportent quelques vers.

2°. ARISTÉE, contemporain d'Alexandre le Grand, & ami d'Euclide; celui-ci, pour ne pas nuire à la réputation d'Aristée, ne voulut pas écrire sur un sujet qu'Aristée avoit traité, comme M. de Fontenelle a dit que c'étoit peut-être par amitié pour lui que M. de la Motte n'avoit pas publié ses idylles.

3°. ARISTÉE, est encore le nom d'un officier de Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, qui sut, diton, envoyé par ce prince à Eléazar, grand-prêtre des Juiss, pour lui demander des personnes intelligentes & propres à remplir le projet qu'il avoit de se procurer une bonne traduction grecque de la bible faite sur l'hébreu; c'est la fameuse version des septante. Il y a une histoire fabuleuse & apocryphe de cette version sous le nom d'Aristée, composée après coup par un juis helléniste d'Alexandrie. Toute cette histoire n'a d'autre fondement réel, sinon que Ptolomée Philadelphe sit traduire en grec le pentateuque seulement.

ARISTENETE, auteur grec du cinquième siècle. mort dans un tremblement de terre qui renversa la ville de Nicomédie. On a de lui des lettres dont le Sage a donné en 1695 une traduction françoise.

ARISTIDE, (Hist. anc.) athénien, dit le Juste. Un roi peut recevoir ce titre glorieux pour être né sous le signe de la balance; un citoyen d'une république libre ne l'obtient que quand il l'a mérité. La vie entière d'Aristide sut une suite d'actions justes, à l'égard de tout le monde, & de services défintéresses, rendus à la patrie. Rival de Thémistocle, traité par lui en ennemi, il fut toujours uni avec lui pour le bien de l'état. Thémistocle le fit exiler, quoiqu'innocent, & lorsqu'à son tour Thémistocle tomba dans une disgrace beaucoup plus méritée, Aristide refusa d'y contribuer & de se venger. C'étoit un fage; c'étoit aussi un héros. Il contribua beaucoup à la victoire de Marathon sous Miltiade, & les lauriers de Miltiade ne le firent pas sécher d'envie comme Thémistocle. Il étoit un des dix chefs qui avoient chacun leur jour pour commander l'armée; il sentit tous les inconvéniens de ce partage & de ce changement perpétuel du pouvoir; il donna l'exemple de déférer le commandement absolu à l'expérience de Miltiade; il combattit & vainquit sous lui; il combattit aussi & yainquit fous Thémistocle à Salamine; il com:

mandoit en chef à Platée; par-tout vainqueur, soit qu'il obeît, soit qu'il commandat. Elu trésorier-général de la république, charge annuelle, son administration fidèle & désintéressée mit dans un grand jour les déprédations de ses prédécesseurs, sur-tout de Thémistocle, & cette administration parut fort rigoureuse aux officiers subalternes dont il vouloit que les mains sussent aussi pures que les siennes. Thémistocle forma contre lui une brigue puissante, & le prévenant & l'accusant le premier des vols dont lui-même étoit coupable, il parvint à le saire condamner; mais ce jugement étoit si manisestement inique, si contraire à toutes les idées reçues, qu'il fallut le résormer : on remit à Aristide l'amende prononcée contre lui, & pour réparation, on l'élut encore trésorier pour l'année suivante. Aristide alors laissa les subalternes & tous les intéressés piller l'état autant qu'ils le voulurent, & s'en fit, par cette conduite, des créatures d'autant plus zélées, qu'attribuant ce changement de conduite à la crainte de leur déplaire, & au souvenir de ce qu'ils avoient pu contre lui, ils crurent avoir intérêt de le conserver; ils sormèrent donc de nouveau, mais en sa faveur, une brigue puissante, & le firent continuer encore pour un an. Alors Aristide se montrant tout entier : » Citoyens, dit-il en s'adressant au peuple, » c'est donc ainsi que vous punissez » ceux qui vous servent, & que vous récom-» pensez ceux qui vous trahissent; l'année der-» nière je vous avois défendu contre les bri-» gands publics, vous m'avez condamné; cette » année je vous ai livrés à toute leur avidité, " vous me comblez d'honneurs; mais ces honneurs » seroient un affront, je les resuse. Je ne m'étois » permis cette violation de mes devoirs que pour » votre instruction. Connoissez donc enfin vos vrais » intérêts ; apprenez à discerner vos amis & vos op-» presseurs, les bons & les mauvais citoyens, à encou-» rager les uns, à réprimer les autres «. Thémistocle, à qui Aristide avoit dit ce qu'il pensoit de son avarice & de son peu de fidélité dans le maniement des deniers publics, s'en vengeoit, en disant que le mérite d'Aristide à cet égard étoit celui d'un coffre fort, qui garde & rend fidèlement l'argent qu'on lui confie. Thémistocle, Cimon & Périclès, dit Plutarque, ont orné Athènes d'édifices & de statues, Aristide l'a enrichie de vertus. Il mérita le surnoin de Juste, surnom, dit encore Plutarque, véritablement royal ou plutôt véritablement divin. Un jour qu'on jouoit à Athènes une pièce d'Eschyle, lorsque l'acteur récita ce vers qui contient l'éloge d'Amphiaraus, il ne veut point paroître juste, mais l'être effective-ment, tout le monde jetta les yeux sur Aristide, & lui en fit l'application. Il est dangereux, dans une république, d'être trop estimé. Thémistocle profita, contre Aristide, de ses vertus même, & de la gloire de ce grand personnage; il le sit bannir par l'ostracisme. On sait que dans l'assemblée du peuple où il sut banni, un paysan qui ne le connoissoit pas, & qui ne savoit pas écrire, s'a-

dressa à lui-même pour le prier d'écrire son suffrage contre Aristide. Quel mal vous a-t-il sait? dit Aristide. Aucun, reprit le paysan; mais je suis las de l'entendre toujours appeller le Juste. Aristide; sans répliquer un seul mot, écrivit le suffrage du paysan, sut banni & partit en priant les dieux de ne pas permettre que sa patrie sût forcée de le regretter. L'irruption de Xercès dans la Grèce se sit rappeller de l'aveu de Thémistocle même, qui sentit combien son pays avoit besoin de lui.

Athènes & Lacédémone se disputoient le commandement de la Grèce. Lacédémone en étoit en possession; Thémistocle imagina un moyen de le lui enlever. Il annonça que ce moyen demandoit du secret, & il pria l'assemblée de nommer quelqu'un en qui elle eût confiance, pour recevoir sa confidence, & se concerter avec lui. L'affemblée nomma tout d'une voix Aristide. Le projet de Thémistocle étoit de brûler la flotte des Grecs, où les Lacédémoniens dominoient, & par-là de réduire la Grèce aux sorces de terre, où Athènes avoit tout l'avantage. Aristide annonça au peuple que le projet de Thémistocle étoit très-utile, mais trèsinjuste, & sur ce rapport, la vertu du peuple ré-veillée par celle d'Aristide, rejetta le projet. Belle & noble condamnation du machiavellisme longtemps avant sa naissance! La douceur, la sagesse, la justice d'Aristide firent ce qu'on n'avoit pas permis à Thémisfocle d'exécuter par un crime. Les Lacédémoniens voyant combien la conduite d'Aristide, opposée à la perfidie de Pausanias leur général, donnoit d'avantage sur eux aux Athéniens dans l'esprit des alliés, renoncèrent d'eux-mêmes au commandement de la Grèce. Alors on fit Ariftide trésorier général des finances de la Grèce entière, comme il l'avoit été des finances particulières d'Athènes, & dans ce nouvel emploi, comme dans le premier, son administration sut toujours pure & fainte, il trouva le secret de rester toujours économe & toujours pauvre. M. Rollin lui applique ingénieusement ces trois mots de Sénèque à une personne chargée d'un pareil emploi: Tu quidem orbis terrarum rationes administras tam abstinenter quam alienas, tam diligenter quam tuas, tam religiose quam publicas. Tels sont en effet tous les devoirs d'un ministre des finances, les régir comme son propre bien, s'en abstenir comme du bien d'autrui, mettre dans leur administration cette exactitude religieuse due aux choses publiques & sacrées. Aristide, dit Plutarque, ne sut pas toujours en charge; mais il sut toujours utile à sa patrie. Sa maison étoit une école publique de vertu, de fagesse, de Politique. Un sage vieillard, sans même sortir de sa maison, peut y exercer une sorte de magistrature dont l'influence se sait sentir à la république par l'instruction de la jeunesse. Plutarque partage en trois âges la vie des hommes d'état. Dans le premier, ils s'instruisent; dans le second, ils pratiquent; dans le troisième, ils instruisent leurs successeurs. Aristide, après avoir commandé les armées, gouverné les finances & vécu dans la pauvreté, mourut si pauvre, qu'il ne laissa pas même de quoi se faire enterrer. La république sit les srais de ses sunérailles, maria ses filles, & se chargea de nourrir son sils.

Aristide vivoit environ cinq siècles avant Jésus-

Christ.

Aristide est encore le nom d'un historien, d'un philosophe platonicien, d'un orateur, d'un peintre, tous grees, aujourd'hui peu connus, mais qui ont

eu dans leur temps quelque célébrité.

ARISTIPPE, (Hist. anc.) de Cyrène en Afrique, disciple de Socrate, fondateur de la secte cyrenaïque. Il quitta la Lybie, pour aller entendre Socrate à Adhènes; mais il trouva sa philosophie trop sévère, & il s'en sit une plus commode, ce sut dans la volupté qu'il plaça le souverain bien; il vécut à la cour des rois, & mit sa gloire à leur plaire; il pensa ce qu'Horace a depuis exprimé dans ce vers:

Principibus placuisse viris non ultima laus est:

Denis le tyran l'accueillit beaucoup; il aimoit son esprit, & sur-tout son goût, car Aristippe se connoissoit si bien en bonne chère, qu'au rapport de Lucien, les cuifiniers du prince venoient prendre l'ordre du philosophe. Diogène disoit: Si Ariftippe savoit se contenter de légumes, il ne voudroit pas faire sa cour aux princes. Aristippe répondoit : Si Diogène savoit faire sa cour aux princes, il ne se contenteroit pas de légumes. Denis le tyran disoit un jour devant Aristippe, qu'on voyoit plus souvent les philosophes chez les grands, que les grands chez les philosophes. C'est par la même raison, répondit Aristippe, qu'on voit plus souvent les médecins chez les malades, que les malades chez les médecins. Un jour Denis lui donna le choix de trois courtisannes fort belles, il les prit toutes les trois, en disant: Paiis s'est trop mal trouvé d'avoir choisi. Le mot étoit d'un homme d'esprit, & sa conduite sut d'un philosophe, car il ne poussa pas plus loin la galanterie, & s'en tint à ce mot. Il eut cependant un commerce assez suivi avec la courtisanne Lais. Je la possède, disoit-il, mais elle ne me possède pas. Il disoit que la philosophie lui avoit appris à bien vivre avec tout le monde, & à ne rien craindre, & que ce qui mettoit les philosophes au-dessus des autres hommes, c'est que quand il n'y auroit point de loix, ils vivroient comme ils vivent, & feroient tout ce qu'ils font. Il disoit encore que l'ignorance est un mal plus incurable que la pauvreté, parce qu'il csi plus aise de donner que d'instruire. Aristippe vivoit vers l'an 400 avant J. C.

Il eut un petit-sils (ARISTIPPE, dit le Jeune) qui sut le plus ardent de ses sectateurs. Il vivoit

vers l'an 364 avant J. C.

ARISTIPPE est aussi le nom d'un tyran d'Argos, qui par les frayeurs ordinaires aux tyrans, & par l'excès de ses précautions contre les assassins, jus-

tifioit la maxime connue: Necesse est ut multos timeat quem multi timent. Il faut craindre quand on est craint. Malgré ces précautions, ou à cause de ces précautions, il sut assassiné l'an 242 avant J. C.

ARISTOBULE, (Hist. des Juifs.) autrement appelle Judas, & surnomme Philellen, fils d'Hircan & petit-fils de Simon Maccabée, grand-prêtre & roi des Juifs, succèda à son père l'an du monde 3898; il ne régna qu'un an, pendant lequel il fit monrir de saim sa mère dans la prison, où il l'avoit sait enfermer avec trois de ses srères; il sit mourir aussi Antigone son frère, mais par un accident, ou plutôt par la fourberie infigne de quelques-uns de ses courtisans. Aristobule malade envoya son frère Antigone à une expédition militaire dont il revint victorienx. Des hommes jaloux de sa gloire firent entendre à Aristobule qu'il avoit tout à craindre d'Antigone, qui avoit formé le projet de le tuer pour régner feul. Quoique le roi n'ajoutât pas soi à ces propos, il voulut s'en éclaireir avec son frère, & lui sit dire de le venir voir sans armes; en même temps il ordonna aux gardes qui étoient dans son palais en un lieu obscur & souterrain, par où le prince devoit passer, de le mettre à mort, s'il venoit armé, ne doutant pas qu'alors il n'eût réellement quelque mauvais dessein. Ceux qu'Aristobule avoit charges de dire à son frère de le venir trouver sans armes, lui dirent au contraire que le roi ayant entendu parler de la beauté de son armure, étoit curieux de le voir sous ses armes brillantes, & le prioit de le venir voir armé de pied en cap. Antigone donna dans le piège, & sut massacré par les gardes de son srère. Aristobule sut si touché de cette mort, dont il étoit beaucoup moins coupable que de celle de sa mère, qu'il devint plus malade, & mourut peu après, l'an du monde 3899

ARISTOBULE, (Hist. des Juiss.) second fils d'Alexandre Jannée & d'Alexandra, & frère puiné du grand-prêtre Hircan, à qui Alexandra, en mourant, laissi la couronne, usurpa & le royaume & la souveraine sacrificature sur son frère qui lui céda l'un & l'autre sorcément après une guerre dans laquelle Aristobule sur victorieux; il en jouit pendant trois ans & trois mois: au bout duquel temps Pompée ayant des raisons de mécontentement d'Aristobule, le mena prisonnier à Rome, après l'avoir dépouillé de la royauté & de la dignité de grand-prêtre pour les rendre à Hican. Plussens années après, Jules-César lui ayant rendu la liberté, voulut le charger de quelque expédition contre Pompée; mais les partisans de celni-ci l'empoisonnèrent avant qu'il sorsit de Rome, l'an du monde

3955.

ARISTOBULE, (Hist. des Juifs.) petit-fils du precédent, eut pour fœur Mariamne. épouse d'Hérode le grand : celui-ci fit tout ce qu'il put pour l'éloigner de la souveraine sacrificature qui lui étoit due. Vaincu néanmoins par les sollitations de Mariamne, il lui accorda cette dignité, quoiqu'il n'eût encore

que dix-sept ans. Mais ayant remarqué la grande affection du peuple juif pour ce jeune prince, il en prit de l'ombrage; & lorsqu'Aristobule se baignoit à Jéricho dans un réfervoir d'eau près du palais, Hérode envoya quelques jéunes gens fe baigner avec lui, avec ordre de le noyer; ce qu'ils firent par un jeu barbare, l'an du monde 3970.

ARISTOBULE, (Hist. des Juiss.) fils d'Hérode le Grand & de Marianne, sut un prince d'une extrême beauté, & ce qui est beaucoup plus estimable, doné des plus belles qualités de l'ame. Son oncle Pheroras & sa tante Salomé le noircirent tellement auprès d'Hérode par leurs infames calomnies, que ce père dénaturé, au lieu de s'éclaircir de la vérité de leurs imputations, le jetta dans un affreux cachot avec son sière Alexandre, & ne les en tira que pour les faire étrangler. (Articles restés.)

ARISTOGITON, (Hist. anc.) connu pour avoir de concert avec un autre citoyen, nommé Harmodius, délivré Athènes de la tyrannie d'Hipparque. Les Athéniens lui dreffèrent des statues dans la place publique, & il sut le premier à qui cet honneur sut désèré. Une petite-fille d'Arislogiton sut mariée & dotée aux dépens de la république. Les tyrans surent chassés d'Athènes la même année que les rois le surent de Rome, c'est-à-dire l'an 513 avant J. C.

ARISTOMÈNE, (Hist. anc.) C'est le nom de deux rois ou chess des Messeniens, qui soutinrent de grandes guerres contre les Lacédémoniens sept ou huit siècles avant J. C. & dont l'histoire paroît mèlée de beaucoup de fables. Ce sut pendant les guerres du premier Aristomène, que Sparte étant épuisée de citoyens, l'armée Lacédémonienne sut obligée d'y renvoyer les nouveaux foldats, & de leur abandonner indistinctement les semmes & les filles pour repeupler le pays ; ce qui produisit cette race de citoyens distinguée par le nom de Parthéniens, qui rougissant dans leur pays du vice de leur naissance, prirent le parti de s'exiler, & allèrent, sous la conduite de Phalante, l'un d'entr'eux, s'établir à Tarente en Italie. On dit que ce premier Aristomène ayant dévoué sa fille par superstition & par générosité, pour faire cesser une peste qui ravageoit sa patrie, se tua sur le tombeau de cette même fille. Ce premier Aristomène est nommé par quelques-uns Aristodème.

ARISTON, (Hist. anc.) C'est le nom 1°. d'un roi de Sparte, sils d'Agesicles, & père de Démarate. Il vivoit vers l'an 540 avant J. C. Plutarque nous a conservé quelques mots de lui. On lui disoit qu'un roi devoit faire du bien à ses amis & du mal à ses ennemis. Pourquoi, dit il, de ses ennemis ne seroit-il pas des amis? On lui parloit de l'éloge sunèbre qui avoit été sait des Athéniens morts dans une bataille qu'ils avoient perdue contre les Lacédémoniens. Quel éloge des vainqueurs! dit-il.

2°. D'un philosophe, disciple de Zénon, & qui Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

finit par l'être d'Epicure cu d'Aristippe. Il vivoit vers l'an 236 avant J. C.

3°. D'un jurisconsulte romain, dont le prénom étoit Titus, & dont Pline le jeune fait l'éloge dans une de fes lettres.

ARISTOPHANE, poëte comique grec, fi connu, qu'il fussit de le nommer & de renvoyer à ses comédies. Il vivoit vers l'an 446 avant J. C.

ARISTOTE, philosophe dont l'histoire appartient tellement à la philosophie, qui sorme, dans cette nouvelle Encyclopédie un département particulier, que nous croyons devoir y renvoyer. ARIUS, chef des Ariens, appartient à l'histoire de l'église & des sectes religieuses.

ARMADE, f. s. (Hist. mod.) ou le régiment de l'armade; c'est celui qui a droit de garder la principale porte du palais du roi de Portugal, & de · loger dans la ville.

ARMAGNAC, (Hist. mod.) grande & ancienne maison issue des rois de France de la premiere

race. Voyez l'article ARIBERT.

ARMÉLLINO (FRANÇOIS) (Hist. mod.) fils d'un banqueroutier, sut d'abord solliciteur de procès, & banquier. Le pape Léon X, en 1517, c'està-dire dans un temps où il vendoit des indulgences pour bâtir faint Pierre de Rome, & où il cherchoit de tous côtés de l'argent à emprunter, fit Armel. lino cardinal & intendant des finances; le pape étoit fastueux; par conséquent l'intendant de ses finances étoit odieux au peuple; on prétend que dans un confissoire où il s'agissoit, comme dans tant de confistoires & de confeils, de trouver de l'argent, le cardinal Pompée Colonne fit la plaifanterie de proposer d'écorcher Armellino, & de montrer au peuple sa peau pour de l'argent. L'économe Adrien VI n'employoit point les Armellino, & l'industrie de ce financier resta oisive sous son court pontificat; mais lorsque le cardinal de Médicis, cousin de Léon X, sut pape sous le nom de Clément VII, il donna fa confiance au cardinal Armellino, & le combla de bienfairs; Armellino sut assiégé & sait prisonnier avec Clément VII dans le château Saint-Ange par l'armée de Charles-Quint, ou plutôt du connétable de Bourbon. Il mourut de douleur au mois d'Octobre 1527 d'avoir perdu la plus grande partie de ses biens dans le sac de Rome sous le prince d'Orange, successeur & vengeur du connétable de Bourbon, tué au siège de cette ville.

ARMINIUS; (Hist. rom.) chef des Chérusques, peuplade de la Germanie, & vainqueur de Varus, fut révéré par les Germains, comme le libérateur de son pays; on croit que c'étoit lui que les Saxons adoroient fous le nom d'Irminful, cette idole fameuse que Charlemagne détruisit avec son temple.

ARMINIUS, (JACQUES) (Hift. mod.) chef d'une secte moderne en Hollande, né en 1560; mort en 1609. C'étoit le plus doux & le plus tolérant des nouveaux seclaires; ses opinions sur la prédestination & la grace s'éloignent beaucoup de la rigueur de celles de Calvin, & se rapprochent de celles

des pélagiens, des semi-pélagiens & de nos molinistes, Ses disciples nommes de son nom, les Arminiens, & connus aussi sous le nom de remontrans, surent condamnés au fynode de Dordrecht, & fortement perfécutés par les gomaristes leurs rivaux, qui avoient pour eux la faveur des princes d'Orange; mais comme les arminiens ne perfécutent perfonne, & qu'ils enseignent qu'il ne faut point persécuter; comme la douceur & la tolérance sont l'aine de leur sede, ceux qui ne considèrent ces matières qu'humainement & politiquement, croient que cette secte finira par absorber toutes les sectes réformées. Grotius & Leclerc ont d'onné plus d'éclat & de confidération au parti des arminiens, que toute la puissance des princes d'Orange n'a pu en donner au parti des gomaristes. Arminius prenoit pour devise: Bona conscientia paradisus. On ne lit plus ses ouvrages.

ARNAUD DE BRESSE, (Hist. mod.) disciple d'Abailard, brûlé vis à Rome en 1155, sous le pontificat d'Adrien IV. Voyez Adrien IV.

ARNAUD DE VILLENEUVE, (Hist. mod.) médecin du quatorzième siècle, non content de quelques succès dans son art, voulut prédire la fin du monde qu'il fixoit à l'an 1335 ou 1345: il voulut dogmatiser, & sut condamné; mais il sit faire quelques pas à la chymie, il trouva l'esprit de vin, l'huile de térébentine & les eaux de senteur. Il mourut sur mer, & sut enterré à Gênes en 1313. On a ses œuvres in-solio.

ARNAULD, (Hist. mod.) La famille des Arnauld fut contre les jésuites, ce que la famille de Barca, Amilcar, Annibal & Asdrubal sut contre les Ro-

mains.

Antoine Arnauld, fils d'un autre Antoine Arnauld, avocat-général de la reine Catherine de Médicis, fut un avocat célèbre, & célèbre fur-tout par fon plaidoyer contre les jéfuites pour l'université de Paris en 1594, source des haines perpétuées dans sa famille & contre sa famille. Il mourut en 1619, ayant eu de Catherine Marion, sa seinme, vingt enfans, dont dix moururent en bas âge, & dix lui survécurent; savoir, quatre fils, parmi lesquels il y en a trois de célèbres, & six filles, qui surent toutes religieuses, & dont deux surent célèbres; favoir, Angélique Arnauld, abbesse & résormatrice de Port-Royal-des-Champs, & la mère Agnès Arnauld, religieuse dans le même monastère, ainsi que leurs quatre autres sœnrs. Leur nièce Angélique de Saint-Jean Arnauld, seconde fille de M. Arnauld d'Andilly, sut aussi abbesse de Port-Royal. C'est d'elle que M. Arnauld d'Andilly disoit: Comptez que tous mes frères & tous mes enfans & moi nous sommes des sots en comparaison d'Angélique. L'abbesse Angélique, sa tante; mourut en 1661. Agnès en 1671. La nièce en 1684.

L'aîné des fils d'Antoine Arnauld fut Robert Arnauld d'Andilly. Né en 1588, il se retira dans la solitude de Port-Royal-des-Champs à l'âge de cinquante-cinq ans; de-là il envoyoit tous les ans à la

reine-mère, Anne d'Autriche, des fruits cultivés de sa main, '& que le cardinal Mazarin appelloit des fruits bénis. Balzac, qui a dit plusieurs mots excellens, a dit de M. Arnauld d'Andilly: Qu'il ne rougissoit point des vertus chrétiennes, & ne tiroit point vanité des vertus morales. M. Arnauld d'Andilly mourut en 1674, ayant conservé, jusqu'à quatre-vingt-cinq ans une vieillesse saine & robuste. Voici ce qu'en écrivoit un des folitaires de Port-Royal, M. Fontaine. » Ses yeux vifs, sa démarche » prompte & ferme, sa voix de tonnerre, son corps fain & droit, plein de vigueur, ses cheveux » blancs, qui s'accordoient si bien avec le vermillon » de son visage, sa grace à monter & à se tenir à » cheval, la sermeté de sa mémoire, la prompti-» tude de son esprit, l'intrépidité de sa main, soit » en tenant la plume, soit en taillant les arbres, » étoient comme une espèce d'immortalité. (Remarquons ici en passant le mot intrépidité employé au propre.)

On connoît les traductions que M. Arnauld d'Andilly a faites des confessions de faint Augustin, de l'histoire des Juiss de Josephe, des œuvres de sainte Thérèse, de celles du bienheureux Jean d'Avila, &c. On connoît ses vies des pères du désert, qui ont quelquesois égaré de jeunes imaginations. On a aussi des mémoires de sa vie, écrits par lui-même en deux volumes in-12 imprimés en 1734; un poème sur la vie de Jesus-Christ, & quelques

autres poésies chrétiennes.

Lorsqu'en 1671 Louis XIV sit ministre des affaires étrangères, M. de Pomponne, sils de M. Amauld d'Andilly, & que celui-ci alla faire ses remercimens, en attendant l'arrivée de son fils qui étoit alors en ambassade, le roi sit à M. d'Andilly un accueil plein de grace & de bonté, dont le récit a beaucoup d'agrément dans madame de Sevigné.

" Le roi causa une heure avec le bonhomme " d'Andilly, aussi plaisamment, aussi bonnement, » aussi agréablement qu'il est possible : il étoit aise » de faire voir son esprit à ce bon vieillard, & » d'attirer sa juste admiration; il témoigna qu'il " étoit plein du plaisir d'avoir choisi M. de Pom-" ponne, qu'il l'attendoit avec impatience, qu'il " auroit soin de ses affaires, sachant qu'il n'étoit pas riche. Il dit au bonhomme qu'il y avoit de la vanité à lui d'avoir mis dans sa préface de " Josephe qu'il avoit quatre-vingts ans, que c'étoit un péché: enfin on rioit, on avoit de l'esprit. Le roi ajouta qu'il ne falloit pas croire qu'il le » laissat en repos dans son désert, qu'il l'enverroit " querir, qu'il le vouloit voir comme un homme » illustre par toute sorte de raisons: comme le » bonhomme l'affuroit de fa fidélité, le roi dit qu'il » n'en doutoit point, & que quand on servoit bien " Dieu, on servoit bien son roi. Enfin, ce surent » des merveilles; il eut soin de l'envoyer diner, » & de le faire promener dans une calèche; il en » a parlé un jour entier en l'admirant. Pour M. » d'Andilly, il est transporté, & dit, de moment » en moment, sentant qu'il en a besoin : il faut

Henri Arnauld, évêque d'Angers, étoit son frère. Il naquit à Paris en 1597. En 1645, il sut envoyé à Rome pour terminer la guerre des Bar-berins & du pape Innocent X. La maison Barberin lui fit frapper une médaille, & lui érigea une statue. Il sut sait évêque d'Angers en 1649, & alors il ne sut plus qu'évêque; il ne se réservoit pas un moment, tout son temps étoit à ses diocésains. Quelqu'un lui représentant qu'il devroit au moins prendre un jour dans chaque semaine pour se reposer : Donnez-moi donc, dit-il, un jour où je ne sois pas évêque. La ville d'Angers s'étant révoltée en 1652, & la reine-mère s'étant mise en marche pour la punir, l'évêque alla au-devant d'elle, lui donna la communion, & lui dit: Voilà votre Dieu, madame, qui a pardonné à ses ennemis, en mourant sur la croix par leurs mains. Le pardon des ennemis, & l'oubli ou le mépris des injures étoient ses vertus savorites. Pour exprimer à quel point il poussoit l'accomplissement de ce précepte de l'évangile, on disoit de lui, que le meilleur titre pour en obtenir des graces étoit de l'avoir offense. On sent bien que c'étoit une exagération, & que s'il salloit prendre ce propos à la lettre, ce seroit plutôt une critique qu'un éloge. L'abbé Prévôt l'a placé dans quelques-uns de ses romans, pour essayer de donner du ridicule à son jansénisme, allégorie bien gratuite qui échappe à la plupart des lecteurs, & déplaît à ceux qui l'apperçoivent. L'évêque d'Angers mourut en 1692, âge de quatre-vingt-quinze ans. Ses négociations à la cour de Rome & en différentes cours d'Italie, ont été publiées à Paris en cinq volumes in-12, en 1748.

Mais le plus célèbre de tous les enfans d'Antoine Arnauld, & en général de tous les Arnaulds, est le docteur, nommé Antoine comme son père : c'est l'Annibal des jésuites, qui le persécutérent avec autant d'acharnement que les Romains en montrê-

rent contre le général carthaginois:

Et même par sa mort leur fureur mal éteinte N'auroit jamais laissé ses cendres en repos, Si Dieu lui-même ici, de son ouaille sainte, A ces loups dévorans n'avoit caché les os.

En effet ils le persécutèrent encore après sa mort dans ses amis & ses panégyristes; ils sirent un crime à Santeuil d'avoir célebré dans des vers touchans le tendre attachement de M. Arnauld pour Port-Royal, & le dépôt de son cœur consié à cet asyle chéri, dont les agitations de sa vie l'avoient toujours tenu éloigné.

Ad fandas rediit fedes, ejedus & exul,
Hoste triumphato, tot tempestatibus adus,
Hoc portu in placido, hâc sacrá tellure quiescit
Arnaldus, veri desensor & arbiter æqui.
Illius essa memor sibi vindicat extera tellus,

Huc calestis amor rapidis cor transtulit alis, Cor nun juam avulsum, nec amatis sedib is absens.

Ce moment où le cœur de M. Arnauld est rapporté à Port-Royal, rappelle, mais avec plus de pureté dans les affections mutuelles, celui ou Pierre-le-Vénérable, prenant pitié de la soiblesse humaine, envoie au Paraclet les cendres d'Abailard à sa fidelle Héloïse; une ame sensible aime Santeuil d'après ces vers intéressant, & s'attendrit avec lui sur le grand Arnauld & sur les filles de son cœur; mais la subtilité scholastique, & la haine théologique desse chent & slétrissent tout.

Floribus auftrum Perditus', & liquidus immisi fontibus aprum.

Rien ne met si bien dans son jour le ridicule barbare de ces sureurs de parti, que ce qui se passa en cette occasion. Les jésuites menacèrent Santeuil de lui faire perdre une pension qu'il avoit de la cour, s'il ne se rétractoit, & malheureusement ils avoient alors ce pouvoir de nuire. Santeuil sut obligé de faire un autre ouvrage dans lequel il protessoit de sa soumission à l'église, & déclaroit que s'il falloit regarder Arnauld lui-même comme frappé des censures ecclésiassiques, Arnauld même cesseroit pour lui d'être un sage.

Idus illo fulmine Trabeate dodor, jam mihi non ampliùs Arnalde saperes.

Mais les jésuites se soucioient peu qu'on se soumit à l'église, ils vouloient qu'on se soumit à eux, & que l'on condamnât leur ennemi, ou qu'on le regardât comme condamnê; la petitesse scholastique perçant à travers ces grandes passions, ils proposèrent de mettre, Amalde sapies, en regardant la chose comme jugée; Santeuil, par accommodement, consentit de mettre sapias, conservant ainsi une ombre d'incertitude. O curas hominum!

On sait que M. Arnauld a eu grande part à la grammaire & à la logique, dites de Port-Royal; il composa la première avec M. Lancelot; la seconde avec M. Nicole. Quant aux autres ouvrages de ce fameux docteur, comme la plupart sont polémiques, le temps leur a fait tort, soit en diminuant l'intérêt des questions qu'on y traite, soit en amenant des principes différens sur la dispute & sur la manière même de disputer; aussi ces ouvrages sontils moins lus qu'estimés, & moins estimés que célèbres; les titres seuls de la fréquente communion, de la perpétuité de la foi, annoncent des ouvrages qu'on respecte, mais qu'on abandonne aux théologiens. Quiconque se consacre au genre polémique & à la guerre de plume, a sait son choix entre son siècle & les âges suivans; il sacrifie l'avenir au préfent, il veut amuser ou occuper ses contemporains, il consent d'être indifférent à ceux qui viendront après lui. Est-ce par ses écrits polémiques que M. Fff 2

de Voltaire est immortel? Ses sarcasmes contre ses ennemis, sarcasmes si redoutés de son temps, ennuieront la postérité; les originaux ne feront plus là pour être comparés à leurs portraits. Quand Virgile dit:

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mavî.

Je vois deux coups portés à la fois d'une main adroite & sûre; je vois que Virgile auroit été fatyrique, s'il avoit voulu l'être; mais que m'importe Bavius & Mævius? que m'importent même aujourd'hui Cotin ou Cassaigne? Si Trissoin & Vadius plaisent toujours, ce n'est pas comme représentant Cotin & Ménage; c'est comme offrant un portrait vrai & durable des pédans de tous les pays & de tous les âges. Que nous importent aujourd hui les jésuites & les calvinistes du temps de M. Arnauld? On ne peut s'empêcher de regretter qu'il ait perdu à tâcher de les rendre odieux ou ridicules, un temps & des efforts qu'il ent pu employer à laisser des monumens plus durables de son beau génie & de sa vaste érudition.

La cour opprimoit M. Arnauld, parce que les jéfuites le vouloient; mais elle eût voulu l'honorer & le récompenser, s'il avoit daigné se prêter à ses faveurs. Il avoit été exclu de Sorbonne pour des propositions réputées jansénistes, ce qui a fait

dire à Boileau.

Arnauld, qui sur la grace instruit par Jésus-Christ, Combattant pour l'église, a, dans l'église même, Soussert plus d'un outrage & plus d'un anathême.

La trop passagère paix de Clément IX en 1668, amena une trève entre Arnauld & les jésuites; la cour de France & la cour de Rome y prirent part; Arnauld sut présenté par des évêques au nonce, qui lui dit : qu'il ne pouvoit mieux employer sa plume d'or qu'à défendre l'église. Le roi Louis XIV, auquel il sut présenté par son neveu, M. de Pomponne, ministre des affaires étrangères, lui tint à-peu-près le même langage. J'ai été bien aise, lui dit-il, de voir un homme de votre mérite, & je souhaite que vous employiez vos grands talens à la défense de la religion. Monsieur, srère du roi, s'avança vers lui en disant: Il saut bien saire quelque pas pour voir un homme si rare. Mais les hostilités & les persecutions recommencèrent bientôt; Louis XIV crut Arnauld dangereux; c'étoit le moyen de le rendre tel. Il sut obligé de se cacher; mais en se cachant, il augmentoit le nombre de ses disciples & de ses admirateurs, & il leur étoit toujours présent. Quelqu'un disoit devant Boileau, que le roi faisoit chercher M. Arnauld, & vouloit le faire arrêter; le roi, répondit Boileau, est trop heureux pour le trouver. Ce poëte vante par-tout M. Arnauld, & s'honore sur-tout de son suffrage:

Arnauld, le grand Arnauld sit mon apologie.

'Arnauld se retira en 1679 dans les Pays-Bas. Il

y vécut, dit l'auteur du siècle de Louis XIV, jusqu'à quatre-vingt-deux ans, dans une retraite ignorée, inconnu, fans sortune, même sans domestique, lui, dont le neveu avoit été ministre d'état, lui qui auroit pu être cardinal. Il l'auroit pu, il est vrai; mais aux conditions qu'on exigeoit, il auroit été un cardinal ordinaire; il fut le docteur par excellence. Il n'avoit pas prévu ce qu'il perdroit un jour dans la postérité; mais il calculoit très-bien ce que l'honneur d'être le chef d'un parti opprimé lui rapportoit de son vivant de considération & de respects. M. Arnauld, dit M. de Fontenelle, avoit un parti nombreux qui chantoit victoire pour foit chef, dès qu'il paroiffoit dans la lice. Le plaisir d'écrire en liberté, poursuit l'auteur du siècle de Louis XIV, lui tint lieu de tout. Il donna jufqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte, iné. branlable, & supérieure à la mauvaise sortune.

On rapporte de lui un petit fait qui annonce au moins de la simplicité dans les mœurs. Il alloit par la voiture publique voir l'évêque d'Angers, fon frère; on parla beaucoup du livre de la perpétuité de la foi qui venoit de paroître, & tout le monde le vanta. M. Arnauld, qui en connoissoit mieux les désauts que personne, crut devoir, par modestie, les relever, & rabattre un peu des éloges. Ce téméraire, qui ofoit attaquer le grand Arnauld, scandalifa beaucoup, on ne le lui dissimula point, & on lui déclara fans ménagement qu'on ne le croyoit pas fait pour entrer en lice avec un tel écrivain. Quand on sut arrivé à quelques lieues d'Angers, on y trouva le carrosse de l'évêque, qui envoyois prendre son frère; les domestiques de l'évêque le nommèrent en le demandant à la voiture publique, & il fallut reconnoître que l'adversaire de M. Arnauld n'étoit pas indigne de lui.

Un autre petit trait caractérise M. Arnauld. M. Nicole, qui avoit tant combattu avec lui les corrupteurs de la morale, les ennemis de la soi, & sur-tout les ennemis de Port-Royal, lui disoit un jour qu'il étoit las de cette guerre de plume, & qu'il vouloit ensin se reposer. Vous reposer! répondit M. Arnauld, eh! n'aurez-vous pas l'éternité toute entière pour vous reposer? mot qui ressemble assez à celui de l'évêque d'Angers: Donnez-moi donc un

jour où je ne sois pas évêque.

M. Arnauld ne se reposa en effet que dans l'éternité, il écrivit & combattit toute sa vie. Ses œuvres éparses formoient près de cent volumes en disserent sommets; on en a donné un recueil complet en plusieurs volumes in-4°. à Lausanne; en 1777, 1778 & 1779. Indépendamment des ouvrages que nous avons déja nommés, ses écrits contre les ministres Claude & Jurieu, contre le père Malebranche de l'Oratoire, contre le P. Maimbourg, & les jésuites, sont connus, ou plutôt comme nous l'avons dit, ils commencent à être oubliés.

Le gouvernement, quand il ne persécutoit pas M. Arnauld, employoit volontiers fa plume contre ses ennemis, parce qu'elle étoit sorte & accréditée,

L'ouvrage intitulé: Le prince d'Orange, nouvel Abfalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwel, estreconnu pour être de M. Arnauld; & ce n'est pas détruire cette idée, que d'observer, avec l'auteur du siècle de Louis XIV, que le titre de cet ouvrage est du style du P. Garasse. M. Arnauld se permetroit quelquesois ce style dans la dispute, il avoit de la fainte colère; il a même sait un traité exprès pour la justisser par l'exemple de l'écriture sainte & des pères. Le gouvernement adopta l'écrit de M. Arnauld contre le prince d'Orange, & le sit répandre dans les cours étrangères.

On affure que M. Arnauld, dans le temps même où il étoit persecuté par la France, comme l'ennemi des rois, & sur-tout des papes, entretenoit toujours des intelligences avec la cour de Rome, & qu'il ne cessa point d'avoir dans cette cour un crédit secret, qui triompha plus d'une sois du crédit éclatant des jésuites. Tant le besoin qu'on a du talent & du savoir se fait sentir à travers toute l'en-

vie qu'ils excitent!

Mais ce qu'on ne sait pas peut-être assez, c'est que de tous les écrits polémiques de M. Arnauld, le plus éloquent, le plus intéressant & le plus utile a été composé pour la désense des jésuites, dans une occasion où ils ètoient calomniés & opprimés; ce qui fait un honneur infini à M. Arnauld, en montrant qu'il étoit toujours prêt à désendre la vérité, & que les intérêts de parti ne prévaloient point chez lui, sur ceux de la justice & de l'humanité. Cet écrit est intitulé: Apologie du clergé de France, & des catholiques d'Angleterre, contre une prétendue conspiration papiste qu'on leur imputa vers la fin du règne de Charles II. L'auteur y met dans tout son jour une vérité triste, mais dont il importe de se pénétrer, c'est qu'il n'y a point d'excès où les sureurs de parti ne puissent entraîner, & qu'il n'y a point d'innocence qui puisse tenir contre les interprétations sinistres de la haine & de la vengeance. Le fanatisme d'ailleurs croit tout & voit tout; chez une nation transportée de zèle pour la résorme, comme l'étoit alors l'Angleterre, il suffisoit d'accuser les catholiques, & de dénoncer les jésuites, pour être cru & accueilli : on fit d'abord parvenir au roi, par des voies détournées, des avis mystérieux, qui lui saisoient craindre tantôt l'assassinat, tantôt le poison; d'après ces avis, on entendit des témoins, les uns déja flétris par la justice, les autres, plus heureux jusqu'alors, mais non moins insâmes. On eut soin de ne les produire sur la scène que les uns après les autres, de manière que les derniers pussent adapter leurs dépositions à celles des premiers qu'on leur communiquoit ou qui étoient déja publiques. Leur roman fut qu'on devoit brûler Londres & Westminster, rétablir le catholicisme dans les trois royaumes; la vie du roi étoit menacée de tous côtés, & pour qu'il ne pût échapper, les uns s'étoient chargés de l'assassiner, les autres de l'empoisonner. Un jésuite avoit dit on écrit, que si le roi ne vouloit pas être

C. R. (catholique romain) il ne feroit plus R. C. (roi Charles.) Le P. Oliva, général des jésuites, devoit être le véritable roi de la Grande-Bretagne sous l'autorité du pape : il avoit déja disposé des dignités & des emplois. L'Espagne & la France, quoiqu'en guerre ensemble, concouroient au succès de l'entreprise ; le P. de la Chaise étoit le lieutenant d'Oliva, comme Oliva l'étoit du pape. Mais ce n'étoit ni au pape, ni aux jésuites qu'on en vouloit, c'étoit au duc d'Yorck, (depuis Jacques II.) Les témoins chargerent sur-tout son sécretaire de confiance, nomme Coleman, qui prêtoit à ces accufations par son zèle pour le catholicisme & par les correspondances qu'il entretenoit en son propre nom & au nom du duc d'Yorck avec le pape & les jésuites. On saissit ses papiers; on y trouva partout l'expression des vœux les plus ardens pour le rétablissement de la soi catholique, ce qui passa pour une démonstration du complot de Coleman, & de la complicité du duc d'Yorck. Coleman sut envoyé an supplice.

Mais il falloit donner au roi un grand intérêt d'abandonner son srère; la reine n'avoit point d'ensans; on savoit que le roi ne l'aimoit pas; on présumoit qu'il sauroit gré à ceux, qui rompant ses premiers nœuds, lui rendroient la liberté d'en sormer d'autres & l'espérance de donner un héritier au trône. Ils firent donc à l'égard de la reine, ce qu'ils avoient sait à l'égard du duc d'Yorck; ils l'accusèrent indirectement dans la personne d'un homme qui lui étoit attaché; ils firent résulter des insormations, que le roi devoit être empoisonné

par Wakeman, médecin de la reine.

Cependant le duc d'Yorck pouvoit triompher de tous les obstacles, & succéder à la couronne, (ce qui arriva en esset) il étoit bon à tout évènement de le diviser d'intérêt d'avec les jésuites, sur-tout en rendant ceux-ci plus noirs & plus odieux; on sit donc encore résulter des informations, que les jésuites, en même temps qu'ils saisoient assassiner le roi par le duc d'Yorck, conspiroient d'assassiner le duc d'Yorck lui-même, s'il prétendoit jamais être en Angleterre autre chose que le vicaire du

pape & l'affilié des jésuites.

Il arriva de plus un incident qu'on avoit vraisemblablement sait naître, & dont on tira un grand parti. Godfrey, juge de paix, qui avoit reçu les premières dépositions dans cette affaire, sut trouvé mort dans un sossé, ayant son épée passée au travers du corps, comme s'il se sût tué lui-même; mais des marques qu'on crut lui voir au cou, & des contusions qu'on crut lui trouver à la poitrine, firent penser qu'il avoit été assassiné; car c'étoit-là ce qu'on vouloit croire. Des bagues restées à ses doigts, de l'argent trouvé dans ses poches, écartoient l'idée qu'il fût tombé entre les mains des voleurs: cet assassinat étoit donc l'ouvrage de la haine & de la vengeance. Les protestans publicient que les issuites avoient voulu punir ce juge d'avoir reçu les dépositions saites contre eux, & effrayer

par cet exemple, les autres juges. Les catholiques foutenoient, avec beaucoup plus de vraisemblance. que leurs accusateurs avoient commis ce crime pour le leur imputer, & les conjectures sur ce point durent se tourner en certitude, lorsqu'on vit des faussaires assurer impudemment que le meurtre avoit été commis à l'hôtel de Sommerset, où demeuroit la reine, & par les domestiques mêmes de la reine. L'infolence de la calomnie ne pouvoit guères aller plus loin. Le roi en sut épouvanté; il eut assez de sermeté pour désendre sa semme, & son srère. Ce qui touchoit au trône sut sauvé; mais tous ceux qui n'avoient pour appui que leur innocence, surent sacrifiés. Il falloit des victimes au fanatisme & à la crédulité; on versa des flots de sang innocent, on sit même tomber des têtes illustres; le vicomte de Stafford, de la maison Howard, homme fimple & vertueux, d'ailleurs vieillard infirme, sut décapité, parce qu'un fausfaire de la lie du peuple, déclara lui avoir vu remettre une commission de la part du P. Oliva, qui le créoit trésorier d'une prétendue armée papale, qu'on devoit lever pour faire la conquête des trois royaumes; les gens sages frémissoient & se taisoient; le parlement désendit de nier la réalité de la conspiration papiste, ce qui prouve qu'il n'y croyoit pas.

Les noms des trois scélérats obscurs, sur la soi desquels toutes ces violences surent exercées, sont

devenus célèbres par ce grand crime.

Le premier, nommé Titus Oates, fils d'un tisserand, devenu ministre anabaptiste, avoit pris les ordres dans l'église Anglicane, pour avoir un bénéfice. Accusé de parjure, il n'échappa qu'avec peine aux rigueurs de la justice. Aumônier de vaisseau, il sut chassé pour des désordres insâmes, il se fit catholique, & entra comme écolier à l'âge de trente ans, (pour imiter Saint-Ignace) au collège des Jésuites de Saint-Omer, dans l'intention, comme il l'avoua lui-même, d'épier leurs secrets. Son espionage ayant été soupçonné ou prouvé, le provincial l'avoit chassé à coups de baton. Cet imposteur sut consondu sur tous les points dans l'affaire de la conspiration. Les accusés prouvèrent l'Alibi, non-seulement pour ce qui les regardoit, mais encore pour ce qui regardoit Oates, qui le plus souvent ne connoissoit ni les lieux où il disoit s'être trouvé, ni les personnes avec lesquelles il prétendoit avoir traité; il avoit eu, difoit-il, de fréquentes conférences avec le confesseur de Louis XIV, & il ne savoit pas seulement le nom du P. de la Chaise; il avoit été très-souvent, disoit-il encore, au collège des jésuites à Paris, & il fut convaincu d'ignorer où ce collège étoit situé. Il avoit négocié dans les Pays-Bas avec Dom Juan d'Autriche; c'étoit, disoit-il, un grand homme maigre, & le Roi, qui connoissoit beaucoup Dom Juan, savoit qu'il étoit précisément le contraire; enfin Oates assuroit avoir eu des liaisons intimes avec Coleman, qu'il accusoit d'avoir conduit toute I

l'intrigue; on plaça Coleman devant lui, il ne le reconnut point. Mais l'évidence avoit perdu son empire sur les esprits; le bandeau du fanatisme couvroit tous les yeux, la nation entière étoit devenue populace; les juges indiquoient aux témoins ce qu'ils devoient dire, & disputoient contr'eux sur leurs dépositions, quand elles tendoient à la décharge des accusés. Les étudians du collège de Saint-Omer attestèrent que pendant tout le temps qu'Oates prétendoit avoir passé à Londres, il n'avoit point quitté Saint-Omer. Un des déposans ajouta : « C'est une vérité que je ne puis révoquer » en doute sans démentir le témoignage de tous-" mes sens. " Vous autres papistes , lui répondit avec un mépris amer le chef de justice, on vous » instruit des l'ensance à n'en pas croire vos » fens ».

On vient de voir quel homme étoit Oates. Bedloë, second témoin, seignant de ne le pas connoître, eut soin de répéter fidèlement la même déposition, & d'y ajouter qu'il avoit vu tuer le juge Godfrey, à l'hôtel de Sommerset, par les domestiques de la reine. Ce Bedloë, soldat, fils d'un violon de village, étoit un avanturier, qui saisoit métier de parcourir, sous de saux noms les divers états de l'Europe, emportant l'argent de tout le monde. Pour completter la preuve légale sur le sait particulier de l'assassinat de Godsrey, on séduisit un malheureux, nommé Prance, qui ayant été chargé tout exprès par Bedloë, avoit été jetté dans le cachot le plus infect & le plus mal sain, où l'on ptétend même qu'il sut plusieurs fois appliqué à la question; enfin, il avoua, pour sauver sa vie, qu'il avoit eu part au meurtre de ce juge, & que le meurtre s'étoit sait par ordre de la reine.

Le troisième témoin, nommé Dangersield, étoit un saussaire & un saux monnoyeur, pilorié quatre sois, souetté, banni, marqué d'un ser chaud à la main, à qui la justice ensin n'avoit sait grace que de la vie. Celui-ci prétendoit avoir trouvé presque miraculeusement dans un tonneau de sarine des papiers mystérieux qui contenoient tout le plan de la conjuration, tel qu'il avoit été exposé par les autres témoins. Nous ne nommons que les principaux. Tous les autres étoient de la

même espèce.

Ce sut sur la soi de pareilles gens & de pareils saits, qu'on envoya au supplice tous ceux que le gouvernement crut avoir intérêt d'opprimer, tous protestèrent de leur innocence jusqu'au dernier soupir, & le sanatisme imputa cette constance au fanatisme. Oates, Bedloë, Dangersield surent comblés de biensaits & de récompenses.

" Je me souviens, dit M. Arnauld, d'avoir lu dans une gazette burlesque, que le roi d'Ethiopie vavoit fait pendre son cordonnier, parcequ'il avoit découvert qu'il l'avoit voulu faire périr par une mine qu'il avoit faite dans le talon de son souver lier n. Voilà, selon M. Arnaud, l'image de la

conspiration papiste, & le dégré de vraisemblance qu'elle présente. Il ajoute que cette calomnie sur tournée en ridicule dans une comédie, où sur la soi de deux témoins, on faisoit le procès à un homme pour avoir volé & emporté sous son manteau un navire armé de quarante pièces de canon. Apolog. pour les catholiques, première part., p. 285 & 312, 3.

M. Arnauld applique au peuple Anglois ce que le Prophète Isaïe, chap 8, vers. 12, dit du peuple Juis. Non dicatis: conjuratio: omnia enim que loquitur populus isse, conjuratio est. On disoit qu'il n'y avoit point alors de meilleur métier en Angleterre que celui de témoin du roi, & de découvreur

de conspirations.

Si M. Amauld avoit toujours disputé sur de pareils sujets, si, sur des matieres importantes dans tous les temps comme celle-ci, il eût joint ains à la sorce du raisonnement, au charme de l'éloquence, le pouvoir du ridicule, il auroit été plus utile aux hommes, & ses écrits polémiques seroient

plus généralement lus.

Antoine Arnauld mourtit à Bruxelles en 1694. Un autre Antoine ARNAULD, fils aîne de M. 'Arnauld d'Andilly, & abbé de Chaumes, n'est connu que parcequ'il a laissé des Mémoires, imprimés en 1756 en 3 vol. in-12. Mais son frère, Simon Arnauld, marquis de Pomponne, employé avec succès dans un grand nombre d'ambassades, & chargé depuis du ministère des affaires étrangères, est un de ceux qui ont répandu le plus d'éclat sur le nom d'Arnauld. Madame de Sévigné le fait aimer & regretter dans la plupart de ses Lettres ; c'est peut-être après M. de Turenne, l'homme de ce siècle qu'elle peint le plus savorablement. C'est à lui qu'elle adresse ces lettres si animées & si pleines d'intérêt sur le procès de M. Fouquet. Il paroît que M. de Pomponne étoit sort attaché à ce ministre, ce qui ne nuisit point à son élévation. Entr'autres excellentes qualités, il montra sur tout un désintéressement que sa pauvreté & une nombreuse samille dont il étoit chargé rendoient très-méritoire. Dans le temps qu'il étoit ambassadeur à la Haye en 1662, il lui naquit un fils, qui fut dans la suite l'abbé de Pomponne. Les États-Généraux lui offrirent de le tenir sur les Fonts baptisinaux. A cet honneur étoit attaché une penfion viagère de deux mille écus pour l'enfant. M. de Pomponne refusa, pour éviter dans ses négociations, dit un auteur, l'embarras de la reconnoissance. Il sut sait ministre des affaires étrangères en 1671, à la mort de M. de Lionne; il fut difgracié en 1679, après la paix de Nimègue. Un ministre renvoyé étoit sous Louis XIV un grand évenement : ce ministre d'ailleurs étoit vertueux & intéressant. « En vérité, dit madame de Sévigné, je ne m'accoutume point à la chûte de ce » ministre, je le croyois plus assuré que les autres. " parcequ'il n'avoit point de faveur. On dit qu'il " y avoit près de deux ans qu'il étoit gâté auprés n du roi, qu'il étoit opiniâtre au conseil, qu'il alloit

» trop souvent à Pompoune, que cela sui ôtoit l'exactitude, & qu'en dernier lieu ce courier de » Bavière, qui étoit arrivé le jeudi au soir, & " dont il ne vint rendre compte que le samedi à » cinq heures du soir, a été la derniere goute qui » a sait répandre le verre. Il se désend de cette " saute en disant qu'il salloit tout ce temps-là pour " décliffrer, & que si le courier n'eût point paru, » sa majesté n'eût point eu d'impatience; mais il " étoit à M. Colbert, & il donna ses lettres; de " forte que les nouvelles étoient répandues, & le " roi n'avoit point ses lettres ". Tout cela, dit madame de Sévigné, en style de Port-Royal, étoit marqué dans l'ordre de la Providence. On reprochoit encore à M. de Pomponne de n'avoir pas sait comprendre dans le traité de Nimègue les villages qui sont entre Fribourg & Brisac; en effet, quand le roi sit dans la suite son entrée dans Strasbourg, & qu'il voulut aller visiter Fribourg, il sallut qu'il y allât dîner sans s'arrêter en chemin, parce que c'étoient des terres de l'Empire.

Voici la raison que Louis XIV lui-même donne & de la nomination & du renvoi de M. de Pomponne. En 1671, dit-il, il mourut un sécrétaire d'état. « Je sus quelque temps à penser à qui je » serois avoir cette charge, & après avoir bien » examiné, je trouvai qu'un homme qui avoit » long-temps servi dans des ambassades, étoit celui » qui la rempliroit le mieux. Je lui sis mander de » venir. Mon choix sut approuvé de tout le monde... Mais l'emploi que je lui ai donné se trouvoit trop grand & trop étendu pour lui... Ensin » il a sallu que je lui ordonne de se retirer, parce » que tout ce qui passoit par lui, perdoit de la » grandeur & de la sorce qu'on doit avoir en » exècutant les ordres d'un roi de France «.

On voit par-là que le nom d'Arnauld n'a pas eu part, comme le croyoit madame de Sévigné, à la disgrace de M. de Pompenne. « Un homme » me disoit l'autre jour, dit-elle, c'est un crime » que sa signature; & je dis oui c'est un crime » pour eux de signer & de ne signer pas ».

"Un certain homme, dit-elle encore, (c'étoit M. de Louvois,) avoit donné de grands coups depuis un an, espérant tout réunir mais on bat les buissons, & les autres prennent les oiféaux; de sorte que l'affliction n'a pas été médiocre, & a troublé entièrement la joie intérieure de la fête ».

En effet, M. Colbert fit donner la place de M. de Pomponne, au président Colbert de Croissy, son srère, qui négocioit alors en Bavière le mariage de M. le Dauphin avec la princesse de Bavière, & qui avoit envoyé le courier, satal à M. de Pomponne; & Louvois qui haïssoit bien plus Colbert que Pomponne, trouva qu'il avoit perdu à cette affaire où il avoit espéré gagner.

On ne reverra jamais, dit madame de Sévigné, un ministre aussi aimable. Il est vrai que Colbert & Louvois n'étoient point aimables, mais ils étoient appliqués, ils faisoient de grandes choses, & il faut l'avouer, il ne reste rien de grand qui serve de monument au ministère de M. de Pomponne, il avoit vraisemblablement plus de vertus,

d'esprit & de graces que de talens.

On a de lui la négociation de sa première ambassade en Suède, où il alla deux fois, en 1665, & en 1671. Il mourut à quatre vingt-un ans, en 1699. Louis XIV dit alors à l'abbé de Pomponne, son fils : vous pleurez un pere que vous retrouverez en moi; & moi, je perds un ami que je ne retrouverai plus. L'abbé de Pomponne avoit en l'abhaye de S. Maixent, il eut ensinte celle de S. Médard, & alors il remit la première. Il sut long-temps doyen du conseil. On dit que lorsqu'il parvint à cette dignité, dont on n'a l'obligation qu'à l'âge, il demanda respectueusement à Louis XV la permission de prendre ce titre de doyen, & d'en faire les fonctions, & que Louis XV répondit : il me seroit difficile de vous en empêcher. L'abbé de Pomponne avoit été ambassadeur à Venise; il sut, en 1743, honoraire de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Il mourut en 1756 à quatre-vingt-sept aus. C'est le dernier des Arnaulds connus. Il se nommoit Henri-Charles.

ARNOBE, (Hist. ecclés.) un des premiers défenseurs du christianisme contre les Payens, connu par ses livres contre les Gentils. Il étoit né en Asrique, il se sit chrétien sous l'empire de Dioclétien;

Lactance sut son disciple.

On distingue deux ARNOBES: l'ancien, c'est celui dont nous venons de parler, & le jeune, prêtre Gaulois, qui vers l'an 460 répandoit en France la

doctrine semi-Pélagienne.

ARNOUL. (SAINT) (Hist. de Fr.) On ne sait rien des auteurs de la race Carlovingienne au-delà de saint Arnoul; on ignore quel étoit son père; mais Arnoul étoit déja un très-grand seigneur, un homme riche & puissant; nous remontons presque par lui jusqu'au berceau de notre monarchie. Qu'importe d'aller au-delà? En voilà bien assez pour présumer que la race Carlovingienne pouvoit avoir une antiquité à peu-près égale à celle des Mérovingiens, & que dans l'origine le choix des François auroit pû tomber indisséremment sur l'une ou sur l'autre.

Saint Arnoul fut plus qu'un grand seigneur, il sur un sujet utile, le digne ami d'un bon roi, le digne instituteur d'un prince, & si son élève ne sur pas digne de lui, cet élève lui dut au moins le peu de vertus qui tempérèrent ses vices; ce

fut Dagobert I.

Lorsque Clotaire II, en 624, donna l'Austrasse à Dagobert son sils, avec le titre de roi, il le mit sous la direction de deux ministres qui jouissoient de la plus haute réputation de sagesse & de vertu. c'étoient saint Arnoul, évêque de Metz, gouverneur de Dagobert, & Fepin, dit le vieux, ou de Landen.

Saint Arnoul, avant d'être engagé dans les ordres,

avoit été marié & avoit en des enfans ; c'est de lui que descend de mâle en mâle la seconde race de nos rois ; elle descend aussi de Pepin, par les semmes. Ainsi, de ces deux hommes que la tendresse éclairée de Clotaire II, avoit donnés pour guides à la jeunesse de Dagobert, devoient naître les princes destinés à enlever le trône à la race de Dagobert & de Clotaire II.

On rapporte de Dagobert des traits de violence finguliers à l'égard de son gouverneur. Saint Arnoul ne respiroit que la retraite, c'étoit-là son ambition; il en parla au roi, (c'étoit alors Dagobert) qui, soit habitude de le voir, soit connoissance & sentiment du besoin qu'il avoit de ses conseils, le pria de rester. Arnoul insista; le roi ne trouva pas pour le retenir de moyen plus doux que de le menacer de saire périr son sils; & comme Arnoul ne se rendoit point encore, le roi, passant par affection aux plus violens transports de la haine, tira son épée, & voulut l'en percer lui-même.

Selon l'auteur des Gestes de Dagobert, ce prince du vivant de Clotaire II, par un monvement de colère ou de jeunesse, outragea ce même gouverneur d'une manière si coupable, que craignant le ressentiment de son père, il se retira dans une petite chapelle de Saint-Denis, comme dans un asyle. Il sit de là sa paix avec son père, & dans la suite, en mémoire de cet évènement, & en expiation de ce tort, il sit bâtir dans le même lieu l'église & le monastère de Saint-Denis, qui suit long-temps dans l'opinion publique, son plus beau titre de gloire.

Tant que Dagobert se gouverna par les avis de saint Arnoul & de ses pareils, son gouvernement mérita des louanges; lorsqu'il s'éloigna d'eux, ou lorsqu'il les sorça de s'éloigner de lui, les savoris & les semmes s'emparèrent aisement de cette ame vide & soible. Saint Arnoul se retira dans les Vosges. Un auteur contemporain a écrit sa vie, & celle a dré traduite par M. Arnauld d'Andilly.

elle a été traduite par M. Arnauld d'Andilly.

ARNOUL. (Hist. de Fr.) A la mort de Charlesle-Gras ou le Gros, en 888, la maison Carlovingienne sembloit réduite à deux seuls princes; Arnoul, bâtard de Carloman - le - Germanique; &
Charles - le - Simple, fils posshume de Louis - leBégue, que plusieurs affectoient de regarder aussi
comme bâtard. Arnoul eut la succession Germanique, & tandis que ce bâtard jouoit le rôle principal parmi les princes de cette maison, Hébert ou
Herbert, comte de Vermandois, & Pepin, comte
de Senlis, qui descendoient de mâle en mâle de
Charlemagne, par Bernard, roi d'Isalie, dont la
bâtardise est pour le moins très - inceptaine, n'étoient pas même réputés princes du sang, eux
dont les branches avoient le droit d'aînesse sur
toutes les branches issues de Louis-le-Débanaire.

Arnoul prétendoit à toute la succession de Charlemagne, parcequ'il étoit, disoit-il, le seul mâle issu de mâle en mâle de Charlemagne, & qui ne sût pas un ensant; ce dernier mot excluoit Charles-

le-Simple,

le-Simple , & le premier supposoit toujours que l'on comptoit pour rien les descendans de Ber-

Arnoul avoit bien voulu reconnoître pour roi de France le comte Eudes, qui lui avoit fait des soumissions; mais il ne vouloit pas de même céder l'empire aux nouveaux concurrens qui cherchoient à l'usurper. Il passe en Italie, il arrive aux portes de Rome, & s'empare de cette ville par un hasard bien singulier. Ses troupes étoient excédées de fatigue; mais les soldats étoient pleins d'ardeur : les chefs insistoient pour qu'on donnât aux troupes quelques jours de repos; les foldats crioient gaiment qu'un assaut les délasseroit. Pendant ce débat un · lièvre fort du milieu du camp; les foldats le poursuivent avec de grands cris du côté de la ville. Les Romains de ce temps, qu'il est presque ridicule d'appeller d'un tel nom, persuadés que l'armée d'Arnoul court à l'assaut, s'effraient, aban-donnent la garde des portes & des murailles. Les Germains ne trouvant point d'obstacle, escaladent les murailles, enfoncent les portes, prennent la ville. Arnoul est couronné empereur par le pape Formose; mais la querelle du facerdoce & de l'Empire se préparoit de loin, & les prétentions des papes saisoient toujours quelque progrès. Formose, en saisant prêter serment de fidé-lité par les Romains au nouvel empereur, changea la sormule ordinaire, & introduisit une restriction qui soumettoit entièrement l'autorité impériale à l'autorité pontificale. Voici quelle étoit cette nouvelle formule :

« Je jure par les saints missères, que sauf mon » honneur, ma loi, & la fidélité que je dois au « pape Formose mon seigneur, je serai sidèle à

l'empereur Arnoul.

L'ancien serment, tel qu'il avoit été prêté en 824, à Louis-le-Débonnaire, & à Lothaire son fils, contient bien une soible réserve de la sidélité jurée au pape, salva fide quam repromisi domino apostolico; mais il exprime l'engagement le plus fort & le plus étendu à l'égard de l'empereur, & assujettit formellement l'élection des papes à la confirmation de l'empereur. Cap. t. 1, p. 647 & 648.

Arnoul mourut peu d'années après en 899, de la maladie pédiculaire, & l'Empire sortit pour toujours de la race de Charlemagne, tant légitime

que bâtarde.

Le dernier empereur descendu de Charlemagne, dans la ligne masculine & légitime, sut Charlesle-Gras; le dernier empereur de la même ligne,

mais bâtard, sut Arnoul.

ARNOUL est encore le nom d'un évêque de Lizieux dans le 12° siècle, lequel a laissé des Épitres & des Poësies, dont Turnèbe a donné une édition à Paris en 1585, in-8°.

Et d'un dominicain du 17e siècle qui voulut instituer, en l'honneur de la Vierge, l'ordre du Co'lier célesse du facre Rosaire, composé de cinquante demoiselles, mais qui ne put, dit-on, trouver de chevalières.

Histoire. Tom. I. Deuxième Part,

ARONS, ARUNS, ou ARONCE. (Hift. Rom.) C'est le nom d'un frère & d'un fils de Tarquin, dit le Superbe. Le frére avoit épousé avant lui, la cruelle Tullia, fille de Servius Tullius, sixième roi de Rome. L'ayant trouvé moins digne d'elle que Tarquin, elle s'en désit, à ce qu'on croit pour épouser celui-ci. Aruns & Tarquin vivoient euviron cinq siècles avant J. C-

ARUNS, fils de Tarquin & de Tullie, fut chassé de Rome avec toute sa samille. Brutus & lui s'en-

tre-tuèrent dans un combat.

ARONDEL, (Hist. d'Angleterre.) c'est le nom 1°. d'un prélat anglois, qui fut successivement évêque d'Ely, archevêque d'York, puis de Cantorbery en Angleterre; & de Saint-André en Ecosse. Il eut beaucoup de part à la révolution qui renversa du trône Richard II, pour y placer Henri IV. Il est d'ailleurs connu par son zèle persécuteur contre Wiclef & les Lombards. Il est le premier qui ait désendu de traduire l'écriture fainte en langue vulgaire.

2°. D'un vaillant capitaine anglois, qui se distingua dans les guerres des Anglois & des François fous Charles VII, & Henri VI: on l'appelloit l'Achille anglois. Il mourut d'une blessure au talon, comme ce héros grec, dont on lui donnoit le nom

& dont il avoit la valeur.

30. Ce nom a encore été illustré par Thomas Howard, comte d'Arondel, & de Surrey, qui l'a donné à ces sameux marbres, autrement nommés d'Oxford ou de Paros, parce qu'ils avoient été dé-couverts dans l'isle de Paros, par des gens envoyés par le comte d'Arondel, & qu'ils ont été donnés depuis à l'université d'Oxford. On sait que ces marbres renferment les principales époques de l'histoire des Athéniens, depuis la premiere année de Cecrops, l'an 1582 avant J. C. jusqu'à l'an 364 avant sa naissance. La meilleure édition de ces marbres est celle d'Oxford, 1763, in-sol. Les marbres d'Arondel sont la base la plus sûre de la chronologie de l'hiftoire ancienne.

AROUET, on ARROUET, voyez VOLTAIRE. ARPA EMINI, f. m. (Hift. mod.) officier du grand-scigneur; c'est le pourvoyeur des écuries: il est du corps des mutaseracas ou gentilshommes ordinaires de sa hautesse. A la ville il reçoit l'orge, le soin, la paille & les autres sourages d'imposition ; à l'armée ils lui sont sournis par le desserdard ou grand trésorier qui a soin des magasins. L'arpa emini en sait la disfribution aux écuries du sultan & à ceux qui en ont d'étape; ses commis les délivrent & lui rendent compte du bénéfice, qui est quelquesois si considérable, qu'en trois ans d'exercice de cette charge, il se voit en état de devenir bacha par les voies qui conduisent ordinairement à ce grade, c'est-à-dire par les riches présens saits aux sultanes & aux ministres. Guer. Mœurs des Turcs, tom. I. (G)

ARPAJON, (Louis, marquis de Severac, duc d') après avoir servi & commandé avec la plus

grande distinction sous le règne de Louis XIII, dans le Monferrat, dans le Piémont, dans la Franche-Comté, où il eut part à la prise de trentedeux villes; dans la Lorraine, où il prit Luneville & quelques autres places; dans la Guyenne, qu'il soumit en 1642; voyant l'isle de Malthe menacée par les Turcs, alla offrir ses services au grandmaître, Jean-Paul Lascaris, qui le fit chef de ses confeils & généralissime des armées de la religion. Il pourvut à la fûreté de Malthe avec tant de zèle & de capacité, que l'ordre, pour lui en témoigner fa reconnoissance, lui accorda pour lui & pour ses descendans aînés, le privilège de mêler à leurs armes celles de la religion; de nommer chevalier en naissant, un de leurs enfans à leur choix, lequel devieut grand-croix à l'âge de feize ans. Ce privilège, après l'extinction des mâles, a été étendu aux filles. Madame la maréchale de Mouchy, fille du dernier descendant mâle de Louis d'Arpajon, l'a porté dans la maison de Noailles, où il doit passer de même aux filles à désaut de mâles. Louis d'Arpajon, revenu en France, sut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire, en Pologne, auprès de Ladislas IV, il favorisa l'élection de Casimir, successeur de Ladislas. Il sut fait duc en 1651 par Louis XIV. Il mourut en 1679 à Severac, une de ses terres.

ARPHAXAD, (Hift. sac.) fils de Sem, & père de Salé, naquit l'an du monde 1658, un an après. le déluge, & mourut l'an du monde 2096, âgé de

quatre cens trente huit ans.

Il est aussi parlé, dans le livre de Judith, d'un Arphaxad, roi des Mèdes, que l'on suppose être le même que Phraortès, fils & successeur de Déjocès;

roi des Mèdes. (A.R.)
ARRACHION, (Hist. anc.) fameux Athlète, déclaré vainqueur après sa mort aux jeux olympiques. Voici dans quelles circonstances. Il avoit terrasse tous ses adversaires, il n'en restoit plus qu'un, qui ayant en un doigt du pied rompu, demanda grace, & s'avoua hors de combat, Arrachion ceffant de le presser, il prit son avantage, & se jettant fur lui tandis qu'il ne s'attendoit à rien, il le furprit & l'étrangla; les Eléens détestant cette ruse coupable, adjugèrent le prix au cadavre d'Arra-

ARRAGON, (Hift. mod.) nom d'un des royaumes de l'Espagne avant la réunion, & d'une des principales provinces de cette monarchie depuis la

Cette réunion fut l'ouvrage de Ferdinand V, dit le Catholique. Avant lui, l'Arragon, ainfi que la Castille, la Navarre & les autres principales provinces d'Espagne, avoit eu pendant plusieurs siècles, fes rois particuliers. Ferdinaud, par son mariage avec Isabelle de Castille en 1474, réunit d'abord l'Arragon avec la Castille, à laquelle étoit déja réuni le royaume de Léon & des Asturies; à ces divers royaumes, les plus confidérables de l'Espagne, il joignit en 1497, celui de Grenade qu'il conquit sur les Maures, & en 1513, il usurpa le royaume de Navarre sur Henri d'Albret & Catherine de Foix sa fenime. Depuis ce temps, les rois d'Arragon & de Castille ont porté le titre de rois d'Espagne, & c'est fous cette dénomination que les princes de la maifon d'Autriche, descendus d'une fille de Ferdinand & d'Isabelle, ont possédé ces états. Quant à la rivalité de la maison d'Arragon & de la maison D'ANJOU, relativement au royaume de Naples, rivalité qui par la maison d'Arragon a été transmise à la maison d'Autriche, il faut voir l'article ANJOU.

ARRIE, (Hist. rom.) dame Romaine, célèbre par fon courage & sa tendresse pour son mari Cœcina Pætus; celui-ci ayant été condamné à mort comme ayant favorifé ou excité le foulevement de l'Illyrie. contre l'empereur Claude, Arrie se perce le sein d'un poignard, & le présente à Pætus, en lui disant, il ne sait pas de mal. L'épigramme de Martial sur ce trait de courage est célèbre, & n'en est pas meil-

leure pour cela:

Vulnus quod feci, non dolet, inquit, Sed quod tu facies hoc mihi , Pate , dolet.

n'est que du bel esprit, & ne vaut pas ce mos fimple : Pate, non dolet.

ARRIEN, (Hist. litter. anc.) historien grec, disciple du stoicien Epictète, sut gouverneur de la Cappadoce fous l'empereur Adrien & vécut encore fous les empereurs Antonin & Marc Aurèle. Son hiftoire d'Alexandre le Grand est plus estimée que celle de Quinte-Curce, qui est beaucoup plus lue. On a encore de lui le Périple du Pont-Euxin, celui de la iner Rouge & d'autres ouvrages de géographie; on a aussi une tactique & un traité de la chasse; ce dernier ouvrage, traduit en françois par Fermat, a été publié à Paris en 1690, in-12. D'Ablancourt a traduit l'histoire d'Alexandre.

ARRIEN est aussi le nom d'un poëte qui vivoit

du temps d'Auguste & de Tibère.

ARRIERE-BAN, f. m. (Hift. mod.) c'est la convocation que le prince ou le souverain fait de toute la noblesse de ses états pour marcher en guerre contre l'ennemi. Cette contume étoit autresois fort commune en France, où tous ceux qui tenoient des fiefs & arrière-fiefs, étoient obligés, fur la fommation du prince, de se trouver à l'armée, & d'y mener felon leur qualité, un certain nombre d'hommes d'armes ou d'archers. Mais depuis qu'on a introduit l'ufage des compagnies d'ordonnance & des troupes reglées, l'arrière ban n'a été convoqué que dans les plus pressantes extrémités. On trouve pourtant que fous Louis XIV, l'arrière-ban a été convoqué pendant la guerre qui commença en 1688, & fut terminée par la paix de Ryfwick. Dans ces occasions la noblesse de chaque province sorme un corps séparé, commandé par un des plus anciens nobles de cette province. Il y a des familles qui sont en possession de cet honneur, En Pologne, sur les universaux du roi

ou de la diète, les gentils-hommes sont obligés de monter à cheval pour la désen'e de l'état, & l'on

nomme ce corps de cavalerie Pospolite.

Quelques-uns disent que le ban est la première convocation, & l'arrière-ban la seconde; comme une convocation réitérée pour ceux qui sont demeures arrière, ou qui ne se sont pas rendus à temps à l'armée. D'autres font venir ce nom d'heri bannum, proclamation du maître ou du souverain pour appeller ses sujets au service militaire, sous les peines portées par les loix. (G)

ARSACE, (Hist. de l'empire des Parthes.) sondateur de l'empire des Parthes, descendoit des anciens rois de Perse; & malgré la noblesse de son origine, il vivoit confondu dans la foule de ceux qui faisoient leur cour aux gouverneurs des rois de Syrie. Agathoclès, à qui Antiochus, dit le Dieu, avoit confié le gouvernement de la Perse, brûla d'une passion criminelle & brutale pour Tiridate, srère d'Arsace; ce satrape effréné n'ayant pu réussir à le séduire par ses promesses, voulut employer la violence. Les deux frères à qui l'injure étoit commune, s'armèrent contre leur infame corrupteur qu'ils poignardèrent. Arface redoutant les vengeances d'Antiochus le dieu, dont Agathoclès étoit le favori, se retira dans la Parthie, où il se rendit indépendant, après en avoir chassé les Macédoniens. Les peuples charmés de rentrer sous l'obéifsance de leurs anciens maîtres, savorisèrent sa rébellion, si l'on peut qualifier ainsi une révolution qui rétablit un prince dans l'héritage de ses pères. Le roi de Syrie n'entreprit point de le dépouiller d'un état dont les cœurs de ses sujets lui assuroient la possession. Ce sut ainsi que se forma le voyaume des Parthes que quelques-uns consondent mal-à-propos avec celui des Perses; il comprenoit cette région célèbre de l'Asie, qui a la Médie à l'occident, la Perse au midi, la Bactriane à l'orient. la Margiane & l'Hircanie au septentrion. Hécatompile, ainsi nommée à cause de ses cent portes, en étoit la capitale : c'est aujourd'hui Hispahan. Cet empire a subsisté pendant près de cinq cens ans sous vingt-sept rois connus sous le nom de rois Arsacides, dont l'histoire est presque tombée dans l'oubli; il n'en reste que quelques fragmens épars dans les annales des peuples qui ont eu des démêlés ou des intérêts à discuter avec eux. Artaban en sutle dernier roi. Artaxerxès ou Artaxate, soldat de fortune, lui ôta le trône & la vie l'an 223 de l'ère vulgaire.

ARSACE II, fils & successeur du sondateur de l'empire des Parthes, fut un prince véritablement grand & magnanime. Maître de la Parthie & de l'Hircanie, il joignit aux états qu'il avoit reçus de son pere, plusieurs provinces voisines. Antiochus le grand, allarmé de sa puissance, entreprit de la détruire avant qu'elle fût affermie; il marcha contre lui avec toutes ses sorces. Arsace se flatta que les déserts qui servoient de barrières à ses états, seroient

le tombeau des Syriens, qui n'y trouveroient aucune subsistance; mais voyant que ces obstacles ne les arrêtoient point dans leur marche, il fit empoisonner les fontaines & les puits. Les exécuteurs de ses ordres surent mis en suite par Antiochus, lequel traversa sans péril des contrées qui resusoient tout aux besoins de l'homme. Il se présente devant Hécatompile qui lui ouvre ses portes. Arface avoit quitté la Parthie pour se retirer dans l'Hircanie défendue par des montagnes escarpées, qui ne pouvoient être franchies par une armée. Antiochus applanit cet obstacle, en partageant son armée en différens corps qui se réunirent à la descente des montagnes. Arface s'étoit cru invincible par la nature du terrein, il sentit alors la nécessité d'arrêter les Syriens en leur opposant de plus grandes difficultés; il se met à la tête de cent mille hommes de pied & de vingt mille chevaux, & se présente devant un ennemi épuisé par une marche longue & pénible. On alloit donner le fignal du combat, lorsqu'Antiochus adoptant un système pacifique, aima mieux avoir Arface pour allié que pour ennemi; après leur réconciliation, ils marchèrent ensemble contre Euthydème qui avoit envahi la Bactriane. Dès qu'Arface n'eut rien à craindre des rois de Syrie, il devint redoutable aux Barbares, dont il réprima les brigandages. Les détails de sa vie ne nous sont point connus: il mourut l'an 222

avant l'ère vulgaire.

ARSACE III, le troissème de sa samille qui règna fur les Parthes, avoit toutes les vertus qu'on exige de l'homme privé, & tous les talens qui sont les grands rois. Heureux conquerant, il fit le bonheur des peuples subjugués. Sa domination s'étendit depuis le mont Caucase jusqu'à l'Euphrate; il vainquit & fit prisonnier Démétrius Nicator, roi de Syrie; & quoiqu'il eût à s'en plaindre, il adoucit les ennuis de sa captivité, en lui saisant rendre tous les honneurs qu'on rend aux rois dans leurs propres états. Mais ce prince dégradé se sentit humilié de recevoir, à titre de graces, des honneurs dus à sa naissance; & quoiqu'il eût épousé Rodogune, sœur d'Arsace, dont il avoit des ensans, il prit la fuite pour se retirer dans ses états; mais il sut arrêté sur le territoire de Babylone, & envoyé dans l'Hircanie comme dans une terre d'exil, où on lui procura tous les plaisirs, excepté celui de commander. Un traitement aussi doux étoit inspiré par la politique. Arsace qui depuis long-temps ambitionnoit la conquête de la Syrie, vouloit se servir de Démétrius pour saire la guerre à Antiochus le pieux qui, depuis la détention de son frere, avoit profité de son malheur pour monter sur le trône. Ce projet formé par Arsace sut exécuté par Phraate son successeur. Ce prince heureux dans l'art des combats, habile dans l'art de gouverner, fut le législateur de sa nation qui, avant lui, connoissoit peu le frein des loix. Il emprunta des peuples vaincus les institutions qui lui parurent les plus utiles pour adoucir les mœurs dures & sauvages

Ggg 2

de ses sujets. On voit encore paroître dans l'histoire un quatrième Arsace qui envoya des ambassadeurs à Sylla pour saire alliance avec les Romains. Quoique ses successeurs eussent des noms distinctifs, on leur donne à tous indistinctement celui d'Arsacides.

(Ces trois articles d'Arface sont de M. T--N.) ARSENE, diacre de l'Église romaine, nommé en 383 précepteur d'Arcadius, fils aîné de l'empereur Théodose. Il a donné lieu à un trait devenu mémorable dans l'histoire de l'éducation des princes. Théodose étant entré inopinément dans la chambre de son fils pour assister à sa leçon, sut étonné de voir le prince assis & le précepteur debout, il fit asseoir Arsene & donna ordre à son fils de recevoir debout & avec le plus grand respect les leçons d'Arsène. Mais Arcadius étoit un prince auprès duquel devoit échouer toute l'habileté des plus grands maîtres; Arsène, convaincu de cette vérité, quitta la cour & se retira dans le désert de Scèthé. Arcadius, devenu empereur, voulut le rappeller auprès de lui, & lui fit les offres les plus avantageuses, Arsène préséra son désert. Le défintéressement étoit la première de ses vertus. Un de ses parens l'ayant institué son héritier, il demanda combien il y avoit de temps que le testateur étoit mort? on lui dit qu'il y avoit quelques mois. Il y a bien plus long-temps, dit-il, que je suis mort au monde, & il refusa la succession. Il mourut l'an 445, âgé de 95 aus. Arsène est aussi le nom d'un évêque d'Hypsèle

ARSENE est aussi le nom d'un évêque d'Hypséle dans la Thébaïde. Saint Athanase sur accusé par les Ariens, au concile de Tyr en 335, de l'avoir tué, & d'avoir gardé sa main droite desséchée, pour s'en servir à des opérations magiques; pour convaincre saint Athanase, ils montroient une main qu'ils disoient être celle d'Arsène; saint Athanase se désendit d'une manière qui avoit quelque scree; il sit paroître dans le Concile Arsène lui-même avec ses deux mains; il n'en sut pas moins déposé dans ce Concile; on jugea sensément que ce n'étoit point Arsène, mais son phantôme évoqué par

une opération magique.

ARSÈNE est encore le nom d'un patriarche de Constantinople, nommé en 1255, déposé & relegué en 1260, pour avoir peut-être sait son devoir, en excommuniant l'empereur Michel Paléologue, qui avoit sait crever les yeux au jeune Jean Lascaris, dont il étoit le tuteur. On a de cet Arsène un livre intitulé: Nomocanon, c'est un recueil de canons de l'église, comparés aux loix impériales.

ARSINOÉ, (Hist. d'Egypte.) sœur de la fameuse Cléopatre, en eut toute l'ambition sans en avoir les taleus & la beauté. César lui sit présent de l'île de Chypre, dont elle sut mise en possession avec le plus jeune de ses srères; mais mécontente du partage, elle engagea Photin à se révolter contre les Romains. Cet eunuque qui avoit tous les talens necessaires pour gouverner un empire, s'associa aves. Achillas qui avoit tous les talens nécessaires

pour commander une armée Ces deux rebelles ? sollicités par Arsinoé, rassemblèrent des esclaves sugitifs de Syrie & de Cilicie, qu'ils joignirent à un corps de soldats qui avoient servi sous Gabinius, mais dont le séjour en Egypte avoit amollile courage & les mœurs. Ces hommes autresois célèbres par leurs exploits militaires, n'étoient plus connus que par des larcins & des meurtres. Ce sut de cet amas impur qu'Achillas & Photin formèrent une armée. Arfinoé fut assez aveugle pour croire que cette guerre changeroit le destin de l'Egypte. Elle se retira dans le camp des rebelles, où sa présence éleva le courage des Egyptiens, flattés d'avoir à leur tête une princesse dus fang de leurs rois. La jalousie du commandement divisa les chess, Achillas sut affassiné. Arsinoé revêtue du pouvoir, mit à la tête de l'armée, Ganimède, qui, quoiqu'eunuque, avoit l'ame d'un héros. Ses talens ne purent balancer la fortune de César, & malgré la supériorité du nombre, il sut vaincu dans une bataille qui rendit le calme à l'Egypte. Arsinoé, sans armée, tomba aux pieds du vainqueur qui, craignant qu'elle n'excitât de nouveaux troubles, la conduisit à Rome chargée de chaînes, pour servir d'ornement à son triomphe. Après avoir essuyé cette humiliation, elle sut reléguée dans le fond d'une province de l'Asie, où elle vécut obscure & sans considération, jusqu'à ce qu'Antoine, souscrivant aveuglément aux volontés de Cléopatre, lui sacrifiat sa sœur Arsinoé; elle sut égorgée à Ephèse dans le temple de Diane, où elle avoit cru trouver un asyle. (T-N.)

ARSINOÉ, fille du premier des Ptolomées, fut mariée à Seleucus, roi de Syrie. Elle avoit deux frères, Ceranus & Ptolomée Philadelphe; Ceranus étoit l'aîné, mais leur père par son testament,. appella le cadet au trône. Ceranus ne put se résoudre à obéir à celui que la nature avoit destiné à être son sujet, il se retira à la cour de son beaufrère pour solliciter son secours; mais Seleucus allégua la soi des traités qui l'obligeoient à ne jamais saire la guerre aux ensans de Ptolomée; sur son refus, Ceranus le fit affassiner. Arsinoé, veuve de ce prince, se retira avec ses ensans dans Cassandrée, pour les soustraire aux sureurs du perfide Ceranus. Alors Ceranus, sorcé de dissimuler, sit demander sa sœur en mariage, suivant l'usage de l'Egypte & de plusieurs autres contrées, & promit d'affurer à ses neveux l'héritage de leur père. Arsinoé qui n'étoit point assez puissante pour lui résister, consentit à le recevoir dans Cassandrée. Après qu'il eut prêté serment sur l'autel de Jupiter qu'il seroit le protecteur de ses enfans, elle va à sa rencontre, accompagnée des deux fils d'Arsinoé, . dont l'aîné avoit seize ans & l'autre trois. Cette réception sut brillante : on offrit des sacrifices dans les temples, & ce jour sut marqué par des sêtes. Ceranus paroît recevoir ses neveux avec joie; mais à peine est-il le maître de la ville, qu'il dicte l'arrêt de leur mort; Arsinoé les désend avec courage,

ils sont massacrés dans ses bras; on l'arrache de dessus leurs cadavres, & elle est traînée en exil dans la Samothrace. Son autre frère Ptolomée Philadelphe la fit venir dans sa cour, & l'épousa. Ce fut pour se concilier l'affection des Egyptiens, amateurs des fêtes, qu'elle célèbra avec pompe la fête d'Adonis, & toute l'Egypte accourut en soule à cette solemnité; quoiqu'elle ne sût plus dans l'âge d'avoir des ensans, & qu'elle eût perdu la fleur de fa beauté, elle conserva pendant toute sa vie un ascendant vainqueur sur son époux, qui, pour l'avoir toujours présente, lui érigea une statue de topase, haute de quatre coudées, qu'il fit placer dans ses appartemens. Il lui confacra un temple dans Alexandrie, & la nation dont elle avoit fait les délices, lui en fit bâtir une autre aussi magnifique sur le promontoire de Zéphirie, où elle sut adorée sous le nom de Venus Zéphiride. Plusieurs villes ne crurent pouvoir mieux perpétuer sa mémoire & leur reconnoissance, qu'en renonçant à leur ancien nom, pour prendre celui d'Arsinoé; telle sut Patère dans la Lycie, & une autre dans le Delta. (T-N.)

ARSINOÉ, fille de Lysimaque, roi de Macédoine, épousa le second des Ptolomées, & cette union fut une source d'amertumes & de crimes. Sa jalousie, excitée par la prédilection de son mari pour une autre, la précipita dans un désespoir qui la rendit capable des plus grandes atrocités; elle corrompit par ses caresses & ses présens, Amintas & le médecin Chrisippe, qui s'engagèrent à faire périr par le poison sa rivale & son époux infidèle. Les conspirateurs surent découverts & punis; Ptolomée respectant encore dans Arsinoé le titre de son épouse, & plus encore celui de mère des ensans qu'elle lui avoit donnés, eut la modération de ne pas la faire expirer dans les supplices; il borna sa vengeance à la relèguer à Copte, ville de la Thébaïde, où devorée de remords, elle languit dans un éternel oubli. (T--N.)

ARSINOÉ, sœur & semme de Ptolomée Philopator, ne put souffrir, ou le partage du cœur d'un mari qu'elle aimoit, ou l'affront d'être supplantée par une courtifane, elle éclata en reproches contre son infidèle mari. Ptolomée qui se sentoit coupable n'en fut que plus importuné de ses plaintes, & pour ne les plus entendre, il chargea son ministre de le délivrer d'Arsinoé par le ser ou le poison. L'ordre barbare sut bientôt exécuté, & Arsinoe expira victime d'un époux qui ne pouvoit lui reprocher qu'un excès de tendresse dont il n'étoit pas digne. (T--N.)

ART-ET-PART, (Hist. mod.) auteur & complice; c'est une expression usitée dans l'extremité septentrionale de l'Angleterre & en Ecosse. Quand quelqu'un est accusé d'un crime, on dit : il est art-&-part dans cette action; c'est-à-dire que non-seulement il l'a conseillée & approuvée, mais encore qu'il a contribué personnellement à son exécution. (G)

ARTABAN, ou ARTABANE, (Hist. de Perse.) Hircanien de naissance, tint le premier rang parmi les savoris de Xerxès dont il fut capitaine des gardes. Ce prince qui n'accordoit, fa confiance qu'aux compagnons de ses débauches, lui abandonna le foin des affaires, & ne se réserva que le titre de roi. Artabane étoit le distributeur des graces, il lui fut aisé de se saire des adorateurs. Xerxès, tombé dans le mépris, lui parut une victime qu'on pouvoit immoler impunément, & fon ambition croifsant avec sa puissance, il espéra pouvoir s'élever de crime en crime jusqu'au trône, & rendre propre à sa race l'autorité dont il n'avoit joui jusqueslà qu'à titre précaire. Il conspira donc contre la vie d'un maître endormi dans les voluptés. Il profita des ténèbres de la nuit pour entrer dans sa chambre, où, suivi des eunuques qu'il avoit sait ses complices, il le tua pendant son sommeil; il vaensuite trouver Artaxerxès, lui annonce que son frère Darius venoit de se souiller d'un parricide, & que lui-même alloit être enveloppé dans le meurtre de son père. Artaxerxès, crédule & sans défiance, ajouta soi à l'imposture; & pour sauver sa vie, il autorisa Artaban à donner la mort à son frère. Ce meurtrier disposa de la couronne, qu'il mit sur la tête du jeune Artaxerxès, en attendant l'ocafion favorable de la mettre fur la fienne. Il avoit sept fils qu'il pourvut des premières dignités de l'état. Fier de leur appuir, il prodigua les tréfors de l'état pour se saire des partisans ; quand il crut fon pouvoir assez affermi, il laissa appercevoir ses desseins. Artaxerxès en sut instruit, & le sit assassiner avant qu'il pût les exécuter. Ses sils voulurent venger sa mort : ils levèrent une armée, & ils livrèrent un combat où ils surent désaits & pris, ils expirèrent au milieu des tourmens avec tous leurs complices. (T--N.)

(ARTABAN, ou ARTABANE, est aussi le nom du frère de Darius I, ou Darius Ochus, qui ne donna jamais à Darius & à Xerxès fils de Darius, & fon neveu, que d'excellens conseils, toujours très-mal suivis; il s'opposa de tout son pouvoir, à la malheureuse expédition de Darius contre les Scythes, sur-tout à l'expédition plus malheureuse encore de Xerxès contre la Grèce, & s'attacha en toute occasion à préserver ces deux princes du poison des flatteurs. C'est à ce titre qu'il mérite

une place dans l'histoire.)

(Il y a eu cinq rois Parthes du nom d'Artaban.) ARTABASDE, ou ARTAVASDE, (Hist. des empereurs Grecs.) gendre de Léon l'Isaurien, qui, après la mort de ce prince, ayant disputé l'Empire à Constantin Copronyme, sils de Léon, & s'étant sait proclamer empereur l'an 742, sut désait &

pris, & eut les yeux crevés.

ARTABAZANE, (Hist. de Perse.) fils aîné de Darius, roi de Perse, étoit appellé par le droit de sa naissance au trône de son père; mais son srère: Xerxès, lui fut préféré, parce qu'il étoit né depuis... l'élévation de son père, & qu'il descendoit par

Atossa sa mère, de Cyrus, sondateur de l'empire Perfan, au lieu qu'Artabazane étoit né avant que Con père sut revêtu de la pourpre, & qu'il n'avoit point du côté de sa mère une origine royale. Leurs droits furent discutés au tribunal de Darius, selon l'ufage des rois de Perse qui, avant de mourir, désignoient leur successeur. (Ou, selon Justin & Plutarque, ce sut Artabane leur oncle qui prononça entr'eux, & qui prononça en faveur de Xerxès.) Dès que l'arrêt qui donnoit la préférence à Xerxès eut été prononcé, Artabazane se prosterna devant son frère, & le reconnut pour son roi. Il donna pendant le cours de sa vie un exemple de la fidélité qu'on doit à ses maîtres, & le premier sujet sut le plus soumis : il sut tué à la bataille de Salamine, en combattant pour son frère. (T--N.)

ARTABAZE, (Hist. des Perses.) un des meil-leurs capitaines de Xerxès, qui l'ayant suivi dans son expédition contre la Grèce, & étant resté dans l'armée de Mardonius, ofa donner à ce général préfomptueux le confeil d'éviter la bataille de Platée, & de se retirer sous les murs de Thèbes. Sous le règne de Xerxès, les avis falutaires étoient rarement suivis, Mardonius rejetta celui d'Artabaze, avec la hauteur ordinaire aux courtifans corrupteurs & corrompus; Mardonius fut battu, Artabaze combattit avec autant de valeur, que s'il eût désiré & confeillé la bataille, & quand tout sut désespéré, il fauva, par une fage & habile retraite, quarante mille hommes, seul reste de l'immense armée de

Mardonius, ARTABAZE, (Hist. de Perse.) Perse d'origine, excita une rébellion dans fon gouvernement, moins pour fatisfaire son ambition, que pour n'être pas la victime des violences de son maître. Artaxerxès Ochus, roi de Perse, se rendoit odieux & insame par ses cruautés. Ce sut sur ses généraux & ses domestiques qu'il sit l'essai de ses sureurs. Ensuite il se fouilla du fang de son oncle & de celui de cent de ses enfans. Il eut la sérocité de faire enterrer sa sœur vivante. Tant d'attrocités le rendirent l'objet de l'exécration publique. Artabaze profita de la difposition des esprits pour se rendre indépendant dans fon gouvernement. Il attira dans fon parti Chares, général des Athéniens, qui tailla en pièces foixante mille hommes des troupes d'Ochus. Ce monarque menaça les Athéniens de ses vengeances, s'ils ne rappelloient leur général. Cette menace produisit son effet. Artabaze abandonné des Athéniens, eut recours aux Thébains qui lui fournirent 5000 hommes avec lesquels il remporta deux victoires. L'argent d'Ochus fit ce que ses armes n'avoient pu exécuter. Trois cens talens comptés aux Thébains les engagèrent à trahir un allié qui n'étoit pas assez riche pour les payer. Artabaze, privé de leur se-cours, se résugia chez Philippe de Macédoine, auquel il révéla le fecret de subjuguer la Perse dont il connoissoit la soiblesse; & ce sut sur le planqu'il traça, qu'Alexandre, quelque temps après, en fit la conquête. (T--N,)

(Artabaze cependant aimoit sa patrie; il saisit l'occasion de se réconcilier avec elle & de la servir; il sut sidèle à Darius Codomanus, il le désendit contre Alexandre, & ce sut malgré lui qu'il sut obligé de céder à la fortune de ce conquérant. Il étoit alors dans une extrème vieillesse; il avoit quatre-vingt-quinze ans, lorfqu'il parut devant Alexandre vainqueur, auquel il présenta neuf de ses ensans; Alexandre leur fit à tous l'accueil le plus favorable, il combla fur-tout Artabaze d'égards & d'honneurs. Il marchoit ordinairement à pied à la tête de son armée; il sit amener un cheval pour Artabaze, qui auroit eu trop de peine à le suivre à pied; mais par une délicatesse digne de lui, craignant que ce vieillard qui se piquoit encore de vigueur & de courage, ne sût blessé d'une distinction qui mettoit en évidence la soiblesse de son âge, il se fit donner à lui-même un autre cheval pour l'accompagner.

ARTAGNAN, branche de la maison de Mon-

tesquiou. Voyez ARIBERT. ARTAXERXESLONGUE-MAIN, (Hist. de Perse.) Ce prince, surnommé Longue-main, à cause qu'il avoit la main droite plus longue que la gauche, fut magnifique & bienfaifant : quoiqu'il ne fût que le troi-fième fils de Xerxès, il fut son successeur au trône de Perse. Darius, son aîné, avoit été enveloppé dans le meurtre de son père, assassiné par Artabane; & Hydaspe, que la naissance appelloit à la couronne, étoit alors trop occupé dans la Bactriane, pour faire valoir ses droits. Artabane ne plaça Artaxerxès sur le trône, que pour en faire bientôt sa victime; mais il sut prévenu dans ses desseins criminels, & quand il étoit prêt de les exécuter, il sut assassiné lui-même. Les semences des troubles de la Perse ne surent pas étouffées dans son fang, il lui restoit sept fils aussi ambitieux que lui. Artaxerxès, ardent à venger la mort de son père, marcha contre les ensans de son meurtrier; il leur livra une bataille, ils furent défaits, pris & livrés au supplice. Des qu'il se vit délivré d'ennemis si redoutables, il tourna fes armes contre son frère, dont les droits incontestables surent mal secondés par la sortune. Artaxerxès vainqueur, se vit paisible possesseur d'un empire qu'il étoit digne de gouverner; les officiers dont la fidélité étoit suspecte, surent déposés; ceux qui furent convaincus de tyrannie & d'exactions, expirèrent dans les fupplices; les moins coupables furent notés d'infamie, punition plus cruelle que la mort, pour ceux qui conservent un reste de pudeur. Les abus réformés, & les tyrans subalternes punis, lui méritèrent l'amour de ses sujets, qui est la récompense des bons rois, & le sondement inébranlable de leur pouvoir.

Ce sut sous son règne que Thémistocle, sugitif d'A. thènes, vint chercher un afyle dans la Perse, où sa tête avoit été mise à prix. Artaxerxès, religieux observateur des droits de l'hospitalité, révoqua l'arrêt de sa proscription, & rendit grace à Oromaze, d'avoir pour hôte un guerrier qui, après avoir

ébranlé le trône de la Perse, étoit capable d'en augmenter la splendeur. Il eut plusieurs entretiens avec sui, pour découvrir quels étoient les ressorts de la puissance de la Grèce, & les vices de sa conftitution, & fatisfait de ses confeils, il lui assigna des revenus confidérables pour vivre avec magnificence. Cimon, athénien, enlevoit alors à la Perse ses plus riches provinces : Eione, Seste, Amphipolis & Bizance, surent ses conquêtes: tout le pays d'Ionie, jusqu'en Pamphilie, passa sous la domination des Athéniens & de leurs alliés. La flotte d'Artaxerxès, composée de trois cens cinquante voiles, sur battue & dissipée à l'embouchure du fleuve Eurimedon, & la conquête de la Chersonèse de Thrace sut le fruit de la victoire de Cimon. Cette guerre fournit plufieurs exemples qui prouvent que la domination des rois de Perse devoit être bien douce, puisqu'on voit régner chez eux ce même enthousiasme de citoyen, qui n'embrase ordinairement que les ames républicaines. Les insulaires de Thase, affiégés par les Athéniens, décernèrent la peine de mort contre le premier qui parleroit de se rendre: ils souffrirent pendant trois ans toutes les horreurs de la faim; les femmes s'élevant au-dessus des soiblesses de leur sexe, ne le cédèrent point aux hommes en courage & en conftance; on manquoit de cordes pour faire agir les machines, elles coupèrent leurs cheveux, & consacrèrent à cet usage leurs plus chères dépouilles. Quand la famine n'offrit plus aux affiégés que la ressource de mourir, un des habitans, nommé Hegetoride, paroît dans l'affemblée du peuple, la corde au cou, & dit : " Chers compatriotes, dif-» posez de ma vie, je vous l'abandonne, si vous » croyez que ma mort vous puisse être utile; mais » du moins sauvez le reste du peuple, en abro-» geant un loi meurtrière, qui vous défend de » traiter avec les arbitres de votre destinée «. Les Thasiens, pleins d'admiration pour sa généreuse audace, abolirent la loi qu'il venoit d'enfreindre; la ville ouvrit ses portes aux Athéniens, qui respectérent la vie & les biens des habitans. Bogès, gouverneur d'Ione sur le Strimon, donna dans le même temps un exemple de fidélité pour ses maîtres ; il fut affiégé par les Athéniens , & quoiqu'il fût dans l'impuissance de se désendre, il crut que son honneur lui prescrivoit de mourir dans le poste qui lui avoit étoit affigné; il fit rassembler tout l'or & l'argent qu'il trouva dans la ville, & le fit jetter dans le sleuve Strimon, ne voulant pas qu'il tom bât entre les mains des ennemis de son roi. Après ce premier facrifice, il égorgea fa semme, ses enfans & ses esclaves, & teint de leur sang, il se précipita dans un bûcher qu'il avoit fait préparer. Les républiques n'offrent point un exemple plus frappant d'amour pour la patrie; & quand on voit des hommes prêts à tout souffrir pour vivre dans la dépendance d'un maître, on doit présenter ces exemples aux rois, pour leur apprendre à mériter de si grands sacrifices : ces efforts d'une vertu portée l

jusqu'à la sérocité, sont l'éloge de la bonté d'Ar-

Les Egyptiens étoient toujours indociles & rebelles : nes pour être esclaves, ils ne songcoient point à briser leurs sers, ils ne vouloient que changer de maîtres. Ils se sortifièrent de l'alliance des Athéniens, & se crurent assez puissans pour s'affranchir de la domination des Perses. Artaxerxès sit marcher contr'eux fon frère Achemenide, à la tête de trois cens mille hommes : cette armée sur défaite, & les débris s'en rassemblèrent dans Memphis, où ils furent assiégés pendant trois ans; ils furent enfin délivrés par une nouvelle armée, envoyée à leur fecours. Il y eut alors un fecond combat, où Inare, que les Egyptiens avoient élu pour leur roi, perdit la vie. Sa mort rendit le calme à l'Egypte. Les vengeances exercées contre les rebelles, furent une nouvelle semence de guerre; Megabise, gouverneur de Syrie, s'étoit engagé par serment à conserver la vie des prisonniers; la mère d'Anaxerxès exigea qu'on les lui livrât pour les immoler aux mânes de fon fils Achemenide, tué dans le combat, & dès qu'elle les eut en son pouvoir, elle les fit tous crucifier. Megabise indigné de ce qu'on l'avoit rendu parjure, se retira dans son gouvernement de Syrie, où , levant l'étendart de la rebellion, il ébranla le trêne de son maître; les armées d'Artaxerxès surent désaites dans plusieurs occasions, & il fallut recourir à la négociation pour le saire rentrer dans son devoir. Ce sut la vingtième année du règne d'Artaxerxès, que ce prince envoya Néhémie, son échanson, avec le titre de gouverneur, pour rebâtir les murs de Jérusalem, qui n'avoient pu encore être rétablis, malgré les édits de Cyrus & de Darius, fils d'Hystaspe, & la protection déclarée de ces deux rois pour le peuple juif,

Artaxerxès, fatigué d'une guerre onéreuse à son peuple, la termina par une paix qui rendit aux villes grecques d'Afie leur liberté, leurs loix & leur ancienne forme de gouvernement. Ce traité, dont les conditions paroissent avoir été dictées par les Grecs, est un monument de la supériorité d'un peuple qui combat pour son indépendance, sur une nation avilie par l'esclavage. Un évènement qui fait honneur aux sciences, pensa devenir la semence d'une nouvelle guerre. La réputation du médecin Hippocrate avoit pénétré jusqu'aux extrémités de la Perse: Suze frappée de la peste avoit besoin d'une main habile pour détourner ce fléau; Artaxerxès le follicita de venir au secours de ses sujets sousfrans, & il crut l'éblouir par l'éclat de ses promesses. Les Grecs avoient une aversion invincible pour les barbares; Hippocrate, susceptible de cette antipathie nationale, & supérieure à tout ce qui peut tenter l'avarice & l'ambition, répondit au monarque asiatique, qu'étant sans desirs & sans besoins, il devoit se consacrer au soulagement de ses concitoyens, présérablement à celui des étrangers, ennemis de sa patrie. Une réponse si fière

irrita l'orgueil d'Artaxerxès, qui somma la ville de Cos de lui livrer Hippocrate. Les habitans, sensibles au facrifice qu'Hippocrate leur avoit sait de sa sortune, aimèrent mieux s'exposer par leur refus au ressentiment d'un monarque puissant. Artaxerxès éprouva que les rois peuvent avoir besoin

d'un médecin qui peut se passer d'eux.

La guerre du Péloponèse depuis sept ans embrâsoit la Grèce acharnée à se détrnire; les deux partis également incapables d'en soutenir le fardeau, follicitèrent le secours d'Artaxerxès, qui seul pouvoit faire pencher la balance : ce prince flatté d'être l'arbitre de la Grèce, faisoit des préparatifs sormidables, pour donner plus de poids à sa médiation, lorfque la mort l'enleva à la Perfe. Il fut fans doute un grand roi, puisqu'il sut aimé de ses sujets, & qu'il préséra la gloire d'être leur biensaiteur, à la vanité d'être un conquérant. Quoiqu'il cultivât les lettres, & qu'il aimât à les récompenser, il manqua d'historiens pour nous transmettre ses talens & fes vertus; il ne nous est connu que par les Grecs, peintres infidèles, dont la jalouse malignité défiguroit les plus beaux traits de l'étranger. Xercès II qui lui fuccéda, fut le seul fils qu'il eut de sa femme légitime, mais il en eut dix-sept autres de ses concubines: les loix, en réglant l'ordre des successions, prévenoient les abus de l'incontinence. Un monarque entouré de femmes dévouées à ses plaisirs, s'abandonnoit à la licence de ses penchans, fans compromettre sa gloire; une postérité nombreuse étoit honorable, & la stérilité imprimoit une espèce d'opprobre qu'il étoit doux de prévenir. L'évangile a tout rectifié & tout épuré à cet égard. (T-N.)

(Artaxerxes mourut l'an 450 avant J. C.) ARTAXERXÈS II, surnommé Mnemon, à cause de sa prodigieuse mémoire, (Hist. de Perse.) étoit fils d'Ochus qui, à son élévation au trône, avoit pris le nom de Darius Nothus. Etant auprès de son père alors expirant, Artaxerxès lui demanda par quel secret il n'avoit éprouvé que des prospérités pendant un règne de dix-neuf ans; » j'ai, répondit le monarque, » toujours pratiqué ce que la justice » & la religion exigeoient de moi «. Le nouveau roi en montant sur le trône (l'an 405 avant J. C.) eut sa famille & des rebelles à punir; son frère Cyrus, qui avoit formé le projet de l'assassiner, sut découvert & condamné à la mort; mais le monarque clément, à la follicitation de sa mère, le renvoya dans son gouvernement de l'Asie-mineure. Cyrus plus sensible à l'astront de la condamnation qu'à la grace du pardon, leva une armée de cent mille barbares, & les Lacédémoniens lui fournirent encore des troupes & des vaisseaux; cette armée, après une marche de cinq cens lieues, qu'elle exécuta en quatre-vingt-treize jours, arrive dans les plaines de Babylone, où elle trouve Artaxerxès prêt à lui livrer bataille. Les Grecs attaquent avec tant d'impétuosité, que l'aîle qui leur est opposée est défaite & dispersée; dans ce premier succès,

ils proclament Cyrus roi, en frappant sur leurs boucliers; ce jeune prince apperçoit son frère, il sond sur lui, tue le capitaine de ses gardes, & est tué à son tour par Anaxerxès d'un coup de javeline: la rébellion sur éteinte dans son sang.

La cour de Perse offrit encore une scène austi sanglante. Artaxerxès avoit epousé Statira, dont le frère étoit mari d'Amestris, sœur du monarque; ce srère pour assour la passion incessueuse dont il brûloit pour sa sœur, essaya d'empoisonner son épouse Amestris: il sut découvert & puni. Sa famille, qui n'avoit point eu de part à son crime, sut enveloppée dans son châtiment, & Suze, au milieu de cette consusion, fut le théâtre des incesses, des adultères, des meurtres & des empoi-

fonnemens.

Ce sut après la défaite de Cyrus, que les Grecs firent cette, belle retraite, célèbre sous le nom de la retraite des dix mille. Artaxerxès ne vouloit partager avec personne le cruel honneur d'avoir tué son frère; un Carien qui se vanta de lui avoir porté le premier coup, sut livré à Parisatis, mère de Cyrus, & qui avoit juré la perte de ceux qui avoient eu part à la mort de son fils : ce soldat malheureux, sans être coupable, éprouva pendant huit jours les tourmens les plus horribles, & il ne cessa de souffrir, qu'en cessant de vivre. L'eunuque, qui, par l'ordre de son maître, avoit coupé la tête & la main à Cyrus, sut écorché tout vis. Artaxerxès opprima les Grecs de l'Asie mineure. pour les punir du fecours qu'ils avoient prêté à son frère. La rivalité qui divisoit ses généraux, s'opposa aux succès qu'il devoit se promettre de la supériorité de ses forces contre une poignée de Lacédémoniens; il se fortifia de l'alliance des Athéniens, jaloux de la grandeur de Sparte. Ils lui envoyèrent Conon pour commander sa flotte sur les côtes de Phénicie & de Syrie. Les Spartiates, sous les ordres de Descyllidas, pénétrèrent dans la Carie, & d'un autre côté, Agelas, avec une autre armée, parut devant Ephèse avant qu'on eût une armée à lui opposer : rien n'arrêta ses conquêtes, & les Perses n'eurent d'autre ressource, que de s'abaisser à demander la paix, qui leur sut resusée. Artaxerxès étoit persuadé qu'il ne pouvoit détruire les Grecs qu'en les armant les uns contre les autres : il eut plus de confiance dans son or que dans ses soldats. Thebes, Argos, Corinthe, corrompus par ses largesses, trahirent la cause commune de la Grèce. La flotte Persane, sortifiée de celle de ses alliés, mit à la voile sous les ordres de Conon, il y eut une action sanglante près de Cnide, ville de l'Asie mineure; la mort du général des Lacédémoniens mit le désordre dans leur flotte : cinquante de leurs vaisseaux furent coulés à fond, & leur plus grande perte fut la défection de leurs alliés.

La politique d'Artaxerxès dans toute cette guerre fut de femer la division parmi les Grecs, & d'appuyer les uns pour affoiblir les autres. Ce prince devenu l'arbitre de la Grèce, sans en prendre le

titre, exigea que pour dédommagement des dépenses de la guerre, toutes les villes Grecques de l'Asie lui sussent soumises, & de toutes les îles, il ne se réserva que Chypre & Clazomène; ce sut à ce prix qu'il consentit de tendre aux autres villes la liberté de vivre chacune fous leurs loix; Seyros, Lemnos & Imbros, furent remises aux Athéniens, & chaque peuple qui avoit été de ses alliés eut part au partage: ce sut ainsi qu'affe l'ant une modération qui n'étoit qu'apparente, il dicta des loix à la Grèce. trop affoiblie par ses divisions pour ne pas y souscrire. Ce sut pour mettre ce traité en exécution qu'il tourna ses armes contre Exagoras, roi de Chypre, à qui il vouloit enlever son île; ce prince, possesseur d'un petit état, osa soutenir tout le poids de la guerre, contre un monarque dominateur de l'Asie, & arbitre de la Grèce; il succomba, mais avec gloire, & les Perses, sorcés d'admirer sa magnanimité, le laissérent possesseur de Salamine. La Perse trioniphante au-dehors, avoit au-dedans un vice de constitution qui annonçoit son dépérissement; une rébellion éteinte étoit la semence d'une rébellion nouvelle. Goas voyant dans, les fers Teribase, dont il avoit épousé la fille, craignit d'être enveloppé dans sa disgrace; il lui parut plus sûr de se révolter que de s'abandonner à la discrétion de ses calomniateurs; toute la milice se déclara pour lui ; l'Egypte lui fournit des troupes , & les Lacédémoniens, à qui il promit l'empire de la Grèce, se laissèrent éblouir par ses promesses; tout annonçoit dans la Perse une prochaine révolution, lorsque Goas sut assassiné par un de ses officiers : sa mort dissipa l'orage ; mais il s'en éleva un autre aussi effrayant. Les Cadusiens qui habitoient entre le pont Euxin & la mer Caspienne, étoient fiers & belliqueux, comme tous les peuples pauvres; ils ne vouloient s'assujettir qu'à leurs usages, & frémissoient au nom d'un maître; & comme les Perses n'avoient aucun titre pour leur commander, ils ne fe croyoient point obligés

Artaxerxès marcha contr'eux avec une armée de trois cens mille hommes de pied, & de deux cens mille chevaux ; quoiqu'il ne trouvât point de rebelles à combattre, il eut les plus grands obstacles à surmonter. Le pays, pauvre & stérile, ne put fournir des subsistances à une armée si nombreuse; ses foldats surent réduits à manger les bêtes de somme ; la tête d'un âne sut vendue jusqu'à soixante dragmes. Artaxerxès humilié d'une expédition où il salloit essuyer des travaux sans fruit, tourna ses armes contre l'Egypte, dont le roi Achoris lui opposa une vigoureuse résistance; Araxerxès qui avoit plus de confiance dans la valeur & la discipline des Grecs, que dans ses propres sujets, voulut que leur nombre dominat dans son armée, & pour mieux les intéresser à sa destinée, il rendit à leurs villes tous leurs privilèges, & les rétablit dans leur ancienne indépendance : cette politique lui concilia tous les cœurs, & lui fournit | Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

d'intrépides défenseurs. Vingt mille Grecs, commandés par Iphicrate, se réunirent à cent mille Perses sous les murs de Ptolemais; cette armée, capable de tout exécuter, ne sit rien de mémorable; la mésintelligence des généraux arrêta toutes les opérations; Iphicrate sut accusé de corruption, & il accusa à son tour d'incapacité Pharnabase, général des Perses; Artaxerxès épuisa ses trésors sans gloire & sans fruit.

Douze ans après cette malheureuse expédition. la guerre contre l'Egypte se ralluma; Tachos qui occupoit alors le trône de Memphis, se sortifia de l'alliance des Lacédémoniens, qui lui fournirent un corps de troupes, commandé par Agésilas. La Grèce sut scandalisée de voir un roi de Sparte à la solde d'un roi barbare ; ce général, agé de plus de quatre-vinges ans, succomba à la vanité de se voir l'arbitre de deux rois puissans; mais dès qu'il parut à la cour de Memphis, il n'essuya que des dégoûts', & ses conseils dédaignés savorisèrent les progrès des Perses, qui poussoient leurs conquêtes dans le sein de l'Egypte, en même-temps que Tachos, contre l'avis d'Agéfilas, faisoit de la Phénicie le théâtre de la guerre : Artaxerxès, accablé de chagrins domessiques, devenoit chaque jour plus insensible à la gloire de ses armes. Ses enfans voyant sa fin approcher, se disputoient son héritage, il en avoit cent-quinze de ses concubines, & trois d'Atossa, sa semme légitime. Il crut pouvoir prévenir leurs divisions en désignant son successeur, son choix tomba sur l'ainé, nommé Darius, qui dès le moment sut couronné de la tiare, & prit le titre de roi. Ce jeune prince brûloit d'un seu secret pour une des concubines de son père, & sur le resus qu'il essuya, il conçut l'horrible projet d'un parricide : il fut découvert & puni avec les plus distingués de la Perse, qui s'étoient rendus ses complices. Tant de sang n'étoussa point les haines & les révoltes; Ariaspe & Ochus, nés d'un légitime mariage, avoient une égale ambition de règner; Arfane, né d'une concubine, leur parut un compétiteur dangéreux. Le père avoit pour lui un amour de présérence, qui étoit justifié par ses mœurs & ses talens : Ochus & Ariaspe se délivrèrent de ce concurrent par le poison. Le pere, justement irrité, menaça de punir ce fratricide; Ariaspe, pour prévenir son ressentiment, aima mieux se donner la mort que de la recevoir de la main d'un bourreau, Artaxerxès qui n'avoir plus que son unique héritier à punir, ne put survivre à la honte de sa samille souillée de tant d'atrocités. Il mourut l'an 361 avant Jésus - Christ, âgé de quatre - vingt - quatorze ans, dont il avoit règné quarante - six. Ce sut un prince généreux & politique qui respecta les loix, la justice & les dieux. (T--N.)

ARTAXERXÈS OCHUS, (Hist. de Perse.) Ce prince détesté des grands & du peuple, eût trouvé de grands obstacles pour arriver au trône, s'il n'eût caché pendant dix mois la mort d'Artaxerxès

Hhle

Mnémon, son père : il employa cet intervalle à acheter des partisans, & dès qu'il se crut assez puissant, il donna en son nom, les ordres qui jusqu'alors avoient été revêtus du sceau de son père. Les Perses qui ne voyoient en lui que le meurtrier de la famille, allumèrent le seu de la révolte dans toutes les provinces. L'Asie mineure, la Syrie, la Phénicie, resusèrent de le reconnoître pour roi. Tous les gouverneurs des provinces furent déclarés les chefs de la révolte. Les impôts qu'on avoit coutume de verser dans le trésor du roi, surent destinés à lui faire la guerre. La rivalité divisa les chess, & ceux qui avoient été les plus séditieux devinrent les plus foumis. Datame, gouverneur de Cappadoce, soutint seul tout le poids de la rébellion, il se rendit maître de la Paphlagonie, où il se maintint avec gloire jusqu'au moment qu'il sut assassiné par un traître dont il avoit été le bienfaiteur. Sa mort fit rentrer dans l'obeissance toutes les provinces, qui ne reconnurent plus qu'un seul maître. Artaxerxès, possesseur paisible de ses états, n'usa de son pouvoir que pour se livrer à la vengeance. La rébellion qui venoit de s'éteindre lui en fit craindre une nouvelle. Tous ceux qui pouvoient la rallumer, surent ses victimes : il prononça un arrêt de mort contre tous les princes de sa famille; son oncle sut investi avec cent de ses ensans, & tous périrent percés de slèches. Ocha sa sœur, dont il avoit épousé la fille, sut enterrée vivante. Tous les grands qui lui faisoient ombrage, furent immolés à ses soupçons, il sembloit moins vouloir règner sur des hommes que sur des déferts.

Ce fléau de l'humanité eut autant d'ennemis qu'il lui resta de sujets. Artabaze, gouverneur de l'Asie mineure, donna le signal de la révolte. Artaxerxès fit marcher contre lui foixante & dix mille hommes qui surent taillés en pièces par Charès, général des Athéniens, partisans d'Artabaze. Le monarque les menaça de les saire repentir un jour d'une alliance qui étoit un attentat contre les traités. Charès fut rappellé. Artabaze privé de la main qui pouvoit le désendre, implore l'appui des Thébains qui lui fournissent cinq mille hommes, avec lesquels il remporta plusieurs victoires : les Thébains se laissèrent corrompre par l'or d'Artaxerxès. Trois cens talens les rendirent infidèles à leurs engagemens, & Artabaze destitué de tout secours, se refugia chez Philippe de Macédoine. Sa retraite ne mit point fin aux troubles de la Perse : les Sidoniens & les Phéniciens armèrent pour recouvrer leur indépendance, & ils taillèrent en pièces les troupes des gouverneurs de Syrie & de Cilicie, qui surent contraints de laisser cette révolte impunie. Les Cypriots suivirent l'exemple des Phéniciens rebelles. Le roi de Carie fut chargé de mettre tout à seu & à sang dans leur' île, tandis qu'Astaxerxès, à la tête de trois cens mille hommes de pied & de trente mille chevaux, marchoit contre la Phénicie. Mentor le Rhodien, que les Phé-

niciens avoient mis à la tête de leur armée, se sentit trop soible pour résister à cette multitude de combattans; il faisit cette occasion pour élever sa fortune aux dépens de sa gloire : il offrit au monarque de lui livrer Sidon, & de passer à son service avec le corps de troupes qu'il avoit à ses ordres: cette proposition sut acceptée, & Artaxerxès ne crut pouvoir trop acheter une si belle conquête & un si grand capitaine. Les Sidoniens trahis s'ensermèrent avec leurs semmes & leurs enfans dans leurs maisons, & y mirent le seu. Plus de quarante mille habitans se précipitèrent volontairement dans les flammes : désespoir qui n'a rien de surprenant chez des peuples libres, ou qui veulent l'être, & que la nécessité réduit à l'alternative de mourir ou de ramper sous un maître.

La destinée de Sidon en fit éraindre aux autres villes une aussi déplorable. Toutes également empressées à rentrer sous l'obéissance, implorèrent la clémence du vainqueur. Quoique la clémence ne fût point une vertu naturelle à Artaxerxès, il aima mieux les traiter en sujets qu'en rebelles, parce que voulant porter la guerre en Egypte, il lui eût été dangereux de faire des mécontens : il étendit sa générosité jusques sur les Cypriots qu'il laissa sous la domination paisible de leur roi. Après avoir pacisié Chypre & la Phénicie, il marcha contre l'Egypte avec trois armées, dont une seule eût été suffisante pour en faire la conquête. Nectenabo, qui en occupoit alors le trône, avoit des forces beaucoup insérieures; mais il mettoit sa confiance dans des étrangers mercénaires, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource. Mentor qui commandoit l'armée persane, fit publier que son maître, magnifique dans ses récompenses & terrible dans ses châtimens, exigeoit une obeissance prompte, & qu'il fauroit punir sévèrement les téméraires & les rebelles. Les étrangers corrompus par ses largesses, trahirent Nectenabo, & surent renvoyés dans leurs pays, chargés de présens. Artaxerxès retourna triomphant à Babylone qu'il enrichit des dépouilles de l'Egypte; quand il n'eut plus d'étrangers ni de rebelles à combattre, il s'affoupit dans les débauches, se reposant du soin de l'empire sur l'eunuque Bagoas & sur Mentor le Rhodien. L'eunuque, Egyptien de naissance, étoit aussi attaché aux superstitions de son pays, que son maître les trouvoit avilissantes; & ce sut pour venger sa religion & son pays, autant que par ambition, que cet eunuque se fit un devoir de l'empoisonner avec toute la samille royale. (T-N.)

(Ce sut parcequ'Artaxerxès avoit prosané les temples de l'Egypte, & sait tuer le bœus Apis, que l'eunuque Bagoas regarda comme un devoir de l'empoisonner. Il ne vit point dans cette action un régicide, il n'y vit que l'expiation & la juste punition d'un facrilège. Artaxerxès III, mourut l'an

338 ayant J. C.)

ARTAXIAS, (Histoire ancienne.) lieutenant d'Antiochus-le-Grand, profita des dissentions de la maison des Séleucides, pour se rendre indépendant dans l'Arménie, dont ses services lui avoient mérité le gouvernement; il rechercha l'alliance des Romains, qui le maintinrent dans sonusurpation, qu'il affermit lui-même par ses manières affables & populaires; & sa domination s'étendit sur tout le pays situé entre la Cappadoce, l'Ibérie, la Médie & la Mésopotamie. Possesseur paisible de cette région, il vit son alliance recherchée par Pharnace, roi de Pont, & par Eumène, roi de Pergame, qui se saisoient une guerre sauglante, où les Syriens étoient entrés pour savoriser Pharnace. Les Romains, arbitres des querelles des rois de l'orient, leur ordonnèrent de quitter les armes. Les hostilités cessèrent; & dans le traité de paix, dont ils dictèrent les conditions, le titre de roi d'Arménie sut confirmé à Artaxias: dès qu'il eut un titre pour regner, il fit de sa province un empire florissant. La ville d'Artaxate, dont il jetta les sondemens, devint la capitale de ce nouvel empire & la résidence des rois. Annibal qui avoit une haute idée de son courage & de ses talens, se rendit à sa cour dans l'espoir de l'associer à son ressentiment contre les Romains. Artaxias, plus jaloux d'affermir sa puissance que de faire des conquêtes nouvelles, le traita honorablement sans se laisser séduire par ses promesses. Quelque temps après, Antiochus Epiphane lui redemanda les provinces qu'il avoit usurpées. La guerre se ralluma. Artaxias perdit une bataille sans rien perdre de sa gloire; il tomba au pouvoir du vainqueur, & mourut dans la captivité, (l'an 179 avant J. C.) sa détention ni sa mort ne changèrent point le destin de l'Arménie, qui sorma pendant 227 ans un royaume ndependant sous quatorze rois descendus d'Ar-

taxias. (T-N.)
ARTEMISE, reine d'Halicarnasse, (Hist. anc.) fille de Lygdamis, roi d'Halicarnasse, de Cos, de Calidon & de plusieurs autres contrées, sut une de ces semmes privilégiées, qui, tenant leurs passions asservies à leur raison, se sont montrées dignes de commander aux hommes. Après la mort de son père & de son mari, elle tint les rênes de l'état pendant la minorité de son fils, dont elle augmenta les possessions : ayant appris que Xerxès méditoit une invasion dans la Grèce, elle saisit cette occasion de montrer qu'elle savoit combattre, comme elle favoit gouverner; & fans attendre les foilicitations du monarque asiatique, elle sit équiper une petite flotte, dont les vaisseaux ne le cédoient en magnificence qu'à ceux des Sidoniens. Cette princesse voulut la commander elle-même, & quoiqu'elle n'eût aucune expérience de la navigation, elle sut un témoignage que le génie est propre à tous les em-plois. Xerxès étonné de son intelligence, l'appella dans tous ses conseils; & lorsqu'on agita s'il étoit avantageux d'engager une action dans le détroit de Salamine, elle sut la seule qui en représenta le danger, elle disoit que les Grecs étoient

plus expérimentes dans la marine que les Perses. & que la perte d'une bataille seroit suivie de la ruine de l'armée de terre. Il lui paroissoit plus avantageux de tirer la guerre en longueur, & de s'approcher du Péloponèse, persuadée, comme elle l'étoit, que l'armée des Grecs, composée de dissérens peuples qui avoient leurs intérêts particuliers à ménager, se dissiperoit pour aller désendre ses propres foyers. Le succès justifia la sagesse d'un confeil qui ne sut pas suivi. Ce sut elle qui dans ce combat, qu'elle avoit désapprouvé, donna à tous l'exemple de l'intrépidité. Xerxès, frappé de sa résistance héroique, s'écria que les hommes combattoient en semmes, & que les semmes combat-toient en hommes. Il falloit qu'elle parût bien redoutable à ses ennemis, puisque les Athéniens eurent la bassesse de mettre sa tête à prix.

(Ils ne mirent pas proprement sa tête à prix, car ils promirent au contraire dix milles dragmes, (cinq mille livres de notre monnoie) pour récompense à quiconque la pourroit prendre en vie ; sur quoi M. Rollin sait cette ressexion : « S'ils l'eussent prise, » elle n'auroit mérité que d'être comblée de louan-" ges & d'honneurs ". Sans doute, & ce mot est la condamnation de la baffesse barbare du procédé des Anglois du quinzième siécle, envers la Pucelle d'Orléans, qui étoit plus obligée encore de désendre son roi qu'Artemise ne l'étoit de seconder Xerxés

dans fon irruption.)

Xerxès, qui se repentoit de n'avoir point suivi ses avis, la consulta trop tard sur le parti qui lui restoit à prendre pour réparer une perte qu'il auroit dû prévenir. Artemise qui le voyoit déterminé à rentrer dans ses états, & à laisser Mardonius dans la Grèce, ne s'obstina point à combattre sa résolution; mais prévoyant le mauvais succès d'une guerre conduite par un général sans talens & sans expérience, elle ne voulut point en partager la honte, & elle sollicita son retour dans ses états. Xerxès, après l'avoir comblée d'éloges & d'honneurs, la fit conduire avec une sorte escorte jusqu'à Ephèse; & pour témoignage de son estime, ii lui confia plusieurs de ses ensans nés de ses concubines qui l'avoient suivi dans cette guerre. Les autres actions de cette princesse sont tombées dans l'oubli; mais ce que l'histoire nous a conservé, suffit pour lui assigner une place parmi les plus grands hommes. (T--N.)

(On fait que la bataille de Salamine est de l'an

480 avant J. C.)
ARTEMISE, (Hist. anc.) reine de Carie, semme de Mausole, roi de Carie, s'est rendue immortelle par sa tendresse conjugale, & sur-tout par les regrets dont elle honora la mémoire de son époux. Ce prince qui venoit de subjuguer les îles de Rhodes & de Cos, sut enlevé par une mort prématurée au milieu de ses conquêtes. Son épouse, vivement touchée de sa perte, lui éleva un superbe tombeau qui a servi de modèle à tous les siècles suivans dans les pompes sunéraires. On donne en-Hhh 2

core le nom de mansolée à ces monumens que la vanité des vivans érige aux restes insensibles des morts. Cette princesse ne pouvant vivre séparée de celui qui avoit sait sa sélicité, sit brûler son corps, en recueillit les cendres, & en mêla toujours dans sa boisson, jusqu'à ce que son corps sût devenu la véritable fépulture de son époux. Les poëtes & les orateurs qui célébrèrent les vertus de Mausole, furent récompensés avec magnificence. Artemise institua des combats & des jeux sunèbres, où Isocrate & Théopompe déployèrent les richesses de l'éloquence. Quoiqu'occupée de sa douleur, elle ne négligea point l'administration publique. Élevée au trône de Carie, elle se montra digne de l'occuper. Les Rhodiens qui s'étoient révoltés, surent punis. Les vengeances qu'elle exerça sur ces insulaires, excitèrent la compassion des Athéniens. L'orateur Demosthène sut l'organe dont ils se servirent pour intéresser Athènes à leur fort. Les soins qu'Artemise donna aux affaires, ont fait douter de la fincérité de sa douleur, dont elle n'eut peut-être que le saste: au reste, la grandeur du courage peut s'allier avec la sensibilité. (T--N.)

(Artemise mourut vers l'an 351 avant J. C.)
ARTÉMON DE CLAZOMÈNE, (Hist. ancienne.)
machiniste habile, inventa, dit-on, le bélier, la
tortue, & d'autres machines de guerre, au siège
de Samos, où il avoit suivi Périclès. Artemon étoit
boiteux & se faisoit porter en chaise à ses batteries; ce qui lui sit donner le nom de Périphorète.
L'époque du siège de Samos se rapporte à peu près

à l'an 440 avant J. C.

ARTEVELLE. (JACQUES & PHILIPPE)

(Hist. moderne.)

Louis de Crécy, comte de Flandre, neveu, par sa semme, de Charles-le-Bel, roi de France, devoit le comté de Flandre à la sentence arbitrale que Charles-le-Bel avoit rendu entre ce Louis, & Robert de Cassel, son oncle paternel, qui lui disputoit le comté de Flandre. Les Flamands haïffoient dans Louis de Crécy, un ami des François, qui leur avoir été donné par un roi de France. Les violences & les injustices de Louis soulevoient d'ailleurs contre lui ses sujets ; les principales villes commerçantes., Gand, Bruges, Ypres, &c. s'étoient foustraites à son obéissance, & croyoient être plus libres fous la tyrannie d'un brasseur, nommé Jacques Artevelle. C'étoit un de ces sactieux sublimes, qui, nés pour changer la face des états, disposent de la multitude, & se sont despotes en désendant la liberté. Actif, éloquent, intrépide, fécond en ressources, mais injuste, insolent, avide, il avoit abbatu les grands, il flattoit le peuple, il faisoit trembler le comte ; les proscriptions l'avoient délivré de ses plus puissans ennemis, & leurs dépouilles l'avoient enrichi ; les états de la Flandre prenoient ses ordres : il étoit le véritable comte de Flandre: Louis n'en avoit que le titre.

C'étoit le temps de la fameuse concurrence de Philippe de Valois & d'Edouard III, à la couronne de France; Philippe n'eut pour allié en Flandre que le comte Louis, Edouard traita directement avec Artevelle; ce fut par son conseil qu'Edouard prit ce titre de roi de France que ses successeurs n'ont point encore quitté. L'objet de cette démarche étoit de lever le scrupule que les Flamands pouvoient se faire de porter les armes contre leur suzerain : or ce suzerain étoit le roi de France, quel qu'il fût. De plus, les Flamands s'étoient obligés, sous peine d'interdit, de payer au pape deux millions de florins, si jamais ils rentroient en guerre contre le roi de France; or, ils ne devoient plus rien si le roi de France étoit Edouard. C'étoit connoître l'esprit de son siècle, & peut-être l'esprit du peuple dans tous les siècles, que de sentir, combien les noms & les titres ont d'influence sur les

Le comte de Flandre, de son côté, secondoit par sa conduite plus qu'imprudente, le parti d'Edouard & d'Artevelle; il fit mourir, sans aucune forme de procès, un gentilhomme de Courtray, qu'il foupçonnoit d'attachement pour les Anglois; c'étoit assassiner ses sujets : Louis n'étoit pas assez puissant pour commettre impunément de tels attentats, qui sont même l'écueil de toute puissance. Des ambassadeurs d'Edouard traitoient avec Artevelle, Louis voulut les faire enlever; ces ambaffadeurs, escortés d'une flotte angloise, non-seulement lui échappèrent, mais ils enlevèrent euxmêmes des Ecossois qui venoient de traiter avec le comte de Flandre & avec Philippe de Valois. Ces deux princes ne purent nuire à Artevelle, mais il se nuisit lui-même : ce tyran démocratique laissa trop voir à sa patrie les sers dont il la chargeoit; les intentions du peuple sont ordinairement pures, on le trompe bien plus qu'on le ne pervertit; il est rare qu'il ne se rende pas à la vérité, quand il peut la connoître. Il avoit aimé dans Artevelle le désenseur de la patrie, il détesta l'oppresseur. Artevelle manisesta le projet de livrer la Flandre aux Anglois, soit que dans l'impossibilité de se saire luimême comte de Flandre, il se bornât à en souhaiter un qui fût son ouvrage, soit qu'il voulût seulement se rendre redoutable par le secours des Anglois, & qu'il se proposat de les trahir, quand ils auroient affermi son pouvoir. Artevelle étoit convenu avec le roi d'Angleterre que la Flandre seroit érigée en duché souverain pour le jeune prince de Galles, Edouard, connu sous le noin de prince Noir; le roi d'Angleterre passa en Flandte avec son fils pour l'exécution de ce projet, il vit des dispositions qui lui annonçoient une résistance opiniatre, & crut devoir ne rien précipiter. Les Flamands vouloient bien humilier leur duc, & borner sa puissance, mais non pas rejetter sa race; ils frémirent de voir, à quel point Artevelle les avoit trompés, ils frémirent de le voir marcher parmi ses égaux environné d'une garde redoutable que le roi d'Angleterre lui avoit donnée, & qui attestoit son crime. Leur fureur sut sans bornes

comme l'avoit été leur dévouement, ils forcent la maison d'Anevelle, dissipent sa garde, & le massacrent en 1345. Tel sut le sort de Jacques d'Artevelle. Le comte de Flandre sut tué l'année suivante à la bataille de Crécy, en combattant pour le roi de France, son suzerain & son protecteur. Louis, dit de Male, son fils, lui succeda, il traita ses sujets comme son père les avoit traités & en sut traité de même ; il prodiguoit les coups d'autorité, parcequ'il n'avoit point d'autorité. Les Gantois le chafserent de leur ville. Pour s'en venger, il fit crever les yeux à des marchands Gantois arrêtés sur l'Escaut; le soulevement en devint plus général; la ville de Bruges, ennemie & rivale de celle de Gand, s'étoit partagée en deux sactions, dont une tenoit pour les Gantois. Le comte s'empare de Bruges, & livre au supplice cinq cens habitans; il soumet Ypres, & y fait décapiter sept cens hommes. Alors la révolte sut au comble.

Les Gantois se souvinrent du nom d'Artevelle fatal à leurs cointes. Un fils de Jacques, nominé Philippe, se signaloit alors parmi eux, ils l'élurent pour leur chef, comme les Romains nommoient un dictateur & comme depuis, les Hollandois élurent un stathouder dans les temps difficiles. Le fils étoit aussi vaillant que le père, mais on le jugeoit moins habile. Un capitaine affez expérimenté, nommé Pierre Dubois, se chargea de lui donner des instructions, qui auroient pu causer sa perte: Soyez cruel & hautain, lui disoit-il, ainsi veulent les Flamands être menés; ne on ne doit entr'eux tenir compte de vies d'hommes, ne avoir pitié non plus que de arondeaux ou d'allouettes, qu'on prend en la saison pour manger. Mais c'étoit pour avoir été hautains & cruels, & pour n'avoir pas sait assez de cas de la vie des hommes, que le comte & son père avoient vu leurs sujets soulevés contr'eux, & que Jacques d'Artevelle avoit été massacré par ceux mêmes qui l'avoient élu. Philippe se montra digne du choix de ses concitoyens. Investi par le comre dans la ville de Gand, réduit au désespoir par la famine, il sort à la tête de cinq ou six mille hommes, charge avec impétuosité le comte, qui en avoit quarante mille, taille en pièces cette nombreuse armée; puis, profitant de sa victoire, surprend Bruges, la faccage, & rentre triomphant dans sa patrie, aux acclamations du peuple, tandis que le comte humilié, tremblant, qui, deux jours auparavant, avoit exigé que les Gantois se rendissent, la corde au col, se cachoit dans un grenier, puis se sauvoit à Lille, travesti en artisan.

Mais tout changea bientôt de face, lorsque le comte, par le confeil de Philippe, duc de Bourgogne, son gendre, eut imploré la protection du nouveau roi de France, Charles VI. On persuada aisément à ce jeune monarque, plein d'ardeur & de courage, que sa gloire étoit intéressée à désendre son vassal, opprimé par des rebelles; il leva l'orislamme, « & marcha lui-même avec toute la noblesse de son royaume, à la tête d'une armée

de soixante mille hommes, contre Artévelle, qui saisoit alors le siège d'Oudenarde. Artevelle, de son côté, appella les Anglois, mais il tardèrent trop à le secourir; ce général, voyant qu'il falloit se suffire à soi-même, laissa quinze mille hommes au siège sous la conduite de Dubois, & avec quarante mille, alla présenter la bataille aux François; après quelques escarmouches affez vives dont le succès sut malheureux pour les Flamands, l'affaire générale s'engagea entre Rosebèque & Courtrai, le 27 novembre 1382. Artevelle, plein de presomption, & se croyant sûr de la victoire parcequ'il combattoit pour la liberté, avoit recommandé de n'épargner que le roi : ce n'est qu'un enfant, disoit-il, on lui doit pardonner, il ne sait ce qu'il fait, il va ainsi qu'on le mene. Tout cela étoit vrai, mais il falloit avoir vaincu pour avoir droit de le dire. Nous le mênerons à Gand, ajoutoit-il, apprendre à parler Flamand. Il attaqua, mais avec une fureur aveugle, fans principes & fans règle, des troupes aguerries, exercées, & dont les opérations savantes étoient dirigées par le connétable de Clisson. Leur valeur éclairée, prudente, menagée avec art, déconcerta les efforts fougueux d'une populace indisciplinée. Les Flamands ne savoient que frapper au hafard & mourir, ils ignoroient l'art du ralliement; leurs pelotons rompus se précipitoient les uns sur les autres, en voulant se jetter sur l'ennemi; on ne voyoit plus parmi eux que désordre & que consusson; la déroute sut complette, & le carnage horrible. Par-tout où le péril étoit le plus grand, on rencontroit Artevelle, prodigue de sa vie, insensible aux blessures dont il étoit couvert, animé du desir de vaincre pour affurer la liberté publique; Artevelle n'eut point la douleur de survivre à sa désaite, il périt dans la bataille.

ARTIGNI, (ANTOINE GACHET D') (Hift. litt. mod.) chanoine de l'église primatiale de Vienne, sa patrie, est connu par ses Mémoires d'histoire, de critique & de littérature, en 7 vol. in-12. publiés à Paris en 1749, & années suivantes. On l'accuse de plagiat, on prétend que les articles les plus intéressans de ses Mémoires ont été tirés d'une histoire manuscrite des poëtes François, par feu M. l'abbé Brun, doyen de Saint-Agricole, à Avignon: ouvrage, dont M. l'abbé d'Artigni avoit, dit on, eu communication par des voies indirectes. Cette histoire intéressera peu la postérité; les mémoires n'en restent pas moins bons, mais le mérite de les avoir faits est moindre, ou plutôt il devient étranger à l'autenr apparent, & doit être revendiqué pour l'auteur ignoré.

ARTOIS, (Hist. de Fr.) nom d'une province françoise & d'une branche célèbre de la maison de France, issue d'un frère de S. Louis: l'Artois sut long-temps regardé comme une dépendance du comté de Flandre; Philippe-Auguste épousa en premières nôces Isabelle, fille de Baudouin, comte de Haynault, nièce du comte de Flandre, dont il eut le

roi Louis VIII; le comte de Flandre, qui n'avoit point d'autres héritiers que la comtesse de Hainault, sa sœur, mère d'Isabelle, avoit promis, en saveur de ce mariage, d'assurer au roi de France le comté d'Artois; Philippe à la mort du comte de Flandre, demanda donc à Baudouin de Hainault, nouveau comte de Flandre, le comté d'Artois; ce sut sur les terres du comte de Flandre, & les armes à la main, que Philippe fit cette demande, il fallut tout accorder. Philippe eut le comté d'Artois; mais le comte de Flandre saisit, selon l'usage, le premier moment d'embarras où se trouva Philippe pour rentrer dans l'Artois, il reprit Arras: Philippe en fit le siège, le comte vint au secours. Les armées étant en présence, le comte se retira, même avec quelque apparence de désordre. Philippe le poursuivit, & s'engagea dans des chemins étroits & couverts entre des marécages, situation désespérée, où il ne pouvoit ni avancer, ni reculer, ni combattre; il avoit négligé de s'affurer des ponts pour la retraite, & l'ennemi les avoit sait rompre. Philippe, pour se tirer d'un si mauvais pas, prit l'engagement de rendre l'Artois; mais quand il sut à Paris, dit Mézeray, il ne trouva que trop de gens qui l'assurèrent qu'une promesse saite par sorce n'obligeoit à rien, & qu'un seigneur ne pouvoit s'engager valablement envers un vassal rebelle. Il garda donc l'Artois, qui sut donné en apanage à Robert, frère de S. Louis, tige de la branche d'Artois.

Dès-lors ce comté devoit être sujet à réversion, à défaut d'héritiers mâles; mais les principes de la loi des apanages étoient encore mal éclaircis.

En 1297, l'Artois sut érigé en comté-pairie par Philippe-le-Bel, en saveur de Robert II, sils de Robert I, c'étoit une inséodation nouvelle dont la condition essentielle étoit la réversion à la couronne: » Je décore votre terre, je vous décore vous » même d'un titre éminent, à condition de retour » à la couronne. « Tels furent les principes généraux de la pairie, comme ceux des apanages. Observons que du temps de l'érection du comté d'Artois en pairie, les principes des apanages étoient bien développés, & pouvoient répandre de la lumière sur ceux de la pairie. Si un domaine détaché de la couronne pour être le partage d'un fils de France, est sujet à réversion, à désaut d'héritiers mâles, en vertu de la loi salique & de l'inaliénabilité du domaine de la couronne, à plus sorte raison ce domaine est il réversible, quand on y a joint une dignité éminente, & dont les sonctions paroissent ne convenir qu'aux mâles. Ainsi le comté d'Artois sembloit être dans le cas de la réversion saute d'héritiers mâles, & comme grand-fief de la couronne, & comme apanage, & comme pairie; il sembloit ne pouvoir appartenir à une semme. Il y a bien loin de ces principes, à priver un petit-fils de la succession de fon ayeul paternel, en saveur d'une fille; c'est cependant ce qui arriva.

Robert I, avoit été tué à la bataille de la Mas-

en 1302; Philippe, fils de Robert II, & père de Robert III, étoit mort du vivant de son père, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Furnes en 1297: le prix de tout ce sang sut pour la comtesse Mahaud, fille de Robert II. Robert III, pour avoir eu le malheur de perdre son père avant son ayeul, perdit le droit de leur succéder. La comtesse Mahaud, sa tante, lui disputa l'Artois, alléguant que la coutume de cette province n'admettoit point la représentation, même en ligne directe. Il nous semble que les grands-fiess devoient être considérés comme de petits états, & que la succession aux états doit être reglée par d'autres principes que les succesfions particulières; il nous semble de plus que la succession à un apanage & à une pairie devoit être réglée par la loi générale des apanages & des pairies. Philippe le-Bel en jugea autrement, & Maliaud, à la mort de Robert II, sut mise en possession de l'Artois. Robert III étoit mineur alors; à sa majorité il réclama, on se soumit de part & d'autre à l'arbitrage du roi, qui fit une espèce de transaction entre les parties, en laissant toujours l'Artois à Mahaud.

Cette princesse avoit épousé Othelin, comte de Bourgogne; elle en avoit un fils & une fille : la fille épousa Philippe le-Long. Mahaud étoit comtesse d'Artois, elle étoit pair de France, elle en fit les fonctions au facre de Philippe-le-Long, fon gendre; elle soutint la couronne sur la tête du roi avec les autres pairs, chose sans exemple & auparavant & depuis, & qui excita l'indignation publique. C'étoit en effet un grand exemple des contradictions humaines, de voir une semme qui excluoit son neveu de la succession d'un père & d'un ayeul, soutenir la couronne sur la tête d'un roi élevé au trône par la loi salique, au préjudice de la fille de son frère; les pairs de France étoient les juges nés des questions qui concernoient la couronne; ils étoient les interprêtes, les gardiens & les conservateurs de la loi salique; ainsi cette semme étoit juge née & conservatrice de la loi salique, au mépris de laquelle

elle regnoit en Artois.

Cette même femme avoit séance au parlement; & ce qui doit sur-tout paroître d'une irrégularité choquante, elle opina, comme les autres pairs, dans

son procès contre Robert d'Artois.

Le fils unique de Mahaud mourut, mais la fille étoit reine de France; Robert cependant se trouvant alors le seul mâle de la branche d'Artois, fit en 1316 une tentative nouvelle, & il la fit à main armée; la noblesse & le peuple se déclarèrent pour lui, tant sa cause paroissoit ou juste ou savorable. La seule ville de Saint-Omer lui serma ses portes, & demanda si le roi l'avoit reçu à comte; les députés de Robert ayant répondu qu'ils n'en favoient rien, adonc, répondirent ceux de la ville, nous ne sommes mie faiseurs de comtes d'Artois : mais si le roi l'eût reçu à comte, nous l'aimissions autant qu'un autre. Réponse très sage, & qui nous paroit unir au respect & à l'obéissance dûs au suzerain, l'expression d'un foure en 1250; Robert II, à la bataille de Courtrai I desir & d'un regret en saveur de Robert. Philippe-

le-Long, qui régnoit alors, s'arma pour Mahand, sa belle-mère, Robert succomba, il sut même obligé de se conslituer prisonnier au châtelet, à Paris; on le réconcilia, comme on put, avec sa tante, qui resta en possession du conité, consormément à un nouvel arrêt du mois de mai 1318; cet arrêt ordonna que ledit Robert amast ladite comtesse comme sa chière tante, & ladite comtesse ledit Robert comme son bon nepveu. Mais on n'aime point en vertu d'un arrêt : on prit soin de donner à celui-ci toute la solemnité possible. Robert & Mahaud en jurèrent l'observation sur les évangiles.

Cependant Robert eut à son tour un moment de faveur; il avoit épousé la sœur de Philippe-de-Valois, & ayant trouvé l'occasion de désendre les droits de son beau-frère contre Edouard, il s'acquitta de ce noble & juste emploi avec un zèle, échaussé sans doute par ses intérêts, mais qui parut mériter une récompense; sa terre de Beaumont-le-Roger sut érigée par Philippe-de-Valois en comté-pairie.

Jusques là Robert d'Artois étoit intéressant; nous

allons le voir coupable.

Il faut saire connoître ce prince, qui sut à la sois le fléau de la France & de l'Angleterre

Trojæ & patriæ communis erynnis.

Son histoire exige des détails, & quoiqu'elle ait été parsaitement éclaircie par M. Lancelot, elle offre encore quelques points à examiner.

Plusieurs auteurs, tels que Duhaillan, Bellesorêt, Mezeray, le père Daniel, sans entreprendre de justifier Robert d'Artois, ont cherché à lui concilier la pitié du lecteur; ils ont accusé Philippe de Valois d'une ingratitude condamnable, & d'une rigueur excessive envers ce prince. M. Lancelot les a résutés; il montre par-tout Philippe-de-Valois juste, patient, plein de clémence; & Robert d'Artois toujours coupable.

M. Villaret cherche à diminuer les crimes de ce tlernier, mais il lui en laisse encore beaucoup.

Robert d'Artois avoit servi l'état sous cinq rois, Philippe-le-Bel, Louis-Hutin, Philippe-le-Long, Charles-le-Bel, Philippe-de-Valois, avec le même zèle que ses pères. Philippe-de-Valois, dans les lettres d'érection de Beaumont-le-Roger en comtépairie, rend témoignage à la valeur de ce prince, à ses talens, à la sagesse de ses conseils; il est vrai que Philippe-de-Valois étoit son beau-srère & son ami.

L'avènement de Philippe-de-Valois au trône parut à Robert une occasion favorable pour faire révoquer les arrêts de 1302, de 1309 & de 1318, qui avoient adjugé l'Artois à la comtesse Mahaud, sa tante; le temps n'avoit pu foumettre son anne à cette décision, assez étrange en effet : mais il déshonora sa cause par l'indignité des moyens qu'il employa pour la défendre.

La comtesse Mahaud avoit donné toute sa confiance à Thierry - d'Irechon, d'abord prévôt d'Aire, ensuite évêque d'Arras. Le gouvernement de ce ministre, peu agréable à la province, excita des

soulevemens parmi la noblesse : on voit Louis-Hutin & Philippe-le-Long souvent occupés à éteindre ce seu; on suppose avec assez de vrassemblance que Robert d'Artois l'attisoit secrètement, il chercha même ouvertement à profiter de ces troubles pendant la régence de Philippe-le-Long.

L'évêque d'Arras avoit eu un commerce au moins suspect avec une semme déshonorée, nommée Jeanne de Divion, que tous les auteurs appellent la Divion, de son nom de sille, celui de son mari, Pierre de Broye, étant à peine connu. L'évêque, en mourant, fit à cette semme un legs considérable. La comtesse Mahaud, exécutrice du testament de l'évêque, ne voulut point que la Divion profitât de cette libéralité, soit à cause du scandale, soit par d'autres raisons; elle la chassa même de la province. Les dépositions de quelques témoins entendus dans l'affaire de Robert d'Artois, pourroient faire penser que l'attachement de Mahaud pour l'évêque d'Arras passoit les bornes de la confiance, & qu'il entroit un peu de jalousie dans sa rigueur à l'égard de la Divion. Quoi qu'il en soit, la Divion, pour se venger, alla offrir ses dangereux talens à Robert d'Artois & à la comtesse de Beaumont sa semme; elle. vint concerter avec eux les moyens de leur sournir de nouveaux titres, qui pussent enlever le comté d'Artois à Mahaud.

La plupart des témoins représentent la Divion comme une semme à qui les plus grands crimes étoient samiliers. M. Villaret cherche à croire que Robert d'Artois, sut pendant quelque temps trompé par elle; qu'il crut qu'en effet elle étoit dépositaire de papiers qui pouvoient servir à sa cause; qu'il le publia, qu'il le dit au roi de bonne-soi, que conduit au crime par l'erreur, il ne vit l'abîme qu'après y être tombé; qu'instruit enfin que cette semme n'avoit que de saux titres à lui sournir, il les accepta, moitie par orgueil, pour ne point revenir sur ses pas, moitié par cupidité, pour ne pas renoncer à ses esperances. Tous ces rafinemens n'ont pas de sondement bien sensible dans l'histoire, & puisque Robert d'Artois consentit d'être servi par des falssiscations, qu'importe qu'il ait été un moment dans l'erreur? Quoiqu'il en soit, voici le plan qu'on traça & le roman qu'on inventa.

" Lorsqu'en 1280, Robert II, cointe d'Artois, » avoit marié Philippe son fils, père de Robert III, » avec Blanche de Bretagne, il lui avoit cédé en » saveur de ce mariage, la propriété du comté n d'Artois. On avoit fait deux expéditions du contrat de mariage, ainsi que des ratifications & consirmations. L'une de ces expéditions avoit été remise au roi Philippe-le-Hardy & avoit été enregistrée n en la cour, l'autre deslinée pour les archives d'Ar-" ras, étoit restée, à l'insçu de tout le monde, » entre les mains de l'évêque d'Arras. » Ce prélat avoit été chancelier de Robert II, comme il l'étoit de Maliaud, & il n'avoit pas eu moins de part à la confiance du père qu'à celle de la fille. » A la » mort de Robert II, qui avoit survécu de quatre

» ans Philippe son fils, l'évêque d'Arras avoit » voulu remettre son expédition à Blanche de " Bretagne, veuve de Philippe & mère de Robert » III; son attachement pour Mahaud l'en avoit » empéché; Mahaud croyoit que cette expédition » avoit été supprimée par l'évêque d'Arras. Qua-» tre ans après, Mahaud, mariant Jeanne sa fille » avec Philippe-le-Long, fecond fils de Philippe-» le-Bel, obtint d'Enguerrand de Marigny, moyen-» uant une somme de quarante ou cinquante mille » livres, qu'il jettât au seu l'expédition de ces » mêmes actes qu'on gardoit en France, & qu'il » sît aussi disparoître l'enregistrement. Mais l'Evê-» que d'Arras avoit remis son expédition èz-mains » d'un prud'homme, (on ne le désignoit pas autre-" ment) qui devoit la rendre à Robert d'Artois " ou à ses héritiers, mais seulement après la mort » de Mahaud, & pour que ce prud'homme ne sût » pas le maître d'anéantir le dépôt, l'évêque d'Ar-» ras avoit instruit de tout, le chancelier de France, » il l'avoit chargé de rendre au roi ou à Robert » d'Artois, après la mort de l'évêgue, une lettre » qui contenoit tous ces faits : par certe lettre, il » les prioit de laisser jouir Mahaud du comté » d'Artois, la vie durant de cette princesse. L'évêque » d'Arras, se voyant au lit de la mort, écrivit à » Robert d'Artois une autre lettre dont il char-" gea la Divion; dans cette lettre, il demandoit » pardon à Robert d'avoir contribué, au moins » par son silence, à le priver du comté d'Artois; » il lui révéloit tous les mystères qu'on vient » d'exposer, excepté qu'il ne désignoit Enguerrand » de Marigny, que sous le titre d'un de nos grands » Seigneurs: enfin pour réparation du tort que l'é-» vêque s'accusoit d'avoir fait au prince, & en re-» connoissance des biensaits qu'il avoit reçus de la » maison d'Artois, il laissoit tous ses biens à Robert » qu'il prioit encore de laisser à Mahaud, l'usufruit n de l'Artois, n

Cette prétendue lettre de l'évêque d'Arras mourant sut la première pièce sausse qu'on produisit dans cette affaire: la Divion, en la sournissant, renonçoit au legs que l'évêque lui avoit sait, & dont Mahaud l'avoit srustrée; car cette lettre étoit une espèce de testament nouveau qui révoquoit le précédent; mais on sent que la Divion étoit bien dédommagée par Robert d'Artois; on voit même dans le procès en quoi consistoit ce dédommagement, Robert lui donnoit une terre.

Il y avoit dans la fausse lettre de l'évêque d'Arras une particularité assez importante, que personne n'a relevée. L'évêque citoit le chancelier de France comme étant instruit de tout. Or dans tout le procès il n'est pas question du chancelier. La lettre de l'évêque est datée de 1328, & c'est l'époque de sa mort. Nous trouvons trois chanceliers morts vers le même tems: savoir Jean de Cherchemont, mort en cette même année 1328, Pierre Rodier, dont on sait seulement qu'il vivoit encore cette année-là, & Mathieu Ferrand, mort en 1329.

Il est très-vraisemblable que le chancelier désigné dans la lettre de l'évêque, étoit mort dans l'intervalle de la mort de l'évêque au temps où l'on produisoit sa lettre. C'est la seule manière d'expliquer comment il n'est fait aucune mention d'un témoignage aussi considérable que celui du chancelier.

Les autres personnes citées, comme instruites, dans la sausse lettre, étoient pareillement mortes. On sent l'intérêt que les saussaires pouvoient avoir à ne citer que des morts. Par ce moyen le prud'homme désigné comme dépositaire des actes, pouvoit les remettre ou ne les pas remettre à son gré, c'est-à-dire au gré des saussaires. Fabriquer ces actes, étoit une grande affaire, une entreprise très-périlleuse, & qui demandoit du temps & des mesures; il y avoit des sormalités à remplir, diverses écritures à imiter, des sceaux à contresaire ou à détacher d'un titre pour les replacer à un autre, & peut-être n'avoit-on pas encore pris une dernière résolution à cet égard.

Les actes étoient assez rares alors, la preuve testimoniale y suppléoit; c'étoit par témoins qu'on prouvoit presque toutes les conventions, & la sréquence même de la preuve testimoniale avoit multiplié les faux témoins. Robert d'Artois & la Divion n'eurent point de peine à en trouver, on voit même au procès quelques-uns des moyens de subornation qu'ils employoient. La preuve testimoniale étoit utile dans tous les cas: si l'on jugeoit à propos de produire les asses, le concours des dépositions avec ces asses devoit dissiper jusqu'au moindre doute; si les asses ne paroissoient pas, la preuve testimoniale y suppléeroit.

On s'attacha sur-tout à bien faire la leçon aux témoins. Les uns devoient avoir été instruits des saits par Enguerrand de Marigny, les autres par l'évêque d'Arras, ou par les autres personnes désignées dans sa lettre; quelques-uns par la voix publique seulement, & ceux-ci ne devoient rien savoir que de vague; quelques-uns ne devoient saire que des dépositions indisférentes, mais qui rentreroient dans le système général; quelques-uns même devoient en saire de contraires en apparence à Robert d'Artois, mais qui rentreroient faciles à concilier avec ses intérêts. Ceux mêmes qui déposoient le plus sortement en sa savour, eurent soin de varier entr'eux dans des circonssances peu importantes, pour écarter toute idée de concert.

Quand tout sut prêt de ce côté, Robert d'Artois produisit la lettre de l'évêque d'Arras, demanda que le procès sût revu & les témoins entendus. Le roi donna une commission en conséquence, & ayant vu dans la lettre de l'évêque d'Arras, qu'il laissoit tous ses biens à Robert d'Artois, il ordonna le séquestre de ces biens, & sit cesser l'exécution testamentaire de L'Enhaud.

Il y eut cinquante-cinq temoins entendus, tant à Paris qu'à Arras. Pendant ce temps on travailloit à la fabrication des pièces annoncées par la

lettre

lettre de l'évêque; le comte & la comtesse de Beaumont on (appelloit ainsi Robert d'Artois & sa femme) avoient jugé qu'après un tel éclat, il falloit completter la preuve de ce qu'ils avoient avancé. Ils dirent à la Divion que le roi l'exigeoit, qu'il avoit dit expressement : » La Divion doit avoir » ces pièces, ou la lettre de l'évêque d'Arras seroit " fausse, il faut qu'elle en réponde sur sa vie. " En conséquence ils la menacèrent au nom du roi, d'être brûlée si elle n'achevoit son ouvrage. Voilà du moins ce qu'allégua la Divion pour s'excuser quand elle sut sorcée d'avouer son crime; elle ne parla que de la puissance & des menaces de M. & de madame de Beaumont. Il est difficile de dire qu'elle confiance peut être due à ces dépositions, qui surent les dernières de la Divion, & de décider si ce sut elle qui détermina le comte d'Artois, ou si ce sut lui qui la détermina; mais il est certain que quand on s'est une sois permis le crime pour iervir les grands, on n'est plus le maître de s'arrêter, on est enchaîné par ce crime même à des crimes nouveaux.

Mahaud, dès qu'elle sut avertie de ce qui se passoit, sit venir Marie de Foulquières, cousine de la Divion, & l'interogea sur la lettre de l'évêque d'Arras, d'une manière pressante qui marquoit l'inquiétude & l'agitation de son ame: Mahaud sit aussi arrêter deux silles, nommées Marie la Blanche & Marie la Noire, domnésiques & complices de la Divion, & qui se trouvoient alors à Arras: c'étoit le vrai moyen de pénétrer dans le secret d'une affaire, où Mahaud ne pouvoit rien comprendre. A cette nouvelle, la Divion courut toute épouvantée chez le comte d'Arrois. Robert sentit aisément de quelle conséquence étoit cet incident, il eut assez de crédit pour saire mettre ces deux silles en liberté. Mahaud vint désendre

ses droits à la cour.

Elle eut une grande consérence avec le roi, sur son affaire. En retournant de Saint-Germain à Paris, elle se trouva mal en chemin, & mourut au bout de huit jours, le 27 octobre 1320. Trois mois après, la reine sa fille, veuve de Philippe-le-Long, mourut plus promptement encore, en allant dans l'Artois, dont elle avoit obtenu la jouissance provisionnelle à la mort de sa mère. On dut croire qu'elles avoient été empoisonnées, & qu'elles l'avoient été par Robert d'Artois, & par la Divion. On le crut en esset, & un des témoins semble le dire. Jeanne semme d'Eudes, duc de Bourgogne, sille ainée de Philippe-le-Long, & de Jeanne, fille de Mahaud, obtint, comme sa mère, la jouissance provisionnelle de l'Artois, les droits de Robert réservés.

La mort de Mahaud & de sa fille, soit qu'elle sût ou non l'ouvrage des saussaires, les enhardit à produire une pièce que vraisemblablement ils n'eussent point produite du vivant de Mahaud; c'étoit une déclaration de Mahaud elle-même, qui reconnoissoir que le comté d'Artois avoit été con-

Histoire. Tom. I. Deuxienie Part.

né en mariage à Philippe son stère, & devoit appartenir à Robert son neveu, sils de Philippe. Les autres pièces sausses étoient le contrat de mariage de Philippe, la prétendue cession de l'Artois, la confirmation de ces actes par le roi Philippe-le-Hardy, & diverses ratifications saites par Robert II, comte d'Artois. La Divion trouva aisément des copistes & des saussaires, pour transcrire sous ses ordres ces divers actes.

La plus grande difficulté étoit d'appliquer les sceaux de tous les personnages mentionnés dans ces actes; on prit le parti de détacher ces sceaux de quelques autres titres pour les appliquer à ceux-ci. La Divion, qui avoit déja quelque usage de cet art sunesse, s'y rendit bientôt assez habile pour servir le comte & la comtesse de Beaumont à

leur gré.

Enfin, lorsqu'on crut ces pièces absolument inat-

taquables, Robert d'Artois les produisir.

Îl avoit bien prévu, que, pour première quettion, on lui demanderoit de qui il tenoit ces actes-la. La réponse avoit été préparée de loin, & le prud'homme n'avoit pas été mis pour rien dans la la lettre de l'évêque d'Arras. Dans ces temps d'ignorance, on vouloit toujours pouvoir mentir avec vérité. On faifoit autant d'efforts pour tromper sa propre conscience, que pour tromper les autres. Robert d'Artois vouloit pouvoir dire qu'il tenoit ces actes de son confesseur; il vouloit que son consesseur pût attester la même chose. Pour cela, il lui montra ces actes, les lui mit entre les mains, & les reprit enfuite. En même-temps, il lui révéla, sous le sceau de la confession, tout ce qui concernoit ces actes & l'ufage qu'il en vouloit faire. Par-là, selon le système de Robert, ce moine ne pouvoit que le servir, en déclarant lui avoir remis ces actes, & il ne pouvoit lui nuire sur le reste, puisque ce reste étoit un secret de consession. Pour lui, lorsque dans le cours du procès, on lui fit la question à laquelle il s'attendoit, il répondit myssérieusement qu'il tenoit ces actes d'un homme vêtu de noir, & fit si bien qu'on devina que cet homme étoit le dominicain Jean Aubery, son confesseur, & que c'étoit là le prud'homme désigné dans la lettre de l'évêque d'Arras.

Malgré l'air de vérité que les faussaires trouvoient dans leurs actes, malgré le nombre des témoins, qui d'avance avoient déposé conformément à ces actes, le duc & la duchesse de Bourgogne, à la seule inspection, arguèrent ces pièces de saux, & demandèrent qu'elles restassent sous la main du roi, ce qui leur su accordé. Trop de gens avoient été employés à cette manœuvre pour que riens n'eût transpiré. On arrêta la plupart des écrivains & quelques uns des témoins les plus suspensés marrêta la Divion elle-même, & tout sur sur fait découvert; quelques témoins avoient disparu; on soupçonna Robert d'Artois de les aveir fait périr, parce qu'ils vouloient se rétracter. Ceux qu'il avoient été arrêtés avouèrent la subornation, la

lii

Divion avoua fon crime; tous ceux qui avoient en part à cette fourberie, prétendirent avoir cedé aux promesses, aux menaces, aux biensaits, & en esset quel autre motif auroient-ils pu avoir?

Une particularité assez étrange de ce procès, c'est qu'on sorça le consesseur du comte d'Artois de rendre témoignage contre lui. Des docteurs & des jurisconsultes décidèrent que ce consesseur pouvoit & devoit tout réveler, & pour achever de le déterminer, l'évêque de Paris le menaça de la

question.

Il ne tint pas à Philippe de Valois que son beaufrère ne s'épargnât l'infamie de son arrêt. Avant de laisser agir la justice, il sollicita par sa sranchise la confiance de Robert, il l'avertit que ses titres étoient faux, qu'il en avoit la preuve ; il le conjura de renoncer à sa prétention : Robert poussa l'insolence jusqu'à le désier indirectement. Valois, après un premier mouvement de colère, dévora cette insulte, le plaignit, l'avertit encore, le fit avertir par tous ses amis, & ne l'abandonna qu'à l'extrémité; on s'étonna de la patience que témoigna dans cette affaire ce roi impétueux; on s'étonna de l'endurcissement du comte d'Artois. La preuve du faux eut tout l'éclat qui pouvoit la rendre humiliante pour ce prince. La Divion avoua tout devant lui, en présence du roi & des juges; elle recommença l'opération à leurs yeux, pour montrer comment elle l'avoit faite. Le comte d'Artois ne se rendit point encore.

Enfin, comme il étoit temps de prononcer, le procureur du roi (on appelloit ainsi alors le procureur-général) demanda publiquement au comte d'Artois s'il prétendoit encore se servire de ces titres? Robert embarrassé de cette question pressante, sortit pour déliberer avec son conseil; il rentra peu de temps après dans la salle, & déclara qu'il renonçoit à ces titres, qui alors surent lacérés solemnellement en sa présence, & en apparence de son consentement; mais, dès qu'il sut éloigné

de la cour, il changea de langage.

Il ne saut pas dissimuler une objection assez sorte que M. Villaret sait très-bien valoir. Outre une foule de témoins pris parmi des gens de pratique & parmi des gens du peuple, il y avoit un autre ordre de témoins, que leurs noms, leur rang, leur âge même sembloient mettre au-dessus du foupçon. C'étoient de vieux chevaliers ou écuyers qui déposoient d'un fait comme l'ayant seulement entendu dire. On trouve parmi eux des Mailly, & des de Fienne. Leur âge est de 63, 65, 70, 75, 80 ans; ils déclarent avoir oui dire, quarante ou cinquante ans auparavant, que Robert II avoit cédé à Philippe, son fils, la propriété du comté d'Articis, pour lui & pour ses hoirs. « Ces témoins, dit M. Villaret, ne sont point rappelles dans le juge-» ment, leur témoignage ne paroît avoir aucune » liaison avec l'imposture de la Divion; la Divion » ne les accufa ni dans le cours du procès ni à » la mort; on ne procéda point contr'eux y. Parmi

ces témoins il y a un Pierre de Machaus, qui avoit été chargé par le roi Louis-le-Hutin, d'arrêter Enguerrand de Marigny, & qui, le jour du supplice de ce ministre, sut envoyé à Montsaucon, pour l'interroger sur l'affaire de l'Artois; il rapporte la réponse d'Enguerrand, il marque le temps & le lieu où elle a été saite, il nomme les personnes présentes à cette réponse, & cette réponse est qu'en esset Robert II avoit donné le comté d'Artois à Philippe son fils, père de Robert, & que l'évêque d'Artois est en état de le certifier & d'en rapporter les preuves. Que penser après cela de cette affaire? Les titres véritables de Robert d'Artois avoient-ils disparu par une manœuvre concertée entre Mahaud, l'évêque d'Arras son ministre, & Enguerrand de Marigny? Etoit-ce pour remplacer ces titres véritables qu'il en avoit produit de supposés, comme un homme qui opposeroit une quittance fausse à un billet faux, & qui, par ce cercle d'impostures rentreroit dans la justice & la vérité? Observons cependant que la déposition de Pierre de Machaus pourroit bien être dans le cas de ne rien prouver, précisément parce qu'elle . prouveroit trop ; que la conformité parsaite de cette déposition avec l'imposture de Robert d'Artois & de la Divion, les rapports marqués de cette même déposition avec la fausse lettre de l'évêque d'Arras, font des circonstances bien suspectes. Nous avons remarqué que la lettre de l'évêque d'Arras ne désignoit celui qui avoit jetté au seu l'expédition gardée en France, que sous le titre d'un de nos grands seigneurs. On avoit réfervé vraisemblablement à la déposition de Pierre de Machaus de nommer ce grand feigneur, & la connivence est au moins très-probable. Ces considérations paroissent avoir échappé à M. Villaret. Ajoutons que si l'histoire avoit pu nous instruire des liaisons de ce témoin avec Robert d'Artois, ou avec fon parti, cette déposition nous surprendroit peut-être moins; ajoutons encore que le roi dont il parle (Louis Hutin,) étoit mort, que Marigny étoit mort, que l'évêque d'Arras étoit mort, que les autres témoins qu'il cite, étoient peut-être morts au temps de la déposition dont il s'agit, ce qui acheveroit de la rendre très-suspecte.

La dame de Divion fut brûlée vive avec une de fes complices. (arrêt du 6 octobre 1331.) Une telle rigueur peut étonner aujourd'hui, elle tenoit à d'anciennes erreurs; on n'avoit pas cru autre-fois, qu'il fût possible sans magie de contresaire des sceaux & des écritures. Ce sut la sorcière qu'on brûla en brûlant la saussaire. Elle expliquoit à la vérité son opération d'une manière naturelle; mais les préjugés qui servoient de loix alors, rapportoient à la magie cette espèce de crime. Aussi voyons-nous que ses complices mêmes lui disoient qu'elle

seroit arse, qu'on la devoit ardoir.

Le comte d'Artois, aussi coupable que la Divion, puisqu'il avoit commandé & payé ce crime, ne sut que banai du royaume. (arrêt du 19 mars 1332.)

Cette dissèrence dans la peine peut Venir aussi de

la différence de rang.

Observons cependant que les conclusions du procureur du roi étoient à mort; &, attendu l'absence, au bannissement; ce qui sembleroit prouver qu'alors on ne condamnoit point à mort par contumace, soit qu'on jugeât injuste de condamner un homme à mort sans l'avoir entendu, soit qu'on jugeat ridicule de rendre un arrêt sans pouvoir le faire exécuter.

Robert d'Artois, réduit au désespoir, s'abandonna aux superstitions les plus absurdes & les plus criminelles; également crédule & méchant, il se persuada que des billets écrits d'une certaine encre moitié rouge, moitié noire, auroient la vertu d'affoupir ceux qui les liroient, au point qu'ils pourroient être enlevés tout endormis & sans s'en appercevoir. Il espéra se rendre maître par ce moyen de tous ses ennemis. Plus atroce encore dans ses ridicules projets de vengeance, il essaya, dit-on, d'assassiner, puis d'envouter le roi, la reine, & leur fils aîné.

Il n'avoit pas attendu son arrêt de bannissement pour s'expatrier, il erra pendant quelques années en diverses provinces des Pays-Bas, d'où le roi, par son crédit, le sorça souvent de sortir, puis en Provence, où le roi voulut le saire arrêter, vraisemblablement parce que Robert travailloit par-

tout à lui susciter des ennemis.

Enfin, Robert d'Artois alla porter sa honte & souffler sa rage à la cour d'Angleterre; il confirma Edouard III dans la résolution de réclamer le trône de la France ; il s'offrit à servir cette injustice , dans l'espérance de se venger, & de chasser de l'Artois son compétiteur, le duc de Bourgogne, qui avoit éponsé la petite fille de Mahaud. Philippe de Valois écrivit assez inutilement au roi d'Angleterre & au sénéchai de Gascogne, pour demander qu'on renvoyât Robert d'Artois en France, sous bonne & sure garde, il n'obtint pas même une réponse. Alors Robert sut déclaré ennemi du roi & de l'État. (Lettres du 7 mars 1337.)

Sa femme, quoique sœur de Philippe de Valois, fut ensermée au château de Chinon. Outre qu'elle avoit partagé les crimes de son mari, elle cherchoit à exciter des troubles pour le servir. Robert, depuis son bannissement, s'étoit hasardé à saire un voyage secret en France pour la voir, & prendre

des mesures avec elle.

Leurs enfans, innocens, surent ensermés à Nemours, puis à Andely; pour servir d'ôtages.

Robert d'Artois affiégea Saint-Omer, il fut obligé de lever le siège, après avoir été battu sous les murs de la ville, le 26 Juillet 1340. Il alla ensuite servir en Bretagne contre la France. Assiégé dans Vannes, il est blessé à un assaut; Vannes est pris, Robert se sauve par une poterne & se retire à Hennebon, d'où ses blessures l'obligent de passer en Angleterre pour être à portée des secours ; il

mourut dans le trajet, ou à fon arrivée à Londres; (1342) il mourut chargé de la haine des François & peu regretté des Anglois, qu'il avoit engagés dans une guerre suneste à tous les partis; exemple déplorable des crimes & des malheurs où peuvent entraîner l'ambition & la vengeance! Si ce prince, dépouillé de l'héritage de ses pères par une loi rigoureuse, peut-être injuste, peut-être mal appliquée, eût eu assez de grandeur pour soutenir son sort & servir sa patrie, la France l'eût plaint, admiré, récompensé sans doute. Le roi avoit plus d'un moyen de dédommager son beaufrère, & il avoit commencé à le dédommager. Robert, par son crime & par sa révolte, combla lui-même sa disgrace. Issu de tant de rois, fils, petit-fils, arrière petit-fils de héros morts pour la patrie, Robert d'Artois mourut en combattant contr'elle avec la valeur de ses pères, & laissa une mémoire insâme.

Ses ensans expièrent ses crimes & surent dignes de leurs ayeux. Philippe d'Artois, cointe d'Eu son petit-fils, sut connétable de France sous Charles VI, il sut sait prisonnier à la bataille de Nicopolis en 1396, & mourut dans la Natolie, toujours

prisonnier, le 15 juin 1397.

Son fils Charles sut pris à la bataille d'Azincourt en 1415 & conduit en Angleterre, où il resta prisonnier jusqu'en 1438. Charles VII le fit pair de France en 1458, Louis XI, gouverneur de Paris en 1465. Il mourut sans ensans le 25 juillet 1472,

& en lui finit la branche d'Artois.

Le comté d'Artois étoit resté à la maison de Bourgogne, qui s'éteignit en 1361; il sut possédé aussi par la seconde maison de Bourgogne, & passa par elle à la maison d'Autriche, mais toujours à la charge de l'hommage envers la France; l'époque de 1529 apporta un changement à ce dernier article; François I, par le traité de Cambray, fut obligé de renoucer à toute souveraineté sur la Flandre & sur l'Artois, & de cèder à l'empereur Charles-Quint, tous ses droits sur Tournay & fur Arras.

Les événemens de la grande guerre de 1635, terminée en 1659 seulement, & sur-tout les traités des Pyrenées (7 novembre 1659,) & de Nimegue, (17 septembre 1678,) nous rendirent l'Artois, qui depuis ce temps est resté à la France & qui sert actuellement de titre à un srère du

ARTORIUS, (Hist. ancienne,) chevalier romain, dont Josephe rapporte l'avanture dans le sixième livre de la guerre des Juis, chap. 19; au siège de Jérusalem, il s'étoit engagé inconsidérément dans le haut d'un des portiques du temple, lorsqu'on y mit le seu; il alloit être enveloppé par les flammes, & n'avoit aucun moyen d'y échapper, lorsqu'il s'avisa de crier à Lucius son ami & son compagnon d'armes, qui étoit en bas & à l'abri du danger, qu'il alloit se jetter, & que si Lucius vouloit le recevoir dans ses bras, il le fai-

Iii 2

foit son héritier. Lucius l'attendit, le reçut, lui fauva la vie, mais aux dépens de la sienne; il sut écrasé par le poids du corps de son ami, & mourant sur la place.

ARTORIUS est aussi le nom d'un médecin d'Auguste, & peut-être de deux, si celui qui est appellé Antonius Musa dans plusieurs éditions d'Horace:

Nam mihi Batas Musa supervacuas Antonius,

se nommoit, comme quelques - uns le croyent,

Artorius Musa.

ARTOXARE, eunuque puissant sous Artaxerxès Longuemain, & encore plus sous Darius Nothus, marque certaine d'un mauvais gouvernement & d'un prince sans mérite, disoit Pline à Trajan: scis præcipuum indicium non magni principis magnos libertos. Cet Artoxare, d'esclave de Darius & de Parisatis sa semme, voulut devenir souverain; Parisatis démêla ses desseins, & le sit périr dans

les supplices.

ARTUS, ARTHUS, ou ARTUR, (Hift. mod.) est le nom de plusieurs princes & hommes illustres dans l'histoire Moderne, ou dans les Fables qui en tiennent lieu. Par exemple, le premier Artus, dernier roi des Bretons, chasses par les Saxons, de la Bretagne, aujourd'hui l'Angleterre, n'est connu que par les romans, qui ont répandu tant de merveilleux sur ses prétendus exploits. Ces douze grandes batailles où il défit les Saxons, étoient de petits chocs dont le succès avoit à peine la moindre influence sur l'état des affaires, puisque les Saxons ne perdirent presque pas un pouce de terrein, & que le théâtre de la guerre ne cessa pas d'être rensermé dans un espace très-borné; mais enfin cet Artus fut le dernier Breton qui eut du courage, & les restes de la liberté Bretonne périrent avec lui.

Les Romains ont fait naître Artus comme la Fable a fait naître Hercule; le roi Uther, devenu amoureux de la mère d'Artus, la trompa, en prenant par les enchantemens de Merlin la figure de fon mari. Nous ne relevons ces solies, que parce que nous en trouvons la cause morale dans l'admiration & la reconnoissance des Bretons pour les

derniers défenseurs de la liberté.

Le roi Artus & les chevaliers de la Table ronde, ne sont, selon M. le comte de Caylus, qu'une imitation de Charlemagne & de ses douze pairs. C'étoient des sables imitées de sables. Il observe en général que les Anglois ont été anciennement, en littérature, en histoire, & dans les Fables historiques, des copistes ardens des François, qui en effet les précédoient dans les lettres & dans les arts, comme ils étoient précédés eux-mêmes par les Italiens & les autres peuples méridionaux. Les Anglois nous envioient Charlemagne, ce héros auquel ils n'en avoient point à opposer de semblable, au moins avant lui. La Fable vint au se-

cours de l'Histoire; ils voulurent absolument avoir eu l'équivalent de Charlemagne, avant Charle" magne même; ils choisirent, dans des temps ignorés, un prince auquel ils pouvoient, à leur gré, donner toutes les belles qualités, attribuer tous les hauts faits que l'imagination pouvoit concevoir. Nulle vérité historique ne les gênoit. On ne connoissoit guères de ce prince que son nom & l'époque de son règne, & cette époque avoit un grand avantage; comme elle étoit antérieure à Charlemagne, Charlemagne devenoit en apparence la copie d'Artus. C'est ce double intérêt de pouvoir embellir leur héros de toutes les couleurs de l'imagination, & en même-temps se procurer l'antériorité de date sur Charlemagne, qui a fait présérer Artus à d'autres princes qui auroient mieux soutenu le parallèle avec le conquérant françois, par exemple, à Egbert, qui eut l'honneur d'éteindre l'Heptarchie, & de réunir tous les royaumes de l'Angleterre; & au grand Alfred, à qui l'histoire n'a presque trouvé aucun reproche à saire : mais Egbert avoit un grand titre d'exclusion, c'est que l'histoire le réprésente comme l'élève de Charlemagne, à la cour duquel il avoit trouvé un asyle. Formé par les leçons & les exemples de ce protecteur, aidé de ses secours, il eût toujours rap-pellé sa supériorité. Alfred, son petit-fils, avoit l'inconvenient d'être postérieur à Charlemagne, qui cût toujours paru avoir été son modèle.

Les rapports entre Artus & Charlemagne sont sensibles; les auteurs des romans d'Artus ont mal déguisé l'imitation. Charlemagne & Artus se ressemblent parsaitement par le nombre & la qualité. des guerres qu'ils ont eues à soutenir, par le grand nombre de voyages qu'ils ont saits : tous deux ont combattu les Payens & les Saxons; tous deux distribuoient avec la même générosité à leurs capitaines, à leurs foldats, le butin qu'ils avoient fait; tous deux avoient les mêmes vertus, la même sobriété, la même srugalité, la même économie dans la vie privée, la même magnificence dans les fêtes, dans les folemnités, dans les cours plénières : tout ce qui est en précepte & en loi dans les capitulaires de Charlemagne, est mis en action dans la vie d'Artus. Charlemagne & Artus ont eu l'un & l'autre un neveu très-brave, qu'ils ont aimé uniquement. Roland, dans les romans de Charlemagne, Gauvain, dans les romans d'Ar-

tus, jouent le même rôle.

La bonne épée de Charlemagne, longue & large, que l'on nommoit Joyeufe, & que l'on montre encore à Saint-Denis, & la Durandal, cette merveilleuse & magique épée, donnée par Charlemagne à Roland, & qui, entre les mains de ce paladin, même affoibli par la perte de son sang, coupoit un rocher en deux, sont le modèle de l'Escalibor, cette épée d'Artus, à laquelle rien ne pouvoit résister, & de toutes les autres épées enchantées, dont il a plu aux poètes & aux romanciers de décrire les effets merveilleux & les ter-

ribles coups : le premier modèle de ces armes divines est dans les armes forgées par Vulcain pour Achille & pour Enée. Roland, près de mourir, casse la lame de Durandal, & en jette bien loin les tronçons, afin qu'elle ne puisse jamais servir aux Insidèles contre les Chrétiens. Artus, au moment de sa mort, charge son écuyer de jetter Escalibor dans un lac, pour que personne n'eût l'honneur de la posséder après lui.

Les chevaliers de la Table ronde répondent

Les chevaliers de la Table ronde répondent aux pairs de Charlemagne; & ce titre de pairs, qui annonce une égalité parfaite entre ceux qui portent ce titre, a vraisemblablement sait naître l'idée de la Table ronde, dont l'établissement, s'il appartient à l'histoire, n'étoit, selon la conjecture de l'abbé le Gendre, qu'un moyen d'éviter toute dispute sur les rangs. L'époque de cet établissement ne se trouve nulle part dans l'histoire.

2°. ARTUS, ou ARTHUR, prince d'Angleterre petit-fils d'Henri II, par Geoffroy, frère aîné de Jean-sañs Terre, fut une victime bien intéressante & bien malheureuse de l'ambition criminelle de ce vil & insâme Jean, son oncle. Celui-ci avoit succèdé au trône d'Angleterre, en vertu du testament de Richard I, son frère aîné, au préjudice d'Artus son neveu, qui étoit l'héritier légitime. Artus l'étoit aussi de la Bretagne, que Constance sa mère avoit porté en dot à Geoffroy. Constance vivoit encore & gouvernoit la Bretagne; la fameuse Eléonore d'Aquitaine, veuve d'Henri II, vivoit aussi, & la rivalité de l'ayeule & de la mère sut fatale au jeune Artus.

On foupçonna Elénore d'avoir influé sur la disposition qui avoit privé Artus de la couronne d'Angleterre. Elle avoit conservé beaucoup d'ascendant sur Richard & une grande part au gouvernement pendant les longues & sréquentes absences de ce prince. La continuation de son pouvoir lui paroissoit plus assurée sous Jean son fils que sous Artus son petit-sils, précisément, parce que ce dernier avoit pour mère Constance, non moins ambitieuse qu'Eléonore, non moins accoutumée qu'elle à commander sous le nom de son sils, & qui vraisemblablement n'eût pas moins règné en Angleterre qu'en Bretagne, si Artus eût sucèdé à Richard.

Jean étoit conduit par sa mère, Artus l'étoit par la sienne; deux semmes telles qu'Eléonore & Constance, préparoient un spectacle aux politiques & des prophles à l'Es

tiques & des troubles à l'Europe.

On proposa de laisser l'Angleterre à Jean, & de donner les provinces du continent au jeune Artus; c'étoit une transaction d'autant plus raisonnable, qu'indépendamment des droits de la nature, Artus avoit pour lui un premier testament de Richard, qui l'avoit institué son unique héritier dans tous ses états. On proposa ensuite de partager du moins ces provinces du continent, d'en donner àpeu-près la moitié à l'aut, & la moitié à l'autre. Constance, mère d'Artus, mourut en 1202 ou

1204, au milieu de ces négociations; Artus, prince plein de seu & de courage, courut attaquer la Guyenne dont Philippe - Auguste lui avoit donné l'investiture pour embarrasser le roi Jean. En traversant le Poitou, il apprend que son aïeule Eléonore, toujours son ennemie, étoit dans le château de Mirebeau; il affiège ce château & l'emporte d'assaut; mais Eléonore eut le temps de se résugier dans une tour, d'où elle trouva le moyen de faire favoir son danger au roi Jean, qui étoit alors à Rouen. Ce prince sortit un moment de son sommeil, & cet effai qu'il fit de l'activité, fut heureux. Artus tomba entre ses mains; Artus qui brûloit de suivre les traces de Henri II & de Richard, surpris par Jean, son oncle, de qui on n'attendoir rien de semblable, s'imagina qu'entouré de l'élite de la noblesse françoise, il n'avoit rien à craindre. Il ne considéra ni le nombre, ni la discipline destroupes mercénaires que Jean avoit rassemblées. Affiègé par des forces trop supérieures dans le même château où il avoit pense prendre Eléonore, il fit des forties; il fut enveloppé. Son courage ne put le fauver; il sut pris, conduit d'abord à Falaise, puis ramené à Rouen. Le reste de sa destinée est ignoré; on sait seulement qu'il disparut deux ou trois jours après la mort d'Eléonore, qui n'avoit pas cesse d'être son ennemie, mais qui n'eût jamais fouffert que son fils eût été le bourreau de son petit-fils.

On raconte un peu au hasard les circonstances de cet horrible événement. Voici celles qui ont

paru les plus certaines.

Les seigneurs Bretons demandoient avec instance la liberté de leur comte. Le roi de France pressoit & menaçoit. Jean étoit inébranlable, & paroissoit rouler dans son esprit quelque grand & sinistre projet. La défiance & la crainte étoient dans toutes les ames. Jean redoutoit les droits, la vengeance & la gloire naissante de ce jeune Artus. Les amis d'Artus trembloient en voyant dans quelles mains la sortune l'avoit livré. Jean avoit sait ses preuves ; l'Europe attendoit un crime. Jean n'ofa pas d'abord faire périr son neveu; il se contenta de vouloir lui ôter, avec la vue, le pouvoir de se reproduire, & il crut être modéré, parce qu'il ne saisoit pas tout le mal qu'il auroit désiré de saire. Il donna scs ordres pour cette cruelle exécution à Hubert de Eurgh ou du Bourg, gouverneur du château de Falaise. Cclui-ci, pour se dispenser de les accomplir, proposa au roi de prendre un autre parti, celui de fonder la disposition des esprits, en répandant un faux bruit de la mort d'Artus. Jean approuva cet expédient. Le fon sunèbre des cloches annonça dans toute la Normandie la mort du prince. La sureur des Bretons à cette nouvelle, leurs fermens de vanger leur comte, le foulèvement ou le murmure de toutes les provinces du continent, apprirent au tyran combien il éroit hai, combien Artus étoit aimé, combien c'étoit risquer que d'attenter à sa vie. Hubert de Burgh ,

pour prévenir les effets de cette fermentation générale, snt obligé de montrer Artus au peuple; mais cet homme qui fervoit à la fois le roi & le prince, devint suspect ou odieux à Jean, qui frémissoit de rage de n'ofer consommer son crime. Plus ce crime étoit dangereux, plus il le jugeoit nécessaire. Il sit transporter le prince à Rouen, & chercha par-tout des affassins: il n'en trouva point; on le convoissoit capable d'immoler le bourreau après la vistime, pour défarmer la haine publique; l'honneur inspiroit les uns, la crainte arrêtoit les autres. Guillaume de Bray, auquel Jean propofa d'assassiner Artus, répondit qu'un chevalier n'entendoit rien à un pareil métier; d'autres en dirent autant. Le roi enfin vit qu'il ne pouvoit compter que fur lui-même. Il se rendit par eau pendant la nuit, au pied de la tour de Rouen; il sit amener le prince dans fa barque, & avant de le jetter dans la rivière, une grosse pierre au cou, il lui passa plusieurs sois son épée au travers du corps, dans la crainte qu'on ne le repêchât vivant. On ajoute qu'en effet le corps d'Artus sut tiré sur le rivage par les filets d'un pêcheur, & enterré à l'infçu de Jean dans le prieuré de Notre - Dame dn Pré.

Dans le temps qu'Artus étoit encore gardé au château de Falaise, Jean s'y étoit rendu, pour conférer avec lui, & foit qu'il n'eût point encore pris de résolution suneste, soit qu'il voulût seulement s'instruire dans cette consérence de diverses choses qu'il pouvoit lui importer de savoir, il essava de détacher Artus des intérêts de la France, en lui offrant à ce prix la vie & la liberté. Artus, dit-on, répondit qu'il n'abandonneroit point fon bienfaiteur pour son tyran, & redemanda son trône d'Angleterre & ses provinces de France que Jean lui retenoit injustement. Ce sut, ajoute-t-on, cette hauteur infléxible qui acheva de déterminer Jean à le perdre, & ce sut ce crime de Jean qui le perdit lui-même. Ses sujets l'abandonnèrent, les Bretons se révoltèrent; Philippe-Auguste citant le roi Jean à la cour des pairs, l'y condamnant par contumace, confifquant les provinces du continent par une sentence, & les soumettant par les armes, parut bien moins un conquérant qui profitât de l'embarras d'un roi voisin, qu'un juge qui punissoit un coupable, qu'un heros qui vengeoit la querelle des rois & de l'humanité. Que les Machiavellistes apprennent qu'il est toujours dangereux d'être coupable. L'arrêt de Jean peut les instruire, le voici:

" Jean, duc de Normandie, ayant violé fon ferment envers le roi Philippe, fon feigneur; thé le fils de fon frère aîné, vaffal de la couronne de France, cousin du roi, & commis ce crime dans l'éténdne de la feigneurie de France, il est déclaré coupable de félonie & de trahison; toutes les terres qu'il tient à hommage feront confisquées.

" Rollon, dit Mezeray, pour s'être, de barbate,

n fait chrétien & vertueux, sut le premier duc de
 n Normandie; & Jean, pour être, de chrétien,
 n devenu plus méchant que les payens & les bar-

" bares, fut le dernier".

L'assassinat d'Artus est de l'an 1202.

3°. ARTUS de Bretagne, comte de Richemont, frère du duc de Bretagne, Jean VI, & dans la suite duc de Bretagne lui même. Son frère & lui étoient dans les intérêts de la France contre Henri V & les Anglois. Artus fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Henri V lui permit de faire un voyage en Bretagne fur fa parole. La mort de ce monarque étant arrivée avant le retour de Richemont, celui-ci, dit-on, prétendit être dégagé de son serment, prétention peu digne d'un chevalier, car on n'avoit jamais entendu dire qu'un prifonnier devînt libre par la mort du vainqueur, & la rançon étoit un objet d'intérêt qui passoit à l'héritier. Le duc de Bedfort, frère de Henri V, & régent d'Angleterre & de France pendant la minorité de Henri VI, ne s'amufa pas à prouver & à reprocher au comte de Richemont fon infidélité envers l'Angleterre, il profita de la conjoncture pour le rendre infidèle à la France, & gagner par lui le duc de Bretagne; il engagea le duc de Bourgogne, dont il avoit époufé une fœur, à donner au comte de Richemont, fa fœur aînée, veuve du dauphin Louis, frère aîné de Charles VII; ainfi le comte de Richemont devint beau-frere & du duc de Bourgogne & du duc de Bedfort, & il fe forma entre les ducs de Bedfort, de Bourgogne, de Bretagne, & le duc de Richemont, une alliance plus utile à l'Angleterre, que n'eût pu l'être la rançon de ce dernier.

Le duc de Bedfort avoit gagné le duc de Bretagne en rendant la liberté au comte de Richemont fon frère; le roi Charles VII, à fon tour, le regagna, en donnant au même comte l'épée de connétable, vacante par la mort du comte de Bukan, Jean Stuart, tué en 1424 à la bataille de Verneuil. Le duc de Bedfort fondit tout - à - coup fur la Bretagne; le duc de Bretagne, surpris & estrayé, n'eut d'autre parti à prendre que de renoncer à l'alliance de la France, d'accéder au traité de Troyes, de reconnoître la régence de Bedfort & la suzeraineté de Henri VI. Mais le comte de Richemont resta connétable de Charles VII; il lui vendit cher fes fuperbes fecours; s'il rendit d'inportans fervices, il fit de violens outrages : il voulut prefcrire au roi le choix de ses amis & de ses ennemis; il purgea la cour de favoris, & en chassa les ministres à force ouverte, pour être le feul favori & le seul ministre. Il ne put jamais y parvenir; il put causer des difgraces, mais non obtenir la saveur; le roi ne vit en lui qu'un serviteur insolent & tyrannique, d'autant plus odieux, qu'il étoit quelque-

fois nécessaire.

C'étoit le président Louvet que Charles VII avoit envoyé au comte de Richemont pour lui offrir l'épée de connétable. Richemont avoit des

sujets d'être mécontent de cet homme, & Charles VII avoit chargé exprès Louvet d'une négociation qui paroiffoit propre à éteindre le ressentiment que Richemont pouvoit avoir conservé contre lui; Richemont accueillit sort bien la proposition, & reçut sort mal l'envoyé. La première condition qu'il mit au traité, sut le renvoi de Louvet. Il y joignit Tanneguy du Chatel, à cause de l'assassinat du pere du duc de Bourgogne. Le roi promit tout, dans l'espérance de ne rien tenir; mais du Chatel lui sit sentir la nécessité de sacrifier tout à un homme qui pouvoit lui répondre du duc de Bretagne, & peut-être le réconcilier avec le duc de Bourgogne; en conséquence il se condamna lui - même à l'exil, & partit malgré toutes les instances du roi. Le président Louvet ne s'exécuta point de si bonne grace, il employa l'intrigue & le pouvoir des semmes, pour rester. Cependant, le comte de Richemont, qui en acceptant l'épée de connétable, s'étoit sait donner des ôtages & des places de sûreté, revenoit de négocier avec les ducs de Bretagne. & de Bourgogne; il comptoit ne plus retrouver à son retour les ministres qu'on lui avoit promis d'éloigner; il arrive avec des troupes dont Charles avoit besoin; Charles, résolu de garder ses ministres, suit devant lui; Richemont le poursuit comme un ennemi qu'on presse & qu'on veut réduire; dans cette conjoncture toutes les places réputées royalistes, ouvrirent leurs portes à Richemont, & refusèrent obéissance au roi.

Les ministres sont sorcés d'abandonner la cour. Louvet, en partant, recommande au roi, Giac son ami & sa créature, suspect ainsi que sa semme, d'avoir trahi le duc de Bourgogne, Jean, à Montereau. Richemont avoit compris dans la proscription le bâtard d'Orléans (le comte de Dunois;) mais bientôt sur sa réputation de talent & de probité, il le fit revenir, pour montrer qu'il ne poursuivoit que le crime, & qu'il étoit l'ami du mérite, par-tout où il le rencontroit. Il ne le rencontra point dans Giac, qui, pour gouverner son maître, le rendoit invisible, & le plongeoit dans la mollesse, & qui, pour saire échouer les entreprises du connétable, détournoit l'argent destiné à la guerre. Richemont étoit accoutumé à se faire justice lui-même; sans demander au roi une permission qu'il étoit sûr de ne pas obtenir, il sait arrêter Giac dans son lit, & entre les bras de sa femme, qu'on soupçonne d'avoir trahi Giac, son mari, dans cette occasion, comme elle avoit trahi le duc Jean, son amant, à Montereau. Le roi, informé de cette violence, envoya ses gardes pour délivrer Giac; il n'étoit plus temps; le connéta-ble, qui le tenoit en sa puissance, lui sit saire, de son autorité privée, une sorte de procès, c'està-dire, qu'on lui donna la question, & qu'il avoua tout ce qu'on voulut. Ce qu'il parut avouer avec le plus de fincérité, ce sut le don qu'il avoit fait au diable d'une de ses mains, pour parvenir par 1

fon moyen à la sortune qu'il avoit saite; il demanda instamment que l'on commençat son supplice par lui couper cette main, de peur que le diable n'emportat le corps entier. Telles étoient les lumières des ministres & des savoris de Charles VII.

Giac sut noyé à Dun-le-Roi. La dame de Giac confirma le foupçon qu'on avoit eu de ses intelligences avec les ennemis de son mari, en épousant trop peu de temps après la mort de Giac, le seigneur de la Trémoille, alors ami du connétable. Le Camus de Beaulieu, ayant succèdé à Giac dans la saveur & dans l'abus qu'il en avoit sait, en reçut encore plus promptement le falaire. Le con-nétable le fit assassiner, & assura le roi que c'étoit pour le bien de l'état.

Le connétable reconnut une vérité qui n'avoit pas échappé à Louvet, c'est que Charles VII ne pouvoit se passer d'un favori, & que quand on ne pouvoit l'être, il salloit du moins avoir le mérite de lui en donner un, ce qui n'étoit pas difficile. Louvet lui avoit donné Giac, le connétable lui donna la Trémoille; le roi l'agréa, mais il dit au connétable : beau-cousin, vous me le baillez, mais vous vous en repentirez, car je le connois mieux que vous. C'étoit se connoître lui-même que de se sentir capable de donner sa consiance à un homme qu'il en jugeoit indigne. La Trémoille ne tarda pas à vérifier la prédiction du roi, il parvint bientôt à rendre sa saveur indépendante du connétable, d'où s'enfuivit d'abord un mécontentement secret de ce prince, ensuite un refroidissement marqué; enfin une haine déclarée entre le connétable & la Trémoille.

Il n'y avoit aucun de ces favoris qui ne sût disposé à trahir son maître pour décréditer un rival. Giac, en arrêtant les succès du connétable, en ne payant pas son armée, en détournant l'argent destiné à ses expéditions, étoit parvenu à le faire regarder par le roi comme un allié inutile & un général sans talens.

La Trémoille alla plus loin, il fit passer Riche-

mont pour dangereux.

Le duc de Bretagne, comme nous l'avons vu étoit retourné, quoique malgré lui, au parti Anglois; la Trémoille fit remarquer qu'il étoit imprudent de confier le commandement des armées françoises au frère d'un allié des ennemis. Le roi, frappé de cette réfléxion, crut devoir refuser les fervices du connétable; celui-ci parcourant des provinces royalistes pour se rendre à la cour, trouva sur son passage presque toutes les villes sermées; il n'en poursuivit pas moins sa route jusqu'à Chinon, où des princes & des grands, ennemis de la Trémoille, & mécontens de sa saveur, se joignirent au connétable. Alors la guerre civile s'alluma entre le pen de François qui étoient restés. attachés au parti de Charles VII, dernier malheur qui manquoit à ce prince, mais qu'il méritoit par ses complaisances avengles pour ses favoris; cependant on traita, la paix se sit, on n'y comprit

point le connétable.

La Trémoille se contenta de cette petite victoire, que le connétable lui céda sans peine. Ce général, pour le bien de la paix, s'éloigna de la cour, & la Trémoille crut l'en avoir chassé. Il ne songea plus qu'à lui ôter toute espérance de retour, en raffemblant autour du roi tous les ennemis du connétable. Richemont dédaignant toutes ces intrigues, plaignant un roi qui couroit à sa perte, & qu'il ne pouvoit ni servir, ni hair, alla dans la ville de Parthenay en Poitou, attendre les événemens. Les affronts qu'on affectoit de lui prodiguer, ne purent le rendre rebelle, son cœur étoit françois. Si ses procedes avoient quelquesois été violens, ses intentions avoient toujours été pures; s'il vouloit gouverner le roi, c'étoit pour l'arracher à la mollesse & le rendre à la gloire. Les succès des Anglois le pénétroient de douleur. A chaque nouvelle d'une ville prise, d'un avantage remporté par ces ennemis de la France, honteux de son inaction, il sortoit de sa retraite, & ne se laffoit point d'offrir au roi des services qu'on ne se lassoit point de resuser.

Quand les Anglois entreprirent le siège d'Orléans, le connétable insissa pour saire agréer ses

services, il sut obstinément resusé.

Le bruit des succès de la Pucelle d'Orléans vint tourmenter le connétable dans sa retraite, il s'indignoit d'être étranger à tout, il brûloit de s'associer à la gloire de cette illustre fille, & de contribuer à l'expulsion des Anglois. Après avoir dévoré encore quelques resus; il résolut de se perdre, ou de sorcer le roi à souffrir du moins ses lecours; il se rend à l'armée avec des troupes rassemblées en Bretagne & ailleurs. Au premier bruit de sa marche, le roi lui sait désense de passer outre, il poursuit sa route; le roi désend à son armée de le recevoir, il arrive à l'armée; celleci sut incertaine du parti qu'elle avoit à prendre; devoit - elle, malgré les ordres du roi, recevoir le connétable comme ami? Devoit-elle le combattre comme ennemi, & renouveller la guerre civile entre les partifans de Charles VII? On dit que la Pucelle, mettant les ordres du roi au-defsus des intérêts de l'état, sut de ce dernier avis. Le connétable du moins le crut ainsi. « Jeanne, » lui dit-il, on m'a dit que vous voulez me combattre. n Je ne sais pas qui vous êtes, ni de par qui vous » êtes envoyée; si c'est de par Dieu ou de par le Dia-" ble; si vous êtes de par Dieu, je ne vous crains » point, car Dieu connoît mon intention comme la » vôtre; si vous êtes de par le Diable, je vous crains » encore moins ». Jeanne l'affura de son dévouement, tant qu'il seroit fidèle au roi.

La Hire & les autres seigneurs bien intentionnés qui étoient dans l'armée, firent au roi de si sortes représentations, que malgré l'opposition constante de la Trémoille, il consentitens à laisser spire le connétable, se contentant de ne le point

voir. Richemont eut beaucoup de part à la victoire de Patay, où Fastol s'ensuit, & où Talbot sut sait prisonnier. La Pucelle & les chess de l'armée allèrent rendre compte au roi de ce succès. Parmi cés chess en ne vit point le connétable, & c'étoit le cas de ce Prasulgebant, &c. de Tacite, dont on a fait tant d'applications; il craignit de montrer un visage odieux, & de paroître triompher de la Trémoille & peut-être du roi, plus que de Fastol & de Talbot. Le roi parut sentir bien mal cette délicatesse, un ordre de quitter l'armée en sut tout le prix. Cet ordre révolta & l'armée & la cour contre le savori, & même contre le roi; on détestoit l'insolence de l'un, on déploroit la foiblesse de l'autre. Si le connétable eût permis alors à sa vertu d'abuser, contre un maître ingrat & contre un ministre imprudent, des difpositions générales que cette injustice avoit fait naître, les succès de la Pucelle pouvoient encore rester sans effet, & les Anglois reprendre leur ascendant. Le roi exposoit l'état & sa propre cou-

ronne pour un favori.

La Pucelle enfin se jetta aux pieds du roi, pour le prier de rendre ses bonnes graces au connétable. La Trémoille frémit de cette démarche; il seignit de se réconcilier avec Richemont; ce sut pour le mieux trahir. Le roi ne haissoit personne, il ne faisoit que se prêter aux sentimens qu'on lui inspiroit; il sit dire à Richemont qu'il lui pardonnoit: mais les intrigues de la Trémoille firent empoisonner cette grace par une nouvelle insulte. Le roi désendit au connétable de le suivre à Reims, ayant, disoit-il, besoin de lui, pour convrir l'Orléanois & le Maine contre les Anglois; du moins le prétexte avoit quelque chose d'honête, mais l'événement fit voir que ce n'étoit en effet qu'un prétexte; Richemont continua d'être traité en ennemi du roi; toutes les villes du parti royal lui sermèrent leurs portes comme auparavant, & toujours en vertu des ordres de la cour. Richemont retourna dans sa retraite de Parthenay. L'historien de Bretagne dit que la Trémoille tenta de l'y saire assassiner : le sait n'est pas avéré; quoiqu'il en foit, Richemont poussé à bout, sortit de Parthenay pour saire la guerre, non plus aux Anglois, mais à la Trémoille; il lui prit quelques places, qui furent reprifes ou rendues, comme il arrive dans toute guerre: on menagea entreeux une nouvelle réconciliation, aussi fausse que la première, mais qui fit cesser les hostilités ouvertes, non les haines ni les intrigues. On ne conçoit pas bien comment Richemont, dont l'ame étoit noble, les intentions droites, & qui montroit tant d'ardeur contre les ennemis de l'état, n'avoit pas mieux aimé se saire ches de bandes contre les Anglois, pour se venger du roi en le fervant malgré lui, que d'augmenter les troubles du royaume en faisant la guerre au savori du roi, ce qui ressembloit trop à saire la guerre au roi lui-On

On ne put pas l'empêcher au moins de rendre l'important service de détacher le duc de Bourgogne des intérêts de l'Angleterre, & de l'amener

à la paix d'Arras, (1435.) On ne put pas l'empêcher non plus de vaincre les Anglois à Fourmigny en 1450, & d'achever par cette victoire la réduction de la Normandie. De nouveaux motifs étoient venus envenimer la haine de Richemont & de la Trémoille. Celui - ci recherchoit pour son sils, Françoise, fille de Louis d'Amboise, seigneur de Thouars. Richemont la demandoit pour son neveu, Pierre de Bretagne, & Louis d'Amboise inclinoit de ce côté. Deux amis du connétable & de Louis d'Amboise (André de Beaumont, seigneur de Lezay, & Antoine de Vivonne,) étoient suspects à la Trémoille comme détournant Louis d'Amboise de son alliance. La Trémoille proposa au connétable une entrevue pour terminer leurs différens, & prendre des arrangemens sur ce nouvel objet de rivalité; Richemont craignit quelque piège, & resusa l'entrevue. La Trémoille en proposa une autre à d'Am-boise, Lezay & Vivonne, qui l'acceptèrent ; ils furent arrêtés & décapités sans sorme de procès; la Trémoille ne fit grace de la vie qu'à celui dont il demandoit la fille pour son fils. L'arrêt de Louis d'Amboise portoit que le roi, pour certaines causes, lui remettoit la peine de mort. Ces certaines causes n'eurent point lieu. Marguerite de Rieux, semme de Louis d'Amboise, alla remettre sa fille au connétable; Françoise épousa Pierre de Bretagne, & la guerre se ralluma plus que jamais entre le con-nétable & le savori. Charles VII ouvrit enfin les yeux sur tant d'iniquités & de-violences, que le favori osoit commettre sous son nom. Il cessa de l'aimer, mais il n'osoit le sacrisser, on l'aida; il se fit une conjuration de presque toute la cour, le connétable à la tête, contre la Trémoille. La cour étant à Chinon, les conjurés introduits dans le château par Gaucourt, qui en ésoit gouverneur, & par Frétal, son lieutenant, ensoncent les portes de l'appartement de la Trémoille: celui - ci ayant voulu se mettre en désense, reçut un coup de dague dans le ventre; mais on n'en vouloit point à sa vie, on le chargea de sers, & on l'envoya dans le château de Montrésor, d'où il ne sortit qu'en payant une forte rançon. Les conjurés allerent eux-mêmes rendre compte au roi de ce qu'ils avoient sait; le roi sut quelque temps incertain de ce qu'il devoit faire, puis il approuva tout. Le frère de la reine, Marie d'Anjou, le comte du Maine, qui avoit appuyé la conjuration, prit, dans la faveur du roi, la place de la Trémoille, & le fit oublier. Le connétable sut rappellé auprès du roi, qui s'étonna de ne le point hair.

Lorsque dans la suite la conjuration du dauphin Louis, contre Charles VII fon père, cette conjuration connue sous le nom de la Praguerie, vint à éclater, Richemont s'empressa d'aller joindre le roi à Amboise: Je ne crains plus rien, dit le roi en

Histoire. Tom, I. Deuxième Part.

l'embrassant, puisque j'ai mon connétable. Richemont le fervit avec d'autant plus de zèle dans cette occasion, que la Trémoille, son ennemi, pour se venger de sa disgrace, étoit entré dans le complot de la Praguerie.

Richemont, après la mort du duc de Bretagne, son frère, & des trois fils de ce frère, sut duc de Bretagne, & n'en conferva pas moins l'épée de connétable. « Elle a honoré ma jeunesse, dit-il, je n veux que ma vieillesse l'honore n. Il fit toujours porter deux épées devant lui, l'une comme duc de Bretagne, l'autre comme connétable de France.

Il gouverna bien ses sujets, il est connu sous le nom d'Artus le Justicier, il est le troissème du nom d'Artus parmi les ducs de Bretagne; il ne regna que quinze mois, & mourut regretté, en 1458, dans sa soixante-sixième année. Charles VII avoit eu à se louer & à se plaindre de lui. Général habile, politique utile, homme vertueux, il mesuroit pourtant les services qu'il daignoit rendre à son roi sur les sacrifices qu'il en obtenoit ou qu'il en arrachoit, ne voulant point fouffrir de rivaux dans la faveur. Il contribua, par ses conseils, à la création d'une milice permanente; institution dont l'objet étoit bon dans l'origine & dont les suites ont été bien sunestes à la sortune & à la liberté des citoyens dans tous les états.

4°. ARTUS est encore le nom d'un auteur françois, qui a continué jusqu'en 1612, l'histoire des Turcs de Chalcondyle, laquelle finit à l'an 1463.

ARVIEUX, (LAURENT D') (Hift. litt. mod.) Le chevalier d'Arvieux avoit beaucoup vécu dans le levant & en avoit étudié l'histoire tant ancienne que moderne; il sut envoyé à Tunis, pour des négociations, en 1668; il sur depuis consul d'Alger, puis d'Alep, en 1679: on a ses mémoires en six vol. in-12, publiés à Paris en 1735 par le père Labat; ils contiennent la relation de ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, &c. Le voyage d'Arabie par la Roque, imprimé à Paris en 1717, in-12, a été sait sur un de ses manuscrits. Né à Marseille en 1635, le chevalier d'Arvieux mourut en 1702.

ASA, (Hist. des Juifs.) fils & successeur d'Abia, roi de Juda, commença à règner l'an du monde 3049, se déclara d'abord contre le culte des idoles qui s'étoit introduit à Jérusalem & dans le reste de ses états; vainquit Zara, roi des Ethiopiens, qui lui fit la guerre; s'allia ensuite avec Bénadad, roi de Syrie, alliance dont le prophète Hanani lui fit des reproches, qui déplurent tellement au roi, qu'il le fit mettre en prison. Il mourut de la goute, après un règne de quarante-un ans, dont la fin sut ternie par les violences qu'il exerça contre plusieurs personnes de Juda qu'il sit mourir, sans qu'elles eussent commis des crimes dignes d'un si cruel traitement. (A. R.)

ASAPPES, f. m. pl. (Hift. mod.) ce font des troupes auxiliaires que les Turcs lèvent sur les Chrétiens de leur obéissance, & qu'ils exposent au premier choc de l'ennemi. (A. R.)

ASARHADDON, (Hift. d'Assyrie.) Après l'extinction de la premiere race des rois Babyloniens, il y eut un interrègne de huit ans. Les troubles qui agiterent l'état, firent sentir au peuple la nécessité de se réunir sous un ches. Asarhaddon profita de ce temps de trouble pour monter sur le trône d'Assyrie. On ne sait s'il y fut appellé par les vœux de la nation, ou s'il établit sa grandeur par l'épée. Il étoit déja roi de Babylone, d'où l'on peut conjecturer qu'il étoit assez puissant pour envahir un empire voisin, qui étoit agité de troubles domessiques. Quand les deux empires furent réunis sous un même maître, la puissance Assyrienne devint sormidable. La Palestine & la Syrie avoient été enlevées au dernier des rois Assyriens, Asarhaddon en sit la conquête. Quelques Israëlites qui, après la proscription prononcée par Sennacherib, étoient restés dans leur pays, furent transportés en Assyrie, & les plaines de la Palestine surent changées en déserts. Asarhaddon les peupla de colonies étrangères, qui substituèrent l'idolâtrie au culte du vrai Dieu. Le fléau de la stérilité sut la punition de ce peuple prosanateur, ce sut pour le détourner qu'Asarhaddon leur envoya un prêtre ifraëlite, chargé de rétablir le culte dans sa première pureté; mais l'erreur avoit pris de trop prosondes racines. La religion ne fut qu'un mêlange de judaïsme & de superstitions étrangères. Et ce sut la source de l'aversion des Juiss pour les Samaritains. Quand toutes les nations fléchissoient sous Asarhaddon, l'Egypte se crut assez puissante pour résister à ses armes; mais elle sut bientôt afservie. Ceux qui admettent deux Sardanapale, l'un efféminé & l'autre belliqueux, croyent appercevoir dans cet Afarhaddon, le Sardanapale conquérant. Son règne en Assyrie sut de trente-neus ans, il en avoit déjà règné treize à Babylone. (T-N.)

ASBIORN, (Hist. de Danemarck.) ches de rebelles en Danemarck. Canut IV ayant voulu punir une révolte de son armée par l'imposition d'une taille & des décimes en faveur du clergé, occasionna une seconde révolte plus funeste que la première, en 1085. Son dessein étoit de sou-mettre une province, & tout le royaume se souleva. Les rebelles choisirent Asbiorn pour leur ches; il étoit beau-père du seu roi Harald; & ce titre lui donnoit beaucoup. d'ascendant sur tous les esprits.; Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette proclamat on se fit sans que le roi en sût informé. Asbiorn profita de son ignorance. Il vouloit examiner les forces de Canut, lui arracher le secret de ses desseins, & le plan de son expédition, pour lui porter des coups plus sûrs. Il alla le trouver à Odensée. « Vos sujets, lui dit-il, ont pris les » armes contre vous, je me suis présenté à eux, » j'ai employé les menaces & les prières pour les

» engager à venir se jetter à vos pieds: mais les » trouvant opiniâtres dans leur révolte, mon atta-» chement à votre personne m'a inspiré un arti-» fice qui a réussi. J'ai seint de partager leur mécon-" tentement, & d'entrer dans leurs desseins. Ils » m'ont confié tout le plan de leur conspiration, » & je viens vous le révéler ». Alors il lui apprit tout ce que les rebelles n'avoient pas de sein de saire; Canut le crut, l'embrassa, & lui demanda conseil dans cette extrêmité. Asbiorn lui persuada que son armée n'étoit pas en état de résister à la multitude des rebelles, & qu'il devoit se retirer jusqu'à ce que la première sermentation des esprits s'étant dissipée, son armée sût grossie, & celles des ennemis diminuée. Canut alloit suivre ce conseil, si Benoit, son frère, ne s'y sût opposé. " Allez, dit Canut à Asbiorn, retournez vers les " rebelles; dites-leur que je leur pardonne s'ils » mettent bas les armes; mais s'ils persistent dans » leur désobéissance, revenez combattre, vaincre, " ou périr avec moi ". Asbiorn, après avoir examiné tous les endroits par lesquels on pouvoit entrer dans Odensée, retourna vers les rebelles qui, suivant ses ordres, s'étoient avancés dans la Fionie, tandis qu'il étoit auprès du roi. Son dessein étoit de se saisir de la personne de ce prince. Il les conduisit jusqu'aux portes d'Odensée, assembla ses officiers, & leur dit: "J'ai sondé le cœur de Canut; » c'est une ame séroce, également incapable de re-» pentir & de clémence; si vous vous soumet-" tez, vous êtes perdus; ne vous fiez point à la » soi des traités: rien n'est sacré pour lui. Notre » seule ressource est dans notre courage. Attaquons » Odensée, je marcherai à votre tête. Si quel-» qu'un de vous aime mieux mourir sur un écha-" faud qu'au champ d'honneur, qu'il aille se jetter " aux genoux du tyran ". L'armée poussa des cris de joie, & s'avança en bon ordre : déja l'alarme est répandue dans la ville; on court aux armes; on excite le roi à se désendre, on lui montre l'armée des rebelles déja presque aux portes, il resuse d'en croire ses yeux: » Non, dit-il, si ma vie " étoit menacée, mon fidèle Asbiorn seroit re-" venu m'en avertir: au reste, mes amis, sauvez-" vous ; s'il faut que quelqu'un perisse, ce sera » moi ». Cependant l'armée est entrée dans la ville, Canut se retire dans une église; il est massacré aux pieds des autels. Asbiorn tout couvert du sang de son roi, vouloit se saire proclamer roi lui-mème. Mais son armée se dissipa ; il se vit abandonné, en horreur à ses amis même, si les scélérats ont des amis. Enfin il périt misérablement. (M. DE SACY.)

ASCELIN, moine de l'abbaye du Bec, disciple de Lanfranc, connu comme lui, pour avoir combattu les erreurs de Bérenger, vers le milieu du onzième siècle.

ASCLÉPIADE. Nous ignorons quel sut l'inventeur du vers Asclépiade. Ce nom est principalement célèbre dans l'histoire de la médecine an-

cienne; car sans parler de ces descendans d'Esculape, désignés par ce nom d'Asclépiades, qui ouvrirent diverses écoles de médecine dans la Grèce, & dont l'histoire est entièrement rensermée dans l'histoire de la médecine, qui ne nous regarde pas, il y en a eu quelques-uns à Rome, dont la vie rentre un peu plus dans l'histoire commune; un entr'autre qui vivoit sous Trajan; mais le plus célèbre, est celui qui exercoit son art à Rome du temps de Pompée : il étoit de Pruse en Bithynie; il resusa de s'attacher à Mithridate, peut-être par jalousie de métier. Un évènement heureux fit sa réputation & sa sortune. Un de ses malades sut réputé mort, & on alloit l'enterrer; Asclépiade lui trouva un reste de vie, & le rétablit. Pline parle souvent d'Asclépiade, mais avec peu d'estime; il avoit un principe qui devoit plaire à ses malades; c'étoit de les guérir promptement, sûrement, & agréablement. Étoit-ce une promesse ou un simple vœu? Il recommandoit particulièrement cinq choses: plutôt comme préservatifs, sans doute, que comme remèdes; l'abstinence de viande, l'abstinence du vin dans de certains cas, les frictions, la promenade, l'usage des voitures. Il fit, dit-on, une gageure qu'aucun médecin sense n'oseroit saire, & il la gagna, c'étoit de n'être jamais malade, il ne le sut point; il mourut d'une chûte, dans un âge très-avancé, l'an 96 avant J. C.

ASCLÉTARION, (Hist. rom.) c'est seulement pour remarquer combien l'amour du merveilleux a de tout temps corrompu l'histoire que nous rapporterons d'après Suétone & Dion, la prétendue avanture de cet Asclétarion. C'étoit un astrologue qui osa prédire le moment de la mort de Domitien, l'empereur le fit venir & lui dit, d'un ton menaçant: Mais toi, qui sais si précisément le moment de ma mort, sais-tu seulement le genre de la tienne? — Oui, dit Asclétarion, je serai dévoré des chiens; Domitien, pour démentir cette prédiction, le sit tuer, & ordonna que son corps sût brûlé; mais il survint un violent orage, & la pluie éteignit le bûcher; des chiens mangèrent le cadavre. Cette sotte histoire est d'autant plus mal imaginée, qu'en la supposant vraie, Asclétarion auroit toujours mal prédit. Les chiens ne l'auroient mangé qu'après sa mort. Angelo Cattho se tira plus habilement d'une pareille question de Louis XI. Quand mourras-tu? - Trois jours avant le roi.

ASCONIUS PÉDIANUS, ancien grammairien célèbre, ami de Virgile, a laissé des commentaires sur les harangues de Cicéron; il ne nous en reste qu'une partie. La première édition de ces commentaires, saite à Venise en 1477, in-fol. est rare & recherchée; mais ces commentaires se trouvent dans le Cicéron de Gronovius, publié en 1692, en deux vol. in-4°.

ASDRUBAL, fils de Magon, (Hist. des Carthaginois.) Plusieurs généraux Carthaginois ont annobli le nom d'Asdrubal. Le premier qui paroît dans

l'histoire, étoit fils de Magon, célèbre capitaine, qui le premier introduisit la discipline militaire des Grecs parmi les Carthaginois. Ce fut sous sa tente que son fils Asdrubal fit l'apprentissage de la guerre. Le fils sormé par des exemples & des leçons domestiques, sut l'héritier de la gloire & des talens de son père, lorsqu'après sa mort il sut élevé au commandement des armées. Quoiqu'il eût les qualités qui sorment le grand général, il ne sut pas toujours secondé de la sortune : une trop grande étendue de génie s'oppose quelquesois aux succès. A force de trop voir, on juge mal des vues des généraux qu'on a en tête, & ce fut la source des revers qu'eprouva souvent Asdrubal. Régulus, qui lui étoit bien inférieur en talens, remporta sur lui une grande victoire en Afrique, & quelque temps après il sut encore désait par Cecilius Metellus, qui lui enleva tous ses éléphans. Ces animaux, avec qui les Romains n'étoient point encore samiliarisés, surent promenés, comme autant de trophées, dans toutes les villes d'Italie. Asdrubal, quoique malheureux dans les combats, n'en sut pas moins respecté de ses concitoyens, parce que second en ressources, il réparoit promptement ses pertes, & paroifsoit aussi redoutable après une désaite, que d'autres après une victoire. Il paroît qu'il ne sut pas toujours malheureux à la guerre, puifque Carthage, fort économe dans la distribution des récompenses, lui accorda les honneurs de quatre triomphes, ce qui suppose qu'il sit au moins quatre campagnes glorieuses. La Sardaigne sut le plus brillant théâtre de ses victoires. Il y mourut en héros dans une bataille, dont le succès assura à Carthage la conquête de cette île. Il laissa un fils auquel il transmit tous ses talens, & qui les déploya dans la guerre de Numidie. Asdrubal, grand homme de guerre, exerça avec gloire tous les emplois civils. Il fut élevé onze sois à la dignité de suffete, Cette suprême magistrature étoit élective & annuelle comme le consulat à Rome. Celui qui en étoit revêtu avoit la même autorité à Carthage, que les rois avoient à Lacédémone. Le commandement des armées n'étoit point attaché à cette dignité, parce qu'il paroissoit dangereux de mettre dans la même main le glaive de la loi & celui de la guerre. (T-N.)

ASDRUBAL, fils de Giscon, sut nommé par le sénat pour commander en Sicile, pendant la première guerre punique. Son incapacité savorisa les progrès des Romains, & toujours mal secondé par ses soldats, dont il étoit méprisé, il n'essuya que des revers. Après l'avoir accablé d'outrages, ils poussèrent la licence & la cruauté jusqu'à le crucifier. Cette milice insolente & cruelle ne sit que prévenir l'arrêt de mort que devoit p ononcer contre lui le sénat de Carthage, qui avoit coutume de regarder les malheureux comme coupables. (T--N.)

ASDRUBAL, surnommé le Beau, avoit reçu de la nature le don de plaire, & de grands talens; il obtint la bienveillance du grand Ainilcar, à qui

KKK 2

il devint nécessaire. Un attachement si marqué, sut ! suspect; le s'enat voulut arrêter ce scandale, & leur défendir de se voir. Amilcar, pour se soustraire à l'arrêt sletrissant des magistrats, donna sa fille en mariage à fon ami. La loi ordonnoit de ne jamais séparer le gendre du beau-père. Ce sut en usant du privilège de cette loi qu'il sut autorisé à le mener avec lui en Espagne, où il le chargea de toutes les expéditions où l'on pouvoit acquérir le plus de gloire. Ce fut dans la guerre de Numidie qu'Afdrubal fit connoître tous ses talens. Les Numides voyant les Carthaginois occupés en Espagne, eurent la témérité de déclarer la guerre aux Carthaginois. Asdrubal quitta l'Espagne pour passer en Asrique; ses victoires pacifièrent les troubles, & firent rentrer les peuples dans l'obéissance. Après la mort de son beau-père, l'armée d'Espagne le proclama général, & ce choix sut consirmé par le sénat, qui crut ne pouvoir mieux confier ses destinées qu'à un élève d'Amilcar. Les premiers jours de son commandement furent marqués par la défaite d'un prince Espagnol, qui esa le provoquer au combat. La conquête de deuze villes qui lui ouvrirent leurs portes, sut le fruit de cette victoire. La modération dont il usa envers elles, engagea des contrées entières à se soumettre. Plein de reconnoissance pour la mémoire d'Amilcar, il follicita le fénat de Carthage de lui envoyer Annibal, qu'il fe chargea de former comme il avoit été formé lui-même par fon père, & supérieur à l'envie, il ne craignit point d'être effacé par ce jeune guerrier, que les vœux des foldats appelloient au commandement. Un mariage qu'il contracta avec une princesse Espagnole, acheva de lui gagner tous les cœurs de la nation. Après qu'il eut étendu ses conquêtes, il crut devoir s'en assurer la possession, en bâtissant une ville qui pût servir de rempart à ce nouvel empire. Il lui donna le nom de Carthage la neuve, & cette ville devint dans la fuite la plus riche & la plus commerçante du monde. Les Romains, alors occupés contre les Gaulois, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, n'étoient point en état de l'arrêter dans le cours de ses prospérités. Il étoit plus intéresfant pour eux de protéger leurs soyers que de porter leurs forces dans une terre étrangère; ainfi ils conclurent le fameux traité, par lequel les Carthaginois s'engageoient à ne point passer l'Ebre, à ne jamais troubler Sagonte & les autres colonies Grecques dans la jouissance de leurs privilèges. Ce traité sut religieusement observé, & Asdrubal tourna ses armes contre cette partie de l'Espagne qui s'étend depuis l'Océan jusqu'à l'Ebre. Les rois & les peuples, subjugués par son affabilité, n'opposèrent aucune résistance. Carthage conquérante sans essusion de fang, vit toute l'Espagne se saire un mérite de sa soumission. Tandis qu'Asdrubal jouissoit paisiblement de ses conquêtes, il sut assassiné par un esclave Gaulois dont le maître avoit été condamné à mort par le général Carthaginois. Ce ferviteur fanatique, tranquille & serein au milieu des tour-

mens, ne parut fensible qu'à la gloire d'avoir vengé son maître. (T-N.)

ASDRUBAL BARCA, fils d'Amilcar, & frère d'Annibal, eut les inclinations belliqueuses qui distinguoient ceux de sa maison. Instruit dans le métier de la guerre par son père & son beau-frère, il se montra le digne éleve de ses illustres maîtres. Ce sut lui qui sur établi gouverneur de l'Espagne, lorsqu'Annibal partit pour porter la guerre en Italie; on lui laissa le commandement de la slotte pour protéger les côtes, & une puissante armée pour contenir les peuples dans l'obéissance. Tandis qu'Annibal triomphoit en Italie, Cneïus Scipion subjuquoit tout le pays, depuis l'Ebre jufqu'aux Pyrénées. Magon, qui commandoit dans cette partie de l'Espagne, sut désait par ce Romain. Les troupes victorieuses se répandirent dans la campagne, sans observer ni ordre ni discipline. Asdrubal, qui étoit venu au secours de son collègue, profita de la dispersion & de la sécurité présonptueuse des Romains. Il se mit à la tête de dix mille hommes de pied & de mille chevaux, passa l'Ebre & sondit sur cette multitude éparse, dont le plus grand nombre sur passé au sil de l'épée. La fortune ne lui sut pas aussi favorable la campagne suivante. Il mit en mer quarante - cinq vaisseaux de ligne, dont il donna le commandement à un Amilear, qui passoit pour le plus grand homme de mer de son temps. Il y eut une action fanglante où la fortune des Romains triompha de la valeur des Carthaginois. Asdrubal équipoir une nouvelle flotte, & fit voile pour la Sardaigne, il se proposoit de descendre en Îtalie, & d'y conférer avec Annibal fur le plan de cette guerre. Mais Servilius avec une escadre de foixante & dix galères, l'obligea de rentrer dans fes ports. Les Romains, affoiblis par les pertes qu'ils essuyoient en Italie, étoient dans l'impuissance de sournir des secours à l'Espagne; Asdrubal s'en promit l'entière conquête. Il faisoit des préparatiss formidables, lorsqu'il reçut de Carthage l'ordre de passer en Italie, pour porter du secours à son srère épuisé par ses propres victoires. A peine se mettoit-il en marche, qu'il apprit qu'Ibéra étoit vivement pressée par les Romains. Il sait ses dispositions pour la délivrer. Au bruit de son arrivée le siège est levé, & l'ennemi vient camper près de son armée. Les deux partis étoient dans une égale impatience de combattre, on en vint bientôt aux mains. Annibal dirigeoit en grand capitaine les mou-vemens de fon armée, & fes premiers avantages lui préfageoient une pleine victoire, lorsque les Espagnols, ou lâches ou infidèles, lâchèrent le pied, & l'abandonnerent dans la plus grande chaleur du combat. Le motif de cette défection étoit le chagrin qu'ils avoient d'être transportés en Italie. Vingt mille Carthaginois restèrent sur la place, & dix mille surent saits prisonniers. Asdrubal, trahi par les alliés de Carthage, n'a de ressource que dans luimême: il équippe une puissante flotte, & met à la voile pour la Sardaigne, où il étoit appellé par les

vœux de tous les habitans, fatigués de la domination des Romains; dès qu'il sut débarqué, il renvoya ses vaisseaux en Afrique, pour marquer aux înfulaires qu'il mettoit en eux toute sa confiance. Les Sardes se rangent en soule sous ses enseignes. Manlius, qui commandoit dans cette île, rassemble une armée & livre un combat, où Asdrubal, qui touchoit au moment de la victoire, eft lâchement abandonné par ces infulaires dont il défendoit les droits & la liberté. Il trouve à peine le moyen de retourner en Espagne, où toutes les provinces, pendant son absence, s'étoient déclarées pour les Romains. Son génie fécond y crée une nouvelle armée dans un pays où Carthage n'a plus ni alliés ni sujets. II y balance la fortune des Romains, il livre deux combats, & quoique toujours vaincu, il soutient la réputation de grand capitaine, parce que dans ses malheurs il n'eut point de fautes à se repro-

Annibal n'en imposant plus dans l'Italie par l'éclat de ses victoires, se vit abandonné de tous ses alliés, la fortune parut alors se lasser de servir les Carthaginois dans tous les lieux où ils portèrent la guerre; le jeune Scipion se signala en Espagne par la prise de Carthagène. C'étoit-là que les richesses des Africains étoient accumulées : cette ville étoit l'arsenal où étoient déposées leurs armes & toutes leurs munitions & leurs machines de guerre. C'étoit saper la puissance de Carthage dans ses fondemens; il salloit un Asarubal pour en retarder la chûte; il se maintint avec gloire jusqu'au moment où Edesco, prince Espagnol, sort accredité parmi sa nation, embrassa le parti des Romains. Son exemple entraîna plusieurs autres chefs, qui aimèrent mieux combattre sous les enseignes d'un peuple belliqueux, que sous les drapeaux de républicains commerçans. Afdrubal, voyant que son armée s'affoiblissoit chaque jour par de nouvelles désertions, comprit qu'il salloit remporter des victoires pour rétablir la réputation de ses armes. Les circonstances ne lui permettoient point d'attendre l'arrivée de Magon & d'un autre Asdrubal, qui lui avoient été affociés dans le commandement. Le mal étoit urgent, il ne prit conseil que de la nécessité. Il se lassa de la lenteur de ses collègues, & choisissant une position où il avoit droit de se croire invincible, il engagea une action, où les historiens assurent qu'il sut battu. Mais il saut que sa perte ne sût pas considérable, puisque ce revers ne l'empêcha point de faire sa jonction avec ses collègues, ce qu'il n'avoit pu exécuter avant le combat. De plus, ils firent le partage des provinces, ce qui suppose qu'ils en étoient encore les maîtres. Asarubal fut chargé de conduire une armée en Italie, pour y favoriser les opérations de son frère Annibal. Il traverse les Gaules, précédé de ses éléphans, & dans tous les lieux de son passage il laisse des monumens de sa générosité. On lui permet par-tout de faire des recrues, & les Gaulois, séduits par sa magnificence, s'empressent à marcher

sous ses ordres. Les Liguriens le reçurent comme le libérateur de leur pays. Sa marche sut si rapide que Plaisance étoit affiégée avant que les Romains & Annibal même soupçonnassent son entrée dans l'Italie. Il sut contraint d'en lever le siège pour liâter sa jonction avec son frère. Les lettres écrites pour établir leurs relations, surent interceptées. Les consuls, instruits de leur dessein, réunirent leurs armées, & voulant le prévenir, ils s'approchèrent de son camp pour mieux observer tous ses mouvemens. Afdrubal, trop soible pour résister à leurs forces réunies, prit la résolution de saire sa retraite, & d'éviter une action où il ne pouvoit avoir que du défavantage. Il étoit dans un pays dont il ignoroit les routes, il sut dans la nécessité de se confier à des guides infidèles qui le trompèrent. Il erra quelques jours sans pouvoir tenir une route certaine; les Romains le joignirent près du fleuve Metaro, dont il ne connoissoit ni la prosondeur, ni les issues. Mais, soutenu par son intrépidité naturelle, il affecta toujours la même confiance : ses dispositions savantes annonçoient un général confommé. L'avantage de sa position & la sagesse de son ordre de bataille, suppléoient à la supériorité du nombre. Il donne le signal du combat & l'exemple de la plus grande intrépidité. Déterminé à vaincre & à mourir, il voit tomber à ses pieds des milliers de foldats qui tous briguent l'honneur de mourir à ses yeux. Honteux de survivre à cesse milice courageuse, il se précipite au milieu d'une cohorte où il trouve une mort digne d'un fils d'Amilcar & d'un frère d'Annibal. Le barbare Claudius deshonorant sa victoire, lui sit couper la tête, qui sut jettée quelques jours après dans le camp de son srère Annibal. Le héros Carthaginois, faisi d'horreur & de pitié, ne lut dans l'avenir qu'un enchaînement d'événemens sunesses, & il présagea des ce moment quel seroit le dessin de Carthage. (T--N.)

ASDRUBAL, général des Carthaginois dans la derniere guerre punique, n'étoit point de la famille Barcine; mais il paroît avoir eu, pour le nom romain, la même aversion qui distingua ceux de cette maison. Entraîné par son caractère turbulent & farouche, il accéléra la ruine de sa patrie, par les efforts même qu'il sit pour la relever de sa chûte. Le peuple, entraîné à son tour par l'enthousiasine républicain qu'Asdrubal saisoit paroître, suivit les impulsions de ce génie inquiet & sougueux. Citoyen sactieux & ches tyrannique, deux excès souvent plus voisins l'un de l'autre qu'on ne pense, il n'introduisit dans l'état que confusion & anarchie, il troubla tout par l'abus du pouvoir; il fit condamner à l'exil quarante des principaux citoyens, il fit jurer au peuple que jamais il ne parleroit de leur rappel : les grands & le sénat gémirent dans l'oppression, & les plaintes surent punies comme le cri de la révolte. Ces illustres bannis se résugièrent auprès de Massinissa, roi de Numidie, qui s'intéressa pour eux, & demanda leur re-

tour. Le refus infultant qu'il essuya, fut la cause ou le prétexte d'une guerre, où plus de cinquante mille Carthaginois périrent dans une seule bataille; ce coup violent dont Carthage, déja si chancelante, fut frappée, épuifa fes forces languissantes; elle accepta la paix à des conditions humiliantes, dont la nécessité & sa soiblesse lui déguisèrent l'igno-

Les Carthaginois, par leur dernier traité avec les Romains, s'étoient foumis à ne jamais prendre les armes, fans l'aven du s'enat; ils avoient violé cet engagement en portant la guerre en Numidie. Les Romains alléguèrent cette infraction pour avoir un prétexte d'abattre entièrement cette ancienne rivale de leur puissance. Pour calmer leur ressentiment réel ou assecté, le senat de Carthage déclara Asdrubal criminel d'état, comme auteur d'une guerre où Massinissa avoit été véritablement l'agresseur. Mais les Romains vouloient trouver Carthage coupable, parce qu'ils vouloient perdre Carthage; ils proposèrent des conditions de paix si dures, que les Carthaginois aimèrent mieux s'exposer à tout souffrir, que de souscrire à leur entière dégradation. Cette république commerçante ne forma plus qu'un peuple de foldats ; tous se revêtirent de la cuirasse & du bouclier; les temples, les palais & les places publiques surent des atteliers où les femmes & les vieillards, travailloient avec les artifans, à fabriquer des dards, des épées, des cuirasses & des boucliers : tout retentissoit du bruit des marteaux & des enclumes. Asdrubal, ignoninieusement banni de sa patrie, y fut rappellé avec gloire, pour combattre ce même ennemi, auquel une politique timide l'avoit facrifié; on le mit à la tête de vingt mille hommes pour commander au-dehors; mais bientôt resserré par les Romains, il s'enferma dans Nephèse qui fut assiégée & prise d'assaut : soixante mille hommes furent ensevelis sous ses ruines. Asdrubal ne fut point enveloppé dans ce carnage, il rassembla une nouvelle armée, & continua de harceler les Romains. Il eût mieux aimé commander dans la ville que hors des murailles; mais son caractère farouche le faisoit redouter des citoyens, qui aimoient mieux obeir à un autre Asdrubal à qui ils avoient confié le commandement. Le premier accufa fon concurrent de trahifon; celui-ci ne s'abaissa point à se justifier; son silence sut regardé comme l'aveu de son crime, & il sut massacré par la multitude indignée. Notre Asdrubal lui sut substitué dans le commandement de la ville, dont il eût pu retarder la chûte, s'il eût su régler l'impétuofité de fon courage, & maîtrifer la violence de fon caractère. Le premier fuccès des Romains ne fit qu'aigrir la férocité de ce général, il s'abandonna à des excès qui, sans réparer ses pertes, le rendirent plus odieux; il fit emmener fur les remparts tous les prisonniers; & à la vue des assiégeans, il leur fit couper le nez, les pieds, les mains, les oreilles, les yeux, & arracher la peau

de desfus le corps avec des peignes de fer ; enfuite il les fit précipiter du haut des remparts : c'étoit ôter tout espoir d'accommodement & de pardon. Quelques convois étant entrés dans la ville, qui déja depuis long-temps éprouvoit les horreurs de la famine, Asdrubal les sit distribuer à ses seules troupes, comptant pour rien le reste des habitans; on murmura d'une distinction si odieuse & si cruelle; il sit périr ceux dont les murmures parvinrent jusqu'à lui. Carthage comprit enfin que fon plus cruel ennemi étoit dans ses murs ; les principaux citoyens, pleins de confiance dans la générofité de Scipion, fortent de la ville & vont se présenter à lui en habit de supplians ; ils lui demandent d'accorder la vie à tous ceux qui voudroient sortir de Carthage, & un moment après, on voit arriver cinquante mille, tant hommes que fenimes, qui furent reçus avec bonté; neuf cens transfuges, ministres des fureurs d'Asdrubal, ne purent obtenir cette faveur, qui fut également resusée à leur général impitoyable. Ces hommes désespérés prennent la résolution de vendre bien cher leur vie; ils se retranchent dans le temple d'Esculape avec Asdrubal, sa semme & ses enfans; ils auroient été invincibles s'ils avoient pu se soustraire à la famine. Asdrubal trembla pour sa vie, & pasfant de la sureur à l'abbattement, il abandonne les transfuges, il fort furtivement du temple, tenant une branche d'olivier dans ses mains, & va se prosterner aux pieds de Scipion. Sa semme abandonnée avec ses enfans au ressentiment d'une soldatesque désespérée, ne peut se résoudre à partager son ignominie. Les Romains, du haut des remparts exposent à ses yeux son mari; les transsuges, vomissent contre lui les plus horribles imprécations, & plutôt que d'imiter sa lâcheté, ils prennent confeil de leur seul désespoir, ils mettent le seu au temple, aimant mieux être la proie des flammes, que d'expirer fous les verges & les haches des bourreaux. Pendant qu'on allumoit le bûcher, la femme d'Asdrubal se pare de ses plus riches habits, & se mettant à la vue de Scipion, avec ses deux enfans dans ses bras, elle éleve la voix & lui crie: "Romain, je ne sais point d'imprécations contre toi, " tu ne fais qu'user du droit de la guerre; mais puisse » le génie de Carthage conspirer avec toi pour punir » le parjure qui a trahi fa patrie, ses dieux, sa sem-" me & ses enfans ". Elle s'adresse ensuite à son perfide époux : " oh! le plus lâche & le plus scélérat » des hommes, rassasse tes yeux de ces slammes qui » vont nous dévorer, moi & mes enfans; notre fort " est moins à plaindre que le tien : nous allons ter-" miner nos fouffrances. Pour toi, indigne capitaine " de Carthage, va servir d'ornement à la pompe » triomphale de ton vainqueur, va subir à la vue " de Rome vengée, la peine due à tes crimes : " ausiitôt elle égorge ses ensans, les jette dans le seu, & s'y précipite avec eux. (T--N.)
ASEIGY, (terme de la milice Turque.) c'est le

cuisinier des janistaires, qui, outre cet office, est

obligé d'arrêter les prisonniers, de les garder & de 1 les mettre aux sers, ou de les garrotter, selon qu'il est ordonné par l'oda-basog; il porte pour marque de son emploi un grand coureau dans sa gaine, pendu au côté. (V.)

ASEKI, ou comme l'écrivent quelques historiens, assekai, (Hist. mod.) nom que les Turcs donnent aux sultanes savorites, qui ont mis au monde un fils. Lorsqu'une des sultanes du grandseigneur est parvenue par-là au rang d'aseki, elle jouit de plusieurs distinctions, comme d'avoir un appartement séparé de l'appartement des autres sultanes, orné de vergers, de jardins, de sontaines, d'offices, de bains, & même d'une mosquée: elle y est servie par des eunuques & d'autres domestiques. Le sultan lui met une couronne sur la tête, comme une marque de la liberté qu'il lui accorde, d'entrer sans être mandée, dans l'appartement impérial, aussi souvent qu'il lui plaira; il lui assigne un homme de confiance pour chef de sa maison, & une nombreuse troupe de baltagis destinés à exécuter ses ordres : enfin elle accompagne l'empereur lorsqu'il sort de Constantinople en partie de promenade ou de chasse, & qu'il veut bien lui accorder ce divertissement. Le sultan règle à sa volonté la pension des asekis : mais elle ne peut être moindre de cinq cens bourses par an. On la nomme paschmaklik ou pasmalk, qui signifie sandale, comme si elle étoit destinée à sournir aux sandales de la sultane, à-peu-près comme nous disons, pour les épingles, pour les gants, &c. Les Turcs ne prennent point de ville, qu'ils ne réservent une rue pour le paschmaklik. Les asekis peuvent être regardées comme autant d'impératrices, & leurs dépenses ne sont guère moindres que celles d'une épouse légitime. La première de toutes qui donne un ensant mâle à l'empereur, est réputée telle, quoiqu'elle n'en porte point le nom, & qu'on ne lui donne que celui de première ou grande favorite, buyuk aseki. Son crédit dépend de son esprit, de son enjouement, & de ses intrigues pour captiver les bonnes graces du grand-seigneur; car depuis Bajazet I, par une loi publique, les sultans n'épousent jamais de semmes. Soliman Il la viola pourtant en saveur de Roxelane. Le sultan peut honorer de la couronne & entretenir jusqu'à cinq asekis à la sois : mais cette dépense énorme n'est pas toujours de son goût, & d'ailleurs les besoins de l'état exigent quelquesois qu'on la retranche. Les aschis ont eu souvent part au gouvernement & aux révolutions de l'empire turc. Guer, Mœurs & usages des Turcs, tome II. (G).

ASELLI, (GASPARD) (Hist. mod.) médecin de Crémone, découvrit les veines lactées dans le mésentère, & publia sa découverte dans une dissertation de venis latteis. Il étoit prosesseur d'anatomie à Pavie, & mourut à Milan en 1626.

ASENAPHAR, (Hist. des Juifs.) roi d'Assyrie, qui envoya les Cuthéens dans le pays des dix Tribus, après en avoir emmené captifs tous les ha-

ASENETH, (Hist. Sainte.) fille de Putiphar, femme de Joseph, mère d'Ephraim & de Manassès. On croit que ce Putiphar n'est point le mari de la semme qui voulut séduire Joseph, & qui l'accusa d'avoir voulu la féduire.

ASER, (Hift. sainte.) fils de Jacob & de Zelpha, servante de Lia, sa semme, ches d'une des douze Tribus.

ASFELD, (CLAUDE-FRANÇOIS BIDAL, MA-RÉCHAL D') étoit d'une famille Suédoife. La reine Christine avoit sait son père baron; le maréchal, alors lieutenant-général, se distingua en 1707 à la bataille d'Almanza, & contribua beaucoup à cette victoire. Le roi d'Espagne, Philippe V, pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus en Efpagne, nommément dans le royaume de Valence, lui permit d'ajouter à ses armes celles de ce royaume, avec cette inscription : Bellica virtutis in Hispania præmium. En 1734, lorsque le maréchal de Ber-wick eut été tué d'un coup de canon devant Philisbourg, ce sut le maréchal d'Asseld, qui acheva fon ouvrage, en réduifant Philisbourg, le 18 juillet ; il avoit été fait maréchal de France le 14 juin précédent. Il mourut à Paris en 1743.

L'abbé d'Asfeld, son srère, (Jacques Vincent Bidal) travailloit en société avec le célèbre abbé du Guet, & a eu part à quelques-uns des ouvrages qui ont paru sous le nom de ce dernier. Il sut exilé en 1721 pour jansénisme. C'étoit la folie du temps

d'exiler pour cette cause.

ASHLEY COOPER, (ANTOINE) (Histoire d'Angleterre.) d'abord l'un des membres de la cabale, devenu depuis le fameux lord Shaftsbury, chancelier d'Angleterre. On appelloit la cabale un conseil particulier que Charles II, roi d'Angleterre s'étoit sait d'après son goût & ses vues, & on l'appelloit ainsi parce que les noms des cinq perfonnes qui le composoient, sormoient par leurs lettres initiales le mot cabal. Cétoient Clissord, Ashley, Buckingham, Arlington, Lauderdale. Charles II disoit d'Ashley que c'étoit le plus soible & le plus méchant de tous les hommes, & il continuoit de s'en servir. Ashley nourri dans les troubles civils, tour-à-tour partisan de Charles I, & de Cromwel, n'avoit aucun principe, réunissoit les qualités les plus opposées, formoit à la sois les projets les plus discordans; ministre despotique, fujet factieux, il entroit dans tous les partis & n'étoit d'aucun: il divisoit la cour & soulevoit le peuple. Il avoit toujours, selon son expression, dix mille gaillards de bonne volonté qui n'attendoient qu'un signal de sa part pour saccager Londres : zèlateur ardent de la prérogative royale en public, il étoit toujours le ches secret de l'opposition. Auteur de tous les confeils violens, ses jugemens, ses décrets dans les fonctions de l'office de chancelier, furent toujours distingués par la modération &

A la foiblesse dont Charles II le taxoit, il joignoit une audace & une insolence qui auroient dû renverser son crédit, & qui l'affermissoient. Charles II étant irrité contre lui, (ce qui arrivoit souvent,) lui dit : Shaftsbury, vous êtes le plus grand coquin du royaume. De vos sujets, sire, répondit Shaftsbury, en faifant une profonde révérence.

Le duc d'Yorck (Jacques II, frère de Charles II,) accablant un jour Ashley de reproches en public; je vois avec plaisir, dit-il, que l'équité de votre altesse royale m'a du moins épargné les titres de lâche & de papiste. (Le titre de lâche ne convenoit pas plus au duc d'Yorck qu'au lord Shafts-

Il ne bravoit pas moins le parlement que les princes; pour perdre ses ennemis, il supposoit des conspirations, qu'il chargeoit tonjours de circonstances incroyables. Ses amis lui réprésentant que les romans mêmes ont besoin de vraisemblance : "Gardons - nous bien, dit - il, d'accoutumer ces » gens-ci à la vraisemblance, nous ne pourrions

» plus en rien faire».

Il étoit le plus dangereux ennemi du duc d'Yorck, & cherchoit à l'exclure de la succession au trône; il promettoit la couronne au duc de Monmouth, fils naturel de Charles II : il l'offroit à la duchesse de Portsmouth, pour le duc de Richemont, son fils, au prince d'Orange pour lui-même: & tandis qu'il éloignoit le roi du duc d'Yorck, qu'il foulevoit le parlement contre le duc, qu'il proposoit qu'on lui sit son procès comme à un papiste récusant, il l'avertissoit des résolutions qui se prenoient contre lui à la cour & dans le parlement; mais le duc d'Yorck, qui le connoissoit, ne pouvoit prendre aucune confiance en lui. Un jour, Shaftsbury convenant avec le prince de tous ses torts, affectant le plus vif repentir & offrant de lui révéler d'importans fecrets, s'il vouloit lui pardonner, le duc d'Yorck se contenta de répondre froidement: Shaftsbury, vous avez plus besoin du pardon du roi que du mien.

Ce fut pour perdre le duc d'Yorck & l'exclure à jamais du trône, que Shaftsbury inventa la sable infernale de la Conjuration papiste, si bien résutée par le célèbre docteur Arnauld. (Voyez ci-

dessus son article.)

Shaftsbury étant tombé dans la difgrace, forma des complots après en avoir supposé. Le plus considérable de ces complots est celui qui est connu dans l'Histoire d'Angleterre, sous le nom de complot de la maison de Rye, & qui sut sormé par des protestans en haine du duc d'Yorck, & du catholicisine; il sut découvert, & la plupart des conjurés punis; quant à Shastsbury, une retraite igno-rée, même de ses complices, & qu'il ne quitta que pour suir en Hollande, puis une mort prompte & obscure dans cette terre étrangère, le dérobérent au supplice, vers la fin du règne de Charles II.

& alchymiste, surnommé par cette raison le Mercuriophile anglois; c'est de lui que le Musaum Ashmoléanum d'Oxford a tiré son nom. On a de lui l'histoire & les statuts de l'ordre de la Jarretière, Londres, 1672, in-fol. On en a fait un abrégé in-8°. qui a paru en 1715. Il mourut en 1692, âgé de 75 ans.

ASIATICUS, (VALERIUS), (Hist. romaine.) Caligula ayant abusé de sa semme, & lui en ayant fait publiquement des plaisanteries, Asiaticus, pour se venger, entra dans la conspiration de Chærea contre ce prince; il sut même à sa mort, un de ceux qui furent proposés pour lui succéder, Claude qui l'emporta, se souvint dans la suite de cette concurrence, & Messaline convoitant ces beaux jardins de Lucullus qu'Asiaticus possédoit & qu'il embellissoit tous les jours, on le sorça de se faire ouvrir les veines l'an 47 de J. C. Il étoit né à Vienne en Dauphiné, & jouissoit d'une grande puissance dans les Gaules.

On trouve un autre Valerius ASIATICUS, peutêtre son fils, qui commande sous Néron dans les Gaules, qui se joint à Vindex, lorsque celui-ci se révolte contre Néron, qui entre des premiers dans le parti de Vitellius dont il devoit épouser la

fille.

ASIATICUS est encore le nom d'un comédien, affranchi de Vitellius, pour qui l'armée eut la baffesse de demander à ce vil prince la dignité de chevalier romain, non qu'Assaticus l'eût méritée par aucune belle action, mais uniquement pour faire la cour à Vitellius; l'empereur par une fausse pudeur refusa cette grace en public, & l'accorda en particulier.

ASINIUS POLLIO, voyez Pollion.

ASMONÉE, ASMONÉENS. (Hist. des Juiss.) Asmonée, chef des Asmonéens, race qui regna sur les Juiss pendant 126 ans jusqu'au règne d'Hé-

ASMUND, (Histoire de Suède.) roi de Suède. Après la mort de Suibdager son père, qui sut vaincu par Hadding, roi de Danemarck, & périt les armes à la main, il crut qu'il ne se rendroit digne de succéder à la couronne, qu'en immolant Hadding au manes de son père. Il lui déclara la guerre. Il ne fut point arrêté par un préjugé général qui saisoit du roi de Danemarck un forcier dont les charmes étoient irréfistibles. Il crut que si l'enser combattoit pour Hadding, le ciel combattroit pour la bonne cause. Les deux armées surent bientôt en présence, Eric faisoit ses premières armes sous les yeux d'Asmund fon père. Le premier coup d'Hadding renversa le jeune prince expirant aux pieds d'Asmund. Celuici furieux, ayant à la sois son père & son fils à venger, se précipite sur Hadding. La colère & la douleur égarèrent son bras; Hadding lui plongea sa lance dans le sein. La reine Gulnida, désespérée de la mort de son époux, donna à tout le nord un spectacle plus tragique & plus rare encore. Elle ASHMOLE, (ELIE) (Hist, list. mod.) chymiste I se tua de sa propre main. (M. DE SACK.)

ASMUND

A SM UND II, (Histoire de Suede.) roi de Suede, fur un prince pacifique qui ne prit les armes que pour venger la mort de son père Ingard, assassiné par des rebelles. Il revint triomphant de cette expédition, & quitta les armes pour prendre en main le timon de l'état. Il sut juste & généreux, assable, n'eut d'autre ministre que lui-même, & donna au nord l'exemple de toutes les vertus, dans un siècle où l'on n'en connoissoit d'autre que la bravoure. C'est lui qui fit brûler une partie des immenses forêts qui couvroient la Suède, & servoient de retraite aux brigands & aux bêtes séroces, les cendres de ces arbres fertilisèrent la terre; les cultivateurs, encouragés par le gouvernement, ne se plaignirent plus ni de l'ingratitude de la nature, ni des exactions de l'état. Asmund fit applanir les chemins, & favorisa la circulation du commerce. Des bourgades & des villes s'élevèrent dans les lieux qui jusques-là n'avoient été habités que par des ours; son peuple jouissoit du fruit de ses soins; il goûtoit lui-même le plaisir de saire des heureux, lorsque Sivard son frère ofa lui disputer la couronne. Asmund marcha contre lui; les deux armées se rencontrèrent dans la Néricie. Asmund périt dans le combat, l'an 564. On l'avoit surnommé Brant, c'est-à-dire, destructeur des sorets. (M. DE SACY.)

ASMUND III, (Histoire de Suède.) roi de Suède. Il s'empara du trône de Biorn, & fut détrôné comme lui. Il persécuta les prosélites de l'évangile qui commençoit à saire des progrès dans le nord. Chassé de ses états, il équipa une flotte, il écuma les mers, fit aux Vandales une guerre cruelle, laissa fur les côtes d'Angleterre des monumens de sa barbarie, & périt dans un combat vers l'an 848.

(M. DE SACY.)
ASMUND IV, surnomme Kolbrenner, (Histoire de Suède.) roi de Suède. Le furnom de Kolbrenner fignifie brûleur. Asmund publia une loi penale, par laquelle celui qui avoit sait tort à un autre étoit condamné à voir brûler sa propre maison. La peine étoit cependant proportionnée au crime. Si le dommage étoit léger, on ne brûloit qu'une partie de la maison du coupable. Asmund rendit aux anciennes loix leur première vigueur, en créa de nou-velles, savorisa les progrès de l'évangile, & sut le père de ses sujets qui tinrent peu de compte de ses bienfaits dans un siècle où les habitans du nord pardonnoient aux tyrans mêmes leur barbarie, lorsqu'ils étoient de braves & habiles guerriers. Il se laissa entraîner dans une guerre de la Norvège contre le Danemarck; elle lui fut satale: il perit dans une bataille, l'an 1035. (M. DE SACY.) ASMUND V, surnomme Slemme, (Histoire de Suède.)

frère du précédent. Il lui succèda & périt comme lui les armes à la main: mais il ne vécut pas de même. La justice languit sous son règne, les loix furent oubliées, les mœurs perdirent cette pureté qu'Asmund IV leur avoit rendue, & les brigands reparurent, le roi termina par la cession de la

Histoire. Tom. I. Denxième part.

Scanie, les longs différends qui s'étoient élevés entre le Danemarck & la Suède à l'égard de cette province. Ses sujets lui firent un crime d'avoir resserré les limites de ses états; leur ambition étoit plus vaste que celle de leur prince. Le surnom de Slemme, qu'ils lui donnerent, faisoit une allusion injurieuse à la soiblesse avec laquelle il avoit abandonné un des plus beaux fleurons de sa couronne. La honte sit sur son cœur ce que l'amour de la gloire n'avoit pu saire. Il résolut d'effacer ce surnom odieux, révoqua sa cession, déclara la guerre. au roi de Danemarck, sut assiégé dans un château, & mourut sur la brèche, l'an 1041. (M. DE SACY.)

ASORATH, ou les traditions des Prophètes, (Hist. mod.) c'est chez les Mahométans le livre le plus authentique & le plus respecté après l'Alcoran. Il renferme les interprétations des premiers calises, & des docteurs les plus célèbres, touchans. les points fondamentaux de leur religion. (+)

ASPAR, nom très-connu par une tragédie de Fontenelle qui ne l'est point, est celui d'un général des armées de Théodose-le-Jeune qui se rendit. si puissant dans l'empire, que Leon I ne put être proclainé empereur en 457, qu'à condition de donner sa fille & le titre de César à un fils d'Aspar. L'empereur, en 471, sit tuer le père & le sils,

quoique le fils fût son gendre.

ASPASIE, (Hist. anc.) C'est le nom de deux courtisanes célèbres par l'esprit & par la beauté, l'une dans la Grèce, l'autre dans la Perse, & qui toutes deux, mais sur-tout la première, eurent beaucoup d'influence sur les affaires publiques. Cette première Aspasie, connue sous le nom d'Aspasie de Milet, tenoit école publique d'éloquence, de philosophie & de politique à Athènes. Socrate sut son disciple, Periclès sut son amant & quitta sa femme pour l'épouser, elle eut sur lui, & par lui sur la république d'Athènes, un empire absolu, elle sut accusée (en justice) d'impiété, accusation éternelle des sots méchans & jaloux contre les philosophes & les gens éclairés; l'amour de Périclès, son éloquence & ses larmes la tirèrent de ce danger; elle eut assez de crédit pour engager les Atheniens dans plufieurs guerres, 10. en faveur des habitans de Milet, sa patrie, contre ceux de Samos, dont les premiers avoient à se plaindre; 2° contre les Mégariens pour les punir d'avoir enlevé deux filles de sa suite, c'est-à-dire deux courtisares, dont elle avoit toujours autour d'elle un nombreux essain pour les plaisirs de ses amis. De cette guerre de Mégare naquit celle du Peloponnèse, qu'Aspasie par conséquent eut aussi à se reprocher. Périclès mourut la troisième année de la guerre du Peloponnèse, 428 ans avant J. C. Sa mort n'emporta pas tont le crédit d'Aspasie, il lui en resta encore assez pour élever aux premiers emplois de la république un homme de basse naissance, qui étoit parvenu à lui plaire.

Ce fut la gloire & la grande réputation d'Aspasie de Milet, qui sit donner son nom à la seconde

Aspasie, laquelle se nommoit Milto; elle sut la maîtresse de Cyrus le jeune, frère d'Artaxerces Mnémon; ce prince eut pour elle la même tendresse que Périclès avoit eue pour Aspasie de Milet, dont il voulut qu'elle prit le nom, il ne saisoit rien non plus sans ses conseils. Lorsque le jeune Cyrus eut péri dans sa malheureuse expédition contre Artaxercès son srère, Artaxercès, qui avoit beaucoup entendu parler des charmes & des talens d'Aspasie & qui entendoit beaucoup parler de sa douleur, voulut la voir pour la confoler, il la confola In bien qu'ils restèrent attachés l'un à l'autre pendant trente-sept ans, au bout desquels, Aspasie, dit-on, conservoit encore assez de charmes, pour que Darius, fils d'Artaxercès, en devint amoureux & engageat son père à la lui céder, & pour qu'ensuite Artaxercès devenant jaloux du bonheur de son fils & serepentant de sa condescendance, reprit Aspasie à Darius; mais il ne la garda pas longtemps; il la consacra au service des autels, il la fit prêtresse du Soleil ou de Diane, d'autres disent de Venus & c'est un mot qu'il faut ici entendre au propre. Le jeune Cyrus avoit été tué la quatrième année de la 94 Olympiade, qui tombe à l'an 401 avant J. C. & c'est, dit-on, vers la première année de la cent quatrième Olympiade, 364 ans avant J. C. que Darius obint Aspasie d'Artaxerces ion père.

La première Aspasse, étoit fille d'un milesien, nommée Axiocus, la seconde d'un phocéen nom-

mée Hermontine.

ASPENDIUS, (Hist. anc.) célèbre joueur de lyre, ainsi nomme, d'Aspende en Pamphilie, lieu de sa naissance, a donné lieu à divers proverbes chez les anciens, par le fingulier talent qu'il avoit de toucher les cordes de la main gauche avec tant de délicatesse qu'il n'étoit presque entendu que de lui feul, ce qui faisoit dire de lui mihi & fidibus cano, en conséquence on disoit de ceux qui ne travailloient que pour eux-mêmes & qui ne songeoient qu'à leurs intérêts particuliers : c'est le musicien Aspendius, il ne joue que pour lui, & on appelloit les voleurs, sur-tout les filoux, joueurs Aspendiens, parcequ'ils tâchent toujours de n'être entendus de personne en volant.

ASSADI ou Assedi, nom d'un célèbre poëte Persan, dont parle d'Herbelot, dans sa bibliothè-

que orientale.

ASSARHADDON. Voyez Asarhaddon.

ASSAS, (le chevalier d') guerrier, dont la France n'oubliera jamais le généreux dévouement à l'affaire de Clostercamp en Allemagne en 1760, il étoit capitaine au régiment d'Auvergne; ce régiment étoit posté près d'un bois; de peur de surprise, le chevalier crut devoir sonder ce bois, pour s'assurer qu'aucun détachement ennemi n'y étoit caché, il y entra eul pendant la nuit avec précaution, pour voir s'il n'entendroit & n'appercevroit rien de su pect. A peine eut-il fait quelques pas, qu'il

appuyant leurs bayonnetes sur la poitrine, le menacerent de le tuer à l'instant, s'il poussoit un cri. Il ne leur répondit qu'en criant de toute sa force: Auvergne, faites feu, ce sont les ennemis, & il tombe percé de coups. Ce dévouement digne des plus beaux temps de la Grèce & de Rome, étoit tombé dans l'oubli ; il fut réfervé à Louis XVI d'honorer dignement la mémoire du chevalier d'Afsas; il a créé une pension de mille livres, herèditaire de mâle en mâle à perpétuité dans la famille du chevalier & qu'on peut appeller la pension du dévouement; c'est une sorte de substitution graduelle. & perpétuelle, la plus noble qui ait jamais été

L'avanture du chevalier d'Assas rappelle l'histoire moins connue d'un foldat françois qui, en 1525, dans les guerres de Charles-Quint & de François I, s'exposa plus volontairement & avec bien moins de nécessité à un danger à peu près semblable & s'en tira beaucoup plus heureusement pour lui, quoi que son projet eût mal réussi à quelques égards. C'étoit un foldat de la garnison d'Hesdin, nomme Bâtard; il avoit été pris par les foldats impériaux & conduit à Béthune; le comtede Fiennes, gouverneur de Flandre, & le duc d'Arscot, commandant des troupes impériales dans les Pays-Bas, tentèrent de le corrompre; ils lui donnèrent la liberté & lui promirent une grande récompense s'il pouvoit leur livrer le château d'Hesdin. Bâtard s'y engagea; il leur dit que les cless de ce château sont entre les mains d'un de ses amis, qu'il le mettra facilement dans ses intérêts; qu'il va concerter cette entreprise avec lui, que les François ne pourront rien soupçonner & le croiront envoyé à Hesdin pour traiter de sa rançon avec sa samille. Bâtard étoit fidèle, & n'employoit cet artifice que pour surprendre les ennemis. Arrivé à Hesdin, son premier soin sut d'avertir Créquy de Pontdormi, qui commandoit en Picardie sous le duc de Vendôine, gouverneur de la province, & de lui rendre compte de la proposition qu'on lui avoit faite & de ce qu'il avoit répondu. Pontdormi lui ordonne d'entretenir sa sausse intelligence avec les Impériaux, & de les amener, s'il peut, dans Hefdin, sur l'espérance de les rendre maîtres. du château. Pontdormi remplit le parc de troupeschoisies, il fait saire une herse derrière la porte, pour la saire tomber, quand une partie des ennemies seroit entré dans le parc; un ravelin placé près de la porte, & par lequel les Impériauxdevoient nécessairement passer, sut rempli de batils de poudre & d'artifices couverts de paille où l'on devoit mettre le feu, quand les ennemis seroient entrés dans le ravelin. Pontdormi se placeau-dessus de la porte près de la herse, & attend l'esset des intrigues de Bâtard; celni-ci ayant assuré les Impériaux du fuccès de l'entreprise, arrive pendans la nuit avec le comte de Fiennes, le duc d'Arscot, & un detrchement considérable d'Impéfut environué d'une troupe d'ennemis, qui lui [riaux, Le duc d'Arfcot prit les plus grandes pré-

eautions. Bâtard marchoit au premier rang, lié, entouré de quatre soldats, qui avoient ordre de le poignarder, s'ils appercevoient quelque trahison. Bâtard donne un coup de sifflet; on lui répond; il demande à voix basse : est-il temps? on répond : oui. La porte se trouve ouverte, & les soldats Impériaux entrent avec lui à la file. Quand Pontdormi crut qu'il en étoit entré un assez grand nombre, il ordonna de baisser la herse, mais le bois s'étant apparemment déjetté, la herse ne tomba qu'à moitié, & ne serma point le passage. Pontdormi ordonne aussi-tôt qu'on mette le seu aux poudres du ravelin, qu'on jette les susées & les saucisses; on veut lui obeir, onse presse en tumulte, comme dans toutes les expéditions nocturnes ; une fusée échappe des mains de l'ingénieur, est portée à la senêtre où étoit Pontdormi, crêve & lui brûle le visage. Pour comble de malheur, Pontdermi parloit en ce moment pour donner ses ordres, le seu lui entre par la bouche avec tant de violence qu'il eut aussi les intestins tout brûlés, il tomba sans connoissance & ne recouvra le sentiment que pour expirer au bout de deux jours dans des douleurs inexprimables. Canaples, fon neveu, ne put le remplacer, le même coup lui ayant brûlé une partie du visage & l'ayant presque aveuglé; les autres officiers, consternés de ce malheur, n'étant peut-être point d'ailleurs dans le secret, n'osent ou ne peuvent donner les ordres nécesfaires; on se contente de faire prisonniers ceux des Impériaux qui étoient entrés dans le parc, on ne poursuit point ceux qui étoient restés au dehors, & qui se voyant trahis, avoient pris la suite. Bâtard, au travers de tout ce désordre, sut éviter la mort, en promettant la vie aux quatre soldats qui le gardoient, & qui se rendirent à lui. C'étoit un spectacle assez singulier que quatre hommes bien armés, qui s'avouoient les prisonniers d'un homme qu'ils tenoient désarmé & garotté.

ASSASSINS, (Hist. mod.) l'usage a tellement fixé ce mot à la signification de meurtriers, qu'on a oublié & qu'on ignore affez communément qu'il désignoit dans l'origine, un peuple, qui a donné son nom à l'assassinat, comme les Bulgares ont donné le leur au péché contre nature; ce n'est pas que parmi les innombrables etymologies qu'on a données de ce nom d'Assassins, il n'y en ait plusieurs qui supposent qu'il avoit, dès l'origine, la même fignification qu'il a aujourd'hui; aussi des savans doutent-ils que les Assassins s'appellassent euxmêmes de ce nom; c'est plutôt, disent-ils, celui que leur donnoient leurs ennemis; pour eux, il paroît qu'ils prenoient celui de Bathéniens, qui signifie illuminés, ou celui d'Ismaëliens, comme tenant leur doctrine d'Ismaël, fils de Giafar. Ils étoient d'une sede mahometane. Ce qui les distinguoit, étoit une obéissance aveugle & sanatique aux ordres de leur chef, qu'en appelloit l'ancien ou le vieux de la Montagne, apparemment parce que ce chef qui étoit électif, étoit ordinairement choisi

parmi les vielliards, à cause de son expérience. Le mot arabe Schéikh, qui est le titre de ce chef, répond au mot latin Senior, dont nous avons fait celui de Seigneur, qui n'a rapport qu'à la puissance & à l'autorité, & nullement à l'âge. Quant au au nom de la Montagne, il défignoit la réfidence de ce ches & de son peuple dans les montagnes du Liban. On distingue, autant qu'on peut voir clair dans ces obscurités, les Assassins de Syrie, ceux-là étoient établis dans les montagnes du Liban & de l'anti-Liban, & les Assassins de Perse; & on croit que ceux de la Syrie étoient venus de la Perse & même que le ches des Assassins de la Syrie, n'étoit que le lieutenant du véritable Senieur de la montagne, qui étoit celui de Perse. Quoiqu'il en soit, le dévouement des Assassins à leur Schéikh étoit tel, que quand il avoit besoin ou de leur bras ou de leur vie, jamais il n'éprouvoit de résistance. Plusieurs historiens rapportent qu'un député du calife étant venu l'exhorter à se soumettre, pour toute ré-ponse, il sit venir en presence de ce député, deux ou trois de ses sujets, donna ordre à l'un de se tuer d'un coup de poignard, à l'autre de se précipiter du haut d'une montagne ou d'une tour. » J'ai, lui dit-il ensuite, soixante & dix mille » hommes animés du même esprit ; dites à votre » maître qu'avec de tel sujets on ne se soumet à " personne. " Henri II, comte de Champagne, passant fur les terres des Assassins & à la cour de leur chef, vit ce ches faire un signe, & aussi-tôt trois jeunes gens, vêtus de blanc, se précipitèrent d'une tour voisine. Un historien grec du Bas-Empire, Nicetas Choniate, dit que les Assassins, au simple mouvement des sourcils de leur prince, se jettoient dans l'eau, dans le seu, ou sur la pointe des armes qu'on leur présentoit.

Le principe de ce dévouement, est dit-on, que leur Schéikh les enivroit par des breuvages finguliers, qu'il les faisoit transporter pendant leur sommeil dans des jardins charmans, où il leur donnoit un avant goût des délices du paradis qu'il leur promettoit après leur mort, pour prix de l'obéissance sans bornes qu'il exigeoit deux. Il les employoit ordinairement à se désaire par le poignard, de tous ses ennemis & des souverains qui lui déplaisoient. Par-là il s'étoit rendu redoutable à tous, d'autant plus que les divers souverains avoient recours à lui pour être désaits aussi de leurs ennemis. Le Schéikh, bien payé, leur donnoit quelques-uns de ses obéissans Assassins, & ils étoient servis à souhait. Les croisades surtout, en saisant voir de plus près au vieux de la Montagne divers souverains de l'Europe & de l'Asie, & en lui sournissant des occasions d'entrer dans leurs intérêts & dans leurs affaires, donnèrent lieu à plusieurs de ces assassinats. Ce surent les sujets du vieux de la Montagne qui assassinèrent en 1148 Raimond II comte de Tripoly, en 1192 Conrard, marquis de Montferrat; ce surent eux

Lll2

qui attentèrent plusieurs sois à la vie de Saladin; ce fut un de ces Assassins, qui étant entré dans la chambre d'Edouard I, roi d'Angleterre, lorsqu'il faisoit la guerre avec éclat dans la Palesine, lui sit avec une dague empoisonnée, une blessure, dont la pureté de son fang & l'habileté des chirurgiens le guérirent. Il n'est pas aussi sûr qu'il raille attribuer aux Assassins la mort de Louis I, duc de Bavière, assassiné en 1231 à Kelheim, en Allemagne, à la follicitation de l'empereur Frédéric II, comme Trithême l'asfure; mais il est vrai que parmi les motiss de la déposition de cet empereur allégués au premier concile de Lyon en 1245, on cite le meurtre du duc de Bavière, commis, dit-on, par les Assassins à l'instigation de Frédéric, & les relations que cet empereur entreteno; avec les Mahométans.

Le vieux de la Montagne envoya en 1250, une ambassade & des présens à S. Louis; mais il n'est pas vrai, quoique Guillaume de Nangis l'ait rapporté, qu'il eût envoyé des Assassins pour le tuer, & que sur le bruit de ses vertus il les ait contremandés. En général l'histoire des Assassins est très mêlee de fables; on en peut voir plusieurs réfutées dans le seizième tome des mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, page 155, & dans les deux mémoires de M. Falconet sur les Assassins, tome 17. Les Tartares, sous la conduite d'Holagou, frère & lieutenant de Mangou Kan, grand kan des Tartares, détruisirent, vers l'an 1257, les Assassins de Perse & firent perir leur ches; ceux de Syrie subsisserent plus long-temps à la faveur de leur position dans les montagnes du Liban.

ASSEFS, s. m. pl. (Hist. mod.) sont en Perse des gouverneurs que le prince a mis dans quelques provinces à la place des kans, dont le grand nombre d'officiers épuisoient les peuples. (A. R.)

ASSELIN, (Hift. mod.) Guillaume le Conquérant ou le Bâtard, fut enterré dans l'église de S. Etienne de Caën qu'il avoit bâtie; mais ce n'est point en dépouillant les hommes qu'il faut bâtir cles temples à Dieu. Au milieu de la cérémonie de l'enterrement, un gentilhomme, nommé Asselin ou Ascelin, se présenta devant les prélats : « Je » vous défends au nom de Dieu, leur dit-il à haute voix, » d'enterrer ce corps en cet endroit, cet » emplacement est à moi, c'est celui de la maison » de mon pere, envahie par ce tyran; Dieu qui » m'entend, & qui vient de le juger, m'a vengé » sans doute de ses injustices ». Les prélats eurent égard à cette violente requête, & on enterra le corps un peu plus loin. D'autres disent que le prince Henri, troissème fils de Guillaume le Conquerant, fit payer sur-le-champ à cet 'Asselin la valeur de son terrein, qu'il savoit lui être due. Cet événement arriva en 1087.

L'abbé Asselin, (Gilles-Thomas) docteur de Sorbonne, & proviseur du collège d'Harcourt, n'étoit pas un homme de collège ordinaire; il étoit élève de Thomas Corneille, il sur l'ami de M. I

de la Motte. Plein d'estime pour M. de Voltaire; & d'admiration pour fes talens, dans un temps où le nom de ce grand homme étoit un sujet de scandale, & un objet d'horreur pour les pédans, dont quelques-uns donnoient encore le ton à l'Université, c'est à lui que M. de Voltaire consia dans sa naissance sa tragédie de la mort de Cesar; c'est dans le collège d'Harcourt qu'on en essaya les premières réprésentations. M. l'abbé Asselin n'en avoit pas moins toute la gravité de son état, toute la dignité du caractère sacerdotal, tout l'attachement convenable à tous ses devoirs. Il avoit une physionomie patriarchale qui inspiroit le respect, & une bonté qui inspiroit à tous ses disciples l'amour & la reconnoissance. Il avoit remporté en 1709 le prix de poësie à l'académie françoise, & en 1711 divers prix de poësie à l'académie des jeux Floraux. It mourut à Paris le 11 octobre 1767 à 85 ans. Il étoit né à Vire.

ASSELMAN, (Hift. litt.) théologien modéré, naquit à Soest en Westphalie. Il a mis au jour un traite : De ferendis hareticis, non au Grendis, titre qui tient un peu du jeu de mots; mais l'ouvrage part

d'un esprit raisonnable. (A.R.)
ASSER, (Hist. mod.) rabbin célèbre, auteur en grande partie du Talmud, dit de Babylone; mais que nous importent le Talmud & les rabbins, si ce n'est comme monumens de la sottise humaine?

ASSER, ou ASSERIUS, (Hift. d'Angleterre.) bénédictin, puis sécrétaire de l'évêque de Saint-David, puis précepteur des fils d'Alfred, puis évêque de Salisbury. Il a écrit la vie de cet excellent Alfred, aussi grand & meilleur que Charlemagne. Il est aussi l'auteur d'une histoire d'Angleterre. Il mourut, selon les uns en 883, selon les autres en 909. Ce fut, dit-on, par ses conseils qu'Alfred fonda l'université d'Oxford.

ASSISTANT, adj. pris subst. (Hist. mod.) personne nommée pour aider un officier principal dans l'exercice de ses sonctions. Ainsi en Angleterre, un

évêque ou prêtre a sept ou huit assistans.

Assistant, se dit principalement d'une espèce de conseillers qui sont immédiatement au dessous des généraux ou supérieurs des monastères, & qui prennent soin des affaires de la communauté. Dans la congrégation de faint Lazare, chaque maison particulière a un supérieur & un assistant. Le général des jésuites a cinq assistans, qui doivent être des gens d'une expérience consommée, choisis dans toutes les provinces de l'ordre; ils prennent leurnom des royaumes ou pays qui sont de leur resfort; savoir, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la France, & le Portugal.

Plufieurs compagnies de négocians en Angle-

terre ont aussi leurs assistans.

On appelle encore assistans ceux qui sont condamnés à assister à l'exécution d'un criminel. (G)

ASSONAH, ou ASSONA, f. m. (Hift. mod. c'est le livre des Turcs qui contient leurs traditions. Ce mot est arabe; il signisse parmi les Mahométans, ce que signifie misna parmi les Juis. Sonna veut dire une seconde loi, & as est l'article de ce mot. L'alcoran est l'écriture des Mahométans, & la sonna ou l'assona contient leurs traditions. Nos anteurs appellent ordinairement ce livre-là Zuse ou Sonne. Ricault, de l'empire Ottoman. (G)

ASSOUCY, (CHARLES COYPEAU, sieur D') (Hist. liut. mod.)

Et jusqu'à d'Affoney, tout tronva des Lecteurs.

D'Assoucy, avec son page, est encore bien plus maltraité dans le voyage de Bachaumont & de Chapelle, & pensa l'être bien davantage par la justice; à Calais, on voulut le noyer comme sorcier; à Montpellier, le brûler comme libertin, à Rome, comme impie. A Paris, on le mit à la Baftille, puis au Châtelet; il vécut sort errant, comme ceux qui ne peuvent s'astreindre à respecter les loix, & même certains préjugés de leur pays. Il appelloit les prisons de l'Inquisition, où il avoit été enferme, un pieux enser; c'est un enser, mais il n'est pas pieux, la piété doit premièrement être humaine. Si d'Assoucy a eu de son temps des lecteurs, il n'en a plus. Il avoit sait pour Ovide ce que Scarron a fait pour Virgile, il l'a dégradé par le burlesque. Il a travesti les Métamorphoses, sous le titre d'Ovide en belle humeur. Il a pareillement dégradé Claudien par sa basse & burlesque traduction du ravissement de Proserpine. On a ses avantures écrites par luimême, du même style. Il mourut en 1679. On l'appelloit le Singe de Scarron.

ASSUERUS, (Hist. des Juiss.) roi de Perse, qui après avoir répudié Vasthi, épousa une Juive nommée Esther, parente de Mardochée; il est toujours nommé Artaxerxès dans le grec du livre d'Esther, quoique l'hébreu & la vulgate lui donnent le nom d'Assuérus. Mais quel est cet Assuérus? est-ce Darius, fils d'Hystaspe? est-ce Artaxerxès Longuemain? est-ce Cambyse? Les sentimens des savans sont partagés sur ce point, & l'on peut consulter là-dessus les différens commentateurs de l'Ecriture

fainte. (A. R.) ASSUR, (Hist. anc.) fils de Sem, quitta le pays de Sennaar, sorcé, par l'usurpateur Nemrod, d'aller plus haut vers les sources du Tigre, où il s'arrêta, bâtit la fameuse ville de Minive, & jetta aussi les premiers fondemens de l'empire d'Affyrie, auquel il donna son nom. Cependant les auteurs sont partagés sur ce qui concerne Assur. Les uns le regardent, ainsi que nous venons de le dire, comme le fondateur de l'empire d'Affyrie; d'autres prétendent que ce nom désigne une vaste contrée, qui, dans la suite, envaluit la domination des peuples voisins. Les différentes interprétations sont également sondées sur ce texte de l'Ecriture, de terra illa egrefsus est Asur & edificavit Niniven; chacun donne a ce passage une interprétation arbitraire, que l'ambiguité de la construction favorise. Les uns rapportent ces paroles à Nemrod, qui, fortant de la Chaldée se répandit dans la contrée, nommée Assur ou Assyrie. D'autres prétendent qu'Assur, fils de Sem, ne pouvant souffrir le joug d'un maître, se retira de Babylone, & alla chercher une nouvelle patrie; un peuple de mécontens s'associa à ses destinées, & le nombre dut en être grand, si l'on considère que des hommes nés dans l'indépendance, sont prêts à tout sacrisier, plutôt qu'à se courber sous le joug: il n'y a que l'éducation qui puisse familiariser avec la servitude. Assur, devenu ches de ces émigrans, remonta vers les sources du Tigre, où il donna son nom à la contrée, qui depuis sut connue sous le nom d'Assyrie. Il y jetta les sondemens d'une ville qui, quelque temps après, devint la capitale d'un florissant empire: cette opinion est la plus probable & la plus suivie.

Il ne paroît pas qu'Assur, chef de ce penple fugitif, ait jamais été revêtu du pouvoir suprême, & ainsi l'on a tort d'appercevoir en lui la source de la royauté. Ceux qui avoient suivi sa destinée, n'avoient quitté les lieux de leur naissance, que pour se soustraire à la domination d'un maître, Ils avoient refusé d'obéir à Nemrod, il est absurde de penser qu'il se fussent dépouillés de la noblesse de leurs inclinations, en changeant de climat; on fait que dans ces temps voisins de l'enfance du monde, la liberté étoit le plus précieux des trésors. De plus, il ne nous reste aucun monument historique qui atteste qu'Assur ait eu des successeurs; & ce n'est qu'en l'an cinq cens quarante-trois qu'on voit un guerrier élever sa tyrannie dans Ninive. Il est donc probable que le gouvernement d'autonomie ou de pleine liberté fut le privilège de cette société naissante; chaque samille ou chaque tribu se gouvernoit par ses mœurs & ses usages; il suffisoit qu'il y eût des juges pour décider les différends qui pouvoients'élever entre les différens cantons : il n'y avoit point encore de roi à Ninive du temps de Loth & d'Abraham, & il paroît que les champs n'avoient point de possesseurs privilégies. (T--N.)

ASSYRIE, (Hist. ancienne.) L'empire d'Assyrie a essuyé tant de révolutions, qu'il est difficile d'en fixer les limites : son étendue a varié selon ses prospérités ou ses revers. L'opinion la mieux sondée suppose qu'il rensermoit tout les pays situés entre le Tigre & l'Indus: on lui donne pour fondateur Assur, que quelques-uns consondent avec Nemrod. L'Assyrie, dans son origine eut des rois ou des chefs héréditaires, qui, comme dans toutes les sociétés naissantes, n'eurent qu'un pouvoir limité; l'habitude de commander leur fit rechercher les moyens d'établir la tyrannie sur les dibris de la liberté publique, & le sceptre mis dans leurs mains pour les faire souvenir qu'ils étoient les conducteurs des peuples, fut une verge dont ils frappèrent les hommes, déchus de leur indépendance naturelle. L'Assyrie sut le berceau du despotisme, parce que ce sut le premier empire où l'on déissa les rois; on les vit exiger & recevoir l'encens &

les facrifices que la fupersition osseroit à la divinité; mais ces idoles révérées étoient souvent avilies & traînées dans la bone, parce que tout ce qui déroge à la nature, n'a qu'une existence passagere.

Leur législation n'est point parvenue jusqu'a nous, ce qui suppose qu'ils n'avoient que des usages ou des loix sort informes. Nous ne sommes pas mieux instruits de leurs rites facrés; on sait seulement qu'ils étoient idolâtres & fort superstitieux, & que leurs principales divinités, étoient représentées sous la sorme d'une mule, d'un cheval, d'un paon, d'un saisan & d'une caille; ils rendoient un culte particulier aux poissons, en mémoire de la déesse Derceto, qui sut ainsi métamorphosée: Sémiramis étoit adorée sous la figure d'un pigeon. On peut juger de leurs pench ns pour l'apothéose, quand on les voit déisser tous leurs rois, sans même en exclure le voluptueux Sardanapale: les Assyriens, en les plaçant dans le ciel, ne firent que suiver

l'exemple de leurs voifins.

Ce pays, autrefois si riche & si second, n'offre plus que des plaines incultes & flériles, où quelques habitans épars traînent une vie obscure & indigente; foit que le fol se soit épuisé par sa propre fécondité, soit que sa situation entre plusieurs peuples rivaux, qui en ont sait le théatre des guerres, ait réparé cette étonnante révolution, on ne voit plus que quelques viles bourgades, dans les lieux où l'on admiroit Ninive, Ctefiphon, & tant d'autres villes riches & peuplées, dont l'histoire a consacré les noms & la magnificence. Ce pays étoit arrosé par plusieurs grands sleuves, dont les plus considérables étoient le Tigre, ainsi nommé à cause du grand nombre de tigres qui infestoient ses bords; le Lycus & le Caprus, connus aujourd'hui fous le nom des deux Zabes. On y trouvoit un lac qu'on croit être l'Averne; scs eaux étoient si meurtrières, que l'oiseau ou l'animal qui en buvoient, & qui respiroient les vapeurs qu'elles exhaloient, tomboient morts sur le champ.

L'histoire des rois d'Assyrie n'est qu'un tissu de sables révoltantes, rassemblées par Ctessas, qui a été copié par tous les écrivains postérieurs. Tout y paroît en contradiction avec ce qui est consigné dans nos annales sacrées, qui seroient des guides sûrs pour l'histoire orientale, si elles ne s'étoient pas presque entièrement bornées aux saits qui regardent le peuple de Dieu; ainsi l'on est obligé de suivre Ctessas, qui a plutôt écrit ce qui étoit

cru que ce qui étoit arrivé.

Ninus, qu'on suppose avoir été le premier roi d'Assyrie, pourroit n'être qu'un héros sabuleux, créé par l'imagination des Grecs, qui trouvoient dans le nom d'une ville, celui de son sondateur; ainsi de Ninive ils purent tirer celui de Ninus. Les traits, dout ils embellissent son histoire, montrent qu'ils ont réalisé un fantôme; ils disent que Ninus sut le premier qui attenta à l'indépendance des peuples, qui, jusqu'alors, n'avoient point en de guerres à soutenir; ils ajoutent qu'il craignit d'être

arrêté dans ses expéditions par les Arabes, qui étoient les plus belliqueux de la terre: tout est contradiction dans ce récit. S'il est vrai que ce sut la première guerre que les hommes eurent à foutenir, comment les Arabes pouvoient-ils avoir la réputation d'un peuple belliqueux? C'est encore à ce prince qu'on attribue la fondation de Ninive & de Babylone; mais comment, dans des temps si voisins de la naissance du monde, pouvoit - on rassembler un million d'habitans dans une même enceinte ? c'est supposer que les campagnes étoient peuplées de nombreux cultivateurs, pour fournir aux besoins de cette prodigieuse multitude; c'est supposer que les arts qui ont besoin du secours de l'expérience & du temps, parvinrent subitement à leur dernier dégré de perfection. Les superbes monumens qui embellirent ces deux villes, les rafinemens d'un luxe délicat & recherché, introduits dans la cour du monarque & des grands, sont autant de témoignages des erreurs ou des

impostures des premiers écrivains.

On dit que ce prince, dévoré de l'ambition des conquêtes, se mit à la tête de sept cens mille hommes de pied, & de deux cens mille chevaux: il avoit encore dix mille chariots armés. Ce sut avec cette multitude qu'il fit une irruption dans le royaume de Babylonc, rempli de villes riches & peuplées, dont il fit la conquête; ensuite il subjugua l'Armenie, la Bactriane, la Mèdie, & tous les pays firués entre le Nil & le Tanaïs: ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les rois, ses ennemis, lui opposoient des millions de combattans. L'imagination la plus séconde ne peut concevoir que dans un temps où la terre manquoit d'habitans, on ait pu rassembler des armées si nombreuses; les hommes indociles & féroces auroient-ils renoncé à leurs foyers, à leurs femmes, à leurs enfans, pour aller chercher à l'extrémité du globe, des richesses qu'ils trouvoient sous leurs mains? Les sociétés alors étoient peu nombreuses; l'autorité des rois étoit trop bornée pour rassembler sous le même drapeau, tant d'hommes dispersés & satisaits des productions de leur sol. Comment saire subsister des armées si nombreuses? Les routes n'étoient point frayées; les montagnes & les bois opposoient des barrières par-tout renaissantes; les champs étoient incultes & stériles; la navigation, encore dans son enfance, n'offroit point le moyen de transporter les productions d'une terre féconde dans les pays arides; ainsi toutes ces armées & ces expéditions font autant de fables, qui, comme l'ivraye, croissent dans les champs de l'histoire.

Après la mort de Ninus, Sémiramis sut placée sur le trône; cette princesse, que la supériorité de ses talens sait compter parmi les plus grands hommes, sut amenée captive d'Ascalon, où elle étoit née, à la cour de Ninive; le roi Ninus frappé de l'éclat de sa beauté, la sit entrer dans son lit; il en eut un fils dont il lui consia en mourant la tutelle: cette princesse ennoblit son sexe, en se montrant

digne de commander à des homines. Occupée du bonheur de ses sujets, elle ouvrit aux provinces une communication réciproque, en bâtissant sur le Tigre & l'Euphrate, plusieurs villes dont la magnificence immortalise sa mémoire. Après avoir afsuré le bonheur de ses sujets, elle succomba à la tentation d'être comptée parini les conquérans: ses expéditions militaires paroissent sabuleuses, du moins on a droit de révoquer en doute le nombre d'hommes qu'elle employa contre les Mèdes & les Indiens. On assure, sans pudeur, que son armée étoit composée de trois millions d'hommes de pied, d'un million de cavaliers, de cent mille chariots armés de saulx, & de trois cens mille hommes pour les conduire, & pour différens usages. L'ambition de régner la rendit injuste envers son fils Ninias, à qui elle resusa de remettre le sceptre, dont elle n'étoit que dépositaire. Ce fils dénaturé, arma la main d'un eunuque pour lui ôter la vie; on répondit qu'elle avoit été transportée au ciel sous la sorme d'une colombe: cette sable trouva beaucoup d'incrédules: ainsi Ninias, pour se justifier, publia qu'elle avoit voulu l'engager à commettre un incesse avec elle; le scandale de sa vie accrédita ce bruit; on l'avoit vue, dit-on, dans les plaines de Médie, s'abandonner à la brutalité de l'officier & du soldat.

Les différentes couleurs, dont l'histoire peint cette reine célèbre, prouvent qu'il y en a eu plusieurs dont on a consondu les traits; de-là vient ce mêlange de grandeur & de foiblesse, de mœurs & de débauches, dont l'alliance est impossible; quoi qu'il en soit, Semiramis, après sa mort, reçut les honneurs de l'apothéose: elle sut adorée dans la Palestine, où elle avoit pris naissance, & dans l'Assyrie, qu'elle avoit rendue heureuse par ses biensaits. Elle étoit représentée sous la forme d'une colombe, symbole de la lubricité; les peuples d'Ascalon regardoient comme des facrilèges ceux qui tuoient un pigeon, ou qui mangeoient de sa chair. Ses statues étoient sans ornement; elle étoit représentée nue & les cheveux épars : ce désordre pouvoit bien être une image de sa vie licentieuse.

Ninias, fils d'une mère qui réunissoit les talens & le courage des grands hommes, ne porta sur le trône que des soiblesses & des vices. Les rois, jusqu'alors gerdés par l'amour de leurs sujets, avoient ressemblé à des pères au milieu de leur famille. Ninias introdussit l'usage de se faire garder par des hommes armés, qui semblent annoncer aux rois que tous les citoyens sont leurs ennemis. Ce prince, trop essemble pour avoir de l'ambition, se renserma dans l'ombre de son palais, où assoupi dans les voluptés, il ne vivoit qu'avec ses semmes & ses concubines, ce sut en se rendant invisible à ses peuples, qu'il crut se dérober au mépris public.

Trente générations s'écoulèrent, sans qu'il parût un roi digne de l'être: leurs noms, comme leurs actions, sont tombés dans l'oubli. Ce vuide

qui se trouve dans l'histoire d'Assyrie, a sait présumer à de judicieux critiques, que cet empire n'eut plus de roi après Ninias : leurs conjectures ont toutes les couleurs de la vraisemblance; on ne voit parmi ces rois aucun législateur, aucun ambitieux. Comment, pendant douze cens ans, cet état auroitil pu rester sans troubles domestiques, sans guerres étrangères? Comment tant de rois tributaires auroient-ils été si long-temps dociles au joug imposé par Belus & Sémiramis? S'il a éprouvé les secousses & les agitations qui ébranlent les autres empires, pourquoi les écrivains de l'antiquité auroient-ils garde un silence unanime sur ces revolutions? Plus il avoit d'étendue, plus il devoit intéresser la curiosité, plus ses ressorts compliqués étoient sujets à se déranger. C'est supposer que tous les rois de la terre étoient aussi dégradés que les monarques Affyriens; supposition plus difficile, que de concevoir, que, depuis Ninias, jusqu'à Sardanapale, ce trône ne sût point occupé. L'opposition qui se trouve dans les deux listes de leurs anciens rois, savorise cette conjecture; l'une contient trente-six rois, & l'autre quarante & un. On n'est pas plus d'accord sur la durée de cer empire; les uns lui donnent treize cens ans, & les autres réduisent ce nombre à cinq cens vingt; mais comme tous n'ont pour guide que Ctesias, ils n'ont fait que répéter ses erreurs.

Après une éclipse de plus de mille ans, on voit reparoître sur le trône d'Assyrie, un Sardanapale, dont les vices & les mœurs infâines ont immortalisé la mémoire. On donne encore aujourd'hui son nom aux princes efféminés & débauchés. Ce tyran invisible, environné d'eunuques & de concubines, n'étoit occupé qu'à la recherche des voluptés, & de celles même qui révoltent la nature, & que la pudeur défend de nommer. Fatigué du poids du sceptre, il prenoit la quenouille & se sardoit pour disputer aux semmes le prix des graces & de la beauté. Tel est le portrait que des auteurs outrés. en ont laissé pour nous peindre un prince voluptueux, qui sacrifioit à ses plaisirs les soins de son empire. Ce monarque, avili, sit un peuple de mécontens. Arbace, Mède de nation, honteux d'obéir à un maître efféminé, forma une conjuration avec Belesis, gouverneur de Babylone, prêtre & guerrier, qui avoit la réputation de pénétrer dans les secrets de l'avenir: les peuples se rangèrent en soule sous leur drapeau. Les conjurés surent souvent désaits; mais soutenus de la saveur de la nation, ils se relevèrent toujours de seur chûte. Sardanapale, réveillé par le bruit du danger, fit voir que le goût des voluptés n'éteint pas toujours. le courage; il donna des preuves d'un génie véritablement fait pour la guerre, & après avoir remporte trois victoires, il essuya un revers qui l'obligea de se rensermer dans Ninive. Il y sut assiégé par l'armée rebelle, dont les efforts eussent été impuissans, si le débordement du Tigre n'eût renversé la muraille. Le monarque, voulant prévenir.

la honte d'implorer la clémence du vainqueur, fit préparer un bûcher qui le réduisit en cendres, avec ses eunuques, ses concubines & ses trésors. Il s'éleva trois grands royaumes sur les débris de ce vaste empire. Arbace, chef de la conjuration, eut celui de Médie; Belesis, quoique subordonné à Arbace, avoit dirigé tous les ressorts qui préparèrent la révolution: le trône de Babylone fut sa récompense. Le royaume de Ninive sut indépendant des deux autres, & le premier qui en sut roi, se fit appeler Ninus le jeune: cette révolution arriva

l'an du monde 3257.) T-N.) ASTER , (Hist. anc.) habile archer, de la ville d'Amphipolis, en Macedoine, qui alla offrir son talent au roi Philippe, père d'Alexandre, enlui difant, qu'il ne manquoit jamais un oifeau à la volée. Philippe fit peu de cas de cette adresse, & lui dit sroidement: Eh bien! quand je ferai la guerre aux étourneaux, je vous prendrai à mon service. Piqué de ce mépris, Aster se jette dans une place que Philippe assiègeoit, & lui lance une flèche sur laquelle étoit écrit : à l'ail droit de Philippe, & qui en effet lui creva l'ail droit; Philippe renvoye la même flêche avec cette autre inscription; Philippe fera pendre Aster, quand il aura pris la ville, il la prit & le fit pendre. Ne devoit-il pas cependant user de quelque clémence envers un archer si sûr de ses coups, qui avoit pû viser aussi juste au cœur qu'à l'œil, & qui ne l'avoit pas fait ?

ASTIAGE. Voyez ASTYAGE.

ASTOLFE ou ASTOLPHE, (Hist. des Lombards.) roi des Lombards, succéda en 750 à Rachis, son frère. Les papes n'étoient pas encore une puissance temporelle, & brûloient d'en devenir une; ils avoient pour ennemis les deux grandes puissances qui se disputoient l'Italie: savoir, les empereurs Grecs & les Lombards; ils avoient excommunié, à titre d'Iconoclasses, les empereurs Léon l'Isaurien & Constantin Copronyme, & comme suivant les principes de Rome, la dépouille des hérétiques appartenoit au faint siège, les papes redemandoient aux Lombards la Pentapole & l'Exarchat de Ravenne, que ceux - ci avoient conquis sur les empereurs Grecs, en exécution, disoient les papes, & à la faveur de l'excommunication lancée contre ces empereurs. Les Lombards prétendoient avoir conquis ces pays pour leur propre compte, & indépendamment de toute excommunication; ils avoient même une autre prétention bien plus contraire à celle des papes. Rome avoit toujours dépendu de l'Exarque de Ravenne, qui la gouvernoit au nom dé l'empereur, les Lombards s'étant mis par la conquête aux droits de l'empereur, & étant alors Exarques de Ravenne, réclamoient la souveraineté sur Rome. En conséquence, Astolphe, roi des Lombards, avoit fait aux Romains des sommations très-fières & très-pressantes de reconnoître son autorité, & de lui payer tribut.

Les papes ne voyoient qu'une puissance qu'ils pussent opposer avec succès aux Lombards; c'étoit

la France : les prétentions des papes ne pouvoient paroître légitimes qu'à une puissance qui sût dans la disposition actuelle de ne rien resuser aux papes, & cette puissance, c'étoit encore la France. Pepinle-Bref, dans le projet de confacrer par la religion, le couronnement de sa race, & de la préserver par ce moyen du fort qu'il avoit fait éprouver luimême à la race Mérovingienne, ne desiroit rien tant. qu'une alliance intime avec les papes. Etienne III lui ayant porté ses plaintes sur la violence des Lombards, Pepin saisit cette occasion de l'inviterà passer en France, pour qu'ils pussent consèrer à. loisir de leurs communs intérêts. Les Lombards, amis de la France sous Charles Martel, & qui ne vouloient pas en devenir ennemis sous Pepin-le-Bref, n'osèrent s'opposer au passage du pape, quoiqu'ils vissent trop bien l'objet de son voyage.

Pepin décidé à tout saire pour le pape, assembla un parlement à Crécy sur Oise, pour saire résoudre la guerre contre les Lombards; Astolphe envoya en France, pour plaider sa cause, le prince Carloman, frère aîné de Pepin, & qui étoit alors moine au Mont-Cassin; il avoit très-bien compris l'esset, que pourroient saire sur les esprits la vue inopinée de ce prince, le souvenir du rang qu'on l'avoit vu tenir en France, la comparaison de son état présent avec son état passé. Etienne III, & Pepin avoient espéré que la guerre seroit résolue sur le champ & sans contradiction; les grands, entraînes par les raisons. de Carloman, arrêterent qu'on enverroit des ambassadeurs à Astolphe & qu'on lui offriroit douze mille sols d'or pour l'inviter à la paix. Les ambassadeurs François y trouvèrent Astolphé très disposé; il offroit d'y faire tous les facrifices convenables : il se désissoit de son entreprise sur Rome; mais il refusoit avec raison de céder au pape la Pentapole & l'Exarchat de Ravenne, conquis par les armes & le sang de ses sujets.

Sur ce resus si naturel, la guerre sut résolue, après que Pepin eut envoyé, seulement pour la sorme, une seconde ambassade au roi des Lombards, afin de montrer pour la paix un zèle qu'il n'avoit pas, & parce que les grands paroissoient desirer cette démarche.

Ce fut alors que Pepin-le-Bref, & les deux princes ses fils, créés patrices de Rome par le pape & par le peuple Romain, firent à l'églife de saint Pierre, cette célèbre donation de l'Exarchat & de la Pentapole, qui a donné naissance à la puissance. temporelle des papes; car la prétendue donation faite au pape Sylvestre, par l'empereur Constantin, de la ville de Rome & de quelques provinces d'Italie, est bien reconnue aujourd'hui pour une fable, quoique le saint siège ait long-temps essayé de la faire valoir, quoique le pape Adrien l'allègue expressément dans une lettre à Charlemagne, & qu'Hinemar en parle dans ses œuvres comme d'un

La donation de Pepin étoit faite avant la conquête, & l'événement pouvoit répandre un assez

titre constant.

grand

grand ridicule sur cette libéralité précoce : mais Pepin ne donnoit que ce qu'il pouvoit livrer, & ne se vantoit que de ce qu'il pouvoit faire. Il passe les Alpes, sorce le pas de Suse, taille en pièces l'armée des Lombards, affiège Affolphe dans Pavie. La frayeur faisit Astolphe; il promet tout pour se tirer de danger, & donne toutes les affurances qu'on exige; il livre pour ôtages quarante des principaux seigueurs Lombards, consent que le pape soit mis dès l'instant même en possession de Narni, en attendant que l'évacuation entière de l'Exarchat & de la Pentapole pût s'effectuer.

Sur la foi de ces sermens, sur-tout de ces sûretés, & plus encore de la vengeance qu'il se sentoit en état de tirer d'Assolphe, si celui-ci osoit manquer à sa parole, Pepin crut pouvoir reprendre la route de France, dans la crainte que les lavanges ne fermassent le passage des Alpes; il laissa seulement en Italie un abbé nommé Fulrade, pour recevoir d'Assolphe les villes de l'Exarchat & de la Pentapole, & les remettre au pape. L'éloignement de Pepin ayant permis au roi Lombard de respirer, il songea aux moyens d'éluder l'engagement où il avoit été forcé; il différa, sous divers prétextes, la restitution des places; puis s'enhardissant par dégrés, & ne se bornant plus même au resus de l'évacuation promise, il alla jusqu'à saire des courses sur le territoire de Rome, & jusqu'à invessir le pape dans cette place. Les cris douloureux du pape se firent entendre jusqu'en France. A cette nouveile, Pepin, avec cette célérité qui distingue les héros de sa maison, repasse les Alpes, delivre Rome, détruit une seconde armée de Lombards, assiège de nouveau Astolphe dans Pavie, & le presse si vivement, qu' Astolphe voyant à quel guerrier il avoit affaire, & cédant à sa destinée, prit le parti d'exécuter de bonne - soi, quoiqu'un peu lentement, un nouveau traité figné à Pavie, traité plus onéreux encore que le premier, & par lequel, outre l'évacuation de l'Exurchat & de la Pentapole, il se reconnut vassal & tributaire de la France. L'abbé Fulrade reçut une à une & de loin en loin, les clefs des places promises, & les déposa sur le tombeau de Saint Pierre, avec l'acte de la donation faite au pape par Pepin & ses fils. Astolphe survecut peu à sa disgrace; il mourut en 756.

ASTORGA, ASTORGUE, (La marquise D') (Hist. d'Esp.) semme, qui, sous le règne de Charles II, & dans le siècle de Louis XIV, a renouvellé les horreurs tragiques de Gabrielle de Vergy & de Raoul de Coucy, excepté qu'elle prit pour elle le rôle de Fayel. Son mari avoit une maîtresse, elle en sut jalouie, elle court chez sa rivale tue de sa main, lui arrache le cœur, le sert en ragoût à son mari, & lui dit: Ce mets à dû te plaire, c'est le cœur de ta maîtresse; puis joignant à l'histoire de Gabrielle de Vergy, la fable de Progné, de Térée & d'Ithis, elle tire d'une armoire la tête de sa victime, & la jette sur la table; elle s'ensuit à l'instant dans

Histoire. Tom. I. Deuxième Part,

un couvent, où elle devint solle de jalousie, de rage & de remords.

ASTRONOMÉ. (L') On défigne ainsi un historien contemporain de Louis-le-Débonnaire, dont

le président Cousin a traduit l'ouvrage.

ASTRUC, (JEAN) (Hist. litt. mod.) médecin de la faculté de Montpellier, puis de celle de Paris. C'est de lui qu'on a dit qu'il savoit de tout, même de la médecine. Son traité : De Morbis venereis, son traité des maladies des femmes, ses mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc, lui ont fait une grande réputation, qu'une multitude d'autres bons ouvrages sur différentes parties de la médecine, a encore étendue. Il lui arriva ce qui arrive presque toujours aux hommes célèbres, lorsqu'ils voyent dans leur vieillesse des réputations nouvelles s'établir, des usages nouveaux s'introduire, des doctrines modernes s'accréditer. Ils compromettent leur vieille gloire contre ces gloires naissantes. Astruc écrivit contre l'inoculation, & la victoire ne paroit pas lui être restée. Il étoit au moins autant théologien que médecin, & sa prédilection étoit pour la théologie. Si, dans les visites qu'il rendoit à ses malades, il n'étoit question que de médecine, la visite duroit peu; si, lorsqu'il s'étoit levé pour sortir, on le retenoit par une question de théologie, relative sur-tout au jansénisme, il se rasseyoit & passoit deux ou trois heures à réfuter très-dostement les jansénistes. Tout ce qu'on pouvoit mettre d'esprit & de lumières dans la sconstique, il l'y mettoit. Il disoit qu'un savant devoit mener une vie militante, & il le saisoit comme il le disoit. Il existe des monumens de sa théologie. Ses conjectures sur les memoires originaux dont Moise s'est servi pourécrire la genèse, ont étanné de sa part & auroient peut-être scandalisé de la part d'un homme moins ami des théologiens & des jésuites. Il a sait aussi une dissertation sur l'immatérialité, & l'immortalité de l'ame. C'est son dernier ouvrage, & il n'ajoute rien à tant de traités sur ce sujet. On a publié, après sa mort, des mémoires de lui pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier. Il a été médecin consultant le Louis XV; premier médecin d'Auguste II, roi de Pologne; prosesseur de médecine au collège royal. Il étoit ne à Sauve, dans le diocèse d'Alais, en 1584. Il est mort à Paris, le 5 mai 1766.

ASTURIES, (LES) (Hist. Mod.) c'est dans les montagnes & les cavernes des Asturies que se cachèrent & que se conservèrent les restes de l'ancienne monarchie d'Espagne; c'est delà que s'étendant insensiblement à travers mille obstacles, les Goths chrétiens, échappés en 715 aux armes des Sarrasins ou Maures, parvinrent à la longue à consumer cette puissance mahomètane qui les avoit subjugués près de huit siècles auparavant; & c'est parce que les habitans de cette province n'ont jamais reconnu l'empire des Maures, & qu'ils sont les premiers qui, sous la conduite de leur roi Pelage, ont commencé le grand ouvrage de l'expulsion de ces

mêmes Maures, c'est par cette raison, disons-nous, que les fils aînés des rois d'Espagne prennent le titre

de princes des Asturies.

ASTYAGE, (Hist. anc.) fils de Cyaxare, fut le dernier roi des Mèdes. On dit que pendant la grofsesse de sa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambise, il vit en songe une vigne qui sortoit de son sein, & qui s'étendoit dans toute l'Asie : ce qui l'effraya si fort, dit Hérodote, qu'il resolut de saire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde : car il avoit appris des mages que cet enfant ruineroit plufigurs empires. Madane étant accouchée de Cyrus, le garantit des embûches de son grand-père. (+)

ASTYDAMAS, est le nom de deux poëtes tra-giques grecs, père & fils, qui vivoient environ qua-tre siècles avant J. C., & dont il ne nous reste rien.

ASTYLE de Crosone, (Hist. anc.) eut la gloire de remporter toutes les couronnes aux jeux olympiques, & la soiblesse de conier sa patrie, & de se dire de Syracuie pour faire sa cour à Dinomène, fils au roi Hieron; ses concitoyens indignés de ce vil mensonge, brisèrent sa statue, & sirent de sa maison la prison publique. Il vivoit quatre à cinq siècles avant J. C

ATABALE, s. m. (Hist. mod. & musiq.) espèce de tambour, dont il est fait mention dans les voyagenrs, &7. on dit être en usage parmi les Maures, mais dont on ne nous donne aucune description.

(A.R.)

ATABALIFÁ, (Hist. du Pérou.) Ce malheureux roi du Pérou, de la famille des Incas, eut un fort déplorable. Son nom seul est un monument de la barbarie & de la manvaise soi des Espagnols, conquérans de l'Amérique. François Pizarro, leur chef, le fit prisonnier dans une entrevue, obtenue sous la soi du serment, & le chargea de chaines à la vue de ses timides sujets, que les armes à seu avoient effrayes, & qui prenoient pour des dieux ceux qui disposoient de ce tonnerre. Pizarro chercha & supposa des crimes à Atabalipa, c'est-à-dire qu'il le calomnia, pour 2 voir un prétexte de l'étrangler. Cette violence est de 1533. Pizarro avoit pénétre dans le Pérou en 1525, son crime ne resta pas impuni, Pizarro sut tué par Diego, sils d'Almagro. Un frère, complice de ses fureurs, eut la tête tranchée par les ordres de Vacca de Castro, que Charles-Quint avoit envoyé commander dans le Pérou.

ATABEK, f. m. (Hift. mod.) nom de dignité qui signifie en Turc père du prince, & qu'ont porté plusieurs seigneurs, instituteurs des princes de la maison des Selgiucides; les Persans les appellent atabekian. La faveur ou la soiblesse de leurs maîtres les rendit si puissans, qu'ils établirent en Asie quatre branches, qu'on nomme dynasties: il y eut les atabeks de l'Iraque qui firent la première dynastie; ils commencerent l'an 1127 de J.C. & finirent l'an 631 de l'hégire, après avoit regné sur la Chaldée, la Mésopotamie, toute la Syrie, jusqu'en Egypte: les atabecks de la Médie ou de l'Adherbigian, qui firent la seconde dynastie; ils commencerent l'an 555 de

l'hégire, & finirent en 622 : les atabeks de Perse ou Salgariens; ils ont duré depuis l'an 543, jusqu'en l'an 663 de l'hégire : les atabeks Laristans, ainsi appellés de la province de Lar, dont ils se rendirent maîtres, finirent en Modhaffèredin Afrasiab, quelque temps après l'an de l'hégire 740.

ATEIUS, (Hift. Rom.)

Ou tel chez les Romains , l'inflexible Atelus Maudit au nom des Dieux les armes de Crassus.

ATEIUS, tribun du peuple, ne pouvant empêclier Crassus de partir pour aller contre les Parthes, porta un brasier ardent à la porte de la ville par où Crassus fortoit, y jetta certaines herbes & maudit l'expédition de Crassus, en invoquant des divinités infernales. (Henriade, texte & notes.)

ATEMA-DOULET, f. m. (Hift. mod.) premier ministre de l'empire des Perses. Il jouit de la plus grande autorité. Il est grand chancelier de l'état, préfident du confeil, sur-intendant des finances, & chargé de la distribution des dons & pensions, & de toutes les affaires étrangères. Les édits & ordonnances se publient sous son nom en cette forme :

Moi qui suis le soutien de la puissance, la créature de cette cour, la plus puissante de toutes les

cours, &c.

L'atéma-doulet tire par mois lunaire, pour ses appointemens, mille tomans, qui font environ cinq cens quarante mille livres de France: il vend d'ailleurs les gouvernemens & tous les emplois importans de la milice & des finances; & il ne faut pas oublier dans le calcul de ses revenus, le produit des étrennes qu'il reçoit annuellement des divers officiers de l'empire. (+)

Ce mot, selon Kempser, s'écrit en persan athemaaddaulet; selon Tavernier, athemadoulet; selon Sanson, etmadoulet. On le regarde comme originairement Arabe, & composé de itimade & daulet, c'est-à-dire, la confiance en la majeste; ou selon Tavernier, le support des riches; & selon Kempser,

l'appui & le réfuge de la cour.

L'autorité de l'atémadoules ressemble beaucoup à celle du grand visir de Turquie, excepté qu'il n'a point le commandement de l'armée, comme

le grand visir. (G)
ATHALARIC, (Hist. mod.) roi des Goths d'Italie ou des Ostrogoths, étoit petit-fils & sut le successeur de Théodoric, dit le Grand; il étoit fils de la célèbre Amalasonte. Ce prince n'est connu que par son ayeul & par sa mère. Son èducation paroît avoir été un sujet de mésintelligence entre sa mère & ses sujets. Amalasonte voulut l'élever à la manière des Romains, c'est-à-dire lui donner des maîtres pour les diverses sciences. Les Ostrogoths encore barbares, quoique fortant du règne de Théodoric, n'imaginoient pas qu'il dût ou qu'il pût y avoir d'autre science que la guerre, ils disoient en murmurant qu'il suffisoit d'eux pour le former aux exercices

mil taires. Il ne répondit à aucune des deux éducations, il mourut jeune, confumé par les voluptés

en 534, après huit ans de règne. ATHALIE, (Hist. des Juiss.) fille d'achab, roi de Samarie; & de Jezabel, épousa Joram, roi de Juda. Après la mort de ce prince, elle résolut de faire tuer tous les enfans que son fils Ochosias avoit laissés, afin de pouvoir monter sans obstacle sur le trône de Juda, car Jéhu avoit mis à mort Ochosias lui-même avec quarante-deux princes de fon sang. Elle exécuta en partie son projet sangui-naire: il n'y eut que le jeune Joas, que sa tante Josabet trouva le moyen de soustraire à ce massacre. Cet ensant sut élevé secrètement dans le temple. Au bout de sept ans le grand-prêtre Joïada voulut le remettre sur le trône de ses peres qu'occupoit la cruelle Athalie. Il reussit, & Athalie accourue au bruit du couronnement inespéré de Joas, sut mise à mort par les troupes, l'an du monde 3126. (AR.)

ATHANAGILDE, roi des Visigoths, (Hift. d'Espagne.) Vainement l'histoire a célébré les vertus de ce prince, en vain elle l'a mis au rang des plus illustres souverains; ses vertus éminentes, ses rares qualités, son équité, sa biensassance, n'out pu saire oublier l'irréparable faute qu'il commit en implorant le secours de Justinien, & en offrant aux légions romaines des établissemens sur les côtes maritimes d'Espagne. L'attachement des Visigoths pour lui, leur confiance, leur estime, & sur-tout la tyrannie d'Agila, son prédécesseur, l'eussent élevé sur le trône; mais trop importent de règner, il eut l'imprudence de recourir à Justinien, & d'acheter, au prix d'une partie des états qu'il vouloit gouverner, la protection de cet empereur, & le secours presque inutile des troupes mercenaires qui suivirent en Espague le général Liberius.

Athanagilde ne tarda point à se repentir de la cession qu'il avoit saite à ses alliés: car, peu contens des places qu'il leur avoit promises, les Romains s'emparèrent forcément des villes les plus considérables du royaume des Visigeins; en sorte que, quoique vainqueur & seul possesseur du trône, le successeur d'Agila vit l'Esgagne presque entière prête à tomber au pouvoir de ses alliés. Menacé par les Vandales, qui paroissoient disposés à faire une irruption dans ses états, pressé par l'Italie, qui, soumise à Constantinople, ne pou-voit se dispenser de soutenir les prétentions de l'empereur d'Orient, jamais Athanagild n'eût pu défendre son royaume contre les nsurpations des Romains, ni le mettre à l'abri des irruptions des Vandales, si par bonheur pour lui, la soiblesse de Justinien, la démence de son successeur, & surtout la rébellion de Narses n'eussent garanti l'Espagne du joug de l'Orient, & des armes de l'Italie. Cependant les prétentions des soldats, établis par Liberius dans les états d'Athanagilde, devinrent si insupportables, & leurs déprédations

si excessives, que la guerre éclata entre les deux nations; les Romains eurent quelques succès, les Visigoths remportèrent aussi quelques avantages; mais ils ne purent empêcher les soldats & les successeurs des soldats de Liberius, de se maintenir en Espagne pendant près d'un siècle, jusqu'à la fin de 624 qu'ils en surent chasses par Suintila. Athanagilde toutesois avoit réussi dans ses vues; il étoit monté sur le trône, en 554, & il avoit choisi pour capitale de ses états Tolède, ville forte, placée au centre du royaume. A l'imprudence près qu'il avoit eue d'appeller les Romains, ses sujets ne lui reprochèrent ni vices, ni défauts; il fut le père de ses peuples, & sonda son autorité sur leur affection; il sit règner la justice & le bon ordre, autant qu'il sut en lui : ami de la paix, il sit tous ses efforts pour persuader aux Romains de se contenter des terres qu'il leur avoit cédées; mais ces usurpateurs avides n'écontant ni ses conseils, ni ses exhortations, il ent recours à la voie des armes'; il les combattit avec valeur, & se couvrit de gloire. Sa renommée, & la réputation de beauté des deux filles qu'il avoit eues de son épouse Gosuinde, s'étoient répandues chez ses voisins, & Sigebert, roi d'Austrasie, pénétré d'estime pour les vertus d'Athanagilde, & peut être d'amour pour la célèbre Brunichilde ou Brunehaut, lui envoya demander cette jeune princesse en mariage, par Gogon, son premier ministre, à la tête d'une ambassade solemnelle. Le roi des Visigoths accueillit favorablement la demande de Sigebert, & Bruneliaut, emportant avec elle une très-riche dot en argent, partit avec Gogon, & se rendit auprès de Sigebert, qu'elle n'eut pas plutôt épousé, qu'elle abjura l'arianisme pour le catholicisme. Quelques historiens assurent que son père étoit catholique aussi, mais en secret, & qu'il dissimula sa religion, de crainte de déplaire à ses sujets: mais ce qui rend un peu suspecte l'assertion de ces historiens, c'est la vaine tentative qu'ils sont pour justifier Brunchaut, des perfidies & des crimes que lui ont imputés d'autres historiens vraisemblablement mieux instruits. Quoi qu'il en soit, Chilpéric, roi de Soissons, & frère de Sigebert, enchanté des grandes qualités de Brunehaut, demanda l'année uvante en mariage, Galsuinde, sœur de Bru-nehaut. Insormé de l'inconduite & des mœurs dépravées d Chilpéric, Athanagilde ne consentit qu'avec beaucoup de peine à ce mariage, qui sur célébré cependant, & qui sut satal à l'infortunée Galsuinde, que so barbare époux sit étrangler par les conseils violens de Frédegonde. Athanagilde n'existoir déja plus lors de ce meurtre ; il étoit mort en 567, après un règne glorieux & paisible de

treize années. (L. C.)
ATHANASE, (SAINT) (Hist. ecclés.) la vie de ce saint est toute ecclésiastique & toute militante; elle n'est qu'un long combat contre les Ariens avec cette vicissitude de succès & de revers qui a heu dans toute guerre. Son histoire est

Mmm 2

proprement celle de l'Arianisme, & cette histoire ne nous regarde pas. Nous observerons seulement certains traits que l'histoire générale peut réclamer, & qui peuvent servir de mémoires pour la connoissance des hommes de tous les pays & de tous les âges. Il est bon, par exemple, d'observer que les Ariens accaserent au concise de Tyr en 335 faint Athanase, patriarche d'Alexandrie, 1°. d'avoir violé une vierge, 2°. d'avoir tué l'évêque Arsène, qui étoit Arien , 3°. d'avoir gardé la main droite de cet évêque pour l'employer à des opérations magiques. Saint Athanase 10. fit voir que la prétendue vierge, fille de mauvaise vie, qui soutenoit cette calomnie pour de l'argent, ne le connoissoit pas : en effet, à la confrontation, elle prit un de ses Diacres pour lui, 2°. sur les deux autres points, sa réponse sut de produire l'évêque Arsène avec ses deux mains. Il avoit, dans l'intervalle, converti cet évêque, que les Ariens avoient dabord engagé à se cacher, & qui depuis sa conversion ne balança plus à se montrer. La démonstration de l'innocence d'Athanase étoit complette; elle ne toucha point un concile tout Arien, Athanase sut déposé: on voulut croire qu'il produisoit un faux Arsène, & une main que produisoient les Ariens, fut reconnue pour avoir appartenu au véritable Arsène; on voulut aussi croire à la vierge violée. Tel est l'empire que l'esprit de parti prend sur les sens & la raison. Saint Athanase sut obligé, jusqu'à quatre sois, de prendre la suite & de se cacher; & on pourroit compter environ dix ou douze conciles où il fut condamné, & environ autant où il sut justifié, toujours pour la même cause; On croit que saint Athanase étoit ne à Aléxandrie; il en fut fait évêque & patriarche en 326, il avoit affisté l'année précédente au concile de Nicée, où Arius avoit été condamné. Après tant de persécutions, il mourut tranquille dans son fiège le 2 mai 373. Godestroy Hermant a écrit sa vie en deux volumes in-4°. & nous avons ses œuvres en trois volumes in-folio de l'édition de dom Monfaucon, 1698.

ATHEAS, (Hift. anc.) L'histoire parle de deux rois de ce nom. Le premier occupa le trône de Pont; c'est la seule particularité que nous fachions de sa vie. L'autre, qui sut roi des Scythes, succéda à Sycles, son pere, vers l'an 300 avant Jesus-Christ. Le temps nous a dérobé la mémoire de la plûpart de ses actions; mais il en reste encore assez pour faire voir que ce sut un des grands princes qui aient regné dans la Scythie. Il joignoit à la fie: té & à la valeur naturelle de sa nation, la sagesse & la politique des Grecs. Atheas eut de fréquens démêlés avec les Tribales & les Istriens sur qui il remporta plusieurs victoires, sans pouvoir leur ôter l'envie de lui faire la guerre. L'opiniatreté de ce peuple ayant lassé sa constance, Atheas envoya demander des secours à Philippe, lui promettan pour récompense de le faire reconnoître pour son successeur au trône de Scythie. Le roi de Macédoine étoit pour lors occupé contre les Bizantins, auxquels il faifoit une guerre pénible & ruineuse. Il avoit besoin de toutes ses troupes pour lui-même; mais le prix qu'Atheas mettoit à ses services, lui sit multiplier toutes les ressources: le secours partit; mais étant arrivé trop tard, il sut renvoyé. Philippe en ressentit une vive douleur; réduit à dissimuler, il envoya demander au prince Scythe les frais qu'il lui avoit occasionnes. Ce sut à cette occasion qu'Atheas sit cette sière réponse qu'un de nos grands tragiques s'est appropriée. "Les Scythes, répondit-il aux Ambassadeurs Macédoniens, " n'ont ni argent ni or; " du ser, du courage, voilà leur unique richesse ". On reconnoit aisément cette réponse dans ces vers que dit Pharasmane dans Rhadamiste.

La nature marâtre en ces affreux climats, Ne produit au lieu d'or que du fer, des sol·lats.

Quelle que soit la pompe de ces deux vers on peut dire qu'ils affoibliffent la pensée du roi Scythe. A heas met le fer & le courage au-dessus de l'or, & est bien loin de donner à son pays des épithètes défagréables, telles que marâtre & affreux. Quoi qu'il en foit, Philippe conçut le dessein de se venger de cette réponse; mais comme il n'étoit pas le plus fort, il voulut, user d'artifice. Il envoya de nouveaux ambassadeurs demander au roi des Scythes l'entrée dans ses états, sous prétexte de vouloir ériger, à l'embouchure du Danube, une statue en l'honneur d'Hercule. Atheas lui répondit avec ce laconisme ordinaire aux Scythes: » qu'il » vienne, mais seul & sans armée ». Il ne fut pas possible à Philippe de retenir plus longtemps son ressentiment, il déclara la guerre aux Scythes. Atheas n'ayant employé que de la valeur contre un prince artificieux, périt dans un combat, vers l'an 340 avant notre ère. Il étoit âgé de 90 ans. C'étoit un prince tempérant & sobre, aimant la guerre & détestant le repos. On dit que pendant la guerre de Macédoine, ses officiers lui ayant préfenté un musicien fameux qui avoit été fait prisonnier, il lui ordonna de chanter; mais que ne pouvant supporter sa voix esséminée, il le six taire auffi-tôt. " Que j'aime bien mieux entendre, disoit-il, » les hennissemens de mon cheval, que " la musique de cet homme-là! " Ce trait suffit pour caractériser Atheas & les Scythes. Atheas eut Car-cassis pour successeur. Justin, l. IX. c. ij. Front. l. II. c. jv. Oros. & alii. (T--N.)

ATHELING, f. m. (Hifl. mod.) étoit chez les anciens Saxons, ancêtres des Anglois, un titre d'honneur qui appartenoit en propre à l'héritier présomptif de la couronne.

Ce mot vient du mot saxon adeling, qui est dérivé de adel, noble. On l'écrit aussi quelquesois

adeling, edling, ethling & etheling.

Le roi Edouard le consesseur, étant sans ensans, & voulant saire son héritier Edgar, dont il étoit le

grand oncle maternel, lui donna le premier le nom d'atheling; les antiquaires remarquent qu'il étoit ordinaire aux Saxons de joindre le mot de ling ou ing, à un nom chrétien, pour marquer le fils ou le plus jeune, comme Edmonding, pour le fils d'Edmond; Edgaring, pour le fils d'Edgar : c'est pour cela que quelques-uns ont crû que le mot atheling devoit signifier originairement le fils d'un noble ou d'un prince. Cependant il y a apparence que le mot atheling, quand il est applique à l'héritier de la couronne, signifie plutôt un homme doué de plusieurs belles qualites, que le fils d'un noble; & ce terme paroît répondre au nobiliss. Cafar, qui étoit en usage

chez les Romains. (G)
ATHÉNAGORAS, ATHÉNAGORE (Hist. anc.)
étoit d'Athènes; c'étoit un philosophe chrétien qui adressa une apologie pour les chrétiens à l'empereur Marc-Aurèle & à Commode, son fils ; il est aussi l'auteur d'un traité sur la résurrection des morts, mais il ne l'est pas d'un roman intitulé : Du vrai & parfait amour, contenant les amours honnétes de Théogènes & de Charides, de Phérécides & de Mélangelie. Le véritable auteur de cet ouvrage, composé en 1569, imprimé en 1599 & 1612, est Martin Fumée, seigneur de Genillé, qui le donna pour traduit du

grec d'Athénagore.

ATHÉNAIS. Voyez Eudoxie.

ATHÉNÉE, (Hist. anc.) fameux grammairien grec, contemporain de Marc-Aurèle, de Commode, de Pertinax & des autres jusqu'au-de-là de Sévère, distingué par une érudition immense & très-variée. De tous ses ouvrages il ne nous reste que ses Dipnosophistes, c'est-à-dire, les Sophistes à table; encore nous en manque-t-il plusieurs livres; cet ouvrage, tel que nous l'avons, est un monument de cette érudition dont nous avons parlé. Noël le Comte l'a traduit en latin, & l'abbé de Marolles, en srançois. La meilleure édition de l'original, est celle qu'en 2 donnée Casaubon, 1621, 2 vol. in-fol. Athénée étoit de Naucratis en Egypte.

ATHÉNÉE est encore le noin, 10. d'un historien. 2°. D'un orateur & philosophe péripatéticien, tous les deux du temps d'Auguste. 3°. D'un médecin de Cilicie, contemporain de Pline & souvent cité par Galien. 4°. D'un ingénieur de Byfance, qui fut employé par l'empereur Gallien à fortifier les places de la Thrace & de l'Illyrie exposées aux incursions des

Scythes.

ATHÉNÉE, en latin ATHÉNŒUM, est un nom, qui, en mémoire d'Athènes, la mère des arts, des ciences & de la littérature, a été donné dans Rome à tout endroit confacré aux exercices littéraires. Chez les peuples qui n'ont point eu l'usage de l'imprimerie, lesle dures particulières étoient un des moyens que les auteurs employoient pour se faire connoître, & ces lectures particulières étoient, comme elles le sont encore quelquesois aujourd'hui, aussi publiques qu'il étoit possible. Les citoyens riches prêtoient leurs maisons & leurs jardins pour ces sortes de lectures, parce qu'elles demandoient l

des lieux spacieux & capables de contenir beaucoup d'auditeurs. C'est ainsi qu'à Athènes, les disciples de Platon s'assembloient dans l'académie; ceux d'Aristote se promenoient dans le Lycée; ceux de Zénon, dans le Portique ou la galerie peinte par Polignote; ceux d'Epicure, dans ses jardins. Juvénal parle d'un Fronton, qui, à Rome, prêtoit ainsi sa maison & ses jardins aux poëtes qui vouloient réciter leurs vers devant une assemblée nombreuse. Comme ces assemblées devenoient des speciacles, elles entraînoient des dépenses, & ces dépenses étoient à la charge des auteurs; les propriétaires des maifons vastes, croyant saire assez pour eux en leur fournissant l'emplacement, & en souffrant le dérangement & l'embarras que ces affemblées occasionnoient. L'empereur Adrien voulut faire plus pour les auteurs; il fit construire l'an 135, sous le nom d'Athenée, un grand édifice pour ferrir d'auditoire aux favans qui voudroient lire leurs ouvrages en public; il s'y établit dans la faite une école & une espèce d'académie, & en général ce nom d'Athénée s'est étendu dans la suire, à tout lieu d'exercice littéraire. On reconnoît encore ce nom d'Athenée avec la contraction ordinaire, dans celui de l'abbaye d'Ainai, près de Lyon, où étoient cet autel d'Auguste & certe sameuse école ou académie, & où se célèbroient ces jeux institués par Caligula, qui, selon son caractère, au lieu d'en faire un objet d'encouragement, en avoit fait un objet de terreur en ordonnant que les vaincus effaceroient leurs propres ouvrages avec la langue, ou qu'ils feroient souettés ou jettés dans le Rhône. De-là ces vers connus de Juvenal:

Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem; Aut Lugd mensem Rhetor didurus ad aram.

ATHÉNODORE, (Hist. anc.) Il y o eu dans l'antiquité divers philosophes de ce non. Un seul mérite que nous nous y arrêtions. Il avoit été précepteur ou d'Auguste, ou de Tibère, fon fils adoptif: if donna un jour à Auguste, une leçon hardie & utile; il venoit d'apprendre par le désespoir d'un senateur de ses amis, qu'Auguste entretenoit un commerce de galanterie avec la semme de ce sénateur, & qu'il lui avoit envoyé une litière pour l'amener au lieu du rendez-vous; il se met dans la litière avec des habits de semme & un poignard sous ces habits; il présente à Auguste la pointe de ce poignard. Voyez, lui dit-il, à quoi vous vous exposez; ne pouvoit-ce pas être le mari? Et ce qui n'est de ma part qu'une feinte, son desespoir ne pouvoit-il pas le realiser? Ce sut lui encore qui donna au même empereur le conseil de réciter l'alphabet, lorsqu'il seroit en colère, avant de rien dire ou faire, afin de donner le temps au premier mouvement de se calmer.

ATHOTIS, (Hist. d'Egypte.) Après la mort de Menès, qui avoit étendu sa domination sur toute l'Egyte, ce royaume sut parragé entre ses quatre

fils. Celui de Thèbes fut l'heritage d'Athoris : il paroît que le pouvoir suprême résida tout en lui, & que ses frères ne surent que ses lieutenans. Il est du moins constant qu'il sut le collègue de celui qui regnoit à This, & qu'il n'avoit point d'affocié dans le gouvernement de Thèbes. Ce prince ennoblit encore le trône par la supériorité de ses connoissances. Les Egyptiens lui attribuent l'invention de l'écriture & de la langue facrée; il donna, dit-on, à ses peuples les premières leçons de géométrie. Il découvrit la cause des éclipses & détermina avec précision leur retour. Ses découvertes dans l'astronomie furent gravées sur des colonnes de pierre & de marbre; & pour les rendre plus respectables, il n'employa que des caractères mystérieux, voulant prévenir la curiosité indiscrète du peuple qui eût négligé la cul-ture des arts utiles pour se livrer à des obser-vations plus satisfaisantes & moins pénibles. (Nous n'entendons pas ce que c'est que des mystères en matière de sciences; on veut instruire ou on ne le veut pas.) Ce monarque bienfaisant ne se bornant point à une étude oisive, voulut encore épier la nature pour lui dérober le fecret de fes opérations & pour aider sa sécondité : l'expérience lui avoit appris que le fol d'Egypte n'étoit pas toujours également fertile, & qu'une année d'abondance étoit souvent suivie d'une année de stérilité; ce sut pour en connoître la cause & pour en prévenir les effets, qu'il fit creuser des caves prosondes où il observoit le dégré de sermentation de la terre. C'étoit sur la quantité des vapeurs qu'elle exhaloit qu'il présageoit les années d'abondance ou de stérilité. Il est probable qu'en descendant dans les entrailles de la terre, on pourroit découvrir par quels moyens elle enrichit sa surface. La reconnoisfance publique lui donna une place dans le ciel, felon l'usage de déifier les bienfaiteurs de la patrie. Il sut adoré sous le nom de Thot ou de Mercure, L'histoire & la fable le représentent comme un génie créateur & comme une intelligence bienfaisante, envoyé sur la terre pour en régler la police & Tharmonie. Les détails de sa vie sont tombés dans l'oubli. (T--N.) (Et peut-être même en dit-on trop dans cet article, sur un être qui appartient bien plus à la fable qu'à l'histoire.

ATHRONGE, (Hist. des Juiss) simple berger, d'une force & d'une taille extraordinaires, au rapport de l'historien Josephe, qui nous apprend que cet homme, fier de ces qualités, profita de l'absence d'Archelaus, roi ou plutôt etimarque de Judée, pour usurper son trône; mais qu'Archelaus à son retour, s'étant saisi de lui, le sit promener ignominieusement par toutes les villes de son ethnarchie, monté sur un âne avec une couronne de ser sur la tête, d'un poids proportionné à sa

force, puis le fit mourir. (A. Ř.)

ATILIUS, (Hift. rom.) Romain connu par l'horrible défastre dont il fut cause; il voulut

exprès un amphitéatre près de Fidènes; cet ouvrage manquant de solidité, s'écroula pendant le spectacle; il y eut cinquante mille personnes écrasées ou au moins blessées dangereusement. Ce malheur arriva la treizième année de l'empire de Tibère. Le sénat fit à cette occasion une loi tardive, comme elles le sont presque toutes, pour assurer à l'avenir la folidité de ces fortes d'édifices confacrés aux jeux & aux spectacles publics.

ATOSSE, (Hist. des Perses.) sille de Cyrus, épousa, 1°. Cambyse son frère, 2°. Smerdis, 3°. Darius, dont elle eut Xerxès, qui sut préseré pour le trône, à Artabazane, son srère aîné, mais d'un autre lit, principalement par la raison, que par Atosse, sa mère, il étoit petit-fils de Cyrus, sondateur de l'empire des Perses, & qu'Artabazane son srère, étoit étranger à ce même Cyrus. Ussérius croit qu'Atosse est l'altière Vastlii de l'écriture. & que Darius est Assuérus. Atosse avoit épousé Darius l'an 521 avant J. C.

ATTALE (Hist. anc.) C'est le nom de trois rois de Pergame, qui nous fourniront peu de détails.

Attale, ce grand roi, dans la pourpre blanchi, Qui du peuple Romain se disoit l'affranchi,

n'en étoit que l'esclave, & n'étoit pas un grand roi. C'étoit le second des trois princes de ce nom.

Le premier de ce nom, sut aussi le premier de sa race qui prit le titre de roi de Pergame; il sut conquérant, il s'étendit jusqu'au Mont-Taurus & cependant il sut ami des Romains, qu'il secourur contre Philippe. Il eut des vertus aussi bien qu'Appollonias sa femme, & ces vertus surent récompensées. Ils eurent quatre fils distingués dans l'histoire par cette union parfaite qu'on appelle fraternelle, plutôt en considération de ce qu'elle devroit être que de ce qu'elle est ordinairement. Ces quatre frères se nommoient Eumenès, Attale II, Philétète & Athénée.

ATTALE II, nominé Philadelphe, à cause de cette tendresse pour ses frères, sut tureur d'Attale III son neveu, fils d'Eumenès ; il prit le titre de roi, mais sans dépouiller sou neveu ; ce sut lui qui sur l'ami, l'allié, l'affranchi, l'esclave des Romains qu'ilservit & qu'ils protégèrent contre Antiochus, contre Persée, contre Prusias, &c. ce qu'il sit de mieux, sur qu'il bâtit deux villes en Lydie: Attalie & Philadelphie. On reconnoit encore dans le nom de celle-ci l'inclination dominante du fondateur pour ses frères.

ATTALE III, fils d'Eumenès, fut surnommé Philometor, à cause de sa tendresse pour sa mère; titre qui n'auroit jamais dû distinguer personne, D'ailleurs il abandonna le soin de son royaume, pour se livrer à des goûts particuliers, tels que le jardinage, sur-tout la culture des poisons, & la sonte des métaux; il envoyoit en présent à ses amis donner un spectacle de gladiateurs & fit construire I l'aconit & la cigué qu'il cultivoit dans ses jardins.

Varron, Pline & Columelle, disent qu'il laissa des traités d'agriculture; il se sit aussi architecte par tendresse pour sa mère; il voulut lui bâtir de sa propre main un tombeau: cette occupation le tenant exposé trop long-temps au foleil, il y gagna la fièvre dont il mournt. Comme il étoit apparemment aussi affranchi du peuple romain, il l'institua son héritier dans ces termes: Populus Romanus meorum hæres esto. On croit qu'il n'entendoit par ce mot meorum que les choses à son usage particulier, nommément les meubles de son palais; mais on est sur que les Romains voulurent l'entendre de la manière la plus étendue & la plus favorable à leurs intérêts, & qu'en conféquence ils s'emparèrent de ses états qui étoient fort vastes & de ses richesses qui étoient passées en proverbe: Attalicis conditionibus, neque Attali ignotus hæres regiam occupavi.

On attribue à cet Attale l'invention, des Tapisseries. Le premier Attale mourut l'an 198 avant J. C.; le second l'an 139; le troissème l'an 134.

Il y a encore un autre ATTALE connu dans l'hiftoire par les vicissitudes ridicules de sa fortune. Alaric le trouva préset de Rome, lorsqu'il prit cette ville en 409. Il voulut s'amuser à le faire empereur. L'année suivante il le désit & lui présera Honorius. Depuis ce temps il tenoit Attale à sa cour comme une espèce de boufson, qu'il revêtoit un jour de la pourpre impériale, & le lendemain d'une robe d'esclave. Après la mort d'Alaric, arrivée en 410, Attale voulut redevenir empereur sans aucun moyen pour réussir dans ce projet; il erra de province en province, se montrant par-tout aux factieux, fans pouvoir acquérir un seul partisan, il sut pris & conduit à Honorius, qui lui fit couper la main droite, dont il avoit prétendu porter le sceptre, & après l'avoir donné en spectacle, & trainé en triomphe à Rome, l'exila dans l'île de Lipari, où Attale montut obscur & oublié.

On connoit encore un ATTALE de Rhodes auteur de commentaires sur le poëme d'Aratus.

Et un philosophe stoïcien qui vivoit sous l'empire de Tibère, & que Senèque reconnoît pour fon maître.

ATTELIER, f. m. (Hist. mod.) fe dit d'un lieu où l'on enferme les pauvres, les vagabonds & les fainéans, pour les y faire travailler, moyennant

la nourriture & l'habillement, &c.

Tels font à Londres Bridwell, & plusieurs autres lieux dans les fauxbourgs, fur-tout dans la rue de Bishopsgate, où l'on retire les pauvres enfans de la ville qui n'ont aucun établissement; & celui qui est dans la paroisse de sainte Marguerite à Westminster, appelle the-Grey-Coat-hospital.

Il y a à Amsterdam un fameux attèlier ou maison de correction, appellée Rasphuyse, qui, par un privilège obtenu en 1702, a seule le droit de scier & de couper les bois qui servent pour la teinture, comme le bresil, le fantal, le campêche, le sas-

Chaque personne est obligée de donner 250 livres de bois rapé par jour, & ceux qui font moins robustes, une certaine quantité de coupeaux.

ATTERBURY, (FRANÇOIS) évêque de Rochester, prelat très-savant, a mis en beaux vers latins l'Absalon & Achitophel de Dryden; il a fait une avologie pour Martin Luther, fort estimée des protestants. Il sut chapelain du roi Guillaume, & ensuite de la reine Anne, qui le sit évêque de Rochester en 1713. Cette princesse l'ayant vraisemblablement fait entrer dans ses vûes secrettes pour le prétendant, il se déclara pour lui à la mort de la reine Anne, ce qui fit mettre l'évêque à la tour de Londres en 1722, & le fit bannir l'année suivante. Il se retira en France, & en débarquant à Calais, il y trouva le lord Bolingbroke, qui, pour la même cause, s'étoit retiré en France, & ayant obtenu fon pardon, s'embarquoit pour retourner en Angleterre; je vois bien, lui dit-il, que je ne suis qu'échangé. Les lettres le consolèrent dans son exil; elles lui attirèrent une considération qui suffit à son bonheur. Les gens de lettres avouoient que ses lumières leur avoient été plus d'une fois utiles. Il mourut à Paris en 1732. Il étoit né à Mittleton dans la province de Buckingham, en 1662. On a de lui des fermons en Anglois; des lettres latines, inférées dans le quatrième tome du recueil des piéces de littérature de l'abbé Granet, & d'autres ouvrages, tous fort estimés

ainfi que sa personne.
ATTICUS, (TITUS POMPONIUS) (Hist. Rom.) sut le plus grand philosophe des Romains, puisqu'il fit servir ses connoissances, non à contenter une curiosité stérile & superbe, mais à se rendre meilleur. Savant sans orgueil, généreux sans fasse, il chercha moins à briller qu'à plaire & à être utile. Son histoire, sans offrir aucun de ces traits qui frappent l'imagination, & que le préjugé ennoblit, doit servir de modèle aux grands & aux riches, qui, nés avec des passions tranquilles, s'éloignent du tumulte des affaires dans les temps orageux, pour jouir d'eux-mêmes & de leurs amis. Atticus, né chévalier romain, fut satissait d'être ce qu'étoient ses pères. La nature en le comblant de tous les dons aimables, jetta encore dans son cœur le germe de toutes les vertus; un père tendre & vigilant se fit un devoir de diriger ses inclinations naissantes; heureux qui peut avoir un tel maître! les progrès d'Atticus furent si rapides, que les premières familles de Rome briguèrent l'avantage d'affocier leurs enfans à ses études. L'aménité de ses mœurs tempéroir l'envie attachée à la supériorité de ses talens, il n'inspira que de l'émulation à ses égaux. Une mort prématurée lui enleva son père, dans un âge où les passions sont le plus impérieuses, & où l'on ne fait pas encore combien elles font dangereuses. Maître alors d'une grande fortune, recherché pour

ses richesses & pour lui - même, il se précautionna contre les amorces du luxe & des voluptés, & ne connut les tempêtes des passions, que par les fréquens naufrages des compagnons de sa jeunesse. Sulpicius, fon proche parent, fut massacré pour avoir voulu faire revivre les loix agraires. Atticus craignit d'être enveloppé dans la ruine de ce zèlé tribun, auquel il étoit attaché par les liens du fang. & de l'amitié; Rome alors n'opposoit plus de frein à la licence, & le plus factieux étoit le plus accrédité. Atticus crut devoir présérer un asyle où il pût être impunément homme de bien, & ce sut à Athènes qu'il fixa fon s'éjour; mais en s'éloignant de Rome, il conferva toujours le même attachement pour Ciceron, Canius, Marius, & Torquatus, qu'il aimoit depuis l'enfance : dès qu'il eut fixé son séjour dans cette ville, qui étoit le sanctuaire des arts & du goût, l'amour des lettres lui tint lieu de tout; il apprit à connoître toutes les beautés de la langue grecque, qu'il parloit avec tant de délicatesse, qu'on eût dit qu'il étoit né dans Athènes. Il composa plusieurs pièces de poësse, qu'il récitoit avec des graces qui donnoient un nouveau prix à sa composition; poëte & orateur sans prétention, il joignit à ces deux titres une grande connoissance des antiquités romaines. Il fit la généalogie de plusieurs illustres maisons de la république; & il fauva du naufrage des temps tous les Brutus, les Marcellus, les Fabius, les Cornéliens & les Emiliens. Cette riche collection étoit un hommage rendu aux héros bienfaicteurs de sa patrie; ses liaifons avec Ciceron nous fournissent un volume de lettres, qui suffisent pour nous instruire des principaux évènemens de ce siècle. Jamais il ne prenoit ses repas sans qu'on y sit quelque lecture instructive, parce qu'il étoit persuadé que l'esprit avoit autant besoin d'alimens que le corps.

Atticus, supérieur aux autres par ses connoisfances & la délicatesse de son génie, n'ambi-tionnoit que de les surpasser en biensaisance & en générosité; il sembla n'être que le dispensateur de ses biens, & il sut un exemple de ce que peut la libéralité jointe à la bonne conduite; ses tréfors étoient ouvers à quiconque étoit dans le besoin. Les prêts usuraires étaient alors autorisés par l'usage & ce vice étoit un fonds inépuifable pour l'avare opulent. Atticus prêtoit sans intérêt, mais il exigeoit qu'on sût exact à s'acquitter, pour ne pas lui ôter la ressource d'obliger. Dans une calamité dont Athènes fut affligée, il fit distribuer du froment à tous les citoyens pauvres; l'éclat du rang & de la naissance ne lui en imposoit pas dans la distribution de ses dons, le plus malheureux devenoit l'objet de sa prédilection, quand il étoit le plus honnête. Les Athéniens reconnoissans lui déférèrent le droit de bourgeoisse, honneur qu'ils ne prodiguoient pas; il ne put l'accepter, pour ne point déroger à la qualité de citoyen romain, qu'on croyoit incompatible avec toute autre. Ils voulurent encore lui ériger des statues, il refusa constam-

ment cette d'stinction glorieuse; & ce ne sut qu'en son absence que la reconnoissance publique lui en éleva, ainsi qu'à sa semme Pylia, dans les lieux regardés dans l'attique comme les plus saints. Vertueux sans éclat, il eût vécu obscur, s'il n'eût été trahi par ses biensaits.

Quoiqu'ami de tous les hommes, il y en avoit de privilégiés dans son cœur. Le jeune Marius, proscrit par Sylla, trouva d'abondantes ressources dans sa générosité, & quand il sut privé de tout, il ne manqua derien. Cicoron, exilé par les intrigues de Clodius, en reçut des fommes immenses, qu'il n'avoit point sollicitées. Si les hommes possédoient le fecret d'obliger, il n'y auroit que peu d'ingrats; la dureté avec laquelle ils humilient leurs protégés, dispense de la reconnoissance. Attieus étoit persuadé que la libéralité est le seul bien dont on jouit sans amertume & fans satiété; & quand il donnoit, il croyoit être le feul heureux. Sylla, à fon retour d'Asie, passa par Athènes, où il sur retenu par les charmes de sa conversation savante & polie, il n'oublia rien pour se l'attacher, & lorsqu'il sut obligé d'en partir, il voulut l'emmener avec lui. Atticus ne sur point ébloui par l'éclat de ses promesses & lui répondit : « N'exigez pas que j'aille " combattre des amis qui m'ont déterminé à quit-" ter l'Italie, parce qu'ils exigeoient que je prisse les » armes contre vous. » Sylla applaudit à sa délicatesse, & avant de s'en séparer, il l'autorisa à recevoir tous les honneurs que les Athéniens lui avoient déférés; ce fut alors qu'il prit le nom d'Atticus: devenu citoyen d'Athènes, il confacra une partie de son temps à l'administration publique, & les momens qu'il put dérober aux affaires, surent employés à l'étude & aux foins domestiques; également ennemi de l'avarice & de la prodigalité, il conserva toujours un esprit d'ordre qui le mit en état de se livrer à ses inclinations bienfaisantes.

Quelques momens de calme dont Rome jouit; le déterminèrent à revenir dans sa patrie. Sa sortune déjà immense reçut de grands accroissemens; il recueillit la succession d'un oncle riche, d'ailleurs homme sacheux & dissicile, qui haissoit tous les hommes, & dont Auicus avoit le privilège d'adoucir la férocité. Il maria sa sœur avec Quintus Cicéron, srère de l'orateur. Cette union ne sut point heureuse; les deux époux surent obligés de se séparer, & ce divorce ne mit aucune altération dans l'amitié d'Atticus & de l'orateur, parce que cette amitié étoit sondée sur la consormité des inclinations, & non sur l'affinité.

Le chemin des honneurs lui étoit ouvert, il y étoit appellé par les vœux des gens de bien, & fes richesses lui donnoient la facilité d'acheter les suffrages des ames vénales; il resusa la préture, & ne voulut être qu'homme privé; mais il n'en avoit pas moins d'influence dans les délibérations publiques; & dans ce temps de troubles & de sactions, il resta constamment attaché au parti le plus juste. Il prit les fermes de la républi-

que, selon l'usage antique des chevaliers romains; sa perception sut douce & humaine, il n'intenta aucun procès, il ne fit décerner aucune peine contre ceux qui alléguoient l'impuissance de payer. Les gouverneurs des provinces avoient coutume de se faire accompagner par des chevaliers, dont ils saisoient les instrumens & les complices de leurs exactions. Atticus sut sollicité de se prêter à cette bassesse; mais il n'aimoit qu'à user de ses biens, sans envahir ceux des autres. Pendant les guerres de César & de Pompée, il resta tranquille à Rome, quoique ceux qui restoient dans la neutralité sussent regardés comme des ennemis par les deux chefs de parti. Pompée, qui exigea le plus, ne sut point offensé de son indifférence pour sa cause : & César, vainqueur à Pharfale, lui témoigna les mêmes égards que s'il en eut été bien servi : tel est l'ascendant des hommes maîtres d'eux-mêmes. Lorsque l'ivresse des factions est dissipée, on sélicite ceux qui ont resusé d'y prendre part. César lui envoya le fils de sa sœur Pomponia sait prisonnier à Pharsale, & pendant toute sa dictature, il lui témoigna la même confiance.

Son esprit souple & docile se prêtoit à tous les goûts: jeune encore, il sur plaire à Sylla dans son déclin; vieux il devint également cher à Brutus, qui étoit dans la fleur de son âge. C'est le privilège des ames tranquilles, qui jamais ne se livrent aux saillies de l'humeur. Lorsque la sortune abandonna Brutus, & qu'il sut obligé de sortir d'Italie, Atticus, qui avoit été indifférent à sa cause, se fit un devoir de l'obliger, parce qu'il étoit malheureux; il lui sit tenir en Epire une somme considérable, & après la journée de Philippes, il usa de la même générosité envers les illustres proscrits, à qui il sournit de l'argent & des vaisseaux pour se retirer dans la Samothrace. Antoine heureux, ne le compta pas parmi les adorateurs de sa sortune; mais lorsqu'il eut été déclaré ennemi de la république, Atticus se fit un devoir d'adoucir le sort de sa samille, dans un temps où l'on n'avoit pas lieu de présumer qu'elle sût jamais en état de lui en marquer sa reconnoissance. Fulvie, semme de ce triumvir, étoit alors poursuivie par des créanciers impitoyables, il se rendit sa caution fans en être sollicité, & lui prêta mênie de l'argent fans intérêts, pour aller rejoindre son mai; & comme on lui demandoit le motif de cette générosité envers un homme qu'il avoit négligé dans la prospérité, il leur répondoit : Il saut aimer les hommes & non pas leur forume. Une révolution imprévue ramena Marc - Antoine heureux & triomphant à Rome; ceux qui l'avoient abandonné dans fa disgrace éprouvèrent ses vengeances. Atticus craignit que ses liaisons avec Ciceron ne l'eussent fait paroître coupable, il se tint caché, pour ne pas s'exposer à l'orage. Antoine, qui vouloit s'honorer d'une si illustre amitié, lui écrit de se rendre avec constance auprès de lui, l'assurant qu'il étoit effacé de la liste des proserits, ainsi que son ami Canius. Atticus heureux de s'être sauvé du naufrage com-Histoire. Tom. I. Deuxieme Part.

mun, s'abandonna comme auparavant à toute sa biensaisence : protégé d'Antoine, il n'usa de son crédit que pour adoucir les maux de ceux qui avoient suivi le parti de Brutus. Servilie, mère de ce dernier des romains, tombée dans la difgrace, vieillissoit dans la misère, il eut pour elle les mêmes égards, que dans les temps où son fils étoit l'idole des Romains. Vipfanius-Agrippa, qui avoit droit de prétendre à tout, à cause de la faveur dont il jouissoit auprès d'Auguste, ne crut pouvoir contracter une alliance plus riche & plus honorable qu'en époufant la fille d'Atticus; celui-ci l'accepta pour gendre, & il n'ent en cela d'autre motif que de se servir de son crédit pour protéger tant d'illustres infortunés que les triumvirs avoient proscrits. Il naquit de ce mariage une fille, quildans la suite sut mariée à Tibère-Claude-Néron. Devenu plus puissant par cette alliance, qui le faisoit entrer dans la samille d'Auguste, il sut toujours sans ambition, & il n'y eut que les malheureux qui firent l'heureuse expérience de sa sayeur. Auguste, enchanté de sa conversation, déroboit tous les jours quelques heures aux affaires pour s'entetrenir avec lui, & lorsqu'il étoit éloigné de Rome, il étoit exact à lui écrire. Des intérêts domestiques allumèrent des haines entre les deux rivaux de la puissance suprême. Atticus, favori d'Auguste, ne cessa jamais d'être l'ami d'Antoine, avec lequel il entretint un commerce de lettres jusqu'au dernier moment de sa vie. Il tint la même conduite envers Cicéron & Hortensius qui partagerent son attachement. Les rivaux de talens rarement sont sans haine; mais ces deux orateurs étoient trop supérieurs au reste des hommes pour s'abandonner à la baffesse de l'envie : pénétrés d'une estime réciproque, ils regardoient la gloire comme un commun héritage, & ce sut ce sentiment qui les unit constamment avec Atticus.

Il étoit parvenu à l'âge de 77 ans, sans avoir éprouvé aucune des infirmités qui affligent la vieillesse, alors il se sentit attaqué d'une irritation d'humeur dans la partie insérieure des intestins. La vie ne sut plus pour lui qu'un sentiment douloureux. Ennuyé d'en supporter le poids, il prit la résolution de s'en délivrer. Eh quoi ! disoit - il, quand je suis inutile aux autres, & que je suis à charge à moi-même, ne m'est-il pas permis de me délivrer de mes souffrances? Il appelle ses proches & ses amis, il leur fait d'éternels adieux avec la même férénité que s'il n'eût entrepris qu'un voyage ordinaire. Cette scène sut touchante; il se priva de toute espèce d'alimens, & mourut le cinquième jour. Il avoit désendu qu'on lui rendît aucuns honneurs sunèbres, il sut déposé sans pompe dans le tombeau de Cécilius, son oncle, dont il avoit réuni toutes les affections. Mais les regrets & l'affluence des gens de bien qui affistèrent à ses funérailles, surent le plus bel ornement de sa pompe sunèbre. Sa piété filiale si ffiroit à son éloge. Atticus avoit 67 ans, lorsqu'il perdit sa mère, âgée de 90. Il sut

inconfolable de sa mort; la seule idée qui parût alors avoir pour lui quelque douceur, étoit le témoignage qu'il lui rendoit & qu'il se rendoit, que pendant le cours d'une si longne vie, leur tendresse réciproque n'avoir éprouvé aucune altération. Il eut le même attachement pour sa sœur Pomponia, avec laquelle il se sit un devoir de partager sa sortune: tel sur cet homme opulent, qui n'usa de ses richesses que pour soulager les malheureux; ce savoir des maîtres du monde qui n'ambitionna que de les rendre des hommes de bien; ce savant sans orgueil, qui ne connut jamais l'envie; ce philosophe, qui ne sit servir cette science qu'à régler ses mœurs. (T-N.)

mœurs. (T-N.)
ATTICUS est encore le nom de trois personnages, père, fils & petit-fils, dont il faut dire un

mot.

Le premier étoit préfet de toute l'Asse sous l'empire de Nerva, l'an 97 de J. C. Il trouva un trésor dans sa maison; il en avertit l'empereur, en lui demandant ce qu'il en seroit. L'empereur répondit: Utere invento, Usez de votre trésor. Atticus insista; mais il est immense, & trop au-dessus de ma naissance & de mon état. L'empereur répliqua: Etiam abutere. Eh! bien, abusez-en. Cet Atticus étoit de Marathon, & l'on prétend qu'il descendoit de Miltiade.

Hérode ATTICUS, son fils, étoit si éloquent qu'on l'appelloit le roi du discours. Il avoit composé des ouvrages, mais il n'en reste rien. On a retenu de lui un mot : menacé dans sa vieillesse par un un homme puissant; ne sais-tu pas, lui dit-il, qu'à

mon âge on ne craint plus?4

Cet homme distingué par son esprit, eut un fils imbécille, auquel il étoit impossible d'apprendre à lire & même à distinguer les lettres. Son père s'avisa d'un stratagème; ce sut de lui donner vingt-quatre domessiques, qui portoient chacun le nom d'une des vingt-quatre lettres de l'alphabet, & qui en avoient la figure peinte sur l'estomach; à sorce de les voir & de les nommer, il parvint ensin à

savoir lire; mais il n'alla point au-delà.

ATTILA, (Hist. des Goths.) fils de Bendème, arrière-fils du grand Nembrod, élevé & nourri dans Engaddi; par la grace de Dieu, roi des Huns, des Mèdes, des Goths, des Daces; la terreur, l'effroi de l'univers, la verge & le fléau de Dieu. Tels étoient les titres que prenoit cet homme sarouche, le plus redoutable & l'unique de fon efpèce que nous offrent les annales du monde. Rien n'égaloit fon orgueil ; il avoit coutume de dire que les étoiles tomboient devant lui; que la voûte des cieux s'abaissoit ; que son poids faisoit la terre, & qu'il étoit un marteau pour tous les peuples. (C'est assez le jargon des despotes de l'orient, & dans nos comédies c'est celui des capitans.) On ne fait rien de ses premières années, mais on peut croire qu'elles annoncèrent qui il devoit être. Aide de Bleda son frère & son associé au trône des Huns, il ravagea toutes les provinces de l'empire d'Orient, & força Théodose le jeune

à lui payer tribut. Après avoir ainsi humilié ce prince, il lui fit chaque jour de nouveaux outrages. « Théodofe, difoit-il infolemment, est issu " d'un père très-noble, ainsi que moi; mais en " me payant tribut, il est déchu de sa noblesse, " & est devenu mon esclave. S'il ose me saire la » guerre, ou me dreffer des embûches, je le pu-» nirai comme un esclave rebelle & méchant ». Un jour, il lui envoya un Goth pour ambassadeur, avec ordre de lui parler en ces termes : « Attila, » mon maître & le vôtre, vous ordonne de tenir » un palais prêt pour le recevoir. Il ne convient » pas à Théodose, disoit-il encore, d'être sourbe " ou menteur : il a promis à un de mes sujets la » fille de Saturellus en mariage; s'il est dans l'im-» puissance de l'accomplir, & qu'un de ses sujets » ofe lui défobéir, je volé le venger». Outré le tribut qu'il exigeoit de l'empereur, il recevoit les appointemens de général. Une circonstance singulière de la vie de cet homme étonnant, c'est qu'il ne voulut soumettre les Romains que pour avoir droit de les défendre : il se déclara leur protecteur, lorsqu'il pouvoit être leur maitre. Cependant, après la mort de Théodose le jeune, Marcien, successeur de ce prince, resusa de plier sous le joug du barbare : après avoir fait sortifier tous les postes importans, il déclara qu'il ne vouloit pas d'un femblable général. Attila prétendit en tires vengeance; il fit une irruption fur les terres de l'empire d'Orient. Mais Marcien lui ayant opposé de bonnes troupes, il se replia vers l'occident, où il se promettoit des victoires plus faciles : il avoit sait massacrer son frère Bleda, ne pouvant supporter d'affocié au trône. Plusieurs écrivains rapportent qu'il subjugua une partie de la grande Germanie. On ne voit cependant pas qu'il ait été en guerre contre les peuples de cette célèbre contrée. Au reste, les Germains pouvoient s'être volontairement foumis à un prince qui ne levoit aucun impôt sur ses sujets, & qui, moins intéressé qu'ambitieux, se contentoit de soumettre les nations, & leur en abandonnoit les dépouilles. Attila ne demandoit aux Huns que des hommes & du fer. Les Germains, naturellement avides de gloire & de butin, ne pouvoient choisir un meilleur général. Ce fut vers l'an 451 qu'il entreprit cette invasion si sameuse sous le nom d'invasion d'Attila: il avoit une armée de cinq cens mille hommes tons dévoués à la victoire ou à la mort; il leur avoit inspiré un zèle fanatique & superstitieux, se difant armé par le dieu Mars qui lui avoit envové fon égide & fon épée. Ces forces ne l'empêchèrent pas de recourir à la rufe : tous les moyens de réussir entroient dans sa politique. Lorsque les Romains d'occident lui demandèrent contre qui il destinoit ses immenses préparatifs, il leur répondit que c'étoit pour châtier les Visigoths ses esclaves, & se venger d'une injure que lui avoit saite Théodoric leur roi, ainsi que des Francs qui avoient ose mettre le pied sur les terres de l'empire dont

il s'étoit déclaré le protecteur; dans le même temps, il recommandoit à Théodoric de ne pas prendre l'alarme, l'assurant qu'il ne venoit dans les Gaules que pour les partager entre les Huns & les Visigoths. Lorsqu'il eut trompé sur ses desseins Valentinien III & Théodoric, il couvrit le Danube d'une infinité de barques : il traversa la Pannonie, le Norique & la Suabe; arrivé dans les Gaules, il marche vers Cologne; il en chasse Merouée, & livre la ville au pillage & aux flammes. Tongres, Trèves, Spire, Vormes, Mayence, Andernac, Arras, Befançon, Metz, Toul, Langres & plusieurs autres villes éprouvèrent également la sureur de cet impitoyable conquérant. Les Romains, étonnés de ces succès, en conçurent la plus vive inquiétude. Aétius se rendit aussi-tôt à Arles : les Huns étoient devant Orléans, dont ils battoient les murs. Comme il n'avoit qu'une soible armée, Il se tint sur la désensive, & envoya des députés aux assiégés les assurer d'un prompt secours. Les Orléanois étoient assez portés à faire une vigoureuse défense; le sort effrayant de leurs voisins étoit pour eux un aiguillon puissant. Aétius fit aussi-tôt solliciter Théodoric de se joindre à lui, afin d'opposer une digue au torrent. Le roi des Visigoths se refusa d'abord aux sollicitations du général Romain; il avoit résolu d'attendre, pour se déclarer, que les Huns eussent mis le pied sur ses terres: il etoit retenu par Attila qui l'assuroit toujours de son amitié, & lui prometroit de l'associer à ses conquêtes; mais le préset Avitus se servit de son ascendant sur l'esprit de ce prince, & le décida pour la cause commune. Il l'éclaira sur les desseins d'Attila, & lui fit voir que cet ambitieux tendoit à se sormer une monarchie universelle; &, comme on l'a remarqué, Théodoric pouvoit-il se flatter que le roi des Huns, qui régnoit par le massacre d'un frère, & dont le nom étoit redouté jusqu'aux rives de l'Indus & du Tanaïs, eût respecté l'alliance des Visigoths?

Tandis qu'Avitus négocioit à la cour de Théodoric, Aétius avoit envoyé des députés au-delà du Rhin & dans toutes les parties des Gaules où les Huns n'avoient point encore pénétré. Il négocia avec tant de succès, que son armée, suivant Prosper, sut en peu de temps presque auffi nombreuse que celle des ennemis; elle étoit composée des Francs de la tribu de Mérouée . de plusieurs peuples Sarmates & Saxons, qui avoient refuse de se plier au joug des Huns, d'Armoricains aujourd'hui les Bretons, de Lisiens, de Bourguignons sujets de Gondioche & de Chilpéric, des Ripuaires qui tenoient les environs de Cologne, des Brions autrement Bréones que Valois place dans la Vindélicie, & de plusieurs autres peuples de la Gaule celtique & de la Germanie, auxquels les Romains avoient commandé autrefois comme à leurs sujets & qu'ils étoient charmés de compter alors parmi leurs alliés.

Lorsque cette armée, jointe à celle des Visi-

goths; approcha d'Orléans, cette ville étoit réduite aux dernières extrémités; elle étoit comme la clef de l'Aquitaine. Attila, perfuadé qu'il étoit de la demière importance de s'en affurer, avant l'arrivée des nations confédérées, faisoit continuer les affauts le jour & la nuit. Les affiégés n'espérant plus aucun secours, perdirent enfin courage, & envoyèrent au camp des Huns demander grace. Attila n'en saisoit pas; & tout ce qu'il leur accorda en saveur d'Anian, leur évêque, chef de la députation, sut qu'ils seroient réduits en servitude, & qu'ils iroient vivre dans quelque contrée inhabitée de ses états. L'horreur de la mort l'ayant emporté sur la honte de l'esclavage, les assiégés ouvrirent leurs portes, & Attila envoya les principaux officiers saire le partage des captiss. On chargeoit leurs chariots de leurs déponilles ; on les chaffoit vers le camp du vainqueur, eux, leurs femmes & leurs enfans, lorsqu'Aérius & ses alliés surprirent les troupes que les Huns avoient au-delà de la Loire. Les Romains chargèrent les Huns avec tant de vigueur, que les troupes se jettèrent dans le sleuve, où périt un nombre prodigieux de foldars. Tous ceux qui étoient entrés dans Orléans pour en enlever les dépouilles, surent massacrés, à la réserve d'un petit nombre auquel Anian fauva la vie. Ce n'étoit qu'un léger échec pour Attila; il se retira vers la partie des Gaules qu'il avoit conquise, à dessein sans doute d'y attirer les Romains & les Visigoths, dont les troupes étoient encore insérieures aux siennes. Mais Aétius, trop sage pour s'énorgueillir de ses premiers succès, se contenta de relever les murs d'Orléans : ce sut dans cette ville qu'il attendit les Francs qui n'avoient point encore pu le joindre. Dès qu'ils surent arrivés, il sortit d'Orléans, & avec eux & les autres peuples ses alliés, il alla chercher l'ennemi. Attila étoit dans les plaines de Châlons en Champagne; J'autres disent de Sologne dans l'Orléanois, lorsqu'il reçut les premières nouvelles de l'approche d'Aérius. Sa fierté ne lui permettant pas de l'attendre dans l'enceinte d'un camp, il donne le fignal du départ, & marche à fa rencontre : il y eut, pendant une nuit, un combat dont le succès sit connoître combien celui dont devoit dépendre le destin des Gaules, coûteroit de sang. Un corps de Gépides, détachés de l'armée des Huns, pour battre la campagne, ayant rencontré une troupe de Francs, qui précédoit celle d'Aétius dans le même dessein, ces deux partis se chargèrent réciproquement; ils se trouvèrent si parsaitement égaux en nombre & en valeur, qu'aucun ne pouvant vaincre, ni se résoudre à une retraites, on ne cessa de tuer, de part & d'autre, que quand il n'y eut plus per-fonne en état de frapper.

Dès que les deux armées surent en présence, Attila envoya un détachement pour se faisir d'une hauteur que l'on regardoit comme un posse de la dernière importance. Aétius l'ayant prévenu, les

Nnn 2

Huns en tirèrent de sinistres présages. Attila, pour les rassurer, eut recours aux aruspices qui, sur l'inspection des victimes, répondirent que le destin ne promettoit rien de favorable à la vérité, mais qu'un général de l'armée ennemic resteroit sur le champ de bataille. Quelques particularités dans la vie d'Attila, comme l'épée qu'il prétendoit avoir reçue du dieu Mars, ont sait penser à quelques écrivains que ce prince regardoit la religion en politique; mais sa confiance en ces oracles menteurs, prouve qu'il avoit adopté les erreurs des Huns idolâtres. Il ne révoqua point en doute l'évenement de cette prédiction; persuadé que le fort menaçoit Aétius, il réfolut de livrer la bataille. La mort de ce général balançant dans son esprit toutes les pertes qu'il pouvoit saire, les plaines de Châlons surent couvertes d'un nombre infini de soldats que l'on regardoit comme l'élite de tous les peuples d'Europe : ils n'aveient reçu les uns des autres aucun outrage, dit Jornandès, & cependant ils étoient prêts à s'entre-détruire, par complaifance pour un feul homme dont l'am-bition leur tenoit lieu de la plus implacable haine. Quel malheur, continue le même historien, que la folie d'un barbare ait détruit dans une heure, ce que la nature n'avoit produit qu'avec effort pendant tant d'années! L'action commença vers les quatre heures du soir; & ce sut une des plus fanglantes dont l'histoire sasse mention. Un ruisseau qui couloit au milieu des deux camps, fortit de ses bords, gross du fang qui se meloit avec ses eaux. Théodoric périt dans la chaleur de l'action, & sa mort sut regardée comme l'accomplissement de la prédiction des devins. La victoire se déclara pour les Romains. Attila, furieux de voir que la fortune l'abandonne, se précipite avec ses Huns dans les plus grands périls. Les Offrogoths, les Gépides ne leur cédèrent point en valeur. La nuit ne put calmer la fureur des combattans; ils fe chargeoient encore dans les plus épaisses ténèbres. Cependant Attila donne l'ordre pour la retraite; & son armée le suit dans un silence sarouche : rentré dans son camp, il se forme un rempart de ses chariots, suivant l'usage des Huns, qui sut commun à toutes les hordes du Nord. Attila ne sortit point de ses retranchemens. On dit que craignant d'y être force, il fit saire un bûcher, résolu de s'ensevelir dans les flammes, ne voulant pas, dit un historien, qu'un prince qui avoit été la terreur des nations pendant sa vie, sût en leur puissance après sa mort. Cependant, pour ne manisesser rien de ses craintes, & pour masquer sa défaite, il ordonna des chants de victoire, & fit retentir son camp du bruit des trompettes & des autres instrumens militaires.

Aérius, au lieu de s'applaudir de sa victoire, tint conseil, & délibéra sur les moyens de s'en assurer le fruit. Ce sage général, insensible à une vaine gloire, ne songea qu'aux intérêts de l'empire. Il ne tenoit qu'à lui d'achever la ruine d'At-

tila; mais il se contenta de l'avoir affoibli: il craignit que les Francs & les Visigoths, auxquels il attribuoit le succès de cette journée, ne devinssent trop puissans, & ne partageassent entr'eux les Gaules; il ménagea le roi des Huns comme un Innemi dont la terreur devoit les retenir dans l'alliance des Romains. Il engagea Thorismond, fils de Théodoric, à aller se faire couronner à Toulouse, capitale de son état, lui disant qu'il devoit craindre que ses frères ne se fissent un titre de fon absence pour le supplanter. Aétius usa des mêmes artifices pour engager Mércuée à se retirer dans ses états. Il leur donna à l'un & à l'autre un vase d'or, présent qui sut long-temps d'usage dans l'antiquité : il y avoit de ces vases qui pesoient

jusqu'à cinq cens livres.

Attila étoit toujours en proie aux plus vives alarmes; il ne put d'abord se persuader que les Francs & les Visigoths sussent réellement partis, il rejetta les premières nouvelles de ce départ comme une ruse de ses ennemis pour l'attirer hors de ses retranchemens; mais lorsque ses couriers luien eurent donné la certitude, il forma des projets plus vastes que ceux qui venoient d'échouer. On dit que cette bataille lui couta deux cens mille hommes; il est certain que ses troupes étoient considérablement diminuées, puisque, fachant Aétius privé d'une partie de ses allies, il n'eut point assez de confiance pour l'attaquer. Tels sont les détails que nous ont conservés les anciens historiens, de l'invasion d'Attila dans les Gaules, invasion plus sameuse par ses ravages que par ses succès. Les villes & les campagnes par où passa ce furieux torrent, surent changes en déserts; & l'on peut juger de la terreur que le roi des Huns inspira, par la conduite des habitans de la ville de Troyes. On rapporte qu'ils se retirèrent sur des montagnes, & que Lupus, leur évêque, ne put les déterminer à rentrer dans leur ville.

Le roi des Huns ne retourna dans ses états que pour faire de nonvelles levées. Les Quades, les Oses, les Turcilinges & les autres Germains d'au-delà de la Vistule, désignés dans l'antiquité, sous le nom de Basternes, ainsi que les Scythes, lui ayant sourni des recrues, il dirigea d'abord sa route vers Constantinople; mais ce n'étoit qu'une ruse pour tromper sur ses desseins les Romains d'occident. Il revint presqu'aussi-tôt sur ses pas, passa les Alpes, & mit le sège devant Aquilée. Cette ville, dont dépendoit le sort de l'Italie, fit une désense si vigoureuse, que les Huns désespérant du succès, sirent éclater leurs murmures : ils parloient de lever le siège, lorsqu'Attila apperçut plusieurs cigognes qui, dirigeant leur vol vers la campagne, portoient sur leurs ailes leurs petits encore trop foibles pour les suivre. « Ces oiseaux, guides par leur instinct, leur dit-il, vous montrent quel doit être dans peu » le destin de la ville; ils ne la quittent que pour n se soustraire à l'embrasement dont elle est me-

» nacée ». Les Huns, non moins superstitieux que leur fouverain, acceptèrent cet augure. Ils redoublèrent leurs assauts avec une ardeur nouvelle, ne doutant pas que le départ des cigognes ne fût le préfage assuré de leur triomphe. Les assiégés, étonnés de leurs efforts. & ne pouvant en foutenir l'impétuosité, abandonnèrent leur ville; & pour avoir le temps de mettre en sûreté ce qu'ils avoient de plus précieux, ils placèrent sur les remparts, des statues qui représentoient des soldats armés. Les Huns, à qui ce stratagême en avoit imposé, surent privés du pillage qu'ils s'étoient promiss: leur cupidité trompée excitant leur fureur, ils justifièrent la prédiction d'Attila & réduisirent la ville en cendres; encouragés par ce succès, ils prennent successivement Vérone. Trévigio, Crémone, Brefcia & Bergame. Les garnifons de ces différentes villes furent passées au fil de l'épée. Ce sut dans ces désordres & de ces désordres même que naquit Venise, cette ville qui devoit balancer un jour les destinées de l'Europe & prescrire des bornes à la puissance des Turcs. On rapporte que les Padouans, pour se soustraire au fort effrayant de leurs voisins, se réfugièrent dans des marais près du golse Adriatique, où ils languirent d'abord dans une affreuse mifère, jusqu'à ce que leur constance les élevant au-dessus de leurs revers, ils se construisirent quelques cabanes. Voilà quels furent les commencemens de Venise.

Attila continuoit toujours ses ravages; il s'étoit rendu maître de Pavie & de Milan. Ce sut dans cette dernière ville qu'il déploya toute la fierté de son ame. Ayant vu des tableaux dans lesquels les empereurs étoient représentés sur leur trône, traitant les rois en esclaves, il les fit effacer aussitôt, & en fit saire d'autres où les empereurs étoient représentés dans une attitude humiliante, & le conjurant de recevoir leurs hommages qu'il sembloit dédaigner. Les Romains étoient confternés; ils n'avoient aucun obstacle à opposer aux Huns. Aétius étoit dans les Gaules où il s'efforçoit de soutenir une ombre de la majesté romaine; & s'il étoit vrai que la destinée d'Attila eût dépendu de lui l'année précédente, il dut se repentir de n'en avoir pas profité pour le perdre. Convaincu de l'impossibilité de conserver l'Italie, il écrivit à Valentinien III, lui confeillant de faire la paix, n'importe à quelles conditions, ou de se rendre dans les Gaules où il lui préparoit une retraite. Tel étoit le déplorable état de l'empire, lorsque le pape Léon sortit de Rome, & alla au-devant d'Anila; parvenu à sa tente, il se jette à ses pieds, & le conjure, avec larmes, de ren-dre le calme à l'occident. Le pontise parvint à vaincre le barbare. Attila se tourna vers les seigneurs de fa cour, « Je ne sais pourquoi, leur ditil, les paroles de ce prêtre m'ont touché ». On prétend qu'il dit avoir vu un fantôme vêtu en pontife qui le menaçoit de le tuer, s'il persistoit

à vouloir la guerre. Il confentit enfin à se retirer, mais à condition qu'on lui remettroit Honora, sœur de Valentinien, qu'il reclamoit comme sa semme, avec la part du trésor impérial, qui revenoit à cette princesse; il exigeoit en outre une pension annuelle. L'empereur souscrivit à ces conditions, ne croyant pas pouvoir racheter à trop haut prix les maux dont l'empire étoit menacé.

Attila ne survécut point à cette expédition; il songeoit à saire une invasion en Asie, lorsqu'il sut pris d'un saignement de nez, dont il mourur l'an 453. Ce saignement de nez étoit apparemment l'effet d'une attaque d'apopléxie. On prétend, contre toute vraisemblance, qu'il étoit dans sa cent vingt-cinquième annee : il n'est guère probable qu'à cet âge, on puisse supporter les fatigues des guerres laborieuses qu'il entreprenoit fans cesse. Bonfinius, qui rapporte cette particularité, en ajoute une plus croyable : il assure qu'il mourut pour s'être livré à des plaisirs trop vifs le jour de ses noces. Plusieurs modernes se sont plû à nous tracer le portrait de cet homme étonnant, & en ont faisi tous les traits. « Ils (les Huns) étoient, dit l'un d'eux, gouvernés par Attila, " le monarque le plus redoutable qui fût alors dans l'univers. S'il est vrai qu'il ait conquis la » Germanie, comme quelques uns le prétendent, » fans cependant rapporter les guerres qu'il eut à " foutenir pour s'en rendre maître, ses états s'é-» tendoient des rives du Rhin jufqu'aux bords » les plus reculés de la mer Noire (on ne fau-» roit fixer autrement l'étendue de fa domina-" tion); elle n'avoit pour bornes que la terreur de ses voisins. Les princes & les rois trembloient à fon seul nom, & la désérence qu'avoient » pour lui l'empereur d'orient & celui d'occident » ne différoit pas de l'obéissance que des sujets » doivent à leur fouverain. Egalement fait pour " la guerre & pour la politique, il avoit tous les » talens du capitaine & de l'homme d'état, employant tour-à-tour & toujours avec succès " les forces, les menaces, l'artifice & la ruse. » Il usoit indifféremment de tous les moyens: » aucun n'étoit vil à ses yeux, s'il lui procuroît » la victoire. Quoique craint de ses sujets, il en » su l'amour & l'idole, comme il su la terreur & l'effroi de ses ennemis; ce n'étoit pas par une » vaine oftentation qu'il en imposoit au peuple; plein de mépris pour cette magnificence que les fou-» verains étalent comme le figne de leur gran-" deur, il se montroit toujours en public dans la » plus grande simplicité. Il paroissoit pauvre au mi-» lieu des dépouilles d'une partie de la terre; il n'avoit " d'autre fymbole de sa puissance que sa lance & son » épée. Son trône étoit une chaife de bois, quelque-» sois même une pierre brute, placée sous un " arbre, ou fous un drapeau qui lui servoit de " tente. C'étoit à ce tribunal qu'il citoit le Perse, » le Grec & le Romain, qui tous s'humilioiens " devant lui, Comme tout intéresse, con-

tinue le même auteur, » dans la vie de cet hom-» me extraordinaire, je dirai quelque chose de » fon extérieur : quoique d'une taille au-dessous » de la médiocre, il avoit la tête d'une groffeur » démesurée, le nez extrêmement large & écra-» sé, le front applati, la barbe claire & entre-» coupée par d'affreuses cicatrices; ses yeux petits, » qu'il ne pouvoit fixer, étoient comme son corps » toujours en mouvement : cette figure hideuse... » tout en lui sembloit dire au monde qu'il étoit » fait pour en troubler la paix ». M. de Montesquieu l'a peint avec cette touche vigoureuse & sublime, qui n'appartient qu'à ce profond écrivain. « Ce » prince dans sa maison de bois, où nous le repré-» sente Priscus, dit-il, maître de toute les nations » barbares, & en quelque façon de toutes celles » qui étoient policées, étoit un des grands mo-» narques dont l'histoire ait jamais parlé. On » voyoit à fa cour les ambassadeurs des Romains » d'orient & de ceux d'occident, qui venoient re-» cevoir ses loix, ou implorer sa clémence; tan-» tôt il demandoit qu'on lui rendît les Huns tranf-» fuges, ou les esclaves Romains qui s'étoient » évades ; tantôt qu'on lui livrât quelque ministre » de l'empereur : il avoit mis sur l'empire d'orient » un tribut de deux mille cent livre d'or. Il rece-» voit les appointemens de général des armées » romaines. Il étoit craint de ses sujets, & il » ne paroît pas qu'il en fût haï : prodigieusement » fier, mais cependant rusé, ardent dans sa colère, » mais fachant pardonner ou différer la punition, » suivant qu'il convenoit à ses intérêts, ne saisant » jamais la guerre, quand la paix lui pouvoit donner » assez d'avantage, sidèlement servi des rois même » qui étoient sous sa dépendance, il avoit gardé pour » lui seul l'ancienne simplicité des mœurs des » Huns. Du reste, on ne peut guère louer sur la » bravoure le chef d'une nation où les enfans » entroient en fureur au recit des hauts faits » d'armes de leurs pères, & où les pères versoient » des larmes, parce qu'ils ne pouvoient pas imi-» ter leurs enfans »,

La vaste monarchie dont Attila avoit été le fondateur, fut divisée après sa mort. Persuadé que tout partage conduit un état à fa ruine inévitable, il avoit nommé, pour lui succéder, Ellac, l'aîné de ses fils; mais ses vues qui attestoient sa politique, surent surmontées par le cri de la nature, qui mettant une parsaite egalité entre les enfans d'un père commun, semble leur donner les mêmes droits à fa succession. Ellac avoit toutes les qualités qui caractérisent un général; & ce n'étoit que par celles-là que l'on devoit prétendre à règner sur un peuple qui ne vivoit que dans un camp, & ne se plaisoit que dans un champ de bataille. Mais il avoit un grand nombre de frères qui tous s'étoient signales par des actions de la plus étonnante valeur; ne pouvant se résoudre à obéir, ils se firent des partisans, & se réu-nirent pour demander une égalité de partage:

leurs prétentions réciproques plongèrent toutes les nations septentrionales dans la plus horrible consussion. Les rois tributaires ou sujets en profitèrent pour recouvrer leur indépendance. Ardaric, roi des Gépides, fit entendre à Ellac & à ses frères qu'il ne prétendoit recevoir les loix d'aucun d'eux. Sa fierté étoit indignée qu'on se disputât sa conquête comme celle d'un vil bétail; les autres rois des différentes nations, Scythes, Sarmates & Germains, firent voir le même esprit d'indépendance; ils réunirent leurs forces à celles d'Ardaric, & tous ensemble allèrent combattre Ellac qui sut assez généreux pour re-noncer à la supériorité qu'il prétendoit sur ses » frères, & pour marcher leur égal contre l'ennemi commun. Les reis rebelles eurent l'avantage dans une grande bataille. Leur victoire sut scellée du sang de trente mille Huns & de celui d'Ellac, qui fit des prodiges de valeur, & périt en digne fils d'Attila. Les Huns vaincus, abandonnèrent la Pannonie aux Gépides, & se retirèrent vers l'embouchure du Danube. (T-N.)

ATTILIUS. Voyez REGULUS.
ATTILUS, (Hist. de Suède.) roi de Suède; il n'est célèbre que par son avarice. Il surchargea son peuple d'impôts, non pour entretenir le luxe de sa cour, mais pour ensevelir dans des caveaux la substance du pauvre. Il eut le sort des avares; il vécut dans des alarmes continuelles, épousa une semme prodigue, qui de concert avec son sils Rolvo, roi de Dannemarck, enleva les trésors & alla les dissiper dans les états de ce prince.

(M. DE SACY.)
ATTUAIRES, f. m. (Hist. mod.) peuples qu'i faisoient partie de l'ancien peuple François; ils habitoient le Laonnois. Les Salies ou Saliens saisoient une autre partie du même peuple.

ATYS, (Hist. anc.) un des fils de Cræsus, jeune homme de grande espérance, commanda quelque temps les armées de son père. Cræsus qui n'avoit pas craint pour lui les dangers de la guerre, craignit un songe dans lequel il vit son fils menacé de périr par le ser, il le rappelle à sa conr, le marie & l'enserme dans son palais sans lui permettre d'en fortir, à peu près comme le jeune homme de la fable de l'horoscope, dans La Fontaine. On proposa pour amuser le jeune prince une chasse de sanglier, & il sit lui-même tant d'instance auprès du roi pour qu'il lui permît d'y aller, que Cræsus se rendit, en prenant seulement la précaution de le confier aux soins d'Adraste son gouverneur qu'il chargea de veiller sur lui & d'écarter de lui tout danger; Adraste par un coup mal adroit & malheureux, perça le prince d'un javelot qu'il lançoit au fanglier. Atys mourut, Adraste inconsolable se tua sur son tombeau. Cette avanture est rapportée par Hérodote, par conféquent elle est censée appartenir à l'histoire.

AVALOS, (grande maison d'Espagne), établie à Naples, & dont étoient le marquis de Pescaire &

le marquis du Guast, généraux de Charles-Quint. (Voyez les articles GUAST ET PESCAIRE.)
AVARES, s. m. pl. (Hist.) Les Avares, peu-

ple Tartare, ont été quelquesois confondus avec les Huns, parce qu'ils habitoient les mêmes régions & avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Le titre de Topa, qu'on donnoit au chef de la famille royale, signissioit maître de la terre. Ce n'est que vers l'an 260 de J. C. qu'ils commencent à se faire connoître par leurs guerres civilés. Ce peuple ne devint considérable qu'au commencement du cinquième siècle, sous le règne de Tou-lun, qui rangea sous son obeissance un grand nombre de hordes Tartares, & qui se vit souverain de routes les contrées qui sont entre la Corée & la rivière d'Ili; une partie de la Sibérie & de la Tartarie le reconnut pour souverain; il poussa ses conquêtes jusqu'aux frontières de l'Europe. Il prit alors le titre de khan, qui est devenu celui de tous les princes du Turkestan. Ses sujets étoient les plus ignorans & les plus groffiers de toute la Tartarie. L'art d'écrire & de compter leur étoit entièrement inconnu. Ils se servoient de crotes de chèvres, disposées d'une certaine façon, pour exprimer leurs pensées. Leur aversion pour les arts étoit si forte que, quoiqu'ils eussent des relations intimes avec les Chinois, ils restèrent constamment ensevelis dans la Barbarie. Tou-lun, satissait d'avoir des sujets obéissans, dédaigna de) les éclairer : il simplifia seulement l'art de lire & de calculer. Il substitua aux crotes de chèvres des tailles & des incisions sur le

Les Avares ne figurent dans l'histoire que sous l'empire de Justinien, qui leur ordonna de lui envoyer des ambassadeurs. On sut étonné de voir arriver à Constantinople des hommes hideux, qui paroissoient moins propres à négocier qu'à inspirer de l'horreur. Leurs cheveux flottans étoient tressés avec des rubans, & étoient la seule dissérence qu'on remarquât entr'eux & les autres Huns. Ils furent reçus avec les honneurs qu'on se croyoit obligé de rendre à une nation belliqueuse qui avoit la réputation d'être invincible, & dont l'alliance promettoit de grands avantages aux Romains. Ils confentirent à faire une guerre perpétuelle aux Barbares qui insessoient les provinces de l'empire, & sur leur parole on leur accorda des établissemens dans une contrée sertile, avec un subside annuel : les Avares, sortifiés du secours des Romains, attaquèrent successivement tous les peuples Tartares qui habitoient le nord de la Circassie, qu'ils sati-guèrent par des incursions multipliées. Justinien, pour les récompenser, leur offrit des établissemens dans la Pannonie, mais il ne vouloient pas abandonner la Scythie; & rebutés d'essuyer des refus sur d'autres demandes qu'ils firent, ils se déclarèrent contre les Romains. Alors la nation se partagea. Une partie se fixa dans les montages de la Circassie, & l'autre s'établit dans la Pannonie. Ceux-ci firent des incursions jusques dans les Gau-

les, où ils se rendirent odieux par leurs brigandages, sous le nom de Huns, sous le règne de Clovis premier. Les autres, dispersés dans la Circassie, y portèrent leur langue & leurs mœurs, qui n'avoient aucune conformité avec celles de leurs voisins. Leurs bourgades, qui ne font qu'un assemblage de tentes, sont situées sur des montagnes; chaque canton a fon chef, dont aucun n'a un pouvoir arbitraire. C'est cette espèce de gouvernement qui sair la sélicité des peuples sauvages : leurs mœurs antiques se sont conservées chez leurs descendans qui se nourrissent de leur bétail dans une terre avare de ses productions; mais bornés dans leurs desirs, ils n'inquiètent que rarement leurs voisins. Ils fe servent indistinctement d'armes à seu, d'arcs, de flèches & de fabres. En 1727, ils se soumirent aux Russes qui seuls pouvoient les protéger. Leur chef, qui les fit confentir à cette révolution, se flattoit qu'en prenant de tels protecteurs il réduiroit sous son obéissance les autres hordes indépendantes. La famille de cet ambitieux gouvernoit depuis long-temps les Avares, & un de ses ancêtres avoit été rétabli dans la souveraineté de son pays par un des fils de Gengis-Kan.

Les Avares de Pannonie menacèrent d'exercer de nouveaux ravages si l'on n'augmentoit les subsides; quoiqu'on leur fît un resus injurieux, il n'en est pas moins vrai que leurs menaces déceloieur la confiance qu'ils avoient dans leurs forces. Dans l'invasion qu'ils firent en Austrasie, ils firent paroître des spectres qui mirent le désordre dans l'armée françoise; ce qui prouve qu'ils étoient d'a-droits imposseurs, ou que les François étoient d'une crédulité imbécile: au reste tous les Tartares adonnés comme ils l'étoient, à la magie, pouvoient avoir des secrets qui étonnassent ceux auxquels ils étoient inconnus. Les Romains vécurent en paix avec les Avares, lorsque Tibère, qui avoit éprouvé leur valeur, sut parvenu à l'empire. Mais les barbares cherchant à furprendre les Romains, firent coustruire sur la Save un pont qui leur ouvroit un passage dans les provinces de l'empire. En vain ils protestèrent qu'ils n'avoient que des vues pacifiques, Tibère exigea des sermens pour gages de leurs promesses. Le khan tira son épée en difant: » Jeveux périr avec toute ma nation, " je veux que la voûte du ciel nous écrase, que les » montagnes & les forêts tombent furnos tètes, que » la Save nous engloutisse sous ses eaux, si nous » avons l'intention de porter la guerre dans l'em-"pire. « Enfin, pour mieux tromperles Romaius, il ufa de la formule de leurs sermens & jura sur l'evangile; il en sut perfide avec plus d'éclat. Il sit passer le pont à son armée, & Tibère étonné de leur progrès, n'en arrêta le cours qu'en leur accordant un subside annuel dont ils reçurent trois années d'avance. Plus ils obtenoient, plus ils osoient exiger. Dès que Maurice eut été élevé à l'empire, ils demandèrent une augmentation de vingt mille livres d'or que l'empereur, mal affermi, n'ofa

leur resuser. Les Avares liés par les traités, les violèrent bien - tôt. Leur grand - prêtre ayant séduit une des senmes du khan, se résugia chez les Romains dans l'espoir d'y trouver l'impunité. Il en résulta une guerre dont le prélude sut glorieux pour les Romains; mais la mésintelligence s'étant mise parmi leurs généraux, ils surent battus, & leur désaite rendit les Avares maîtres de la Thrace; & ils eussent étendu plus loin leurs ravages, si la peste, qui leur sit sens, ne les eût déterminés à la paix.

Les Avares, dans l'espoir de s'enrichir des dépouilles de Rome, entrèrent pour la première sois dans l'Italie, l'an 199, ils ravagèrent la Vénétie & tous les pays par ou ils passèrent; ils parvinrent jusqu'à Fréjus, qui leur fut livré par Romilde, semme du roi des Lombards, que leur chef avoit promis d'épouser pour prix de sa trahison. Mais dès qu'il fut maître de la ville, il fit empaler cette épouse perfide. Sous les règnes de Phocas & d'Héraclius, ils portèrent les ravages jusqu'aux murs de Constantinople. A sorce de vaincre ils épuisoient leur puissance & ils ne firent que des courses passagères jusqu'au règne de Charlemagne qui, alarmé de leur voisinage, forma le dessein de les subjuguer. Il sut profiter de la division de leurs chess pour étendre sa domination jusqu'à la rivière du Raab. Le duc de Frioul les voyant dans l'impuissance de resister, s'empara de Ringue, qui étoit leur principal boulevard, où il fit un butin immense. Ce sut Pepin, fils de Charlemagne, qui frappa les derniers coups. Il leur fit une guerre où tous leurs chefs perirent; la nation entière sut dispersée & détruite. Tel sut le destin de ce peuple sauvage qui sorti des rives du fleuve Amur, parcourut en vainqueur la Chine & la Tartarie, s'établit à l'orient du Volga, d'où il passa dans la Pannonie. L'empire Romain dans sa décadence n'eut point d'ennemi plus redoutable. Après avoir désolé l'Italie & les Gaules, il surent enfin détruits par les François. Ce fléau dura pendant quatre cens quatre-vingt-neuf ans. La Pannonie, par une destinée malheureuse, sut successivement occupée par les Huns, les Avares & les Turcs, qui tous avoient une commune origine. T--N

AUBERGE, s. s. (Hist. mod.) lieu où les hommes sont nourris & couchés, & trouvent des écuries pour leurs montures & leur suite. L'extinction de l'hospitalité a beaucoup multiplié les auberges; elles sont favorisées par les lois à cause de la commodité publique. Ceux qui les tiennent ont action pour le payement de la dépense qu'on y a faite, sur les équipages & sur les hardes, pourvu que ce ne soient point celles qui sont absolument nécessaires pour se couvrir. Les hôtes y doivent être recûs avec assabilité, y demeurer en pleine sécurité, & y être sournis de ce dont ils ont besoin pour leur vie & celles de leurs animaux, à un juste prix. Les ancieus ont eu des auberges comme nous. Les nôtres ont leurs loix, dont les

principales sont de n'y point recevoir les domiciliés des lieux, mais seulement les passans & les voyageurs; de n'y point donner retraite à des gens suspects, sans avertir les officiers de police; de n'y sousser suspects, sans avertir les officiers de police; de n'y sousser suspects aux avents de veiller à la sûreté des choses & des personnes. Voyez le traité de la police, p. 727. Dans la capitale, l'aubergiste est encore obligé de porter sur un registre le nom & la qualité de celui qui entre chez lui, avec la date de son entrée & de sa sorte, & d'en rendre compte à l'inspecteur de police. Il y a des auberges où l'on peut aller manger sans y prendre sa demeure. On paye à tant par tête, en comptant ou sans compter le vin ni les autres liqueurs. (A. R.)

AUBERGISTE, s. m. celui qui tient auberge. AUBERT, (PIERRE) (Hist. litt. mod.) avocat de Lyon, peu connu, mais qu'il faut nommer, parce qu'il a laissé à la ville de Lyon, sa bibliothèque, à condition qu'elle seroit publique. Il a donné d'ailleurs une édition du Distionnaire de Richelet, & un recueil de Fastums qu'il est inutile de dire qu'on ne lit point. Né en 1642, mort

en 1733.

A UBERTIN, (EDME) (Hist. list. mod.)
ministre de Charenton, que nous ne nommons
ici que parce qu'il a eu l'honneur d'être résuté
par M. Arnauld, dans sa Perpésuité de la Foi.
L'ouvrage d'Aubertin a pour titre: l'Eucharistie de
l'ancienne Eglise, 1633, in-fol. Aubertin, né à
Châlons-sur-Marne, en 1595, mourut à Paris
en 1652.

AUBERY, (ANTOINE) (Hift. litt. mod.) avocat au conseil, si connu par une multitude d'ouvrages, quoique tous au-dessons du médiocre, qu'il n'y a pas moyen de le passer entièrement sous silence, mourut en 1695, à plus de 78 ans. Ses ouvrages les plus célèbres sont ses histoires du cardinal de Richelien, & du cardinal Mazarin, toutes deux saites dans un esprit d'adulation. La première a, dit-on, sait dire à la reine mère Anne d'Autriche, un excellent mot, dont un tel ouvrage ne méritoit pas d'être l'occasion. L'imprimeur, nommé Bertier, l'avertissant qu'il y avoit des personnes de la cour, dont l'historien ne parloit pas avantageusement, & paroissant craindre pour lui-même leur ressentiment : Travaillez haidiment, lui dit la reine, & faites tant de nonte au vice, qu'il ne reste que de la vertu en France. Le même Aubery a sait un Traite de la régale, dédié à M. le président de Lamoignon, sils aîné du premier préfident, & alors avocat-général. Une Hiftoire des cardinaux. Un Traité historique de la prééminence des rois de France. Un Traité des justes préten-tions du roi de France sur l'Empire C'étoit encore une production de flatterie, & cependant elle fit mettre l'auteur à la bastille sur les plaintes des princes d'Allemagne, qui crurent que c'étoit un ouvrage de commande, & que les idées d'Aubery étoient celles de Louis XIV. Pour les désabuser

& les rassurer, on traita Aubery en criminel d'état. Sur ce pied, le célèbre Dupuy n'auroit pas dû sortir de la bastille, car d'après son livre, justement estimé pourtant, les rois de France pourroient revendiquer le domaine de l'Univers. Eh! permettons aux favans de foutenir leurs opinions qui ne sont de tort à personne, & qui sont quelquesois utiles; permettons leur même d'avoir

Il y a un autre Aubery, distingué par le nom de Du Maurier, (Louis) & qui n'est pas moins connu que le précédent; il étoit fils d'un ambaffadeur en Hollande, il l'avoit suivi dans son ambassade. & avoit sait une étude particulière des affaires de ce pays. On a de lui des Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande; ces Mémoires sont estimés & cités : il est aussi l'auteur d'une Relation de l'exécution de Cabrières & de Mérindol, Paris, 1645, in-4°. Et son petit-fils a donné en 1637 des Mémoires de Hambourg, qui font aussi de Louis Aubery Du Maurier. Celui-ci eut quelque temps la faveur de la reine Anne d'Autriche, mais son goût l'éloignoit de la cour. Il mourut dans ses

terres en 1687. AUBESPINE. (DE L') (Hist. de France.) Nom d'une samille originaire de Beauce, qui a produit plusieurs personnages célèbres, tels que Claude de l'Aubespine, baron de Château-Neuf, secrétaire d'état sous François I, Henri II, François II, & Charles IX. Son ministère sert d'époque à un changement; avant lui les secrétaires d'état étoient qualifiés secrétaires des finances, & ils prêtoient serment entre les mains du chancelier. Claude de l'Aubespine est qualissé secrétaire d'état dans le Traité de Cateau-Cambresis, qui sut en partie son ouvrage, & il paroît être le premier qui ait eu ce titre; c'est depuis lui aussi que les secrétaires d'état prêtent serment entre les mains du roi. Il mourut en 1567, le 11 novembre, le lendemain de la bataille de Saint-Denis; il mourut, dit-on, de la douleur que lui causèrent les guerres civiles, & la veille de sa mort, le jour même de la bataille de Saint-Denis, Catherine de Médicis étant le matin au chevet de son lit, & lui demandant conseil, il ne lui donna que des conseils de paix.

Le garde des fceaux (Charles de l'AUBESPINE, marquis de Château-Neuf,) étoit son petit-fils. L'ayeul avoit vécu & étoit mort au milieu des orages; le garde des sceaux vécut au milieu des intrigues. Le cardinal de Richelieu lui donna les sceaux en 1630, & les lui ôta le 25 Février 1633. Il ne parut, pendant ce ministère, que la créature du cardinal; il présida tous ces tribunaux de sang dont Richelieu faisoit les exécuteurs de ses vengeances; il fut à la tête des commissions, dont l'une condamna si injustement le maréchal de Marillac, à être décapité, & dont l'autre, obligée de condamner le maréchal de Montmorency, ne l'étoit pas moins peut-être d'avertir le roi que,

grace à un héros, fils de tant de héros, qui, comme eux, avoit rendu d'importans services à l'état, & qui n'avoit failli qu'une sois. «Le garde » des sceaux, » dit M. le président Hénault, » auroit pu se souvenir qu'il avoit été page chez " le père du duc; " il l'auroit dû fans doute, & en conséquence il devoit se récuser. La tyrannie même ne pouvoit rejetter cette excuse. De plus, le garde des sceaux étoit ecclésiastique, & eut befoin d'une dispense pour assister à ces deux procès criminels; c'étoit encore une excuse; mais il étoit bien loin d'en chercher, il vouloit saire sa cour au cardinal. Il en sut mal récompensé. Après ces acles de complaisance dont l'époque est de 1632, le cardinal le sit mettre en prison à Angoulème en 1633, & il y resta jusqu'après la mort du cardinal & de Louis XIII. On n'a pas su bien certainement la cause de sa disgrace. On prétendit que dans un moment où le cardinal étoit malade & paroissoit à l'extremité, il avoit donné des marques excessives de joie, jusqu'à donner le bal & y danser lui-même. Montrer de la gaîté, montrer de la triftesse, ces causes de disgrace rappellent le temps des proscriptions & les règnes de Tibère & de Domitien. D'autres ont soupçonné que le cardinal de Richelieu, qui n'avoit pu se saire aimer de la duchesse de Chevreuse, punissoit dans Château. Neuf un rival plus heureux.

Vous avez donc l'infolence de plaire?

Château-Neuf, en 1643, eut la permission de revenir à sa maison de Montrouge ; il se jetta dans le parti opposé au cardinal Mazarin, & se fit rendre les sceaux en 1650, par le crédit de la Fronde; on les lui ôta dès l'année suivante, & on le renvoya dans sa maison de Montrouge, parce qu'il étoit toujours contraire au cardinal Mazarin. Il mourut en 1653. Il poussoit très-loin l'orgueil des manières, on ne l'appelloit que le visir.

Gabriel, son srère, évêque d'Orléans en 1604, mort à Grenoble en 1630, âgé de 52 ans, a laisté divers ouvrages; entre autres un Traite: De veteribus Ecclesiæ ritibus, in-4°., & un autre de l'ancienne police de l'Eglise sur l'administration de l'Eucharistie.

Magdeleine de l'Aubespine, leur tante, semme de Nicolas de Neusville de Villeroy, secrétaire d'état, fut célébre par l'esprit & par la beauté. Ronsard & Bertaud l'ont célèbrée. On lui attribue une traduction des Epîtres d'Ovide, & d'autres ouvrages en vers & en prose. Elle mourut à Villeroy le 17 Mai 1596.

AUBIGNAC. (FRANÇOIS HÉDELIN, abbé d') (Hist, litter. mod.) On connoît sa pratique du théatre; on a oublié les mauvaises pièces qu'elle lui a fait saire.

AUBIGNÉ, (THÉODORE AGRIPPA) (Hift. pour l'intérêt même de la justice, il devoit faire | secrète, &c. Il naquit le 8 sevrier 1550. mod.) a lui-même écrit sa vie, sous le titre d'histoire

Il sut nomme Agrippa, quasi agre partus: sa mère étant m rte en accoucliant de lui, les médecins, dit-il, proposèrent le choix de sauver la mère ou l'ensant, ce qui peut saire penser qu'on opta pour l'ensant; mais qui est-ce qui opta? c'est ce qu'on ne dit point. A huit ans & demi il sut amené à Paris par son père; en passant par Amboise, ils virent les têtes de ses compagnons de la conspiration d'Amboise, encore reconnoissables sur un bout de potence. Cette expression veut-elle dire seulement qu'ils étoient ses compagnons comme protestans, ou signisie-t-elle que Jean d'Aubigné, père de Théodore-Agrippa, avoit réellement trempé dans la conspiration? Quoi qu'il en soit, le père s'écria: Ils ont décapité la France, les bourreaux! puis mettant la main sur la tête de son fils : Mon enfant, lui dit-il, il ne faut point épargner ta tête, après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédistion.

Théodore-Agrippa s'attacha au roi de Navarre en qualité d'écuyer; la reine Catherine de Médicis, qui savoit combien Jean d'Aubigné avoit eu de zèle pour la religion protestante, dit un jour avec colère à Théodore-Agrippa qu'il ressembleroit à son père. Dieu m'en fasse la grace! répondit le fils, & voyant qu'elle cherchoit de l'œil un capitaine des gardes pour le saire arrêter, il se retira.

taine des gardes pour le faire arrêter, il se retira. Trois filles de la reine, mesdemoiselles de Bourdeille, de Beaulieu & de Terme, qui toutes trois ensemble, dit-il, saisoient bien cent quarante ans, le regardant d'un air de mépris & lui disant, d'an ton moqueur: Que contemplez-vous là, monsieur? — Les antiquités de la cour, mesdames, répondit-il du même ton. Les dames avouèrent qu'elles s'étoient trompées, elles lui demandèrent son amitié, & voulurent, dit-il, saire avec lui ligue offensive & désensive.

La reine mère, Catherine de Médicis, ayant reproché au roi de Navarre que ses domestiques n'alloient point à la messe, cela sut cause, dit-il, qu'un mardi après pâques, le roi (Charles IX ou Henri III) appercevant d'Aubigné dans la galerie, lui demanda s'il avoit sait ses pâques, de quoi, tout interdit, il répondit: Belle demande, sire! — Quand & quel jour les avez-vous faites? continua le roi; — Vendredi dernier, repliqua l'autre, ne sachant pas qu'il n'y a que ce pauvre jour dans toute l'année poù on ne dit point de messe, & où on ne communie pas «. Cette replique donna lieu à monsseur de Guise de lui dire tout haut: Ah! pour le coup, d'Aubigné, tu ne sais guères bien ton catéchisme.

" Je veux, dit d'Aubigné, donner un exemple du pouvoir que Dieu s'est réservé sur le courage des hommes: à la nouvelle du massacre de la faint Barthelemi, d'Aubigné se trouvoit acmompagné de 80 soldats de sa compagnie, parmi lesquels il y en avoit certainement une douzaine des plus braves, & des plus déterminés qui suffert en France, & il se promenoit avec eux, sans penser à rien, lorsqu'une voix s'étant sait

" entendre, & mise à crier sans dessein, & sans aucun rapport à leur troupe, ils se mirent tous à fuir comme un troupeau de moutons, jusques à perte d'haleine, & puis s'étant pris par la main trois ou quatre ensemble, un chacun se mit à contempler son compagnon, témoin de sa peur & de sa fuite, & à rougir de honte d'avoir pris l'alarme si mal-à-propos, de sorte que tous tant que nous étions, conclûmes que Dieu ne donnoit pas le courage & l'entendement, mais qu'il ne saisoit que le prêter ». Le lendemain quarante hommes de cette troupe battirent un corps de six cens de ces massacreurs de Paris.

Lorsque le roi de Navarre se sauva de la cour de France, où il étoit gardé à vûe, d'Aubigné sacilita son évasion & l'accompagna dans sa suite. Il rapporte qu'en passant dans un village près Montsort-l'Amauri, leroi, pour satisfaire un besoin, entra sous un toit à porc, & qu'une vieille semme, qui le prit apparemment pour un voleur, alloit lui sendre la tête par derriere d'un coup de serpe, si d'Aubigné ne l'en eût empêchée, & que d'Aubigné supposant l'évènement arrivé, sit au roi cette

épitaplie burlesque.

Cy gît un roi grand par merveille, Qui mourut, comme Dieu permet, D'un coup de ferpe d'une vieille, Ainfi qu'il chioit dans un tect.

On peut se souvenir qu'on avoit sait au roi de Navarre, père de celui-ci, mort d'une blessure qu'il avoit reçue au siège de Rouen, en pissant, l'épitaphe suivante:

> Ami lecteur, le prince ici gissant Vécut sans gloire, & mourut en pissant.

Il raconte aussi qu'un gentilhomme voyant approcher de son village la troupe sugtive du roi, la pria (en s'adressant à Roquelaure, qu'il prit pour le chef, parce qu'il étoit le plus doré) de vouloir bien excepter son village du logement de ces gens de guerre, sa demande lui sut accordée à condition qu'il conduiroit la compagnie jusqu'à Château-Neuf, » & cela en vue, seulement, de » l'empêcher de porter la nouvelle de notre » marche à la cour; en cheminant il se mit à en- » tretenir le roi de Navarre des bonnes sortunes » de la cour, & sur-tout des amours des prin- » cesses, où sa semme tenoit le premier rang, & » en racontoit des tours qui enlevoient la paille, » dont sut sorce au bon prince de rire comme les » autres ».

» En arrivant la nuit à la porte de Château» Neuf, Frontenac cria au capitaine Lépine, ma» réchal des logis de notre maître, qui parloit
» d'une tourelle, ouvrez vite votre porte au roi
» de Navarre, votre seigneur : ce qui causa une

» frayeur mortelle au chroniqueur des amours des

» princesses, qui se crut perdu ».

D'Aubigné se plaignoit toujours du roi de Navarre, qui, selon lui, ne récompensoit pas affez bien ses services, le roi de Navarre lui ayant donné son portrait, d'Aubigné y mit au bas ce quatrain:

Ce prince est d'étrange nature, Je ne sais qui diable l'a fait, Car il récompense en peinture Ceux qui le servent en esset.

Ces libertés ayant peut-être déplu au roi, d'Au-bigné voulut le quitter, & lui écrivit cette lettre:

"Sire, votre mémoire vous reprochera douze

nanées de mes services, & douze plaies sur

mon corps, elle vous fera souvenir de votre

prison, & que la main qui vous écrit en a rompu

les verrouils, & est demeurée pure en vous ser
vant, vuide de vos biensaits & exempte de

corruption, tant de votre ennemi que de vous
même; par cet écrit je vous recommande à Dieu,

à qui je donne mes services passés, & à vous ceux

de l'avenir, par lesquels je m'essorcerai de vous

saire connoître qu'en me perdant vous avez

perdu votre, &c.

"Il rencontra un épagneul, qui avoit accoutumé, dit-il, de coucher sur les pieds du roi; cette pauvre bête qui se trouvoit abandonnée & qui mouroit de saim, le vint carresser, (lui d'Aubigné) de quoi il sut si touché & si attendri, qu'il le mit en pension chez une semme de la ville d'Agen, & sit graver sur son collier ce

n sonnet ":

Le fidèle citron qui couchoit autrefois Sur votre lit facré, couche ores sur la dure; C'est ce fidèle chien qui apprit de nature A faire des amis & des traîtres le choix.

C'est lui qui les brigands essrayoit de sa voix, Des dents les assassins; d'où vient donc qu'il endure La faim, le froid, les coups, les dédains & l'injure, l'ayement coutumier du service des rois.

Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agréable,

I.e sit chérir de vous, mais il sut redoutable

A vos haineux, aux siens pour sa dextérité.

Courtisans, qui jettez vos dédaigneuses vues Sur ce chien délaissé, mort de faim par les rues, Attendez ce loyer de la sidélité.

" Le chien sut dès le lendemain mené au roi, " qui passa par Agen, & qui changea de couleur, " en lisant ces vers".

Quoiqu'il en foit, peu de rois auroient pardonné la lettre & le fonnet, le clément Henri pardonna tout; si l'on en croit d'Aubigné, il y sut presque forcé par la voix publique. A l'assemblée générale

des protestans, qui se tint à Sainte-Foix : " les dé » putés du Languedoc demandèrent au roi de Na " varre où étoit d'Aubigné, & ce qu'il avoit fait d'un » si utile serviteur de Dieu; à quoi il répondit » qu'il le réputoit toujours sien, & qu'il donne-» roit ordre à son retour. En effet le roi de Na-» varre le rappella par quatre lettres consécutives " que d'Aubigné, toujours mécontent, jetta toutes » au seu »; il ne se rendit enfin qu'aux deux traits suivans qui, en effet, justifient bien Henri IV du reproche d'ingratitude, & montrent en lui une sensibilité, qu'on dit peu commune chez les rois. Le bruit courut que dans une entreprise sur Limoges, faite pour les intérêts du parti protestant, d'Aubigné avoit été fait prisonnier. A cette nouvelle, & dans le premier mouvement de sa bonté, le roi de Navarre prit les bagues de la reine pour payer la rançon de d'Aubigné; mais les catholiques traitoient les protestans pris à la guerre en prisonniers d'état, non en prisonniers de guerre, & le bruit courut qu'en conséquence d'Aubigné avoit eu la tête tranchée, d'Aubigné sut que le roi en avoit témoigné un grand deuil jusqu'à en perdre le repos. Il se détermina, pour lors, à retourner à fon fervice.

Le roi de Navarre passant un jour à Cadillac, maison sur la Garonne, au-dessus de Bordeaux, appartenante alors à la maison de Foix, d'où elle a passé par alliance dans celle de la Valette-d'Épernon, voulut voir le cabinet de physique & d'histoire naturelle de François de Candale, de la maison de Foix, mort depuis évêque d'Aire; ce cabinet passoit alors pour curieux, on y sit, en présence du roi de Navarre, quelques expériences physiques, auxquelles apparemment d'Aubigné ne prit point de goût; il se détacha de la troupe des curieux, & appercevant des tablettes qui étoient aussi un objet de curiosité, & qu'il prévoyoit qu'on ou-

vriroit, il y grava ces deux vers:

Non isthac princeps regem tradare doceto, Sed docta regni pondera ferre manu.

Ah! s'écria monsseur de Candale, en ouvrant les tablettes, il y a ici un homme. — Tenez-vous le reste pour des bêtes? reprit le roi; & ayant d'abord deviné l'auteur des vers, il se sit un plaisir de le don-

ner à deviner aux autres.

La reine de Navarre n'aimoit pas d'Aubigné: elle pria le roi à genoux & en larmes (tant les femmes font tendres quand elles veulent nuire) de le chaffer de sa cour, & ne le plus jamais voir. Le roi congédia donc en public d'Aubigné, & en particulier il lui dit de rester; d'Aubigné se cachoit le jour, & passoit toutes les nuits dans la chambre de son maître. Cette disgrace apparente lui donna lieu, dit-il, de connoître ses vrais ou saux amis.

En 1588, dans une expédition en Poitou, d'Aubigné faisant la charge de sergent de bataille dans l'armée protestante, sit sentir, dit-il, aux gens de

Q00 2

pied, l'importance & la nécessité des piques contre l'avis de son maître qui ne les pouvoit soussiri.

Dans cette même expédition, faisant signer une capitulation aux catholiques, il les obligea d'ajouter cette clause: Renonçant pour cet effet au détessable article du concile de Constance: QU'ON N'EST PAS OBLIGÉ DE TENIR PAROLE AUX HÉRÉTIQUES.

Une nuit, d'Aubigné étant couché dans la garderobe de son maître avec monsieur de la Force, qui mourut maréchal de France en 1652, âgé de 93 ans, il lui dit à plusieurs reprises: » La Force, notre » maître est un ladre vert, & le plus ingrat mortel » qu'il y ait sur la face de la terre; à quoi l'autre » qui sommeilloit, répondant: Que dis-tu, d'Au- » bigné? Le roi qui avoit entendu ce dialogue: » Il dit que je suis un ladre vert, & le plus ingrat » mortel qu'il y ait sur la face de la terre, de quoi » l'écuyer resta un peu consus, mais son maître ne » lui en sit pas pour cela plus mauvais visage » le lendemain, aussi ne lui en donna-t-il pas un

» quart d'écu d'avantage ».

D'Aubigné, en accusant toujours son maître, donne toujours une haute idée de la bonté de ce prince. L'abjuration de Henri IV, déplaisoit sort à ceux des protestans qui n'avoient pas été mis, comme le marquis de Rosny, dans la confidence, & déplaisoit sur-tout à d'Aubigné; mais ils se flattoient au moins que cette abjuration n'étoit pas fincère. Quelque temps après, Henri ayant été assassiné par Jean Chatel, montroit à d'Aubigné sa lettre percée d'un coup de coûteau, en lui racontant cette avanture : D'Aubigné lui dit à ce sujet, un bien bon mot de protestant: Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, & il s'est contenté de les percer, mais si vous le renoncez un jour du cœur, alors il percera le cœur. Gabrielle d'Estrées, qui étoit présente, sécria: Oh! les belles paroles, mais mal employées! - Oui, madame, répliqua d'Aubigné, parce qu'elles ne serviront de rien. Le zèle excessis de d'Aubigné pour sa religion, le rendit quelquesois suspect au roi, & lui attira plus d'une disgrace; on proposa même de le mettre à la bastille, & de lui saire son procès, & il ne trouva peut-être alors de désense que dans le cœur du roi; en esset il avoit porté le zèle jusqu'à la révolte ouverte. Le roi ayant fait avancer quelques troupes pour investir la Trémoille dans Thouars; ce seigneur écrivit à d'Aubigné ce billet: » Mon ami, je vous convie, suivant » vos juremens, à venir mourir avec votre affectionné, » &c. D'Aubigné répondit : Monsieur, votre lettre sera » bien obeie, je la blame pourtant d'une chose, c'est » d'avoir allégué mes sermens qui doivent être crus » trop inviolables pour me les ramentevoir ».

"S'étant rendus à Thouars, eux deux se mirent à courir le pays pour assembler leurs amis, & dans cette course ils passèrent par une bourgade où deux jours auparavant on avoit coupé quelques têtes & exposé sur la roue quelques assassins. D'Aubigné s'appercevant que le duc de la Trémoille avoit changé de couleur, à la vue de

ce spestacle, lui prit la main, & lui dit: "Con"

n templez de bonne grace ces objets tragiques,

n en faisant ce que nous saisons, il est bon de

» s'apprivoiser avec la mort ».

D'Aubigné eut dans la suite sur ce sujet, avec le roi un éclaircissement qu'il sollicita lui-même. » Sire, lui dit-il, » défaites trois boutons de votre esto-» mach, & saites-moi la grace de me dire pour-» quoi vous avez pu me hair ». Ce prince ayant pâli à ces mots, comme il faisoit ordinairement quand il parloit d'affection, lui repliqua: » Vous » avez trop aimé la Trémoille, je le haissois, " vous le faviez, & cependant vous n'avez pas » cessé de l'aimer: Sire, répondit d'Aubigné: J'ai » été nourri aux pieds de votre majesté, & j'y ai » appris de bonne heure à ne pas abandonner les personnes affligées, & accablées par une puis-» sance supérieure ». Belle réponse sans doute. mais qui suppose toujours beaucoup de bonte dans le maître qui l'entend sans colère, & qui finit cet entretien par embrasser son sujet.

Après la mort d'Henri IV, d'Aubigné fut presque constamment en disgrace. Lorsque les députés des Eglises protestantes vinrent saluer le nouveau roi, d'Aubigné étoit à leur tête, le conseil du roi se mandalisa de ce que pas un d'eux ne s'étoit agenouillé, ni en entrant, ni en sortant, de manière que M. de Villeroy, à l'issue de l'audience attaquant d'Aubigné, lui demanda pourquoi il m'avoit pas slèchi le genouil, sur quoi il répondit audacieusement: qu'il n'y avoit dans leur troupe que des gentilshommes & des ecclésias-

" tiques qui ne doivent au roi que la révérence " & non pas la génuflexion ".

La reine-mère, Marie de Medicis, pour rendre d'Aubigné suspect à son parti, affecta d'avoir avec lui une conversation secrète pendant deux heures; elle lui fit faire de grandes promesses par un homme de confiance auquel d'Aubigné répondit : J'aurai de la reine tout ce que je desire, c'est qu'elle me tiendra pour bon chrétien, & pour bon françois. On ne se rebuta point, & on lui envoyoit continuellement, avec des apparences de mystère qu'on vouloit qui sussent apperçues, la Varenne, homme suspect aux Protestans. Un de ceux que la cour avoit corrompus, & qui, de concert avec elle, feignoit toujours un grand zèle pour le parti, lui dit un jour en présence du duc de Bouillon : « Qu'est » donc allé faire la Varenne en votre logis, où il a » été douze fois depuis hier? D'Aubigné répondit : » Ce qu'il a fait chez vous la première fois, & ce qu'il » n'a pu faire chez moi la douzième ».

Le duc de Bouillon, gagné vraisemblablement lui-même par la cour, proposoit à Saumur, dans l'assemblée des Protestans de remettre les places de sûreté, & de se livrer entièrement à la discrétion de la reine & de son conseil, il n'appuyoit cette étrange proposition que du mérite qu'il y auroit pour des chrétiens à aller volontairement au martyre, si la reine n'étoit pas désarmée par

cette conduite. « Oui, s'écria d'Aubigné, aller au martyre est d'un chrétien, mais y conduire ses frères

» est d'un traître & d'un bourreaun.

Aux premiers mouvemens que firent contre la cour le prince de Condé, les ducs de Rohan & de Bouillon, ils envoyèrent sommer d'Aubigné de leur déclarer ses sentimens. Voici la réponse de d'Aubigné, elle étoit d'un homme qui prévoyoit les évènemens. Nous voulons bien mettre sur nos épaules le fardeau de votre guerre, délivrez-nous de celui de votre paix. En effet les princes ne tardèrent pas à faire leur paix, d'abord par le traité de Sainte-Menehoud, du 15 mai 1614, ensuite par le traité de Loudun en 1616, qui sut, selon l'expression de d'Anbigné, une foire publique de perfidies parti-culières & de lâchetés générales. Le prince de Condé, qui dans les conseils appelloit d'Aubigné son père, lui dit après ce traité : Allez à Doignon, (c'étoit le nom d'un château assez sort, appartenant à d'Aubigné, & où il se croyoit en sûreté,) d'Aubigné lui répondit : & vous à la bastille. En effet, le prince sut arrêté le 1 septembre 1616, & ne sortit de prison que le 20 octobre 1619. D'Aubigné prétend que ce prince, pour récompense des services qu'il lui avoit rendus, le peignit à la cour comme un factieux, ennemi de la royauté, & capable lui seul tant qu'il vivroit d'empêcher le roi de règner absolument.

D'Aubigné étoit ennemi déclaré du duc d'Epernon; deux gentilshommes lui ayant rapporté que » ce duc avoit déclaré hautement devant cinq » cens gentilshommes, que s'il ne trouvoit le » moyen de le saire tuer, il se réduiroit à le » saire appeller dans un pré pour venir mesurer » avec lui une des bonnes épées de France: » d'Aubigné fit une réponse assez remarquable : « Je » ne suis pas, dit-il, si ignorant que je ne sache » les prérogatives des ducs & pairs de France, & » le privilège afinexé à leur dignité de ne se point » battre contre leurs inférieurs : je sais de plus le » respect que je dois au colonel-général de l'in-» fanterie Françoise, mais si un excès de colère, » ou de valeur, avoit poussé M. d'Epernon à me » commander absolument d'aller mesurer cette » bonne épée dans un pré; certes il seroit obéi.... » Un des deux gentilshommes ayant repliqué que » M. d'Epernon avoit des qualités dont il ne pou-» voit se dépouiller pour venir à une pareille. » épreuve de son courage; d'Aubigné lui dit : Mon-» sieur, nous sommes tous en France où les prin-» ces qui sont nés dans la peau de leur grandeur, » ne sauroient la dépouiller sans s'écorcher, mais » sachez qu'on peut se dépouiller sans se blesser, » de cette grandeur, quand on ne la possède que » par acquêt. Le duc d'Epernon peut donc s'en » dépouiller, puisqu'il n'est né que simple gentil-» homme ainsi que moi ». On objecta encore à d'Aubigné la foule de seigneurs & de gentilshommes qui entouroiem M. le duc d'F-ernon, & qui, lui disoit-on, « l'empêcheroient de vous faire un ap" pel, quand il s'y résoudroit & de vous assurer " le lieu du combat ". D'Aubigné prenant seu à ces paroles; « je le tirerai, dit-il, de cette peine, " je me sais sort d'assurer un lieu de combat dans " le gouvernement même de M. d'Epernon, & " d'en garantir la sûreté contre tous ses amis ". D'Aubigné ajoute que le duc d'Epernon, ou l'archevêque de Bordeaux, le cardinal de Sourdis, ou peut-être tous les deux ensemble, payèrent des scélérats pour l'assassiment, & qu'il écrivit à M. de Candale, qu'il conseillat à son père de choisir de meilleurs ouvriers.

Il y eut jusqu'à quatre arrêts de mort rendus contre d'Aubigné, pour des crimes, dit-il, qui lui avoient fait honneur & plaisir; par exemple pour avoir rétabli des temples de Protestans, ruinés par les Catholiques. La France le faisoit perfécuter par ses agens, à Genève, où il s'étoit retiré; il croit même qu'on rendit exprès le quatrième arrêt de mort pour traverser le mariage qu'il étoit prêt de contracter à Genève, avec une veuve sort respectée dans cette ville, & qui étoit de la maison de Burlamachi de Luques; d'Aubigné prit son parti, il porta lui-même son arrêt à cette veuve, qui lui dit: Je suis trop heureuse de partager avec vous la querelle de Dieu. Un protestant, nommé Fossiat, sit sur ce mariage ces quatre vers.

Paris te dresse un vain tombeau, Genève un certain hymenée; A Paris tu meurs en tableau, Ici, vis au sein de Renée.

D'Aubigné lui-même fit ces quatre autres :

Quand d'Aubigné se vit un corps sans tête, Il maria son tronc pâle & hideux, Très-assuré qu'une semme bien saite Auroit assez de tête pour tous deux.

D'Aubigné termine son histoire par une déclaration qui tient lieu de malédiction contre son fils aîné, Constant, père de madame de Maintenon, dont la conduite sut en effet très-mauvaise, & qui sut obligé de s'expatrier, ayant été accusé d'avoir sait de la fausse monnoie. Ce fils dénaturé s'étant sait catholique par intérêt, voulut surprendre son père dans le château du Doignon, & le livrer aux Catholiques. D'Aubigné prétend que « les pères Arnoux & Dumay, jésuites, lui obtinrent un bres du pape pour pouvoir assister au prêche & participer à la cène des Résormés sans que cela pût nuire à sa catholicité, de laquelle » il ne saisoir par profession ouverte.».

Théodore Agrippa d'Aubigné mourut à Genève le 29 avril 1630. On lit sur sa tombe dans le cloître de Saint-Pierre de Genève, son épitaphe en mauvais latin qu'il avoit saite lui-méme.

Ses ouvrages, sont 1°. son Histoire universelle, depuis 1550 jusqu'en 1601 avec une histoire abrégée

de la mort d'Henri IV, 3 vol. in-fol. à Saint-Jean d'Angely, quoique le titre porte à Maillé, 1616, 1618, 1620, réimprimés en 1626. Le premier volume sur brûlé par la main du bourreau dans la cour du collège royal à Paris, comme nous l'apprenons de d'Aubigné lui-même, qui en triomphe. 2°. Les Tragiques, 1616, in 4°. & in-8°.

3°. Petites œuvres mélées, Genève, 1630, in-8°. 4°. L'histoire secrète de Théodore Agrippa d'Aubigné, écrite par lui-même & adressée à ses ensans; c'est de cette histoire que nous avons tiré la plû-

part des traits qu'on vient de voir.

Mais les deux ouvrages les plus célèbres de d'Aubigné sont la Confession de Sancy, satyre amère contre l'homme illustre & alors puissant, dont elle porte le nom, & le baron de Faneste, qu'on croit être une satyre contre le duc d'Epernon, & qui en est une assez plaisante contre les Gascons, ou de naissance, ou de caractère. L'interlocuteur du baron de Fœneste, le fin & raisonnable Enay, qui parle toujours si sagement, dit le père le Long, n'est autre chose que Duplessis-Mornay. Madame de Caylus, dans ses souvenirs, dit que c'est d'Aubigné lui-même, ce qui est bien plus vraisemblable. Ce sage Enay n'est pas si sage qu'il ne se permette des gaîtés un peu sortes, sur-tout contre les Catholiques; c'est lui qui rapporte cette épigramme contre un maître de pension nommé Goulu & sa femme.

> Du Goulu, favant, ne prend guères Les barbus pour pensionnaires, Il choisit les petits-enfans: Mais la Goulue les veut grands,

Parmi les détails de cet ouvrage, nous obser-

verons particulièrement deux points.

L'un concerne le duel; Enay, prétend que par l'édit d'Henry IV, du mois de juin 1609, les duellisses sont condamnés à être pendus par les pieds, circonstance dont l'édit ne parle pas. L'éditeur ajoute, d'après le Grain, que deux braves soldats aux gardes surent passés par les armes, non pas pour s'être battus, mais seulement pour s'être entre-appellés en duel. Cependant Enay, qui condamne les duels, avoue qu'il y en a de très-justes, à savoir, dit-il, « quand le roi les concè·le, ou pour » crime de lèze-majesté trop caché, ou pour ac- » cusation de trahison, ou pour maintenir l'hon- » neur d'une semme de bien oppressée, ou pour » supporter l'orphelin contre le meurtrier injuste » du père ».

Ce discours suppose que dans ces cas le roi permetteit le duel; & en esset l'article V de l'édit de juin 1609, porte que la partie ossensée demandera le combat au roi, ou aux maréchaux de France, & cet édit en tout, paroît conserver le duel judiciaire, & ne proscrire que le duel entrepris par autorité

privée.

Le second article que nous avons à observer est

qu'on trouve dans le baron de Faneste une ample énumération de tous ces noms bisarres de couleurs & de toutes ces parures de fantaisse, que nous avons vû renaître dans des temps modernes & que, nous avions crus sans exemple. "Bleu turquoise, " orangé, feuille morte, isabelle, zinzolin, cou-» leur du roi, minime, tristamie, ventre de biche, » ou de nouain, amarante, nacarade, pensée, " fleur de seigle, gris de lin, gris d'été, orangé,. " pastel, espagnol malade, celadon, astrée, face " grattée, couleur de rat, fleur de pêcher, fleur " mourante, verd naissant, verd gay, verd brun, " verd de mer, verd de pré, verd de gris, merde-" d'oye, jaune paille, jaune doré, couleur de Ju-» das, de vérole, d'aurore, de serein, escarlate, " rouge, fang de bœuf, couleur d'eau, couleur " d'ormus, argentin, singe mourant, couleur d'ar-" doise, gris de ramier, gris perle, bleu mourant, » bleu de la fève, gris argenté, merde d'enfant, » couleur de felle à dos, de veuve réjouie, de " temps perdu, fiammette, de soulphre, de la fa-" yeur, couleur de pain bis, couleur de constipé, » couleur de faute de pisser, jus de nature, singe » envenimé, ris de guenon, trépassé revenu, » espagnol mourant, couleur de baise-moi, ma » mignonne, couleur de péché mortel, couleur de » crystaline, couleur de bœuf ensumé, de jambons » communs, de foucy, de desirs amoureux, de » racleurs de cheminées ».

AUBIGNY, (Hist. de Fr.) ville & terre considérable dans le Berry, sut donnée en apanage à la branche d'Evreux, puis étant retournée à la couronne, par l'extinction de cette branche, Charles VII en fit don à Jean Stuart, comte de Buchan, pour prix de ses services & du secours de sept mille Ecossois, qu'il lui amena dans ses besoins pressans. On fait d'ailleurs qu'il fit le comte de Buchan, connétable, & qu'il forma de quelques braves, choisis parmi les Écossois de Buchan, une compagnie d'ordonnance, à laquelle il confia la garde de sa personne, & qui est encore représentée par la premiere compagnie des gardes du roi, qui en a retenu le nom de garde écossoise. Quant au domaine d'Aubigny, il sut encore reuni à la couronne en 1672 par l'extinction de la branche de la maison Stuard, issue du comte de Buchan. En 1684, Louis XIV, à la follicitation de Charles II, roi d'Angleterre, érigea Aubigny en duché pairie, en faveur de la duchesse de Portsmouth & de ses héritiers ; en conséquence il passa au duc de Richemont, fils de Charles II, & de la duchesse de Portsmouth. Ce prince, né le 2 août 1672, sut naturalisé en France, en 1685, & y sit prosession de la religion catholique; dans la fuite il repassa en Angleterre, s'attacha au roi Guillaume III, & fit profession de la religion anglicane. Il est mort

le 7 juin 1723, laissant postérité. AUBREY, (JEAN) (Hist. mod.) Anglois, né en 1626, mort à Oxford en 1700, auteur de la vie de Hobbes, en anglois, & d'une histoire naturelle de la province de Surrey, sous le titre de Promenade de la province de Surrey, aussi en anglois. On a de lui encore des mélanges sur divers sujets.

AUBRIOT, (Hugues) (Hist. de Fr.) prévôt de Paris, avoit obtenu la saveur du roi Charles V, par ses talens, & celle du duc d'Anjou, son srère, par un peu de penchant au despotisme; c'est lui qui fit construire la bastille, pour tenir en respect les bourgeois de Paris, & le petit châtelet pour tenir dans le devoir les écoliers de l'université. Ceux-ci, qui étoient presque tous des hommes saits, étoient devenus redoutables par le nombre, par l'insolence & par l'impunité. Aubriot entreprit de leur ôter ce dernier avantage; il les saisoit arrêter par-tout où on les trouvoit causant du désordre, & il les retenoit dans sa prison du petit châtelet. Il y avoit fait creuser deux grands cachots, qu'il appeloit le clos Bruneau, & la rue du Fouare, du nom de deux quartiers de Paris, où l'université tenoit ses écoles. L'université jura sa perte; mais Aubriot avoit pour lui la faveur des princes & les droits d'un biensaiteur public. Paris lui devoit la naisfance de la police en tout genre, la sûreté, la propreté des rues, la falubrité de l'air, l'invention des égoûts & des canaux souterreins, le revêtissement du quai du Louvre, en pierres, la construction du pont Saint-Michel, la reconstruction du pont-au-Change, & l'emploi de tous les indigens à ces travaux utiles. Nul homme public n'avoit encore si bien mérité de l'état : l'insamie sut le prix de ses fervices. A sorce de perquisitions sur sa vie privée, on parvint à découvrir que cet homme aimoit les femmes; on lui imputa d'aimer par préserence les Juives : bientôt il fut Juif & hérétique tout à la sois; car on croyoit alors fortifier les accusations en les accumulant, sans s'embarrasser si elles étoient contradictoires. Comme c'étoit pour des péchés & non pour des crimes qu'on l'arrêtoit, ce sut dans les prisons de l'officialité qu'on le conduisit, ce fut à l'officialité qu'on le jugea; il alloit être brûlé vif: la cour n'ofant le désendre, crut saire beaucoup, en sollicitant pour lui une sentence plus modérée. Il sut obligé de demander pardon à genoux & nue tête sur un échasaut dressé devant l'église de Notre Dame, & de se soumettre à la pénitence publique qui lui seroit imposée. On lui mit ensuite par dérission, une mître sur la tête; l'évêque de Paris le prêcha publiquement, & le condamna au pain & à l'eau, & à finir sa vie dans la fosse, c'est-à-dire, dans un cachot, sentence visiblement dictée par l'université, qui assistoit à cette cérémonie, ayant le recteur à sa tête. Le peuple, qui avoit paru voir avec plaisir l'humiliation d'Aubriot, le délivra l'année suivante dans une sédition, pour en saire son ches; c'étoit la sédition des Maillotins au commencement du règne de Charles VI. Le sage Aubriot ne fit d'autre usage de sa liberté, que de se dérober par la suite à de tels amis & à de tels ennemis; il alla chercher dans la Bourgogne, sa patrie, un asyle ignoré,

où il pût vivre en paix & en sûreté. De ce moment l'histoire est muette sur son compte, par conséquent il y a lieu de croire que le reste de sa carrière sut heureux.

La place de prévôt de Paris, qu'il avoit remplie avec tant de gloire, étoit alors aussi orageuse qu'importante; la police naissante étoit sans cesse aux prises avec la tyrannie & la sédition. On compte jusqu'à vingt-quatre prévôts de Paris sous le seul règne de Charles VI. Il saut même en compter vingt - sept, parce que Pierre des Essarts le sut deux fois, & Tanneguy du Châtel trois fois. Un prévôt de Paris étoit toujours alors un savori de la saction dominante, désigné pour victime à la saction contraire lorsqu'elle seroit dominante à son tour. Audouin Chauveron, successeur d'Aubriot, sut déposé par le duc d'Orléans, uniquement pour avoir été en place sous le gouvernement des ducs d'Anjou, de Berry & de Bourgogne. On lui fit son procès, il sut trouvé irréprochable, & n'en resta pas moins déposé. La disgrace des autres, souvent plus mé-

ritée, n'eut presque jamais de motif plus juste.

AUBRY, (JEAN) est le nom d'un charlatan empyrique & alchymiste, médecin, chirurgien, prêtre, moine, voyageur, aventurier en un mot, dont Guy Patin parle avec beaucoup de mépris & qui a laissé des ouvrages propres à justifier ce mépris, tels que l'abrégé des secrets de Raimond Lulle, la merveille du monde, ou la médecine veritable ressuscitée; le triomphe de l'archée, & le désespoir de la médecine. Ces deux derniers ouvrages ont depuis été réunis sous ce titre: La médecine universelle & véritable, Jean Aubry est mort vers 1667.

Aubry, (Jacques Charles) est aussi le nom d'un avocat très-célèbre, mort le 22 octobre 1739, & dont le fils exerce encore aujourd'hui la même

prosession, avec l'estime publique.

AUBUSSON, (D') (Hist. de Fr.) C'est le nom d'une grande & ancienne maison; elle le tire d'Aubusson, ville de la province de la Marche, limitrophe de l'Auvergne, & célèbre par ses tapisseries. De cette maison étoient le chevalier de Rhodes, Louis d'Aubusson, connu sous le nom du commandeur de Charroux; son neveu, plus célèbre que lui, Pierre d'Aubusson, trente-neuvième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit alors à Rhodes; ce sut lui, qui en 1480, sit lever aux turcs le siège de Rhodes;

Rhodes, des Ottomans ce redoutable écueil.

De la même maison étoient encore ce sameux maréchal de la Feuillade, colonel des gardes françoises, qui sit sondre à ses dépens, & élever en 1686, dans la place des Victoires, la statue pédestre de Louis XIV, & le duc de la Feuillade, gendre de M. de Chamillart, & qui en 1706, conduisoit le siège de Turin. Ce dernier étoit fils du maréchal.

L'archevêque d'Embrun, oncle du duc & frère du maréchal, sut employé dans plusieurs ambassades importantes; ce sut lui qui en 1661, engagea le roi d'Espagne à saire au roi de France; cette réparation solcmnelle de l'insulte faite à Londres au comte d'Estrades, par le baron de Batteville, & cette déclaration si précise, qu'il avoit désendu à ses ambassadeurs & ministres de concourir avec ceux du roi de France.

AUCOUR, (JEAN - BARBIER D') Voyez

BARBIER.

AUDEBERT, (GERMAIN) (Hift. litt. mod.) jurisconsulte & poëte d'Orléans, sut anobli en France, comme jurisconsulte, & sait chevalier de Saint-Marc à Venise, comme poëte, & en reconnoissance d'un éloge en vers, de la ville de Venise; il étoit disciple d'Alciat, il mourut en 1598, âgé de plus de vingt ans. On a de lui un recueil in-8°. de poësies latines.

AUDIFFRET, (HERCULE) général de la doctrine chrétienne, mort en 1659, doit être nommé, parce qu'il fut l'oncle & le maître de Fléchier.

AUDIGUIER, (VITAL D') (Hist. litt. mod.) sieur de la Menor, près de Villesranche de Rouergue, auteur de l'ouvrage intitule : L'usage des duels & de quelques autres ouvrages moins connus, eut une destinée singulière & malheureuse. Magistrat royal, il fut attaqué & blessé dangereusement à différentes reprises par des ligueurs, à cause de son attachement à Henri IV. Il sut volé en voyage & laissé sans ressource par un domestique infidèle. A peine relevé d'une grande maladie, il fut appellé en duel, blessa son ennemi & sut obligé de suir & de se cacher. Ce sut cette aventure qui lui fit saire son traité des duels. Il sut mis en prison, il essuya un procès criminel étant innocent; il finit, dit-on, par être assassiné vers l'an 1630, il étoit né vers l'an 1565.

AUDITOIRE, (Hift. mod.) siège, banc, tribunal à Rome. Les divers Magistrats avoient des auditoires consormes à leur dignité; ceux des officiers supérieurs, s'appelloient tribunaux, & ceux

des insérieurs subsellia.

Les juges pédanées, ainsi nommés parce qu'ils jugeoient de bout, avoient leurs auditoires dans le portique du palais impérial; ceux des Hébreux aux portes des villes. Les juges des anciens seigneurs avoient leurs sièges sous un orme planté devant le principal manoir, & c'étoit-là leur auditoire.

AUDITOIRE, en ce sens; c'est-à-dire employé comme synonyme à tribunal, ne se dit que du

fiège des Juges subalternes. (H)

AUDITOIRE, dans les anciennes églises, étoit la partie où les assistans s'instruisoient, se tenant de bout.

L'auditoire, étoit ce qu'on appelle aujourd'hui la nef. Dans les premiers siècles de l'Eglise on contenoit si sévèrement le peuple dans les bornes de cet auditoire, que le concile de Carthage excommunia une personne pour en être sortie pendant le sermon. (H)

AVENELLES ou des Avenelles, (Pierre)

(Hist. de Fr.) c'est le nom d'un avocat protestant chez qui l'intérêt de l'état prévalut sur un intérêt de secte, & qui revéla la conjuration d'Amboise, dont la Rénaudie lui avoit fait confidence.

AVENTIN, (JEAN) (Hist. lin. mod.) auteur des annales de Bavière, mort en 1534, & dont l'ouvrage n'a paru qu'en 1554 par les soins d'un éditeur, nommé Jérôme Ziegler.

AVENTURIERS, f. m. pl. (Histoire mod.) Les aventuriers étoient dans l'origine des boucaniers qui, après avoir détruit dans les Antilles une grande partie des bœuss-sauvages & des sangliers, las de suivre dans les bois les traces d'une proie devenue rare, & que l'expérience du péril rendoit rusée & difficile à saisir, montèrent sur des flibustes pour saire la pêche, s'ennuyèrent bien-tôt d'un travail pénible, dont le fruit suffisoit à leur subsisfance & non à leur avarice, armèrent leurs barques en guerre, & allèrent chercher sortune sur l'Océan. Ces espèces de chevaliers errans couroient les mers, non pas comme nos anciens preux parcouroient la terre pour détruire les brigands, mais pour commettre eux-mêmes les plus horribles brigandages. L'histoire de ces pirates apprend à ne pas consondre l'héroïsme véritable avec la bravoure. Aucun corps militaire ne peut se vanter de traits d'audace aussi extraordinaires. Féroces, impitoyables, s'ils prenoient un vaisseau, l'équipage étoit presque toujours massacré. S'ils prenoient une ville, ils n'en fortoient guère sans se récréer les yeux par le spectacle d'un incendie. Ce ramas de brigands, rassemblés par la sois des richesses, sormoit une république gouvernée par des loix rarement violées. Ces hommes, à qui l'injustice ne coûtoit rien, étoient justes envers eux-mêmes. Les récompenses réservées aux blesses étoient prises sur la masse commune du butin même avant le partage, & personne n'en murmuroit. Le prix d'un bras, d'une jambe, d'un œil perdus dans un combat étoit fixé & payé sur le champ. Le plus brave étoit chef & toujours obéi. Ces barbares, ennemis de toute autorité, étoient esclaves de la discipline qu'ils s'étoient imposée. Ce qui afflige le le plus l'homme qui pense, en lisant l'histoire de ces fléaux de l'humanité, c'est de voir qu'une sorte d'amitié puisse s'allier avec la barbarie, le vol & tous les crimes. Avant de partir pour une expédition, deux aventuriers s'associoient comme les anciens frères d'armes, juroient de partager le péril, la gloire, le butin, & tous deux observoient fidèle-ment le traité. Si l'un périssoit dans le combat, l'autre vengeoit la mort de son ami, & héritoit de la part qui lui étoit due. On en a vu plusieurs s'associer pour la vie, & observer ce pacte jusqu'à la mort. Les François, les Espagnols, les Anglois, les Hollandois avoient leurs aventuriers qui insessoient sans cesse les côtes de l'Amérique. Dans des temps de guerre, chaque nation envoyoit les siens contre la nation ennemie pour détruire son commerce; mais quand la paix étoir fignée, l'autorité des souverains ne pouvoit plus retenir ces brigands,

brigands, accoutumés à combattre pour eux-mêmes & non pour la patrie. Ils ont fouvent rallumé des guerres éteintes; & quelquefois on les a vus s'emparer même des vaisseaux de leur nation. Lorsque des flibustiers ennemis se rencontroient sur la mer, ils s'évitoient, & l'on en sent assez la raison. La ruse leur étoit samilière, & souvent ils la poussoient jusqu'à la persidie. Leur but étoit de surprendre & non pas de combattre; mais lorsqu'ils trouvoient l'ennemi sur ses gardes, ils saisoient assez voir que, s'ils adoptoient, pour vaincre, la méthode la plus aisée, ce n'étoit pas qu'ils sussent intimidés par le péril.

le péril. Le rendez-vous des aventuriers François, étoit l'île de la Tortue sur les côtes de S. Domingue; ce sut vers 1630 qu'ils s'y établirent; ils en chasserent les Espagnols, surent chasses à leur tour, y rentrèrent & s'y maintinrent. Ils eurent beaucoup de part aux révolutions qui agitèrent cette colonie. Ils se signalèrent par de sréquentes révoltes. Leurs chefs avoient plus d'autorité que les gouverneurs même. La cour ofoit à peine nommer ceuxci, fans le suffrage de cette soldatesque plus dangereuse qu'utile. Le plus grand désavantage de cette institution, moins autorisée que tolérée, c'est que les flibustiers engageoient les colons à grossir leur multitude, que ceux-ci de brigands devenoient oisis, & aimoient mieux, au péril de leur vie, s'enrichir des dépouilles de nos ennemis, que de se nourrir paisiblement des productions de la terre qu'il salloit cultiver. Le premier qui se fit un nom dans les Antilles, sur Pierre, dit le Grand: il s'étoit embarqué pour courir des aventures. Son vaisseau avoit été battu par la tempête. L'eau entroit de toutes parts. Les vivres étoient épuisés. Vingt six hommes extenues de satigue composoient tout l'équipage. On apperçut un gros vaisseau Espagnol, Pierre le Grand l'aborde, y jette ses vingt-six compagnons, & pour leur ôter tout espoir de retour, crève sa barque & la fait couler bas. Après un combat opiniâtre, il demeura maître de l'Espagnol, monté par quatre ou cinq cens hommes. L'Ollonnois qui parut après celui-ci, n'étoit ni moins téméraire ni moins heureux. Tandis que les Espagnols saisoient des réjouissances publiques fur un faux bruit de la mort de ce pirate, qu'il avoit fait courir lui-même, à la tête de vingt & un foldats divisés dans deux canots, il osa attaquer une frégate désendue par trois cens Espagnols, en fit perir la moitié par le seu de sa mousqueterie, massacra le reste de sa propre main, & s'empara du vaisseau. Un succès si extraordinaire lui acquit la plus haute réputation. Michel le Basque, intrépide brigand, s'attacha à lui; une foule d'aventuriers vinrent lui offrir leurs services, il eut bientôt une escadre, entra dans la baie de Venezula, s'empara de Macaraïbo, & emporta tout ce que les Espagnois avoient laissé de trésors dans cette ville. A peine revenu de cette expédition, il en médita une autre, descendit sur les côtes de la Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

province d'Honduras, parut sous les murs de San-Pedro, vit une garnison nombreuse rangée sur les remparts, livra l'assaut, & avec trois cens hommes entra triomphant dans une ville qui auroit pu fe désendre contre une armée. Quelques jours après, ce conquérant, jetté par la tempête sur une côte inconnue, sut dévoré par les Indiens. Une mort si cruelle n'effraya point Monbars. Ce jeune homme avoit sucé avec le lait la haine du nom Espagnol. C'étoit dans le récit du massacre des Péruviens, qu'il avoit appris à lire. Dès sa plus tendre enfance, il avoit juré de consacrer toute sa vie à la destruction de la nation Espagnole. Un jour qu'il jouoit sur un théatre le rôle d'un François insulté par un Espagnol, il entra si bien en scène, que si l'on n'eût arraché de ses bras son camarade deja meurtri de coups, il alloit l'égorger. Dès qu'il eut la force de lever une hache, il se jetta sur une barque, & courut sus aux Espagnols; il sut le sléau de leur commerce, prit leurs vaisseaux, ravagea leurs previnces, brûla leurs villes. Chaque fois qu'il massacroit un Espagnol, je voudrois, disoit-il, que ce fût le dernier. Son cri de guerre étoit, point de quartier aux Espagnols. Il n'avoit d'autre but, disoit-il, que d'appaiser les mânes des Américains exterminés par ces impitoyables conquérans. Mais pour venger l'humanité, il ne falloit pas l'outrager. Les Espagnol · opposerent aux aventuriers François des commes à qui un instinct aussi séroce avoit fait embrasser la meme profession: les Anglois avoient leur Morgan, les Hollandois leur Laurent Degraff qui depuis trahit sa république pour servir la France. On rendra compre de leurs exploits dans le récit des grandes expéditions où ils se sont réunis aux troupes nationales. On a vu aussi la Méditerranée & l'Archipel infectés de ces brigands. Les puissances européennes ont frappé les coups les plus terribles tur ces républiques africaines qui s'enrichissent des dépouilles des nations commerçantes. On a négocié avec elles, & les traités n'ont guères mieux réussi que les châtimens. (M. DE SACY.)

AVENZOAR, su ABENZOAR, (dit le sage & l'Illustre.) (Hist. des Arab.) médecin Arabe du douzième siècle, contemporain d'Averroës, & lou é par ce dernier. On prétend qu'il vécut 136 ans & qu'il eut l'obligation de cette longue vie à ses connoissances en médecine, en chirurgie & en pharmacie; on a de lui un ouvrage intitulé: Rectificatio medicationis & regiminis, Lyon, 1531. in-8° & un traîté sur les sièvres, Venise 1576, in-sol.

AVERANI, (BENOIT) (Hist. litt. mod.) On dit des choses merveilleuses des connoissances & de la mémoire de ce savant. Il savoit tout & pouvoit tout enseigner. Il n'y avoit point de poète latin ou italien, qu'il ne sût presque entièrement par cœur, dont il ne citât sur le champ de longs passages, & dont il ne pût trouver chaque article à l'ouverture du livre. Né à Florence en 1645. Mort à Pise en 1707. On a un recueil de ses œuvres

latines, en 3 volumes in-fol, imprimé à Florence

AVERROES, (Hift. des Arcb.) philosophe & médecin fameux du douzième siècle, traduisit le premier en arabe, Aristote, & le commenta; ce qui le fit surnommer le commentateur. Il exercoit à Cordone, sa patrie, une sorte de magistrature. On lui dénonça un poëte juif, qu'on accusoit de licence dans ses vers, il le réprimanda, mais voyant le succès de ces mêmes vers, & sachant que chacun les récitoit publiquement dans Cordone, il ferma l'oreille aux plaintes qu'on vouloit lui en faire, en difant : Une seule main pourroit-elle fermer mille bouches? Un auteur contemporain ou presque contemporain, & qui avoit vu ses fils à la cour de l'empereur Fréderic II, nous a rapporté son jugement sur les principales religions; il appelloit la religion chrétienne, une religion impossible, à cause de ses mystères; la religion juive une religion d'enfans, à cause des différens préceptes & des observations légales; & la religion mahométane, une religion de pourceaux, à cause des plaisirs des sens proposés pour récompense. Ses ouvrages de médecine ont été recueillis sous ce titre: Collectaneorum de re medica, sett ones tres.

AVERTISSEUR, f. m. (Hift. mod.) officier de la maison du roi, dont la sonction est d'annoncer

quand le roi vient dîner. (A. R.)

AVEUGLES, (Hist. mod.) hommes privés de la vue qui forment au Japon un corps de savans fort considérés dans le pays. Ces beaux esprits sont bien venus des grands; ils se distinguent surtout par la sidélité de leur mémoire. Les annales, les histoires, les antiquités, sorment un témoignage moins sort que leur tradition: ils se transmettent les uns aux autres les événemens; ils s'exercent à les retenir, à les mettre en vers & en chant, & à les raconter avec agrément. ils ont des académies où l'on prend des grades. Voyez Barth. Asia. & l'Hist, du Japon du père Charlevoix. (A. R.)

AUGEARD, (MATHIEU) (Hist. litt. mod.) connu par son recueil d'arrêts des disserens tribunaux du royaume, en 3. vol. in-4°, étoit un avocat au parlement de Paris; il sut secrétaire du sceau, sous M. Chauvelin, le garde des sceaux, puis secrétaire du roi. Mort le 27 décembre 1751.

AUGER, (EDMOND) (Hist. de Fr.) naquit en 1530. au village d'Alleman dans le diocèse de Troyes; il prit l'habit de jésuite à Rome sons saint Ignace; il revint en France pour convertir les protestants, & dans le cours de cet apostolat, quelquesois dangereux alors, il tomba entre les mains du baron des Adrets, alors protestant, qui voulut le saire pendre; un ministre obtint sa grace, qui arriva au moment où il avoit déja le pied sur l'échelle. Henri III le nomma son prédicateur & son confesseur. Il mourut en 1591. Un P. Dorigny a écrit sa vie.

AUGILES ou Augilites, f. m. pl. (Hift. anc.) peuples d'Afrique, qui habitoient la contrée qui séparoit les Garamantes des Troglodites. Hérodote les confond avec les Nasomanes leurs voisins, qui étoient aussi sauvages qu'eux. Leur histoire n'offre rien de mémorable: tout peuple sans loix, & qui n'a qu'un instinct brutal pour règle & pour guide, ne peut intéresser par ses sastes. Il ne s'occupe que des moyens de subsister, & du plaisir de se reproduire. Son histoire n'est guère que celle de l'animal. Mais ces automates se rapprochoient des autres hommes par leurs superstitions. Pomponius Mela nous apprend qu'ils n'avoient d'autres dieux que les manes, c'est-à-dire, les manes de leurs ancêtres. On ne décidoit rien dans les assemblées nationales & dans la vie privée, qu'après-avoir juré par eux. Ils fe couchoient fur les tombeaux, pour y recevoir des inspirations qui deve-noient les règles de leur conduite. Leurs mariages n'étoient que des accouplemens fortuits, formés par le besoin du moment. Leurs rois n'étoient que des chess, qu'ils choisissoient Iorsqu'il s'agissoit d'aller égorger leurs voisins. (T--N.)

AUGURELLI, (JEAN-AURELIUS) poëte & alchymiste, auteur, entre autres ouvrages, d'unpoëme intitulé, la Chrysopée, où il enseigne à faire la pierre philosophale : il dédia ce poëme au pape Léon X, qui pour récompense lui donna une grande bourse vuide, en lui disant avec dérisson: Vous

saurez la remplir.

AUGUSTE, (Hift. Rom.) tel fut le nom que la flatterie donna à Caius-Octavius. Cet usurpateur qui sut assez sage & assez heureux pour se soutenir pendant une longue suite d'années sur un trône que Céfar avoit teint de son sang en voulant y monter, naquit l'an de Rome 690, de Caius-Octavius, préteur de Macédoine, & d'Accia, fille de Julie, fœur de Céfar. La famille des Octaves étoit partagée en deux branches; favoir, celle des Cnéiens & celle des Caïens. Les premiers rapportoient leur illustration aux premiers temps de la république; les autres, dont descendoit Auguste, n'étoient point encore fortis de l'ordre des chevaliers dans le temps de la ruine de Carthage. Le bifaïeul d'Auguste avoit été tribun légionaire en Sicile, & sa mère Accia, autrement Atia, étoit fille de Julie & d'Accius Balbus, dont la famille étoit depuis long-temps considérée dans Aricie, ville ancienne du Latium. Cette origine a reçu quelque atteinte dans l'opinion publique; Antoine pendant les guerres civiles reprocha fouvent à Octave l'obscurité de sa naissance. A l'entendre, le bisaïcul paternel d'Auguste avoit été slétri des chaînes de l'esclavage. Cassius de Parme, dans une lettre qu'il lui écrivit avant la bataille d'Actium, lui dit qu'il devoit le jour à un banquier & à une femme élevée dans les moulins d'Aricie: mais ce ne sont là que des traits lancés par la rivalité & par la haine. Nous en avons pour garant le sentiment de Suétone, dont l'autorité n'est certaine.

ment pas suspecte lorsqu'il fait l'éloge d'un prince: d'ailleurs Auguste avoit en sa saveur l'adoption de César, dont on sait quelle étoit la fierté. Au reste, ce n'est pas la naissance que nous admirons dans ce prince : il nous intéresse comme politique & comme législateur; comme homme de guerre, il n'eut d'autre mérite que l'heureux choix de ses généraux. Son règne offre tant de détails intéressans, que nous nous arrêterons peu sur son enfance. Il avoit à peine quatre ans lorsqu'il perdit son père Octavius. Cette perte lui devint moins sensible par le nouveau choix que sit Atia. Philippe, son beaupère, lui donna une éducation conforme à sa naissance, & l'on peut dire qu'il en sut profiter. A neuf ans, il harangua le peuple; à douze, il prononça dans la tribune l'oraifoa funèbre de Julie fon aïeule. Quoique enfant, il avoit cet air majestueux, qui lui attira dans la suite la vénération des peuples. César, admirateur de ses belles qualités, forma de bonne heure le projet de l'affocier à ses hautes destinées; jaloux de le sormer lui-même dans l'art militaire, il avoit résolu de le mener à la guerre qu'il méditoit contre les Parthes. On fait par quelle catastrophe le projet de cette guerre, qui eût probablement mis le comble à la gloire de César, sut suspendu. Ce grand homme reçut des mains de ses compatriotes le coup qu'il destinoit à leurs ennemis. Octave étoit à Apollonie, lorsqu'on lui apprit par quels efforts Rome venoit de signaler sa liberté mourante. Les circonstances étoient embarrassantes; les vengeurs de la Patrie, le poignard à la main, menaçoient les partifans de César; & un de ses prétendus amis, aidé de la faveur du peuple, se préparoit à se revêtir de ses dépouilles, sous prétexte de le venger. Le sénat, enchaîné par la terreur, saisoit des vœux pour Brutus, & fléchissoit devant Antoine. Octave avoit été adopté par César. Sa samille, qui sentoit les dangers de cette adoption, lui écrivit pour l'engager à y renoncer, & à préférer une vie privée à une grandeur qu'il falloit chercher à travers tant d'écueils. Il est vrai qu'en saisant ratifier cette adoption, il alloit se rendre odieux aux deux partis. Les uns devoicnt le regarder comme le successeur d'un tyran, les autres comme le possesseur titré des biens qui excitcient leur convoitise. Ses amis, suivant l'intention de ses parens, lui conseilleient de chercher une retraite parmi les troupes de Macédoine, milice accoutumée à vaincre sous César, & inconsolable de la mort de ce grand général. Octave, guidé par son ambition, rejetta des confeils avoués par la prudence : mais quoiqu'il portât dès-lors l'orgueil de ses desseins & de ses espérances jusques sur le trône, son ame parut toujours dans le plus grand calme. On n'apperçut en lui aucun de ces mouvemens qu'excitent d'ordinaire les grandes passions & l'espoir des grands succès. Résolu de passer en Italie, il sit sonder les dispositions de la garnison de Brindes; ayant vu qu'elle étoit affectionnée au parti de César, il s'en fit un.

appui. Après l'avoir remerciée de son attachement pour la mémoire de son grand-oncle, & avoir sacrifié aux dieux en sa présence, il se déclara héritier de César, & son fils par adoption, & ce suc alors qu'il changea son nom de Caius Ocavius en

celui de Caius Julius César Octavianus.

Cette première démarche donna la plus haute idee de son courage, & inspira la plus grande confiance à ses partisans. La scrmeté que ce prince sit paroître au milieu des discordes civiles, nous feroit penser que, s'il parut moins souvent à la tête des armées, ce sut moins une preuve de cette pusillanimité qu'on lui reproche, qu'un effet de la prudence qui ne permet pas à un homme d'état de mettre toutes ses espérances dans le destin d'une bataille. Dès qu'il se sur assuré de l'affection de la garnison de Brindes, qui lui livra toutes les munitions de guerre & de bouche destinées pour l'expédition contre les Parthes, il forma la résolution de se rendre à Rome, toujours flottante entre la servitude & la licence. Octave ne tarda point à s'appercevoir des desseins d'Antoine. Le regardant dès-lors comme son plus redoutable rival, il seignit de se jetter dans le parti de la république. Cicéron, auparavant les délices de Rome, étoit retiré à la campagne où il vivoit en homme privé, saisant des vœux pour sa patrie qu'il n'étoit plus en état de sauver. Octave sentit quelle considération ce sage donneroit à son parti. Il alla lui rendre visite à Cumes, & l'assura que, quoiqu'il se portât pour héritier de César, son projet n'étoit pas d'affervir ses compatriotes, & qu'il n'avoi. J'autre dessein que de travailler à rétablir le calme dans la république, & à l'asseoir sur ses anciens sondemens. Cicéron d'autant plus sacile à persuader, qu'il nourrissoit coutre Antoine une haine invincible, se laissa séquire. Cette première conquête attacha une foule de sénateurs au parti d'Octave qui ne balança plus à entrer dans Rome. Le peuple idolâtre pour le nom de César, qu'il avoit pris, alla le recevoir au-delà des murs, & lui décerna une espèce de triomphe. Tous les anciens amis de César imitèrent cette ivresse; Antoine seul parut mécontent de son arrivée; il re luirendit aucun honneur. Octave, trop clairvoyant pour ne pas deviner la cause de cette tiédeur, seignit de ne pas s'en appercevoir; & lorsque ses courtisans s'en plaignirent, c'est à moi, leur répondit il, qui ne suis qu'un jeune homme, à prévenir un citoyen qui m'est si supérieur par son âge, ses services & le rang qu'il occupe dans la république. Cette désérence apparente rendoit ce consul odieux, & augmentoit le crédit de son jeune rival. Octavien se plia à toutes les soumissions qu'on exigea de lui. Ayant sait ratisser son adoption, il se rendit aux jardins de Pompée. Antoine les avoit cus des dépouilles de cet homme célèbre. Auguste attendit long-temps l'audience du consul, qui vouloit l'accoutumer de bonne heure à l'air d'autorité qu'il vouloit prendre. Cependant

il en sut reçu avec beaucoup de civilité. Lorsqu'on l'eut introduit, Octavien entama la conversation: il se plaignit d'abord, 'mais avec un ton de modestie, de l'acte de pardon qu'Antoine avoit sait passer en faveur des conjurés qu'il auroit pu châtier aussi severement, disoit-il, & d'une manière aussi arbitraire qu'il en avoit châtié d'autres. Il lui rappella ensuite, dans les termes les plus obligeans, l'amitié dont César l'avoit honoré, & les grands services de ce distateur, auquel il étoit redevable de sa sortune. Il le conjura, par la mémoire de son ami, de leur commun biensaiteur, de l'aider à venger la mort de César, ou au moins de ne lui opposer aucun obstacle dans une entreprisc si digne de louange. Tout, dans ce discours, flattoit Antoinc, qui dans de nouvelles proscriptions voyoit de nouveaux biens à acquerir : mais lorsqu'il lui demanda les trésors qu'il avoit sait enlever du palais de César, son zèle se refroidit tout-à-coup: « & comme cette fomme, ajouta Octavien, n'est pas suffisante pour acquitter les obligations du testament de César , j'espère que vons ne balancerez pas à m'aider de vos trésors, ou au moins que vous engagerez les questeurs à m'ouvrir ceux de la république, d'après les offres que je fais de rendre ce que je pourrai emprunter pour un si noble dessein; quant aux meubles, je vous en fais de bon cœur le facrifice; c'est un gage de plus qui doit vous attacher au parti de mon père: mais à l'égard de l'argent, j'en ai befoin, & j'exige qu'on me le remette sans délai ». Antoine, d'autant plus offensé de la hardiesse de ce jeune homme, qu'il ne doutoit pas que ce ne fût pour acheter la faveur du peuple, qu'il demandoit cet argent, hii sit un resus, qu'il accompagna de paroles très-dures. Ils se séparèrent ennemis. Octavien mit auffi-tôt en vente toutes les maisons & toutes les terres qui lui revenoient de la fuccession du distateur. Il sit publier en même temps qu'il ne consentoit à l'alienation de ces grands biens, que pour empêcher Antoine de priver tant de familles des effets de la libéralité de César : mais le consul lui donna la mortification de s'opposer à cette vente, en engageant quelques particuliers à réclamer les terres, comme ayant fait partie du patrimoine de leurs ancêtres, que le dictateur avoit dépouillés pendant la guerre civile. D'un autre côté, les quesseurs, excités par Antoine, formèrent des prétentions sur une partie de ces terres, comme ayant été confifquées au profit du public. Ces procédés étoient injustes ; mais Octavien, au lieu de s'adresser au senat qui eût pu lever ces obstacles, mit en vente son propre patrimoine, ainsi que les biens de sa mère & de son beau-père qui firent ce généreux sacrifice, pour savoriser ses desseins. Du produit de ces ventes, Auguste acquitta les legs que César avoit faits au peuple; & cette seinte libéralité pensa entraîner la ruine d'Antoine. La populace, dont

le plus d'alimens à sa cupidité, parloit de mettre en pièces Antoine. Une nouvelle dispute, élevée à l'occasion de la chaire & de la couronne de César, qui, suivant un décret du sénar, devoient être placées dans tous les spectacles, mit le comble à leur mésintelligence. Octavien sait prendre cette chaire & cette couronne, & les fait placer au milieu de l'amphitéatre, malgré les déclamations d'Antoine, qui le menaçoit de le faire traîner en prison. Cette sermeté acheva de lui gagner la saveur du pcuple. Profitant de cet enthousiasme, il monte à la tribune; alors apostropliant Antoine, comme s'il eût cté présent : « Consul injuste, implacable, s'écria-t-il, faut-il que ta haine contre moi s'étende jusque sur le grand César? Tu soules avec mépris les cendres de ce héros dont ta fortune est l'ouvrage. Tu prétendois venger sa mémoirc, & tu cherches à la flétzir; tu te prosternois autrefois à ses pieds, tu lui offrois le diadême; aujourd'hui tu lui refufes jufqu'aux honneurs que le sénat lui a désérés. Sacrifie-moi à ton coupable ressentiment; mais au moins épargne les manes d'un grand homme, indignés de ton ingratitude. Rends à tes concitoyens des biens qu'il n'avoit réservés que pour eux ; j'abandonne le reste à ton insatiable enpidité: je me croirai assez riche si je puis m'acquitter envers ces généreux désenseurs de la patrie ».

Ce discours artificieux mit le peuple en fureur contre Antoine; ses gardes même censuroient sa conduite. Rome alloit devenir une arêne fanglante, lorsque des vues politiques réunirent ces deux rivaux. Le consulat d'Autoine étoit prêt d'expirer; la crainte que sa grandeur ne s'éclipsar avec sa magistrature, l'engagea à se réconcilier avec Octavien. Il ambitionnoit le gouvernement des Gaules; convaincu que l'injure saite à l'héritier de César, n'étoit pas un titre pour avoir les suffrages du peuple, il sie les premières démarches; & Octavien sensible à cette désérence, consentit à l'aider de son crédit. Ce sur sans doute, une saute de ce grand politique : il sembla oublier que c'étoit dans cette contrée que César avoit trouvé des armes pour asservir Rome. Cette réconciliation ne pouvoit être de longue durée entre ces deux ambitieux. Dès qu'Antoine eut pris possession de son gouvernement, il traversa toutes les mesures d'Oslavien. Le sénat qui voyoit en eux deux tyrans plus terribles que celui qu'il avoit sait périr , somentoit cette défunion dans l'espoir de les détruire l'un par l'autre. Cette politique alloit réussir; mais les antis d'Autoine s'apperçurent du piège qui leur étoit tendu, & le sorcèrent de rester uni aves Octavien. Brutus vivoit encore, & la liberté ne pouvoit s'éteindre tant qu'il lui resteroit un soufflede vie. " Votre sureté, & la nôtre, disoient à Antoine ses amis, » exige la ruine des conjurés. " Si leur parti l'emporte, nous serons persécutés, » proserits comme fauteurs de la tyrannie. Redoule cœur s'ouvre toujours à l'intrigant qui sournit I » tez Brutus & ses partisans sarouches, & songez

w que nous ne pouvons nous maintenir que par n notre union avec le jeune Octavien (Il entroit pour lors dans sa 19°. année.) « Aidez - le donc » à exécuter ses généreux desseins, en vengeant, » de concert avec lui, la mort de César. Que nous » n'ayons pas à vous reprocher que le meilleur » ami du dictateur ait empêché fon fils de punir » ses affassins. » Antoine desiroit avec autant d'ardeur que ses officiers de détruire les conjurés; mais il ne vouloit pas qu'Octavien en eût la gloire. Il le connoissoit trop bien pour se laisser abuser sur ses desseins; mais comme on infistoit fur une entrevue, il y consentit, & fit une espèce de traité qui sut rompu presqu'aussitôt que conclu. Antoine fit mettre en prison plusieurs soldats accusés d'avoir voulu l'affaffiner à l'instigation d'Octavien. Cette lâcheté a trouvé dans Cicéron, un panégyriste aveuglé par sa haine contre Antoine. Les partisans de la république crurent que c'étoit un incident adroitement ménagé pour avoir l'un & l'autre un prétexte de saire des levées; mais la suite sit clairement connoître que chacun d'eux aspiroit à perdre son rival, & à rester seul à la tête du parti contraire à celui des conjurés. Tous deux s'apprêtèrent à foutenir leurs prétentions les armes à la main. Antoine envoya ordre à son frère de lui amener les légions de Macédoine. Il comptoit sur l'amitié de Lépide qui commandoit quatre légions en Espagne, & sur celle de Plancus qui en commandoit trois dans les Gaules. Auguste, pour conjurer l'orage, alla dans la Campanie où il leva dix mille vétérans dont César avoit récompensé la valeur, en leur donnant des terres dans cette partie de l'Italie. Ces troupes ne lui paroissant pas suffisantes, il corrompit, à prix d'argent, deux des légions d'Antoine, & s'en attacha deux autres qui tenoient auparavant pour le parti de la république. Ce sut alors qu'il prit le chemin de Rome qui s'apprêtoit à voir renaître les scènes sanglantes de Marius & de Sylla; s'étant arrêté à deux lieues de la ville, il feignit de n'y vouloir entrer qu'avec l'agrément du peuple. Un tribun qu'il avoit mis dans ses intérêts, lui applanit tous les obstacles, en prononçant une harangue, dans laquelle il sit croire au peuple qu'il n'avoit d'autre projet, en entrant dans Rome, que de défendre ses concitoyens contre les attentats d'un consul ambitieux. Plusieurs sénateurs eurent la soiblesse de le penser, & Cicéron, toujours guidé par son aversion contre Antoine, travailloit de tout son pouvoir à étendre le bandeau de l'illusion. Brutus, qui portoit lui seul tout le sardeau de la république, écrivit plusieurs lettres pour dessiller les yeux de cet orateur. Il finit par lui reprocher que sa haine étoit contre le tyran, & non contre la tyrannie. En esset, Cicéron avoit perdu cette sierté républicaine, & sembloit n'am-bitionner que le triste avantage de se choisir un maître. L'Italie entière étoit dans la plus grande zgitation: on voyoit déja déployer l'étendart de

la guerre civile. Auguste n'avoit point encore de titre; & dès qu'il sut qu'Antoine s'approchoit à la tête d'une armée, ses soldats lui offrirent celui de propréteur, sans attendre les ordres du senat. Trop sage pour offenser cette compagnie dans des conjonctures auffi délicates, Auguste resusa ce titre, & lorsque ses amis les plus intimes lui demandèrent les raisons de ce resus : « Le sénat, leur répondit-il, » s'est déclaré pour moi, moins par n affection que par la terreur qu'Antoine lui inspire. On ne prétend m'employer que pour sa ruine, » afin de me saire perir moi-même par les mains " des affassins de Cefar. Dissimulons encore. Il y " auroit de l'imprudence à paroître percer les odieux » mystères de cette sombre politique, ce que je » serois à coup sûr, si j'avois l'indiscrétion de pren-» dre le titre que l'armée veut me faire accepter. Ma » désérence pour le senat engagera les pères cons-» cripts à me l'offrir ». L'évenement justifia le discours d'Auguste, & alla bien au-delà de ses espérances. Non-feulement les fénateurs lui accordèrent le titre de propréteur; ils firent encore un décret par lequel il lui étoit permis d'être conful, dix ans avant l'âge fixé par les loix. On lui érigea dèsfors une statue, & if eut rang parmi les sénateurs.

Cette politique avoit un effet trop certain, trop prompt pour qu'Auguste voulût y renoncer. Cicéron tout-puissant dans le sénat, lui en assuroit tous les membres. Octavien sut encore se concilier l'esprit des nouveaux consuls C. Vibius - Pansa & Aulus - Hirtius. Il les abusa au point qu'ils proposèrent au sénat les deux questions suivantes; savoir, quelles récompenses méritoient les deux légions qui avoient abandonné Antoine, pour se ranger sous ses enseignes, & de quels moyens il falloit user pour sorcer Antoine à se désister du proconsular des Gaules? Le senat fit aussitot un décret qui autorisoit les confuls à récompenser les légions à leur gré, & à prendre toutes les mesures qui leur sembleroient nécessaires pour déposséder Antoine qui, ssur de nouvelles déclamations de Cicéron, sut déclaré ennemi de la patrie. Auguste reçut aussitôt des ordres de se joindre aux consuls & d'agir de concert avec eux contre l'ennemi commun. Il fut revêtu d'une autorité égale à la leur, chose inouie jusqu'alors; & comme si ces honneurs eussent été au-dessous de ses services, le sénat prononça un décret, en vertu duquel les vétérans qui étoient à son service auroient chacun plusieurs arpens de terre, dès que la guerre seroit terminée, avec une exemption de toute charge. C'est ainsi que les chess de la république couroient eux-mêmes. au-devant du joug que leur préparoit ce jeune ambitieux. Antoine qui se voyoit insérieur par le nombre de ses troupes, au parti de Brutus & de celui d'Auguste qui s'étoient réunis, tenta la voie de la négociation. Ce fut inutilement; après plusieurs combats dont les succès surent variés, il sur vaincus aux environs de Mutine, aujourd'hui Modène, Force de fuir devant le grand nombre & redoutant

le courage de Brutus, il prit le chemin des Gaules à deffein de se joindre avec Lépide, Plancus & Asinius-Pollio, qui commandoient dans cette contrée chacun un corps de troupes assez considérable.

Cette journée dans laquelle Brutus & Auguste avoient combattu fous les mêmes enseignes, sembloit devoir les réunir pour toujours; Brutus le desiroit; mais un associé aussi clairvoyant, aussi difficile à corrompre n'étoit pas du goût d'Auguste. Celui-ci lui connoissoit un amour trop violent pour la liberté, il désespéroit de pouvoir jamais en saire un esclave. Dans la nécessité d'avoir un collègue, il préséroit encore Antoine. Le consul Vibius le détermina pour ce dernier parti. Ce conful étant près de mourir, le fit venir à Bologne où il lui parla en ces termes : « J'ai toujours aimé César » plus que moi - même, & quand il fut assassiné, " j'aurois hasardé ma vie pour sauver la sienne, » si j'avois cu des armes. Je n'ai jamais renoncé » jufqu'ici au desir ni à l'espérance de venger quel-» que jour sa mort. Quelques motifs de prudence » que vous avez vous - même approuvés, m'ont » lié les mains & m'ont retenu dans le sparti du » sénat. Ma mort, qui s'approche, me prive d'un » espoir si cher à mon cœur : mais avant que d'ex-» pirer, je m'acquitterai envers le fils de ce que j'ai » dû au père. Sachez donc que vous êtes détesté » de ce senat qui vous caresse. Rien ne seroit plus » agréable aux pères conscripts que la nouvelle de » votre défaître & de celui d'Antoine. Ils n'aspi-» rent qu'à vous voir périr l'un & l'autre, & vous » regardent comme des instrumens, réciproques » de votre ruine. N'allez pas croire que ce foit » par amitié qu'ils se sont déclarés en votre saveur, » c'est qu'ils vous regardent comme le moins » redoutable. Ils en ont fait plus d'une sois l'aveu » à Hirtius & à moi. L'amitié dont César ma hono-» ré, m'oblige à vous donner un avis que je sui-» vrois à votre place. Etouffez, Antoine & vous, » toutes les semences de discorde qui vous divi-» fent; c'est l'unique moyen d'éviter votre ruine. » Mon dessein n'a jamais été, comme le sénat » l'a cru, de détruire Antoine, mais seulement de » le forcer à main armée à faire avec vous, un » traité d'alliance durable, afin de poursuivre con-» jointement les affassins de notre commun bien-» faiteur. Je vous remets vos deux légions, je desi-» rerois de même vous saire passer toute l'armée, » mais je n'en suis pas le maître. La plupart des » officiers sont des espions du sénat ». Telles surent les dernières paroles de ce conful. Elles firent une vive impression sur l'ame d'Octavien; & ce sut sans doute cet avis qui produisit dans la suite le sameux triumvirat.

La conduite du sénat répondit bientôt à cet avis. Croyant n'avoir plus rien à redouter d'Antoine, qu'elle voyoit très-affoibli, cette compagnie commença à négliger Octavien & à caresser le parti des conjurès. Le triomphe qu'il demandoit, sut déséré à Brutus qui sut maintenu dans son gou-

vernement des Gaules, & fait général des troupes qu'avoient commandées les consuls Hirtius & Pansa. Hirtius avoit péri à la journée de Mutine d'un coup que lui porta Octavien, par malheur, d'autres disent exprès. Ceux qui sont de ce dernier sentiment, accusent encore Auguste d'avoir fait périr Pansa en corrompant le médecin qui pansoit sa blessure. Quoi qu'il en soit, cette conduite du senat ne permit point à Auguste de s'abuser sur ses desseins. Il songea dès-lors à se réconcilier sérieusement avec Antoine. Il lui envoya sur le champ les prisonniers de marque saits à la journée de Modène. Il lui sit dire par Ventidius, qu'il voyoit avec peine qu'il se faisoit illusion sur ses vrais intérêts. Dans le même temps il écrivit à Lépide, à Plancus & à Asinius - Pollio, qui, tous étoient dans la familiarité d'Antoine, que le sénat dévoué sans réserve aux meurtriers de César, avoit conjuré sa perte, & qu'ils s'abusoient euxmêmes étrangement, s'ils en espéroient un traitement plus savorable. Il ajouta quelques plaintes contre Antoine; mais les expressions étoient si ménagées, qu'elles ne pouvoient l'offenser.

Antoine étoit dans des circonstances trep sâcheuses, pour être insensible aux procédés d'Octavien. On peut lire à son article le déplorable état où il étoit réduit, il prit le commandement des troupes qu'avoit Lépide, & fit ses préparatiss pour entrer en Italie à la tête de dix - sept légions & de mille chevaux. Les peres conscripts, étonnés d'apprendre qu'il marchoit vers Rome, changèrent de système & comme ils ignoroient que c'étoit aux intrigues d'Octavien qu'ils devoient imputer cette marche d'Antoine, ils conférèrent à Octavien, conjointement avec Brutus, la conduite de la guerre. Octavien instruit par la nature & par l'art, cacha ses sentimens sous de sausses caresses. Il remercia d'abord le sénat dans les termes les plus affectueux; mais lorsqu'il eut des troupes à sa disposition, il leva le masque. Ayant assemblé ses principaux officiers, il leur déclara ses véritables desseins. Il fonda auffitôt les légions qui, féduites par l'éclat de ses promesses, envoyèrent des députés à Rome demander qu'on lui désérât le consulat. Ce n'étoit qu'une vaine formalité; il avoit formé la réfolution de le prendre de sorce, si on se resusoit à le lui accorder de bon gré. Le sénat qui vouloit encore user de quelque ménagement, fit aux députés une réception obligeante; mais leur demande sut rejettée sur ce qu'Octavien n'avoit point atteint l'âge prescrit par les loix. Ce n'étoit qu'un prétexte, puisqu'un décret l'en avoit dispensé. Les députés alléguèrent les exemples de Rullus, de Décius, de Corvinus, des deux Scipions, de Pompée & de Dolabella; & sur ce que des sénateurs répondirent que la plupart des grands hommes que l'on venoit de citer, s'étoient distingués par leur zèle pour la liberté, ils repliquèrent qu'on ne s'en tiendroit point à leur resus. Cornelius, l'un de ces députés, portant la main sur la garde de

son épée, quitta l'assemblée d'un air menacant: voilà, ajouta-t-il, ce qui saura faire un consul. Les légions offensées du resus des sénateurs, pressèrent Octavien de les conduire à Rome, difant que comme héritier de César il avoit droit de disposer du consulat. On voit comment le droit de conférer les grandes charges de la république passoit infensiblement du fénat à l'armée. Des écrivains ont accuse Auguste d'avoir introduit cette nouveauté qui occasionna le meurtre d'un si grand nombre de ses successeurs : mais on voit que ce fut l'ouvrage des circonstances, & non pas de la réflexion. Auguste mettant à profit l'heureuse disposition de l'armée, passa le Rubicon, soible ruisseau, mais sameux depuis que César s'étoit arrêté sur ses bords. Ayant partagé son armée en deux corps, il marcha à la tête de l'un vers la capitale, usant de la plus grande célérité. L'approche inattendue de ce prince remplit la ville d'une terreur soudaine. Les sénateurs délibéroient à la hâte, & leurs décrets étoient aussitôt révoqués que conçus. Plufieurs n'ofant poser la main sur le timon de l'état, s'écartèrent des endroits que l'orage menaçoit, & se retirèrent à leurs maisons de campagne. Le timide Ciceron, henteux d'avoir été le jouet d'un enfant, étoit de ce nombre. Rome enrichie des déponilles des nations affervies offre un spectacle bien moins intéressant que Rome pauvre & sans esclaves. On n'y voyoit plus ces ames fières qui savoient envisager la mort sans pâlir. Les Romains dégradés craignoient l'esclavage, non parce qu'il est honteux, mais seulement parce qu'il est pénible. Dès qu'Octavien parut devant les murs, tous les ordres de l'état vinrent à sa rencontre, non pour le combattre, mais pour lui donner des marques de la plus entière obéissance. Il sembloit moins un rebelle, qu'un roi qui montoit sur un trône dont la possession lui étoit confirmée par une longue suite d'aïeux. Il entra dans la ville au milieu des acclamations de tout le peuple. Les vestales, précédées par sa mère & ses sœurs, l'accompagnèrent jusqu'à son palais, où les patriciens se rendirent en soule pour lui faire des foumissions que leur cœur désavouoit. Cicéron sut le dernier à lui rendre hommage. Cet orateur reçut un accueil assez froid, & c'est une mortification que l'on n'est pas fâché de lui voir essuyer. Le caractère saux qu'il sit paroître dans les dernières années de sa vie, nous retient sur les éloges dont il se montra si jaloux. Ennemi d'abord de César, il étoit devenu son flatteur; & ce protecteur d'Octavien avoit récemment prononcé une harangue dans laquelle il disoit, en termes équivoques, qu'il falloit le faire périr. Cornutus sut le feul qui refusa de se plier au joug du tyran. Il avoit gouverné Rome depuis la mort des derniers confuls; n'ayant pu voir ses compatriotes courir d'eux-mêmes à la servitude, cet homme s'étoit tué de désespoir. Ce trait de sermeté romaine eût été célébré dans d'autres temps; mais les écrivains mercénaires qui recueillirent les annales de l'em-

pire sous Auguste & ses successeurs, ont eu peine à le confacrer. Après avoir exercé dans Rome plusieurs actes de souveraineté, Auguste en sortit le jour où on devoit l'élire conful. C'est ainsi qu'il seignoit de laisser aux comices la liberté des suffrages, lorsqu'il venoit de saire tout trembler sous le poids de son despotisme. C'est encore une espèce de réfutation des auteurs qui ont reproché à ce prince d'avoir fait passer aux soldats le droit de se choisir des maîtres. Il paroît qu'au moins dans la forme, il laissoit au peuple le droit d'élection. Il sut nommé consul d'une voix unanime, & eut pour collègue un de ses parens appellé Q. Pædius. La flatterie publia qu'on avoit apperçu douze vautours, dans le temps où il offroit un facrifice aux Dieux en reconnoissance de son election, d'où l'on conclut qu'il seroit un jour revêtu d'une autorité égale à celle de Romulus.

Le premier usage que sit Octavien de son autorité, sut de saire confirmer son adoption dans une assemblée du peuple. Il obtint ensuite du sénat un décret qui ordonnoit de faire le procès à tous ceux qui avoient trempé dans le meurtre de César, & comme ce décret eût pu le rendre odieux, il avoit eu foin de le faire folliciter par son collègue. Tous les conspirateurs surent cités, & lorsque le héraut prononça le nom de Brutus, le sénat & le peuple sondirent en larmes, c'étoit un dernier hommage que les Romains rendoient à leur antique vertu. Entre les juges qui surent choisis pour prononcer sur le sort de tant d'illustres citoyens, Sicilius Coronas fut affez généreux pour se déclarer en leur saveur, & ce trait de magnanimité lui coûta la vie: Octavien le fit périr après une réconciliation apparente. Malgré l'opposition de ce digne Romain, tous les conjurés surent condamnés, sans être entendus, à un exil perpétuel, & tous leurs biens surent confisqués. La difficulté d'opprimer Brutus & Cassius, accéléra le traité qu'Octavien méditoit avec Antoine, dont le bras lui étoit nécessaire; la consérence se tint dans une île formée par le Reno, petite riviere qui, après avoir arrose le territoire de Bologne, se décharge dans le Po. Ce sut dans cette île que se sorma ce sameux triumvirat, qui porta le dernier coup à la république, & entraîna la ruine de ce qu'elle avoit de plus illustre. Lépide qui, fans avoir les talens de ces deux hommes fa-. meux, devoit être associé à leur sortune, visita l'endroit où on devoit s'affembler, dans la crainte qu'Auguste n'y eût placé quelqu'embuscade; la conférence dura trois jours, après lesquels il sut décidé, 1°. qu'Octavien abdiqueroit le confulat en saveur de Ventidius, lieutenant d'Antoine; 2°. que l'autorité souveraine résideroit toute entiere dans eux trois, pendant l'espace de cinq ans, sous le nom de triumvirs, & de résormateurs de la république; 3°. qu'ils feroient ratifier ce partage par le peuple romain : c'est ainsi qu'ils déguisoient les chaînes qu'ils préparoient au peuple; 4°. qu'Antoine auroit le gouvernement de toutes les Gaules, excepté la Gaule narbonnoise qui devoit être désérée à Lépide, avec les deux Éspagnes, & qu'Octavien auroit pour son lot, outre l'ancien domaine de Carthage, l'Égypte entière, la Sicile & la Sardaigne; 5°. que les provinces d'Orient, alors au pouvoir de Brutus & de Cassius, resteroient pendant quelque temps en commun; 6°. qu'Antoine & Octavien se réuniroient fur le champ contre Brutus & Cassius, tandis que Lépide resteroit à Rome pour y saire

respecter l'autorité du triumvirat.

Les triumvirs, après avoir ainsi usurpé l'autorité souveraine, & s'être promis une fidélité réciproque, songèrent à satisfaire leur vengcance; mais la crainte que les excès auxquels ils al-loient se livrer, ne révoltassent les légions, les engagea à leur saire part de la proie qu'ils s'apprétoient à dévorer ; chaque légionnaire devoit avoir 5000 drachmes après les troubles; chaque centurion 25000, & chaque tribun 50000. A ces fommes prodigieuses furent ajoutées des récompenses plus folides encore; on devoit leur répartir les terres des dix huit meilleures villes d'Italie, après qu'on en auroit chassé les légitimes possesseurs: Capoue, si sameuse par ses délices, & le séjour d'Annibal, étoit du nombre de ces villes, ainsi que Rhege, Lucerie, Ariminie & Vibo.

Les sermens ne leur suffisant pas, ces tyrans farouches scellerent leur union par les plus horribles facrifices. Antoine demanda le meurtre de Cicéron, Octavien celui de Lucius César, oncle maternel d'Antoine: on ne sait si Lépide sollicita la permission de saire mourir Lucius Emilius Paulus, son propre srere, ou s'il sut sorcé de l'abandonner au ressentiment de ses collègues. A ces trois noms furent ajoutés ceux de 300 fénateurs, & de plus de deux mille chevaliers; tous ceux qui possédoient de grands biens, ou que l'on foupçonnoit d'intelligence avec Brutus, surent condamnés sans pitié: voici comment finissoit ce traité fatal. « Aucun ne récélera les prof-» crits, ni ne facilitera leur évafion, ni n'en-» tretiendra aucun commerce avec eux, fous » peine d'être proscrit lui - même. Tout homme » libre qui livrera la tête d'un proscrit à l'un des » triumvirs, en recevra 25000 festerces, un es-» clave en recevra dix mille; tout esclave qui » tuera fon maître proscrit, aura la liberté avec la » récompense promise. Les mêmes sommes seront » données à ceux qui indiqueront l'endroit où » un proscrit se tient caché, & le nom du dé-» lateur restera inconnu ». Plusieurs cohortes se rendirent aussi-tôt à Rome, pour exécuter les ordres sanguinaires des triumvirs. Plusieurs proscrits furent massacrés dans les rues, d'autres auprès de leurs foyers, tout sur en un instant, rempli d'épouvante & de confusion; comme on ignoroit la cause de ces meurtres, chacun trembloit pour soi-mêmê. Un nombre considérable de sa-

milles fortirent avec des torches enflammées, & mirent le seu à dissérens quartiers, pour avoir la triste consolation de faire périr les bourreaux avec leurs victimes : les fatigues que Q. Pædius se donna pour saire cesser le tumulte & l'incen-

die, occasionnèrent sa mort.

Tandis que Rome étoit en proie à ces alarmes ? les triumvirs s'avancèrent à la tête de leurs troupes; ils entrèrent dans la ville pendant trois jours consécutifs; Octavien le premier jour, Antoine le second, Lépide le troisième; ils étoient dans l'appareil le plus formidable : chacun d'eux étoit accompagné de sa cohorte prétorienne & d'une légion. Comme leur intention étoit, non d'abolir les loix, mais seulement de s'élever au-dessus, ils firent confirmer par le peuple l'autorité qu'ils venoient d'usurper, & dès que cet acte sut passé, on continua le massacre des proscrits. Comme l'argent provenu des dépouilles de tant de malheureux ne montoit pas encoreà deux cens mille talens qu'ils avoient jugés nécessaires pour la guerre, ils imposèrent une taxe énorme fur quatorze cens dames romaines, mères, femmes ou filles des proscrits. Ce fut dans cette occasion que la célèbre Hortence, fille de l'orateur de ce nom, qui disputa si long-tems contre Cicéron la palme de l'éloquence, fe rendit au tribunal des tyrans, suivie d'un nombreux cortége de dames; elle leur représentà avec une noble sermeté, la cruauté de ces taxes arbitraires, & leur reprocha d'avoir franchi les bornes où s'étoient arrêtés les tyrans qui les avoient précédés : la noble hardiesse de cette semme excitant l'indignation des triumvirs, ils ordonnèrent à leurs licteurs de l'écarter ainsi que toute sa fuite. Cependant le peuple ayant murmuré de l'injure saite aux semmes, ils réduisirent les 1400 dames à 400; mais la tyrannie ne fit que changer d'objet; plusieurs familles surent taxées arbitrairement; on les força de payer sur l'heure la quinzieme partie de leurs biens, avec le revenu entier d'une année; les soldats, chargés de la levée des taxes, se livrèrent à des cruautés inouies: le conful voulut en vain arrêter leurs excès, ce magistrat déchu de son autorité première, avoit appris à trembler.

Les triumvirs ayant sait couler sous la hache des bourreaux, le fang le plus pur des Romains, convoquèrent le scnat, & annoncèrent à cette compagnie consternée & tremblante, la fin du massacre. Antoine se déclara l'ami de ceux auxquels il avoit permis de vivre, & Lépide, cet imbécille que nous verrons rentrer dans la classe du peuple, couvert d'opprobre & d'ignominie, entreprit de justifier les sureurs auxquelles ils venoient de se livrer; il assura les pères conscrits qu'il vouloit vivre dans la suite en citoyen: Octavien, toujours altéré de fang, déclara hautement qu'il se réservoit encore la liberté de punir. Après ces détails, pourrons-nous admettre les éloges que son siècle lui a prodigués? & com-

ment des écrivains, parmi nous, se sont-ils élevés avec tant de passion contre le judicieux critique qui met ce prince sur la même ligne que Néron? celui-ci le surpassa en débauches, mais il ne l'égala pas en cruautés: ce n'est encore qu'une légère ébauche des excès auxquels il s'abandonna. (Tout ceci nous paroît un peu exagéré. L'Auteur a fous les yeux les cruautés d'Auguste, & il en est justement révolté; il perd de vue la sagesse, la douceur & la gloire du long règne de cet Empereur, & il ne voit que dans le lointain

les crimes beaucoup plus atroces de Néron.)
Antoine, après la bataille de Philippes, voyant Brutus étendu sur la poussière, pleura sur le corps de cet illustre désenseur du parti le plus juste, & punit un de ses affranchis, pour avoir négligé la pompe de ses sunérailles. Octavien ne fut pas capable d'une pareille magnanimité; implacable dans sa haine, il ne put cacher sa lâche satissaction, & sit séparer la tête du corps qui excitoit la douleur généreuse de son collègue. Sa conduite envers les prisonniers est plus horrible encore; avant d'immoler à fa haine les plus illustres d'entr'eux, il se saisoit un cruel plaisir d'insulter à leurs malheurs. Un de ces insortunés lui demandant pour grace les honneurs de la fépulture, dans peu, lui répondit-il, les corbeaux prendront ce soin. Un père demandant grace pour son fils, & le fils pour son père, au lieu d'être sensible à ce combat de générosité, il leur ordonna par un excès de barbarie inconnue parmi les nations les plus féroces, de combattre l'un contre l'autre; le père ne voulant pas survivre à son fils, ni le fils à son père, il les vit se donner réciproquement le coup mortel. Aussi les prisonniers, lorsqu'on les amenoit devant Antoine & devant lui, le chargeoient d'imprécations, & donnoient à Antoine le glorieux nom d'impérator (général victorieux); de ce nombre sut le sameux Favonius qui, sur le point d'être égorgé, reprocha fortement à Octave tous ses crimes avec la liberté d'un philosophe, que la mort va affranchir de toute servitude.

Des plaines de Philippes, Auguste se rendit en Italie; ce fut alors que peu satissait du partage de l'autorité, il conçut le projet de dépouiller ses collègues; Fulvie, femme d'Antoine, s'en apperçut, & lui opposa quelques obstacles. Auguste s'en vengea, en répudiant Claudia sa fille, après avoir déclaré avec serment, que, quant à lui, elle étoit encore vierge. Cet affront public, cette distinction injurieuse mettant Fulvie en sureur, elle harangua les vétérans qui avoient servi sous Antoine, & les exhorta à prendre les armes contre un collègue assez ingrat pour prétendre recueillir tout le sruit de la victoire de Philippes, lui qui n'avoit pas même eu assez de consiance pour soutenir le spectacle d'une armée rangée en bataille; il est vrai que l'histoire reproche à Auguste de s'être caché dans des roseaux, & d'avoir seint une maladie lors de

Histoire, Tom, I. Deuxième Part,

cette célèbre journée. Fulvie sut secondée par Lucius, son beau-frère : cette division occasionna de fanglans débats, dont le succès sut toujours contraire à Lucius & à Fulvie. Lucius fut obligé de demander grace, & ce sut encore à cette occasion qu'Auguste fit paroître toute la cruauté de son ame; quoiqu'il eût promis un pardon général, il se fit livrer trois cens des principaux citoyens de Pérouse, qui s'étoient déclarés contre lui, & les fit immoler au pied de la statue de César: leur ville sut livrée au pillage. Antoine eût pu remédier à ces désordres, & réprimer les injustes desseins de son ambitieux collègue; mais ce triumvir, affervi à la plus honteuse passion, s'enivroit des

plaisirs que lui offroit Cléopatre.

Cependant les clameurs de Fulvie arrachèrent Antoine des bras de l'infidieuse & voluptueuse reine d'Egypte, & le déterminèrent à faire un voyage en Italie. Il dirigea sa route par Athènes où l'attendoit Fulvie, qui n'eut point à s'applaudir de la réception de cet époux infidèle; aveugle sur les desseins d'Octavien, il la blâma hautement, la regardant comme l'auteur des troubles; mais il ne farda pas à être désabusé; on lui apprit qu'Auguste s'étoit rendu maître de la Gaule transalpine, contre les loix d'un traité conclu après la journée de Philippes. Ce procédé fut regardé comme une déclaration de guerre; ainsi se mettant en mer sans délai, il fit voile vers l'Italie; mais ayant voulu visiter la ville de Brindes, la garnison lui en serma les portes, sous prétexte qu'il avoit dans son armée un ami d'Auguste. Cet acte d'hosfilité pensa changer encore une sois la sace de Rome, & la livrer aux sureurs d'une nouvelle faction, qui se fût vengée sur les partisans de César, des coups que ceux-ci avoient portés au parti républicain : cette faction étoit celle de Pompée, qui se soutenoit en Sicile, sous un fils de ce grand homme. Pompée, invité par Autoine, se rendit en Italie, & prit plusieurs villes le long de la côte; Octavien, craignant pour les suites de cette guerre, se rendit aussi-tôt à l'endroit où étoit le danger; mais les vétérans, admirateurs de la valeur d'Antoine, ayant resusé de combattre, il fut obligé de recourir à la négociation.

L'accomodement se fit par l'entremise de Cocceius, de Pollion & du fameux Mécène, ministre dont le nom sera toujours cher aux savans: il savoit les récompenser, & ce qui est plus flatteur pour eux, les honorer. Les légions, pour rendre cette alliance durable, demandèrent qu'elle sût cimentée entre leurs généraux par les liens du sang, & proposèrent le mariage d'Antoine & d'Octavie; Antoine consentit par politique à une union que réprouvoit son cœur, toujours épris pour Cléopatre, amante perfide, qui devoit l'immoler à son inconstance, dont elle sut elle-même la victime. Le mariage sut célébré en présence des deux armées: il y eut quelque temps après un traité auquel eut part Sextus pompée, Octavien fit dans cette occasion

une démarche qui s'accordoit peu avec sa défiance ordinaire; il accepta, ainsi qu'Antoine, un repas que Pompée leur offrit sur sa galère amirale: c'est ainsi qu'ils se confioient l'un & l'autre à la soi d'un ennemi qui avoit de grandes vengeances à tirer d'eux. Cette confiance de la part des triumvirs, fait honneur à Pompée, & rend croyable un trait rapporté par Appien: suivant cet auteur, Menas, sou lieutenant, s'étant approché, lui dit que s'il le vouloit, il alloit le défaire de ses rivaux, & le rendre maître de l'empire; mais ce romain avoit des principes de vertu, contre-lesquels toutes les promesses de la fortune étoient impuissantes. Menas peut manquer à sa parole, répondit - il aussi-tôt, mais cette perfidie n'est pas digne du fils de Pompée: quelle différence entre ce vertueux romain, dont on parle à peine, & cet Auguste dont les plus grands rois se font gloire de porter le nom!

Lépide, Antoine & Pompée ne songeoient qu'à maintenir dans l'obéissance les provinces dépendantes de leur gouvernement; mais il n'en étoit pas de même d'Octavien. Son ambition ne devoit s'arrêter qu'après avoir rangé l'empire entier fous fes loix. Il commença par la ruine de Pompée, qui maître de la fertile Sicile, tenoit en quelque sorte sous sa dépendance les Romains, dont cette isle fortunée étoit depuis long-temps la principale ressource dans les temps de disette : le Péloponèse servit de prétexte à cette guerre. Cette province avoit été cédée à Pompée sans aucune réserve; Octavien prétendit que les taxes devoient appartenir aux triumvirs. Leurs prétentions réciproques n'ayant pu se terminer à l'amiable, ils en vinrent plusieurs sois aux mains; mais la fortune d'Octavien & la valeur d'Agrippa, son général, le rendirent maître de la Sicile & de toutes les forces de son ennemi. Pompée traînant les débris de son armée, passa en Asie, où il périt, aprés avoir inutilement tenté de relever son parti: Rome perdit en lui le dernier de ses citoyens. Le vainqueur ne parut en Italie que pour y chercher de nouvelles victimes; & sur le plus léger prétexte, il déclara la guerre à Lépide, qui, ayant été trahi & abandonné, abdiqua le triumvirat, & rentra dans une obscurité, où la foiblesse de son esprit le rappelloit sans cesse. Ces succès élevèrent Octavien au plus haut degré de gloire & de puissance; il fe voyoit, à la tête de deux cens mille légionnaires, de vingt-cinq mille hommes de cavalerie, de cent foixante mille hommes armés à la légère, & de fix cens vaisseaux du premier rang, sans compter un nombre infini de bateaux de transport. Cette haute fortune étoit encore au-dessous de son ambition; le sénat, si cependant on peut appeller de ce nom un corps dégradé, lui rendit les plus magnifiques honneurs, & lui déféra le triomphe de l'ovation: l'adulation sut portée à un tel point, que la pudeur du triomphateur, qui n'étoit rien moins que modeste, en sut offensée. On lui érigea une statue d'or au milieu de la place publique

avec cette inscription: A César, vainqueur sur terre & sur mer. Le jour où il avoit vaincu Pompée fut mis au nombre des sêtes solemnelles. Comme il méditoit la ruine d'Antoine, il ne négligea rien pour s'infinuer de plus en plus dans la faveur du peuple; l'ayant convoqué dès le lendemain de son ovation, il diminua les taxes, & remit à tous ceux qui avoient loué des maisons du public, ce qu'ils devoient au trésor; &, sur les plaintes que les voleurs infestoient Rome & les campagnes voisines, il créa un lieutenant de police, præfectus vigilum, & des compagnies de gens armés, chargés de maintenir l'ordre, & de garder les routes à la campagne & les rues dans la ville; on transporta en Italie tous les bleds de Sicile; ainsi l'on vit succéder l'ordre à la consussion, la sûreté publique au vol & au brigandage, & l'abondance à la difette. Toutes les villes d'Italie, oubliant les précédens massacres, l'appelloient leur commun bienfaiteur; on porta la reconnoissance jusqu'à lui ériger des autels. Un procédé vraiment généreux, mais qui tenoit plus à sa prudence qu'à sa bonté, mit le comble à cette ivresse populaire: Pompée, dans une suite précipitée, n'avoit pu mettre à couvert ses papiers, parmi lesquels il y avoit une infinité de lettres qui lui avoient été écrites par le parti républicain; ces papiers ayant été remis à Octavien, il les fit brûler dans la place publique, protestant qu'il ne vouloit pas même connoître ses ennemis, & qu'il étoit charmé de trouver cette occasion de sacrifier son ressentiment particulier au bien de la patrie. Mais un trait, qui doit être regardé comme le chef-d'œuvre de la politique, c'étoit de renoncer au titre odieux de triumvir, & d'en conserver toute la puissance, sous une dénomination révérée du peuple. Il se fit désérer le tribunat à perpétuité, & promit d'abdiquer le triumvirat au retour d'Antoine, qu'il prétendoit engager à en faire autant, sans l'associer aux honneurs de sa nouvelle dignité. On sait quelle étoit l'autorité des tribuns; placés à la tête du peuple, comme des surveillans contre les entreprises du sénat, ils étoient vraiment rois; ils avoient droit de révifion & d'opposition: toutes les loix, proposées par le sénat, devoient leur être désérées; ils y donnoient la sanction, ou les rejettoient à leur gré. Il est vrai que dans certaines occasions ils devoient consulter le peuple; mais ce peuple aveuglepour ses patrons, qu'il révéroit comme ses idoles, n'alloit jamais contre ce qu'ils avoient décidé. On sent bien qu'Auguste, ce tyran formidable, qui venoit de saire trembler tous les ordres de l'état, une sois revêtu de cette charge, pouvoit aisement en augmenter les prérogatives; cependant comme il y avoit toujours eu plusieurs tribuns, il étoit à craindre qu'Antoine n'entreprît de se faire désérer le même titre à perpétuité : cette considération engagea Auguste à rendre son concurrent odieux & méprisable; attentis à toutes ses démarches, il dévoiloit toutes ses soiblesses. Antoine, victime de

sa passion pour les semmes & pour la table, sournissoit une ample carrière aux plaintes & aux reproches; prodigue de ses propres biens, il usoit de même des domaines de la république : Cléopatre venoit d'en obtenir la Phénicie, la Celé-Syrie, Chypre, la Judée & une partie de l'Arabie. Les Romains, naturellement jaloux d'une domination vaste, virent avec indignation qu'un de leurs chefs les dépouilloit de ces riches provinces pour une reine dont ils avoient toujours eu le nom en horreur: un affront que reçut Antoine de la part des Parthes, augmenta l'averfion qu'inspiroit sa conduite. L'artificieux tribun, voyant les esprits échauffés par ses déclamations, chercha tous les moyens d'en venir à une rupture ouverte. Le mécontentement d'Octavie, qui voyoit avec un secret dépit les infidélités d'Antoine, lui parut une circonstance propre à consommer l'ouvrage de son ambition; il engagea cette épouse mécontente à aller revendiquer ses droits, bien déterminé à venger l'affront auquel il l'exposoit. La vertueuse Octavie ne s'apperçut point du piège que son frère tendoit à son époux, elle se rendit à Athènes, d'où elle écrivit à Antoine, qui étoit pour lors à Leucopolis; elle lui témoignoit la joie qu'elle se promettoit en le revoyant, & lui annonçoit des habits pour ses soldats, un grand nombre de chevaux, des présens considérables, tant pour ses amis que pour ses lieutenans, & deux mille hommes parsaitement équippés, pour recruter sa cohorte prétorienne; Antoine, séduit & entraîné par Cléopatre, sut insensible aux démarches de son épouse, il resusa de la voir, & lui sit dire de retourner à Rome, tandis qu'esclave de sa rivale, il alloit à Aléxandrie passer l'hiver dans les plaisirs & la débauche.

Octavie obéit auffi-tőt; son srère seignant de partager l'humiliation qu'elle venoit de recevoir, tâcha d'exciter sa jalousse, & lui dit de sortir de la maison d'un époux qui la traitoit avec tant de dédain: il lui promettoit de venger son injure. Octavie étoit bien éloignée d'approuver ses desseins; elle répondit à son srère qu'elle ne savoit que pleurer sur les égaremens d'un mari, & non s'en venger; elle lui recommanda de se montrer plus avare du sang de ses compatriotes, & de ne pas le verser pour les chagrins d'une semme.

Plus Octavie montroit de vertu, plus Antoine devenoit odieux, & Auguste ne manquoit pas d'intéresser, par des pratiques secrètes, le peuple en faveur de sa sœur. Il saisoit voir avec une affectation, dont il avoit soin de cacher le motif, cette femme, le modèle de son sexe, élevant ses enfans avec le plus tendre soin, sans saire à cet égard aucune distinction entre les siens propres, & ceux que son mari avoit eus de Fulvie. L'indiscrétion qu'eut Antoine de s'asseoir sur le trône d'Egypte, porta au comble le mécontentement du peuple romain. Tout sembloit conspirer à élever Auguste sur le trône du monde, en conduisant son

concurrent à sa perte inévitable. Antoine, assis sur un trône étranger avec Cléopatre, la proclama reine d'Egypte, de Chypre, de Celé-Syrie & de toute la partie de l'Afrique qui obéissoit aux Romains. Césarion qu'elle avoit eu de Jules-César, sut déclaré collègue du triumvir : quant aux ensans qu'il avoit eus de cette princesse, il donna à celui qu'il nommoit Alexandre, l'Arménie, la Médie, la Parthie, & généralement cet immense pays compris entre l'Indus & l'Euphrate. Son esprit étoit tellement dérangé par sa passion, qu'il donnoit des pays où jamais les armées romaines n'avoient pu pénétrer. Ses autres ensans reçurent des présens non moins magnifiques, & tous deveient avoir le titre sublime de rois des rois : le triumvir fe livra encore à mille autres extravagances, que nous avons eu soin de décrire à son article.

Octavien, profitant du mécontentement géneral, qu'excitoit une conduite si répréhensible, cita son collègue devant le sénat & le peuple, l'accufant d'avoir trahi la majesté romaine. Antoine voulut en vain se justifier; son testament, vrai ou supposé, par lequel il exigeoit que son corps, en quelque endroit qu'il mourût, fût transféré en Egypte, (V. ci-devant ANTOINE.) rendit la guerre inevitable. Auguste fit ses préparatifs, qui surent immenses; tous les ressorts surent tendus; il attaqua d'abord son rival par les traits du ridicule, qui produisirent leur effet. Ses flatteurs, dont il empruntoit l'organe, publioient qu'on ne devoit plus s'attendre à voir Antoine à la tête de ses armées, mais l'eunuque Mardion, qui devoit avoir pour conseillers de guerre Phroline, Tras & Charmion, suivantes de Cléopatre. Le politique tribun eut encore l'attention de ne point attaquer directement Antoine : il sembla ne vouloir diriger ses armes que contre Cléopatre. Ce sut à cette reine que ses ambassadeurs remirent la déclaration de guerre; on sent la raison de cette conduite, il favoit bien qu'Antoine, idolâtre comme il l'étoit de la reine, ne manqueroit pas de se déclarer en sa saveur, & que cette démarche le seroit déclarer ennemi de la patrie : les égaremens d'Antoine, la perfidie de Cléopatre le servirent plus puissamment encore, qu'une politique si rafinée. Nous ne répéterons point ici par quel revers de sortune, Antoine perdit la plus belle moitié de l'empire du monde, lorsqu'abandonnant une armée intrépide, il courut après une ingrate, qui ne parut le regretter & le plaindre que quand elle sut sorcée de se donner, comme lui, la mort, pour éviter la honte d'être traînée en triomphe à

Octavien, (an de Rome 723.) vainqueur d'Antoine & de Cléopatre, se rendit en Egypte, & la rangea sous son obeissance. Après avoir réglé dans Aléxandrie, le dessin de ce royaume, il en sortit, & parcourut la Syrie, l'Asie mineure & la Grèce, portant un œil satisfait sur ces slorissantes.

contrées, devenues son domaine. Arrivé à Antioche, il y trouva Tiridate qui lui demanda des secours contre Phradate, son concurrent au trône des Parthes. Il lui fit un accueil obligeant, & lui recommanda de ne point négliger ses droits. Ayant donné audience aux ambassadeurs de Phradate, qui lui faifoient la même demande de la part de leur maître, il leur fit le même accueil & la même réponse. Il lui importoit peu qui occupât le trône des Parthes. Son dessein étoit de somenter les troubles de ces peuples, afin qu'occupés dans le centre de leur état, ils cessassent leurs irruptions dans les provinces de l'empire. Telle fut la politique constante d'Auguste pendant tout le cours de son règne, à l'égard des puissances étrangères. Il songea moins à les soumettre qu'à les occuper. De retour en Italie, il sut honoré de trois triomphes confécutifs. Le premier lui sut décerné à propos de quelques avantages remportés fur les Dalmates, avant la guerre d'Antoine; le fecond pour la journée d'Actium, le troisième, pour avoir foumis l'Egypte. Dans le dernier, qui fut de la plus grande magnificence, le char du triomphateur sut précédé des ensans qu'Antoine avoit eus de Cléopatre, & d'un lit sur lequel on portoit une statue représentant cette reine offrant son bras au dard d'un aspic. (N'étoit-ce pas honorer Cléopatre en voulant l'avilir?) Ce sut après ce triomphe qu'on lui conféra le titre d'empereur, non dans le sens ordinaire, qui n'emportoit que l'idée d'un général d'armée, mais dans un sens d'autorité souveraine.

Cependant, tandis que les Romains lui offroient leur encens, & que le peuple à qui il prodiguoit les trésors d'Aléxandrie, se livroit à une solle ivresse de joie, sa fortune même le sit trembler. Il avoit des exemples récens de son inconstance. Marius, les deux Pompée, Cesar, Antoine, qui tous avoient figuré en maîtres sur la scène du monde, venoient de disparoître. Tous les périls inséparables d'une autorité nouvelle & usurpée se présentèrent à son esprit, & portèrent le trouble dans son ame. L'aversion naturelle des Romains pour le gouvernement monarchique, le cri de la liberté, ce cri si puissant qui remue les entrailles des esclaves même, lui saisoient craindre un nouveau Brutus qui eût pu rappeller cette idole qu'il proscrivoit. En proie aux plus vives inquiétudes, il balança s'il devoit abdiquer l'autorité souveraine, & suivre l'exemple de Sylla, qui, teint du fang de ses concitoyens, avoit osé déposer le poignard, & vivre dans Rome en homme privé. On prétend qu'il s'étoit décidé pour ce parti, lorsqu'il voulut entendre Agrippa & Mécene. Le premier, uniquement sensible à la gloire que l'homme tire de sa propre vertu, l'affermit dans sa résolution: mais Mécène lui sit sentir qu'il n'y avoit de fûreté pour lui que fur le trône; que les pères, les enfans, les frères des profcrits pourroient, quand ils le verroient leur égal, lui

demander raison du sang précieux qu'il avoit versé. « Gardez la souveraine puissance, lui dit ce ministre, » mais usez-en à l'égard des autres, » comme vous voudriez qu'on en usât envers » vous, si vous étiez né pour obéir ».

Ce conseil étoit sage, Auguste ne devoit pas se laisser séduire par l'exemple de Sylla. Sylla étoit grand de sa propre grandeur. Il n'avoit pas eu besoin d'un Agrippa pour vaincre, ni d'un Mécène pour apprendre à jouir de la victoire. On révéroit en lui le premier capitaine du monde, le vainqueur de Marius. Son nom étoit plus puissant que les haches & les saisceaux. Semblable en tout à ce Marius, couché sur son lit, il eût sait tombet d'un mot, d'un regard, le poignard des mains de l'assassin de l'essclavage, & l'on opprime sans crainte des hommes qu'aucun n'ose avouer sans honte. Sylla avoit rappellé la liberté, & Auguste l'avoit anéantie.

(Cet éloge de Sylla est-il parsaitement juste? La honte d'Auguste est d'avoir trop imité Sylla. Sa gloire est d'avoir réparé ses premières injustices, ce que Sylla n'a point sait, ou ce qu'il n'a fait

au moins que par son abdication.)

On ne doit donc pas s'étonner si l'avis de Mécène prévalut sur celui d'Agrippa. Instruit par l'exemple de César, Augusto, en usurpant l'autorité souveraine, résista à la vanité de porter le titre de roi; il conserva celui d'empereur, & sous cette dénomination, familière & agréable aux Romains, il jouit de tous les privilèges de la royauté. Convaincu que le peuple se laisse toujours surprendre aux apparences, il respecta la forme de l'ancien gouvernement. Les magistratures surent conservées avec leurs prérogatives extérieures. Son objet unique devoit être d'attacher toute l'autorité de la justice & des armes à celle d'empereur. Ce sut dans ce dessein qu'il se sit nommer au consulat. Cette dignité qu'il réunit avec celle de tribun perpétuel, pendant neuf années confécutives, lui permit de se saire des créatures. Ce sut alors qu'il s'appliqua constamment à sermer les plaies qu'il avoit ouvertes. Il ménagea les provinces, prodigua ses trésors dans la capitale & dans les armées; cachant sa haine contre le senat, il déseroit de grands honneurs à cette compagnie pour la réformer, sans exciter les murmures. Il appelloit réforme, le meurtre qu'il ordonnoit de temps en temps de ses principaux membres. Un seul de ses édits en dégrada quatre cens, dont plusieurs périrent par ses ordres secrets, sans que nous sachions la cause de cette sévérité; Tacite n'en accuse que leur zèle pour la république: d'autres prétendent qu'Auguste suivit la maxime odieuse de se défaire de ceux que l'on a offensés; aussi ce senat que Cineas avoit pris pour une assemblée de rois, ne fut plus qu'un ramas de flatteurs. Après lui avoir déféré le glorieux nom de pere de la patrie, celui d'Auguste qui ne s'appliquoit qu'aux choses saintes,

après lui avoir conféré le droit illimité de n'avoir pour règle de ses actions que ses propres volontés, ils se proposerent de saire sentinelle tour-à-tour, tant de jour que de nuit, aux portes du palais. Ce décret avilissant alloit passer sans un bon mot de Labeon. Auguste n'y auroit certainement pas souscrit. Il n'auroit pas placé auprès de son lit, pendant son sommeil, des membres du seul corps qu'il craignit. Une preuve que ces témoignages d'amour n'étoient que le tribut de la flatterie, & que le sénat & ce prince se regardoient toujours comme deux puissances ennemies, c'est qu'il défendit à tout sénateur de sortir d'Italie sans son

agrement.

Ce fut au commencement de son septième consulat que, voyant le peuple charmé de la douceur de son gouvernement, il se rendit par le conseil d'Agrippa & de Mécène, au sénat qu'il avoit rempli de ses créatures. Après avoir prononcé un discours étudié, il proposa aux pères conscrits de consentir à sa retraite: mais il n'y avoit aucun sénateur qui ne sentit le danger de délibérer sur une matière de cette importance. Tous se jettérent à ses pieds & le conjurèrent de continuer à saire les délices de l'empire. Sans doute qu'il affecta cette modération pour découvrir s'il ne lui restoit point d'ennemi dans le sénat. Le modeste tribun se fit une douce violence; mais il déclara qu'on prétendoit en vain le charger pour toujours d'un si pénible fardeau, qu'il n'agréoit l'autorité qu'à condition qu'on recevroit sa démission dans dix ans, promettant de mettre la république dans un état si florissant qu'elle n'auroit plus besoin de ches. Ce terme expiré, il offrit la même scène, & toujours ainsi de suite jusqu'à sa mort. Quoiqu'il eût dégradé le sénat, il affecta pour ce corps une confidération qu'il n'avoit pas. Il voulut toujours que ce sût le conseil de la nation. Peut-être en sentoit-il la nécessité. Il seignit de vouloir partager avec lui l'honneur du gouvernement. Il lui affigna les provinces les plus tranquilles & les moins belliqueuses, & se réserva toutes celles qui exigeoient la présence des armées. Par cette seinte modération, il se réservoit toute l'autorité militaire, & mettoit cette compagnie dans les sers, lorsqu'il sembloit la révérer.

Cependant ce n'étoit pas assez pour Auguste d'avoir changé la face de Rome, ou, pour nous conformer au style ordinaine, les destinées du monde, il crut sa gloire intéressée à perpétuer son ouvrage. Il n'avoir eu de ses débauches qui surent fréquentes dans le commencement de son règne, ni de ses dissérens mariages, aucun ensant mâle; les intrigues de sa semme lui sirent présérer Tibère son beau-sils, à son petit-sils Postumus Agrippa. Lorsqu'il sentit son âge décliner & sa santé s'assoiblir, il sit reconnoître Tibère pour son collègue. Ce sameux décret, qui perpétuoit l'esclavage des Romains, sut conçu en ces termes. « Sur la requête » du peuple romain, nous accordons à C. Jul.

» César Tibère, la même autorité sur toutes les » provinces & sur toutes les armées de l'empire " romain, dont Auguste a joui, dont il jouit " encore, & que nous prions les dieux de lui " conserver ". Tihère ayant su cette disposition favorable, se rendit quelque temps après à Nole, où il trouva l'empereur dans son lit de mort. Velleius Paterculus prétend qu'Auguste le reconnut publiquement pour son successeur, & lui sit jurer de le prendre pour modèle : mais Tacite assure que l'on n'a jamais su si Tibère, en arrivant à Nole, trouva l'emperent mort ou malade, Livie ayant sait garder les avenues du palais, & publier de temps en temps des nouvelles favorables de la santé de l'empereur. Cet auteur ajoute que lorsque cette princesse artificieuse eut pris toutes ses mesures, elle sit annoncer dans le même instant la mort de l'empereur & le couronnement de Tibère. Auguste vit approcher sa dernière heure avec une fermeté qui surprend dans un prince qui avoit acheté l'empire par tant de crimes. Il s'entretint avec ses anis, & leur donnoit des conseils sur leur conduite publique & privée. En parlant de ses propres actions, il leur dit qu'il avoit trouvé Rome de brique, & qu'il la laissoit de marbre. Il saisoit allusion aux monumens dont il l'avoit décorée, & aux édifices superbes dont les débris nous étonnent encore. Mais il en avoit banni le fanatisme républicain, vrai germe des grandes vertus & des grandes actions. Avant d'expirer il se fit apporter une glace, & retroussant ses cheveux à la manière des acteurs: « Si j'ai bien joué mon rôle, dit-il à ses amis, battez des mains, la scène est finie ». Ainsi mourut cet homme qu'on pourroit appeller le prodige des siècles. Il étoit dans la soixanteseizème année de son âge, la cinquante-sixième depuis son premier consulat, & la quarante-troisième depuis la journée d'Actium. On nous dispensera de faire ici son éloge & sa censure, ses actions parlent. Il enchaîna, par ses propres liens, le peuple le plus fier qui sût jamais, & sonda la monarchie la plus vaste, la plus riche, la plus puissante qui eut été avant lui, & qui ait subsisté depuis. Cet empire acquit tant de grandeur, que les plus grands empires n'en font qu'un foible débris; les arts en tout genre surent portés à une persection si étonnante, que dix-huit siècles n'ont pu rien y ajouter. Auguste a surpassé par ses fervices, & par ses vertus tous les rois; aussi un sage at-il-dit, en parcourant sa vie, que ce prince auroit dû ne jamais naître, ou ne jamais mourir. (M-Y.)

AUGUSTIN, (SAINT) évêque d'Hippone. La vie entière de ce père de l'églife, appartient à l'histoire de la religion, qui est consiée à d'autres mains. Il vivoit dans le quatrième, & le cinquième

siècles.

Un autre faint Augustin, moine bénédictin; à la fin du fizième, sut envoyé par le pape saint Grégoire, dans la Grande-Bretagne, pour convertir les Anglo-Saxons, qui avoient ramené le paganisme

dans ce pays, autrefois chrétien, qu'il fallut convertir deux sois. Ce saint Augustin passe pour l'apôtre de l'Angleterre, les histoires modernes d'Angleterre, écrites à la vérité par des protestans, ne lui sont pas aussi savorables que les anciennes chroniques des moines. Il mourut à Cantorbery le

26 mai 607.

AUGUSTULE, (Hist. rom.) prince ensant, dernier empereur d'Occident, détrône en 476 par Odoacre, roi des Hérules. Ce nom diminutif paroît lui avoir été donné par dérission, & par mépris pour sa jeunesse & son incapacité. Son vrai nom étoit Romulus Augustus; il ne monta sur le trône que pour en être renversé. Oreste, son père, général des armées Romaines dans les Gaules, l'avoit fait proclamer en 475. Odoacre fit périr Oreste, dépouilla Augustule de l'empire, l'exila dans la Campanie, en lui laissant par pitié un revenu de six mille livres pour subsisser. Odoacre prit le titre de roi d'Italie. Ceux qui aiment les fingularités historiques n'ont pas manqué d'observer que le premier & le dernier empereur Romain avoient porté le nom d'Auguste, & que l'un & l'autre avoit été précédé par un prince du nom de Jules. Le prédécesseur d'Auguste étoit Julius nepos.

AVICENNE, (Hist. des Arab.) philosophe & médecin Arabe, du XI siècle, doit être mis au rang des enfans illustres & des favans précoces, & y a été mis par Baillet. A dix ans, il favoit tout l'alcoran par cœur, & à dix-huit toutes les sciences connues de son temps; il s'attacha, comme fit dans la suite Averroës, mais avec moins de succès & d'éclat qu'Averroës, à l'étude d'Aristote. A seize ans, il exercoit la médecine & avec succès. Il mourut, dit-on, des suites de ses débauches, à 56 ans en 1036. Mort plus honteuse encore, ce semble, pour un médecin que pour un autre. Ses ouvrage de médecine & de philosophie ont été imprimés d'abord en arabe, Rome, 1593, in-fol. puis traduits en latin à Venise, 1594, 2 vol. in-fol. Ils ont encore été traduits depuis, & sur-tout

commentés.

AVIENUS, (RUFUS FESTUS) (Hift. litt, anc.) poëte latin, qui vivoit vers la fin du quatrième siècle, sous les règnes de Gratien, & de Théodose. On a de lui une traduction en vers latins des phénomènes d'Aratus, de la description de la terre de Denis d'Alexandrie, & de quelques sables d'Éfope. Il avoit mis tout Tite-live en vers ïambes; c'étoit apparemment des vers techniques, faits pour aider la mémoire.

AVILA, (D') (Hist. mod.) Il y a plusieurs espagnols célèbres de ce nom.

1° Louis d'AVILA, général de la cavalerie sous Charles-Quint au siège de Metz en 1553. On a de lui des mémoires de la guerre d'Afrique, & d'autres mémoires historiques plus connus encore de la guerre de Charles - Quint contre les protestans d'Allemagne. Ceux-ci ont été traduits de l'espagnol en latin & en françois;

2°. Jean d'AvILA dit l'apôtre de l'Andalousie; prédicateur auquel on attribue des conversions celèbres, telles que celles de saint François de Borgia. de saint Jean de Dieu & la vocation de sainte Thérèse. M. Arnauld d'Andilly a traduit ses œuvres. Mort en 1569.

3º. Sanche d'Avila, ainfi nommé, parce qu'il étoit de la ville d'Avila, confesseur de sainte Thérèse, évêque de Carthagène, puis de Siguenza, puis de Placentia. Mort en 1626. On a de lui des sermons, des traités de piété, & les vies de saint

Augustin & de saint Thomas.

4°. Gilles Gonzalès d'Avila, ainsi nommé par la même raison, historiographe du roi d'Espagne, Philippe IV, pour la Castille, auteur des antiquités de Salamanque, & du théatre des églises des Indes, ouvrages espagnols.

Aucun de ces auteurs ne doit être consondu avec le célèbre Davila, qu'il faut voir à son

article.

AVIRON, (JACQUES LE BATHELIER D') avocat au présidial d'Évreux, vers la fin du seizième siècle, composa sur la coutume de Normandie, des commentaires qu'on trouve imprimés avec ceux de Berault & de Godefroy, Rouen, 1684, 2 vol. in-fol. Ils avoient été imprimés à part, sans nom d'auteur, peu de temps après la mort de d'Aviron, par les soins du premier président de Rouen, nomme Groulard. Comme l'ouvrage étoit anonyme, on crut que le premier président n'étoit pas fâché de se l'attribuer, & on lui en fit compliment comme d'un ouvrage de lui. Ce livre est tant beau, dit-il gravement, qu'il ne peut être que l'œuvre de Jacques le Bathelier, ne connu sous un autre nom. Ce livre, tant beau, n'est plus connu sous aucun nom, & le nom de Jacques le Bathelier n'est plus connu de personne, excepté de quelques jurisconfultes normands.

AVITUS, (Hist. du Bas-Emp.) forti d'une famille patricienne, de la cité d'Auvergne, sur moins illustre par sa naissance & son élévation, que par ses qualités personnelles. Sa douceur & sa modération lui méritèrent la confiance de Théodoric, roi des Visigoths, qui ne fit rien sans le consulter, & qui sembla ne voir que par ses yeux. Avitus n'usa de son ascendant sur l'esprit de ce prince, que pour rétablir la tranquillité dans sa patrie; & citoyen fans ambition, il se crut assez heureux en jouissant du bonheur qu'il avoit le crédit de procurer aux autres. Il fut employé dans les plus importantes négociations; sa dextérité à manier les esprits, sa prudence sans artifice en assurèrent le fuccès, & sa parole sut le plus sûr garant des traités. Ce sut par son éloquence douce & per-suasive, que les Visigoths se joignirent aux Romains contre Attila. Aétius qui lui donna toute sa confiance, eut toujours à se féliciter d'avoir suivi ses confeils : ses services lui méritèrent la dignité de maître de la milice dans le département du prétoire des Gaules. La manière dont il s'en acquitta, le fit juger

digne de l'empire; il dut son élévation aux belles-lettres, à qui tant d'autres reprochent le renversement de leur fortune: ce sut en donnant des leçons de droit & de littérature à Théodoric II, qu'il développa son génie & ses connoissances. Rome agitée de discordes civiles, ne pouvoit se résoudre à nommer un fuccesseur à Maxime. Théodoric qui pouvoit envahir l'empire, n'aspira qu'à la gloire d'en disposer. Il sait venir dans sa cour Avitus, & le proclame empereur; « Montez au trône, lui dit-il, tant que » vous gouvernerez l'empire, il n'aura point de » foldat plus ardent que moi à le défendre. » Ce choix fait par un roi barbare, auroit dû soulever les esprits. Les Visigoths, il est vrai, étoient bien soldats romains; mais il n'avoient point la qualité de citoyens : armés du pouvoir, la force fut leur droit. D'ailleurs la milice depuis long-temps avoit usurpé le privilège de nommer les empereurs; & Théodoric étoit trop puissant pour qu'on resu-fât de souscrire à son choix; il eût été soutenu par les Gaulois, dont la vanité étoit slattée de voir un de leurs compatriotes placé sur le trône d'Occident. Ainsi, Avitus ne vit que des sujets empresses à lui jurer obeissance. Le jour de son installation fut marqué par l'allégresse publique, & lui seul parut gémir de sa nouvelle grandeur. Tous les députés de la nation, qui affistèrent à cette cérémonie, sont désignés par le titre d'honorable, qui alors n'étoit accordé qu'aux représentans de la communauté, & que l'usage prostitue aujourd'hui aux plus vils savoris de la fortune ; il sut revêtu du pouvoir suprême par les mêmes raisons qui, du temps de Rome vertueuse, avoient élevé au consulat ou à la dictature, les Camilles & les Cincinnatus. Ce ne sut qu'à la sollicitation des Gaulois, qu'il confentit à accepter l'empire; il favoit combien il étoit dangereux de devenir le maître de ceux dont on avoit été l'égal. Dès qu'il eut été proclamé, il jura l'observation du contrat social, dont les droits toujours sacrés sont souvent violés par le plus fort. Il partit ensuite pour Rome, où il sut reçu avec autant d'applaudissement que si sa nomination eût été l'ouvrage du peuple & du fénat; l'ancienne constitution exigeoit qu'on n'élût les empereurs que dans les murs de cette capitale du monde, qui n'étoit plus que l'ombre de ce qu'elle avoit été. L'exemple de Galba avoit autorisé à ne plus s'assujettir à cette sormalité; & Avitus se fit un devoir de la rétablir.

Il écrivit à Martian, empereur d'Orient, pour le prier de le reconnoître pour son collègue: c'est ce qu'on appelloit alors l'unanimité; il existoit un ancien préjugé que l'empire d'Occident, toutes les sois qu'il venoit à vaquer, étoit réuni à celui de l'Orient, & que la portion du peuple romain, restée dans l'Italie, ne pouvoit se donner un maître sans le concours de la portion transplantée à Byzance. Les ambassadeurs envoyés à Martian surent reçus honnorablement, & Avitus

fut reconnu pour son collègue : il ne soutint pas sous la pourpre l'idée qu'on s'étoit sormée de lui. Il avoit des vertus; l'homme de bien n'est pas toujours le plus propre à gouverner les méchans & les hommes entraînés par l'agitation de leurs passions. L'empire alors avoit plusieurs maîtres; & les sujets ne savoient point obéir. Son règne n'offre rien de mémorable; il eût mieux aimé pacifier les troubles de l'état, que d'en étendre les limites. Il fournit un corps de troupes à Théodoric II, dans l'invasion que celui-ci sit en Fspagne, alors partagée entre les Romains & les Barbares. Ce fut encore sous son règne que Ricimer tailla en pièces, dans l'île de Corfe, les Vandales d'Afrique ; mais Avitus acheta bien cher les victoires de son général, qui abusa de son autorité contre celui qui l'en avoit fait dépositaire. Ricimer souleva l'armée d'Italie, & soutenu du sénat romain, qui murmuroit d'obéir à un Gaulois, il força enfin Avitus d'abdiquer, l'an quatre cens cinquante-six. Sa dégradation l'exposoit aux vengeances de ses ennemis; il crut s'y foustraire, en entrant dans les ordres facrés : le facrifice qu'il avoit fait de fa dignité, & le caractère d'évêque dont il venoit d'être revêtu, ne désarmèrent point l'envie & la haine. Le fénat humilié de l'avoir eu pour maître, acheta des assassins pour l'en punir; il sut insormé qu'on en vouloit à sa vie; il prit la résolution de se retirer dans les Gaules, où il se flattoit de trouver un afyle dans l'Eglise de Brionde, dédiée à Saint Julien, martyr, qu'il avoit choisi pour son protecteur, selon l'usage de ce temps, où chaque sidéle se choisissoit un intercesseur dans le ciel. Avitus mourut, à ce que l'on croit, sur la route; & l'on soupçonne qu'il sut assassiné. On voit en-core, dans l'église de Brioude, une grande urne de marbre, où l'on prétend que son corps est rensermé; ce sut dans la troisième année de son règne, qu'il abdiqua l'empire qu'il n'avoit point ambitionné. (T--N.)

(Il se nommoit Marcus Macilius, il avoit été proclamé en 455. Il mourut en 456. Son neveu Sextus Alcimus Avitus, archevêque de Vienne, contribua beaucoup à la conversion de Clovis. On le voit présider à divers Conciles. Dom Luc d'Achery a publié dans le 5° tome de son Spicilege, la consérence d'Avitus avec les évêques Ariens en présence de Gondebaud, roi des Bourguignons, prince Arien qu'il vouloit convertir à la soi Catholique, & dont il convertit le fils, Sigismond. Le P. Sirmond a donné, en 1643, les œuvres d'Avitus avec des notes. Ce prélat mourut

de 523 à 527.)

AULETE, (PTOLOMÉE AULETE ou AULETÈS.)

(Hist. d'Egypte.) Le privilége de la naissance appelloit au trône d'Egypte Selène, sœur de Lathyre, à l'exclusion d'Aulete, que la loi écarroit comme bâtard. Aulete se saist des rênes du gouvernement, quoiqu'il sût né de la concubine de Lathyre; & les Egyptiens qui craignoient de passer

sous la domination des Romains, fermérent les yeux sur le vice de sa naissance. Ce prince tomba dans le mépris, parce qu'au lieu d'ambitionner les vertus qui sont les grands rois, il ne cultiva que les talens agréables qui peuvent honorer quelques particuliers. On lui donna le furnom d'Aulete, qui signifie flûteur, parce qu'il excelloit à jouer de la flûte; & ce nom humiliant parut flatter sa vanité: mais il ne put se dissimuler qu'il étoit l'objet du mépris de ses sujets; & sentant le besoin d'un appui pour se soutenir, il épuisa l'Egypte pour acheter la protection des Romains. Le vuide causé par ses prosusions sut rempli par les impôts dont il accabla ses sujets, qui se révoltèrent. Les tyrans sont lâches & timides, parce qu'ils se fentent coupables. Aulete se voyant sans amis, alla chercher un afyle dans les murs de Rome; il y mendia les suffrages des premiers magistrats: ses trésors surent plus persuasifs que son éloquence. Les Egyptiens envoyèrent aussi des ambassadeurs pour défendre leur cause au tribunal de ce peuple roi des rois; mais tous périrent par le ser & le poison. Les Romains, témoins de tant d'attentats, avoient conservé un reste de pudeur au milieu de la corruption : leur indignation éclata contre ce roi meurtrier, qui, pour se soustraire aux outrages, se retira dans le temple de Diane à Ephèse: ses trésors lui acquirent un vengeur dans Gabinius, proconsul de Syrie, qui, pour une somme de trente millions, dont Antoine reçut la moitié, abandonna fon gouvernement pour aller chercher dans l'Egypte des alimens à son avarice. Péluse fut sa première conquête : dès qu'Aulete se vit le maître de cette porte du royaume, il ne s'occupa que du soin de satisfaire ses vengeances. Ce premier succès sut suivi d'une nouvelle victoire. Aulete, arbitre de la destinée de ses sujets, ne parut sensible qu'au plaisir de punir; & les Romains, largement payés, furent les instrumens de ses ven-geances. L'Egypte sut inondée de sang & acca-blée de subsides. Le tyran épuisoit la sortune des peuples pour remplir ses engagemens avec Antoine & Gabinius. Les grands donnèrent l'exemple du plus humiliant esclavage, parce qu'ils sont toujours bien payés de la honte de porter des sers. La superstition tira les peuples de l'oppression. Un chevalier Romain tua un chat, dont le meurtre fit prendre les armes à toute la nation acharnée à demander la mort du facrilége : l'antorité du roi & de Gabinius sut obligée de céder aux importunités des rebelles qui, dans leurs sureurs religieuses, mirent en pièces le malheureux assassin de l'animal facré. Aulete, que cet exemple rendit circonspect & timide, traîna sur le trône une vie obscure & languissante. Il joignoit à son habileté à jouer de la flûte, un goût effréné pour la danse; il nomina par son testament, son fils & sa fille aînée pour ses béritiers, & les mit avec son royaume fous la tutelle des Romains. (T--N.)

AULIQUE, adj. (Hift. mod.) denomination de

certains officiers de l'empereur qui composent une cour supérieure, un conseil dont la jurisdiction s'étend à tout en dernier ressort sur tous les sujets de l'empire dans les procès dont il connoît. Nous disons confeil aulique, cour aulique, chambre aulique, con-feiller aulique, &c.

Le conseil aulique est établi par l'empereur, il en nomme les officiers; mais l'électeur de Mayence a droit de visite. Il est composé d'un président catholique, d'un vice-chancelier présenté par cet électeur, & de dix-huit assesseurs ou conseillers. dont neuf sont protestans, & neuf sont catholiques.

Ils sont partagés en deux tribunaux : les gens de qualité occupent l'un, & ceux de robe l'autre. Ils tiennent leurs assemblées en présence de l'empereur, d'où leur vient le nom de justitiam imperatoris, justice ou tribunal de l'empéreur, comme celui du conseil aulique, de ce qu'il suit la cour de l'empereur, aula, & que sa résidence est toujours dans le lieu que l'empereur habite. Cette cour & la chambre impériale de Spire sont assez dans l'usage de se contrarier, à cause de la prévention qui a lieu entr'elles, & que nulle cause ne peut s'évoquer de l'une à l'autre. L'empereur ne peut empêcher ni suspendre les décisions d'aucune de ces cours, ni évoquer à son tribunal une cause dont elles ont une fois pris connoissance, à moins que les états de l'empire n'en soient d'avis. Il est néanmoins des cas où ce conseil s'abstient de prononcer définitivement sans la participation de l'empereur; & dans ces cas on prononce, fiat votum ad Cafarem, que le rapport s'en fasse à César, c'est-à-dire à l'em-pereur en son conseil.

Le conseil aulique n'a été originairement institué que pour connoître des différens entre les sujets des empereurs. On y a depuis porté les contesta-tions des sujets de l'empire, & il s'est attribué sur la chambre impériale de Spire ou de Wetzlar, une espece de droit de prévention, qui ne se souffre pourtant que dans les procès des particuliers : les princes n'ont pas encore reconnu cette jurisdiction. Mais sous les empereurs Léopold, Joseph, & Charles VI, le conseil aulique a fait plusieurs entreprises contraires aux libertés germaniques, comme de confisquer les duchés de Mantoue & de Guastalle, de mettre au ban de l'empire les électeurs de Bavière & de Cologne.

Le conseil aulique cesse aussi-tôt que l'empereur meurt, s'il n'est continué par ordre exprès des vicaires de l'empire, au nom desquels il rend alors ses jugemens, il se sert de leur sceau. Heiss, hist, de l'empire.

AULU-GELLE, grammairen latin fameux, qui vivoit vers l'an 130, sous l'empire d'Adrien, & mourut, à ce qu'on croit, vers le commencement de l'empire de Marc-Aurele. On connoît ses Nuits Attiques en vingt livres, & les savantes remarques de Lambecius sur cet ouvrage, dont ll y a plusieurs éditions estimées. Il en a paru en 1776, une traduction par l'Abbé de Verneuil, en 3 vol. in-12. Ce titre de Nuits Attiques a beaucoup moins derapport aux matières traitées dans l'ouvrage, qu'aux circonstances où il a été composé. L'Auteur étoit à Athènes, & il employa les longues soirées de

l'hyver à composer ce livre.

AUMALE. (Hist. de Fr.) Ville située sur les confins de la Normandie & de la Picardie, a eu des comtes particuliers, & ayant passé dans la maison de Lorraine, sut érigée en duché, l'an 1547, par le roi Henri II, en saveur du duc de Guise, François, qui le céda dans la suite à son second srêre, lequel a sormé la branche d'Aumale. Cette branche, qui sous Henri II, François II & Charles IX, jouissoit du crédit de sa maison, sans y ajouter, & contribuoit sans éclat aux projets ambitieux de cette maison, acquit une célébrité suneste par son attachement constant à la ligue. Le premier duc d'Aumale, chef de cette branche, précéda les temps de la ligue; mais il en eut l'esprir. On sait qu'au commencement du règne de Henri, II, les prétentions des Princes de Guise allèrent jusqu'à s'égaler aux princes du sang, & jusqu'à vouloir confondre les rangs entre la maison royale de France & la leur. Ces prétentions surent accueillies à la cérémonie du facre de Henri II, où sous prétexte de suivre l'ancien usage qui régloit les rangs entre les pairs, suivant l'ordre de leurs pairies, sans aucune exception en saveur des princes du sang, on nomma pour représenter les anciens pairs laïques, des princes du sang & des princes Lorrains, dans un ordre qui plaçoit quelques-uns des princes Lorrains avant quelques-uns des princes du fang. En 1548 Henri II fit des entrées folemnelles & triomphantes dans les places conquises sur le duc de Savoye, pendant le règne de François I. Il étoit à cheval, précédé des seigneurs de sa cour; & le duc de Vendôme, Antoine, qui n'étoit pas encore roi de Navarre, marchoit seul en qualité de premier prince du fang. Cet ordre sut suivi par-tout, excepté à Chambéri. Dans cette ville, le duc de Vendôme, en voulant prendre son rang, sut surpris de voir le duc d'Aumale se mettre à sa gauche. Quoi donc, mon compagnon, lui dit-il, tiendrons-nous rang ensemble? oui, monsieur, répondit le Duc d'Aumale, le Roi m'a assigné cette place comme au gouverneur de la province. Il avoit en effet le gouvernement du Dauphiné, auquel on avoit annéxé ceux de la Savoye & de la Bresse, qui étoient alors sous la domination de la France. « Mais, dit le duc de Ven-» dôme, c'est tout ce que je pourrois permettre » au duc de Lorraine, chef de votre maison. Il est » vrai, répondit le duc d'Aumale, que vous avez » le pas sur lui en France, mais non ailleurs; car » il est souverain, & vous sujet & vassal de la cous) ronne; M. de Lorraine ne relève que de Dieu & so de son épée. n

Le duc de Vendôme rentra, & la marche sut arrêtée. Le roi envoya dire au duc de Vendôme de reprendre sa place. Vendôme obligé d'obeir aux

Histoire, Tom, I. Denxième part,

ordres du roi, intéressé d'ailleurs à ménager ce monarque qui s'étoit chargé de négocier lui-même le mariage du duc de Vendôme avec l'héritière de Navarre, se contenta de dire au duc d'Aumale: Vous pouvez, mon compagnon, marcher sur la même ligne que moi; car si le roi avoit ordonné à un laquais de prendre le rang que vous prenez, je le souf-frirois par respect pour les ordres de sa majesté. (Mé-moires de Vieille-Ville.) Cette contessation n'eut point pour le moment d'autres suites; mais elle prépara les haines qui éclatèrent dans la suite entre les maisons de Bourbon & de Lorraine.

Le même duc d'Aumale, étant allé au devant du Cardinal Charles de Lorraine son srère, lorsque celui-ci revint du concile de Trente, pensa recevoir sa part de l'insulte que le maréchal de Montmorenci, gouverneur de Paris & de l'Isle de France, fit à ce cardinal, sur ce qu'il entroit avec des gardes dans la capitale; mais le hazard fit que le duc d'Aumale, après avoir vu son srère, rentra par la rue S. Martin, tandis que le cardinal, rentrant par la rue S. Denis, sut rencontré & attaqué par le maréchal de Montmorenci (voir l'article LORRAINE, & dans cet article, l'article particulier du cardinal CHARLES DE LORRAINE.) Les jours suivans, le duc d'Aumale rassembla ses amis, le maréchal de Montmorenci les siens; on s'attendoit à tout moment à quelque choc entre les deux partis; mais le roi leur ordonna de désarmer. & ils obéirent.

Le duc d'Aumale, ainsi que ceux de sa maison fit la guerre aux Huguenots avec divers succès: il sur tué en 1573, au siège de la Rochelle, par sa saute ou par celle du duc de Bouillon, son neveu, qui, de lui-même, ou par le conseil du duc d'Aumale, prévint d'un jour l'expiration d'une

trève.

Charles de Lorraine, duc d'Aumale, son fils aîné, se distingua, même parmi les princes de sa maison, par son attachement persévérant aux intérêts de la Ligue; il les eût cependant abandonnés, si Henri IV ne lui eût pas refusé le Gouvernement de Picardie. La ville de Ham lui appartenoit. En 1595, d'Humieres tué devant cette place; l'amiral de Villars tué de fang froid devant Dourlens; le maréchal d'Aumont, blessé à mort devant le bourg de Comper en Bretagne; Cambrai pris par les Espagnols, tous ces désastres de la France irritant le parlement de Paris contre le duc d'Aumale qui n'y avoit pas peu contribué; il rendit contre ce prince un arrêt par lequel il le déclaroit criminel de leze-majesté au premier chef, & coupable du parricide de Henri III, & pour ces crimes, le condamnoit à être tiré tout vif à quatre chevaux, ses quartiers attachés aux quatre principales portes de Paris, s'il pouvoit être appréhendé, sinon en effigie, sa maison d'Anet rasée & ses bois coupés à hauteur de ceinture, ses biens confisqués, & ses enfans dégradés de noblesse. Le roi, qui n'eût pas approuvé cet excès de zèle, étoit absent alors;

le premier président de Harlay voulut saire surseoir à l'exécution, jusqu'à ce qu'on eût pu recevoir les ordres du roi; mais un de ces zélateurs qui troublent les compagnies & entraînent la multitude par leur violence, le conseiller Angenout mena tant de bruit, dit Mezeray, qu'il fallut passer outre; on traîna l'effigie du duc d'Aumale à la Grêve, où elle sut écartelée le 24 Juillet 1595. " Le Roi, continue Mézeray, sut bien sa-n ché qu'on eût dérobé ce pardon à sa clémence, » & que par-là on eût engagé ce prince & ce qu'il » y avoit encore de François déterminés & opi-» niâtres, dans une haine irréconciliable contre la » France. » Le duc d'Aumale alla chercher un asyle à Bruxelles, où il mournt en 1631.

Le chevalier d'Aumale, son frère, qui, dans la Henriade, est le héros du parti de la Ligue, se signala heaucoup en effet dans ce parti, & étoit toujours à la tête des forties pendant le siège de Paris. Mais il est toujours bon d'avertir ceux qui ne connoissent l'histoire que par la poésie, que le prétendu coinbat singulier du vicointe de Turenne & du chevalier d'Aumale, dans le dixième chant de la henriade, n'est qu'une siction. En 1591 le chevalier d'Aumale surprit S. Denis pendant la nuit, du 2 au 3 Janvier; mais il y trouva le sameux Dominique de Vic, gouverneur de la place, qui toujours vigilant & toujours intrépide, avec une poignée de monde, attaqua la troupe nombreuse du Chevalier d'Aumale, la mit en fuite, & le renversa mort sur la place avec quinze ou seize des fiens.

La branche d'Aumale ne passa la troisième

génération.

AUMONIER, (GRAND) de France (Hist. mod.) officier de la couronne, dont la dignité ne s'accorde plus qu'aux ecclésiastiques d'une naissance distinguée, & ne se donne ordinairement qu'à des cardinaux, quoiqu'on l'ait vue autresois remplie par le savant Amyot, qui étoit d'une sort basse extraction. Le grand aumonier dispose du sonds destiné pour les aumônes du roi, célèbre le service divin dans la chapelle de sa majesté, quand il le juge à propos, ou nomme les prélats qui doivent y officier,. les prédicateurs, &c. Il est l'évêque de la cour, faisant toutes les sonctions de cette dignité dans quelque diocèse qu'il se trouve, sans en demander la permission aux évêques des lieux; il donnoit autrefois les provisions des maladreries de France, & prétendoit qu'il lui appartenoit de gouverner, de visiter & de réformer les hôpitaux du royaume, sur-tout quand ils sont gouvernés par des laics. Les édits de nos rois & les arrêts du parlement de Paris l'ont maintenu pendant quelque temps. dans la possession de ce droit. Il a l'intendance de l'hôpital des Quinze-vingts de Paris. Il prête ferment de fidélité entre les mains du roi, & est, à cause de sa charge, commandeur né des ordres de sa majesté. Moréry dit que ce sut Geoffroy de Pompadour, évêque d'Angoulême, puis de Périgueux & du Puy en Vélai, qui a porté le premier la qualité de grand aumônier. Selon du Tillet. cité par le P. Thomassin, Discipl. ecclésiast. part. IV. liv. I. chap. lxxviij. c'est Jean de Rely, evêque d'Angers, qui prit le premier ce titre sous Charles VIII. On ne trouve pas le nom de ce Jean de Rely dans la liste que donne le dictionnaire de Moréry. Il en compte cinquante-cinq depuis Eustache, chapelain du roi Philippe I, en 1067, jusqu'à M. le cardinal de Rohan, Armand-Gaston. M. le cardinal de Rohan, Louis-René-Edouard, occupe aujourd'hui cette grande dignité. (G)

Il y a aussi en Angleterre un grand aumônier qu'on appelle lord aumônier. Les fonds qui lui sont assignés pour les aumônes du roi, sont entr'autres choses les deodandes, & les biens des personnes

qui se sont défaites.

Il peut, en vertu d'un ancien usage, donner le premier plat de la table du roi à un pauvre, tel qu'il lui plaît de le choisir, ou lui donner l'équiva-

Il y a zussi sous le lord aumônier un aumônier en second, un yeman, & deux gentilshommes de l'aumônerie, tous à la nommination du lord aumônier.

(A. R.)

AUMONT, (Hift. de Fr.) D'AUMONT. Nomd'une ancienne & illustre maison françoise, qui a produit entr'autres hommes distingués, deux maréchaux de France, Jean & Antoine. On ne doit jamais oublier les vertueux efforts que fit le premier, pour fauver à Henri III la honte de l'affassinat des Guises, & le généreux conseil qu'il osa donner d'arrêter le duc de Guise, & de sui faire son procès; cet avis du maréchal d'Aumont nous autorise à penser qu'il pouvoit rester d'autres ressources que le crime, qu'il ne falloit point désespérer du pouvoir des loix & que Henri III n'étoit pas encore réduit à la nécessité d'assaffiner ses sujets, nécessité au reste dont il auroit sallu le plaindre, & pour laquelle il auroit encore fallule condamner, puisqu'il n'y auroit. été réduit, que par sa saute; c'est de ce maréchal d'Aumont qu'il est parlé dans la henriade :

D'Aumont, qui sous cinq rois avoit porté les armes.

Ces cinq rois étoient Henri II, ses trois fils & Henri IV. Plusieurs autres ont pû voir la fin du règne de Henri II, & le commencement de celui de Henri IV., & servir ces cinq rois. Le connétable Anne de Montmorenci avoit de même porté les armes sous cinq rois: Louis XII, François I, Henri II, François II, Charles IX. Le maréchal d'Aumont étoit connu à la cour sous le nom de Franc-Gaulois. Nous ignorons, si, comme le disent quelques auteurs, un peu de rudesse dans les manières saisoit prendre ce nom en mauvaise part; mais le conseil qu'il avoit donné au sujet du duc de Guise, méritoit qu'on le prît entrès-bonne part, & qu'on lui en sit un éloge. Le maréchal d'Aumont sut blessé devant le

bourg de Comper, près de Rennes, d'un coup de mousquet, dont il mourut peu de jours après, en

2595, âgé de 73 ans. Son petit fils Antoine, pareillement maréchal de France, ser vit aussi bien Louis XIV, quel'ayeul avoit servi Henri IV; il eut part à la victoire remportée en 1750, à Réthel, sur Turenne lui-même, par le maréchal du Plessis-Praslin; il commandoit l'aîle droite à cette affaire, & sut sait maréchal de France l'année suivante. Il sut fait gouverneur de

Paris, en 1662. Il mourut en 1669.

AUMUSSE, s. f. f. (Hift. mod.) forte de vête-ment de tête & d'épaules dont on se servoit anciennement en France; il étoit à la mode sous les Mérovingiens; la couronne se mettoit sur l'aumusse; on la sourra d'hermine sous Charlemagne; le siècle d'après on la fit toute de peaux : les aumusses d'étoffes prirent alors le nom de chaperon; celles de peaux retinrent celui d'aumusse: peu-à-peu les aumusses & les chaperons changèrent d'usage & de forme. Le bonnet leur succéda; & il n'y a plus aujourd'hui que les chanoines & les chanoinesses qui en ayent en été. Ils portent pendant cette saison sur leurs bras, ce qui servoit jadis en tout temps à leur couvrir la tête. Ce font les pelletiersfourreurs qui les travaillent; elles sont saites de pièces de petit gris rapportées; elles ont quatre à cinq piès de long, fur huit à neuf pouces de large; elles sont herminées & terminées à un bout par des queues de Martes; & l'on pratique quelquesois à l'autre bout, une espèce de poche où le breviaire ou quelque livre de piété peut être mis. (AR.)

AUNOY ou Aulnoy, (Marie-Catherine-JUMELLE DE BERNEVILLE, comtesse D') (Hist. lit. mod.) On connoît, on lit même quelques-uns de ses ouvrages, ses Contes des Fées, ses Aventures d'Hippolyte; comte de Douglas; ses Mémoires historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe, depuis 1672, jusqu'en 1679, ses Mémoires de la cour d'Espagne; ses Histoires de Jean de Bourbon, prince de Carency, son comte de Warwick, &c, Le comte d'Aulnoy, son mari, pensa succomber dans une accusation de lèze-majesté, qui lui sut intentée par trois Normands; heureusement il prit un remords à un des accusateurs qui avoua

la Calomnie.

AVOGARO, AVOGARE. (Hist. mod.) Dans le temps des rapides succès de Gaston de Foix, duc de Nemours, dans l'Italie en 1512, Bresse, comme presque toutes les villes d'Italie, étoit divisée en deux sactions: on voyoit à leur tête les maisons rivales d'Avogaro & de Gambara. Celleci, attachée aux François, jouissoit de toute la saveur de ces nouveaux maîtres, & selon l'ufage, s'en servoit pour accabler ses ennemis. Le comte d'Avogaro demanda justice au duc de Nemours de quelque insulte que le comte de de Gambara lui avoit faite : ce général lui promit satisfaction & l'oublia; mais le comte d'Avogaro,

s'en souvint trop bien; il souleva tout son parti contre les François, il appella secrètement les Vénitiens, alors ennemis de la France, & les ayant introduits dans la ville, il se joignit à eux; Gaston, qui étoit à quarante lieues de-là, accourt, prend Bresse, c'est un de ses exploits les plus brillans. (voir les articles BAYARD & GASTON.) Le comte d'Avogaro sut pris dans la place, il passa pour un rebelle, l'armée françoise demandoit à grands cris son supplice & celui de son fils : il commençoit déja dans le fond de leur cœur par le spectacle affreux du pillage de leur patrie, & de la désolation de leur samille, contre laquelle tout sut permis. En vain, pour échapper à la honte de l'échafaud, représentoient-ils qu'étant nés sujets des Vénitiens, ils n'avoient sait que réclamer le secours de leurs maîtres naturels, contre l'oppression dans laquelle ils gémissoient; on écouta plus la politique que la justice; on crut qu'il falloit effrayer par un grand exemple, des peuples nouvellement conquis & mal soumis encore. En général, les hommes ne connoissent point assez le pouvoir de la clémence sur les cœurs, la sévérité leur paroît plus fure: cependant la crainte ne retient que ceux qui n'ont pas actuellement le pouvoir de nuire, & que pour le temps où ce pouvoir leur manque; la reconnoissance & l'amour attachent dans tous les temps, par les nœuds les plus forts. Au reste, le Bressan avoit sait long-temps partie du Milanès, & Louis XII étoit alors en possession du Milanès, fur lequel il avoit d'ailleurs des droits certains; ainsi les Avogaro devoient être regardés comme ses sujets. Il est vrai qu'alors le Milanès & le Bressan changeoient souvent de maîtres.

Le comte d'Avogaro appartenoit aux maisons les plus confidérables de Bresse; son malheur acheva de combler la désolation publique : on plaignoit fur-tout son fils dont la jeunesse, les vertus & la valeur admirée par Gaston lui-même étoient dignes d'un autre sort. Gaston vit toute la ville tomber à ses pieds pour demander leur grace; il crut devoir être inéxorable; il les plaignit, & les en-

voya au supplice.

Ces deux insortunés, insensibles à leur propre perte, sentoient avec herreur la douleur de voir périr honteusement, l'un son fils, l'autre son père; chacun vouloit être frappé le premier & ne demandoit point d'autre grace; le profond désespoir, l'agitation violente de leur ame éclatoient sur leurvisage. Le peuple en silence entouroit l'échafaud, & sondoit en larmes, tournant les yeux, en trem-blant, sur le duc de Nemours, dont la grande tristesse sembloit laisser encore quelque espérance; mais à ce calme douloureux succédèrent tout-à-coup des cris perçans, lorsque le comte d'Avogaro, arrivé sur l'échasaud, se traina vers sen fils pour lui dire les derniers adieux, & qu'on vit les efforts que faisoient ces malheureux pour s'embrasser malgré leurs liens. Dans ce moment, le duc de Nemours qui se sentoit ému, & qui croyoit la ris

gueur nécessaire, fit un signe, & les deux têtes

tombèrent à ses pieds.

Ce récit, tel qu'on vient de le voir & avec toutes ces circonstances qui répandent de l'intérêt sur le comte d'Avogaro & son fils, ne se trouve que dans l'auteur moderne des vies des hommes illustres de la Francé; il ne peut se concilier avec celui de Guichardin, & de l'abbé du Bos, selon lesquels le père & les fils, car ils étoient deux, surent executés séparément, à la vérité les deux fils ensemble avec d'autres complices; mais ensin on ne put pas dire:

Qui nati coram me cernere lethum Fecifii, & patrios fædasti funere vultus.

Immoler le fils aux yeux du père, dit M. de Belloy, eût été une barbarie digne de Louis XI; il juge Avogare coupable, comme sujet de Louis XII & s'étonne qu'on ait voulu le rendre intéressant; c'est que tout malheureux l'est, c'est que dans les débats des princes & dans les vicissitudes de la guerre, les droits & les devoirs sont souvent bien incertains; au reste, M. de Belloy observe avec raison, que ce n'est jamais par des trahisons que l'on doit servir même sa patrie: pour lui, dans sa tragédie de Gasson & Bayard, il charge Avogare de crimes monstrueux qui ne sont que des sictions. C'est le personnage odieux & criminel de la pièce.

AURAI, (Hist. de Fr.) petite ville de Bretagne, près de Vannes, siruée sur le gosse ou bras de mer, connu sous le nom de Morbian. Aurai est célèbre par la bataille du 29 Septembre 1364, qui décida de la succession de Bretagne entre la maison de Montsort & celle de Blois. Jean V assisté des capitaines Anglois, Chandos & Knolles, y battit le comte de Blois, Charles, son compétiteur, qui avoit avec lui du Guesclin. Jean V en eut les surnoms de Vaillant & de Conquérant. Du Guesclin dans cette bataille, sur sait prisonnier par Chandos.

AURELE. (Voyez MARC-AURELE ANTONIN,) le nom d'Aurele ne se sépare point de celui de

Marc.

AURELIEN, (Hist. rom.) né dans la contrée qui séparoit le pays des Daces de la Macédoine, monta à la puisse nce souveraine, sans avoir d'autre titre que sa valeur & ses talens pour la guerre; artisan de sa grandeur, il sit oublier que ses pères n'émit que de simples cultivateurs qui vivoient

hit de leur champ & du fruit de leur 'empire Romain penchoit vers fa ruine, 't choisi pour le relever, l'an deux cent onze de notre ère. Après avoir passé dégrés de la milice, il sut proclamé l'armée, qui depuis long-temps avoit it d'élire les maîtres du monde. Autalens d'un conquérant & la rudesse il pouvoit briller à la tête d'une

armée, mais il ignoroit l'art de gouverner; fatigué du détail importun des affaires, il négligea la police intérieure, pour ne s'occuper que du rétablissement de la discipline militaire. La foiblesse & l'agitation des règnes précédens avoient jetté l'état dans la langueur. La licence introduite dans les armées y faisoit méconnoître la voix des chefs. Aurélien, qui étoit l'ouvrage de cette soldatesque insolente, crut l'ennoblir en la faisant rentrer dans les bornes de ses devoirs. La sévérité devenue nécessaire, sut portée à l'excès; le soldat étonné de ses vengeances, se soumit sans paroître en murmurer, parce qu'il étoit convaincu que ce général étoit seul digne de marcher à sa tête. Dès que l'ancienne discipline eut été rétablie, Aurélien fit des préparatifs pour une guerre étrangère; le sénat proposa d'immoler une hécatombe pour rendre le ciel propice à ses armes; les soldats moins superstitieux, s'écrièrent que leur empereur étoit assez puissant pour vaincre, sans associer les dieux à l'honneur de ses victoires. Cette impiété est du moins un témoignage glorieux de la haute idée que la milice s'étoit formée de ses talens, & qu'il justifia par la défaite des Barbares qui depuis longtemps désoloient l'occident. Une semme, illustre par tous les talens qui forment les grands hommes, prit alors le titre de reine de l'orient, & voulut en usurper tous les privilèges; c'étoit Zénobie, reine de Palmyre, princesse qui réunissoit toutes les connoissances qui sont respecter les philosophes. & la valeur circonspecte qui fait les héros. Aurélien tourna ses armes contre cette illustre ennemie. Zénobie vaincue sut réduite à s'ensermer dans sa capitale, où elle se vit bientôt assiégée. Son ame, toujours supérieure à sa fortune, ne s'abaissa point à implorer la clémence de son ennemi; elle lui écrivit une lettre insultante, qui dévoiloit la fierté d'une ame préparée à tous les revers; cette lettre sut l'ouvrage du célèbre Longin à qui elle coûta la vie. Zénobie, après une désense opiniâtre, sentit l'inutilité d'une plus longue résistance; elle sortit secrètement de Palmyre qui n'offroit plus que des ruines. Elle se flattoit de trouver un asyle & des vengeurs chez les Perses, ennemis comme elle des Romains; mais elle sut arrêtée dans sa route, & menée au vainqueur qui eut assez de modération pour ne pas déshonorer sa victoire par la mort d'une semme qui l'avoit insulté; mais il la réferva pour servir d'ornement à son triomphe; il lui demanda comment elle avoit eu l'audace d'insulter un empereur Romain: »Je ne te reconnois " pour empereur, répondit-elle, que depuis que tu " m'as vaincue ". Aurélien satisait d'avoir humilié sa fierté, lui assigna des terres susfisantes pour subsister en personne privée.

Tandis qu'il rendoit à l'empire son ancienne splendeur, ses principaux officiers indignés de ses cruautés, ne purent lui pardonner d'avoir sait mourir son propre neveu, pour un égarement passager, Ils sormèrent une coujuration, & ils-

employèrent le ministère d'un esclave qui l'assassina dans la Thrace, entre Héraclée & Constantinople.

Ce prince, pendant un règne de cinq ans & trois mois, éloigna les Germains de l'Italie, qui depuis un siècle étoit devenu le théatre de leurs brigandages. La défaite des Suèves, des Marcomans, & des Sarmates délivra Milan de ses barbares oppressenrs. Rome, sous son règne, sut revêtue de murailles, & l'empire reprit ses premières limites. Il sut le premier Romain qui ceignit sa tête d'un diadême. Ce prince, craint & admiré des barbares, chéri des peuples qu'il protégeoit contre la licence du foldat, n'est point compté au nombre des empereurs illustres & bienfaisans, parce que les années manquèrent à ses vertus; un règne plus long eût étendu sa gloire & assuré la félicité des peuples: il imprima une flétrissure à tous les délateurs, qui sont les sléaux des états & les ennemis de la vertu. Les exacteurs qui avoient élevé leur fortune sur les ruines du public, rentrèrent dans le néant. Il n'exerça point de persécutions contre les chrétiens; & ceux qui le ran-gent parmi les ennemis de l'église naissante, sont résutés par Eusèbe qui dit que le démon s'en-dormit depuis Décius jusqu'à Dioclétien. L'armée dont il avoit été la terreur & l'idole, conserva tant de respect pour sa mémoire, qu'elle ne put se résoudre à lui trouver un successeur parmi ses chess, dont la plupart étoient les complices de sa mort; l'élection fut renvoyée au fénat, qui ne voulut point accepter ce dangereux honneur; il y eut un long interrègne, & l'empire resta sans ches jusqu'à l'élection de Tacite. Il avoit succédé à Quintellus Flavius, proclamé empereur par le senat; mais ce Quintellus ne sut qu'un phantôme qui s'évanouit à la première nouvelle qu'Aurélien avoit été proclamé par l'armée, & dès qu'il apprit qu'il avoit un compétiteur si dangereux, il se fit ouvrir les veines pour se soustraire à la honte d'être redevable de la vie à un rival. (T-N.)

AURELIUS PROBUS, (Hist. rom.) empereur romain, eut le surnom de Probus, qui marquoit son intégrité & l'innocence de ses mœurs. Quoique fils d'un paysan de Dalmatie, il eut toute l'élévation' des fentimens d'un prince né sous la pourpre, & qui en seroit digne; également propre aux exercices de la guerre & de la paix, il sut aussi grand à la tête des armées, que dans les détails de l'administration. Florianus, frère de l'empereur Tacite, s'étoit saissi de l'empire comme d'un héritage; mais à la première nouvelle qu'Aurélius avoit été proclamé empereur, il se sit ouvrir les veines pour ne pas furvivre à fa dégradation. Sa mort laissa son rival, possesseur tranquille du pouvoir. Les Gaules, envahies & dévastées par les Barbares, furent délivrées de leurs oppresseurs; & le calme dont elles jouirent fut le fruit des victoires d'Aurélius. Il se transporta ensuite dans l'orient, où il dissipa la révolte de Saturninus, qui s'étoit sait

désoloient l'empire, surent vaincus & punis. Les Sarmates qui faisoient la guerre, moins par un sentiment de gloire, que par l'avidité du butin, surent taillés en pièces, & réduits à l'impuissance de troubler leurs voisins: toute la terre alloit jouir de la paix acquise par ses armes, lorsqu'une parole imprudente la replongea dans les calamités. Aurélius se s'élicitant du bonheur dont ses peuples alloient jouir, eut l'indiscrètion de dire que puisqu'il n'y avoit plus de guerre, il falloit licencier l'armées qui surchargeoit le cultivateur; les soldats s'assemblèrent tumultuairement, & le massacrèrent dans le lieu même de sa naissance: son règne sut de six ans. (T--N.)

AURELIUS VICTOR, (SEXTUS) (Hist. lit. anc.) ce nom est connu pour être celui d'un historien romain, dont il ne nous reste qu'un abrégé d'une. Histoire romaine aujourd'hui perdue. Quelques critiques croyent que cet abrégé n'est pas de lui, quoiqu'il porte son nom, & que cet abrégé, ouvrage d'une main étrangère, a eu, comme beaucoup d'autres, le tort de saire perdre l'histoire originale, qui étoit d'Aurélius Victor. Quant à la personne de cet historien, c'est une question entre les savans s'il ne saut pas en reconnoître deux, tous deux historiens, tous deux nés dans la pauvreté, tous deux élevés aux plus hautes dignités de l'empire; il paroît cependant que l'opinion la plus établie n'en reconnoît qu'un seul, qui sut préset de la seconde pannonie en 361, & qui sut consul avec l'empereur Valentinien, en 369.

AURENG - ZEB, empereur du Mogol, contemporain de Louis XIV, régna quarante-sept ans & en vécut près de cent, & ce ne sut pas pour avoir honoré ses parens, car il détrôna son père & le laissa mourir en prison; il sit étrangler ses frères pour n'avoir point de concurrens au trône; la peine de ces violences criminelles sut de craindre sans cesse de la part de ses fils, le traitement qu'il avoit fait à son père, & d'être toujours combattu entre la tendresse que la nature lui inspiroit pour eux & les défiances que la politique & fa confcience lui donnoient. Il est au rang des grands rois, parce qu'il sut un usurpateur & un conquérant heureux. Il conquit le Décan, Visapour, Golconde & Carnate. Il eut quelquesois le propos au moins d'un bon roi. Quand ses courtisans lui reprochoient un excès de travail & l'exhortoient à ménager sa santé, il les traitoit de flatteurs, & si c'étoient ses ministres qui lui donnoient ce confeil, il le croyoit intéressé: « Ma fanté! disoit-il, » n'en dois-je pas le facrifice à mon peuple? Ne » lui dois - je pas l'emploi de tous mes momens? » Il citoit souvent un vers de Sadi, dont le sens est:

Rois, cessez d'être rois, ou régnez pat vous-mêmes,

proclamer empereur; tous les petits tyrans qui mars 1707. C'est l'Auguste du Mogol; il parvint à

l'empire par des crimes; il règna bien & longtemps.

Quand ils ont sous leurs loix affervi des provinces, Gouvernant justement, ils s'en sont justes princes.

AUREOLUS, (Hist. de l'empire romain.) général de l'armée d'Illirie sous Gallien, sut proclamé empereur par ses soldats; qui le sorcèrent de prendre la pourpre. Gallien, tombé dans le mépris, aima mieux l'avoir pour collègue que pour ennemi, & n'ayant pu réussir à le vaincre, il mandia son assistance contre Posshume qui avoit envahi la Gaule. Gallien ayant perdu la vie dans un combat contre Claudius, le vainqueur, sous prétexte de pacisier l'empire, demanda une entrevue à Aureolus; celuici, plein d'une consiance imprudente, se rendit à l'invitation de son rival, qui le sit assassime auprès d'un pont, lequel depuis ce temps a conservé le nom de cet empereur. (T--N.)

(Pons Aureoli, aujourd'hui Pontirolo sur l'Adda, entre Milan & Bergame. L'époque de la révolte d'Aureolus est l'an 267. Celle de sa mort paroît être

269.)

AVRIGNY, (HYACINTHE ROBILLARD D') (Hist. lir. mod.) jésuite, connu par deux ouvrages qu'on cite & qu'on lit. 1°. Mémoires Chronologiques & Dogmatiques, pour servir à l'histoire ecclésastique, depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réslexions & des remarques critiques, 4 vol. in-12. 2° Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réslexions & des remarques critiques, 4 vol. in-12. réimprimés en 1757, en 5 volumes, avec des additions & des corrections par le père Grisset. Le père d'Avrigny, né à Caen, en 1675, se sit sésuite à Paris le 15 septembre 1691, mourut en 1719 du chagrin, cht-on, que lui causèrent les retranchemens saits à ses ouvrages.

AVRILLOT, (BARBE) connue sous le nom de sœur de Fincarnation, passe pour la sondatrice des carmélites résormées en France. Fille d'un maître des comptes, seigneur de Champlâtreux, eile épousa un autre maître des comptes, nommé Acarie, dont elle eut six ensans. Devenue veuve, eile se fit carmélite à Amiens, en 1614; elle mourut à Pontoise, en cdeur, dit-on, de sainteté, en 1618. Plusieurs auteurs, entre autres, Duval, docteur de Sorbonne, & un barnabite, nominé Maurice Marin ont écrit sa vie.

AURIOL ou D'AURIOL, (BLAISE) nom en vénération dans l'université de Toulouse. M. de Lamoignon de Bâville, ce célèbre intendant de Languedoc, dans des mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc, s'exprime ainsi : « François I, » aimoit si fort les lettres & les sciences, qu'il sit » marcher à Tonlouse le resteur à son côté préme férablement à tous autres; & par ses lettres-pa-

» tentes du mois d'août 1533, il donna le droit de » chevaliers aux professeurs de cette même uni-» versité. L'un deux appellé Blaise d'Auriol, reçut " l'anneau d'or, l'épée & les éperons dorés. Les » professeurs se sont encore enterrer avec ces " marques d'honneur ". Ce Blaise d'Auriol, qui recevoit ainsi, comme chevalier, l'épée & les éperons dorés, étoit prêtre & prosesseur en droit canon. Il sut doyen de l'église de Pâmiers, & il étoit en même - temps résérendaire en la chancellerie du parlement de Toulouse; il harangna le roi, qui apparemment sut content de sa harangue, car ce fut lui qui obtint pour l'université la noblesse & pour les prosesseurs le privilège de faire des chevaliers, privilegium creandi milites. Comme Auriol n'en pouvoit pas faire, étant prêtre, il sut fait chevalier lui-même. Il y eut à ce sujet une cérémonie solemnelle, le 1 septembre 1533. Pierre Dassis, docteur-regent & comte ès loix, Comes legum, titre qu'on donnoit dès-lors aux docteurs qui avoient professe vingt ans, lui mit les éperons d'or aux pieds, la chaine d'or au cou, l'anneau au doigt. Il lui dit dans sa harangue : « Vous êtes » le premier prêtre qui ait été pourvu de la charge » de référendaire dans la chancellerie de Toulou'e, " le premier de votre nom; (de Blaise) qui ait n écrit sur le droit, le premier qui ait enseigné » l'art d'écrire sur l'art oratoire en langue fran-» coise, &c. » Ses ouvrages' de droit se réduisent à quelques commentaires, mais il y a de lui un ouvrage de poësie assez célèbre, intitulé: La départie d'amours, où il y a de toutes les tailles de rimes que l'on pourroit trouver; on trouve cette pièce à la suite de la chasse d'amours, par Octavien de saint-Gelais, Paris, 1533. in-4°. gothique. On prétend, & c'est Bodin qui le dit, que des astrologues ayant annoncé un nouveau déluge universel pour l'année 1524, Auriol prit ses précautions en conséquence, & à l'imitation de Noé, fit faire une arche pour s'en garantir. D'autres disent que c'est un ridicule qu'on a voulu lui donner gratuitement, & que la prétendue arche étoit un batteau qu'il avoit fait faire pour la pêche. Auriol étoit de Castelnaudari; on ignore le temps de sa mort.

AUSEN, s. m. (Hist. mod.) nom que les Goths donnoient à leurs généraux; il fignisioit demi-dieu ou plus qu'hommé, & on ne l'obtenoit que par des victoires. (A. R.)

AUSONE. (Hist. litt. anc.) (Decimus magnus Ausonius) un des meilleurs poètes du quatrième siècle, étoit de Bordeaux; il avoit pour père, un médecin, nommé Jule, né à Bazas, qu'il a rendu célèbre par deux de ses pièces, intítulées, l'une parentalia, l'autre Epicedion in patrem. Ausone le père eut un avantage plus grand encore pour un médecin que pour un autre homme, par la consiance qu'il inspire dans la médecine & dans le médecin, c'est qu'il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, sans resseuir aucune des instrmités de la

vieillesse, & qu'à cet âge il marchoit encore sans appui.

Nonaginta annos baculo fine, sorpore toto Exegi, cundis integer officiis.

C'étoit son moindre avantage, si l'on en croît son fils. Si le portrait du père est sidèle, il n'y a point de louanges qu'il n'ait méritées, s'il est slatté, il faut louer au moins la piété siliale du poète. Celui-ci prosessa d'abord la grammaire & la rhétorique à Bordeaux; il devint ensuite précepteur de Gratien, fils de l'empereur Valentinien; ces deux princes le comblèrent d'honneurs; il sut questeur sous Valentinien, préset du prétoire en Italie, dans les Gaules, & ensin consul sous Gratien.

Si fortuna volet, fies de rhetore conful.

Mais c'est comme poëte qu'il est célèbre. C'est une grande question parmi les critiques de savoir de quelle religion étoit Ausone. Plusieurs de ses ouvrages annoncent un payen, quelques-uns ne peuvent-être que d'un chrétien. Vossius & Baillet l'ont cru payen, Lilius Gyraldus & la foule des auteurs sont du sentiment contraire : on a même été jusqu'à à dire qu'il avoit été évêque de Bordeaux & même qu'il avoit été canonisé. On l'a aussi consondu avec un évêque d'Angoulême du même nom, qui souffrit le martire au temps de l'irruption des Vandales dans les Gaules. Celui qui a traité le plus à fond cette question est M. le Baron de la Bastie dans la quatrième partie de son mémoire sur le souverain pontificat des empereurs romains. Il y prouve fort bien que le plus grand nombre des ouvrages qui portent le nom d'Ausone, sont visiblement d'un payen, que toutes les idées y sont empruntées de la théologie payenne, & il fait à ce sujet une réfléxion qui prévient toute difficulté, en distinguant les temps & les conjonctures. » A la vérité, dit-il, un de nos poëtes » pourroit aujourd'hui employer toutes ces idées » & tous ces noms dans ses ouvrages, sans » que personne en sût scandalisé; on sauroit bien » qu'il ne les met en œuvre que pour présenter » des images plus poëtiques; mais cette manière » de parler étoit-elle indifférente au siècle d'Au-» sone, dans un temps où la moitié de l'empire » encore imbue de ces fictions, les prenoit pour » des réalités, & où les chrétiens n'étoient occupés » qu'à les combattre & à en montrer l'extravagance? » Quels sont les poëtes chrétiens des quatre pre-» miers siècles de l'église qui ayent osé se servir » dans leurs ouvrages, des idées prifes de la my-» thologie. Quelqu'un d'eux a-t-il seulement nommé » les divinités des payens, sans y ajouter des » épithètes qui fissent voir combien il les mépri-» soit? A-t-il fait mention de leurs sables, autren ment que pour en montrer le ridicule?

M. le baron de la Bastie résute très-bien aussi la plupart des raisons particulières qu'on employe pour prouver le christianisme d'Ausone, mais il ne les résute pas toutes, & Bayle qui se déclare pour cette opinion, en rapporte quelques preuves qui sont restées sans réponse, celle-ci, par exemple: Saint-Paulin, ce sameux évêque de Nole, natis de Bordeaux, comme Ausone, & qui avoit été son disciple, avoit renoncé à tout pour s'ensevelir dans une retraite près de Nole, avant d'ètre évêque de cette ville. Ausone qui vivoit à la cour, se moque en courtisan de ce renoncement universel & de ce goût de retraite qui lui paroît excessif, il compare Saint-Paulin à Bellerophon.

Tristis, egens, deserta colas, tacitusque pererret Alpini convexa jugi : ceu dicitur olim Mentis inops, catus hominum, & vestigia vitans; Avia perlustrasse vagus loca Bellerophontes.

Observons en passant, comme une rencontre singulière, qu'il semble que la Fontaine ait voulu traduire & embellir ce passage dans les vers suivans:

Certain outs montagnard, outs à demi léché, Confiné par le fort dans un bois solitaire, Nouveau Bellerophon, vivoit seul & caché! Il fût devenu sou : la raison d'ordinaire N'habite pas long-temps chez les gens sequestrés! Il est bon de parler, & meilleur de se taire, Mais tous deux sont mauvais alors qu'ils sont outréss:

Saint-Paulin répond à Ausone, qu'il respecte comme son maître, qu'il appelle son père, & auquel il donne l'épithète de Saint: « Je ne puis » croire que ma conduite soit condamnée par mon » père, ni qu'il regarde comme une erreur & une » solie, le parti que j'ai pris de vivre pour Jesus- » Christ seul.»

Non reor hoc sancto sic displicuisse parenti; Mentis ut errorem credat, sic vivere Christo.

Il est évident que cette réponse n'a pu être saite qu'à un chrétien. Une erreur plaisante est celle d'un savant Danois, nommé Borrichius, qui persuadé qu'Ausone étoit payen, a pris lui d'affirmer que Saint Paulin, dans toutes ses lettres, lui saisoit la guerre sur son paganisme; on vient de voir le contraire.

On peut encore saire quelques observations à

l'appui de cette prenve.

Valentinien, empereur chrétien, auroit-il donné à fon fils, pareillement chrétien, un payen pour précepteur? Il y a plus: Ausone étoit d'une famille chrétienne, il avoit été élevé par deux tantes religieuses; « or , c'est la remarque de Bayle, en ce » le temps-là le christianisme étant sur le trône & » le paganisme étant exposé aux disgraces & à lat » persécution, il n'arrivoit guères qu'un chrétiens

» fe sit payen, » Mais ce ne sont-là que des considérations. Ausone peut, à toute sorce, avoir été d'une autre religion que ses tantes & que son élève, Valentinien peut à toute force lui avoir confié l'éducation de son fils, & le père & le fils peuvent l'avoir comblé d'honneurs en considération de ses

grands talens & malgré sa religion.

Il est certain que les preuves de paganisme tirées de ses ouvrages sont sortes, la preuve de christianisme tirée de Saint Paulin & de quelques ouvrages attribués à Ausone, est très-sorte aussi. Les favans se sont accordés dans l'idée qu'il étoit nécessaire d'opter entre les vers chrétiens & les vers payens d'Ausone, & de regarder les uns ou les autres, comme lui ayant été faussement attribués; mais seroit-il donc impossible de distinguer deux temps, l'un où il eût été payen, l'autre où il se fût sait chrétien? Ne pourroit il pas, par exemple, avoir abjuré le paganisme dans le temps où il sut chargé de l'institution du prince Gratien? La chronologie démentiroit - elle cette idée ? La date de ses différens ouvrages est-elle assez précisément indiquée, pour qu'on voye clairement que cette distinction de temps & ce changement de religion ne peuvent être présumés?

n Si Ausone, dit M. le baron de la Bastie, avoit » été un poëte plus chaste, Bayle auroit eu moins » d'empressement d'en saire un chrétien. »

C'est se permettre de scruter les cœurs & de supposer gratuitement de mauvaises intentions. Qu'on lise les observations de Bayle, on n'y verra pas la moindre trace d'intention ni de desir de faire triompher une opinion ou une autre. Il examine la question à charge & à décharge & ne prononce rien de formel.

Ausone sut consul en 379. On a des preuves qu'il vivoit encore en 388, & même vers 392. On ignore l'année de sa mort. Il eut un fils . nommé Hespère, qui exerça conjointement avec lui la pré-

secture des Gaules.

AUSSUN, (D') Vozez Ossun. AUSTREGUES, f. m. pl. (Hist. mod.) nom qu'on donne en Allemagne à des juges ou arbitres " devant lesquels les électeurs, princes, comtes, prélats & la noblesse immédiate, ont droit de por-

ter certaines causes.

Ce nom vient de l'allemand, austragen, qui veut dire accorder, parce que la sonction de ces juges est de pacifier les différends; ce sont proprement des arbitres, à cela près que les arbitres sont autorisés par le droit naturel, au lieu que la jurisdiction des austregues est sondée sur des constitutions de l'empire, quoique dans le fond leurs sentences ne soient qu'arbitrales.

Lorsqu'un électeur ou prince a un différend avec un autre, soit prince, soit électeur, & qu'il lui a sait signifier sa demande, le désendeur lui dénomme dans le mois quatre électeurs ou princes, moitié ecclésiastiques, & moitié séculiers, & le somme d'en agréer un pour juge, ce que le demandeur est obligé de faire dans le mois suivant. Ce juge; qu'on nomme austregue, instruit le procès, le décide; & la partie qui ne veut pas s'en tenir à son jugement, en appelle directement à la chambre

impériale.

Ceux qui veulent terminer leurs différends par la voie des austregues, ont deux moyens pour y parvenir : l'un, en saisant nommer d'autorité par l'empereur, à la réquisition du demandeur, un commissaire impérial, qui doit toujours être un prince de l'empire, que le désendeur ne peut récuser; l'autre, en saisant proposer par le demandeur trois électeurs dont le défendeur est obligé d'en choisir un dans un certain temps pour être leur juge; & ce juge ou commissaire impérial inftruit le procès & le décide avec les officiers & jurisconsultes de sa propre justice.

Dans cette jurisdiction d'austregues, les parties ne plaident que par production, il ne leur est permis d'écrire que trois sois, & il leur est défendu de multiplier les pièces, quand même elles en

appelleroient à la chambre impériale.

Tous les membres de l'empire n'ont pas indifféremment le droit d'austregues, ou de nommer des arbitres autorifés par l'empire; c'est à-peu-près la même chose que ce que nous appellons en France droit de committimus, dont il n'y a que certaines personnes qui soient gratifiées.

Il faut encore remarquer que les austregues ne prennent point connoissance des grandes affaires, telles que les procès où il s'agit des grands fiefs de l'empire, de l'immédiateté des états, de la liberté des villes impériales & autres causes qui vont direstement à l'empereur, ou même à la diète de l'empire. Heist, Hist. de l'emp. tom. III. (G)

AUTELS, (Guillaume Des) nom connu, d'un poëte françois du seizième siècle, qui n'est pas estimé, même de ceux qui goûtent le jargon de nos anciens poëtes antérieurs à Marot ou ses contemporains; ne vers 1527, mort en 1576.

AUTHARIS, (Hist. des Lombards.) troisième roi de Lombards, fils de Cleph, second roi, joignoit à la valeur & aux talens militaires, une galanterie héroïque digne d'une autre nation & d'un autre siècle, & ce qui vaut mieux que la valeur & que la galanterie, il étoit juste & aimoit ses peuples. Son premier soin sut de les saire jouir de la paix & de la sûreté, deux biens dont ils avoient èté long-temps privés. Les historiens remarquent avec admiration, que sous son règne, la sorce n'opprimoit plus, la soiblesse ne trahissoit plus; que les brigandages avoient entièrement cesse; que le libre voyageur & le paisible citoyen ne craignoient plus d'outrage. C'étoit peut-être chez les Lombards qu'il falloit chercher alors le modèle d'un gouvernement sage & doux; mais on peut voir par les éloges même qu'on donnoit à ce gouvernement quel avoit été précédemment le fort des Lombards.

Autharis eut à combatre les empereurs de Conftantinople tantinople & les François. L'empereur Maurice envoya de l'argent à Childebert, fils de Sigebert & de Bruneliaut, pour l'engager à faire une irruption contre les Lombards en Italie; Childebert y entra en effet avec une armée confidérable. Les Lombards renfermés dans les places, le laissèrent courir & ravager les campagnes: Autharis se hâta de le renvoyer avec des présens, & d'en obtenir la paix. L'empereur, trompé dans ses espérances, envoya redemander son-argent à Childebert, qui ne daigna pas lui saire de réponse.

Quelque temps après, Ingonde, sœur de Childebert, & veuve de Saint Herminigilde, étant tombée, avec son fils, en la puissance de l'empereur, il exigea pour prix de leur liberté, que Childebert attaquât de nouveau les Lombards, ce qu'il fit; mais tandis que les Lombards étoient en marche pour le combattre, les François & les Allemands, dont l'armée de Childebert étoit composée, prirent querelle & retournèrent chez eux sans le moindre butin.

Dans l'intervalle de l'une à l'autre de ces deux expéditions, Autharis avoit châtie un duc rebelle, nommé Droctulphe, qui avoit pris le parti de l'empereur. Ce duc étoit d'une famille Suève : tombé, dès son ensance entre les mains des Lombards, il leur devoit son éducation, sa fortune, ses honneurs. Sa bonne mine & apparemment quelques talens l'avoient sait élever à la dignité de duc : malgré tant de bienfaits, je ne fais quelle honte de son ancienne captivité, honte qui tenoit peutêtre aux mœurs de ces peuples barbares, le rendoit secretement l'irréconciliable ennemi des Lombards: il faisit la première occasion, de se venger d'eux, dit Paul Diacre; disons plutôt d'étre ingrat & de les punir de leurs bienfaits: il se vendit aux empereurs, il s'empara pour eux de Bersello sur le Pô; mais Autharis l'y força & l'obligea de chercher un afyle à Ravenne, où par son zèle à désendre jusqu'à sa mort, l'exarchat contre les Lombards, il mérita que la reconnoissance des habitans de Ravenne lui érigeat un tombeau dans l'église de Saint-Vital, avec une inscription où on lui sait un mérite d'avoir été le perfécuteur de la nation qui l'avoit adopté, éloge qui est un reproche grave:

Vastator gentis adfuit ipse sua.

Autharis soumit l'Istrie, & assiégea dans une île du lac de Côme un ancien lieutenant de Narsès; il l'en chassa, & s'empara des trésors que les villes voisines avoient déposés dans cette île, comme dans un poste sûr; il sit ensuite une trève de trois ans avec le Patrice Smaragde, successeur de Longin dans l'exarchat de Ravenne: voulant s'assurer d'une paix durable avec Childebert, il lui sit demander en mariage Clodesinde, sa sœur, Childebert la lui promit & lui manqua de parole; puis, craignant son ressentiment, il se hâta de le prévenir; il Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

mena une armée en Italie, après avoir mandé à l'empereur Maurice, qu'il alloit enfin, selon ses desirs, exterminer cette odieuse nation Lombarde. Autharis, sorcé de combattre l'injuste ennemi qu'il n'avoit pu appaiser, remporta une des plus mémorables victoires dont on cût entendu parler depuis long-temps: à peine quelques misérables restes de l'armée françoise purent-ils regagner leur patrie. Childebert voulut prendre sa revauche; ayant reçu des nouvelles de l'empereur, qui l'assuroit qu'il étoit prêt de le joindre en Italie, il se hâta d'y retourner avec une armée qu'il partagea en pelotons sous la conduite de divers chess. Les uns allèrent camper aux environs de Milan : d'autres allèrent à Plaisance, à Vérone; d'autres prirent quelques sorts dans le Trentin. Le sage Autharis laissa ce torrent s'écouler ; il se contenta de renfermer fes troupes dans les places fortes, & d'observer la marche de ses ennemis, pour saisir l'occasion de les surprendre : ceux-ci attendoient toujours l'empereur, ils l'attendirent en vain, les signaux qu'il avoit promis ne parurent point. L'excessive chaleur de ce climat, auquel les François n'étoient point accoutumés, leur devint bientôt insupportable ; la dyssenterie fit parmi eux des ravages qui les obligèrent à la retraite : la samine vint encore rendre cette retraite également nécessaire & pénible; ils furent forcés de vendre d'abord leurs habits, ensuite leurs armes, pour pouvoir subsisser jusqu'aux frontières de France, où ils arrivèrent demi-morts de faim, de satigue & de maladie.

Autharis, content d'en avoir délivré son pays; se garda bien d'entrer en France sur leurs traces; il ne songea qu'à s'affermir & à s'aggrandir en Italie; il envoya des ambassadeurs à Gontran, pour l'engager à détourner Childebert, son neveu, de ces expéditions qui lui avoient si mal réussi. Gontran reçut les ambassadeurs d'Autharis comme ceux d'un grand roi & d'un vainqueur; mais il le renvoya pour la paix à Childebert, ne voulant pas abusér de l'ascendant que ses biensaits & son expérience pouvoient lui donner sur ce jeune prince, ou ne voulant plus se mêler des affaires du fils de Brunehaut.

Autharis ayant perdu l'espérance de devenir le beau-frère de Childebert, envoya une ambassade à Garibald, duc ou roi des Bajoariens ou Bavarois, pour lui demander Theudelinde sa fille en mariage; il sut agréé avec joie. Frédégaire dit que Theudelinde avoit été promise à Childebert, mais que Brunehaut le détourna de cette alliance. Les talens & les vertus que Theudelinde sit paroître sur le trône des Lombards, peuvent servir à expliquer la conduite de Brunehaut dans cette occasion; Autharis en prosita, Il assassionna sa demande de traits de galanterie qui paroissent peindre beaucoup plus son caractère particulier que les mœurs de sa nation. Il envoya à Garibald une autre ambassade, dont le ches étoit un vieillard vénérable,

le second ambassadeur, un jeune homme d'une taille avantageuse, d'une figure noble & touchante, ornée d'une belle chevelure blonde. Lorsque le chef de l'ambassade en eut exposé l'objet, le second ambassadeur prit la parole ; & dit : Le roi Autharis, mon maître, impatient de connoître la princesse qui lui est destinée, veut, avant tout, la voir par mes yeux ; il m'a chargé de lui mander, sans déguisement, si sa beauté répond à ce que la renommée en publie. Garibald sait venir sa fille; à sa vue, le jeune ambassadeur s'écrie : Oui, elle est digne de régner sur nous. Permettez que des ce moment nous la reconnoissions pour notre reine, & que nous recevions la coupe de sa main, pour gage de son union avec notre maître. Garibald y consentit. La princesse présenta d'abord la coupe au chef de l'ambassade, puis au jeune ambassadeur, qui en la lui rendant, lui prit la main & baisa aussitôt la sienne, parce qu'elle avoit touché celle de la princesse. Tout cela se sit avec tant d'adresse & de promptitude, que personne ne s'en apperçut. La princesse rougit & se tut en public, par consusson ou par timidité, mais en particulier elle sit considence à sa nourrice de ce qui s'étoit passé. Nul autre que le roi votre époux, répondit la nourrice, n'eût ofé pren-dre une telle liberté; aussi, tout dans cet ambassadeur annonce un grand roi & un prince aimable, tel qu'on nous a peint Autharis; cependant ne revelez point ce secret, de peur d'irriter votre père si ma conjecture étoit fausse. Elle ne l'étoit point, la nourrice avoit bien deviné. Le faux ambassadeur retournant en Italie, accompagné de Bavarois qui le reconduisoient par honneur jusqu'à la frontière, se dresse tout-à-coup sur ses etriers, lance de toute sa sorce, contre un arbre qui se trouvoit sur la route, une hache qu'il tenoit à la main; la hache reste ensoncée dans l'arbre; c'est avec cette sûreté, dit-il, qu'Autharis lance tous ses traits. Les Bavarois, alors, le reconnurent pour Autharis. On se sépara sur la frontière; il rentra dans ses états, laissant les Bavarois charmés de sa galanterie, de son adresse & de son agilité, qualités qui distinguoient alors un héros. Theudelinde arriva peu de temps après en Italie, avec Gundoald, son frère. Autharis vint à sa rencontre, & elle reconnut avec plaisir dans un époux, qui la combloit d'égards & d'honneurs, ce même ambassadeur qui lui avoit un peu manque de respect en Bavière. Autharis ne véeut pas long-temps depuis fon mariage; fon règne glorieux & sortune ne sut que de six ans. Paul Diacre dit qu'on disoit qu'il avoit été em= poisonné; il n'accuse ni sa semme, ni son successeur: qui donc pouvoit avoir intérêt de saire périr un tel prince? Ce foupçon vague, qui ne tombe sur personne, prouve seulement le regret qu'avoient les Lombards de se voir enlever à la fleur de l'âge, ce jeune prince chéri, digne de l'être, à la gloire duquel il paroît n'avoir manqué qu'un plus vafte empire & un plus long règne. Il mouiut le 5 septembre 591.

AUTON (D') ou D'AUTHON, (JEAN) (Hist. list. mod.) soible historien d'un bon roi (Louis XII.) Il est mort en 1523. Son histoire que Théodore Godesroi a publiée, s'étend depuis l'an 1490, jusqu'en 1508, & contient une grande partie, du règne de Charles VIII.

AUTREAU, (JACQUES) (Hist. liut. mod.) peintre & poëte, connu par des ouvrages joués sur les trois théatres de Paris & plus encore par sa pauvreté; mourut en 1745, aux incurables, à Paris; il étoit trisse & il a fait des comédies qu'on a trouvées plaisantes; il a commencé à les faire à près de 60 ans; il a travaillé pour le théâtre françois, dans les deux genres, tragique & comique. Sa comédie du Port-à-l'Anglois, est la première pièce dans laquelle les comédiens Italiens aient eu la permission de parler françois, Rameau mit en musique son opéra de Platée. Ses œuvres ont été recueillies en 1749, en quatre volumes in-12.

AUTRICHE, (Hist. d'Allemagne.) nom de deux grandes & illustres maisons, qui ont possede le pays de ce nom. La première maison d'Autriche descendoit de Léopold, surnommé l'illustre, sils d'Albert & petit sils de Henri, des comtes de Bebepergen, fortis des anciens ducs de Souabe. Léopold en 928, sut investi de l'Autriche par l'empereur Henri I, dit l'Oiscleur, son beau-père. L'empereur Othon I, fils de Henri, érigea pour le même Léopold, l'Autriche en marquisat. L'Empereur Frédéric Barberousse l'érigea en duché pour Henri II, par des lettres-patentes du 17 septembre 1156. De cette première maison étoit ce Léopold d'Autriche, qui pour se venger d'un affront qu'il avoit reçu au siège d'Acre, de Richard I, roi d'Angleterre, le fit arrêter à son passage en Allemagne, & après avoir affouvi sur lui sa lâche vengeance par toute forte de mauvais traitemens, le vendit lié & garoté à la vengeance de l'empereur Henri VI, qui étoit aussi l'ennemi personnel de Richard, & qui paya au duc d'Autriche soixante mille marcs d'argent, pour avoir Richard en sa puissance. La première maison d'Autriche s'éteignit vers le milieu du treizième siècle. Ottocare, roi de Bohême, en réclama la succession, & se rendit maître de l'Autriche en 1253 ; mais Rodolphe de Hasbourg , élevé à l'empire en 1273, tua Ottocare dans une bataille en 1278, & mit l'Autriche dans sa maison. Ce Rodolphe de Hasbourg est la tige de la seconde maison d'Autriche, qui a donné tant d'empereurs à l'Allemagne, tant de rois à l'Espagne, à Naples, à la Sicile, à la Hongrie, à la Bo-

On compte jusqu'à vingt opinions dissérentes touchant l'origine de la maison d'Hasbourg; on auroit peine à compter les volumes que cette discussion a produits. François Guillimann & Jean George Eccard chez les Allemands, le P. Vignier de l'Oratoire en France, étoient ceux qui avoient écrit le plus raisonnablement & le plus savamment sur

cette matière, avant que le P. Hertgott publiât sa favante généalogie diplomatique de la maison d'Hasbourg, dont M. de Foncemagne a donné trois extraits dans le journal des savans, mois de

mars, avril & juin 1740.

Le P. Hergott sait remonter de charte en charte & de titre en titre, la généalogie de la maison d'Hasbourg jusqu'à Gontran le riche, qu'on voit souvent rappellé dans les chartes depuis 952, jusqu'en 973, & qu'un diplome de l'an 959 qualifie comte absolument, sans marquer son districht. Le surnom de Riche lui sut donné à cause des grands domaines qu'il possédoit dans le Turgow, dans le Brisgaw & dans l'Alface.

De Gontran le Riche, le P. Hergott remonte encore par des inductions tirées de plusieurs passages de disférentes chartes rapprochées, comparées, combinées, expliquées les unes par les autres, jusqu'à Ethic ou Adelric, duc d'Allemagne, qui vivoit vers le milieu du septième siècle. Eccard va plus loin, il remonte ju qu'au bisayeul d'Ethic, qu'il nomme Leuthaire, aussi duc d'Allemagne, & qui mourut en 554; de sorte que sa naissance peut se rapporter au temps de Clovis. D'autres auteurs ont remonté plus haut; mais, dit le P. Hergott: Austriaci, quia sunt candidi principes, seduci nolunt.

Eccard & le P. Hergott reconnoissent également Gontran le Riche pour la tige de la maison d'Hasbourg; mais ils varient sur la filiation de ce Gontran même, qui, selon Eccard, est né d'Hugues, comte de Ferrette, & selon le P. Hergott, de Hunsroy; ils rapportent tous deux l'origine de leur Gontran au même Ethic, duc d'Allemagne ou d'Alsace; mais ils remontent par des dégrés tout différens jusqu'à ce terme, qui leur est commun, l'un par Hugnes & les Eberhards, l'autre par Hunsroy & les Luitsrids.

Ils s'accordent de même tous deux à donner une origine commune aux maifons d'Hasbourg & de Lorraine; mais ils ne conviennent pas sur le dégré où l'on doit placer la féparation des deux branches. Le P. Hergott les sépare dès le premier dégré des fils d'Ethic, duc d'Allemagne. D'Ethic, felon lui, naquirent Adalbert, fils ainé, de qui est issue la maison d'Hasbourg, & Ethic II, fils puiné, de qui est issue la maison de Lorraine. Eccard au contraire, & avant lui le P. Vignier, continuent la ligne des ayeux communs jusqu'à Hugues comte de Ferrette, de qui font nés, felon eux, Eberhard, comte d'Alface, fils ainé, tige de la maison de Lorraine; Hugues, fils puine, comte d'Engisheim, ayeul du pape saint-Léon; Gontran le Riche, troisième fils, tige de la maison d'Has-

Albert III, bisayeul de Rodolphe de Hasbourg, est le premier à qui les chartes donnent le titre de landgrave d'Alsace. Ce titre sur héréditaire dans sa maison, ainsi que la possession des domaines

qu'il défigne. Rodolphe, par un partage de l'an 1239, entre son père & son oncle, est désigné seul landgrave héréditaire d'Alsace; il prenoit, dès l'année 1253, la qualité de comte & de landgrave par la grace de Dieu; il possédoit de grands domaines, & jouissoit de toutes les distinctions qui caractérisent ceux qu'on appelloit alors, comites majores, lorsqu'il sut élevé à l'empire en 1273. Ccpendant un préjugé vulgaire, adopté même par le favant Blondel, loin d'accorder aux comtes de Hasbourg des commencemens si brillans, a persuadé que Rodolplie, avant d'être élu roi des Romains, avoit tenu un rang peu considérable entre les comtes. C'est une erreur sondée à la vérité sur un passage d'un écrivain contemporain, Barthelemi de Luca, Bartholomæus Lucensis: Il dit, à l'année 1273, comes Rodulphus de Hasbourg in imperatorem eligitur, qui quidem fuit parvi dominii & comi-tatus; & ailleurs: hic quamvis fuerit parvus comes. Le P. Hergott résute avec avantage cet Italien mal instruit de l'histoire d'Allemagne, qui après avoir traité Rodolphe de parvus comes, suppose au même endroit, par une contradiction maniseste, que son comté s'étendoit depuis Bâle jusqu'à la Savoie; enfin, qui est démenti par les textes formels des diplômes & des chartes.

Les princes qui ont le plus illustré la maison d'Autriche, se trouveront chacun à leur article.

AUVERGNE. (Hist. Mod.) Sur ce qui concerne cette province, nous nous bornons à l'histoire moderne.

L'Auvergne a eu long-temps ses comtes particuliers. Au commencement du treizième siècle, Guy II, comte d'Auvergne, de concert avec les Anglois, ravageoit les terres de l'Eglise, & avoit emprisonné l'évêque de Clermont, son frère, qui l'avoit excommunié. Philippe Auguste, qui n'avoit pas toujours été l'ami du clergé, prit sa désense en cette occasion, parce que cette conduite pouvoit être ntile; elle le sut: il dépouilla Guy de son comté, qu'il réunit à la couronne en 1210. Guillaume VIII, sils de Guy, trouva grace devant Saint Louis, qui lui rendit le comté d'Auvergne, à l'exception de quelques terres qu'il se réserva.

Une fille de cette maison porta le comté d'Auvergne dans la maison de la Tour, vers la fin du quarorzième siècle. Il y resta jusqu'au commencement du seizième, que Magdeleine de la Tour, héritière d'Auvergne, épousa le 26 janvier 1418, Laurent de Médicis, neveu du pape Léon X. De ce mariage naquit Catherine de Médicis, semme de Henri II, roi de France.

Henri III fit don de ce comté, en 1589, à Charles de Valois, fils naturel du roi Charles IX.

La reine Marguerite, sœur de Henri III & semme de Henri IV, attaqua en 1606 cette donation, qui sut en esset casse par arrêt du parlement; le comté d'Auvergne en conséquence sur

adjuzé à Marguerite. Charles de Valois en porta feulement le titre jusqu'en 1619, que le roi Louis XIII lui donna le duché d'Angoulème. On trouvera un article particulier de ce comte d'Auvergne, duc d'Angoulème, au mot CHARLES.

Marguerite de Valois donna le comté d'Auvergne au Dauphin Louis, qui fut dans la fuite Louis XIII. Elle s'en réferva feulement l'usustruit; elle mourut en 1615, & alors ce comté sur réuni à la

couronne.

Remontons maintenant aux premiers comtes d'Auvergne, pour trouver la branche des Dauphins d'Auvergne; elle étoit la branche aînée des comtes & avoit droit au comté. Guillaume IV, comte d'Auvergne, mort en 1157, avoit eu deux fils, Robert & Guillaume dit le Vieux; Robert mourut avant son père, laissant un fils nommé Guillaume, fur lequel Guillaume le Vieux son oncle usurpa le comté d'Auvergne, alléguant, que suivant la coutume de cette province, la représentation n'avoit pas lieu, même en ligne directe. C'est le même raisonnement, en vertu duquel le malheureux Robert d'Artois sut dans la suite privé de la succession de son ayeul, qu'il vit passer à sa tante Mahaud; mais la succession aux états se règle-t-elle par les dispositions particulières des coutumes? la succession à la couronne se règle-t-elle par la coutume de Paris? Guillaume V, ainsi privé du comté d'Auvergne, étoit petit-fils, par sa mère, de Hugues III, dauphin de Viennois; n'héritant point de son père, il adopta un titre maternel, il prit celui de dauphin; & ayant ensuite sait, avec Guillaume le Vieux, son oncle, un accommodement par lequel son oncle lui céda la portion de l'Auvergne, dont Issoire est la capitale, il appliqua le titre de Dauphin au partage que ce traité lui assuroit; ses successeurs en firent autant : de-là les dauphins d'Auvergne.

Anne, fille de Beraud II, dauphin d'Auvergne, épousa, le 19 Août 1371, Louis II, duc de Bourbon, elle hérita du dauphiné d'Auvergne, qui entra par elle dans la maison de Bourbon. Charles, duc de Bourbon, son petit-fils, le céda par un traité, à Louis de Bourbon, son srère, tige de la branche de Montpensier. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, fils de Louis, étoit appellé, du vivant de son père, le prince Dauphin, & après sa mort, comte de Montpenfier & dauphin d'Auvergne; il fut père du sameux connétable Charles III. La révolte de celui-ci donna lieu à la confiscation de ses biens, & le Dauphine d'Auvergne sut compris dans cette confiscation; mais François I s'étant foumis, par les traités de Madrid & de Cambray, à rendre les biens du connétable de Bourbon à ses héritiers, il y eut différens actes en sorme de transaction, l'un sous François I, en 1538, l'autre sous François II, en 1560, par lesquels le Dauphine d'Auvergne, entre autres domaines, resta aux héritiers du connétable. Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, avoit épousé le 21 mars 1504, la sœur du connétable; & par ce mariage, il devint la tige de la seconde branche de Montpensier. Il étoit mort en 1520, avant le connétable; ce fut avec Louise de Bourbon, sa veuve, sœur du connétable, & avec Louis II de Bourbon, fils du prince de la Roche-sur-Yon, & qui sut depuis duc de Montpensier, du chef de sa mère, que furent passés les actes de 1538 & de 1560. Marie de Bourbon-Montpensier, arrière petite-fille de Louis II, épousa le 6 août 1626, le duc d'Orléans Gaston, frère de Louis XIII. De ce mariage naquit la fameuse mademoiselle de Montpensier, dont nous avons les mémoires, & qui disposa par testament de plusieurs domaines, dont le Dauphine d'Auvergne faisoit partie, en faveur de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV

AUVIGNY, (CASTRES D') (Hist. litt. mod.) chevaux léger, tué à la bataille de Dettingue en 1743, disciple de l'abbé Dessontaines. C'étoit, dit-on, une mauvaise école & pour le goût, & pour les mœurs. M. d'Auvigny est sur-tout connu par ses Vies des hommes illustres de la France; ouvrage, dont le projet est soit bon, & l'exécution très-médiocre. Ses autres écrits, tels que les mémoires de Barneveld, un abrégé de l'histoire Romaine & de l'histoire de France, une de l'histoire de Paris,

sont restés obscurs.

AUZANET, (BARTHÉLEMY) (Hist. mod.) avocat au parlement de Paris, jurisconsulte célèbre, auteur d'un bon commentaire sur la coutume de Paris, & de quelques autres ouvrages de jurisprudence estimés.

Croi-moi, dût Auzanet t'assurer du succès,
Abbé, n'entreprends point même un juste procès,

a dit Boileau.

Auganet, né à Paris en 1591, reçu avocat em

1599, est mort en 1673.

AXIOTÉE, (Hist. anc.) femme de Nicoclès, roi de Paphos, est un exemple également mémorable de la tendresse conjugale, & de ce que peut l'horreur de l'esclavage. Son mari condamné à mort par l'ordre du premier Ptolomée, se poignarda lui-même, pour éviter la honte de périr par la main du bourreau. Cette semme, craignant pour elle & pour sa samille la même destinée, crut devoir suivre l'exemple de fon mari; elle passe dans l'appartement de ses filles qu'elle étrangle de ses propres mains, pour les foustraire à l'esclavage, & dans le désespoir où la plonge cet acte de férocité, elle va trouver les sœurs de Nicoclès, & les exhorte à mourir avec elle: toutes à son exemple s'enfoncent un poignard dans le sein, après avoir eu la cruelle pré-caution de mettre le seu au palais, pour réduire leurs corps en cendres, ne voulant pas être, même après leur mort, dans la dépendance de leur persécuteur. (T--N.)

AYALA, (ATHANASE D') (Hift. d'Esp.) On ne connoît de lui qu'une action; mais il faut la publier. Il étoit page de Charles-Quint, son père étoit proscrit & misérable, le fils n'avoit que son cheval; il le vendit, & en envoya le prix à un gentil-homme qu'il connoissoit assez sidèle ami de son père, pour le lui faire tenir sûrement. On ne douta pas que le page n'eût facrifié son cheval à ses fantaisses ou à ses plaisirs; il laissa croire tout ce qu'on voulut, ne se justifia sur rien, n'avoua rien, ne nia rien, subit tous les châtimens qu'on jugea qu'il avoit mérités, & garda son secret tout entier. Cette constance piqua la curiosité du gouverneur des pages; on sit tant de perquisitions, qu'on parvint à découvrir la vérité. Mais au lieu de saire au jeune page toutes les réparations qui lui étoient dûes, on crut devoir le dénoncer à l'empereur, parce qu'il s'agissoit d'un criminel d'état. L'empereur voulut voir le page; celui-ci lui avoua tout ce qu'il avoit caché aux autres, persuadé qu'il étoit impossible qu'un grand prince désapprouvat une telle action. L'empereur attendri, charmé, mais retenu par les préjugés du pouvoir & de la politique, se resusa le plaisir de combler le page d'éloges; il prit un détour pour le récompenser, mais il le récompensa: il sui sit donner un cheval d'un plus grand prix que celui qu'il avoit vendu; dans la suite il ne perdit jamais de vue la fortune de ce jeune homme, il saisit tous les prétextes de l'avancer, de le distinguer, de l'honorer. Il éprouva & reconnut que les vertus doinestiques sont le plus sûr garant des vertus civiles, & qu'un fils tendre est un sujet sidèle & un citoyen zélé. AYEN. (voyez NOAILLES.)

AYMAR. (JACQUES) (Hist. mod.) Imposteur dont l'aventure a été célèbre. Il prétendoit découvrir toutes les choses secrètes, par le moyen de la baguette divinatoire, & l'illusion sut si sorte & si générale, que le sort de ses ennemis étoit entre ses mains, & qu'il y eut à Lyon un homme condamné à êrre pendu, qui fut & exécuté, parce que la baguette de Jacques Aymar le désigna pour l'auteur d'un meurtre qui avoit été commis. On l'employa aussi à Paris à découvrir les meurtriers d'un archer du guet, assassiné dans la rue S. Denis. M. le prince de Condé Henri-Jules, jugea qu'il étoit digne de lui d'arrêter, sur un point de cette importance, la superstition publique. Jacques Aymar vint à l'hôtel de Condé, y sur convaincu d'imposture, en fit l'aveu solemnel & en donna sa déclaration, que M. le prince de Condé rendit publique. Ce fait arriva en 1693. Jacques Aymar étoit un paysan de S. Véran en Dauphiné. Son ignorance même & sa simplicité grossière étoient alléguées en saveur de son art divinatoire. C'étoit, disoit-on, un talent inné, un don de la nature, plus sûr que les talens étudiés & que les connoissances acquises. Il fit à l'hôtel de Condé une Déclaration bien importante, & qui peut servir beaucoup à la connoissance des

hommes, c'est que sa propre hardiesse avoit moinscontribué à la conduite qu'il avoit tenne, que la crédulité d'autrui; en effet, le délire de l'erreur, la sureur de croire, va souvent plus loin de la part des dupes, que le désir de tromper de la part des fourbes.

AYRAULT. Voyez AIRAULT.

AZAMIE ou AZEMIE ou AGAMIE, (Hist. mod. noms que quelques anteurs; comme Chalcondyle, Ferculph & Paul-Jove ont donné à la Perse. Les pays des Parthes s'appellent encore aujourd'hui

Iraque - Agemie. (A. R.) AZARIAS, (Hift. des Juifs.) où Ozias, fils d'Amasias, commença à régner à Jérusalem à l'âge de seize ans, après le meurtre de son père, qui fut massacré par ses propres sujets. Cet exemple terrible influa beaucoup sur la conduite de ce prince, auquel l'écriture-fainte ne reproche autre chose sinon de n'avoir pas détruit les hauts-lieux, & d'avoir voulu offrir l'encens dans le temple, fonction réservée aux seuls prêtres. Cette témérité sur punie par une lèpre, dont il sut frappé d'une manière assez singulière, si nous en croyons l'historien Josephe. Il nous dit qu'au moment que le prince mettoit la main à l'encensoir, un tremblement de terre sit ouvrir la voûte du temple, & donna ainsi passage à un rayon de soleil qui frappa le front du roi, dont le corps parut aussi-tôt chargé de lèpre. Il règna cinquante deux ans, & mourut l'an du monde 3245. (A. R.)
AZARIAS, est aussi le nom d'un des trois

ensans jettés dans la sournaise, pour avoir refusé d'adorer la statue de Nabuchodonosor, & qui en sortirent miraculeusement. (Daniel, chap. 3.) Ils sont nominés, tantôt Sidrach, Misach & Abdenago, tantôt Ananias, Azarias & Misaël. (Voyez ABDENAGO) Misaël est Misach, Ananias,

Sidrach, Azarias Abdenago.

Il y a encore plusieurs Azarias, sacrificateurs chez les juiss: un prophète, fils d'Oded, sous le règne d'Aza; un centenier des lévites, que Joad ou Joiada plaça dans le temple, pour la désense de Joas, & à qui Racine donne le même emploi. dans Athalie; on voit aussi dans le premier livre des Machabées; ch. 5 vers. 56 & suivant, un Azarias, général des Juiss, qui combat sans attendre les ordres des Machabées, & qui est battu.

AZEVEDO, (Sylvestre) missionnaire, dominicain Portugais, qui passe pour l'apôtre du royaume de Camboye ou Camboge, dans les Indes orientales sur le golphe de Siam. On dit que le roi de Camboye lui demanda un traité de la religion. chrétienne, dans la langue du pays, & qu'il s'acquitta de cette commission en 1385. Mais on ne connoît point cet ouvrage en Europe. Azevedo mourut vers 1589.

Un autre Azevedo, jéfuite, nommé Ignace, est regardé comme martyr. En 1745, le père Gilles. François de Beauvais, jésuite, a fait imprimer la vie du vénérable père Ignace Azevedo : l'histoire

de son martyre & de celui de ses trente-neus compagnons, le tout tiré des procès-verbaux dresses pour leur canonisation. Le décret de cette canonisation est du pape Benoît XIV, du 21 Septembre 1742. En allant de Madère à l'île de Palme, il sut pris par des corsaires, qui, dit-on, le firent périr avec ses compagnons, le 15 juillet 1570.

Un autre jésuite, missionnaire, nommé aussi AZEVEDO (Louis) prêcha la soi en Ethiopie, & traduisit, dit-on, en langue Ethiopienne le nouveau testament, un catéchisme & une gram-

maire.

AZINCOURT, (Hist. de Fr.) petit village de Picardie, près de Blangy, fameux par la victoire que le roi d'Angleterre Henri V, y remporta sur les François le 25 octobre 1415. Henri V qui à peine avoit une armée, & qui n'avoit point de vivres, ne pouvoit échapper; l'armée françoise étoit postée de manière qu'il étoit impossible aux Anglois de passer outre fans livrer bataille. Il falloit s'en tenir là & attendre que les Anglois avec le peu de monde qui leur restoit, attaquasfent dans ce poste une armée de quarante mille hommes, fraîche, pourvue de tout, avantageufement campée. Les Anglois s'établirent dans un terrein étroit, flanqué de deux bois; ils vouloient qu'on supposat ces deux bois remplis de troupes qu'on ne pouvoit voir, mais qu'en effet ils n'avoient pas; cette position étoit excellente pour cacher leur foiblesse, & il y avoit du talent à l'avoir cheisie.

Les Anglois, moins découragés qu'affoiblis, trouvoient encore une dernière espérance dans le souvenir des batailles de Crécy & de Poitiers dont ils vovoient revenir toutes les circonstances; elles revinrent, en effet, jusqu'au bout ; l'impétuosité françoise perdit tout, à son ordinaire, par l'impatience de vaincre. Tous les princes du sang qui étoient en France voulurent assister à cette bataille, excepté les ducs de Berry, & de Bourgogne (Jean) il paroît que le dauphin (Louis) sut nom-mé pour commander l'armée. Henri V l'envoya défier à un combat singulier; ce jeune prince eut la modération de ne rien répondre, il espéroit répondre avec avantage dans la bataille; Charles VI même vouloit s'y trouver, le vieux duc de Berry s'y oppofa: j'ai vu Poitiers, dit-il. Ce nom retint le roi & le dauphin, & l'armée fut commandée par le connétable d'Albret. Il envoya défier à son tour Henri V à une bataille générale, & lui en indiqua le jour. Henri parut recevcir la proposition avec joie & renvoya le héraut comble de présens.

Quelques historiens Anglois disent que les François se permirent, avant la bataille, des bravades qui les couvrirent de consuson après l'évènement; ils tiroient, dit-on, au sort, ou jouoient aux dez les prisonniers qu'ils devoient faire; ils leur avoient préparé des logemens, & le dauphin même ou le connétable avoit envoyé demander à Henri V quelle somme il comptoit donner pour sa rançon.

Remarquons à ce sujet que les historiens vulgaires adaptent toujours les mêmes circonstances à tous les saits semblables, & qu'on retrouve ces sortes de bravades dans les relations de toutes les batailles, où le petit nombre a triomphé de la multitude.

Au jour marqué, le connétable quitte son poste, descend dans le défilé avec sa gendarmerie; dèslors les François ont perdu tous les avantages du nombre & de la position; des terres naturellement graffes, & détrempées alors par d'abondantes pluies, rendent leur marche pesante & irrégulière; le front de la troupe angloise, palissadé avec soin, brise encore l'impétuosité de leur choc, tandis que les archers anglois, armés à la légère, & libres dans leurs évolutions, tirent sur eux à coup sûr, tantôt en face, à l'abri des palissades, tantôt en flanc du fond des bois où ils se retirent des deux côtés, nouvel avantage qu'ils tirent de leur position. Au contraire l'étroit défilé dans lequel les François se trouvent engages rompt tout ordre dans leur marche & tont concert dans leurs mouvemens. Bientôt ne pouvant plus ni suir ni se désendre, ils ne sont que tomber sons la hache, comme des troupeaux; les Anglois eurent même les mouvemens affez libres pour faire des prisonniers & pour les choisir; ils en firent un grand nombre; mais lorsque par les progrès naturels de la victoire ils furent fortis du défilé & entrés dans la plaine, ils y trouverent l'arrière - garde françoise redoutable à leur petit nombre, ils virent des chevaliers qui se rallioient, des gentilshommes du voisinage qui rassembloient leurs paysans; ils craignirent que la bataille ne recommençât, & que si les prisonniers venoient à être délivrés & à se rejoindre à leurs compagnons, ce second danger ne devînt plus grand que le premier. Dans cette extrémité, Henri V donna l'ordre affreux (sût-il même nécessaire) d'égorger tous les prisonniers. Lorsqu'il eut reconnu que les François ve fongeoient qu'à la retraite, il fit cesser ce carnage.

La bataille d'Azincourt, comme celles de Crécy & de Poitiers, ne fut, de la part des François, qu'une grande déroute & la deroute avoit commencé avec la bataille; c'est ce qu'avoit paru prévoir un officier gallois, nommé David Gaut, que Henri V avoit envoyé reconnoître l'armée françoise & en observer les dispositions, Henri lui demandant à combien d'hommes à-peu-près il croyoit qu'elle pût monter: » Sire, lui répondit froidement ce capitaine, je ne me suis pas trop amusé, à les compter; tout ce que j'ai cru voir en général, c'est que quand nous en aurons tué beaucoup & fait beaucoup de prisonniers, la déroute sera encore

très-forte.

Ce fut la troisième bataille considérable perdue par les François contre les Anglois, dans les mêmes conjonctures, par les mêmes causes, avec la même supériorité de nombre de la part des vaincus, avec la même certitude de vaincre, en s'abstenant seulement de combattre. Edouard

III, le prince moir, Henri V devoient tomber dans nos fers; ce fut le roi Jean, qui tomba dans ceux des Anglois à Poitiers. Philippe de Valois n'échappa qu'avec peine à Crécy; rien ne put échapper à Azincourt, & si l'avis du duc de Berry n'avoit pas prévalu, la mort ou la captivité du roi & du dauphin eût comblé les défastres de la France. Si, à ces trois funestes journées, nous joignons celle de Courtrai, perdue par les François contre les Flamands, en 1302, & quelques autres échecs reçus, foit avant, foit depuis ces époques, toujours par la même précipitation, nous trouverons que cette nation doit toujours être en garde contre sa valeur, & que son tréfor le plus rare est un général prudent. Peut-être aussi trouverons-nous qu'elle a un peu trop négligé les exemples de l'histoire & les leçons de l'expérience.

Les Anglois n'en avoient pas mieux profité; c'étoit pour la troisième fois que leur imprudence les livroit fans asyle & sans ressources, au milieu d'un pays ennemi, à des forces supérieures qui devoient infailliblement les accabler. Ils avoient, comme les François, répété toujours les mêmes fautes, & de plus ils avoient espéré les mêmes fautes de la part de l'ennemi. On ne sait ce qui doit étonner le plus, ou qu'une telle espérance ait pu être conçue, ou qu'elle ait pu être remplie. A la bataille d'Azincourt, prefque tous les princes du fang de France surent tues ou pris; le comte de Nevers & le duc de Brabant, frères du duc de Bourgogne, plus fidèles à leur patrie, moururent pour elle, ainfi que le duc d'Alençon, & Louis de Bourbon, de la branche de Préaux. Le duc de Bourgogne, dans un mouvement d'indignation & de douleur de la mort de ses frères, envoya trop tard, un défi à Henri V, qui répondit que les deux princes avoient été assassinés, pendant la bataille, par les François mêmes; c'étoit fans doute une défaite, & l'on ne voit pas qu'elle eût le moindre fondement. Philippe, comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne, fut inconfolable de la défense que le duc lui avoit faite d'aller partager le fort des autres princes du fang dans cette bataille; il en pleura de dépit, & cinquante ans après il en parloit encore avec amertume. Le duc d'Orléans, le comte d'Eu, dernier prince de la branche d'Artois, le comte de Richemont, de la maison de Bretagne, le comte de Vendôme, le duc de Bourbon furent pris; ce dernier mourut à Londres, après dix - huit ans de captivité.

Par ce fort des princes du fang, on peut juger de la perte des François. Ce fut comme à Crécy & à Poitiers, sur la noblesse que tomba principalement cette perte de dix mille François dont le champ de bataille fut couvert, il y en avoit huit mille de gentilshommes, formant l'élite de ce grand & redoutable corps de la gendarmerie françoise; le connétable d'Albret sut du nombre des morts, ainsi que le maréchal de Heilly, l'amiral Jacques de Châtillon - Dampierre, Jean de 1 Montaigu, archevêque de Sens & chancelier de France, frère du ministre Montaigu, décapité en 1409. Ce prélat, dit un auteur du temps, fut peu plaint, parce que ce n'étoit pas son office. Le maréchal de Boucicaut sut du nombre des prisonniers, qui montoient à quatorze mille, & dont une partie trop confidérable fut égorgée de sang-froid, comme nous l'avons raconté.

Il est bien peu vraisemblable que cette bataille n'ait coûté aux Anglois que quarante hoinmes, comme le prétendent quelques uns de leurs auteurs, puisque le duc d'Yorck y sut tué à côté du roi d'Angleterre, ainsi que David Gaut & le duc de Suffolck; que le duc de Glocestre, frère du roi d'Angleterre, fut renversé d'un coup de massue & que le roi d'Angleterre lui-même couruit risque de la vie à plusieurs reprises. Le duc d'Alençon d'un coup d'épée abattit sa couronne, un autre chevalier avec sa hache d'armés, lui eût sendu la tète, si le casque n'eût affoibli le coup.

Il falloit que la bataille d'Azincourt ressemblat en tout à celles de Crecy & de Poitiers; elle leur reffembla encore par ses suites beaucoup moins sunesses à la France qu'on n'avoit lieu de le craindre. Henri v qui n'avoit combattu que pour s'ouvrir la route de Calais, fembla ne pas chercher d'autre fruit de sa victoire, & n'étoit pas en état apparemment d'en recueillir d'autre, il retourna en Angleterre, & conclut une trève, d'après laquelle deux ans se passèrent sans qu'on vit reparoitre en France aucunes troupes angloises, & il ne tint pas au vainqueur d'Azincourt que ce malheureux royaume ne respirât.

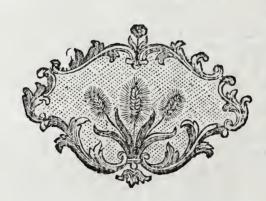
AZOLINI, AZZOLINI, ou AZOLIN, (Decio) (Hist. mod.) Lorsque Christine, après avoir abdiqué la couronne de Suède, vint s'établir à Rome, le pape Alexandre VII lui donna pour gouverner ses affaires le cardinal Azolini, homme aimable & habile. « Ce cardinal qui prit pour elle, dit " M. d'Alembert, un goût que la médisance ou " la calomnie n'a pas épargné, rétablit le déran-» gement qui se trouvoit alors dans les finances » de Christine, tant par ses prosusions, que par » le peu d'exactitude de la Suède à lui payer la pen-» fion dont on étoit convenu. Ce cardinal Azo-" lini resta son ami & son consident jusqu'à sa mort. "Aussi disoit-on, qu'il n'y avoit que trois hommes "qui eussent arraché l'estime de la reine, le "prince de Condé, par son courage, le car-" dinal de Retz, par son esprit, & le cardinal " Azolini, par ses complaisances."

Les complaisances ne lui furent pas infructueuses, Christine le nomma son légataire-universel, mais il ne jouit pas long-temps de ce legs ; il mourut deux mois après Christine, la nuit du 7 au 8 Juin 1689. Son neveu recueillit cette riche fuccession; « ainsi, dit un autre historien de Christine, » un petit gentilhomme de la Marche d'Ancône, de-» vint par un caprice fingulier de la fortune, héritier "d'une reine, fille du grand Gustave."

AZON, AZO PORTIUS, (Hift. litt. mod.) célèbre jurisconsulte de Boulogne, au douzième siècle, nommé le maître du droit & la source des loix, jetta un jour un chandelier à la tête d'un homme contre lequel il disputoit & eut le malheur de le tuer. On lui fit son procès ; Azon qui connoissoit toutes les loix, répétoit sans cesse dans ses interrogatoires, & même seul dans sa prison, ad bestias, ad bestias, voulant indiquer à ses juges la loi ad bestias, de panis, qui ordonne de modérer la peine, lorsqu'il s'agit d'un coupable qui a excellé dans quelque science ou dans quelque art utile. Les juges qui ne favoient pas les loix comme lui, crurent qu'il les insultoit, & non-seulement le condamnèrent à mort, mais le privèrent même de la sépulture, ce qui alors étoit censé ajouter à la peine. Beaucoup d'auteurs traitent cette hiftoriette de fable.

AZPILCUETA. (MARTIN) (Hist. mod.) Il faut avouer que ce savant est très peu connu, & il ne le seroit guères davantage sous le nom de Navarre qu'on lui donna, parce qu'il étoit né dans ce royaume. On disoit cependant de son temps pour vanter l'érudition d'un homme; il

est savant comme Navarre. Ce savant étoit d'ailleurs un homme vertueux; il apprend que Barthélemi Carranza, dominicain, archevêque de Tolède, fon ami, est mis à l'inquisition à Rome, sur des accusations d'hérésie; il part à 80 ans pour l'aller désendre. On lui rendit toute sorte d'honneurs dans fon voyage, & l'histoire lui rendle témoignage qu'il ne perdit rien de sa modestie. On le fixa même à Rome par des places. Le pape Grégoire XIII ne passoit jamais devant sa porte sans le faire appeller, & il restoit quelquesois une heure entière à s'entrenir avec lui dans la rue. Souvent il alloit, accompagné de plusieurs cardinaux, lui rendre visite & le consulter sur divers objets. Navarre, (nous l'appellons de ce nom, plus aife à retenir que l'autre) donnoit beaucoup aux pauvres, & étoit tellement accoutumé à n'en pas resuser un seul, qu'on dit que sa mule s'arrêtoit d'elle - même, dès qu'elle appercevoit un mendiant. Il mourut à Rome, en 1586, âgé de 92 ans; ses œuvres ont été imprimées en six volumes in-fol. à Lyon, en 1597, à Venise en 1602. Il étoit oncle matérnel de Saint François de Sales.



BAA

DAART, (PIERRE) (Hist. mod.) le Virgile de la Flandre, au moins quant aux géorgiques, a fait des géorgiques flamandes, estimées.

BAASA, (Hist. des Juiss.) fils d'Ahias, tua Nabad, fils de Jeroboam, roi d'Israël, s'empara de son trône & extermina toute la samille royale. Le prophète Jehu lui ayant reproché son idolâtrie, il le fit mourir. Baasa fit la guerre au roi de Juda, & mourut après un règne de vingt-quatre ans,

l'an du monde 3074. (A. R.)

BABELOT, (Hist. de Fr.) Dans le temps des guerres civiles & religieuses sous Charles IX, le duc de Montpensier, celui qui dans la suite devint beau-srère des Guises, se distinguoit par son zèle persécuteur contre les huguenots. Quand ils tomboient entre ses mains à la guerre, il faisoit pendre tous les hommes, il livroit toutes les femmes à la prostitution. Il sut surnommé le Bon.

Sa formule de condamnation pour les hommes, étoit : Je vous recommande à M. Babelot ; ce M. Babelot étoit un cordelier qui devoit les consesser. Pour les femmes: Jevous recommande à mon Guidon Montoiron. Il n'appartient qu'à Brantôme de peindre ce terrible Montoiron. (Bran. hom. illust. art. Montpensier.)

BABIN, (FRANÇOIS) (Hist. mod.) C'est le nom du rédacteur des consèrences d'Angers, livre de théologie estimé. Il étoit chanoine & grand-vicaire d'Angers, né en 1657, mort le 19 décembre 1734.

BABILUS, (Hist. rom.) astrologue du temps de Néron. Suetone rapporte que cet empereur, effrayé de l'apparition d'une comète, consulta Babilus, qui convint que la comète étoit menaçante, mais qui assura que l'empereur pouvoit détourner sur les plus illlustres têtes de l'état le malheur dont elle se menaçoit. Ce fut le prétexte, peut être la cause d'une persécution cruelle contre les principaux sénateurs. Il est impossible de faire un plus détestable abus de la sausse science, plus à craindre encore que l'ignorance, parce qu'elle est plus accréditée.

BABOU, (PHILIBERT) (Hist. de Fr.) argentier & maître-d'hôtel du roi François I, eut un fils, (Jean Babou de la Bourdaissere) maître général de l'artillerie, & un autre, cardinal.

BABYLAS, (SAINT) (Hist. ecclés.) évêque d'Antioche, resusa, dit-on, l'entrée de son église à l'empereur Philippe à cause de l'assassinat de l'empereur Gordien, son pupille. Dans la persécution de l'empereur Dèce, il sut emprisonné pour la foi, & mourut en prison, l'an 251, de J. C. Il voulut être enterré avec ses sers.

BACCALAR - Y - SANNA , Voyez PHILIPPE (dom Vincent, marquis de Saint.) Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

BAC

BACCHINI, (BENOîT) (Hist. mod.) favant bénédictin du Mont - Cassin, auteur d'un journal de littérature & d'un ouvrage intitulé : De sistrorum siguris ac différentia. Son plus beau titre est que le fameux marquis Maffei se glorisioit d'être son disciple; né le 31 août 1651, mort le 1 septembre

BACCHIUS & BITHUS, (Hist. rom.) deux célèbres gladiateurs du temps d'Auguste, parsaitement égaux en âge & en force; ils ne purent jamais avoir d'avantage l'un sur l'autre & se tuèrent l'un l'autre en même temps, de-là le proverbe :

Bithus contra Bacchium,

Uti non Compositi melius cum Bitho Bacchius.

dit Horace, fat. 7. liv. 1.

BACCHYLIDE, (Hift. anc.) célèbre poëte lyrique, Grec, de l'île de Cée, dont il ne reste que des fragmens. On a retenu de lui cette maxime: Que la chasteté est le plus grand ornement d'une belle

vie. Il vivoit vers l'an 452, avant J. C.
BACCIO ou BACCIUS, (ANDRÉ) (Hist. mod.)
premier médecin du pape Sixte-Quint. On a de lui quelques ouvrages favans. 1º. De Thermis, libri 7 in - fol. Venise, 1571, 1588 & Padone 1711.

2º Tabula simplicium medicamentorum, Rome 1577,

3°. De venenis & antidotis. Rome 1586, in-4°.

4°. De gemmis ac lapidibus pretiosis in S. scripturâ relatis. Rome 1587, in-8°.

5°. De naturali vinorum historiâ. Rome, 1596; in-fol. livre rare.

BACHA, PASCHA, on PACHA, subst. m. (Hist. mod.) officier en Turquie. C'est le gouverneur d'une province, d'une ville, ou d'un autre département; nous disons le bacha de Babylone, le

bacha de Natolie, le bacha de Bender, &c. Dans les bachas font compris les beglerbergs; & quelquesois les sangiachegs, quoiqu'ils en soient quelquefois distingués, & que le nom de bacha se donne proprement à ceux du secondordre; c'està-dire, à ceux devant qui l'on porte deux ou trois queues de cheval, qui sont les enseignes des Turcs; d'où vient le titre de bacha à trois queues. Ceux-ci sont appelles beglerbegs, & les sangiachegs ne sont porter devant eux qu'une queue de cheval attachée au bout d'une lance. Voyez Beglerbeg & SANGIAC.

Le titre de bacha se donne aussi par politesse aux courtisans qui environnent le grand-seigneur à Constantinople, aux officiers qui servent à l'armée, & pour ainst dire, à tous ceux qui sont quelque figure à la cour ou dans l'état.

Le grand seigneur confie aux bachas la conduite des armées; & pour lors on leur donne quelquesois le titre de seraskier ou de bach-bog; c'est-à-dire, général, parce qu'ils ont sous leurs ordres d'autres bachas. Comme on ne parvient communément au titre de bacha que par des intrigues, par la faveur du grand visir ou des sultanes, qu'on achète par des présens confidérables, il n'est point d'exactions que ces officiers ne commettent dans leurs gouvernemens, soit pour rembourser aux Juiss les sommes qu'ils en ont empruntées, foit pour amasser des trésors dont souvent ils ne jouissent pas long-temps & qu'ils ne transmettent point à leur samille. Sur un léger mécontentement, un soupçon, ou pour s'approprier leurs biens, le grand feigneur leur envoye demander leur tête, & leur unique réponse est d'accepter la mort. Leur titre n'étant pas plus héréditaire que leurs richesses, les enfans d'un bacha traînent quelquesois leur vie dans l'indigence & dans l'obscurité. On croit que ce nom de pascha vient du Persan pait schats, qui signisse pie de roi, comme pour marquer que le grand-seigneur a le pié dans les provinces où ses bachas le représentent. Cependant ce titre n'est en usage qu'en Turquie; car en Perse on nomme émirs ou kams les grands - feigneurs & les gouverneurs de province. (G)

BACHAUMONT, (FRANÇOIS LE COIGNEUX DE) (Hist. mod.) conseiller-clerc au parlement de Paris, fils d'un président à mortier, cabala d'abord au parlement avec le cardinal de Retz, vécut ensuite en épicurien aimable, & mourut dévot, disant qu'un honnête homme doit vivre à la porte de l'église & mourir dans la sacristie.

On connoît ce fameux voyage, Qui du plus charmant badinage-Fut la plus charmante leçon.

mais on ne sait pas quelle est la part qui en revient à Bachaumont, & quelle est celle qui appartient à Chapelle. On a cru que le couplet:

Sous ce berceau qu'amour exprès, &c.

pouvoit être de Bachaumont, parce qu'il n'est pas du ton ordinaire de Chapelle; mais il y a bien de l'arbitraire dans ces sortes de conjectures. Bachaumont, n'e en 1624, mourut en 1702.

BACHELIER, f. m. (Hist. mod.) dans les écrivains du moyen âge, étoit un titre qui se donnoit, ou à ceux d'entre les chevaliers qui n'avoient pas affez de bien ou affez de vassaux pour faire porter devant eux leurs bannières à une bataille, ou à ceux même de l'ordre des Bannerets, qui, a'ayant pas encore l'âge qu'il falloit pour déployer leur propre bannière, étoient obligés de marcher à la guerre, sous la bannière d'un autre. Cambden & d'autres définissent le bachelier, une per-

fonne d'un rang moyen entre un chevalier & un écuyer, moins âgé & plus récent que celui - là, mais supérieur à celui-ci. D'autres veulent que le nom de bachelier ait été commun à tous les degrés compris entre le simple gentilhonme & le baron.

Quand l'amiral n'étoit ni comte ni baron, il étoit nommé bachelier, « & il est à noter que quand » l'amiral va par le pays pour assembler vaisseaux » de guerre, ou pour autre affaire du royaume, » s'il est bachelier, il recevra par jour quatre che» lins sterlins; s'il est comte ou baron, ses gages » feront à proportion de son état & rang ».

Le titre de bachelier se donnoit plus particulièrement à tout jeune homme de condition qui saisoit sa première campagne, & qui recevoit en consé-

quence la ceinture militaire.

BACHELIER, signifioit encore celui qui dans le premier tournois où il eût jamais combattu, avoit

vaincu quelqu'un.

On disoit anciennement bacheliers au lieu de bas chevaliers, parce que les bacheliers sormoient le plus bas ordre de chevaliers; ils étoient au-dessus des bannerets.

On appelle maintenant ceux-ci equites aurati, à cause des éperons qu'on leur met lors de leur

réception.

D'abord cette dignité ne se donnoit qu'aux gens d'épée: mais dans la suite on la conséra aussi aux gens de robe longue. La cérémonie en est extrêmement simple. L'aspirant s'étant mis à genoux, le roi le touche doucement d'une épée nue, & dit: sois chevalier, au nom de Dieu; & après: Avance, chevalier.

BACHELIER, est encore un terme dont on sefert dans les universités pour désigner une personne qui a atteint le baccalaureat, ou le premier degré dans les arts libéraux & dans les sciences.

C'est dans le treizième siècle que le degré de bachelier a commencé à être introduit par le pape Grégoire IX, mais il est encore inconnu en Italie. A Oxsord, pour être reçu bachelier ès-arts, il saut y avoir étudié quatre ans; trois ans de plus pour devenir maître ès-arts, & sept ans encorepour être bachelier en théologie.

A Cambridge, il saut avoir étudié près de quatre ans pour être sait bachelier ès-arts, & plus detrois ans encore avant que d'être reçu maître, & encore sept ans de plus pour devenir bachelier en théologie. Il ne saut avoir étudié que six ans en droit pour être reçu bachelier de cette saculté.

A Paris, pour passer bachelier en théologie, il faut avoir étudié deux ans en philosophie, trois ans en théologie, & avoir soutenu deux examens, l'un sur la philosophie, & l'autre sur la première partie de la somme de Saint Thomas, qui comprend les traités de Dieu, & des divins attributs de la Trinité & des anges. Ces deux examens doivent se saint à un mois l'un de l'autre, devant quatre docteurs de la faculté en théologie, tirés aux

fort, avec croit de suffrage. Un seul mauvais billet ne laisse au candidat que la voie de l'examen public qu'il peut demander à la faculté. S'il se trouve deux suffrages défavorables, il est resusé fans retour. Lorque les examinateurs sont unanimement contens de sa capacité, il choisit un président à qui il sait signer ses thèses; & quand le syndic les a visées & lui a donné jour, il doit les soutenir dans l'année, à compter du jour de son second examen. Dans quelques-unes des écoles de la faculté, c'est-à-dire, des collèges ou des communautés qui sont de son corps, cette thèse roule fur les mêmes traités théologiques, qui ont servi de matière à ce second examen, & on la nomme tentative. Le président, quatre bacheliers en licence, & deux bacheliers amis, y disputent contre le répondant; dix decteurs qu'on nomme censeurs y affistent avec droit de suffrage; les bacheliers de licence l'ont aussi, mais pour la sorme, leurs voix n'étant comptées pour rien. Chaque censeur a deux billets, l'un qui porte sufficiens & l'autre insapax. Un seul suffrage contraire suffit pour être refusé. Si le candidat répond d'une mamière satisfaisante, il va à l'atsemblée du premier du mois, qu'on nomme prima mensis, se présenter à la faculté devant laquelle il prête serment. Ensuite le bedeau lui délivre ses lettres de baccalaureat, & il peut se préparer à la licence.

On distingue dans la faculté de théologie de Paris deux sortes de bacheliers : savoir bacheliers du premier ordre, baccalaurei primi ordinis; ce sont ceux qui sont leur cours de licence; & ceux du second ordre, baccalaurei secundi ordinis; c'est-àdire, les simples bacheliers qui aspirent à saire leur licence, ou qui demeurent simplement bacheliers. L'habit des uns & des autres, est la foutane, le manteau long, & la sourrure d'hermine dou-

blée de soie noire.

Pour passer bachelier en droit à Paris, il saut l'avoir etudié deux ans, & avoir foutenn un acte dans les formes. Pour être bachelier en médecine, il saut, après avoir été quatre ans maître ès-arts dans l'université, faire deux ans d'étude en médecine & subir un examen, après quoi on est revêtu de la sourrure pour entrer en licence. Dans l'université de Paris, avant la fondation des chaires de théologie, ceux qui avoient étudié six ans en théologie étoient admis à faire leurs cours, d'où ils étoient nommés baccalarii cursores: & comme il y avoit deux cours, le premier, pour expliquer la bible pendant trois années confécutives, le fecond, pour expliquer le maître des sentences pendant une année, ceux qui faisoient leur cours de la bible étoient appellés baccalarii biblici; & ceux qui étoient aux sentences ; baccalarii sententiarii. Ceux , enfin, qui avoient achevé l'un & l'autre étoient qualifies baccalarii formati ou bacheliers formés.

Il est sait mention encore de BACHELIERS D'É-GLISE, baccalarii ecclesiæ, l'évêque avec ses chanoines & bacheliers, cum consilio & consensu omnium

canonicorum suorum & baccalariorum. Il n'y a guère de mot dont l'origine soit plus disputée parmi les critiques, que celui de bachelier, baccalarius ou baccalaureus; Martinius prétend qu'on dit en latin baccalaureus, pour dire, bacca laurea donatus, & cela par allusion à l'ancienne coutume de couronner de laurier les poëtes, baccis lauri, comme le sut Pétrarque à Rome, en 1341. Alciat & Vivès font encore de ce sentiment : Rhenanus aime mieux le titer de baculus ou bacillus, un bâton, parce qu'à leur promotion, dit il, on leur mettoit en main un bâton, pour marquer l'autorité qu'ils recevoient, qu'ils avoient achevé leurs études, & qu'ils étoient remis en liberté; à peu près comme les anciens gladiateurs, à qui l'on mettoit à la main un bâton pour marque de leur congé; c'est ce qu'Horace appelle rude donatus. Mais Spelman rejette cette opinion, d'autant qu'il n'y a point de preuve qu'on ait jamais pratiqué cette cérémonie de mettre un bâton à la main de ceux que l'on créoit bacheliers; & d'ailleurs cette étymologie conviendroit plutôt aux licenties qu'aux bacheliers, qui sont moins censés avoir combattu qu'avoit sait un premier essai de leurs sorces, comme l'insinue le nom de tentative que porte leur thèse.

Parmi ceux qui soutiennent que les bacheliers militaires sont les plus anciens, on compte Cujas, qui les sait venir de buccellarii, sorte de cavalerie fort estimée autresois; Ducange qui les tire de baccalaria, forte de fiess ou de fermes qui contenoient plusieurs pièces de terre de douze acres chacune, ou de ce que deux bœufs pouvoient labourer. Selon lui les pussesseurs de ces baccalaria étoient appelles bacheliers. Enfin Caseneuve & Hauteserre sont venir bachelier de. baculus, on baccillus, un bâton, à cause que les jeunes cavaliers s'exerçoient au combat avec des bâtons, ainsi que les bacheliers dans les universités s'exercent par des disputes. De toutes ces étymologies la première est la plus vraise blable, puisqu'il n'y a pas encore long-temps que dans l'université de Paris la thèse que les aspirans à la maîtrife ès-arts étoient obligés de foutenir, s'appelloit l'acte pro laurea artium. Ainsi de bacca lauri, qui signifie proprement le fruit ou la graine de laurier, arbre consacré de tout temps à être le symbole des récompenses accordées aux favans, on a fait dans notre langue bach lier pour exprimer un étudiant qui a déja mérité d'être couronné. (G)
BACHET. Voyez MEZIRIAC.

BACON, (Hist. mod.) Deux hommes ont fur-tout illustré ce nom. 1°. Roger BACON. L'efprit du temps condamna Roger Bacon à être théologien, grammairien, à étudier toutes les langues, à cultiver toutes les sciences, c'est-à-dire à les effleurer toutes, pendant que la nature l'avoit fait pour perfectionner la physique & les mathématiques, & pour créer la saine philosophie. Cet. homme plus supérieur encore au treizième siècle, que Gerbert ne l'avoit été au dixième, sut pourtant en.

Ttt 2

"I'Italie n'étant point unie sous un seul gouvernement, & étant rassassée peut-être de cette gloire littéraire qu'elle a posséée dans les temps anciens & modernes, a trop négligé l'honneur d'avoir donné naissance à un si grand homme; " (observons que le reproche est doux, elle a été jusqu'à le persécuter & le sorcer à une rétractation plus humiliante pour les juges que pour Galilée) « au lieu, poursuit M. Hume, que l'esprit national qui domine parmi les Anglois, leur sait prodiguer à leurs meilleurs écrivains, parmi lesquels ils plancent Bacon, des louanges & des acclamations qui peuvent souvent paroître, ou partiales ou excessives. " M. de Leyre a donné en srançois une excellente Analyse de la philosophie de Bacon, en deux volumes in-12.

BACOUE, (Léon) (Hist. litt. mod.) le seul huguenot converti que Louis XIV ait fait évêque. Il le sut de Glandève en 1672, & de Pamiers en 1685. Il étoit cordelier ou récollet, il eut l'obligation de l'épiscopat au duc de Montausser, qui demanda & obtint pour lui cette récompense d'un poème latin consacré à l'institution du prince, élève de Montausser, & de Bossuet. Dans ce poême intitulé: Delphinus, seu de primâ principis institutione, l'auteur prend le jeune prince, comme

il dit :

Ipfà genitricis ab alvo.

Le poëme contient un juste éloge du gouverneur; il falloit, dit-il, que la cour connût:

Quantus eras, quantâque penu sub fronte modestâ Condat inexhaustos animus virtutis honores.

Bacoue mourut le 13 janvier 1694, âgé, felon les uns, de 86 ou 87 ans; felon les autres de 94. BACOTI, f. f. (Hist. mod.) nom que les peuples du Tonquin donnent à la grande magicienne, pour laquelle ils ont une extrême vénération, & qu'ils consultent outre les deux sameux devins, le Taybou & le Toy-plouthouy. Lorsqu'une mère, après la mort de son ensant, veut savoir en quel état est l'ame du défunt, elle va trouver cette estrate de Sybille, qui se met aussi-tôt à battre son tambour, pour évoquer l'ame du mort; elle seint que cette ame lui apparoît & lui sait connoître si elle est bien ou mal: mais pour l'ordinaire elle annonce, à cet égard, des nouvelles consolantes. Tavernier, voyage des Indes. (G)

BADAW ou BADAUT, (Hist. mod.) les Parisiens qui saisoient un grand commerce par eau, surent ainsi appellés: en Celtique badaw signisie hommes de bateanx, hommes de vaisseaux.

La ressemblance de ce mot avec celui de badaut, autre terme de la même langue qui signifie un sot, un niais, l'a sait consondre avec ce dernier; & on en a sait un sobriquet aussi saux qu'injurieux pour les habitans de la capitale. Dissert. de M. Bullet, pag. 32, 1771. (C)

BADE, (Hist. d'Allemagne.) nom d'une ancienne & illustre maison souveraine d'Allemagne dans la Souabe, on distingue surtout dans cette maison deux branches considérables; celle de Bade-Baden, branche ainée, & celle de Bade-Dourlach, branche cadette. De cette maison, & de la branche aînée, étoit le sameux prince Louis de Bade, l'un des meilleurs généraux de l'empereur Léopold: ce sut lui qui, le 19 août 1691, gagna contre les Turcs la sameuse bataille de Salar kemen, célébrée par Rousseau,

Il avoit, dès l'année 1688, préparé & fecondé la prife de Belgrade, exploit de l'électeur de Bavière, par deux autres victoires remportées fur les Turcs près de Paffarowitz au bord de la Morave,

& sous les murs de Nissa.

Eelgrade affujertie à leur joug tyrannique,
Regrette encore ce jour où le fer germanique
Reuversa leur croissant du haut de ses remparts,
Et de Salankemen les plaines infectées,
Sont encore humectées

Du fang de leurs foldats sur la poussière épars.

Moins heureux contre les François, il avoit été vaincu par le maréchal de Créquy en 1678; il le sur le 14 octobre 1702 à Fredelingue par le maréchal de Villars; il prit sa revanche, en sorçant, le 28 septembre 1705, les lignes d'Haguenau que le maréchal de Villars ne se trouva pas alors en état de désendre.

Le prince Louis de Bade mourut le 14 janvier 1707 dans sa cinquante-deuxième année, pouvant encore persectionner ses talens & ajouter à sa

gloire.

BADIUS, (Josse) en latin, Joducus Badius Ascensius (Hist. litt. mod.) imprimeur & savant célèbre des quinzième & seizième siècles. Son surnom d'Ascensius vient de ce qu'il étoit né dans le bourg d'Assche, près de Bruxelles, & tous ses noms ont la terminaison latine, parce que c'étoit alors l'usage parmi les savans. Ce sut Robert Gaguin, dont il avoit imprimé à Lyon l'histoire de France, qui le fit venir dans la capitale. L'imprimerie qu'il établit à Paris sut célèbre, (Prælum ascensianum) il en sortit de bonnes éditions des auteurs classiques latins avec des explications & des notes favantes de Badius lui-même; il publia aussi plusieurs livres de sa composition; en voici les titres : Psalterium B. Maria, (ce pseautier étoit en vers) Epigrammatum liber, Navicula stultarum mulierum, De Grammatica, De conscribendis epistolis, Vita Thomæ à Kempis.

Erasme avoit beaucoup à se louer de l'amitié du savant Budée, de l'empressement sincère & géréreux avec lequel Budée avoit tout fait pour l'attirer & le fixer en France, & pour lui ménager la faveur de François I. Erasme se permit un parallèle peut-être plus déplacé qu'injuste, entre Budée & l'imprimeur Badius, il parut même à quelques-uns

avoir donné la préférence au dernier. Ce parallèle excita dans la république des lettres une rumeur affez défobligeante pour Badius. On s'éleva de toutes parts contre Erasine: quel motif l'avoit sait parler? étoit-ce amitié pour Badius? étoit-ce jalousie contre Budée? Tous les gens de lettres, dont Budée étoit le biensaiteur, surent indignés, & Tusan, quoiqu'admirateur d'Erasine, sit à ce sujet une épigramme qui n'est que trop bonne:

Desine mirari quare postponat Erasmus

Budaum Badio, plus savet ille pari.

» Ne foyez point surpris qu'Erasme présère Ba-» dius à Budée, il savorise son semblable «.

Longueil avoit aussi fait un parallèle', mais entre Erasme & Budée, deux hommes beaucoup plus faits pour être comparés. Longueil s'étonnoit, dans ce parallèle, que François I donnât la présérence à Erasme sur Budée.

"Le roi, répondit modestement Erasme, ne "m'a point donné la présérence, il n'a voulu que "réunir deux amis. Le plus grand honneur qu'on "puisse me saire est de me mettre à la suite de "Budée; je suis trop loué dans votre parallèle, "il ne l'est pas assez«.

Tout cela, en pareil cas, est plus aisé à écrire qu'à penser; Longueil crut s'appercevoir qu'Erasme conservoit quelque ressentiment de son parallèle; Budée en estet n'est connu aujourd'hui que des savans, la gloire d'Erasme est bien plus étendue. Erasme, de son côté, put voir que Budée avoit été blessé d'être mis en comparaison avec Badius. Le résroidissement sut sensible, Budée devint aigre, & se prêta de mauvaise grace aux réparations qu'Erasme voulut lui faire. Les expressions dures & ossensibles avec cette inscription: Budée jusqu'à présent ami d'Erasme, lui dit pour toujours adieu.

Si Erasme avoit eu le premier tort, il eut le mérite de le réparer, il répondit à cette cruelle lettre : Quoique puisse dire & faire Budée, Erasme sera toujours son ami. C'est la belle réponse de Curiace à Horace dans Corneille:

Albe vous a nommé, je ne vous connois plus. --Je vous connois encore, & c'est. ce qui me tue.

Erasme joignit les effets aux paroles & dans une nouvelle édition du Cicéronien, il supprima ce parallèle entre Badius & Budée qui avoit excité tant d'orages, & qui pour avoir flatté un instant Badius, sur pour lui une source trop séconde de désagrémens. Ces légers nuages qui s'étoient élevés jusqu'au trône de François I, & qui lui avoient déplu, parce qu'il s'agissoit d'Erasme qu'il admiroit & de Budée qu'il aimoit, se dissipérent insensiblement, n Je ne suis point réconcilié avec Budée

écrivoit Erasme à Egnatius, » je n'ai jamais cessé » un moment de l'aimer.

Badius tira au moins de cette querelle, l'avantage d'une augmentation de célébrité. Il mourut à Paris vers l'an 1536: il avoit époufé la fille de Jean Treschel, imprimeur à Lyon. Son fils Conrad Badius, devenu calviniste, su imprimeur & auteur à Genève; ses deux sœurs, filles de Jodocus, épousèrent, l'une Michel Vascosan, l'autre Robert Etienne, noms à jamais célèbres par l'imprimerie & l'érudition.

BAGNI, (le cardinal JEAN FRANÇOIS) (Hist. mod.) ce prélat employé dans plusieurs assaires importantes par les papes Clément VIII, Grégoire XV, & Urbain VIII, a une sorte de célébrité qu'il doit aux éloges des gens de lettres, & à l'avantage d'avoir eu Naudé pour bibliothécaire, il étoit d'une samille distinguée de Florence, né en 1565, mort le 24 juillet 1641.

BAGOAS, (Hist. anc.) c'est le nom de deux eunuques sameux, l'un égyptien, l'autre persant. Le premier devint d'abord régicide par superstition. Artaxercès Ochus, roi de Perse, dont il étoit le savori, le ministre & le général, ayant tué & mangé le bœus Apis, Bagoas ne put lui pardonner cette prosanation, il l'empoisonna, & mit sur le trône le plus jeune des sils de ce prince, nommé Arsès, mais ne l'ayant pas trouvé assez dispose à se laisser gouverner, il le sit assassiner, & m ta fa place Darius Codomanus, dont il voulut se désaire comme d'Arsès, & par la même raison; mais Darius le prévint & le sit mourir lui-même, vers l'an 336, avant J. C.

L'autre BAGOAS est connu pour avoir été l'eunuque savoir d'Alexandre, & pour avoir sait condamner à mort, sur la déposition de témoins subornés, un seigneur Persan, nommé Orsines, descendu de Cyrus, qui avoit traité cet eunuque de concubine.

BAGUETTE NOIRE, (Histoire moderne.) l'huissier de la baguette noire, c'est le premier huissier de la chambre du roi d'Angleterre, appellé dans le livre noir, lator virgæ nigræ & hastiarius; & ailleurs, virgi-bajulus. Sa charge est deporter la baguette devant le roi à la sète de saint George à Windsor. Il a aussi la garde de la porte de la chambre du chapitre, quand l'ordre de la Jarretière est assemblé; & dans le temps que le parlement tient, il garde la chambre des pairs. Sa marque est une baguette noire, qui a un lion d'or à l'extrémité. Cette baguette est en Angleterre une marque d'autorité, comme les masses le sont en d'autres pays. (G)

BAJAZET, (Hist. des Turcs.) c'est le nom de deux empereurs Turcs, nous ne distinguerons ici que le premier, qui est le plus célèbre dans l'histoire, & dont la destinée est une leçon pour les conquérans. Il succèda en 1389, à son père a Amurat I, & comme les vastes projets de conquête auxquels il alloit se livrer, devoient le tenirsouvent. & long-temps éloigné de ses états a ill.

craignit que pendant son absence, ses sujets ne missent Jacob, son srère, sur le trône; il le sit étrangler, & introduisit ou consirma, par cet exemple, l'usage de cette précaution dénaturée. Chalcondyle dit que cet usage étoit déjà établi parmi les princes de sa nation.

Quoi qu'il en soit, la rapidité de ses conquêtes le fit surnommer l'Eclair. En 1391, 1392 & 1393, il enleva aux chrétiens la Bulgarie, la Macédoine, la Thessalie; ses succès en Asie ne surent ni moins prompts ni moins considérables. La terreur de son nom se répandit par-tout & ne fit que lui fusciter plus d'ennemis. En Europe, l'empereur des Grecs, Manuel Paléologue, & le roi de Hongrie, Sigifinond, qui fut depuis empercur d'Occident, firent une ligue, & proposèrent une croisade contre Bajazet. La France se joignit à eux, & Jean, comte de Nevers, qui sut depuis le cruel duc de Bourgogne Jean, leur mena un secours de deux mille gentilshommes d'élite. Bajazet vint à leur rencontre & gagna sur eux, en 1396, la bataille de Nicopolis en Bulgarie. Il alla enfuite mettre le siège devant Constantinople, qui ne devoit tomber sous la puissance des Turcs que vers le milieu du siècle suivant, & qui ne devoit céder qu'à Mahomet II. Le maréchal de Boucicaut eut l'honneur d'en saire lever le siège à Bajazet, à qui les princes Asiatiques avoient de leur côté suscité un nouvel ennemi, plus redoutable que tous les autres; c'est le célèbre Tamerlan, roi des Tartares. Bajazet, enivré de ses succès, ne comprit pas d'abord combien cet autre conquérant méritoit d'être ménagé; il reçut avec mépris une ambassade que Tamerlan lui avoit envoyée; il fallut en venir aux mains, & Bajaget perdit la bataille, près d'Angouri ou Ancyre, en 1402. Mustapha, son fils aîné, sut tué dans la bataille, Bajazet fut fait prisonnier. Il parut devant son vainqueur la confusion sur le visage & la rage dans l'ame; on dit, que Tamerlan lui demanda comment il l'auroit traité s'il l'avoit vaincu; (c'étoit en quelque sorte le rendre maître de son sort) & que Bajazet, emporté par sa sureur & mettant une grandeur séroce à braver son ennemi jusques dans son triomphe, lui répondit : Je t'aurois enfermé dans une cage de fer. C'étoit prononcer son arrêt, & cet arrêt fut exécuté contre Bajaget. Suivant divers auteurs que Racine a suivis, la semme de cet empereur tomba aussi entre les mains de Tamerlan & sut traitée en captive, & c'est depuis ce temps que les empereurs des Turcs ont rarement voulu se marier.

Oui, je sais que depuis qu'un de vos empereurs, Bajazet, d'un barbare éprouvant les fareurs, Vit au char du vainqueur son épouse enchaînée, Et par toute l'Asse à sa suite traînée, De l'honneur Ottoman ses successeurs jaloux, Ont daigné rarement prendre le nom d'époux.

On dit que Bajazet se cassa la tête de désespoir contre les barreaux de sa cage en 1403.

Cette avanture de Bajazet & de Tamerlan a beaucoup de ressemblance avec celle de Valérien & de Sapor, & peut-être les circonstances ont-elles été bien altérées dans l'une & dans l'autre histoire. M. Petis de la Croix, qui se sonde sur les auteurs arabes & persans, prétend que Bajazet mourut d'apoplexie dans le camp de Tamerlan, & il n'est pas trop vraisemblable non plus, que Sapor ait eu la lâche barbarie de faire écorcher vif un empereur fon prisonnier, après s'être servi de son corps comme d'un marche-pied pour monter à cheval. La févérité de Tamerlan à l'égard de Bajazet, est plus motivée par la réponse de celui-ci à la question de Tamerlan; mais il n'est guère vraisemblable que Bajazet ait sait cette réponse à une question qui lui ouvroit une voie de salut; il eût plutôt repondu comme Porus à Alexandre, en roi.

Au reste, ce Tamerlan n'étoit pas si barbare. Avant de marcher contre Bajazet, il lui avoit envoyé une ambassade, avec des propositions de paix. La question qu'il lui sit après l'avoir vaincu & l'avoir sait prisonnier, paroissoit tendre à le rendre l'arbitre de son sort, & il ne manquoit point de philosophie, s'il est vrai que plaisantant sur ce qu'il étoit boîteux & son ennemi borgne, il ait dit : Qu'est-ce donc que ces grands empires de la terre qui passent si facilement d'un borgne à un boîteux?

BAIF: (LAZARE & JEAN-ANTOINE) (Hift. mod.) Les commencemens en tout genre sont si intéres-sans, que ce nom de Baif a une sorte de célébrité; c'est un mauvais poëte, mais c'est un des pères de notre poésie : il étoit contemporain, ami & compagnon d'études de Ronsard; il eut à-peu-près les mêmes défauts avec moins de talent : il voulut introduire dans les vers françois la mesure des vers grecs & latins, tentative plusieurs sois hasardée sans succès. Il devroit être plus connu pour avoir été le premier qui ait établi à Paris une espèce d'académie de musique; ses concerts parurent une nouveauté si heureuse & si intéressante, que Charles IX & Henri III se saisoient un plaisir d'y assister. Baif avoit vraisemblablement apporté cet art d'Italie, où il étoit né à Venise pendant l'ambassade de Lazare Baif, son père, consciller au parlement, puis maître des requêtes & pourvu de plusieurs abbayes. Lazare étoit aussi un homme de lettres, c'étoit sur-tout un savant : nous avons de lui deux doctes traités; l'un De re vestiarià, & l'autre De re navali. François I. felon son usage d'employer par preférence des gens de lettres dans les affaires, l'envoya ambaffadeur à Venise en 1530. Jean-Antoine, dont nous venons de parler, y naquit en 1532; il n'étoit que fils naturel de Lazare. Celui-ci était d'une samille noble. Lazare mourut en 1545, Jean-Antoine en

BAILLET, (ADRIEN) (Hift. litt. mod.) favant vertueux, né le 13 juin 1649 à la Neuville, vil-

lag**e**

lage près de Beauvais, fut élevé par des cordeliers dont le couvent étoit voisin de ce village. Il prit chez eux le goût de la retraite qu'il porta depuis dans le monde: il fut tenté de suivre à la Trappe un frère qui s'étoit jetté dans cette solitude austère; on crut que ses connoissances & ses talens pourroient être utiles, & les supérieurs ecclésiastiques (car il étoit engagé dans les ordres) opposèrent en lui à ce goût de retraite, le goût non moins dominant de l'étude, & le désir de servir l'église; il fut vicaire d'une petite paroisse, après avoir été régent d'une petite classe; il eut encore quelques autres emplois dont aucun ne le mettoit à sa place; enfin le savant Godefroy Hermant, chanoine de l'églife de Beauvais, dont par reconnoissance il a écrit la vie, presenta Baillet à M. le président de Lamoignon, qui lui consia ce qu'il avoit de plus cher au monde, ses sils à élever, sa bibliothèque à enrichir; dès-lors la destinée de Baillet fut fixée; il passa vingt-six aus ensermé dans cette bibliothèque, uniquement occupé de ses devoirs, ne vivant que pour son élève & pour ses livres, solitaire au milieu du monde, sobre & srugal au sein de l'abondance, se prêtant à la société sans en prendre les mœurs, sans en connoître la dissipation. Quoique Baillet vivant toujours éloigné des hommes, n'excitat point leurs passions, & qu'ils n'excitassent point les siennes, la persécution alla le chercher jusques dans sa retraite; il sut dénoncé à la Sorbonne & à l'archevêque comme ennemi de la superstition. Il l'étoit en effet, & c'étoit par amour pour la religion; à la sagacité de Bayle, à sa hardiesse, sans sa témérité, il joignoit les lumières & la piété des Tillemonts & des Fleuris ; il ignora les dispositions, les intrigues qui avoient présidé à ces mouvemens secrets; il plaignit l'erreur & le faux zèle, & ne voulut pas voir l'envie cachée sous ce masque.

On prétend que les Jésuites le persécutèrent même dans son bienfaiteur, qu'ils ne purent pardonner à un magistrat élevé chez eux, d'avoir donné son fils à élever à un homme tel que Baillet, & qu'ils eurent assez de crédit pour l'empêcher de parvenir à la première présidence comme son

père.

Baillet fit pour l'érudition ce que Descartes avoit fait pour la philosophie, il la purgea de préjugés & d'erreurs; & plus réservé que Descartes, il n'eut pas l'inconséquence de bâtir des systèmes chimériques, après avoir détruit les chimères & décrié les systèmes; il appliqua aux recherches historiques ces deux grands principes de toute philosophie & de toute critique, le doute & l'examen; il adopta la règle de ne regarder comme certain que ce qui est évident ou démontré; il fixa les bornes du vrai & du vrai-semblable, de la science & de l'opinion; il apprit à distinguer ce qu'on fait, de ce qu'on croit, & ce qu'on peut croire, de ce qu'on doit seulement présumer; il apprit à ne rien admettre, à ne rien rejetter sans motif,

Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

à peser les témoignages, à calculer les dégrés d'autorité; il écarta les sables & le merveilleux; il osa discuter ces miracles trop multipliés par la superstition, peut-être aussi trop légèrement niés par l'incrédulité; il marcha d'un pas serme & sûr entre ces deux écueils, & ce qui peut prouver qu'il sut observer un juste milieu, c'est que son siècle le taxa de hardiesse, & que le nôtre le taxeroit de timidité.

Le plus vaste monument d'érudition & le plus beau monument de critique qui nous soit reste de Baillet, c'est son livre des vies des Saints avec tous les traités qui accompagnent & complettent l'ouvrage. Cette entreprise demandoit autant de courage qu'elle exigeoit de travail. Le titre seul étoit un préjugé contre le livre. Tant de fables accumulées dans tant de légendaires & d'agiographes, avoient décrié ce genre aux yeux mêmes des personnes plus pieuses que favantes; il s'agissoit de tenter une résorme qu'on jugeoit alors imposfible. Toutes les sources étoient pour le moins suspectes; les actes des anciens martyrs, fidèlement dressés par les premiers chrétiens, perdus pour la plupart sous la persécution de Dioclétien, avoient été ou fabriqués de nouveau dans des temps plus paisibles, ou étrangement falsisiés, soit par le saux zèle de quelques catholiques, soit par la mauvaise soi des hérétiques qui vouloient autoriser leurs erreurs du grand nom des premiers fidèles & des premiers martyrs. Les moines, pour accréditer leurs reliques, multiplièrent les saints & les miracles; de jeunes orateurs, pour s'exercer à l'éloquence, composoient des vies des saints, qui n'avoient aucun fondement dans l'histoire, & que peut-être ils n'avoient pas dessein de donner pour veritables; mais qui, confondues par le temps avec les autres légendes, ont trompé les agiographes modernes. L'abus de ces amplifications facrées fut même honoré d'une théorie particulière; des rhéteurs enseignèrent l'art de dresser des actes des martyrs & de sabriquer des vies des saints, selon les régles de la vraifemblance. Ceux de ces auteurs qui avoient peu d'imagination, se contentoient d'adapter à un faint qu'ils célébroient ou qu'ils créoient, les particularités connues de la vie d'un autre saint, source encore très-séconde de saints & de miracles. Il s'agissoit de souiller cette mine, ingrate & stérile, à sorce d'abondance; il s'agissoit de recueillir le peu de vrai caché fous cet amas d'erreurs & de fables. Voilà ce que Baillet entreprit & ce qu'il exécuta. Il répandit un jour nouveau fur l'histoire de l'église. On trouve, soit dans son discours préliminaire, chef-d'œuvre d'érudition, soit dans le corps de son ouvrage, l'histoire de tous les usages ecclésiastiques relatifs au culte des saints & à la célébration des sêtes, depuis l'origine de ces usages, jusqu'à leur dernier état; on voit les modifications successives qu'ils ont éprouvées, & les causes de ces modifications; les contestations qu'ils ont fait naître, les diverses Vvv

époques & les diverses formes de la canonifation & de la béatification.

Les jugemens des savans sont parmi les ouvrages profanes de Baillet, ce que les vies des saints sont parmi ses œuvres sacrées; ce sont-là les deux sondemens les plus solides de la réputation de Baillet. Il discute le mérite & les ouvrages des savans comme la vertu & les miracles des faints; il rafsemble, choisit & modifie les jugemens que les favans ont portés sur les productions de l'esprit en tout genre. Cet objet est beaucoup plus vaste en. core que l'autre; le plan que l'auteur en a tracé, est d'une étendue effrayante, on conçoit à peine qu'un seul homme ait osé l'embrasser, & s'il n'a pu le remplir qu'en partie, cette partie même de l'exécution, étonne l'imagination par son immensité.

Avant d'exposer les jugemens particuliers qu'on a portés sur les livres, l'auteur considère d'une vue générale les jugemens qu'on en peut porter, les divers motifs qui président à ces jugemens, ce qui peut nuire ou servir à leur équité; il enseigne à juger, il enseigne sur-tout à se défier des préjugés; il indique ces préjugés, il les parcourt, il les spécifie, il les suit jusques dans leurs dernières subdivisions; les uns naissent de la qualité des auteurs, anciens ou modernes, ecclésiastiques ou profanes, plebéiens ou constitués en dignité, écrivans sur des objets de leur compétence ou sur des matières étrangères à leur profession. C'est ici sur-tout que le caractère & la sorme des talens, & les préjugés, soit des auteurs, soit de leurs juges, varient à l'infini. D'autres préjugés naissent encore de l'humeur & du caractère personnel des au-teurs, de leur âge, de leur précipitation ou de leur lenteur à composer, du nombre & de l'étendue de leurs productions, du nombre & de la fréquence des éditions, du titre des livres, de leur prix & de leur rareté; les abrégés, sommaires, extraits, recueils & compilations des ouvrages des anciens, &c. font encore des articles sur lesquels les jugemens varient beaucoup, d'après les préjugés divers.

Baillet ne condamne pas indistinctement tous ces préjugés; il les examine, il enseigne jusqu'à quel point on peut & on doit même quelquesois y désérer, jusqu'à quel point aussi l'on doit s'en défendre; quels sont ceux qu'on doit rejetter, ceux qu'on peut admettre, ceux qu'il faut limiter & modifier.

Le corps de l'ouvrage n'est pas une simple compilation des jugemens portés par les savans sur les livres & sur les auteurs; Baillet jugeoit ces jugemens, il les rapprochoit, il les modifioir les uns par les autres, & son sentiment particulier perçoit à travers les opinions qu'il exposoit. Des auteurs vivans étoient jugés dans cet ouvrage, & la sincérité de Baillet ne leur rendoit pas toujours tout ce que leur vanité exigeoit; alors il

n'étoit pas rare qu'ils répondissent à des critique douces, par des satires amères.

On a pu aussi, même sans passion & sans injustice, relever, parmi tant de faits, quelquesunes de ces fautes, dont l'érudition la plus sûre ne peut entièrement garantir. M. Fasconet & M. Burette ont ainsi relevé dans Baillet deux ou trois erreurs de bibliographie très-peu importantes. Mem. de littérat. tom. 7. hist. pag. 293 & 294. tom. 8. Mėm. pag. 49.

La vie de Descartes est le plus grand ouvrage de Baillet après les vies des saints & les jugemens des savans. Un auteur qui n'auroit sait que ce seul livre, seroit sameux par l'érudition; ce n'est pas seulement l'histoire de Descartes, c'est celle de ses amis & de ses persécuteurs, de ses partisans & de ses détracteurs; c'est l'histoire des révolutions opérées par Descartes dans l'esprit humain; c'est l'histoire générale de la littérature & de la philofophie au dix-septième siècle. Cet ouvrage suppose d'ailleurs dans l'auteur, toutes les connoissances physiques, métaphysiques & mathématiques que Descartes avoit possédées, celles même qui lui avoient manqué, & que le temps a depuis amenées. On a trouvé ce livre trop long, quoiqu'il n'ait rien de vuide & d'inutile. Baillet, par égard pour ceux que trop d'instruction accable, voulut bien prendre la peine de faire lui-même un abrégé de fon livre.

Il continua l'histoire de la Hollande commencée

par Grotius.

Il écrivit, d'après les monumens les plus authentiques, & avec une circonspection qui désarma la satyre & l'envie, l'histoire de ce fameux démêlé de Boniface VIII & de Philippe le Bel, l'évènement le plus éclatant qu'ait produit la longue & funeste querelle du facerdoce & de l'empire. Baillet dans ce sujet, alors délicat, marchoit de tous côtés entre des écueils; il sut les éviter tous, il sut rendre ce qu'il devoit d'égards & de respects au saint siège, de zèle & de fidélité au trône; il sut chrétien, il fut françois.

La Vie du fameux Edmond Richer, syndic de la Faculté de théologie, étoit encore un de ces sujets qui exigeoient alors toute la sagesse de Baillet,

il sut la traiter avec le même succès.

Il ne pouvoit oublier que dans son enfance le seul goût de l'étude lui en avoit fait vaincre toutes les difficultés, presque sans maîtres & sans secours. Déterminé par ce souvenir, il sit des recherches sur les enfans devenus célèbres par leurs études ou par leurs écrits. La modestie seule l'empêcha d'ajouter fon nom à la liste.

On a de lui encore quelques écrits polémiques & pseudonymes, &, à cette occasion, des recher-

ches fur les écrits pfeudonymes.

Baillet n'embellit rien & n'exagère rien; il n'est ni éloquent ni même élégant ; il lui suffit d'être fidèle; c'est à découvrir la vérité, non à l'orner qu'il consacre ses trayaux, C'est un des auteurs les

plus instructifs. Il a manqué à la liste de l'Académie des belles-lettres. Il mourut en 1706 chez M.

le président de Lamoignon.

BAILLET, (THIBAUD) est aussi le nom d'un président à mortier au parlement de Paris qu'on nommoit le bon président, & qui sut célèbre sous les règnes de Louis XI, de Charles VIII, de Louis

XII & de François I.

Le chancelier de l'Hôpital dit dans ses poésies que tel étoit le respect de François I pour la magistrature, & sur-tout pour la doctrine & la vertu, que lorsqu'au commencement de son règne quelques magistrats d'un mérite reconnu, nommément le premier président de Selve & le président Baillet, paroissoient devant lui, soit dans quelques cérémonies, foit pour prendre ses ordres sur quelque affaire, on le voyoit toujours prêt par un mouvement naturel à se lever pour aller à leur rencontre & les faluer le premier.

Franciscum memini primo quo tempore regem, Sive falutatum Balius , seu Selva veniret , Assolitum dubitare priorne assurgeret illis. Majestas aded virtuti regia cedit!

Le président Baillet mourut le 19 novembre 1525.

Jean, son frère, sut évêque d'Auxerre, & mou-

René, fils de Thibaud, fut aussi un président à mortier célèbre. La reine Catherine de Médicis l'employa dans ses affaires particulières. Il mourut

en 1579.
BAILLEUL. (Hist. d'Écosse.) Alexandre III, roi d'Écosse, n'avoit en de Jeanne d'Angleterre, sœur d'Edouard I, qu'une fille, nommée Marguerite, mariée à Eric, roi de Norvège; de ce mariage étoit née une autre Marguerite, qui dès son enfance, hérita du Royaume d'Écosse par la mort de son ayeul & de sa mère; elle mourut subite-

ment, encore dans l'enfance.

Alors il se présenta douze prétendans à la couronne d'Écosse; mais Jean de Bailleul & Robert de Brus, étoient les feuls entre lesquels on pût balancer. Ils descendoient tous deux, par semmes, de David, comte d'Huntingdon, frère du roi Guillaume, ayeul d'Alexandre III. Bailleul descendoit de la fille aînée de David, Brus de la seconde; mais celui-ci étoit plus proche d'un dégré, étant petit-fils de David, au lieu que Bailleul n'en étoit que l'arrière-petit-fils. Edouard I, roi d'Angleterre, qui prétendoit la suzeraineté sur toute l'Écosse, parce qu'il l'avoit sur quelques foibles parties de ce royaume, s'étoit rendu le juge de cette grande querelle pour être plus sûrement le maître de l'Écosse. Il avoit bien résolu de nommer celui qui lui paroîtroit le plus disposé à être son esclave. Il proposa cette question aux commissaires nominés pour discuter les droits respectiss: « Qui doit-on » préférer, ou celui qui est plus éloigné, en descendant

" de l'aînée, ou celui qui est plus proche en descen-dant de la seconde fille?" Les commissaires répondirent que celui qui descendoit de l'aînée étoit préférable. On parla de partager le royaume entre les concurrens, Edouard proposa cette nouvelle question: L'Écosse est-elle un sief divisible? Les commissaires répondirent qu'elle étoit indivisible. Bailleul resta sans concurrens, & sut déclaré roi d'Ecosse par Edouard, qui annonça cependant qu'il avoit aussi des droits à cette couronne, & qu'il se réservoit de les faire valoir en temps & lieu. Bailleul lui rendit l'hommage-lige le plus compler, & reçut les sermens des Ecossois, & même de ses concurrens, à l'exception de Robert de Brus qui s'abfenta.

A la rigueur bautaine avec laquelle Edouard exerçoit son droit de suzeraineté, on vit bientôt que lui seul étoit roi d'Ecosse. Toutes les causes des Ecossois étoient évoquées en Angleterre ; à chaque plainte portée contre les officiers du roi d'Ecosse, Edouard le mandoit pour venir rendre compte de sa conduite & de la leur, il salloit que Bailleul comparût à la barre comme un simple, particulier, qu'il plaidat sa cause, & on avoit soin de la lui saire perdre souvent. Tantôt un marchand lui redemandoit une fomme fournie à fon prédécesseur, tantôt on redemandoit aux domaines de la couronne ses plus légitimes possessions; tantôt un criminel, prétendant avoir été injustement emprifonné, exigeoit une réparation: toute l'administration de Bailleul étoit troublée & renversée; il étoit plus fouvent solliciteur de procès à Londres que roi à Edimbourg. De la formule usitée de suscription: fratri dilecto & fideli, Edouard avoit retranché le mot fratri, ce qui mettoit Bailleul au rang des vassaux ordinaires, & lui ôtoit les distinctions attachées à la couronne. Tant d'humiliations & d'impuissance lui avoient ulcéré le cœur & l'invitoient à la vengeance. C'étoit où l'attendoit Edouard.

Bailleul ofa se liguer avec Philippe-le-Bel, roi de France, contre Edouard I, & l'Angleterre. Edouard commença par demander à Bailleul des places de fûreté pour tout le temps que dureroit la guerre avec la France. Bailleul n'osa rien resufer & ne voulut rien accorder, il sut mandé à un parlement anglois, il n'y vint point : Edouard assembla ses troupes, un cordelier lui apporta une lettre de Bailleul, qui se déclaroit affranchi de la souveraineté de l'Angleterre; Edouard promet à Robert de Brus la couronne d'Ecosse qu'il alloit enlever à Bailleul; en effet la bataille de Dunbar, décida du fort de l'Ecosse; les Ecossois y furent entièrement défaits; Bailleul implora la clémence du vainqueur dans les termes les plus bas; il fe présenta devant lui dans un cimetière, monté sur un méchant cheval, & tenant une verge blanche à la main. Edouard prit plaisir à l'accabler de mépris, & Bailleul sembla prendre plaisir à s'y livrer, il demanda si humblement pardon de ce qu'il ap-

VYY 2

pelloit sa folie, il reconnut si respectueusement Edouard pour son seigneur-lige, il alla de si bonne grace au-devant de l'humiliation, qu'il n'eut pas même l'honneur d'inspirer la pitié. On dressa un acte de ses soumissions, où l'on n'omit aucune circonstance de sa bassesse; on lui fit encore renouveller dans un autre lieu cette aviliffante scène; & là, enchérissant sur toutes les sormules de repentir & d'expiation qu'il sembloit avoir épuisées, il résigna sa personne, sa couronne, sa dignité, ses biens propres entre les mains de son vainqueur. Encore si le prix de cet opprobre eût été la liberté! Mais Edouard envoya Bailleul sous une sûre garde en Angleterre, ensuite il changea tout dans le pays vaincu, il rompit le grand sceau d'Ecosse & en donna un aux armes d'Angleterre; il se fit rendre hommage & prêter serment par tous les possesseurs de fiess; il tâcha d'anéautir tous les monumens qui pouvoient rappeller le souvenir de l'indépendance de l'Ecosse & résuter la prétention des Anglois à la suzeraineté.

Robert de Brus, auquel Edouard avoit promis la couronne, & qui ne l'avoit servi que dans cette espérance, osa rappeller à Edouard sa promesse. " Pensez-vous; répondit aigrement Edouard, que » je n'aye autre chose à faire que de vous conquérir

n des royaumes?n

Bailleul mourut vers le commencement du quatorzième siècle. Robert de Brus, fils ou petit-fils du compétiteur de Bailleul, voulut arracher l'Ecosse à la tyrannie d'Edouard; il sut vaincu & obligé de se cacher. Edouard fit trancher la tête à trois frères de Robert de Briis, il fit pendre le comte d'Athol de la samille royale d'Ecosse; il sit ensermer dans de sortes cages de bois, suspendues à des tours, une sœur de Robert de Brus, & la comtesse de Buckam, qui avoit couronné Robert, en vertu d'un privilège attaché à sa maison. Edouard I mourut en 1308, & tout changea, Robert-de Brus sut rétabli.

Sous la minorité d'Edouard III, l'Angleterre fit la paix avec l'Ecosse, à des conditions qui détruifirent l'ouvrage d'Edouard I. L'Ecosse sut affranchie, de l'aveu du roi d'Angleterre, qui accusa d'usur-pation son ayeul. L'original de l'hommage que Jean de Bailleul avoit rendu à Edouard I fut remis à Robert de Brus; on redonna aux deux royaumes les limites qu'ils avoient eues du temps du roi d'Ecosse, Alexandre III, c'est-à-dire avant qu'Edouard I eût entrepris d'asservir l'Ecosse.

David, fis de Robert de Brus, épousa Jeanne, sœur d'Edouard III & succéda bientôt à Robert. Jean de Bailleul avoit laissé un fils nommé aussi Edouard, qui vivoit en simple particulier dans des terres que son père lui avoit laissées en Normandie, Edouard III, roi d'Angleterre, quoique beaufrère de David de Brus, rougissoit de la paix qu'on lui avoit fait conclure avec l'Ecosse; il rougissoit d'avoir désavoué son ayeul, Edouard I, qu'il brûloit d'imiter ; il tire Edouard Bailleul de sa solitude,

des auteurs disent même qu'il fallut le tirer de prison, & qu'il y étoit, soit pour dettes, soit pour quelque faute; on le met à la tête d'un parti: aidé des secours de l'Angleterre & de l'imprudence des Ecossois, il gagne des batailles, il est couronné à Scône, il rend l'hommage-lige à Edouard III, il offroit même d'épouser Jeanne, sœur d'Edouard, si elle y consentoit, & si son mariage avec David pouvoit être cassé; mais David l'emmène avec lui en France, où il va chercher un asyle. Cependant, des Ecossois qui lui étoient restés fidèles, surprirent Bailleul dans un lieu où il prétendoit tenir un parlement, tuèrent Jean de Bailleul, son srère, qui l'avoit suivi en Ecosse: le nouveau roi luimême eut à peine le temps de se sauver sur un

cheval sans selle & sans bride.

Edouard III entre en Ecosse, prend Berwick, qu'il réunit pour toujours à la couronne d'Angleterre; il écrase les Ecossois dans une bataille, où ils perdirent trente mille hommes, il parcourt prefque sans obstacle toute l'Ecosse, il la ravage jusqu'aux extrémités septentrionales, reçoit les sermens des scigneurs, fait reconnoître par-tout sa suzeraineté, accable Bailleul de cette injurieuse protection dont Edouard I avoit satigué le père de Bailleul, il affermit cet esclave sur le trône tributaire, qu'il lui a livré, il permet à David de venir s'y asseoir après la mort de Bailleul, mais à condition qu'il reconnoîtra la suzeraineté de l'Angleterte, & qu'il rendra hommage-lige pour tout le royaume d'Ecosse; les Brussiens, (on les nommoit ainsi,) découragés, se dispersent dans les montagnes & dans les sorêts, Philippe de Valois, cependant, prend la désense de David, & cette querelle des maisons de Bailleul & de Brus, vient se joindre à la grande querelle de Philippe & d'Edouard.

Dans le cours de cette querelle, Philippine de Hainault, semme d'Edouard III, non moins habile capitaine que son mari, remporte sur les Ecossois une victoire signalée; fait prisonnier David de Brus, & abbat presqu'entièrement le parti Brussien. De Brus sut ensermé dans la tour de Londres. Ceux de ses amis qui surent pris, surent traités en traîtres. Les deux prétendans au royaume d'Ecosse s'étoient signalés à l'envi dans cette bataille. La valeur de de Brus, pour avoir été malheureuse, n'en sut que plus éclatante; celle d'Edouard de Bailleul, son rival, eut l'honneur de décider la victoire, que la reine avoit préparée par les dif-

positions les plus sages.

Cependant, au milieu des désastres de la France & pendant la captivité même du roi Jean, David de Brus sut mis en liberté; les efforts constans & heureux des Ecossois en sa saveur, sorcèrent le monarque anglois de le reconnoître pour roi d'Ecosse & pour roi indépendant, c'est-à-dire d'abandonner son prétendu droit de suzeraineté sur l'Ecosse. Sous le règne de Charles V, les querelles partiticulières qui, sous les règnes précédens étoient venues s'unir à la grande querelle de la France

& de l'Angleterre, furent ou éteintes par la fagesse de ce grand roi, ou emportées par le cours naturel des évènemens. Edouard de Bailleul, payé autresois par le roi d'Angleterre à quarante sols sterlings par jour pour être roi d'Ecosse, s'étoit débarrasse de ce rôle périlleux, il avoit cédé ses droits au roi d'Angleterre lui-même; David de Brus, véritable roi d'Ecosse, n'en laissa pas moins en mourant cette couronne à Robert Stuart, sils de sa sœur aînée, ches de cette illustre & déplorable race dont le temps n'a point vu sinir les malheurs, mais qui seule eut l'honneur de réunir les trois royaumes Britanniques-

On croit que la famille des Bailleul, présidens à mortier au parlement de Paris, & dont étoit Nicolas de Bailleul, sur-intendant des sinances, pendant la minorité de Louis XIV, est la même que celle des Bailleul, rois d'I cosse, qui étoient connus pour être d'une famille originairement françoise & normande.

BAILLI, s. m. (Histoire mod.) on entend en général par ce mot, un officier chargé de rendre la justice dans un certain dictrict appellé bailliage.

Ce mot est formé de baile, vieux terme qui signisie gouverneur, du latin bajulus, qui a la même

fignification.

Pasquier assure que les baillis étoient originairement une sorte de subdélégués, que l'on envoyoit dans les provinces pour examiner si les cointes, qui étoient alors les juges ordinaires, rendoient exactement la justice. Loiseau rapporte plus vraisemblablement l'origine des baillis, à l'usurpation & à la négligence des grands seigneurs, qui s'étant emparés de l'administration de la justice, & étant trop soibles pour ce sardeau, s'en déchargèrent sur des députés qu'on appella baillis. Ces baillis eurent d'abord l'inspection des armes & l'administration de la justice & des finances : mais comme ils abusèrent de leur pouvoir, ils en furent insensiblement dépouillés, & la plus grande partie de leur autorité fut transférée à leurs lieutenans, qui étoient gens de robe : en France les baillis ont encore une ombre de leurs anciennes prérogatives, & sont considérés comme les chess de leurs diftricts : c'est en leur nom que la justice s'administre ; c'est devant enx que se passent les contrats & les autres actes, & ce sont eux qui ont le commandement des milices.

C'est de-là que les baillis d'Angleterre ont pris leur nom & leur office: comme il y a en France huir parlemens qui sont des cours suprèmes, des arrèts desquels il n'y a point d'appel; & que dans le ressort de plusieurs parlemens on de dissérentes provinces, la justice est rendue par des baillis ou du moins par leurs lieutenans: de même il y a en Angleterre dissérens comtés, dans lesquels la justice est administrée par un viconte ou shérif, qui paroît vraisemblablement avoir été appellé bailli,

& fon diftrict bailliage.

Le bailli, dans l'origine, étoit donc un seigneur, qui avoit dans l'étendue de son bailliage, l'administration de la justice, le commandement des armes & le maniement des finances. De ces trois prérogatives, il ne leur reste plus que le commandement du ban & de l'arrière-ban. Quant à l'administration de la justice, ce ne sont plus que des juges tutélaires. Les sentences & les conmissions s'expédient bien en leur nom: mais ce sont leurs lieutenans de robe qui rendent la justice. Les baillis des sièges particuliers ressortissans au bailliage général, ne sont proprement que les lieutenans de ceux-là.

On distingue de ces baillis royaux, les baillis seigneuriaux par la dénomination de hauts-justiciers. Quelques-uns de ceux-ci ressortissent aux bailliages royaux, lesquels ressortissent au parlement; mais il y a des baillis hauts-justiciers qui ressortissent nuement au parlement, tels sont les baillis des duchéspairies. (H.)

BAIRAM, s. m. (Hist. mod.) nom donné à la grande sête annuelle des Mahométans. Quelques auteurs écrivent ce mot plus consormément à l'ortographe orientale beiram; c'est originairement un mot turc, qui signisse à la lettre un jour de sête, ou une solemnité. C'est la pâque des Turcs.

Les Mahométans ont deux bairams, le grand & le petit, que Scaliger, Erpenius, Ricant, Hyde, Chardin, Bocovius, & d'autres écrivains européens, prennent ordinairement l'un pour l'autre, donnant à ce que les Turcs appellent le petit bairam, le nom de grand; & au contraire. Le petit bairam dure trois jours, pendant lesquels tout travail cesse, & l'on s'envoie des présens l'un à l'autre avec beaucoup de marques de joie. Si le lendemain du ramadhan se trouve si nébuleux & si couvert, qu'on ne puisse pas voir la nouvelle lune, on remet le bairam au lendemain : il commence ce jour-là, quand même la lune seroit encore cachée, & il est annoncé par des décharges de canon au serrail, & au son des tambours & des trompettes dans les places publiques. En célébrant cette sête, les Turcs font dans leurs mosquées quantité de cérémonies, ou plutôt de simagrées bisarres, & finissent par une prière solemnelle contre les infidèles, dans laquelle ils demandent que les princes chrétiens soient extirpes, qu'ils s'arment les uns contre les autres, & qu'ils donnent ainsi occasion à la loi mahométane de s'étendre. On se pardonne mutuellement les injures, & l'on s'embrasse en disant: Dieu te donne la bonne pâque.

Autant la rigueur du ramadhan a été extrême; autant la débauche & l'intempérance règnent pendant les jours du bairam: ce ne sont que sessins & réjouissances, tant dans le serrail où le sultan admet les grands de l'empire à lui baiser la main, & marche avec eux en pompe jusqu'à la grande mosquée, que dans la ville, où tous les Turcs, jusqu'aux plus pauvres, tuent des mouton a auxquels ils donnent le nom d'agneau pascal, non surquels ils donnent le nom d'agneau pascal, non su

le même fondement que les Juiss, mais en mémoire du sacrisse d'Abraham, dans lequel, disentils, l'ange Gabriel apporta du ciel un mouton noir, qui depuis très-long-temps avoit été nourri en paradis, & qu'il mit en la place d'Isaac. (G)

BAJULE, (Hist. mod.) ministre d'état chargé

du poids des affaires. Notre histoire remarque que Charlemagne donna Arnoul pour bajule, c'est-à-dire pour ministre, à son fils Louis d'Aquitaine; & les Italiens entendent par bajule d'un royaume, ce que les Anglois nomment protesteur, & ce que nous appellons régent du royaume dans une mino-

rité. (A. R.)

BAIVE, f. m. (Hist. mod.) faux dieux des Lapons idolâtres, qu'ils adorent comme l'auteur de la lumière & de la chaleur. Ou dit communément que c'est le foleil; d'autres croient que c'est le feu; & quelques uns rapportent qu'autresois, parmi ces peuples, le grand dieu Thor étoit appellé Thiermes ou Aiske, quand ils l'invoquoient pour la confervation de leur vie, & pour être défendus contre les insultes des démons; mais qu'il étoit nommé Baive lorsqu'ils lui demandoient de la lumière & de la chaleur. Ces idolâtres n'ont aucune figure particulière de ce dieu, soit parce qu'il est visible de lui-même, ou plutôt, parce que selon les plus intelligens dans les mystères de cette superstition, Thor & Baive, ne sont qu'une même divinité, adorée sous disserens aspects. Scheffer,

hist. de Laponie. (G)

BAIUS ou BAY, (MICHEL) (Hist. mod.) théologien célèbre pour avoir été condamné, & que sans donte on ne connoîtroit point sans cela. Puisqu'enfin il est célèbre, il saut bien dire qu'il étoit prosesseur en théologie dans l'université de Louvain & chancelier de cette université: que la Sorbonne censura en 1560 dix-huit propositions de ce docteur, que le pape Pie V en condamna soixanteseize autres par sa bulle du premier octobre 1567, confirmée, ou du moins soutenue par le pape Grégoire XIII. Le général des cordeliers Peretti, qui fut dans la suite le sameux pape Sixte-Quint, & qui vraisemblablement prenoit peu d'intérêt à ces querelles, fut, dit-on, engagé par son ordre à poursuivre avec ardeur la condamnation de Baïus, parce que ce docteur (très-scolastique) affectoit un grand mépris pour les scolastiques; quoi qu'il en soit, la bulle de Pie V éprouva bien des contradictions dans l'université de Louvain, où Baïus étoit très-puissant & très-respecté. Le cardinal de Granvelle parvint pourtant à y faire recevoir cette bulle, & sut réputé avoir rendu un grand service à l'église. Le jésuite Tolet, qui sut depuis cardinal, fit peut-être plus; car il est plus aisé de condamner un docteur que de le soumettre; il sit signer à Baius l'aveu d'avoir enseigné plusieurs des propositions condamnées. Mais à quoi bon cet aven & cette signature? Qu'on sache que telle proposition est orthodoxe ou erronée, qu'elle est approuvée ou condamnée, voilà tout ce qui importe à la soi; mais que tel ou tel l'ait ou ne l'ait pas enseignée, c'est une question bien oiseuse, ou plutôt c'est une question sun funeste, qui ne peut avoir pour objet que de persécuter un malheureux, parce qu'il s'est trompé. Baius se piquoit d'un grand attachement à la doctrine de saint Augustin, il est comme le précurseur de Jansénius. Il mourut en 1596. Ses propositions condamnées rouloient la plupart sur la grace & le libre arbitre.

Jacques Baïus, son neveu, docteur de Louvain comme lui, n'a point en l'honneur d'être condamné; aussi personne ne sait-il qu'il a laissé un Traité de l'Eucharistie, imprimé à Louvain en 1605; & un Catéchisme in-sol., sormat assez singulier pour un catéchisme, imprimé à Cologne en 1620. Il est

mort en 1614.

BAKER, (THOMAS) (Hist. mod.) C'est le nom d'un physicien & géomètre anglois, estimé, auteur d'un livre intitulé: La clef géométrique. Mort en 1690.

Il y a aussi un Richard BAKER, auteur d'une Chronique des rois d'Angleterre. Mort en 1645.

BALAAM, BALAC, (Hist. sacrée.) Balaam; saux prophète, qui bénit malgré lui le peuple de Dien, quoique Balac, roi des Moabites, l'eût envoyé chercher pour maudire ce même peuple. On sait par quel miracle son ânesse parla. (Chapitres 22 & 23 des nombres.)

BALBIN, (DECIMUS' CŒLIUS BALBINUS) (Hist. Rom.) sur élu empereur par le sénat l'an 237 de J. C., mais les soldats qui depuis long-temps étoient en possession de faire & de désaire les empereurs, n'ayant point eu de part à l'élection de celui-ci, se soulevèrent & le massacrèrent l'année suivante. Ce prince n'étoit ni sans talens ni sans

vertus.

BALBOA, (Vasco Nugnès de) (Hift. mod.) un de ces hardis navigateurs qui soumirent le nouveau monde à l'Espagne, & dont le nom est au rang des Améric Vespuce, des Christophe Colomb & des Fernand Cortès. Il fut persécuté comme eux & plus qu'eux. Il s'embarqua en 1513 fur la mer du nord, avec l'espérance & dans l'intention de découvrir la mer du sud : il la découvrit ; il en prit possession solemnellement pour la couronne de Castille; il fit la guerre aux Indiens, en quoi il eut tort; mais enfin ses expéditions lui procurèrent une si grande quantité d'or, qu'il en envoya trois cens marcs au roi d'Espagne Ferdinand le catholique, pour son quint; le roi ordonna qu'il sût récompensé; le roi sut obei comme tout souverain doit s'attendre á l'être dans un autre monde à peine découvert & non encore connu; un gouverneur, nommé don Pedrarias Daville, assez mal-à-propos envoyé pour commander dans les pays soumis par Balboa, & où il ne salloit point peut-être d'autre gouverneur que Balboa, sut jaloux de sa gloire, & se trouvant plus puissant que lui, osa lui saire trancher la tête pour des crimes supposés. Balboa périt ainsi sur l'échasaut à quarante-deux ans en 1517; & tel fut le sort de plusieurs des conquérans de l'Amé-

BALBUENA, (BERNARD DE) (Hift. mod.) évêque de Porto-Rico en Amérique, & l'un des meilleurs poëtes Espagnols, mort en 1627. Ses poésies ont été imprimées à Madrid de son vivant.

BALPUS. (Hist. Rom.) Ce nom, qui signifie Begue, a été porté par différentes samilles romaines. Le plus célèbre de tous ceux que ce surnom a distingué, est Lucius Cornelius Balbus Théophanes; il étoit Espagnol, né à Cadix; Pompée, auquel il sur utile dans la guerre contre Sertorius, lui donna le droit de bourgeoisie romaine, & les consuls Lucius Gallius & Cneïus Cornelius ayant fait une loi pour confirmer dans le droit de bourgeoisie ceux à qui Pompée avoit accordé ce droit avec le consentement du conseil de guerre, Balbus prit du premier de ces consuls le prénom de Lucius & du second le nom de Cornelius, parce que, selon l'usage de Rome, ceux qui obtenoient le droit de bourgeoisie, prenoient le nom de celui qui leur procuroit cet honneur. Ce sut pour lui assurer ce droit de bourgeoisie qu'on lui contestoit, que Cicéron sit l'oraison: Pro Lucio Cornelio Balbo. Balbus portoit le nom de Théophanes, parce qu'il avoit été adopté par ce fameux historien grec. Balbus sut le premier etranger qui parvint au consulat, & il eut un neveu, né comme lui à Cadix, & nommé comme lui, Cornelius Palbus, qui sut le premier étranger auquel les honneurs du triomphe aient été accordés; il triompha des Garamantes; on le distingue par le titre de Minor, de son oncle auquel on donne celui de Major; ce fut l'oncle qui legua par son testament au peuple romain vingt-cinq sesterces par tête, c'est-à-dire à chacun environ trois livres, deux fols de notre monnoie. Balbus l'oncle sut ami de Pompée, de César, & d'Atticus, & il tenoit un peu du caractère conciliant de ce dernier; il s'efforça toujours d'amener César & Pompée à la paix:

Ne, pueri, ne tanta animis affuescite bella !

BALDE. (Hist. mod.) C'est le nom de plusieurs hommes célèbres.

10. Pierre Balde de Ubaldis, sameux jurisconsulte, enseigna le droit à Pérouse, à Padoue & à Pavie; il sut disciple & rival de Barthole. Il étoit de ces savans que leur extérieur n'annonce pas avantageusement, & dont on dit: Minuit prasentia famam. Il mourut vers l'an 1400 de la morsure d'un chien, ou, selon quelques auteurs, d'une chatte enragée. On lui fit cette épitaphe :

Hospes, disce novum mortis g nus. Improba felis Dum capitur , digitum mordet , & intereo.

On a ses œuvres en 6 tomes, formant 3 volumes in-folio.

2°. Bernardin BALDE ou Baldi, abbé de Guastalle, savant dans les langues & mathématicien habile, dont on a plusieurs Traités sur les méchaniques & quelques ouvrages de bel esprit. Il mourut en 1617.

30. Jacques BALDE, poëte latin, qu'on nommoit l'Horace de l'Alface, pays où il étoit né en 1603. Il mourut à Neubourg en 1668, dans une telle réputation, que les sénateurs de cette ville se disputèrent sa plume comme un tresor, & que celui qui l'eut en partage la conserva précieufement dans un étui d'or. Le pape Alexandre VII lui avoit donné une médaille d'or pour un de ses ouvrages intitulé: l'Uranie vistorieuse, ou le combat de l'ame contre les cinq fens, titre mystique & ascètique, qui ne préviendroit pas aujourd'hui en saveur d'un ouvrage. Les œuvres de Jacques Balde ont été imprimées à Cologne, in-4°. & in-12, en

BALDERIC,) Hist. mod.) c'est le nom, 10. d'un évêque de Noyon, mort en 1112, auteur d'une Chronique des évêques d'Arras & de Cambray. 2°. D'un évêque de Dol du même temps, auteur d'une Histoire des croisades, qu'on trouve dans le Gesta Dei per Francos, de l'édition de Jacques Bongars, 1611, in-folio, & d'une vie de Robert d'Ar-

brissel.

BALDINUCCI, (PHILIPPE) (Hist. mod.)
Florentin, auteur d'une Histoire des peintres, & d'un Traité de la gravure sur cuivre, ouvrages estimés au moins dans leur temps. Baldinucci étoit de l'académie de la Crusca; il mourut en 1696, à

BALÉE, (JEAN) (Hist. mod.) c'est le nom de deux hérétiques anglois, l'un wiclefite, l'autre calviniste après avoir été carme; le premier joignant la révolte à l'hérésie, & ayant donné lieu, par des prédications féditienfes, au massacre des principaux ministres de Richard II, tels que Simon Sudbury, primat & chancelier d'Angleterre, & sir Robert Hales, trésorier, sut justement exécuté en 1381, sous les yeux mêmes du roi, ce qui étoit de trop. Le second sut évêque sous Edouard VI, sugitif fous Marie, chanoine fous Elifabeth; il fit quelques mauvais livres de sa secte, & mourut en

BALESDENS, (JEAN) (Hift. mod.) avocat, attaché à M. le chancelier Seguier, qui le fit recevoir à l'académie françoise. Nous ne parlons ici de cet homme obscur que pour observer combien la protection immédiate du roi étoit nécessaire à l'académie srançoise, ne sût ce que pour la délivrer de l'inconvénient des protections particulières & des mauvais choix qui pouvoient en être la fuite. Balesdens avoit fait des Vies des vierges & mar-

tyres. Il mourut en 1675.

BALLERINI, (PIERRE & JÉRÔME) (Hift. mod.) srères, tous denx prêtres & savans dans l'histoire ecclésiastique; ils travailloient en société & se partageoient les matières. Pierre se réservoit les objets théologiques & canoniques, Jérôme les points d'histoire & de critique. Ils ont donné sur-tout des éditions estimées, telles que celles des œuvres de saint Léon-le-Grand, de celles de saint Raimond de Pennasort, de celles du cardinal Norris, &c. Ces estimables & laborieux ecclésiastiques étoient de Vérone; ils moururent vers 1764. Pierre étoit né en 1698, Jérôme en 1702.

BALLOTER, v. neut. (Hift. mod.) manière de donner son suffrage dans les élections, &c. par le moyen de certaines petites balles de diverses couleurs; en France on les nomme des ballotes: l'usage est de les mettre secrettement dans une

boîte. (G)

BALOUFEAU, (JACQUES) (Hist. mod.) connu dans le monde sous le nom du baron de Saint-Augel; avanturier, banqueroutier, qui saissoit métier de supposer des conjurations & d'accuser des gens qui n'existoient pas, pour se procurer quelque argent des princes qu'il alarmoit & des particuliers qu'il menaçoit d'accuser, il voyageoit partout & se marioit partout. Ses sourberies surent découvertes, & il sut pendu à Paris en 1626. Il étoit fils d'un avocat de Bordeaux.

BALSAC. (Hist. de France.) La maison de Balsac d'Entragues tire ce nom de Balsac d'une petite ville d'Auvergne, voisine de Brioude.

Jean de Balfac, feigneur d'Entragues, fervit utilement Charles VII contre les Anglois; Anne de Balsac, sa petite-fille, porta en mariage la terre de Malesherbes à Louis Malet, seigneur de Graville, amiral de France, dont la fille, Anne Malet, l'a reportée dans la maison d'Entragues par son mariage avec Pierre de Balfac, seigneur d'Entragues, son cousin germain. Leur petit-fils sut ce fameux François de Balsac, seigneur d'Entragues, de Marcoussy, &c. qui épousa Marie Touchet, déja mère du comte d'Auvergne, & dont il eut Henriette de Balsac, marquise de Verneuil-sur-Oise; maîtresse de Henri IV. On connoît les intrigues & les complots de toute cette famille contre Henri IV, soit pour l'obliger à épouser Henriette, à laquelle ce prince avcit eu la foiblesse de saire une promesse de mariage, d'abord déchirée par Sully, ensuite renouvellée par Henri à Malesher-bes, soit pour se venger & la venger de ce que Henri avoit épousé Marie de Médicis. Il en eût coûté la tête au seigneur d'Entragues & au comte d'Auvergne, si l'un n'eût pas été le père & l'autre le srère d'Henriette.

On trouve dans un de nos meilleurs historiens

modernes la note suivante :

"J'ai vu en 1744, fur la principale porte du château de Verneuil, actuellement détruit, " (c'est le château de Verneuil-sur-Oise, bâti par Henri IV pour Henriette de Balsac) "une sculpture à demi-bosse, déja bien essacée, formant un grouppe de personnages à demi-hauteur d'homme. On remarquoit Henri IV monté sur un cheval vigoureux, attaqué par quatre hommes

» couverts d'armures, mais sans armes offensives. " Il pouffoit vigoureusement son cheval, en sou-» loit deux aux pieds, renversoit le troissème » d'un coup de botte, & frappoit du sabre le qua-» trième, qui vouloit faisir la bride. Les accompagnemens du grouppe marquoient que la scène s'étoit passée dans un bois, & on voyoit dans. » les taillis les têtes de quelques autres qui accouroient au secours des premiers. On me dit pour » lors que c'étoit une rencontre de voleurs; mais » l'armure de ces hommes, le caractère passionné que le sculpteur leur avoit donné, marquoient plu-» tôt des conjurés que des voleurs. Il est possible que le comte d'Entragues ait fait ériger ce monument pour perpetuer le souvenir d'une action » dont il se glorifia en présence de Henri IV luimême. »

Il ne s'en glorifiapoint, ill'avoua, alléguant pour son excuse le desir de venger l'honneur de sa sille. Au reste, la conjecture de l'auteur ne nous paroît pas pouvoir être admise; c'est Henri IV, & non le comte d'Entragues, qui a sait bâtir le château de Verneuil; & puisque Henri IV paroissoit à son avantage dans ce monument, il n'est pas vraisemblable que ce sût l'ouvrage d'un ennemi. D'ailleurs, qui eût jamais osé consacrer par un monument l'assassinat d'un roi, & un assassinat quin'avoit pas réussi?

Henriette de Balfac sut soupçonnée de celui qui ne reussit que trop le 14 mai 1610. Mais quel intérêt pouvoit - elle avoir à saire commettre ce crime, & sur qui les soupçons ne se sont-ils pas

égarés à ce' sujet ?

BALSAMON. (Théodore) (Hist. litt. mod.) Ce Balfamon, patriarche d'Antioche vers la fin du douzième siècle, est principalement connu par la manière dont il fut trompé par l'empereur Isaac Lange. Ce prince lui fit entendre qu'il vouloit le faire passer d'Antioche à Constantinople, mais que comme l'esprit de l'église grecque étoit contraire à ces fortes de translations, il craignoit de l'opposition de la part des évêques. Baljamon, qui apparemment avoit une éloquence ou un crédit dans le clergé dont l'empereur vouloit profiter, employa, ou cette èloquence, ou ce crédit à rendre le clerge favorable aux translations. Il travailloit pour un rival. Quand on eut l'agrément du clergé, l'empereur nomma au patriarchat de Constantinople, Dosithée, patriarche de Jérusalem. Balsamon est connu par quelques ouvrages qui annoncent un zèle bien amer contre l'église latine. Les principaux sont des notes sur le Nomocanon de Photius, des méditations sur les privilèges des patriarches, &c. On croit qu'il a vécu jusqu'en l'an 1214.

BALTÁGIS, f. m. (Hist. mod.) forte d'azamoglans ou valets du serrail, occupés à sendre, scier & porter le bois dans les appartemens. Leur nom vient de balta, qui, en langue turque, signisse hache ou-coignée. Les baltagis portent le bois partout le serrail, & jusqu'aux portes de l'appartement

des

des femmes, où les eunuques noirs viennent le prendre, parce qu'ils ont seuls droit d'y entrer. Le visir Méhemet Kuperli, sous Achmet III, avoit été baltagi; & il en retint le nom, même dans son élévation, selon la coutume des Turcs, qui portent sans rougir le nom de leur première profession, Guer, mœurs & usages des Turcs, tome II.

BALTHASAR , (Hift. facrée) fils d'Evilmerodach, & petit-fils de Nabuchodonosor, fut le dernier roi de Babylone. Dan's un grand sestin qu'il donna à ses semmes, à ses concubines, & aux seigneurs de sa cour, il but dans les vases sacrés que son aïeul avoit emportés du temple de Jérusalem : cette profanation sut accompagnée des louanges des idoles. La joie de cette sête sut bien-tôt changée en deuil. Balthasar apperçut comme la main d'un homme qui traça fur la muraille ces trois mots, mané, thecel, pharez. Le roi épouvanté, fit appeller les devins pour les lui interpréter. Da-niel feul les comprit & les expliqua. Il dit à Balthasar qu'ils significient que les jours de son règne étoient comptés & touchoient à leur sin, que ses actions venoient d'être pesées & réprouvées, que son royaume alloit être divisé & devenir la proie des Mèdes & des Perses. Le roi de Babylone sut tué cette même nuit, & Darius le Mède s'empara de son royaume l'an du monde 3466.

Il paroît que Balthasar est le même prince que les historiens prosanes appellent Nabonide, autrement Labynit. Tout ce qu'Hérodote dit de celui-ci convient à celui-là. (A. R.)

BALTHAZAR GÉRARD, (Hist. mod.) C'est le nom de l'assassin du prince d'Orange Guillaume I. Il

exécuta son dessein le 10 juillet 1584 à Delst; mis à la torture, il n'accusa personne, & ne parla que d'inspiration divine; mais Jauréguy, qui, deux ans auparavant avoit manqué son coup, fut reconnu pour Espagnol & pour émissaire de l'Espagne. Balthazar Gerard étoit Franc-Comtois; l'historien Strada, trop favorable aux Espagnols de ce temps, n'ose pas cependant aller jusqu'à louer l'action de Balthazar Gérard; mais il dit que ceux qui assistèrent à son supplice (il sut écartelé) admirèrent la constance & le courage de ce jeune homme de vingt-six ans; tous les fanatiques sournissent le même sujet d'admiration.

BALTUS (JEAN - FRANÇOIS) (Hift. litt. mod.) jésuite, connu pour avoir écrit en saveur des démons contre l'histoire des oracles de M. de Fontenelle, qui les troubloit dans la possession où ils avoient été long-temps d'être réputés les auteurs des oracles. M. de Fontenelle, après avoir lu l'ouvrage du P. Baltus, écrivit: » Je ne répondrai point » au jésuite de Strasbourg.... Je n'ai point du » tout l'humeur polémique, & toutes les querelles » me déplaisent : j'aime mieux que le diable ait » été prophête, puisque le P. Jésuite le veut, &

» qu'il croit cela plus orthodoxe «.

BALUE. (JEAN) (Hist. de Fr.) Le cardinal | Histoire. Tom. I. Deuxième Part,

Balue (qui, pour cacher la bassesse de son extraction, se faisoit nommer le cardinal d'Evreux, du nom de son évêché, usage dont il y a beaucoup d'exemples) a été le seul ministre de Louis XI qui ait pu se slatter d'avoir pris quelque empire sur l'esprit de son maître; fils d'un tailleur de Poitiers, il s'éleva par dégrés au comble de la faveur & de la fortune. Son génie & ses talens lui méritèrent d'abord la protection de l'évêque d'Angers, Jean de Beauvau, qui le fit son grandvicaire. Le comte de Meliin-Normanville ayant en occasion de l'entretenir, crut devoir le présenter au roi, qui le goûta, le retint à son service, lui procura les abbayes de Fécamp, du Bec & de Saint-Ouen, le mit à la tête des finances & du gouvernement, & l'honora d'une consiance dont son cœur étoit très-avare. Une élection, due à la protection duroi, plaça Balue sur le siège d'Evreux, la même protection l'éleva au cardinalat. On ignore jusqu'où ce ministre heureux poussa la témérité de ses vues ambitieuses; mais l'ingratitude dont il paya les services de son maître, ses intelligences avec les ennemis de l'état, ses intrigues criminelles, ses efforts pour diviser le roi & Monsieur, & pour perpétuer les discordes civiles, lui attirèrent une disgrace cruelle & méritée. Enfermé pendant onze ans dans une cage de ser, son courage supérieur à ses maux conserva toujours l'espérance de les voir finir. Le pape Paul II refusa de nommer en France des commissaires pour saire le procès au cardinal Balue & à l'évêque de Verdun, Haraucourt, coupables de haute trahison & de lèze-majesté, & il fit des instances pour que ces deux prélats fussent jugés ou à Rome ou à Avignon, l'archevêque de Tours sut prié d'abandonner à la justice séculière quelques prêtres com-plices du cardinal & de l'évêque, il le resusa pareillement, & menaça d'excommunier ceux qui avoient arrêté ces prêtres. On faisit son temporel & on le décreta d'ajournement personnel: l'excommunication ne fut point lancée ni les prisonniers relâchés; mais les oppositions de la cour de Rome fauvèrent la vie aux deux prélats conpables, le cardinal Balue rentra même dans la suite en possession d'une partie de ses bénésices. On le vit sous le règne de Charles VIII revenir en France, revêtu des honneurs d'une légation mendiée qu'il exerça, comme on devoit s'y attendre, avec toute la hauteur de son caractère, & sans aucun égard pour les privilèges de la nation, que le parlement défendit avec zele, mais sans suc-

Cet homme étoit essentiellement ingrat ; on vient de voir qu'il le fut envers son maître qui l'avoit comblé de biens & d'honneurs, il l'avoit été envers Jean de Beauvau, fon premier bienfaiteur, le premier auteur de sa fortune. Jean de Beauvau avoit été transféré à l'évêché d'Arras; il le fit déposer par le pape Paul II, dont il disposoit, & se fit nommer pour le remplacer,

Après ces traits, des torts, des ridicules ne font plus rien, il faut pourtant remarquer que Balue n'en étoit pas exempt. Comme il aspiroit à tout, il se méloit de tout; il vouloit être à-la-fois évêque & guerrier, & s'acquittoit également mal des sonctions de l'un & de l'autre état. Un jour qu'il faisoit la revue de la milice de Paris, en présence du roi, le comte de Dammartin dit à ce prince: Sire, il faudroit m'envoyer à Evreux conférer les ordres & faire les sonctions de ce prêtre qui fait ici les miennes.

Le cardinal Balue mourut à Ancône en 1491. BALUZE, (ETIENNE) (Hist. mod.) né à Tulle en 1630, s'annonça de bonne heure comme un favant distingué; il n'avoit pas 22 ans, lorsqu'il publia en 1652, une favante critique d'un favant ouvrage, le Gallia purpurata ou l'histoire des car-dinaux françois, de Frizon; l'archevêque de Toulouse, de Marca, prélat très-instruit lui-même, s'empressa de saire connoître un homme si instruit, il le fit venir à Paris en 1655. M. Colbert, qui n'avoit pas besoin d'être savant pour protéger les savans, & qui sentoit que le premier devoir d'un ministre est de procurer à sa patrie le biensait des connoissances & des lumières, M. Colbert le fit son bibliothécaire, & il donna une bibliothèque à M. Colbert. En 1670, ce ministre sit ériger pour lui une chaire de droit-canon, au collège royal. Baluze sut dans la suite inspecteur du même collège; on lui donna une partie des pensions & des graces auxquelles il avoit droit. Toute la vie de Baluze n'est qu'une longue suite de travaux.

Il donna en 1677, sa sameuse edition des capisulaires de nos rois, rangés dans leur ordre avec des notes véritablement instructives; c'est un des livres les plus utiles pour notre histoire, 2 vol.in-fol.

En 1682, une édition des Lettres du pape Inno-

cent III , 2 vol. in-folio.

En 1683, un Supplément aux conciles du père

Labbe, in-folio.

En 1688, une édition du Marca Hispanica de M. de Marca, son biensaiteur, 1 vol. in-folio, & en 1704, une édition du sameux traité du même prélat, De concordiá sacerdotii & imperii, avec la vie de l'auteur, un supplément & des notes, I vol in-folio.

En 1693, des Vies des papes d'Avignon, depuis

I305, jusqu'en 1376, 2 vol. in-4°.. En 1717, une histoire de Tulle, en latin, 2 v. in-4°. Nous voudrions que dans cette histoire il n'eût pas rapporté la révélation qu'eut, en disant la messe, un saint prêtre de sa samille, nommé comme lui, Etienne Baluze. Cette révélation étoit que François I, qui se disposoit alors à partir pour l'Italie, y seroit sait prisonnier. Ce prêtre vint de Tulle à Paris, pour faire part au roi de sa révélation, & sut renvoyé comme un sou. En effet, si nous appellons révélation, la crainte des principaux événemens qui peuvent arriver à la guerre, tout sera revelation.

On doit encore à Baluze, des éditions de plusieurs écrivains ecclésiastiques célèbres, tels que Salvien, Vincent de Lérins, Loup de Ferrières, Agobard, Amolon ou Amulon, Leidrade, &c.

On a de lui encore 7 vol. in-8°. de mêlanges, qui ont paru successivement de 1678, à 1715.

Baluze n'étoit pas moins vertueux que favant; il étoit d'un caractère doux & aimable, bon, biensaisant, communicatif, toujours prêt à pro-diguer ses livres, ses manuscrits & tous les tréfors de son érudition à ceux qui travailloient & qui le consultoient, croyant toujours les matériaux d'un bon ouvrage mieux dans les mains d'un autre que dans les siennes; la simplicité d'un enfant, la modestie d'un grand homme, la pureté d'un ange. Voilà Baluze. De tels favans sont peut-être les plus respectables & les plus utiles des hommes ; tandis que tant d'autres intriguent, cabalent, calomnient, persécutent; ceux-ci sont sans cesse occupés

à servir ou les particuliers ou le public.

Nous avons vu Baluze signaler son attachement & sa reconnoissance pour M. de Marca, en publiant & en illustrant deux ouvrages considérablesde ce prélat, son attachement à un autre prélat, le cardinal de Bouillon, lui fit entre prendre l'hif-toire généalogique de la maison d'Auvergne, qui parut en 1708, en 2 vol. in-folio. Cet ouvrage lui fit perdre ses pensions & ses places, & le fit exiler successivement à Rouen, à Tours, à Orléans. Il salloit que le gouvernement eût des raisons bien fortes ou plutôt il ne peut en avoir eu que de bien soibles & de bien mauvaises, pour traiter avec cette rigueur un homme de 78 ans, un vieillard vénérable qui n'avoit fait que du bien aux hommes & qui n'étoit rien moins qu'un écrivain téméraire. Quand l'attachement de Baluze, ou à la personne du cardinal de Bouillon, ou simplement au sujet qu'il traitoit, l'auroit entraîne dans quelques erreurs, une erreur de favant est-elle: un crime qui mérite d'être expatrié à quatre-vingt ans & d'être privé de tous les moyens de subsisser? Une erreur, même en général, est-elle-un crime? Où en seroient les kommes? si l'erreurest de quelque conséquence, elle pent mériter une résutation, une condamnation peut-être, mais proscrivez l'erreur & laissez en paix celui qui s'est trompé. C'est une grande barbarie (nous prenonsce terme dans sa double signification & d'ignorance & de cruauté) que celle qui a pû déterminer à rendre malheureuse la vieillesse d'un hommetel que Baluze. Il faut l'avouer, nous ne sommes. pas avancés sur cet article, & l'ancien principe d'inquisition ou religieuse ou politique, qui persécutoit si impitoyablement les écrivains qui s'étoient: trompés, a laissé subsister des racines bien profondes & bien funestes dans les pays, mêmes quicroyent rejetter l'inquisition. Baluze ne fut rappelle qu'après plusieurs années d'exil; il continua d'écrire, il avoit 87 ans, lorsque son histoire de: Tulle parut en 1717. Il mourut à Paris, en 1718.

'âgé de 88 ans. Son nom manque à la liste de l'académie des inscriptions & belles - lettres. Sa modestie en sut sans doute la cause, elle ajoute à l'éloge

de l'homme, sans disculper l'academie.

BALZAC, (JEAN-LOUIS GUEZ, seigneur de) (Hist. mod.) Balzac a sait pour la prose françoise ce que Malherbe a sait pour la poësse; il lui a donné du nombre, de l'harmonie & un caractère senfible de noblesse & de majesté qu'elle n'avoit pas avant lui; mais il ne sut pas aussi heureux que Malherbe dans le choix du genre. Il appliqua les talens au genre épistolaire, & Malherbe les siens, qui étoient à-peu-près les mêmes, au genre lyrique. Malherbe ne pouvoit mettre dans l'ode trop de pompe & de magnificence, Balzac devoit mettre moins de travail, de prétention & d'emphase dans de simples lettres; on lui reproche aujourd'hui de l'enflure, peut-être ne lui trouveroit-on que de l'élevation & de la force, si son genre eut été essentiellement oratoire, peut-être jouiroit-il encore d'une grande partie de la gloire qu'il avoit usurpée pour un temps, s'il eût écrit des oraisons sunèbres ou d'autres ouvrages d'éloquence.

Il est peut - être même un peu rigoureux de dire qu'il ait usurpé sa réputation ou que cette réputation soit détruite. Son nom réveille encore l'idée d'un créateur de la langue françoise, cette langue avoit un caractère unique qu'il lui a sait perdre, la naïveté, elle appliquoit ce caractère à tout indiftinctement, & il étoit souvent déplacé. Amyot, l'écrivain le plus parsait dans cette langue, charme dans la traduction de Daphnis & Chloé; il choque & déplaît souvent dans la traduction de Plutarque. Ce badinage naif ne convient plus aux choses dont il parle; on croit entendre un enfant parodier & travestir les grands hommes & les grands événemens de l'histoire grecque & romaine. Peut-être la langue françoise auroit-elle dû conserver pour le besoin une plus grande partie de cette naïveté, fon caractère originaire; la naïveté même de la Fontaine est plus dans les choses que dans les mots, & nous voyons que cet auteur & plusieurs autres, lorsqu'ils veulent exprimer plus particulièrement la naïveté, sont obligés de recourir au style marotique & à la langue d'Amyot; c'est-à-dire, à une langue devenue étrangère, ce qui demande beaucoup d'art & de goût, & ce qui n'a peut - être été bien exécuté que par la Fontaine dans quelques - uns de ses contes, & par Rousseau, non dans ses épîtres & dans ses allégories, qui sont l'excès & l'abus de ce genre, mais dans quelques - unes de ses épigrammes seulement. Au reste, Balzac a révélé un grand secret lorsqu'il a sait voir que la langue françoise peut prétendre à tous les caractères qui constituent une langue riche & noble. Sil manque sonvent de naturel, s'il a tous les défauts qui touchent aux caractères nouveaux qu'il a introduits dans la langue, la prolixité du style nombreux, l'enslure du style noble, l'hyperbole du style fort, il est plein aussi

de choses raisonnables, ingénieuses & bien exprimées. Quoi de plus estimable, par exemple, & quoi de mieux à tous égards, que ce qu'il répond au sujet du Cid à Scudery, qui avoit voulu l'engager dans son parti contre Corneille? " Toute la France entre en cause avec lui, & » peut-être il n'y a pas un des juges.... qui n'ait » loué ce que vous destrez qu'il condamne.... c'est " quelque chose de plus d'avoir satisfait tout un » royaume que d'avoir fait une pièce régulière.... » il y a des beautés parsaites, qui sont effacées » par d'autres beautés qui ont plus d'agrément " & moins de perfection... favoir l'art de plaire n ne vaut pas tant que savoir plaire sans art... " s'il est vrai que la fatisfaction des spectateurs » soit la fin que se proposent les spectacles... le a Cid du poëte françois ayant plu.... ne feroit-" il point vrai qu'il a obtenu la fin de la représen-" tation & qu'il est arrivé à son but?.... Vous " dites, Monsieur, qu'il a ébloui les yeux du » monde, vous l'accusez de charme & d'enchan-» tement; je connois beaucoup de gens qui feroient » vanité d'une telle accusation. Si la magie étoit » une chose permise, ce seroit une chose excellente... " L'anteur du Cid vous avouant qu'il a violé les " régles de l'art, vous oblige de lui avouer...qu'il » a mieux réussi que l'art même... qu'ayant trompé " noute la cour & tout le peuple; ... il est plus in que toute la cour & tout le peuple, & que » la tromperie qui s'étend à un si grand nombre » de personnes, est moins une fraude qu'une con-» quête.... Je viens de trouver votre arrêt dans » les regîtres de l'antiquité. Il a été prononcé il " y a plus de quinze cents ans, par un philosophe " de la famille storque, mais un philosophe » dont la dureté n'étoit pas impénétrable à la joie, » de qui il nous reste des jeux & des tragédies, » qui vivoit sous le règne d'un empereur poète & comédien, au siècle des vers & de la musi-» que: Illud multum est primo aspectu oculos occupasse, etiamsi contemplatio diligens inventura est quod arguat. Si me interrogas, major ille est qui judicium abstulit, quam qui mervit." Votre adversaire y trouve » son compte par ce savorable mot de major est, " & vous avez aussi ce que vous pouvez desirer, ne desirant rien à mon avis, que de prouver que judicium abstulit. Ainsi vous l'emportez dans » le cabinet, & il a gagné au théâtre. Si le Cid » est coupable, c'est d'un crime qui a eu ré-» compense; s'il est puni, ce sera après avoir " triomphé; s'il faut que Platon le bannisse de sa " république, il saut qu'il le couronne de sieurs » en le bannissant. Voilà parler en honnête homme & en homme de beaucoup desprit. Balzac eut des partifans zèlés & des censeurs amers; le général des Feuillans, Gouln, écrivit contre lui les lettres de Philarque, où il le peignit comme un corrupteur du goût & même des mœurs; d'autres prirent sa désense, il fit schissine dans les lettres, ce qui n'arrive guères à un écrivain médiocre. On fit en 1665, XXX 2

un recueil de tous les ouvrages de Balzac en 2 vol. in-fol. avec une préface à fa louange, qui est de l'abbé de Cassaigne, son admirateur, son ami & son consrère. Dans ce recueil on trouve, outre ses lettres, divers ouvrages politiques & moraux, tels que le Prince, le Socrate chrétien, l'Arislippe. On y trouve aussi des pièces de vers latins, qui ont obtenu quelque estime. Tel sut Balzac dans les

Quant à son histoire personnelle, il naquit à Angoulême en 1594, son père étoit un gentilhomme Languedocien. Le fils s'attacha d'abord au duc d'Épernon, & ensuite au cardinal de la Valette, son fils; il resta deux ans à Rome, où ce cardinal l'employoit dans différentes affaires. A son retour en France, le cardinal de la Valette le fit connoître a 1 cardinal de Richelieu qui lui donna une pension de 2000 livres & un brevet de conseiller d'état & historiographe du roi. Il ne se facrifia pas, comme tant d'écrivains à sa réputation & à sa sortune, il voulut vivre pour lui-même, & désabusé de la gloire, peut-être par les critiques injustes qu'il avoit essuyées, il se retira de bonne-heure à sa terre de Balzac, sur le bord de la Charente, aux environs d'Angoulème, il s'y fixa, & y mourut en 1654; il est enterré à l'hôpital d'Angoulême, dont il étoit le bienfaiteur, & auquel il avoit laisse une somme de 12000 livres; il sonda aussi par son testament à l'académie françoise, le prix d'éloquence. On le nomma le grand Epistolier à cause de ses lettres.

BANAJAS, (Hist. sacr.) capitaine des gardes de David & général des armées de Salomon, sit périr, par l'ordre de ce dernier, Adonias & Joab, vers l'an 1014 avant J. C. Rois, liv. 3. chap. 3.

BAN, (Hift. mod.) nom qu'on donnoit anciennement en Hongrie aux gouverneurs des provinces qui relevoient de ce royaume, telles que la Dalmatie, la Croatie, la Servie. Selon Leunclavius, on n'accordoit ce titre qu'aux princes du fang de la maison de Hongrie; & encore aujourd'hui, la dignité de ban de Croatie est remplie par un seigneur de la première distinction. Le pays dans lequel est situé Temeswar, s'appelle encore aujourd'hui le banat de Temeswar, auquel sens le terme de banat équivaut à ceux de province ou de gouvernement. Le ban avoit sous lui un vicegérent, lieutenant général, ou lieutenant de roi au gouvernement, qu'on nommoit vice-bannus. On croit que ces deux noms sont dérivés des mots ban, bando ou banno, dont on se servoit dans le bas Empire pour signifier une bannière ou un étendart; parce que les habitans de ces provinces, en temps de guerre, étoient obligés de se ranger sous la bannière ou l'étendart de leur gouverneur. Quelques auteurs prétendent que les Turcs ont conservé ce nom de ban, & que les gouverneurs à qui ils le donnent, ont la même autorité que les bleglerbegs. (G)

BANC DU ROI, (Hift, mod.) tribunal

de justice ou cour souveraine en Angleterre. On l'appelle ainfi, parce qu'autresois le roi y présidoit en personne sur un banc élevé, les juges étant assis à ses piés sur des bancs ou sièges plus bas. C'est dans cette cour que l'on plaide les causes de la couronne entre le roi & ses sujets. Elle connoît aussi des crimes de haute trahison & des complots contre le gouvernement. Ce tribunal est composé de quatre juges, dont le premier s'appelle le lord chef de justice de la cour du banc du roi. Sa jurisdiction est generale, & s'étend par toute l'Angleterre; il n'y en a point dans ce royaume de plus indépendante, parce que la loi suppose que le roi y préside toujours. Il y a encore un autre tribunal nomme le banc commun ou cour des communs plaidoyers, qui est la seconde cour de justice du royaume, où l'on porte les affaires communes & ordinaires, c'est-à-dire les procès de sujet à sujet. On y juge toutes les affaires civiles, réelles & personnelles, à la rigueur de la loi. Le premier juge de cette cour se nomme chef de la justice des communs plaidoyers ou du banc commun. On y comptoit autresois cinq, six, sept, & jusqu'à huit juges; leur nombre est maintenant réduit à quatre, comme celui des juges du banc du roi. (G)

BANCHI ou BANQUI, (SÉRAPHIN) (Hist. mod. de Fr.) c'est le nom d'un dominicain de Florence, qui étant à Lyon en 1593, y eut connoissance du projet que Pierre Barrière, batelier d'Orléans, avoit sormé d'assassiner Henri IV. Le P. Banchi en avertit un gentilhomme de Lyon, nommé Brancaléon, qui partit à l'instant de Lyon pour en avertir Henri IV. Le P. Banchi lui avoit si bien désigné Pierre Barrière, que Brancaléon, quioqu'il ne l'eût jamais vu, le reconnut dans la soule à Melun; Barrière su reconnut dans la foule à Melun; Barrière fut arrêté, avoua tout, & sut puni. On dit dans les mémoires de Sully que le P. Banchi sut le secret de Barrière par la voie de la consession; Banchi a cru devoir se disculper de ce fait dans divers ouvrages qu'il a pu-

blies sur l'attentat de Barrière.

Banchi sut nommé à l'évêché d'Angoulême, il s'en démit en 1608 pour vivre & mourir au convent des dominicains de la rue Saint Jacques à

BANDARA, (GONZALES) pauvre favetier portugais, qui fit des prophèties & des vers. Nous n'en parlons ici que parce qu'il est toujours utile de rappeller aux hommes leurs solies & leurs sottises, sur-tout en ce qui concerne la superstition. Le faint office sit paroître en 1541, Bandara, revêtu d'un san-benito, dans un Auto-da-Fé; mais comme heureusement il n'étoit qu'imbécille, il ne sut pas brûlé, & mourut tranquille en 1556. Mais le peuple crut toujours à ses prophèties, & en vit toujours l'accomplissement d'autant plus clairement qu'elles étoient inintelligibles. Lorsqu'en 1640, la maison de Bragance enleva le Portugal à Philippe IV, on trouva que cette révolution avoir été annoncée dans les prophèties de Bandara,

BANDELLO ou BANDELLA ou BANDELLI, (MATTHIEU) (Hist. mod.) dominicain, d'une sa-mille milanoise, attachée au parti de la France, & qui avoit perdu ses biens, lorsqu'après la bataille de Pavie, le Milanois étoit resté au pouvoir de Charles-Quint. Ce Bandello suivit en France César Frégose attaché aussi au parti François, il sut fait évêque d'Agen en 1550, & au lieu d'instructions pastorales, il composa un recueil de nouvelles galantes, dans le goût de celles de Bocace, & presque aussi célèbres, dont il y a eu beaucoup d'éditions en divers temps & en divers lieux. La meilleure est celle de Londres, 1740, 4 vol. in-4°. Belleforêt a traduit en françois une partie de ces nouvelles. On a encore de Matthieu Bandello deux petits poëmes, l'un à la louange de Lucrèce de Gonzague, l'autre sur les Pâques.

Vincent Bandello, son oncle, général de l'ordre de Saint Dominique, fit contre l'immaculée conception, quelques ouvrages de dominicain, devenus rares comme tous les ouvrages qui n'ont pas mérité de devenir communs. L'oncle mourut en 1506. On ignore la date de la mort du neveu.

BANDERET, s. m. (Hist. mod. Art. milit.)
c'est le titre qu'on donne à Berne aux quatre chess
de la milice de ce canton Suisse. (A. R.)
BANDURI, (dom Ansellme) (Hist. mod.)
né à Raguse, se sit bénédichn à Naples, connut à Florence dom Bernard de Montsaucon, auquel il fut utile, qui lui fut utile à son tour, & qui l'attira à Paris dans la maison de Saint Germaindes-Prés. En 1715 il eut une place d'académicien honoraire étranger dans l'académie des belles-lettres; il étoit très-savant dans les antiquités grecques, & très-versé dans la science des médailles, comme le prouvent ses deux grands ouvrages, l'un intitule: Imperium Orientale, qui est une espèce de corps complet des antiquités de Constantinople, 1711, 2 volumes in-fol. l'autre qui a paru en 1718 aussi en 2 vol. in-sol. & qui est une collection de toutes les médailles des empereurs romains, depuis Trajan Dèce, concurrent de l'empereur Philippe, jusqu'au dernier Paléologue, c'est-à-dire, jusqu'à la prise de Constantinople. L'Imperium Orientale sut très-vivement & très-mal attaqué par un savant qui ne l'avoit pas lû & qui savoit seulement qu'on y avoit relevé plusieurs méprises dans lesquelles il étoit tombé; ce savant étoit Casimir Oudin, d'abord religieux prémontré à Paris, & réfugié depuis en Hollande, où il embrassa le calvinisme & devint sous-bibliothécaire de Leyde. Son écrit sut inséré avec de grands éloges dans les . volumes 7 & 8 de l'histoire critique de Samuel Masson; ce savant, si savant, qu'on avoit en vue dans le Commentaire du docteur Mathanasius, sur le chef-d'œuvre d'un inconnu.

Le P. Banduri avoit le titre de bibliothécaire du grand duc de Toscane, & il le sut véritablement de M. le duc d'Orléans en 1724. Il sut l'ami, le maître, le bienfaiteur de M. de la Barre, qui sut

depuis, son confrère, dans l'académie des belleslettres. Dom Banduri monrut le 14 janvier 1743.

BANIER, (JEAN) (Hist. de Suède) l'un de ces sameux généraux suédois qui s'illustrèrent dans la guerre de treute ans, & qui, après avoir servi avec éclat sous Gustave-Adolphe, soutinrent, après fa mort, la gloire des armes suédoises; il remporta de grands avantages sur les Saxons & les Impériaux. Il aimoit à faire une guerre fystématique & à pouvoir se rendre raison de ses succès; il ne donnoit rien au hasard. On a recueilli de lui divers principes sur son art qu'on a sus par la conversation. Il ne vonloit point dans son armée de volontaires de qualité : » Il faut avoir pour » eux, disoit-il, des ménagemens trop contraires " à la discipline; au lieu de prendre des soldats " l'exemple de l'obéissance & de l'exactitude, ils " leur donnent celui de la négligence & de l'in-" subordination; " Banier s'étoit rendu absolument indépendant de sa cour pour les opérations militaires; il ne concevoit pas qu'on voulût commander les armées, à condition d'obéir aveuglément à un ministre aveugle ou à ses commis : " savez-vous, disoit-il, pourquoi je bats toujours " Galas & Picolomini; ce n'est pas que j'aye plus " de talent qu'cux; mais je sais toujours ce que " je ferai, & ils ignorent toujours ce qu'on leur » fera faire. »

Il croyoit que l'habitude du service suppléoit avantageusement le talent, & qu'un vieil officier fans esprit, valoit mienx par la sorce seule de la routine & de l'expérience, qu'un nouvel officier plus habile; en conféquence on ne connoissoit point dans ses armées ce qu'on appelle un passe-droit.

Jamais général ne sut plus avare du sang des foldats; " c'est à eux de le prodiguer, disoit-il, à " nous de le ménager. " Il n'aimoit point les sièges, & ne se saisoit jamais une peine de les lever s'ils devenoient meurtriers ou trop difficiles; jamais il n'accordoit à ses soldats le pillage d'aucune ville: C'est vouloir les perdre, disoit-il, un soldat enrichi n'est plus propre au service, c'est un bourgeois. Indépendamment de cette raison, il y en a peutêtre une qui devroit être plus sorte pour interdire le pillage, c'est que c'est un trop grand outrage fait à l'humanité, un trop affreux déchaînement de tous les vices & de tous les crimes: mais, comme disoit Charles le Téméraire : tels fruits porte l'arbre de la guerre; aussi cet arbre n'est-il bon qu'à couper. Panier saisoit autant qu'il pouvoit, de l'honneur seul, le ressort de son armée; les graces, les distinctions, disoit-il, doivent suffire aux officiers, & leur estime aux soldats. On dit que dans les derniers temps l'amour lui fit négliger ses devoirs & sa gloire; il avoit eu d'abord une semme qu'il avoit beaucoup aimée & qui vivoit avec lui dans les camps, sa seule patrie; il la perdit, il sut affligé, mais non pas inconsolable; car en conduisant à Ersord le convoi de sa semme, il vit par hasard une jeune princesse de Bade pour

laquelle il s'enflamma, & pour laquelle il fit des imprudences & des solies peu séantes à un si grand général; il se déroboit souvent de son armée, pour aller la voir à travers mille périls; il l'obtint enfin du marquis de Bade son père; alors sa joie éclata par des sètes militaires, qui inspirèrent autant d'effroi au pays que ses hostilités les plus violentes; le bruit de deux cens coups de canon qui se sit entendre jusqu'à Cassel, sit croire qu'on étoit aux mains, & le peuple se mit en prière dans toutes les églises. Banier ne vécut que pen de mois après son mariage. Cet engagement, dit un auteur moderne, étoit trop vif pour son métier & pour son âge. Pour son metier, soit; mais pour fon âge! Banier avoit à peine quarante ans, & il est à remarquer qu'aucun de ces grands capitaines des armées suédoises, qui ébranlèrent l'empire d'Allemagne & la puissance autrichienne dans cette guerre de trente ans, ne passa quarante ans; Gustave-Adolphe sut tué le 16 novembre 1632, à trente-huit ans; le duc de Saxe-Veimar mourut le 18 juillet 1639, à trente-fix ans; le général Banier le 10 mai 1641, à quarante ans; ajoutons que dans ce siècle, Charles XII, roi de Suède, après tant de conquêtes, de revers & de projets, sut tué devant Frédérickshall, le 11 décembre 1718, à trente-six ans & demi. On a remarque que le général Banier avoit beaucoup de ressemblance avec le roi Gustave - Adolphe dans les traits, dans la taille & dans les manières.

BANIER, (ANTOINE) (Hist. litt. mod.) M. de Boze rapporte une particularité remarquable de l'éducation du jeune Banier chez les jésuites de Clermont en Auvergne. Il avoit une grande facilité dont il abusoit, & qui lui laissoit un temps qu'il eût pu employer à des études ultérieures, mais qu'il aimoit mieux donner au jeu & aux plaifirs de son âge. Ses régens, pour l'en punir, avoient imaginé, lorsqu'ils donnoient les places, de déclarer : « qu'il avoit mérité la première, qu'il » n'auroit que la seconde ou la troisième, & quel-» quesois la dernière, pour les raisons que per-» sonne n'ignoroit. Il est vrai qu'alors il prenoit » cette dernière place avec une fierté qui saisoit » baisser les yeux au nouveau dictateur, & qui » souvent embarrassoit le régent même. »

C'est que le régent s'y prenoit sort mal, c'est qu'il alloit directement contre son but, c'est que sa déclaration étoit un hommage pour le jeune Banier & une humiliation pour l'autre, c'est que cet autre auroit dû resuser une place qu'il n'avoit pas méritée, parce qu'il ne s'agit pas d'occuper une place, mais de s'en être rendu digne; c'est que malgré l'arrêt du régent, Banier étoit toujours le vrai distateur.

J'ai vu, s'il est permis d'infister sur ces détails de collège, que la philosophie ne jugera peutêtre pas si dépourvus d'importance, j'ai vu un régent s'y prendre d'une autre manière pour entretenir l'émulation entre ses deux meilleurs écoliers;

mais dont l'un étoit très-supérieur à l'autre. On les appelloit César & Pompée, parce que le second étoit toujours vaincu par le premier, nonseulement dans la composition pour les places, mais encore dans ces combats, source de tant d'émulation, où l'écolier, mécontent de la place qui lui est échue par le fort de la composition, peut conquérir une place plus honorable, en démontant celui qui l'occupe, c'est-à-dire, en remportant sur lui trois avantages, & où d'un côté cette ardeur de conquérir, de l'autre le désir de conserver, produisent tant d'efforts heureux. Le régent craignoit que l'inégalité des deux concurrens ne sît deux mauvais effets, celui de décourager l'un & d'infpirer à l'autre cette négligence, compagne de la sécurité; il ne vouloit pas être tout-à-fait injuste. il se permettoit seulement d'être partial, il se permettoit de sournir secrettement des secours au vaincu, & de lui rendre l'espérance, en le mettant en état de renouveller & de soutenir le combat, non pour enlever au vainqueur la victoire qu'il méritoit, mais pour la lui saire acheter. Il a depuis révélé ce stratagême à son disciple chéri, qui s'en étoit douté dans le temps, & qui ne le lui pardonnoit pas alors; mais qui dans la fuite, en ayant connu le motif & ressenti l'effet, en a voué une reconnoissance éternelle à son maître.

Revenons à M. l'abbé Banier. Chargé après ses études de l'institution des fils de M. le président du Metz, l'étude approsondie qu'il sit avec eux des anciens Auteurs, sur-tout des poëtes, décida dans la suite de ses plus grands travaux; de-là son explication historique des sables, où l'on découvre leur origine & leur conformité avec l'histoire ancienne; de-là sa traduction & ses explications des Métamorphoses d'Ovide; de-là son corps général de Mythologie. Ce genre d'érudition paroît avoir été son objet savoir & le travail principal de toute sa vie; mais il s'est permis des excursions.

Paul Lucas, pour rendre utiles les notes imparfaites & les matériaux informes qu'il avoit rapportés de ses voyages, avoit le bon esprit de les faire rédiger par des savans de prosession, auxquels il ne manquoit que d'avoir vu ce que Paul Lucas avoit vu pour eux : ces savans comparoient les découvertes de Paul Lucas avec celles d'Hérodote, de Strabon, de Pausanias, de Pline; ils donnoient ainsi à ses voyages le mérite de l'érudition & de la critique : c'est ainsi que son premier voyage sut publié par M. Baudelot, le second par M. Fourmont l'ainé, le troisième par M. l'abbé Banier.

C'est encore ce dernier qui a donné la quatrième édition des Mélanges d'Histoire & de Littérature de dom Bonaventure d'Argonne, plus connu sous le nom de Vigneul Marville. Le dernier volume est entièrement de M. l'abbé Banier. (Voyez Argonne.)

M. l'abbé Banier étoit né à Dales en Auvergne, le 2 novembre 1673. Il avoit été reçu à l'acadé-

mie des belles-lettres en 1713. Il mourut le 19

novembre 1741.

BANNES, (DOMINIQUE) (Hist. d'Esp.) dominicain, grand théologien espagnol, auteur de commentaires en 2. vol. in-fol. sur la somme de Saint Thomas, & connu sur-tout comme consesseur de Sainte Thérèse. Il mourut en 1604 à Médina-del-Campo, âgé de 77 ans.

BANNIMUS, (Hist. mod.) mot de la basse la-

tinité, qui exprime dans l'université d'Oxford l'expulsion d'un membre qui a mérité cette peine. On affichoit dans un carrefour ou autre endroit public, la sentence d'expulsion, à ce que nul n'en

prétendit cause d'ignorance. (G)

BAR, (Hist. mod.) le duché de Bar ou le Barrois, a eu premièrement des ducs, qui ont fini en 1032 dans la personne de Frédéric II, ensuite des comtes jusqu'en 1354, que le comté de Bar fut érigé en duché. Le fameux roi de Naples & de Sicile, René d'Anjou, qui ne sut jamais roi de Naples ni de Sicile, mais qui fur duc de Lorraine du ches de sa semme, & Louis, cardinal de Bar, son oncle, lui céda son duché de Bar en 1419. De-là la réunion de la Lorraine & du Barrois; mais c'étoit dans la maison d'Anjou que se saisoit cette réunion; ou plutôt il n'y eut point de réunion réelle. Le roi René posséda le duché de Bar; mais la Lorraine resta en litige entre la maison d'Anjou, laquelle y avoit droit du ches d'Isabelle de Lorraine, sille de Charles II, duc de Lorraine, semme du roi René, & la branche de Lorraine-Vaudemont, qui prétendoit que la Lorraine étoit un fief masculin, & qu'elle suivoit la loi falique. Pour terminer ce grand procès, qui coûta du sang aux deux partis, il fallut que la Lorraine, portée dans la maison d'Anjou par Isabelle de Lorraine, sût reportée dans la maison de Lorraine par Iolande d'Anjou, petite-fille de René, qui épousa Ferri II, de la branche de Vaudemont. La réunion de ces deux états a été faite depuis à la couronne de France d'après les convenances générales de l'europe par les traités & conventions des 3 octobre 1735, 11 ayril & 18 août 1736, & 18 novembre 1738, par lesquels la maison de Lorraine a cédé à la France les duchés de Lorraine & de Bar, en échange de la

fuccession du grand duché de Toscane.

BARABALLI, (Hist. liu. mod.) bel homme,

mauvais poëte italien, à qui le pape Léon X trouva plaisant de conférer par jeu les honneurs du triomphe poétique, que le Tasse ne put recevoir dans la suite. On monta ce beau vieillard sur un eléphant, & on le conduisit en pompe au capitole. L'éléphant jetta le poëte par terre, le cortège se dissipa, & le triomphe tourna en risée de la part des spectateurs, & en consusion de la part du triomphateur. Au fond, cette plaisanterie pontificale, qui pouvoit aboutir à tuer ou à blesser un malheureux, n'étoit pas de bon goût. Ce qui peut nous consoler, c'est qu'elle n'est peut-être pas

vraie, c'est Varillas qui la raconte. Anecdotes de

BARADAS. Voyez BARRADAS.

BARABBAS, (Hist. facrée.) féditieux & meurtrier que Pilate, à la prière des Juiss, délivra pré-férablement à J. C. Non hunc, sed Baratban.

BARACAQUE, f. m. (Hist. mod.) nom de secte & de religieux Japonois, dont la prière & la méditation est l'occupation continuelle. (A.R.)

BARAC, (Hift. des Juifs.) fils d'Abinoem, fut le quatrième juge des Hébreux, qu'il gouverna pendant quarante ans : ce fut lui qui les délivra de la servitude de Jabin, roi des Chananéens. Excité par la prophétesse Debora, il leva une armée de dix mille hommes, attaqua Jabin dont il mit en pièces les troupes, commandées par Sifara. (A.R.) BARACHIAS, (Hist. sacrée.) père du prophète

Zacharie; ce nom d'ailleurs est celui de plusieurs autres Juiss, dont il est parlé dans divers livres

de l'écriture.

BARANOWSKI, (BOGUSLAS) (Hift. de Pol.) gentilhomme polonois, né avec une ambition démesurée & des talens supérieurs; du sein de l'indigence, il voulut s'elever au trône. Jean Sobieski IIIétoit mort en 1696. La diète s'assembloit pour l'élection ; le partage des opinions allumoit déja des querelles très-vives. Les suffrages tour-à-tour acheres, vendus, refusés, prodigués, réclamés, différoient la décision. Pendant ces troubles, les-Tartares voyant la Pologne sans chef, se jettèrent fur la Podolie. L'armée de la couronne étoit sur la frontière; elle attendoit sa solde: déja le murmure, avant-coureur de la révolte, se saisoit entendre dans le camp. Bogustas faisit cette circonftance: " mes amis, dit-il, en s'adressant aux soldats, » la république ne daigne plus se souvenir » de ses désenseurs. Les seigneurs ne sont occu-» pés qu'à s'ouvrir un chemin au trône; & nuis » d'eux ne songe que les désenseurs de ce trône, » prêts à mourir de saim, sont abandonnés à la » merci des Tarrares. Croyez-moi, pénétrons dans » la Tartarie; allons chercher chez nos ennemis-» la récompense que la patrie nous resuse; & re-» venous chargés de leurs dépouilles ». Ce difcours si consorme à l'esprit d'indépendance, qui règnoit alors dans l'armée, sut répété dans tous: les rangs; & Bogustas, d'une voix unanime, sut proclame général : il conduisit les rebelles dans la Tartarie, livra au pillage les villes & les campagnes, revint en Pologne, & envoya des députés à la diète pour demander d'un ton serme & menaçant, la paie de dix ans que la négligence desministres avoit laissé s'accumuler. La diète occupée: d'objets plus importans, fit peu d'attention à cette demande. Cependant l'armée dirigea sa marche vers la Russie, où, pendant un an, elle causa un dégâge affreux, tandis que les Tartares imitoient en Pologne la sureur de ces rebelles qui s'honoroient dis nom de confédérés. Cependant la diète les déclaraire ennemis de la patrie. Bogustas publicit des manises

tes pour se justisser; mais bientôt son despotisme aigrit tons les esprits: la jalousie des autres officiers acheva de les aliéner; le supplice d'un député qu'il sit périr pour avoir manqué d'audace à la diète, sit succèder l'horreur au mécontentement; ensin une amnistie publiée par la république lui enleva quarante compagnies à la sois, & le reste menaça d'une désertion générale. Bogustas craignit alors de se voir exposé sans désense au ressentiment de la république; il se soument, oublia ses chimériques prétentions à la couronne, & rentra dans la soule dont il étoit sorti. (M. DE SACY.)

BARANZANO, (REDEMPTUS) (Hist. litt. mod.) barnabite Piémontois, né près de Verceil, professeur de philosophie & de mathématiques à An-

necy, puis à Paris.

Notre feul motif pour tirer de l'oubli, cet homme dont on ne connoît plus ni la personne ni les écrits, est, qu'étant professeur de pluilosophie, il su un des premiers qui ayent eu le courage d'abandonner la philosophie d'Aristote, vers le temps où le parlement de Paris désendoit sous peine de mort d'enseigner d'autre doctrine que celle de ce philosophie. Cet arrêt, dont il faut se souvenir toutes les sois qu'on est tenté ou sollicité de rendre un arrêt sur l'enseignement, est de 1624. Ba-

ranzano mourut en 1622, à Montargis.

BARATIER. (JEAN PHILIPPE) (Hift. litt. mod.) Cet enfant savant, qui a vécu de nos jours, & que Baillet n'a pu par conséquent comprendre parmi ses enfans célèbres, est le plus prodigieux de tous. A quatre ans, il favoit le latin & le françois, outre l'allemand, sa langue maternelle; à six le grec, à dix l'hébreu; il n'avoit même que neuf aus lorsqu'il donna en 1730, dans le vingt-sixième tome de la bibliothèque Germanique, une notice de la grande Bible rabbinique; il n'en avoit que douze lorsqu'il publia, à Amsterdam en 1734, 2 vol. in-8°., l'Itinéraire du rabbin Benjamin, qu'il accompagna de dissertations savantes; histoire, critique, théologie, philosophie, mathématiques, astroncmie, &c. il embrassa tout. C'est le Pic de la Mirandole d'un siècle éclairé qu'on n'étonne pas aussi facilement que le siècle de Pic de la Mirandole. On peut juger de son ardeur pour les sciences, & de son activité, par le trait suivant. Il passoit par la ville de Halle à l'âge de quatorze ans, l'université de cette ville s'empressa de le recevoir maître ès-arts. Pour se montrer plus digne de cet honneur, il composa sur le champ quatorze thèses qu'il fit imprimer la nuit & qu'il foutint le lendemain.

Il sut reçu aussi à la société royale des sciences

de Berlin.

D'un côté il expliquoit des médailles curieuses & difficiles, il faisoit des recherches sur les antiquités égyptiennes; de l'autre, il entreprenoit d'écrire l'histoire moderne de la guerre de trente ans en Allemagne; il traduisoit la désense de la monarchie sicilienne de M. le chancelier de Ludewig, & il y

ajoutoit une histoire des démêlés de Clément XI avec les rois des deux Siciles; Halle, 1738, in-8°.

Il favoit tout, mais il vivoit en Allemagne, & il ne savoit pas le droit public. Le roi de Prusse, auquel il sut présenté, (c'étoit le père de celui qui règne en 1784,) trouva d'abord cet endroit soible de Baratier. Son premier mot fut : Savez-vous le droit public? Cette question, qui en eût embarasse beaucoup d'autres, n'embarrassa point Baratier, il répondit ce qu'un savant ne répond guères en pareil cas, non. Allez l'apprendre, lui dit severement le roi de Prusse, ou renoncez au titre de savant. Baratier jugea que le roi avoit raison, il étoit fier & sensible, il consacra quinze mois entiers à l'étude approsondie du droit public, & se présenta pour soutenir sur cette science, une these, qui mit le comble à sa gloire, mais qui lui coûta peut-être la vie, car il mourut peu de temps après, épuisé par le travail, à Halle en 1740, âgé de dix neuf ans, huit mois & sept jours. Il étoit né dans le Margraviat de Brandebourg - Anspach, le 19 jan-

S'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il passoit tous les jours douze heures ou au moins dix dans son lit, il est à croire qu'il y travailloit, à meins que l'excès du travail du jour ne lui rendit ce long

repos nécessaire.

Il reste de lui, outre les écrits que nous avons déja indiqués, quelques ouvrages de critique ecclé-siastique, qui seroient peu de nature par eux-mêmes à être recherchés, mais qui doivent l'être par l'érudition qu'ils supposent dans un ensant mort à dix-neuf ans, Les principaux de ces ouvrages sont:

Anti-Artemonius, seu initium S. Joannis ex antiquitate ecclesiastică adversus Artemonium, vindicatum atque illustratum. Nuremberg, 1735, in.8°.

Disquistio chronologica de successione antiquissima episcoporum Romanorum à Petro usque ad Victorem, &c.

Utrecht, 1740.

On a auffi de Baratier des Lettres & des Differtations inférées dans la Bibliothèque germanique.

La France a une raifon particulière de regretter cet enfant merveilleux, qui pourroit vivre & travailler encore; il étoit fils d'un françois resugié, pasteur de l'église françoise de Schwobach, & ensuite de celle de Halle.

Qu'il nons soit permis d'ajouter ici une espèce de supplément aux ensans célèbres de Baillet, en saveur de deux jeunes gens contemporains, ou presque contemporains de Baratier, comme lui victimes des lettres, & dont la mémoire digne d'être honorée, ne peut recevoir que de nous le tribut de regret & d'estime qui lui est due.

Le premier étant encore à l'université, y avoit vu naître cette heureuse institution des prix publics, source de tant d'émulation, elle avoit produit sur lui tout son esset, dès-lors il avoit pris pour sa

devife;

Exultantiaque

Exultantiaque haurit Corda pavor pulfans laudumque arreda cupido.

Témoin sur-tout des premiers succès de M. Thomas dans cette carrière, de ces succès garans de ceux qui l'attendoient à l'académie & dans le monde, & qui joints à une vertu sans reproche lui composent la réputation la plus désirable à laquelle un homme de lettres puisse aspirer, son jeune émule sut tourmenté du desir de l'atteindre ou de le suivre. Cependant son coup d'essai ne sut point heureux; accoutumé à des triomphes saciles fur le petit théatre qu'il remplissoit, c'est-à-dire dans son collège, il ne sut pas même nommé dans la distribution des prix publics; la seconde sois il eut un accessit, ce sut un présage, & il jura de le remplir : la troissème sois, étant vétéran en rhétorique, il compose pour les prix publics, & meurt dans l'intervalle de la composition à la distribution. Le jour de la cérémonie arrive, le premier nom proclamé est le sien : mais lorsqu'au lieu des sanfares & des chants d'allegresse qui appellent le premier vainqueur pour recevoir la couronne des mains du premier président du parlement, on entendit partir des gradins où s'assied toute cette intéressante jeunesse, l'espoir de la nation, ce cri lugubre : fato functus, on gemit, & on continua tristement la proclamation. Le premier prix dans le second genre c'étoit lui encore qui l'avoit remporté, de même dans les suivans; en un mot il avoit remporté les quatre premiers prix, & semblable à ce sameux Athlète, Arrachion, déclaré vainqueur après sa mort aux jeux olympiques, il n'avoit laissé à ses concurrens les plus heureux que de secondes palmes dans tous les genres. Lorsque M. Piat, alors syndic de l'université, qui lisoit la liste des vainqueurs, répéta pour la troisième & enfin pour la quatrième sois ce nom glorieux & insortune, idem Alexander-Claudius le Jau de Chamberjot, sa voix s'altera, ses yeux se remplirent de sarmes, il déplora de si belles espérances si cruellement trompées, il sit à ce sujet un petit discours tel que le cœur l'inspire dans un pareil moment. L'assemblée entière y répondit par un gémissement douloureux. Cétoit un spectacle d'attendrissement & de désolation; la mémoire doit s'en être conservée dans l'université. Celui qui rapporte ce sait, en a été le témoin, & l'amitié le rendoit un témoin intéressé.

Si une généalogie littéraire est quelque chose, le chevalier de Chamberjot étoit arrière petit neveu du modeste & vertueux le Nain de Tillemont, dont la famille est aujourd'hui éteinte, & du savant & sécond André Tiraqueau. Il est mort à quinze

ou seize ans en 1750.

Le second avoit fait d'excellentes études, c'està-dire qu'il étoit en état & dans la disposition d'en commencer de sérieuses; il entroit dans le monde, mais il y portoit le goût de la retraite & du trawail; il recherchoit les connoissances en tout genre;

Histoire. Tom. I, Deuxieme Part,

il avoit composé pour son instruction des ouvrages qui auroient pu servir à celle des autres, nommément un livre élémentaire sur l'histoire naturelle. Ces ouvrages, qui par des raisons étrangères à leur mérite, n'ont pas été imprimés, pourroient n'avoir pas mérité de l'être, sans cesser d'être des titres pour la jeunesse de leur auteur.

Mais c'étoit sur-tout à la poésie que son penchant & son talent l'appelloient, & il y portoit une sagesse & une pureté de goût fort supérieures à son âge; nous en rapporterons pour preuve une bagatelle, à la vérité; mais des bagatelles ont fait une réputation au marquis de Saint-Aulaire, & M. de Voltaire a fait connoître avantagensement le poëte Ferrand, en citant de lui un seul madzigal. Notre jeune poëte aimoit pour la première fois, c'est le temps où tous les jeunes gens se croient poëtes, & où ceux mêmes qui doivent le devenir mettent le plus d'effervescence & le moins de goût dans leurs vers. La personne qu'il aimoit lui avoit donné pour gage, à un petit jeu de société, un gland qu'elle avoit ramassé & conservé pour sa grosseur & sa beauté; il sit à ce sujet le couplet suivant, sur l'air : de mon berger volage.

> J'ai du bois de Dodone Le fruit mystérieux; Zirphile me le donne; Qu'il est cher à mes yeux! Il fera mon oracle, Et ses arrêts divins, Par un nouveau miracle, Régleront mes destins.

Nous demandons (& cela n'est peut-être pas une chose sacile à obtenir) qu'on prenne cette citation dans le sens où elle est saite. Ce n'est pas un modèle, ce n'est pas un ches-d'œuvre de talent que nous prétendons offrir, mais la marque d'un goût sage, pur & antique dans un âge qui touche à l'enfance. Il nous semble que l'auteur salsit dans son sujet une idée également ingénieuse & naturelle, & qu'il sait s'y borner; qu'à cette propriété & à cette simplicité d'idée, il joint la propriété & la simplicité de l'expression. Nous voyons d'ici tous les gens de son âge gâter ce sujet, y prostituer l'esprit, accumuler les rapports sorcés, & surcharger leur style d'épithètes & de petits ornemens. Ici tout est simple & précis; rien de trop. Il nous semble que celui qui faisoit ainsi à dix-sept ans, étoit destiné à bien saire tout ce qu'il seroit.

Hélas! il n'étoit destiné à rien. Il est mort à dixneuf ans, en 1759, après un an de langueur & de souffrances, pendant lequel toute sa consolation étoit dans l'étude, qui achevoit de le tuer, & dans

l'amitié, qui le pleuroit d'avance.

Il avoit aussi une sorte de généalogie littéraire : il étoit neveu, à la mode de Bretagne, du savant abbé Lebeuf, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, & il portoit le même nom.

BARBADILLO (ALPHONSE JÉROME DE SALAS) (Hig. litt. mod.) auteur de quelques comédies estimées en Espagne, contribua, dit on, à perfectionner la langue espagnole, & mérite à ce titre

d'être nommé. Mort vers 1630.

BARBANÇON (MARIE DE) venve de Jean de Barret, seigneur de Neuvy-sur-l'Allier en Bourbonnois, est au nombre des dames illustres d'Hilarion de Coste, & a été célébrée par M. de Thou, pour le courage avec lequel, pendant les guerres civiles en 1569, elle soutint, dans un château en Berry, un long siège contre les catholiques, & combattit en personne à la brêche, une pique à la main. Charles IX estima cette bravoure, quoique employée contre lui, & ne voulut pas qu'elle payât la rançon dont elle étoit convenue, en se rendant à la dernière extrêmité.

BARBARIGO, famille illustre de Venise, qui a produit deux doges, & plusieurs cardinaux.

BARBARO, (HERMOLAUS BARBARUS, ou) (Hist. litt. mod.) ne à Venise en 1454, sut auteur à dix-huit ans, ce qui étoit rare autresois. On a de lui des Paraphrases sur Aristote, une Traduction de Dioscoride, des éditions de Pomponius Leta, & de Pline le naturaliste. Les Vénitiens l'employèrent dans beauconp de négociations importantes. Ambassadeur auprès d'Innocent VIII, il obtint de ce pape une grace qui empoisonna sa vie & hâta sa mort. Innocent le nomma au patriarchat d'Aquilée; mais une loi de Venise, consorme peut-être au caractère défiant & soupçonneux de son gouvernement, mais consorme aussi à la raison, désendoit à tous les ministres de la république dans les cours étrangères, de recevoir aucun présent & aucune grace des princes auprès desquels ils étoient employés, le sénat ne voulut jamais soussirir que Barbaro prît possession du patriarchat d'Aquilée. Zacharie, son père, en mourut de douleur. Hermolaüs lui-même n'étant ni assez patriote, ni assez défintéressé pour obéir à l'arrêt du sénat, qui lui enjoignoit de renoncer à ce patriarchat, mourut à Rome dans une espèce d'exil en 1493, à 38 ou 39 ans.

François BARBARO, son ayeul, gouverneur de Bresse, est célèbre par la belle désense de cette place contre le duc de Milan, qu'il sorça d'en lever le siège en 1438. On croit qu'il a lui-ntême célébré cette action glorieuse dans un ouvrage qui n'a été imprimé que long-temps après & que sous cu autre nom, à Bresse, en 1728, in-4°. sous ce titre: Evangelissa Manelmi Vicentini commentariolum de obsidéme Brixia anni 1438. On sait d'ailleurs que ce François Barbaro n'étoit pas plus étranger aux lettres qu'aux armes; on a de lui un Traité de re uxorià, imprimé en 1639 à Amsterdam, in-16, & qui a été traduit en françois sous ce titre: De

l'état du mariage.

Daniel BARBARO, arrière petit-fils de François & neveu d'Hermolaüs, fut employé comme son oncle dans les ambassades & sur coadjuteur de ce même patriarchat d'Aquilée, dont son oncle n'a-

voit pu obtenir la possession; on a de lui divers écrits assez estimés sur l'éloquence & sur les arts, entr'autres une *Traduction italienne de Vitruve*, avec des commentaires, Venise, 1584, in-4°. avec figures. Né en 1573, mort en 1670.

BARBATIUS ou BARDIUS PHILIPPICUS, (Hist. Rom.) esclave sugitif qui par la saveur d'Antoine parvint aux plus hautes dignités. Un jour qu'il rendoit la justice en public, il sut reconnu par son maître, & il étoit dans le cas d'être réclamé: c'étoit précisément le cas dont parle Horace:

Scriba quòd effet Nihilò deterius domini jus effe.

Il prévint ce scandale, joignit son maître, lui demanda le secret & la liberté, & lui en paya ma-

gnifiquement le prix.

BARBAZAN, (ARNAULD-GUILLAUME DE) (Hist. de Fr.) chambellan du roi Charles VII, sur un des héros de ce règne & du précédent, & un de ceux qui contribuèrent le plus à l'expulsion des Anglois; aussi Charles VII lui avoit-il sait présent d'une épée, sur laquelle étoient gravés ces mots dont il saisoit une applicationingénieuse aux Anglois :

Ut casu graviore ruant.

Il y avoit eu sous Charles VI, en 1404, un combat singulier livré à la tête des deux armées ennemies, entre Barbazan, champion des François, & le chevalier de l'Escale, champion des Anglois, fuivis chacun de six autres champions. Barbagan avoit été vainqueur, ce qui arrivoit plus souvent aux chevaliers François dans les combats finguliers, que dans les grandes batailles générales qui demandent de l'ensemble & l'habitude d'une discipline exacte. Il paroît que Barbazan joignoit la conduite à la valeur. Sa désense de Melun contre les Anglois est estimée. Il eut, comme beaucoup d'autres chevaliers, le titre de chevalier sans reproche; mais Charles VII lui donne dans des lettrespatentes le titre beaucoup plus distingué de restaurateur du royaume & de la couronne de France: il lui permit de porter les trois fleurs-de-lys de France sans brisure. Barbazan mourut en 1431 des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Belleville ou Bullegneville, près de Nancy. Affez peu de gens savent qu'il est enterré à Saint-Denis comme le connétable du Guesclin & le vicomte de Tifrenne, & en général ce capitaine n'est peutêtre pas aussi connu qu'il a mérité de l'être.

Barbazan sut accusé d'avoir conseillé l'assassinat commis à Montereau dans la personne du duc de Bourgogne Jean, & sous ce prétexte, lorsqu'après sa belle désense de Melun il sut obligé de se rendre, à condition que tous les assiégés seroient libres, il sut retenu prisonnier par les Anglois au mépris de cette capitulation; mais plusieurs auteurs assurent que bien loin d'ayoir conseillé cet assassinate. nat ou d'y avoir consenti, il avoir toujours protesté hautement, que par cet assassinat on avoir perdu & déshonoré le dauphin, en voulant le servir.

BARBEAU DE LA BRUYERE, (JEAN-LOUIS) favant & estimable auteur de la Mappe-monde historique qui a paru en 1759, & où il sait marcher de front la géographie, la chronologie & l'histoire; il eut part aux ouvrages de M. Buache. On lui doit l'édition des Tablettes chronologiques de l'abbé Lenglet, 1763 & 1778; de la Géographie moderne de l'abbé de la Croix; des deux derniers volumes de la bibliothéque de la France du père le Long, & il ne se bornoit pas à être simplement éditeur; il y a beaucoup de choses de lui dans tous les ouvrages d'autrui qu'il a publiés. Il a traduit aussi de l'allemand la Description de l'empire de Russie, du baron de Stralemberg, 1757, 2 volumes in-12. Né à Paris en 1710. Mort, aussi à Paris, le 20 novembre 1781. On vantoit sa mémoire & ses connoissances bibliographiques.

BARBEAUX, abbaye sur la seine, à deux lieues de Melun, où Louis-le-Jeune est enterré, comme sondateur.

BARBERIN, (Hist. mod. d'Italie.) maison illustre d'Italie, connue dès le treizieme siècle. François Barberin ou Barberino, né à Barberino en Toscane, l'an 1264, mort à Florence en 1348, est auteur d'un poëme-moral italien, imprimé à Rome en 1640, in-4°. avec de helles figures, & fort estimé. Il a pour titre : Documenti d'Amore. C'est de ce François Barberin que sont descendus les Barberins si célèbres dans le dix-septième siècle, nommément le pape Urbain VIII, élu en 1623. Cette maison porte d'azur, à trois abeilles d'or, marquetées de fable; ces abeilles dont l'écusson des Barberias est chargé, ont sourni à un poëte du temps une allusion heureuse aux intérêts politiques de son siècle & aux caractères des principales nations. Les François & les Espagnols étoient alors continuellement en guerre. Le poëte, pour peindre à la sois la présomption strançoise, la jactance espagnole, & l'accortise italienne, fait dire au François en parlant des abeilles de Barberin :

Gallis mella dabunt, hispanis spicula sigent.

L'Espagnol répond :

Spicula si figent, emorientur apes.

L'Italien les met d'accord:

Cunciis mella dabunt, nulli sua spicula figent, Spicula nam princeps figere nescit apum.

LE FRANÇOIS.

" Elles donneront du miel aux François, elles piqueront les Espagnols.

L'ESPAGNOL.

» Si elles piquent, elles mourront.

L'ITALIEN.

» Elles donneront du miel à tous, elles ne pi-» queront perfonne : le roi (ou la reine) des » abeilles ne fait point se servir de l'aiguillon.»

Urbain VIII mourut en 1644. C'est lui qui a donné aux cardinaux, aux électeurs ecclésiastiques & au grand-maître de Malte le titre d'éminence.

Les cardinaux François & Antoine Barberin, fes neveux, après avoir fait nommer pour fon successeur le cardinal Pamphilio, (Innocent X) se brouillèrent avec lui, & lui firent une petite guerre, connue sous le nom de guerre des Barberins, qui est restée ridicule dans l'opinion des hommes, comme il seroit à souhaiter, pour le bonheur du monde, qu'elles le susseur, pour le bonheur du monde, qu'elles le susseur toutes: personne alors n'oseroit en entreprendre une. On brave la mort, on craiut le ridicule.

Les Barberins vinrent chercher un afyle en France; le cardinal Mazarin fit donner au cardinal Antoine Farchevêché de Rheims & la grande-aumônerie de France: ils se réconcilièrent dans la suite avec le Saint-Siège. Le cardinal Antoine mourut dans son château de Nemi, à 6 lieues de Rome, le 3 août 1671, âgé de 64 ans. François, son frère aîné, mourut doyen du facré collège le le lochécembre 1670, à 82 apre

10 décembre 1679, à 83 ans.

Un autre cardinal Antoine BARBERIN, leur oncle, frère du pape Urbain VIII, & mort le 11 septembre 1646, âgé de 77 ans, est enterré au grand couvent des capucins de Rome qu'il avoit sait bâtir; on lit sur sa tombe cette épitaphe mise par

on ordre

HIC JACET PULVIS ET CINIS. POSTEA NIHIL.

Il faut croire que ce nihil se prend dans un sens d'humilité chrétienne, ou dans ce sens que Bossuer

a si bien développé:

" La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place.... notre chair change bientôt de nature: notre corps prend un autre nom: même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas long-temps: il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes sunèbres par lesquels on exprinnoit ses malheureux restes."

BARBEROUSSE, (Hist. mod.) c'est le nom de deux frères, tous deux pirates & avanturiers

célèbres dans le seizième siècle.

L'aîné, nommé Aruch ou Horuc, se sit roi d'Alger, battit plusieurs sois le roi de Tunis, & se rendit redoutable, même aux Espagnols; le marquis de Gomares ou Comares, gouverneur d'Oran, l'attira dans une embuscade à quelques

lieues de Tremecen. Barberousse, soit qu'il sût ou qu'il ignorât l'histoire de Mithridate, employa, mais sans succès, pour se tirer de ce mauvais pas, un stratagême employé autresois avec succès par le roi de Pont, celui de faire semer sur sa route, sa vaisselle & son argent, pour retarder la course des Espagnols & avoir le temps de se sauver. Les Espagnols n'ayant point pris le change, l'atteignirent & le massacrèrent avec toute sa troupe.

Ce sut en 1518.

Cheredin ou Chairadin BARBEROUSSE, lui fuccéda, & se fit aussi roi d'Alger; il s'empara en 1535, de Tunis, il fut la terreur de Charles-Quint, contre lequel il commanda les armées navales de Soliman II, lorsque François I se sût mis assez au-dessus des idées de son siècle pour oser faire alliance avec les Turcs. Charles-Quint eut pourtant la gloire de le battre en 1536, & de rétablir le roi de Tunis; mais l'année suivante, Barberousse, en paroissant seulement à la vue des côtes de la Sicile à la tête d'une flotte turque, donna tant d'inquiétude à Charles-Quint, qu'il le força de faire une trève, pouvoir que les flottes turques n'ont plus depuis long-temps.

En 1543, Barberousse sit, de concert avec le comte d'Enguien, le siège de Nice. Dans cette expédition, ce pirate donna aux François une leçon dure, mais peut être utile, sur une négligence en effet inexcusable; ils saisoient la guerre dans leur pays, & ils n'avoient ni poudre, ni plomb; ils en envoyèrent demander aux Turcs, qui naturellement auroient dû compter sur eux pour ces provisions: on fit choix pour cette commission du baron de la Garde, qui avoit été am-bassadeur à la Porte, & dont la personne étoit agréable aux Turcs : " Voyez, dit Barberousse à » ses officiers, la stupidité de ces chrétiens qui » s'engagent dans une expédition, fans auparavant » s'être assurés des instrumens de la victoire. «

Sa réponse sut un resus sormel, & il ajouta, en parlant au baron de la Garde: » Si tout autre se » fût chargé à ta place d'une pareille commission, » je ne lui aurois répondu qu'en le faisant mettre

» à la chaîne «.

Barberousse mourut en 1547 à 80 ans, pour s'être livre à des débauches fatales même à la

jeunesse.

BARBEY, (MARC LE) (Hist. de France.) C'est le nom d'un mèdecin royaliste, qui poussoit le zèle jusqu'à ne vouloir point voir de malades ligueurs: n'eut-il pas été mieux de les guérir, s'il pouvoit, de leurs maladies, & peut-être par-là même de la ligue, autre maladie du temps? Henri IV l'ennoblit en 1594 avec ses deux fils, tous deux militaires, & dont l'un avoit en une jambe emportée d'un coup d'arquebuse au siège de Bayeux en 1589.

BARBEYRAC, (JEAN) (Hist. lit. mod.) ne à Besiers en 1674, prosesseur de droit & d'histoire à Lausanne en 1710, puis de droit public & privé 1 à Groningue en 1717, est plus connu par ses traductions de Puffendorf, de Grotius, de Cumberland, de Tillotson, & par les commentaires qui accompagnent plusieurs de ses traductions, que par les ouvrages qu'il a composés de son chef, tels que:

1°. L'Histoire des anciens traités répandus dans les auteurs Grecs & Latins jusqu'à Charlemagne,

in-fol. deux parties, 1739.

2°. Un Traité du jeu, en trois volumes in-8°. que le livre de M. du Saulx sur cette matière sera oublier, ou dont il fera fouvenir, parce qu'il en parle.

3°. Un Traité de la morale des pères de l'église,

peu favorable à ces pères.

Jean Barbeyrac est mort vers l'année 1747. Charles BARBEYRAC, fon oncle, mort en 1699, étoit un médecin célèbre de Montpellier, ami de Locke, qui lui trouvoit beaucoup de conformité avec Sydenham.

BARBIER. Voyez l'article de l'abbé DE LA

RIVIÈRE.

BARBIER D'AUCOUR, (JEAN) (Hist. mod.) né à Langres, de parens pauvres; il voulut exercer à Paris la profession d'avocat, & commencer, selon l'usage, par la plaidoierie, qui établit d'abord la réputation. Quand il fe présenta pour plaider, & qu'il vit les regards des juges & ceux de toute l'assemblée fix's sur lui seul, la crainte le saisit, il se troubla, & ne put jamais continuer son plaidoyer. Une pareille avanture eût perdu fans refsource un homme sans talent, Barbier d'Aucour fut s'en relever, il ne parla plus en public, il écrivit, & son exemple est peut-être celui qui prouve le mieux combien les lettres peuvent être utiles à un avocat. Il eut le bonheur d'être le désenseur de l'innocence opprimée; ses mémoires pour le malheureux Lebrun, qui mourut des suites de la question, pour un crime dont il n'étoit point coupable, sont pleins d'éloquence & de sensibilité, ils méritoient que les juges y fissent plus d'attention, car quelle horreur peut égaler celle de condamner un innocent?

Les sentimens de Cléanthe sur les entretiens d'Ariste & d'Eugène du père Bouhours, sont époque dans l'histoire de la critique littéraire; c'est pour la feconde fois qu'une excellente critique n'a pu parvenir à décréditer l'ouvrage critique; ce n'est pas que le livre des Entretiens d'Ariste & d'Eugène vaille dans son genre ce que le Cid vaut dans le sien, mais c'étoit un fort bon ouvrage pour le temps; on peut même encore à présent y puiser une érudition littétaire assez précieuse & d'assez bon goût; il en est de même de la Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit, par le même père Bouhours; on a poussé plus loin dans la suite la métaphysique du goût; on y a mis & plus de finesse & plus de profondeur; mais le père Bouhours n'en étoit pas moins de son temps, & n'en est pas moins encore un critique respecté & digne de l'être. La critique des Entretiens d'A:

riste & d'Eugène, eut d'autant plus de succès, qu'avec le mérite qu'elle a en elle - même, elle avoit celui d'attaquer un ouvrage célèbre, un auteur célèbre & un jésuite. On ignore si les sentimens de Cléanthe surent la cause ou l'effet de la haine réciproque de Barbier d'Aucour & des jésuites; quoiqu'il en soit, ils placèrent Barbier d'Aucour à l'académie françoise en 1683. Il salloit que ce critique aimât la guerre, & il ne l'a pas toujours saite avec le même éclat, car il passe pour être l'auteur d'une satyre contre Racine, mauvaise & ignoble jusques dans le titre: Apollon vendeur de Muhridate; il l'est encore de quelques autres écrits de même genre tant en prose qu'en vers contre les jésuites & contre d'autres. Il avoit dans les collèges & sur-tout dans ceux des jé uites un sobriquet, on l'appelloit l'avocat Sacrus parce qu'il lui étoit échappé par ignorance ou par inadvertence, de dire: sacrus est hic locus, au lieu de sacer, &c. Ce barbarisme qui devoit le décrier dans l'université, ne devoit pas plus l'exclure de l'académie françoise que ce vers

Poles glacé, brûlant, &c.

n'a dû faire refuser le prix de poësse à l'abbé du Jarry, sur-tout après que Lucain avoit dit:

Nec polus adversi calidus qu'à mergitur austri.

A tout prendre, Barbier d'Aucour, par son éloquence & par son goût, étoit un digne ornement & du barreau & de l'académie. Il mourut à 53 ans en 1694. On dit que l'évêque de Noyon, Ciermont-Tonnèrre, qui lui succéda dans l'académie françoise, ne voulut pas saire son éloge, parce que c'étoit un bourgeois. Cet éloge existe pourtant dans le discours de réception de l'évêque de Noyon, mais on dit qu'il ne sut pas prononcé dans l'afsemblée de réception, & qu'il sut ajouté après coup à l'impression, parce que l'académie l'exigea.

Barbier d'Aucour avoit été précepteur d'un fils de

M. Colbert.

On a des tragédies & des opéras d'une mademoifelle BARBIER, (Marie - Anne) native d'Orléans, amie de l'abbé Pellegrin, & qui mourut en 1745.

BARBOSA, nom connu en Portugal, pour avoir été celui d'un littérateur estimé, & de plufieurs jurisconsultes célèbres des seizième & dixseptième siècles, dont un sut chancelier du royaume & un autre, avocat du roi.

BARCELONNE. (Hist. mod.) On croit que cette capitale de la Catalogue, sur bâtie par Amilcar Barca & qu'elle en tire son nom, qu'elle a été république & que c'est elle que Pline nomme Faventia. On sait qu'elle a été soumise aux Romains, puis dans le ci quième siècle aux Visigoths, dans le huitième aux Sarrasins, en 801, à Charlemagne.

Elle eut ensuite ses comtes particuliers de diverses maisons; elle passa dans la maison d'Arragon. Les habitans appellèrent le roi René, de la maison d'Anjou, qui auroit été un des plus puissans princes du monde, s'il avoit pu réaliser tous ses titres & faire valoir tous les droits qui lui surent désérés. Barcelonne fit partie des objets qui entrèrent dans la rivalité des maisons d'Anjou & d'Arragon, puis de France & d'Autriche. Par le traité de Crépy en 1544, François I céda Barcelonne à Charles-Quint. En 1640, les Catalans secouè-rent le joug de l'Espagne & appellèrent les François qui surent maîtres de Barcelonne jusqu'en 1652, qu'elle sut reprise par les Espagnols à la saveur des troubles de la France & de la désection du comte de Marsin, père du maréchal, qui passa dans le parti de l'Espagne & du grand Condé. En 1691, le comte d'Étrées bombarda Barcelonne le 10 août. En 1697, encore le 10 août, M. de Vendôme prit cette place après cinquante deux jours de tranchée ouverte; mais cette même année elle fut rendue à l'Espagne par le traité de Riswick. Dans la guerre de la succession d'Espagne, Barcelonne fut toujours dans les intérêts de l'archiduc contre Philippe V. L'archiduc y fut reçu le 9 octobre 1705. Philippe V, ayant sous lui le maréchal de Tessé, en sit le siège en 1706, & sut obligé de le lever le 12 mai, après trente - sept jours de tranchée ouverte.

Enfin, la paix étoit conclue avec toutes les puiffances, Philippe V étoit généralement reconnu pour roi d'Espagne, & Barcelonne ne se rendoit pas encore. Le dernier exploit de cette grande guerre, sut la prise de Barcelonne, que le maréchal de Berwick, acheva de soumettre le 12 septembre 1714, après onze mois de blocus, soixante un jours de tranchée ouverte & un assaut donné le 11.

BARCLAY. (Hist. litt. mod.)

Il y a plusieurs hommes célèbres de ce nom, 1°. Guillaume, né à Aberdéen en Ecosse, catholique, & à qui l'intérêt de sa religion sit toujours présèrer la France à la Grande-Bretagne, prosesseur de droit à Pont-à-Mousson, puis à Angers, mort en 1605, dans cette detnière ville. On a de lui deux traités sameux, tous deux trèscontraires aux principes des Ultramontains, l'un de potestate papæ, imprimé à Rome en 1610, in-8°. & traduit en françois en 1688, dans le temps de la querelle des franchises; l'autre de regno & regali potestate, Paris, 1600, in-4°. dédié à Henri IV, dont il désendoit la cause contre les ligueurs.

2°. Jean, fils de Guillaume & plus célèbre que fon père, né à Pont - à - Mousson en 1582, pendant le séjour de son père en Lorraine. Il désendit contre le cardinal Bellarmin l'ouvrage de Guillaume, de potestate papæ, & son traité est intitulé: Pietas. Ses deux ouvrages les plus célèbres sont l'Euphormion & l'Argenis, dans lesquels il paroît s'être proposé pour modèles Apulée & Petrone, Les

meilleures editions de l'Euphormion sont celles d'Elzevir, 1627, in-12, & de Leyde, 1674, in-8°. Cum notis variorum; celles de l'Argenis sont celles de Leyde, 1630, in-12. Cum notis variorum; & de Leyde, 1664 & 1669, 2 vol. in-8°. Il y en a deux traductions françoises qu'on peut lire; l'une de l'abbé Josse, chanoine de Chartres, 1732, 3 vol. in-12. l'autre de M. Savin, Paris 1776, 2 vol. in-8°.

On a encore de Barclay un livre de controverse estimé, qui a pour titre: Parænesis ad sestarios, & un autre intitulé: Icon animorum, Lon-

dres 1612, in-80.

Barc'ay, quoiqu'il eût plaidé, ainsi que son père, la cause des rois contre les papes, & qu'en conséquence quelques jésuites & quelques Ultramontains l'eussent, selon l'usage, accusé d'hérésie, sut attiré par le pape Paul V à Rome, où il mourut dans l'aisance en 1621, la même année que

fon adversaire Bellarmin.

3° Robert, né à Edimbourg en 1648, d'une famille illustre; nous ignorons si les deux précédens Barclay étoient de la même famille. Celuici est particulièrement célèbre par les ouvrages qu'il a publiés en faveur des Quakers dont il avoit embrasse la secte. L'un de ces ouvrages est l'exposition de leur doctrine, l'autre en est l'apologie. Nous n'ajouterons rien à ce que M. de Voltaire a écrit sur ces sanatiques paisibles & respectables dans ses quatre sameuses lettres; mais les dernières phrases de l'épitre dédicatoire de Robert Barclay, au roi Charles II, quoiqu'elles conviennent plus particulièrement à ce prince qu'à tout autre, sont toujours bonnes à mettre sous les yeux des rois & des hommes puissans, que le saux zèle & le sanatisme tenteroient d'exciter à la perfecution.

"Tu as goûté, dit Barclay à Charles II, fils aîné de Charles I; (trop mal corrigé par le malheur de son père & par les siens,) « tu as goûté de la douceur & de l'amertume, de la prospérité & de plus grands malheurs; tu as été chassé des pays où tu règnes, tu as sent le poids de l'oppresson, & tu dois savoir combien l'oppresseur est étestable devant Dieu & devant les hommes : que si après tant d'épreuves & de bénédictions ton cœur s'endurcissoit, & coublioit le Dieu qui s'est souvenu de toi dans tes disgraces, ton crime en seroit plus grand, & ta condamnation plus terrible; au lieu donc d'écouter les slatteurs de ta cour, écoute la voix de ta conscience, qui ne te slattera

» jamais.»

On peut mettre à côté de cette épître l'adresse que présentèrent les mêmes Quakers à Jacques II. frère & successeur de Charles II, à son avénement.

Nous sommes venus, lui dissient-ils, témoingner notre tristesse pour la mort de notre bon mani Charles & notre joie de te voir sait goungement.

Verneur. On nous a dit que tu n'es pas de l'évite de l'évite pour la mort de notre bon mous a dit que tu n'es pas de l'évite pas de

» glife anglicane, non plus que nous. Ainfi nous » espérons que tu nous accorderas la même liberté » que tu t'accordes à toi - même. »

Robert Barclay mourut en Ecosse en 1690, il

avoit été élevé en France.

BARCOCHEBAS, c'est-à-dire, fils de l'Etoile. (Hist. des Juiss.) Un de ces imposteurs nés pour la ruine des peuples qui ont le malheur de les croire & de les suivre, se disoit le Messie & l'étoile prédite par Balaam, Orietur stella ex Jacob. Il rebâtit Jérusalem, sortifia Bitter ou Béthoron, & s'empara de plusieurs autres sorteresses de la Palestine, saisant par - tout un grand massacre de Romains à titre de rebelles, & de chrétiens'à titre de Juiss. On eut de la poine à le réduire, & Rusus, gouverneur de la Judée, ne put y réuffir. Adrien, sons l'empire duquel arriva cette sédition, envoya contre Barcochebas, Julius Severus, qui plus habile ou plus heureux, força les Juiss dans Bitter après un siège de trois ans. Barcochebas y sut tué avec ses principaux sectateurs. On compte qu'il y eut dans cette expédition cinq cent quatre-vingt mille Juiss massacrés, sans compter ceux qui périrent de saim ou de maladie. La réduction de Bitter se rapporte à l'an 134, de J. C.
BARCOS, (MARTIN DE) neveu, par sa mère,

de l'abbé de faint Cyran, du Verger de Hauranne, & son successeur dans cette abbaye en 1644, étudia la théologie à Louvain fous Janfénius, & eut lui même pour disciple un des fils de M. Arnauld d'Andilly. C'est un des saints & des docteurs du Jansénisme, & on sait que les saints de ce parti ont mieux réussi dans le monde que ceux du parti opposé, la raison en est que les pren.iers ont été persécutés & les seconds persécuteurs. Les écrits polémiques de M. l'abbé de Barces sont oubliés pour la plupart; on sait qu'il eut part avec M. Arnauld, le docteur, au livre de la fréquente communion, livre qui n'a pas été heureusement combattu par celui du pèré Pichon. Dans la préface du livre de la fréquente communion, l'abbé de Barcos avoit inféré, &, dit-on, sans l'aveu de M. Arnauld,

la proposition suivante:

" Saint Pierre & Saint Paul font deux chefs de "Péglise romaine, qui n'en font qu'un."

Cette proposition sut censurée par la Sorbonne. Le père Annat sit honorer l'abbé de Barcos d'une lettre de cachet qui l'exiloit à Boulogne, l'abbé de Barcos ne jugea pas à propos de s'y rendre, il se cacha, il attendit, & quand on l'eut oublié, il revint tranquillement dans son abbaye où il mourut en 1678, àgé de 78 ans

BARDE ou BAIRD, (Hist. littér.) c'est ainst qu'on nommoit les poëtes & les chantres de la guerre, parmi les Gaulois, les Bretons, les Germains, & dout nous pouvous, sans aucune espèce de consusion, réunir l'histoire avec celle des Scaldes, qui étoient proprement les poëtes de la

Scandinavie.

On ne connoît pas aujourd'hui le véritable sens

du mot baird, parce que c'est un terme radical, qui n'a, par consequent, point de racine, comme beaucoup d'autres monosyllabes dans le celtique & le tudesque. Il faut dire ici que c'est une absurdité très-grande de la part des étymologistes, de vouloir qu'il dérive de Bardus, ce phantôme de roi, qu'on fait régner dans la Gaule, en un tems où la Gaule n'obéissoit encore à aucun roi. C'est vraisemblablement par une pure conjecture, que Sulpitius, en expliquant ce vers de la Pharsale.

Plurima securi fudistis carmina Bardi.

affure que baird signifioit en celtique un chantre.

Les bardes, avant que d'être corrompus par l'esprit de flatterie, & avant que de s'être trop multipliés par l'amour de l'oistveté, ont rendu de temps en temps de grands services à leur patrie, en composant des odes ou des chansons guerrières, qui répandoient le seu de l'héroisme dans l'ame des combattans. On ne fauroit se sormer une meilleure idée de ces odes, qu'en les comparant à celles de Tyrtée, dont il nous reste heureusement quelques sragmens précieux, parmi les ruines de la littérature grecque. Les bardes n'avoient pas l'élégance & la sublimité de Tyrtée; mais ils avoient quelquesois sa sorce avec plus de rudesse. Et voilà à quoi il salloit s'en tenir dans le jugement qu'on a porté en Angleterre, tou-chant les poëmes du barde Ossian, fils de Fingal, que des enthoussaftes ont osé placer entre Homere & Virgile, & cela dans un temps où beaucoup de favans accusoient encore les ouvrages de cet Ecossois d'avoir été supposés, soit par James Macpherson, qui les a traduits du celtique, soit par quelqu'autre. Il est vrai que ces soupçons se sont dissipés, & que les étrangers ont témoigné & témoignent encore de l'empressement à traduire ces poëmes en leur langue; nous avons même sous les yeux une traduction Allemande de l'an 1769; mais cela ne fauroit en augmenter le mérite, aux yeux de ceux qui jugent des poëtes en philosophes. Au reste, si Ossian a vécu dans le cinquième siècle de notre ère, ce qui est pour le moins aussi probable que de le faire vivre dans le troisième, il a pu être plus instruit qu'on ne le croit communément ; car c'est une observation constante à l'égard des Bretons, que de tous les barbares subjugués, ils furent les premiers à prendre l'habit, les mœurs & les usages des Romains, & cela même, dit Tacite, dans la vie d'Agricola, fit une partie de leur servitude; mais cette servitude ne dura point. Si du temps de Juvenal, on trouvoit déja dans la grande Bretagne des hommes qui y prenoient des leçons de rhétorique, pourquoi ne nous seroit-il point permis de supposer aussi, qu'on y trouvoit des hommes qui prenoient des leçons de poésie?

Gallia caussidocis docuit facunda Britannos.

On est très-étonné, lorsqu'on lit dans l'histoire de la Suède, du Dannemarck, & sur-tout dans celle de l'Irlande, à quel dégré de puissance & de considération les scaldes & les bardes y étoient insensiblement parvenus. On leur avoit accordé beaucoup de priviléges, & ils en avoient usurpé beaucoup d'autres. Enfin, ils s'étoient excessivement multipliés. La troissème partie de toute la nation Irlandoise, dit M. Keating (Gen. Hist. of. Irland. part. II.), s'arroge le titre de barde, & il se peut qu'il n'y eût point d'autre moyen pour se délivrer du tribut qu'il salloit leur payer, que de se déclarer membre de leur corps; car dans ce pays-là, ils formoient effectivement un corps, dont les chefs étoient nommés filea ou allamhredan, & en langue Cambro-Bretonne, ben-bairdhe, ce qui signifie à peu près mot pour mot, docteurs en poésse. Ces ben-bairdhe dirigeoient chacun trente bardes, inférieurs en qualité & en mérite, & possédoient des terres qui leur avoient été données pour prix de leurs chansons, dans des occasions éclarantes, comme les batailles & les combats, où par le pouvoir de leur enthousiasme, on n'avoit vu ni fuyards, ni poltrons, ni aucun exemple de quelque mort ignominieuse. Ces terres ou ces fiefs étoient exempts de toute espèce d'imposition, &, dans les guerres nationales, on les respectoit comme des asyles; ce qui prouve que la religion étoit plus mêlée qu'en ne le pense dans tout cela; & quoiqu'il ne soit parlé ni de culte, ni de dogme dans les poésies d'Ossian, cela n'empêche pas que les bardes n'aient été en quelque forte des prêtres; aussi Ammien Marcellin (Lib. XV.) paroit-il les associer, au moins dans la Gaule, aux Eubages & aux Druides, dont ils portoient vraisemblablement l'habit, sur lequel on ne sauroit se sormer une notion plus précise, qu'en consultant les estampes de la magnifique édition de Jule César, par M. Clarke, & le monument trouvé à Paris dans l'églife de Notre-Dame. On croit cependant que le bardocucullus, espèce de vêtement fort grossier & fort commodé, étoit le plus généralement en usage parmi eux, & il en a même conservé le nom, à ce que soupçonne Picard. (Celtopoedia liv. IV.)

Les bardes de l'Irlande avoient, indépendamment de la possession des terres, dont nous venons de parler, le droit de se faire nourrir pendant six mois aux frais du public, ils alloient se loger où ils le jugeoient à propos, & mettoient les habitans à contribution dans toute l'étendue de l'île, depuis la rivière d'Allhallou, jusqu'à l'extrémité opposée.

On conçoit maintenant pourquoi cette espèce de rimeurs se multiplia presque à l'infini; il y avoit tant de prérogatives attachées à leur état, & cet état favorisoit tellement la paresse, qu'il n'est point surprenant que beaucoup d'hommes l'aient embrassé pour vivre sans rien saire, sinon des vers, dont la plus grande partie a dû être un

absurde ramas de pièces indignes de voir le jour, même parmi des barbares. Cependant vers la fin du fixième siècle, lorsque les abus devinrent frappans, & peut-être intolérables, les Irlandois difputèrent à beaucoup de ces gens-là le droit qu'ils prétendoîent avoir de se saire nourrir pendant la moitié de l'année. Les disputes à cet égard produisirent enfin une distinction entre les bardes auxquels on refusa la nourriture, & ceux auxquels on ne la refusa point : ceux-ci surent nommés clear - henchaine, terme qu'on ne peut rendre en françois, que par le mot de poëtes de l'ancienne taxe, ou chantres de l'ancien tribut. Par-là on corrigea le mal, autant qu'on pouvoit le corriger alors; il paroît au reste que les bardes qui possedoient des terres, les retinrent malgré la résorme, & qu'ils ne furent pas inquiétés à ce sujet. On croît même que des familles, encore existantes aujourd'hui, comme celle de Mac-i-Baird, sont descendues des anciens possesseurs de ces terres-là; car ce seroit se sormer une idée très-sausse des bardes, de croire qu'ils vivoient dans le célibat : ils ne sormoient point une classe séparée absolument du reste de la nation. Il est vrai qu'ils ne combattoient pas fouvent pour la patrie; mais ils chautoient les combats, & préparoient la veille de l'action un poëme, qu'on nommoit en celtique brosnuha cath, ou inspiration militaire, & en tudesque begeisterung zum kriege. Les bardes donnoient eux-mêmes, avec des instrumens de musique, le ton de ce chant. Et voilà proprement ce que Tacite (de morib. German.) appelle barditum. Il nous paroît étrange que des peuples aient commencé à chanter au moment qu'ils étoient sur le point de se battre; mais on a retrouvé cet usage chez tous les barbares, & sur-tout chez les sauvages de l'Amérique, où un jongleur sousse au visage des guerriers, en commençant par le cacique, la sumée d'une pipe allumée, en leur disant : je vous soufle l'esprit de valeur; ensuite ils se mettent à chanter avec tant de force qu'ils s'étourdissent, & entrent en sureur, & c'est le dégré de cette espèce de sureur, qui décide du sort de la bataille. Or, il en étoit exactement de même chez les Germains: funt illis hac quoque carmina, quorum relatu, quem barditum vocant, accendunt animos, futuraque pugna fortunam ipso cantu augurantur; terrent enim, trepidantve, prout sonuit acies. Tant il est vrai qu'il saut, ou étourdir, ou contraindre les hommes, pour les porter à s'entre-détruire, ce qu'ils ne feroient point, s'ils conservoient ou leur raison, ou leur liberté.

Lorsque l'action étoit engagée, les bardes avoient grand soin de se retirer en un lieu de sûreté, d'où ils pouvoient voir le combat, & ils mettoient tout ce qu'ils avoient vu, en vers; quand un guerrier quittoit son rang ou son poste, sans y être sorcé, ils le dissamoient par des satyres, dont jamais la mémoire ne se perdoit chez des peuples dont la guerre saisoit presque l'unique occupation. On

trouve, à la vérité, dans Torfaeus (Hist. Rerum Orcadensium.), qu'Olaüs, surnommé assez improprement le saint, étant sur le point de combattre, fit poster trois scaldes dans un endroit très-périlleux, d'où leur vue pouvoit s'ètendre sur les deux armées; mais en revanche, il leur donna un corps de troupes, uniquement destiné à les désendre, en cas que l'ennemi eût voulu les enlever. Il est naturel que les souverains & les généraux se soient intéresses plus que personne à la conservation des poëtes qui se trouvoient dans leurs camps; car ces poëtes étoient seuls en état de saire passer le nom des généraux & des souverains à la postérité. On ne connoissoit pas encore alors les historiens, & lorsqu'on commença à écrire l'histoire en Suède, en Danemarck, dans la Germa-nie, dans la Bretagne, dans la Gaule, il sallut bien recueillir les chansons des bardes, que tant de personnes savoient par cœur; aussi Sturlesoon les cite-t-il à chaque page, dans sa chronique, & Saxon le grammairien, dans son histoire. On peut être certain que chez tous les peuples du monde, on a tiré de ces espèces de poëmes, les cinq ou fix premiers chapitres des annales; ainfi il ne faut pas extrêmement s'étonner de les voir remplis de fables & de fictions. Charlemagne, si l'on en croit Eginhard (Vit. Car. cap. 29.) fit former un recueil de toutes les œuvres des bardes Saxons; mais on ne sait pas ce que cette collection peut être devenue, à moins que ce ne soit la même dans laquelle Crantz paroît avoir puisé. En général, Charlemagne mit trop d'ardeur dans la manière dont il s'y prit pour convertir les Saxons; il est triste qu'il se soit cru obligé de briser leurs statues, & de démolir leurs temples jusqu'aux sondemens; ce qui nous a privés d'un grand nom-bre de monumens, très propres à éclaircir l'origine des nations germaniques; il n'y a que l'obsti-nation de ces peuples dans l'idolâtrie qui puisse excuser une destruction semblable, qu'on ne sauroit même pardonner à des barbares, comme les Huns & les Turcs? Au reste, les Saxons conservèrent, malgré tout cela, tant de goût pour les compositions des bardes, qu'on ne put les leur faire oublier qu'en mettant aussi la bible en vers tudesques, & alors ils commencèrent à montrer quelque zèle pour la nouvelle doctrine, payèrent les dîmes, envoyèrent leur argent à Rome pour avoir des bulles & des indulgences, & furent enfin catholiques, jusqu'au moment où ils embrassèrent le luthéranisme.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des services que les bardes ont rendus, en incitant les hommes à combattre pour la liberté, ou pour la patrie, lorsque la liberté sut attaquée par des tyrans; mais ils n'ont pas été aussi absolument inutiles en temps de paix; puisqu'il y a bien de l'apparence que leurs chants ont contribué à adoucir un peu les mœurs, & à diminuer un peu la barbarie. Ensin, ce sont eux qui ont ébauché l'homme so-

cial; mais les philosophes seuls l'ont sormé : car il faut favoir assigner des bornes aux prétentions toujours outrées des poëtes qui s'imaginent que fans eux il n'y auroir pas de peuple policé fur

le globe.

Comme l'on a quelquesois consondu les bardes avec les vaciès ou les eubages, il faut, en terminant cet article, indiquer exactement en quoi ils en différoient. Les vaciés, nominés en celtique faid, faisoient, à la vérité, de temps en temps des vers, mais ils se mêloient aussi de prédire les événemens d'une manière plus positive que les bardes, qui ne s'attribuoient que l'inspiration poétique, & les vaciès s'attribuoient l'inspiration prophétique. Ainfi, chez les Celtes, la qualité du vaciès étoit plus relevée que celle du barde. Tout cela a fait naître parmi les favans une question assez singulière, touchant la véritable distinction du mot poeia & du mot vates, chez les Romains. Dans ce que dom Martin a écrit sur la religion des Gaulois, on trouve que le poète a été continuellement censé insérieur au vates : nous ne doutons point que cela ne foit vrai en un certain fens; mais fous le siècle d'Auguste, ces deux termes devinrent fynonimes dans l'ufage; on les employoit indistinstement, & suivant que leurs quantités se prêtoient à la mesure ou au metre du vers.

Voici ce qu'il faut dire à ce fujet : la vaticination caractèrise le vates; l'enthousiasme caractérise le poëte. Les bardes de la Germanie, qui célèbrèrent tant la mémoire & les exploits d'Arminius ou de Hermen, n'avoient besoin que de l'enthousiasme : ils n'avoient pas besoin de la vaticination, puisque le sujet de leurs chants étoit une suite d'évènemens déja accomplis depuis quelques années, & dont toute la nation étoit aussibien instruite qu'eux-mêmes pouvoient l'être; & malgré tout cela, Lucain les confond encore avec

les eubages.

Vos quoque, qui fortes animas, belloque peremptas Laudibus in longum vates dimittitis avuin, Plurima securi sudistis carmina, bardi.

(D. P.)BARDE, f. f. (Hist. mod.) c'est, en vieux langage, l'armure des chevaux des anciens chevaliers & soldats qui étoient équipés de tout point; elle étoit de ser & de cuir, & couvroit le cou, le poitrail, & les épaules du cheval; c'est ce qu'on appelloit equi cataphraeti. (G)

BARDET, (PIERRE) avocat: on a de lui un recueil d'arrèts que les avocats citent quelquesois.

Mort en 1685, âgé de 94 ans.

BARDIN, (PIERRE) (Hifl. litt. mod.) Cet auteur n'est connu ni par ses ouvrages, le grand chambellan de France; Pensées morales sur l'eccléstasse; le Lycée, ou de l'Honnête homme, ni par l'honneur qu'il eut d'être un des premiers membres dont l'académie françoise fut composée; mais

Histoire. Tom. I. Deuxième part.

il mérite de l'être par sa mort, qui sut celle d'un ami courageux; il se noya, en sauvaut M. d Humière dont il avoit été gouverneur. Chapelain fit son épitaphe en vers, par ordre de l'académie; mais il ne devoit pas dire que les vertus, avec Bardin, firent toutes naufrage. C'étoit mal-à-propos jouer sur le mot dans un sujet noble & trisse. M. l'abbé de Cerify, qui fit l'épitaphe du même, en prose, dit beaucoup mieux:

" Arrête, passant, & pleure. Qui que tu sois, " il t'est mort un ami, si tu l'es de la science &

» de la vertu «.

Bardin se noya en 1637.

BARILLON (Hist. mod.) C'est le nom de deux frères célèbres, l'un (évêque de Luçon) par sa sainteté, l'autre ambassadeur en Angleterre auprès de Charles II, par son talent pour les affaires. C'est à l'ambassadeur que la Fontaine adresse sa fable, intitulée : le pouvoir des Fables. On voit par les dépêches de Barillon quelle étoit alors l'influence de la France sur l'Angleterre, & ce qu'elle coûtoit à la France; on y voit que tous les mi-nistres de Charles II étoient pensionnaires de Louis XIV; on y voit comment Charles marchandoit avec ce prince, tantôt une conversion à laquelle il n'étoit point déterminé, & qu'il différoit toujours sous différens prétextes, tantôt une prorogation ou une cassation du parlement, & comment les ministres de Louis XIV, tandis qu'ils donnoient de l'argent à Charles II pour le rendre indépendant de sa nation, se ménageoient des intelligences dans le parti populaire, pour tenir toujours ce prince dans l'inquiétude & son royaume dans l'agitation. Jeux communs de la politique vulgaire.

Dans un de ces marchés entre Louis XIV & Charles II, on étoit convenu de deux millions que Charles II devoit recevoir. Ses ministres lui persuadèrent de prétendre qu'il s'étoit trompé dans l'évaluation de la fomme, & que par deux millions il avoit entendu deux cens mille livres sterlings, c'est-à-dire beaucoup plus du double de la somme convenue. Le stratagême étoit grossier, Charles en eut honte; & lorsque Barıllon vint saire des remontrances fur une si étrange variation, Charles l'interrompit dès le premier mot : "Au nom de " Dieu, dit-il, ne m'en parlez pas; j'en fuis si con-", fus, que je ne puis plus en entendre parler.

" Voyez M. le tréforier, & faites comme vous " l'entendrez avec lui, car pour moi, je fuis au " désespoir quand on m'en parle «. Barillon insista, & représenta que c'étoit compromettre l'ambassadeur Courtin, son prédécesseur, qui avoit concluce marché, & auquel Louis XIV imputeroit ce mal entendu. "Il n'y a point de la faute de Courtin, répondit Charles , » c'est moi seul qui ai tort » d'avoir ignoré le rapport de la monnoie de » France à celle d'Angleterre «. En même temps il conduifoit Barillon à la porte de sa chambre, où il le quitta, en répétant : » Je suis si honteux n que je ne vous en puis plus parler. Voyez le tréso» rier, car il me fait connoître de si grands besoins, & une si grande nécessité de mes affaires, y que je ne crois pas que le roi mon frère veuille y me laisser dans cet embarras 4.

BARLAAM, (Hist. mod.) homme assez célèbre du quatorzième siècle, mais qui ne sut jamais trop de quel pays ni de quelle religion il vouloit être, & qui se partagea toute sa vie entre l'Orient & l'Occident. Né à Seminare dans la Calabre, il alla dans l'Orient, pour apprendre le grec, & s'y fit moine de la règle de faint Basile. Il plut à Andronic le Jeune, alors empereur de Constantinople, qui le jugea propre à d'assez grandes assaires, & qui le renvoya en Occident pour en traiter. Il ne s'agissoit pas de moins que de réunir l'église grecque avec l'église latine; mais un objet plus pressant étoit de renouveller, s'il se pouvoit, les croifades, & dobtenir au moins des secours des princes chrétiens contre les Mahométans. Cétoit en 1339, dans le temps où Edouard III disputoit la couronne de France à Philippe de Valois, & où tous les princes chrétiens ne s'intéressoient qu'à cette grande querelle. Les lettres que Barliam écrivit sur l'objet de sa mission existent, elles ont été imprimées à Ingolfiad en 1604 in-4°. Elles ne produisirent rien. A son retour en Orient, il trouva que l'objet qui occupoit les esprits étoit une secte de Quiétifies, dont le ches étoit un moine de reputation du Mont-Athos, nommé Palamas; ces mystiques, en appuyant leur barbe sur leur poitrine & en contemplant leur nombril, voyoient la lumière du Thabor, & cette lumière étoit in-créée. La grande règle seroit de ne jamais disputer contre des gens qui voient la lumière incréée; mais l'usage est qu'on dispute: Barlaam disputa, & s'en trouva mal, ce sut lui qui sut hérétique, les voyans étoient les plus sorts, ils le firent condamner; alors l'Orient lui déplat, il le quitta, & il quitta en même-temps l'abbaye de Saint-Sauveur de Constantinople, qu'Andronic lui avoit donnée; il revint dans l'Italie, son pays natal, où Pétrarque, auquel il avoit appris le grec, eut le crédit de lui faire obtenir l'évêché de Géraci, transféré aujourd'hui à Locri, & dans lequel il mourut vers 1348. En Grèce, il avoit écrit contre l'église latine, en Italie il écrivit contre l'églife grecque; il disputa sur la procession du Saint-Esprit, & la primauté du pape; ce qui a fait croire à quelques auteurs qu'il y avoit eu deux Barlaam; mais être contraire à soi-même, sur-tout dans des situations contraires, n'est pas une chose rare parmi les hommes.

BARLETTA ou BARLETTE ou BARLET, (GABRIEL) (Hist. mod.) un de ces prédicateurs ridicules du quinzième siècle, qui ont sait descendre jusqu'à l'indécence de la farce & jusqu'à la turpitude du burlesque, l'art d'annoncer aux hommes la parole de l'ieu. Il y a éu plus de vingt éditions des sermons de Barlette. La meilleure, dit-on, est celle de Venise, 1577, deux vol. in-8°. On disoit

de son temps: qui nescit Barletare, nescit prædicare. Barlette étoit dominicain.

BARLŒUS, (Hist. litt. mod.) C'est le nom de deux frères, dont l'un nommé Gaspard; ministre en Hollande, sur privé de ses emplois par les Gomaristes, pour avoir pris la désense d'Arminius. Par-tout de la persécution pour des opinions, & pour quelles opinions! Il prosessa pour audit la philosophie à Amsterdam, où il mourut en 1648. On dit que dans sa dernière maladie, il croyoit être tantôt de verre, tantôt de beurre, ou de paille, & qu'il craignoit d'être casse, sond ou brûlé. On a de lui des harangues, des poésies, des lettres, & une histoire du Brésil, Amsterdam, 1647, in-solio.

L'autre, nonmé Lambert, professeur de grec dans l'académie de Leyde, sut chargé, par les états des Provinces-Unies, de traduire en cette langue, avec Jacques Revius, passeur à Deventer, la consession des églises résormées. Il monrut en 1655. On a de lui le Timon de Lucien, avec des notes, & un commentaire sur la Théogonie d'Hésode.

BARMECIDES, (Hist. Ouom.) les Barmécides étoient une des plus illustres samilles de l'Orient. Ils saisoient remonter leur origine jusqu'aux anciens rois de Perse. Quoique déchus de leur ancien éclat, ils tinrent toujours le second rang fous les califes de Bagdad, & ce surent eux qui firent construire à Balkh, cette superbe mosquée couverte de riches étoffes de soie, & entourée de cent soixante chapelles, où les pélerins faisoient leurs dévotions. Ceux qui avoient l'intendance de cette mosquée portoient le nom de barmec, parce que cette dignité, qui donnoit beaucoup de considération, étoit attachée à cette famille. Les Barmécides occupèrent toujours les premières charges de l'empire, & puissans sans ambition, ils n'inspirerent jamais de défiance aux calises, qui les employèrent avec succès dans la guerre & les négociations. Yahya sut celui de cette samille qui jetta le plus grand éclat. Il exerça la charge de visir sous le calite Aroun Rashid, & fit connoître qu'il étoit également propre à combattre & à gouverner. Il eut quatre fils qui surent les héritiers de ses talens & de ses vertus; mais étant tombé dans la disgrace; ils eurent tous une fin également malheureuse. Leurs parens & leurs domestiques surent enveloppés dans leur ruine. Les peuples touchés de leurs malheurs, conservèrent un tendre souvenir de leurs services & de leurs vertus. Les historiens ont perpétué leur mémoire avec autant de soin que celle des plus grands conquérans, & le nom de Barmécide est toujours précieux dans l'Orient. Rashid, après s'être souillé de leur fang innocent, désendit, sur peine de la vie, de prononcer leur nom. Cette désense sit beaucoup de prévaricateurs. Un vieillard nommé Mondir, se rendoit tous les jours auprès de la maison qu'ils avoient habitée, pour y saire leur panégyrique. Le calife, étonné de cette audace,

le condamne à la mort: Mondir apprend son ar-rêt sans émotion, & il demande pour grace de parler au calife. On le sait comparoître devant son maître, qui avoit été son juge, & au lieu de chercher à le fléchir, il expose, avec une éloquence intrépide, les services que ceux de cette samille avoient rendus aux califes de Bagdat. Rashid charmé de sa générosité, lui accorda la vie, & lui sit présent d'un vase d'or. Le vieillard l'ayant reçu des mains de son maître, se prosterna, selon l'usage de l'Orient, & s'écria; voici un nouveau bienfait que je reçois des Barmecides. Ils sont encore bienfaisans après leur mort. Ces paroles ont passé en proverbe, pour signifier des services qui s'étendent sur la possérité. Mahomet sut le seul des ensans d'Yahia qui ne sut point enveloppé dans la ruine de sa famille, dont la proscription sut prononcée l'an 187 de l'hégire. (T-N.)

BARNABAS, domcstique de Bagao, eunuque d'Assuérus, découvrit à Mardochée la conspiration que son maître avoit sormée contre le roi, & Mardochée en fit avertir Assuérus par Esther. (Jo-

seph, antiq. judaiq. l. xi. c. 16.)

BARNABÉ, (SAINT) (Hist. sacrée.) dont il est parle dans les actes des apôtres, comme d'un prophète de Dieu, & d'un prédicateur de l'évangile; ce sut lui qui présenta saint Paul aux apôtres après sa conversion; il alla prêcher la soi avec lui à Antioche, à Séleucie, en Chypre, à Salamine, à Paphos. Il avoit commencé par vendre un fonds de terre, & en apporter le prix aux pieds des

apôtres. (Act. Apost. ch. 4, 9, 11, 12, 13.)
BARNES, (Josuf) (Hist. litt. mod.) prosesseure en langue grecque à Cambridge, a donné des éditions d'Homère, d'Euripide, d'Anacréon. Il a de plus donné de son chef l'histoire d'Esther en vers grecs; la création du monde, & le cantique des cantiques en vers latins, & un autre livre intitulé: Anacréon christianus. C'étoit un favant. Mort vers

1714.

BARNES est encore le nom d'une malheureuse victime de l'inquisition, qui, à la vérité, ne mourut point dans un auto-da-sé, mais dans les prisons de l'inquisition de Rome, après y avoir langui trente ans. Et quel étoit son crime? D'avoir sait un livre intitulé : Catholico - Romanus pacificus, parfaitement oublié depuis long-temps, mais qui pouvoit être estimable, s'il répondoit au titre. Que de cruautés! & pourquoi?

On a de lui un traité en latin contre les équivoques, imprimé en 1625. Il sut emprisonné en 1626. Il avoit eté supérieur des bénédictins à Douay.

Il se nommoit Jean.

Un autre BARNES, plus malheureux, nommé Robert, sut brûlé à Londres en 1540, comme luthérien.

BARNEVELDT, (JEAN D'OLDEN) (Hift. des Provinces-Unies.) avocat-général des états de Hollande, un des plus vertueux citoyens & des plus utiles ministres que cette république ait eus, est en

même temps un des plus déplorables exemples de l'ingratitude des républiques envers ceux qui les servent le mieux; il l'est aussi de l'ingratitude des princes. C'étoit Barnevelde qui avoit engagé Jacques I à restituer aux Hollandois les villes de Flessingue, de la Brille, & de Ramekens, scrvice le plus important qu'un citoyen pût rendre à sa patrie qu'il tiroit par-là de la dépendance de l'Angleterre. Barneveldt avoit pris soin de l'ensance du prince Maurice, & lui avoit procuré le commandement des armées de la république de Hollande à la mort de Guillaume I son père. Il avoit donc des droits à la reconnoissance & de la république & du prince d'Orange; mais hientôt il s'apperçut que les princes d'Orange, après avoir assiranchi leur patrie, aspiroient à l'asservir, & que le prince Maurice, dont l'élévation étoit en partie fon onvrage, ne mettoit plus de bornes à son ambition. La Hollande étoit alors partagée en deux sectes principales, celle des Arminiens & celle des Gomaristes, qui différoient entre eux sur les matières de la prédessination & de la grace, à-peu-près comme nos Molinistes & nos Jansénistes, les uns accordant plus au libre arbitre, les autres à la prédessination; les Gomaristes comme plus durs, & dans la doctrine & dans la conduite, durent l'emporter dans une république résormée, comme nos Molinistes durent être plus savorises dans une monarchie. Le prince d'Orange se servit des Gomaristes pour troubler l'état & pour l'affervir; Barneveldt se mit à la tête des Arminiens. Si ceuxci, ainsi que le disoit le chevalier Temple, suspect fur cette matière, comme attaché à la maison d'Orange, étoient plutôt un parti dans l'état qu'une sette dans l'église, c'étoit du moins le parti de la douceur, de la tolérance & de la liberté. Les Gomaristes firent condamner les Arminiens au concile de Dordrecht. Si on s'en sût tenu là, le mal n'eût pas été grand peut-être, pourvu qu'on se supportat les uns les autres. Mais les Gomaristes. vouloient perdre leurs ennemis, on accusa Barnes veldt d'avoir voulu livrer sa patrie aux Espagnols, c'étoit comme si on eût accusé Brutus de vouloir livrer Rome aux Tarquins; mais l'esprit de parti consond toutes les idées, & voit tout ce qu'il veut voir. Des commissaires Gomaristes condamnèrent Barneveldt à avoir la tête tranchée à soixante & douze ans, ce qui sut exécuté le 13 mai 1619.

Barneveldt laissoit deux fils, René & Guillaume; le ressentiment de la mort injuste de leur père, & le desir de la venger, les engagerent dans une conspiration contre Maurice; elle sut découverte, Guillaume se sauva, René sut pris; sa mère demanda sa grace au prince Maurice : Vous ne m'avez pas demandé celle de votre mari? lui dit le prince : Mon mari étoit innocent, répondit-eile, mon fils est

coupable.

BARO, (BALTHASAR) (Hift. litt. mod.) C'est le continuateur de l'Astrée du chevalier d'Ursé. Il étoit de l'académie françoise des l'origine; il a laisse

ZZZ 2

des pièces de théâtre, on a quelque temps estimé sa Parthénie. Né à Valence en Dauphine, mort en

1649. BARON, s. m. (Hist. mod.) nom de dignité, homme qui a une baronie. Baron est un terme dont l'origine & la première fignification est sort contestée. Quelques-uns veulent qu'il fignifie originairement and, homme; d'autres un héros, un homme brave; ceux-ci libertinus, un affranchi; ceuxlà, un grand homme, un homme riche; d'autres un vassal. Menage le fait venir de bare, que nous trouvons employé dans le temps de la pureté de la langue latine, pour vir, homme brave, vail-lant homme. De la vint, suivant cet auteur, que ceux qui avoient leur place auprès du roi dans les batailles, furent appelles barones, ou les plus braves de l'armée. Comme les princes récompensent ordinairement la bravoure & la fidélité de ceux qui les environnent, par quelques fies, ce mot fut ensuite employé pour désigner quelques hommes nobles, qui tenoient un fies immédiatement du roi. Isidore, & après lui Cambden, regarde ce terme comme un mot qui a signifié dans son origine, un soldat mercenaire. MM. de P.-R. le sont venir de Básos, poids ou autorité. Cicéron employe le mot de baro, pour marquer un homme supide, brutal. Les anciens Allemands parlent d'un baron comme nous d'un vilain; & les Italiens nomment barone, un gueux, un mendiant. M. de Marca fait venir baron du mot allemand bar, homme, ou homme libre: d'autres en vont chercher l'étymologie dans les langues hébraïque, gauloise, celtique: mais l'opinion la plus probable est qu'il vient de l'espagnol varo, homme brave, noble. C'est de-là que les semmes appellent barons leurs maris; de même que les princes, leurs sermiers. Dans les loix faliques, comme elles viennent des Lombards, le mot baron signifie un homme en général; & l'ancien glossaire de Philomenes traduit baron avap, homme.

BARON, est employé en Angleterre dans une signification plus particulière, pour signifier un seigneur, un lord ou pair de la dernière classe, c'est-à-dire du dégré de noblesse qui est immédiatement au-dessous des vicomtes, & au-dessus des

chevaliers & des baronets.

Les barons sont seigneurs du parlement, pairs du royaume, & jouissent de leurs priviléges; ils ne sont pas ceints de l'épée à leur création, & n'ent eu de couronne à leurs armes que sous le règne de Charles II, qui leur accorda un cercle

d'or avec fix perles placées au bord.

Dans les anciennes archives, le terme de baron comprenoit toute la noblesse de l'Angleterre; tous les nobles s'appelloient barons, de quelqu'autre dignité qu'ils suffent revêtus; c'est pour cette raison que la charte du roi Edonard I, qui est une exposition de tout ce qui a rapport aux barons de la grande charte, finit par ces mots: Testibus archiepiscopis, episcopis, baronibus, &c. La grande assemblée même de la noblesse, qui est composée des ducs, des marquis, & en outre des comtes & des barons, est comprise sous le nom de l'assemblée du

baronage.

On distingue les barons par leurs anciens titres, qui possédoient un territoire du roi, qui s'en réservoit toujours le titre en chef; & les barons, par leur titre temporel, qui tenoient les seigneuries, les châteaux & places, comme chefs de leur baronie, c'est-à-dire, par la grande sergenterie : en vertu de ces titres, ils étoient anciennement convoqués au parlement : mais à présent ils ne sont seigneurs lords du parlement, que quand on les y appelle par écrit.

Après la conquête, les barons surent distingués en grands barons & en petits barons, majores & minores, & il leur fut accordé d'être convoqués au parlement; les grands par une lettre immédiate du roi, les petits par une lettre générale du grand sherif ou échevin, sur le commandement du roi.

Les anciens distinguoient les grands barons des petits, en accordant aux premiers haute & même fouveraine jurisdiction; & aux seconds une jurisdiction inférieure, & sur des matières de peu d'im-

portance.

Les barons de l'échiquier sont des juges au nombre de quatre, auxquels est commise l'administration de la justice dans les causes d'entre le roi & fes sujets, sur les matières qui concernent l'échi-quier & les revenus du roi. Ils sont appellés barons, parce que les barons du royaume étoient employés dans cet office.

Leur fonction est aussi de voir les comptes royaux; ils ont pour cette fin des auditeurs sous eux, de même que pour décider des causes qui regardent les revenus du roi, ces causes apparte-

nant en quelque façon à l'échiquier.

Les barons de l'échiquier ont été jusques dans ces derniers temps des gens favans ès lois, des anciens maires, des personnages importans & éclairés on censés tels, soit dans le clergé, soit à la cour, majores & discretiores in regno, sive de clero essent, sive de curia.

Les barons des cinq ports sont maîtres de la chambre des communes, élûs par les cinq ports, deux pour chacun. Ceux qui ont été maires du château de Corse dans le comté de Dorset, sont nommés barons. Les principaux bourgeois de Londres avoient

autresois ce titre.

En France on entendoit anciennement par barons, tous les vassaux qui relevoient immédiatement du roi; ainsi ce mot comprenoit les ducs, les marquis, les comtes, & autres seigneurs titrés & qualifiés, comme on le peut voir dans Aimoin & dans quelques-unes de nos vieilles chroniques, ou le roi haranguant les seigneurs de sa cour ou de son armée, les appelle mes barons. Mais maintenant on employe ce terme dans une acception beaucoup moins générale, puisqu'il ne signifie que le dégré de la noblesse, qui est immédiatement au-

dessous des ducs, des marquis, des comtes & des vicomtes, quoiqu'il y ait en France & en Allemagne d'anciens barons qui ne voudroient pas le céder à des nobles illustrés depuis peu, de ces divers dégrés de noblesse. Nos auteurs sont aussi mention des barons de Bourges & d'Orléans; titres accordés à quelques-uns des principaux bourgeois de ces villes, comme à ceux de Londres; mais qui n'emportoient point avec eux de caractère de noblesse, & donnoient seulement à ces citoyens quelques prérogatives, comme de n'être pas tenus de répondre en justice sur certaines choses hors de l'enceinte des murs de leur ville. Les trois premiers barons de France dans la noblesse, étoient ceux de Bourbon, de Conti, de Beaujeu: mais ces baronies ont été depuis réunies à la couronne. Dans le clergé il y a des évêques, des abbés & des prieurs barons; soit qu'anciennement les rois leur aient accordé ce titre, soit qu'ils possèdent par leurs libéralités des baronies, ou qu'ils les tiennent en fies de la couronne. (G)

BARON. Il y a plusieurs personnages célèbres de ce nom: commençons par le plus utile.

10. François BARON, ne à Marseille en 1620, étant consul de France à Alep, rétablit le commerce du levant qui étoit presque entiérement ruiné. M. Colbert, pour relever de même le commerce des Indes orientales, l'envoya en 1671 à Surate, où pendant 12 ans d'administration il ent le même succès; c'étoit alors que la Fontaine écrivoit:

La Fortune a, dit-on, des temples à Surate: Allons-là. Ce fut un de dire & s'embarquer.

Baron y mourut en 1683, la même année que M. Colbert. Son nom y est encore en veneration, ainsi que dans le levant; les Mahoinétans l'honoroient à l'égal des François. C'est lui qui avoit sourni à M. Nicole les pièces justificatives de la doctrine des églises Syriennes sur l'eucharistie, pièces qui ont été inférées dans le livre de la Perpétuité de la foi.

Passons au plus célèbre.

20. Michel BARON, dit le Roscius François, élève & ami de Molière. Grimarest, dans sa vie de Molière, a rapporté des traits de l'enfance & de la jeunesse de Baron, que nous ne répéterons point ici. Baron fut, comme Molière, anteur & acteur, mais il est beaucoup plus connu comme acteur & Molière comme auteur. Le poëte Rousseau dit de Baron qu'il donnoit un nouveau lustre aux beautés de Racine, & qu'il mettoit un voile sur les défauts de Pradon. Racine donnoit des leçons aux acteurs sur l'intelligence de certains détails des rôles qu'ils jouoient dans ses pièces. Baron étoit le feul auquel il n'en donnât point, & qu'il abandonnât à son génie. On a retenu par tradition un principe de Baron sur son art, c'est que le bras, dans le geste ordinaire, ne doit point excéder la hauteur de l'œil; mais, ajoutoit-il, si la passion les porte au-dessus de la tête, laissez-la faire, la passion en sait plus que les règles.

Baron quitta le tliéâtre en 1691. Il y remonta au bout de 29 ans en 1720, âgé de 68 ans. C'étoit risquer beaucoup, & il l'éprouva quelquesois. Le plaisir de le revoir lui sit donner d'abord beaucoup d'applaudissemens, mais quelquesois aussi on sentoit sa décadence, & on la lui saisoit sentir. Alors Baron, dans son indignation, s'écrioit: Ingrat par terre, si tu as du goût, c'est moi qui l'ai forme, & tu le tournes contre moi!

Il y a des cas où l'art demande que l'acteur prenne un ton très-bas, mais il faut alors que la beauté de son jeu excite dans les spectateurs un redoublement d'attention, qui ôte à ce ton bas l'inconvénient le plus grand de tous, celui de n'être point entendu; personne ne savoit mieux que Baron les divers tons qu'il devoit prendre & ne tiroit un meilleur parti de ces tons bas ; cependant un jour une voix fortie du parterre, cria: plus haut. Baron, fâche de se voir trouble dans un beau moment, répondit : Et vous , plus bas. Ce fut un grand scandale. La police s'en mêla, on obligea Baron à faire des excuses au parterre. Mais qu'est-ce que c'est que le parterre? Celui d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier ni de demain. Baron étoit fier, une réparation lui coûtoit, mais il fallut obéir; il se présenta devant le parterre, & dit : « Messieurs, je n'ai jamais n senti avec tant d'amertume que dans ce moment » toute la baffesse de mon état.... » La phrase n'etoit au fond ni fonmise ni respectueuse, mais le parterre s'en contenta, il interrompit par des applaudissemens & dispensa l'acteur de s'humilier si orgueilleusement.

Quelque idée que Baron eût de son état, il en avoit une bien hante de son art en général, & en particulier de son talent personnel, & il eût perdu sans doute à en avoir une moindre idée : il diseir que tous les cent ans on pouvoit voir un Cefar, mais qu'il en falloit deux mille pour produire un Baron. S'il eût parlé d'un conquerant vulgaire, comme pour l'être, il ne sant que de l'ambition, des troupes & du bonheur, il auroit pu avoir raison; mais César par la réunion des talens, des vertus & des vices, est l'homme le plus rare qui ait jamais.

Baron, non content d'être roi fur la scène, vouloit encore dans la société être liomine de cour, & sur-tont homme à bonnes fortunes; on dit que les bontés de quelques grandes dames entretenoient & justifioient en lui cette vanité. M. de Voltaire nous représente Baron inspirant de l'amour aux plus belles semmes par les talens & les graces qu'il déployoit au théâtre:

> Telle autrefois d'une loge grillée, Une beauté, dont l'amour prit le cœur, Lorgnoit Baron, cet immortel acteur, D'un œil ardent dévoroit sa figure,

Son beau maintien, ses geites, sa parure, Mêloit tout bas sa voix à ses accens, Et recevoit l'amour par tous les sens.

Les gens du monde veulent être gens à talens, les gens à talens veulent être hommes du monde, on veut être ce qu'on n'est pas, parce qu'on desire ce qu'on n'a pas. Baron dans la so-ciété se faisoit l'égal de tout le monde, c'està-dire de tous ses supérieurs; & on peut croire que cette liberté ne lui réussissoit pas toujours ; il dit un jour au marquis de Biran : M. le marquis, vos gens ont maltraité les miens, je vous en demande justice. Le marquis lui répondit : Mon pauvre Baron, que veux-tu que je te dise! Pourquoi as-tu des gens? Ce n'est pourtant pas que quand un comédien a des gens, il faille pour cela les battre. Souvent plus le maître est grand, plus les domestiques méritent d'être battus. Un cocher insolent serroit de près dans la 1ue, du hant de son siège, un militaire à pied, pauvre & mal vêtu, celui-ci lui donna vingt coups de canne; mais il se crut perdu, lorsque, dans le maître qui parut à la portière, il reconnut M. de Turenne lui-même. M. de Turenne lui dit : Monsieur, je suis charmé de connoître un homme qui sache faire justice de ces marauds-là; à la première insolence qu'ils feront, & cela ne tardera pas, je vous les enverrai.

Baron mourut en 1729, âgé de 77 ans. On a de lui des pièces de théâtre, dont quelques-unes lui font contestées, nommément l'Andrienne, qu'on attribue au père de la Rue, jéssuite, & qui ne soutient point à la lecture l'opinion que le jeu de Sarasin & d'Armand en donnoit autresois aux spectateurs; on ne conteste point à l'aron la pièce de l'Homme à bonnes fortunes, & c'étoit à lui de la faire,

ni la Coquette, &c.

Baron étoit fils d'un marchand d'Issoudun, nommé comme lui Michel, & qui comme lui s'étoit fait comédien: il jouoit, & avec succès, les rois & les paysans, usage qui s'est conservé au théâtre depuis lui jusqu'à Paulin, comme si on eût affecté ce contraste. Un jour faisant le rôle de dom Diégue dans le Cid, & laissant tomber son épée, comme le rôle l'exige, il la repoussa du pied avec une indignation, qui est encore dans l'esprit du rôle, il en rencontra la pointe, qui lui piqua le petit doigt; cette blessure qui ne paroissoit rien d'abord, irritée par la qualité du fang, fit de tels progrès qu'il devint nécessaire, pour lui sauver la vie, de lui couper la jambe, il aima mieux attendre doucement la mort; il feroit beau voir, disoit-il gaiment, un roi de théârre avec une jambe de bois. Il mourut en 1655.

BARON est encore le nom de deux médecins connus, de Paris, père & fils; le premier (Hyacinthe-Théodore) mort le 29 juillet 1758, le second, (Théodore) le 10 mars 1768.

BARONET, s. m. (Hist. mod.) dégré d'honnour en Angleterre, qui est immédiatement au-

dessons de celui de baron, & au-dessus de celui de chevalier; ils ont le pas sur tous les chevaliers, excepté sur ceux de la Jarretière.

La dignité de baronet se consère par patente; c'est le moindre dégré d'honneur qui soit liéréditaire. Cet ordre sut sondé par Jacques I, en 1611. Deux cens baronets surent créés par ce prince, & sixés jour toujours à ce nombre; cependant on dit qu'ils sont aujourd'hui plus de

huit cens

On leur accorda plusieurs privilèges, pour être possédés par eux & par leurs héritiers mâles. Il leur sitt permis de charger leur écu des armes d'Ulster, qui sont une main de gueules dans un champ d'argent, à condition qu'ils désendroient la province d'Ulster en Irlande, contre les rebelles qui l'incommodoient extrêmement. Pour cet esset ils surent obligés de lever & d'entretenir à leurs dépens chacun trente soldats pendant trois ans, ou de payer à la chambre, l'équivalent en argent; cette somme, à huit sols par jour pour chaque soldat, faisoit 1095 livres. Ils sont maintenant exempts de cette obligation.

Les baronets prennent place entr'eux suivant l'ancienneté. Selon les termes de leurs patentes, il ne peut y avoir de dégrés d'honneur établis entr'eux;

il en est de même entre les tarons.

Le titre de *fir* leur est accordé par une clause particulière, cependant ils ne sont pas faits chevaliers: mais un *baronet* & son fils aîné ayant l'âge nécessaire, peuvent l'un & l'autre solliciter l'entrée dans l'ordre de chevalier. (G)

BARONIE, s. f. (Hist. mod.) seigneurie ou fief de baron, soit temporel, soit spirituel. Dans ce sens baronie est la même chose que ce que l'on

appelle honour en Angleterre.

Une baronie peut être considérée comme une seigneurie, possédée à condition de quelque service, mais en ches par le roi: elle est ce qu'on ap-

pelle autrement grande sergenterie.

Les baronies d'Angleterre dans l'origine, étoient mouvantes du roi même, ches & seigneur de tout le royaume, & elles n'étoient pas tenues immédiatement d'un autre seigneur. Par exemple, le roi donnoit à un homme l'investiture d'une grande seigneurie dans le pays, pour que celui qu'il en investissoit en jouit, lui & ses héritiers, comme la tenant du roi & de ses successeurs. Par le service de baron, il faut entendre le service de vingt chevaliers, de quarante, soixante, plus ou moins, suivant que le roi le déterminoit par l'investiture. Dans les temps qui suivirent de plus près la conquête, lorsqu'un grand seigneur, great lord, recevoit du roi l'investiture d'une grande seigneurie, cette seigneurie étoit appellée baronie; mais plus ordinairement un honneur, honour, comme l'honour de Glocester, l'honour de Wallingford, l'honour de Lancaster, l'honour de Richemond, & de même des autres. Il y avoit en Angleterre des honours défignés par des noms Normands ou par d'autres

noms étrangers, c'est-à-dire, que quelquesois ils avoient un nom Anglois, quelquesois un nom étranger; cela arrivoit quand la même personne étoit seigneur d'un honeur en Normandie ou dans quelqu'autre province étrangère, & en même temps seigneur d'un honour en Angleterre; par exemple, Guillaume de Fortz, de Force ou de Fortibus, étoit seigneur de l'honour d'Albemarle en Normandie, il étoit aussi seigneur de deux honours en Angleterre, savoir l'honour de Holderness & l'honour de Skipton en Cravene. En Angleterre on nommoit quelquesois ces honours du nom Normand, l'honour d'Albemarle ou l'honour du comte d'Albemarle. De même le comte de Bretagne étoit seigneur de l'honour de Bretagne en France, & de celui de Richemond en Angleterre. On appelloit quelquesois l'honour de Richemond du nom etranger, l'honour de Bretagne ou l'honour du comte de Bretagne, non qu'Albemarle ou la Bretagne fussent en Angleterre, mais parce que la même personne étoit respectivement seigneur de chacun de ces honours en France, & de chacun de ces honours en Angleterre. Madox, Hijl. des Baronies, &cc.

Les Baronies qui appartiennent à des évêques, & qui font par quelques-uns dénommées regalia, parce qu'elles dépendent absolument de la pure libéralité du prince, ne consistent point en une seule baronie, mais en plusieurs; car, tot erant baroniæ, quot majora prædia.

Suivant Bracton, une baronie est un droit indivisible; c'est pourquoi s'il s'agit de partager un héritage entre co-héritiers, quoique l'on puisse diviser quelques maisons principales & les pièces de terres qui en dépendent, si néanmoius la maison principale est le ches-lieu d'un comté ou d'une baronie, on ne peut la morceler; en voici la raison: le partage de ces sortes de biens anéantiroit insensiblement plusieurs droits privatis des countés & des baronies, ce qui tourneroit au préjudice de l'état, qui est composé de comtés & de baronies. (G)

BARONIUS, (César) (Hist. liut. mod.) savant cardinal, né à Sora dans le royaume de Naples, en 1538, entra dans la congrégation de l'oratoire, nouvellement sondée en Italie par saint Philippe de Neri, & ce sondateur se démit en sa faveur de la charge de supérieur général en 1593. Le pape Clement VIII, dont il étoit le consesseur, le sit en 1596 cardinal & bibliothécaire du vatican. Dans le conclave où Leon XI sut élu en 1605 après la mort de Clément VIII, Baronius cut plus de trente voix, & auroir pu être élu sans l'opposition des Espagnols. Baronius est fur-tout connu par ses Annales ecclessastici qu'il voulut opposer à la compilation des centuriateurs de Magdebourg, pour venger l'église romaine des imputations de ces hérétiques. L'ouvrage de Baronius, sur-tout très-utile, contient beaucoup d'erreurs, sur-tout

d'erreurs ultramontaines. Le père Pagi, cordelier, Isaac Casanbon, le cardinal Noris, M. de Tillemont, &c. en ont relevé un grand nombre, & la dernière édition de Baronius donnée à Luques en 1733 & années suivantes, en 28 volumes in-folio, joint aux annales la critique du P. Pagi, & les obfervations de ses autres censeurs.

Les annales de Baronius finissent en 1198. Il a eu pour continuateurs Rainaldi, Sponde, Bzo-

vius, &c.

Baronius mourut en 1607.

BARONIUS. Théodore Agrippa d'Aubigné, dans fon histoire secrete, parle d'un Gaspar Baronius, neveu du cardinal, & que Dieu, dit-il, avoit éclairé des lumières de l'évangile, c'est-à-dire qui s'étoit sait protestant. Cet homme, qui par la saveur de son oncle, & par son mérite personnel, avoit été admis dans la congrégation de la propagande, ayant été introduit depuis dans quelques assemblées des protestans françois, leur remit des mémoires dont la propagande l'avoit chargé, & qui contenoient les projets de la cour de Rome relativement aux protessans.

BARRADAS, ou BARADAS, (Hist. de France.) C'est le nom d'un savori de Louis XIII, qui, en 1626, remplaça le comte de Chalais, & qui sur bientôt remplacé par Saint-Simon. C'étoit le cardinal de Richelieu qui donnoir au roi ces savoris, & qui les saisoir renvoyer aussi-tôt qu'ils lui devenoient suspects, ce qui ne tardoit pas d'arriver, & alors ces savoris étoient bienheureux, quand il ne leur en coûtoit pas la tête, comme à Chalais & à Cinq-Mars.

BARRADAS est encore le nom d'un jésuite de Lisbonne moins connu, quoique ses prédications lui aient valu le titre d'Apôtre du Portugal, & que ses œuvres soient imprimées en quatre vol. in-fol.

Cologne, 1628.

BARRAULT. (EMERI JAUBERT DE) On joua long-temps en Espagne une espèce de comédie sur la bataille de Pavie, où l'on voyoit François I terrassé par un espagnol, qui lui mettant le pied sur la gorge, l'obligeoit à demander la vie. Henri IV se piquoit de prendre François I pour modèle, & sa cour étoit pleine de respect pour la mémoire de ce grand roi. Emeri Jaubert de Barrault, ambassadeur de Henri IV à la cour de Philippe II, assistant à une représentation de cette pièce, passa son épèce au travers du corps de l'acteur qui insultoit ainsi à la mémoire de François I. La pièce ne sut plus représentée.

BARRE, (Joseph) (Hist. litt. mod.) chanoine régulier de sainte Geneviève, & chancelier de l'université de Paris, mort dans cette ville le 23 juin 1764 à 72 ans. Son ouvrage le plus connu est son Histoire générale d'Allemagne, 1748, 11 vol. in-4°. Il a fait aussi une vie du maréchal de Fabert, 1752, deux vol. in-12. Il y a de lui-des notes dans l'édition de Van-Espen donnée en 1753, quatre volumes in-folio. Il donna en 1755 une

Histoire des loix & des tribunaux de justice, in-4°. Le plus favant peut-être de tous ses ouvrages est le premier qu'il ait fait ; il a pour titre : Vindiciæ librorum deutero-canonicorum veteris testamenti, 1730,

- BARRE, (DE LA) (Hift. litt. mod.) C'est le nom de deux savans, dont le premier (François Poullain de la Barre) n'a de remarquable que d'avoir quitté une cure qu'il avoit dans le diocèse de Laon, pour aller se marier à Genève en 1690. Il a laissé quelques ouvrages qui sont restés obscurs; entre autres un traité de l'égalité des deux sexes; & un autre traité contradictoire de l'excellence des hommes contre l'égalité des deux sexes. Il a sait aussi un Traité de l'éducation des Dames, & un autre, dont le sujet comporteroit un ouvrage utile; il a pour titre: Rapport de la langue latine avec la langue françoise. Mort à Genève en 1723.

Le second (Louis-François-Joseph de la Barre) est plus connu, comme ayant été de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il a sait, conjointement avec D. Banduri, aussi de la même académie, l'ouvrage intitulé: Imperium orientale, deux volumes in-folio, & un Recueil de médailles des empereurs, depuis Trajan Dèce, jusqu'au dernier Paléologue. Il a fait seul un volume in-4°. de mémoires pour servir à l'histoire de France & à celle de Bourgogne, connu sous le nom de Journal de Charles VI. Et il a donné des éditions du spicilège de D. Luc d'Achery, du Moréry de 1725, du Sécrétaire de la cour, & du Sécrétaire du cabinet. Né à Tournay en 1688, mort à Paris en 1738.

BARREAUX, (JACQUES VALLÉE, seigneur des) (Hist. mod.) connu par sa réputation de libertinage & d'irréligion, & par son sonnet dévot, si long-temps admiré, mais que M. de Voltaire ne trouve pas bon, & ne croit pas être de lui, mais de M. l'abbé de Lavau. Les liaisons de des Barreaux avec le poëte Théophile, leur firent tort à tous les deux. On compte que le jour du vendredi saint, des Barreaux voulut par bravade manger une aumelette au lard avec d'autres jeunes étourdis, & que, comme il vint à tonner pendant qu'ils étoient à table, des Barreaux jetta l'aumelette par la fenêtre, en disant : voilà bien du bruit pour une aumelette au lard, propos & action dans lesquels il y avoit bien autant de superstition que d'impiété: au reste cette historiette n'est pas sort avérée. Ce qui paroît constant, c'est que des Barreaux étoit un sibarite & un épicurien, qui ne vivoit que pour les plaisirs; il s'étoit fait conseiller au parlement, pour avoir un état, parce qu'il étoit né d'une samille de robe, & il n'avoit pas trop songé que cet état imposoit des devoirs; ayant été nommé rapporteur d'un procès qui apparemment l'ennuyoit, il en brûla les pièces, & paya la fomme qui en étoit l'objet; mais il se hâta de quitter sa charge pour se livrer entièrement à ses amis & à ses plaisirs. On lui reprocha comme un grand rafinement de molesse

& de volupté, un usage aujourd'hui fort commun & devenu presque nécessaire à beaucoup de santés foibles, celui de changer de climats, selon les saisons & d'aller passer l'hyver en Provence. Il paroit que sur la fin de sa vie il renonça aux erreurs & aux liaisons de sa jeunesse, & que ses anciens amis virent ce changement avec peine, car ils firent sur lui cette épigramme:

> Des Barreaux, ce vieux débauché, Affecte une réforme austère : Il ne s'est pourtant retranché Que ce qu'il ne sauroit pius faire.

On dit que dans sa dévotion, il demandoit à Dieu trois choses: Oubli pour le passé, inaulgence pour le présent, miséricorde pour l'avenir.

M. de Voltaire a dit de lui, dans l'ode sur le

Fanatisme:

Des Barreaux fut doux, juste, aimable, Le Dieu que son esprit coupable Avoit follement combattu, Prenant pitié de sa foiblesse, Lui laissa l'humaine sagesse, Et les ombres de la vertu.

Des Barreaux étoit né à Paris en 1602. Il mourut en 1673, à Châlons sur Saone, qui étoit, selon lui, le meilleur air de la France.

BARRES, (Hift. mod.) mot dont on s'est autrefois servi pour exprimer un exercice d'hommes armés & combattant ensemble avec de courtes épées, dans un espace fermé de barreaux ou barrières qui les séparoient des spectateurs. Voyez LIGE. (G)

BARRELIER, (JACQUES) nous ne nommons ce dominicain inconnu, que pour dire qu'ayant entrepris une histoire générale des plantes, sous le titre: Hortus mundi ou orbis Botanicus, & ayant été prévenu par la mort, ce qu'on a pu recueillir de cet ouvrage, a été publié par Antoine de Jussieu, sous ce titre: Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ, & iconibus æneis exhibita, Paris 1714, in-fol.

BARRÊME, (FRANÇOIS) connu par son Arithmétique, ses Comptes faits, ses Changes étran-

gers, mort à Paris en 1703.

BARRETTE, s. s. (Hist. mod. eccles.) bonnet que le pape donne ou envoye aux cardinaux, après leur nomination. En France, le roi donne lui-même la barrette aux cardinaux qui ont été faits à sa nomination. A Venise, ce sont les nobles qui la leur portent. La barrette étoit originairement un bonnet de toile mince, & qui s'appliquoit exactement sur les oreilles, une espèce de béguin d'enfant, qui n'étoit qu'à l'usage des papes, & qui dans la suite a été accordé aux cardinaux. (A. R.)

BARRI ou BARRY, (PAUL DE) jésuite & même provincial de son ordre, & trop connu, grace à Pascal, qui a fait pour les manvais théo-logiens ce que Boileau a fait pour les manvais poetes, c'est-à-dire, qui les a marqués d'un ridi-cule inessaçable. Le P. Barri est l'auteur du Paradis ouvert à Philagie, de la Pédagogie célesse, & de beaucoup d'autres mysticités burlesques; mort à Avignon en 1661.

BARRIERE, (Traité de la) en politique, est celui qui sut conclu en 1716, entre l'empereur Charles VI & les Hollandois; il contient 29 artieles : en vertu de ce traité, les Hollandois ont droit de mettre des garnisons de leurs troupes dans les villes de Namur, Tournai, Menin, Furnes, Warneton, Ypres, le fort de la Kenoque, & dans les villes de Dendermonde & de Ruremonde. La garnison doit être moitié Hollandoise & moitié Autrichienne. Ces troupes ou ceux qui les commandent en leur nom, font obligés à prêter serment de fidélité à la maison d'Antriche, avant que d'entrer dans ces garnisons. (A. R.)

BARRIERE; (JEAN DE LA) (Hift. mod.) inftituteur des Feuillans en 1587, mort le 25 avril 1600, à Rome. Il étoit François.

BARRIERE, (PIERRE) (Hist. de Fr.) c'est ici un de ces noms condamnés à une renommée éternelle; c'est un de ces soux dangereux, dont l'esprit de la ligue avoit sait des monstres. Barriere, avant de se déterminer à assassiner Henri IV, consulta sur ce dessein, plusieurs ecclésiastiques, non sous le sceau de la confession, dit-on, mais comme des hommes éclairés & capables de lui donner le meilleur conseil sur une affaire où la religion & l'état étoient également intéressés. Plusieurs de ces ecclésiastiques, nommément le P. Varade, recleur des jésuites de Paris, surent accusés d'avoir encourage Barriere à commettre ce crime, & de lui avoir promis le paradis, s'il périssoit dans son entreprise; mais un dominicain italien, nommé Séraphin Banchi, lequel se trouvoit alors à Lyon, ayant aush été consulté par Barriere, & ayant vainement tenté de le détourner de son projet, en fit avertir le roi par un homme de la cour, & donna même avis de son départ de Lyon, & du temps à peu-près où il devoit arriver à Paris. (Voyez Banchi.) Barriere sut arrêté en arrivant à Melun. Son supplice sut d'être tenaillé & rompu vis. Ce qui arriva le 26 août 1593. On assure que quelques mois auparavant, le jésuite Commolet avoit dit en chaire, dans l'église de saint Barthélemy : il nous faut un Aod , fût-il moine , fut-il soldat, sut-il berger, mais il nous faut un Aod. Tel étoit l'usage qu'on saisoit alors de l'écriture fainte & de la prédication; tel est l'usage qu'en font toujours les fanatiques dans les troubles civils & dans les querelles de religion. Au reste Barriere étoit soldat; il avoit été matelot. Il étoit natif d Orléans.

Histoire. Tom. I. Deuxième Part,

BARRILLIER, f. m. (Hist. mod.) nom d'un de ces anciens officiers de l'échanfonnerie du roi & des princes, qui avoient soin du vin. Il en est parlé dans l'état des officiers de l'échansonnerie du tems

de faint Louis, en 1261. (A. R.) BARROS, (JEAN DE) (Hist. mod.) né à Visée en 1496, précepteur de Jean III, roi de Portugal, qui le fit trésorier des Indes. On a de lui une his toire de l'Asse & des Indes en quatre décades, écrite en Portugais, dont M. de Thou saisoit cas; mais tout le monde n'en pense pas si savorablement. Divers auteurs ont continué cette histoire, on l'a poussée jusqu'à la treizème décade. On en a fait une nouvelle édition à Lisbonne, 1736, 3 vol. in-fol. mort en 1570.

BARROW, (ISAAC) (Hist. litt. mod.) théologien obscur, mathématicien plus connu. Il publia des éditions d'Euclide, d'Archimede, d'Apollonius, &c. Tillotson a donné l'édition de ses œuvres en 4 vol. in-fol. il fut le maître de mathématiques de Newton; il ébaucha, dit-on, le calcul des infiniment-petits. Né à Londres en 1630,

mort en 1677

BARSABAS, (JOSEPH) (Hift. fainte) furnomme le Juste, un des disciples de J. C., proposé avec Saint-Matthias pour remplacer Judas parmi les apôtres, (act. des apôt. c. 2.) Il est encore parle, dans le chapitre 15, d'un autre Barsabas, nomme Jude, envoye, avec Silas, pour porter à Antioche la lettre du concile de Jérusalem, aux églises des Gentils.

BARTAS, (GUILLAUME DE SALLUSTE DU) (Hist. litt. mod.) personne ne sait qu'il sut envoyé par Heuri IV en Angleterre, en Ecosse, en Danemarck, & qu'il étoit capitaine de cavalerie, & tout le monde fait que c'est un poëte françois du feizième fiècle, qui dans fon temps a eu de la réputation, & qui n'en a plus. La Semaine de du Bartas est célèbre, mais quant au titre feulement; on n'en a pas retenu un vers, & on en pourroit citer plusieurs d'aussi ridicules que ceux du poëme de la Magdeleine, & qui n'ont pas comme ceux du poëme de la Magdeleine ce ridicule heureux & piquant qui fauve de l'insipidité. Il s'est fait de la Semaine de du Bartas, plus de trente éditions en cinq ou fix ans. L'histoire des fuccès littéraires & des révolutions du goût, n'est pas moins étonnante que celle des révolutions politiques. Du Bartas mourut en 1590, âgé de 46 ans, ayant vu & chante la bataille d'Ivri, qui se

donna le 14 mars de cette année. BARTH ou BART, (JEAN) (Hist. de Fr.) fameux marin, qui par ses exploits, parvint de l'état de simple pêcheur, au grade de chef d'escadre. L'audace & l'intrépidité caractérisent toutes ses actions; il fortoit des ports bloqués, passoit au travers des flottes ennemies & les battoit toujours avec des forces inférieures, chacun de ses coups de main étoit un triomphe de la valeur & de la bonne conduite sur la force & le nombre,

il enlevoit les convois ennemis, il reprenoit ceux qui avoient été enlevés aux François, étoit sans cesse en action, se trouvoit toujours à point nommé par-tout où il pouvoit être nécessaire ou utile; la France n'avoit point de marin que les ennemis craignissent tant de rencontrer, & qu'ils rencon-trassent si souvent. On voulut à la cour voir cet homme utile; mais un homme qui ne sait qu'être utile, n'est pas sort agréable à la cour. Le chevalier de Forbin l'y amena en 1691; Jean Barth se sentoit de sa première éducation, il ne savoit ni lire ni écrire, que son nom; il avoit le ton, les manières, le langage d'un pêcheur & d'un matelot. On diseit à la cour : allons voir l'ours. Il y parut, dit-on, avec un habit de drap d'or, doublé de drap d'argent, jusqu'à la culotte, ce qu'il eut foin de saire remarquer à Louis XIV & à toute sa cour, parce qu'il savoit qu'on le taxoit d'avarice, & qu'il crut démentir ce reproche par ce trait de magnificence. L'abbé Ladvocat cite pour garant de cette anecdote, M. de Ligny, un des gendres de Jean Barth. Au reste, ce mélange de manières ridicules, de mœurs demi-fauvages, d'exploits brillans & de services signales, ne le rendoit que plus digne d'attention, & l'ours excitoit beaucoup de curiosité. Jean Barth sut anobli en 1694; personne ne l'avoit mieux mérité : ce sut dans la guerre de 1672, & sur-tont dans celle de 1688, que Jean Barth acquit & mérita toute sa gloire. Il mourut âgé de 51 ans, le 27 avril 1702, & la marine françoise se ressentit de sa perte dans la grande guerre de la succession d'Espagne. Il est enterré à Dunkerque, sa patrie. On a sa vie imprimée en un volume in-12.

BARTHE, (PAUL DE LA) Voyez Thermes. BARTHELEMI, (SAINT) (Hist. fainte) un des douze apôtres; c'est tout ce qu'on en sait. Eusebe dit qu'il prêcha l'évangile dans les Indes: n'étoit-ce

pas l'Éthiopie?

Ujque coloratis amnis devexus ab Indis.

On dit qu'il fût écorché vif en Arménie; c'est une tradition populaire fans sondement.

BARTHELEMI DES MARTIRS, dominicain, précepteur de dom Antoine, prieur de Crato, né à Lisbonne en 1514, fut fait archevêque de Brague en 1559. Il s'en démit dans la suite, & sorti du cloître, il rentra dans le cloître, où il mourut en 1590. Ce sont les plus dignes d'être évêques, qui redoutent le plus de l'être; tant que Barthelemi le sut, il disoit que sa vie n'étoit pas à lui, mais à son troupeau, & cette maxime étoit la règle de sa conduite. " Je suis, disoit-il encore, le pre-» mier médecin de 1400 hôpitaux; ce sont les pa-» roisses de mon diocèse. » Beau mot, soit qu'on l'entende au spirituel ou au temporel. Barthelemi des Martirs se distingua au concile de Trente, par fa doctrine, & sur-tout par son ardeur à solliciter la résorme du clergé. Un jour on agitoit devant lui la question, si les cardinaux devoient être compris dans la réforme proposée; quelques prélats trop respectueux disoient, que les très-illustres cardinaux, (ils n'avoient point encore le titre d'éminence) n'avoient pas besoin de résorme. Oh! reprit l'archevêque de Brague, les très-illustres cardinaux ont sur-tout besoin d'une très-illustre réforme. Ce vertueux & courageux prélat étoit l'ami particulier de Saint-Charles Borromée. Ses ouvrages ont été recueillis en 1744, à Rome, en deux volumes in-folio; on fait cas fur-tout, de son traité intitulé: Stimulus Pastorum. M. le Maître de Sacy a écrit la vie de Barthelemi des Martirs. Tous ceux que Messieurs de Port-Royal ont célébrés ou décriés dans leurs ouvrages, sont restés sameux en bonne ou en mauvaise part. Ces auteurs-là gravoient pour la postérité.

BARTHIUS, (GASPARD) (Hist. litt. mod.) né à Custrin en 1587, mort à Leipsick en 1658. Il étoit un peu du nombre de ces savans à qui M. de Voltaire sait dire dans le Temple du goût.

> Le goût n'est rien : nous avons l'habitude De rediger au long, de point en point, Ce qu'on pensa; mais nous ne pensons point.

Beaucoup moins étonnant que Baratier, il mérita cependant une place parmi les enfans précoces. A douze ans il avoit traduit les pseaumes en vers latins; à seize, il étoit auteur d'une Differtation estimée & pour l'érudition & pour la critique, sur la manière de lire les auteurs latins, tant anciens que modernes. On fait cas des recherches contenues dans son gros livre intitulé: Adversaria. On a de lui des Commentaires sur Stace & sur Claudien. Il a traduit en latin, avec décence, des morceaux

BARTHOLE, un des plus grands noms dans la jurisprudence Romaine, né à Sasso-Ferrato, dans la Marche d'Ancone, en 1313, mort à Pérouse, en 1355 ou 1356. Ses œuvres sont en 10

volumes in folio.

BARTHOLIN. C'est le nom de trois médecins danois du dix-septième siècle, père, fils & petitfils, & d'un jurisconsulte, frère de ce dernier, qui tous ont sait des ouvrages. Le fils du premier & le père des deux derniers, a sait un traité de usu flagrorum in re venerea, Francsort, 1670, in-12. Le jurisconsulte a beaucoup écrit sur les Lombards & sur les Danois; de Holgero dano; de Longobardis; de origine equestris ordinis Daneborgici; antiquitates

BARTOLI, (DANIEL) jésuite Italien, & dont tous les ouvrages sont en italien, a sait une histoire de sa compagnie en 6 vol. in-fol. qui a été traduite en latin par le P. Giannini. L'original a été imprimé à Rome, en 1650. & années suivantes; la traduction à Lyon, en 1666, & années

fuivantes.

BARTON, (ÉLISABETH) (Hist. d'Anglet.) cette fille eut raison d'être indignée de l'injussice de Henri VIII envers Catherine d'Arragon; mais elle eut tort d'avoir des visions & de saire des prophéties; elle eut tort sur tout d'annoncer la mort à Henri VIII, s'il épousoit Anne de Boulen, & Henri VIII eut beaucoup plus de tort de la faire mourir elle-même, parce que des soux ne sont pas des criminels: morte en 1534.

BARUCH, (Hist. sainte) prophète, disciple, secrétaire & successeur de Jérémie. On sait quelle étoit l'admiration de la Fontaine pour l'éloquence de ce prophête, que Racine lui avoit sait lire. Racine vraisemblablement ne l'admiroit pas moins; il en a traduit plusieurs morceaux dans Athalie

& dans les cœurs d'Esther.

Ton Dieu n'est plus irrité.
Réjouis-toi, Sion, & fors de la poussière,
Quitte les vêtemens de ta captivité,
Et reprends ta splendeur premirèe.
Baruch. chap. 5, vers. 1 & 2.

Quelle Jérusalem nouvelle

Sort du fond du désert, brillante de clartés,

Et porte sur le front une marque immortelle?

Peuples de la terre, chantés.

Jérusalem renaît plus charmante & plus belle.

D'où lui viennent de tous côtês

Ces enfans qu'en son sein elle n'a point portés?

Lève, Jérusalem, lève ta tête altière.

Ibid. verf. 3 & 5.

Moi! je pourrois trahir le Dieu que j'aime! J'adorerois un Dieu fans force & fans vertu, Reste d'un tronc par les vents abbatu Qui ne peut se fauver lui-même!

Dieux impuissans, dieux fourds, tous ceux qui vous implorent Ne seront jamais entendus.

Que les démons, & ceux qui les adorent Soient à jamais détruits & confondus.

Chap. 6.

BASCHI ou BACHI, f. m. (Hift. mod.) chez les Turcs, joint à un mot qui le précède, fignifie le chef ou le premier d'un corps d'officiers du ferrail. Ainfi bogangi bachi fignifie le chef des fauconniers, & bostangi bachi le chef des jardiniers, ou sur-intendant des jardins du grand seigneur. (A. R.)

Baschi-capou-oglani, nom qu'on donne à l'eunque qui commande aux portiers de l'appartement des sultanes; baschi signifiant ches, capou, porte, & oglan, officier ou valet, RICAUT, de

l'empire Ottoman. (G)

BASCHI, (MATTHIEU) (Hist. mod.) sondateur des capucins. Il étoit srère mineur ou cordelier au convent de Monte-Falconi. Saint-François lui apparut avec son véritable habit, tel qu'il l'avoit porté vivant; le lendemain Baschi se présenta devant le pape avec le véritable habit de

Saint-François. Ce pape, qui étoit Clément VII, & qui devoit avoir d'autres affaires, donna pourtant une affez grande attention à celle-ci. Les cordeliers, qui prétendoient bien avoir toujours porté l'habit de Saint-François, mirent Baschi en prison; mais il se sauva, & sut élu général par ceux qui voulurent embrasser sa réforme, elle sut approuvée par Clément VII, en 1528; mais l'opposition des cordeliers prolongea la querelle, qui continua long-temps après la mort de Baschi, arrivée à Venise en 1552. Le pape Paul V décida, en 1608, que les capucins étoient véritablement frères-mineurs, quoiqu'ils n'eussent point été établis du temps de Saint François. Ces derniers mots rallumèrent plus que jamais la querelle, que le pape Urbain VIII termina enfin en 1627, par une bulle qui donne aux capucins le titre de vrais enfans de Saint François. Il y a en depuis les capucins, des récollets & des picpus. Ils sont tous franciscains, avec la différence connue de barbe sans pièce, pièce sans barbe, barbe & pièce, ni barbe ni pièce. De plus, le pape Clément XIV, (Ganganelli) qui avoit été cor-delier, a changé l'habit des cordeliers, sous prétexte de le rappeller à la forme originaire. Lequel de tous ces habits étoit celui de Saint-François? qui le sait? & qu'importe? il s'agit d'imiter sa vertu, & non de porter son habit.

Quid? si quis vultu torvo serus, ac pede nudo. Exiguaque toga simulet textore Catonem, Virtutemne representet moresque Catonis?

Revenons aux capucins. Leur utilité eccléssafia que & monastique n'est pas de notre ressort; mais une justice que nous ne devons pas leur resuser, c'est que, par-tout où ils sont établis, ils se rendent de la plus grande utilité dans les incendies, par les secours qu'il y portent avec autant de zèle que de courage, & que plusieurs d'entr'eux ont mérité la couronne civique, en exposant leur vie dans ces occasions, pour sauver la vie & la fortune des citoyens; combien de gens qui osent les appeller inutiles, n'auroient pas ce genre d'utilité-là!

BASILE, (Hist. du Bas-Empire) c'est le nom de deux empereurs d'Orient, tous deux réputés

de bons & de grands princes.

Le premier nommé Basile le Macédonien, de simple soldat, échappé des sers des Bulgares, avec une besace & un bâton, devint empereur de Constantinople. Il avoit le talent de dresser des chevaux, & ce talent le conduisit à l'empire; il plut à l'empereur Michel, qui le sit son premier écuyer, ce qui étoit juste, puisqu'il se connoissoit en chevaux; il le sit ensuite grand chambellan, ce qui n'étoit plus qu'une affaire de saveur; ensin il l'associa à l'empire, après que Basile eut assassiné Bardas, beau-frère de l'empereur, qu'il regardoit comme un obstacle à son élévation. Michel s'étant ensuite dégoûté de Basile, parce qu'il lui

donnoit d'affez bons confeils sur sa conduite, qui étoit affez mauvaise, voulut le saire mourir; Basile le prévint, & fut par-là seul empereur en 867. C'étoit le temps où se sormoit le schisme d'Orient. Basile sut d'abord contraire au schismatique Photius, & favorable au patriarche Ignace; mais Photius le séduisit, en lui dressant une généalogie, qui le faisoit descendre de parens illustres; Basile le ré-tablit sur le trône patriarchal. C'est sous l'empire de Basile le Macédonien, que les Russes embrassèrent le Christianisme & la doctrine de l'église Grecque. Il mournt en 886.

BASILE II, réputé encore plus grand & meilleur, ayant sait un nombre considérable de prisonniers sur les Bulgares, leur sit crever à tous les deux yeux, excepté à chaque centieme, auxquels il laissa un œil pour qu'ils pussent conduire leurs compagnons à leur roi, que ce spectacle sit mourir de douleur. Basile régna 50 ans, & mourut en 1025. Il étoit né en 956. Il étoit fils de l'empereur Romain le jeune, & sut successeur de

Zimiscès, en 976.

BASILE, (SAINT) surnommé le Grand, un des pères Grecs, évêque de Césarée en Cappadoce, où il étoit né, en 329. L'histoire de ses travaux apostoliques appartient à l'histoire de l'église; mais nous pouvons nous arrêter un moment à considérer en lui l'homme célèbre, qui appartient à l'histoire générale. Il sut l'ami de Saint-Grégoire de Nazianze. Cette amitié, qui les honora tous deux, étoit née dans les écoles des philosophes à Athènes, & se nourrit dans la retraite où ils vécurent long-temps ensemble. C'est-là que Saint-Basile écrivit, soit à Saint-Grégoire de Nazianze, lorsqu'il étoit absent, soit à plusieurs autres, des lettres & des conseils sur la vie solitaire, d'où la plupart des religieux ont tiré leur règle, & où les fondateurs des monastères de l'occident même ont puisé divers points de leurs constitutions. Basile ayant été tiré de son désert en 369, pour monter sur le siège de Césarée, l'empereur Va-lens voulut l'attirer à l'arianisme, & lui envoya dans cette vue, Modeste, préset d'Orient, qui employa tour-à-tour, & fans succès, les promesses & les menaces. La sermeté des réponses de Basile le déconcerta. « Je n'ai jamais rencontré personne, » lui dit-il, qui m'ait ofé parler avec cette har-» diesse. » Peut-être, répondit tranquilement Basile, n'avez-vous jamais rencontré d'évêque. Saint-Basile mourut en 379. Dom Garnier & dom Prudent, bénédictins, ont donne (en 1721 & années sui-vantes) une très-belle édition de ses œuvres en 3 volumes in-folio, avec une version latine.

Il y a un autre Saint-Basile, évêque de Seleucie en Isaurie, qui sur déposé en 451, dans le concile général de Chalcédoine, pour avoir souscrit le saux concile d'Ephèse en saveur d'Eutichès; il rentra dans la communion de l'église : il est reconnu pour saint, & ses homélies sont dans la bi-

bliothèque des pères.

BASIN ou BAZIN. Voyez BEZONS.

BASNAGE. (Hist. litt. mod.) Le nom de Basnage est célèbre dans la controverse & dans les lettres. Pour ne parler que de ceux qui ont le plus illustré ce nom, nous nous bornons:

1º. A Henri BASNAGE DU FRAQUENAI, avocat à Rouen, auteur d'un Commentaire, très-consulté & très-cité, sur la coutume de Normandie, & d'un Traité des hypothèques. Né le 16 octobre 1615,

mort le 20 octobre 1695.

2°. A ses deux fils; savoir : Jacques BASNAGE DE BEAUVAL, auteur d'une Histoire de l'église, histoire protestante, mais dont les catholiques même sont cas; d'une Histoire des Juiss, aussi estimée, & de plusieurs autres ouvrages, tels que la République des Hébreux; les Antiquités Judaiques; les Annales des Provinces-Unies, depuis la paix de Munster; l'Histoire de l'ancien & du nouveau testament, &c. 20, Henri BASNAGE DE BEAUVAL, auteur de l'Histoire des ouvrages des savans, qui sert comme de suite aux Nouvelles de la république des lettres de Bayle. Il avoit sait en 1684 un Traité de la tolérance, ouvrage convenable au temps, & qui n'empêcha pas que l'année suivante, il ne sût obligé de s'expatrier pour cause de religion.

Henri mourut à la Haye en 1710. Mais Jacques vivoit encore lorsqu'en 1716 ou 1717, l'abbé du Bois, depuis cardinal, vint négocier en Hollande. Jacques Basnage, quoique très-attaché à sa religion, pour laquelle il ne cessa d'écrire toute sa vie, aimoit toujours sa patrie qui l'avoit rejetté, & M. le Régent chargea l'abbé du Bois de se conduire en tout par les avis de Jacques Basnage qui par les services qu'il rendit en cette occasion à la France, obtint la restitution des biens que sa samille y avoit laissés, lorsque la révocation de l'édit de Nantes l'avoit obligée d'en fortir. Il mourut en 1723. Il étoit né à Rouen en 1653, & son stère en 1656.

Leur ayeul, Benjamin Basnage, étoit considéré dans sa communion, ainsi que Samuel Basnage de Flottemanville, son petit fils, & leur cousin-germain, auteur de quelques ouvrages de controverse & d'une critique des annales de Baronius.

BASSELIN, (OLIVIER) (Hist. litt. mod.) Cet homme, qui étoit un simple soulon de la petite ville de Vire en Normandie, passe pour l'inventeur du vaudeville, sorte de chanson, appellée autresois vau de vire, parce qu'on s'assembloit dans le vau on dans la vallée de Vire pour les chanter en dansant, & Basselin étoit l'auteur de ces chanfons.

BASSELIN, (ROBERT.) est audi le nom d'un prosesseur de philosophie au collège de Grassins, qui, vers le milieu de ce siècle-ci, (le dix-huitième) prétendit avoir trouvé la quadrature du cercle, & qui est presque le seul exemple d'un homme entendant la question qui ait prétendu avoir sait cette découverre. Il le persuada même à quelques-uns de ses consrères, nommément à un autre professeur de philosophie, au collège de Montaigu, nommé Moreau, qui fit des vers latins à sa louange sur cette découverte.

BASSI. Voyez POLITIEN.

BASSOMPIÈRRE, (FRANÇOIS DE) (Hist. de Fr.) l'un des hommes les plus brillans & les plus aimables des règnes de Henri IV & de Louis XIII, colonel-général des suisses, & maréchal de France, naquit en Lorraine, l'an 1579, d'une ancienne & illustre maison. S'étant attaché à la France, il s'y distingua par ses services militaires à la guerre, & dans les ambassades, il réussit par son seul mérite & sans rechercher la faveur des ministres. Il n'étoit point ami du duc de Sully. Lorsqu'à 12 mort de Henri IV le duc de Sully se mit en marche pour aller au louvre, nous » le rencontrâmes, dit Bassompierre, suivi de » quelques quarante chevaux; lequel étant proche » de nous, commença, d'une façon épleurée, à » nous dire : Messieurs , si le service que vous aviez » voué au roi, qu'à notre grand malheur nous venons de » perdre, vous est aussi avant en l'ame, qu'il le doit » être à tous les bons François, jurez tous présente-» ment de conserver la même fidélité que vous lui " avez rendue, au roi son fils & successeur, & que » vous employerez votre sang & votre vie pour venger » sa mort. - Monsieur, lui répondis-je, c'est nous » qui faisons faire ce serment aux autres, & nous n'a-» vons pas besoin d'exhortateur en une chose, à quoi » nous sommes si obligés. Je ne sais si ma réponse » le surprit, ou s'il se repentit d'être venu si avant » hors de son fort. Il partit en même-temps, & » nous tourna le visage, & alla s'ensermer dans la » bastille «.

Bassompierre faisoit ombrage au connétable de Luynes, qui lui disoit : Je vous servirai auprès du roi, mais ne faites pas tant les doux yeux á sa

majestė.

Les fervices de Baffompierre lui ayant procuré le bâton de maréchal de France en 1622, il disputa en 1627, au duc d'Angoulême, le commandement de l'armée, qui faisoit le siège de la Rochelle; le roi Louis XIII en prit le commandement, retint auprès de lui le duc d'Angoulême, & donna une armée séparée à commander au maréchal de Bassompierre. Il étoit difficile qu'un homme aimable, aimé des semmes & les aimant, comme le maréchal de Bassompierre, ne sût pas entraîné par elles dans les intrigues de la cour de Louis XIII; plus difficile qu'un cœur généreux comme le maréchal de Bassonpierre, ne s'indignât pas du despotisme & de la violence du cardinal de Richelieu; plus difficile encore que ce ministre, ennemi de tout éclat & de toute gloire, ne prit point d'ombrage de celle de Bassompierre. Le mariage du duc d'Orléans Gaston, avec Marguerite de Lorraine, conclu contre le gré de la cour en 1631, sut, pour le cardinal, une heureuse occasion de vengeances contre ses ennemis. Tous ceux qui avoient eu part à cette affaire, ou qui en furent soupçonnés, éprouvèrent la rigueur d'un gouvernement qui ne savoit qu'irriter & que punir. La princesse de

Conti, Louise de Lorraine, sut exilée; Bassonpierre qu'elle aimoit, qu'elle avoit épousé secrètement, & dont elle avoit eu un fils, nomme de la Tour, sut mis à la bastillé. La princesse de Conti en mourut de douleur. C'est le sujet d'une élégie de Malleville, où il dit:

Lorsque le beau Daphnis, la gloire des sidelles, Perdit la liberté qu'il ôtoit aux plus belles.

Bassompierre ayant été averti qu'il devoit être arrêté, brûla, dit-on, plus de six mille lettres qui auroient pu nuire à la réputation des plus belles & des plus grandes dames de la cour. Il avoit fait une promesse de mariage à Marie de Balsac d'Entragues, sœur de la marquise de Verneuil, & il en avoit eu un fils, qui mourut évêque de Saintes; en consequence, mademoiselle d'Entragues se faisoit appeller madame de Bassompierre, & plaida huit ans contre lui au parlement de Rouen pour se saire reconnoître. Le rencontrant un jour, elle lui dit : Monsieur, vous devriez bien me faire rendre les honneurs de maréchale de France. - Eh! mademoiselle, répondit-il, pourquoi prenez-vous un nom de guerre? Piquée de cette réponse, elle lui dit avec colère: Vous êtes le plus sot homme de la cour. -Quoi! dit-il, sans vous avoir épousée!

Sa détention à la bastille dura douze ans ; il sut en tirer parti en homme d'esprit & de courage; la lecture & le travail remplirent tous ses momens; c'est-là qu'il fit ses mémoires, qui sont curieux & agréables. On a encore de lui une relation de ses ambassadés, & des remarques sur l'histoire de Louis XIII par du Pleix. Baffompierre parloit avec la plus grande facilité toutes les langues en usage dans l'europe, & Richelieu qui étoit jaloux de tout, lui envioit encore cet avantage. Il ne fortit de la bastille qu'après la mort du cardinal de Richelieu.

On sit à ce sujet le quatrain que voici:

Enfin , dans l'arrière saison, La fortune d'Armand s'accorde avec la mienne, France , je sors de ma prison , Quand son ame sort de la sienne.

Ces vers déja très-recherchés dans leur tournure, ont encore une recherche particulière dont on ne s'apperçoit pas d'abord, c'est que le troissème vers:

France, je fors de ma prison,

est l'anagramme de François de Bassompierre, avec le changemeut d'une seule settre, à la vérité assez importante, car c'est la première lettre du nom; au lieu d'un b on trouve un n dans le vers.

Bassompierre étoit devenu fort gros à la bastille; on dit que la reine lui ayant fait la plaisanterie de lui demander quand il accoucheroit, il répondit, quand j'aurai trouvé une sage femme.

Lorfque Bassompierre avoit été mis à la bastille, on l'avoit forcé de vendre sa charge de colonelgénéral des suisses au marquis de Coissin, auquel le marquis de la Châtre avoit succédé, cette charge sut rendue à Bassompierre sous le ministère du cardinal Mazarin. Le maréchal de Bassompierre mourut en 1646. On le trouva mort dans son lit. » Homme sort connu, dit M. de Voltaire; mais » l'on ignore assez communément qu'il sit revêtir » de pierres, à ses dépens, le sossé du cours-la- reine «

BASSUS, (CESIUS) (Hist. litt. anc.) poëte latin du temps de Néron; c'est à lui que Perse adresse sa fixième satyre. On a de Bassus quelques fragmens dans le Corpus poëtarum de Maittaire.

BASTA, (GEORGE) général italien, qui se distingua dans les guerres civiles de France, sous le duc de Parme, Alexandre Farnèse, & qui servit bien l'empereur Rodolphe en Hongrie & en Transylvanie, mais dont nous ne parlerions pas, s'il n'avoit fait deux traités estimés sur la discipline militaire, l'un intitulé: Il maestro di campo generale, Venise, 1606, in 4°. l'autre, Govierno della cavaleria legiera, Bruxelles, 1624, in-4°. Mort en 1607.

BASTABLES, (TERRES) adj. pl. (Hift. mod.) terres contestées entre l'Angleterre & l'Ecosse : il étoit autresois incertain auquel dé ces royaumes elles appartenoient avant qu'ils sussent unis. Ce not a toute l'énergie de litigieux, & vient de battre. (A. R.)

BASTAGAIRE, s. m. nom de quelques officiers des empereurs grecs, dont la fonction étoit de veiller sur les bagages de l'empereur. On nommoit aussi dans l'église de Constantinople bastagaire, celui à qui il appartenoit de porter l'image du saint de l'église, aux processions, & dans les sêtes solemnelles. En ce sens, baslagaire revient à notre porte-bannière, ou porte-bâton de confrairie. (A. R.)

BASTERNE, (Hist. mod.) forte de voiture ou de chariot, fermé de tous côtés, qui avoit emprunté ce nom des peuples Basternes ou Bastarnes. L'usage de ce chariot passa de ces peuples aux Romains, & même aux premiers rois de France.

Grégoire de Tours, parlant de la reine Deutérie, femme du roi Théodébert, petit-fils du grand Clovis, rapporte que cette princesse craignant que le roi ne lui présérât une fille qu'elle avoit d'un premier lit, la fit mettre dans une basserne, à laquelle on attacha, par son ordre, de jeunes bœuss, qui n'avoient pas encore été mis sous le joug, & que ces animaux la précipitèrent dans la Meuse.

Nous avons des vers d'Ennodius, où ce poëte parle de la baslerne de la semme de Bassus. Cependant, afin qu'on ne dise pas que cette voiture étoit réservée aux semmes ou à des hommes esséminés, on peut voir, dans les épîtres de Symmaque, que ce préset de Rome, écrivant aux ensans de Nicomachus, les prie de tenir des baslernes prêtes pour le voyage de leur srère.

Il paroît que la basterne n'étoit traînée que par des bœufs. La coutume en duroit encore du temps de Charlemagne; & c'est à cette coutume, que M. Despréaux fait allusion, dans son poème du Lutrin, où il fait ainsi parler la mollesse:

Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps, Où les rois s'honoroient du nom de fainéans, S'endormoient sur le trône, & me servant sans honte, Laissoient leur sceptre aux mains, ou d'un maire ou d'un

Aucun soin n'approchoit de leur paisible cour;
On reposoit la nuit, on dormoit tout le jour:
Seulement au printemps, quand Flore, dans les plaines à
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés d'un pas tranquile & lent
Promenoient dans Paris le monarque indolent.
Ce doux siècle n'est plus.

On voit que le poëre, pour jetter du ridicule fur ces princes, leur reproche ce chariot traîné par des bœuſs, comme une voiture inventée exprès pour entretenir leur mollesse & leur indolence. Mais il faut distinguer ici le poëte de l'historien; & M. Despréaux étoit trop savant pour ignorer que c'étoit peut-être la seule voiture en usage dans ce temps-là. (+)

usage dans ce temps-là. (+)
BATEMBURGIQUES, s. m. pl. (Hist. mod.)
nom de coureurs, qui dans le seizième siècle
pillèrent les églises, renversèrent les autels, &
firent beaucoup de dégâts sous la conduite d'un
soldat séditieux. (A. R.)

BATENITES, s. m. pl. (Hist. Ott.) peuples grossiers qui sormèrent une secte particulière parmi les Musulmans. Ils tirent leur nom de leur ignorance & de leur stupidité. Quelques-uns les consondent avec les Ismaélites & avec les Karmatiens, dont ils renouvellèrent les erreurs licentieuses. Cette secte ne prit racine que dans quelques provinces de l'orient. Leurs principes, plus propres à détruire qu'à conserver l'ordre social, surent proscrits avec sévérité dans les autres contrées. (T-N.)

BATHYLLE, (Hist. anc.) pantomime célèbre d'Alexandrie, qui parut à Rome sous Auguste, & sur affranchi de Mécène; Pylade jouoit dans le genre tragique, Bathylle dans le haut comique, la tragédie n'a point de situations si touchantes ni si terribles; la comédie, noble & tendre, n'a rien de si voluptueux que ces deux acteurs parsaits n'exprimassent par la danse & le geste; c'est de Bathylle que Juvenal a dit:

Cheironomon Ledam molli faltante Bathyllo.

Cet art se persectionna encore dans la suite, on raconte que Demétrius, philosophe cynique, qui vint à Rome sous Caligula, ne pouvant croire les essets prodigieux qu'on racontoit de cet art, voulut voir un des pantomimes célèbres de ce temps,

il le vit, & s'écria transporté d'admiration: Non, je ne te vois point, je t'entends; ee n'est point un spectacle, c'est un entretien; tu m'as tout dit dans

la seule langue qui puisse tout dire.
BATILDE, (SAINTE) (Hist. mod.) Erchinoald, maire du palais sous Clovis II, fit épouser, vers l'an 648 ou 649, à son maître, (si ce titre étoit encore fait pour les rois sainéans) une esclave qu'il avoit achetée de quelques piratés. Cette esclave, c'est la sameuse Batilde ou Bathilde; les historiens la représentent comme une semme d'une beauté parsaite, & sa moindre persection, selon eux, étoit d'être belle. Elle étoit née en Angleterre; & quand elle sut reine, des flatteurs publièrent qu'elle descendoit de quelqu'un des princes de l'heptarchie. » On le crut, dit un historien, parce qu'on l'ai-» moit «. Ajoutons qu'en ne le croyant pas, on ne lui ôtoit rien, & que Batilde devoit tout à elle-même. Elle fut mère de Clotaire III, de Childéric II & de Thierry III.

Clotaire étoit sous la tutelle de sa mère, & les talens & les vertus de Batilde servirent quelque temps de contrepoids aux vices encore cachés de ce terrible Ebroin, maire du palais, fuccesseur d'Erchinoald. Le gouvernement de Batilde, toujours juste & doux, & (ce qui ne pouvoit être l'ouvrage que d'une semme) toujours pacifique, & au dedans & au dehors, est marqué par des ré-

formes heureuses.

On avoit laissé subsister entre les Gaulois ou Romains, & les Francs leurs vainqueurs, des distinctions fâcheuses pour les premiers; la politique ne favoit point alors unir les peuples, & former de tous les citoyens d'un même empire, une seule famille. Une de ces distinctions étoit qu'on affujettissoit les Gaulois à une capitation si dure, que les enfans (qui aggravoient ce joug, parce qu'il falloit le porter pour eux) étant devenus un fardeau insupportable, on se privoit des douceurs du mariage, ou l'on vendoit à vil prix ces ensans à des juiss qui les alloient revendre chérement dans d'autres pays. Batilde défendit, fous des peines rigoureuses, aux Gaulois & aux juis, cet infame commerce, & bien des gouvernemens s'en seroient tenns là. Batilde alla plus loin; remontant à la source du mal, elle abolit cet impôt qui rendoit une partie de la nation jalouse & ennemie de l'autre; impôt d'ailleurs toujours onéreux par l'arbitraire, & par le défaut de base pour asseoir une répartition juste.

La piété tournoit la principale attention de Batilde vers le gouvernement des affaires ecclésiastiques ; les rois, soit qu'ils nommassent directement aux bénéfices, comme le prétendent plusieurs auteurs, soit qu'ils ne fissent que diriger les élections par leur influerce, avoient fait de cette nomina-tion une affaire de finance: "Ils vendoient les » évêchés; & les éveques, dit Mézerai, reven-» doient en détail, ce qu'ils avoient acheté en gros. Batilde, toujours disposée à prendre sur le sisce pour

tous les retranchemens que le bon ordre exigeoit, fit encore cesser ce commerce, & ne soussirit plus que la simonie & la vénalité souillassent un mi-

nistère essentiellement pur & saint.

Batilde fonda l'abbaye de Chelles pour les filles, & celle de Corbie pour les hommes : on lui a reproché d'avoir fait trop de bien aux moines; mais on ne considère pas que les moines, occupés alors à défricher les terres, à nourrir les pauvres, à cultiver les lettres, étoient les meilleurs des hommes; que dans ces siècles de guerre & de violence ils recueilloient au fond de leurs retraites le peu de paix qui restoit sur la terre; qu'enfin, par leurs travaux & par leurs vertus, ils étoient dignes de toute la faveur des rois, & de toute la

bienveillance des peuples.

Batilde eut pour amis deux évêques; saint Leger, qu'elle fit évêque d'Autun, & Sigebrand, moins digne de sa confiance que le premier, & qui ne fur pas choisi avec assez de circonspection. On ignore quel étoit fon siège; mais il paroît qu'il n'auroit dû être ni évêque ni ministre. Ses mœurs pouvoient éveiller la médifance & autorifer les foupçons à l'égard d'une reine encore jeune & belle, & le faste qu'il mettoit à sa saveur, augmentoit encore cet inconvenient; aussi la calomnie n'a-telle point épargné Batilde, qui trop sensible pour son repos à cette injustice, n'y opposa cependant que la patience & les larmes. L'orgueil de Sigebrand voulut écraser l'orgueil des grands; les grands le firent affassiner : on croit que ce sut l'effet d'une intrigue tramée sourdement par Ebroin, qui vouloit donner des dégoûts à Batilde, pour réunir toute l'autorité. Son artifice réussit. Batilde, fatitiguée de la perversité des hommes, se hâta de se consacrer à Dieu; elle en avoit sormé depuis long-temps le projet. Son ame douce & exempte d'ambition, avoit toujours soupiré pour la retraite; elle envioit la paix qu'elle avoit procurée à tant de cénobites dans les faints afyles élevés par ses foins; mais elle n'avoit voulu quitter la cour, que quand ses enfans & ses peuples n'auroient plus besoin d'elle. L'insulte qu'on lui fit dans la personne d'un homme honoré de sa confiance, les calomnies semées avec art contre elle même par Ebroin, lui firent devancer le temps qu'elle s'étoit prescrit. Quelques auteurs infinuent que sa retraite ne sut pas volontaire, qu'elle ne fit que céder aux inftances infolentes des grands, soulevés contre elle par Ebroin. Si le fait est vrai, ces indociles sujets étoient bien peu dignes du bonheur dont ils avoient joui sous ses loix. Quoi qu'il en soit, elle pritle voile à Chelles, vers l'an 665, & fut l'édification du cloitre après avoir été l'exemple du monde. » L'histoire, dit M. le président Hénault, lui rend " le témoignage qu'elle n'oublia point sur le trône " son premier état, & que devenue religieuse, elle " ne se souvint jamais qu'elle eût porté la cou-" ronne «. On croit qu'elle mourut vers l'an.

BATOCKS ou BATOGGI, f. m. plur. (Hist. mod.) font deux bâtons minces dont on se sert à Moscow pour battre les criminels jusqu'à la mort: lorsque quelqu'un est condamné à ce supplice, on sui ôte ses habits, & on ne lui laisse que sa chemise; un des exécuteurs s'assied sur sa tête, & un autre sur ses jambes, tandis qu'un troissème frappe jusqu'à ce que le patient ait reçu la dose de coups prescrite par le magistrat. (A. R.)

BATON, (Hist. anc. & mod.) est un instrument dont on se sert ordinairement pour s'appayer en marchant. Le cardinal Bona observe dans son traité des Liturgies, qu'autresois ceux qui se servoient de bâton dans l'église pour s'appuyer, étoient obligés de le quitter, & de se tenir debout seuls & droits dans le temps qu'on lisoit l'évangile, pour témoigner leur respect par cette posture, & faire voir qu'ils étoient prêts d'obéir à Jésus-Christ, & d'aller par-tout où il leur commanderoit d'aller.

On se sert souvent aussi d'un bâton comme d'une espèce d'arme naturelle, offensive & défensive. Les Lacédémoniens ne portoient jamais d'épée en paix; mais se contentoient de porter un bâton épais & crochu qui leur étoit particulier.

Saint-Évremont observe que chez les Romains les coups de bâton étoient une saçon modérée de punir les esclaves, & qu'ils les recevoient par-

dessus leurs habits.

Les Maîtres-d'armes & les gens susceptibles du point d'honneur, croyent qu'il est bien plus honteux de recevoir un coup de bâton qu'un coup d'épée, à cause que l'épée est un instrument de guerre, & le bâton est un instrument d'outrage.

Les lois de France punissent bien sévèrement les coups de bâton. Par un règlement des maréchaux de France, sait en 1653, au sujet des satisfactions & réparations d'honneur, il est ordonné que quiconque en frappera un autre du bâton, sera puni par un an de prison, qui pourra être modéré à six mois, en payant 3000 livres, applicables à l'hôpital le plus prochaîn: outre cela l'aggresseur doit demander pardon à genoux à l'offensé, &c. tout prêt à recevoir de lui un égal nombre de coups de bâton; & il y a certains cas où ce dernier peut être contraint de les donner, quand même il auroit trop de générosité pour s'y résoudre de lui-même.

Par un autre règlement des maréchaux, de l'année 1679, celui qui frappe du bâton après avoir reçu des coups de poing dans la chaleur de la dispute, est condamné à deux mois de prison; & à quatre années, s'il a commencé à frapper à

coups de poing.

La loi des Prisons ne donne qu'un demi-sou de composition à celui qui a reçu des coups de bâton, & il n'y a si petite blessure pour laquelle elle n'en accorde davantage. Par la loi Salique, si un ingénu donnoit trois coups de bâton à un ingénu; il payoit trois sous; s'il avoit sait couler le sang,

il étoit puni comme s'il eût blessé avec le ser, & il payoit quinze sous. La peine & l'indemnité se mesuroient sur la grandeur des blessures. La loi des Lombards établit dissérentes compositions pour un coup, pour deux, trois, quatre: aujourd'hui un coup en vaut mille.

La constitution de Charlemagne, insérée dans la loi des Lombards, veut que ceux à qui elle permet le duel, combattent avec le bâton; peut-être sut-ce un ménagement pour le clergé; ou que, comme on étendoit l'usage des combats, on voulût les rendre moins sanguinaires. Le capitulaire de Louis le Débonnaire, donne le choix de combattre avec le bâton ou avec les armes : dans la

le bâton.

Delà je vois naître & se former les articles particuliers de notre point d'honneur, dit l'auteur de l'Esprit des Loix, tome II. p. 202. L'accusateur commençoit par déclarer devant le juge qu'un tel avoit commis une telle action, & celui-ci répondoit qu'il en avoit menti: sur cela le juge ordonnoit le duel. La maxime s'établit que lorsqu'on avoit reçu un démenti, il falloit se battre.

suite il n'y eut que les serss qui combattissent avec

Quand un homme avoit déclaré qu'il combattroit, il ne pouvoit plus s'en départir sans être condamné à une peine. Autre règle qui s'ensuivit; c'est que quand un homme avoit donné sa parole, l'honneur ne lui permettoit plus de se retracter.

Les gentilshommes se battoient entr'eux & avec leurs armes; les vilains se battoient à pié & avec le bâton. Le bâton devint donc un instrument outrageant, parce que celui qui en avoit été frappé, avoit été traité comme un vilain.

Il n'y avoit que les vilains qui combatissent à visage découvert, ainsi il n'y avoit qu'eux qui pussent recevoir des coups au visage : de-là vînt qu'un soussele fut une injure qui devoit être lavée par le sang, parce que celui qui l'avoit reçu, avoit été traité comme un vilain.

Voilà comment, par des degrés infensibles, se sont établies les loix du point d'honneur, & avant elles les dissérences entre les instrumens contundans. Le bâton est devenu une arme deshonorante, quelquesois pour celui qui s'en sert, & toujours

pour celui avec qui l'on s'en est servi.

BATON, (Hist. mod.) est quelquesois une marque de commandement, & un attribut de dignité ou d'emploi : tels sont les bâtons de maréchaux de France, de maîtres d'hôtel, de capitaines des gardes, d'exempts, &c. Celui de maréchal est fieurdelisé; le roi l'envoie à celui qu'il élève à ce grade militaire. Les maîtres d'hôtel, les capitaines des gardes, les exempts, &c. peuvent être méconnus pour ce qu'ils sont, s'ils s'exposent à l'exercice de leurs charges sans leurs bâtons : c'est-là l'usage principal du bâton.

BATON de gardes de nuit qui courent les rues de Londres en criant l'heure qu'il est. Celui qui tient le manoir de Lambourn dans le comté

d'Essex ;

d'Essex, doit le service du bâton, c'est-à-dire qu'il est obligé de sournir une charge de paille sur une charrette tirée à fix chevaux, deux cordes, deux hommes armés de pied en cap, pour garder le bâton quand on le porte à la ville d'Aibridge, &c. Camb.

tit. Effex.

BATON TRAINANT, (Hift. mod.) ou BATON A QUEUE. Edouard I, roi d'Angleterre, rendit sous ce titre, un édit contre les usurpateurs des terres, lesquels, pour opprimer les propriétaires véritables, transportoient ces terres usurpées, à de grands seigneurs; contre ceux qu'on louoit pour maltraiter & outrager les autres; contre les violateurs de la paix, ravisseurs, incendiaires & duellistes; contre ceux qui vendoient à faux poids & à fausses mesures, & autres malfaiteurs. Cette espèce d'inquisition sut exécutée avec tant de rigueur, que les amendes qui en provinrent, apportèrent au roi des trésors immenses.

On appelloit juges à bâton traînant, ceux qui étoient charges de l'exécution de cet édit, soit par rapport à la manière rigoureuse & sommaire dont ils faisoient leurs exécutions, soit par rapport au bâton qu'ils portoient comme une marque de leur autorité, & qu'ils tenoient à la main en

jugeant les malfaiteurs. (G)
BATONNIERS ou HUISSIERS A BAGUET-TE, commis par le maréchal du banc du roi d'Angleterre, pour accompagner les juges & porter à la main une baguette ou un bâton, dont le bout supérieur est garni d'argent : ils accompagnent aussi les prisonniers que l'on conduit aux tribunaux, ou que l'on ramène en prison.

Ce nom se donne aussi quelquesois à ceux qu'on appelle ordinairement bâtons, qui sont des gardes des officiers de la flotte du roi, & qui se trouvent dans les cours royales, tenant à la main une baguette peinte, pour garder les prisonniers dans les prisons, & pour les accompagner en public quand ils ont la permission de sortir. Voyez BATON.

BATTAGLINI, (MARC) évêque de Nocera, puis de Cesène, est auteur d'une Histoire universelle des Conciles & des Annales du sacerdoce & de l'empire, du dix-septième siècle. Mort en 1717, âgé

de 71 ans.

BATTEUX, (CHARLES) (Hift. litt. mod.) un de ces hommes que l'académie enlève à l'université, se sit connoître avantageusement par son livre des beaux arts réduits à un même principe, qui a depuis été réuni avec le traité de la construction oratoire dans le cours de belles-lettres, cinq vol. in-12, 1760. Il a traduit & horriblement mutilé Horace. Il étoit ecclésiastique & sacrifioit tout aux bienséances rigoureuses de son état. Dans l'ode: Scriberis Vario fortis, &c. Il retranche la strophe:

> Nos convivia, nos pralia virginum Sedis in juvenes unguibus acrium Cantamus, vacui, sive quid urimur, Non præter folitum leves. Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

Dans l'ode:

Vides ut alta flat nive candidum, &.

Il retranche la strophe:

. Nunc & latentis proditor intimo Gratus puella rifus ab angulo, Pignusque dereptum lacertis, Aut digito male pertinaci.

On donneroit l'ode entière pour cettestrophe. On ne peut sans doute blâmer M. l'abbé Batteux d'avoir été un ecclésiastique décent jusqu'à l'austérité; mais il suit de là qu'il ne saut pas qu'un ecclésiastique traduise Horace. Pourquoi saire ce choix? est-ce pour faire parade d'austérité par ces retranchemens? c'est le cas de l'épigramme contre Caton:

> Nosses jocosca dulce cum sacrum Flora, Festosque lusus, & licentiam vulgi, Cur in theâtrum, Cato severe, venisti? An id d tantum veneras ut exires?

Les autres ouvrages de M. l'abbé Batteux sont : La Morale d'Epicure, le recueil des quatre poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida & de Boileau, avec les traductions & des remarques. L'histoire des causes premières; les Eléments de littérature, extraits du cours de belles-lettres; le Cours élémentaire à l'usage de l'école militaire, en quarante-cinq petits volumes in-12. On dit que l'excès de travail qu'exigea ce dernier ouvrage ou quelques contradictions que l'auteur éprouva dans cette entreprise ou à son occasion, accélérèrent l'hydropisie de poitrine, cont il mourut à Paris le 14 juillet 1780. On dit qu'il étoit fort utile à une samille pauvre & nombreuse. Il avoit assez de dignité dans le caractère. dans la figure & dans le maintien. Il se piquoit de vivre en solitaire & en sage, de manière ce-pendant qu'il approchoit plus d'Aristippe que de Diogène. Il étoit né dans le diocèse de Reims; il étoit chanoine de cette métropole. Il avoit été reçu à l'académie des inscriptions en 1754, à l'académie françoise en 1761.

BATTORI, (ETIENNE) (Hist. mod.) La ré-putation de ce prince lui valut en une seule année deux couronnes par élection; il sut d'abord élu en 1575 prince de Transylvanie, & ensuite roi de Pologne, d'après l'évasion de Henri III, qui auroit voulu cependant conserver la couronne de Pologne avec celle de France. Il fit la guerre aux Russes avec les succès ordinaires, tout prince en sait faire autant, mais tout prince ne sait pas être le réformateur de son état, tout prince ne fait pas même voir les défauts de l'état qu'il gouverne, Battori vit ceux du gouvernement Polonois, il en sut frappé, il s'occupoit sérieusement du soin de les corriger, lorsque la mort le pré-

vint en 1587.

Bbbb

BAUDELOT DE DAIRVAL, (CHARLES CÉSAR) avocat au parlement, membre de l'academie des belles - lettres, auteur d'un Traité de l'utilité des Voyages, 1727. Paris, 2 vol in-12. Et de quelques Dissertations insérées dans les Mémoires de Littérature, Né en 1648; reçu à l'académie des belles - lettres, en 1705, mort en 1722.

BAUDIER, (MICHEL) historiographe de France, sous Louis XIII, est auteur 1º. d'une Histoire générale de la Religion des Turcs, avec la vie de leur prophète Mahomet, & des quatre pre-miers Califes; plus, le livre & la théologie de Ma-homet, im-8°. 1636, ouvrage traduit de l'Arabe. 2°. D'une Histoire de l'abbé Suger.

3°. D'une Histoire du Cardinal d'Amboise, Paris 1651, in-8°.

4°. D'une Histoire du cardinal Ximenes.

5°. D'une Histoire du maréchal de Toiras, 1644,

in-folio; 1666, 2 vol. in-12.

BAUDOT DE JUILLY, (NICOLAS) (Hift. litt. mod.) fils d'un receveur des tailles de Vendôme, fut subdélégué de l'intendant à Sarlat. Ses nombreux & médiocres ouvrages peuvent être distingués en trois classes.

1º. Les Histoires romanesques.

De ce nombre sont, l'Histoire de Catherine de France, reine d'Angleterre, publiée en 1696.

Germaine de Foix, nouvelle historique, en

L'histoire secrette du connétable de Bourbon, en

La relation historique & galante de l'invasion d'Espagne par les Maures, en 1722, 4 vol. in-12.

2°. Les Histoires véritables.

Telles sont, l'Histoire de la conquête d'Angleterre, par Guillaume, duc de Normandie, 1701, in-12. L'histoire de Philippe Auguste, 1702, 2 vol. in-12. L'histoire de Charles VII, 1697, 2 vol. in-12. L'histoire des Hommes illustres, tirée de Brantôme.

3°. Les ouvrages qui sont attribués à M. Baudot de Juilly, quoiqu'ils aient paru sous le nom de mademoiselle de Lussan.

Telles sont, l'Histoire de la vie & du règne de

*Charles VI, 1753, 9 vol. in-12.

L'histoire du règne de Louis XI, 1756, 6 vol. in-12.

L'histoire des Révolutions de Naples, 4 vol. in-12.

BAUDOUIN, (Hist. mod.) c'est le nom du premier & du dernier des empereurs latins de Conf-

tantinople.

On fait comment à la quatrième croisade, en 1204, les François & les Vénitiens se rendirent maîtres de Constantinople & fondèrent ce qu'on appelle l'Empire des Latins, qui dura cinquante huit ans. Ils élurent pour premier empereur Baudouin, comte de Flandre, l'un des croisés. Les devoirs de sa nouvelle dignité lui firent entièrement perdre de vue les intérêts de ses états patrimoniaux. Il s'engagea dans des guerres contre Joannitze ou Calo Jean, roi des Bulgares, qui le fit prisonnier. Depuis ce moment on ignore la destinée de Baudouin. Les uns disent que son barbare vainqueur lui fit couper les bras & les jambes, & le sit jetter ainsi mutilé au sond d'un précipice, où il mourut après trois jours de langueur; les autres croient qu'il se sanva de sa prison, réfervé à une plus étrange catastophe; on le croyoit mort depuis vingt ans, & Jeanne, sa fille, régnoit paisiblement en Flandre, lorsqu'on vit paroître avec quelque mystère dans plusieurs villes de Flandre, un homme qui lui ressembloit, & qui se saisoit passer pour lui: cet homme racontoit comment il s'étoit échappé des fers des Bulgares; il se fit suivre par le peuple, & l'on commençoit à le mettre en possession de quelques villes du comté. Jeanne s'adressa au roi de France, Louis VIII, à qui, dit-on, elle fit plus d'instances pour être délivrée de cet imposteur, si ç'en étoit un, que pour obtenir la liberté de Ferrand de Portugal, son mari, qui étoit alors prisonnier dans la tour du Louvre. Louis VIII manda au prétendu Baudouin, de le venir trouver à Péronne; il y vint : Louis l'interrogea; cet homme, dit-on, se coupa sur plusieurs articles, ou parut ignorer des choses que Baudouin devoit favoir, mais qu'il pouvoit cependant avoir oubliées. Louis le crut un imposteur, & le renvoya comme tel avec mépris. Cet homme erra en divers lieux, abandonné de tout le monde depuis le jugement que Louis VIII en avoit porté. On le trouva déguisé dans la Bourgogne, il sut pris & mené à la comtesse de Flandre, qui lui fit donner la question, & le sit pendre après lui avoir arraché l'aveu de son imposture. Mais tant d'empressement à se désaire de cet homme, eut au moins sort mauvaise grace. Si ce n'étoit pas un sourbe, c'étoit son père, l'alternative étoit terrible. Le peuple qui naturellement vertueux, aime pourtant à croire aux grands crimes, ou à se persuader qu'il y croit, fentiment qui tient chez lui à l'amour du merveilleux, affecta de penser que Jeanne avoit sait pendre son père, pour se dispenser de lui rendre ses états; l'aveu de l'imposture parut extorqué. Il eût mieux valu, ce semble, tenir cet homme ensermé sous une sûre garde, & mettre de son vivant sous les yeux du public les preuves de son imposture. Ce qui pouvoit faire penser que ce n'étoit pas un imposteur, c'est que le moment étoit mal pris, & qu'un fourbe habile eut choifi pour paroître sur la scène, le temps d'une guerre entre les François & les Flamands, sûr de trouver un appui dans l'un des deux partis.

Le second & dernier Baudouin & qui fut le dernier empereur latin de Constantinople, étoit de la maison de Courtenay; il sut élu en 1228, obligé en 1261 d'abandonner l'empire à Michel Paléologue, son concurrent, il céda ses droits au comte d'Anjou, roi de Sicile, frère de Saint-Louis & aux rois de Sicile ses successeurs. Il mourut en 1273.

2°. BAUDOUIN est aussi le-nom de trois hom-

mes de lettres, nom en effet, plus connu que

leurs ouvrages.

1º. (Benoît), théologien d'Amiens, auteur d'un traité de la Chaussure des anciens, sous le titre de Calceus antiquus & myslicus, publié en 1615, in-8°. ce qui a fait dire qu'il étoit fils d'un cordonnier, qu'il avoit été cordonnier lui-même, à-peu-près comme dans une mauvaise vie de Virgile, saussement attribuée à Donat, il est dit qu'Auguste paroissant en peine de savoir au juste qui étoit son père, Virgile lui dit, qu'il le croyoit fils d'un boulanger, parce que pour récompense de ses vers il lui avoit assigné un certain nombre de rations de pain par jour.

2°. (François) célèbre professeur de droit en France & en Allemagne, né à Arras en 1520, mort en 1572. Le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, lui consia l'éducation d'un de ses fils naturels, & l'envoya au Concile de Trente, désendre ses droits. Henri III, le sit Conseiller d'état; il eut avec Calvin des liaisons qui le firent soupçonner d'incliner vers les opinions nouvelles, mais il mourut entre les bras du jésuite Maldonat. On a de lui des ouvrages de jurisprudence, d'histoire, de théologie &

de controverse. 3°. (Jean) né à Pradelle en Vivarais, lecteur de la reine Marguerite, & l'un des quarante de l'académie françoise. On a de lui des traductions oubliées, de Salluste, de Suétone, de Tacite, de Lucien, de Dion Cassius, du Tasse, de Davila, de Bacon; il a fait aussi quelques ouvrages de son chef, tels qu'un Recueil d'emblémes, avec des discours moraux, qui servent d'explication, Paris, 1638. in-8°. 3 vol. ornés de figures, gravées par Briot: Une Iconologie, Paris, 1636 in-folio & 1643. in-4°. Une histoire de Malthe, 1659, 2 vol. in-folio. Des Fables d'Esope, avec des Réslexions Morales & quelques Romans. Jean Baudouin étoit sans talent, & il est à remarquer que plusieurs des anciens & premiers académiciens étoient dans ce cas là, parce que l'autorité avoit alors trop d'influence sur les choix; des protecteurs particuliers ne peuvent que nuire à la liberté du corps.

BAUDRAND, (MICHEL-ANTOINE) eccléfiastique, né à Paris en 1633, mort en 1700. Auteur d'un distionnaire géographique en deux volumes in-folio, imprimé d'abord en latin en 1682, puis en françois en 1705, après la mort de l'auteur. Samson y a relevé bien des méprises.

BAUDRICOURT, (Hist. mod.) c'est le nom du gouverneur ou commandant de Vaucouleurs, qui envoya au roi Charles VII la pucelle d'Orléans. Jean de Baudricourt son fils, maréchal de France, gouverneur de Bourgogne, signala sa valeur & sa bonne conduite à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, où Louis de la Tremoille sit prisonnier le duc d'Orléans, (depuis Louis XII.) Baudricourt accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, & y contribua. Il mourut en 1499.

BAUHIN. C'est le nom de trois savans médecins allemands, originaires d'Amiens, Jean & Gaspard, srères, & Jean-Gaspard, sils du dernier. Jean est principalement connu par son Historia plantarum universalis, Gaspard par son Theatrum botanicum que son sils a publié. Jean mourut en 1613, Gaspard en 1624, Jean-Gaspard en 1682.

1613, Gaspard en 1624, Jean-Gaspard en 1685. BAVIERE, (Hist. mod.) La Bavière eut d'abord des rois; il paroît qu'elle sut soumise par les premiers rois mérovingiens, peut-être par Clovis, car les Bavarois étoient sous l'obéissance de Childebert I, puisqu'il leur donna des loix Ils étoient, diton, formés des débris de l'ancienne ligue des Quades & des Marcomans. Sous la première race de nos rois, ils étoient vassaux de la France; ils avoient leurs ducs particuliers; la Bavière étoit un grand fief relevant de la couronne de France, comme il relève aujourd'hui de l'émpire; mais ces vassaux étoient quelquesois rebelles. Le duc de Bavière Garibald, en donnant Theudelinde fa fille à Autharis, roi des Lombards, avoir, de concert avec ce prince, tenté vainement de secouer le joug de l'Austrasie sous Childebert, fils de Sigebert. Les Bavarois étoient sous l'obéissance de Dagobert I, puisqu'ils obéirent à un ordre affreux que leur donna ce prince. Une peuplade: de Bulgares, nation dont les anciens chroniqueurs rapportent & beaucoup de merveilles & beaucoup d'horreurs, étoit venue s'établir en Pannonie avec les Huns ou Avares, & n'avoit fait qu'un peuple avec eux; ils se brouillèrent pour l'élection d'un roi, chacun voulant en avoir un de sa nation: les Bulgares furent entièrement défaits; il n'en resta que neuf mille, qui vinrent avec leurs femmes & leurs enfans se résugier sur les frontières de la France, offrant de les défendre & demandant qu'on leur donnât un canton à cultiver. Dagobert envoya ordre aux Bavarois qui étoient alors fous la domination de la France austrasienne, de les nourrir par provision, pendant l'hiver qui commençoit alors ; puis , après avoir plus mure-ment délibéré fur la demande des Bulgares , il fuivit, dit l'auteur des gestes de Dagobert, un coufeil bien sage, sapienti consilio, ce sut d'envoyer ordre aux mêmes Bavarois de massacrer tous les Bulgares, ce qui fut inhumainement exécuté.

Du temps de Charles-Martel, de Pepin-le-Bref, de Charlemagne, les ducs de Bavière étoient toujours des vaisaux de la France très-remuans. Sonnichilde, seconde semme de Charles-Martel, bellemère de Carloman & de Pepin, & mère de Grisson, étoit nièce d'Odilon, duc de Bavière, & elle lui avoit fait épouser Hildetrude, fille du premier lit de Charles-Martel: ce mariage fait contre le gré de Carloman & de Pepin, avoit eu pour objet de procurer un partage plus considérable à Grisson; il sit naître une guerre entre la France & la Bavière: Odilon sut vaincu, & n'obtint la paix que sous là condition expresse de l'hommage. A la mort d'Odilon, qui laissoit pour fils & pour héris

Bbbb 2

tier Tassillon, alors âgé de six ans, Grisson, révolté contre Pepin, se fit duc de Bavière, en dépouillant Tassillon, son neveu; Pepin chassa Grisson de la Bavière, & la rendit à Tassillon: celui-ci épousa dans la suite Luitberge ou Luitperge, fille de Didier, roi des Lombards; ayant suivi Pepin, son oncle, dans une expédition contre Gaiffre, duc d'Aquitaine, il quitta tout - à - coup l'armée françoise, non par connivence avec Gaïffre, comme il donna lieu de le soupçonner: il n'étoit point traître, il n'étoit qu'orgueilleux & incapable de subordination; il eût accompagné avec plaisir à la guerre, fon oncle & fon allié; mais il ne pouvoit le résoudre à y suivre son seigneur; son orgueil étoit sans cesse irrité par l'orgueil des seigneurs françois, qui affectoient avec lui une égalité entière, fous prétexte qu'ils étoient tous vassaux d'un même souverain; despote de ses sujets, il lui étoit affreux de reconnoître lui-même un supérieur; c'étoit moins encore comme gendre de Didier, détrôné par Charlemagne, que Tassillon haissoit les François, que comme vassal de la couronne; ce titre & les devoirs qu'il entraîne avoient été pour lui, dès sa plus tendre jeunesse, une humiliation qu'il ne pouvoit supporter; il espéra qu'à la saveur des droits & des intérêts de la famille de Didier, il pourroit trouver les moyens de secouer entièrement le joug du vasselage; aussi, quoique cousin-germain de Chars lemagne, eut-il presque toujours les armes à la main contre lui. Charlemagne, après lui avoir pardonné plusieurs sois, usa contre lui de toute la sévérité des loix féodales. Cité à un parlement, Tassillon osa y comparoître, ou plutôt il n'osa pas n'y pas comparoître; on lui fit son procès, il fut condamné unanimement à avoir la tête tranchée comme vassal félon, & comme sujet traître envers l'état. Charlemagne parut user d'une assez grande clémence, en lui laissant la vie, par égard pour les liens du fang qui les unissoient, & en se contentant de faire ensermer dans divers monastères, le duc, sa semme, deux fils & deux filles, sruits de leur union, après avoir confisqué leurs états; ce qui fut exécuté sans résistance. Il changea la forme du gouvernement de la Bavière; au lieu d'un duc héréditaire, il établit dans cette province un certain nombre de comtes, qui n'étoient qu'à vie.

Quelques années après, (en 794) le malheureux Tassillon comparut au concile de Francsort en habit de moine, consessa toutes ses insidélités, en demanda pardon au roi, & renonça pour lui & pour sa postérité, à tous ses droits sur la Bavière. Pour prix de sa soumission & de son repentir, Charlemagne le réunit, avec ses deux fils, fous une clôture moins rigoureuse, dans le monaftère de Jumièges, & leur affigna une pension que sa libéralité mesura moins sur leur état de moines, que sur le rang dont ils étoient déchus. Louis le Débonnaire érigea la Bavière en royaume; mais ses successeurs la perdirent comme tout le reste, elle sit partie de l'empire germanique. L'em- l'illustres du royaume : elle a produit beaucoup de

pereur Maximilien I, en 1500 & 1512 fit de la Bavière un des cercles de l'empire. Le traité de Munster en sit un huitième électorat en 1648. On fait remonter la maison de Bavière presque jusqu'au temps de la décadence des princes Carlovingiens.

BAVIUS, (Hift. anc.) poëte romain, qui n'est

connu que par ce vers de Virgile:

Qui Bavium non odit: amet tua carmina, mæyî.

Et à cause de ce seul vers, son nom sera éternellement le fymbole des mauvais poëtes.

BAULDRI, (PAUL) né à Rouen l'an 1639; fut gendre du célèbre Henri Basnage du Fraquenai, commentateur de la coutume de Normandie. Expatrié comme ses beaux-frères pour sa religion, il fut professeur en l'istoire sacrée à Utrecht. On a de lui des Tables chronologiques pour l'histoire; plusieurs dissertations répandues dans disserens journaux; il a aussi donné une édition du Traité de Lactance, de morte persecutorum, avec des notes, & une nouvelle édition d'un ouvrage de Furetière. intitulé: Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence. Utrecht, 1703, in-12. Mort en 1706.

BÂULOT, (JACQUES) (Hist. mod.) plus connu sous le nom de frère Jacques. C'est un des prédécesseurs du fameux frère Côme, seuillant, & c'étoit avant lui un de nos plus célèbres lithotomisses ou extracteurs de la pierre. C'étoit une espèce d'hermite errant, sans être moine, il portoit un habit monastique, & alloit de province en province, de royaume en royaume, exerçant son art avec divers succès. Il ignoroit l'anatomie; son talent se bornoit à l'extraction de la pierre. D'abord même il ne vouloit prendre aucun soin de ses malades après l'opération, il disoit : J'ai tiré la pierre, Dieu guérira la plaie. L'expérience lui ayant appris dans la suite que les pansemens & le régime étoient nécessaires, ses traitemens surent beaucoup plus heureux. Une médaille que la ville d'Amsterdam sit srapper en son honneur, atteste ses cures nombreuses; sa méthode passa en Angleterre, Cheselden l'adopta, la persectionna, elles'appella en consequence l'opération angloise, mais elle est originairement françoise. Le frère Jacques étoit né en Franche-Comté près de Lons-le-Saunier, en 1651, & mourut dans la retraite près de Besançon en 1720. Son histoire a été écrite par M. Vacher, chirurgien-major des armées du

roi, & imprimée à Befançon en 1757, in-12.

BAUME. (PIERRE DE LA)) Hist. mod.) Ce fut le dernier évêque de Genève, il sut chasse de fon siège par les calvinistes en 1535. Le pape Paul III transsèra cet évêché à Annecy, & sit la Baume cardinal. Ce prélat mourut archevêque de Besançon en 1544. Il étoit de la maison de la Baume-Montrevel, originaire de la Bresse, l'une des plus

personnages distingués, entre autres, le cardinal Claude de la Baume, neveu & successeur de Pierre dans l'archevêché de Befançon, mort en 1584. Le maréchal de Montrevel, qui sit la guerre

aux Camisards, mort en 1716, &c.

BAUTRU, (GUILLAUME) comte de Serrant, l'un des premiers membres de l'académie françoise, né à Paris en 1588, mort en 1665, une grande réputation d'homme aimable & de diseur de bons mots. La réputation de ceux dont il ne reste rien, s'éteint avec la génération qui les a connus, mais Bautru est cité dans tant d'auteurs des règnes de Louis XIII & de Louis XIV, qu'il est encore connu comme s'il eût écrit. Costar disoit de lui : « C'est un homme qui met une partie de » sa philosophie à n'admirer que très peu de choses, » & qui depuis cinquante ans a été les délices de n tous les ministres, de tous les favoris, & géné-» ralement de tous les grands du royaume, & n'a » jamais été leur flatteur. » Le cardinal de Rets au contraire le représente lui & le comte de Nogent son frère, comme de vils flatteurs de cour; il dit: " Que le jour des barricades de la fronde, il trouva » dans le cabinet de la reine, Bautru & Nogent qui » traitoient l'émotion de bagatelle, qui bouffon-» noient & représentoient, pour plaire à la reine, » la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je " vous prie, qu'il avoit 80 ans) qui animoit le » peuple à la fédition; quoiqu'ils connussent très-» bien l'un & l'autre que la tragédie ne seroit peut-» être pas fort éloignée de la farce. Il apprit le foir qu'au fouper de la reine il avoit été exposé » deux heures entières à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent. Deux jours après tout étoit changé. « La reine me dit que si elle » m'avoit cru, elle ne seroit pas tombée dans l'in-» convénient où elle étoit, qu'il n'avoit pas tenu » au pauvre cardinal de l'éviter, qu'il lui avoit » toujours dit qu'il s'en falloit rapporter à mon » jugement..... Mais, mon Dieu ajouta-t-elle, » ne serez-vous pas donner des coups de bâton à » ce coquin de Bautru qui vous a tant manqué de » respect? Je vis l'heure avant-hier au soir que le » pauvre M. le cardinal lui en seroit donner. »

On a retenu quelques mots de Bautru; il conseilla au roi d'Espagne de saire d'un bibliothécaire ignorant un ministre des finances : C'est un homme, dit-il, pour qui les dépôts qu'on lui confie sont sacrés; il n'y touche jamais. Il disoit d'un homme de la cour qui con oit beaucoup & toujours mal: C'est le plutarque des laquais. Il avoit une semme galante ou soupçonnée de galanterie; il en plaisantoit le premier : Les Bautrus peuvent être cocus, disoit-il, mais on ne dira pas qu'ils soient sots. Sa semme se nomma toujours la comtesse de Nogent, quoiqu'il portât constamment celui de Bautru; elle ne vouloit pas, disoit-elle, que Marie de Médicis, qui prononçoit les u à l'italienne, l'appellât Madame Beau-trou. Il est surprenant, dit Ménage

que pendant 40 ou 50 ans M, de Bautru ait rempli

toute l'Europe de ses railleries & de ses bons mots, pendant qu'il y' avoit tant de choses à dire contre lui,

Risum secit, sed ridiculus suit.

Le duc d'Epernon se vengea d'un de ses bons mots, en lui saisant donner des coups de bâton en plein jour dans la rue de Tournon. Bautru, pendant qu'on l'assommoit, crioit: Eh! messieurs, la vie! la vie! Trois mois après, un des afformmeurs le rencontrant dans une églife, lui dit:-Eh! messieurs, la vie! la vie! - Je n'avois jamais, dit Bautru, entendu d'écho répéter au bout de trois mois ce qu'on a dit.

Le duc de Roquelaure lui fit les cornes un jour en fortant de chez la reine. Bautru se plaignit à la reine de l'impudence du duc de Roquelaure, qui n'avoit pas cu honte de lui montrer, à la porte de la chambre de sa majesté, tout ce qu'il portoit.

Bautru ayant un jour écarté mal-à-propos au jeu, s'écria : je suis un vrai goussault. (mot de son pays qui signifie dupe.) Un homme de ce nom qui se trouvoit là , lui dit : Vous êtes un fot. - C'est ce que je voulois dire, repliqua Bautru.

Bautru mourut d'apopléxie en 1665, âgé d'environ 77 ans. Dans sa maladie, on lui amena un religieux pour le confesser, il ne l'avoit jamais vu : Mon père , lui dit-il , d'où nous connoissons-nous , pour que je vous révèle tous les secrets de ma vie?

Bautru avoit été employé dans diverses ambafsades. Il voulut saire imprimer les négociations de son ambassade en Espagne, auxquelles il attachoit beaucoup d'importance. » Je ne vous le conseille » pas, sui dit le libraire Bertier auquel il s'adressa, » j'étois alors à Madrid, où j'avois ordre de traiter » avec le comte-duc d'Olivarès tout le contraire » de ce que vous y traitiez, & j'en défaisois plus » en un jour que vous n'en pouviez saire en trois " mois; en un mot, j'avois seul le secret; vons » n'étiez que l'homme du roi, moi j'étois celui du » cardinal de Richelieu «. Et il lui montra son instruction secrète, signée du ministre Desnoyers. Ah! le grand fourbe! ah! le méchant prêtre! s'écria Bautru en parlant de Richelieu, qu'il avoit toujours beaucoup vanté jusqu'alors, & dont il ne parla plus dans la fuite qu'avec horreur.

Nicolas Bautru, comte de Nogent, frère de Guillaume, n'avoit, dit Ménage, que huit cent livres de rente en arrivant à Paris, & en avoit, à sa mort, cent quatre-vingt mille. C'est à lui que l'Angeli dit un jour au diner du roi : Couvronsnous, cela est sans consequence pour nous autres. Le comte de Nogent, tué au passage du Rhin, & dont

Boileau parle dans son épître IV:

La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois, Fendent les flots tremblans fous un fi noble poids.

étoit son fils, ainsi que le marquis de Vaubrum, qui à la mort de M. de Turenne disputa le commandement au comte de Lorges, & qui sut tué le premier août (1675) au combat d'Altenheim.

BAYARD, (le chevalier, PIERRE DU TER-RAIL) (Hist. de Fr.) La vie du chevalier Bayard a été écrite par son secrétaire, qui ne s'est pas nommé; elle a paru pour la première sois en 1527, trois ans après la mort de Bayard. L'ame de ce héros y paroît réunir toutes les vertus, sans aucun mêlange de défauts. On pourroit croire, ou que l'auteur a été aveuglé par son zèle, ou qu'il n'a voulu que présenter aux hommes un modèle chimérique & inimitable, si son récit n'étoit confirmé par celui de tous les historiens contemporains, soit françois, soit étrangers, tels que Jean d'Auton, Martin & Guillaume du Fellai-Langei, Symphorien Champier, Guichardin, Paul-Jove, Galeas Capella Mambrino Roseo, &c. Cette vie n'est qu'une suite d'exploits étonnans & d'actions vertueuses. Toujours vainqueur dans les tournois, dans les combats finguliers, hardi dans les coups de main, savant dans les expéditions plus importantes, il fut le plus grand des guerriers. Doux, simple, modeste dans la société, amant délicat, ami sincère, sranc chevalier, pieux, humain, libéral, il fut le meilleur des hommes. On ne lit point, fans verser des larmes de tendresse, d'admiration & de plaisir, tout ce qu'il a fait pour l'humanité, pour la gloire, & pour la galanterie. La bienfaisance, qui embellit & anima toutes ses vertus, joint un intérêt touchant à l'éclat imposant de sa réputation.

Blesse mortellement à l'assaut de Bresse, il sut porté dans une maison ennemie, qui s'attendoit à toutes les horreurs du pillage; le mari s'étoit ensui dans un couvent; deux jeunes filles, malheureusement belles, s'étoient cachées dans un grenier, pour éviter la brutalité du foldat : leur mère tremblante n'espéroit rien de ces précautions. Bayard rassemble cette samille éperdue, la rassure, la console, la met à l'abri de tout péril, refuse la rançon qu'on lui offre, reçoit un présent de la mère pour ne la pas désobliger, le rend à ses filles, & joignant toujours la galanterie à la générofité, recoit d'elles deux bracelets, & d'autres petits ouvragesqu'il promet de garder toujours pour l'amour d'elles. Père, mère, filles, tout pleure à ses pieds de joie & de reconnoissance, Bayard pleure avec eux, leur jure lui-même une reconnoissance éternelle, & seur laisse, en partant, des regrets que

n'inspire guères le départ d'un ennemi.

Un officier envoyé pour seconder Bayard dans un coup de main, dont Bayard seul eut tout l'honneur, reclama la moitié du butin, qui étoit immense; Bayard soutint ses droits, & le conseil de guerre jugea en sa faveur. Bayard entendit cet officier regretter amèrement la sortune qui lui échappoit: "Nous serons donc riches tous deux, dit-il, cette sortune que vous disputiez à votre supérier, recevez-la de votre ami. Il lui donna sa moitié & distribua l'autre aux sold dats."

La misère avoit forcé une mère de vendre la beauté d'une fille honnête & vertueuse, aux plaisirs de Bayard. Les larmes, le désespoir de cette fille instruisent Bayard de son innocence; il respecte la fille, il réprimande la mère, il marie cette fille à son amant, il la dote, il met la mère à l'abri de la misère; il fait trois heureux, il l'est luimême.

Telle sut l'ame de Bayard. Pour ses exploits, ils remplissent toute l'histoire de son temps; il avoit commencé à se signaler sous Charles VIII, à la journée de Fornoue; sa gloire militaire il-lustre le règne entier de Louis XII, & les neuf-premières années du règne de François I. Depuis qu'à l'exemple d'Horatius Coclès, il avoit désendu seul contre les Espagnols, un pont sur le Gariglian & sauvé l'armée françoise, en retardant la marche de l'ennemi vainqueur, il avoit pour devise un porcèpic, avec ces mots saits pour lui seul. Vires agminis unus habet.

C'étoit aussi, avec les mots: cominus & eminus; celle de Louis XII, qui peut-être voulut la partager avec lui, comme François I après la bataille de Marignan, où Eayard s'étoit surpassé,

voulut être armé par lui chevalier.

Bayard étoit d'un fang respectable, toujours dévoué à la patrie, toujours versé pour elle. Avant la réunion du Dauphiné à la France, ses ancêtres mouroient pour les dauphins de Viennois, dont ils étoient sujets, ils moururent pour leurs Rois depuis la réunion. Le trisayeul du chevalier sut tué sous les yeux du roi Jean à la bataille de Poitiers; son bisayeul, à la bataille d'Azincourt; son ayeul, à celle de Montlhéry; son père, sut mis lors de combat à la journée de Guinegaste, par une grande blessure, qui lui ôta pour toujours l'usage d'un bras; le chevalier mourut à la retraite de Romagnano. Les du Terrails ne survivoient guères aux malheurs de la France, quand ils pouvoient obtenir la mort.

Plusieurs auteurs consondent cette retraite de Romagnano où périt Bayard, & où il s'agissoit de passer, à la vue d'un ennemi supérieur en sorces, la rivière de la Sessia, entre Romagnano & Gattinara, avec l'affaire de Rébec; parce que Bayard, accoutumé d'ailleurs à vaincre, sut malheureux dans ces deux expéditions. C'est une erreur où on tombe assez communément, pour qu'il

puisse être utile d'en avertir.

L'amiral de Bonnivet qui, par des mesures mal prises, avoit sait battre à Rébec le chevalier Bayard, ayant été mis hors de combat au passage de la Sessia, & voulant échapper au connétable de Bourbon, son ennemi personnel, qui le poursuivoit, manda le chevalier Bayard: « Vous voyez, lui dit-il, que je ne suis plus en état ni de combattre, ni de commander; je vous remets le sort de l'armée, sauvez-la, s'il est possimble. » Il est bien taid, lui répondit Bayard, encore sensible à l'affaire de Rébec; mais a importe, mon ame est à Dicu & ma vie à Petat. Je vous promets de sauver l'armée aux dépens de mes jours.

Vandenesse, à qui Bonnivet consia l'artillerie, en jura autant; & tous deux ne tinrent que trop bien parole. Vandenesse sut tué sur la place, d'un coup d'arquebuse à croc. Le chevalier Bayard en reçut un aussi dans les reins, qui lui sit crier, Jésus, mon Dieu! je suis mort. Il mourut comme il avoit vécu. Ses dernières actions portent le caractère de cette simplicité héroïque & chrétienne, qu'il avoit signalée toute sa vie. Au désaut de croix, il baisoit la croisée de son épée; n'ayant point de prêtre, il se confessoit à son maître d'hôtel, il consoloit ses amis & ses domestiques, il bravoit sans orgueil & sans soiblesse la rébellion triomphante. Pleurez sur vous, Monsieur, dit-il au connétable de Bourbon, qui s'attendrissoit à la vue de ce héros expirant, pleurez sur vous - même; pour moi je ne suis point à plaindre. Je meurs en faisant mon devoir, vous triomphez en trahissant le vôtre. Vos succès sont affreux, & le terme en sera funeste.

La retraite des François ayant laissé Bayard entre les mains des Impériaux, le marquis de Pescaire lui rendit tous les honneurs qu'il aimoit à rendre à la vertu, quand elle n'étoit plus à craindre; il le secourut mourant, il le pleura mort, & les regrets dont les Éspagnols honorèrent la cendre de Bayard, ne le cédèrent point à ceux des François. Bayard n'avoit que des admirateurs & des amis, parmi les ennemis mêmes, qui avoient plus d'une sois éprouvé sa générosité, lorsque le sort des armes les avoit sait tomber entre ses mains. Bayard mourut en 1524, âgé de quarante-huit ans. Il n'étoit point marié. Il laissa une fille naturelle.

Les principaux évènemens de sa vie, les principaux traits de son caractère, sont habilement fondus dans la tragédie connue de Gaston & Bayard.

BAYER, (Hift. litt. mod.) c'est le nom de deux savans dans des genres dissérens, l'un ayeul, l'autre petit-fils. L'ayeul, nommé Jean, né à Ausbourg, mathématicien & astronome habile, publia en 1603, sous le titre de Uranometria, une

description des constellations.

Le petit-fils, nommé Théophile-Sigefroy, s'attacha particulièrement à l'étude des langues, même du Chinois: il sut bibliothécaire à Konisberg, puis prosefseur des antiquités Grecques & Romaines, à Pétersbourg. On a de lui le Musœum sinicum, imprimé en 1730, 2 vol. in-8°. Historia regni Bactriani, 1738 in-4°. & quelques autres ouvrages; il mourut à Pétersbourg, cette même aunée 1738.

BAYLE, (PIERRE) (Hist. list. mod.) Desmaifeaux a sait une vie énorme de Bayle. Toute la vie des gens de lettres est dans leurs ouveages; il est rare que ces hommes paisibles & retirés ayent d'ailleurs une histoire bien chargée d'évènemens. Bayle naquit au Carlat, petite ville du comté de Foix, en 1647. Il sut élevé dans le Calvinisme. Il touchoit encore à l'âge de l'ensance, lorsqu'un curé lui sit abjurer cette dostrine; mais il ne tarda pas à remtrer dans la communion qu'il avoit quittée.

Il craignit les édits contre les relaps, qui déjà préparoient la révocation de l'édit de Nantes & les dragonades, il s'enfuit en Suisse. En 1675, il disputa & obtint au concours une chaire de philosophie à Sedan; mais elle sut supprimée en 1681, & Bayle sut obligé de se retirer à Rotterdam. D'abord la renommée l'y annonça favorablement, & fit créer pour lui une chaire de philosophie & d'histoire; mais bien tôt il y retrouva la persecution. Le ministre Jurieu, dont le sanatisme a fait tant de tort à sa secte, devint pour lui un ennemi implacable, soit comme le disent quelques auteurs, parce que le philosophe étoit trop bien avec sa semme, soit parcequ'il résuta mieux que lui l'histoire du calvinisme du P. Maimbourg. D'un autre côté, le roi d'Angleterre Guillaume III, stathouder de Hollande, qui gouvernoit despon-quement les Pays-Bas, & qu'on appelloit roi de Hollande & stathouder d'Angleterre, eut pour suspect un françois & un philosophe, dont les écrits publics & particuliers tendoient à inspirer la paix, tandis que Guillaume ne respiroit que la guerre & ne cherchoit qu'à embraser l'Europe. Sa politique sombre & inquiète seconda les sureurs de Jurieu, & les magistrats de Rotterdam eurent ordre, en 1696, d'ôter à Bayle sa chaire & sa pension. L'étude lui tint lieu de tout; la fortune n'étoit rien pour cet homme vraiment désintéresse. Sa vie plus tranquille & plus indépendante en sut plus heureuse. Son Dictionnaire qui parut en 1697, sournit encore des armes contre lui à la haine de Jurieu, moins par quelques hardiesses & quelques irrévérences qu'on y trouve, que par le bon esprit, la raison & la lumière, qui par-tout y blessent les regards du sanatisme & de la superstition; Jurieu souleva contre Bayle, les pédans & les méchans, ce qui est toujours aisé aux pédans & aux méchans; enfin Bayle chassé par la persécution, de ce pays de liberté, alloit, dit-on, chercher la liberté dans un pays réputé alors pays de persécution; la France, sa patrie, lui r'ouvroit son sein, le gouvernement lui offroit un asyle, avec une pension de six mille livres, lorsque la mort le surprit à Rotterdam, en 1706. Il avoit 59 ans, & l'on pouvoit attendre encore de nouvelles productions d'un homme fi laborieux. On a tant écrit & tant parlé pour & contre Bayle, que chacun a son opinion arrêtée sur cet homme célèbre. Ses écrits sont aussi tellement connus, qu'il nous suffira d'en rappeller ici le titre. Outre son grand Dictionnaire historique, en 4 volumes in-folio, dont les meilleures éditions sont celles de 1720 & de 1740, il a laissé beaucoup d'autres ouvrages qui ont été recueillis en 4 autres volumes in-folio: sçavoir, 1°. Les pensées diverses sur la comète qui parut en 1780.2 .L s Nouvelles de la république des lettres. 30. Le Commentaire philosophique sur ces paroles de l'évangele : contrains-les d'entrer. 4°. Les répon es aux questions d'un provincial. 5°. Des Lettres,

BÉATRIX, (Hist. mod.) C'est le nom de plusieurs princesses de divers pays, dont les plus

connues font:

10. La semme de l'empereur Frédéric I, dit Barberousse, fille de Renaud, comte de Boulogne. On raconte à son sujet une histoire, que beaucoup d'auteurs traitent de fable; mais qui a, dit-on, donné naissance à l'expression proverbiale : faire la figue. Les habitans de Milan venoient d'être privés de leur liberté; ils supportoient impatiemment cette perte. Béatrix eut la curiosité d'aller voir cette ville, dès-lors célèbre. Le peuple indigné se souleva, & sit toutes sortes d'insultes à Beatrix, jusqu'à la promener par toute la ville, sur une ânesse, le visage tourné du côté de la queue, qu'on la força de tenir dans sa main au lieu de bride. L'empereur, pour venger sa semme, assiégea Milan, le prit, le rasa, sit passer la charrue sur les sondemens, y sema du sel au lieu de bled, & n'accorda, dit-on, la vie aux habitans que sous la condition humiliante & ridicule, de tirer avec les dents une figue du derrière de l'ânesse sur laquelle l'impératrice avoit été promenée dans Milan; c'est cette humiliation des Milanois, qu'on vouloit rappeller par l'ufage qui subsiste encore aujourd'hui en Italie, de passer le pouce entre deux doigts, ce qui s'appelle, faire la figue, de-là le pays de papefiguiere, dans Rabelais & dans la Fontaine:

Papefigue se nomme L'isle & province, où les gens autrefois Firent la figue au portrait du Saint-Père.

BÉATRIX est aussi le nom de la quatrième & dernière fille de Raimond Bérenger, comte de Provence; ce sut elle qui porta la Provence dans la maifon d'Anjou, par son mariage avec Charles, comte d'Anjou, frère de Saint-Louis, qu'elle força d'accepter la couronne de Sicile, qui lui fut offerte par les papes Urhain IV & Clément IV. Elle vouloit être reine aussi-bien que ses sœurs, dont l'aî-née (Marguerite) avoit épousé Saint-Louis, roi de France; la seconde (Eléonore) Henri III, roi d'Angleterre; la troisième (Sancie) Richard, srère du roi d'Angleterre, elu roi des Romains, & qui en portoit le titre. Béatrix voulut contribuer à l'expedition de son mari en Italie; elle vendit ses pierreries pour lever des troupes.

Quant à la Provence, Saint-Louis ayant épousé l'ainée des filles du comte, sembloit devoir hériter de cette province, & la rénnir à la couronne; ce sut la plus jeune de ses filles qu'il plut à Raimond Berenger d'instituer son héritière. Le droit romain qui regit cette province, sembloit l'y autoriser par la saculté indéfinie de tester, qu'il accorde aux citoyens; mais il femble que le droit de succéder à des états ne puisse point être soumis à cette saculté indéfinie de tester, & qu'un pareil droit mérite bien d'être fixé par la nature. On ne

peut blâmer Louis IX d'avoir respecté le testament de son beau-père; mais il semble que des négociations auroient pu prévenir ce testament, ou le rendre plus conforme au vœu de la nature & de la loi générale; il semble au moins que les droits de l'aînée pouvoient donner lieu à quelques arrangemens, à quelque partage de la Provence, surtout dans le moment où le comte d'Anjou & sa semme avoient besoin du consentement & des secours du roi pour leur expédition d'Italie. Marguerite les regarda toujours comme des usurpateurs, & fit beaucoup d'instances à son mari pour qu'il défendit fes droits. C'est le seul article sur lequel elle ne sut pas écoutée. Béatrix mourut reine de Naples ou de Sicile, & comtesse de Pro-

vence, en 1267. BEAU, (CHARLES LE) (Hist. litt. mod.) M. le Beau n'étoit encore connu, même dans l'Úniversité, que comme un bon prosesseur, mais qui pouvoit avoir beaucoup d'égaux, lorsque M. Cossin, successeur de M. Rollin, dans la place de principal du collège de Beauvais, démêlant sa supériorité, désira de l'attirer dans son collège; mais il ne vouloit pour professeurs que des ecclésiastiques, ou au moins des célibataires, & M. le Beau prit le parti de se marier. Le collège de Grassins qui étoit sans réputation alors, profita de la sevérité des principes de M. Cosfin, qui sut obligé de s'en relâcher dans la suite; mais il n'étoit plus temps, M. le Beau occupoit au collège de Grassins une chaire de rhétorique, à laquelle il s'étoit attaché. Il eut bien-tôt lieu de s'y attacher davantage. L'époque de l'inflitution des prix publics dans l'université, vint changer toutes les idées sur la force respective des divers colléges. La voix publique en désignoit quelques-uns, comme devant seuls triompher dans ce concours général. Personne ne songeoit à cet obscur collège de Grassins. Lui seul, à la première composition, remporta presque tous les prix, sur-tout en rhétorique & en seconde, & ces deux chaires étoient occupées par Messieurs le Beau, Charles & Jean Louis, son frère. De ce moment, M. le Beau devint l'homme de l'université; ce sut lui qu'elle chargea de la représenter, & de haranguer en son nom, dans toutes les occasions importantes. Les discours latins qu'il prononça sur les événemens publics, firent du bruit, & ajoutèrent à sa réputation. On lui trouva de l'esprit en latin, chose peu commune; ceux qui en avoient peu, lui en trouvèrent trop. L'abbé Desfontaines & un M. Mérault, son complice, déployèrent contre lui leur lourde ironie, & le traitèrent comme ils traitoient tous les jours M. de Fontenelle & M. de Voltaire. Ils lui reprochèrent un latin délicat & frisé, une trop grande profusion de tableaux; ils relevèrent, comme une gasconade, cette expression: Quibus hostem vincere quam numerare facilius est. Ils ne savoient pas que c'étoit une allusion à un mot connu & souvent répété: Nous les compterons quand nous les aurons vaincus M,

M. le Beau fut professeur d'éloquence au collége royal, il fut reçu à l'académie des belles-lettres, en 1748. Il y a de lui, dans le recueil de cette académie, une multitude d'excellens mémoires sur les médailles de restitution & sur-les légions. Il succèda en 1755, à M. de Bougainville, dans la place de sécrétaire perpétuel, & sut très-utile à l'académie, principalement pour le travail des médailles. Ses éloges ne font pas fans mérite; mais ils ont un défaut sensible. M. le Beau, quoiqu'il eût des principes de goût entièrement opposés à M. de Fontenelle, savoit & convenoit que M. de Fontenelle étoit un modèle pour les éloges historiques; il en concluoit qu'il devoit chercher à l'imiter, mauvaise conséquence qui l'a empêché d'être lui-même, tandis que la nature l'empêchoit d'être M. de Fontenelle.

> Ne forçons point notre talent. Nous ne ferions rien avec grace.

En général, c'est en latin que M. le Beau est un grand écrivain; en françois il manque de coloris & de grace, il a quelquesois de la force. Son histoire du Bas-Empire est un ouvrage rare pour les recherches & le travail, commun pour le style.

Quand M. Capperonnier disoit de M. le Beau: il est notre maître à tous, ce mot pouvoit se prendre & en bonne & en mauvaise part; car il est vrai que la longue habitude c'es collèges l'entraînoit quelquesois, & lui faisoit consondre les sonctions d'académicien avec celles de professeur, l'académie avec la classe, des consrères avec des disciples, & qu'en exposant ou en discutant, il avoit quelquesois l'air de régenter; mais ce désaut n'étoit que dans la sorme & dans les manières, il tenoit mêmé à des nuances assez peu sensibles.

M. le Beau n'avoit d'ailleurs ni hauteur, ni rudesse dans le caractère ni dans le ton. Il avoit même beaucoup de ce qu'on appelle bon-hommie

dans le commerce.

Son respect pour les anciens alloit jusqu'à l'intolérance; il ne permettoit pas la moindre critique contre eux. Un jour, un homme qui les respectoit aussi, ayant cru cependant pouvoir dire des dieux d'Homère, ce que tout le monde en dit, ce qu'en a dit Cicéron même: humana ad deos transtulit, il l'interrompit avec une savante colère, & lui dit: Monsieur, on ne parle pas comme cela d'Homère.

A tout prendre, M. le Beau est un des plus estimables & des plus respectables hommes qui ayent honoré les lettres. Il mourut le 13 mars

1778; il étoit né le 19 octobre 1701.

Son frère sut insérieur à lui, mais non-pas indigne de lui. Il sur reçu à l'académie des belleslettres, en 1759, ayant cette même année remporté le prix, dont le sujet étoit cette question importante & vraiment philosophique: Pourquoi la langue grecque s'est-elle conservée si long-semps dans Histoire. Tom. I. Deuxième Part. sa pureté, tandis que la langue latine s'est altérée de si bonne heure? On a de lui dans le recueil de l'académie, divers mémoires sur les tragédies, les comédies & les romans des Grecs. Peut-être ces sujets demandoient-ils un usage du monde & une connoissance de notre théâtre, qui manquoient absolument à M. le Beau. Il n'étoit jamais sorti de son collège:

Ce temple est mon pays, je n'en connois point d'autre.

M. le Beau le jeune, né à Paris le 8 mars 1721,

mourut presque subitement en 1766.

BEAUCAIRE DE PEGUILLON, (FRANÇOIS) Belcarius, (Hist. litt. mod.) précepteur du cardinal de Lorraine Charles, qui lui céda l'évêché de Metz, est l'auteur d'un ouvrage assez estimé, contenant un siècle de notre histoire, depuis 1461, jusqu'en 1562, sous le titre de Rerum Gallicarum commentaria, dans lequel sa juste reconnoissance & son attachement pour les Guises, nuisent peutêtre un peu à la sidélité historique. Lyon, 1625, in-solio. On a encore de lui un Traité des ensans morts dans le sein de leur mère, 1567, in-8°. Mort en 1591.

BEAU-CHATEAU, (FRANÇOIS-MATTHIEU CHATELET DE) (Hist. lit. mod.) ne à Paris, en 1645. d'un comédien, est au rang des enfans célèbres, parce que le peu de talent qu'il eut fut précoce. Dès l'âge de huit ans il fut compté au rang des poëtes. A douze ans, il publia un recueil de ses poésies in-4°. sous ce titre assez sastueux: La Lyre du jeune Apollon, ou la Muse naissante du petit de Beau-Château. Malheureusement on ne sait pas un vers du jeune Apollon. Il sut plutôt une singularité qu'un prodige. Sa destinée sut aussi assez singulière. Caresse extraordinairement à la cour de France, il ne le sut pas moins à celle de Cromwel, où il alla étaler, à treize on quatorze ans, ses peuts talens précoces ; il étoit accompagné d'un ecclésiastique apostat, qui, dit-on, le mena ensuite jusqu'en Perse; mais depuis son départ de l'Angleterre, on n'en a jamais en de nouvelles.

BEAUFORT, (FRANÇOIS DE VENDÔME, duc DE) (Hist. de Fr.) fils de César, duc de Vendôme, naquit à Paris, au mois de janvier 1616. Il fignala fa valeur à la bataille d'Avein, en 1635, aux siéges de Corbie, en 1636; de Heidin, en 1639; d'Arras, en 1640. Sous la régence d'Anne d'Autriche, en 1643, il sut mis à Vincennes pour avoir, disoit-on, attenté à la vie du cardinal Mazarin; il se sauva de sa prison, en 1648, au moment où les troubles de la Fronde commençant à éclater, lui sournissoient l'occasion de se venger: lorsqu'en 1650, les princes surent arrêtés & conduits d'abord au même château de Vincennes, le prince de Conti, ayant demandé, pour se consoler dans sa prison, l'Imitation de J. C., le prince de Condé dit qu'il aimeroit mieux l'initation de M. de Beaufort. Voici le portrait que fair

Cccc

de ce dernier, le président Hénault. « C'étoit un » homme tout sait pour être aimé de la populace: » aussi l'avoit-on nommé le roi des halles, dont il » parloit le langage: grand, bien sait de sa per-» fonne, adroit aux exercices, infatigable, rem-» pli d'audace, les manières groffières, que l'on » prenoit pour de la franchise, mais artificieux, » & aussi fin que le peut être un homme de peu » d'esprit. Il crut, & il le persuada à toute la cour, » qu'il alloit jouer un rôle dans les commencen mens de la régence. »

Sorti de Vincennes, il devint le héros de la guerre de Paris; il partageoit, avec le coadjuteur, la sa-

veur populaire.

Lorsqu'en 1652, le prince de Condé commença la guerre civile, le duc de Beaufort & le duc de Nemours, surent ses lieutenans; ces deux princes, quoique beaux-frères, & engagés dans la même cause, ne purent s'accorder: après bien des querelles, ils se battirent en duel, & le duc de Beau-

fort tua le duc de Nemours.

Lorsque les troubles surent dissipés, que tout fut rentré dans l'ordre, & que l'autorité de Louis XIV fut par-tout reconnue, & par-tout affermie, le duc de Beaufort ne sut plus comme les Condés, les Turennes & les Luxembourgs, qu'un sujet soumis, qu'un héros utile. En 1664, Louis XIV voulant punir, comme on disoit alors, les corsaires de Gigéri en Afrique, chargea le duc de Beaufort de cette expédition. Gigéri fut pris le 22 juillet; mais suivant les vicissitudes de la guerre, il fut repris le 30 octobre.

En 1665, le duc de Beausort battit deux sois

fur mer les corsaires d'Alger.

En 1666, l'Angleterre & la Hollande étant en guerre, Louis XIV, pressé par les instances des Hollandois, & lié par des trairés récemment conclus avec eux, crut ne pouvoir se dispenser de déclarer la guerre à l'Angleterre; mais disposé favorablement pour Charles II, par la duchesse d'Orléans, Henriette-Anne-d'Angleterre, il fit cette guerre en médiateur plus qu'en ennemi, le duc de Beaufort eut ordre de joindre sa flotte aux flottes hollandoises, & cette jonction nese fit pas, soit que les vents s'y opposassent, soit que les ordres apparens sussent contrariés par des ordres secrets.

En 1669, les Turcs ayant assiègé Candie, qui appartenoit alors aux Vénitiens, le roi envoya au secours de cette place le duc de Beaufort & le maréchal de Navailles, qui en retardérent la prise de plus de trois mois. Le duc de Beaufort fut tué dans une sortie le 25 juin, ou du moins il disparut, & on ne put retrouver son corps. En consequence il est un de ceux qu'on nomme comme ayant été le prisonnier au masque de fer. Mais quelle raison, quel intérêt Louis XIV auroit-il pu avoir de traiter avec cette rigueur un prince devenu, depuis si long-temps, un sujet sidele, honoré de sa consiance & s'en étant montré digne en toute occasion?

BEAUFREMONT, (Hift. mod.) nom d'une ancienne & illustre maison de Bourgogne, qui compte plusieurs alliances avec la maison de France. Les personnages les plus célèbres de la maison de Beaufremont, font:

1°. Pierre, qui en 1443 fit publier, à l'exemple des anciens preux, que douze chevaliers garderoient, à une lieue de la ville de Dijon, un pas d'armes, près d'un arbre, que Paradin nomine l'arbre des Hermites, & d'autres l'arbre de Charle-

2º. Nicolas, dont la harangue à Henri III, aux états de Blois de 1576, a été imprimée. Nicolas étoit savant & sut célébré par les savans de son temps. On a de lui une traduction du traité de la Providence de Salvien, prêtre de Marseille, publiée à Lyon, chez Rouville, en 1575. Il mou-

rut le 10 février 1582. 3°. Claude, son fils, baron de Sénecé, dont on a aussi plusieurs ouvrages, tels qu'une harangue à Henri III aux états de Blois de 1588; un remerciement fait au nom de la noblesse de France aux mêmes états. Le père le Long lui attribue une espèce de relation des états de Blois de 1576, intitulée : Recueil de ce qui s'est négocié en la compagnie du tiers-état de France en l'affemblée générale des trois états, assignée par le roi en la ville de Blois, le 15 novembre 1576. Mort en 1596.

4º Henri, son fils, chevalier de l'ordre du roi, mort le 22 octobre 1622, d'une blessure reçue au siège de Royan. On a de lui des réponses au discours du Cardinal du Perron & diverses harangues saites aux états de 1614. Un minime, nommé du Rosier, a fait son éloge sous ce titre emphatique : l'Immortalité du Phanix, tirée de la glorieuse fin de

messire Henri de Beaufremont.

5°. Claude, sait évêque de Troyes en 1561, à la place d'Antoine Caraccioli, qui s'étoit fait protestant. Mort le 24 septembre 1593.

6°. Henri, fils du premier Henri, mentionné sous le numéro 4, sut tué de sang-froid à la ba-

taille de Sedan, le 6 juillet 1641.

7º. Le marquis de Listenois, tué au service de la France, à la bataille du jour de Saint François à Etheim, en 1674.

8°. Le marquis de Listenois, son neveu, blessé à Munderkingen, en 1703, aux lignes de Schellemberg, près Donavert en 1704, tué dans une

sortie de la ville d'Aire, le 24 septembre 1710. 9°. Enfin, Louis-Benigne, marquis de Beaufremont, père de M. le prince de Beaufremont, & mari d'Hélène de Courtenay, héritière de cette branche de la maison de France, issue de Louisle-Gros. Il fut blessé avec le marquis de Listenois, son srère, à Schellemberg, en 1704. Il le sut à Malplaquet, le 11 septembre 1709; il se distingua au combat d'Arleux, le 12 juillet 1711.

BEAUJEU, (Hist. de Fr.) ancienne maison, qui remonte vers le milieu du dixième siècle, & dont étoit le maréchal de Beaujeu, sait maréchal de France en 1347, & tué en 1351, au combat

d'Ardres contre les Anglois.

C'est par cette maison de Beaujeu, que le Beaujolois & la principauté de Dombes ont passé dans la maison de Bourbon, par la cession qu'en sit le 23 Juin 1400, Edouard de Beaujeu, second du nom, au duc de Bonrbon Louis II. Cet Edouard de Beaujeu avoit enlevé une fille à Villefranche & fait jetter par les fenêtres un huissier qui lui fignifioit un ajournement sur cette accusation de rapt. Edouard étant arrêté & amené à Paris, céda ses terres au duc de Bourbon, oncle maternel du roi Charles VI, pour se tirer d'affaire.

BEAUMANOIR, (PHILIPPE DE) (Hist. de Fr.) ecrivit vers l'an 1283, les coutumes de Beauvoisis, dont la Thaumassière a donné une bonne édition,

à Bourges, 1690, in-folio.

BEAUMANOIR DE LAVARDIN, est le nom d'une ancienne maison de la province du Maine, dont étoit le maréchal de Lavardin, mort en 1614, l'un des sept seigneurs de la cour de Henri IV, qui eurent le malheur de se trouver avec lui dans son carrosse lorsqu'il sut assassifié.

De cette même maison étoit encore le marquis de Lavardin, ambassadeur de France à Rome, en 1687, dans le temps de l'affaire des sranchises, & qui pour désendre jusqu'à un droit injuste de la couronne dont les intérêts lui étoient confiés, brava hautement l'excommunication lancée par le

pape Innocent XI.

Mais comme dans les grandes maisons les grands désastres sont souvent à côté des titres de gloire & des monumens de vertu, de cette maison de Beaumanoir étoit aussi le baron de Fontenelle, traîné sur la claye & roué vif en 1602, moitié pour avoir été mêlé dans les intrigues & les confpirations du maréchal de Biron, moitié pour avoir exercé d'horribles cruautés en Bretagne au

noin de la ligue.

Les Beaumanoir du Maine étoient vrai-semblablement une branche des Beaumanoir de Bretagne, dont étoit ce fameux Beaumanoir, chef du parti Breton & François dans le combat des Trente en 1350, & qui avoient pour devise : Beaumanoir, bois ton fang, parce que Beaumanoir ayant demande à boire au milieu du combat, dans un moment où perdant beaucoup de fang, il succomboit à la soif & à la satigue, un des chevaliers bretons lui cria: Beaumanoir, bois de ton fang, ta soif se passera.

De cette même maison des Beaumanoir de Bretagne étoient Jean & Robert, sires de Beaumanoir, dont l'aventure sut célèbre en 1386. Jean sut affassiné par un de ses sermiers dont il entretenoit la fille. Le fermier sut arrêté; mais il avoit un complice qui se sauva. Le fermier déclara que ce complice avoit été envoyé par le sire de Tournemine, & il saut observer que ce sire de Tournemine, avoit épousé la veuve de Jean de Beaumanoir. Robert de Beaumanoir, frère du mort, se porta pour son vengeur,

& pour accusateur de Tournemine. On somma la veuve de se joindre à son beau-frère contre son fecond mari, ce qu'elle refusa, peut-être parce qu'elle étoit sa complice, comme on le crut, d'après son resus; mais eût-elle été innocente, sa conduite pouvoit être la même. Quoiqu'il en soit, Robert de Beaumanoir & le sire de Tournemine jettèrent leur gage de bataille de-vant le duc de Bretagne. Le combat eut lieu, Tournemine sut vaincu, il alloit être livré à la rigueur des loix; son généreux vainqueur obtint fa grace.

BEAUMELLE, (LAURENT ANGLIVIEL DE LA) (Hist. litt. mod.) consu par ses Mémoires de ma-dame de Maintenon, & par ses démêlés avec M. de Voltaire, dans lesquels il n'eût pas toujours raison; il voulut apprendre à saire des vers à l'auteur de la Henriade. Ses autres ouvrages sont moins connus. Le hafard sembloit lui ouvrir la route de la saveur & de la fortune, lorsqu'il mourut en

BEAUMONT. (Hist. mod.) La maison de Beaumont en Dauphiné, dont étoit le dernier archevêque de Paris, réunit tous les caractères qui constituent les races d'ancienne chevalerie; une existence prouvée depuis sept siècles; une filiationnon interrompue depuis plus de cinq; le voyage d'outre-mer; une suite de chevaliers, titre qui n'étoit alors que le prix du mérite & de la valeur; des services rendus aux dauphins & continués à nos rois.

La foule des perfonnages, qui remplissent une généalogie, n'intéresse que la maison à laquelle ils appartiennent. Ce qui rend une généalogie intéressante pour le public, ce sont les personnages qu'on voit figurer avec éclat dans l'histoire; la maison de Beaumont en offre plusieurs de ce genre.

1°. AMBLARD DE BEAUMONT, premier de ce nom, appellé dans la famille le grand Amblard, principal ministre du dauphin Humbert II, ajouta beaucoup par ses talens & ses services, à la considération dont sa maison jouissoit depuis trois siè-

Cette maison conserve parmi ses titres les plus précieux, celui où le roi Philippe-de-Valois reconnoît que les peines & les travaux d'Amblard de Beaumont, ont déterminé la donation qu'Humbert fit du Dauphiné à la France. Ce monument est de

l'an 1343.

Charles V, n'étant encore que dauphin, s'exprime ainsi sur le même sujet dans des lettres de l'an 1351 : Consideratione habità ad prædictum dominum Amblardum, dominum Bellemontis, militem, sidelem nostrum carissimum, qui circà translationem Delphinatus, in nos factam, à principio, medio & effectualiter in effectu, cunctis sollicitudinibus laboraverit, &c.

Il rend le même témoignage à Amblard, dans

des lettres datées de l'année suivante.

Mais on pourroit croire qu'Amblard, dans cette

négociation délicate, avoit moins bien fervi le dauphin son maître, que le roi de France. Voici le témoignage que lui rend Humbert en 1353, plusieurs années après la cession du Dauphiné. Propter multa servitia & obsequia nobis impensa sideliter & longevis temporibus per dilestum & sidelem nostrum, dominum Amblardum, dominum Bellemontis, &c. Ce qui semble prouver qu'Amblard s'étoit rendu aussi agréable au prince, qui se dépouilloit volontairement, qu'à nos princes qui recueilloient de si riches dépouilles.

2°. HUMBERT DE BEAUMONT, premier du nom de la branche d'Autichamp, qui sous les règnes de Charles VI, & de Charles VII, rend à la couronne les plus signalés services, & s'attache toujours au parti légitime; qui, dans des lettres du prince de Piémont, depuis duc de Savoie, Louis, est qualissé: Spettabilis amicus & consiliarius noster dilectus, & qui dans beaucoup d'autres actes, est qualissé: Strenuus miles, spettabilis miles; & ensin,

magnifique & puissant seigneur.

3°. LAURENT DE BEAUMONT DE SAINT-QUENTIN, BALTHASAR & JEAN DE BEAUMONT, dignes compagnons de gloire du chevalier Bayard, & qui combattirent avec lui à Marignan, à la

Bicoque, à Pavie.

4°. Mais le personnage le plus considérable à tous égards de cette maison, est le trop sameux baron des Adrets. On sait que ce capitaine, d'abord huguenot surieux, se rendit redoutable aux catholiques du Dauphiné & des provinces voisines, par sa valeur & sa barbarie. On sait le mot d'un soldat qu'il saisoit précipiter, & qui s'arrêtoit toujours sur le bord du précipice: Monsieur, je vous le donne en dix. Ce mot valut la grace au soldat. Les huguenots qui rioient des violences du baron, tant qu'il sur de leur parti, surent les plus ardens à les lui reprocher, quand il se sur sait sait catholique, & il paroît qu'ils les ont beaucoup exagérées. Aucune des branches de la maison de Beaumont aujourd'hui existantes, ne descend du baron.

Les armes de cette maison, sont: De gueules à la sasce d'argent, chargée de trois sleurs de lys d'azur. La tradition de la famille, est qu'elle portoit anciennement trois roses ou trois losanges, & que les sleurs de lys mises à la place, sont une concession du roi Philippe de Valois, en récompense des services rendus à la France, par Amblard de Beaumont.

Amitié de Beaumont, c'étoit là le mot caractérissique de cette maison, & il en vaut bien un

autre.

BEAUNE. (JACQUES DE) baron de Semblançai, (Hist. de Fr.) Lautrec en 1522 ayant perdu le Milanès, se plaignit de n'avoir point reçu quatre cens mille écus qu'on lui avoit promis pour cette expédition, le roi sait venir le surintendant Semblançai, & lui demande compte des quatre cens mille écus qu'il l'avoit chargé de saire tenir à l'ar-

mée d'Italie. Semblançai déclare que le jour même où il devoit envoyer cette somme, la duchesse d'Angoulème avoit exigé qu'il la lui remît, en l'assurant qu'elle se chargeoit de l'événement; il foutient la même chose devant la duchesse, qui lui donne un démenti formel & demande vengeance de sa calomnie; mais avec quelque hauteur & quelque avantage qu'une semme toute puissante, qu'une mère révérée, accablat devant son fils un ministre sans appui, François I n'eut pas be-soin de toute sa pénétration pour reconnoître le vrai coupable. En effet, la duchesse sut obligée de convenir qu'elle s'étoit sait remettre dans le temps dont il s'agissoit, quatre cens mille écus, mais c'étoit, disoit-elle, le produit de ses épargnes, c'étoit un dépôt qu'elle avoit confié au surintendant, qui lui en devoit même encore une partie, toutes allègations que Semblançai persista toujours à nier.

Semblançai resta en place, mais la duchesse jura

a perte.

Semblançai avoit joui jusqu'alors d'une réputation fans tache, il s'étoit distingué par un esprit d'ordre & d'exactitude qui formoit un préjugé avantageux pour sa probité. Rensermé dans les fonctions de son ministère, il vivoit parmi les intrigues & les passions, sans y prendre part. Le roi avoit pour lui une amitié qui tenoit du respect, il l'appelloit son père. On trouve dans les manuscrits de Béthune, une lettre de Semblançai du 15 octobre 1521, par laquelle il fait au roi de fortes représentations sur sa dépense, & dans cette même lettre il lui dit formellement : Vous avez pu entendre par madame, la provision qui a été donnée pour le secours de M. de Lautrec. Paroles qui semblent ne pouvoir s'entendre que des quatre cens mille écus donnés à la duchesse d'Angoulême pour l'armée de Lautrec.

La duchesse d'Angoulême avoit toujours montré une estime singulière pour Semblançai, avant que la nécessité de se défendre eût obligé ce ministre de l'accuser elle-même, ce qu'on ne peut pas supposer qu'il eût osé faire, s'il n'avoit eu la vérité pour lui. Dans une lettre du 23 octobre 1521, où il pourroit bien encore être question des quatre cens mille écus destinés pour Lautrec, elle dit: J'ai été acertenée que le principal secours de la dépense est venu par le moyen du sieur de Semblançai & par les emprunts particuliers qu'il a faits en son propre & privé nom, & dont il a fait cédulles & promesses en divers lieux, & comme bon, loyal & affectionné serviteur, n'a jamais regardé à sa sûreté pour l'avenir, mais y a mis le tout pour le tout & pour dix fois plus qu'il n'a vaillant. Le roi le doit rémunérer de ses services, ainsi que chacun congnoist qu'il mérite, & qu'il appartient à recongnoistre à ung si grand maistre.

Peut-on à la lecture de cette lettre ne pas frémir d'horreur en songeant à la récompense que la duchesse d'Angoulème procura dans la suite à Sem-

blançai!

En 1524 il étoit encore à la tête des finances; Bonnivet alors avoit reperdu le Milanès, le roi vouloit aller le reconquerir, mais l'argent manquoit; on pro osa encore à Semblançai d'en avancer, il osa resuser, en alléguant qu'il lui étoit déja dû trois ceus mille livres; ce refus lui fit perdre sa place & sa savcur. Il rendit ses comptes, & prouva qu'en estet le roi lui redevoit trois cens mille livres; cette somme lui sut allouée malgré sa disgrace & la haine de la duchesse d'Angouleme; c'étoit en 1525: la duchesse gouvernoit alors en l'absence de son fils. Combien il salloit que Semblançai eût raison!

La duchesse voulant libérer l'état de cette somme, & soutenir ce qu'elle avoit dit, intenta un procès civil à Semblançai pour être payée de ce qui lui restoit dû de son prétendu dépôt; cette idée d'un dépôt confié au surintendant étoit une désaite dont elle s'étoit servie au hasard, lorsqu'elle s'étoit vue pressée par les reproches de son fils. Ce sur au bout de trois ans qu'elle s'avifa de la renouveller, lorsque toute puissante par l'absence de son fils & par la disgrace du surintendant, elle crut pouvoir aisément accabler celui-ci : Semblançai, qui savoit que la prétention de la duchesse n'avoit aucun sondement, ne s'en inquiéta guères & alla vivre en paix dans sa terre de Balan sur le Cher, près de Tours; il y étoit encore au mois de juillet 1526, & même plus tard. Cependant il se formoit en secret contrelui un orage, qu'il contribua lui-même à grossir par l'imprudente vivacité avec laquelle il se mit à solliciter son paiement, dans un temps où les malheurs du roi laissoient l'état absolument sans ressources; il sut aisé à la duchesse d'empoisonner une démarche à la vérité légitime, mais un peu déplacée, & de faire regarder comme covpable une demande qui n'étoit qu'importune. On rechercha toute la conduite du surintendant, non par des voies juridiques, mais par ces moyens tortueux que l'intrigue & la haine savent employer avec tant de succès contre l'innocence. On menaça, on intimida un nommé Prévot, de Tours, commis de Semblançai, on lui montra les supplices tout prêts à le punir comme complice du furintendant, s'il n'en devenoit l'accusateur. On sut par lui tout ce qu'on voulut savoir, tous les profits de la place de surintendant devinrent autant de malversations; enfin quand l'acharnement à lui chercher des crimes eut vaincu la difficulté de lui en trouver, le procès civil sut transformé en procès criminel; aussi-bien ce procès civil n'avoit pas réusti, car Semblançai avoit prouvé que, bien loin qu'il dût de l'argent à la duchesse, c'étoit la duchesse qui lui en devoit; mais s'il étoit coupable de péculat, on ne lui devoit plus rien; on le mit donc à la Bastille, on lui sit son procès par commission, & ce procès aboutit à un arrêt du 9 août 1527, qui, sans parler du divertissement des fonds destines pour l'Italie, déclare vaguement Semblançai convaincu de concussions & de mal-

versations, confisque ses biens, sur lesquels il prélève une somme de trois cens mille livres par forme d'amende envers le roi (c'étoit précisément la somme que le roi lui devoit), condamne le surintendant à être pendu à Montsaucon, ce qui sut exécusé, & ne parle des contestations civiles, élevées entre la duchesse & le surintendant, que pour déclarer qu'il ne statue rien sur cet article.

On lit dans le journal de la duchesse d'Angoulême, écrit depuis cette aventure, ces paroles re-

inarquables:

"L'an 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, fans y pouvoir donner provision, » mon fils & moi sumes continuellement dérobés

par les gens de finances. »

Si c'est à Semblançai qu'elle en veut, il n'y a qu'à rapprocher le journal, de la lettre qu'on a citée plus haut, on y verra le mensonge mal-adroit de l'iniquité qui se dément & qui se trahit elle-même. On peut dire que ce sur la duchesse d'Angoulême qui vola lâchement & les gens de finances & son fils & l'état.

Elle fit plus que de voler l'état, elle le perdit. Moins coupable encore par son avidité que par sa haine, elle vouloit, en retenant les quatre cens mille écus, faire échouer l'expédition de Lautrec, pour pouvoir le détruire & détruire avec lui le crédit de la comtesse de Château-Briant sa sœur, maîtresse du roi; elle avoit espéré sermer à Lautrec toutes les avenues du trône & empêcher l'éclaircissement, qui en effet sans l'entremise du connétable de Bourbon, ennemi de la duchesse d'Angoulême, n'auroit peut-être jamais eu lieu.

Semblançai étoit innocent, le peuple en jugea ainsi dès le temps de son supplice, il n'imputa la perte du Milanès qu'à la mauvaise conduite de Lautrec & à la perfidie de la duchesse d'Angoulême. « Lautrec, disoit-il, après avoir à diverses » reprises épargné les ennemis qu'il pouvoit acca-» bler, conserve son crédit à la cour, parce que » la comtesse de Chateau-Briant étoit sa sœur. La » duchesse d'Angoulème, après avoir trahi le roi " & sacrifié l'état à ses passions, est toujours triom-» phante & règne encore despotiquement, parce " que le roi est son fils. Un citoyen vertueux, un » ministre vigilant, un vieillard vénérable, parce » qu'il est soible & sans appui, parce que la mère » du roi le persécute & qu'une maîtresse ne le » défend pas, est traîné indignement au giber. " Pour prix des longs services qu'il a rendus avec » honneur à plusieurs rois, il périt à soixante deux » ans d'un supplice réservé aux hommes les plus " vils & aux crimes les plus bas."

On varie sur la manière dont cet illustre malheu-

reux foutint son sort.

Les uns prétendent qu'il mourut en sage, en héros chrétien, qui triomphe d'une mort injuste, qui, sans envier les succès passagers du crime, s'enveloppe dans fon innocence & attend un meilleur fort dans une patrie plus heureuse. Ils mettentineme

sa fermeté en contraste avec l'air effrayé, abattu, du lieutenant-criminel Maillard, qui le menoit à la mort. Ce contraste a sourni à Marot une épigramme contre ce juge:

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menoir · A Montfaucon Semblançai l'ame rendre, A votre advis, lequel des deux tenoit Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre . Maillard sembloit homme que mort va prendre, Et Semblançai fut si ferme vieillard, Que l'on cuidoit pour vrai qu'il menât pendre A Montfaucon le lieutenant Maillard.

D'autres disent que Semblançai montra dans ces affreux momens une foiblesse bien pardonnable à fon âge & à fon malheur; qu'il pleura beaucoup fur la rigueur de fon fort & sur l'injustice atroce qu'il éprouvoit, qu'il se flatta même que le roi ne la laisseroit point consommer; qu'étant arrivé à une heure après-midi à Montfancon, il obtint à force de prières qu'on différât l'exécution jusqu'à sept heures, pour donner le temps à la grace d'arriver; qu'enfin lorsqu'il eut appris, par le prêtre qui l'exhortoit, que le roi étoit inéxorable, il s'abandonna au boureau en gémissant, & en s'écriant: Je reconnois trop tard qu'il vaut mieux servir le maître du ciel que ceux de la terre; si j'avois fait pour Dieu ce que j'ai fait pour le roi, j'en recevrois une autre récompense.

C'est à cette horrible aventure qu'il faut attribuer la haine attachée encore aujourd'hui au nom de la duchesse d'Angoulême. Abuser du ponvoir pour faire périr un innocent, en le chargeant de ses propres crimes, c'est sans doute l'attentat le plus énorme que l'on puisse commettre contre l'humanité.

La cour conferva long-temps avec amertume le souvenir de cette violence. Brantôme rapporte une anecdote que la duchesse d'Usès lui avoit apprise; elle avoit été dans sa jeunesse attachée à la duchesse d'Angoulème, & toujours, dit Brantôme, fort éveillée de quelque bon mot. Le roi l'appelloit un jour sa fille; à ce nom elle se mit à pleurer. « Sire, dit-elle, a après le traitement que vous avez fait à ». votre père, que ne doit pas craindre votre fille?» Le roi ne sit que sourire de cette leçon, mais la duchesse d'Angoulême la trouva sort mauvaise.

On a remarqué que ce titre de père sembloit avoir été plus d'une sois satal aux sujets à qui les princes l'ont donné. Néron le donnoit à Corbulon, l'em-. pereur Commode au préset Julien, François I à Semblançai, Charles IX à l'amiral de Coligny. Néron & Commode firent périr, l'un Corbulon, l'autre Julien, François I fit pendre Semblançai, Charles IX fit égorger l'amiral de Coligny. Mais ces petites observations n'ont qu'un petit mérite de singularité; & le même Charles. IX donnoit le même titre de père à Villeroy, dont la carrière fut brillante & heurense.

La perfidie de Prévot à l'égard du surintendant lui valut une place de général (es finances, & le fit nommer commissaire à la confiscation de celui qu'il avoit trahi.

Le surintendant étoit fils de Jean de Beaune, argentier des rois Louis XI & Charles VIII. De trois fils que laissa le surintendant, l'un sut archevêque de Tours, l'autre évêque de Vannes; Guillaume, l'aîné, fut banni, quand son père sut pendu; mais en 1529 il sut rétabli dans ses biens & dignités. Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, entre les mains duquel Henri IV sit son abjuration dans l'église de saint Denis le dimanche 25 juillet 1593, étoit fils de Guillaume.

BEAUPOIL, (Hist. de Fr.) Nom d'une ancienne famille de Bretagne, dont étoient, le marquis de Saint-Aulaire, célèbre par les agrémens de son esprit, & par son heureuse vieillesse, reçu à l'académie françoise en 1706 malgré Boileau, mort à Paris le 17 décembre 1742, dans sa quatre-vingtdix-huitième année: & le marquis de Lanmari. ambassadeur de France en Suède, mort à Stockolm

le 24 avril 1749. BEAURAIN, (JEAN DE) (Hist. litt. mod.) géographe du roi, disciple de Pierre Moulart Sanson, sut employé dans sa partie à l'éducation de M. le Dauphin, père de Louis XVI. Il est principalement connu par sa description topographique & militaire des campagnes du maréchal de Luxembourg, depuis 1690 jusqu'en 1694, Paris, 1756, trois volumes in-folio. Né en 1697. Mort le 11 fevrier 1771.

Son fils, qui suit la même carrière, a donné de même la campagne de 1674 du grand Condé, Paris, 1775, in-fol. & prépare celles du vicomte

de Turenne.

BEAUSOBRE, (ISAAC DE) (Hift. litt. mod.) né à Niort en 1639, se résugia en Hollande, pour échapper à la persécution allumée contre les protestans, parmi l'esquels il s'étoit fait remarquer. Il avoit été condamné à faire amende honorable, pour avoir brisé les sceaux du roi apposés à la porte d'un temple, après que l'exercice public de la religion protestante eût été défendu. Il passa à Berlin en 1694; il fut fait chapelain du roi de Prusse, & conseiller, du consistoire royal. On a de lui plufieurs écrits polémiques & autres. Son Histoire, critique du manichéisme est sur-tout estimée. Ses fermons font affez connus. Il a beaucoup travaille à la Bibliothèque germanique. Mort en 1738.

BEAUVAU, (Hist. mod.) grande & illustre maison, originaire d'Anjon, & qu'on croit descendue de ces anciens comtes d'Anjou, qui ont donné une suite de sénéchaux héréditaires à la France, une longue suite de rois à l'Angleterre, une autre suite de rois à Jérusalem. On rapporte deux preuves générales de cette descendance, l'une, que, comme le porte un titre de l'abbaye de S. Serge d'Angers, Raoul, seigneur de Beauvan & de Jarze, rendit hommage en 1025 au comte d'An-

jou, l'épée au côté, & le chapeau sur la tête, à cause de la parenté, cum gladio & birettá propter parentagium; au lieu que les autres seigneurs s'acquittoient de ce devoir à genoux, tête nue, & sans épée. La seconde preuve se tire de la chronique d'Anjou; on y voit que la noblesse de cette province marchoit toujours fous la bannière de Beauvau, ce qui prouve que les comtes d'Anjou reconnoissoient les seigneurs de Beauvau pour leurs parens; eussent-ils souffert que la noblesse de leurs états marchât sous une bannière étrangère?

Et Foulques l'Angevin, seigneur d'un beau vallon, Qui fit prendre à ses fils de Beauvau le surnom.

dit l'auteur du poëme de Charlemagne.

Les principaux personnages de cette maison font:

- 1°. Foulques II, tué à la guerre contre les infidèles.
- 20. René, mort en 1266, des blessures qu'il avoit reçues à l'expédition de Naples, où il avoit suivi Charles, comte d'Anjou, frère de saint

3°. Jean III, & Pierre fon fils, qui rendirent d'utiles fervices aux rois de Naples Louis I, Louis II & Louis III de la seconde branche d'Anjou de la maison de France.

4°. Isabeau de BEAUVAU, mariée en 1454 à Jean de Bourbon, second du nom, comte de Vendôme. François de Bourbon, leur fils, sut le bisayeul de Henri IV. On a remarqué qu'au moyen de cette alliance, formellement reconnue par Louis XIII & Louis XV, rois de France, & par Jacques III, roi d'Angleterre, d'ailleurs conftante, toutes les têtes couronnées de l'europe descendent de la maison de Beauvau.

5°. Jean IV, oncle d'Isabeau, chambellan de Louis XI & du roi René. Achilles de Beauvau, son bâtard, sut digne de ce nom par sa valeur.

6°. Louis de BEAUVAU, mort en 1596, avec la réputation d'un grand général. Il s'étoit formé fous le fameux prince de Parme, Alexandre Farnèse.

7°. Henri I, fameux par ses services & ses voyages. Ce sut lui qui sut chargé de négocier avec Rome pour le mariage du duc de Bar avec Catherine, sœur de Henri IV.

8°. Le marquis de BEAUVAU, son fils, dont

nous avons les Mémoires.

9°. Paul, tué à la bataille d'Hochstet en 1704,

oncle de M. le maréchal de Beauvau.

maréchal de Beauvau, illustre par ses talens, & pour la guerre, & pour les négociations, par ses services & ses exploits dans les campagnes de Philisbourg, de Prague & de Menin, mort glorieusement sous les yeux du roi Louis XV, en se rendant maître du chemin couvert d'Ypres le 23 juillet 1744, à trente-quatre ans.

vau, grand d'Espagne, prince du Saint-Empire, grand écuyer, ministre plénipotentiaire, chef du conseil de régence à Florence, du duc de Lorraine, grand duc de Toscane, depuis empereur.

120, Alexandre de BEAUVAU-CRAON, frère de M. le maréchal de Beauvau, colonel du régiment de Hainault, tué à dix-neuf ans à la bataille

de Fontenoy, le 11 mai 1745.

Tu meurs, jeune Craon! que le ciel moins sévère Veille sur les destins de ton généreux frère!

Poëme de Fontenoi.

Ce frère, chef actuel de la maison de Beauvau, est grand d'Espagne, prince du Saint-Empire, capitaine des gardes du roi de France, chevalier de ses ordres, gouverneur de Provence, maréchal de France, l'un des quarante de l'académie françoise, honoraire de l'académie des belles-lettres, &c. digne de tous ces titres,

Qui te Pollio , amat , veniat quò te quoque gaudet.

Les branches cadettes de cette maison ont sourni aussi beaucoup de citoyens utiles, & de guerriers illustres. La branche de Rorte, François, dit de Nerlieu, mort au siège de Bosseduc en 1629. La branche de Pange, Jean, tué à la bataille d'Ivry en 1590. La branche de Précigny, Bertrand & Antoine, son fils, premiers présidens laïcs de la chambre des comptes vers la fin du quinzième fiècle. La branche de Tigny, Charles-René, tué à la bataille de la Marsaille le 4 octobre 1693; Claude-Charles, son srère, qui étant mousquetaire, entra le premier dans la ville de Valenciennes, lorsqu'elle sut prise par les mousquetaires en 1677; Il sut blesse à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690. La branche du Rivau, Pierre, mort des blessures reçues à la bataille de Castillon, contre les Anglois en 1453; François, tué en 1569 à la bataille de Jarnac; Jacques, mort des blesfures reçues dans un combat contre un parti de la ligue en 1592; un autre Jacques, en saveur duquel la terre du Rivau sut érigée en marquisat le 14 juillet 1664. La branche de Rivarennes, Martin, tué à la bataille de Senef en 1674; Jacques, tué à la bataille de Cassel le 11 avril 1677.

La maison de Beauvau a produit aussi plusieurs prélats d'un mérite distingué. Jean, évêque d'Angers, bienfaiteur du cardinal Balue, &, pour un temps, victime des intrigues de cet ingrat. (Voyez BALUE.) Gabriel, & Gilles-François, son petit-neveu, évêques de Nantes, l'un en 1636, l'autre en 1677. Pierre-François, évêque de Sarlat, mort en 1701, sur-tout René-François, archevêque de Narbonne, élève & neveu du précédent.. Louis XIV l'avoit nommé, en 1700, à l'évêché de Bayonne, puis en 1707, à l'évêché de Tournay. Cette dernière place ayant été prise en 1709 par 11°. Marc, père de M. le maréchal de Beau- le prince Eugène, M. de Beauvau resusa de saire

chanter le Te Deum pour cette conquête, & quittá son évêché. Ayant contracté des dettes immenses pour la désense de la place, Louis XIV le dédommagea par l'archevêché de Toulouse, puis par celui de Narbonne. On se souvient encore à Bayonne & à Tournay des regrets qu'il y laissa. Il mourut le 4 août 1739.

BEAUVILLIER, (Hist. de Fr.) de Beauvillier de Saint-Aignan, maison ducale très célèbre. Le premier duc de Saint-Aignan, François, naquit à Saint-Aignan en Berry le 30 octobre 1610. Il reçut une blessure considérable au visage au combat de Vaudrevange en 1635. Il sut blessé à la cuisse au siège de Dole en 1636. Il sut mis à la bastille en 1639, avec les marquis de Grancey, de Prassin & de Bréauté, parce que le cardinal de Richelieu leur imputoit la perte de la bataille de Thionville. Ils en sortirent le 28 janvier 1640. M. de Saint-Aignan sut encore blessé au siège de Gravelines en 1644, & de Château-Porcien en 1653. En 1655 il lui arriva une avanture personnelle, dont il ne se tira qu'à force de courage. Quatre assassins l'attaquèrent l'épée à la main dans l'avenue de sa maison. Il étoit seul; il en tua deux, blessa mortellement le troisième, mit le quatrième en suite. Madame Deshoulières dit dans une balade qu'elle lui adresse:

Vous pourfendez vous seul quatre assassins.

Et dans des bouts rimés, où l'on avoit mêlé des mots latins avec des mots françois, elle lui dit:

Et de quatre tu sais donner la most tribus.

Ce sont ces mêmes bouts rimés qui sinissent par ce joli tercet:

Tu peux encore aimer, & faire dire amo. Que ton histoire un jour fera plaisir à lire, Si jamais on l'écrit fideli calamo.

M. de Saint-Aignan étoit un très-bel esprit: il y a de lui, dans les œuvres de madame Deshoulières, plusieurs balades en réponse à celles de madame Deshoulières. Il su reçu en 1663 à l'académie strançoise. La même année, le comté de Saint-Aignan sut érigé pour lui, & ses successeurs en duché-pairie. Cette terre avoit passé par mariage dans sa maison en 1496. Il obtint vers ce temps, beaucoup d'autres graces, entre autres en 1664, le gouvernement du Havre. Il étoit premier gentilhomme de la chambre dès 1649. Il mourut à Paris le 16 juin 1687. Il avoit été marié deux sois; il avoit eu douze ensans du premier lit, & trois du second; aussi madame Deshoulières lui disoit-elle, en 1684:

En fait d'amour & de chevalerie Oncques ne fut plus véritable preux... Vous bravez tout, malgré des ans nombreux; Qui volontiers empêchent qu'on ne rie; Avez d'un fils augmenté votre hoirie. Oneques ne fut plus véritable preux.

Ce fils dont elle lui parle est le dernier duc de Saint-Aignan, qui venoit de naître le 25 novembre 1684, & que nous venons de voir mourir en 1776. M. le duc de Saint-Aignan, son père, reçoit le compliment, & y ajoute encore dans sa réponse:

Moi qui toujours surpassant maints blondins En vrais essets ainsi qu'en écritures, Ai depuis peu mis au jour deux banbins... Je veux aussi, par de nobles desseins. Des ennemis voir la face blêmie, s Et leur livrer un assant vigoureux, Puis tôt après retourner vers ma mie.

Les deux fils dont il parle font le dernier duc de Saint-Aignan, dont nous venons de parler, & l'évêque de Beauvais, fon frère aîné, dont la naiffance ne remonte qu'an 6 octobre 1682. Il y avoit bien loin de leur naiffance à celle de leurs frères aînés du premier lit. L'aîné de tous, le comte de Seri, étoit né le 4 octobre 1637: il alla fervir fous Montécuculli contre les Turcs en 1663 & 1664. Il eut un cheval tué fous lui au combat de Quermen & eut le bras percé d'une flèche au combat, de S. Gothard le premier août 1664. Il mourut le pre-

mier octobre 1666.

Le chevalier de Saint-Aignan, son frère, obligé de quitter la France pour s'être battu en combat singulier avec les deux La Frette, ses cousinsgermains, & Argenlieu, contre le prince de Chalais, Noirmoutier, d'Antin & Flamarens, à Chaillot, le 20 janvier 1663, alla aussi servir contre les Turcs, & sut tué au combat de Saint-Gothard, cent douze ans avant la mort de son dernier srère. Le premier duc de Saint-Aignan vit ainsi périr tous ses fils du premier lit, à la réserve du duc de Beauvillier, ce sameux gouverneur du duc de Bourgogne & de ses deux srères, ce constant & courageux ami de Fénélon, même disgracié. Il eut treize ensans, dont quatre fils; mais tous les quatre moururent jeunes; il servit de père à ses srères du second lit; en effet il avoit trente-quatre ans de plus que l'aîné, trente-six de plus que le puiné. Ces deux jeunes frères furent, pour ainsi dire, élevés avec les princes ; ils étoient souvent admis à leurs études. Le duc de Beauvillier ayant perdu ses fils, adopta encore plus particulièrement son plus jeune frère; il le mit dans le service, il lui céda son duché; c'est le dernier duc de Saint-Aignan: il sut sait prisonnier au combat d'Oudenarde, le 11 juillet 1708; blesse à Malplaquet le 11 septembre 1709. Il sut ensuite employé dans dissérentes ambassades en Espagne, à Rome. Il étoit en Espagne, lorsque la guerre s'alluma entre cette puissance & la régence

de France. Le 12 décembre 1718, il reçut, à dix heures du foir, l'ordre de fortir de Madrid dans vingtquatre heures, & de l'Espagne dans douze jours, & le lendemain 13, à sept heures du matin, un détachement des gardes.du-corps, commandé par un exempt, l'alla prendre dans son hôtel, & le conduisit hors de la ville. Cette rigueur ne servit qu'à le recommander au régent ; il sut admis au conseil de régence, il rentra dans le gouvernement du Havre qu'avoit eu son père, & qu'avoit alors le duc de Mortemart; il ne tarda pas à être chevalier des ordres du roi, il fut, comme son père, de l'académie françoise; il sut aussi honoraire de l'académie des belles-lettres. Il eut neuf enfans de son premier mariage. Il a laissé une veuve, sœur de MM. Turgot.

BEAUX, adj. pl. pris subst. (Hist. mod.) Les Anglois ont fait un substantis de cet adjectis François; & c'est ainsi qu'ils appellent les hommes occupés de toutes les minuties qui semblent être du seul ressort des semmes, comme les habillemens recherchés, le goût des modes & de la parure; ceux, en un mot, à qui le soin important de l'extérieur sait oublier tout le reste. Les beaux sont en Angleterre, ce que nos petits-maîtres sont ici; mais les petits - maîtres de France possédent l'esprit de srivolité, & l'art des bagatelles & des jolis riens, dans un degré bien supérieur aux beaux de l'Angleterre. Pour corriger un petit maître anglois, il n'y auroit peutêtre qu'à lui montrer un petit-maître françois; quant à nos petits-maîtres françois, je ne crois pas que tout le phlegme de l'Angleterre puisse en venir à bout. (A. R.)

BEBELE, (HENRI) (Hist. litt. mod.) Quoique ce savant soit peu connu hors de l'Allemagne, nous croyons devoir lui donner place ici, parce qu'on le regarde comme ayant introduit en Allemagne la bonne latinité. Il reçut en 1501 la couronne poétique des mains de l'empereur Maximilien I. Ses poésies ont été recueillies sous le titre d'Opuscula Bebeliana, Strasbourg, 1512, in-4°. On a encore de lui deux Traités, l'un, de animarum stibus Romanorum. Il sut prosesseur d'eloquence dans l'université de Tubinge. Il étoit fils d'un laboureur dans la Suabe.

BECAN, (MARTIN) jésuite, confesseur de l'empereur Ferdinand II, théologien & controversiste, n'est remarquable que par deux traits: l'un, qu'étant mort en 1624, ses écrits surent brûlés en 1762 par le parlement de Paris, avec d'autres écrits d'auteurs jésuites; l'autre, que son livre sur la puissance du roi & du souverain pontise, portoit si loin l'autorité du pape, que le pape lui-même en eut honte, & sit condamner ce livre par un décret du saint office, du 3 janvier 1613. Ce pape étoit Paul V.

BECCADELLI, (LOUIS), (Hist. mod.) archevêque de Raguse, & précepteur de Ferdinand, sils de Côme I, grand duc de Toscane, est auteur Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

d'une Vie de Pétrarque en italien, & d'une Vie latine du cardinal Polus. Mort en 1572, âgé de 70 ans.

BECCARI, (AGOSTINO) (Hist. litt. mod.) est le premier poëte d'Italie, qui ait sait des pastorales. Son poëme intitulé: Il facrisicio, favola pastorale, parut en 1555, & l'Aminte du Tasse n'est que de 1573. Beccari mourut en 1590.

BEC DE CORBIN, ou les gentilhommes au bec de corbin (Hist. mod.) officiers de la maison du roi, institués pour la garde de la personne de sa majesté, qui étoient aussi appellés les cent gentilshommes. Ils marchoient deux à deux devant le roi aux jours de cérémonie, portant le bec de corbin ou le saucon à la main; & dans un jour de bataille, ils devoient se tenir auprès du roi. Ces officiers ne subsissemplus. (G)

BECTACHIS, f. m. pl. (Hist. mod.) espèce de religieux chez les Turcs, ainsi nommés de Haji Bectak leur sondateur, sameux par de prétendus miracles & des prophéties. Il vivoit sous le règne d'Amurat I, qui lui envoya, dit-on, la nouvelle milice qu'il vouloit sormer d'ensans enlevés aux chrétiens, asin qu'il la désignât par un nom; & il nomma ces soldats Janissares: soit en mémoire de cetévénement, soit parce que les Bestachis ne sont pas sort réguliers sur l'heure de la prière, les Janissaires trouvent leur dévotion sort commode, & sont très - attachés à leur secte.

Les betlachis sont habillés de blanc, & portent des turbans de laine dont la lesse est tortillée comme une corde. Ils croyent honorer singulièrement l'unité de Dieu en criant hû, c'est-à-dire, qu'il vive. Ces moines se marient, demeurent dans les villes & dans les bourgs: mais par leur institut ils sont obligés de voyager dans les pays éloignés. Ils doivent à tous ceux qu'ils rencontrent le gâzel, espèce de chant affectueux qui par allégorie est appliqué à l'amour divin; & l'elma, qui est une invocation d'un des noms de Dieu qui sont chez eux au nombre de mille & un. Guer, mœurs des Turcs, tom. I.

Ricaut, dans son ouvrage de l'empire Ottoman, fait mention d'une autre secte Mahométane, suivie par quelques Janissaires, & nommée Bestaschistes de Bestas, aga des Janissaires au commencement du règne de Mahomet IV. On les nomme autrement Zératites, & le vulgaire les appelle Mum sconduren, c'est-à-dire, ceux qui éteignent la chandelle; parce qu'on les accuse d'avoir indifféremment commerce avec toutes fortes de personnes dans leurs assemblées, & d'y permettre l'inceste à la faveur de l'obscurité. Au reste ils observent la loi de Mahomet pour ce qui regarde le culte divin : mais ils pensent qu'il n'est pas permis de donner des attributs à Dieu, ni de dire qu'il est grand, qu'il est juste, parce qu'il est un être très-simple, & que nos idées n'approchent point de la simplicité de son essence. Ce mélange monstrueux de spiritualité rafinée & de libertinage fait que cette secte est très-peu suivie (G), Dddd

BEDA, (NOEL) Dans le temps où le luthéranisine commençoit à s'introduire en France, la Sorbonne avoit pour fyndic Noël Bedier, qui trouvoit plus beau de s'appeller Beda, peut-être en mémoire du vénérable Bède. Théodore de Bèze appelle tout simplement Beda, & un autre docteur, nomme Duchesne, deux grosses bêtes. Beda étoit un de ces disputeurs faits pour exciter & pour essuyer des tempêtes; le trouble étoit son élément, son pédantisme persécuteur agitoit & soulevoit fans cesse son école : il lui falloit toujours quelque ennemi à combattre, quelque victime à égorger; il veilloit tour-à-tour aux portes de l'erreur & de la vérité, prêt à dévorer indifféremment l'une & l'autre proie; ce fut une bonne fortune pour lui que la naissance des hérésies de ce siècle; il cherchoit des hérétiques, il en créoit avant qu'il y en eût; il ne cessa de dénoncer, ni la Sorbonne de censurer ; elle eut à lui reprocher beaucoup de décisions qu'elle n'eût jamais faites sans lui & qui pouvoient la compromettre; il vouloit qu'on brûlât le docteur Merlin, pour avoir essayé de justifier Origène, & Jacques le Fèvre d'Etaples, pour avoir cru voir trois Madeleines au lieu d'une dans l'évangile; il fit condamner Erasme, il fit brûler Berquin, ami d'Erasme, & ennemi des scolastiques; il vouloit faire chaffer de la Sorbonne l'évêque de Senlis, Guillanme Petit, parce qu'il étoit tolérant & ami des lettres. Il vouloit plus, il vouloit saire flétrir, dans les écoles, un livre de piété de la reine de Navarre, sœur de François I. Il détestoit cette princesse, parce qu'elle étoit la personne la plus aimable, la plus indulgente, la plus bienfaisante de son siècle, parce qu'elle déroboit toujours quelque victime aux fureurs de la persécution, & qu'elle disposoit le roi, son frère, à la tolérance. Les Pédans la jouèrent dans leurs collèges sans l'avoir jamais vue; ils la représentèrent comme une surie, elle qui n'étoit que grace & que douceur. François I youlut venger sa sœur, qui ne vouloit point du tout être vengée, & qui obtint du moins de ne l'être que soiblement. Beda sut envoyé pour quelque temps en exil avec ses plus zeles partisans. A son retour, il prêcha publiquement contre le roi, qui brûloit cependant les hérétiques, mais qui, selon Beda, les ménageoit encore trop. Cette infolence fut punie du bannissement; il sut encore rappellé & prêcha encore contre le roi; il sut ensin condamné à faire amende honorable dans ce même parvis de Notre-Dame, où il avoit fait brûler plus d'un livre hérétique, ensuite on l'enserma au Mont-Saint-Michel, où il mourut le 8 janvier 1537. On remarqua que depuis sa prison, & sur-tout depuis sa mort, les censures de Sorbonne surent moins fréquentes.

On peut penser qu'un pareil ennemi des lettres & de la raison s'opposa de tout son pouvoir au renouvellement des lettres & à l'établissement du collège royal, qu'on appelloit alors le collège des trois langues; il souleva l'Université, qui cita les

professeurs royaux au parlement, & Beda se chargea d'y plaider lui-même la cause de l'université. La religion, selon lui, étoit perdue, si l'on enseignoit le grec & l'hébreu; l'autorité de la vulgate alloit être détruite: déja l'on entendoit de toutes parts ces paroles si suspectes: Ainsi porte le texte hébreux: c'est ainsi qu'on lit dans le grec des septante. Mais ces gens étoient-ils théologiens pour oser expliquer la bible? D'ailleurs les bibles dont ils se servoient, étoient, pour la plupart, imprimées en Allemagne, pays d'hérésie, ou bien elles nous venoient des juiss «. Le parlement ne prononça rien; le collège royal subsista & s'aggrandit.

Marot, persécuté aussi par la Sorbonne & par Beda, faisit cette occasion de faire cause commune avec les professeurs royaux; il dit dans une épître au roi, qu'il n'a (lui Marot) pour ennemis que les pédans & les sanatiques; puis il ajoute:

Autant comme eux, sans cause qui soit bonne, Me veult de mal l'ignorante Sorbonne; Bien ignorante elle est d'être ennemie De la Trilingue & noble académie Qu'as érigée. Il est tout maniseste Que là dedans, contre ton vueil céleste Est désendu qu'on ne voise allégant Hébrieu, ni grec, ni latin élégant: Disant que c'est langage d'hérétiques. O pauvres gens de savoir tout éthiques! Bien faites vray-ce proverbe courant: Science n'ha hayneux que l'ignorant.

BEDE, (dit le VÉNÉRABLE.) (Hist. d'Anglet.) prêtre anglois, savant dans un siècle d'ignorauce, & qui doit sa réputation à cette circonstance, est principalement connu par son Histoire ecclésiastique d'Angleterre; ses œuvres ont été recueillies en 8 volumes in-folio, qu'on relie ordinairement en 4; né en 673, mort en 735.

BEDEAU, s. m. (Hist. mod.) bas officier, sergent, qui somme les personnes de paroitre ou de répondre.

BEDEAU, se dit encore d'un officier subalterne dans les Universités, dont la fonction est de marcher devant le recteur & les autres principaux officiers, avec une masse, dans toutes les cérémonies publiques.

Les uns disent que bedelli vient par corruption de pedelli, parce que les bedeaux servent & courent à pié; les autres sont dériver ce nom de pedo seu baculo, parce qu'ils portent une baguette; ils sorment pedellus de pedum, espèce de baguette, qui est leur symbole; & de pedellus, ils sont le nom bedellus. Il en est qui s'imaginent en avoir trouvé l'étymologie dans l'hébreux bedal, ordonner, ranger, disposer. Spelman, Vossius & Somner, dérivent bedeau du Saxon bidel crieur public; c'est dans le même sens que certains anciens manuscrits

Saxons, nomment les évêques bedeaux de Dieu, Dei bedalli.

Le traducteur du nouveau testament saxon rend exactor, par bydele; & ce mot est employé dans les lois d'Écosse, pour signifier la même chose.

Dans les églises & paroisses on nomme bedeaux de bas officiers laïcs, vêtus de longues robes de drap rouge ou bleu, portant sur la manche gauche une plaque d'argent, ou un chissre en broderie, qui représente l'image ou le nom du patron de cette église; ils ont à la main droite une verge ou baleine, garnie de viroles & de plaques d'argent, précédent le clergé dans les cérémonies, & servent à maintenir le bon ordre pendant l'office, en chassant les mendians, les chiens, &c.

(G)

BEDFORD ou BETFORT, (JEAN DUC DE) (Hist. d'Anglet.) frère du roi Henri V, sut chargé, après la mort de ce conquérant, arrivée le 31 août 1422, de la régence de la France, pendant la minorité de Henri VI, proclamé à neuf mois roi de France & d'Angleterre; assemblage monstrueux de deux sceptres ennemis dans la main d'un enfant. Le duc de Bedford, que Henri V, son frère, chargeoit en mourant, de tyranniser la France, s'acquitta très-bien de ce suneste emploi; la France ne pouvoit guères avoir d'ennemi plus redoutable, & sous sa régence, les Anglois n'éprouvèrent aucun des inconvéniens d'une minorité. Il attacha de plus en plus le duc de Bourgogne au parti anglois; il acquit, par des moyens adroits, un autre allié considérable, le duc de Bretagne; il gagna, en 1423, la bataille de Crevant; en 1424, la bataille de Verneuil; il combla les malheurs de Charles VII. Enfin la Pucelle d'Orléans arrêta ses progrès; le duc de Bourgogne fit sa paix avec la France, à Arras, le 22 septembre 1435. Le 14 décembre suivant, arriva la mort du duc de Bedford, signe & principe de décadence pour les Anglois, qui perdoient en lui un des plus grands princes dont leur nation puisse s'honorer. L'Angleterre n'avoit point encore eu de général plus savant dans ses opérations, ni de ministre plus conciliant dans les affaires. Il exécutoit avec la même rapidité que Henri V, ce qu'il avoit conçu avec plus de sagesse; il traçoit des plans, il les suivoit, ses succès étoient le fruit de ses combinaisons; il faisoit marcher ensemble la politique & la guerre, les négociations & les hostilités. Plusieurs de ses expéditions surent à la fois des exploits brillans & de grands coups d'état. Prudent, patient, fage, modéré, juste même, quoique défendant une cause injuste, il savoit diriger, persuader, calmer, ramener, dissimuler; il avoit fallu toute sa dextérité pour retenir si long temps le duc de Bourgogne dans le parti des Anglois, dont il brûloit de se détacher. Il est triste que tant de talens, & même de vertus, n'aient été employés qu'à faire le malheur des hommes. M. Hume dit que la mémoire du duc de Bedford est sans tache, si l'on excepre l'exécution barbare de la Pucelle d'Orléans; I

malheureusement cette tache est inessaçable, & il n'y a point de gloire qui n'en sût ternie. (Voyez Arc, Jeanne d') Apprenous à redouter les haines nationales & les préjugés qu'elles sont pû entraîner un prince vertueux, & même éclairé; gémissons sur un tel bourreau d'une telle héroine; veillons sur nous-mêmes, & désions-nous des passions.

Le duc de Bedford sut enterré dans la cathédrale de Rouen; on lui érigea un tombeau. Rapin-Thoiras raconte que Louis XI étant à Rouen à considérer ce monument, un courtisan françois proposa de le détruire, parce qu'il rappelloit la honte de la nation. « Respectons, dit le monarque, la cendre » d'un ennemi, qui, s'il étoit en vie, seroit trembler le plus hardi d'entre nous. Je voudrois que » ce monument sût plus digne encore du héros

» auquel il a été confacré. »

BEDMAR (Alphonse de la Cueva, Marquis de) (Hist. mod.) étoit ambassadeur à Venise en 1618, dans le temps de la sameuse conjuration, dont l'abbé de Saint-Réal a écrit l'histoire, & sut, dit-on, l'ame de cette conjuration avec le duc d'Ossone, gouverneur de Naples. La conjuration ayant été découverte, il sut obligé de prendre la fuite. M. Grosley, avocat à Troyes, affocié libre régnicole de l'académie des inscriptions & belles-lettres, a prétendu que cette conjuration n'est qu'une fable, & l'histoire de l'abbé de Saint-Réal qu'un roman. Quoi qu'il en soit le pape Grégoire XV créa le marquis de Bedmar cardinal en 1622. Il sut gouverneur des Pays-Bas; puis étant tombé dans la disgrace du roi d'Espagne, il se retira à Rome, & obtint l'évêché de Palestrine. Il mourut le 10 Août 1665 à quatrevingt-trois ans. Les Vénitiens haissent sa mémoire, tant par le souvenir de la conjuration de Venise, qu'à cause du livre où on attaque la liberté originaire de cette république, & qui est attribué au marquis de Bedmar; il a pour titre: Squittinio della liberta Veneta. Amelot de la Houssaye l'a traduit en françois dans fon traité du gouvernement de Venise.

BEGLERBEG, f. m. (Hist. mod.) nom qu'on donne en Turquie au gouverneur - général d'une grande étendue de pays. Ce mot se trouve écrit diversement dans les auteurs: begleberg, beylery, & beghelerbeghi; il signisse seigneur des seigneurs.

Les beglerbegs sont autant de vicerois qui commandent à tout un royaume; leur autorité s'étend également sur la guerre, sur la justice, & sur la police: ils ont au-dessous d'eux d'autres gouverneurs particuliers, soit d'une province soit d'une grosse ville, qu'on nomme sanjues ou sanjues. Après le grand-visir, les beglerbegs seuls ont le pouvoir de publier dans leurs départemens les ordonnances impériales, & d'y tenir la main. Par tout l'empire, hors de l'enceinte de Constantinople, ils peuvent faire décapiter, ou punir de tel autre genre de mort ou châtiment que bon leur semble, les coupables

Dddd 2

qu'on leur amène, sans que le bacha du lieu puisse s'y opposer; il a seulement la liberté de se plaindre à la Porte, s'ils abusent de leur autorité.

Autrefois il n'y avoit que deux beglerbegs dans tout l'empire; celui d'Europe ou de Romelie, & celui de Natolie en Asie: mais l'empire s'étant accru, le nombre des beglerbegs s'est aussi augmenté en Asie; celui de Romélie, est resté seul en Europe, & semble représenter l'empereur Grec. Il est le plus éminent de tous les beglerbegs; car quoique tous les visirs à trois queues jouissent de ce titre, il sert cependant à caractériser plus particuliérement le beglerbeg de Romèlie, gouverneur-général de toutes les provinces Européennes dépendantes du grand-seigneur; le beglerbeg de Natolie & celui de Syrie, qui fait sa résidence à Damas, le gouverneur de Bude & celui de l'Arabie Pétrée portoient autrefois ce titre, & si quelques bachas le prennent aujourd'hui, c'est sans l'aveu de la cour, qui ne les traite que de plénipotentiaires. Guer. mœurs &

usages des Turcs, tome II. (G)

BEGON (MICHEL) (Hift. litt. mod.) Ce n'étoit qu'un amateur; mais il mérite d'être connu. Il n'y en ent jamais de plus communicatif. Ses livres portoient au frontispice cette inscription: Michaëlis Begon & Amicorum, & ses amis étoient tous les gens de lettres. Son bibliothécaire lui représentant que cette sacilité à prêter ses livres lui en saisoit beaucoup perdre : J'aime micux, lui dit-il, perdre mes livres, que de paroître me défier d'un honnête homme. Il avoit un riche cabinet de médailles, d'antiques, d'estampes, de coquillages & . d'autres curiosités, &c.; & ce cabinet, comme sa bibliothèque, étoit ouvert à tout le monde. Il fit graver les portraits de plusieurs personnes célèbres du dix-septième siècle; il rassembla des mémoircs fur leurs vies, & c'est sur ces mémoires que Perrault a' fait ses hommes illustres. M. Begon avoit été employé avec succès par M. de Seignelay, dont il étoit parent, dans plusieurs intendances maritimes, tant en France qu'en Amérique: né à Blois en 1638, mort en 1710.

BEHAIM (MARTIN) (Hist. mod.) homme inconnu, au moins en France, & vraisemblablement par-tout ailleurs qu'en Allemagne. Nous ne le nommons ici, que parce qu'une tradition, qui n'est établie aussi qu'en Allemagne, lui attribue la première idée de la déconverte de l'Amérique & cette découverte même. Il étoit de Nuremberg, .& vivoit vers le milieu du quinzième siècle.

BEHN (APHARA ou ASTREA JOHNSON) semme de M. Behn, riche négociant Anglois, originaire de Hollande, a traduit en anglois la pluralité des mondes de Fontenelle; & M. de la Place a traduit en françois fon Oronoko, le plus célèbre de tous ses ouvrages, roman historique intéressant, dont elle avoit connu le héros : c'étoit un prince nègre, fils d'un roi Africain, qui, ayant été vendu aux Anglois de Surinam, & ne pouvant supporter l'esclavage, fit révolter ses compagnons & périt

dans cette entreprise. Madame Behn, qui avoit éte en Amérique le témoin de ses malheurs & de son courage, en écrivit l'histoire lorsqu'elle sut revenue en Angleterre. Johnson, son pere, ayant été nommé à un emploi considérable dans les colonies angloifes de l'Amérique, s'étoit embarqué pour s'y rendre avec sa famille, & étoit mort dans le trajet. C'est par cette aventure qu'Aphara Johnson connut l'Amérique & le prince Africain dont elle écrivit l'histoire. On a encore d'elle des pièces de théatre, des nouvelles historiques, des poésies diverses. Charles II l'employa dans des négociations importantes. Elle mourut en 1689, & sut

enterrée à Westminster.

BEHOURD ou BEHOURT ou BOHOURT; f. m. (Hift. mod.) mot dont l'origine & la racine font affez obscures, mais qu'on rencontre sréquemment dans nos anciens romans, pour fignifier un combat que l'on faisoit à cheval la lance au poing, ou une course de lances dans les réjouissances publiques. Dans la basse latinité on l'a appellé behordium, en vieux Gaulois behourt & tournoy, & l'on disoit behorder, behourder, & border, pour marquer les exercices où la jeune noblesse combattoit. avec des lances & des boucliers. Les Espagnols en ont retenu quelque chose dans le jeu qu'ils nomment cannas. On appelloit aussi dies de behourdeis, ce que d'autres auteurs ont nommé en bonne latinité dies hastiludii. Parmi les gens de la campagne & de la bourgeoisie des petites villes, le behourd étoir un jour assigné pour joûter avec des cannes & de longs bâtons non serrés, ce qui se pratique encore en Angleterre à certains jours de l'année; & Monet assure que le même usage avoir autresois lieu en France le premier & le second Dimanche de carême; & d'autres ajoûtent, que pour exprimer un exercice à-peu-près semblable, les Florentins se servent du terme bagor-

dare. (G)
BEJAUNE ou BEC-JAUNE, (Hist. mod.) c'est ainsi qu'on nomme communément le régal qu'un officier donne à ses camarades en entrant dans un régiment : on dit payer son béjaune. (A. R.)

BEKKER (BALTHASAR) (Hist. litt. mod.) auteur d'un livre, intitulé: le Monde enchanté, où il ofa foutenir qu'il n'y avoit point de possédés ni de forciers, ce qui parut si hardi & si coupable même en Hollande, que, suivant l'usage barbare établi alors chez les protestans comme chez les catholiques, de persecuter pour des opinions, il en perdit sa place de ministre à Amsterdam. Un Benjamin Binet résuta cet ouvrage dans un traité des Dieux du Paganisme. On a d'autres ouvrages de Bekker. Ils sont moins connus; né à Warthuysen, dans la province de Groningue, en 1634, mort à Amsterdam en 1698.

BEL ou LE BEL. C'est le nom de quelques gens de lettres, dont l'un nommé Matthias, Hongrois & historiographe de l'empereur Charles VI, a beaucoup écrit sur la Hongrie. On a de lui le

notitia Hungaria, en 4 volumes in-folio, & le recueil intitulé: Scriptores rerum Hungaricarum, en 3 volumes aussi in-folio; mort en 1749, âgé de 66 ans.

Un autre Bel, nommé Jean-Jacques, mort en 1738 à Paris, conseiller au parlement de Bordeaux, est auteur du Dictionnaire néologique, considérablement augmenté par l'abbé Dessontaines. L'affectation du néologisme est condamnable comme toute affectation; mais un Dictionnaire néologique n'est plus néologique au bout de quelques années; celui de Bel & de l'abbé Dessontaines ne l'est déjà plus à beaucoup d'égards. D'ailleurs il s'agit moins peut-être de savoir si des mots sont nouveaux, que s'ils sont bons, expressis, nécessaires, & s'ils ne sont point trop contraires, soit à l'analogie, soit à l'usage.

Au reste, ce Dictionnaire néologique de Bel & de l'abbé Dessontaines n'étoit qu'une satyre contre des auteurs ingénieux de leur temps, qu'ils n'aimoient pas saute peut-être d'affez d'esprit & de délicatesse pour pouvoir les goûter. Les gens médiocres, & tous ceux qui ne sentent ni sortement, ni sinement, accuseront toujours de néologisme les expressions de génie, les tours ingénieux & originaux; c'est à quoi il saur bieu prendre garde avant d'entreprendre un Dictionnaire néolo-

gique.

Un autre LE BEL, ministre de l'ordre de la Trinité du couvent de Fontainebleau, n'est connu que pour avoir assissé à la mort le malheureux Monaldeschi, lorsque Christine, reine de Suède, le sit ensermer dans la galerie des cers à Fontainebleau, &, méthodique & catholique jusques dans l'assissimple par ce religieux, avant d'être poignardé. Le Bel a fait une Relation assez curieuse du meurtre de Monaldeschi.

BELESIS, (Hill. de Babylone.) premier roi de Babylone, prêtre & guerrier, se servit de la religion pour élever l'édifice de sa sortune. Ses connoissances dans l'astronomie firent croire qu'il avoit des intelligences avec les génies qui président à la police du monde; & comme il annonçoit le retour des astres & des éclipses, il lui fut facile d'usurper la réputation de prophète. Rarement les imposteurs ont an objet élevé d'ambition; fatisfaits de séduire la multitude, ils jouissent de ses respects, sans prétendre à gouverner. Belesis humilié de vivre à l'ombre de l'autel, fut plus hardi dans sa marche, il profita de la cré-dulité des peuples pour changer le destin de l'Asfyrie, qui étoit scandalisée des débauches & de la molesse de Sardanapale. Avant de rien exécuter, il joua le rôle d'envoyé du ciel, & comme il avoit besoin d'un complice accrédité, il jetta les yeux sur Arbace le Mede, dont il connoissoit l'ambition, & sur tout le mépris pour le monarque efféminé; il va le trouver & il lui annonce que les dieux lui avoient révélé qu'il étoit appelle au trône d'Assyrie, Arbace parut ajouter

foi à une révélation qui préparoit sa grandeur; docile à la voix du prophète, il l'assura qu'aussitôt que les dieux auroient réalisé leurs promesses, il lui donneroit le gouvernement de Babylone. Il suffisoit que la rébellion eût un prophète à sa tête pour engager le peuple à la regarder comme un ordre du ciel. Belesis, quoiqu'élevé dans l'exercice des fonctions religieuses, étoit véritablement né pour la guerre : Sardanapale mit sa tête à prix, il ne se trouva point d'assassins pour tremper ses mains dans un sang réputé sacré. Arbace, quoique foutenu de son appui, essuya plusieurs désaites qui rebutèrent ses partisans; Belesis éleva la voix pour leur dire que Dieu promettoit de couronner leur perseverance; cette promesse releva les courages abattus; les rebelles prêts à se retirer chez eux, reprennent les armes, demandent à combattre & sont vaincus. Ce mauvais succès auroit dû décréditer le prétendu prophète; mais l'erreur avoit pris racine, & le vulgaire une fois féduit, chérit son illusion. L'imposteur, pour prévenir les désertions, répand dans le camp, qu'il va passer la nuit pour interroger les astres sur les évenemens sururs; à la renaissance du jour, il publie dans le camp que le ciel appaifé, envoyoit une armée à leur secours. Il avoit été insormé qu'une armée de Bactriens s'avançoir pour faire fa jonction avec les troupes de Sardanapale; Belesis s'infroduisit dans leur camp, & prenant le ton d'un inspiré, il leur reproche, au nome des dieux, la houte d'obéir à un maître efféminé, dans le temps qu'Arbace leur donne l'exemple de s'affranchir de la servitude. Son éloquence soutenue de l'enthou. siasine, séduisit les Bactriens, qui se rangèrent du côté des rebelles, contre ceux qu'ils étoient venus désendre. Leurs forces réunies renversèrent le premier empire d'Assyrie, & après que Sardanapale se sut précipité au milieu des flammes, il se sorma des débris de cet empire, trois puissantes monarchies. Belesis eut en partage le royaume de Babylone, qui subsista deux cens vingt ans. On croit reconnoître en lui Nabonassar, sous qui commerça la sameuse époque de Babylone, appellée de son nom l'Ere de Nabonassar. Il est nommé Baladan dans l'écriture sainte : il régna douze ans, & laissa

fon trône à fon fils Merodach-Baladan. (T—N.)
BELIDOR (BERNARD FOREST DE) (Hist. litt. mod.) de l'académie des sciences & de diverses académies étrangères, brigadier des armées, chevalier de saint Louis, inspecteur de l'arsénal de Paris & des mineurs de France, fils d'un officier de dragons, naquit en Catalogne en 1697 ou 1698; mathématicien dès l'ensance, & savant ingénieur dès sa tendre jeunesse, il sut fait professeur de l'école d'artillerie de la Fère, qu'il rendit trèsflorissante, & où sa réputation attira une soule d'étrangers. Il perdit cette place pour avoir proposé au ministre le plus économe un projet d'économie. Des expériences qu'il avoit saites sur la charge des canons lui persuadèrent qu'au lieu de

douze livres de poudre qu'on employoit pour chaque coup, on pourroit n'en employer que huit sans en diminuer l'esset. On écrivit contre fon système; mais soit que ce système sût juste ou non, M. de Belidor méritoit des récompenses pour avoir été utile ou pour avoir voulu l'être; il fut puni; on lui chercha des crimes, on jugea qu'un simple particulier n'avoit pas dû s'adresser directement au cardinal ministre, qu'il auroit dû faire passer ses avis par tous les dégrés de jurisdistion & de hiérarchie qui pouvoient les empêcher d'être suivis : en un mot, les nombreux ennemis de l'économie triomphèrent & lui firent perdre sa place.

Les étrangers voulurent profiter de la faute qu'on faisoit en France; M. de Belidor sut incorruptible

& fidèle à sa patrie.

Dans la guerre de 1741, il fervit en Bavière & en Bohême; il sut fait prisonnier à Lintz avec la

garnison.

En 1744 il suivit M. le prince de Conti en Italie. La démolition de Démont sut son ouvrage. Les voûtes & les fouterreins servirent de sourneaux, & la terreur que cette destruction imprévue inspira pour lors, servit encore en 1746 à réduire Charleroy par un stratagême. M. de Bélidor avoit encore suivi M. le prince de Conti en Flandre. Dès les premiers jours du siège il sit connoissance avec un curé du voisinage qui avoit toute sa famille dans la place; il parut s'attacher à lui & prendre intérêt à son sort. La confiance s'établit; M. de Bélidor avertit ce curé qu'on se disposoit à traiter Charleroy comme on avoit traité Démont, en employant à cette opération, ou plutôt à cette destruction, les carrières de charbon de terre qui s'étendent en effet jusques sous la ville. Le curé avertit ses parens, & ceux-ci lours amis; bientôt le secret sut public comme on l'avoit desiré. M. le prince de Conti, pour seconder ce stratagême & augmenter l'allarme, fit marcher vers les bouches des carrières, des chariots converts qu'on crut chargés de poudre. La ville se rendit; les habitans, saiss d'effroi, ayant sorcé le gouverneur à capituler.

Le reste de la sortune de M. de Bélidor sut l'ouvrage de M. le maréchal de Belle-Isle, qui avoit toujours rendu justice aux talens & aux services de cet habile ingénieur, & qui étoit devenu son ami, parce qu'il avoit été le témoin de fon intelli-

gence & de son zèle.

M. de Bélidor venoit d'être nommé prosesseur à la Fère, & n'avoit encore que vingt-huit ans, lorsqu'il publia son nouveau Cours de mathématiques à l'usage de l'artillerie & du génie, qui sut adopté dans toutes les écoles d'artillerie. Les additions qu'on trouve dans l'édition de 1757 sont de M. Mauduit, professeur royal de mathématiques, membre de l'académie d'architecture, ami de M. de Bélidor.

titule : La Science des ingénieurs. Deux ans après ! il publia le Bombardier françois.

En 1737, il donna la première partie de son Architesture hydraulique; la seconde a paru en 1750;

la troisième en 1753.

M. de Belidor avoit perdu sa mère à trois mois, & fon père à cinq ans. M. de Fossiébourg, ossicier d'artillerie, son parrain & ami de son père, avoit pris soin de son enfance; M. de Bélidor ne l'oublia jamais, & quand il eut une sortune à offrir à Mademoiselle de Fossiébourg, fille de son biensaiteur, il l'épousa en 1759. Il est mort le 8 septembre

BÉLISAIRE, (Hist. mod.) général illustre du foible empereur Justinien, eut suffi seul à rétablir l'empire Romain dans toute sa grandeur & toute sa puissance, si la jalousie de son maître n'eût arrêté le cours de ses exploits. Un grand prince sait rendre utile un grand homme, un prince soible hait & craint un sujet qui le sert trop bien. La gloire de Bélisaire sur la cause de ses malheurs, & sa disgrace

est aussi connue que ses victoires.

Il fit la guerre avec éclat & avec succès dans les trois parties du monde. En Asie il vainquit Cosroès, dit le Grand, roi de Perse, & son prédécesseur Cabadès ou Kobad. En Afrique, il détruisit la monarchie des Vandales, fit prisonnier leur roi Gilimer, & l'emmena en triomphe à Constantinople. En Italie, il ébranla, jusques dans ses fondemens, la monarchie des Goths; il parcourut l'Italie avec la rapidité d'un torrent: il paroît en Sicile, il soumet Catane, Syracuse, Palerme; court à Naples, le prend; passe à Rome, & en envoye les cless à l'empereur; bat Vitigès, l'assiège dans Ravenne, le sait prisonnier, & le mène aussi à Constantinople; il repousse les Huns qui avoient sait une irruption dans l'empire: par-tout habile, par-tout heureux, remplissant l'univers de sa gloire, ches adoré d'une armée victorieuse, qui ne connoissoit que lui, & qui n'estimoit ni n'aimoit l'empereur, il eût pu se saire roi d'Italie, on assure que les peuples lui en offrirent la couronne & qu'il la resusa. On lui sit un crime d'avoir pû l'accepter, & sa gloire causa sa disgrace. Cette difgrace paroit certaine; mais ce qu'on raconte de l'excès où elle sut portée, n'est pas sans incertitude. Quelques historiens prétendent qu'elle ne dura qu'un an, que Bélifaire sut rétabli dans ses emplois & ses honneurs, & mourut à Constantinople dans toute sa grandeur & toute sa gloire. L'opinion qui paroît avoir prévalu, peut-être parce qu'elle offre un tableau plus frappant de la fragilité des grandeurs & de la puissance, & un plus beau contraste de gloire & d'infortune, d'élévation & d'abaissement, c'est que Bélisaire eut les yeux crevés, & tomba dans un tel excès de misère, qu'il mendioir son pain dans les rues de Constantinople, en disant : Donnez l'aumône au pauvre Belisaire, à qui l'envie a crevé les yeux; d'autres le font encore plus malheureux, en ajoutant à la perte de ses di-En 1728 parut l'ouvrage de M. de Bélidor, in- gnités & de ses biens, à la perte de la lumière, celle

de la liberté. On dit qu'on montre encore à Conftantinople, sur le bord de la mer, une tour qu'on appelle la tour de Bélisaire, & qu'on prétend avoir été sa prison, d'où il invitoit, dit-on, les passans, à mettre une obole dans un petit sac attaché au bout d'une corde. Sa disgrace est de 561, il mourut en 565. Le cours de ses exploits & de sa gloire, remplit environ trente ans depuis 530, jusqu'en 560. M. Marmontel a encore ajouté à la réputation de ce grand homme, par son roman moral & philosophique de Bélisaire.

BELLARMIN, (ROBERT) (Hift. lit. mod.) jesuite, puis cardinal, controversiste sameux, le plus ardent & le plus savant de tous les désenseurs des opinions ultramontaines. Il put par-là plaire aux papes; mais il déplut tellement à tous les souverains, qu'il ne put jamais être canonisé, malgré tout le crédit de la société des jésuites, & malgré tous les essorts qu'ils firent à diverses reprifes, sous les papes Innocent XII, Clément IX & Benoît XIV, pour procurer cet honneur à la mémoire de Bellarmin. La canonisation du cardinal Bellarmin, ouvrage difficile! a dit M. le Beau; le traité de Bellarmin, de l'Autorité temporelle du pape, contre Barclay, a été fletri par le parlement de Paris en 1610 & en 1761. Son ouvrage le plus confidérable est son corps de Controverses, dont la meilleure édition est celle de Prague, 1721, 4 vol. in-folio.

Ses autres ouvrages ont été recueillis & publiés à Cologne, en 1619, en 3 vol. aussi in-folio.

Confidéré comme auteur, ses ouvrages sont décriés dans l'esprit des François, & de tout citoyen de tout état, par les préjugés ultramontains, & aux yeux des savans de ce siècle, par le défaut de critique; mais de son temps c'étoit un savant redou-

table aux protestans, & estimé d'eux.

Considéré dans ses qualités personnelles, c'étoit un ecclésissique régulier & vertueux; le pape Clément VIII lui ayant donné l'archevêché de Capoue en 1601, il s'étoit livré à tous les devoirs de l'épiscopat; mais le pape Paul V, successeur de Clément, ayant témoigné le désir de le retenir auprès de sa personne, pour l'employer aux affaires de l'église, Bellarmin remit son archevêché, se livra entièrement aux affaires, & ne les quitta que pour se retirer dans la maison des jésuites, où il mourut, en 1621. Il étoit né en 1542, à Monte-Pulciano; il étoit entré dans l'ordre des jésuites à l'âge de 18 ans, & ayoit été sait cardinal en 1599. Sa vie, écrite en Italien, par un auteur nommé Jacques Fuligati, a été traduite en françois, & a paru en 1625, in-8°.

BELLAY, (DU) (Hist. de Fr.) ce nom, d'une très-ancienne maison de la province d'Anjou, a produit beaucoup de désenseurs utiles à l'état; entre autres Hugues VII, tué avec Bertrand, son second fils, à la bataille d'Azincourt; Jean II, fils ainé de ce Hugues, tué à la bataille de Crevant; Pierre, troiséme fils, tué à la bataille de Verneuil; mais c'est sur tout du temps de François I, que tous les

du Bellay furent illustres, & donnèrent le plus grand éclat à leur maison, en joignant les talens de la littérature à ceux de la guerre & de la négociation. On peut dire de Martin & de Guillaume du Bellay-Langey, auteurs de mémoires qui remplissent tout le règne de François I.

François, vous favez vaincre & chanter vos conquêtes.

S'ils ont rendu de grands services, ils ont su les saire valoir; mais l'histoire du temps leur est savorable, & confirme leurs recits. C'eff une belle chose que la vigilance & le mêlange de prudence & d'activité avec lequel Martin du Bellay, en 1542, garantit Turin des entreprises des ennemis. Guillaume de Langey paroît encore lui ètre supérieur par ses négociations délicates & périlleuses, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, dans un temps où le droit des gens étoit si peu respecté, que le duc de Milan saisoit trancher la tête à un ambassadeur françois, & que le marquis du Guast en saisoit assasfiner deux, comme Langey sut l'en convaincre, malgré toutes ses dénégations; l'histoire vante en mille occasions, ainsi que ses mémoires, son courage, son activité, son intelligence dans les affaires, sa prosonde connoissance des intérêts des princes, son art d'être présent, pour ainsi dire, à tous les conseils & à tous les événemens, par des espions bien payés & fidèles, jusqu'à favoir, dit Brantome, « les plus privés secrets de l'empereur & de ses gè-" neraux, voire de tous les princes de l'europe, " dont l'on s'étonnoit sort, & l'on pensoit qu'il ent » un esprit samilier qui le servit en cela » En quoi j'ai oui conter à M. le cardinal du Bellay, » fon frère, qui étoit un autre maître homme en » tout, quelque prélat qu'il sût, que bien souvent " mondit sieur de Langey, étant en Piemont, man-» doit & envoyoit au roi avertissement de ce qui " se faisoit ou devoit faire vers la Picardie ou la " Flandre; si que le roi qui en étoit voisin & plus " près n'en savoit rien; & puis après, en venant à » savoir le vrai, s'ébahissoit, comment il pouvoit " découvrir ces fecrets. " Langey avoit d'ailleurs un caractère insinuant & obligeant, qui lui avoit fait des amis utiles dans toutes les cours où il avoit négocié; il avoit tous les talens de l'homme de guerre & de l'homme d'état. Avec quel zèle défintéresse, généreux, n'employa-t-il pas tous ces talens, tous ses amis, tout son bien, tout son être au service du roi & de la patrie! L'honneur de les servir lui parut mériter les plus grands sacrifices. Lorsqu'il prit possession du gouvernement de Piemont, soible récompense de ses services, on le vit nourrir à ses dépens & sur son crédit, toute cette province, que les guerres avoient ruinée. Martin du Bellay, son srère & son héritier, paya à un seul homme jusqu'à cent mille francs de cette glorieuse dette, contractée pour, le bien de l'état, & rendit avec joie à Langey le noble témoignage qu'il ne lui challoit de la dépense, moyennant qu'il fit service à son prince.

Charles-Quint sit peut-être un plus bel éloge encore de Langey. Cet homme, dit-il, en apprenant sa mort, m'a fait seul plus de mal que tous les François

ensemble.

Il mourut en voulant servir la patrie. Les du Bellay jugeoient que l'amiral d'Annebaut la servoit mal, quoiqu'avec de bonnes intentions peut-être; ils lui imputoient d'avoir manqué volontairement deux expéditions proposées par Langey, & dont le succès, disoient-ils, étoit insaillible, l'une pour furprendre Cafal, l'autre pour enlever entre Carmagnole, ville d'Estellon & Quiers, l'armée impériale, qui étoit alors très-affoiblie. Langey sut sensible au mépris qu'il crut que d'Annebaut avoit pour son expérience & ses lumières. L'amour du bien public, le zèle pour le service du roi, peutêtre quelques mouvemens de cet orgueil que rien n'étouffe, & que les grands talens nourrissent, tout lui persuada qu'en ne l'écoutant point, on ruinoit les affaires; il voulut aller lui-même faire au roi fur ce sujet, des représentations qu'il croyoit nécesfaires; il partit, comme avoit sait en 1518, dans des conjonctures à peu-près pareilles, le vieil & fier maréchal de Trivulce; il brava les rigueurs de la faison, les infirmités qui l'accabloient, les approches de la mort qui le poursuivoit, & qui l'arrêta en chemin à faint Saphorin, sur la montagne de Tarare, le 9 janvier 1543.

Martin mourut à Glatigni dans le Perche, le 9

mars 1559.

Jean, leur frère, dont Brantôme parle dans le morceau cité ci-dessus, sut évêque de Paris, cardinal, & mourut à Rome, le 16 sévrier 1560, doyen du facré collège; il surpassoit tous les prélats de son temps en lusières & en éloquence; il sut de tous les ambassadeurs de François I, celui qui fit le plus respecter son maître dans les cours étrangères. Il étoit si respecté lui-même, qu'à la mort de Marcel III, en 1555, il sut question de l'élire pape. René, autre srère des du Bellay, évêque du Mans,

Mort à Paris en 1546.

Eustache, leur neveu, successeur du cardinal dans l'évêché de Paris, se distingua aussi par sa science & son mérite; il brilla au concile de Trente, il se démit ensuite de son évêché; il mourut dans la retraite en 1565.

étudioit la physique, & soulageoit les malheureux.

Joachim, leur parent, chanoine & archidiacre de Paris, nommé à l'archevêché de Bordeaux, réussit beaucoup dans la poésie, tant latine que françoise. Il mourut à trente-cinq aus le premier

janvier 1560.

BELLEAU, (REMY) (Hist. litt. mod.) poëte françois du seizième seècle, qu'on ne lit plus, mais dont le nom célèbre dans son temps appartient à l'histoire de la poésie françoise. Il sut un des sept poëtes qui sormoient ce qu'on appella la Pleïade françoise. On saisoit cas de ses pastorales. Ronsard l'appelloit le Peintre de la nature; mais Ronsard ne se connoissoit ni en nature ni en peinture poétique.

Remy Belleau naquit à Nogent-le-Rotrou dans le Perche, en 1528, & mourut à Paris en 1577. Ses poésies ont été recueillies en deux volumes in-12, Rouen, 1604.

BELLEFOREST, (FRANÇOIS DE) (Hift. litt. mod.) est à -peu-près parmi les historiens modernes, ce que Remy Belleau, dont il étoit contemporain, est parmi les poëtes. On ne le lit plus; mais son nom est resté. Son ouvrage le plus connu, est son Histoire générale de la France, qu'il a poussée jusqu'à l'année 1574, & qu'un autre auteur, nommé Gabriel Chapuys, a continuée jusqu'en 1590, Paris, 1600, deux volumes in-fol. Belleforet a sait aussi une Histoire particulière des neuf rois de France qui ont eu le nom de Charles, & quelques autres ouvrages peu estimés, dans le genre historique. Il a traduit, avec un écrivain peu connu, nommé Boaistuau, des Nouvelles de Bandello. (Voyez BAN-DELLO.) Né en Guyenne en 1530, mort à Paris en 1583.

BELLEGARDE, (Hist. de France.) Maison de Saint Lari de Bellegarde. De cette maison étoit le maréchal de Bellegarde, savori de Henri III, qu'on appelloit le torrent de la faveur, & dont la saveur s'écoula comme un torrent. Il mourut en 1579.

Céfar de Saint-Lari, son fils, sut tué à vingtcinq ans à la bataille de Coutras en 1587, laissant un fils qui sut archevêque de Sens, prélat savant & janséniste, ami de M. Arnauld, & zélé désen-

seur de la fréquente communion.

Roger de Saint-Lari & de Termes, duc de Bellegarde, pair de France, grand écuyer, premier gentilhomme de la chambre, maître de la garderobe, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourgogne & de Bresse, surintendant des mines & minières de France, ne fut pas moins torrent de fortune que le maréchal de Bellegarde, son oncle; mais ce torrent ne s'écoula pas du moins si rapidement; il eut la saveur de trois rois, Henri III, Henri IV & Louis XIII; il eut aussi celle des maîtresses. C'est cet homme à bonnes sortunes si brillant, qui eut, dit-on, le dangereux honneur d'être le rival beureux de Henri IV auprès de la marquise de Verneuil. On conte qu'un jour Henri IV ayant voulu surprendre sa maîtresse, & étant venu fans être attendu lui demander à souper, démarche fouvent imprudente, apperçut le duc de Bellegarde qui achevoit de se cacher sous le lit; il parut n'avoir rien vu. Seulement à la fin du repas il roula un pot de confitures sous le lit, en disant : Il faut que tout le monde vive. Trait de gaîte & de bonté où on reconnoît bien Henri IV.

Voici un autre trait où on ne reconnoît ni l'une ni l'autre de ces qualités, mais où on reconnoît bien les passions. Il est rapporté par un des continuateurs des Vies des hommes illustres de la France, qui ne cite point ses autorités: Henri IV apprend que sa maîtresse a donné un rendez-vous au grand écuyer Bellegarde; la vengeance l'égare, il envoie

cherche

chercher Praslin, son capitaine des gardes, & le charge d'une commission si odieuse & si honteuse, que l'historien n'a osé l'exprimer que par ce mot: Il lui diste des ordres sanglans. Prassin obéit; il arrive avec grand bruit au lieu du rendez-vous frappe à coups redoublés, cherche par-tout où il est assuré de ne rien trouver, laisse toutes les avenues libres à la suite, trouve, comme de raison, la marquise seule & dormant de ce prosond sommeil que procure l'innocence; il se garde bien de la réveiller; il va trouver le roi qui ne dormoit pas, & lui redonne à lui-même le repos & le sommeil, par le compte qu'il lui rend de sa commission. C'est ainsi qu'il est permis de tromper les rois. Des courtisans machiavellistes prétendent au contraire qu'en pareil cas c'est la soiblesse dominante du prince, c'est-à-dire sa jalousie qu'il saut flatter & servir. Don Lope, dans la comédie intitulée : Don Garcie de Navarre, on le prince jaloux, développe très bien cette doctrine infernale.

Et le plus prompt moyen de gagner leur faveur, C'est de flatter toujours le foible de leur cœur C'est-là le vrai secret d'être bien auprès d'eux L'art des courtisans Ne tend qu'à profiter des foiblesses des grands, A nourrir leurs erreurs. Je suis donc seulement, par d'utiles leçons, La pente qu'a le prince à de jaloux soupçons. Son ame semble en vivre, & je mets mon étude A trouver des raisons à son inquiétude, A voir de tous côtés s'il ne se passe rien A fournir le sujet d'un secret entretien; Et quand je puis venir, enslé d'une nouvelle,. Donner à son repos une atteinte mortelle. C'est lors que plus il m'aime, & je vois sa raison D'une audience avide avaler ce poison, Et m'en remercier comme d'une victoire Qui combleroit ses jours de bonheur & de gloire.

On pourroit demander comment ce dernier trait peut être de Henri IV, & comment les deux traits peuvent être du même homme? Comment un même fait peut exciter dans la même ame deux mouvemens si contraires? Henri étoit-il jaloux,

ou ne l'étoit-il point?

Henri étoit amoureux. Eh! qui ne connoît point l'inconséquence des passions, leur marche inégale & irrégulière, comment on est indulgent aujourd'hui & inéxorable demain, comment le plaisir de consondre l'infidélité, en montrant de la supériorité & de la bonté, peut suffire aujourd'hui à la vengeance, comment le lendemain il faut du fang pour l'assouvir; combien d'ailleurs la récidive de ce qui déplaît déja, choque & irrite, combien en tout il est facile & dangereux d'irriter celui qui aime, qui hait & qui peut tout ?

Le duc de Bellegarde avoit été un des mignons de Henri III, qui avoit accumulé sur sa tête tant Histoire. Tom. I. Deuxieme Part.

de places & de dignites, qu'on pouvoit lui en ôter beaucoup & lui en laisser beaucoup.

" J'ai oui dire au vieux maréchal de Villeroy, dit l'abbé de Choify dans ses Mémoires, que M. de " Bellegarde, autre savori, étoit, à la mort de " Henri III, grand écuyer de France, seul pre-" mier gentilhomme de la chambre, & maître de » la garde-robbe. Il alla aussi-tôt trouver Henri IV, " & dès le premier soir coucha aux pieds de son » lit, comme faisoit alors le premier gentilhomme » de la chambre. Henri IV lui dit : Monsieur de " Bellegarde, comptons ensemble : je vous laisse la no charge de grand écuyer; mais il faut que vous n partagiez votre charge de premier gentilhomme de n la chambre avec le vicomte de Turenne, qui a tou-" jours été le mien; & que vous cédiez celle de maître " de la garde-robbe à Roquelaure, qui est aussi le

" Le marquis d'Ambre, qui est un vieux réper-" toire, m'a conté que le roi Henri IV s'étant » éveille la nuit, appella M. de Bellegarde, & lui » proposa de céder la moitié de sa charge de pre-" mier gentilhomme de la chambre au vicomte de " Turenne; que deux heures après s'étant encore " éveillé, il lui proposa de céder à M. de Roque-» laure la moitié de la charge de maître de la garde-" robbe; & que Bellegarde lui dit : Eh! bien, sire, u je le veux bien; mais ne vous réveillez plus, s'il n vous plaît u.

Henri IV le dédommagea de ces sacrifices, en lui donnant le gouvernement de Bourgogne, en le faifant chevalier des ordres, & en lui laissant autant de crédit que la marquise de Verneuil en exigea pour lui. En 1602, on découvrit des mines, dont on crut que l'exploitation seroit avantageuse; on en donna la surintendance à Bellegarde.

Louis XIII le fit duc & pair en 1620; mais il tomba dans la disgrace du cardinal de Richelieu, & sut du nombre de ceux qu'opprima la vengeance de ce ministre, sous le pretexte du mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine en 1631. En 1639, il céda sa charge de grand écuyer au jeune Cinq-Mars, alors favori, moyen de sortir de disgrace, mais non de rentrer en saveur à son âge. Il

mourut en 1646.

BELLEGARDE, (JEAN-BAPTISTE MORVAN DE connu sous le nom de l'abbé de Bellegarde, a fait des traductions peu estimées de quelques pères de l'église, tels que saint Jean - Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, &c. & de quelques auteurs profanes, nommément d'Ovide. Il a fait de son chef quelques écrits moraux qu'on ne connoît guères, & qui sont effacés depuis longtemps par des ouvrages de même genre faits àpeu près sur les mêmes sujets. Ceux de l'abbé de Bellegarde ont pour titres : Réflexions sur ce qui peut plaire & déplaire dans le monde. Réflexions sur le ridicule. Cet auteur étoit né en 1648 dans le diocèfe de Nantes; il avoit été feize ou dix - sept ans jésuite, & avoit été obligé, dit-on, de quitter

Eeee

cet ordre pour son attachement au cartésianisine, philosophie encore nouvelle alors, & persécutée par cette raison, car l'sprit d'intolérance a toujours voulu appliquer, à la philosophie la loi théologique qui proscrit toute innovation. Mort en 1734 à la communauté des prêtres de saint François de Sales.

BELLE-ISLE. Voyez FOUQUET.

BELLENGER, (FRANÇOIS) docteur de Sorbonne, savant qui n'étoit que savant, & qui n'est guères connu que pour avoir écrit contre un favant qui avoit du talent & du goût : il prouva trèsbien, dit-on, que M. Rollin ne favoit pas si bien le grec que lui, mais il prouva aussi que M. Rollin favoit faire un meilleur ufage que lui du grec qu'il favoit. Les favans estiment assez la critique que l'abbé Bellenger fit de Rollin, mais personne ne la lit. Si cependant ce censeur a relevé des sautes réelles, son ouvrage n'est pas sans quelque utilité, mais M. Rollin a été d'une utilité générale, il a enseigné l'histoire ancienne aux gens du monde & à tous ceux qui ne peuvent remonter jusqu'aux originaux. On a encore de l'abbé Bellenger une traduction de Denis d'Halicarnasse, & une traduction de la suite des vies de Plutarque par Rowe. Il a laissé aussi le manuscrit d'une traduction d'Hérodote avec des notes. Né dans le diocèse de Lisieux, mort à Paris en 1749, âgé de soixante-un ans.

BELLIEVRE. (POMPONE DE) C'est le nom d'une samille originaire de Lyon, qui a produit plusieurs hommes de mérite & constitués en di-

gnité.

1°. Claude de Bellieure, premier président

au parlement de Grenoble.

2°. Le chancelier de Bellievre, son fils; né à Lyon en 1529, chancelier en 1599, mort en 1607.

3°. Nicolas de Bellievre, fils du chancelier

mort doyen du confeil le 8 juillet 1650.

4°. Pompone de BELLIEVRE, fils de Nicolas, mort premier président au parlement de Paris le 15 mars 1657. On lui doit l'établissement de l'hôpital-général de Paris.

5°. Albert de BELLIEVRE, son oncle, & frère de Nicolas, archevêque de Lyon, prélat savant;

mort en 1621.

6°. Claude de Bellievre, son srère, aussi archevêque de Lyon, & aussi très-instruit. Mort le

19 avril 1612.

BELLIN, (NICOLAS) ingénieur-géographe de la marine. On a de lui, sous le titre d'hydrographie françoise, une suite de cartes marines au nombre de quatre-vingt; des Essais géographiques sur les isses britanniques, in-4°. Sur la Guiane, in-4°. Le petit Atlas maritime, quatre vol. in-4°.

BELLOI, (PIERRE-LAURENT BUIRETTE DE) de l'académie françoise, naquit à Saint-Flour en Auvergne, le 17 novembre 1727. Amené à Paris à l'âge de cinq ans, & ayant bientôt après perdu son père, il suit élevé par Philippe-Henri Buirette,

fon onc'e, avocat célèbre au parlement de Paris, qui; suivant l'usage, le destina au barreau; mais ses talens l'appelloient au théatre; il résolut d'obéir à la nature, plutôt qu'à ses parens.

Pour cultiver les lettres, pour quitter seulement le barreau, il falloit qu'il s'arrachât de la maison de son oncle; il chercha les moyens de remplacer les bienfaits de cet oncle, & de ne devoir plus rien qu'à lui-même. Il étoit fans ressources, son goût le portoit au théatre, il se sit comédien.

Il eut le courage de s'expatrier, & ce sut alors qu'il se déguisa sous ces noms de Dormont de Belloi, dont le dernier, qui lui est resté, est devenu célèbre; il pria ses parens de l'oublier, de le mettre au rang des morts; sa mère le pleura, se bénit & lui pardonna; elle accepta même, comme un gage de leur tendresse mutuelle, l'hommage qu'il lui sit en partant du soible patrimoine que son père lui avoit laissé; elle le regarda comme un dépôt doublement facré qu'elle devoit non feulement garder, mais faire valoir pour son fils absent : elle eut soin de placer chaque année les revenus, autant qu'il lui fut possible, & M. de Belloi, en retrouvant dans sa succession tous ces intérêts devenus un nouveau capital, reconnut le cœur de sa mère. Il est consolant de penser que cette mère tendre & indulgente a vécu assez pour voir la gleire de son fils, & non pas affez pour avoir la douleur de le perdre. Elle est morte en 1773, deux ans avant fon fils.

M. de Belloi, quelque idée qu'on veuille se former de l'état qu'il ennoblissoit, n'avoit rien à craindre de cet état; la nature lui avoit donné dans le caractère & dans l'esprit une dignité qui se saisoit sentir dans tout son extérieur, & qui le préservoit également du danger, ou de s'avilir luimême, ou d'ètre avili par les autres; il inspiroit à tout le monde une bienveillance mêlée de respect; dans toutes les cours où il exerça son art, il sur l'ami de tous nos ministres, & reçut des souverains mêmes des marques de satissaction & d'estime.

Il revint à Paris en 1758, pour faire jouer sa tragédie de Titus, qui fut donnée le mercredi des cendres de l'année fuivante. Les précautions qu'il avoit prises pour cacher son nom & sa samille, par égard pour cette famille même, donnoient lieu aux bruits les plus étranges; les uns, fur la foi du nom qu'il avoit choisi, le croyoient un bâtard de l'ancienne & noble maison de Belloi en France & de Morangle ; d'autres lui donnoient une origine aussi fausse, plus romanesque & plus mystėrieuse. On racontoit qu'une semme inconnue venoit, à des termes fixes, lui payer, soit comme don, soit comme dette, une somme proportionnée à ses besoins : elle ne mettoit qu'une condition à cette libéralité; c'est que la main qui la faisoit, feroit toujours ignorée, & qu'on ne seroit aucune. tentative pour pénétrer ce secret. La condition sut remplie, pendant quelque temps; mais enfin la

curiosité l'emporta, & cette semme venant un jour de porter son tribut, s'apperçut qu'elle étoit suivie; elle s'arrête, elle appelle M. de Belloi, lui reproche son insidélité, lui déclare que le traité est rompu, & part avec tant de précipitation, qu'elle échappe aux yeux qui l'observoient. Cette histoire, qui est celle du chevalier d'Arcis dans les Mémoires de Ravannes, sur appliquée à M. de Belloi; nous ignorons sur quel sondement.

Titus n'eut point de succès : l'auteur résista aux instances qu'on lui sit de courir les risques d'une seconde représentation, circonstance qui sournit à la parodie un vers dont elle dut s'applaudir :

Titus perdit un jour , un jour perdit Titus.

Beaucoup d'auteurs se sont bien trouvés d'avoir eté moins modestes & moins dociles : il est vrai que la plupart des succès obtenus ou arrachés de nos jours à la seconde représentation, après une chûte à la première, ressemblent au triomphe de ce plaideur, qui, pour éviter les frais & les embarras d'une inscription de saux, détruit une sausse obligation par une fausse quittance. Presque tous les jugemens du théatre sont saux, parce que toutes les impressions, soit en bien, soit en mal, y sont toujours exagérées; c'est le jugement du cabinet, combiné avec celui du théatre, qui sorme le jugement du public, le jugement qui reste. Ce jugement est favorable à la pièce de Titus. Toutes les autres pièces de M. de Belloi ont réussi, soit de fon vivant, soit après sa mort. On ne désespère pas de faire encore réussir celle-là: il y a, sans parler du reste, un cinquième acte très-touchant, & qui pourroit faire beaucoup d'effet.

Observons que l'esprit patriotique du Siège de Calais s'annonçoit déja dans Titus; c'étoit l'ouvrage d'un cœur srançois. La harangue du consul Annius à l'empereur dans le sénat, rappelloit l'époque de 1744 & l'aventure de Metz. Le sujet même étoit allégorique. Ces monstres qui attentent aux jours de Titus, étoient, dans l'intention de l'auteur, l'emblème sensible d'un évènement qui occupoit tous les esprits dans le temps où l'auteur composoit

sa pièce en 1757.

Dans sa chûte même, M. de Belloi avoit été ranimé par le sentiment de ses sorces; en saisant imprimer Titus, il avoit pris pour épigraphe ces mots que dit Pompée dans Lucain, après la perte de la bataille de Pharsale:

Nec sic mea fata premuntur, Ut nequeam relevare caput.

Cette devise sut une prédiction.

L'auteur croyoit avoir remarqué que le public goûtoit moins alors cette simplicité des pièces de Racine, où tout est développement, & où le poëte parle à l'ame pius qu'aux yeux; le goût du temps lui parut plus favorable aux coups de théatre, aux

incidens, à la pompe du spectacle; il crut pouvoir concilier ce goût avec les règles de l'unité, avec l'avantage de la simplicité, en réunissant dans un même intérêt, en ramenant à un même but la multiplicité des incidens : il voulut d'ailleurs profiter de la résorme heureuse qui, interdisant le théatre aux spectateurs, permettoit d'y montrer une grande action dans tout son éclat & toute sa majesté; il donna Zelmire. Le succès de cette pièce sembla justifier l'idée qu'il s'étoit saite de la prédilection de son siècle pour les pièces chargées d'incidens & de coups de théatre. On se rappelle l'étonnement mêlé d'effroi qu'excita la scélératesse sublime, l'intrépide impudence d'Antenor, lorsque retenu par Zelmire, au moment où il alloit affaffiner Ilus, qui ne le voyoit pas, il abandonne à Zelmire le poignard qu'elle veut lui arracher, & la charge elle-même du crime qu'elle venoit d'empêcher. L'impression sut si sorte, & l'illusion si complette, qu'un des spectateurs sortant de sa place, par un mouvement involontaire, éleva la voix, pour avertir Ilus qu'on le trompoit, & qu'Antenor étoit l'assassin.

Les amateurs de la tragédie virent avec plaisir que l'art de produire de grands essets & de faire des impressions prosondes, n'étoit point perdu.

Le récit du dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, & des bourgeois de Calais, est très-intéressant dans Froissard; mais Froissard n'est guères lu que des savans, & ce trait comparable à tout ce que l'antiquité a célébré de grand & de généreux, restoit, pour ainsi dire, caché dans un coin de notre histoire. Pasquier l'a rapporté avec une froideur qui n'étoit pas propre à tirer ce sait de l'obscurité. M. de Sacy, de l'académie françoise, est le premier qui ait paru en sentir tout le prix, & qui se soit livré au plaisir de le retracer avec enthoussame. (Voyez son Traité de l'amitié, livre second.) Il invite les auteurs dramatiques françois à traiter ce sujet. M. le maréchal de Duras crut devoir le proposer à M. de Belloi.

Les représentations du Siège de Calais firent époque, & parurent saire révolution. Le conseil d'Horace, celebrare domestica facta, avoit été trop négligé; M. de Belloi eut la gloire de rendre croyable ce que les anciens nous racontent des Tyrtées & des Timothées : il révéla aux François le secret de leur amour pour l'état; il leur apprit qu'à travers leur légèreté, leur malignité, ils portoient au fond de leur cœur ce sentiment vertueux, toujours prêt d'éclater au premier cri de Rhonneur. Le mouvement fut rapide, & cet heureux effet eût été plus général encore, si l'on n'eût voulu le rendre universel. L'enthousiasme qui exagère tout, l'esprit de parti qui corrompt tout, l'intolérance qui se mêle à tout, voulurent commander aux esprits & les disposèrent à devenir injustes. Louer ou critiquer le Siège de Calais, sut une affaire d'état; la pièce & l'auteur devinrent des objets sacrés comme la patrie elle-même; reprendre un vers Eeee 2

dans cette tragédie, c'étoit s'annoncer pour un mauvais citoyen: la haine & l'aigreur tirèrent un grand parti d'un si beau prètexte: on voulut opposer le poëte qui saisoit aimer la patrie, aux philosophes qui avoient plaidé la cause de l'humanité entière.

Le Siège de Calais sur compté à l'auteur de Zelmire pour deux succès, & il remporta la médaille dramatique promise par le roi en 1758 aux poëtes qui seroient couronnés trois sois au théatre par les suffrages du public. M. de Belloi est le seul qui ait obtenu cette médaille, dont l'idée est aussi heureuse que l'objet en est utile. Apollon tient un rouleau sur lequel sont écrits les noms de Corneille, de Racine, de Molière; un repli du rouleau paroît couvrir les autres noms dignes aussi d'être proposés pour exemples; cette inscription ingénieuse;

Et qui nafeentur ab illis.

femble achever la liste, ou plutôt la supplée. La ville de Calais adopta M. de Belloi pour citoyen, & plaça son nom dans les registres publics; les lettres de citoyen que Calais envoyoir à M.

les lettres de citoyen que Calais envoyoit à M. de Belloi, étoient renfermées dans un boëte d'or aux armes de la ville, avec cette inscription:

Lauream tulit, civicam recipit.

Le Siège de Calais sert d'epoque à la retraite d'une actrice illustre, qui n'avoit pas peu contribué aux succès de M. de Belloi, & qui laissa pour un temps un grand vuide dans la scène tragique. (Mademoiselle Clairon.) Le public, après les vacances de pâques (1765) reportoit au théatre le même empressement qu'il avoit d'abord témoigné pour le Siège de Calais. Un événement imprévu trompa ses espérances; cette pièce, quoiqu'affichée pour la rentrée, ne put absolument être jouée. Les spectateurs ne voulurent pas du moins que le Siège de Calais sût suppléé. Le nom de Calais répété avec acclamation, & opposé constamment aux essorts que tentérent les acteurs pour saire entendre une autre pièce, tint lieu ce jour-là de spectacle, & attesta la prédilection du public pour cette pièce patriotique.

On la crut propre à réveiller ou à nourrir dans le peuple même les sentimens qu'il doit au monarque & à la patrie: on en donna une représentation gratis qui parut en effet remplir les vues du gouvernement.

Mais c'est sur-tout parmi les militaires que l'heureuse influence de cette pièce se sit sentir : tous les corps s'empressèrent de la jouer, tous les particuliers de l'apprendre par cœur. La renommée porta cet ouvrage au-delà des mers : il eut en Amérique le même succès qu'en France; le Siège de Calais est la première pièce de théatre qui ait été imprimée dans l'Amérique françoise.

Il falloit que le fort du Siège de Calais passat par tous les extrêmes, avant de se fixer. M. de Belloi éprouva l'inconstance françoise; il sut trop puni d'avoir été trop exalté: à l'engouement général succéda un déchaînement, qui est peut être un nouveau titre de gloire. La mode se tourna pour un temps contre le Siège de Calais; la critique remplaça l'éloge, & souvent dans les mêmes bouches & sur les mêmes objets : ce sut l'effet de la hauteur indiscrète avec laquelle quelques personnes à la cour avoient paru vouloir forcer les suffrages. A ce despotisme d'autorité, on opposa un despotisme d'opinion; il ne sut plus permis de louer le Siège de Calais, parce qu'il n'avoit pas été assez permis de le critiquer. Alors, par une révolution singulière, se vérisia ce qu'avoit dit un homme de lettres à un homme de la cour, qui dans le temps du grand succès du Siège de Calais, s'étonnoit qu'on ofât se permettre quelques objections contre cette pièce: Nous la défendrons un jour contre vousmêmes.

Le temps amena enfin le moment d'être juste. Quand tous ces orages surent calmés, on redonnale Siège de Calais, & son succès sut confirmé par des suffrages résléchis; on eut alors la juste mesure des applaudissements dus à cet ouvrage: on jugea (& ce jugement est resté) que le Siège de Calais, indépendamment même de l'intérêt patriotique, renserme des beautés dramatiques de plus d'ungenre; que cet intérêt patriotique est un avantage inestimable, qui sait de cette pièce un ouvrage à part; qu'elle peut, dans les temps malheureux, montrer & sournir de grandes ressources. Sous ce point de vue, le Siège de Calais est un ouvrage consacré, dont le succès constant importe au bonheur public, & dont il faut respecter la gloire.

Injurioso ne pede proruas-Stantem columnam.

Depuis le Siège de Calais, M. de Belloite confacra par gout & par reconnoissance, aux sujets strançois, il ambitionna l'honneur d'être exclusivement le poëte national; il peignit les du Guesclin, les Bayard, les Nemours. Il composa d'abord Gaston & Bayard, & Gabrielle de Vergy. Ces pièces parurent imprimées à la fin de 1769, & au commencement de 1770. Elles étoient reçues depuis long-temps à la comédie, mais leur tour pour être jouées n'étoit point encore arrivé. L'auteur du Siège de Calais, n'égligé depuis cinq ans, plus honoré d'ailleurs qu'enrichi par les biensaits du roi dans le temps même des plus grands succès du Siège de Calais, étoit réduit à ne pouvoir plus attendre l'occasion d'un succès nouveau.

M. de Belloi joignoit à l'art du théatre une assez grande connoissance de notre histoire, un talent rare pour la discussion, & cette logique sûre & savante, qui n'est pas le moindre mérite, même de ses compositions dramatiques; il sit preuve sur-

tout de ces connoissances & de ces talens dans trois grands Mémoires historiques imprimés en 1770. Dans le premier de ces Mémoires, relatif à la tragédie de Gabrielle de Vergy, l'auteur rend à la patrie la maison de Coucy, qu'on croyoit éteinte; il rend à cette maison des rejettons dignes d'elle; il rend ensin à un illustre infortuné (Jacques de Coucy-Vervins, gendre du maréchal du Biéz) l'honneur que la rage de ses envieux étoit parvenue à lui enlever avec la vie.

Le second Mémoire concerne la dame de Fayel

& le châtelain de Coucy.

Le troisième, Eustache de Saint-Pierre.

Enfin la pièce de Gaston & Bayard sut repréfentée le 24 avril 1771; elle eut un succès égal à celui de Zelmire, & presque égal à celui du Siège de Calais; elle ouvrit à l'auteur les portes de l'académie srançoise, où il sut reçu le 9 janvier 1772. M. le maréchal de Duras saissit cette occasion de signaler son zèle pour les lettres, & son amitié pour M. de Belloi, en lui procurant de nouvelles

graces du roi.

En donnant la médaille dramatique à l'auteur de Zelmire & du Siège de Calais, en comptant pour deux succès l'effet dramatique & l'effet politique de cette seconde pièce, on avoit rempli l'esprit de la loi, qui exigeoit trois succès : le triomphe de Gaston & Bayard consirmoit ce jugement, & la lettre même de la loi étoit suivie. La médaille étoit conquise de droit; les concurrens qui n'avoient pu l'obtenir, n'avoient plus même la ressource d'attribuer la victoire de M. de Belloi à une sorte de dispense & de saveur. M. de Belloi les laissoit bien loin derrière lui, & son nom, dans l'opinion publique, suit placé à la suite des quatre grands noms que la scène tragique a immortalisée

que la scène tragique a immortalisés.

Gabrielle de Vergy étoit imprimée depuis longtemps; M. de Belloi préséra de donner d'abord (en 1772) Pierre le cruel, pièce absolument nouvelle. L'envie, fatiguée de tant de gloire, exerça son sunesse offracisse, la pièce ne sut point écoutée; l'auteur voyant cette disposition, sortit dès le premier acte, & auroit voulu que les acteurs en sissent autant. Ceux d'entr'eux qui s'intéressoint le plus sincèrement à son sort & à ses succès, vinrent le conjurer de permettre une seconde représentation: il sut instéxible. Depuis ce temps, sa santé qui avoit toujours été soible, déclina tous

les jours sensiblement.

Il consentit cependant que sa pièce sût jouée sur d'autres théatres, & parut se ranimer au bruit des applaudissemens qu'elle obtint; mais étant allé en 1772 à Rouen, pour y voir jouer Gabrielle de Vergy, qu'on essayoit alors en province, au milieu des succès & des triomphes, il sut frappé d'une maladie qu'on crut mortelle, & qui le sut peutêtre par ses suites.

Il languit encore pendant deux ans ; le travail lui devint pénible, & par dégrés impossible : le monde qu'il avoit beaucoup aimé, parce qu'il s'en étoit sait

aimer lui-même par la douceur, l'agrément & la fûreté de son commerce; le monde, qui au désaut de consolations, fournit du moins des distipations, n'étoit plus pour lui d'aucun usage; les soins & les mouvemens de la société étoient depuis long-temps incompatibles avec les ménagemens que sa fanté exigeoit. Son cercle se resserra de jour en jour, & se réduisit ensin à ce petit nombre de parens & d'amis, que la vue d'un ami soussirant attendrit & ne rebute jamais. Il en sut plus sensible à leur attachement & à leurs attentions: il remarquoit ceux qui le négligeoient, & il ne s'en plaignoit pas; mais par leur éloignement successif, il calculoit avec fermeté les dégrés de sa décadence.

Il reçut dans sa dernière maladie une consolation bien touchante, & bien propre à lui saire regretter la vie. M. le maréchal de Duras ayant instruit Louis XVI de son état, ce prince, par un mouvement de son cœur qui éclata dès le premier mot, & qui prévint toute sollicitation, sentit d'abord tous les besoins que cet état pouvoir entraîner, tous les secours qu'il pouvoit exiger, & s'empressa d'y pourvoir sur le champ, donnant par cet exemple une preuve bien précieuse, non seulement de sa bonté, mais encore de son estime pour les talens littéraires, quand ils sont employés d'une manière utile à la patrie.

M. de Belloi mourut le 5 mars 1775. Depuis sa mort, sa tragédie de Gabrielle de Vergy a été donnée à la comédie françoise avec le plus grand succès; & ensin Pierre le Cruel, si mal accueillien 1772, a été vengé pleinement de cette injustice.

& il est resté au théatre.

On a donné en 1779 une édition complette des Euvres de M. de Belloi, en fix volumes in-8°. à Paris, chez Moutard. Le fixième volume contient tous ouvrages qui n'avoient pes un le

tient tous ouvrages qui n'avoient pas vu le jour. M. de Belloi avoit le talent d'élever l'ame, & peut-être sur cet article aucun auteur n'a-t-il eu plus de ressemblance avec Corpeille; il est plein de traits sublimes, de sentimens généreux, d'inventions héroïques; il a su de plus montrer une sensibilité douce dans le cinquième acte de Titus, une sensibilité prosonde dans Gabrielle. Logicien prosond & dans l'ensemble & dans les détails de ses pièces, savant en histoire & en littérature, sécond & adroit dans l'art d'employer ces connoisfances & de les adapter au genre dramatique, de ces avantages même naissoient quelques défauts; à sorce de tout expliquer & de rendre raison de tout, sa marche étoit quelquesois lente, froide & didactique; ses fils & ses ressorts paroissoient trop à découvert; il n'est pas toujours assez vif, assez animé, affez paffionné; il lui arrive de discuter, de combiner, de faire une allusion, une exposition, lorsqu'il saudroit entraîner par l'éloquence & le parhétique. Les désauts qu'on a reprochés à sa versification sont réels; mais on les a beaucoup exagérés; ils ne sont en esset ni aussi fréquens, ni aussi

considérables qu'on l'a dit; s'il a quelquesois de l'enflure, de la dureté, de la familiarité, de la recherche, il a aussi une multitude de beaux vers & de belles tirades; Corneille, & même Crébillon avec tous les défauts de leur style, seront sans doute immortels : M. de Belloi, avec tous les défauts du sien, nous paroît mériter d'être à jamais celèbre. Après nos quatre tragiques illustres, il est le seul jusqu'à présent qui laisse un théatre, les

autres n'ont que des pièces.

Considéré comme prosateur, il a encore plus d'avantages. Ses préfaces sont des poëtiques utiles; ses mémoires & ses notes historiques sont d'un favant, à l'instruction duquel l'esprit & la philosophie n'ont pas moins contribué que l'étude; il anime l'histoire par le raisonnement & la discussion, il en tire des résultats nouveaux & heureux; il a de l'élégance & de la grace. Son style est attachant & satisfaisant. Il a sur-tout un goût trèséclairé. Son Traité sur la langue & la poésie françoise, qui n'a paru que dans l'édition posthume, prouve que si M. de Belloi n'a pas su s'élever dans ses vers jusqu'à cette élégance continue, cette harmonie douce, facile, flexible, toujours égale, & toujours variée des Racine & des Voltaire, il · favoit sentir bien finement & bien vivement ce mérite dans leurs ouvrages & dans ceux des poëtes qu'ils ont formés.

BELLONS, (H'A mod.) c'est une espèce de lampe usitée en Espagne, que l'on place sur un pied d'argent ou d'une autre métal fort évafé. Chaque lampe a huit ou dix tuyaux par où l'on fait pafser la méche; ce qui fait que ces lampes éclairent parfaitement; & pour augmenter encore la lumière, on la place derrière une plaque d'argent bien polie, qui la resséchit. On y brûle ordinairement de l'huile

très-pure. (A. R.)

BELLORI; (JEAN-PIERRE) célèbre antiquaire de Rome, garde de la bibliothèque & du cabinet de curiosités de la reine de Suède, Christine, a donné, soit en latin, soit en italien, un grand nombre d'ouvrages, contenant des descriptions curieuses de divers monumens, soit antiques, soit modernes, des arts à Rome; il a aussi donné en italien les Vies des peintres, architectes & sculpteurs modernes. Mort à 80 ans en 1696.

BELON, (PIERRE) (Hist. litt. mod.) médecin de la faculté de Paris, voyageur & naturaliste célèbre, publia en 1555 une relation de ce qu'il avoit vu de plus remarquable en Grèce, en Judée, en Arabie. On a de lui l'Histoire des oiseaux, & l'Histoire des poissons, & un traité de arboribus coniferis. Il étoit connu & estime des rois Henri II, & Charles IX. Il avoit pour ami le cardinal de Tournon; mais il avoit aussi des ennemis, & un d'entr'eux l'assassina près de Paris en 1564.

BELOT, (JEAN) (Hist. litt. mod.) avocat au conseil, composa une Apologie de la langue latine, qui n'avoit nul besoin d'apologie. Il trouvoit ignoble de se servir du françois dans les ouvrages sa-

vans, & il ne savoit pas le latin. Ménage dit dans sa requête des dictionnaires : Que la charité de Belot envers le latin, étoit d'autant plus recommandable, qu'il n'avoit pas l'honneur de le connoître. Il compare Belot à ces chevaliers qui se battoient pour des inconnus, mot qui peut avoir été l'original de l'épigramme beaucoup plus piquante de Rouf; feau contre Longepierre:

> Longepierre le translateur, De l'antiquité zélateur, Imite les premiers fidèles Qui combattoient jusqu'au trépas Pour des vérités immortelles Qu'eux-mêmes ne comprenoient pas.

L'ouvrage de Belot parut en 1637. Il est dédié au

chancelier Seguier.

BELSUNCE, (HENRI-FRANÇOIS-XAVIER DE) (Hist. mod.) On ne peut trop redire avec quelle charité courageuse, avec quelle humanité religieuse & sainte, ce vertueux prélat brava tous les dangers de la peste de Marseille en 1720 & 1721, pour porter aux malades tous les secours spirituels & temporels; il faisoit son devoir sans doute, mais il le fit d'une manière si distinguée, avec une telle effusion de zèle & de bonté, qu'il a droit aux éloges & à la reconnoissance de tous les hommes. Que les jansénistes examinent rigoureusement, si ayant été jésuite avant d'être evêque, il ne sut pas un pen trop inspiré par les jésuites dans ses opinions & dans les détails de son administration, il ne le fut du moins que par son zèle & par sa vertu dans les malheurs de son diocèse. Que sa mémoire soit donc à jamais révérée sans aucune des restrictions que l'esprit de parti pourroit vouloir mettre à son éloge. Oublions qu'il écrivit, ou qu'un père le Maire, jésuite, écrivit pour lui sur les billets de confession, & sur les resus de sacremens une lettre que le parlement crut devoir condamner au feu; oublions qu'il écrivit à M. de Machault, qui demandoit au clergé la déclaration de ses biens : Ne nous mettez point dans la nécessité de désobéir à Dieu ou au roi; oublions les petites sautes de cet homme charitable, & ne nous souvenons que de ses vertus. Son troupeau, sauvé par ses soins, lui en étant devenu plus cher, il ne voulut jamais le quitter, & resusa l'évêché de Laon, auquel le roi, pour le récompenser, le nomma en 1723. Il sonda à Marseille le collège qui porte son nom. Il a composé, ou on a composé sous son nom une Histoire des évêques de Marseille. Il en avoit été fait évêque en 1709; il est mort en 1755.

BELUS, (Hist. anc.) On le dit le même que celui qui est nommé Nembrod, ou Nembroth dans l'écriture ; il fut , dit-on , le premier roi d'Affyrie; il fixa fon empire à Babylone, après en avoir chasse les Arabes, 1322 ans avant J. C. Saint Cyrille le représente comme l'introducteur de l'idolâtrie. Ninns, son fils, lui fit rendre les

honneurs divins, & lui-même, dit-on, se les étoit

fait rendre de son vivant.

BEMBO, ou BEMBE, (PIERRE) (Hist. litt. mod.) noble vénitien, fils de Bernard Bembo, gouverneur de Ravenne & ambassadeur à Florence, naquit à Venise en 1470, forma son style en italien à Florence, en latin dans les écrits de Cicéron, & alla en Sicile apprendre la langue grecque sous Augustin Lascaris. Il eut une maîtresse qui lui inspira des vers amoureux, & qui lui donna trois fils & une fille. Le pape Léon X le fit son secrétaire; le pape Paul III le fit cardinal en 1538, & lui donna l'évêché d'Eugubio & celui de Bergame. Bembe sut un prélat sort exemplaire ; il est vrai qu'il avoit perdu sa maîtresse en 1535, & qu'il étoit devenu vieux. Le cicéronianifine, qui étoit passé chez lui en manie, remplit ses ouvrages, même chrétiens, d'expressions payennes; il sait direau pape qu'il a été créé pontise par la saveur des dieux immortels. Jesus-Christ est chez lui un heros, la vierge est la déesse de Laurette, dea Lauretana, comme Vénus est la déesse de Paphos, & Minerve la déesse d'Athènes. On dit qu'il s'interdisoit la récitation du breviaire, de peur de corrompre sa latinité. Son ouvrage le plus confidérable est son histoire de Venise en douze livres, poussée jusqu'à la mort du pape Jules II en 1513. Il mourut en 1547. On a recueilli ses œuvres, tant latincs qu'italiennes, en quatre vol. in-folio, Venise, 1729.

BESME, ou BEME, (Hift. de France.) C'est un de ces noms diffamés par le crime, comme ceux d'Erostrate, de Jauréguy, de Balthasar-Gérard, de Rayaillac, &c. Ce nom de Bême est une contraction de celui de Bohême, qui étoit la patrie de cet homme. Son véritable nom étoit Charles Dianowitz; il étoit domestique de la maison de Guise. Ce fut lui qui tua l'amiral de Coligny à la journée de la saint Barthelemi. Sa récompense sut d'épouser une des bâtardes du cardinal de Lorraine; mais l'indignation qu'excitent les grands crimes fait du moins qu'ils restent rarement impunis. Besme, dans le cours des guerres civiles, en 1575, étant tombé entre les mains des protessans, les Rochelois voulurent l'acheter pour le faire écarteler dans leur place publique; Besme se sauva de sa prison pendant la négociation; mais Berteauville, gouverneur de la place où il avoit été ensermé, le poursuivit & l'atteignit; Besme se retourne, & lui tire un coup de pistolet, en lui disant : Tu sais que je suis un mauvais garçon. - Je ne veux plus que tu le sois, répondit Berteauville qui avoit esquivé le coup, & il lui passa son épée au travers du corps. Les beaux vers de la Henriade ne laisseront jamais oublier le nom de Besme ni son crime.

BENADAD, fils du fruit, (Hist. sacrée) roi de Syrie, fit alliance avec Afa, roi de Juda, & lui donna du secours contre Baasa, roi d'Israël, qu'il

obligea d'accourir pour défendre son propre pays contre les incursions de l'ennemi, & d'abandonner

Rama qu'il faisoit fortifier. On croit que ce Be-

nadad étoit fils d'Adad, qui se souleva contre Salomon, à la fin du règne de ce prince. (+)

Benadad, (Hist. sacrée.) fils & successeur du précédent, déclara la guerre à Achab, roi d'Israël, & vint assiéger Samarie. Achab, après l'avoir contraint de lever le siège, le désit encore l'année suivante, & lui tua cent mille hommes. Benadad, affoibli par ces pertes, eut recours à la clémence du vainqueur, qui fit la paix avec lui, & le renvoya contre l'ordre de Dieu. Achab eut sujet de se repentir de sa trop grande sacilité; car Benadad ayant repris les armes, le tua dans une bataille. Après quelques autres expéditions, le roi de Syrie étant tombé malade, & sachant qu'Élisée étoit à Damas, lui envoya demander par Hazaël, s'il releveroit de sa maladie : le prophète répondit à ce dernier qu'il seroit roi, & qu'il seroit de grands maux aux Israelites. Hazael-de retour assura Benadad qu'il guériroit de sa maladie; mais le Jendemain il l'étrangla, & se sit déclarer roi, l'an du monde 3120. (+)

BENADAD, (Hist. sacrée.) troisième roi de Syrie, fils de Hazaël, fut vaincu plusieurs fois par Joas, roi d'Ifraël, qui recouvra fur lui tout ce que Hazacl avoit pris aux Ifraélites. Ibid. 13. (†)

BENI, (PAUL) (Hist. litt. mod.) né dans l'isle de Candie en 1552, prosesseur de belles-lettres à Padoue, mort en 1625, est un peu connu par divers commentaires sur Aristote, sur Virgile, sur Salluste, sur l'Arioste, sur le Tasse; par une théologie tirée des écrits de Platon & d'Aristote, sur - tout par sa haine pour l'académie de la Crusca, & par la critique qu'il a saite de son dictionnaire.

BENJAMIN, (Hist. des Juifs.) douzième & dernier fils de Jacob & de Rachel, naquit auprès de Béthléem, vers l'an du monde 2266. Lorsque la famine attira les fils de Jacob en Egypte, Benjamin resta auprès de son père; mais Joseph, sans se saire connoître à ses srères, voulut qu'ils le lui ame-nassent; ce qu'ils firent. Alors Joseph, pour éprouver leur amitié pour cet ensant, fit mettre une coupe d'argent dans le sac de celui-ci à leur insçu, avec l'argent du grain qu'il emportoit. Cette épreuve réuffit & occasionna la reconnoissance de Joseph avec ses sreres. (Voyez Joseph.) Benjamin sut le ches de la tribu de son nom, la plus petite, mais la plus fidelle de toutes. (A. R.)

Benjamin de Tudèle, ainsi nommé de la ville de Tudela ou Tudele, dans la Navarre, parcourut toutes les synagogues du monde pour connoître à fond les ufages, les mœurs & les cérémonies de chacune; il donna de ses voyages une relation sort curieuse, dont Jean-Philippe Baratier, cet enfant célèbre que nous avons fait connoître à son article, a donné en 1734 une traduction françoise en deux volumes in-8°. La relation originale avoit été imprimée à Constantinople en 1543, plusieurs siècles après la mort de l'auteur arrivée en 1173.

BENJANS, f. m. pl. (Histoire moderne.) forte d'Indiens répandus dans toute l'Asie, par les mains desquels se sait tout le commerce. Ils sont le courtage pour les compagnies de France, d'Angleterre & de Hollande. Ils ne le cedent en rien pour l'expérience, pour l'habileté & l'avidité du gain, ni aux Arméniens, ni aux Juis. Ils sont aussi la banque. Ils ont beaucoup de crédit, & sont d'assez bonne soi. Ils ont des caisses où l'on peut déposer en sûreté son argent. (A. R.)

BENIVIENI, (JÉROME) (Hist. litt. mod.) gentilhomme & poëte florentin, est connu pour avoir renouvellé le goût & la manière du Dante & de Pétrarque, dont on s'étoit trop écarté en Italie dans le quinzième siècle. La plupart de ses poésies sont pieuses, & roulent sur l'amour divin; on estime sur-tout ses Canzone dell'amor celesse divino, où l'on trouve les idées les plus sublimes de Platon sur l'amour. Il sur l'ami du célèbre Jean Pic de la Mirande, & voulut être ensermé dans le même tombeau. Il mourut en 1542, à 89

BENOIT (SAINT) (Hift. mod.) Les vertus chrétiennes de saint Benoît, sa vie cénobitique, sa sainteté, ses miracles appartiennent à l'histoire ecclésiastique, & ne sont pas de notre ressort. Nous confidérerons seulement en lui un des premiers instituteurs de la vie monastique en occident, l'auteur d'une règle admirée par faint Grégoire, & adoptée par presque tous les cénobites, sur-tout le sondateur d'un ordre laborieux, savant & éclairé, qui a dû ses richesses au travail & à la culture des terres, sa considération littéraire à des études profondes, à des ouvrages immenses, auxquels des écrivains dispersés dans le monde & des esprits partagés par les soins du siècle n'auroient pu suffire. Cet ordre n'a jamais troublé ni l'églife par des sectes, ni l'état par des cabales; on ne l'a point vu rechercher la direction des princes, c'està-dire le gouvernement des empires; il n'a jamais ni soulevé les peuples, ni abusé les rois; dans les temps difficiles, il a constamment résisté au torrent du fanatisme & de la révolte qui entraînoit tous les ordres religieux; on n'a point vu les bénédictins marcher avec eux dans la procession ridicule & facrilège de la ligue. Aucun préjugé de cloître ne les a jamais écartés des devoirs de sujets & de citoyens. Benoit & ses compagnons, voyant le monde en proie aux passions & aux erreurs, désolé par les conquérans & les barbares, recueillirent le peu de paix qui restoit sur la terre, & la fixèrent, avec la vertu & le travail, dans la retraite. Les uns défrichèrent les campagnes, les autres multiplièrent les manuscrits, conservèrent les monumens de l'antiquité, servirent l'état, l'église & les lettres. Le conquérant Totila voulut voir Benoît dans l'asyle où il s'étoit caché, & il devint moins barbare après l'avoir entendu. Ce goût pur de la retraite & du travail s'est conservé dans ces saintes congrégations; les successeurs actuels recueillent en paix les fruits des travaux de ceux qui les ont précédés; mais ils en jouissent sans saste & sans désordre, en répandant l'abondance, en faisant fleurir l'agriculture autour d'eux & dans leurs riches domaines. Eh! qui donc en jouiroit? Faut-il donner les biens de ces solitaires à dévorer à des courtifans qui les laisseront en friche pour habiter les cours, & se ruiner dans les villes? D'ailleurs l'esprit de saint Benoît anime toujours ses successeurs. D'autres travaux plus adaptés aux temps, aux besoins actuels, à l'état même de ces religieux, & à leur fortune, ont remplacé les travaux manuels dont leur société naissante ne pouvoit se dispenser : ils ne sont plus laboureurs ils sont sayans. Si leurs écrits ont tous les avantages de l'érudition, ils en ont aussi les inconvéniens; mais qu'est-ce que ces inconvéniens, en comparaison des avantages? Des ouvrages trop volumineux, & où tout n'est pas utile; voilà tout ce que la légèreté même du bel esprit a pu leur reprocher; mais quand on ne regarderoit ces ouvrages que comme de vastes amas de matériaux que le talent doit mettre en œuvre, & parmi lesquels le goût doit choisir, pourroit-on se plaindre de leur abondance?

Saint Benoît s'étoit d'abord retiré dans le sond d'une caverne, au milieu du désert le plus sauvage; là il étoit heureux du feul bonheur d'oublier le monde, d'ignorer tout & d'être ignoré. Ce bonheur partagé par quelques disciples, & d'autant plus vivement senti, que la guerre étaloit ses horreurs à l'entour & ne respectoit que cet asyle, y attira successivement un si grand nombre de disciples, que Benoît sut obligé de quitter sa caverne & d'aller sormer un plus grand établissement au mont Cassin, dans l'Apennin; c'est là le chef-lieu de l'ordre, & comme la métropole d'où il a envoyé des colonies dans les différentes contrées de l'occident. Laissons-le se glorifier d'avoir produit quarante papes, deux cens cardinaux, cinquante patriarches, mille fix cens archevêques, quatre mille six cens évêques, quatre empereurs, douze impératrices, quarante-une reines, & trois mille six cens saints canonisés; sélicitons-le d'avoir eu les Mabillon, les Montfaucon, les Martenne, les d'Achery, les Ruinart, les Vaissette, les Bouquet, &c. Voilà une gloire qu'on ne peut lui contesser, & dont il n'y a rien à rabattre. Îl n'en est pas toujours de même des saints. Dom Mabillon en avoit retranché quelques-uns dans le grand recueil des actes des faints de l'ordre de saint Benoît; un bénédictin de la congrégation de faint Maur, nommé Bastide, s'en plaignit comme d'un affront & d'un tort fait à l'ordre, & présenta une requête contre dom Mabillon au chapitre général de 1677. Il faut publier, à l'honneur de l'ordre, qu'il eut plus d'égards à la critique exacte de dom Mabillon, qu'au zèle dévot de dom Bastide, & qu'il rejetta la requête.

Saint Benoît étoit né en 480 au territoire de Nursie,

Nursie; dans le duché de Spolete; il avoit été élevé à Rome; il mourut vers l'an 543. C'est une grande question entre les favans, si son corps est resté au mont Cassin, ou s'il a été apporté à l'abbaye de Fleury sur Loire, aujourd'hui saint Benoît.

On trouve les ouvrages de ce saint dans la bibliothèque des pères; fa vie a été écrite par faint Grégoire.

Un autre saint BENOIT, abbé d'Aniane, dans le diocèse de Montpellier, égala presque, trois siècles après, la réputation du premier; il étoit fils d'un comte de Maguelone; on le voit paroître avec distinction à la cour & dans les armées de Pepin le Bref & de Charlemagne; il fonda ensuite dans une de ses terres l'abbaye d'Aniane dont il sut le premier abbé, Il fut l'instrument dont Charlemagne se fervit le plus utilement pour la réforme du clergé, sur-tout du clergé régulier. Louis le Débonnaire l'établit chef & supérieur-général de tous les monastères de France. On a de lui le code des règles & la concorde des règles. Il mourut en

M. de Sacy a trouvé dans l'histoire de Danemarck un Benoît qui mérite la mention qu'il en fait. Ce Benoît étoit frère de Canut IV, dit le faint, roi de Danemarck. Lorsque le perside Asbiorn, - chef des rebelles, vint en 1086 à Odensée, sous prétexte de rendre compte au roi des desseins de l'armée ennemie; mais en effet, pour pénétrer les fiens, Benoît, que sa défiance rendoit plus clairvoyant que Canut, pénétra dans l'ame du traître, y lut tous ses projets, & voulut qu'on l'arrêtât; mais il ne fut point écouté. Lorfque l'armée parut fous les murs de la ville, il voulut foutenir le siège, & son conseil ne sut pas suivi ; les rebelles entrèrent , Benoît désendit avec une valeur héroïque la porte de l'églife où son frère étoit rensermé. Canut récitoit des pseaumes, tandis que Benoît couvert de son sang & de celui des ennemis, donnoit & recevoit mille coups. La porte de l'églife étoit fermée par les cadavres entassés qu'il avoit abattus. Un député des rebelles se présente & demande à parler au roi : Benoit soupçonne que c'est un assafsin & veut qu'on le repousse; Canut veut qu'on l'introduise, & ce député le poignarde. Alors l'églife devient un champ de bataille; Benoît après avoir fait des prodiges de bravoure, tombe & meurt victime de l'amitié fraternelle. Canut qui périt pour les intérêts du clergé, fut canonifé, & Benoît qui mourut pour fauver son frère & son roi, ne le fut pas. Son attachement pour Canut est d'autant plus louable, que pendant plusieurs siècles les rois de Danemarck n'ont pas eu de plus grands ennemis que leurs frères & leurs plus proches parents. (M. DE SACY.)

Il y a eu quatorze papes du nom de Benoût. Le plus illustre de tous est BENOIT XIV, Prosper Histoire. Tom. I. Deuxième part.

Lambertini, savant aimable, theologien tolérant, prélat homme du monde, prince habile. Né à Bologne en 1675, il en fut fait archevêque en 1731; il avoit été sait cardinal en 1728; il sut élu pape en 1740 à la place de Clément XII. Pour éteindre les querelles du jansénisme, il avoit eu l'idée d'un corps de doctrine, où fans toucher aux opinions de Baius, de Jansénius & de Quesnel. telle vérité feroit proferite & telle erreur condamnée; il vouloit faire figner ce corps de doctrine, qui eût tenu lieu de sormulaire & de la bulle Unigenitus; mais cette signature étoit encore de trop; ce sont ces signatures qui gâtent tout, parce qu'elles ont je ne sais quel air de ligue & d'association de parti: on oublie que les vérités énoncées dans tel sormulaire, dans tel corps de doctrine, sont éternelles; on songe seulement que le sormulaire, le décret est une nouveauté, & qu'on a vu naître l'usage de le signer. Aussi ce projet n'eut-il point d'exécution, & Benoît XIV qui ne l'avoit conçu que pour le bîen de la paix, étoit trop fage pour le suivre en voyant qu'il pouvoit allumer la guerre. Cet esprit de paix & de modération sut l'ame de son gouvernement. Particulier, il avoit cultivé les lettres; fouverain, il les protégea, en quoi, il fut différent de quelques autres papes, nommément du pape Adrien VI, qui ayant dû aux lettres fou élévation, ne fit rien pour elles, lorfqu'il fut parvenu à la tiare. Benoît XIV rendit des honneurs aux savans, & leur accorda de justes récompenses. Il fonda des académies à Rome, il envoya des gratifications à celle de Bologne. La Sorbonne recut de lui son portrait & ses ouvrages; il sit tracer une méridienne; il fit tirer de terre l'obélisque de Sésostris, & orna la ville de Rome de plufieurs monumens antiques ; chaque année de fon pontificat fert d'époque à la réforme de quelques abus, à l'introduction de quelque ufage utile. Ses ouvrages font en feize volumes in-folio. Le plus célèbre est son Traité sur le synode. Il mourut en 1758, & eut pour successeur Clément XIII. Tous les éloges qu'on pourroit en faire, ne vaudroient pas l'hommage que lui a rendu le fils du ministre Walpole, à son retour d'Italie en Angleterre, par une inscription italienne qu'on a traduite ainsi en françois:

A Prosper Lambertini, Evêque de Rome, Surnommé Benoît XIV, Qui, quoique prince absolu; Régna avec autant d'équité Qu'un doge de Venise. Il rétablit le lustre de la tiare, Par les moyens qui feuls la lui ont fait obtenir ; C'est-à-dire par les vertus : Aimé des papistes, Estimé des protestans Prêtre humble & défintéressé, Prince sans favori, Ffff

Pape sans népotifine, Auteur fans vanité;

En un mot, homme, que ni l'esprit, ni le pouvoir n'ont pu gâter;

Le fils d'un ministre favori, Qui n'a jamais fait la cour à aucun prince, Ni révéré aucun eccléfiastique, Offre, dans un pays protestant, libre, Cet encens mérité,

Au meilleur des pontifes romains.

Il y a deux papes BENOIT XIII, l'un, qui est dans la succession légitime de Rome, étoit de la maison des Ursins : il sut fait pape le 29 mai 1724, & mourut le 21 sevrier 1730.

L'autre n'appartient qu'à la succession d'Avignon, dans le temps du grand schisme d'occident, & n'est regardé que comme un antipape; il se nommoit Pierre de Lune; il étoit Espagnol; après la mort de Clément VII, compétiteur d'Urbain VI, & auteur du Schisme d'occident, il sut élu en 1394 par les cardinaux d'Avignon, qui, étant en France & sous la protection de Charles VI, auroient bien dû au moins élire un François; ils auroient dû plutôt n'élire personne, & ne point donner de successeur à Clément VII, puisque Charles VI, qui vouloit éteindre le schisme, le leur avoit défendu; ils se contentèrent de tirer de Pierre de Lune la promesse de se démettre de la papauté, si cette démission étoit jugée nécesfaire pour mettre fin au schisine; elle sut jugée nécessaire, & Benoît ne se démit point; il amusa long-temps Charles VI & les autres princes chrétiens, qui avoient adhéré à la succession d'Avignon; la forbonne, l'université de Paris, tout le clergé de France; à la fin tout le monde l'aban-donna, Charles VI le fit ensermer, les conciles de Pise & de Constance le déclarèrent schismatique, & le déposèrent de la papauté; il fut en horreur à toute la chrétienté. Le célèbre Gerson avoit dit depuis long-temps, qu'il n'y avoit qu'une éclipse DE CETTE LUNE FATALE qui pût rendre là paix à l'église. Un mathurin françois prêchant en public, pouffoit le zèle contre cet antipape, jusqu'à dire qu'il aimeroit mieux baiser le derrière de la vieille la plus sale, que le visage de Pierre de Lune; quod anum sordidissime Omazaria osculari mallet quam os Petri de Luna. Benoît s'étant sauvé de sa prison & retiré dans une petite ville du royaume de Valence, nommée Paniscola, seul contre l'église entière, y rendit avec usure à tous ses ennemis leurs excommunications & leurs anathêmes. Il mourut en 1424 dans son obstination, à l'âge de quatre-vingt dix ans; & s'il étoit compté parmi les papes légitimes, il démentiroit le mot qu'on dit aux papes à leur installation: Non videbis annos Petri, il y avoit trente ans qu'il étoit élu. En mourant il engagea deux feuls cardinaux qui lui restoient attachés, à lui

donner un süccesseur; au lieu de nommer un d'entr'eux, ils élurent un Arragonnois, chanoine de: Barcelone, nommé Gilles Mugnos, qui voulut se croire pape légitime, & qui prit le nom de Clément VIII, porté dans la suite par un vrai pape, du nom d'Aldobrandin, élu le 30 Janvier 1592.

Benoit est encore le nom de plusieurs savans qui méritent qu'on en sasse mention.

10. (Jean-Baptiste) mathématicien du quinzième siècle, natif de Florence. C'est lui, selon M. de Thou, qui à rétabli la Gnomonique en europe.

2º. Jean, curé des Innocens à Paris, auteur de la Bible, dite de Benedicti, c'est-à-dire, de notes fur la bible, qui ont été plusieurs sois réim-

primées, né en 1483, mort en 1573. 3°. René, curé de Saint-Eustache, consesseur de Marie Stuart, reine de France & d'Ecosse, puis de Henri IV, à la conversion duquel il avoit, dit-on, contribué, nommé à l'évêché de Troyes, ne put obtenir de bulles, à cause d'une traduction de la Bible, qu'il avoit publiée en 1566, que la sorbonne avoit censurée en 1567, & que le pape Grégoire XIII avoit condamnée en 1575. On lui trouvoit de la ressemblance avec celle de Genève. On a de René Benoît quelques autres ouvrages de piété, aujourd'hui peu connus, mort en

4°. Elie, françois réfugié, ministre réformé; auteur d'une histoire volumineuse de l'édit de Nantes, & de quelques autres ouvrages de parti, né

en 1640, mort en 1728.

5°. Le père Benoît, savant maronite, ne en Phénicie en 1663, instruit à Rome dans le collège des maronites, & ensuite député de l'église des maronites d'Antioche auprès du pape. Il se fit jésuite à quarante-quatre ans. Ce sut lui qui apprit au cardinal Quirini les langues orientales, mort en 1742 ...

BENSERADE, (ISAAC DE) (Hift. litt. mod.) étoit né dans la religion protestante, comme son nom de baptême, tiré de l'ancien testament, le fait connoître; mais il n'y fut pas élevé, son père s'étant fait catholique peu de temps après la naissance d'Isaac. Lorsque celui-ci sut confirmé à sept ou huit ans, l'évêque lui demanda s'il ne vouloit pas changer son nom juif pour un nom chrétien: Volontiers, dit-il, pourvu qu'on me donne du retour. Eh! bien, dit l'évêque, laissons - lui son nom, j'ai un pressentiment qu'il le rendra illustre. Il paroît que Benserade se piquoit de naissance; il en est parlé dans le discours de réception de M. Pavillon, son successeur, à l'académie srançoise, & dans un discours de l'abbé Tallemant qui sert de préface aux œuvres de Benserade. Il paroît qu'il se donnoit une origine mauresque, en prétendant que son nom de Benserade étoit une corruption de celui d'Abencerage. Il parloit d'un de ses ancêtres chambellan de Louis XII, gouverneur du château de Milan, tué en 1512 au siège de Ravenne. Ce-

pendant on dit dans le Menagiana, qu'il étoit fils d'un procureur de Gisors, & il n'est pas démontre que le Menagiana ait tort. Il étoit parent des Vignacourt & des la Porte, par sa mère, qui étoit une la Porte. Benserade se trouvoit par elle appartenir au cardinal de Richelieu, qui, moitié pour cette parenté, quoique contestée, moitié par le cas qu'il saisoit de ses talens, lui avoit donné une pension. A la mort du cardinal, il lui sit cette épitaphe burlesque:

> Cy-git, oui, git par la mort-bleu Le cardinal de Richelieu': Et ce qui cause mon ennui-Ma pension avecque lui.

Il se trompoit; l'intention de la samille étoit de ui continuer cette pension en saveur de la parenté prétendue; mais madaine la duchesse d'Aiguillon crut devoir punir l'indécence de cette plaisanterie sur la mort d'un biensaiteur par le retranchement de cette pension; le cardinal Mazarin, & dans la suite Louis XIV l'en dédommagerent magnifiquement, & Benserade sut un bel esprit fort riche. Il dut sa réputation & ses succès aux vers qu'il fit pour les personnes de la cour qui dansoient dans les ballets du roi; il consondoit d'une manière ingénieuse, & dont il étoit l'inventeur, le caractère & les actions de ces personnes, avec le caractère & les actions des perfonnages qu'elles représentoient. " Rien de plus admirable, dit Perrault, » que la finesse des louanges qu'il donne à ces » personnes, sans s'adresser à elles. Le coup porte • fur le personnage & le contre-coup sur la per-

» sonne : ce qui donne un double plaisir en don-» nant à entendre deux choses à la sois, qui, » belles séparément, deviennent encore plus belles, v étant jointes ensemble «.

Tels font, par exemple, ces vers pour Louis XIV ceprésentant Apollon. M. de Voltaire les a rapportés dans le siècle de Louis XIV:

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton De Daphné ni de Phaëton, Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine Il n'est point là de piège où vous puissiez donner; Le moyen de s'imaginer Qu'une femme vous fuie, & qu'un homme vous mène,

Tels sont encore ces vers pour le duc de Saint-Aignan, représentant Guidon le Sauvage:

Les combats que j'ai faits en l'isle dangereuse, Quand de tant de guerriers je demeurai vainqueur, Suivis d'une épreuve amoureuse,

Ont signalé ma force aussi bien que mon cœur.... Seul contre dix guerriers, seul contre dix pucelles, C'est avoir sur les bras deux étranges querelles. Qui fort à fon honneur de ce double combat, Doit être, ce me semble, un terrible foldat.

(Voyez à l'article BEAUVILLIER le nombre des enfans de ce duc de Saint-Aignan, & celui des affassins dont il triompha seul.)

Benserade eut encore beaucoup de reputation pour les bons mots & les reparties promptes &

plaisantes. On en a retenu plusieurs.

" Il y eut, dit M. de Fontenelle, une contes-» tation de générofité entre M. Racine & M. l'abbé » de Lavau, à qui feroit le service de M. Cor-» neille, parce qu'il paroissoit incertain sous le » directorat duquel il étoit mort. (Corneille étoit mort pendant la nuit, d'un trimestre à l'autre.) » La chose ayant été remise au jugement de la » compagnie, M. l'abbé de Lavau l'emporta, & » M. de Benserade dit à M. Racine: Si quelqu'un n pouvoit prétendre à enterrer M. Corneille, c'étois " vous; vous ne l'avez pas fait ".

Un homme de la cour étoit soupçonné d'impuissance, & Benserade l'en avoit souvent raillé; cet homme lui dit un jour d'un air triomphant : Eh! bien, monsieur, malgré toutes vos mauvaises plaisanteries, voilà ma femme accouchée. - Monsieur, lui répondit Benserade, vous changez l'état de la question, on n'a jamais rien reproché à madame votre

femme.

Voyez-vous cet homme, disoit Benserade en parlant d'un homme taciturne, il ne dit rien, mais il

n'en pense pas plus.

Une personne qui avoit la voix belle, mais l'haleine forte, ayant chanté devant lui, il dit que les sons étoient les plus beaux du monde, mais que l'air ne valoit rien.

Il venoit de disputer avec un évêque nommé au cardinalat, & qui reçut la barette peu de temps après : J'étois bien fou , dit - il , de disputer contre un homme qui avoit la tête si près du bonnet.

Le plus mauvais de ce mots, & trop indigne de tous les autres, est celui qu'il dit presqu'en mourant: son médecin lui ayant ordonne une poule bouillie, pourquoi du bouilli, dit-il, quand je suis frit? Voilà à quoi on s'expose, quand on se cons-

titue diseur de bons mots.

Un jour, étant à l'opéra dans la loge de Monsieur, Madame lui demanda quelle différence il y avoit entre les dryades & les hamadryades? il n'en savoit rien, & ne voulut pas rester court. La même, dit-il, qu'entre un évêque & un archevêque. Le mot réussit beaucoup, & un homme de la cour présentant à Madame un jeune ecclésiastique pour lequel il vouloit l'intéresser, lui dit : Voilà de quoi faire une dryade & une hamadryade, quand votre altesse voudra l'entreprendre.

On connoît la sameuse dispute des Uranins ou Uraniens & des Jobelins, au sujet du sonnet d'Uranie de Voiture, & du sonnet de Job de Benserade. Le soyer de la querelle étoit à l'hôtel de Condé; M. le prince de Conti jugea en faveur de Job, en

disant:

L'un est plus grand, plus achevé Mais je vondrois avoir fait l'autre. Ffff 2

Madame la duchesse de Longueville, sa sœur, étoit pour *Urania*, & se déchaînoit contre *Job*, surquoi on sit ces vers, qui valoient bien les deux sonnets:

Le destin de Job est étrange D'être toujours persécuté, Tantôt par un démon & tantôt par un ange.

La vérité est que personne ne sait un vers du sonnet d'*Uranie*, qui est sec, insipide & maniéré, & que tout le monde sait le dernier tercet du sonnet de *Job*.

S'il fouffrit des maux incroyables, Il s'en plaignit, il en parla, J'en connois de plus milérables.

Cela sera toujours joli, parce que cela est

simple, fin & galant.

M. de Sallo, en parlant, dans le Journal des favans du lundi 26 janvier 1665, des deux Jocondes & des gageures auxquelles ils donnèrent lieu, s'exprime ainfi: "Il est à craindre qu'il n'ar"rive à ces deux pièces la même chose qui est arrivée à ces deux fonnets qui divisèrent le par"nasse en deux sactions si célèbres sous les noms de Jobelins & d'Uranins; car étant examinés de
"plus près, ils perdirent beaucoup de leur prix & de leur estime".

Le Joconde de la Fontaine n'a rien perdu de fon prix; quant à celui de Bouillon, on en ignoreroit jusqu'à l'existence sans la lettre de Boileau sur ce sujet. Mais il y a dans la comparaison des deux querelles une exactitude à laquelle M. de Sallo ne pensoit point; c'est que des objets de la première, il n'en est resté qu'un, le sonnet de Job, & que des objets de la feconde, il n'en est pareillement resté qu'un, le Joconde de la Fontaine.

On voit par une lettre de Costar à madame la marquise de Lavardin, qu'on avoit voulu envoyer Benserade en ambassade auprès de la reine Christine, comme François I avoit envoyé Budée auprès de Léon X. Le projet n'eut point d'exécution, & Scarron date une épître à la comtesse de Fiesque:

L'an que le sieur de Benserade N'alla point à son ambassade.

On sait que Benserade mit les Métamorphoses en rondeaux, & que pour les tailles-douces de ce mauvais ouvrage, dont l'idée même étoit si mauvaise, Louis XIV lui donna mille louis, prosussion d'un protecteur sastueux envers un poëte courtisan. Le rondeau sameux qu'on sit à ce sujet, vaut mieux que tous ceux de Benserade:

A la fontaine où s'enyvre Boileau, Le grand Corneille, & le sacré troupeau De ces auteurs que l'on ne trouve guère, Un bon rimeur doit boire à pleine aiguière S'il veut donner un bon tour au rondeau.

Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau; Cher Benserade, il saut te satissaire, T'en écrire un.... ch! c'est porter de l'eau A la Fontaine.

De ces refrains un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas cu l'heur de plaire;
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

Seneçai juge affez favorablement Benferade, lorfqu'il dit de lui:

Il fut vieux & galant, sans être ridicule, Et s'enrichit à composer des vers.

Furetière le maltraite sort dans ses factums; mais

qui n'y maltraite-t-il pas?

Boileau a porté deux jugemens divers sur Benferade. Il le loue dans le meilleur de ses ouvrages; il le critique dans le plus mauvais. Il dit dans l'art poétique:

Que de son nom, chanté par la bouche des belles, Benserade en tous lieux amuse les ruelles.

Il dit dans la satyre de l'équivoque:

Je ferois mieux, j'entends, d'imiter Benserade.
C'est par lui qu'autresois mise en son plus beau jour;
Tu sus, trompant les yeux du peuple & de'la cour,
Leur faire, à la faveur de tes bluettes solles,
Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles:
Mais ce n'est plus le temps. Le public détrompé
D'un pareil enjouement ne se-sent plus frappé.
Tes bons mots, autresois délices des ruelles,
Approuvés chez les grands, applaudis chez les belles;
Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids badins
Sont des collets montés & des vertugadins.

Il est beaucoup question dans les écrits du temps du carrosse de Benserade & des belles dames auxquelles il le prêtoit; c'est qu'un carrosse, devenu aujourd'hui de nécessité première, & qui ne suppose pas même de sortune, étoit alors une grande affaire. Un homme de lettres sur-tout ayant un carrosse à lui, étoit une espèce de phénomène.

Benferade, laïc & galant, étoit riche fur-tout de penfions fur les bénéfices, ce qui fournit à Bayle cette application de Virgile:

Non hos quæsitum munus in usus.

Il avoit fait quelques pièces de théatre; mais s'il

aimoit la comédie, il aimoit encore plus les comédiennes, dit l'abbé Tallemant; il étoit l'amant de la Belle-Rose.

Il fut reçu à l'académie françoise en 1674. Il mourut en 1691 âgé de quatre-vingt ans.

BENTIVOGLIO, grande maison d'Italie, longtemps souveraine de Bologne, a donné aux lettres

un poëte & un historien distingués.

Le poëte, nommé Hercule, né en 1510, neveu, par sa mère, d'Alphonse I, duc de Ferrare, est un des poëtes italiens les plus célèbres du seizième siècle. Il mourut en 1573. Ses poésies, contenant des satyres, des sonnets, des comédies, ont été recueillies à Paris en 1719. Il sut employé avec succès dans des négociations importantes, & il a laissé d'ailleurs la réputation d'un homme brillant & aimable.

L'historien, plus illustre encore, est le cardinal Bentivoglio (Gui.) On a de lui l'Histoire des guerres civiles de Flandre, en italien; des Mémoires aussi en italien, qui ont été traduits en srançois par l'abbé de Vayrac, & des lettres qui passent pour un livre classique en italien, & qui ont été traduites en françois. On l'accuse de montrer dans son histoire une prédilection trop marquée pour les Espagnols, & trop d'attachement aux préjugés ultramontains.

Une femme de cette maison (Françoise BEN-TIVOGLIO) semme de Galéote Mansredi, prince de Forli, se vengea d'une infidélité de son mari,

en le poignardant.

BENTLEY, (RICHARD) connu par plusieurs bonnes & savantes éditions d'auteurs grecs & latins, avec des notes utiles, & par une résutation du discours de Collins sur la liberté de penser. Cette réstutation parut sous le nom supposé de Phileleuthère de Léipsick. Le sameux Boyle avoit lègué 50 livres sterling à un prédicateur qui seroit choisi chaque année pour désendre, dans huit sermons contre les incrédules, la religion tant naturelle que révélée. Bentley sut le premier nommé par les exécuteurs teslamentaires. Il sut le successeur de M. Justel dans la charge de bibliothécaire du roi d'Angleterre; il eut ensuite la direction du collège de la Trinité à Cambridge. Né en 1662, mort en 1742.

BENZELIUS, (ERIC) (Hist. litt. mod.) archevèque d'Upsal, auteur d'une Tradussion suédoise

de la bible. Mort en 1709 à 67 aus.

BERCHOIRE ou BÉRCHEUR, (PIERRE) BERCHORIUS ou BERTHORIUS, (Hift. litt. mod.) auteur de la traduction françoise de Tite-Live faite par ordre du roi Jean, & dont il y a un manuscrit curieux en sorbonne. Mort en 1362.

BERENGER. C'est le nom d'un hérésiarque célèbre du onzième siècle, dont l'article n'appartient qu'à l'histoire ecclésiastique, & d'un disciple d'Abailard, nommé Pierre, qui publia pour son maître une apologie contre saint Bernard. Elle se trouve parmi les œuvres d'Abailard. BÉRÉNICE, (Hift. anc.) Nom de plusieurs femmes connues dans l'histoire de Syrie, dans l'histoire d'Egypte, dans l'histoire des Juiss, &c.

1°. BÉRÉNICE, fille de Ptolomée. Philadelphe, roi d'Egypte, épousa Antiochus, dit le Dieu, roi de Syrie, qui avoit une autre semme nommée Laodice. Celle-ci se vengea de l'infidélisé d'Antiochus en l'empoisonnant, & en poignardant Bérénice avec un fils qu'elle avoit en d'Antiochus. Laodice sut tuée elle-même dans une guerre que Ptolomée Evergetes entreprit contre elle pour venger Bérénice, sa sœur. Toute cette tragédie arriva environ deux siècles & demi avant J. C.

2°. BÉRÉNICE de Chio, l'une des femmes du fameux Mithridate, qui la fit étrangler ou qui l'étrangla de fes mains, de peur qu'elle ne tombât en la puissance de Lucullus, qui venoit de remporter sur lui une victoire. Ce trait barbare de la jalousie assatique est de l'an 71 avant J. C. Peutêtre cependant étoit-ce un trait de fierté plus que de jalousie; speut-être le roi de Pont vouloit-il seulement empêcher qu'une semme de Mithridate ne

fût traînée en triomphe au capitole.

3°. BÉRÉNICE, fille de Prolomée Aulètes, roi d'Egypte, fit étrangler son mari Seleucus, pour épouser son amant Archelaüs, & son père la fit mourir, environ un demi siècle avant J. C.

4°. BÉRÉNICE, fille de Salomé, fœur d'Hérode le Grand, épousa son cousin germain Aristobule, fils d'Hérode, que son père sit mourir. Bérénice ne contribua pas peu, par ses intrigues, à la mort de son mari. Elle épousa ensuite un autre fils d'Hé-

rode, nommé Theudion.

5°. La plus célèbre de toutes les Bérénices est' celle qui sut aimée de Titus. Elle étoit fille d'Agrippa l'ancien, & sœur d'Agrippa le jeune, roi des Juiss; elle épousa Hérode, son oncle, puis Polémon, roi de Cilicie, qui se laissa engager par elle à se faire circoncire; elle sut accusée d'un commerce incestueux avec fon frère. Dans la fameuse guerre qui entraîna la ruine des Juiss, elle leur donna un conseil qu'ils auroient dû suivre, celui de se foumettre aux Romains. N'ayant pu rien obtenir de ces furieux, elle prit contre eux e parti de Titus qu'elle aima, & dont elle fut aimée. Il voulut l'épouser; mais respectant l'aversion des Romains pour les rois & les reines, & préférant la patrie à une semme, il se crut obligé de renvoyer celle-ci malgré lui & malgré elle. Titus, dit Suétone, Reginam Berenicen, cui etiam nuptias pollicitus ferebatur, statim ab urbe dimisti, invitus invitam. Louis XIV ayant fait dans la suite un pareil facrifice à fa grandeur, Madame (Henriette d'Angleterre) eut l'idée de faire célébrer cette féparation de Louis XIV & de mademoiselle de Mancini, sous les noms de Titus & de Bérénice; de là la Bérénice barbare du grand Corneille & la Bérénice touchante de Racine.

BERGIER, (NICOLAS) (Hist. mod.) connupar son Histoire des grands chemins de l'empire ro-

main, & un peu moins par ses antiquités de Rheims. Il a eu le titre d'historiographe de France. La liste de ceux qui ont eu ce titre & de ceux qui dans le même temps auroient dû l'avoir par présérence, prouveroit une grande vérité, c'est que toutes les places devroient être données au concours & comparaison faite des titres. Né à Rheims en 1557,

mort en 1623. BERKELEY, (GEORGE) (Hist. litt. mod.) évêque de Cloyne en 1733, sameux par le paradoxe qu'il a pris plaisir à soutenir; savoir, qu'il n'y a que des Esprits & point de corvs. Trop de gens avoient soutenu l'opinion contraire, & l'opinion ou du moinsla thèse de Berkeley est beaucoup plus piquante. C'est dans ses Dialogues entre Hylas & Philonous qu'elle est soutenue. Ces dialogues ont paru traduits en françois par l'abbé de Gua, 1751, in-12. Berkeley est encore auteur de l'ouvrage intitulé : Alciphron, ou le petit philosophe, en sept dialogues, contenant une apologie de la religion chrétienne, contre ceux qu'on nomme esprits forts. Cet écrit a paru traduit en francois l'an 1734, à Paris, deux vol. in-12. Il y a aussi de Berkeley un Traité sur l'eau de goudron. Cet auteur est mort avant 1760.

BERMUDE. Il y a trois princes de ce nom dans la succession des rois d'Oviedo & de Léon; mais ils

n'ont rien de remarquable.

BERNARD, (Hist. mod.) roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne, & neveu de Louis le Débonmaire.

Il y a eu deux faints de ce nom.

Le premier, & le plus ancien, n'a pas été aussi célébre que le fecond : il n'a point prêché de croisade; il n'a point sait condamner d'hérétiques; des papes n'ont point été ses disciples, il n'a point été l'arbitre de la chrétienté, mais il a servi la religion & l'humanité; il a fait des établissemens utiles; il peut être considéré comme l'apôtre particulier des Alpes, où le christianisme, quoiqu'établi depuis long-temps en Italie, n'avoit pas encore pénétré entiérement, & laissoit subsister des monumens d'idolâtrie que Bernard détruisit. Il éleva fur leurs ruines des monumens pieux & humains, entre autres les deux fameux hospices du grand & du petit Saint Bernard, l'un, sur le mont Joien; l'autre, sur le mont qu'occupoit la colonne Joienne, noms où l'on reconnoît leur ancienne consecration à Jupiter: Mons Jovis, columna Jovis. L'objet de ces établissemens étoit de recueillir & de dérober aux déprédations des montagnards idolâtres, les pélerins qui alloient de France & d'Al-Iemagne à Rome. Ces mêmes établissemens subsistent encore aujourd'hui avec un objet plus étendu; non seulement les pélerins, mais tous les passans peuvent recevoir dans ces hospices tous les secours dont ils ont besoin, & apprendre à révérer le nom de faint Bernard, qui n'est pas, comme les ignorans pourroient le croire, le célèbre abbé de Clairvaux, mais saint Bernard de Menton, né au château de Menton dans le Genevois, en 923, plus

d'un siècle & demi avant l'abbé de Clairvaux, & mort le 28 mai 1008, canonisé l'année suivante. Il étoit d'une des plus illustres maisons de Savoie.

Le célèbre abbé de Clairvaux avoit de même les avantages de la naissance; il avoit aussi les avantages de la figure joints à ceux de l'esprit & de l'éloquence, il ensevelit tout dans le cloître, ou plutôt le cloître alors n'ensevelissoit rien, il sournissoit au contraire aux talens des occasions & des moyens d'éclater. Saint Bernard, ne en Bourgogne en 1001, s'étant sait moine à l'âge de vingt-deux ans, fut abbé à vingt-quatre ans, étant à peine sorti du noviciat. Il sur le premier abbé de Clairvaux qui venoit d'être fondé en 1115. Cette maison aujourd'hui si riche, étoit si pauvre alors, qu'on y manquoit souvent de la nourriture la plus commune & la plus grossière; mais, comme nous l'avons dit, avant de déclamer contre les richesses des moines, il faudroit en examiner la fource, & faire les distinctions convenables; on a prétendu à la vérité que la source des richesses des bernardins n'avoit pas été aussi pure ni aussi respectable que celle des richesses des bénédictins; on a cru que la croisade prêchée par saint Bernard avoit été trop utile à ses moines; on a parlé de différentes maisons qui conservoient encore dans leurs archives des actes par lesquels saint Bernard disposoit du ciel en saveur des croisés qui, en partant pour la Terre-Sainte, disposoient de leurs terres en saveur des moines de saint Bernard. Quoi qu'il en soit, cette maison de Clairvaux, dans sa plus grande pauvreté, rassembloit sous la direction de saint Bernard une multitude de religieux; on y compta jusqu'à sept cens novices à la fois. Cette seule maison sournit à l'église le pape Eugène III, plusieurs cardinaux & une soule d'évêques. Ce sut par l'ordre de ce pape Eugène III, son disciple, que saint Bernard prêcha la seconde croifade, avec un fuccès qui passa son attente, car la multitude de croix qu'il avoit rassemblées pour les distribuer à ceux qui voudroient s'engager dans la croisade, n'ayant pas sussi, il sut obligé de mettre ses habits en pièces, pour donner à chacun une petite croix; aussi mandoit-il au pape Eugène: Vous avez ordonnė, j'ai obėi, & le fruit de mon obéissance a été tel que votre autorité devoit le produire. Les villes & les châteaux deviennent des déserts, & l'on ne voit que des veuves dont les maris sont vivans. On envoyoit par mépris une quenouille & un suseau aux princes qui restoient dans leurs états & qui ne partageoient point la gloire de cette sainte entreprise. Mais saint Bernard n'eut pas autant à s'applaudir du succès de la croisade que de celui de sa prédication, & cependant il avoit ré-pondu de ce succès; il se crut obligé de publier une apologie, dans laquelle il dit qu'il avoit dû prêcher la croisade & qu'elle avoit dû reussir, mais que les péchés & sur-tout la mauvaise conduite des croisés avoient tout changé; sur cela, il citoit l'écriture sainte; mais il est difficile de prouves

qu'un homme ait le droit de prédire l'avenir & de promettre des choses qui ne dépendent pas de lui. Ce que saint Bernard sit de plus raisonnable dans cette affaire, ce sut de resuser d'être le chef de la eroisade qu'il avoit provoquée: l'abbé Suger sit beaucoup mieux encore, il s'opposa de tout son pouvoir à cette croisade, & c'est sur cette opposition qu'une partie de sa gloire est aujourd'hui fondée. Saint Bernard resta donc à Paris, pendant que sur la soi des victoires qu'il avoit promises, Louis le Jeune alla se saire battre en Syrie. Bernard s'étoit réservé pour une guerre plus convenable à son état & à son habit, & dans laquelle il eut toujours de grands avantages, la guerre théologique; il combattit & consondit aisement les Pierre de Bruys, les Gilbert de la Porée, les Eon de l'Étoile, les sectateurs d'Arnaud de Bresse, &c. Il remporta même la victoire sur un adversaire plus redoutable, le sameux Abailard, dont il sit condamner au concile de Soissons, en 1121, & au concile de Sens en 1140, quelques propositions hazardées, sur la Trinité. Si dans cette affaire la vérité sut pour Bernard, tout l'intérêt sut pour Abailard, grace aux lettres d'Héloise; elle y représente l'ennemi de son amant comme un persecuteur jaloux, qui en vouloit bien plus à sa gloire qu'à sa doctrine, & qui dut bien plus son triomphe à l'intrigue qu'à la justice. On pourroit à quelques égards comparer cette contestation des deux écrivains les plus illustres du douzième siècle, à celle de Bossnet & de Fénelon au sujet du livre des Maximes des saints. Bossuet eut pour lui l'autorité légitime, Fénelon l'opinion publique; mais si dans ce parallèle Fénelon a tout l'avantage sur Abailard par ses vertus, par ses talens, sur-tout par se soumission héroïque, Héloïse a le même avantage sur madame Guyon, par ses connoissances, par ses lumières, par une sensibilité plus raisonnable. Bossuet eut avec saint Bernard une autre consormité plus glorieuse. Saint Bernard a été regardé comme le dernier père de l'église. La Bruyère a dit de Bossuer: » Parlons d'avance le langage de la postérité, un » père de l'église «. M. le président Hénault est peut-être celui qui a peint le plus fidèlement saint Bernard ; c'est un de ses plus beaux portraits, il réunit la justice, & la décence qui n'a pas toujours été affez respectée par tous ceux qui ont entrepris de peindre cet illustre personnage.

" Les conseils de saint Bernard étoient reçus » comme des ordres du ciel ; il avoit été donné » à cet homme extraordinaire de dominer les es-» prits: on le voyoit d'un moment à l'autre passer or du fond de son désert au milieu des cours, ja-» mais déplacé, sans titre, sans caractère, jouis-» fant de cette considération personnelle, qui est » au-dessus de l'autorité; simple moine de Clair-» vaux, plus puissant que l'abbé Suger, premier » ministre de France, & conservant sur le pape » Eugène III, qui avoit été son disciple, un asrendant qui les honoroit également l'un & l'autre.

» cependant saint Bernard n'étoit pas un aussi » grand politique qu'il étoit un saint homme & " un bel esprit : ses sermons sont des chess-d'œu-" vres de sentiment & de sorce; seu M. Henri " de Valois, cet homme illustre du siècle passé, " les préféroit à tous ceux des anciens, tant grecs » que latins «.

Ce que dit M. le président Hénault de l'autorité personnelle de faint Bernard, supérieure à celle

du rang, est justifié par sa vie entière.

L'ordre des Templiers étoit institué, mais il n'avoit point de règle : à qui s'adresse-t-on pour

en avoir une? à faint Bernard. (1128.)
Deux concurrens, Innocent II & Anaclet se disputoient le trône pontifical, un concile s'assemble (le concile d'Etampes en 1130) pour discuter cette grande question, un seul homme le décide, c'est saint Bernard, il prononce en saveur d'Innocent II, aussitôt Anaclet est abandonné de tout le monde, ce n'est qu'un anti-pape.

Saint Bernard va en Lombardie pour essacer jusqu'aux moindres traces du schisme, on lui offre l'archevêché de Milan, il le resuse, & revient dans son cloître, d'où il gouverne la chrétienté.

Joignons ici au portrait de saint Bernard, saits par M. le président Hénault, un morceau plus moderne encore, morceau l'un des mieux écrits peutêtre qu'il y ait dans notre langue & qui mérite

d'être universellement connu.

" Alors vivoit dans un cloître, au fond d'un " désert, un homme dont les dépositaires du » pouvoir suprême devoient ambitionner les sus-" frages autant que ceux d'un fenat ou d'un peuple " législateur. A ce trait seul on doit reconnoître " cet abbé de Clairvaux, devenu si célèbre sous le nom de saint Bernard. Nul homme n'a exercé für son siècle un empire aussi extraordinaire. Fintraîné vers la vie folitaire & religieuse par " un de ces sentimens impérieux qui n'en laissent " pas d'autres dans l'ame, il alla prendre sur l'au-» tel toute la puissance de la religion. Lorsque » fortant de son désert il paroissoit au milieu » des peuples & des cours, les austérités de sa " vie empreintes sur des traits où la nature avoit » répandu la grace & la beauté, remplissoient » toutes les ames d'amour & de respect. Eloquent dans un siècle où le pouvoir & les charmes de la parole étoient absolument inconnus, il triomphoit de toutes les hérésies dans les conciles; il saisoit sondre en larmes les peuples au milien » des campagnes & des places publiques : son » éloquence paroissoit un des miracles de la reli-» gion qu'il prêchoit. Enfin l'église dont il étoit la » lumière sembloit recevoir les volontés divines par " son entremise; les rois & leurs ministres, à qui » il ne pardonna jamais, ni un vice, ni un mal-» heur public, s'humilioient sous ses réprimandes. » comme sous la main de Dieu même; & les-" peuples, dans leurs calamités, alloient se ranger " autour de lui, comme ils vont se jetter aux«

» pieds des autels. Egaré par l'enthousiasme même » de son zèle, il donna à ses erreurs l'autorité de » ses vertus & de son caractère, & entraîna l'eu-" rope dans de grands malheurs. Mais gardons-» nous de croire qu'il ait jamais voulu tromper » ni qu'il ait eu d'autre ambition que celle d'ag-» grandir l'empire de Dieu. C'est parce qu'il étoit » trompé lui-même qu'il étoit toujours si puissant; » il eût perdu son ascendant avec sa bonne soi. » L'église, malgré ses erreurs qu'elle a reconnues, " l'a mis au rang des faints; le philosophe, mal-» gré les reproches qu'il peut lui saire, doit l'éle-

» ver an rang des grands homnies «.

C'est une question parmi les savans, si les sermons de faint Bernard ont été prononcés & composés d'abord en latin on en françois. Dom Mabillon paroit concilier les deux opinions; il pense que la plupart ont été composés & prononcés en latin; mais que saint Bernard, en saveur des frères convers, & de la multitude qui des-lors n'entendoit plus le latin, en a prèché plusieurs en langue romance & vulgaire, c'est-à-dire en françois. En esset c'est cette ignorance de la plupart des moines & des autres auditeurs des sermons de saint Bernard, qu'on allègue, pour prouver que ces sermons ont dû être prêchés en françois, & on ajoute qu'il y a dans la bibliothèque des feuillans de la rue faint Honoré à Paris, un manuscrit des sermons de saint Bernard en françois, lequel manuscrit paroît approcher beaucoup du temps de saint Bernard. Il mourut en 1153. L'édition de ses œuvres, que dom Mabillon a donnée, est en deux volumes in-12. Elle a paru pour la première fois en 1690, & pour la seconde en 1719. Il y a aussi une édition des œuvres de ce saint, faite au louvre en 1642, en six volumes in-folio. Un seuillant, nommé dom Antoine de Saint-Gabriel, a traduit tout saint Bernard en françois. Cette traduction-a été publiée à Paris en 1678, en treize volumes in-8°. Nous avons deux vies de saint Bernard, l'une par le Maître, Paris, 1649, in-8°; l'autre par Villesore, 1704, in-4°.

BERNARD de Thuringe, est le nom d'un hermite fanatique, qui vers la fin du dixième siècle annonçoit la fin du monde; ces prophètes étoient avidement écoutés alors, à cause des mille ans & plus, car un an ou deux, ou même un jour ou deux, suffisoient pour ce plus, & dans tout l'onzième siècle on devoit s'attendre à tout moment à la fin du monde; une éclipse de soleil étant arrivée au milieu de cette disposition des esprits & à l'appui des prédictions de l'hermite Bemard, répandit une allarme universelle; tout le monde couroit se cacher dans le creux des rochers & dans le fond des cavernes, parce qu'il est écrit, apocalypse, chap. 6, vers. 15, 16, 17: Les rois de la terre, " les princes, les officiers de guerre, les riches, les » puissans, & tous les hommes esclaves ou libres » se cachèrent dans les cavernes & dans les ro-» chers des montagues, & ils dirent aux monta-

» gnes & aux rochers: tombez fur nous & cacheznous de devant la face de celui qui est assis sur » le trône & de la colère de l'agneau, parce que » le grand jour de leur colère est arrivé, & qui » pourra sublister en leur présence? « On voulut rassurer le public ; mais au lieu d'y employer des astronomes, qui eussent rendu raison des éclipses, & qui en eussent expliqué la cause d'une manière naturelle, on consulta, selon l'esprit du temps, des théologiens, qui voulurent bien prouver, par des raisons théologiques, que le temps où l'antéchrist devoit paroître, étoit encore éloigné. Des ignorans confondent l'hermite Bernard avec l'abbé de Clairvaux, & imputent à ce dernier les prédictions de la fin du monde, comme un moyen qu'il employoit, disent-ils, pour enrichir sa mai-

fon de Clairvaux.

BERNARD, (CLAUDE) dit le pauvre prêtre; titre qui sait sa gloire, parce que sa pauvreté sut volontaire, & qu'après avoir donné tout son bien aux pauvres, il confacra sa vie entière à les servir. Né à Dijon en 1588 d'une famille noble, il vécut quelque temps en ecclésiastique mondain; dans la fuite il renonça au monde, réfigna le seul bénéfice qu'il eût, resusa tous ceux qu'on voulut lui donner, abandonna aux pauvres un héritage de quatre cens mille livres qu'il possédoit, & ne voulut plus avoir d'autre emploi, ni d'autre affaire que de les servir. Pour ne négliger aucune œuvre de charité, il s'étoit chargé de la sonction pénible d'exhorter à la mort les malheureux condamnés par la justice, Le cardinal de Richelieu, pour récompenser son zèle, lui offrit une abbaye dans le diocèse de Soissons, Bernard la resusa, le cardinal insista: Vos pauvres, lui dit il, s'en trouveront mieux, Monseigneur, repondit Bernard, mon goût & l'habitude me fixent dans cette capitale, ôterai-je le pain aux pauvres de Soissons, pour le donner aux pauvres de Paris? Mais du moins, ajouta le cardinal, que je puisse faire quelque chose pour vous. - Eh! bien, monseigneur, la charette dans laquelle j'accompagne les patiens au supplice est en mauvais état, faites y remettre quelques planches. C'est presque la demande de Diogène à Alexandre : Laissez-moi jouir du soleil. C'est à Bernard qu'on doit l'établissement du séminaire des Trente-Trois à Paris. Un auteur, nommé le Gauffre, a écrit la Vie du vénérable Claude Bernard, in-12. On dit dans cette vie que le prêtre Bernard sollicitant un jour jusqu'à l'importunité un hoinme puissant, en faveur d'un malheureux qui avoit encouru sa disgrace, cet homme eut la brutalité de lui donner un soufflet; Bernard tendit l'autre joue, & dit: Donnez m'en deux, mais accordez-moi ma demande; il s'agit d'un malheureux. Le frappe, mais écoute de Thémistocle à Xantippe, n'est pas plus beau.

Ce saint prêtre mourut en 1641. On voit son tombeau dans la nef de l'église de la Charité à Paris, & ce tombeau est très-apparent.

BERNARD, (CATHERINE) c'est la célèbre mademoiselle Ernard, connue par ses liaisons avec Bernard de Fontenelle, & par quelques ouvrages auxquels on croit que M. de Fontenelle a eu part, nommément par la tragédie de Bruus, dont M. de Voltaire n'a pas dédaigné d'imiter & par conséquent d'embellir quelques détails, par exemple, le commencement de l'interrogatoire que Brutus sait subir à son sils. Le voici dans mademoiselle Bernard:

BRUTUS.

N'achève pas, dans l'horreur qui m'accable Laisse encore douter à mon esprit confus S'il me demeure un fils ou si je n'en ai plus.

TITUS.

Non, vous n'en avez point

Le voici dans M. de Voltaire:

Arrête, téméraire. De deux fils que j'aimai le ciel m'avoit fait père; J'ai perdu l'un, que dis-je? ah! malheureux Titus! Parle, ai-je encore un fils?

TITUS.

Non, vous n'en avez plus.

BRUTUS.

Réponds donc à ton juge, opprobre de ma vie!

Il y a encore de mademoiselle Bernard une autre Tragédie, Laodamie; quelques pièces sugitives, parmi lesquelles on distingue un placetà Lonis XIV, pour lui demander le payement d'une gratification annuelle de deux cent écus qu'il lui avoit accordée. Le père Bouhours a donné place à cette pièce dans son Recueil de vers choifis. M. de Voltaire réclame, pour l'évêque de Nismes, Rousseau de la Parisière, successeur de Fléchier, la sable allégorique de l'imagination & du bonheur, qui a été imprimée sous le nom de mademoiselle Bernard. On a d'elle encore deux romans, le comte d'Amboise & Inès de Cordoue. Elle avoit été plusieurs fois couronnée à l'académie des jeux floraux, & même à l'académie françoise : elle étoit de l'académie des Ricovrati de Padone. La Relation de l'isle de Bornéo a été attribuée, par les uns, à mademoiselle Bernard; par les autres, à M. de Fontenelle. On peut donter, dit l'abbé Trublet, qu'elle soit de lui, & il est à souhaiter qu'elle n'en soit ne Colon, en l'est à souhaiter qu'elle n'en soit pas. C'est parce qu'elle est mauvaise que M. l'abbé Trublet souhaite qu'elle ne soit pas de son ami & de son héros, & il a raison; mais c'est bien plutôt lorsqu'un ouvrage est excellent, qu'il est à fouhaiter qu'il ne foit pas de l'auteur le plus illustre du temps, parce qu'alors on est sûr qu'il y a deux anteurs capables de l'avoir sait; c'est ce qui sut dit à des gens qui, d'après une anecdote sausse, contestoient à M. de Voltaire son Alzire. Je voudrois bien, répondit quelqu'un, qu'elle ne fût pas de lui. Mademoiselle Bernard, née à Rouen, mourut à Paris en 1712.

Histoire. Tom. I. Deuxième Part,

BERNARD, (JACQUES) ministre protestant, & fils de ministre, connu par la continuation des Nouvelles de la république des lettres de Bayle, a eu part aussi à la Bibliothèque universelle de Leclerc. Il y a de lui un Supplément au Moréry, un Recueil de traités de paix, la Haye, 1700, quatre volumes in-folio; une traduction françoise du Théaire de Savoie, la Haye, 1700, deux volumes in-folio, & quelques autres ouvrages. Né en 1658, mort en 1718.

BERNARD, (EDOUARD) prosesseur d'astronomie à Oxford en 1673, mathématicien & littérateur estimé, dont Smith a écrit la vie. On a de lui, outre des livres d'astronomie estimés, un traité de mensuris & ponderibus; Litteratura à carastere Samaritano dedusta; des notes sur Josephe, insérées dans l'édition d'Oxford, in-folio, 1700. Mort en 1697 à

cinquante-neuf ans.

BERNARDIN, (Hist. mod.) C'est le nom de deux saints parmi les cordeliers, l'un des quatorzième & quinzième siècles, l'autre des quinzième & seizième. Ce dernier est l'inventeur des Monts de piété; ce sut le moyen qu'il indiqua aux habitans de Padoue, pour s'affranchir des usures des juiss, qui n'alloient pas à moins de vingt pour cent par an. L'établissement des Monts de piété est de 1491. Il sut persectionné en 1520.

BERNARDIN est aussi le nom de deux capucins

célèbres, l'un de Péquigny, l'autre de Carpentras. BERNIA ou BERNI, (FRANÇOIS) chanoine de Florence, a donné son nom à une espèce de burlesque, qu'on appelle de son nom Berniesque en Italie, genre qui ne vaut rien en Italie ni en France, qui ne paroît pas être connu en Angleterre, qui n'est pas même soupçonné en Espagne, & dont il ne paroît pas que les Grecs ni les Ro-mains aient eu l'idée. Eh! pourquoi avilir l'humanité? pourquoi dégrader le genre noble? craint-on qu'il n'y ait trop d'élévation parmi les hommes? Le beau service à rendre aux lettres que de faire parler à Homère, à Virgile, à Fénélon, à Voltaire le langage des Porcherons & de la Rapée! Quelle basse folie de nos jours d'avoir prétendu faire un genre du jargon poissard! Conservons la dignité des lettres. Boileau ne pardonnoit pas à Racine la foiblesse qu'il avoit de rire en lisant Scarron. François Berni, ne à Lamporecchio en Toscane, mourut à Florence en 1543.

BERNIER-C'est le nom de deux médecins diver-

sement célèbres.

1°. François, dit le Mogol, parce qu'il fut douze ans médecin du grand mogol, revint en France, sa patrie, en 1670, passa en Angleterre en 1685, & mourut à Paris en 1688. Il étoit disciple de Gassendi, & il a donné un Abrégé de la philosophie de son maître, ouvrage dont on sait cas; mais alors la prédilection du public étoit pour la philosophie de Descartes. La relation que Bernier a donnée de ses voyages, est plus estimée encore. On dit que Bernier a en part à l'arrêt burlesque de Gggg

Boileau en faveur d'Aristote contre l'Inconnue nommée la Raison. Saint-Evremont qui avoit vu Bernier en Angleterre, disoit qu'il n'avoit point connu de plus joli philosophe. Il ajoutoit : Joli philosophe ne se dit guères; mais sa sigure, sa taille, sa conversation, l'ont rendu digne de cette épithète.

2°, (Jean) médecin de Madame (Charlotte-

2°, (Jean) médecin de Madame (Charlotte-Elifabeth de Bavière, fille de l'électeur palatin, mère de M. le duc d'Orléans, régent) est auteur d'une Histoire de Blois, sa patrie, d'Essais de médecine, de l'Anti Menagiana, d'un Jugement sur les œuvres de Rabelais. Ménage, qui trouvoit son érudition superficielle, l'appelloit, vir levis armaturæ. Mort en 1698, dans un âge avancé.

BERNINI, appellé communément le cavalier Bernin. Cet artiste, peintre, sculpteur, architecte, appartient au dictionnaire des arts, nous n'en parlons ici, que parce qu'il donne lieu à une observa-

tion historique.

M. de Voltaire a dit:

A la voix de Colbert, Bernini vint de Rome,
De Perrault dans le louvre il admira la main:
Ah! dit-il, si la France enferme dans son sein
Des travaux si parfaits, un si rare génie,
Falloit-il m'appeller du sond de l'Italie?
Tel est le vrai mérite, il parle avec candeur:
L'envie est à ses pieds, la paix est dans son cœur.

Ces beaux vers ont confacré l'anecdote, tout le monde l'a répétée; elle est belle en elle-même, & c'est à regret que nous sommes sorcés, par la vérité, d'avertir qu'elle n'a rien de réel; il suffit, pour s'en convaincre, de lire les mémoires de Perrault lui-même, on verra que Perrault s'y plaint par-tout du cavalier Bernin; on verra que cet artiste, selon Perrault, ne montra en France que de l'humeur, & de l'envie déguisée sous les apparences du dédain, que Perrault & lui surent trèsmécontens l'un de l'autre, & par la saute du seul Bernin. Perrault va plus loin, & parle avec aflez de mépris des talens, des ouvrages & des idées de Bernini; nous ne disons pas assurément que Perrault eût raison, nous disons seulement qu'il n'a pas pu se méprendre sur l'expression des sentimens de Bernin à son égard, & que si Bernin lui avoit rendu ce témoignage si glorieux pour l'un & pour l'autre dont parle M. de Voltaire, la reconnoissance l'auroit rendu aussi savorable à Bernin, & aussi content de lui qu'il en paroît par-tout mécontent & qu'il lui est par-tout contraire. On a beau faire, les artistes qui s'exercent dans le même genre seront toujours jaloux les uns des autres, & ne rendront jamais justice à leurs rivaux. Les gens de lettres même, malgré la philosophie & une éducation communément plus soignée, se pardonnent - ils les uns aux autres des succès dans le même genre? Horace, qui ne faisoit que des odes, des satyres & des épîtres, pouvoit aimer Varius qui faisoit des poemes épiques, & Virgile !

qui saisoit des poëmes champêtres; mais il y a peu d'amitiés qui tiennent contre la concurrence & la rivalité. La jalousie des artistes moins contenue, plus excitée par l'intérêt, indépendamment de la gloire, éclate plus au dehors; profitons de leurs talens, de leurs travaux, de leur jalousie même, qui produit au moins de l'émulation; voyons leurs passions sans les partager. Les grands sur-tout doivent être avertis que le ridicule le plus complet qu'ils puissent se dans les querelles des artistes. C'est toujours le sot, l'intriguant & le méchant qui appelle à son secours le crédit & la puissance pour écraser un rival supérieur.

BERNOULLI, (JACQUES & JEAN, frères, & NICOLAS, DANIEL & JEAN, aussi srères, tous trois fils de Jean) nom si célèbre dans les mathématiques, & tenant si essentiellement à l'histoire de ces sciences, qu'il doit être renvoyé au dictionnaire particulier qui en traite, nous ne dirons ici que peu de choses de Jacques & de Jean seulement, & nous ne les considérerons guères que sur des points étrangers aux sciences, où ils ont acquis tant

de gloire.

Jacques Bernoulli naquit à Bafle en 1654 le 27 décembre. Pour se livrer aux sciences qui devoient l'illustrer & qu'il devoit persectionner, il eut d'abord à combattre l'opposition de sa famille, nonmément de son père, qui avoit sur lui d'autres vues; lorsqu'il eût sait, malgré cette opposition, des progrès marqués dans la géométrie, & sur-tout dans l'astronomie, il voulut conserver la mémoire des obstacles dont il avoit triomphé, il exprima sa situation par une devise, où il représentoit Phaëton conduisant le char du soleil, avec cette légende: Je suis parmi les astres malgré mon père. Emblême qui ne manque dé justesse qu'en un seul point, & ce point est savorable à Bernoulli, c'est que le nom de Phaëton présente l'idée d'une ambition téméraire & malheureuse, au lieu que le plus plein fuccès couronnoit l'ardeur de Bernoulli pour les sciences.

A l'âge de vingt-deux ans, Bernoulli étant à Genève, apprit à écrire à une fille qui pouvoit bien passer pour aveugle née, ayant perdu la vue deux mois après sa naissance: cette fille se nommoit Elisabeth Walkirch. Bernoulli avoit inventé la méthode qu'il employa.

La comète de 1680 qui a fait naître des ouvrages fameux, entre autres les pensées de Bayle sur la comète, sur aussi pour M. Bernoulli l'occasion d'un nouveau système sur les comètes, d'où il résulte que ce sont des corps éternels, & que leurs

retours peuvent être prédits.

Ici, dit M. de Fontenelle dans l'éloge de M. Bernoulli, » je ne puis m'empêcher de rapporter une » objection qui lui sut proposée très-sérieusement, « & à laquelle il daigne répondre de même; c'est » que si les comètes sont des astres réglés, ce ne » sont donc point des signes extraordinaires de la

» colère du ciel. Il effaie plusieurs réponses diffé-" rentes, & enfin il en vient jusqu'à dire que la » tête de la comète qui est éternelle, n'est pas un " figne, mais que la queue en peut être un, parce " que, selon lui, elle n'est qu'accidentelle, tant » il falloit encore avoir de ménagemens pour cette » opinion populaire il y a vingt-cinq-ans! Main-» tenant on est dispensé de cet égard, c'est-à-dire " que le gros du monde est guéri sur le sait des » comètes, & que les fruits de la faine philoso-» phie se sont répandus de proche en proche. Il " seroit assez bon de marquer, quand on le pour-" roit, l'époque de la fin des erreurs qu'elle a dé-» truites ". Sans doute, & ce seroit la meilleure réponse à

toutes les déclamations contre la philosophie.

Jacques Bernoulli sut reçu à l'açadémie des sciences de Paris en 1699, à celle de Berlin en 1701. Il mourut le 16 août 1705. A l'exemple d'Archimède, qui voulant orner son tombeau de sa plus belle découverte, ordonna d'y mettre un cylindre circonscrit à une sphère, M. Bernoulli a ordonné qu'on mît sur le sien une spirale logarithmique, avec ces mots: eadem mutata refurgo, allusion heureuse, dit M. de Fontenelle; à l'espérance des chrétiens, représentée en quelque sorte par les propriétés de cette courbe; Bernoulli joignoit le talent de la poésie à celui des mathématiques; il a fait des vers latins, allemands, françois. Ses œuvres, parmi lesquelles il faut distinguer son traité de l'Art de conjecturer ont été recueillis en trois vol. in-4°.

Jean Bernoulli, peut-être plus célèbre encore que Jacques dans les mathématiques, faisoit quelquesois, comme son srère, des vers latins. A l'âge de dix-huit ans, il avoit soutenu en vers grecs une thèse bien importante : Que le prince est pour les sujets. Il sut, comme son srère, prosesseur de mathématiques à Bâle, membre des académies des sciences de Paris, de Londres, de Berlin & de Pétersbourg. Le calcul des infinimens Petits a fait sa principale gloire, ainsi que celle de son frère. Né à Bâle en 1667, il y est mort en 1748. Le recueil de ses œuvres est en quatre vol. in-4°.

BÉROALD "ou BÉROALDE, (Hist. mod.) nom de quelques savans, dont l'un, nommé François Béroald de Verville, est l'auteur du Moyen de parvenir, imprimé d'abord sous les titres de Salmigondis & de Coupecu de la mélancolie. Il avoit d'ailleurs trouvé la pierre philosophale, le mouvement perpétuel, la quadrature du cercle, &c. Mort vers l'an 1612. Il étoit chanoine de faint Gatien

de Tours.

Philippe BÉROALDE, né à Bologne en 1453, mort en 1505, connu par des commentaires sur d'anciens auteurs grecs & latins, passe pour un de ceux qui contribuérent à purger la langue latine de la rouille de la barbarie. Sa vie a été écrite par deux auteurs du temps, Jean Puis & Bianchini, & en voilà le réfultat. Il avoit un neveu, nommé Philippe comme lui, qui sut bibliothécaire du vatican sous Léon X, & dont on a des vers dans le recueil intitulé: Delicia poëtarum italorum.

BEROSE, prêtre du temple de Belus à Babylone, auteur d'une histoire de Chaldée citée par les anciens, & dont Josephe a conservé des fragmens curieux. Il donne à fa nation une antiquité qui ne peut s'accorder avec les calculs reçus. Il est un des écrivains sous le nom desquels Annius de Viterbe a publié tant de faux ouvrages. Il prophétisoit par l'astrologie. Les Athéniens, au rapport de Pline, lui élevèrent, dans leur gymnase, une statue avec une langue dorée. Il eut une fille prophétesse comme lui, & Sibylle à Cumes. Il étoit contemporain d'Alexandre le Grand, & des premiers Ptolomées, ses successeurs en Egypte.

BERROYER (CLAUDE) avocat au parlement de Paris. On lui doit les Arrêts de Bardet, la coutume de Paris de Duplessis, la bibliothèque des coutumes, qu'il a composée avec Laurière, son con-

srère. Berroyer est mort en 1735.

BERRY. Chaumeau & la Thaumassière ont écrit savamment l'histoire de cette province de France, & il y en a présentement une nouvelle commencee par M. Pallet. Nous nous contenterons d'observer succinclement que Philippe I, vers l'an 1100 acquit la vicomté de Bourges d'Eudes Harpin ou Herpin; que les rois suivans acquirent les autres principaux domaines du Berry; qu'en 1360 le roi Jean érigea le Berry en duché-pairie, pour Jean, son troisséme fils, dont la mémoire vit encore dans cette province, qui cite souvent le duc Jean, & qui montre de lui divers monumens. Ce prince mourut le 5 avril 1416, sans laisser d'ensans mâles. Un autre Jean de France, fils de Charles VI, porta le titre de duc de Touraine & de Berry, & mourut aussi sans postérité. Le même Charles VI donna le Berry en apanage à Charles, son cinquième fils, qui sut le roi Charles VII, & que les Anglois, au commencement de son règne, appelloient par dérision, le roi de Bourges, parce qu'il n'y avoit que le Berry qui lui fût resté fidèle. En 1461 Louis XI donna le Berry à Charles, fon frère, depuis duc de Guyenne, mort aussi sans enfans, le 12 mai 1472. En 1575 Henri III le donna aussi au duc d'Alençon mort sans ensans en 1584. Enfin ce duché fut donné en apanage au petit-fils de Louis XIV, troisième fils du dauphin, dit le grand dauphin, ce dernier duc de Berry, est mort aussi sans ensans mâles, le 4 mai 1714.

Le roi Louis XVI a porté le titre de duc de

Berry.

BERRUYER, (JOSEPH-ISAAC) Hift. litt. mod.) si connu en bien & en mal par son Histoire du peuple de Dieu, qu'on appelloit le Roman sacré. La première partie, contenant l'histoire de l'ancien testament, parut en 1728; & quoigne désapprouvée par ceux qui regardoient comme une profanation qu'on voulût orner la simplicité des livres faints, elle ne fut formellement condamnée d'az

Gggg 2

bord que par les jansénistes, nommément par M. Colbert, évêque de Montpellier en 1731. Elle sut réimprimée avec des corrections en 1733. Soit que ces corrections augmentassent les désauts du livre, soit toute autre raison, il sut condamné à Rome même en 1734.

La seconde partie, contenant l'histoire du nouveau testament, parut en 1753, & excita beaucoup plus d'orages que la première. Elle sit condamner la première même par arrêt du parlement du 9 avril 1756. Benoît XIV condamna aussi les deux parties en 1757. La sorbonne & le parlement exigèrent des rétractations du père Berruyer. Les jésuites désavouèrent publiquement son livre qu'on croit qu'ils soutenoient & qu'ils prônoient en particulier.

Enfin la troisième partie, contenant la paraphrase des épitres des apôtres, parut au milieu des soudres qu'on lançoit de toutes parts sur les deux premières, & ne sut pas plus épargnée; Benoît XIV la condamna, ainsi que les précédentes, par un bres du 17 sévrier 1758, & Clément XIII, son successeur, par un autre bres du 2 décembre suivant; la sorbonne en publia une censure en 1764. Il parut des apologies pour le père Berruyer, soit de lui, soit de ses partisans; l'évêque de Soissons Fitz-James condamna & le sivre & les apologies; & divers auteurs écrivirent contre ce livre trop sameux.

Le père Berruyer étoit né en 1681 d'une samille noble de Rouen; il s'étoit sait jésuite à l'âge de 16 ans. Il mourut à Paris dans la maison-prosesse, le 18 sévrier 1758, au milieu de tous les troubles que causoit son livre & qui en augmentoient la célébrité.

BERSARIENS ou BEVERARIENS, sub. m. pl. (Histoire moderne) has officiers de la cour de Charlemagne. Quelques uns prétendent que les bersariens étoient aussi les mêmes que ceux que les anciens appelloient bestiarii. Et ils entendent par beverariens, ceux qui chassoient le castor. (A.R.)

BERTAUD. (JEAN) (Hist. litt. mod.) C'est parce que Bertaud a été poëte, qu'on sait qu'il a été évêque; il avoit été premier aumônier de Catherine de Médicis, secrétaire du cabinet & lecteur de Henri III. Il su conseiller d'état, abbé d'Aunai en 1594, évêque de Séez en 1606. Il est aujourd hui beaucoup plus estimé que Ronsard, son contemporain, qui l'a été beaucoup plus que lui. Il avoit certainement de la délicatesse dans l'esprit, on en peut juger par ces vers:

Quand je revis ce que j'ai tant aimé, Peu s'en fallut que mon feu rallumé N'en sist l'amour en mon ame renaistre; Et que mon cœur autrefois son captis Ne ressemblast l'esclave sugitif A qui le sort sair rencontrer son maistre. Tout le monde connoît de lui cette strophe :

Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir?

à laquelle on peut ajouter celles-ci:

Mon lit est de mes larmes.

Trempé toutes les nuits:

Et ne peuvent ses charmes,

Lors même que je dors, assoupir mes ennuis;

Si je fais quelque fonge, J'en suis épouvanté, Car même son mensonge Exprime de mes maux la triste vérité:

L'ingratitude pale

Ma fidelle amitié:

La calomnie essaie

nde mes tourmens indignes de nitié

A rendre mes tourmens indignes de pitié.

Il y a bien du naturel & de la simplicité dans toutes ces complaintes. Bertaud rend ainsi ce vers sameux:

Non ignara mali miseris succurere disco.

Apprends en tes malheurs à plaindre ceux d'autrui,

Ses traductions de saint Ambroise, ses sermons; son oraison sunèbre de Henri IV, sont oubliés, on ne se souvient que de ses poésies; elles ont été imprimées en 1620 in-8°. Né à Caen en 1522. Mort en 1611. On prétend qu'il eut quelque part à la conversion de Henri IV.

BERTHOLDE, BERNOLDE, ou BERNALDE, (Hist. litt. mod.) continuateur de la chronique d'Hermannus contractus. Comme il termine l'histoire de son temps à l'année 1100, on regarde cette année comme celle de sa mort. Il étoit grand partisan du pape Grégoire VII.

BERTIN, (SAINT) (Hist. mod.) premier abbé de la sameuse abbaye qui porte son nom, au lieu de celui du gentilhomme qui donna pour la sonder sa terre de Sithieu en Artois. Saint Bertin étoit neveu de saint Omer, évêque de Thérouanne, dont le nom est resté à une autre ville de l'Artois. L'oncle & le neveu désrichèrent dans ces cantons beaucoup de terres. Saint Bertin est mort en 706.

BERTIUS, (PIERRE) (Hist. litt. mod.) persécuté par les protestans pour avoir été de leur sesse la plus tolérante, les arminiens, il se sit catholique. Tout ce qu'il a écrit sur les gomarisses & les arminiens, est oublié; mais les plus savans géographes sont quelque cas & quelque usage de ses ouvrages géographiques: Introductio in universam geographiam, in-12. Theatrum geographia veteris, 2 vol. in-solio. Notitia episcopatuum gallia, in-solio. Com-

Mentariorum rerum germanicarum libri tres, in-12. On a encore de lui un traité De aggeribus & pontibus, in-8°. fait à l'occasion de la famense digue de la Rochelle. Né en Flandre en 1565. Mort en 1629, l'année même où parut ce traité De agge-

ribus & pontibus.

BERTRADE, (DE MONTFORT) célèbre par les troubles qu'elle causa en France sous le règne de Philippe I. Ce prince ayant répudié Berthe de Hollande, sa femme légitime, épousa cette Bestrade de Montfort, l'ayant enlevée à Foulques-le-Réchin, comte d'Anjou, son mari. Les papes qui alors se mêloient beaucoup des mariages & des amours des rois, & qui, pour l'intérêt de l'autorité pontisicale plus que pour celui des mœurs, vouloient les forcer d'avoir des mœurs, prirent connoissance de cette affaire: le pape Urbain II excommunia Philippe I vers l'an 1092. L'excommunication étoit très-redoutée alors & très-redoutable, sur-tout par l'influence qu'elle n'auroit pas dû avoir, mais qu'elle avoit sur les affaires temporelles. Philippe & Bertrade négocièrent; un légat du Saint-Siége, nommé Richard, convoqua pour cette affaire une assemblée d'évêques à Baugenci. Le roi s'y rendit avec Bertrade, mais on ne put y convenir des conditions de l'absolution de ce prince. D'autres négociations furent plus heureuses. & enfin Lambert, évêque d'Arras, député du pape Paschal II, vint vers l'an 1104 apporter à Paris la main-levée de l'excommunication, mais à une condition que Philippe n'avoit pas réfolu de remplir & qu'il accepta cependant; c'étoit de ne plus voir Bertrade; il le promit solemnellement en présence de plufieurs prélats, mais, dit M. le président Hénault, il ne tint pas sa promesse: car nous lisons, dans un cartulaire de saint Nicolas d'Angers, " qu'en 1106, » le 6 des ides d'octobre, Bertrade fut à Angers avec » Philippe pour voir le Réchin son premier mari, » que le Réchin les reçut magnifiquement, & que » Bertrade les servit tous deux à table, apparem-» ment (ajoute M. le Président Hainault) que le » comte d'Anjou étoit d'accord de ce fecond ma-» riage»: aussi apprenons-nous de Suger dans la vie de Louis-le-Gros, "que les deux fils de Bertrade (Philippe comte de Mante & seigneur de Mehun, & Fleuri) « furent déclarés capables de fuccéder à » la couronne, ce qui sait présumer qu'à la fin e » pape approuva le mariage de Philippe I & de Ler-» trade. Cette semme eut un douaire sur les do-» maines de la couronne, & ce douaire fut la terre » de Haute-Bruyère, dans le voisinage de Montsort » & dans le diocèse de Chartres, où elle sonda un » prieuré, dans lequel elle mourut peu de temps » apres, s'étant faite religieuse de Fontevrault ercre » les mains de Robert d'Arbrissel. »

BERTRAND, (PIERRE) (Hist. de Fr.) evêque de Nevers, puis d'Autun, sameux pour avoir plaidé avec Pierre Roger, archevêque de Sens,

s'éleva pendant le règne de Philippe de Valois, sur la distinction des deux puissances & sur les bornes de la jurisdiction ecclésiastique en matière temporelle. Le roi fut savorable aux ecclésiastiques, & ce sut l'autorité seculière qui l'emporta. Bertrand, pour sa victoire éphémère, sut fait cardinal en 1331. Mais de cette fameuse querelle naquit l'appel comme d'abus, dont l'effet a été de restreindre confidérablement la jurisdiction ecclésiastique. Bertrand mourut à Avignon en 1348. Son ouvrage pour la défense du clergé a été imprimé à Paris en 1495, in-4° on le trouve aussi dans le Recueil des libertés de l'église gallicane, Lyon, 1770, 5 vol. in-4°. On a encore de Bertrand un Traité qui a rapport au même sujet : De origine & usu jurisdictionum, imprime à Venise en 1584, in-folio. C'étoit un favant canonisse, & qui avoit professé le droit avec éclat dans plusieurs villes du royaume.

BERTRAND est aussi le nom d'un avocat de Nantes, mort en 1752, dont on a des Poéses diverses, & d'un médecin mort la même année, dont on a une Relation historique de la peste de Mar-

seille & des Dissertations sur l'air maritime.

BERTRANDI, (JEAN) cardinal, premiergarde des sceaux de France en titre d'office, après les avoir eus quelque temps par commission. Bertrandi étoit créature de la duchesse de Valentinois, Diane de Poitiers, qui fit ôter les sceaux au chancelier Olivier pour les lui donner; après la mort de Henri II, en 1559, les sceaux surent rendus au chancelier, & Bertrandi envoyé à Rome; ce ne sut pas pour long-temps. Tous deux moururent en 1560.

BÉRULLE, (PIERRE, cardinal de) (Hist. de Fr.) naquit le 4 sevrier 1575, au château de Sérilly, près de Troyes en Champagne, de Claude de Bérulle, conseiller au parlement de Paris, & de Louise Séguier, fille de M. Séguier, président à mortier, & tante du chancelier de ce nom. Il fit ses études aux jésuites de Paris. Destiné par ses parens à la magistrature, il préséra l'état ecclésiastique. Bientôt sa doctrine & sa piété l'annoucèrent à l'église comme un digne désenseur contre l'hérésie. Il parut avec éclat à la consérence de Fontainebleau en 1609, où le cardinal du Perron eut tant d'avantage sur du Plessis-Mornai. Il se distingua de même dans quelques autres conférences théologiques qu'il eut par ordre de Henri IV avec divers ministres protestans. On lui offrit des évêchés, il les refusa, ainsi que la place de précepteur du dauphin; il ne paroissoit à la cour que lorsque ses talens & ses lumières l'y saisoient appeller malgré lui.

En 1704, le roi demanda quelques carmélites à l'Espagne, pour répandre en France l'esprit de sainte Thérêse, M. de Bérulle sut chargé de les aller chercher; & par ses soins les carmélites surent établies en France l'année suivante. Madame de contre Pierre de Cugnières, avocat du roi, la Bérulle, sa mère, y prit l'habit à l'âge de cinquante-cause du clergé dans la grande contestation qui sept ans. M. de Bérulle en 1611 sonda l'oratoire

à-peu-près sur le plan de l'institut du bienheureux Philippe de Néry. Sa société naissante se proposa deux objets auxquels elle a toujours été fidèle, la prière & l'instruction, consormément à ces paroles de l'apôtre : Nos verò ministerio verbi, & orationi instantes erimus; il y a seulement entre l'institut de Philippe de Néry & celui de M. de Bérulle, cette différence, que les maisons de l'oratoire en Italie font isolées & entièrement indépendantes les unes des autres, au lieu qu'en France leur union sous un même chef & leur communication réciproque en forment une véritable congrégation. Elle recut bientôt les plus grands accroissemens. On ne peut rien ajouter à l'éloge éloquent que M. Bossuet en a fait. " Bérulle n'a point voulu, dit-il, donner à » cette compagnie d'autre esprit que l'esprit même » de l'église, ni d'autres règles que ses canons, ni » d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'au-» tres liens que sa charité, ni d'autres vœux so-» lemnels que ceux du baptême & du sacerv doce.

"Là, une sainte liberté fait un saint engagement, "on obéit sans dépendre, on gouverne sans com-"mander: toute l'autorité est dans la douceur, & "le respect s'entretient sans le secours de la "crainte. La charité, qui bannit la craînte, opère "un si grand miracle; & sans autre joug qu'elle-"même, elle sait non-seulement captiver, mais

» encore anéantir la volonté propre.

» Là, pour sormer de vrais prêtres, on les mène » à la source de la vérité: ils ont toujours en main » les livres saints pour en rechercher sans relâche la » lettre par l'étude, l'esprit par l'oraison, la proson-» deur par la retraite, l'essicace par la pratique, la fin » par la charité à laquelle tout se termine, & qui est » l'unique trésor du chrétien. » (Bossuet, orais.

funeb.du P. Bourgoin , 4 10bre. 1662.)

Les vertus & les talens de M. de Bérulle pouvoient être trop utiles à la cour pour qu'elle négligeât de les employer. En 1624, on l'envoya négocier à Rome la paix de la Valteline, & solliciter une dispense pour le mariage de la princesse Henriette-Marie de France avec le prince de Galles (depuis Charles I.). Il obtint ce dernier article, non sans quelque dissiculté, & l'année suivante il accompagna en Angleterre cette illustre princesse, digne & courageuse épouse du plus insortuné des rois. « Les prêtres de l'oratoire, que le grand Pierre » de Bérulle avoit conduits avec elle, dit Bossuet, (Oraif. funeb. de la reine d'Angl.) « y donnèrent » par leur piété aux autels leur véritable décora-» tion, & au service divin sa majesté naturelle.... » L'église désolée, qui autresois pouvoit à peine » gémir librement, & pleurer sa gloire passée, sai-» foit retentir hautement les cantiques de Sion dans » une terre étrangère. »

M. de Bérulle revenu en France, & portant toujours l'amour de la paix & la charité au milieu des intrigues & des agitations de la cour, travailla plusieurs sois à réconcilier avec Louis XIII la reine

sa mère, le duc d'Orléans son srère, le prince de Condé, le duc d'Epernon, &c. Il sut fait cardinal le 10 septembre 1627. Dès le mois d'avril 1628, sa santé s'altéra considérablement; après une langueur assez longue, il parut avoir repris ses sorces, mais il eut une rechûte le 27 septembre 1629, & il mourut le 2 octobre de cette même année, âgé de 64 ans, 7 mois & 28 jours. Le jour même de sa mort, étant déja dans une espèce d'agonie, il voulut célébrer les saints mystères, il ne put achever, ce qui donna lieu à ces deux vers:

Capta sub extremis nequeo dum sacra sacerdos Persicere, at saltem victima persiciam.

" Je ne consommerai point le sacrifice comme

» prêtre, mais comme victime. »

Il ne mourut pas cependant à l'autel, on eut le temps de lui administrer le viatique & l'extrême-onction, en profitant de quelques intervalles de connoissance. Il mourut dans la maison des prêtres de l'oratoire de la rue Saint-Honoré. Il a laissé des lettres de direction spirituelle, & quelques ouvrages de controverse & de piété.

Le cardinal du Perron disoit: Si vous voulez convaincre des hérétiques envoyez-les-moi; si vous voulez les convertir, envoyez-les à M. de Genève (François de Sales); mais si vous desirez les convaincre & les convertir tout ensemble, adressez-les à M. de Bérulle:

BERWICK, (JACQUES DE FITZ-JAMES, maréchal de) (Hist. de Fr. & d'Anglet.) fils du duc d'Yorck (depuis Jacques II) & d'Arabelle Churchill, étoit neveu par sa mère du fameux Churchill, lord Marlborough. "Telle sut, dit M. de Montesquieu, "l'étoile de cette maison de Churchill, qu'il en fortit deux hommes, dont l'un, dans le même temps, sut dessiné à ébranler, & "l'autre à soutenir les deux plus grandes monar-

» chies de l'Europe.»

M. de Berwick naquit le 21 août 1670; il n'eut d'abord d'autre nom que celui de Fitz-James, il sut envoyé en France à l'âge de sept ans, pour être élevé dans la religion catholique; on le mit au collége de Juilly avec son frère, depuis duc d'Albemarle, puis au collège du Plessis, puis à celui de la Fléche par le conseil du père Péters. Les études des deux frères ne surent interrompues que par un voyage qu'ils firent en 1684 en Angleterre, pour voir le duc d'Yorck leur père. Le duc d'Yorck, Jaques II, succéda en 1685 à Charles II son srère; l'année suivante M. de Berwick quitta Paris où il faisoit ses exercices, pour aller saire ses premières armes en Hongrie sous le duc de Lorraine Charles V, le héros de l'Europe depuis la mort de M. de Turenne arrivée en 1675, & la retraite du grand Condé, qui mourut cette même année 1686. M. de Berwick ou Fitz-James étoit au siège de Bude pris par le duc de Lorraine le 2 septembre; il ne paroît pas peuser comme M. le président Hénault & quelques auteurs, « que ce prince fit une grande faute

is de ne pas marcher tout de suite à l'armée ottomane, qu'il eût détruite dans la consternation où » elle étoit. » M. de Berwich rapporte au contraire dans ses mémoires, que le duc de Lorraine marcha contre les Turcs, qui ne jugèrent pas à propos de hafarder la bataille, & fe retirèrent: qu'alors le duc de Lorraine rentra dans fes lignes, démarche que M. de Berwick paroît approuver: « car, dit-il, « quand une fois les Turcs fe retirent, il » seroit non-seulement inutile, mais très-dange-» reux de les suivre, vu qu'on ne peut se flatter » de les atteindre, & que pour peu que l'on dé-» range ses rangs, ils reviennent avec une telle » précipitation & une telle surie, que les meilleures " troupes courent rifque d'en être culbutées."

M. de Berwick étoit encore (en 1687) à la bataille de Mohacs, gagnée par le même duc de Lorraine, dans le même lieu où, en 1526, Louis, roi de Hongrie, avoit été désait par les Turcs, &

avoit péri avec toute son armée.

Pendant l'hiver de 1686 à 1687, M. de Fitz-James sut créé duc de Berwick, & au retour de la campagne, le roi son père lui accorda encore d'au-

tres faveurs.

Le 20 juin 1688, la reine d'Angleterre accoucha de ce prince de Galles, Jacques III, dont on a voulu fi injustement contester la légitimité. « La " reine douairière, le chancelier, & tout ce qu'il y » avoit de perfonnes confidérables à la cour & à » la ville, se trouvèrent dans la chambre de la » reine lors de sa naissance, le roi ayant eu soin » d'ordonner qu'on les avertît; la princesse de » Danemarck, fille du roi, (qui fut depuis la reine Anne) « étoit absente, & l'on croit qu'elle » alla exprés aux eaux de Bath, afin de ne pas être » à l'accouchement.

" Le prince d'Orange envoya le comte de Qui-» lestein faire au roi ses complimens; mais en nême temps il appuyoit par toute forte d'artin fices la sable de la supposition. Le silence de la » princesse de Danemarck sur cette matière, étoit » une augmentation de foupçons. Elle avoit d'au-» tant plus de tort, qu'elle savoit mieux que pern fonne la vérité de la groffesse de la reine, ayant plusieurs sois mis la main sur le ventre nud de » la reine, & senti l'enfant remuer.» Ces détails sur un fait qui a été si diversement raconté par les historiens des différens partis, ne peuvent manquer d'intéresser ceux qui aiment la vérité. « Nul » prince, continue M. de Bervick, n'est venu au » monde en présence de tant de témoins j'y » étois; & malgré mon respect & mon dévouement pour le roi, je n'aurois jamais pu don-» ner les mains à une action aussi détessable que » celle de vouloir supposer un ensant pour ôter la » couronne aux véritables héritiers; & après la » mort du roi, je n'aurois pas continué à foutenir » les intérêts d'un imposteur. »

La révolution d'Angleterre arriva peu de temps après; outre les circonstances connues de cet évé-

nement, on en trouve de particulières dans les mémoires de Berwick; telle est cette belle réponse que l'archevêque de Cantorbéri, resté sidéle au roi Jacques avec fix autres évêques, fit à un gentilhomme que la princesse d'Orange lui avoit envoyé pour lui demander sa bénédiction : Quand elle aura obterne celle de son père, je lui donnerai volontiers la mienne. Ce mot rappelle l'application terrible que fit en chaire un prédicateur jacobite, à cette même princesse d'Orange au moment de sa mort, des paroles que Jéhu avoit dites au fujet de Jézabel : Ite & fepelite maledictam illam, quia filia regis est. Allez, donnez la sepulture à cette malheureuse, puisqu'enfin c'est la fille d'un roi. Liv. 4 des rois, ch. 9, verf. 24.

M. de Berwick suivit le roi son père à l'expédition d'Irlande; dans un combat livré le 25 avril 1689, il reçut à l'épine du dos une forte contusion, pour laquelle il fallut lui faire quelques incifions: C'est, dit-il, l'unique blessure que j'aye eue de ma vie. On fait que le fecond coup qu'il reçut, l'emporta. Henri IV fon bisayeul, qui, felon l'expression du marechal de Biron, avoit tant fait le carabin, n'avoit de même jamais été blesse qu'à la retraite d'Aumale, quoiqu'il eut été dans le plus grand danger à la bataille de Fontaine-Françoife.

M. de Berwick étoit à la bataille de la Boyne, où le prince d'Orange reçut cette légère blessure, qui fit faire en France tant de seux de joie, parce qu'on le crut mort, & où fon général, M. de

Schomberg, fut tué.

En 1692, il accompagna fon père sur la côte de Normandie, où il devoit s'embarquer avec lui pour l'Angleterre. Il vit comme lui les effets de la malheureuse affaire de la Hogue, qui ruina toutes les espérances de Jacques II. Il alla fervir en Flandre fous M. de Luxembourg; il étoit à la bataille de Steinkerque. L'année fuivante, il sut sait prifonnier à la bataille de Nerwinde, par le brigadier Churchill fon oncle, frère du lord Marlboroug. Le brigadier le présenta au prince d'Orange. M. de Berwick sut échangé. Il servit encore sous le maréchal de Luxembourg en 1694; & aprés la mort de ce général, arrivée dans le cours de ses triomphes, en 1695, il fervit fous le maréchal de Villeroy. Il vit faire beaucoup de fautes, &il les observe.

En 1696, il y eut un nouveau projet d'expédition en Angleterre; mais Louis XIV ne voulut y envoyer des troupes qu'après que les seigneurs jacobites auroient pris les armes, & ceux-ci ne vouloient fe déclarer qu'après l'arrivée des troupes françoifes; le duc de Berwick fut envoyé en Angleterre pour traiter avec eux, & les engager à prendre confiance dans les promesses de Louis XIV. " Il avoit, dit M. de Montesquieu, une mauvaise » commission, qui étoit de déterminer ces seigneurs » à agir contre le bon fens; il ne réussit pas. »

Il fervit encore en 1697 fous le maréchal de Villeroy. Il avoit épousé en 1695 la fille du comte de Clanricard, de la maison de Bourke, en Irlande; elle mourut en 1698, laissant un fils, qui a sormé

la branche de Liria en Espagne. En 1699, il épousa mademoiselle de Bulkeley, dont il ent M. le maréchal de Fitz-James.

Pendant l'intervalle de la paix de Rifwick, il alla

voyager en Italie.

Le commencement du fiècle vit naître la longue & funeste guerre de la succession d'Espagne, & mourir presque en même temps le roi Jacques & le roi Guillaume. En 1702, M. de Bervick alla servir en Flandre sous M. le duc de Bourgogne, qui avoit avec lui le maréchal de Boufflers; il vit encore faire des fautes. En 1703, encore en Flandre sous M. de Villeroy, qui avoit avec lui le même M. de Boufflers; à travers beaucoup de sautes encore, on gagna par hasard le petit combat d'Ekeren qu'on croyoit avoir perdu. Au retour de l'armée, M. de Berwick se fit naturaliser François, après en avoir obtenu la permission du roi d'Angleterre Jacques III. En 1704, il alla commander en Espagne. « Tous les " partis, dit M. de Montesquieu, vouloient le ga-» gner; il n'entra dans aucun, & s'attachant y uniquement au succès des affaires, il ne regarda » les intérêts particuliers que comme des intérêts » particuliers; il ne pensa ni à madame des Ursins, » ni à Orry, ni à l'abbé d'Etrées, ni au goût de » la reine, ni au penchant du roi; il ne pensa qu'à » la monarchie. »

"Il fauva l'Espagne, & sur rappellé. Il éprouva ce que tant d'autres avoient éprouvé avant lui, que de plaire à la cour est le plus grand service que l'on puisse rendre à la cour, sans quoi toutes les œuvres, pour me servir du langage des théologiens, ne sont que des œuvres mortes «.

M. de Berwick sut remplacé en Espagne par le maréchal de Tessé. » Quand celui-ci sut arrivé à " Madrid, dit M. de Berwick, il demanda natu-» rellement à la reine si elle n'avoit pas lieu d'être » contente de la campagne que je venois de faire. » Elle répondit que l'on m'essimoit sort, & que » j'avois rendu de grands services. Il lui fit encore » d'autres questions à mon sujet, auxquelles la » reine répondoit toujours d'une façon avantageuse » pour moi; sur quoi le maréchal lui dit : M.iis » pourquoi donc l'avez-vous fait rappeller? - Que " voulez-vous que je vous dise? répondit cette prinve cesse: c'est un grand diable d'anglois sec, qui va n toujours tout droit devant lui..... A mon » retour à Verfailles, le roi, après beaucoup de » discours obligeans, me demanda pour quelles praisons son petit-fils lui avoit écrit pour me saire » ôter d'Espagne; je répondis que puisque sa ma-» jesté ne le savoit pas, j'étois satissait, car cela » me prouvoit qu'elle n'étoit pas mécontente de » ma conduite ".

En 1705, M. de Berwick, après les maréchaux de Villars & de Montrevel, alla commander en Languedoc, où aidé des lumières & des confeils de M. de Bâville, il s'appliqua fur-tout à prévenir les troubles; il prit, pendant l'hiver, la ville

& le château de Nice.

Au mois de février 1706, il sut sait maréchal de France, & sut renvoyé en Espagne, où malgré tous les mêmes obstacles, toujours subsissans, il rétablit les affaires qui paroissoient désespérées, & remporta l'année suivante à Aimanza une des victoires les plus complettes & les plus signalées de cette guerre; » mais, dit-il, en dépit de mes » avis, la reine & son conseil saisoient cent mille » choses de leur tête, & d'ordinaire c'étoient des » fautes auxquelles j'avois ensuite la peine de » remédier «.

En 1708, année fâcheuse, le maréchal de Berwick ne manqua point d'occupations; » en quatre » mois de temps, dit-il, je me suis trouvé commander les armées du roi en Espagne, sur le » Rhin, sur la Moselle & en Flandre, sans » compter la patente qu'on m'avoit donnée pour » le Dauphiné «. En Flandre, il vit encore saire bien des sautes qu'il tâcha en vain & de prévenir & de réparer. Tous ses projets surent rejettés, & on eut toujours à se repensir de ne les avoir pas suivis; il paroît que M. de Vendôme ne put se désendre de quelque jalousse à son égard, & que ce sentiment indigne d'un si grand homme, en le rendant contraire aux vues de M. de Berwick, influa trop sur ses déterminations & sur les opérrations de cette malheureuse campagne.

Les gens du métier comparent la belle & sa-vante désense du Dauphine par le maréchal de Berwick, pendant les campagnes de 1709, 1710, 1711, 1712 avec les campagnes qu'avoient saites dans le même pays, & pour le même objet, M, de Catinat en 1692, & M. le maréchal de Villars en 1708, & ces trois grands généraux ont chacun leurs partisans.

A la fin de 1709, le roi érigea la terre de Warti, près Clermont en Beauvoifis, en duchépairie, pour le maréchal de Berwick, & ses héritiers mâles du second lit. Le nom de Warty suchangé en celui de Fitz-James, que porte aujourd'hui ce duché.

Nous apprenons par les mémoires de Berwick, que Philippe V ne demanda en 1710, au roi, fon ayeul, M. de Vendôme, que sur le resus qu'on avoit sait de lui envoyer M. de Berwick, parce qu'on

avoit besoin de lui en Dauphiné.

M. de Berwick dit que le comte de Staremberg eut l'avantage fur M. de Vendôme à la journée de Villa-Viciofa. Cette opinion contraire à diverses relations, & même à l'opinion générale, est approyée par une lettre du roi d'Espagne lui-même, du 11 décembre 1710.

En 1713, le maréchal de Berwick aila commane der en Catalogne. En 1714, il fit le siège de Bar-

celone, qu'il prit.

Il ne contribua que par des négociations & par des vœux à la tentative qui fut faite en faveur de Jacques III dans les aunées 1714, 1715, 1716, & à l'expédition que ce prince fit en Ecosse; le maréchal se contenta d'y envoyer son fils. Pour

sui, naturalisé françois du consentement du roi d'Angleterre, devenu sujet du roi de France, & officier de sa couronne, il crut devoir obéir aux désenses que Louis XIV & M. le régent lui firent successivement de sortir du royaume dans cette occasion.

Au mois d'avril 1716, il sut nommé commandant en Guyenne, & c'est là que M. de Montes-

quieu l'a connu.

En 1718 & 1719, il fut chargé d'un devoir qui lui sut pénible, mais qu'il remplit dans toute sa rigueur, celui de saire la guerre à ce même Philippe V, qu'il avoit tant contribué à placer sur le trône d'Espagne, & qui en avoit paru si reconnoissant, qu'il avoit sixé en Espagne par ses biensaits, le fils du premier lit du maréchal, & qu'il avoit desiré de l'y fixer lui-même.

Les foins que le maréchal prit en 1721, pour préserver ou délivrer diverses provinces, de la contagion qui avoit commencé par Marseille, sont un grand service rendu à la patrie & à l'humanité, & qui peut servir de modèle dans ces temps dé-

saftreux, s'ils revenoient jamais.

Sous le ministère de M. le duc de Bourbon, les commandemens de province furent supprimés; & depuis 1724 jusqu'en 1732, la vie du maréchal de Berwick sut celle d'un homme privé. La guerre de 1733 vint le tirer de cet état tranquille & heureux. Ses conseils combattus par d'autres généraux, qui commençoient alors à entrer en faveur, mais qui n'avoient ni ses titres de gloire, ni son expérience, firent résoudre ce siège de Philisbourg, où il fut tué d'un coup de canon le 12 juin 1734.

"Il avoit commandé les armées de trois des premiers monarques de l'europe, des rois de France, » d'Espagne & d'Angleterre; il étoit revêtu, » comme pair de France & d'Angleterre, & comme » grand d'Espagne, de la première dignité de chacun " de ces royaumes, & chacun de ces rois l'avoit » décoré de son ordre ».

Il mourut comme Turenne, & dans des conjonctures à peu près semblables. » Jamais, dit M. de Montesquieu, » rien n'a mieux représenté cet » état, où l'on sait que se trouva la France à la » mort de Turenne. Je me souviens du moment » où cette nouvelle arriva: la consternation sur générale. Tous les deux ils avoient laissé des » desseins interrompus; tous les deux une armée » en péril; tous les deux sinirent d'une mort » qui intéresse plus que les morts communes: » tous les deux avoient ce mérite modesse, pour » lequel on aime à s'attendrir, & que l'on aime » à regretter ».

Voici le portrait que M. de Montesquieu sait du

maréchal.

» Son air froid, un peu sec, & même un peu » sévère, faisoit que quelquesois il auroit semblé » un peu déplacé dans notre nation, si les grandes » ames & le mérite personnel avoient un pays.... » Jamais personne n'a su mieux éviter les excès,

Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

" ou, si j'ose me servir de ce terme, les pièges des vertus : par exemple, il aimoit les ecclémisastiques.... il ne pouvoit souffrir d'en être gouverné ».

Oserions - nous observer que ce trait n'est pas assez bien choisi, & ne caractérise pas assez. Il peut être sort juste, appliqué à M. le maréchal de Berwick; mais il n'y avoit alors aucun grand, aucun roi, qui, gouverné par les eccéssastiques, voulût l'être ou crût l'être; plus on l'est, moins on croit l'être. Il est arrivé quelquesois à Louis XIV d'arrêter le P. le Tellier, qui se mêloit de tout, & de lui dire: Mon père, ceci n'est plus assaire de conscience, c'est assaire d'état. Louis XIV alors étoit bien sûr de n'être pas gouverné par le P. le Tellier, & il est sûr qu'il ne vouloit pas l'être, peut-on dire qu'il ne le sût pas? Montesquieu continue:

" Il étoit impossible de voir M. de Berwick & " de ne pas aimer la vertu, tant on voyoit de tran-» quillité & de félicité dans son ame . . . J'ai vu » de loin, dans les livres de Plutarque, ce qu'é-" toient les grands hommes, j'ai vu en lui de » plus près ce qu'ils sont : je ne connois que sa vie » privée; je n'ai point vu le héros, mais l'homme » dont le héros est parti.... Il aimoit ses amis: » sa manière étoit de rendre des services sans vous » rien dire; c'étoit une main invisible qui vous » servoit.... Jamais homme n'a tant pratiqué la » religion, & n'en a si peu parlé.... Il haissoit » ces disputes qui, sous prétexte de la gloire de " Dieu, ne sont que des disputes personnelles..... " Il alloit à celui dont il avoit sujet de se plaindre, » lui disoit les sentimens de son cœur, après quoi » il ne difoit rien ». Milord Bolingbroke appelle M. le maréchal de

Milord Bolingbroke appelle M. le maréchal de Berwick le meilleur grand homme qui ait jamais existé, comme Cicéron a dit du second Scipion l'Asricain: Nec melior vir suit Africano quisquam, nec clarior. Il applique au maréchal ces vers d'Horace à Virgile sur la mort de Quintilius:

Multis ille bonis flebilis occidit : Nulli flebilior qu'am mihi.

BESLIS, f. m. (Hist. mod.) c'est ainsi qu'on appelle en Turquie les valets-de-pied des gouverneurs & des bachas; on en prend souvent pour en saire des janissaires. (A. R.)

en faire des janissaires. (A. R.)

BESLY, (JEAN) (Hist. litt. mod.) avocat du roi à Fontenay-le-Comte en Poitou, est auteur d'une Histoire de Poitou, & d'une Histoire des évêques de Poitiers, imprimées en 1647; la première in-folio, la seconde in-4°. Mort en 1644.

BESOGNE, (JÉROME) docteur de forbonne, distingué par son zèle & par ses écrits, parmi ceux qu'on appelle jansénistes. On a de lui l'Histoire de Port-Royal en six vol. in-12. Les vies des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal, deux vol. in-12. Le premier de ces ouvrages a paru en 1752; le second en 1756. On a du même auteux

divers autres ouvrages ascétiques & polémiques moins importans. Mort en 1763, âgé de soixante-dix-sept ans.

BESSARION, fameux cardinal du quinzième siècle, appartenoit à l'église grecque avant d'appartenir à l'eglise latine. Il étoit de Trebisonde ; il sut archevêque de Nicée & patriarche de Constantinople. Il voulut réconcilier l'église grecque avec l'église latine, projet sormé tant de sois inutilement. Il fit entrer dans ses vues l'empereur Jean Paléologue, & se fit envoyer par lui en Italie pour cette grande affaire. Il parut au concile de Florence en 1438. La harangue qu'il fit aux pères de ce concile, se trouve dans les actes de ce concile même. Son zèle pour la réunion l'ayant rendu suspect aux Grecs, il se fixa en Italie, où son éloquence & sa science l'avoient fait accueillir avec beaucoup de respects. Le pape Eugène IV le fit cardinal en 1439 : on croit qu'il auroit été pape fans l'opposition d'un cardinal Alain, qui représenta que le choix d'un grec seroit injurieux à l'église latine, raison qui frappa les cardinaux. Sa maison étoit le rendezvous de tous les savans de son temps, grecs, italiens & autres. Les Argyrophile, les Théodore de Gaza, les Pogge, les Laurent Valle, les Platine, &c. tenoient leurs favantes conférences dans fa bibliothèque. Il fut employé avec fuccès & avec éclat en différentes légations. Celle de France lui devint suneste par un trait d'humeur de Louis XI. L'objet de cette légation étoit de réunir les princes chrétiens contre les Turcs, qui déja depuis longtemps (en 1453) avoient pris Constantinople. Pour y parvenir, il falloit d'abord réconcilier Louis XI avec fon rival le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire; l'ombrageux Louis XI sut que le cardinal, avant de paroître devant lui, avoit écrit au duc de Bourgogne sur l'objet de sa légation, ou selon d'autres, il se trouva blessé de ce que le cardinal Bessarion lui demandoit avec trop d'instance la liberté du cardinal Balue, ce qui étoit un des objets de sa légation. Quoi qu'il en soit, il prit Bessarion par sa longue barbe à la grecque, & lui dit, du ton le plus insultant:

Barbara græca genus retinent quod habere folebant.

Ce vers technique de grammaire fignifie feulement que les noms barbares conservent dans la langue grecque le même genre qu'ils ont dans leur langue originale. Le fens que Louis XI y attachoit contenoit un reproche pour Bessarion de n'avoir pu dépouiller la rusticité barbare de son pays, en traitant avec des François, reproche bien injuste, & pour Bessarion, & pour la Grèce, dont la France étoit à peine en état alors de recevoir les leçons de politesse & d'urbanité, qu'elle ne reçut en esset dans la suite que par l'entremise de l'Italie; entre Louis XI & Bessarion, c'étoit assurément Louis XI, qui étoit le barbare. Le malheureux Bessarion, accoutumé par-tout assuréments dans le contrait de la contrait d

nels & à des marques d'estime qu'il méritoit, eut la soiblesse de ne pouvoir supporter cet affront; il en mourut de douleur à Ravenne, en retournant à Rome. Ce sut en l'année 1472, le 18 novembre; il étoit âgé de soixante-dix-sept ans. Il laissa sa bibliothèque au sénat de Venise, qui lu conserve encore avec respect & avec reconnoissance. On a de ce cardinal quelques ouvrages, entre autres une Désense de Platon, qui est rare. On en trouve quelques-uns dans la bibliothèque des pères.

BESSET, (HENRI DE) (Hist. liu. mod.) plus connu sous le nom du sieur de la Chapelle-Milon, contrôleur des bâtimens après M. Perrault, & inspecteur des beaux arts sous le marquis de Villacerf, sut chargé de se trouver aux assemblées de l'académie des inscriptions & belles-lettres, qu'on appelloit alors la petite académie, & qui n'étoit composée que de quatre académiciens, il su le cinquième; & comme il sut chargé, ainsi que l'avoit été M. Perrault, de tenir la plume & d'écrire les délibérations, on peut le regarder comme ayant été le sécretaire de cette académie naissante. Il mourut en 1694. Il est auteur d'une relation trèsestimée, des campagnes de Rocroy & de Fribourg en 1643 & 1644, imprimée dans divers recueils.

BESSIN, (dom GUILLAUME) bénédictin de la congrégation de faint Maur, a donné une édition des Conciles de Normandie, 1717, in-fol. Il a eu part à l'édition des œuvres de faint Grégoire le Grand, donnée par les PP. de Sainte-Marthe. Mort à Rouen en 1726.

BÉTHENCOURT, (JEAN DE) (Hist. mod.) gentilhomme normand, sut non seulement le premier françois, mais le premier homme de l'europe, qui sit des découvertes importantes sur mer. Il les sit long-temps avant ces grandes découvertes de la route aux Indes Orientales par le cap de Bonne-Espérance, & de l'Amérique ou Indes Occidentales, & on peut dire que sa découverte sut comme le premier pas qui conduisit à celles dont nous venons de parler, & qui changèrent entièrement la face de l'univers & dans l'ordre physique & dans l'ordre politique. Béthencourt doit être regardé comme le précurseur des Vasquez de Gama, & des Christophe Colomb, & la France, si elle eût su le seconder & l'encourager, auroit pu avoir la première gloire de ces grandes expéditions maritimes.

Après la mort de Charlemagne, à qui les piraterics & les incursions des Sarrasins & des Normands avoient sait sentir la nécessité d'avoir une marine, cette partie essentielle de la puissance d'un état avoit été aussi négligée qu'auparavant. Saint Louis sit quelques essorts pour la recréer. Nous voyons Philippe de Valois avoir une espèce de marine, & perdre la bataille de l'Ecluse; mais sa flotte étoit composée de vaisseaux étrangers & de vaisseaux marchands qu'on louoit & qu'on armoit en guerre comme on pouvoit. Les essorts de Charles V surent plus heureux, grace aux soins de son

amiral Jean de Vienne. Ce sut sous les auspices de cet amiral que Jean de Béthencourt, son cousin, commença ses courses sur mer; mais cet amiral étant mort, Charles VI étant devenu fou, les ducs d'Orléans & de Bourgogne s'arrachant tour-à-tour le gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir de dépouiller & d'opprimer les peuples, la marine sut de nouveau abandonnée, & Jean de Béthencourt, pour continuer ses courses & suivre ses projets de découvertes, sut obligé, à la honte de la France, de recourir à une puissance étrangère beaucoup plus foible; il découvrit les isles Canaries en 1402, & avec les secours de Henri III, roi de Castille, il conquit cinq de ces isles; Henrî III l'en nomma souverain, avec le titre de roi, sous la condition de I hommage à la couronne de Castille. Pierre de Béthencourt, un des descendans de Jean, & qui n'est mort qu'en 1667, sonda dans les Indes Occidentales une congrégation ou ordre de religieux

hospitaliers, sous le nom de Béthléémites. BÉTHISAC ou BÉTISAC, (JEAN DE) (Hift. de Fr.) On vit avec plaisir, en 1389, le roi Charles VI, présérant l'intérêt public à l'intérêt particulier de sa maison, ôter le gouvernement du Languedoc au duc de Berry, son oncle, qui désoloit cette province par ses exactions, & livrer au supplice Béthisac, favori de ce duc, & ministre de ses brigandages. Mais souvent dans les temps de superstition & d'ignorance, on sait mal le peu de bien qu'on veut saire. Le supplice de Béthisac offre un de ces traits marques, qui caractérisent l'esprit d'un siècle; peut-être étoit-il juste de punir cet homme. mais il étoit honteux de le trahir. C'étoit lui principalement qu'accusoient les plaintes des Languedociens, & ses richesses déposoient contre lui. Pour toute désense, il disoit aux juges, qui lui demandoient compte des trésors qu'il avoit amasses: Messeigneurs, monseigneur de Berry veut que ses gens deviennent riches. C'étoit dire en d'autres termes: Monseigneur veut que les peuples soient opprimés. Cette réponse ne l'eût pas sauvé; mais le duc de Berry écrivit aux juges qu'il avouoit Béthisac de tout ce qui s'étoit sait pendant son administration. Ce mot eût été décisif, si la perte de Béthisac n'avoit pas été résolue, & si, dans l'impossibilité de punir le duc de Berry lui-même, on n'avoit voulu le punir du moins dans la personne de son complice. On ent recours à l'artifice. Un faux ami vint voir Béthisac dans sa prison, & lui dit qu'il devoit être exécuté le lendemain, qu'il n'avoit plus qu'un moyen d'échapper au supplice ; que ce seul moyen étoit qu'il s'avouât coupable de quelque crime, qui sût de nature à le saire renvoyer devant les juges ecclésiastiques; qu'alors on le méneroit à la cour d'Avignon, où il seroit facile au duc de Berry de le faire absondre. Béthisaç suivit ce conseil, il déclara aux juges qu'il étoit hérétique & matérialiste; qu'il ne croyoit ni à la Trinité, ni à l'incarnation du verbe, ni à l'existence de l'ame. Sainte Marie! s'écrièrent les juges avec un éton-

nement affecté, Béthisac, vous errez grandement contre l'église, vos paroles demandent le seu. Je ne sais, reprit-il du ton le plus indévot qu'il put prendre, si mes paroles demandent seu ou eau; mais j'ai tenu cette opinion depuis que j'ai eu connoissance, & la tiendrai jusqu'à la fin. On rapporta ces discours au roi, sans l'instruire de l'artifice. C'est un mauvais homme, dit le roi, il est hérétique & larron, nous voulons qu'il soit ars & pendu, ne jà pour bel oncle de Berry, il n'en sera excuse ni déporté. On renvoya Béthisac aux juges d'église, devant lesquels il perfista dans son aveu, & qui le livrèrent sur le champ au bras féculier. A la vue du bûcher, il voulut se rétracter & protester; on ne lui en donna pas le loisir, on le jetta dans les flammes, tandis que publiant avec horreur l'indigne artifice dont il étoit la victime, il appelloit en vain à son secours & son maître & la vérité. Le roi le vit brûler; car alors les regards des rois se souilloient trop souvent de ces affreux spectacles, tant en France qu'en Angleterre. Le duc de Berry jura de le venger; mais il ne sut pas plus constant dans cette résolution que dans toutes les autres.

BETHSABÉE, (Hist. des Juiss.) semme d'Urie, se laissa séduire par le roi David. Ce prince l'ayant vu se baigner, sut si touché de sa beauté, qu'il la fit venir dans son palais & en abusa. Urie étoit absent depuis quelque temps. Bethsabée s'apperçut qu'elle étoit enceinte & avertit le roi. David fit venir Urie qui étoit à l'armée devant Rabbat, capitale des Ammonites, sous prétexte de lui donner des détails du siège. Urie sut très-bien accueilli du roi, qui le renvoya chez lui, comptant qu'il verroit sa semme, & mettroit ainsi l'honneur de Bethsabee à couvert; mais Urie, qui étoit garde du roi, coucha dans le palais & n'alla point dans sa maison, quelques instances que lui en sit le roi. David voyant que cette ruse ne lui réussissoit pas, renvoya Urie à l'armée, & commanda à Joab, qui conduisoit le siège de Rabbat, de l'exposer au plus grand danger. Cet ordre sut ponctuellement exécuté. Urie sut tué. Bethsabée épousa David. Elle mit au monde Salomon, successeur de David. Le prophète Nathan eut le courage de reprocher en face au roi l'indignité de cette action, (A.R.)

BÉTHUNE, (Hist. mod.) grande & ancienne maison, qui tire son nom de la ville de Béthune en Artois, & qui a produit plusieurs hommes illustres, tels que Jean de Béthune, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; Antoine, son fils, tué dans une émeute des communes de Laon en 1430. Mais le plus illustre de tous, est Maximilien I, duc de Sully, pair de France, grand-maître de l'artillerie, maréchal de France, prince souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, marquis de Rosny, &c., l'ami de Henri IV, le biensaiteur de la nation, le restaurateur des finances, gloire que si peu de ministres ont obtenue ou même ambitionnée. Né à Rosny en 1559, mort en son château de Villebon

Hhhh 2

au pays Chartrain, le 21 décembre 1641. Il est assez connu par ses mémoires, qui sont entre les mains de tout le monde, & dont l'histoire confirme presque en tout la vérité. Ses descendans, surtout dans la branche aînée, paroissent s'être piqués de conserver ce nom de Maximilien. La terre de Sully avoit été érigée pour lui en duché-pairie par des lettres du mois de fevrier 1606. Le dernier duc de Sully de cette branche aînée fut Maximilien-Henri, cinquième de ce nom de Maximilien. Il mourut sans ensans le 5 sévrier 1729. Alors le duché passa dans la branche d'Orval, issue aussi de Maximilien I; mais il se trouva deux concurrens: l'un étoit Louis-Pierre-Maximilien, qu'on appelloit le marquis de Béthune; l'autre, son grandoncle, l'abbé d'Orval, Armand de Béthune. Le premier fondoit son droit, sur ce qu'il étoit l'aîné de la maison, descendu de mâle en mâle & d'aîné en aîné, de François, comte, puis duc d'Orval, fondateur de cette branche, fils puiné du célèbre Maximilien. L'abbé d'Orval alléguoit la proximité; il étoit plus proche de deux degrés que son petitneveu, du dernier duc de Sully de la branche aînée. C'étoit, à la différence d'un degré près, la même contestation qu'il y avoit eu pour la succession au trône, entre Henri IV & le cardinal de Bourbon, son oncle, qui sut roi de la ligue, sous le nom de Charles X. L'abbé d'Orval, comme plus proche, héritoit incontestablement du duché de Sully; mais le titre de pair ne devoit-il pas passer à l'aîné? Telle étoit la question. Le marquis de Béthune prit d'abord le titre de duc de Sully, avec l'agrément du roi, fauf le jugement à intervenir sur le fond de la contestation. L'abbé d'Orval disoit : l'édit de 1711, portant réglement sur les pairies, n'exclud que les filles; je suis mâle, je descends de celui en saveur de qui le duché a été érigé, je suis l'héritier le plus proche. L'affaire portée au conseil des dépêches, y sut jugée le 23 mars 1730, fur le rapport de Daniel-Charles Trudaine, alors maître des requêtes. Le titre de duc & pair de France, attaché à la terre de Sully, sut déclaré dévolu au marquis de Béthune, comme étant l'aîné de la ligne, à la charge de retirer cette terre des mains de l'abbé d'Orval, héritier légitime, aux charges, clauses & conditions portées par l'article 7 de l'édit de 1711, & il sut décidé que l'abbé d'Orval resteroit saisi de la terre jusqu'au parsait remboursement.

Pendant le cours du procès, l'abbé d'Orval craignant peut-être que sa qualité d'eccléssastique & de bénésicier ne sormât une sorte de préjugé contre sa prétention, avoit remis ses abbayes entre les mains du roi le 8 mai 1729, & s'étoit marié le 14 du même mois, âgé d'environ soixante-treize ans, avec Françoise Aubery de Vatan. Ayant perdu son procès, il ne sut pas duc de Sully, mais son fils le sut & l'est encore.

Le marquis de Béthune, déclaré duc de Sully par l'arrêt du 23 mars 1730, ne laissa que deux

filles, madame la marquise de Goësbriant & madame la marquise de l'Aubespine. En conséquence, le duché a passé à Maximilien-Antoine-Armand, fils aîné de l'abbé-comte d'Orval, né le 18 août

On a beaucoup parlé de cette bru de Charles IX, morte en 1713, cent trente-neus ans après son beau-père, mort en 1574. La maison de Béthune offre actuellement un phénomène à-peu-près du même genré. M. le duc de Sully-Béthune, qui n'a pas cinquante-quatre ans, en 1784, a eu pour oncle, (propre oncle, propre srère de son pêre, à la vérité d'un premier lit & l'aîné de tous) Maximilien-Léonor de Béthune d'Orval, tué à la prise de Piombino en 1646, il y a déja cent trente-huit

BÉTIS, (Hist. anc.) gouverneur de Gaza, défendit vaillamment cette place contre Aléxandre, & ce conquérant, qui dans d'autres occasions donna l'exemple de respecter la valeur, même dans un ennemi, ne put pardonner à Bétis de l'avoir arrêté si long-temps devant sa place, où même il avoit été blessé dans un assaut. Il exerça dans cette occasion des cruautés atroces, il sit passer plus de dix mille hommes au sil de l'épée. Quant à Bétis, il le fit attacher tout vivant par les talons à son char & le mit ainsi en pièces; il croyoit imiter la vengeance exercée par Achille sur Hector:

Raptatus bigis, ut quondam, aterque cruento Pulvere, perque pedes trajedus lora tumentes.

mais du moins Hector étoit mort, & cette vioilence ne s'exerçoit que sur un corps insensible; Aléxandre eut la gloire de surpasser Achille en barbarie; il imitoit le héros d'Homère comme les pédans imitent Homère.

BETLEM-GABOR, (Hift. mod.) espèce d'aventurier illustre qui causa de grandes révolutions dans la Transylvanie sa patrie. Il sut d'abord savori de Gabriel Battori, dernier prince de cette contrée, du nom de Battori. Ayant vraisemblablement perdu fa faveur, il alla en chercher une nouvelle à la cour de Constantinople, & il l'obtint; il engagea les Turcs à déclarer la guerre à son ancien bienfaiteur, & marcha contre lui à leur tête. Battori appella vainement l'empereur Matthias à son secours. Soit par l'esfet des intrigues de Betlem-Gabor, soit par d'autres causes, Battori, abandonné de ses sujets & de l'empereur, sut vaincu en 1613 par Betlem-Gabor, qui non seulement se fit investir de la Transylvanie par un pacha, mais qui étendant ses idées de conquête, & profitant habilement des circonftances, se mit à la tête des calvinistes hongrois à qui on refusoit l'exercice de leur religion, & se fit proclamer roi de Hongrie. Il ne sut plus possible aux empereurs de se dissimuler l'ambition de Betlem-Gabor, ni de le regarder comme un ennemi fans conséquence. L'empereur Ferdinand II, successeur de Matthias, sit marcher des troupes contre lui en 1620. Beilem-Gabor commença par avoir des avantages; les cointes de Dampierre & du Buquoi, généraux de l'empereur, furent défaits & tues. Le comte de Valstein, qui le remplaça, sut plus heureux. Cette querelle finit en 1624 par un traité, qui non seulement portoit renonciation de la part de Beilem-Gabor au tître de roi de Hongrie, mais qui encore assuroit après sa mort la Transylvanie à la maison d'Autriche. Il mourut en 1629.

BEVERIDGE, (GUILLAUME) BEVERÉGIUS, (Hist. litt. mod.) né en 1638, évêque de saint Asaph en 1705, mort à l'abbaye de Westminster le 5 Mars 1708, passe pour un des plus savans théologiens que l'Angleterre ait eus. Ses ouvrages, quoiqu'assez peu connus en France, jouissent d'une estime générale en Angleterre. Les principaux sont: Pandestæ canonum apostolorum & conciliorum, avec des notes très-savantes, 1672, deux vol. in-folio. Codex canonum ecclesia primitiva vindicatus, Londres 1678, in-4°. Des pensées sur la religion, dignes de leur objet : elles ont été traduites en françois, Amsterdam, 1731, deux vol. in-12. Des Institutions chronologiques, &c. Cet auteur étoit fort considéré des savans étrangers, & M. Bossuet étoit en commerce de lettres avec lui.

BEVERLAND, (ADRIEN) (Hist. mod.) ecrivain hollandois & protestant du dix-septième siècle, connu par la licence de ses écrits, est surtout célèbre par un ouvrage qui n'a point paru, intitule : De prostibulis veterum. Le savant Isaac Vossius, ami de Beverland, en a fait entrer une partie dans les notes de l'édition qu'il a donnée de Catulle, & cette partie de l'ouvrage de Beverland donne un grand prix à cette édition. Les autres ouvrages de Beverland sont : De stolatæ virginitatis jure; De peccato originali philologicè elucubrato. Ce dernier sut condamné au seu; il a paru traduit en françois en 1714 & 1740. L'édition de 1714 est présérée. C'est une espèce de problème, si son traité De fornicatione cavenda, qui parut en 1697, est une preuve de conversion. Beverland mourut

fou & misérable en 1712.

BEUF, (JEAN LE) (Hist. litt. mod.) chanoine & sous-chantre de l'église d'Auxerre, l'un des plus modestes, des plus estimables & des plus laborieux antiquaires, d'une simplicité antique, d'une frugalité incroyable, & pour ainsi dire romanesque. C'étoit l'homme à qui les monumens de nos antiquités françoises, les tombeaux, les cryptes, les vieux châteaux, les abbayes antiques & leurs archives, l'âge des manuscrits, l'âge des bâtimens étoient le mieux connus; il avoit vu par ses yeux tous ces monumens, il avoit copié de sa main toutes les inscriptions, il avoit parcouru à pied, dans tous les sens, & par toutes les traverses, les différentes provinces du royaume, portant partout l'instruction, & se faisant de tout une instruction qui n'étoit qu'à son usage; la découverte d'un fait, d'une date, d'une position géographique, la vérification ou la correction faite sur le lieu, des

distances marquées dans les itinéraires & dans la table de Peutinger, c'étoient-là ses plaisirs & ses jouissances. Les attes des Bollandistes, le Gallia christiana, le nouveau Glossaire de Ducange, le Recueil des historiens de France, le Dictionnaire géographique de la Martinière, la nouvelle diplomatique. tous les ouvrages considérables entrepris de son temps, ont profité de ses observations & de ses recherches. Ses voyages & ses lectures l'avoient tellement familiarise avec les monumens, qu'il saisissoit du premier coup d'œil les différences les plus délicates de l'ancienne architecture; à la seule inspection, il pouvoit dire, quelquesois à vingt ans près, la date de la construction non seulement d'un èdifice en général, mais de ses différentes parties, & des réparations successives qu'on y avoit faites en

divers temps.

Les titres seuls des ouvrages qu'il a composés depuis 1716 jusqu'en 1741, remplissent douze pages, grand in-folio, dans la bibliothèque des écrivains de Bourgogne, & les quatorze années suivantes en fourniroient presque un même nombre. Trentehuit dissertations imprimées, soit par extrait, soit en entier, dans les mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres, deux prix remportés dans cette académie avant qu'il y entrât, cinq dans celle de Soissons; deux cens trente dissertations savantes du même genre, répandues dans les mercures & autres journaux littéraires; la vie de saint Pellerin, premier évêque d'Auxerre; un martyrologe de cette église, l'histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots, les mémoires sur l'histoire entière de cette ville, l'établissement des François dans les Gaules; trois volumes de differtations sur l'histoire ecclésiastique & civile de Paris, le traité du chant ecclésiastique, sur-tout l'histoire du diocèse de Paris en quinze volumes, sans compter beaucoup d'autres grands ouvrages commencés, ou seulement projettés, sont des monumens de son application continuelle au travail. Il écrivoit mal, mais il écrivoit, & chacun de ses écrits éclaircissoit une difficulté, fixoit une opinion; les feumes ne le lisoient point, mais les savans le con-sultoient. L'archevêque Vintimille vouloit-il, en renouvellant le bréviaire de Paris, savoir tout ce qui a rapport au chant ecclésiastique? Le clergé de France vouloit-il faire dreffer un nouveau pouillé général, & des cartes géographiques ecclésiastiques, plus détaillées que celles du Gallia christiana, c'étoit toujours à M. l'abbé le Beuf qu'on s'adressoit. Quel parti un autre n'auroit-il pas tiré pour sa fortune, d'une réputation qui l'indiquoit ainsi aux premières personnes de l'église, au clergé même en corps, comme l'homme à consulter sur les objets importans d'érudition ou même d'économie politique! l'abbé le Beuf ne demanda jamais rien, son canonicat d'Auxerre lui suffit, & quand il sut parvenu à la pension de l'académie des belles-lettres, il résigna ce canonicat à son frère. Il sut bien étonné de recevoir de M. le cardinal de la-Rochefoucauld

le brevet d'une pension de mille livres sur le clergé. » il sut honteux de se voir si riche, dit M. le Beau dans son éloge; un de ses amis étant venu » lui dire qu'on n'étoit pas content de ce que son » éminence saisoit pour lui; je m'en doutois bien, » répondit-il, aussi je n'en désirois pas tant, & je » suis prêt de le rendre. Son ami eut bien de la peine à lui saire entendre qu'on se plaignoit, non » pas de l'excès, mais de la médiocrité du bien-» sait «. Si ce trait où éclate toute la naïveté du désintéressement & de la modestie, se trouvoit dans l'histoire ancienne, tout le monde le sauroit & le citeroit avec respect.

M. l'abbé le Beuf étoit né à Auxerre le 7 mars 1687, d'une des plus honnêtes & des plus anciennes familles de cette ville. Il avoit été reçu à l'académie des belles-lettres le 6 décembre 1740. Il est

mort le 10 avril 1760.

BEY ou BEG, f. m. (Hist. mod.) est le gouverneur d'un pays ou d'une ville dans l'empire des Turcs ; les Turcs écrivent begh ou bek ; mais ils prononcent bey, qui signisse proprement seigneur, & s'applique en particulier, suivant l'usage, à un seigneur de l'étendard qu'ils appellent dans la même langue sangiakbeg ou bey : sangiasek, qui chez eux signifie étendard ou bannière, marque celui qui commande en quelque partie considérable d'une province, & qui a un grand nombre de spahis ou de cavalerie sous ses ordres.

Chaque province de Turquie est divisée en sept sangiakis ou bannières, dont chacune qualifie un bey, & tous ces beys sont commandés par le gouverneur de la province qu'on appelle aussi beghiler, beghi ou beyler bey, c'est-à-dire, seigneur des seigneurs ou beys de la province. Ces beys ont beaucoup de rapport aux bannerets que l'on avoit autresois en Angleterre : le bey de Tunis en est le prince ou le roi; & ce titre équivaut à ce que l'on appelle

à Alger le dey.

Dans le royaume d'Alger, chaque province est gouvernée par un bey ou vice-roi, que le souverain établit & dépose à son gré; mais dont l'autorité dans son département est despotique, & qui dans la saison de recueillir le tribut des Arabes, est assisté d'un corps de troupes qui lui est envoyé d'Alger. Voyages des Shaw. (A. R.)

BEYS est le nom 1°. d'un fameux imprimeur de Paris, au seizième siècle, le premier de tous les imprimeurs qui ait admis dans ses éditions la distinction nécessaire que Ramus avoit déja saite dans sa grammaire de l'j & de l'v consonnes & de l'i & de l'u voyelles. Mort en 1595.

2°. D'un poëte françois vanté par Scarron qu'il avoit vanté. Mort en 1659. L'imprimeur est distingué par le nom de Gilles, le poëte par celui de

BEZANT ou BIZANT, f. m. Hift. & comm.) une sorte de monnoie frappée à Bysance dans le temps des empereurs Chrétiens.

Le bezant est d'un or pur & fin à vingt-quatre

kafats; mais on n'est point d'accord sur sa valeur! de-là vient que l'or offert à l'autel par le roi d'Angleterre les jours de sêtes, s'appelle encore bezanz ou bizant.

Du Peyrat dit que les bezants n'ont été reçus en France que sous la troisième race de nos rois, depuis Louis le jeune qui apporta des bezants d'or pris sur les Arabes & autres infidèles qu'il avoit vaincus; desorte que les rois commencerent à s'enservir au jour de leur sacre & couronnement, où l'on en présentoit treize à l'offrande. Henri II. en fit forger exprès pour cette cérémonie, valant environ un double ducat la pièce. Un double ducat étoit alors ce que nous appellons un louis. Il est encore sait mention dans notre histoire de huit cent mille bezants d'or payés aux Sarrasins pour la rançon de saint Louis & des seigneurs saits prisonniers avec lui. M. l'abbé Goujet, dans son supplément de Moréri, prouve par des chartes & d'autres monumens de notre histoire, que sous Philippe-le-Hardi, en 1282, le bezant sut évalué à huit sous tournois, & sous Philippe-le-Bel, en 1297, à neuf fous. (G)

BÈZE, (THÉODORE DE) (Hist. mod.) est, à l'égard de Calvin, ce que Mélanchton est à l'égard de Luther. En comparant l'aigreur sauvage de Calvin, sa sécheresse caustique & atrabilaire avec la douceur affable & enjoyée de Théodore de Bèze, son plus constant ami, & qui a écrit sa vie, on disoit qu'on aimeroit mieux être en enser avec Théodore de Bèze qu'en paradis avec Calvin. Théodore de Bèze parut à la tête des ministres protestans au sameux & inutile colloque de Poissy en 1561, il y sut le plus vigoureux antagoniste du cardinal de Lorraine. A ce colloque, les jésuites & les protestans se traitèrent de loups, de singes & de serpens. Théodore de Bèze scandalisa sort tous les catholiques, en disant que le corps de J. C. es aussi éloigné de l'eucharistie que le ciel l'est de la terre. Les prélats frémirent, le cardinal de Tournon cria au blasphême; mais puisqu'on vouloit des colloques, il semble qu'on devoit y porter des oreilles plus aguerries. Quelque sorte que sût l'expression de Théodore de Bèze, on pouvoit y être préparé, elle ne contenoit que le sond d'une opinion bien connue pour être celle de toute sa secte. Théodore de Bèze n'a pas mis affez de philosophie dans ses écrits polémiques en saveur de son parti, & ne s'est pas montré assez supérieur à ses fanatiques amis ni à ses sanatiques adversaires. Les miracles qu'il enlève à l'église catholique, il les donne à l'église protestante; il a écrit pour justifier le supplice de Servet: il avoit de la littérature; ses juvenilia, & ses autres poésies sont estimées. La traduction des pseaumes en vers srançois par Marot a été continuée par Théodore de Bèze; mais non, dit un auteur du temps, avec la même joliveté. Les révolutions de la langue ont rendu cette joliveté bien ridicule, & c'est un avertissement de ne consier qu'avec circonspection à la mobilité d'une langue

vivante les objets de notre respect & de notre soi. La traduction de Marot & de Théodore de Bèze fut admise dans la liturgie protestante, & par là devint plus odieuse aux catholiques; dans la suite elle sut rajeunie par Conrad & la Bastide. Les églises protestantes, suivant leur dégré de pédanterie, se partagèrent entre l'ancienne traduction & la nouvelle, toutes deux assez vieilles aujourd'hui.

Théodore de Bèze n'ayant eu que deux semmes, Patin s'est trompé sans doute, en croyant que des vers sort connus sur trois semmes, qu'un même homme épousa par des motifs différens dans trois différens ages de sa vie, avoient été saits sur Théo-

dore de Bèze & ses semmes.

Uxores ego tres vario sum tempore nactus; Cùm juvenis , tùm vir , fadus & inde fenex. Propter opus , prima est validis mihi junda sub annis , Altera propter opes, tertia propter opem.

M. de Sully, qui ne prodiguoit pas les éloges à ceux mêmes de son parti, comble d'éloges Théodore de Bèze, & dit que le suffrage de ce vénérable vieillard sussit seul pour le consoler de la perte de tous les autres suffrages des protestans. Théodore de Bèze, né le 24 juin 1519 à Vezelay, mourut à Genève le 23 octobre 1605. Bayle atraité

à fond son article.

BEZONS, (BAZIN DE BEZONS) famille distinguée, qui a produit un conseiller d'état, un maréchal de France son fils, & plusieurs évêques. Le maréchal (Jacques Bazin, comte de Bezons) eut le bâton en 1709. Cette même année, année de désastre pour la France, commandant en Catalogne, il ne put empécher M. de Staremberg de prendre Balaguier; en 1711 il commandoit en Allemagne; en 1713 il prit Landau, place importante. Après la mort de Louis XIV, il sut du conseil de régence. Il mourut le 22 mai 1733 à quatre-vingt-huit ans.

BHAVAM, f. f. (Hist. mod.) déesse des indiens; c'est la puissance à laquelle ils donnent pour époux le puissant. Il paroît que ce n'est là qu'une manière mystérieuse de désigner ou la matière & la sorme, ou les causes & les effets. Voyez Kircher, Chin.

illust. pag. 161. (AR.)
BIANCHINI, (FRANÇOIS) savant antiquaire, né en 1662 à Vérone, où, dès sa jeunesse, il institua l'académie des Aletophili, amateurs de la vérité. Il sut bibliothécaire du cardinal Ottoboni, depuis pape sous le nom d'Alexandre VIII. Il sut aimé & estimé des papes Clément XI, Innocent XIII, & Benoît XIII. On a de sui une savante édition d'Anastase le Bibliothécaire; une histoire universelle en italien; deux ouvrages, italiens aussi, sur des monumens antiques, l'un intitulé : Palazzo de Cefari, Verone, 1738, in-folio avec figures; l'autre: Inscrizioni sepolerali della casa di Augusto, Rome, 1727, in-folio. Il cultivoit les sciences aussi bien que l'érudition; Clément XI l'avoit nommé secre-

taire des conférences pour la réforme du calendrier. On sait d'ailleurs qu'il employa beaucoup de temps en observations, dont l'objet étoit de tracer une méridienne pour l'Italie. Il étoit encore bel esprit, & on a de lui des poésies & des ouvrages d'éloquence. Vérone, sa patrie, qu'il illustroit, & qui a toujours su honorer les citoyens qui l'honoroient elle même, lui a sait ériger après sa mort un buste dans la cathédrale. A Rome, il sut aggrégé à la noblesse romaine, honneur qui sut étendu à toute sa samille; il étoit d'une famille noble. Il mourut en 1729.

BIANCOLELLI. Voyez Dominique.

BIAS, un des sept sages de la Grèce, vivoit vers l'an 608 avant J. C. C'est lui qui pendant le siège de Priène, sa patrie, répondit à quelqu'un qui lui demandoit pourquoi il se retiroit sans rien emporter : Je porte tout avec moi. C'est lui encore qui, dans l'amitié, nous avertit de nous souvenir que notre ami peut devenir un jour notre ennemi. Maxime que Cicéron condamné avec tant de raison, comme contraire à la confiance & suneste à l'amitié. Le mot de Bias à des impies qui, dans un naufrage, invoquoient les Dieux : Ne les avertissez pas que vous êtes ici, ne nous paroît qu'une plaisanterie, comme celle de M. de Fontenelle à une semme centenaire, qui lui disoit : On nous a oublies, notre tour est passé. - Chut, en mettant son doigt sur sa bouche. Bias mourut en plaidant une cause. Il s'arrêta, se tut, pencha la tête sur son petit-fils qui étoit à coté de lui, & qui reçut son dernier foupir.

BIBIENA, (Hift. litt. mod.) est le nom 1°. d'un cardinal compté parmi les restaurateurs du théâtre en Italie, par sa comédie intitulée: Calandra, la première qui ait été composée en prose italienne. Elle sut imprimée en 1524, quatre ans après la

mort de l'auteur, arrivée en 1520.

2°. D'un architecte, auteur de deux livres sur

l'architecture; né en 1657, mort en 1743.

BIBLIANDER, (Théodore) (Hist. litt. mod.) professeur de Théologie à Zurich, où il mourut de la peste en 1564, âgé d'environ 65 ans, a donné un recueil assez rare aujourd'hui, d'anciens écrits sur le mahométisme, & des commentaires sur la bible.

BICARS, f. m. pl. (Hist. mod.) penitens Indiens qui passoient toute leur vie nuds', laissoient croître scrupuleusement leurs cheveux & leurs ongles, & portoient par-tout une écuelle de terre pendue à leur cou : lorsqu'ils étoient pressés de la saim ils s'arrêtoient aux portes, & on remplissoit leur écuelle de riz cuit. Ces espèces de gueux étoient très-communs dans l'Independant le jx. fiècle. (A.R.)

BIDAL D'ASFELD. Voyez ASFELD.

BIDAUX, s. m. pl. (Hist. mod.) terme de l'ancienne milice françoise, pour désigner un corps d'infanterie, dont on saisoit assez peu de cas. La chronique de Flandre en parle au sujet de la bataille & de la prise de Furnes en 1297. Jean de Gaure, qui s'étoit retiré dans cette ville, ne vouloit point se rendre; mais les bidaux lui saillirent au col par-derriere, l'abattirent & le tuèrent. Guillaume Guyart, qui en sait aussi mention sous les années 1298, 1302 & 1304, semble saire entendre qu'ils tiroient leur origine des frontières d'Espagne.

De Navarre & devers Espagne Reviennent bidaux à grans routes.

Il paroît par le même auteur, que ces foldats portoient pour armes deux dards & une lance, & un coutel à la ceinture. M. de Caseneuve prétend après Joan. Hocsemius, dans ses gestes des évêques de Tongres, liv. I. chap. xxjv. que les bidaux étoient ainsi appelles a binis dardis, de deux dards qu'ils portoient. Ne pourroit-on point croire que ce nom leur étoit donné à cause du pays d'où ils fortoient, des environs de la rivière de Bidassoa? Il est certain du moins que les auteurs les appellent plus ordinairement bidaux, bidaldi que bidarii; & Hocsemius est le seul qui leur ait donné ce second nom latin, pour l'approcher davantage de sa prétendue étymologie. Il paroît que les bidaux n'étoient pas de sort bonnes troupes; souvent ils lâchoient pied, & lançoient leurs dards en s'enfuyant. Bidaux retraient, c'est-à-dire s'enfuyent & dards ruent, dit le même poëte que nous avons déja cité; & le continuateur de Nangis rend à-peu-près le niême témoignage à leur bravoure à la bataille de Cafsel, où il dit que les bidaux s'étant mis à suir selon leur coutûme, causerent quelque désordre dans l'armée françoise: ce qui sait voir que ces bidaux étoient des troupes légères, plus propres à harceler l'ennemi qu'à l'attendre de pied-ferme. Ménage a parlé de ces bidaux dans son étymologie au mot Pitaux. Mémoire de l'acad. tom. X. dans une note. (G)

BIDLOO, (GODEFROI) poëte & médecin. On a de lui des poésses hollandoises, publiées à Leyde en 1719, & une Anatomia corporis humani, dont on connoît trois éditions de 1735, de 1739 & de 1750. La première est la plus estimée pour la beauté de l'exécution. Né à Amsterdam en 1649, mort à Leyde en 1713. Il étoit médecin du roi d'Angleterre Guillaume III.

BIENVEILLANCE, (Hist. mod.) terme usité dans les statuts & dans les chroniques d'Angleterre, pour signifier un présent volontaire que les sujets sont à leur souverain, chacun y contribue à proportion de se souve

portion de sa sortune. La bienveillance prise dans ce sens, équivaut à

ce que les autres nations appellent fub sidium charitativum, que les tenanciers payent quelquesois à leur

seigneur, le clergé aux évêques.

En France on appelle ce secours don gratuit, Dans les besoins de l'état, le clergé assemblé soit ordinairement, soit extraordinairement, accorde au roi un don gratuit, indépendamment des décimes & autres impositions dont il est chargé, & le recouverement de ces sommes est reparti sur les provinces

eccléfiastiques. Dans les provinces d'états, outre les subsides ordinaires, à la tenue des états on accorde aussi au roi un don gratuit plus ou moins fort,

felon les circonstances. (G)

BIEZ, (OUDARD DU) (Hist. de Fr.) maré-chal de France, a eu des momens de saveur & de disgrace, qui répandent de l'incertitude sur son histoire & sur le jugement qu'on doit porter de sa conduite. En 1544, le roi d'Angleterre, Henri VIII, descendu en Picardie, sit en personne le siège de Boulogne, désendu par Coucy-Vervin, gendre du Maréchal du Biez; en même temps le duc de Norfolk saisoit celui de Montreuil, désendu par le maréchal lui-même; le dauphin qui fut depuis Henri II, marchoit au secours de ces deux places; le siège de Montreuil sut levé, mais Boulogne étoit pris lotsque le dauphin arriva: ce prince en conçut tant de dépit, que, lorsqu'il sut Roi, il sit trancher la tête à Vervin, & le maréchal du Biez sut enveloppé dans cette disgrace. François I ne lui avoit rien imputé, & lui avoit laissé le commandement dans cette province, où on s'étoit proposé de reprendre Bou-logne l'année suivante. C'est sur-tout cette campagne de 1545, qui a été sort critiquée par Martin, du Bellay.

On avoit compris qu'on attaqueroit inutilement Boulogne du côté de la terre, si le port restoit libre, & que la place pût être ravitaillée & la garnison rafraîchie sans obstacle du côté de la mer; on étoit convenu de bâtir un fort pour dominer & gêner le port. Le maréchal du Biez fit, dit-on, d'abord une saute irréparable, celle de manquer totalement l'objet; on vouloit sermer aux ennemis l'entrée du port, & il avoit été décidé en conséquence que le sort seroit bâti précisément à l'embouchure de la Liane, à la pointe qui est vis-à-vis la tour d'Ordre. Le maréchal au contraire choisit un endroit plus éloigné, nommé Outreau, qui laissoit l'entrée du port parsaitement libre. Il se servit ensuite d'un ingénieur qui conçut & exécuta mal son plan, de sorte que les travaux, après avoir langui long-temps, & avoir coûté beaucoup, finirent par être presque inutiles, & qu'il sallut les

recommencer.

Tandis que du Bellay, que le roi avoit envoyé pour examiner ces travaux, lui en rendoit ce compte, le roi reçoit un autre courier du maréchal du Biez, qui lui annonce que dans huit jours, le fort fera entièrement construit; du Bellay étonné retourne au camp de la part du roi, & presse le maréchal d'agir contre Foulogne.

Le maréchal répondit qu'il avoit des avis certains que les vivres manquoient dans Boulogne, & que les Anglois se disposoient à partir de Calais pour marcher au secours de cette place; que son intention étoit d'abandonner le sort d'Outreau & de se posser entre Boulogne & Calais, pour couper la communication entre ces deux places,

Sur cet avis, il s'éleva daus le conseil un cri général

general d'improbation : « Comment pouvoit-on se persuader que la mer & le port de Boulogne, étant libres, & la garnison pouvant à chaque instant recevoir des rafraîchissemens par cette voie ouverte, les Anglois aimassent mieux tenter la voie difficile & périlleuse d'une bataille, pour jetter des vivres dans cette place, où un feul navire en pouvoit porter plus que ne pourroient faire mille chariots? Comment pouvoiton même penser qu'avec cette facilité d'être sans cesse ravitaillé, Bonlogne manquât de vivres? » D'ailleurs que deviendroient ces travaux du fort » d'Outreau, si peu utiles, à la vérité, par leur emplacement; mais qui avoient tant coûté, & dont enfin il falloit tirer quelque parti? Il fal-» loit du moins ne se pas priver par ce change-» ment de poste très-inutile, des soldats que le » maréchal proposoit de laisser dans le fort, & qui » ne pourroient jamais en défendre les travaux, » s'ils étoient attaqués. »

Le maréchal ne répliqua rien; mais il suivit son projet, & décampa sans prendre avis de per-

lonne.

Toute cette conduite étoit très-singulière, & du Bellai (c'est toujours lui qui parle) ne cacha point au maréchal qu'elle étoit contraire aux intentions du roi. Le roi lui-même avoua depnis à du Bellai, qu'il ne comprenoit rien à la conduite du maréchal, & qu'il le soupçonnoit d'avoir voulu faire durer son emploi.

Les nouveaux mouvemens du maréchal du Biez paroissant annoncer une bataille prochaine, toute la jeune noblesse, selon l'usage, se rendit au camp. Il n'y eut point de bataille, parce qu'en esset les Anglois ne songèrent point à sortir de Calais, pour secourir une place, qui se secouroit pour ainsi-dire d'elle-même par la liberté de son port.

Tout le reste de la conduite du maréchal est non-seulement irréprochable, mais brillant & heureux; il chassa vigoureusement les Anglois de la terre d'Oye, qui formoit pour eux comme une espèce de camp retranché, ou de place sorte immense, au milieu des terres; la peste sit quelques ravages dans son sort d'Outreau, mais il le défendit bien contre les Anglois, il repoussa toutes leurs attaques, il remporta sur eux des avantages signalés, & termina glorieusement la campagne &

La guerre.
Cependant Henri II, à son avènement, éloigna de la cour le maréchal du Biez, quoique ce prince eût été armé chevalier de la main du maréchal. Il le dépouilla de la dignité de maréchal de France; mais du Biez y sur rétabli dans la snite. M. de Thou dit que le maréchal du Biez sut condamné à une prison perpétuelle, & privé du collier de l'ordre; il sortit de prison & mourut de douleur quelque temps après; d'autres disent même que du Biez avoit été condamné à mort, que la prison perpétuelle ne sut qu'une commutation de peine. Quoi qu'il en soit, le fils de Coucy-Vervin, le petit-fils du ma-

Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

réchal, fit réhabiliter la mémoire de son père & de son ayeul maternel, par des lettres-patentes qu'il obtint de Henri III, & qui surent enregistrées au parlement le 1 octobre 1575.

Pour favoir ce qu'il faut pensér du récit de Martin du Bellay, dans ce qu'il contient de contraire au maréchal du Biez, il faudroit mieux connoître les intérêts & les intrigues du temps. M. de Belloy a très-bien désendu le beau-père & le gendre dans un excellent mémoire sur la maison de Concy. (Voir l'article Coucy daus ce Dic-

tionnaire.)

BIGNON, (Hist. de Fr.) deux personnages ont particuliérement illustré ce nom; l'un est le fameux avocat-général, Jérôme, favant dès l'enfance, élevé par un père savant; à dix ans il publia sa Chorographie, ou description de la Terre-Sainte; à treize, ses Antiquités Romaines & son traité de l'Election des Papes; à dix-neuf, son traité de l'Excellence des rois & du royaume de France; à vingt deux, ses formules de Marculphe & les savantes notes qui les accompagnent. Les Scaliger, les Cafaubon, les Grotius, les Pithou, les de Thou, les le Fèvre, les du Perron, les Sainte-Marthe, les Sirmond, se saisoient honneur d'entretenir correspondance avec cet ensant merveilleux, qui souvent les instruisoit. Henri IV l'avoit placé en qualité d'enfant d'honneur auprès du dauphin, qui fut bien-tôt après le roi Louis XIII. Mais c'étoit par l'éloquence plus encore que par l'érudition, c'étoit dans la magisfrature, plus encore que dans les lettres, qu'il étoit réservé au jeune Bignon, d'être à jamais illustre. Il sut pourvu, en 1620, d'une charge d'avocat-général au grand conseil, puis au parlement en 1626. Il sut aussi conseiller d'état, & employé dans plusieurs négociations importantes, au-dedans du royaume & au-dehors. Le cardinal de Richelieu, pour consoler les honnêtes gens & les gens de lettres, de la mort violente de M. de Thou, & pour saire sa paix avec eux, mit M. Bignon à la tête de la bibliothèque du roi. Jérôme Bignon fut le modèle des favans & des orateurs de son temps, & la gloire du parquet, après l'avoir été du barreau. Cependant nous avons les harangues de Démosthène, & les oraisons de Cicéron, & on demande ce qui nous reste des plaidoyers si vantés des Bignons & des Talons. Rien que la tradition de l'effet qu'ils produisirent, de l'admiration qu'ils causèrent, tradition confignée dans les mémoires du temps. Quand nous voyons un homme, tel que le cardinal de Retz, dire : « Talon, avocat-» général, fit une des plus belles déclamations » qui se soient jamais saites en ce genre. Je n'ai » jamais rien oui ni lu de plus éloquent; il ac-" compagna ses paroles de tout ce qui leur put » donner de la force, jusqu'à invoquer les manes » de Henri le Grand: il recommanda la France en géneral à Saint-Louis, un genou en terre. Vous n vous imaginez peut-être que vous auriez ri à

» ce spectacle; mais vous en eussiez été émue » comme toute la compagnie, qui s'émut si sor-» tement, que j'en vis la clameur des enquêtes » commencer à s'affoiblir. » A ce récit, nous concevons l'idée d'un grand effet, & nous croyons à l'éloquence d'Omer - Talon. Nous devons croire aussi à celle de Jérôme Bignon, lorsque nous voyons un Magistrat, tel que M. le premier président de Lamoignon, en parler avec des transports d'admiration, peindre l'attachement plein de refpect que le président de Lamoignon, son père, avoit pour cet éloquent & vertueux orateur; c'est de tous les hommes celui que M. de Lamoignon a le plus aimé, & qu'il a rendu le plus cher à sa famille; il menoit son fils, encore enfant, entendre ce grand magistrat parler au nom des loix dans les causes importantes; il enflammoit ce jeune homme du plaisir de l'admirer, du desir de l'imiter. « Je ne puis exprimer, dit le premier président, » combien cette pensée que mon père » m'avoit inspirée, m'a été avantageuse; elle m'a » fait rechercher l'amitie de cet incomparable » magistrat, qui m'a servi d'un véritable père, n après que Dieu eut retiré le mien; je ne puis » assez dire combien je suis redevable à ses exem-» ples & à ses conseils, soit pour le choix de » mes études, soit pour la conduite de ma vie, » & je défire que la reconnoissance du bien que » ce grand personnage m'a sait en toute occasion, » soit continué dans toute ma postérité à l'égard » de la sienne. »

Par une suite de ce sentiment, le premier président laissa par son testament, le portrait de Jérôme Bignon, au président de Lamoignon, son fils aîné, alors avocat-général: cette clause du

testament est remarquable.

" Je donne à mon fils, avocat-général, le por-» trait de M. Bignon; avocat-général, afin que " l'ayant devant les yeux, ce grand & faint hom-» me lui serve d'exemple. »

Pareille clause dans le testament de M. le président de Lamoignon, fils du premier président.

" Je donne à mon fils l'avocat-géneral, le por-

» trait de M. Bignon. »

Ce fils, avocat général alors, est celui que nous avons vu chancelier, & le portrait de M. Bignon appartient aujourd'hui à M. de Malesherbes.

Jérôme Bignon refusa la place de sur-intendant des finances. Il mourut le 7 avril 1656. Il étoit né le 24 août 1590. Il avoit commencé des notes sur Grégoire de Tours, & un traité des Origines

du Droit François.

. L'abbé Bignon, qui après lui a le plus ajouté à la gloire de son nom, étoit son petit-fils. Il passa ses plus belles années dans la retraite, uniquement appliqué à l'étude ; il en sortit pour remplir disserentes places, dont la réunion sorma pour lui comme une espèce de place unique, qui n'a jamais été remplie de cette manière que par lui seul, il sur pour ainsi-dire le président général &

universel de la littérature. M. de Pontchartrain. son oncle maternel, lui confia le département des académies des inscriptions & des sciences; ellesn'étoient presque encore que de simples associations littéraires; leur établissement n'étoit pas revêtu de la forme, qui seule pouvoit les rendre durables. L'exemple de ce qui étoit arrivé après la mort de François I, & après le ministère du Cardinal de Richelieu, c'est-à-dire, la cessation de la plupart des graces & des encouragemens accordés aux lettres, saisoit craindre pour les établissemens littéraires de Colbert. M. Fréret applique à ces établissemens, alors mal affermis, ce que Tite-Livedit de la puissance de Rome naissante, avant que Romulus eût pourvu à sa durée; hominis atatems duratura magnitudo erat. M. l'abbé Bignon procura, en 1699, un réglement très-étendu à l'académie des sciences, & en 1701, un pareil à l'académie des inscriptions & belles-lettres. En 1713, il obtint encore pour les académies des lettres-patentes qui confirmoient leur établissement, & dans lesquelles le roi déclaroit que cette grace avoit pour motis l'estime & la considération que les deux académies avoient acquises. " Alors, dit M. Freret, » les académies commencèrent à saire véritable-" ment partie de l'état, & à y tenir un rang."

M. l'abbé Bignon donna aussi, en 1701, au journal des savans, la sorme qu'il a conservée depuis. Il avoit été pendant long temps l'ouvrage d'une seule personne; M. l'abbé Bignon jugea qu'ildevoit être l'ouvrage d'une société, qui réuniroit nécessairement plus de lumières & des talens plus. variés qu'un seul homme n'en pouvoit posséder; il comprit d'ailleurs que la sonction délicate de juger les productions de ses contemporains, de ses rivaux, de ses égaux, souvent même de ses supérieurs, étoit une sorte de magistrature qui ne devoit pas être abandonnée à tout le monde, & qui ne pouvoit être exercée légitimement que par un corps qui travaillat sous la direction du chef de la magistrature. Toutes les dérogations apportées après-coup à ce principe par une indulgence excessive ou par un respect mal entendu pour la liberté, sont autant d'abus dont l'effet a été de

corrompre les lettres & de les avilir.

En 1718, M. l'abbé Bignon eut l'intendance de la bibliothéque du roi, que Jérôme Bignon, second du nom, son père, & Jerôme I, son ayeul, avoient eue sous le titre de maîtrise de la librairie du roi, depuis 1642 jusqu'en 1684: & lorsqu'en 1656, M. Colbert obtint pour son srère, depuis évêque de Luçon, la garde de la bibliothéque du roi, vacante par la mort de M. Dupuy, ce sut entre les mains de Jérôme Bignon, que l'abbé Colbert prêta serment. En 1684, M. de Louvois avoit acquis de M. Bignon, père de M. l'abbé Bignon, la charge de maître de la librairie. Après la mort de M. de Louvois, ce titre avoit été réuni à celui de garde de la bibliothéque, & la bibliothéque sut comprise, ainsi que tout ce qui regarde les lettres

dans le département de la maison du roi. M. l'abbé Bignon renouvella & ranima la bibliothéque du roi, comme il avoit fait les académies & le journal des favans.

M. l'abbé Bignon fut nommé Conseiller d'état en 1701. Il partageoit entre les fonctions de la magistrature & les navaux de la littérature, une vie sans cesse occupée qui commençoit pour lui tous les jours dès quatre heures du matin. Il avoit prêché avec succès dans Paris: il avoit été reçu en 1691, à l'académie des sciences; en 1693, à l'académie des inscriptions & à l'académie françoise, dont celle des inscriptions, dit M. Fréret, étoit comme une espèce de colonie.

M. l'abbé Bignon, né le 19 septembre 1662,

mourut le 14 mars 1743.

Tous les écrits du temps font remplis de ses éloges. Rousseau seul a sait des satyres contre lui; on dit que c'est à lui qu'il en veut dans l'épigramme:

> Chrysologue toujours opine; C'est le vrai grec de Juvenal, &c.

& dans l'épigramme suivante :

Bien que votre ton suffisant Prête un beau champ à la satyre, &c.

L'omnia novit de Juvenal, pris en bonne part, pouvoit convenir à M. l'abbé Bignon; mais quel rapport pouvoit-il y avoir entre un conseiller d'état, neveu du chancelier, & Graculus esuriens.

Le frère ainé de M. l'abbé Bignon étoit honoraire de l'académie des belles-lettres; il avoit été intendant d'Amiens, conseiller d'état, prévôt des marchands; c'est Jérôme III. Il est mort en 1726, Un autre frère de l'abbé, Armand-Roland, mourut conseiller d'état & intendant de Paris, le 20 février 1724.

Il sut père de Jérôme IV, né le 21 Février 1699, fait maître des requêtes en 1728, bibliothécaire du roi en survivance en 1722, intendant de la Rochelle en 1726, de Soissons en 1736, honoraire de l'académie des belles-lettres, le 26 janvier 1741; conseiller d'état, le 2 sévrier 1743, & nominé le même jour à l'intendance de l'armée de Flandre; mort le 8 Mars 1743, six jours avant l'abbé Bignon, son oncle.

Armand-Jérôme, frère de Jérôme IV, né le 27 octobre 1711, conseiller d'état, commandeur, prévôt & maître des cérémonies des ordres, bibliothécaire du roi, prévôt des marchands, l'un des quarante de l'académie françoise, honoraire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, mort le 8 mars 1772, a eu pour fils Jérôme Frédéric Bignon, actuellement conseiller d'état, bibliothécaire du roi, & honoraire de l'académie des infcriptions & belles-lettres.

donnoit à une personne opiniâtrément attachée à une opinion. Ce mot vient de l'allemand bey-Gott, ou de l'anglois by-God, qui signifient également

par Dieu.

Cambden rapporte une origine assez singulière de ce mot: il dit que les normands surent appellés bigots, à l'occasion du duc Raoul ou Rollon, qui recevant en mariage la princesse Gissa ou Gisele, fille de Charles-le-Simple, roi de France, & avec elle l'investiture du duché de Normandie, resusa de baiser les pieds du roi en signe de vasselage, à moins que le roi lui même ne l'aidât à faire cette action; & que pressé de rendre l'hommage en la sonne ordinaire, il répondit : no by God, nom par Dieu; & que de-là le roi prit occasion de l'appeller bigod ou bigot; nom qui passa ensuite à fes fujets.

Dans un sens moral bigot est un terme odieux; qui signifie un faux dévot, une personne qui scrupuleusement attachée aux pratiques extérieures de la religion, en viole les devoirs effentiels. (G)

BIL ou BILL, terme de droit usité en Angleterre. qui signifie la déclaration par écrit d'un grief ou préjudice que le complignant a souffert de la partie qu'il dénonce, ou la dénonciation d'un délit commis envers lui, par contravention à quelque loi ou

réglement de l'état.

Ce bil ordinairement se présente au lord chancelier, fur-tout lorsqu'il s'agit d'injures atroces faites à des personnes ayant jurisdiction: ce qui est établi par les réglemens qui concernent cette matière. Ce bil contient l'exposition du sait & des dommages qui en résultent, avec la supplique d'une permission de procéder contre le désendeur, pour en obtenir la réparation civile.

Le bil, en parlement, signifie un projet d'acte ou d'arrêté, contenant des propositions que l'on présente d'abord aux chambres, afin qu'elles y soient approuvées, & puis au roi, pour leur donner force

de loi. (A.R.)

BILDERBEK, (CHRISTOPHE - LAURENT)

(Hist. list. mod.) la réputation d'Abbadie, doit s'étendre jusques sur son traducteur allemand, Bilderbek, qui a procuré à son sameux traité de la vérité de la Religion Chrétienne, autant de succès en Allemagne, qu'il en avoit eu dans le reste de l'Europe. Bilderbek mourut en 1749. C'étoit un jurisconsulte Hanovrien, conseiller à Zell. On a aussi de lui quelques ouvrages de Jurisprudence.

LILLAUT. Voyez ADAM, & corrigez la date de sa mort, en lisant 1662 au lieu de 1562.

BILLI, (JACQUES DE) (Hist. litt. mod.) né à Guise, & fils du Gouverneur de cette ville. On a de lui des traductions des pères Grecs, en latin; les plus estimées sont celles de Saint-Grégoire de Nazianze, de Saint-Isidore de Peluse, & de Saint-Jean-Damascène. Il a composé de son chef quelques ouvrages, même des poésies françoises, dont il n'y a rien à dire, finon qu'elles font du feizième BIGOT, adj. pris sub. (Hist. & mor.) nom qu'on I siècle, & qu'il n'y a de vraie poésie françoise

620

qu'aux dix-septième & dix-huitième. La vie de Jacques de Billi a été écrite en latin par un auteur nommé Chatard, Paris 1582, in-4°. On la trouve aussi à la fin des œuvres de Saint-Grégoire de Nazianze, de l'édition de 1583. Jacques de Billi est mort en 1582, à 47 ans.

Le même nom est aussi celui d'un jésuite, dont on a des ouvrages de mathématiques, né en 1602,

mort en 1679.

BIMAIDES, (Hist. d'Egypte & des Turcs.) Les Bimaïdes, dont le nom fignisie en langue copte, descendans de quarante chevaliers, tenoient un rang distingué dans l'Egypte, lorsque les Musulmans en firent la conquête. Fiers de leur origine & pleins de confiance dans leur nombre, ils resusérent de payer le tribut imposé par le peuple conquérant. Le calise Mamoun, l'an 217 de l'hégire, passa dans l'Egypte pour étousser cette semence de rébellion. Les Bimaïdes réunissent leurs sorces pour le combattre; mais trop inférieurs en nombre, ils sont désaits, & ceux qui ne périrent point par l'épée, surent condamnés, avec leurs semmes & leurs ensans, aux sonctions de l'esclavage. (T--N.)

BING , (L'AMIRAL) Voyez BYNG.

BION, poëte gtec pastoral, traduit par Longepierre; on a de lui peu d'ouvrages, mais ils sont d'un goût exquis; il étoit de Smyrne, vivoit vers l'an 288 avant J. C. & mourut empoisonné, au rapport de Moschus, son disciple & son imitateur

Il y a un autre Bion, dit le Borysthénique, parce qu'il étoit de Borysthène en Scythie, lieu qui a donné son nom au sleuve Borysthène, ou qui l'a reçu de ce sleuve; ce philosophe sut d'abord disciple de l'académicien Cratès, puis de Théodore, dit l'Athée, puis de Théophraste, puis Cynique. Il paroît que c'étoit un homme d'esprit, qui ne s'arrêtoit à aucun système, & qui les essayoit tous. On a retenu de lui plusieurs mots. Il disoit qu'une belle semme étoit le tourment de son mari & le plaisir des autres; c'est ce que M. de Voltaire a exprimé dans ces deux vers:

Elle est des autres l'agrément, Et le mal de qui la possède.

Et M. Gresset dans ces deux autres du Méchant :

Ou si pour mon malheur ma semme étoit jolie, Je serois le martir de sa coquetterie.

Il disoit que le plus inquiet & le plus agité de tous les hommes, est celui qui veut être le plus tranquille & le plus heureux, il craint sans cesse de voir sa tranquillité troublée, c'est ce qu'Horace exprime dans ces deux vers:

Si quidquid vidit melius, pejusve sua spe, Defixis oculis, animoque & corpore sorpes, Il demandoit à un envieux qui lui paroissoit avoir l'air triste : à qui donc est-il arrivé du bien?

Il avoit dit d'Alcibiade, ce qu'on a dit dans la fuite de César, que dans sa pubené, il avoit enlevé aux semmes leurs maris, & dans sa jeunesse aux maris leurs semmes.

L'impiété, disoit-il, avant d'être athée ou après avoir cessé de l'être, est une compagne de la sécurité qui la trahit toujours. Si ce mot est clair, il a

du sens.

Un jour Bion se trouvant sur mer avec des pirates, on vit paroître un bâtiment: nous sommes perdus, dirent les pirates, si on nous connoît, & moi, dit Bion, si on ne me connoît pas. C'est avec beaucoup de précision la pensée d'Horace:

Vetabo, qui Cereris sacrum
Vulgarit arcana, sub iisdem
Sit trabibus, fragilemque mecum
Solvat phaselum.

Il disoit à ses disciples: Quand vous serez parvenus à écouter avec la même indissérence les louanges & les injures, vous pourrez croire que vous avez fait quelques progrès dans la vertu. Nous avons vû des hommes affreux qui avoient sait ce progrès dans le vice; mais Bion vouloit dire sans doute, qu'il saut s'assurer de n'être ni corrompu par les

louanges, ni aigri par les injures.

Bion trouvoit quelque chose de contradictoire dans ce qui se passoit aux sunérailles; on brûle les morts, disoit-il, comme insensibles, & on les pleure comme s'ils étoient sensibles. Il n'y a point là de contradiction, on les pleure comme devenus insensibles, après avoir été sensibles; d'ailleurs on pleure pour soi, non pour eux. Lœlius dans le Traité de l'Amitié de Cicéron, craint, que de pleurer Scipion, son ami, qui s'est envolé dans le sein des Dieux, ne soit d'un envieux plus que d'un ami. Cui censemus cursum ad Deos faciliorem suisse quam Scipioni? Quo circà mærere hoc ejus eventum, vereor ne invidi magis quam amici su

Bion le Borysthénique vivoit vers l'an 276 avant

J. C.

BIORN ou BERO, (Hift. de Suéde) roi de Suéde, fuccéda à Charles I au commencement du neuvième siècle. Ce sut sous son règne que la Suéde sortit des ténèbres de l'idolâtrie & reçut la lumière de l'évangile. L'abbé Fleuri affure que ce prince envoya des ambassadeurs à Louis le Débonnaire, pour lui demander des missionnaires au nom de sa nation. Mais il suffit de connoître la trempe de l'esprit humain pour douter de ce sait. Un peuple ne renonce point ainsi de lui-même à ses préjugés. Ils lui sont plus chers que ses vertus & ses intérêts même. Les Suédois étoient guerriers, leur religion étoit toute militaire; les héros de leur nation étoient leurs dieux : tuer un ennemi, c'étoit sacrifier à la divinité; périr les armes à la main, c'étoit s'immoler soi-même. Est-il possible

que cette nation séroce par caractère & par principe, eût demandé à des étrangers qu'elle haifsoit, une religion douce, qui n'enseigne que l'amour de l'hunanité, le pardon des injures & l'oubli de soi-même? Il est plus probable que les premiers missionnaires qui tenterent d'introduire en Suède le christianisme, surent persécutés, & que la persecution, qui rend toujours florissante la secte qu'on veut détruire, leur donna des prosélites. Quoi qu'il en soit, les peuples se souleverent contre Biorn. Il ne gouvernoit que par les conseils de Regner son père, roi de Danemarck. La domination danoise étoit odieuse aux Suédois; il sut détrôné, s'empara de la Norvège, insessa les mers, & de roi devint brigand. On ne sait au juste ni le genre, ni la date de sa mort. Il est probable qu'elle fut violente. Si l'on en croit l'histoire de ces temps, parmi les rois du nord, il en est peu qui aient atteint le terme marqué à leurs jours par la nature, elle les sait périr tous au lit d'honneur, ou par la main de quelque affassin. (M. DE SACY.)

BIRAGUE. (Hist. mod.) Le plus connu de ceux qui ont porté ce nom est le chancelier de Birague, (René) revêtu de cette dignité dans les temps les plus affreux de notre monarchie, & ayant eu le malheur d'être du conseil où sut prise la résolution du massacre de la saint Barthelemi. Ce sut Charles IX qui lui donna les sceaux en 1570, & qui le nomma chancelier en 1573, comme pour le récompenser d'avoir donné à ce massacre une sorte d'autorité légale. On peut croire, & on crut que le chancelier de l'Hôpital, son prédécesseur, qui pensa être compris dans ce massacre, ne l'auroit point autorisé. Birague n'étoit pas proprement François, il étoit ne à Milan dans le temps où la France disputoit aux Ssorces ce duché, & il s'étoit attaché à la France. On a cherché à diminuer pour les François l'horreur du crime de la saint Barthelemi, en observant que ce complot avoit plutôt été formé par des étrangers que par des François. Quels en surent, dit on, les plus ardens instigateurs? C'est Catherine de Médicis, ce sont les Guises, les Gondis, c'est Birague, tous étrangers; on conclud de-là qué ce crime nous appartient un peu moins que les proscriptions n'appartiennent aux Romains, puisqu'enfin Sylla, Marius, Auguste, Antoine, étoient Romains; mais il n'y a rien à gagner à ces petites observations; Charles IX, & le duc d'Anjou son srère, depuis Henri III, n'étoient-ils pas de ce conseil sinistre & n'en exécutèrent-ils pas de leur propre main l'affreuse résolution ? Tant de François qui mirent tant de zèle à cette exécution par laquelle ils croyoient expier toutes leurs fautes & gagner le ciel, ne la follicitoient-ils pas par leurs vœux, & ne l'auroient-ils pas conseillée s'ils avoient été admis au conseil?

Le premier président de Thou vouloit que les François ensevelissent dans un silence éternel cet opprobre de leur nation; il appliquoit à la saint

Barthelemi des vers de Stace devenus fameux par cette application même :

Excidat illa dies avo, nec postera credant Sacula, nos certè taceamus, & obruta multa Node tegi propria patiamur crimina gentis.

Non, non, il saut que les François en parlent, il faut qu'ils accusent leurs coupables ayeux pour l'instruction de leurs derniers neveux; il saut qu'ils disent eux-mêmes, & plus haut que toutes les autres nations: voilà ce que les François ont été; voilà ce qu'ils peuvent redevenir. Voilà les fruits du machiavellisme, du sanatisme, de cet esprit de fraude & de guerre que nous portons dans la religion, dans la politique, dans la philosophie, dans les sciences, dans les arts. Voilà les excès où peut entraîner cette ardeur polémique, cette sureur intolérante, que nous mettons à tout, même à la tolérance. Condamnons donc toujours, sans ménagement & sans réserve, sans distinction de nationaux & d'étrangers, les instigateurs affreux, les approbateurs coupables, les exécuteurs forcenés du crime de la faint Barthelemi : célébrons au contraire & bénissons à jamais la désobéissance vertueuse des Matignon, des Simiane, des Charny, des le Veneur, des d'Ortes, des Saint-Héran, des de Tende, &c. prononçons sur-tout avec des larmes de tendresse & de vénération, le nom de ce faint évêque de Lizieux, Jean Hennuyer, qui, en sauvant du carnage les protestans, en les recueillant dans son palais, en leur prodiguant les secours de la charité, en ramena plus à l'église qu'on n'en égorgeoit ailleurs.

Disons que le bourreau de Lyon, sollicité par des assassins, de prêter son ministère aux massacres publics, rejetta la proposition avec horreur, & dit: Je ne tue que des coupables, & je n'obéis qu'à des jugemens légitimes. Opposons ces exemples aux exemples du sanatisme sans déguiser ceux-ci.

Sauvons l'honneur de la nation, non en lui dissimulant ses erreurs passées, mais en l'avertissant si bien, en lui saisant tant d'horreur des crimes qui peuvent la déshonorer, que jamais, sous quelque prétexte que ce puissée être, soit religieux, soit politique, ces crimes ne puissent renaître. Birague sut sait cardinal, un instigateur de la faint Barthelemi l'avoit bien mérité. Ce sut Henri III qui demanda pour lui cette grace au pape Grégoire XIII; en même temps il lui reprit les sceaux, ou, si l'on veut, il l'en déchargea Birague se plaignoit encore; il étoit, disoit-il, cardinal sans titre, prêtre sans bénésice, & chancelier sans sceaux, Il mourut en 1583.

Un autre Birague, de la même famille, a plus fait peut-être pour la gloire de ce nom par un mot généreux accompagné d'une action brillante, que le chancelier par toutes ses dignités. Il servoit sous le premier maréchal de Brissac dans les guerres d'Italie. Il sut chargé par ce général d'assiéger une

petite place du Piémont, défendue par quatre cens Bannis, qui, étant tous réputés coupables, devoient s'attendre au supplice, s'ils tomboient entre les mains des assiégeaus, & qui proportionnèrent leur désense à l'intérêt qu'ils avoient de n'être point pris. Birague livra un assaut, ses troupes surent repoussées. Quoi donc! s'écria-t-il, seroit-il possible que le desir de la gloire inspirât moins de courage à des soldats, que la crainte du supplice à des brigands? Il ramène ses troupes à la brêche: C'est là, leur dit-il, qu'il faut mourir plutôt que de suir, & il emporta la place d'assaut.

Un autre Birague encore, qui vraisemblablement n'a rien de commun avec cette samille, passe pour le premier qui ait trouvé le moyen de graver sur le diamant. Cet artisse étoit Milanois aussi, & vivoit à la cour de Philippe II, roi d'Espagne. Son

nom de baptême étoit Clément:

BIRGER JERL, (Hist. de Suède.) seigneur suè-dois de la maison de Folkungers. Cette samille, par l'immensité de ses richesses, le nombre de ses vasfaux, & sur-tout par l'appui qu'elle avoit souvent prêté au peuple contre l'oppression de ses souverains, s'étoit rendue si redoutable, qu'Eric Lepse crut qu'il seroit plus aisé de se l'attacher que de la détruire. Il donna sa sœur Hélène à Canut, sa seconde sœur à Nicolas de Tosta, & la troisième, Ingeberge, à Birger Jerl; il épousa lui-même une princesse de cette maison, & crut, par ces alliances, avoir cimenté entre ces seigneurs & lui, une amitié inviolable. Il se trompoit. Canut leva le premier l'étendart de la révolte, remporta une victoire sur Eric, l'obligea de chercher un asyle en Danemarck, & se sit proclamer roi de Suède. Eric reparut bien-tôt & remonta sur le trône.

Pendant cette révolution, Birger Jerl lui avoit conservé la fidélité qu'il lui avoit jurée : la nature l'empêchoit de prendre les armes contre Canut, & son devoir sui désendoit de les porter contre Eric, il demeura simple spectateur de cette guerre, mais il brûloit de fignaler son zèle pour le roi. Eric ouvrit bientôt une vaste carrière à son courage, lui donna une armée pour aller conquérir la Finlande, dont les habitans toujours attachés au culte de leurs ancêtres, resusoient d'adopter l'évangile. Birger partit donc à la tête de vingt mille missionnaires bien armés, pour convertir la Finlande. Il parcournt cette contrée, portant l'épée d'une main & la croix de l'antre, criant par-tout la mort ou l'évangile. La crainte fit sur beaucoup d'esprits ce que la grace n'avoit pu faire. Ils reçurent le baptême, le reste sut massacré.

Birger Jerl étoit encore en Finlande, prêchant, égorgeant, baptifânt, brûlant, lorsqu'on éleva son fils Valdemar sur le trône de Suède à la place d'Eric, qui étoit mort sans postérité. Il rentra-dons sa patrie. Il vit la couronne sur la tête de son sils avec un dépit secret de ce qu'on ne l'avoit pas placée sur la sienne. Cependant il dissimula ses véritables sentimens, convoqua une assemblée de la noblesse,

& lui reprêsenta qu'un jeune prince sans expérience ne pouvoit porter le fardeau du gouvernement. Par ce détour adroit il demandoit indirectement qu'on remit entre ses mains le pouvoir suprême. La noblesse pressentit la ruse, & lui dit que s'il refusoit son suffrage à son fils, on trouveroit dans la maison de Suercher, qui avoit des droits au trône, un prince plus digne d'y monter. Cette réponse lui ferma la bouche; on lui confia cependant l'administration pendant la minorité de Valdemar. La ville de Stôkolm fondée, les loix recueillies dans un code, la police la plus sage établie dans les villes, le droit de succession rendu aux femmes, qui, jusques-là, n'avoient point hérité de leurs pères, enfin un gouvernement modéré dans l'intérieur, vigoureux dans ses relations avec l'étranger, justifièrent assez le désir de régner qu'il avoit sait appercevoir. Il ne lui manquoit en effet que le titre de roi. Mais en ayant rempli tous les devoirs, ce titre étoit inutile à sa gloire. Sa vertu se démentit cependant. Le reste de la samille de Folkungers s'étoit souleve contre Valdemar. On prit les armes: on en alloit faire usage, lorsque Birger invita les chess de la révolte à passer dans fon camp; il jura solemnellement de ne point attenter à leur vie. Sur la soi de ce serment & d'un fauf-conduit, ces princes vinrent sans escorte. Ils surent les victimes de leur bonne soi. Birger leur fit trancher la tête. Charles seul échappa au supplice, & oubliant que le sang de ses parens crioit vengeance, alla combattre les infidèles, & périt les armes à la main. Birger ne lui survécut pas long-temps, il mourut vers l'an 1266. Il avoit été pendant douze ou quinze ans ministre de son propre fils. Il donna des loix à la Suède; mais il lui donna aussi l'exemple du crime. Quid leges sine moribus vanæ proficiunt? (M. DE SACY.)
BIRGER, (Hist. de Suède.) roi de Suède, suc-

céda à Magnus Ladeslas. Ce prince avoit laissé trois enfans en bas-âge, Birger, Eric & Valdemar. Torchel Canutíon, grand maréchal de la couronne, la plaça sur la tête de Birger, lorsqu'il pouvoit s'en emparer lui-même. Il gouverna l'état pendant la minorité du prince, & fut aussi sage régent qu'il avoit été fidèle ministre sous Magnus. Ce sut cependant par ses ordres qu'une armée ravagea la Carélie pour la convertir ; mais cet excès de fanatisme étoit moins la faute de Torchel que de son siècle. L'évangile n'a guère eu dans le nord d'autres apôtres que des foldats. L'armée triomphante pénétra même jusqu'en Russie, & revint en 1301 chargée d'un riche butin, & moins fière de ses victoires que d'avoir donné sa religion aux vaincus. Torchel, toujours tuteur du jeune roi, au milieu de ses opérations militaires & religieuses, n'oublioit pas les soins pacifiques que la Suède attendoit de lui : il vouloit donner à son maître des sujets dignes de lui. Il avoit observé que la servitude flétrit le courage, & détruit dans l'esclave tout sentiment de patriotisme; il abolit l'esclavage,

il rendit aux sers la liberté qu'ils avoient reçue | de la nature, & que les loix leur avoient ôtée, & défendit à tout suédois de vendre son semblable. Enfin Birger ayant atteint l'âge de majorité, Torchel remit entre ses mains le pouvoir suprême & toutes les dignités dont il étoit décoré. Birger lui conserva les présens de Magnus, heureux s'il avoit toujours gardé pour un si grand ministre la même reconnoissance; mais la division se mit bientôt dans la samille royale. Birger accusa les deux ducs ses srères d'avoir affecté dans leurs appanages un luxe qui ne convenoit qu'au trône, il ajouta qu'ils aspiroient à lui ravir la couronne; qu'ils tramoient des complots ténébreux, & qu'ils aliénoient le cœur de ses sujets. L'ambition de ces princes eût peut-être réalifé dans la suite tous les fantôines que la crainte de Birger sormoit dans son ame. Mais le grand maréchal sut les contenir : il leur sit signer un écrit par lequel ils promettoient d'être désormais soumis, fidèles & irréprochables dans leur conduite; mais bientôt ils s'ensuirent, demandèrent un afyle au roi de Danemarck qui le leur resusa, & allèrent en chercher un autre en Norvège, où le roi Haquin leur tendoit les bras. Le nord vit donc des frères armés les uns contre les autres, outrager à la sois l'humanité, la nature & la patrie, & n'en sut point étonné. Dans ces temps barbares, on étoit accoutumé à ce spectacle. L'armée de Birger sut taillée en pièces, on alloit en venir à une seconde bataille, quelques sénateurs négocièrent, on fit la paix; mais on la cimenta du fang de Torchel Canutson: on rejetta sur sui & la cause & les essets de cette guerre; il eut la tête tranchée. Tel sut le prix des services qu'il avoit rendus à l'état & à son

Birger eut bientôt occasion de sentir tout le prix du bien qu'il s'étoit ravi lui-même. Déchiré de remords, tremblant sur son trône, & n'ayant plus ce grand homme à opposer à un peuple mu-tiné, & à ses ennemis ligués contre lui, il accusa ses freres de lui avoir extorque l'arrêt qui avoit envoyé ce ministre à l'échassaut. Ceux - ci se laverent d'un crime par un autre; ils surprirent Birger dans son palais, & le jettèrent dans les sers avec sa samille. Le roi de Danemarck voulut secourir son beau-srère; mais il avoit moins de courage que d'amitié, il combattit & négocia sans succès; cependant les ducs avoient conquis presque toute la Suède, traitoient leur prisonnier avec rigueur, & publioient qu'ils vengeoient le ministre qu'ils avoient fait périr. Le roi de Danemarck fit de nouvelles tentatives; elles surent plus heureuses; il obtint la liberté de Birger, mais ce sut aux conditions les plus dures; on ne lui laissoit qu'une portion très-étroite de la Suède; on exigeoit en saveur de ses srères & de leurs partisans, que sa main signât une amnissie que son cœur n'avoit pas dictée. Le premier soin de Birger sut de

il n'étoit point esclave d'une promesse que la nécessité lui avoit arrachée. Il s'appuya du secours du Danemarck, anima le roi de Norvege contre le duc Eric, & fut bientôt en état de rendre à ses frères tous les maux qu'ils lui avoient causés. Cette guerre sur longue & meurtrière; la sortune des armes prodigua également aux deux partis ses saveurs & ses disgraces. Enfin on en vint à un traité qui laissoit aux deux ducs leurs apanages, à condition qu'ils en seroient hommage au roi ; ainst les trois frères rentrèrent dans leur premier état; il n'y eut que celui de la Suède qui sut changé; elle étoit bien loin du bonheur dont elle avoit joui sous le ministère du sage Torchel. Il sallut bien des années pour effacer les traces de ces discordes On accrut encore les malheurs du peuple en aggravant le sardeau des impôts, pour susfire au luxe des trois cours qui disputoient de magnificence; ainsi, après avoir prodigué le sang de la nation, on diffipa ses richesses.

Birger, qui n'avoir différé sa vengeance que pour la rendre plus certaine, invita ses frères à se rendre dans son palais de Nikoping; il les reçut avec le sourire de l'amitié, les serra dans ses bras, & leur fit servir un repas magnifique : on se separa après mille careffes réciproques. Les deux princes s'endormirent, mais Birger avoit les yeux ouverts sur ses victimes: au milieu de la nuit il courut à leur appartement. Sa vengeance commença par le massacre de leurs domessiques. Les princes, éveillés par les cris des mourans, veulent se mettre en désense, Birger paroît, on les désarme, on les dépouille, on les charge de chaînes, on les accable de coups; Birger insulte froidement à leur malheur, & leur dit qu'ils les traite ainsi qu'ils l'avoient traité, & que s'il leur laisse la vie, c'est pour jouir plus long-temps de leur supplice. Cette perfidie fit murmurer la nation; au murmure succèda une révolte presque générale. Nikoping sut investi & forcé; mais il n'étoit plus temps; les deux princes étoient morts de saim dans leur cachot.

Les rebelles jurérent de venger leur mort. Birger marcha contre eux & les tailla en pièces. Les Suédois ne virent dans cette défaite que des victimes de plus à venger: Mathias Ketellmundson se mit à leur tête. Birger sut vaincu à son tour & s'ensuit dans l'isle de Gothland : la haine publique le poursuivit dans cette retraite; il échappaà ses ennemis, & alla porter en Danemarck ses malheurs, sa honte & ses remords. On l'y reçut avec une pitié insultante, plus cruelle que les re-fus. Birger avoit donné à son peuple l'exemple du crime; il ne sut que trop suivi : son fils, innocentevictime de l'indignation générale, périt fur unéchaffaut. Ce malheureux prince, détessé en Suède, méprisé en Danemarck, à peine supporté de ses domestiques même, déchiré de remords, & se reprochant la mort de Torchel, de ses srères, celle: reconquerir ses états, le second de punir ses strères: I même de son sils, tomba dans une mélancolies

qu'aux dix-septième & dix-huitième. La vie de Jacques de Billi a été écrite en latin par un auteur nommé Chatard, Paris 1582, in-4°. On la trouve aussi à la fin des œuvres de Saint-Grégoire de Nazianze, de l'édition de 1583. Jacques de Billi est mort en 1582, à 47 ans.

Le même nom est aussi celui d'un jésuite, dont on a des ouvrages de mathématiques, né en 1602,

mort en 1679.

BIMAIDES, (Hist. d'Egypte & des Turcs.) Les Bimaides, dont le nom fignifie en langue copte, descendans de quarante chevaliers, tenoient un rang distingué dans l'Egypte, lorsque les Musulmans en firent la conquête. Fiers de leur origine & pleins de confiance dans leur nombre, ils resusérent de payer le tribut imposé par le peuple conquérant. Le calise Mamoun, l'an 217 de l'hégire, passa dans l'Egypte pour étousfer cette semence de rébellion. Les Bimaides réunissent leurs sorces pour le combattre; mais trop insérieurs en nombre, ils sont désaits, & ceux qui ne périrent point par l'épée, surent condamnés, avec leurs semmes & leurs ensans, aux sonctions de l'esclavage. (T--N.)

BING, (L'AMIRAL) Voyez BYNG.

BION, poëte gtec pastoral, traduit par Longepierre; on a de lui peu d'ouvrages, mais ils sont d'un goût exquis; il étoit de Smyrne, vivoit vers l'an 288 ayant J. C. & mourut empoisonné, au rapport de Moschus, son disciple & son imitateur heureux.

Il y a un autre Bion, dit le Borysshénique, parce qu'il étoit de Borysshène en Scythie, lieu qui a donné son nom au sleuve Borysshène, ou qui l'a reçu de ce sleuve; ce philosophe sut d'abord disciple de l'académicien Cratès, puis de Théodore, dit l'Athée, puis de Tl.éophraste, puis Cynique. Il paroît que c'étoit un homme d'esprit, qui ne s'arrêtoit à aucun système, & qui les essayoit tous. On a retenu de lui plusieurs mots. Il disoit qu'une belle semme étoit le tourment de son mari & le plaisir des autres; c'est ce que M. de Voltaire a exprimé dans ces deux vers:

Elle est des autres l'agrément, Et le mal de qui la possède.

Et M. Gresset dans ces deux autres du Méchant:

Ou si pour mon malheur ma semme étoit jolie, '
Je serois le martir de sa coquetterie.

Il disoit que le plus inquiet & le plus agité de tous les hommes, est celui qui veut être le plus tranquille & le plus heureux, il craint sans cesse de voir sa tranquillité troublée, c'est ce qu'Horace exprime dans ces deux vers:

Si quidquid vidit melius, pejusve sud spe, Desixis oculis, animoque & corpore torpet, Il demandoit à un envieux qui lui paroissoit avoir l'air triste : à qui donc est-il arrivé du bien?

Il avoit dit d'Alcibiade, ce qu'on a dit dans la fuite de César, que dans sa puberté, il avoit enlevé aux semmes leurs maris, & dans sa jeunesse aux maris leurs semmes.

L'impiété, disoit-il, avant d'être athée ou après avoir cessé de l'être, est une compagne de la sécurité qui la trahit toujours. Si ce mot est clair, il a

du sens.

Un jour Bion se trouvant sur mer avec des pirates, on vit paroître un bâtiment: nous sommes perdus, dirent les pirates, si on nous connoît, & moi, dit Bion, si on ne me connoît pas. C'est avec beaucoup de précision la pensée d'Horace:

Vetalo, qui Cereris facrum Vulgarit arcana, fub iifdem Sit trabibus, fragilemque mecum Solvat phaselum.

Il disoit à ses disciples: Quand vous serez parvenus à écouter avec la même indisserence les louanges & les injures, vous pourrez croire que vous avez fait quelques progrès dans la vertu. Nous avons vû des hommes affreux qui avoient sait ce progrès dans le vice; mais Bion vouloit dire sans doute, qu'il faut s'assurer de n'être, ni corrompu par les

louanges, ni aigri par les injures.

Bion trouvoit quelque chose de contradictoire dans ce qui se passoit aux sunérailles; on brûle les mons, disoit-il, comme insensibles, & on les pleure comme s'ils étoient sensibles. Il n'y a point là de contradiction, on les pleure comme devenus insensibles, après avoir été sensibles; d'ailleurs on pleure pour soi, non pour eux. Lœlius dans le Traité de l'Amitié de Ciceron, craint, que de pleurer Scipion, son ami, qui s'est envolé dans le sein des Dieux, ne soit d'un envieux plus que d'un ami. Cui censemus cursum ad Deos faciliorem suisse quam Scipioni? Quo circà mærere hoc ejus eventum, vereor ne invidi magis quam amici sit.

Bion le Borysthénique vivoit vers l'an 276 avant

J. C.

BIORN ou BERO, (Hist. de Suéde) roi de Suède, succèda à Charles I au commencement du neuvième siècle. Ce sut sous son règne que la Suéde sortit des ténèbres de l'idolâtrie & reçut la lumière de l'évangile. L'abbé Fleuri affure que ce prince envoya des ambassadeurs à Louis le Débonnaire, pour lui demander des missionnaires au nom de sa nation. Mais il suffit de connoître la trempe de l'esprit humain pour douter de ce sait. Un peuple ne renonce point ainsi de lui-même à ses préjugés. Ils lui sont plus chers que ses vertus & ses intérêts même. Les Suédois étoient guerriers, leur religion étoit toute militaire; les héros de leur nation étoient leurs dieux : tuer un ennemi, c'étoit facrifier à la divinité; périr les armes à la main, c'étoit s'immoler soi-même. Est-il possible

que cette nation séroce par caractère & par principe, eût demandé à des étrangers qu'elle haifsoit, une religion douce, qui n'enfeigne que l'amour de l'hunanité, le pardon des injures & l'oubli de soi-même? Il est plus probable que les premiers missionnaires qui tentérent d'introduire en Suède le christianisme, surent persécutés, & que la persécution, qui rend toujours florissante la secte qu'on veut détruire, leur donna des prosélites. Quoi qu'il en foit, les peuples se foulevèrent contre Biom. Il ne gouvernoit que par les confeils de Regner son père, roi de Danemarck. La domination danoife étoit odieuse aux Suédois; il sut détrôné, s'empara de la Norvège, infesta les mers, & de roi devint brigand. On ne fait au juste ni le genre, ni la date de sa mort. Il est probable qu'elle fut violente. Si l'on en croit l'histoire de ces temps, parmi les rois du nord, il en est peu qui aient atteint le terme marqué à leurs jours par la nature, elle les fait périr tous au lit d'honneur, ou par la main de quelque affassin. (M. DE SACY.)

BIRAGUE. (Hist. mod.) Le plus connu de ceux qui ont porté ce nom est le chancelier de Birague, (René) revêtu de cette dignité dans les temps les plus affreux de notre monarchie, & ayant eu le malheur d'être du confeil où fut prife la réfolution du massacre de la saint Barthelemi. Ce fut Charles IX qui lui donna les fceaux en 1570, & qui le nomma chancelier en 1573, comme pour le récompenfer d'avoir donné à ce massacre une sorte d'autorité légale. On peut croire, & on crut que le chancelier de l'Hôpital, son prédécefseur, qui pensa être compris dans ce massacre, ne l'auroit point autorifé. Birague n'étoit pas proprement François, il étoit né à Milan dans le temps où la France disputoit aux Sforces ce duché, & il s'étoit attaché à la France. On a cherché à diminuer pour les François l'horreur du crime de la saint Barthelemi, en observant que ce complot avoit plutôt été formé par des étrangers que par des François. Quels en furent, dit on, les plus ardens instigateurs? C'est Catherine de Médicis, ce sont les Guises, les Gondis, c'est Birague, tous étrangers; on conclud de-là qué ce crime nous appartient un peu moins que les profcriptions n'appartiennent aux Romains, puisqu'enfin Sylla, Marius, Auguste, Antoine, étoient Romains; mais il n'y a rien à gagner à ces petites observations; Charles IX, & le duc d'Anjou fon frère, depuis Henri III, n'étoient-ils pas de ce conseil sinistre & n'en exécutèrent-ils pas de leur propre main l'affreuse résolution ? Tant de François qui mirent tant de zèle à cette exécution par laquelle ils croyoient expier toutes leurs fautes & gagner le ciel, ne la follicitoient-ils pas par leurs vœux, & ne l'auroient-ils pas confeillée s'ils avoient été admis au confeil?

Le premier président de Thou vouloit que les François ensevelissent dans un filence éternel cet opprobre de leur nation; il appliquoit à la saint

Barthelemi des vers de Stace devenus fameux par cette application même:

Excidat illa dies ævo, nec postera credant Sæcula, nos certè taceamus, & obruta multa Nocte tegi propriæ patiamur crimina gentis.

Non, non, il faut que les François en parlent, il faut qu'ils accusent leurs coupables ayeux pour l'instruction de leurs derniers neveux; il faut qu'ils difent eux-mêmes, & plus haut que toutes les autres nations: voilà ce que les François ont été; voilà ce qu'ils peuvent redevenir. Voilà les fruits du machiavellisme, du fanatisme, de cet esprit de fraude & de guerre que nous portons dans la religion, dans la politique, dans la philosophie, dans les sciences, dans les arts. Voilà les excès où peut entraîner cette ardeur polémique, cette fureur intolérante, que nous mettons à tout, même à la tolérance. Condamnons donc toujours, fans ménagement & fans réferve, fans distinction de nationaux & d'étrangers, les instigateurs affreux, les approbateurs coupables, les exécuteurs forcenés du crime de la saint Barthelemi : célébrons au contraire & bénissons à jamais la désobéissance vertueuse des Matignon, des Simiane, des Charny, des le Veneur, des d'Ortes, des Saint-Héran, des de Tende, &c. prononçons fur-tout avec des larmes de tendresse & de vénération, le nom de ce faint évêque de Lizieux, Jean Hennuyer, qui, en fauvant du carnage les protestans, en les recueillant dans fon palais, en leur prodiguant les fecours de la charité, en ramena plus à l'églife qu'on n'en égorgeoit ailleurs.

Disons que le bourreau de Lyon, sollicité par des assassins, de prêter son ministère aux massacres publics, rejetta la proposition avec horreur, & dit: Je ne tue que des coupables, & je n'obéis qu'à des jugemens légitimes. Opposons ces exemples aux exemples du fanatisme sans déguiser ceux-ci.

Sauvons l'honneur de la nation, non en lui dissimulant ses erreurs passées, mais en l'avertissant si bien, en lui faisant tant d'horreur des crimes qui peuvent la déshonorer, que jamais, sous quelque prétexte que ce puisse être, soit religieux, soit politique, ces crimes ne puissent renaître. Birague su fut sait cardinal, un instigateur de la faint Barthelemi l'avoit bien mérité. Ce sut Henri III qui demanda pour lui cette grace au pape Grégoire XIII; en inême temps il lui reprit les sceaux, ou, si l'on veut, il l'en déchargea Birague se plaignoit encore; il étoit, disoit-il, cardinal sans titre, prêtre sans bénésice, & chancelier sans sceaux, Il mourut en 1583.

Un autre Birague, de la même famille, a plus fait peut-être pour la gloire de ce nom par un mot généreux accompagné d'une action brillante, que le chancelier par toutes ses dignités. Il servoit sous le premier maréchal de Brissac dans les guerres d'Italie. Il sut chargé par ce général d'assiéger une

petite place du Piémont, défendue par quatre cens Bannis, qui, étant tous réputés coupables, devoient s'attendre au supplice, s'ils tomboient entre les mains des assiégeaus, & qui proportionnèrent leur désense à l'intérêt qu'ils avoient de n'être point pris. Birague livra un assaut, ses troupes surent repoussées. Quoi donc! s'écria-t-il, seroit-il possible que le desir de la gloire inspirât moins de courage à des soldats, que la crainte du supplice à des brigands? Il ramène ses troupes à la brêche: C'est là, leur dit-il, qu'il faut mourit plutôt que de suir, & il emporta la place d'assaut.

Un autre Birague encore, qui vraisemblablement n'a rien de commun avec cette samille, passe pour le premier qui ait trouvé le moyen de graver sur le diamant. Cet artiste étoit Milanois aussi, & vivoit à la cour de Philippe II, roi d'Espagne. Son

nom de baptême étoit Clément:

BIRGER JERL, (Hist. de Suède.) seigneur suédois de la maison de Folkungers. Cette famille, par l'immensité de ses richesses, le nombre de ses vassaux, & sur-tout par l'appui qu'elle avoit souvent prêté au peuple contre l'oppression de ses souverains, s'étoit rendue si redoutable, qu'Eric Lepfe crut qu'il seroit plus aisé de se l'attacher que de la détruire. Il donna sa sœur Hélène à Canut, sa seconde sœur à Nicolas de Tosta, & la troisième, Ingeberge, à Birger Jerl; il époufa lui-même une princesse de cette maison, & crut, par ces alliances, avoir cimenté entre ces seigneurs & lui, une amitié inviolable. Il se trompoit. Canut leva le premier l'étendart de la révolte, remporta une victoire fur Eric, l'obligea de chercher un afyle en Danemarck, & se sit proclamer roi de Suède. Eric reparut bien-tôt & remonta sur le trône.

Pendant cette révolution, Birger Jerl lui avoit conservé la fidélité qu'il lui avoit jurée : la nature l'empêchoit de prendre les armes contre Canut, & son devoir sui désendoit de les porter contre Eric, il demeura simple spectateur de cette guerre, mais il brûloit de fignaler son zèle pour le roi. Eric ouvrit bientôt une vaste carrière à son courage, lui donna une armée pour aller conquérir la Finlande, dont les habitans toujours attachés au culte de leurs ancêtres, refusoient d'adopter l'évangile. Birger partit donc à la tête de vingt mille missionnaires bien, armés, pour convertir la Finlande. Il parcourut cette contrée, portant l'épée d'une main & la croix de l'antre, criant par-tout la mort ou l'évangile. La crainte fit sur beaucoup d'esprits ce que la grace n'avoit pu faire. Ils reçurent le baptême, le reste sut massacré.

Birger Jerlétoit encore en Finlande, prêchant, égorgeant, baptisant, brûlant, lorsqu'on éleva son fils Valdemar sur le trône de Suède à la place d'Eric, qui étoit mort sans possérité. Il rentra dans sa patrie. Il vit la couronne sur la tête de son sils avec un dépit secret de ce qu'on ne l'avoit pas placée sur la sienne. Cependant il dissimula ses véritables sentimens, convoqua une assemblée de la noblesse.

& lui reprêsenta qu'un jeune prince sans expérience ne pouvoit porter le fardeau du gouvernement. Par ce détour adroit il demandoit indirectement qu'on remit entre fes mains le pouvoir fuprême. La noblesse pressentit la ruse, & lui dit que s'il refusoit son suffrage à son fils, on trouveroit dans la maison de Suercher, qui avoit des droits au trône, un prince plus digne d'y monter. Cette réponse lui ferma la bouche; on lui confia cependant l'administration pendant la minorité de Valdemar. La ville de Stokolm sondée, les loix recueillies dans un code, la police la plus fage établie dans les villes, le droit de succession rendu aux femmes, qui, jusques-là, n'avoient point hérité de leurs pères, enfin un gouvernement modéré dans l'intérieur, vigoureux dans ses relations avec l'étranger, justifièrent assez le désir de régner qu'il avoit fait appercevoir. Il ne lui manquoit en effet que le titre de roi. Mais en ayant rempli tous les devoirs, ce titre étoit inutile à sa gloire. Sa vertu se démentit cependant. Le reste de la famille de Folkungers s'étoit fouleve contre Valdemar. On prit les armes: on en alloit faire usage, lorsque Birger invita les chess de la révolte à passer dans fon camp; il jura folemnellement de ne point attenter à leur vie. Sur la foi de ce serment & d'un fauf-conduit, ces princes vinrent fans escorte. Ils surent les victimes de leur bonne soi. Birger leur fit trancher la tête. Charles seul échappa au supplice, & oubliant que le fang de ses parens crioit vengeance, alla combattre les infidèles, & périt les armes à la main. Birger ne lui survécut pas long-temps, il mourut vers l'an 1266. Il avoit été pendant douze ou quinze ans ministre de son propre fils. Il donna des loix à la Suède; mais il lui donna aussi l'exemple du crime. Quid leges sine moribus vanæ proficiunt? (M. DE SACY.)
BIRGER, (Hist. de Suède.) roi de Suède, suc-

céda à Magnus Ladeslas. Ce prince avoit laissé trois enfans en bas-âge, Birger, Eric & Valdemar. Torchel Canutson, grand maréchal de la couronne, la plaça sur la tête de Birger, lorsqu'il pouvoit s'en emparer lui-même. Il gouverna l'état pendant la minorité du prince, & sur aussi sage régent qu'il avoit été fidèle ministre sous Magnus. Ce sut cependant par fes ordres qu'une armée ravagea la Carélie pour la convertir; mais cet excès de fanatisme étoit moins la saute de Torchel que de son siècle. L'évangile n'a guère eu dans le nord d'autres apôtres que des foldats. L'armée triomphante penetra même jusqu'en Russie, & revint en 1301 chargée d'un riche butin, & moins fière de ses victoires que d'avoir donné sa religion aux vaincus. Torchel, toujours tuteur du jeune roi, au milieu de ses opérations militaires & religieuses, n'oublioit pas les soins pacifiques que la Suède attendoit de lui : il vouloit donner à son maître des sujets dignes de lui. Il avoit observé que la servitude flétrit le courage, & détruit dans l'esclave tout sentiment de patriotisme; il abolit l'esclavage,

il rendit aux fers la liberté qu'ils avoient reçue de la nature, & que les loix leur avoient ôtée, & désendit à tout suédois de vendre son semblable. Enfin Birger ayant atteint l'âge de majorité, Torchel remit entre ses mains le pouvoir suprême & toutes les dignités dont il étoit décoré. Birger lui conserva les présens de Magnus, heureux s'il avoit toujours gardé pour un si grand ministre la même reconnoissance; mais la division se mit bientôt dans la famille royale. Birger accusa les deux ducs ses frères d'avoir affecté dans leurs appanages un luxe qui ne convenoit qu'au trône, il ajouta qu'ils aspiroient à lui ravir la couronne; qu'ils tramoient des complots ténébreux, & qu'ils aliénoient le cœur de ses sujets. L'ambition de ces princes eût peut-être réalisé dans la suite tous les santômes que la crainte de Birger sormoit dans son ame. Mais le grand maréchal sut les contenir : il leur fit signer un écrit par lequel ils promettoient d'être désormais soumis, fidèles & irréprochables dans leur conduite; mais bientôt ils s'ensuirent, demandèrent un asyle au roi de Danemarck qui le leur resusa, & allèrent en chercher un autre en Norvège, où le roi Haquin leur tendoit les bras. Le nord vit donc des frères armés les uns contre les autres, outrager à la sois l'humanité, la nature & la patrie, & n'en sut point étonné. Dans ces temps barbares, on étoit accoutumé à ce spectacle. L'armée de Birger sut taillée en pièces, on alloit en venir à une seconde bataille, quelques sénateurs négocièrent, on sit la paix; mais on la cimenta du sang de Torchel Canutson: on rejetta sur lui & la cause & les essets de cette guerre; il eut la tête tranchée. Tel sut le prix des services qu'il avoit rendus à l'état & à son

Birger eut bientôt occasion de sentir tout le prix du bien qu'il s'étoit ravi lui-même. Déchiré de remords, tremblant sur son trône, & n'ayant plus ce grand homme à opposer à un peuple mu-tiné, & à ses ennemis ligués contre lui, il accusa ses freres de lui avoir extorqué l'arrêt qui avoit envoyé ce ministre à l'échaffaut. Ceux - ci se lavèrent d'un crime par un autre; ils surprirent Birger dans son palais, & le jettèrent dans les sers avec sa famille. Le roi de Danemarck voulut secourir son beau-srère; mais il avoit moins de courage que d'amitié, il combattit & négocia sans succès; cependant les ducs avoient conquis presque toute la Suède, traitoient leur prisonnier avec rigueur, & publioient qu'ils vengeoient le mi-nistre qu'ils avoient sait périr. Le roi de Danemarck fit de nouvelles tentatives; elles surent plus heureuses; il obtint la liberté de Birger, mais ce sut aux conditions les plus dures; on ne lui laissoit qu'une portion très-étroite de la Suède; on exigeoit en saveur de ses srères & de leurs partisans, que sa main signât une amnistie que son cœur n'avoit pas dictée. Le premier soin de Birger sut de

il n'étoit point esclave d'une promesse que la né-cessité lui avoit arrachée. Il s'appuya du secours du Danemarck, anima le roi de Norvege contre le duc Eric, & fut bientôt en état de rendre à ses frères tous les maux qu'ils lui avoient causés. Cette guerre sut longue & meurtrière; la sortune des armes prodigua également aux deux partis ses saveurs & ses disgraces. Enfin on en vint à un traité qui laissoit aux deux ducs leurs apanages, à condition qu'ils en seroient hommage au roi; ainst les trois frères rentrèrent dans leur premier état; il n'y eut que celui de la Suède qui fut changé; elle étoit bien loin du bonheur dont elle avoit joui sous le ministère du sage Torchel. Il sallut bien des années pour effacer les traces de ces discordes. On accrut encore les malheurs du peuple en aggravant le sardeau des impôts, pour suffire au luxe des trois cours qui disputoient de magnificence; ainsi, après avoir prodigué le sang de la nation, on diffipa ses richesses.

Birger, qui n'avoir différé sa vengeance que pour la rendre plus certaine, invita ses frères à se rendredans son palais de Nikoping; il les reçut avec le sourire de l'amitié, les serra dans ses bras, & leur fit servir un repas magnifique: on se sépara après mille caresses réciproques. Les deux princes s'endormirent, mais Birger avoit les yeux ouverts sur ses victimes: au milieu de la nuit il courut à leur appartement. Sa vengeance commença par le mafsacre de leurs domessiques. Les princes, éveillés par les cris des mourans, veulent se mettre en défense, Birger paroît, on les défarme, on les dépouille, on les charge de chaînes, on les accable de coups; Birgerinsulte froidement à leur malheur, & leur dit qu'ils les traite ainfi qu'ils l'avoient traité, & que s'il leur laisse la vie, c'est pour jouir plus long-temps de leur supplice. Cette perfidie fit murmurer la nation; au murmure succéda une révolte presque générale. Nikoping sut investi & force; mais il n'étoit plus temps; les deux princes étoient morts de faim dans leur

Les rebelles jurérent de venger leur mort. Birger marcha contre eux & les tailla en pièces. Les Suédois ne virent dans cette défaite que des victimes de plus à venger: Mathias Ketellmundson se mit à leur tête. Birger sut vaincu à son tour & s'ensuit dans l'isle de Gothland : la haine publique le poursuivit dans cette retraite; il échappa à ses ennemis, & alla porter en Danemarck ses malheurs, fa honte & ses remords. On l'y reçut avec une pitié infultante, plus cruelle que les re-fus. Birger avoit donné à son peuple l'exemple du crime; il ne sut que trop suivi: son sils, innocente victime de l'indignation générale, périt sur un échassaut. Ce malheureux prince, détessé en Suède, méprisé en Danemarck, à peine supporté de ses domessiques mème, déchiré de remords, & se reprochant la mort de Torchel, de ses srères, celle: reconquerir ses états, le second de punir ses frères: même de son fils, tomba dans une mélancolise

prosonde qui le conduisit au tombeau en 1320.

(M. DE SACY.)

BIRON, ville de France dans le Périgord, une des anciennes baronies du pays, titre du duché de la maison de Gontault-Biron, érigée en duchépairie par Henri IV en saveur de Charles de Gontault, maréchal de France, décapité le 31 juillet 1602. Cet homme si célèbre en bien & en mal, &, malgré son supplice, un des plus grands ornemens du nom de Biron, n'ayant pas laissé de postérité, le duché sut éteint, & Biron porta le titre de marquisat jusqu'en 1723, que Louis XV l'érigea de nouveau en duché-pairie pour Armand-Charles de Gontault-Biron, sait maréchal de France en 1734, père de M. le maréchal de Biron d'aujour-d'hui.

Les plus célèbres personnages de ce nom, après les quatre maréchaux de France qu'a produit cette maison, sont, 1°. Jean de Goutault, gentilhomme de la chambre, employé en disférentes négociations auprès de Charles-Quint & du roi de Portugal. Il étoit à la bataille de la Bicoque en 1522; il su blessé & sait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525. Il servit au siège de Metz & mourut prisonnier à Bruxelles, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Saint-Quentin le 10 août 1557.

2°. Foucault, tué à la bataille de Montcontour en 1569, fils du précédent, frère du premier maré-

chal de Biron.

3°. Armand, seigneur de Saint-Blancart, fils du premier maréchal & srère du second, tué à la surprise d'Anvers en 1583.

Mais les deux qui doivent le plus nous arrêter ici, sont les deux premiers maréchaux de Biron,

pere & fils.

Le premier, nommé Armand, resta boîteux toute sa vie d'une blessure qu'il avoit reçue à la jambe à un siège en Piémont; il étoit aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Montcontour, il suit tué d'un coup de canon au siège d'Epernai en Champagne, le 26 juillet 1592.

Le fils se nommoit Charles. Tous les deux avoient rendu de si grands services à Henri IV, qu'on disoit communément que ce prince leur de-

voit la couronne.

Ils étoient tous deux distingués par de grands talens pour la tactique & par une profonde connoissance des lieux où ils faisoient la guerre. « Je » l'ai vu , dit Brantôme en parlant du père , con- » noître mieux des pays & contrées que plusieurs » autres gentilshommes , même de la contrée , juf- » ques à nommer des petits ruisseaux qu'ils ne » favoient & ne connoissoient pas. » Il avoit composé des commentaires que le président de Thou regrette. Il étoit le parrain du cardinal de Richelieu , & il lui avoit donné son nom , Armand.

Le fils avoit le même talent & les mêmes con-

noissances.

« C'est, dit Brantôme, le plus digne maréchal-» de-camp qui sut en Europe. C'est aussi après » notre roi (Henri IV), le plus grand capitaine » de toute la chrétienté. » Henri IV & toute sa cour ne l'appelloient que monsseur le maréchal, comme s'il eût été le feul.

Il paroît que le premier maréchal de Biron se permettoit de mettre à ses services des restrictions un peu contraires à la sidélité & à l'humanité. Son sils lui représentoit qu'à la retraite de Caudebec, on auroit pu détruire entiérement l'armée du duc de Parme & terminer la guerre; il s'étonnoit que la proposition qu'il avoit saite devant le roi, d'attaquer le duc de Parme, & que le roi avoit approuvée ou même prévenue, eût été combattue par

fon père.

On connoît la réponse du père, elle est restée comme un monument du machiavellisme militaire: « Oui, mon fils, la guerre étoit terminée, & il » ne nous restoit plus qu'à nous en aller planter » des choux à Biron. » Ce mot, il faut l'avouer, n'est ni d'un sujet, ni d'un citoyen, ni d'un homme. On n'imaginera jamais, quelle est sur cette réponse la réslexion de Brantôme. « Voilà, dit-il, que » c'est que d'un cœur généreux, qui a une sois » s'en faoule. »

Voilà le pur esprit de guerre dont nous avons été

si long-temps animés.

Au reste, le crime qu'annonce le mot du maréchal de Biron, n'est ni nouveau, ni rare dans l'histoire en général, & en particulier dans l'histoire de France. Le maréchal de Lautrec, dans la guerre de 1521 sous François I, parut jusqu'à quatre sois éviter, avec une assectation marquée, de terminer la guerre. On put lui appliquer ce que Tacite, Histor. l. 4, c. 35, dit d'un certain Vocula, corruptà totiens victorià non salsò suspettus bellum malle.

Il paroît que le fecond maréchal de Biron ufa quelquefois dans la fuite de ces exemples, & de la

leçon de fon père.

Il eut long-temps la faveur de Henri IV; ce fut lui que ce prince montra au corps-de-ville de Paris qui venoit le féliciter sur ses victoires: u Voici, dit-il, un homme que je présente volontiers » à mes amis & à mes ennemis. » C'est avec cette grace sublime que Henri favoit remercier ses sujets d'avoir sait leur devoir. Quels fervices un tel mot ne payeroit-il pas? Mais Henri eut le bonheur de s'acquitter plus particulièrement avec Biron, en lui fauvant la vie dans l'expédition périlleuse du passage de l'Aisne en 1590. Biron, sauvé par ses mains, lui en devint plus cher, il le combla d'honneurs & de biens; mais l'orgueil de Biron mettoit ses services à si haut prix, que les payer n'étoit plus une chose qui sût au pouvoir de l'amitié, ni de la royauté. Henri étoit obligé de partager fes graces entre ceux qui l'avoient fervi; Biron les vouloit toutes pour lui feul, on ne pouvoit récompenser que lui; il étoit mécontent de tout, jaloux de tout. Son cœur étoit ulcéré de la juste préserence que Henri accordoit au duc de Sully, sujet bien plus utile

& plus vertueux que Biron; il éclatoit en reproches, en menaces, en imprecations contre le roi; Henri fouffroit & dissimuloit tout; Biron alla plus loin; aveuglé par le dépit, il s'égara dans des projets criminels, il voulut démembrer la France, il aspira follement à la souveraineté, il traita secrétement avec les Espagnols & avec le plus dangereux & le plus perfide ennemi de Henri, le duc de Savoye. Henri le sut, il eut pitié des égaremens de son ami, & ne lui en parla que pour les lui pardonner. Un nouveau vertige jetta encore Biron dans la révolte; cette seconde conspiration, plus combinée, plus dangereuse, avoit des racines plus prosondes, Fienri voulut encore la pardonner; il mit seulement à cette nouvelle grace une condition, c'est que Biron prouveroit son repentir par l'aveu le plus sincère & le plus circonstancié de tous les détails de la conspiration; l'orgueil de Biron sur inflexible, il croyoit son secret en sûreté, il avoit vu jetter au feu l'original du traité qu'il avoit fait avec les ennemis; original qui, écrit tout entier de sa main, auroit été contrelui un titre convainquant; mais il n'avoit pas yu que Lassin, son confident, qui le trahissoit, avoit adroitement tiré cet acte du seu & l'avoit conservé; ce même acte étoit entre les mains des juges, lorsque Biron nioit tout à son maître qui le conjuroit de se sauver en avouant tout. Les premières instances de Henri, ses demi-mots qui annonçoient une parfaite connoissance du complot, qui montroient à Biron tout son danger & qui auroient dû lui ouvrir les yeux; tant de marques de bonté qui auroient dû toucher son cœur, ne lui arrachèrent que des imprécations coutre ceux qu'il appelloit ses calomniateurs, & qu'il vouloit, dit-il, voir l'épée à la main; le roi ne se rebuta point, il renouvella ses avertissemens & ses prières jusqu'à quatre sois, & enfin, à la quatrième, Biron lui ayant dit du ton d'un homme qui se trouve insulté : C'est trop presser un homme de bien, le roi terminant l'entretien, lui dit d'un ton ferme & triste: Puisque vous ne voulez rien dire, adieu baron. Ce mot fut son arrêt; dans ce moment il se rendit encore coupable, en voulant faire de sa cause une affaire de parti & soulever les catholiques, dont il avoit toujours paru être le chef : Messieurs, s'écria-t-il, vous voyez comme on traite ici les bons catholiques. Le reste de sa conduite, jusqu'au moment où sa tête tomba sous le ser du bourreau, n'est plus qu'un honteux mêlange de soiblesse & de sureur.

Henri n'avoit point de reproche à se faire, il avoit satissait à la justice, il avoit satissait à l'amitié. Malgré la nécessité de couper la racine des conspirations toujours renaissantes, & d'éteindre le seu des factions, il avoit pardonné à Biron, il lui auroit pardonné encore, si Biron l'avoit permis, c'est plus qu'on n'auroit pu espérer d'un prince ordinaire; mais n'avoit-on pas droit d'attendre quelque chose de plus du clément, du tendre, du généreux

Histoire. Tom. I. Deuxième Pan.

coupable, avoit été tué au service de Henri; le fils avoit été son ami, Henri sans doute ne lui devoit plus rien; mais ne se devoit-il pas à lui-même de respecter du moins les jours d'un homme qu'il avoit aimé ? Ne devoit-il pas suivre pour ainsi dire de l'œil cet infortuné dans sa prison, devant ses juges, jusqu'à l'échafaut même, s'il étoit nécessaire de l'y conduire pour l'humilier & le confondre? mais alors instruit de ses soiblesses, de ses larmes, de ses transports, de ses sureurs, 71 eût eu pitié d'un homme plus sou, plus bisarre que méchant, il lui eût dit: « Malheureux, tu as " voulu te perdre, je veux te sauver; tu m'as re-» susé ta grace, je me l'accorde malgré toi; ta " fureur ne l'emportera pas sur ma bonté, ni tes " crimes sur le souvenir de notre amitié!"

Croit-on que ce trait de clémence eût été suneste à Henri IV? Croit-on même que le supplice d'un homme tel que le maréchal de Biron, regardé comme le chef des catholiques, n'ait pas servi d'aliment à ces fureurs mal éteintes de la ligue,

dont Henri IV sut enfin la victime?

Le maréchal de Biron avoit fini sa carrière par deux ambassades célèbres, où il avoit représenté avec beaucoup d'éclat le roi contre lequel il confpiroit dès-lors : l'une est l'ambassade de Suisse pour, le renouvellement des anciennes alliances; l'autre, l'ambassade d'Angleterre. Celle-ci eut de remarquable, relativement à Biron, la leçon que la reine Elisabeth daigna, dit-on, lui faire sur ses mauvais desseins dont elle avoit connoissance. Elle lui montra le portrait du comte d'Essex, & lui tint à ce sujet, sur l'ingratitude & sur l'orgueil, sur l'intérêt qu'auroit Heari IV de suivre l'exemple de sévérité qu'elle lui avoit donné, des discours dont elle laisfoit l'explication à sa conscience.

Selon le duc de Sully, ce sut Biron lui-même qui s'attira cette leçon, par l'indifcrétion qu'il eut de rappeller à la reine l'aventure du comte d'Essex, & d'exagérer les services de ce général pour accuser la reine, d'ingratitude & de cruauté; car l'erreur de ce malheureux fut toujours de croire que les fervices qu'on rendoit aux rois ne pouvoient être assez payés, & on dit que celle des rois est de croire qu'ils ne doivent rien pour les plus grands

BISCITE, (Hift. mod.) c'est un lieu couvert à Constantinople où sont une infinité de boutiques, remplies de toutes fortes de marchan-difes, & fur-tout d'équipages pour les chevaux.

BISNOW, (Hist. mod.) nom d'une secte de banjans, dans les Indes. Ils appellent leur dieu ram-ram, & lui donnent une semme. Ils parent leurs idoles de chaînes d'or, de colliers de perles, & de toutes sortes de pierreries. Ils chantent dans' leurs agoges ou mosquées, des hymnes en l'honneur de ces divinités, accompagnant leurs chants de danses, du son des tambours, des flagecars, Henri? Le maréchal de Biron Armand, père du des bassins de cuivre, & d'autres instruments

dont ils jouent pendant leurs prières. Ce dieu n'a point de lieutenant comme celui de la secte de Samarath, mais il fait tout par lui-même. Ces banjans ne vivent ordinairement que d'herbes &

de légumes, de beurre frais, & de lait.

Le meilleur mets est l'atschia, qui est composé de citrons confits au sel avec du gingembre, de l'ail, & de la graine de moutarde. Ceux de cette secte se mêlent la plupart de marchandise, & entendent merveilleusement bien le commerce. Leurs semmes ne se brûlent point sur le bûcher de leurs maris, comme celles de la secte de Samarath: mais elles demeurent toujours veuves. Mandesto, som. II. d'Olearius (G.)

BISZESTIA ou BECZESTIE, (Hist. mod.) on nomme ainsi en Russie la punition imposée à ceux qui ont injurié quelqu'un: elle consiste dans une amende pécuniaire proportionnée au rang de celui qui a reçu l'injure; si c'est un boyard, l'amende va quelquesois à deux mille roubles: si celui qui a fait l'injure est insolvable, on l'envoie à celui qu'il a lésé, qui est maître d'en saire un esclave, ou de lui saire donner le knoute. (A. R.)

BIZBANI ou BIZEHAMI, (Hist. mod.) on nomme ainsi à la cour du grand-seigneur un certain nombre de sourds & muets: ils sont en état non-seulement de se faire entendre par signes, mais encore de tenir un discours suivi de cette saçon. Au reste, l'usage de parler par signes est si commun dans le serrail, que presque tout le monde y entend ce langage. On choisit quelquesuns de ces bizbanis pour servir de boussons à amuser sa hautesse. (A.R.)

BIZOT, (PIERRE) (Hist. litt. mod.) auteur de l'histoire métallique de la république de Hollande; ouvrage dont il y a plusieurs éditions, entre autres une fort belle, donnée en 1688, à Amsterdam, en 3 vol. in-8°. Cet auteur étoit un chanoine du diocèse de Bourges, mort en 1696,

âgé de 66 ans.

BLAKE, BLAAKE, ou BLAAK ou BLACK, (ROBERT) (Hist. d'Anglet.) sameux amiral d'Angleterre, sous Cromwel, & qui par ses succès sur mer, fit la gloire de l'Angleterre, sous cet usurpateur. La guerre qu'il plut à Cromwel de déclarer en 1653, à la Hollande, pour la punir de quelques foibles secours qu'elle avoit fournis à Charles II, & de l'inclination qu'il lui supposoit pour la maison Stuart, eut pour principal effet d'annoncer à l'europe, d'un côté l'amiral Blake, de l'autre, les amiraux Tromp & Ruyter, comme les plus grands hommes de mer de leur temps. Blake envoyé en 1755 contre les Barbaresques, canone Tunis, brûle neuf vaisseaux turcs qui y toient à la rade, débarque douze cents hommes, taille en pièces trois mille Tunisiens, s'avance vers Alger & Tripoli, met en liberté tous les esclaves anglois; mais Cromwel ne s'éleva pas sur ce point jusqu'à la gloire de Louis XIV, qui, en l

bombardant Alger, procura la liberté aux esclaves

chrétiens de toute nation.

Cromwel étoit recherché par toutes les puissances. La France & l'Espagne, qui étoient toujours en guerre ensemble, briguoient à l'envi son alliance. Mais Cromwel n'aimoit pas l'Espagne : il la regardoit comme un pays livré à la superstition. Quoique tyran, il haissoit l'inquisition; d'ailleurs le rusé Mazarin le flattoit mieux que les fiers Espagnols. De plus, Cromwel, dans l'empressement d'illustrer son protectorat, en enrichissant l'Angleterre, jettoit depuis long-temps des regards jaloux sur les richesses que les Espagnols possedoient dans les Indes, ce sut le principal motif qui l'arma contre l'Espagne; l'ascendant de l'amiral Blake & de la marine angloise lui saisoit concevoir les plus vastes espérances; en effet Blake ruina les Espagnols par l'enlévement, l'incendie ou la submersion de leurs galions, tandis que deux autres amiraux d'Angleterre, Pen & Vénables, prenoient la Jamaïque.

Blake avoit toujours été zélé parlementaire; mais il blâmoit hautement les bourreaux de Charles I, & difoit qu'il risqueroit aussi volontiers sa vie pour sauver celle du roi, que pour servir la cause du parlement. Il avoit remis au trésor public tout l'argent des galions espagnols, & n'avoit rien gardé pour lui. Il mourut devant Plimouth, le 17 août 1657, au retour de son expédition contre les Es-

pagnols.

BLAMPIN, (THOMAS) (Hist. Litt. mod.) bénédictin célèbre par sa belle édition des œuvres de Saint-Augustin. Né à Noyon en 1640, mort à

Saint-Benoît-sur-Loire en 1710.

BLANC, (FRANÇOIS LE) c'est le sameux auteur du traité des Monnoies de France. On y joint ordinairement la Dissertation sur les Monnoies de Charlemagne & de ses successeurs, frappées dans Rome; dissertation savante & curieuse, qui établit très-bien la souveraineté de Charlemagne & de ses successeurs dans Rome. Le Blanc sut choisi pour enseigner l'histoire aux enfans de France; mais il mourut subitement à Versailles, en 1698, peu de temps après sa nomination. C'étoit un gentil-homme du Dauphiné.

BLANC, (CLAUDELE) est aussi le nom d'un ministre de Louis XV du petit nombre des ministres soit de ce règne, soit des précédens, qui soient rentrés dans le ministère après en être sortis. Il avoit été secrétaire d'état au département de la guerre en 1718. Il sit mis à la bassille en 1723, & taxé à une somme de près de huit millions; il en sut déchargé en 1725, rentra dans la charge de secrétaire d'état, & sut ministre de la marine. Il

mourut en 1728.

BLANCHARD. Ce nom a de la réputation dans les lettres. On distingue 1°. François BLANCHARD, avocat, savant dans l'histoire, sur-tout dans la partie qui concerne les généalogies. On a de lui les Eloges des premiers présidens à mortier & conseil-

lers au parlement de Paris, 1645, in-folio. Il avoit aussi commence les Maîtres des requétes, 1647, in-folio; mais cet ouvrage est reste imparsait.

L'auteur vivoit encore en 1650.

2°. Guillaume BLANCHARD, son fils, a donné un Recueil des ordonnances, édits, déclarations & lettres-patentes des rois de France, qui concernent la justice, la police & les sinances, depuis l'an 897 jusqu'à présent, c'est-à-dire jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, Paris, 1715, deux vol. in-solio, ouvrage qui continuera d'être utile, jusqu'à ce que le grand recueil des ordonnances qui s'imprime au louvre soit entiérement achevé. Mort en 1724.

3°. Elie BLANCHARD, de l'académie des infcriptions & belles-lettres, dont on a des differtations dans le recueil de l'académie, né à Langres le 8 juillet 1672, mort à Paris en 1756 le 17 février. C'étoit un homme savant, modesse & ver-

tueux.

BLANCHE DE CASTILLE, (Hist. de Fr.) Louis IX, connu fous le nom de saint Louis, n'avoit pas douze ans lorsqu'il monta sur le trône. Ce sut une semme, & une semme étrangère, qu'on vit pour la première sois, sous la troisième race de notre monarchie, oser s'emparer de la régence; cette semme étoit Blanche de Castille. Son mariage avec Louis VIII, roi de France, sils de Philippe-Auguste, avoit été heureux & sécond. Il en étoit né neut sils eux silles. Son mari tenoit d'elle des droits litigieux sur l'Angleterre & sur la Castille. Il eut l'imprudence de vouloir saire valoir les premiers, & la sagesse de négliger les seconds; & Blanche, quoique ces droits lui sussent propres, les négligea tous pour s'appliquer à régir & à pacisier la France.

Etrangère, elle donna sa confiance à un étranger, le cardinal Romain Bonaventure, légat en France, & l'associa, pour ainsi dire, au gouvernement. Blessés de ces nouveautés, & se jugeant avilis par l'empire d'une femme & d'un prêtre, les grands, que Louis le Gros & Philippe-Auguste avoient abaissés, crurent avoir trouvé l'occasion de reprendre leur puissance & leur tyrannie; ils prirent les armes contre Blanche. On dit que cette reine habile faisant servir à ses desseins la passion du jeune Thibaud, comte de Champagne, qu'elle dédaignoit à quarante ans, lui ordonna d'entrer dans cette ligue, pour lui en révéler tous les secrets, & fit de son chevalier un espion. Quoi qu'il en soit, la diligence de Blanche prévint tous les mouvemens de cette grande cabale; elle mène son fils à Rheims, & le fait facrer; elle apprend que les rebelles s'assemblent en Bretagne; elle marche en Bretagne; ils n'avoient pas fait leurs préparatifs; ils se dissipèrent & traitèrent séparément.

Blánche ne passoit rien à son amant; il lui arriva, soit par dépit, soit par d'autres motiss, de s'écarter quelquesois du devoir; à chaque saute, il lui en coûtoit quelques-unes de ses meilleures places: toujours châtié, toujours malheureux, Thibaud se

consoloit, en chantant ses amours & les rigueurs de sa maîtresse; il grava ses chansons sur les vîtres & sur les murs de son château de Provins, jusqu'à ce qu'ayanthérité du royaume de Navarre, il s'occupa de soins plus importants, & transporta dans ce royaume de bons laboureurs de Brie & de Champagne, qui le fertilisèrent & le peuplèrent.

Il n'est pas étonnant que dans ces temps de chevalerie, où la galanterie étoit si romanesque, où l'imagination étoit si exaltée par la valeur & par l'amour, une reine courageuse, habile, vertueuse, eût sait une grande impression sur le cœur d'un poëte-chevalier, tel que Thibaud; cependant M. l'évêque de la Ravalière, de l'académie des bellestetres, a prétendu que la reine Blanche ne sut l'objet ni des amours, ni des chansons de Thibaud; il a sondé ce paradoxe sur des raisons qui ne sont pas à dédaigner peut-être, mais qui n'empêchent pas non plus qu'on ne soit encore autorisé à suivre l'opinion commune.

Saint Louis se sormoit par les leçons & les exemples de Blanche; l'honneur de cette administration qui faisoit respecter la France, commençoit à se partager à-peu-près également entre sa mère & lui. Ce prince, devenu majeur, règne en effet par lui-même, mais avec toutes les déserences qu'il devoit à une mère telle que la sienne. De régente, elle devint premier ministre. Blanche aimoit le commandement, mais elle aimoit la gloire de son fils: l'accord de leurs volontés sut la source

des prospérités de ce règne.

Il faut reconnoître que Blanche, qui, malgré son goût pour la domination, & malgré l'avantage de reprendre la régence, vit avec tant de regret son fils partir pour la croisade, & le rappelloit sans cesse avec tant d'instances, se montroit plus instruite que lui des devoirs de la royauté.

La mère & la semme de saint Louis ne s'aimoient point, parce qu'elles l'aimoient trop; l'une auroit voulu le dominer seule, l'autre auroit voulu n'être dominée que par lui. Louis ménagea sur ce point leur délicatesse, par des moyens qui annoncent une grande simplicité de mœurs, & des égards recherchés. Blanche étoit jalouse de la consiance qu'il témoignoit à Marguerite, & toutes les sois qu'elle le trouvolt chez cette princesse, une froideur marquée, une aigreur involontaire attessoit l'altération de son ame. Louis & Marguerite avoient dresse un petit chien à les avertir de l'arrivée de Blanche, & dès que cet animal avoit donné de loin le signal convenu, le roi sortoit par une porte de derrière.

Un jour Marguerite étoit mourante d'une fausse couche; Blanche, en entrant dans la chambre de la malade, y trouve Louis qui s'empressoit à la secourir; elle craignit pour lui le spectacle de douleur qui paroissoit s'apprêter, & le prenant par la main pour l'emmener: Vous n'avez que faire ici, lni dit-elle d'un ton sunesse. En quoi! s'écria tristement Marguerite, ne me laisserez-vous jamais Kkkk 2

voir mon cher seigneur ni en la vie ni à la mort? Le roi sortit, & Marguerite s'évanouit; il rentra,

elle se ranima, & revint à la vie.

Blanche avoit nourri elle-même son fils, & regardoit cette sonction moins encore comme un des devoirs que comme une des prérogatives d'une mère. Pendant une de ses maladies, une semme de la cour crut devoir la suppléer & donner à téter à l'ensant; Blanche mit le doigt dans la bouche de l'ensant, & lui sit rendre le lait qu'il avoit pris. Eh quoi! dit-elle, souffrirai-je qu'on m'ôte le titre de mère que je tiens de Dieu & de la nature?

Blanche mourut en 1252, & fut enterrée à l'abbaye de Maubuisson qu'elle avoit sondée en 1242.

Elle étoir fille d'Alphonfe IX, roi de Castille, surnommé le Bon & le Noble; & par sa mère, Eléonore d'Angleterre, elle étoit la digne pertis-fille de Henri II, roi d'Angleterre, & de la sameuse Eléonore d'Aquitaine, de laquelle par corféquent descendent tous les rois de France issue de saint Louis, comme si elle n'cût pas été répudiée

par Louis le Jeune.

BLANCHET. (PIERRE) (Hist. mod.) C'est, dit-on, le nom du premier auteur de cette jolie sarce de Pathelin, que l'abbé Brueys a rajeunie en 1720 avec un succès qui ne s'est pas démenti depuis ce temps. Presque toutes les situations & les plaisanteries de la pièce moderne se trouvoient déja dans l'ancienne, & Brueys n'a en, pour ainsi dire, à changer que le style. Pierre Blanchet évoit, dit-on, un prêtre ne à Poitiers en 1459, & mort en 1519. Observons cependant que M. de Fontenelle, dans l'Histoire des théatre françois, n'ose ni dire le nom de cet auteur, ni sixer le remps précis où il écrivoit; mais il croit cette pièce à-peu-près du temps de Louis XII, époque qui répond au temps de la vie de ce Blanchet.

BLASCO-NUNNES, dit Velasco (Hist. mod.) un de ces généraux & de ces navigateurs espagnols qui étendirent en Amérique la puissance de leur nation, & qui payèrent de leur vie leurs exploits, leurs cruautés & quelquefois leur perfidie. Celuici reconnut les côtes de Paria & du Darien, decouvrit l'Isshme de Panama, & ouvrit la route du Pérou à François Pizarre & à Diégo d'Almagro, qui entrèrent dans ce pays en 1525. Sa récompense fut d'avoir la tête tranchée par ordre du roi d'Espagne, pour avoir voulu, dit-on, se faire souverain des terres qu'il avoit découvertes. Il faut avouer qu'on ne sait jamais qui avoit tort ou raison dans ces accusations de tyrannie & de rébellion que tous ces navigateurs intentoient les uns contre les autres, & dont ils surent presque tous les victimes, leurs services même paroissant déposer contre eux aux yeux de l'autorité allarmée & jaloufe.

BLASCO-NUNNÈS, dit Vela, dont la destinée ne fut pas plus heureuse, étoit peutêtre son fils; vice-roi du Pérou en 1543, il eut de sanglans démêlés avec plusieurs des principaux chess espagnols, tels que Vacca de Castro, Gonzalès Pizarro, frère

de François, &c. Il vouloit mettre en liberté tous les indiens du Pérou, ce qui souleva contre lui les Espagnols, & si ce projet su la cause de sa mort, il en est peu de plus glorieuses, il saut le regarder comme le martyr de l'humanité: mais il paroît qu'il se permit des cruautés & même des lâchetés contre ses ennemis, il employa contre eux jusqu'à l'assassificat; il sut arrêté, il échappa, il reparut les armes à la main, livra bataille, sut renversé de cheval, & eut à l'instant la tête coupée par un indien, qui servoit la vengeance du docteur Carvajal, dont Blasco-Nunnès avoit sait assassifications.

finer le frère. Il mourut en 1546.

BLETTERIE, (JEAN-PHILIPPE-RENÉ DE LA) (Hift. list. mod.) de l'académie des inscriptions & belles-lettres, professeur d'éloquence au collège royal, auteur des vins de Julien & de Jovien, traducteur célèbre de quelques ouvrages de Julien & de quelques ouvrages de Tacite. Ces vies & ces traductions earent un si grand succès, que l'auteur crut pouvoir, à la faveur de sa réputation, s'abandonner entièrement à un défaut vers lequel il avoit toujours incliné; ce défaut, c'est la familiarité & la bassesse du style, qui lui sembloit du naturel, & qu'il crut pouvoir confacrer par fon exemple. C'est sur-tout dans son Tibère, ou sa traduction des six premiers livres des annales de Tacite, publiée en 1768, qu'il crut pouvoir se permettre ce style bourgeois qu'on lui a reproché avec raison; ce n'est pas que même, sans une attention bien severe, on ne pût en trouver des traces dans fes ouvrages précédens; mais enfin il ne s'y étoit point fair remarquer, il y étoit couvert par l'élégance & l'énergie, deux qualités qui distinguent fur-tout la manière d'écrire de M. l'abbé de la Bletterie & qui le mettent au rang des bons écrivains; ce n'est que dans le Tibère que ce style baffement samilier, si contraire à la prosonde & sublime concision de Tacite, est véritablement choquant, & qu'il paroît même affecté. Il le paroît d'antant plus, que cette traduction a d'aillours beaucoup de mérite, même pour le Ayle, qui a prefque toujours l'énergie de l'abbé de la Bletterie, & quelquesois celle de Tacite. Les endroits même où le traducteur supplée Tacite, ne sont pas indignes du reste de l'ouvrage, il y prend bien la manière de l'original. La fameuse lettre contre Séjan, écrite de Caprées, est parfaitement saite d'après les inftzuctions de Dion, elle est d'un homme qui s'est profondément pénétre de l'esprit & de la politique sombre de Tibère, & qui sait saire parler un perfonnage d'après son caractère; mais on ne reconnoît plus Tibère ni Tacite, quand l'abbé de la Bletterie se livre à son naturel bourgeois. Si Tacite met dans la bouche d'un foldat s'éditieux cette plainte chagrine: Denis in diem affibus militis romani animam & corpus astimari, l'abbé de la Bletterie-traduit d'un ton de crieur public: A dix as par jour un soldat romain corps & ame, Sa traduction abonde en semblables bassesses.

Milites-ne appellem, qui filium imperatoris vestri vallo & armis circumsedistis?

"Vous appellerai-je soldats, vous qui venez d'assièger en forme le fils de votre empereur? Meque precariam animam inter infensos trahere.

» Et que Germanicus, au milieu d'une armée » de furieux, traîne fous leur bon plaisir une vie » qu'ils vont peut-être lui arracher.

Meliùs & amantiùs ille, qui gladium offerebat.

» Plus sensé mille sois celui qui m'offroit son

» épée: c'étoit-là m'aimer comme il saut.

Satis superque memoriæ nieæ tribuent, ut majoribus meis dignum..... credant.

" Elle m'honorera de reste, si elle juge que je sus

» digne de mes ancêtres.

Nam quæ saxo struuntur, (templa) si judicium posterorum in odium vertit, pro sepulchris spernuntur.

"Pour ces temples de marbre, ils ne sont aux
"yeux de la postérité, que de vils sépulchres, si
"elle condamne la mémoire du Dieu prétendu, &c.

Enfin quoique M. l'abbé de la Bletterie fût janfénisse, & que M. d'Alembert fût philosophe, il faut oser dire que la traduction de M. d'Alembert est supérieure à tous égards à celle de l'abbé de la Bletterie, & que son principal désaut est de n'être pas complette, & de n'offrir que des fragmens choisse. Le père Dotteville, de l'Oratoire, qui a traduit de Tacite tout ce que l'abbé de la Bletterie n'avoit pas traduit, & qui depuis a donné une nouvelle édition du Tibère de M. l'abbé de la Bletterie, a eu soin de faire disparoître la plupart de ces taches.

Les mémoires de l'abbé de la *Eletterie* inférés dans le recueil de l'académie des inferiptions & belles-lettres, font d'un favant qui a du goût & à

qui les usages romains sont samiliers.

Sa Vie de Julien, premier & solide sondement de sa réputation, dut à des circonstances étrangères un fuccès supérieur même à son mérite. On étoit las de tant de déclamations pienses contre cet empereur philosophe, qui cependant ne l'étoit pas encore assez, puisqu'il sut persécuteur; on étoit las de voir que l'apostasse tant reprochée à ce prince empêchât tant d'historiens de rendre justice à ses talens & à ses qualités brillantes; on sut gré à un homme qui avoit été oratorien, à un ecclésiastique distingué par l'austérité de ses mœurs & même de son humeur, d'avoir assez estimé Julien, premièrement pour écrire sa vie, secondement pour lui rendre justice. Les dévots lui reprochèrent le choix de ce sujet, & le sameux Gaillande, le docteur Béda (voyez l'article BÉDA) de son temps, qui se mêloit de tout, & qu'on rencontroit par-tout où il pouvoit persécuter, le lui reprocha hau-tement chez M. le cardinal de Rohan, au moment cù l'abbé de la Bletterie sollicitoit le suffrage de ce cardinal pour l'académie françoise. L'abbé de la Bletterie sut élu, mais la cour lui donna l'exclusion, pourquoi l'exclusion? pour cause de jansénisme, car on excluoit alors pour cette cause, & si nous

n'y prenons garde, nous exclurons bientôt pour philosophisme, encyclopédisme, &c., c'est-à-dire pour la supériorité des talens & souvent des vertus, toujours calomniées avec fuccès par la médiocrité intriguante auprès de la médiocrité puissante. Ne nous y méprenons pas, c'est là ce qu'on persécute le plus souvent sous le nom d'hérésie & d'incrédulité, c'est là ce que persécutoient, sous le nom de jansénisme, dans Arnauld, dans Pascal, dans les bons écrivains de Port-Royal, d'autres écrivains bien moins accueillis du public, & par-là même mieux accueillis à la cour. L'abbé de la Bletterie sut sort sensible à sa disgrace; une semme de la cour qui n'étoit pas indifférente aux honneurs du tabouret, mais qui croyoit qu'on devoit l'être aux honneurs littéraires, cherchant à le consoler, s'étonnoit qu'en s'affligeat d'avoir manqué l'académie: Madame, lui dit l'abbé de la Bletterie avec une colère grondeuse qui lui étoit propre, & qui n'offensoit personne, le fauteuil académique est le tabouret du bel esprit. Le véritable motif de consolation étoit d'avoir été nommé. En effet avoir été jugé digne des honneurs suprêmes de la littérature par le public & par l'académie, qui est son organe ou dont il est l'organe, c'est les avoir obtenus.

L'abbé de la Bletterie, persécuté pour jansénisme, n'eut rien de mieux à faire que d'honorer le principe de sa disgrace & de paroître sort janséniste. Il sembloit un jour vouloir désendre les miracles de M. Paris; quelqu'un lui dit, assez légèrement: ce sont des miracles bourgeois auxquels la bonne compagnie ne croit pas n. « La bonne compagnie n de Jérusalem, répliqua l'abbé de la Bletterie, ne croyoit pas d'avantage aux miracles de J. C. n.

L'abbé de la Bletterie étoit dévot, sévère & chagrin, & n'aimoit pas M. de Voltaire. Le bruit courut en 1765, pendant la maladie de M. le Dauphin, qu'on avoit vu des citoyens à genoux sur le Pont-Neus, devant la statue de Henri IV, pendant que le peuple y étoit devant la châsse de fainte Geneviève. M. de Voltaire sit à ce sujet une pièce de vers, dans laquelle il disoit:

Les Grecs & les Romains Invoquoient des héros & non pas des bergères.

» Et moi, dit l'abbe de la Bletterie, avec sa colère » plaisante, si j'avois le malheur de penser comme ce » mécréant, j'aimerois mieux rendre mon hommage à » des bergères qu'à des héros.

Lorsque M. de Voltaire sit paroître son commentaire sur Corneille, critique un peu trop sévère peutêtre, mais poétique utile & pleine de goût; l'abbé de la *Bletterie* disoit que c'étoit une paraphrase de ce vers de Boileau:

A mon gré le Corneille est joli quelquefois.

Ces dispositions injustes lui attirèrent de la part

de M. de Voltaire & de ses amis, quelques traits de satyre, un entre autres où on l'appelloit:

Janséniste signant la bulle.

parcequ'on prétendoit que la cour avoit éxigé de lui pour l'admettre à l'académie françoise, un acte de soumission à la bulle unigénitus, & qu'elle avoit eu ensuite le machiavellisme de l'exclure, après s'être donné le plaisir de le sorcer à une démarche qui démentoit les sentimens dont il saisoit prosession. L'abbé de la Bletterie se respecta du moins assez pour ne pas répondre à ces satyres.

En général il n'écrivoit contre personne, pas même contre les jésuites, dont il craignoit le retour dans le temps de leur expulsion, & auxquels il appliquoit ce vers de Phèdre en les saisant parler:

Illis revertor hoftis qui me l'aferunt.

Une fois cependant son zèle savant s'échauss sur quelque paradoxe de M. Linguet, & il se permit de le maltraiter un peu dans la présace de son Tibère. M. Linguet lui répondit, & se mocqua de l'érudition comme il se mocqua depuis du maître & de la science; les rieurs, selon l'usage, surent pour le bel-esprit qui avoit tort, mais qui plaisantoit, contre le savant qui avoit raison, mais qui se schoit. Cette réponse de M. Linguet sur accueillie, même par ceux qui dans la suite lui ont été le plus contraires, mais ils le haissoient beaucoup moins alors que M. l'abbé de la Bletterie.

Au moment où l'abbé de la Bletterie venoit d'apprendre l'évènement du 5 janvier 1757, & où il se retiroit chez lui, saisi d'horreur, une fille publique l'arrêta au coin d'une rue, pour lui saire les propositions accoutumées. Quoi! malheureuse, s'écria l'abbé, dans ce moment, au milieu d'une telle calamité; tu mourras cette nuit. Dans le bon temps, on n'eût pas manqué d'ajouter à ce récit que la fille mourut la nuit même; mais nous devons avouer que personne n'a su ce qui en étoit arrivé.

On attribue à l'abbé de la Bletterie des lettres au sujet de la relation du quiétisme de M. Phelippeaux, 1733, s'in-12, brochure devenue rare, elle renserme une justification des mœurs de madame Guyon.

M. l'abbé de la Bletterie joignoit à son prosond savoir les graces du bel-esprit; on a de lui des vers de société qui prouvent qu'il auroit pu se faire un nom par la poésie. On en peut juger par ceux qu'il adressa au nom de madame la duchesse d'Aiguillon, à M. le duc de saint Aignan, partant pour l'ambassade de Rome. Cette pièce accompagnoit un peloton de sil que cette dame envoyoit au duc par allusion au dédale politique, où il s'engageoit loin de ses amis & de sa patrie,

Jadis l'austère honneur & la noble franchise Regnoient aux bords du Tibre, & seuls donnoient la loi; Yous partez bien pourvu de cette marchandise, Mais aujourd'hui dans Rome elle est d'un mince alloi.
Vous n'y verrez, seigneur, ni Caton ni Fabrice,
Vous méritiez pourtant de traiter avec eux;
La fourberie & l'artisse
Sont les vertus de leurs neveux.

Dans le dédale tortueux
De votre oblique ministère
Un peloton vous est-il nécessaire?
Non sans doute, votre œil subtil
A travers ces détours vous guide:
N'importe, l'amitié timide

A tout hazard vous présente ce sil:

Ses chastes mains ont fait l'ouvrage;
Thésée en eut autant de celles de l'amour.
Allez, preux chevalier, imitez son courage;

Partez, & revenez un jour Aussi sidèle ami qu'il sut amant volage.

On croiroit plusieurs de ces vers, & sur-tout les quatre derniers, de M. de Voltaire ou de M. de Saint-Lambert, tant ils ont de grace & d'aisance! C'est cette union de l'esprit & du goût, avec le savoir, qui distingue M. l'abbé de la Bletterie parmi les gens de lettres, dont plusieurs ont eu autant ou plus d'érudition que lui, quelques-uns plus de talent, fort peu l'un & l'autre dans le même dégré.

Quant à son caractère dans la société, ce vers

d'Horace:

Irasci celerem, tamen ut placabilis essem.

auroit pu lui servir de devise. Un jour il s'emportoit avec quelque violence contre un homme qui venoit de s'emporter lui-même avec assez d'indécence contre un homme de mérite, ami de l'abbé de la Bletterie; quelqu'un dit tout bas à l'abbé: Prenez garde, vouz tombez dans la même faute dont vous vous plaignez justement. L'abbé se tut & parut consus d'être pris ainsi sur le sait. Après une minute de silence, il prit la main de celui qui l'avoit averti, & lui dit, les larmes aux yeux & d'un ton pénétré: Je n'oublierai jamais cette utile leçon & cet important service : il est honteux pour un homme de mon âge d'avoir si peu d'empire sur lui-même & de retomber toujours. Ce trait est certainement d'un homme qui doit inspirer de l'intérêt aux honnêtes gens ; aussi M. l'abbé de la Bletterie, malgré son humeur, & malgré ses talens, avoit-il des amis, & ces amis étoient les hommes les plus estimables de la littérature. Il étoit de Rennes. Il mourut en 1772.

BLOMBERG, (BARBE.) (Hist. mod.) fille de qualité de Ratisbonne, voulut bien passer pour la mère de don Juan d'Autriche; « mais, dit M. le président Hénault, » la calomnie n'avoit pas » épargné Marie d'Autriche, (sœur de Charles» Quint, père de don Juan;) on prétendoit que

" don Juan n'étoit pas fils de Barbe Blomberg".

Calomnie tant qu'on voudra; c'est Famien Strada qui fait la calomnie; il raconte dans ses guerres

de Flandre, Décade premiere, liv. 10., que le cardinal de la Cuéva lui avoit révélé ce fecret, qu'il tenoit de l'infante Claire Ifabelle Eugenie, à qui Philippe II, son père, qui n'avoit point de fecret pour elle, en avoit fait confidence. Mais Bayle ne renonce point à croire que Barbe Blomberg, sans avoir été mère de don Juan, ait été la maîtresse de Charles-Quint. C'est peut-être là la calomnie; M. de Fontenelle a pris plus à la lettre, la vertu de Barbe Blomberg, & son indissérence pour sa gloire; il l'a mise en opposition sur ce point avec Lucrèce, dans son sixème dialogue des morts anciens avec les modernes. Il l'appelle Plomberg.

BLONDEAU, (CLAUDE) avocat, auteur du Journal du Palais, en société avec un autre avocat nommé Gueret, est aussi l'éditeur de la somme bénéficiale de Bouchel, qu'il donna sous le nom de Bibliothèque canonique. Mort au commencement du dix-huitième siècle.

BLONDEL. (Hist. litt. mod.) C'est le nom de divers personnages qui se sont sait un nom dans les lettres.

1º. David BLONDEL. C'est lui qui a complettement désabusé le monde, des fausses décrétales; un auteur protestant devoit être porté à enlever aux papes cette arme dont quelques-uns d'entre eux avoient abusé; il saut peut-être savoir plus de gré à ce même protestant d'avoir aussi détruit la fable de la papesse Jeanne, si agréable aux prorestans, & il faut aussi savoir gre à un protestant françois, retiré en Hollande pour cause de religion, d'être resté assez bon françois pour avoir mis quelque zèle à combattre contre Chifflet sur la généalogie des rois de France, & à rejetter l'histoire du mariage de Blitilde, fille de Clotaire, avec le sénateur Ansbert, mariage des suites duquel on prétendoit tirer des inductions contre la loi salique, la plus utile de toutes les loix, que toutes les nations monarchiques devroient adopter pour le bonheur du monde, & qui tariroit pour jamais la source des guerres de succession si fréquentes dans les pays où les femmes héritent de la couronne. Tels sont les trois principaux ouvrages de Blondel. On a encore de lui un Traité de la primauté de l'églife, un sur les Sibylles, un sur les écrits de controverse, &c. Il étoit de Châlons-sur-Marne. Il mourut en 1655. Ecrivain peu agréable, mais bon critique.

2°. François BLONDEL. C'est sur ses desseins qu'ont èté construites la porte Saint-Antoine, aujourd'hui abattue, & la porte Saint-Denis qu'il ne saut point abattre. Ses connoissances dans l'architecture & dans les mathématiques l'ont porté loin. Il sut de l'académie des sciences, directeur de celle d'architecture, maréchal-de-camp, il eut aussi un brevet de conseiller d'état. On a de lui un Cours d'architecture in solio. L'art de jetter les bombes, in-12. La manière de sortisser les places, in-4°. & d'autres ouvrages utiles. Il est encore l'auteur d'un ouvrage dans un genre purement agréable, c'est une Comparaison

de Pindare avec Horace. Mort à Paris en 1686 : âgé de 68 aus.

3°. Jean-François BLONDEL, architecte du roi, professeur royal au Louvre, membre de l'académie d'architecture, né à Rouen en 1705, mort le 9 janvier 1774. On a de lui différens ouvrages sur son art. 10. Un Discours sur l'architecture, in-12. 2°. Un Traité de la décoration des édifices, 1738, 2 vol. in-4°. 3°. Un Cours d'architesture ou Traité de la décoration, distribution & construction des bâtimens, 6 vol. in-8°. 1771—1773. Il n'en a donné que les quatre premiers; les autres ont été publiés en 1777, trois ans après sa mort, par M. Patte, d'après les manuscrits de Blondel. M. de Bastide a aussi donné (en 1774) un ouvrage postume de M. Blondel, intitulé: L'homme du monde éclairé par les arts, in-8°. 2 vol. Cet ouvrage n'a presque aucun rapport avec son titre. C'est un vrai roman, & un roman affez mal fait. Il contient cependant quelques instructions utiles sur les arts; on y trouve une très-belle description de Marly. L'ouvrage est divisé par lettres; il y en a deux entre autres où les plus grands maîtres des écoles romaine, flamande & françoise, sont jugés, leurs principaux ouvrages appréciés, & les écoles même mises en parallèle. Il y en a pluseurs qui donnent des notions assez détaillées des principes de l'architecture; il y en a une entre autres, où plusieurs édifices nouveaux sont jugés d'après ces principes.

C'est M. Blondel qui est l'auteur des articles

d'architecture insérés dans l'Encyclopédie.

Il y a d'un Pierre-Jacques Blondel, mort en 1730, un Mémoire contre les imprimeurs & leurs gains excessiss.

Et d'un Laurent Blondel, son parent, mort en 1740, une nouvelle Vie des Saints, in-sol. Paris, chez Desprez & Desessants, & d'autres ouvrages de piété.

BLONDIN, (PIERRE) botaniste habile, disciple chéri & estimé de M. de Tournesort, né le 18 décembre 1682, dans le Vimeu en Picardie, avoit, dit M. de Fontenelle, toute la candeur, que l'opinion publique a jamais attribuée à sa nation. Il entra dans l'académie des sciences en 1712; il mourut le 15 avril 1713. N'ayant pas laissé d'ouvrages publics, il n'est connu que par le court éloge qu'en a sait M. de Fontenelle.

le court éloge qu'en a fait M. de Fontenelle.

BLONDUS, (FLAVIUS) (Hist. list. mod.) historien du quinzième siècle, secrétaire d'Eugène IV & de quelques autres papes, auteur d'une Italia illustrata, Rome, 1474, in-fol. & d'un autre ouvrage, intitulé: Historiarum ab inclinatione Romani imperii ad annum 1440, decades 3, Venise, 1484, in-fol. Ces deux ouvrages se trouvent aussi dans le Recueil des œuvres de cet auteur, Bâle', 1531, in-fol. Mort à Rome en 1463 à 75 ans. Le vrai nom de cet auteur est Biondo.

BLOUNT. (Hist. mod.) C'est le nom d'une ancienne & illustre maison d'Angleterre, d'origine normande, qui passa en Angleterre avec Guillaume.

le conquérant, dans l'armée duquel deux frères de ce nom avoient des emplois confidérables. Charles Blount, comte de Devonshire, comblé de biens & d'honneurs sous Elisabeth & Jacques I, & mort le 3 avril 1606, à 43 ans, étoit de cette maison.

BLOUNT, est encore le nom de plusieurs écri-

vains anglois.

1°. Thomas, jurisconsulte, grammairien & Rhéteur, de qui on a un Dictionnaire juridique, où l'on explique les termes obscurs & dissiciles, qui se trouvent dans les loix tant anciennes que modernes; un Dictionnaire des mots dissiciles, hébreux, grecs, latins, italiens, &c. en usage dans la langue angloise; une Rhétorique angloise. Mort en 1676.

2°. Henri, grand Shérif du comté d'Herford, mort le 9 octobre 1682, à près de 80 ans. On a de lui une Relation d'un voyage au levant, écrite

en anglois, 1636, in-4°.

3°. Thomas-Pope, fils de Henri, auteur d'Essais sur différens sujets, in-8°. D'une Histoire naturelle, Londres, 1692, in-4°. Et d'un ouvrage in-sol, Londres, 1690, intitulé: Censura celebriorum auttorum, sive tractatus in quo varia virorum dottorum de clarissimis cujusque saculi scriptoribus ju-

dicia redduntur. Mort en 1697.

4°. Charles, frère de Thomas-Pope, auteur de plusieurs ouvrages hardis & célèbres par cette hardiesse, tels que Anima mundi, ou histoire des opinions des anciens touchant l'état des ames des hommes après la mort, Londres, 1679, in-89.; La grande Diane des Ephésiens, ou l'origine de l'idolâtrie, avec l'institution politique des sacrifices du paganisme, 1680, in-folio; une traduction en anglois des deux premiers livres de la vie d'Apol-Ionius de Tyane, par Philostrate, 1680, in-folio, avec des notes sur lesquelles tombe particulièrement le reproche de hardiesse, & qui sont, dit-on, tirées pour la plupart des manuscrits du baron Herbert. Ce livre sut supprimé en 1693. On en a publié une traduction françoise à Berlin, 1774, quatre vol. in-12.

Charles Blount est encore l'auteur principal du livre intitulé: Les oracles de la raison, de cèlui qui a pour titre: Religio laïci, & d'une introduction abrégée à la géographie, la chronologie, la politique, l'histoire, la philosophie, &c. sons le titre:

Janua scientiarum, Londres, 1684, in-8°. Charles Blount se tua en 1693 de désespoir de ne pouvoir épouser la veuve d'un de ses srères,

dont il étoit devenu amoureux.

BLUTEAU, (dom RAPHAEL) théatin. On a de lui un Dictionnaire portugais & latin, dont il y a deux éditions, l'une de Conimbre, l'autre de Lisbonne. Ne en 1638, mort en 1734 à quatre-vingt-seize ans.

BOAISTUAU, (PIERRE) a traduit avec Belleforêt des Nouvelles de Bandello, Lyon; 1616, sept volumes in-16. (Voyez BANDELLO & BELLEFORÊT.) Il a fait aussi en société avec Bellesorêt un livre

intitulé: Histoires prodigicuses extraites de disserens auteurs, Paris, 1598. Mort en 1566.

BOATE, (RICHARD) (Hift. litt. mod.) botaniste d'Irlande, publia en 1656 l'histoire naturelle

de ce royaume.

BOCACE, (JEAN) (Hist. litt. mod.) un des plus beaux esprits de l'Italie, disciple & rival de Pétrarque, & qui a formé la prose italienne, comme Pétrarque la poésie. C'étoit le fils d'un paysan de Certaldo en Toscane, où il naquit en 1313. Ses parens le destinérent d'abord au négoce, ensuite à la jurisprudence; mais la nature le destinoit aux lettres. Il s'y distingua bientôt, la ville de Florence lui donna le droit de bourgeoisie; cette ville qui se signala toujours par son respect pour les lettres, & son amour pour les arts, voulant posséder Pétrarque dans ses murs, jugea que l'écrivain qui approchoit le plus de lui par les talens, seroit le plus propre à l'attirer, & Bocace sut député pour l'inviter de venir dans cette ville; il en arriva tout autrement; Bocace ne put engager Pétrarque à venir à Florence, & Pétrarque engagea aisément Bocace à quitter une ville alors troublée par des factions, qui peu de temps au-paravant en avoient sait bannir le Dante. Ce n'étoit plus là un séjour assez tranquille pour les muses, ces filles du ciel, ces amies de la paix; Bocace alla chercher un asyle plus doux à la cour de Robert le Sage, roi de Naples, & de la reine Jeanne première, sa petire-fille; mais l'amour de la patrie, toujours très-fort dans les ames sensibles, le rappella, non à Florence, qui n'étoit que sa patrie adoptive, mais dans la solitude de Certaldo, où il étoit né. Il y mourut en 1375, & à ce qu'on a dit, d'un excès de travail, car l'excès est plus dangereux peut-être dans les travaux de l'esprit que dans ceux du corps. Bacace est mis sort au-dessous de Pétrarque pour la poésse, il est mis au-dessus pour la prose italienne qu'il a formée, & dans laquelle il est encore un des meilleurs modèles; il a écrit aussi en prose latine, & sur cet article, Petrarque reprend l'avantage. L'ouvrage le plus célèbre de Bocace, est son Décameron, dont il s'est fait dans tous les temps & dans tous les pays une multitude d'éditions ; on fait combien ce recueil de contes a fourni de sujets à la Fontaine, & combien l'imitateur a embelli le modèle; nous avons en françois différentes traductions du Décaméron, une entre autres de 1697 en deux volumes in-8°. avec figures; une de 1757 en cinq volumes in-8°. avec figures; une enfin de 1780 en dix volumes in 8°. & in-12 avec figures. On a encore de Bocace divers contes & romans, qui forment des ouvrages à part, non compris dans le Décaméron. On a de plus un Traité des fleuves, des montagnes & des lacs, une généalogie des dieux, dans laquelle on observe que Bocace cite beaucoup de livres que nous n'avons plus. Il ne faudroit peut etre pas en conclure que ces livres existassent alors' & n'aient été perdus que depuis. Bocace avoit beaucoup

beaucoup d'imagination, & réussissoit mieux dans les fictions que dans la vérité. Il a voulu écrire l'histoire; mais il a mieux aimé l'inventer ou la deviner, que de la rechercher dans ses sources. Ce reproche ne s'applique pas vraisemblablement à la vie du Dante, qu'il pouvoit avoir vu dans son ensance, & dont il a pu écrire l'histoire d'après les mémoires des contemporains; mais il faut en général se défier beaucoup de ce qu'il a écrit dans le genre historique; on y reconnoît par-tout l'habitude d'écrire des contes & des romans. Son traité de claris mulieribus est un recueil de fables, où tous les sondemens de l'histoire sont renversés. Bocace ne paroissoit pas sait pour devenir chef de secte dans le genre historique, il l'est cependant devenu. Il imagina, par simple jeu d'esprit, de justifier Brunehaut, après plus de sept siècles écoulés, sans que personne eût élevé le moindre doute sur l'équité du jugement prononcé contre elle. Il lui donne pour père un Lémichildon au lieu d'Athanagilde. On ne sait ce que c'est qu'un Tilpert & qu'un Tilcepert qu'il veut lui donner pour maris au lieu de Sigebert; il fait assassiner Chilperic avant ce Sigebert; il dit que Théodebert & Théodoric étoient petits-fils de Sigebert, & non de Brunehaut; il fait Clotaire III, (au lieu de Clotaire II) fils de Brunehaut & auteur de sa mort; enfin il ne fait pas un mot de l'histoire des temps dont il parle.

Cependant un autre italien, sur la fin du quinzième siècle, ou vers le commencement du seizième, a sort applaudi à l'idée de Bocace; c'est Paul Emile. Tot post sæculis, dit-il, non temere venit in mentem Boccatio, poëtici quidem ingenii auctori, sed antiquitatis cognoscenda sludiosissimo, eam externam mulierem temporibus perditissimis alienorum scelerum flagrasse invidià.

Jean du Tillet, évêque de Meaux, frère du celebre greffier , mort , ainsi que lui , en 1570 , est le premier françois qui (toujours sur la soi de Bôcace) air montré quelque doute sur la justice du jugement prononcé contre Brunehaut. On peut opposer à ce doute la décision de son frère qui a bien plus d'autorité que lui dans l'histoire, & qui dit sormellement que Brunehaut avoit fait mourir plusieurs rois & enfans de rois.

L'évêque de Meaux n'avoit en que des doutes sur les crimes attribués à Brunehaut; mais le jésuite Mariana, qui écrivoit en 1592, dans un temps, où tout espagnol étoit naturellement porté à insulter les François, Mariana est sûr de l'innocence de Brunehaut, & de l'injustice des François à son egard : il annonce qu'il a réfolu de la venger : Quam nobilissimam sæminam liberare melioribus argumentis teslimoniisque conslituimus. On attend ensuite ces meilleures preuves & ces meilleurs témoignages : de preuves, il n'en rapporte pas, & le moyen? Ses témoignages se réduisent à celui de Bocace, qu'il appelle d'après Paul Emile, poetici quidem in-Histoire. Tom. I. Deuxieme Part.

genii scriptor, sed antiquitatis cognoscenda studio incitatus præstansque.

Le cardinal Baronius s'est moqué de lui. Risimus dit-il, recentiorem auctorem qui conatus est eandem Brunichildem excusare, athiopem lavans, qua ab omnibus historiis hujus temporis sacrilega, sanguinaria & ubique nefaria conclamatur.

M. de Valois n'a pas traité avec plus de respect l'opinion de Mariana: Quam hominis, dit-il, opinionem (ne somnium & deliramentum dicam) super,

rior rei gestæ relatio abunde refellit.

Depuis Mariana, les auteurs se partagent, & Brunehaut trouve des désenseurs plus raisonnables. Papyre Masson, dans ses annales; Pasquier, dans ses recherches; le père le Cointe, dans ses annaleseccléfiastiques; enfin M. de Cordemoy, dans son histoire de France, se déclarent pour elle ; quelques écrivains tres-modernes, tels que l'abbé le Gendre, le père Barre, & en dernier lieu M. l'abbé Velly, suivent M. de Cordemoy; mais la foule des historiens (& parmi ces historiens on trouve des critiques) continuent d'être contraires à Brunehaut, & rien ne prouve mieux combien la cause de ses désenseurs est désespérée, que de les voir réduits à citer Bocace comme une autorité en histoire.

BOCCA DELLA VERITA, (Hift. mod.) c'est ainsi qu'on appelle à Rome une tête antique de pierre, près l'église de Sainte-Marie en Cosmédine, qui a la bouche ouverte : l'on en rapporte une chose bien extravagante; c'est que les semmes de Rome soupçonnées de galanterie, pour désabuser leurs maris jaloux & prouver leur innocence, sourroient leur main dans cette bouche, & qu'on étoit dans la persuasion qu'elle se sermoit, lorsque la prétendue innocence n'étoit pas bien avérée; (A. R.)

BOCCALINI (TRAJAN), (Hift. litt. mod.) auteur satyrique, dans le goût de l'Arétin & redoutable comme lui aux Puissances de son temps Boileau a dit:

Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.

L'Arétin parut être une exception à cette règle: le mal qu'il disoit de presque tout le monde, le fit payer fort cher par de grands princes, pour n'en pas dire d'eux ou pour en dire moins; cet exemple eut des imitateurs, mais ils furent moins heureux; un poëte, nommé Franco, sut pendu à Rome pour ses vers mordans; la protection des cardinaux Borghèse & Gaëtan garantit quelque temps Boccalini des effets du ressentiment qu'excitoient ses satyres. Il en sit une contre l'Espagne qui lui donna des allarmes & l'obligea de se retirer à Venise, où il se crut plus en sûreté qu'à Rome, & où l'on croit cependant qu'il fut assassiné dans sa chambre, par quatre homines armés, & cette opinion n'est pas regardée comme détruite par le registre mortuaire de la paroisse de sainte Marie

Formose, à Venise, qui porte qu'il mourut d'une colique accompagnée de sièvre, da dolori colici & da fèbre. Il mourut le 16 novembre 1613, âgé d'environ 57 ans. Ses ouvrages connus sont les Ragguagli di parnasso, dont la secretaria di apollo est la suite; pietra di parrangone, qui est la satyre contre l'Espagne; la bilancia politica di tutte le opere di Tacito. M. de Voltaire cite du Bocealini une fable qui contient une excellente leçon pour les écrivairs, déchirés par leurs envieux, M. de Voltaire lui-même auroit peut-être dû se la rappeller plus souvent dans la suite.

BOCCHUS, (Hist. anc.) roi de Mauritanie, beau-père de Jugurtha, joignit ses armes à celles de ce prince contre les Romains, & en cela il suivoit les loix de l'honneur & consultoit ses véritables intérêts, mais il sur malhenreux, & Rome lui sit un crime d'avoir sait son devoir. Battu deux sois par Marius l'an 646 & 647 de Rome, 107 & 108 avant J. C., il demanda la paix en vaincu & en suppliant. La réponse du sénat sut que la paix avec Rome étoit une grace, & qu'il falloit la mériter: S. P Q R. Benesseii & injuria, memor esse solles.

S. P Q R. Beneficii & injurio, memor esse solet. Ceterum Boccho, quoniam panitet, delisti gratiam sacit. Fadus & amicitia dabuntur, cum meruerit.

Ce, chm meruerit avoit besoin d'être expliqué, on l'expliqua; c'étoit une trahison qu'on demandoit à Bocchus; on vouloit qu'il livrât son gendre aux Romains. Sylla, pour lors lieutenant de Marius, trama toute cette intrigue avec Bocchus. On voit dans Salluste combien celui-ci éprouva de combats, combien souvent il passa d'une résolution à une autre, combien de fois, maître tour-à-tour de la personne de Sylla & de Jugurtha dans les conférences secrètes qu'il avoit avec eux, il voulut, tantôt livrer Sylla à Jugurtha, tantôt Jugurtha à Sylla.

Plerumque regiæ voluntates uti vehementes, sic mobiles, sæpe ipsæ silialversæ...... Bocchus, Sillam modò, modò Jugurthæ legatum appellare; benignè habere, idem ambobus polliceri, Nocte adhibitis amicis, ac statim immutata voluntate, remotis ceteris dicitur secum ipse multa agitavisse, vultu, colore ac motu corporis pariter atque animo varius; quæ scilicet, tacente ipso, occulta pectoris, oris immutatione patesecisse.

e: Enfin il prit le parti le plus lâche & le plus sûr, celui de trahir fon gendre, & de le livrer aux Romains lié & garotté; après tout, Jugurtha luimême avoit lâchement trahi & cruellement maffacré Adherbal & Hiempfal, ses cousins-germains, ses, srères adoptifs, ses collègues dans la royauté.

(Voir leurs articles.)

BOCCONI, (PAUL ou SILVIO) botaniste de Ferdinand II, grand duc de Toscane, puis moine de l'ordre de Citeaux, né à Palerme en 1633, mort aussi à Palerme en 1704. On a de lui pluseurs ouvrages de botanique devenus rarcs, des Observations naturelles, traduites en srançois, Amsterdam, 1674, in-12; Museo di Fisica, Venise, 1697, in-4°, avec figures; Icones plantarum, Oxford, 1664, in-4°, avec figures; Museo di piante,

Venise, 1697, in-4°.; une histoire naturelle de l'isse de Corse.

BOCCORIS, (Hist. ans.) C'est le nom d'un roi d'Egypte. On ne peut pas dire que son histoire soit sort connue, mais son nom l'est sort, principalement par un épisode de Télémaque, où on le

donne pour fils de Sésostris.

BOCH ou BOCHIUS, (JEAN) (Hist. litt. mod.) poète latin, né à Bruxelles en 1555, est appellé par quelques auteurs le Virgile Belgique. On dit qu'ayant eu les pieds gelés en Russie, un faisissement de frayeur qu'il eut, lui en rendit tout-à-coup l'usage, lorsqu'on delibéroit si on lui seroit l'amputation. Il mourut en 1609. Ses poésies parurent imprimées à Cologne en 1615.

BOCHARD ou BOCHART, (SAMUEL) (Hift. litt. mod.) un des plus favans hommes du dixseptième siècle, & à qui les langues orientales étoient familières, confacra son érudition & ses travaux à l'écriture sainte. Son Phaleg, le plus célèbre de tous ses ouvrages, éclaircit la géographie sacree. Son Hierozaicon est l'histoire des animaux dont il est parlé dans l'écriture. Il avoit fait un Traité des minéraux, des plantes, des pierreries dont la bible fait mention ; un Traité du paradis terrestre. On n'a de ces deux derniers écrits que des fragmens. Il est aussi l'auteur d'une dissertation placée à la tête de la traduction de l'énéide de Segrais, dans laquelle il soutient qu'Enée ne vint jamais en Italie. Il étoit né à Rouen en 1599, d'une famille noble & séconde en hommes de mérite. Il étoit ministre protestant à Caen; il sit en 1652 le voyage de Stockolm, pour voir la reine Christine qui l'y invitoit, & dont apparemment il ne sut pas affez content, non plus que M. Huet, pour se fixer auprès d'elle; il revint en France, reprit les sonctions de ministre à Caen, sur reçu à l'académie de cette ville, & y mourut subitement le 16 mai 1665, en disputant dans l'académie contre M. Huet. L'académie des inscriptions & belles-lettres peur regretter que la forme qu'elle avoit dans sa naissance ne lui ait pas permis de compter ces deux hommes parmi ses membres.

Un autre BOCHARD, nommé Matthieu, ministre protestant à Alençon, a laissé des ouvrages

de controverse.

Le premier président, Jean BOCHARD, mort en 1630, & chef du parlement de Paris dans les temps orageux du cardinal de Richelieu, étoit de cette samille.

Il étoit allié du cardinal par les Laporte.

Jean BOCHARD, son bisayeul, avocat au parlement, fils d'un conseiller au parlement, qui sut proposé pour être premier president, se signala par un plaidoyer hardi qu'il sit en présence de François I pour la pragmatique sanction contre le concordat; Duprat le persecuta, Bochard sur mis en prison, y resta deux ans, & n'en sortit qu'à la sollicitation de l'amiral d'Annebaut, son amis.

Le fils aîné du premier préfident fut conseiller d'état; il mourut en 1647.

Son fils, intendant de Normandie, mourut en

1691.

Un de ses fils, nommé Gui, chevalier de Malte, sut tué au siège de Nimègue en 1672. Un autre mourut en 1720, lieutenant-général des armées navales. Un autre mort en 1705, sut évêque de Valence. Un autre mort en 1739, sut trésorier de la fainte-chapelle.

L'aîné fut intendant dans l'amérique, puis du

Havre en France.

Il eut un fils, major-général des armées de France en Bohême; l'aîné fut gouverneur de la

Martinique.

Le chef actuel de cette famille est Jean-Baptiste-Gaspard BOCHARD de Saron, ci-devant avocat-général, aujourd'hui président à mortier au parlement, de Paris, honoraire de l'académie des sciences.

Les œuvres de Samuel Bochard ont été recueillis en trois volumes in-folio, Leyde, 1712.

BOCHEL, ou plutôt BOUCHEL, (LAURENT) (Hist. litt. mod.) avocat, auteur de plusieurs livres de jurisprudence qu'on cite tous les jours au barreau, nommément la Bibliothèque du droit stançois, en trois volumes in-solio, & la Bibliothèque canonique, ou Somme bénésiciale, dont Blondeau a donné une édition en deux volumes in-solio. (Voyez ci-dessus l'article BLONDEAU.) On a encore de Bouchel, les Décrets de l'église gallicane, in-sol, & un in-12, qui a pour titre: Curiosités où sont contenues les résolutions de plusieurs belles questions, touchant la création du monde jusqu'au jugement. Bouchel étoit de Crespy en Valois. Il est mort en 1629.

BOCQUILLOT, (LAZARE ANDRÉ) chanoine d'Avalon, favant rubriquaire, auteur d'un traité sur la liturgie, in-8°. Paris, 1701, ouvrage estimé des amateurs des antiquités ecclésiastiques, & d'une Histoire du chevalier Bayard, encore moins connue, (foit sous son nom, soit sous celui de Lonval qu'il a jugé à propos de prendre) que celle même de M. Guyart de Berville. La vie de ce Bocquillot mort à Avalon en 1728, a été écrite par M. le Tors, lieutenant-civil & criminel d'Avalon, 1755,

₹n-12.

BOD, f. m. (Hist. mod.) idole des Indes à laquelle on s'adressoit pour avoir des ensans. Lorsqu'une semme avoit été exaucée, & qu'elle avoit mis au monde une fille, on présentoit cette fille au Bod, & on la laissoit dans son temple, où elle étoit élevée jusqu'à ce qu'elle éût atteint l'âge nubile: alors elle sortoit pour prendre place à la porte du temple entre les autres semmes vouées. Elles étoient toutes assifises sur des tapis, prêtes à se livrer au premier venu. La seule chose dont le culte leur sit un cas de conscience, c'étoit de mettre à vil prix leurs saveurs, ou de retenir une partie de ce prix. Elles étoient obligées, sous peine de

déplaire au Bod, de remettre tout l'argent qu'elles amassoient à son service, entre les mains de son prêtre, pour être employé aux bâtimens & à l'entretien du temple. Renaud, relat. des Indes.

(A.R.)BODÍN, (JEAN) (Hist. litt. mod.) auteur celèbre par son livre de la République, qu'on trouve trop républicain dans les monarchies, & trop favorable à la monarchie dans les républiques, & qu'on prétend avoir été très-utile à M. de Montesquieu pour son Esprit des loix. Bodin, quoique républicain par ses principes, étoit assez courtisan dans sa conduite, pour avoir été en saveur auprès du roi Henri III & du duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, son srère. L'origine de cette saveur d'un simple avocat auprès du roi & de Monsseur, est, ou la célébrité littéraire que ses talens lui avoient acquise, ou l'avantage qu'il avoit d'être angevin, & par conséquent sujet particulier de ces deux princes qui avoient eu l'Anjou pour apanage, ou peut-être ces deux causes réunies; il fuivit le dernier de ces deux princes en Angleterre, en 1579 & 1582. Là, il cut le plaisir & la gloire de voir enfeigner publiquement dans l'université de Cambridge, son livre de la République, que les Anglois avoient traduit en latin. Les autres ouvrages de Bodin sont moins connus. C'est Théatrum natura; Methodus ad facilem historiarum cognitionem. La Démonomanie, ou Traité des sorciers, tous ouvrages imprimés; Heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis, ouvrage manuscrit; c'est ce qu'on appelle le Naturalisme de Bodin; il y fait plaider la religion naturelle & la religion juive contre la religion chrétienne; on en a un exemplaire manufcrit dans la bibliothèque de Sorbonne. Bodin finit par être procureur du roi à Laon; il y mourut d'une maladie pesfilencielle en 1596, âgé de 67 ans, pour n'avoir pris aucune précaution & avoir trop compté sur une opinion populaire, qui est que passe soixante ans, on n'a rien à craindre des maladies contagieuses, ce qui prouve qu'on doit également se défier & des préjugés qui effrayent & des préjugés qui rassurent.

BODLEY, (THOMAS) (Hist. à Anglet.) gentilhomme anglois, chargé par la reine Elisabeth de plusieurs négociations importantes, mais plus connu encore pour avoir légué à l'université d'Oxford, la bibliothèque nommée de son nom Bodleïenne, dont Hidde a publié en 1674 le catalogue in-fol.

Mort en 1612.

BODOWNICZY, (Hist. mod.) c'est le nom qu'on donne en Pologne à un magistrat dont la charge est de veiller sur les bâtimens: c'est ce qu'étoit un édile chez les Romains. (A.R.)

EODREAU, (JULIEN) (Hist. list. mod.) qu'il faut bien prendre garde de confondre avec Brodeau, nommé aussi Julien & aussi avocat, si conna par ce vers de Boileau:

Sans consulter Louet allongé par Brodeau.

étoit un avocat du Mans, qui a beaucoup écrit sur la coutume du Maine. Il écrivoit vers le milieu

du dix-septième siècle.

BOECE, (Anicius - Manlius Torquatus-SEVERINUS BOETIUS) (Hift. Rom.) senateur romain, consul en 487, puis en 510 & 511, ministre de Théodorie, roi des Ostrogoths, devint supest à ce prince, parce que le sénat étoit accusé d'entretenir des intelligences secrètes avec l'empereur grec, Justin, dit le Bouvier. Arrêté avec son beau-père Symmaque, pour cette conspiration réelle ou supposée, Boëce eut la tête tranchée à Pavie le 23 octobre 524. Ce fut dans sa prison qu'il composa son sameux ouvrage, De la consolation de la philosophie, dont il y a de nombreuses éditions & différentes traductions. On a de lui des ouvrages théologiques moins recherchés. Il est, diton, le premier des Latins qui ait appliqué à la théologie, la philosophie d'Aristote.

BOEMOND (Hist. mod.) fils de Robert Guiscard, duc de la Pouisse & de la Calabre (Voyez

l'article Anne Comnène.)

BOERHAAVE, (HERMAN) un des plus grands noms qu'on puisse citer dans la Médecine, dans la Chimie & dans la Botanique, professeur à Leyde dans ces trois sciences & occupant sur ces trois objets, trois chaires différentes, les remplissant avec un zèle, un talent, un succès inconnus aux plus habiles professeurs charges d'un seul objet. " Tous les états de l'europe, dit M. de Fontenelle, » lui fournissoient des disciples, l'Allemagne principalement, & même l'Angleterre, toute in fière qu'elle est, & avec justice, de l'état flo-» rissant où les sciences sont chez elle.» On faisoit garder ses places chez lui comme au spectacle, pour s'assurer d'entendre ses leçons. Il étoit encore plus l'ami & le médecin de ses disciples, que leur maître, & sa gloire s'accroît de celle de plusieurs de ses élèves, parmi lesquels on compte aussi de grands noms. Il enseigna encore les mathématiques, & il étoit profondément instruit de beaucoup d'autres sciences qu'il n'enseignoit pas. « Il y a des » esprits, dit M. de Fontenelle, à qui tout ce qui » peut-être su convient, & qu'une grande facilité » de compréhension, une mémoire heureuse, une » lecture continuelle, mettent en état d'appren-» dre tout. Peut-être ne seront - ils guères qu'ap-» prendre, que savoir ce qui a étè su par d'autres; » mais ils fauront eux feuls ce qui a été su par » un grand nombre d'autres, séparément, & il » ne leur arrivera pas, comme à ceux du carac-» tère opposé, d'être d'un côte de grands hommes, » & de l'autre des enfans ».

M. Boërhaave n'étoit sûrement pas le seul auquel

M. de Fontenelle pensât en écrivant ceci.

Ce n'étoit pas seulement à des élèves particuliers que les seçons d'un maître tel que Boërhaave devoient être réservées, c'étoit à l'univers qu'elles étoient dûes, c'étoit l'univers qu'il falloit instruire, & c'est ce que M. Boërhaave, sit avec un éclat

& un succès qui semblent augmenter tous les jours, ce ne sont pas seulement les gens du métier & les élèves dans chaque science qui s'instruifent dans ses Institutions de médecine, dans ses aphorismes devenus aussi célèbres que ceux d'Hippocrate, dans ses Institutions de chimie, dans son traité De la nature du feu; les gens du monde & les ignorans les lisent avec plaisir & avec sruit. Les Institutions de médecine & les aphorismes se répandirent de son vivant même jusqu'en Turquie, où le mupliti prit la peine de les traduire en arabe, comme autrefois l'europe s'empressoit de traduire dans toutes ses langues les ouvrages des médecins arabes. Le pape Benoît XIII, fit confulter Boerhaave sur sa santé, les souverains qui se trouvoient de son temps en Hollande, le czar Pierre I. & le duc de Lorraine Léopold, depuis grand duc de Toscane, ne manquèrent pas de le visiter. Un mandarin de la Chine, lui écrivit avec cette seule adresse: A l'illustre Boërhaave, médecin en Europe, la lettre lui fut rendue.

Il est difficile de dire aujourd'hui ce que c'est qu'une épître dédicatoire, & quand cette espèce d'hommage avoit un objet, cet objet n'étoit pas noble. Les dédicaces de Boërhaave sont nobles & tendres. Il dédie la seconde édition de ses Institutions de médecine, à son beau-père, « il le remer-» cie, dit M. de Fontenelle, très-tendrement & » dans les termes les plus vifs de s'être privé de » fa fille unique pour la lui donner en mariage. » C'étoit au bout de trois ans que venoit ce remer-» ciement, & qu'il faisoit publiquement à sa semme » une déclaration d'amour ». Il dédia son cours de chimie à son frère Jacques Boërhaave pasteur, comme son père, d'une église, en Hollande. Ce frère avoit été destiné par leur père à la médecine, & Herman Boërhaave l'avoit été à l'état de pasteur. Ils firent entr'eux, dit M. de Fontenelle, un échange de destination. Mais de l'éducation qu'avoit reçue Herman, en consequence de cette première destination, il lui étoit resté une grande connoissance du Grec, de l'Hébreu, du Chaldéen, de tout ce qui concerne la critique, tant de l'ancien que du nouveau testament, & les auteurs ecclésiastiques tant anciens que modernes; en un mot, il étoit un assez savant Théologien; mais il ne trouvoit pas que les théologiens eussent gagné à être devenus favans, ni la religion à être enseignée par des docteurs. Il vouloit saire un acte public sur cette question : Pourquoi le chriftianisme prêché autrefois par des ignorans, avoit fait tant de progrès, & en saisoit aujourd'hui si peu, prêché par des savans.

Boërhaave étoit pieux & fut accusé de spinosisme, ces sortes de méprises sont d'autant moins rares qu'elles sont le plus souvent volontaires. Il est curieux d'examiner à quelle occasion ce reproche sut fait à Boërhaave, écoutons sur ce point le sage

Fontenelle.

» Il yoyageoit dans une barque, où il prit

» part à une conversation qui rouloit sur le spino-» sisme. Un inconnu plus orthodoxe qu'habile, » attaqua si mal ce système, que M. Boërhaave » lui demanda s'il avoit lu Spinosa. Il sut obligé » d'avouer que non, mais il ne pardonna pas à » M. Boërhaave. Il n'y avoit rien de plus aisé » que de donner pour un zèlé & ardent désenseur » de Spinosa celui qui demandoit seulement que » l'on connût Spinosa quand on l'attaquoit, aussi » le mauvais raisonneur de la barque n'y manqua-» t-il pas : le public non - seulement très-suscepti-» ble, mais avide de mauvaises impressions, le » seconda bien, & en peu de temps M. Boërhaave » fut déclaré Spinosiste.... Après cette avanture, » il se résolut à n'être désormais théologien qu'au-» tant qu'il le salloit pour être bon chrétien, il » se donna entièrement à la médecine».

Voilà donc à quelle avanture nous fommes redevables d'avoir eu dans M. Boërhaave, le premier médecin du monde. Les calomnies sur l'article de la religion ne produisent pas toujours un

h heureux effet.

Herman Boërhaave étoit né le dernier Décembre 1668 à Voorhout, petit village près de Leyde, dont Jacques Boërhaave, son père, étoit pasteur. Il mourut à Leyde, le 23 septembre 1738. On lui érigea dans l'église de Saint-Pierre de cette ville, un monument avec cette inscription: Salutifero Boerhaavii genio sacrum.

M. Schultens a fait son oraison funèbre par ordre de l'université de Leyde, & M. de Fontenelle, son éloge historique, parce qu'il étoit de l'académie des sciences de Paris, où il avoit été reçu associé - étranger en 1731. Il étoit aussi

de la société - royale de Londres.

Boërhaave, né sans sortune, laissa environ quatre millions de bien; comme il est sûr qu'il ne l'avoit acquis que par des moyens légitimes & glorieux, tant de richesse est seulement une nouvelle preuve de sa réputation, de ses services & de ses succès. M. de Fontenelle explique sort bien comment il n'y a pas eu de la faute de Boërhaave à devenir si riche.

BOETIE, (ETIENNE DE LA) conseiller au parlement de Bordeaux, auteur à 16 ans, poëte latin, poëte françois, profateur, traducteur, &c. ne mérite d'être nommé que parce qu'il étoit l'ami de Montagne, & que c'est de lui que Montagne a dit : Je l'aimois parce que c'étoit lui, parce que c'é-

toit moi, &c. Mort en 1563, à 32 ans.
BOETIUS, (HECTOR) (Hist. litt. mod.)
Ecossois du seizième siècle, auteur d'une histoire

latine d'Ecosse, loué par Erasme.

BOFFRAND, (GERMAIN) architecte fameux, neveu de Quinault, élève de Hardouin Mansard, auteur d'un bon livre d'architecture, connu sous le nom d'Architecture de Boffrand, Paris, 1745, in-fol. avec figures; il y fait l'application des principes de son art à ses propres ouvrages, dont il donne les plans, profils, & élévations, & dont

les plus confidérables sont les décorations intérieures de l'hôtel de Soubise à Paris; les portes du petit Luxembourg & de l'hôtel de Villars; le portail de la Mercy; le grand bâtiment des enfans trouvés, rue Neuve Notre-Dame; le puits de Bicêtre; divers palais & hôtels à Paris & en Lorraine; les ponts de Sens & de Montereau. On trouve dans le même livre un mémoire estimé, contenant la description de ce qui a été pratiqué pour sondre d'un seul jet la statue équestre de Louis XIV. Né à Nantes en 1667, mort à Paris en 1755, doyen de l'académie d'architecture.

BOGDAN, (Hist. de Pologne.) seigneur Moldave, étoit bâtard d'un vaivode de Moldavie. Son père étoit mort sans enfans légitimes, il disputa la souveraineté au vaivode Alexandre, soumit la province, & contraignit fon rival à chercher un asyle à la cour de Pologne. Casimir IV sit partir aussi-tôt une armée pour rétablir son vassal dans ses états: Bogdan s'ensuit; mais dès que la retraite des Polonois eut laisse un champ libre à sa vengeance, il reparut à la tête d'une troupe de brigands. Alexandre se retira en Podolie; mais l'usurpateur ne demeura pas tranquille dans sa con-quête. Attaqué par les Polonois, il battit en retraite; prêt à tomber entre leurs mains, il demanda la paix, l'obtint & la signa. Le même jour l'armée Polonoise reprit sa route par un chemin étroit où elle pouvoit être taillée en pieces. Bogdan trouva cette circonstance savorable à sa vengeance; la soi du traité, la crainte d'un parjure, rien ne l'arrêta; il se préparoit à sondre sur les Polonois; mais ceux-ci, avertis par un transfuge, fe tinrent fur leurs gardes, le reçurent avec intrépidité, & remportèrent une victoire que leur situation ne permettoit pas d'espérer.

Cependant Alexandre étoit mort, & son fils, encore enfant, lui avoit succédé. La soiblesse de ce rival ranima le courage de Bogdan; il se montra encore les armes à la main. Le roi de Pologne, las de sacrifier ses troupes pour la désense d'un vassal, proposa à Bogdan de gouverner la Moldavie pendant la minorité du jeune Alexandre. Bogdan accepta l'administration; on sent assez quel usage il espéroit en saire; mais un Moldave nommé Pierre, qui prétendoit aussi à la tutelle, l'assassina l'an 1453. Alexandre étoit complice de ce forsait; il en sut la victime. Pierre empoisonna fon pupille, & s'empara de la Moldavie. (M. DE

BOHADE, f. f. (Hist. mod.) c'est un droit de corvée qui appartient aux feigneurs dans quelques provinces; leurs vassaux sont, en vertu de ce droit, obligés de leur fournir deux bœufs ou une charette, pour aller pour eux au vin, ou en leurs vignobles, dans le temps de la vendange (A.R.)

BOHEME. (Hist. anc. & mod.) La Boheme, qui passe pour le pays le plus élevé de toute l'europe, parce que plusieurs rivières en sortent, & que pas une n'y entre, paroît avoir tiré son nom des

. 638 Boïens, qui faisoient partie des peuples que Sigovése conduisit & établit dans ces contrées vers l'an 590 avant J. C.; ils surent chasses par les Marcomans, & ceux-ci par les Esclavons, Sclavons ou Slaves; mais le pays conferva le nom des Boïens. Zecko, ches d'une de ces peuplades barbares, qu'il est si aifé de confondre & si difficile de distinguer, vint du Bosphore-Cimmérien, c'est-à-dire, des bords du détroit de Caffa & de la mer d'Azoph & s'avança dans la Bohême vers le milieu du fixieme siècle de l'ère chrétienne, il soumit le pays; il fit plus, il le défricha. Ses successeurs sont inconnus jusques vers le milieu du septieme siècle; une princesse nommée Libussa, descendue ou de Zecko ou de ses successeurs, épousa en 632 un laboureur nommé Premislas ou Primislas qui sut le législateur de la Bohême, & qui commença la succession des souverains héréditaires de ce pays; mais ces souverains ne l'étoient toujours que d'une partie de la contrée & de quelques peuplades, dont chacune avoit affez ordinairement fon chef particulier. Charlemagne, qui porta la guerre dans toute la Germanie, la porta aussi dans la Bohême. Charles, l'aîné de fes fils, foumit le pays, mais non pas les habitans, qui laissèrent ce torrent s'écouler & se cachèrent dans leurs forêts & leurs montagnes. Dans un des légers combats, que le jeune Charles leur livra, lorsqu'ils paroissoient au bord des forêts & dans les défilés des montagnes, il tua de sa main un de ces petits souverains des Esclavons ou Bohémiens, nommé Léchon. Les souverains, ou de la contrée entière, lorsque le temps en eut réuni les différentes portions, ou au moins de la plus grande partie, portèrent le titre de ducs jusqu'en 1061. Alors l'empereur Henri IV. érigea la Bohême en royaume en faveur d'Uratislas ou Ladislas I; il confirma d'une manière encore plus solemnelle en 1086 ce titre de roi à Ladislas qui le conserva jusqu'en 1092, & le transmit à ses héritiers. Les plus célèbres furent les Ladislas, les Venceslas, les Ottocares, les trois empereurs de la maifon de Luxembourg, Charles IV, Venceslas & Sigismond, tous trois, rois de. Bohême, ainsi que Jean l'Aveugle, père de Charles IV, roi chevalier, qui, privé de la vue, n'en avoit pas moins d'ardeur pour les combats; il abandonnoit le soin de ses états, pour chercher les avantures à la guerre, il servoit comme volontaire sous les drapeaux de la France, il prenoit même pour devise; ce mot, je sers, sch dien I serve, tandis que son devoir étoit de régner. A la bataille de Crécy le 26 août 1346, les François, repoussés de tous côtés, étoient déja en déroute, lorsque le roi de Bohême s'insorma de l'état de la bataille ; on lui dit, que tout paroissoit désespèré; que l'élite de la noblesse françoise étoit taillée en pièces ou prisonnière; que Charles de Luxembourg, fon fils, roi des Romains, blessé dangereusement, avoit été sorcé d'abandonner le combat ; que rien ne pouvoit

résister au prince de Galles ; qu'on me mène à sa rencontre, s'écria le roi de Bohême. Quatre de ses chevaliers se chargent de le conduire; ils entrelassent la bride de son cheval avec celles de leurs chevaux, ils s'élancent au sort de la mêlée & fondent sur le prince de Galles; on vit ce prince & le roi aveugle se porter plusieurs coups, bientôt le roi de Bohême & ses chevaliers tombent morts aux pieds du prince.

L'empereur Othon IV, avoit fait admettre le roi de Bohême au nombre des électeurs de l'empire, dès l'an 1208, & la dignité électorale fut confirmée au roi de Bohême, par Charles IV, qui l'étoit. Sa sameuse bulle d'or de 1356, met le roi de Bohême à la tête des électeurs laics & accorde à cet électorat divers privilèges, toujours parce que Charles IV étoit lui-même roi de Bohême.

Dans l'origine, les rois de Bohême tenoient ce royaume en fief, de l'empire, & les empereurs conféroient ce fies comme tous les autres, en cas de vacance. Dans la fuite, les états prétendirent avoir le droit d'élire leurs rois, & la couronne de Bohême devint moitié héréditaire, moitié élective. Elle passa dans la maison d'Autriche par. le mariage de Ferdinand I. frère de Charles-Quint, avec la princesse Anne Jagellon, sœur de Louis, roi de Bohême & de Hongrie, tué en 1526, à la bataille de Mohacs. Ferdinand sut élu en 1527, & cette couronne se donne toujours avec quelque apparence d'élection; mais les princes Autrichiens surent bien la rendre réellement héréditaire dans leur maison. Après la mort de l'empereur Matthias en 1619, l'electeur palatin Fréderic V ofa se saire élire roi de Bohême, il lui en coûta ses propres états. Valstein sut soupconné d'aspirer à cette couronne, il lui en coûta la vie, Ferdinand II le fit assassiner dans Egra, en 1634. Les traités de Westphalie, en 1648, ont assuré à la maison d'Autriche le droit héréditaire à la couronne de Bohême.

BOHEMIENS, f. m. pl. (Hift. mod.) c'estainse qu'on appelle des vagabonds qui font prosession de dire la bonne aventure, à l'inspection des mains. Leur talent est de chanter, danser, & voler. Pasquier en fait remonter l'origine jusqu'en 1427. Il raconte que douze pénanciers ou pénitens, qui se qualifioient chrétiens de la basse Egypte, chassés par les Sarrasins, s'en vinrent à Rome, & se confessèrent au pape, qui leur enjoignit pour pénitence d'errer sept ans par le monde, sans coucher fur aucun lit. Il y avoit entr'eux un comte, un duc, & dix hommes de cheval; leur suite étoit de cent vingt personnes : arrivés à Paris, on les logea à la Chapelle, où on les alloit voir en soule. Ils avoient aux oreilles des boucles d'argent, & les cheveux noirs & crépés; leurs femmes étoient laides, voleuses, & diseuses de bonne aventure : l'évêque de Paris les contraignit de s'éloigner, & excommunia ceux qui les avoient confultés; depuis ce temps, le royaume a été infecté de vaga-

bonds de la même espèce, auxquels les états d'Orléans, tenus en 1560, ordonnerent de se retirer, fous peine des galères. Les Biscayens & autres habitans de la même contrée ont succédé aux premiers bohémiens, & on leur en a conservé le nom. Ils se mêlent aussi de voler le peuple ignorant & superstirieux, & de lai dire la bonne aventure. On en voit moins à présent qu'on n'en voyeit il y a trente ans, soit que la police les ait éclaircis, foit que le peuple devenu ou moins crédule ou plus pauvre, & par conséquent moins facile à tromper, le métier de bohémiens ne soit plus aussi

bon. (A. R.)
BOHITIS, f. m. pl. (Hift. mod.) prêtres de l'île Espagnole en Amérique. Les Espagnols les trouvèrent en grande vénération dans le pays quand ils y arrivèrent. Leurs fonctions principales étoient de prédire l'avenir & de faire la médecine. Ils employoient à l'une & à l'autre une plante appellée cohoba: la fumée du cohoba respirée par le nez leur causoit un délire qu'on prenoit pour une sureur divine, dans cette sureur ils débitoient avec enthousiasine un galimathias, moitié inintelligible, moitié sublime, que le peuple recevoit comme des inspirations. La manière dont ils traitoient les maladies étoit plus singulière. Quand ils étoient appellés auprès d'un malade, ils s'enfermoient avec lui, faisoient le tour de son lit trois ou quatre fois, lui mettoient de leur falive dans la bouche; & après plusieurs mouvemens de tête & autres contorsions, soussloient sur lui & lui suçoient le cou du côté droit. Ils avoient grand soin auparavant de mettre dans leur bonche un os, une pierre, ou un morceau de chair; car ils en tiroient après l'opération quelque chofe de semblable, qu'ils donnoient pour la cause de la maladie, & que les parentes du malade gardoient avec soin afin d'accoucher heureusement. Pour soulager le malade satigué de ces cérémonies, ils lui imposoient légèrement les mains depuis la tête jusqu'aux pieds, ce qui ne l'empêchoit pas de mourir; alors ils attribuoient sa mort à quelque péché récent dont elle étoit le châtiment.

Ils n'avoient d'autre part aux facrifices que celle de recevoir les pains d'offrande, de les bénir, & de les distribuer aux assistans; mais ils étoient chargés de la punition de ceux qui n'observoient pas les jennes preserits par la religion. Ils portoient un vêtement particulier, & ils pouvoient avoir plusieurs semmes. Voyez Lop. de Go-

mar. hist. des ind. occid. (A.R.)

BOHNIUS, (JEAN) professeur de médecine à Leipsick, en 1679, auteur d'un traité estimé, de

Acido & Alkali.

BOIARDO, (MATTEO-MARIA) (Hift. litt. mod.) l'un des poëtes italiens les plus célèbres, doublement précurseur de l'Arioste, & par ses talens & par son sujet. L'Orlando Furioso de l'Arioste est comme la continuation de l'Orlando inzamorato du Boïardo, & l'une de ces lectures sup-

pose l'autre. Nous ne nous arrêterons pas sur des ouvrages si connus; nous observerons seulement que suivant une tradition assez établie & sort vraisemblable, tous les sites décrits dans le poëme du Boïardo, font ceux que lui offroit fa terre de Scandiano dans le duché de Ferrare, ou d'autres lieux voisins qui lui appartenoient, & que les noms des héros farrasins qui sigurent dans ce même poëme, les Agramante, les Sacripanti, les Gradasso, les Mandricardo, &c. sont ceux de ses vasfaux & des payfans de fes terres. Quant aux noms des paladins, ils sont pris dans le roman du fanx Turpin & dans nos autres vieux romans de chevalerie. On a du Boïardo des traductions d'auteurs grecs & latins, des églogues latines, des fonnets, &c. Il est aussi l'auteur d'une comédie, imprimée à Venise, en 1517; elle a pour titre Timon; c'est, dit-on, la premiere comédie qui ait été com-posée en vers italiens, comme la Calandra du cardinal Bibiena est la premiere qui ait été composée en prose italienne. Le Botardo mourut à

Reggio, le 20 sévrier 1494.

BOILEAU, (Hift. litt. mod.) (dit DESPREAUX;) la vie d'un si grand poëte, d'ailleurs paisible bourgeois de Paris, qui n'en étoit gueres forti que pour suivre le roi à la campagne de 1678, & qui d'ailleurs n'avoit pas passé Auteuil, la Roche-Guyon & Bâville, est toute entière dans ses écrits; ce qui est vrai, de deux manières : 1°. parce que ses écrits. & leurs fuccès font les principaux évenemens de sa vie. 29. Parce qu'on voit dans ses écrits ses amitiés, ses haines, toutes les assections de son ame. Les œuvres de Boileau sont les élémens de notre littérature, tout le monde les sait par cœur. Le reste de son histoire consiste dans de petites. anecdotes, que Brossette a recueillies avec soin dans son commentaire, & auxquelles Racine le fils a encore ajouté dans ses mémoires sur la vie de son père; car l'histoire de ces deux grands poëtes n'en sorme qu'une, tant l'amitié avoit joint leurs intérèts! L'amitié des gens de lettres est souvent orageuse par l'intolérance de leur amour-propre. Peut-être même est-ce une base nécessaire à cette amitié, que la condition de n'être point rivaux de talens, & de ne point courir la même carrière. Horace & Virgile étoient amis; mais l'un n'avoit point fait d'Odes, l'autre ne faisoit point de Poëme épique: Boileau & Racine s'aimoient aussi, parce qu'ils n'étoient point rivaux; mais ce qu'il y a peutêtre de plus remarquable dans leur commerce. c'est que Racine, quoiqu'il n'eût que trois ans de moins que Boileau, , & que son talent poétique eût bien une autre étendue & une autre énergie,, semble toujours être le disciple de Boileau & s'avouer pour tel. Il le consultoit plus qu'il n'en étoit consulté. Boileau se vantoit d'avoir appris à Racine : à faire difficilement des vers. Racine, dont le goût étoit si pur, n'osoit convenir avec Boileau d'une: soiblesse, d'une santaisse en matière de goût. Votrez père, disoit Boileau à Racine le fils, avoit la foisblesse de lire quelquesois le Virgile travesti, & de rère; mais il se cachoit bien de moi. Boileau soutint Athalie, non-seulement contre les dégoûts du public, mais contre Racine lui - même, qui passoit condamnation, & qui croyoit avoir manque son sujet. C'est votre meilleur ouvrage, lui disoit-il, je m'y connois, le public y reviendra. Lorsque Madame engagea Racine à faire Bérénice, si je m'y étois trouvé, dit Boileau, je l'aurois bien empêché de donner sa parole. Boileau devoit-il cet ascendant qu'il avoit sur Racine, à l'avantage d'être devenu le législateur du Parnasse, par son poëme de l'Art Poétique, & par ses Satires contre les mauvais poëtes, ou à une certaine sermeté de caractère & de ton, qui souvent supplée tous les titres & tous les droits? A la cour, Racine reprenoit tout l'ascendant. Prudent & circonspect, il ne disoit, il ne faisoit jamais rien qui pût déplaire. Flatteur avec finesse & à propos, il disoit avec grace de ces mots que les rois aiment à entendre. Si Louis XIV, au retour de la campagne de 1677, dit à Boileau & à lui : Je suis fâché que vous n'y soyez pas venus, vous auriez vu la guerre, & votre voyage n'auroit pas été long; c'étoit Racine qui répondoit : Votre majesté ne nous a pas donné le temps de faire faire nos habits. C'est de Racine, dissimulant son jansenisme à la cour, & se faisant enterrer à Port-Royal, que M. de Roucy a dit: Il n'auroit pas sait cela de son vivant. Boileau, toujours ou distrait, ou emporté par l'impulsion du moment, disoit souvent ses meilleurs mots le plus hors de propos, & sembloit redoubler de franchise & d'audace, quand il étoit à la cour, comme animé par le contraste. Si on disoit devant lui que le roi faisoit chercher M. Arnauld pour le faire arrêter, le roi, répondoit-il, est trop heureux pour le trouver; que le roi alloit traiter sort durement les religieuses de Port-Royal : Et comment fera-t-il pour les traiter plus durement qu'elles se traitent ellesmêmes? Si Louis XIV dans sa prévention contre les Jansenistes, demandoit d'un ton qui invitoit à les traiter peu favorablement: Qu'est-ce qu'un prédicateur nommé le Tourneux? on dit que tout le monde y court; est-il si habile? Boileau répondoit: on court toujours à la nouveauté: c'est un prédicateur qui prêche l'évangile. - Mais parlez sérieusement, - Sire, il est d'une difformité effrayante; quand il monte en chaire, on voudroit l'en voir descendre, quand il a parlé, on craint qu'il n'en descende. Si un courtisan opposoit le suffrage du roi à la critique que faisoit Boileau de certains vers : dites au roi, répliquoit Boileau avec colère, que je me connois mieux que lui en vers. Le roi à qui on rendit ce propos, eut le bon esprit de répondre que Boileau avoit raison; mais on n'avoit pas voulu servir Boileau, en rapportant ce trait; ce ne sont pas-là les mots que les rois aiment à entendre, & Racine pouvoit avoir pense à son ami & à lui-même, en faisant ces vers:

De leur superbe oreille offensoit la mollesse. Autant je les charmois par ma dextérité.

Boileau, accoutumé à voir M. le prince parler avec une grace brillante & une douceur aimable, quand il avoit raison, sut étonné du seu dont il vit un jour ses yeux s'allumer, dans une dispute où le prince avoit tort; il dit tout bas à son voisin: Désormais je serai toujours de l'avis de monssieur le Prince, quand il aura tort; le mot est joli, mais ce mot même accuse Boileau d'avoir irrité le prince par une contradiction que les grands ne soussers guères.

Boileau disputoit beaucoup à l'académie, & y trouvoit beaucoup de contradicteurs. Un jour il l'emporta: Tout le monde sut de mon avis, dit-il, ce qui m'étonna; car j'avois raison, & c'étout moi. Mot d'un philosophe, mais d'un philosophe dis-

puteur.

Les distractions de Boileau étoient encore plus embarrassantes à la cour pour son ami Racine; c'étoit toujours devant madame de Maintenon, qu'il exhaloit sa colère contre le genre burlesque, & son mépris pour Scarron. Ignorez-vous donc, lui disoit Racine, & croira-t-elle que vous ignoriez l'intérêt qu'elle doit y prendre?— C'est toujours la première chose que j'oublie quand je la vois, répondoit Boileau. En esset, personne n'étoit moins propre qu'elle, à faire souvenir de ce bousson de Scarron,

Bien averti, bien réprimandé par Racine, Boileau se trouve avec lui chez le roi. Poisson venoit de mourir. C'est une perte, dit le roi, c'étoit un bon comédien, Oui, dit Boileau, pour jouer dom Japhet d'Arménie; il ne brilloit que dans ces misérables pièces de Scarron, & toujours en présence de madame de Maintenon. Oh pour le coup, lui dit Racine, quand ils surent seuls, il n'y a plus moyen de paroître à la cour avec vous.

Madame de Maintenon disoit: « J'aime Racine; » il a dans le commerce toute la simplicité d'un » ensant; pour Boileau, tout ce que je puis saire,

" c'est de le lire, il est trop poëte.

Racine gagnoit peu de chose à sa discrétion, au moins sur l'article du jansénisme, qui étoit alors l'objet important à la cour. Il s'en plaignoit un jour à Boileau: Vous avez, lui disoit-il, un privilege que je n'ai point: vous dites des choses que je ne dis jamais. Vous avez plus d'une sois loué dans vos vers, des personnes, dont les miens ne disent rien. (Messieurs de Port-Royal) Tout le monde devine aisement votre rime à l'Ostracisme. (Jansénisme) C'est vous qu'on doit accuser, & c'est moi qu'on accuse. Quelle en peut être la raison? — Elle est toute naturelle, répondit Boileau; vous allez à la messe tous les jours, & moi, je n'y vais que les jours d'obligation.

De nos jours, Boindin répondoit à une plainte & à une question à peu-près pareille de du Marsais; e'est qu'on vous croit un athée Janséniste, & moi un

athée Moliniste.

Au reste, si c'étoit après la tragédie d'Esther, & après l'allégorie si transparente des Juiss opprimes par Aman, que Racine faisoit ainsi ses plaintes à Boileau, il devoit s'estimer heureux qu'on ne l'accusat que de jansénisme. Les œuvres de Boileau ne contiennent rien qui soit plus savorable aux Jansénistes, que le discours d'Esther l'est par allégorie aux Calvinistes.

Depuis la disgrace & la mort de Racine, Boileau ne retourna plus à la cour qu'une seule sois par devoir, pour recevoir les ordres du roi, relati-vement à l'histoire de son règne, dont alors il se trouva seul chargé. Ce sut dans cette occasion que le roi lui dit : Souvenez-vous que j'ai toujours une heure par semaine à vous donner, quand vous voudrez venir, & ce mot, d'un si grand prix dans la bouche de Louis XIV, n'eut pas la vertu de l'attirer davantage dans le féjour dangereux, où une apparence de difgrace avoit cause la mort à son ami. C'est un trait de caractère qu'il nous semble qu'on n'a pas affez relevé. Qu'irois-je y faire? difoit-il à ceux qui lui en parloient, je ne sais plus louer. Il ne l'avoit jamais trop su, si l'on s'en rapporte à ses ennemis:

Pis ne vaudroit quand ce seroit éloge.

a dit M. de Fontenelle.

C'est une grande consolation pour un poëte qui va mourir, disoit Despréaux, de n'avoir jamais offensé les mœurs; M. Racine le fils ajoute ces mots: " à quoi on pourroit ajouter: & de n'avoir jamais n offensé personne. » C'est sans doute un trait de critique contre un auteur de satyres, & la critique

Boileau se croyoit justifié par l'exemple de Lucilius, d'Horace, de Juvenal, & par le suffrage

d'Arnauld:

La satyrique audace Dont par le grand Arnauld vous vous croyez absous.

Il avoit dit, en entrant dans la carrière, le mot qui pouvoit du moins l'excuser. On lui réprésentoit la foule d'ennemis qu'il alloit se faire. Eh bien, dit-il, je serai honnête homme, & je ne les craindrai pas. Il falloit donc être toujours juste, mais quel homme peut toujours l'être? On fait quelle sut son injustice envers Quinaut, Fontenelle, Perrault même, & Crébillon, dont il n'apperçut point le génie tragique à travers les défauts de son style & l'obscurité de l'exposition de Rhadamiste, & dont il dit en mourant, que les Pradons de son temps étoient des soleils auprès de ceux-ci.

On rapporte plusieurs traits généreux de Boileau envers Bourfaut, envers Cassandre, envers Patru; mais il ne falloit pas s'en venger sur la mémoire de

celui-ci par l'épigramme :

Histoire, Deuxième Partie, Tom. I.

Je l'astistai dans l'indigence, Il ne me rendit jamais rien, &c.

Quant à la pension de Corneille, que Boileau lui conserva, dit-on, en offrant le sacrifice de la sienne, le fait est contesté.

Boileau mourut d'une hydropisse de poitrine, le 13 mars 1711. Les mémoires sur la vie de Jean Racine, disent 1721, c'est une saute d'impresfion.

Boileau se nommoit Nicolas, il étoit l'onzième des enfans de Gilles Boileau, greffier de la grandchambre du parlement de Paris, qu'il a célébré, comme Horace a célébré son père, & qui disoit en comparant trois de ses fils, Gillot (c'étoit l'aîné) est un glorieux, Jacquet, (c'étoit le docteur de Sorbonne) est un débauché, pour Colin, c'est un bon garçon, qui ne dira jamais de mal de personne. C'est l'auteur des Satires.

Il faut dire un mot de Gilles & de Jacques. Gilles, payeur des rentes, puis controlleur de l'argenterie du roi, étoit poëte & fut de l'académie françoise. Il devint l'ennemi de Despréaux, aussi-tôt que celui-ci commença de saire des vers. Despréaux en sit sur ce frère jaloux, qui sont d'un homme mécontent, mais qui ne font pas d'un méchant homme, ni d'un mauvais frère. C'est uno plainte, & non une épigramme.

De mon frère, il est vrai, les écrits sont vantés ? Il a cent helles qualités; Mais il n'a point pour moi d'affection fincère. En lui je trouve un excellent auteur, Un poëte agréable, un très-bon orateur: Mais je n'y trouve point de frère.

Gilles Boileau est certainement flatté dans cesvers, il ne reste rien de lui dans la mémoire des hommes. Qui est-ce qui fait que le frère de Defpréaux a traduit en vers le quatrième livre de l'Énéide ? Sa vie d'Épictete, avec l'abrégé de fa philosophie, sa traduction de Diogène Laërce, sont peut-être un peu moins inconnues. Il est trop vraisemblable que Linière avoit raison dans cette épigramme contre Gilles Boileau.

Veut-on savoir pour quelle affaire Boileau, le rentier, aujourd'hui, En veut à Despréaux son frère? Qu'est-ce que Despréaux a fait pour lui déplaire Il a fait des vers mieux que lui.

Gilles Boileau, dit-on, pour avoir part aux graces littéraires, dont Chapelain étoit le dispenfateur sous M. Colbert, loua la Pucelle, & désavoua Despréaux qui l'avoit tant critiquée; c'est à quoi Despréaux, dans sa première Satyre, saisoit allusion par ces vers, qui ne se trouvent plus dans la plupart des éditions.

Enfin je ne saurois, pour faire un juste gain, Aller, bas & rampant, stéchir sous Chapelain; Cependant, pour slatter ce rimeur tutélaire, Le frère, en un besoin, va renier son srère.

Gilles Boileau mourut en 1669, âgé de 38 ans. Il étoit ami de Corin, & dans les divisions des deux frères, Cotin étoit toujours pour l'aîné contre le cadet.

Jacques Boileau, grand vicaire de Sens, sous M. de Gondrin, chanoine de la fainte-Chapelle, mort (en 1716) doyen de la FACULTÉ de Théologie, & dont Despréaux disoit, que s'il n'avoit pas été docteur de Sorbonne, il auroit été docteur de la comédie italienne, étoit un esprit plaisant & caustique. Il étoit savant. Il écrivoir presque tous ses ouvrages en latin, de peur, disoit il, que les évêques ne les censurassent; & en effet ils pouvoient être mal disposés pour quelques-uns de ces ouvrages : par exemple, dans le traité: De antiquo jure Prefbyterorum in regimine ecclesiastico, l'auteur établissoit que du temps de la primitive Eglise, les prêtres avoient part au gouvernement aussi-bien que les êvêques. Ses autres ouvrages sont : De antiquis & majoribus Episcoporum causis: Historia confessionis auriculariæ. Marcelli Ancyrani disquisitiones de residentia Canonicorum, avec un traite, de Tactibus impudicis prohibendis: Disquisitio historica de re vestiarià hominis sacri, vitam communem more civili traducentis. De re Benesiciarià. De librorum circa res Theologicas approbatione; quelques traités théologiques sur l'Eucharistie. Mais le plus cèlèbre de tous ses ouvrages est l'historia flagellantium, qui donna lieu à quelques épigrammes connues de Despréaux, contre les Jésuites, & des Jésuites contre Despréaux.

Le grand Condé passant par Sens, l'abbé Boileau sut chargé de le complimenter. Le prince assecta de le regarder en sace, & parut vouloir s'amuserà le saire manquer, l'abbé Boileau interdit, ou seignant de l'être, lui dit: Monseigneur, votre altesse ne doit pas être surprise de me voir troublé à la tête d'une compagnie d'eccléssassiques; je tremblerois bien davantage à la tête d'une armée de trente mille hommes. Le prince l'embrassa & lui témoigna la plus

vive satisfaction.

La Fontaine entendant un jour l'abbé Boileau parler de faint Augustin avec admiration, lui demanda si saint Augustin avoit bien autant d'esprit que Rabelais; l'abbé Boileau regardant ce bel esprit prophane avec tout le mépris d'un docteur sacré, s'apperçut que par l'esset d'une de ses distractions ordinaires, il étoit mal chaussé. Prenez garde, lui dit-il, monsieur de la Fontaine, vous avez mis vos bas à l'envers. Ce sut toute sa réponse.

BOINDIN, (NICOLAS) (Hist. litt. mod.) fils dun procureur du roi au bureau des finances de

Paris, le fut lui-même, après avoir été quelque temps mousquetaire. On sait trop quelle sut sa réputation d'incrédulité, méritée ou non; il étoit de l'académie des inscriptions & belles-lettres; il y avoit été reçu en 1706; on n'y prononça point son éloge après sa mort. Il étoit l'oracle des cassés, il y passoit sa vie; mais les cassés sormoient alors la principale société de la plupart des gens de lettres, & M. de la Motte lui-même, si propre à faire les délices de la bonne compagnie, vivoit beaucoup au caffé. C'est là que sont nés ces famenx couplets qui ont causé la perte de Rousseau. Que l'on compare ces couplets si grossiers, si violens, où il est tant parlé de grêve & de valet de bourreau, avec tant de chansons ou galantes ou malignes faites à la cour ou dans les fociétés choisies de Paris, on verra la différence des casses à la bonne compagnie, & des hommes qui ne vivent qu'entre eux, aux hommes qui vivent avec les femmes: dans la société des femmes, l'esprit, le talent & le savoir ne suffisent pas, il faut des graces, il faut des formes agréables, il en faut jusques dans la méchanceté; on verra qu'une liberté entière n'est pas ce qu'il faut aux hommes; que la contrainte salutaire des égards mutuels qu'inspire & qu'exige la société, est favorable, même à l'esprit. Il saut l'avouer, en général les gens de lettres ne sont pas assez polis entre eux, on ne l'est pas même assez dans les compagnies littéraires, & un des grands inconvéniens des. femmes beaux esprits, est que pour attirer les gens de lettres, elles se prêtent trop à leur impolitesse, & qu'elles l'autorisent par leur exemple.

Boindin, qui est traite d'athée déclaré, & qui est mené à la roue dans les sameux couplets, prétendoit en avoir seul le secret, car il n'est pas démontré qu'ils soient, du moins tous, de Rousseau. Il parut après la mort de Boindin, arrivée le 30 novembre 1751, un mémoire de lui, où ce secret étoit révélé; c'est à la Motte, à Saurin, & à un négociant nommé Malassaire, que ces couplets sont attribués dans ce mémoire, c'est-à-dire aux trois hommes les plus incapables de les avoir faits, ou par le caractère de leur esprit & de leurs mœurs, ou par la nature de leurs occupations. Ce mémoire nous paroît parsaitement résuré sur tous les points dans le Siècle de Louis XIV qui parut quelque temps après, & qui semble avoir fixé sur cet ar-

ticle l'opinion publique.

Les œuvres de Boindin ont été publiées en 1753 en deux volumes in-12. Ce qu'on y trouve de plus confidérable, ce font quatre comédies, dont on croit que quelques-unes ont été faites en focieté avec M. de la Motte, & dont la meilleure est le Port de mer. Elle est restée au théatre.

BOIS. (DU) Ce nom a été porté par tant de personnes, que dans le nombre il s'en trouye

quelques-unes de connues.

Parmi les gens de lettres on distingue: 1°. Jean du Bois, qui sur pour les célestins ce que M. de Joycuse étoit vers le même temps pour les capucins, c'est-à-dire que comme Joycuse:

Il prit, quitta, reprit la cuirasse & la haire.

Après la mort d'Henri IV, dont il étoit prédidicateur ordinaire, il se déchaînoit dans ses sermons contre les jésuites, qu'il accusoit de ce parricide, & à la vengeance desquels on attribue la destinée malheureuse de ce moine, qui étant allé à Rome en 1612, sut ensermé au château Saint-Ange pendant quatorze ans, & jusqu'à sa mort arrivée en 1626. On a de lui le livre intitulé: Bibliotheca Floriacensis. Ce sont de petits traités d'anciens auteurs ecclésiastiques, tirés des manuscrits de la bibliothèque du monastère de Fleurisur-Loire, aujourd'hui saint Benoît.

2°. Philippe - Goibaud du Bois, de l'académie françoife; il a fait de divers ouvrages de faint Augustin & de Cicéron, des traductions, où on ne distingue point la manière si dissérente de ces deux écrivains, & qui ne le placeroient point aujourd'hui à l'académie françoise. Il avoit été maître à danser. Mort en 1694 à soixante-huit ans.

30. Gérard du Bois, oratorien, auteur d'une histoire de l'église de Paris, 1690, deux volumes

in-folio. Mort en 1696.

1. 4°. Daniel du Bois d'Annemets, gentilhomme attaché au duc d'Orléans-Gaston, & de qui on a un livre intitulé: Mémoires d'un favori du duc d'Orléans. Tué eu duel à Venise en 1627.

5°. Philippe du Bois, docteur de Sorbonne, éditeur, d'un côté de Tibulle, Catulle & Properce, ad usum Delphini; de l'autre, de Maldonat. Mort

en 1763.

Parmi les gens distingués par leurs places & par leur sortune, se présente d'abord Guillaume du Bois, cardinal & premier ministre, fils d'un apoticaire de Brive-la-Gaillarde, lecteur, ensuite précepteur du duc d'Orléans régent, ministre de ses plaisirs, objet de ses mépris, mais devenu nécessaire à ce prince; il sut conseiller d'état, ambassadeur en Angleterre en 1715, archevêque de Cambrai en 1720, cardinal en 1721, premier ministre en 1722, reçu cette même année à l'académie françoise, à l'académie des belles-lettres, à l'académie des sciences. Il mourut en 1723 des suites de ses débauches, avant M. le régent; ecclésiastique indécent, académicien ignorant, ministre ridicule, ou du moins il étoit ridicule qu'il le fût. Voilà le plus connu de tous ceux qui ont porté le nom de du Bois. Voici celui qui a le plus mérité de l'être.

Dans le temps que les ennemis de la France affiégeoient Lille en 1708, & que le maréchal de Boufflers défendoit contre eux cette capitale de fon gouvernement, le duc de Bourgogne qui commandoit en Flandre avec le duc de Vendôme, avoit un avis important à faire donner au maréchal de Boufflers; mais il paroissoit impossible de s'introduire dans la place; un capitaine du régiment de Beauvoisis, nominé du Bois, se présente & se charge des ordres du duc de Bourgogne. Il étoit excellent nageur, & c'étoit sur ce talent qu'il avoit sondé ses espérances. Il avoit sept canaux à traverser, pour entrer dans la place. Arrivé au premier, il se déshabille, cache ses habits pour les retrouver au retour, traverse les sept canaux de nuit, en nâgeant doucement entre deux eaux, sans, être ni vu ni entendu de personne, voit le maréchal de Boussers, prend ses ordres pour le retour, repasse les sept canaux, reprend ses habits dans l'endroit où il les avoit cachés, & rapporte à M. le duc de Bourgogne la réponse du maréchal de Boussers.

BOIS-ROBERT, (FRANÇOIS LE METEL DE) moins connu par ses ouvrages que par l'agrement de son humeur & l'enjouement de sa conversation, qui aboutirent à en faire l'amuseur & le plaisant du cardinal de Richelieu; mais c'étoit alors un poste envié, comme tout ce qui pouvoit procurer quelque saveur auprès du cardinal à quelque titre que ce pût être. Cette saveur ne sut pas infructueuse, elle valut à l'abbé de Eois-Robert l'abbaye de Châtillon-sur-Seine & je ne sais quel doyenné qui lui rapportoit de quoi frire, à ce que dit Malleville. L'abbé de Bois-Robert, homme d'esprit & homme de lettres, trouva même le moyen d'ennoblir son personnage de plaisant & de complaisant du cardinal, & de l'élever jusqu'à la dignité d'ami, en fortifiant dans ce ministre son penchant 'à protéger les lettres. C'étoit travailler en même temps pour la gloire de sa nation & pour celle de son biensaiteur. S'il est vrai que ce soit l'abbé de Bois-Robert qui ait donné au cardinal l'idée d'instituer l'académie françoise, on ne doit pas être étonné de voir fon nom dans la liste des premiers académiciens; d'ailleurs, cette liste ayant été saite par le cardinal, l'abbé de Bois-Robert, qui étoit son bel esprit de profession, ne pouvoit y être oublié. L'abbé de Bois-Robert a sait des tragédies, des comédies, des romans, des poësies sugitives, il n'est rien resté de tout cela. On sait seulement qu'il étoit un des cinq auteurs que le cardinal de Richelieu employoit à composer des pièces, dont il leur donnoit le sujet & dont quelquesois il leur traçoit le plan, ce qu'il ne faut jamais faire à l'égard des hommes de génie, & ce qui est inutile avec les autres; mais l'art de protéger les lettres, car c'en est un, & très-difficile & très-ignoré de la soule des protecteurs, n'étoit pas même parfaitement connu au cardinal de Richelieu. On sait que ces cinq auteurs étoient Bois-Robert, Corneille, Colletet, l'Etoile & Rotrou. Aujourd'hui que le rang de ces auteurs est fixé, nous ne voyons plus que de la bifarrerie dans cette affociation & qu'une inégalité choquante entre les aff ciés. Si on ne savoit ce que peut la flatterie & combien la faveur présente en impose aux gens de lettres, aussi bien qu'aux courtisans, on pourroit croire que l'abbé de Bois-Robert étoit mis de

Mmmm 2

son temps au rang des premiers poëtes, quand on voit un auteur du temps, en parlant des hommes célèbres que la Normandie a produits, ajouter: A cette heure même elle nous fournit Messieurs de Bois-Robert, Scudery, Rotrou, Corneille, Saint-Amand & Benserade.

On en croira plutôt le rondeau de Malleville, où après avoir dit que le cardinal est coëffe de l'abbé de Bois-Robert, qu'il appelle Frère René, il ajoute:

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Mais c'est seulement qu'il est né,
Coësté.

L'abbé de Bois-Robert eut un moment de disgrace, mais comme il avoit peu d'ennemis & qu'il avoit su se ménager l'amitié de Citois, premier médecin du cardinal, ce moment sut court. Le médecin vint au secours du plaisant dont la bonne humeur donnoit de l'efficacité à ses remèdes, il mit au bas d'une ordonnance, Recipe Bois Robert, & dans la conversation, il ne cessoit de dire au cardinal: Monfeigneur, n'oubliez pas que toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez une dragme de Bois-Robert. En effet, un homme qui saisoit rire, devoit être bien précieux à ce triste, sombre & sévère politique qui ne rioit jamais. Fais-moi rire, dit à arlequin le prince farouche dans la comédie de la vie est un songe.

La disgrace de l'abbé de Bois-Robert avoit été jusqu'à l'exil, & l'académie avoit demandé son

rappel.

L'abbé de Bois-Robert mourut en 1662, oublié depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis la mort de son

protecteur.

BOISSARD, (JEAN-JACQUES) (Hist. litt. mod.) favant antiquaire, auteur de quelques ouvrages estimés des antiquaires: Theatrum vitæ humanæ. De divinatione & magicis præstigiis. Topographia urbis Romæ. Emblemata. Poemata. Né à Besançon en

1528. Mort à Metz en 1602.

BOISSAT, (PIERRE DE) (Hift. litt. mod.) chevalier & comte Palatin, titre qui lui fut conféré, aussi bien qu'à Chapelain, par le vice-légat d'Avignon, Gaspard Lascaris, sut un des quarante premiers académiciens dont le cardinal de Richelieu composa l'académie françoise à sa naissance. Personne ne sauroit aujourd'hui son nom, sans la grande & fâcheuse asfaire qu'il eut à Grenoble, la réparation que la noblesse du Dauphiné exigea pour lui, & le soin qu'il prit de la faire agréer à l'academie françoise. L'histoire de M. de Boissat n'est pas comme celle de plusieurs littérateurs célèbres, uniquement rensermée dans leurs écrits. Nicolas Chorier, son compatriote, a écrit sa vie sous ce titre : De Petri Boessatii equitis & comitis Palatini, vità amicisque litteratis libri duo. Grenoble, 1680.

M. de Boissat, qu'on nommoit dès son ensance

Boiffat l'esprit, étoit un gentilhomme du Dauphine, né à Vienne en 1603. Il servit en qualité de volontaire en 1622, fous le connétable de Lesdiguières, contre les huguenots du Vivarais. Il fit un voyage à Malthe où il sut traité comme le fils d'un homme qui en avoit écrit l'histoire à la satisfaction de l'ordre. En 1625 le connétable de Lefdiguières ayant invité la noblesse du Dauphiné à secourir le duc de Savoie contre les Génois, M. de Boissat se distingua dans cette expédition. En 1627, il se distingua encore à la désense de l'isle de Ré, fous M. de Toiras, & en 1628 au siège de la Rochelle. Il se fit aussi un nom par son bonheur ou son adresse, mais certainement par sa valeur, dans divers combats finguliers, grand mérite alors, & qui le rendit cher à Gaston, duc d'Orléans. Ce prince se l'attacha en qualité de gentilhomme de sa chambre, lui donna sa consiance & l'employa pour ou contre la France dans toutes les expéditions qui demandoient de la réfolution & du courage. En 1636, Boissat voulut revoir sa patrie. Etant à Grenoble il se trouva, pour son malheur, à un bal que donnoit le comte de Sault, lieutenant de roi en Dauphiné. Boissat étoit déguisé en semme, & à la saveur du masque, il se permit de tenir à la comtesse de Sault des propos dont elle s'offensa & dont elle se vengea en grande dame, c'est-à-dire en employant la force pour saire à Boissat la plus cruelle injure qu'un homme de cœur pût recevoir. La vengeance que Boissat jura solemnellement de tirer d'un tel affront, s'adressoit naturellement au comte de Sault, foit qu'il sût complice ou non de la violence de sa semme; la noblesse du pays qui voyoit d'un côté le commandant de la province, de l'autre un brave homme cruellement outragé, intervint dans cette affaire, rendit impossible toute voie de fait, évalua le point d'honneur, régla toutes les opérations respectives, & les sit exécuter en sa présence. L'acte en sut dressé autentiquement le 25 sévrier 1638, & signé de soixante-quatre ou foixante-cinq gentilhommes des meilleures maisons du pays. M. de Boissat en envoya copie à l'académie, & voulut avoir son avis sur cet accommodement. Conrart, fecrétaire, lui répond: « Nous » avons appris avec contentement combien vos » intérêts ont été chers à messieurs de la noblesse " du Dauphiné; & avec quel foin ils vous ont » procuré la fatisfaction que vous avez reçue. " Toute la compagnie trouvoit votre ressenti-" ment légitime. Mais si le mal étoit grand, il " faut avouer aussi que le remède qu'on y a ap-" porté, est extraordinaire; & il semble que vous " ne l'eussiez pu resuser sans vous saire tort à " vous-même, & sans offenser ceux qui vous l'ont » préparé avec tant de fagesse & de jugement. » Elle croit donc que vous avez eu raison de dé-" ferer aux avis & à la prudence de ces messieurs, " & que vous ne pouviez avoir de plus sûres & " de plus illustres cautions de la réparation de » votre honneur, que tant de personnes à qui il

» est plus précieux que leur propre vie, qui en » connoissent parfaitement les loix......enfin, » monsieur, elle estime qu'un gentilhomme ne » peut être traité plus glorieusement que vous » l'avez été par tous ceux de votre prosession,

» qui, dans cet accommodement, ne paroissent
» pas moins vos protecteurs que vos juges.»

Il est assez remarquable que ce soit précisément dans le temps où la noblesse du Dauphiné travailloit à cette conciliation, à cette transaction sur le point d'honneur, que Corneille ait sait entendre ces vers dans le Cid.

Les satisfactions n'appaisent point une ame; Qui les reçoit a tort, qui les sait se dissame, Et de pareils accords l'effet le plus commun, Est de déshonorer deux hommes au lieu d'un.

L'aventure de Boissat est de 1636. On travailla 3 mois à l'accommodement, signé le 25 sévrier

1638. C'est en 1637 qu'a paru le Cid.

Depuis cette aventure, Boissat ne reparut plus à Paris ni à la cour. Vienne sut pour lui un tombeau où il s'ensevelit; il devint dévot & sauvage; il portoit la barbe longue & les cheveux négligés; il étoit toujours couvert d'habits grossiers; il prêchoit la populace, saisoit des missions & des pelerinages. En 1656, la reine de Suède, Christine, passa par Vienne; on savoit que Boissat lui étoit connu par ses poësies; les principaux habitans le prièrent de se mettre à leur tête & de la haranguer. Il y consentit, mais sans rien changer à son extérieur & à ses manières, & pour tout compliment, il n'entretint la reine que des jugemens de Dieu & du mépris du monde. La reine étonnée dit: Quel est donc ce capucin qu'on me donne pour Boisat?

Une chose assez remarquable encore, c'est qu'il n'avoit guère paru de Boissat que des ouvrages latins, lorsqu'il sut nommé à l'académie srançoise. Les uns en prose, sont des relations des différentes expéditions militaires où il s'est trouvé; les autres en vers, sont un poëme à la louange de Charles-Martel, sur la désaite des Sarrasins, à la bataille de Poitiers; une paraphrase en vers latins des institutes de Justinien, comme on a mis dans ces derniers temps la coutume de Paris en vers; des sylves, des élégies, des héroïdes, des métamorphoses, des épigrammes, &c. Ses ouvrages françois sont une Relation des miracles de Notre-Dame de l'Ozier, avec des vers à la louange de la sainte Viergeen cinq langues, (grecque, latine, espagnole, italienne, françoise) & une Morale chrétienne, ouvrages de sa retraite. Si l'on en croit l'auteur de sa vie, l'Histoire Négrepontique, contenant la vie & les amours d'Alexandre Castriot, roman qui parut en 1631; & les Fables d'Ésope, enrichies de discours moraux, philosophiques, politiques & historiques, ouvrages imprimés sous le nom de Jean Baudouin de l'académie françoise, sont de Boissat, qui ne les l trouvant pas affez graves pour lui, confentir que fon ami les adoptât. Mais 1°. comment fon ami confentoit-il d'adopter les ouvrages d'un autre? 2°. Les fables d'Esope par Baudouin & ses discours moraux, &c. sont un très-mauvais ouvrage, mais en quoi manque-t-il de graviré?

Boissat mourut le 28 mars 1662.

BOISSIÈRE, (JOSEPH DE LA FONTAINE DE LA) oratorien, dont les sermons ont été imprimés à

Paris, en six vol. in-12. Mort en 1732.

BOISSIEU, (DENIS DE SALVAING DE) premier président de la chambre des comptes du Dauphine, auteur d'un Traite de l'usage des fiefs, & autres droits seigneuriaux dans le Dauphiné, Grenoble, 1731, in-folio. Ses décisions sur les matières séodales servent de loi dans quelques parlemens du royaume. Son commentaire sur l'Ibis d'Ovide, qu'il avoit sait avant vingt ans, est l'ouvrage d'un savant consommé; le livre scandaleux de arcanis amoris & veneris, lui a été attribué; mais M. Lancelot a prouvé qu'il est de Nicolas Chorier. (Mém. de littérat. tom. 12, hist. pag. 316 & suiv.) Il eut pour le moins beaucoup de part au livre de la science héroïque de Vulson de la Colombière, & comme sous le nom de celui-ci & à la faveur de l'incognito, il traite avec grande distinction sa propre samille, ceux qui ont su après coup la part qu'il avoit à cet ouvrage, ont eu pour suspect ce qui la concerne : on a même dit à ce sujet que les autres hommes devoient leur existence à leurs ancêtres, mais que les ancêtres de Salvaing de Boissieu lui devoient la leur.

On a recueilli les œuvres sugitives de Salvaing de Boissieu, prose & vers, sous le titre de Miscella, Lyon, 1662, in-8°. Mort en 1683 le 10 avril,

âgé de 83 ans.

BOISSY, (LOUIS DE) (Hist. litt. mod.) auteur comique moderne. Son théatre est en neus vol. in-8°. On joue de lui au théatre françois, le François à Londres, les Dehors trompeurs, & le Babillard. Plusieurs autres de ses pièces ont eu dans le temps un grand succès à la comédie italienne. Il naquit à Vic en Auvergne en 1694. Il sut reçu à l'académie françoise en 1751. Il est mort en 1758.

Un autre Boissy, (Jean - Baptiste Thiaudière de) connu sous le nom de l'abbe de Boissy, sut de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il étoit né à Paris le 20 octobre 1666. Il sut attaché à la maison de Rohan & à la personne du cardinal de Rohan, Armand-Gaston. Il sut chargé de l'éducation du prince Maximilien, frère du cardinal, tué en 1706 à la bataille de Ramillies, & de celle du prince de Soubise, son neveu, mort de la petite vérole le 6 mai 1724 à vingt-sept ans; ce sut l'abbé de Boissy qui engagea le cardinal de Rohan à faire l'acquisition de la bibliothèque du président de Ménars, laquelle avoit été la sameuse bibliothèque de M. de Thou. L'abbé de Boissy sut reçu à l'académie des belles-lettres au mois de février 1710. Les deux premiers mémoires qu'on

trouve par extrait dans l'histoire de cette académie, tome I, font de M. l'abbé de Boissy. L'un roule sur les expiations chez les anciens Grecs & Romains, l'autre sur les victimes humaines. L'abbé de Boissy mourur le 27 juin 1729.

BOISY. Voyez GOUFFIER.

BOIVIN, (Hist. litt. mod.) Louis & Jean, deux frères distingués dans les lettres, tous deux de l'académie des inscriptions; le cadet sut de plus de l'académie françoise, où il remplaça le savant M. Huet, avec lequel il avoit une grande consormité de talens & de travaux. Le cadet fut le pupille, & l'élève de l'aîné, qui avoit quatorze ans de plus que lui, & dont la gloire est d'avoir formé ce disciple très-supérieur au maitre. Louis étoit un favant bizarre, d'une érudition diffuse & confuse, d'un esprit qui ne se fixoit jamais à aucune idée, d'un caractère infociable, d'une ardeur pour la dispute, & d'une aigreur qui le firent éloigner pour quelque temps des affemblées de l'académie : il s'irritoit des objections, & en demandoit instamment; il se fâchoit également quand on en faisoit & quand on n'en faifoit pas. Il fallut un long temps à l'académie des belles-lettres pour s'accoutumer à fon ton, & pour démêler à travers des apparences si rebutantes quelques bonnes qualités, quelques vertus même. Il se connoissoit, & s'étoit peint ainsi lui-même:

» Mon humeur est fauvage & retirée, fort approchante de celle de l'oiseau de Minerve: franche jusqu'à la rusticité, sière jusqu'à l'indépendance, flottante & incertaine jusqu'à ne me
déterminer à quoi que ce soit, entreprenante
jusqu'à vouloir tout savoir & tout pratiquer,
présomptueuse jusqu'à faire vertu d'ambition;
cachant si peu mes désauts, que souvent j'en
sais vanité, & rarement m'imaginé-je qu'ils
n'aient pas quelque chose d'héroïque «.

On a trouvé parmi ses papiers une pièce intulée: Lettre à mon père & à ma mère dans le ciel.

Il avoit, pour un favant de cette espèce, une manie assez singulière, celle des vers françois. Chapelain étoit alors l'arbitre du goût ; tout le monde le consultoit, Boivin le consulta: dès le commencement de l'ouvrage, Chapelain fronça le fourcil, & à mesure qu'il avançoit, Chapelain reprenoit, dit M. de Boze, dans les vers du jeune poëte, ce qu'il n'appercevoit pas lui-même dans les siens, & ce qui auroit dû les en guérir tous deux. Son dernier mot fut de conseiller à Boivin de renoncer aux vers françois. Ce sut un coup de foudre pour Boivin, il pensa en mourir de douleur; il avoit la ressource d'appeller de cette décision, mais on n'appelloit point alors d'une décision de Chapelain en matière de vers & de goût. Boivin exhala son désespoir dans un écrit intitulé: Flux de mélancholie. " Dans l'état où je fuis, dit-il, » il n'y a que Dieu qui puisse me confoler.... » Je fuis fi ennuyé du monde, que si ce chagrin me continue, j'espère au moins qu'il m'en tirera » bientôt : il me semble que j'écris mon testa-

On pourroit croire qu'il s'agit de chagrins réputés généralement plus graves que celui dont nous avons parlé, mais l'auteur s'explique.

"On m'a fait entendre que ce n'étoit pas mon ralent de faire des vers françois, quoiqu'il me femble que je ne faurois vivre fans cela. Il n'est pas croyable combien un mot comme celui-là est disficile à digérer à gens de mon humeur..... Mon naturel est porté aux vers plus qu'à toute autre chose, & un des plus judicieux hommes de France n'approuve pas que j'en fasse de françois! A quoi me serviront ces latins, quand j'y ferois un Virgile, puisque l'on n'en a que faire de deux «.

On voit qu'il s'étoit flatté d'être le Virgile fran-

çois.

M. le Peletier, le ministre, qui avoit pris chez lui Louis Boivin, pour lui rappeller ses études & diriger celles de ses fils, sut obligé de s'en désaire honorablement, en le donnant à M. Bignon, premier président du grand-conseil, comme un dépôt qu'il lui consioit.

M. Boivin l'aîné portoit dans les affaires la même contention d'esprit que dans les lettres; il étoit plaideur aussi bien que disputeur. Il eut, pour une redevance de vingt-quatre sols, un procès qui dura douze ans, & qui lui coûta douze mille livres de frais, tort dont la plus grande partie retombe sur les loix.

M. Boivin s'en consola en vrai plaideur: J'ai, dit-il, gagné mon procès pendant douze ans, & je ne l'ai perdu qu'un jour. C'est ainsi que ceux qui jouent au jeu ruineux des lotteries, ne perdent que le jour du tirage, & gagnent tout le reste du temps; au sond on leur vend une denrée excellente & séconde en jouissances, l'espérance.

Il n'y a d'ouvrages imprimés de Louis Boivin, que quelques mémoires imprimés en entier ou par extrait dans le recueil de l'académie des belles-

lettres

Il avoit traduit l'évangile en vers françois; il avoit fait fur l'historien Josephe des notes beau-

coup plus étendues que le texte.

Il aimoit tant l'académie à cause des occasions de dispute qu'elle lui sournissoit, qu'il disputoit sur-tout contre l'usage abusif, selon lui, des vacances. Il trouvoit que vivre sans disputer n'étoit pas contentement. Il demandoit à Dieu de mourir dans les vacances: il mourut dans les vacances de pâques 1724 le 22 avril.

Jean Boivin étoit d'un caractère plus doux & plus aimable. Elevé durement par fon frère, qui l'enfermoit avec des livres jusqu'à ce qu'il eût rempli sa tâche, & qui par amour pour la science saisoit mal-adroitement tout ce qu'il pouvoit pour l'en dégoûter, qui portant dans le jeu la même tyrannie, ne lui permettoit pas de le gagner au jeu des échecs qu'il lui avoit appris, & l'empê-

choît d'aller se coucher jusqu'à ce qu'il eût tout ! reperdu, Jean Boivin eut toujours pour ce frère une tendresse, un respect & une reconnoissance inviolables. Comme il avoit un meilleur caractère, il avoit aussi un meilleur esprit. Il remplit avec distinction une place à la bibliothèque du roi, une chaire de prosesseur en grec au collège royal, & ses devoirs académiques dans les deux illustres compagnies qui l'avoient adopté. A la bibliothèque duroi, il découvrit dans un manuscrit des homélies de saint Ephrem, sous le texte de ces homélies, un autre texte de plusieurs des livres de l'écriture-sainte, en lettres onciales; ce texte ancien avoit été effacé exprès; ce ne sut que par le travail le plus opiniâtre, le plus pénible & le plus ingénieux, qu'il parvint à retrouver cet ancien texte, lequel étoit des premiers siècles de l'église; c'étoit un des plus précieux manufcrits qui fussent dans aucune bibliothéque du monde. Cette découverte est célèbre parmi les favans. La plupart d'entre eux se louent beaucoup aussi des secours qu'ils avoient trouvés pour leurs ouvrages dans son érudition, &, ce qui est plus précieux, dans son goût, on connoît ses notes qui accompagnent la traduction du traité du sublime de Longin par Boileau. Il entra dans la sameuse querelle des anciens & des modernes; mais il combattit pour les Grecs avec la politesse d'un françois & la modération des sages de la Grèce. Il fit graver le bouclier d'Achille pour détruire l'objection tirée de la multiplicité & de la confusion des objets, & on sit valoir cette exécution de la description d'Homère comme l'action du philosophe qui marcha devant ceux qui nioient le mouvement. Oserions-nous cependant ne pas trouver cette exécution sans réplique? qu'on exécute par une espèce de gageure une chose très-difficile, seulement pour prouver qu'à toute sorce elle n'est pas impossible, on n'a pas pour cela justifié l'auteur qui en a parlé comme d'une chose toute fimple, toute ordinaire, & qui n'a pas besoin d'explication. C'est toujours à l'auteur à prévoir toutes les difficultés raisonnables qui pourront s'offrir au lecteur & à les résoudre d'avance.

M. Boivin le cadet sut encore plus constamment attaché que l'aîné à M. lè Peletier, le ministre. Il écrivit en latin & en très-beau latin la vie de ce biensaiteur & de son bisayeul, le savant Pierre Pithou. Le recueil de l'académie des belies-lettres est rempli de mémoires excellens de M. Boivin. Il épousa en 1716 une nièce de la sameuse mademoiselle Chéron, peintre & poëte. Elle avoît, dit-on, l'esprit & les talens de sa tante. Il mourut le 29 octobre 1726. Il étoit né le 28 mars 1663.

Les deux Boivin étoient fils & petit-si s d'avocats célèbres de Normandie. Nous ignorons s'ils étoient de la même samille que François Boivin, sécretaire du maréchal de Brissac fous le règne de Henri II, & qui suivit ce maréchal dans les guerres du Piémont, dont il écrivit l'histoire depuis 1550 jusqu'en 1561. Is étoient neveux, par leur mère,

de Pierre Vattier, professeur d'Arabe au collège royal, homme très savant. Il avoit sait une traduction latine de toutes les œuvres d'Avicenne, & en mourant il 2voit fort recommandé ce manuscrit à sa samille. Madame Vattier, sa veuve, & Louis Boivin, l'aîné de ses neveux, vinrent exprès à Paris pour remettre ce manuscrit à Chapelain; depuis ce temps ils ont toujours ignoré ce qu'il étoit devenu; ils savoient seulement que M. Thevenot, garde de la bibliothèque du roi, & qui avoit été ami de Pierre Vattier, avoit connoissance & du manuscrit & du lieu où il étoit, mais qu'il en saisoit inystère & se contentoit de dire qu'il ne seroit jamais confié qu'à des gens capables d'en procurer l'édition; ce fecret mourut avec M. Thevenot. C'est une recherche que M. de Boze propose aux savans dans l'éloge de Louis Boivin; " je la propose, dit-il, dans le lieu du monde le " plus propre à publier des monitoires sur les pertes, » ou les larcins de cette espèce «. (l'académie des belles-lettres.

BOLESLAS, (Hist. de Pologne.) (Il y a eu cinq rois de ce nom en Pologne. Le premier qui le porta suffi le premier qui eut le titre de roi en Pologne; ce sut l'empereur Othon III qui le lui donna en 999, & le pape Sylvestre II le lui confirma quelques années après, ou si l'on veut, il le lui conféra de nouveau, prétendant qu'il n'appartenoit qu'au pape de consérer un titre de royauté; les prédécesseurs de Boleslas I n'avoient u que le titre de ducs ou de princes; Micislas, son prédècesseur immédiat, sut le premier prince chrétien en Pologne. Voici l'histoire des cinq Boleslas rap-

portée plus en détail par M. de Sacy. Boleslas I, surnommé Crobri. (Hist. de Pologne) C'est le premier souverain de Pologne qui ait porté le titre de roi. Il succéda à Micessas sonpere, qui avoit introduit l'évangile dans cette contrée. Mais une partie du peuple étoit encore attachée à fon ancien culte. Boleslas, par des voies douces & lentes, parvint à étouffer par dégrés les anciens préjugés. Il ne renversa point les idoles, il les laissa se détruire elles mêmes, protégea les prêtres chrétiens fans perfécuter leurs adversaires, & ne donna point à ces derniers cette raison à opposer à l'évangile, qu'il eût été prêché les armes à la main. Il attira dans ses états Voicechus, évêque de Prague, l'apôtre de la Hongrie de la Prusse, de la Bohême & d'une partie de la Russie. Mais il ne put le fixer en Pologne. Ce prélat sut assassiné par les Prussiens en 997. Boleslas achera son corps des assassins même qui l'avoient massacré. On prétendit que ceux-ci ayant. voulu le vendre au poids de l'or, lorsqu'on le miedans la balance, il ne pesoit presque rien. Nous ne déterminerons point le dégré de croyance qu'on doitaccorder à ce prodige. Mais quand Boleslas auroits payé ces reliques de la moitié de ses trésors, ilen sut bien dédommagé, puisqu'elles lui valurence une couronne...

Jusque-là les souverains de Pologne n'avoient été que des ducs vassaux de l'empire. Bolestas afpiroit à se dégager de cette servitude, la voie des armes lui paroissoit incertaine, & aussi suneste aux vainqueurs qu'aux vaincus. Il prit un moyen plus sûr & peut-être plus glorieux. Il fit publier avec pompe, dans toute l'Allemagne, les mira-cles de saint Voicechus. On y accourut des bords de la mer Baltique, de l'Océan & de la Méditerranée. Plus il y eut de spectateurs, plus il y eut de prodiges. Cette célébrité eut tout l'effet que Bolestas en avoit espéré. L'empereur Othon III, qui venoit de visiter à Rome les tombeaux des apôtres, voulut aussi visiter celui de l'évêque de Prague; il alla en Pologne. Boleslas le reçut avec une magnificence dont la nation eût pu murmurer, si le succès de sa prodigalité ne l'eût justifiée. Les sêtes se succédèrent sans interruption. L'or, l'argent & les meubles précieux qui y brilloient, étoient distribués le soir aux gens de l'empereur. Le lendemain nouveaux apprêts, nouveaux présens. L'empereur en sut accablé. Sur la fin d'un repas, dans un de ces momens où les plus impénétrables politiques éprouvent des effusions de cœur, Othon mit la couronne impériale sur la tête de Boleslas, lui permit d'arborer les armes de l'empire, le nomma roi, & l'assranchit, ainsi que ses successeurs, de tout devoir de servitude envers les empereurs. Ce sut l'an 1001 qu'une sête opéra cette révolution qui auroit coûté plusieurs siècles de

Le roi marcha incontinent contre Boleslas, duc de Bohême, punit, par des ravages affreux, ceux qu'il avoit saits en Pologne, soumit la Moravie, défit en bataille rangée Jaroslas, duc des Ruthéniens, rendit à Stopale, frère du vaincu, la ville de Kiovie, que celui-ci lui avoit enlevée, & distribua à ses soldats tous les sruits de sa victoire. Il retournoit en Pologne lorsqu'il sut attaqué par Jaroslas qui avoit rassemblé les débris de son armée, & l'avoit accrue par de nouvelles levées. Une seconde victoire les délivra de cet ennemi. Les vaincus eux-mêmes lui donnèrent le surnom de Crobri, c'est-à-dire, le redoutable ou le courageux. A son retour il bâtit des églises, & peupla ses états de moines. Ces soins religieux ne le détournèrent pas des soins du gouvernement. Mais ennuyé d'un trop long repos, il entra dans la Saxe qu'il trouva déserte. Il réduisit les villes en cendre, ravagea les champs, pénétra dans la Prusse sous prétexte de venger la mort de saint Adalbert, pilla, brûla, saccagea toute cette contrée, força les habitans à lui payer tribut & à recevoir l'évangile, & sit élever une colonne sur la rive de la Dossa comme un monument de ses con-

quêtes,

Il rentroit en Pologne lorsqu'il apprit que les Ruthéniens paroissoient déja sur les frontières, ayant Jaroslas à leur tête. Il y courut. Les deux armées se trouvèrent en présence, le sleuve Bogus les

féparoit; les valets des deux armées y alloient abreuver leurs chevaux; ils s'infultèrent de part & d'autre. Des injures ils en vinrent aux coups; les foldats y coururent; les deux armées prirent les armes; la bataille devint générale. Les Polonois traversèrent le fleuve, mirent les Ruthéniens en déroute, & Boleslas demeura victorieux l'an 1018.

Le reste de son règne sut paisible; il sorma un conseil de douze sénateurs, avec lesquels il jugea les différens des particuliers ; il entretenoit les parties à ses frais, payoit leurs avocats, & rendoit souvent par ses bienfaits à celle qu'il avoît condamnée, ce qu'il lui avoit ôté par son jugement. Cependant il courboit sous le poids des années, son génie s'éteignoit par dégrés, il fit venir Miceslas: " Mon fils, lui dit-il, je vais descendre " au tombeau, je vous laisse un trône affermi par » mes victoires, servez Dien, protégez la religion, » honorez le sénat, aimez votre peuple, soyez " moins son maître que son père ; suyez la vo-" lupté. Le prince qui s'y abandonne, fût-il fou-" verain du monde entier, est le plus vil des es-» claves «. Il mourut peu de temps après avoir défigné Miceslas pour son successeur. La Pologne le pleura pendant une année entière; les fêtes publiques furent proferites; un deuil général régna fur toute la Pologne. Jamais, douleur ne fut si prosondément sentie & si bien méritée. Boleslas avoit coutume de dîre, qu'il aimoit mieux vivre d'un morceau de pain grossier, & voir son peuple dans l'abondance, que d'avoir une table somptueuse, & de laisser ses sujets dans l'indigenee. Mais on ne peut dissimuler que s'il sut le biensaiteur des Polonois, il sut le sléau de ses voisins. La Prusse conquise sans raison, la Saxe ravagée, même sans prétexte, assoiblissent l'idée sublime de son caractère que donne la douceur de son gouvernement. (M. DE SACY.)

BOLESLAS II, (Hist. de Pologne.) roi de Pologne, succeda en 1058, à Casimir I. son père. Son extrême jeunesse n'allarma point les sages de la nation. Ses talens avoient devancé ses années. Ses graces conquéroient tous les cœurs, & sa politique subjugeoit tous les esprits. Ne généreux & compatissant, il suivit ce penchant sublime. Zaslas, duc de Kiovie, persécuté par ses sujets, dépouillé par ses frères, trouva dans Boleslas un ami. Bela, frère d'André, roi de Hongrie, chasse par ce prince qui avoit usurpé la couronne au préjudice de ses droits, sut reçu avec tous les égards dus à son rang & à son malheur; Jaromir, prince de Bohême, qui avoit eu le fort des deux premiers, fut reçu comme eux à bras ouverts. Wratislas, duc de Bohême, s'avança à la tête d'une armée, pour punir la Pologne d'avoir donné une retraite à son frère; mais il rencontra Boleslas dans le moment où il croyoit ce prince plus occupé à consoler Jaromir qu'à le venger. Boleslas fit envelopper les Bohémiens dans un bois, rejetta avec hauteur les propositions de paix qu'on lui sit, & alloit exterminer Wratislas, si une ruse de guerre ne l'avoit dérobé au fort qui le menaçoit; enfin on négocia, la paix fut fignée, Wratislas épousa Swiantochna, sœur de Boleslas. Mais Jaromir, qui se croyoit plus en sûreté auprès de son ami qu'auprès

de son frère, demeura en Pologne.

Les Prussiens voyant Boleslas occupé du côté de la Bohême, resusérent de payer le tribut qu'ils lui devoient, bâtirent vers les frontières de la Pologne une sorteresse capable de rensermer une armée, y sontiment un siège contre Boleslas qui sut contraint d'abandonner son entreprise : ces barbares qui n'avoient d'autre but que le pillage, ne combattoient qu'en suyant, n'attaquoient que des convois, & ne connoissoient de l'art de la guerre que les ruses & les sinesses; ensin Boleslas sut les surprendre sur les bords de l'Ossa, & en sit un tel carnage, que les eaux de cette rivière parurent, plusieurs heures, teintes de sang.

Revenu vainqueur de cette expédition, Boleslas en entreprit une autre pour son ami Béla; les secours que l'empereur avoit accordés au roi André, les forces de ce prince, la multitude des Bohémiens qui s'enrôloient sous ses drapeaux, la difficulté de vaincre un ennemi puissant dans ses domaines, tous ces obstacles n'arrêtèrent point Boleslas; il conduisit Béla en Hongrie, & présenta la bataille à son frère. André sut vaincu, stomba entre les mains des Hongrois qui l'avoient trahi, & sut assommé par

ces perfides.

Boleslas, après avoir donné une couronne à son ami, voulut en acquérir une nouvelle pour luimême; la Russie avoit été conquise par Boleslas 1. Pour y rentrer plus sûrement, Bolestas II épousa une princesse Russe, nommée Wifrestava: bientôt il s'arracha des bras de son épouse, pour tenter de nouvelles entreprises. Vissessas, duc de Poloczk, s'enfuit à son approche. Le roi de Pologne sut reçu en triomphe dans Kiovie, & mit le siège devant Presmilie, place qui pouvoit être regardée alors comme le chef-d'œuvre des fortifications. Une foule de paysans russes s'y étoient retirés de toutes parts, mais cette multitude mal aguerrie, montra peu de fermeté dans la défense & peu d'ardeur dans les sorties. Boleslas livra trois assauts à la fois, & se rendit maître de la ville; la citadelle fut forcée, quelque temps après, d'ouvrir ses portes. Le roi, dans le cours de ses succès, disparut pour aller secourir les fils de Béla, à qui Salomon, fils d'André, disputoit l'héritage de leur père. Mais en arrivant, il trouva ce différent terminé par l'entremise de quelques prélats, revint en Russie, marcha contre Wsrewold qui avoit chasse son frère Zaslas de Kiovie, l'attaqua près des murs de cette ville, & remporta une victoire également funesse aux deux partis. Son armée en fut tellement affoiblie, qu'il fut contraint de remettre le siège de Kiovie à l'année suivante 1075.

Il attendit à peine le retour du printemps pour l'entreprendre. Les travaux surent poussés avec tant de vigueur, que la bréche sut bientôt praticable.

Histoire. Tom. I. Deuxième part,

Un affaut pouvoit rendre Boleslas maître de la place; mais ayant appris que les assiégés, après avoir épuisé leurs vivres, alloient bientôt manquer même de ces vils alimens qui font frémir la nature, il attendit que la famine lui livrât cette conquête, & ne voulut point hasarder le sang de ses soldats : il ne l'avoit que trop prodigué depuis qu'il étoit sur le trône. La ville capitula, & le roi traita les vaincus avec tant de douceur, qu'ils se repen-tirent eux-mêines de lui avoir résisse. Jusques-la, Boleslas avoit été doux, humain, généreux, brave, ardent, infatigable; mais arrêté par les délices de Kiovie, comme Annibal par celles de Capoue, il perdit comme lui ses vertus & sa gloire. La volupté flétrit son courage par dégrés; esclave de vingt maîtresses, il oublia qu'il avoit des sujets en Pologne; ses soldats s'abandonnèrent aux mêmes excès : en vain leurs semmes les rappelloient dans leur patrie, elles se vengèrent de leurs infidélités, en époufant leurs esclaves. La plupart de ces époux irrités retournèrent en Pologne pour réparer la perte irréparable de l'honneur. Boleslas abandonné par son armée, fut contraint de rentrer dans ses états; il fignala son retour par des supplices. Ceux qui avoient les premiers abandonné ses enseignes, périrent sur l'échafaud. Leurs semmes qui les avoient rappellés, eurent le même soit. Les ensans, nés de leurs mariages avec leurs esclaves, surent ou égorgés sans pitié, ou exposés avec plus de barbarie encore. Boleslas étoit devenu séroce, ennemi des hommes & de lui-même; tout dégoûtant du sang de ses sujets, il se replongea dans les voluptés qui l'avoient abruti, & fit de son palais une seconde Kiovie. Saint Stanislas, évêque de Cracovie, ofa s'élever contre ces défordres avec le courage qu'inspire la vertu, & cette autorité que les eccléfiastiques avoient alors dans l'europe. Boleslas indigné qu'un seul homme, sans armes, sans défense, ofat lui reprocher ses crimes, quand toute la Pologne trembloit sous lui, chargea des officiers de le délivrer, par un assassinat, de ce censeur importun. Mais le caractère de donceur & de majesté répandus sur le front du prélat, glaça leur courage; le tyran ne voulut plus consier sa vengeance à des mains étrangères, il entra dans l'église, afyle facré de Stanislas, lui porta le premier coup, & abandonna fon cadavre à fes courrifans encouragés par son exemple.

Grégoire VII lança en 1079 un interdit sur la Pologne, & ne distingua point le peuple innocent du maître conpable. Bolestas su declaré déchu de la couronne, son royaume abandonné au premier conquérant, ses sujets dégagés du serment de sidélité. Ceux-ci, pour calmer la sureur du pontise, se soulevèrent contre leur prince. Odieux à ses sujets, à lui-même, il s'ensuit à la cour de Wratislas, qui n'avoit point oublié les services que ce prince avoit rendus à Béla son père. Les Polonois laissèrent Bolestas tranquille dans sa retraite: les soudres de Rome le poursuivirent jusques dans cer

Nnnn

afyle. Le pontise menaça Wratislas, dont tout le crime étoit d'ayoir respecté les droits de l'hospitalité, & rempli les devoirs de la reconnoissance. Bolessas abandonné par son ami, déchiré par ses remords, erra long-temps de contrée en contrée. Les historiens ne s'accordent point sur le genre de sa mort; l'opinion la plus probable est qu'indigné de la soiblesse de ses amis, horrible à lui-même, toujours poursnivi par l'image de Stanissas mourant sous ses coups, & de ses sujets égorgés sans pitié, un suicide suit le dernier de ses crimes.

Ce prince sut un triste exemple des périls qu'entraine la prospérité, un bonheur moins constant lui eût conservé ses vertus. Si la fortune avoit changé, son cœur eût toujours été le même. Jusqu'à l'époque de son sejour dans Kiovie, Boleslas est un héros: depuis cet instant satal, c'est un tyran; & son histoire offre un contraste qui n'apprend que trop à ne jamais louer les princes qu'après leur mort. On l'avoit surnommé le Hardi & le Libéral; l'habitude de l'appeller ainsi lui conserva ces titres, quoiqu'il les eût démentis. (M. DE SACY.)

BOLESLAS III, surnomme Crivouste, (Hist. de Pologne.) étoit fils d'Uladislas : Sbignée, bâtard du même prince, se lia d'intérêt avec son srère; tous deux voyoient avec une jalousie secrète le palatin de Cracovie régner sous le nom d'Uladislas, abforber dans sa samille toutes les richesses de l'état, prodigner les honneurs à ses créatures, & effacer par sa magnificence celle des princes du sang. Sbignée leva le premier l'étendart de la révolte. Bolessas, né avec un caractère plus doux, hésita quelque tentps à suivre cet exemple; enfin sa haine contre le palatin l'emporta dans son cœur sur la tendresse qu'il avoit pour son père. Il alla joindre fes forces à celles de Sbignée. Uladislas prêt à tremper ses mains dans son propre sang, marcha contre eux. Les armées se trouvèrent en présence l'an 1099. Les prélats se firent médiateurs, & conclurent la paix. Le palatin en sut la victime; chasse de la cour, il se jetta dans une sorteresse qu'il avoit sait bâtir. Les deux princes se préparoient à l'y assiéger, lorsque le vieux duc alarmé pour son ami, alla le rejoindre, résolu de vaincre ou de périr avec lui. Boleslas & Sbignée, après avoir conquis une partie de la Pologne à la faveur de la haine générale qui poursuivoit le palatin, parurent fous les murs de Plockzco, afyle redoutable de leur père & de leur ennemi.

On alloit préluder par une attaque, lorsque l'ar chevêque de Gnesne, prélat ami de la paix, engagea Uladislas à reléguer le palatin en Russie, le sit rougir de la présèrence qu'il accordoit à son favori sur ses ensans, & sut persuader au palatin qu'en s'exilant lui-même, il alloit mettre le comble à sa gloire, & qu'il étoit beau de facrisser sa fortune au repos de l'état. Uladissa mourut peu de temps après en 1102; prince soible, qui satissait

du titre de duc, n'ofa prendre celui de roi, parce que la cour de Rome l'avoit ôté à Boleslas II.

Boleslas ne sut pas plutôt sur le trône, que Sbignée son srère, autresois son ami, maintenant son rival, forma d'abord une cabale obscure, puis un parti puissant, enfin une ligue offensive avec le duc de Bohême, les peuples de Prusse & de Poméranie, les Saxons & les Moraves. Bientôt tout sut en armes, les Hongrois & les Russes accommunent au secours de Boleslas, alliés incommodes qui ruinèrent la Pologne, sous prétexte de la désendre. L'archevêque joua encore le rôle de médiateur & le joua en vain. Boleslas reprit tout ce qu'il avoit perdu, punit par des ravages les nations qui avoient fecondé la révolte de son frère, le vainquit lui-même, lui pardonna, & lui laissa le duché de Mazovie. Sbignée étoit un de ces esprits féroces, qu'un pardon aigrit, & qui, des bienfaits qu'on leur prodigue, se sont des armes contre leur bienfaiteur. Il renoual son premier complot, sut pris les armes à la main, & seroit mort sur un échafaud, si Bolestas, à qui il vouloit ôter la couronne & la vie, n'avoit imploré pour lui la clémence de la noblesse assemblée. Banni de la Pologne, il erra long-temps fans trouver d'asyle, méprisé, rebuté par tout, & n'eut pas même la triste consolation d'inspirer la pitié. Il vint se jetter aux genoux de son srère qui lui rendit son duché, il n'y rentra que pour signaler son ingratitude. Une troisième conspiration aussitôt découverte que sormée sut le dernier de ses crimes. On prétend que des seigneurs Polonois, indignés de tant de perfidies, le massacrèrent l'an 1108.

Delivré d'un ennemi, d'autant plus dangereux qu'il lui étoit cher, Bolestas en eut bientôt un autre sur les bras, c'étoit l'empereur Henri V, qui vouloit rendre la Pologne une seconde sois tributaire de l'Empire; la royauté & l'indépendance des souverains ayant été, disoit-il, anéantis par la bulle, qui excommunioit Bolestas II, assassin de l'évêque Stanislas. Arrêté devant Lubuz par la vigoureuse résistance de cette place, il pénétra plus avant, toujours côtoyé par l'armée de Bolestas, qui sentant l'insériorité de ses sorces, harceloit son ennemi, le détruisoit en détail, & lui coupoit les

vivres.

Malgré ces obstacles, Henri alla mettre le siège devant Glogow sur l'Oder; les efforts des assaillans, le courage séroce, & la constance inépuisable des Glogoviens, rendront ce siège à jamais mémorable.

Bolestas songeoit à rassembler des troupes pour les secourir, lorsque des députés vinrent lui annoncer une capitulation, par laquelle les habitans confentoient à se rendre, si dans l'espace de cinq jours ils n'étoient secourus par une armée; ils ajoutèrent qu'ils avoient donné la plupart de leurs ensans en ôtage; que ces victimes de la patrie alloient périr sous le ser d'un bourreau, s'il ne secouroit les asseés, ou ne leur permettoit de livrer la place à l'empereur. L'armée de Bolestas n'étoit point

encore assemblée. Le délai étoit court : « retournez » vers vos compatriotes, leur répondit le duc, » dites-leur que je vais me mettre en marche » pour les délivrer ; mais que si j'arrive trop tard, » ils ne balancent point à facrifier leurs enfans; » que le fang de ces victimes, dont je plains l'in-» nocence, appartient à l'état, & que la nature » perd ses droits quand ils sont opposés à ceux de » la patrie ». Les députés rentrèrent dans Glogow. Les habitans ranimés par leurs discours résolurent de se désendre jusqu'an dernier soupir. L'empercur sit donner l'assaut, & plaça les otages au premier rang, croyant que leurs pères n'oferoient lancer leurs traits sur de si chers ennemis: il se trompa, leur patriorisme, qu'on ne peut admirer sans horreur, les avoit rendus impitoyables; ils égorgèrent leurs enfans, & laverent dans le sang des Allemands, celui dont ils venoient de souiller leurs mains paternelles. Boleslas sentit ce qu'il devoit à de tels sujets, attaqua l'armée impériale, la tailla en pièces, & força l'empereur à demander la paix. Une double alliance en fut le sceau, Boleslas épousa la sœur de Henri; & Christine, sille de ce prince, sut destinée au jeune Uladistas, prince de Pologne.

Ce royaume, après tant de secousses, auroit joui d'un calme profond, si la sureur des croisades ne lui avoit enlevé, vers 1110, ses plus sermes appuis. La noblesse vendit ses biens, abandonna sa patrie, pour aller tuer des Sarrafins, & gagner des indulgences. Un prince Danois, qui vint apporter en Pologne la mauvaise sortune qui le suivoit, ralluma les seux de la guerre; c'étoit Pierre, chasse du Danemarck par l'usurpateur Abel, qui avoit sait périr Henri son srère & son roi. Boleslas sit équipper une flotte, la commanda en personne, & descendit sur les côtes de Danemarck. L'horreur qu'inspiroit la tyrannie d'Abel, ouvrit au duc des conquêtes faciles, il n'eut qu'à se montrer pour tout soumettre. Abel détrôné, banni, méprisé, alla cacher sa honte & ses crimes loin de ses états. Boleflas pouvoit alors se faire couronner roi de Danemarck, il avoit le pouvoir en main; le seul titre de vengeur de Henri sussificit pour réunir les susfrages en sa faveur ; mais satissait d'avoir délivré les Danois, il dédaigna de règner fur eux, rendit à la noblesse les places dont il s'étoit emparé, & la liberté de se choisir un roi; & retourna en Pologne l'an 1129, couvert de gloire, adoré dans ses conquêtes comme dans ses états.

Ce prince sit la vissime du penchant qui le rendoit sensible aux larmes des malheureux; un Russe vint se jetter dans ses bras, & lui dit qu'il avoit été chasse par ses compatriotes, que son attachement au roi de Hongrie étoit la cause de sa proscription; Boleslas le crut, le combla de biensaits, & lui donna le gouvernement de Wissica. Le perside ne sut pas plutôt maître de cette ville, qu'il la réduisit en cendres; les Russes entrèrent aussiçot en Pologne, trompèrent Boleslas par une ruse

aussi lâche que la première, l'attirèrent dans une embuscade, & désirent son armée. Il n'étoit point accoutumé à ces revers; honteux d'avoir vécu trop d'un jour, sa mélancolie le conduissit au tombeau en 1139, après avoir vécu 54 ans, dont il en avoit règné 36. L'histoire de sa vie sussitié son éloge (M. p. 5.40x)

éloge. (M. DE SACY.) BOLESLAS IV, surnomme le Frise, (Hist. de Pologne.) étoit le second des fils de Bolestas III. Dans le partage que ce prince sit de ses états; il eut le duché de Masovie, le territoire de Culm & la Cujavie; ses srèrcs Uladislas, Miceslas & Henri, obtinrent différens domaines. Uladislas sut couronné, ses frères lui rendirent hommage : mais dans ce partage on avoit oublié le jeune Casimir, tendre ensant qui n'avoit ni assez de lumières pour connoître ses droits, ni assez de sorce pour les désendre. A peine Uladislas sut-il monté sur le trône, qu'animé par la reine Christine, il voulut dépouiller fes frères de leurs apanages. La nation s'y opposa & parut prête à se soulever en saveur de ces princes. Uladiflas qui avoit su se faire des ennemis de ses frères & de ses sujets, chercha des alliés hors de la Pologne, il y attira les Russes; la nation muette d'effroi n'osa pas même secourir les princes par de vains murmures. Uladislas les assiégea dans Pofnan. Après avoir foutenu plusieurs assauts, pressés par la samine, un noble desespoir précipita les affiégés sur le camp d'Uladislas; les Russes surent taillés en pièces, le roi s'ensuit en Allemagne, les trois frères s'emparèrent de Cracovie, toute la nation d'une voix unanime déclara Uladislas déchu de tous ses droits à la couronne, & la mit sur la tête de Boleslas l'an 1146.

Uladislas avoit cherché un asyle à la cour de Conrad : il lui demanda des troupes pour lui rouvrir l'entrée de la Pologne; mais cet empereur possédé de la manie qui règnoit alors, aima mieux aller massacrer les Sarrasins qui ne lui avoient sait aucun mal, que de secourir son allié, & de compter un roi de Pologne au nombre de ses vassaux. L'armée chrétienne, ayant été détruite par la perfidie de l'empereur d'Orient, Conrad rentra en Allemagne; & profitant de cette leçon terrible qui coûtoit plus à ses sujets qu'à lui-même, résolut d'employer au rétablissement d'Uladislas le reste des forces qu'il avoit destinées à la ruine des infidèles. Il entra en Pologne; Boleslas, avare du fang de ses sujets, crut qu'un prince ami de l'humanité devoit rejetter la voie des armes, quand la politique pouvoit assurer le succès de ses desscins, il se rendit au camp de l'empereur, parla avec tant d'éloquence, peignit avec tant de vérité la tyrannie d'Uladislas, les maux que ses frères & lui avoient soufferts dans Posnan, & justifia sa clairement la révolution, qu'il subjugua tous les esprits, émut tous les cœurs, & força Conrad à fe retirer.

Mais l'empereur Frédéric Barberousse qui lui succéda, rassembla toutes les sorces de l'empire en

Nann 2

replacer le malheureux Uladiflas fur le trône, qu'à réunir la Pologne à fes domaines; c'est par cette conquête qu'il vouloit jetter les sondemens de la monarchie universelle qu'il avoit projettée. Il entra donc en Pologne: Boleslas, trop soible pour soutenir la guerre en rase campagne, attira les Impériaux dans des embuscades où leurs détachemens surent massacrés, les harcela tantôt en tête, tantôt en slanc, tantôt en queue, enlevant les convois, conservant les hauteurs, attaquant toujours, & jamais attaqué.

L'empereur qui voyoit son armée périr en détail sans fruit & sans gloire, proposa un accommodement. Boleslas consentit au retour de son srère; mais celui-ci mourut en chemin, l'an 1159, & laissa trois ensans qui, n'ayant hérité que de la haine des Polonois que son père s'étoit attirée, n'osèrent d'abord réclamer leur patrimoine.

Ils attendirent, pour faire valoir leurs prétentions, que le souvenir de la tyrannie de leur père sût esfacé. Boleslas tranquille dans ses états songea à en reculer les bornes. Depuis long-temps les rois de Pologne jettoient sur la Prusse des regards ambitieux. Les habitans de cette contrée, vaincus quelquefois & jamais domptés, payoient tribut à la Pologne lorsqu'ils se sentoient soibles, & le refusoient dès qu'ils avoient réparé leurs sorces. Boleslas se servit du prétexte de la religion pour les affervir; ces peuples étoient idolâtres; on avoit déja essayé en vain de les soumettre au joug de la soi. Boleslas crut que l'aspect d'une armée prêteroit plus de force aux raifonnemens des missionnaires. Les Prussiens en effet reçurent le baptême; & rendirent hommage à Jésus-Christ & à Boleslas. Mais à peine l'armée sut rentrée en Pologne, que les Prussiens relevèrent leurs idoles, replantèrent leurs bois facres; Boleslas, résolu de se venger, reparut sur les frontières de Prusse en 1168; mais ayant confié à des guides infidèles le falut de son armée, elle tomba dans une embuscade & sut taillée en pièces.

Les fils d'Uladislas profitèrent d'une conjoncture si savorable à leurs desseins : ils réclamèrent hautement le duché de Cracovie, résolus de demander ensuite la couronne, si cette première démarche réussission. Ils trouvèrent des troupes en Allemagne, mais ils ne trouvèrent point de partisans en Pologne. La nation assemblée décida que leurs prétentions étoient injustes, qu'ils étoient déchus de tous leurs droits, & qu'en proscrivant Uladislas, elle avoit proscrit sa postérité. Boleslas sut moins sévère : il rendit à ces infortunés quelques villes de Silésie, & les admit au partage avec ses neveux. Il mourut le 30 octobre 1173. Ce prince avoit peu de défauts & quelques vertus; ses talens étoient médiocres; & ce qu'il y a de plus étonnant dans ta conduite, c'est d'avoir entretenu avec Miceslas, Henri & Casimir, ses frères, une concorde inalté-

rable. (M. DE SACY.)

BOLESLAS V, surnomme le Chaste, (Hist. de Pologne.) Au milieu des troubles dont la Pologne fut agitée, après la mort de Leck le Blanc & de Micessas le Vieux, Bolestas fut élu duc de Pologne en 1243, par un parti qui devint le parti dominant. Ce sut un roi saineant, doat nous ne parlons que pour apprécier les éloges que l'histoire lui a donnés; il n'osa résister à aucun des prétendans à la couronne, & eût été détrôné, si ses favoris qui règnoient sous son nom, n'avoient en pour lui la sermeté qu'il n'avoit pas lui-même. Ce ne sut pas sans peine qu'il se mit en marche contre les Tartares qui désoloient les frontières de ses états; on ne pouvoit le résoudre à soutenir seulement l'aspect de leur armée. Ses peuples surent accablés d'impôts qu'il ignoroit lui-même; son nom sut le prétexte de mille injustices qu'il ne soupçonnoit pas ; il mourut en 1279, après un régne de treutesept ans. Les louanges que les historiens lui ont prodiguées, ne sont qu'un tribut que la reconnoissance de l'Eglise payoit à sa mémoire. Il appauvrit son peuple pour enrichir le clergé, combla les moines de biens & d'honneurs, accorda à la cour de Rome des décimes énormes; & fut le jouet de ses courtisans. On le lone d'avoir été chaste; c'est aux moralistes à décider quand la continence dans le mariage est une vertu. Mais aucun politique ne balancera à condamner un prince, qui, prévoyant que sa succession peut livrer ses états en proie aux guerres civiles, néglige de lui donner un héritier de fon sang. Boleslas étoit plus fait pour le cloître que pour le trône. (M. DE SACY.)

BOLINGBROKE, (HENRI S. JEAN, vicomte de) (Hist. d'Anglet.) sècretaire d'état sous la reine Anne, eut beaucoup de part aux affaires dans lesdernières années du règne de cette princesse, qui l'honoroit d'une confiance particulière. La paix d'Utrecht sut son ouvrage, & celui du marquis-de Torcy; cette paix étoit l'objet des vœux de l'europe, & il n'y avoit peut-être qu'Eugène & Marlborough qui crussent avoir intérêt de la traver er . Marlborough étoit alors dans la disgrace & dépouillé de ses emplois; le prince Eugène vint à Londres tenter un dernier effort contre la paix & ranimer le parti des Wigs, dont Marlborough étoit le chef, comme Saint-Jean, depuis lord Bolingbroke, l'étoit des Toris. Leurs complots troublèrent la ville de Londres, & allarmèrent la cour. Les saits suivans ont été attestés en France par le lord Bolingbroke, à des personnes dignes de foi. Il ne s'agissoit pas de moins, selon lui, dans ces complots, que de détrôner & d'emprisonner la reine. Bolingbroke alarmé du danger de cette princesse, entra dans sa chambre au milieu de la nuit, lui fit part des avis qu'il avoit reçus, & lui proposa de saire arrêter sur le champ le prince Eugène, & le duc de Marlborough; la reine effrayée d'un parti si violent, & toujours portée à la modération, lui demanda s'il n'imaginoit pas de moyenplus doux? Oui, madame, dit Bolingbroke, & il proposa de remplir de gardes le palais & les environs, & les postes les plus importans de Londres. En effet, les mal-intentionnés voyant leurs projets découverts & prévenus, restèrent tranquilles, & se cachèrent, le prince Eugène partit, c'étoit

tout ce qu'on vouloit.

La mort du dauphin, du duc de Bourgogne, de l'aîné de ses fils, & la complexion soible du cadet, sirent craindre que Philippe V devenant l'aîné de la maison de France, ne voulût joindre la France & l'Espagne. Les ministres anglois déclarèrent qu'il n'y avoit point de paix à espèrer sans une rénonciation expresse de Philippe V à la couronne de France, rénonciation que les Anglois se chargeoient de saire valoir. On peut voir dans les mémoires de Torci, ce qui sut allégué sur cette proposition par ce ministre, & ce qui sut répliqué par le lord Bolingbroke.

Si toute l'europe avoit besoin de la paix, la France étoit réduite depuis long-temps à ne pas dissimuler que cette paix lui étoit devenue absolument nécessaire, & les alliés avoient cruellement abusé de cet aveu tacite aux consérences de la Haye & de Gertruydemberg; lorsque le lord Bolingbroke vint à Paris pour terminer cet utile ouvrage, il sut reçu comme le biensaiteur de la France, on lui prodigua les honneurs; aux spectacles, tout le monde se leva par respect à son arrivée. Il eut aussi des succès personnels & indépendans de sa mission. Il laissa en France des sou-

venirs agréables & des regrets flateurs.

Sa faveur en Angleterre dura peu ; la reine Anne mourut quelque temps après la conclusion de la paix; le ministère redevint Wigh, les Toris surent disgraciés, & le lord Bolingbroke renvoyé du ministère, trouva sa consolation dans l'étude qui convient à un philosophe, & dans les plaisirs qui restent à un homme aimable; mais ayant été exclu du parlement, & voyant la persécution devenir plus sorte, il crut devoir éviter l'orage, il revint en France, où on le revit avec un intèrêt augmenté par sa disgrace; il prit pour habitation la fource du Loiret, près d'Orléans, une des plus délicienses retraites que le goût de la belle nature puisse choisir en France; il épousa madame de Villette, nièce de madame de Maintenon. Quand les troubles furent calmés, & les intérêts de parti refroidis en Angleterre, Bolingbroke y retourna & y sur accueilli comme devoit l'être un homme de son mérite; mais l'amour de l'étude devenu sa passion dominante, l'entraîna dans la retraite; il vécut & mournt dans une terre que ses pères lui avoient laissée, où une belle bibliothèque & quelques amis choisis suffisoient à son bonheur. Il mourut le 25 novembre 1751, âgé de soixante-dix-neuf ans. On a donné en 1754 une belle édition de ses ouvrages en cinq volumes in-4°. & neuf volumes in-8°. On a traduit en françois ses mémoires & ses lettres. Le jugement qu'il porte dans ses lettres, du gouvernement d'Angleterre, a été remarqué, & pourroit porter coup de la part de ce ministre-philosophe, si l'on n'observoit qu'il étoit dans la disgrace, quand il s'exprimoit ainsi: Le gouvernement de son pays, dit-il, est composé d'un roi sans éclat, de nobles sans indépendance, & de communes sans liberté.

Voici comment M. de Voltaire a parlé du lord

Bolingbroke:

Et toi, cher Bolingbroke, héros qui d'Apollon
As reçu plus d'une couronne,
Qui réunis en ta personne
L'éloquence de Cicéron,
L'esprit de Mécénas, l'agrément de Pétrone;
Et la science de Varron,
Bolingbroke, à ma gloire il faut que je publis
Que tes soins durant le cours
De ma longue maladie
Ont daigné marquer tous les jours
Par le tendre intérêt que tu prends à ma vie :
Ensin donc je respire, & respire pour toi;
Je pourrai désormais te parler & t'entendre.

BOLLANDUS & LES BOLLANDISTES ; (Hist. litt. mod.) Jean Bollandus, jesuite flamand, ne à Tillemont en 1596, mort en 1665, fut chargé par son Ordre de recueillir sous le titre d'Asta sanctorum, les monumens qui peuvent constater les vies des saints, projet qu'avoit eu un autre jésuite flamand, nommé Rosweide. Le père Heinschenius, d'abord affocié de Bollandus, sut son continuateur, & il eut pour affocié à son tour le père Papebroch, un des plus dignes successeurs de Bollandus. Ces successeurs ont été nominés de son nom Bollandistes, les doctes Bollandistes: cette expression est comme passe en proverbe chez les savans. Leur collection. qui n'est pas finie, contient actuellement quarantesept volumes in-folio. On l'a comparée à un filet qui prend toute sorte de poissons:

> Tu pisces hiberno ex aquore verris: Segnis ego, indignus qui tantum possideam.

BOLSEC, (JÉRÔME HERMÉS OU HERMAS) (Hist. mod.) Calvin, hérétique qui faisoit brûler les hérétiques, & qui persécutoit les gensmême de son parti, lorsqu'ils osoient différer de lui sur quelques points, sit emprisonner & bannir ce Bolsec, carme apostat, qui exerçoit la médecine à Genève, où il s'étoit retiré par attachement aux nouvelles opinions. Le crime de Bolsec étoit d'avoir contredit Calvin sur la prédessination; Calvin voulut même engager les Suisses à saire mourir Bolsec.

Quels furent les fruits de cette violence? Voilà ce qu'il y a d'utile à confidérer. Bolsec jugea qu'il n'avoit pas dû quitter la religion de ses pères pour en ouver l'intolérance dans la résorme, il rentras

dans le sein de l'église, & disfama, calomnia même Calvin & Bèze, en écrivant leur vie. Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais, protecteur de Bolsec, s'étoit réfugié à Genève pour quelques persécutions qu'il avoit essuyées dans les Pays-Bas; il quitta Genève pour les persécutions qu'y essuyoit Bolsec; Calvin, pour le punir d'avoir empêché Bolsec d'être brûlé, supprima le nom de Falais, en faifant réimprimer un commentaire sur la première épître aux Corinthiens, qu'il avoit dédié dix ans auparavant à ce même Falais.

Ce Falais-Bourgogne, protecteur de Bolsec, étoit en effet de la seconde maison de Bourgogne; il étoit petit-fils de Baudouin, qui étoit fils naturel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

BOLUC-BASSI, (Hift. mod.) c'est le nom d'une dignité ou d'un grade militaire chez les Turcs. Les beluc-bassis, sont chess de bandes, ou capitaines de cent janissaires : ils sont habillés & montés, & ils

ont foixante afpres de paye par jour. (A. R.)

BOMBARJOHN-SIGGEAR, (Hist. mod.) c'est
le nom qu'on donne, à la cour de Maroc, à un
eunuque noir qui est commis à la garde des tréfors & bijoux de l'empereur. (A. R.)

BOMBELLES, (HENRI-FRANÇOIS, comte DE) (Hist. litt. mod.) lieutenant-général des armées du. roi, mort en 1760 à quatre-vingts ans, est auteur de deux ouvrages estimés sur son art, l'un intitulé: Mémoires pour le service journalier de l'infanterie, deux vol. in-12; l'autre, Traité des évolutions militaires, in-8°

BOMBERG, (DANIEL) (Hift, litt. mod.) imprimeur célèbre par ses éditions liébraïques de la bible & des Rabbins; on dit qu'il entretenoit près de cent juiss savans pour les revoir. C'est à lui qu'on doit le Talmud, en un vol. in-folio. On sait monter à quatre millions la valeur des ouvrages sortis de ses presses. Né à Anvers, établi à Venise;

mort en 1549

BOMILCAR, (Hist. des Carthag.) général carthaginois, qui ayant voulu livrer Carthage au tyran de Sicile Agaihoclès, dans l'espérance d'exercer sous lui l'autorité souveraine, sut attaché à une croix, environ trois siècles avant J. C. Il reprocha, dit-on, du haut de sa croix, aux Carthaginois, leur cruauté envers leurs généraux. Ce reproche étoit fondé, mais il étoit déplacé dans la bouche d'un traître,

BON, (Hist. mod.) c'est le nom d'une sête que les Japonois célèbrent tous les ans en l'honneur des morts; on allume ce jour-là à chaque porte, grand nombre de lumières, & chacun s'empresse de courir aux tombeaux de ceux qui leur ont autrefois appartenu, avec des mets bien choifis qui

font dessines à la nourriture des morts. (A.R.)
BON DE SAINT-HILAIRE, (FRANÇOIS-XAVIER)
(Hist. litt, mod.) premier président de la chambre des comptes & cour des aides de Montpellier, ainsi que son père & son ayeul, se distingua par des connoissances très-étendues & très - variées,

& "par l'amour des sciences & des lettres; il eut le bonheur d'être instruit par les plus habiles maîtres en tout genre. M. l'Ecuyer, savant jurisse, lui enseigna le droit; M. Pourchot, la philosophie scolastique; M. Regis, une philosophie plus digne de ce nom; M. Ozanam, les mathématiques; M. Vaillant lui inspira le goût des médailles; M. Oudinet lui ouvrit le cabinet du roi. Des voyages étendirent ses connoissances en tout genre. De concert avec M. de Bâville, M. Bon dressa les statuts de l'académie des sciences de Montpellier, établie en 1706. Elle commença ses travaux par des observations sur l'éclipse totale de soleil arrivée le 2 mars de cette année.

En 1736, l'académie des belles-lettres de Paris nomma M. Bon correspondant honoraire, titre, qui par le réglement de 1750, sut changé en celui d'académicien libre. En 1737 il sut admis à la so-ciété royale de Londres. M. Bon suffisoit & aux trayaux de la magistrature & à ceux de ces diverses académies; il ne manqua jamais, même pour des raisons de santé, à aucune des sonctions de son état; ses délassemens étoient d'expliquer des médailles, & de saire des découvertes en histoire naturelle. Il en fit une sort singulière, dont M. le

Beau rend un compte intéressant.

"Combien de siècles, dit-il, ont ignoré le ta-lent de ce ver merveilleux qui produit la soie! » Pamphila, dans l'isle de Cos', trouva la première » le secret de la mettre en œuvre : la soie sut " long-temps d'un prix égal à celui de l'or & des » perles. Ce ne sut que sous le règne de Justinien » que des moines apportèrent en Grèce des œuss » de ver à soie : mille ans après, l'europe ne con-» noissoit pas encore toutes les sormes que peut » recevoir ce fil précieux; Henri II porta aux » nôces de sa fille les premiers bas de soie qu'on » eût vus en France; M. Bon trouva dans la coque » d'une espèce d'araignée, une soie aussi belle, » aussi sorte & aussi lustrée que la soie ordinaire; n ce sont les petites araignées noires à courtes jambes. Il entreprit de sanver de la destruction » & de tirer de l'opprobre cet insecte détesté, qui » ne se montre que pour périr...». Il communiqua sa nouvelle soie à l'académie de Montpellier, dans une assemblée publique.

Il découvrit de plus, par l'analyse chymique de cette soie, des gouttes médicinales, qu'il croyoit encore plus actives & plus efficaces contre les ap-

popléxies que les gouttes d'Angleterre.

Cette nouveauté étoit propre à faire du bruit, & elle en fit. L'auteur la publia en 1709, & son écrit sut traduit dans toutes les langues. L'impératrice Elisabeth-Christine, semme de l'empereur Charles VI, voulut avoir des gands de cette espèce nouvelle. M. Bon fit achever ce travail en moins de quinze jours. Sa dissertation sut portée à la Chine par le père Parennin, jésuite; mais elle sut attaquée en France, & par M. de Réaumur. On a encore de M. Bon un mémoire sur le larix,

où il prouve, contre l'avis des anciens naturalistes, que le larix incombustible n'a jamais existé.

Le papillon géant, à queue de paon, sut aussi l'objet de ses recherches; il sut extraire des coques de cet insecte un alkali volatil.

Il tira des marons d'inde un remède nouveau

pour la guérison des fièvres.

Il présenta en 1742, à l'académie de Montpellier, une suite d'observations météorologiques, & un mémoire sur la chaleur directe du soleil, comparée avec celle qu'on éprouve en même temps à l'ombre.

Il mourut à Narbonne, chez madame la comtesse de Durban, sa fille, le 18 Janvier 1761. Il étoit né à Montpellier le 15 octobre 1678. Un de ses fils, nommé le chevalier de Saint-Hilaire, sut tué en Allemagne, à la tête d'un détachement qu'il commandoit, sous les ordres de M. le comte de Clermont.

BONA, (JEAN) (Hist. litt. mod.) Le cardinal Bona, quoique ses œuvres liturgiques & ascétiques aient été recueillies en quatre volumes in-folio, & quoiqu'un de ses traités, intitulé: De principiis vitæ humanæ, ait été traduit en françois par le président Cousin, & par l'abbé Goujet, est moins connu par-là que par quelques pasquinades occasionnées par le bruit qui courut en 1669, qu'on veuloit le nommer pape après la mort de Clement IX. Ceux qui étoient opposés à ce choix, disoient: Papa Bona sarebbe un solécismo. Cette pointe avoit du sens, & la réponse:

Esset papa bonus, si Bona papa foret.

en auroit eu un peu aussi, & auroit eu le mérite d'être la reponse naturelle à la pasquinade italienne, si, elle se sût bornée à ce seul vers; mais le peu de sens qu'il contient est noyé & affoibli d'avance dans trois vers qui précèdent & qui ne sont que du bavardage:

Grammatica leges plerumque ecclesia spernit:
Fors erit ut liceat dicere papa Bona.
Vana solacismi ne te conturbet imago,
Esset papa bonus, si Bona papa foret.

Pourquoi l'églife auroit-elle le privilège de braver les loix de la grammaire? où voit -on qu'elle foit dans l'ufage de les braver? C'est parler pour parler, & ensiler des mots pour saire un vers. Comme le troisième vers répond lourdement à une équivoque assez heureuse!

Le cardinal Bona ne sut point pape. Il mourut en 1674 à Rome. Il étoit né en 1609, à Mondovi

en Piémont.

BONAMY, (PIERRE-NICOLAS) (Hist. list. mod.) un des plus doux, des plus sages & des plus respectables hommes qui aient cultivé en paix les lettres, étoit fils d'un laboureur de Louvres en Parisis; il naquit dans ce lieu le 19 janvier 1694.

M. l'abbé Lambert, grand oncle de M. Lambert, aujourd'hui conseiller d'état, avoit sondé dans le bourg de Palaiseau une école gratuite; M. Bonamy tint cette école pendant cinq ans; des théologiens persécutés pour janfénisine, se rassembloient dans ce bourg, ils y formoient une société qui rappelloit celle de Port-Royal, & dans laquelle M. Bonamy se plut & profita beaucoup. Il y sut sort goûté, nous ne dirons point qu'il y brilla, ce mot ambitieux ne sut jamais fait pour cet homme, en qui l'extérieur, le ton, le maintien, les manières, tout exprimoit & respiroit la modestie la plus parfaite. Il fut sous-bibliothécaire de saint Victor. M. le Peletier de Souzy, retiré alors dans cette abbbaye, le connut, & par conséquent l'aima. M. le Peletier des Forts, contrôleur-général, fils de M. de Souzy, recueillit, dit l'historien de l'académie des belles-lettres, la fociété de M. Bonamy, comme une portion de l'héritage paternel; il le logea chez. lui, & on vit, dit le même historien, un homme rempli de savoir & dépourvu de sortune, assis près de la source des richesses, sans y puiser, sans en avoir même le desir. M. Bonamy éleva le petit-fils de M. des Forts, M. de Saint-Fargeau, que nous avons vu président à mortier, après avoir été avocat-général. En 1734, M. Bonamy sut nommé historiographe de la ville de Paris, & personne en effet n'en possédoit plus parsaitement l'histoire. Quand la ville eut une bibliothèque, M. Bonamy en sut nommé bibliothécaire; il reçut les provisions de cette place le 11 septembre 1760. Il fit, pour servir d'inscription à la bibliothèque de la ville, les deux seuls vers peut-être qu'il ait faits de sa vie. L'historien de l'académie des belles-lettres les a conservés:

Corporis immensi dum vidum & commoda curat, Hic animis dodas urbs quoque pandit opes.

Il avoit été reçu en 1727 à l'académie des belles-lettres, à la place de M. Boivin le cadet, & le recueil de cette académie est rempli d'une multitude de mémoires très-instructifs de M. Bonamy, qui prouvent qu'il étoit également versé dans la connoissance de l'antiquité & dans celle de notre histoire.

Il succèda en 1742 à M. Lancelot, dans une place de commissaire au trésor des chartes, & un de ses mémoires les plus remarquables dans le recueil de l'académie des belles -lettres, est celui où il fait connoître l'origine, les révolutions diverses & l'état actuel de ce trésor.

Il travailla long-temps au journal de Verdun, où avoit travaillé avant lui M. de la Barre, aussi

de l'académie des belles-lettres.

Il n'eut pas un ennemi & n'eut que des amis vertueux. Toujours tranquille, toujours ferein, il ne se plaignit jamais de rien ni de personne. Sa vie étoit obscure & non pas cachée; il pouvoit la montrer toute entière à tous les momens, ainsi que

le fond de fon ame; on n'y pouvoit voir que pureté & simplicité, que des occupations utiles entremêlées de recréations douces & honnêtes; il n'en avoit point d'autres que la conversation des favans religieux, dits Blanc-Manteaux, ses voisins & ses amis. Leur maison, dit l'historien de l'académie, étoit pour lui une maison de plaisance, il trouvoit dans leur entretien les deux choses qu'il aimoit le plus, la science & la vertu.

Il fut marié, mais il n'eut point d'enfans. Devenu veuf, il vécut avec une sœur du même caractère, qui lui restoit d'onze tant srères que sœurs. Il mourut le 8 juillet 1770, d'une mort douce comme sa vie. L'expression: il s'endormit dans le seigneur, auroit été créée pour lui. On seroit trop heureux de cultiver toujours les lettres dans la

société de pareils confrères.

BONANNI ou BUONANI. (Hift, litt. mod.) C'est le nom de deux savans, dont l'un, nommé Jacques, noble syracusain, a donné les antiquités de sa patrie, sous le titre de Syracusa illustrata.

Mort en 1636.

L'autre, nommé, Philippe, jésuite, a embelli & augmenté le cabinet d'histoire naturelle sormé par le P. Kircker. On a de lui un Recueil des médailles des papes, depuis Martin V jusqu'à Innocent XII, deux vol. in-fol. en latin. Un Catalogue des ordres tant religieux que militaires & de chevalerie, avec des figures qui représentent leurs habillemens, & qui donnent beaucoup de prix à l'ouvrage, quatre vol. in-4°. en latin & en italien ; un Traité des vernis , traduit de l'italien en françois, Paris, 1723, in-12; & quelques autres ouvrages moins importans ou moins connus. Mort à Rome en 1725 à quatrevingt-fept ans.

BONARDI, (JEAN-BAPTISTE) (Hist. mod.) docteur de Sorbonne, un des plus savans bibliographes de France, homme qui a manqué à la bibliothèque du roi, à l'académie des inscriptions & belles-lettres, & même en quelque sorte à la Sorbonne, dont il avoit été exclu pour jansénisme. Il a laissé divers ouvrages qui sont restés manuscrits jusqu'à présent, savoir : une Histoire des écrivains de la faculté de théologie de Paris; une Bibliothèque des écrivains de Provence; un Distionnaire des écrivains anonymes & pseudonymes. Né à Aix,

mort à Paris en 1756.

BONARELLI, (Gui UBALDO) (Hist. litt. mod.) poëte italien, auteur d'une pastorale intitulée: Philis de Scire, qu'on a comparée au Pastor sido, & à l'Aminthe; mais qu'on n'y compare plus. Né à Urbin le 25 décembre 1563, mort à Fano le 8

janvier 1608.

BONAVENTURE, (SAINT) (Hift. mod.) cordelier, disciple d'Alexandre de Hales, qui disoit que le péché d'Adam sembloit n'avoir point passé dans saint Bonaventure. Il sut general de son ordre. Il refusa, dit on, l'archevêché d'Yorck, que le pape Clément IV lui offrit. Après la mort de ce poneife les cardinaux ne s'accordant point sur le choix

de son successeur, résolurent de s'en rapporter à Bonaventure, dût-il se nommer lui-même, quoiqu'il ne fût pas encore cardinal; ce fut lui qui nomma Grégoire X, & celui-ci le fit cardinal. Il fuivit ce nouveau pape au fecond concile de Lyon tenu en 1274. Il y mourut d'un excès de travail, s'étant occupé sans relâche du soin de préparer les matières qui devoient être traitées dans ce concile. S'il n'est pas au rang des pères, il est au rang des docteurs de l'église; il est distingué par le titre de docteur séraphique. Ses œuvres out été recueillies en six volumes in-folio, & en quatorze in-4°. En les examinant d'un œil un peu sévère, on y trouveroit des choses sort étranges; mais c'est un écrivain du treizième siècle. Il étoit italien, né à Bagnarea en Toscane en 1221. Un P. Boule a écrit są vie.

BONAVOGLIO, (Hift. mod.) on défigne par ce nom en Italie, ceux qui pour de l'argent & à certaines conditions s'engagent à servir sur les galères, & qu'il faut distinguer des esclaves & des

forçats qui font condamnes à ramer. (A.R.) BOND, (JEAN) (Hist. litt. mod.) bon critique anglois, auteur d'un Commentaire sur Horace, où il n'y a rien de trop. Né dans le comté de Som-

merset en 1550, mort en 1612.
BONET, (Théophile) (Hist. litt. mod.)
médecin de Genève, qui a donné, sous le titre de Thesaurus medicinæ practicæ (trois vol. in-fol.) les réflexions qu'il avoit saites sur son art pendant plus de quarante ans de pratique, & sous le titre de Medicina septentrionalis (deux vol. in-folio.); un recueil d'expériences faites dans les parties septentrionales de l'europe. On a encore de lui Mercurius compitalitius, in-folio; Sepulchretum ou Anatomia practica, trois vol. in-fol. Ne en 1620, mort en 1689.

BONFADIO, (JACQUES) (Hift. litt. mod.) chargé par la république de Gênes d'écrire l'histoire de cette république, il pensa être brûlé vif, & s'estima heureux de n'être que décapité, pour avoir écrit la vérité sans ménagement, & s'être fait des ennemis puissans. Quand on a de pareils ennemis, & tout ennemi peut le devenir, il n'y a point de crime dont on ne puisse être convaincu; on l'accusa d'un crime qu'on dit fort commun en Italie, d'un crime qui mérite l'opprobre & le mépris, mais qui ne mérite peut-être ni le bûcher, ni l'échafaut, & qui n'a jamais été puni dans un homme puissant. Son histoire de Gênes ne s'étend que de 1528 à 1550, en un volume in-4°. Elle est en latin, & elle a été traduite en italien par Barthelemi Pascheti. On a aussi de Bonfadio des letttres & des poésies italiennes. Mort en 1560,

BONFINIUS, (ANTOINE) (Hist. litt. mod.) natif d'Ascoli, auteur du quinzième siècle, appellé en Hongrie par Mathias Corvin, écrivit l'histoire de ce royaume jusqu'en 1445, en quarante-cinq livres, & a en pour continuateur Sambuc. Bonfinius passe pour aussi satyrique & aussi véridique

que Bonfadio, (Voyez l'article précédent) & il ne fut ni brûlé ni décapité. Tout dépend des circons-

BONGARS, (JACQUES) (Hift. litt. mod.) savant critique, homme d'état & calviniste modéré, sut employé par Henri IV, dans des négociations importantes. Ce fint lui qui se trouvant à Rome en 1585, lorsque Sixte V publia la bulle par laquelle il excommunioit Henri IV, alors roi de Navarre, & le prince de Condé, & les déclaroit incapables de succéder à la couronne de France, afficha lui-même l'acte d'appel de ces princes aux portes du vatican. Cette démarche, qui peut-être vengeoit moins les princes des attentats de la bulle, que n'auroient sait le mépris & le silence, frappa pour lors comme une action hardie, & en imposa même à Sixte V, qui depuis ce temps devint plus favorable à Henri IV.

Les lettres de Bongars sont connues & estimées; elles ont été traduites de latin en françois par MM. de Port-Royal. On a encore de Bongars une édition de Justin avec de savantes notes, & un recueil des historiens des croisades, sous le titre de

Gesta Dei per Francos.

Bongars étoit né à Orléans, il mourut à Paris en

1612, âgé de cinquante-huit ans.

BONIFACE, (Hift. mod.) Il y a eu neuf papes de ce nom. Le plus célèbre est Boniface VIII. (Benoît Cajetan.) celui qui a poussé le plus loin l'orgueil pontifical & les prétentions ultramontaines. Il citoit tous les rois à son tribunal. C'étoit, dit Pasquier, un aussi grand remueur de ménages que Grégoire VII. Boniface ne savoit douter d'aucun des droits du Saint-Siège; il n'existoit à ses yeux qu'un seul pouvoir, celui de Jésus-Christ, pouvoir déposé à jamais entre les mains de son seul représentant sur la terre, le pape ; il n'y avoit point , disoit-il, d'autre roi des Romains, que le souverain pontife des chrétiens; il traitoit de manichéens ceux qui distinguoient un pouvoir temporel & un pouvoir spirituel, indépendans l'un de l'autre; il disposoit des couronnes comme des bénéfices. Du titre de pere commun des fidèles, Boniface n'aimoit que l'autorité qu'il y supposoit attachée. Quand des papes plus modérés voyoient les rois prendre les armes, ils les exhortoient à la paix; celui-ci leur commandoit de la saire; le ton dont il adressa cet ordre aux rois de France & d'Angleterre, Philippe-le-Bel & Edouard I, les bleffa tons deux également sans les réunir; ils répondirent que leur querelle n'étoit point une affaire de religion; tout étoit affaire de religion aux yeux de Boniface.

La guerre leur servoit de cause ou de prétexte pour fouler leurs peuples; ils voulurent étendre le sardeau des impositions jusques sur le clergé; aussi-tôt parut la sameuse bulle clericis laïcos contre les princes qui exigent des subsides du clergé, & contre les ecclésiastiques qui s'y soumettent; on y décide que les rois n'ont aucune jurisdiction sur

Histoire. Tom, I. Deuxième Part,

les personnes ni sur les biens des ecclésiastiques : & qu'aucun clerc ne doit rien payer aux puissances laiques, sans une permission expresse du souverain pontise. Ceux qui voudront exiger de l'église la moindre subvention, seront frappés d'anathême; les universités qui oseront consentir à cette exaction, seront interdites; les prélats qui ne s'y opposeront pas seront déposés. Il faut rendre justice au clergé de France, il s'indigna d'être ainsi désendu, il détesta ces excès, & restant inséparablement uni à son roi, il osa donner au pape des

conseils & des exemples de paix.

Philippe-le-Bel, sans nommer le pape & sans parler de Rome, désendit d'un côté toute exportation de quelque marchandise ou denrée que ce pût être, sans une permission expresse signée de sa main; de l'autre, toute introduction d'étrangers en France : nulle exception , ni de nation , ni de personne; la guerre auroit pu servir de motif suffisant pour ces deux désenses, le clairvoyant pontise ne s'y méprit pas; éclairé par sa haine & par ses interêts, il vit que c'étoit à lui seul qu'on en vouloit; sa fureur ne connut plus ni bornes ni mesure; une seconde bulle ajouta aux témérités de la première: » Si l'intention des fabricateurs des » deux édits a été, dit le pape, de les étendre " jusqu'aux ecclésiastiques, c'est une entreprise nou » seulement imprudente, mais insensée, & qui » seule les soumet à l'anathême..... Apprenez » donc une fois, ô roi! que ni vous, ni aucun » prince séculier n'avez aucune autorité sur le » clergé «.

Il sait à Philippe d'autres reproches assez viss Ju dont quelques-uns n'étoient pas sans sondement.

"Vous avez perdu, lui dit-il, l'affection de vos sujets par les impôts dont vous les avez » chargés «.

Philippe eût pu profiter de cet avis d'un en-

» N'imputez qu'à vous, lui dit-il encore, la

» guerre qui désole vos peuples ». Il y avoit encore quelque chose de vrai dans ce

reproche.

Mais Boniface retomboit dans toutes les erreurs du temps & dans tout l'abus de la spiritualité, lorsqu'il disoit que le jugement de la querelle des deux rois appartenoit au Saint-Siège, parce qu'il s'agissoit de savoir si Philippe pouvoit, sans péché, retenir la Guyenne confisquée sur Edouard.

Philippe détruisit ces chimères par un maniseste qui ne resta pas sans réplique de la part du pape. La querelle s'échauffa de plus en plus entre eux, & parvint enfin à ce dégré de violence que toutes nos histoires ont rapporté; elle produisit ces écrits honteux où deux personnes sacrées s'accablèrent d'injures à peine saites pour le peuple. Boniface les étendit jusqu'à la nation françoise; il dit dans un de ces libelles, que cette nation superbe en a menti par la gueule, lorsqu'elle prétend que son roi n'est soumis à personne pour le temporel. Il disoit

qu'il aimeroit mieux être chien que d'être françois. J'humilierai leur orgueil, ajoutoit-il, & si leur roi ne devient sage, je le châtierai comme un petit garçon,

je lui ôterai son royaume.

» disputer ce pouvoir «.

On connoît cette lettre de Boniface VIII à Philippe-le-Bel. » Boniface, évêque, ferviteur des fer» viteurs de Dieu, à Philippe, roi des François:
» Crains Dieu & observe ses commandemens. Nous
» voulons que tu saches que dans les choses spi» rituelles & temporelles tu nous es soumis. La
» collation des bénésices ne te regarde point, &c.
» & si tu en as conséré quelques - uns, nous en
» révoquons la donation & la déclarons nulle;
» ajoutant que ceux qui pensent autrement, sont
» des sats & des insensés ».

Et cette réponse de Philippe-le-Bel à Boniface VIII: "Philippe, par la grace de Dieu, roi de "France, au nommé Boniface, qui se sait appeller "fouverain pontise, salut sort modique & même "aucun. Sache ta grandissime fatuité, que pour le "pouvoir temporel, nous ne reconnoissons per-"fonne. Nous consérerons les prébendes & les "bénésices auxquels nous avons droit de nommer, "& nous en assurguels nous avons droit de nommer, "& nous en assurguels nous croyant qu'il n'y a "que des sats & des insensés qui puissent nous

Jean du Tillet, évêque de Meaux, admire avec horreur la merveilleuse impudence d'un tel homme, qui n'avoit pas honte d'assurer que le royaume de France étoit tenu en soi & hommage de la majesté papale, & sujette à icelle. La bulle unam sanctam, du 18 novembre 1302, consacra toutes ces pré-

tentions.

Boniface ne s'en tint pas à des écrits & à des discours, il accabla la France de censures, il déposa Philippe-le-Bel, il donna sa couronne au roi d'Angleterre; cette concession n'eut point lieu, Edouard I avoit d'autres affaires. Boniface offrit alors le trône de la France à l'empereur Albert d'Autriche; il ne l'aimoit pas, il s'étoit toujours intéressé contre lui pour Albert de Nassau, son compétiteur, dont il lui reprochoit la mort; il avolt dit aux ambassadeurs d'Albert, que l'élection de leur maître étoit nulle, & qu'il falloit le traiter en homicide. Mais Philippe - le - Bel avoit sait des démarches pour procurer l'empire à Charles de Valois son frère, au préjudice d'Albert. Boniface jugea que le ressentiment d'Albert devoit le rendre propre à servir sa haine contre la France; il supposa qu'Albert avoit comme lui une ame ambitieuse & implacable; il se trompa, l'empereur se souvint du refus que saint Louis avoit sait de l'empire, il crut devoir rendre ce procédé généreux au petit-fils de saint Louis. Ce refus n'eut peut-être après tout qu'un mérite de prudence & non de générosité. Le royaume de France est trop beau, dit Mézerai, pour être enfermé dans un morceau de parchemin. Cependant un pareil morceau de parchemin avoit causé de grandes révolutions en Sicile. On prétend qu'Albert craignant de désobliger Boniface par l'èclat d'un resus trop absolu, lui rèpondit qu'il accepteroit la couronne de France, si le pontise vouloit rendre l'empire héréditaire dans la maison d'Autriche. J'accepterai vos biensaits, si vous m'en accordez encore d'autres, paroit une proposition un peu étrange; mais c'étoit, selon un historien moderne, dire respectueusement au pape, que l'un étoit aussi peu possible que l'autre. Observons que ce même pape avoit paru seconder autresois les démarches saites pour procurer la couronne impériale à Charles de Valois, & qu'il avoit promis tour-à-tour à ce prince, l'empire de Constantinople & l'empire d'Allemagne, mais alors tout étoit bien changé.

Tout ce que Boniface & Philippe-le-Bel pouvoient renfermer dans leur cœur, d'orgueil & de haine, étoit épuisé par leur querelle; ils n'avoient plus d'amis ni d'ennemis que relativement à cet objet. La fameuse dispute du saccrdoce & de l'empire n'étoit plus entre les empereurs & les papes; elle étoit entre Boniface & Philippe-le-Bel, & Philippe

étoit seul le vengeur des rois.

Il fallut lever des troupes contre le pape, il fallut le sorcer dans Anagnia; mais ce sut Sciarra Colonne qui donna un soufflet au pape, & non point Nogaret, ambassadeur de France, & alors général des François contre le pape. Nogaret empêcha même Sciarra Colonne de tuer Boniface; il se contenta de dire au pape avec l'indignation que lui inspiroit l'arrogance opiniâtre & inslèxible de ce pontise vaincu & prisonnier: » Chétif pape, " considère la bonté de mon seigneur le roi de » France, qui bien que son royaume soit sort » éloigné de toi, te garde par moi & te désend » de tes ennemis, ainsi que ses prédécesseurs ont » toujours gardé les tiens ». Pour Colonne, il étoit l'ennemi personnel du pape, aussi bien que tous ses srères. Boniface les avoit dépouillés, proscrits, emprisonnés, il en avoit dégradé deux du cardinalat, & ne voulut jamais consentir aux deux seules conditions que Sciarra Colonne lui imposoit pour lui laisser la vie. L'une étoit de rétablir ses frères, l'autre d'abdiquer le pontificat. Le pape mourut de honte & de rage de se voir entre les mains de ses ennemis. Sa mort est du 11 octobre 1303. Il avoit quatre-vingt-six ans.

On fit le procès à sa mémoire, à la sollicitation de la France, à l'instigation des Colonnes & sur l'accusation de Nogaret. Benoît XI, successeur de Bonisace, mourut pendant le cours de ce procès; Clément V, (Bertrand d'Agoût) dans les conventions qu'il fit avec Philippe-le-Bel, promit de suivre ce procès; mais un pape ne se détermine guères à slétrir la mémoire d'un de ses prédécesseurs. L'affaire sinit par transaction. Les bulles de Bonisace contre la France & contre Philippe-le-Bel, surent révoquées ou modisiées; l'absolution accordée au roi & à Nogaret, les Colonnes rétablis.

Boniface pouvoit avoir commis des crimes po-

litiques, il avoit sûrement outragé les rois de la terre; on l'accusa d'avoir outragé le roi du ciel & tourné la religion en ridicule. On l'accusa d'hérèsie, d'impiété, de blasphême. On prétendoit que le pape Célestin V, qu'il avoit engagé par ses artisices à abdiquer, lui avoit dit: Tu es monté sur le trône pontisical en renard, tu régneras en lion, tu mourras en chien.

C'est Boniface VIII qui a institué le jubilé l'an 1300. Cette institution paroît tirer son origine des jeux séculaires que les anciens Romains célébroient de cent ans en cent ans. Depuis l'abolition du paganisme, les peuples n'avoient pas perdu l'usage de venir de tous côtés à Rome célébrer l'année séculaire; mais sanctifiant cette solemnité, ils saisoient leurs dévotions sur le tombeau des apôtres faint Pierre & saint Paul. Boniface saisst cette occasion de se montrer au peuple dans la plénitude des deux puissances, spirituelle & temporelle. Il parut alternativement, & à plusieurs reprises, tantôt en habits pontificaux, donnant la bénédiction au peuple; tantôt en habits impériaux, saisant porter devant lui l'épée & le sceptre, réclamant l'un & l'autre pouvoir, & espérant que cette cérémonie accoûtumeroit les fidèles à les reconnoître en lui l'un & l'autre.

BONIFACE, (SAINT) est aussi le nom de l'apôtre de l'Allemagne, archevêque de Mayence, légat des papes Grégoire II, Grégoire III, & Zacharie, qui facra dans Soissons Pepin le Bref. Il sut tué dans le cours de sa mission par les idolâtres de la Frise en 754. Il étoit né en Angleterre vers l'an 680. On a de lui des sermons dans la collection de dom Martène, & des lettres imprimées

On a de Balthafar BONIFACIO, vénitien, archidiacre de Trevise, puis évêque de Capo-d'Istria, Historia Trevigiana & Historia Ludicra.

BONNECORSE, poëte srançois, décrié par Boileau:

> Venez, Pradon & Bonnecorfe, Grands écrivains de même force, &c.

Il est l'auteur de la Montre d'amour, dont Boileau s'est encore moqué:

L'un prend l'édit d'amour, l'autre en saisit la montre.

Il sit contre le Lutrin un poëme intitulé : le Lutrigot. Mort en 1706. Ses poésies ont été imprimées en 1710.

BONNEFONS, (JEAN) poëte latin moderne, dont les poésies sont à la suite de celles de Théodore de Bèze dans l'édition des auteurs latins de Barbou. On estime fur-tout sa Pancharis; elle a été traduite en vers françois ignorés, par un poëte ignoré, nommé la Bergerie. Bonnefons, né en 1554, à Clermont en Auvergne, fut lieutenant-général

de Bar-sur-Seine. Il mourut en 1614. Il eut un fils qui fit aussi des vers latins.

BONNET, f. m. (Hift. mod.) forte d'habillement de peau ou d'étoffe, qui sert à couvrir la

L'époque de l'usage des bonnets & des chapeaux en France se rapporte à l'an 1449; ce sut à l'entrée de Charles VII à Rouen, qu'on commença à en voir : on s'étoit jusqu'alors servi de chaperons ou de capuchons. M. le Gendre en sait remonter l'origine plus haut; on commença dit-il, fous Charles V à rabattre sur les épaules les angles des chaperons, & à se couvrir la tête de bonnets, qu'on appella mortiers, lorsqu'ils étoient de velours, & simplement bonnets, s'ils étoient faits de laine. Le mortier étoit galonné; le bonnet au contraire n'avoit pour ornement que deux espèces de cornes sort peu élevées, dont l'une servoit à le mettre sur la tête, & l'autre à se découvrir. Il n'y avoit que le roi, les princes, & les chevaliers qui portassent le mortier.

Le bonnet étoit non-seulement l'habillement de tête du peuple, mais encore du clergé & des gradués, au moins sut-il substitué parmi les docteursbacheliers, &c. au chaperon qu'on portoit auparavant comme un camail ou capuce, & qu'on laissa depuis floter sur les épaules. Pasquier dit qu'il faisoit anciennement partie du chaperon que portoient les gens de robe, dont les bords ayant été retranchés, ou comme superflus, ou comme embarras-sans, il n'en resta plus qu'une espèce de calotte propre à couvrir la tête, qu'on accompagna de deux cornes pour l'ôter & la remettre plus commodément, auxquelles on en ajouta ensuite deux autres; ce qui sorma le bonnet quarré dont il attribue l'invention à un nommé Patouillet; ils n'étoient alors surmontés tout au plus que d'un bouton au milieu, les houpes de soie dont on les a couronnés étant une mode beaucoup plus moderne, & qui n'est pas même encore genéralement répandue en Italie. Le même auteur ajoute que la cérémonie de donner le bonnet de maître ès-arts on de docteur dans les universités, avoit pour but de montrer que ceux qu'on en décoroit avoient acquis toute liberté, & n'étoient plus soumis à la férule des maîtres ; à l'imitation des Romains qui donnoient un bonnet à leurs esclaves lorsqu'ils les affranchissoient; d'où est venu le proverbe vocare servum ad pileum, parce que sur les médailles, le bonnet est le symbole de la liberté, dont on y représente le génie, tenant de la main droite un bonnet par

Les Chinois ne se servent point comme nous de chapeaux, mais de bonnets d'une forme particulière, qu'ils n'ôreut jamais en saluant quelqu'un, rien n'étant, felon eux, plus contraire à la politesse que de se découvrir la tête. Ce bonnet est différent selon les diverses saisons de l'année : celui qu'on porte en été a la forme d'un cône ret verse; il est fait d'une espèce de natte très-fine &

0000 2

très-estimée dans le pays, & doublée de satin; on y ajoûte au haut un gros slocon de soie rouge qui tombe tout-au-tour, se répand & slote de tous côtés, ou une houppe de crin d'un rouge vis & éclatant, qui résiste mieux à la pluie que la soie, & sait le même esset. Le bonnet d'hiver est d'une sorte de peluche, sourré & borde de zibeline, ou de peau de renard, avec les mêmes agrémens que ceux des bonnets d'été; ces bonnets sont propres, parans, du prix de huit ou dix écus; mais du reste si peu prosonds, qu'ils laissent toujours les oreilles découvertes.

Le bonnet quarré est un ornement, & pour certaines personnes la marque d'une dignité, comme pour les membres des universités, les étudians en philosophie, en droit, en médecine, les docteurs, & en général pour tous les ecclésiastiques séculiers, & pour quelques réguliers. Il y a plusieurs universités où l'on distingue les docteurs par la forme particulière du bonnet, qu'on leur donne en leur consérant le doctorat; assez communément cette cérémonie s'appelle prendre le bonnet. Il fal-loit que les bonnets quarrés fussent en usage parmi le clergé d'Angleterre, long-temps avant que celui de France s'en servit, puisque Wicles appelle les chanoines bifurcati, à cause de leurs bonnets; & que Pasquier observe, que de son temps, les bonnets que portoient les gens d'église, étoient ronds & de couleur jaune. Cependant ce que nous avons ci-dessus rapporté d'après lui, prouve que ce sut aussi de son temps que leur sorme commença à changer en France.

Le bonnet d'une certaine couleur a été & est encore, en quelques pays, une marque d'insamie. Le bonnet jaune est la marque des Juis en Italie; à Luques, ils le portent orangé; ailleurs, on les a obligés de mettre à leurs chapeaux des cordons ou des rubans de cette couleur. En France, les banqueroutiers étoient obligés de porter toujours

un bonnet verd.

Dans les pays d'inquisition, les accusés condamnés au supplice, sont coëffés le jour de l'exécution, d'un bonnet de carton, en sorme de mitre ou de pain de sucre, chargé de flammes & de figures de diables: on nomme ces bonnets, ca-

La couronne des barons n'est qu'un bonnet orné de perles sur les bords; & celles de quelques princes de l'empire, qu'un bonnet rouge, dont les rebords, ou selon l'ancien terme, les rebras sont

d'hermine.

Dans l'université de Paris, la cérémonie de la prise du bonnet, soit de docteur, soit de maître-èsarts, après les examens, thèses ou autres exercices préliminaires, se sait ainsi: le chancelier de l'université donne la bénédiction apostolique, & impose son bonnet sur la tête du récipiendaire, qui reçoit l'un & l'autre à genoux. (G)

BONNEVAL, (CLAUDE-ALEXANDRE, comte | DE) (Hist, mod.) étoit d'une très-ancienne mai-

fon de Limosin, province dont deux des plus illustres maisons sont désignées par ces mots: Richesse d'Escars, noblesse de Bonneval. Cette dernière tire son nom de la terre de Bonneval, située à sept lieues de Limoges, qui est possédée par cette maison de temps immémorial.

La maison de Bonneval a produit plusieurs perfornages distingués; ceux qui appartiennent le plus

particulièrement à l'histoire, sont:

1°. Bernard de Bonneval, qui fous le règne de Charles VII défendit Par's pour les Anglois, avec Jean de Luxembourg & le seigneur de l'Isle-Adam.

- 2°. Antoine, fils de Bernard, chambellan des rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII.
- 3°. Germain, fils aîné d'Antoine, d'abord enfant d'honneur, puis échanson de Charles VIII, qu'il suivit à la conquête du royaume de Naples, & dont il sut un des braves à la journée de Fournoue. Il sut ensuite chambellan des rois Louis XII & François I. Il avoit du crédit, & on disoit:

Chastillon, Bourdillon & Bonneval Gouvernent le fang royal.

Il fut tué à Pavie.

- 4°. Jean de BONNEVAL, frère de Germain, sur sait prisonnier à cette même bataille de Pavie. Il se distingua en 1536 à la désense de la Provence contre Charles-Quint, & il est célèbré dans les mémoires des du Bellay, & dans la chronique de Provence de Nostradamus.
- 5°. Horace, petit-fils de Jean, gentilhomme ordinaire de Henri III, fut tué à vingt-trois ans, en 1587, aux barricades de Tours.
- 6°. Céfar Phœbus de Bonneval, dit le marquis de Bonneval, frère du comte, qui donne lieu à cet article, fe trouva aux quatre grandes batailles du maréchal de Luxembourg en 1690, 1691, 1692, 1693, Fleurus, Leuze, Steinkerque & Nerwinde; eut un cheval emporté fous lui d'un coup de canon au fiège de Chivas en 1705, en eut trois tués fous lui à l'affaire de Turin en 1706, y reçut plusieurs blessures, & y sut sait prisonnier.

Le chevalier, depuis comte de Bonneval, sur sait enseigne de vaisseau en 1691, à l'âge de douze ans; il entra dans le régiment des gardes en 1698; il servit en Italie dans la grande guerre de la succession d'Espagne sous M. de Catinat & M. de Vendôme, jusqu'en 1706. Alors des mécontentemens l'engagèrent à quitter sa patrie, & à s'attacher au service de l'empereur. M. de Chamillart, qui ne l'aimoit pas, le sit condamner à avoir la tête tranchée le 24 Janvier 1707. C'est à lui que Rousseau, banni comme lui de la France, adresse une ode bachique pleine de poésie, où ne lui parlant que de plaisirs, il le compare à Teucer,

& traduit pour lui la fin de la septième ode d'Horace:

Teucer salamina, patremque Cum fugeret, tamen uda Lyco Tempo populea fertur vinxisse corona, &c;

> Par elle bravant la puissance De son implacable démon, Le vaillant fils de Télamon, Banni des lieux de sa naissance, Au fort de ses calamités Rendit le calme & l'espérance A ses compagnons rebutés....

> C'est sur cet illustre modèle, Qu'à toi-même roujours égal, Tu sus loin de ton lieu natal Triompher d'un astre insidèle; Et sous un ciel moins rigoureux, D'une Salamine nouvelle Jetter les sondemens heureux,

Le comte de Bonneval servit sous le prince Eugène contre les Turcs, avec une grande distinction. A la bataille de Pétervaradin, il étoit major général de l'armée impériale. Enveloppé par un corps nombreux de janissaires, renversé de cheval, blessé d'un coup de lance, soulé au pied des chevaux, il alloit périr : ses soldats se pressant autour de lui, lui firent un rempart de leurs corps, & surent presque tous tués; dix seulement échappèrent à la mort, & l'arrachant au danger, l'enlevèrent & le portèrent à l'armée victorieuse dont il avoit été séparé par les ennemis. C'est à cet événement que Rousseau sait allusion dans son ode sur la bataille de Pétervaradin, lorsqu'il dit:

Quel est ce nouvel Alcide, Qui seul, entouré de morts, De cette soule homicide Arrête tous les essorts? A peine un ser détestable Ouvre son sanc redoutable, Son sang est déja payé: Et son ennemi, qui tombe, De sa troupe qui succombe Voit suir le reste essrayé,

M. le comte de Bonneval sut fait lieutenantgénéral des armées de l'empereur, & avec le temps il eût peut-être égalé la gloire & les succès du prince Eugène, s'il ne se sût point brouillé, peutêtre un peu étourdiment, avec ce général-ministre.

Il reprochoit au prince Eugène de se laisser trop emporter par son ressentant contre la France, & de permettre à ses créatures de lui saire sa cour aux dépens de Louis XIV & des princes & princes du sang royal.

Il lui reprochoit de choisir mal ses créatures » Je n'aime pas, dit-il dans une de ses lettres, » qu'il me turlupine pour servir ses savoris, qui » sont d'ordinaire les plus grands coquins de l'eur» pire turc & romain ».

Maltraité par la France, il mettoit un certain héroîsme chevaleresque à en être le désenseur en pays ennemi, & à ne pas soussirir qu'on dit devant lui un seul mot contraire à l'honneur de la maison royale de France; c'étoit, disoit-il, son devoir, non seulement comme françois, mais comme ayant l'honneur d'appartenir à la maison royale par les maisons de Foix & d'Albret. Il citoit avec complaisance une lettre de Henri IV au parlement de Pau, laquelle étoit, disoit-il, entre les mains du maréchal de Biron, son beau-père. Par cette lettre, Henri IV recommandoit les affaires de son cousin le duc de Biron, avec d'autant plus de chaleur, qu'il étoit son proche parent par la maison de Bonneyal.

Le comte de Bonneval étant, en 1724, à Bruxelles, où commandoit le marquis de Prié, Piémontois, qu'il appelle Progubernator des Pays-Bas autrichiens, homme sort décrié dans les lettres du cointe de Bonneval, de Rousseau & de quelques autres, mais créature du prince Eugène, il courut dans Bruxelles des bruits fort injurieux pour la reine d Espagne; ces bruits étoient répandus par la femme & la fille du marquis de Prié, & autorisés par lui-même. Le comte de Bonneval sit une déclaration publique, au sujet des calomnies répandues contre la reine d'Espagne. Cette déclaration portoit defi aux calomniateurs, & insulte aux calomniatrices; les uns & les autres étoient nommés, & les expressions les plus dures leur étoient prodiguées. » Vous direz sans doute que je suis sou, " écrivoit le comte de Bonneval à un de ses amis; ní Mais vous savez peut-être que six mois après » mon arrivée en Allemagne, j'apostrophai un " soufflet, à poing sermé, sur la copieuse face d'un » officier général prussien, qui dit, en ma pré-» sence, chez le prince de Saxe-Gotha: que notre » bon vieux roi Louis XIV étoit un indigne...... " & que je soutins assez heureusement cette affaire; » pour ne me pas dégoûter d'en avoir de pareilles.... » Je ne souffrirai jamais qu'on attaque, où je serai; " l'honneur de notre fang royal". " Au reste, dit-il dans une autre lettre, j'ai pris

" Au reste, dit-il dans une autre lettre, j'ai pris les devans à Vienne; & les affaires de notre vilain (il n'appelle jamais autrement le marquis de Prié) " seront très-mal reçues ".

"" J'ai tiré, dit-il dans une autre lettre encore, très-habilement mon affaire des pattes du prince Eugène. Je vons donnerai aussi part que l'empereur s'est déclaré en cachette pour moi, & me l'a fait écrire par le prince de Cardonna, président du conseil de Flaudres, qui m'encourage de sa part à pousser le vilain."

Le cointe de Bonneval se flattoit; l'empereur lui ôta tous ses emplois, & le condainna même à

cinq ans de prison, selon une lettre de Rousseau; à un an, selon une autre lettre du même Roussean, qui croit que si le comte de Bonneval s'étoit sounis, on ne l'y auroit laissé que vingt quatre heures. "Il a mieux sait sa cour, écrivoit Rousseau, " par son imprudence, que par tous ses services. "Il est certain que l'empereur l'aime & connoît " son mérite".

Bonneval, au lieu d'obéir, s'arrête à la Haye, envoie un cartel au p.ince Eugène, & voyant, par cette nouvelle étourderie, bien plus que par-tout le reste, ses affaires désespérées à Vienne, s'ensuit

en Turquie, où il prit le turban.

Il écrit au marquis de Bonneval, son srère, dans une lettre très-grivoise, comme il l'appelle lui-même: » De grade en grade, je me suis éta» bli en Turquie, avec un turban de quatre livres
» pesant sur la tête, la barbe & l'habit long, ce
» qui me sait mourir de rire ».

On dit qu'il répondoit aux indifférens, qui lui demandoient pourquoi il s'étoit fait turc? C'est pour passer ma vie bien à mon aise en bonnet de nuit,

en robe de chambre & en pantouffles.

Il en donne à son frère une raison plus sérieuse: » Lorsque j'arrivai, dit-il, de Venise en Bosnie, » province frontière du sultan, je sus arrêté à » Serrai, la capitale de ce pays, à la follicitation » d'un officier de l'empereur, qui s'ytrouva le jour » même que j'y fis mon entrée. Les Allemands » en étant avertis, employérent des fommes con-» sidérables, pour me faire remettre entre leurs » mains comme allemand. Après plus de quinze » mois d'arrêt (jugez pendant ce temps de mes » inquiétudes!) l'ordre de me remettre entre leurs » mains sut expédié. Ce sut alors que pour ne pas » tomber entre celles de mes plus cruels ennemis, » (car l'un des articles du traité de Passarowitz » portoit qu'on se rendroit réciproquement les » sujets sugitifs des deux empires) ce sut alors, » dis-je, que je quittai le chapeau pour le turban » qui seul pouvoit me sauver».

Il s'étonne au reste que le prince Eugène n'ait pas accepté son cartel, & il dit sur cela des choses

un peu germaniques.

"La France, selon lui, est le seul pays du
"monde où de petits illustres osent couvrir leur
"poltronnerie sous le manteau de leur dignité ou
"de leurs emplois. Croyez-moi, mon srère, ces
"sous de hauteurs couvrent toujours quelque
"soiblesse. Le duc de Lorraine, beau-srère de
"l'empereur Léopold, son lieutenant-général dans
"tout l'empire, étant en Hongrie, à la tête de
"ses armées, & qui valoit bien le prince Eugène,
"s'est bien battu avec un simple lieutenant de
cavalerie qu'il avoit ontragé, sans le connoître,
"dans un sourage; & il y a mille exemples pa"reils...... J'ai tâché de mesurer mon épèc
"avec ce'lle d'un des plus braves princes du monde,
"qui protégeoit les calomniateurs d'une grande
"reine, de l'auguste maison de France, de gaieté

» de cœur, & par un ancien & injuste caprice.

» Si tout cela étoit à refaire, je le serois encore.....

» Je dis comme Phaéton:

Il est beau qu'un mortel jusques au ciel s'élève: Il est beau même d'en tomber.

Tout cet enthousiasme est sort beau; mais quelques soient sur le point d'honneur, article toujours si délicat, les usages & les idées des différentes nations, il faut cependant, chez toute nation, trouver un moyen de mettre à couvert les intérêts de la discipline militaire & de la hiérarchie. S'il étoit possible & permis de raisonner sur une matière si peu accessible à la raison, nous concevons qu'un homme qui n'a pas sait ses preuves de valeur, n'ose pas obéir à la loi qui désend d'accepter un cartel; mais un héros dont la vie entière est une preuve continuelle de valeur & de talent, un Eugène, un Turenne, peut, ce semble, & doit peut-être ne pas exposer sa vie au hazard d'un peu plus ou d'un peu moins d'adresse dans un jeu d'escrime. Alexandre & César pouvoient se dispenser d'être des gladiateurs. Le comte de Bonneyal fut bacha à trois queues, de Romélie, puis topigibachi, c'est-à-dire général de l'artillerie. Il mou-

rut en 1747 à 75 ans.

Quoique proscrit en France, il osa y paroître, & y épouser publiquement, le 7 mars 1717, Judith-Charlotte de Gontault-Biron, fille du dernier maréchal de Biron, sœur de celui d'aujour-d'hui. Elle est morte sans ensans, en France, en

741.

Le comte de Bonneval laissa un fils naturel; nommé d'abord le comte de la Tour, & depuis, Soliman, qui lui succéda dans la place de topigibachi.

Bonneval est aussi le nom d'un auteur que nous ne jugerons pas, parce qu'il est trop moderne; il se nommoit (René de) On a de lui des critiques de M. de Voltaire & de l'abbé Dessontaines, des élémens d'éducation, une tragédie d'Adam & Eve, &c. Né au Mans, mort en 1760.

BONNIVET. (Voyez Gouffier.)

BONOSE, (QUINTUS BONOSIUS) (Hist. rom.) né en Espagne, lieutenant de l'empereur Probus dans les Gaules, s'étant sait proclamer César dans son département, l'an 280 de J. C., sut pris l'année suivante, & Probus le fit pendre, en disant: Ce n'est que pendre une bouteille, parce que Bonose étoit sort ivrogne.

Bonose est encore le nom d'un capitaine romain, décapité par ordre de l'empereur Julien, pour avoit resusé, dit-on, d'ôter du Labarum la croix que Constantin y avoit sait peindre.

Bonose étoit aussi le surnom du pape Benoît I. BONS-CORPS, s. m. pl. (Hist. mod.) c'est le nom qu'on donna à une milice levée par François II; duc de Bretagne, dans la guerre qu'il eut en 1468, contre Louis XI. Ce duc, en attendant les secours

que le roi d'Angleterre devoit lui fournir, fit lever dix mille hommes de nouvelle milice, composée de gens du commun: on choisissoit les plus robustes qu'on pouvoit trouver; c'est ce qui les fit nommer bons-corps. (A. R.)

BON-TEMS, (Madame Bon-tems.) née à Paris en 1718, morte dans la même ville en 1768. C'est à elle que nous devons la traduction srançoise

du poëme des Saisons de Thompson.

BONZES, (Hift. mod.) philosophes & ministres de la religion chez les Japonois. Ils ont des universités où ils enseignent les sciences & les mystères de leur secte; & si l'on en croit un jésuite, auteur de l'histoire de l'église du Japon, ils ont disputé avec autant de force que de subtilité, contre nos plus savans missionnaires. Les auteurs sont sort partagés sur ce qui concerne leurs mœurs : les uns nous dépeignent les bonzes comme des cyniques abandonnés aux plus infâmes désordres; d'autres au contraire assurent qu'ils gardent la continence, vivent en commun, & qu'il y a des couvens de filles de leur ordre. Ils reconnoissent pour leur chef un certain Combadaxi, qui leur enseigna les premiers principes des arts & des sciences, & dont ils attendent la venue dans des millions d'années; car, à les en croire, il n'est point mort, & n'a fait que disparoître de dessus la terre. On donne aussi le nom de bonzes aux prêtres de plusieurs autres peuples des Indes orientales. (G)

Un empereur de la samille des Tangs, fit détruire une infinité de monastères de bonzes, sur un principe qu'il tenoit de ses ancêtres : c'est que s'il y avoit un homme qui ne labourât point, ou une femme qui ne s'occupât point, il falloit que quelqu'un fousstrit le froid & la saim dans l'empire.

Esprit des lois, tome II.

BOOT, s. m. (Hist. mod.) on nomme ainsi en Espagne un tonnelet à mettre du vin : il est sort en usage pour transporter les vins de Xerès. (A. R.

BOOZ, (Hist. sainte.) vieillard vertueux & biensaisant, épousa Ruth, & en eut Obed, père d'Isai, père de David. Il est connu par le livre de

Ruth, qui le fait aimer & respecter.

BORCARI, (Hist. des Goths.) Le tyran Gennar avoit gouverné les Goths avec un sceptre de ser: son nom étoit en horreur; le peuple murmuroit & cherchoit depuis long-temps l'occasion de courir aux armes ; mais il lui manquoit un chef. Borcari fe présenta, & rassembla tous les mécontens sous l'étendart de la révolte. On courut au palais de Gennar; il fut égorgé, & Borcari présenta à la reine Drotta une main encore dégoûtante du sang de son époux. Cette princesse l'accepta pour conserver sa couronne. Cest de cette alliance, commencée sous des auspices si funestes, que naquit Haldin, qui monta depuis sur le trône de Dannemarck. On place cette révolution vers la fin du onzième siècle. (M. DE SACY.)

BORDELON, (LAURENT) auteur de l'Histoire des imaginations extravagantes de M. Ouffle, servant de préservaiif contre la lecture des livres qui traiteut de la magie, des démoniaques, des sorciers, &c. On ne connoît guères ses Dialogues des vivans, quoiqu'ils aient été supprimés. Cet auteur se plaisoit à donner à ses ouvrages des titres & des noms ridicules; c'est le Voyage forcé de Becafort hypocondriaque; c'est Gongam ou l'homme prodigieux transporté en l'air, sur la terre & sur les eaux; c'est Titetutesnosy; c'est le supplément de Tasse-Roussi-Friou-Titave. Il en est de même de ses comédies car quoiqu'il fût docteur en théologie dans l'université de Bourges sa patrie, il travailla pour le théatre, mais on ne s'en souvient ni au théatre, ni à Bourges. Ses pièces sont: Misogine, ou la Comédie sans semmes; scènes du CLAM & du CORAM; M. de Mort-en-Trouffe , &c. Ne en 1653 , il mourut à Paris en 1730 chez le président de Lubert, dont il avoit été précepteur. BORDEU, (Théophile) (Hist. mod.) Nous

ne considérons ici les médecins que relativement à l'histoire littéraire, quand ils ont enrichi la littèrature de quelques ouvrages, foit sur leur art, soit sur d'autres objets. M. Bordeu, qui s'est fait une si grande réputation comme médecin habile & aimable, est l'auteur des ouvrages suivans :

1°. Lettres sur les eaux minérales de Béarn, 1746

& 1748, in-12.
28. Recherches anatomiques sur la position des glandes, 1651, in-12.

3°. Dissertations sur les écrouelles, 1751, in-12. 4°. Dissertation sur les crises, 1755, in-12. 5°. Recherches sur quelques points de l'histoire de

la médecine, 1764, deux vol. in-12.

.6°. Recherches sur le tissu muqueux ou l'organe cellulaire, & sur quelques maladies de poitrine, 1766,

7º. Recherches sur le pouls par rapport aux crises;

1772, quatre vol. in-12. 8°. Traité des maladies chroniques, tome premier, in-8°. 1776.

M. Bordeu étoit fils d'Antoine Bordeu, médecin du roi, distingué dans son art; il étoit né le 22 sévrier 1722 à Iseste en Béarn; il mourut d'apoplexie la nuit du 23 au 24 novembre 1776. On le trouva mort dans son lit.

BORDINGIUS, (André) fameux poëte danois, dont les ouvrages ont été imprimés à Copen-

hague en 1736.

BORE, (CATHERINE DE) (Hist. du luthéran.) Un hardi lutherien, nomme Leonard Koppem, avoit choisi le vendredi saint pour enlever neus religieuses qu'il avoit menées à Vittemberg, & mises sous la protection de Luther, dont le livre contre les vœux monastiques lui avoit inspiré cette violence. Luther en effet défendit Koppem, qui peut-être n'avoit sait qu'exécuter l'ordre secret de son maitre. Luther compara ce ravisseur à Jésus-Christ , ravisseur heureux , disoit-il , qui dans le

même temps, dans le temps de pâques, temps de délivrance & d'affranchissement, le même vendredi saint, jour confacre par sa mort, avoit mene captive la captivité. Les protestans ne veulent pas qu'on dise que ces religieuses furent enlevées, parce que persuadees par le livre de Luther contre les vœux monastiques, elles consentirent à leur enlèvement. Ce consentement prouve que Luther les avoit séduites, mais Koppem ne les a pas moins enle-

Du nombre de ces captives si violemment rachetées par Koppem, étoit Catherine de Bore, fille de qualité, dont Luther étoit ou devint amou-

Luther avoit condamné le célibat des prêtres, fon parti avoit applaudi, Carlostad, son disciple indocile & souvent révolté, voulut aller plus loin. Sa solie étoit de réduire en pratique la théorie luthérienne. Il se maria, & ce sur moins par inclination ou par goût que par le desir de faire une chose presque encore sans exemple, quoiqu'autorisée par la doctrine de Luther. L'église romaine frémit de ce scandale, l'église résormée en sur troublée, Luther seul, quoiqu'il n'aimat pas qu'on voulût l'interprêter, & encore moins qu'on voulût le surpasser, Luther ne disoit rien en public, & dans ses lettres particulières il louoit l'action de Carlostad : Carlostadii nupiiæ mirè placent , novi puellam; confortet eum dominus. C'est qu'il brûloit d'en faire autant, c'est qu'il étoit alors amoureux de Catherine de Bore; il vouloit l'épouser, & elle y consentoit; un seul frein les retenoit; l'électeur de Saxe conservant la modération de son caractère au milieu de son zèle pour le luthéranisme, ne permettoit pas de saire tout ce qu'il permettoit de dire, parce qu'il est plus aisé de rétracter ce qui est dit, que de détruire ce qui est sait. Le scandale des actions effrayoit sa fagesse, qui ne s'allarmoit point de la liberté des écrits. Luther, qui le connoissoit, désespéra de vaincre ses scrupules, & sentant que pour continuer de pouvoir tout, il ne falloit pas tout ofer, il sut se contenir pendant la vie de l'électeur; ce prince mourut le 5 mai 1525, & Luther s'empressa de chercher dans les transports de l'amour, dans les douceurs du mariage, dans le plaisir piquant d'arracher une religieuse à ses vœux, le dédommagement de l'appui qu'il perdoit, mais qu'il retrouva dans le nouvel électeur Jean, & que les progrès de sa secte commençoient d'ailleurs à lui rendre moins nécessaire.

Ce mariage fut heureux, quoique la conduite de Luther dans son ménage, se sentit de la bizarrerie de son caractère. Il s'enserma une sois dans fon cabinet avec une provision de pain & de sel, & il y resta pendant trois jours, sans s'embarras-ser de l'inquietude qu'il donnoit à sa semna, qui le cherchoit par-tout, & qui enfin fit enfoncer la porte de son cabinet. Luther, au lieu de lui saire des excuses, seignit d'être fâche qu'elle eût trouble

les méditations.

Le père Mainbourg trouve Luther peu délicat dans ses goûts; car il observe que Catherine de Bore, depuis son enlèvement, avoit vécu pendant deux ans d'une manière fort libre avec les écoliers de l'université de Vittemberg; mais les protestans traitent cette imputation de calomnie; ce qu'il y a de certain, c'est que le bruit qui avoit couru qu'elle étoit grosse avant son mariage, se trouva

Quand Luther fut marie, il ne connut plus personne qui ne dût suivre l'exemple qu'il avoit donné, il écrivit à l'archevêque de Mayence, prélat très-orthodoxe, pour lui conseiller de prendre une semme, lui alleguant ce passage de la Genèse : Il n'est pas bon à l'homme d'être seul. L'archevêque le traita comme un sol, & ne lui sit pas de ré-

Luther laissa de son mariage trois fils, Jean, Martin & Paul; on ne fait d'eux que leurs noms.

Il laissa aussi deux filles.

Catherine de Bore, sa veuve, dont la conduite sut toujours irréprochable, & pendant son mariage & pendant sa viduité, mourut le 20 décembre 1552, âgée d'environ cinquante-trois ans, fix ans après la mort de son mari.

BOREL, (PIERRE) natif de Castres, médecin ordinaire du roi, de l'académie des sciences, mort

en 1689, est auteur des ouvrages suivans: 1°. Des antiquités de Castres, 1649, in-8°., à

Castres.

2°. De vero telescopii inventore, 1651, in-40., à la Haye.

3º. Trésor des recherches & des antiquités gau-

loises, 1655, in-4°., à Paris. 4°. Historiarum & observationum Medico physicarum centuniæ'quinque, 1676, in-8°., à Paris.

rum centuma quinque, 10/0, th-0., a l'ale.

5°. Bibliotheca chymica, Paris, 1654, in-12.
BORELLI, (Jean-Alphonse) (Hist. int. mod.)
napolitain, prosesseure de philosophie & de mathématiques à Florence & à Pise, est auteur d'un traité estimé De motu animalium, deux vol. in-4°.; & d'un autre qui ne l'est pas moins, De vi per-cussionis, in-4°. Ne à Naples en 1608, mort en 1699 le dernier décembre à Rome, où il avoit été appellé par la reine Christine.

BORGHESE, (PAUL GUIDOTTO) peintre & poëte italien, qui jaloux du Tasse, voulut opposer à la Jérusalem délivrée, la Jérusalem ruinée, poeme qu'il composa dans le même genre, dans la même forme, de la même mesure, du même nombre de vers & sur les mêmes rimes que le poeme du Tasse, & qui, malgré toutes ces conformités avec un si bel ouvrage, est aujourd hui entièrement ignore. Borghese mourut, dit-on, de saim en 1626 à soixante ans, ayant quatorze talens, ou métiers différens.

N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon.

Borghèse est aussi le nom d'une maison confidérable sidérable d'Italie, dont étoit le pape Paul V, mort le 22 janvier 1621, & ses neveux les princes de Sulmone & le cardinal François Borghèfe, nommé

au cardinalat le 6 juillet 1729.

BORGHINI, (VINCENT) (Hist. litt. mod.)
On fait cas de l'ouvrage intitule: Discorsi di M. Vincenzo Borghini, qui traite de l'orgine de Florence, de ses principales samilles, de ses monnoies, de divers points de son histoire. Borghini, né à Florence en 1515, se sit bénédicin en 1531, & mourut en 1580, ayant resusé, dit-on, l'archevêché de Pise.

Un Rafaëllo Borghini est auteur de plusieurs comédies, & d'un traité assez estimé, qui a pour titre: Riposo della Pittura, & della scultura, in-8°.

Florence, 1584.
BORGIA, (Hist. mod.) dont nous avons parlé
malheureusement le à l'article ALEXANDRE VI, malheureusement le plus célèbre de la maison Borgia. Cette maison avoit déja donné avant lui un pape à l'église, c'est Calixte III, successeur de Nicolas V en 1455, mort en 1458. Alexandre VI étoit propre neveu de Calixte III, & malgré ce rapport, & quoiqu'ils se nommassent tous deux Borgia, il n'est pas sûr qu'ils fussent de la même maison; une sœur de Calixte III avoit épousé Geoffroy Lenzoli, dit Borgia, père d'Alexandre VI. Or les auteurs varient sur ce qui concerne l'origine de ce Geoffroy; les uns croient qu'il étoit de la maison Borgia, les autres qu'il étoit d'une samille nommée Lenzoli, très-noble & très-ancienne, & qu'en épousant une Borgia, il prit le nom & les armes de cette maison, dans laquelle il ne restoit plus de mâle. Une sœur d'Alexandre VI épousa aussi un Lenzoli, nommé Pierre - Guillaume, chef de cette maison. Alexandre VI sit cardinaux trois de ses neveux, du nom de Borgia, & un François Borgia, qu'on croyoit bâtard d'Alphonse Borgia, c'est-à dire du pape Calixte III, avant qu'il fût pape, avant même qu'il fût cardinal. Alexandre VI donna encore le chapeau de cardinal à son bâtard César Borgia, qu'il avoit eu dans sa jeunesse, ainsi que plusieurs autres enfans de Julie Farnèse, dite Vanosa. Nous avons rapporté à l'article ALEXANDRE VI (Voyez cet article) une partie des crimes de ce César, digne objet de la prédilection d'un tel père. Alexandre VI l'envoya en France au commencement du règne de Louis XII, pour deux objets agréables à ce prince; il apportoit la bulle qui nommoit des commissaires pour juger du mariage de Louis XII avec la fille de Louis XI, & pour le casser, il apportoit de plus la barette au cardinal d'Amboife. Louis XII lui donna le duché de Valentinois. Les historiens le représentent comme complice de l'empoisonnement projetté par Alexandre VI, & / dont par un mal entendu ce pape sut la victime: pour César, ils disent que sa jeunesse le fauva, en lui donnant la sorce de résister à la violence du poison, qu'il avoit d'ailleurs affoibli, en mettant beaucoup d'eau dans le vin empoisonné, & dont Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

il combattit l'action par des remèdes pris à propos-Un tissu de perfidies & de crimes le mit plusieurs sois en danger. Assassin, il pensa périr par le ser des affassins. Comblé des bienfaits de Louis XII, il le trahit impunément; le pape Jules II qu'il voulut tromper, mais qu'on ne trompoit pas aussi impunément que Louis XII, le fit arrêter à Oslie; il fut aussi prisonnier en Espagne; il s'échappa de sa prison, & s'étant retiré chez le roi de Navarre, Jean d'Albret, son beau-srère, il périt glorieusement les armes à la main, en combattant pour ce prince le 12 mars 1507.

On ignore jusqu'où il pouvoit avoir élevé ses vues ambitienses; mais il avoit pris pour devise: aut Casar, aut nihil. On a beaucoup tourné & re-

tourné contre lui cette devise:

Borgia Cafar erat factis & nomine Cafar ; Aut nihil, aut Cafar, dixit, utrumque fuit.

Aut nihil aut Cafar vult dici Borgia : quidni ? Cum simul & Cafar possit & effe nihil.

Omnia vincebas, sperabas omnia, Casar, Omnia deficiunt, incipis effe nihil.

Il y a encore eu quatre autres BORGIA, cardinaux. Saint François de Borgia, troisième général des jésuites, homme si différent d'Alexandre VI, & de César Borgia, étoit aussi de la même maison. Il étoit petit-neveu du dernier & arrière petitneveu du premier. Il mourut à Rome le 30 septem-

bre 1572, âgé de soixante-deux ans.

BORJON, (CHARLES-EMMANUEL) (Hift. litt. mod.) jurisconsulte, compilateur utile en jurisprudence. On a de lui un Abrègé des actes, titres & mémoires concernant les affaires du clergé de France, & tout ce qui s'est fait contre les hérétiques; un Traité des dignités temporelles; un Traité des offices ecclésiastiques; un Traité des offices de judicature; une compilation du droit romain, du droit françois, & du droit canon accommodée à l'usage d'à présent; des Décisions qui regardent les curés, où il est traité des vicaires de paroisse, des dixmes, des novales, des portions congrues. Ces décisions ont été inférées dans le code des curés. Borjon étoit né à Pontdevaux en Bresse, diocèse de Lyon; il étoit avocat au parlement de Paris; il est mort à Paris le 4 mai 1691, à cinquante-huit ans.

BORNIER, (PHILIPPE) (Hist. litt. mod.) jurisconsulte célèbre par son livre intitulé: Conférences des nouvelles ordonnances du roi Louis XIV, avec celles de ses prédécesseurs, livre d'un grand usage au barreau. Bornier étoit lieutenant particulier au préfidial de Montpellier. Il étoit né dans cette ville le 13 janvier 1654, il y mourut le 22

juillet 1711.

BORRI, (Joseph · François) aventurier & charlatan distingué parmi les gens de cette espèce: il tenta tous les moyens de tromper les hommes,

& il y reussit souvent; presque par-tout il emporta l'argent de ceux qui voulurent bien l'écouter & le croire. A Rome, il fut prophète & inspiré; mais ses in pirations déplurent. à la cour de Rome, l'inquisition en prit connoissance, & au défant de sa personne, qui ne put être saisse, elle sit brûler en 1660 son effigie & quelques écrits qu'il avoit publiés. A Milan, sa patrie, il sut ches de secte & de parti; on le soupçonna de travailler sourdement à en changer le gouvernement & à s'y rendre le ma tre, on le chassa. A Strasbourg, à Amsterdam, il fut médecin universel, il finit par saire une banqueroute scandaleuse dans cette dernière ville; il passa ensuite à Hambourg, & s'étant fait alchymiste, ce sut sous ce dernier titre qu'il sut tromper avec le plus de succès & tirer parti pour sa propre sortune de la cupidité d'autrui. Des fouverains l'employèrent à la recherche de la pierre philosophale. Christine & le roi de Danemarck y perdirent beaucoup d'argent, & le ressentiment qu'ils en eurent obligea Borri de se sauver en Hongrie. Le nonce du pape à la cour impériale le réclama, l'empereur le rendit, en demandant seulement pour lui la vie sauve: Borri sut ensermé au château Saint-Ange, où il mourut en 1695.

. BORROMÉE, (SAINT CHARLES) neveu du pape Pie IV, qui le fit cardinal & archevêque de Milan, où faint Charles fit plusieurs établissemens utiles. Il eut beaucoup de part, sous le pontificat de son oncle, au gouvernement de l'église. Un moine, dont il vouloit résormer l'ordre, entreprit de l'assaffiner; s'étant introduit dans sa maison, il lui tira un coup d'arquebuse, pendant qu'il saisoit la prière du foir au milieu de ses domestiques; il ne lui fit qu'une blefsure légère. Saint Charles, né le 1 octobre 1538 au château d'Arona, mourut le 11 novembre 1584. Le pape Paul V le canonisa en 1610. Ses œuvres ont été recueillies en 1747 à Milan, en cinq volumes in-folio. La bibliothèque du faint Sépulchre de cette même ville conserve trente-un volumes manuscrits de ses lettres. Le clergé de France a fait réimprimer les instructions de faint Charles pour les confesseurs, comme ce qu'il y a de plus utile dans ce genre. La vie de saint Charles a été écrite par M. Godeau, évêque de Vence, & depuis elle l'a été par le P. Touron, dominicain, en trois vol. in-12, Paris, 1761. Un autre BORROMÉE, nommé Frédéric, cousin-

germain de faint Charles, & comme lui cardinal & archevêque de Milan, mort en 1632, a aussi saisse quelques ouvrages. Il sut le sondateur de la

bibliothèque Ambrofienne.

BORSHOLDER, f. m. (Hift. mod.) nom qu'on donnoit anciennement en Angleterre au doyen ou chef d'une certaine société, qu on appelloit décurie, parce qu'elle étoit composée de dix hommes qui se cautionnoient solidairement, & s'obligeoient envers le roi, de répondre de tout ce qui pourroit être sait de contraire aux loix par leurs associés. Si l'un d'eux venoit à prendre la fuite, les

autres étoient tenus de le réprésenter dans le terme de trente jours; ou de satissaire pour lui, selon la qualité de la faute qu'il avoit commise. Le roi Alfred, qui régnoit vers l'an 880, divifa toute l'Angleterre en comtés, chaque comté en centuries, & celles-ci- en décuries ou dix classes de bourgeois confidérables, dont le doyen fut appellé borsholder, c'est-à-dire le principal répondant, ou le vieillard du bourg. Spelman, gloff. archeolog.

BOSC, (JACQUES DU) cordelier, auteur d'un livre intitulé : l'Honnête femme, qui a été dans quelque estime, & dont la préface est de M.

d'Ablancourt. Mort en 1692.

Un autre du Bosc (Pierre) a eu quelque célébrité parmi les protestans comme prédicateur. Né à Bayeux en 1623, mort aussi en 1692 à Rotterdam, où il s'étoit retiré après la révocation de l'édit de Nantes. Sa vie a été écrite par le Gendre, & a paru en 1716 in-8°.

BOSCAN, (JEAN) (Hist. litt. mod.) est avec Garcilasso de la Vega, son ami, un des créateurs de la poésie espagnole. Il étoit de Barcelone; il

mourut vers l'an 1543.
BOSIO. (Hist. litt. mod.) Deux hommes ont donné quelque réputation à ce nom dans les lettres.

1°. Jacques Bosio ou Bosius, frère servant de l'ordre de Malte, a écrit en italien l'histoire de cet ordre, sous ce titre: Dell' istoria della sacra relligione dell illustrissima militia di S. Gio Gierosolimitano, trois volumes in-folio, fource dans laquelle ont puisé tous ceux qui ont écrit dans la suite sur l'histoire de Malte. Mort au commencement du dix-septième siècle.

2º. Antoine Bosio, neveu du précédent, agent de l'ordre de Malte, auteur du livre intitulé: Roma Sotterranea, qui renserme la description des tombeaux & des épitaphes des premiers chrétiens qu'on trouve dans les catacombes. Bosio passoit quelquefois dans ces fonterrains cinq ou fix jours de suite sans en sortir. Son ouvrage a été traduit d'italien en latin par le père Aringhi, de l'Oratoire

de Rome, deux vol. in-fol, 1651.

BOSON, (Hist. de France.) favori de Charlesle-Chauve, & de plus, son beau frère, par Richilde, sa sœur, seconde semme de Charles-le-Chauve, crut que l'enlèvement d'une princesse du fang étoit la moindre chose qu'il pût se permettre, dans un temps où des sujets d'un crédit très-ordinaire commettoient impunément, & même heurensement, de tels attentats. Il enleva Hermengarde, sille de l'empereur Louis II, & il l'épousa. Les nôces surent célébrées avec une magnificence solemnelle dans la maison royale de Ponthion.

C'est ce même Boson, qui, dans la suite, infidèle à la postérité de Charles-le-Chauve son bienfaiteur, renouvella en quelque forte, fous le nom de Provence, l'ancien royaume de Bourgogne, comme Charlemagne avoit renouvellé l'empire

d'Occident. Cependant dom Plancher, auteur de la nouvelle histoire de Bourgogne, prouve que Boson ne prit point le titre de roi de Bourgogne; mais le pays dont il se rendit maitre avoit sait partie du premier royaume de Bourgogne. Louis & Carloman le punirent de son ingratitude & de sa perfidie; ils le battirent, ils firent prisonnières fa semme & sa fille: mais Louis, fils de Boson, se rétablit dans le royaume usurpé par son père. Boson mourut le 11 janvier 888.

BOSQUET, (FRANÇOIS) (Hist. litt. mod.) évêque de Lodève, puis de Montpellier; né à Narbonne en 1605, mort en 1676. On a de lui une édition des Lettres du pape Innocent III, avec des remarques; les Vies des papes d'Avignon, dont Baluze a donné en 1693 une édition en deux volumes in-4°.; une Histoire de l'église gallicane en

latin.

BOSSU, (René. Le père Bossu.) (Hist. litt. mod.) savant génovésain. On a de lui un Parallèle de la philosophie d'Aristote & de Descartes, fait dans la vue de concilier ces deux philosophes; il ne savoit pas, dit M. de Voltaire, qu'il falloit les abandonner l'un & l'autre. L'ouvrage par lequel il est le plus connu, est son Traité du poëme épique; production d'un littérateur instruit plus que d'un homme de goût, & qui suppose plus de connois-sance d'Aristote & plus d'attachement aux règles que de sagacité pour découvrir les finesses de l'art ou de sensibilité pour saisir avec transport les beautés de la nature. Ce n'est point aux savans, qui ne sont que savans, à écrire sur les arts d'imagination. Le père Boffu contribua beaucoup à former la bibliothèque de sainte Geneviève de Paris. Né à Paris le 16 mars 1631, mort à l'abbaye de saint Jean de Chartres, le 14 mars 1680.

BOSSUET, (JACQUES-BENIGNE.) (Hift. litt. mod:) naquir à Dijon le 27 septembre 1627, vint à Paris en 1642, reçut le bonnet de docteur en 1652', remplit avec éclat les principales chaires de Paris, & prêcha plusieurs sois devant le roi, de 1661 à 1669, sut nommé à l'évêché de Condom le 13 septembre 1669; sut sait précepteur de M. le dauphin en 1670, premier aumônier de Madame la dauphine en 1680, évêque de Meaux-en 1681, Conseiller d'état en 1697, premier aumônier de Madame la duchesse de Bourgogne en 1698, il

mourut en 1704.

Voilà les époques particulières de sa vie ; sa vie entière sut une suite de travaux & une carrière de gloire. La Bruyère a dit de lui : Parlons d'avance le langage de la possérité, un père de l'église. La possérité a confirmé ce mot. M. de Voltaire l'appelle le seul françois éloquent parmi tant d'écrivains élégans. J. J. Rousseau n'avoit pas encore écrit alors. Bossuet est, avec Pascal, le seul auteur dont on lise encore les écrits polémiques. Son histoire des variations porte coup aux protestans, & couvre de ridicule Luther & Jurieu; l'auteur fait voir combien les nombreuses sectes des protestans varient

entre elles, combien chacune d'elles a varié en particulier & est devenue dissérente d'elle-même, combien elles ont ressuscité de vieilles erreurs

proscrites par l'église.

Ces docteurs disposoient à leur gré de la religion, ils en changeoient la forme, mais une seule question qui s'appliquoit également à toutes ces sectes, les embarrassoit beaucoup. Cette question est celle que Luther lui-même faisoit aux anabaptistes : Qui êtes-vous? Qui vous a envoyés? Où étoit l'église avant vous? Il a fallu saire bien de la théologie pour répondre bien mal à ces deux mots.

D'abord les réformés convenoient du principe de la visibilité perpétuelle de l'église; il est avoué dans toutes leurs premières professions de soi; mais ce principe les condamnoit trop manifestement, il fallut recourir au système d'une église presque invisible, puis invisible tout-à-sait. On remarqua que Dieu avoit en des amis hors du peuple d'Ifraël, que pendant la captivité de Babylone, le peuple Juif avoit été soixante ans sans sacrifices; que du temps d'Elie & d'Achab les sept mille qui n'avoient point fléchi le genou devant Baal, conservoient

feuls l'alliance.

Au système de l'église invisible on joignit celui de la vocation extraordinaire par laquelle Dieu pousse intérieurement au ministère, & on crut avoir expliqué la vocation des premiers réformateurs. Mais il ne s'agit pas d'être poussé intérieurement, tout novateur se sentira intérieurement pousse, il s'agit de montrer aux autres la source de cette vocation. L'église ordonne ses ministres, voilà leur vocation. Où est celle des inspirés? A chaque difficulté, nouveau système. On appella l'histoire au secours de la théologie; on sit des essorts aussi prodigieux qu'inutiles d'érudition & d'esprit, pour trouver une succession d'église demie cachée, demie visible; on rassembla tous ceux qui, dans les divers temps, s'étoient élevés contre les pratiques de l'église Romaine; on en voulut sormer la véritable église, & avec toutes les erreurs possibles de chronologie & de critique, on ne vint à bout de rien; les lacunes étoient trop vastes, les sutures trop grossières. Au quatrième siècle, Vigilance combat le culte des faints, Vigilance est seul l'église univerfelle. Quand on peut s'accrocher à un corps entier d'hérétiques, aux Iconoclasses, par exemple, ontriomphe; voilà une églife. Bérenger, Wiclef, Jean Hus viennent continuer la succession, & avec quelques intervalles d'invisibilité, d'obscurcissement, de règne de Satan, d'affliction que Dieu envoie à son éponse chérie, on gagne, comme on petit, le seizième siècle. Ce sut là comme la première ébauche du système; on le persectionna dans la suite, & avec la seule église des Vandois que l'on confondoit à dessein avec les Albigeois, & qui, disoit-on, s'étoit séparée au quatrième siècle, de l'église Romaine, corrompue par les bienfaits de Constantin, on trouva toute la succession dont on avoit besoin. Cette idée étoit ingénieuse. « Vous nous repro-Pppp 2

» chez, disoit on aux catholiques, notre confor-» mité avec des gens qu'il vous plaît d'appeller » hérétiques; cette conformité fait notre gloire. » Nous continuons la chaîne des vrais fidèles qui » se sont séparés d'une église adultère, lorsqu'au » commencement du quatrième siècle vous ac-» ceptâtes ces dons empoisonnés, ces dotations » illégitimes, ces grandeurs temporelles anathé-» matifées par l'évangile. Nous allâmes fous le » nom de Vaudois pleurer dans le filence & dans la folitude, la dépravation de l'églife, la chûte du » pape Sylvestre, & le culte simple & pur de nos » pères profané par tant de cérémonies payennes. » Nous nous fommes cachés à vos yeux; quand » vous avez pu nous découvrir, vous nous avez » persécutés, nous n'en avons que mieux ressemblé » aux premiers chrétiens, & vous à leurs bour-» reaux. Nous protestons aujourd'hui plus que » jamais sous d'autres noms contre votre idolâtrie » & votre tyrannie, & parce que nous vous » rappellons à la pureté de l'évangile, vous nous » appellez novateurs, comme si vous aviez pu » prescrire contre l'évangile, comme s'il y avoit » d'autre nouveauté que d'abandonner cette loi » fainte ».

Les Vaudois ne se contentoient pas d'une origine fixée au temps de Constantin, ils imaginèrent une tradition qui remontoit jusqu'à l'an 120 de l'ère chrétienne, époque où l'église étoit une, parce qu'elle étoit pure. Depuis ce temps leurs prédécesseurs n'avoient cessé de s'opposer aux abus qui dès-lors commençoient à se glisser dans l'église, & eux seuls étoient restés entièrement purs. Ainsi les protessans remontoient par les Vaudois jusqu'au commencement du second siècle, & là ils se confondoient avec la primitive église.

Mais un souffle du savant Bossuet renverse tous ces châteaux de cartes. Il sait voir aux protestans:

1°. Que les Vaudois n'ont rien de commun avec les Albigeois, que les Albigeois ou Petro-Brusiens, ou Henriciens, ou Toulousains, ou Bulgares, ou Cathares, ou Poplicains, ou Patariens, car ils ont eu tous ces noms, sont de vrais Manichéens; il demande aux protestans s'ils veulent l'être, & si le manichéisme est cette chaîne de vérités prolongée jusqu'à eux.

Il montre, 2% que la secte des Vaudois ou Insabbattés ou pauvres de Lyon, ne remonte qu'à l'an 1160. Or que gagneroient les protestans à remonter jusques-là? Il resteroit toujours cette embarrassante question: Où étoit l'église avant 1160?

3°. M. Bossuet sait voir aux protestans des dissérences si énormes entre leur doctrine & celle des Vaudois, qu'il n'est pas possible de rapporter les uns & les autres à la même église.

Il leur enlève de même les Viclestes, qui d'ailleurs ne sont que du quatorzième siècle, les Hussites, soit Taborites, soit Calixtins, qui ne sont que du quinzième, & les frères de Bohème, nés de

ceux-ci en 1457 feulement, de forte qu'il les réduit à leur origine connue du feizième fiècle.

A la vanité des systèmes, & à la solie des sables, la résorme ajouta le ridicule des prédictions pour donner courage aux protestans persécutés, & leur annoncer par des inductions & des calculs tirés de l'apocalypse, la fin de la persécution, c'est-à-dire, la mort de Louis XIV ou celle de M. de Louvois. M. Bossue tantôt daigne résuter presque sérieusement celles de ces solies qui pourroient avoir pour les soibles quelque chose de spécieux, tantôt se contente de livrer ces visionnaires à tout le ridicule de leurs visions.

A travers toutes ces discussions ou épineuses par la nature du sujet ou plaisantes par l'absurdité des erreurs résutées, on reconnoît l'éloquent Bossuet à ses élans, à de certains traits philosophiques & prosonds, qui n'appartiennent qu'à lui, tels que

celui-ci, par exemple.

"On parle toujours des flatteurs des princes; & on ne dit rien des flatteurs des peuples. Tout flatteur, quel qu'il soit, est toujours un animal traître & odieux: mais s'il falloit comparer les flatteurs des rois avec ceux qui vont flatter dans le cœur des peuples, ce secret principe d'indocilité & cette liberté sarouche, qui est la cause des révoltes, je ne sais lequel seroit le

» plus honteux ».

Luther, Calvin, Théodore de Bèze, les principaux chess de la résorme, devenus persecuteurs après avoir été persecutés, disoient: Jesus-Christ est venu pour jetter le glaive au milieu du monde. « Aveugles, s'écrie M. Bossuet, qui ne voyoient pas » ou qui ne vouloient pas voir quel glaive Jesus- Christ avoit jetté, & quel sang il avoit sait répandre: il est vrai que les loups, au milieu desquels » il envoyoit ses disciples, devoient répandre le » sang de ses brebis innocentes, mais avoit-il dit » que ses brebis cesseroient d'être brebis & ré- » pandroient à leur tour le sang des loups? L'épée » des persécuteurs a été tirée contre les sidèles, » mais les sidèles tiroient-ils l'épée? »

Si les brebis ne versent point le sang des loups; à plus sorte raison ne se transforment-elles point en loups pour égorger les brebis égarées. On desireroit qu'un prélat d'une aussi grande autorité que Bossiuet, eût voulu s'expliquer plus nettement sur l'abus cruel de livrer les hérétiques au supplice. Il attribue aux princes chrétiens le droit d'employer le glaive contre leurs sujets ennemis de l'église; le droit, dit-il, est certain, mais, ajoute-t-il, (& puissent tous les souverains saire la plus grande attention à ce mot!) mais la modération n'en est pas moins nécessaire. Qu'elle soit donc sans bornes & sans réserve cette modération, & pourquoi saut-il que Bossiuet cherche à excuser une rigueur qu'il ne sauroit approuver?

" On fait, dit-il, que les loix romaines condam-

n noient à mort les Manichéens n.

Mais les loix romaines ne pouvoient-elles pas

avoir tort, & toutes les loix sont-elles également bonnes ?

Le saint roi Robert, ajoute-t-il, les jugea dignes

Le roi Robert ne peut-il pas s'être trompé? Peut-on s'en rapporter aveuglément aux lumières

du siècle où il vivoit?

Les jéfuites auteurs de l'histoire de l'église gallicane font presque ouvertement l'apologie de l'inquisition & de ses bûchers; on voit qu'ils se complaisent dans l'énumération & dans la description des tourmens qu'on faisoit souffrir aux hérètiques. Si les Jurieu, les Basnage & taut d'écrivains protestans prennent le parti de la nature contre un zèle qui paroît l'outrager, ces auteurs leur opposent ce passage de M. Bossuet: « Il y a un endroit san cheux qui se présente toujours à la mémoire lorsque » ces messieurs nous reprochent la persécution des » hérétiques, c'est l'exemple de Servet & des autres » que Calvin sit bannir ou brûler par la république de » Genève, avec l'approbation expresse de tout le parti; » à quoi le même prélat ajoute l'exemple de tous » les états protestans, qui ont décerné des peines » très - sévères contre les catholiques; tout le n monde sait aussi comment le parti Gomariste » traita celui des Arminiens en Hollande, com-» ment les Puritains d'Angleterre en userent à » l'égard du roi Charles I, protecteur des épif-» copaux ».

A tout cela, il n'y a peut-être qu'un mot à répondre. Récriminer ce n'est pas se justifier. Calvin, les Gomaristes, les Puritains avoient-ils raison, & faut-il les imiter ? Ils avoient tort , dira-t-on , parce qu'ils défendoient l'erreur; mais nous, nous défendons la vérité. Eh! n'est-ce pas une raison de plus pour

ne point employer la persécution?

Les ouvrages théologiques de Boffuet lui procurèrent la plus grande gloire à laquelle un théo-logien puisse aspirer, celle d'opérer plusieurs conversions éclatantes; on sait que son livre de l'exposition de la foi acheva de décider M. de Turenne à faire son abjuration, il convertit Pelisson & Brueys; celui-ci avoit voulu par vanité, sans doute, disputer contre Bossuet, il sut écrasé, & eut la bonne foi de se rendre; mademoiselle de Duras, dame d'atour de Madame, desira d'entendre M. Bossuet & le ministre Claude conférer devant elle sur les matières controversées entre les catholiques & les protestans; la conférence se tint chez madame la cointesse de Roye, le premier mars 1678. Claude fut vaincu, & mademoiselle de Duras sit son abjuration. Ún incrédule ayant entendu prêcher Bossuet, dit : Si je pouvois etre converti, ce ne pourroit être que par lui.

M. Boffuet étoit l'oracle du Clergé aussi-bien que des simples sidèles. Ce sut lui qui, en 1682, sut chargé de défendre les libertés de l'église gallicane, & les quatre fameux articles de l'assemblée du Clergé.

On a de lui, dit M. de Voltaire, cinquante-un

ouvrages; mais ce sont ses oraisons sunebres, & son discours sur l'histoire universelle qui l'ont conduit à l'immortalité. Ce discours sur l'histoire universelle, ouvrage si substantiel, si sécond en résultats, & d'une concisson si instructive, prouve qu'il avoit toujours au besoin l'éloquence propre du genre qu'il traitoit. Dans ses oraisons funèbres, il déploye toute la grandeur de Dieu, toute la misère de l'homme, toute la majesté de la religion. Sa prosé est presque par-tout, & dans sa samiliarité même, imposante comme les vers d'Athalie. Il fait de la langue un usage inconnu jusqu'à lui; il la plie, il la dompte, il lui imprime son caractère de prophète & d'homme inspiré; il la rend digne de dicter les oracles de la divinité. Les grands effets, les mouvemens qui entraînent, le ton qui subjugue ne sont qu'à son usage. On a mille sois cité cette exclamation qui étonne à force d'être naturelle. O nuit désastreuse! O nuit effroyable, &c. M. Thomas & M. d'Alembert ont cité avec admiration la fin de l'oraifon funèbre du grand Condé.

» O prince, le digne sujet de nos louanges & de n nos regrets..... Agréez ces derniers efforts n d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à » tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des » autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre » de vous à rendre la mienne sainte : Heureux, si » averti par ces cheveux blancs, du compte que je » dois rendre de mon administration, je réserve au » troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, » les restes d'une voix qui tombe, & d'une ardeur

» qui s'éteint.

" Dans cette péroraison touchante, dit M. Thomas, » on aime à voir l'orateur paroître & se » mêler lui-même sur la scène. L'idée imposante » d'un vieillard qui célèbre un grand homme, ces » cheveux blancs, cette voix affoiblie, ce retour » sur le passé, ce coup-d'œil serme & triste sur » l'avenir, les idées de vertus & de talens, après " les idées de grandeur & de gloire; enfin la » mort de l'orateur jettée par lui-même dans le » lointain, & comme apperçue par les spectateurs, " tout cela forme dans l'ame un sentiment prosond qui a quelque chose de doux, d'élevé, de mélancolique & de tendre. Il n'y a pas jusqu'à » l'harmonie de ce morceau qui n'ajoute au sen-» timent, & n'invite l'ame à se recueillir, & à » se reposer sur sa douleur ».

» La réunion touchante, dit aussi M. d'Alembert, » que présente ce tableau, d'un grand homme » qui n'est plus, & d'un autre grand homme qui » va bientôt disparoître », penetre l'ame d'une » mélancolie douce & prosonde, en lui saisant en-» visager avec douleur l'éclat si vain & si fugitif des » talens & de la renommée, le malheur de la con-» dition humaine, & celui de s'attacher à une vie

» si triste & si courte «.

Pour nous, si nous avions à choisir dans les oraisons funèbres de Bossuet, le morceau le plus propre à donner une idée de son éloquence & de l'étendue de fon talent, nous le prendrions dans la moindre, dans la plus défectueuse de ces orassons, à laquelle sur tout s'appliquent les reproches d'inégalité, de samiliarité, de bisarrerie même qu'on sait quelquesois au génie de Bossue; c'est l'oraison sunèbre de la princesse Palatine Anne de Gonzague, & le morceau que nous y choisssons, est le tableau de la cour d'Anne d'Autriche & des

» Il falloit (à la princesse Palatine) ce dernier

troubles de la Fronde.

» malheur : Quoi? la faveur de la cour. La cour y veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. » Par un mêlange étonnant il n'y a rien de plus » sérieux ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez: " vous trouvez par-tout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sen-» fibilité, & dans une ardente ambition, des soins » & un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est » couvert d'un air gai..... Le génie de la prin-» cesse Palatine se trouva également propre aux » divertissemens & aux affaires. La cour ne vit » jamais rien de plus engageant..... Tout cédoit » au charme secret de ses entretiens. Que vois-je, » durant ce temps? Quel trouble! quel affreux » spectacle se présente ici à mes yeux! La mo-» narchie ébranlée jusqu'aux fondemens, la guerre » civile, la guerre étrangère, le feu au dedans & » au dehors, les remèdes de tous côtés plus dan-» gereux que les maux! Les princes arrêtés avec » grand péril, & délivrés avec un péril encore plus grand : ce prince que l'on regardoit comme » le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie » dont il avoit été le soutien; & ensuite je ne sais » comment, contre sa propre inclination, armé » contre elle : un ministre persécuté & devenu » nécessaire, non-seulement par l'importance de '» fes services, mais encore par ses malheurs su l'autorité souveraine étoit engagée. Que diraije? étoit-ce là de ces tempêtes par où le ciel " a besoin de se décharger quelquesois, & le calme profond de nos jours devoit-il être précédé par de tels orages? Où bien étoit-ce les derniers » efforts d'une liberté remuante, qui alsoit céder » la place à l'autorité légitime? Où bien étoit-ce » comme un travail de la France, prête à enfanter » le règne miraculcux de Louis? Non, non, c'est » Dien qui vouloit montrer qu'il donne la mort » & qu'il ressuscite; qu'il plonge jusqu'aux ensers » & qu'il en-retire; & qu'il secone la terre & la » brise; & qu'il guérit en un moment toutes ses p blessires..... Que servirent (à la princesse » Palatine) ses rares talens? que lui servit d'avoir » mérité la confiance intime de la cour, d'en fouy tenir le ministre deux sois éloigné, contre sa " mauvaise fortune, contre ses propres frayeurs, » contre la malignité de ses ennemis, & ensin » contré ses amis, ou partagés, ou irrésolus, ou " infidèles? Que ne lui promit-on pas dans ces » besoins! Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connoître par expérience le foible des grands

» politiques; leurs volontés changeantes ou leurs; paroles trompeuses, la diverse face des temps; les anusemens des promesses; l'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années & les intérêts; & la prosonde obscurité du cœur de l'homme qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il voudra, qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres? O éternel roi des siècles, qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous présère; voilà ce qui éblouit les ames

» qu'on appelle grandes »!

Nous ne connoissons rien d'égal à ce morceau, ni dans les anciens, ni dans les modernes. Il nous semble qu'on n'a jamais réuni dans un pareil dégré toutes les profondeurs de la politique, toutes les lumières de la philosophie, toute la rapidité du mouvement oratoire, tout l'intérêt d'un style plein, énergique, serré, nourri d'idées, d'images & de sentimens. Ce langage plus qu'humain, ces mots si supérieurs à leur valeur ordinaire, ce travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de-Louis XIV ; la diverse face des temps ; les amusemens des promesses : l'illusion des amities de la terre qui s'en vont avec les années & les intérêts ; ce cœur de l'homme qui n'est pas moins trompeur à lui-même qu'aux autres; & cette tirade: Non, non, c'est Dieu qui vouloit montrer, &c. & cette image : & qu'il secoue la terre & la brise; & cette exclamation : O éternel 10i des siècles ; .. Voilà ce qu'on vous présère! Quelles vérités! quel ton prophétique & divin! quel empire du génie de l'orateur sur la langue ! comme il la plie & la subjugue & l'affranchit de ses liens pour l'élever jusqu'à lui!

L'affaire du livre des maximes des faints & l'accufation de Quiétifme intentée contre M. de Fénelon, ont été regardées comme des effets de la jalousie de M. Bossuet. J'ignore si M. Bossuet étoit jaloux, mais s'il pouvoit l'être de quelqu'un dans le monde c'étoit sans doute de M. de Fénelon.

Qu'auriez-vous fait, lui dit Louis XIV st j'avois été pour Fénelon contre vous? — Sire, répondit Bossuet, j'aurois crié virgt sois plus haut. Cette ferme & sière réponse honore Bossuet, mais sans

démentir l'idée de la jalousie.

M. d'Alembert, dans l'éloge de M. Bossuet, se plaint qu'on ait voulu rendre le zèle de ce prélat suspect de fausseté. » On a dit qu'il avoit des sentiments philosophiques différens de sa théologie, » semblable à ces avocats qui dans leurs déclamations au barreau s'appuyent sur une loi dont ils » connoissent le soible; ainsi la haine a youlu le » rendre tout-à-la-sois criminel & ridicule en l'ac- » cusant d'avoir consumé sa vie & ses talens à » des disputes dont il sentoit la futilité.

Nous ne savons pas tout ce que les ennemis de Bossilet ont pu dire contre lui; mais voici ce qu'à

dit de lui M. de Voltaire.

» On prétend que ce grand homme avoit des » fentimens philosophiques différens de sa théolo" gie, à-peu-près comme un favant magistrat, qui » jugeant selon la lettre de la loi, s'éleveroit » quelquesois en secret au-dessus d'elle par la

» force de son génie.

M. d'Alembert, qui dans ses éloges rassemble avec soin toutes les anecdotes, n'a pas eu soi apparemment à celle de mademoiselle Desvieux,

rapportée par M. de Voltaire.

» On a imprimé plusieurs sois que cet évêque a vécu marié; & saint Hyacinthe, connu par la » part qu'il eut à la plaisanterie de Matanasius, a ce passé pour son fils; mais il n'y en a jamais cu ce la moindre preuve. Une famille considérée dans » Paris, & qui produit des personnes de mérite, » assure qu'il y eut un contrat de mariage secret » entre Bossuet encore très-jeune, & mademoiselle » Desvieux ; que cette demoiselle fit le sacrifice » de sa passion & de son état à la sortune que » l'éloquence de son amant devoit lui procurer » dans l'église; qu'elle consentit à ne jamais se » prévaloir de ce contrat, qui ne sut point suivi » de la célébration; que Bossuet cessant ainsi d'être » son mari, entra dans les ordres; & qu'aprés la » mort du prélat, ce sut cette même samille qui » régla les reprises & les conventions matrimo-» niales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit cette » famille, du secret dangereux qu'elle avoit entre » les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque » de Meaux dans une union févère & respectée. » Il lui donna de quoi acheter la petite terre de » Mauléon à cinq lieues de Paris. Elle prit alors » le nom de Mauléon, & a vécu près de cent » années ».

On dit que Bossuet condamna les Dragonades, & qu'il disoit : des bayonnettes ne sont pas des inftrumens de conversion. Cette idéc est conforme aux principes de modération qu'il établit par-tout. On connoît sa réponse à Louis XIV sur les spectacles: Il y a de grands exemples pour & de fortes raisons contre. Bourdaloue répondit encore mieux à une femme de la cour qui lui demandoit si elle saisoit donc un si grand mal d'aller aux spectacles? Madame,

c'est à vous à me le dire.

Quelle que sût l'opinion de Bossuet sur la grande affaire de la Régale, il arrêta Louis XIV prêt à éclater contre ces respectables & insléxibles évêques d'Alet & de Pamiers, Pavillon & Caulet. Le roi vouloit les mander à la cour pour les accabler du poids de sa colère. Ne craignez-vous pas, Sire, osa lui dire Bossuet, que toute la route des deux évêques, du fond du Languedoc jusqu'à Versailles, ne soit bordée d'un peuple immense qui demandera leu: bénédiction à genoux? Il n'y avoit qu'un prophète, tel que Bossuet, qui osat parler de ce ton à Louis XIV irrité. Ce trait & plusieurs autres sont voir le rapport du caractère avec le talent, & montrent que le courage & la liberté font les vrais principes de l'éloquence.

BOSTANGIS, f. m. pl. (Hift. mod.) classe des azamoglans en valets du ferrail, occupés aux jar-

dins du grand seigneur. Quelques-uns cependant font élevés à un degré plus haut, & cccupés aux messages ou commissions du sultan ; c'est pourquoi on les nomme hassakis ou chassakis, c'est à dire messagers du roi. (A. R.)

BOSTANGI BACHI, chef des jardiniers ou furintendant des jardins du grand seigneur. De simple bostangi ou jardinier, il parvient à cette dignité, qui est une des premières de la Porte, & qu'il ne quitte que pour être bacha à trois queues. Quoiqu'il soit inspecteur né des jardins du serrail & des maisons du sultan, son autorité ne se borne pas à cette sonction; elle s'étend depuis le fond du port Kassumpacha, Galata, Top-Hana, & le dé-troit de Constantinople, jusqu'à la ville de Varne fur la mer Noire. Jour & nuit il fait la ronde dans tous ces lieux avec une gondole montée de trente bostangis pour veiller au seu, surprendre les ivrognes, & les semmes de mauvaise vie, qu'il coule quelquesois à sond, quand il les rencontre avec des hommes dans des bateaux. Il est encorc grandmaître des eaux & forêts, & capitaine des chasses des plaisirs du grand seigneur. On ne peut saire entrer une seule pièce de vin dans Constantinople sans sa permission; cc qui lui donne une jurisdiction de police sur les cabarets. Il contrôle les vins des ambassadeurs, & fait arrêter leurs domessiques à la chasse, s'ils n'ont pas son agrément. Mais sa fonction la plus honorable est de soutenir sa hautesse, lorsqu'elle se promène dans ses jardins, de lui donner la main quand elle entre dans sa gondole, d'être alors affis derrière elle, de lui parler à l'oreille en tenant le timon, & de lui servir de marche-pied le jour de son couronnement.

Quelquefois le bostangi bachi prend les devans avec son bateau, pour écorter tous ceux qui se rencontrent sur la route de l'empereur. Il doit connoître non sculement toutes les variations que la mer cause sur son rivage, mais encore tous les différens édifices qui ornent ses bords, & les noms de leurs propriétaires, afin de répondre exactement aux questions que le grand seigneur peut lui saire; de sorte qu'il faut avoir couru long-temps les bords de cette mer, en qualité de simple bostungi, pour parvenir à celle de bostangi bachi : cet accès facile aupres du grand seigneur, donne à cet officier un très-grand crédit, & le fait quelquesois devenir favori de son maître, place dangereuse, & qui dans les révolutions fréquentes à Constantinople, a, plus d'une sois coûté la tête à ceux qui y étoient

parvenus.

Comme les empereurs ottomans vont quelquefois à Andrinople, ancienne capitale de la monarchie turque, il y a aussi dans cette ville un bostangi bachi, comme à Constantinople. Leur rang est égal, mais leur jurisdiction & leur revenu sont fort dissérens. Celui d'Andrinople n'est chargé que du palais impérial, quand le sultan y sait sa résidence, & de la garde de scs sils; au lieu que le bojlangi bachi a une surintendance generale sur

toutes les maisons de plaisance du prince, à-peuprès comme en France, le directeur général des bâtimens. Guer. mæurs & usages des Turcs, tom. II.

EOTHWEL, (JACQUES HESBURN, cointe DE) (Hist. d'Ecosse.) Voyez Marie Stuart.
BOVADILLA, (don François DE) (Hist. d'Espagne.) C'est le nom d'un commandant est. pagnol, décrié dans l'histoire, pour avoir rendu Ferdinand & Isabelle ingrats envers Christophe Colomb & sa famille. Cet homme ayant été nommé gouverneur général dans les Indes occidentales, c'est-à-dire dans l'Amérique, place qui du vivant de Christophe Colomb n'auroit jamais dû être donnée à d'autre qu'à lui, commença, en arrivant à Saint-Domingue, par fommer Diego Colomb, frère de Christophe, de lui remettre la citadeile de cette isle, dont il avoit la garde; sur son resus, Bovadilla s'empara de la place par sorce, chargea de fers les trois frères Colomb, Christophe, Diégo & Barthelemi; & les renvoya en Espagne avec les pièces d'un procès criminel qu'il avoit commencé à instruire contre eux. Ferdinand & Isabelle eurent honte de traiter en criminel un homme auquel ils devoient l'empire du nouveau monde; ils lui firent quelques réparations, ils révoquèrent Bovadilla; mais ils envoyèrent à sa place un autre gouverneur, & ce ne fut pas Colomb. Bovadilla périt dans le paffage, la flotte qui le ramenoit ayant fait naufrage: vingt-un navires chargés d'or coulèrent à fond dans cette occasion. Ce désastre arriva en 1502.

BOUCANIER, f. m. (Hist. anc.) est le nom que l'on donne dans les Indes occidentales à certains fauvages qui font sumer leur viande sur une grille de bois de Brésil placé à une certaine hau-

tenr du fen, qu'on appelle boucan.

De-là vient qu'on appelle boucans les petites loges dans lesquelles ils sont sumer leurs viandes,

& l'action de les préparer, boucaner.

On prétend que la viande ainsi boucanée plaît également aux yeux & au goût, qu'elle exhale une odeur très-agréable; qu'elle est d'une couleur vermeille, & qu'elle se conserve plusieurs mois dans cet état.

Oexmelin, de qui nous tenons ces saits, ajoute qu'il y a des habitans qui envoient dans ces lieux leurs engagés lor qu'ils font malades, afin qu'en mangeant de la viande boucanée, ils puissent re-

couvrer la fanté,

Savary dit que les Espagnols, qui ont de grands établissemens dans l'île de Saint-Domingue, y ont aussi leurs boucaniers, qu'ils appellent matadores ou monteros, c'est-à-dire, chasseurs: les Anglois appellent les leurs cow-killers.

Il y a deux fortes de boucaniers; les uns ne chassent qu'aux bœuss, pour en avoir le cuir; & les autres aux fangliers, pour se nourrir de leur

Voici, suivant Oexmelin, la manière dont ils

font boucaner la viande : Lorsque les boucaniers sont revenus le soir de la chasse, chacun écorche le sanglier qu'il a apporté, & en ôte les os; il coupe la chair par aiguillettes longues d'une brasse ou plus, selon qu'elles se trouvent. Ils la mettent fur des tables, la saupoudrent de sel sort menu, & la laissent ainsi jusqu'au lendemain, quelquesois moins, felon qu'elle prend plus ou moins vite fon sel. Après ils la mettent au boucan, qui consiste en vingt ou trente bâtons gros comme le poignet, & longs de sept à huit piés, rangés sur des travers environ à demi-pied l'un de l'autre. On y met la viande, & on fait force sumée deffous, où les boucaniers brûlent pour cela les peaux des sangliers qu'ils tuent, avec leurs ossemens: afin de saire une sumée plus épaisse. Cela vaut mieux que du bois seul; car le sel volatil qui est contenu dans la peau & dans les os de ces animaux, vient s'y attacher, & donne à cette viande un goût si excellent, qu'on peut la manger au fortir de ce boucan sans la saire cuire, quelque délicat qu'on

L'équipage des boucaniers, selon le même auteur, est une meute de vingt-cinq à trente chiens, avec un bou susil, dont la monture est différente des susils ordinaires, & qu'on nomme fusils de boucaniers. Leur poudre, qui est excellente, & qu'ils tirent de Cherbourg, se nomme aussi poudre de boucaniers. Ils font ordinairement deux ensemble, & s'appellent l'un l'autre matelot. Ils ont des valets qu'ils appellent engagés, qu'ils obligent à les fervir pour trois ans, & auxquels, ce terme expiré, ils donnent pour récompense un susil, deux livres de poudre & fix livres de plomb, & qu'ils prennent quelquesois pour camarades. En certaines occasions ces boucaniers se joignent aux troupes réglées dans les colonies, & servent aux expéditions militaires; car il y en a parmi tontes les nations européennes qui ont des établissemens en

Amérique. (G)
BOUCHE fignifie, dans les cours des princes; ce qui regarde leur boire & leur manger, & le lieu où on l'apprête; de-là les officiers de bouche, les

chess de la bouche. (A. R.)
BOUCHE-EN-COUR, (Hist. mod.) c'est le terme dont on se sert pour signifier le privilège d'être nourri à la cour aux dépens du roi. Ce privilège ne s'étend quelquefois qu'à la sourniture du pain & du vin. Cette coutume étoit en usage anciennement chez les seigneurs, de même que chez les rois. (G)

BOUCHE, (Honoré) (Hist. litt. mod.) docteur en théologie, auteur d'une histoire de Provence en deux vol. in-folio. Né à Aix en 1598, mort en

1671.

BOUCHER, (JEAN) (Hist. de Fr.) cure de faint Benoît, fameux ligueur, connu par ses emportemens fanatiques contre les rois Henri III & Henri IV. Ce sut, dit-on, dans une chambre qu'il avoit au collège de Fortet, que se tint (en 1585)

la première assemblée des ligueurs. Ses sermons étoient des satyres violentes contre les deux rois, & des invitations aux peuples de se foulever contre eux; pour entrainer ceux mêmes qui n'alloient point au sermon, il joignoit aux ressources de la chaire celles de l'imprimerie; les libelles les plus séditieux de ce temps-là sont de Boucher; il est l'auteur du traité, de justa Henrici III abdicatione, où abusant contre ce prince de ses soiblesses pour ses mignons, & de la réputation qu'on lui donne dans ce vers du temps:

Valois qui les dames n'aime, &c.

Il prétend que la haine de Henri III pour le cardinal de Guise venoit des resus qu'il en avoit essuyés dans sa jeunesse. La fureur de Boucher sut plus grande encore contre Henri IV, même, & peut-être sur-tout après son abjuration; il publia en 1594 ses Sermons de la simulée conversion & nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon, prince de Béarn. Ils surent brûlés par le bourreau; la même année, Paris ayant ouvert ses portes à Henri IV le 22 mars, Boucher qui n'étoit point compris dans l'amnistie, se sauva de la ville à la suite des Espagnols, & se retira sous leur protection en Flandre, où il eut bientôt une belle occasion de signaler son zèle par l'apologie de Jean Châtel, qu'il publia sous le nom de François de Vérone en 1595. Il survécut si long-temps non seulement aux troubles, mais même à l'esprit de la ligue, qu'entraîné par d'autres évènemens & d'autres idées, il rougit, dit-ou, & se repentit de ses anciens excès qui n'occupoient plus personne. Il mourut en 1644, chanoine & doyen de Tournai, Boucher avoit été recteur de l'université & prieur de Sorbonne.

BOUCHER D'ARGIS, (ANTOINE-GASPARD) (Hist. litt. mod.) avocat, auteur de plusieurs livres de jurisprudence estimés, est sur-tout connu par ses articles de jurisprudence insérés dans l'Encyclopédie. Né en 1708, avocat en 1727, conseiller au conseil souverain de Dombes en 1753.

BOUCHERAT, (Louis) (Hist. de France) chancelier de France, successeur du chancelier le Tellier. Sa devise est remarquable; on sait que celle de Louis XIV étoit le foleil, avec ces mots, clairs on non: nec pluribus impar. Celle du chancelier étoit un coq, avec ces mots beaucoup plus clairs : Sol reperit vigilem. Le chancelier Boucherat, étant maître des requêtes, avoit été du conseil établi en 1667 pour la réformation de la justice, & dont la fameuse ordonnance de 1667 fut l'ouvrage. Il mourut en 1699. Il étoit fils d'un maître des comptes, homme estimé.

BOUCHET, (JEAN.) (Hift. litt. mod.) procureur à Poitiers, auteur des Annales d'Aquitaine, & de quelques autres ouvrages qui méritent moins d'être cités. Né en 1476, mort en 1550.

Histoire. Tom. I. Deuxieme Part.

BOUCHET. (HENRI DU,) conseiller au par lement de Paris, a laissé sa bibliothèque aux chanoines réguliers de saint Victor, à condition qu'elle

feroit publique. Mort en 1654.
BOUCICAUT, (JEAN LE MEINGRE DE) (Hist. de France.) c'est le nom de deux maréchaux de France, père & fils, l'un sous les rois Jean & Charles V, l'autre sous Charles VI. Le premier est

nommé parmi les seigneurs françois qui conclurent le traité de Bretigny, le 8 mai 1360. En 1364, il reprit Mantes & Meulan sur le

roi de Navarre, Charles-le-Mauvais. Il mourut à Dijon, le 15 mars 1367.

Le second, beaucoup plus célèbre encore, sut armé chevalier par le roi Charles VI, la veille du jour de la bataille de Rosebèque, en 1382, où il combattit auprès de la personne du Roi. En 1396, il fut sait prisonnier à la bataille de Nicopolis & ne

revint en France qu'en 1399.

Les Génois, qui ne pouvoient souffrir ni le joug, ni la liberté, ayant soussert tour-à-tour tous les maux de la tyrannie & de l'anarchie, de l'aristocratie & de la démocratie, ayant pris pour maîtres tous leurs principaux citoyens, & plusieurs fouverains de l'Europe, s'étoient donnés à Charles VI. Leur premier traité avec la France est de 1392.

Il n'étoit que l'ouvrage des nobles ; mais en 1396, tous les ordres de l'état réunis, consérèrent à Charles VI, & à ses successeurs, l'autorité souveraine, & lui prêtèrent serment de fidélité. Autoine Adorne, alors duc ou doge populaire de Gènes, en sut fait gouverneur pour le roi. Le maréchal de Boucicaut, à son retour de la Grèce, y sut envoyé. En arrivant à Gènes, il y trouva partout des traces effrayantes de l'anarchie, qui l'avoit désolée. Tout y présentoit l'image de la destruction : des nobles humiliés & bannis; une populace insolente, livrée aux plus grands excès; des voleurs & des affassins impunis, qui remplissoient la ville de meurtres & d'incendies; des marchands effrayés, qui se resserroient dans l'intérieur de leur maisons; le commerce anéauti; toutes les boutiques, toutes les banques, tous les bureaux fermés; des bourgeois puissans qui se saisoient la guerre de rue en rue; des tours élevées dans tous les palais; des citoyens assiégés par d'autres citoyens; des factions mal étouffées & toujours prêtes à se ranimer, &c. La vigilance & la sermeté du maréchal arrêterent tous ces désordres; il se fit apporter les armes, il désendit les assemblées, il sit trancher la tête aux plus sactieux, il punit avec plus de rigueur ceux qui avoient cominis de plus grands crimes; des compagnies exactement entretenues firent la garde dans toutes les places; deux châteaux élevés, l'un à l'entrée du port, qu'on nomma la Darfe, l'autre dans la ville, qu'on appella le Châtelet, continrent les habitans; les Génois se firent pendant dix ans l'effort d'être heureux & tranquilles; mais en 1409, ils se jettent sur les François & les massacrent; le maréchal de Boucicaut échappe avec peine à leur sureur; ils

Qqqq

se replongent dans les révolutions & dans l'anarchie; mais le souvenir des jours heureux dont ils avoient joui sous le gouvernement du maréchal de Boucicaut les ramena encore plus d'une sois à la

Pendant le temps de son gouvernement, le maréchal fit la guerre dans le Levant avec beaucoup de gloire & souvent de succès; il sit lever aux Turcs le siège de Constantinople & reconquit plusieurs places pour l'empereur grec. L'épitaphe de Boucicaut, qu'on lit à Tours, dans la chapelle de sa famille, derrière le chœur de l'église de saint Martin, lui donne le titre de grand connétable de l'empereur, & de l'empire de Constantinople.

Ce sut le maréchal de Boucicaut qui assiégea dans Avignon l'anti-pape Benoît XIII, lorsque Charles VI las de tous ses subtersuges & de la durée du schisme, voulut le forcer à l'abdication.

Boucicaut sut encore sait prisonnier à la bataille d'Azincourt, & mené en Angleterre, il y mourut en 1421. C'est un des plus braves guerriers dont s'honore la chevalerie Françoise.

BOUDIER (René) (Hift. litt. mod.) avoit des talens de toute espèce, des connoissances dans tous les genres, & étoit médiocre en tout; mais il avoit beaucoup de moyens de jouissance, & il les conferva long-temps; à quinze ans il favoit beaucoup de langues, il étoit déjà au nombre des littérateurs, il mourut à quatre-vingt-dix ans à Mantes au mois de novembre 1723, & on ne dit pas qu'il eût beaucoup perdu de ses facultés; il écrivit sur l'histoire Romaine, sur l'histoire de France, sur les médailles; mais il n'est connu que par cette épitaphe qu'il se fit à lui-même, & dans laquelle il nous paroît un peu sévère de vouloir trouver de l'impiété au dernier vers, comme si dans ce badinage le poëte eût été obligé de s'exprimer avec une précision théologique sur l'immortalité de l'ame.

> J'étois gentilhomme normand, D'une antique & pauvre noblesse, Vivant de peu tranquillement ' Dans une honorable paresse: Sans cesse le livre à la main, J'étois plus férieux que trifte ; Moins françois que grec & romain; Antiquaire, archi-médailliste; J'étois poëte, historien Et maintenant je ne suis rien.

BOUDOT, (JEAN) (Hist. litt. mod.) imprimeur-libraire de Paris, connu par son petit dictionnaire-latin, corrigé & persectionné par mesfieurs Lallemant.

BOUFFLERS, (Hist. de Fr.) ancienne & il-Instre maison de Picardie; elle tire son nom de la terre de Boussiers, située dans cette province dans le comté de Ponthieu sur la rivière d'Authie, entre Hesdin & Abbeville, terre possèdée de temps im-

mémorial & sans interruption par les seigneurs de cette maison.

Ceux d'entr'eux qui appartiennent le plus particulièrement à l'histoire; sont : 1°. Henri qui ac-

compagna faint Louis aux croifades.

2°. Guillaume II son fils, qui accompagna le comte d'Anjou, frère de faint Louis, à la conquête du royaume de Sicile, & qui acquit beaucoup de gloire à la bataille de Bénévent, où Mainfroy sut tué en 1266.

3°. Aleaume I, petit-fils du précédent, qui se fignala l'an 1304 à la journée de Mons en Puelle contre les Flamands, & dans d'autres expéditions.

4°. Pierre II, petit-fils du précédent, pris à la

bataille d'Azincourt.

5°. Pierre II, fils du précédent, député par le duc de Bourgogne, pour la paix d'Arras en 1435, aida le daupliin à saire lever aux Anglois le siège de Dieppe, prit sur eux d'assaut Gerberoy, accompagna en 1450 Charles VII à la conquête de la Normandie. Deux de ses fils, Jean & Colard, surent tués à la bataille de Nanci en 1477. .

6°. Jacques I, leur frère aîné, se distingua fort

à la bataille de Guinegate en 1479.

7°. Adrien I, fon petit fils à celle de Pavie. 8°. Adrien II, fils d'Adrien I, aux combats de saint Denis, de Moncontour, d'Auneau.

9°. Robert & Nicolas, petits-fils d'Adrien II, chevaliers de Malthe, furent tués sur les galères de

la religion le 28 septembre 1644.

10°. Le plus célèbre de tous, est le maréchal de Boufflers. Le détail de ses services & de ses exploits excéderoit l'étendue que nous pouvons donner à chaque article; nous ne parlerons que des principaux. Elève des Condé, des Turenne, des Créqui, des Luxembourg, des Catinat, il sut bleffe au combat de Woerden en 1673; il eut grande part à la victoire d'Ensheim, du 4 octobre 1674, où il sut encore blesse; il prit possession de Casal, le 30 septembre 1681. Au renouvellement de la guerre en 1688, il prit Keiserlauter, Creutznach & Oppenheim; en 1689, Kocheim sur la Moselle; en 1691, il sut blesse au siège de Mons & bombarda Liège. En 1692, il sut fait colonel du régiment des gardes & bombarda Charleroi; en 1693, il prit Furnes le 6 janvier, & fut sait maréchal de France le 27 mars. En 1695, il se jetta dans Namur, qu'il désendit contre le roi Guillaume; il y sut retenu prisonnier au mépris de la capitulation, sous prétexte que les François avoient manque à d'autres capitulations précédentes, mais il sut renvoyé au bout de quinze jours. Ce fut le maréchal de Boufflers qui commanda en 1698, le camp de paix qu'il y eut à Compiègne pour l'instruction de M. le duc de Bourgogne; on y a beaucoup vante, plus même qu'il ne le falloit peut-être, la magnificence & la grande dépense de M. le maréchal de Boufflers ; il cût été beaucoup plus utile d'apprendre à commander des camps, foit de paix, foit de guerre, avec le moins de dépense possible. Les deux choses

que les hommes ont le plus vantées dans tous les temps sont précisément les deux qui leur sont les plus sunesses: la guerre & la magnificence.

Dans la grande guerre de la succession d'Espagne, M. le maréchal de Bousslers commanda en 1702 l'armée de Flandre sous M. le duc de Bourgogne, & poussa les ennemis jusques sous le canon de Nimégue. En 1702 encore, il gagna le combat d'Ekeren, le 30 juin. En 1704, il sut sait capitaine des gardes du corps. En 1708 & 1709, il acquit beaucoup de gloire au milieu des désastres de la France. Sa désense de Lille est regardée comme un des plus mémorables exploits de cette guerre. "Je suis bien morables exploits de cette guerre. "Je suis bien perioux, lui dit le prince Eugène, d'avoir pris "Lille désendu par vous, mais j'aimerois mieux" encore l'avoir désendu comme vous ". Le roi pour récompenser M. de Bousslers, le sit pair de France, & donna la survivance de son gouvernement de Flandre à son fils aîné.

En 1709. » M. le maréchal de Boufflers, dit M. le président Hénault, » par cette générosité vraiment » Romaine, qui a sait son caractère, avoit demandé » & avoit obtenu d'aller servir sous les ordres du » maréchal de Villars, quoiqu'il sût son ancien; » M. le maréchal de Villars ayant été blessé, ce » sut M. de Boufflers qui sit la retraite, & il la sit » en très-bon ordre ».

Il perdit son fils aîné le 22 mars 1711, & obtint pour le puîné, âgé de cinq ans, le gouvernement de la Flandre; c'est ce dernier qui est mort à Gènes le 2 juillet 1747, commandant des troupes que Louis XV avoit envoyées aux Génois.

Elevez dans vos vers

Un monument au généreux Boufflers; Il est d'un sang qui sur l'appui du trône; Il est pu l'être, & la faulx du trépas Tranche ses jours échappés à Bellone, Au sein des murs délivrés par son bras.

Il laissa un fils, mort sans ensans le 13 septembre 1751. Le maréchal, son aïeul, étoit mort à Fontainebleau le 22 août 1711 cinq mois après son sis aîné. Mais la maison de Boufflers subsiste avec éclat dans d'autres branches.

BOUGAINVILLE, (JEAN PIERRE) (Hist. litt. mod.) littérateur également estimable par ses mœurs & par ses écrits, auteur de la traduction de l'anti-Lucrèce, du Parallèle d'Alexandre & de Tahmas Kouli-Kan, de plusieurs bons mémoires & de plusieurs bons éloges insérés dans le recueil de l'académie des belles-lettres. Il se piquoit de ne s'être pas permis un seul hiatus dans son Parallèle d'Alexandre & de Tahmas Kouli-Kan; en général les bons écrivains les évitent naturellement par le seul sentiment de l'harmonie, ils évitent, & même avec quelque soin les hiatus sormés par la méme voyelle; il alla à Athènes; né & élevé; &c. quand l'hiatus est formé par deux voyelles différentes,

nourri avec mollesse, menagé avec art, &c. ce n'est pas proprement un hiatus dans la prose; il n'y a point là de désaut, & c'est une peine bien superslue que d'éviter cette rencontre indisserente de voyelles, qui ne nuit pas plus à l'harmonie que celle des consonnes. Ce soin minutieux & inutile peut même nuire beaucoup plus au style que tous les hiatus du monde par l'air de contrainte & de recherche qu'il doit lui donner.

M. de Bougainville, né à Paris le premier décembre 1722, sut admis en 1746; âgé de vingttrois ans seulement, dans l'académie des belleslettres, où il avoit déjà remporté un prix. M. Fréret, secrétaire perpétuel de cette académie, étant mort en 1749, M. de Bougainville lui succéda dans cet emploi, que les infirmités nées avec lui, & qui empoisonnèrent le court espace de sa vie, l'obligèrent de quitter en 1755, & il eut pour successeur dans le secrétariat, M. Le Beau. Il sut reçu à l'académie françoise en 1754. Il étoit aussi de l'académie de Cortone, & garde de la falle des antiques du Louvre. Il mourut à Loches le 22 juin 1763, dans sa quarante & unième année, chez madame de Baraudin, sa sœur, semme du lieutenant de roi de cette ville. M. de Bougainville, si cèlèbre par ses expéditions maritimes & militaires, est leur frère. M. Le Beau, dans l'éloge de M. de Bougainville l'académicien, a rapporté de lui des vers de tragédie qu'on ne connoissoit point; ils n'ont pas la couleur tragique, mais il y en a de fort beaux. Le sujet est la mort de Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre. Philippe entreprend ce qu'Alexandre exécuta, il veut aller conquérir la Perse. Démarate, Corinthien, retiré à sa cour, veut lui saire craindre de la part de la Grèce, ce qui en effet auroit dû arriver pendant l'expédition d'Alexandre, & ce qui n'arriva pas, c'est-à-dire, un soulevement général de cette contréerécemment soumise, contre la Macédoine dont elle devoit porter impatiemment le joug; Philippe lui répond par ces vers que nous choisissons.

Je crains peu contre nous la Grèce mutinée, De ses plus siers guerriers la sleur est moissonnée.... Que peut-elle sans chefs, sans soldats, sans vaisseauxe De sa fidélité sa foiblesse est le gage. Les Grecs, de leurs ayeux, n'ont plus que le langage... Peuple ingrat, qui me hait & m'aime par accès; Qui moins grand qu'indocile, & plus fougueux que brave; Ne fait pas être libre, & fremit d'être esclave.... Rétabli dans les droits par ma main vengeresse, De vos amphictyons l'auguste tribunal M'a d'une voix commune élu fon général. Que dans ses murs déserts, Sparte en vain menaçante Elève-fourdement une voix impuissantc ... Qu'importe à ma grandeur ? j'estime Démosthènes, C'est mon rival, c'est l'ame & le héros d'Athènes; De ses cris généreux l'éloquente fureur A souvent de son peuple enslammé la valeur : Qqqq 2

Mais Eichine & Cléon, de ce peuple volage Savent, quand je le veux, lui ravir le suffrage. . . . L'injuste Athénien, terrible en ses caprices, Fait du malheur un crime, & punit les services, Exile le grand homme, & se livre au flatteur.... Argos n'eut qu'un instant : Thèbe a passé comme elle..... Epaminondas seul fit le sort des Thébains.... Il fut vainqueur de Sparte, & de Sparte admiré. J'envierois son trépas; le ciel l'avoit fait naître Pour sauver sa patrie, & me servit de maître : J'appris à son école, à celle des revers, L'art de dompter les Grecs, & par eux l'univers.

BOUGEANT. (GUILLAUME - HYACINTHE) (Hist. list. mod.) C'est le sameux père Bougeant, jésuite, connu principalement par deux ouvrages, l'un grave, l'Histoire du traité de Westphalie, & celle des guerres & des négociations qui le précèdent ; l'autre leger, l'Amusement philosophique sur le langage des bêtes; ce dernier le fit exiler à la Fléche; il faut avouer que la manie d'exiler a été quelquesois poussée à un dégré bien étrange. Après tout, ce n'est peut-être pas une grande peine pour un religieux, d'être relegué pour un temps dans la maison la plus belle & la plus agréable de son ordre; mais ensin on vouloit le punir, & de quoi? & tout le monde conçoit les raisons légitimes qu'un homme studieux peut avoir de présérer à tout le séjour de la capitale. Le père Bougeant fut obligé de se rétracter pour avoir la permission d'y revenir. Se rétracter, de quoi? d'un badinage. Il a sait des livres de physique & des livres de piété qui sont beaucoup moins lus que ce badinage. Il a daigné faire quelques comédies contre les jansénistes & les convulsionnaires, peut-être pour expier le tort d'avoir sait de bons livres. Ces comédies sont : La femme docteur, ou la théologie tombée en quenouille; le saint déniché; les quakers françois, ou les nou-veaux trembleurs. Il étoit ne à Quimper en 1690, s'étoit sait jésuite en 1706, mourut à Paris en 1743.

BOUGEREL, (JOSEPH) (Hist. litt. mod.) prêtre de l'oratoire d'Aix, auteur de la Vie de Gassendi & de Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence. Mort à Paris en

BOUGUER, (PIERRE) (Hist. mod.) étoit fils de Jean Bouguer, professeur royal d'hydrographie au Croisic. La nature, son goût particulier, les exemples domestiques lui ouvrirent la carrière des sciences; on connoît un Traité de la navigation composé par M. Bouguer le père, imprimé pour la première sois en 1699, réimprimé en 1706.

Le premier ouvrage qui ait fait connoître l'étendue des talens & des lumières de M. Bouguer le fils, est un Mémoire sur la mâture des vaisseaux, qui remporta le prix de l'académie des sciences en 1727, & qui fit beaucoup de sensation parmi les savans. L'académie des sciences s'empressa d'èlire M. Bouguer en 1731. Une multitude d'excellens

ouvrages auxquels l'astronomie & la navigation doivent les plus grands progrès, accrurent sa réputation parmi les savans, mais il en eut peu dans le monde. M. de la Condamine, par le seul talent d'écrire, lui enleva dans le public la principale gloire du voyage des académiciens au Pérou. M. de la Condamine, par le zèle & le courage qu'il avoit montré dans les détails de cette expédition favante, avoit droit sans doute à une grande partie de la gloire qu'il obtint; mais M. Bouguer ne devoit pas être privé comme il le sut dans l'opinion publique du fruit de ses observations & de ses travaux que les favans seuls surent priser avec équité. Sa relation du voyage au Pérou, moins intéressante dans la forme que les écrits de M. de la Condamine sur le même sujet, n'en est pas moins un rêfultat précieux des plus importantes découvertes, où les lumières du philosophe éclairent toujours l'œil de l'observateur, & où le desir de remplir dignement le principal objet, n'a fait négliger aucun autre objet qui pût être intéressant, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral.

Les autres ouvrages de M. Bouguer, dont les favans seuls sont des juges compétens, sont la construction du navire; la figure de la terre; un Traité d'optique; la manœuvre des vaisseaux; un Traité de la navigation, tous volumes in-4°. tous ouvrages offrant des vues nouvelles. Il mourut le 15 août 1758, à 63 ans. On croit que le chagrin qu'il conçut du mauvais succès de ses démêlés avec M. de la Condamine & de l'injustice qu'il crut éprouver à cet égard, ne contribua pas peu à sa

BOUHIER, (JEAN) (Hift. litt. mod.) président à mortier au parlement de Dijon; c'est à lui que M. de Voltaire succéda en 1746 à l'académie françoise. "M. le président Bouhier, dit M. de Voltaire, a faisoit ressouvenir la France de ces temps » où les plus austères magistrats, consommés » comme lui dans l'étude des loix, se délassoient » des fatigues de leur état dans les travaux de la » littérature.

" Il étoit très-savant, mais il ne ressembloit pas » à ces favans infociables & inutiles, qui négli-» gent l'étude de leur propre langue, pour favoir » imparfaitement des langues anciennes; qui se » croient en droit de mépriser leur siècle, parce " qu'ils se flattent d'avoir quelques connoissances » des siècles passés; qui se récrient sur un passage " d'Eschyle, & n'ont jamais eu le plaisir de verser » des larmes à nos spectacles.

» Il traduisit le poëme de Pétrone sur la guerre civile il exerça aussi ses talens sur l'hymne » à Venus, sur Anacreon, pour montrer que les » poëtes doivent être traduits en vers : c'étoit une » opinion qu'il défendoit avec chaleur, & on ne » sera pas étonné que je me range à son senti-

M. de Voltaire parloit ainsi dans un discours de réception, où il est d'usage de louer son prédé; cesseur. Dans la liste des écrivains du siècle de l Louis XIV où il ne devoit plus que la vérité, il ajoute cette vérité fâcheuse.

" Mais ses vers sont voir combien c'est une en-» treprise difficile ». (de traduire en vers les bons poëtes.) Elle n'a encore réussi complettement qu'à M. l'abbé de Lille.

M. le président Bouhier a traduit en société avec l'abbé d'Olivet, les tusculanes de Cicéron. Il y a de lui des dissertations sur Hérodote & d'autres ouvrages savans en littérature. Il y en a aussi de célèbres en jurisprudence. Il a commenté la coutume de Bourgogne & fait un traité de la Dissolution du mariage pour cause d'impuissance. Né

en 1673. Mort en 1746.

BOUHOURS. (DOMINIQUE) (Hift. litt. mod.) Cest le père Bouhours, jésuite, sameux par ses ouvrages de grammaire & de critique littéraire, sur-tout par sa manière de bien penser dans les ouprages de same de les penser dans les ouprages de les penser dans les ouprages de les penser de les ouprages de les penser de les ouprages de vrages d'esprit, & par ses entretiens d'Arisse & d'Eugène, & par la critique que Barbier d'Aucour sit de ce dernier ouvrage. (Voyez l'article BARBIER D'AUCOUR. Le père Bouhours sut apparemment obligé par état d'écrire les vies de faint Ignace & de saint François-Xavier, & de comparer l'un avec César, l'autre avec Alexandre, à cause de leurs conquêtes spirituelles; il a aussi écrit l'histoire du grand-maître d'Aubusson; mais son goût le ramenoit toujours à la grammaire & à la critique. L'abbé de la Chambre l'appelloit l'empereur des muses, mot bien recherché, qu'on croit entendre cependant. Le père Bouhours, ne à Paris en 1628, y mourut en 1702. On dit qu'étant à l'extrémité, mais toujours occupé de grammaire, il dit: «Je » vas mourir ou je vais mourir; » i'un & l'autre se dit; & que ce surent ses dernières paroles.

BOUILLON. (Voy. Godefroi, Marck (la)

& Tour. (la)

BOULAINVILLIERS. (HENRI DE) (Hist. mod.) "Cétoit, dit M. de Voltaire, le plus » savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, » & le plus capable d'écrire celle de France, s'il » n'avoit pas été trop systématique. Il appelle le » gouvernement feodal le chef-d'œuvre de l'esprit n humain. Il regrette les temps où les peuples es-» claves de petits tyrans ignorans & barbares n'a-» voient ni industrie, ni commerce, ni propriété; » & il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresn seurs de la terre & ennemis d'un roi, compo-» foient le plus parfait gouvernement. Malgré » ce système, il étoit excellent citoyen.... ses » écrits, qu'il faut lire avec précaution, font profonds » & utiles ». Ses ouvrages sur l'histoire de France ont été recueillis en 3 vol. in-fol.

" Nous n'avons garde de rien adopter de cet » auteur » dit M. le président Hénault : jugement d'une concisson un peu dure & qui mérite quel-

ques restrictions.

"Le système de M le comte de Boulainvilliers, selon M. de Montesquieu, « semble être une con» juration contre le tiers-état. Il avoit plus d'efprit que de lumières, plus de lumières que de " favoir. Son ouvrage eft fans aucun art; il y

» parle avec cette simplicité, avec cette franchise " de l'ancienne noblesse dont il étoit sorti. »

Dans son histoire des Arabes & de Mahomet restée imparsaite, il s'engoue de Mahomet, comme il s'étoit engoué du gouvernement séodal; un critique dur l'appelle en conséquence, Mahométan françois & déserteur du christianisme.

On sait quel étoit son foible pour l'astrologie judiciaire. Le cardinal de Fleury disoit de lui, qu'il ne connoissoit ni l'avenir, ni le passe, ni le présent.

C'est un mot & non pas un jugement.

Il mourut le 23 janvier 1722. Il étoit né le 21 octobre 1658. Des amateurs du merveilleux ont prétendu qu'on avoit trouvé à fon inventaire une lettre d'un astrologue de ses amis, auquel il avoit envoyé son horoscope avec les preuves. Son ami di cute ces preuves, les combat par des raisons astrologiques: « Vous croyez mourir un tel jour, " lui dit-il, je crois que vous vous trompez; " &

il dit son jour, qui sut en effet le 23 janvier 1722. BOULANGER, (NICOLAS-ANTOINE) (Hist. litt. mod.) ingénieur, employé dans les ponts & chaussées, que des sonctions qui l'éloignoient si souvent de son cabinet, ne purent empêcher d'étudier les langues & de composer des ouvrages savans. Il est l'auteur du Despotisme oriental; de l'Antiquité dévoilée; du Christianisme dévoilé. Il y a quelque doute au sujet de ce dernier ouvrage; tout le monde ne convient pas qu'il soit de lui. M. Boulanger a fourni aussi à l'Encyclopédie des avis importans. On lui trouvoit dans la physionomie beaucoup de ressemblance avec Socrate, tel qu'on le voit sur des pierres antiques. Né à Paris en 1722.

Mort en 1759. BOULAY, (CÉSAR-EGASSE DU) (Hist. litt. mod.) principalement connu par son histoire de l'université de Paris, abrégée par M. Crevier. Mort

en 1678.

BOULEN ou BOLEYN, (ANNE DE) (Hift. d'Angl.) seconde semme de Henri VIII, roi d'An-

gleterre. (Voyez Henri VIII. BOUQUET, (dom Martin) bénédicin de la congrégation de Saint-Maur. On fait quelle part a eue ce savant bénédictin à la collection des historiens de France, & aux utiles dissertations qui l'accompagnent. Né à Amiens en 1685. Mort à Paris en 1754.

BOURBON. (Hist. de Fr.) C'est le nom, 10. d'une ancienne maison dont les biens ont passé avec ce nom dans la branche royale de la maison de France, qui occupe aujourd'hui les trônes de France, d'Espagne & des Deux-Siciles. 20. De cette branche auguste & heureuse, qui réunit aujourd'hui tant de grandeur, de puissance & de gloire, & qui a produit plusieurs autres branches illustres, dont il sera parle sous les noms particuliers qui les défignent,

Les anciens sires de Bourbon sont les ancêtres maternels de la maison de France. Leur origine se perd dans la nuit des temps; ils prenoient au commencement de la seconde race de nos rois, les titres de princes, de barons & de comtes. Aymar, l'un d'eux, sonda en 921 le prieuré de Souvigny en Bourbonnois; deux srères de cette ancienne maison bâtirent les villes de Bourbon-Lancy & de Bourbon-l'Archambaud.

Lorsque Hugues Capet parvint au trône, les barons de Bourbon relevoient immédiatement de la couronne. La baronie de Bourbon sut toujours réputée la première & la plus ancienne du royaume, jusqu'à ce qu'ayant été érigée en duché-pairie, « les sires de Montmorenci, dit l'historien des maisons de Bourlon & de Montmorenci, « prirent » de l'ayeu du roi & de la nation, le titre de pre-

» miers barons de France.»

La première race des sires de Bourbon subsista pendant trois siècles, & produisit douze princes ou barons, dont sept furent connus sous le nom d'Archambaud. Archambaud VII, le dernier de cette race, ne laissa qu'une fille, nommée Mahaud. Elle épousa, 10. Gaucher de Vienne, seigneur de Salins, dont elle eut Marguerite de Sa-lins, mariée dans la suite à Guillaume de Sabran, comte de Forcalquier. 2°. Guy de Dampierre, dont elle eut plusieurs fils. L'aîné prit le nom, le cri & les armes de Bourbon. La comtesse de Forcalquier, sa sœur utérine, voulut lui disputer la baronie de Bourbon; il pronva aisément que cette baronie ne pouvoit passer aux filles qu'au désaut des mâles : la comtesse de Forcalquier se désista de ses prétentions moyennant une indemnité : la maison de Dampierre sorma la seconde race des sires de Bourbon. Archambaud VIII & Archambaud IX composoient seuls cette race; ce dernier ne laissa que deux filles, Mahaud & Agnès, mariées aux deux fils aînés de Hugues IV, duc de Bourgogne, prince du fang, descendu du roi Robert, Mahaud l'aînée eut en partage les biens maternels qui étoient immenses; Agnès eut les biens paternels; celle-ci n'eut de son mariage avec Jean de Bourgogne, que Béatrix de Bourgogne, qui éponsa Robert de France, comte de Clermont, sixième & dernier fils de saint Louis.

Archambaud VIII eut un frère, nommé Guillaume de Dampierre-Bourbon, qui épousa Marguerite, héritière de Flandre, de la maison de Haynault. Le dernier comte de Flandre de cette maison de Dampierre, eut une fille, qui porta les comtés de Flandre, d'Artois & de Nevers dans la seconde maison de Bourgogne, qui les a portés dans celle d'Autriche. Ainsi les deux plus augustes maisons de l'Europe, celles de Bourbon & d'Autriche, tirent leur origine maternelle de la maison

de Dampierre-Bourbon.

Robert, comte de Clermont, étoit jeune encore, & avoit acquis beaucoup de gloire dans les combats & de célébrité dans les tournois, lorsque l'arrivée

du prince de Salerne, son cousin, à Paris, en 1278, donna lieu à un nouveau tournoi; le comte de Clermont voulut y signaler sa sorce & son adresse; il reçut de si surieux coups sur la tête, qu'elle en suieux sait & le plus heureusement né, de la maisson royale.

Philippe-Auguste avoit voulu prévenir ces malheurs, mais il n'avoit pas été assez loin; il avoit désendu à ses sils, sous peine d'encourir son indignation, de prendre part à ces dangereux exercices: mais les rois sont les pères de tous leurs sujets & doivent pourvoir, autant qu'il est possible, à la sûreté de tous; puisque le danger de ces exercices étoit reconnu, il falloit les proscrire entièrement. Malgré la désense de Philippe-Auguste, qui n'étoit qu'une invitation à s'éloigner de ces jeux, l'amour forcené d'une sausse gloire y entraîna presque toujours les rois & les seigneurs du sang, & il ne sallut pas moins que la mort tragique de Henri II pour saire cesser en France ces divertissemens sunesses.

Le comte de Clermont survécut quarante ans à son malheur; il eut des intervalles lucides, puifqu'on le voit admis dans les conseils & chargé de négociations importantes. Il mourut en 1317. Il est enterré aux jacobins de la rue Saint-Jacques; on y lit ces quatre vers de Santeuil, qui servent d'épitaphe à ce père des Bourbons:

Hic stirps Borbonidum, hic primus de nomine princeps Conditur; hi tumuli velut incunabula regum; Huc veniant proni regali è stirpe nepotes: Borbonii hic regnant, invito sunere, manes,

Louis I, fils de Robert, & qu'on nommoit Louis Monsieur du vivant de Robert, sut le premier duc de Bourbon; cette baronie sut érigée pour lui en duché-pairie par Charles-le-Bel, l'an 1327. Il avoit mérité ce prix de ses services, il s'étoit signalé dans les guerres de Philippe-le-Bel contre les Anglois & les Flamands, il avoit sauvé les débris de l'armée françoise à la bataille de Courtrai, il avoit contribué à la victoire de Mons en Puelle. D'ailleurs, Charles IV vouloit réunir à la couronne la ville de Clermont en Beauvoisis, où il étoit né; il salloit indemniser Louis; l'érection de Bourbon en pairie sut un des objets de l'indemnité. « Nous n espérons', portent les lettres d'érection, que la » postérité du nouveau duc, marchant sur ses traces, » sera dans tous les temps l'appui & l'ornement du » trône; termes dignes de remarque, dit M. le » préfident Hénault, & qui ont l'air d'une prédic-» tion pour Henri IV. »

Le duc de Bourbon contribua beaucoup encore au gain de la bataille de Cassel, & Philippe de Valois, pour le récompenser, lui rendit le comté de Clermont, qu'il érigea en pairie. Le duc vit commencer cette longue & suneste querelle entre Edouard III & Philippe de Valois pour la succession

à la couronne de France; il servit Philippe comme il le devoit; il mourut en 1341, ayant accru les honneurs de sa maison, & obtenu le surnom de Grand.

Il laissa deux fils, Pierre I, ches des branches aînées de la maison de Bourbon actuellement éteintes, & Jacques de Bourbon, comte de la Marche & de Ponthieu, connétable de France, auteur des branches de Bourbon-la-Marche & de Bourbon-Vendôme, d'où descendent toutes les branches de la maison de France qui existent aujourd'hui. Ce connétable de Bourbon sus prisonnier en 1356, à la bataille de Poitiers, & mourut en 1361, ainsi que Pierre de Bourbon, son fils aîné, de blessures reçues à la bataille de Brignais: on le nommoit la sleur des chevaliers. Mais ce qui concerne les branches cadettes sera traité sous les noms particuliers qui les dissinguent. Suivons la branche aînée, la branche des ducs de Bourbon.

Pierre I, duc de Bourbon, fils aîné de Louis I, étoit beau-frère de Philippe de Valois & de l'empereur Charles IV. Il fut bleffé à la bataille de Crécy & tué à la bataille de Poiners.

Louis II, son fils, surnommé le Bon & le Grand, étoit beau-frère de Charles V; il fut un des tuteurs de Charles VI; & le seul prince dont les vertus consolèrent la France des malheurs de ce règne, & de la tyranie des oncles paternels de Charles. Jeanne de Bourbon, sa sœur, épouse de Charles V, fut la plus heureuse, comme la plus aimable princesse de son siècle. Blanche de Bourbon, leur sœur, reine de Castille, avec les mêmes vertus, eut le malheur d'être la femme de Pierre-le-Cruel. Il l'empoisonna. Le duc Louis II, pendant que les princes de sa maison mouroient à Brignais, servoit d'ôtage aux Anglois pour le roi Jean; il languit ainsi huit ans dans la captivité. Son absence donna lieu à des défordres, ses barons pillèrent ses domaines, & Chauveau, son procureur-général, insorma contre eux. Le duc, devenu libre, ferme les yeux sur les fautes passées, & ne songe qu'à gagner les cœurs de ses vassaux. Il institue l'ordre de l'Espérance. Au milieu de la solemnité de cette cérémonie, le sévère Chauveau paroît, tenant à la main le cahier des informations. Il le présente à genoux au duc. Monseigneur, lui dit-il, vous verrez ici bien des cou-pables; les uns méritent la mort, les autres ont au moins encouru la confiscation. Voici le regître de leurs crimes. Les prévaricateurs étoient présens, & sié-" missoient. Chauveau, dit le prince, avez-vous aussi tenu regitre des services qu'ils m'ont rendus? Il prend le regitre, & le jette au seu sans le lire. A ce mot divin, à cette action généreuse, des larmes de joie & de tendresse coulèrent de tous les yeux. Il n'y eut pas un de ces gentilshommes, coupables ou non, qui ne jurât de donner sa vie pour un prince si magnanime. Il profita de cette ardeur, non pas pour lui, mais pour le service de l'état, il mena fes sujets contre les Anglois à qui Charles V reprenoit alors tout ce qu'Edouard III avoit repris à la France.

Pendant qu'uni au duc de Bourgogne Philippe I, le duc de Bourbon détruit une armée formidable descendue à Calais, sous les ordres du duc de Lancastre, il apprend que les grandes compagnies ont surpris le château de Belleperche en Bourbonnois, & qu'elles y retiennent prisonnière la duchesse douairière de Bourbon sa mèré; il court assiéger Belleperche avec les seules sorces de ses domaines: mais les Anglois viennent au secours de la place, la garnison met le seu au château, en sort, & emmène la duchesse de Bourbon à la vue de son fils, qui ne put que sondre sur les ravisseurs & les poursuivre, sans pouvoir rendre la liberté à sa mère.

La vertu & la gloire unirent de la plus tendre amitié le connétable du Guesclin & le duc de Bourbon. Ce prince se fit honneur toute sa vie d'avoir été l'élève & l'ami d'un si grand homme, il plaida sa cause devant Charles V dans ce moment d'erreur où le roi prévenu outragea du Guesclin par un doute sur sa fidélité; il éclaira Charles, & ramena du Guesclin.

Le duc de Bretagne - Montsort, fils de la courageuse Jeanne de Flandre, s'étoit livré aux Anglois; la duchesse, sa semme, tomba entre les mains du duc de Bourbon, comme la mère de Bourbon étoit tombée auparavant entre les mains des Anglois. Ah! bean cousin, s'écria la duchesse de Bretagne, suis-je prisonnière? — Non, madame, nous ne faisons point la guerre aux dames, & il renvoya la duchesse à son mari.

Le défaut qu'on reprochoit au duc de Bourbon étoit un excès de valeur qui lui faisoit chercher les périls comme un simple aventurier. Les troupes qui l'adoroient, trembloient pour lui; on lui députa les principaux officiers de l'armée, pour lui faire des remontrances & des reproches à ce sujet. Le plus pauvre capitaine de France seroit blamé, lui dirent-ils, s'il prodiguoit ainsi sa vic.

Le duc de Bourbon étant allé en Castille, où Henri de Transtamare l'avoit invité à une expédition contre les Maures, l'Espagne parut voir avec intérêt le srère de l'innocente Blanche de Bourbon, dont on pleuroit encore les infortunes & la mort. Transtamare sit voir au duc de Bourbon les ensans de Pierre-le-Cruel, qu'il tenoit prisonniers au château de Segovie. Voici, lui dit-il, les ensans du bourreau de votre sœur, vous pouvez les immoler à votre vengeance. — Ah! répondit Bourbon touché de pitié, sont-ils donc coupables des crimes de leur père!

Bourbon eut part à la victoire de Rosebeque; mais ce qui vaut micux encore, tous les actes de clémence exercés par Charles VI, malgré ses oncles paternels, lui furent suggérés par le duc de Bourbon.

Ce duc vit l'affassinat du duc d'Orléans, son neveu, & sut le seul des princes françois qui osa.

proposer de punir l'assassin; il mourut en 1410 au milieu de ces horreurs, & du moins il ne vit point les sureu s & les massacres des Armagnacs & des Bourguignons. Ses états seuls avoient été heureux

en France sous le règne de Charles VI.

Jean I, fils & successeur de Louis II, sut sidèle au parti des Orléanois contre les Bourguignons; il fut sur-tout fidèle à sa patrie contre les Anglois. Pris á la bataille d'Azincourt, il mourut en 1433 dans les fers, dont il ne tenoit qu'à lui de fortir, s'il eût voulu reconnoître Henri VI pour roi de France.

Charles I, fils de Jean, n'avoit que quinze ans quand il sut privé des leçons de son père par le désastre d'Azincourt : elles lui eussent été nécessaires dans les temps d'orages & de ténèbres où il parut; il sut arrêté par les Bourguignons, lorsqu'ils surprirent Paris en 1418, & il n'obtint la libert's qu'à condition d'épouser la fille du duc de Bourgogne Jean. La mort de ce duc, assassiné à Montereau, retarda le mariage. Lorsque le dauphin eut été proscrit par le traité de Troies, tous les princes du sang, enveloppés dans cette proscription, s'unirent au dauphin. Le duc de Bourbon sut le principal instrument du salut de l'état, en réconciliant Charles VII avec le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon; mais s'il rendit au roi des services fignales, il les lui vendit cher; il fut, avec le sameux connétable de Richemont, le fléau des favoris; (Voyez l'article ARTUS DE BRETAGNE, comte de Richemont) Ils parurent se plaire à servir le roi & à l'infulter, au moins dans la personne de ses ministres & de ses courtisans, qu'ils lui donnoient, qu'ils lui ôtoient à leur gré. Bourbon alla plus loin. Mécontent d'avoir trop peu de part à l'administration, il entra dans la conspiration, connue sous le nom de la Praguerie, & dans laquelle on se servoit du nom du dauphin Louis, pour combattre son père. Bourton, pressé par les armes du roi, sollicita son pardon, & ne l'obtint que par le sacrifice de quelques places. Le bâtard de Bourbon, son srère, nommé Alexandre, qui s'étoit fait chef des grandes compagnies, & avoit exercé beaucoup de violences à la tête de ces brigands, sut noyé par ordre du roi. Le duc de Bourbon rentra encore dans les factions & s'en repentit encore. Le roi le voyant soumis, reprit pour lui toute sa tendresse & ne se ressouvint plus que de ses services; il les récompensa, en donnant Jeanne, sa fille, en mariage au comte de Clermont, fils du duc de Bourgogne, qui se montra digne de cet honneur par ses exploits contre les Anglois. Son père en sut témoin & y applaudit. Le duc Charles I mourut à Moulins le 4 décembre 1456.

Jean, son fils, commence à paroître dans l'histoire, des l'an 1444. Il suit cette année Charles VII au siège de Metz. En 1449 & 1450, il eut une grande part à la conquête que ce roi fit de la Normandie sur les Anglois, & contribua beaucoup, avec le connétable de Richemont, à la victoire

de Formigny; ce fut même au comte de Clermont que l'honneur de cette victoire fut assuré par la décision du confeil de Charles VII. Le titre de connétable donnoit à Richemont le commandement général des armées; mais le comte de Clermont avoit un commandement particulier en Normandie, & une commission expresse pour faire, dans cette province, la guerre aux Anglois : c'étoit lui-même qui avoit appellé à son secours le connétable; il prétendoit en conséquence que le connétable n'étoit qu'auxiliaire à son égard, & que c'étoit lui qui étoit le général. Il étoit gendre du roi, & cette considération put influer sur le jugement par lequel il sut décidé que la spécialité devoit l'emporter sur la gé-néralité. Jean sut proclamé vainqueur, & on l'ap-pella dès-lors le siéau des Anglois. Il se glorisioit d'être le disciple du sameux comte de Dunois, comme son aieul l'avoit été de du Guesclin; il contribua beaucoup avec Dunois, à la réduction de la Guyenne en 1451, & dans les années suivantes. En 1455, il dépouilla le rebelle comte d'Armagnac de ses états, & le sorça de chercher un asyle hors de la France. Toujours sidèle sous un roi juste & sage, tel que Charles VII, mais rebelle à son tour sous un roi brouillon & despotique tel que Louis XI, le duc Jean (on le nommoit ainsi depuis la mort de son père) entra en 1464, dans la ligue du bien public.

Il faut avouer, qu'à l'exemple des autres princes & seigneurs ligués, il étoit plutôt entraîné par un ressentiment personnel, que guidé par aucunes vues de bien public; Louis XI lui avoit très-injustement ôté le gouvernement de Guyenne que Charles VII lui avoit donné pour prix de ses services. C'étoit par de semblables violences que Louis XI avoit révolté tous les grands vassaux de la courone. Le duc de Bourbon sut celui qu'il accabla le premier; il le réduisit à la nécessité de traiter. La duchesse de Bourbon sut médiatrice entre son mari & son srère : la trève sut conclue à Moissiac; mais la bataille de Montlhéri ayant suivi de près, le duc de Bourbon se repentit d'avoir signé ce traité. Il reprit les armes, & surprit Rouen, qu'il remit à Monsieur, dont les interêts, ainsi que ceux du public, servoient de prétexte à la ligue. Les traités de Conflans & de Saint-Maur des Fossés dissipèrent ces troubles, du moins pour un temps. Louis XI, attentif à diviser ses ennemis, parvint à détacher le duc de Bourbon de la ligue; ce duc réconcilia Louis XI, avec son frère, en déterminant Monsieur à se contenter pour appanage de la Guyenne, au lieu de la

Champagne & de la Brie.

Le duc de Bourbon, beau-srère à la sois & de Louis XI & de son rival, Charles-le-Téméraire, resta sidélement attaché au premier; mais lorsqu'après la mort du duc de Bourgogne, il vit Louis XI s'obstiner à opprimer & à dépouiller Marie de Bourgogne, au lieu de réunir par un mariage avec le dauphin, les états de cette princesse à la couronne, il s'éloigna de ce roi injuste, & se retira

dans le Bourbonnois. La haine, de Louis XI l'y alla chercher. Doyac, ministre de ses vengeances, Doyac, né vassal du duc de Bourbon, s'en rendit l'accusateur. Il imputa au duc des actes de souveraineté, des attentats à l'autorité royale, tout ce qu'il crut propre à irriter contre le duc, le jaloux Louis XI. On décréta les ministres & les officiers du duc, & on crut par-là lui tendre un piège inévitable; s'il les avouoit, il seroit enveloppé dans la condamnation qui seroit prononcée contre eux; s'il·les désavouoit, ceux-ci n'en seroient que plus disposés à le trahir ; ils céderoient plus volontiers aux instances, aux promesses, aux menaces qu'on employeroit pour les engager à déposer contre lui. Le duc prit le parti d'obéir au décret; sûr de fon innocence, il livra lui-même ses officiers à la justice; ils se justifièrent & le justifièrent si pleinement, qu'il sallut les mettre en liberté, en déclarant l'accufation calomnieuse. Mais Louis XI se montra complice du calomniateur, en le comblant d'honneurs & de biens ; il voulut que Doyac présidat aux grands jours qui surent convoqués à Montserrand, sa patrie. Le peuple indigné de voir cet homme obscur & coupable à la tête d'un tribunal, composé de princes du sang & des plus grands seigneurs de l'Auvergne, l'insulta publiquement. Doyac obtint un arrêt de réparation; mais au commencement du règne suivant, il apprit qu'on n'abuse pas toujours impunément de la saveur. Les princes, devenus plus puissans sous un jeune roi, firent, à leur tour, livrer Doyac à la justice; il eut les oreilles coupées, & sut sustigé d'abord à Paris, & ensuite à Montserrand, au sein de cette même patrie, où il avoit pris plaisir à paroître dans un éclat si disproportionné à sa naissance.

Quoiqu'aux termes de la loi de Charles V, ou plutôt selon l'interprétation qu'on donnoit à cette łoi , Charles VIII , étant dans fa quatorzième année , sût réputé majeur, on se disputoit, sinon la régence, du moins l'administration du royaume. Le duc de Bourbon la réclamoit, parce que tout le monde croyoit avoir droit d'y aspirer; au lieu de la régence qui sembloit ne pouvoir appartenir qu'à une reine-mère, quand il y en avoit, ou qu'au premier prince du fang, le duc de Bourbon obtint l'épée de connétable, qui avoit toujours été l'objet de son ambition. Dans les divisions qui éclatèrent entre la dame de Beaujeu, Anne de France & le duc d'Orléans, le duc de Bourbon embrassa d'abord la cause du duc d'Orléans, qui étoit celle de tous les princes du fang; mais il fit bientôt sa paix. La goutte, dont il ressentoit depuis quelque temps de fréquentes & violentes atteintes, le réduisoit à l'inaction. Il mourut le premier avril 1488, âgé d'environ soixante-deux ans, fans postérité légitime.

Sa succession passoit naturellement au cardinal de Bourbon, l'aîné de ses srères, &, après lui, au fire de Beaujeu, mari de la célèbre Madame.

Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

Madame s'empara de la succession entière. Le cardinal transigea, & mourut six mois après.

Pierre II, duc de Bourbon, connu auparavant fous le nom de fire de Beaujeu, lui succèda. Son histoire n'est que celle de la duchesse de Bourbon, dame de Beaujeu, sa femme, & sa vie sert seulement d'époque aux évènemens du règne de Charles VIII, & d'une partie de celui de Louis XII. Moins impérieux, moins violent, plus pacissque, plus conciliant que la duchesse, on croit qu'avec moins de désérence pour elle & plus d'autorité, il eût prévenu les guerres civiles qui ensanglantèrent les commencemens du règne de Charles VIII; il eut l'honneur de s'opposer à l'expédition ruineusse de Naples; il sut surnommé prince de la paix & de la concorde, titre dont ce siècle belliqueix ne connoissoit pas tout le prix. Pierre II mourque en 1503.

En lui finit la branche aînée de la maison de Bourbon, qui avoit subsisté avec un éclat toujours croissant, pendant plus de deux siècles. Charles I son père, sans compter cinq filles légitimes, trois fils bâtards & trois filles naturelles, avoit eu six fils légitimes, & en avoit laissé cinq; cette nom-

breuse postérité étoit déjà moissonnée.

Suzanne, fille de Pierre II, & d'Anne de France (Madame), époufa Charles de Bourbon-Montpensier, qui sut ce célèbre connétable de Bourbon, si utile & si satal à François I. La branche de Montpensier descendoit de Jean I quatrième duc de Bourbon & le cinquiéme des princes de cette maison, à compter de Robert de Clermont, fils de saint Louis. Le troisième sils de Jean I, nommé Louis de Bourbon, sut la tige de la maison de Montpensier. Il eut pour fils, Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, mort à Pouzzols en 1496, dans le cours des guerres de Naples; celui-ci sut père du connétable & de plusieurs autres princes. Le connétable avoit eu un srère aîné, nommé Louis, qui, étant allé prier sur la tombe de son père à Pouzzols, avoit été tellement saiss de douleur & de regret au souvenir des maux que son père avoit sousserts dans cette contrée, qu'il en mourut, à dix-huit ans, & convainquit de saux, dit Mezeray, cette croyance, que l'amour ne remonte point. Charles, devenul'aîné de sa branche & l'héritier de la branche aînée, recueillit toute cette riche succession, soit de son ches, soit du chef de sa semme. La passion qu'il eut le malheur d'inspirer à la duchesse d'Angoulême, mère de François I; la persécution qu'elle lui sit éprouver pour se venger de ses mépris; la défection du connétable; la bataille de Pavie & la captivité de François I, monumens de la vengeance de ce même connétable; la fierté fauvage & guerrière de ce prince, que François I & toute sa cour appelloient le prince mal endurant, & qui se montra tel à leur égard; sa mort violente à l'assaut de Rome, se procès sait en France à sa mémoire, sa réhabilitation ordonnée par le traité de Cambray, enfig toute l'histoire de ce grand Rirrr

prince est trop connue pour que nous nous y arrêtions ici.

La haine & la vengeance l'avoient égaré dans la carrière de la gloire; il rejetta les saveurs solides que la sortune & l'amour lui offroient dans sa patrie, pour poursuivre des chimères dans des pays étrangers. Esclave de ses passions & de ses espérances, il rampa le moins bassement qu'il put dans la cour la plus orgueilleuse, qui croyoit lui saire grace en permettant qu'il la sît triompher. Ses rivaux qu'il effaçoit, traversèrent toutes ses entreprises, ils seignoient de le mépriser comme rebelle, pour se venger d'être contraints de l'admirer & de le craindre comme un homme supérieur. L'Espagne, - qu'il servit trop bien, le négligea; l'Italie qu'il opprimoit, le détesta; la France qu'il trahit, sut plus andulgente, elle le plaignit. On s'y souvenoit toujours qu'on avoit autrefois vaincu fous lui & par Jui, on rejettoit toute la haine de sa révolte sur la duchesse d'Angoulème qui l'y avoit sorcé. C'étoit elle feule qu'on accufoit d'avoir enlevé à la patrie & donné aux ennemis tant de valeur & de talens. On jugeoit qu'un liéros n'avoit pas dû être opprimé pour n'avoir pu aimer une semme. Il s'en faut bien que la mémoire du connétable de Bourbon ne soit odieuse en France comme celle de Robert d'Artois, avec lequel fon fort eut d'ailleurs tant de conformité; c'est que Robert d'Artois avoit été sauffaire avant d'être rebelle; des crimes volontaires l'avoient conduit à ce crime forcé; on n'avoit vu au contraire dans Bourbon, avant qu'un ascendant malheureux l'entraînât au crime, que de la grandeur & de la générosité; il ne lui avoit manqué pour être toujours grand que de savoir sousfrir des injures, & ne s'en pas venger.

Lorsqu'il avoit tiré ses troupes du Milanès & qu'il les avoit fait défiler vers Pavie, il leur avoit annoncé qu'il les alloit mener dans un lieu où elles s'enrichiroient à jamais. Le ton dont il saisoit cette promesse, l'air de mystère & de confiance à la fois qu'on voyoit sur son visage, piquoit & réveilloit les esprits; on ne parloit plus que des victoires de Marignan & de Pavie; on espéroit tout du héros qui avoit fixé la fortune dans ces deux batailles, on ne pouvoit que vaincre fous lui; tout retentissoit de sa gloire; les soldats dans leurs chansons l'élevoient au-dessus de tous les conquérans. Nous vous suivrons par-tout, crioient-ils avec un enthousiasine effréné, dussiez-vous nous miner à tous les diables! Ces transports, ce dévouement aveugle étoient pour Bourbon le dédommagement le plus flatteur de ses disgraces; ses longs ennuis oédoient au plaisir si touchant de se voir adoré par tant de braves hommes, & d'être plus roi dans fon camp que Charles - Quint & François I ne l'étoient dans leurs cours. Ce prince si fier & si froid avec les courtifans, favoit gagner les cœurs des soldats par l'affabilité, comme il savoit exciter leur admiration par sa valeur; il affectoit avec eux ce ton d'égalité qu'il connoissoit si propre à les

séduire : mes enfans, leur disoit-il, je suis un pauvre cavalier, je n'ai pas un sol non plus que vous, saisons sortune ensemble. Il leur avoit distribué sa vaisselle, ses meubles, ses bijoux, ses habits, & ne s'étoit réservé qu'une casaque de toile d'argent, qu'il portoit sur ses armes ; son armée étoit devenue sa famille, sa patrie, sa sortune. Bourbon ne savoit. plus lui-même jusqu'où ce personnage d'avanturier illustre alloit l'entraîner; il pouvoit être duc de Milan, il pouvoit se faire roi de Naples, il pouvoit bouleverser l'Italie, & y sonder une monarchie nouvelle, une juste vengeance l'animoit contre son pays, où la duchesse d'Angoulême régnoit encore fous l'autorité de François I. Il étoit mécontent de l'empereur, qui ne lui avoit point tenu parole sur son mariage avec la reine de Portugal, & qui ne vouloit l'employer que comme un instrument servile de sa grandeur; il avoit à se saire un sort également indépendant & de ses ennemis & de ses protecteurs. Son armée étoit plus à lui qu'à l'em-pereur, mais les intérêts de l'empereur devoient servir de prétexte à toutes ses démarches, & de principal sondement à l'obéissance de ses troupes, jusqu'à ce que les conjonctures lui permissent de lever le masque & de s'approprier le sruit de ses travaux; c'est du moins tout ce qu'on peut entrevoir de ses projets, à trayers le voile impénétrable dont ils sont restés couverts.

Quelques historiens ont écrit que son dessein étoit de saire sa paix avec la France aux dépens de l'empereur, auquel il devoit enlever le royaume de Naples. Mezerai parle d'une lettre de Bourbon au roi, laquelle, dit-il, se voit en bon lieu, & qui contient ces mots: Naples vous donnera des preuves de ma repentance & justissiera ma faute. Mais les traces de ce projet sont trop soibles & trop équivoques pour être érigées en preuves.

Il déclara enfin à ses troupes que c'étoit à Rome qu'il les menoit, il les remplit de son ardeur, on ne songea plus qu'à le suivre, à vaincre & à s'enrichir. Quand il sut sous les murs de Rome, « voici, leur dit-il, » l'objet de nos desirs, le terme de » notre course, la fin de nos maux, la source de » notre fortune ».

Ayant reconnu la place, il disposa tout pour un assaut, il court à une brèche qu'on n'avoit pas eu le temps de relever, & appliquant le premier une échelle à la muraille, il est à l'instant suivi de tous ses Allemands. Le premier coup d'arquebuse parti des remparts, renversa ce héros si brillant, si dangereux, & termina ses agitations avec sa vie.

Le coup qui le frappa, lui laissa cependant le temps de mourir en héros comme il avoit vécu. Dès qu'il se sentit blessé mortellement, il dit à un capitaine gascon, nommé Jonas ou Gogna, de le couvrir d'un manteau, & de cacher sa mort, de peur qu'elle n'abassit le courage des soldats; Jonas exécuta cet ordre, & Bourbon expira sur le champ à l'âge de trente-huit ans, le dimanche 5 mai 1527. Le Ferron dit qu'il respiroit encore lorsque Rome

sur prise, qu'il sut porté dans les murs de cette

place, & qu'il y expira.

Philibert, dernier prince d'Orange de la maison de Chalon, qui, à la mort du duc de Bourbon, dont il sut témoin, se trouva chargé de l'exécution de son entreprise, cacha aux soldats la mort de ce général, jusqu'à ce que leur courage & leur conftance les eussent conduits au haut des remparts à travers tous les obstacles; alors pour les rendre inaccessibles à la pitié comme ils l'avoient été à la crainte, il annonça que Bourbon étoit mort, & qu'il falloit le venger. La rage s'empara aussi-tôt de tous les cœurs; on ne respira plus que sureur & que vengeance; on n'entendoit que des voix séroces de soldats qui s'animoient au carnage & qui crioient horriblement : Carné, carné, fangré, fangré. Bourbon, Bourbon. Le pillage dura deux mois sans interruption. Rome avoit trouvé plus de traces d'humanité dans ces brigands barbares qui l'avoient saccagée autrefois sous les Alarics, les Genserics, les Totilas.

Les foldats de Bourbon, obligés dans la suite de quitter Rome, ne voulurent pas se séparer de leur général, ils emportèrent son corps à Gaëte, où est son tombeau; les Impérialistes lui firent une épitaphe, dans laquelle ils ne célébrèrent que ceux de ses exploits qui leur avoient été utiles.

> Aueto imperio, Gallo vido Superata Italia, Pontifice obsesso, Româ capta, Borbonius hic jacet.

C'est-à-dire:

Après avoir aggrandi l'empire, Vaincu les François, Dompté l'Italie, Assiégé le pape, Pris Rome, Cy-gît Bourbon.

On trouve dans Brantôme la traduction d'une autre espèce d'épitaphe du même général saite en italien:

D'affez, affez a fait Charlemagne le preux, Alexandre le Grand, de peu fit plus grand'chose; Mais de néant a fait plus que n'ont fait les deux, Charles, duc de Bourbon, qui ci-dessous repose.

A la mort du connétable de Bourbon, Charles de Bourbon, duc de Vendôme, devint le chef de la maison de Bourbon. Sa branche, désignée par ce nom de Vendôme, étoit issue de la branche de la Marche; l'une & l'autre descendoit du connétable Jaç-

ques de Bourbon la Marche, tué à Brignais. Jean de Bourbon, son fils, épousa Catherine de Vendôme, qui sut l'héritiere de sa maison. Louis de Bourbon, comte de Vendôme, leur second fils, sur la tige de la branche de Vendôme. Jean, son fils, eut d'Elisabeth ou Isabelle de Beauvau deux fils. dont l'aîné, François, sut le père de Charles, duc de Vendôme, & le cadet, Louis, prince de la Roche-sur-Yon, épousa la sœur du fameux connétable Charles III, tué à Rome, & sut la tige des ducs de Montpensier, branche aujourd'hui éteinte. (Voyez l'article AUVERGNE.) Ce sut en saveur de Charles que François I érigea le Vendômois en duché - pairie par lettres du mois de février 1514, c'est-à-dire, 1515; il lui donna aussi le gouvernement de Picardie, où le duc de Vendôme rendit les plus grands services jusqu'au temps où les allarmes causées par la défection & la suite du connétable, firent retenir Vendôme auprès du roi. Ces précautions étoient bien superflues, Vendôme, sujet sidèle & citoyen zélé, ne voyoit que les intérêts de l'état, & ne suivoit que son devoir. On eut lieu de le reconnoître dans une occasion bien importante. Aux premières nouvelles du défastre de Pavie & de là captivité du roi, on avoit voulu engager le duc de Vendôme à demander la régence en qualité de premier prince du sang; il n'étoit que le second, mais le duc d'Alençon, qui avoit sui à la bataille de Pavie, n'étoit pas encore revenu d'Italie, & il mourut peu de temps après son retour. Cette mort & la proscription du duc de Bourbon rendirent le duc de Vendôme premier prince du sang; on l'assuroit que le parlement seroit pour lui; on lui étaloit les droits de sa naissance, on offroit sans cesse à son ressentiment l'outrage sait au nom de Bourbon dans la personne du connétable, & les biens de cette maison possédés à ses yeux par la duchesse d'Angoulême; on lui exagéroit ce qu'il devoit à fon nom & aux intérêts de fa.maison; le sage Vendôme crut devoir encore plus à l'état, il répondit à ceux qui lui proposoient de le troubler, que le service du roi & les ordres de la régente l'appelloient à Lyon, qu'il alloit travailler avec elle à procurer la sureté au royaume & la liberté au roi. Le duc de Vendôme mourut à Amiens, le 25 mars 1537. Son fils aîné fut le roi de Navarre, Antoine de Bourbon. (Voyez Antoine.) Ses autres fils se trouveront aussi à leurs noms particuliers.

Le duc de Vendôme n'appelloit le roi François I que monsieur, enlui parlant. C'étoit autrefois une diftinction commune à tous les seigneurs du sang, François I ne la conserva qu'au premier prince du sang.

Bourbon est aussi le nom de deux poëtes latins modernes, tous deux nommés Nicolas, & dont l'un étoit le petit neveu de l'autre. Le premier sut l'instituteur de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Il est connu par un poême de la Forge (Ferraria) qu'il avoit composé à l'âge de quinze ans, & dont Erasme saisoit cas, & par huit livres d'épigram-

mes, intitulées Nuga, & dont Joachim du Bellay disoit que le titre étoit le principal mérite.

Paule , tuum scribis nugarum nomine librum ; In toto libro nil melius titulo.

Le second Nicolas BOURBON est beaucoup plus celèbre que le premier. Connu seulement par des poésies latines, il sut de l'académie srançoise, singularité dont il y,a quelques exemples dans les premiers temps de l'institution de l'académie; une autre fingularité est qu'il sut reçu à l'académie quoiqu'oratorien, l'académie n'ayant confidéré la congrégation de l'oratoire que comme un corps composé d'ecclésiastiques séculiers. Parmi ses poésies, on a distingué son imprécation contre le parricide de Henri IV. On connoit de lui, en l'honneur du même prince, ces deux vers fameux, placés sur la porte de l'arfenal de Paris:

> Ætna hac Henrico Vulcania tela ministrat, Tela gigantaos debellatura furores.

Il avoit été ami de Balzac, il s'étoit depuis brouillé avec lui, & ils avoient écrit l'un contre l'aurre. Balzac jugeant que chez Nicolas Bourbon, l'impétuosité du poëte avoit sait disparoître la modération convenable à un prêtre & à un oratorien, lui appliquoit ces vers du quatriéme livre de l'Enéide, où il mettoit insanæ pour ignaræ.

Heu! vatum insana mentes! quid vota furentem, Ouid delubra juvant?

Nicolas Bourbon ne saisoit & ne goûtoit que des vers latins, il disoit que quand il lisoit des vers françois, il croyoit boire de l'eau, & il n'aimoit pas à boire de l'eau; il mourut le 7 août 1644. Son grand-oncle étoit mort après l'an 1550.

BOURCHENU ou EOUCHENU DE VALBON-

NAIS. (Voyez VALBONNAIS.)
BOURDALOUE, (LOUIS) jessuite, le premier modèle des bons prédicateurs en Europe, dit M. de Voltaire. On l'appelloit le roi des prédicateurs & le predicateur des rois. Louis XIV voulut l'entendre tous les ans, aimant mieux ses redites, disoit-il, que les choses nouvelles des autres. Bourdaloue étoit aussi vertueux qu'éloquent. On a dit que sa conduite étoit la meilleure résutation des lettres provinciales. Nous avons rapporté à l'article Bossuet la réponse que sit le père Bourdaloue à une semme de la cour qui lui demandoit si elle saisoit mal d'aller à la comédie. Une lettre de Boileau nous apprend que le père Bourdaloue ne prit pas bien d'abord les deux couplets qui le regardent dans la chanson saite à Bâville, mais que le père Rapin l'obligea d'entendre raillerie.

> Si Bourdaloue , un peu févère, Nous dit : craignez la volupté, Escobar, lui dit-on, mon père, Nous la permet pour la fanté.

Contre ce docteur authentique ; Si du jeune il prend l'intérêt, Bacchus le déclare hérétique. Et janseniste qui pis est.

On dit qu'à propos de ce vers de la fatyre 10e contre les femmes :

Ecolier , ou plutôt singe de Bourdaloue.

Il échappa au père Bourdaloue de dire : si Despréaux me met dans ses satyres, je le mettrai dans mes sermons. Sur quoi M. d'Alembert demande si c'auroit été dans le sermon du pardon des injures. Boileau étoit plein de respect pour Bourdaloue:

Je fis de ses sermons mes plus chères délices; Mais lui, de son côté, lisant mes vains caprices, Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux... Enfin , après Arnauld , ce fut l'illustre en France . Que j'admirai le plus, & qui m'aima le mieux.

Il faut avouer que les sermons du père Bourdalone sont beaucoup plus lus qu'aucun des ouvrages de M. Arnauld. Le père Bourdaloue, né à Bourges en 1632, le 20 août, mourut à Paris, le 13° mai

BOURDEILLES, (PIERRE DE) (Hift. litt. mod.) c'est le fameux Brantôme, ainst nommé, parce que, quoique laïc & militaire, il possédoit l'abbaye de Brantôme. Ses mémoires imprimés en 10 volumes in-12, sont connus de tout le monde. Mort en 1614, âgé de 87 ans, ayant vécu fous fept rois, François I, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII.

Claude de BOURDEILLES, comte de Montresor, dont nous avons des mémoires, & qui mourut en

1663, étoit petit-neveu de Brantôme.

BOURDELIN, (Hist. litt. mod.) nom sameux dans les académies des belles-lettres & des sciences. Claude Bourdelin, mort le 15 octobre 1699, étoit entré en qualité de chymiste dans l'académie des sciences, au temps de l'institution. C'est le premier académicien dont M. de Fontenelle ait sait l'éloge. Il eut deux fils, Clande & François. L'aîné fut, comme son pere, de l'académie des sciences, & M. de Fontenelle a sait son éloge comme celui de son père. Il étoit si biensaisant, que les gens du peuple disoient de lui : ce n'est pas un médecin, c'est le Messie. En 1708, il sut fait premier médecin de la duchesse de Bourgogne, à la place de M. Bourdelot. « Il sut toujours le même, dit M. de Fontenelle; » seulement il donna de plus grands secours » aux pauvres, parce que sa fortune étoit augmen-» tée ». Il mourut le 20 avril 1711. François, son frère, étoit de l'académie des inscriptions & belleslettres; son éloge a été sait par M. de Boze; il avoit beaucoup voyagé, il étoit fort instruit dans les langues étrangères, même dans les langues favantes. Il étoit né à Senlis le 15 juillet 1668. Il mourut le 24 mai 1717.

Louis-Claude, fils & petit-fils des deux Claude Bourdelin, de l'académie des sciences, & neveu de François, sut aussi de l'académie des sciences; il y fut reçu en 1725. Il étoit né le 18 octobre 1696. En 1761, il sut nommé premier médecin de mesdames. Il mourut en 1777.

BOURDELOT (Hift. mod.) est le nom d'un premier médecin du grand Condé, & du premier médecin de madame la duchesse de Bourgogne, auquel succéda en 1708 Claude Bourdelin le fils.

BOURDONNAYE, (BERNARD-FRANÇOIS MAHÉ DE LA) marin célebre, guerrier habile & innocent persécuté. Il prit Madras en 1746, & à son retour en France, il sut mis à la Bastille; on lui fit son procès, qui dura trois ans & demi; son innocence sut vengée avec éclat par un arrêt soleninel, rendu aux acclamations du public; on put lui rendre la liberté, mais non pas la santé, qu'une captivité si longue lui avoit enlevée. Il mourut en 1754; quelques-uns ont cru qu'il avoit été empoisonné par Robert-François d'Amiens, qu'il eut le malheur d'avoir à son service.

BOURG, (Hift. anc. & mod.) ce mot vient du mot allemand burg, ville, forteresse & château; il est fort ancien chez les Allemands, comme on peut le voir dans Vegece, au IVe livre de re militari, castellum parvum quem burgum vocant, &c. Du temps des empereurs Carlovingiens, il n'y avoit en Allemagne que sort peu de villes ensermées de murailles; ce sut Henri l'Oiseleur qui commença à bâtir plusieurs forteresses ou bourgs pour arrêter les incursions sréquentes des Huns ou Hongrois: pour peupler ces nouveaux bourgs, on prenoit un neuvième des habitans de la campagne, & l'on appelloit burger ou bourgeois, ceux qui demeuroient dans les bourgs ou villes, pour les distinguer des paysans. Aujourd'hui par bourg, on entend un endroit plus considérable qu'un village, mais qui l'est moins qu'une ville. (A. R.)

BOURG. (DU) (Hift. de Fr.) Antoine du Bourg, président au Parlement, succéda en 1535, à Duprat, dans la dignité de chanchelier. Il n'eut guères le temps de développer ses talens ni d'établir son crédit. En 1538, le roi François I, étant allé visiter la ville de Laon, la soule du peuple qui s'empressoit pour le voir, sut si grande, que le chancelier du Bourg, qui étoit à sa suite, sut renversé de sa mule,

foulé aux pieds & cruellement écrafé. Son neveu, Anne du Bourg, l'un des membres les plus distingués du Parlement de Paris, homme infléxible & vertueux, sut une des plus illustres victimes de la persécution inquisitoriale sous le court

& malheureux règne de François II.

Il avoit été arrêté avec plusieurs autres membres du parlement dans cette orageuse & suneste séance où le roi Henri II, arrivé sans être attendu, ne parut laisser la liberté des suffrages que pour la punir. Son procès, suspendu par la prompte mort de Henri II, sut continué sous François II. Anne du Bourg voulut récuser le président Minard, sans

doute à cause de son zèle inquisiteur; Minard qui se faisoit un plaisir & un honneur d'envoyer un hérétique au bûcher, refusa de s'abstenir : Dieu saura t'y forcer, lui dit du Bourg, menace innocente peutêtre, mais très-imprudente; Minard sut assassiné en fortant du palais, à fix heures du foir, le vendredi 12 décembre 1559; quelques-uns disent le 18. C'est à l'occasion de ce meurtre que sut rendue l'ordonnance minarde, portant que l'audience de relevée finiroit à quatre heures du foir, depuis la saint Martin jusqu'à pâques. L'accomplissement de la prédiction de du Bourg ayant donné de violens soupçons de complicité contre ce magistrat, hâta sa condamnation, il sut pendu & brûle en Greve le 22 décembre 1559, par une violence indigne de la religion, à laquelle on prétendoit le facrisser. Il mourut en héros de parti, & comme l'assassinat de Minard avoit précipité la perte de du Bourg, le supplice de du Bourg détermina la conjuration d'Amboise.

Ce qui prouve bien qu'alors toutes les liaisons tenoient aux intérêts de secte & de parti, c'est que l'électeur Palatin sut le plus ardent solliciteur de la grace de du Bourg, conseiller au parlement. De tels protecteurs nuisent quelquesois, en annonçant dans les protégés le dessein de se rendre redoutables.

Les du Bourg étoient d'une noble & ancienne famille, établie principalement dans le Vivarais.

Le maréchal-comte du Bourg, qui gagna, le 26 août 1709, le combat de Rumersheim, qui sut fait maréchal de France en 1724, & mourut en 1725, n'étoit pas de cette samille. Il se nommoit Eléonore-Marie du Maine.

BOURGOGNE. (Hift. mod.) Il faut distinguer les deux royaumes de Bourgogne, le duché & le comté. Ils tirent tous leur nom des anciens Burgundions ou Bourguignons, peuples qu'on croit originaires de Germanie, & qui sondèrent dans les Gaules, vers l'an 413 ou 414, un grand & puissant royaume, qui sut détruit l'an 534 par les fils de Clovis. Il comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui le duché de Bourgogne, la Franche-Cointé, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie. Voilà le premier royaume de Bourgogne.

Le second sut sondé sur les ruines du premier, vers le milieu du neuvième siècle, par Boson, beau-frere de Charles-le-Chauve. (Voyez Boson.)

Ce second royaume de Bourgogne sur subdivisé en Bourgogne cisjurane & Bourgogne transjurane. La cisjurane ou royaume d'Arles ou de Provence, occupé par Louis, fils de Boson, s'étendoit depuis Lyon jusqu'à la mer, entre le Rhône & les Alpes, comprenant aussi le Lyonnois & le Dauphine. La transjurane occupée par Raoul, fils de Conrad, autre usurpateur, comprenoit la Savoie & le pays des Suisses. Ces deux royaumes réunis dans la suite, sormèrent le royaume d'Arles qui dura 177

Le duché de Bourgogne, seul pays qui ait retenu le nom de Bourgogne, ne fit point partie du second royaume de Bourgogne. Il sut possédé par

les ancêtres de Hugues Capet : il échut en partage à Othon, puis à Henri ses srères, qui moururent fans enfans légitimes; Henri eut pour héritier le roi Robert, son neveu. Celui-ci donna le duché de Bourgogne à Henri, son second fils, lequel par la mort de son srère aîné, arrivée avant celle du roi Robert, étant parvenu à la couronne après Robert, céda en 1032 le duché de Bourgogne à Robert son srère. Celui-ci sut le chef de la première maison ou branche royale de Bourgogne.

Le duché passa successivement de mâle en mâle dans cette maison, sans aucune contestation jusqu'à la mort du duc Hugues IV, qui arriva sous le règne de Philippe III, dit le Hardi. Ce Hugues avoit eu trois ensans mâles : les deux aînés étoient morts de son vivant, & n'avoient laissé que des filles. Il voulut que le troisième qui restoit, lui succèdat au préjudice des filles de ses deux fils aînés. Cette disposition sut attaquée par Ioland, semme de Robert III, comte de Flandre, & fille d'Eudes, l'aîné des trois fils de Hugues. Le roi Philippe III, arbitre de cette querelle, confirma la disposition de Hugues. Ne vouloit-il par cet arrêt donner atteinte qu'au droit de représentation? ou l'esprit de la loi falique qui devoit animer presque toutes les provinces de l'empire françois influoit-il sur ce jugement? Fut-ce en un mot l'avantage du dégré, ou celui du sexe, qui procura au troisième fils de Hugues le duché de Bourgogne? ou bien (car il reste un moyen terme) Philippe III n'eut-il égard qu'à la dernière volonté du duc Hugues, & crut-il qu'elle devoit saire loi? C'est ce qu'on ignore.

On peut penser que l'alliance contractée quelques années après par le nouveau duc avec son juge en épousant Agnès, sa sœur, sut ou la cause ou l'effet de ce jugement; mais ce jugement savorable n'à rien que de fort naturel. Si les principes de la loi salique s'étendojent tous les jours à des états étrangers (& plût à Dieu qu'ils se suffent étendus davantage!) combien leur influence ne devoit-elle pas être plus

forte sur les provinces françoises.

Le grand objet de la loi salique est d'empêcher que le royaume ne passe à des étrangers. Ce principe, général pour tout le royaume, s'applique en particulier à chaque province; c'est ce principe qui a dicté la loi par laquelle les appanages ont été reftreints aux seuls mâles, parce que les semmes, si elles pouvoient les posseder, pourroient les porter

dans des maisons étrangères.

Tel est le droit public en France; quelques saits contraires, amenés par ces conjonctures singulières, par ces révolutions qui font taire toutes les loix, ne prouvent rien contre l'existence de ce droit l'usage, qui, en admettant la distinction des siess masculins & des fiess séminins, a quelquesois rangé parmi des fiess séminins, de grandes provinces de l'empire François, pourroit bien n'être qu'un abus. Au reste, la Bourgogne n'étoit point dans ce cas-là. On n'avoit point d'exemple quelle eût jamais été possédée par une semme, ni transmise par

des semmes, au moins sous la troisième race, la seule qu'il saille citer en matière de droits & de principes.

Mais lorsque la branche aînée de la première maison de Bourgogne, issue du roi Robert, s'éteignit en 1361, sous le roi Jean, trois concurrens se présentèrent pour recueillir le duché, tous trois descendoient de la maison de Bourgogne par des semmes, & par trois sœurs. Le roi de Navarre descendoit de l'aînée, le roi de France de la seconde, le duc de Bar de la troisième. Mais le roi Jean étoit plus proche d'un dégré que ses deux compétiteurs, parce qu'il y avoit eu dans sa ligne une génération de moins, & cette proximité sut le seul titre qu'on fit valoir en sa saveur. Il ne sut question ni de la loi salique, puisque chacun des trois contendans tiroit son droit d'une semme, ni du droit de réversion des appanages, saute d'héritiers mâles. Les écrivains du droit public de France, sur-tout Dupuy, blament les officiers du roi Jean, de n'avoir point réclamé le droit de réversion. Mais n'y avoit-il pas deux obflacles à cette réclamation?

1°. Philippe-le-Bel étant le premier de nos rois qui, par son ordonnance de 1314, ait restreint nommément les appanages aux seuls héritiers mâles, il paroît qu'avant cette époque la loi des assignats on appanages n'étoit pas suffisamment éclairèie, & que la question de l'exclusion des filles étoit mal décidée. C'est pourquoi on aima mieux en 1361, alléguer le droit de proximité, que de s'exposer au reproche de donner à l'ordonnance de 1314, un effet rétroactif, en l'appliquant à un appanage assigné en 1032; sans compter que cette ordonnance étoit plutôt une loi particulière pour le comté de Poitiers, donné par Philippe-le-Bel à Philippe le Long, qu'une loi générale pour tous les appanages.

2°. Il restoit deux branches masculines de la maison de Bourgogne, (la branche de Montagu-Sombernon & la branche de Couches.) Ces deux branches descendoient du premier appanagé, elles étoient par conséquent comprises dans la concession saite à ce premier appanagé. La loi salique les eût présérées aux descendans des semmes, quoique plus proches, & le droit de réversion ne pouvoit avoir lieu tant que ces branches existoient. Pour exercer le droit de réversion, il eût fallu traiter des droits de ces deux branches avec leurs chefs ou réprésentans; l'histoire ne nous apprend point qu'on l'ait fait.

Le roi Jean réunit donc la Bourgogne à la couronne à titre de proximité, non à titre de réversion; la maison de Bourgogne cessa d'être souveraine, & sut regardée en quelque sorte comme éteinte par l'extinction de sa branche aînée.

Cette réunion dura peu. Le 6 septembre 1363, Philippe le Hardy, le quatrième des fils du roi Jean, sut sait duc de Bourgogne, pour tenir ce duche

par lui & ses héritiers légitimes.

Le roi Jean par le même acte donna au duché de Bourgogne le titre de première pairie de France.

La possérité masculine de Philippe le Hardy posséda ce duché jusqu'en 1477, que Charles le Téméraire mourut ne laissant qu'une fille, Marie de Bourgogne.

Louis XI alors prétendit exclure Marie de la succession de fon père, alléguant le droit de ré-version à la couronne faute d'héritiers mâles.

Ce droit de réversion ne pouvoit pourtant pas encore avoir lieu, car le comte de Nevers Jean vivoit alors, & il descendoit de Philippe le Hardy, premier appanagé, mais comme on ne voit point paroître le cointe de Nevers dans cette affaire, il est à présumer que Louis XI avoit acquis ses

On traita donc l'affaire sur le pied de l'extinction de tous les mâles issus de Philippe le Hardy, duc

de Bourgogne.

La question se réduisoit à favoir si la Bourgogne étoit essentiellement un fief masculin, ou si elle pouvoit être regardée comme un fief féminin.

Pour prouver que c'étoit un fief féminin, Marie de Bourgogne, & après elle Charles-Quint, fon petit-fils, alléguoient l'exemple du roi Jean, qui n'avoit hérité de la Bourgogne que par représentation d'une femme. Ils disoient de plus que l'investiture donnée à Philippe le Hardy comprenoit tous ses héritiers légitimes, fans exclusion des femmes; ils fortifioient ces raifons par des induc-tions tirées du traité d'Arras entre Charles VII roi de France & Philippe le Bon, duc de Bourgogne, & du traité de Péronne entre Louis XI, & Charles le Téméraire. Par ces traités, on avoit cédé à toute la descendance des ducs de Bourgogne, mâle & femelle, les comtés de Mâcon, d'Auxerre, faint Gengoul, faint Laurent, Bar-fur-Seine, enfin tout ce qui formoit l'arrondissement du duché de Bourgogne, & qui fembloit en devoir suivre le fort. On ne doutoit donc point alors, disoit Charles-Quint, que les semmes issues de Philippe le Bon & de Charles le Téméraire ne dussent liériter de ce duché. Si l'investiture accordée à Philippe le Hardy avoit besoin d'interprétation, elle en trouvoit une toute naturelle dans les traités d'Arras & de Péronne.

Louis XI & après lui François I alléguoient au contraire la loi falique, cette loi si chère aux François, & dont les dispositions deviendroient illusoires, si par la transmission des appanages aux filles, la France étoit livrée en détail aux étrangers; ils foutenoient que quand on vouloit appeller les filles à la fuccession des appanages, il falloit l'exprimer nommément dans l'investiture. Eh! comment pouvoit-on croire que le roi Jean eût voulu faire de la Bourgogne un fief séminin, lorsque d'un côté il venoit d'unir cette province à la couronne (car cette union n'étoit pas cenfée détruite par la concession de la Bourgogne en appanage, elle l'eût été, si la Bourgogne, devenue sief féminin, eût pu paffer aux étrangers) & lorsque d'un autre côté l'investiture n'appelloit point les semmes, enfin lorsque cette même investiture assuroit à la Bourgogne le titre de première pairie de France? Quoi! en lui donnant ce titre éminent, on se proposoit de la rendre la proie des étrangers!

Quant aux inductions tirées des traités d'Arras & de Péronne, Louis XI & François I en tiroient une autre. Ces traités, disoient-ils, appellent nommément les femmes, parce qu'on vouloit alors les appeller. L'invessiture donnée par le roi Jean ne les appelle point, parce qu'il les vouloit exclure.

Au reste, Louis XI & François I protestoient contre les traités d'Arras & de Péronne, qui étoient, felon eux, l'ouvrage de l'injustice & de la violence.

Les quatre princes de cette seconde maison de Bourgogne, qui n'ont peut-être été que trop célèbres dans l'histoire, se trouveront à leurs noms

particuliers.

Le comté de Bourgogne étoit reconnu pour un fief féminin. Il sut nommé Franche-Comté, à cause du resus généreux que sit un de ses comtes (Renaud III mort en 1144) de rendre hommage à l'empereur, foutenant que son pays étoit franc. En 1157, Béatrix, comtesse de Bourgogne, le porta en dot à l'empereur Frédéric Barberousse; Béatrix feconde, sa petite fille, le porta pareillement en dot à Othon, duc de Méranie; il passa ensuite à Béatrix troisième, leur fille, dont la petite fille nommée Alix, épousa un de ses parens, nommé Hugues de Châlon, qui devint comte de Bourgogne par ce mariage. Othon IV, leur fils, épousa la famense Mahand, comtesse d'Artois, & leur fille Jeanne porta le comté de Bourgogne avec celui d'Artois à Philippe le Long, dont les filles possédèrent ces deux comtés, & les transmirent à Philippe le Hardy, (chef de la feconde maison de Bourgogne,) par le mariage de Marguerite de Flandre avec ce prince. Marie de Bourgogne les porta dans la maison d'Autriche; en 1668, Louis XIV prit la Franche-Comté, il la rendit la même année par le traite d'Aix la Chapelle; il la reprit en 1674, elle fut cédée & réunie irrévocablement à la France par le traité de Nimégue en 1678. C'étoit l'ancien pays des Séquanois.

BOURGOING, (Hist. de Fr.) est le nom d'un prieur des Jacobins de Paris, écartelé en 1590 comme complice & panégyriste de Jacques Clément; c'est aussi le nom d'un général de l'Oratoire, éditeur des œuvres du cardinal de Bérulle, & dont Bossuer a fait l'oraison sunèbre (voyez Bossuer.) Le jacobin fe nommoit Edouard; l'oratorien François.

BOURGUEMESTRE, f. m. (Hist. mod.) Ce mot est formé de deux termes flamands, burger, bourgeois, & meester, maitre; c'est-à-dire le maitre & le protecteur des bourgeois. Quelques uns l'expriment en latin par conful, d'autres par senator. M. Bruneau dit que bourguemestre en Hollande répond à ce qu'on appelle alderman & sheriff en Angleterre; attourné à Compiegne; capitoul à Toulouse; conful en Languedoc; mais cela n'est pas exact; l'alderman des Anglois répond au scheepen ou échevin des Hollandois.

Les bourguemestres sont choisis parmi les échevins, & ne sont ordinairement en place que pour

un ou deux ans.

C'est ainsi qu'on appelle les principaux magistrats des villes de Flandre, de Hollande & d'Allemagne: ils sont comme les maires & gouverneurs, ils donnent des ordres pour le gouvernement, l'administration des sinances, la justice & la police des villes. Le pouvoir & les droits des bourguemestres ne sont pas égaux par-tout: chaque ville a ses lois & ses statuts particuliers. (A. R.)

BOURGUIGNONS, (Hist. de Fr.) nom de faction sous le règne malheureux de Charles VI, il désignoit le parti des ducs de Bourgogne, comme les noms d'Armagnacs & d'Orléanois, désignoient le parti des ducs d'Orléans & du connétable d'Armagnac, beau-père du duc d'Orléans Charles.

BOURIGNON, (ANTOINETTE) (Hist. moa.) visionnaire, prophétesse, illuminée, qui n'étant d'aucune religion, voulut en saire une, & sut persécutée par toutes les autres; on vit toujours, dit Bayle, la main de toutes les secres contre cette fille, & la main de cette fille contre toutes les sectes; elle écrivit beaucoup, & il n'est rien resté d'elle; elle sit quelques disciples dont un a écrit fa vie. Un homme riche qui possédoit l'isle de Nordstrand près du Holstein, la fit son héritière. M. de Voltaire rapporte dans le chapitre du jansénisme, que quand le P. Quesnel sut arrêté, on trouva dans ses papiers un ancien contrat passé entre les jansenistes & Antoinette Bourignon, par lequel elle leur vendoit son isle de Nordstrand où elle avoit inutilement tenté de s'établir avec une sesse de mystiques, & où les jansénistes ne s'établirent pas davantage. Antoinette Bourignon, née à Lille en 1616, mourut à Francker en 1680, ayant été chassée tour-à-tour de tous les aziles qu'elle avoit voulu

BOURLIE, ANTOINE DE GUISCARD, (Hist. mod.) plus connu sous le noin d'abbé de la Bourlie. « Un » abbé de la Bourlie, dit M. de Voltaire, paroît » tout-à-coup au milieu des fanatiques des Ce» vennes dans leurs retraites sauvages, & leur

paporte de l'argent & des armes.

"C'étoit le fils du marquis de Guiscard, sousgouverneur du roi, l'un des plus sages hommes
du royaume. Le fils étoit bien indigne d'un tel
père: résugié en Hollande pour un crime, il va
exciter les Cevennes à la révolte. On le vit
quelque temps après passer à Londres, où il su
arrêté en 1711, pour avoir trahi le ministère
Anglois, après avoir trahi son pays. Amené
devant le conseil, il prit sur la table un de ces
longs canis, avec lesquels on peut commettre
un meurtre, ilen frappa le grand trésorier. Harley,
% on le conduisit en prison, chargé de fers. Il

" prévint son supplice en se donnant la mort lui-

BOURREAU, s. m. (Hist. anc. & med.) le dernier officier de justice, dont le devoir est d'exécuter les criminels. La prononciation de la fentence met le bourreau en possession de la personne condamnée. En Allemagne on n'a point pour le bourreau la même aversion qu'en France. L'exécuteur est le dernier des hommes aux yeux du peuple; aux yeux du philosophe, c'est le tyran. (A.R.)

BOURSAULT, (EDME) (Hist. liut. mod.) n'avoit point sait d'études, & ne savoit pas le latin, & cependant Louis XIV ayant lu son livre de la véritable étude des souverains, voulut le donner pour sous-précepteur au dauphin, & Thomas Corneille le proposoit pour l'académie françoise, disant qu'après tout c'étoit l'académie françoise & non l'académie grecque ou latine. Il eut affaire à deux sormidables ennemis, Molière & Boileau, & on dit qu'il stut l'aggresseur envers Molière. Il sit contre lui la comédie intitulée: le portrait du peintre, & Molière le joua sous son propre nom dans l'inpromptu de Versailles; Boileau le mit aussi dans sa satire septième parmi tous ces noms décriés:

Perrin & Pelletier, . Bonnecorse., Pradon, Colletet, Titreville.

Boursault sit contre Boileau la satire des satires, & Boileau mit encore dans le lutrin ce seul vers;

L'amas toujours entier des écrits de Bourfault.

Mais ni Boileau ni Molière lui-même ne purent rendre ridicule l'auteur d'Esope tant à la ville qu'à la cour, & même du Mercure Galant. Bourfault étoit d'ailleurs un honnête homme, & un homme sans fiel, comme Boileau l'éprouva, lorsqu'étant allé aux eaux de Bourbon pour sa santé, il y vit accourir Boursault, alors receveur de la gabelle à Montluçon, qui venoit lui offrir sa bourse & ses services, & lui donner toutes les marques de la plus sincère estime. Boilean sut touché de ce procede, il jura une éternelle amitie à Bourfault; il ôta fon nom & de sa satire septième & du vers du Lutrin, il y substitua Perrault, & s'étant aussi réconcilié dans la suite, au moins pour un temps, avec Perrault, il mit à sa place Haynault à qui le vers du Luttin est resté, & qui n'en a pas moins fait deux sonnets sameux dans le temps & encore bons aujourd'hui à plusieurs égards, l'un sur l'avorton, l'autre contre Colbert. Les lettres de Boursault eurent beaucoup de réputation de son temps, & sont encore connues en province. Il y a de Bourfault divers romans; il fit pendant quelque temps une gazette en vers qui lui valut une penfion de deux mille francs, car elle amufoit la cour; quelques plaisanteries qu'il y mit sur les capucins & même en général sur les franciscains, firent supprimer la gazette & la pension; car le confesseur de la reine étoit un cordelier Espagnol. Il y a sur la comédie d'Esope à la ville une anecdote qui n'est pas indissérente. Une cabale ayant empêché le succès des premières représentations, l'auteur ne fit à sa pièce d'autre changement que d'y ajouter une fable de plus, celle du dogue & du bœuf, avec cette moralité adressée au parterre:

A tant d'honnêtes gens qui sont devant vos yeux, Laissez la liberté d'applaudir sans mêlange, Et ne ressemblez pas à ce dogue envieux, Qui ne veut pas manger, ni fouffrir que l'on mange.

Cette application fut fort applaudie, & la pièce eut quarante-trois représentations. Cet exemple semble prouver qu'on pourroit impunément convertir en le çons piquantes & utiles pour le parterre, les fadeurs qu'on lui dit par routine dans le couplet final de tous les divertissemens, ainsi que dans les discours de clôture & de rentrée, & qui ne sont applaudis aussi que par routine. On a le théâtre de Boursault en 3 volumes in-12. Il étoit né en 1638, à Mussy-L'Evêque; il mourut en 1701 à Montluçon.

BOURSE, (Hist. mod.) manière de compter, ou espèce de monnoie de compte fort usitée dans le levant, singulièrement à Constantinople.

La bourse est une somme de cent vingt livres sterlings, ou de cinq cens écus. Ce terme vient de ce que le trésor du grand seigneur est gardé dans le serrail dans des bourses de cuir, qui contiennent

chacune cette foinnie.

Cette manière de compter des Turcs leur vient des Grecs, qui l'avoient prise des Romains, dont les empereurs la firent passer à Constantinople, comme il paroît par la lettre de Constantin à Cécilien, évêque de Carthage, citée par Eusebe & Nicéphore, où on lit ce qui suit: « Ayant résolu de don-» ner quelques secours en argent aux ministres de » la religion catholique en Afrique, dans les pro-» vinces de Numidie & de Mauritanie, j'ai écrit à " Vesus, notre trésorier général en Afrique, & lui » ai donné ordre de vous délivrer trois mille folles,» c'est-à-dire bourses: car, comme le remarque M. de Fleury, ce que nous appellons bourse, les Latins l'appellent follis, par où ils entendent une somme de deux cens cinquante deniers d'argent, ce qui revient à cinq cens livres de notre monnoie.

La bourse d'or chez les Turcs est de quinze mille sequins, on de trois mille écus; & ce sont celles que les sultans généreux distribuent à leurs favoris

& aux sultanes. (A. R.)

BOURSIER, (LAURENT-FRANÇOIS) un des meilleurs écrivains jansénistes, ce mot abrège & n'offense plus personne depuis qu'il n'est plus employé par les jésuites ou par leurs slatteurs; le plus connu des ouvrages de M. l'abbé Boursier, dosteur exclu de sorbonne, pour jansénisme est le traité de l'assion de Dieu sur les créatures ou · Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

de la premotion physique. Un auteur janseniste a dit : Boursier semblable à l'aigle s'éleve en haut, & trempe sa plume dans le sein de Dieu. Cette phrase est sans doute d'une emphase ridicule; mais ne faut-il pas aussi avoir acquis toute l'autorité de M. de Voltaire, pour pouvoir se permettre dans un livre grave, les plaisanteries suivantes?

« On ne voit pas trop comment Dieu peut servir

de cornet à M. Boursier.

" Voilà la première fois qu'on ait comparé Dieu » à la bouteille à l'encre. »

M. Boursier né à Ecouen en 1679, mourut à

Paris le 17 février 1749.
BOURVALAIS, (Hist. mod.) financier trop sameux, Paul Poisson étoit son nom, mais il n'est connu que sous celui de Bourvalais; il étoit fils d'un paysan Breton & sut d'abord laquais de M. Tévenin, fermier-général. Les malheurs de l'état lui procurèrent une fortune rapide & immense dont il jouit avec éclat depuis 1700 jusqu'en 1716, c'est-à-dire, pendant les temps les plus désastreux: dans une dispute qu'il eut alors avec Tévenin, celui-ci lui reprocha d'avoir été son laquais; si tu avois été le mien, lui répliqua Bourvalais, tu le serois encore.

Dans une vie de Philippe d'Orléans, régent, tome premier, edition de 1736, pages 166 & 167, on

rapporte le sait suivant :

Un maître des postes de Verdun avoit imaginé le projet d'une nouvelle taxe. Bourvalais, par qui passoient tous ces projets, goûta celui-ci, & s'obligea par écrit de payer dix ou douze mille francs à l'inventeur pour son droit d'avis, en cas que le projet passat au conseil; le projet agrée, l'inventeur se présente, mais sans le billet, qu'il dit avoir égaré, il est éconduit; il avoit un frère militaire qui prit sur lui de forcer Bourvalais au payement; il parvint, peut-être en épiant le moment, jusqu'à Bourvalais, qu'il trouva seul dans son cabinet, & lui présentant un pistolet, il se fit payer toute la somme en or; il obligea ensuire Bourvalais de le reconduire jusqu'à la porte, sans crier ni parler, & il rejoignit son frère qui l'attendoit à quelques pas, & auquel il remit la somme. Aussitôt que Bourvalais se vit hors de la portée du pistolet, il cria au voleur, le militaire échappa; mais son frère fut pris & pendu, comme instigateur & complice d'un vol fait avec violence. Louis XIV refusa constamment sa grace aux sollicitations de Madame, qui avoit à son service une sœur ou une nièce de ce malheureux. L'exemple étoit peut-être nécessaire; il ne suffit pas d'avoir droit au fond; nul n'a le droit de demander même justice le pistolet à la main; mais on peut croire que cette aventure n'aida pas le public à pardonner à Bourvalais sa scandaleuse fortune; car enfinil devoit la somme, & le désaut de représentation du billet n'étoit pas une raison de resuser le payement; il pouvoit se saire donner une quittance qui eût sait mention du billet adiré, & qui eût éteint l'obligation; & voyant

que le frère ne lui demandoit rien au-delà de la chofe due, c'étoit à lui à rendre justice à un homme qu'il avoit réduit à prendre une voie illégitime pour obtenir une demande légitime. Il n'avoit pas le droit de le faire arrêter; les juges ne pouvoient pas se dispenser de le condanner, & par cette raison même la probité ne permettoit pas à Bourvalais de le faire arrêter. Mais l'aventure est-elle valie & l'est-elle dans toutes ses circonstances? L'auteur que nous citons dit seulement l'avoir entendu raconter au palais royal, & nous aurons occasion de saire voir à l'article Bouvard qu'il a souvent des assertions un peu hazardées.

Nous garantissons encore moins l'anecdote suivante qui ne nous est connue que par tradition, mais qui s'accorderoit assez bien avec la précédente.

Bourvalais arrivant chez le premier président de Harlay, pour le folliciter sur une affaire qu'il avoit au parlement, se sit annoncer monsieur de Bourvalais; le premier président, qui étoit quelquesois amer dans ses sarcasmes, & qui étoit mal disposé pour Bourvalais par sa réputation & par son affaire même, s'écria: Bourvalais! il y a bien du bourreau & du valet dans ce nom-là. Monfieur de Bourvalais, si je vous rendois pleine & entière justice, je vous ferois pendre. Bourvalais indigné alla se plaindre ou au roi dont il étoit connu, ou à quelqu'un de ses ministres, qui pour toute consolation lui répondit: Ne vous jouez pas à ce brutal là, il feroit homme à le faire comme il le dit. En 1715 Bourvalais sut taxé, par la chambre de justice, à quatre millions quatre cent mille livres; il sut rétabli dans tous ses biens par un arrêt du conseil du 5 septembre 1718. Il mourut en 1719. C'étoit, dit-on, l'homme du monde qui connoissoit le plus parsaitement l'état de la finance, la fortune & les profits de chaque financier, & on sut persuadé que si le gouvernement, au lieu de prendre des voies de rigueur, & de créer une chambre de justice dont le public finit par desirer autant la dissolution qu'il en avoit sollicité l'établissement, avoit voulu donner sa confiance à Bourvalais, & se contenter de la taxe volontaire qu'il proposoit d'après les instructions qu'il auroit sournies, il seroit rentré dans les cossres du roi des fonds considérables qui auroient puêtre une ressource pour l'état. On sait que la maison de Bourvalais est aujourd'hui l'hôtel de la chancellerie.

BOURZEYS ou BOURZEIS, (AMABLE DE) (Hist. list. mod.) L'abbé de Bourzeys, l'un des quarante premiers académiciens dont l'académie françoise sut composée dans l'origine, & l'un des quatre premiers qui sormèrent d'abord la petite académie, devenue depuis l'académie des inscriptions & belles-lettres, estauteur de divers ouvrages de politique & de controverse, aujourd'hui oubliés.

Mort en 1672.

BOUTARD. (FRANÇOIS) (Hist. litt. mod.) Dirons-nous que cet abbé Boutard, qui sut de l'académie des belles-lettres, obtint de Louis XIV une pension de mille livres, & devint depuis un

bénéficier assez riche, pour avoir accompagné d'une ode des pigeons que mademoiselle de Mauléon ou Desvieux envoyoit à M. Bossuet son ami, & que ce sut à la sollicitation de M. Possuet qu'il obtint ces graces assez peu méritées? Il sit beaucoup de vers latins sur tous les évènemens du règne de Louis XIV; en conséquence, il s'intituloit: Poète de la famille royale, vates Borbonidum. Il prétendoit ressembler beaucoup à Horace par la taille & les traits du visage, mais sur-tout par le talent; en conséquence, il s'intituloit encore: Venusini pectinis hæres. Il n'est rien resté de lui, au moins dans la mémoire des hommes.

BOUTEILLAGE, f. m. (Hift. mod.) c'est le droit sur la vente des vins étrangers, que le bouteil-ler du roi d'Angleterre prend, en vertu de sa charge, sur chaque vaisseau; ce droit est de deux schelins par

tonneau. (A.R.)

BOUTEROUÉ, (CLAUDE) (Hist. liu. mod.) favant antiquaire, auteur d'un livre estimé, qui a pour titre: Recherches curieuses des monnoies de France depuis le commencement de la monarchie. Mort en 1690.

BOUTHILLIER, (LE) (Hist. mod.) nom d'une famille distinguée, dont étoient le surintendant, mort le 13 mars 1652; Léon le Bouthillier, comte de Chavigny, son fils, ministre & sécrétaire d'état, mort disgracié la même année 1652 le 11 octobre; le sameux résormateur de la Trappe Armand Jean le Bouthillier de Rancé, mort à la Trappe le 27 octobre 1700, neveu du surintendant des sinances; & plusieurs autres personnages célèbres dans l'église & dans l'état.

BOUTIÈRES, (Hift. de Fr.) élève de Bayard; brave chevalier comme fon maître, étoit d'une fort petite taille. Il fit prisonnier, à l'âge de seize ans, un capitaine albanois d'une structure énorme contre lequel il s'étoit battu corps à corps dans une affaire générale & qu'il avoit défarmé. Celuici, pour diminuer la honte d'avoir cédé à un enfant, publia qu'il avoit été accablé par le nombre; Boutières lui offrit le due!, le força de se dédire & de reconnoître qu'il n'avoit en d'autre vainqueur que lui Boutières. Cette affaire eut beaucoup d'éclat, on ne parloit que de David & de Goliath fuivant l'usage du temps, où tout l'esprit se tournoit en applications de l'écriture sainte. Boutières, si avantageusement annoncé, avança promptement & parvint au commandement des armées; mais foldat excellent, il sut un médiocre général; il commanda long-temps en Piemont, & y fit beaucoup de pertes, dont plusieurs ne purent être imputées qu'à fa négligence; il étoit occupé à faire, avec assez peu de succès, le siège d'Yvrée, lorsque François I, pour lui adoucir le défagrément d'une disgrace, envoya un prince du sang, le comte d'Enghien, commander à fa place. Le comte, arrivé sur la frontière, mande à Boutières de lui envoyer à Chivas une escorte qui pût le conduire sûrement à l'armée. Boutières, par un mouvement de dépit & d'humeur, qui, dans un général difgracié, tencit

un peu de la révolte, obéit beaucoup plus qu'on ! ne vouloit; il leva le siège d'Yvrée, mena toute l'armée au-devant du cointe, sous prétexte qu'il ne pouvoit lui donner une meilleure escorte, & malgré l'affabilité généreuse du prince, qui lui dit en l'embrassant, qu'il ne venoit que pour s'instruire par ses leçons & par ses exemples, il se retira mécontent & chagrin dans ses terres en Dauphiné. Mais il ne put tenir long-temps contre la générosité constante du comte d'Enghien, qui avoit pris sur lui de couvrir sa saute, & qui l'avoit sait régretter à la cour, par le compte avantageux qu'il y avoit rendu de la conduite de ce général. Boutières d'ailleurs entendit parler des préparatifs de la bataille de Cérifoles : à ce mot de bataille, toute la noblesse accouroit à l'armée, & la cour & les châteaux particuliers, tout étoit abandonné. Boutières luimême, oubliant ses chagrins, vint servir sous son successeur, qui voulant partager avec lui dans cette journée la gloire dont il alloit se couvrir, lui donna l'aîle droite à commander.

BOUTILLIER ou BOUTEILLER, le grand boutillier ou bouteiller de France, s. m. (Hist. mod.) nom qu'on donnoit anciennement à l'officier que nous nommons aujourd'hui le grand échanson, & qu'on appelloit alors en latin buticularius, comme on le voit dans une souscription du testament de Philippe-Auguste, rapportée par Rigord. Le grand boutillier étoit un des cinq grands officiers de la couronne, qui fignoit dans tontes les patentes des rois, ou du moins assistoit à leur expédition. Il avoit séance entre les princes, & disputoit le pas au connétable. Il prétendoit avoir droit de présider à la chambre des comptes; & l'on trouve en effet dans les registres de cette chambre, qu'en 1379, Jean de Bourbon, grand boutillier de France, y fut reçu comme premier président. Depuis même, cette prerogative fut annexée par édit du roi à la charge de grand boutillier; mais soit négligence du titulaire de cette dernière charge, soit disposition contraire de la part du souverain, ce privilège ne subsista pas, & la charge de grand boutillier sit elle-même place à celle de grand échanson. Au reste, cette dignité étoit fort

cipaux postes du palais de nos rois. (G)
BOUTON, (Hist. de Fr.) maison considérable
de Bourgogne, dont étoit le maréchal de Chamilly, célèbre par sa belle désense de Grave en

confidérable du temps de Charlemagne; & Hinc-

mar dans ses lettres en parle comme d'un des prin-

1674. Mort le 5 janvier 1715.

BOUVARD, (CHARLES-MICHEL) (Hist. mod.) premier médecin du roi Louis XIII. C'est par ses soins que sut établi à Paris en 1634, ce jardin royal des plantes, qui a été depuis si magnisquement accru & enrichi. Un tel établissement est un titre éternel à l'estime & à la reconnoissance publiques; l'auteur d'une invention utile, comme l'a dit un écrivain moderne, s'associe d'avance à la gloire de la persection que cette invention doit obtenir un jour,

L'édit de Louis XIII pour cet établissement est de l'année 1626. Bouvard sut très-bien secondé par le zèle & l'intelligence de Guy de la Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII, petit-fils d'un médecin ordinaire de Henri IV, & grand-oncle du célèbre Fagon, qui naquit, dit M. de Fontenelle, dans le jardin royal, & presqu'en même temps que lui.

La furintendance du jardin royal, unie depuis à celle des bâtimens, fut d'abord attachée à la place de premier médecin, parce que c'étoit le premier médecin qui en étoit le fondateur. Charles-Michel Bouvard fut donc le premier de ces surintendants, & Guy de la Brosse en sur sous lui le premier intendant.

Le roi, pour récompenser les services de M. Bouvard, lui donna la terre de Fourqueux, située au bord de la sorêt de Marly. Le brevet de concession est du 16 juin 1634, & les lettres - patentes données en conséquence furent enregistrées à la chambre des comptes le 24 octobre suivant.

Michel, fils du premier médecin, sut d'abord sécretaire du cabinet, puis conseiller au parlement.

Le fils de celui-ci, nommé Charles Michel comme fon ayeul, & dont M. de Fourqueux, cidevant procureur-général de la chambre des comptes, aujourd'hui conseiller d'état, est le petit-fils, sut conseiller au parlement en 1684, & procureur-général de la chambre des comptes en 1701. Il acheta cette charge de M. Rouillé du Coudray, son beau-srère, grand-oncle de M. de Fourqueux d'aujourd'hui, & qui sut sait alors directeur des sinances. C'est à lui que Rousseau adresse cette belle ode, la troisième de ses odes profanes:

Digne & noble héritier des premières vertus, &c.

Il l'appelle:

Fils d'un père fameux, qui même à nos frondeurs, Par sa dextérité, sit respecter son zèle, &c.

Ce père fameux, bisayeul par sa fille de M. de Fourqueux, avoit été intendant de Poitou, puis de Picardie.

La charge de procureur-général de la chambre des compres, est restée dans la famille de MM. de Fourqueux pendant trois générations, jusqu'en 1769; elle est actuellement remplie par M. de Montholon.

En 1716, on établit une chambre de justice contre les sinanciers, traitans & maltôtiers, qui s'étoient enrichis par les désastres de la guerre de 1701. C'est annoncer au peuple un gouvernement doux que d'exercer envers ses oppresseurs une rigueur équitable. Les oppresseurs domestiques sont au premier rang parmi les ennemis de l'état. Cette chambre de justice desirée, demandée par le public, sut composée comme le public l'eût composée lui-même: car on vouloit sincèrement lui don ner satisfaction, & faire, des taxes auxquelles les concussionnaires seroient condamnés, une ressource pour l'état,

Une réputation généralement établie de justice & d'incorruptibilité, fit choisir pour procureur-général de cette commission M. de Fourqueux, Charles-Michel, le premier des trois procureursgénéraux de la chambre des comptes, de son nom. Ces tribunaux extraordinaires sont toujours accusés ou de trop de rigueur ou de trop d'indulgence; on croit aisément, & quelquesois avec raison, que ce sont les soibles & les malheureux qui paient pour les coupables puissans & protégés; on suppose à la cour une influence toujours active & toujours efficace sur ces juges qu'elle a choisis & qu'elle tient sous sa main. L'auteur du siècle de Louis XIV observe que dans les troubles de la Fronde, le parlement de Bordeaux tint une conduite plus uniforme que le parlement de Paris, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il étoit moins agité par des sactions opposées. Par une raison semblable, ou réelle, ou supposée, la chambre de justice ne satisfit point le public; il se crut trop vengé ou mal vengé, il plaignit les condamnés; l'ardeur que la chambre mettoit dans ses informations & dans ses poursuites, répandit une allarme générale; chacun craignit pour foi:

Cum fibi quifque timet , quanquam eft intadus & odit.

Le peuple,

Echo tumultueux d'une voix plus secrète,

demanda plus instamment la révocation de la chambre qu'ul n'en avoit demandé l'établissement; les opérations de ce tribunal, abandonnées à la iicence des écrits satyriques & des discours populaires, surent traversées par la cour, & calomniées dans le public; il n'y a de juste & de vrai sur cet objet important, que ce que M. le chancelier d'Aguesseau dit à la chambre de justice, en lui annonçant sa suppression:

"Les peuples de ce royaume, depuis long"temps en proie à l'avidité de leurs propres ci"toyens, demandoient des vengeurs; vous avez
"été choisis pour exercer ce ministère redoutable,
"& le public a applaudi à un choix qui remet"toit ses intérêts en de si dignes mains.

"Mais vous savez que les remèdes neuvent

"Mais vous favez que les remèdes peuvent quelquesois devenir des maux quand ils durent trop long-temps. A la vue d'une multitude de criminels, qui par le mèlange du sang & des fortunes, ont su intéresser jusqu'aux parties saines de l'état, le public effrayé tombe dans une espèce de consistenation & d'abatement qui retarde les opérations, & qui sait languir tous les mouvemens du corps politique. Tel est même le carastère du peuple, qui toujours sujet à l'inconstance, passe aisément de l'excès de la haine à l'excès de la compassion; il aime le spectacle d'un châtiment prompt & rigoureux, mais il ne peut en soutenir la durée; & laissant

» bientôt affoiblir sa première indignation contre
 » les coupables, il s'accoutume presque à les croire
 » innocens, lorsqu'il les voit long-temps malheureux.
 » C'est à la prudence du souverain qu'il est ré » servé d'étudier ces divers mouvemens, de savoir

" changer en régime des remèdes trop forts pour " la difposition du malade, & de tempérer telle-" ment la févérité avec l'indulgence, que la ri-" gueur de l'une contienne les hommes dans les " bornes du devoir, & que la douceur de l'autre

" rétablisse dans les esprits une confiance non moins " nécessaire

» Personne ne pouvoit vous donner avec plus » de plaisir les éloges dus à vos services, & à un » zèle supérieur aux services mêmes....

» Vous aurez du moins la fatisfaction précieuse
» à des geus de bien d'avoir arrêté le cours d'une
» déprédation que le malheur des temps sembloit
» avoir mise au-dessus des loix «.

Voilà les véritables causes, & du peu de fruit qu'on tira des opérations de la chambre, & des calomnies répandues contre ce tribunal; c'est ce mélange du sarg & des fortunes, c'est cette déprédation mise au - dessus des loix par le malheur des temps.

Comme M. de Foulqueix, en qualité de procureur-général, étoit chargé spécialement de mettre en activité la chambre de justice, & de poursuivre au nom du roi les coupables, c'est contre lui principalement que les calomnies ont été dirigées; il est maltraité dans quelques satyres auxquelles on a donné le nom d'histoires pour leur en donner l'autorité; ses descendans n'ont pas besoin de son apologie; ils ont su par leurs talens & leurs vertus, par une conduite pleine de décence & de d'gnité, se faire une considération personnelle, indépendante de celle de leurs pères; mais un des plus nobles devoirs & des plus beaux droits de l'histoire est de détruire la calomnie, de venger la vertu des attentats de la satyre, & de rendre pleine & entière justice aux morts comme aux vivans.

Une tradition pure & constante assure à M. de Fourqueux l'honneur d'avoir été non-seulement le magistrat le plus intègre, mais un homme d'une simplicité antique, d'une probité délicate, d'une désintéressement peut-être excessif, & tel que nous le voyons revivre dans son petit-fils; il a toujours vécu sans saste, & est mort pauvre comme Aristide. Il est mort en 1725. Il existe encore des témoins oculaires de ce qu'on avance ici, & celui qui écrit ceci, a vu quarante ans tous les honnêtes gens rendre ce témoignage à la mémoire de M. de Fourqueux.

Voyons présentement ce qu'en a dit la satyre, & ce qu'ont répété l'ignorance & la légèreté.

Remontons à la fource où tous ont puisé. Cette fource est très-impure. C'est un ouvrage qui a pour titre: Vie de Philippe d'Orléans, petit-fils de France, 1736, deux volumes in 12; elle est attribuée au sieur de la Hode, c'est-à-dire à l'ex-jésuire Lamothe, chassé de son ordre pour des sermons séditieux, & qui passa le reste de sa vie à écrire en Hollande

des histoires calomnieuses sur des sujets dont il n'avoit aucune connoissance. Il y a peu d'écrivains aussi décriés. On va voir sur-tout qu'il n'avoit aucune connoissance de ce qui concernoit M. de Fourqueux. Il dit, page 165 du tome premier: "> Le régent établit une chambre de justice. "> Monsieur Fourquieux (nous copions son ortographe) "> en fut le président ".

Il n'en sut point le président. Ce président sut M. le président de Lamoignon, grand-père de M. le président de Lamoignon d'aujourd'hui, & sous lui M. le président Portail, qui sut depuis premier président. M. de Fourqueux sut procureur-général de cette chambre. Quand on ne sait pas cela, il est évident qu'il ne saut point parler dece tribunal.

Pages 251 & 252, il rapporte la nomination de M. d'Argenson à la dignité de garde des sceaux, saite, dit-il, en présence de MM. Portail & de Fourqueux, qui, selon lui, espéroient cette dignité pour eux, & qu'il appelle, à l'époque de 1718, les deux membres du parlement. M. de Fourqueux étoit depuis dix-sept ans procureur-général de la

chambre des comptes.

Enfin, pages 385 & 386, (& c'est ici que sont les accusations graves) voici comment il s'exprime : » M. d'Argenson, garde des sceaux, étoit contrô-» leur, sans en avoir le titre. On partagea les » finances en dix départemens, dont surent char-" ges MM. Amelot, Pelletier des Forts, Pelletier " de la Houssaye, Fagon, d'Ormesson, Gilbert de Voisin, de Gaumont, Baudri, Dodun, » Fourqueux.... De tous ces messieurs, il n'y » avoit guères que M. d'Ormesson qui eût une » réputation faine La chambre de justice » avoit rendu sameux M. de Fourqueux; le pro-» cès que lui avoit intenté Bourvalais en restitu-» tion de ses meubles & effets, qu'il prétendoit » que ce magistrat s'étoit appropriés, & la belle » maison qu'il avoit depuis peu fait bâtir avoient » convaincu le public de son avidité».

Il y a là presqu'autant de fautes, volontaires ou

involontaires, que de mots.

Nous demandons d'abord quelle confiance mérite un écrivain, qui en parlant des noms de la robe les plus respectés & les plus chéris, a la témérité de dire qu'un seul jouissoit d'une réputation saine?

» La chambre de justice avoit rendu sameux M.

de Fourqueux.

Eh! messieurs! sachez les saits avant de les écrire. M. de Fourqueux des départemens, n'est pas M. de Fourqueux de la chambre de justice; c'est son sils, c'est le père de M. de Fourqueux d'aujourd'hui.

Quant au procès intenté par Bourvalais, (Voyez l'article Bourvalais) ce fameux partifan, par des confidérations du genre de celles dont parle M. le chancelier d'Aguesseau, ayant été rétabli dans ses biens, après avoir été taxé par la chambre de justice, s'adressoit à M. de Fourqueux, non pas comme à quelqu'un qui s'étoit approprié, ses

biens, mais comme au magistrat, qui, en qualité de procureur-général, avoit été sa partie publique.

Les mémoires de la régence, édition de 1737, page 358, parlent aussi de cette réclamation de Bourvalais, mais ils en parlent plus décemment, & en tout, quoiqu'ils aient quelquesois de l'inexactitude, ils ne contiennent aucune des calomnies qui révoltent dans la Vie de Philippe d'Orléans.

» Bourvalais, disent ces mémoires, intenta » procès contre M. de Fourqueux, ci-devant » procureur-général de la chambre ardente, pour

avoir certains meubles à lui appartenans, qu'il foutenoit n'avoir été ni vendus, m compris dans
 l'arrêt de vente. Cette dernière affaire sut portée

» au conseil de régence ».

Les mémoires de la régence ne nous en apprennent pas davantage. Reprenons la vie de Ph.1 pped Orléans
La belle maison que M. de Fourqueux avoit

» depuis peu fait bâtir ».

M. de Fourqueux n'a fait bâtir aucune maison; il s'est toujours contenté de la maison de ses pères & à la ville & à la campagne, & comme Rousseau l'a dit de M. Rouillé du Coudray, beau-frère de ce magistrat:

Du champ par ses pères laissé, 11 parcourut au loin les limites antiques, Sans redouter les cris de l'orphelin chassé Du sein de ses dieux domestiques.

Quant à l'avidité, il est vrai, c'est le mot propre en parlant d'un homme aussi modéré dans ses vœux, & aussi désintéressé que M. de Fourqueux.

De tous les auteurs qui ont copié ces calomnies, il n'y en a qu'un seul qui mérite que nous nous arrêtions à le résuter, c'est l'auteur des mémoires de madame de Maintenon, (Voyez l'article LA BEAUMELLE.) à qui la critique de M. de Voltaire auroit porté coup d'une manière plus efficace, si elle avoit été moins continuelle & moins acharnée.

Voici comment il s'explique sur la chambre de

justice. édit. de 1756, t. 4, p. 271.

» On érigea contre les traitans une commission » qui eût été fort utile, si l'on en eût ensuite

» érigé une contre les commissaires ».

Phrase de pur bel esprit, qui ne signifie absolument rien; s'il avoit fallu ériger une commission pour juger la première, c'est que la première auroit été non-seulement inutile, mais sureste. Dira-t-on qu'elle auroit été utile par son châtiment? tous les coupables le sont ainsi; s'est-il utile qu'il y ait des coupables, parce qu'ils sont punis?

» Les maîtresses, les favoris vendirent leur protection aux coupables, les juges, leurs sentences ».

On peut tout dire des maitresses & des savoris, encore seroit-il mieux de n'en rien dire que d'avéré; mais que les juges aient vendu leurs jugemens, une telle allégation ne mériteroit-elle pas bien un mot de preuve? On a heau dire, cette manière tranchante & légère de slétrir d'un trait de plume

l'innocence & la vertu, n'est pas la bonne manière d'écrire l'histoire. Si les juges vendirent aux coupables leurs sentences, ils surent donc indulgens envers eux, & on les accusoit de trop de sévérité. De bonne soi, croit-on que le chef de la justice, que M. le chancelier d'Aguesseau eût pris tant de plaisir à louer dans des juges prévaricateurs leurs services, & un zèle supérieur aux services mêmes?

» M. de Fourqueux, procureur-général de ce tribunal, fut furnommé le garde-des-sceaux, parce qu'il avoit eu en partage les sceaux d'ar-

» gent de Bourvalais ».

Ici nous sommes obligés d'avoner que M. de Fourqueux crut pouvoir se permettre d'acheter & de payer comptant, à l'inventaire de Bourvalais, deux petits sceaux d'argent d'un prix très médiocre, & qui n'auroient pas tenté la cupidité de l'homme le plus avide; il est possible qu'un plaisant l'ait appellé à ce sujet le garde-des-sceaux de Bourvalais. Cesa est tout à sait dans le génie françois; mais si nous nous permettons de ces plaisanteries, nous en connoissons aussi la valeur, & nous n'en faisons pas le sondement de l'histoire.

» La dépouille de Bourvalais sut distribuée entre

» les amis du prince ».

Encore un coup, craignons de calomnier même

les amis du prince.

» Le peuple cria contre l'iniquité (ce sut contre » la sévériré) de cette chambre de justice, appa-

» remment la dernière qu'on érigera ».

Cette prophétie pourroit bien s'accomplir, mais c'est par une raison qui fait honneur à l'administration, laquelle a pris de sages mesures pour prévenir désormais ces sortunes scandaleuses & subites; qui rendoient les chambres de justice nécessaires.

Concluons:

Qu'autant il faut d'ardeur, d'infléxibilité
Pour déférer un traître à la société,
Autant il faut de soins, d'égards & de prudence
Pour ne point accuser l'honneur & l'innocence.

BOUVIÈRE. Voyez GUYON.

BOXHORN, (MARC-ZUERIUS) (Hist. lin. mod.) savant historien & commentateur hollandois du dix-septième siècle. On a de lui une Histoire universelle, une histoire particulière du siège de Breda, des éloges d'hommes illustres, une chronologie facrée, des poëmes, un théatre des villes de Hellande; des notes sur Justin, sur Tacite, sur les écrivains de l'histoire auguste, sur divers poëtes satyriques.

BOYARDS, ou BOJARES, ou BOJARDS, f. m. pl. (Hist. mod.) nom que l'on donne aux grands seigneurs de Moscovie. Selon Becman, les boyards sont chez les Russiens la même chose que la haute noblesse dans les autres pays; le même auteur ajoute que dans les actes publics le czar nomme les

boyards ayant les waivodes,

Oléarius, dans fon voyage de Moscovie, dit que ces grands sont les principaux membres du conseil d'état; qu'ils ont à Moscou de magnifiques hôtels, & qu'ils font obligés de suivre le prince dans ses voyages; que dans les jours de cé émonie ils sont vêtus d'une tunique de brocard enrichie de perles, & couverts d'un grandbonnet sourré de renard noir, & qu'ils président aux tribunaux de justice; mais depuis que le czar Pierre I a tiré la Russie de la grossièreté où elle étoit plongée, on a laissé aux boyards leurs titres de noblesse, on a laissé aux boyards leurs titres de noblesse; & quoiqu'ils jouissent d'une grande considération, il ne paroît pas qu'ils aient grande part au gouvernement. (G)

BOYER, (CLAUDE) de l'académie françoise, auteur obscur de vingt-deux pièces dramatiques, mais célèbre par l'épigramme de Racine, imprimée parmi celles de Rousseau dans quelques éditions;

A fa Judith, Boyer par avanture, &c.... Je pleure, hélas! pour ce pauvre Holopherne Si méchamment mife à mort par Judith.

Cette Judith eut en 1695 un plus grand succès que toutes les pièces de Racine. Le concours étoit si grand, disent les auteurs de l'histoire du théatre strançois, que les hommes furent obligés de se retirer dans les coulisses, & de céder les banquettes du théatre aux dames.... elles tenoient des mouchoirs étalés sur leurs genoux, pour essurer leurs larmes dans les endroits pathétiques. Une des scènes du quarrième acte sur appellée la scène des mouchoirs. Applaudie ainsi pendant tout le carême, elle su imprimée pendant la vacance de Pâques, & sissiée à la rentrée. Mademoiselle Champmèlé, qui jouoit le rôle de Judith, étonnée de ce changement, dit au parterre: Eh! messieurs, vous l'avez tant applaudie ce caréme! On lui répondit: C'est que les sissiées étoient à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau.

Racine le fils attribue ce mot à son père, qui, selon lui, le dit, non pas au théatre, mais en particulier, à quelqu'un qui s'étonnoit que la Judith ne sût pas sissée; & ce n'étoit point une épigramme que Racine voulût saire contre le frère de son ami; il s'indignoit au contraire qu'un bon prédicateur ne sût point goûté, & qu'un mauvais poète sût applaudi. Voilà le sens du mot. Il y a bien loin de là à l'anecdote très-peu vraisemblable de mademoisselle Champmêlé; mais le public n'y gagne rient

Qui le public e phantôme inconftant,
Monstre à cent voix, Cerbère dévorant,
Qui flatte & mord, qui dresse par sottise
Une statue, & par dégoût la brise....
Il juge, il loue, il condamne au hazard...;
C'est lui qu'on vit de critiques avide
Dèshonorer le chef-d'œuvre d'Armide,
Et pour Judith, Pirame & Régulus,
Abandonner Phèdre & Britannicus;

Lui, qui dix ans proscrivit Athalie; Qui , protecteur d'une scène avilie , Frappant des mains, bat à tort à travers, Au mauvais sens qui neurle en mauvais vers.

Boileau a placé Boyer dans l'art poétique:

Qui dit froid écrivain, dit détestable auteur. Boyer est à Pinchêne égal pour le lecteur.

Et dans une épigramme attribuée au même Boileau, on demande:

Qui, du fade Boyer ou du sec la Chapelle, Excita plus de sifflemens.

Rousseau, dans une épigramme contre Crébillon:

Cachez-vous, Lycophrons antiques & modernes,

trouve fes vers:

Plus durs & plus enflés, Que tous ceux de Coras, Boyer & la Chapelle.

Ainsi on peut compter, parmi les ennemis ou les détracteurs de Boyer, Boileau, Racine, Rousseau & Voltaire: voilà ce qui s'appelle, magnis inimicitiis clarescere.

On dit que pour tromper Racine, il fit jouer, sous le nom d'un de ses amis, une pièce de lui, intitulée Agamemnon, & que dans un moment où Racine applaudissoit, il s'écria du sond du parterre: Elle est pourtant de Boyer, malgré mons de Racine; & que sa tragédie sut sissilée à la représentation sui-

vante. Mort en 1698.

BOYER, (Jean-François) fut d'abord théatin; ses sermons, ignorés aujourd'hui, lui valurent l'évêché de Mirepoix ; il fut précepteur de M. le Dauphin, père du roi; il sut de l'académie srançoise, honoraire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, de l'académie de Cortone, de celle de Berlin, de la focieté royale de Londres, il sut chargé de la feuille des bénéfices; on l'accusoit de mettre de la rudesse dans ses resus, il disoit: Oui, je refuse avec humeur, mais non pas par humeur. Il a fait bâtir le portail de l'église des théatins à Paris, resté long-temps imparsait : les théatins, disoit Bourfault, ne pouvant achever leur bâtiment faute de grues. Il mourut le 20 août 1755.

BOYEZ, f. m. pl. (Hift. mod.) prêtres idolâtres des sauvages de la Floride. Chaque prêtre a son idole particulière, & le sauvage s'adresse au prêtre de l'idole à laquelle il a dévotion. L'idole est invoquée par des chants, & la sumée du tabac est son

offrande ordinaire. (A.R.)

BOYLE, (ROBERT) qui persectionna la machine pneumatique, à qui la phyfique expérimentale doit tant de progrès, & la société royale de Londres son existence, appartient à un autre dé-

partement que le nôtre. Nous observerons seulement que zélé pour la religion, au point d'avoir consacré toute sa vie des sommes considérables à la propagation de la foi dans les Indes tant orientales qu'occidentales, il laissa un sonds pour faire prêcher tous les ans sur la vérité de la religion chrétienne en général, sans entrer dans les questions qui sorment les différentes secles. Né à Lismore en Irlande en 1627. Mort à Londres en 1691. Ses œuvres ont été recueillies en 1744, à Londres, en cinq vol. in-fol.

On a aussi des ouvrages du comte d'Orrery, son frère, & d'un autre comte d'Orrery, petit-fils de celui-ci, & inventeur de l'instrument astronomi-

que, appellé de son nom l'Orréry.
BOYLESVE ou BOILEAU, (ETIENNE) (Hist. de France.) prévôt de Paris sous saint Louis, pre-mier magistrat en France qui ait en des idées de police; il donna aux différens corps & communautés de marchands & d'artisans, des statuts ou réglemens qui ont depuis été confultés, & qui ont quelquesois servi de modèle. Mort vers l'an 1269.

BOZE, (CLAUDE GROS DE) (Hist. mod.) intendant des devises & inscriptions des édifices royaux, trésorier de France au bureau des sinances de la généralité de Lyon, garde des médailles du cabinet du roi, l'un des quarante de l'academie françoise, pensionnaire & secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres, né à Lyon le 28 janvier 1680, mort à Paris le 10 septembre 1753, a été un bon littérateur, un antiquaire célèbre, un favant d'un commerce doux. Les monumens de son érudition sont répandus par-tout dans les mémoires de l'académie des belles-lettres. Sécretaire de cette académie depuis 1706 jusqu'en 1742, il en a rempli les fonctions avec un zèle infarigable. C'est lui qui en a publié les quinze premiers tomes, où toute la partie qui porte le nom d'hiftoire est son ouvrage. Ses éloges sorment une partie précieuse de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle.

BRADLEY. (JACQUES) (Hist. d'Angletterre.) L'histoire de cet astronome celebre, successeur de M. Halley dans la place d'astronome royal à l'observatoire de Gréenwick, & à qui on doit la déconverte de l'aberration des étoiles fixes, appartient. à celle de l'astronomie. Le roi d'Angleterre, Georges II, lui donna une pensiou de 250 livres sterlings : en considération , est-il dit dans le brevet, de ses grandes connoissances dans l'astronomie & les mathématiques, & pour les avantages qu'il avoit procurés par-là au commerce & à la navigation de la Grande-Bretagne. M. Bradley étoit des académies de Berlin, de Pétersbourg & de Bologne. Né en 1692, il mourut le 12 juillet 1762. BRAMA au BRAHMA, f. m. (Hist. mod.) l'un

des principaux dieux du Tonquin, entre la Cline & l'Inde. Il est adoré par les sectateurs de Consucius.

Ces idolâtres sont des facrifices aux sept planètes, comme à des divinités; mais ils ont encore cinq idoles pour lesquelles ils ont une vénération particulière: savoir quatre dieux, nommés Brama, Raumu, Betolo, Ramonu; & une déesse qu'ils appellent Satibana. Le roi, les mandarins, c'est-à-dire les seigneurs de la cour, & les doctes du pays, n'adorent guère que le ciel. Tavernier, voyage des Indes. (G)

BRAMINES, ou BRAMENES, ou BRAMINS, ou BRAMENS, s. m. pl. (Histoire moderne.) fecte de philosophes indiens, appellés anciennement Brachmanes. Ce sont des prètres qui révèrent principalement trois choses, le dieu Fo, sa loi, & les livres qui contiennent leurs constitutions. Ils assurent que le monde n'est qu'une illusion, un songe, un prestige, & que les corps, pour exister véritablement, doivent cesser d'être en eux-mêmes, & se consondre avec le néant, qui par sa simplicité sait la persection de tous les êtres. Ils font confister la sainteté à ne rien vouloir, à ne rien penser, à ne rien sentir, & à si bien éloigner de son esprit toute idée, même de vertu, que la parsaite quiétude de l'ame n'en soit pas altérée. C'est le prosond assoupissement de l'esprit, le calme de toutes les puissances, la suspension absolue des sens, qui sait la persection. Cet état ressemble si fort au sommeil, qu'il paroît que quelques grains d'opium sanctifieroient un bramine bien plus sûrement que tous ses efforts. Ce quiétisme à été attaqué dans les Indes, & défendu avec chaleur. Du reste ils méconnoissent leur première origine. Le roi Brachman n'est point leur fondateur. Ils se prétendent issus de la tête du dieu Brama, dont le cerveau ne sut pas seul sécond; ses pieds, ses mains, ses bras, son estomac, ses cuisses, engendrèrent aussi, mais des êtres bien moins nobles que les Bramines. Ils ont des livres anciens, qu'ils appellent facrés. Ils conservent la langue dans laquelle ils ont été écrits. Ils admettent la métempsycose. Ils prétendent que la chaîne des êtres est émanée du sein de Dieu, & y remonte continuellement, comme le fil sort du ventre de l'araignée & y rentre. Au reste, il paroît que ce système de religion varie avec les lieux. Sur la côte de Coromandel, Wistnou est le dieu des Bramines; Brama n'est que le premier homme. Brama reçut de Wistnou le pouvoir de créer; il fit huit mondes comme le nôtre, dont il abandonna l'administration à huit lieutenans. Les mondes périssent & renaissent: notre terre a commencé par l'eau, & finira par le feu: il s'en resormera de ses cendres une autre, où il n'y aura ni mer ni vicissitude de saisons. Les Bramines sont circuler les ames dans différens corps; celle de l'homme doux passe dans le corps d'un pigeon; celle du tyran dans le corps d'un vautour; & ainsi des autres. Ils ont en conséquence un extrême respect pour les animaux : ils leur ont établi des hôpitaux : la piété leur fait racheter les oiseaux que les Mahométans prennent. Ils sont fort respectés des Benjans ou Banians dans toutes les Indes; mais sur-tout de ceux de la côte de

Malabar, qui poussent la vénération jusqu'à leur abandonner leurs épouses avant la confommation du mariage, afin que ces hommes divins en disposent selon leur sainte volonté, & que les nouveaux maries soient heureux & benis. Il sont à la tête de la religion; ils expliquent leurs rêveries aux idiots, & dominent ainsi ces idiots, & par contre-coup le petit nombre de ceux qui ne le sont pas. Ils tiennent les petites écoles. L'austérité de leur vie, l'ostentation de leurs jeunes, en imposent. Ils sont répandus dans toutes l's Indes: mais leur collège est proprement à Banash. Nous pourrions pouffer plus loin l'exposition des extravagances de la philosophie & de la religion des Bramines: mais leur absurdité, leur nombre & leur durée, ne doivent rien avoir d'étonnant: un chrétien y voit l'effet de la colère céleste. Tout se tient dans l'entendement humain ; l'obscurité d'une idée se répand sur celles qui l'environnent: une erreur jette des ténèbres sur des vérités contigues, & s'il arrive qu'il y ait dans une société des gens intéressés à répandre les ténèbres, bientôt le peuple se trouve plongé dans une nuit prosonde. Nous n'avons point ce malheur à craindre : jamais les ténèbres n'ont été plus rares & plus resserrées qu'aujourd'hui : la philosophie s'avance à pas de géant, & la lumière l'accompagne & la suit. (A. R.) BRANCACIO ou BRANCAS, (Histoire mod.)

BRANCACIO ou BRANCAS, (Histoire mod.) nom d'une grande & illustre maison en Italie & en France. C'est une des plus considérables du royaume de Naples; quelques auteurs italiens assurent même qu'elle est la plus ancienne de toutes, & qu'elle étoit déja connue & célèbre avant que les Normands se sussent rendus maîtres du pays. Elle a été très-utile aux rois de Naples & de Sicile des deux maisons d'Anjoit. Il y a environ trois siècles & demi qu'elle est établie en France, où elle a mérité, par les plus éclatans services, les honneurs dont elle y jouit.

De cette maison étoit le sameux amiral de Villars - Brancas, qui servit si bien tour-à-tour & la ligue & Henri IV; qui eut l'honneur de saire lever le siège de Rouen, à ce grand roi, le plus grand capitaine & le plus vaillant soldat de son temps, & qui lui remit ensuite cette place en sujet sonnis & depuis toujours sidèle. Le duc de Sully le peint très-avantageusement dans ses mémoires. Il sut tué de sang-froid devant Dourlens le 24 juillet 1595 par les Espagnols dont il étoit prisonnier.

Georges de Brancas, son strère, obtint pour récompense de ses services personnels & de ceux de l'amiral, l'érection de sa baronnie d'Oise en duché-pairie sous le nom de Villars. Les lettres d'érection sont du mois de septembre 1627, elles surent enregistrées au parlement d'Aix au mois de juillet 1628. Il obtint en 1652, de nouvelles lettres d'érection, qui surent encore enregistrées au parlement d'Aix; son arrière petit-fils, Louis-Antoine de Villars-Brancas, père de M. le duc de Brancas d'aujourd'hui, obtint en 1716 des lettres

de surannation qui surent enregistrées au parlement de Paris.

L'amiral de Villars & les ducs de Villars-Brancas, sont de la branche d'Oise, branche cadette de cette illustre maison. M. le maréchal de Brancas, fait maréchal de France le 11 sévrier 1741, mort le 9 août 1750, père de M. le marquis de Brancas d'aujourd'hui, étoit le chef de la maison, l'évêque de Lizieux & l'archevêque d'Aix étoient ses srères ; il avoit en un autre frère (Paul-Esprit de BRANCAS,) tué en 1707, à la bataille d'Al-

BRANDEBOURG, voyez Prusse.

BRANDT, (Hist. mod.) chimiste allemand, inventeur du phosphore. Cette découverte est de 1669, & Leibnitz l'a célébrée dans un poëme latin de l'année 1679.

Il y a aussi quelques savans allemands & hollandois de ce nom, dont un entre autres, nommé Gérard, a écrit l'histoire de la réformation des

Pays-Bas, & la vie de Ruyter.

BRANDON, (CHARLES) voyez SUFFOLCK. BRANLE DE S. ELME, (Hist. mod.) sête qui se célébroit autresois à Marseille la veille de saint Lazare. On choisssoit les plus beaux garçons & les filles les mieux faites; on les habilloit le plus magnifiquement qu'on pouvoit; cette troupe représentoit les dieux de la sable, les différentes nations, &c. & étoit promenée dans les rues au son des violons & des tambours. Cette mascarade s'appelloit le branle de S. Elme. (A.R.)

BBANLE ou HAMAC, (Hist. mod.) est une espèce de lit suspendu entre deux arbres, deux poteaux ou deux crochets, dont on se sert dans les

Indes orientales.

Les Indiens suspendent leurs branles à des arbres, pour se mettre à couvert des bêtes sauvages & des insectes, qui ne manqueroient pas de leur nuire

s'ils couchoient par terre.

Les habitans des îles Caraïbes sont extrêmement superstitieux au sujet de leurs branles, & ne les sont jamais sans beaucoup de cérémonies : ils placent à chaque bout un sac de cendre, croyant que sans cette précaution ils ne subfisseroient pas longtemps. Ils croiroient faire tomber leurs branles s'ils mangeoient dessus des figues, ou quelque poisson qui eût des dents.

Le P. Plumier, qui s'étoit souvent servi de branles dans ses voyages des Indes, prétend qu'ils consistent en une grande mante ou grosse toile de coton d'environ six pieds en quarré, aux extrêmités de laquelle sont des gances de la même étoffe, où passent à travers des cordons dont on sorme d'autres anneaux, & où passe aussi une corde qu'on attache aux arbres voisins, ou à deux crochets, si c'est dans les maisons. Cette espèce de cuche sert en même temps de lit, de matelats, de draps, & de coussin. (G

BRASIDÁS, (Hist. anc.) général Lacédémonien, fameux par les victoires qu'il remporta sur Histoire. Tom. I. Deuxième Part,

les Athéniens; tout le monde lui accordoit la gloire d'être le plus vaillant des Lacédémoniens; sa mère seule, après qu'il sût mort de ses blessures, disoit à ceux qui, pour la consoler, élevoient son fils au-dessus de tous les autres, que Sparte, grace au ciel avoit encore plusieurs citoyens superieurs à lui en courage & en conduite. Les Lacédémoniens élévèrent à la mère & au fils un monument public. Brasidas vivoit un peu plus de quatre siècles avant J. C.

BRATADE, s. s. (Hist. mod.) sête qui se célèbre à Aix en Provence la veille de Saint-Jean. On expose un oiseau dans un champ pendant quelques jours, on le tire à coups de sussi, & celui qui lui abbat la tête est déclaré roi de la sête par les consuls & les autres magistrats. Le roi se choisit un lieutenant & un enseigne qui sont reçus à l'hôtelde-ville. Ces trois officiers levent chacun une compagnie de mousquetaires, & se trouvent tous ensemble sur la place de la ville, où le parlemens se rend aussi pour allumer le seu de la Saint-Jean. On sait remonter l'institution de cette sête jusqu'en 1256, temps où Charles d'Anjou revint du voyage de la Terre-sainte. On tiroit autresois l'oiseau avec les flèches, qu'on a abandonnées depuis l'invention du fusil. Il y a apparence que le roi de la bratade jouit de quelques privilèges, quoiqu'on ne nous le dise pas. Dans toutes les villes de province où l'on tire l'oiseau, on donne le nom de roi à celui qui l'abat trois années de suite, & il est exempt des droits d'entrée & du logement des foldats. (A. R.)

BRATSKI ou BRATI, (Hift. mod.) c'est une nation de Tartares en Sibéric, qui s'est venu établir sur les bords de la rivière d'Anagara. Ils sont soumis à la Moscovie, & ont bâti la ville de Brats-

koy. (A. R.)

BREBBES, f. m. pl. (Hift. mod.) Peuples particuliers, qui habitent les montagnes Atlantiques de l'Afrique : ils sont Mahométans ; & par une dévotion très-bisarre ils se balasrent les joues de marques & de cicatrices, ce qui les distingue des autres habitans des mêmes contrées. (A. R.)

BRÉBEUF, (GEORGE DE) (Hist. litt. mod.) fi connu par sa traduction en vers de la Pharsale, que Boileau appelle aux provinces si chère, mais dont M. de Voltaire a cité un morceau que tout

le monde a retenu. Mort en 1681.

BRÉGY, (CHARLOTTE) SAUMAISE DE CHA-ZAN, comtesse de) nièce du savant Saumaise, connue elle-même par fon esprit. On a d'elle un recueil de lettres & de vers. Elle étoit dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche; elle mourut le 3 avril 1693.

BREHAN, (voyez Plélo.)
BREMONT, (FRANÇOIS DE) (Hist. litt. mod.) connu par différentes traductions d'ouvrages de physique, sur-tout par celle des transactions philosophiques; mort en 1742, dans sa vingt-neuvième

BRENNUS, (Hist. anc.) nom de deux généraux Gaulois, dont l'un ravagea l'Italie, & l'autre la Grèce; le premier vers l'an 388; le second vers l'an 278 avant J. C.

BRET, (CARDIN LE) (Hist. mod.) célèbre avocat-général du parlement de Paris, mort doyen du conseil le 24 janvier 1655, auteur du traité de

la souveraineté du roi.

BRETAGNE, (Hist. de Fr.) anciennement nommée Armorique, tire son nom ou des Bretons chasses de la Grande - Bretagne par les Anglo-Saxons, ou selon quelques auteurs, de Bretons établis plus anciennement dans la Gaule, & qui même étant passés dans l'isle d'Albion, avoient donné à cette isle-le nom de Bretagne. César soumit la Bretagne Gauloise, alors encore nommée Armorique ou Marmorique, c'est-à-dire, maritime. Lorsque le tyran Maxime se fit proclamer empereur en Angleterre, l'an 382, il permit, dit-on, à Conan Meriadec, l'un de ses lieutenans, de se former un royaume particulier dans l'Armo-rique ou Bretagne; Clovis soumit les Bretons plus par les négociations que par les armes; leurs chess étoient convenus de quitter le titre de rois, & de se contenter de celui de ducs & de comtes, sous la condition de l'hommage; mais chaque sois qu'ils se révoltoient, (& ils se révoltoient souvent) ils reprenoient ce titre de rois. Frédégonde, par ses intrigues, souleva contre Gontran, leur sameux comte Waroc, qui, en joignant la perfidie à la valeur, parvint à défaire deux armées frangoifes. Judicaël, fous Dagobert, profitant d'une irruption des Gascons, avoit repris le titre de roi, & fait des courses dans les provinces voisines de la Bretagne, il fut obligé de venir à Saint Denis demander pardon, & il n'osa même sortir de cet asyle de saint-Denis pour aller trouver le roi à Clichy, tant il redoutoit la rigueur des loix seodales contre les vassaux sélons & rebelles.

Les Bretons se révoltèrent encore sous le règne de Pepin le Bref qui n'eut qu'à paroître pour les soumettre. Ils éroient calmes & dociles du temps de Charlemagne; ils se révoltèrent de nouveau sous les règnes de Louis-le-Débonnaire & de Charles - le - Chauve, & se donnèrent des rois; Noémène, un de ces rois, sut se maintenir sur le trône pendant toute sa vie; il le laissa en mourant à son fils Hérispoux, ou Hérispoë: celui-ci sur assassiné par Salomon, son cousin-germain, fils de Rivalon, frère aîné de Néomène, & Salomon à son tour fut assassiné par un autre fils de Néomène vers l'an 878. Ce Salomon sut le dernier roi des Bretons; la Bretagne se partagea en diverses factions, & s'étant affoiblie par ses divisions, reprit les titres modestes de duché & de comté. Depuis Alain I, comte de toute la Bretagne vers l'an 930, ou 935, la Bretagne n'eut que des comtes, Alix, héritière de la Bretagne, épousa en 1213, Pierre de Dreux, dit Mauclerc, de la maison de France, descendu de Louis-le-Gros; la Bretagne sur érigée en

duché-pairie en 1297, pour Jean II, petit-fils de Pierre Mauclerc. Anne de Bretagne, héritière de ces ducs, réunit la Bretagne à la France par son mariage, d'abord avec Charles VIII, ensuite avec Louis XII. (voir Anne de Bretagne.)

BRÉZÉ, (voyez Maillé & Maulevrier.) BRICE, (GERMAIN) (Hist, litt, mod.) est connu

par sa description de la ville de Paris.

BRICE, (dom ETIENNE-GABRIEL,) savant bénédictin, l'est par les travaux du Gallia Christiana. Le premier, mort en 1727, le second en 1757-BRIÇONNET, (Hist, de Fr.) Trois prélats ont particulièrement illustré ce nom.

1°. Robert Briçonnet, archevêque de Reims &

chancelier de France, mort en 1497.

2°. Guillaume, dit le cardinal de Saint-Malo, parce qu'il étoit évêque de faint Malo, lorsqu'il sut fair cardinal; car dans la suite il eut les archevèchés de Reims & de Narbonne. Un jour qu'il officioit pontificalement, ses deux sils, car il avoit été marié avant d'être engagé dans les ordres, lui servirent, l'un de diacre, l'autre de sous-diacre. Il étoit tout-puissant sous Charles VIII. Le Feron l'appelle oraculum regis, regni columna. Il eut le malheur d'engager Charles VIII dans l'expédition d'Italie, & le mérite de s'en repentir. & de se rétracter, lorsqu'il en eût été encoretemps. Il mourut en 1514. Il étoit srère de Robert:

3°. Guillaume, un des fils du cardinal, sut évêque de Meaux; il aimoit les lettres, il attiroit les savans dans son diocése; parmi ces savans, il se glissa quelques partisans de la nouvelle résorme qui commençoit alors à s'établir, & son diocèse sut le premier paroule luthéranisme naissant pénétra en France. Il apporta tous ses soins à l'extirper, mais l'erreur

S'avançoie à pas lents par cent détours obscurs.

& la persécution hâtoit ses progrès. L'amour de Guillaume Briçonnet pour les lettres, dans un temps où les hérétiques étoient beaucoup plus instruits que les catholiques, lui suscita des tracafseries & des chagrins; ses ennemis le dénoncèrent comme sauteur d'hérésie. Il sur cité plusieurs sois au parlement pour rendre compte de sa doctrine, il mourut en 1523.

il mourut en 1533.

BRIENNE, (Hist. de Fr.) maison illustre, aus jourd'hui éteinte, qui a produit un roi de Sicile, un roi de Jérusalem, un empereur de Constantinople, trois ducs d'Athènes, trois connétables de France, plusieurs bouteillers, chambriers & autres

grands officiers de la couronne.

BRIENNE-LOMÉNIE, (voyez Loménie.)
BRIGAND, f. m. (Hist mod.) vagabond qui
court les campagnes pour piller & voler les pasfans. On donne quelquesois ce nom aux soldats
mal disciplinés qui désolent les pays où ils sont
des courses, & qui n'attendent point l'ennemi pour
le combattre. Ainsi les Hordes des Tartares, &
ces pelotons d'Arabes qui insultent les voyageurs.

dans le Levant, ne sont que des troupes de brigands. On prétend que ce mot vient originairement d'une compagnie de soldats que la ville de Paris arma & soudoya en 1356, pendant la prison du roi Jean; que toute cette troupe étoit armée de brigandines, sorte de cotte d'armes alors usitée; & que les désordres qu'ils commirent leur acquirent le nom de brigands, qu'on appliqua ensuite aux voleurs de grand chemin. Borel le dérive de brugue, autre espèce d'armure ancienne saite de lames de ser jointes, & dont ces brigands se servoient comme de cuirasses. Juste Lipse le sait venir de bragantes, qui étoient des fantassins. Fauchet en trouve la racine dans brig ou brug, vieux mot Gaulois ou Tudesque, qui signifie un pont; parce que, dit-il, les ponts sont des lieux où l'on détrousse communément les passans. D'autres le tirent d'un nommé Burgand, qui désola la Guienne du temps de Nicolas premier; & d'autres enfin de certains peuples appellés Brigantins ou Brigands, qui demeuroient sur les bords du lac de Constance. & pilloient tout le monde indifféremment, amis

ou ennemis. (G)
BRILLON, (PIERRE-JACQUES) auteur de divers ouvrages; il n'est connu aujourd'hui que par son dictionnaire des arrêts. Mort en 1736.

BRINVILLIERS, (MARGUERITE D'AUBRAI, femme du marquis de) la suneste aventure de cette femme criminelle offre divers points de moralité. Elle demeuroit avec son mari chez le lieutenant civil d'Aubrai son père. Le marquis de Brinvilliers, introduisit dans cette maison un jeune officier de son régiment, nommé Godin de Sainte-Croix, d'une très-belle figure, & voulut qu'il n'eût pas d'autre demeure. Madame de Brinvilliers, jeune aussi, aimable & sensible, crût devoir représenter à son mari les inconvéniens & les dangers d'une liaison si intime & si continuelle. Le marquis de Brinvilliers croyant pouvoir compter sur la vertu d'une femme assez sensée pour s'en défier, n'eut aucun égard à ses représentations. Ce qui devoit arriver arriva, dit M. de Voltaire, ils s'aimèrent. Le lieutcnant civil d'Aubray, indigné de voir ce scandale dans sa maison, obtint une lettre de cachet, pour envoyer à la Bastille le jeune de Sainte-Croix, qu'il ne falloit, dit encore M. de Voltaire, envoyer qu'à son régiment. Sainte-Croix sut mis à la Bastille dans la même chambre qu'Exili, cet Italien qui saisoit métier de composer & de vendre des poisons; il apprit de lui son art suneste, & sorti de la Bastille au bout d'un an, il continua de voir sécrètement sa maîtresse. Le lieutenant civil, deux srères & une sœur de la marquise de Brinvilliers moururent empoisonnés en 1670. La vie du marquis de Brinvilliers sut respectée, parce qu'il avoit eu de l'indulgence pour l'amour qu'il avoit eu l'imprudence de faire naître. Un appareil de dévotion couvroit les crimes de la marquise de Brinvilliers & détournoit d'elle les soupçons; & ce qui est aussi affrenx à penser que difficile en apparence à ex-

pliquer, ce n'étoit pas pure hypocrisse; cette empoisonneuse parricide, qui, selon des mémoires du temps, avoit répété jusqu'à dix sois sur son père sesabominables essais, étoit réellement susceptible dans le même temps de quelques sentimens religieux, elle se consessoit, & sa consession generale qu'elle avoit mise par écrit & qui sut surprise, servit à sa conviction, ce qui, à la vérité, sait quelque peine. Sainte-Croix mourut subitement. On dit, & ce fait a été mal-à-propos rapporté depuis de quelques autres personnes, que travaillant un jour à la composition d'un poison violent, il laissa tomber un masque de verre dont il se servoit pour se garantir de l'action du poison, & qu'il mourut sur le champ. Quoi qu'il en soit, comme c'étoit un avanturier inconnu & ne tenant à personne, on mit le scellé sur ses effets.

La marquise de Brinvilliers eut l'imprudence de réclamer, & même avec un empressement inquiet une cassette qui saisoit partie de ces esfets; cette réclamation, rappellant le commerce qu'elle avoit eu avec Sainte-Croix, sut suspecte. La justice ordonna l'ouverture de la cassette; on la trouva pleine de petits paquets de poison dont l'étiquette indiquoit l'effet que chacun devoit produire. A cette nouvelle, la marquise de Brinvilliers s'ensuit en Angleterre, puis à Liège, où elle sut arrêtée; on la conduisit à Paris où elle sut brûlée le vendredi 17 juillet 1676, après avoir sait amende honorable à Notre - Danie, & avoir eu la tête tranchée.

M. de Voltaire ne croit point ce que le peuple dit encore, & ce qu'a écrit Gayot de Pittaval dans les causes célèbres, que la marquise de Brinvilliers essayat ses poisons dans les hôpitaux; mais voici ce que dit à ce sujet madame de Sévigné : « Elle » empoisonnoit de certaines tourtes de pigeon-" neaux dont plusieurs mouroient; ce n'étoit pas qu'elle eût des raisons pour s'en désaire, c'étoit » de simples expériences pour s'assurer de l'effet " de ses poisons. Le chevalier du Guet qui avoit " été de ces jolis repas, s'en meurt depuis deux ou " trois ans: elle demandoit l'autre jour s'il étoit " mort. On lui répondit que non; elle dit en se " tournant; il ala vie bien dure. M. de la Rochesoucauld jure que cela est vrai ».

La marquise de Brinvilliers avoit voulu s'ôter la vie dans la prison. « Voilà M. de Coulanges, écrit madame de Sévigné à sa fille, » qui vous dira de " quelle manière madame de Brinvilliers a voulu

se tucr.

Ici M. de Coulanges prend la plume : « Elle " s'étoit fiché un bâton, devinez où; ce n'est " point dans l'œil, ce n'est point dans la bouche; " ce n'est point dans l'oreille, ce n'est point dans » le nez, ce n'est point à la turque; devinez où? " C'est..... tant y a qu'elle étoit morte, si » l'on ne sût promptement accouru à son secours »: Madame de Sévigné ajoute dans une autre lettre : " Caumartin a dit une grande solie sur ce baton,

Titt 2

» dont elle avoit voulu se tuer sans le pouvoir : " C'est, dit-il, comme Mithridate. Vous savez de » quelle forte il s'étoit accoutumé au poison; il » n'est pas besoin de vous conduire plus loin dans » cette application.

" La Brinvilliers est morte comme elle a » vécu, dit-elle ailleurs; c'est-à-dire, résolu-» ment. Elle entra dans le lieu où l'on devoit » lui donner la question, & voyant trois sceaux » d'eau, elle dit: C'est assurément pour me nover, » car de la taille dont je suis, on ne prétend pas que n je boive tout cela. Elle écouta son arrêt sans » frayeur & fans soiblesse; & sur la fin elle sit » recommencer.... Elle dit à fon consesseur par » le chemin de faire mettre le bourreau devant » elle, asin, dit-elle, de ne point voir ce coquin de » Desgrais qui m'a prise. Desgrais étoit à cheval » devant le tombereau. Son consesseur la reprit » de ce sentiment; elle dit: Ah! mon Dieu! je » vous en demande pardon, qu'on me laisse cette » étrange vue. Elle monta seule, & nuds pieds sur » l'échelle & sur l'échasaud, & sur un quart-» d'heure mirodée, rasée, dressée & redressée par » le bourreau; ce sut un grand murmure..... Le » lendemain on cherchoit ses os, parce que le » peuple croyoit qu'elle étoit sainte ».

C'est une idée que les grands crimes & les supplices sameux donnent assez ordinairement au peuple, & dont il seroit peut - être curieux de re-

chercher la cause & l'origine.

Madame de Sévigné dit encore : « Jamais tant de crimes n'ont été traités si dou-» cement, elle n'a pas eu la question; on avoit » si peur qu'elle ne parlât, qu'on lui saisoit entre-» voir une grace, & si bien entrevoir qu'elle ne » croyoit point mourir; elle dit en montant sur » l'échasaud, c'est donc tout de bon? Enfin elle est " au vent, & son consesseur dit que c'est une sainte ".

Pénautier, tréforier-général des états de Languedoc, & trésorier-général du clergé, ami, peut-être amant de cette semme, sut impliqué dans son affaire; il lui en coûta, dit M. de Voltaire, la moitié de son bien pour supprimer les accusations.

Voici ce qu'en dit madame de Sévigné dans différentes lettres.

« Pénautier est en prison par avance..... il a » été neuf jours dans le cachot de Ravaillac, il y » mouroit, on l'a ôté; son affaire est désagréable. » Il a de grands protecteurs; M. de Paris (l'ar-» chevêque de-Harlay) & M. Colbert le foutien-» nent hautement; mais si la Brinvilliers l'em-» barrasse davantage, rien ne pourra le secourir...... » On a confronté Pénautier à la Brinvilliers; cette » entrevue sut fort triste: ils s'étoient vus autresois » plus agréablement. Elle a tant promis que, si " elle mouroit, elle en feroit mourir bien d'autres, » qu'on ne doute point qu'elle n'en dise assez » pour entraîner celui-ci, ou du moins pour lui » faire donner la question, qui est une chose ter-» rible. Cet homme a un nombre infini d'amis

» d'importance, qu'il a obligés dans les deux em-» plois qu'il avoit. Ils n'oublient rien pour le " fervir; on ne doute point que l'argent ne se jette » par-tout : mais s'il est convaincu, rien ne peut » le fauver......: Il a plû à la Brinvilliers de » ne rien avouer; Pénautier fortira plus blanc que » de la neige ; le public n'est point content...... » Pénautier est heureux; il n'y eut jamais un » homme si bien protégé; vous le verrez sortir, » mais sans être justifié dans l'esprit de tout le » monde. Il y a eu des choses extraordinaires dans " tout ce procès; mais on ne peut les écrire. Le » cardinal de Bonzy (un des plus zélés protec-» teurs de Pénautier) disoit toujours en riant, que » tous ceux qui avoient des pensions sur ses bé-» néfices, ne vivroient pas long-temps, & que son » étoile les tueroit. Il y a deux ou trois mois que » l'abbé Fouquet ayant rencontré cette éminence » dans le sond de son carrosse avec Pénantier, dit » tout haut : je viens de rencontrer le cardinal de » Bonzy avec son étoile..... Le maréchal de » Villeroi disoit l'autre jour, Pénautier sera ruiné » de cette affaire - ci ; le maréchal de Grammont » repondit, il faudra qu'il supprime sa table : voilà » bien des épigrammes: je suppose que vous savez » qu'on croit qu'il y a cent mille écus de répandus » pour faciliter toutes choses : l'innocence ne fait guères de telles profusions *.

Il est vrai, mais Pénautier les a-t'il faites? Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais homme riche ne se tirera d'un pareil procès, sans qu'on dise que

c'est à prix d'argent.

Les empoisonnemens continuèrent après le supplice de la marquise de Brinvilliers, & sirent établir en 1680, à l'Arfenal une chambre ardente, des opérations de laquelle on a parlé diversement.

BRIQUEMAUT & CAVAGNES, (voyez CA-

VAGNES.

BRIQUEVILLE & Montgommery, (voyez MONTGOMMERY.)

BRISSAC, (voyez Cossé.) BRISSON, (BARNABÉ) (Hist. de Fr.) savant magistrat, auteur de plusieurs ouvrages d'érudition & de jurisprudence, qu'on ne lit plus, mais que les savans citent quelquesois; pendu par les seize le 15 novembre 1391, pour fon attachement au parti royal, & immortalisé par ces vers de la Henriade:

Briffon , Larcher , Tardif , honorables victimes , Vous n'êtes point flétris par ce honteux trépas : Mânes trop généreux, vous n'en rougissez pas; Vos noms toujours fameux vivront dans la mémoire; Et qui meurt pour son roi, meurt toujours avec gloire.

BRITANNICUS, (Hift. Rom.) fils de l'empereur Claude & de Messaline. Claude, pour avoir vu les Bretons, prit le surnom de Britannique, seul héritage de son malheureux fils. Britannicus sut exclu de l'empire par les artifices d'Agrippine sa marâtre, & empoisonné par Néron qui

occupoit son trône. Il n'avoit que quinze ou seize ans, quand il mourut l'an 55 de J. C. Dion rap-porte que le corps de Britannicus étant devenu tout noir par la violence du poison, Néron le fit blanchir avec du plâtre, mais qu'une grosse pluie étant survenue, pendant qu'on portoit le corps au tombeau, fit tomber ce plâtre, & découvrit à tous les yeux le crime de Néron.

BRODEAU, (JULIEN) voyez BODREAU. BROGLIE, (DE) ancienne maison, originaire du Piémont, qui a donné à la France trois maréchaux de France de père en fils, dont le troisième est le vainqueur de Berghen aujourd'hui vivant. De grands talens & de grandes qualités ont illustré aussi le seu comte de Broglie, son srère.

BROGLIO, (Hist. mod.) l'on nomme ainsi à

Venise un endroit de la place saint Marc, où les nobles Vénitiens tiennent leurs assemblées ; lorfqu'ils y viennent avant midi, ils se mettent à couvert sous le portique : si l'assemblée se tient l'après dinée, ils prennent un autre côté, pour se mettre à l'abri du soleil; il n'est permis à personne

d'y passer pendant ce temps là. (A.R.)

BROSSARD, (SÉBASTIEN) (Hist. int. mod.)
chanoine de l'église de Meaux, auteur d'un dictionnaire de musique qui a, dit-on, été d'un grand fecours au célèbre Jean-Jacques Rousseau. Il mou-

rut en 1730.

BROSSÉ, (PIERRE DE LA) (Hift. de Fr.) homme d'une naissance obscure, d'abord chirurgien-barbier de saint Louis, devenu chambellan sous Philippele-Hardy, puis pendu fous le même règne en 1276. Nous pouvons assurer ceux de nos lecteurs qui ctoient en savoir davantage sur l'histoire de cet

homme, qu'ils se trompent.

Philippe-le-Hardy, ayant perdu en 1271, sa pre-mière semme, Isabelle d'Arragon, dont il avoit trois fils : Louis, de qui nous allons parler, Philippe-le-Bel & Charles de Valois, épousa en 1274, Marie de Brabant, dont il eut un fils, tige de la branche d'Evreux. La Brosse alors tout puissant, craignit, dit-on, le crédit qu'il voyoit prendre à Marie de Brabant; il voulut la perdre. Louis fils aine du premier lit, mourut en 1276, empoisonné ou non. La Brosse, que quelques - uns accusent de l'avoir empoisonné, exprès pour persuader que c'étoit la reine qui avoit sait le crime, & qu'elle réservoit le même fort aux autres ensans du premier lit, la fit, dit-on, accuser publiquement de la mort du prince, ce qui, d'après les déplorables institutions du temps, pouvoit la conduire à être brûlee vive, s'il ne se trouvoit point de chevalier qui se présentat pour prendre sa désense. Il s'en présenta, le duc de Brabant, srère de Marie, en envoya un. L'accusateur aposté, dit-on, par la Brosse, n'osa pas le combattre, & aima mieux être pendu. Comment aime t-on mieux être pendu, que de risquer de mourir les armes à la main, en conservant l'espérance de vaincre? C'est peut - être parce qu'on craint la damnation, si on vient à

mourir dans le combat, au lieu qu'on espère, en prenant l'autre parti, pouvoir se préparer à la mort & sauver son ame. Mais comment, en prenant cet autre parti, n'avoue-t'on pas qu'on s'est laissé suborner & par qui? Comment ne met-on pas la vérité dans tout son jour ? Celui-ci n'avoua rien, & il fallut que Philippe-le-Hardy, qui aimoit sa femme, mais qui craignoit pour ses fils, envoyât consulter sur cette affaire une béguine de Flandre, qui se donnoit pour inspirée, & que la Brosse avoit, dit-on, sait parler plusieurs sois pour autoriser ses sourberies; il est trisse d'être réduit à consulter des béguines pour savoir si c'est sa semme ou son savori qui a empoisonné sou fils; mais enfin quand on croit aux béguines, & qu'il s'agit d'un intérêt si grand, on doit au moins les consulter soi-même; il falloit, ou que Philippe - le - Hardy fit venir la béguine, ou qu'il l'allât chercher, & qu'il prévînt toutes les intrigues qu'on pourroit employer auprès d'elle; c'est ce qu'il se garda bien de faire; il lui envoya d'abord un évêque & un abbé, qui étoient dans les intérêts de Pierre de la Brosse, & qui dirent qu'elle n'avoit rien voulu révéler qu'en consession; le roi se mit en colère, & dit : Je ne vous avois pourtant pas envoyés pour la confesser. Il envoya un autre évêque avec un chevalier du temple ; ceux-ci étoient dans les intérêts de la reine & rapporterent pour réponse qu'elle étoit innocente. Allèrent-ils jusqu'à dire que Pierre de la Brosse étoit coupable ou de la mort du prince, ou au moins de ca-lomnie envers la reine, & qu'il étoit l'accusateur secret caché derrière l'accusateur public qu'il avoit produit? On n'en fait rien. Etoit-il notoire ou foupçonnoit-on, ou ignoroit-on qu'il fût cette accufateur caché? C'est encore ce qu'on ignore. Tout ce qu'on sait, c'est que l'oracle de la béguine sit tomber le crédit du chambellan, mais ne le conduisit pas encore au gibet; il fallut une autre intrigue monachale pour achever de le perdre. La France étoit alors en guerre avec la Castille. Philippe crut s'appercevoir qu'il étoit trahi, & que tous ses desseins étoient connus de l'ennemi; le crédit de la reine augmentoit de jour en jour, celui de la Brosse diminuoit, ce sur la Brosse qui sut le traître. Quel intérêt avoit-il de l'être? On n'en fait rien. Un moine vient à la cour, (c'étoit un jacobin de la ville de Mirepoix,) il demande en grand secret à parler au roi; il lui remet une petite cassette qu'il tenoit d'un messager inconnu qui étoit venu à son abbaye où il étoit mort, & qui en mourant lui avoit recommande de remettre cette cassette au roi en mains propres. On l'ouvrit en présence du conseil, & on y trouva une lettre de Pierre de la Brosse qui dévoila tout le mystère de la trahison. En corse juence, la Broffe sut arrêté, traîné en dissérentes prisons de dissérentes provinces, puis ramené à Paris, où il fut pendu, fans qu'on fache trop si ce sut en vertu d'un jugement, Quand pour perdre un ministre engagé dans un combat à mort avec une jeune reine, aimable &

puissante, il sant de pareils ressorts, des moines, des messagers inconnus qui meurent en route, des cassettes mystérieuses & mystérieusement remises, il est bien disticile de savoir si ce ministre étoit coupable, & de croire qu'il le sût. Mézeray dit qu'il l'étoit assez, quand il n'auroit, point commis d'autre crime, que d'avoir obsédé son roi, & enlacé sa personne sacrée, & son esprit par ses artistices. C'est dire qu'il étoit coupable d'avoir sait sortune & d'avoir plu. Les circonstances particulières d'obsession qui auroient pu le constituer véritablement criminel, sont entièrement inconnues.

Un autre chambellan, nommé Jean de la Broffe, maréchal de France, homme de qualité, se distingua au siège d'Orléans & à la bataille de Patay en

1429, & mourut en 1433.

BROSSE, (JACQUES DE) architecte de Marie de Médicis, bâtit le Luxembourg, l'acqueduc d'Ar-

cueil & le portail de saint Gervais.

BROSSE, (GUY DE LA) médecin ordinaire de Louis XIII, concourut avec Michel Bouvard, son premier médecin, trisaïeul de M. de Fourqueux (voirl'article BOUVARD) à la sondation du jardin royal des plantes, dont il sut le premier intendant.

Il en donna une description en 1636.

BROSSES, (CHARLES DE) (Hist. litt. mod.) premier président du parlement de Bourgogne, associé libre de l'académie des inscriptions & belleslettres de Paris, & membre de l'académie de Dijon, sa patrie; savant distingué. On a de lui plusieurs bons ouvrages; des lettres curieuses sur la découverte d'Herculanum; une histoire des navigations aux terres australes; un traité du culte des dieux sétiches, ou parallèle de l'ancienne idolâtrie avec celle des peuples de Nigritie; un traité de la formation méchanique des langues ; sur-tout l'histoire de la république romaine par Salluste, en partie traduite, en partie rétablie & composée sur les fragmens qui sont restes de cet auteur; divers mémoires dans le recueil de l'académie des belleslettres, & dans celui de l'académie de Dijon. Toutes ces productions annoncent & beaucoup de connoissances & beaucoup de lunières; ne à Dijon en 1709. Mort à Paris le 7 mai 1777.

BROSSETTE, (CLAUDE) (Hist. list. mod.) commentateur de Boileau & de Regnier, à qui

BROSSETTE, (CLAUDE) (Hist. list. mod.) commentateur de Boileau & de Regnier, à qui Boileau disoit : Vous saurez bien-tôt votre Boileau mieux que moi. Il est auteur de quelques autres ouvrages d'histoire & de jurisprudence moins connus. Il étoit ami à la sois de Rousseau & de Voltaire, & celui-ci lui écrivoit : « Vous ressemblez à » Pomponius Atticus, courtis à la sois par César

& par Pompée ».

BROSSIER, (MARTHE) fille d'un tisserand de Romorentin, folle ou sourbe, qui se disoit possédée, & que les capucins exorcisèrent; quelques médecins la déclarèrent aussi possédée, les autres se contentèrent de la déclarer malade & ne la guérirent pas; ce qui ressoit de prédicateurs ligueurs célébroit en chaire cette prophétesse, dont ils avoient

envie de se servir pour troubler de nouveau l'état. Le parlement prit le parti de la renvoyer à son père, avec désenses de la laisser sortir. Un abbé, de la maison de la Rochesoucauld, frère du cardinal, l'enleva, la conduisit à Rome, où il espéroit lui saire jouer un rôle, mais le pape, prévenu par les agens de la France, les renvoya l'un & l'autre. Ce sur en 1599 qu'on donna cette ridicule scène, reste du fanatisme ligueur.

BROUE, (PIERRE DE LA) évêque de Mirepoix, un des quatre appellans de la bulle unigenitus. On a de lui, ou sous son nom, quelques écrits jansé-

nistes. Mort en 1720.

BROWN, (ULYSSE MAXIMILIEN DE) célèbre général irlandois du dix-huitième siècle, au service de la maison d'Autriche, émule des Maillebois, des Belle-Isle, & même du roi de Prusse sur lequel il eut un avantage, à la bataille de Lobositz, le premier octobre 1756; il se distingua dans les trois guerres de 1733, de 1741, de 1755; il eut grande part au gain de la bataille de Plaisance du 15 juin 1746. Ce sut lui qui la même année se rendit maître de Gênes, & qui pénétra en Provence. Ce sut lui encore qui en 1756 délivra les troupes Saxonnes ensermées dans le camp de Pirna. Blesse le 6 mai 1757 à la bataille de Prague, il en mourut à Prague le 26 juin suivant, comblé d'honneurs & de gloire.

BRUERE, (CHARLES LE CLERC DE LA) secrétaire d'ambassade à Rome sous M. le duc de Nivernois, auteur de l'opéra de Dardanus & de quelques autres; d'une comédie intitulée : les Mécontens, dont on a dit qu'elle faisoit des spectateurs autant d'acteurs; ensin d'une histoire un peu superficielle de Charlemagne. En tout écrivain estimable, & par ses talens, & sur-tout par ses mœurs. Mort à trente-neus ans en 1754.

BRUEYS & PALAPRAT. (Voyez PALAPRAT.) BRUHIER D'ABLAINCOURT, (JEAN-JAC-QUES) (Hist. litt. mod.) médecin, a traduit d'Hossiman la médecine raisonnée; le traité des sièvres, les observations sur la cure de la goutte & du rhumatisme, la politique du médecin; il a composé de lui-même un mémoire qui a été présenté au roi sur la nécessité d'un réglement général au sujet des enterremens & des dissertations sur l'incertitude des signes de la mort, objets qui certainement méritent une grande attention. Il y a encore de lui quelques autres ouvrages de médecine, il a travaillé long-temps au journal des savans. Mort en 1756.

BRULART, (voyez Puysieulx & Sillery.)
BRUMOY, (Pierre) (Hist. lint. mod.) jésuine célèbre, auteur du théâire des Grecs, ouvrage qui, malgré ses impersections, & malgré la prétérence toujours donnée aux anciens sur les modernes par un préjugé qui sent le collège, suffiroit seul pour l'illustrer. Il a fait quelques tragédies, aussi de collège, parmi lesquelles on distingue le sacrifice d'Isaac où il y a des beautés. Abraham, au moment du sacrifice, trouve Isaac endormi; il est tenté de

le facrifier pendant son sommeil, mais il rejette cette idée. Non, dit-il.

Isac meurt pout son Dieu, faut-il donc qu'il l'ignore?

Il y a aussi du P. Brumoy un poëme didactique latin, de arte vitraria, plein de beaux vers. Îl a continue l'histoire de l'église gallicane, des pères de Longueval & de Fontenai, acheve les revolutions d'Espagne du père d'Orléans, & revu l'histoire de Rienzi du père du Cerceau. Mort en 1742.

BRUN, (ANTOINE DE) (Hist. mod.) d'une famille ancienne de Franche-Comté, plénipotentiaire pour le roi d'Espagne au congrès de Munster, conclut la paix entre l'Espagne & la Hollande. Le père Bougeant, dans son histoire des traités de Westphalie, peint avantageusement ce négociateur qui avoit d'ailleurs l'esprit cultivé par les lettres. Ambassadeur en Hollande, il mourut à la Haye

en 1654. BRUN (PIERRE LE) prêtre de l'oratoire, auteur de l'histoire critique des pratiques superstieuses, ouvrage qui dans son temps a passe pour philosophique; mais, dit M. de Voltaire, c'est un médecin qui ne parle que de très-peu de maladies, & qui est luimême malade. Le père le Brun a encore écrit favamment sur la liturgie & contre les spectacles. Il avoit une grande érudition tant ecclésiastique, que prosane. Né à Brignoles en Provence, l'an 1661, mort le 6 janvier 1729.

Il y a encore du nom de le Brun un avocat célèbre (Denis) auteur d'un traité de la communauté, & d'un traité des successions, tous deux très-cités au palais; & un poëte obscur (Antoine-Louis)

dont on ne cite rien.

BRUNEHAUT, (voyez BOCACE.)
BRUNETTO LATINI (Hist. litt. mod.) poëte, historien, philosophe Florentin, connu sur-tout pour avoir été le maître du Dante. Mort à Flo-

rence en 1295.

BRUNO (SAINT) (Hist. mod.) né à Cologne vers l'an 1040, fondateur de l'ordre des Chartreux qu'il institua, selon dom Mabillon, en 1084, mort le dimanche 6 octobre 1101, canonifé en 1514, par

le pape Léon X.

BRUNUS (JORDANUS) nommé en Italie Giordano Bruni, ne à Nole dans le royaume de Naples, dominicain apostat, calviniste à Genève, mais ennemi de Calvin & de Bèze, luthérien en Allemagne, auteur de plusieurs ouvrages sanatiques, inintelligibles & rares, sut tente, après avoir erré dans l'Europe, de revoir ensin sa patrie; l'inqui-

fition l'y attendoit, il fut brûle vis à Rome en 1600. BRUS, (voyez BAILLEUL.) BRUSQUET, bouffon des cours de François I, & de ses successeurs, dont Brantôme sait beaucoup de contes assez insipides, qui lui ont paru plaisans.

BRNUSWICK, (Hift. mod.) voyez Est. BRUTUS, (Hift. Rom.)

Ce nom feul est l'arrêt de la mort des tyrans,

Le premier chaffa Tarquin, & mourut de la main d'Arons, fils de ce Tarquin, en perçant lui-même son meurtrier, invicem se occiderunt.

Il vit couler son sang dans le sang des tyrans, Avec plaisir alors il vit sa dernière heure.

Il avoit condamné ses propres fils à la mort; parce qu'ils avoient conspiré en saveur des Tarquins, il les avoit vus exécuter devant lui, eminente animo patrio inter publica pana ministerium, dit Tite-Live.

Le dernier tua César qui l'aimoit en père & qui peut-être étoit le sien; il ne vit que la liberté, il mourut pour elle. Désait à la bataille de Philippes, il désespèra de la liberté romaine, il se donna la mort & sut nomme avec Cassius, le dernier romain. « Brutus & Cassius, dit M. de Montesquien, » se tuèrent avec une précipitation qui n'est pas » excusable, & l'on ne peut lire cet endroit de » leur vie, sans avoir pitié de la république qui » fut ainsi abandonnée ».

Ce regret est d'un homme à qui la république n'est pas moins chère qu'à Brutus, mais Montesquien l'aimoit en fage, Brutus en stoicien un peu

sarouche. Rousseau a dit de lui:

Toujours ces sages hagards, Maigres , hideux & blafards , Sont souillés de quelque opprobre; Et du premier des Céfars L'assassin fut homme sobre.

Horace rapporte avec complaifance le calembourg qu'un certain Persius, ennemi d'un Rupilius rex fait à Brutus sur la manière dont ceux de fon nom en usoient avec les rois:

Per magnos Brute , deos , te Oro, qui reges consueris tollere, cur non Hunc regem jugulas? operum hoc, mihi crede, tuorum eft.

BRUYERE, (JEAN DE LA) (Hift. litt. mod.) auteur du livre immortel des caractères, dont Boileau a dit en faisant parler l'auteur.

> Tout esprit orgueilleux, qui s'aime; Par mes leçons se voit guéri, Et dans mon livre si chéri Apprend à se hair soi-même.

Cet ouvrage est un des plus beaux monumens de l'esprit françois sous le règne de Louis XIV. L'éditeur des maximes & réfléxions morales, extraites de la Bruyère en 1781, a présenté dans une notice sur la personne & les écrits de cet auteur, des idées nouvelles sur l'art avec lequel la Bruyère sait varier ses tours, ses couleurs & ses mouvemens; c'est dans cette variété nécessaire particulièrement à un ouvrage de ce genre qu'il fait consister

le charme principal du style de l'auteur, & il rend cette théorie fenfible par des exemples. Le livre des caractères parut en 1687. La Bruyère sut reçu à l'académie françoise en 1693, & mourut en 1696. Il étoit né à Dourdan en 1639.

On a prétendu que la Bruyère avoit fait dans son livre un grand usage des sentences de P. Syrus.

BRUYÈRE, (Barbeau de la) Voyez BARBEAU. BRUYS, (PIERRE DE) héréfiarque du douzième siècle, ches des Petrobrusiens, brûlé en 1147 à Saint-Gilles, dans le bas Languedoc, appartient à l'hiftoire des fectes religieuses.

BRUZEN DE LA MARTINIÈRE. Voyez

MARTINIÈRE (LA).
BUABIN, f. m. (Hift. mod.) idole des peuples du Tonquin, qui habitent entre la Chine & l'Inde; ils l'invoquent lorsqu'ils veulent bâtir une maison; ils font dreffer un autel, où ils appellent des bonzes pour y facrifier à cette idole ; après le sacrifice on prépare un festin de viandes qui ont été facrifiées, puis on présente au Buabin plusieurs papiers dorés où l'on a écrit quelques paroles magiques, ensuite on les brûle avec des parfums devant l'idole, pour l'obliger par cette cérémonie à ne point souffrir qu'il arrive jamais de malheur dans la maison qu'on va bâtir. Tavernier, Voyage des

Indes. (G)
BUCENTAURE, f. m. (Hift. mod.) c'est le nom d'un gros bâtiment qui ressemble assez à un galion, dont se sert la seigneurie de Venise lorsque le doge fait la cérémonie d'épouser la mer, ce qu'il fait tous les ans le jour de l'Ascension. La seigneurie fort du palais pour aller monter le bucentaure, qu'on amène pour ce sujet proche des colonnes de Saint-Marc. Cette machine est un superbe bâtiment, plus long qu'une galère, & haut comme un vaisseau, fans mâts & sans voiles. La chiourme est sur un pont, sur lequel est élevée une voîte de menuiserie & sculpture dorée par dedans, qui règne d'un bout à l'autre du bucentaure, & qui est soutenue tour-à-tour par un grand nombre de figures, dont un troisième rang qui soutient la même couverture dans le milieu, sorme une double galerie toute dorée & parquetée, avec des bancs de tous les côtés, sur lesquels sont affis les sénateurs qui assistent à cette cérémonie. L'extrémité du côté de la pouppe est en demi-rond avec un parquet élevé de demi-pied. Le doge est assis dans le milieu; le nonce & l'ambassadeur de France font à sa droite & à sa gauche, avec les nobles qui forment le confeil. (Z)

BUCER, (MARTIN) Luther étoit l'apôtre de la résorme en Allemagne, Calvin à Genève, Zuingle en Suisse; Martin Bucer étoit l'apôtre particulier de ce qu'on appelloit les quatre villes, savoir, Strasbourg, Meningue, Lindau & Constance, qui avoient leur confession particulière, comme les sectateurs de chacun de ces apôtres avoient la leur. C'étoit le plus accommodant, le plus conciliant, le plus subtil de tous ces sectaires; Bossuet

l'appelle un grand architecte de subtilités. Bucer étoit pour Calvin le symbole de l'artifice & de l'ambiguité. Quand il vouloit peindre fortement l'équivoque, Bucer mème, disoit-il, n'a rien de si obscur, de si ambigu, de si tortueux. Nous n'expoferons point ici les consessions particulières de ces sectes, c'est-l'objet de la théologie & de l'histoire ecclésiastique. Nous nous en tenons à ce qui concerne la personne. Bucer étoit prêtre, & même il avoit été jacobin ; comme Luther il avoit apostasie, comme lui, il s'étoit marié, & même à une religieuse, dont il avoit eu treize enfans; il se maria depuis encore deux fois. On a dit qu'il étoit mort juif & attendant le messie. Rien n'est moins prouvé. La facilité qu'il avoit de se rapprocher de toute opinion, peut avoir donné lieu à cette calomnie. Appellé par le primat Crammer, il passa en Angleterre, où il mourut en 1551.

BUCHANAN, Voyez l'article Marie Stuart. BUCKINGHAM, (GEORGE DE VILLIERS, duc

DE) Voyez VILLIERS.

BUCY, (SIMON DE) (Hist. de France.) est le premier qui ait porté le titre de premier préfident du parlement de Paris, suivant l'ordonnance de Philippe-de-Valois de l'an 1344. Il mourut en

BUDÉE, (GUILLAUME) (Hist. de Fr.) De tous les savans qui entouroient François I, & qui instruisoient sa cour sans la déparer, celui dont la ré-putation a le mieux soutenu les regards de la postérité, celui qui a le plus balancé la gloire d'Erasine & le plus consolé la France de n'avoir pu fixer dans son sein cet homme libre & désintéresse, c'est Guillaume Budée. La profonde connoissance du grec, le talent d'écrire en latin, sinon avec l'élégance de Ciceron, du moins avec la science de Varron, son zèle pour l'avancement des lettres l'ont rendu à jamais célèbre; on peut regretter que, content d'appuyer sa réputation sur des écrits savans & solides, il n'ait pas assez cherché à l'étendre par des écrits agréables. Erasme n'a pas manqué de donner à la sienne cet éclat nécessaire; mais la modestie étoit en tout le caractère de Budée; il fuyoit & la faveur des grands & la faveur populaire, il s'ensevelissoit loin de la cour dans la retraite & dans l'étude; les bienfaits, l'amitié de François I vinrent l'y chercher; ce grand roi l'appella auprès du trône & l'y fixa; il lui donna une charge de maître des requêtes, le fit élire prévôt des marchands, & le nomma intendant de la librairie, ce qui vouloit dire alors bibliothécaire du roi. François I voulut rendre utiles tous les talens de Budée, il crut que sa franchise vertueuse ne seroit point déplacée dans le séjour de la politique. Il l'envoya en ambassade à Rome auprès de Léon X. Budée étoit digne de converser avec Léon X, mais de traiter avec les Catons & les Fabrices. Ce choix d'un favant pour une négociation délicate, (il s'agissoit d'engager le pape à seconder l'expédition que François I se préparoit à

faire en 1515 dans le Milanès) ce choix attestoit l'amour des lettres & dans le fouverain qui l'envoyoit, & dans le souverain auquel il étoit envoyé; on s'étoit flatté que ses prosondes connoissances dans la littérature grecque & latine lui procureroient avec la familiarité du pape, les moyens de pénétrer ses secrets sentimens, & de lui en inspirer de savorables à la France. Budée avoit ce qu'il falloit pour réussir; son esprit étendu trouvoit aisement des ressources, levoit aisement des difficultés; il avoit de la dextérité, mais il avoit de la droiture; il portoit dans la cour la plus déliée de l'europe la simplicité que donnent les lumières, & qui ne s'altère point dans le silence du cabinet & dans le commerce des morts. Rome alors toute favante & toute polie, lui prodiguales égards & les honneurs dont on est aujourd'hui par-tout plus avare envers les gens de lettres devenus trop communs. Mais le pape qui vouloit le tromper, le conduisit par tant de détours, qu'enfin Budée s'appercevant qu'on le jouoit, sollicita son rappel. » Tirez-moi, écrivoit-il, d'une cour pleine de » mensonge, séjour trop étranger pour moi «.

Budée contribua beaucoup à l'établissement du collège royal. François I vouloit en confier la direction à Érasine, qu'il invitoit à venir s'établir en France. Budée sut chargé de cette nouvelle négociation. François I donnoit sans doute à Erasime une grande marque d'estime, en le cherchant au fond des Pays-Bas, pour lui confier l'administration des lettres, tandis qu'il avoit Budée en France; mais en donnoit-il une moindre à Budée, en le chargeant lui-même d'attirer en France un rival tel qu'Erasimes? Budée répondit noblement à la confiance de son maître; ses instances surent sincères & pressantes; elles furent secondées par tout ce que la France avoit alors de vrais savans. Ces hommes excellens savoient s'oublier, pour ne songer qu'au bien des lettres & qu'à la fatisfaction de leur maître. Les petites jalousies qui auroient pu si naturellement se glisser dans leurs cœurs, n'étoient pour eux que des svjets d'une plaisanterie douce & obligeante. " Le seul reproche que » j'aie à faire à Guillaume Petit, (évêque de Sen-lis) disoit Budée à Erasine, » c'est la préserence » qu'il donne comme un mauvais François à un » étranger qui obscurcit la gloire de la France, & » dont je suis jaloux en bon citoyen «. Une autre fois il lui avoue un peu plus férieusement, que des gens perfidement officieux avoient voulu intéresser sa prudence à saire manquer la négociation, en lui représentant le danger d'attirer en France un homme pour qui le roi étoit si savorablement prévenu, & dont le mérite, vu de près, pourroit tout éclipser. Un sourire moqueur avoit été toute sa réponse à ces utiles avis. » En vous attirant ici, poursuivoit Budée, » je donne à mon pays l'em-» pire des lettres, j'approche de moi mon ami, & » j'obéis au roi «.

Sur la suite du commerce entre Erasme & Histoire. Tome I. Deuxième part.

Budée, & sur quelques orages passagers qui le troublérent, voyez l'article BADIUS ASCENSIUS.

Les ouvrages de Budée ont été recueillis en 1557, en quatre vol. in-folio. Les plus importans de ces ouvrages sont le traité de asse; les commentaires fur la langue grecque; le traité de l'institution d'un

Budée n'avoit point dans fa maison d'autre affaire que l'étude, l'application qu'il y donnoit ne fouffroit point de partage, & ne savoit pas céder aux foins les plus pressans, aux besoins les plus impérieux. Un domestique entre dans le cabinet de Budée, en criant avec effroi que le feu est à la maison. Avertissez ma femme, répond tranquillement Budée, vous savez que je ne me mêle point des affaires du ménage.

Budée mourut en 1540.

Son testament sit du bruit dans le temps, le

» Je veux être porté en terre, de muit, & sans » semonce, à une torche ou deux seulement, & » ne veux être proclamé à l'église, ne à la veille, » ne alors que je serai inhume, ne le lendemain; » car je n'approuvai jamais la coutume des céré-» monies lugubres & pompes funèbres..... Je " défends qu'on m'en fasse, tant pour ce, que pour " autres choses qui ne se peuvent saire sans scan-» dale; & si je ne veux qu'il y ait cérémonie su-» nèbre, ne autre représentation à l'entour du lieu » où je serai enterré, le long de l'année de mon » trépas, parce qu'il me semble imitation des Cé-» notaphes, dont les gentils ont anciennement » use ».

Cet éloignement pour les cérémonies de l'église, cette accusation indirecte d'idolâtrie, surent suspects dans un temps où les protestans qui, en général, étoient alors les hommes les plus instruits, faifoient à-peu-près à l'églife les mêmes reproches,

& en supprimoient les solemnités.

BUFFIER, (CLAUDE) (Hist. litt. mod.) jésuite. On a de lui une poérique & des poésses sans poésse; un traité philosophique & pratique de l'éloquence sans éloquence ni philosophie; mais il a fait des livres élémentaires utiles. Sa mémoire artificielle est sur-tout de ce nombre. Il a fait servir les vers, dit M. de Voltaire, à leur premier usage, qui étoit d'imprimer dans la mémoire des hommes les évènemens dont on vouloit garder le fouvenir. Il mourut en 1737

BULGARES, (voyez BAVIERE.) Ces peuples s'établirent vers la fin du septième siècle & sous l'empire de Constantin Pogonat dans la Mœsie aujourd'hui nommée de leur nom Bulgarie; ils

reçurent la foi dans le neuvième siècle.

BULGARES, dans l'histoire ecclésiastique désigne une secte d'herétiques, plus nombreuse apparemment dans la Bulgarie que dans d'autres contrées, & qu'on accusoit, indépendamment de leurs erreurs religieuses, d'une erreur de conduite, à laquelle les Bulgares ont laisse leur nom, comme à la

Mœsie. Voyez sur leur hérésie ce qui est dit des Albigeois & des Vaudois à l'article Bossuet.

BULLE D'OR, (Hist. mod.) On donne en Allemagne ce nom par excellence à une pragmatiquesanction ou constitution de l'empereur Charles IV, approuvée par la diète ou l'assemblée générale des princes & des états de l'Empire, qui contient les fonctions, privilèges, & prérogatives des électeurs, tant ecclésiastiques que séculiers, & toutes les formalités qui doivent s'observer à l'élection d'un empereur. Elle fut faite en 1356 en partie à Metz, & en partie à Nuremberg. La bulle d'or a toujours été regardée depuis ce temps comme loi fondamentale de l'Empire: elle est au nombre de celles que les empereurs sont tenus d'observer par la capitulation qu'on leur fait jurer à leur couronnement. Cette constitution sut faite pour terminer les disputes, quelquefois sanglantes, qui accompagnoient autrefois les élections des empereurs, & prévenir pour la suite celles qui pourroient arriver à ce sujet, & empècher les longs interregnes dont l'Empire avoit beaucoup soussert auparavant. L'original le plus authentique de la bulle d'or se conserve à Francsort sur le Mein; & c'est le magistrat de cette ville qui en est le dépositaire. On a un respect si scrupuleux pour cet exemplaire, qu'en 1642 l'électeur de Mayence eut de la peine à obtenir qu'on renouvellat les cordons de soie presque uses, auxquels le sceau de la bulle d'or est attaché; & il n'en vint à bout, qu'à condition que la chose se passeroit en présence d'un grand nombre de témoins. (A.R.)

BULLE D'OR de Bohême; (Hist.) c'est un privi-lège accordé en 1348 au roi & au royaume de Boheme, par l'empereur Charles IV. Ce prince y confirme toutes les prérogatives accordées par Frédéric II en 1212 à Ottocare, roi de Bohême. (A.R.)

Bulle D'OR du Brabant. (Hist. mod.) On nomme ainsi une constitution de l'empereur Charles IV, donnée à Aix-la-Chapelle en 1249, par laquelle ce prince accorde aux Brabançons le privilège de ne pouvoir être traduits à aucuns tribunaux étrangers ou hors de leur pays, ainsi que de ne pouvoir point être arrêtés ailleurs que chez eux, ni pour crimes, ni pour dettes. La trop grande extension de ce privilège remarquable a quelquesois fait murmurer les états de l'Empire leurs voisins. (---)

BULLINGER, (HENRI) (Hist. mod.) disciple, ami, lieutenant & successeur de Zuingle à Zurich, comme Melanchton l'étoit de Luther, & Théodore de Bèze de Calvin. Mort en 1575.

BULLION, (CLAUDE DE) (Hist. litt. mod. « Il » me parloit souvent avec plaisir, dit M. le premier président de Lamoignon, de la manière » dont il avoit été nourri à Bâville, avec seu » mon père, qui étoit son oncle, & presque de » même âge que lui ; il aimoit à me conter com-» ment on les portoit tous deux sur un même » âne dans des paniers, l'un d'un côté & l'autre de

» l'autre, & qu'on mettoit un pain du côté de mon » père, parce qu'il étoit plus leger que lui, pour » saire le contre-poids ».

Il y a bien loin de cette simplicité antique, à ce diner magnifique, dont il est parlé dans l'anecdote suivante, tirée des pièces intéressantes & peu connues, pour servir à l'histoire. Bruxelles, 1781.

« Le sur-intendant Bullion fit frapper les pre-

» miers louis d'or (en 1640.)

» Ayant donné à diner au premier maréchal de » Grammont, au maréchal de Villeroy, au mar-» quis de Souvré, & au comte d'Hauteseuille, il fit servir au dessert trois bassins remplis de « louis, dont il leur permit de prendre ce qu'ils » en voudroient. Ils ne se firent pas trop prier, » & s'en retournèrent leurs poches si pleines, « qu'ils avoient peine à marcher : ce qui saisoit » beaucoup rire Bullion. Le roi (c'est-à-dire le peuple) qui faisoit les frais de ces plaisanteries, » ne devoit pas la trouver tout-à-fait si bonne ».

Le même fait, puisé peut-être dansscette source, est rapporté dans un dictionnaire historique moderne & cité en preuve & en éloge de la générosité de Bullion; générosité tant qu'on voudra, cette magnificence fait de la peine de la part d'un sur-intendant des finances, & qui l'étoit dans des temps difficiles, nous aimons mieux ce plaisir qu'il prenoit à se rappeller sa simplicité première.

Au reste, nous devons observer que le recueil où se trouve cette anecdote, en contient quelques-unes de fausses & plusieurs de suspectes.

Quant au sur-intendant de Bullion, il est certain que c'étoit un homme de beaucoup de mérite, qui avoit très-bien servi les rois Henri IV & Louis XIII dans les ambassades, & qui avoit été employé avec succès dans les affaires les plus importantes; Louis XIII créa pour lui en 1636, une charge de président à mortier. Il mourut en 1640.

La famille des Bullions a produit des sujets utiles dans la robe & dans l'épée, deux prévôts de Paris, plusieurs officiers généraux, &c. elle a été honorée des alliances les plus illustres & les plus considérables du royaume.

BUMICILI, f. m. (Hist. mod.) nom d'une secte Mahométane en Afrique. Les Bumicilis sont grands sorciers. Ils combattent contre le diable, à ce qu'ils disent, & courent meurtris, couverts de coups, & tout effrayés. Souvent en plein midi ils contrefont un combat en présencé de tout le monde l'espace de deux ou trois heures, avec des javelots ou zagaies, jusqu'à ce qu'ils tombent de lassitude : mais aprèss'être reposés un moment, ils reprennent leurs esprits, & se promenent.

On ne sait point encore quelle est leur règle, mais on les tient pour fort religieux. (G)

BUPALE, (Hist. anc.) peintre de la ville d'Ephèse, qui, dit-on, se pendit de désespoir, parce que le poëte Hipponax qu'il avoit peint en charge, s'en vengea par des vers qui le couvrirent de ridicule. C'est à quoi Horace sait allussion dans son ode contre Cassius Sévérus.

> Qualis Lycambæ spretus insido gener, Aut acer hostis Bupalo.

Quelques auteurs disent que Bupale se contenta de quitter Ephèse, & Pline dit que postérieurement à cette époque, il fit des ouvrages fort estimés. Hipponax & par consequent Bupale vivoient plus de cinq siècles avant J. C.

BURETTE, (PIERRE JEAN) (Hist. litt. mod.) ne à Paris le 21 novembre 1665. Elève de l'académie des inscriptions & belles-lettres en 1705, associé en 1711, pensionnaire en 1718, associé au journal des savans en 1706, prosesseur de médecine au collège royal en 1710, mort le 19 mai 1747, est très-avantageusement connu par ses mémoires sur la gymnastique & sur la musique des anciens, insérés dans le recueil de l'académie, & par les nombreux extraits dont il a enrichi le journal des favans pendant trente-trois ans. Ses mémoires sur la musique, quoique quelques-unes de ses idées aient été combattues par le père Bougeant, sont sur-tout célèbres.

Les anciens n'avoient point l'usage ni la connoissance du contre-point : il paroît que les accompagnemens, même les plus simples n'étoient nullement du goût des Grecs du temps d'Aristote. Ce

philosophe demande.

1°. Pourquoi une voix qui chante seule est plus agréable que si elle étoit accompagnée par une lyre ou par une flûte, quoique les instrumens s'accordassent à former les mêmes sons avec elle?

2°. Pourquoi un instrument seul sait plus de plaisir que le concert de plusieurs instrumens touchés

à l'unisson ou à l'octave?

3°. Pourquoi l'unisson & l'octave sont les seuls accompagnemens qu'on foussire dans les concerts, & pourquoi les accords de la quarte & de la quinte, quoique désignés par le nom de consonance, en

font cependant bannis?

De cet amour des anciens Grecs pour la fimplicité du chant & de la mufique (idée qu'on a tâché de faire valoir même dans quelques écrits modernes, entr'autres dans un effai sur l'opéra qui a paru en 1772) ne pourroit-on pas prendre au moins l'usage de faire entendre sur nos théâtres les paroles dans le chant, & par une fuite naturelle, celui de saire des paroles dignes d'être entendues?

BURGGRAVE ou BURGRAVE, f. m. (Hift. mod.) Ce mot est composé de deux mots allemands, burg , ville , forteresse , château & de graff ou grave, qui fignifie comte. On appelloit ainfi autresois en Allemagne des officiers, à qui les empereurs avoient confié la désense d'une ville ou d'un château. Ces burggraves n'étoient pas toujours sur le même pied; il y en avoit qui remplissoient certaines sonctions de magistrature; d'autres rendoient la justice en matière criminelle; d'autres enfin se mêloient aussi du civil 1

au nom de l'empereur, ou de ceux qui les avoient établis. Par la suite, l'office de burggrave est devenu héréditaire, & même ceux qui en étoient revêtus se font rendus pour la plupart souverains des villes dont ils n'étoient auparavant que les gardiens. Aujourd'hui ceux qui portent ce titre dans l'Empire, reçoivent de l'empereur l'investiture séodale des villes ou châteaux dont ils sont burggraves. Il y en a aujourd'hui quatre en Allemagne qui ont le titre de princes de l'Empire ; savoir, les burggraves de Magdebourg, de Nuremberg, de Storemberg, & de Reineck. La maison de Brandebourg descend des anciens burggraves de Nuremberg, & en porte encore le titre. Elle prétend, en cette qualité, avoir fur cette ville des droits, que le magistrat lui conteste. La ville de Nimegue, dans la Guèldres hollandoise, a aussi un burggrave. (—)

BURGGRAVIAT ou BURGRAVIAT, (Hift. mod.) On donne ce nom à l'étendue de la juris-

diction d'un burggrave. Voyez ce mot.

BURGHELLI, (Hist. mod.) On donne ce nom à des petites barques dont on se sert à Venise pour aller prendre l'air en mer; elles ont une salle où il peut tenir une compagnie de dix à douze perfonnes : on les nomme aussi petits bucentaures. (-)

BURGLEHN, (Hist. mod.) L'on nommoit ainsi autresois en Allemagne une sorte de ligue désonsive entre deux samilles, qui devoit avoir lieu non-seulement entre les parties existantes, mais aussi entre leurs héritiers & descendans à perpétuité; & en vertu de laquelle l'une des deux familles venant à s'éteindre, l'autre devoit lui fuccéder dans tous ses biens, droits & prérogatives. (A.R.)

BURGMANN, (Hist. mod.) C'est le nom qu'on donne en Allemagne dans les deux villes de Fridberg & de Gelnhausen, aux conseillers de ville: pour être admis parmi eux, il faut faire preuve de noblesse; les princes & les cointes en sont néanmoins exclus; ce font ces conseillers qui élisent le burggrave, qui relève immédiatement de

l'empereur. (-BURIDAN, (JEAN) (Hist. litt. mod.) recteur de l'université, docteur scolastique du qua-, docteur scolastique du quatorzième siècle, se rendit célèbre avec son ane, c'està-dire, par son sophisine d'un âne qui ayant également saim & soif, & étant placé entre une mesure d'avoine & un sceau d'eau, qu'on suppose faire une égale impression sur ses organes, doit, selon lui, se laisser mourir de saim & de soif, saute de pouvoir se déterminer pour un de ces objets par préférence à l'autre, ou qui, s'il se détermine, ne peut le saire que par l'usage du libre arbitre. Ce problème embarrassa long-temps les docteurs, & il est encore fameux dans les écoles. O curas ho-

Il étoit de la secte des nominaux, & persécuté par les réalistes, il sut obligé de s'ensuir en Allemagne, où Aventin dit qu'il fonda l'université de Vienne,

BURIS, (Hift. de Danemarck.) descendoit des rois de Danemarck; il aspiroit au trône qu'occupoit Valdemar I; il forma même une conspiration pour s'en frayer le chemin, mais il avoit l'ambition d'un chef de conjurés, sans en avoir les talens. Il vouloit régner, & ignoroit l'art de seindre. Valdemar avoit défigné Canut son fils; pour son successeur, & la nation l'avoit proclamé en 1165. Au milieu des sêtes & de l'allégresse publique, Buris sut dévoré d'un dépit secret, qui sembloit redoubler à chaque cri de joie que le peuple poufsoit vers le ciel : il resusa même d'être armé chevalier de la main de Canut & justifia ce resus avec une maladresse qui le rendoit plus injurieux encore. Dès-lors Valdemar entrevit ses desseins. Il crut qu'un ennemi si peu dissimulé n'étoit pas dangereux. Il le carressa, & s'esforça de lui lier

les mains par des bienfaits.

Buris apprit alors à mettre plus de mystère dans sa conduite. Il traita secrétement avec les Norwégiens, qui devoient envoyer une flotte dans le Juthland, soulever cette province ou la conquérir, & gagner ou arracher en sa saveur les suffrages des peuples. Déja Ormus, frère de Buris, étoit entré dans la rivière d'Yurse, & s'étoit emparé de quelques vaisseaux, qui, sur la foi de la paix, ne se mirent pas en désense. Une lettre interceptée découvrit au roi le complot qu'il avoit déja foupconné. Buris sut arrêté: Valdemar, qui pouvoit le punir sur le champ, commença par l'accuser devant toute sa cour; le coupable voulut se justifier; mais il sut consondu, lorsqu'on lui montra la lettre qui contenoit le plan de la confpiration. On ignore quel fut fon supplice. Quelques écrivains ont prétendu que la clémence de Valdemar lui laissa la vie. (M. DE SACY.)

BURLAMAQUI, (Jean-Jacques) (Hist. lin. mod.) célèbre par ses principes du droit naturel & politique. Mort en 1748. Il étoit genevois, d'une

famille noble, originaire de Luques.

BURMAN, (Hift. litt. mod.) est le nom de trois célèbres professeurs hollandois, les deux premiers, de théologie à Utrecht; tous deux se nommoient François, & ils étoient père & fils; le premier mourut en 1679; le second en 1719; le troisième, nommé Pierre, fils du premier, frère du second, & le plus célèbre des trois, étoit professeur d'éloquence & d'histoire aussi à Utrecht : c'est lui qui a donné tant d'éditions des meilleurs auteurs latins, accompagnées de favantes notes. Mort en 1741.

BURNET, (GILBERT) (Hist. litt. mod.) ecosfois sameux par son histoire de la réformation, qui lui mérita les remercimens des deux chambres du parlement, & par quelques autres ouvrages hiftoriques, qui sont comme la suite & la continuation de celui-là. C'est un des meilleurs historiens du parti; mais c'est un écrivain de parti, & une histoire parfaitement impartiale de cette célèbre réformation, est un ouvrage qui reste encore à

faire.

Burnet étoit chapelain du roi Charles II; il sut évêque de Salisbury. En 1698, il fut nommé précepteur du duc de Glocestre, fils de la princesse, depuis la reine Anne. Ce prince mourut en 1700, Burnet le 17 mai 1715, âgé de foixantedouze ans.

Il avoit eu, sur la réunion de l'église anglicane avec l'église luthérienne, des vues sur lesquelles Leibnitz ne sut point d'accord avec lui.

BURRHUS, (AFRANIUS) gouverneur de Néron, qui le fit mourir l'an 62 de J. C.

Et ce même Sénèque, & ce même Burrhus, Qui depuis Rome alors estimoit leurs vertus.

Agrippine, dans ces deux vers, se trompe sur le compte de Burrhus, qu'elle accusoit à tort de flatter les vices de Néron, & de l'entretenir dans son ingratitude envers sa mère; mais ces deux vers ont un arrière-sens bien terrible, quand on fonge que Burrhus & Sénèque descendirent au tombeau avec l'infamie, Burrhus d'avoir été le premier à séliciter Néron, & à le saire séliciter par les gardes prétoriennes, de son parricide; Sénèque d'avoir composé la lettre par laquelle Néron annonçoit au fénat ce même parricide, la lettre qui fit sortir avec indignation du sénat le vertueux Thrasea.

BUS, (CÉSAR DE) instituteur des pères de la doarine chrétienne. Mort en 1607.

BUSBEC ou BOESBEC, (Anger-Gislen ou Ghislen) (Hist. litt. mod.) ambassadeur de l'empereur Ferdinand I à Constantinople, est célèbre par ses lettres, qui contiennent le détail de cette ambassade; elles ont été traduites en françois par l'abbé de Foy. Busbec recueillit dans le levant beaucoup d'inscriptions, & en rapporta plusieurs manuscrits précieux. A son retour, il sut sait gouverneur des enfans de Maximilien II; il conduisit en France la princesse Elisabeth d'Autriche leur sœur, qui venoit épouser Charles IX. Il étoit né à Comines en Flandres; il tiroit son nom de Busbec ou Boesbec, d'un village de ces cantons, dont son père étoit seigneur. Il mourut en Normandie en 1592.

BUSÉE, (JEAN) (Hist. litt. mod.) jésuite, auteur de méditations chrétiennes qu'on lisoit autresois dans les communautés religieuses. On vante en lui une vertu bien précieuse dans un jésuite, l'indulgence envers les hérétiques. Né à Nimègue, mort à Mayence en 1611.

BUSEMBAUM, (HERMAN) (Hift. litt. mod.) jésuite allemand, trop célèbre par sa théologie

morale, flétrie par plusieurs arrêts de nos parlemens. Mort en 1668.

BUSIRIS, (Hist. des Egyptiens.) plusieurs rois d'Egypte ont porté le nom de Busiris; l'un sut le sondateur de Thèbes, dont il sit le siège de son empire; les autres n'ont rien sait d'assez mémorable pour être transmis à la postérité, à moins qu'on

ne répète les mensonges des Grecs, qui ont débité qu'un monstre de ce nom unissoit un corps vivant à un cadavre. Marsham & Newton nient qu'il y ait eu jamais un tyran aussi séroce, placé sur le trône d'Egypte. Mais les raisons qu'ils allèguent pour réfuter son existence, ne peuvent cetruire les monumens historiques qui en attestent la réalité : il est plus probable que les Grecs ont calomnié ses mœurs & exagéré ses vices, pour se venger de la loi qui leur défendoit de pénètrer dans ses états, sous prétexte que le commerce des étrangers ne pouvoit que corrompre les Egyptiens trop faciles à séduire. Sa politique étoit de commander à des esclaves, & il savoit trop que les Grecs, jaloux de leur indépendance, auroient voulu que tous les hommes sussent libres comme eux. (T--N.)

EUSLEIDEN, (JÉRÔME) maître des requêtes, & confeiller au confeil fouverain de Malines, employé en différentes ambassades par les princes autrichiens auprès de Jules II, de François I, & de Henri VIII, mort à Bordeaux en 1517, est principalement connu pour avoir sondé à Louvain le collège des trois langues, qui a donné à François I, l'idée du collège royal.

BUSSI. Voyez LAMET, LECLERC & RABUTIN. BUTIS & SPERTIS. (Hift. de Lacédémone.) Les Spartiates, avertis que Xercès étoit prêt à sondre sur la Grèce, offrirent des facrisces, & les prêtres ne virent dans les entrailles des victimes que de sunestes présages. Les devins interrogés répondirent que le destin de Sparte exigeoit qu'un de ses ensais se dévouât pour elle. Butis & Spertis, illustres par leur naissance, & considérables par leurs biens, s'offrirent d'eux-mêmes à mourir pour leur patrie; Sparte, qui auroit dû honorer leur courage, les envoya à la cour de Perse, dans l'espoir que Xercès se vengeroit sur eux du meurtre des héraults que Darius lui avoit envoyés. Dès qu'ils surent entrés sur les terres de Perse, ils surent conduits chez le gouverneur de la province, qui, surpris de leur courage héroïque, essaya d'attacher à son maître des hommes si généreux. Ils ne se laisserent point éblouir par l'éclat de ses promesses; vos conseils, lui dirent-ils, vous sont dictés par vos fentimens qui sont bien dissérens; élevé sous l'empire d'un despote, vous avez ployé vos penchans fous la servitude. Un Spartiate n'obeit qu'à ses loix, & ne connoît point de maître. Si vous connoissiez le prix de la liberté, vous rougiriez d'être esclaves, & vous conviendriez que des peuples magnanimes doivent employer les lances & les haches, pour conferver leur indépendance.

Quand ils furent arrivés à Suse, on les admit à l'audience du monarque; on exigea qu'ils se profternassent pour l'adorer: mais malgré les menaces & les promesses, ils opposèrent un généreux resus, disant qu'ils n'avoient point entrepris un si pénible voyage pour adorer un homme. L'orgueil assatique sut obligé de céder. Le roi, assis sur son trône, leur demanda quel étoit le motif de leur voyage: Roi de Perse, répondirent-ils, Sparte nous envoie pour expier par notre mort, le meurtre des héraults de Darius, dont elle se reconnoît coupable. Xercès, frappé d'admiration, leur dit: Je ne me réglerai point sur l'exemple de vos compatriotes, qui ont violé le droit des gens; je ne veux point me rendre coupable des crimes dent j'ai le droit de vous punir. L'attentat de votre nation est trop grand pour être expié dans le sang de deux hommes. Allez annoncer à Sparte mes volontés. (T---N.)

BUTLER, (SAMUEL) (Hist. litt. mod.) que le roi d'Angleterre Charles II ait laissé vivre dans l'obscurité, mourir même dans la misére le célèbre Butler, auteur d'Hndibras, poëme que ce prince savoit presque tout entier par cœur, & qui par le ridicule qu'il répandit sur le puritanisme & sur l'esprit de secse, sut encore plus utile à ce prince que la Satyre Ménippée ne l'avoit été à Henri IV; c'est certainement une tache pour le règne de Charles II. Butler mourut en 1680. Un ami sit les frais de son enterrement.

BUVETTE, s. s. (Hist. mod.) endroit établi dans la plupart des cours & jurisdictions de France; c'est là que les magistrats & autres gens de robe vont se rafraîchir. (A. R.)

BUVETIER, f. m. c'est le nom de celui qui tient la buvette. (A. R.)

BUXTORF, (Hist. litt. mod.) nom illustré par quatre prosesseurs des langues orientales à Basse, Jean, Jean II, son fils, Jean-Jacques fils de Jean II. Jean, neveu de Jean-Jacques, & qui même a laissé un fils digne de ses ayeux par son favoir. Ils ont tous laissé des ouvrages relatiss à leur prosession, à leurs occupations, & utiles pour la connoissance de la langue hébraïque.

Le premier, Jean BUXTORF, né en 1564, est mort en 1629. Le second en 1664; le troissème en 1704; le quatrième en 1732.

BUYS. (Hist. mod.) En 1709 le président Rouillé, chargé d'aller traiter secrètement de la paix en Hollande, vint avec tout le mystère qui sur exigé, jusqu'à un village nommé Streydensas, vis-à-vis du Moërdick, sans savoir même le nom des députés avec lesque's il alloit consèrer; ces députés se trouvèrent être Buys, pensionnaire d'Amsterdam, pédant obscur dans ses longs discours & sècond en difficultés; & Wanderdussen mieux disposé, plus pacisique, mais qui sembloit n'être là que pour applaudir à Buys.

Ils affectoient les dispositions les plus savorables; ils paroissoient flattés, & ils l'étoient sans doute, de voir chez eux un plénipotentiaire du roi de France; ils louèrent & remercièrent le président Rouillé de son empressement à se rendre en Hollande, du courage qu'il avoit d'y venir en temps de guerre, sur la simple sauvegarde d'un passeport expédié

sous un autre nom que le sien : en effet le passeport étoit sous le nom de M. Voisin, depuis chan celier, qui avoit été choifi d'abord pour cette commission; ils lui apprirent le danger qu'il avoit couru d'être enlevé par un parti, que le comte d'Albermale, commandant à Bruxelles, avoit disposé sur sa route dans cette vue. Ces éloges & ces avis couvroient une exagération perfide du desir & du besoin qu'on supposoit aux François de saire la paix, & le projet de mesurer la rigueur des conditions sur ce besoin qu'on jugeoit extrême. On exigeoit de Rouillé le plus profond secret, tandis qu'Eugène & Marlborough étoient instruits de tout par Heinsius, pensionnaire de Hollande, qui étoit instruit lui-même par Buys & Wanderdussen.

Les conférences furent transférées, sans objet comme fans fuccès, du Moërdick à Voërden, puis à Boëdgrave, où elles se tenoient sur l'eau dans un yacht, toujours pour mieux garder ce secret, qu'Heinsius révéloit toujours à Marlborough.

Sur le compte que le préfident Rouille avoit rendu au roi, de ces conférences, le marquis de Torci, ministre zele, vertueux & intelligent, vint lui-même négocier en Hollande avec le pensionnaire Heinsius. Bientôt les conférences devinrent générales. Eugène & Marlborough vinrent à la Haie. Torci & Rouillé d'un côté; Eugène Marlborough, Heinfius, Buys & Wanderdussen, de l'autre, traitèrent à sond tous ces objets, & la paix n'en sut que plus difficile.

En 1710, le roi envoya en Hollande le maréchal d'Huxelles & l'abbé de Polignac, pour consérer de nouveau avec Buys & Wanderduffen. Les conférences se tinrent d'abord dans un yacht près du Moërdick, ensuite à Gertruydenberg. Le nom de ce dernier lieu rappelle le dernier degré d'abaisse-

ment & d'humiliation pour la France.

Par les articles 4 & 37 des préliminaires proposés aux conférences de la Haie, concernant la cession que Philippe V devoit saire de toute la monarchie d'Espagne à l'archiduc Charles, il étoit dit expressément, qu'en cas de résistance de la part de Philippe V, le roi très-chrétien & les princes & états stipulans prendroient de concert les mesures convenables pour affurer l'entier effet de cette clause; Louis XIV se bornoit à demander une modification ou du moins une explication de ces articles; il demandoit qu'on n'obligeat pas un aieul à faire la guerre à son petit-fils pour le détrôner; Malborough convenoit de la dureté de cette proposition; il consentoit qu'on l'exprimat, s'il se pouvoit, de manière que Louis XIV fût obligé d'exiger la cession, sans cependant s'engager à faire la guerre à Philippe V en cas de refus; Buys alla plus loin à Gertruydenberg, il entreprit de justifier les articles tels qu'ils étoient, & trouvant une si belle occasion d'étaler sa consuse éloquence, il se mit à prouver longuement qu'il s'agissoit de la part de Philippe V, non d'une cession, mais d'une veritable restitution; que toute la monarchie d'Espagne

appartenoit à l'archiduc seul; qu'un monarque équitable pouvoit employer son autorité paternelle pour empêcher ses enfans de retenir le bien d'autrui, & s'ils manquoient de déférence pour ses ordres, employer la contrainte pour les forcer

Les événemens changèrent, on se tourna du côté de l'Angleterre, on la trouva plus disposée à la paix; les préliminaires surent signés à Londres au mois d'octobre 1711; il ne s'agissoit plus que de les faire adopter par les autres puissances. Buys vint à Londres pour empêcher ou du moins retarder la pacification; il comptoit sur son éloquence, & ses amis comptoient sur ses intrigues, il s'unit avec Marlborough & les Wighs, & avec le comte de Galas, ambassadeur de l'empereur à Londres, pour renverser, s'il se pouvoit, le nouveau ministère; ils s'attachèrent sur-tout à corrompre le parlement pour qu'il s'opposat à la paix. Ils parvinrent à peine à l'emporter d'une voix dans la chambre haute, que le règne de Guillaume & la puissance de Marlborough avoient remplie de Wighs, & où huit domestiques de la reine Anne, gagnés à prix d'argent, votèrent contre les intentions connues de cette princesse, mais le parti de la paix l'emporta de cent vingt-six voix dans la chambre

Après que le prince Eugène, qui espéroit être plus heureux que Buys, sut aussi venu à Londres faire un dernier effort inutile contre la paix; après que la Hollande eut murmuré, résisté encore quelque temps, enfin se voyant destituée de l'appui de l'Angleterre, elle sentit sa soiblesse & s'humilia tellement à son tour, que l'abbé, depuis cardinal de Polignac, plénipotentiaire pour la France à Utrecht avec le maréchal d'Huxelles & Ménager, écrivoit: " nous prenons la figure que les Hollandois avoient " à Gertruydenberg, & ils prennent la nôtre. C'est » une revanche complette.

Enfin la paix fut signée à Utrecht en 1713; à Rastad & à Bade en 1714.

BYNG, (JEAN) (Hist. mod.) célèbre & malheureux amiral anglois, fils d'un autre amiral célèbre, sut condamné à être susillé, (ce qui sut exécuté le 14 mars 1757) pour avoir perdu le 20 mai 1756, contre l'escadre françoise commandée par le marquis de la Galissonniere, un combat naval d'où dépendoit l'expédition de Mahon.

" En causant ainsi, dit un auteur, dont les plaifanteries ont un grand sens & portent coup, ils » abordèrent à Portsmouth, une multitude de » peuple couvroit le rivage, & regardoit attenti-» vement un assez gros homme qui étoit à genoux, » les yeux bandes, sur le tillac d'un des vaisseaux » de la stotte; quatre soldats postés vis-à-vis de » cet homme lui tirèrent chacun trois balles dans » le crane le plus paisiblement du monde, & toute " l'assemblée s'en retourna extrêmement satisfaite. " Qu'est-ce donc que tout ceci? dit Candide, &

n quel démon exerce par-tout son empire? Il des

manda qui étoit ce gros homme qu'on venoit de tuer en cérémonie. C'est un amiral, lui répondit-on. Et pourquoi tuer cet amiral? C'est, lui dit-on, parce qu'il n'a pas sait tuer assez de monde, il a livré un combat à un amiral françois, & on a trouvé qu'il n'étoit pas assez près de lui. Mais, dit Candide, l'amiral françois étoit aussi loin de l'amiral anglois que celui-ci l'étoit de l'autre? Cela est incontestable, lui répliquation. Mais dans ce pays-ci, il est bon de tuer de temps en temps un amiral pour encourager les autres.

Il n'est pas question ici de raisonner contre une plaisanterie, & d'observer sérieusement que celui qui est chargé d'attaquer & d'empêcher une expédition, est obligé d'approcher de plus près, que celui pour qui, échapper seulement seroit une victoire; au reste, il nous semble que les anglois euxmêmes condamnent aujourd'hui leur excessive sé-

vérité envers cet amiral, qui dans plusieurs occafions avoit signalé son courage & son zèle, & qui n'est pas convaince d'en avoir manqué dans celle-là.

BÝSANTINE, (Hist. mod.) nom que l'on a donné à un corps d'histoire de Constantinople, imprimé au louvre dans le courant du dix-septième siècle: il est composé de dissérens auteurs grecs, éclaircis, commentés & publiés successivement par disserens savans. Les premiers parurent en 1645.

BZOVIUS, en polonois BZOWZKI, (ABRAHAM) (Hist. litt. mod.) Dominicain polonois, continuateur de Baronius. Sa continuation est en 9 volumes in-folio, & s'étend depuis 1198, jusqu'en 1572. Mais il n'a vu que les dominicains, & il a bien moins écrit les annales de l'église, que celles de l'ordre de S. Dominique. Il mourut à Rome en 1637.



CAA

CAB

CAAB, (Hist. des Arabes.) d'abord ennemi de Mahomet naissant, puis consident & savori de Mahomet puissant & vainqueur, eut part à la composition de l'alcoran. Mahomet, pour récompense, lui donna son manteau, parce qu'Elie avoit donné le sien à son disciple Elisée; car ce Mahomet n'étoit point inventeur. Caab mourut l'an 622 de l'àre chastianne.

de l'ère chrétienne.

CABACK, (Hist. mod.) C'est ainsi qu'on appelle en Russie les cabarets & les maisons où l'on va boire du vin, de l'eau-de-vie, & d'autres liqueurs fortes. Tous les cabacks ou cabarets qui sont dans l'étendue de l'empire, appartiennent au souverain; il est le seul cabaretier de ses états; il asseme en argent ces sortes de maisons; cela sait une partie considérable de ses revenus, attendu la vaste étendue des pays qui lui sont soumis, & l'invincible penchant que ses sujets ont à s'enivrer de vin, & surtout d'eau-de-vie. (A.R.)

vin, & fur-tout d'ean-de-vie. (A. R.)

CABADE, ou CAVADES, ou KOBAD, roi
de Perfe, qui fit la guerre aux empereurs Anaftafe, Justin & Justinien; nous ne parlons de lui
que pour rapporter le mot d'un vieillard de la ville
d'Amide, place qu'il livroit au pillage après l'avoir
prise d'assaut. Si c'est pour nous punir de notre résistance, lui dit le vieillard, que vous vous déshonorez par ces cruautés, vous êtes austi ingrat que
cruel; quel prix auroit votre victoire sans cette résistance? On dit que sur ce mot le pillage cessa.

Cabade mourut en 531.

CABALLO, (EMMANUEL) (Hist. mod.) génois qui fit lever aux François le siège de Gênes en 1513, par une action hardie. La ville manquoit de vivres; un vaisseau qui lui en apportoit alloit tomber au pouvoir des assiégeans, Caballo monte sur un autre vaisseau, escorte le convoi & l'introduit dans la ville, non seulement à la vue des François, mais sous leur canon, qui ne cessoit de

tirer fur lui.

CABANE. (Hist. de Sicile.) C'est le nom du mari & du fils d'une semme beaucoup moins connue, sous ce nom, que sous celui de la Catanoise. Sur la fatale aversion de la reine Jeanne première de Naples pour le roi André de Hongrie son mari, aversion qui avoit son sondement dans les qualités méprifables de ce prince crapuleux & féroce, aversion nourrie par les conjonctures politiques, qui donnant à André des prétentions de son chef sur la couronne de Naples, le rendoient en quelque sorte le rival de sa semme, aversion enfin aigrie, enflammée & poussée aux effets les plus sinistres par les conseils auxquels la jeunesse d'André & de Jeanne étoit abandonnée, voyez les articles Anjou & Jeanne de Naples. La Catanoise, avanturière illustre, intriguante heu-

reuse & sans doute habile, subjuguoit l'esprit docile de Jeanne, comme elle avoit subjugué la duchesse de Calabre sa mère, une autre première duchesse de Calabre, & les deux semmes du roi Robert son ayeul. Il sut donné à cette semme singulière de gouverner, de séduire, & de passer par tous les degrés de la fortune; née dans l'obscurité, elle vécut dans tout l'éclat de la faveur, de la puissance, des richesses, & mourut dans les tortures. C'étoit originairement une blanchisseuse & la semme d'un pécheur de Catane en Sicile, d'où lui vient ce nom de Catanoise: elle sut choisie à dix-sept ans pour nourrir le premier fils du roi Robert, alors duc de Calabre. Ce sut de-là qu'elle partit pour devenir semme & mère de grands-sénéchaux de la couronne de Naples, pour gouverner des reines & pour disposer de la vie d'un roi. Sa jeunesse & sa beauté commencèrent l'ouvrage de sa grandeur; son esprit & son bonheur l'achevèrent, ses crimes le détruisirent.

La destinée de son mari n'étoit guère moins fingulière. l'aimond de Cabanne, premier maître d'hôtel de Charles-le-Boîteux, avoit acheté un jeune Sarrazin, qui lui plut, & qui de son esclave devint fon maîtte; il lui donna fon nom & fes biens; c'est ce Cabane adoptif, qui bientôt ayant plu au roi Robert lui - même, armé chevalier de sa main, décoré de la charge de grand-sénéchal, laissa bien loin derrière lui dans la faveur son premier maître; ce sut lui qui épousa la Catanoise, veuve du pauvre pécheur de Catane, son premier mari. Ces deux personnages, saits l'un pour l'autre, unissant leurs artifices & leur moyens de plaire, surent agréables ou redoutables à toute la cour. Cabane mourut, laissant presque au berceau un fils, nommé le comte d'Evoli. La Catanoise eut le crédit de saire conserver vacante, pour ce fils, la dignité de grand-sénéchal, & le fils & la mère eurent un empire sans bornes sur l'esprit de Jeanne,

devenue reine de Naples.

André opposoit aux intrigues de la Catanoise; les violences despotiques du cordelier Robert, moine ambitieux, inquiet, orgueilleux, abusant toujours du pouvoir dont il étoit toujours avide, gouvernant presque sans talens un prince sans vertus, & ne l'arrachant à sa crapule, que pour le précipiter dans des fautes encore plus sunestes. Tel étoit le rival de la Catanoise. On sair quelle sur la catasstrophe de ces divisions odieuses. Le roi André sur étranglé par une troupe de conjurés, dans le vestibule même de l'appartement de la reine, la nuit du 18 septembre 1345. Jeanne étoitelle complice de ce crime? C'est une quession qui divise les historiens. D'un côte, le caractère de tendresse & de douceur qu'elle ne démentit jamais

dans le cours de sa vie; sa bonté qui la fit encore plus aimer de ses peuples, que ses galanteries ne la décrièrent, femblent écarter l'idée qu'elle ait pu commencer sa carrière par un crime si atroce; d'un autre côté, la haine trop éclatante & trop avouée de Jeanne pour Andre, sa faveur continuée pendant quelque temps à la grande-sénéchale, à son fils, & à d'autres instigateurs ou complices du meurtre d'André, la facilité qu'elle laissa aux assassins de s'échapper, la difficulté avec laquelle elle se résolut à livrer quelques-uns de ceux que le cri public accusoit de la mort du roi, les précautions qu'on prit pour empêcher ces coupables d'en indiquer d'autres; les baillons qu'on leur mit dans la bouche, quand on les conduisit à l'échaffant où ils devoient être publiquement appliqués à la question; le soin avec lequel on empêcha le peuple de pénétrer dans l'enceinte; plus que tout cela, l'empressement indécent qu'eut la reine d'épouser le prince Louis de Tarente, ennemi, rival & vraisemblablement un des assassins d'André; telles font les raisons qui peuvent déterminer à croire Jeanne coupable.

La catanoise, son fils & ses filles, surent du nombre de ceux que la reine ne put dérober à la justice, qui les réclamoit trop hautement par la voix du peu le. La Catanoise mourut à la question, en vomissant, dit-on, contre la reine des imprécations qui, au moyen des précautions dont nous avons parlé, ne furent point entendues du peuple, & ne parvinrent jusqu'à lui que comme des cris inarticulés; le comte d'Evoli & ses sœurs furent tenaillés & jettés vivans dans les flammes.

CABAY, f. m. (Hift. mod.) C'est le nom que les Indiens & les habitans de l'île de Ceylan & d'Aracan, donnent à des habits saits de soie ou de coton ornés d'or, que les seigneurs & principaux du

pays ont coutume de porter. (A. R.)
CABESTAN ou CABESTAING, (GUILLAUME DE) (Hist. mod.) poëte ou troubadour du treizième siècle, amant de la dame de Roussillon Tricline Carbonnelle. On raconte d'eux la même aventure que du châtelain de Coucy & de Gabrielle de Vergy ou le Vergies. M. de Belloy, dans un mémoire sur le châtelain de Coucy & la dame de Fayel, met en parallèle les deux histoires de Coucy & de Cabestaing; il s'attache à prouver que la dernière est copiée de la première, quoique par une singularité que M. de Belloy ne manque pas de relever, quelques provençaux semblent revendiquer pour leur province, avec une sorte de jalousie nationale, l'honneur d'avoir sourni le modèle de l'atrocité reprochée au seigneur de Fayel.

CABIGIAK ou CAPCHAK, f. m. (Hist. mod.) tribu des Turcs orientaux. Une femme de l'armée d'Oghuz-Kan, pressée d'accoucher, se retira dans le creux d'un arbre. Oghuz prit foin de l'enfant, l'adopta, & l'appella Cabigiak, écorce de bois; nom

giak eut une postérité nombreuse qui s'étendit jusqu'au nord de la mer Caspienne. Il s'en sit un peuple qu'on connoît encore aujourd'hui sous le nom de Descht Kitchark: c'est de ces peuples que sont forties les armées qui ont ravagé les états que le Mogol possédoit dans la Perse, & ce surent les premières troupes que Bajazet opposa à Tamer-

lan. (A.R.)
CABILLE ou CABILAH, f. m. (Histoire mod.) nom d'une tribu d'Arabes, indépendans & vagabonds, qu'un ches conduit. Ils appellent ce ches cauque. On compte quatre - vingt de ces tribus : aucune ne reconnoît de fouverain. (A. R.)

CABLIAUX, f. m. pl. (Hist. mod.) nom de factieux qui troublèrent la Hollande en 1350. Ils le prirent du poisson appellé cabliau, & ils promettoient de dévorer leurs adversaires, comme le cabliau dévore les autres poissons. La faction opposée se sit appeller des Hoeckens ou Hameçonniers. (A. R.

CABOT, (SÉBASTIEN) (Hist. mod.) vénitien, fit pour le roi d'Angleterre Henri VII, ce que le génois Colomb & le florentin Améric Vespuce avoient sait pour Ferdinand & Isabelle, ce que Gama, plus heureux, avoit sait pour sa patrie: Sebastien Cabot, des 1496, avoit apperçu la Floride, dont l'espagnol Jean Ponce de Léon, ne prit possession qu'en 1512. Le même Cabot découvrit dans la suite l'Amérique septentrionale. Elliot & Ashurt, marchands de Bristol, continuèrent l'ouvrage de Cabot.

CABRAL, (PIERRE ALVARES) (Hift. mod.) d'une maison considérable du Portugal, commandant de la seconde flotte que le roi de Portugal, Emmanuel-le Grand, envoya aux Indes en 1500, sut jetté sur les côtes de l'Amérique, où il découvrit le Brésil; il en prit possession au nom du roi de Portugal le 24 avril de cette même année, il poursuivit ensuite sa route aux Indes, &, à travers divers obstacles, & après avoir livré plusieurs combats, il parvint à former des établissemens de commerce à Calicut & à Cananor, sur la côte de Malabar. Il ramena l'année suivante, en Portugal, sa flotte richement chargée.

CACIQUE, f. m. (Hift. mod.) nom que les peuples d'Aniérique donnoient aux gouverneurs des provinces & aux généraux des troupes sous les anclens yncas ou empereurs du Pérou. Les princes de l'îsle de Cuba, dans l'Amérique septentrionale, portoient le nom de caciques quand les Espagnols s'en rendirent maîtres. Depuis leurs conquêtes dans le nouveau monde, ce titre est éteint quant à l'autorité parmi les peuples qui leur obeissent; mais les Sauvages le donnent toujours par honneur aux plus nobles d'entre eux; & les chess des Indiens qui ne sont pas encore soumis aux Européens, ont retenu ce nom de caciques. (G)

CADAMOSTO ou CADAMUSTI, (Louis) qui marquoit la fingularité de fa naissance. Cabi- (Hist, mod.) célèbre navigateur vénitien, que

l'infant don Henri de Portugal employa dans ces navigations, sur les côtes de l'Afrique, par lesquelles il préludoit aux grandes découvertes de l'Amérique & d'une route nouvelle aux Indes orientales par la pointe méridionale de l'Afrique. L'isle de Madère étoit nouvellement découverte. Cadamosto, & Vincent Diaz, patrons de son navire, mirent à la voile le 22 mars 1455, & après avoir mouillé à Madère, ils reconnurent les îsles Canaries, le cap Blanc, le Sénégal, le cap Verd, & l'embouchure de la rivière de Gambra. L'année fuivante, ces découvertes surent poussées jusqu'à une rivière à laquelle ils donnèrent le nom de Saint-Dominique. En 1464, Cadamosto publia la relation de ses voyages, qui fut traduite en françois par Pierre Redoner, vers le commencement du seizième siècle.

CADARIEN, (Hist. mod.) nom d'une secte mahométane. Les Cadariens sont une secte de musulmans qui attribue les actions de l'homme à l'homme même, & non à un décret divin qui dé-

termine sa volonté.

L'auteur de cette secte sut Mabedben Kaled al-Gihoni, qui souffrit le martyre pour désendre sa croyance: ce mot vient de l'arabe TI, hadara, pouvoir; Ben-Aun appelle les Cadariens, les Mages ou les Manichées du Musulmanisme; on les appelle autrement Motazales. (G)

CADDOR, (Hist. mod.) c'est le nom qu'on donne en Turquie à une épée dont la lame est droite, que les spahis sont dans l'usage d'attacher à la selle de leurs chevaux, & dont ils se servent dans une bataille au désaut de leurs sabres.

(A.R.)

CADÉE, f. f. (Hist. mod.) c'est ainsi qu'on nomme celle des trois ligues qui composent la république des Grisons, qu'on appelle autrement la ligue de la maison de Dieu. C'est la plus étendue & la plus puissante des trois : elle renserme l'évêché de Coire, la vallée Engadine, & celle de Bregaille ou Prigel. Elle est alliée aux sept premiers cantons suisses depuis 1498; on y prosesse le protessantisme. L'allemand est la langue de deux des onze grandes & vingt-une petites communautés dont la Cadée est composée : les autres parlent le dialecte italien, appellé le rhétique. (A. R.)

CADI, (Hist. mod.) c'est le nom qu'on donne aux juges des causes civiles chez les Sarrasins & les Turcs. On peut cependant appeller de leurs

fentences aux juges supérieurs.

Ce mot vient de l'arabe, kadi, juge. D'Herbelot

écrit cadhi.

Le mot cadi, pris dans un fens absolu, denote le juge d'une ville ou d'un village; ceux des provinces s'appellent molla ou moulas, quelquesois moula-cadis ou grand-cadis (G)

CADILESQUER ou CADILESQUIER, s. m.

CADILESQUER ou CADILESQUIER, f. m. (Hist. mod.) chef de la justice chez les Turcs. Ce mot est arabe, composé de kadi, juge, &

Ce mot est arabe, compose de kaar, juge, & aschar, & avec l'article al, alaschar, c'est-à-dire

armée, d'où s'est formé kadilascher, juge d'armée, parce que d'abord il étoit juge des soldats; d'Herbelot écrit cadhi-lesker ou cadhiasker.

Chaque cadilesquier a son district particulier; d'Herbelot n'en compte que deux dans l'empire, dont l'un est le cadilesquier de Romanie, c'est-àdire d'Europe, & le second d'Anatolie ou d'Asie. M. Ricaut en ajoute un troisième, qu'il appelle cadilesquier du Caire.

Le cadilesquier d'Europe & celui d'Asie sont subordonnés au reis effendi, qui est comme le grand

chancelier de l'empire. (G)

CADISADELITES, f. m. pl. (Hift. mod.) nom d'une fecte musulmane. Les Cadisadelites sont une espèce de stoiciens mahométans, qui fuient les sessins & les divertissemens, & qui affectent une gravité extraordinaire dans toutes leurs actions.

Ceux des Cadisadelites qui habitent vers les frontières de Hongrie & de Bosnie, ont pris beaucoup de choses du christianisme qu'ils mêlent avec le mahométisme. Ils lisent la traduction esclavone de l'évangile, aussi bien que l'alcoran, & boivent du vin, même pendant le jeûne du Ra-

mafan.

Mahomet, selon eux, est le saint Esprit qui descendit sur les apôtres le jour de la pentecôte. Ils pratiquent la circoncision comme tous les autres musulmans, & se servent, pour l'autoriser, de l'exemple de Jésus-Christ, quoique la plupart des Turcs & des Arabes se sondent bien davantage sur celui d'Abraham. (G)

CADMUS de Milet, (Hist. anc.) le premier des Grecs qui ait écrit l'histoire en prose, vivoit du temps d'Halyattes, roi de Lydie, environ six siècles avant J. C. Il écrivit les antiquités de

Milet & de toute l'Ionie.

Suidas parle d'un autre Cadmus qui écrivit l'histoire d'Athènes; il ne dit pas en quel temps vivoit cet autre historien.

CADRITE, f. m. (Hist. mod.) forte de reli-

gieux mahométans.

Les Cadrites ont eu pour fondateur un habile philosophe & jurisconsulte, nommé Aldul Cadri, de qui ils ont pris le nom de Cadrites.

Les Cadrites vivent en communauté dans des espèces de monastères, qu'on leur permet néanmoins de quitter s'ils veulent, pour se marier, à condition de porter des boutons noirs à leur veste

pour se distinguer du peuple.

Dans leurs monastères, ils passent tous les vendredis une bonne partie de la nuit à tourner, en se tenant tous par la main, & repétant sans cesse ghai, c'est-à-dire vivant, qui est un des noms de Dieu. Pendant ce temps-là un d'entr'eux joue de la slûte, pour les animer à cette danse extravagante. Ils ne rasent jamais leurs cheveux, ne se couvrent point la tête, & marchent toujours les pieds nuds. Ricaut, de l'empire Ottom. (G)

CADRY, (JEAN-BAPTISTE) (Hist. moderne.) Ce nom assez peu connu appartient à l'histoire du jansenisme moderne. M. l'abbé Cadry étoit l'ami, le théologien, l'homme de consiance de M. de Caylus, évêque d'Auxerre. Il a composé les trois derniers volumes de l'histoire du livre des résséxions morales du père Quesnel & de la constitution Unigenitus, in-4°.; l'histoire du concile d'Embrun, & de la condamnation de M. de Soanen, évêque de Senez, 1728, in-4°.; des observations théologiques & morales sur les deux parties de l'ouvrage du père Berruyer, trois volumes in=12. 1755 & 1756. Il avoit été chanoine & théologal de Laon. Né à Tretz en Provence en 1680, mort à Savigny, près Paris, en 1756.

CÆCILIUS-STATIUS, (Hist. litt. anc.) poëte comique ancien, contemporain d'Ennius; on a quelques-uns de ses fragmens dans le Corpus poëtarum, Londres, 1714, deux volumes in-folio. Horace parle de Cæcilius en divers endroits:

CAFTAN, (Hist. mod.) c'est le nom qu'on donne à une espèce de manteau chez les Turcs & les Persons (AP)

les Persans. (A. R.)
CAGOTS ou CAPOTS, f. m. pl. (Hist. mod.) c'est ainsi, dit Marca dans son histoire de Béarn, qu'on appelle en cette province, & dans quelques endroits de la Gascogne, des samilles qu'on prétend descendues des Visigoths qui restèrent dans ces cantons après leur déroute générale. Ce que nous en allons raconter, est un exemple frappant de la force & de la durée des haines populaires. Ils sont censés ladres & infects; & il leur est désendu, par la coutume de Béarn, sous les peines les plus sévères, de se mêler avec le reste des habitans. Ils ont une porte particulière pour entrer dans les églises, & des sièges séparés. Leurs maisons sont écartées des villes & des villages. Il y a des endroits où ils ne font point admis à la confession. Ils sont charpentiers, & ne peuvent s'armer que des instrumens de leur métier. Ils ne sont point reçus en témoignage. On leur faisoit anciennement la grace de compter sept d'entr'eux pour un témoin ordinaire. On fait venir leur nom de caas Goths, chiens de Goths. Cette dénomination injurieuse leur est restée avec le soupçon de ladrerie, en haine de l'arianisme dont les Goths faisoient prosession. Ils ont été appellés chiens & réputés ladres, parce qu'ils avoient eu des ancêtres Ariens. On dit que c'est par un châtiment semblable à celui que les Israélites infligèrent aux Gabaonites, qu'ils sont tous occupés au travail des bois. En 1460, les états de Béarn demandèrent à Gaston, prince de Navarre, qu'il leur sût désendu de marcher pieds nuds dans les rues, sous peine de les avoir perces, & enjoint de porter le pied d'oie ou de canard sur leur habit. On craignoit qu'ils n'infectassent; & l'on prétendoit annoncer par le pied d'un animal qui se lave sans cesse, qu'ils étoient immondes. On les a aussi appellés Geziatins, de Giezi, serviteur d'Elisée, qui sut frappé de la lèpre. Le mot cagot est devenu synonyme à hypocrite. (A. R.)

CAHUSAC, (Louis) (Hist. litt. mod.) fils d'un avocat de Montauban, & lui-même secrétaire de l'intendance de cette généralité, puis secrétaire des commandemens de M. le comte de Clermont, auteur de quelques ouvrages connus; il a paru l'être de Zénéide, qui plaît toujours, & dont il adressa, dit-on, des exemplaires à plusieurs semmes célèbres par la beauté, avec le même envoie en vers, commençant par celui-ci:

Zénéide vous plaît, je peux me découvrir.

On fait aujourd'hui que le véritable auteur de cette pièce charmante est M. Watelet, qu'il la composa en prose, que M. de Cahusac, auquel il l'avoit donnée, à condition que l'auteur resteroit inconnu, imagina de la mettre en vers, de la gâter, comme on peut s'en convaincre par la comparaison des deux pièces, aujourd'hui imprimées toutes deux, & de la donner sous son nom, croyant sans doute y avoir acquis un droit de propriété, parce qu'il en avoit changé la sorme.

Il est plus certainement l'auteur de l'Histoire de la danse ancienne & moderne, trois volumes in-12, ouvrage qui contient des particularités piquantes, entre autres l'anecdote du bal donné par le concile de Trente & ouvert par le légat. Cahusac n'a laissé cependant en somme que la réputation d'un assez mauvais auteur, parce qu'en effet il n'y a nulle proportion entre ce qu'il a fait de bon & ce qu'il a fait de médiocre ou même de mauvais. C'est pour l'opéra qu'il a le plus travaillé; on le loue d'avoir mis de l'intelligence & de la convenance dans les divertissemens, d'avoir entendu l'art de les lier à l'action & de les en saire naître, art encore dans son enfance. Son Zoroastre est connu, sans être fort estimé. Ses autres opéras sont: les fêtes de Polhymnie, les fêtes de l'hymen, Zais, Nais, la naissance d'Osiris, les amours de Tempé, si ce dernier est de lui. Il a donné au théatre françois les tragédies de Pharamond & du comte de Warwick, & outre Zénéide, la comédie de l'Algérien. Il a laissé en manuscrit une tragédie de Manlius, & deux comédies, le Maladroit par finesse, sujet bien choisi & digne d'être traité par une main habile, & la dupe de soi-même. Le roman de Grigri, du même auteur, est connu & assez goûté. M. de Cahufac est mort à Paris au mois de juin 1759. Sa raison s'étoit altérée dans les derniers temps de fa vie.

CAJADO, (HENRI) poëte latin, né en Portugal, mort à Rome, a laissé des églogues, des X_{XXXX} 2

sylves, des épigrammes, Bologne, 1501, in-4°. dont on sait cas.

CAIET ouCAYET, (PIERRE-VICTOR-PALMA) (Hist. litt. mod.) ne en 1525 à Montrichard en Touraine, d'abord protestant & ministre de Madame, c'est-à-dire de la princesse Catherine, sœur de Henri IV, sur déposé du ministère par un synode; il se sit catholique en 1595, sut même docteur de Sorbonne en 1600; il eut une place de lecteur, c'est-à-dire de prosesseur en langues orientales au collège royal. On peut croire qu'en conféquence de son abjuration, les protestans l'ont déchiré, & qu'ils ont déchiré l'église romaine en conséquence de l'accueil qu'elle avoit sait à Cayet. L'auteur de la Confession catholique de Sancy a sait sur cette conversion de Cayet des vers infames, où en reprochant à Cayet d'avoir pris la défense des mauvais lieux, il en parle le langage de la manière la plus dégoûtante; ce tort réel ou prétendu d'avoir écrit en saveur des lieux de prostitution, fut une des causes ou un des prétextes de sa déposition du ministère. Mais les gouvernemens qui tolèrent ces abus, ne méconnoissent point l'abus, ils se proposent d'empêcher un plus grand mal; ils se trompent peut-être; mais leur intention est certainement bonne, & nous concevons qu'on peut très-bien la désendre. C'est sans doute ce que faisoit Cavet, car son ouvrage avoit pour titre: Remède aux dissolutions publiques. Or , des politiques de mœurs très-pures & d'une doctrine très-saine ont cru, comme Cayet, que ce remède étoit l'abus dont nous parlons, & que cet abus étoit malheureusement nécessaire. Ont ils tort? ont-ils raison? nous n'en favons rien; mais parmi ces politiques religieux, non pas indulgens pour cette infamie, mais persuades qu'elle préserve d'un plus grand mal, on trouve saint Augustin lui-même, qui dit que les courtifannes sont dans une ville, ce que font dans les palais & sur les toits, les égoûts qui empêchent l'insection & les gourières qui empêchent les inondations. Voici le passage:

Meretrices sunt in civitate quod cloace in palatio, quod stillicidium in testo.

Tolle cloacam de palatio & omnia implebuntur fatore.

Tolle stillicidium de testo & omnia aquis imple-

Tolle meretrices de civitate, & omnia implebuntur libidinibus.

Il y a plus; c'est même une idée populaire & une phrase proverbiale, que sans cette honteute ressource, les honnêtes semmes ne seroient pas en

Ce synode qui déposa Cayet, pourroit donc bien lui avoir sait une affez mauvaise querelle, & le reproche qu'on a voulu saire à l'église romaine d'ayoir donné asyle à l'apelogiste du vice, & à l'apôtre de la profitution, n'est sans doute qu'une des injustices ordinaires de l'esprit de parti.

Au reste, les protestans ne s'en sont pas tenus là, ils ont dit que Cayet s'etoit donné au diable par cédule signée de sa main, acceptée de la main de l'acquéreur; qu'en conséquence ayant eté tué par le diable auquel il appartenoit, on trouva le contrat qu'ils avoient passé ensemble, & en vertu duquel le diable emporta le corps aussi bien que l'aine de Cayet. On trouve ces particularités dans le baron de Fœneste, dans la vie du sameux ministre Pierre Dumoulin, avec lequel Cayet avoit eu différentes consérences sur les matières controversées, & ailleurs.

Tous ces emportemens honorent Cayet, & prouvent combien le parti protestant souffroit impatiemment de l'avoir perdu. C'étoit en effet, indépendamment de ses connoissances & de ses lumières, un homme qui favoit, dans l'occasion, montrer du sens & du caractère. Lorsqu'il étoit ministre de la princesse Catherine, le comte de Soissons, & cette princesse, qui brûloient de s'unir contre la volonté du roi, proposèrent à Cayet de leur donner la bénédiction nupriale, & prétendirent l'y forcer. Sur son resus perseverant, le comte de Soissons s'emporta jusqu'à le menacer de le tuer. Eh bien! monseigneur, tuez - moi, lui dit Cayet, j'aime mieux mourir de la main d'un grand prince que de celle du bourreau. Il mourut en 1610. On connoît fa chronologie septenaire & sa chronologie novennaire; on a de lui des ouvrages de controverse moins estimés; le titre même de quelques-uns en annonce d'avance le mauvais goût, tel est par exemple celui-ci contre Dumoulin. La sournaise ardente & le sour de réverbère pour évaporer les prétendues EAUX DE SILOE, (c'étoit le titre d'un ouvrage de Dumoulin) & pour corroborer le feu du purgatoire.

CAJETAN, (CONSTANTIN) bénédictin italien, dont la folie étoit de vouloir que tous les faints célèbres, même faint Thomas d'Aquin, faint François d'Affife, & jusqu'à faint Ignace de Loyola, euffent été bénédictins; il trouvoit des raisons pour cela, & la notoriété publique ne l'embarassoit point. Le cardinal Cobellucci disoit: Je prevois que faint Pierre aura de la peine à s'en sauver.

CAILLE, (NICOLAS-LOUIS DE LA) (Histoire litt. mod.) membre distingué de l'académie des sciences, grand géomètre, grand astronome, professeur de mathématiques au coliège Mazarin, sur employé, avec M. Cassini de Thuri, au travail de la méridienne qui traverse la France. Il stren 1750 le voyage du cap de Bonne-Espérance, pour examiner les étoiles australes, qui ne sont pas visibles sur notre horison; il détermina la position de neus mille huit cens étoiles jusqu'alors inconnues. Il nous a donné le journal de ce voyage, & beaucoup de bons livres élémentaires, d'algèbre, de géométrie, d'assronomie, d'optique, de perspective,

de méchanique. Il mourut à quarante-huit ans le

21 mars 1762.

CAILLY; (le chevalier JACQUES DE) (Hist. mod.) étoit d'Orléans, & étoit, dit-on, de la famille de la pucelle d'Orléans. Il mourut vers l'an 1674, chevalier de faint Michel, & gentilhomme ordinaire du roi. Ses épigrammes ont eu de la réputation. On les trouve dans un recueil de poésies, en deux volumes in-12, publié par M. de la Monnoye en 1714, sous le titre de la Haye.

CAIMACAN ou CAIMACAM, s. m. (Hist. mod.) dignité dans l'empire ottoman, qui répond à celle de lieutenant ou de vicaire parmi nous.

Ce mot est composé de deux mots arabes, qui sont caim machum, celui qui tient la place d'un autre, qui s'acquitte de la fonction d'un autre.

Il y a pour l'ordinaire deux caimacans: l'un réside à Constantinople, dont il est gouverneur; l'autre accompagne toujours le grand-visir en qualité de lientenant. Quelquesois il y en a trois, dont l'un ne quitte jamais le grand-seigneur, l'autre le grand-visir; & le troisième réside à Constantinople, où il examine toutes les affaires de police, & les règle en partie.

Le caimacan qui accompagne le grand - visir, n'exerce sa sonction que quand il est éloigné du grand-seigneur, & sa sonction demeure suspendue quand le visir est auprès du sultan. Le caimacan du visir est comme son secrétaire d'état, & le

premier ministre de son conseil.

Un anteur moderne qui, après beaucoup d'autres, a écrit sur le gouvernement des Turcs, parle ainsi du caïmacan: « Le caïmacan est proprement » le gouverneur de la ville de Constantinople; il » a rang après les visirs, & son pouvoir égale » celui des bachas dans leurs gouvernemens: ce- pendant il ne peut rien statuer par rapport à » l'administration de la justice ou le réglement ci- » vil, sans un mandement du visir.

» Si ce ministre est engagé dans quelqu'expédi» tion militaire, & que le grand-seigneur soit resté
» au serrail, ce prince nomme toujours un des
» visirs du kubbe ou un bacha à trois queues,
» rekias kaïmacan, c'est-à-dire député pour tenir
» l'etrier. Le visir Azem ne sait donner cette charge
» qu'à une de ses créatures, de peur qu'un autre
» abusant du privilège de sa place, qui veut qu'en
» l'absence du premier ministre, le caïmacan ne quitte
» jamais sa hautesse, ne prosite de la conjoncture

» pour le supplanter.

" Cet officier est chargé, dans l'absence du visir, de toutes les affaires qui regardent le gouvernement, & que le visir décideroit s'il étoit présent; mais il ne peut pas créer de nouveaux bachas, ni dégrader ceux qui le sont, ou en mettre aucun à mort. Dès que le premier ministre est de retour, le pouvoir du caimacan cesse. El n'a nulle autorité dans les villes de Constantinople & d'Andrinople, tant que le sultan y est présent; mais si ce

» prince s'en absente seulement huit heures, l'aun torité du caimacan commence, & va presque de
» pair avec celle du souverain ». Guer, mœurs des
Turcs, tome II. (G)

CAIN, (Hist. sainte.) premier fils d'Adam & d'Eve, naquit vers la fin de la première année du monde. Il s'adonna à l'agriculture. Avant offert au Seigneur les prémices de sa récorte, orsqu'Abel son frère offroit la graisse ou le lait de son troupeau, il eut le chagrin de voir que Dieu agréoit les offrandes d'Abel, & ne témoignoit que de l'indifférence pour les siennes. Cette présérence excita dans lui un sentiment de jalousie qui se changea en haine, & le porta à tuer Abel, l'an du monde 130. Dieu le maudit pour ce crime, & le condamna à être vagabond sur la terre. Cain se retira à l'orient d'Eden dans le pays de Nod, où il ent un fils nomme Henoch, & bâtit une ville qu'il appella Henochie, du nom de son fils. Il sut tué par megarde, à ce que l'on croit, à la chasse, par Lamech un de ses petits-fils. L'historien Josephe nous apprend que Cain mena la vie d'un brigand, qu'il se mit à la tête d'une troupe de voleurs, & commit toutes fortes de désordres & de violences; qu'il corrompit la droiture des hommes ; qu'il introduisit la fraude & la tromperie dans le monde. (A. R.)

CAINAN, (Hist. fainte.) fils d'Enos, naquit l'an du monde 326, sut père de Malaléel à l'âge de 70 ans, & mourur âgé de 910 ans. C'est tout ce qu'on en sait.

Saint Luc parle d'un autre 'Caïnan, fils de Salé, père d'Arphaxad, fur lequel les favaus ne s'accor-

dent pas. (A. R.)

CAINITES, (Hist. litt. mod.) Les Cainites surent une secte d'herétiques, branche des Gnossiques, qui parut dans le deuxième siècle; ils admettoient un grand nombre de génies ou de vertus opposées qui se combattoient, la vertu qui avoit produit Abel étoit, disoient-ils, inférieure à celle de Cain, & ce sut la cause de la victoire de ce dernier; ils faisoient prosession d'honorer tous ceux qui portent dans l'écriture des marques de réprobation, comme les habitans de Sodome, Efaü, Coré, Dathan & Abiron , sur-tout Judas , dont ils prétendent avoir un évangile & une ascension de saint Paul, contenant les choses mémorables que ce grand apôtre avoit vues & ouies, lorsqu'il avoit été ravi au troisième ciel. Saint Augustin, saint Epiphane, Tertullien, Vossius, &c. ont parlé des Cainites.

CAJOT, (Joseph) (Hist. litt. mod.) bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, auteur des Antiquités de Metz, ou Recherches sur l'origine des MÉDIOMATRICES, 1760, in-8°.; & d'une critique intitulée: les Plagiats de J. J. Rousseau sur l'éducation, in-12 & in-8°. 1765. Un bénédictin, l'auteur des recherches sur les MÉDIOMATRICES, n'étoit pas vraisemblablement l'homme propre à combattre J. J. Rousseau. Dom Cajot mourut à Châlons en 1

1765, à quarante ans.

CAIPHE, (Hist. des Juiss.) grand-prêtre des Juiss, succéda dans cette dignité à Simon, sils de Camith. Ce sut lui qui condamna Jésus-Christ. Il fut déposé par Vitellius, gouverneur de Syrie, & l'on affure qu'il en conçut un tel dépit, qu'il se donna la mort. (A, R.)

CAIUS. Nom de plusieurs personnages connus. 1°. C'étoit celui d'un des fils aînés d'Agrippa & de Julie, héritiers naturels d'Auguste, mais morts avant lui. Comme à Rome on ne savoit plus que flatter, on proposa de donner le consulat à ces deux ensans âgés de quatorze ou quinze ans; Auguste les jugea lui-même trop jeunes, & voulut qu'ils eussent seulement le titre de consuls désignés. Caius mourut à vingt-quatre ans, dans la ville de Lynire en Lycie.

2°. L'empereur Caius Voyez Caligula. 3°. Caïus, pape, & qui a eu le titre de saint.

Il étoit parent de l'empereur Dioclétien, mauvaise recommandation pour un pape: élu le 17 décembre 283, mort le 22 avril 296.

4°. La troisième épître de l'apôtre saint Jean est adressée à Caius, qu'on croit être le même que Caius, macedonien, disciple de saint Paul, converti par lui à Corinthe, où ce Caius étoit établi & où il avoit reçu cet apôtre, dont il partagea dans la suite les persécutions & les souffrances.

5°. Un autre Caïus, célèbre entre les auteurs ecclésiastiques, vivoit à Rome au troissème siècle, sous le pontificat de Zéphirin, & sous l'empire de

Caracalla.

6°. Enfin Caïus (Jean) est encore le nom d'un médecin d'Edouard VI, de la reine Marie, & de la reine Elisabeth en Angleterre, qui a composé un traite de ephemera Britannica, c'est-à-dire, de la sueur Angloise, maladie qui ne duroit qu'un jour & qui emporta beaucoup de monde en Angleterre en 1551. Il a traité aussi de l'antiquité de l'université de Cambridge, où il fit rebâtir à ses dépens l'ancien collège de Gonnevil, nommé depuis ce temps, le collège de Gonnevil & de Caius. On a encore de lui d'autres ouvrages, un traité de Canibus Britannicis, Londres, 1570, in-8°. rare; un autre intitulé: Stirpium historia. Il est enterré dans la chapelle de fon collège, où on lit sur une tombe unie, cette inscription: Fui Caius, plus courte peut - être que modeste, & qui peut supposer beaucoup d'importance au nom de Caïus.

CALABER (QUINTUS) (Hist. litt. anc.) ancien poëte de Smyrne, auteur des Paralipomènes d'Homère, espèce de supplément à l'Iliade, trouvé par le cardinal Bessarion dans un monastère de la terre d'Orrante en Calabre, & dont la meilleure édition

est celle de Paw, Leyde, 1734, in-8°.

CALALOU, (Hist. mod.) ragoût que préparent les dames créoles en Amérique; c'est un composé d'herbes potagères du pays, comme choux caraïbes, goment, gombaut & force piment: le tout soi-

gneusement cuit avec une bonne volaille, un peu de bœuf salé, ou du jambon. Si c'est en maigre, on y met des crabes, du poisson, & quelquesois de la morue sèche. Le calalou passe pour un mets fort sain & très-nourrissant; on le mange avec une pâte nommée ouangou, qui tient lieu de pain. (AR.)

CALANUS, philosophe indien, qui se brûla publiquement à la vue de toute l'armée d'Alexandre le Grand, rangée en bataille autour du bûcher, & qui supporta, dit-on, l'action du seu sans saire aucun mouvement & fans donner aucun signe de douleur. Sa raison étoit qu'après quatre-vingt-trois ans d'une vie saine, il devenoit sujet aux infirmités; il ajoutoit qu'après avoir vu Alexandre, il ne lui restoit plus rien à voir qui en valût la peine. Quand ce seroit une raison pour mourir, ce n'en seroit pas une pour sortir de la vie par une porte si horrible; mais se brûler a toujours été une action sort confidérée dans l'Inde. Quelqu'un ayant demandé à Calanus, lorsqu'il montoit sur le bûcher d'un air ferain, couronné de fleurs & magnifiquement paré pour la solemnité de ce sacrifice, s'il n'avoit rien à dire ou à faire dire à Alexandre. Non, répondit il, j'espère le revoir bien-tôt à Babylone. On n'entendit pas pour lors le sens de cette réponse; on crut l'entendre, lorsque peu de temps après Alexandre mourut dans cette ville.

CALASIO, (MARIUS DE) (Hift. litt. mod.) franciscain, prosesseur d'hébreu à Rome, auteur d'une Concordance des mots hébreux de la Bible en 4 volumes in-fol., imprimée à Rome en 1621, puis

à Londres en 1747.

CALCEOLÁRI, (FRANÇOIS) (Hist. litt. mod.) célèbre naturaliste de Vérone dans le 16e siècle, auteur d'un Musaum rerum naturalium, Verone, 1622,

rare & estimé. CALDERINI, (DOMITIO) (Hift. litt. mod.) professeur de belles-lettres à Rome, sous les pontificats de Paul II & de Sixte IV, mourut en 1477, à la fleur de son âge, d'un excès de travail, qui n'est pas de tous les excès le moins dangereux. Il a enrichi de notes la plupart des auteurs classiques

latins. CALDÉRON DE LA BARCA, (Dom Pedro) chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, d'abord militaire, puis prêtre & Chanoine de Tolède, est illustre comme poëte dramatique. C'est le Shakespeare espagnol; il a la fécondité & l'irrégularité du Shakefpeare anglois; il en a quelquefois le génie. Cor-neille a imité de lui l'Héraclius. On a du Caldéron 9 volumes in-4°. de pièces de théatre, tragédies & comédies, & 6 volumes aussi in-4°. d'actes sacramentaux, qui répondent à nos mystères. Caldéron vivoit vers 1640.

CALEB, (Hist. sacr.) sut avec Josue, le seul des juis fortis de l'Egypte qui entra dans la terre

promise. Nombres, chap. 13.

CALENDER - HERREN ou FRÈRES DES CALENDES, (Hist. mod.) c'est ainsi qu'on appelloit il y a quelques siècles, une société ou confrérie de laïques & d'ecclésiastiques, établie dans presque toutes les principales villes de l'Allemagne. Le nom de frères des calendes leur sut donné, parce qu'ils s'assembloient le premier jour de chaque mois, que les latins nomment calendæ: chacun apportoit à ces assemblées de l'argent, qui étoit destiné à prier pour les morts, & à être employé en aumônes. Cette espèce de société n'a plus lieu aujourd'hui. (A. R.)

CALENDERS, f. m. pl. (Hist. mod.) espèce de derviches ou religieux mahométans, répandus furtout dans la Perse & dans les Indes; ainsi nommés du Santon Calenderi, leur sondateur. C'est une secte d'Epicuriens qui s'abandonnent aux plaisirs au moins autant qu'aux exercices de la religion, & qui usant de toutes les commodités de la vie, pensent aussi - bien honorer Dieu par - là que les autres sectes par leurs austérités; en général, ils sont habillés simplement d'une tunique de plusieurs pièces, piquée comme des matelas. Quelques-uns ne se couvrent que d'une peau d'animal velue, & portent au lieu de ceinture un serpent de cuivre, que leurs maîtres ou docteurs leur donnent quand ils sont prosession, & qu'on regarde comme une marque de leur science. On les appelle abdals ou abdallas, c'est-à-dire en persan ou en arabe, gens consacrés à Dieu. Leur occupation est de prêcher dans les marchés & les places publiques; de mêler dans leurs discours des imprécations contre Aboubekre, Omar, & Ofman, que les Turcs honorent, & de tourner en ridicule les personnages que les Tartares Usbegs reverent comme des saints. Ils vivent d'aumônes, sont le métier de charlatans, même celui de voleurs, & sont très-adonnés à toutes sortes de vices : on craint autant leur entrée dans les maisons, que leur rencontre sur les grands chemins; & les magistrats les obligent de se retirer dans des espèces de chapelles bâties exprès proche des mosquées. Les calenders ressemblent beaucoup aux santons des Turcs. (G)

CALENTER, f. m. (Hist. mod.) les Perses nomment ainsi le trésorier & receveur des finances d'une province; il a la direction du domaine, sait la recette des deniers, & en rend compte au conseil ou au chan de la province. (A. R.)

CALENTIUS, (ELISIUS) (Hist. mod.) précepteur du prince Frédéric, sils de Ferdinand, roi de Naples, est peu connu, quoiqu'auteur d'ouvrages de bel esprit en prose & en vers, plusieurs sois imprimés, parmi lesquels on distingue son poëme du combat des rats & des grenouilles, imité de la Batracomyomachie. Nous ne parlons ici de lui que pour observer qu'il n'approuvoit pas l'usage de la peine de mort à l'égard des criminels; il vouloit qu'on ne condamnât les voleurs qu'au souet & à la restitution, que les assassins sussent attenté ou de ceux à la vie desquels ils avoient attenté ou de leurs héritiers; & en esset, si jamais l'esclavage a pet avoir une origine légitime, la voilà. Quant

aux autres malfaiteurs, il ne les envoyoit qu'aux mines ou aux galères. Cette opinion est toujours d'une ame douce & amie de l'humanité, & dans le 15e siècle elle supposoit de plus des lumières philosophiques supérieures au temps; aujourd'hui les lumières doivent servir à bien voir toutes les données qui doivent entrer dans le problème. Il s'agit de concilier ce qu'on doit de douceur & d'humanité aux criminels, avec ce qu'on doit aux citoyens de sûreté pour leur vie & pour leur fortune; il faut, en un mot, qu'il y ait une terreur suffisante pour prévenir & empêcher le crime. On ne peut nier que l'appareil du supplice, que ce passage subit de la vie à la mort, devenu un spectacle public, ne soit de nature à faire une sorte impression sur le peuple : si ce n'est qu'un moment, ce moment est affreux, & l'appareil en est long. Mais si on pouvoit effrayer les regards par un spectacle d'opprobre & de misère moins cruel, aussi imposant & plus continué, qui, d'un côté, détournât autant on davantage du crime, & de l'autre laissât à la société les bras & l'industrie du criminel, & aux juges les moyens de réhabiliter l'innocent, lorsqu'ils auroient eu le malheur de le condamner, ce seroit sans doute un avantage inexprimable; mais la chose est-elle possible, & par quels moyens? Voilà ce que les philosophes légistes ne peuvent rechercher avec trop d'ardeur, ni méditer trop profondément.

De plus; quelques souverains ont abrogé la peine de mort dans leurs états, il saudroit savoir bien précisément quel effet en a résulté; il saudroit avoir des tables de comparaison sidèles du nombre & de la qualité des crimes commis dans les temps où la peine de mort avoit lieu, & dans les temps où elle étoit supprimée. Elle l'est actuellement chez nous pour les déserteurs; il faudroit examiner l'esset de ce changement. Déserte-t-on plus? Déserte-t-on moins qu'auparavant? Quoique la désertion ne puisse se comparer même au vol, que dans le cas à la vérité assez commun où elle a réellement le vol pour motif & pour objet, il y auroit dans tous les cas des inductions certaines à tirer sur l'esset de la peine de mort substituante ou abrogée.

Les ouvrages de Calentius surent imprimés en 1503, & c'est à-peu-près l'époque de sa mort.

CALEPIN, (AMBROISE) (Hist. litt. mod.) premier auteur du sameux Distionnaire des langues, augmenté depuis par Passerat, Lacerda, Chisslet & d'autres, étoit un religieux augustin, né à Calepio dans l'érat de Venise, d'où il tiroit peut - être son nom. Son distionnaire sut imprimé pour la premiere sois en 1503.

CALERES, s. pl. (Hist. mod.) brigands indiens, peuple libre qui habite les lieux inaccessibles, & les épaisses forêts du Tundeman, province située entre le Tanjaour & le Maduré. On les distingue aissement des autres indiens par l'air sarouche; leur peau paroît grisâtre, parce que la poussière s'y est incorporée. Ils sont les plus mal-propres des in-

diens; presque nuds, ils se lavent rarement; leurs armes ordinaires sont de longues piques, des bâtons, ou de mauvais sabres. Lorsqu'ils veulent voler avec adresse, souvent ils vont sans aveu. Comme on ne leur sait point de grace, lorsqu'ils sont pris, ils massacrent toujours ceux qui tombent entre leurs mains, sur-tout les Européens, à ce qu'assure M. de la Flotte dans ses essaits historiques sur l'Inde, in-12, à Faris chez Herissant, 1769.

(V. A. L.)
CALIFE, (Hift. des Arabes.) ce nom, qui fignifie vicaire, fut donné aux successeurs de Mahomet; & comme la constitution de l'empire nouvellement formé, étoit également religieuse & politique, le calife étoit un pontise roi qui tenoit dans la même main l'épée & l'encensoir. Mahomet en mourant n'avoit point laissé de fils qui pût être l'héritier de sa puissance; Fatime, la seule de ses ensans qui lui eut survécu, avoit épousé Ali le plus proche parent du prophète; ces deux titres sembloient lui assurer une dignité qu'on ne pouvoit transsérer dans une famille étrangère sans outrager la mémoire de l'envoyé de Dieu. Abu-Beker ou Abou-Bekre & Omar, chefs d'une faction puissante, trouvoient l'humeur d'Ali trop libre & trop enjouée pour en imposer à une secte naissante, toujours plus frappée d'un extérieur aussère que de l'éclat des talens : ils représentèrent que le droit de commander à une nation belliqueuse n'étoit point un privilège de la naissance, d'autant plus que les ensans des héros étoient rarement les héritiers de leurs talens, & que c'étoit aux braves guerriers, formés à l'école du prophète, à défigner un successeur qui fût digne de lui & d'eux, pour les conduire à la victoire. L'un étoit respecté du peuple par une sagesse soutenue, par des mœurs pures, & sur-tout par son attachement fanatique à la doctrine nouvelle. L'autre, aussi grand enthousiaste, avoit le cœur des soldats témoins de ses actions héroiques, & de son courage porté jusqu'à la férocité. La milice s'assemble tumultuairement; la multitude consondue avec elle demande un successeur, & Abu-Beker est proclame; Omar, ne pouvant s'opposer à ce choix, se fait un mérite de son obéissance; il est le premier à le reconnoître; il se prosterne à ses genoux, & le ceint de l'épée du prophète. Ce facrifice ne lui coûta pas beaucoup: il prévoyoit que le nouveau calife, plus épuisé encore de fatigues & d'austérités que d'années, laisseroit bientôt le trône vuide. Ali fut le seul qui ne voulut pas le reconnoître; Omar furieux investit sa maison à la tête d'une troupe d'affassins; c'étoit toujours le sabre à la main qu'il aimoit à terminer les différends: Ali aussi brave que lui, mais d'un courage plus éclairé, consent à reconnoître le çalife,

Abu-Beker accepta cette dignité, moins par ambition, que pour assurer le triomphe de la religion, dont les intérêts remis en d'autres mains lui paroissoient en danger, Humble dans son élevation,

il ne voulut se rendre recommandable que par son respect pour la mémoire du prophète, & quandil montoit en chaire, il ne se plaçoit jamais dans le plus haut dégré, pour saire un aveu public de son infériorité. Son tempérament affoibli par les auftérités, son visage décharné par des jeunes outres, sa physionomie triste redoubloient la vénération pour lui, parce qu'on les regardoit comme autant de témoignages de la sainteté de ses mœurs; étranger sur la terre, il étoit sans attachement pour tout ce qui allume la cupidité : sobre & srugal, les mets les plus communs lui paroissoient une nourriture trop sensuelle : il étoit si désintéresse, qu'à sa mort on ne trouva que trois drachmes dans son trésor; le reste de ses essets sut évalué à cinq, qu'il ordonna de distribuer aux indigens. Ces vertus privées sembloient mieux convenir à un chef de derviches, qu'au conducteur d'un peuple guerrier; mais il avoit les mœurs du moment, & avec des inclinations plus relevées, il eût peut-être renversé l'édifice qu'il affermit ; quoiqu'il eût du courage & de la capacité pour la guerre, il en laissa le soin à ses généraux; & tandis que sédentaire dans Mé. dine, il présidoit à la police civile & religieuse, ses lieutenans soumettoient quelques contrées de l'Arabie que leur obscurité avoit dérobées à l'ambition de Mahomet. Les musulmans n'ayant plus rien à conquérir dans leur pays, portèrent leurs armes dans la Palestine qui fut contrainte de passer sous leur domination. Héraclius tâche d'opposer une digue à ce torrent prêt à se déborder sur les plus belles provinces de son empire : il lève une armée nombreuse, qu'une discipline exacte sembloit rendre invincible; les Romains engagent une action meurtrière; & quand ils croient n'avoir affaire qu'à une multitude confuse & sans ordre, ils sont surpris d'avoir à combattre des animaux séroces qu'un instinct brutal précipite dans les périls, également indifférens à donner ou à recevoir la mort; leur étonnement glace leur courage; ils se précipitent dans l'Euphrate qui les engloutit sous ses eaux, & la Syrie tombe au pouvoir de ces sanatiques qui en sont le siège de leur domination. Ce fut ainsi qu'Abu-Beker, sans endosser la cuirasse, par son discernement dans le choix de ses généraux, recula les limites de son empire par la conquête de la Syrie & de la Palestine; il y eût sans doute donné de plus grands accroissemens, si la mort ne l'eût enleve après un règne de deux ans & quelques mois.

Omar, défigné son successeur, témoigna d'abord avoir de la répugnance pour une dignité que son ambition dévoroit en secret; il parut ue se rendre qu'aux vœux unanimes de l'armée qui le proclama empereur ou commandant des fidèles, titre qu'il prit & qu'il transmit à ses successeurs. Dès qu'il ent le front ceint du diadème, il se sit une grande métamorphose dans ses mœurs. Jusqu'alors il n'avoit respiré que les combats & le sang: son caractère séroce s'adoucit, & au lieu de s'armer, de

l'épée, il se consacra tout entier aux sonctions pacifiques de l'autel; mais toujours animé de l'esprit de Mahomet, il se sentit également embrâsé de l'ambition des conquêtes. Dans ce fiècle de guerre, il s'étoit sormé des capitaines qui avoient substitué une discipline regulière aux mouvemens tumultueux d'une milice qui jusqu'alors n'avoit eu que du courage. Omar met à la tête de ses armées des généraux qui aimoient la guerre, qui favoient la faire, & dont les projets bien concertés assuroient le succès. Ce sut contre les Perses que les Musulmans tournèrent leurs armes. Ils s'avancent vers l'Euphrate pour déloger l'ennemi des postes qu'il occupoit. Arrivé devant Cadesie, ville située à l'extrémité des déserts de l'Irax, ils y livrent une bataille mémorable où trente mille Persans restent fur la place. Cette bataille que les Musulmans comparent à celle d'Arbelle, fut vivement disputée: la capitale & la plupart des provinces de Perse subirent la loi du vainqueur. L'alcoran sut placé sur l'autel où brûloit le seu facré des mages; les forteresses furent démolies : les mœurs antiques essuyèrent une révolution rapide, & des barbares dictérent des loix sur le trône des dominateurs de

Une autre armée de mufulmans attaque les Romains jusques dans le centre de leur empire. Kaleb, grand capitaine & musulman sanatique, les rencontre entre Tripoli & Harran, il anime fes foldats en leur disant : « Ne redoutez rien, le paradis est » sous l'ombre de vos épées »! Ils engagent une action & ils font vainqueurs; le butin fut immense, chaque foldat n'eut plus de misère à craindre pour le reste de sa vie. Ce sut la qu'on vit éclater ce zèle fanatique, qui saisoit connoître que l'esprit de Mahomet préfidoit encore au milieu d'eux. On fut que plusieurs foldats avoient trangressé la désense de boire du vin; an prononça une peine de quatre-vingt coups de bâton contre les prévaricateurs: le général, qui ne pouvoit exécuter fon arrêt, parce qu'il ne connoissoit pas les coupables, les invita à saire un aveu de leur saute : ces sanatiques assurés d'être punis surent leurs propres accufateurs, & se foumirent sans murmurer à un châtiment qui expioit leur faute. Emèse & plusieurs autres villes considérables ne prévinrent leur ruine que par une prompte foumission : les unes surent livrées par des traîtres, d'autres payèrent des sommes aussi considérables que si elles eussent été abandonnées à l'avarice cruelle du foldat, après un assaut. Le nouvel empire, élevé sur les débris de ceux des Perfes & des Romains, prenoit chaque jour de nouveaux accroissemens. Mais tant de victoires ne font point connoître le calife qui ne triomphoit que par ses lieutenans. C'est dans les détails de sa vie privée qu'il faut descendre, pour développer fon caractère. Sa tempérance sut un jeune sévère & perpétuel; il ne se nourrissoit que de pain d'orge, où il mêloit un peu de sel, & souvent il se privoit de cet assaissonnement, pour Histoire, Tom. I. Deuxième Part,

ne pas trop accorder à ses sens. Les pauvres & les grands étoient admis indistinctement à sa table, qui étoit une école de frugalité, dont les rigides Spartiates auroient admiré la simplicité; mais il étoit glorieux de manger avec un pontife roi. Ses habits étoient sales & déchirés, & la multitude en ramassoit des lambeaux qu'elle révéroit comme de précieuses reliques; & quoique couvert de haillons dégoûtans, il étoit plus respecté que les rois revêtus de la pourpre. Il poussa son amour pour la justice jusqu'à la dureté; les richesses & les dignités n'étoient point un titre d'impunité. Juge incorruptible, il frappoit de la même verge l'oppresseur & le soible coupable. Fidèle observateur des traités, il punissoit ses lieutenans convaincus d'avoir violé la sainteté de leurs sermens. Les habitans de Jérufalem ne voulurent recevoir les articles de leur capitulation que de ses mains, tant ils avoient de consiance dans sa bonne soi. Il s'y rendit, & personne n'eut à se plaindre. On sut étonné de voir le chef d'un peuple de conquérans sans aucun attribut distinctif. Sa manière d'être vètu auroit été rebutante dans un homme de la condition la plus abjecte; on eût dit qu'il eût voulu ériger la mal-propreté en vertu. Quoiqu'il fut humain & populaire, il exigeoit une obéissance sans réplique. Inaccessible à la crainte & à la défiance, il ne pouvoit s'imaginer qu'il eût des ennemis, & qu'il pût s'élever des rebelles. Sans légions dans Médine il dictoit des ordres à fes généraux qu'il destituoit à son gré, quoiqu'ils sussent à la tête des armées dont ils étoient les idoles. Ils se soumettoient sans murmure aux caprices de leur maître, & saisant confister leur gloire dans l'obéisfance, ils devenoient les lieutenans respectueux de leurs successeurs. Sa taille haute, son teint brun, sa tête chauve, son maintien austère, sa décence grave & réservée inspiroient plus de respect que d'amour; mais s'il sut craint, il ne sut jamais haï. Observateur scrupuleux des cérémonies les plus minutieuses de sa religion, il eut cette piété crédule & bornée, qui dans un homme obscur & privé, est un frein contre la licence des penchans, & qui dans l'homme public, annonce l'incapacité de gouverner. Il sit neuf sois le pélerinage de la Meque pendant son règne qui fut de dix ans; quoique sans éloquence de style, il étoit véhément & pathétique; & comme il paroissoit pénétré des maximes qu'il annonçoit, il les infinuoit sans effort; aussi se livra-t-il à la manie de prêcher; & tandis qu'il vivoit obscur à l'ombre de l'autel, ses lieutenans par-tout victorieux, sormèrent le plus grand empire du monde; le Tigre, le Nil & l'Euphrate coulèrent sous ses loix. Les rivages du Jourdain furent foulés par des vainqueurs barbares, qui enlevèrent aux juis & aux chrétiens le berceau de leur soi. Enfin, la Palestine, l'Egypte, le Korazan, la Perse, l'Arménie, & plusieurs vastes régions de l'Afrique, ne surent plus que des provinces de l'empire musulman. Ainsi quoiqu'il n'eût que du zèle sans lumière & sans talent, son règne Yyyy

sut une continuité de triomphes & de prospérités. La superstition étoit alors une épidémie nationale, & plus le calife étoit borné, plus il se rappro-choit de ceux à qui il avoit à commander. Un véritablement grand homme eût échoué, & il reussit. Ce calife ignorant, & ennemi de tout ce qui pouvoit l'éclairer, fit réduire en cendre la bibliothèque d'Alexandrie, monument de la magnificence des Ptolomées, qui avoient rassemblé, à grands frais, dans cet auguste sanctuaire, les plus riches productions du génie; & pour autoriser cet anathême contre les progrès de la raison, il dit: « Si les livres dont cette bibliothèque est composée renserment les vérités déja contenues dans l'alcoran, ce sont des superfluités dont il faut se débarrasser : s'ils en combattent les maximes, ce sont des sources d'erreurs qu'il saut tarir, pour arrêter la contagion ». Ses victoires ne purent le garantir des coups d'un furieux, qui mécontent d'un jugement rendu contre lui, le frappa de trois coups de poignard dans la mosquée, lorsqu'il saisoit la priere publique. Cet affassin, avant d'être saisi, ensonça son poignard tout sanglant dans son propre sein. Omar ne survécut que trois jours à sa blessure; il mourut à l'âge de soixante-trois ans, sans vouloir défigner son successeur. Sa conscience délicate lui faisoit craindre de faire un manvais choix; & quand on le pressa de nommer son fils : Hélas! répondit-il, c'en est déja trop, qu'il s'en soit trouvé un dans ma samille, qui ait ose se charger d'un aussi pesant fardeau, dont il saudra rendre compte à l'éternel au jour des vengeances.

Omar, avant que de mourir, avoit nommé six cc npagnons du prophète, pour présider à la nomination de son successeur; les suffrages se réunirent pour Othman, qu'Omar en avoit jugé indigne, à cause de son avarice. Cette vile passion prend des forces en vieillissant, & elle règne sans rivales à mesure que les autres s'éteignent. Cette élévation fut la source des troubles qui agitèrent le nouvel empire. Les Alides & les Abassides, mécontens de voir dans d'autres mains un sceptre qu'ils regardoient comme leur héritage, surent contraints de se prosterner devant la nouvelle idole; & ne pouvant brifer leur frein, ils le blanchirent d'écume: le nouveau calife, sans se mettre à la tête de ses armées, remporta par-tout des victoires, & ses succès imposèrent silence à la censure. Ses généraux conquirent toutes les provinces de la Perse & de la Bactriane, qui restoient à subjuguer; leurs armes victorieuses pénétrèrent jusques dans la Tartarie. Tandis que les empires de l'Orient sont engloutis par ce déluge de Barbares, Moavie, parent du prophète & le plus grand capitaine de ce siècle de guerre, entre dans la Nubie, & soumet au joug Musulman tout l'Occident de l'Afrique. Les îles de l'Archipel s'épuisent en tributs pour se racheter; celles que la nature de leur sol, ou le défaut d'industrie avoit condamnées à une éternelle indigence, surent le tombeau de leurs habitans, trop pauvres pour assouvir l'avarice de leurs vainqueurs insatiables. Moavie; maître de Rhodes, sait briser le sameux colosse, dont tout le mérite étoit dans la dissiculté vaincue; & de ses débris, il charge neus cens chameaux; delà se répandant dans la Sicile, il menace l'Italie qui n'étoit plus peuplée que de Sybarites & d'esclaves.

Le calife, séduit par la sortune, substituoit les délices de la mollesse à l'austérité des mœurs antiques. Sa vie ne fut plus qu'un sommeil qu'il goûtoit dans le sein des voluptés, dont les plus innocentes scandalisoient ce peuple farouche; il s'éleva bientôt des mécontens qui passèrent rapidement du murmure à la rébellion. Il étoit regardé comme l'usurpateur du patrimoine d'Ali, par une faction d'autant plus redoutable, qu'elle étoit composée de dévots qui savoient hair & persécuter. On lui reprocha de ne confier le gouvernement qu'à d'indignes savoris, qui n'avoient d'autres titres que d'être les complices de ses débauches; & que les trésors publics, sermés aux besoins de l'état & du mérite insortune, ne s'ouvroient que pour enrichir ses parens & ses flatteurs. Ces plaintes bien fondées furent encore appuyées par la calomnie; on fabriqua des lettres revêtues de son sceau, & adressées aux gouverneurs pour leur ordonner de se saisir des mécontens, & de les faire empâler. Ces lettres furent rendues publiques. Les féditieux investissent son palais, qui n'étoit qu'une vile cabane. Il n'a plus d'espoir que dans la protection d'Ali qui, sans avoir aucun titre, étoit tout-puissant dans Médine. Ali lui envoie ses deux fils qui, sans être armés, désendent l'entrée de sa maison pendant quarante-cinq jours : la qualité de petits fils du prophète en impose à la sureur des mutins; mais s'étant un jour éloignés pour aller chercher de l'eau, les affassins profitent de leur absence, & forcent les portes. Othman, âgé de quatrevingt-deux ans, ne leur oppose d'autre bouclier que l'Alcoran qu'il place sur son estomach, & qu'ils teignent de son sang, & il tombe percé de douze coups de poignard. Son corps resta trois jours sans sépulture; on ne daigna pas même le purifier, & on l'inhuma sans lui rendre aucuns honneurs sunèbres, avec les mêmes habits dont il étoit vêtu lorsqu'on l'avoit poignardé. Othman étoit d'une haute taille : sa physionomie étoit noble & gracieuse; il avoit le teint brun & la barbe fort épaisse. Il sut bien supérieur aux deux califes qui l'avoient précèdé; mais son esprit trop cultivé, ne sut pas se plier au génie de sa nation; & c'est par le caractère, plutôt que par les talens, qu'on réussit à gouverner. Il donna une nouvelle édition de l'Alcoran, qu'il se faisoit un plaisir de méditer. On a fait un recueil de ses maximes, sous le nom de concert harmonieux. Il étoit brave, & à l'exemple de ses deux prédécesseurs, il ne parut plus à la tête des armées, lorsqu'il sut élevé au califat. Il est difficile de le justifier d'avarice, puisqu'à sa mort on trouva dans son trésor cinq cens millions de dragmes, trois cens cinquante mille pieces d'or ; richesses immenses & dont ou pourroit révoquer en doute la réalité, quand on saitses prosussions pour enrichir ses savoris. Mais l'Arabie étoit alors un goussire où tout l'or des nations venoit s'engloutir. Son règne sut de douze mois lunaires.

Ali, exclu trois fois d'une dignité où l'appelloit sa naissance, & dont il étoit beaucoup plus digne que ses prédécesseurs, est enfin proclamé calife par le suffrage unanime de tous les zélés Musulmans. Il montra d'abord de l'éloignement pour un trône qu'il voyoit environné d'écueils. Son ambition éteinte ou calmée par l'âge & l'expérience, la destinée d'Othman, les haines qui divisoient la nation étoient de justes motifs de ses dégoûts. Si vous voulez, disoitil, me dispenser de ce fardeau pénible, je vous donnerai l'exemple de l'obéifsance que vous devez à celui que vous choisirez pour maître. Les pressantes sollicitations du peuple vainquirent sa résistance, & ses ennemis secrets surent les plus empresses à lui rendre hommage: une faction puissante, composée de ceux qui l'avoient autrefois privé du califat, ne cherchoit qu'un prétexte pour le précipiter de la chaire où elle n'avoit pu l'empêcher de monter. Aiesha, la plus jeune & la plus chérie des femmes du prophète, dirigeoit les ressorts de cette saction, & quoiqu'elle ne sût plus dans l'âge de plaire, elle avoit encore la sureur d'aimer; cette passion l'avoit jetée dans les întrigues de la politique : le titre de veuve d'un envoyé de Dieu, lui donnoit beaucoup d'ascendant sur les cœurs. Tendre autant qu'ambitieuse, elle vouloit élever au califat, Thela qui n'avoit d'autre titre à cette dignité, que le talent de lui plaire. Les Ommiades, outragés dans le meurtre d'Othman, servirent sa passion; & Moavie, qui étoit le chef de cette samille, étoit à la tête d'une armée victorieuse, accontumée à vaincre sous lui. Ali étoit trop clair - voyant, pour ne pas voir l'orage se sormer. Mais son caractère inflexible ne put se ployer aux moyens de le dissiper. Doux & modéré comme homme privé, il ne croyoit pas qu'un calife dût se prêter à une politique humaine, qui carresse ceux qu'elle veut tromper. Il ne voit dans cette saction qu'un reste impur de ceux qui l'avoient privé de son héritage, en l'éloignant du califat. Il confond ses intérèts avec la cause du ciel, & regarde les rebelles comme autant de facrilèges qu'il est de son devoir de punir. Les soudres de la religion sont les armes qu'il emploie pour intimider les coupables. Il flétrit par des anathêmes la mémoire de ses trois prédécesseurs qui s'étoient assis sur un trône usurpé.

Ce coup qui frappoit tant de têtes grossit le nombre des mécontens; les trois califes slétris étoient leur ouvrage: Aiesha, qui avoit contribué à leur élévation, se crut intéressée à venger leur mémoire, elle calomnie Ali & lui impute le meurtre d'Othman: elle écrit à tous les gouverneurs, & les invite à se joindre à la mère des croyans, qui n'est armée que pour punir des sacrilèges. Ses lettres sirent des impressions dissérentes. Les uns en les recevant se prosternèrent à terre, & promirent de verser leur sang pour elle; d'autres, retenus par leurs sermens, s'as-

fermirent dans l'obéissance au calife. C'étoit à la Meque que le feu de la rébellion étoit le plus allumé. Thela, amant de cette semme artificieuse, y porte la tunique ensanglantée d'Othman, qu'il expose dans le temple, & cette tunique devient l'étendard de la révolte. Aiesha, à la tête d'une armée, fort de la Meque & pénètre dans l'Irack, où Thela avoit de nombreux partifans. Ali use de la plus grande activité pour arrêter ses progrès; il la joint, & voulant prévenir l'effusion du sang Musulman, il aime mieux négocier que combattre; mais la fière Aiesha pressentant qu'il saudroit se soumettre à des conditions trop dures, se détermina à tenter le sort du combat. Alors on vit les deux armées embrasées du même sanatisme, engager une action si meurtrière, qu'il sembloit que la victoire dépendit de l'extinction d'un des deux partis. Aiesha montée sur un chameau, parcourt les rangs, & saisant retentir le camp du nom de Mahomet, elle inspire à tous le mépris des dangers & de la mort. Les hommes ne sont jamais plus intrépides que quand ils combattent sous les ordres d'une femme. Il feroit honteux de lui céderen courage, & alors tout foldat est héros. Thela percé de coups, tombe expirant à ses pieds. Sa mort la rend plus surieuse; elle se précipite dans la mêlée, où son chameau percé de dards, la laisse au pouvoir du vainqueur. Ali, pénétré de respect pour une ennemie qui étoit la veuve du prophète, se contenta de lui ôter le pouvoir de nuire. Il la fit conduire sous une sorte escorte à Médine, où elle sit son entrée moins comme une captive, que comme une souveraine qui vient prendre possession de ses états. Mais elle sut condamnée à languir ensermée le reste de sa vie; & les vains honneurs qu'on lui rendit, ne purent la consoler de l'impuissance de former des nuages & des tempêtes; son malheur lui sut d'autant plus sensible, qu'elle avoit toujours été heureuse.

Le fang répandu dans cette bataille n'étouffa pas la semence de la révolte. Moavie, sameux par ses victoires, étoit à la tête de l'armée de Syrie, dont les foldats affociés à sa gloire, étoient réfolus de partager sa soitune. Ali, pour prévenir de nouvelles scènes de carnage, lui offre des conditions avantageuses, qui sont rejettées avec mépris. Moavie se fait proclamer calife à Damas, & expose sur la chaire de la Mosquée la tunique d'Othman, qu'on avoit sauvée de la désaite d'Aiesha: cet ambitieux, sous prétexte de le venger, n'a d'autre dessein que de le remplacer. Les deux armées restèrent pendant plusieurs mois en présence, & tout se passa en escarmouches fanglantes, où les troupes d'Ali eurent toujours l'avantage. Après bien des négociations infructucuses, il sallut se résoudre à terminer la querelle par les armes. Le combat s'engage avec sureur: les Syriens qui n'avoient que du courage, ne purent foutenir l'impétuosité des Alides animés du sanatisme; ils commençoient à plier, lorsque Moavie ordonne aux foldats d'appliquer fur leur estomach, les exemplaires de l'alcoran. Les superstitieux qui saisoient

Хууу 2

le plus grand nombre dans l'armée d'Ali, se firent un scrupule de massacrer des hommes couverts de ce bouçlier sacré. Cette ruse arracha la victoire des mains d'Ali, qui sut réduit à soumettre aux lenteurs de la négociation, le sort d'une guerre qui eût été terminée par ce seul combat. Des arbitres surent nommés, & il sut arrêté que les deux concurrens se dépouilleroient du califat, afin de procéder à une nouvelle élection. L'arbitre des Alides ayant fait assembler la nation, dit à haute voix : Je dépose Ali, comme j'ôte cet anneau de mon doigt. L'arbitre Syrien parle ensuite, & dit: Musulmans, vous venez d'entendre prononcer la déposition d'Ali; j'y souscris: & puisque le califat est vacant, j'y nomme Moavie, de la même saçon que je mets cet anneau à mon doigt. Ce lâche artifice ne fit que perpétuer les haines. Les Arabes trompés persistèrent dans leur obéissance; & les Syriens ne reconnurent plus que Moavie pour maître. On recommence la guerre avec une sureur nouvelle; & l'Arabie est dévastée par deux armées, acharnées à détruire un empire

qu'elles venoient d'élever.

Le spectacle de tant de calamités affligeoit tous les Musulmans. Trois sanatiques gémissans sur les malheurs publics, résolurent d'affranchir leur patrie de trois tyrans qui déchiroient son sein. L'un se rend à Damas, où il frappe Moavie d'un coup de poignard dans les reins : la blessure ne sut point mortelle. L'autre part pour l'Egypte, pour affaffiner Amru, qui paroissoit vouloir y sonder un empire indépendant; il s'introduit dans la mosquée, où le gouverneur avoit coutume de saire la prière publique: mais ce jour-là, il avoit chargé un de ses subalternes de s'acquitter de ce devoir; & le préposé fut sacrifié au pied de l'autel. Ali sut le seul qui sut assassiné, à l'âge de soixante-treize ans, après un règne de quatre ans & dix mois. Quoiqu'il sût zélé musulman, il n'eut pas le zèle séroce qui caractérisa les premiers héros de l'Islamisue. Son es-prit naturel & cultivé, ne demandoit que des temps moins orageux, pour développer ses richesses. Il relâcha de la rigueur de la loi, sous prétexte que plusieurs préceptes sévères avoient été prescrits par l'austère Abu-Beckre qui avoit supposé l'autorité du prophète, pour assujettir les autres à son tempérament chagrin; il n'admettoit que les dogmes contenus dans le koran, & retranchoit toutes les traditions, comme des sources suspectes & susceptibles d'altération. Ses partisans, qui sorment une secte considérable, le regardent comme le successeur immédiat de Mahomet: & les trois autres califes qui lui ont succèdé, comme des usurpateurs. Il avoit toutes les qualités qui rendent aimable un particulier, & tous les talens qu'on a droit d'exiger d'un homme public. Quelqu'un lui demandant pourquoi les règnes d'Abu-Bekre & d'Omar avoient été si paisibles, & que celui d'Othman & le sien avoient été agités par tant de tempêtes ; c'est, répondit-il, parce que Abu-Bekre & Omar ont été servis par Othman & moi; au lieu que nous n'avons l'un

& l'autre trouvé que des sujets laches & parjures comme toi. Quand on le pressa de nommer son successeur, il répondit que Mahomet n'avoit point désigné le sien & qu'il étoit résolu de suivre son exemple. Dès qu'il sut expiré, tous les suffrages se réunirent en saveur d'Assan son fils, prince sans ambition, & incapable de gouverner les rênes d'un empire ébranlé. Et tandis que confacrant tous ses momens au ministère sacre, il inspiroit à ses partisans des sentimens pacifiques, Moavie à la tête de son armée ne respiroit que les combats; devenu plus sier depuis que son rival s'étoit rendu méprisable aux Arabes, par son aversion à répandre le sang, il parle en vain-queur avant d'avoir combattu. Assan, voyant que pour gouverner l'empire, il faut plus de talens que de vertus, présère l'obscurité de la vie privée à l'eclat imposteur du trône. Son rival qui croit qu'on ne peut acheter trop cher l'honneur de commander. lui sait un sort brillant; & souverain dans sa retraite, il semble ne s'être débarrassé que du sardeau des affaires. Ses immenses richesses, dont il ne sut que le dispensateur, firent regretter aux Arabes un maître si bienfaisant. Sa modération & ses largesses le firent paroître redoutable au tyran qui céda à la barbare politique de l'immoler à ses soupçons.

Cette mort délivra Moavie de tous ceux qui saisoient ombrage à son ambition. Les uns surent chercher un asyle dans les déserts de l'Arabie; les Abbassides se résugièrent sur les srontières de l'Arménie. Ainsi le sang de Mahomet sut proscrit par un usurpateur qui affectoit encore de respecter sa mémoire. Moavie place sur un trône acquis par son épée, transporte le siège de l'empire à Damas. Grand politique, heureux guerrier, il vit son alliance recherchée par Sapor, toi d'Arménie, & par l'empereur des Grecs. Ces deux princes le choisirent pour être l'arbitre de leurs querelles; mais il aima mieux être le conquérant de leurs provinces, que le pacificateur. Il affocia son fils à l'empire, que par-là il rendit héréditaire. Il mourut âgé de plus de quatre-vingt ans, dont il en avoit régné dix-neus. Il n'eut ni la soi vive, ni l'austérité de ses prédécesseurs. Les Musulmans commencèrent à prendre des mœurs plus douces; mais ce ne surent que des nuances légères qui n'empêchent point d'y reconnoître un sond de sérocité. Les brigands qui insestoient les routes surent exterminés; & à mesure que l'Arabie adoucit son fanatisme, il y eut moins de crimes à punir: chose étrange! que dans les siècles où il y a le plus de crédulité & de superstition, il y ait le plus d'atrocités. Les dévots lni reprochèrent d'avoir introduit plusieurs nouveautés dans le culte. Il sut le premier qui s'assit pour prêcher; ce sut encore lui qui, le premier, entonna la prière publique dans le lieu élevé du temple. destiné à la prédication. Il changea l'ordre de l'office public : avant lui la prière qui est d'obligation précédoit le sermon, qui n'étoit que de conseil; il arrivoit souvent que l'orateur n'avoit personne pour l'écouter; mais Moavie étoit éloquent, il ai soit à

parler long-temps; & pour affujettir les Musulmans à l'entendre, il ne saisoit la prière qu'après avoir prêché; mais le plus grave de tous les reproches, étoit d'avoir rendu le trône héréditaire. C'est à lui que les Arabes sont redevables de l'établissement

des chevaux de poste sur les routes.

Yesid, son sils, sut l'héritier de sa puissance sans l'être de ses vertus. Oscin, soutenu d'une saction puissante, resuse de le reconnoître : respecté dans la Mèque & dans Médine, il y voit tous les vrais Musulmans disposés à partager sa sortune. Appellé par les Cufiens, il se rend avec sa samille dans leur ville, où, au lieu de trouver des sujets, il ne trouve que des ennemis. Il peut obtenir des conditions honorables, mais il aime mieux mourir les armes à la main, que de vivre sujet. Le spectacle de ses sœurs, de ses semmes & de ses ensans fondans en larmes, ne peut sléchir son superbe courage. Il n'avoit que cent hommes avec lui, & il avoit cinq mille hommes à combattre. Il invoque Dieu pour la conservation du fang de Mahomet, & avec une poignée de monde, il se promet la victoire. Ses ennemis faisis d'un saint respect pour les ensans de leur prophète, pleuroient en combattant contre eux. La valeur d'Oscin succomba sous le nombre; il reçoit trente-quatre contusions & autant de blessures. Il tombe affoibli au milieu de soixante-douze hommes de son parti, morts en combattant : dix - sept descendoient, comme lui, de Fatime. Sa tête sut portée à Damas, où Yesid parut s'attendrir sur le sort d'un rival qui n'étoit plus à craindre. Les sœurs d'Oscin, amenées devant le tyran, s'exhalèrent en invectives; & au lieu de les punir, il leur rendit les honneurs dûs aux petites filles du prophète. L'enfance des ensans d'Oscin sut également respectée, ce qui prouve que les plus cruels tyrans conservent souvent quelques traits de conformité avec les ames genereuses. Le fang d'Oscin sut la semence d'une nouvelle guerre. Abdala, qui avoit une origine commune avec Ali, se déclara le vengeur de sa famille. Les Hasemites & leurs partisans se rangent sous son drapeau; ils s'assemblent dans la mosquée de Médine, où l'un d'eux se lève, & dit: Je dépose Yesid du calisat comme j'ôte ce turban de dessus ma tête. Un autre se lève, & dit : Je dépose Yesid du califat comme j'ôte ce soulier de mon pied. Tous suivent leur exemple, & dans le moment la mosquée sut couverte de souliers & de turbans. Tranquille au milieu de l'orage, Yelid abruti dans la débauche de la table, donnoit à Damas le scandale d'un amour incestueux avec sa sœur qui partageoit son affection avec ses chiens : ses généraux veilloient pour lui. Ils entrent dans l'Arabie, & marchent vers Médine, qui sut prise & saccagée; les vainqueurs n'enveloppèrent point la famille d'Ali dans le carnage des habitans. Ils marchèrent ensuite vers la Mèque, pour lui saire subir la même destinée; mais la nouvelle de la mort d'Yesid les sit retourner en Syrie. Depuis ce temps les Mufulmans divisés reconnurent deux califes. Il fut le

premier qui but du vin en public, & qui se sit servir par des eunuques.

Après la mort d'Yesid, son fils Moavie sut proclamé calife par l'armée; mais ce prince religieux & ami de la retraite, sentit qu'il étoit trop foible pour soutenir le poids de l'empire, qu'il abdiqua six semaines après y avoir été élevé. Il sit assembler le peuple dans la mosquée, & lui sit ses adieux, en difant : » Mon ayeul envahit la chaire » où devoit monter le gendre du prophète, que " ses droits, ses talens & ses vertus rendoient " digne d'un si haut rang. Je reconnois que Moavie " ne sut qu'un usurpateur. Yesid mon père rendra " compte du sang d'Oscin, petit-fils de l'envoyé de » Dieu, massacre par ses ordres. Je ne veux point " jouir d'un bien usurpé: je vous rends vos ser-» inens. Choisissez le calife qui vous sera le plus » agréable, je suis prèt à lui obéir comme à » mon maître. Pour moi je vais pleurer dans le » silence les sautes & les crimes de mes pères, & » prier le prophète de leur pardonner les iniqui-" tés exercées sur ses descendans. Les Syriens indignés de son abdication, s'en vengèrent sur son précepteur, foupçonné de lui avoir donné ce conseil, & ils le condamnèrent à être brûlé vis. Le calife s'ensevelit dans une retraite, d'où il ne fortit plus le reste de sa vie, qui sut consacré aux exercices les plus austères de sa religion.

C'étoit un moment favorable de placer le calisat sur une seule tête, & les Syriens paroissoient disposés à reconnoître Abdala calife de l'Arabie; mais ayant appris qu'il avoit sait égorger ce qui restoit d'Ommiades dans les pays de sa domination, ils craignirent de se donner un barbare pour maître: ils jettèrent les yeux sur Mervan, descendant d'Ommias. Ce nouveau calise, avant d'être proclamé, jura de remettre le sceptre au fils d'Yesid, & pour gage de son serment, il en épousa la veuve; mais la douceur de commander le rendit parjure; il régna avec gloire pendant dix mois, & défigna pour son successeur son fils Abdalmalec, qui se montra digne de l'être par son amour pour la justice. Les Chrétiens eurent le courage de lui resuser une église qu'il vouloit changer en mosquée. Il pouvoit les punir de leur resus, & il fut affez généreux pour leur dire : » Je reconnois » que vous avez une opinion avantageuse de votre " maître, puisque vous osez lui déplaire. Ce sut lui qui le premier, à l'exemple des autres souverains, fit battre de la monnoie à son coin, avec cette légende: Dieu est éternel. Jusqu'alors c'étoit la monnoie des Grecs qui avoit eu cours en Arabie: cette nouveauté, & sur-tout la légende, scandalisa les superstirieux, qui craignirent de prosaner le nom de Dieu, en saisant circuler leurs drachmes dans les mains des infidèles; mais il leur remontra que l'usage d'une monnoie étrangère avilissoit la majesté de l'empire; & les intérêts de la vanité firent taire les scrupules de la religion.

L'Arabie étant sommise à Abdala que les ensans d'Ali

quoique ses parens, persistoient à reconnoître pour usurpateur, ils en essuyèrent les plus cruelles persécutions, qu'ils présérèrent à la honte de respecter un maître. Le calife Syrien, pour punir les Arabes que ses sujets enrichissoient de leurs offrances, désendit le pélérinage de la Mecque, & il y substitua Jérusalem, qui devint le sanctuaire de la religion; mais cette désense fut levée à la mort d'Abdala qui périt dans un combat, après s'être vu enlever la Mèque & Médine.. Après sa mort, Abdalmalec régna fans rivaux, & tous les peuples qui n'avoient qu'une même loi n'eurent plus qu'un même maître : ce prince sut un mêlange de grandeur & de soiblesse. Quoiqu'il ne sit la guerre que par ses lieutenans, il avoit beaucoup de courage, & une grande connoissance de l'art militaire. S'il sut cruel, c'est qu'il commandoit à un peuple sarouche dont on ne pouvoit réprimer l'indocilité que par des châtimens. L'avarice souilla toutes ses vertus; mais ses vices & ses foiblesses n'empêchent pas qu'il ne foit placé parmi les grands hommes dans

l'art de gouverner.

Valid, premier du nom, fut un fils digne de lui. Ce sut sous son règne que l'empire parvint à son plus haut point de grandeur. Tous les troubles surent pacifiés, & les Musulmans réunis portèrent leurs armes dans la Sogdiane, le Samarcand & le Turquestan. De-là ils passent le Bosphore, & ce torrent se déborde sur les provinces de la Grèce. Le comte Julien, pour se venger de son roi qui avoit attenté à la pudicité de sa fille, les appelle en Espagne, dont il leur facilite la conquête; ils franchissent les Pyrénées, sont une irruption dans la France, & sorment le projet audacieux d'aller se joindre à Rome à une autre armée de Musulmans qui devoient s'y rendre après avoir fait la conquête de la Grèce. La mort de Valid les arrête dans le cours de leurs prospérités, & ils attendent de nouveaux ordres. C'étoit un prince cruel & violent; mais s'il savoir punir, il aimoit aussi à récompenser. Il sut le premier des successeurs de Mahomet qui sonda un hôpital pour y recevoir les malades, les infirmes & les vieillards. Il étendit sa générosité sur les voyageurs & les étrangers par l'établissement d'un caravanserai où ils étoient défrayés. Les magnifiques mosquées qu'il fit bâtir à Médine, à Damas & à Jérusalem, sont autant de monumens de son goût pour l'architecture. Les profanations de quelques-uns de ses lieutenans le rendirent odieux aux chrétiens. Tel sut le gouverneur d'Egypte, qui entroit dans leurs églises accompagné de jeunes gens qui servoient à ses plaisirs, & d'une troupe de bouffons qui saisoient du lieu faint le centre de l'abomination. Valid épousa successivement soixante-douze semmes qu'il répudia les unes après les autres. Trois de ses srères régnèrent après lui.

Soliman, héritier du trône de son srère, adopta son système guerrier; il signala son avènement par la conquête du Giorgian & du Tubaristan. Une l

autre armée traversa la Phrygie & la Mysie, d'ou elle se répandit dans la Thrace qui devint le théâtre de la guerre. Constantinople sut assiégée après que l'armée qui la couvroit sut battue; il y eut aussi un combat naval où les Grecs employèrent avec succès le seu de mer, ainsi nommé parce qu'il brûloit sous les eaux. Les vaisseaux musulmans qui échappèrent aux flammes surent engloutis par la tempête. L'armée assiégeante assoiblie par les désertions, les maladies, les assauts & la famine, se retira dans l'Asie-mineure, après avoir perdu cent mille hommes. Cette perte sut réparée par de brillans succès en Espagne, où les chrétiens se soumirent à payer un tribut. Ils se familiarisèrent avec leurs vainqueurs; & se consondant avec eux, on ne les désigna plus que par le nom de Musarabes. L'idée qu'on nous donne de la voracité de Soliman mérite peu de soi; on rapporte qu'il mangeoit trois agneaux rôtis à son déjeûné, & cent livres de viande par jour. Ayant perdu son fils qu'il avoit désigné pour lui fuccéder, il nomma pour fuccesseur son cousingermain, appelle Omar, qui jouissoit d'une grande

réputation de fainteté.

Omar second, que Soliman préféroit à son srère; auroit sait le bonheur de son peuple, si son règne avoit été plus long. Dès qu'il sur proclamé calife, il fit éclater sa modération en supprimant les malédictions que les Ommiades avoient coutume de sulminer contre Ali & sa samille; il fit revivre la frugalité & la simplicité des premiers califes. On lui présenta de superbes chevaux qu'on le pressa de monter, comme étant plus convenables à sa dignité: il les refusa, se contentant de celui dont il avoit coutume de se servir. Il continua d'habiter fon ancienne maison, qui étoit sort simple, craignant d'incommoder la famille de son prédécesseur; qui occupoit le palais destiné aux califes. Il restitua aux Alides la terre de Fidak, que Mahomet avoit donnée pour dot à Fatime. Son inclination pour la famille fit craindre aux Ommiades qu'il ne tranfférât le sceptre dans leurs mains ; ils subornèrent un esclave qui l'empoisonna. Ceux qui lui rendirent visite dans sa dernière maladie, surent étonnés de voir le maître de tant de nations couché sur un lit de seuilles de palmier, n'ayant que quelques peaux pour coussin, & de vieux haillons pour couverture; il étoit dans une saleté si dégoûtante, qu'on en fit des reproches à sa semme qui, pour se justifier, répondit qu'il n'avoit jamais eu qu'une seule chemise. Il ne tira que deux pièces d'or par jour du trésor public pour l'entretien de sa maison, & l'on ne trouva dans sa garde-robe qu'une veste groffière qu'il portoit quand il montoit à cheval. Cet amour de la pauvreté, ces mœurs austères, saisoient la censure de ses derniers précédesseurs qui avoient dégénéré de la simplicité des premiers temps de l'Islamisme.

En conféquence de l'ordre de fuccession réglé par Soliman, Yesid, fils comme lui d'Abdalmalec, suit élevé au calisat. Dès qu'il sut parvenu au trône,

il destitua tous les gouverneurs des provinces, & ce changement excita de nouveaux troubles qui furent étouffés dans le fang des rebelles. Ce fut fous fon règne que les Musulmans firent une invasion dans la Gaule Narbonnoise, où ils firent quelques conquêtes que les François, commandés par le comte Eude, les forçèrent d'abandonner. Ce calife n'est connu que par ses débauches, & sur-tout par fon amour effréné pour les semmes. Il fut si vivement touché de la mort d'une de ses concubines, qu'il ne voulut pas permettre de l'enterrer; ce ne fut qu'au bout de quinze jours que ses domestiques vainquirent sa résistance, parce que l'insection de ce cadavre étoit devenue insupportable. Quand il n'eut plus ce dégoûtant spectacle à contempler, sa douleur devint plus amère, & pour l'adoucir, il la faifoit quelquesois exhumer. Il ne lui survécut pas long-temps, & il ordonna qu'on l'inhumât avec elle. La famille des Ommiades eut encore cinq califes, qui sont plus connus par leurs généraux que par leurs propres actions. Le règne d'Heshan n'est mémorable que par la défaite des Musulmans à Tours, où ils perdirent trois cens soixante & quinze mille hommes: perte qui semble exagérée. (elle l'est en effet.) Cette victoire remportée par Charles Martel, délivra l'Europe de l'esclavage dont elle étoit ménacée. Valid qui lui succede est abhorré pour ses cruautés: la rébellion éclate dans plusieurs provinces, & il perd le trône & la vie. Il étoit impie, débauché & gourmand: sapassion pour le vin le rendit plusodieux à ses sujets, que sa cruauté & ses autres vices. Sa mort fut le premier coup porté à la samille des Ommiades. Yesid, troisième du nom, prend les rênes de l'empire, que ses mains trop soibles ne peuvent gouverner. Des sujets remuans, sous prétexte de venger son prédécesseur, soufflent par-tout l'esprit de révolte, & c'est en épuisant le trésor public qu'il en arrête les ravages. Il meurt de la peste à Damas, après un règne de près de six mois. Ibrahim, son frère, qui monta sur le trône, sut un prince sans vice & sans vertu. Mervan, prince de son sang, arracha le sceptre de ses débiles mains; & placé sur le trône par la victoire, il montra que, s'il avoit été heureux à vaincre, il n'étoit pas moins habile à gouverner; mais un empire qui n'est point soutenu par la loi, n'est qu'un roseau que fait plier l'orage. L'esprit de rébellion sermentoit dans les provinces: Mervan n'eut que des sujets à punir. La molle complaifance de ses prédécesseurs. qui en avoient été les victimes, lui inspira une politique barbare, & il crut que sa puissance ne pouvoit être cimentée que par le fang. La févérité de ses vengeances multiplie les rebelles; les peuples commencent à rougir d'être prosternés devant un maître sanguinaire, tandis que la samille de leur prophète gémit dans l'oppression. Les Abbassides, plus riches que les Alides, réunissent les vœux de l'empire; la Syrie, l'Arabie, l'Egypte, la Mésopotamie & toutes les provinces méridionales proclament Abbas, devenu le chef de cette famille in-

fortunée. L'actif Mervan s'empresse d'étousser le sen de la révolte: il se livre un combat sur les bords de l'Euphrate, où les deux partis donnant également des preuves de cet acharnement qu'inspire le sanatisme, tiennent long-temps la victoire incertaine. Mervan emporté hors des rangs par son cheval sougueux, ne peut plus diriger les mouvemens de son armée, qui sut taillée en pièces; il s'ensuit à Damas, dont on lui resus l'entrée; il va chercher un asyle en Egypte, & il y trouve la mort. Ainsi sinit la puissance des Ommiades, maîtres sanguinaires, moins par penchant que par la nécessité de gouverner avec un sceptre de ser un peuple indocile & séroce.

La famille de Mahomet rétablie sur le trône donne également des scènes de carnage. Les Ommiades sont frappés d'anathêmes, & soixante mille périssent par le glaive dans l'étendue de l'empire. Abdéramene, reste insortuné de cette samille, se dérobe au massacre, & passe en Espagne, où il sorme un état indépendant. Les Abbassides délivrés des ennemis de leur maison, rétablissent la mémoire d'Ali, & poursuivent avec sureur ses descendans. Possesseurs paisibles du trône, ils y sont asseoir les sciences & les arts avec eux: la littérature grecque & romaine devient familière à ce peuple grossier, qui s'étonne de la barbarie de ses ancêtres. On ouvre des écoles de philosophie, où la raison triomphe des préjugés populaires; l'astronomie y decouvre les mouvemens de ces globes flottans dans l'immensité; mais dans sa naissance, on abuse de sa soiblesse pour la désigurer, & elle n'est encore que l'art imposteur qui séduit la crédulité avide de dévoiler l'avenir. La médecine à peine fortie de l'enfance, parvint subitement à son âge de maturité; mais ses traits surent altérés par des sympathies mystérieuses qui firent la réputation des charlatans & des imposteurs. Des villes nouvelles s'élevèrent, où l'architecture fit briller ses premiers essais; la chymie qui pénètre dans tous les secrets de la nature, développa ses richesses dont on abusa pour se livrer à la découverte chimérique de la pierre philosophale. Ainsi, tandis que les sciences & les arts sont exilés de l'Europe, par les Goths & les Vandales, la cour de Bagdat leur fert d'asyle, Mahadi & Aaron Raschid appellent & récompensent tous ceux qui se distinguent par le génie. Il est vrai que les lettres à leur renaissance jettèrent plutôt quelques étinc elles qu'une véritable lumière; mais elles suffirent pour nous remettre ou nous guider dans les véritables routes.

Le goût des Abbassides pour les arts n'assoiblit point leur ardeur pour la guerre: tout, jusqu'à leurs sêtes, servoit à entretenir les inclinations belliqueurses de la nation: c'étoit des joûtes ou des combats d'animaux, où chacun pouvoit exercer son adresse & son courage. L'empire, en devenant plus éclairé, devint plus redoutable; l'Atlas & l'Immaüs, le Tage & l'Indus étoient sous le même sceptre, & deux mille

lieues d'étendue formoient le domaine d'un seul maître. Dix-huit princes Abbassides régnèrent successivement avec autant de gloire pour eux que pour la sélicité de leurs peuples, qui réunissoient leurs voix pour bénir leur règne. Un empire aussi étendu devoit s'écrouler sous son propre poids; il est un certain période de grandeur où un état n'est pas plutôt parvenu, qu'il fait des pas vers sa ruine; plus il prend d'accroissement, plus le pouvoir arbitraire se déborde sur la liberté naturelle des peuples. Le spectacle de tant de nations prosternées inspire l'audace de tout oser & de tout enfreindre; le despote, ivre de son pouvoir, s'endort dans une fausse sécurité; le bandeau de l'illusion ne lui laisse point appercevoir qu'il ne faut qu'un chef à des peuples mécontens, pour être rebelles. Les derniers Abbassides envoyèrent dans les provinces éloignées, des gouverneurs armés du pouvoir, qui s'en rendirent les souverains: la facilité de se rendre indépendans leur en fit naître l'ambition. Dans une monarchie héréditaire, il ne faut qu'un homme médiocre pour détruire l'ouvrage de vingt héros.

Après le règne de Vatek, le trône ne fut plus occupé que par des hommes incapables d'en foutenir le poids; fon fuccesseur, abruti dans les plus sales débauches, expire sous les coups de son fils qui semble le punir d'avoir donné la vie à un monstre si dénaturé. Ce parricide met tout l'empire en consuson; les gouverneurs des provinces profitent de cette sermentation générale pour élever l'édifice de leur sortune. Ceux des provinces d'Afrique donnèrent l'exemple; & ils eurent bientôt des imitateurs, qui, tous complices du même crime, sentent la nécessité de se prêter de mutuels secours. Les Fatimites, ains nommés parce qu'ils descendoient d'Ali & de Fatime, réclament alors leurs droits, ils sondent en Afrique un empire rival de celui de Bagdat, & la conquête de l'Egypte le rendit encore plus re-

doutable.

Les querelles de religion préparèrent la ruine des califes. La religion déchirée par des fchismes ensantoit des haines & des guerres; les Musulmans disputoient, le fer & la flamme à la main, pour établir des dogmes de spéculation, indissérens aux mœurs & à l'harmonie de la société. Plus les questions discutées étoient enveloppées d'obscurités, plus elles inspiroient de sureurs religieuses. L'Arabie étoit surchargée d'une soule de dévôts prêts à s'eutre-dévorer, & qui tenant d'une main le cimeterre, & de l'autre le koran, lançoient réciproquement les uns sur les autres, les anathêmes de la religion & les soudres de la guerre.

Dans ces circonstances, un homme sans talent & sans lumière, mais tout brûlant de zèle, demande au calife, des missionnaires pour l'aider à convertir à l'Islamisme, des peuples épars dans les déserts de l'Afrique. Ces apôtres ignorans sont des conquêtes rapides; & enorgueillis par leurs succès, ils se croyoient des intelligences pures, dont le sousse du

siècle pourroit corrompre la sainteté. Ces pieux infensés sorment une consédération; & sous le titre insidieux de résormateurs, ils deviennent rebelles. On les poursuit avec sévérité, & ils savent mourir avec constance: leur sang devient la semence séconde d'où naît un peuple de sanatiques. Leur ches ceint son front du bandeau royal; pontise & roi, sous le nom de Miramolin, il sonde un empire qui menace d'engloutir tous les autres dans son sein.

Motamasem, huitième calife Abbasside, se désiant de ses sujets avoit confié sa garde à des étrangers. Un peuple forti des bords de la mer Caspienne, qui n'avoit d'autre métier que la guerre, & d'autre vertu qu'un courage séroce, s'étoit emparé d'une province de l'Asie méridionale; ce surent ces Turcomans que les califes de Bagdat choisirent pour être les soutiens de leur trône. Leurs chess, d'abord sans ambition, raffermirent l'empire ébranlé; leur valeur & leurs services frayèrent à leurs chess le chemin aux premières dignités : accoutumés à foutenir le trône, ils se crurent bientôt dignes d'y monter. Ce n'est point ordinairement la milice qui jette la semence des troubles, mais c'est elle qui en sait profiter pour fixer le destin des états. Sous Moctader, dix-huitième calife, la religion Musulmane comptoit trois chess qui se soudroyoient réciproquement par des anathêmes; quatorze souverains indépendans avoient resserré le calife Arabe dans quelques provinces orientales, qui respectoient sa dignité sans lui montrer plus d'obéissance: les Turcs combattoient pour lui pendant qu'il languissoit dans les délices de son sérail; ils se lassèrent enfin de répandre leur sang pour désendre un empire gouverné par des semmes & des eunuques. Moctader est déposé, & les rebelles l'immolent à leur sûreté. Son frère Kader prend le sceptre qu'il est indigne de porter : ses cruautés & ses perfidies le rendent odieux; & les Tarcs qui l'avoient élevé, rougissant de leur ouvrage, le renferment dans une prison d'où il ne fortit que pour demander l'aumône à la porte d'une mosquée.

Sous le règne de Rhadi, son successeur, le califat ne sut qu'une ombre sans réalité : les gouverneurs, devenus indépendans, n'envoyèrent plus à Bagdat les tributs de leurs provinces : les intérêts du trône cessèrent d'être confondus avec ceux de l'autel. La puissance du successeur de Mahomet sut resserrée dans l'enceinte du temple; les arbitres des nations ne décidèrent plus que de la doctrine : les Turcs surent armés du pouvoir, & les califes n'eurent que l'extérieur du respect; il s'élève une soule de petits tyrans, qui sous le nom d'émirs & de soudans, pour ne pas heurter les préjugés superstitieux, demandent l'investiture au chef de la religion, trop foible pour les resuser; & quoiqu'ils se prosternent devant lui & qu'ils le révèrent comme le ministre de Dieu sur la terre, ils le déposent ou ils l'immolent sans remords. Depuis cette révolution neuf califes montèrent sur la chaire de Bagdat, mais ils ne se mêlerent plus des fonctions de l'empire. Le petit-fils de Gengis

Gengis, en se rendant maître de cette ville, fit mourir le calife, dont le titre sut aboli l'an 1238 de Jesus-Christ. Cette dignité subsissa plus long-temps en Egypte, où Selim, qui en fit la conquête, prononça fon extinction l'an 1317 de notre ère, & toute la puissance sacerdotale se réunit dans l'iman de la Mecque. Les Musulmans se policèrent, & la barbarie de l'intolérance ne fit plus de martyrs que chez les Miramolins, monstres enfantés par le fanatisme, qui se sert du prétexte de la religion pour justifier ses fureurs. Le gouvernement devint militaire; chess de la religion, les califes ne surent plus que des simulacres muets & sans force, qui firent mecon-

noître les successeurs de Mahomet. (T-N.)

CALIGNON, (SOFFREY DE) (Hist. litt. mod.)

chancelier de Navarre sous Henri IV, & qui vraifemblablement l'auroit été de France s'il eût été catholique. Il sut employé avec M. de Thou à rédiger l'édit de Nantes. Il connoissoit le monde & les asfaires; né à Saint-Jean près Voiron en Dauphiné, mort en 1606. On lui attribue le livre intitulé: Hiftoire des choses les plus remarquables advenues en France ès années 1587, 1588 & 1589; par S. C. in-8. On croit que les lettres S. C. signifient Soffrey Calignon. La vie de ce magistrat a été écrite par Gui-Allard, avec celle du baron des Adrèts & de Dupui-

Montbrun; Grenoble, 1675, in-12.

CALIGULA, (CAIUS-CESAR) (Hist rom.) fils de Germanicus & d'Agrippine, naquit à Antoum, sous le consulat de son père & de Fonteius Capiton. On lui donna le surnom de Caligula, parce qu'étant élevé sous la tente & dans le camp, son père voulut qu'il fût vêtu comme les foldats, dont les hautes chausses s'appelloient caliga. Germanicus voulant l'instruire dans l'art de la guerre, l'emmena avec lui dans son expédition d'orient. Caligula, à son retour, fit avec applaudissement l'oraison sunèbre de son aïcule Livie. Les cruautés que Tibère exerça sur ses frères, ne s'étendirent point jusqu'à lui. Souple & rampant sous le meurtrier de sa samille, il donna lieu de dire qu'il étoit le plus soumis des serviteurs & le plus impérieux des maîtres. Dès sa première ensance, il manisesta la cruauté de ses penchans: son plus grand plaisir étoit d'assister aux tortures & aux supplices des criminels; il passoit les nuits dans les tavernes & les lieux de prostitution, où, à la faveur de son dégnisement, il se dispensoit de rongir de sa dégradation. Les farceurs, les musiciens & les boussons surent ses premiers savoris; & ces mercénaires, instruits par ses leçons, réussissoient mieux dans l'art de s'avilir. Tibère averti de ses débordemens, ne prit aucun soin de les réprimer, se flattant que le goût des voluptés pourroit adoucir ses mœurs dures & féroces. Cet empereur, malgré sa tendresse, ne pouvoit se dissimuler les vices de son neveu, & il avoit coutume de dire: « Je nourris le serpent du peuple » romain, & le Phaëton de l'univers ». Après la mort de Tibère, il sut proclamé empereur par le peuple & le sénat: l'armée, qui l'avoit vu élever Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

dans le camp, se sélicita d'avoir un tel maître. Les honneurs qu'il rendit aux cendres de sa mère & de ses srères, firent juger savorablement de son cœur. Sa piété s'étendit sur toute sa famille: son aïeule Antonie reçut tous les honneurs qu'on avoit déférés à Livie; il affocia à son consulat son oncle Tibère, qui jusqu'alors n'étoit point sorti de l'ordre des chevaliers; son frère Tibère, qu'il adopta, sut déclaré prince de la jeunésse, & il voulut qu'on jurât par le nom de ses sœurs, comme on avoit coutume de jurer par le nom des Césars: tous les exilés surent rappellés, & les prisons surent ouvertes; il défendit même de faire des recherches sur la mort de sa mère & de ses frères, pour n'avoir ni témoins, ni délateurs à punir. La licence des mœurs sut réprimée; les courtisanes & leurs complices surent bannis de Rome. Un nouvel ordre sint établi dans la perception des impôts & dans la régie des finances; les peuples soulagés ne furent plus la proie des exacteurs. L'ordre des chevaliers reprit son ancien éclat, & l'on nota d'infamie ceux qui tomboient dans les plus légères fautes. Le droit d'élire par suffrages sut rendu au peuple. Ce sut par reconnoissance de tant de biensaits, qu'il sut ordonné de consacrer tous les ans un bouclier d'or au capitole, où le senat, suivi des prêtres & de la jeunesse romaine, devoit se rendre en chantant des hymnes en l'honneur du bienfaiteur de la patrie. Caligula libéral jusqu'à la prosusion, sit distribuer à chaque citoyen trois cents sesterces; il donna de magnifiques banquets aux sénateurs & aux chevaliers, qu'il gratifia d'une robe de pourpre; leurs semmes & leurs ensans, qui avoient été invités aux festins, reçurent des jarretières & des rubans d'un grand prix : les spectacles, interrompus sous Tibère, furent renouvellés avec plus de dépense, & les premiers magistrats eurent ordre d'y assister, pour en régler la police. Ces profusions étoient justifiées par la politique : c'étoit le moyen de se concilier le cœur d'un peuple qui se croyoit fortune quand il avoit des jeux & des spectacles. Le temple d'Auguste & le théâtre de Pompée, qui avoient été commencés sous le règne de Tibère, furent acheves sous celui de Caligula.

Ce prince si justement chéri, se dépouilla toutà coup de la douceur de son caractère pour se métamorphoser en bête sarouche, qui ne respiroit que le sang humain. Son orgueil altier se plut à humilier les rois: il sut tenté de prendre lui-même le diadême; mais il lui parut plus glorieux de s'arroger les honneurs de la divinité, dont il prit les attributs. Il sit apporter de Grèce la statue de Jupiter olympien, dont il fit ôter la tête pour y placer la sienne, & il evigea qu'on l'honorât sous le nom de Jupiter latial, On lui dressa des autels, où des victimaires immoloient des poules de Numidie, des faisans & d'autres oiseaux recherchés : les prêtres consacrés à son culte étoient magnifiquement payés. La crainte & l'espérance multiplièrent ses adorateurs : il se vanta d'entretenir un commerçe

Zzzz

particulier avec Jupiter, qui descendoit souvent du ciel pour le visiter. Un homme assez imbécile pour se croire un dieu, devoit rougir d'avoir pour aïeul Agrippa, qui, né de parens obscurs, avoit été l'artisan de sa grandeur. Ce sut pour désavouer son origine, qu'il déshonora la mémoire d'Auguste, en disant que sa mère étoit le fruit du commerce incestueux de cet empereur avec sa fille Julie. Le même orgueil lui fit méprifer son aïeule Livie, fous prétexte que son aïeul avoit été magistrat de Fundi. Les chagrins qu'il lui causa, abrégèrent sa vie, & il sut soupçonné de l'avoir empoisonnée. Ce soupçon sut autorisé par le resus qu'il sit de rendre à sa mémoire les honneurs que le sénat luiavoit déférés, & par le meurtre de son frère Tibère & de Sillanus son beau-père. Il n'y eut point de crime qui n'insectat son cœur : ses incesses avec ses sœurs surent publics, & sur-tout avec Drusille, qu'il arracha du lit de son époux pour assouvir sa brutalité. Etant tombé malade, il la défigna son héritière à l'empire. Tontes les semmes célèbres par leur beauté, allumèrent ses seux impudiques: il enleva Livie Horistele le jour même de ses noces, & il quitta le banquet nuptial en annonçant qu'il alloit coucher avec elle. Il s'en dégoûta trois mois après, & ayant su qu'elle revoyoit son premier époux, il prononça l'arrêt de leur mort. Césonie parut fixer son inconstance; elle n'avoit ni jeunesse ni beauté, & même elle étoit mère de trois filles; mais ses défauts étoient rachetés par ses rafinemens & ses découvertes dans l'art de réveiller les voluptés. Après avoir fait l'effai de ses cruautés sur sa samille, il en exerça de nouvelles contre ses amis qui l'avoient élevé à l'empire, & contre ceux qui avoient été les complices de ses débauches : tous périrent d'une mort violente. Il fit nourrir pendant long-temps des bêtes sauvages, pour les faire combattre dans les jeux qu'il donnoit au public. Cette dépense sur retranchée, & au lieu de bêtes, il lui parut moins ruineux de tirer des hommes des prisons pour les saire com-battre à outrance. Un jour on lui présenta la liste des prisonniers accusés de crimes : il ne se donna pas la peine d'examiner les dépositions, & tous surent indistinctement condamnés à la mort. Un flatteur, en le voyant malade, fit vœu de combattre à outrance, pour remercier les dieux de l'avoir rendu aux Romains : Caligula, qui auroit dû le dispenser de ce vœu téméraire, en ordonna l'accomplissement, & le slatteur y perdit la vie. Il sit massacrer tant de Gaulois & de Grecs, qu'il se glorifia d'avoir subjugué par l'épée la Gallo-Grèce. Il avoit pour maxime, que celui qui pouvoit tout, avoit droit de tout enfreindre, & qu'il importoit peu d'être hai, pourvu que l'on fût craint. Cruel jusques dans l'ivresse de l'amour, il ne baisoit jamais le cou de sa semme & de ses concubines, sans leur dire : « ce joli cou sera coupé aussi-tôt » que je le commanderai». Ceux qui ne commettent que des actions criminelles, ont en aversion les écrivains qui les transmettent à la postèrité; c'est pourquoi Caligula voulut faire brûler les ouvrages d'Homère, de Virgile & de Tite-Live. Il voulut étendre plus loin cet attentat littéraire; & sous prétexte que la raison naturelle étoit sussifiante pour dissinguer la vérité du mensonge, le juste de l'injuste, il ordonna de brûler tous les livres de jurisprudence: sa volonté eût été la seule des loix. L'envie, qui dévore les ames basses, sit le tourment de sa vie. Les premières familles de Rome surent privées des distinctions qui rappelloient la gloire de leurs ancètres: les Torquatus ne portèrent plus la chaîne d'or, ni les Cincinnatus, la perruque; le nom de grand sut ôté aux.

Pompée. Caligula, donttoutes les passions surent extrêmes ; n'emprunta pas le voile de la décence pour couvrir ses infamies. Ses amours monstrueux avec Lepidus & Nestor-le-pantomime ne modérèrent point son goût pour les courtisanes, & sur-tout pour Pyzallides, quidonnoit depuis long-temps dans Rome des leçons de lubricité. Les dames les plus respectables surent également exposées à ses outrages. Il les invitoit à des festins avec leurs maris, & après avoir lancé sur chacune ses regards impudiques, il quittoit la falle du festin, & envoyoit chercher celles qui l'avoient le plus frappé. Dès qu'il avoit affouvi sa brutalité, il se remettoit à table, & se sélicitant de son triomphe, il insultoit à la victime en présence de tous les convives. Il forçoit quelquesois. ces semmes, qu'il venoit de déshonorer, à envoyer à leurs maris des lettres de divorce qu'il avoit soin de saire insérer sur les registres publics. Ce fut sur-tout par ses profusions qu'il surpassa tout cequ'on avoit vu dans les siècles précédens. Il ne prenoit le bain que dans des eaux de senteur. On ne servoit sur sa table que des mets recherchés. Il se plaifoit à avaler des pierres précieuses qu'il réduisoit en poude avec du vinaigre. Il saisoit servir à chaque convive des pains & des viandes qui en effer étoient des masses d'or saçonnées, en disant, il faut être économe à moins qu'on ne foit César. Bifarre dans tous ses goûts, il n'aimoit à exècuter que ce qui avoit paru jusqu'alors impossible. Il fir construire des galères de bois de cèdre qu'il enrichit de pierreries, & de voiles de pourpre & de soie. On y trouvoit toutes les commodités, & tour le luxe qu'on admire dans les plus somptueux palais, & même il y fit planter jusqu'à des vignes-& des arbres fruitiers, dont l'ombrage garantissoire des ardeurs du soleil. Caligula y donnoit des sessins & des concerts qui attiroient la multitude sur le rivage, lorsqu'il se rendoit à ses maisons de campagne. Il aimoit à réprimer la mer par des digues, à bâtir dans fou: sein des palais, à percer des montagnes & à les applanir sans aucun motis d'utilité. Ce sut par ses solles. dépenses qu'il épuisa ses trésors, qui, à la mort de. Tibère, contenoient soixante-sept millions d'argent monnoyé. Son avarice, égale à sa prodigalité, eut bientôt rempli le vuide causé par ses dissipa-

mons. Il contesta le droit de bourgeoisse à plusieurs citoyens qu'il força de le racheter. Il supposa des crimes pour s'enrichir par des confifcations. Il annulla les testamens pour se substituer aux légitimes héritiers. Il enlevoit aux particuliers leurs plus riches meubles, alléguant que ce luxe ne devoit se tolerer que dans Cesar; & lorsqu'il les mettoit en vente, c'étoit lui-même qui nommoit les acheteurs, & qui fixoit le prix. Il faisoit payer jusqu'à l'honneur de manger à sa table. Il mit des impôts sur tout ce qui avoit été respecté jusqu'alors. Le comestible lui dut des droits. Les porte-saix furent taxés à lui rendre la huitième partie du produit de leur travail. Il établit des lieux de prostitution où des courtisanes privilégiées lui payoient un impôt journalier pour exercer librement leur commerce. Les jeux de hasard surent permis, parce qu'il pouvoit y friponner avec impunité.

(L'empereur etant à jouer aux dez dans la ville de Lyon, se sit, dit-on, apporter le dénombrement des Gaules, contenant l'état de toutes les personnes libres & de leurs biens, il donna ordre d'en aller égorger sur le champ un grand nombre pour avoir leur confiscation; puis se tournant vers les joueurs: Vous perdez, dit-il, le temps à jouer un petit jeu qui ne peut jamais vous enrichir, tandis que d'un trait de plume je gagne des millions.)

que d'un trait de plume je gagne des millions.)
. Trop assoupi dans les débauches pour être sensible à la gloire, il se vit dans la nécessité de porter la guerre en Allemagne. Il fit affembler les légions & les auxiliaires: il marcha plutôt avec la pompe triomphale qu'avec un appareil militaire. Il usoit quelquefois d'une si grande précipitation, que les prétoriens s'épuisoient pour le suivre, & quelquesois se saisant porter dans une litière par huit hommes, il alloit avec la plus grande lenteur. Toutes les routes étoient balayées & arrofées pour éviter l'incommodité de la poussière. Arrivé au camp, il ne trouva point d'ennemis à combattre, & il écrivit à Rome des lettres fastueuses sur ses exploits, avec ordre de ne les remettre au sénat que dans le temple de Mars. Il suppléa aux dangers, des dangers imaginaires. Il sit passer le Rhin à quelques avant - coureurs, qui rapportèrent que l'ennemi alloit fondre sur les romains; aussi-tôt, sans en avertir l'armée, il se jetta dans une sorêt voisine avec quelques prétoriens. Il y fit couper des arbres pour en faire des trophées à ses compagnons, comme s'il eût réellement remporté une victoire. A fon retour au camp, il taxa de lâcheté tous ceux qui ne l'avoient pas suivi. Il rendit un édit sort rigoureux contre les sénateurs qui, pendant sa laborieuse expédition, se livroient aux plaisirs de la table & du cirque. Cet insensé, qui n'avoit point d'ennemis, fit marcher son armée en bataille rangée jusqu'à l'océan, où il ordonna aux soldats de rassembler des coquilles qu'il qualifia de dépouilles de l'océan, pour les confacrer aux dieux du capitole. Alors il annonça son départ aux soldats, en leur difant: Partons chargés de richesses & de gloire. Quoiqu'il n'eût vaincu ni peuples ni

rois, il voulut jouir des honneurs du triomphe. Au lieu de rois captiss, il se fit suivre d'un grand nombre de Gaulois, qui, à prix d'argent, prirent le nom & le langage des barbares qu'il prétendoit avoir subjugués. Avant de quitter la Germanie, il forma le dessein de passer au fil de l'épée les légions qui s'étoient autresois révoltées, pour élever à l'empire son père Germanicus. Il les fit resserrer dans une enceinte, où après leur avoir parlé avec aigreur, il alloit donner le fignal du carnage, lorfqu'il s'éleva un murmure général qui lui fit craindre une révolte. Il quitta avec précipitation son armée, & prit le chemin de Rome avec une simple escorte. Les députés du sénat vinrent le féliciter sur sa route, & l'exhortèrent à presser son retour. Oui, leur ditil, je vais m'y rendre avec cette épée pour le bien du peuple & des chevaliers. Le poids de ses vengeances tomba fur le fénat qu'il dépouilla de toutes fes prérogatives. Plufieurs conjurations se formèrent contre ce monstre couronné. Chereas, tribun d'une cohorte prétorienne, brigua l'honneur de lui porter les premiers coups. C'étoit un vieux guerrier, qui, dans sa jeunesse, s'étoit livré à toutes les voluptés. Il se trouva offense de ce qu'allant prendre l'ordre, l'empereur lui donnoit toujours le mot de Vénus ou de Priape. Ce sut le 24 de janvier qu'il choisit pour exécuter son dessein. L'empereur sut long-temps incertain s'il paroîtroit en public; mais enfin il ne put réfister à la curiosité d'assister aux danses & aux chants des jeunes gens qualifiés qu'il avoit sait venir d'Asie pour ses plaisirs. Tandis qu'il leur parloit, Chereas le saisit, & lui enfonça son épée dans la gorge. Un autre tribun nommé Sabinus le frappa d'un autre coup dans l'estomac. D'autres conjurés lui coupèrent les parties honteuses: il expira en implorant vainement du secours. Son corps sut emporté dans les jardins Lamiens où il sut ensoui à demi brûlé. Il étoit âgé de vingt-neuf ans, dont il en avoit regné trois & trois mois & huit jours. Sa semme Cesonie sut tuée à ses côtés par un centenier, & fa fille sut écrasée contre un mur. Dès qu'on eut répandu le bruit de sa mort, les plus circonspects n'osèrent se livrer à la joie, craignant que par un de ses artifices ordinaires, il n'eût semé lui-même ce bruit pour discerner ses amis d'avec les mal-intentionnés. Le sénat résolut de s'asfranchir de la tyrannie, & de rentrer dans ses droits. L'assemblée ne sur plus convoquée dans le palais Julia, monument de la servitude; on l'indiqua au Capitole où la mémoire des Césars sut abolie, & leurs temples démolis. Caligula étoit grand & chargé d'embonpoint, le front large, les yeux & les tempes enfoncés. Son corps étoit couvert d'un poil épais & rude. Tout en lui manifestoit ses inclinations sanguinaires. Il étoit aussi foible de corps que d'esprit. On prétend que Cesonie, pour s'en faire aimer, lui donna un breuvage qui troubla sa raison. Quoiqu'il fût d'un naturel timide, il n'avoit aucune crainte des dieux. De tous les arts, il ne cultiva que l'éloquence où il réussit assez bien. Enorgueilli de ce talent, il Zzzzz

invitoit les chevaliers à venir l'entendre, & cette invitation étoit un ordre qu'on n'eût point enfreint impunément. Il se piquoit encore d'être adroit gladiateur, & de bien conduire un chariot. Il excelloit dans la danse & la musique. Il sut aussi bisarre dans ses habits que dans ses actions. Il paroissoit quelquefois en public avec une barbe d'or, tenant en main la foudre ou le trident, ou le caducée; & quelquefois il prenoit les attributs de Vénus. Il portoit ordinairement les ornemens de triomphateur & le corselet d'Alexandre qu'il avoit fait tirer du tombeau de ce prince conquérant. Rome, accoutumée à trembler sous ses tyrans, eût laissé ses crimes impunis; mais elle ne put lui pardonner la réfolution de transférer le siège de l'empire à Antioche ou à Alexandrie. Quelques jours avant sa mort, on trouva dans son cabinet des tablettes où étoient écrits les noms de plusieurs sénateurs qu'il avoit condamnés à mourir. La découverte de ce secret accélera sa mort. Dans l'inventaire de ses meubles, on trouva des coffres pleins de différens poisons. On prétend qu'ils furent jettés dans la mer, & qu'ils en infectèrent tellement les eaux, que quelques temps après le rivage sut couvert d'une multitude de poissons morts. Ce recit, qui fans doute est exagéré, prouve du moins combien sa mémoire étoit en horreur. (T.--N.)

CALINDA, (Hist. mod.) danse des Nègres créoles en Amérique, dans laquelle les danseurs & les danseuses sont rangés sur deux lignes en face les uns des autres; ils ne font qu'avancer & reculer en cadence sans s'élever de terre, en faisant des contorsions du corps sort singulières & des gestes fort lascifs, au son d'une espèce de guitare & de quelques tambours sans timbre, que des Nègres frappent du plat de la main. Le R. P. Labat prétend que les religieuses espagnoles de l'Amérique dansent le calinda par dévotion: & pourquoi non? (A. R.)

CALLICRATIDAS, (Hist. anc.) général Lacédémonien, célèbre par plusieurs victoires remportées sur les Athéniens, sut tué dans un combat naval l'an 405 avant J. C.; on lui attribue un mot, dont Quinte-Curce sait honneur à Alexandre, qui, en ce cas n'en auroit sait que l'application, ce conquérant étant possérieur de près d'un siècle à Callicratidas. L'armée de ce dernier se trouvoit réduite aux dernières extrêmités par le désaut de vivres & d'argent. On prit ce moment pour lui demander une grace injuste, en lui offrant pour prix une somme considérable; il resus la grace & rejetta la somme. Je l'accepterois, lui dit Cléandre un de ses officiers, si j'étois Callicratidas. Et moi aussi, reprit Callicratidas, si j'étois Cléandre.

Cette réponse est la même qu'Alexandre sait à Parménion au sujet des propositions de paix de Darius; elle est sière & dure, & par-là elle convient mieux au cas où se trouvoit Callicratidas qu'à celui d'Alexandre; Parménion pouvoit n'avoir pas tort de vouloir qu'on acceptât les offres de Darius,

Cléandre avoit sûrement tort de proposer de vendre une injustice.

CALLICRÈTE de Cyane, fille célébrée par Anacréon & par Platon; elle enfeignoit la politique.

CALLIÈRES, (François de) plus connu pour avoir été l'un des plénipotentiaires François au congrès de Riswick, que pour avoir été de l'académie françoise ou pour en avoir été digne par ses ouvrages, qui ne sont pas cependant sans mérite. On en a jugé sort diversement. Quelqu'un a dit de son traité de la manière de négocier avec les souverains qu'il ne prouvoit pas, que M. de Callières sût négocier ni écrire. C'est pourtant un de ses ouvrages les plus estimés. Personne au contraire ne connoît son panégyrique de Louis XIV, auquel Charpentier, ami du panégyriste & flatteur du héros, appliquoit ce qu'on avoit dit autrefois d'Alexandre & de son portrait fait par Apelles, que l'Alexandre de Phi-lippe étoit invincible & l'Alexandre d'Apelles inimitable. Le traité de la science du monde est aussi un des ouvrages de Callières qui ont eu de la réputation dans leur temps. On a encore de lui un traité de la manière de parler à la cour. Tous ces titres ont peut être le désaut d'afficher un peu de prétention. Se piquer de savoir le monde, de savoir la cour étoit un ridicule assez commun du temps de Louis XIV, & dont Molière se moque dans plusieurs endroits de ses comédies. Ce sont là de ces choses qu'il faut tâcher de savoir si on peut, mais qu'il ne faut pas se piquer de savoir ni entreprendre d'enseigner, ou du moins il faut que ce soit sous des titres plus modesses. On a encore de Callières des poësses àpeu-près semblables, un traité du bel esprit, un recueil de bons mots & de bons contes: M. de Callières sut secrétaire du cabinet. Il étoit né à Thorigny au diocèfe de Bayeux; il mourut le 5 mars 1717 âgé de soixante-deux ans.

Nous ignorons si, comme on le dit dans le dictionnaire de M. l'abbé l'Advocat, Jean de Callières, auteur de la vie du duc de Joyeuse, capucin, &t de celle du maréchal Jaques de Matignon, étoit père de François de Callières.

CALLIMAQUE, (Hist. litt. anc.) grand poëte; qui n'a fait que de petits ouvrages, & qui disoit qu'un grand livre est un grand mat, comme la Fou-

taine a dit depuis:

Les grands ouvrages me font peur.

Il ne reste de lui que quelques épigrammes & quelques hymnes. Il avoit dans l'antiquité une grande réputation pour l'élègie. M. de la Porte du Theil, de l'académie des belles lettres, a donné en 1776, une nouvelle édition du texte grec de Callimaque avec une traduction strançoise. Catulle a traduit en vers latins le petit poëme de Callimaque de la chevelure de Bérénice. Callimaque étoit de Cyrène, il sut garde de la bibliothéque de Ptolomée-

Philadelphe, roi d'Egypte. Il vivoit environ deux]

cents quatre-vingt ans avant J. C.

CALLINIQUE, (Hist. du bas empire) inventeur du seu grégeois, dont l'empereur grec Constantin Pogonat, se servit pour brûler la flotte des Sarrassins; cette découverte sut saite vers l'an 670. Callinique étoit d'Heliopolis en Syrie.

CALLINUS, (Hift. litt. anc.) ancien poëte grec auquel quelques auteurs attribuent l'invention du vers élégiaque. On croit qu'il vivoit environ 776

ans avant J. C.

CALLISTHENE, (Hift. anc.) disciple & parent d'Aristote, suivit Alexandre dans ses expéditions dont il étoit chargé d'écrire l'histoire ; c'étoit un philosophe dont la vertu austère déplut aisément à la cour d'un conquérant aveuglé par la fortune; il refusa de l'adorer, ce sut là son plus grand crime, & ce crime sur puni de mort. (Voyez les réflexions placées à la fin de l'article ALEXANDRE) M. l'abbé Sévin a fait sur la vie & les ouvrages de Callisthène des recherches insérées dans les mémoires de littérature, tome 8, pages 126 & suivantes. Longin & Ciceron ont beaucoup parlé des ouvrages de ce philosophe, dont il ne nous reste que quelques fragmens. Piron a fait du même Callisthène le héros d'une de ses tragédies. Callisthène étoit né à Olynthe dans la Thrace, environ 365 ans avant l'ère chrétienne.

CALLIXTE ou CALIXTE, (Hist. ecclés.) est le nom de trois papes, dont le dernier, mort en 1458, a réhabilité la mémoire de la pucelle d'Orléans.

CALLOT ou CALOT, (JACQUES) (Hist. mod.) dessinateur & graveur, appartient à l'histoire des arts; nous considérerons seulement en lui l'homme & non l'artisse, & nous ne citerons qu'un seul trait de son caractère; il étoit né à Nancy, par conséquent sujet du duc de Lorraine; Louis XIII l'avoit appellé à Paris pour dessiner le siège de la Rochelle & celuide l'isse de Rhé. Ayant pris Nancy en 1633, & regardant Calot comme devenu françois, il le chargea de dessiner le siège & la prise de Nancy. Je me couperois plutôt la main, repondit Calot, que de rien faire contre l'honneur de mon pays & de mon prince. Louis XIII approuva ce resus, & dit: Le duc de Lorraine est heureux d'avoir de tels sujets. Il eût pu ajouter : Et de les mériter. Calot retourna dans son pays, & y mourut en 1635. Il étoit né en 1593.

CALMET, (dom AUGUSTIN) (Hist. litt. mod.) bénédictin, célèbre par sa Bible & ses autres travaux sur l'écriture sainte; par son histoire de Lorraine, & sa bibliothèque des écrivains de ce pays. Son livre sur les apparitions, les revenans, les Vampires & les Broucolaques, présente un résultat bien important, auquel il ne paroit pas avoir songé; c'est le danger de la preuve testimoniale, & la sacilité de prouver par ce moyen ce qui n'est pas. Né en 1672, mort en 1757 dans son abbaye de Senones. Dom Fangé, son neveu & son successeur dans son abbaye, a écrit sa vie.

La vie d'un religieux savant & retiré est toute entière dans ses ouvrages.

CALOTTE, (RÉGIMENT DE LA) (Hist. mod.) La solie occupe toujours un coin dans la tête la plus sage; mais il est aussi une solie volontaire qui excite quelquesois les sages niêmes à se livrer au plaisir & à la dissipation par les délassemens que procure à l'esprit une solie gaie & enjouée, ce qui a donné naissance à plusieurs sociétés où l'on assection de donner à la raison tous les grelots de la solie.

C'est sans doute dans cette vue que l'on a établi à Perouse une académie sous le nom d'Insensés, une à Pise, sous celui d'Extravagans, & une autre à Pezzaro, sous le titre d'Hétéroclites. Ce sur aussi l'origine des ensans sans souci, de la mère solle, ou infanterie lyonnoise, à laquelle a succèdé, au commencement de ce siècle, le régiment de la Calotte.

Selon l'éditeur d'un recueil de pièces du régiment de la Calotte, ce régiment doit sa naissance à quelques beaux esprits de la cour, qui sormèrent une société. Ils se proposèrent pour but de corriger les mœurs, de résormer le style à la mode en le tournant en ridicule, & d'ériger un tribunal opposé à celui de l'académie françoise. Les membres de cette compagnie ayant prévu qu'on ne manqueroit pas de les accuser de légèreté sur la difficulté de leur entreprise, jugèrent à propos de prendre une calotte de plomb pour emblème, & le nom de régiment de la Calotte. Voici quelle en sur l'occasion.

Vers la fin du règne de Louis XIV, M. de Torfac, exempt des gardes-du-corps, M. Aymon, porte-manteau du roi, & divers autres officiers, ayant un jour fait mille plaifanteries sur un mal de tête auquel l'un d'entr'eux étoit sujet, proposèrent une calotte de plomb au malade. La conversation s'étant échauffée, ils délibérèrent de créer un régiment, uniquement composé de personnes distinguées par l'extravagance de leurs discours ou de leurs actions. Ils le nommèrent le régiment de la Calotte, en faveur de la Calotte de plomb, & d'un consentement unanime le fieur Aymon en sut aussi-tôt élu général. Cette burlesque saillie sut poussée si loin, que l'on fit saire des étendarts & frapper des médailles fur cette institution. Il se trouva des beaux esprits qui mirent en vers les brevets que le régiment distribuoit à tous ceux qui avoient sait quelque sottise éclatante.

L'étendart de ce régiment représentoit l'image de la folie assisée sur son rône, surmonté des armoiries de la caloute; aux quatre angles de l'étendart on voyoit quatre queues ou sanons parsemés de papillons de toutes couleurs, avec un sautoir sormé dans le premier quartier d'une marotte & d'un éventail pour les semmes; dans le second, d'une marotte & d'une épée, symbole du régiment; dans le troissème, d'une marotte & d'une palme pour les écrivains dignes d'être enrôlés; & dans le der-

nier, d'une marotte & d'une harpe, emblèmes des poëtes qui ont mérité le même honneur. La trabe ou le bâton étoit surmonté d'un croiffant.

Les armoiries étoient un emblème parlant du caractère & de l'emploi de ce célèbre régiment. L'écusson d'or au chef de sable chargé d'une lune d'argent & de deux croissans opposés de même métal. L'écusson chargé en pal du sceptre de Momus, semé de papillons sans nombre, de différentes couleurs, est couronné d'une calotte à oreillons, dont l'un est retroussé, & l'autre abaissé. Le fronton de la calotte est orné de sonnettes & de grelots indifféremment attachés; elle a pour cimier un rat passant, surmonté d'une girouette pour en marquer la solidité; les armes ont pour support deux singes, ce qui dénote l'innocence & la simplicité: l'un est habillé en militaire, & l'autre en robe & en collet, tenant un mémoire à la main. Au-dessus du support sont deux cornes d'abondance en lambrequins, d'où fortent des brouillards sur lesquels sont assignées les pensions du régiment; au haut de ces armes voltige une oriflamme avec cette devise: Favet Momus, luna influit.

Cet étendart, ainsi que les armoiries, sont de l'invention du sieur Aymon, général; elles sont représentées avec le portrait de l'auteur dans le poème calotin du conseil de Momus. On ne sera pas fâché de voir la description de ces armoiries en style calotin dans les lettres-patentes données pour saire frapper la médaille du régiment:

Le noble écu de la calotte. Portant en pal une marotte . Le champ semé de papillons, Les plus légers des oifillons; Le chef, comme noble partie, Aura la lune dans son plein, Cet astre qui du genre humain Règle la conduite & la vie . Dont les croissans aux deux côtés Marqueront les variétés. Une calotte à double oreille, En couvrant le chef à merveille ? Servira de tymbre à l'écu. Sur ce casque plein de vertu; D'où pendront grelots & sonnette Sera planrée une girouette Légère & tournant à tout vent ; Ayant au pied le rat passant; Pour lambrequins, une fumée D'un des plus fins brouillards formée; Deux singes gemeaux & rrès-forts Feront à côté les supports; Mais quoique pareils en nature, Ils scront divers en vêture : L'un portera manteau, collet; L'autre, 'la botte & le plumet ;

Image de la gent occupée;

Tant à la robe qu'à l'épée.

Ordonnons qu'on y mette aussi;

Comme pour devise & pour cri;

» La lune nous conduit, Momus nous favorise »;

Vers renfermant doctrine exquise;

Et duquel vers tout calotin

Se souviendra soir & matin.

On fit frapper un sceau & plusieurs médailles; où, d'un côté, Momus étoit assis sur un nuage, avec la légende: C'est régner que de savoir rire; & de l'autre, les armoiries. On voulut que chaque frère, de quelque qualité qu'il sût, portât le médaillen attaché à la boutonnière, même les cordons bleus, car l'ordre de Momus n'est incompatible avec aucun autre. On devoit sur-tout porter le médaillon dans les temps de frairie, auxquels la compagnie s'assembloit. Voici comme s'expriment là-dessus les mêmes lettres-patentes:

De l'avis donc des calotins,

(Autrement frères de la joie)

Ordonnons au fieur Roctierins ;

Le graveur de notre monnoie,

De graver avec beaucoup d'art Le grand dieu Momus d'une part Assis sur un léger nuage, Et montrant un riant visage . Avec ces beaux mots à l'entour! C'est régner que de savoir rire » Mots que la ville & que la cour Devroient à tous momens redire? Quant au revers, on y verra, Autant que l'art le permettra, Le noble écu de la calotte . &c.: Voulons de plus que chaque frère Porte le susdit médaillon . Tant en or , qu'argent , bronze & plomb Du côté de la boutonnière. Entendons que tout cordon bleu, Noir, rouge ou de couleur bizarre, Tel que celui de S. Lazarre, Se dife , par un noble aven , » Frére de la chevalerie », Sur-tout dans le temps de frairie; Temps auquel l'aimable Comus, Suivi de Bacchus, de Cythère, Ordonne de la bonne chère En maître d'hôtel de Momus. Sur ce, mes chers frères, je prie Le grand dieu de la raillerle Qu'il vous donne joie & santé. Le tout conclu, fair, arrêté Près notre grand'chancellerie, Au mois que la fêve est fleurie, Scellé, signé de notre nom, De Torfac , & par moi Aymon;

Plusieurs personnes de distinction se rangèrent sous les étendarts du régiment, & chacun se faifoit une occupation sérieuse de relever, par des
traits de raillerie, les désauts des gens les plus considérables, & les sautes qui leur échappoient. Cet
établissement ayant sait du bruit, on voulut d'abord
le sapper par les sondemens, mais il para tous les
coups qu'on lui porta, malgré le crédit de ceux
qui s'intéressoient à sa destruction, & les assauts
redoublés de ses ennemis ne servirent qu'à le
rendre plus florissant. Le régiment grossit en peu
de temps; & la cour & la ville lui sournirent un
nombre considérable de dignes sujets.

Louis XIV ayant été informé de la création de cette plaisante milice, demanda un jour au sieur Aymon s'il ne seroit jamais désiler son régiment devant lui: Sire, répondit le général des calotins, il ne se trouveroit personne pour le voir passer. C'est apparemment cette anecdote qui a donné lieu au poème du Conseil de Momus, & de la Revue du régiment, imprimé à Ratopolis en 1730.

Le colonel Aymon remplissoit parsaitement les engagemens de sa charge, lorsqu'il la quitta affez brusquement par un principe d'équité qui lui fit honneur. Pendant que les alliés assiégeoient Douay, M. de Torsac étant chez le roi, s'avisa de dire, qu'avec trente mille hommes & carte blanche, non seulement il feroit lever le siège aux ennemis, mais aussi qu'il reprendroit en quinze jours toutes leurs conquêtes depuis le commencement de la guerre. M. Aymon, qui entendit cette bravade, lui céda fur le champ fon bâton de commandant; & depuis ce temps, M. de Torsae a été général du régiment jusqu'à sa mort, qui arriva en 1724. On trouve cette anecdote dans son oraifon sunèbre, qui a été imprimée, & qui a sait beaucoup de bruit. C'est un tissu des plus mauvaises phrases des harangues prononcées à l'académie françoise, des lettres du chevalier d'Her.... des éloges de Fontenelle, de sa pluralité des mondes, &c. &c. qu'on a cousues ensemble sort adroitement. Elle est intitulée: Eloge historique d'Emmanuel de Torsac, monarque universel du monde sublunaire, & généralissime du régiment de la Calotte, prononcé au champ de Mars & dans la chaire d'Erasme, par un orateur du régiment.

Cette pièce est d'autant plus excellente en son genre, qu'elle est une satyre très-juste & trèsingénieuse du style précieux que plusieurs membres de diverses académies cherchoient à mettre en vogue; il étoit dissicile qu'elle plût à tout le monde, sur-tout à quantiré de savans dont elle tournoit les ouvrages en ridicule. On trouva le moyen de la faire interdire, & les exemplaires en surent faiss. Le sieur Aymon, qui, en quittant sa place de général, en étoit devenu le secrétaire, ayant appris cette nouvelle, se rendit en toute diligence chez M. le maréchal de Villars, & lui dit en l'abordant: » Monseigneur, depuis qu'Alexandre & César sont morts, nous ne reconneissons

" d'autres protecteurs du régiment que vous; on » vient de saisir l'oraison sunèbre du sieur de Tor-» sac, notre colonel, & d'arrêter par-là le cours » de sa gloire & de la nôtre, qui y est intéressée; " c'est pourquoi, monseigneur, je viens vous " supplier de vouloir bien en parler à M. le garde » des sceaux, qui m'a accordé la permission de » faire imprimer ce discours ». En même temps il montra cette permission au maréchal, qui ne put s'empêcher de rire d'une pareille sollicitation. Îl en parla au garde des sceaux, qui donna mainlevée de l'oraison sunèbre, en disant qu'il ne vouloit pas se brouiller avec ces messieurs. Aussi-tôt le fieur Aymon courut triomphant annoncer cette nouvelle au libraire chez lequel on l'avoit saisse, & tout fut rendu.

Cette victoire ne contribua pas peu à accroître la gloire du régiment, qui fit bientôt des progrès considérables: ce qu'il y a de remarquable, c'est que; par une doctrine diamétralement opposée à celle des autres compagnies de la république des lettres, les personnes qui avoient été l'objet desbrocards des fondateurs du régiment de la Calotte, s'y firent enrôler, ce qui les mit en droit de se revancher des railleries qu'ils avoient essuyées.

» Il n'y a pas un sujet, même parmi les grands, continue l'auteur des mémoires cités » qui n'y soir » enrôlé, dès qu'on trouve en lui les talens propres à cette milice. Cependant on n'y admet que ceux en qui ces talens ont un certain éclat, si sans ancun égard à leur condition, ni aux sollicitations de leurs amis. Il saut d'ailleurs que ce soient des gens d'esprit, les sots en sont exclus. Lorsque quelqu'un est reçu dans le corps, c'est l'usage qu'il sasse à l'assemblée un discours en vers, dans lequel il met ses propres désauts dans tout leur jour, asin qu'on puisse lui donner un poste convenable ».

Cette observation ne regardoit que la première société des calotins, composée des élèves choisisde Momus, & qu'on pouvoit regarder comme l'état-major du régiment. Mais les foldats qui sorment le gros de la troupe étoient choisis indistinctement parmi les particuliers nobles & roturiers qui paroissoient se distinguer par quelque solie marquée, ou par quelques faits ridicules, ou par quelques ouvrages repréhensibles. On devine affez que les engagemens de ces foldats étoient involontaires & que presque tous les calotins étoient enrôlés par force. "On ne sollicite ni les pensions, ni les em-" plois dans cet équitable corps, dit l'éditeur desmémoires, » parce que tout s'accorde au mérite & " rien à la faveur. Les brevets sont distribués gratis, » tant en vers qu'en prose. Les secrétaires du ré-» giment n'y pourroient fussire, si des poëtes » auxiliaires ne leur prêtoient de généreux secours, » en travaillant incognitò à l'expédition des brevets. " Ils poussent même le zèle pour le régiment jus-" qu'à lui procurer des sujets auxquels on ne pen-" soit pas, & qui sembleroient déshonorer le corps

» par leur mérite & leur fagesse. Mais on ne s'en » rapporte pas toujours au choix de ces poëtes » inconnus; ils sont obligés d'en donner des rai-» tons, dont les commissaires examinent la soli-» dité ».

Cette liberté des poëtes étrangers donna lieu à un arrêt du conseil du régiment contre la fausse édition des brevets & autres réglemens supposés:

Nous, par la grace de Momus, De ses décrets dépositaires A tous facrilèges abus Mort ou châtiment exemplaire Ordonnons que ces faux écrits Biffés, déchirés & proferits, Mis au greffe de la calotte, Soient brûlés folemnellement Par le bourreau du régiment..... Leur défendons à l'avenir De répandre aucun exemplaire De brevet ou de réglement, Même émané directement, Ou'il n'ait la forme nécessaire Et ne soit juridiquement Muni du sceau du régiment.

Il est certain qu'une pareille précaution eût confervé la société des calotins, qui étoit fort utile. Jeur critique s'adressoit principalement aux fautes relatives au bon sens & au langage; elles ne rouloient d'ordinaire que sur les jeux d'une solie innocente & ingénieuse; quelquesois elles alloient plus loin, lorsque le bien public sembloit demander qu'on démasquât certains personnages, & qu'on passat les bornes que les sondateurs du régiment s'étoient prescrites. Nous leur avons peutêtre l'obligation d'avoir tourné en plaisanterie des disputes qui pouvoient devenir trop sérieuses.

Pour donner une idée du bien que pouvoit faire la calotte, j'ai cru devoir rapprocher quelques anecdotes, qui ont donné lieu aux plus sameux brevets.

On crut devoir punir le fatyrique Gacon de fa bassesse à ne louer que les gens en place, qui pouvoient payer ses vers, en lui donnant un brevet de fabricateur de lettres-patentes.

Sachant que le rimeur Gacon,
Homme connu fous l'Hélicon
Par des traits de fiel & de bile,
Auroit voulu changer de flyle,
Louer nombre d'honnêtes gens,
Qui, très-contens de fon encens,
Lui refusèrent leur fervice,
De peur que fon encens payé,
Ne parût être mendié....:
Il crut qu'en louant certain homme, (Law)
Ou'en mal aujourd'hui l'on renomme,

Ce seroit un fort bon moyen Pour pouvoir ratraper le sien. Alors tout ainsi que bien d'autres Dignes d'entrer parmi les nôtres, Il vint , l'encensoir à la main , Encenser ce héros forain Dont il reçut pour récompense, En foixante fouscriptions, Cinquante mille écus de France Ou'il changea en actions, Pour jouir de la dividende Sur laquelle comme un prieur Pourvu d'une riche prébende, Il pourra vivre avec honneur A ces causes vu la marote, Nous admetions ledit Gacon l'our chanter le los & le nom De tous héros de la calotte. Lui défendons d'offrir encens Qu'à ces héros vrais & fublimes, &c. &c. Nous le créons par ces présentes Seul fabricateur des brevets Dont nous honorons nos sujets, &c. &c.

Gacon se vengea en acceptant l'emploi, & en distribuant des brevets satyriques.

L'abbé Terrasson avoit répandu dans le public trois ou quatre petits livrets de sa façon, par lesquels il prétendoit prouver la solidité & l'utilité du système, on l'accusa d'avoir réalisé dans le temps qu'il disoit à ses meilleurs amis que les actions étoient un véritable Pérou, & qu'il falloit les garder. On lui donna un brevet d'arpenteur & de calculateur du régiment de la Calotte.

Donnons à l'abbé Terrasson. Homme docte en toute façon, La charge de grand arpenteur, Mesureur & calculateur Des espaces imaginaires.... Et d'autant que ce grand génie Tient hon, & n'a point déguerpi De la nouvelle colonie Etablie au Mississipi Malgré tour esprit incrédule Qui le traitoit de ridicule, Lui foumettons ce grand rays' Pour en mesurer l'étendue Et tous les fonds avec leur prix, Espérons que la dividende En sera plus sure & plus grande Sur le rapport qu'il en fera, Et que l'on communiquera Aux calotins actionnaires, Lesquels n'ont point réalisé Comme certains millionnaires, Peuple avide & bien avisé, &c. &c.

Il faut joindre à cette lecture le brevet de controlleur-général des finances du régiment, accordé au fieur Law, qui a miné la France:

> Là de tous pays & provinces..... Accouroient, comme des essains. Malgré vent, grêle, pluie & erotte, Pour y jouer à la marotte Les beaux & bons deniers comptans Contre des valeurs calotines Dont la France & terres voifines Se pourront fouvenir long-temps.... Lui donnons pour profits & droits . Penfions, gages & falaires, Le quart de tous les angles droits Que couperont les commissaires Au papier qui sera visé, Et duquel en homme avisé Il a si bien grossi le nombre Que la France y seroit à l'ombre; Si tous les billets rassemblés. Et les uns aux autres collés. On en pouvoit faire une tente. Au surplus de ladite rente, Lui donnens notre grand cordon Passant de la droite à la gauche, Ainsi qu'une légère ébauche De sa droiture dont le fond Va si loin que Terrasson même . Grand calculateur du fystême, Ne pourroit pas le mesurer, &c.

Gacon décerna un brevet sort plaisant à l'académie des inscriptions, au sujet de l'inscription de la fontaine du palais royal : Quantos effundit in usus!

> En effer ces quatre paroles Quantos effundit in ufus ! Bien loin d'être des sons frivoles, Nous font voir , per omnes casus , Combien cette illustre fontaine Est utile à la vie humaine, Tant pour abreuver les chevaux, Les mulets, les chiens & les anes; Qu'à laver linges & drapeaux Servans aux usages profanes. La rue & quartier Fromenteau (a) Exigent abondance d'eau Pour purifier eaux croupies, Plus sales encore que roupies. Item , pour laver les baffins Que l'on présente aux médecins, Pour rincer verres & bouteilles Et quantité d'autres merveilles Dont cette fource abondera,

Et dont le mercure fera Une lifte des plus galantes. Voulons que nos troupes passantes Tombent dans l'admiration En lisant cette inscription; Ainsi qu'elle-même l'ordonne . Vu que les quatre mots finis . On y voit en haute colonne Le pundum admirationis!... Plus, consentons que les médailles Quittent le goût des antiquailles Qu'elles ont eu par ci-devant, Et qu'a proscrit ce corps savant . Auquel pour gages & falaires Des services qu'en espérons. Outre nos faveurs honoraires Déléguons la moitié du fond Sur les vapeurs que la science Nous fournit en grande abondance Du depuis qu'au Louvre habitant Ce corps aussi beau qu'important à S'arrogeant le ton despotique Ferme la bouche à la critique Et se met à l'instar des rois Au-deffus de toutes les loix , &c. &c.

Ces derniers vers font allusion à la défense que M. de la Motte fit faire aux comédiens italiens, de jouer la critique de Romulus, tant qu'on joueroit sa pièce. (L'auteur de cet article trouve ce brevet fort plaisant. Plaisant, soit. La critique au moins n'en est pas sort

juste. Gacon avoit la rage, & non l'art de médire, & étoit trop étranger à la matière dont il s'agit, pour

avoir le droit d'en parler.)

Les pièces de ce genre saites pour Destouches, pour les empyriques, pour le maréchal de Villars, le brevet d'inscripteur pour le P. Colonia, celui d'historio-graphe pour le P. Daniel, & plusieurs autres, mériteroient d'être transcrits en entier, ainsi que l'arrêt pour recevoir les Hollandois dans les troupes de la Ca-

lotte, en qualité d'auxiliaires.

La satyre se donna peu à peu des libertés qui parurent dangereuses au gouvernement. Outre cela étant devenue un peu trop publique & trop hardie, par les fréquentes réimpressions des brevets entre lesquels il s'en trouvoit un trop grand nontbre, que l'on adressoit aux premières personnes du royaume, on crut qu'il étoit temps de la supprimer; &, pour arrêter la trop grande liberté des faiseurs de brevets, on sit, non-seulement des recherches & dos faisses, mais on emprisonna même quelques-uns de ceux qui se mêloient d'en com-poser ou de les répandre. Ajoutons qu'on étoit vivement piqué de l'avide curiosité du public, & encore plus des railleries auxquelles les brevets

donnoient occasion, sur tout ceux qui artaquoient les gens par des endroits viss & sensibles, ou sur des fautes capitales, dont les taches passoient à la possérité par le moyen de l'impression, & devenoient éternelles. Il n'est pas hors de propos de rapporter à cette occasion un exemple de sensibilité assez remarquable, pour mériter d'avoir place ici.

En l'année 1725, le roi de Prusse (Frédéric II du nom) qui, pendant le temps de son règne, a toujours eu une attention extraordinaire à sormer des régimens composés des plus grands hommes & des mieux saits de l'europe, obtint de S. M. T. C. la permission d'en lever en France, & principalement à Paris, où la permission sur, dit-on, affichée publiquement. On ne manqua pas de saissr une occasion si glorieuse à la calotte, & en même temps si digne d'elle. Il parut aussi-tôt un arrêt burlesque de la part de la calotte, par lequel elle ordonnoit la levée de régimens composés des plus grands hommes du royaume. Après y avoir détaillé, d'une manière assez comique, les avantages d'une haute taille, on finissoit l'arrêt par ces vers:

Voulons que l'on se conforme
Pour la hauteur & la forme
'Au cordeau des enrôleurs;
Et pour animer les cœurs
De ces nouvelles milices,
Leur donnons pour leurs épices
Vingt-cinq mirlitons de poids,
Ou cent écus navarrois,
Qu'ils recevtont sur la mousse
Qu'océan, quand il rebrousse,
Laisse aux rives de Stettin.
Fait au conseil calotin,
L'an mil sept cent vingt-cinquième
Et d'octobre le quinzième.

Le brevet sut trouvé plaisant; mais la raillerie déplut à S. M. P., d'autant plus que ses sujets commençoient d'en rire tout haut. La vente & la lecture des brevets sut désendue à Berlin. On juge aisément que des raisons à-peu-près pareilles, contribuèrent à les interdire dans le pays de le ur naissance.

On ne voit rien aujourd'hui qui ressemble ni à la mère solle, ni au régiment de la Calone (a). Mais la médisance & la satyre n'en sont pas moins à la mode. Les différentes passions qui agitent

l'esprit humain dans les diverses situations où il se trouve pendant la vie, sont la véritable origine de la médisance, & ensuite de la satyre & de la censure. On ne doit pas être surpris que les hommes s'y laissent aller si aissement, & qu'ils aient plus ou moins de disposition à railler ou satyriser ceux qui les maltraitent, ou qui les choquent, ou qui leur déplaisent. Avec cela, tel est le génie des hommes, que quand même ils louent ce qui mérite d'être loué, ils se réservent toujours de quoi reprendre, de quoi blâmer. La plus légère saute, la moindre démarche change leurs idées; alors le blâme l'emporte, & le penchant à la satyre se développe. Supérieurs, égaux, insérieurs, tout passeroit en revue devant eux, si l'on n'arrêtoit leur licence.

De tous les peuples de l'Europe, l'Anglois est celui qui, jusqu'à présent, a le mieux conservé la liberté de la langue & de la plunie; ailleurs on parle, on chansonne encore: mais on est borné à certains objets, franchit-on ces bornes, c'est sans se faire connoître. Le François a ses vaudevilles; il lui saut cela pour le consoler & pour lui saire oublier ses chagrins ou sa misère. On peut lui appliquer ce vers d'Horace:

Cantabit vacuus coram latrone viator.

Ce caractère d'esprit sournit aux François une fource inépuisable de saillies qui dissipe leur mauvaise humeur, & les ramène tout d'un coup de la tristesse à la joie. De ces saillies qui pour l'ordinaire sont aussi plaisantes qu'ingénieuses & originales, on voit naître continuellement des chansons, des vaudevilles, qui amusent agréablement le public, & les divertissent eux-mêmes. Heureuse disposition qui donne une insensibilité qu'on peut dire raisonnable, puisque rien n'est plus digne de la raison que l'art de diminuer les soucis, & la recherche des moyens qui peuvent procurer la tranquillité à une vie de courte durée. On doit à cette disposition l'humeur sociable, l'enjouement & la véritable urbanité, qui dispose à la raillerie & à une satyre gaie & plaisante, qu'on pourroit appeller une satyre sociable, parce qu'elle est l'effet d'une humeur libre & enjouée, qui, loin d'interrompre la société, l'entretient, la divertit, & fouvent même la corrige par ses railleries: ridendo dicere verum quid vetat. La joie, l'amusement & le plaisir, sont par-tout les principes des sociétés

⁽a) Pasquin & Marsorio, si célèbres en Italie, ne leur ressemblent que par une liberté très-satyrique, souvent si odieuse & si excessive, qu'elle irrite même ceux qu'elle n'attaque pas. Cette liberté est l'esset du génie des Italiens naturellement portés à l'excès & à railler amèrement. Pasquin, qui a donné son nom à ces satyres & libelles dissanatoires que l'on appelle Pasquinades, & Marsorio sont deux statues que l'on voit encore à Rome. Marsorio cst un mot corrompu de Martissorum, nom du quartier où se voit cette statue. L'asquin a pris le sien d'un railleur fort plaisant, grand diseur de bons mots & sort satyrique, chez qui s'assembloient les gens de ce caractère & les nouvellistes dont le génie est d'ordinaire satyrique & emporté. Les coups de langue qui se donnoient dans la boutique de cet artisan, acquirent le nom de pasquinades, dit Misson, & insensiblement on lui attribua tout ce qui se disoit de piquant & de satyrique dans la ville, pour mieux persuader que ces mots piquans venoient de lui, on les affichoit sur une statue qui étoit à sa potte, & peu à peu cette statue prit le nom de Pasquin, Voyez les Mémoires de Sallengre.

d'amitié, des affemblées, des spectacles, des con-versations, des cotteries, &c. Personne n'en doute; mais a-t-on bien remarqué que la raillerie & la critique y sont toujours de la partie, que souvent même il doit yentrer un sel satyrique, qui réjouit les plus sérieux; que sans ce sel, tout y languit; que les esprits qui sont dans le sang, étant plus animés & plus subtils sous un ciel serein, dans un air pur, au milieu d'une belle saison, ou dans quelque circonstance agréable, manquent rarement alors de conduire l'imagination de la plaisanterie à la raillerie, & à des saillies satyriques. Cela se remarque dans tous les endroits où l'on a coutume de s'assembler pour se divertir, cabarets, guingvetses, & dans les lieux destinés aux spectacles. Cela se remarque aussi dans les sociétés d'amitié les plus régulières; & enfin, dans les parties qui sont à la campagne, où l'on trouve encore d'agréables restes de la première liberté de l'homme, & de l'égalité des conditions.

La poésie donne du tour & de l'agrément à la raillerie; & pour la produire, il faut que l'imagination soit échaussée. Qu'est-ce qui pourroit la mieux échausser que la joie & le plaisse? On ne doit donc pas être surpris que la poésie ait accompagné les jeux & les badinages dès la première ensance du monde; mais on s'est servi d'elle avec plus ou moins de délicatesse, selon le temps. On en a usé à son égard suivant le temps & selon son génie, ou le goût du siècle. (M. BÉGUILLET.)

CALPRENEDE, (GAUTIER DE COSTES, seigneur DE LA) gentilhomme ordinaire du roi, sur employé dans des négociations, mais il n'est connu que par ses romains de Cassandre, de Pharamond, sur-tout de Cléopâtre; il ne l'est point du tout par ses pièces de théâtre, dont quelques-unes, telles que le comte d'Essex, & la mort de Mithridate, ont été resaites par Thomas Corneille & par Racine. Le cardinal de Richelieu ayant entendu la lecture d'une de ses pièces, dit que les vers lui en paroissoient un peu lâches. Ce mot blessa l'orgueil gascon de la Calprenède: Il n'y a jamais rien eu de lâche, répondit-il, dans la maison de la Calprenède. Despréaux a dit de lui dans l'art poétique:

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon, Calprenède & Juba parlent du même ton,

CALPURNIE, (Hist. Rom.) sut la quatrième des semmes qu'épousa successivement Jules César. Elle étoit fille de Lucius Pison qui succèda à son gendre dans le consulat, en saveur de cette alliance. Epouse tendre & sidèle d'un mari volage, elle ne sut occupée que du soin de son bonheur & de sa vie. Elle avertit plusieurs sois César de la conjuration formée contre lui, & le jour même qu'il sut massacré, elle se jetta à ses genoux pour l'empêcher de se rendre au sénat. Après le meurtre du dictateur, elle pouvoit jouir avec éclat de toutes ses richesses; mais occupée de sa vengeance, elle en-

voya tous ses trésors à Marc-Antoine, pour le mettre en état de punir les assassins. (T --- N)

CALPURNIUS, (Voyez) NÉMÉSIEN.
CALVERT (GEORGE) (Hist. d'Anglet.) Sécretaire d'état, sous le roi Jacques I, en 1618, établit sous Charles I, des colonies dans le Mariland, & sit autant chérir les Anglois en Amérique par sa douceur, que les navigateurs Espagnols y avoient sait détester leur nation par leur cruauté. Mort à Londres en 1632.

CALVIN (Hist. mod.) Jean Cauvin dont le nom traduit en latin, fit Calvinus, & retraduit en françois, fit Calvin, nâquit à Noyon le 10 Juillet 1509. Gérard Cauvin son père, fut d'abord tonnelier à Pont-l'Evêque, ensuite procureur fiscal de l'évêque de Noyon; jeanne le Franc, sa mère, étoit fille d'un cabaretier de Cambray; desfiné par ses parens à l'état ecclesiastique, Calvin eut à douze ans une chapelle dans la cathédrale de Noyon, à seize ans la cure de Marteville, qu'il permuta deux ans après pour celle de Pont-l'Evêque qu'il garda près de cinq ans. Deux fois curé, il ne fut jamais prêtre; ce désordre, ce relâchement scandaleux dans la discipline, doit être compté parmi les abus qui décréditoient alors l'église romaine & qui savoriserent la résorme. Pendant quil étoit curé à Marteville ou à Pont-l'Evêque, il faisoit à Paris fes humanités au collège de la Marche & sa philofophie au collège de Montaigu; il apprenoit les loix à Orléans fous Pierre de l'Etoile, & à Bourges fous le célèbre Alciat. Dans la même université de Bourges Melchior Wolmar, Allemand, lui enseignoit le grec, & lui inspiroit les principes du luthéranisme. Calvin n'eut jamais d'autre maître de théologie que son parent Robert Olivetan, & que le grammairien Wolmar. Instruit par leurs leçons, il couroit les répandre de village en village, & le seigneur de Linières, qui prenoit plaisir à l'entendre, disoit : du moins celui-ci nous dit quelque chose de nouveau. A vingt-un ou vingt-deux ans Calvin donna une consultation en faveur du divorce d'Henri VIII, mais il voulut détourner ce prince du projet d'un second mariage, & il se déclara hautement contre la suprématie, Il vendit sa cure & sa chapelle, & vint dogmatiser à Paris. L'hérésie avoit déja gagné jusqu'au recteur de l'universi-té, Nicolas Cop. Il sut cité au parlement sur la dénonciation de deux cordeliers, pour un fermon tout hérétique qu'il avoit prononcé aux mathurins le jour dela toussaint 1533 & que Calvin avoit composé. Le recteur ayant reçu des avis fecrets d'un membre du parlement, ne comparut point & s'ensuit à Bâle. Le lieutenant-criminel Morin alla au collège de Forțet pour arrêter Calvin qui y demeuroit, & qui se sauva promptement à Angouléme. La reine de Navarre, sœur de François I, qui connoissoit Calvin & ui estimoit ses talens, appaisa ce prcmier orage. Calvin séduisit pour un temps Louis du Tillet, chanoine de la cathédrale d'Angoulême, frère du greffier en ches & de l'és Aaaaa 2

vêque de Meaux; il erra ensuite de ville en ville; soit dans le royaume, soit hors du royaume, laissant par-tout des traces de son passage. Poitiers & Nérac l'accueillirent & l'écoutèrent. A Bourges, où il avoit reçu & donné ses premières leçons, des disciples prêchoient en son nom. Calvin se croyant oublié du lieutenant-criminel Morin, ofa revenir à Paris, mais il se hâta d'en sortir, y voyant les bûchers dressés contre les sectateurs de Luther & les siens; il retrouva la même rigueur dans tout le royaume, il quitta ce royaume & alla chercher un asyle à Ferrare auprès de la duchesse Rénée, semme d'Hercule d'Est, fille de Louis XII. Cette princesse haïssoit la mémoire de Jules II qui avoit persécuté son père, & elle n'aimoit guères les suc-cesseurs de Jules. Elle avoit puise à la cour de François I, son beau-frère, le goût des belles-lettres, qui entraînoit au moins l'indulgence pour les opinions nouvelles; eile avoit écouté les Luthériens, elle écouta Calvin, & Calvin la fixa dans sa secte. Le nom de Calvin étoit déjà d'une célébrité suspecte en Italie. Pendant son séjour à Ferrare, il se déguisa sous le nom de Heppeville, mais ses talens & sa doctrine le trahirent, l'inquisition le menaça, il revint en France, puis il voulut passer en Allemagne, où il parut dans la suite aux diètes & aux consérences, mais où il fut toujours effacé par Luther, dont il modifioit la dostrine, & dont il détestoit la tyrannie, n'étant pas moins tyran lui-même. Il lui falloit un empire particulier, il s'en fit un à Genève. Guillaume Farel en étoit alors le principal ministre, il engagea Calvin à partager les travaux de son apostolat; Calvin avoit peu de grace & de facilité à parler, il laissa Farel prêcher & se mit à enseigner la théologie, qu'il n'avoit pourtant point apprise dans les écoles, & qu'il n'en favoit peut-être que mieux; Farel tonnoit en chaire contre l'église Romaine, Calvin écrivoit contre elle avec sorce & avec goût; il sortifioit & augmentoit la révolution qui avoit été faite avant lui par Farel; mais ayant voulu changer trop brufquement des rits auxquels Genève tenoit encore par habitude, & ayant fait manquer la cêne à pâques par son obstination à ne vouloir point d'hosties, il se sit chasser de Genève; il alla enseigner à Strasbourg, où, pour se consoler, il épousa Idelette de Bure. Elle étoit veuve d'un anabaptiste, il la convertit à sa secte, il en eut un fils qui mourut jeune, mais combien il me reste d'enfans dans toute la chrétienté! disoit-il dans la fuite.

On a dit que ce fils ayant été mordu d'un chien enragé, Calvin l'avoit recommandé à faint Hubert, qui guérit ce fils à la fois de la rage & du calvinisme. On a dit qu'on avoit proposé à Calvin luimême de se convertir, & qu'il avoit répondu en soupirant: Il est trop tard, je me suis engagé trop avant, mais si c'étoit à recommencer, je ne quitterois point la soi de mes pères. On a dit que Calvin ayant youlu faire accroire qu'il savoit ressusciter les morts,

un fripon qui contrefaisoit le mort pour contresaire ensuite le ressuscité, se trouva mort réellement, & ne ressuscita point. On a dit. Que n'a-t-on pas dit?

Continuons de ne dire que ce qui est vrai; Calvin avoit un grand parti dans Genève, il y sut rappellé; bien-tôt son crédit éclipsa tout autre crédit, il donna seul à la religion de Genève sa sorme définitive, il en régla la doctrine & la discipline, il sut le ches presque absolu de cette église; il eut aussi la plus grande influence sur le gouvernement civil, il régna en un mot d'autant plus despotiquement à Genève, qu'il n'y paroissoit que le

zélateur de la liberté.

François I avoit secouru les Genevois contre le duc de Savoye alors son ennemi. C'étoit sa destinée d'être l'allié des ennemis de sa religion. Pour comble de contradiction, ces gens qu'il protégeoit à Genève étoient pour la plupart ses propres sujets qu'il auroit brûlés en France, & qui s'étoient rangés en soule sous les drapeaux de Calvin. Telles étoient les inconséquences du zèle persécuteur, mis aux prises avec la politique. Calvin attiroit, rassembloit ces françois fugitifs, il les substituoit aux catholiques que la réforme chassoit de Genève, il leur assuroit une patrie & la liberté, il les attachoit à sa doctrine particulière, il s'enrichissoit des pertes volontaires de François I, & cependant il avoit donné à ce roi imprudent des confeils utiles; il lui avoit dédié son livre de l'institution, où dans sa préface il plaidoit avec éloquence la cause des persécutés & avec adresse la cause de la résorme. Rien de plus séduisant que cette présace, elle semble dictée par la raison & par l'humanité, elle est faite sur le modèle des anciennes apologies de la religion chrétienne présentées aux empereurs qui la persécutoient; rien de plus ingénieux que ce que l'auteur y dit des pères de l'église, soit pour les rapprocher de la réforme, soit pour excuser la résorme de s'éloigner d'eux quelquesois? Le livre de l'institution a de la méthode & de l'ensemble, c'est un corps de doctrine, mérite qui manque & à chacun des ouvrages de Luther en particulier & à l'assemblage entier de ses écrits, qui n'offre presque rien de systèmatique. L'institution est un des livres dont la résorme se glorisse le plus, & avec le plus de raison. Le parlement de Paris fit brûler ce livre le 14 sévrier 1543. Le jésuite Gautier y trouvoit cent hérésies tout juste, le cordelier Feu-Ardent en trouvoit 1400. Ces sortes de calculs ne sont jamais bien exacts.

Les écrits polémiques de Calvin, d'un côté contre le concile de Trente & les catholiques, de l'autre contre les luthériens & les divertes fectes de la réforme, fans avoir le mérite de l'institution, ont bien plus de grace & de douceur que ceux de Luther; Calvin paye pourtant trop souvent encore le tribut de grossièreté que le genre polémique sembloit exiger au seizième siècle.

Tout est contradiction & inconsequence chez les hommes. Ce Calvin, qui, pour son premierou-

Vrage, avoit commenté le traité de Sénèque sur la clémence, & qui dans son livre de l'institution faisoit rougir François I de brûler des hommes pour des opinions, est le même qui fit brûler Servet à Genève pour des opinions folses sur la trinité, il fit trancher la tête à Perrin, citoyen distingué de Genève, parce qu'il s'allarmoit de l'affluence des François dans cette ville, ou plutôt il les fit périr tous deux, parce qu'ils étoient ses ennemis; mais les violences que les passions exercent dans leur sureur passent avec ces passions; celles que le préjugé commet de sang-froid & par principe, n'ont ni bornes ni remède. L'humanité auroit donc eu plus à craindre de l'erreur de François I, & de ses docteurs que des emportemens de Calvin, si Calvin n'eût pas donné la même erreur pour base à ses violences, & n'eût pas joint une théorie sanguinaire à une pratique cruelle; il foutint, ainsi que Théodore de Bèze, contre Castalion, qu'il salloit punir de mort les hérétiques, & il fit ôter à ce Castalion, un des plus savans hommes & des plus sages de la résorme, qu'il ne trouvoit ni assez docile ni ass. z inhumain, une chaire qu'il lui avoit procurée dans le collège de Genève, puis il le persecuta, & le calomnia. (Voyez l'article BOLSEC.)

Cet esprit de dispute & d'intolérance sit échouer le projet que Calvin avoit sormé d'établir au Brésil une colonie de sa secte. C'étoit sur la fin du règne de Henri II; l'amiral de Coligny, encore catholique à l'extérieur, mais déjà calviniste dans l'ame, seconda ce projet, & sit partir quelques vaisseaux sous la conduite de Durand de Villegagnon, chevaier de Malte, vice-amiral de Bretagne, nouveau

calviniste.

Les ministres disputèrent tant & sur mer & sur terre, qu'ils scandalisèrent la colonie, qui se sit catholique, aussi-bien que Villegagnon. Ainsi l'intolérance produisoit par-tout son effet; celle de François I, & de Henri II saisoit des calvinistes, celle de Calvin saisoit des catholiques; Genève se peuploit de François en ouvrant ses portes aux persécutés, elle se sût dépeuplée, si elle eût con-

tinué à persécuter elle-même.

Calvin livra la France aux furies sous les règnes soibles de François II & de Charles IX. Il y alluma la guerre civile comme Luther l'avoit allumée en Allemagne. La conjuration d'Amboise, le massacre de Vassy, la bataille de Dreux, l'assafsinat du duc de Guise François, & ses suites, surent les fruits de sa doctrine & de ses intrigues. Il mourut au milieu de ces horreurs le 27 mai 1564 à Genève, âgé de cinquante-six ans. On sait assez quels troubles ses disciples causèrent dans la suite en Angleterre & en Ecosse sous le nom de Puritains.

Luther & Calvin ent par-tout allumé la discorde & détruit la subordination. Ils ont d'ailleurs en de commun tout ce qui appartenoit à leur siècle & à leur métier de disputeurs, l'arrogance, l'intolérance, ce besoin ridicule de se vanter, ce besoin grossier de dire des injures. Calvin sur ces deux

articles s'observoit plus que Luther qui ne s'observoit sur rien; Calvin recherchoit la gloire de la modération & celle de la modesse: Luther sougneux dans sa jastance comme dans ses injures, outroit l'arrogance comme il outroit tout; les louanges que Calvin se donnoit, dit M. Bossuet, sortoient par sorce du sond de son cœur & rompoient violenment toutes les barrières.

Quant aux injures, le même Bossuet dit qu'il eût aimé mieux essuyer la colère impétueuse & insolente de Luther que la froide amertume & la prosonde malignité de Calvin. Celui-ci étoit un raisonneur plus exact, plus méthodique, un écrivain plus correct, plus précis, plus élégant, plus fage; il appartient à l'histoire littéraire de son siècle; Luther étranger à toute littérature, ne peut être réclamé que par l'école. M. Bossuet lui trouve cependant plus de génie, quelque chose de plus original & de plus vif; il croit que Calvin ne l'emporte sur Luther que par l'étude, il doute que le génie de Calvin eût été aussi propre à échauster les esprits & à émouvoir les peuples que celui de Luther. En esset, on doit reconnoître entre ces deux hommes la même différence qui se trouve dans tous les arts, soit libéraux, soit méchaniques, entre le génie qui invente, & le génie qui persectionne. Le second plaît davantage, mais sans le premier il n'eût peut-être pas existé.

Quant aux mœurs & au caractère, le premier étoit plus aimable & avoit plus d'amis que le second, il cultivoit la société, il se permettoit la gaîté, il goûtoit les plaisirs, sur-tout ceux de la table; Calvin, toujours malade, chagrin, plein d'humeur, rongé de vapeurs, étoit sobre & chaste, vivoit retiré, ne connoissoit d'autre plaisir que d'écrire & de dominer. Sa religion sèche & sévère n'accordoit rien aux sens ni à la soiblesse; sa vie aufière & uniforme n'accordoit rien à la société; Genève, sous sa direction, étoit un grand séminaire où rien de libre ni de gai n'étoit admis; persécuteur atroce à l'égard de ses ennemis, précepteur toujours triste à l'égard de ses disciples, on put se piquer d'être de se amis par vanité, on n'y sut jamais porté par aucun attrait. Voyez l'ar-

ticle Bèze. (Théodore de)

N'oublions pas d'observer que le désintéressement de Calvin égala au moins celui de Luther; il n'eut jamais que cent écus de gages, & n'en voulut pas avoir plus. Lorsqu'il quitta Strasbourg pour retourner à Genève, les habitans de Strasbourg voulurent lui conserver avec le droit de bourgeoisse, le revenu d'une prébende qui lui avoit été assigné chez eux pour ses leçons, il le resusa, & n'accepta que la continuation du droit de bourgeoisse. On ne trouve guères cette vertu dans un pareil dégré, que chez les gens en qui l'ambition de dominer sur les esprits, absorbe toutes les facultés & anéantit tout autre desir.

CALVO-GUALBES, (FRANÇOIS DE) (Hist. de Fr.) Catalan au service de la France, connu

par sa belle défense de Maëstricht en 1676, & par le mot qu'il dit aux ingénieurs, en s'enfermant dans cette place: Messieurs, je n'entends rien à la défense d'une place; tout ce que je sais, c'est que je ne veux pas me rendre. En effet il ne se rendit pas, & le prince d'Orange qui saisoit ce siège, sut obligé de le lever le 27 août. Louis XIV disoit qu'il y avoit quatre hommes, que les ennemis respecteroient déformais dans ses places, Montal, Chamilly, Calvo & du Fay; en effet Montai en 1672, avoit fait lever le siège de Charleroi au prince d'Orange le 22 décembre, & en 1677, le 14 août, il fit encore lever au même prince le siège de la même place; Calvo fit lever au même prince le siège de Macstricht; Chamilly ne lui remit la ville de Grave le 26 octobre 1674, qu'après quatre-vingttreize jours de tranchée ouverte, & que faute de poudre; & du Fay ne remit de même Philisbourg au duc de Lorraine le 17 septembre 1676, qu'après soixante & dix jours de tranchée ouverte. Calvo

né à Barcelone en 1627, mourut à Deins en 1690. CALUMET, f. m. (Hist. mod.) grande pipe à fumer, dont la tête & le tuyau sont ornés de figures d'animaux, de seuillages, &c. à l'usage des fauvages du nord. Le calumet est aussi parmi eux

un fymbole de paix. (A. R.)
CAMBDEN ou CAMDEN, (GUILLAUME) (Hist. d'Angleterre) historien célèbre qu'on a nommé le Strabon, le Varron & le Paufanias de l'Angleterre. La reine Elisabeth le sit roi d'armes du royaume. Il a fondé une chaire d'histoire dans l'université d'Oxford, Ses principaux ouvrages sont; 10. sa description des isles britanniques, intitulée: Britannia. On a dit à l'occasion de cet ouvrage, où l'auteur paroît plus instruit de ce qui concerne l'Angleterre que de ce qui regarde l'Ecosse, & plus de ce qui regarde l'Ecosse, que de ce qui concerne l'Irlande, qu'il avoit deux bons yeux pour voir l'Angleterre, un œil seulcment pour voir l'Ecosse, & qu'il n'en avoit point pour voir l'Irlande:

Perlustras anglos oculis, Cambdene, duobus, Uno oculo scotos , cacus hibernigenas.

2º. Un recueil des historiens d'Angleterre, 30. Les annales d'Angleterre sous le règne d'Elifabeth. Au sujet de ce livre, il est à remarquer, que Cambden qui écrivoit l'histoire d'Elisabeth, & dont l'ouvrage est un monument élevé à la gloire de cette grande reine d'Angleterre, Cambden proteftant, justifie par-tout Marie Stuart, rivale & victime d'Elifabeth, & d'ailleurs catholique. Il rapporte que Buchanan se repentit de ses calomnies contre Marie, qu'il les désavoua, & que dans les dernières années de sa vie, il resusa de prêter sa plume aux persécuteurs de cette princesse, s'accusant d'avoir trop servi autresois leurs surenrs.

Les adversaires de Marie prétendent, il est vrai, que l'ouvrage de Cambden, sut retouché par les ordres de Jacques I, qui voulut le faire servir à la

justification de sa mère; elle n'en avoit pas besoin ; & d'ailleurs où est la preuve de ce fait?

Cambden, né en 1551, mourut en 1623.

CAMBERT, d'abord sur-intendant de la musique de la reine-mère Anne d'Autriche, donna le premier des opéras en France avec l'abbé Perrin; éclipsé par Lully, il passa en Anglererre, où il sut fur-intendant de la musique de Charles II, il mourut en 1677

CAMBOUT, (Hist. de Fr.) du Cambout, de Coislin, illustre & ancienne maison de Bretagne, dont étoient les ducs & le cardinal de Coislin & l'évêque de Metz, mort le 28 novembre 1732.

Jean du Cambout, sut tué à la bataille d'Aurai

en 1364.

Jean, son neveu, sut sait prisonnier à la bataille

d'Azincourt en 1415.

Pierre-César du Cambout, marquis de Coissin, père du premier duc & colonel-général des suisses & grisons, mourut le 10 juillet 1641, des blessures qu'il avoit reçues au siège d'Aire.

François, baron de Pont-Château, son frère,

eut l'épaule cassée au même siège.

Coissin, sut èrigé en duché-pairie en 1664, pour Armand du Cambout, fils de Pierre-César.

Jacques, marquis du Cambout, de la branche des seigneurs du Beçai, sut tué au combat de

Carpi en Italie, le 9 juillet 1701.

CAMBYSE (Hist. des Perses) fils & successenr de Cyrus, prit Péluse & conquit l'Egypte, en plaçant, dit-on, à la tête de son armée tous les animaux, objets du culte superstitieux des Egyptiens; ceux-ci n'osèrent tirer sur leurs dieux ni leur résister. Il ne négligea rien pour guérir ces peuples de leur superstition, il tua leur dicu Apis & massacra ses prêtres, dont il sussionit de dévoiler les sourberies; il détruisit le temple de Jupiter Ammon; mais comme son armée périt de misère dans les déserts de la Lybie, comme dans une expédition en Ethiopie, ses soldats surent réduits par la famine à se manger les uns les autres, les Egyptiens eurent la consolation de pouvoir attribuer ces fléaux à la vengeance de leurs dieux.

Cambyse, est représenté comme violent & sanguinaire. (Voyez l'article PREXASPE) il tua, diton, son frère dans un accès de frénésie ou de colère, c'est à-peu-près la même chose: ira furor brevis est. Il tua aussi d'un coup de pied dans le ventre Meroë, sa sœur & sa semme, qui étoit grosse alors. La cruauté paroit prendre le nom de justice sévère, dans l'exemple suivant, & elle a pour excuse un grand objet d'utilité. Il sit écorcher vis un juge convaincu d'avoir vendu la justice, & il sit étendre sa peau sur les bancs des juges; terrible, mais importante leçon! Rousseau a célébré cet événement dans

son allégorie du jugement de Pluton:

Fais appeller le juge de Cambyfe ..., A ce discours, un cadavre souillé, Couvert de fang, & de chair dépouillé, S'offre à fa vue, & d'une horreur soudaine
Fait frissonner la troupe souterraine.
Pluton le voit, & de couleur changé,
Quel est ton nom? Sizame l'affligé.
Ta qualité? juge indigne de l'être.
Et ton pays? la Perse m'a vu naître.
Mais qui t'a mis en ce tragique état?
Ce fut le roi : ce juste potentat
Me sit subir cette peine équitable;
Et pour laisser un monument capable
D'intimider tout ministre vénal,
Fit de ma chair couvrir le tribunal,
Où, par mes mains, la justice vendue
Après ma mort devoit être rendue.

Cambyse, en montant à cheval, se blesse de son épée à la cuisse, & en mourut vers l'an 525 avant Jesus-Christ.

CAMERARIUS, est le nom de plusieurs savans du seizième siècle dont deux, père & sils, se nommoient Joachim, le fils sut plus célèbre que le père, sur-tout dans la botanique, sur laquelle il a beaucoup écrit. On a de lui: hortus medicus. De plantis. Electa georgica, sivè opuscula de re rustica. Il a écrit en latin la vie du célèbre Philippe Mélanchton. On a de Philippe Camerarius son srère un ouvrage intitulé: hora subcissiva qui été a traduit en plusseurs langues. Les Camerarius étoient Allemands & prosesseurs à Nuremberg. Joachim le père mourut le 17 avril 1574. Joachim le fils le 11 octobre 1598. Philippe le 22 juin 1624. Le fils du second Joachim, nommé Louis, sur un jurisconsulte assez célèbre.

Un autre Camerarius, Ecossois, nommé Guillaume, a de remarquable d'avoir été d'abord jésuite, ensuite oratorien, & d'avoir écrit alors contré les jésuites: il vivoit vers le milieu du dix-septième siècle.

(Hist. Rom.) cinq fois dictateur, fix sois tribun militaire, une sois censeur, quatre sois triomphateur, jamais consul.

Utilem belle tulit & Camillum Sava paupertas, & avitus apto Cum lare fundus.

dans l'alliance des romains, tous les peuples voifins de Rome, Veïens, Falisques, Eques; Volsques, Etrusques, Latins, Herniques. On connoît le trait du maître d'école des Falisques, reconduit chez ces peuples à coups de verges par les ensans confiés à ses soins, & qu'il avoit voulu livrer à Camille. Ce général indigné de sa trahison, lui insligea ce juste châtiment; & les Falisques, jusques-là ennemis des Romains, se soumirent à eux. Un peuple vertueux & juste seroit le roi de l'univers; mais les Romains n'étoient pas ce peuple vertueux & juste. Ingrat envers Camille, il le calomnia & le persécuta, on accusa ce grand homme de s'être approprié une partie du butin sait dans une place qu'il avoit prise. Camille s'exila volontairement, il se retira dans la ville de Veïes, ce qui a fait dire à Lucain:

Veïos habitante Camillo Illic Roma fuit.

Ce que Corneille, dans Sertorius, a rendu par ce beau vers:

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Plus vertueux que Sertorius, Camille n'arma point contre sa parrie; mais il ne put se désendre de demander aux dieux, au nom de son innocence persécutée, que les Romains suffent réduits à le regretter. Il sut exaucé, Brennus & les Gaulois désont les Romains sur les bords de l'Allia, prennent Rome, assiègent le Capitole; il fallut appeller l'or au secours du ser, on traite avec les vainqueurs, on leur offre une somme pour lever le siège, ils l'acceptent; tandis qu'on pèse l'or, Camille arrive; c'est au ser seul, dit-il, à délivrer les Romains; Rome ne traite point avec ses ennemis quand ils sont sur ses terres; c'est ce que M. de Voltaire sait dire à Vallerius Publicola dans Brutus;

Rome ne traite plus Avec ses ennemis, que quand ils sont vaincus.

Camille met les Gaulois en suite & les chasse des terres de la république, ils revinrent, il les chasses de nouveau, & il avoit alors près de quatre-vingt ans. Il mourut de la peste l'an 365 avant J. C.; on lui érigea une statue équestre dans le Forum.

on lui érigea une statue équestre dans le Forum.

CAMIS, s. m. pl. (Hist. mod.) idole qu'adorent les Japonois, & principalement les bonzes ou ministres de la secte de Xenxus. Ces idoles représentent les plus illustres seigneurs du Japon, à qui les bonzes sont bâtir de magnifiques temples, comme à des dieux, qu'ils invoquent pour obtenir la fanté du corps & la victoire sur leurs ennemis. (G)

CAMISARDS ou CAMISARS, s. m. pl. (Hist. mod.) est un nom qu'on a donné en France aux calvinistes des Cevennes, qui se liguèrent & prirent les armes pour la désense du calvinisme en 1688.

On ne convient pas sur l'étymologie de ce mot: quelques-uns le sont venir de camisade, parce que leurs attaques & leurs incursions surent subites & inattendues: d'autres le sont venir de camise, qui en quelques provinces de France se dit pour chemise, parce qu'ils alloient dans les maisons prendre de la toile pour se faire des chemises, ou parce qu'ils portoient des habillemens saits comme des chemises: d'autres le sont venir de camis, un grand chemin, parce que les routes publiques étoient insessées de Camisards.

On donna encore le même nom aux fanatiques, qui, au commencement de ce siècle, se révoltèrent & commirent beaucoup de désordres dans les Cevennes. Ils furent enfin réduits & dissipés par la bravoure & la prudence du maréchal de Villars. (G)

CAMMA, (Hist. anc.) sujet d'une tragédie de Thomas Corneille, sujet peut - être sabuleux. La scène est en Galatie, le temps n'est pas connu. Sinorix, amoureux de Camma, tue Sinatus, mari de Camma, & propose à celle-ci de l'épouser, elle accepte la proposition, ils vont au temple, elle boit la première, selon la coutume, dans la coupe sacrée, & la présente à Sinorix, qui boit après elle sans tarder; elle s'écrie alors: Sinatus est vengé. Je meurs contente. La coupe étoit empoisonnée; tous deux expirèrent en peu temps.

CAMOENS, (Louis DE) auteur de la Lusiade. C'est à M. de la Harpe qui nous a donné en 1776 une bonne traduction de ce poëte, à nous fournir cet article. Voici ce qu'il dit du Camoëns à la tête

de sa traduction:

» Les biographes ne s'accordent pas sur le lieu » de sa naissance. Ce n'est pas qu'il sût, comme » Homére, d'une famille obscure & pauvre. Il » étoit d'une ancienne noblesse; sa maison, origi-» naire de Galice, s'étoit attachée au service d'un » roi de Portugal en 1370; mais l'ayant quitté » pour celui du roi de Castille, qui sut battu à la » journée d'Albujarrote, cette maison perdit la » plus grande partie de ses biens. La branche ca-» dette, sur-tout, sur la plus maltraitée, & c'est " d'elle que descendoit Camoëns.

" Il naquit l'an 1517, selon les uns, à Coimbre; selon d'autres, à Santarein. Nous suivrons 27 l'opinion du licencié Manuel Correa, l'un des » historiens de sa vie, & de ses plus intimes amis, » qui le sait naître à Lisbonne de Simon-Vas de » Camoëns, & d'Anne de Macédo. Sa mère étoit

» aussi de famille noble.

» Il y a des hommes dont la malheureuse des-» tinée s'annonce dès les premiers momens de leur vie. Tel sut Camoëns. L'époque de sa nais-» sance sut marquée par une disgrace qui prépara » toutes les autres. Son père, capitaine de vaisseau, fit naufrage auprès de Goa, & périt avec tout ce qu'il possédoit. Ainsi Camoens naquit sans » sortune; malheur réel, que le talent ne peut pas toujours réparer.

» Il étudia dans l'université de Coimbre, c'està-dire, qu'il apprit la mauvaise philosophie de

» ces temps-là, capable de corrompre les meil-» leurs esprits, & qui ne gâta pas le sien. Le goût » des belles-lettres lui servit de préservatif contre » la scholastique. Son talent poétique, qui se ma-» nifesta de bonne heure, les agrémens de sa » physionomie & de sa conversation le firent re-» cevoir (a) à la cour. L'amour lui inspira ses » premiers vers, & causa ses premières infortunes. » Ses galanteries, qui offensoient des hommes » puissans, le firent exiler. On sait combien l'amour » coûta cher au Tasse. On croit qu'il causa en » partie les malheurs d'Ovide. Cette fatale passion, » qui a sait tant de victimes illustres, est insépa-» rable d'un imagination ardente qu'un grand ta-» lent suppose toujours.

» La guerre entre les Portugais & les Maures " sit naître dans l'esprit de Camoëns le desir de pas-» ser en Afrique, pour y combattre les ennemis » de sa patrie. Il s'y distingua par sa bravoure, » & on le compte parmi ceux qui ont joint les » qualités guerrières aux talens de l'esprit. Mais » son malheur le suivoit par-tout, & il falloit que » la gloire qu'il acquit sût expiée. Il perdit l'œil » droit dans un combat naval. Ses services lui ob-» tinrent la permission de retourner à la cour; » mais de nouveaux chagrins l'en éloignèrent. » Duperron de Castera remarque çue la perte de » son œil droit ne l'empêchoit pas de faire des ja-» loux. Ce qui est certain, c'est qu'il sortit de » Lisbonne dans le dessein de n'y jamais revenir. » On dit qu'en s'embarquant pour les Indes, » il prononça les paroles que le grand Scipion fit mettre sur son tombeau : Ingrate patrie, tu n'auras » pas même ma cendre. (b)

» Il fit la guerre dans les Indes, & y signala » le même courage qu'il avoit montré en Afrique. » Il fut employé dans une expédition au golfe de » la Mecque, dont il parle dans une de ses pièces. » Il revint à Goa, où il vécut quelque temps » paisible. Mais cette inquiétude d'un esprit aigri, » que de longues traverses portoient à la vengeance, » ne lui permit pas de dissimuler quelques injures » qu'il reçut de perfonnes affez confidérables pour » espérer l'impunité. Il les livra au ridicule dans » des chansons satyriques. Le vice-roi de Goa » l'envoya en exil à Macao, où les Portugais » avoient un comptoir. Il ne laissa pas d'y trou-» ver de la protection, puisqu'il sut revetu de la » charge de commissaire-major. Il y amassa même » quelque bien. C'est là qu'il acheva sa Lusiade » commencée en Portugal quelques années aupa-

⁽a) Duperron de Castera, qui nous a donné la seule traduction connue de la Lusiade, a rracé le portrait de Camoëns dans le goût de nos anciens romanciers, & précisément comme s'il l'avoit vu. » Ses yeux, dit-il, étoient grands, vifs & d'un regard qui ne respiroit qu'amour & volupté; il avoit les cheveux blonds, le front noble, le nez aquilin, la » bouche bien meublée, les lèvres plus rouges que du corail, le visage plein, le teint blanc & relevé d'un vermillon » qui répandoit sur sa physionomie une sleur de santé charmante; la taille moyenne, mais prise avec justesse, autant » d'embonpoint qu'il en falloit pour n'être pas maigre; la démarche aisée, l'abord riant & gracieux : tout cela faisoit " un homme qui pouvoit se présenter sans autres lettres de recommandation que celles de sa bonne mine «.

⁽b) Ingrata patria, ne offa quidem habes.

» ravant. Le vice-roi qui l'avoit exilé venoit d'être » remplacé. Camoëns se flattant d'être savorable-» ment reçu du nouveau gouverneur, Constantin » de Bragance, & voulant jouir du fruit de son » travail dans la capitale des établissemens portu-» gais, monta fur un vaisseau qui retournoit à » Goa. Une tempête l'affaillit à la hauteur des côtes » de Cambaye. Il sembloit que la destinée qui » avoit sait perir son père dans ces climats, y » attendit son fils pour consommer ses disgraces. » Le vaisseau sut submergé. Camoëns perdit tout, » excepté son poëme. Il se sauva le tenant à la » main, comme on dit que César tenoit ses mé-» moires. On a prétendu, avec raison, qu'il étoit » difficile de tenir des papiers en nâgeant dans la » mer. Quoi qu'il en soit, il conserva sa Lusiade; » & puisqu'il etoit poëte, il avoit dérobé au nau-» frage ce qu'il avoit de plus précieux. Il sait » mention de cette aventure d'une manière très-» intéressante dans son dixième chant. Il sut assez » bien traité par Constantin de Bragance; mais » le successeur de ce vice-roi prêta l'oreille aux 3 calomnies des ennemis de Camoëns, qui l'accu-» soient de malversation dans son emploi de com-» missaire. Il sut mis en prison. Il se disculpa ce-» pendant; mais lorsque son innocence reconnue » alloit lui rendre sa liberté, il sut retenu pour

» Sorti de prison, il rencontra un de ces grands » qui sont persuadés qu'un homme de talent est » trop heureux de les amuser, & bien payé quand » il a pu leur plaire. Cet homme, qui se nom-» moit Barreto, & qui étoit gouverneur de la » sorteresse de Sosala, engagea l'auteur de la Lu-niade à le suivre. Mais quand il l'eut mené en » Afrique, il ne lui tint aucune des promesses qu'il » lui avoit saites. Camoëns rebuté de ses mauvais " traitemens, alloit reprendre la route du Portugal avec plusieurs jeunes seigneurs qui l'avoient pressé d'être le compagnon de leur voyage. Barreto prétendit le retenir, & exigea de lui » deux cens écus que Camoëns lui devoit, disoit-il, » pour sa traversée. Il menaçoit même de le mettre » en prison. Il y a peu d'exemples d'une pareille » bassesse. Ceux qui vouloient emmener Camoëns, n furent obligés de payer pour lui,

"De retour à Lisbonne, il trouva sur le trône le jeune dom Sébastien, qui sensible aux talens, comme tous les princes nes pour la gloire, l'accomme tous les plus grandes marques d'honneur, & lui donna une pension de quatre mille réales, à condition qu'il ne quitteroit plus la cour. C'étoit mettre bien de la grace dans un biensait, & c'est ainsi qu'il est si facile aux princes d'ajouter un prix inestimable à tous les dons

» qu'ils accordent.

"Mais la fortune ne pouvoit pas être fidelle à à Camoëns. Dom Sébastien périt dans sa sunesse expédition d'Afrique. Le trouble & la désolation du Portugal, après sa mort, ne permirent pas Histoire. Tom. I, Deuxieme Part,

» que l'on s'occupât de l'auteur de la Lusiade. Sa pension cessa d'être payée. Il falloit qu'une vieil-» lesse indigente & une mort déplorable termi-» nassent une vie orageuse & persecutée. Il mou-» rut dans un hôpital, en reprochant à ses concitoyens leur ingratitude. Il étoit âgé de 62 ans. " Il fut enterré à la porte de l'église de sainte Anne. On mit fur fon tombeau cette inscripn tion: Ci git Louis Camoëns, prince des poëtes n de son temps; il vécut pauvre & malheureux, & " mourut de même. Cette épitaphe, d'un homme " appelle le prince des poëtes, montre quel fort » doivent attendre ceux qui sacrifient tout à la " gloire des talens. Mais tel est le prix de cette gloire aux yeux de ceux qui peuvent la sentir " & la mériter, qu'il n'y en a pas un, peut-être, » qui ne voulût, aux mêmes conditions que Ca-» moëns, avoir le même titre sur son tombeau.

"On dit qu'il étoit d'une fociété douce & aimable, que fon courage d'esprit égaloit celui qu'il
ifit voir dans les combats, & qu'il supportoit
les malheurs comme il avoit bravé les dangers.
Il étoit, comme on l'a vu, enclin au plaisir
& à l'amour; plus libéral qu'il ne convient de
de l'être, lorsqu'on n'a qu'une sortune précaire;
porté à la raillerie & à la satyre, qu'on ne
pardonne jamais moins qu'à ceux qui ont une

» supériorité réelle ».

M. de la Harpe examine enfuite ce qui concerne la Lufiade; ceci regarde l'Epopée, & n'est plus de

notre sujet.

CAMOUX, (ANNIBAL) (Hist. de Fr.) né à Nice le 19 mai 1638, mort à Marseille le 18 août 1759, ayant renfermé dans sa vie toute la longue vie de Fontenelle qu'il avoit précédé & auquel il a survécu. Des cheveux blancs, des rides, un peu de surdité, étoient à plus de cent ans, ses seuls fignes de vieillesse; il marchoit sort droit & bêchoit la terre. Il buvoit beaucoup de vin, se nourrissoit d'alimens folides & grossiers; il mâchoit continuellement de la racine d'angélique, & attribuoit sa longue vie à cet usage qu'un vieil hermite lui avoit conseillé. Il avoit passé cent vingt - un ans & trois mois fans connoître les maladies. Il fut malade dix jours avant de s'éteindre entièrement. On a écrit sa vie, quoiqu'elle n'ait eu de remarquable que sa durée.

CAMPANELLA, (THOMAS) auteur de l'Atheismus triumphatus qui devroit, dit on être intitulé, Atheismus triumphans, à cause de la foiblesse des raisons employées par l'auteur. Il y a encore de lui divers autres ouvrages physiques, mathématiques, poëtiques. On lui a même attribué le sameux livre: de tribus impostoribus, il sut une des victimes de la haine théologique. Un vieux dominicain, son confrère, qu'il avoit embarrassé par ses argumens, le dénonça comme hérétique & comme traître envers la patrie; sur cette accusation il passa vingtsept ans en prison, & sut mis jusqu'à sept sois à la question pendant vingt-quatre heures (quelques: Rbbbb

uns disent quarante) de suite chaque sois. Il étoit de la Calabre; il vivoit à Naples, il mourut à Paris en 1639, pour avoir pris de l'antimoine mal-

préparé.

CAMPANUS ou CAMPANI, (JEAN-AN-TOINE) (Hist. list. mod.) italien, berger, puis valet de curé, parvenu comme Amyot à l'épiscopar par ses talens, eut les évêchés de Crotone & de Téramo. Employé en distrentes négociations en Allemagne & mécontent de ce pays, il se donna le plaisir de l'insulter du haut des Alpes d'une manière puérile & indécente, par ce vers:

Aspice nudatas , barbara terra , nates.

qu'il accompagna de l'astion que ce vers désigne. Le cardinal Bessarion étoit son ami, Campaniste à sa louange vingt vers lyriques, qui surent chantés par des musiciens dans une espèce de sète qu'il lui donna, ces vers firent tant de plaisir au cardinal, qu'il donna vingt ducats à chacin des musiciens. Campani seignoit d'ignorer l'auteur des vers, le cardinal lui prit la main, en dissant: où sont ces doigts qui ont écrit de moi tant de mensonges? & il mit à un de ses doigts une bague de soixante ducats. On a de Campani divers ouvrages en prose & en vers; né en 1427, il mourut à Sienne en 1477.

CAMPIAN, (EDMOND) jésuite pendu à Londres en 1581 sous le règne d'Elisabeth, par une rigueur pour le moins excessive & imprudente, pour avoir sait en saveur de l'église romaine un écrit intitulé: les dix raisons. Un autre jésuite, Paul Bombino, a écrit l'histoire de la vie & du martyre de son consrère qu'il appelle le trois sois heureux Edmond Campian, prince de nos martyrs anglois.

CAMPISTRON, (JEAN-GALBERT) (Hist. litt. mod.) auteur de plusieurs tragédies connues, dont les meilleures sont Andronic & Tiridate: on a dit qu'il avoit consolé la France de la perte de Racine, sur quoi M. de Voltaire a dit:

Solatia luctus

Exigua ingentis.

On joue encore son jaloux désabusé. Il est aussi l'auteur de quelques opéras, tels qu'Acis & Galatée, Achille, le triomphe d'Hercule, sur lequel on a sait l'épigramme que voici:

A force de forger on devient forgeron:

Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron,
Au lieu d'avancer il recule,

Voyez Hercule.

Il étoit attaché en qualité de secrétaire des commandemens au duc de Vendôme; aussi paresseux que son maître, il brûtoit les lettres qu'on écrivoit au prince, au lieu d'y répondre. Le prince le voyant de loin jetter au seu quantité de papiers, dit : voilà Campistron qui fait ses réponses. En revanche Campistron le suivoit par-tout dans le danger. A la bataille de Steinkerque, le duc de Vendôme le voyant toujours à ses côtés, lui dit: Que faites - vous ici, Campistron? — Monseigneur j'attends qu'il vous plaise de vous en aller (Voyez l'art. Alberoni)

Campistron nâquit à Toulouse en 1656, & y

Campistron nâquit à Toulouse en 1656, & y mourut en 1723; il avoit épousé mademoiselle de Maniban, sœur du premier président du parlement de Toulouse & de l'archevêque de Bordeaux, il avoit été reçu à l'académie strançoise en 1701.

Louis de Campistron, son srere, étoit jésuite, & faisoit aussi des vers. Il sit en prose les oraisons

funèbres de Louis XIV & du dauphin.

CAMPS, (FRANÇOIS DE) (Hist. litt. mod.) l'abbé de Camps, abbé de Signy. On a de ce savant plusieurs dissertations curieuses sur notre histoire & notre droit françois. Il eût éré bien placé à l'académie des bel.es-lettres: mort en 1723, à quatrevingt ans.

CAMUS, (JEAN-PIERRE) (Hift. litt. mod.) évêque de Belley, homme de beaucoup d'esprit, d'une grande vertu & d'une grande gaîté; mais dont les mots qu'on a cités & retenus, tomboient fouvent dans le bas & tenoient des pointes & des quolibets. Il avoit une aversion extrême pour les moines, sentiment qui étonnoit alors dans un évêque & qui lui a fait une forte de réputation; ils étoient sans cesse l'objet de ses plaisanteries & de fes turlupinades; il comparoit les moines mendians avec leurs courbettes à une cruche qui se baisse pour s'emplir. Les moines, disoit-il encore, ressemblent aux singes; plus ils sont élevés, de plus loin on leur voit les fesses. Il alloit au-delà du livre des conformités sur le parallèle de S. François avec J. C.; mais, c'étoit en sens contraire. J. C. disoitil avec cinq pains & trois poissons, ne nourrit que cinq mille hommes & qu'une seule fois en sa vie, S. François, avec une aulne de toile nourrit tous les jours par un miracle perpétuel, quarante mille fainéans. Pour rendre la chose plus piquante, on place ce trait dans un panégyrique de S. François qu'il prêchoit dit-on, aux cordeliers.

Il respectoit le monachisme, & n'en vouloit qu'au relâchement des moines de son temps. « Dans les » anciens monastères, disoit-il, on voyoit de grands » moines, de vénérables religieux; à présent, illic » passers nidiscabunt, on n'y voit plus que des moineaux.

Les moines lui firent parler en leur saveur par le cardinal de Richelieu; « je ne vous connois point » d'autre défaut, lui dit ce ministre; sans cet injuste » acharnement contre ces pauvres religieux, je vous » canoniserois. — Monseigneur, nous aurions tous » les deux notre compte, vous seriez pape & moi » saint. »

Si les nouveaux moines lui étoient odieux, les faints nouveaux lui étoient suspects. « Je donne-» rois, disoit-il, & toujours en chaire, cent de nos » faints nouveaux pour un ancien. Il n'est chasse » que de vieux chiens. Il n'est châsse que de vieux » saints. Langage bien étrange pour la chaire, si pourtant il est vrai qu'il ait été tenu en chaire. Il a bien plus l'air d'un propos de société.

Ce n'étoit pas non plus vraisemblablement en chaire, qu'il disoit qu'après la mort, les papes n'étoient plus que des papillons, les sires que des cirons,

les rois que des roitelets.

Mais c'est en chaire, & dans un sermon imprime, solemnellement prêché dans l'assemblée des trois états du royaume, le premier dimanche de l'avent 1614, qu'il s'exprimoit ainsi : Qu'eussent dit nos pères de voir passer les offices de judicature à des femmes & à des enfans au berceau? que reste-t-il plus sinon, comme cet empereur ancien, d'admettre des chevaux au sénat? Et pourquoi non, puisque tant d'anes y ont entrée.

C'étoit un reste de l'éloquence des Menot & des Barlette; mais voici qui n'en est pas, & qui sut dit aussi en chaire à Notre-Dame par le même M. Camus, avant de commencer son sermon.

" Messieurs, on recommande à vos charités une » demoiselle qui n'a pas affez de bien pour saire

» vœn de pauvreté ».

C'étoit en chaire aussi qu'il disoit, (& ce mot vaut bien tous les autres) » Mes frères, l'évan-» gile dit: Aimez vos ennemis, & moi je vous dis: w Aimez vos amis n.

Il définissoit la politique, telle qu'il la voyoit sous le cardinal Mazarin: Ars non tam regendi quam fallendi homines, l'art, non de régir, mais de

tromper.

Il resusa les évéchés d'Arras & d'Amiens, & s'en tint constamment à son évêché de Belley. La petite semme que j'ai épousée, disoit-il, est affez belle pour un Camus, mot de mauvais goût, mais d'un grand fens.

Il quitta cependant cette semme, mais ce ne fut pas pour une autre, ce fut pour ne s'occuper dans la retraite que de l'éternité. Il choisit pour asyle l'hôpital des Incurables; il y mourut en

1652,

On a de lui près de deux cens volumes, tous

ascétiques.

L'évêque de Belley étoit de la samille de MM. Camus de Pont-Carré de Viarmes, qui a donné une longue suite de magistrats, conseillers au parlement de Paris, premiers présidens du parlement de Rouen, conseillers d'état, &c.

Il faut distinguer cette famille de celle de MM. le Camus, qui a produit le cardinal le Camus, evêque de Grenoble, prèlat d'un grand mérite; un lieutenant-civil célébre; plusieurs procureurs-généraux & premiers présidens de la cour des aides, &c.

CAMUS, (Charles-Etienne-Louis) (Hift. litt. mod.) de l'académie des sciences, examinateur des ingénieurs & du corps royal de l'artillerie de France, professeur & sécretaire perpétuel de l'académie d'architecture, a composé des livres élémentaires de mathématiques, de méchanique, d'Arithmétique. Mort le 4 mai 1768 à cinquante-huit

CAMUSAT, (Jean) (Hift. litt. mod.) premier imprimeur de l'académie françoise, mort en

CAMUSAT, (Nicolas) chanoine de Troyes, savant homme, a écrit sur les antiquités du diocèse de Troyes, a laissé une histoire des Albigeois & des mêlanges historiques. Mort en 1655.

Denis-François CAMUSAT, son petit-neveu, est l'auteur de l'histoire des journaux, d'une bibliothèque françoise, ou histoire littéraire de la France, & de mélanges de littérature. Né à Besançon en 1697, mort à Amsterdam en 1732.

CANADA ou CANADE, (Histoire mod.) on nomme ainsi la mesure de vin ou d'eau qu'on donne par jour sur les vaisseaux portugais, à chaque

matelot ou homme de l'équipage. (A. R.)

CANANÉENS, f. m. pl. (Hist. facrée.) Les

Cananéens, divisées en plusieurs peuples, habitoient des contrées différentes, qui toutes avoient la mer à l'occident & le Jourdain à l'orient. Nous ne connoissons ni leurs mœurs, ni leur législation, ni leur constitution politique. C'est dans les archives des autres nations, & fur-tout dans nos annales facrées, qu'on peut rassembler quelques traits épars, mais insuffisans pour en donner une juste idée. L'opinion reçue les fait descendre des fils de Canaan, qui tous formèrent différens peuples, dont le plus nombreux fut connu sous le nom de Cananéens. Les plus célèbres furent les Moabites, les Madianites, les Ammonites, les Amalécites, les Iduméens & les Philistins. Les autres, entiérement obscurs, n'ont sauvé que leur nom de l'oubli. Tels furent les Héthéens, les Jabusiens on Jébuséens, les Amorrhéens & les Héviens. Ceux des Cananéens qui se fixèrent sur les bords de la mer, s'occupèrent du commerce : les Grecs ne les ont point distingués des Phéniciens. Leurs villes principales étoient Hébron, Béthel, Sichem & Jébus, qui dans la suite sut appellée Jérusalem. Ceux qui pénétrèrent dans l'intérieur des terres, trouvèrent des provisions abondantes dans les productions de leurs champs. Ils avoient quelques villes murées; mais leur penchant pour la vie nomade en fit un peuple de brigands, qui ne vécut que de ses lar-cins & du bétail qu'il conduisoit avec lui. Les disférentes tribus qui composoient la nation, quoi-qu'indépendantes les unes des autres, avoient entre elles une alliance fédérative qui affuroit leur liberté réciproque, & toutes s'armoient pour la défense commune contre les invasions de l'étranger. Il semble que leur constitution ait été le modèle du gouvernement des Suisses. L'amour de la liberté fut une vertu nationale; mais p'utôt un sentiment assez général alors parmi tous les peuples. Ils n'avoient point de maître, mais ils refpectoient des chefs qui, subordonnés comme cux à la loi, étoient comptables de leur conduite à la

Bbbbb 3

nation. Tout peuple libre est un peuple belliqueux; aussi voit-on que les Cananéens se servoient avec avantage de toutes sortes d'armes & sur-tout de chariots armés, dont les Egyptiens leur avoient appris l'usage. Leur excessive population les obligea de se répandre dans la Syrie & dans cette partie de l'Egypte qui est contigue à l'Arabie. Cette émigration a peut-être donné naissance aux passeurs Phéniciens, que Manéthon assure avoir été les

conquerans de l'Egypte.

Les Cananéens se plongèrent de bonne heure dans l'abomination d'une groffière idolâtrie. Il paroît que ce sut chez les Chaldéens qu'ils puisèrent leurs erreurs & leurs rites facrés; mais ils allèrent bientôt plus loin que leurs maîtres. Le législateur des Hébreux, scandalisé de leur culte insensé, ordonna de couper leurs bois facrés, d'abattre leurs autels & leurs simulacres; ce qui semble indiquer qu'ils n'avoient point de temple, puisqu'ils ne furent point enveloppés dans la profcription. Leurs relations avec les Egyptiens leur inspirèrent une haine opiniâtre contre tous ceux qui se nourrissoient de la chair de certains animaux. Le scandale de leurs cérémonies & leur doctrine licentieuse firent germer chez eux tous les vices, & attirèrent sur leurs têtes les vengeances célestes, dans le temps qu'Abraham vint s'y établir avec Loth son neveu. La vallée de Siddim, où les villes de Sodome & de Gomorrhe étoient situées, venoit d'être envahie par Kodor-Loamer, roi d'Elam. Les habitans, trop fiers pour séchir sous un maître, prirent les armes, & leur désaite humilia leur orgueil républicain. Loth sut du nombre des prisonniers. Abraham, instruit de sa détention, s'arme pour le délivrer; il remporte une victoire éclatante, & rompt les sers des prisonniers. Ce succès, qui ne devoit intéresser que la reconnoissance des Cananéens envers le Dieu des batailles, les enivra d'un fol orgueil, & leurs mœurs devinrent encore plus corrompues. Les impuretés les plus fales n'empruntèrent plus de voile pour cacher leur difformité rebutante. Tant d'excès provoquèrent les vengeances divines; quatre villes furent détruites par une pluie de soufre & de seu. Cette vallée, autrefois fertile & peuplée, ne fut plus qu'un lac bitumineux & un désert.

Dans la suite, les Cananéens resusèrent à Mosse un passage sur leurs terres. Ce resus sut puni par des ravages qui ne surent réprimés que par un ordre émané de Dieu même. Og, roi de Basan, implacable ennemi des Juiss, avoit alors plus de soixante villes sous sa domination. Ce prince nous est dépeint comme un sier géant, dont le lit de fer avoit neus coudées de longueur : sa force & ses richesses ne servirent qu'à relever la gloire des Hébreux qui le vainquirent dans un combat où il

fut tué.

Josué, après la mort de Mosse, rentra dans la terre de Canaan, où, par l'ordre de Dieu, il porta le ser & la slamme, Ceux des habitans qui surent

assez téméraires pour lui opposer de la résistance; expirèrent par le glaive. Les merveilles opérées pendant six ans par ce saint conducteur des Hébreux, se lisent dans nos livres sacrés. Une partie des Cananéens qui avoient survécu au carnage de leurs concitoyens; se résugia dans la basse Egypte, où ils sondèrent une nouvelle monarchie. Après leur dispersion, le pays sut occupé par une race d'hommes barbares, connus sous le nom d'Anikins, qui sut exterminée par les Israélites. L'amour de la patrie rappella plusieurs sugitifs qui s'en étoient eux-mêmes exilés. Ces calamités, qui devoient les abattre, ne purent les détruire, & dix ans après, on les voit reprendre leur supériorité sur les Hébreux, qu'ils réduisirent en esclavage. Dien touché de l'humiliation de son peuple, suscita une semme sorte, nommée Débora, qui confondit l'orgueil des tyrans des Hébreux. Jérusalem sut assiégée & prise par David; les Canancens eurent enfuite une guerre sanglante à soutenir contre le roi d'Egypte, qui detruisit la ville de Jeser, dont tous les habitans surent passés au fil de l'épée. Salomon, sortifié. du secours des Egyptiens, les rangea sous sa domination: il est à présumer qu'ils embrasserent pour la plupart la religion judaique; malgré leur docilité, ils surent exclus des dignités de l'état, ils rampèrent dans les fonctions les plus abjectes, Salomon les employa à la construction des superbes monumens qui ont immortalisé la gloire de son

Les Moabites, peuples de la terre de Canaan, descendoient de Moab, né du commerce incestueux de Loth avec sa fille aînée. Ils habitoient sur les montagnes qui servent de barrière à la mer Morte. Leur pays pouvoit avoir quarante lieues en longueur & autant de largeur. Les uns les placent dans l'Arabie, & les autres dans la Célé-Syrie: leurs montagnes dominoient sur des plaines. sertiles & sur de riches prairies, où s'engraissoient de nombreux troupeaux. La possession leur en sut donnée par Dieu même, qui désendit aux Hébreux de leur enlever cet héritage. Cette défense ne fit que des prévaricateurs. Les Moabites sou vent attaqués, opposèrent une vigoureuse désense; & forces de vivre dans un état de guerre, ils se formèrent, par une longue expérience, dans l'art des combats. Ils profitèrent de la foiblesse de l'empire romain qui penchoit vers sa ruine, pour saire des conquêtes; & après avoir été opprimés, ils furent usurpateurs à leur tour, & ils envahirent tout le pays qui appartenoit aux tribus de Rubero

& de Gad.

Il paroît que ce peuple n'étoit qu'une société de pasteurs, qui n'avoit d'autres richesses que ses troupeaux. C'est dans nos livres saints qu'il sauchercher les traits qui les caractérisent: c'est la que nous apprenons qu'ils avoient la circoncision en horreur. Ce sut une des principales raisons quisti désendre aux Juiss de s'allier avec eux. Ilsétoient gouvernés par des rois qui n'étoient proprement

que les exécuteurs des ordres de la nation; car les rois de ces nations n'étoient alors que de surples chess de pasteurs. Loth leur avoit donné des idées saines sur la religion; mais l'ignorance où ils vivoient plongés, les entraîna vers l'idolâtrie; Baal-Peor devint l'objet de leurs adorations, & ils lui rendirent le même culte qu'on rendoit à Priape. Leurs cérémonies n'étoient que des ôbscénités, qui manisessent que ces peuples étoient brûlés des seux de l'impureté. Ils avoient encore deux autres divinités privilégiées; Chemos, à qui ils offroient de la siente & tout ce qu'il y avoit de plus sale; & Nebo, qu'ils avoient emprunté des Babyloniens, & qu'on croit être le même que le Mercure des Grecs.

Les Israélites errans dans le désert, vinrent camper dans leurs plaines. L'impuissance de résister à des hôtes si dangereux, les sit recourir à Balaam, qui, comme tous les prophètes de ce temps, avoit la réputation de pouvoir faire périr des armées & des nations entières par la vertu de ses imprécations & de certaines paroles mystérieuses, qui n'étoient que bizarres. Ce prophète saisoit sa résis dence dans la Mésopotamie, ses oracles lui avoient attiré la vénération des peuples. Les ambassadeurs envoyés par les Moabites, lui firent les plus éblouissantes promesses, pour l'engager à venir à leur secours. Il parut d'abord insensible aux appâts de la sortune, & il ne céda qu'aux importunités d'une feconde ambassade. Dieu lui avoit d'abord défendu de suivre les envoyés; mais Balaam, séduit par l'appât des présens, obtint enfin permission de partir. Un ange s'opposa au passage de l'ânesse sur laquelle le prophète étoit monté, & qui se plaignit des coups qu'elle recevoit. L'ange devenu visible, permit au prophète de continuer sa route, avec défense de saire autre chose que ce que Dieu lui prescriroit. Quelques rabins prétendent que c'est moins une réalité qu'une vision prophétique; mais c'est affoiblir l'autorité du texte facré, que de le soumettre à des interprétations arbitraires. Ce prophète, au lieu de saire des imprécations contre les Ifraélites, reçut au contraire un ordre exprès de Dieu de maudire quiconque oseroit se déclarer contre eux. Après avoir été reçu avec magnificence, des Moabites, il les quitta, en les affurant que les Hébreux seroient toujours triomphans tant qu'ils seroient fidèles à leur loi. Ainsi il leur conseilla d'employer les charmes de la volupté pour les faire tomber dans la prévarication. Ce conseil eut l'effet qu'on s'en étoit promis. Les filles introduites dans le camp, se livrèrent à la prostitution; & pour prix de leurs saveurs, elles exigent que leurs amans se prosternent devant leurs idoles. Dans l'ivresse de la débauche, ils ne peuvent résister à la séduction & abandonnent leur Dieu, qui bientôt les punit de leur prévarication. Dans la suite des temps, les Moabites leur enlevèrent la partie orientale du pays de Canaan, dont ils s'étoient rendus les maîtres. Mais enfin

Dieu, touché de leur repentir, leur suscita un libérateur dans Elud ou Aod qui, chargé de porter le tribut imposé à sa nation, ensonça son poignard dans le sein d'Eulen, roi des Marki

le sein d'Eglon, roi des Moabites.

Il se met à la tête des Hébreux, & remporte une victoire décifive sur les Moabites, dont la tyrannie sut détruite. On ne les voit reparoître que sous le règne de Saül, qui voulut les punir de l'asyle qu'ils avoient donné à David. Le roi prophète monté sur le trône, leur sit une guerre cruelle qu'ils s'étoient sans doute attirée, & les deux tiers de la nation surent passés au sil de l'épée: ils payèrent dans la fuite aux rois d'Ifraël, un tribut annuel de cent mille agneaux & autant de moutons. Toujours vaincus & toujours rebelles, ils surent ensin subjugués par Joram qui détruisit leurs villes avec leurs habitans. Leur roi ensermé dans une sorteresse, immola son fils à ses idoles. Il en résulta une espèce de miracle, puisque les assigés saisses d'horreur, aimèrent mieux se retirer que de s'exposer au désespoir de ce prince sorcené. Les Moabites réparèrent bientôt leurs pertes; & soutenus de leurs voisins, ils pénétrèrent jusqu'à l'occident de la mer Morte. Les Israélites trop foibles contre une armée si nombreuse, mirent leur confiance dans Dieu: la division se mit parmi leurs ennemis, qui s'exterminèrent les uns les autres. Après ce défastre, ils n'en surent que plus ardens à esfacer la honte de leur défaite. Ils vainquirent les Edomites, dont ils firent périr le roi dans les flammes. Dieu irrité de cette barbarie, leur dénonça ses vengances par la voix de ses prophètes, & ses menaces eurent bientôt leur effet. Salmanasar, roi d'Assirie, se rendit maître de leur pays: fon fils & son successeur sut sans cesse occupé à réprimer leurs rebellions. Sedécias eut l'imprudence de les appuyer dans leur révolte; il en fut puni: ses perfides alliés l'abandonnèrent, & eux-mêmes furent subjugués par Nabuchodonosor. Depuis ce temps, ils ne sormèrent plus de corps de nation, & on les confondit avec les autres habitans des déserts dans la Syrie.

Les Ammonites, autre peuple de la terre de Canaan, descendoient d'Ammon, né du commerce incestueux de Loth avec sa fille cadette. Ils habitoient dans une contrée de la Célé-Syrie dont on ne peut pas déterminer les limites. Les ensans d'Ammon en chasserent les premiers habitans, qui sont représentes comme une race de géans. On ignore s'ils avoient beaucoup de villes; on ne connoît que Rabba, que Ptolomée Philadelphe embellit, & qui de son nom sur appellée Philadelphie. Leurs mœurs & leurs institutions politiques sont tombées dans l'oubli, ainfi que le nom de leurs rois; ce qui prouve qu'ils n'ont rien fait d'éclatant. Ils admettoient la circoncision: cette conformité avec les Juifs ne sut point un principe d'union entre ces deux peuples; il étoit défendu aux Israélites de sormer des alliances avec eux jusqu'à la dixième génération, C'étoit une punition du resus

sait à leurs ancêtres, qui leur demandèrent des subsistances pendant leur séjour dans le désert. Leur caractère & leurs mœurs devoient être séroces, fi l'on en juge par leur religion & leurs rites sacrès. Moloc fut l'idole la plus révérée: ils offroient aussi des acrifices à Chemos, à Baal, à Milcon, Melec, Adramelec, Anamelec. Les autels de ces dieux étoient arrofés de fang humain; les enfans étoient l'offraude la plus chère à Moloc, que plusieurs croient reconnoître dans Vénus, Priape, Mercure & Saturne. Quelques-uns prétendent que le reproche de ces facrifices expiatoires est une piense calomnie des premiers chrétiens, pour rendre le paganisme plus odieux : ils prétendent que les mères portoient seulement leurs enfans entre deux feux pour les purifier, & qu'il ne leur en arrivoit aucun mal; mais c'est à tort. Les livres de l'ancien testament y sont sormels, & leur témoignage est

sans réplique.

Leur roi Eglon fignala ses talens militaires contre les Israélites; mais il étoit à la tête d'un peuple qui n'étoit point compté parmi les nations belliqueuses. Cependant ils s'emparèrent de la vallée d'Hammon, qui avoit été enlevée à leurs ancêtres. Dieu se servit de leurs bras pour punir les Juiss prévaricateurs; à la fin touché de leur pénitence, il suf-Cita Jephté, général des troupes d'Ifraël, qui affranchit sa patrie de l'oppression. L'histoire sacrée sait mention d'un roi des Ammonites, qui signala son règne par des conquêtes. Les habitans de Jaseb assiégés implorèrent sa clémence; ce prince altier ne voulut leur accorder la vie qu'à condition que chacun d'eux auroit l'œil crevé. Saul indigné de cette capitulation inhumaine, vint sondre sur lui, & il fit un si grand ca nage de son armée, qu'il n'y eut pas un soldat qui se dérobât à la mort. Hunum, fon fils & fon successeur, attira sur lui les vengeances de David, justement irrité de l'outrage sait à ses ambassadeurs, à qui l'on avoit fait couper la moitié de la barbe & des habits. Joab remporta sur eux une victoire complette. Les Syriens, leurs alliés, eurent un pareil sort; & après leur défaite les Ammonites furent la victime d'un vainqueur justement irrité. Leur pays sit la proie des flammes; Rabba, prise par David, fut livrée au pillage; tous les habitans expirèrent dans les tourmens; & ce pays, riche & peuplé, fut changé en un désert stérile. Les Ammonites devenus, par leurs défaites, insensibles à la gloire des armes, s'appliquèrent uniquement à la culture des terres. Un de leurs rois réveilla leur indocilité naturelle; & honteux d'être assujetti à payer le tribut imposé par Ozias, roi de Juda, il renouvella une guerre qu'il foutint sans gloire, & n'obtint la paix qu'en se soumettant à payer un tribut de cent talens d'argent, de soixante mille boisseaux d'orge, & d'une pareille quantité de froment, imposition exorbitante qui sait connoître l'excessive sécondité de cette petite contrée. Lorsque les rois de Babylone envahirent tous les états de l'Asie,

les Ammonites furent enveloppés dans la ruine générale. Ce n'étoit pas que leur pays flattât l'ainbition de ces conquérans, mais ils furent punis de l'asyle qu'ils avoient donné aux Juiss après la prise de Jérusalem. Leurs campagnes surent ravagées, leur roi & tous les grands de la nation surent chargés de fers. Depuis ce temps ils furent successivement asservis aux disserens empires qui dominoient sur la terre; & quoiqu'on leur laissat des chess de leur nation pour les gouverner, ils n'en étoient pas moins dans la dépendance. Depuis le deuxième siècle de notre ère, ils sont compris sous

la dénomination générale d'Arabes.

Les Madianites qui avoient une origine commune avec les autres Cananéens, tiroient leur nom de Madian, fils d'Abraham & de Cétura. Ils habitoient une partie nombreuse de l'Arabie, dont on ne peut déterminer les limites. Ils avoient quelques villes, & Madian, dont on découvre encore aujourd'hui quelques ruines, étoit leur métropole. Cette nation nombreuse se divisoit en deux peuples différens : les uns menoient la vie nomade, habitoient sous des tentes, & ne s'arrêtoient que dans des lieux où ils trouvoient des subsistances. Leurs chameaux, leurs dromadaires, & leur bétail faisoient toutes leurs richesses. Les autres Madianites dispersés sur la surface du globe, abandonnoient à leurs femmes le soin de leurs troupeaux, & alloient commercer avec toutes les nations. Leur négoce étoit un échange de leur bétail avec de l'or & des pierreries. On peut juger de leurs richesses par la magnissience de leurs rois, qui ne se montroient en public, que chargés de diamans du plus grand prix. Ce luxe s'étendoit jusques sur leurs chameaux dont les chaînes étoient d'or. Ce fut un des premiers peuples du monde qui connut l'usage de l'écriture, c'est-à-dire, l'art de . graver des c ractères avec une touche de ser sur du plomb, & ce sut d'eux, disent quelques auteurs, que les Israélites l'apprirent. Le commerce demande des connoissances qui supposent un efprit cultivé : ainsi il est naturel de supposer que les Madianites qui avoient des relations avec les étrangers, avoient sait des progrès dans la géographie, l'arithmétique & l'astronomie, qui seules peuvent diriger le navigateur; quoique leurs voyages dans toutes les contrées du monde eussent dû les éclairer, ils n'en étoient pas moins opiniâtres dans leurs préjugés, ni moins aveugles sur le culte qu'on doit à l'Etre suprême. Leurs cérémonies religieuses n'étoient qu'un amas impur d'abominations. La circoncision n'étoit point en usage parmi eux; la femme de Moise étoit madianite, & elle aima mieux se séparer de son époux, que de se soumettre à cette cérémonie : ils n'avoient point de rois, à moins qu'on ne donne ce nom aux chess de la nation : ce ches étoit en même temps grand facrificateur.

Les Madianites ne firent la guerre que quand ils surent dans la nécessité de se désendre; moins

ambitieux qu'avares, ils n'affectèrent que la supériorité des richesses. Ce sut en prostituant leurs filles qu'ils cherchèrent à triompher des Israelites; Moise irrité leur fit éprouver ses vengeances. Leurs forteresses surent rasées, tous les mâles qui s'offrirent sous ses coups, furent exterminés, les semmes & les enfans furent égorgés. Ce fléau ne frappa que ceux qui s'étoient rendus complices de la séduction, & cent cinquante ans après, on voit reparoitre les Madianites plus redoutables & plus nombreux: ils furent la verge dont Dieu se servit pour châtier les infidélités de s'on peuple. C'est dans nos livres faints qu'il faut chercher les prodiges opérés par Gédéon, on y verra cent vingt mille hommes qui s'égorgèrent les uns les autres, quoiqu'ils n'eussent en tête que trois cens Ephraïmites, qui n'ayant pour armes que des trompettes & des vases de terre, ne pouvoient leur faire aucun mal; mais Dieu les avoit frappés de terreur. Les Madianites cédant à leurs inclinations pacifiques, se livrèrent tout entiers à leur commerce, & accumulèrent dans leur pays l'or des nations étrangères. Ce n'est que depuis le premier siècle de notre ère qu'ils ont perdu leur ancien nom, & qu'on les désigne par celui d'Arabes.

Le pays d'Edom ou l'Idumée, sut un héritage que Dieu donna à la postérité d'Esau, qui en chassa les Horites, & qui donna le nom d'Edom, fils de son patriarche, à cette contrée. On lui donna pour bornes le golse Persique au midi, le pays de Canaan au septentrion, celui de Madian à l'orient, & les Amalécites à l'occident. Ce pays dominé par des montagnes stériles, resuse tout aux besoins de l'homme. On n'y trouve que quelques Arabes vagabonds qui vivent isolés du reste de la terre. Mais si cette terre avare ne donne ni eaux, ni moissons, sa position savorisoit son commerce sur la mer Rouge. Ses principales villes étoient Elath, dont les ruines annoncent son ancienne splendeur, Timan & Dedan qui avoient de grandes relations de commerce avec Tyr: quand les descendans d'Esau se surent assez multipliés pour avoir la supériorité, ils abolirent l'ancienne forme du gouvernement, & ils substituèrent à des rois électifs sept chess tirés de la famille de leur patriarche; mais dans la suite ils reconnurent la nécessité de réunir toute l'autorité dans un seul ches, les Juiss les représentent comme une race de brigands; mais ce caractère de sérocité & de perfidie paroît peu comparible avec la profession du commerce, que ces peuples saisoient avec succès. Il est vrai qu'entraînés par leur agitation naturelle, ils épioient les occasions de tout envahir, & que sous prétexte de conserver leurs possessions, ils tâchoient de s'approprier celles de leurs voisins. Quoiqu'occupes de leur commerce, ils s'appliquerent aux sciences, dont ils étendirent les limites. On leur attribue plusieurs découvertes, sur-tout dans l'astronomie. Ils cultivèrent encore avec succès la morale & l'histoire naturelle. On sait qu'intimidés par l'exemple de leurs voisins, ils accordèrent un pussage à Mosse sur leurs terres. Ils sirent sentir leur supériorité aux Egyptiens, qui vouloient saire par eux-mêmes le commerce des Indes. Ils leur désendirent de naviger sur le golse Arabique avec des galères, & ne seur accordèrent qu'un seul vaisseau de charge pour leur commerce. David humilia leur orgueil; son armée commandée par Joab leur tua dix mille hommes. Le vainqueur eut ordre de massacre tous les mâles, & la race d'Esaii eût été éteinte, si la suite n'eût soustrait quelques malheurenx au glaive de Loab.

heurenx au glaive de Joab. Les Iduméens sugirifs surent chercher un asyle dans l'Egypte, où ils persectionnèrent l'astronomie qui étoit encore dans l'ensance; d'autres s'établirent sur les côtes du golse Persique, où ils allumèrent le flambeau des arts, tandis que les Juiss qui les avoient chasses, les négligèrent. Depuis ce temps le pays d'Edom assujetti aux princes de la maison de David, sut gouverné par des lieutenans qui eurent toujours des rebellions à punir, jusqu'au temps où les rois de Babylone s'en emparèrent. Dès qu'ils n'eurent plus les Hébreux pour maîtres, ils s'en rendirent les persécuteurs, ils ravagèrent leurs campagnes & démolirent leur temple. Dieu les punit de leurs sacrilèges, & ils devinrent les propres exécuteurs des vengeances du ciel. Ils se virent déchirés par des haines domestiques, qui les obligèrent de s'expatrier & de s'établir dans la Judée, où ils se consondirent avec les Nabathéens; le nom du royaume d'Edon sut transséré à cette partie de la Judée, où ces sugitiss se fixèrent. C'est de cette Idumée & non de l'ancienne que les géographes font mention; ce peuple dans la suite tomba ions la domination des Séleucides. Gorgias, leur gouverneur, servit bien leur haine naturelle contre les Juiss, & l'on sait que Judas Machabée les fit repentir de leur entreprise. Hircan leur prescrivit l'alternative d'embrasser la loi judaïque, ou d'abandonner leurs possessions : ils aimèrent mieux se faire circoncire que d'aller chercher une nouvelle patrie. Depuis ce temps là ils ne sormèrent plus qu'un même peuple avec les Juiss, & la religion réunit ces deux peuples qui avoient une même origine. Les Juiss qualifioient du nom d'enfans d'Edom ceux qui avoient embrassé la loi évangélique, & quelquefois ils les appelloient Samaritains ou Epicuriens.

Les Amalescites ou Amalécites avoient la même origine que les autres peuples de la terre de Canaan, puisqu'ils descendoient d'Amalec, né d'Esaü & de sa concubine Tinna. Ce sut lui qui donna son nom à cette partie du pays de Canaan, appellé Amalescide, qui étoit bornée par la terre de Canaan au septentrion, par l'Egypte au midi, par l'Idumée à l'orient, par les déserts & la mer à l'occident. Ils ne tenoient à la religion judaïque que par la circoncision: ils se souillèrent de toutes les abominations de l'idolâtrie. Leur position au milieu de peuples éclairés & polis, sait présumer qu'ils avoient

CAN

une teinture des sciences & des arts. Saül exalte la puissance de leurs rois; le tableau qu'il saiz de leur luxe, sait présumer qu'ils commandoient à une nation opulente. Ce furent eux qui opposèrent l'armée la plus nombreuse, & qui étoit commandée par cinq rois, d'où l'on a droit de conclure que chaque tribu avoit son chef, qu'on qualifioit de roi. Josué les vainquit, les prophètes annoncèrent que toute cette nation, plongée dans la dissolution, seroit un jour esfacée de la mémoire des hommes. Cette prédiction eut son accomplissement sous Saul, qui, à la tête de deux cens mille hommes, ravagea leurs possessions. Tous les Amalescites qu'il eut en son pouvoir surent massacrés; les enfans furent égorges dans leurs berceaux ou dans les bras de leurs mères : ceux qui s'étoient sauvés du carnage, profitèrent des troubles qui divisoient les Ifraélites pour rentrer dans leur pays dévasté. David qui connoissoit leur aversion naturelle pour son peuple, crut devoir en prévenir les effets par une irruption qu'il fit fur leurs terres. Il en fit un horrible carnage sans distinction, ni d'âge, ni de fexe. Les Amalefcites, plus furieux qu'abattus, raffemblent leurs forces pour venger leur injure. Ils se randent maîtres de Ziglag ou Siceleg, patrie de David, qu'ils réduisent en cendre, & dont ils respectent les habitans. Cette modération leur venoit d'une fource d'avarice; ils aimoient mieux conserver les vaincus, pour en faire des esclaves, que de les immoler sans sruit. David tira une prompte vengeance de cet affront; il les surprit lorsqu'ils étoient plongés dans la débauche : tous furent massacrés, excepté quatre cens jeunes gens qui formèrent encore l'ombre d'une nation fans pouvoir, jusqu'au temps d'Ezechias. Ils surent enfin entièrement détruits par les descendans de Siméon, & l'Amalefcide fubit dans la fuite la même destinée que les Juifs.

Les Philistins, égyptiens d'origine, s'établirent dans la concrée que les Grecs & les Romains désignoient par le nom de Palestine. Les Juiss en ont beaucoup exalté la sertilité; & les voyageurs modernes assurent que ce pays, couvert de rochers & de sables, offre le spectacle de la plus affreuse indigence. Ces différens témoignages sont une nouvelle preuve des révolutions qui arrivent dans la nature; & l'on ne voit aujourd'hui que des sables dans des plaines couvertes autrefois de moissons. Ses villes principales étoient Afcalon, qui eut la gloire de donner la naissance à Sémiramis; Gaza, qui n'est plus qu'une vile bourgade, mais dont les ruines artestent l'ancienne magnificence; Azoth, fameuse par un temple consacré à Dagon; Gath, qui sut pendant quelque temps la résidence des rois; Ekron, où Belzébut avoit un temple sameux. La Palestine eut ses rois, dont l'administration étoit soumise à l'examen & à la censure du tribunal de la nation. L'hospitalité sut une vertu qui les rendit amis de tous les hommes, excepté des Juis qu'ils connoissoient pénétrés de mépris

Ils tombèrent dans tous les excès de l'idolâtrie. Chaque ville avoit son idole particulière : ils mettoient beaucoup de magnificence dans leur culté. Leurs temples étoient spacieux, & richement décorés. Lorsqu'ils alloient à la guerre, ils transportoient leurs idoles avec eux, & ils leur confacroient la plus riche partie du butin. On leur a fait le reproche de facrifier des enfans; mais ce qui semble réfuter cette calomnie, c'est que les Juiss ne leur ont jamais imputé cette inhumanité. Ils surent tout à la fois guerriers & commerçans. Les Grecs les préséroient à tous les autres peuples pour la fidélité, & l'intelligence dans le commerce. Leur langue étoit un dialecte de l'hébreu. Ils cultivoient les arts & les sciences, qui étoient en honneur chez tous les peuples de Canaan. Ils furent regardés comme les inventeurs de l'arc & des flèches. (T-N.)

CANAYE. Voyez Fresne. CANDAULE, (Hist. anc.) roi de Lydie, & descendant d'Hercule, eut l'indiscrétion de saire voir fa semme nue dans les bains à son savori Gygès. La reine offensée d'une imprudence qui avoit sa source dans l'excès de la passion, ne put lui pardonner l'attentat fait à fa pudicité. Ce sut Gygès qu'elle choisit pour être l'instrument de sa vengeance; elle l'appella dans son appartement, & ne lui laissa que l'alternative d'assassiner son mari, ou d'être égorgé sur le champ. » En me regardant » nue, dit-elle, tu t'es rendu criminel, autant que » le maître qui t'a commandé cette indignité, & » comme tu as découvert ce qui ne doit être vu » que d'un mari, je t'offre ma main & le trône » des Lydiens; c'est le seul moyen qui me reste » de réparer la tache imprimée à mon honneur «. Gygès ne balança point dans le choix, & Candaule fut assassiné environ 716 ans avant Jésus-Christ; cette histoire, qu'on peut ranger parmi les sables, nous a été transmise par Hérodote. (T--N.)

CANDIAC. Voyez MONTCALM. CANDIDI CEŘVI ARGENTUM, (Hift. mod.) tribut ou amende payée à l'échiquier par certains cantons du dedans ou des environs de la forêt de Whitehart dans le Dorsetshire. Cette amende est la continuation de celle que Henri III avoit imposée à Thomas de la Lende & à d'autres, pour avoir tué un cerf blanc d'une beauté singulière que ce roi avoit excepté de la chasse. (G)

CANGE. (DU) Voyez Fresne. (du) CANJARES on CRICS, f. m. (Hift. mod.) ce font des poignards larges de trois doigts à la lame, & de la longueur de nos bayonnettes, qui s'emmanchent, pour ainsi dire, dans la main, par une poignée terminée en pointe d'échelle: on pose les doigts sur le premier rayon, & le pouce sur le second. Ces instrumens, communément empoisonnés jusqu'à la moitié de la lame, sont les armes déloyales les plus dangercuses qu'on puisse ima-

giner. Ce font cependant lès armes communes dans la péninsule du Gange, à Malaca, à Pégu, sur les côtes de la Chine, dans les isles de Java & de Sumatra. Quand les pélerins Indiens ou Mahométans ont, au retour de la Mecque ou de la pagode de Jagrenate, la tête démontée par la vapeur de l'opium & du sanatisme, ils saississent ces canjares envenimés, & immolent tout ce qu'ils rencontrent d'Européens & d'étrangers infidèles ou incirconcis, par une sureur qu'on ne sauroit comparer qu'à celle de ces anciens scélérats d'Orient, connus sous le nom d'affassins. Cette barbarie religieuse a beaucoup diminué depuis que les Anglois dominent dans l'Indostan, saisant tuer ces enthousiastes à coups de fusil, pour leur enseigner la tolérance, dont ce monde a tant besoin.

On foupçonne que la plupart de ces armes indiennes font enduites du venin des ferpens profanes, ou qui ne font pas partie du culte idolâtre, comme les vipères à Calicut: c'étoit au moins la pratique des anciens Brachmanes, dont les modernes descendent incontestablement (+)

nes descendent incontestablement. (†)
CANISIUS, (Hist. mod.) est le nom de
deux savans, l'un jésuite, nommé Pierre, auteur
de quelques ouvrages théologiques; l'autre, Henri,
son neveu, prosesseur de droit canon à Ingolstad,
auteur de plusieurs ouvrages sur le droit; le premier, mort en 1597, le second, en 1603.

mier, mort en 1597, le second, en 1603.

CANITZ, (le baron de) poëte allemand célèbre, nommé le Pope de l'Allemagne, mort en 1699 à Berlin, où il étoit né en 1564. Il étoit d'une ancienne & illustre samille de Brandebourg. Il étoit lui-même conseiller-privé d'état. La dixième

édition de ses poésies est de 1750.

CANTACUZENE, (JEAN) (Hist. du Bas-Empire) eût été un des hommes les plus recommandables de son siècle, si l'ambition n'en eût point sait un usurpateur. Riche de tout ce que les sciences & les arts offrent de plus précieux, né dans une samille opulente, généreux & compatissant, il adoucissoit par son affabilité l'envie acharnée contre les hommes supérieurs. Andronic le jeune le choisit en mourant pour être le tuteur de son fils. Il gouverna l'empire avec une autorité qui accoutuma le peuple à le respécter comme son souverain. Le jeune empereur étoit presqu'ignoré, & l'on ne se souvenoit de lui que quand on employoit son nom pour mettre de nouvelles impositions. Cantacuzène, samiliarisé avec le commandement, prit des moyens pour le perpétuer dans sa famille. Il descendoit d'un Cantacuzène qui avoit été créé César par Isaac Comnène; ainsi sa naissance ne pouvoit opposer un obstacle à son élévation. Les peuples, las de révérer un enfant qui n'avoit qu'un titre stérile, appellèrent au trône celui qui s'en étoit montré digne par la sagesse de son administration. Ce projet sut découvert ; les gens de bien furent indignés contre un ambitieux qui vouloit s'enrichir des dépouilles de son pupille. Cantacuzene sut condamné à l'exil; mais par un reste de reconnoissance pour la sagesse de son gou-Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

vernement, on lui conserva la jouissance de ses biens. Il sut chercher un asyle à Nicée, où il s'infinua dans la faveur d'Orcan qui étoit alors l'arbitre de l'Asie. Cantacuzène, sacrifiant la religion à la politique, donna sa fille en mariage à ce prince infidèle, pour s'en faire un protecteur. Orcan se mit à la tête d'une armée pour le rétablir sur le trône; ce sut le premier prince Musulman qui porta la guerre en Europe. Constantinople assiégée pendant cinq ans, opposa la plus vigoureuse résistance. Les Musulmans, rebutés de leurs pertes & de leurs satigues, levèrent le siège après avoir dévasté toutes les terres de l'empire. L'inconstance naturelle des Grecs sut plus utile à Cantacuzène que les armes de son allié, ils le rappellèrent pour les délivrer du joug de Jean Paléologue qui, pour se faire respecter, ofa tout enfreindre. L'empire mieux gouverné, prit une sace nouvelle. Les hommes de néant qui n'étoient pour la plupart que des savoris sans talent, surent dégradés de leurs emplois. La naisfance & le mérite surent les seuls degrés pour s'élever aux dignités. Les sciences & les arts fleurirent, & quiconque avoit des vertus & des lumières, étoit accueilli & récompensé. Tandis qu'il faisoit renaître les beaux jours de la Grèce, les Génois, les Vénitiens & les Arragonois lui enlevoient la Morée. Cantacuzène, soutenu d'Orcan, marcha pour leur ravir leurs conquêtes. Paléologue le voyant embarrasse dans cette guerre, trouve le moyen de lever une armée de vingt mille chevaux & de soixante-douze mille hommes de pied qu'il joint aux sorces des Génois & des Vénitiens. Cantacuzène, environné d'ennemis si puissans, se sortifie par de nouvelles alliances; il associe à l'empire Matthieu, son fils aîné, à qui il sait épouser la fille du duc de Servie qui lui apporta pour dot l'Albanie. Manuel, son autre fils, est élu duc de Sparte; & ce titre met sous sa domination toute l'ancienne Laconie. Ce furent de soibles ressources contre les sorces réunies de ses ennemis, qui con ervèrent leur supériorité; il se renserma dans Constantinople où il fut bientôt assiègé. Paléologue avoit dans cette ville de nombreux partisans qui lui en sacilitérent l'entrée. Il s'y comporta moins en conquérant irrité qu'en prince biensaisant qui vient prendre possession de ses nouveaux états. Il étendit sa clémence jusques sur Cantacuzène qui, dégoûté des grandeurs de la terre ou plutôt effrayé de l'avenir, prit l'habit monastique au pied du mont Athos. Ce prince, pour se consoler de l'ennui de sa retraite, se livra entièrement à l'étude, & de souverain devenu théologien, il composa plusieurs ouvrages contre la secte Musulmane & les superstitions Judaïques. Ses réflexions sur la philosophie d'Aristote, décèlent un esprit net & cultivé. Il composa quelques traités pour applanir les obstacles qui séparent l'église grecque d'avec la latine. Après la prise de Constantinople, tous ces ouvrages surent transportés à Vienne, où ils sont conservés dans la bibliothèque impériale. Son fils Matthieu fut Ccccc

chercher un afyle auprès du grand-maître de Rhodes, dont il follicita inutilement les secours pour remonter sur le trône. Quand il eut perdu tout espoir d'être rétabli, il se retira auprès de son frère, duc de Sparte. Il y passa le reste de sa vie en homme privé qui se consoloit dans le sein des lettres des disgraces de la fortune. (T--N.)

CANTEMIR ou CANTIMIR, (Démétrius) (Hist. mod.) connu sous le nom du prince Cantimir, & plus connu comme auteur d'une histoire des Turcs que comme prince. Son père étoit prince de la Moldavie sous les Turcs, Démétrius le sut aussi, mais sous les Russes auxquels il s'attacha en 1710. Il mourut en 1723 dans ses terres en Ukraine; il étoit d'une famille illustre parmi

les Tartares.

Antiochus, fon fils, fut encore plus distingué que lui dans les lettres; quelques-uns l'ont appellé le Boileau de la Russie, parce qu'il a sait des satyres dont plusieurs vers sont passés en proverbes; il a fait encore d'autres poésies. Il a traduit quelques-uns des poëtes anciens, grecs & romains, & quelques - uns des meilleurs ouvrages modernes françois ou italiens de Fontenelle, de Montesquieu, d'Algarotti; ses satyres ont été traduites par l'abbé de Guasco, qui a aussi écrit sa vie.

CANTHARA, (Hist. des Juiss.) fils de Simon Boëthus, sut élevé à la dignité de grand-prêtre des Juifs, par la saveur d'Agrippa. Au bout d'un an, il sut obligé de s'en démettre en saveur de Matthias, fils d'Ananus. Il en sut encore revêtu une seconde sois après Elimée, & ne la posséda encore qu'un an, Hérode, roi de Calcide, la lui ayant ôtée pour la donner à Joseph, fils de Camith.

CANTON, s. m. (Hist. mod.) quartier d'une ville que l'on considère comme separe de tous les

Ce mot paroît derivé de l'italien cantone, pierre

de coin.

Le mot canton est plus communément employé pour défigner une petite contrée ou district sous un

gouvernement séparé.

Tels sont les treize Cantons suisses, dont chacun forme une république à part. Ils sont cependant lies ensemble, & composent ce qu'on appelle le corps helvétique on la république des Suisses (G)

CANTWEL, (ANDRÉ) (Hist. litt. mod.) médecin irlandois, connu par plusieurs ouvrages de médecine. Mort le 11 juillet 1764. Il étoit de la

société royale de Londres.

CANUS, (MELCHIOR) (Hist. litt. mod.) dominicain espagnol, moine courtisan, & qui eut trop d'empire sur l'esprit de Philippe II, dont il étoit le flatteur. Comme théologien, il mérite de l'estime, non pour avoir été zélateur des opinions ultramontaines, mais pour avoir su, en Espagne, & au seizième siècle, mépriser la scolastique, peutêtre aussi pour avoir mêlé la belle littérature à la théologie. Les jansénistes en ont sait cas, parce

qu'il étoit ennemi des jésuites, qu'il appelloit precurseurs de l'Anté-Christ. On a de lui des lieux théologiques, locorum theologicorum, libri 12. Mort à Tolède en 1560.

CANUS ou CANO, (Jacques) portugais, décou-

vrit en 1484, en Afrique, le royaume de Congo. CANUT I, (HORDA) (Hist. de Danemarck) roi de Danemarck. Il étoit fils de Sigar, qui le laissa en mourant sous la tutelle de Gormon, prince de-Juthland. Il paroît que le mot horda fignifioit massue. Les historiens ont fait de savantes dissertations sur ce surnom, & n'ont pas dit un mot du caractère ni des actions du prince qui le portoit. On fait àpeu - près la date de sa mort, vers 840; mais on

ignore l'histoire de sa vie. (M. DE SACY.)

CANUT II, surnommé le Grand, (Hist. de Danemarck & d'Angleterre) roi de Danemarck & d'Angleterre. Il étoit sils de Suénon qui soumit la Grande-Bretagne, & dut également cette conquête à son propre courage & à la haine publique qu'Ethelred avoit méritée par sa tyrannie. Canuz avoit suivi son père dans cette expédition; il avoit fait admirer fa fagesse dans les conseils, sa bravoure dans les combats, sa clémence après la victoire. Ces hautes qualités ne séduisirent point les Anglois attachés aux loix de leur monarchie. Un prince soible & méchant, mais né dans leur patrie, leur parut moins odieux qu'un héros conquérant & né dans d'autres climats. Après la mort de Suénon, en 1014, Ethelred sut rappellé, & ne tarda pas à punir les Anglois de leur zèle pour sa personne. Canut l'auroit vaincu sans effort; mais un soin plus important l'agitoit: il alloit perdre une couronne assurée, tandis qu'il en cherchoit une incertaine.

Harald, son frère, qui gouvernoit le Danemarck en son absence, faisoit jouer sourdement tous les ressorts que l'ambition peut inventer pour s'emparer du trône. Canut abandonna sa conquête, reparut dans ses états, & étouffa dans leur naissance les troubles que son frère préparoit. Celui-ci mourut peu de temps après ; & Canut n'ayant plus de concurrent dans fa patrie, alla vaincre celui qui lui restoit en Angleterre. Il y avoit toujours conservé un parti puissant & des intelligences secretes dans celui même de son ennemi. Stréon, général des troupes d'Ethelred, s'étoit rendu au conquérant; Canut se servoit de lui comme d'un instrument qu'on brise avec mépris dès qu'il devient inutile ou dangereux. Les projets du traître furent découverts par Edmond, fils d'Ethelred. Streon cessa de dissimuler sa perfidie, se rangea sous les enseignes danoises, & y entraîna un grand nombre de soldats. Le Wessex se soumit de lui-même; la Mercie augmenta ses malheurs par sa résistance, & sut conquise. Sur ces entresaites, Ethelred mourut, après avoir porté pendant quarante ans le nom de roi, sans avoir regné véritablement un seul jour. Edmond, son fils, sut reconnu dans Londres par des amis fidèles. Ses malheurs le rendoient intèressant, son courage le rendoit redoutable. Canux

fentit qu'il ne pouvoit le vaincre que dans sa capitale: deux fois il forma le siège de Londres, deux fois Edmond le força de le lever. Une troisième tentative ne sut pas plus heureuse: on se livra cinq ou fix combats; & si l'on met dans la balance les victoires & les défaites, les deux partis eurent également à se louer & à se plaindre de la fortune des armes. Enfin dans une bataille rangée près d'Asseldun, l'armée d'Edmond sut taillée en pièces l'an 1016. L'amour de ses sujets lui en donna encore une; il ne voulut point la facrifier à ses intérêts, & envoya un cartel au prince Danois. Celui-ci le refusa, parce qu'il étoit d'une constitution foible, & que fon ennemi avoit recu de la nature & de l'éducation des forces si extraordinaires, qu'on l'avoit surnommé côte de fer. On en vint à une conférence ; les deux rois prirent leurs officiers pour arbitres : le royaume sut partagé. Edmond conferva toutes les provinces situées au midi de la Tamife, & une partie du Wessex; le reste sut le partage de l'usurpateur.

Edmond s'occupoit à rendre heureux le peu de sujets que la fortune lui avoit laissés, lorsqu'il sut assassine par le perfide Stréon. Canut dissimulant l'horreur que cet attentat lui inspiroit, se servit encore de Stréon pour affermir son empire. Il restoit deux soibles rejettons de la tige royale: Canut trop généreux pour leur ôter la vie, trop ambitieux pour leur laisser leur patrimoine, assembla les grands de la nation, demanda l'autre moitié de l'Angleterre avec plus d'audace qu'il n'avoit conquis la première, arracha le confentement des seigneurs, éloigna les enfans d'Edmond, & sut reconnu roi de toute la Grande - Bretagne. Dès qu'il n'eut plus d'ennemis à combattre, il devint le plus doux des hommes, rétablit les anciennes loix Saxonnes, en sut le premier esclave, savorisa l'agriculture, fit règner l'abondance dans les villes, versa ses biensaits sur le peuple; & pour achever la conquête de tous les cœurs, il fit trancher la tête à ce même Stréon qui avoit apporté à ses pieds celle de son concurrent, & épousa la reine Emme, veuve d'Ethelred.

Cependant, les Danois s'ennuyoient de fon absence; l'abandon où il les laissoit leur parut une insulte: une indignation générale s'empara bientôt de ces ames sières que l'ombre même du mépris révoltoit. Canut, pour les calmer, fit une apparition dans ses états, & retourna en Angleterre, ne laissant à sa place en Danemarck qu'un fantôme de roi: c'étoit Canut - Horda, fon fils. Ulfon, beaufrère de Canut, étoit chargé de la conduite du jeune prince; celui-ci avoit les talens d'un ministre & l'ambition d'un régent. Il échauffa, par de sourdes menées, le mécontentement qu'excitoit l'absence du père, & sit couronner le fils pour régner sous son nom. Canut, possesseur de deux royaumes, qui ne pouvoit quitter l'un fans hafarder la perte de l'autre, médita cependant la conquête d'un nouvel empire. Son père avoit soumis

une partie de la Norwege; Ollaus, prince du fang des anciens rois, y étoit rentré. Canut lui envoya des ambassadeurs pour lui redemander son patri-moine: en le réclamant, il désiroit qu'en le lui refusât, afin d'avoir un prétexte pour conquérir le reste de la Norwege. Sa politique réussit : la guerre fut déclarée. Ollaüs secouru par Amund, roi de Suède, entra dans la Zélande. Canut repassa en Danemarck avec une flotte & une armée formidables, fit affassiner Ulfon qui avoit été l'auteur de la révolution, pardonna à fon fils qui n'en avoit été que l'instrument, marcha contre les princes ligués, leur préfenta la bataille dans la Scanie, fut vaincu, rassembla ses troupes sugitives, détacha Amund de l'alliance d'Ollaus, fut vainqueur à son tour; & tandis que le prince détrôné cherchoit un afyle en Russie, il soumit toute la Norwege, reçut les hommages des habitans, leur donna un vice-roi, revint en Danemarck, & fit couronner fon fils vers l'an 1028, pour prévenir une seconde révolution. Ollaus rappellé en Norwege par un parti foible que fon imprudence affoiblit encore, hasarda un combat, sut vaincu, & ne survécut point à fa défaite. L'église l'a placé au rang des faints. On dit qu'il faifoit des miracles en Russie, tandis que Canut faisoit des conquêtes en Norwege. Dans la dernière action, il renvoya tous les payens de son armée, de peur qu'ils n'attirassent sur elle la colère du ciel. Il sut battu le

29 juillet 1030.

Canut rassasse de triomphes & de gloire, ne trouvant plus de plaifirs nouveaux dans une cour barbare & dans un pays difgracié de la nature, se jetta dans la dévotion, peut-être pour répandre quelque variété sur l'ennuyeuse unisormité de sa vie. Le conquérant de la Norwege & de l'Angleterre devint le courtifan des moines ; la manie des pélerinages, épidémique alors, s'empara de ce prince; il alla à Rome; & ses sujets qui lui avoient sait un crime de son séjour en Angleterre, lui pardonnèrent un voyage long, difpendieux, & dont il ne rapporta que des bulles. Il repassa en Angleterre, & y mourut entre les bras des prêtres en 1035. Il espéroit, en comblant l'église de biensaits, expier tant d'injustices; Edmond dépouillé de la moitié de ses états, ses deux enfans privés de l'autre moitié, Ollaüs chassé de son patrimoine, Ulson mort sous les coups de poignard, tandis qu'on pouvoit le faire périr fous le glaive des loix. Il en avoit formé un code qui se sentoit de l'ignorance de son siècle; on en peut juger par cet article : " Si un » homme est accusé, & qu'aucun témoin ne veuille » dépofer contre lui, il sera condamné ou absous » par le jugement de Dieu, en portant le ser » chaud ». Le meurtre n'étoit puni que d'une amende. Ayant lui-même, dans un accès d'ivresse, égorgé un de ses domessiques, il joua le Lycurgue, & se mettant devant ses officiers dans la posture d'un criminel, il leur ordonna de prononcer sur son sort. On sent que les juges étoient plus embarrassés que

Ccccc 2

le coupable. Une lâche flatterie les tira d'affaire: il la haissoit cependant, & un courtisan maladroit ayant ofé le comparer au maître de la nature, Canut, pour toute réponse, ordonna à la mer de suspendre son reflux. Il étoit petit, soible & mal proportionné; mais son génie étoit vaste, sécond en ressources, & souvent maître des évenemens par des conjectures sages. L'art de conquérir des états, & celui de les gouverner, lui étoient également familiers. Son courage étoit à l'épreuve des revers, sa modestie à l'épreuve des prospérités. Il ne pardonnoit pas à ses ennemis, mais il savoit contenir son ressentiment, & ne se venger qu'en paroissant venger ou les loix, ou la nation. Si Canut, satisfait des états qu'il avoit reçus de ses aïeux, fût resté dans le Danemarck, il auroit justifié le nom de grand que son siècle lui donna; on n'auroit plus à lui reprocher que son excessive libéralité envers les monastères. Il étoit impossible que des bienfaits si multipliés ne fussent pas pris sur la masse des impôts: c'étoit engraisser des religieux riches, de la subsissance de l'homme pauvre & laborieux. Il avouoit lui-même qu'il ne versoit les biens sur l'église avec tant de prosusion, que pour expier ses crimes. Aussi ses injustices ne trouverent jamais de

censeurs parmi les moines. (M. DE SACY.)
CANUT III, (HORDA) (Hist. de Danemarck & d'Angleterre.) roi de Danemarck, & dernier roi Danois d'Angleterre. Il étoit fils du précédent ; il hérita d'une partie des états de son père; mais il n'hérita ni de son courage ni de sa fortune. Harald au pied de lièvre, son frere, prince actif & ambitieux, lui disputa la couronne d'Angleterre, versa l'or à pleines mains dans la Mercie, conquit les cœurs pour conquérir plus sûrement les états, & sut proclamé. Canut assembloit des conseils, donnoit des avis, en recevoit, n'en exécutoit aucun, & cependant son frère soumettoit des provinces. L'ambitieux Harald ne se seroit peut-être pas borné au royaume d'Angleterre; mais la mort l'arrêta dans le cours de ses triomphes en 1039. Alors Canut sut appellé au trône par le cri unanime de la nation Angloise. Il n'avoit osé attaquer son rival vivant; il l'insulta mort, fit déterrer son corps, le fit jetter dans la Tamise, accabla son peuple d'impôts, livra aux flammes la ville de Worcester, pour quelques légers murmures, & mourut en 1042, hai en Angleterre, méprisé en Danemarck, & ignoré dans le reste de l'europe. (M. DE SACY.) CANUT IV ou SAINT-CANUT, Hist. de Danem.)

CANUT IV ou SAINT-CANUT; Hist. de Danem.) roi de Danemarck. Il étoit fils de Suénon I I, & monta sur le trône après la mort d'Harald III son srère, en 1080. Son zèle pour le christianisme tourna ses armes du côté de la Livonie, qui étoit depuis long-temps en proie aux guerres de religion. Les chrétiens lui surent redevables de leurs succès, & il revint triomphant. Son premier soin sut de substituer des loix vigoureuses aux loix indulgentes & soibles, qui avoient regné jusqu'alors: il établit celle du talion pour les moindres crimes,

celle de mort pour les grands attentats; purgea la mer des pirates qui l'infectoient, & délivra fes états de brigands plus dangereux encore, d'une foule de tyrans fubalternes, engraissés du plus pur fang du peuple; enfin, le Danemarck eut un code; les riches concussionnaires tremblèrent dans leurs palais, comme les voleurs obscurs dans leurs retraites. Mais d'une main il terrassoit les brigands, de l'autre il élevoit les prêtres; il les déroba aux poursuites du bras séculier, les admit dans le Sénat, leur donna la préseance sur les autres sénateurs, en sit dans l'état un corps plus puissant que l'état même, & les eût rassassés de biens s'ils n'avoient pas été insatiables.

Cette imprudente générolité fut la source des plus grands maux que le Danemarck ait essuyés. Les bienfaits des rois devinrent dans les mains des prêtres, des armes contre les rois mêmes. Fiers des bontés de leur souverain, ils voulurent être sonverains à leur tour, compter les grands au nombre de leurs créatures, & marcher les égaux des monarques. Ceux - ci ne reconnurent leur faute que lorsqu'il n'étoit plus temps de la réparer. Canut en commit une plus dangereuse encore, en donnant à son srère Ollaüs le duché de Sleswick. Cet exemple excita, dans la fuite, des guerres civiles, & n'apprend que trop aux rois qu'ils doivent se défier même de leurs vertus. Caput en se livrant au penchant de l'amitié, ne croyoit pas préparer dans l'avenir des malheurs à ses peuples. Ceux-ci, dans la suite, eurent pour ennemis & les princes saits pour les rendre heureux, & les ministres de la re-

ligion faits pour les rendre meilleurs. La manie des conquêtes s'empara aussi de l'ame du faint : il regardoit encore l'Angleterre comme son patrimoine, & le droit de conquête étoit à ses yeux un droit véritable. Secondé par Ollaüs le Débonnaire, roi de Norwege, & par Robert, comte de Flandre, son beau-père, il rassembla, en 1084, la flotte la plus puissante qui eût couvert les mers du nord, & se prépara à chasser Guillaume le Conquérant, qui règnoit alors en Angleterre; mais une irruption des Vandales le sorça de suspendre cette expédition. L'armée s'indigna de ce délai, & fit entendre ses murmures jusqu'aux pieds du trône. Les Vandales effrayes disparurent. Canut voulut alors se mettre en mer. Mais son armée qui craignoit sa vengeance, s'enfuit à son aspect, & Canut demeura en Juthland pour punir ceux des mutins qui ne lui étoient pas échappés. Pen satisfait de leur supplice, il voulut punir sur la nation entière l'infolence de ses soldats. Le châtiment qu'il lui inposa sut encore plus ridicule, c'étoit d'accorder les décimes au clergé, qui toujours intéressé aux expiations, s'enrichissoit également & des crimes des rois & de ceux des peuples. Le Juthland se souleva & refusa de payer cet impôt. Canut lui-même vit ses jours menaces, & chercha un asyle en Zélande. Mais trahi par Asbiom, ramené par le perfide Blak, qui étoit d'intelligence avec les mutins, il se présente à eux, Blak alors leur donne le signal du crime, Canut se retire dans l'église de Saint Alban à Odensée, il y est massacré avec Benoît, son srère; ce fut le 10 juillet 1086 que se passa cette scène tragique. Le clergé prétendit que Canut étoit mar-tyr de la religion, & le peuple qu'il étoit martyr

dn clergé. (M. DE SACY.)

CANUT V, surnommé Magnusson, c'est-à-dire, fils de Magnus, (Hist. de Danem.) Eric l'Agneau étant mort sans ensans, & l'ordre de la succession n'étant fixé par aucune loi fondamentale, on vit naître les discordes les plus sunestes. Eric l'Agneau auroit pu les prévenir en nommant lui-même son fuccesseur; mais quelque temps avant sa mort, il avoit enseveli dans un cloître ses vertus & sa gloire. Croyant ne devoir plus penser qu'à luimême, il avoit oublié son peuple; & pour obtenir un royaume dans le ciel, il abandonnoit aux plus affreux ravages celui qu'il possédoit sur la terre. L'Agneau mourut donc. Suenon, Canut & Valdemar avoient des prétentions au trône. Valdemar encore trop jeune pour jouer un rôle dans cette querelle, sut aisément écarté. Suénon, sils naturel d'Eric Emund, & Canut, fils de Magnus, s'emparèrent de la scène, & ne tardèrent pas à l'ensanglanter. Le premier avoit gagné les suffrages des Scaniens & des Zélandois; les Juthlandois tenoient pour Canut. Les deux partis s'assemblèrent chacun de leur côté, tous deux prirent le titre d'étatsgénéraux, & chacun des chess y fut couronné par ses amis. On ne se sépara que pour courir aux armes. Dans le premier choc, en 1149, Canut fut vaincu, & s'ensuit avec les débris de son armée. Suénon enflé de ce succès, menaça d'une ruine soudaine quiconque de ses voisins ou de ses sujets oseroit se déclarer en saveur de son rival; il osa même braver l'église, & saire ensermer le primat, partisan de Canut, qui avoit été pris les armes à la main dans un combat. Le remords suivit de près ce coup d'état. L'église depuis long-temps avoit un revenu assuré sur les sautes des rois; Suénon, pour expier le sien, donna au clergé des champs vastes & fertiles, l'isse & la ville de Boznholm, & même une citadelle des mieux fortifiées: encore quelques violences, & l'église auroit posséde tout le Danemarck.

Enfin les ordres du pape forcèrent les deux concurrens à réunir leurs forces contre les Vandales. On sent qu'une armée divisée par deux intérêts, conduite par deux chess ennemis l'un de l'autre, devoit être taillée en pièces; elle le fut, & ne rapporta de la Vandalie que la honte de ses défaites, & une nouvelle fureur pour la guerre civile. Elle est bientôt rallumée : on prélude aux batailles par des affassinats. Canut envoie un hérault aux habitans de Roschild; ceux-ci se saisissent de sa personne, & Suénon le sait égorger. Krantzius ne dit point si, l'église tirz encore quelque fruit de ce crime, mais Canut songea à le venger. Il invessit Roschild: ce sut moins cependant un siège qu'une

surprise; il entra dans la place, non pas triomphant, mais terrible & altéré de sang. Il n'en sortit que pour marcher à la rencontre de Suénon. La bataille fe donna vers l'an 1154; la victoire vola longtemps d'un parti à l'autre; enfin les troupes de Suénon plièrent; déja une partie avoit abandonné le champ de bataille, lorsque les plus braves s'étant rassembles, firent un dernier effort, ensoncérent les rangs de l'armée ennemie, & Canut sut entraîné dans la déroute des siens.

Le parti du vainqueur devint plus puissant encore par l'arrivée du jeune Valdemar qui, sentant ses sorces croître avec son courage, résolut de combattre pour Suénon en attendant le moment de combattre pour lui-même. Tous deux entrèrent dans le Juthland, afyle du malheureux Canut; il vint à pied au-devant de ses ennemis, suivi d'une armée foible. Pour mettre ses soldats dans la nécessité de vaincre ou de mourir, il sit mettre pied à terre à sa cavalerie, & renvoya tous les chevaux, mais il monta sur le sien; & ses soldats voyant qu'il ne partageoit pas leurs périls, firent peu de résistance. Leur roi s'ensuit à toute bride, tandis qu'exténués de fatigue, ils faisoient à pied une retraite lente & dangereuse sous les murs de Wibourg. Canut pressé par la frayeur ou par la honte. ou par l'une & l'autre à la sois, erra long - temps en Suède, en Saxe, en Russie, mendiant par-tout avec baffesse des secours qu'on lui resusoit avec dureté. Enfin l'archevêque de Hambourg qui cherchoit à punir le resus que Suénon avoit sait de reconnoître la jurisdiction de son église, tendit au prince opprimé une maingénéreuse par vengeance, souleva le Juthland en sa faveur, & lui donna une armée avec laquelle il affièga Suénon dans Wibourg. Celui-ci plus surpris qu'essrayé d'une irruption si subite, fit une sortie imprévue, entra dans le camp de Canut, jetta par - tout le désordre & l'effroi; Valdemar, de son côté, fit des prodiges de bravoure; on n'accorda aucun quartier aux vaincus, & la haine de Suénon n'eût pas épargné Canut, s'il fût tombé entre ses mains. Il alla porter ses malheurs à la cour de l'empereur, qui le reçut avec une compassion politique. Il y avoit long-temps que les Césars jettoient sur le Danemarck des regards ambitieux; Canut plus jaloux d'arracher un trône à son rival que de le posséder lui-même, & comptant pour rien la honte d'être esclave d'un empereur, pourvu qu'il eût d'autres esclaves sous lui, offrit à Frédéric I de se reconnoître vassal de l'Empire, s'il pouvoit le saire rentrer dans ses états. Le monarque sourit à cette proposition, & ne voulant point abandonner au hasard des combats le succès qu'il se promettoit, peu scrupuleux d'ailleurs sur le choix des moyens, pourvu qu'il réussit, il proposa à Suenon une entrevue avec Canut, prit le titre de médiateur, & affecta le désintéressement le plus généreux. Suénon & Valdemar, pleins. de cette confiance qu'inspirent de grands succès & un grand courage, se rendirent à Mersebourg sans

escorte. Alors Frédéric leur dit qu'il ne les avoit appellés que pour recevoir d'eux l'hommage qui lui étoit dû par les vassaux de l'Empire; que Canut plus docile s'étoit acquitté de ce devoir, & qu'il falloit le remplir, ou perdre tout espoir de retour en Danemarck. Les princes cédèrent à la nécessité, & firent un serment contre lequel ils réclamèrent dès qu'ils surent libres. Le jeune Valdemar, moins ambitieux que Suénon, l'engagea à céder à Canut quelques terres dispersées dans le Danemarck : la distance des domaines qu'on lui laissoit rendoit sa révolte plus difficile; Suénon y confentit; mais bientôt corrompu par l'ivresse, qui suit les prospérités, il opprima & son peuple, & Canut, & Valdemar lui-même. Les deux malheureux se réunirent contre leur ennemi commun; ils firent entreenx un partage des états dont ils étoient chassés, Valdemar sut reconnu roi par Canut, & Canut par Valdemar. Enfin après bien des victoires & des défaites, des négociations échouées, renouées, rompues, reprises encore, on convint du partage du Danemarck; on laissa les îles à Canut. Le succès de cette entrevue sut célébré par des sêtes publiques. Les deux princes auroient dû trembler de la facilité avec laquelle l'ambitieux Suénon leur abandonnoit les deux plus beaux fleurons de sa couronne; les caresses dont il les combloit en se dépouillant ainsi pour eux, devoient leur inspirer de nouvelles alarmes; mais Valdemar, jeune & généreux, étoit incapable de soupçon. Canut étourdi par une prospérité si inattendue, ne voyoit, n'entendoit rien. Suenon, l'an 1157, les convia à un festin magnifique : ils s'y rendirent : Canut sut assassinė; Valdemar échappa aux bourreaux, tandis qu'Absalon, son ministre & son ami, reçut Canut mourant dans ses bras, croyant y recevoir son maître, désendit long-temps son cadavre palpitant, & l'emporta du théâtre où se passoit cette scène funeste. Canut étoit un prince sans vertus & sans vices, plus opiniâtre que courageux, malheureux souvent par sa saute, il altéra par la lâcheté avec laquelle il reconnut l'empereur pour son maître, l'intérêt que ses revers auroient inspiré. Il laissa deux fils légitimes, Nicolas qui fut saint, Harald qui sut chef de parti, un fils naturel, Valdemar, qui sut évêque, & deux filles qui, malgré les infortunes de leur père, trouvèrent des alliances illustres. (M. DE SACY.)

CANUT VI, surnommé le Pieux, (Hist. de Da-

CANUT VI, surnommé le Pieux, (Hist. de Danemarck.) roi de Danemarck, étoit fils de Valdemar I, qui survecut à l'insortuné Canut, & au perside Suénon; & qui, par la douceur de son gouvernement, essaça jusqu'aux traces des malheurs que la guerre des trois rois avoit causés. Élevé sous les yeux d'un si grand prince, partageant avec lui le sardeau des affaires, apprenant de lui l'art de saire des heureux, Canut ne pouvoit être un tyran. Valdemar l'avoit désigné pour son successeur; mais après la mort du père arrivée en 1182, les Scaniens, peuples enclins à la révolte, véxés par les intendans de Valdemar

qui l'avoit ignoré, échauffés par Harald, prince du sang Danois, qui cherchoit à troubler l'état pour faire époque, resusèrent de rendre hommage à Canut VI. Ce prince, qui vouloit signaler son avènement au trône, par un acte de clémence, leur envoya l'éloquent Ábsalon (Voyez ce mot) pour leur offrir une aministre, & les ramener à leur devoir par les voies politiques. Elles ne réuffirent pas; il fallut en venir aux mains. Harald vaincu par-tout, poursuivi de retraite en retraite, alla mourir en Suède, & la révolte s'éteignit avec lui. Pen de fang avoit coulé dans cette guerre; & la nature avoit sait pour Canut les srais de la victoire, dans la bataille qui se donna sur les bords de la Luma; un ouragan affreux s'éleva tout-à-coup, dirigeant sa course du côté des Scaniens, enleva les boucliers des plus soibles, mit les plus robustes dans l'impossibilité d'en saire usage; & les laissant exposés sans armes désensives à tous les traits des royalistes, les contraignit de saire une retraite précipitée. La clémence de Canut s'étoit lassée; il vouloit abandonner la province au pillage; mais Absalon désendit les vaincus contre la fureur de son roi, comme il avoit désendu son roi contre la fureur des rebelles.

Leur sédition avoit été secrètement fomentée par Fréderic Barberousse, qui vouloit faire sentir à Canut VI la nécessité de se reconnoître son vassal, afin d'obtenir l'appui de la puissance impériale. Il l'invita en 1188, à venir renouveller à sa cour cette inviolable amitié qui l'avoit uni, disoit-il, à Valdemar son père: il ne falloit pas une politique bien prosonde, pour pénétrer le dessein de l'empereur: l'exemple de Suénon & de Valdemar suffisoit pour instruire Canut. Il différa son voyage sous divers prétextes. Frédéric prit ces délais pour un resus; la chimère de la monarchie universelle, presque réalisée par Charles-Quint, commençoit à flatter dès -lors les ambitieuses espérances des empereurs. Leurs liaisons avec les papes les accoutumoient à se regarder, ainsi que les pontifes, comme maîtres de l'univers. Frédéric écrivit à Canut avec ce style impérieux, dont se servoit leur sainteté, lorsqu'elle daignoit écrire aux rois. Il lui manda que, s'il ne vouloit lui faire hommage de ses états, il alloit en disposer en saveur de quelque prince mieux instruit de ses devoirs. Canut répondit « qu'avant de donner le Danemarck, » il falloit le prendre; puis melant la plaisanterie à » la sermeté, il ajonta que, si Frédéric vouloit lui » céder la moitié de son empire, il s'avoueroit » son vassal pour cette partie ». Cependant Valdemar, aussi esclave des promesses de son père que des siennes, lui envoya sa sœur, âgée de sept aus, que Valdemar avoit promise à Frédéric, duc de Souabe, second fils de l'empereur.

Canut, peu inquier du côté de l'Allemagne, passa en Juthland, où quelques troubles avoient rendus sa présence nécessaire: Bogislas, duc de Poméranie, créature de Barberousse, & qui avoit juré d'arra-

cher les armes à la main, l'hommage que le roi refusoit à l'empire, saisit cette circonstance, équipa une flotte, & prépara une irruption dans l'île de Rugen, dont le prince étoit vassal du Danemarck. Absalon qui pensoit qu'un bon ministre peut, sous un bon roi, agir par lui-même, n'attendit pas les ordres de Canut; il arma une flotte, attaqua celle de Bogislas, la mit en déroute, & ôta aux Vandales de la companyation de la company dales tout espoir de disputer désormais aux Danois

l'empire de la mer Baltique. Bogislas apprit bientôt combien il est dangereux pour un prince soible, d'épouser les querelles des grandes puissances. Canut, revenu au sein de ses états, ne respira plus que la vengeance. Il résolut de porter le ser & la flamme au sein de la Poméranie : l'infulte que lui fit l'empereur en lui renvoyant sa sœur, destinée au duc de Souabe, accrut encore sa sureur. Il entra dans les états de Bogissas, à la tête d'une puissante armée, laissa un libre cours au brigandage de ses soldats, prit des villes, rasa les forteresses; désit le duc en plusieurs rencontres, le poursuivit, la lance dans les reins, jusques sous les murs de Camin, où il fut contraint de se renfermer. Il vovoit sa province ravagée, ses soldats découragés, ses amis chancelans, l'empereur se bornant à le plaindre au lieu de le secourir, un ennemi triomphant, prêt à forcer son asyle; il ré-solut de céder à sa mauvaise sortune, & compta plus fur la générofité de son vainqueur, que sur l'amitié politique de Barberousse. Il fortit de Camin avec sa famille, dans tout l'appareil de l'insortune, se jetta aux pieds de Canut, lui remit ses états; & lui demanda la vie : cette scène étoit l'instant du héros. Canut lui rendit la Poméranie, à condition que de vassal de l'empire, il deviendroit vassal du Danemarck. Le vainqueur ne détacha de la principauté qu'il lui laissoit, que la seigneurie de Barth, dont il fit présent au prince de Rugen, pour payer sa sidélité, & l'indemniser des pertes qu'il avoit essuyées. Tant de grandeur fit sur le cœur de Bogislas une impression prosonde, qui ne s'esfaça jamais. Il conçut tant d'estime pour Canut, que, lorsqu'il mourut en 1190, il ne voulut point partager ses états entre ses enfans, « Prenez Canut » pour arbitre, leur dit-il; je connois sa candeur. » N'appellez point de sa décision, elle sera dictée » par l'équité même ».

Cependant Canut, adore de ses sujets, craint de ses vassaux, estimé de ses voisius, se voyoit en état de rendre à l'empereur tous les maux qu'il lui avoit faits. Il s'empara de Meklembourg, fit prisonniers Burewin & Niclot, qui se disputoient cette principauté, la partagea entre les deux concurrens, reçut leur hommage, & leur rendit la liberté. Enflé de ce succès, il pénétra plus avant, soumit tout le Holstein, & recula les bornes de sa domination, depuis l'Elbe jusqu'à l'orient de la Poméranie. Ainsi une démarche imprudente coûta à Barberousse une par-

tie de fon empire.

Canut, ayant satisfait ainsi sa vengeance & son

ambition, ne songea plus qu'à verser ses biensaits fur son peuple & sur sa famille; il donna à son frère Valdemar le duché de Sleswick, appanage ordinaire des princes du fang, à condition de foi & hommage. Une circonstance imprévue fit sa paix avec l'empereur. La frénésie des croifades règnoit alors dans toute l'Europe: Frédéric avoit pris la croix; il se préparoit à passer en Palestine, & craignoit que, pendant son absence, Canut ne se vengeat de tant d'hostilités accumulées, en s'emparant d'une partie de l'empire : il rechercha donc son alliance. Canut promit de ne point troubler le repos de l'Allemagne, jusqu'au retour de Barberousse. Cette réponse tranquillifa l'empereur. Mais, pour assurer encore mieux le calme qui règnoit dans ses états, il appuya, par ses ambassadeurs, la lettre que Clément III écrivoir à Canut. Le pontise invitoit le roi de Danemarck à venir massacrer les Sarrasins qui ne lui avoient fait aucun mal, pour venger un Dieu qui prioit pour ses ennemis en expirant sous leurs coups. L'enthousiasme de la chevalerie prêtoit une nouvelle force aux conseils du faint-père. En esset, quelques seigneurs s'enrôlèrent pour cette expédition. Les moines excitèrent les autres gentilshommes à aller laver leurs péchés dans le sang des Sarrasins, & se firent donner ou achetèrent à vil prix des terres. que leurs mains laborieuses rendirent très-fertiles. Mais l'exemple du fage Canut contint le reste de la noblesse. Il opposa aux sollicitations du pape une résistance très-sensée; il aima mieux continuer paifiblement à répandre le bonheur sur ses états, que d'aller avec les autres princes chrétiens, porter dans ceux de Saladin, la terreur, la mort, & l'exemple de tous les crimes.

Canut auroit joui du calme le plus profond, si son imprudence n'avoit pas confie aux mains d'un: prélat ambitieux, le dépôt dangereux d'une autorité: passagère. Valdemar étoit trop jeune encore pour gouverner par lui-même le duché de Sleswich. L'évêque de Sleswich, bâtard de Canut V, & qui portoit aussi le nom de Valdemar, fut donc chargé de tenir, jusqu'à la majorité du prince, les rênes de l'administration. Il est peu de régens peut-être." qui, dans le secret de leur ame, n'aient été tentés d'envahir le patrimoine de leur pupille. Le prélate Valdemar prétendit que, les bâtards n'étant point exclus du trône par les loix fondamentales de la monarchie danoife, il devoit au moins la partager avec Canut. Ce prétexte éblouit les esprits avides de nouveautés, & sur-tout cette classe d'intriguans, dont la fortune est fondée sur les malheurs de l'état 2.1 & qui attendent de sauglantes révolutions pour sortir du néant. Un parti fut bientôt formé : Valdemare paffa d'abord en Norwege, où il prit le titre de roi, & feligua avec Adolphe de Schaffembourg, comtede Holstein, ennemi ne de Canut, & de tous les princes que divers intérêts animoient contre ce-

prince.

L'armée des confédérés s'avança donc, en 1192; vers l'Eider; Canut, avare du fang des hommes.

plus jaloux du bonheur de son peuple, que de sa propre gloire, se contenta de garnir sa frontière, & ordonna à ses généraux de se tenir sur la défensive, sans engager aucune action. L'officier s'indigna d'un ordre qui captivoit son courage; le foldat murmura de ce qu'on lui enlevoit l'espoir d'un riche butin. Le Fabius du Nord persista dans fa sage indolence; & l'événement sit voir la justesse de ses vues. La discorde s'alluma bientôt parmi des chess de nations différentes, divisés d'intérêts, & tous jaloux du commandement suprême, leurs finances s'épuisèrent, les rigueurs de la saison rallentirent leur marche, & les retranchemens de Danemarck l'arrêtèrent ; les foldats ennuyés de tenir la campagne sans combattre, se licentièrent d'eux-mêmes; le prélat désespéré vint se jetter aux pieds de Canut, & tout le Danemarck rendit justice à son roi.

Adolphe fit sa paix; Canut dicta les articles du traité; mais le comte ne voulut point se reconnoître vassal du prince Danois. La guerre sut donc rallumée en 1195; Adolphe se ligua avec Othon, & remporta quelques avantages. Canut marcha contre les consédérés; mais les rigueurs de la saison ayant empêché les deux armées de se joindre, les Danois se bornèrent à tenir la campagne, & les Allemands à la ravager. L'année suivante, Canut couvrit d'une armée nombrense les bords de l'Eider; Adolphe demanda la paix une seconde sois, & Canut une

seconde sois la lui accorda.

Adolphe étoit vaincu', & non pas foumis. Il tourna ses armes contre le duc de Saxe, & sorma le siège de Lawembourg. Les habitans implorèrent le secours de Canut, & arborèrent le drapeau Danois sur leurs murs. La vue de cette enseigne devant laquelle Adolphe s'étoit déjà deux sois humilié, ne rallen it point l'ardeur des assiégeans; la place sur prise, & Canut n'ayant pusauver les habitans, songea du moins à les venger. Il sit marcher contre Adolphe, Niclot & Burewin, deux princes Vandales, ses vassaux. Ils remportèrent en 1201, sur les Holsteinois une sanglante victoire. Mais Niclot, victime d'une querelle etrangère & du devoir séo-

dal, y périt les armes à la main.

Le jeune Valdemar vint bientôt occuper le théâtre de la guerre. Il signala par une victoire son entrée dans le Holstein, entra triomphant dans la plupart des villes, échoua devant Lawembourg, & prit Lubeck. Il sut moins redevable de cette conquête à son propre courage, qu'à la politique de son srère qui, pour sorcer les habitans à se soumettre, avoit sait faissir tous leurs vaisseaux; il les leur rendit en recevant des ôtages de leur soumission. Ensin, Valdemar sut envelopper Adolphe, se rendre maître de sa personne, le traina en Danemarck, au milieu des railleries cruelles d'un peuple insolent, & d'une soldatesque effrénée. Canut ternit la gloire de tant de vertus, en saisant jetter son ennemi dans un cachot.

Sur ces entresaites, Othon, duc de Saxe, qui

avoit contre Adolphe tant de motifs de vengeance : sut élu empereur, & se rapprocha d'intérêt avec Canut, par le mariage de Guillaume son frère avec Helène, sœur du prince Danois. Canut, comblé des saveurs de la fortune, ivre de prospérités, se montra dans les états qu'il avoit conquis en Allemagne. Tous les cœurs volèrent à son passage: les hommages qu'il reçut, surent un tribut de l'estime publique. Il versa par-tout des biensaits qui surent assez payés par l'amour de ses sujets. Il revint en Danemarck, & mourut en 1202, au moment où il alloit jouir du fruit de tant de travaux politiques & militaires: il avoit quarante ans, & en avoit regné vingt-un. On crut que sa mort n'étoit pas naturelle, & la cause de ce soupçon est aisée à saisir : il étoit prince; son peuple étoit crédule; & ses vassaux avoient intérêt de semer ce bruit.

Canut laissa beaucoup d'abus après lui; mais il les avoit trouvés établis & enracinés depuis plusieurs siècles. Sa prudence en avoit extirpé plusieurs, entre autres la coutume d'exiger une amende de tous les parens d'un assassim : loi bisarre, qui consondoit

l'innocent & le coupable.

Ami de l'humanité, il ne fit que des guerres né. cessaires : il prenoit les armes malgré lui, s'en servoit avec gloire, & les posoit sans honte comme sans regret : il pardonnoit sans effort; & parmi tant d'ofsenses qu'il reçut de ses sujets, de ses vassaux & de ses voisins, on ne peut lui reprocher que le ravage projetté de la Scanie, & le traitement qu'il fit essuyer au malheureux Adolphe. Les historiens nous le peignent ennemi des plaisirs, sans cesse occupé des soins du gouvernement, chaste même dans les bras d'une épouse qu'il adoroit, sensible aux plaintes des pauvres, & ne dédaignant point le détail de de leurs misères, jaloux de la gloire de sa famille. Il arma la cour de Rome contre Philippe-Auguste, roi de France, qui avoit répudié sa sœur Ingeburge, la merveille de son siècle. Les soudres de Rome, les clameurs du clergé, la frayeur du peuple François frappé d'un interdit, forcèrent enfin Philippe à rappeller la princesse outragée : Canut après cette satisfaction, se réconcilia de bonne soi avec l'hilippe-Auguste, ne songea plus à troubler le repos de la France, & s'occupa de celui de ses états. Valdemar II son frère, lui succèda. (M. DE SACY.)

CANUT, (Hist. de Suède.) surnommé Ericson; c'est-à-dire, sils d'Eric le saint, roi de Suède. D'après le traité bizarre conclu entre saint Eric, & Charles - Suercherson, il devoit succéder à Charles; il s'étoit retiré en Norwege de peur que ce prince ne se délivrât d'un successeur odieux, pour assurer à ses ensans la possession du trône. Impatient de régner il sortit de sa retraite, surprit Charles, & lui ôta la couronne & la vie. Un règne commencé par un assassinat ne pouvoit être heureux. La veuve de Charles alla remplir le Danemarck de ses cris, & se jetta avec ses ensans dans les bras du roi Valdemar qui jura de venger

samille insortunée, & se prépara à saire à Canut une guerre cruelle; les Goths, soit compassion pour le sang de Charles, soit ennui de ne plus faire la guerre, joignirent leurs armes à celles de Valdemar; mais Canut sortit vainqueur de plusieurs combats. Les Goths se sonnirent, Valdemar n'osa plus troubler fon repos. Canut ne s'occupa qu'à effacer par les bienfaits dont il combla l'église, le meurtre dont il avoit souillé ses mains. Il donna quelques loix affez fages; mais an milien de ses soins pacifiques, les Esthoniens & les Courlandois sirent une irruption dans ses états; ces peuples brigands enlevèrent les vaisseaux, ravagèrent les côtes, livrèrent aux flammes la ville de Sigtuna, égorgèrent l'archevêque de Stéka, & disparurent avec les richesses de la Suède. Canut n'avoit pas fait un pas pour désendre ses sujets. Il se consola de ce malheur avec les moines dont sa cour étoit composée. Il mourut entre leurs bras, l'an 1192, il fut enterré dans le cloître de Warnheim. La plupart de ses prédécesseurs n'avoient en d'autre tombeau qu'un champ de bataille. (M. DE SACY.)

CANUT, roi de Vandalie, (Histoire des Vandales & de Danemarck.) fils d'Eric le Bon, roi de Danemarck, ne commença à joner un rôle dans le Nord que sous le règne de Nicolas ou Harald IV, en 1126. Ce prince avoit rétabli dans la Vandalie Henri, fils de Gothelseale, & de Sigrithe, sœur du roi Danois. Le Vandale sut ingrat dès qu'il put l'être impunément; il demanda une partie du Danemarck comme la fuccession de sa mère; Nicolas rejetta sa demande, & ce resus sut le signal de la guerre; Henri entra dans le duché de Slefwick, donnant à ses soldats l'exemple du pillage & des cruautés les plus inouies. Nicolas marcha contre lai, Canut qui combattoit sous ses ordres, se signala dans une bataille, sut blessé, & ne dut la liberté qu'au courage d'un foldat. Ce Danois voyoit le prince renversé de son cheval, Henri accouroit pour se saisir de sa personne, le soldat marche droit au Vandale, seignant d'être blessé & lui tendant les mains comme pour recevoir des sers; Henri le laisse approcher, celui-ci saisst la bride, renverse le cavalier, se rend maître du cheval, y monte, prend Canut en croupe, & l'emporte. L'armée Danoise sut vaincue, parce qu'elle avoit été trahie par Elif, gouverneur de Sleswich.

Canut qui s'indignoit de l'obscurité où on l'avoit laissé languir jusqu'alors, touché des maux qui désoloient cette contrée, promit au roi de la désendre contre les incursions des Vandales, & de porter la guerre jusques dans les états de Henri; pour remplir de si belles espérances, il ne demanda que le titre de gouverneur: Nicolas ne le lui donna point, il le lui vendit; pour en payer le prix, le généreux Canut engagea une partie de son patrimoine, & leva des troupes avec le produit du reste.

Il envoya d'abord offrir la paix an prince Vandale, mais il exigeoit la restitution de tout ce que son armée avoit enlevé aux habitans du duché; il

Histoire. Tom, I. Deuxième Part,

avoit commencé lui-mêine à réparer leur pertes par ses largesses. Henri, loin de consentir à rien rendre, exigeoit qu'on lui rendit une partie du Danemarck. « Votre maître, dit-il aux députés de " Canut, est un cheval fougueux qui se croit in-" domptable', je lui apprendrai qu'il ne l'est pas ». Le prince Danois n'eut pas plutôt reçu cette ré-ponse, qu'il s'avança à la tête de son armée, investit Henri dans le château où il s'étoit rensermé, & poussa le siège avec tant de chaleur, que le Vandale, craignant de perdre en un jour sa sorteresse, sa liberté & sa couronne, se jetta dans une rivière qui baignoit les murs, la traversa à la nage, & disparut; Canut emporta la place d'affaut, y trouva les dépouilles des habitans de Sleswick, & les leur rendit à son retour. La guerre continua avec divers succès; enfin Henri sut vaincu dans une bataille rangée, & demanda la paix, Canut vint la lui apporter lui-même sans escorte, presque sans armes, avec cette confiance naturelle aux héros. Henri se jetta dans ses bras, & parut atteré par tant de grandeur d'ame. Leur négociation sut moins une entrevue politique, qu'une scène de sentiment. «Réconciliez-vous avec le roi de Da-» nemarck, dit Canut, payez-lui ce qu'il m'en a voûté pour acheter le droit de vous faire la » guerre; il est juste que je rentre dans mon pa-" trimoine. Henri paya cette somme; Nicolas la " reçut & la rendit à Canut"; mais elle n'entra dans les mains de ce prince que pour passer dans celles du Vandale; Canut la lui restitua & se crut heureux, au prix de sa sortune, d'avoir acquis de la gloire & un ami.

Par ce récit on peut juger d'après quels princicipes le duc de Sleswick gouverna ses états, cependant on conspira contre lui, & ce qui est plus étonnant encore, tandis qu'on vouloit attenter à ses jours on l'accusoit de vouloir attenter à ceux de Nicolas. Soit que ce prince sût assez crédule pour se laisser séduire par une calomnie si groffiere, soit qu'il saisit l'occasion de perdre un héros dont les vertus & la gloire irritoient sa jalousie, Canut ne put se justifier aux yeux de Nicolas qui le croyoit coupable ou seignoit de le croire. Il venoit de recevoir les derniers soupirs de la reine Marguerite qui l'avoit désendu avec autant de courage que de sagesse; abandonné seul au milieu de ses ennemis, cité devant une cour qui l'estimoit & le haissoit, accusé par le roi d'avoir affecté une magnificence royale, de s'être élevé un trône dans le duché de Slefwick, & d'avoir voulu usurper la couronne de Danemarck, il répondit avec autant de force que de noblesse. Ce qui animoit davantage Nicolas contre lui, c'est que Henri avant de mourir l'avoit désigné pour son successeur, & qu'après sa mort tous les Vandales, & par respect pour les dernières volontés de leur maître, & par estime pour les hautes qualités de Canut, lui avoient mis la couronne sur la tête; on lui faisoit un crime de l'avoir acceptée. "Mais quoi,

Ddddd

disoit Canut, » Magnus règne dans l'OstrogotMe, » & la calomnie ne va point l'attaquer sur son trône. Pourquoi suis-je seul exposé à ses traits? » Est-ce aux dépens de la puissance du roi que j'ai » augmenté la mienne? N'est-il pas glorieux pour » lui de compter des rois parmi ses vassaux? Suis-je moins sujet en Danemarck pour être souve-rain dans la Vandalie? Si le roi a quelque guerre » à soutenir, c'est alors qu'il verra ce que vaut » un sujet couronné; tous mes vassaux seront les » siens, & tous les Vandales périront avec moi, « s'il le sous pour la désense du Danemarch »

» s'il le saut, pour la désense du Danemarck u. Nicolas parut touché de ces raisons : mais bientôt il chercha un prétexte pour rompre avec Canut; la haine en trouve toujours assez; il anima contre lui Magnus, son fils, à qui la puissance de ce prince donnoit de l'ombrage; sa perte sut résolue, le complot sut formé; il étoit aisé à Canut d'en découvrir la trame. Mais il étoit trop grand pour s'abaisser à des foupçons. Magnus lui demande une entrevue dans un bois près de Rhingstat; des assassins y étoient cachés, Magnus attendoit son ennemi, Canut arrive feul & court l'embrasser; mais il apperçoit une cuirasse & des armes sous le manteau du prince ; il en témoigne sa surprise : » j'ai résolu, dit Magnus, » de punir de ma propre main un » vassal insolent, & c'est pour cela que je me suis " arme : qui, vous! dit Canut, vous abaisser jus-» qu'à frapper un malheureux; c'est la sonction » des bourreaux, celle des rois est de pardonner: » je vous demande la grace du coupable, & je me » jette à vos genoux pour lui «. Canut ne se sût point abaissé jusques-là s'il avoit su que le poignard étoit préparé pour lui-même. Magnus le relève & le prie de s'affeoir auprès de lui. " A qui, lui dit-il, » appartient le royaume de Danemarck?.... A » votre père.... Vous voulez l'usurper tout en-» tier, mais votre ambition rencontrera des obs-» tacles; croyez-moi, partageons aujourd'hui ce » royaume entre nous.... Il n'est ni à vous ni à " moi, il est à votre père, & nous ne pouvons » le partager ». La fureur de Magnus s'allumoit par degrés, ses yeux étinceloient. » Je l'aurai, dit-» il, ce royaume, & ce jour va m'en assurer la » possession. A moi, mes amis! Que vous ai-je fait, dit Canut, " le ciel voit mon innocence, que ne » puis-je lui cacher votre crime »!... Cependant les conjurés fortent de leur retraite, Magnus porte le premier coup, sa troupe en surie se jette sur le prince mourant, le mutile, le déchire, & abandonne son cadavre aux bêtes séroces.

Ce crime ne resta pas impuni, le peuple indigné ne regardoit Magnus qu'avec horreur. Harald & Eric l'animoient à la vengeance en lui montrant au lieu des drapeaux, les habits sanglans de leur malheureux srère. Il prit les armes, & la révolte devint générale. (M. DE SACY.)

CĂPACITÉ, s. s. (Hist. mod.) dans un sens genéral, marque une apritude ou disposition à

qualque chose.

Les loix d'Angleterre donnent au roi deux capacités, l'une naturelle & l'autre politique: par la première, il peut acheter des terres pour lui & fes héritiers; par la feconde, il en peut acheter pour lui & fes successeurs; il en est de même du clergé. (A. R.)

CAPÁDES, f. m. pl. (Hifl. mod.) l'on nomme ainfi aux Indes, chez les Maures, & parmi d'autres nations, les eunuques noirs à qui on confie la garde des femmes, & qui les accompagnent dans leurs

voyages. (A.R.)

CAPEL, (ARTHUR) (Hist. d'Anglet.) nom respectable & insortuné. Pendant les guerres des parlementaires contre Charles I, Fairfax, général des parlementaires, faifant en 1645 le siège de Colchester où Capel commandoit pour le roi, propose à ce gouverneur une entrevue : Capel l'accepte; arrivé au lieu du rendez-vous, il voit un jeune homme nud jusqu'à la ceinture, les mains liées derrière le dos, au milieu de quatre soldats, dont deux avoient le poignard levé sur lui, & deux lui tenoient le pistolet appuyé sur la gorge; il reconnoît son fils qu'il croyoit en sûreté à Londres, où cet ensant saisoit ses études. Fairsax déclare à Capel que son fils va périr, si la place n'est remise à l'instant aux parlementaires : Capel, sans lui répondre, crie à son fils: Mon fils! souviens-toi de ce que nous devons à Dieu & au roi. Il rentre dans la place, & fait jurer à toute la garnison de se défendre jusqu'à l'extrêmité. Fairsax, consus du peu de. succès de cette honteuse tentative, n'osa pas consommer son crime : il renvoya le jeune Capel à Londres; cet enfant avoit dignement partagé le courage de son père, même avant de l'avoir vu. Fairfax avoit voulu le séduire, l'engager à émouvoir son père par ses plcurs & à lui conseiller de rendre la place; le fils avoit constamment répondu: Mon père est un homme trop sage pour se conduire par les conseils d'un enfant. La place ayant été réduite par samine, Capel sut envoyé à la tour de Londres, & Cromwel dans la suite lui sit trancher la tête en même temps qu'à Charles I.

Le jeune Capel devint comte d'Essex sous Charles II. Il ne démentit ni dans le cours de sa vie ni à sa mort, le caractère de sermeté qu'il avoit fait éclater dès l'enfance. Il entra dans l'espèce de conjuration mal concertée, connue dans l'histoire d'Anglererre sous le nom de complot de la maison de Rye, & qui sut sormée par des protestans en haine du duc d'Yorck & du catholicisme; il vouloit, ainsi qu'Algernon Sidney, qui avoit pris Brntus pour modèle, procurer la liberté à son pays. Trop de gens entroient dans ce complot pour qu'il ne sût pas découvert. Essex étant arrêté, mourus en romain, dit le chevalier Dalrymple, c'est-à-dire qu'ensermé dans la même chambre d'où le lord Capel son père avoit été envoyè à l'échasaud par Cromwel, & où le comte de Northumberland, bisayeul de sa semme, avoit prévenu son supplice par une mort volontaire, il suivit l'exemple du

dernier. Charles II, en apprenant sa fin, parut se rappeller ses services & ceux de son père. " Essex. dit-il, "pouvoit recourir à ma clémence, je de-"vois au moins une vie à sa famille ". Le jour où il se tua, le roi Charles II & le duc d'Yorck avoient été à la tour pour voir un essai d'artillerie; il n'en fallut pas davantage pour que les protestans les accusassent de l'avoir fait égorger secrètement dans la prison, n'osant pas l'envoyer au supplice. On suborna même deux ensans de dix ans qui, long-temps après, déposèrent avoir entendu un grand bruit qui paroissoit partir de la chambre où étoit rensermé le comte d'Essex, & avoir vu jetter par la senêtre un rasoir tout sanglant. Un des deux ensans se rétracta, & Charles II, en faisant tran-cher la tête au lord Russel & à Sidney dont toute la nation demandoit la grace & condamnoit le jugement, fit bien voir que les discours publics & les reproches d'ingratitude qu'on auroit pu lui faire, ne l'auroient pas empêché de traiter de même le comte d'Essex s'il eût résolu sa mort.

CAPEL ou CAPPEL, (Louis) est aussi le nom d'un ministre protestant, hébraisant célèbre, auseur du critiqua sacra, auquel Buxtors opposa son anti-critica. Mort en 1658 à Saumur, où il étoit pro-

sesseur d'hébreu.

CAPELLETTI, s. m. pl. (Hist. mod.) c'est le nom qu'on donne à Venise à une milice que la république compose des sujets qu'elle a en Esclavonie, Dalmatie, Albanie & Morlachie, qui est regardée comme l'élite de ses troupes, & à la garde de qui elle consie ses plus importantes: il y en a toujours deux compagnies à Venise pour la garde du palais & de la place de saint Marc. (A. R.)

CAPET. Voyez Hugues.

CAPETIEN, s.m. (Hist. mod.) nom par lequel on désigne la troissème race de nos rois; il vient de Hugues Capet, le premier roi de cette race. Il y a aujourd'hui, en 1784, 797 ans qu'elle ococcupe le trône de la France. Nulle généalogie ne remonte si haut que celle de Jésus-Christ, dit un auteur allemand, cité par les auteurs du Trévoux, pas même celle des Capétiens. (A. R.)

CAPHAR, f. m. (Hf. mod.) péage ou droit que les Turcs font payer aux marchands chrétiens, qui conduisent ou envoient des marchan-

dites d'Alep à Jérusalem.

Le droit du caphar avoit été établi par les chrétiens mêmes, lorsqu'ils étoient maîtres de la Terre-Sainte, & ce sur pour l'entretien des troupes qu'on mettoit dans les passages difficiles pour observer les Arabes, & empêcher leurs courses: mais les Turcs qui l'ont continué & augmenté, en abusent, faisant payer arbitrairement aux marchands & aux voyageurs chrétiens des sommes considérables, sous prétexte de les désendre des Arabes, avec qui néanmoins ils s'entendent le plus souvent pour savoriser leurs brigandages. (G)

CAPIGI, f. m. (Hist. mod.) portier du serrail

du grand seigneur. Il y a dans le serrail environ cinq cent capigis ou portiers partagés en deux troupes: l'une de trois cens, sous un chef appellé capigi-bassa, qui a de provision trois ducats par jour; & l'antre de deux cens appellés eneci-capigi, de leur chef cuccicavigi-bassi qui a deux ducats d'appointement. Les capigis ont depuis sept jusqu'à quinze aspres par jour, l'un plus, l'autre moins. Leurs fonctions font d'assister avec les janissaires à la garde de la première & de la seconde porte du ferrail, quelquesois tous ensemble, comme quand le grand-seigneur tient conseil général, qu'il reçoit un ambassadeur, ou qu'il va à la mosquée; & quelquesois ils ne gardent qu'une partie, & se rangent des deux côtés, pour empêcher que personne n'entre avec des armes, ou ne sasse du tumulte, &c.

Ce mot, dans son origine, signisse porte (G) CAPIGI-BACHI, s. m. (Hist. mod.) capitaine des portes, ossiciér du serrail du grand-seigneur. Les capigis-bachis sont subordonnés au capi-aga ou capou-agasse, & sont au nombre de douze; leur sonction est de monter la garde deux à deux à la troiseme porte du serrail, avec une brigade de simples capigis ou portiers. Lorsque le grand-seigneur est à la tête de son armée ou en voyage, six capigis-bachis marchent toujours à cheval devant lui pour reconnoître les ponts; ils y mettent pied à terre, attendent le sultan rangés à droite & à gauche sur sa route, & lui sont une prosonde révérence pour marquer la sèreté du passage. A l'entrée des tentes ou du serrail ils se mettent en haie à la tête de leur brigade. (G)

haie à la tête de leur brigade. (G)
CAPI-OGA ou CAPI-AGASSI, s. m. (Hist.
mod.) officier turc qui est le gouverneur des portes

du ferrail, & le grand maitre du serrail.

La dignité de capi-aga est la première des eunuques blancs; le capi-aga est toujours auprès du grand-seigneur, il introduit les ambassadeurs à l'audience; personne n'entre & ne sort de l'appartement du grand-seigneux que par son ministère. Sa charge lui donne le privilège de porter le turban dans le serail, & d'aller par-tout à cheval: il accompagne le grand-seigneur jusqu'au quartier des sultanes, mais il demeure à la porte, & n'y entre point. Le grand-seigneur fait les srais desa table, & lui donne environ soixante livres par jour; mais sa charge lui attire de plus un très-grand nombre de présens, parce qu'aucune affaire de conséquence ne vient à la connoissance de l'empereur, qu'elle n'ait passé par ses mains. Le capi-agassi ne peut être bacha quand il quitte sa charge. (G)

quand il quitte sa charge. (G)

CAPIOGLAN, s. m. (Hist. mod.) espèce de serviteur qui a soin dans le serrail, des agemoglans, que le grand-seigneur y appelle pour être employés dans la suite auprès de sa personne. (A. R.)

CAPITAN-BACHA ou CAPOUDANBACHA,

CAPITAN-BACHA ou CAPOUDAN BACHA, f. m (Hist. mod.) c'est en Turquie le grand amiral. Il possède la troisième charge de l'empire, & a sur mer autant de pouvoir que le grand-visir en Daddd 2

a sur terre. Ce commandant n'avoit point autrefois le titre de capitan bacha ou d'amiral; il n'étoit
que beg de Gallipoli. Soliman II institua cette
charge en saveur du sameux Barberousse, & y
attacha une autorité absolue sur tous les officiers
de la marine & de l'arsenal, que le capitan bacha
peut punir, casser, & saire monir, dès qu'il est
hors du détroit des Dardanelles. Il commande
dans toutes les terres, les villes, châteaux &
forteresses maritimes, visite les places, les fortiscations, les magasins; ordonne des réparations,
des munitions de guerre & de bouche, change les
milices, & tient conseil pour recevoir les plaintes
des officiers.

Lorsque cet officier est à Constantinople, il a droit de police dans les villages de la côte du port & du canal de la mer Noire, qu'il fait exercer ou par son keaja ou lieutenant, ou par le bos-

tangi bachi.

La marque de son autorité est une grande canne d'inde, qu'il porte à la main dans l'arsenal & à l'armée. Son canot, par un privilège réservé seulement au grand-seigneur, est couvert d'un tendelet, & armé d'un éperon à la proue. Il dispose des places de capitaine de vaisseau & de galères, vacantes par mort.

Cet officier a une copie de l'état des troupes de mer & des fonds deslinés pour l'entretien des armées navales. Trois compagnies de Janissaires composent sa garde : elles débarquent par-tout où la flotte séjourne, & campent devant la galère du général. Sa maison, sans être aussi nombreuse que celle du grand-visir, est composée des mêmes officiers; & quand la flotte mouille dans un port, il tient un divan ou conseil composé des officiers de marine.

Le capitan bacha jouit de deux sortes de revenus; les uns fixes, & les autres casuels. Les premiers proviennent de la capitation des îles de l'Archipel, & de certains gouvernemens & bailliages de la Natolie & de Romelie, entre autres de celui de Gallipoli, que le grand-seigneur lui donne en apanage avec la même étape que celle du grand-visir. Ses revenus casuels consistent en ce qu'il tire de la paie des bénévoles, & de la demi-paie de ceux qui meurent pendant la campagne, qu'il partage avec le Tersana Emini. Il a encore le cinquième des prises que sont les begs, & loue ses esclaves pour mariniers & rameurs sur les galères du grandseigneur, à raison de 50 écus par tête, sans qu'ils lui coûtent à nourrir ni à entretenir, parce qu'au retour de la flotte, il les fait enfermer avec ceux de sa hautesse. Les contributions qu'il exige dans les lieux où il passe, augmentent considérablement ses revenus casuels. Guer, Maurs & usage des Turcs, tom. II. (G)

CAPITOLINUS. Voyez MANLIUS.

Horace parle d'un autre CAPITOLINUS bien différent de Manlius & dont le nom étoit Pétillius. Il paroît qu'il fut accusé de malversations & de déprédations.

Mentio si qua

De Capitolini furtis injecta Petilli
Te coram fuerit, defendas, ut tuus est mos:
Me Capitolinus convictore usus, amicoque
A puero est, causaque med permulta rogatus
Fecit, & incolumis lator quod vivit in urbe,
Sed tamen admiror quo pacto judicium illud
Fugerit.

CAPITOLINUS, (Julius) (Hist. litt. anc.) est aussi le nom d'un historien latin du troisième siècle, qui a écrit les vies de plusieurs empereurs.

CAPITON, (WOLFGANG) luthérien célèbre, ami d'Œcolampade dont il écrivit la vie, & dont il épousa la veuve. Il eut une seconde semme, qui étoit bel esprit, & qui prêchoit pour son mari, lorsqu'il étoit malade. Né à Haguenau en 1478, mort en 1542.

CAPITOULS, f. m. (Hist. mod.) magistrats de ville à Toulouse, ou officiers municipaux, qui y exercent la même jurisdiction que les échevins à Paris, les jurats à Bordeaux, les consuls en Provence & en Languedoc. On ne choisit pour remplir ces places, que des bourgeois des plus honnêtes samilles, & c'est un honneur que d'avoir passé par

ces charges. (G)

CAPITULAIRES, f. m. pl. (Hist. mod.) ce nom qui signise en général un livre divisé en plusieurs chapitres ou capitules, s'est appliqué en particulier aux loix tant civiles que canoniques, & spécialèment aux loix ou réglemens que les rois de France saisoient dans les assemblées des évêques & des seigneurs du royaume. Les évèques rédigeoient en articles les réglemens qu'ils croyoient nécessaires pour la discipline eccléssastique, qu'ils tiroient pour la plupart des anciens canons. Les seigneurs dessoient des ordonnances suivant les loix & les coutumes; le rei les consirmoit par son autorité, & ensuite ils étoient publiés & recus.

L'exécution de ceux qui regardoient les affaires eccléssaffiques, étoit commise aux archevêques & aux évêques; & celle des capitulaires qui concernoient les loix civiles, aux comtes & aux autres seigneurs temporels: & à leur désaut, des commissaires envoyés par le roi, qu'on appelloit missi dominici, étoient chargés d'y veiller. Ces capitulaires avoient force de loi dans tout le royaume; non-seulement les évêques, mais les papes même s'y soumettoient. Childebert, Clotaire, Dagobert, Carloman, Pepin & sur-tout Charlemagne, Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, Lothaire, & Louis II ont publié plusieurs capitulaires: mais cet usage s'est aboli sons la troisième race de nos rois

Anscgise, abbé de Lobe, selon quelques-uns, on selon M. Baluze, abbé de Fontenelles, a sait

le premier un recueil des réglemens contenus dans les capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire; ce recueil est partagé en quatre livres, & a été approuvé par Louis le Débonnaire & par Charles le Chauve. Après lui, Benoît, diacre de Mayenne, recueillit vers l'an 845, des capitulaires de ces deux empercurs, omis par Ansegise, & y joignit les capitulaires de Carloman & de Pepin. Cette collection est divisée en trois livres, qui composent avec les quatre précédens, les sept livres des capitulaires de nos rois : les six premiers livres ont été donnés par du Tillet en 1548, & le recueil entier des sept livres par MM. Pithou. Mais on a encore des capitulaires de ces princes, en la manière qu'ils ont été publiés, & dès l'an 545; il y en a eu quelques-uns imprimés en Allemagne en 1557 : on en a imprime une autre collection plus ample à Basle. Le P. Sirmond a sait paroître quelques capitulaires de Charles le Chauve, & enfin M. Baluze nous a procuré une belle édition des capitulaires de nos rois, sort ample, & revue sur plusieurs manuscrits; imprimée en deux volumes in-folio, à Paris en 1677. Elle contient les capitulaires originaux de nos rois, & les collections d'Ansegise & de Benoît, avec quelques autres pièces.

Les évêques donnoient aussi dans le huitième fiècle & dans les suivans, le nom de capitules & de capitulaires aux réglemens qu'ils faisoient dans leurs assemblées synodales sur la discipline ecclésiastique, qu'ils tiroient ordinairement des canons des conciles, & des ouvrages des SS. Pères. Ces réglemens n'avoient force de loi que dans l'étendue du diocèse de celui qui les publioit, à moins qu'ils ne fussent approuves par un concile ou par le métropolitain; car en ce cas ils étoient observés dans toute la province : cependant quelques prélats adoptoient fouvent les capitules publiés par un seul évêque. C'est ainsi qu'ont été reçus ceux de Martin, archevêque de Brague, de l'an 525; ceux du pape Adrien I, donnés à Angilram ou Enguerran, évêque de Metz, l'an 785; ceux de Théodulphe, évêque d'Orléans, de l'an 767; ceux d'Hincmar, archevêque de Rheims en 852; ceux d'Herard, archevêque de Tours, en 858; & ceux d'Isaac, évêque de Langres. Doujat, Histoire du Droit canon. Baluze Præfatio ad capitularia. M. du Pin , Biblioth. des Aut. ecclef. viij. siècle. (G).

L'illustre auteur de l'Esprit des lois, observe que sons les deux premières races on assembloit souvent la nation, c'est-à-dire les seigneurs & les évêques; car il n'étoit pas encore question de communes. On chercha dans ces assemblées à regler le clergé par des capitulaires. Les loix des siefs, s'étant établies, une grande partie des biens de l'Eglise sur gouvernée par ces lois. Les eccléssatiques se séparèsent, & négligèrent des lois dont ils n'avoient pas éré les seuls auteurs: on recueillit les canons des conciles & les décrétales, qu'ils présèrèrent comme venant d'une source plus pure.

D'ailleurs la France étant divisée en plusieurs petites seigneuries, en quelque manière indépendantes, les capitulaires surent plus difficiles à saire observer, & peu-à-peu on n'en entendit plus parler. Esprir des lois, liv. XXVIII. ch. jx. (0)

CAPITULATION IMPERIALE, (Hist. mod.) l'on appelle ainsi, en Allemagne, une loi sondamentale, saite par les électeurs au nom de tout l'empire, & imposée à l'empereur pour gouverner suivant les règles qui y sont contenues, dont il jure l'observation à son couronnement. Les points principaux auxquels l'empereur s'oblige par la capitulation, sont de prendre la désense de l'Eglise & de l'empire; d'observer les lois sondamentales de l'empire, de maintenir & conserver les droits, priviléges, & prérogatives des électeurs, princes, & autres états de l'empire, qui y sont

spécifiés, &c.

Bien des jurisconsultes font remonter l'origine des capitulations aux tems les plus reculés, & prétendent qu'elles étoient en usage dès le tems de Charles-le-Chauve & de Louis le Germanique: mais ceux qui font dans ce sentiment, semblent avoir confondu avec les capitulations en usage aujourd'hui, des formules de sermens que les rois de plusieurs pays & les empereurs ont de tems immémorial prêtés à leur facre, qui ne contiennent que des promesses générales de gouverner leurs états suivant les règles de la justice & de l'équité, & de remplir envers leurs sujets les devoirs de bons souverains: les capitulations dont il est ici question sont plus particulières, & doivent être regardées comme des conditions auxquelles l'empereur est obligé de souscrire avant de pouvoir entrer en possession de la couronne impériale.

La première qui ait été faite dans l'empire, sut prescrite à l'empereur Charles-Quint. Ce sut Frédéric le sage, électeur de Saxe, qui proposa cet expédient, pour savoriser l'élection de ce prince, dont les vastes états & la trop grande puissance faisoient de l'ombrage aux autres électeurs; il leur ouvrit l'avis de prescrire cette capitulation, pour limiter le pouvoir de l'empereur, l'obliger à observer les lois & coûtumes établies dans l'empire, mettre à couvert les prérogatives des électeurs, princes, & autres états, & assurer par-là la liberté du corps germanique.

Depuis Charles-Quint, les électeurs ont toujours continué de prescrire des capitulations aux
empereurs qu'ils ont élûs après lui, en y saisant
cependant quelques changemens ou additions,
suivant l'exigence des cas. Enfin du tems de Rodolphe II on commença à douter si le droit de faire la
capitulation n'appartenoit qu'aux seuls électeurs;
en conséquence les princes & états de l'empire
voulurent aussi y concourir, & donner leurs suffrages pour celle qu'on devoit prescrire à l'empereur Matthias. Ils vouloient que par la suite la
capitulation sût saite dans la diète ou assemblée gé-

nérale des états de l'empire. Les électeurs qui auroient bien voulu demeurer seuls en possession d'un droit qu'ils avoient jusqu'alors seuls exercé, alleguèrent, pour s'y maintenir, que ce droit leur étoit acquis par une possession centénaire, & l'affaire demeura en suspens; cependant les états obiinrent en 1648, à la paix de Westphalie, qu'on inséreroit dans l'article viij, S. 3. du traité conclu à Ofnabruck, que dans la prochaine diète on travailleroit à dresser une capitulation perpétuelle & stable, à laquelle les princes & états auroient part. Nonobstant cette précaution & les protestations réitérées des états, les électeurs ont toujours trouvé le secret d'éluder l'exécution de cet article. La question est donc restée indécise jusqu'à présent : cependant pour donner une espèce de fatisfaction à leurs adversaires, ils ont depuis inseré dans les capitulations des empereurs, & nommément dans celle de François I une promosse de travailler avec force à faire décider l'affaire de la capitulation perpétuelle.

Le collège des princes, qui ne perd point de vue cet objet, a fait présenter, au mois de juin 1751, un mémoire à la diète de Ratisbonne, sur la nécessité de dresser un projet de capitulation perpétuelle, qui règle d'une manière serme & flable les engagemens auxquels les empereurs sont tenus par leur dignité de chess du corps germanique. La suite sera voir si cette dernière tentative aura plus de succès que les précédentes, & si le collège électoral sera plus disposé que par le passé à y faire attention. (A. R.)

CAPNION, Voyez REUCHLIN.

CAPPERONIER, (CLAUDE) professeur en grec au collège royal, éditcur de Quintilien & de quelques-autres anciens rhéteurs latins, né à Montdidier, en Picardie, en 1671, mort en 1744.

Jean CAPPERONIER, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, aussi prosesseur en grec au collège royal, & de plus, garde des livres de la blibliothèque du roi, étoit de la même famille & étoit aussi de Montdidier. On a aussi de lui dissérentes éditions, celle de Céfar & celle de Plaute dans les auteurs latins de Barbon, & il en préparoit une de Sophocle : on a de plus quelques differtations de lui en petit nombre dans le recueil de l'académie des belles-lettres: né à Paris le 9 mars

1716, mort le 30 mai 1775. CAPPONI, (PIERRE) (Hist. mod.) magistrat de Florence. Lorsque Charles VIII, dans son expédition de Naples, parcouroit l'Italie en conquérant, il dicta en passant ses loix aux Florentins; Carponi les trouva si dures, que dans un mouvement généreux d'indignation républicaine, il arracha en présence de Charles VIII, des mains du sécretaire de ce prince, le papier qui les contenoit, & le mit en pieces, en disant : Faites battre le tambour, & nous, nous sonnerons nos cloches; nous n'avons pas d'autre réponse à faire à de pareilles propositions. Il sortit aussitôt. Cette fermeté en im- 1 rétablir dans les droits de la société, des gens qui

posa. On crut qu'elle annonçoit de grandes ressources & de grands moyens de défense, on rappella Capponi, & on lui dicta des conditions raisonnables.

CAPRARA, (Énée, comte de) (Hist. mod.) général des armées impériales fous l'empereur Léopold, sut battu à Sintzeim dans le palatinat, par M. de Turenne le 16 juin 1674; mais le 19 août 1685, il prit d'assaut, sur les Turcs, Neuhaufel en Hongrie, & cette action sut brillante. Il mourut à Vienne en 1701. Il avoit sait quarantequatre campagnes & avoit été employé dans des ambassades. Il étoit de Bologne en Italie & neveu du général Picolomini.

CAPSE, f. f. espèce de chausse de velours mipartie, dans laquelle on met les billets le jour de l'éle Lion des prevôt des marchands & échevins. (A.R.)

CAPTIF, f. m. (Hift. mod.) esclave ou personne prise sur l'ennemi, en particulier par un pirate ou corfaire.

On appelle plus particulièrement de ce nom les esclaves chrétiens que les corsaires de Barbarie font dans leurs courses, & que les PP. de la Merci & les Mathurins vont racheter de temps en temps à Alger & dans d'autres endroits de la partie septentrionale d'Asrique. (A.R.)

CAPURIONS, f. m. (Hist. anc. & mod.) La ville de Rome est encore anjourd'hui divisée, comme elle l'étoit du temps des Césars, en quatorze régions ou quartiers, que les Italiens nomment rio; ils ont seulement changé les noms. Il en est arrivé de même des officiers. Ils étoient fous les empereurs au nombre de dix - huit; ils font aujourd'hui dix-huit. Ils s'appelloient fous Auguste, curatores regionum urbis; on les nomme à présent capurioni. Leurs sonctions sont les mêmes, & c'est à eux d'entretenir la tranquillité publique, d'empêcher qu'il ne se commette des violences dans les rues, d'en informer les magistrats de police, veiller à ce que chaque citoyen s'applique à une proscssion honnête, poursuivre les gens de mauvaise vie, chasser les sainéans, avoir l'œil fur les édifices publics, affembler les citoyens quand il en est besoin, surveiller les boulangers, les bouchers, & autres gens d'art; d'où l'on voit que les curatores urbis des anciens, les capurions des Italiens d'aujourd'hui, & nos commissaires, ont beaucoup de rapport entr'eux. (AR.)

CAQUEUX, s. m. pl. (Hist. mod.) espèce de secte que les Bretons, entre lesquels elle s'étoit formée, regardoient avec une extrême aversion, comme un reste de Juiss insecté de lèpre. Les caqueux exerçoient tous le metier de cordier, & il leur étoit presque désendu de saire autre chose: la haine & le préjugé public les traitoient du reste à-peu-près comme les cagots. Voyez l'article CA-GOT. La police civile & eccléfiastique fit des efforts pour détruire la prévention des peuples, &

contribuoient à son avantage: mais ces efforts su-

rent long-temps inutiles. (A. R.)
CARABINS, f. m. pl. (Hist. mod) espèce de chevaux-legers, dont le service en guerre étoit affez semblable à celui de nos housards. Ils formoient des compagnies séparées, quelquesois des régimens; les officiers généraux les employoient dans leur garde; ils portoient une cuirasse échancrée à l'épaule pour tirer plus commodément, un gantelet à coude pour la main de la bride, un cabaffet en tête, une longue épée avec la carabine à l'arçon. (A. R.)

CARACALLA. Voyez MARC-AURELE-ANTO-

CARACOLY, (Hist. mod.) métal composé de parties égales d'or, d'argent, & de cuivre : il est très-estimé, & sort recherché des Caraïbes ou Sauvages des îles de l'Amérique. Ils nomment aussi caracolys les petites plaques saites de même métal, dont ils sont leur principal ornement, en se les attachant au nez, aux levres, & aux oreilles. Ils tiroient autrefois cette composition des Sauvages de la rivière d'Orénoque: mais aujourd'hui les orfévres du pays les contresont en altérant un peu l'alliage, & leur vendent bien cher ces bagatelles. (A. R.)

CARAFFE, (Hist. mod.) grande maison du royaume de Naples, dont étoient le pape Paul IV,

mort en 1569, & plusieurs cardinaux. CARAMUEL DE LOBKOWITS (JEAN) (Hist. mod.) est au rang des casuistes & des sectateurs du probabilisme ridiculisés par Pascal. C'est tout ce que le public en sait. Sa destinée sut bizarre, & annonçoit un caractère bizarre. Après avoir été abbé, puis évêque, il se sit soldat; il sut ingé-nieur & intendant des sortifications en Bohême. Il redevint évêque; il posséda successivement divers évêchés en Bohême & en Italie; il étoit né en Espagne. On prétend qu'il avoit beaucoup d'esprit. On disoit de lui qu'il avoit reçu le génie au huitième degré, l'éloquence au cinquième, & le jugement au second. Il avoit en littérature une opinion qui est assez celle des ignorans; il se dispensoit disoit-il, de lire les anciens, non par mépris, mais parce qu'il supposoit que les modernes avoient pris de l'antiquité tout ce qu'elle avoit de bon, & l'avoient embelli. Caramuel avoit aussi sur la grammaire des idées fort bizarres & qui tendoient à dénaturer des langues faites & mortes, il vouloit que pour répondre aux conceptions les plus obscures des métaphysiciens & des scolastiques péripatéticiens, on format, même dans la langue latine, des participes de tous les temps : il vouloit par exemple, que d'amaverat on so mât amaveratus, amaverati, d'amavisse, amavissen, amavissentis; d'amavisset, amavissetus, amavisseti. Nous n'entreprenons pas d'expliquer des choses si obscures; nous concevons seulement, ou plutôt nous croyons qu'amaveratus, par exemple, auroit représenté l'homme de qui on disoit que dans un tel temps

aimé telle chose ou telle personne; amavisseus, celui de qui on disoit qu'il auroit aimé dans tel ou tel cas, dans telle ou telle occasion.

Laissens ces subtilités.

Caramuel mourut à Vigevano en 1682.

CARAVANE, f. f. (Hift. mod.) dans l'Orient, c'est une troupe ou compagnie de voyageurs, marchands,& pélerins qui, pour plus de fûrete, marchent ensemble pour traverser les déserts, & autres lieux dangereux infestés d'Arabes ou de voleurs.

Ce mot vient de l'arabe cairawam ou cairoan, & celui-ci du persan kerwan ou karwan, négociant ou commercant. Voyez Peritf. Itin. mund. ed. Hyde,

p. 61.

Les marchands élisent entr'eux un chef nominé caravan-bachi, qui commande la caravane; celle de la Mecque est commandée par un officier nommé émir adge, qui a un nombre de janissaires ou autres milices suffisant pour la désendre. Ordinairement ces troupes de voyageurs marchent plus la nuit que le jour, pour éviter les grandes chaleurs, à moins que ce ne soit en hiver; alors la caravane campe tous les foirs auprès des puits ou ruisseaux qui font connus des guides, & il s'y observe une discipline aussi exacte qu'à la guerre. Les chameaux sont ordinairement les voitures dont on se sert; ces animaux supportant aisement la fatigue, mangeant peu, & sur-tout se passant trois & quatre jours de boire. On les attache à la file les uns des autres, & un seul chamelier en mène sept. Les marchands & les soldats se tiennent sur les ailes.

Le grand-seigneur donne la quatrième partie des revenus de l'Egypte pour les frais de la caravane, qui va tous les ans du Caire à la Mecque visiter le tombeau de Mahomet; cette troupe de pieux Musulmans est quelquesois de 40 à 70 mille hommes, accompagnée de ses soldats pour les mettre à couvert du pillage des Arabes, & suivie de huir ou neuf mille chameaux chargés de toutes les provisions nécessaires pour un si long trajet à travers les déserts. Il y en vient aussi de Maroc & de

Les pélerins pendant le chemin s'occupent à chanter des versets de l'alcoran; quand ils sont à deux journées de la Mecque, dans un lieu nommé Rabak, ils se dépouillent tout nuds, & ne prennent qu'une serviette sur leur cou, & une autre autour des reins. Arrivés à la Mecque, ils y demeurent trois jours à saire leurs prieres & à visiter les lieux saints; de-là ils vont au Mont-Arasat offrir leur corban ou facrifice; & après y avoir reçû la bénédiction du schérif ou prince de la Mecque, ils se rendent à Médine, pour honorer le tombeau du prophète.

On distingue en Orient les journées en journées de caravanes de chevaux, & de caravanes de chameaux; celles de chevaux en valent deux de chameaux: il part plusieurs caravanes d'Alep, du Caire, & d'autres lieux, tous les ans, pour aller en Perse, à la Mecque, au Thibet. Il y a aussi des

caravanes de mer établies pour le même sujet; telle est la caravane de vaisseaux qui va de Cons-

tantinople jusqu'à Alexandrie.

On appelle aussi caravanes, les campagnes de mer, que les chevaliers de Malte sont obligés de faire contre les Turcs & les corfaires, afin de parvenir aux commanderies & aux dignités de l'ordre: on les nomme de la forte, parce que les chevaliers ont souvent enlevé la caravane, qui va tous les ans d'Alexandrie à Constantinople. (G)

CARAVANSERAI, f. m. (Hift. mod.) grand bâtiment public destiné à loger les caravanes.

Ce niot vient de l'arabe cairawan, ou du persan karvan, qui signifie caravanne, & de serai, hôtel ou grande maison, c'est-à-dire, hôtellerie des wovageurs.

Ces caravanserais, ou, comme Chardin les appelle, caravanserails, sont en grand nombre dans l'Orient, où ils ont été bâtis par la magnificence

des princes des différens pays.

Ceux de Schiras & de Casbin en Perse passent pour avoir coûté plus de soixante mille écus à bâtir; ils sont ouverts à tous venans, de quelque nation & religion qu'ils soient, sans que l'on s'insorme ni de leur pays, ni de leurs affaires, & chacun y

est reçu gratis.

Les caravanserais sont ordinairement un vaste & grand bâtiment quarré, dans le milieu duquel se trouve une cour très-spacieuse: sous les arcades qui l'environnent, regne une espece de banquette élevée de quelques piés au dessus du rez-de-chaussée, où les marchands & voyageurs se logent comme ils peuvent, eux & leurs équipages; les bêtes de somme étant attachées au pié de la banquette. Au defsus des portes qui donnent entrée dans la cour, il y a quelquesois de petites chambres que les concierges des caravanserais savent louer fort cher à ceux qui veulent être en particulier.

Quoique les caravanserais tiennent en quelque forte lieu en Orient des auberges, il y a cependant une différence très-grande entr'eux & les auberges; c'est que dans les caravanserais, on ne trouve absolument rien ni pour les hommes ni pour les animaux, & qu'il y faut tout porter; ils sont ordinairement bâtis dans des lieux arides, stériles & déferts, où l'on ne peut saire venir de l'eau que de loin & à grands frais; n'y ayant point de caravanserai sans sa sontaine. Il y en a aussi plusieurs dans les villes, où ils servent non-seulement d'auberge, mais encore de boutique, de magazin, même de place de change.

Il n'y a guère de grandes villes dans l'Orient, sur-tout de celles qui sont dans les états du grand feigneur, du roi de Perse, & du Mogol, qui n'ayent de ces sortes de bâtimens. Les caravanscrais de Constantinople, d'Ispahan, & d'Agra, capitales des trois empires, sont sur-tout remarquables par leur magnificence & leur commodité.

En Turquie, il n'est permis qu'à la mere & aux sœurs du grand-seigneur, ou aux visirs &

bachas qui se sont trouves trois sois en bataille contre les chrétiens, de sonder des caravanserais.

CARAVANSERASKIER, f. m. (Hift. mod.) direcleur ou intendant, chef d'un caravanserai.

Dans chaque caravanserai qui se rencontre sur les routes & dans les déserts, il y a un caravanseraskier.; dans ceux qui sont situés dans les villes, & destinés à serrer ou étaler les marchandises, comme dans celui d'Ispahan, il y a aussi un ossicier ou garde-magazin, qu'on appelle caravanseraskier. Il répond des marchandises déposées dans le caravanserai, moyennant un certain droit ou rétribution qu'on lui paye. (G)

CARCAVI, (PIERRE DE) (Hist. litt. mod.) conseiller au grand conseil, & garde de la bibliothèque du roi, ami de Fermat, de Pascal, de Roberval, de Descartes avec lequel il se brouilla

cependant. Mort à Paris en 1684.

CARDAN, (Hist. litt. mod.) Jérôme Cardan, médecin, astrologue & sou célèbre du seizième siècle, rapporte dans l'histoire qu'il nous a laissée de sa vie, que quand la nature ne lui saisoit point sentir quelque douleur, il s'en procuroit lui-mêmo en se mordant les lèvres ou en se tiraillant les doigts jusqu'à ce qu'il en pleurât, parce que s'il lui arrivoit d'être sans douleur, il ressentoit des faillies & des impétuosités d'esprit si violentes, qu'elles lui étoient plus insupportables que la douleur même. Ce Cardan a tiré l'horoscope de J, C., folie dont Pierre d'Ailli, cardinal & évêque de Cambrai, & depuis, Tibère Russilianus Sextus lui avoient donné l'exemple; mais ce qu'il y eut de singulier, sut que Cardan se voyant persécuté pour cet horoscope, aima mieux s'exposer à tous les dangers qui pouvoient en arriver, que de renoncer à l'honneur de l'invention, en citant l'exemple de ces deux hommes qui l'avoient précédé dans cette solle impiété. Il prétendoit avoir comme Socrate un démon familier. En parlant de son intelligence, il la plaçoit entre les substances humaines & la nature divine, & il mesuroit en quelque sorte ces distances; il y a plus loin, disoit-il, des facultés d'un homme à celles d'un ange, que des facultés d'un chien à celles d'un homme, parce que dans les progressions géométriques, la même loi donne, en avançant, des proportions toujours plus éloignées; 2, 4, 8, 16 &c. Mais pourquoi le créateur auroit-il été obligé d'établir la loi des progressions géométriques entre les divers objets de la création :

La médecine chez Cardan est presque toujours tondée sur l'astrologie judiciaire; ses écrits sont pleins de faits pour le moins hazardés ; il prétend qu'il y a des hommes, qui en tenant la tête immobile, peuvent donner à leurs cheveux tel mouvement qu'ils venlent; il assure que dans sa jeunesse il voyoit clair dans les tenebres, que l'âge avoit affoibli en lui cette faculté, qu'il voyoit cependant encore en s'éveillant au milieu de la nuit,

mais qu'il ne discernoit plus aussi parsaitement les objets que dans un âge plus tendre; toutes ces merveilles dont il rapporte des raisons physiques & médicinales, font pour le moins bien suspectes de la part d'un homme qui entroit en extâse quand il vouloit, & qui prétendoit voir aussi clair dans les ténèbres de l'avenir que dans celles de la nuit. Il avoit prédit à Edouard VI, roi d'Angleterre, d'après les règles de l'astrologie, plus de cinquante ans de règne; Edouard VI mourut à feize ans. Ces mêmes règles lui avoient fait voir clairement qu'il lui étoit impossible à lui-même de vivre jusqu'à quarante-cinq ans; il régla en consèquence l'arrangement de sa sortune, ce qui l'incommoda beaucoup le reste de sa vie. Quand il se vit trompé dans ses calculs, il rest son thême, & trouva qu'au moins il ne passeroit pas la soixante - quinzième année. La nature s'obstina encore à démentir l'astrologie; mais pour cette sois il ne voulut pas avoir le démenti, & se laissa mourir de saim, l'astrologie lui étant plus chère que la vie; en revanche il méprisoit beaucoup la magie, mais un astrologue n'en a pas le droit. Né à Pavie en 1501, mort à Rome en 1576. Ses œuvres ont été recueillies en 1663 par Charles Spon, en dix volumes in-fol. Ce sera le traiter bien savorablement, que de s'en tenir sur sa personne & sur ses ouvrages, au jugement qu'en a porté M. de Thou » Cardan, dit-il, » semble quelquesois être au-dessus de » l'homme, mais plus fouvent au-dessous d'un » enfant «.

Sa devise n'étoit pas d'un sou, la voici: Tempus mea possessio, tempus ager meus. "Le temps est ma " richesse, c'est le champ que je cultive ".

Il eut un fils, Jean-Baptiste CARDAN, auquel il eut la douleur de voir trancher la têté en 1560: son crime étoit d'avoir empoisonné sa semme. Le père fit à cette occasion son traité: De utilitate ex adversis capiendà. De l'utilité qu'on doit tirer de l'adversité. Jean-Baptiste étoit aussi médecin, & avoit aussi du savoir: on a de lui un traité de fulgure, & un autre de abstinentià ciborum satisdorum, imprimés parini les œuvres de son père.

CAREL. Voyez CHILDEBRAND.

CARGLI, (Hist. d'Anglet.) gentilhomme de la province de Lincoln, bouffon de la reine Elizabeth. Leur sacétie la plus ordinaire étoit de parler latin ensemble, parce que Cargli ne le savoit pas, & qu'elle prétendoit l'avoir oublié. Quel chien de latin parlez-vous donc là, Cargli? lui dit-elle un jour. — Madame, un latin de sou, & vous un latin de samme, nous devons nous entendre. Elle lui demandoit une autre sois ce qu'on disoit d'elle à la cour. On dit, madame, que de plus de vingt maris qui vous ont été présentés, vous n'avez pas eu l'esprit d'en choisir un.

CARIBERT, ou Cherebert VIII, roi de France. (Histoire de France.)

Histoire. Tom. I. Deuxième Part,

Gontran, roi de Bourgogne.

Sigebert, ou Sigibert IV, roi d'Austra sie.

Chilpéric II, roi de Soissons.

Ces princes partagerent les états de Clotaire I, leur pere, suivant l'usage d'alors, c'est-à-dire, par le sort. Chilpéric, le plus jeune & le plus audacieux, avoit fait plusieurs tentatives pour réunir dans sa personne la monarchie entière. Caribert eut Paris, & c'est pour cette raison qu'on lui donne le titre de roi de France, exclusivement à ses freres, dont les royaumes ne formoient, avec le sien, qu'un seul corps de monarchie. Le partage ne sut pas tel qu'il s'étoit fait entre les ensans de Clovis; les limites des quatre royaumes ne surent pas les mêmes : par exemple, celui de Paris suit augmenté de la Touraine, qui auparavant dépendoit du royaume d'Orléans, & de l'Albigeois, qui avoit appartenu à celui d'Austrasie. Gontran eut le royaume d'Orléans, augmenté de toute l'ancienne Bourgogne & du Sénonois; Châalons-snr-Saone sut le siege de sa domination. Sigebert, le plus vertueux de ces princes, eut l'Austrasie, avec toutes ses dépendances au-delà du Rhin. Chilpéric enfin eut le royaume de Soissons : on est étonné de trouver dans son lot les villes de Bayeux, de Rennes, & d'autres plus éloignées encore. Il est à croire que les seigneurs, maîtres de fixer le sort de chacun, en usoient ainsi, dans la crainte que ces princes ne se suffent désunis, s'ils avoient eu leurs états séparés. Nous avons déjà observé, que quoiqu'il y eût plusieurs royaumes, la domination françoise ne sormoit qu'un seul corps de monarchie. Dans les occasions extraordinaires, comme quandil falloit porter la guerre au-dehors, les délibérations se faisoient en commun entre les seigneurs des quatre royaumes.

Le regne de Caribert n'est marqué par aucun événement mémorable; il se comporta avec assez de douceur & de modération. On lui reproche son incontinence. Il répudia la reine Ingoberge, & épousa sucessivement Meroslede, Mercoese, & Theodechilde, celle-ci étoit fille d'un pâtre. L'origine des deux autres n'étoit sas moins abjecte. La bénédiction ne s'étendit pas sur ces mariages: il n'en eut aucun enfant mâle. La reine Ingoberge lui donna une fille qui fût mariée à Ethelbert, roi des Cantiens. Il eut, de ses concubines, deux autres filles, qui toutes deux prirent le voile, l'une à Tours, l'autre à Poitiers. Caribert mourut en, 570, dans la cinquantieme année de son âge & la neuvieme année de son regne. Il mourut dans les liens de l'excommunication, dont faint-Germain évêque de Paris, l'avoit chargé. Les papes, comme l'ont remarque tous les modernes, n'interposoient point encore leur autorité dans ces conjonctures toujours infiniment délicates; chaque prélat étoit jug**e souverain dans** son diocèse pour l**e** spirituel,

Eeeee

Si l'histoire reproche à Caribert son peu de délicatesse dans le choix de ses semmes, elle loue la douceur de sa société, la sagesse de son gouvenement, ainsi que son amour pour la justice & pour les belles-lettres. Il parloit le latin avec autant de facilité que sa langue naturelle : prince pacifique, mais éclairé, son amour pour la paix ne nuisit point à son autorité, dont il se montra toujours jaloux. Ce tableau est tracé d'après Fortunat. Grégoire de Tours ne nous parle que des vices de ce prince.

Gontran & Chilpéric ne surent pas plus scrupuleux dans leurs mariages : le premier négligea la reine Mercatrude sa semme & tint deux concubines, Venerande & Austrigilde. Ce sut de cette dernière qu'il eut Clotaire & Clodomir. Chilpéric se livra à tous les excès d'un amour sorcené avec Frédégonde sa maîtresse, & sut le tyran d'Adouere sa semme.

Sigebert n'eut point, comme ses treres, à rougir de ses alliances: il épousa la fille cadette d'Atanagilde roi des Visigoths en Espagne. C'étoit Brunehaut: Les noces surent célébrées à Metz avec la dernière magnificence, & les deux époux vécurent toujours depuis dans une affez grande union.

Un dégoût malheureusement passager que ressentit Chilpéric pour Frédégonde, lui inspira le dessein de la renvoyer: il demanda Galasonte, sœur aînée de Brunehaut. Atanagilde eut bien de la peine à consentir à ce mariage, dont il craignoit les suites pour sa fille. Il exigea le serment des François, que Chilpéric n'auroit jamais d'autre femme. La nouvelle épouse fut reçue à la cour de Soissons, avec les démonstrations de la joie la plus vive; mais ce n'étoit qu'un feu passager, la passion de Chilpéric pour Frédégonde ne tarda pas à se rallumer. Galasonte se voyant négligée demanda à repasser en Espagne: ne pouvant en obtenir la permission, elle sit ses plaintes dans l'assemblée générale. Les seigneurs se montrèrent sidèles au serment qu'ils avoient sait au roi des Visigoths, & obligèrent Chilpéric à renoncer à sa concubine. La destinée de Galasonte n'en devint pas meilleure. Cette princesse sut trouvée morte dans son lit, on l'avoit étranglée. Ce crime sut-il l'ouvrage de Chilpéric, ou de Frédégonde? Il est à croire qu'ils y trempèrent l'un & l'autre: aumoins leur intelligence après ce meurtre, autorise ce soupçon. La reine d'Austrasie cût bien voulu venger la mort de sa malheureuse sœur; elle engagea même Sigebert dans une guerre contre Chilpéric, qui pour l'appaiser lui donna la dépouille de Galasonte.

Cependant Gontran, Chilpéric & Sigebert s'afsemblerent pour faire le partage des états de Caribert. Les seigneurs n'eurent point d'égard à ce qui pouvoit convenir à chacun de ces princes : par exemple . Avranche fe trouva dans le lot du roi d'Austrasie. Tous trois avoient une grande prédilection pour Paris, qui cependant n'offroit rien de cette magnificence qu'on y admire aujourd'hui. Son territoire sut partage entr'eux; & tous trois firent serment de ne point entrer dans la ville

fans la permission des deux autres.

Incontinent après le partage, qui ne sut pas éga-lement au gré des trois princes, les Huns Abares firent une irruption dans la Thuringe. Sigebert, qui étoit particulièrement intéresse à les repousser, se mit aussi-tôt en campagne; c'étoit pour la troisieme sois qu'il en venoit aux mains avec ces peuples. Il les avoit vaincus dans les deux premieres guerres, cette troisième sut des plus malheureuses. Les Huns taillèrent son armée en pieces, lui-même se vit sur le point d'être réduit en servitude. Il étoit dans la situation la plus critique; mais sa prudence ne l'abandonna pas. Il eut recours aux présens, & sa générosité désarma ses vainqueurs. Les Abares lui permirent de faire sa retraite; ils firent même alliance avec lui, & le comblèrent de caresses. Gontran étoit occupé contre les Lombards, qui désiroient joindre quelques provinces de ses états au royaume qu'ils venoient de sonder en Italie. Sigebert, profitant de son embarras, surprit la ville d'Arles, sur laquelle il avoit des droits. Son avantage ne sut pas de longue durée, les généraux de Gontran reprirent non-seulement la ville d'Arles, mais même ils conquirent celle d'Avignon sur Sigebert. Chacun des princes aspiroit à fe revêtir des dépouilles de l'autre. Chilpéric excité par Frédégonde, profite de la querelle de ses srères, & envoie contre le roi d'Austrasie Clovis, fon second fils, qui se signale par la prise de Tours & de Poitiers. Sigebert & Gontran s'étant réconciliés, les villes surent rendues à leurs premiers maîtres; il y eut même un traité: mais une dispute ecclésiastique occasionna une rupture entre Gontran & Sigebert. Chilpéric, attentis à ce qui se passoit à la cour de ses srères, crut devoir profiter de leur mésintelligence, il envoya Théodebert son fils, sur les terres de Sigebert. Ce jeune prince remporta de très-grands avantages : mais le roi d'Austrasie ayant fait entrer sur le territoire de Soissons une armée allemande, Chilpéric sut contraint de demander la paix : elle lui fut accordée par l'entremise des seigneurs srançois. Les trois frères promirent par serment de ne rien entreprendre les uns contre les autres. Ce serment sut bientôt violé: le roi d'Austrasse avoit à peine congédié ses troupes, que Chilpéric, & Théodebert, son fils, ligués avec Gentran, reprirent les armes. Le premier entre dans la Champagne, qu'il parcourt en brigand. Le fecond marche en Aquitaine, où il combat & meurt en héros. Cette mort, la réconciliation du roi de Bourgogne, & les approches de l'armée de Germanie, sement la consternation à la cour de Soissons. Chilpéric, au désespoir, se sauve dans Tournai, où il s'enserme avec Frédégonde qui y accoucha d'un fils. Tout plie sous les coups du monarque Austrasien; tout suit devant

Ini. Chilpéric, ou plutôt Frédégonde, désespérant d'échapper au péril, le sait assassiner dans Vitri, où il étoit allé recevoir l'hommage des habitans. Ainsi, dit M. Velli, périt au milieu de ses triomphes le monarque le plus parfait qui eût encore paru sur le trône françois: généreux, libéral, bienfaisant, jamais souverain ne régua avec plus d'empire sur le cœur de ses sujets, intrépide dans le danger, inébranlable dans le maiheur; il sçut jusques dans les sers se concilier le respect & l'amour d'un vainqueur qui avoit à peine l'extérieur de l'humanité. Réglé dans ses mœurs, roi jusques dans ses inclinations, on ne le vit point s'attacher à des objets qui déshonorent la majesté. On peur dire que son règne sut celui de la décence & de l'honneur : il eût été celui de toutes les vertus, si ce prince eût su vaincre le ressentiment qui l'animoit à la perte de son srère ; le caractère de Chilpéric est en quelque sorte sa justification. Il avoit à sa mort quarante-cinq ans, dont il avoit régné quatorze. Son corps sut transporté à saint Médard de Soissons, où il sut inhumé près de Clotaire I, son père. Chilpéric, profitant de l'assafsinat commis dans la personne de Sigebert, sort de Tournai & poursuit à son tour les Austrasiens à demi vaincus par la douleur que leur occasionnoit la perte de leur roi. Il se rend maître de la veuve & des ensans de Sigebert, qu'il confine dans une prison. Chilpéric se regardoit comme le plus heureux monarque de la terre, lorsque ses inquiétudes se réveillèrent. Un seigneur avoit trouvé le secret de délivrer Childebert, fils & unique héritier de Sigebert, & l'avoit fait proclamer roi d'Austrasie, malgré l'extrême jeunesse de ce prince. Brunehaut sur aussi délivrée, non pas par des seigneurs de la cour du seu roi; ce sut Meronée, propre fils de Chilpéric qu'elle avoit eu l'art d'intéresser, qui brisa ses sers. Chilpéric paya bien cher la sensibilité qu'il avoit montrée pour elle. Frédégonde le fit affafsiner pour l'en punir. L'histoire n'a pas de traits pour peindre cette Frédégonde, elle s'applaudissoit de ses crimes, & les commettoit avec sangfroid, avec calme. Clovis, dernier fils du premier lit de Chilpéric, ne put lui échapper: elle le fit assassiner sous prétexte qu'il avoit fait empoisonner ses trois sils, morts de dyssenterie. Chilpéric fit la triste expérience qu'il n'est pas toujours sûr de vivre avec de semblables monstres; elle le fit assassimer à Chelles, à son retour d'une partie de chasse, (en 584.) Elle commit ce nouveau crime pour échapper à la vengeance du roi, qui avoit découvert le commerce adultère qu'elle entretenoit avec Landri. Il ne lui restoit qu'un fils au berceau, c'étoit Clovis II. Ce prince lui succéda sous la tutelle de Frédégonde sa mère, & du roi de Bourgogne sou oncle. Chilpéric mourut détesté de ses sujets; la postérité s'est accoutumée à le regarder comme le Néron de son siècle. Gontran se comporta avec beaucoup de modération : il lui eût été sacile de se rendre maître des états de Chilpéric; il préséra le titre de père du jeune prince

à celui de conquérant. Le roi d'Austrasie, sous prétexte de venger la mort de Sigebert son père, aspiroit à dépouiller Clotaire II. Childebert sut obligé de se resserrer dans les limites de ses états. Clotaire fut proclamé roi de Soissons. Cependant les seigneurs François, soit qu'ils sussent lassés de ces désordres, soit qu'ils songeassent à en profiter, méditoient une grande révolution : ils avoient envie de réunir toute la monarchie dans la main de Gondebaud, fils naturel de Clotaire I. Ils le proclamèrent à Brive-la-Gaillarde. Les rebelles avoient des chess respectables, tels qu'un Didier qui avoit toujours commandé les armées de Chilpéric, un Mummol qui s'étoit signalé par plusieurs victoires fur les Lombards. Le nouveau monarque fut trahi par ceux même qui l'avoient couronné. Il paroît que Frédégonde méditoit de nouveaux attentats: en effet, Gontran, qui dans tout le cours de son règne avoit montré une fingulière modération, lui retira la tutelle de Clotaire II, qu'il avoit consenti d'abord de gérer avec elle : il la força de quitter le séjour de Paris & la relégua au Vaudreuil. Elle voulut s'en venger en soulevant la Bretagne; mais il sut sacile à Gontran de saire rentrer dans le devoir cette province rebelle. La pacification de la Bretagne sut le dernier événement du règne de Gontran. Il avoit sait auparavant une guerre infructueuse contre l'Espagne: il mourut à Châlons-sur-Saone, dans la soixante-unième année de son âge, la trentetroisième de son règne. Aucun de ses ensans ne lui survéquit, excepté sa fille Clotilde: encore est-il incertain si elle ne mourut point avant lui. Velli l'a peint avec beaucoup de vérité : prince médiocre, dit cet écrivain en parlant de Gontran, qui sut presque tous jours mal servi, parce que jamais il ne sut saire respecter son autorité; bon, mais de cette bonté qui inspire plus la licence que la vénération, il aimoit ses sujets, & il n'avoit pas la sorce de les désendre contre les vexations de ses ministres. Doux, humain, complaisant, mais plus par timidité que par vertu, on n'osoit l'aborder dans les accès de sa colère; souvent dans les premiers transports il prononça des arrêts de mort. Les historiens de sa vie lui donnent un grand fonds de piété: il menoit une vie austère, saisoit de grandes largesses, aimoit, respectoit, protégeoit la religion, l'église & ses ministres : on l'a même mis au nombre des saints : Grégoire de Tours lui attribue des miracles, même de fon vivant. (M = Y.)

CARIGNAN. Voyez SAVOIE.

CARINUS, (Hist. rom.) désigné César par son père Carus, réunit tous les vices sans mêlange d'aucunes vertus. Avare & cruel par avarice, il suborna des délateurs, & il condamna les plus innocens à la mort pour s'enrichir de leurs dépouilles. La sainteté des mariages sut prosanée par ses attentats impudiques. Tant d'excès ne restèrent point impunis: il sut assassiné par un tribun du peuple dont il avoit enlevé la semme; il no

Ecece 2

régna que deux ans conjointement avec son frère qui n'avoit aucun de ses vices. (T--N.)

CARIPI, s. m. (Hist. mod.) espèce de cavalerie dans les armées turques. Les caripis, qui sont au nombre de mille, ne sont point esclaves, & n'ont point été nourris & élevés comme eux au serrail; mais ce sont pour la plupart des maures ou chrétiens renégats qui ont fait le métier d'aventuriers, qui cherchent sortune, & qui par leur adresse de la garde du prince. Ils marchent avec l'usagi, à main gauche derrière le sultan, & ont dix à douze aspres par jour. Caripi signisse pauvre & étranger; & Calcondyle dit qu'on leur a donné ce nom, parce qu'on les tire principalement d'Egypte, d'Afrique, &c. (G).

CARLENCAS. Voyez Juvenel.

CARLOMAN, (Hist. de Fr.) Il y a eu quatre princes connus de ce noni dans la race Carlovingienne. 1°. Un frère aîné de Pepin le Bref, auquel Charles-Martel, leur père, laissa l'Austrasie; mais Carloman, persuadé sur la soi du Clergé, que ce père étoit damné, tourmenté de cette idée, degouté du siècle, alla s'ensevelir dans le cloître, soit qu'on lui permît encore d'espérer que sa pénitence pourroit suppléer à celle que son père auroit dû faire, soit que l'affreux tableau d'un père dévoué à des tourmens éternels; lui sit redouter pour lui-même les dangers de la grandeur & de la gloire. Il alla à Rome en 746 recevoir la tonsure des mains du pape Zacharie, & habita d'abord au mont Soracte, où il sit bâtir un monastère en l'honneur du pape saint Sylvestre, qui s'étoit, dit-on, autresois caché sur cette montagne pour échapper à la persécution. Dans la suite, Carloman jugea qu'un grand prince devenu moine excitoit une curiofité qui lui attiroit trop de visites. Pour se dérober à ces distractions & à ces foibles retours vers le siècle, il alla s'ensermer au mont Cassin. Là, on dit qu'il aimoit à remplir par humilité les emplois réputés les plus vils, qu'il servoit à la cuisine, qu'il travailloit au jardin, qu'il gardoit les troupeaux de l'abbaye dans les champs.

On peut croire que Pepin ne fit pas de bien fortes instances à Carloman pour le détourner de son projet; il y gagnoit l'Austrasse: Carloman, soit indisférence pour des sils qu'il laissoit dans le siècle, soit consiance extrême en son strère, lui remit entièrement leur sort. C'étoit, dit un historien, donner les brebis à garder au loup. En esset, Pepin répondit mal à la consiance de son srère; il sit raser ses ensans, & depuis ce temps leur sort est

ignore.

Carloman reparut en France en 754; il vint au parlement que Pepin le Bref tenoit à Crécy-sur-Oise, pour saire résoudre la guerre contre les Lombards à la sollicitation du pape Etienne III, qui étoit alors en France. Carloman venoit au contraire pour empêcher ou retarder cette guerre.

Moine, il venoit combattre les injustices d'un pontise ambitieux, il venoit désendre un prince laïc contre Rome. Habitant du mont Cassin, & par là sujet du roi des Lombards, il venoit en remplir les devoirs, il venoit plaider la cause de son souverain qui l'en avoit chargé : il la plaida noblement, avec sagesse, avec éloquence, il fit impression. Astolphe, roi des Lombards, avoit trèsbien compris l'effet que pourroient saire sur les esprits la vue inopinée de ce prince, le souvenir du rang qu'on l'avoit vu tenir en France, la comparaison de son état présent avec son état passé. Etienne III & Pepin avoient espéré que la guerre seroit résolue sur le champ & sans contradiction; les grands entraînés par les raisons de Carloman, arrêtèrent qu'on enverroit des ambassadeurs à Astolphe, & qu'on lui offriroit douze mille fous d'or pour l'inviter à la paix. Pepin prit ombrage de l'ascendant que son frère avoit paru avoir dans cette occasion, & il s'en vengea d'une manière indigne. De concert avec le pape, & afin, disoitil, qu'un sujet si zélé ne fût plus sujet que de son frère, il le fit enfermer dans un monastère à Vienne, & ce sut aussi alors qu'il sit raser & disparoître les enfans de Carloman. Le père mourut cette même année dans sa prison. Pepin sut sortement soupçonné d'avoir hâté sa mort, & il avoit trop mérité ce foupçon.

Le corps de Carloman fut transséré au mont Cassin; ses cendres y reposent sous le grand autel, dans une urne d'onix, où on a mis en 1628 l'inscription suivante, dont l'auteur en employant les mots de roi & de sceptre, a eu plus d'égard à la réalité du pouvoir, qu'au titre, Carloman n'ayant

jamais en le titre de roi.

Corpus santi Carolomani,
Regis & monachi Cassinensis;
Quem clariorem reddidit cella, quàm regia;
Cucullus, quàm purpura;
Pedum, quàm sceptrum;
Obedientia, quàm imperium, &c.

Pour rendre complettement justice à Carloman; il faudroit entendre cette inscription dans un sens moins slatteur que celui que l'auteur avoit dans l'esprit, & dire, qu'en esset Carloman étoit bien plus sait pour le cloître que pour la cour, pour le froc que pour la pourpre, pour l'obéissance que

pour le commandement.

2°. Carloman, frère puîné de Charlemagne. Pepin le Bref avoit fait entre ses deux sils le partage de ses états; mais il y a quelque difficulté à concilier sur ce partage, soit les récits des historiens contemporains comparés entre eux, soit ces divers récits avec les saits; c'est le sujet d'un mémoire de M. de la Bruère, lu à l'académie des belles lettres le 9 avril 1745, & imprimé à la suite de son histoire de Charlemagne. Il en résulte qu'Eginard & le continuateur de Frédégaire, tous deux

auteurs contemporains, sont en contradiction sormelle, Eginard donnant à Charlemagne la Neustrie, & à Carloman l'Austrasse, & le continuateur de Frédégaire donnant l'Austrasse à Charlemagne, & la Neustrie à Carloman. Il en résulte de plus, que l'une & l'autre opinion est contredite par des faits & par des monumens.

Charles & Carloman surent couronnés le même jour (9 octobre 768) Charles à Noyon, Carloman

à Soissons.

Carloman parut mécontent de son partage, quel qu'il sût; ce mécontentement, sondé ou non, mit entre les deux srères une froideur dont on vit des effets dans l'expédition d'Aquitaine en 770. Les deux srères partirent ensemble pour cette expédition; mais dans la route, soit par quelque mauvais conseil, ou par une jalousse secrète qu'inspiroit à Carloman la supériorité maniseste de son srère, il le quitta brusquement, retira ses troupes, & regagna les provinces de son partage, laissant à Charles tout l'embarras & toute la gloire de cette

expédition.

Carloman entra dans toutes les intrigues contraires aux intérêts de son frère; mais au milieu de ces intrigues, il mourut au château de Samancy, ou Samoucy, près de Laon, le 4 décembre 771, âgé de vingt ans. Sa mort délivra la France de la crainte des orages, dont sa jalousie contre son frère la menaçoit; il laissoit deux fils en bas âge, Pepin & Siagre; mais les François, accoutumes à être conduits aux combats par les Pepins, les Charles-Martel & les Charlemagne, ne vouloient plus être gouvernés par des ensans, ou sous leur nom, par des semmes & des savoris: on vit alors un mémorable effet de ce grand art de plaire & d'imposer, dont la nature avoit doué Charlemagne, & de la réputation qu'il avoit déja de gouverner avec grandeur, avec justice & avec sagesse. Les grands des états qui avoient été du partage de Carloman, allèrent trouver Charlemagne à Carbonnac ou Corbéni près de Laon, où il tenoit un parlement, & le reconnurent solemnellement pour leur roi. Gerberge, veuve de Carloman, effrayée de la conformité de la situation de ses fils avec celle des fils du premier Carloman, leur grand-oncle, & ne doutant pas que Charle-magne n'en usat à leur égard comme Pepin le Bres en avoit usé à l'égard de ses neveux, s'enfuit avec eux hors de la France. Ils tombèrent dans la suite entre les mains de Charlemagne, surent rasés & enfermés dans un cloître. C'étoit alors un des avantages de l'état monastique de conserver la vie aux princes détrônés, en raffurant l'ambition du vainqueur par l'indissolubilité des engagemens que le cloître faisoit contracter.

3°. CARLOMAN, dit le Germanique, fils de Louis le Germanique, & petit-fils par lui de Louis le Débonnaire, sut appellé à l'empire par le testament de l'empereur Louis II, son cousin-germain, fils de l'empereur Lothaire, l'ainé des fils de

Louis le Débonnaire; ses droits étoient les plus apparens, & ils ervirent de prétexte aux troubles dont Lambert, duc de Spoléte, & Adalbert, marquis de Toscane, (qui sous ce nom travailloient vraisemblablement pour eux-inêmes, parce qu'ils descendoient de Charlemagne par les semmes) remplirent l'Italie. Carloman le Germanique mourut en 879.

4°. CARLOMAN, fils puîné de Charles le Chauve; il étoit aveugle & prêtre, c'est tout ce qu'on en

fait.

5°. CARLOMAN, un des deux fils du premier lit de Louis le Bègue. Louis & Carloman, frères, firent la guerre avec divers succès à Louis le Germanique, fils de Carloman le Germanique, fur-tout aux Normands qui se rendoient alors puissans & redoutables en France.

Louis & Carloman font distingués de tous les princes Carlovingiens, & même en général de tous les princes, par l'union qui régna toujours entre eux, & qui sut telle, que quoiqu'ils eussent fait des partages comme tous les autres, il semble qu'ils aient régné par indivis, & tous les historiens les afsocient comme s'ils eussent occupé en commun le même trône.

La mort de l'un & de l'autre eut quelque chose de remarquable. On dit que Louis rencontrant dans la ville de Tours une jeune fille, qui lui parut belle, la poursuivit à cheval jusques dans une maison où elle se sauvoit, & dont la porte étant trop basse pour que Louis pût y entrer commodément à cheval, lui brisa la tête & les reins. Il est vrai que ce sait ne se trouve point dans les auteurs du temps, & n'est raconté que par Paul Emile, historien des quinzième & seizième siècles.

Louis mourut en 882.

Carloman sut blessé mortellement à la chasse, ou par un fanglier, comme il le publia lui-même, ou comme d'autres le prétendent, par un gentilhomme de sa suite, qui voulut lancer son dard au sanglier. Ceux qui adoptent cette dernière idée, disent que Carloman, bien sûr de n'avoir que de la mal-adresse à reprocher au gentilhomme, attribua sa blessure au sanglier, pour mettre l'auteur du coup à l'abri de toute recherche. Le prince ne sit en cela que ce qu'exigeoit la justice, & il passa pour généreux. Il mourut en 884.

CARLOS. (DON) Voyez PHILLIPE II, roi d'Es-

CARLOSTAD. (ANDRÉ RODOLPHE) (Hist. du Lutheranisme.) Bondestein, docteur & archidiacre de Vittemberg, plus connu sous le nom de Carlostad lieu de sa naissance dans la Franconie, avoit voué à Luther une admiration sanatique qu'un sanatisme contraire détruisit dans la suite. Luther égaré dans ses vastes idées de résorme, permettoit à ses disciples de le désendre & de le venger, Carlostad, jaloux de cet honneur, disputoit à toute outrance contre les adversaires de Luther, nommément contre Eckius; il lui présenta un cartel pour une dis-

pute publique, Eckius l'accepta, le duc George de Saxe, cousin-germain de l'électeur, qui n'avoit pas pris parti comme l'électeur, mais qui se sentant ébranlé, vouloit s'instruire, leur offrit son château à Leipsick: il honora de sa présence ce duel théologique, c'étoit là ce qu'on appelloit alors protéger les Sciences. Le duc, son conseil, les magistrats, l'université, une soule de peuple accourue de toutes les villes voisines, la chaleur des deux partis, la réputation des deux contendans, & plus que tout le reste, la présence de Luther, qui voulut veiller sur son désenseur & le désendre à son tour, s'il en étoit besoin, tout concourut à rendre cette scène éclatante. Carlostad disputa pendant quelques jours, au bout desquels les poumons ou les raisons Îui manguèrent: Luther entra en lice, Eckius déjà épuisé, n'eut pas si bon marché du maître que du disciple. Cette dispute eut le sort de toutes les autres, les actes qu'on en publia confirmèrent les deux partis dans leurs opinions; tous les deux s'attribuérent la victoire, le duc George sembla pourtant la décider en saveur d'Eckius en s'affermissant

dans la foi catholique, l'électeur resta Luthérien. Luther avoit daigné louer Carlossad & l'appeller même son vénérable précepteur en Jesus-Christ; mais à peine étoit-il digne d'être son éleve : Carlostad brûloit de se distinguer par quelque action éclatante qui lui donnât un rang dans le parti, sans songer que Luther, despote jaloux, abatoit les têtes qui vouloient s'élever à sa hauteur. La conférence de Leipsick n'avoit été qu'un affront pour Carlostad, qui aux yeux mêmes des Luthériens, avoit paru vaincu par Eckius, & qui avoit eu befoin que Luther vint à son secours. Carloslad en résléchissant sur la doctrine de son maître, qui proscrivoit & le célibat des Prêtres, & les images des Saints & la messe, crut avoir trouvé un bon moyen de lui faire sa cour pendant son absence & de se rendre important dans le parti. Premierement il se maria, tout prêtre qu'il étoit, & il sut un des premiers à donner cet exemple dans la réforme. (Voyez l'article Bone (Catherine de); ensuite faisi d'une fureur d'Iconoclaste, il souleve la jeunesse luthérienne de Vittemberg, & court dans l'église de tous les Saints où il brise toutes les images, & renverse les autels. A cette nouvelle, Luther vient à Vittemberg, monte en chaire, le peuple transporté le suit & l'écoute, Carlostad attend son arrêt, palpitant de crainte, il est condamné, Luther l'accable de reproches & d'opprobres en préfence de tout le peuple, Carlostad reste muet & confus.

Luther ne dissimula point les motifs de sa colère, Carlostad, disoit-il, avoit méprisé son autorité & avoit voulu s'ériger en nouveau dosteur. Luther ayant à combatre une action violente, vantoit alors les avantages de la modération, d'un côté son rôle en étoit plus beau, de l'autre, ses voies en étoient plus incompréhensibles.

Luther avoit pensé à ôter l'élévation de l'hostie,

mais Carlostad l'ayant prévenu, il la garda, en dépit, dit-illui-même, de Carlostad, & de peur, ajoutat-il, qu'il ne semblat que le diable nous eût appris quelque chose, il ne l'abandonna qu'après la mort de Carlostad.

Carlostad avoit rétabli la communion sous les deux espèces; Luther lui reproche à ce sujet de mettre le Christianisme dans des choses de néant.

Carlostad voyant dans la Genèse ces paroles que Dieu dit à Adam: Tu mangeras ton pain à la sueur de ton corps, jugea que même un archidiacre de Vittemberg n'étoit pas exempt de cette loi, & il alla labourer la terre. Peu s'en sallut que cette nécessité du travail manuel, idée utile après tout, ne sit sortune. Mélanchton, lui-même, en sut s'eduit & se fit garçon boulanger; mais Luther se hâta de les ramener à la métaphisique & à la dispute.

Carlostad s'étant ensuite pénétré de l'inutilité des sciences humaines, vouloit cu'on n'enseignât plus que la Bible dans l'université de Vittemberg, Luther

traversa encore ce nouveau projet.

Humilie à Léipfick, écrafé à Vittemberg, contredit par-tout, Carlostad ne pouvoit plus aimer Luther qu'il appelloit un flatteur du Pape, il rougif-foit d'être le disciple d'un homme beaucoup plus jeune que lui, il cherchoit à rompre, il vouloit être ches de secte; toutes les petites innovations qu'on vient de voir étoient autant de révoltes contre Luther, qui enfin le fit cliasser de Vittemberg; il choisit pour asyle Orlemonde, sur la Sala, dans la Thuringe, & bientôt tout fut en seu dans cette ville, par les suggestions de Carlostad. L'electeus crut bien faire d'envoyer Luther à Orlemonde pour appaiser ces troubles, c'étoit lâcher un lion contre un tigre pour saire cesser le carnage. Luther étant arrivé à Jène ou Jèna, dans la Thuringe, y trouva Carloslad qui, soit pour accueillir son ancien ami, soit pour bien recevoir son nouvel ennemi, étoit venu au devant de lui jusques-là. Luther prêcha encore contre lui en sa présence, & le traita de séditieux.

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

Puis il poursuivit sa route & entra dans Orlemonde, Carlostad lui sait jetter des pierres & de la boue par le peuple, & vient ensuite le trouver dans son auberge, à l'enseigne de l'ourse noire, pour consérer avec lui: il s'excusa sur les séditions qu'on lui reprochoit; mais il avoua qu'il ne pouvoit sous-frir l'opinion de Luther sur la présence réelle. Luther, avec le sourire du mépris & l'arrogance de la supériorité, lui conseille d'écrire contre cette opinion. Voici, lui dit-il, un storin que je te donne pour t'y engager. On croiroit que Carlostad lui jetta son storin, non, il le prit. Les deux champions se touchent dans la main & se promettent la guerre; on sait venir du vin, Luther, toujours railleur & dédaigneux, boit à la santé de Carlostad, & au

fuccès du beau livre qu'il va mettre au jour, Carlossad lui sait raison, & voilà la guerre déclarée à la manière du pays; ce su le 22 août 1524. Tel suit le commencement de la guerre des sacramentaires.

D'après ces détails rapportés par Luther luimême, le lecteur peu versé dans les usages théologiques & les mœurs allemandes du seizième siècle, s'attend peut-être à voir des rivaux généreux se combattre avec les ménagemens qu'exige la politesse & que permet la dispute; mais on peut juger de leurs dispositions par leurs adieux: Puissaije te voir sur la roue; puisses - tu te rompre le col avant que de sortir de la ville! Voilà, s'écrie M.

Bossuet, les actes des nouveaux apôtres.

Luther revenu auprès de l'électeur, employa d'abord son crédit à faire chasser Carlostad de toutes les terres de ce prince; Carlostad se résugia en Suisse; mais les chess de secte se multiplicient, il y trouva Zuingle, non moins jaloux de l'autorité que Luther, & avec lequel il ne put pas s'accorder davantage, quoique Zuingle, rival de Luther, adoptat une partie du système de Carlostad sur l'eucharistie. Celui ci, abandonné de tout le monde, tomba dans une misère extrême, qu'il n'eut pas le courage de supporter. Devenu bas & vil, & n'ayant plus que le choix des tyrans, il préféra celui qui pouvoit lui r'ouvrir l'entrée de son pays, il implora la clémence de Luther, qui lui obtint la permission de revenir à Vittemberg; il y resta sans emploi, accablé du mépris public, obligé de fendre & de porter du bois pour gagner sa vie, dans cette même ville, où on l'avoit vu occuper une place honorable, & où ses soibles lumières l'avoient distingué: il ne soutint pas cette humiliation, & il alla se faire prédicant à Bâle; ce sut là que le diable lui apparut au prêche, ne l'ayant pas trouvé dans sa maison, où il avoit bien recommandé qu'on dit à Carlostad qu'il reviendroit dans trois jours, & où il revint très-exactement au bout des trois jours érrangler Carlostad le 25 décembre 1541. Le P. Mainbourg a la générosité d'avouer que ce conte lui est un peu suspect. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans tout le seizième siècle, le diable avoit étranglé tous ceux qui mouroient d'apopléxie; la duchesse de Beaufort, maîtresse de Henri IV, & Louise de Budos, seconde semme du connétable Henri de Montmorenci, moururent ainsi étranglées par le diable en 1599, & Sully, un des hommes de son temps les moins crédules, ne savoit trop qu'en penser.

CARLOVINGIENS, f. m. pl. (Hist. mod.) nom que l'on donne aux rois de France de la seconde race, qui commença en 752 en la personne de Pepin le Bref, fils de Charles Martel, & finit en celle de Louis V, en 987. On compte quatorze

rois de cette famille. (A.R.)

CARNAVAL, s. m. (Hist. mod.) tems de sête & de réjouissance qu'on observe avec beaucoup de solemnité en Italie, sur-tout à Venise.

Ce mot vient del'italien carnavale: mais Ducange le dérive de carn aval, parce qu'on mange alors beaucoup de viandes, pour se dédommager de l'abstinence où l'on doit vivre ensuite; il dit en conséquence que dans la basse latinité on l'a appellé carne levamen: carnis privium; & les Espagnols carnes tollendas.

Le temps du carnaval commence le lendemain des Rois, ou le sept de janvier, & dure jusqu'au carême. Les bals, les sessions, les mariages, se sont

principalement dans le carnaval. (G)

CARNÉADES ou CARNÉADE, (Hist. anc.) de Cyrène, sondateur de l'école qu'on appelle la troissème académie, appartient à ce titre au dictionnaire de la philosophie, qui ne nous regarde pas, nous nous bornons ici à quelques traits qui caractérisent l'homme. Il étoit très-éloquent; Cicéron disoit de lui qu'il n'avoit jamais soutenu d'opinion qu'il n'eût détruite: Nullam unquam in illis suis disputationibus rem desendit, quam non probârit, nullam oppugnavit quam non everterit. De orat. lib. 2, cap. 38.

Les Athéniens ayant envoyè à Rome une ambassade composée de Carnéade, de Critolaüs & de Diogène le stoicien, les Romains leur reprochèrent le dessein de dominer dans les délibérations par des ambassadeurs si éloquens. Qu'on les renvoie, disoit Caton le censeur, il n'est pas possible de démèler la vérité, quand Carnéade ne veut pas la laisser connoître. Quoniam illo viro argumentante, quid veri esset haud facilè discerni posset. Plin. lib.

7, c. 30.

On dit que dans le cours de cette même ambassade, Carnéade, en présence du même Caton le censeur & de Galba, établit l'existence & les droits de la loi naturelle, & que le lendemain il détruisit avec le même succès tout ce qu'il avoit établi la veille.

Carnéade trouvoit peu d'adversaires dignes de lui. Dans la dispute, il ne redoutoit que Zénon, & lorsqu'il devoit disputer contre ce philosophe, il se purgeoit avec de l'ellebore pour se sortifier le

cerveau.

"Si tu prévois, dit Carnéade, qu'un homme, de la mort duquel il doit te revenir quelque avantage, va s'affeoir dans un lieu où tu fais qu'il y a un ferpent caché, tu commets un grand crime de ne pas l'avertir, quoique les lois ne puissent pas te convaincre d'avoir connu son danger."

Cette maxime qu'on a beaucoup vantée dans Carnéade, est d'une si grande vérité, qu'elle ne suppose que les premières notions du droit nature!

& des devoirs de l'homme.

Ce qu'il disoit des ensans des rois, qu'ils ne pouvoient bien apprendre qu'à monter à cheval, parce que les chevaux ne connoissoient pas la statterie, est d'une vérité plus fine. Il développoit cette idée en disant que pour tout le reste leurs maîtres leur faisoient accroire qu'ils le savoient; que tous ceux qui jouoient, luttoient ou disputoient avec eux, avoient grand soin de se laisser vaincre, mais que le cheval renversoit indistinctement tout cavalier mal adroit.

Caméade ne se détournoit pas de l'étude, même pour prendre ses repas; Mélisse, sa semme, le faisoit manger comme un ensant. Il mourut âgé de 85 ans, la quatrième année de la cent soixantedeuxième olympiade, cent vingt-neus ans avant

Jesus-Christ.

CARO, (ANNIBAL) (Hist. mod.) poëte Italien du seizième siècle, très-connu par sa traduction de l'Enéide en vers Italiens. On a aussi de lui des poëses, des lettres, des traductions des oraisons de S. Grégoire de Nazianze, de S. Cyprien, de la rhétorique d'Aristote, & de divers autres ouvrages sacrés & prosanes; après s'être attaché à divers protecteurs, il mourut dans la retraite en 1566. Il étoit né à Citta Nova en Istrie l'an 1507.

CAROCHA, s. s. (Hift. mod.) nom que les Espagnols & les Portugais donnent à une espèce de mître saite de papier ou de carton, sur laquelle on peint des slammes & des figures de démons, & qu'on met sur la tête de ceux qui ont été condamnés à mort par le tribunal de l'inquisition. (G)

CAROUGE on CARROUGE, Voyer GRIS (le)

CARPENTIER (PIERRE) (Hist. list. mod.) bénédictin de la congrégation de S. Maur, qui passa ensuite dans l'ordre de Cluni, & vécut dans le monde ou plutôt dans les bibliothéques en abbé séculier; il est auteur en partie de l'édition du Glossaire de du Cange, & en entier du supplément; il l'est aussi de l'Alphabetum Tironianum. né à Charleville en 1607, mort en 1767.

né à Charleville en 1697, mort en 1767.

CARPI, (JACQUES) (Hist. litt. mod.) fon vrai nom étoit Bérenger. Il s'appelloit Carpi, parce qu'il étoit né à Carpi dans le Modénois. Il fut un des restaurateurs de l'anatomie, & un des premiers qui employèrent les frictions mercurielles pour les maladies vénériennes. On a de lui des commentaires sur l'anatomie de Mundinus, imprimés en 1521, in-4°. Il vivoit alors: on ignore le temps de sa mort.

CARPOCRATE, hérétique du fecond fiècle, (renvoyé aux fectes & à la théologie.)

CARRÉ, (voyez Montgeron.) (de)

CARRÉ (LOUIS) (Hist. litt. mod.) de l'académie des sciences, un des académiciens dont M. de Fontenelle a fait l'éloge, auteur du premier corps d'ouvrage qui ait paru sur le calcul intégral. Il a pour titre: méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides, leurs centres de pesanteur, de percussion & d'oscillation. Nè le 26 juillet 1663, à Closontaine près de Nangis-en-Brie, mort le 11 avril 1711.

CARRIARIC, roi des Suèves, (Hist. d'Espagne.)
Il régne une si étonnante consusion dans l'histoire des Goths; des Visigoths & des Suèves, que nous pouvons à peine nous former une idée des mœurs, du caractère & des usages de ces peuples. Quant

aux évènemens qui se sont passés chez eux, les annalistes qui nous les ont transmis, ont pris soin de les surcharger de tant de circonstances singulières, absurdes ou évidemment fabuleuses, qu'il n'est absolument plus possible de démêler la vérité à travers cette énorme compilation d'extravagantes rêveries. Je suis persuadé que les Suèves ont été gouvernés quelquesois par des souverains illustres, par des princes éclairés; mais ces rois ont été malheureux de vivre dans des siècles d'ignorance, de barbarie & de superstition; il n'y avoit alors personne qui pût, sans recourir au merveilleux le plus incroyable, écrire l'histoire de leur règne, & saire le récit de leurs grandes actions. On assure, & cela peut être, que Carriaric sut un grand homme, un excellent politique, un très-habile négociateur; on ajoute qu'il se distingua par la douceur de son caractère; mais on prétend que le ciel fit en sa faveur tant de miracles, qu'on est presque tenté de rejetter les actions & les grandes qualités de ce souverain: en un mot nous ne savons autre chose de certain au sujet de Carriaric, si ce n'est qu'il monta sur le trône des Suèves, vers l'an 550, & qu'il sut contemporain d'Agila, roi des Visigoths. On assure qu'il sut bienfaisant, pacifique, affable & généreux; qu'il s'occupa utilement du soin de rendre aussi florissans qu'ils pouvoient l'être dans ce temps, ses états, qui comprenoient le Portugal, la Galice, une partie de la souveraineté des Asturies, ou même toute cette principauté Quelques anciens compilateurs que Grégoire de Tours eût pu se dispenser de copier, racontent que Théodomir, fils unique de ce prince, sut attaqué d'une maladie que les plus habiles medécins de son siècle ne purent ni connoître, ni guérir, que le roi vivement affligé de la situation désespérée de son fils, & ayant entendu parler des miracles chaque jour opérés par l'intercession de S. Martin, jadis évêque de Tours, congédia les médecins, & fit vœu d'embrasser le catholicisme, si par l'intercession du même faint le jeune prince recouvroit la fanté. Ce vœu sut à peine sormé, dit Grégoire de Tours, que Carriaric envoya plusieurs députés visiter en son nom le tombeau de saint Martin, & laisser sur ce tombeau de très-riches présens, & sur-tout une masse d'or & d'argent du poids de Théodomir. Les députés remplirent exactement leur commission, ils revinrent, & dirent au roi des Suèves qu'ils avoient été témoins d'une prodigieuse quantité de miracles: malgré tous ces prodiges & la richesse des présens ofierts par les députés, saint Martin ne paroissoit pas s'intéresser encore au sort de Théodomir, dont la maladie empiroit de jour en jour. Carriaric, afin de ne laisser aucun prétexte de resus à faint Martin, abjura l'arianisme qu'il avoit prosesse jusqu'alors, embrassa la religion catholique, fit construire une église magnifique sous l'invocation de szint Martin, & envoya de nouveaux députés à Tours, chargés de trésors, avec ordre de demander des reliques du saint pour l'église qu'on renoit de construire. Cette seconde démarche eut le succès le plus complet. S. Martin, dit-on, touché de la persévérance du roi des Suèves, & de la richesse des présens, rendit la santé au jeune prince qui, à l'exemple de son père, embrassa la soi catholique. Voilà ce que Grégoire de Tours a fort gravement raconté. Je crois qu'on peut, sans se rendre coupable d'incrédulité, se dispenser d'ajouter une soi entière à son récit : du reste, le même historien nous apprend que Carriaric, aussi bon catholique qu'il avoit été arien obstiné, mourut en 559; & qu'il sut inhumé dans l'église qu'il avoit fait construire en l'honneur de saint Martin. (L. C.) CARTE (THOMAS), (Hist. mod.) c'est

le nom de l'éditeur Anglois de notre illustre de Thou. Les Anglois, jaloux de concourir à cette belle entreprise littéraire, exemptèrent Thomas Carte de tous les droits qui se lèvent en Angleterre sur le papier & sur l'imprimerie. Cette édition est

de 1733, en 7 vol. in-fol. CARTEL, f. m. (Hist. mod.) lettre de défi, ou appel à un combat singulier, qui étoit sort en usage lorsqu'on décidoit des différends par les armes, & uniquement par elles, ainsi que certains procès.

CARTIER, (JACQUES) (Hist. mod.) François I, voyant les Espagnols & les Portugais partager entre eux l'Amérique, demandoit à voir l'article du testament d'Adam ou il étoit déshérité; en attendant il voulut partager, & pour cela découvrir. Il envoya ses sujets chercher de nouvelles terres en Amérique. Jean Vérazani, Florentin, qui s'étoit mis à son service, fit dans l'Amérique septentrionale quelques découvertes, qui furent poussées beaucoup plus loin, en 1534 & 1535, par un Malouin nommé Jacques Cartier; celui-ci pénétra dans le golphe, auquel il donna le nom de S. Laurent, parce qu'il y entra le 10 août (1535), le 15 il decouvrit une île qu'il appella par la même raison, l'ile de l'Assomption; mais ce nom n'est resté qu'à la baie découverte depuis vers le nord, dans la terre des Eskimaux, & l'île de l'Assomption s'appelle aujourd'hui Anticosti. Cartier remonta le sleuve jusqu'à Montréal on Mont-Royal. En 1541, Jean-François de la Roque, sieur de Roberval, gentilhomme Picard, accompagné du même Jacques Cartier, fit un établissement dans l'île royale, d'où il envoya un de ses pilotes, nommé Alphonse de Saintonge, reconnoître le nord du Canada.

CARTULAIRES, f. m. pl. (Hift. mod.) nom qu'on donne aux papiers terriers des églises ou des monassères, où sont écrits les contrats d'acquisition, de vente, d'échange, les priviléges, immunités, exemptions, chartes, & autres titres primordiaux. Ces recueils sont de beaucoup postérieurs à la plupart des actes qui y sont compris; on ne les a même inventés que pour conserver des doubles de ces actes. Ce qui fait que les critiques soupçonnent ces actes de n'être pas toujours authentiques, soit

Histoire. Tom. I. Deuxième Part.

qu'on y en ait glisse de faux, soit qu'on ait alter

les véritables (G)

CARUS, (Hift. Rom.) Carus né à Narbonne, sut élevé à l'empire par le suffrage de l'armée, qui s'étoit arrogé le droit de se donner des maîtres, & celui de les détruire. Il avoit toutes les qualités qui rendent aimables les hommes privés, & tous les talens qui sont estimer l'homme public; son premier soin, à son élévation à l'empire, sut de marcher contre les Sarmates qui, fouvent vaincus & toujours indociles, insessoient les frontières & ne connoissoient point de maîtres. Tandis qu'il étoit occupé à faire rentrer ces peuples dans le devoir, il sut obligé de partir pour l'Orient, où la Perse révoltée menaçoit l'empire Romain d'une prompte révolution; il crut qu'il lui feroit glorieux d'exécuter un dessein que Probus n'avoit sait que concevoir. La Mésopotamie subjuguée par ses armes, fembloit présager de plus grandes conquêtes; il s'avança jusqu'à Ctesiphon, mais il sut arrêté dans le cours de ses prospérités; & lorsqu'il étoit campé sur le Tigre, il sut écrasé par la foudre. On ne douta point qu'il n'eût conquis la Perse, si une mort prématurée ne l'eût enlevé.

Ses deux fils, Carinus & Numérien, revêtus du titre de César, de son vivant, surent conjointement associés à l'empire après sa mort. Le premier ne monta sur le trône que pour se livrer à la bassesse de ses penchans; ses goûts ne surent que des crimes, & ses plaisirs que de sales débauches : sans frein dans ses desirs, sans pudeur dans ses actions, il souilloit la couche des plus vertueux citoyens, moins entraîné par l'amour que par la solle vanité de porter l'opprobre dans les familles. Un tribun dont il avoit déshonoré la semme, délivra l'empire d'un monstre qui s'étoit flatté de l'impunité. Son frère Numérien avoit des inclinations bien différentes; protecteur des sciences & des talens, qu'il cultivoit avec gloire, il les fit asseoir sur le trône avec lui. Soldat, orateur & poëte, il étoit digne de commander aux hommes, puisqu'il savoit les éclairer. Il accompagna son père dans la guerre contre les Perses; & comme il étoit presqu'aveugle, il se saisoit porter dans une litière. Aper, dont il avoit épousé la fille, le massacra, dans l'espoir de lui succéder à l'empire; mais dans le temps que ce meurtrier haranguoit l'armée, qu'il croyoit séduire par d'éblouissantes promesses, Dioclétien sortit des rangs & lui plongea un poignard dans le sein. Carus & ses deux fils ne régnèrent successivement que deux ans. Les empereurs n'étoient alors que des phénomènes passagers, que la tempête faisoit naître

& faisoit éclipser. (T---N.)

CASAQUE, s. f. (Hist. mod.) espèce de surtout ou d'habit long de dessus qui se porte sur les autres habits, qui est sur-tout en usage en Angleterre parmi les ecclésiastiques, & que les laïques

portoient aussi autresois.

Ce mot signifie habit de cavalier: d'autres le font venir par corruption d'un habillement des Cosaques

Fffff

Covarruvias le fait venir de l'hébreu cafach, qui fignifie convrir; d'où a été tiré le latin cafa, cabane, & cafula, diminutif du premier. Enfin il y en a qui veulent que ce mot, ainsi que la chose qu'il fignifie vienne de caracalla, espèce d'habit de dessus qui pendoit jusqu'aux talons. (G)

CASA-NOVA, (MARC-ANTOINE (Hist. list. mod.) poëte latin, vivant à Rome, mort en 1527. On trouve ses poësses dans les deliciæ poetarum

Italorum.

CASAS. (BARTHELEMI DE LAS) (Hift. d'Esp.) La mémoire de cet homme, défenseur courageux & sensible de l'humanité outragée par les conquérans & les oppresseurs de l'Amérique, sera toujours chère aux gens de bien; c'est le modèle de l'Alvarès d'Alzire, & le héros du roman poétique des Incas. C'est par son traité intitulé : la destruction des Indes qu'on a connu toutes les cruautés exercées sur les malheureux Américains; il sut toujours leur appui & leur consolateur contre leurs tyrans; il traversa plusieurs sois les mers pour aller porter aux pieds de Charles-Quint leurs justes plaintes & le tableau fidèle de leurs maux. Il eut pour ennemis tous ceux de l'humanité, tous les gouverneurs de l'Amérique & ces docteurs sanguinaires, apologistes du meurtre & apôtres de l'oppression. Un docteur Sépulveda justifia toutes les violences des vainqueurs Castillans, par l'exemple des Israëlites vainqueurs des Cananéens. Las Casas daigna ou plutôt ofa le réfuter, ce qui étoit alors nécessaire & dangereux.

Las Casas né à Séville en 1474, avoit suivi à dix-neuf ans en 1493, Las Casas son père, qui passoit en Amérique avec Christophe Colomb. Il sit chérir dans cette contrée le christianisme que ses compagnons y faisoient abhorrer; il put dire

comme Alvarès:

J'en ai gagné plusieurs, je n'ai forcé personne.

Il fut évêque de Chiapa dans le Méxique. Il travailla pendant cinquante ans avec le zèle de la charité & la tendresse de la pitié, au salut, à la liberté, au bonheur, au soulagement du moins, des Indiens. Désespéré de l'inutilité de ses travaux, du mauvais succès de ses combats contre la tyrannie, il revint en Espagne en 1551, âgé de 77 ans, ayant enfin besoin de vivre pour lui, & sur-tout de perdre de vûe les crimes qu'il ne pouvoit empêcher & les maux qu'il ne pouvoit soulager; il se démit de son évêché & mourut à Madrid en 1566, âgé de quatre-vingt-douze ans. Sa destruction des Indes a été traduite en François en 1697, par l'abbé de Bellegarde. On a encore de Las Cafas un ouvrage latin assez rare, où il examine cette question: Si les rois & les princes peuvent aliéner de la couronne leurs sujets & les soumettre à une domination étrangère. Il y discute plusieurs points délicats & intéressans sur les droits respectifs des souverains & des peuples.

CASATI, (PAUL) (Hist. litt. mod.) jésuite; contribua, dit-on à la conversion de la reine de Suède Christine; Il étoit physicien. On a de lui des traités estimés de mécanique & d'hydrostatiques, des dissertations sur le seu; un traité d'optique qu'il sit étant aveugle à 88 ans: né à Plaissance en 1617, mort à Parme en 1707.

CASAUBÓN (ISAAC) (Hist. mod.) favant illustre, protestant très-modéré. Il eut un fils qui se fit capucin & qui alla lui demander sa bénédiction. Je te la donne de bien bon cœur, lui dit-il', & ne te condamne pas. Ne me condamne pas non plus, & ne disputons que de bonnes œuvres. Henri IV le fit garde de sa bibliothèque en 1603; étant allé un jour en Sorbonne, on lui dit: voilà une salte où on dispute depuis bien des siècles. En bien, dit-il qu'y a-t-on décidé? Après la mort d'Henri IV, le roi d'Angleterre, Jacques I, l'ayant attiré à sa cour, il y mourut en 1614, & sut enterré à Westminster. Il étoit né à Genève en 1559. On connoit les lettres de Casaubon & ses commentaires sur divers auteurs anciens, sur-tout son commentaire

fur Perse, où on a dit que la sausse valoit mieux

que le poissor. Son examen critique des annales de

Baronius n'a point paru digne de lui; On a dit

qu'il n'avoit attaqué l'édifice du cardinal que par les

Méric, son fils, petit-fils de Henri-Etienne par sa mère, a fait aussi des commentaires sur plusieurs auteurs anciens, tels que Diogène Laerce, Hiéroclès, Epistète. Ses lettres sont imprimées avec celles de son père. Sa plus grande gloire est d'avoir resusé d'ètre historiographe de Cromwel, dont il étoit devenu sujet ayant été élevé à Oxford, & érant chanoine de Cantorberi. Il étoit né comme son père, à Genève (en 1599), il mourus

en 1671.

Girouettes.

CASAUX ou CASOUX, (CHARLES DE) (Hist. deFr.) Cet homme n'est connu dans l'histoire que par une trahison & par le mauvais succès qu'elle eut. Il voulut en 1594, livrer Marseille aux Espagnols; mais deux sidèles bourgeois de cette ville, Pierre & Barthélemi Libertat sirent échouer son projet & surent alors pour Marseille, ce que Jean Maillard avoit été pour Paris en 1358. Ils battirent le parti Espagnol, ils tuèrent Casaux & ils introduisirent dans la ville le duc de Guise, alors aussi fidèle sujet de Henri IV, que son père avoit été redourable ennemi des rois.

CASE (JEAN DE LA, ou DELLA CASA) (Hist. litt. mod.) archevêque de Bénévent, auteur de quelques poësies licentieuses & d'un ouvrage estimé à tous égards, înitulé, Galatée, ou la manière de vivre dans le monde. Ses œuvres ont été recueillies en plusieurs volumes in-4°. Il mourut à Rome en 1556 à la veille d'être sait cardinal.

CASIMIR, (Hist. de Pologne) roi de Pologne. Miceslas son père, étoit un prince sans courage, sans talens, sans vertu, plongé dans des débauches insâmes, qu'il prenoit pour la volupté. La reine Ricsa,

fille de Godefroy, comte Palatin, donnoit tous ses soins à l'ambition, comme son époux les donnoit à l'amour : elle le voyoit sans jalousie dans les bras de ses rivales, & ce prince ne lui envioit pas les rênes du gouvernement qu'elle tenoit dans ses mains. Le despotisme de cette semme avoit aigri les esprits : après la mort de son époux, elle appesantit encore le joug, dont tous les ordres de l'état étoient chargés. La nation passa du murmure à la révolte: la reine emporta tous les trésors qu'elle avoit amassés, & disparut. Son fils la suivit : mais il la quitta bientôt pour voyager; ce n'étoit point le goût des arts, & le desir de s'instruire dans la science du gouvernement, en observant les mœurs des nations, qui lui inspiroient ce dessein. Il vint à Paris pour entendre argumenter les docteurs, alla à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres, & revint à Cluni, où il s'assubla d'un capuchon, tandis qu'une couronne l'attendoit en Pologne.

Cet état étoit en proie à la plus horrible anarchie; les finances étoient à l'abandon; on ne connoissoit plus, ni ministres, ni magistrats, ni loix. Les brigands, après avoir dévasté, les campagnes, entrèrent à main armée dans les villes. Ceux qu'ils ruinoient, ne réparoient leur fortune qu'en s'associant à leurs brigandages. L'invasion des Ruthéniens & des Bohémiens redoubla la consusion. Ce chaos dura six ans : enfin, quand le peuple épuisé manqua de force pour s'entre-égorger, il députa vers Casimir: les ambassadeurs se rendirent à Cluni, & peignirent à ce prince les maux de la Pologne avec les traits les plus touchans. Ils le conjurèrent de les terminer en montant sur le trône. » Vous voulez que je sois votre maître, leur dit Casimir, " & je ne suis pas le mien; sujet d'un abbé, comment puis-je avoir des sujets? Le vœu que » j'ai prononcé me retient dans mon cloître ». Enfin le pape lui accorda une dispense, mais à des conditions affez bisarres. Chaque famille Polonoise devoit payer un denier pour l'entretien d'une lampe dans l'église de saint Pierre à Rome. Tous les Polonois se soumettoient a se faire tondre à la manière des moines; il leur étoit désendu de laisser croître leurs cheveux au-dessous de l'oreille : les gentilshommes devoient dans les cérémonies porter une écharpe en forme d'étole : c'est à ce prix que la Pologne eut un maître.

Casimir publia une amnistie générale; &, pour étousser les haines que tant de déprédations avoient excitées, il désendit de citer personne en justice pour tous les désordres passés. Il épousa Marie, sœur du duc des Ruthéniens; cette alliance mit la Pologne à l'abri des ravages qu'elle avoit essuyés de la part de ces avides voisins.

Cependant la Pologne n'étoit pas encore entièrement foumise à l'empire de Casimir. Masans qui, dans les troubles dont l'état étoit agité, s'étoit formé une armée d'un ramas de voleurs & d'assassans, régnoit dans un canton auquel il donna le nom de Masovie, & méditoit la conquête de la

Pologne entière. Casimir le prévint, lui présenta la bataille, la gagna, & pardonna aux vaincus. Mais le chef des rebelles s'ensuit en Prusse; il sit entendre aux peuples de cette contrée, qu'il étoit de leur intérêt de lui aider à s'emparer du trône de Casimir; & que des qu'il en seroit possesseur, il leur céderoit les terres que les rois de Pologne avoient envahis sur eux. Les Jaziges & les Slovoys, séduits par ses discours, prirent les armes en sa faveur : on en vint aux mains avec les Polonois iur les bords de la Vistule; Masans sut vaincu: ses alliés lui firent un crime de sa désaite, ils le pendirent à un gibet très-élevé, & gravèrent au bas cette inscription : il est raisonnable que celui soit perché bien haut, qui a aspiré à choses hautes. Ils allèrent ensuite implorer la clémence de Casimir; il leur accorda son amitié.

Ce prince dépêcha auffi-tôt une magnifique ambassade vers l'ordre de Cluni pour remercier les moines de sa victoire, car il ne doutoit point qu'il n'en sût redevable à leurs prières. Il leur demanda une colonie de leur ordre pour l'établir dans ses états. Il consacra le reste de sa vie au bonheur de sa nation, rétablir l'ordre dans les campagnes, & mérita le surnoin de restaurateur pacifique. Il mourut en 1058, après un règne de dix-huit ans.

Cétoit un prince doux, humain, équitable, mais soible. Avant la bataille où il désit les Prussiens, il assura que Dieu lui étoit apparu en songe, & lui avoit promis la vistoire; & après cette grande journée, il soutint avec la même ingénuité, qu'il avoit vu dans la chaleur de la mêlée un ange monté sur un cheval blanc qui combattoit devant lui. Son siècle ne sut pas plus éclairé que lui même; & des historiens contemporains ont écrit que la naissance de ce prince avoit été annoncée par un tremblement de terre, & sa mort par une cométe. (M. DE SACY.)

CASIMIR II, surnomme le Juste, (Histoire de Pologne.) duc de Pologne, étoit frère de Miceflas III, que le peuple aveugle dans son amour comme dans sa haine, éleva sur le trone en 1174 pour l'en faire descendre trois ans après. Il y plaça Casimir: ce prince parut d'autant plus juste, qu'il succédoit à un tyran. Il abolit cette coutume bisarre qui obligeoit les paysans à loger la noblesse dans ses voyages, à nourrir ses chevaux, & à voiturer ses équipages. Les gentilshoa.mes murmurèrent : les plus pauvres passoient leur vie à voyager & à mendier avec orgueil; souvent même en exig ant de leurs hôtes mille choses superflues qu'ils vendoient ensuite, on les voyoit s'enrichir dans cette prosession errante qui en ruine tant d'autres. Ils rejettèrent cet édit; mais Casimir sut infléxible. Miceslas son srère, crut que le nom d'usurpateur alarmeroit la conscience de ce prince équitable; il lui représenta que les vains cris d'une saction n'avoient pu lui donner des droits sur le sceptre; qu'en dépouillant son frère, il s'étoit rendu odieux à toutes les ames honnêtes; qu'enfin il ne pouvoit réparer

780

cette injustice qu'en descendant du trône. Casimir le crut, & voulut lui rendre la couronne; mais son équité fut traitée de soiblesse, tous les esprits se soulevèrent : on lui dit hautement qu'en voulant donner un tyran à la Pologne, il alloit le devenir lui-même. Cette crainte l'arrêta; il conferva le sceptre & s'en montra digne. Les Russes, en 1182, rassemblèrent toutes leurs sorces pour faire une irruption en Pologne; ils croyoient qu'un prince qui jusqu'alors n'avoit étudié que l'art de faire fleurir ses états, ignoroit celui de les défendre : ils se trompèrent. Casimir marcha contr'eux; il avoit peu de troupes. A l'aspect des Russes, dont la multitude couvroit un terrein immense, il vit pâlir ses foldats. " Amis, leur dit-il, commençons par combattre, nous compterons nos ennemis quand ils feront étendus fur le champ de bataille. Ce champ est devenu célèbre par le massacre de vos ancêtres; vous foulez leurs offemens fous vos pieds; vengeons -les ou mourons comme eux au lit d'honmeur. "

Ce peu de mots ranima toute l'armée, & le signal du combat sut celui de la victoire. Les menées secrètes de Miceslas qui cherchoit à se former un parti pour remonter sur le trône, rappellèrent Casimir dans ses états. Dès qu'il parut, la saction se dissipa, & le rebelle rentra dans le devoir par l'impuissance d'en fortir. Le roi tourna ensuite ses armes contre les Prussiens, dont l'ambition si longtemps fatale à la Pologne fut au moins réprimée pour quelque temps. Les troubles de la Siléfie, our égnoient ses neveux, occupèrent les derniers momens de sa vie. Il mourut en 1194; il sut équitable, généreux, brave, & prosond politique; mais s'il eut les vertus des grands rois, il en eut aussi les soiblesses. Adoré dans la Pologne, redouté en Prusse & en Russie, il étoit dans son palais esclave de ses maî-tresses; ensin, comme si l'on eût craint qu'il lui manquât quelque trait de ressemblance avec les héros, son peuple ne put se persuader que sa mort fût naturelle, & le crut empoisonné. (M. DE SACY.)

CASIMIR III, surnommé le Grand, (Hist. de Pologne.) roi de Pologne. Il succéda à Uladislas Loketeh son père. Ce prince avoit soutenu, contre l'ordre Teutonique, une guerre longue & meurtrière. Il s'agissoit de la Cujavie & de la Poméranie, fur laquelle ces ambitieux chevaliers avoient des prétentions. Ils ravagèrent des provinces sans les conquérir, massacrèrent les peuples sans les soumettre, brûlèrent des villes qu'ils ne pouvoient conserver. La cour de Hongrie offrit sa médiation pour terminer ces différends si désastreux. Casimir courut à Vienne; il étoit dans cet âge où il est plus aifé de vaincre les hommes que la nature. Il étoit parti pour entamer une négociation; il ne noua qu'une intrigue amoureuse. Méprisé par la belle Claire dont il étoit épris, il résolut d'emporter par la violence, ce qu'il n'avoit pu obteuir par les prières. Felician, père de Claire, courut se jetter aux pieds du roi. Charobert pour lui demander vengeance de cet affront. Le roi, qui avoit intérêt de ménager la cour de Pologne, confulta moins l'équité que la politique, & fut fourd aux cris de ce petit infortuné. Félician égaré par la fureur & la honte, ne fongea plus à se venger du coupable, mais du juge trop foible qui n'osoit le punir. Il conspira contre Charobert, manqua son coup, sut massacré, & entraîna dans sa perte tous ceux qui osèrent plaindre son sort.

Casimir retourna dans la grande Pologne en 1332, & alla se signaler contre l'ordre Teutonique qui continuoit ses ravages. Il entra dans les domaines des chevaliers, brûlant, faccageant, pillant à leur exemple, & réduisit en cendres plus de cinquante de leurs forteresses. Uladislas avoit fait jurer en mourant à son fils, de faire une guerre cruelle à cet ordre usurpateur, qui vouloit tout envahir ou tout détruire. Il lui laissoit un trône chancelant, des terres en friche, des troupes délabrées, des finances presque épuisées, des villes ruinées, des. campagnes insessées de brigands. Pour effacer les traces de la guerre, & rendre à l'état sa première vigueur, Casimir sit la paix avec l'ordre Teutonique, lui abandonna la Poméranie, & rentra dans la Cujavie & dans le district de Dobrzim.

Mais tous les ordres du royaume se récrièrent contre cette paix honteuse, prétendirent qu'on avilissoit la nation, & que céder une province c'étoit s'avouer vaincu. Le moyen dont ils se servirent pour réprimer l'ordre Teutonique, démentit la fierté qu'ils avoient montrée. Ils armèrent en leur saveur la cour de Rome de ses soudres ordinaires. L'ordre sut excommunié; les nonces lui ordonnèrent de restituer le butin qu'il avoit enlevé, & de payer à Casimir une somme considérable. On sent quel effet dut saire cette sentence sur des hommes qui avoient encore les armes à la main. L'empereur, d'un autre côté, leur défendit de céder les terres dont ils s'étoient emparés. Ils demeurèrent dans leurs conquêtes. Casimir, qui remettoit sa vengeance à des temps plus heureux, & vouloit rendre l'état inébranlable dans l'interieur, avant de le rendre sormidable au-dehors, se contenta de garder ses frontières, donna tous ses soins au gouvernement, & désigna pour son successeur, Louis, fils aîné de Charobert, roi de Hongrie. La nation applaudit à son choix; mais ce ne sut qu'en 1339 qu'elle le ratifia d'une manière authentique.

La tige masculine des souverains de Russie venoit de s'éteindre. Les rois de Pologne avoient autresois rensermé cette contrée dans l'enceinte de
leur empire. Casimir crut que les Russes se courberoient sans résistance sous un joug que leurs aïeux
avoient porté. Il entra dans leur pays, s'empara
de Léopold, entra triomphant dans plusieurs sorteresses, leur donna des gouverneurs Polonois, &
revint dans ses états. La reine venoit de descendre
au tombeau. Le volage Casimir mit peu de distance
entre le deuil & un nouveau mariage. Il épousa

Hedrige, fille du landgrave de Hesse, qu'il relégua bientôt dans un monastère, pour ne plus donner de frein à ses désirs. Chaque jour voyoit une maîtresse disgraciée, sa rivale préserée, & le lendemain celle ci étoit supplantée par une autre. Soit que les chevaliers de l'ordre Teutonique eussent des intelligences avec ces courtifanes, soit que la fortune eût amolli le courage de Casimir, il abandonna en 1343, à cet ordre, la Poméranie, Culme & Michalovie. Cependant son caractère reprit sa première énergie, & l'irruption des Tartares dans la Russie lui rendit ses sorces & sa gloire. Il marcha contre eux, les rencontra sur les bords de la Vistule, & les défit. Ils signalèrent leur retraite par des désastres. Tout ce qui se trouva sur leur passage

fut pillé, massacré, brûlé, prosané.

Casimir rentra dans ses états; mais il n'y goûta pas long-temps ce repos favorable aux plaisirs après lesquels il soupiroit. Jean, roi de Bohême, vint fondre tout-à-fait sur la Pologne. Casimir s'avança contre lui, & le repoussa au-delà des frontières. Cafimir toujours vainqueur, & presque sans combattre, partage désormais ses momens entre les soins de l'état & ceux de l'amour. Le peuple se plaignoit de ce que les palatins s'écartoient dans leurs jugemens du texte des loix, ne consultoient que leur propre intérêt, & disposoient des sortunes au gré de leur caprice. Casimir les sorça de juger d'après les loix, & de prononcer contre euxmêines quand les loix condamneroient leurs prétentions. Ce prince établit les réglemens les plus sages, favorisa le commerce, encouragea l'agriculture, cultiva les sciences, protégea les savans, fit bâtir des villes. Celle de Casimir est un monument de sa magnificence. Il vouloit en élever une autre près de Scarbimirie; mais l'évêque de Cracovie, Jean Groth, ofa le lui désendre, & Casimir le grand n'osa pas désobéir à son sujet.

Mais après avoir obéi au clergé, lorsqu'il vouloit l'empêcher de faire le bien, il lui résista lorsqu'il voulut l'empêcher de saire le mal; les prélats & les prêtres lui conseilloient de renvoyer ce ramas de femmes perdues, le scandale de l'état dont elles faisoient la ruine, qu'il entretenoit dans une splen-deur ridicule & sunesse, à Opocin & à Cressovie. Après avoir prié vainement, ils commandèrent : le roi entra dans une telle colère, qu'il fit noyer un de ces censeurs audacieux. Mais bientôt il pleura la victime de ses sureurs, & demanda l'absolution au pape. Clément VI se servit d'une autorité usurpée, pour rendre à l'humanité le service le plus important peut-être qu'elle eût reçu d'aucun pontise; les habitans de la campagne autour de Cracovie étoient sers, il condamna Casimir à leur rendre la liberté,

& à bâtir cinq églises.

Malgréla révolution qui s'étoit faite dans le cœur de ce prince, les prêtres ne manquèrent pas de publier que la peste qui désola la Pologne, l'invasion des Lithuaniens, les courses sréquentes des Tartares, étoient autant de châtimens du ciel qui punissoit la nation des crimes de son roi. Ce prince leur pardonna ces discours. Bientôt son empire s'agrandit encore par la réunion du duché de Masovie, dont le duc vint lui saire hommage à Calisse.

Tant de guerres soutenues contre l'ordre Teutonique, tant de discordes civiles occasionnées par les élections, enfin la peste, pour comble de maux, avoient dépeuplé la Pologne à un point qu'elle manquoit de cultivateurs; d'ailleurs, cette nation fière & paresseuse ne savoit que porter l'épée & dédaignoit la bèche. Casimir appella dans ses états une multitude d'habitans de la Prusse, où la population s'étoit tellement accrue, que la terre ne suffisoit pas à les nourrir. Il donna à ces hommes laborieux des terres à défricher, leur accorda des priviléges honorables, établit un confeil qui devoit juger leurs différends suivant les loix de leur pays.

La gloire de tant de belles actions fut encore ternie par de nouvelles amours. Casimir épousa Hedvige, fille du duc de Glogovie. Une autre tache à sa gloire, sut son entreprise sur la Walachie; deux srères, Etienne & Pierre, fils du vaivode Etienne, se disputoient leur patrimoine; l'un d'eux succomba & alla implorer le secours de Casimir qui, pour terminer ce différend, voulut s'emparer du duché. Mals les Walaches firent périr l'armée Polonoise dans les bois. Casimir crut réparer sa réputation, en établissant à Léopold le siège métropolitain de la Russie; mais il la répara beaucoup mieux, en versant ses richesses dans le sein de son peuple qui fut affligé d'une samine cruelle l'an 1362. On reconnut alors que les soiblesses humaines peuvent s'allier avec des vertus. Le plus infidèle des époux-

sut le meilleur des rois.

Le mariage de sa nièce Elisabeth avec l'empereur Charles IV, donna lieu à des fêtes dont le peuple jouit sans les payer, & qui lui firent oublier ses malheurs. Casimir ne songeoit plus qu'à affermir son autorité, la splendeur de l'état & le bonheur des peuples, lorsqu'il mourut d'une chûte de cheval, l'an 1370, âgé de soixante ans, après en avoir règné trente-sept. C'étoit un prince ami de la paix & de l'humanité; il fit peu la guerre, fil'on compare son règne à ceux de ses prédécesseurs : il avoit plus de talens pour les marches que pour les batailles; c'est ainsi qu'il sut repousser les ennemis fans les vaincre. Mais il possedoit la science du gouvernement, il savoit inspirer le respect sans inspirer la crainte, & rendre son peuple heureux sans le rendre infolent. Des loix établies, l'agriculture mise en vigueur, des villes bâties, la population augmentée, la renaissance des arts utiles, suffisent pour justifier le titre de grand, que son siècle lui donna. Il ébaucha en Pologne la révolution que Pierre le Grand a depuis saite en Russie, & s'il ne la poussa point si loin que le czar, c'est que touchant de plus près aux temps de barbarie, il eut de plus grands obstacles à vaincre, & moins d'excellens modèles à suivre. (M. DE SACY.)

CASIMIR IV, (Histoire de Pologne.) roi de Po-

logne, fils de Jagellon, succèda en 1444 à son frere Ladislas V. Il étoit à peine sur le trône qu'il eut les armes à la main. Alexandre, vaivode de Moldavie, chassé de ses états par Bogdan, crut que Casimir prendroit en main la désense de son vasial. Il ne se trompa point: Bogdan sut chassé, reparut à la tête d'une troupe de brigands, disparut une seconde sois, sut atteint dans sa suite, signa un traité qu'il viola le jour même, attaqua s'armée Polonoise, sut vaincu, revint encore, & sut assassimé.

Cependant la Prusse accablée sous le joug de l'ordre Teutonique, appelloit Casimir. L'offre d'une couronne, la gloire de délivrer des peuples opprimés, le plaisir d'abattre un ordre orgueilleux, si long-temps fatal à la Pologne; tant de motifs réunis conduisirent Casimir en Prusse, vers l'an 1457. La fortune des armes se déclara d'abord en saveur des chevaliers; mais la prise de Mariembourg, la conquête de Choiniez, la défaite de plusieurs de leurs détachemens, ébranlèrent par dégrés ce colosse qui menaçoit tout le Nord. L'ordre demanda la paix, Casimir la lui accorda aux conditions les plus dures. Culm, Miclou, & le duché de Poméranie, retombèrent sous la domination Polonoise. L'ordre céda encore à Casimir, Mariembourg, Schut, Christbourg, Elbing & Tolkmith. Ce prince honora le grand-maître & ses successeurs du titre de conseiller né du fénat de Pologne; mais il leur vendit cher cette faveur, dont ils étoient peu jaloux. Il étoit réglé que le grand-maître, six mois après son élection, viendroit rendre hommage au roi pour la Prusse, & lui prêter serment de sidélité, au nom des chevaliers & de leurs vasfaux.

Casimir à son retour eut la gloire de voir en 1471, Ladislas son fils appellé au trône de Bohême, & son second fils Casimir, couronné roi de Hongrie. Il mourut peu de temps après. Ce sut un homme célèbre & non pas un grand homme. Il termina, il est vrai, par l'abaissement de l'ordre Teutonique, une guerre qui, depuis deux siècles, avoit sait, des frontières de Pologne & de Prusse, un théâtre de carnage; mais ses sujets gémirent sous le fardeau des subsides; & s'il les rendit redoutables, il ne les rendit pas heureux. (M. DE SACY.)

CASIMIR V. (Hist. de Pologne,) roi de Pologne. Ce prince sut un exemple singulier des bizarreries de la sortune & de celles de l'esprit humain. Uladislas, roi de Pologne, son srère, l'envoya en Espagne l'an 1638. Cette puissance étoit alors en guerre avec la France. Casimir, à la sois négociateur & général, devoit conclure un traité d'alliance entre Uladislas & Philippe III, & prendre le commandement de la flotte qui devoit détruire le commerce des François sur la Méditerranée. Forcé par les vents à relâcher sur les côtes de Provence, il promena dans Marseille & dans Toulon des regards curieux qui devinrent bientôt suspects. Il n'avoit point de passeport; on saisit ce prétexte pour s'assurer de se personne. Il demeura deux ans en prison. La

cour de Pologne ne cessa point de négocier pour fa délivrance qu'elle obtint en 1640. Celle de France craignoit que malgré ses sermens, il n'allât se joindre aux Espagnols pour se venger; celle de Var-sovie s'attendoit à le voir revenir prendre possesfion des états qu'on lui donnoit en apanage. Toutes deux se trompèrent. A peine échapé de prison, Casimir se jetta dans un cloître, & se fit jesuite à Rome. Si cette révolution sut le fruit des réflexions qu'il avoit saites sur le néant des grandeurs pendant sa captivité, sa philosophie s'évanouit bientôt, & l'ambition se réveilla dans son cœur. Ne pouvant plus briguer une couronne, il brigua un chapeau de cardinal & l'obtint. A peine étoit-il reçu dans le facré collège, qu'Uladislas mourut. Le jésuite conçut alors de nouveaux projets de grandeur, brigua les suffrages de la diette & fut élu. Le pape le releva de ses vœux: il laissa son chapeau à Rome, & alla prendre la couronne à Cracovie, l'an 1648. Les Cofaques s'étoient soulevés & avoient porté le ravages sur les frontieres; les injustices que leur chef avoit essuyées, avoient allumé les premieres étincelles de la guerre. La noblesse excita Casimir à venger la Polo-» gne. « Vous n'auriez pas de crimes à punir, répon-» dit le roi, si vous n'en aviez vous-même donné » l'exemple aux Cosaques. On perd le droit de châ-» tier les coupables, quand on le devient soi-même». Cette réponse étoit belle, mais le mal étoit presfant & il salloit plutôt songer à désendre les Polonois qu'à les haranguer; déjà les Cofaques avoient gagné une bataille; Bogdan Kmielnieski s'avancoit à la tête d'une armée triomphante. Casimir, qui n'avoit point encore rassemblé les sorces de la république, lui proposa une trève, le reconnut général des Cosaques, & parut moins donner la paix aux rebelles. que l'accepter lui-même.

Les Cosaques n'attendirent pas pour rompre la trève, qu'elle sût expirée. Ils entrèrent en Pologne, causèrent de grands ravages, gagnèrent des batailles, prirent & brûlèrent des villes, & vinrent les armes à la main demander une amnistie & la confirmation de leurs priviléges que Casimir n'osa leur resuser. La guerre ne tarda pas à se rallumer. Les Polonois avoient appris dans leurs défaites la maniere de combatre des Cosaques; ils triomphèrent enfin de ce peuple indocile, l'an 1651. Jean Casimir combattoit au premier rang dans la bataille qu'il gagna contre eux. Mais bientôt la nation secone le joug, est châtiée de nouveau, se révolte encore, se ligue avec les Russes, fait avec ses alliés une irruption combinée en Pologne. Elle est secondée par les Suédois; Jean Casimir fait des vœux; met ses états sous la protection de la Vierge, tandis que ses enuemis les ravagent; il fit alliance avec l'électeur de Brandebourg qui, en devenant fon ami, cessa d'être son vassal, acheta à vil prix l'indépendance à laquelle il aspiroit, & vendit sort, cher à la Pologne le foible appui qu'il lui promettoit. Ce traité n'empêcha pas les Russes, les Cosaques, les Tartares & les Suédois de continuer

leurs ravages. Tandis qu'ils pénétroient dans la Pologne, Casimir, au lieu de repousser les ennemis de l'état, ne s'occupoit qu'à détruire les hérétiques, affoiblissoit l'armée de la république, en ne recevant que des foldats catholiques sous ses drapeaux.

Il chassa les Sociniens, & oublia que parmi eux il y avoit des artisans, des laboureurs & des soldats; mais ce qui déplut sur-tout à la nation, c'est que cédant aux instances de la reine son épouse, il voulut désigner pour son successeur Henri de Bourbon, duc d'Enghien, fils du grand Condé. » On ne vous permettroit pas pour votre fils, lui dit un gentilhomme, » ce que vous voulez faire en » faveur d'un étranger ». C'étoit Lubormiski qui avoit ofé faire au roi cette réponse digne d'un républicain: il avoit des ennemis; on lui chercha des crimes, il fut proscrit; Breslaw sut son asyle: il n'en sortit qu'à la tête d'une armée, battit les royalistes, rendit la liberté aux prisoniers, retourna à Breslaw & mourut couvert de gloire. Sobieski, vaincu par lui, apprit de son vainqueur l'art de la guerre, & remporta sur les Cosaques des succès qui l'occupèrent plusieurs années; dès que ce grand homme paroît sur la scène, Casimir ne paroit plus qu'à l'écart dans le fond du tableau. Ennuyé de ce rôle obscur, il voulut devenir plus obscur encore & descendre du trône. La république s'opposa en vain, à ce dessein bizarre; il abdiqua l'an 1668, vint en France, obtint l'abbaye de S. Germain des Prés, celle de S. Martin de Nevers, & mourut dans un doux loisir l'an 1672. C'étoit un des hommes les plus vertueux & un des rois les plus foibles dont l'histoire ait parlé. Il ne fit dans sa vie qu'un seul choix conforme à son caractère & à ses talens, ce fut lorsqu'il se fit religieux à Rome. (M. DE SACY.)

CASSAGNES. (JACQUES) (Hift. litt. mod.) Il n'est connu aujourd'hui que parce qu'il est décrié dans un vers de Boileau, devenu proverbe en naiffant. Il étoit garde de la bibliothèque du roi; il fut un des quatre membres de l'académie françoise qui composèrent d'abord la petite académie, depuis l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il avoit été reçu à l'académie françoise en 1662. Il mourut le 19 mai 1679, à S. Lazare où on avoit été obligé de l'ensermer, sa tête s'étant dérangée par l'excès du travail & pent-être par le chagrin que lui causa le vers de Boileau. Les auteurs satyriques ne savent pas tout le mal qu'ils peuvent faire, quand ils réuffissent. L'abbé Cassagnes n'avoit que

quarante-six ans quand il mourut. CASSANDRE, CASSANDER, (Hist. de Macédoine) fils d'Antipater; il usurpa la Macédoine après la mort d'Alexandre-le-Grand dont il perfécuta la famille; il avoit épousé une sœur de ce conquérant; il fit la guerre à Olimpias sa mère, elle tomba entre ses mains & il la fit mourir, par représailles de quelques cruautés qu'elle avoit exercées sur des gens du parti de Cassandre. Alexandre le Grand avoit laissé de Roxane un fils, nommé 1

Alexandre comme lui; Cassandre redoutant ses droits le fit périr ainsi que sa mère. Cet usurpateur mourut dans son lit vers l'an 304 avant J. C.

il fut disciple de Théophraste.

CASSANDRE (FRANÇOIS) (Hist. litt. mod.) c'est, dit-on, le Damon de la première satire de Boileau. On ne peut pas dire qu'il y foit abso-lument maltraité; mais il étoit si aise de rendre sa pauvreté intéressante & respectable! Boileau l'a rendue ridicule par la description qu'il en a faite. Cette première satire de Boileau est imitée de la troisième de Juvénal; Boileau met la critique de Paris dans la bouche de Damon ou de Cassandre, comme Juvénal met la critique de Rome dans la bouche d'Umbritius, que la pauvreté chasse comme Cassandre du séjour de la capitale. Mais combien le début de Juvénal est noble & décent.

Quamvis digressu veteris consusus amici, Laudo tamen vacuis quod fedem figere Cumis Deflinet , atque unum civem donare Sibylla.

C'est un ancien ami que sa mauvaise fortune oblige à quitter Rome; Juvénal le plaint, & se plaint lui-même de cette séparation; il ne se console qu'en songeant aux agremens du séjour que fon ami a choisi pour asile, il se console par l'espérance que son ami sera heureux; voilà l'ami & le poëte d'abord ennoblis. Pour Boileau, on ne fait s'il veut exciter la pitié pour Caffandre ou infulter à sa misère. Son ton demi-plaisant est tou: à-fait équivoque.

Damon, ce grand auteur, dont la muse fertile Amusa si long-temps & la cour & la ville : Mais qui n'étant vêtu que de simple bureau Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau ? Et de qui le corps sec & la mine affamée, N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée 1 Las de perdre en rimant & fa peine & son bien, D'emprunter en tous lieux, & de ne gagner rien, Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire; Vient de s'enfuir chargé de sa seule misère : Et bien loin des fergens , des clercs , & du palais , Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais: Sans attendre qu'ici la justice ennemie L'enferme en un cachot le reste de sa vie ; Ou que d'un bonnet verd le falutaire affront Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front, Mais le jour qu'il partit, plus defait & plus blême Que n'est un pénitent sur la fin du carême, La colère dans l'ame, & le feu dans les yeux, Il distilla sa rage en ces triftes adieux.

Si on a voulu rire, qu'y a-t-il de plaisant dans une pareille fituation, fur-tout quand il s'agit d'un homme à qui les lauriers couvrent le front; si on purle sérieusement, pourquoi toutes ces expresnons de comédie? Cassandre étoit dit-on, d'une

humeur dure & chagrine qui nuisit beaucoup à sa fortune; c'étoit une raison de le blâmer ou de le plaindre, mais non pas de le rendre ridicule.

La traduction que Cassandre a saite de la rhétorique d'Aristote, est sort estimée. Il a aussi traduit les derniers volumes de l'histoire de M. Thou, que du Ryer n'avoit pas traduits. Quant aux vers, pour lesquels on dit qu'il avoit du talent, il ne reste rien de cette muse sertile qui amusa si longtemps & la cour & la ville.

Boileau dans une lettre à M. de Maucroix parle de la mort de Cassandre, & la compare à celle de la Fontaine arrivée vers le même temps en 1695. La Fontaine étoit mort pénitent & dévot; u la grace, dit Boileau, ne paroît pas s'être ré-» pandue de la même sorte sur le pauvre M. Cas-» sandre qui est mort tel qu'il a vecu; c'est à savoir 'n très-misanthrope, & non-seulement haissant les » homines, mais ayant même assez de peine à se " réconcilier avec Dieu; à qui, disoit-il, si le rap-» port qu'on m'a fait est véritable, il n'avoit nulle " obligation.4

On dit en effet que mourant de misère sur un mechant grabat, & son confesseur l'excitant à l'amour divin par la considération de la bonté de Dieu, des bienfaits que nous en recevons tous & qu'il en avoit reçus comme les autres, Cassandre s'écria: ah! vraiment oui, parlez-moi de ses bienfaits! ne lui ai-je pas de grandes obligations? vous savez comment il m'a fait vivre; vous voyez comment il me

fait mourir !

Cassandre-Fidèle, savante Vénitienne, estimée, honorée des favans & des grands fouverains de fon temps, tels que Jules II, Leon X, François I, l'empereur Ferdinand; on a d'elle des lettres & des discours. Elle mourut âgée de 102 ans en

1567, ayant vu quinze papes.

CASSARD (JACQUES) (Hist. de Fr.), marin qui auroit autant de réputation que les du Gué-Trouin & les Jean Bart, si son humeur dure & sanvage n'avoit terni ses bonnes qualités & nui à sa gloire & à sa fortune; il s'étoit distingué en 1697, à l'expédition de Carthagène sous M. de Pointis; il sut dans la guerre de 1701 la terreur des Anglois & des Hollandois sur les mers & dans leurs colonies. Aussi indocile que brave, il se resusoit à toute subordination & à toute discipline. Employé seul, il eût été très-utile. Ayant joint par les ordres de la Cour, son escadre à celle d'un officier d'un grade supérieur, il l'en détacha de son autorité privée pour sondre sur une flotte angloise qu'il rencontra & que le commandant vouloit éviter ; sa désobéissance sut heureuse, il enleva deux vaisseaux de la flotte angloise. Cependant sur les plaintes du commandant François, la cour témoigna du mécontentement à Cassard; celui-ci va trouver le commandant: vous savez écrire, lui dit-il, voyons si vous savez vous battre. On lui fit comprendre que comme la solie du duel souffre pourtant quelques restrictions raisonnables, il étoit reçu qu'on ne se

battoit point pour les contestations qui concernent le service, parce que la subordination est nécessaire, & on l'obligea de saire sa paix particulière avec son supérieur. La paix générale ayant rendu ses fervices inutiles, les fit oublier au point, qu'ayant satigué le ministère de sollicitations un peu ardentes au sujet d'un armement qu'il prétendoit avoir sait pour la ville de Marseille, & que cette ville resufoit de lui payer, il sut ensermé au château de Ham, où il mourut en 1740; il étoit fils d'un armateur de Nantes & étoit né dans cette ville en

CASSIM-GHEURI, (Hist. mod.) c'est le nom que les Turcs & les Grecs levantins donnent à la fête de saint Démétrius. Ce jour est sort redouté par les matelots & gens de mer, ils n'osent jamais se hasarder à tenir la mer ce jour-là, & sont toujours en sorte d'être dans le port dix jours avant que

cette sête arrive. (A. R.)
CASSINI (JEAN-DOMINIQUE & JACQUES) (Hista litt. mod.) le premier est assez connu par le bel éloge qu'en a fait M. de Fontenelle, à l'académie des sciences, dont M. Cassini sut un des plus illustres membres; par la méridienne de S. Petrone; par celle de l'observatoire de Paris, qu'avoit commencée M. Picard, & que M. Cassini continua du côté du sud, comme M. de la Hire du côté du nord; par la découverte des satellites de Jupiter, événement qui a paru assez important dans l'histoire de Louis XIV, pour qu'une médaille en confacrât la mémoire; par son traité de la comète; par tous les progrès que lui doit l'astrono-

Né à Périnaldo dans le comté de Nice le 8 juin 1626, attaché à la ville de Bologne par une place honorable, & par les services mêmes qu'il avoit rendus à cette ville, il arriva à Paris au commencement de 1669. » appellé, dit M. de Fontenelle, » d'Italie par le roi, comme Sosigène, autre astro-» nome fameux, etoit venu d'Egypte à Rome, » appellé par Jules-Céfar. Le roi le reçut, & » comme un homme rare, & comme un étranger

» qui quittoit sa patrie pour lui «.

Il mourut le 14 septemdre 1712, âgé de quatrevingt sept ans & demi, » sans maladie, sans dou-» leur, dit M. de Fontenelle, par la seule néces-» sité de mourir ». Il-avoit perdu la vue dans les dernières années de sa vie, malheur qui lui a été commun avec Galilée. » Les cieux, dit encore M. de Fontenelle, » les cieux qui racontent la gloire » de leur créateur, n'en avoient jamais plus parlé » à personne qu'à lui, & n'avoient jamais mieux » perfuadé «.

Jacques Cassini, son fils, soutint la gloire de son nom. On a de lui des élémens d'astronomie; un traité de la grandeur & de la figure de la terre. Il étoit aussi de l'académie des sciences, & il y a plusieurs bons mémoires de lui dans le recueil de cette académie; il fit en 1733 & 1734 des travaux importans relatifs à la méridienne. Il mourut en

1756

Thury, près de Clermont en Beauvoisis, & il mourut d'accident à cet âge; il versa dans un mauvais pas, & mourut des suites de cette chûte.

Le nom de Cassini subsiste encore aujourd'hui

avec gloire dans l'académie des sciences.

CASSIODORE, (Hist. du Bas-Empire ou des Goths.) Le nom de Cassiodore a été ennobli par plufieurs grands hommes qui l'ont porté; il semble que le mérite fût héréditaire dans cette famille, originaire de la Calabre, qui fournit des sénateurs éclairés & vertueux à Rome & à Constantinople. Le premier qui figure dans l'histoire se distingua par ses talens militaires, & sur-tout par le carnage des Vandales qui avoient sait une irruption dans l'Abruzze & la Sicile. Ses victoires l'appelloient aux premiers emplois; mais sa modération l'élevant au-dessus des promesses de la fortune, il aima mieux paroître digne des honneurs que d'en être revêtu. Son fils, digne héritier de ses vertus, sut également propre à la guerre & aux affaires. Valentinien III lui consia une portion de l'administration publique, & il eut lieu de se séliciter de son choix. Le farouche Attila, arbitre du destin de l'Italie, menaçoit d'envahir les plus riches provinces de l'empire. Valentinien, trop soible pour l'arrêter dans le cours de ses conquêtes, se servit de la dextérité de Cassiodore dans les négociations pour détourner ce fléau des nations. Il le choisit pour son ambassadeur auprès de ce roi barbare, accoutumé à parler aux rois comme à des esclaves. Cassiodore eut à essuyer fes hauteurs infultantes; mais il opposa une indifférence dédaigneuse à ce colosse d'orgueil, & ses réponses sières sans être outrageantes, donnèrent au barbare une haute idée des forces de Valentinien. Attila, dépouillé de sa sérocité, adopta un système pacifique, & conçut tant d'estime pour l'ambassadeur, qu'il lui demanda son amitié. L'empire recueillit avec reconnoissance le fruit de cette négociation; l'empereur voulut reconnoître ses services' par des terres & des dignités qu'il eut la générosité de resuser; & content de sa sortune, il se crut assez récompensé par la gloire d'avoir désendu l'état. Il se retira dans une contrée déliciense de l'Abruzze, pour y jouir de lui-même; il mourut dans le château où il étoit né.

Le petit-fils & le fils de ces deux illustres citoyens, sut Magnus-Aurélius Cassidore qui gouverna l'empire des Goths, sous Théodoric, & qui marcha encore avec plus de gloire dans le sentier que lui avoient tracé ses pères. Il sortoit à peine de l'âge de puberté, lorsque le roi Odoacre le nomma comte des sacrées largesses. Cet emploi, qui répond à celui de contrôleur-général des sinances, lui sournit des occasions de saire éclater son désintéressement; il n'ouvrit les trésors de l'état que pour saire germer l'abondance. Après la mort d'Odoacre, assassiné par l'ordre de Théodoric, Cassidore devint le savori du nouveau roi; & il mèrita cette consiance, en retenant dans la sou-

Histoire. Tom. I. Deuxieme Part,

mission les Siciliens, sollicités à la révolte par l'empereur Anastase. Il sut récompensé de ce service par le gouvernement de la Lucanie, qu'il contint dans l'obéissance. Un secrétaire d'état ayant abjuré la soi catholique, pour embrasser l'Arianisme que prosessoit son maître, paya cher son insidelité; Théodoric, au lieu de lui savoir gré de cette complaisance, lui sit trancher la tête, en lui difant: Si tu n'as pas été fidèle à ton Dieu, comment seras-tu fidèle à ton roi, qui n'est qu'un homme? Cassiodore sut appellé à la cour pour occuper sa place, où il réunit par son affabilité, tous les suffrages. Son esprit cultivé le rendit cher à Théodoric qui, quoique nourri dans la poussière du camp, en secoua toute la rudesse, & prit beaucoup de plaisir à l'entendre discourir sur toutes les matières philosophiques, & particulièrement sur l'astronomie. Cassiodore n'usa de son crédit que pour appeller les savans auprès du trône; Boëce & Symmaque furent revêtus d'emplois de confiance. Quoiqu'il ne sollicitât rien pour lui, il sut nommé questeur du sacré palais à l'âge de 27 à 28 aus. Théodoric, en lui conférant cet emploi, dit: Je vous donne une place, dont la naissance ne peut rendre digne; c'est la science & la probité qui ont dicté mon choix. En consérant les autres dignités, je sais un présent ; mais en donnant celle de questeur, je ne consulte que mes intérêts & ceux de mon peuple. Cette faveur fut suivie d'une autre l'année suivante. Cassiodore sut nommé maître des offices du facré palais, c'est-à-dire, de la maison du prince & de la milice. Cette dignité le mettoit à la tête de tous les citoyens, qui alors étoient tous militaires; de-là il passa à la charge de préset du prétoire d'Italie, qui lui donnoit le droit de com-mander les gardes prétoriennes, dont il étoit le juge sans appel; les prérogatives en étoient les mêmes que celles de l'empereur, dont il étoit le représentant; & quoique déchus de leur ancienne puissance, les présets se montroient en public traînés sur un char, ils avoient leurs officiers, & leur jurisdiction sur les citoyens leur donnoit une autorité plus réelle que celle qu'ils exerçoient autresois dans les armées. Ils nommoient aux charges de tribuns & de secrétaires, ils disposoient du trésor de l'état & des successions abandonnées : c'étoient eux qui, dans les temps de samine, étoient chargés d'approvisionner les provinces. Théodoric, con-tent de ses services, lui conséra le titre de patrice: ce prince, en accumulant toutes les dignités sur sa tête, se ménageoit des ressources dans son ministre. Cassiodore avoit hérité de richesses immenses, qui par la générosité de son maître, le rendirent le plus riche particulier de l'empire. Il n'usa de sa sortune que pour les besoins de l'état; il sournit des armes aux foldats; & ses haras nombreux furent destinés à remonter la cavalerie. La persécution qui s'éleva contre les orthodoxes ne lui permit pas de fouscrire à des ordres qui blessoient sa religion : il s'éloigna de la cour, où il sut rappellé par Théo-Ggggg

doric, affez sage pour sentir le besoin d'être éclairé des conseils d'un aussi grand ministre. Il rentra dans l'exercice de ses emplois, & sut decoré du titre de comte, qui étoit attaché à certains emplois, & qui étoit anéanti lorsqu'on en étoit dépouillé. Ce nom, depuis Constantin, offroit les mêmes idées que celui de ministre; & chez les Goths, les plus grands seigneurs étoient distingués par cette dénomination. Après avoir confacré les plus beaux jours de sa vie aux soins de l'empire, il se retira dans un monastère de la Calabre pour travailler à l'œuvre de son falut. Il y jouit de cette aisance voluptueuse qui inspire bientôt le dédain ou l'oubli de ces plaisirs tumultueux que l'on goûte dans le faste des cours. Des réservoirs peuples de poissons lui procuroient les amusemens de la pêche; des sontaines, des lacs & des rivières lui fournissoient des bains falutaires; & lorsqu'il avoit goûté ces plaisirs innocens, son esprit tronvoit des alimens dans une bibliothèque nombreuse & choisie. Ce sut dans cette retraite qu'il composa ses Commentaires sur les Pseaumes & ses Institutions des divines Ecritures, pour servir de règle à ses moines dans leurs études. Il prescrivit aux solitaires qui n'avoient point de goût pour les lettres, de transcrire des livres qui traitoient de l'agriculture & du jardinage. On a encore de lui une chronique & des traités philosophiques: son ouvrage le plus estimé est son traité de l'ame; le style en est simple. Quoique les anciens écrivains paroissent ignorer le temps de la mort & l'âge des trois Cassiodores, l'auteur du nouveau Dictionnaire historique assure que le dernier mourut en 562, âgé de plus de quatre-vingt-trois ans. Le marquis de Maffei fit imprimer, en 1721, un de ses ouvrages, qui n'avoit point encore vu le jour, il est intitule Cafsiodori complexiones in acta, epistolas apostolorum & Apocalipsim.

Je crois pouvoir insérer dans cet article quelques traits qui caractérisent Héliodore, qui étoit de la famille des Cassiodores. Il suffit de transcrire l'éloge qu'en fait, dans une de ses lettres, Théodoric, roi des Goths, qui l'avoit eu pour compagnon dans son enfance. Sa famille est, dit-il, connue dans tout l'Orient par son mérite, qui est son bien héréditaire. Nous l'avons vu pendant dix-huit ans exercer dans cet empire la charge de préset du prétoire, avec un défintéressement qui caractérise tous les Cassiodores qui ont brillé successivement dans le sénat de Rome, & dans celui de Constantinople. Est-il une noblesse plus pure que celle qui a illustré l'un & l'autre empire? Héliodore a vécu dans l'Orient avec toute la splendeur d'un premier magistrat, & toute la modération d'un simple particulier. Quoiqu'il sût supérieur à tous par la naissance, il savoit descendre de son rang pour se rapprocher de ses subalternes; sa simplicité modeste lui gagnoit tous les cœurs, & prévenoit l'envie ; de forte que ceux qui n'étoient pas dépendans de ses ordres, lui devenoient soumis par la reconnoissance des biensaits qu'il répandoit sur eux. Il étoit si riche,

qu'il entretenoit plus de chevaux que son prince; mais l'envie lui pardonnoit son opulence, parce qu'il savoit en user. Sa libéralité sut une vertu héréditaire, il donna à la postérité les exemples qu'il avoit reçus de ses ancêtres; & il remontoit tous les ans la cavalerie des Goths à ses propres frais. (T-N.)

CASSIUS, (Caius Cassius Longinus) (Hist. Rom.) c'est celui qui sut nommé avec Brutus son ami, le dernier romain. Il devoit la vie à César & la lui ôta. Antoine dit même, dans la Mort de César, que ce distateur avoit conservé deux sois la vie à Cassius. Ce sut Cassius qui pour préparer la perte de César, dans lequel il ne voyoit que le destructeur de la liberté romaine, anima Brutus par ces billets qu'il fit trouver au pied de la statue ou de Pompée ou de l'ancien Brutus, & qui lui reprochoient fon inaction & fon fommeil. Un des conjurés ne trouvant point de place pour frapper César, parce que tous vouloient le frapper à la fois, frappe, dit Cassius, frappe le tyran, fût-ce à travers mon corps!

A la bataille de Philippes, Cassius désait par Antoine, tandis que Brutus remportoit une victoire complette sur Octave, crut les affaires de son parti désespérées, & se tua ou se fit tuer par un de ses

affranchis, ce fut l'an 42 avant J. C. Velleïus Paterculus faifant le parallèle de Brutus & de Cassius, dit que le premier étoit plus homme de bien, & le second plus grand capitaine, qu'on devoit préférer d'avoir Brutus pour ami & craindre davantage d'avoir Cassius pour ennemi. Fuit dux Cashius melior quanto vir Brutus; è quibus Brutum amicum habere malles, inimicum magis timeres Caffium: in altero major vis, in altero virtus. Vell. Paterc. hist. lib. 2, cap. 72.

Environ quatre siècles & demi auparavant, & dès les commencemens de la république, un autre Cassius (Spurius Cassius Viscellinus) vainqueur des Sabins, trois fois conful, deux fois triomphateur, une fois général de la cavalerie, accusé d'aspirer à la royauté, fut précipité du roc Tarpeien.

Horace, dans la dixième fatyre du livre 1, parle d'un Cassius Parmensis, de Parme ou d'Etrurie,

écrivain fécond,

Etrufçî

Quale fuit Cassi rapido ferventius amni Ingenium, capsis quem fama est esse, librisque Ambustum propriis.

Ce Cassius. Parmensis sut du nombre de ceux qui conspirèrent contre César; après la mort de Brutus & de Cassius, il suivit le parti du jeune Pompée, puis' celui d'Antoine; il fut toute sa vie ennemi déclaré d'Auguste, qu'il assuroit être petit-fils d'un boulanger. Après la mort d'Antoine il alla chercher un asyle dans Athènes; Auguste l'y sit tuer par Varus, qui l'ayant trouvé dans fon cabinet au milieu de ses livres & de ses écrits, en fit un bûcher sur lequel il jetta son corps pour le brûler,

L'ode sixième du cinquième sivre d'Horace est faite contre un Cassius Severus, orateur & accusateur célèbre. Ses accusations réussissionent mal, les accusés étoient toujours renvoyés absous. C'est ce qui donna lieu à un bon mot ou calembourg d'Auguste. Ce prince faisoit construire un Forum, & se plaignoit des longueurs de l'architecte qui ne l'achevoit pas. Vellem, disoit-il, forum etiam meum accusaffet Cassaus. On voit bien que Cassius n'a pas accusé mon forum. - Pourquoi? - Jam absolutum effet. Il. seroit absous, c'est-à-dire achevé; le motlatin ayant les doux sens d'absoudre & d'achever.

Cassius Avidius, célèbre capitaine romain, qui vivoit du temps de Marc-Aurèle, & qui ayant été salué empereur en Syrie, fut tué au bout de trois mois par trahison, sa tête sut envoyée à Marc-

Aurèle, l'an de J. C. 175.

CASSIUS Scœva, soldat de César, distingué par sa valeur, qui obtint plus d'une fois des éloges & des récompenses de ce général.

CASSIUS. Voyez DION.

CASTALION, (SÉBASTIEN) (Hist. mod.) Voyez CALVIN. Le vrai nom de Castalion étoit Chateillon. Né en 1515, mort en 1563. On a de lui divers ouvrages théologiques & polémiques.

CASTEL, (LOUIS-BETTRAND) (Hift. litt.mod.) Le père Castel, jésuite. On a donné en 1763 un petit livre intitulé: Esprit, saillies & singularités du père Castel. Ce titre est analogue au génie du père Castel. L'éditeur donne un abrégé de la vie de ce jésuite, laquelle se réduit aux liaisons qu'il a eues avec M. de Fontenelle, le P. de Tournemine, M. l'abbé de Saint-Pierre & M. le président de Monte quieu. Quant au reste, le P. Castel naquit à Montpellier le 11 novembre 1688, entra chez les jésuites le 16 octobre 1703, vint à Paris vers la fin de 1720, & y mouruit le 11 janvier 1757. Il étoit de la société royale de Londres, de l'académie de Bordeaux & de celle de Rouen. On connoît son traité de la pesanteur, sa mathématique universelle, son ingénieuse invention du clavecin oculaire, ses divers écrits sur ou contre le Newtonianisme, &c. Il travailla long-temps au journal de Trévoux, où on compte trente-huit morceaux de lui, parmi lesquels on distingue sur-tout les analyses de la Théodicée de Leibnits. On trouve aussi vingt-deux lettres ou dissertations du même auteur dans le Mercure.

L'éditeur de l'esprit du P. Castel convient que ce jésuite étoit souvent dominé par l'imagination; que tout philosophe géomètre qu'il vouloit être (& qu'il étoit, selon l'éditeur) » il a de temps en temps » passé la ligne que lui traçoit la géométrie, tant » pour le fond des choses que pour la manière de » les dire «. Mais il soutient que quand le P. Castel a pu retenir sous les loix de la raison cette puissance d'imaginer qui étoit en lui dans le dégré le plus éminent, il n'a dit que du vrai, » & ce qui est » très-digne de remarque, ajoute-t-il, il l'a dit du 3) style le plus attrayant & le plus convenable «,

Pour attrayant, le style du P. Castel l'est presque toujours.

Pour convenable, il ne l'est presque jamais. Quoi, par exemple, de moins convenable que

ce style?

» Le péché d'Adam n'est venu que de ce qu'Eve » formée pour vivre en société avec Adam seul, » entra en société de raisonnement, de philosophie & de théologie avec les bêtes, avec la plus méchante de toutes, avec le serpent. Le serpent étoit le démon sans doute, & n'en étoit pas moins

» bête pour cela, aux yeux d'Eve au moins, qui » en sut pourtant la bête ce jour-là : tant les bêtes » peuvent déniaiser les hommes!

Y a-t-il encore bien de la convenance dans toutes les parties de cette énumération des avantages de

la fociété?

» Elle nous donne des tailleurs qui nous habil-» lent, des cordonniers qui nous chaussent, des » marchands de toutes fortes, des médecins, des » hôpitaux, des prêtres qui nous baptisent, nous prechent, nous absolvent, nous enterrent, & nous mênent en paradis comme par la main «.

Sous la plume d'un autre écrivain que le P. Castel, ce dernier trait n'auroit-il pas l'air d'une ironie in-

décente & irréligieuse?

En général le style du P. Castel est vif, franc; naturel, naïf même: il n'est jamais tourné, jamais arrangé, il s'élance du cœur avec transport, il conserve toute l'énergie du sentiment. C'est le langage, ce sont souvent les idées d'une femme d'esprit, qui sait sentir, peindre & ne sait pas écrire. Le P. Castel n'écrit point, il répand son ame, il laisse couler sans méthode & sans réserve les torrens de son imagination. Sa véhémence, son incorrection, ses négligences sont piquantes, pittoresques, quelquefois basses & voisines du burlesque: il amuse, il entraîne, il fait rire, il touche, & tout cela souvent dans le même moment. Il a du moins, comme M. de Mariyaux, dont il est d'ailleurs trèsdifférent, l'avantage d'être plus original, plus luimême, d'avoir une physionomie de génie plus marquée, plus caractérisée, que le commun même des bons écrivains. Il est sou, disoit M. de Fontenelle, & c'est dommage, mais je l'aime encore mieux original & un peu fou, que s'il étoit sage sans être original.

Le P. Castel pense beaucoup & souvent très-bien. » Une découverte, dit-il, est un microscope qui » rend visibles mille objets qu'on avoit sous les » yeux, & qu'on croit avoir toujours vus, parce " qu'on voit nettement qu'on les avoit sous les

" yeux ".

" Dans toute nouveauté, dit-il encore, de quel-" que espèce qu'elle puisse être, il y a toujours la » partie du mal entendu & celle de l'imagination, " qui tiennent long-temps en échec les plus utiles " inventions. Il n'y a que la religion où les nou-" veautés soient positivement mauvaises, & tout » · le monde y court ».

Ggggg 2

Il a de la méthode, & presque de la prosondeur dans le morceau où il traite de l'action des hommes

sur la nature.

Il remarque dans la nature, une tendance conftante à séparer les divers élémens dont elle est composée, à rassembler la masse entière de chacun de ces élémens; à les placer ainsi séparés les uns' des autres dans l'ordre qu'indiquent leurs différens dégrés de pésanteur: la terre sous l'eau, l'eau sous l'air, & à leur procurer par cette séparation l'incorruptibilité & l'immortalité. Ce sont précisément cet ordre & cette séparation, où tend la nature, que les hommes détruisent par une action continuelle, par mille mélanges, par mille combinaifons; ils égarent la nature dans un labyrinte de directions opposées à ses vues; opposées entre elles, pour l'empêcher d'arriver à son but, & pour l'en éloigner de plus en plus. Mais cette action des hommes sur la nature peut être réduite à deux points principaux: aux mélanges & à l'interruption de l'équilibre.

Quant au premier point, l'agriculture, les arts, les métiers, les travaux, les occupations diverses des hommes, l'action même de manger, de se nourir, &c. tout n'est que combinaison, mélange, confusion de substance; les élémens sont sans cesse verses & reverses les uns dans les autres, & la nature égarée ne peut plus retrouver sa voie origi-

naire, si étrangement brouillée.

Quant à l'interruption perpétuelle de l'équilibre établi par la nature, ne voit-on pas que des travaux humains, il résulte sans cesse des abaissemens & des rehaussemens alternatifs, en mille endroits de la terre, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur? Nos édifices, nos levées de terre, nos maisons, nos villes rompent deux fois l'équilibre. 1°. En ce quelles surchargent la colonne de terre qui les supporte. 20. En ce qu'elles déchargent les colonnes qui supportoient les matériaux, &c.

" C'est donc, dit l'auteur, la volonté libre des » hoinmes qui altère, faconne, détruit la plu-» part des corps, & qui met la nature en voie de » produire des corps sujets à des destructions & à » des altérations continuelles; c'est nous, en bonne n physique, autant qu'en bonne morale, qui répan-» dons sur tout ce qui nous environne, le sceau de

notre mortalité. «

Cette dernière idée morale avoit été noblement exprimée par M. le chancelier d'Aguesseau, dans son discours: Des caujes de la décadence de l'éloquence.

» Nous naissons foibles & mortels, & nous impri-» mons fur tout ce qui nous environne, le carac-» tère de notre soiblesse & l'image de notre mort.

Dans un parallèle de Bayle & de M. Rousseau de Genève, le P. Castel dit, que Bayle va à l'esprit par le cœur, & que Rousseau va au cœur par l'esprit. On ne peut guère plus mal caractériser ces deux écrivains; Bayle ne dit rien & ne veut riendire au cœur, & Rousseau parle à la sois & au cœur & à l'esprit.

Lorsque M. Rousseau sit paroître son éloquent discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes, cet ouvrage donna lieu à une foule d'écrits pour & contre, nés de l'enthousiasme ou de l'envie. Le P. Castel entra dans la lice par des motifs plus purs; il crut la religion & la morale attaquées; il s'arma pour les défendre & pour réfuter les paradoxes de M. Rousseau : son ouvrage a pour titre: L'homme moral opposé à l'homme physique de M. R Lettres Philosophiques où l'on réfute le déssme du jour. Son projet, tel qu'il l'an-nonce, est de convertir M. Rousseau à Dieu, à. l'église, au roi, à la France, aux lettres, aux arts, à la société, à l'humanité, toutes choses pour lesquelles, ajoute le P. Castel, je lui connois des talens. Le recueil intitule: Esprit du P. Castel, finit

par une pensée sur la mort, pensée qui, avec le. plus grand air de prétention, nous paroît obscure

& alambiquée, La voici:

» Notre vie n'est qu'une épigrame, dont la mort » est la pointe ». Comment un théologien, philosophe & bel esprit, & qui vouloit dire un mot singulier, n'a-t-il pas plutôt dit que notre vie est une énigme, dont la mort est le mot, puisque de ce mot dépend un bonheur ou un inalheur éternel?

CASTEL. Voyez S. PIERRE. CASTELLAN. Voyez CHATEL.

CASTELLANE. (Hift. mod.) nom d'une des plus nobles & des plus anciennes maisons de Proyence; on ne fait si elle a donné son nom à la ville & Baronie de Castellane, ou si elle l'en a tiré. Une des opinions sur son origine est, qu'elle descend des anciens Comtes & rois de Castille. La variété des opinions en prouve l'incertitude, & l'incertitude, en pareille matière, prouve une antiquité immémoriale.

CASTELLANS, f. m. plur. (Hist. mod.) c'est le nom qu'on donne en Pologne aux sénateurs qui sont revêtus des premières dignités après les palatins du royaume; leur nombre est fixé à quatre-vingtdeux. Ils sont chargés du soin des castellanies, subordonnées aux palatins, & les chess & les conducteurs de la noblesse dans chaque palatinat. Le premier de tous est le castellan de Cracovie; celui-ci a le droit de précéder tous les palatins, & tient après les évêques le premier rang parmi les sénateurs laïques. On divise les castellans en grands & en petits; les premiers sont au nombre de trentetrois, & les derniers au nombre de quarante-neuf, de la petite Pologne, de Mazovie, & de la Prusse polonoise. Les grands castellans ont comme les autres sénateurs du royaume, séance dans les conseils & aux diètes, qu'ils ont le droit de convoquer; ils administrent la justice dans leurs districts, ont l'intendance sur les poids & mesures, fixent le prix des grains & denrées, & sem les juges des Juiss. Mais les petits castellans n'ont ni séance, ni voix délibérative dans les affaires d'état. (--)

CASTELLANI, & NICOLOTTI, (Hist. mod.) c'est le nom de deux factions toujours opposées, qui

divisent la populace à Venise. (A. R.)

CASTELNAU. (Hist. de Fr.) Les Castelnau, seigneurs de Mauvissière, ont produit beaucoup de sujets utiles à l'état. Pierre de Castelnau, attaché au roi Louis XII, eut un fils, nommé Louis, qui fut tué dans les guerres d'Italie.

Vespasien de Castelnau, neveu de Louis, & petit fils de Pierre, fut tué en 1569, au siege de

S. Jean-d'Angely.

Tirus, son frère, capitaine des gardes-suisses du duc d'Alençon, fut affassiné à la cour de ce prince, en 1573. Pierre II. son frère aîné, sut assassiné en 1583.

à Dunkerque, où il étoit avec ce même duc d'A-

lençon.

Nous les mettons au nombre des victimes de l'état, ces assaffinats étant l'effet des troubles du

temps & des fureurs de religion.

Christophe de Castelnau, fils de Pierre II. chevalier de l'ordre du 10i, ainsi que son père, sut fait prisonnier dans une rencontre en 1581.

Urbain, son fils, sut tué au siège de Montau-

ban

Mathurin de Castelnau, second fils de Pierre II, mourut au siège de Montpellier, en 1682.

Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière, frere de Pierre II. & comme lui, chevalier de l'ordre, est un des hommes les plus illustres qu'ait produit la maison de Castelnau. Homme de guerre & de cabinet, il fut employé sous Charles IX & fons Henri III, en diverses négociations; il fut jusqu'à cinq fois ambassadeur en Angleterre, & il y resta dix ans de suite la première sois. C'est lui dont nous avons des mémoires très-exacts & très-inftructifs depuis l'an 1559, jusqu'en 1570, dont le Laboureur a donné une excellente édition, à laquelle il a beaucoup ajouté. Castelnau étoit en Angleterre dans le temps des malheurs de Marie Stuart, c'étoit en lui que cette reine infortunée mettoit sa plus grande confiance, on voit par quelques lettres qui se trouvent dans les manuscrits rapportés de Londres, par M. de Bréquigny, que dans l'impuissance de servir utilement Marie, Castelnau la confoloit de son mieux, il lui mandoit qu'un astrologue, nommé Bodin, (c'étoit vraisemblablement le c'hèbre Jean Bodin, qui avoit beaucoup de foible pour les sciences ocultes), avoit prédit qu'elle verroit bientôt la fin de ses malheurs. Nous apprenons par d'autres lettres de ce ministre, que les ennemis de Marie, pour la décrier dans l'Europe, & lui faire perdre l'appui même des puissances catholiques, répandoient contre elles les calomnies les plus atroces & les plus indécentes; ils publicient tantôt qu'elle étoit grosse, tantôt qu'elle venoit d'accoucher. Castelnau atteste que ces propos avoient été tenus à l'ambassadeur d'Espagne & à l'archevêque de S. André, qui lui en avoient parlé à lui-même; on les avoit tenus aussi aux banquiers & négo-

cians pour qu'ils répandissent par-tout ces nouvelles. Michel de Castelnau mourut en 1592.

Edouard-Robert, Baron de Joinville, son fils aîné, fut tué, mais ce ne sut pas comme ses ayeux, en servant sa patrie, il périt dans un duel.

Un autre Baron de Joinville, Henri, neveu d'Edouard-Robert, fut tué d'un coup de canon au siège de la Rochelle, en 1627; mais François, Baron de Mauvissière, frère de Henri, sut aussi

tué en duel.

Jacques II, Marquis de Castelnau, petit fils de Michel, est le Maréchal de Castelnau; il eut part à tous les faits de guerre de son temps, sous Louis XIII & Louis XIV, depuis le siège de Corbie en 1636, jusqu'à celui de Dunkerque en 1658. A la bataille de Norlingue, en 1645, il servoir en qualité de Maréchal de bataille, & y sur blessé de deux coups de mousquet. Il eut le commandement de l'aîle gauche à la bataille des Dunes, le 14 juin 1658. Il fut blessé deux jours après au siège de Dunkerque. Le 20 du même mois il reçut le bâton de maréchal de France, & mourut le 15 juillet suivant, à Calais, des suites de sa blessure, dans la trente-huitième année de son âge.

Michel II, son fils, mourut à vingt-sept ans à Utrecht le 2 décemdre 1672, d'une blessure reçue à l'arraque d'une des places conquises cette année

en Hollande.

La maison de Castelnau a produit aussi des semmes célèbres; Catherine, fille de l'ambassad ur & femme de Louis de Rochechouarr; elle savoit quatre langues, & traduisit en Anglois les mémoires de

fon père.

Henriette-Julie, petite-fille du maréchal, femme de Nicolas, comte de Murat, connue sous le nom de Comtesse de Murat, morte en 1716, à quarante-cinq ans. On a d'elle quelques chansons & quelques pieces fugitives. On a retenu la chanson qui a pour titre : Le plaisir.

- » Faut-il être tant volage, Ai-je dit au doux plaisir?
- » Tu nous fuis, (las! quel dommage!)
- » Dès qu'on a pu te saisir.

Ce plaifir tant regrettable

Me répond : » Rends grace aux dieux ;

- » S'ils m'avoient fait plus durable,
- » Ils m'auroient gardé pour eux.

On a encore de madame de Murat quelques ro-

mans & des contes de Fées.

CASTELVETRO, (Louis DE) (Hist. litt. mod.) critique Italien du seizième siècle, est connu par sa poëtique où les savans trouvent qu'il a plus cherché à contredire Aristote qu'à l'expliquer. Le seu ayant pris à Lyon dans la maison où il étoit, il se mit à crier : sauvez ma poétique. Il avoit voyagé en Allemagne, ce qui étoit suspect alors en Italie à cause du Luthéranisme. De retour à Modène sa patrie, il sut accusé d'avoir traduit en Italien un livre luthérien de Melanchton, le saint office lui sit son procès & son affaire tournoit mal, il parvint à se sauver de prison, & il s'ensuit à Bâle; né en 1505; il mount à Chiavenne en 1571.

CASTIGLIONI, (BALTHASAR) (Hist. list. mod.) célèbre poète Mantouan des quinzième &

seizième siècles. On estime également ses poësies Italiennes & ses poésies latines. Les Italiens appellent son courtisan, le livre d'or: veuf d'Hyppolyte Torella, femme d'un rare genie & d'une rare beauté, dont on a aussi des ouvrages en vers & en prose fort estimés, il entra dans l'état ecclésiastique & sut évêque d'Avila. Il avoit porté les armes avec gloire, il avoit été employé avec succès en différentes ambassades; il avoit plû dans les cours étrangères comme dans fa patrie. Tous les fouverains de son temps, les Jules II, les Leon X, les Clément VII, les Louis XII, les Henri VIII, les Charles-Quint surent ses ainis; on croit que ce dernier avoit réfolu de le prendre pour second, si son duel avec François I avoit eu lieu, on dit qu'il le regardoit comme le plus brave chevalier & l'homme le plus parfait qu'il eût connu; en apprenant sa mort, il dit à Louis Strozzi, neveu de Castiglioni: yo os digo que es muerto uno de los meiores cavalleros del mundo. Né le 6 décembre 1478, Balthasar ou Baldassar Castiglioni, ainfi qu'il est nommé dans son épitaphe composée par Bembe, mourut à Tolède le 8 sévrier 1529. Il étoit fils d'une Gonzague, sa mère lui survecut, contra votum superstes, dit l'épitaphe.

Les Castiglioni ou Castiglione près de Pavie, où ils ont donné leur nom à cette terre. Ils prétendent descendre de Stilicon général d'Honorius, & le nom de la terre de Castiglione est castrum Stiliconis.

CASTILLE (royaume de), Histoire d'Espagne. De tous les royaumes Européens soumis à la couronne d'Espagne, la Castille est, sans contredit, le plus considérable, soit relativement à son étendue, soit par la beauté du pays & sa sertilité, la douceur du climat, le nombre & la richesse des habitans, qui pourroient être bien plus heureux encore, s'ils étoient plus zélés à cultiver les sciences & les arts, pour lesquels ils semblent faits, & que cependant ils négligent, s'ils préséroient les avantages du travail & de l'industrie aux langueurs de l'indolence, & de la plus inactive oissveté. On divise commument en Castille vieille & en Castille nouvelle, ce rovaume qui a au levant la Navarre, l'Arragon & le royaume de Valence; Léon & le Portugal au couchant; les Assuries & la Biscaie au nord; l'Andaloufie, Grenade & Murcie au midi. Quelques écrivains ont fait, assez infructueusement, de pénibles recherches pour trouver l'origine du nom de Castille. Les uns ont prétendu que ce pays, ainsi que la Catalogne, fut jadis habité par une nation laquelle les Romains donnoient le nom de Cafgellani, d'où l'on voit clairement que le nom de Castille dérive. Cette découverte étymologique est très-fatisfaisante; mais, par malheur, elle est entièrement dénuée de preuves; car jamais les Romains n'ont connu, dans cette contrée, de peuple qu'ils aient appelle Castellani, & suivant l'opinion démontrée des critiques les plus savans, la Castille & la Catalogne étoient habitées par les Vaccéens. Quelques étymologistes plus raisonnables ont asfure que le nom de Castille vient d'une sorteresse, construite lorsque ce pays sut reconquis sur les Maures, pour la désense de la frontière, & dans laquelle le comte ou chef de cette vaste province faisoit sa résidence. Ce raisonnement me paroît plus judicieux que les conjectures sondées sur la supposition des Castellani; d'ailleurs, il est prouvé par les faits, attendu qu'il est très-certain qu'on ne trouve le nom de Castille dans aucun écrivain antérieur à la conquête de ce pays sur les Maures, & qu'il est encore plus assure que les nouveaux possesseurs construisirent alors, non une, mais plusieurs sorteresses sur les frontières, pour les mettre à l'abri des invasions de ces ennemis. Au reste, il me paroît d'autant plus inutile de s'arrêter à ces sortes de discussions, qu'elles ne peuvent conduire à aucune découverte bien exacte, bien démontrée; aussi passerai-je à des objets qui me paroissent plus utiles. Ce beau pays, fertile en bled, en vins, en pâturages excellens, tenta les chrétiens & les Maures, qui, desirant également posséder cette riche contrée, combattirent long-temps les uns contre les autres pour tâcher de s'en emparer. Les Maures l'emportèrent à la fin sur leurs rivaux, & poussant plus loin leurs succès, ils conquirent toute l'Espagne : cependant malgré tous leurs efforts, malgré la terreur de leurs armes, il resta dans quelques eantons de la Castille, plusieurs seigneurs, qui s'y maintinrent, s'y fortisièrent, & acquirent, avec le temps, tant de puissance & de richesses, qu'ils se rendirent souverains, & se mirent sous la protection des rois d'Oviedo. C'est des châteaux sorts de ces seigneurs que, suivant l'opinion assez probable de bien des écrivains, la Castille tire fon nom. Les faits font vrais; mais quant à la découverte étymologique, on est libre, ou de la rejetter, ou d'y ajouter soi. Quoi qu'il en soit, il est prouvé que ces seigneurs, après s'être vaillamment désendus contre les Maures, & avoir fait sur eux des incursions heurenses, se donnèrent le titre de comtes: il est encore vrai qu'ils étoient souverains, & que, comme seudataires des rois d'Oviedo, ils étoient obligés de marcher, à la tête de leurs vassaux, au secours de ces rois, & de se trouver à l'assemblée des états d'Oviedo. Le premier qui fut décoré du titre de comte de Castille, du moins le premier de ces comtes dont l'histoire ait fait mention, sut don Rodrigue, contemporain & seudataire de don Alphonse surnommé le chaste, roi d'Oviedo, qu'il servit très-utilement dans les différentes guerres que ce monarque fit ou eut à soutenir contre les Maures. Don Diègue, fils de Rodrigue, fut aussi comte de

Caffille; il se signala plus encore que son père, &, par l'ordre d'Alphonse-le-Grand, il sit construire la ville de Burgos. Au reste, cette dignité de comte de Castille n'étoit ni unique, ni indivisible : car on sait que du temps même de don Diègue, fils de Rodrigue, il y avoit plusieurs seigneurs qui prenoient le titre de comtes de Castille, tels que don Almondare, furnommé le blanc; don Nugno Fernandez, don Fernand Ansinez. Il est vrai que ceux-ci ne tenoient ni leur titre, ni leur autorité des rois d'Oviedo, sous la protection desquels ils étoient seulement. Peut-être, & cela est très-probable, que celui qui étoit nommé par le roi d'Oviedo, étoit plus puissant que les autres, & avoit la prééminence sur eux. Ce qui me paroit donner beaucoup de poids à cette conjecture, est que ce sut à don Diegue seulement, & non à d'autres, que le roi don Alphonse envoia l'ordre de construire Burgos, qui, dans la suite, est devenue la capitale de la province & la réfidence du gouverneur. Mais au fond, ce ne sont encorelà que des conjectures; voici des faits plus fûrs. Don Garcie, après s'être révolté contre le roi don Alphonse-le-Grand, son père; après avoir excité, par les conseils & le secours des comtes de Castille, beaucoup de troubles dans l'état, parvint à la couronne, & changeant de conduite & de manière de penser, mésessima ces mêmes comtes qui l'avoient si sort appuyé dans sa rébellion; don Ordogno, son srère & son successeur, ne vit en eux que des sujets rebelles, des sactieux, des grands d'une ambition outrée & des citoyens dangereux, dont il étoit très-important de réprimer la licence & l'audace. Afin de n'avoir plus à craindre ces vasfaux trop puissans, il dissimula le projet qu'il avoit formé de les détruire, & sous quelques prétextes qui flattoient leur vanité, il les appella auprès de lui dans une petite ville nommée Régulax; ils s'y rendirent, Ordogno les fit arrêter & conduire enchaînes à Leon, où, par ses ordres, ils surent tous mis à mort. Cet acte de sévérité, ou, si l'on veut, de tyrannie, souleva les Castillans, & sit naître entre les deux nations une haine violente, & qui s'accrut fous Froila II, encore plus cruel envers les nobles Castillans, qu'Ordogno ne l'avoit été à l'égard des comtes, punis du moins avec quel-que apparence de justice, puisqu'ils avoient suscité des révoltes, & soutenu le soulèvement de don Garcie contre don Alphonse son père. Indignés de la cruauté d'Ordogno & de la tyrannie de Froila-II, les Castillans résolurent de secouer un joug qu'ils trouvoient insupportable. Ils s'armèrent, se révoltèrent, & adoptant une nouvelle sorme de gouvernement, ils choisirent deux seigneurs de la plus haute distinction, auxquels ils confièrent, sous le titre de juges, les rênes du gouvernement qu'ils venoient d'établir. Les premiers qui furent élevés à ce poste éminent, furent don Nunno Rasura, chéri de ses concitoyens par l'aménité de son caractère, autant qu'il étoit respecté par la sagesse de ses mœurs & par son équité, & don Lain.

Calvo, jeune homme rempli de valeur & de zèle pour la patrie. Celui-ci sut chargé du commandement des troupes, & Rasura de l'administration des affaires civiles & politiques. Don Gonzales Nunno, fils de don Rasura, succéda à son père, & fut, comme lui, décoré de la dignité de juge: il réunit les talens les plus rares aux plus respectables qualités. Quelques historiens affurent qu'il fut le père de don Ferdinand Gonçalez, fondateur de la principauté de Castille, & le premier qui substitua au titre modeste de juge, le titre plus brillant & plus pompeux de souverain. Cependant la plupart des annalistes regardent comme très-sabuleuse cette généalogie; quelques uns même prouvent que cet illustre Ferdinand Gonçalez, qui par fes grandes actions, ses vertus, ses victoires, passoit pour un héros, étoit fils de don Ferdinand Gonçalez de l'antique maison de Lara en Castille. Je fatiguerois inutilement le lecteur, & j'aurois moimême trop d'ennui à dévorer, si j'entreprenois de rapporter ici les accablantes recherches faites par les annalistes qui ont soutenu, les uns que ce Ferdinand Gonçalez étoit fils de Gonçalez Nunno; les autres, qu'il ne lui appartenoit point, & qu'il étoit issu des seigneurs de Lara. Cette discussion me paroît d'ailleurs fort peu importante, parce que, quels que sussent les aïeux de Ferdinand, il suffir de savoir qu'il sonda le trône de Castille, & qu'il en sut le premier possesseur. A l'égard des saits postérieurs à ce souverain, & des évènemens les plus mémorables qui se sont passes dans ce royaume, j'ai pris soin de les rapporter dans l'histoire des dissérens rois de Castille. (L. C.)

CASTRATI, s. m. pl. (Hist. mod.) Ce nom, qui

est purement italien, se donne à ceux qu'on a sairs eunuques dans leur enfance, pour leur procurer une voix plus nette & plus aigue. Les castrati chantent dans les concerts la même partie que les semmes, ou dessus. A l'égard de la cause physique pour laquelle les castrati ont la voix grêle & aigue il ne paroît pas plus facile de la trouver, que d'expliquer pourquoi ils n'ont point de barbe, mais le

fait est certain, & cela suffit. (0).
CASTRICIUS, (MARCUS) (Hist. Rom.) on ne fait de lui qu'un mot, il étoit magistrat de la ville de? Plaisance, le consul Cneïus Carbon vouloit engager cette ville dans le parti de Marius contre Sylla, &c. demandoit des ôtages, Castricius les refusa. Je vous prie de considerer, dit Carbon, que j'ai pour appuyer ma demande beaucoup d'épées, & moi, repondit Caftricius, pour appuyer mon refus, beaucoup d'années. Castricius vivoit vers l'an 85 avant J. C .-

CASTRIOT, voyez Scanderberg.

CASTRO; (INES DE) voyez INÈS.
CASTRO, (PAUL DE) (Hist. litt. mod.) juris consulte célèbre du quinzième siècle, ainsi nommé parce qu'il étoit de Castro; il prosessa le droit à Florence, à Bologne, à Sienne, à Padoue. On disoit de lui: si Bartholus non effet, effet Paulus.. Cujas disoit : qui non habet Paulum de Castro g, tunicam vendat, & emat illum. Paul de Castro avoit été simple copiste de Balde, il apprit de ce juris-

consulte à l'égaler ou à le surpasser.

CASTRUCCIO CASTRACANI; (Hist. mod.) ce sameux tyran de Luques, dont Machiavel a écrit l'histoire ou plutôt le roman, étoit de la famille des Anteliminelli ou Intelminelli, maison très-ancienne à Luques: de la branche de Castracani sortirent deux frères, François & Gheri. Ce dernier étoit le père de Castruccio, lequel naquit au mois de mars 1281. Sa famille étoit de la faction des noirs ou gibelins, en conséquence elle étoit bannie de Luques & dépouillée de ses biens; Castruccio ayant perdu ses parens à l'âge de vingt ans, alla chercher sortune à la cour d'Edouard I, roi d'Angleterre, il obtint sa faveur, mais une que-relle qu'il eut avec un seigneur Anglois qui lui donna un soufflet & qu'il tua, l'obligea de quitter

cette cour, il alla offrir ses services à Philippe-le-Bel, rival d'Edouard, il plut encore à Philippe, & comblé de ses biensaits, il retourna dans son pays. Des révolutions nouvelles le rétablirent dans la ville de Luques, dont il fut même sait gouverneur; il devint cher au peuple par une conduite prudente & habile; il fit des conquêtes, & devint une puissance formidable en Italie. Il mourut le 3 décembre 1328. M. l'abbé Sallier, dans un examen critique de la vie de Castruccio écrite par Machiavel, examen inséré par extrait dans l'histoire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, tome 7, pages 320 & suivantes, a résuté les principales sables dont Machiavel a désiguré l'histoire de ce grand capitaine, & il a fait voir qu'Alde Manuce, qui appuie par tout son récit d'actes & de pièces, mérite beaucoup plus de confiance.

FIN DU TOME PREMIER.

